Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti14pari

LA

REVUE POLITIQUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

P
Fr. Lit
R

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SÉRIE — TOME VII

TOME XIV DE LA COLLECTION

4e ANNÉE — 1er SEMESTRE
JUILLET 1874 A JANVIER 1875

197153
9. 7. 25.

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17
1874

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 1 4 JUILLET 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Le secret des Trente est comme le secret de Polichinelle : comment ne serait-il pas en sûreté, puisque la garde en est commise à tout le monde ? De là sans doute la parfaite tranquillité d'esprit de ces messieurs, et la liberté avec laquelle ils interprètent le vote d'urgence du 22 juin. Interpréter est même faible : la commission de constitution, d'une part, et, de l'autre, la commission d'initiative, s'emploient concurremment à redresser les décisions de l'Assemblée. Non sans raison.

Et en effet, aviez-vous remarqué ceci ? L'Assemblée a manqué gravement à l'étiquette. Elle a résolu que la proposition Périer serait discutée tout de suite ; après quoi elle a renvoyé aux calendes la proposition La Rochefoucauld. De cette façon, nous, républicains, nous avions le pas ; le « roy » ne venait qu'après : notable incongruité. Cet énorme scandale sera évité, dit-on. La commission d'initiative sait se hâter quand il faut, et les Trente ont toujours su attendre ; d'où cette conséquence, non prévue par le vulgaire, que nous aurons un rapport sur la question monarchie avant d'en avoir un sur la question république. Ainsi, tout pourra être réparé : M. le comte de Chambord, le premier, prendra place sur la sellette ; il obtiendra ce qui lui est dû, l'honneur de la préséance. Avant de rien faire pour assurer l'avenir, on commencera par prendre congé respectueusement, solennellement, définitivement, du dernier héritier des rois. Il est vrai que la France s'ennuie de tous ces délais et qu'elle en souffre ; n'importe : les Dangeau de la droite seront contents.

L'idée de ce cérémonial paraît ingénieuse à quelques personnes. Les amis de M. le duc de Broglie, notamment, sont édifiants sur ce sujet. Naturellement ils voteront contre M. le comte de Chambord, puisque la loi constitutionnelle du 20 novembre les lie, — car on sait leur fidélité aux principes ; — mais du moins les bienséances seront sauves, et c'est beaucoup. La proposition La Rochefoucauld étant rejetée, ils ne doutent pas que l'extrême droite ne leur tienne compte alors de leurs intentions courtoises et de ce fait qu'ils auront tenu à voter d'abord contre la monarchie avant de voter contre la république. Ils fondent de grandes espérances sur l'effet de ce bon procédé : ils en attendent la reconstitution de l'ancienne majorité, si malheureusement déconfite le 16 mai.

Il ne laisse pas d'y avoir dans ces calculs une certaine noirceur... à la Gribouille. Et cependant, n'est-ce pas là le plan, ou à peu près, que ruminent les partisans du « septennat personnel » ? Il est vrai qu'ils ont d'autres raisons encore d'espérer le succès, et moins paradoxales. Voici ce qu'ils disent. Quand la proposition La Rochefoucauld aura été écartée, — et elle le sera, car elle est inconstitutionnelle, — les Trente présenteront, à leur tour, non pas, à proprement parler, un rapport sur la proposition Périer, mais, en raccourci, leur propre projet de constitution. L'extrême droite reconnaîtra alors qu'elle n'a rien de mieux à faire que de consentir au sacrifice qui lui sera demandé, car, en vérité, ce sacrifice se réduira à bien peu de chose. Elle sera priée simplement d'attendre telle occasion que le maréchal jugera opportune, soit pour se démettre de ses fonctions, soit pour réclamer la révision des lois constitutionnelles, c'est-à-dire pour remettre tout en question, légalement, dès qu'il le voudra ; de telle sorte que le pouvoir constituant ne soit plus limité par rien que par le devoir « d'aviser à ce qu'exigera le bien de la nation ». Bref, les royalistes seront mis en demeure d'opter entre la dissolution immédiate et un simple ajournement de la solution définitive. Or, n'est-il pas évident que les moins traitables d'entre eux finiront par se résigner à cet ajournement, qui non-seulement est nécessaire, mais qui, de plus, leur sera certainement favorable. Leurs chances ne peuvent être pires qu'elles ne sont à cette heure. Une pareille combinaison, bien loin de les diminuer, ne fera que les accroître. Donc, ils donneront leur acquiescement, et M. de Broglie pourra enfin recouvrer la majorité qu'il a perdue. Ainsi raisonnent les apologistes du « septennat personnel ». Subtilement !

Toutefois, une chose est contre eux : ils parlent trop. Qui veut trop prouver prouve contre soi. Sans doute nous voyons

de reste, par le texte du projet sur lequel les Trente délibèrent, qu'ils vont proposer à l'Assemblée quelque chose comme une dictature, moins la fixité des délais et la stabilité. Cette fois ils ont pris leur parti : ils veulent offrir enfin une constitution à la France, et cette constitution, ce sera le bon plaisir de M. le maréchal de Mac-Mahon. Le maréchal sera maître de tout : du sénat, puisque les membres en seront nommés par lui, ou du moins la majeure partie d'entre eux ; de la chambre des représentants, puisqu'il aura la faculté de la dissoudre ; des électeurs, puisqu'il ne tiendra qu'à lui de se passer d'eux pendant six mois, et qu'il ne sera pas responsable ; de la constitution, puisqu'il pourra, quand il voudra, et que lui seul pourra en réclamer la révision ; de la souveraineté même, puisque, dès qu'il lui plaira, elle sera dévolue tout entière, légalement, régulièrement, à un congrès où ses propres élus seront en nombre et ceux de la nation sans mandat spécial ; enfin et pour tout dire, de notre repos, de notre sécurité à tous, puisqu'il lui suffira d'annoncer sa démission prochaine ou une demande de révision, pour faire naître aussitôt dans tous les esprits l'appréhension d'un retour immédiat au gâchis où nous barbotons...

Oui, nous savons tout cela. Nous constatons, sans surprise d'ailleurs, — car rien ne saurait plus nous surprendre, — qu'il s'est trouvé parmi les « supériorités sociales » trois puissants génies pour imaginer ce régime prodigieux, ce monstre sans queue ni tête, cette rare merveille, unique dans l'histoire des élucubrations constitutionnelles. Mais... après ? Où est la preuve, où est la garantie que cette toute-puissance sera employée au profit de la royauté et mise au service de M. le comte de Chambord ? Le maréchal nommera la majeure partie des membres du sénat... Tant qu'on voudra; mais y aura-t-il dans le sénat plus de royalistes que de bonapartistes, plus de légitimistes que d'orléanistes ? C'est une question. Le maréchal pourra donner sa démission... Fort bien; mais, s'il la donne, la donnera-t-il trop tôt pour le jeune candidat de Woolwich, ou trop tard pour M. le comte de Chambord ? Pour qui sera l'opportunité ? C'est encore une question. Nulle autre sûreté pour les dévots du « roy Henry V » que la bonne volonté de M. de Mac-Mahon : est-ce assez ? Je ne sais ce que les vrais royalistes pensent. Il n'est pas impossible qu'ils se méfient.

Qu'importe ? dit-on. La méfiance ne peut plus leur être d'aucun secours. Depuis le 20 novembre il est trop tard. Eux-mêmes ont été les complices inconscients de la politique de M. de Broglie, qui a achevé de ruiner leur cause; et c'est justement le comble de l'art que l'adresse avec laquelle le centre droit a su conserver leur alliance, au moment même où il les enchaînait par ce vote irrévocable qui ne leur laisse plus aujourd'hui que la liberté de choisir entre la « résignation » et la « vengeance ». D'où l'on conclut, magistralement, que ces « désespérés » ne seront certainement pas assez pervers pour ne prendre conseil que de leur « désespoir ».

Est-ce bien sûr ? Les septennalistes oublient ceci, c'est que les fidèles de M. le comte de Chambord ont encore quelque chose à sauver : quoi donc ? leur honneur ; et qu'ils le peuvent sauver gratuitement, le centre droit ayant manœuvré si subtilement que, de toute façon, la cause de la royauté est désormais perdue.

Au surplus, les royalistes peuvent faillir à eux-mêmes, il n'en sera ni plus ni moins. Les cervelles de l'extrême droite, naguère encore « intransigeants », pourront, non pas transiger, — car il n'est plus en leur pouvoir de rien stipuler d'efficace en retour de la concession suprême qu'on leur demande, — mais « se résigner » : le projet des Trois n'obtiendra jamais dans l'Assemblée que l'adhésion d'une minorité, qui sera un peu plus ou un peu moins respectable, je veux dire un peu plus ou un peu moins nombreuse, selon que l'esprit de parfait renoncement aura plus ou moins d'empire à droite. Minorité qui restera célèbre dans les fastes de nos assemblées constituantes ! Tous les théoriciens de la servitude volontaire y resteront glorieusement unis et confondus. Les bonapartistes en seront, naturellement : raison suffisante pour que les orléanistes prennent soin de s'en exclure. Car enfin, il est vrai que les « libéraux » ont professé jadis, « dans les questions qui ne touchent qu'à la forme extérieure du gouvernement », la doctrine de l'indifférence ; mais ils ne l'entendent pas tous de la même façon que M. de Broglie. Heureusement !

Je ne sais si M. le Président de la république se permet quelquefois de rire : on lui en donne sujet... trop souvent même. Il doit lui paraître plaisant de voir les réactionnaires s'évertuer à introduire dans la loi, à son profit, plus de prérogatives que les constitutions de l'empire n'en donnèrent jamais au vainqueur de Marengo. Après tout, c'est peut-être un hommage. A moins pourtant qu'il n'y ait là calcul ; auquel cas ne faudrait-il pas dire avec Figaro : Qui trompe-t-on ici ? Quoi qu'il en soit, on assure que M. le maréchal de Mac-Mahon est incapable d'abuser de la confiance illimitée que les Trois ont placée en lui. Soit. Mais alors il ferait bien de rappeler aux Trente le mot de M. de Talleyrand : « Surtout, Messieurs, pas de zèle ! »

ANATOLE DUNOYER.

LE MINISTÈRE CONSERVATEUR ET LES RÉFORMES SOCIALES EN ANGLETERRE

Il n'est pas de préjugé plus répandu, je dis parmi ceux-là mêmes qui ont quelque connaissance du sujet, que celui qui voue, irrémissiblement et dans un avenir assez proche, l'Angleterre aux périls d'une révolution sociale. La société, à entendre ces prophètes de malheur, repose, chez nos voisins, sur une base étroite et artificielle ; le privilége préside à la constitution de la propriété territoriale, et la concentration de la terre entre un petit nombre de mains rejette fatalement dans les rangs des ennemis du régime actuel ces travailleurs agricoles chez qui la France, grâce à la révolution et au Code civil, trouve les plus fermes défenseurs de l'ordre. Le développement inouï qu'a pris l'industrie n'a fait qu'agrandir les forces ouvrières, fatalement enrôlées au service de toute perturbation et élargir l'abîme, déjà si vaste, qui sépare les patrons et les artisans et qui interdit entre eux ces rapports de tous les jours, gage et garantie de la paix publique. On signale avec effroi, de ce point de vue, les progrès constants des associations ouvrières, l'explosion occasionnelle de ces grèves immenses, qui s'étendent à des régions tout entières, l'entrée en campagne des travailleurs agricoles, jusqu'ici si misérables qu'ils n'avaient même pas la force de sentir leur misère et de chercher à y porter remède.

Ce n'est pas ici notre dessein d'exposer, dans toute leur

étendue et dans toute leur force, les considérations diverses au nom desquelles nous croyons devoir nous inscrire en faux contre ces sombres pronostics ; ce n'est pas le moment d'insister sur cette organisation de l'assistance publique dont une rigoureuse économie politique condamne peut-être les effets, mais que pas un esprit pratique ne peut songer un instant à faire disparaître ; il n'est pas temps de montrer dans la libre et publique formation des associations ouvrières, dans leurs incessants progrès, la sauvegarde de cette sécurité sociale que des cœurs timorés demandent en vain à une prévention ou à une répression également impuissantes. Ce que nous voulons mettre en lumière aujourd'hui, sous la dictée des faits eux-mêmes, c'est la sage hardiesse qui préside aux résolutions des hommes d'État anglais dans ces matières, c'est l'heureuse et féconde contradiction qui fait de l'aristocratie la gardienne fidèle et la zélée promotrice des intérêts du peuple, et d'un ministère conservateur l'artisan résolu du progrès social.

I

A peine en possession du pouvoir, le nouveau cabinet s'est empressé d'instituer une Commission royale, pour étudier les réformes que l'on pourrait apporter à certaines parties de la législation industrielle, telles que le *Criminal law amendment act* (acte modifiant la loi criminelle) et le *Master and servant act* (loi réglant le contrat de service). Dans la liste des membres de cette Commission figure, à côté de M. Thomas Hughes, le conseiller légal de la plupart des associations ouvrières, un simple mineur, M. Macdonald, que les récentes élections générales ont envoyé siéger à la chambre des Communes.

Le parti proprement radical, dont M. Odger est l'un des chefs, et M. Frédéric Harrison l'habile et éloquent organe dans la presse périodique, a cru devoir protester contre une mesure qui, dans sa pensée, ne faisait que retarder une réforme devenue inévitable. — A quoi bon une nouvelle enquête, puisque tous les matériaux étaient déjà rassemblés et mis au jour dans les dépositions entendues et publiées par la grande commission des *Trades-Unions?* M. Macdonald, qui n'a pas cru devoir décliner l'invitation qui lui était faite, n'a pas échappé aux critiques et aux insinuations de ses anciens compagnons d'armes : on est allé jusqu'à l'accuser de trahison.

Si l'on s'en tenait à cette polémique violente, la mesure inaugurale du cabinet Disraëli semblerait avoir singulièrement manqué son but : heureusement, cette agitation est fort superficielle et ne témoigne qu'imparfaitement des véritables sentiments des classes ouvrières. Celles-ci n'ont pu oublier que leurs représentants eux-mêmes ont naguère accepté le *Criminal law amendment act* comme la compensation nécessaire de la tardive reconnaissance de la personnalité civile des *Trades-Unions* ; elles ne sauraient accueillir avec indifférence la promesse d'une réforme que leur comte de Shaftesbury [illegible] de [illegible] leur, parmi les articles de son programme.

Peu de temps après, le principal secrétaire d'État de l'intérieur, M. Cross, a saisi l'occasion de donner un gage encore plus solide des intentions profondément réformatrices du cabinet. De pénibles révélations ont attiré depuis longtemps l'attention publique sur le déplorable état d'un grand nombre de logements ouvriers à Londres et dans d'autres ville manufacturières. Des associations privées, parmi lesquelles la plus importante est celle que préside l'ancien lord-maire, sir Sidney Waterlow, ont courageusement entrepris l'œuvre qui s'imposait à la charité chrétienne, et l'on se souvient encore de la munificence avec laquelle le philanthrope américain M. Peabody mit un million de livres sterling à la disposition d'un certain nombre de *trustees* ou fondés de pouvoir. Le clergé des diverses dénominations, que les passions politiques et les débats ecclésiastiques n'absorbent pas tout entier de l'autre côté du détroit, prêta tout son concours à ces nobles efforts. Que pouvaient cependant quelques particuliers, si riches et si charitables qu'ils fussent, contre un mal aussi répandu ? L'expérience apprit bientôt que les résultats acquis n'étaient qu'une goutte d'eau dans cet océan de misères : l'intervention du pouvoir était nécessaire pour donner quelque efficacité aux plans conçus. M. John Kay-Shuttleworth présenta, en conséquence, au Parlement un bill qui investissait le bureau métropolitain des travaux publics, seule autorité commune à l'agglomération de paroisses qui forme Londres, du droit d'exproprier moyennant compensation les propriétaires des maisons reconnues inhabitables, de démolir, et de louer le terrain sans condition de construire.

Rien n'était moins assuré que le sort de ce projet. Un bill présenté par sir John Lubbock, et qui autorisait à limiter le *jus-abutendi* des propriétaires des terres où se trouvaient des antiquités celtiques, venait de succomber devant l'opposition du gouvernement. Le tempérament anglais est singulièrement hostile à toute extension des droits déjà si considérables de l'État : et ce n'est certes pas dans l'enceinte de Saint-Stephens que se serait trouvée une majorité pour conférer la prérogative exceptionnelle de l'expropriation publique aux promoteurs d'une église consacrée à une dévotion nouvelle et contestée. De plus, l'énorme complication des *tenures* qu'autorise la loi, les difficultés que comporte la vérification des titres, sujets aux substitutions et à des hypothèques mal réglées ; bref, l'inextricable confusion de la *Real property*, tout concourt à prévenir l'intervention trop fréquente de l'État dans ce domaine.

M. Cross ne s'en est pas moins engagé à présenter au nom du gouvernement un projet embrassant l'ensemble de la matière, et fondé sur les mêmes principes que la motion de M. Kay-Shuttleworth. Il a fort bien parlé des souffrances qu'engendre le système actuel, de l'importance qu'il y a, pour la moralité, pour la sûreté publiques, à rendre sains et agréables les logements des ouvriers ; il a montré l'État consacrant à la construction et à l'[illegible] surveillance des [illegible] employées à détruire les foyers de contagion physique et morale que l'avarice de quelques propriétaires et l'incurie du public maintiennent au centre même des grandes villes.

A peu près au moment où notre Assemblée nationale votait en troisième lecture la meilleure loi qui soit sortie de ses délibérations, celle qui a trait au travail des enfants dans les [illegible] liste est longue des *Factory acts*, depuis celui de 1833, [illegible] que lord Ashley, actuellement comte de Shaftesbury, inaugurait une des plus nobles carrières qu'ait inspirées la charité chrétienne en étendant la protection de la loi aux enfants

employés dans l'industrie. Depuis quelques années, M. Mundella, député de Sheffield, grand manufacturier à Nottingham et ancien ouvrier, a fait sa tâche spéciale de l'extension et du perfectionnement des principes protecteurs déposés dans l'Acte de 1844. Il a reproduit à chaque session, avec cette persévérance que rien ne lasse et qui finit par lasser l'insuccès, un bill élevant de huit à dix ans et de treize à quinze ans l'âge à partir duquel il est permis et jusqu'auquel il est obligatoire d'employer à demi-temps les enfants dans les manufactures visées par la loi, — interdisant le travail de nuit aux jeunes gens jusqu'à dix-huit ans, aux jeunes filles et aux femmes, — rendant obligatoire un certain intervalle de repos au milieu du travail quotidien — et enfin limitant à cinquante-deux heures le travail hebdomadaire des femmes.

L'opposition ne comptait pas seulement des industriels; des économistes tels que M. Fawcett, dont la réélection dans le bourg métropolitain de Hackney a failli être compromise par la franchise de ses déclarations à ce sujet, repoussaient le projet par diverses considérations. Ils contestaient en premier lieu qu'il y eût lieu d'intervenir à nouveau, sous prétexte que les effets des lois précédentes étaient suffisants et qu'il était impossible de signaler aucun résultat pernicieux du système actuel; ils soutenaient que la loi ne devait point étendre sa protection sur les femmes, parfaitement capables, suivant eux, de débattre et de régler librement leurs intérêts, et, tout préoccupés de l'assimilation politique des deux sexes, ils repoussaient dans les faveurs que le projet offrait aux femmes le renouvellement et la consécration de cette minorité légale à laquelle ils veulent mettre un terme; ils soutenaient qu'avec les procédés industriels actuels, le travail des hommes et des femmes est si étroitement uni qu'imposer des limites à celui des dernières, c'était du même coup charger d'entraves celui des premiers; enfin, ils insistaient sur l'infériorité où de nouveaux règlements placeraient l'industrie nationale en face de la concurrence étrangère; ils montraient l'industrie anglaise incapable désormais de soutenir la lutte à chances égales sur le marché international, et les ouvriers eux-mêmes, par un juste retour, desservis par le succès même de leurs demandes, puisque la diminution des profits, arrêtant le capital en formation et provoquant le retrait du capital engagé, vouerait à l'inaction bien des bras actuellement employés.

M. Mundella ouvrit la discussion par un habile discours où il soutint, chiffres en mains, que, loin de tourner au désavantage de l'industrie anglaise dans la partie si serrée qu'elle joue contre la concurrence des autres nations, les *Factory Acts* avaient amélioré la production nationale, écarté les crises funestes des grèves où les travailleurs surmenés se jetaient avec imprévoyance, assuré enfin la paix sociale si nécessaire aux grandes entreprises. Il termina par une simple et touchante péroraison, où, rappelant avec dignité qu'il était né dans les rangs de la classe dont il cherchait à protéger les membres incapables de se protéger eux-mêmes, il déclarait que sa qualité de capitaliste, bien loin de le séparer de ses anciens camarades, ne faisait que lui créer de nouvelles obligations vis-à-vis d'eux, puisque de leur travail dérivait une grande partie de ses profits.

Après que l'opposition eut reproduit ses arguments ordinaires, M. Cross intervint dans le débat, et son discours, justement remarqué, à côté d'une vive réfutation des précédents orateurs, contenait la promesse de présenter prochainement un projet dont l'esquisse ne différait que légèrement du plan de M. Mundella. Cet engagement, dont M. Mundella avait pris acte en retirant son projet désormais inutile, a été tenu. Le jeudi, 10 juin, le secrétaire de l'intérieur a développé, aux applaudissements de la Chambre des communes, l'économie de son projet, qui se peut ainsi résumer : élévation du minimum d'âge de huit à neuf ans à partir du 1er janvier 1875, sous la double condition du respect des contrats déjà conclus à cette époque et de l'élévation ultérieure à 10 ans; élévation du maximum à quatorze ans à la même date et aux mêmes termes; interdiction du travail de nuit aux jeunes gens des deux sexes et aux femmes; interdiction de faire durer un travail continu plus de quatre heures et demie de suite sans le couper par un repos consacré au repas, et pendant lequel les machines, sauf certains cas spécifiés, devront être arrêtées; limitation du travail hebdomadaire des femmes à cinquante-six heures, soit dix heures par jour, sauf le samedi où la journée est de six heures, plus une demi-heure pour le lavage. En dépit de la véhémente opposition de M. Fawcett, la première lecture du bill a eu lieu sans amendement, et il ne s'est trouvé que soixante-dix-sept membres parmi lesquels on regrette de rencontrer plusieurs des anciens collègues de M. Gladstone : MM. Goschen, Lowe, Stansfeld, etc., pour suivre jusqu'au bout la rigueur des principes économiques.

II

Les *friendly societies* ou sociétés de secours mutuels ont pris en Angleterre un développement qu'elles sont loin d'avoir atteint en France. Elles comptent plus de 4 millions d'adhérents, soit 8 ou 9 millions d'intéressés; elles possèdent un capital que les plus récentes évaluations portent à 11 ou 12 millions sterlings (275 à 300 millions de francs). Le succès de ces sociétés est d'autant plus remarquable que les lois relatives à l'assistance publique (*poor laws*) constituent un obstacle sérieux au progrès de l'esprit de prévoyance. La subsistance, soit à l'intérieur du *work-house* (*in-door relief*), soit à l'extérieur (*out-door relief*) est assurée, sous certaines conditions, à quiconque possède dans la paroisse son domicile d'origine ou une certaine résidence; l'ouvrier qui a follement dissipé son salaire est certain de ne pas subir les conséquences extrêmes de son imprévoyance, puisque les *poor-rates* ou taxes des pauvres sont, pour ainsi dire, le fonds garanti d'où il recevra une pension pendant sa vieillesse ou ses maladies; celui, au contraire, qui a péniblement mis de côté une portion de son travail, ne peut guère s'attendre à trouver une compensation de ses sacrifice passés, puisque la possession de ses économies, si elles lui fournissent un revenu égal ou supérieur à 10 livres sterling, le rend incapable de recourir à sa paroisse.

La rapide expansion de ces sociétés, répandues tantôt sur le pays tout entier (comme les *Good Foresters*), tantôt sur la surface d'un district (comme la *Manchester Unity of Odds*), tantôt encore bornées à un métier ou à une localité, — parfois simplement destinées au payement des frais funéraires, parfois servant des assurances sur la vie et des annuités à partir d'un certain âge, et garantissant une allocation et des soins gratuits pendant les maladies, — a attiré sur elles l'atten-

tion du législateur (1). De 1793 à 1860, vingt et un actes ont été rendus, qui touchent aux *Friendly societies*; les traits principaux de cette législation peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

Aucune autorisation préalable n'est nécessaire pour la formation d'une société de secours mutuels ; toutefois un certain nombre d'avantages sont conférés aux sociétés qui consentent à se faire enregistrer.

Est légale toute société dont le but est notamment :

1° De donner une somme d'argent, au décès d'un sociétaire, à sa veuve et à ses enfants, à ses parents ou légataires, et de payer les frais funéraires du sociétaire, de sa femme et de ses enfants ;

2° De donner des secours ou une pension, en cas de maladie, d'infirmité, de vieillesse ou de veuvage, aux sociétaires, à leurs femmes et à leurs enfants ;

3° D'assurer des pertes provenant de tout sinistre susceptible de rentrer dans le calcul des probabilités ;

4° De procurer aux associés, aux meilleures conditions possibles, du combustible, des aliments, des vêtements, des outils ;

5° D'assurer l'éducation et la dotation des enfants des sociétaires ;

6° De faciliter l'émigration ;

7° D'aider les sociétaires à se créer, au moyen de cotisations périodiques, un capital avec lequel ils puissent acquérir une propriété (*Benefit building Societies*).

Chaque société doit énoncer dans ses statuts sa dénomination, le siége de son établissement, la nature de ses opérations, les conditions d'admission, le chiffre des cotisations, la nature des assurances ainsi que la table ayant servi à les déterminer, les attributions de chaque agent, le mode de placement des fonds, et enfin le mode de jugement adopté pour les contestations entre les membres de la société.

Suivant qu'un *actuary* (secrétaire-calculateur) a ou non approuvé les tables annexées à l'exemplaire des statuts soumis au *registrar* (directeur de l'enregistrement), ces sociétés reçoivent un certificat ou sont simplement enregistrées. Les sociétés à certificat possèdent les avantages suivants :

1° En cas de décès ou faillite d'un *trustee* (administrateur-fidéicommissaire), privilége spécial vis-à-vis des créanciers, héritiers ou légataires ;

2° Autorisation de déposer directement leurs fonds à la Banque d'Angleterre ou d'Écosse, au compte de l'administration de la dette publique, avec intérêt de 0,20 c. par jour et par 2500 francs, soit 2,88 pour 100 par an ;

3° Exemption des droits d'enregistrement pour leurs actes ;

4° Exemption des droits de mutation sur les sommes payées au décès d'un membre jusqu'au maximum de 1250 francs.

5° Pas de recours aux héritiers réels d'un sociétaire contre les payements faits par la société à ses héritiers présumés.

Les sociétés enregistrées ne jouissent que du droit d'ester en justice et d'un petit nombre de privilèges sans importance.

Les défauts de cette législation n'ont pas tardé à éclater à tous les yeux. Aucune garantie n'y était stipulée pour qu'une société une fois certifiée s'en tînt aux règles qui lui avaient valu ce brevet. L'estampille de l'État recouvrait une marchandise souvent suspecte, et les ouvriers se plaignaient d'être induits en erreur par un certificat qui leur semblait un gage d'une solvabilité trop fréquemment décevante. Jamais l'esprit populaire ne pourra entrer dans les délicates distinctions de droit civil que contient et que suppose cette législation. De ce que l'État délivre un certificat, l'ouvrier conclut que l'État endosse la responsabilité, et il se croit victime d'une injustice lorsque la faillite d'une société vient dissiper ses économies et ses illusions. Et ce cas ne se présente que trop souvent : il est fort difficile, en effet, d'adopter des tables d'assurances qui ne soumettent pas à des engagements excessifs, et de fixer une souscription suffisante pour faire face aux charges. Puis, les frais d'administration sont grands, malaisés à surveiller, la régie fructueuse des fonds exigerait des connaissances et des aptitutudes qui font également défaut aux administrateurs des *Friendly societies*. Le très-petit nombre de ces sociétés qui ont eu le courage de se soumettre à la vérification d'un calculateur-expert (*actuary*) ont trouvé leur passif singulièrement au-dessus de leur actif : la *Manchester unity of Odds*, à qui le chancelier de l'Échiquier reconnaissait naguère, en plein Parlement, une intelligence et une honnêteté au-dessus du pair, s'étant livré à cet examen, a constaté que ses engagements dépassaient de vingt-cinq millions de francs ses ressources.

En présence de ces faits, une commission royale a été nommée, qui vient de publier son rapport après trois ans de consciencieux travaux. Jamais pareille masse de renseignements n'avaient été rassemblés sur ce sujet ; jamais les divers systèmes qui se partagent les esprits n'avaient été plus profondément étudiés. C'est éclairé par cette vaste et minutieuse enquête que le chancelier de l'Échiquier, sir Stafford Northcote, vient de présenter au Parlement une loi destinée à *consolider* l'ensemble des actes relatifs à la matière, et à modifier quelques-unes des dispositions antérieures.

Le point qui a spécialement attiré son attention est la nécessité de ne pas engager à la légère la responsabilité de l'État dans la collation des certificats. Il ne pouvait lui venir à l'esprit de supprimer cette intervention officielle, seule marque d'intérêt donnée par le pouvoir à des entreprises si utiles à la société ; ce serait détruire l'unique et faible garantie de la publicité des statuts. D'autre part, il n'est pas moins difficile d'enlever à une société ce certificat qui fait une partie de sa force, au moment où un inventaire attentif vient de lui dévoiler sa faiblesse réelle ; ce serait précipiter la ruine d'établissements qu'il faut tout faire, au contraire, pour soutenir ; ce serait donner une prime aux sociétés de mauvaise foi qui négligeraient de mettre en balance leur actif et leur passif par un examen périodique. Non moins difficile est l'organisation d'une surveillance efficace, contraignant à la stricte observation des règlements adoptés. Aussi bien, ce que vise principalement le *bill* présenté par sir Stafford Northcote, c'est l'introduction de la lumière dans la situation souvent si obscure des *Friendly societies*, par l'obligation d'examens périodiques ; c'est la publication officielle de tables d'assurances rigoureusement calculées, auxquelles les sociétés seront libres de conformer ou non les leurs, mais qui n'en exerceront pas moins une influence bienfaisante et graduellement irrésistible.

Le projet ajoute à ces dispositions les clauses si sages qui mettent à la portée du public tous les éléments d'information, — tables officielles et statutaires, résultats des inven-

(1) Cf. l'excellent ouvrage de M. Em. Laurent, *le Pauperisme et les Associations de prévoyance*. Paris, 2 vol.

taires, etc., — l'institution des *sub-registrars* ou directeurs régionaux de l'enregistrement, enfin l'interdiction d'assurer la vie des enfants au-dessous de trois ans. Cette dernière prescription est due à une révélation de l'enquête qui montre la mortalité infantile énormément supérieure dans tous les districts où les assurances sur la vie des enfants sont répandues.

Sans doute tous les actes du ministère Disraëli ne répondent pas à ces heureuses mesures : il n'est pas besoin d'être un critique bien chagrin pour trouver fort à redire au projet qui modifie le *Licensing Act*, ou loi relative au commerce des boissons spiritueuses. C'est le prix, payé un peu à contre-cœur, de l'assistance qu'ont donnée au parti conservateur les puissantes associations des *Licensed victuallers*. Il n'en serait pas moins injuste de ne pas savoir hautement gré au Parlement nouvellement élu sous l'influence d'une réaction conservatrice, de la sage et prudente hardiesse avec laquelle il a entrepris ces réformes de détail qui écartent jusqu'à l'idée d'une révolution.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RESTAURATION

Le journal LE GLOBE et M. P. Dubois

Il y a quelques jours, des amis, d'anciens élèves, conduisaient au cimetière du Sud celui qui avait été le fondateur d'un des journaux les plus importants de la presse libérale, le *Globe*, de la Restauration. Une députation d'élèves de l'École normale, dont M. P. Dubois avait été le directeur, une autre de l'École polytechnique, où il avait longtemps professé, s'étaient mêlées aux assistants ; mais il est probable que parmi ces jeunes gens bien peu savaient, autrement que par une vague tradition, la valeur de l'homme qui venait de disparaître du monde sans y avoir laissé une trace personnelle aussi marquée que son mérite. Il y avait longtemps, du reste, que le silence s'était fait autour de lui ; le témoignage de ceux qui l'avaient connu et apprécié ne semblait aux générations nouvelles que l'expression de l'amitié, ou la prévention de la reconnaissance. Tout au plus se rappelait-on l'ancien fonctionnaire de l'Université, forcé de quitter la direction de l'École normale en 1850, au temps de la réaction triomphante ; on avait oublié le penseur original et convaincu, celui qui, il y a cinquante ans, avait su grouper autour de lui pour une œuvre commune une élite de jeunes talents et, par eux comme par lui-même, semé des idées assez neuves alors, et dont quelques-unes, aujourd'hui même, ne sont pas devenues tellement vulgaires qu'il n'y ait profit, et justice aussi, à remonter à leur origine pour en faire au moins honneur à ceux qui les premiers les ont hardiment propagées. Ces talents, dispersés plus tard et suivant des routes différentes, ont eu peut-être le tort de ne pas rappeler assez souvent aux générations oublieuses le lien qui les avait d'abord réunis ; Sainte-Beuve seul, on lui doit cette justice, malgré ses transformations ultérieures et des dissentiments de diverse nature, n'a jamais laissé passer une occasion de rappeler le nom du fondateur du *Globe* et le journal où il avait fait ses premières armes.

D'autres journaux, en effet, depuis un demi-siècle, ont eu sur la politique courante une influence immédiate beaucoup plus rapide et plus puissante ; nul n'a eu plus de prise sur les intelligences ; nul n'a eu davantage ce qui manque le plus souvent aux journaux comme aux individus, ce qui est plus rare que l'action quotidienne ou le talent : — un caractère.

Je n'en vois qu'un qui puisse à cet égard lui être comparé, et c'est une feuille encore plus oubliée que le *Globe* : c'est la *Décade philosophique*. Née en 1794, en pleine crise, avant Thermidor même, elle fut la réflexion et la science mises au service de la Révolution. Continuant la tradition du XVIIIe siècle au milieu des fureurs réactionnaires, se rattachant à cette tradition, s'y asservissant même un peu trop en haine des persécutions auxquelles ces souvenirs étaient alors exposés, elle était devenue l'asile des *idéologues*, l'écho de cette société d'Auteuil qui inquiétait le maître. Elle sut conserver du moins cette dignité et cette fermeté calme qui convient aux vaincus. Dès les premières années de l'empire, elle dut changer son nom ; elle devint la *Revue philosophique*, et mérita bientôt de disparaître : n'était-elle pas devenue un anachronisme ? Elle se préoccupait des idées à une date où l'on ne voulait plus que des conscrits ; elle portait dans ses études un esprit d'indépendance et une liberté d'examen que l'on ne tolérait nulle part. Sciences, voyages, histoire, littérature, elle s'occupait de tout avec une préoccupation fort nouvelle alors dans un journal, et dont les anciens *Mercures*, l'*Année littéraire*, et autres recueils, livrés à ce que Bayle appelle les *entremangeries littéraires*, et voués exclusivement au culte du bel esprit, n'avaient donné aucune idée ; c'était l'*Encyclopédie* devenue périodique. En littérature même, la *Décade* était une innovation ; elle se préoccupait des origines, et aussi des littératures étrangères, chose très-suspecte alors, et que le *Constitutionnel* plus tard reprochera au *Globe* comme un manque de patriotisme ; il suffit de nommer parmi ses rédacteurs Fauriel et Ginguené pour prouver qu'à cet égard elle ne partageait guère les préjugés contemporains. Mais malgré son mérite, son influence dut être bien restreinte ; les circonstances étaient défavorables, l'air lui manquait, les préoccupations étaient ailleurs. On n'en doit pas moins signaler, dans cette feuille qui dura dix années environ, l'esprit même qui anima plus tard le *Globe* de la Restauration. Celui-ci, outre le mérite d'une rédaction plus brillante, eut l'avantage de coïncider avec une sorte de renaissance des travaux de l'esprit, de paraître à une époque où l'on s'intéressait aux choses de la pensée et surtout où l'on jouissait d'une liberté relative, fort étendue même quand on ne touchait pas aux questions du moment. Plus libre aussi de préjugés de toute espèce, le *Globe* devait cette supériorité incontestable sur la *Décade* surtout à la jeunesse de ses rédacteurs ; les plus âgés comptaient à peine trente ans : sans attaches antérieures, dégagés de l'influence des coteries, qu'ils ignoraient alors et qui les ignoraient eux-mêmes, ils possédaient un avantage inestimable pour la liberté d'allure que réclame une discussion franche : ils n'avaient pas d'antécédents.

M. Dubois n'en avait d'autres que d'avoir été destitué comme professeur du collége Charlemagne. Tout au plus avait-il écrit quelques articles dans un recueil du temps (1823-24), *les Tablettes universelles*, rédigé en grande partie par MM. Thiers et de Rémusat ; Mignet, Rabbe, Mahul et d'autres jeunes journalistes libéraux y écrivaient. Ce recueil dura peu, malgré le talent de ses rédacteurs, malgré l'appui des députés de l'op-

position, ou plutôt ce fut son mérite seul qui hâta sa fin. Par un procédé assez commun alors, imaginé par le ministère Villèle-Corbière et qu'on appela l'*amortissement de la presse*, le gouvernement acheta pour le prix de 180 000 francs ce recueil hebdomadaire à son propriétaire unique. Les rédacteurs protestèrent vainement par une lettre adressée aux journaux; il fallut se disperser. Les *Tablettes*, du reste, ne ressemblaient guère à la *Décade*: elles étaient presque exclusivement politiques, et n'avaient pas ce caractère de généralité que prit le *Globe* dès ses débuts.

Pour ce nouveau journal d'ailleurs, qui ne tarda pas à paraître, ce caractère était forcé : il n'avait pas de cautionnement. *Le Globe, journal littéraire*, ne pouvait aborder la politique, c'est-à-dire qu'il ne relatait ni ne discutait les événements de chaque jour. Mais si jamais journal a pu prouver combien cette distinction délicate entre ce qui est de la politique et ce qui n'en est pas reste illusoire et parfaitement arbitraire, c'est bien celui-là, et il faut le dire pour être juste à l'égard de la censure d'alors ; elle ne se montrait pas trop susceptible. Le *Globe* put donc dire tout ce qu'il voulut, à propos de philosophie, d'histoire, de voyages, de littérature, même avant de devenir légalement un journal politique. Pour préciser ceci par un exemple, rendu aujourd'hui plus piquant par le nom de celui qui signait l'article de ses deux initiales, nous renverrions les curieux à un article en deux colonnes, une critique d'art, où il est question des œuvres musicales de Rouget de l'Isle, ou plutôt de la *Marseillaise* seule ; mais qui pouvait empêcher un journal d'art et de littérature de la considérer uniquement au point de vue artistique ?

« Considérée indépendamment des souvenirs qu'elle réveille en nous et des grandes actions auxquelles elle a présidé, la *Marseillaise*, purement comme objet d'art, est une production dont nous devons être fiers, et qui occupera toujours une haute place dans nos annales. Pour moi, je n'hésite pas à dire que je la regarde comme le morceau de chant le plus original, le plus passionné, le plus réellement dramatique qu'ait jamais produit un musicien français. » On ne saurait, ajoute le rédacteur, lui comparer (toujours au point de vue musical) que le *Chant du départ* ; mais *la Marseillaise* conserve une supériorité : c'est que la mélodie en est si claire que l'harmonie s'en dégage inévitablement. « Aussi vit-on alors un phénomène à peu près unique jusque-là : les Français, qui, grâce à l'habitude du plain-chant et d'autres psalmodies, ne chantent guère qu'à l'unisson, se mirent tout à coup, en chantant *la Marseillaise*, à former des parties avec une justesse parfaite; c'était comme un miracle de plus que produisait la liberté. » Et tout l'article se poursuit sur ce ton, sans aucune des restrictions d'usage alors, surtout en pareil cas. En annonçant divers chants de Rouget de l'Isle, d'une inspiration semblable, *Kléber*, *le Vengeur*, etc., le journaliste invite ses lecteurs à faciliter cette publication intéressante par des souscriptions ; l'article se termine ainsi : « Qui de nous, fils de ceux qui combattirent à Jemmapes, ne fut il ni musicien ni amateur de vers, ne voudrait payer sa dette de reconnaissance à celui qui contribua pour une si grande part aux beaux jours de notre liberté ? » Il semble que, replacé à sa date et en face des Bourbons, un pareil article était tout aussi politique qu'une discussion sur les actes de MM. de Villèle et de Corbière. L'auteur de ce morceau enthousiaste était M. Vitet.

Notez que le gouvernement aurait pu dire, comme à une époque plus récente : « Nous n'avons pas à examiner si vos appréciations sont ou ne sont pas blâmables ; mais enfin vous faites évidemment de la politique sous prétexte de musique, et la politique vous est interdite. » Je ne sais si la censure dramatique était alors aussi ridicule dans ses susceptibilités qu'on l'a prétendu depuis ; il y a là-dessus toute une légende; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en laissant passer de tels articles, la censure des journaux se montrait assez accommodante.

Il faut dire que le *Globe* s'était annoncé d'abord d'une façon inoffensive. Pendant quelques numéros au moins, il s'était conformé au plan primitif, imaginé par l'un des deux fondateurs, Pierre Leroux. L'idée première, qu'il avait fait accepter à l'imprimeur Lachevardière, était de faire une espèce de *Magasin*, comme les magasins anglais, avec des analyses de voyages, des faits curieux, des détails précis et instructifs empruntés surtout aux journaux étrangers. Ce fut, dit Sainte-Beuve (1), M. Dubois qui, en s'associant à cette entreprise de son ancien camarade de collége, Pierre Leroux, fit modifier ce plan et en fit un recueil philosophique, littéraire et largement historique. « L'idée de M. Dubois, dit le même critique, bien que venue à l'occasion de l'autre, était évidemment l'idée active, saillante et nécessaire ; aussi imprima-t-il au *Globe* le caractère de sa propre physionomie. M. Leroux y maintint toutefois sur le second plan l'exécution de son projet, et toute cette matière de voyages, de faits étrangers, de particularités scientifiques, qui occupa longtemps les premières pages du *Globe* avant l'invasion de la politique quotidienne, était ménagée par lui. » Il y écrivit peu, quatre ou cinq articles de fond, très-remarqués, dit Sainte-Beuve ; il s'occupa surtout de diriger le matériel du journal. Ce qui lui fait honneur, c'est qu'après 1830, quand le journal passa tout à fait entre ses mains, en devenant l'organe du saint-simonisme, il ne paraît pas avoir gardé rancune de la position assez effacée qui lui avait été faite antérieurement. Voici comment, après avoir rappelé les tendances diverses des rédacteurs du *Globe* de la Restauration, le journal, nouveau à bien des égards, rendait justice à l'ancien directeur :

« Alors pourtant le *Globe* eut son unité, et cette unité, pleine d'accidents, de saillies, de sentiments probes, de pensées utiles, fut, non plus une idée générale un peu vague et confuse dans sa réalité lointaine, mais un homme : un homme de premier mouvement, d'une intelligence ouverte, d'une parole incisive, écrivain loyal, âpre et intrépide, tous les jours sur la brèche, à l'aise et en plein sur le terrain mouvant de la liberté; répandant sur l'ensemble parfois discordant du journal l'unité passionnée et sans cesse renaissante de sa physionomie; liant, non par des liens, mais par des étincelles électriques en quelque sorte, les portions les plus excentriques du cercle ; nature impressive et rapide, embrassant, par son impartialité, la nuance doctrinaire et, par sa verdeur, la nuance républicaine; c'est assez désigner M. Dubois (2). »

Il y a dans ce passage telle expression bizarre au premier

(1) Article sur *Jouffroy*, dans les *Critiques et Portraits*. — Aux détails curieux donnés par Sainte-Beuve, nous devons en ajouter un qui a son importance après ce que nous avons dit de la suppression des *Tablettes universelles*, opérée par le moyen sournois de l'*amortissement*. Le *Globe* n'avait pas un propriétaire unique : Lachevardière possédait une moitié de la propriété ; l'autre moitié, par égale portion, était divisée entre MM. Pierre Leroux et Dubois.

(2) Numéro du 18 janvier 1831.

aspect (*lier par des étincelles électriques*), qui est pourtant la vérité même. Grouper autour de soi des écrivains de premier mérite, et dont aucun n'avait alors révélé sa valeur, c'est déjà une preuve de sagacité rare ; les conserver ainsi réunis pour une œuvre commune en appliquant chacun d'eux à la besogne à laquelle il est particulièrement propre et, tout en maintenant l'unité générale, respecter l'initiative particulière, c'est un mérite plus rare encore. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, sans empiéter sur les spécialités particulières de ses collaborateurs, M. Dubois écrivait lui-même fréquemment dans le journal, et sur les matières les plus diverses, quoiqu'il se réservât en général les questions qui touchaient à la politique ou aux discussions religieuses ; il y fit jusqu'à des feuilletons de théâtre. Il accomplissait ainsi un tour de force qu'Henri de Latouche, fort expert pourtant en matière de journalisme, croyait impossible : celui d'être à la fois directeur et rédacteur, deux choses absolument incompatibles, selon lui. « On ne peut, disait-il, être l'accoucheur et l'accouchée. » Il paraît pourtant que ce n'était pas impossible, et M. Dubois y réussit.

Les articles n'étaient signés que par des initiales ; mais ces initiales étant toujours les mêmes pour chaque rédacteur, le lecteur pouvait le suivre au moins dans ses travaux divers (1). Ils étaient très-divers, en effet ; outre la nécessité de se multiplier, surtout dans les premiers temps, quand le groupe était peu nombreux, il ne semble pas qu'ils eussent hâte de se confiner dans les spécialités où ils parurent s'enfermer plus tard. Ce contraste même entre leurs libres études d'alors et ce qu'ils furent depuis, est un des côtés les plus intéressants de ce recueil. Par exemple, Jouffroy était fort loin de s'occuper exclusivement de philosophie, comme on serait tenté de le supposer d'après quelques *Fragments philosophiques* reproduits par lui avec désignation de leur origine dans le recueil qui porte ce titre, et dont l'un a été un objet de scandale retentissant et prolongé, *Comment les dogmes finissent*. Ce n'est, au contraire, que par exception qu'il aborde dans le *Globe* les pures questions philosophiques ; et, quand il le fait, on pourrait signaler chez lui une sorte d'affectation un peu dédaigneuse à se déclarer tout autre chose qu'un philosophe de profession ; il se donne presque pour un simple amateur, passant en revue les divers systèmes, les condamnant en ce qu'ils ont d'exclusif, n'en adoptant aucun dans son ensemble et leur opposant volontiers le bon sens populaire, le sens commun. Il y a telle page où il semble développer avec complaisance l'idée renfermée dans ce vers que j'ai lu dans la *Décade philosophique*, et qui résume si nettement et la pensée de ce dernier recueil et le déisme de Voltaire :

Ce que vous croyez *tous* est *tout* ce qu'il faut croire (1).

Mais c'est presque toujours incidemment qu'il traite les sujets philosophiques. La forme, l'occasion de ses articles, excluent même l'idée de tout ce qui ressemblerait à une sorte d'enseignement régulier en ce genre. On croirait que sa grande préoccupation, c'est la géographie, les voyages dans les deux mondes. C'est à propos d'une carte de la Grèce par Lapie, qu'il a écrit son fragment célèbre sur le rôle de la Grèce dans les destinées de l'humanité (2). Il semble qu'à la façon des anciens sages, il se plaise à voyager chez les nations diverses pour étudier les mœurs des hommes et connaître leurs pensées. A propos de telle ou telle publication, il se transporte en Espagne, au Chili, en Grèce surtout (c'était le temps de l'insurrection grecque), se préoccupant beaucoup des montagnards et des marins de la Grèce moderne, des Klephtes même ; on a là comme un avant-goût philosophique, géographique, historique, des *Orientales* :

Un Klephte a pour tous biens l'air du ciel, l'eau des puits,
Un bon fusil bronzé par la fumée ; et puis
La liberté sur la montagne !

Lui-même, né dans le Jura, il aimait les montagnes ; et ceux qui les habitaient ailleurs qu'en France lui semblaient des compatriotes. Sainte-Beuve a remarqué qu'il emprunte volontiers ses comparaisons aux souvenirs de ce genre : le feu allumé par les pâtres, les rêveries du berger, qui « demeure immobile et debout sur son tertre sans verdure », le mouvement des troupeaux, etc. (3). Outre les récits de voyage,

(1) Outre ces initiales, très-transparentes aujourd'hui, quand les noms qu'elles indiquent sont devenus célèbres, il y avait, comme ailleurs alors, l'usage de certaines lettres adoptées une fois pour toutes par le caprice de tel ou tel rédacteur. Voici, du reste, la clef de ces signatures abrégées, au moins des plus habituelles :

P.-D....s.....	P. Dubois.
C. R.....	Charles de Rémusat.
Ph.....	Damiron.
J.-J. A.....	Ampère.
O.....	Duvergier de Hauranne.
T. J.....	Théod. Jouffroy.
S.-B.....	Sainte-Beuve.
C. M.....	Charles Magnin.
T. D.....	Tanneguy Duchâtel.
L. V.....	Louis Vitet.
A.....	Trognon.

Neuf articles sur le Salon de 1824 sont signés d'un Y. Ils sont de M. Thiers.

Quant aux petits théâtres, ceux qui en rendaient compte sont les deux auteurs d'un ouvrage qui eut alors un assez grand succès, *les Soirées de Neuilly* : ce sont Cavé et Dittmer. Le premier, par une sorte de calembour, signe de ces deux lettres : *K. V.*

Toutes ces indications ne se rapportent qu'aux premières années du *Globe*, aux écrivains qui en furent les vrais fondateurs. Les deux rédacteurs les plus actifs et les plus féconds ont été évidemment Jouffroy et surtout Sainte-Beuve.

(1) Autant qu'il m'en souvient, ce vers est d'Andrieux, un des écrivains habituels de la *Décade*.

(2) 16 juin 1827. — En le publiant de nouveau dans ses *Fragments philosophiques*, il en a supprimé le commencement et la fin et y a fait de légers changements. Voici une variante qui nous semble assez curieuse : après s'être félicité de l'intervention, bien tardive d'ailleurs, de l'Europe en faveur de la Grèce, Jouffroy disait : « Aussi bien la Providence ne peut-elle suspendre le vaste plan qu'elle poursuit depuis quarante siècles par égard pour M. de Metternich et pour les jésuites, qui n'entendent pas comme elle les destinées de l'espèce humaine. Fallait-il que l'Hellespont cessât de couler, parce que *le bonhomme Xerxès et ses ministres* jetaient dans ses flots quelques aunes de chaînes et frappaient de verges son sein majestueux ? » L'allusion était un peu vive : aux mots que nous venons de souligner, le texte donné par les *Fragments philosophiques*, après la chute de Charles X, substitue *l'imbécile Xerxès*.

(3) Sainte-Beuve raconte d'une façon saisissante, d'après un récit écrit par M. Dubois, une excursion que celui-ci et Jouffroy firent aux dernières limites du Jura ; il leur arrivait parfois de passer la frontière : « Ils se trouvaient plus libres alors, soulagés du poids que le régime de ce temps imposait aux nobles âmes, et ils entonnaient de concert la *Marseillaise*, comme un défi et une espérance. »

Jouffroy à cette date s'occupe beaucoup des romans, de ceux de Walter Scott, par exemple, qui étaient alors dans toute leur vogue. Ce point est à remarquer : on a peine à se figurer aujourd'hui le singulier préjugé qui régnait encore à l'égard des romans, non-seulement chez les gens pour qui le pédantisme de la gravité semblait obligatoire, mais même chez des littérateurs qu'on pourrait croire plus dégagés de préventions de ce genre, M. Villemain, par exemple : toutes les fois que dans son *Cours de littérature* il trouve sur son chemin un roman, même de ceux qui, bons ou mauvais, ont été un événement, un symptôme historique, non-seulement dans la vie des écrivains, mais dans celle des nations, il détourne aussitôt la tête : « Vous savez, dit-il à ses auditeurs, que nous ne parlons jamais des romans. » Et pourquoi ? Est-ce que, pour l'écrivain surtout qui a eu l'honneur d'unir chez nous pour la première fois l'histoire littéraire avec celle des mœurs, des événements, des institutions, et de retracer leur action réciproque ; est-ce que, pour le critique historien, *Gil Blas*, qui nous montre à quel degré de décomposition, d'égoïsme, d'appétits effrénés, la société était tombée à la fin du règne de Louis XIV, n'est pas quelque chose d'aussi caractéristique que le *Télémaque*, un autre roman publié quinze ans plus tôt, et dont les utopies étranges, comme symptôme du mal qui minait alors cette société si bien portante en apparence, comme premier essai de toutes ces panacées que le XVIIIe siècle allait imaginer pour la guérir, sont tout aussi intéressantes à ce point de vue que tel incident contemporain, politique ou littéraire, dont l'histoire daigne encore s'occuper? Est-ce que des romans fort inférieurs comme valeur littéraire ou morale à *Gil Blas* ou à *Télémaque*, du moment qu'ils ont réussi, n'imposent pas à l'historien l'obligation d'expliquer ce succès, d'en rechercher les causes, d'en constater les effets ? L'intérêt est bien plus grand encore, l'obligation plus impérieuse pour la critique, quand il s'agit d'œuvres contemporaines dont on peut aider ou combattre l'influence. Le dédain à cet égard est peu philosophique : un livre détestable qui se fait accepter est un fait dont on doit tenir compte dans l'histoire littéraire, comme d'un coquin qui prospère dans l'ordre politique, et l'attention que l'un ou l'autre obtient peut très-bien se concilier avec le mépris qu'ils méritent. Le *Globe* avait donc raison de s'occuper des romans, même de romans oubliés aujourd'hui, mais qu'un certain succès signalait alors à l'attention du moraliste. Jouffroy notamment n'eut jamais cette indifférence aristocratique pour cette forme de la pensée, tout aussi légitime qu'une autre ; il se préoccupait de ces œuvres *frivoles*, précisément parce qu'il était un homme sérieux. Bien plus tard, il avait formé le projet d'écrire, pour la *Revue des Deux mondes*, une étude approfondie sur les romans de George Sand ; et l'on a prétendu qu'il avait composé lui-même un roman.

En parcourant aujourd'hui ce journal, un des rares journaux qu'on puisse lire sans répugnance à un demi-siècle de leur publication, on a quelque peine à comprendre la prévention qu'une partie du public contemporain avait contre le *Globe*, et qui lui a survécu : c'étaient des doctrinaires, dit-on. D'abord il faudrait savoir au juste ce qu'on entend par *doctrinaires* : il est plus aisé de les désigner par leurs noms que de les définir par leurs principes, leur caractère le plus marqué même ayant été de manquer de principes et de les avoir le plus souvent remplacés en théorie par des formules, dans la pratique par des expédients. Sainte-Beuve, dans son article sur *Jouffroy* (1833), proteste contre cette prétendue influence des doctrinaires sur le *Globe*, dont il savait l'histoire mieux que personne, y étant entré dès le début et l'ayant suivi même dans sa transformation saint-simonienne : il déclare nettement que les doctrinaires furent toujours ou hostiles aux idées du *Globe*, ou étrangers à sa rédaction, un seul excepté, M. Guizot, qui y a fait, dit-il, un ou deux articles. Il aurait fallu dire quatre : mais ce sont de très-courts articles, insérés à l'occasion de quelque incident, et fort étrangers à toute doctrine politique : par exemple, une note sur un tableau de Gérard, la *Sainte-Cécile ;* une notice nécrologique sur Auguste de Stael, etc. On voit que cette intervention si rare ne compromettait ni lui ni le journal, et le laissait parfaitement en dehors de la rédaction habituelle. Il est à remarquer du reste que plusieurs des rédacteurs du *Globe* qui se sont fait plus tard un nom dans les luttes parlementaires, tout en y écrivant assidûment, n'y écrivaient guère que sur des sujets de critique littéraire et dans le sens de la nouvelle école poétique ou artistique. Ne rappelons que pour mémoire les neuf articles que M. Thiers y a insérés (sur l'Exposition de 1824) ; ce sont les seuls qu'il y ait écrits. Il s'y déclare fort sympathique, et c'était hardi alors, aux premières œuvres de Delacroix, tout en remarquant ce qu'il y avait de profondément calculé dans ce génie en apparence si fougueux. Plus tard, M. de Rémusat y passe en revue les poésies du temps, signale avec réserve, mais très-clairement, les défauts et les faiblesses de ceux que l'engouement du libéralisme ne permettait guère de traiter trop sévèrement, distingue ceux que l'avenir devait adopter, et quand le premier essai dramatique de Victor Hugo, *Cromwell*, paraît, lui consacre plusieurs articles, qu'il résume dans cette conclusion : « Si ce n'est pas un bon ouvrage, c'est une admirable étude. » Mais le novateur le plus passionné au début, l'ennemi le plus ardent des conventions classiques, c'est celui qui devait, en 1846, demander avec tant de persistance la réforme électorale, et qui demandait alors principalement la réforme littéraire : M. Duvergier de Hauranne (1). Il s'occupe surtout du théâtre (on m'a même assuré qu'il faisait des vaudevilles, tout comme le futur chancelier de la Chambre des pairs, M. Pasquier, qui avait, disait-on, commis jadis un vaudeville intitulé le *Portrait*). C'est par là surtout que, dès son origine, le *Globe* se distingue des autres organes de l'opposition, ou indifférents à la nouvelle école, ou hostiles jusqu'au ridicule le plus parfait. Témoin le *Constitutionnel* (2), dont M. Duvergier de Hauranne cite un passage d'une aménité douteuse à l'égard des adversaires de la tragédie impériale : « Le romantisme n'est point un ridicule ; c'est une maladie, comme le somnambulisme ou l'épilepsie. Un romantique est un homme dont l'esprit commence à s'aliéner. Il faut le plaindre, lui parler raison, le ramener peu à peu ; mais on ne peut en faire le sujet d'une comédie ; c'est tout au plus celui d'une thèse de médecine. » Cette citation peut nous faire apprécier la dose de préjugés absurdes contre lesquelles se heurtent, même en littérature, les réformes les plus sages : elle doit en même temps nous faire concevoir la

1. Il y a cependant, dans le *Globe*, des articles de M. Duvergier de Hauranne qui touchent à la politique, notamment sur le droit d'association.

2. Alors *Journal de l'Empire*.

singulière vivacité que le spirituel écrivain met à réclamer des innovations devenues pour nous tellement simples que l'on comprend à peine les fureurs des récalcitrants. Par exemple, le critique du *Globe* s'élève beaucoup contre les fameuses unités, qu'il trouve inutiles et même nuisibles, et c'est par lui que nous apprenons que M. Duvicquet, le prédécesseur de Janin aux *Débats*, et qui n'a pas dû peu contribuer à préparer par le contraste le succès de son successeur, M. Duvicquet, moins fermé d'ailleurs que les rédacteurs du *Constitutionnel* à toute innovation, voulait bien admettre que, dans une tragédie d'alors, *Léonidas*, les quatre premiers actes s'étant passés dans le camp des Grecs, le cinquième nous conduisît dans la tente du roi de Perse ; pour justifier cette hardiesse, il donnait cette raison triomphante, « qu'on peut en vingt-quatre heures passer d'un côté à l'autre des Thermopyles ». Concession déplorable, et dont ni M. Duvicquet, ni M. Duvergier de Hauranne même ne pouvaient alors soupçonner les périlleuses conséquences, au moins pour un sujet contemporain : ils ne prévoyaient pas les chemins de fer ! Quatre actes à Paris, le cinquième à Londres, le tout en moins de vingt-quatre heures, voilà ce qu'aurait autorisé, ô Duvicquet, votre fatale condescendance ! Voilà où l'on peut aboutir, quand on n'a pas l'énergie suffisante pour couper court, et dès le début, aux entreprises des révolutionnaires !

Toutes ces discussions nous paraissent aujourd'hui bien surannées ; elles ont été pourtant nécessaires à leur heure. Beaucoup de ces articles, d'ailleurs, réunis en volumes, sont devenus des livres ; l'un de ces livres, composé d'articles du *Globe*, a été pour plusieurs un scandale littéraire : c'est cette étude si neuve alors, si sérieuse, si juste en somme dans ses conclusions essentielles, qui est devenue le *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*.

Dans les derniers temps de sa vie, Sainte-Beuve (1) avait annoncé le projet de réunir ses autres articles du *Globe ;* nous espérons que ce vœu sera réalisé, et nous ne voyons aucun inconvénient à y joindre ses articles du *National*. Son œuvre critique serait ainsi complétée et s'augmenterait de quelques articles vifs, nets, plus tranchants peut-être, mais plus francs que ceux de la seconde manière. Il y a notamment dans le *Globe* des articles très-piquants sur les Mémoires du XVIIIe siècle qu'on publiait alors, et en particulier sur ceux de Mme de Genlis ; ils n'ont pas dû faire plaisir à cette agaçante personne ; mais quand on a lu ses Mémoires, il est impossible de la plaindre ou de trouver le critique trop rigoureux.

Le ton de la critique est d'ailleurs ordinairement, sous la plume de Sainte-Beuve comme des autres rédacteurs, beaucoup moins agressif, et l'attaque moins personnelle. Gœthe, très-attentif en général au mouvement littéraire de la France contemporaine, et en particulier aux efforts du *Globe* pour seconder ce mouvement, avait remarqué l'urbanité et la décence habituelle de cette critique : on en trouve le témoignage consigné dans les conversations d'Eckermann. S'il n'avait exprimé cet intérêt très-vif qu'il portait à notre littérature émancipée que dans ses conversations avec les Français qui venaient lui rendre hommage à Weimar, — que ce fût Ampère ou David d'Angers, — on eût pu n'y voir que la courtoisie d'un hôte et la bienveillance expansive d'un vieillard illustre à l'égard de ses jeunes et ardents admirateurs. En outre, il pouvait aussi mettre une coquetterie bien naturelle à leur prouver qu'il était fort au fait des affaires littéraires de la France ; enfin, pendant que David d'Angers esquissait sur le papier ses traits, qu'il devait fixer avec tant de puissance dans le buste et le médaillon de Gœthe que tout le monde connaît, le grand poëte devait bien sentir qu'il posait doublement devant le statuaire et s'apercevoir que de temps en temps celui-ci interrompait son esquisse pour noter à la hâte sur son garde-main les pensées qui échappaient à son modèle. Mais avec Eckermann, Gœthe n'avait aucune raison pour exagérer sa sympathie pour notre littérature, et il y mêle d'ailleurs assez de restrictions pour qu'on n'y voie que l'expression pure et simple de sa pensée vraie. Il faut dire qu'il était au *Globe* l'objet d'une admiration dont il avait dû être touché, à laquelle en tout cas il fut plus sensible qu'à celle de Mme de Staël, dont il parle d'une façon assez désobligeante. Cette curiosité, du reste, chez les rédacteurs du journal français, s'étendait aux autres illustrations étrangères, à Byron, plus populaire alors en France qu'il ne l'était en Angleterre, à Walter Scott, à Manzoni, au théâtre espagnol contemporain, sur lequel Mérimée, je crois, très-ami, comme Beyle (Stendhal), de plusieurs rédacteurs habituels, avait communiqué quelques notes. Le *Globe* ne faisait que justifier son titre en joignant aux récits multipliés des voyages accomplis alors dans les deux mondes des appréciations ou des renseignements sur tout ce qui se faisait de beau et de grand hors de nos frontières. Cette ubiquité ne l'empêchait pas de réserver la meilleure part de son attention pour ce qui se passait alors en France, et d'y observer avec une sorte d'anxiété curieuse le travail universel qui se faisait alors dans toutes les opinions.

M. Dubois avait gardé pour lui cette partie de la rédaction qui confinait à la politique sans trop oser s'y aventurer, et qui se compliquait alors de passions religieuses, comme aussi dans le camp contraire de négations également passionnées. Il se contentait de demander pour toutes les opinions, sans dissimuler les siennes, une égale et parfaite liberté. Il protestait, d'un côté, contre la singulière prétention de faire enterrer par l'Église ceux qui étaient morts dans un état avéré d'incrédulité. Il trouvait fort naturel que l'Église leur refusât ses prières, et moins concevable qu'on prétendît les réclamer comme un droit incontestable. Il y a, à propos de la mort de Saint-Simon, un article doublement curieux : d'abord par le respect qu'il exprime, en y mêlant de très-justes critiques, pour les convictions du bizarre réformateur ; et ensuite par les réflexions qu'il contient au sujet de ses funérailles : « Ses amis et ses disciples n'ont point été demander à une Église qu'il avait abandonnée des pompes et des prières auxquelles il ne croyait pas. On ne les a point vus provoquer par des sollicitations hypocrites un refus légitime, et exalter ensuite ce refus comme un attentat, quand soi-même on s'en rend coupables les premiers en voulant forcer un prêtre catholique à violer les lois de son culte. M. de La Mennais l'a répété bien des fois avec éloquence : les prêtres ne sont pas des *enterreurs*, mais les ministres d'une religion, mais les juges de quiconque suit leur Église ; ni le pouvoir, ni les citoyens n'ont à appeler de leur jugement quand il n'est que religieux : la sépulture civile, voilà notre seul droit quand

(1) « Je me propose, *si je vis*, de donner dans un volume à part la suite de mes articles du *Globe ;* on me dit que ce ne serait pas sans intérêt, et je me suis laissé persuader. » SAINTE-BEUVE, *Portraits contemporains*, édition de 1868, tome II, page 495.

nous mourons sans profession de foi ou rebelles aux lois de l'Église que nous avions adoptée. C'est aux amis de la liberté qu'il convient surtout de professer cette salutaire doctrine, c'est leur premier devoir. Qui n'a pas besoin de prêtres pour mourir, n'en a pas besoin non plus après la mort, etc. (1). » Quand on songe aux scandales répétés qu'avaient provoqués alors des refus de sépulture, scandales dont les seuls coupables étaient ceux qui s'obstinaient à demander à l'Église des prières qu'elle avait le droit et le devoir de refuser, il y avait alors quelque courage à avertir ces libéraux, et c'était alors presque tout le parti, que c'était eux seuls qu'il fallait accuser. Nous ne savons si l'article est de M. Dubois : il est sans signature ; mais c'est précisément pour cette raison qu'on doit en conclure que le rédacteur en chef au moins en acceptait la responsabilité.

On voit dans la citation précédente le nom de La Mennais prononcé avec une sorte de sympathie élogieuse. C'est un nom qui revient souvent dans les colonnes du *Globe* et sous la plume de M. Dubois. C'était en effet alors le plus grand, le plus puissant des adversaires ; mais ce n'était sans doute ni la nécessité de le combattre, ni le respect dû à son génie, ni même la sympathie d'un Breton pour un Breton, qui ramenait si souvent dans le journal le nom de La Mennais et tempérait toujours, de la part de M. Dubois, l'âpreté de ses critiques contre son illustre compatriote. P.-L. Courier en parlait alors d'une tout autre façon ; il est vrai qu'il ne lui pardonnait pas quelque chose d'aussi grave pour lui que des dissidences d'opinions, c'est-à-dire des néologismes, une façon d'écrire qui n'était pas d'une orthodoxie irréprochable à son point de vue : « Les Jean-Jacques, Diderot, d'Alembert, disait-il dans une lettre à Boissonnade, sont tous ânes bâtés *sous le rapport* de la langue. Vous ne devez pas savoir seulement qu'ils aient existé ».

La Mennais savait parfaitement, au contraire, que Jean-Jacques avait existé ; il le combattait sans cesse, et l'on a remarqué dans cette préoccupation constante une sorte de sympathie secrète pour ce génie amer et souffrant, peut-être même un pressentiment de sa propre destinée. M. Dubois, lui aussi de son côté, songeait beaucoup à La Mennais, peut-être en vertu d'un sentiment analogue. Il y avait d'ailleurs chez le directeur du *Globe* quelque chose de ce style nerveux et âpre qui donne tant de vigueur et de relief aux pensées de La Mennais, en dépit des anathèmes littéraires de Courier. Je ne veux pas dire que la prose de l'un soit une imitation de celle de l'autre : il y a chez La Mennais une richesse d'imagination, une couleur biblique qui n'est qu'à lui ; il y a aussi quelques-uns des tics particuliers au style ecclésiastique, l'hyperbole continuelle, le ton décisif et tranchant, emprunté sans doute aux habitudes des sermonaires, dont les monologues n'ont à redouter aucune réplique. Il est de règle d'appeler cela, chez Bossuet, « ce ton de maître qui n'appartient qu'à lui ». Le génie mis à part, c'est un ton, au contraire, qui appartient à toute une école et qu'on retrouve chez tous ceux qui ont porté la soutane. La Mennais n'a jamais pu ni essayé, même sans doute de le quitter tant il lui était devenu naturel, et il y a tel écrivain éminent de notre temps, sorti du séminaire, et qui, jusque dans les matières ou les attenuations, les corrections, les restrictions, semblent de rigueur, en politique, en histoire, en littérature même, établit souvent d'un ton tranchant et décisif, et comme des axiomes, les idées les plus sujettes à contestation. Un journaliste est obligé à plus de mesure : forcé de tenir compte des adversaires, qui ne sauraient lui manquer, il ne doit pas leur offrir une prise trop facile, et l'habitude seule de la discussion lui donnera un autre ton qu'à ceux qui descendent du Sinaï avec les tables de la loi.

M. Dubois fut un journaliste éminent : ferme autant que poli, et surtout loyal avec ses contradicteurs, il avait une véhémence contenue qui augmentait l'effet, et qui lui donnait une véritable originalité. Mais ses articles, presque toujours relatifs à des questions du temps, n'ont tout leur intérêt que pour le petit nombre de ceux à qui les incidents de cette histoire fugitive sont restés ou devenus familiers. Il faut un effort pour apprécier le mérite du vrai journaliste comme celui des vrais orateurs, de ceux qui ne sacrifient point au lieu commun et ne préparent pas d'avance de beaux morceaux destinés à figurer un jour dans les cours de littérature, c'est-à-dire des orateurs qui ont parlé pour agir, et, par conséquent, des plus grands ; c'est une étude qui elle même en suppose d'autres, que de comprendre le mérite de l'article vraiment fort et décisif de celui qui a dit le mot juste et nécessaire dans une situation donnée, souvent sur des intérêts qui nous sont devenus fort étrangers. La lecture, l'appréciation de ces vieux articles, comme celui des meilleurs discours, sera toujours un travail ; ce ne sera jamais une facile distraction. Qu'on se rappelle l'effet produit sur la plupart des lecteurs par la publication en volume des articles d'Armand Carrel ; quand M. Littré les a réunis et publiés en recueil, ils ont causé en général une sorte de surprise et de désappointement, et n'ont pas répondu à sa haute et très-légitime réputation. Journaliste sérieux et pratique, M. Dubois a subi, à cet égard, le sort commun ; et tandis que ceux de ses collaborateurs qui traitaient des matières plus générales ont pu réunir leurs travaux d'alors et en faire des livres destinés à leur assurer une renommée durable, il a dépensé, lui, beaucoup de talent, d'activité, d'études, pour qu'on se demandât un jour ce qu'il avait fait et sur quoi ses amis fondaient la haute estime qu'ils avaient de lui. Ce qu'il a fait au moins, c'est le *Globe* : car c'est bien son œuvre ; ceux de ses anciens collaborateurs qui ont eu l'occasion de parler de lui lui ont rendu à cet égard toute justice : ils ont constaté cette initiative, ce don d'éveiller autour de soi des idées qui profiteront à d'autres, don rare et précieux, assez ingrat pour celui qui le possède et qui suppose chez lui plus de générosité et de désintéressement, plus d'indifférence au moins pour les intérêts de son amour-propre qu'on n'en rencontre d'ordinaire chez les gens de lettres. Il a fondé un journal qui a renouvelé la critique en toutes choses, qui a compris et fait comprendre que toutes les libertés se tiennent, et qui les a défendues toutes, dans la politique, dans la science, dans l'art. Nous avons tenu, dans cette étude trop hâtive pour ne pas être à la fois insuffisante et prolixe, à rappeler au moins aux [illegible] le rôle [illegible] qu'il a rempli [illegible] consulté aujourd'hui. Dire ce que fut le *Globe* nous a paru le meilleur hommage que nous puissions rendre à la mémoire d'un maître vénéré.

[illegible]

(1) Numéro du samedi 4 juin 1825.

ÉTUDES NOUVELLES SUR MARIE-ANTOINETTE

L'Impératrice Marie-Thérèse et son ambassadeur Mercy d'Argenteau (1)

I

On se souvient de la polémique soutenue il y a déjà huit ans par M. Geffroy, à propos de lettres apocryphes de Marie-Antoinette. Nous ne reviendrons pas sur les arguments présentés par lui et sur les détails d'une controverse dont retentirent alors le *Temps* et la *Revue des deux mondes*. On trouvera l'ensemble de ses preuves dans un appendice de son livre sur Gustave III (2), appendice qui porte ce titre significatif : *Louis XVI et Marie-Antoinette apocryphes* (3). Il ne suffisait pas de détruire toutes les illusions que s'était faites le public sur la foi de ces lettres beaucoup trop ingénieuses. C'en était fait de cette Marie-Antoinette trop littéraire, qui tournait de spirituels billets comme madame de Sévigné et faisait des portraits à l'eau forte comme Saint-Simon ; de cette Marie-Antoinette qui, parlant de la comtesse de Provence, la représentait « avenante de figure, fraîche comme une rose avec un nez qui n'en finit pas », qui disait du futur Louis XVIII qu'il se « livrait peu et se tenait dans sa cravate », qui se proclamait « toute Française, Française avant d'être Allemande, Française jusqu'au bout des ongles » et qui avait « des moments de noir qu'elle ne pouvait secouer ». Mais puisque la critique, sans se laisser émouvoir par la sensibilité des salons, détruisait impitoyablement la fausse Marie-Antoinette, la « Marie-Antoinette apocryphe », c'était en quelque sorte un devoir pour la science de nous faire connaître la véritable. Déjà M. d'Arneth, directeur des archives de la maison impériale et de l'État d'Autriche, avait imprimé, en 1866, cent-soixante-quinze lettres parfaitement authentiques de l'impératrice d'Allemagne et de la reine de France (4). C'est surtout la comparaison de ces documents avec ceux édités en 1864 qui avait permis de contester et de nier l'authenticité de ces derniers. Les lettres publiées par M. d'Arneth nous avaient révélé une Marie-Antoinette et une Marie-Thérèse tout à fait inconnues et originales. On y voyait avec quelle anxiété maternelle la grande souveraine d'Autriche suivait les premiers débuts de sa fille dans cette dangereuse cour de France, comment elle continuait à exercer de Vienne le droit de direction et de réprimande, comment elle s'efforçait de mettre la jeune princesse en garde contre tant d'écueils : d'un côté, le roi de France vieilli, circonvenu par les intrigues de la coterie Du Barry, de l'autre l'esprit brouillon et tracassier de Mesdames, tantes du Dauphin, la jalousie sournoise du comte de Provence, l'étourderie compromettante du comte d'Artois, une infinité de factions de cour, en lutte sourde et acharnée les uns contre les autres, un monde de distractions, de tentations, de petites menées mortellement dangereuses à la dignité, à la sécurité, à la moralité même d'une jeune princesse. Est-il étonnant que Marie-Thérèse ne se lasse pas d'avertir, de conseiller, de prier, de gronder ? Marie-Antoinette tantôt obéit avec déférence à ces objurgations, tantôt se roidit, élude, cherche des faux-fuyants.

Mais jusqu'à présent nous n'avions vu dans cette correspondance que deux personnages en présence : l'impératrice d'Allemagne et sa fille. Nous croyions avoir pénétré dans l'intimité de leurs relations. Combien nous étions loin de compte, la récente publication de MM. d'Arneth et Geffroy vient de nous le montrer. Nous nous trouvions dans la situation du public qui, en lisant des notes diplomatiques échangées entre deux cours, s'imagine être au courant de leurs relations. Il nous manquait ces commentaires oraux dont un ambassadeur accompagne la remise d'une note, cette broderie diplomatique qui donne toute sa valeur aux documents incolores dont on encombre les *Livres jaunes*. Nous ignorions le rôle si confidentiel et si important de Mercy, l'ambassadeur de Marie-Thérèse auprès de « madame l'archiduchesse » en même temps qu'auprès de la cour de France.

II

Mercy est le ministre en qui l'impératrice a mis toute sa confiance. Si elle consent à se priver de ses services dans un autre poste, c'est qu'elle sait combien sa présence à Versailles est nécessaire à sa fille. Lui aussi a conscience de son importance : lorsque Marie-Thérèse lui offrira la succession de Kaunitz et le rôle de premier ministre de la monarchie, il s'excusera sur son insuffisance, mais surtout sur la difficulté qu'il y aurait à le remplacer auprès de la dauphine. Le ministre est un de ces serviteurs modèles, dévoués à la couronne, dévoués au sang de leurs maîtres, si fidèles qu'ils semblent en quelque sorte faire partie de la famille et qu'on n'a point de secrets pour eux. Marie-Thérèse a délégué à Mercy son autorité sur sa fille et presque sa tendresse maternelle. Auprès de Marie-Antoinette, il est plus qu'un ministre, il est plus qu'un tuteur : il est à la fois un directeur de conscience et un médecin. Il s'inquiète non-seulement d'établir le crédit de la jeune princesse à la cour de Louis XV, de la défendre contre ses propres imprudences, de lui suggérer la meilleure conduite à tenir avec le roi, avec le dauphin, avec les tantes et les beaux-frères, avec la favorite et les ministres, avec les courtisans et les solliciteurs, avec ses dames d'honneur et ses domestiques les plus intimes. Mais il surveille en quelque sorte son éducation, ses manières, son maintien, s'afflige de ce qu'elle consacre trop de temps aux frivolités et trop peu aux lectures sérieuses. Il se préoccupe des détails mêmes de toi-

(1) *Marie-Antoinette*, correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte Mercy d'Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette, publiées avec une introduction et des notes par M. d'Arneth, directeur des archives de la maison impériale et de l'État d'Autriche, et M. A. Geffroy, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 3 forts volumes. Paris, Didot, 1874. — Le deuxième volume ne va que jusqu'en 1776.

(2) *Gustave III et la cour de France*. 2 vol. Paris, 1867.

(3) Quelque concluante qu'ait été la démonstration de M. Geffroy, il y a des écrivains qui continuent à se servir de lettres publiées par MM. Feuillet de Conches et d'Hunolstein comme de documents authentiques. L'auteur d'un livre récent sur Louis XV et sa famille, livre très-curieux d'ailleurs et rempli de détails piquants, est tombé dans cette faute.

(4) *Maria Theresia and Marie Antoinette*. 1866. M. d'Arneth a également publié un volume de la correspondance de Marie-Antoinette avec ses deux frères, Joseph II et Léopold II (1866), et trois volumes de la correspondance entre Marie-Thérèse et Joseph II (1866).

lette. La question des *corps de baleine* revient souvent dans la correspondance entre l'impératrice et le ministre : « La dame d'honneur, écrit Mercy, me dit qu'il n'y avait pas moyen d'engager Mme la dauphine à mettre un corps de baleine, qu'il en résultait que la taille de cette princesse se déformait visiblement et que son épaule droite se dérangeait : ce qui est, en effet, très-vrai et exige les précautions les plus promptes. » C'est en partie sur les indications du ministre que l'impératrice écrit à sa fille : « La Windischgrætz m'a avoué que vous vous négligez beaucoup et même sur la propreté des dents : c'est un point capital. » Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, en 1770, la dauphine n'était âgée que de quinze ans.

Plus tard, quand se révélera une des circonstances les plus graves de son union avec le dauphin, cette étrange indifférence physique de l'époux qui se prolongea pendant de longues années, et put faire craindre à Marie-Thérèse de voir la couronne passer aux frères ou aux neveux de Louis XVI, Mercy fut admis dans l'intimité de ce triste secret, de ce « fatal article ». — « La froideur du dauphin, jeune époux de vingt ans, écrit Marie-Thérèse à son ambassadeur, vis-à-vis d'une jolie femme, est inconcevable. Malgré toutes les assertions de la Faculté, mes soupçons augmentent sur la constitution corporelle de ce prince, et je ne compte presque plus que sur l'entremise de l'empereur (Joseph II) qui, à son arrivée à Versailles, trouvera peu-être le moyen d'engager cet indolent mari à s'acquitter mieux de son devoir. » Ce ton de badinage, cette pointe de gaillardise, qui contraste avec l'austérité habituelle de l'impératrice, trahit chez elle de cruelles inquiétudes. Elle sent bien que tant que sa fille n'aura pas enfanté un héritier de la couronne, elle ne sera la dauphine, elle ne sera la reine qu'à moitié. La base la plus solide de sa puissance et de son crédit manquera toujours; elle perdra en considération ce que gagnera le comte de Provence en sa qualité d'héritier présomptif, et même le comte d'Artois, à qui la princesse de Savoie avait déjà donné plusieurs enfants.

On conçoit que Marie-Thérèse s'insurge contre les imprudences commises par la jeune femme, contre ces courses à ânes, où l'entraînaient ses tantes, contre ces promenades à cheval auxquelles l'encourageait l'approbation de Louis XV et du dauphin. Le ministre Mercy est chargé d'insister fréquemment sur ce point : il obtient la promesse que Marie-Antoinette ne montera qu'avec une selle de femme, ne se promènera qu'au pas et ne suivra pas la chasse du roi. Malheureusement, il est obligé de signaler chez l'indocile enfant une tendance marquée à éluder les engagements qu'elle a pris envers sa mère. Elle ne suit pas la chasse à cheval, mais plus d'une fois elle se trouve comme par hasard sur son passage. En même temps qu'il mettra en œuvre toute son influence pour empêcher les exercices violents qui pourraient compromettre les maternités à venir, il doit avoir soin de consoler, de rassurer la jeune femme, d'empêcher qu'elle ne se tourmente d'une situation comparable aussi singulière.

Je ne suis entré dans ces détails que pour montrer quel degré de confiance avait l'impératrice dans son ambassadeur. Ils échangeaient une correspondance intime dans laquelle Mercy instruisait sa souveraine de toutes les actions, des paroles et en quelque sorte des pensées de Marie-Antoinette. Cette correspondance échappait même à Kaunitz, le premier ministre de la monarchie : même à l'empereur Joseph, frère de la dauphine. A côté des rapports officiels que Mercy adressait au gouvernement, il y avait les rapports secrets qu'il envoyait à l'impératrice, et même, comme celle-ci pouvait être amenée à en donner parfois communication à son fils ou à son chancelier d'État, il y avait des *rapports sécrétissimes* écrits sur une feuille à part, accompagnés de la mention *tibi soli*, et que l'impératrice ne montrait à personne. Souvent elle recommande de brûler ses lettres; cette recommandation n'a pas toujours été suivie : on le voit par notre recueil.

C'est pourtant cette correspondance si intime, secrète et même sécrétissime, ce sont ces détails si particuliers sur Marie-Antoinette et sur la famille impériale d'Autriche que publient aujourd'hui MM. d'Arneth et Geffroy. C'est de l'archive de la famille impériale qu'on a tiré, pour les faire lire au public européen, les lettres que Mercy accompagnait de la mention *tibi soli*, et qui ne devaient être lues que par la mère de Marie-Antoinette. On a pensé, à Vienne, que l'intérêt de la vérité historique était supérieur à tous ces scrupules; on ne s'est pas laissé arrêter par les réclamations de quelques familles autrichiennes ou françaises, dont les aïeux sont parfois un peu maltraités dans la correspondance de Mercy. Voilà un exemple de respect pour la science qui mériterait d'être suivi ailleurs qu'en Autriche.

La tâche de Mercy n'est pas toujours facile : ce n'était pas trop de l'autorité réunie de l'ambassadeur et de l'impératrice pour triompher à la fois des résistances et des hésitations de Marie-Antoinette. Elle accueille et écoute toujours gracieusement le ministre; toujours elle reçoit avec un sentiment marqué de tendresse les lettres maternelles; mais d'autres influences viennent bientôt la disputer à ses amis naturels. Il faut répéter souvent conseils et remontrances, et Marie-Antoinette a besoin, pour y déférer, de la dure leçon des événements. Mercy est obligé de se ménager un peu, de ne point effaroucher la confiance de la jeune femme, de ne point paraître s'entendre avec l'impératrice. Quelquefois il a promis le secret à Marie-Antoinette, et le viole par devoir dans ses lettres à Marie-Thérèse. « Mme l'archiduchesse a exigé que je gardasse le silence sur ce fait dans mon très-humble rapport..... J'ai dû promettre d'obéir. » Il supplie parfois l'impératrice de parler à sa fille sur tel ou tel objet, mais de bien dire que ce n'est point par Mercy, mais par les gazettes ou les lettres venues de Paris qu'elle est si bien informée. Il dicte à Marie-Thérèse ce qu'il serait à propos d'écrire à l'archiduchesse, et nous voyons dans les remontrances de l'impératrice qu'elle suit à la lettre les instructions de son serviteur. Mercy connaît si bien sa royale pupille, que d'un entretien avec elle il pressent ce qu'elle va répondre aux remontrances maternelles; et il devine si juste, que la lettre de Marie-Antoinette répond de point en point à ses prévisions. « Son Altesse Royale me dit fort peu de paroles, d'un ton qui marquait plus d'impatience que de docilité ou de persuasion; il ne m'en a pas fallu davantage pour prévoir à peu près quelle sera sa réponse..... Je suis bien assuré d'avance qu'il n'y sera pas fait mention de mesdames ses tantes, et il serait peut-être important que Votre Majesté témoignât de la surprise sur cette omission, en cas qu'elle ait lieu. » — Or, cette réponse de Marie-Antoinette, nous la connaissons par la réplique de sa mère : « Ce qui m'a fait de la peine, lui écrit l'impératrice, et m'a convaincue de votre peu de bonne volonté de vous en corriger, c'est le silence entier sur le chapitre de vos tantes, ce qui est pour

tant le point essentiel et ce qui est cause de tous vos faux pas. C'est sur ce point, ma chère fille, que vous me devez suivre et me mettre au fait. Est-ce que mes conseils, ma tendresse, méritent moins de retour que la leur? Je l'avoue, cette réflexion me perce le cœur. Comparez quel rôle, quelle approbation ont-elles eus dans ce monde? et, cela me coûte à dire, quel est celui que j'ai joué? Vous devez donc me croire de préférence quand je vous préviens ou conseille le contraire de ce qu'elles font. »

Ces détails suffisent pour faire comprendre le rôle de Mercy, et l'importance qu'il faut attacher à la publication de ses rapports secrets. On ne comprendrait pas les lettres de Marie-Thérèse si l'on ne voyait, par ces rapports, la nature des renseignements qu'elle reçoit du ministre; on ne comprendrait rien au ton et aux sentiments qui règnent dans les lettres de Marie-Antoinette si l'on ignorait quels conseils, avant d'écrire, elle a reçus de l'ambassadeur d'Autriche.

Cette publication nous fait faire connaissance avec un personnage assez mal compris, et même assez maltraité, par les mémoires du temps : c'est l'abbé de Vermond, précepteur, d'origine française, qui avait accompagné Marie-Antoinette de Vienne à Versailles en qualité de lecteur de la nouvelle dauphine. C'est l'auxiliaire modeste et utile de Mercy et de l'impératrice. Placé auprès de Marie-Antoinette, il s'efforce constamment, mais non avec un succès constant, de combattre chez son élève les goûts de frivolité et de dissipation, pour l'amener à consacrer quelques heures par jour à des lectures sérieuses. On l'a parfois accusé d'avidité, parce qu'il s'est fait donner deux abbayes d'un revenu médiocre; mais, s'il avait eu ce défaut, il ne manquait pas de gens à la cour de Louis XV pour acheter chèrement son crédit auprès de la dauphine. Il lui était si facile de se laisser corrompre! nous le voyons, au contraire, se renfermer exactement dans son service et rester étranger à toute intrigue et à toute coterie.

III

La correspondance de Mercy nous fait mieux connaître Marie-Thérèse, cette grande impératrice qui, en face de Frédéric II et de Catherine II, ces grands hommes de révolution, représenta non sans succès la conservation européenne. Dans cet échange intime de pensées avec son ministre, nous voyons se manifester en elle sa haine, mêlée de crainte, contre Frédéric II, qu'elle appelle quelque part le « monstre » et dont elle redoute pour son fils Joseph II les perfides caresses.

Elle n'aime pas les philosophes pour lesquels l'empereur semblerait partager l'engouement général : si elle craint de voir Joseph II partir pour la France, c'est surtout parce qu'il « a idée de retourner par la Suisse voir Voltaire, Tissot, Haller et tous ces extravagants »; son fidèle ministre partage ses répugnances, mais il espère que l'empereur saura « juger de la valeur de ces savants et philosophes modernes qui, dans leur vie privée, leurs ouvrages et leurs détestables principes, ne donnent que des exemples propres à bouleverser la société et à y faire naître le trouble et le désordre ».

Elle n'est pourtant point absolument hostile à l'esprit nouveau. En Autriche, elle a commencé les réformes. En France, elle sent que les innombrables abus de cette « monarchie délabrée » demandent une main courageuse. Voilà pourquoi elle approuvera Turgot que poursuit la haine des privilégiés. « Pourvu que ces changements soient utiles à l'État, il ne faut pas s'en laisser détourner par les clameurs des mécontents. » Cette tête couronnée sait l'estime que méritent les gens de cour « ordinairement gens désœuvrés et les moins estimables dans l'État ». — « Si ma fille, écrit-elle à Mercy, partage entre plusieurs ses affections, elles seront sans doute moins fortes, mais l'union de ces favoris et de ces favorites serait dangereuse, ce qui n'est cependant pas vraisemblable, les courtisans étant toujours divisés par la jalousie et par la contrariété de leurs intérêts. »

La légèreté française effarouche un peu sa pruderie germaine : par réaction, elle se fait gloire d'être Allemande : « Croyez-moi, écrit-elle à sa fille, le Français vous estimera plus et fera plus de compte sur vous s'il vous trouve la solidité et la franchise allemande. Ne soyez pas honteuse d'être Allemande jusqu'aux gaucheries. Rendez justice au vrai mérite de cette nation. Si vous ôtez quelque ridicule dans l'extérieur ou la prononciation, ou à se coiffer, vous trouverez au contraire bien de réels talents et du mérite en eux. » Mais elle a trop de bon sens pour vouloir repousser tout ce qui vient de France. Elle continue à écrire en français, à parler français, et même à faire venir de Paris, par l'intermédiaire du complaisant Mercy, des articles de mode. « Mme de Salmour, mais qui ne veut pas être nommée, *et quelques autres*, souhaiteraient d'avoir de cette poudre qu'on trouve à Paris chez les baigneurs. C'est pour ôter les poils follets au visage. Le valet de chambre qui la faisait venir étant mort subitement, on n'a trouvé ni la recette, ni l'adresse. » Son bon sens proteste contre une sorte de réaction teutomane, sous forme d'anglomanie, que l'on essaye à Vienne contre les manières françaises. « Tout le monde ici est à présent anglais, en adoptant même leurs sentiments, façons, modes et langue; mais je n'y vois d'avantages pour la plupart de nos cavaliers que de se laisser dégénérer en rustres. »

Quoique portée à s'exagérer un peu la « légèreté française » et le *délabrement* de la France, elle partage sur nous l'opinion si bien formulée par Mercy : « Il y a dans le moral de cette nation de grandes et bonnes qualités; le physique de cette monarchie a d'étonnantes ressources; elle mérite beaucoup d'attention de la part de toute puissance qui se trouvera dans le cas de faire entrer la France dans ses combinaisons politiques. »

Aussi Marie-Thérèse, qui ne se laisse point séduire comme son fils ni par Frédéric ni par Catherine, ne voit-elle de salut pour son empire que dans le maintien de l'alliance avec les Bourbons. Mais cette union qu'elle prise si fort, elle ne se fera pas faute de l'exploiter dans son intérêt exclusif. Ainsi, lors de la crise qu'amena en Europe le premier partage de la Pologne, c'est principalement sur la nullité du gouvernement français qu'elle se fie pour n'avoir pas de difficultés de notre côté. Elle désire le maintien du ministre d'Aiguillon, qu'elle n'aime pas, de l'ambassadeur Rohan, qu'elle exècre, précisément à cause de leur incapacité. La découverte de la fameuse correspondance secrète de Louis XV la jette dans de graves inquiétudes : elle a dû y découvrir à quel point le roi très-chrétien est personnellement sympathique à l'intégrité de la Pologne. Elle tremble que la France qui n'a rien su empêcher, qui n'a pas su soutenir l'Autriche contre la Russie et la Prusse, qui même par la guerre de Turquie a rendu inévi-

table le démembrement de la grande république slave, ne se ravise tout à coup et ne demande au plus voisin des trois copartageants compte de cette violation du droit des gens. C'est malgré elle que Marie-Thérèse s'agrandit en Pologne : le comble du malheur, ce serait d'être à ce moment-là attaquée en Belgique.

Pour éloigner cette éventualité, Marie-Thérèse se décide à mettre en action une ressource suprême : faire agir sur le vieux roi les grâces naïves d'une archiduchesse de dix-sept ans. « Soyez bien attentive à faire votre cour au roi et à prévenir ses souhaits, écrit-elle à sa fille. La crise politique exige toute votre attention, le bonheur de nos maisons et le vôtre en particulier en dépend. » Mercy se chargeait de commenter ces paroles de l'impératrice auprès de la jeune et inexpérimentée diplomate, plus soucieuse alors d'une partie à âne que d'un rôle dans la politique européenne : « Je fis sentir à Madame la dauphine, écrit-il, combien il était flatteur pour elle que Votre Majesté lui confiât un soin aussi important, aussi précieux que l'est celui de veiller, de coopérer et d'entretenir l'union des deux cours... J'entrai en détail sur les moyens de captiver ce monarque, sur la nécessité de ménager la favorite, les ministres... Elle me dit qu'elle ferait tout ce que Votre Majesté désirait d'elle, qu'indépendamment de tout autre motif, son amour, son respect pour son auguste mère la détermineraient... que je n'avais qu'à suggérer ce qu'il y avait à faire, qu'elle se prêterait à tout. »

Plus tard, en 1777, quand Joseph II mettra en danger la paix de l'Europe par ses entreprises sur la Bavière, Marie-Thérèse réclamera encore une fois l'intervention de sa fille, devenue la reine de France. Elle répétera bien à Mercy qu'elle ne voudrait pas la rendre « importune au roi, odieuse à la nation » ; mais comment la jeune reine résisterait-elle à des lettres où sa mère déclare que « la rupture de l'alliance serait sa mort » ? Par là elle engageait malheureusement sa fille sur une pente fatale. En 1784, lors de la seconde affaire bavaroise, Marie-Antoinette ira jusqu'à avertir l'empereur des résolutions des ministres français, jusqu'à retarder le départ des courriers. Cette funeste ingérence, qui ne rappelle nullement « la Française jusqu'au bout des ongles » des lettres apocryphes, devait avoir de tragiques résultats pendant la crise révolutionnaire. Sans doute Marie-Antoinette, en 1772 et en 1777, ne voulait que concilier l'intérêt de ses deux patries : mais il eût mieux valu ne songer qu'à celle dont elle était devenue la reine ; il eût mieux valu dépouiller les sentiments autrichiens, comme à son entrée en France elle avait dépouillé, conformément à un cérémonial d'un rigoureux et salutaire symbolisme, jusqu'à la dernière pièce de ses ajustements allemands. Les apparences mêmes du dévouement à la politique viennoise avaient leur péril : de là est venu le fatal surnom d'*Autrichienne* qui lui fut donné par les défiances nationales. Ces défiances ne furent que trop justifiées en 1792 par sa correspondance avec ce même Mercy (1). Le jour où Marie-Thérèse a engagé la dauphine à plaider auprès du roi en faveur d'une politique qui allait avoir pour conséquence la ruine de la Pologne, elle a pu agir en bonne impératrice d'Autriche sans doute, non en bonne mère.

L'excuse de la grande souveraine, ce sont les embarras et les angoisses où la jetait la politique aventureuse de son fils. Ses répugnances dans l'affaire de Pologne sont devenues célèbres. Mais les témoignages qu'on en connaît jusqu'à ce jour ne sont peut-être pas d'une entière authenticité. M. Geffroy ne trouve nulle trace aux archives viennoises des lignes fameuses dont l'impératrice aurait fait suivre sa signature au bas du rapport décidant l'adoption du traité de partage : « *Placet*, puisque tant d'hommes habiles et instruits le veulent de la sorte ; mais longtemps après ma mort on verra ce qui résultera d'avoir ainsi méprisé tout ce qui jusqu'à ce jour avait passé pour saint et juste. » En revanche on trouvera dans l'*Introduction* de M. Geffroy (1) des documents parfaitement authentiques et dont l'énergie réprobatrice ne laisse rien à désirer. La correspondance avec Mercy nous fournit d'autres preuves des sentiments de Marie-Thérèse : « Si je pouvais me consoler, écrit-elle à Mercy en février 1773, c'est que j'étais toujours contraire à cet inique partage et à nous lier avec ces deux monstres (Frédéric II et Catherine), même au risque de faire plutôt la guerre, que j'abhorre. » Et Mercy s'étudie à consoler sa souveraine en rejetant tout sur la faiblesse du gouvernement français, dont on n'aurait jamais pu espérer le moindre appui diplomatique, le moindre secours militaire « pour barrer les vues ambitieuses de deux puissances formidables. » — « Il serait absurde de prétendre que Votre Majesté seule eût exposé ses états, ses peuples, aux horreurs d'une guerre où elle n'aurait été soutenue par personne. Au reste je puis affirmer que le roi de France, ses ministres et tout le public de ce pays-ci est intimement convaincu que Votre Majesté répugnait personnellement au partage de la Pologne, qu'elle ne s'y est prêtée que par la nécessité des circonstances et avec regret et dégoût. Cela se dit si hautement, si ouvertement, que j'en ai été souvent embarrassé vis-à-vis des ministres de Russie et de Prusse. »

Et pourtant, quelque tristesse que lui donne le système politique de son fils Joseph II, la crainte de bouleversements plus graves l'empêche de renoncer à sa part de gouvernement. « Ne croyez pas, écrit-elle à Mercy, que je tends à mon but de retraite ; non, je veux aider encore mon fils. Ce délabrement de notre intérieur a encore besoin de moi ; ce serait une ingratitude et une lâcheté de quitter dans ce triste moment. » Mais elle se sent vieillir et elle remercie en termes touchants son ministre du soin qu'il prend de grossir un peu l'écriture de ses rapports : « Cela fait grand bien à mes yeux usés par l'âge et le travail. »

IV

Le principal objet de la correspondance de Marie-Thérèse et de Mercy, c'est toujours la direction à donner à Marie-Antoinette. Les préoccupations purement politiques y tiennent une faible part, celles d'éducation une très-grande. Fort dévote elle-même, l'impératrice en quittant sa fille lui avait remis un

(1) Il est parfaitement prouvé que Marie-Antoinette, dans sa lutte contre les partis révolutionnaires, n'a compté sérieusement que sur l'aide étrangère. Non seulement elle la provoquait d'une [illegible] lettres à son frère Léopold, mais, étant reine constitutionnelle de France, elle livrait à l'ennemi le secret de nos opérations militaires, comme le prouve [illegible] terrible billet chiffré » qu'elle adressait à Mercy le 26 mars 1792. (Voyez Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, t. II, p. 240.)

(1) Voyez aussi la notice de la page 30 du tome I.

« règlement à lire tous les mois ». Elle y recommandait l'exacte observance de tous ses devoirs religieux, tout en évitant « aucune contorsion qui ait l'air d'hypocrisie : il faut surtout dans ce pays-là éviter ce reproche ». Elle lui prescrivait de lui rendre un compte exact de ses lectures, de ne parler ni contre ni pour les jésuites. C'était alors la question brûlante dans toutes les cours de l'Europe.

Un point de conduite assez délicat pour Marie-Antoinette, c'était les rapports avec la comtesse du Barry. Il est curieux de voir à quel moyen terme s'arrêtera l'impératrice dans ses conseils. Pas plus qu'elle n'a écrit à Mme de Pompadour le fameux billet où elle l'aurait traitée de *chère amie* (1), elle n'imposera à sa fille ce qu'on pourrait appeler des complaisances pour la nouvelle favorite. Elle méprise souverainement cette fausse reine, *cette femme*, comme elle l'appelle dans sa correspondance avec Mercy. Mais elle sait qu'on ne peut la braver sans blesser le roi. Ce qu'elle demande donc à sa fille, c'est d'ignorer la nature de ses rapports avec Louis XV et de la traiter tout simplement comme une personne présentée à la cour, c'est-à-dire de lui dire une ou deux fois par an, en audience publique, sans même avoir l'air de s'adresser plus particulièrement à elle qu'aux autres dames du cercle, une ou deux phrases sur la pluie et le beau temps. Marie-Antoinette, plus fière que sa mère, ne condescend qu'en frémissant à ce qu'on exige d'elle. Plus d'une fois il arriva qu'après de longues négociations laborieusement poursuivies par Mercy, après bien des pourparlers avec la favorite pour qu'elle n'exigeât pas au delà de son dû, après bien des exhortations à la Dauphine pour qu'elle ne restât pas en deçà, — le jour de l'entrevue, tout se rompait; un insurmontable dédain glaçait les paroles dans la bouche de la Dauphine, et la favorite était obligée de se retirer sans avoir entendu une seule banalité qu'elle pût prendre pour une politesse. Du moins l'impératrice resta fidèle à sa manière de voir même après la chute de la favorite. Le mépris de Marie-Antoinette devint alors de la rigueur, mais la condescendance de Marie-Thérèse pour la quasi-reine devint une indulgente pitié pour la quasi-veuve. « J'ai cru devoir écrire à la reine, dit-elle à Mercy, au sujet de *la pauvre Barry;* elle m'en a écrit dans sa lettre du 7 avec véhémence, la traitant de *créature*. Cette malheureuse est plus à plaindre que nous tous. Elle a tout perdu et n'a aucune consolation ni ressource dans la religion, qui, dans ces sortes d'occasions, est le seul remède efficace. »

En général, Marie-Thérèse surveille d'assez près ses filles, — qu'elles soient infante de Parme, reine de Naples ou dauphine de France. Quand Marie-Antoinette, avec une faiblesse mêlée d'obstination, décline obstinément les plus sages conseils, elle sait lui écrire d'un style incisif qui vaut des verges. Il s'agit précisément d'un nouvel esclandre à l'égard de la *comtesse*. « Vous êtes la première sujette du roi, vous lui devez obéissance et soumission; vous devez l'exemple à la cour, aux courtisans, que les volontés du maître s'exécutent. Si l'on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi, ni personne ne pourrait vous les conseiller; mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur! et vous lui manquez si sensiblement dans la première occasion où vous pouvez l'obliger et lui marquer votre attachement, occasion qui ne reviendra pas de sitôt! Voyons, à cette heure, pour qui? Par une honteuse complaisance pour des gens (1) qui vous ont subjuguée en vous traitant en enfant, vous procurant des courses à cheval, sur des ânes, avec des enfants, avec des chiens; voilà les grandes causes qui vous attachent de préférence à eux qu'à votre maître, et qui vous rendront à la longue ridicule, ni aimée, ni estimée... Vous me dites que, pour l'amour de moi, vous traitez les Broglie bien, quoiqu'ils vous aient manqué personnellement; voilà encore un travers et de la même source. *Se peut-il qu'un petit Broglie puisse vous manquer?* Je ne comprends pas cela; jamais personne n'a manqué à moi, ni à tous vos dix frères et sœurs; s'il a déplu à quelqu'un de votre suite, vous n'en devez prendre nulle connaissance, encore moins vous l'approprier. »

(1) « Vous vous trompez, écrit elle en 1763 à l'électrice de Bavière, si vous croyez que nous avons jamais eu de liaison avec la Pompadour : *jamais une lettre*, ni que notre ministre ait passé par son canal... etc. » Archives de Dresde. Voyez l'*Introduction* de M. Geffroy, p. XXXII.

(1) Mesdames de France, tantes du dauphin.

V

Un autre personnage dont le nom revient souvent dans cette correspondance, c'est le coadjuteur de Strasbourg, le fameux prince de Rohan. Le ministère d'Aiguillon l'avait envoyé ambassadeur à Vienne; mais dès l'abord il déplut à Marie-Thérèse, qui se prit à le mépriser et à le haïr cordialement, comme si elle eût eu le pressentiment du rôle funeste qu'il devait jouer dans la destinée de sa fille. Sur la foi de quelques écrivains favorables à Rohan, on a pu croire que la cour de Vienne le détesta parce qu'il avait pénétré les secrets de sa politique et éventé le projet de partage de la Pologne. La correspondance que nous analysons prouve, au contraire, que s'il fut longtemps toléré à Vienne, c'est précisément parce qu'on le trouvait incapable de nuire aux projets du gouvernement. S'il déplaît à Marie-Thérèse, c'est par sa dissipation, son indiscrétion, son faste et ses manières tapageuses, le mauvais ton de son entourage et ses mœurs de prêtre scandaleux. Dans le paisible et patriarcal milieu de Schœnbrunn, il apportait les façons bruyantes et corrompues de la Régence. C'est comme femme, — comme prude et comme dévote, si l'on veut, — que Marie-Thérèse le prit en aversion, mais nullement en impératrice dont il aurait contrarié les vues politiques. « Il est de très-grande maison, écrit-elle en juin 1771; mais la vie qu'il a toujours tenue ressemble plus alors à celle d'un soldat que d'un coadjuteur. » — « J'ai tout lieu d'être mécontente du choix que la France a fait d'un aussi mauvais sujet que l'est le coadjuteur de Strasbourg pour l'ambassade d'ici... Je ne suis pas d'humeur de conniver aux écarts et scandales auxquels il voudrait peut-être s'abandonner. » Malheureusement le *mauvais sujet*, précisément peut-être parce qu'il est mauvais sujet, ne déplaît pas à tout le monde. Il tourne la tête aux Allemandes, et dans une note secrétissime l'impératrice fait à Mercy cette bizarre confidence : « Je vous avoue : je crains les femmes ici. » Bientôt ces craintes se réalisent : « Rohan est toujours le même, écrit l'impératrice en septembre 1772; mais presque toutes

nos femmes, jeunes ou vieilles, belles et laides, ne sont pas moins ensorcelées de ce bien mauvais original d'extravagances et d'étourderies. » — « Sans mœurs, sans caractère, sans talents, sans génie; c'est un vrai panier percé. Cependant il fait radoter toutes les femmes ici. Les extravagances augmentent tous les jours et me le rendent presque insupportable. » *Presque*, ne tarda pas à devenir *tout à fait*. Elle voudrait bien être débarrassée de ce « vilain évêque », de cet « abominable homme », de son secrétaire l'ex-jésuite Georgel, « ce mauvais garnement », et de toute cette valetaille qui a toujours maille à partir avec le guet ou la populace. Elle voudrait ne pas garder un seul individu de « cette vilaine honteuse ambassade ». Elle est littéralement effrayée de l'impudence de cet homme, qui deux fois de suite a osé citer de prétendues lettres d'elle, qui est au fait des libelles publiés contre Marie-Antoinette, et qui montre déjà que rien n'est sacré pour lui, pas même la dignité des têtes couronnées.

Pourtant elle ne se décide que très-tard à demander son rappel. D'abord Kaunitz s'arrange fort bien de l'incapacité du ministre français et de sa « servilité ». Kaunitz déclare qu'il ne « l'incommode pas ». Voilà qui contredit l'opinion accréditée. D'ailleurs si Georgel se vante, dans ses *Mémoires*, de s'être procuré, par l'infidélité d'un commis, de précieuses dépêches de la chancellerie autrichienne, nous voyons par la correspondance de Mercy que les Autrichiens ne sont pas en reste avec lui. L'ambassadeur de l'impératrice à Paris, au moyen de ses *intercepts*, sait tout ce que Rohan peut écrire à ses amis. D'un autre côté, l'empereur Joseph s'amuse de son bavardage et de ses « turlupinades » et ne consent point à s'en séparer. Enfin, à Paris même, Rohan est soutenu par la puissante cabale des Marsan et des Soubise, appuyés sur le crédit de la favorite. Marie-Thérèse craint que ses nombreux parents ne se vengent sur la dauphine des embarras que l'impératrice pourrait susciter à leur protégé. Ce qui montre combien Rohan est un personnage téméraire et dangereux, c'est qu'il a osé dire ouvertement « que si l'on ne veut prendre le bon chemin, ma fille s'en ressentira ».

Dans beaucoup de lettres de Marie-Thérèse on trouve la trace de poignantes inquiétudes et de craintes vraiment prophétiques. Après les espérances qu'avait données le début du règne de Louis XVI, les bonnes intentions du roi, les grâces de la reine, — voici que les habitudes de frivolité, de dissipation, de dépense, de favoritisme, avaient repris le dessus chez la jeune femme. Assiégée d'ennemis et de jaloux, elle leur prêtait le flanc par ses imprudences. La stérilité persistante du mariage royal aggravait les périls de la situation. « Je voudrais cacher pour toujours à ma fille, s'écrie Marie-Thérèse en août 1774, *en quelles mains* elle se trouve, entourée de traîtres et d'espions et sans espérance de succession. » Elle écrivait aussi à l'abbé de Vermond : « Je suis bien touchée de vos services et attachements, qui n'ont pas d'exemple, mais je le suis aussi de l'état de ma fille, qui court à grands pas à sa perte, étant entourée de bas flatteurs qui la poussent pour leur propre intérêt. » La reine venait de faire une folle dépense de 250 000 livres de pierreries inutiles. Des pamphlets, inspirés peut-être par la faction d'Aiguillon et de ses amis, s'attaquaient audacieusement, calomnieusement à son caractère et à ses mœurs. Or, la témérité de Rohan, l'insolence des pamphlétaires, le goût de la reine pour les diamants et la dissipation, — n'y a-t-il pas là, réunis déjà sous les yeux de l'impératrice, tous les éléments de cette terrible affaire du collier, sinistre prélude des tragédies révolutionnaires? « On dirait, dit éloquemment M. Geffroy, que son regard maternel perce l'obscurité d'un prochain avenir, non pas certes jusqu'à deviner ce que doit être un jour la réalité dernière, mais assez loin cependant pour concevoir de confuses et cruelles angoisses. »

ALFRED RAMBAUD.

L'ALGÉRIE

Son présent, son avenir (1)

I. — *Coup d'œil rétrospectif.*

Le 4 juin, je m'embarquai à Alger sur un des bateaux de la compagnie Valéry qui font le service des transports de l'État, bien qu'ils ne vaillent pas, selon moi, ceux des Messageries, et je revins en France enchanté de mon voyage; la vue directe des choses algériennes, les conversations avec les Algériens avaient dissipé mes doutes, précisé mes idées, éclairci les points qui jusque-là m'avaient paru obscurs. Je demeurai convaincu que nous avions là, sur le bord méridional de la Méditerranée, une colonie précieuse qui a traversé des phases pénibles et qui n'est peut-être pas encore au bout de ses épreuves, mais qui est déjà en voie de prospérité, prête à prendre un essor considérable, si l'on ne méconnaît pas les conditions nécessaires de son développement. L'étude des documents officiels et des ouvrages écrits par les personnes les plus compétentes n'a fait que confirmer en moi cette conviction. J'essayerai, en résumant mes notes, de la faire passer dans l'esprit du lecteur.

Je n'ai pas la prétention d'avoir vu le pays tout entier; bien peu, parmi ceux mêmes qui l'habitent, le connaissent d'une manière complète; mais je crois avoir vu un spécimen de chaque région; j'ai visité une partie du Sahara, une partie des hauts plateaux, la plus grande partie du Tell. J'ai eu le regret de négliger quelques villes importantes telles que Mascara, Cherchell, Aumale et Bone. Malgré ces lacunes, l'impression générale que j'ai recueillie résulte d'un ensemble d'observations assez étendu pour me permettre d'affirmer que l'Algérie est, au point de vue pittoresque, une des plus belles contrées qu'on puisse explorer, et, au point de vue économique, une des plus riches.

Les touristes qui parcourent nos possessions du nord de l'Afrique, surtout les touristes français, sont trop peu nombreux. Une excursion en Algérie devrait être pour un Français le complément naturel d'une éducation libérale et patriotique. Que de jeunes gens qui dépensent à des plaisirs futiles leur temps et leur argent, trouveraient ainsi l'occasion de satisfaire la curiosité qui les aiguillonne, le besoin d'activité, de distraction, d'émotion qui les tourmente! Ils seraient amplement récompensés de leur peine. L'Algérie a un grand

1. Voy. les numéros des 6 et 27 septembre, 6 décembre 1873, 31 janvier, 28 février, 14 et 21 mars 1874, pages 228, 295, 540, 728, 821, 874, 896.

charme, même pour les hommes d'un âge mûr qui, la voyant pour la première fois, peuvent la comparer à d'autres pays parcourus dans les années de leur jeunesse, quand ils jouissaient de la plénitude de leur force. La ville et la baie d'Alger, le jardin d'essai, les orangeries de Blidah, les gorges de la Chiffa, le tombeau de la Chrétienne, le ravin de Misserghin, la plaine des Andalouses, les mosquées et les bois d'oliviers de Tlemcem, les cascades de l'Isser occidental et du Safsaf, les forêts de thuyas dans la province d'Oran et les forêts de chênes-lièges dans la province de Constantine, les voûtes et les chutes du Rummel, le Medracen, les ruines de Lambèse, les cèdres de Belesma, les steppes des hauts plateaux, le défilé d'El Kantara, le désert, les oasis de palmiers, le Châbet el Akra dans la chaîne du grand Babor, les bois de frênes du golfe de Bougie entrelacés de vignes et de rosiers, les cimes du Djurjura se dressant en face du Fort National, voilà toute une série de scènes tour à tour grandioses ou gracieuses qui saisissent vivement l'imagination et laissent des souvenirs durables. Qu'on y ajoute l'éclat de la lumière sous une latitude variant du 37e au 32e degré, le contraste piquant des types, des costumes et des mœurs, l'intérêt d'une faune et d'une flore sensiblement différentes des nôtres, les délices d'un climat un peu âpre mais vivifiant sur les hauts plateaux, d'une douceur infinie pendant huit mois de l'année le long des côtes, et l'on comprendra l'attrait d'un pareil voyage.

Il est impossible, quand on parcourt le pays, de ne pas être frappé de sa beauté et en même temps de ses ressources naturelles. Que de plaines fertiles en céréales, ou susceptibles de le devenir par le défrichement, s'étendent, soit au pied des montagnes et à un niveau peu élevé au-dessus de la mer, comme la plaine des Andalouses, celles de la Mina et du Chélif et la fameuse Mitidja, soit sur les hauts plateaux comme la Medjana et les plaines qui avoisinent Sétif et Constantine! Que de collines et de ravins où les arbres à fruits les plus productifs, figuiers, oliviers, grenadiers, orangers et citronniers peuvent prospérer! Que de forêts formées d'essences rares, propres aux industries de luxe, hérissent les flancs de l'Atlas et des massifs méditerranéens qui s'en détachent! Combien d'autres plus nombreuses fournissent des produits plus communs d'une utilité incontestable et d'un débit assuré! Les mines de cuivre et de fer ne manquent pas; il y en a plus de vingt en exploitation et de nouvelles ont été récemment découvertes. Plusieurs carrières donnent des marbres de premier ordre. Les steppes eux-mêmes, malgré leur aridité, présentent d'immenses espaces couverts d'herbe au printemps et où pousse cette plante si dédaignée autrefois, si recherchée aujourd'hui, qu'on appelle l'alfa. La richesse se retrouve jusqu'au sein du Sahara, où des milliers de palmiers fournissent des millions de dattes.

Quel parti la civilisation européenne implantée par nos armes, il y a quarante-quatre ans, a-t-elle tiré de ces ressources? De grands efforts ont été faits, souvent mal dirigés; les résultats obtenus ne répondent pas encore aux sacrifices accomplis; tels qu'ils sont cependant, il serait injuste de les dédaigner. Précisons ces résultats par des chiffres. Le voyageur est quelquefois enclin à trop d'optimisme : la sécurité dont il jouit est si complète qu'il oublie facilement les insurrections qui viennent de temps en temps la troubler; il circule presque partout sans difficulté; il rencontre dans les moindres endroits des hôtelleries convenables; il traverse rapidement les vastes espaces à demi incultes occupés par les Arabes; il aperçoit à peine les gourbis sombres et bas, les tentes grises des indigènes; il s'arrête volontiers là où la colonisation a pris racine; il admire les villages, les fermes, les cultures, les vergers, les maisons de campagne des Européens; les plantations d'eucalyptus lui paraissent une chose merveilleuse; il voit avec quel empressement les indigènes profitent de nos moyens de transport; on lui raconte l'histoire des marais desséchés, des puits forés, des barrages construits pour faciliter l'irrigation; il est tout étonné de pouvoir franchir de si grandes distances en chemin de fer ou en voiture; les quais, les places et les promenades de certaines villes lui semblent dignes des pays les plus civilisés; bien des choses défectueuses le choquent çà et là, il les constate et il en souffre presque toujours personnellement, mais en somme il a une haute idée de l'œuvre coloniale et du rôle que jouent les colons en Algérie. Les documents statistiques, sans contredire absolument cet optimisme, le tempèrent sur quelques points.

II. — *Importations et exportations. Escomptes de la banque.*

En 1830, le commerce de l'Algérie avec la France et les puissances étrangères était de 6 500 000 francs à l'importation et de 1 500 000 francs à l'exportation. Pendant les dix-huit années qui s'écoulent de 1831 à 1848, l'importation, stimulée surtout par les besoins de l'armée française, augmente dans des proportions énormes; elle s'élève, en 1846, jusqu'à 106 700 000 francs, et, en 1848, après avoir baissé un peu, elle reste à 32 500 000 francs. L'exportation la suit d'un pas bien inégal; son plus haut chiffre est de 5 100 000 francs en 1847; en 1848 elle redescend à 3 400 000 francs. A partir de 1849, le caractère du mouvement commercial se modifie de la manière la plus heureuse; d'une part l'importation augmente sans être influencée par l'effectif de l'armée qui se trouve réduit d'une vingtaine de mille hommes; d'autre part l'exportation accélère singulièrement sa marche. L'importation, avec une armée de 88 000 hommes, était en 1848 de 82 millions et demi; en 1866, avec une armée de 45 000 hommes, elle s'élève à 179 millions. Quant à l'exportation, elle monte dès 1849 à 8 millions et arrive en 1860 à 92 700 000 fr. La moyenne de 1867 à 1872 est pour l'importation de 188 millions et pour l'exportation de 118 657 000 francs. Les chiffres de 1872 dépassent encore cette moyenne. Ils donnent pour l'importation 197 044 977 francs, et pour l'exportation 164 603 634 francs; le total est de 361 648 611 francs.

On voit que le commerce algérien, par suite de l'occupation française, est aujourd'hui 55 fois plus considérable qu'il n'était sous le gouvernement des Turcs. Si l'on s'attache au chiffre de l'exportation qui exprime plus nettement les forces productives du pays, ce n'est plus par 55, c'est par 109 qu'il faut multiplier la valeur ancienne pour la porter au niveau de la valeur actuelle. Une comparaison fera ressortir encore mieux l'importance de cette marche progressive. Les colonies australiennes sont peut-être, de toutes les colonies modernes, celles qui ont pris le développement le plus rapide. Eh bien, leurs exportations (abstraction faite des métaux précieux) étaient en 1851 de 4 millions de livres sterling; en 1870 elles montaient à 28 millions. Dans la même période, les exportations algériennes ont passé de 16 millions de francs à 124 mil-

lions; la proportion est de 700 pour 100 dans le premier cas, de 775 dans le second.

Les chiffres que nous avons cités sont ceux du commerce général. La part de la France, sur 361 millions, est de 261, dont 120 pour les expéditions d'Algérie en France et 141 pour celles de France en Algérie. Les principaux objets de ce commerce sont : d'une part, les céréales, l'alfa, le crin végétal (1), la laine, les moutons, le tabac et les peaux brutes; d'autre part, les tissus de coton, de laine, de chanvre et de soie (67 millions en 1871), les vins et spiritueux, les sucres, les cafés et les savons. Il est curieux de suivre le mouvement de certains produits depuis vingt ans. En 1852, on exporte 293 872 quintaux de blé; 1 026 821 en 1855, c'est le *maximum;* 49 924 en 1867, c'est le *minimum;* 651 853 en 1871 et 915 111 en 1872. L'exportation des moutons reste au-dessous de 100 000 têtes jusqu'en 1863; à partir de 1863 le mouvement ascensionnel est très-marqué : on arrive à 310 914 têtes en 1871 et 655 642 en 1872. L'alfa donne d'abord seulement quelques centaines de tonnes; en 1861 il atteint le chiffre de 1336; en 1869, il monte à 5300; en 1870 à 43 217; en 1871 à 60 943 et, en 1872, il redescend à 44 007. Le crin végétal, par une progression presque uniforme, passe de 158 tonnes en 1853 à 4252 en 1871 et 9011 en 1872 (2).

Le progrès de la navigation accompagne naturellement le progrès du commerce. En 1855 le tonnage des navires français chargés ou déchargés dans les ports algériens était de 396 849 tonneaux; en 1865 il dépasse le chiffre de 500 000 et en 1872 il va presque jusqu'au million. Le tonnage des navires étrangers était de 432 000 tonneaux en 1871. L'ensemble forme un total de 1400 à 1500 mille tonneaux, c'est-à-dire environ le huitième du tonnage de la navigation dans tous les ports de France.

Les escomptes de la banque attestent d'une manière éloquente l'accroissement continu des affaires commerciales. La banque de l'Algérie fut fondée sous la seconde république, au mois d'août 1851. Les escomptes du premier exercice (1851-52) portèrent sur une somme totale de 8 755 964 francs. Dix ans après, ils montaient à plus de 68 millions. En 1872, ils s'élèvent à 203 288 351 francs. La moyenne des quatre années précédentes est de 135 millions.

III. — *Travaux publics.*

Je n'entrerai pas dans le détail de tous les travaux publics qui ont été faits pour faciliter la navigation et les transports. Ces travaux sont insuffisants si l'on tient compte de l'étendue et des besoins du pays. Ils sont énormes si l'on se reporte au point de départ. Sauf Mers-el-Kebir, il n'y avait guère sur les côtes, en 1830, que des rades foraines ouvertes aux terribles vents du nord-ouest. Aujourd'hui, le port de Philippeville est à peu près achevé, et le port d'Alger, avec sa double jetée, son quai circulaire, ses docks souterrains, est un des plus beaux qu'il y ait au monde. Plus de trente phares ont été allumés là où jadis régnait une obscurité profonde, pleine de périls pour les navigateurs. A l'intérieur, les routes carrossables étaient inconnues. Aujourd'hui, grâce aux travaux de l'armée d'abord et aux soins des administrations civiles ensuite, le réseau de ces routes comprend environ 6500 kilomètres en dehors des chemins ruraux et des chemins vicinaux de petite communication. Il y a même 350 kilomètres de chemins de fer en exploitation. Une nouvelle ligne vient d'être concédée par le gouverneur Chanzy. Elle partira d'Arzew, entre Mostaganem et Oran, et aboutira à Saïda, sur la limite de la région saharienne. Les concessionnaires ont sollicité et obtenu, à titre de subvention, 300 000 hectares de terrains à alfa.

IV. — *Écoles.*

La vitalité de la colonisation ne se manifeste pas moins au point de vue moral qu'au point de vue matériel. La statistique des écoles est sous ce rapport bien significative. L'enseignement supérieur n'est représenté que par une école de médecine et deux chaires d'arabe. C'est là une grande lacune qui devrait être comblée le plus tôt possible : il y a, dans l'intérêt de la haute science, bien des recherches à poursuivre sur le sol algérien pour les jurisconsultes, les économistes, les philologues, les historiens, comme pour les naturalistes et les médecins. L'enseignement secondaire se présente heureusement dans de meilleures conditions. Il existe à Alger un lycée. Les villes d'Oran, de Tlemcem, Mostaganem, Milianah, Constantine, Bone, Philippeville et Sétif possèdent chacune un collége. Le lycée et les huit colléges algériens sont fréquentés par 2200 élèves, dont 155 musulmans, c'est-à-dire par 70 élèves sur 10 000 Européens. En France, la proportion est seulement de 17 sur 10 000. L'enseignement primaire est encore plus remarquable. On peut le comparer, sinon pour l'importance des matières enseignées, du moins pour la fréquentation des élèves, ce qui est déjà beaucoup, à l'enseignement primaire des États-Unis. Il y a 618 écoles, 1200 instituteurs ou institutrices et 59 000 élèves des deux sexes, c'est-à-dire un élève par cinq habitants non musulmans; dans la grande république américaine la proportion est la même; en Allemagne et en Suisse elle est de un sur six, en France de un sur neuf. Les enfants des deux sexes sont à peu près en nombre égal dans les écoles. En France, le nombre des filles est inférieur de moitié au nombre des garçons. Toutes les communes, sauf deux, sont pourvues d'écoles. La gratuité est complète et s'étend presque toujours aux fournitures classiques. Dans les dix dernières années la population scolaire a doublé et le nombre s'est accru de 142; 67 écoles nouvelles, dont 57 publiques et 10 libres, ont été créées du 1er août 1872 au 31 juillet 1873. L'état de ces écoles n'est pas toujours satisfaisant, beaucoup réclament des améliorations; mais, quelque réserve qu'on fasse sur ce point, il n'en est pas moins vrai que l'Algérie nous donne en fait d'instruction primaire un exemple qui mériterait d'être suivi par la métropole.

V. — *Population.*

J'aborde maintenant un ordre de faits qui nous montrera par ses côtés faibles notre colonie d'Afrique. Je veux parler de la population et du budget.

Voici le tableau de la population algérienne, d'après le dernier recensement fait en 1872 :

(1) Le crin végétal est fabriqué avec les fibres des palmiers nains.
(2) Ces chiffres sont extraits des tableaux dressés par M. Paul Blanc.

Musulmans	2.123.045
Israélites naturalisés	34.574
Total des indigènes	2.157.619
Français	129.601
Espagnols	71.366
Italiens	18.351
Maltais	11.512
Allemands	4.933
Autres nationalités	9.354
Total des Européens	245.117
Indigènes	2.157.619
Européens	245.117
Population en bloc	11.482
Total général	2.414.218

Ce tableau ne comprend ni l'armée (environ 70 000 hommes) ni la population flottante qu'il ne faut pas confondre avec la population en bloc. La population flottante se compose des voyageurs qui séjournent plus ou moins longtemps sans se fixer. Les mots de « population en bloc » désignent les individus qui habitent le pays, mais qui n'ont point de domicile privé, ou en ont un instable et dont les noms sont relevés sur les listes des prisons, des hospices, des séminaires, des chantiers publics, etc.

Si l'on se reporte au recensement de 1866, on trouve que la population totale était alors de 2 921 606 habitants, dont 2 629 620 musulmans, 217 990 Européens et parmi ces derniers 122 119 Français. Ainsi, dans l'espace de six ans, la population musulmane a perdu près d'un cinquième de ses membres (505 575) ; la population européenne, au contraire, s'est accrue d'un huitième (27 127 habitants en plus) : les Français figurent dans cette augmentation pour un chiffre relativement inférieur (7482) ; leur accroissement n'a été que d'un seizième.

En remontant à 1861, on reconnaît que la décadence de la population indigène est antérieure à 1866. Il y avait en 1861, d'après les évaluations des bureaux arabes, 2 765 139 musulmans, contre 192 746 Européens dont 112 229 Français. Dans l'espace de cinq ans, de 1861 à 1866, la population musulmane avait perdu 135 519 âmes; les Européens en avaient gagné 25 244 et les Français 9890.

Au delà, nous ne trouvons plus que les chiffres relatifs à la population européenne qui s'élève successivement de 3228 habitants en 1831, à 4858 en 1832, 35 727 en 1841, 124 401 en 1852 (dont 69 980 Français et 54 421 étrangers), 159 282 en 1856.

Deux faits ressortent de cette série de chiffres : 1° la diminution de la race indigène, diminution sensible déjà de 1861 à 1866, énorme et véritablement monstrueuse de 1866 à 1872; 2° l'accroissement constant de l'élément européen, accroissement plus rapide pour les étrangers que pour les Français ; cet accroissement a été dans les vingt dernières années de 97 pour 100. Aux États-Unis où il semble si considérable, il n'a pas dépassé 66 pour 100 de 1850 à 1870. En Australie, par contre, il a été, dans l'espace de vingt et un ans (1850-1870), de 278 pour 100.

Malgré ce double mouvement en sens inverse, l'élément européen comparé à l'élément indigène est encore dans une proportion très-faible; il représente seulement un peu plus du dixième de la population totale.

L'étendue du territoire comporte évidemment une population plus dense. Aux États-Unis, il y a environ 19 hectares pour un habitant; en France, un peu moins de 1 1/2; en Algérie 17 1/2 si l'on ajoute au Tell la région saharienne et un peu plus de 7 si l'on ne tient compte que du Tell, qui renferme environ 2 millions d'habitants répartis sur un espace de 14 millions 400 000 hectares. Le Tell peuplé comme la France, renfermerait plus de neuf millions et demi d'habitants. Il n'est donc pas nécessaire, pour faire place aux Européens, que la race indigène s'éteigne; l'humanité nous commande de ralentir autant qu'il dépend de nous cette décroissance, et en même temps nous devons tendre à augmenter l'immigration européenne. Nous verrons du reste que les intérêts des indigènes et ceux des colons ne sont pas aussi divergents qu'on est disposé à le croire. Les mêmes moyens serviront à résoudre le double problème posé devant nous : mais avant d'examiner ces moyens, nous dirons quelques mots du budget, parce que la question du budget se rattache d'une manière intime à celle de la population.

VI. — *Budgets.*

De 1862 à 1867, les recettes ordinaires et spéciales prévues au budget donnent une moyenne annuelle d'un peu plus de 19 millions, les recettes réelles constatées par le règlement définitif du budget atteignent à peine 17 millions et demi. La différence est de 1 600 000 francs en chiffres ronds. C'est déjà un fait grave, mais le pire, c'est que les recettes réelles vont toujours en déclinant : de 18 712 000 francs en 1862, elles tombent à 15 672 000 en 1867.

Le dernier budget réglé étant celui de 1867, à partir de 1868 nous ne connaissons pas les recettes réellement effectuées ; les recettes prévues au budget jusques et y compris celles de 1874, montent à 127 157 000 francs, ce qui donne une moyenne annuelle de 18 165 000 francs, moyenne inférieure à celle de la période précédente. Il est vrai que les évaluations budgétaires, après avoir baissé en 1869 au-dessous de 18 millions, puis en 1870 et 1871 au-dessous de 17 millions, se sont relevées dans les années suivantes et atteignent aujourd'hui le chiffre de 20 766 000 francs. Il y aurait donc un progrès notable, s'il n'était à craindre que les recettes réelles ne soient comme toujours inférieures aux évaluations.

Voyons maintenant les dépenses. Les dépenses ordinaires et spéciales effectuées de 1862 à 1867 montent à 121 457 000 francs, ce qui donne une moyenne annuelle de 20 242 000 francs (1). Cette moyenne dépasse de près de 3 millions celle des recettes. Les dépenses prévues au budget des sept années suivantes (1868-1874) s'élèvent à 154 millions, soit 22 millions par an. La différence entre les recettes et les dépenses dans cette période atteint presque le chiffre de 4 millions; elle est un peu moins grande, mais considérable encore si l'on s'arrête au dernier budget, celui de 1874 : on trouve en effet que les recettes prévues (20 766 185 francs) sont inférieures de 2 319 334 francs aux dépenses (23 085 519).

Pour avoir une idée complète du déficit que présente régu-

(1) Je comprends dans les dépenses ordinaires un certain nombre de dépenses qualifiées à tort d'extraordinaires par les documents officiels, dépenses parfaitement normales et périodiques.

lièrement le budget algérien, il faut ajouter qu'un grand nombre de dépenses relatives à l'Algérie ne sont pas inscrites à part et figurent au budget de divers ministères (instruction publique, culte, justice, finances), confondues avec les dépenses métropolitaines. Ces dépenses, évaluées en 1865 à 3 060 000 francs, montent aujourd'hui à 4 652 000 francs. Le déficit total est donc d'environ 7 millions.

Les dépenses extraordinaires motivées par les sécheresses, les invasions de sauterelles, les incendies de forêts, les disettes, les insurrections, ou par la nécessité de développer plus rapidement les travaux publics et la colonisation, représentent une somme d'environ 90 millions. Par contre, les recettes extraordinaires comprennent 66 666 000 francs fournis par la société algérienne de 1867 à 1870 et 35 millions levés sur les tribus rebelles en 1871 et 1872 dont 18 millions ont été remis aux colons à titre d'indemnité et 17 millions versés au trésor. Ainsi les recettes extraordinaires ont dépassé de 11 millions les dépenses extraordinaires, mais le déficit des budgets ordinaires s'élevant à 46 millions et les dépenses non inscrites au budget algérien montant à une somme d'environ 92 millions, la métropole a dû ajouter pour équilibrer les finances coloniales de 1862 à 1874 une somme de 127 millions.

C'est là, il faut en convenir, une situation déplorable qui provoque de légitimes inquiétudes, d'autant plus que les ressources des trois départements algériens et celles de beaucoup de communes sont reconnues insuffisantes. Pour l'améliorer, on ne peut pas compter sur les économies. On pourrait peut-être retrancher quelques dépenses de luxe, quelques sinécures, réduire les frais d'hospitalisation qui deviennent de plus en plus envahissants et, par leur excès, tendent à créer des habitudes pernicieuses, mais il y a tant de services en souffrance qui réclament des augmentations ! Ces économies, bonnes en elles-mêmes, seraient bien vite absorbées par de nouvelles dépenses. Une réforme plus efficace consisterait à laisser les cultes libres comme en Amérique, sans aucune subvention. Malheureusement, l'état des esprits en France, et l'on peut dire dans notre vieille Europe tout entière, y compris même la Suisse, est tel qu'on ne peut guère espérer une pareille réforme à bref délai. Ne pouvant diminuer d'une manière notable les dépenses, il reste à augmenter les recettes.

Les recettes, d'après leur source, se divisent en deux groupes : impôts arabes et impôts français. Les premiers forment à peu près un quart du total (5 millions), les seconds forment les trois quarts (15 millions).

Les impôts d'origine française se composent du timbre, de l'enregistrement et des droits domaniaux (environ 5 à 6 millions), des douanes (2 millions et demi), des postes (1 200 000 francs), des patentes et du produit de droits divers (5 300 000). Les indigènes, par leur consommation et leur genre de vie, participent peu à ces impôts. Pour la répartition de l'octroi de mer, qui alimente le budget des communes, leur part contributive a été évaluée au dixième de la part d'un Européen. En prenant cette évaluation pour base du calcul, on trouve que sur un produit de 15 millions ils ne fournissent que 7 millions, ce qui fait 3 fr. 50 c. par tête, tandis que les Européens donnent 8 millions, soit 32 fr. par tête.

Il est vrai que les indigènes payent seuls l'impôt arabe. Or, l'impôt arabe monte à plus de 10 millions; dont une moitié seulement est attribuée à l'État; l'autre moitié profite au budget des départements algériens et d'une manière indirecte à l'État qui ne peut pas laisser sans ressources les départements. Si l'on ajoute à ces 10 millions la part que les indigènes prennent sous une autre forme au double budget du gouvernement général et des provinces, on arrive à une évaluation de 9 francs par tête. D'un autre côté, les Européens contribuent dans une assez large mesure aux charges départementales, ce qui porte leur contribution par tête de 32 francs à 40 ou 42 francs. On voit par là que le meilleur moyen d'augmenter les recettes, c'est d'augmenter le nombre des Européens.

VII. — *L'impôt arabe.*

En attendant que l'élément colonial se développe, si l'on veut avoir des ressources immédiates, on ne peut les trouver que dans une réorganisation de l'impôt arabe, car les impôts d'origine française sont liés d'une manière intime au système fiscal de la métropole, et ce sont eux précisément qui donnent les meilleurs résultats. Leur produit, à part quelques oscillations accidentelles, est naturellement et régulièrement progressif. L'impôt arabe, au contraire, tend à décliner. Il donnait en moyenne, il y a douze ans (1861-1863), 14 millions. Aujourd'hui il ne donne plus que 10 millions. Il a diminué dans une proportion plus forte que la population arabe. On peut le relever sans surcharger les indigènes, parce qu'il est très-mal assis, et qu'une meilleure assiette le rendrait tout à la fois plus productif pour le Trésor et moins onéreux pour les contribuables.

Les trois éléments essentiels de l'impôt arabe sont l'*achour*, le *zekkat* et la *lesma*.

L'achour est établi d'après le nombre des charrues, et l'on entend par charrue la superficie qu'un couple de bœufs peut mettre en culture dans une année. Dans la province de Constantine, la redevance est fixe; chaque charrue paye 50 francs. Dans les provinces d'Oran et d'Alger, on tient compte du produit de la récolte; la redevance est de 20, 30, 40, 50, 60 et 70 francs, selon que la récolte est réputée mauvaise, assez bonne, bonne ou très-bonne. Si la récolte est nulle, l'impôt est remis. Cet impôt a tous les inconvénients de la dîme sans en avoir les avantages; il frappe le produit brut, sans fournir une règle d'appréciation précise. De là une tendance inévitable à la culture superficielle. De vastes espaces légèrement cultivés donnent un produit brut peu considérable, mais un produit net relativement très-fort, les frais de culture étant réduits à leur minimum. Si l'impôt est fixe comme dans la province de Constantine, on évite l'arbitraire dans les appréciations, mais l'inégalité est encore plus grande. Non-seulement la culture demeure presque forcément superficielle, mais elle se concentre sur les terrains de plaine qui exigent moins de travail, les terrains montagneux sont delaissés.

Le zekkat est une taxe sur les bestiaux, tels que les moutons, les chèvres, les bœufs, les chameaux. L'espèce chevaline en est exemptée. C'est un privilége qui ne profite qu'aux chefs arabes. Le zekkat a, du reste, le même inconvénient que l'achour; il atteint le produit et ne tient pas compte des frais de production; des bêtes bien soignées, bien abritées, vivant sur des prairies entretenues par un travail continuel, payent une taxe égale à celle des troupeaux épars sur les terres de parcours où ils ne coûtent presque rien à leur propriétaire.

La lezma perçue dans les pays kabyles est une capitation. Les contribuables sont divisés en trois classes, d'après leur fortune présumée. La première classe paye 15 francs, la deuxième 10, la troisième 5. Il est évident que cette graduation ne correspond nullement à la différence des revenus. Bien qu'il n'y ait pas en Kabylie d'énormes disproportions entre les fortunes, le rapport, qui s'élève souvent, chez nous, de 1 à 100, quelquefois même de 1 à 1000 et au delà, ne peut être chez les Kabyles de 1 à 3.

Tous ces impôts ont de plus l'inconvénient d'être levés par les chefs arabes, qui usent et abusent de leur pouvoir pour pressurer les tribus qu'ils commandent. Ces chefs tirent de leurs abus un triple avantage : d'abord ils s'enrichissent personnellement, ensuite ils entretiennent la haine de la France, et enfin, quand leur action s'exerce en territoire militaire, ils compromettent l'honneur de notre armée, car les officiers des bureaux dont ils dépendent sont toujours soupçonnés, à tort ou à raison, d'être leurs complices.

L'établissement d'un impôt foncier unique remplaçant l'achour, le zekkat et la lezma serait un véritable bienfait pour les indigènes. Il devrait être réglé et perçu, comme il l'est en France, par les agents du service des contributions directes, avec la participation des conseils élus et sous le contrôle de l'autorité civile supérieure. Il ne serait pas nécessaire, pour réaliser cette réforme, d'attendre la confection du cadastre. Un recensement sommaire constatant d'une manière approximative la superficie des terrains imposés, la nature et l'importance des cultures, serait une base suffisante pour commencer. Un pas considérable a été fait dans cette voie par les arrêtés de l'amiral Gueydon en 1871 et le décret du 11 mai 1872. L'impôt arabe n'a pas été modifié radicalement comme il devrait l'être; mais on en a confié la perception aux agents des contributions directes et l'on a créé des recenseurs civils chargés de relever les matières imposables. Dans le courant de l'année 1872, 1 200 000 hectares ont été recensés dans la province d'Alger. Les résultats obtenus sont de nature à encourager de nouveaux efforts. Dans certains cas, la taxe a pu être doublée, sur la seule déclaration du contribuable.

L'impôt foncier une fois établi devrait, sans aucune réserve, s'appliquer à toutes les terres du Tell; mais, pour ménager la transition, les propriétés coloniales seraient pendant un certain temps exemptées du principal, elles ne contribueraient qu'aux centimes additionnels destinés au budget des communes et des provinces. Les colons eux-mêmes ont déclaré à plusieurs reprises par leurs mandataires officieux et officiels qu'ils accepteraient volontiers cette nouvelle charge ainsi limitée, afin d'obtenir en retour la réforme de l'impôt arabe, réforme qu'ils considèrent avec raison comme essentielle à la prospérité de la colonie.

J.-J. CLAMAGERAN.

— La fin très-prochainement. —

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'étude morale et littéraire sur Xénophon (1) qu'offre au public M. Alfred Croiset est une thèse pour le doctorat ès lettres, bien que la couverture n'en dise rien. Cette discrétion est de mode à présent, et je le regrette. La Faculté de Paris a provoqué par ses conseils, puis consacré par ses suffrages assez de travaux distingués pour qu'un livre s'honore de porter le visa et le permis d'imprimer du doyen. Il y aurait à ce propos un curieux sujet d'étude : ce serait de constater et de retracer l'influence de la Sorbonne sur les progrès de l'érudition en France depuis quarante ans. En imposant la nécessité de traiter des questions difficiles, de mettre en lumière des points obscurs, elle a poussé par contrainte vers l'érudition des esprits qui parfois s'y sont plu contre leur attente. Il est arrivé qu'enrégimentés pour un an, certains de ces volontaires malgré eux n'ont plus voulu ensuite quitter le drapeau. Dans cette étude que j'indique, dans cette sorte de thèse sur les thèses, on marquerait nécessairement trois époques. La première douce et indulgente : le doctorat se conquiert alors à peu de frais. Il suffit de disserter avec amertume sur le suicide, ou de développer avec douceur cette maxime que :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Je tiens de la bouche d'un des docteurs d'alors qu'il eut l'idée d'une de ses thèses comme il montait dans la diligence de Caen à Falaise. Quand il descendit à Falaise, la thèse était faite. — Peu à peu augmentent les exigences d'une part et les prétentions de l'autre. On s'achemine ainsi à la période d'érudition pure, érudition un peu hérissée et rébarbative. M. Victor Le Clerc fait des aspirants au doctorat des pionniers qui défrichent un sol rocailleux. Il n'est pas bien sûr lui-même que sous le roc il y ait quelque chose ; mais ne pouvant creuser partout de ses propres mains il est fort aise de faire creuser les autres. Si l'on refuse de s'expatrier dans les forêts vierges où il vous expédie, et qu'on choisisse, malgré ses conseils; des routes plus unies et plus riantes, gare à l'imprudent! Quelques timides, ceux qu'on appelle les *littérateurs purs*, ceux qu'effraye en province un bibliothécaire peu abordable, renoncent à tenter l'épreuve. — Depuis quelques années l'érudition a continué sans doute à se produire en première ligne, mais elle a laissé une place honorable — et c'était justice — aux lettrés, aux gens de goût, aux esprits délicats. Il n'a plus été nécessaire d'apporter des faits nouveaux, des documents inédits ; il a suffi d'apporter des appréciations nouvelles, de réviser certaines sentences à tort acceptées.

C'est précisément ce que vient faire avec goût et mesure M. Alfred Croiset dans son étude sur Xénophon. Étonné de la diversité des jugements portés sur l'*abeille attique*, il a voulu reprendre la cause entière et prononcer après une nouvelle instruction. Xénophon fut-il un sage, est-ce une des plus nobles figures de l'antiquité, comme le veulent les uns ; est-ce un égoïste, un traître, un mauvais citoyen, un composé bizarre de défauts révoltants et de qualités médiocres, comme le veulent certains autres, et notamment M. Mure? Telle est la question. *In medio veritas*; telle est la conclusion. Nous y arrivons un peu lentement peut-être ; mais on se dit qu'une thèse doit avoir des dimensions déterminées, et alors on ne craint pas de s'attarder en des analyses, bien faites d'ailleurs et judicieuses, d'œuvres déjà très-connues. « Il divisa, dit Babouc, de certain prédicateur, ce qui n'avait pas besoin d'être divisé, et démontra ce qui n'avait pas besoin d'être démontré. » Ce qui serait plus grave, ce serait que la somme de tous les jugements de détail — et Xénophon est examiné et jugé

(1) *Xénophon, son caractère et son talent*, étude morale et littéraire, par Alfred Croiset. Paris 1873, Ernest Thorin.

en effet sous tous ses aspects — ne correspondit pas exactement au jugement définitif et d'ensemble. Je ne dis pas que l'écart soit considérable ; mais nous n'obtenons pas absolument la formule : *total égal*. Il me paraît, en un mot, que M. Croiset ne tient pas assez compte, dans sa conclusion suprême, de toutes les restrictions qu'il a très-justement indiquées durant toute son étude. Il semble qu'il veuille reprendre aux ennemis de Xénophon un peu de ce qu'il leur a accordé chemin faisant et en détail. M. Croiset me dira qu'au dernier moment encore il insiste sur les réserves nécessaires : assurément, et je ne prétends pas qu'il y ait contradiction ; c'est pure question de nuances, mais la différence des nuances est réelle. Pour qui lirait la conclusion seule, Xénophon serait une nature moyenne ; quand on lit la suite de l'étude, il apparaît plutôt comme une nature médiocre.

C'est l'abeille attique ; comme l'abeille il est discipliné, laborieux, ponctuel ; mais les vastes horizons et les grands coups d'aile lui sont défendus. Il vole près de terre. Cette médiocrité même est l'explication la plus favorable de sa présence à Coronée. S'il trahit sa patrie, c'est qu'il subit à son insu les mille petites passions qui animent l'aristocratie athénienne ; il obéit à un mot d'ordre. Comme soldat, il a une foule de menues qualités dont aucune n'est portée jusqu'au génie. Il nie lui-même que les succès soient dus au talent des chefs : tel autre échoue, tel autre réussit, c'est uniquement, selon lui, qu'ils diffèrent par la vigilance et l'application. Comme philosophe, il ne connaît pas les grandes curiosités. Que lui font à lui les hautes questions? une petite philosophie morale, honnête, pratique, et même moins des leçons de morale que des recettes.

Platon nous a sans doute présenté un Socrate embelli et agrandi, un Socrate à son image ; mais le Socrate de Xénophon n'est-il pas un Socrate mutilé et amoindri? Comme chef de famille, ayant à diriger non un état mais une ferme, il est à la fois vigilant, actif, humain ; il sait se faire aimer et se faire obéir ; c'est dans cet étroit milieu qu'on le voit à son avantage. Comme artiste et comme écrivain, il lui manque de même les qualités souveraines. L'œuvre est froide, les personnages peu vivants, le style coulant et agréable, mais on y voudrait plus de force, plus de précision, plus de couleur. Je recommande tout spécialement, dans l'ouvrage de M. Croiset, le chapitre sur Xénophon considéré comme artiste et comme écrivain. C'est de tous le plus délicat, le plus original : l'auteur ne se borne pas à juger ; il cherche dans les qualités et les défauts de l'homme l'origine des qualités et des défauts de son style. Il y a là quelques pages de haute critique, d'une critique clairvoyante, aiguisée et pénétrante.

Il semble qu'il soit bien tard pour parler de l'*Histoire d'Athènes et de la République athénienne* (1), par M. Henry Houssaye. L'ouvrage a fait déjà un beau chemin : le voici à sa troisième édition, l'Académie française vient de lui décerner le prix Thiers. Et cependant je ne m'en puis taire, il m'en coûte de le dire, mais je le dirai : il faut que le jeune lauréat ne s'abuse pas sur la signification de sa couronne. S'il croit qu'elle récompense la patience des recherches, la conscience des efforts, l'impartialité, la science critique, très-volontiers je le lui accorde. Mais s'il pense que l'Académie a couronné dans son œuvre une qualité d'art et de style, je lui proteste que cela est contre toute vraisemblance. Non, il n'est pas impossible que l'Académie se soit laissé séduire par ce style inégal, tantôt familier jusqu'à la trivialité, tantôt précieux, épique ou élégiaque. Non, ce qu'elle encourage, ce ne sont pas des incorrections comme celles-ci : « *louanger* quelqu'un », « *assumer sur* un individu l'iniquité de toute une société », et plusieurs autres encore. Non, elle ne veut pas propager des formes de langage telles que : « Alcibiade était la synthèse de la race athénienne », ou bien : « Un historien se dit : Je serai synthétique ». Paul-Louis Courrier regrettait sous la Restauration de voir notre langue se gâter : que dirait-il aujourd'hui ! Et ce n'est pas l'Académie des inscriptions ; non, c'est l'Académie française, gardienne de la tradition, qui voit avec indifférence la langue française ainsi maltraitée ! Quel est donc l'immortel qui a été chargé du rapport? Que l'Académie ne le *louange* pas et qu'elle *assume sur lui* la responsabilité, comme dirait M. Houssaye. Comme l'ouvrage est, malgré cela, bien fait, très-étudié, plein de recherches, fort intéressant en somme, cette troisième édition ne sera pas la dernière ; que l'auteur, au nom du ciel ! revoie les détails, qu'il retouche, corrige et expurge :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Oserais-je encore lui adresser une prière? Ce serait d'appeler Minerve Minerve, et non pas Athénè, de ne pas dire *Klinias*, mais Clinias ; car au moins faudrait-il être conséquent et appeler le livre : *Histoire d'Alkibiadès*. Puisque nous sommes Français, parlons français, écrivons en français et orthographions à la française. Je sais bien qu'en réclamant ainsi je m'expose à passer pour un pédant, pour un de ces cuistres que M. Weill (Alexandre) a en horreur ; mais que voulez-vous, c'est plus fort que moi ; je ne puis me taire là-dessus.

Le baron Ernouf écrit beaucoup. C'est un vulgarisateur. Son dernier volume : *Histoire des chemins de fer français pendant la guerre franco-prussienne* (1), contient un grand nombre de faits intéressants. Les principaux éléments de son travail ont été empruntés à la correspondance des agents des chemins fer pendant l'invasion. Ces employés modestes, qui consignaient simplement ce qu'ils avaient vu ou fait chaque jour, ne soupçonnaient pas qu'ils écrivaient pour le public. Leur témoignage n'en a que plus de valeur. Que de traits de dévouement et de courage méritaient, en effet, d'être recueillis ! Quelle énergie chez les plus humbles comme chez les premiers ! Les lignes sur lesquelles on a le plus souffert sont celles de l'Est et du Nord ; mais partout on a fait plus que son devoir. Le baron Ernouf n'a pas cependant rédigé son livre à la seule gloire des compagnies. En même temps que les services rendus, il montre pour l'avenir quels immenses services on peut attendre des chemins de fer en temps de guerre. Un autre intérêt de ces récits, c'est de jeter une nouvelle lumière sur l'histoire de la province pendant cette année terrible. On suit comme pas à pas, et sur une étendue considérable, le flot montant de l'invasion. Spectacle douloureux sans doute, mais il faut voir la triste vérité. Il faut se rendre compte également du désordre, du complet désarroi qui entraîne du premier au dernier jour de cette guerre malheureuse. Partout des ordres suivis de contre-ordres, des dépêches contradictoires. Pour n'en donner qu'un exemple, on apprend, au début, annoncé à la compagnie de l'Est

(1) Paris, 1871. Didier et Cie.

(1) Paris, [illegible] Didier et Cie.

qu'elle aurait à transporter 385 000 hommes; ces 385 000 hommes se sont trouvés n'être en tout que 186 600 hommes. Voilà comme nous étions prêts, voilà comme on savait les choses !

J'ai lu, non sans plaisir, un volume de vers que l'auteur appelle tout simplement *Premières poésies* (1), comme pour réclamer l'indulgence due à ceux qui débutent. Tout n'y est pas de même valeur. Il y a certaines petites pièces fades, sans grand intérêt et sans grand éclat, qui auraient pu demeurer dans le portefeuille ; mais il faut le dire, et ce n'est que justice, bien souvent ailleurs on est frappé de la sincérité de l'accent, de la vivacité du tour et de la franchise de l'expression. M. Paul Milliet n'est ni un impassible ni un désespéré; il ne joue aucun rôle, ne revêt aucun uniforme, ne prend aucune attitude : il est lui-même, triste ou gai, railleur ou ému, sceptique ou naïf, selon l'instant; enfin, pas *parnassien* du tout. Écoutez ce qu'il dit lui-même de ses rimes :

Elles ont le respect du vers doux et limpide,
Elles aiment Tibulle avec son air candide,
Elles vont réveiller Millevoye et Chénier
Et passent de Musset à son maître Regnier,
Sans le moindre souci des poëtes modernes
Qui, dans leur Walhalla, sont ennuyeux et ternes.

M. Milliet s'est parfaitement révélé lui-même dans ces vers. Oui, c'est bien cela. Voyez, il ne parle ni de Victor Hugo ni de Lamartine, et il a raison. Chénier, Millevoye et Régnier; Musset, non celui de la *Nuit d'octobre*, mais celui du *Spectacle dans un fauteuil*, voilà ses modèles; faut-il même dire ses modèles? non, ses camarades préférés. Plus tard sans doute il cherchera des amis. Avec les années viendront les préoccupations plus hautes, les aspirations vers l'idéal et aussi, quoiqu'il n'en croie rien, les mélancolies et les amertumes. Assurément alors il puisera à d'autres sources une eau formée d'une rosée plus céleste; mais ce n'est pas encore l'instant. Il a vingt ans, il connaît plutôt les étreintes brutales de la passion que les émotions douces de l'âme, la sensation que le sentiment; eh bien! il chante ce qui aujourd'hui le trouble, l'agite et l'enivre, et il le chante d'une voix franche et juste. Ne lui demandons rien de plus pour le moment et attendons. N'est-ce donc rien que la sincérité de l'accent? Ainsi, j'aimerais mieux un motif plus moral à la chanson d'ivresse qu'on va lire; mais l'ivresse n'est-elle pas vraie, et l'instrument qui la chante n'a-t-il pas des cordes sonores?

Je ne veux pas savoir si tu m'aimes ou non,
Si, possédant ton corps, je possède ton âme,
Enfin, si ta pensée est chaste ou bien infâme.
Femme, qui que tu sois, ne me dis pas ton nom.

J'ai soif de tes baisers, vierge sainte ou Manon;
Le ciel est tout entier dans ton regard qui pâme.
Écarte ces cheveux des seins que je réclame
Et qu'aurait enviés Minerve au Parthénon.

Je ne veux point savoir si tu vends tes caresses,
Je veux mourir d'amour et de folles ivresses;
Dans ta petite main sens-tu battre mon cœur?

Ton corps souple frémit sous mon regard profane;
Oui, je veux t'adorer, ou vierge ou courtisane...
Si ma coupe est d'or pur, que me fait la liqueur?

Ce sont là des vers auxquels l'Académie ne décernera pas un de ses prix de sagesse réservés aux Pégases rangés : elle aura raison. Je ne complimente pas le poëte de s'enivrer de cette liqueur-là; je ne me dissimule pas non plus que cette muse bondit vigoureusement pour retomber bientôt à terre plutôt qu'elle ne plane; mais enfin là, et dans beaucoup d'autres pièces, il y a des signes incontestables d'un talent franc et vigoureux. J'imagine que M. Milliet cherchera quelque jour ses inspirations dans des régions plus sereines. Ce jour-là il trouvera pour chanter des choses meilleures son même instrument sonore. Laissons faire au temps et attendons. Qu'il ne s'attarde pas cependant dans certains sentiers. Qu'il se souvienne de son Horace : le poëte n'est pas celui qui a seulement *os magna sonans*, il lui faut en outre et surtout *mens divinior*. En haut les yeux, en haut le cœur !

(1) Paul Milliet, *Premières poésies*. Paris, 1874. Librairie des bibliophiles. Jouaust.

Je viens de lire un petit poëme assez étrange de M. Robinot-Bertrand (1). Il a cédé à la tentation de peindre une toile de genre, se disant, et avec raison, que le genre n'est pas nécessairement de l'art mesquin. Il est bien vrai, en effet, qu'un intérieur de Rembrandt et certains gueux de Callot sont du grand art. *Hermann et Dorothée*, *la Mare au diable* et plusieurs autres chefs-d'œuvre pourraient être cités également. Cependant il remarque lui-même que, dans le genre, le grand art est atteint plus rarement. Et pourquoi? c'est que là, ni la tradition ni la convention ne viennent en aide au poëte. Il faut au contraire qu'il échappe à l'oppression des faits environnants, souvent vulgaires; il faut que l'idée, le sentiment et la passion se fassent jour au travers d'un voile opaque. Un jour terne et gris enveloppe les personnages : quel foyer intérieur sera assez puissant pour que le rayonnement illumine et la figure du héros et le brouillard qui l'enveloppe? C'est donc une entreprise étrangement difficile. M. Robinot-Bertrand l'a tentée : honneur au courage malheureux! Il y a çà et là des traces de talent, et l'on sent qu'on a affaire à un esprit distingué qui s'est trompé ce jour-là.

Il s'agissait donc de mêler l'idéal au réel, de placer un sentiment ou une passion ayant du parfum et de l'éclat dans un cadre banal qui en serait parfumé et éclairé. Ici le cadre est plus que banal; il est grotesque. Quant au sentiment, l'éclat et le parfum lui manquent parce qu'il est faux, absolument faux. Un ouvrier entrant avec sa femme dans une guinguette de banlieue, buvant un peu plus que de raison, puis, comme on danse, valsant frénétiquement avec une chanteuse ambulante, puis s'arrêtant tout confus, et dès ce moment bourrelé de remords, perdant à jamais le rire et la gaieté; et cela pour une orgie de valse que sa femme, qui en était témoin, lui pardonne, voilà ce qui ne se comprend guère. Cette frénésie chorégraphique, effet du vin, est-ce là l'idéal capable de transfigurer le cadre vulgaire de la guinguette? Et quant à ces remords qui font que désormais

L'œil sombre, le sourcil froncé, la bouche close,
Le teint pâle, le front morne, l'œil égaré,
Il pousse le rabot d'un bras mal assuré,

ces remords pourraient transfigurer l'atelier, l'établi, la varlope et le rabot, — un menuisier bourrelé par sa conscience peut avoir sa poésie tout comme un agent de change, — mais encore faudrait-il que leur invraisemblance ne nous fît pas sourire.

MAXIME GAUCHER.

(1) *La fête de Madeleine*, poëme, par M. Robinot-Bertrand. Paris, 1874. Alphonse Lemerre.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1e ANNÉE — NUMÉRO 2 — 11 JUILLET 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

La mémorable séance du 8 juillet est une date qui marquera dans notre histoire parlementaire, non pas par l'éclat de la discussion, mais par l'importance des révélations sur la vraie situation des partis dans l'Assemblée nationale et la marche précipitée qu'elle a imprimée aux solutions pendantes. Il y a un sérieux intérêt à analyser les incidents de cette journée décisive, à rechercher les causes complexes qui, en se combinant, les ont amenés à en apprécier les conséquences prochaines.

Le manifeste du comte de Chambord a été l'étincelle sur une poudrière prête à prendre feu. Il est certain qu'il n'a fait que mettre en pleine lumière les discordes qui déchiraient l'ancienne majorité et dont l'interprétation du septennat était le ferment. Ces discordes sont nées d'un faux accord que chacune des parties contractantes a expliqué à sa manière. Le jour où la majorité de l'Assemblée s'est refusée à faire dépendre les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon d'institutions définies ou plutôt définitives, elle les a livrés aux interprétations contradictoires et elle a permis à chaque parti de les façonner à son image. Le septennat était une page blanche au bas de laquelle était la signature d'un nom illustre, mais sur laquelle chaque parti se préparait à écrire ses visées particulières. Aussi n'est-il pas nécessaire de supposer des contre-lettres et des engagements secrets entre les coalisés du 20 novembre 1873. Ils ont tous songé dès le premier jour à exploiter à leur profit l'équivoque qu'ils avaient intérêt à constituer. Le cabinet d'alors en était la personnification. Aussi ne décourageait-il aucune espérance. Il savait bien que toute parole un peu nette lui faisait perdre des voix. Il nous semble pourtant qu'il y a un parti qui a poussé bien loin alors la naïveté de la confiance : c'est celui là même qui vient de rompre le faisceau de la majorité. La durée du septennat était pour lui un insurmontable obstacle ; la préface était trop longue pour le livre qu'il voulait écrire ; elle en était même la négation anticipée, car, comme l'a dit un jour un de ses orateurs les plus sincères, il n'est pas admissible que le septennat fasse attendre le roi et que l'antichambre lui barre le chemin de la salle du trône dès qu'il croira que le moment favorable est venu. Dire au parti légitimiste pur que dans de telles conditions les situations restaient intactes, qu'il pourrait faire prévaloir son opinion lors de la discussion des lois constitutionnelles, alors que l'avénement de la monarchie même proclamée devait être en tous cas retardée de plusieurs années, c'était se moquer de lui. Il a fini par s'en apercevoir, et c'est de l'heure où il a fait cette découverte qu'il a cassé les vitres et fulminé contre ses anciens alliés. Ce qui a contribué à entretenir son incroyable illusion, c'est la nomination de la commission des lois constitutionnelles. Elle paraissait admirablement composée pour se maintenir dans l'impuissance par la neutralisation des forces. On avait voulu en faire une Pénélope destinée à détruire chaque jour l'ouvrage de la veille en attendant le retour du roi. Mais voilà qu'un beau matin, par une distraction étrange, elle apporte un bout de toile sérieusement tissé. C'était moins que rien, une loi électorale bonne à toute fin dans la politique réactionnaire. Néanmoins, c'était un commencement d'institution ; l'avenir pouvait être engagé. C'était intolérable. Il valait la peine de renverser un ministère pour prouver au pouvoir exécutif qu'on l'avait mis à la présidence pour garder une place et non pas pour l'occuper.

Le parti légitimiste a bientôt reconnu qu'il comptait sans son hôte. Ce qui s'est passé depuis que les prétentions royalistes se sont pleinement dévoilées rappelle cette scène spirituelle d'une comédie du temps, où l'on voit un honnête père de famille, à la lecture du contrat de mariage de sa fille, s'écrier : « Ah ça ! on ne parle ici que de ma mort ! » C'est ce qu'a dû se dire le pouvoir exécutif en entendant les déclarations répétées de l'extrême droite. On ne s'entretenait que de sa fin prochaine, forcée, prématurée, de son bénévole suicide, de sa respectueuse abdication au premier signe du Roy ; on en parlait tout haut, sans ambages. Il a fini par entendre ces insolentes sommations ; il s'est fâché, et il a élevé la voix à son tour pour dire que sept ans pour lui

signifiaient sept ans, et qu'il n'y avait pas de métaphore fleurdelisée qui pût détruire cette arithmétique. L'ordre du jour de la revue du 3 juillet n'a pas d'autre sens. Le maréchal a déclaré à l'armée que son héritage n'était pas ouvert, que son pouvoir se portait fort bien, et qu'il entendait ne pas le déposer avant terme, quelque auguste que fût le personnage qui frappât à la porte du logis pour le prier d'en sortir.

Le maréchal était dans son droit. Par malheur, le vote du 20 novembre, qui avait fixé la durée de son pouvoir sans en déterminer la nature, rendait possibles les plus dangereux commentaires de cet ordre du jour. De même qu'il y a toujours des gens plus royalistes que le roi, il y a aussi des journalistes plus septennalistes que le septennat; ils n'ont pas manqué de plaider la cause du pouvoir personnel à cette occasion, et ont écrit, sans recevoir le moindre avertissement d'un pouvoir qui n'est pas tendre pour la presse : « La loi, c'est le maréchal », en ajoutant qu'ils traçaient ces mots sous la dictée de cinq cent mille soldats. En même temps, la commission des Trente élaborait un projet qui était la mise en œuvre de ces paroles, et n'avait d'autre but que de constituer dans le septennat une vraie dictature temporaire. La majorité du centre droit, qui n'a plus de limites précises, était tout près d'applaudir ces beaux projets, le bonapartisme y reconnaissait ses principes préférés, — tandis que le centre gauche n'y voyait qu'un motif plus pressant de maintenir sa proposition d'organiser le septennat républicain, seule solution capable de sauver le pays, soit des équivoques qui l'énervent, soit des dictatures qui seraient sa perte.

Telle était la situation du parlement quand le manifeste du comte de Chambord a paru, amenant de suite la suspension de l'*Union* et l'interpellation de M. Lucien Brun. Un moment on a pu craindre que ce grave incident créât la division dans le parti républicain. Heureusement il n'en a rien été. Le point de dissidence était très-facile à comprendre. L'occasion se présentait de renverser un ministère qui n'est qu'une continuation aggravée et abaissée tout ensemble de la politique du ministère précédent, politique d'équivoque et de violence, au fond indulgente au bonapartisme et réservant ses rigueurs réelles pour les républicains, frappés constamment sous la désignation commode et élastique de radicaux. Les gauches, dans leur majorité, étaient d'avis de ne pas manquer l'heure favorable et de s'associer au blâme réclamé par l'extrême droite contre une mesure qui après tout portait atteinte à la liberté de la presse. Singulière politique, disait-on spirituellement de ce côté, que celle qui, ayant devant elle un adversaire déclaré et dangereux, réserverait à des jours meilleurs de lui porter le coup décisif ! Que penser du chasseur qui, ayant sa proie au bout de son fusil, lui tiendrait ce langage : « Je t'épargne aujourd'hui, mais aie la bonté de repasser demain pour que j'en finisse avec toi. » Le centre gauche avait d'autres préoccupations. Il était frappé de l'inconvénient de faire cause commune, — fût-ce pour une heure, — avec le parti du drapeau blanc. Sans doute l'état de siége appliqué à la presse est très-irrégulier quand on ne peut invoquer un péril avéré. Mais l'occasion de protester était-elle bien choisie, alors que le gouvernement prenait position contre la légitimité, l'invincible antipathie de la France ? Ne valait-il pas mieux dédaigner cette fois le ministère, viser plus haut, assurer le triomphe de la proposition Casimir Périer, en montrant que le seul moyen de mettre un terme aux compétitions des partis et de consolider utilement les pouvoirs du maréchal, c'était d'organiser la République ? Le centre gauche était disposé à s'en tenir à l'esprit de sa proposition fondamentale plutôt que d'en risquer le sort par un texte précis dans un combat préliminaire. Quelques-uns de ses membres exprimaient l'espoir que la fraction libérale du centre droit trouverait dans le péril de ce débat un motif nouveau de se rallier à la seule politique raisonnable du moment.

On sait ce qui est advenu de toutes ces combinaisons : elles se sont fondues au feu de l'action. La gauche s'est vue dans l'impossibilité de voter l'ordre du jour des légitimistes, parce qu'il ne visait que le manifeste du comte de Chambord, sans invoquer la liberté de la presse. Il était permis de montrer une indifférence dédaigneuse pour cette innocente revendication du droit divin, pour ce vieux jouet de l'enfant royal présenté avec candeur à une grande nation ; mais on ne pouvait donner, même indirectement, la moindre approbation à ce qui était après tout une insolence envers le pays. Aussi, dès le premier moment, la combinaison de la gauche était écartée. Celle du centre gauche, du moins de sa fraction qui espère, contre toute espérance, dans les repentirs du centre droit, n'était pas plus heureuse. L'ordre du jour proposé par M. Paris n'était que le replâtrage de l'éternelle équivoque du 20 novembre ; il demandait la consécration du pouvoir personnel du maréchal sous la réserve des futures lois constitutionnelles, sans un mot qui en marquât le caractère. Le centre gauche ne pouvait, sans se démentir, adhérer à une pareille proposition. Elle a été rejetée, et avec elle ont succombé le système du septennat non républicain et le malencontreux projet d'une dictature intérimaire, sorti des délibérations de la sous-commission des Trente. Ce résultat est immense ; le ministère, qui avait attaché sa fortune à l'ordre du jour Paris, n'a pas été remis en selle par l'ordre du jour pur et simple dédaigneusement voté à la fin de la séance. Il l'a si bien compris qu'il a donné sa démission. Il est vrai qu'elle n'a pas été acceptée, mais elle n'en donne pas moins toute sa signification au rejet de l'ordre du jour Paris.

Ce qui a été rejeté, ce n'est point la durée des pouvoirs du maréchal : ils n'étaient pas en cause, et l'ordre du jour du centre gauche présenté par M. Christophe, mais non soumis à la délibération de la Chambre, par suite du vote de l'ordre du jour pur et simple, réclamait explicitement le maintien de la loi du 20 novembre 1873, avec le complément de l'organisation de la République. Toutes les solutions contraires ont été écartées, voilà le résultat considérable du vote du 8 juillet, qui est le correctif du vote du 20 novembre. Cela veut-il dire que la majorité soit assurée à l'établissement de la République ? Nous n'osons l'affirmer, mais il est certain que l'Assemblée est acculée à choisir entre la proposition Casimir Périer et sa dissolution.

Le message présidentiel du 9 juillet, sous une forme impérieuse dont on peut contester la convenance parlementaire, a rendu cette alternative plus pressante. Le maréchal demande la détermination de ses pouvoirs ; il ne peut rien demander d'autre ; les communications ministérielles qu'il annonce seront sans doute prises en considération sérieuse par l'Assemblée, mais elles ne la lieront pas. Elle s'est engagée, en rejetant l'ordre du jour Paris, à ne pas constituer le septennat personnel. Reste donc la proposition du septennat républicain ou la dissolution.

M. Casimir Périer a demandé et obtenu que sa proposition fût discutée la semaine prochaine. Un instant après, M. Raoul Duval déposait une proposition de dissolution dont l'urgence ne pouvait être votée par l'Assemblée, non-seulement parce qu'elle avait un caractère trop bonapartiste dans son exposé des motifs, mais encore parce qu'elle était en contradiction avec l'engagement d'aborder sous peu de jours la question constitutionnelle. Quoi qu'il en soit, cette proposition, dégagée de ses considérants, demeure comme un salutaire avertissement pour l'Assemblée. L'apparition successive de MM. Casimir Périer et Raoul Duval à la tribune après la lecture du message présidentiel a donné toute sa portée, toute son acuité au dilemme qui résume ainsi la situation : « Ou constituer la république ou donner tout de suite la parole au pays. »

Nous préférerions la première solution, parce qu'elle permettrait d'arriver à la période électorale dans d'excellentes conditions, après la fin de l'équivoque qui est le grand avantage du bonapartisme, et avec un nouveau ministère libéral et modéré, ennemi résolu de toute candidature officielle. Mais les délais ne sont plus possibles : le parti républicain est tout prêt à se rendre aux urnes avec la loyale confiance d'avoir servi les intérêts du pays et de lui offrir le seul gouvernement réparateur et honorable dans les circonstances actuelles, après l'échec éclatant de toute monarchie constitutionnelle.

E. DE PRESSENSÉ.

LES ENNEMIS DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Les résultats de la discussion du projet de loi sur l'électorat municipal permettent d'espérer que l'Assemblée, lorsqu'elle reprendra l'étude des conditions de l'électorat politique, y apportera un certain esprit de sagesse et de libéralisme. Si l'on peut justifier par des arguments plausibles et avouables certaines restrictions du droit de suffrage lorsqu'il s'agissait de la formation des conseils communaux, et s'il est juste de n'appeler à élire l'assemblée communale que les citoyens vraiment membres de la commune et vraiment intéressés à la bonne administration de ses affaires, — tous les Français ont le droit d'être consultés lorsqu'il s'agit des affaires générales de la France, sauf les cas d'indignité. La Chambre, que travaillent pourtant tant de passions réactionnaires, n'attentera pas, on peut aujourd'hui le prévoir, à ce droit sacré. Elle respectera le suffrage universel, en dépit d'elle-même, en dépit des sophismes et des calomnies entassés par les ennemis du « nombre », tant est grande, sur les esprits les plus prévenus, l'autorité du droit et de la raison !

De toutes les ingénieuses combinaisons destinées à assurer la prépondérance des classes dirigeantes et la « représentation des intérêts, » il ne restera bientôt plus rien que l'ennuyeux souvenir qui s'attache toujours aux entreprises, méditées ou accomplies, contre le droit. Les élus de la nation renonceront à dépouiller la France, les mandataires du peuple respecteront leur mandant ; on ne verra pas les dépositaires de la souveraineté nationale user des pouvoirs qui leur ont été délégués à titre temporaire pour déposséder le vrai et le seul souverain ; on ne verra pas des hommes qui ne sont rien que par notre volonté et que nos votes ont tirés de leur néant, nous déclarer déchus du droit de voter et nous égorger sournoisement avec les armes que nous avons mises nous-mêmes entre leurs mains.

L'honneur de ce succès revient tout entier aux députés républicains ; si nous faisons ainsi l'économie d'une révolution, nous en devons remercier les vaillants orateurs du centre gauche et de la gauche. Tandis que les plébiscitaires, les apôtres de l'appel au peuple, ne trouvaient pas une parole pour défendre le suffrage universel menacé par les royalistes de toute nuance, ce sont les républicains qui ont plaidé la cause de la logique et du droit et qui ont montré que du côté de l'Assemblée où ils siégent, siégent aussi la probité politique et l'équité.

Nous disons la probité et l'équité, et nous ne croyons pas nous servir de trop grands mots. C'est en effet manquer à la probité que d'abuser d'un blanc-seing et d'un mandat mal défini, jusqu'à prétendre y trouver le droit de dépouiller ceux de qui on le tient ; c'est manquer à l'équité que de vouloir imposer à tous les citoyens des charges et des obligations égales, sans leur accorder à tous des droits égaux. Au temps de la monarchie de droit divin, quand le prince avait, de par la grâce de Dieu, une pleine autorité sur les choses et sur les personnes, il était naturel et logique qu'il levât les impôts et qu'il édictât les lois, sans consulter que sa fantaisie. Mais le règne du bon plaisir est passé, et ce ne sont pas les manifestes de M. le comte de Chambord qui nous donneront l'envie d'en tâter de nouveau.

Pour quiconque n'a pas été élevé à l'école de M. Veuillot ou du père Loriquet, il est de droit que l'impôt soit d'abord consenti par ceux qui le doivent payer, et comme il n'y a pas de Français qui échappe à l'impôt, la justice veut que tous les Français participent au vote des budgets publics et au contrôle des dépenses. La stricte justice veut également qu'ils participent, par leurs représentants, à la confection des lois. Cette autorité du nombre, contre laquelle on s'élève parfois avec tant de colère, est le seul fondement du droit politique dans notre société. Où prendrez-vous ailleurs que dans la volonté librement exprimée de la majorité le pouvoir d'imposer à tous les citoyens les sacrifices de tout genre nécessaires à la prospérité et à la conservation de l'État? D'où vous peut venir, sinon du consentement général, le droit de gêner et de restreindre ma liberté, de me prendre mon argent, mon temps et ma vie? Quel titre avez-vous à mon obéissance, si vous n'êtes pas la nation et si je ne suis pas citoyen? Me priver du droit de suffrage, c'est me rejeter du sein de la société, du sein de la patrie. Faites-le. Vous pourrez, tant que vous aurez la force en main, me contraindre à respecter vos lois ; mais vous n'obtiendrez de moi qu'une soumission apparente et forcée. Mon cœur ne sera pas avec vous.

Est-ce ainsi que l'on pense ranimer dans les âmes l'amour de la loi et le culte de la patrie ? Est-ce ainsi que l'on espère « relever les caractères ? » — Nous voulons, répondent les prétendus conservateurs, protéger les intérêts contre les violences du nombre. Nous pensons que la société est aujourd'hui bien constituée, et nous entendons la mettre à l'abri des révolutions même légales. — Ceux qui tiennent ce langage savent fort bien que leurs adversaires ne sont pas plus disposés qu'eux-mêmes à prêter les mains à un bouleversement social. Ils savent fort bien, ils sauraient du moins, si de vaines pre-

ventions ne les aveuglaient pas, que les ennemis de la propriété, de la famille, de la religion, forment en ce pays une infime minorité, que le socialisme écrasé en 1871 n'est pas près de reprendre sa revanche, que la très-grande majorité des Français est laborieuse et honnête, et que le respect des droits et des biens d'autrui n'est pas une vertu dévolue par privilége à la seule aristocratie.

C'est une prétention vraiment outrecuidante que celle des « gens de bien ». Ils font sonner bien haut « leurs intérêts », comme s'ils étaient seuls intéressés au maintien de l'ordre et à la bonne administration des affaires publiques. S'ils se piquaient d'être logiques, ils devraient réclamer pour leurs seuls enfants l'honneur de porter les armes et de défendre la patrie; ils devraient exclure de l'armée tous ceux qu'ils prétendent rayer des listes électorales ; ils devraient enfin exempter de tout impôt, de l'impôt du sang comme des contributions en argent, tous ceux qu'ils ne jugent pas assez intéressés au bon gouvernement de l'État pour mériter qu'on leur confie une part du pouvoir politique.

Si les « conservateurs » se piquaient d'être logiques, ils comprendraient combien sont chimériques et dangereuses les distinctions qu'ils prétendent établir sur l'inégalité des fortunes ; ils comprendraient qu'augmenter gratuitement le nombre des mécontents et des déclassés n'est pas le plus sûr moyen de maintenir la paix entre les citoyens ; ils comprendraient que leurs défiances et leurs soupçons injurieux suscitent et légitiment d'autres défiances et d'autres soupçons. Vous ne songez pas, dites-vous, à détruire l'œuvre de la révolution de 1789, et vous ne nourrissez aucun mauvais dessein contre la société moderne. Votre seul désir est de la préserver de toute atteinte, et c'est pour la mieux défendre que vous voulez vous armer de toutes pièces. Nous ne doutons pas de votre sincérité, et nous rendons hommage à la droiture de vos intentions.

Nous ne pouvons pourtant pas oublier qu'il fut un temps où la France subissait les plus criantes inégalités, où, du haut en bas de l'échelle, les maîtres du peuple, le roi, les nobles, les traitants et les prêtres l'exploitaient sans pitié, où la masse de la nation était la proie d'une poignée de privilégiés. Nous ne pouvons pas oublier combien il en a coûté pour abolir ces monstrueux abus. Nous ne pouvons pas oublier, enfin, que bon nombre des vôtres condamnent et flétrissent la révolution qui a mis fin à nos misères, et appellent de tous leurs vœux le retour d'un ordre de choses si contraire à la justice. Les ennemis de l'égalité civile et de l'égalité sociale sont en minorité parmi vous, nous le voulons croire, comme les ennemis de la propriété sont en minorité parmi les pauvres et parmi les républicains. Mais si vous voulez nous rendre tous solidaires des socialistes, et nous faire payer de la perte de nos droits les plus chers et les plus sacrés la folie de quelques sectaires, nous pouvons tout aussi légitimement vous accuser de rêver, avec les fanatiques de votre parti, la destruction du droit moderne et le rétablissement des priviléges. Si vous prétendez accaparer le pouvoir législatif, vous nous autorisez à croire que vous méditez des lois contre nous. Si vous êtes, au contraire, sincèrement résolus à ne pas nous contester l'égalité civile et l'égalité sociale que nous avons conquises, vous ne nous contesterez pas l'égalité politique qui en est la garantie nécessaire.

Le suffrage universel est inintelligent, ignorant, capricieux. La masse des citoyens est étrangère à l'idée du droit ; elle n'a que des passions et des appétits. — Ainsi parlent, dans leur infatuation, ceux qui croient appartenir par la naissance, par la fortune, par l'instruction, aux « classes dirigeantes. » Où commencent donc, s'il vous plaît, la moralité, l'intelligence, le désintéressement ? A quels signes reconnaît-on les « gens de bien? » Quelle frontière visible et tangible sépare les vieilles couches sociales, les vôtres, de ces « nouvelles couches » dont le nom seul jette dans une exaspération si plaisante vos orateurs et vos journalistes ?

Faut-il, pour être un « homme de bien », jouer à la Bourse, et voler des actionnaires? N'est-on un ami de l'ordre qu'à la condition de promener des filles au bois et de lire le *Figaro ?* Toute la moralité du monde est-elle retirée chez les abonnés des feuilles ordurières ? Est-ce dans la lecture de vos journaux à scandale que vous apprenez à bien vivre, et croyez-vous que la *Vie parisienne* soit une école de vertus publiques et privées ? Vous parlez d'ignorance, et vous ne pouvez supporter d'autres lectures que celles qui flattent vos préjugés ou vos vices. Vous reprochez au suffrage universel ses caprices, et vous démentez tous les jours vos opinions de la veille, au gré de votre passion et de votre intérêt. Libéraux et décentralisateurs sous l'empire, et jusqu'en 1871, vous êtes aujourd'hui centralisateurs et autoritaires. Vous avez créé un gouvernement il y a six mois, et vous ne semblez vous inquiéter aujourd'hui que de vous assurer le droit et le pouvoir de le renverser au premier jour, à votre première fantaisie. Sur quels fondements s'appuient la bonne opinion que vous avez de vous-mêmes et le superbe mépris que vous professez pour la multitude?

En vérité, il serait temps d'en finir avec cette politique vaniteuse et égoïste. Au lieu de mutiler le suffrage universel pour ménager à l'empire l'occasion de le rétablir et de l'exploiter à sa manière, il faudrait le défendre, l'éclairer et l'aimer. Au césarisme qui nous a ruinés, et qui nous menace encore, au césarisme qui est la démocratie tempérée par la corruption et redressée par le coup d'État, il serait temps d'opposer la vraie et sincère démocratie, la république libérale, fondée sur le respect de tous les droits, gouvernée, en vertu du consentement de tous, par les plus capables et les plus dignes ; — c'est-à-dire qu'il faut maintenir le suffrage universel et compter pour le diriger sur la seule autorité de la raison, des bons conseils et des bons exemples.

E. R.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE DIRECTOIRE ET LA RESTAURATION

Royalistes et Républicains (1).

M. Thureau-Dangin vient de réunir sous ce titre — *Royalistes et Républicains* — trois « essais *historiques* sur des questions *contemporaines* ». Toute la méthode du livre est déjà dans le titre : l'auteur a cherché dans un passé encore peu éloigné des si-

(1) *Royalistes et Républicains*, par M. Thureau-Dangin, in-8. — Paris, Plon, 1874.

tuations analogues à celles que nous traversons, et les a étudiées avec l'intention d'en faire une leçon pour les partis. Dès ses premières lignes, il proclame l'intention, fort louable assurément, d'être impartial comme il convient au véritable historien : « L'histoire, dit M. Thureau-Dangin, doit rester en dehors et au-dessus de l'esprit de parti. » Mais aussitôt certaines habitudes de la polémique quotidienne, certaines façons de s'exprimer qui n'ont que trop cours dans la presse « conservatrice », viennent nous avertir que l'auteur n'a pas fermé entièrement son cabinet d'historien aux préoccupations de la politique courante : par exemple, il dira, à propos des thermidoriens qui se permettent de résister aux complots des partis monarchistes : « Quelle défensive ! celle des parvenus qui ne veulent point lâcher le bien mal acquis, celle des fripons qui ont peur du gendarme et du juge. » Ce langage surprend désagréablement le lecteur qui s'était flatté, d'après les assurances de M. Thureau-Dangin, de pouvoir lire un peu d'histoire.

L'ouvrage débute par une étude consacrée à la « question de monarchie et de république, du 9 thermidor au 18 brumaire ». M. Thureau-Dangin cherche à montrer pourquoi, après la chute de Robespierre, il fut impossible d'établir, soit la république modérée, soit la monarchie constitutionnelle. La faute en est tantôt aux républicains, qui rendent odieuse la république, tantôt aux royalistes exagérés, qui rendent impossible la monarchie. A peine l'un des deux partis a-t-il commis une faute capable de lui aliéner à jamais les sympathies publiques, que son adversaire se hâte, par quelque faute encore plus grave, d'épouvanter l'opinion, qui revenait à lui. Tantôt par violences jacobines, tantôt par extravagances d'émigrés, républicains et royalistes s'en vont de concert à la seule solution possible : le despotisme napoléonien. On voit que M. Thureau-Dangin se place à distance égale de ce qu'il appelle les extrêmes. Il est du centre, mais de quel centre ? Est-ce du centre gauche, qui alors voulait la république girondine ? est-ce du centre droit, qui alors appelait de tous ses vœux la monarchie constitutionnelle ? Il s'accommoderait volontiers, à l'entendre, d'une bonne république bien modérée, mais comme il est toujours libre de ne jamais trouver la république assez modérée, c'est — nous le savions de reste — la monarchie qui a toutes ses sympathies. Pendant 140 pages environ il essaye de nous attendrir sur les pauvres *modérés*, également compromis par les passions révolutionnaires et par les fureurs de Coblentz, placés entre la république et la royauté, et ne pouvant, comme l'âne de Buridan, se décider ni pour l'une ni pour l'autre, impuissants à rien fonder et accélérant, par la faiblesse où tombe l'opinion débilitée par eux, la catastrophe finale et l'anéantissement dans le césarisme. C'est un peu, dans tous les temps, l'histoire du centre droit : souvent même il en arrive, comme parti de gouvernement, à violer toutes les libertés qu'il prônait naguère lorsqu'il était un parti d'opposition. De cette impuissance, il doit s'en prendre non pas uniquement, comme le voudrait M. Thureau-Dangin, à la violence des partis extrêmes, mais aussi à sa propre faiblesse et à son manque de virilité politique. Ce parti a toujours peur de l'opinion, et, par peur, en arrive à la provoquer follement. Il craint de se laisser entraîner par le courant et préfère dépenser ses forces à tenter de le remonter. Il convient qu'on ne peut faire la monarchie, mais ne se décide pas à faire la république. En 1796, en 1848, en 1874, ces hommes ont toujours été les pionniers de l'empire, et en fatiguant les nations de leurs mesquines intrigues et de leurs attentats contre la souveraineté nationale, ils ont toujours fait, — dans la perfection, — les affaires du despotisme. Ils sont ceux qui agacent, qui énervent et qui endorment, en attendant ceux qui étranglent.

M. Thureau-Dangin attribue les hésitations et les défiances de 1796 à la mauvaise foi des thermidoriens, qui ne voulaient de république que pour eux, qui écartaient systématiquement les modérés et se cantonnaient dans le gouvernement comme dans une citadelle. Il n'y a pas de thermidoriens aujourd'hui, encore moins sont-ils au gouvernement. Ce sont les amis politiques de l'auteur qui à leur tour sont les maîtres d'une partie du pouvoir ; on ne voit pas qu'ils fassent de meilleure besogne constitutionnelle.

Suivant lui, la réaction qui suivit thermidor profita surtout aux modérés ; on voulait être débarrassé de la guillotine et non de la république. Même les muscadins qui portaient le costume « à la victime », qui rossaient à coups de « pouvoir exécutif » les faubouriens, qui prenaient d'assaut le club des Jacobins, fouettaient les tricoteuses, jetaient à l'égout les bustes de Marat, n'étaient pas précisément des réactionnaires. C'étaient des modérés, et non des monarchistes. « Ces jeunes gens s'offensaient d'être traités de royalistes et disaient dans une proclamation adressée aux habitants des faubourgs : « Vous vous rappelez que nous enlevâmes ensemble la Bas- » tille et le repaire du tyran. Vous retrouverez en nous vos » frères d'armes du 14 juillet et du 10 août. Ne laissons pas » luire le moindre espoir pour la vigilante aristocratie. » Lesage, un proscrit du 31 mai, promettait au nom de ses compagnons d'infortune « qu'ils combattraient également le royalisme et le terrorisme ». Boissy d'Anglas proclamait à la tribune que le 10 août était le « principe de nos victoires au dehors... « Guerre aux traîtres qui voudraient ressusciter le terrorisme, » la royauté ou le despotisme ». M. Thureau-Dangin lui fait même un reproche de ces paroles trop explicites. « C'était parler suivant le goût du temps, nous dit-il ; il vaudrait mieux pour l'honneur de Boissy d'Anglas qu'il n'y eût pas si largement cédé ». L'auteur conclut de toutes ces déclarations que « ces députés se résignaient à la république pourvu que celle-ci devînt juste et moins violente ». Mais n'est-ce pas un trait fâcheux de ce parti que, de tout temps, on n'ait pu faire aucun fond sur ses déclarations de sympathie pour le gouvernement populaire ? En 1848, que de professions de foi républicaines parmi les députés qui devaient le plus contribuer à renverser la république ! Parlerons-nous des professions rédigées lors des élections à la présente Assemblée nationale ? Il n'est pas de jour où les électeurs de tel ou tel département ne mettent en opposition, dans quelque protestation adressée à leurs mandataires, les promesses d'alors et les actes d'aujourd'hui. On était obligé naguère de rappeler à la tribune une de ces déclarations d'amour à la république. Que de votes n'a-t-on pas surpris en s'intitulant *républicain conservateur*, ou en s'inscrivant sur des listes dites de *conciliation*, où l'on se proclamait indifférent à la forme politique ! Combien nous en avons vu de ces *républicains libéraux* qui, après le 4 septembre ou bien à l'époque des élections, *cédaient largement*, dans leurs déclarations, au *goût du temps* ! Depuis ils ont montré leur républicanisme en machinant la fusion, et leur libéralisme en applaudissant à la suspension de nos libertés. Qui sait donc si, en 1796, les modérés dont M. Thureau-Dangin nous prône le désintéressement et la

magnanimité, n'avaient pas également « leur pensée de derrière la tête » ? Bien en a pris peut-être aux conventionnels d'avoir été moins naïfs que les électeurs de 1848 et de 1871.

Au reste, le royaliste Mallet du Pan n'était pas dupe des manifestations presque démagogiques de ses amis. Il leur disait seulement : « Vous êtes bien neufs à parler *souveraineté du peuple*. Vous bégayez une langue qu'*ils* connaissent mieux que nous ».

Il semble qu'en voulant peindre sous des couleurs séduisantes ces sages doctrinaires de l'époque directorial, M. Thureau-Dangin n'échappe pas à quelques contradictions. Tantôt il nous fait admirer avec quelle loyauté ces modérés acceptent la république. Tantôt il raconte comment ces mêmes hommes s'armèrent au 13 vendémiaire contre l'Assemblée, sous prétexte que les décrets sur les réélections ont rompu « le traité tacitement signé entre la Convention et les *honnêtes gens* ». — Suivant lui, le Directoire a menti effrontément lorsqu'il a voulu faire croire à la France, la veille du 18 fructidor, qu'il existait une vaste conspiration monarchique. Il y a toujours dans l'affaire beaucoup de *modérés*, fort peu de royalistes. Mais comment se fait-il que les proscrits échappés à la déportation entrent aussitôt en relations avec l'émigration, et que Portalis écrive à Mallet du Pan des « lettres d'une sagesse élevée et d'un grand sens sur les conditions d'une restauration ? » Est-ce la persécution qui leur a donné des opinions qu'ils n'avaient pas, ou n'est-ce pas plutôt que le Directoire — dont les procédés violents et tyranniques n'en sont pas plus justifiables — avait démêlé dans leur phraséologie républicaine leurs obstinées visées monarchiques ?

Un des grands griefs des *modérés* contre la république, d'après M. Thureau-Dangin, c'était l'obstination des révolutionnaires à se maintenir à l'Assemblée et au pouvoir. « Peu leur importe, s'écrie-t-il vertueusement, que la souveraineté nationale manifeste des volontés opposées (1) ! » En somme, la Convention nationale n'est restée que trois ans en session (de septembre 1792 à octobre 95) : l'Assemblée actuelle siége depuis bientôt quatre ans : — n'y a-t-il jamais eu, parmi les hommes qui ont les sympathies de l'auteur, des députés, des journalistes, qui ont conseillé à cette Assemblée de ne pas se séparer de sitôt, de se perpétuer au besoin dans une Chambre haute investie du droit de dissolution sur la future Assemblée ? Et quel compte ont-ils tenu des *volontés opposées* manifestées dans pas mal d'élections partielles par *la souveraineté nationale* ? Aux avertissements réitérés du suffrage universel comment ont-ils répondu ? Par des efforts pour mutiler ou supprimer, comme législateurs, ce même suffrage universel qu'ils avaient abusé comme candidats.

Pour concilier les déclarations républicaines et les actes contre-révolutionnaires des monarchistes de 1795, M. Thureau-Dangin dispose d'un arsenal d'expressions infiniment spirituelles, nuancées et chatoyantes, comme les idées du parti. « De même pour la république, dit-il quelque part ; il ne leur paraît pas qu'il soit question, ni qu'*il y ait possibilité* de la renverser... Ils lui demandent seulement de faire l'œuvre de réparation et d'épuration qu'ils désirent. » En d'autres termes, comme on ne peut renverser la république vu la force des républicains, on va d'abord se servir de la république pour en expulser les républicains. Ailleurs, « on est disposé, sinon par sympathie et confiance, *du moins par nécessité ou par timidité*, à laisser le temps à cette république de prouver qu'elle peut être un gouvernement sans désordre et sans arbitraire ». De notre temps cela s'appelle faire l'*essai loyal de la république...*, en attendant que la monarchie soit mûre. « Il ne leur avait pas semblé possible, continue l'auteur, *au premier moment*, de renverser la république. Ils se bornaient à poursuivre *une épuration* et un redressement législatifs, *ne fût-ce que pour diminuer un peu la distance qui séparait de la constitution monarchique.* »

N'est-ce pas le secret de son parti que nous livre ici le trop habile écrivain ?

L'étude se termine par le chapitre intitulé : *Républicains et royalistes après le 18 brumaire.* M. Thureau-Dangin donne la liste des révolutionnaires et des régicides qui ont pris du service sous l'empire, depuis ceux qui furent ministres et sénateurs, jusqu'à ceux qui sollicitèrent d'être douaniers ou commis aux barrières. Il ajoute d'ailleurs que beaucoup de monarchistes entrèrent au service de l'usurpateur et que, « par un phénomène bizarre et qui devait se reproduire, des royalistes extrêmes semblaient ne pas avoir contre l'empire les répugnances qui leur avaient fait repousser la monarchie constitutionnelle ». Pour être tout à fait juste et impartial, il aurait fallu dresser la liste de ces ralliés royalistes comme l'auteur a essayé de le faire pour leurs adversaires, et, en regard des conventionnels devenus comtes de l'empire, il eût été bon d'énumérer les héritiers de noms anciens qui entrèrent dans la domesticité dorée des Tuileries et dont Napoléon disait : « Il n'y a que ces gens-là qui sachent servir. » Au fond, M. Thureau-Dangin est bien plus porté à l'indulgence envers les émigrés qu'envers les révolutionnaires. Il trace un joli portrait de son adversaire royaliste, ce fou de Serisy ; mais il rejette dédaigneusement dans la *bande* thermidoronne, avec les Fréron et les Barras, un homme comme Merlin de Thionville, aussi héroïque à Mayence, où les Allemands lui donnèrent le surnom de *Diable de feu*, qu'à la Convention, où il porta le premier coup à Robespierre.

La seconde étude de M. Thureau-Dangin porte sur le rôle de l'extrême droite pendant la Restauration ; hélas ! son livre n'a pu empêcher la défection des *ultra* d'aujourd'hui et le fameux vote de mai 1874. C'est en vain qu'il s'est évertué à leur montrer combien ils furent coupables et imprudents sous Louis XVIII et Charles X. Les hommes d'extrême droite sont restés incorrigibles. Après avoir empêché la monarchie de renaître au lendemain de thermidor ; après avoir renversé, de 1815 à 1830, les trois grands ministres de la Restauration, M. de Serre, M. de Villèle, M. de Martignac, ils viennent encore, non guéris par tant d'expériences, de renverser M. de Broglie ! La *monographie* de M. Thureau-Dangin, quoique publiée avant la défection des cinquante-deux, est très-vive contre ce qu'il appelle « l'esprit d'extrême droite ». L'auteur qui, dans l'étude précédente, frappait, et de fort bon cœur, tantôt à droite et tantôt à gauche, va, dans cette seconde étude, porter tous ses coups d'un seul côté. Mais il tient à nous prévenir dès le début que les « libéraux » ont été encore plus coupables que les *pointus*. Avant de mettre la lance en arrêt contre les chevau-légers de la Restauration, il éprouve le besoin de manifester son singulier esprit d'impartialité en appliquant une gourmade à « cette gauche bona-

(1) *Royalistes et républicains*, p. 33.

partiste et prêtrophobe qui se prétend libérale quand elle n'est que révolutionnaire, qui parle de droit à la tribune et conspire dans les casernes et les sociétés secrètes ». Lafayette, Benjamin Constant, Manuel surtout, sont fort maltraités. Lorsque l'inviolabilité parlementaire est méconnue en la personne de celui-ci, et que les gendarmes de M. de Foucault *empoignent* le député, tout le blâme de l'auteur est pour Manuel, — pour ses amis de la gauche, pour « ces scènes de violence et de provocation à la tribune, cette retraite en masse après l'expulsion de Manuel en 1823 ».

M. Thureau-Dangin admire beaucoup cette première période de liberté politique, qui aurait été l'honneur du gouvernement de Louis XVIII. « La Restauration est l'âge *héroïque* du régime parlementaire. » Les héros ont leurs faiblesses, à ce qu'il paraît. La corruption parlementaire se montra impudente dès le début. Un M. de la Bourdonnaye, un chef de l'extrême droite, osait faire demander au ministère, pour prix de son silence, l'ambassade des Pays-Bas pour lui-même et la pairie pour son fils. « Mais, ajoutait-on, il veut une explication immédiate, car il veut prendre parti dans la discussion de la loi sur les journaux. Si l'on est ennemi, il parlera contre la loi des journaux, qu'il n'aime pas; si l'on est ami, il gardera le silence et attendra patiemment l'avenir. » On n'est guère plus cynique.

L'auteur affecte de ne pas prendre au sérieux la *terreur blanche*. Pourtant la liste des victimes, avec deux maréchaux de France en tête, est assez respectable.

Arrivons à la conclusion de M. Thureau-Dangin. C'est une leçon, une vive objurgation adressée à l'extrême droite, qui trois fois, sous la Restauration, a renversé les ministères les plus royalistes que le pays pût supporter. « Spectacle étrange! s'écrie-t-il. Pendant ce siècle, la vieille royauté n'a régné que seize années. Sur ces seize années, les hommes qui se prétendaient les amis les plus ardents de cette royauté en ont passé quinze dans l'opposition! Et quelle opposition! Une opposition à outrance, vraiment révolutionnaire par les procédés, sans mesure dans le dénigrement, le sarcasme et l'invective; une opposition sans scrupule qui ne répugne pas aux alliances suspectes, renverse successivement les trois ministres royalistes en se coalisant avec la gauche, et fait plus souvent campagne avec les ennemis acharnés du trône qu'avec les ministres honorés de la confiance du roi. » L'auteur nous montre encore l'extrême droite imposant au ministère Villèle les mesures contre-révolutionnaires qui le dépopularisaient, et cependant continuant à lui donner l'assaut de concert avec les libéraux. Mais si l'extrême droite est indisciplinable; si la droite, qui n'a pas eu le courage ni la volonté de *couper cette queue* de *radicaux blancs*, a montré, même en 1824, son impuissance totale à gouverner la France, impuissance à laquelle on ne peut remédier ni par le talent, ni par l'éloquence, impuissance qui tient à la nature même des choses et à l'opposition du droit populaire au droit traditionnel, — ne serait il pas temps de tirer la France de pareilles mains?

Il y aurait encore plus de réserves à faire sur la troisième étude, qui est intitulée *Paris capitale*, et dont la conclusion est qu'il faut décapitaliser Paris. Malgré tant de dissidences, je n'hésite pas à recommander la lecture de *Royalistes et républicains*. Elle sera utile surtout à ceux qui n'ont pas le courage de lire régulièrement les journaux de la réaction. Ils trouveront, quintessenciées dans ce livre, les théories et les habiletés du parti. Mais nous avons aussi plaisir à le dire : on y trouvera rassemblés, principalement dans les deux premières études, quantité de faits curieux et, sinon inédits, du moins peu connus. Les portraits des grands parlementaires sont fort bien touchés : on remarquera ceux de M. de Martignac, de M. de Villèle, pour lequel M. Thureau-Dangin est moins partial que M. Nettement, de Richelieu, envers lequel on s'est rendu coupable d'une ingratitude si condamnable : il est vrai que, — même au *Français*, — on ne s'est pas montré reconnaissant à l'excès pour un autre grand homme d'État, qui lui aussi a obtenu « la délivrance anticipée du territoire ».

Les excentricités à la fois dévotes et profanes de la presse parisienne contemporaine ne sont pas nouvelles sous le soleil. Voici le portrait que trace M. Thureau-Dangin de Richer de Serisy, rédacteur vers 1795 de l'*Accusateur public* :

« ... Type curieux de journaliste d'extrême droite, qui au début de la Révolution avait été à la fois collaborateur du journal satirique des royalistes, les *Actes des Apôtres*, et aussi de Camille Desmoulins, léger et absolu, courageux et hâbleur, flattant les passions, mais compromettant les intérêts de son parti; il était de la famille de ces polémistes plus habiles à attaquer qu'à défendre, qui goûtent fort l'opposition à outrance d'une minorité sans espoir et le sans-gêne d'une politique irresponsable. Leur conduite fait songer à ces bohémiens qui s'installent au milieu d'un édifice en ruine, y allument leur feu, et se disent peut-être qu'ils seraient bien moins à leur aise si l'édifice, au lieu d'être délabré, était encore un palais. »

Est-ce un type rare chez nous que ces bohémiens du journalisme « flattant les passions, mais compromettant les intérêts de leur parti »? A la tête de la « vénérable » *Quotidienne* était alors M. Michaud :

« Royaliste fidèle, sans doute, désintéressé, ayant prouvé son courage au jour du péril, pouvant se vanter d'avoir été condamné à mort par le Directoire et qualifié de « mauvais sujet » par Napoléon... Mais, à considérer cet Athénien aimable, narquois, léger, d'une conversation parfois un peu risquée, bien que toujours de bonne compagnie, dégagé des préjugés étroits, goûtant fort les libres rapports avec les gens d'esprit de toute opinion, — croyant, — et cependant racontant lui-même qu'arrêté sous la Révolution, et pensant être à la veille de mourir, il avait lu, comme livre de suprême consolation, les *Essais* de Montaigne, — on est tenté de se demander ce qu'il faisait dans un tel parti et à la tête d'un tel journal... Plusieurs parmi ses collaborateurs, comme M. Véron, qui devait être un jour l'auteur sensualiste des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, comme M. Capefigue et M. Malitorne, étaient peut-être moins les habitués des églises que des théâtres. Certains abonnés de province demeuraient cependant convaincus que tous les rédacteurs dont ils lisaient dévotement les articles étaient des abbés. Cette confiante méprise amusait beaucoup M. Michaud. »

Il ne faut donc plus s'étonner que tel journal du matin ait pu, de nos jours, unir la défense de la religion et la fréquentation du demi-monde. Même contraste dans *le Drapeau blanc*, où à côté des hommes sérieusement et sincèrement exagérés se rencontrait des gens comme Martainville.

« M. de Martainville, l'auteur bouffon et peu austère de *Grivoisiana* et du *Pied de mouton*, le boute-en-train de la *Société des dégoûtés des gâteaux de bonne humeur*, nullement méchant, mais homme de plaisirs sans choix, vivant d'expédients et d'aventures, criblé de dettes, devancier des héros

de la *Vie de Boheme*. On se demande en quel état d'esprit il était quand, à la pieuse et compatissante édification des honnêtes royalistes qui dévoraient son journal, il terminait ainsi un article où il se plaignait des procédés de M. de Villèle à son égard : « Oh ! mon Dieu ! quand les chrétiens, pour supporter de cruelles épreuves, ont besoin de chercher des forces ailleurs que sur la terre, ils songent à tout ce qu'a souffert le Sauveur du monde. »

Dans ce dénombrement des journalistes parisiens qui combattirent en 1816 pour le trône et l'autel, et qui semble une revue de ceux qui luttent aujourd'hui « pour la société menacée » et le rétablissement de « l'ordre moral », voici un jugement sur Lamennais qui prouve que l'auteur n'a pas oublié, dans sa galerie de portraits d'autrefois, l'*Univers* et son fantaisiste rédacteur en chef. Lamennais, nous dit l'auteur, avant de briser avec le pape comme avec la monarchie, « a laissé, hélas ! dans la presse religieuse une tradition détestable, un virus malfaisant dont la France et le catholicisme souffrent encore ».

Et voilà pourtant les hommes qui furent les alliés de M. Thureau-Dangin au 24 mai !

L'ALGÉRIE

Son présent et son avenir. — Fin (1)

VIII. — *Des causes qui ont entravé la colonisation.*

Des causes multiples ont entravé jusqu'ici le progrès de la colonisation : d'abord un état de guerre permanent, puis, à partir de 1848, une paix troublée par des insurrections fréquentes ; la prédominance des chefs militaires qui veulent retenir entre leurs mains l'administration d'un pays conquis par nos armes à la suite d'une lutte longue et opiniâtre ; les vues indécises et les desseins mobiles du gouvernement central, qui flotte entre les systèmes les plus opposés, partisan tour à tour de l'occupation restreinte et de l'occupation étendue, des colonies militaires et des colonies civiles, passant de la chimère d'une colonisation décrétée et dirigée par l'État à la chimère du royaume arabe, idée funeste, due au même génie qui devait plus tard prosterner la France aux pieds de la Prusse ; au milieu de toutes ces incertitudes, un seul point fixe autour duquel tournent tous les projets, comme les nuages autour d'un pic élevé, une seule préoccupation constante et ferme, celle de voir dans l'Algérie un vaste champ de manœuvres, un camp gigantesque où nos armées viendraient apprendre, par la pratique, l'art difficile de la guerre ; enfin, et par dessus tout, le dédain des études sérieuses et des explorations scientifiques, l'ignorance des procédés employés avec succès par les peuples colonisateurs dans des régions différentes, la ténacité de notre routine administrative, qui est demeurée, à peu de choses près, ce qu'elle était sous l'ancien régime, malgré nos révolutions.

De toutes ces causes, il est résulté que les vrais principes en matière de colonisation ont été longtemps négligés, et qu'après avoir été reconnus tardivement, ils ont été appliqués d'une manière maladroite, intermittente et incomplète. Ces principes, fruits de l'expérience, peuvent se résumer ainsi : faciliter les échanges de la colonie avec la métropole et l'étranger ; rendre la terre accessible en droit et en fait aux émigrants capables de l'acheter ce qu'elle vaut et de l'exploiter ; accorder aux colons une large part dans le maniement des affaires coloniales.

Qu'a-t-on fait à ce triple point de vue ? Peu de chose jusqu'en 1848, un peu plus dans la période suivante qui dure jusqu'en 1870, et, bien qu'on soit entré depuis quelques années dans la voie des grandes réformes, on peut dire qu'il reste encore beaucoup à faire, soit pour consolider, soit pour étendre les améliorations accomplies.

IX. — *Régime commercial.*

Au point de vue du régime commercial, l'Algérie, pendant vingt ans, a été traitée comme une terre étrangère. Ce fut seulement sous la seconde république, au mois de janvier 1851, que les produits algériens purent entrer librement en France. Même alors on n'osa pas proclamer en principe la franchise de ces produits ; on en dressa une liste et l'on déclara exempts de droits tous les objets qui s'y trouvèrent compris. Des formalités gênantes et inutiles étaient la conséquence de ce système, car il fallait prouver à la douane et l'origine et la nature des marchandises importées. Une loi du 17 juillet 1867 fit cesser cette gêne. Elle reconnut, sans avoir recours à une liste limitative, la franchise de toutes les importations.

Il semble, que dans la période antérieure à la loi de janvier 1851, les rapports de l'Algérie avec l'étranger auraient dû être réglés d'une manière très-libérale. Puisqu'on repoussait de France les produits algériens, il eût été logique de ne pas imposer à l'Algérie les produits français. Cependant, les ordonnances de 1835 et de 1843 établissaient sur les marchandises étrangères, non-seulement des droits fiscaux, ce qui était naturel, mais encore des droits protecteurs, au profit de la métropole, ce qui était exorbitant. On se contentait, pour ne pas trop froisser les intérêts coloniaux, d'abaisser le tarif et d'exempter un certain nombre de matières premières.

Quand le principe d'assimilation triompha, les dispositions des ordonnances de 1835 et de 1843 relatives aux rapports avec l'étranger n'eurent plus rien d'anormal. Les lois de 1851 et de 1867 les modifièrent dans le détail, mais en s'inspirant de leur esprit.

Le régime actuel distingue cinq catégories de marchandises : 1° toutes celles qui ne figurent sur aucun tarif ; elles sont complétement exemptes de droit ; dans cette catégorie se trouvent les houilles, les matériaux de construction, les outils agricoles ; 2° les marchandises originaires de la régence de Tunis, du Maroc et du sud de l'Algérie ; si elles sont importées par voie de terre, elles sont également exemptes ; 3° certaines denrées soumises à des droits purement fiscaux, par exemple les sucres, les cafés, les thés, les chocolats et cacaos, les vanilles, les alcools, les vins, les tabacs, les huiles minérales ; 4° les marchandises soumises au payement du tiers des droits applicables dans la métropole

(1) Voyez les numéros des 6 et 27 septembre, 6 décembre 1873, 31 janvier, 28 février, 14, 21 mars et 4 juillet 1874, pages 228, 295, 540, 728, 821, 874, 896, tome VI, et page 17, tome VII.

(fontes, fers, aciers, produits chimiques, poteries, verreries, papiers, machines, etc.); 5° les marchandises soumises au payement intégral des droits applicables dans la métropole (tissus de toutes sortes, bâtiments de mer, morues, etc.). Ce n'est pas encore la liberté telle que la voudraient les économistes, mais c'est un protectionnisme adouci, et il faut avouer qu'il est difficile d'obtenir plus tant que la métropole elle-même reste imbue des préjugés anti-économiques. Ce qu'on pourrait supprimer dès à présent, c'est la douane du sud, établie à l'entrée du Sahara : cette douane doit être bien onéreuse, si elle est efficace, et si elle n'est pas efficace, elle est ridicule.

X. — *Régime des terres.*

Considérons maintenant le régime des terres. Là les erreurs ont été non moins graves et plus persistantes. Elles pèsent encore aujourd'hui d'un poids terriblement lourd sur les affaires algériennes.

Quelle était la situation en 1830, sous la régence turque ? Il y avait dans le Tell 1 500 000 hectares constituant le domaine de l'État, sous le nom de Beylick; 5 000 000 d'hectares affectés aux tribus à titre de jouissance collective (biens *arch*); 3 000 000 possédés par les Kabyles à titre de propriété privée (biens *melk*, d'origine romaine); 1 500 000 attribués à des familles arabes à titre de propriété privée, mais sur lesquels un droit supérieur de revendication était réservé au souverain (biens *melk*, d'origine musulmane); puis 3 000 000 d'hectares environ comprenant des forêts, des landes, des steppes, des broussailles, des lits de rivière, etc., ouverts au libre parcours des hommes et des bestiaux, appartenant à la communauté musulmane tout entière (Bled el Islam). Cette situation était loin d'être défavorable à l'œuvre colonisatrice. On ne sut pas ou l'on ne voulut pas en tirer parti.

On avait d'abord à offrir aux émigrants européens les terres du Beylick. Ces terres annexées au domaine de la France, à mesure que le pays était conquis par nos armes, furent, en effet, réservées aux colons jusqu'en 1863; mais dans un espace de plus de quarante ans, le chiffre des concessions ne dépassa pas 463604 hectares. Le mot seul de « concession » suffit pour indiquer qu'on suivait alors un mode d'aliénation vicieux.

Les concessions présentent toutes sortes d'inconvénients. Elles ne sont gratuites qu'en apparence, et l'on peut souvent leur appliquer le mot de Talleyrand à Louis XVIII : « Que donnerez-vous à vos députés ? — Rien. — Rien, c'est bien cher. » Elles sont en réalité conditionnelles. Les actes officiels les qualifient ainsi, et comme les conditions imposées peuvent être plus ou moins rigoureuses, que leur accomplissement peut être lui-même surveillé avec une sévérité plus ou moins grande par l'autorité administrative, on laisse à l'arbitraire une marge effrayante. On impose aux concessionnaires certains travaux, on exige d'eux une résidence effective. Qui ne voit combien il est facile d'adoucir ces charges dans la pratique jusqu'à les rendre presque illusoires, ou de les aggraver au point qu'elles deviennent insupportables ? Il arrivera nécessairement que la concession sera une faveur pour les uns, un piège pour les autres, pour la grande majorité un droit sujet à mille contestations, traversé par des difficultés sans cesse renaissantes, soumis à des réserves qui l'énervent. En outre, les concessions dégoûtent des achats. Les solliciteurs écartent les acheteurs absolument comme la fausse monnaie chasse la bonne. On répugne toujours à payer ce qui se donne, même quand le don est accompagné de clauses onéreuses ; à un sacrifice immédiat qui assurerait l'avenir, on préfère les risques lointains qui se dérobent derrière le prestige de la gratuité.

Je ne parle ici que des concessions individuelles. Les concessions faites à des corps constitués, à des établissements publics, par exemple aux communes et aux écoles, ont des avantages incontestables. On peut aussi admettre une exception à la règle générale, soit en faveur des compagnies qui sont chargées de certains travaux, tels que chemins de fer, dessèchement de marais, barrages, soit en faveur de groupes d'émigrants que la métropole tient à implanter sur le sol de la colonie par des considérations patriotiques ou sociales, dans des circonstances exceptionnelles analogues à celles où l'on se trouvait après la révolution de 1848 et après la perte de l'Alsace-Lorraine en 1871.

Il y a déjà près d'un siècle que l'un de nos meilleurs administrateurs coloniaux, Malouët, s'appuyant sur l'exemple des États-Unis, qui venaient de proclamer leur indépendance, condamnait le système des concessions gratuites. Il s'agissait de la Guyane. La France n'avait pas encore secoué le joug de l'ancienne monarchie. Malouët prêcha dans le désert. Il était naturel, en effet, qu'il ne trouvât aucun écho dans un monde où le privilége était le fond même de l'ordre social. Depuis cette époque, le champ de l'expérience s'est singulièrement agrandi. La république américaine s'est étendue des rives de l'océan Atlantique jusqu'au Pacifique; sa population est montée de 3 millions à 40 millions d'habitants. Elle est restée fidèle au principe de la vente des terres à prix fixe ou aux enchères. Ce principe a été adopté au Canada en 1850 et dans les colonies australiennes en 1831, partout avec un égal succès. On s'est repenti souvent de l'avoir introduit trop tard, jamais de l'avoir pratiqué trop tôt.

L'administration française, si difficile à entamer quand il s'agit de réformes, se rendit enfin à l'évidence. Un décret de 1860, tout en maintenant le système des concessions, affranchit les concessionnaires des clauses résolutoires qui gênaient le plus la culture et recommanda pour l'avenir la vente d'une partie des terres domaniales. Un décret de 1864, achevant la réforme commencée en 1860, donna au système de la vente la prédominance et restreignit les concessions à quelques cas exceptionnels. Malheureusement, au moment où l'on se préparait à vendre, on découvrit qu'il n'y avait pas de terres en état d'être vendues.

« Il est souvent arrivé (dit une circulaire du gouverneur qui était alors le maréchal Pélissier) que par suite du défaut de terres disponibles, des émigrants apportant leurs capitaux en Algérie, avec l'intention d'y fonder des établissements agricoles, n'ont pu être placés avec toute la diligence désirable, ou ne l'ont été que dans de fâcheuses conditions d'isolement. Justement préoccupés de cet état de choses, les ministres de la guerre et de l'Algérie ont prescrit à plusieurs reprises, depuis 1850, d'aviser aux moyens d'y remédier, en tenant toujours préparées et alloties d'avance, les terres présumées nécessaires pour les besoins de l'émigration... Mais plusieurs difficultés locales, et notamment l'insuffisance du personnel des géomètres, ont longtemps empêché qu'on se départît à cet égard, aussi complétement qu'il l'eût fallu, des errements du passé. » Cette circulaire, datée du 28 juillet 1862, est une

véritable révélation. Elle suffirait, à elle seule, en l'absence d'autres documents, pour reconstituer l'histoire de la colonisation algérienne. De quelle lumière impitoyable elle illumine le passé ! Voilà des émigrants qui arrivent ; ils se présentent avec des capitaux et demandent des terres ; ils devraient être accueillis à bras ouverts ; on les repousse. Et pourquoi ? Est-ce que la terre manque ? Non, mais les lots ne sont pas prêts, de telle sorte que la colonisation languit faute de géomètres. Les géomètres sont donc bien rares en France ! S'ils coûtent cher (et à coup sûr ils ne coûtent pas tant que des chanoines ou des chambellans), quelle dépense plus productive pourrait-on imaginer ? En vérité de pareilles excuses sont indignes d'un peuple civilisé. Les étrangers peuvent en rire ; il nous conviendrait plutôt à nous d'en pleurer.

Notez que le mal est signalé dès 1850 : douze ans après il dure encore, et je doute qu'aujourd'hui même, après une nouvelle période de douze années, le remède ait été bien sérieusement appliqué. En 1866 on a vendu aux Européens 4543 hectares (1). En 1867 la Compagnie algérienne a obtenu 100 000 hectares. En 1869 on a consacré 15 000 hectares à la création de onze villages. Cent dix-neuf mille cinq cents quarante-trois hectares, c'est bien peu, surtout si l'on songe au chiffre minime des lots individuels. En 1871 l'émigration des Alsaciens-Lorrains a causé un véritable désarroi. Contrairement à la circulaire du maréchal Pélissier déjà bien vieille, on n'avait préparé à l'avance aucune espèce de lotissement. Il est vrai que dans l'intervalle un coup terrible avait été porté à la colonisation.

Pendant qu'on s'évertuait à améliorer le mode d'aliénation des terres domaniales, l'idée du royaume arabe germait dans la cervelle impériale et le sénatus-consulte de 1863 parut.

Par l'article 1er du sénatus-consulte « les tribus de l'Algérie sont déclarées propriétaires des territoires, dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle à quelque titre que ce soit. » Malgré les réserves contenues dans l'article 5 en faveur du domaine de l'État, les indigènes locataires ou prestataires de biens domaniaux furent admis à jouir du bénéfice de l'article 1er. Le domaine comprenait alors un peu plus de 900 000 hectares ; 689 616 hectares, c'est-à-dire les trois quarts du total furent aliénés ainsi en une seule fois et remis gratuitement aux Arabes. En 1870 après la concession de 100 000 hectares faite à la Société algérienne (qui loue ses terres aux indigènes) et quelques ventes, il restait environ 130 000 hectares disponibles sur les 1 500 000 qui constituaient le Beylick en 1830 ; et cependant les Européens ne possédaient pas plus de 738 000 hectares, dont 155 000 achetés par eux aux indigènes et 100 000 entre les mains d'une seule Compagnie. La colonisation individuelle ou familiale, celle qui mérite le plus d'intérêt, n'avait obtenu que 483 000 hectares, c'est-à-dire 32 pour 100 du domaine de l'État. Aujourd'hui, après le séquestre imposé aux tribus rebelles en 1871, séquestre qui a donné 171 000 hectares, on estime à 300 000 hectares environ les biens domaniaux cultivés ou susceptibles de l'être ; par un décret de l'Assemblée nationale, 100 000 hectares ont été affectés aux colonies d'Alsace-Lorraine ; il ne reste donc que 200 000 hectares environ, non compris, bien entendu, les forêts qui ne peuvent ni ne doivent être aliénées (1).

En dehors du domaine il y avait pour les colons une autre ressource, l'achat direct de la terre aux indigènes. Cette seconde ressource pouvait égaler la première, car la densité de la population était faible partout, excepté en Kabylie, et de vastes champs, non défrichés ou cultivés d'une manière superficielle, se trouvaient entre les mains des Arabes. Il était permis d'espérer que le libre jeu des transactions amènerait tôt ou tard à l'amiable un partage avantageux pour les uns et pour les autres. Mais ici encore les fautes de l'administration compromirent gravement les intérêts de la colonie. Les achats antérieurs à 1866 ne dépassent pas le chiffre de 120 000 hectares, soit en moyenne 6 à 7000 par an depuis la pacification générale qui suivit la prise d'Abd-el-Kader. De 1866 à 1868, ils montent à 35 000 hectares, soit en moyenne 11 à 12 000 par an.

L'obstacle aux ventes provenait de deux causes : 1° la propriété collective chez les Arabes était la règle et ce genre de propriété ne se prêtait pas aux transactions ; 2° la propriété privée elle-même régie par la loi musulmane reposait sur des titres obscurs, compliqués d'une foule de clauses résolutoires expresses ou tacites, ne donnant à l'acquéreur qu'une sécurité insuffisante. On ne se préoccupa guère de cet obstacle qu'en 1851. A partir de 1851 quelques réformes furent essayées. D'une part, on transforma le droit d'usufruit en un droit de pleine propriété restreint à une moindre surface ; cette opération appelée « cantonnement » porta sur une étendue de 343 000 hectares qui furent réduits à 282 000. D'autre part on établit la propriété individuelle dans certaines fractions de tribus : 42 982 hectares furent soustraits de cette manière au régime communiste.

Le sénatus-consulte de 1863 fit cesser l'opération du cantonnement. Il reconnut, sans compensation aucune, aux tribus arabes la pleine propriété des terres dont elles avaient la jouissance. Il ordonna de « procéder dans le plus bref délai : 1° à la délimitation des territoires des tribus ; 2° à leur répartition entre les différents douars de chaque tribu ; 3° à l'établissement de la propriété individuelle entre les membres de ces douars, partout où cette mesure serait reconnue possible et opportune ». En 1873 on avait délimité les territoires de 402 tribus sur 723 comprenant près de 7 millions d'hectares et 1 100 000 habitants. Les territoires non encore délimités comprenaient 6 318 000 hectares et 1 246 000 habitants divisés en 321 tribus. Quant à la propriété individuelle le gouverneur n'avait jugé « possible ou opportun » de l'établir nulle part.

Des réclamations se firent entendre dans les hautes régions du pouvoir. En 1865 on dut se résigner à faire une enquête. Les caïds, les cadis et les notables des tribus se prononcèrent à l'unanimité en faveur de l'établissement de la propriété individuelle. Appuyé sur cette enquête, le conseil d'État insista pour l'application complète du sénatus-consulte. Un essai eut lieu et réussit ; vingt douars comprenant 50 000 hectares furent soumis au régime nouveau. Mais le maréchal

(1) Les indigènes admis aux enchères ont acheté à la même époque 6884 hectares.

(1) Voyez pour l'étendue des forêts algériennes l'article V, numéro du 28 février 1874, et pour les colonies alsaciennes, l'article IV, numéro du 31 janvier.

Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie à cette époque, résistait toujours. Il fallut un décret spécial (1er juin 1870) pour le faire fléchir, décret tardif et insuffisant qui approuvait les opérations effectuées, sans assurer leur suite.

On jugera de la force d'inertie qu'opposait aux innovations les plus justes la bureaucratie militaire confiante dans la « loyauté » du gouverneur, par le fait suivant. En parcourant les budgets algériens, j'ai remarqué que les dépenses réelles étaient en général supérieures de beaucoup aux dépenses votées. Une seule exception à cette règle se rencontre : quand il s'agit de dépenses consacrées à la délimitation des territoires arabes, le chiffre réel cette fois est inférieur au chiffre voté. On retardait ainsi le plus possible les travaux préliminaires qui devaient conduire plus tard à cette constitution, tant redoutée, de la propriété individuelle. Le maréchal Pélissier se plaignait du manque de géomètres. Les amis du maréchal de Mac-Mahon trouvaient qu'il y en avait trop et rognaient les crédits alloués pour leur emploi.

Les lenteurs administratives nuisibles aux colons, le furent bien davantage aux indigènes qu'on prétendait protéger. En attendant la délivrance des titres nouveaux, délivrance qui était indéfiniment retardée, les Arabes se trouvaient dans l'impossibilité de disposer de leurs terres. Ils ne pouvaient ni les aliéner ni les grever de charges hypothécaires. En 1866 et 1867 la sécheresse détruisit leurs récoltes. Ils avaient peu de réserves, les silos étaient dégarnis; l'excédant des bonnes années avait été vendu, le produit dissipé en partie, en partie caché, mais non placé et par conséquent non grossi par l'accumulation des intérêts. Les ressources pécuniaires et mobilières furent épuisées bien vite. D'énormes emprunts devenaient nécessaires pour combler le déficit. Mais pour emprunter il faut du crédit et le crédit a besoin d'une base solide : la terre n'étant pas libre, cette base faisait défaut. L'imprévoyance du législateur et l'entêtement de l'administration condamnaient les Arabes à mourir de faim. Ils moururent en effet par milliers et par centaines de mille malgré les secours de la métropole, la charité des colons et l'hospitalité des Kabyles. L'autorité, se sentant coupable, fit taire la presse, comme si le silence donnait du pain. Les Arabes continuèrent à mourir, malgré les dénégations officielles, et le recensement de 1872 montra que le chiffre de leurs pertes dépassait cinq cent mille âmes.

Nous arrivons enfin à la loi du 26 juillet 1873 votée par l'Assemblée nationale sur le rapport du docteur Warnier. Cette loi posait le principe salutaire qui aurait dû être reconnu depuis longtemps : « L'établissement de la propriété immobilière en Algérie, dit l'article 1er, sa conservation et la transmission contractuelle des immeubles et droits immobiliers, quels qu'en soient les propriétaires, sont régis par la loi française. » L'article 3 ajoute : « Dans les territoires où la propriété collective aura été constatée au profit d'une tribu ou d'une fraction de tribu, par application du sénatus-consulte du 22 avril 1863, et de la présente loi, la propriété individuelle sera constituée par l'attribution d'un ou plusieurs lots de terre aux ayants droit. La propriété du sol ne sera attribuée aux membres de la tribu que dans la mesure des surfaces dont ceux-ci auront droit à la jouissance effective, la surface appartenant en sus au domaine, comme bien communal, sera à l'État comme en toutes autres parties de l'Algérie. » La loi a été exécutée. Comment cette exécution a-t-elle procédé? Les principes posés par le ministre de l'intérieur, à la fin du décret, n'ont pas pu prévoir quelques inquiétudes à cet égard. Le ministre a fait remarquer qu'une grande latitude était laissée au gouverneur : le gouverneur, après avoir consulté les conseils généraux, désignera les circonscriptions territoriales où la propriété collective sera transformée en propriété privée; il devra, dans l'intérêt du Trésor, agir avec prudence. Je crains, je l'avoue, que cette fois encore on n'invoque le manque de géomètres.

XI. — *Droits des colons.*

Que de fautes auraient été évitées si l'on eût écouté plus souvent et plus tôt les colons! La sûreté de leurs renseignements, la précision de leurs idées, la justesse et la constance de leurs vues, leur accord unanime et prolongé sur toutes les questions essentielles, leur confiance imperturbable dans l'avenir de l'Algérie, forment un parfait contraste avec l'incohérence des doctrines officielles, les incertitudes, les défaillances et les étourderies des gouverneurs ou de leurs bureaux (1).

Leurs prévisions ont toujours été justifiées par les faits. Ils ont soutenu que la colonisation par les commerçants et les artisans devait précéder la colonisation rurale; notre propre expérience, conforme à celle des Américains et des Australiens, leur a donné raison; aujourd'hui, on sait que les auberges, les débits et les ateliers sont les noyaux de petits groupes autour desquels les cultures horticoles et potagères d'abord, puis les grandes cultures, viennent s'établir. Dès 1863, ils ont annoncé qu'en cas de guerre européenne la féodalité arabe, que l'on ménageait avec tant de soin, nous causerait les plus cruels embarras : l'insurrection de 1871 n'a que trop prouvé qu'ils ne se préoccupaient pas d'un péril imaginaire. A la même époque, ils ont dit que les promesses impériales relatives à la propriété individuelle avorteraient, si les tendances administratives n'étaient pas radicalement réformées; nous avons vu combien leurs méfiances étaient légitimes. Dès 1868 ils ont, d'une main courageuse, déchiré le voile que l'administration se plaisait à étendre sur les causes et les effets de la disette parmi les Arabes : le recensement de 1872 a montré qu'ils n'avaient rien exagéré, que le nombre des victimes s'élevait bien, comme ils l'avaient dit, à 500 000. Enfin, au commencement de 1870, ils ont rédigé un véritable code algérien qui contient en germe toutes les réformes faites dans les années suivantes, et bien d'autres non moins désirables qu'on se décidera sans doute à réaliser un jour.

Les pétitions et les livres ont été pendant longtemps le seul moyen, pour les colons, de faire connaître leurs besoins et leurs griefs. La liberté de la presse périodique, si restreinte et si précaire au sein de la métropole, a longtemps été en Algérie, l'épouvantail des gouverneurs. Aucun d'eux n'a eu la noble tentation d'imiter lord Bentinck qui, prenant en 1827 le gouvernement des Indes britanniques qu'il devait conserver jusqu'en 1835, commençait par abroger la loi [illegible]

(1) Voyez [illegible] Armand Ayes, Dubour, Maxime Jurien de Sainte-[illegible], Paul Bert [illegible]

disait-il, d'être averti des faits et gestes de ses agents ». Ce lord Bentinck était un téméraire, un naïf. A quoi bon être averti ? Il est si difficile de corriger les abus quand on les connaît ! N'est-il pas cent fois plus commode de les ignorer et d'imposer silence à ceux qui les dénoncent? La bureaucratie militaire a toujours pratiqué d'instinct les hautes maximes de la politique résolûment conservatrice.

A-t-on du moins, dans l'organisation de l'Algérie, respecté ces libertés locales que les Français du Canada obtinrent après le traité de 1763, non de leurs compatriotes, mais de leurs ennemis? L'autonomie des communes et des provinces, dans le cercle des intérêts locaux, est un axiome pour tous les peuples colonisateurs, excepté pour nous. Il a fallu bien des efforts pour faire pénétrer dans l'esprit de nos hommes d'État, infatués d'eux-mêmes, cette vérité de bons sens, que les colons doivent avoir part à la direction de leurs affaires. Et, après tant d'efforts, rien n'est encore acquis d'une manière définitive.

L'ordonnance du 23 octobre 1847 donna pour la première fois aux communes les conditions d'une vie rudimentaire. Les maires et les conseils municipaux eurent désormais des attributions sérieuses; mais ni les maires ni les conseillers n'étaient élus : les premiers étaient nommés par le roi dans les communes de 3000 habitants et au-dessus, et par le gouverneur dans les autres communes; les seconds par le gouverneur dans toutes les communes. La république survint. Un arrêté du général Cavaignac, en date du 16 août 1848, déclara les conseils municipaux électifs; en outre, tous les centres de population européenne, situés dans les limites du territoire civil, furent constitués en communes. La réaction napoléonienne et cléricale enraya le mouvement libéral dont le gouvernement républicain avait pris l'initiative. En 1850, des commissions municipales remplacèrent les conseils élus et, en 1854, on revint purement et simplement à l'ordonnance de 1847.

Douze années s'écoulèrent sans changement. Un décret impérial, rendu le 27 décembre 1866 et promulgué le 13 janvier 1867, rentra dans les voies tracées par le général Cavaignac : les conseils municipaux redevinrent électifs. On admit au vote les indigènes et les étrangers comme les Français, mais à des conditions différentes. Tout Français âgé de vingt et un ans, domicilié depuis un an au moins dans la commune et inscrit sur les rôles des impositions municipales, est électeur. On exige des étrangers et des indigènes l'âge de vingt-cinq ans et des étrangers seuls un domicile de trois ans. Les uns et les autres doivent, en outre, être propriétaires fonciers ou fermiers d'une propriété rurale, ou exercer une profession soumise à la patente; un emploi public, une croix de la Légion d'honneur, une médaille militaire, une pension de retraite, suppléent à ces dernières conditions. La nomination des maires reste entre les mains du pouvoir exécutif.

La loi du 26 avril 1871, si tristement mutilée au mois de janvier 1874, a maintenu pour l'Algérie le décret de 1867. Il fut entendu cependant, dans la discussion, que le décret n'était plus applicable qu'aux étrangers et aux indigènes, et que les Français profiteraient de la loi de 1871. En fait, les conseils municipaux ont été renouvelés par le suffrage universel et les maires choisis parmi les conseillers. Depuis le 24 mai, une bourrasque réactionnaire, analogue à celle de 1849, sévit en Algérie comme en France. Les libertés municipales sont de nouveau compromises. On impose aux populations des maires dont elles ne veulent pas, on dissout arbitrairement les conseils municipaux, on leur substitue des commissions dociles aux ordres du pouvoir, et, pour étouffer les plaintes, pour justifier à l'aise de mauvais choix, pour empêcher de rire aux dépens des sots qu'on a eu le malheur de mettre en place, on proclame l'état de siége.

L'histoire des conseils généraux est à peu près semblable à celle des conseils municipaux. Un arrêté du général Cavaignac, en date du 9 décembre 1848, décide « qu'il y aura dans chaque département un conseil général électif, dont les attributions seront les mêmes que celles des conseils généraux de France ». Le prince Louis-Napoléon arrive au pouvoir. Le bonapartisme refoule les idées républicaines. On ne prend même pas la peine de révoquer l'arrêté du général Cavaignac, on l'omet, et les trois provinces d'Alger, de Contantine et d'Oran retombent sous le régime de la dictature. Au bout de dix ans, le besoin d'un semblant de libéralisme se fait sentir. Un décret du 27 octobre 1858 établit des conseils généraux; mais les membres de ces conseils ne sont pas élus, ils sont nommés par l'empereur. En 1870 le ministère Ollivier poursuivant, avec plus de sincérité que de clairvoyance, la réconciliation de l'empire et de la liberté, reconstitue par voie d'élection les conseils généraux de l'Algérie. Les conditions de l'électorat sont empruntées, par le décret du 11 juin, à la loi municipale de 1866. Les étrangers indigènes sont appelés à élire un certain nombre de conseillers. L'élection est du reste limitée au territoire civil. Les représentants des territoires militaires français ou musulmans sont nommés par l'empereur. Un décret de la délégation de Bordeaux, en date du 28 décembre 1870, élargit dans un sens et rétrécit dans un autre les bases électorales posées par le décret de juin. Le nombre des membres du conseil général est fixé pour chaque département à trente-six, dont trente citoyens français et six indigènes musulmans. Les citoyens français sont élus par le suffrage universel. Les étrangers ne sont ni électeurs ni éligibles. Les indigènes musulmans portent le titre d'assesseurs et ne sont pas élus : ils sont nommés par le ministre de l'intérieur.

On s'est demandé si les assesseurs musulmans avaient voix délibérative. Un décret présidentiel, en date du 29 novembre 1871, a tranché la question par l'affirmative, malgré l'opposition du conseil d'Alger qui a été dissous. Une réforme sur ce point me paraît indispensable : si les musulmans votent, ils doivent être élus ou leur indépendance sera suspecte. En droit strict, ils ne devraient point être membres des conseils généraux, car ils ne sont pas citoyens français; mais, dans l'intérêt même de la colonie, il convient, selon moi, de les admettre, dans une certaine mesure, à prendre part au maniement des affaires coloniales. Je trouve dans les procès-verbaux du conseil d'Alger (session de 1872) des observations émanées d'eux empreintes d'une grande sagesse, notamment à propos des réquisitions de bêtes de trait ou de somme qu'on impose aux indigènes, et qui compromettent si gravement la race chevaline. Il est juste, par contre, d'étendre de plus en plus l'application du droit français aux musulmans. La loi sur la propriété individuelle l'a fait pour le statut réel. On n'a pas encore touché au statut personnel, aux successions, au droit familial; mais il faudra peu à peu, avec prudence, aller jusque-là. La polygamie, sans être un cas pendable, est une triste institution qui déprave l'homme et dégrade la femme.

On ne peut songer à l'abriter indéfiniment sous les plis de notre drapeau. Quant aux étrangers, je pense aussi qu'ils ne doivent pas être exclus. Le meilleur moyen de les attirer d'abord et de les fixer ensuite parmi nous, c'est de leur accorder des droits partiels qui leur donnent en quelque sorte l'avant-goût de la naturalisation.

A un autre point de vue, une nouvelle intervention du législateur serait nécessaire. La loi du 10 août 1871 (la meilleure qui ait été faite par l'Assemblée élue en février) n'a pas été déclarée applicable à l'Algérie. En fait, elle a été appliquée pour tout ce qui concerne les attributions des conseils généraux et celles des commissions de permanence. Le fait ne peut suffire. Il faut qu'une règle fixe se substitue au provisoire et que l'autorité de la loi fasse cesser le règne du bon plaisir.

La république de 1848, qui avait donné à l'Algérie des conseils municipaux et des conseils généraux électifs, avait en même temps reconnu aux colons français un droit moins essentiel peut-être, mais d'un ordre plus élevé encore, le droit d'être représentés au sein de l'Assemblée nationale. Supprimé par le coup d'Etat de décembre et la dictature impériale, ce droit a été restitué aux Algériens par la république du 4 septembre. Il serait bien regrettable qu'il fût aboli de nouveau ou amoindri. On ne saurait trop resserrer les liens qui unissent la colonie et la métropole. Dans les questions de colonisation la présence des députés coloniaux est indispensable ; le rapport du docteur Warnier sur la propriété individuelle a prouvé jusqu'à l'évidence l'utilité de la représentation algérienne. Dans les questions générales qui concernent l'ensemble de la politique française, il est bon d'avoir dans l'Assemblée un certain nombre de membres qui, par leur éloignement habituel du centre territorial, voient de plus haut, et d'une manière plus désintéressée à beaucoup d'égards, les intérêts de la patrie commune.

XII. — *Le progrès par la liberté.*

Nous avons vu par quelles vicissitudes avait passé le régime économique et politique de l'Algérie. Dans la première période, qui s'étend de 1830 à 1847, les fautes commises s'expliquent et jusqu'à un certain point s'excusent par les nécessités de la lutte contre les indigènes. Dans la seconde période, qui s'étend de 1848 jusqu'à nos jours, elles doivent être exclusivement attribuées à l'ignorance, à l'incapacité, aux fantaisies, aux calculs égoïstes et aux passions rétrogrades de ceux qui ont eu entre leurs mains la direction des affaires. Cependant quelques lueurs de bon sens ont brillé parfois au milieu de ces ténèbres, et des réformes importantes ont été réalisées sous l'impulsion de l'esprit libéral qu'on n'a jamais pu, grâce à Dieu, éteindre entièrement parmi nous. Que reste-t-il à faire aujourd'hui ? Consolider ces réformes et les compléter.

Si le régime commercial était délivré des droits protecteurs qui l'embarrassent encore et de certains bureaux de douane, plus gênants qu'utiles, maladroitement plantés dans le désert, si les libertés municipales et provinciales étaient sérieusement respectées, si la loi sur la propriété individuelle était exécutée avec vigueur, si les terres domaniales propres à la culture étaient promptement et convenablement allotiés en vue d'une vente prochaine, ce serait déjà un résultat d'une importance capitale.

Il faut éviter les dépenses de luxe ; mais il y a des dépenses devant lesquelles on ne doit jamais reculer, parce qu'elles sont rémunératrices au centuple. En première ligne se placent celles qui concernent la délimitation et l'attribution des terres. Indigènes et colons ont ici le même intérêt. L'intérêt des colons est visible. Celui des indigènes, quoique moins apparent, n'est pas moins réel. On n'améliore point une propriété indivise, et une propriété négligée, mal défrichée, mal irriguée, cultivée superficiellement, ne résiste pas aux sécheresses intempestives. L'effroyable famine de 1867 et 1868 doit être toujours présente dans nos souvenirs. Pour éviter le retour d'une calamité pareille, l'honneur exige que la France fasse tout ce qui est humainement possible. Il n'y a rien au monde de plus urgent. Qu'on ne dise pas que l'argent manque. On le trouvera certainement le jour où un gouverneur, honnête homme, déclarera qu'il ne peut pas plus se passer de géomètres qu'un capitaine de navire ne peut se passer de boussole.

La réforme de l'impôt arabe, telle que nous l'avons indiquée à propos des budgets algériens, est le complément naturel des mesures relatives au régime des terres. Il faudrait y joindre une publicité plus complète pour tout ce qui concerne la colonisation et en particulier pour les ventes de terres domaniales, un bureau d'émigration dans les principales préfectures de France, un manuel pratique à l'usage des émigrants et pour ceux qui arrivent, des soins empressés, des directions utiles, un accueil bienveillant. Les États-Unis, malgré leur développement colossal, ne négligent aucun de ces détails. D'autres réformes, réclamées depuis longtemps par les colons, méritent encore d'attirer l'attention publique.

L'armée pourrait être diminuée. Le maréchal Niel avouait au Corps législatif, dans la séance du 13 avril 1869, qu'il suffirait de 45 000 hommes pour garder l'Algérie. Depuis cette époque, une insurrection formidable favorisée par des circonstances exceptionnelles et l'attitude étrange des autorités militaires a été vaincue, des routes ont été ouvertes, des centres nouveaux de populations européennes ont été créés, la féodalité arabe a perdu ses principaux chefs, on pourrait donc descendre au-dessous du chiffre indiqué par le maréchal Niel. Une milice organisée sur le pied des milices suisses fournirait au besoin 25 000 hommes de plus pour la défense des villes et des bordj. L'augmentation de la gendarmerie aiderait encore à une diminution de l'armée. Le nombre des gendarmes est de 700 ; il est de moitié inférieur au chiffre de la métropole, en tenant compte de la différence de population ; il devrait, au contraire, être supérieur. Un millier de gendarmes serait plus utile pour le maintien de la sécurité que dix mille hommes de troupes ordinaires et la dépense serait trois ou quatre fois moindre.

L'extension du régime civil dans le Tell devrait être poursuivie sans relâche. Un grand progrès a été réalisé à ce point de vue sous l'administration de l'amiral Gueydon. Quelques déceptions ont eu lieu. Elles ont eu pour causes, soit l'inexpérience des nouveaux administrateurs, soit l'insuffisance de leurs pouvoirs, soit la résistance secrète et obstinée des bureaux arabes qui refusaient de mettre leurs successeurs au courant des affaires, quelquefois même retenaient par devers eux les dossiers. Un recul dans cette voie serait déplorable. Il est prouvé aujourd'hui que les Arabes obéissent parfaitement aux magistrats civils, quand ceux-ci disposent, comme cela doit être, de la force armée et qu'ils savent se rendre respec-

tables par leur caractère, leur intelligence et leur activité. Il y a cette différence entre un chef militaire et un magistrat civil que, si une insurrection éclate, le premier y trouve des chances d'avancement, le second voit sa carrière compromise. Je suis convaincu qu'avec une certaine dose d'énergie et de persévérance, on parviendrait à appliquer le régime civil, en deçà des limites sahariennes, au territoire militaire tout entier qui aujourd'hui encore embrasse les quatre cinquièmes du Tell.

Toutes ces réformes dépendent à vrai dire d'une réforme plus haute et plus radicale qui transformerait l'esprit de l'administration algérienne. Il est bien difficile qu'un général mis à la tête d'un gouvernement soit autre chose qu'un commandant militaire. On peut lui donner le titre de gouverneur civil : mais il faudrait presque un miracle pour qu'il en eût les qualités. Où et comment aurait-il appris à supporter la contradiction, à respecter les libertés publiques, à faire la part de l'initiative individuelle, à s'affranchir du joug de la routine ? Il n'aura d'autre idéal que l'autorité absolue. La plus légère piqûre le mettra hors de lui. Au moindre embarras, il aura recours à l'état de siège. Il sera toujours disposé à trancher les questions au lieu de les résoudre. Les habitudes de la vie civile lui manquent. Les études nécessaires à l'homme d'État ne lui manquent pas moins. Que de choses dont le sens et la portée lui échappent en matière de législation, de finance, d'économie politique ! Son ignorance le livre en proie à ses propres fantaisies ou il devient la dupe et le jouet de ses bureaux. Très-menaçante pour les simples citoyens, son autorité sera à près nulle à l'égard de ses subordonnés : elle fera défaut précisément là où elle devrait peser de tout son poids. Et puis comment échappera-t-il aux influences du passé, aux liens des vieilles amitiés ? Comment se résignera-t-il à diminuer le rôle d'anciens camarades qu'il estime, qu'il aime, qui détiennent des postes importants et lucratifs, qui représentent pour lui le monde où il a vécu, où il a souffert, où il a déployé son courage et ses talents, le milieu où il s'est formé ?

Même au point de vue militaire, il me semble qu'il y a inconvénient à confondre dans un seul homme des fonctions qui exigent des aptitudes différentes. Dans la période de lutte continue, de 1830 à 1848, on pouvait et l'on devait peut-être agir ainsi. La conquête était l'œuvre principale, la colonisation était l'accessoire. On sacrifiait le chef civil au chef militaire. Aujourd'hui, la prédominance des intérêts coloniaux est évidente ; mais alors pourquoi détourner de ses occupations professionnelles un général éminent, quelquefois illustre, un homme de guerre qui doit se tenir sans cesse au courant de la stratégie moderne ? La patrie attend de lui d'autres services que ceux qu'il peut rendre en Afrique. Un si haut personnage n'est pas nécessaire pour contenir les Kabyles et les Arabes ; sa pensée doit être ailleurs ; son esprit doit être tendu vers un objectif plus proche et plus digne de lui, du côté où se trouvent les grands périls et les grandes difficultés.

Ce qui convient en Algérie, c'est un gouverneur purement et simplement civil qui connaisse le pays, qui ait une compétence sérieuse dans les questions coloniales, et qui impose le respect par sa supériorité morale et intellectuelle. Il devrait être entouré d'un conseil supérieur, dans lequel, contrairement à ce qui a lieu aujourd'hui, les délégués des conseils généraux auraient seuls voix délibérative, les fonctionnaires pouvant être appelés à donner leur avis, mais non à émettre des décisions et à contrôler leurs propres actes. Ce conseil surveillerait la marche des affaires, voterait les règlements d'administration publique et préparerait les lois qui devraient être soumises à l'Assemblée nationale.

Des deux côtés de la Méditerranée, le même problème se pose. Il faut choisir entre une autorité justement restreinte, mais ferme et vigilante par cela même qu'elle ne sort pas des limites de ses attributions naturelles, et une autorité exorbitante, tracassière, se mêlant de tout, surtout de ce qui devrait rester à l'abri de ses atteintes, indécise et molle dès qu'elle rentre dans la sphère d'action qui lui appartient. Il faut choisir entre l'intérêt de la France et l'intérêt d'une classe ou d'une dynastie. Il faut choisir entre la science et la routine, entre le progrès et l'immobilité. Notre relèvement dépend de nous. Que la république s'affermisse, que l'esprit républicain pénètre nos institutions, nos idées, nos mœurs et nous saurons tirer profit de toutes nos ressources. L'Algérie alors ne sera pas un embarras, mais une force. Grâce à l'indomptable énergie de nos colons, elle a grandi, elle s'est développée malgré tous les obstacles accumulés par un système de gouvernement inepte. Qu'on lui ôte ses entraves, qu'on ajoute à la fécondité de son sol, au charme de ses paysages l'attrait de la liberté, qu'on règle le régime des terres d'une manière conforme aux principes de la civilisation européenne et les colons ne lui manqueront pas.

Les ardeurs du soleil n'effrayeront pas les émigrants futurs. Leurs devanciers les ont bravées à une époque où il n'y avait ni plantations d'eucalyptus, ni routes, ni barrages, ni écoulement pour les eaux stagnantes des marais. Les travaux agricoles ne se font pas là-bas en pleine canicule ; ils finissent quand l'été commence et alors s'ouvre une période de repos, comparable à notre saison hivernale. Les hommes du Nord s'acclimatent en Algérie quand ils prennent les précautions nécessaires. A Douéra, dans le Sahel, il y a une colonie alsacienne qui date de 1843 ; à la Stidia, près de Mostaganem, une colonie allemande fondée en 1846 ; entre Oran et Arzew, plusieurs colonies parisiennes établies en 1848 ; enfin, les colonies d'Alsace-Lorraine, organisées depuis deux ans dans les trois provinces, ne paraissent nullement languir.

Supprimez dans le *far-west* américain la liberté qui y règne, qu'aurions-nous à lui envier ? L'hectare en friche s'y vend au minimum 14 francs ; dans notre Algérie, il vaut deux ou trois fois plus, mais la distance est dix fois moindre ; ce qui compense largement l'avantage d'un prix inférieur. Nous ne disposons pas sans doute d'un espace aussi vaste ; cependant, il y a place pour plusieurs millions d'êtres humains vivant à l'aise à côté des indigènes. Il faudra encore bien des années avant que l'émigration ait comblé ce vide, serait-elle cinq ou six fois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui, car à présent, elle ne dépasse guère le chiffre de quatre mille âmes par an. Un courant plus fort n'amoindrirait point la population de la métropole. Il ne faut pas craindre de le provoquer. Il en est des hommes comme des produits ; ils se multiplient en proportion des débouchés qu'on leur ouvre. Conquise et défendue par notre armée, si vaillante, si tenace quand elle a les chefs qu'elle mérite, défrichée en partie par nos intrépides colons, explorée par nos savants, vivifiée par nos capitaux, la France africaine est déjà, en dépit des fautes commises, un titre d'honneur pour la France européenne ; gouvernée dans un esprit libéral, administrée avec sagesse, peuplée par un afflux nouveau d'émigrants, elle deviendrait pour nous,

sous l'égide de la république, un élément de puissance, un moyen d'expansion, une preuve vivante et glorieuse de notre génie civilisateur.

J.-J. CLAMAGERAN.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le Théâtre français sous Louis XIV, par M. EUGÈNE DESPOIS.

M. Despois est un maître, — nos lecteurs le savent. Il a écrit une demi-douzaine de volumes qui sont le régal des lettres et des modèles du genre. Qui ne connaît son essai sur *le Vandalisme révolutionnaire*, et cette série d'études si complètes, si achevées de forme, d'un accent si fier et si ému, qu'il a réunies sous ce titre : *Les Lettres et la Liberté* (1)? Son ouvrage sur le théâtre français au temps de Louis XIV (2), dont nous avons déjà parlé (3), est digne de ceux qui l'ont précédé ; il en a toutes les qualités : le sérieux des recherches, la précision des détails, l'intérêt et le charme.

C'est au théâtre que le XVIIe siècle doit le meilleur de sa gloire. Dans le groupe des grands écrivains qu'il offre à notre admiration, Corneille, Racine et Molière ont une place à part ; ils sont les premiers dieux d'un Olympe où ne manquent pas cependant les grandes divinités. Or, quelle fut leur condition et quelle était en général, au XVIIe siècle, celle des gens de lettres ? Sur quelle scène firent-ils représenter leurs pièces et quel accueil trouvèrent-ils auprès du public de leur temps ? Combien comptait-on de théâtres et quels en étaient les dispositions et l'aménagement ? De quel œil les comédiens étaient-ils vus et quelle était leur situation pécuniaire ? — Autant de questions bien propres à piquer la curiosité ; j'ai hâte d'ajouter qu'elles ne sont pas toutes restées sans réponse. Depuis Chapuzeau et les frères Parfaict, le sujet a tenté bien des érudits. Les ouvrages et les renseignements abondent. Ce qui manquait, c'était un travail d'ensemble. M. Despois a eu le mérite de l'entreprendre ; et l'art avec lequel il a employé les documents déjà connus, les nouveaux détails et les faits curieux qu'il a puisés aux archives de la Comédie-Française, font de son livre sur le théâtre de Louis XIV un ouvrage à la fois nouveau et vraiment définitif (4).

Pauvres théâtres du temps passé ! Qu'ils nous paraissent misérables, lorsque nous y pénétrons, tout éblouis encore des splendeurs de nos salles de spectacle ! C'est là pourtant que nos grands tragiques et l'immortel auteur du *Misanthrope* firent représenter leurs chefs-d'œuvre. C'est là qu'une société élégante et lettrée put tour à tour applaudir dans leur nouveauté *le Cid*, *Andromaque*, *les Femmes savantes*, et tant d'autres œuvres dont la postérité n'a gardé qu'un vague souvenir, mais qui marquera peut-être plus de vrai génie que la plupart de nos pièces les plus vantées.

Nous sommes en 1661. Sans compter les troupes de campagne, Paris possède la Comédie espagnole, la Comédie italienne, l'hôtel de Bourgogne, le théâtre du Marais et la troupe de Molière. Celle-ci, brutalement dépossédée du Petit-Bourbon, où elle a donné *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, *les Précieuses ridicules*, *le Cocu imaginaire*, quatre succès, vient de se fixer, grâce à l'appui du roi, au théâtre du Palais-Royal (1).

Les salles sont assez délabrées, sombres et petites. Sauval prétend que le Palais-Royal peut contenir trois ou quatre mille personnes, mais il exagère. Dans une loge, quelques musiciens. Ni rampe, ni trou de souffleur. Deux lustres, qui descendent du cintre et reposent sur l'avant-scène, remplacent la rampe. Des deux côtés, deux balcons dorés superposés commencent au portique et finissent près du théâtre. Le parterre est debout, séparé de la scène par une grille à la hauteur de la tête des spectateurs du premier rang. Sur la scène, qui est très-petite, une double balustrade, et, derrière la balustrade, des siéges en quantité. C'est là que viennent s'asseoir les gens de qualité, en si grand nombre que, suivant Chappuzeau, « les acteurs ont souvent de la peine à se ranger sur le théâtre ». Déplorable habitude introduite vers 1657, et qu'on aura tant de peine à faire disparaître.

Faut-il parler des décors ? Le théâtre représente généralement « un palais à volonté ». La mise en scène du *Cid* n'exige « qu'une chambre à quatre portes et un fauteuil pour le roi ». *Britannicus* se joue dans une salle à deux portes, avec deux fauteuils et deux rideaux. Pour *les Précieuses*, Molière demande une chaise à porteurs, deux fauteuils et deux battes. Il est vrai qu'il est plus exigeant pour *le Festin de Pierre* : « Premier acte, un palais ; deuxième acte, une chambre, une mer ; quatrième acte, une chambre, un festin ; cinquième acte, le tombeau paraît ; il faut une trappe, deux fauteuils, un tabouret. » Mais gardons-nous de prendre Molière au mot. En 1662, un M. de Rozidor fit jouer *la Mort de Cyrus* ou *la Vengeance de Thomiris* ; lorsqu'au quatrième acte, son héros s'écriait : « A moi, soldats ! » on déroulait une toile qui représentait une armée en bataille passant sur un pont. Les palais de Molière ressemblaient aux soldats de Rozidor.

Est-ce à dire qu'on ne connaisse ni les machines ni les trucs qui font aujourd'hui notre admiration? Nullement. Sans doute, ces derniers ont été singulièrement perfectionnés ; mais sous Louis XIV, on n'en ignore pas l'usage, et au besoin, on sait les employer. Pour monter *la Psyché* de Molière, La Grange raconte qu'on dépensa près 4500 livres ; et plus tard, lorsque l'Opéra fut définitivement constitué, et que Lulli et Quinault y gouvernèrent en maîtres, on voit que l'art de la mise en scène avait déjà ses maîtres et ses admirateurs. Le vrai est que l'on tient peu à l'exactitude historique et à la couleur locale dès qu'il s'agit de peindre les ridicules ou les nobles passions de l'homme. Qu'importe que dans *Iphigénie* la scène se passe « dans la tente d'Agamemnon », bien qu'il n'y ait que des luttes dans Homère ; que *le Cid* soit représenté, malgré l'invraisemblance, sans changements de décors, et que Tartuffe, séduisant la femme de son ami, examine attentivement si personne ne le peut surprendre, lorsqu'autour de lui, sur la scène même, il a cent témoins de

(1) Paris, Germer Baillière et Charpentier, 2 vol. in-18 (1865).

(2) Un vol. in-12. Paris, Hachette.

(3) *Causerie littéraire*, dans le numéro du 21 mars 1874.

(4) Depuis longtemps, M. Édouard Thierry a promis de publier le *Registre* de La Grange. Nous sommes heureux de pouvoir exprimer le vœu que le savant collaborateur se hâte de donner au public ce curieux manuscrit. Ses nouvelles recherches en feront certainement une histoire complète du théâtre de Molière.

(1) Cette salle était située vers l'angle actuel de la rue de Valois.

son tête-à-tête avec Elmire ! Quelques aunes de toile représentant un palais suffisent à ces spectateurs faciles. Ce n'est pas un tableau qu'ils sont venus voir, mais une œuvre dramatique, et ils s'inquiètent peu de la beauté du cadre. Pour me servir d'un assez joli mot, la scène n'est, à leurs yeux, qu'une manière de parloir où tous les acteurs sont obligés de se rendre et viennent se faire entendre.

Ce public, peu difficile, a malheureusement de déplorables habitudes : on en a rarement vu de plus remuant. Dès que les portes du théâtre s'ouvrent, — non le soir, comme aujourd'hui, mais l'après-dîner, le parterre s'installe, et bien qu'il n'ait payé que quinze sous le droit de marquer son mécontentement, il ne se fait pas faute de le témoigner de la façon la plus bruyante du monde. L'usage du sifflet ne s'introduisit que plus tard, vers 1680, et fut un progrès. En 1661, on crie et on hue, quand on ne lance pas des projectiles sur la scène. Un jour que Molière jouait dans *l'Amour médecin*, « il fut jeté par le parterre le gros bout d'une pipe à fumer ». Et cela, c'est peu. Volontiers on dégaîne et on s'entr'égorge. Molière avait obtenu du roi la suppression des entrées gratuites pour les gens de sa maison ; les mousquetaires, qui se moquent des règlements, tuent le portier et forcent l'entrée du théâtre. Vingt ans auparavant, en 1641, il avait été déjà défendu aux laquais de porter épées, dagues ou pistolets au théâtre du Marais et à l'hôtel de Bourgogne. Vaine interdiction ! Il fallut la renouveler en 1684, et menacer « de la peine de mort » ceux qui feraient du désordre ou interromperaient la comédie en quelque sorte et manière que ce fût. Ce qui n'empêcha pas de nouveaux troubles. Quelques année plus tard, un soir de 1691, le désordre fut tel, qu'on dut faire évacuer la salle, et les acteurs restèrent deux jours sans jouer, parce qu'on était allé au roi et à M. de La Reynie demander de nouveaux ordres pour la sûreté publique.

Le parterre, d'ailleurs, ne fait qu'imiter les gens de qualité. Tout homme du bel air se croit tenu

> A faire aux nouveautés, dont il est idolâtre,
> Figure de savant sur les bancs du théâtre,
> Y décider en chef, y faire du fracas
> A tous les beaux endroits qui méritent des *ah !*

Il entre brusquement quand les acteurs sont déjà en scène et demande un siége à haute voix : « Hola ! ho ! un siége promptement !... » D'Argenson raconte qu'un marquis de Livry amène un jour sur le théâtre un chien danois « qui se met à y faire le manége, et à faire voir son agilité en cent manières différentes ». Et qui ne connaît ce passage de Regnard, dans *la Coquette ?* — « Le marquis : La scène n'est jamais vide avec moi ? » — « Mais de bonne foi, monsieur le marquis, lui répond-on, croyez-vous que ce soit pour vous voir peigner votre perruque, prendre votre tabac, et faire votre carrousel sur le théâtre que le parterre donne ses quinze sous ? Que ne vous mettez-vous dans les loges ? » — « Moi, dans les loges ! Oh ! je vous baise les mains ! Je n'entends pas la comédie dans une loge comme un sansonnet. Je veux, mordi ! qu'on me voie de la tête aux pieds ; et je ne donne mon écu que pour rouler pendant les entr'actes et voltiger autour des actrices. »

Un goût aussi marqué pour le théâtre et tout à la fois un aussi complet oubli de ses exigences paraissent singuliers ; l'étonnement ne cesse pas quand on relève quelques jugements de ce public remuant et tapageur. Le *Misanthrope*, succès d'estime ! *Turcaret*, une chute ! En retour, la *Judith*, de Boyer, lui arrache des larmes, et l'ovation qu'il fait à la *Phèdre* de Pradon est si retentissante, qu'elle reste célèbre dans l'histoire de la littérature dramatique. Il ne discerne pas. Il a une tendresse égale et une égale admiration pour des écrivains que la postérité a cependant bien inégalement classés, et pour des œuvres dont les unes sont incomparables, les autres justement oubliées. Il porte aux nues l'*Œdipe* de Corneille ; il place au même rang *Pulchérie* et les *Horaces*, *Nicomède* et *Cinna* ; il partage indistinctement ses applaudissements entre Quinault et Racine, Thomas Corneille et son illustre frère, Molière et Desmarets. Même les gens de lettres, qui sont au courant et qu'on ne peut accuser de malveillance, font preuve d'un aveuglement qui nous confond. Croirait-on que Chappuzeau, dans son *Europe vivante*, publiée en 1667, ne parle ni de Racine ni de Molière ? Il cite Gomberville, Scudéry, Benserade. « M. Quinault, qui sait parfaitement la carte de Tendre et qui touche si bien les passions amoureuses ; M. Boyer, dont l'expression est noble ; M. Gibert, qui a fait de beaux ouvrages ; M. Thomas Corneille, qui ne le doit céder qu'à son aîné M. Pierre Corneille. » Et c'est tout. « Pas un nom de plus s'écrie M. Despois, et nous sommes pourtant à l'année où Racine fait représenter *Andromaque*, où Molière a fait jouer plus de la moitié des pièces qui composent son théâtre ! » — Il est vrai que l'abbé de Pure répare, l'année suivante, cet inconcevable oubli ; mais de quelle singulière façon ! Molière et Mlle Desjardins, Racine après Boyer, Corneille entre Gomberville et Benserade, voilà dans quel ordre cet excellent abbé cite et place les écrivains de son temps ! O perspicacité des contemporains !

Ne les accusons pas. De tous ceux qui ont illustré la première moitié de ce siècle et qui se sont presque également partagé notre admiration, quels sont les poëtes, quels sont les prosateurs dont la postérité gardera le souvenir et perpétuera le nom ? Qui de nous pourrait, sans présomption, leur assurer l'immortalité ? Quelques-uns ne resteront-ils pas célèbres, simplement par les pompeux éloges que nous leur avons aveuglément donnés ? Et parmi ceux qui survivront, combien n'échapperont peut-être à l'oubli que par celles de leurs œuvres que nous avons le moins goûtées ? — Les contemporains sont mal placés pour juger les écrivains et les écrits de leur temps. Ils sont comme ces voyageurs qui parcourent les pays montagneux : ils sont trop près des objets. Pour évaluer les hauteurs, il faut l'éloignement ; ce n'est qu'à distance que l'œil peut embrasser l'ensemble du tableau, qu'il compare les groupes divers qui le composent, et qu'il les voit sous leur jour et dans leur vrai plan. Ainsi, pour juger les hommes, il faut, par un effort de volonté, s'isoler dans son siècle, s'arracher aux tyrannies de la mode et du goût, et se transporter dans cet observatoire lointain, d'où la postérité impartiale marque les places et assigne définitivement les rangs.

C'est l'honneur de Boileau d'avoir parlé comme elle et d'avoir protesté contre les goûts de son siècle. Il est seul ; mais avec quel courage il combat ! Tandis que les beaux esprits et le parterre applaudissent les dernières œuvres des maîtres, — œuvres indignes de leur génie, — tandis qu'on traite Molière de bouffon plaisant, qu'une cabale fait échouer Racine et que les coteries académiques préparent des succès aux Cassagne, aux Chapelain, aux Cotin, aux Scudéry et aux

Quinault, lui, le premier, avec une netteté de vue et une sûreté de jugement singulières, hardiment et sans s'inquiéter des blessures qu'il reçoit ou qu'il donne, il signale à son siècle où se trouvent les vraies beautés et quels sont les grands écrivains. Pradon l'appelle un « Attila badaud », et l'Académie française, qui a recueilli tous ceux qu'il a si cruellement traités, lui ferme ses portes aussi longtemps qu'elle le peut. Que lui importe! Après *Agésilas*, malgré son respect pour le créateur et le maître de notre théâtre, il n'hésite pas à découvrir sa tristesse au vieil auteur du *Cid*; Racine est son ami; et bien avant La Fontaine il salue Molière comme un des grands poëtes de son temps. Un jour, Louis XIV lui demande quel est le plus rare des écrivains qui ont honoré son règne; il répond hardiment : « Molière! » — « Je ne le croyais pas, reprend le roi, mais vous vous y connaissez mieux que moi. »

Mot curieux, qui peint Louis XIV et qui m'amène à parler de son rôle. Boileau a un collaborateur et un confrère : c'est le roi. Louis XIV s'occupe en effet du théâtre, non comme Richelieu, avec les préoccupations et les partis pris d'un auteur qui s'est jeté dans la mêlée par plaisir et en homme qui n'ignore pas de quel éclat il entoure un trône. Bien qu'il ait naturellement le goût sûr, il ne dédaigne pas de consulter les critiques qui font état de juger les œuvres de l'esprit; aussi la rectitude de ses opinions littéraires fait-elle contraste avec les engouements ou les antipathies de son entourage. Par là, je n'entends point qu'il ne se trompe jamais : ses prédilections pour l'*Œdipe* de Corneille, le *Mithridate* de Racine, le *Tamerlan* de Pradon, ne sont que trop connues. Du moins, il ne met pas sur le même rang les maîtres du théâtre français et leurs indignes rivaux. A Corneille mourant, il envoie deux cents louis; Boileau et Racine sont ses historiographes, et il honore Molière d'une protection particulière. Le fameux *En-cas de nuit* n'est, paraît-il, qu'une légende; M. Despois l'assure et les raisons qu'il donne paraissent concluantes; il n'en est pas moins vrai que c'est le roi qui distingue le poëte, encore inconnu ou contesté, qui protége sa troupe et qui fait jouer *Tartufe*. Mettons qu'elle n'ait jamais été prononcée cette fameuse phrase : « Vous me voyez, messieurs, occupé à faire manger Molière que mes valets de chambre ne trouvent pas d'assez bonne compagnie pour eux. » Racine écrit quelque part qu'il est allé au lever du roi, et il ajoute : « J'y ai trouvé Molière à qui le roi a donné assez de louanges, et j'en ai été bien aise à cause de lui. » Ces lignes ne sont-elles pas suffisantes? Ne prouvent-elles pas que la faveur de Louis XIV se manifestait publiquement et qu'elle faisait des mécontents, puisqu'elle avait besoin de s'étaler au grand jour?.... Mais pourquoi insister? Légende, soit! Toutes les légendes ne contiennent-elles pas une part de vérité?

C'est ainsi que Boileau et Louis XIV, le premier dans le monde des lettres, le second à la cour, essaient de corriger le goût public et s'efforcent de le ramener, sans y réussir toujours, au culte des chefs-d'œuvre. Le poëte disserte, discute et attaque. Le roi montre par ses faveurs de quel côté sont ses préférences. Racine est de ses trésoriers; Molière est son tapissier et son valet de chambre; il n'est pas jusqu'au comédien Lagrange qui ne soit de ses officiers. Aux uns il donne des fonctions et des pensions aux autres. Par là se traduisent ses prédilections littéraires.

Et qu'on ne s'indigne pas contre ces blessantes distinctions et ces injurieuses libéralités; l'indignation est aisée aujourd'hui que le littérateur vit du produit de sa plume et jouit du respect que son talent lui assure; mais il ne faut pas oublier que, dans un temps où les supériorités de l'esprit n'étaient rien à côté de celles de la naissance, et où la condition des gens de lettres était aussi misérable que peu honorée, ces témoignages de la faveur royale devaient avoir et avaient un prix inestimable. Pauvres écrivains! on a tout dit sur leur détresse. Les avanies dont ils sont victimes et les misères qu'ils endurent ne sont que trop connues. Un public restreint et qui lit peu, des éditeurs qui ne payent pas ou qui offrent des prix ridicules, voilà le monde auxquels ils s'adressent! Chapelain, après trente ans de travail, reçoit trois mille livres de son poëme de *la Pucelle*. Le libraire Ribou donne deux cents pistoles pour *le Tartufe*. La Fontaine a besoin de l'appui de Boileau pour faire éditer les six premiers livres de ses fables. Et je cite les illustres!

Qu'on s'étonne, lorsqu'ils ont tout essayé et tenté sans parvenir à la fortune, lorsqu'ils ont multiplié les dédicaces et sollicité tour à tour la générosité des grands seigneurs et celle des financiers, lorsqu'ils sont las de mendier et qu'ils n'ont pas l'esprit de dédier leurs œuvres à leur chienne, comme Scarron, ou au bourreau de Paris, comme Furetière, qu'on s'étonne que les malheureux s'avisent enfin de regarder vers le roi!... Il n'y a que les auteurs dramatiques qui puissent au besoin se passer des libéralités de la cour et attendre de leur travail autre chose « qu'un nom et des lauriers ». Ils touchent des droits, et ces droits sont relativement considérables. S'ils ont du talent et de la réputation, les comédiens leur achètent leurs pièces au comptant et « au hasard du succès »; ou bien il les font entrer pour *deux parts* dans les bénéfices des premières représentations. Corneille vend son *Attila* 2000 livres; *Bérénice* est acheté au même prix; la troupe de Molière paie 1320 livres *le Comédien poëte*, de Montfleury et de Thomas Corneille; Quinault touche 4000 livres pour chaque opéra. Quant au système des deux parts, qui est le plus ordinaire : « Si l'on reçoit, dit Chappuzeau dans une *chambrée* (c'est ce que les comédiens appellent ce qui leur revient d'une représentation ou la recette du jour), si l'on reçoit dans une *chambrée* 1600 livres, et que la troupe soit composée de quatorze parts, l'auteur aura pour deux parts 200 livres, les autres 60 livres, plus ou moins, étant levées par préciput pour les frais ordinaires, comme les lumières et les gages des officiers. Si la pièce a un grand succès et tient bon au double vingt fois de suite, l'auteur est riche et les comédiens le sont aussi. » Le fâcheux, c'est que les pièces qui ont le plus de succès ne dépassent guère trente représentations; et les auteurs, pour surcroît, ne gardant pas la propriété de leurs œuvres, n'ont absolument rien à revendiquer, lorsqu'on leur fait l'honneur d'une reprise. Sans doute, *l'Ecole des femmes* est jouée soixante-huit fois en un an; *le Timocrate*, de Thomas Corneille, quatre-vingts fois, et soixante-quatorze fois *le Rhadamiste* de Crébillon. Malheureusement c'est l'exception. Une moyenne de vingt représentations est un succès. Les comédiens, il est vrai, sont généreux et font des cadeaux à l'auteur. Mais, si grande que soit leur libéralité, elle ajoute peu au résultat ordinaire. Un poëte dramatique doit s'estimer heureux lorsqu'il voit s'élever ses bénéfices à 1500 ou 2000 livres. Maigres revenus! on le voit, — énormes toutefois, quand on les compare à ceux de ces confrères qui laissent le théâtre pour le livre, et vraiment

suffisants pour l'empêcher de rechercher les faveurs royales, s'il pouvait donner chaque année une pièce au public et être assuré des applaudissements du parterre.

De toutes les conditions, celle des acteurs semble vraiment la meilleure. En quatorze ans, La Grange reçoit près de 52 000 livres. L'année qui suit la mort de Molière, la part de chaque comédien de sa troupe s'élève à 2510 livres ; bientôt elle atteint 3000 livres, et en 1680, après la réunion des théâtres, elle va jusqu'à 7500 livres. Les acteurs reçoivent de tous côtés. Outre les revenus ordinaires de leur théâtre, ils ont une subvention du roi, et les grands seigneurs leur font souvent de riches cadeaux. L'hôtel de Bourgogne, la troupe du Marais et celle de Molière, les comédiens espagnols et les comédiens italiens touchent une pension relativement considérable. Ajoutez que la comédie trouve une nouvelle source de bénéfices lorsqu'elle va jouer chez un personnage.

Deux représentations chez M. le Prince, en 1668, une à Chantilly et l'autre à Paris, lui sont ainsi payées 1100 livres. Où est le temps où, pauvre troupe de campagne, elle allait, sous la conduite de son illustre chef, dresser ses tréteaux dans les granges et donner de ville en ville les spectacles de la foire ! Elle est aujourd'hui la protégée du roi; elle joue chez M. le prince, elle joue à Versailles. Quand elle se déplace, elle reçoit pour chaque journée de service et pour chacun de ses membres une indemnité de 6 livres; son logement est retenu à l'avance ; la grande écurie lui fournit ses chevaux et ses carrosses ; elle devient la commensale du roi !... Malheureusement il y a des ombres au tableau. Sans doute, les comédiens sont convenablement rétribués : presque aux deux extrémités du siècle, Mondory a des rentes et Dancourt est assez riche pour abandonner ses parts; sans doute au début du règne ils sont honorablement traités : Louis XIV, qui dans sa jeunesse danse des ballets et même en compose, est presque leur camarade. Mais voici que le plus illustre d'entre eux vient d'écrire et de faire jouer *le Tartufe* : dès lors ils sont perdus. Le clergé exhume contre eux les proscriptions anciennes, il ameute les gens de robes, il s'empare du roi et de la cour; leurs représentations à Versailles deviennent d'année en année plus rares, et leur profession, jusque-là respectée, entraîne pour eux comme une flétrissure. Bossuet affirme que la pratique constante de l'Église « est de priver des sacrements, et à la vie et à la mort, ceux qui jouent la comédie » ; l'archevêque de Paris refuse de les marier. Ils forment une classe à part, presque une caste; et tandis que les hommes de lettres, misérables, raillés et conspués, marchent d'un pas résolu à la conquête de l'indépendance, de la fortune et du pouvoir, ils restent courbés sous le poids de la réprobation de l'Église et des préjugés populaires.

Il faut s'arrêter. Certes, le XVIIe siècle est un grand siècle. Il a brillé en bien des choses; il a eu Corneille, Racine et Molière, et sa littérature dramatique a jeté un incomparable éclat. Mais il convient de ne pas lui accorder une admiration qu'on doit réserver aux seuls génies qui l'ont illustré. Son goût n'est pas sûr ; souvent il juge mal, et depuis l'hôtel de Rambouillet qui condamne *Polyeucte*, depuis Mme de Sévigné dont les antipathies ou les prédilections sont inexplicables, jusqu'au parterre qui laisse tomber *Turcaret* et applaudit Campistron et Péchantré, la liste de ses erreurs est aussi triste que longue. Surtout, chose fâcheuse à dire devant un épanouissement littéraire tel que la France n'en a jamais vu, il semble n'y prêter qu'une mince attention et n'en sentir que vaguement l'éclatante et parfaite beauté. Apparence, sans doute; loin de nous l'intention de présenter Corneille, Racine et Molière pour des « incompris ! » Mais on voudrait ce grand siècle plus ému, plus chaud, plus enthousiaste. Son admiration pour ses grands hommes est trop contenue, il ne s'incline pas devant les supériorités de l'esprit, il ne reconnaît pas l'aristocratie du génie ; tous ses regards sont tournés sur Versailles.

C'est une vieille habitude, — déjà vieille au temps d'Horace, — que de louer le passé aux dépens du présent. Que de préjugés cependant vaincus et que de progrès depuis lors accomplis ! Restons au théâtre. N'est-ce donc rien que notre passion pour les maîtres, notre admiration pour leurs œuvres et la considération dont nous entourons leurs interprètes ? N'est-ce rien que cet empressement à rétablir leurs textes, à restituer leur pensée, à rechercher tous les détails de leur vie et de leur mort ? N'est-ce rien, et j'insiste, que ce culte général pour la pensée humaine, et cet absolu respect, dans un siècle où il est rare, pour toutes les royautés de l'esprit et de l'intelligence ? Nos théâtres sont des temples consacrés au génie. Et ce n'est point l'orgueil qui a élevé ces monuments d'or et de marbre, c'est le respect. — Hélas ! que n'avons-nous aussi un nouveau Corneille et un second Molière ! Mais si, au XVIIe siècle, les applaudissements manquèrent trop souvent aux poëtes, ce sont aujourd'hui les poëtes qui manquent à nos applaudissements.

EDMOND HUGUES.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Ferdinand Delaunay, dans une étude consciencieuse et savante (1), à laquelle n'ajoute pas un prix médiocre l'éclat et la distinction du style, vient de jeter une nouvelle lumière sur deux intéressants problèmes vivement controversés : celui du monachisme juif, représenté par les Esséniens et les Thérapeutes ; celui des oracles sibyllins, qui présentent un caractère messianique sans être chrétiens et peuvent, par conséquent, être considérés comme une continuation du prophétisme hébraïque. Ces deux problèmes touchent à une même question, celle des origines du christianisme. L'auteur cherche dans l'antiquité judéo-grecque ce que M. Boissier cherchait dernièrement dans la société romaine : les symptômes précurseurs et la préparation de la religion nouvelle. Croyant au surnaturel, au miracle, à l'intervention divine, il ne lui semble pas nécessaire cependant que le soleil ait lui brusquement au milieu des ténèbres. L'action de Dieu ne lui paraît que plus évidente si elle s'est annoncée d'avance. Il ne lui en coûte donc point de reconnaître que le christianisme a été précédé par une élaboration lente d'idées, de doctrines et d'institutions, et même qu'il a été préparé immédiatement par le prosélytisme persévérant des colonies juives au sein du monde gréco-romain. A ses yeux, ce qui a fait la puissance du groupe alexandrin, c'est l'attente du

(1) *Moïses et sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*, par Ferdinand Delaunay. 1 vol. in-8°. Paris, 1874. Didier et Cie

Messie, la foi dans les promesses annonçant au peuple élu que de lui sortirait le libérateur.

Dieu, dit Bossuet, a voulu que Rome, héritière de la civilisation et de la religion grecques, devînt maîtresse du monde, afin que l'univers entier, qui tremblait devant elle, pût la voir succomber dans la lutte qu'elle allait engager contre la croix. Puis, quand il a été évident que ni ses empereurs, ni ses dieux, ni ses bourreaux, ne pouvaient rien contre le christianisme, Dieu a livré aux barbares la ville enivrée du sang des martyrs. M. Delaunay aime également ces explications grandioses et flottantes. Pour lui, Grecs, Romains et Juifs ont été les instruments inconscients de Dieu. Tous trois ont joué leur rôle dans la grande œuvre concertée là-haut. Le monde a été préparé par eux. Le Grec l'a rempli de ses chants, animé de sa gaieté, orné de sa grâce. Le Romain a discipliné cette jeunesse fougueuse; il a contenu, dirigé, utilisé toutes ces forces; il a supprimé les luttes et pacifié la terre après l'avoir conquise. Le Juif, portant ses marchandises à travers le monde, y a porté la bonne parole : humble d'attitude, souple, dédaigné, il s'est introduit partout, achetant, vendant, et en même temps enseignant. Ces « usuriers » ont été des apôtres. Les vaisseaux de ces trafiquants ont été les véhicules de la pensée destinée à régénérer l'humanité. Il semble que la Providence, en prenant pour instrument cette race humiliée, ait voulu manifester avec plus d'éclat son intervention et ses desseins.

C'est là, dans ce livre si sérieux, la part de l'imagination. Quand on veut expliquer les desseins de Dieu, on est bien forcé de se contenter de l'à peu près. S'il est des faits qui ne rentrent pas dans la formule, on les rejette avec un dédain superbe. Après avoir parlé d'une action opérée sur le monde entier, on ne peut s'empêcher de songer aux exceptions; mais qu'importe? Tout aussitôt, pour écarter cette idée importune, on dit négligemment des grands empires asiatiques « qu'ils sont perdus dans la nuit des temps, ensevelis dans le mystère de leurs annales », et l'on passe outre. Je ne veux pas insister, car si l'auteur, dans les considérations générales, se laisse un peu entraîner, dès qu'il arrive à la discussion des faits particuliers, sa critique devient sévère, indépendante, et aucune préoccupation d'aucune sorte ne lui arrache la moindre concession. Je n'en veux pour preuve que l'hommage que lui ont rendu des juges qui ne sont pas suspects d'indulgence en ces questions, M. Renan à l'Académie des inscriptions, M. Franck à l'Académie des sciences morales et politiques. M. Franck a cependant protesté contre le portrait des Juifs, que M. Delaunay transforme trop légèrement en apôtres commerçants, offrant en même temps que de bonnes doctrines de bonnes lorgnettes; mais ce n'est là qu'un détail et une de ces exagérations qui prêtent à des effets de style. M. Franck n'en conclut pas moins en ces termes : « Les *Moines et sibylles* de M. Delaunay sont un livre d'une haute portée, où des problèmes très obscurs ont trouvé leur solution. » De son côté, M. Renan, très-résolument et en termes exprès, donne raison à l'auteur contre l'école allemande.

Sans entrer dans le détail ni tenter une analyse que ne comporte pas un ouvrage critique de ce genre, où tout mot est un argument, je voudrais pourtant indiquer les points les plus importants.

Le volume a deux parties. La première, consacrée à étudier les doctrines et les rites du monachisme juif, se termine par la traduction du livre étonnant dans lequel Philon présente le tableau de la vie contemporaine des moines judéo-alexandrins, des Thérapeutes. La seconde partie contient une histoire des Oracles sybillins, non-seulement de ceux qui sont de provenance alexandrine, mais de ceux qui ont constitué la plus ancienne forme de la poésie grecque. Dans cette double étude du monachisme et du prophétisme judéo-hellénique, que de problèmes abordés!

Et d'abord, qu'est-ce que les Thérapeutes? Cette communauté d'ascètes contemplateurs a-t-elle même existé? Le livre de Philon qui la décrit est-il authentique? S'il est authentique, ne faut-il pas y voir un simple jeu d'imagination? La communauté des Thérapeutes ne serait-elle pas un rêve comme la République de Platon, la Bétique de Fénelon? Ou bien encore, comme l'ont dit certains Pères de l'Église, ne serait-ce pas une communauté chrétienne fondée par l'évangéliste saint Marc? On comprend la gravité de ces questions. Telle est, en effet, l'élévation morale des écrits de Philon, que, selon certains critiques, les Évangélistes y auraient trouvé tout rédigés les principes de la loi nouvelle. Sous une forme élégante et propre à captiver les Grecs, ces belles pages contiendraient tous les éléments de la dogmatique et de la morale chrétienne. Quant aux Esséniens et aux Thérapeutes, ils auraient réalisé tout l'idéal de la vie chrétienne avant la prédication de l'Évangile. C'est la thèse de M. Salvador. Le christianisme ne serait alors que le produit nécessaire d'un afflux d'idées grecques sur le vieux fonds du judaïsme. Pour d'autres, au contraire, il faut de toute nécessité, et avant tout, que l'Évangile soit une révélation soudaine, inattendue, sans aucune racine dans les choses humaines; il faut que la doctrine chrétienne n'ait pas d'antécédents. Alors, pour arriver au résultat voulu, on fait plier les faits comme l'herbe sous les pieds. Comme il est indispensable que Philon soit chrétien, on en fait un juif converti, catéchisé par saint Pierre. Les Thérapeutes deviennent des moines chrétiens. C'était, sauf quelques variantes et atténuations, la thèse de M. Ch. Lenormant.

M. Delaunay met à néant ces hypothèses. Il démontre péremptoirement l'authenticité du *Traité de la vie contemplative*. Maintenant, est-ce l'œuvre d'un chrétien? Et d'abord, si le traité avait été inspiré par saint Pierre, Philon l'aurait écrit à l'âge de cent dix ans. Puis, la conversion de Philon fût-elle chronologiquement vraisemblable, le fait serait vraiment sans importance; car ni l'œuvre entière du philosophe ni le traité en question n'offrent la moindre trace de ce prétendu christianisme. Quant aux Thérapeutes, Philon en parle comme d'une secte ancienne de philosophes, ce qui ne s'appliquerait pas à l'Église de saint Marc, de fondation récente; il en parle comme d'une secte adonnée à la spéculation pure, ce qui répugne à l'esprit pratique de l'Église primitive. Sous peine d'étouffer les germes semés par eux, les premiers évangélistes ne pouvaient donner au Christ, pour disciples, des ascètes et des solitaires. Il fallait à la religion naissante autre chose que des méditations recueillies et des macérations obstinées : il fallait l'ardeur conquérante, l'action, l'expansion d'un prosélytisme qui, loin de fuir la foule, s'y mêle pour gagner les cœurs et combattre les résistances. Il y aurait plutôt analogie entre les chrétiens et les Esséniens, cénobites actifs qui mêlaient le travail aux méditations religieuses; mais pour l'Essénien lui-même, comme pour le Thérapeute, l'horizon se borne à l'enceinte du couvent.

Pour les oracles sibyllins, mêmes analogies, mêmes différences avec le christianisme. Le prophétisme d'Alexandrie est nettement distingué par l'auteur du prophétisme de la Palestine, comme tout à l'heure les Thérapeutes des Esséniens. Là, le prophète parle surtout en philosophe ; ici, en inspiré et en mystique : ni l'un ni l'autre ne sont des oracles chrétiens.

Qu'il me suffise d'indiquer l'objet de la discussion et la conclusion. Le travail de M. Delaunay touche dans le détail à bien d'autres problèmes très-graves ; pour n'en citer qu'un, la question du livre d'Enoch. On verra qu'on se hasarde beaucoup quand on se prononce d'un ton assuré sur l'époque où ont été écrites les diverses parties de ce livre singulier. Je ne puis que conseiller de lire le bel ouvrage de M. Delaunay. A la conscience des recherches, à l'indépendante sagacité de la critique, se joint le mérite, que j'apprécie fort, d'un style ample, limpide et brillant, qui rend presque attrayant l'examen de problèmes si ardus et si obscurs.

M. Ralston, du *British Museum*, a recueilli un certain nombre de contes populaires de la Russie ; M. Loys Brueyre les a traduits (1). C'est pour son neveu, dit-il, à qui il les contait il y a quelques années ; et alors chez l'enfant c'étaient de grands tressaillements, tantôt de joie, tantôt d'effroi. L'enfant a dû, ce me semble, plus souvent trembler que battre des mains. Bien sombres en effet et bien âpres, ces contes de la Russie ! On y sent la rude contrée. S'il y a quelques fleurs, elles sont pâles : ni parfum ni éclat. Eh ! que nos contes à nous sont plus souriants et plus aimables ! Comme nous restons sur une impression douce ! « Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants », ce qui au bon vieux temps passait pour l'idéal du bonheur. Et si le dénouement est triste comme dans *le Petit chaperon rouge*, nous y sommes arrivés par de riants chemins ; un joli coin de paysage, des roses à cueillir, des papillons à poursuivre et un gai soleil de printemps. Là bas, c'est l'hiver. Puis, chez nous, le malheur du héros afflige le conteur, qui prend part à ses peines et n'en parle que les larmes aux yeux. Là-bas les yeux sont secs et la voix ne tremble pas. Il semble que la souffrance et le malheur soient le lot inévitable des pauvres gens ; on ne s'attendrit pas parce qu'il faudrait toujours s'attendrir. Cependant quelques-uns de ces contes sont intéressants. Ce merveilleux sombre, ces sorciers lugubres, ces démons sans pitié ont leur couleur propre. M. Ralston pense qu'on peut y trouver quelques éléments curieux pour la science de la mythologie comparée. A la bonne heure : de tels récits peuvent être un sujet d'étude pour les savants ; mais ce ne sont pas des contes d'enfants. Le neveu de M. Brueyre a dû en avoir l'imagination troublée. Les génies malfaisants du Nord, ces têtes de monstres couronnées de brouillard et de neige, ont dû bien souvent lui apparaître dans ses rêves.

Le legs de Caïn, série de contes galiciens, par M. Sacher-Masoch (2), sont également empreints d'une sombre couleur locale. Il y a bien du talent dans ces récits, et aussi de la misanthropie, du scepticisme, du découragement, de l'amertume, un grand dédain de la femme, et surtout un mépris profond pour les Polonais. Ce mépris éclate trop souvent à notre gré. Être Polonais, c'est encore être Français dit le refrain classique ; le narrateur a donc écouté la voix de ses rancunes plutôt qu'il n'a cherché à nous plaire. Prenez chacun de ces récits en particulier, le fond en est assez banal ; mais l'amertume du ton, la connaissance attristée du cœur humain, le désabusement, qui leur donnent une forme originale et une saveur particulière, en font quelque chose de distingué. On est attristé, on s'irrite bien souvent contre l'auteur, on voudrait ne plus l'écouter, et malgré soi on prête l'oreille. Un seul de ces contes, le dernier, présente un tableau plus consolant ; l'auteur croit donc à la possibilité du bonheur ici-bas, à la vertu, aux joies pures ? Ironie suprême, trahison et perfidie noire, c'est un conte bleu, *le Conte bleu du bonheur*, c'est-à-dire une illusion, une chimère !

Je recommande à ceux de mes lecteurs qu'intéressent particulièrement les choses du théâtre et la critique dramatique une série de feuilletons hebdomadaires que M. Francisque Sarcey a commencés et doit continuer dans le journal *le Temps*, sur ou contre Jules Janin. M. Sarcey, ennemi du convenu, répugnant aux sous-entendus et aux demi-mots, se refuse à couvrir de fleurs banales la tombe du *prince de la critique*. Il faut voir même avec quelle ardeur il effeuille les roses dont elle a été jonchée, pour ne plus laisser que les tiges et les épines. Mme de Sévigné écrivait de Bourdaloue : « Il dit des vérités à bride abattue ; sauve qui peut ! » Ainsi fait M. Sarcey avec une certaine rudesse, mais beaucoup de conviction et de verve. Il essaye, entre temps, d'apprendre le métier aux aspirants critiques de théâtre, et c'est ce qui légitime à ses yeux la vivacité et l'empressement de ses récriminations. Instruisez-vous donc, *lundistes* futurs ou présents, et *nunc erudimini qui judicatis theatrum !* N'imitez pas en ses fantaisies, ses divagations et surtout son indifférence, ce sceptique insolent qui, pendant trente ans, a fait du civet sans lièvre, et qui même, — ô impiété ! — ne croyait pas au civet ! M. Sarcey ne se contient pas là-dessus, et, s'il a un peu vertement raison, il a raison en somme. Hélas ! c'est bien le malheur de notre temps que presque personne n'a foi en son art ou en son métier !

Le théâtre du Gymnase essaye de lutter contre le thermomètre en appelant à la rescousse son fournisseur habituel des articles d'été, M. Louis Le Roy. Je ne crois pas que, cette fois encore, le thermomètre soit vaincu. M. Louis Le Roy prodigue l'esprit dans ses pièces. D'aucuns lui reprochent de courir un peu après, et pourquoi ? N'est-ce pas méritoire de courir par la chaleur qu'il fait, et d'ailleurs, l'important, n'est-ce pas qu'il l'attrape ? Mais hélas ! qu'est-ce que l'esprit au théâtre ? une agréable superfluité, rien de plus. Les comédies de M. Le Roy pèchent par la construction et manquent d'équilibre. Il est décorateur et devrait s'adjoindre un charpentier. La *Chute* n'est pas un progrès sur le *Cousin Jacques*, tant s'en faut. Peut-être aussi l'auteur a-t-il eu cette fois des visées trop hautes, en voulant prouver aux femmes mariées qu'elles ont tort de prendre un amant. Les pièces d'été ne sont pas faites pour donner de ces grands enseignements. Il suffit et il vaut mieux qu'elles amusent.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, 1874. Librairie Hachette et Cie.
(2) Paris, 1874. Librairie Hachette et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Quelques jours après la formation du ministère de Broglie, j'assistais à une séance de l'Assemblée de Versailles.

Je venais à peine de m'asseoir, qu'un monsieur monte à la tribune, la redingote serrée, les moustaches retroussées, les cheveux en brosse, l'air menaçant, provoquant, cassant, parlant d'un ton à la Saint-Arnaud, et ayant l'air de dire à la gauche : « Je veux bien vous répondre, mais par la casquette du père Bugeaud ne m'échauffez pas les oreilles, sinon... »

C'était le ministre de la guerre en personne, et la réponse à la question que venait de lui adresser un membre de la gauche n'exigeait point un ton plus élevé que celui que l'on prend pour échanger ces paroles avec le premier venu : « Comment vous portez-vous ? Fort bien et vous ? »

J'ai vu le parlement anglais, le parlement allemand, le parlement espagnol, le parlement portugais, le parlement italien, le parlement grec lui-même ; je me suis renseigné auprès de gens qui avaient entendu les ministres les plus hargneux de la Restauration, Labourdonnaye, Polignac, Peyronnet; j'ai entendu moi-même M. Guizot ; mais pour l'arrogance et l'air de menace, à M. le ministre de la guerre le pompon. Il s'appelait, je crois, du Barail.

« Ce ton vous surprend », me dit un de mes voisins s'apercevant de mon étonnement; « il a été mis à la mode par M. de Broglie. Le noble duc n'a jamais dit à la gauche un mot qui ne fût un trait ou une menace lancés par un organe semblable à celui de feu Alcide Touzé, avec un port de tête et des gestes à la Talma. Que serait-ce si vous entendiez M. Baragnon depuis qu'il est devenu un tiercelet de ministre ? Il mugit, il beugle, il tord la bouche, il pétrit l'acajou de la tribune. De quoi s'agit-il cependant ? de la république ou de la monarchie? Non, de blâmer ou d'approuver la conduite d'un maire ou d'un garde champêtre. Vous vous habituerez à ce ton-là si vous venez souvent à l'Assemblée. »

J'y suis revenu l'autre jour, et j'ai entendu M. de Fourtou. Eh bien non ! je ne m'habituerai jamais au ton du successeur de M. de Broglie; ce dernier s'essayait parfois à l'ironie, il cherchait le sardonique, le mordant; M. de Fourtou est sérieux et même lugubre des pieds à la tête. On se demande en l'entendant si par hasard il n'aurait pas laissé au vestiaire sa cagoule de pénitent ; le doigt levé du côté de la gauche, il semble la menacer du bûcher; ce n'est pas un ministre, c'est un dominicain ; il ne discute pas, il prêche contre l'hérésie. Si l'on pouvait voir à travers ses lunettes, on lui trouverait l'œil injecté. Il tressaille, il pâlit, sa bouche se dessèche, son cœur fermente d'un bonapartisme clandestin. Le césarisme et le jésuitisme ont fait alliance dans son âme. Il serait terrible si l'accent de Ribérac mal comprimé, faisant de temps en temps explosion dans son discours, ne le tempérait par une sorte de comique lugubre. Cela a été sensible dans son discours contre le conseil général des Bouches-du-Rhône, où il a été d'une fureur concentrée à amuser tout le monde. Bravo ! lui ont dit ses amis venus autour de son banc pour le féliciter ; aujourd'hui vous avez été modéré !

Comme on comprend en écoutant M. de Fourtou qu'il ait placé M. de Soubeyran à la tête de la commission des monuments historiques et qu'il ait répondu à M. Schliemann, qui offrait son admirable collection troyenne à la France : « Nous n'avons pas de place ! »

II

M. Schliemann se flatte d'avoir mis la main sur le trésor de Priam. Je me garderais bien de contrarier en quoi que ce soit ce galant homme qui, au lieu de dépenser son argent à Paris, à Londres, à Vienne, partout ou l'on jouit des plaisirs de l'existence, a consacré une partie de sa vie et une partie de sa fortune à chercher Troie, et qui, en traversant trois couches superposées de ruines, trois âges de la civilisation, est parvenu, dit-il, jusqu'aux débris calcinés du palais de Priam, au milieu desquels il croit avoir retrouvé le trésor de cet infortuné monarque.

> ..... Hic undique Troia gaza
> Incensis erepta adytis, mensaeque deorum,
> Crateresque auro solidi, captivaque vestis
> Congeritur.....

Faire des fouilles en Orient, quelle affaire ! Le Turc, stupide et avare, est là qui menace à chaque instant de combler la tranchée, et qui, si l'on trouve quelque chose, jure que ce quelque chose est à lui. M. Schliemann a défendu sa trouvaille contre le Turc de la Troade d'abord, et ensuite contre le Turc de Constantinople, qui l'a relancé à Athènes, déclarant que le trésor était à lui, sous prétexte qu'on l'avait découvert en terre turque. « Sauvez mon musée du Turc, a écrit aussitôt M. Schliemann au ministre des affaires étrangères français et au ministre de l'instruction publique, et il est à vous. » M. Decazes n'a pas répondu, et M. de Fourtou a répondu ce que vous savez.

Rassurons-nous, du reste, sur le sort du trésor de Priam. La Grèce lui accorde l'appui que lui a refusé la France, et c'est à la Grèce que M. Schliemann a donné sa collection, une des plus précieuses certainement qui soient au monde.

III

Les débats du procès du *Pays* devant la cour d'assises viennent de nous prouver que si l'éloquence parlementaire est en train de subir une transformation peu à son avantage, l'éloquence judiciaire, au contraire, se renouvelle et se montre à nous sous une forme inattendue et infiniment plus agréable que par le passé.

Thémis n'est plus cette divinité hargneuse et passionnée qui remplissait le cœur des Bellart, des Marchangy, des Plougoulm, des Persil, de haine et de fiel contre les journalistes. M. l'avocat général Hémar nous a fait faire connoissance l'autre jour d'une Thémis non renfrognée et presque gracieuse, que jusqu'ici les écrivains, du moins les écrivains républicains, n'avaient jamais connue.

Le ministère public était une institution fort discutée. Des jurisconsultes notables, en France et à l'étranger, lui re-

prochaient de ne croire à l'innocence de personne, de vouloir dans tout accusé trouver un coupable quand même. Qui se serait souvenu de ces reproches en entendant l'autre jour M. l'avocat général Hémar requérir contre le rédacteur du *Pays*, accusé pourtant de ce terrible délit d'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres, que la justice pardonne si peu aux journaux républicains, sans doute parce qu'il ne s'est pas trouvé jusqu'ici beaucoup d'avocats généraux comme M. Hémar, qui aient pris la peine d'expliquer aux jurés que le fait d'exciter à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres échappe à la loi s'il n'a pas pour conséquence de troubler la paix publique? M. Granier de Cassagnac a-t-il troublé cette paix par ses articles? Hélas! oui, M. l'avocat général Hémar n'en disconvient pas; mais avec quel soin, quel zèle, quelle impartialité il remonte à l'origine de ces articles, à ce document « vrai ou faux » — il doit l'ignorer — « trouvé, dit-on, dans un vagon », et porté à la tribune par M. Girerd! Il raconte ensuite la déclaration de M. Rouher, l'apostrophe de M. Gambetta, « le rappel à l'ordre qui lui a été infligé par la juste indignation du président de l'Assemblée ». Un autre avocat général, un avocat général du passé, aurait bien pris garde que de la succession des faits ainsi présentée ne pût naître dans l'esprit des jurés une présomption favorable à l'accusé; mais nous avons affaire à un avocat général de la nouvelle école, à un magistrat à qui il ne faut pas à tout prix la tête des gens: le récit auquel il se livre semble plaider les circonstances atténuantes pour l'accusé — auquel, du reste, il ne ménage pas les plus dures vérités: « Comment un écrivain tel que vous, » dit-il au rédacteur du *Pays*, « s'est-il laissé aller à..... Comment l'organe d'un parti considérable a-t-il pu....., etc. »

L'accusé a commencé sa défense en exprimant à M. l'avocat général Hémar la gratitude que lui inspirait la modération dont il a usé envers lui. Il aurait pu adresser les mêmes remercîments à M. le président de la cour, M. Bondurand, qui a rompu, lui aussi, complétement avec la tradition. On connaît la fâcheuse et vieille habitude qu'ont la plupart des présidents des cours d'assises de résumer les débats de façon à en faire un supplément à l'acte d'accusation. Le résumé de M. Bondurand, inspiré des mêmes principes que le réquisitoire de M. Hémar, constate la grande révolution qui s'accomplit dans les rangs de la magistrature assise ou debout; j'espère que M. Bondurand et M. Hémar persévéreront dans la réforme dont ils sont les promoteurs, et que les républicains en profiteront, si quelque jour, par hasard, au lieu de supprimer leurs journaux, on s'avise de traduire les journalistes devant le jury.

IV

Le roi nous dit: Je veux bien trouver dans les représentants de la nation « des auxiliaires vigilants pour l'examen des questions soumises à leur contrôle », mais il est temps d'en finir avec « ces luttes stériles de parlement d'où le souverain sort impuissant et affaibli », et de supprimer « la formule d'importation étrangère que répudient toutes nos traditions nationales, avec son roi qui règne et qui ne gouverne pas. L'immense majorité ne comprend rien à ces fictions, elle est fatiguée de ces mensonges ».

Mais, Sire, la formule que vous qualifiez d'étrangère a été importée en France par votre grand-oncle Louis XVIII, dit le *Désiré*; il s'en faisait grand honneur et ses amis les plus dévoués lui en faisaient grand honneur aussi. Mal en a pris à Charles X de vouloir en changer. En dehors de la formule parlementaire, je ne vois guère que la formule de l'ancien régime ou la formule de la Constitution de 1852, les États ou le Corps législatif sans droit d'amendement, c'est-à-dire consultatifs. Votre Majesté ne voudra pas sans doute recourir à la formule de 1852; il ne lui reste donc plus qu'à revenir aux États.

Il y a des gens qui les regrettent. Je connais un membre de l'Assemblée nationale, gros propriétaire dans cette partie du département de Seine-et-Oise qui formait autrefois le Hurepoix, et qui tient de son grand-père que ce pays, au temps des États, était un pays de délices: « Pas de gentilhomme qui n'eût quelques centaines d'arpents pour chasser le lièvre. Mon père laissait un millier d'arpents en friche pour courir le loup. C'était l'époque de la grande culture. Messieurs du tiers ont changé tout cela en 89. Le paysan, aujourd'hui, tue le lièvre qui vient manger ses choux; on ne voit plus depuis longtemps la queue d'un loup dans le département de Seine-et-Oise, et sans quelques louvetiers de nos amis, on n'en verrait bientôt plus la queue d'un seul en France.

» Le clergé envoyait quinze représentants aux États, la noblesse autant; il n'y avait point de tiers, attendu que cette engeance ne prend naissance que dans les grandes villes. Deux syndics, élus par les deux ordres, administraient la province. Il y avait un présidial pour toute la contrée; on mettait deux sénéchaux dans les gros bourgs; la justice était rendue dans les villages par des baillis qui ne savaient pas lire. Les moines moinaient, les nobles chassaient, les manants travaillaient à la corvée, les pauvres mangeaient à l'écuelle des couvents, quelques-uns crevaient de faim, mais le curé les enterrait gratis; chacun était content de sa condition et tout marchait sur des roulettes. »

Il est fort douteux pourtant que les habitants de Seine-et-Oise qui n'envoient que des républicains à l'Assemblée, en reviennent aux us et coutumes du Hurepoix.

V

La religion a couru, paraît-il, la semaine dernière, un assez grand danger.

Le *Figaro*, une dame russe, M. Alexandre Dumas, et le père Didon (je ne cite que les principaux conspirateurs) avaient formé le projet d'obliger la sainte Vierge à signer son abdication de divinité suprême, et à passer le reste de ses jours dans la condition honorable, mais modeste, à laquelle les premiers chrétiens l'avaient vouée. Les conspirateurs, comme il arrive le plus souvent, se sont fort heureusement trahis eux-mêmes.

La dame russe, pour préparer les esprits à la grande révolution religieuse à laquelle elle travaillait en collaboration avec le Père Didon, le *Figaro* et M. Alexandre Dumas, a publié un livre où elle expose la nécessité de soumettre les titres de la sainte Vierge à une sorte de commission de révision des grades. Deux lettres d'approbation, l'une du père Didon, l'autre de M. Alexandre Dumas, figurent en tête de ce volume.

La dame russe s'était empressée d'envoyer son livre au *Figaro*, qui, ayant découvert les lettres, s'empressa de les communiquer à ses lecteurs. L'*Univers* les lut, dressa l'oreille et, sans faire ni une ni deux, dénonça M. Alexandre Dumas, le *Figaro*, la dame russe et le père Didon à l'inquisition, comme visant à détrôner la sainte Vierge.

Les conspirateurs, surpris et déconcertés, ont protesté de leur innocence. La lettre de M. Alexandre Dumas n'était point destinée à la publicité ; le père Didon n'avait pas cru devoir refuser de se rendre aux sollicitations d'un ami qui lui demandait quelques lignes de son écriture pour les placer en tête d'un livre pieux; le *Figaro* a invoqué son respect bien connu pour tous les dogmes en général, et pour celui de l'Immaculée Conception en particulier. La dame russe seule n'a rien dit.

L'*Univers* fait semblant d'être satisfait, mais il veille.

VI

L'Assemblée nationale a voté l'autre jour des fonds pour le rétablissement de la censure dramatique ; la commission du colportage est rétablie depuis longtemps, le gouvernement veille avec un soin de plus en plus jaloux sur le dessin et sur la caricature.

La liberté est indispensable cependant à toutes les manifestations de la pensée; sans elle il n'y a dans la littérature et dans les beaux-arts ni mouvement ni vie. La plume, le crayon, le pinceau, tombent des mains de l'écrivain et de l'artiste. Si du moins ils entendaient cette musique de l'opinion publique qui ressemble à celle que les soldats écoutent de loin sans la voir et qui les anime au combat ! mais non. Jamais le public n'a été plus indifférent qu'aujourd'hui à la littérature et aux arts.

Le Français cependant est moins capable que tout autre peuple de se passer de liberté. L'Allemand, ne pouvant s'occuper des choses de la terre, s'arrange un cabinet de travail dans les nuages et, les pieds dans les pantoufles de l'idéal, les pincettes de la poésie à la main, il raisonne l'infini. Supprimez la liberté de la presse à l'Anglais, enlevez son *Times* à l'homme de la Cité, il lira la Bible, il soutiendra des thèses théologiques, il aura même au besoin des extases puritaines ; mais le Français, cet être positif et léger qui ne voit que les choses palpables, par quoi remplacera-t-il la liberté ? Où trouvera-t-il la force nécessaire pour s'élever au-dessus de lui-même ? Si rien ne l'y aide, il tombe au-dessous : il se sent vulgaire, il s'ennuie, il s'étiole, il meurt. L'anémie, qui fait en France de si nombreuses victimes, ce n'est pas une maladie, c'est la nostalgie de la liberté.

VII

J'ai vu passer l'autre jour le convoi de Mlle Blanche d'Antigny, actrice des Folies-Dramatiques ou des Funambules, suivi de plus de voitures armoriées qu'une duchesse du faubourg Saint-Germain, en admettant qu'il y ait encore des duchesses et un faubourg Saint-Germain.

Le goût de la comédienne survit donc à toutes les révolutions, à tous les changements sociaux : une femme qui n'a ni fard sur la joue, ni blanc sur les épaules, ni noir autour des yeux et sur les sourcils, n'est point une femme aux yeux de bien des gens ; l'ingénue de trente ans qui roucoule l'amoureux patois des vaudevilles, la danseuse roussie au feu de la rampe, l'enfant osseuse qui essaye un premier maillot sur les planches de l'Opéra, voilà les grâces qu'ils adorent. J'en ai connu qui partageaient avec les grooms et les palefreniers le cœur des écuyères de l'Hippodrome ; d'autres allaient jusqu'à l'acrobate, et envoyaient des bouquets aux Taglioni hâlées des cordes foraines.

On dit que le goût pour les actrices a été en baisse pendant quelque temps, mais qu'il reprend de plus belle.

VIII

La photographie prend aussi de jour en jour plus d'importance ; elle joue un rôle politique ; elle devient un instrument à l'usage des prétendants, qui ne sont plus obligés, comme par le passé, pour se révéler aux populations, de faire frapper à l'étranger des pièces de monnaie et des médailles à leur effigie, propagande un peu coûteuse et à laquelle on ne peut donner que de très-modestes proportions.

Que coûte un millier de photographies ? Presque rien. L'ex-impératrice et l'ex-prince impérial en ont inondé et en inondent encore la France. Il ne se passe guère de jour sans que je ne reçoive une ou deux effigies de l'impératrice et du prince impérial. On croit que c'est un bon moyen pour les populariser; j'en doute. Vous rappelez-vous ce comédien anglais ou américain qui, il y a un ou deux ans, se fit annoncer à Paris en couvrant les murs de son portrait ? Le public le prit en grippe, il ne put donner que deux ou trois représentations.

Singulier effet du matérialisme de ce temps-ci, qui fait croire à certaines gens qu'il suffit de distribuer un portrait pour populariser une idée ! Un portrait n'a d'effet que si la personne qu'il représente parle au cœur et à l'imagination, et si, en rappelant des traits, il rappelle une histoire. Devant le portrait de l'empereur en redingote grise, des milliers d'hommes tressaillaient et pleuraient sous la Restauration ; le portrait du duc de Reichstadt sous l'uniforme autrichien appelait l'intérêt sur cette mélancolique destinée. La Restauration avait raison de redouter la propagande bonapartiste, car elle avait pour auxiliaires le pinceau des Vernet, des Charlet, et de tant d'autres, et la plume des Béranger, des Victor Hugo, des Casimir Delavigne, tandis que celle d'aujourd'hui est obligée de recourir à des machines.

Le comité de propagande bonapartiste aura beau alimenter de ses commandes vingt usines photographiques et jeter sur la France des millions de photographies de l'ex-impératrice et de l'ex-prince impérial, il en sera pour ses frais. C'est la poésie qui restaure les empires : la photographie n'y peut rien; les Rouher et les Pierre Petit ne remplacent pas les Béranger et les Victor Hugo.

***

BULLETIN

Les études slaves en Russie.

La dernière livraison des *Archives des missions scientifiques* (troisième série, t. II, 1re livr.) nous apporte le premier rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique par notre collaborateur M. Louis Leger, et ce rapport paraît au moment où M. Leger part une seconde fois pour la Russie, où il va représenter la France dans le congrès archéologique de Kiew. Il y est question des études slaves en Russie, sujet d'autant plus intéressant qu'on se représente volontiers la Russie comme un foyer de propagande slave, la société russe comme brûlant de sentiments fraternels pour les autres Slaves, et le gouvernement russe comme étendant de vastes ramifications sur les Slaves d'Autriche et de Turquie. Ce tableau, grossi a dessein par certains publicistes plus excitables que bien informés, n'est guère exact, et nous sommes ici bien loin de l'enthousiasme et de la curiosité que les Allemands montraient et montrent encore pour tous les pays hors d'Allemagne « où résonne la langue allemande ».

Les études slaves, à proprement parler, sont de date relativement récente en Russie ; chez nous elles le sont encore plus, et ce n'est que d'hier qu'elles ont jeté des racines dans notre sol. A M. de Salvandy appartient l'honneur d'avoir fondé la chaire de langues slaves du Collége de France; mais que d'erreurs dans l'exposé des motifs présenté par lui à la Chambre des députés pour proposer cette fondation ! On y lisait, par exemple, que le serbe est parlé dans une partie de la Bohême (!) ; que le plus parlé des dialectes slaves est le polonais ; que le nombre des Slaves de Turquie ne dépasse pas deux millions, etc. Par ses propres erreurs, M. de Salvandy démontrait l'utilité de la chaire qu'il proposait de créer.

Il n'y a pas longtemps que la langue russe a été élevée au rang de langue littéraire ; il lui a fallu se dégager des étreintes d'une langue qui joue en Russie un rôle analogue à celui du latin chez nous : c'est le slavon, ou langue slave ecclésiastique. « Cette langue, dit M. Leger, aujourd'hui réservée à la liturgie, est ou a la prétention d'être celle dont les apôtres slaves se servirent au IXe siècle pour la traduction des Écritures. Elle établit entre les Slaves orthodoxes un lien pareil à celui que le latin établit entre les catholiques. »

M. Leger, après avoir rappelé les travaux des savants slaves d'Autriche, et plus particulièrement de Bohême, qui fondèrent la philologie et l'archéologie slaves, passe en revue les publications dont la philologie slave fut ensuite l'objet en Russie, et il entre à cet égard dans des détails utiles aux slavisants. C'est dans ce siècle seulement que les écrivains russes commencèrent à faire connaître à leurs lecteurs les peuples slaves de l'étranger : auparavant les Russes n'appelaient même pas toujours ces derniers de leur véritable nom : pour désigner les Tchèques, on se servait encore du mot *Bogemski* (Bohême), mot étranger aux Slaves et qu'on a depuis remplacé avec raison par le terme *Tchesky* (Tchèque).

Un des premiers semeurs de l'idée slave en Russie fut le poëte Chomiakov. Poëte de talent et théologien mystique, Chomiakov rêva l'unité du monde slave dans l'unité de l'orthodoxie russe. On peut juger de son talent et de ses tendances par cette poésie sur les *Aigles slaves :*

Tu as établi bien haut ton nid, — aigle des Slaves du Nord ; — tu as étendu largement tes ailes. — Tu t'es élevé bien loin dans les cieux. — Vole ! mais, dans la mer azurée de lumière — où ta poitrine respire la force — et brûle de l'ivresse de la liberté, — n'oublie pas tes jeunes frères ! — Vers les plaines du Midi, — vers le lointain Occident, regarde, — Ils sont nombreux là où murmure le Danube, — là où les Alpes cachent leurs sommets dans les nuages, — dans les cols des rochers, dans les ombres des Karpathes, — dans les forêts profondes du Balkhan, — dans les filets des perfides Teutons. — Ils attendent, les frères enchaînés, — le moment où ils entendront ton appel, — le moment où tes larges ailes s'étendront sur leur faible tête. — Oh ! souviens-toi d'eux, aigle du Nord ! — Envoie-leur ton salut retentissant ! — Que dans la nuit de l'esclavage — la lumière de ta liberté vienne les consoler. — Nourris-les de la force morale ! — Nourris-les de l'espérance des jours meilleurs ! — Ces cœurs glacés où coule ton sang, — réchauffe-les de ton brûlant amour ! — Leur heure viendra ; leurs ailes seront plus fortes ; — leurs jeunes ongles s'aiguiseront. — Les aigles s'envoleront et les fers que la violence — leur impose, ils les briseront avec un bec de fer !

L'idée de réunir les autres Slaves dans l'orthodoxie russe était un rêve de Chomiakov et de quelques écrivains vieux-russes hostiles au progrès venu de l'Occident ; mais on se tromperait beaucoup si l'on y voyait le programme des écrivains russes. Au surplus, on exagère fort quand on regarde les Russes comme sans cesse occupés à travailler les Slaves par le moyen d'émissaires politiques ou littéraires. Il est bien plus vrai de dire que ce sont les autres Slaves qui réclament l'attention et les sympathies de la Russie, et les plus chauds promoteurs de l'idée slave en Russie sont souvent des Slaves d'Autriche qui ont fait de la Russie leur patrie d'adoption. La *slavistique* n'a pris place que très-tard dans l'enseignement des universités russes. En 1835, le nouveau programme, rédigé par le ministre Ouvarov, créa dans ces universités une chaire d'histoire nationale et combla ainsi une lacune déplorable.

Il fallait évidemment faire aussi au monde slave une place dans l'enseignement ; on s'y décida quatre ans plus tard. En 1839, trois chaires de langues, ou, pour traduire plus exactement, de dialectes slaves, furent établies dans les universités de Pétersbourg, Moscou et Kharkhov. Quelques personnes assurent que ce ne fut pas le comte Ouvarov, mais l'empereur Nicolas lui-même qui décida la fondation de ces trois chaires de langues slaves. En même temps, le gouvernement russe comprit que cet enseignement ne devait être confié qu'à des savants familiarisés par un long séjour dans les pays slaves avec la langue et la littérature qu'il s'agissait de faire connaître. De là une série de missions dans les pays slaves étrangers, missions que M. Leger racontera dans son prochain rapport et dont il exposera les résultats.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 3 18 JUILLET 1874

CAUSERIE POLITIQUE

M. le maréchal de Mac-Mahon a pris parti pour les adversaires du régime démocratique. Après avoir longtemps tardé, peut-être hésité, il s'est enfin résolu à leur venir en aide ouvertement. Il n'était que temps d'ailleurs.

En effet, les chances de succès de la proposition Périer croissent de jour en jour. Les trois gauches paraissent décidées à l'adopter, et pareillement quelque cinquante ou soixante libéraux du centre droit. Ces derniers, longtemps déclassés, fourvoyés parmi les « gens de bien », ont fini par reconnaître la nécessité de rompre avec les réactionnaires irréconciliables. Or, si les radicaux, les républicains et les libéraux s'unissent pour voter la proposition Périer, et s'ils forment une majorité nouvelle, on ne sait pas ce qui peut arriver.

A cette heure, cette majorité s'ignore encore elle-même : elle n'existe qu'en espérance. Mais quand elle aura commencé d'être en réalité, il n'est pas impossible que l'envie lui vienne de vivre assez pour essayer sa force, et qu'elle soit tentée de préférer à la dissolution sans solution, une solution d'abord et la dissolution après. En d'autres termes, il se peut faire qu'ayant la puissance de faire la loi, elle se laisse prendre à l'idée d'en user pour clore brusquement et définitivement le débat constitutionnel en votant les quinze articles du projet Dufaure, et en y ajoutant simplement, à titre de disposition transitoire, la loi du 20 novembre.

Cela est invraisemblable, dit-on. Il ne faut pas trop se fier aux « on dit ». Si les radicaux, après avoir voté la proposition Périer, allaient s'aviser de rester unis aux libéraux d'une part, aux républicains de l'autre, pour mettre une bonne fois hors d'état de nuire les bonapartistes et les royalistes, les ennemis de la république et les ennemis de la liberté ! S'ils allaient nous tirer de l'ornière ! Ces radicaux sont capables de tout, même de comprendre que toute occasion est fugitive. Toute occasion d'ailleurs est tentation, et, cette fois, la tentation sera forte : il n'est pas dit que les plus obstinés doctrinaires de la vieille école républicaine n'y voudront pas succomber. Donc, le péril est pressant, urgent, pour le parti, déjà fort démoralisé, des oligarques, autrement dit des « supériorités sociales » ; car on sait que, dans leur opinion, la constitution Dufaure n'est pas autre chose que la démocratie pure.

C'est pour cette raison, sans doute, que M. le maréchal de Mac-Mahon a consenti à s'improviser collaborateur des Trente. M. le maréchal de Mac-Mahon est assurément un homme d'État trop avisé pour n'avoir pas prévu toutes les suites possibles des déclarations que M. de Fourtou a été chargé de faire en son nom. Parmi ces déclarations, il en est une qui mérite une attention particulière, celle-ci : « Le gouverne-» ment, a dit modestement M. de Fourtou, désire présenter » le *minimum* des conditions qu'il considère comme néces-» saires... Un contrat est intervenu entre l'Assemblée et le » maréchal : l'Assemblée a donné le pouvoir en promettant » les organes nécessaires à son exercice. Le gouvernement » pense qu'il doit avoir une part dans la désignation des » membres du sénat, et une part considérable. » — Puisque l'Assemblée a « promis des organes », il faut qu'elle les donne, cela va sans dire ; mais une chose est à remarquer.

En mars 1875, M. de Fourtou avait une opinion sur le meilleur mode de recrutement du sénat. Or, celle dont il se fait aujourd'hui l'avocat est juste le contre-pied des idées qu'il partageait avec ses collègues, lorsqu'il était ministre de M. Thiers. La preuve en est qu'il donnait alors son approbation, comme membre du cabinet, aux déclarations suivantes insérées dans l'exposé des motifs du projet Dufaure : « Le » sénat doit être élu..... Nous voulons assurer au sénat un » rang et une puissance qui ne permettent pas de voir en lui » l'inférieur de l'autre Chambre ; ainsi, nous nous sommes » décidés à lui assurer la même origine. Le sénat doit être » élu directement par le suffrage universel. » Ce simple rapprochement suffit, ce me semble ; il en faut déduire cette conclusion, qu'en adressant aux Trente la requête qui a paru choquer M. Keller, M. de Fourtou a [illegible]

maréchal, non les siens; car la fixité des opinions de M. de Fourtou est connue.

Ainsi, le fait est facile à constater : les aperçus constitutionnels qui ont été exposés par M. le ministre de l'intérieur au sein de la commission des Trente sont la propriété particulière de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il a cru devoir payer de sa personne, s'aventurer lui-même dans le conflit des opinions. Il veut pouvoir nommer peut-être le tiers, peut-être la moitié, peut-être la majeure partie des sénateurs. Il insiste sur la « nécessité » de la prérogative qu'il réclame. Il y subordonne, en quelque façon, l'efficacité du « contrat » qu'il invoque. Est-ce seulement par bonté d'âme qu'il a pris, très-inopinément, la résolution de hasarder son crédit dans la lutte où tous les partis sont engagés? Est-ce seulement par compassion pour l'état désespéré où est réduit le parti des « honnêtes gens », le parti qui l'a choisi, qui l'a élu, qui l'a voulu faire son chef et qui le veut maintenir en cette qualité, mais non autrement? Évidemment M. le maréchal de Mac-Mahon a une idée ; il en a peut-être même plusieurs. Dans le nombre, laquelle est la pensée maîtresse? — comme dit M. Taine.

Espérons pour M. le maréchal de Mac-Mahon qu'il ne s'est pas laissé séduire par les propos de M. Clapier, et qu'il ne donne pas dans son utopie. C'est une fâcheuse besogne pour un chef d'État que d'entreprendre de « refouler la démocratie ». Quelques centaines de sénateurs sont un maigre secours pour mener à bien une telle tâche; tâche ingrate, singulièrement rebutante, difficile par-dessus le marché. Sylla, qui s'y connaissait, ayant tenté cette œuvre et réussi, ne voulut pas d'autre surnom que celui d'*Heureux*, preuve que la besogne n'est pas commode. Et cependant aucun avantage ne lui manqua : il était l'homme de guerre le plus intelligent qu'eût encore eu Rome; il avait pour lui la noblesse, je veux dire les légitimistes de son temps; il disposait d'une armée de vétérans qu'il fit propriétaires en leur distribuant les biens des révolutionnaires proscrits, bon moyen de leur faire comprendre la sainteté des droits de la clique oligarchique; surtout, il eut la bonne fortune de vivre en un temps où la petite propriété n'existait plus, où le développement de la petite industrie était impossible, où la grande industrie était entre les mains des affranchis commandités, où le capital était prodigieusement concentré, où, par conséquent, les éléments économiques d'une solide organisation de la démocratie faisaient absolument défaut à ses adversaires. Avec tout cela, et malgré la terrible énergie dont il fit preuve comme proscripteur, il resta sceptique : lui-même ne crut pas à la durée de son œuvre. De fait, tout ce qu'il put fut d'établir une constitution qui dura à peu près dix ans, et encore, il y aurait fort à dire sur ce point. Mais tout le monde n'est pas Sylla. Surtout, il n'est pas donné à tout le monde d'opérer dans des circonstances aussi exceptionnellement favorables que celles qui firent son succès.

C'est ce que M. de Ventavon paraît avoir compris, et de là vient sans doute qu'il aurait voulu pouvoir suppléer à ce qui nous manque par le nombre, par l'étendue, par la surprenante nouveauté des prérogatives que les Trois avaient inventées. Il faudrait prendre garde cependant..... à moins que ces messieurs ne voient pas d'inconvénients pour eux à être ridicules !

Le ridicule d'ailleurs ne sauve pas de l'impuissance. La démocratie en France, est un corps robuste où toutes les conditions économiques d'une santé vigoureuse sont réunies. Force jeune, croissante, grandissante, et si sûre d'elle-même que les provocations de ses adversaires ne la peuvent troubler : il semble qu'elle les ignore ou qu'elle les mette tout bonnement sur le compte de leur distraction. L'expérience lui manquait et, dans une large mesure, lui manque encore ; mais c'est là un défaut dont on se corrige. Elle a fait de notables progrès depuis quatre ans. A cette heure, elle sait bien que rien d'efficace ni de durable ne peut plus être tenté contre elle. Quelle autre preuve en veut-on que la placidité d'humeur qu'elle conserve, et dont la majorité des Trente abuse pour mettre ses inventions sous les yeux du public? Ce n'est pas du suffrage universel qu'il faut dire en France : S'il pouvait ! Car il peut. Le temps viendra même bientôt, espérons-le du moins, où nous n'aurons plus sujet de dire de temps en temps : S'il savait !

Donc, nous attendons, non sans impatience, mais avec confiance, que l'Assemblée prononce et qu'elle choisisse entre la proposition Périer, ou, pour mieux dire, entre la constitution Dufaure et la dissolution.

Le *Français* a raison de s'alarmer, de gourmander la gauche, de lui rappeler aigrement la sévérité des doctrines qu'elle a professées naguère sur, ou plutôt contre le pouvoir constituant de l'Assemblée de 1871. Ces doléances sont faites pour édifier les radicaux et les décider s'ils hésitent encore. Et, en effet, les temps ont changé. La France a hâte d'entrer en possession d'un sort tranquille, libre et prospère. Or, d'une part, le vote de la constitution Dufaure serait un gain de temps ; ce serait, de plus, la certitude immédiate que nous n'aurons plus rien à craindre désormais des embûches bonapartistes ; d'un autre côté, cette constitution est tout entière déduite directement de ce principe : l'immanence de la souveraineté ; toute autorité y procède non du dehors, mais du dedans, et, dans la théorie du gouvernement démocratique, c'est l'essentiel. Les amis de M. le duc de Broglie se trompent donc s'ils croient leurs adversaires incapables de subordonner le raisonnement à la raison.

Ajoutons enfin ceci, c'est que le vote de la constitution Dufaure serait la consécration solennelle d'un fait nouveau et capital pour l'avenir : la réconciliation sincère des démocrates et des libéraux. Ce serait le scellement définitif d'une alliance nécessaire trop longtemps retardée.

ANATOLE DUNOYER.

ÉTUDES NOUVELLES SUR MARIE-ANTOINETTE

Marie-Antoinette et la cour de France (1).

I

C'est surtout par les renseignements nouveaux qu'elle apporte sur la cour de Versailles et sur Marie-Antoinette,

(1) Voyez la *Revue politique* du 4 juillet 1874. — D'Arneth et A. Geffroy, *Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy d'Argenteau, etc.*, 3 vol. in-8, Paris, Didot, 1874.

que la correspondance de Mercy d'Argenteau avec sa souveraine intéresse le public français. Elle jette une lumière nouvelle sur cette figure gracieuse et tragique qui fut la reine de France pendant la période la plus critique de notre histoire. La femme de Louis XVI a eu, et surtout elle aurait dû avoir une si grande influence sur les destinées de notre pays, elle pouvait faire tant de bien ou tant de mal, que rien de ce qui la touche ne peut nous laisser indifférents.

Quand elle vint à la cour de Louis XV, munie des pieuses et politiques recommandations de sa mère, Marie-Antoinette n'était qu'une enfant de quinze ans. Son éducation restait à achever, peut-être à faire. Dans la correspondance de l'ambassadeur d'Autriche, il est souvent question des soins de propreté qu'elle néglige ou des corps de baleine qu'elle se refuse à porter. C'est à peine si elle sait écrire et sa mère se plaint de ne pouvoir déchiffrer ses lettres. Les autographes donnés par M. Geffroy dans son *Gustave III*, à la date de 1770 et 1771, semblent les essais informes d'un petit enfant (1). Son français est défectueux et son orthographe fantaisiste. Quant à l'allemand, elle le sait mal et va l'oublier complètement : les lettres allemandes que lui écrit son frère, il faut, dès janvier 1775, qu'on lui en fasse la traduction. Nul goût pour la lecture : Marie-Thérèse avoue d'ailleurs que ce « dégoût est commun à presque tous ses enfants ». L'abbé de Vermond dispute à grand' peine quelques heures, quelques quarts d'heure par jour aux frivolités de toute sorte. Marie-Thérèse demande avec instance, mais sans succès, communication de la liste de ses lectures : il n'y a ni liste, ni lectures. A certains moments, les bals, les chasses ou le carnaval ne laissent pas une minute à Marie-Antoinette pour des occupations ou des conversations un peu sérieuses. Pendant quelque temps elle est tout entière aux chiens moposés, fort à la mode en 1770 : un petit garçon de quatre ou cinq ans, fils d'une de ses femmes de chambre, fut d'abord sa coqueluche ; mais le grave Mercy se plaint du désordre qu'il amène dans les appartements et d'un redoublement d'inapplication à l'étude. Catherine II de Russie était parfois au travail dès cinq heures du matin : Marie-Thérèse elle-même était un des souverains les plus laborieux de l'Europe ; mais à Versailles on se levait à dix heures et l'on s'occupait d'abord de toilette. On reprochait aussi à la jeune dauphine une certaine tendance à la raillerie et à la moquerie : ce défaut de jeunesse n'était pas sans inconvénient dans une cour où chacun se montrait fort jaloux de ce qu'il appelait sa dignité et se passionnait pour des vétilles.

Marie-Antoinette se trouva tout d'abord fort mal entourée : les diverses coteries qui se partageaient la cour, celle de la favorite, celle de Mesdames, celle du duc de Vauguyon, se disputaient à qui mettrait auprès d'elle, sous les noms honorables de dames d'honneur et de dames de compagnie, ses créatures et ses espions. Les serviteurs honnêtes, comme Mme de Noailles, étaient des flatteurs ou des incapables. Le plus grand nombre abusait de sa situation auprès de la dauphine pour obtenir d'elle, contre les recommandations les plus expresses de l'impératrice, des démarches auprès des ministres et autres dispensateurs des grâces royales. Elle cédait le plus souvent à ces obsessions non pas qu'elle ne fût dès l'abord pénétré la nullité ou la perversité de ses entours, mais parce qu'elle était faible aux importuns.

Elle trouvait plus d'énergie pour résister aux conseils pourtant si respectueux, si discrètement et si habilement présentés, de Mercy. Elle reconnaissait volontiers qu'il avait raison, mais retombait ensuite sous de fatales influences. Elle essayait ensuite auprès de sa mère une apologie plus ou moins heureuse de sa conduite, et Marie-Thérèse s'affligeait parfois de la trouver « peu sincère » dans ses justifications. Ce mélange de faiblesse et d'entêtement, ce caractère à la fois indécis et obstiné, se soutient jusqu'à la fin. Lorsqu'elle était déjà reine de France, l'impératrice disait d'elle tristement : « Toute jeune que ma fille était à son départ d'ici, j'ai reconnu dans son caractère beaucoup de légèreté, d'inapplication, d'obstination à faire sa volonté, avec autant d'adresse à éluder les remontrances qu'on voulait lui opposer. L'effet fait voir que je ne me suis pas trompée dans mon jugement, et le temps fera encore voir si l'âge et la réflexion corrigeront ces défauts. » Mercy convenait respectueusement de cette désolante vérité : « Votre Majesté n'a jugé que trop vrai sur l'attachement de la reine à ses volontés, et sur son extrême adresse à saisir tous les faux-fuyants qui peuvent dérouter les remontrances. »

Marie-Antoinette rachetait beaucoup de défauts par une grâce innée et inimitable, qui lui maintint un avantage énorme sur ses deux belles-sœurs de Savoie, la comtesse de Provence et la comtesse d'Artois. « Le roi, écrit Mercy en 1770, continue à être très-satisfait de Mme la dauphine ; elle le caresse toujours à propos, avec grâce et d'une façon très-touchante. » Tout le monde était enchanté d'elle à la cour, Mercy tout le premier ; mais il ajoutait, en sage Mentor, que « dans une cour fort orageuse, il est plus aisé dans le début d'y remporter les suffrages, que de les conserver à la longue. » Marie-Antoinette s'emparait vivement de cette opinion française, mobile, passionnée, et si indulgente encore pour la dynastie : la correspondance mentionne d'elle des traits d'humanité que ses panégyristes mêmes n'ont pas tous rapportés. Un jour elle recueillait un postillon tombé sous les roues de sa voiture et passait plus d'une heure à lui prodiguer des soins ; une autre fois, elle faisait ramasser un palefrenier de la comtesse de Provence, qui avait éprouvé le même accident, et que sa belle-sœur avait abandonné fort tranquillement sur la place ; ou bien elle ramenait dans sa voiture une pauvre paysanne dont un cerf, traqué par la chasse royale, avait tué le mari. Les traits de ce genre ne trouvaient jamais le public de Paris indifférent : « Il n'y a qu'un cri de joie et d'admiration quand il est question de Mme l'archiduchesse. »

Mais ce qui prouve quelle triste race est naturellement celle des courtisans, et combien Marie-Thérèse avait raison de les mépriser, c'est qu'on s'efforçait de détruire chez Marie-Antoinette ces élans de charité et de l'endurcir sur les souffrances humaines. « Lors de l'accident, raconte Mercy, après un de ces récits, il n'est échappé à Mme la dauphine aucune [illegible] cocher qui la menait est le beau-père du postillon écrasé ; le frère du blessé menait une voiture du roi et a été obligé de passer [illegible] Mme la dauphine rapprochait ces circonstances et en paraissait fort [illegible] avaient le cœur dur. Le lendemain, en présence de bien du monde, elle parla à l'abbé de Vermond de ce motif de conso[illegible]

(1) [illegible] de M. Geffroy, qui [illegible] plume, qui [illegible] qu'à peine lisible. »

pectât assez peu la sensibilité de Mme la dauphine pour oser lui tenir de pareils propos. Il lui répondit que les gens qui parlait ainsi se trompaient fort ; que les pauvres gens vivaient plus ensemble, étaient moins dissipés et devaient s'aimer autant pour le moins que les grands entre eux. »

II

Avec ces qualités et ces défauts, Marie-Antoinette tombait à quinze ans dans la cour la plus corrompue de l'Europe où elle risquait d'être le jouet de factions acharnées. Mercy fait de Versailles le plus noir tableau : « Le trône y est avili par l'indolence et l'extension du crédit de la favorite et la méchanceté de ses partisans. La nation s'exhale en propos séditieux, en écrits indécents où la personne du monarque n'est point épargnée. Versailles est devenu le séjour des perfidies, des haines et des vengeances ; tout s'y opère par des intrigues et des vues personnelles et il semble qu'on y ait renoncé à tout sentiment d'honnêteté. » La dauphine était entourée de trahisons domestiques. Elle disait à Mercy qu'elle ne croyait pas ses papiers en sûreté, que lorsqu'elle voulait garder une lettre de sa mère, elle devait la prendre avec elle dans son lit et avoir soin de ne lui écrire qu'au moment même où partaient les courriers. Sur les 90 000 livres destinées à son entretien, elle disposait à peine d'un quart de cette somme : « par un abus de charges, la plus grande partie de cet argent est détournée à la volonté de ceux qui les manient ». Mercy voulut opérer quelques réformes dans ce gaspillage et se trouva en présence de déprédations criantes dont celles-ci surtout le frappèrent par leur ridicule : « Les femmes de chambre portaient en dépense quatre paires de souliers par semaine, trois aunes de rubans par jour pour nouer le peignoir de Mme la dauphine, deux aunes de taffetas par jour pour couvrir la corbeille où l'on dépose les gants et l'éventail... » L'excuse des voleurs était qu'on ne leur payait point leurs gages régulièrement. Si les charges étaient passionnément recherchées, si les favoris en faisaient créer sans cesse de nouvelles pour en trafiquer, si la maison seule du comte de Provence comprenait trente-six charges de première noblesse, et trente-sept de magistrature et de bourgeoisie, si la maison de sa femme en avait tout autant et celles des autres princes à proportion, l'engouement dont ces sinécures étaient l'objet tenait, soit aux profits illicites qu'on y réalisait, soit aux aubaines qu'on obtenait par les recommandations. Les dames de la dauphine, avant de la servir, étaient fort occupées à disputer sur les limites de leurs fonctions respectives ou bien à exploiter leur situation pour faire distribuer des grâces à leurs créatures. Même les femmes de chambre, qui d'ailleurs appartenaient souvent à la petite noblesse, se mêlaient de solliciter.

La puérilité des mœurs de cour égalait leur perversité. L'esprit formaliste de Saint-Simon revivait dans les derniers représentants de l'aristocratie française. Voici une des grosses affaires qui, en l'année 1772, réclamèrent tout le talent diplomatique de Mercy : « Dès le temps du mariage du roi, il avait été établi dans les étiquettes de la cour que les gardes du corps, les gendarmes de la garde et les chevau-légers ne seraient pas admis au dîner de la reine quand ils se trouveraient revêtus de leurs uniformes. Or, depuis le commencement de cette année, il s'est fait un règlement par lequel il est défendu aux militaires susdits de quitter, dans aucun cas, leurs habits d'ordonnance ; de façon que les chefs des corps demandèrent que leurs subordonnés fussent admis à entrer en uniforme au dîner de Mme la dauphine ». Mercy avait supplié Marie-Antoinette de s'observer dans ses réponses ; mais Mesdames ses tantes s'exaltèrent contre la prétention des gardes et parvinrent à exciter la vivacité de la dauphine. La contestation s'aggrava : « Je vis le moment, dit Mercy, où tout cela allait devenir *très-sérieux* ». Il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle du roi pour calmer les esprits. En ce même temps, un Bussy, conquérant d'une partie de de l'Indoustan, ne pouvait présenter sa femme à la cour parce qu'il n'était pas fils de gentilhomme. La dauphine s'employa vainement en sa faveur auprès du roi, qui nettement refusa.

III

Marie-Antoinette ne pouvait trouver beaucoup d'appui ni de conseil chez le dauphin. Il avait été élevé par le duc de Vauguyon, c'est-à-dire fort mal élevé. Son esprit et son caractère avaient été également abandonnés à eux-mêmes. Timide jusqu'à la sauvagerie, d'une ignorance qui devait faire contraste dans un siècle de souverains instruits, il avait peine à secouer le joug de sa lourde et pesante nature. Toutefois, en dépit de son extrême froideur, Marie-Antoinette lui plut dès le premier jour et prit tout d'abord un certain empire sur lui. Le duc de Vauguyon voulait combattre son influence naissante : mais elle le surprit un jour à écouter aux portes la conversation des deux époux et obtint son éloignement. Bientôt le dauphin prit son ancien gouverneur en tel mépris, que lors de sa dernière maladie il ne voulut même pas aller le visiter à son lit de mort. Louis avait un appétit bourbonien qui dégénérait facilement en gloutonnerie ; sa jeune femme lui fit la leçon d'une manière aussi gracieuse qu'énergique : « Ce prince s'étant donné une indigestion en mangeant trop de pâtisserie, au souper de ce soir, Mme la dauphine fit enlever les plats de cette espèce qui se trouvaient sur la table et défendit qu'on n'en servît plus jusqu'à nouvel ordre ». Une vraie scène du *don Quichotte !* Le dauphin sourit et prit cette marque d'attention bien plus en patience que l'illustre gouverneur de l'île de Barataria. La même scène se reproduit dans une autre lettre : « M. le dauphin, qui revenait de la forêt avec grand appétit, au lieu de s'impatienter, riait de ce que Mme la dauphine faisait enlever les plats au fur et à mesure qu'on les posait sur la table. » Un autre défaut de Louis, c'était une passion outrée pour la chasse. Il ne rentrait qu'après toute la cour et dérangeait ainsi tous les services de la Maison. A la fin, la dauphine n'y tint plus et lui fit un « petit sermon fort énergique, où elle lui représenta avec vivacité tous les inconvénients de la vie sauvage qu'il menait. Elle lui fit voir que personne de sa suite ne pourrait résister à ce genre de vie, d'autant moins que son air et ses manières rudes ne donnaient aucun dédommagement à ceux qui lui étaient attachés et qu'en suivant cette méthode il finirait par détruire sa santé et par se faire détester. M. le dauphin reçut cette leçon avec douceur et soumission ; il convint de ses torts, promit de les réparer et demanda formellement pardon à Mme la dauphine. »

En dépit de ce que son caractère avait de naturellement bon, la mauvaise éducation de l'héritier du trône se révélait

dans des scènes d'intérieur bien étranges. La fille de Marie-Thérèse fut deux fois obligée de se jeter entre lui et son frère le comte de Provence : à la suite du badinage le plus frivole, ils s'étaient pris à se colleter comme deux héros de la halle. N'y avait-il pas aussi, pour le futur roi de France, d'autres façons d'employer son temps que de faire le métier de ses maçons ? « Tout l'ascendant qu'*elle* a sur M. le dauphin, écrit Mercy, n'a pu encore détourner ce jeune prince de son goût extraordinaire pour tout ce qui est ouvrage de bâtiments, comme maçonnerie, menuiserie et autres de ce genre. Il a toujours quelque chose à faire arranger dans l'intérieur de ses appartements, et travaille lui-même avec les ouvriers à remuer des matériaux, des poutres, des pavés, se livrant des heures entières à ce pénible exercice ; il en revient quelquefois plus fatigué que ne le serait le dernier manœuvre obligé à remplir ce travail. »

Mercy était convaincu qu'un tel prince pourrait régner, mais ne gouvernerait pas, que dès lors l'avenir du royaume dépendrait de Marie-Antoinette. Mais saurait-elle triompher elle-même de ses défauts, renoncer à la dissipation, se mettre aux affaires, mériter la confiance de son époux ? Il n'osait l'affirmer, et Marie-Thérèse voyait plus d'un motif pour ne pas l'espérer.

IV

Le roi Louis XV était à cette époque singulièrement affaibli, impuissant à modérer l'esprit d'intrigue qui divisait la cour, entièrement livré à la favorite en attendant le moment précis où il la renverrait pour se livrer non moins entièrement à son confesseur. La grâce et la gentillesse de la dauphine le touchaient; il l'embrassait volontiers ou lui baisait galamment les mains ; il la trouvait « vive et enfant » et s'en remettait sur l'ambassadeur d'Autriche pour bien diriger la dauphine de France. Car de lui-même il n'était point donneur de conseils; sa faiblesse répugnait à toute explication ; il laissait tous ses enfants agir à leur guise, ne témoignant qu'à des tierces personnes le mécontentement qu'il pouvait en ressentir, mesurant ses marques de faveur, à la dauphine comme à ses filles, sur la conduite qu'on tenait à l'égard de sa maîtresse. En réalité, il laissait à la comtesse ou plutôt à sa faction un pouvoir presque absolu, le choix des ministres et la direction des affaires. Par sa correspondance secrète, il contrôlait et surveillait son propre gouvernement, tacitement désapprouvait la politique suivie, mais, par aversion pour tout effort, laissait l'État aller à la dérive.

La favorite avait été à l'origine assez hostile à la dauphine qui avait tout d'abord embrassé la querelle de la famille royale. Elle avait cherché à lui susciter des tracasseries, à s'emparer de ses entours, à former contre elle une faction qui eût eu pour chef féminin, soit la comtesse de Provence, soit la comtesse d'Artois. Puis, voyant que l'ascendant de Marie-Antoinette triomphait, que le règne de Louis XV tirait à sa fin, la comtesse eût voulu se rapprocher de la reine future. Mercy et Marie-Thérèse s'épuisèrent à demander à la dauphine un peu de politesse pour la favorite, ils obtinrent peu, en effet, et ce peu, Mercy s'étudiait à le faire valoir dans ses entretiens avec Mme du Barry, l'engageant instamment à ne pas demander plus pour le moment. Pourtant *la créature* s'émancipa, — au commencement même de cette année 1774, qui allait voir un nouveau roi — jusqu'à une démarche fort téméraire, qui peint assez bien cette cour étrange. Elle chargea le comte de Noailles de montrer à la dauphine une magnifique parure en diamants valant 700 000 livres, et « d'ajouter que, si S. A. R. les trouvait à son gré et voulait les garder, elle ne devait point être embarrassée du prix ni du payement, parce que l'*on* trouverait moyen de lui en faire faire cadeau par le roi ». L'archiduchesse d'Autriche déclina l'offre ; Mercy, tout en trouvant cette démarche déplacée, y voyait du moins une marque de bonne volonté chez la favorite ; mais Marie-Thérèse approuva sans réserve sa fille et, profitant de l'occasion pour dauber un peu sur sa bonne amie de Russie, ajouta qu'elle ne pardonnerait jamais à Catherine II d'avoir accepté d'Orloff — d'un de ses sujets ! — le célèbre diamant.

Quant à Mesdames de France, les tantes du dauphin, fils de Louis XV, c'étaient quatre vieilles filles fort ignorantes, fort intrigantes et dépensières, incommodes à leur père, désagréables au public, qui trouvaient moyen malgré leur nullité de faire beaucoup de mal par leur esprit de coterie. La plus remuante était madame Adélaïde : elle exerça au début une très-fâcheuse tutelle sur Marie-Antoinette, à qui elle inspira à la fois son esprit d'opposition frondeuse à la favorite et sa timidité disgracieuse vis-à-vis du public et du roi. A force de lutter contre cette sotte influence, Mercy obtint de la dauphine qu'elle saurait se faire valoir un peu, répondrait aux discours d'apparat qu'on lui tiendrait et ne fuirait pas les occasions de s'entretenir avec le roi. « J'ai la malheureuse expérience, écrivait l'ambassadeur d'Autriche, que de toutes les idées que Mme Adélaïde parvient à inspirer à Mme la dauphine, il n'en est pas une qui ne soit parfaitement fausse et nuisible à S. A. R. ». Quant à Mme Louise, elle était entrée dans un couvent de Carmélites : malheureusement la clôture n'en était pas assez rigoureuse. Elle en sortait souvent pour solliciter dans les ministères en faveur de ses créatures et donner au roi de fâcheux conseils. « J'estime vos tantes, écrivait Marie-Thérèse, je les aime ; mais elles n'ont jamais su se faire aimer ni estimer ni de leur famille ni du public — et vous voulez prendre le même chemin ! »

V

Dans le comte de Provence, le futur Louis XVIII, son beau-frère, la dauphine avait dévoilé tout d'abord un esprit de duplicité, d'hypocrisie et de basse intrigue, qui faisait de lui un allié et un complaisant de la favorite. Un jour qu'elle venait de découvrir un nouveau tour du jeune prince, — c'était en décembre 1771, — elle courut « de vivacité » se jeter au cou du dauphin et lui dit : « Je sens, mon cher mari, que je vous aime tous les jours davantage. Votre caractère d'honnêteté et de franchise me charme ; plus je vous compare aux autres, plus je connais combien vous valez mieux qu'eux ». Accès de franchise moins flatteur pour Louis XVI qu'offensant pour Louis XVIII. Plus tard il s'éloigna de Mme du Barry pour se rapprocher de la dauphine. Alors il fut l'homme de France le mieux instruit de « toutes les satires, chansons, épigrammes qui se débitent sur le compte de la favorite et du ministère ». A la grande inquiétude de Mercy, il régalait de ces communications tout compromettantes la cervelle de sa

jeune belle-sœur. Peu de temps après son avénement, le nouveau roi fit sur son frère un mot terrible. On jouait en comédie de société le *Tartufe* : le comte de Provence faisait le principal rôle. « Cela a été rendu à merveille, disait Louis XVI, les personnages y étaient dans leur naturel ». MM. de Feuillet de Couches et d'Hunolstein prêtent à leur Marie-Antoinette des traits assez piquants sur ses beaux-frères. En voici un qui est moins spirituel, mais beaucoup plus authentique : « A un caractère très-faible, écrit la reine de France à sa mère, le comte de Provence joint une marche souterraine et quelquefois très-basse ; il emploie pour faire ses affaires et avoir de l'argent de petites intrigues dont un particulier honnête rougirait. » Pas de coups d'épingles ; un coup de massue.

Le caractère du comte d'Artois avait d'autres inconvénients non moins graves. Sans jugement, étourdi, effronté comme un page, il irritait son frère et compromettait sa belle-sœur par ses indiscrétions. « Il est vrai, écrivait Marie-Antoinette, que le comte d'Artois est turbulent et n'a pas toujours la contenance qu'il faudrait ; mais ma chère maman peut être assurée que je sais l'arrêter dès qu'il commence *ses polissonneries*, et, loin de me prêter à des familiarités, je lui ai fait plus d'une fois des leçons mortifiantes devant ses frères et sœurs ». Jouant gros jeu, hantant volontiers, quoique marié, les galeries du Palais-Royal, déconsidéré dans l'opinion par ses légèretés, il entraîna plus d'une fois sa belle-sœur à des démarches qui ne convenaient pas à la dignité d'une reine de France, comme de la conduire aux bals masqués de l'Opéra ou à des courses de chevaux organisées par lui et qui étaient le rendez-vous d'une société fort mêlée. Le comte d'Artois fut peut-être en date le premier des *sportsmen* et anglomanes de France. « Il veut, écrit Mercy que ses équipages soient montés à l'anglaise, et il cherche à imiter la tournure, les modes et les goûts de cette nation, ce qui dans un fils de France déplaît beaucoup... Il courait sur le turf, du haut en bas, pariant, se désolant quand il perdait et se livrant à des joies pitoyables quand il gagnait, s'élançant dans la foule du peuple pour aller encourager ses postillons et *jaquets* (jockeys) et présentant à la reine celui qui lui avait gagné une course. J'avais le cœur très-serré de voir ce spectacle et plus encore en observant la contenance gênée et ennuyée de Monsieur, de Madame et de la comtesse d'Artois ». Un jour qu'il perdit un pari de 100 000 francs, il s'abandonna à une douleur peu digne et « la reine y prit plus de part qu'il n'aurait été à désirer ». Chose singulière, le pieux monarque de 1830 révoltait tout le monde en 1776 par « la peine et la répugnance qu'il marquait à faire ses pâques ». Ce même *Charles le Simple* qui, en 1825, devait se faire chansonner par toute la France pour son attachement puéril à un anachronisme, fit scandale au sacre de Louis XVI pour s'être « acquitté de ce qu'il avait à remplir à la cérémonie avec une mauvaise grâce et un air de négligence tout à fait choquants ». Lorsque Mercy remontrait à Marie-Antoinette les inconvénients d'une liaison trop intime avec un homme si peu sûr, elle répondait par une de ces appréciations froides et cruelles comme le tranchant d'un glaive : « elle ne prenait aucun intérêt au prince son beau-frère ; liée avec lui par des occasions de pur amusement, son amitié cessait avec ces amusements, parce que le jeune prince n'avait aucune qualité qui pût lui concilier l'affection ».

VI

Cependant Louis XV était à son lit de mort. Déjà il avait demandé son confesseur ; en deux lignes Mercy nous esquisse un tableau digne de Saint-Simon : « Les princes avaient la montre en main et ont compté seize minutes pendant lesquelles le confesseur a été seul avec le roi. » Il expira, et son cadavre tomba aussitôt dans une décomposition meurtrière pour tous ceux qui l'approchaient. Il fut impossible de faire l'autopsie, et, ajoute Mercy, « un ouvrier qui mit la soudure au cercueil de plomb mourut dans les vingt-quatre heures. » Le nouveau règne éveilla dans la France délivrée de magnifiques espérances. Louis XVI fit à sa femme un singulier don de joyeux avénement. Il lui dit en confidence que sous le feu roi toutes les lettres qu'on lui adressait par la poste avaient été interceptées par le cabinet noir, et que pour lui, il ordonnait au sieur d'Ogny de ne plus ouvrir à l'avenir aucune lettre, ni aucun paquet à l'adresse de la reine. Marie-Antoinette aurait pu acquérir à ce moment sur le prince une influence irrésistible ; mais la transformation que Mercy et sa mère attendaient chaque jour ne s'était pas encore produite. Elle ne put empêcher Mesdames ses tantes de prendre d'abord dans les affaires une place qui ne leur appartenait pas. C'est à ces vieilles filles qu'on doit la nomination du « perroquet de la Régence », de ce Maurepas, qui devait paralyser tous les efforts des réformateurs et représenter au sein du nouveau ministère la vieille corruption et le vieux favoritisme. La dissipation et la dépense de la reine, après quelques velléités d'économie, furent bientôt extrêmes. Bien qu'elle eût beaucoup de diamants, elle en acheta encore d'une seule fois pour 450 000 livres ; puis en 1776 pour 300 000. Elle faisait venir de Paris des banquiers de pharaon, pour jouer chez elle des jeux interdits aux particuliers ; ce qui attirait dans ses salons un monde fort peu recommandable et lui faisait perdre des sommes considérables. Elle s'entourait d'écervelés dangereux, comme Bezenval, Lauzun, Coigny, Esterhazy, ou de femmes d'une réputation non intacte, comme Mmes de Guéménée et de Polignac. L'abbé de Vermond eut le courage de lui faire à ce propos une sévère remontrance :

« Vous êtes devenue fort indulgente, lui disait-il, sur les mœurs et la réputation. Je pourrais vous prouver qu'à votre âge cette indulgence, surtout pour les femmes, fait un mauvais effet ; mais enfin je passe que vous ne preniez garde ni aux mœurs, ni à la réputation d'une femme, que vous en fassiez votre société, votre amie, uniquement parce qu'elle est aimable ; certainement ce n'est pas la morale d'un prêtre. Mais que l'inconduite en tous genres, les mauvaises mœurs, les réputations tarées et perdues soient un titre pour être admis dans votre société, voilà qui vous fait un tort infini. » Du moins, la reine se conserva sans reproches au milieu d'un entourage qui n'était point irréprochable. Avec cette correspondance si secrète, si intime de Mercy entre les mains, on peut hardiment démentir toutes les insinuations, toutes les imputations des mémoires hostiles et des pamphlets. Dans ces lettres presque quotidiennes, où ses moindres actions sont rapportées et discutées, où toutes ses démarches sont comptées, où tous les mystères de sa vie privée sont mis au jour, pas un mot qui effleure ses mœurs et son honnêteté.

Et, par les extraits que nous en avons donnés, la sincérité des rapports de Mercy paraîtra indiscutable.

Mais ce qui n'est que trop bien établi par ces documents confidentiels, c'est le mauvais usage qu'elle a fait de l'influence acquise sur le roi. L'esprit de favoritisme et de coterie a guidé toutes ses démarches. Si elle fait exiler le duc d'Aiguillon, si elle bannit la favorite, si elle veut à toute force amener au ministère le duc de Choiseul, ce n'est point par préoccupation de l'intérêt public, mais presque uniquement pour satisfaire ses rancunes et ses amitiés. Quand elle voulait que Sartines passât du ministère de la marine à la maison du roi ; quand elle faisait obtenir au comte de Guines, malgré l'opposition de Vergennes, ministre des affaires étrangères, le droit de publier pour sa défense des documents diplomatiques ; quand elle s'employait de toutes ses forces à faire gagner un procès à ce même comte de Guines ou à lui faire donner le titre de duc ; quand elle faisait accorder au duc de Fitz-James le bâton de maréchal, et au prince de Carignan un régiment d'infanterie avec 30 000 livres de pension annuelle ; quand elle créait dans sa maison pour la princesse de Lamballe une surintendance inutile qui coûtait 100 000 livres par an ; quand, à la sollicitation de cette même princesse, — qui serait beaucoup moins intéressante si le peuple n'eût fait d'elle une victime en septembre 92. — Marie-Antoinette accablait de grâces et de pensions toute sa parenté, et faisait donner au duc de Chartres le gouvernement du Poitou, — on se demande quel profit elle pouvait y voir pour l'État? L'intérêt public ne réclamait à ce moment que des économies. Mercy ne voyait à ces actions de la jeune reine d'autres motifs que la faveur et le favoritisme ; il déplorait, dans ses lettres à l'impératrice, tant de démarches inconsidérées. Joseph II adressa alors à sa sœur une lettre que Marie-Thérèse trouva trop rigoureuse, et qui ne parvint à la reine de France que sous une forme plus adoucie :

« Autant que j'en sais, écrivait l'empereur, vous vous mêlez d'une infinité de choses, d'abord qui ne vous regardent pas, que vous ne connaissez pas et auxquelles vous poussent des cabales et des alentours qui vous flattent, et qui savent tantôt exciter votre amour-propre et envie de briller, tantôt entretenir une certaine haine et rancune... De quoi vous mêlez-vous, ma chère sœur, de déplacer des ministres? d'en faire envoyer un autre sur ses terres? de faire donner tel département à celui-ci ou à celui-là? de faire gagner un procès à l'un, de créer une nouvelle charge dispendieuse à votre cour, enfin de parler d'affaires?..... Vous êtes-vous demandé une fois par quel droit vous vous mêlez des affaires de la monarchie française? Quelles études avez-vous faites? Quelles connaissances avez-vous acquises pour oser imaginer que votre avis ou opinion doit être bon à quelque chose, surtout dans des affaires qui exigent des connaissances aussi étendues? Vous, aimable jeune personne, qui ne pensez qu'à la frivolité, qu'à votre toilette, qui vous amusez toute la journée ; qui ne lisez, ni n'entendez parler raison un quart d'heure par mois ; qui ne réfléchissez et ne méditez, j'en suis sûr, jamais, ni ne connaissez les conséquences des choses que vous faites ou que vous dites!..... »

L'empereur et l'impératrice s'indignaient et s'attristaient quand ils voyaient courir dans les salons de Vienne des lettres où une reine de France racontait à un simple comte de Rosenberg comment elle avait surpris à son mari une audience pour le duc de Choiseul, et comment le *pauvre homme* (le roi de France) y était prêté, lorsque ce même comte Rosenberg elle écrivait d'un style aussi peu convenable à une jeune femme qu'à une souveraine : « Mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du roi, qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge ; je n'y serais pas Vulcain, *et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire beaucoup plus que mes goûts*, qu'il ne désapprouve pas. »

VII

Enfin, une des plus graves accusations que nous puissions porter contre sa mémoire, et qui reste indiscutable après la publication de MM. d'Arneth et Geffroy, c'est la part qu'elle a prise à la disgrâce de Turgot. En écartant le réformateur, c'est elle qui a rendu la Révolution inévitable ; alors l'ancien régime, qui refusait de guérir, se condamna lui-même à périr de mort violente, et en repoussant le médecin, rendit possible le bourreau.

Ce qui semble ressortir de la correspondance de Mercy, c'est que Marie-Antoinette, fille d'une impératrice, sœur d'un empereur, célèbres tous deux par leurs réformes, n'a même pas compris la haute mission de Turgot. C'est par complaisance pour les favoris et les courtisans, c'est par haine de l'économie, bien plus que par haine du progrès, que cette tête légère, cruellement prédestinée, renversa l'homme providentiel. Nous avons vu que Marie-Thérèse approuvait Turgot ; Mercy, bien que ministre d'une monarchie absolue, l'admirait : « M. Turgot et M. de Malesherbes, écrivit-il, sont réellement des personnages rares par leur vertu et leur désintéressement... En total, les ministres de France cheminent assez d'accord vers le bien. »

La reine ne vit rien de tout cela. La première fois qu'elle fut en conflit avec Turgot, ce fut à propos de la *surintendance des courriers, postes et relais*, que le ministre voulait supprimer par raison d'économie et qu'elle voulait faire donner à au chevalier de Montmorency. Quand Turgot se présenta chez la reine, elle le reçut avec beaucoup de hauteur, mais, dit Mercy, « le ministre, en conséquence de la simplicité de ses mœurs, s'en aperçut si peu, qu'il déclara à ses amis avoir été bien content de la réception de la reine. » Quand il tomba, elle osa, avec ce *peu de sincérité* que lui reproche parfois sa mère, écrire à celle-ci : « M. de Malesherbes a quitté le ministère avant-hier... M. Turgot a été renvoyé le même jour... J'avoue à ma chère maman que je ne suis pas fâchée de ces départs, *mais je ne m'en suis pas mêlée.* » Cette dénégation, consignée dans deux lettres à l'impératrice, tombe devant les rapports beaucoup plus sincères de Mercy. Non-seulement elle avait exigé que les ministres fussent renvoyés, sans même laisser à Turgot le temps d'achever son plan financier, sans même un mot de remerciment, mais elle aurait voulu, affirme l'ambassadeur, « que le sieur Turgot fût chassé et de plus envoyé à la Bastille le même jour que le comte de Guines serait déclaré duc. » Ce rapprochement, voulu par elle, entre la disgrâce d'un grand ministre et l'élévation d'un inutile courtisan, est la condamnation éclatante de la reine.

On ne peut mieux terminer ces détails sur un fatal événement que par les paroles du même Mercy : « Le public n'ignore pas que tout cela s'opère par la volonté de la reine, et par une sorte de violence exercée de sa part sur le roi. Le contrôleur général, jouissant d'une grande réputation d'honnêteté

nêteté et étant aimé du peuple, il sera fâcheux que sa retraite soit en partie l'ouvrage de la reine. De tels effets de son crédit pourront lui attirer un jour de *justes reproches* de la part du roi son époux, *et même de toute la nation.* »

Les documents publiés par MM. Geffroy et d'Arneth présentent une telle richesse d'information, une telle quantité de faits nouveaux et inédits, une certitude et une sincérité tellement supérieures à tous les mémoires possibles, que nous sommes en droit d'en attendre un véritable renouvellement dans les études sur Marie-Antoinette.

ALFRED RAMBAUD.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Le théâtre moderne en Pologne

UNE COMÉDIE D'ALEXANDRE FREDRO

Nous ne connaissons guère la littérature polonaise que par ses côtés tragiques. L'école de Mickiewicz et de Krasinski (le *poète anonyme*), qui s'est plu à mêler la fantaisie byronienne aux angoisses des luttes patriotiques, est la seule dont les œuvres soient arrivées jusqu'à nous. Il y a pourtant dans le génie national polonais un côté de bonne humeur et de gaieté franche qui contribue plus qu'on ne croit à rapprocher de nous ceux que nous aimons à nommer les Français du Nord. Cette gaieté, qui éclate dans les chansons populaires, se retrouve dans les poëmes satiriques et dans une foule de comédies, de vaudevilles joués avec succès sur les théâtres de Varsovie, de Lemberg et de Cracovie. Parmi les dramaturges polonais, aucun n'a obtenu chez ses compatriotes un succès aussi grand qu'Alexandre Fredro. Depuis un demi-siècle ses œuvres défrayent le répertoire, et sa renommée, loin de diminuer avec le temps, semble augmenter chaque jour. Naguère encore un éditeur de Varsovie en publiait une quatrième édition complète, dont l'extrême bon marché permet de supposer un débit considérable (1). Plusieurs de ces comédies ont été traduites en tchèque et en croate, et jouées sur les théâtres de Prague et d'Agram.

Les critiques polonais se plaisent à louer, chez Alexandre Fredro, la vivacité du style, la gaieté des conceptions, la vérité des caractères. Cette qualité-là notamment lui a valu plus d'un ennemi. Là où l'auteur dessinait des types on a voulu reconnaître des portraits ressemblants dont on a malicieusement indiqué les originaux. Fredro a toujours protesté contre ces interprétations. « Pour peindre les hommes, dit-il dans une ingénieuse préface, il faut avoir des hommes devant les yeux. Pour combattre les défauts de la société, il faut les observer. Les ridicules se fixent à l'esprit de l'observateur comme les fils de la Vierge dispersés dans les champs se fixent aux vêtements du promeneur. Peut-il à son retour savoir si tel fil vient de la rose ou tel autre de l'ortie? »

Alexandre Fredro est né en 1793 en Galicie. Il entra tout jeune encore dans les armées de Napoléon. Il fit avec elles les campagnes d'Autriche et de Russie. Un séjour à Paris en 1814 lui permit d'étudier nos théâtres et détermina sa vocation. De retour dans sa patrie, un exemplaire de Molière acheté par hasard chez un colporteur juif lui dévoila les secrets de l'art qu'il ignorait encore. Sa première pièce date de 1819; son premier succès, de 1821; son dernier, de 1845. Son théâtre complet renferme en tout dix-huit comédies, dont les plus populaires sont : *Dames et Hussards*, *les Misanthropes et le Poëte*, *la Revanche de l'échanson*. Certains critiques considèrent cette dernière pièce comme son chef-d'œuvre. C'est un tableau fidèle, un peu chargé peut-être, de ce qu'était naguère cette noblesse rurale qui perdit si gaiement la Pologne. On s'accorde à regarder les deux types de l'Échanson et du Régent comme les plus accomplis que l'auteur ait produits. La pièce est écrite en vers de huit syllabes qui relèvent d'un charme poétique la naïve familiarité du dialogue. « Pressé au pied nombreux de la mesure », il petille, il étincelle, il s'impose à l'oreille et à la mémoire; c'est un mérite dont aucune traduction ne saurait donner une idée.

Cette comédie n'est pas toutefois exempte de longueurs; certaines pages charmantes d'esprit et de grâce dans le texte original s'évaporent, pour ainsi dire, dans une traduction. J'ai voulu donner au lecteur une idée du comique polonais, et j'ai entrepris sur *la Revanche de l'Échanson* un travail analogue à celui que j'ai tenté naguère sur les drames russe et serbe (1). J'espère qu'on m'en saura gré. Il ne s'agit point ici de personnages historiques; les héros de notre œuvre sont tous plus ou moins inconnus. Commençons par les présenter.

Toute l'action repose sur une querelle de mur mitoyen. L'échanson Raptusiewicz (ce titre caractérisait naguère une fonction honorifique dans la domesticité royale) a pour voisin de campagne dans une propriété indivise le *régent* Milczek (fonctionnaire de l'ordre judiciaire). Tous deux sont ennemis jurés. L'échanson a une nièce, Klara; le régent a un fils, Waçlaw, lequel est naturellement amoureux de Klara. A côté de ces quatre personnages le poëte a placé une vieille coquette qui ne songe qu'à épouser et se faire épouser, la Podstolina ou veuve de Podstoli (écuyer tranchant), et un serviteur de l'échanson, le bouffon Papkin, un gascon de Pologne qui par plus d'un trait rappelle le marquis de Regnard. Les querelles des pères, l'amour des jeunes gens, les coquetteries de la veuve, les fanfaronnades de Papkin, remplissent les quatre actes de la pièce. Comédie légère, voisine de l'opéra comique, rappelant tour à tour Scribe et Marivaux, et plus charmante peut-être par les détails que par le fond lui-même.

I

Au lever du rideau, le poëte nous présente l'échanson dans la société de ses familiers Dyndalski et Papkin. Malgré ses cinquante ans, sa goutte, ses crampes d'estomac, ses rhumatismes, Raptusiewicz rêve de se remarier. Il discute avec ses confidents les mérites respectifs de Klara et de la Podstolina.

---

(1) *Komedye Alexandra Hrabiego Fredry*. Warszawa Gebethner et Wolff, 1871.

(1) Voyez la *Revue des cours littéraires* du 23 décembre 1868 et du 24 décembre 1869.

Il leur expose les conflits perpétuels où le jette l'humeur peu conciliante du régent. Il voudrait faire déguerpir ce voisin gênant. Mais comment? Lui écrire? Ce serait se compromettre avec un drôle. Aller chez lui, ce serait peut-être s'exposer à quelque embûche secrète. Papkin est donc choisi pour une double mission : d'une part il ira porter au régent la déclaration de guerre de l'échanson; de l'autre, il ira négocier auprès de la Podstolina un mariage avec Raptusiewicz. Cette mission convient mieux que l'autre à son tempérament hâbleur et poltron; il s'en acquitte avec une aisance qui fait honneur à sa faconde et à son imagination. Voici la scène :

PAPKIN, LA PODSTOLINA.

PAPKIN.

Ah! charmante Podstolina! Ange de la terre! Modèle colossal de vertu en ce bas monde! Reine de grâce et de beauté! Permets-moi d'abaisser le front devant toi et de déposer l'impression de mes lèvres sur la neige de ta main. (*Il lui baise la main.*) Serviteur! serviteur très-humble.

LA PODSTOLINA.

Quel hasard vous amène de nos côtés?

PAPKIN.

Un événement heureux pour nous tous.

LA PODSTOLINA.

Quel événement?

PAPKIN.

Votre mariage.

LA PODSTOLINA.

Mon mariage?

PAPKIN.

Sans doute... J'avais hier à souper chez moi lord Pembroke, quelques seigneurs, une douzaine de chambellans, peu de dames, mais quelles dames!...

LA PODSTOLINA.

Et qui donc se marie?

PAPKIN.

Un bruit se répand parmi les convives. La belle Hanna se marie. L'un affirme, l'autre ne croit pas... tout le monde cherche à lire dans mes yeux... Tout à coup milady... milady... — vous savez, un ange, mais un démon de jalousie — me pince sous ma serviette et avec des larmes dans la voix : Que peut vous faire l'hymen d'Hanna? Ah! rassurez-vous, lui réponds-je tout bas. Ce n'est pas moi, c'est un de mes amis qu'Hanna épouse.

LA PODSTOLINA.

Mais qui? Dites, qui?

PAPKIN.

Tous d'un commun accord approuvent le choix. Comment ne pas l'approuver?

LA PODSTOLINA (*à part*).

Ah! je comprends.

PAPKIN.

Un galant cavalier... riche... beau...

LA PODSTOLINA (*à part*).

Il vient de la part de l'échanson. Venir de si loin, là où on l'attendait depuis si longtemps. Le naïf malin!

PAPKIN (*à part*).

J'ai frappé juste. Elle soupire, elle est émue. Ne se tromperait-elle point de personne? Ne serait-ce point à moi qu'elle en veut? Quel fléau! quel châtiment! Jeunes, vieilles, toutes me poursuivent. Elle soupire encore. C'en est trop : ceci ne peut durer. (*Haut.*) Me permettrez-vous, madame, de présenter vos compliments à l'échanson?

LA PODSTOLINA.

Je dois donc être sa femme!

PAPKIN.

Quelle question? C'est donc une fable, tout ce qu'on dit?

LA PODSTOLINA.

Une fable jusqu'ici.

PAPKIN.

Mais, si je ne me trompe, ce sera sous peu une vérité.

LA PODSTOLINA.

D'où vous vient tant de curiosité?

PAPKIN.

Si l'échanson, tout en flamme, pénétré de vos charmes, palpitant d'amour, venait à vos genoux demander votre main?

LA PODSTOLINA.

Il serait satisfait de ma réponse.

Papkin s'en revient triomphant; mais voici bien une autre histoire! Le régent ose faire réparer le mur mitoyen objet de tant de conflits; il a fait venir trois maçons pour y travailler. L'échanson est furieux; il entend châtier par la force un tel outrage; il met Papkin à la tête de ses gens et lui ordonne d'aller déloger au plus vite les ouvriers du voisin. Papkin part en tremblant... d'émotion.

La scène change et représente un coin des deux jardins; au milieu du théâtre se dresse le mur mitoyen; à travers une brèche, les amoureux contrariés, Waçlaw et Klara, s'entretiennent de leurs tribulations et des obstacles que les rivalités paternelles apportent à la réalisation de leurs plus chères espérances. Ce duo pathétique est interrompu par l'arrivée des maçons, puis de Papkin et de sa bande. Cette fin de l'acte mérite d'être citée en entier.

PAPKIN, SMIGALSKI, QUELQUES DOMESTIQUES ARMÉS DE BATONS.

A droite et à gauche, aux fenêtres de deux pavillons, apparaissent le régent et l'échanson.

PAPKIN.

Monsieur le maître maçon, je vous prie poliment, courtoisement, humainement de ne plus travailler à ce mur si vous tenez à votre peau. (*Un silence.*) Quant à vous, bonnes gens, qui pour une œuvre inutile maniez ici le marteau, la pioche et la truelle, allez-vous-en à tous les diables. (*Nouveau silence.*) L'affaire, je le vois, sera chaude. Ces canailles-là font la sourde oreille et ne tiennent compte de mes paroles. Smigalski, sus à ces drôles! Empoigne-les, saisis leurs outils. Poliment, doucement et sans bruit, que tout cela finisse! Ne crains rien, je te soutiens!

(*Smigalski s'avance vers les maçons. Papkin se cache derrière le coin de la maison.*)

SMIGALSKI.

Arrière! arrière!

LE RÉGENT (*de sa fenêtre*).

Arrêtez! que veut dire cela?

SMIGALSKI.

L'échanson, monseigneur, défend de terminer le mur.

L'ÉCHANSON (*de sa fenêtre*).

Oui, je le défends. J'en ai le droit. Sus! sus! du courage.

(*Smigalski avance de nouveau.*)

LE RÉGENT.

Quel droit?

L'ÉCHANSON.

Le mur mitoyen restera dans l'état où il était.

LE RÉGENT.

Mais, monsieur, c'est folie. Le mur sera réparé.

L'ÉCHANSON.

On passera plutôt sur mon cadavre.

LE RÉGENT (*aux maçons*).

Courage! achevez, mes amis! méprisez avec moi de vaines criailleries.

L'ÉCHANSON.

C'est donc la guerre que tu veux?

LE RÉGENT.

Mon petit échanson! mon voisin, cesse de faire le bandit.

L'ÉCHANSON.

Quoi? comment? hardi! et frappez fort.

(*Smigalski et les domestiques attaquent les maçons qui reculent.*)

LE RÉGENT.

Monsieur le maître maçon, je suis avec vous! frappez fort! ne craignez rien. Qu'il frappe puisque les mains lui démangent. Fort bien! fort bien! Sur la tête! Encore mieux. Frappez.

L'ÉCHANSON.

Hola! Joseph, passe-moi ma carabine, que je décroche cette tête de pavot. Hardi!

(*Le régent ferme sa fenêtre.*)

Ah! ah! tu crains le plomb. Allons, Smigalski, donne un ducat d'indemnité à ces drôles, mais prends leurs outils.

(*Les maçons s'en vont. Papkin s'avance vers le mur.*)

PAPKIN.

Ah! coquins, arrière. Je vous écraserai tous. Je me sens aujourd'hui le diable au corps. Combien êtes-vous ici? Qu'on se permette un peu d'avancer! Ils n'osent sortir de leur trou. Poltrons! fainéants! Demain je démolirai le château tout entier.

WAÇLAW (*paraissant tout à coup*).

Demain? (*Papkin salue.*) Dois-je rentrer dans un foyer qu'un arrêt rigoureux doit raser demain au niveau du sol? J'aime mieux vous suivre comme prisonnier.

PAPKIN (*remettant son chapeau*).

Tu demandes grâce?

WAÇLAW.

Grâce, monsieur.

PAPKIN.

Tu connais mon courage?

WAÇLAW.

Comme le loup blanc.

PAPKIN.

Tu me crains? Suis-moi... Qui es-tu?

WAÇLAW.

Je suis... je suis...

PAPKIN.

Quoi? que veux-tu dire?

WAÇLAW.

L'intendant du régent.

PAPKIN.

Fort bien! marchons! Un prisonnier! quel plaisir pour l'échanson! Sans doute, quand je lui présenterai cette proie, il me dira : Voici la main de Klara, qu'elle soit ta femme! Prisonnier, en avant! marche!

WAÇLAW.

Je vous suis, monsieur.

II

Voilà donc Waçlaw introduit par la ruse dans la maison de sa bien-aimée. Qu'espère-t-il y faire? D'abord voir Klara le plus souvent possible; puis tenter de réconcilier les voisins ennemis. Il se laisse présenter à l'échanson comme prisonnier de guerre. Il tente de raisonner sa colère. Peine et paroles perdues. Voilà Papkin un peu embarrassé de sa conquête. Il lui offre la liberté, moyennant rançon, bien entendu. Mais ce n'est pas l'affaire de Waçlaw; il refuse de payer rançon; il refuse d'accepter la liberté même gratis. Singulier prisonnier. Papkin ne comprend rien à ce mystère. Waçlaw se charge de lui ouvrir l'intelligence par des moyens irrésistibles.

WAÇLAW (*montrant une bourse*).

Sais-tu, frère, ce que c'est que cela?

PAPKIN.

Fais sonner un peu.

WAÇLAW.

De l'or.

PAPKIN.

Oui, de l'or.

WAÇLAW.

Il est à toi.

PAPKIN.

Monsieur, veuillez vous asseoir.

WAÇLAW.

Mais, donnant, donnant... J'aime Klara.

PAPKIN.

Allons, bon!

WAÇLAW.

Et je veux rester ici près de Klara.

PAPKIN.

Diantre!

WAÇLAW (*serrant la bourse*).

Pourquoi diantre?

PAPKIN (*mettant la main sur la bourse*).

C'est que... l'échanson, dans cette affaire, est sans doute mal disposé pour vous!

WAÇLAW.

Qu'il ignore...

PAPKIN.

Et s'il apprend?...

WAÇLAW.

Qu'il me garde.

PAPKIN.

Voilà le difficile.

WAÇLAW (*faisant sonner sa bourse*).

Voici le commencement..... Le reste est dans ma tête.

PAPKIN.

Et si l'échanson s'en prend à moi?

WAÇLAW.

Qu'importe?

PAPKIN.

Pour vous, oui : mais pour moi..... D'ailleurs, un intendant pour époux à Klara.....

WAÇLAW.

Je suis Waçlaw.

PAPKIN.

Le fils du régent! Et dans cette maison! Mais votre seigneurie

nous perd tous les deux ! nous sommes morts ! (*Waçlaw fait sonner la bourse.*) Ah ! oui, ça sonne bien.

WAÇLAW.

Tiens ! prends. Mais souviens-toi que de mon belvédère les balles atteignent jusqu'ici. Un fusil à vent, une détonation. Adieu Papkin, s'il lui prend fantaisie de trahir.

PAPKIN.

J'agirai secrètement en cette affaire, comme il convient, sans tenir compte de l'allusion. Mais, Waçlaw, si vous m'en croyez, brûlez le fusil à vent. (*A part.*) Au diable de pareils triomphes ! je m'embrouille de plus en plus. Voilà que je trouve un rival dans mon prisonnier. Danger ici, danger là-bas ! L'un veut m'enfermer, l'autre me tuer ! Je me donne à tous les diables.

Waçlaw a donc retrouvé Klara ; elle lui permet de rester auprès d'elle à la faveur de son incognito ; elle espère arriver à calmer prochainement les colères de son oncle ; l'important est de gagner avant tout la bienveillance de la Podstolina : elle doit être la femme de l'échanson ; il n'aura rien à lui refuser. Malheureusement, Waçlaw rencontre chez la Podstolina d'autres sentiments que ceux qu'il comptait éveiller en elle. Il a eu le malheur de lui faire autrefois la cour ; et sa présence rallume des feux mal éteints et dont il avait presque perdu le souvenir. La scène est fort piquante.

LA PODSTOLINA.

Un étranger ici ! que veut-il ?

WAÇLAW.

C'est moi, madame.

LA PODSTOLINA.

Vous, jeune homme ! Ah ! que vois-je !

WAÇLAW (*après un silence*).

Hanna !

LA PODSTOLINA.

Waçlaw !

WAÇLAW.

Je ne sais vraiment...

LA PODSTOLINA.

Cette rencontre.....

WAÇLAW.

Vous êtes bien la Podstolina ?

LA PODSTOLINA.

Vous ignoriez ?

WAÇLAW.

Il y a une heure..... (*A part.*) Que lui dire ? Quel rôle prendre ?

LA PODSTOLINA.

Vous ignoriez ? [illegible] Podstolina répondit, montrant son mari [illegible] Dieu [illegible] mon époux [illegible] longtemps [illegible], mourut [illegible] comme [illegible].

WAÇLAW (*distrait*).

Ah ! oui, je me souviens.

LA PODSTOLINA.

Il a rendu l'âme entre mes bras.

WAÇLAW.

Rendu l'âme ? Ah oui ! Très bien.

LA PODSTOLINA.

Je l'ai bien pleuré d'abord : c'est dur d'être sans époux ! Mais à la longue le temps a noyé le chagrin.

WAÇLAW.

Aussi monsieur le Podstolin est mort ?

LA PODSTOLINA.

Qui parle de cela ?

WAÇLAW.

Personne..... Fort bien. Il faut pourtant que je m'en aille.

LA PODSTOLINA (*le retenant*).

A quoi pense-t-il ? Que raconte-t-il ? Vous êtes fou, sur ma parole.

WAÇLAW.

C'est possible.

LA PODSTOLINA (*tendrement*).

Je vous lierai, je vous enfermerai, mon cher prince.

WAÇLAW.

Ah ! ne répétez pas ce mot. Voyez comme je rougis de honte..... C'était un tour de jeunesse. Titres, fortune, Waçlaw a tout perdu ; d'autant mieux qu'il n'a jamais rien eu.

LA PODSTOLINA.

Rien ?

WAÇLAW.

Rien !

LA PODSTOLINA.

Vous n'êtes pas prince ?

WAÇLAW.

Pas le moins du monde !

LA PODSTOLINA.

Pourquoi alors ?.....

WAÇLAW.

Pourquoi ? La jeunesse, l'étourderie, une fantaisie sans but comme toutes les sottises.

LA PODSTOLINA.

Mais votre amour, Waçlaw ? Cette rougeur sur votre front, comment dois-je l'interpréter ? J'ai attendu, je t'ai cherché dans toute la Lithuanie. Mais personne n'y connaissait le prince Radoslaw.

WAÇLAW.

J'étais jeune dans ce temps-là.

LA PODSTOLINA.

Jeune, mais savant pour votre âge.

WAÇLAW.

Je l'ignore.

LA PODSTOLINA.

Il y a des preuves.

WAÇLAW.

Lesquelles ?

LA PODSTOLINA.

Votre trahison.

WAÇLAW.

Un change, c'est possible. Il est difficile d'aimer constamment. Mais [illegible] Hanna. Vous n'avez pas cherché [illegible], vous n'avez pas attendu [illegible] trop longtemps ... [illegible] que l'échanson vous [illegible]. [illegible] vous [illegible]. Je ne vous ai pas [illegible] vous [illegible] ? Mais [illegible] le puisse faire aussi. Or nous avons trahi tous deux, où il n'y a point de trahison.

LA PODSTOLINA (*tendrement*).

Je suis veuve, mon cher Waçlaw.

WAÇLAW.

[illegible]

LA PODSTOLINA.

Qui donc êtes-vous, vous qui [illegible] ?

WAÇLAW.

Waçlaw Milczek.

LA PODSTOLINA.

Le fils du regent ! Ici, dans cette maison !

WAÇLAW.

Je me suis egaré par hasard.

LA PODSTOLINA.

Vous ici, grands dieux ! Mais quand l'echanson vous découvrira, quand en vous il reconnaîtra un rival !...

WAÇLAW.

Ah ! il ne trouvera plus de rival en moi.

LA PODSTOLINA.

Ne cherche point à nier, c'est à moi que tu venais demander une faveur ; que désires-tu ?

WAÇLAW.

Que je meure, si je le sais. Adieu !

LA PODSTOLINA (*le retenant*).

Toujours le même !..... reste..... Ne t'en va point !

WAÇLAW.

Ah ! Papkin, Papkin, tu m'as bien fait prisonnier.

Et, en effet, Waçlaw est bien désormais le prisonnier de la Podstolina. Il ne peut rester dans le château qu'à condition d'accepter un asile dans ses appartements. L'échanson, auquel il offre d'entrer à son service, ne veut point l'admettre parmi ses gens. L'irascible vieillard est plus furieux que jamais contre son voisin. Il est résolu à pousser la chose jusqu'à la dernière extrémité et il charge Papkin d'aller provoquer le régent en duel. L'acte troisième, qui se passe tout entier chez le régent, est le plus amusant et le plus complet de la pièce. Il mérite d'être cité presque tout entier.

III

Le régent est installé chez lui près d'une table de travail ; il écrit ; nous retrouvons auprès de lui les maçons du premier acte. Aussi procédurier que son voisin est belliqueux, le régent ne néglige aucune occasion d'instrumenter.

LE RÉGENT.

Maître maçon, parlez hardiment, nous écrirons toute l'affaire ; par le temps où nous vivons, c'est une fortune d'être rossé comme cela ; nous vous ferons payer, même pour les moindres chiquenaudes. On vous a battu, tout le monde le sait.

LE MAITRE MAÇON.

Pas précisément.

LE RÉGENT.

Mais si..... mais si..... On n'y allait pas de main morte...

LE MAÇON.

On a un peu cogné. Mais si peu de chose !

DEUXIEME MAÇON.

Qui voudrait porter plainte pour si peu ?

LE RÉGENT.

Mais quand on cogne, ce n'est pas pour faire du bien.

LE MAÇON.

Sans doute.

LE RÉGENT.

C'est donc pour battre.

LE MAÇON.

Évidemment.

LE RÉGENT.

Celui dont on numérote les os avec un bâton, celui-là, vous le savez bien, est battu. Qui est battu est assommé.

LE MAÇON.

C'est vrai, assommé.

LE RÉGENT.

On vous a assommés, n'est-ce pas, mes bons amis ?

LE MAÇON.

Sans doute, cela doit être ainsi.

LE RÉGENT.

On vous a blessés.

LE MAÇON.

Non pas ! non pas.

LE RÉGENT.

Non ?

LE MAÇON.

Mais non.

LE RÉGENT.

Cependant..... les écorchures.....

LE MAÇON.

En cherchant bien nous en trouverons.

LE RÉGENT.

Et une écorchure, vous le savez, c'est une petite blessure, ni plus, ni moins.

LE MAÇON.

C'est possible.

LE RÉGENT.

Petite ou grande, c'est une blessure. On vous a blessés, témoin l'écorchure ; donc nous pouvons certifier que vous avez été blessés, par suite privés de votre gagne-pain..... Oui, frères, de votre gagne-pain. (*Écrivant*) : Nous disons : blessés..... incapacité de travail..... privés de leur gagne-pain. Une mère..... une femme et quatre enfants.

PREMIER MAÇON.

Je n'ai point de femme.

DEUXIÈME MAÇON.

Je n'ai pas d'enfants.

LE RÉGENT.

Qu'importe ? Vous pouvez en avoir à votre âge.

DEUXIÈME MAÇON.

C'est pourtant vrai.

LE RÉGENT.

Voici le procès-verbal terminé. Maintenant vous attestez encore que l'échanson a attenté à mes jours, que dans sa fureur il a tiré sur moi.

PREMIER MAÇON.

Je ne l'ai pas vu.

LE RÉGENT.

Il a crié qu'il allait tirer.

DEUXIEME MAÇON.

Je ne l'ai pas entendu.

PREMIER MAÇON.

Il a crié : Donnez-moi ma carabine. — Mais c'était pour tirer sur une tête de pavot.

LE RÉGENT.

Tête de pavot ! tête de pavot ! Mais assez là-dessus. Je trouverai autant de témoins que je voudrai. On ne manque pas de témoins dans ce bas monde. Maintenant approchez. Plus près, plus près. Signez d'une croix..... Fort bien. Cette croix vous vaudra de l'argent et l'échanson en crèvera de rage.

LE MAÇON.

S'il vous plaît, monsieur, vous nous redevez quelque chose.

LE RÉGENT.

L'échanson vous payera bien.

LE MAÇON.

Mais, monsieur, ce n'est pas bien. Nous avons travaillé.....

LE RÉGENT.

Dieu soit avec vous ! Filez.

LE MAÇON.

Nous payer ainsi ! Chacun dira.....

LE RÉGENT (*les poussant à la porte*).

Adieu, ou sinon.....

LE MAÇON.

Mais pourtant...

LE RÉGENT.

Adieu, mes bonnes gens ! adieu ! Je vendrai mon bonnet s'il le faut, je mettrai ma ceinture en gage, mais je démolirai l'échanson. D'ailleurs, si mes plans secrets réussissent, si mon cœur atteint le but qu'il poursuit, c'est par là que je le percerai le plus cruellement.

LE RÉGENT, WAÇLAW,

LE RÉGENT.

Tu viens à propos, cher enfant. J'ai deux mots à te dire. Par mainte action, tu m'as donné lieu de croire que tu marches sur mes traces, que tu suis la voie de la piété, que les mauvaises pensées ou les mauvais conseils ne sauraient t'en détourner. Bien que déjà aux portes du tombeau, je ne vis que pour toi. Je n'aspire plus dans le monde qu'à ton bonheur. En toi est toute mon espérance. Mais mes ennemis me portent envie ; ils veulent séparer le fils du père. Ils veulent se réjouir de mon chagrin. On a recours aux ruses du démon. On tend des pièges à ta jeunesse.

WAÇLAW.

Je ne comprends pas.

LE RÉGENT.

Tu ne comprends pas. Klara.....

WAÇLAW.

C'est une personne de mérite. L'adorer.....

LE RÉGENT.

Oui, tu l'adores en secret.

WAÇLAW.

Si je l'adorais en secret, c'est que je voulais d'abord vous réconcilier avec votre voisin.

LE RÉGENT.

Moi avec l'échanson ? Oh ! mon Dieu, qui désire plus que moi, pécheur, la conciliation ?

WAÇLAW.

En attendant, permettez que Klara et moi.....

LE RÉGENT.

En aucune façon..... L'échanson est un brutal, moi un homme de paix.

WAÇLAW.

Mais est-ce la faute de Klara si son oncle est parfois un peu vif ?

LE RÉGENT.

Coupable ou innocente, il vous faut une autre femme, oui, une autre, mon ami.

WAÇLAW.

Ah ! mon père, cet arrêt rigoureux.. ..

LE RÉGENT.

Ne saurait se modifier, mon cher ami.

WAÇLAW.

Mon bonheur pourtant, disiez-vous, était le seul but de votre vie.

LE RÉGENT.

Dieu me voit et m'apprécie.

WAÇLAW.

J'aime Klara.

LE RÉGENT.

C'est une idée.

WAÇLAW.

Je ne survivrai pas à cette séparation.

LE RÉGENT.

Taisez-vous. Il faut accepter sa destinée et laisser s'accomplir la volonté du ciel. (*Plus doucement.*) Mais, mon enfant, toi qui es si fidèle, que sont donc devenues ces anciennes amours ? Tu te tais ? Hein, comme ce vieux père est bien informé !

WAÇLAW.

La jeunesse peut.....

LE RÉGENT.

La Podstolina était jadis cet objet unique, adorable..... Maintenant, elle est ici près, chez l'échanson.

WAÇLAW.

Elle est sa fiancée.

LE RÉGENT.

Oh ! je ne croirai cette histoire que si la Podstolina me l'assure elle-même. Je l'ai interrogée à ce sujet, et, avec la grâce de Dieu, elle accepte la main de mon fils.

WAÇLAW.

Mais votre fils n'accepte pas la sienne.

LE RÉGENT.

Mon fils est obéissant, grâce à Dieu ; la chose est signée ; il y a un dédit de cent mille francs pour qui manque à la parole donnée.

WAÇLAW.

Mon bonheur vaut plus que cela.

LE RÉGENT.

C'est le bonheur qu'une pareille femme.

WAÇLAW.

Le tombeau m'engloutira plutôt. Mais l'échanson vit encore. Il est homme à brûler notre maison.

LE RÉGENT.

En ce cas l'échanson sera pendu. La volonté du ciel s'accomplira il faut s'y soumettre en toute chose.

WAÇLAW.

Mon père...

LE RÉGENT.

Mon fils !

WAÇLAW.

C'est un poignard que vous enfoncez dans le sein de votre fils.

LE RÉGENT.

Le bien ne va pas sans le mal.

WAÇLAW.

Changez cet ordre rigoureux.

LE RÉGENT.

Impossible.

WAÇLAW.

Par pitié !

LE RÉGENT.

Pitié !..... Tu vois, je pleure.

Toute cette scène est traitée de main de maître; le mot du régent : *Tu vois, je pleure*, peut aller de pair avec les meilleurs de la comédie ancienne et moderne. C'est vraiment un excellent type que celui de ce personnage taillé tout d'une pièce, couvrant ses caprices tyranniques de la volonté céleste, comme les bigots du *Tartufe*

..... Couvrent insolemment
De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment.

Cette placidité opiniâtre, cette bénignité indomptable persiste durant toute la pièce et produit les effets les plus comiques; voyez la scène suivante, où la faconde jactance de Papkin se trouve aux prises avec le courage silencieux et l'ironie polie de l'homme de loi. C'est, dans un autre ton, le digne pendant de celle qu'on vient de lire.

PAPKIN (*entrant d'un air inquiet*).

On peut entrer ?

LE RÉGENT.

Je vous en prie.

PAPKIN (*humblement avec un profond salut*).

Ce m'est un grand honneur, un honneur inouï, de saluer en vous, monsieur, la digne personne..... la digne personne du régent. C'est bien à lui que je m'adresse ?

LE RÉGENT.

Serviteur très-humble. Puis-je demander à mon tour qui j'ai l'honneur de recevoir ?

PAPKIN (*à part*).

Peuh ! le pleutre! A chaque mot il fait le plongeon. J'ai été beaucoup trop convenable. (*Plus haut*) Je suis Papkin. (*Le régent salue, offre un fauteuil et s'assied les bras croisés.*) Je suis Papkin, capitaine et cavalier bien connu. Voyez mes décorations..... Ici..... là..... sur la poitrine, sur l'épaule..... Sage dans le conseil, vaillant à la guerre, les Suédois, les Musulmans, les Saxons, connaissent mon bras et mon épée. Pour tout dire, en un seul mot....., je suis Papkin..... Maintenant, frère, donne-moi du vin.

LE RÉGENT (*à part*).

Nemo sapiens nisi patiens. (*Il lui sert à boire.*)

PAPKIN.

Oh ! le bonhomme est poltron. Nous allons voir. (*Il met son chapeau et boit.*) Quelle piquette ! quel vinaigre !

LE RÉGENT (*à part*).

C'est trop d'audace.

PAPKIN.

Eh quoi ! n'avez-vous rien de meilleur?

LE RÉGENT.

Excusez. Rien de meilleur.

PAPKIN.

Et voilà nos hobereaux! Cela vit à la campagne. Cela sème, récolte, bâtit, ennuie, grogne, crie, et cela n'est pas bon à donner un verre de vin passable. (*Il boit.*)

LE RÉGENT.

Mais, monsieur.....

PAPKIN (*buvant toujours*).

Trouble, aigri, tourné. Vraie piquette.

LE RÉGENT.

Permettez moi de vous demander, cher monsieur, quelle raison inconnue amène dans mes humbles foyers un guerrier si vaillant ?

PAPKIN.

Ah! c'est vrai, vous voulez savoir.....

LE RÉGENT.

Je vous en prie.....

PAPKIN.

Donc, sachez que je viens de la part de mon seigneur l'échanson Raptusiewicz. Ce matin, la horde impudente de vos serviteurs a osé l'attaquer dans son château.

LE RÉGENT.

Parlez, monsieur, un peu plus bas. J'entends fort bien.

PAPKIN.

Je parle toujours comme il me plaît.

LE RÉGENT.

C'est possible; mais j'ai mal à la tête.

PAPKIN (*criant plus fort*).

Que vous ayez l'oreille fine ou le cerveau malade, ce n'est point une raison pour me faire changer de ton.

LE RÉGENT (*doucement*).

J'ai mes gens. Je vous ferai jeter par la fenêtre. (*Papkin se lève et ôte son chapeau.*) Elle est d'une belle hauteur.

PAPKIN.

Oh ! c'est inutile.

LE RÉGENT.

Holà ! Quelqu'un !

PAPKIN.

Ne vous donnez pas la peine.

LE RÉGENT.

Vous sortirez d'ici plus aisément que vous n'êtes entré. (*A un domestique.*) Mettez quatre hommes à la porte.

PAPKIN.

Oh! mon cher voisin, pas tant de cérémonie entre nous.

LE RÉGENT.

Maintenant, j'ai l'honneur de vous écouter. (*Le faisant rasseoir par force.*) De quel message êtes-vous chargé ?

PAPKIN.

Vous êtes un peu vif. Je ne savais point, Dieu m'est témoin, que vous aviez l'oreille si chatouilleuse. Excusez-moi si par hasard je parle parfois un peu trop haut.

LE RÉGENT.

Au fait! au fait!

PAPKIN (*tout bas*).

A l'instant. L'échanson a l'honneur de vous prier.....

LE RÉGENT.

Plaît-il?....

PAPKIN.

Plus haut? L'échanson vous prie, ou plutôt vous propose..... pour terminer la querelle qui s'est élevée entre vous deux..... C'est cela, entre vous deux..... La querelle .... vous savez (*Le Régent le regarde fixement*). La querelle qui..... dont..... (*A part.*) Diable de regard, il me paralyse la langue.

LE RÉGENT.

Je ne puis comprendre. Parlez plus clairement.

PAPKIN.

C'est que..... que..... Excusez, monsieur, le vin était un peu fort..... et je ne suis pas si éloquent..... (*Plus bas.*) Est-ce que les quatre hommes sont encore à la porte ?

LE RÉGENT.

En un mot, cher monsieur, mon bon voisin désire?....

PAPKIN.

C'est que le messager est un peu.....

LE RÉGENT.

Poltron. Rassurez-vous, mon bon ami.

PAPKIN.

Eh bien ! L'échanson m'envoie vous prier de vouloir bien, sur les quatre heures, vous rendre dans le bois, aux *Trois-Bornes*, pour régler une petite affaire l'épée à la main.

LE RÉGENT.

Hé ! il est encore vert, l'échanson.

PAPKIN.

Oh ! oui. Tout le monde sait que ses coups sont infaillibles. Il a, dans le canton, balafré maint hobereau. Seulement.....

LE RÉGENT.

Plus bas, s'il vous plaît.

PAPKIN.

C'est vrai ! plus bas. Donc, tout bas, je vous apporte sa courtoise requête et vous prie de vouloir bien me donner une réponse courte et claire.

LE RÉGENT.

Je lui répondrai par lettre..... Mais comment tout cela s'accorde-t-il ? On dit qu'il se marie demain.

PAPKIN.

Oh ! ce n'est pas un empêchement..... Le matin l'anneau, à midi l'épée, le soir la coupe, ensuite.....

LE RÉGENT.

Plus bas.

PAPKIN.

C'est vrai, plus bas.

LE RÉGENT.

Et il aime beaucoup sa fiancée ?....

PAPKIN.

Je crois bien ; il est tout feu..... tout flamme..... Quel beau couple ils feront ! Quelle femme fidèle ! J'en mettrais la tête au feu.

Au moment même où Papkin exalte ainsi la fidélité de la Podstolina, elle entre chez le régent pour lui annoncer qu'elle renonce à l'échanson et que, décidément, elle épousera Wacław. On juge de l'étonnement du pauvre Papkin. Il essaye de faire revenir la volage sur sa décision ; peine perdue. Le régent écrit à l'échanson pour accepter son cartel, et, dans la même lettre, il lui annonce le mariage de son fils. Tandis que Papkin sermonne la Podstolina, le régent l'interrompt de temps en temps par un : *Plus bas !* significatif ; puis il le reconduit cérémonieusement jusqu'à la porte. On aperçoit les quatre laquais ; la porte se referme et l'on entend le bruit d'une chute dans l'escalier. Évidemment Papkin est redescendu plus vite qu'il n'était monté.

IV

Tandis que Papkin remplit de si piètre façon sa malencontreuse ambassade, l'échanson prépare tout ensemble sa noce et son duel : il ordonne les apprêts du festin, il règle la décoration de la salle, il choisit la meilleure de ses épées. Papkin arrive un peu plus ému que d'habitude et fort altéré comme toujours. Ses malheurs n'ont ni abattu sa jactance ni éteint sa soif.

PAPKIN.

Quelle affaire ! Ah ! je lui en ai fait voir de grises, allez ! Mais il est vif, ce régent, très-vif ! J'ai vu le moment où j'allais dégainer.

L'ÉCHANSON.

Quel menteur tu fais..... Mais le régent ? Je le verrai ?.....

PAPKIN.

Il m'a reçu poliment, m'a prié de m'asseoir, m'a offert du vin..... un peu vert.....

L'ÉCHANSON (*à demi voix*).

Du poison, sans doute.

PAPKIN.

Hein ? quoi ? Vous dites.....

L'ÉCHANSON.

Rien.

PAPKIN.

Mais.....

L'ÉCHANSON.

Et après.....

PAPKIN.

Du poison, dites-vous ?

L'ÉCHANSON.

Il ne faut point plaisanter avec ce drôle.

PAPKIN.

Ah ! je ne sais quoi me brûle la poitrine.

L'ÉCHANSON.

Comment a-t-il reçu mon invitation ? Comment ? Eh bien, es-tu sourd ? (*Papkin lui remet machinalement une lettre.*) Quoi ? quoi ? quoi ?

PAPKIN.

Ça, ça, ça.

L'ÉCHANSON.

La Podstolina.....

PAPKIN (*pleurant*).

Nous abandonne.

L'ÉCHANSON.

Le régent.....

PAPKIN (*toujours pleurant*).

Nous l'a enlevée.....

L'ÉCHANSON.

Le régent..... le régent..... Elle épouse ?....

PAPKIN.

Wacław.

L'ÉCHANSON.

Et tu ne me disais rien, drôle ! Mais son affaire ne sera pas longue. Ce sexe perfide, infâme ! Que n'es-tu en mes mains comme cette lettre ! Je te déchirerais en mille morceaux. Mais ne perdons pas de temps. Ah ! je leur jouerai pour la noce un air de ma façon. Il saura ce que c'est que boire dans le verre des autres. Holà ! laquais, gentilshommes, suivez-moi, suivez-moi tous. (*Il sort.*)

Papkin, resté seul, déplore sa mort prématurée ; il voudrait douter encore du forfait du régent ; mais l'échanson a bien affirmé qu'il était empoisonné. Il ne lui reste qu'à se préparer à la mort qui va venir : « Mourir, mourir, grands dieux..... Mais où donc avais-je la tête ? Je l'ai insulté, couvert de boue ; il devait me jeter à la porte. Il se hâte de prendre la bouteille, il m'en verse un plein verre..... je l'avale..... c'était du poison..... Je n'en réchapperai pas..... Écrivons notre testament.... Puis je payerai mes funérailles.... puis, *[illegible]* »

Cependant, l'échanson a trouvé un bon plan pour se ven-

ger du régent : c'est d'attirer Waçlaw dans son château et de le marier avec Klara. Il revient, enchanté de cette idée, et trouve Papkin en train d'écrire son testament et de l'arroser de larmes; il se moque de lui et le brutalise. « Ah! c'est comme ça? s'écrie le bouffon. J'efface le legs que j'allais lui faire. » La scène offre ici un amusant tableau : dans un coin, Papkin écrit son testament; sur une autre table, Dyndalski écrit une lettre que l'échanson est censé lui dicter. Il n'y a, pour les deux tables, qu'un seul écritoire. Papkin y vient tremper sa plume et se heurte, soit contre l'échanson, soit contre son secrétaire; de là toute une série de jeux de scène fort divertissants.

L'échanson n'a pas à chercher Waçlaw bien longtemps : il le rencontre dans sa propre maison et lui enjoint d'épouser Klara à l'instant, dans la chapelle du château. On comprend que Waçlaw accepte; il se rend à la chapelle du château, tandis que Papkin continue d'occuper la scène en relisant son testament. Le bon tour qu'il vient de jouer à son voisin a tellement occupé l'échanson, qu'il en oublie son duel aux *Trois-Bornes*. Le régent est allé l'y chercher; tout étonné de n'avoir pas rencontré son adversaire, il vient le trouver dans son propre château. Il arrive juste au moment où les nouveaux mariés sortent de la chapelle. On devine le dénoûment : la colère des voisins ennemis s'évanouit en présence du jeune couple; ils se réconcilient; la Podstolina triomphe d'un dépit passager et dote l'heureuse Klara. Papkin apprend de la bouche même du régent que décidément il n'est point empoisonné, et déchire son testament.

Ainsi finit gaiement, comme elle a commencé, cette aimable pièce. Je répète ici ce que je disais en commençant : aucune traduction ne peut donner une idée du style ni de la versification. Je prie le lecteur de vouloir bien supposer ce double charme aux fragments qu'il vient de lire, et si quelque trait avait un peu choqué son goût ou les conventions littéraires auxquelles il est habitué, je l'inviterais à vouloir bien méditer un instant le mot de Chateaubriand sur Shakespeare : « Les hommes ont diverses façons de rire; ils n'en n'ont qu'une de pleurer. »

LOUIS LEGER.

ORIGINES DU CHRISTIANISME

Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien, par M. MAURICE VERNES. - Paris, 1874, Sandoz et Fischbacher.

Il n'y a pas bien longtemps qu'on s'est habitué en France à voir appliquer aux livres sacrés les méthodes ordinaires de la critique historique. Les catholiques n'ont jamais abordé l'étude de la Bible que pour y chercher la confirmation des dogmes enseignés par l'Eglise. Les protestants orthodoxes, pour qui l'Écriture est la règle de la foi, ont fait des efforts plus sérieux pour en pénétrer le sens vrai; mais comme ils admettent l'inspiration absolue de tous les livres canoniques, ils n'ont pu tenir compte des points de vue divers où s'étaient placés leurs auteurs ; il a fallu, de gré ou de force, trouver une conciliation entre des contradictions qu'on n'aurait jamais cherché à contester s'il s'était agi de livres profanes. L'école protestante libérale elle-même, qu'on ne saurait accuser de préjugés religieux bien étroits, a rarement traité ces questions en dehors de toute préoccupation dogmatique.

M. Maurice Vernes, qui appartient à cette école, a rompu sur ce point avec les traditions de ceux qui l'ont précédé. Son *Histoire des idées messianiques* est un livre de science pure, où il n'a voulu ni établir ni nier aucune vérité religieuse. Il a fait l'histoire d'une idée qui a joué un grand rôle dans la formation de la religion chrétienne; il en a noté l'origine, les lents développements, les modifications successives, sans expliquer si, à ses yeux, cette idée correspondait à une réalité quelconque.

C'est là ce qui fait l'originalité de son livre; c'est en même temps ce qui déroutera le plus grand nombre de ses lecteurs. Le public français, en effet, a peine à comprendre qu'on puisse étudier les origines du christianisme sans avoir pour but d'affermir ou d'ébranler les dogmes chrétiens. Les croyants surtout ne peuvent, sans un grand effort, se placer à un point de vue purement historique. L'on ne saurait d'ailleurs s'en étonner, car l'impartialité absolue dans un pareil sujet suppose une indifférence absolue; elle est par cela même plus irritante que les attaques les plus passionnées contre le dogme. Celui qui passe en revue les idées que les juifs et les chrétiens se sont formées du Messie, sans se demander si l'une de ces idées contient plus de vérité que les autres, admet implicitement qu'il n'y a derrière elles aucune réalité objective.

Après avoir bien constaté le point de vue auquel s'est placé M. Vernes, il nous sera facile de nous rendre compte de la méthode qu'il a dû suivre. Du moment qu'une idée religieuse est un phénomène historique comme un autre, il est naturel que « la seule manière de la connaître à fond soit de la » prendre dès ses commencements et d'étudier sa marche, » sa croissance, ses déviations, ses métamorphoses dans » l'ordre même de la nature. Plusieurs problèmes qui passent » pour fort complexes, sinon pour insolubles, s'éclairent » d'une vive lumière quand on se donne la peine de les re- » prendre à leur origine. »

Les documents au moyen desquels on peut reconstituer l'histoire des idées messianiques appartiennent pour la plupart à un genre d'écrits fort singuliers qu'on a groupés sous le nom de littérature apocalyptique. L'Apocalypse de saint Jean et les prophéties attribuées à Daniel en sont les types les plus connus. A côté de ces livres admis dans le canon viennent se ranger un grand nombre de compositions analogues qui ont toutes pour caractère commun d'exposer, en langage symbolique, et comme appartenant aux temps futurs, les événements qui pour l'auteur étaient déjà du passé et ceux qu'il prévoyait pour un avenir rapproché.

Presque toutes ces compositions sont *pseudépigraphiques*, c'est-à-dire qu'elles sont censées l'œuvre de quelque ancien personnage.

« Il est, en général, très-facile, dit M. Vernes, de retrouver » la date où ont été composés ces livres pseudépigraphiques, » soit par les préoccupations particulières à l'auteur et qui » trahissent son époque, soit, — et c'est là un procédé d'un » emploi parfaitement sûr, — par la manière dont sont » présentés les événements historiques selon qu'ils appar- » tiennent, — pour l'auteur réel, — au passé, au présent ou » à l'avenir. La description du passé (lequel est déjà un futur » pour l'auteur supposé, Daniel, Moïse ou tel autre) se con- » forme à ce que nous savons de l'histoire ; celle du présent » se distingue en général par ses détails et par l'exactitude » des renseignements ; celle de l'avenir ne consiste qu'en » vagues généralités. Il ne planerait donc jamais aucun doute » sur la date de composition des apocalypses si l'auteur, pour » compléter l'illusion introduite par le pseudonymat, ne dé- » guisait la clarté de ses récits du passé (qui sont, encore une

» fois, censés des prédictions) par l'adoption d'une typologie » parfois assez compliquée, quelque claire qu'elle dût être » aux contemporains. Tel roi sera désigné par un lion, telle » dynastie par un ours, tel empire par un aigle, etc. Sauf des » cas exceptionnels, la connaissance que nous avons de l'his- » toire nous permet de soulever ces voiles plus ou moins » transparents. »

Cette méthode a été appliquée avec un plein succès à l'Apocalypse de saint Jean, où il ne reste plus guère de points obscurs. Depuis la publication du dernier ouvrage de M. Renan, le public tout entier sait quelle est la signification véritable de ce livre étrange qui a donné lieu à tant d'interprétations bizarres et dont l'explication scientifique était peu connue jusque-là en dehors du cercle restreint de ceux qui s'occupent spécialement de ces sortes de questions.

Le genre apocalyptique était fort à la mode parmi les chrétiens des premiers siècles. La ligne de démarcation, que nous sommes habitués à établir entre les livres considérés comme inspirés et les écrits apocryphes, n'existait pas encore. Tous étaient sur le même rang. Nous en avons la preuve directe pour un des plus curieux échantillons de la littérature pseudépigraphique, le *Livre d'Hénoch*.

Cet ouvrage, qui avait entièrement disparu de l'Occident, et dont on ne connaissait plus que des fragments, a été retrouvé, il y a cinquante ans, dans le canon abyssinien par un orientaliste anglais, M. Lawrence. Malgré cette longue éclipse, on ne saurait douter du crédit dont il jouissait dans la primitive Église quand on le voit cité textuellement par un écrivain du Nouveau Testament.

« Le septième homme à partir d'Adam, Hénoch, a également » prophétisé sur ces personnes, » — dit saint Jude dans son épître catholique, — « quand il a dit : Voici le Seigneur qui » vient avec ses saintes myriades pour exercer son jugement » sur tous les hommes et punir tous les impies, à propos de » toutes les œuvres d'impiété qu'ils ont commises et de tous » les outrages qu'ont proférés contre lui les pécheurs » impies. »

Voici maintenant le passage d'Hénoch tel qu'il nous est parvenu à travers trois traductions :

« Il vient avec des myriades de saints pour exercer son ju- » gement sur eux ; il va anéantir les impies et demander » compte à tous les hommes de tout ce que les pécheurs et » les impies ont fait et commis contre lui. »

L'identité n'est pas douteuse. On voit que l'auteur de l'épître de saint Jude, non-seulement considérait le *Livre d'Hénoch* comme inspiré, mais encore l'attribuait à ce vénérable personnage, qui, bien longtemps avant le déluge, fut ravi au ciel, tout vivant, à l'âge de trois cent soixante-cinq ans.

Il existe un autre genre d'écrits qu'on peut ranger à côté de la littérature apocalyptique et d'où l'on tire aussi des renseignements précieux sur les espérances messianiques. Nous voulons parler des livres sibyllins. L'origine de ces livres est aujourd'hui parfaitement connue et n'offre plus rien de mystérieux. Lorsque l'esprit de prosélytisme se répandit parmi les Juifs, — ce qui eut lieu surtout après l'établissement d'une colonie juive à Alexandrie, — ils essayèrent de gagner les païens à leur cause, en mettant leurs propres idées sous le couvert de noms antiques et vénérés. C'est un procédé analogue à celui qui donna naissance aux apocalypses. Seulement, au lieu d'Hénoch, de Salomon, de Daniel, d'Esdras, — c'est à Hermès, c'est à Orphée, c'est à Pythagore qu'on a recours pour accréditer les prophéties nouvelles.

Les traditions populaires relatives aux sibylles se prêtaient on ne peut mieux, justement à cause de leur caractère vague, à servir de cadre à des compositions de ce genre. Les juifs et les chrétiens ont tour à tour largement usé de cette fraude pieuse. Il peut nous sembler bizarre de voir les disciples du Christ invoquer l'autorité des sibylles à l'appui de leurs croyances; mais cela ne semblait pas bizarre à une époque où l'on n'apportait pas dans les choses religieuses nos scrupules rationalistes. D'ailleurs l'idée de chercher dans l'antiquité profane un pressentiment de la venue du Sauveur a toujours souri aux âmes poétiques. De nos jours même, quelques esprits mystiques aiment à se figurer que l'enfant merveilleux dont parle Virgile dans la quatrième églogue et qui devait ramener l'âge d'or, n'est autre que l'enfant divin qui naissait alors en Orient; d'autres ne peuvent lire dans Eschyle les imprécations de Prométhée contre Jupiter, sans reconnaître le Christ dans ce vengeur, annoncé par le Titan et devant qui doivent succomber les dieux de l'Olympe.

L'Église catholique elle-même admettrait volontiers que Dieu a donné aux hommes deux révélations distinctes bien que concordantes, l'une adressée à son peuple élu, l'autre aux païens, la première par la bouche des prophètes, la seconde par les oracles et les sibylles. Ce parallélisme est nettement établi dans l'hymne célèbre :

> Dies iræ, dies illa,
> Solvet sæclum in favilla,
> Teste David cum *sibylla*.

Et Michel-Ange ne faisait que se conformer à une bien vieille tradition quand il jetait sur les voûtes de la chapelle Sixtine les sibylles au même rang que les prophètes.

Nous ne pouvons tenter ici de donner une idée, même superficielle, de tous les ouvrages canoniques ou apocryphes que M. Vernes a dû analyser pour y suivre les développements de l'idée messianique. Nous n'essayerons même pas de noter les transformations successives de cette idée. Il nous suffira de dire que M. Vernes se garde bien de remonter jusqu'au paradis terrestre pour y chercher les origines de ces espérances et les rattacher à la malédiction prononcée contre le serpent dont la postérité de la femme doit écraser la tête. Pour lui, l'idée messianique est née spontanément de l'étonnement des croyants à la vue des souffrances que Iâvé laissait peser sur son peuple élu. Pour se les expliquer, on avait besoin de se dire qu'elles étaient l'expiation d'une infidélité, et qu'une fois la colère d'Iâvé satisfaite, aux jours d'épreuves succéderait un relèvement glorieux.

Tel est le point de départ de l'idée dont M. Vernes a suivi le lent développement. A l'origine elle se réduit à ce seul point : *Restauration politique et religieuse d'Israël après un sévère châtiment.* A ce noyau primitif viennent successivement s'ajouter d'autres éléments : l'attente d'une domination incontestée d'Israël sur toute la terre, la conversion des païens au culte d'Iâvé et la transformation du monde, précédée d'une crise terrible. Mais ce ne sont pas là des traits essentiels ; on ne les retrouve pas partout ni toujours. La personnalité même du Messie, d'un roi fils de David, qui doit présider à la grande rénovation, reste inaperçue dans bien des prophéties. C'est cette dernière idée pourtant qui était destinée à survivre à toutes les autres, et depuis qu'on a reconnu dans la mission de Jésus l'accomplissement des promesses divines, l'ère messianique s'est effacée devant l'éclat de la gloire du Messie.

L'intérêt de cette étude croît à mesure qu'on se rapproche des temps du Christ, et surtout lorsqu'on arrive à saint Jean-Baptiste. La prédication de celui-ci ne nous est connue que par les documents rares et incomplets conservés dans les Évangiles. Nous savons qu'il annonçait la prochaine réalisation du royaume de Dieu, mais sous quels traits se le représentait-il ? Quels ont été ses rapports avec Jésus ? C'est dans l'examen de ces difficiles questions que M. Vernes a déployé le plus d'originalité et de sagacité.

Le mystère qui entoure le grand Précurseur, le rôle important que les Évangiles lui accordent dans l'accomplissement

des desseins divins, avaient depuis longtemps frappé tous les interprètes de l'Écriture; mais jamais, à notre connaissance du moins, on n'avait parlé de son influence sur Jésus en termes aussi nets que le fait M. Vernes dans les lignes suivantes :

« Les Évangiles affirment qu'un de ses disciples, à la nou-
» velle de son incarcération, voulut remplir sa place désor-
» mais vacante et annonça à son tour dans les campagnes de
» la Galilée la venue du royaume de Dieu, qu'il accompagnait
» d'appels à la repentance.... Ce disciple de Jean, qui avait
» reçu de lui le baptême *avec tant d'autres*, se nommait Jésus
» et était originaire de la ville de Nazareth en Galilée. »

Jésus ne fut pourtant pas simplement le continuateur de Jean; c'est avec une complète indépendance qu'il poursuivit une œuvre analogue. Mais les traces de l'influence qu'avait exercée sur lui son premier maître se rencontrent à chaque pas dans les Évangiles. Malgré la tendance naturelle qui, d'instinct et sans parti pris, a dû pousser les auteurs du Nouveau Testament à effacer la mission de Jean devant celle de leur maître, ils nous ont transmis des déclarations sur le sens desquelles on ne peut se méprendre :

« Qu'êtes-vous allé voir dans le désert? demande un jour
» Jésus à la foule? Est-ce un prophète? Oui, et plus qu'un
» prophète. Je vous déclare que parmi les fils d'une femme
» il n'en est pas de plus grand que Jean-Baptiste. Car c'est à
» lui que finissent la loi et les prophètes, et avec lui on
» a commencé à pénétrer dans le royaume des cieux. » (Matthieu, XI, 18, 19).

M. Vernes recueille avec soin tous les passages où Jésus exalte saint Jean-Baptiste, car, pour lui, « Jean et Jésus sont
» frères, mais Jean a sur Jésus l'immense privilége d'avoir été
» le frère aîné, d'avoir inauguré l'œuvre que Jésus continue ». D'après lui, c'est en méditant sur le supplice du Baptiste que Jésus arrive à la conviction qu'il doit aussi être mis à mort. Enfin, par une interprétation aussi nouvelle que hardie, il applique à Jean la célèbre parabole des vignerons où tous les exégètes s'étaient jusqu'à présent accordés à reconnaître le Christ. On ne peut disconvenir que cette application semble très-vraisemblable lorsqu'on lit, sans idée préconçue, tout le contexte du discours, et qu'on réussit pour un instant à chasser de son esprit l'explication qu'une tradition constante nous a imposée et à laquelle nous sommes habitués depuis l'enfance.

M. Vernes cherche à déterminer par quels degrés successifs Jésus en est venu à se donner lui-même comme le Messie. Malgré l'intérêt supérieur qu'offre cette partie de son livre, nous n'essayerons pas de le suivre sur ce terrain. Outre qu'en pareille matière il est difficile d'arriver à la certitude absolue, outre qu'on est souvent obligé d'avoir recours à des hypothèses pour tenir lieu des documents qui font défaut, les raisonnements, au moyen desquels on peut reconstruire ce « procès psychologique », sont toujours trop subtils pour qu'on puisse les analyser sans risquer de les fausser.

A partir de la mort de Jésus, le sujet se bifurque.

D'une part, les Juifs s'attachent avec une ardeur croissante aux espérances messianiques, à mesure que le malheur s'appesantit sur leur race. De nouveaux écrits apocalyptiques naissent à chaque renouvellement de persécution, sous Vespasien comme sous Adrien. On voit même apparaître un Messie, qui périt les armes à la main. Puis, la nation est définitivement dispersée. Les espérances de relèvement, tant de fois déçues, persistent malgré tout; mais elles ne nous intéressent que comme expression des sentiments de quelques groupes de proscrits énergiques et opiniâtres; elles ne peuvent plus exercer d'influence sur les destinées religieuses de l'humanité.

D'autre part, il semblerait que l'attente messianique eût dû cesser chez les chrétiens à partir du moment où l'on avait reconnu en Jésus le Messie attendu. Mais il ne faut pas oublier que cette attente portait sur deux points bien distincts : la venue du Messie et l'établissement du royaume de Dieu sur la terre. Après l'apparition de Jésus, après sa mort, après sa résurrection, tout n'était pas accompli : les fidèles étaient persuadés qu'il allait revenir sur les nuées pour juger les vivants et ressusciter les morts.

On commençait bien à comprendre que le règne de Dieu, annoncé par les prophètes, ne devait se réaliser complétement que dans le ciel, où le Christ était assis à la droite de son Père. Mais la conception primitive, la conception juive, de l'ère messianique était si profondément entrée dans les esprits qu'on ne pouvait l'en arracher, même après s'être formé une conception moins matérielle. Aussi arriva-t-on, chose bizarre, à imaginer deux périodes messianiques, l'une terrestre, qui devait durer mille ans, l'autre céleste, qui ne devait pas avoir de fin. Cette dualité est clairement exposée dans l'Apocalypse de saint Jean. Après la défaite de l'Antechrist, le Christ va venir régner avec ses saints. Au bout de mille ans, on délivrera le dragon qui est dans le puits de l'abîme. Alors aura lieu une lutte finale à laquelle succèdera le règne éternel de Dieu.

Le retour glorieux du Christ est attendu d'abord avec une impatience fiévreuse. — « Cette génération ne passera point avant que ces choses soient accomplies, » dit l'Evangile. Peu à peu, ces espérances, dont la réalisation recule toujours, finissent par s'attiédir; sans être abandonnée, la croyance au millénium tient une place de moins en moins grande dans les spéculations religieuses. Bientôt on n'en retrouve plus la préoccupation que chez des hérétiques comme les montanistes.

La condamnation des doctrines montanistes peut être considérée comme le dernier terme de l'histoire de l'idée messianique. Cette idée, comme toute chose ici-bas, a eu sa période de déclin comme sa période de croissance. Nous avons vu son humble point de départ; nous l'avons vue grandir jusqu'à jouer un rôle prépondérant dans la formation du christianisme; nous la voyons maintenant finir comme elle a commencé, petitement et obscurément.

CH. VINCENS.

QUESTIONS CONTEMPORAINES

La liberté religieuse en Europe depuis 1870

Il n'est pas de parti qui n'ait ses libéraux; mais il y a une *école libérale* qui n'appartient à aucun parti. Plus soucieuse de définir sincèrement ses doctrines que de les faire prévaloir à l'aide des passions du jour, elle s'applique à vulgariser chez un peuple, qui conçoit tout au plus le besoin d'être libre, la philosophie de la liberté. On se souvient qu'elle profita des loisirs que lui laissait l'empire pour dégager les principes modernes de toute complicité avec les pratiques du césarisme. Aujourd'hui, au plus fort de la mêlée, malgré les désastres accablants qu'elle avait prédits, malgré des déceptions auxquelles elle ne devait pas s'attendre, elle n'a point perdu le sang-froid que lui impose l'élévation de son principe; sur la brèche, elle étudie encore. Un de ses plus nobles représentants, M. de Pressensé, nous offre un livre digne d'elle et de lui. Ce livre n'est point l'œuvre de combat d'un républicain et d'un huguenot; chaque page nous fait entrer en communion d'idées avec un véritable libéral épris avant

tout de la justice, et qui étend son ministère de paix bien au delà de la secte dont il fait partie. M. de Pressensé s'est donné pour tâche de décrire la crise religieuse qui agite l'Europe depuis 1870; il nous la montre provoquée par le concile du Vatican, préparée par la crise politique dont nous avons été victimes. Le tableau est grandiose et triste. Quatre nations y exposent au grand jour leur vie intime et leurs plaies : la France, menacée par une réaction ultramontaine qui spécule sur notre défaite ; la Prusse, tirant parti de sa victoire pour écraser l'ultramontanisme; l'Autriche, se dégageant des liens de la funeste théocratie qui la conduisit à Sadowa ; enfin la Suisse, qui répond aux prétentions cléricales par des violences législatives. Il ne s'agit pas, comme on le voit, d'apprécier des querelles dogmatiques, ni de sonder d'obscures tendances. L'idée religieuse a partout passé dans le domaine du positif; elle provoque des lois ou, pour mieux dire, des législations. Les hommes d'État, en réglant son sort, déclarent régler l'existence même et les destinées de leur patrie. En sorte que M. de Pressensé, qui a écrit l'histoire de quatre années, se trouve avoir écrit comme une psychologie des gouvernements et des religions.

L'Église catholique et l'État moderne sont en guerre, non plus latente, mais ouverte. Tous les deux se transforment en sens inverse. L'État moderne, c'est le peuple prenant possession de lui-même, déposant ses souverains, ou les entourant d'une représentation jalouse. Or, tandis que dans l'ordre laïque les parlements affirment leur autorité, le parlement de l'Église, réuni au Vatican en 1870, a consenti son abdication au profit d'un seul. Le pape peut dire : L'Église, c'est moi. Le droit qu'il a de définir les dogmes est reconnu, c'est-à-dire qu'il n'est pas seulement consacré pour l'avenir, mais s'exerce rétroactivement. On se souvient du *Syllabus* que le Conseil d'État de France condamna comme antisocial; le *Syllabus* émane d'une autorité infaillible. Infaillible sera l'inspiration qui dictera les *Syllabus* futurs. Dépositaire de la vérité absolue, le pape l'interprète sans appel ; il s'ensuit que les prétentions de la papauté à la double suprématie morale et matérielle de l'univers, prétentions qui datent du VIIIe siècle, deviennent articles de foi. Dieu, par son ministre, met en demeure les fidèles de tous les pays d'avoir à choisir entre la perdition de leur âme et la négation de deux principes essentiels à la vie moderne : indépendance de l'être moral; autonomie des États. L'idée de patrie doit disparaître sous peine de schisme. Vraiment Rome revendique jusqu'à notre existence même. Elle nous ordonnera la guerre sainte ou nous interdira telle alliance comme impie. On comprend que les États aient eu hâte de défendre leurs constitutions.

En tête de l'ouvrage de M. de Pressensé figure une étude des jésuites qui en est comme la clef de voûte. C'est le résumé des travaux récents d'un vieux catholique de Munich, le docteur Hüber. Cette étude a un intérêt d'actualité, car le *magisterium* pontifical que rêvaient les jésuites vient enfin de se réaliser. Le pape noir n'a plus sa raison d'être et l'on peut dire qu'il n'y a plus de jésuites, en ce sens que l'esprit jésuitique ne se distingue plus désormais de celui de l'Église.

Il était étrangement imprudent de supposer que le citoyen d'Europe, habitué à jouir d'un nouveau droit social, devenu électeur et propriétaire par la grâce des révolutions, accepterait sans contrôle un joug que Louis XIV repoussait d'accord avec Bossuet. On se flatta néanmoins de refouler l'esprit révolutionnaire, comme jadis la Réforme. Les événements ont cruellement démenti cette illusion et le pape est partout vaincu.

Plus que tout autre pays, la France donnait prise à la réaction. Les fidèles s'y soumettaient au nouveau dogme, soit par insouciance, soit par discipline; les âmes découragées avaient besoin d'une foi ; la chambre travaillait ouvertement à la restauration du principe monarchique et votait des églises au Sacré-Cœur. Des députés se mêlaient aux pèlerinages et souscrivaient leur adhésion au *Syllabus* ; on réformait l'instruction publique au profit du clergé. C'est dans ces circonstances exceptionnelles que fut organisée à deux reprises, en faveur du pouvoir temporel, une campagne de pétitionnement aussi maladroite que coupable; deux fois le bon sens national passa à l'ordre du jour.

Ces provocations impuissantes n'eurent qu'un résultat : elles firent le jeu de M. de Bismarck, qui saisit l'occasion de se poser devant nous en défenseur du droit moderne et de battre une seconde fois, cette fois sur le terrain diplomatique, les fils de la Révolution française. Consolider à l'extérieur et à l'intérieur la puissance allemande ; à l'extérieur, jouer le rôle de Gustave-Adolphe entraînant les princes saxons dans la guerre sainte de l'indépendance ; à l'intérieur, fortifier la centralisation au nom de la patrie en danger, telle était l'œuvre que poursuivait M. de Bismarck. Tout concourait à servir ses desseins : l'attitude de la papauté, la croisade du clergé français, et surtout le mouvement vieux-catholique. Le vieux-catholique se jette dans le schisme par esprit d'orthodoxie et continue la résistance dont ses évêques, aujourd'hui soumis, lui avaient donné l'exemple. A la suite d'un congrès tenu à Cologne, les vieux-catholiques se sont organisés sur les bases suivantes : recrutement du clergé par l'élection ; célébration de l'office divin dans la langue nationale. La question du célibat des prêtres est réservée. Très-patriotes, ils entrèrent en pourparlers avec M. de Bismarck, qui trouva en eux une milice religieuse toute prête, et affecta de les considérer comme les représentants de la vraie tradition.

On sait comment la guerre éclata. Quelques professeurs des colléges catholiques ayant refusé d'enseigner le dogme de l'infaillibilité, les évêques demandèrent leur destitution. Le gouvernement prit parti pour les vieux-catholiques contre leurs supérieurs spirituels. Immédiatement (1872) furent votées des lois destinées à faire tomber toute résistance. Une loi contre les délits de prédication : tout ecclésiastique qui aura traité des affaires d'État *de manière à troubler la paix publique*, encourt deux ans de prison ou de forteresse ; une loi sur l'inspection des écoles ; l'inspection, qui appartenait de droit aux membres du culte, devient une délégation du pouvoir politique ; une loi qui bannit la société de Jésus et autorise l'expulsion par mesure de police *des ordres affiliés à cette société*. Ce n'était qu'une entrée en campagne. En 1874, le Reichstag vote encore quatre lois qui ont pour but, non plus de réduire le clergé au silence, mais d'en faire un clergé fonctionnaire. Il recevra notamment son éducation dans les écoles nationales. Tous les cas de discipline ecclésiastique sont portés en dernier ressort devant une haute cour, la même qui a récemment condamné l'archevêque de Posen à la destitution. Le prêtre révoqué est privé des droits d'indigénat. Voilà comment M. de Bismarck entend le droit moderne.

L'Angleterre envoya à Berlin une lettre de félicitations. M. de Pressensé s'en étonne, pourquoi ? A-t-il oublié les me-

sures prises jadis contre les *dissenters* d'Irlande ? L'assentiment des protestants allemands n'a pas davantage de quoi nous surprendre ; il suffit de se rappeler la plate adoration de nos révolutionnaires devant l'homme au petit chapeau. M. de Goltz, de l'Église évangélique, professeur à Bâle, a prononcé un discours spécieux qui tend à démontrer que l'État, défenseur armé du droit, doit déployer plus de rigueur que l'individu dans cette tâche et qu'il est mieux placé pour juger le péril. C'est la doctrine du salut public. La libre pensée elle-même renie son principe. Le docteur Strauss, l'ennemi personnel de Jésus-Christ, croit au vieux Pan qui se dévore et se renouvelle sans cesse. Mais dans ce grand Pan si élastique, il n'y a pas la plus petite place pour la tolérance. Après avoir tout démoli, comme l'Anglais Hobbes, M. Strauss laisse debout un seul mystère : le droit divin de la royauté. C'est toujours la doctrine du salut public.

Cette odieuse doctrine, M. de Bismarck l'invoque devant le Reichstag comme son principal argument : « Rome, dit-il, prête son alliance à la politique française pour menacer l'unité de l'Allemagne. En même temps que la revanche contre l'Italie on prépare un coup contre l'Allemagne. » A quoi les ultramontains répondirent en plaidant la liberté religieuse, mais ce rôle de victime leur allait mal. M. Falk, ministre des cultes, personnage roide et cassant, imposait d'un mot la consigne, comme Lainez, le supérieur des jésuites, au concile de Trente. Toutefois, M. Falk est docteur et il a donné de la nouvelle législation une savante formule : « Nous sommes devenus plus concrets. » — L'État concret : voilà qui est admirable. Cela veut-il dire que l'État s'abstient désormais de tout empiétement sur l'ordre moral ? En aucune façon. Cela veut dire que la religion deviendra de plus en plus concrète entre les mains de l'Etat. Dieu lui-même descendra des nuages de l'abstraction pour se fixer sur les bords de la Sprée. Il y a un Dieu allemand, le Dieu des armées, qui s'est révélé à nous par une puissante artillerie. Le peuple de Prusse est son élu et M. de Bismarck son prophète. Au demeurant, ce Dieu n'est pas, comme son confrère de Rome, réfractaire à toute idée nouvelle ; il a même des velléités révolutionnaires. Mais il n'entend pas que personne lui dispute le soin d'organiser le progrès. Il lui faut des prêtres caporaux et un peuple docile. Le peuple, ivre de gloire, ne demande pas mieux que d'obéir, et dans ce Dieu nouveau croit adorer le *Vaterland*. Vraiment, nous avons tort de rire des sauvages qui, après le combat, dansent autour d'une statue.

Passons en Suisse, chez un peuple qui tient à honneur de pratiquer la liberté. Le pouvoir y prend sa source, non dans le droit héréditaire d'une vieille royauté, mais dans la volonté populaire. L'esprit de guerre et de conquête n'y a jamais pénétré. Néanmoins, la contrainte religieuse y règne ; l'autorité laïque se substitue au pape, s'ingère dans la direction des consciences, règle la constitution spirituelle des Églises. Nous voilà revenus à la démocratie de Calvin. Il ne faut pas chercher là un mot d'ordre de la Prusse. M. de Pressensé met en lumière deux causes plus profondes. La première est le développement de l'ultramontanisme en Suisse. On se souvient de la ligue que formèrent les cantons catholiques en 1847, sous le nom de Sonderbund, et de la dissolution de cette ligue suivie de l'expulsion des jésuites ; on voit donc que la crise est ancienne et que M. de Bismarck ne l'a pas inventée. La seconde cause est dans les modifications apportées à la constitution fédérale depuis le commencement du siècle. Des aspirations démocratiques communes, des besoins d'unité et de centralisation tendent à prévaloir et à transformer les questions cantonales en questions fédérales. Aux deux mouvements que je viens d'indiquer correspondent deux grands faits : le concile du Vatican, et la révision récente de la constitution.

Les ultramontains ont été les premiers à rompre la trêve, mais on a eu le tort injustifiable de les réprimer par leurs propres armes, c'est-à-dire par la persécution. Sans négociation préalable, le Saint-Siége érige en évêché la cure de Genève au profit de l'abbé Mermillod ; le conseil fédéral ne se contente pas d'interdire l'abbé Mermillod de ses fonctions, il l'expulse du territoire. C'était si peu dans son droit qu'il fallut une loi pour légitimer après coup cette expulsion. Même abus de la force dans la Suisse romande. L'évêque Lachat excommunie des curés qui refusaient d'enseigner le dogme du Vatican ; l'autorité le somme de retirer son excommunication ; il résiste : on le révoque. Un grand nombre de curés protestent : on les destitue et ils sont remplacés par des vieux-catholiques.

Plusieurs cantons, entre autres Genève et Neuchâtel, ont renouvelé leur législation religieuse. Une organisation identique est imposée aux protestants et aux catholiques. La base du culte est l'élection. Tout citoyen inscrit comme protestant ou catholique sur les registres du recensement est de droit électeur dans son Église. La paroisse nomme son pasteur, le change à certaines conditions et fait enseigner en chaire ce qui lui convient. Aucune autorité supérieure qui maintienne et définisse le *Credo*. Le conseil ecclésiastique ou le synode ne jouent qu'un rôle administratif. A vrai dire, il n'y a plus de *Credo* ; le caprice des majorités fait loi. C'est en vain qu'on allègue que cette constitution civile, aussi funeste que celle de 1792, a été ratifiée par un plébiscite. Ceci n'efface pas l'incompétence du pouvoir qui l'a improvisée. A Genève, il n'y eut que 2000 votes contraires, tant en abstentions qu'en bulletins *non* ; soit : cela fait 2000 opprimés.

La constitution fédérale a été révisée depuis : elle consacre plutôt la liberté de conscience que la liberté des associations religieuses. En interdisant les pénalités ecclésiastiques, elle dénature le caractère de l'Église, qui ne peut se passer de discipline. Il ne semble pas, en un mot, que la constitution doive mettre un terme à de si tristes conflits.

N'est-ce pas une ironie que ce titre : *La liberté religieuse en Europe depuis* 1870 ? Nous démêlons dans la politique des cabinets et des assemblées deux systèmes qui, tout en se combattant, se ressemblent par leur tendance à confondre le spirituel et le temporel. L'école théocratique prétend asservir l'État à une religion dominante. L'école autoritaire asservit toutes les religions à l'État. *Roma locuta est*, dit l'une. *Germania locuta est*, dit l'autre. Mais la conclusion est la même : *res est audita* ; c'est à-dire que l'on doit se soumettre sans discussion et que la force doit avoir raison du droit. M. de Bismarck applique le *Syllabus* à sa manière et le canton de Neuchâtel rivalise d'intolérance avec les jésuites.

Pris ainsi d'ensemble, les faits parlent plus haut que la meilleure des théories. Tous les arguments qu'on met au service de la liberté religieuse ne se ramènent-ils pas en définitif à l'irréductible donnée de la conscience qui se sent indépendante ? Or, ce cri de la conscience qui veut se donner librement à Dieu, le spectacle de tant de persécutions con-

tradictoires nous l'arrache, quelles que puissent être d'ailleurs nos convictions et nos préférences.

L'idée de tolérance devient, à la lettre, une nécessité, une condition d'existence. Comptez que de formes revêt la foi. Le catholicisme vient de se fractionner en deux parties; le protestantisme contient dans son sein un schisme près d'éclater. La pensée humaine, detachée de l'immuable *Credo* qui l'enchainait, se diversifie à l'infini. En Amérique, il y a des milliers de sectes.

Faudra-t-il que toutes ces religions qui demandent leur place au soleil passent à l'épreuve de la persécution ?

Si les dogmes varient, la politique varie plus encore. Une religion d'État suppose, si je ne me trompe, deux pouvoirs également fixes et indiscutables. Est-ce dans le principe démocratique que vous trouverez ces garanties ? Pour nous en tenir à la France, quoi de plus instable que les tendances gouvernementales d'une assemblée issue du suffrage populaire et renouvelée par lui ? Verrons-nous, du jour au lendemain, le caprice des majorités livrer nos intérêts ou même notre vie à la merci des sectes les plus dissemblables ? Nous serions ramenés au XVIe siècle ; et quand je pense au perfectionnement des armes nouvelles, j'avoue bonnement que je crains pour ma guenille, qui m'est chère ; je n'admets pas ce nouvel impôt du sang.

Ni l'exemple de nos voisins, ni les leçons de notre propre passé ne nous auront manqué pour préparer le code futur de nos droits religieux. Il est à souhaiter que le livre de M. de Pressensé serve d'introduction historique. C'est chez eux-mêmes, plus encore que chez les ultramontains, que nos législateurs auront à combattre la tendance ultramontaine. Il ne suffit pas d'avoir évité la réaction cléricale; il faut prendre garde de tomber dans l'état concret du docteur Falk.

On a bien vite fait d'inscrire la liberté religieuse dans nos constitutions. En réalité, nous sommes loin de la posséder entière. Le culte catholique a des privilèges par rapport aux autres cultes; je ne citerai qu'un fait grave : sa prépondérance dans les conseils de l'enseignement. Les cultes reconnus ont des privilèges par rapport à ceux qui ne le sont pas. Une association religieuse non reconnue ne peut se réunir sans une permission préalable de l'autorité. « La question est de savoir, disait Tocqueville, si l'on pourra adorer son Dieu sans l'autorisation du commissaire de police. » La jurisprudence, en interprétant l'art. 291 du Code pénal, a repris furtivement ce que notre droit public semblait nous assurer. On ne combat plus guère de front la liberté religieuse ; on la tourne. M. Bardoux a déposé récemment un rapport de loi destiné à abolir cette iniquité.

Quand ferons-nous un pas de plus, un pas décisif, en séparant l'Église de l'État ? A quand ce remède héroïque contre les démangeaisons qui prennent à l'Église de confesser l'État et à l'État de régenter l'Église ? Le système des cultes reconnus ne résiste pas à la critique. Les fidèles de chaque culte aliènent leur indépendance moyennant un salaire dont la nation entière supporte la charge. Se trouve-t-on en face des catholiques ? Il faut traiter avec une puissance étrangère qui a le droit de se montrer intraitable, entamer, en matière de foi, des négociations diplomatiques qui seront plus ou moins heureuses selon qu'on sera plus ou moins fort. L'histoire confirme ce que le bon sens indique : elle nous montre ce que valent les concordats. En France, en Prusse, en Suisse, on peut voir ce qu'il en a coûté et modifier sans scrupule. Quand il n'y a pas de traité du tout, c'est bien pis. Rien de plus pénible que les efforts de l'Autriche en ce moment pour reconnaître dans de justes limites l'Église catholique, qui ne veut pas d'une reconnaissance conditionnelle. A-t-on affaire aux protestants ? A qui vous adressez-vous ? A la majorité. On comprend ce principe des majorités comme base du contrat politique ; mais que vient-il faire dans les questions de foi ? Quand sur la demande des Églises réformées de France le gouvernement convoqua en 1872 le grand synode national, il entreprenait une œuvre de pacification ; il espérait amener à un accord les deux partis libéral et orthodoxe. Les deux partis ne s'étant pas entendus, il fallut que le gouvernement, bon gré malgré, se fît docteur et passât dans un camp, le camp le plus nombreux, celui qui comptait soixante et une voix contre quarante-cinq. On contestait la légalité du synode ; le gouvernement fit déclarer par l'organe du conseil d'État que l'institution du synode était conforme à la vieille discipline protestante. Là-dessus un schisme se prépare ; peut-être la communion protestante se scindera-t-elle en deux Églises distinctes. Il faudra partager les biens. Qui présidera au partage ? Le gouvernement. Il y est bien forcé, mais qui ne voit qu'en bonne justice ce ne sont pas là ses affaires ? Un jour viendra où l'on trouvera plus simple de laisser chacun chez soi. Les États-Unis jouissent de ce régime depuis 1833. Un petit canton suisse, celui d'Argovie, vient de le proclamer.

Arrêtons-nous sur cette espérance, peut-être bien lointaine, et, en attendant, protégeons de notre mieux cette pauvre petite lumière morale que Michelet voyait avec tant d'angoisses vaciller et comme se débattre au milieu des bourrasques de la politique.

B***.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Nous allons, si vous le voulez bien, causer aujourd'hui de choses qui sont plus sérieuses qu'elles n'en ont l'air. Ce n'est pas du rapport de M. Ventavon, mais de romans qui ne sont romans que pour la forme et ont des visées assez hautes.

I

Une fin de monde (1), tel est le titre hiéroglyphique et apocalyptique d'un assez étrange roman qu'offre au public un débutant, M. Fourcade-Prunet. Ne travaillez pas sur ce rébus, j'aime mieux vous l'expliquer tout de suite. Une fin de monde, c'est la fin d'un monde, la fin d'un certain monde, celui de l'empire. Est-il bien fini, ce monde? M. Fourcade-Prunet n'en est pas persuadé sans doute, car il ne s'acharnerait pas sur un cadavre. Du moins, il aura voulu effrayer ceux qui envisagent avec indifférence la possibilité d'une résurrection. Ce

(1) Paris, 1873. — Michel Lévy frères.

tableau tracé d'une main irritée et violente est de nature à faire réfléchir les insouciants. Inutile de dire que l'œuvre n'est pas dédiée à M. Rouher ; non, elle est dédiée à M. Alex. Dumas, ce qui se conçoit mieux, sans pourtant s'imposer de soi à l'esprit. J'ignorais que M. Dumas eût été le Jérémie de l'empire. M. Fourcade-Prunet me révèle que l'auteur de *la Dame aux Camélias* et M. Thiers eussent sauvé la France, si leur voix prophétique eût été écoutée. Mais « l'homme politique ne recueillit que la colère, l'homme de lettres que le dédain ». M. Dumas doit être un peu confus de se voir placé au même rang que M. Thiers, et pourtant je ne jurerais point que le nom de prophète ne résonne pas agréablement à son oreille. Mais n'insistons pas, et arrivons au roman lui-même.

Est-ce bien un roman ? Oui, si l'on veut. Moi, je suis de ceux qui ne veulent pas. C'est une ombre et un fantôme de roman, comme les chevaux d'Harpagon étaient des ombres et des fantômes de chevaux. Pourquoi imaginer une apparence de fable qui semble vaguement nouée dans un simulacre d'intrigue, où l'on pourrait croire par moments que s'agitent des silhouettes qui ont un faux air d'être des hommes ? Ces ombres chinoises qui rappellent Séraphin, l'auteur y tenait-il donc tant ? Pourquoi ne pas écrire tout simplement une satire ? Pourquoi ne pas parler en son nom plutôt que de faire parler ces fantômes ? Votre voix, dirai-je à l'impressario de ces marionettes, aurait eu plus de timbre et d'accent que celle de vos *Puppazzi*. Je comprendrais encore que vous parliez par leur bouche si dans votre satire la note plaisante, le ton gouailleur, le rire sardonique, avaient dû dominer : mais non — et cela vous fait plus d'honneur, — c'est la note grave, le ton irrité, le rire strident et amer : « *facit indignatio versum* ». De là de fréquentes dissonances. Puisque j'en suis sur la question d'art, il faut signaler encore un certain excès dans la fougue et parfois quelque brutalité. Pour toucher à la corruption de ce monde finissant, il semble que l'auteur ait çà et là laissé la plume pour prendre des pincettes ; et alors, les pincettes à la main, il ne résiste pas à la tentation de frapper sur le malade. Signalons encore l'obscurité de certaines allusions. Par exemple, le héros, — un publiciste séduisant, — est enlevé par une châtelaine. Sur cela, trente-sept pages de description et d'inventaire sur le château, les tourelles, le salon d'honneur, et le reste.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Evidemment, ces trente-sept pages mortelles doivent désigner le vrai château et la vraie châtelaine ; c'est une façon de nommer la grande dame. — « C'était une grande dame, vous dis-je ! » comme dans *la Tour de Nesle*, — et cela sans écrire son nom : — très-bien ; mais sur vingt lecteurs y en aura-t-il deux à comprendre ? Pour reconnaître il faut avoir connu. C'était une grande dame ; oui, mais quelle grande dame ?

Ces réserves ne nous empêcheront pas de rendre justice à ce réquisitoire énergique qui a eu le tort de se déguiser en roman. L'âpreté de ces indignations est loin de me déplaire, et si quelquefois les pincettes frappent un peu rudement, je le constate sans trop m'en affliger.

A cette revue, non de fin d'année, mais de *fin de monde*, il fallait un compère devant qui s'opérât le défilé. Le compère est un élève de l'École normale, journaliste aux yeux noirs, aimé des dames. Qui l'eût dit à M. Cousin, lorsqu'autrefois il montrait avec orgueil les habits trop longs, les pantalons trop courts, les souliers trop larges, les bas trop bleus et les chapeaux trop roux de ses normaliens en disant : « Voilà comme je les fais ! » Qui lui eût dit que ce troupeau d'allure modeste dont il était le brillant berger, un jour, lui aussi, deviendrait si fringant ? Qui lui eût dit qu'un jour tant de robes seraient jetées aux orties, tant de toques par-dessus les vestiaires ? Le séduisant Héliand de M. Fourcade lui eût semblé un être chimérique, un irréalisable produit de l'École normale. Et cependant M. Fourcade l'a dessiné d'après un ou plusieurs modèles ; et même ces modèles ont trouvé et trouveront des imitateurs.

Sous Héliand je pourrais mettre un nom propre, et quand on nous le présente comme un rédacteur du *Figaro*, c'est sans doute pour déconcerter les interprétations. — Si je crois avoir la clef d'Héliand, je ne me flatte pas d'avoir celle des diverses dames qui le trouvent irrésistible. Elles ont toutes ceci de commun qu'après une certaine période consacrée à l'amour rêveur, ou à l'amour rieur, ou à l'amour fiévreux, la rêveuse, la rieuse et la fébricitante présentent également leur facture. — Et sur cela, vous vous étonnez : Quoi ! des grandes dames ? — Ce sont des grandes dames, vous dis-je. Et la preuve, c'est qu'elles ont fait crédit. En outre, des formes, monsieur, beaucoup de formes : pas de ces manières à la Lycisca :

Accepit blanda intrantes atque æra poposcit.

Pouah ! Mais un aveu doucement murmuré : on a une note de trente mille francs chez le couturier ; on est jalouse de la rivière de telle amie, et cela ne vaut que cinquante mille francs, une bagatelle. Scènes écœurantes ; mais M. Fourcade-Prunet n'a pas prétendu faire une idylle. Les Galathées, les Amaryllis, n'existent que dans l'heureuse simplicité d'un monde naissant. Il s'agit ici d'un monde qui finit ; c'est le tour de Poppée.

Pendant que le héros passe ainsi de boudoir en boudoir, un certain nombre de personnages accessoires défilent devant lui : tous ces gens-là ont plus ou moins un pied dans les coulisses du monde qui va finir, et ils nous en révèlent les mystères. C'est, on le voit, un cadre facile pour placer les scandales de ce temps-là et la chronique ultra-légère. Il me semble que beaucoup de ces histoires ne sont pas nouvelles pour moi ; je les ai lues déjà ou les ai entendu raconter. L'auteur ne réclame pas d'ailleurs un brevet d'invention ; sa seule prétention, au contraire, est d'être un historien fidèle. S'il en est, parmi ces anecdotes, qui vous semblent un peu risquées, prenez-vous-en aux vices de cette époque et non à lui. Si le langage est parfois cru et brutal, si ces gens-là parlent un peu plus l'argot qu'il ne vous plaît de l'entendre, songez que c'est encore un signe du temps. A voir et à écouter les gentilshommes de décadence et les maîtres d'hôtel, tout cravatés de blanc et de noir habillés, on se demande si ce sont les maîtres d'hôtel qui sont les gentilshommes, ou les gentilshommes qui sont les maîtres d'hôtel. Signes du temps, signes du temps !

On reprochera à M. Fourcade-Prunet d'avoir exagéré certains traits, d'avoir trop appuyé sur les vilains côtés et, partant, d'avoir poussé au noir. Qu'il ne s'en plaigne pas ; car lui adresser ce reproche, c'est lui accorder qu'il a fait œuvre d'art. Pour moi, c'est une question. Ce roman est-il un tableau poussé au noir, ou ne serait-ce qu'une photographie

faite par un temps sombre ? Je n'ose décider. Il me semble que tout ce qui est disposition, style, arrangement, — la part d'invention, en un mot, — est ce qu'il y a de moins heureux dans l'œuvre. Ce qui lui donne du cachet, de la saveur, ce qui la fera lire, ce sont les faits intéressants par eux-mêmes; mais la matière en était facile à recueillir dans les journaux, les pamphlets et tous les échos de cette triste époque. L'avenir dira s'il y a en M. Fourcade-Prunet un romancier, un poëte, ou seulement un polémiste frappant d'une main vigoureuse sur ses ennemis avec toutes les armes et les bâtons qu'il trouve.

II

Pauvre garçon ! (1) est un roman moral qui cependant ne l'est pas autant qu'il croit l'être. Que l'auteur, Mlle Marie Hollard, se rassure; je ne prétends nullement incriminer ses intentions qui sont en cristal de roche. Nous l'allons montrer tout à l'heure. *Pauvre garçon !* est au premier abord, et pour qui verrait légèrement les choses, l'histoire d'un bon jeune homme, d'un vertueux Fridolin mis en opposition avec un méchant jeune homme, le vilain Didier. Mais ce vertueux Fridolin est-il, en effet, un modèle excellent à proposer ? N'est-il pas avec excès l'enfant de la nature ? N'est-il pas par trop ennemi, — et l'auteur également, qui le prend pour héros, — des conventions sociales, des petits devoirs de la vie ordinaire, en un mot des vertus bourgeoises ? Mlle Hollard a peut-être trop pris au sérieux le prétendu aphorisme de J.-J. Rousseau : « L'homme sort bon des mains de la nature, c'est la société qui le gâte. » Pour ne donner qu'un détail comme exemple, faut-il tant complimenter ce pauvre garçon d'avoir horreur des gants, parce que ses mains sont l'œuvre de la nature, et les gants l'œuvre de la société ? Naturellement il sera malheureux, cet ennemi de M. Jouvin, pour vouloir en toutes choses s'affranchir de la convention et de l'usage. Et moi je ne m'attendrirai pas sur lui autant que Mlle Hollard. Mets des gants, mon ami, rentre à l'heure du dîner, n'arrive pas à la gare de Viroflay quand le train est déjà à Suresne, cela ne t'empêchera d'être ni un honnête homme ni un esprit élevé. Je ne puis, moi, te compter comme une grande vertu ta persistance, en toute occasion et pour toute chose, à manquer le train. Je ne puis non plus en vouloir autant que l'auteur à ceux qui suivent régulièrement les sentiers battus : les vertus bourgeoises ne m'inspirent pas de dédain; elles n'excluent pas les grandes, les vraies.

Mlle Hollard, pour protester contre les tyrannies sociales, nous montre son irrégulier réduit à l'amitié de son chien, de sa vieille bonne, d'un ancien marin, vrai loup de mer, de la plus jeune de ses deux sœurs, tout enfant encore, enfin de ce qui touche à la nature et n'a pas été gâté par la société. N'oublions pas cependant la vive amitié d'une famille d'artiste; mais cette famille, sans s'affranchir pour elle-même des conventions sociales, n'y tient pas trop. Ailleurs le pauvre garçon rencontre résistance et hostilité. J'aimerais mieux que Mlle Hollard eût fait exprès pour le montrer peu aimé de sa mère et ne l'aimant guère de son côté. Elle a voulu sans doute marquer par des traits plus profonds l'antagonisme et l'incompatibilité des deux vertus, de la vertu de l'artiste et de celle du bourgeois. C'est une honnête femme, en effet, que la mère du *pauvre garçon ;* mais c'est la vertu roide, anguleuse, susceptible, fatigante, étroite, faisant de sa vie un petit jardin propre, régulier, mais monotone et dépouillé. Pour cette vertu, toute étourderie est un scandale, toute inexactitude un crime. Il faut marcher aujourd'hui dans les traces d'hier, il faut s'ennuyer correctement et régulièrement. La fantaisie est chose effrayante, le paradoxe un symptôme d'aliénation mentale. Il n'y a de vrai que l'opinion reçue, de convenable que l'usage banal, de respectable que ce que tout le monde respecte, — la fortune, par exemple.

Je ne nie pas que la figure ne soit ici vigoureusement tracée; j'aurais mieux aimé que ce ne fût pas celle d'une mère. Et ce n'est pas seulement que cela eût été plus moral, cela eût été aussi plus vrai. Entre la mère et l'enfant, — remarquez bien que ce sont ici deux natures honnêtes, — l'antagonisme sera nécessairement moins accusé, les chocs seront moins violents, les retentissements seront plus sourds. Des deux parts on fera des concessions, et la mère surtout.

Mais, je l'ai dit, Mlle Hollard a pensé mieux faire sonder ainsi la profondeur de l'abîme qu'elle voit entre la nature et la convention. Elle s'exagère cette profondeur. A quelque question que touche ce livre — et il en effleure beaucoup, — c'est toujours la même thèse, celle de Rousseau : écoutez la voix de la nature et non ce que dit la société. Après avoir lu *Pauvre garçon*, j'ai relu, comme correctif, la *Gabrielle* d'Augier, cette apothéose de la vertu bourgeoise. Gabrielle m'a rassuré en me montrant qu'il peut y avoir quelque grandeur et quelque poésie dans les modestes devoirs de la vie ordinaire régulièrement accomplis. Si je l'osais, je dirais à Mlle Hollard : Je conçois qu'on ne place pas l'idéal de la vie dans les confitures cuites à point ; mais faut-il tant les dédaigner ? Faut-il surtout tant haïr les exigences sociales ? Faut-il enfin diviser l'humanité en deux catégories : les moutons parqués dans la convention, et les chamois respirant l'air libre de la montagne, les bourgeois et les artistes ? Croyez-moi, mademoiselle, ils se touchent par bien des points. En tout cas, ne soyons pas exclusifs et intolérants : admirons les grands artistes et aimons les bons bourgeois.

Si cependant je m'étais trompé, si j'avais vu des intentions qui n'étaient nullement dans la pensée de l'auteur ? Mais non, je ne me suis pas trompé, et heureusement, car si l'histoire de *Pauvre garçon !* n'était pas la démonstration d'une thèse, peut-être n'aurait-elle pas valu d'être racontée longuement.

III

Le Théâtre-Français vient de nous convier à une belle et brillante reprise de *Polyeucte*. J'avais vu sept ou huit fois le chef-d'œuvre de Corneille du temps de Rachel, — j'étais un des fervents, — je le sais presque par cœur, et cependant il ne m'avait jamais fait une si profonde impression qu'hier soir. La [illegible] comme Rachel [illegible] de leurs lauriers. On ne regarde et l'on n'écoute qu'eux. Pauline [illegible] quel

(1) [illegible] Paris, [illegible] Sandoz et Fischbacher.

que peu faussé. Le rôle de Polyeucte était cependant le succès de Beauvallet; mais cet acteur à la voix retentissante nous donnait un fanatique violent et bruyant plutôt qu'un martyr rayonnant et transfiguré. Il faut que Polyeucte soit déjà entre le ciel et la terre, *plus quam terrestris*, pour que son complet détachement soit compris. Son indifférence pour Pauline ne se conçoit qu'à cette condition. Avec l'ancienne interprétation, elle nous froissait même quelque peu ; on le trouvait cruel quand il disait :

Vivez avec Sévère et me laissez en paix !

Et Pauline, on s'expliquait mal qu'elle passât d'un amour tiède pour Polyeucte à une passion enthousiaste, épurée sans doute, mais ardente. En la voyant au premier plan, on n'imaginait pas que cette dominatrice pût être dominée, qu'elle subît l'influence, que sa transformation fût le reflet de la transfiguration de Polyeucte. Rien n'est plus vrai cependant, et c'est l'intention du poëte. Avec l'interprétation actuelle, tout se comprend mieux. Polyeucte est à sa place, au premier plan, en pleine lumière, ou, pour mieux dire, il est la lumière dont les rayons éclairent et échauffent tous les cœurs qui sont autour de lui. Il n'y a pas jusqu'à la conversion de Félix, le fonctionnaire timoré, qui ne devienne presque vraisemblable.

On ne saurait trop louer Dupont-Vernon. Une telle création lui fait grand honneur. Oui, c'est bien là le Polyeucte rayonnant, transfiguré, planant au-dessus de nos faiblesses et de nos misères, et déjà n'étant presque plus de ce monde. Il semble qu'il soulève de terre et entraîne à sa suite vers le ciel les autres personnages. Le succès a été grand pour le jeune et intelligent artiste. Le verdict du public sera ratifié par les connaisseurs. Mlle Favart représente Pauline avec beaucoup de science et toute la maturité d'un talent éprouvé. Elle n'a pas cherché à imiter Rachel ; elle a préféré suivre ses propres inspirations. Ce n'est plus la même correction de lignes, la même attitude sculpturale, la même dignité un peu sombre. Quelque chose de plus humain, de plus doux, de plus tendre ; des inflexions de voix plus molles et plus caressantes. Elle est plus femme, et un peu trop peut-être. Pourquoi, par exemple, ces regards de côté et comme à la dérobée jetés sur Sévère ? Pauline doit, ou ne pas regarder du tout, ou regarder en face. Celle qui dit avec une candeur toute cornélienne :

Je vous aime, Sévère, et n'en fais point d'excuse,

ne doit pas avoir recours à ces petites simagrées de pensionnaire amoureuse. Mlle Favart, en général, abuse de ses yeux. Tantôt elle les tient fermés, tantôt elle les lève vers le cintre, et l'on n'en voit plus que le blanc. En tout son jeu, on sent trop le manége ; j'y voudrais plus de simplicité. Elle détache trop chaque vers et chante trop harmonieusement chacun d'eux en particulier. Rachel avait un débit plus heurté ; avec elle, la phrase poétique se brisait et l'on n'entendait pas une mélopée parfois monotone. Certains vers même étaient quelque peu sacrifiés ; mais c'était au profit des plus beaux, qui ressortaient alors avec un relief, un éclat singuliers. Puisque je suis entré dans ces détails, qu'on me permette deux petites remarques sur la prononciation. Un même vers m'en fournit l'occasion ; c'est celui-ci :

Dans le temple déjà la mort est préparée.

Mlle Favart dit :

Dans le temple déjà la *mort test preparéhe*.

Le *t* ne doit pas sonner du tout ; et l'*e* muet final devrait être à peine indiqué. Tout cela est bien peu de chose, en somme. Le succès de Pauline, sans être aussi éclatant que celui de Polyeucte, n'en est pas moins fort honorable. Il ne peut que croître si l'artiste veut bien se pénétrer du mot de Labruyère, que « Corneille a peint l'humanité telle qu'elle devrait être et non telle qu'elle est ». Il faut, en jouant Corneille, renoncer à ce qui a réussi quand on jouait Emile Augier ; il faut, en représentant Pauline, se dire qu'on aime un héros qui meurt pour sa foi, et non point le simple fils de Giboyer.

L'interprétation est dans l'ensemble très-distinguée. L'effet produit a été au-dessus de ce qu'on pouvait attendre, et, je le répète, supérieur à ce qu'il était du temps de Rachel. Jamais je n'ai vu public si profondément remué par une tragédie. Cette reprise fait le plus grand honneur au Théâtre Français.

MAXIME GAUCHER.

BIBLIOGRAPHIE

Sous ce titre : *Organisation électorale et représentative de tous les pays civilisés*, M. J. Charbonnier vient de publier un livre qui a déjà conquis un légitime succès. On peut dire, en effet, que c'est un ouvrage à la fois d'actualité et du lendemain.

Le titre de ce travail en indique l'étendue et le recommande à l'attention des esprits sérieux obligés, jusqu'ici, à des recherches pénibles et souvent infructueuses pour l'étude comparée du droit électoral et des institutions représentatives des différents pays. Grâce au livre de M. Charbonnier, ils auront désormais sous la main un véritable manuel auquel on ne peut pas reprocher une lacune sur cet important sujet.

C'est la première fois que ce travail, si utile à tant de points de vue, a été tenté. L'auteur ne s'est pas borné à un aride exposé, à une transcription faite article par article de la loi électorale et représentative de chaque pays. Il a fait précéder chaque chapitre d'un historique complet des transformations successives subies par chaque législation avant de revêtir sa forme actuelle. Ce livre pourrait s'appeler le tour du monde électoral, car on y voit figurer, à côté des puissances de premier ordre, les républiques microscopiques d'Europe, d'Amérique, d'Afrique, d'Asie, et même d'Océanie ; Saint-Marin et le val d'Andore y font pendant aux Etats-Unis et à l'empire d'Autriche.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 4 25 JUILLET 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

I

Y aura-t-il encore une Assemblée au moment où paraîtront ces lignes? En vérité, nous n'en savons rien. Les législateurs impuissants de Versailles nous paraissent absolument mûrs pour le suicide et la dissolution. Il se pourrait que par crainte de cette dernière nécessité, en présence de la majorité infime à laquelle ils ont dû le rejet de l'urgence sur la proposition de M. Léon de Malleville, ils cherchent un refuge aujourd'hui même dans l'ajournement des lois constitutionnelles. Oui, la proposition audacieuse, inouïe, de M. de Castellane, a maintenant des chances : la peur explique tout et rend tout possible. Il se pourrait encore qu'on prît le parti de voter à la course le droit de dissolution, prérogative souveraine à laquelle le maréchal de Mac-Mahon paraît attacher tant de prix, et la loi électorale, testament d'une majorité réactionnaire pour laquelle il n'y a plus d'avenir dans le pays. Après quoi on s'en irait, on se sauverait, sauf à revenir de nouveau dans quelques mois tenter l'épreuve de constituer une seconde Chambre ; effort stérile et vain qui échouerait encore d'une manière piteuse, constatation d'impuissance qui serait cette fois le signal de la dissolution irrévocable et sans sursis. Dans toutes ces hypothèses, ajournement immédiat ou à bref délai, dissolution dans dix jours ou dissolution dans quatre ou cinq mois au retour des vacances, c'est toujours la fin, le suicide. Cette assemblée est morte, elle le sent, elle le sait, elle n'a même plus la force de le nier.

C'est pourquoi il ne nous convient même plus de nous occuper d'elle. Il faut regarder ailleurs maintenant et ne plus voir que le pays. A lui de trancher ces débats stériles et d'imposer sa volonté et sa loi. A partir d'aujourd'hui, toutes les vaines querelles du parlementarisme doivent cesser ; plus de critique des discours plus ou moins ministériels de M. de Broglie; plus de paraphrase des messages présidentiels : les devoirs de la presse sont entièrement modifiés; elle a vu qu'elle n'aboutissait à rien en essayant de caractériser tantôt l'Assemblée de Versailles et tantôt le Président de la république; qu'elle les laisse à leurs erreurs et à leur surdité volontaire ou involontaire, et qu'elle ne s'adresse plus qu'à l'opinion. Voilà quel est désormais son rôle et son devoir.

On rendra cette justice à la presse républicaine modérée qu'elle ne s'est pas résolue du premier coup, ni de parti pris, à adopter cette tactique simple et hardie. Depuis trois ans, nous frappons à la porte de l'Assemblée, nous attendons, nous espérons, nous patientons. Depuis trois ans, nous disons chaque jour : A demain, accordant délais sur délais, sursis sur sursis, et donnant à nos adversaires les moyens de s'entendre, de se concerter contre nous, contre le pays, et de devenir une majorité sérieuse, capable d'organiser un gouvernement quelconque, fût-ce une monarchie, fût-ce une république réactionnaire. Ils n'y parviennent pas. Ils ne peuvent rien et ils n'aboutissent qu'à tout empêcher. La monarchie leur échappe; la république, ils la détestent et ils ne parviennent même pas à constituer leur septennat. S'ils le constituaient, s'ils organisaient cette dernière forme de gouvernement, ce serait l'organisation de l'anarchie, ou bien celle de la dictature, ou plutôt ce serait en même temps l'organisation de l'une et de l'autre.

II

Le septennat, en effet, tel que l'entendent MM. de Ventavon et de Broglie, ne peut être autre chose qu'un régime d'anarchie et de guerre dans les opinions, de dictature dans le pouvoir du chef de l'État, et de dictature la plus dictatoriale et la plus personnelle qui se soit vue jamais.

MM. de Ventavon et de Broglie [illegible] abattre à la tribune [illegible] française et [illegible]

dans l'essence du gouvernement septennal de pouvoir tous les jours être contesté, discuté, ou tout au moins considéré comme un paravent derrière lequel les partis seraient libres de continuer leurs intrigues et leurs luttes intestines. Vous connaissez cette thèse et ce programme ; cela s'appelle, par un euphémisme ridicule et suranné, « la trêve des partis ». Nous la voyons depuis longtemps à l'œuvre ; on propose de l'éterniser, de la septennaliser : voilà l'idéal de ces grands hommes d'État, de ces politiques aux visées profondes ! Ils veulent que chaque matin on puisse écrire dans les journaux, et que chaque après-midi on puisse répéter à la tribune qu'il n'y a qu'un seul gouvernement sérieux : le bonapartisme, la légitimité ou la monarchie constitutionnelle, selon les goûts ; que le septennat n'est qu'un expédient, rien de plus, un gouvernement sans principe, auquel on doit l'obéissance matérielle, mais auquel on peut parfaitement bien refuser le respect.

Comme il faut cependant qu'il y ait une loi en France, et que quelqu'un règne et gouverne, et qu'il y ait un homme à défaut d'un principe, MM. de Broglie et de Ventavon joignent, au respect pour la constitution absente, l'adulation la plus basse et la plus servile pour le chef du pouvoir. On connaît les platitudes écœurantes par lesquelles M. de Broglie a terminé son long et prétentieux discours. On a entendu le manifeste ministériel lu à la tribune par le général de Cissey. Ces deux documents se faisaient écho l'un à l'autre. Tandis que le parlementarisme se faisait petit, s'avilissait, ne demandait qu'à se rendre, la dictature répondait de sa voix rude et militaire qu'elle était prête à entrer en fonctions et qu'elle ne demandait qu'une chose à l'Assemblée : le droit de la dissoudre ; et qu'une chose encore au parlementarisme : le droit d'en finir sommairement avec lui, s'il venait à se montrer indocile et rebelle.

Et qu'on le remarque bien, nous ne critiquons pas, nous constatons. Nous trouvons, au contraire, ce raisonnement et cette situation admirablement logiques. Il faut que la force se trouve quelque part ; si elle manque dans la constitution, dans le principe, il faut qu'on la retrouve dans l'homme. Nous allons avoir, ainsi qu'on l'a écrit, un homme-constitution, un homme-loi, en dehors duquel il n'y aura rien que sous sa protection ou sans sa dédaigneuse tolérance. Il plaît au chef du pouvoir exécutif de garder son titre de président de la République ; il sera donc interdit de railler le mot de République toutes les fois qu'il sera accolé à celui de président. D'autre part, on aura parfaitement le droit de dire que la République est un gouvernement absurde, détestable, révolutionnaire.

Il plaît aussi au Président de la république de laisser l'arène ouverte, sous ses yeux et sous son canon, à la lutte des partis, aux compétitions des prétendants, aux disputes incessantes de la presse et de la tribune. C'est une concession à laquelle il lui convient de se résigner, parce qu'il ne rentre pas dans ses vues de se réclamer d'aucune forme et d'aucun principe de gouvernement déterminé, de peur de s'amoindrir en le faisant. Il est évident cependant que si la bataille des partis prenait un caractère trop menaçant pour la République, le chef du pouvoir ne se ferait point faute d'intervenir et d'imposer silence aux braillards et aux turbulents. Le mac-mahonisme tolère ce qu'il lui plaît de tolérer, mais il a le droit de tout interdire, de tout empêcher ; et qui s'en plaindrait ? L'anarchie ne peut pas être, pour un pays de quarante millions d'âmes, un régime de tous les jours ; si l'on place l'anarchie en bas, il faut au moins mettre la dictature en haut, afin qu'au moment donné tout rentre dans l'ordre et s'incline devant les nécessités de la tranquillité et du salut public incarnés dans un homme.

Telle est la constitution et tel est le gouvernement qu'on nous prépare, et il est impossible qu'on nous en donne d'autres, dès qu'on a pris le parti d'exclure toute forme et tout principe de gouvernement connu et défini, pour se lancer dans l'aventure d'un régime « *sui generis* », destiné à être bafoué et adulé platement tour à tour, selon les circonstances, selon les hommes, et surtout selon les variations capricieuses de sa propre tolérance.

III

Monarchie, dictature, il faut sortir de ce déplorable dilemme ; et on ne le peut, comme nous le disions au début de cet article, qu'en faisant appel au pays.

Le pays aura le droit de protester dans les élections générales contre ce régime bâtard, équivoque, intolérable. Le pays aura le droit de dire qu'il veut un gouvernement et de l'imposer. Il se peut que les préférences du maréchal de Mac-Mahon soient pour le mac-mahonisme pur et simple ; mais si le pays veut encadrer le septennat dans la république, s'il juge que c'est là le meilleur, le seul moyen efficace de fortifier les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, en assurant en même temps son propre repos et sa dignité, nous ne voyons pas le moins du monde au nom de quel texte de loi et de quel principe supérieur le maréchal de Mac-Mahon pourrait s'opposer à l'établissement d'un régime définitif parfaitement conciliable avec la présidence septennale dont il est le titulaire. Il faut donc que le pays parle, et que dès aujourd'hui tout se prépare en vue des élections générales qui sont prochaines et imminentes.

HENRY ARON.

ACADÉMIE DE BERLIN

SÉANCE SOLENNELLE

DISCOURS DE M. DU BOIS-REYMOND

De la fondation d'une Académie pour la langue allemande

Lorsqu'après les événements de 1866 et la fondation de la Confédération du Nord, j'eus l'honneur, en ce même anniversaire (1), de prendre la parole au nom de notre corporation, j'essayai de dissiper certaines appréhensions sur l'avenir de la science allemande, qui étaient alors fort répandues chez nous et ailleurs. On craignait que l'Allemagne, par l'effet de l'unité naissante et de la centralisation, ne perdît l'avantage qui l'avait si longtemps consolée de son morcellement. De nombreuses universités avaient, jusque-là, répandu à l'envi la lumière et la vie intellectuelle ; et — contraste frappant avec la France

(1) L'anniversaire de la naissance du roi de Prusse.

où la province est morte, desséchée, — le plus petit État allemand avait pu, grâce à son université, aspirer à l'hégémonie de la science, dans quelque spécialité du moins, témoins le duché de Hesse et Liebig, qui l'avait illustré par son enseignement. Aussi ne voyait-on pas sans inquiétude trois universités, dont l'une était fort considérable, tomber aux mains de la Prusse. Les partisans, comme les ennemis du nouveau régime, prédisaient la décadence ou la ruine des petites universités et des sociétés savantes qui s'y rattachaient. Grandie à leurs dépens, l'Université de Berlin devait seule progresser désormais, mais elle devait répandre ses rayons dans les ténèbres et le désert.

J'objectai à ces prophéties que l'Allemagne n'était pas la France. Cette unité, cette centralisation, qui se sont produites en France depuis Richelieu et la défaite des huguenots, n'est possible, chez nous, ni en littérature, ni en politique, ni en religion. Bien que l'Allemand n'ait guère d'amour-propre, l'individualisme est chez lui beaucoup plus développé que chez nos voisins, il est infiniment plus jaloux de son droit d'agir, de penser à sa guise. Replié sur lui-même et sachant se suffire, il n'a point besoin de théâtre pour se donner en spectacle et, comme il a moins de vanité que le Français, la peur du ridicule, toute-puissante en France, a sur lui moins de prise. L'indépendance qu'il réclame pour lui-même, il l'accorde volontiers aux autres. Tout cela s'oppose chez nous à cette hégémonie de la capitale, dont les Français reconnaissent eux-mêmes les inconvénients, sans réussir à rompre le charme. Je signalai aussi l'exemple de l'Angleterre, où la métropole, avec sa population énorme, ne fait point tort aux villes de science répandues à travers tout le pays.

Les appréhensions dont je parle étaient prématurées. Les événements survenus depuis lors ont augmenté, bien au delà de la mesure qu'on prévoyait à cette date, la prépondérance de Berlin; et maintenant des esprits à la vue courte tombent en une inquiétude contraire : ils craignent que Berlin ne se maintienne pas, dans le domaine de la science, à son ancien niveau. Notre université voit sa considération décroître. Les maîtres de l'Allemagne n'aspirent plus à Berlin, comme à l'apogée de la carrière universitaire, et Berlin a cessé d'être l'université la plus fréquentée.

Avant de se prononcer, il faudrait savoir ce qui, dans ce recul de notre université, doit être mis sur le compte de circonstances passagères, d'opinions factices qui entraînent en d'autres sens, ou vers d'autres centres, le courant des études; mais quand l'éclat scientifique de Berlin serait amoindri pour toujours, il n'en résulterait peut-être pas pour la science allemande de dommage irréparable. Une université de moindre importance, Kœnigsberg, Iéna, Giessen, Heidelberg, pourra néanmoins briller au firmament intellectuel comme un astre de premier rang, et le type du professeur allemand installé dans une petite ville, travaillant dans son laboratoire ou devant son bureau et agitant de là le monde des esprits, n'est point mort à jamais.

Mais, non, la ville de Frédéric le Grand ne saurait cesser d'être un des centres de la science allemande. Les rois de Prusse ont de tout temps, à travers leur glorieuse histoire, protégé la science. L'aigle de notre sceau académique, qui aspire aux astres, est l'aigle des Hohenzollern. Notre académie remonte aux origines mêmes de la royauté, et il est impossible de laisser passer cette fête sans rappeler avec reconnaissance que grâce à la faveur de l'empereur, aux sentiments éclairés de ses conseillers, au concours de nos représentants, des institutions scientifiques s'élèvent, d'une grandeur et d'une magnificence que le monde n'a jamais vues, que Voltaire ne rêvait même pas, lorsque, devançant son siècle, il décrivait dans *Candide* le palais des sciences de la capitale de l'Eldorado avec sa galerie physico-mathématique longue de deux mille pas.

I

Mais le moment n'est-il pas venu de créer des institutions d'un autre caractère? La fondation de l'empire allemand ne doit-elle pas entraîner celle d'une Académie qui manque encore à l'Allemagne? Permettez-moi quelques développements à ce sujet.

Ce serait, je crois, une illusion que d'attribuer à la nation allemande, à un haut degré, la faculté de sentir et de produire la beauté. Si le perfectionnement commence par la conscience fort nette des défauts et des qualités qu'on a, il faut avouer que, dans les choses de goût, les Français et les Italiens l'emportent de beaucoup sur nous par nature, les Anglais par éducation. Ceux qu'attriste cet aveu peuvent consoler leur amour-propre d'Allemands en considérant la faculté fort remarquable dont nous sommes doués et qui est la qualité de ce défaut. Cette qualité, c'est l'esprit de vérité, le besoin de savoir, qui veut pénétrer jusqu'à l'essence, jusqu'au fond des choses. Notre regard sonde les plus profonds problèmes de l'être, insoucieux des images trompeuses et de la forme; nous triomphons dans la pensée abstraite, et, en ce domaine, il n'est pas de limite arbitraire, pas de convention, il n'est ni mythe ni dogme qui nous arrête. Cet esprit se manifestait déjà, si l'on peut en croire Tacite, à l'époque reculée de nos premiers ancêtres. Il se faisait jour dans leur culte dénué d'images et auquel une forêt servait de temple. Puis, lors de la Réforme, l'Allemagne revint d'elle-même de l'idolâtrie latine à la nudité de ses sanctuaires. A côté des Germains, il convient de placer la race sémitique, si merveilleusement douée pour la dialectique transcendante et la morale. Arrivée de bonne heure à une idée relativement pure de la divinité, cette race frappa l'art d'interdit, elle eût lapidé Phidias, elle dut appeler des artistes étrangers pour la construction de son temple. Les Arabes, ses frères, ne veulent point, dans leurs mosquées, de symbole sensible de la divinité; ils bannissent de leur demeure toute image d'un vivant. — Les Juifs et les Germains ont le droit d'être fiers de la faculté philosophique qui éclate en ceci; seulement il ne faut point qu'ils se figurent être doués pour l'art, comme le fut ce peuple si épris de la mesure et de la beauté, à qui la divinité se montrait sous la forme du Zeus d'Olympie, de Pallas Promachos, ou de l'Aphrodite de Cnide.

Laissons de côté la question de savoir si le Germain a réussi à combler quelque peu cette lacune. Ce qui est incontestable, c'est que, dans les arts plastiques, la prépondérance de la pensée sur la forme explique ce penchant à l'allégorie ambitieuse, souvent obscure, qui porte souvent l'artiste allemand à oublier sa mission pour se faire penseur et esquisser sur la toile une philosophie de l'histoire. La même erreur se produit chez nous, — combien fréquente! — en poésie et en musique.

Une connaissance, même légère, des divers peuples, nous apprend que, même en dehors de l'art proprement dit, le sens de l'exactitude, de la beauté, de l'harmonie, joue chez nous un rôle moins considérable que chez les autres grandes nations. L'élément artistique nous fait, en général, défaut; l'élément technique, qui y touche de près, n'est que faiblement développé parmi nous, malgré les progrès de l'industrie. On pourrait relever bien des preuves de ce défaut; la principale est façon dont nous manions un instrument le plus usité de tous : la *langue*.

A la place même où je parle, Jacob Grimm accusait, il y a vingt-sept ans, les Allemands d'être inférieurs de beaucoup aux peuples romains, italiens, espagnols, français, dans le maniement de la langue. Ses reproches s'adressaient aussi aux autres peuples germaniques : aux Anglais, aux Hollandais, aux Scandinaves. A l'égard de ces deux derniers peuples, je ne suis pas compétent; quant aux Anglais, ils l'emportent assurément sur nous pour le soin avec lequel ils entretiennent leur langue.

On ne peut parler de pureté et de correction en matière de langage, sans que la langue soit établie par une autorité qui fasse loi. Comme en maintes autres choses, les Italiens ont donné, ici, le bon exemple au reste de l'Europe. Depuis le XVIe siècle, l'*Academia della Crusca* s'occupe d'épurer la farine de la langue et d'en trier le son. L'Espagne possède, depuis 1715, sa *Real academia española*, qui fait la même besogne pour le castillan. La noblesse et la beauté de l'expression se rencontrent souvent au delà des Alpes et des Pyrénées jusque sous les haillons.

L'Angleterre n'a pas de tribunal suprême pour les questions de langage. Mais le goût de l'Anglais éclairé pour les choses du langage est très-vif, et c'est par conviction réfléchie que l'homme de Cambridge et celui d'Oxford, l'Écossais et l'Irlandais, écrivent de telle ou telle façon. On n'ouvre pas de Revue anglaise sans y rencontrer des observations sur la justesse ou l'impropriété de certains mots, de certains tours. Le critique anglais se croit tenu de veiller sur la langue comme sur un vaisseau de Sa Majesté. Il a l'œil aux néologismes, aux tournures barbares qui, importées d'Amérique et des colonies, menacent d'envahir la langue nationale. A l'école, dans la société, dans la chaire comme à la tribune du parlement, partout on attache un grand prix à la forme dont l'idée se revêt. Dans les classes supérieures, la recherche de l'expression, comme de la mise et des manières, prend souvent un caractère de fatuité. Dans les portraits de personnages anglais, nous voyons souvent vanter le don de la causerie, à peine connu chez nous. Les Anglais et les Anglaises qui, sans être écrivains de profession, laissent des lettres et des mémoires, des récits de voyages admirablement écrits, sont extrêmement nombreux. Qu'on ait du goût anglais l'opinion qu'on voudra, qu'on leur conteste le sens de la musique et de l'art, ils nous dépassent de beaucoup pour le maniement artistique du langage.

Si les Celtes du continent sont devenus supérieurs aux Germains pour le sentiment de l'art, ce n'est pas que le goût dont était douée une partie de la population primitive de la France méridionale ait passé à la race conquérante. C'est plutôt à l'influence de la Grèce, exercée par l'entremise de Marseille, qu'il faut attribuer cette supériorité. La conquête romaine aussi, les relations avec l'Italie, la richesse, une prospérité continue, une centralisation précoce, contribuèrent largement à pénétrer le peuple français de ce sens de la correction et de la beauté qui règne avec tant de force dans sa langue. Les Français sont les héritiers des Romains pour leurs goûts littéraires comme pour leurs conceptions politiques. La littérature française classique n'a jamais eu de jeunesse. Elle n'a jamais connu les transports, les excès; elle est née et a grandi dans les règles, dans la clarté et la mesure, dont Horace a fait la théorie pour Rome, et Boileau, d'après lui, pour les Gallo-Romains.

La langue française est, on le sait, réglée pour l'orthographe et la syntaxe, en poésie comme en prose, jusqu'aux plus délicates nuances. Depuis deux siècles les limites sont rigoureusement tracées dans lesquelles l'esprit, le sentiment, la fantaisie, l'éloquence, la conversation, doivent se mouvoir. Dans le cours des âges, le talent créateur recule sans doute ces limites, mais sans jamais les enfreindre. Le plus souvent l'idée ne peut revêtir en français qu'une seule expression qui soit propre, irréprochable. Il semble même aux profanes que tous les Français écrivent du même style. De même que le cristal, en se formant, exclut les éléments impurs, de même dans la phrase française on arrive, à travers le chaos des conceptions, à une clarté, à une transparence parfaite. Il arrive sans doute parfois que ce qui était confus, mystérieux dans la pensée et qui a été, à ce titre, sacrifié, eût mérité de survivre.

Le soin avec lequel l'écrivain français pèse chaque syllabe et efface toute expression superflue, éclate d'une façon frappante dans le scrupule qu'éprouvait Mérimée quand il se demandait si le mot *fin* à la dernière page de son livre n'était pas une longueur inutile (1). Quiconque tient une plume se préoccupe grandement de l'harmonie de sa période, met tous ses soins à éviter un hiatus, à ne point laisser se glisser de vers en sa prose; mille *critiques* impitoyables sont là qui ne passent pas la moindre négligence à l'écrivain. On ne se fait pas d'idée, en Allemagne, du raffinement auquel est arrivée la critique littéraire en France. Nous comprenons aussi peu les éloges qu'elle décerne que les blâmes qu'elle inflige. Ces duretés d'expression, ces obscurités de style qu'un Sainte-Beuve juge insupportables, nous y restons insensibles, de même que nous ne pouvons partager son admiration pour une métaphore heureuse ou une consonnance habilement trouvée. Si la critique est en éveil, l'écrivain français recueille, en revanche, tout le prix de ses efforts. L'admiration qui s'attache à tout homme sachant manier avec force, grâce et finesse cet instrument de la langue aiguisé par tant de générations, ne peut se comparer qu'à l'enthousiasme qu'inspirait en Grèce le vainqueur d'Olympie. Une page heureuse, un mot frappant, ont été souvent l'origine d'une carrière considérable : un livre qui satisfait le goût national est un événement, et le nom de l'auteur vole de bouche en bouche, comme celu d'un capitaine victorieux.

Il en est résulté que les savants français ont toujours attaché une grande importance à la forme de leurs écrits. C'est un trait caractéristique que celui qui passe pour le créateur de la prose française moderne, Blaise Pascal, ait été un mathématicien, un physicien de génie. Les noms de d'Alembert, de Buffon, de Condorcet, de Cuvier, d'Arago, sont ceux d'écrivains de premier ordre. Le talent de style

(1) *Lettres à une inconnue*, t. I, p. 91.

des savants français et le goût très-vif avec lequel la nation sait apprécier ce genre de mérite, ont beaucoup contribué à assurer à la science, dans toutes les classes de la population, cet intérêt qui lui fait souvent défaut en Allemagne.

Le culte des Français pour le beau langage a toutefois ses dangers. Il n'est pas de sophisme en philosophie, de contresens en politique, d'utopie sociale qui, grâce à la forme, ne puisse compter sur le succès ; il n'est pas de mensonge qui ne puisse séduire par le charme de l'exposition. En retour, il n'est pas de vérité qui ne devienne ridicule et ne perde sa force, si elle blesse le goût si susceptible des Français. La majorité des Français éclairés placent au-dessus de Shakespeare non-seulement Corneille, Racine et Molière, mais Lafontaine lui-même.

Les Français ont cruellement expié ce défaut dans le cours de leur histoire. Ce sont de grands mots, de belles paroles qui les ont conduits du *Contrat social* à la guillotine de la Convention, et de là au point où ils en sont aujourd'hui. Où la phrase ne les conduira-t-elle pas désormais ? L'écrivain, en France, pour peu qu'il ait de talent et qu'il soit maître de sa langue, dispose de la société, quelque faux que soit son jugement, quelque léger que soit son caractère, quelle que soit la faiblesse de ses convictions. Comparez Lamartine à Rückert : du même droit que les Français acceptèrent en 1848 comme chef du gouvernement provisoire le royaliste sensible, l'auteur des *Méditations*, le Parlement de Francfort aurait pu offrir à Rückert la couronne impériale. L'écrivain français est entraîné, par la puissance que son talent lui donne sur les masses, à se regarder comme un homme d'État. C'est ainsi que surgissent ces personnages, impossibles hors de France, dont on a vu plus d'un échouer dans les tourbillons de la Commune.

Ce culte du langage s'incarne, en France, dans la fameuse Académie française. Les écrivains qui ont renoncé à l'espoir d'y entrer ne se lassent point de l'accabler de leurs railleries. Quelques esprits indépendants, comme M. Lanfrey (1), en ont exposé les défauts dans un sentiment plus noble et moins intéressé. Peu nous importe à nous que l'Académie française ait commis dans ses choix et ses jugements de nombreuses et grossières erreurs, que sur les quarante passe-ports qu'elle décerne pour l'immortalité, il y en ait beaucoup qui n'aient pas garanti les immortels, de leur vivant même, contre l'oubli ; que nombre de chefs-d'œuvre soient sortis des mansardes plutôt que de son sein, qu'elle soit incapable de grandes œuvres d'ensemble : nous sommes plus sensibles à la critique qu'on lui adresse d'avoir entretenu, développé l'esprit étroit, exclusif, de l'école classique, d'avoir étouffé la séve celtique qui jaillissait si puissante chez Rabelais, d'avoir favorisé à l'excès le génie gallo-romain, d'avoir par là enrayé, appauvri, desséché la langue.

Il est regrettable assurément que les Français, par suite de conceptions esthétiques trop mesquines, aient sacrifié la langue et la poésie populaire. La *chanson* nous indique quels trésors se perdirent ainsi. Des rameaux odorants qu'on y pouvait cueillir encore, George Sand se tressa la plus belle guirlande. Mais est-ce l'Académie qui a inspiré aux Français ces goûts, ces aversions ? N'est-ce pas plutôt le goût des Français lettrés qui a trouvé son expression dans l'Académie ? Molière prête à son Alceste un penchant très-vif pour la chanson populaire, qu'il préfère à la poésie académique ? mais Alceste est un original, un excentrique. Le Nôtre aurait-il disposé ses buis et ses sapins en rangées de laquais ; les aurait-il découpés en pyramides, si la cour de Louis XIV ne s'était fait du jardin cet idéal ? L'Académie une fois fondée, l'esprit français, tour à tour indomptable et trop docile, s'y soumit sans doute humblement. En littérature comme en politique, ils supportèrent, en frondant et avec force épigrammes, le joug qu'ils s'étaient eux-mêmes imposé.

(1) *Histoire de Napoléon Ier*, t. III, p. 72 et suiv.

II

L'antipathie qu'inspire l'Académie française en son pays ne m'empêche point de formuler ma pensée : je rêve une Académie impériale de langue allemande.

L'Allemagne forme avec l'Angleterre et la France, au point de vue dont je parle, le plus frappant contraste. Les tentatives que l'on a faites pour fixer la langue et en déterminer l'orthographe sont restées stériles jusqu'à ce jour. La réforme de l'orthographe proposée par Jacob Grimm était sans doute trop radicale et soulevait trop d'objections. Elle a trouvé quelques partisans parmi les linguistes, à l'intérieur de cette Académie et au dehors ; quant au grand public, il n'en a même pas entendu parler et il s'étonne quand on lui soumet un spécimen de cette orthographe savante. Après Grimm comme avant lui, nous avons deux orthographes, plusieurs manières d'écrire les mots les plus usités ; bien des verbes sont susceptibles de flexions différentes sans règle fixe qui y préside. Une synonymie défectueuse permet d'exprimer les mêmes idées de mille façons, sans nuances bien arrêtées. La facilité d'expression qui en résulte mène à la négligence, qui nous a valu ce reproche : *Les Allemands n'ont pas le mot propre.* Il nous suffit que l'expression recouvre à peu près la pensée, et nous ne regardons pas à la précision de l'idée ni du raisonnement.

A peu d'exceptions près, les Allemands parlent à l'aventure. Ce n'est pas seulement chaque province qui tient à ses particularités pour la prononciation, la construction, la syntaxe : chaque individu a ses idiotismes qu'il a hérités de ses parents, de sa nourrice, de ses maîtres, ou qu'il s'est lui-même forgés. D'après Boileau, chaque protestant, avec la Bible à la main, se croit pape ; de même chaque Allemand se croit une académie.

Une grande partie de la nation la plus musicienne du monde ne sait pas distinguer les consonnes sonores de celles qui ne le sont pas, ni les voyelles juxtaposées des diphthongues. Plusieurs de nos plus beaux poëmes sont ainsi défigurés par des rimes impossibles. Sur la scène même, une prononciation défectueuse des voyelles heurte et révolte les oreilles délicates. Tout cela est fort indifférent à la majorité des Allemands. Le plus souvent même ils préfèrent la liberté qui résulte de ce défaut de règles à la contrainte salutaire d'une législation grammaticale. Je dis que cette contrainte est féconde, car plus les règles sont rigoureuses, plus on se meut avec sûreté quand on les possède.

Et cependant la langue allemande aurait besoin d'un contrôle, bien plus que l'anglais et le français, à cause de la facilité avec laquelle elle forme des mots nouveaux et de l'inca-

pacité où elle est de s'assimiler réellement des mots latins et grecs. C'est de cette incapacité que naît un fléau inconnu des Anglais et des Français, souvent combattu, mais en vain parmi nous, et malheureusement incurable : je veux parler des mots étrangers que les Hollandais, dans une situation à peu près semblable à la nôtre, réussissent mieux que nous à repousser. Il nous faudrait quelque chose de la police pratiquée en matière de langage par la France et l'Angleterre ; nous en avons besoin aujourd'hui surtout que la vie politique, les réunions publiques si nombreuses, les journaux produisent chaque jour d'innombrables néologismes qui d'ordinaire ne peuvent pas être considérés comme un accroissement et une richesse. Ajoutez-y, pour comble de confusion et de désordre, l'influence de cet autre centre de civilisation germanique, l'Autriche. Entrée fort tard dans le mouvement littéraire de l'Allemagne, empêchée par un mélange d'idiomes qui font penser à la tour de Babel, la branche autrichienne a laissé se glisser dans son dialecte quantité d'idiotismes, de tours étranges, qu'il est tout aussi malaisé de bannir que de tolérer.

A cette indifférence envers la langue se joint, chez les Allemands, la négligence du style. Il va sans dire que je ne parle ici que des qualités de style essentielles, de celles que l'on peut acquérir, dans une certaine mesure, par l'étude. On ne saurait demander à tout le monde d'écrire avec esprit, avec finesse, avec mouvement, de séduire le lecteur par des tours heureux, par des métaphores frappantes, de l'entraîner par le torrent de la passion. En revanche, on peut demander à tout le monde d'exprimer sa pensée en bon allemand, avec vigueur, concision et clarté.

Pour ne parler que des naturalistes allemands, combien y en a-t-il qui ne haussent point les épaules quand on leur parle du soin qu'il convient d'apporter à l'exposition de la science, quand on leur dit qu'une dissertation scientifique doit être une œuvre d'art! Ne sachant point distinguer les qualités fondamentales du style de ce qui en est l'ornement, ils estiment que c'est un don du ciel d'écrire en bon allemand, qu'on le possède de naissance ou qu'on en est dénué, et que c'est peine perdue d'y aspirer par l'étude. Insouciants de la forme, ils se présentent au public en robe de chambre, et, ce qui n'est pas moins fâcheux, le public s'en contente. Ils mettent plutôt leur amour-propre à se passer des ressources étrangères à la science, comme si la vérité perdait à revêtir une forme séduisante, comme si la rigueur de la proposition et l'enchaînement de la période n'était pas le plus sûr moyen de découvrir les lacunes de la pensée! Par un effet naturel, le style se néglige de plus en plus à mesure que la production scientifique augmente. Il est curieux d'observer que cette négligence fait moins de ravages parmi les chercheurs dont les études réclament une grande vigueur de pensée, chez les physiciens, par exemple, que chez ceux qui se trouvent à l'autre extrémité de la série, les médecins. Ce sont les médecins surtout qui font une consommation monstrueuse de mots étrangers.

Il est difficile ici de ne point penser avec quelque mélancolie à Alexandre de Humboldt. Il avait quitté, jeune encore, l'Allemagne, où régnaient l'influence d'Iéna et la passion de l'esthétique. Après son voyage, il avait passé un quart de siècle à l'*Institut*, au centre du mouvement littéraire en France. De retour en Allemagne, où se préparait déjà la réaction contre l'idéalisme, il se voyait avec douleur isolé comme écrivain. Il y fut d'autant plus sensible que son talent d'exposition avait été en France l'objet d'une admiration fort vive et lui avait rendu à Paris d'étonnants services.

Comment est-il possible que depuis si longtemps la jeunesse allemande passe les années les plus précieuses de la vie sur les bancs de l'école à étudier les modèles antiques sans se les proposer pour exemples? Elle a appris à écrire en latin, mais non à écrire comme les Latins. C'est tout au plus si nous avons emprunté aux Romains la complication de notre construction, sans posséder les fortes flexions du latin, ce fil d'Ariane qui guide le lecteur à travers le labyrinthe de la période romaine. Les Français, au contraire, et les Anglais, dont nos proviseurs et nos maîtres sourient volontiers, se sont de tout temps efforcés de faire revivre autant que possible en leur langue les perfections des langues anciennes. Il en résulte que le nombre de ceux qui, une fois entrés dans la vie active, prendront pour se distraire un auteur ancien, est plus restreint chez nous qu'en Angleterre. Cette différence découle, — on le devine, — de notre enseignement classique, qui attache trop d'importance à l'étude grammaticale des langues anciennes, faite pour elle-même et considérée comme but. L'impression d'ensemble se perd dans l'examen des détails ; les arbres empêchent l'élève de voir la forêt. Il est dommage que ce soin minutieux, que cette étude des détails ne profite point à la langue maternelle.

L'infériorité des Allemands dans l'usage qu'ils font de leur langue s'explique en partie, — je ne dis pas qu'elle s'excuse, — par leur caractère polyglotte, caractère qui a ses racines dans leur conception du monde et de la vie, dans leur cosmopolitisme. Parmi les Allemands qui s'occupent des choses de l'esprit, il en est beaucoup qui ont la louable ambition de parler, outre l'allemand, le français, l'anglais et même l'italien, de parler et d'écrire ces langues le plus correctement possible. Il n'est pas étonnant qu'ils n'arrivent pas à manier leur langue maternelle avec la maîtrise des Français, pour lesquels il n'y a le plus souvent qu'une langue au monde, la leur.

Nos études de philosophie spéculative et la place considérable que ces études ont longtemps occupée dans la vie allemande n'ont pas été étrangères non plus aux retards qu'a subis le développement de notre langue. Elles ont accoutumé les Allemands à prendre pour une profonde sagesse des idées vagues, des conclusions mollement déduites, des absurdités mêmes, pourvu qu'elles fussent enveloppées de mystère et exposées en une langue artificielle. Elles les ont confirmés en ce défaut, auquel ils ne sont que trop portés, de ne point mener leurs idées à terme et de se contenter d'à-peu-près dans l'expression de ces idées ébauchées. Il faut malheureusement ajouter que la philosophie critique n'a pas été favorable non plus à la langue allemande, qu'elle y a nui par la dureté et l'embarras de son style.

Enfin il est un aveu qui s'impose à nous, quelque pénible qu'il soit. Notre plus grand poëte est loin d'avoir exercé une bonne influence sur notre style. Lors même qu'il écrivait harmonieusement l'*Iphigénie*, vers par vers, période par période, Gœthe n'était pas un modèle pour les qualités fondamentales du style. Il avait tout ce que le ciel donne à ses favoris, tout ce qui fait le charme de l'exposition ; mais il lui manquait souvent quelque chose, une qualité essentielle et que seul un travail opiniâtre peut donner : la pureté, la correction de la langue, l'enchaînement rigoureux des idées,

la précision. Il se plaint d'avoir trouvé la langue insurmontable ; la trace des efforts qu'il a faits pour exprimer ce qui ne se laisse pas exprimer n'est que trop fréquente en ses écrits. Sans doute, la langue a gagné entre ses mains en abondance et en souplesse, mais l'abandon et le caprice avec lesquels, égaré par son immense talent, il l'a maniée en prose et en vers, n'étaient pas faits pour agir heureusement sur une nation encore novice qui lui demandait d'être son maître et son guide. Lorsqu'on voit Gœthe vieillissant se laisser aller de plus en plus à sa manière nonchalante, accrocher les unes aux autres des phrases abandonnées, pleines de riens et de remplissages, d'épithètes et de tournures insignifiantes, on ne peut que déplorer le contraste qui se marque entre lui et Voltaire, dont le style demeure jusqu'à la fin un modèle incomparable de vivacité, de fraîcheur et de justesse. Et quand on voit, longtemps après la mort de Gœthe, la moitié de l'Allemagne écrire comme il faisait, on s'étonne qu'un peuple de critiques ait pu oublier l'exemple vraiment classique, plus difficile sans doute à suivre, qu'avait déjà donné le style de Lessing.

La vraie raison des défauts de notre langue si souvent déplorés ne réside pas, à mon sens, dans les désordres politiques et religieux du XVIIe siècle, où on la place d'ordinaire; elle réside, comme je l'ai dit plus haut, dans notre infériorité esthétique, jointe à ce goût très-vif pour l'indépendance qui empêche les Allemands de soumettre à une règle leur goût personnel, à moins que la loi civile ou la discipline militaire ne les y contraigne. Ce besoin d'indépendance s'accrut sans doute et se fortifia par le morcellement politique qui suivit la guerre de Trente ans, où la conscience de l'unité germanique faillit s'évanouir, et par l'absence d'une capitale intellectuelle qui en fut aussi la conséquence.

Quel aurait été le développement de notre langue et de notre littérature si l'Allemagne avait eu, au temps de nos grands poëtes, une capitale considérable comme Londres et Paris, rendez-vous de tous les esprits d'élite? Plus d'une fleur gracieuse ne fût point éclose dans notre poésie; nous y eussions perdu les souvenirs de Weimar; le génie de Schiller, dans l'atmosphère d'une grande ville, eût peut-être pris son essor d'un coup d'aile moins puissant. Mais peut-être eût-il dépouillé plus tôt l'emphase et la dureté de sa première époque. — Dans un milieu composé, non pas de quelques grands contemplateurs comme lui, mais d'hommes de mérite de tout genre et vivant d'une vie active, sur un théâtre où se fussent déployées mille forces, sous les yeux d'une société vive, éveillée, Gœthe n'aurait peut-être pas traversé les périodes un peu stériles qui précèdent son voyage en Italie et sa rencontre avec Schiller. Il eût peut-être entrepris moins et achevé plus de choses, moins perdu de temps en jeux et en fantaisies, produit plus de grandes œuvres; peut-être eût-il gardé plus de respect pour le lecteur et ne lui eût-il pas offert avec le festin les restes de la table. L'état social d'une ville pareille eût fourni plus de matière au roman et à la comédie que ne le faisait la petite ville de province au siècle dernier. Dans le mouvement de cette capitale, la manière de s'aborder eût peut-être dépouillé cette gaucherie que Jacob Grimm nous reproche si amèrement ; maint caillou trop pointu de notre langue de granit, — comme les Anglais l'appellent, — s'y fût arrondi en un galet moins rude. Enfin la vie littéraire, dans une métropole intellectuelle qui eût compté successivement parmi ses hôtes Klopstock et Lessing, puis Wieland, Herder, Gœthe, Schiller et Voss, plus tard Tieck et les Schlegel, enfin Rückert, Platen et Heine, et, outre ces talents de premier ordre, une légion de philologues, d'historiens, de médecins, de journalistes, eût permis plus aisément d'établir des règles fixes en matière de langage. Les défauts enracinés maintenant qui altèrent les qualités admirables de notre langue eussent été réprimés à temps comme des travers de jeunesse. Nous n'aurions pas besoin, un siècle après l'apparition de Gœthe, le dieu de la poésie, de rougir vis-à-vis de l'étranger de notre langue, des caractères fâcheux qui la compromettent. Ne nous le dissimulons pas, ces défauts contribuent pour une bonne part à inspirer aux étrangers l'aversion de notre langue ; ils l'empêchent de lutter avec l'anglais et le français.

Il n'est malheureusement rien de plus vain, de plus stérile — bien qu'on s'y laisse souvent entraîner — que de rechercher quels cours eussent suivi les choses humaines dans un cas donné. Il s'agit plutôt de savoir ce que l'on peut encore tenter pour réparer le passé, pour corriger certains torts, pour en prévenir d'autres. Pour les arts plastiques, l'Allemagne a de nombreuses académies; elle a des conservatoires pour la musique. L'industrie elle-même inspire maintenant un vif intérêt et obtient de l'État un appui sérieux. Pourquoi n'essayerait-on pas, puisqu'en ceci nous sommes incapables d'initiative individuelle, d'établir des institutions analogues pour le développement, le perfectionnement de la langue et du style ? Le trésor le plus précieux de la nation vaut bien, il me semble, cette preuve d'intérêt.

Ce n'est pas la première fois, vous le pensez bien, que l'on songe à réunir un certain nombre d'hommes compétents en une académie ou société savante. Le XVIIe siècle déjà vit naître des associations pour la langue allemande, d'après le modèle de l'*Academia della Crusca*. Je ne cite que l'ordre du Palmier, celui des Bergers de Peignitz, et l'ordre du Cygne de l'Elbe, auxquels ont succédé, au XVIIIe siècle à Leipzig, et dans le nôtre à Berlin, des sociétés pour la langue allemande. La plupart de ces associations n'eurent qu'une courte durée, aucune d'elle ne s'imposa. M. Gervinus attribue d'heureux effets à l'ordre du Palmier; Jacob Grimm dit, au contraire, que son nom lui vient sans doute, comme celui de *lucus, a non lucendo*. C'était cependant une création princière, et le Grand Électeur en était membre ; il s'y appelait « l'irréprochable ». Dans la lettre de fondation de notre Académie, qui date du 11 juillet 1700 et par laquelle Leibniz reçut l'autorisation de l'Électeur, il est dit : « Cette société doit, entre autres travaux utiles, veiller à la pureté de la langue allemande, l'honneur et la gloire de la nation ». Dans les nouveaux statuts donnés à l'Académie, le 24 janvier 1744, par Frédéric le Grand, la langue allemande est recommandée, comme un objet de haute importance, aux soins de la quatrième section, de la section de philologie.

Si l'Académie s'est bientôt montrée indifférente à l'une de ses missions le plus considérables, la raison en est double, d'après Jacob Grimm, que je laisse parler ici. L'Académie se vit imposer, pour ses dissertations, la langue française, et tant que la langue française y régna, on ne put guère songer à développer la langue nationale. La seconde raison, c'est l'essor qu'ont pris partout en Europe les sciences exactes. A la hauteur où elles se sont élevées, les sciences naturelles ont presque perdu toute couleur nationale, et aujourd'hui elles n'ont que peu de part — quand elles en ont — aux progrès de notre langue.

Lorsqu'à pareil jour, en 1847, Jacob Grimm, à la place où je suis, peignait l'état de notre langue avec infiniment plus de sévérité que je n'ai le droit de le faire, il lui semblait que le moment n'était pas encore venu d'aviser à corriger ces défauts. Il ne lui a pas été donné de voir l'établissement de l'empire allemand. Maintenant ses rêves, ceux de sa génération, sont réalisés, et l'on ne saurait douter qu'une Académie impériale de langue allemande ne répondît à ses vœux.

Le moment où l'empire, rétabli sur la base de la nationalité, aspire à l'unité en toutes choses, dans toutes celles du moins où l'on peut demander à l'individu de s'effacer, le moment où, sous l'influence irrésistible d'événements immenses, les individus sont plus que jamais disposés à des concessions, où l'unité s'est déjà introduite dans l'armée, la monnaie, etc., ce moment, dis-je, paraît opportun pour renouveler la tentative de doter notre langue de principes certains, de réunir en un centre les efforts, les soins dont elle est l'objet. Une académie pour la langue allemande dont les membres se recruteraient par l'élection et seraient confirmés par l'empereur, qui compterait en son sein les premiers écrivains, les philologues éminents, et qui aurait dans la capitale de l'empire son siége ou son centre, serait une institution attachée à l'empire et par laquelle l'empire, volonté incarnée de la nation, proclamerait hautement son dessein de veiller à la langue allemande. La langue a été longtemps presque le seul lien entre les races allemandes qui forment aujourd'hui l'empire. C'est à elle que l'empire doit d'être rétabli, et la création que je propose est presque un devoir de reconnaissance. Les obstacles que rencontrerait l'Académie dont je parle dans l'accomplissement de sa tâche, malgré l'opportunité du moment, ne doivent être ni amoindris ni exagérés. Ses membres promulgueraient tout naturellement ses arrêts. Elle disposerait de ressources considérables si, comme je l'espère, les corporations scientifiques, politiques, municipales, les réunions savantes et littéraires, les imprimeurs et les libraires, les grands journaux, les écoles, venaient en quelque sorte au devant d'elle. L'appui de l'empire et des autorités prussiennes lui serait assuré; les autorités des autres États ne lui refuseraient pas le leur. On embrasserait ainsi une très-grande partie de l'Allemagne littéraire, et l'Allemagne pourrait y réaliser sa tâche la plus importante, celle de codifier la langue. L'honneur rendu au mérite littéraire par l'admission à l'Académie ou par des prix qu'elle décernerait exciterait une émulation salutaire parmi les écrivains, et peu à peu, à l'indifférence coupable pour les formes du langage, au dédain barbare dont nous accablons quiconque se donne la peine d'écrire, succéderait la recherche de la perfection et le sentiment de la dignité de notre langue. On ne voit pas du moins pourquoi les moyens dont on attend le salut dans la science et dans l'art, ne seraient pas appliqués à la langue, pourquoi, si l'expérience en a montré l'efficacité en d'autres sphères, ils seraient stériles en celle-ci.

L'Angleterre ne possède point, il est vrai, d'Académie de la langue anglaise, mais son association scientifique la plus considérable n'est pas non plus une académie, au sens allemand du mot. D'ailleurs les Anglais ont autre chose à nous apprendre; ils nous montrent l'indépendance de l'individu se soumettant avec docilité à des règlements salutaires, bien que parfois incommodes. Pourquoi donc ne pas suivre en ceci l'exemple des Français, sans les imiter en leurs écarts? Une Académie de la langue allemande, si elle ne produisait point d'heureux résultats, n'en produirait du moins pas de mauvais. Notre littérature n'est plus dans l'enfance; elle n'accepte plus de lisières, ne se laisse pas égarer par le faux goût, intimider par la violence. Vouloir imposer aujourd'hui à la presse allemande une uniformité incolore, à notre poésie les lacets de la prosodie, à notre esthétique des chaînes qui l'entravent, ce serait vouloir supprimer le passé, bannir les *Niebelungen* de notre poésie, ignorer les trésors d'inspiration populaire, Hebel et Fritz Reuter. Il me paraît injuste de redouter ces effets de l'*Académie allemande*, car, à mon sens, l'Académie française, qui inspire ces appréhensions, est innocente des fautes qui lui sont reprochées....

DU BOIS-REYMOND.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par ***. —

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. DE TRÉVERRET

Pétrarque : Ses Triomphes et sa Canzone sur la gloire

Durant la longue crise du moyen âge, l'Italie conserva plus fidèlement que toute autre contrée la mémoire de ces grands anciens dont elle avait été la mère. Dante nous a avoué qu'il doit à Virgile le beau style dont il se fait honneur; et Villani lui-même, prenant la plume pour écrire l'histoire de Florence, se flattait d'imiter Tite-Live et Salluste. Fécondé par un tel souvenir, le sol poétique et littéraire de la Péninsule enfanta plus tôt que tout autre des chefs-d'œuvre marqués d'un signe auguste et dignes de vivre autant que ceux des ancêtres. Et cependant, cette même antiquité, si vénérée des plus illustres Italiens, imitée par eux avec une respectueuse indépendance, courait grand risque d'être bien mal connue et de s'effacer peu à peu sous le flot toujours montant des siècles.

Le croirait-on? Pétrarque ayant écrit à un savant jurisconsulte une lettre où il lui parlait de Plaute, son ami s'étonna fort et lui répondit : « Qui est ce Plaute-là? Je n'en ai rien lu. — C'est un poëte comique, lui écrivit alors Pétrarque... — Ah! oui, répliqua l'autre; un poëte... comme Cicéron, sans doute, et comme Platon. Veux-tu connaître, — ajoutait cet *érudit*, — quel est, selon moi, le roi de la littérature latine? C'est... » Quel nom attendez-vous? Cicéron? Virgile? Horace? Tacite? Voilà de dignes concurrents pour cette haute place; mais non, aux yeux du correspondant de Pétrarque, le roi de la littérature latine est Valère-Maxime; et le vieil Ennius fut contemporain de Stace. Autant vaudrait dire que le plus illustre écrivain français est l'auteur de *la Morale en action*, et que Clément Marot a pu serrer la main à Lamartine.

De telles bévues étaient communes au XIVe siècle; le passé, dans l'esprit des hommes de cette époque, flottait obscur et mal rangé. Les livres manquaient d'ailleurs et coûtaient fort cher. On en redoutait par moment la disette, comme on craignait la rareté du blé. « Que nul n'ait l'audace d'emporter hors de Bologne un seul livre sans une permission scellée du

sceau des Anciens, des consuls, des intendants et du Trésor, sous peine de perdre ledit livre et d'être gravement puni. » Ainsi était conçu l'un des arrêts municipaux de la commune de Bologne en 1334. L'imprimerie alors était inconnue; le genre humain devait encore l'attendre cent deux ans. Il fallait recourir à des copistes qui, lentement et à grands frais, transcrivaient les volumes et les transcrivaient mal. Ces manœuvres inintelligents faisaient le supplice de Pétrarque; ils confondaient les originaux et les copies, commençaient à écrire un ouvrage sur un cahier, et l'interrompaient par mégarde pour en écrire un autre à la suite.

Cependant l'humanité n'avance vers un meilleur avenir qu'à condition d'entendre et de mettre à profit les leçons du passé; or, des révolutions nombreuses avaient emporté le glorieux passé de l'Italie, et les lumières qu'il avait jadis fait briller menaçaient de s'éteindre. Les manuscrits antiques, au temps de Pétrarque, devenaient rares et ne transmettaient aux hommes du moyen âge qu'une faible partie des œuvres et des pensées de leurs aïeux. La faute en fut d'abord aux barbares, qui renversèrent et saccagèrent l'empire romain; puis aux guerres féodales, puis à l'ignorance, qui laissait le temps exercer son action sur les livres sans chercher à les conserver ou à les remplacer.

Les moines, il est vrai, obéissant à certaines clauses expresses de leurs règles, copiaient beaucoup de ces ouvrages; mais quand, par suite des circonstances, le papier se faisait rare et cher, ou lorsque les chefs de l'Eglise n'avaient pas le loisir ou l'attention de surveiller les travaux du cloître, on voyait les moines eux-mêmes gratter les anciennes écritures et, sur le texte ainsi effacé de Virgile et de Cicéron, tracer des psaumes et des rubriques.

A ces diverses causes de destruction et d'oubli, Pétrarque s'opposa de tout son pouvoir; il entreprit par mille moyens le sauvetage de tant de débris qui s'en allaient inaperçus tomber au gouffre. Chaque fois qu'il lisait, dans un des ouvrages survivants, la mention d'un livre disparu, il demandait ce qu'était devenu cet absent, et il n'épargnait rien pour le retrouver. Trente livres seulement de l'*Histoire romaine* de Tite-Live étaient connus au XIVe siècle; Pétrarque savait par les témoignages antiques qu'il y en avait eu cent quarante; et il écrivait en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne même, pour qu'on l'aidât à faire reparaître au jour les cent dix qui ne se voyaient plus. Il n'eut pas le bonheur d'y réussir; ce fut après sa mort que cinq autres livres et des fragments furent découverts. Triste de son insuccès sur ce point, Pétrarque disait : « Encore quelques années, et Virgile ne sera plus qu'un nom, et les trente livres conservés de Tite-Live disparaîtront comme les autres. » Fausse prophétie, grâce à Dieu et grâce à lui même; car ses plaintes éloquentes animèrent les chercheurs, et ce qui après lui fut sauvé le fut par ses instigations et par la vertu de ses exemples.

Un jour, en se rendant à Rome, il exhume un manuscrit de Quintilien déchiré et presque illisible; il a fallu depuis continuer la chasse, et ce n'est qu'en 1419 qu'un autre Italien (le Poggio) découvrit le *second*, ou plutôt (vu l'état affreux du *premier*) l'*unique* manuscrit de Quintilien.

Avec Cicéron, Pétrarque fut plus heureux; mais de quelle incessante sollicitude il poursuivit par tous les pays de l'Europe les œuvres dispersées de l'orateur! Ici il trouvait quelques lettres, là un traité, là un discours. A Liège, il déterra deux harangues, et comme il ne pouvait les emporter de la bibliothèque où elles étaient, il demanda de l'encre et du papier, copia les deux discours, et put dire : Ils ont maintenant une nouvelle chance de salut; je les ai conquis, je les ferai vivre.

On répète souvent que des émigrés de Constantinople répandirent les livres grecs en Europe, et que sans eux nous ignorerions cette langue. Pour être juste, il faut ajouter que cent ans avant leur venue, Pétrarque était déjà en quête de livres grecs. Il avait en Grèce des amis ou plutôt des correspondants, des membres de cette grande et paisible confrérie qui, sans répandre une goutte de sang et sans allumer le moindre incendie, luttait pour la civilisation et la lumière. L'un d'eux, Nicolas Sigéros, vivement sollicité par l'illustre Italien, lui envoyait un texte d'Homère, et comme en recevant le désir souvent s'accroît, Pétrarque lui demandait encore Hésiode et Euripide.

Vers l'année 1339, l'empereur grec Andronic charge le moine Barlaam de solliciter auprès du pape Benoît XII le secours de l'Occident contre les Turcs; Pétrarque saisit cette occasion : « Je ne sais pas le grec, dit-il au moine; vous allez me l'apprendre; » et il commence cette étude à trente-six ans. Les affaires lui enlèvent son maître; il en cherche un autre, car il veut achever son éducation d'helléniste; il trouve enfin un second professeur, le Calabrais Léonce Pilate; à cinquante ans passés, il se remet au grec; il n'arrive jamais à le bien savoir; mais par ses exhortations, par son argent et par les traductions qu'il fait faire, il augmente chaque jour en Italie le nombre de ceux qui le sauront mieux que lui-même.

Plus d'une fois on entendit Pétrarque se plaindre de n'avoir pas vécu au temps de Cicéron et de Tite-Live; cet enthousiasme, cet amour filial et fraternel pour les anciens éclate dans ses œuvres latines et dans un grand poëme italien qu'il intitule *Triomphes* et divise en *chapitres*.

Qu'est-ce que les *Trionfi* et les *Capitoli* de Pétrarque? Une série de visions où l'histoire, l'allégorie, la morale et la religion trouvent leur part. Le poëte raconte que, s'étant endormi dans la vallée de Vaucluse, il vit l'Amour, monté sur un char de victoire, traîner captifs après lui les plus grands hommes, les plus charmantes femmes et les dieux même, — ces mortels que l'erreur des premiers âges avait placés sur les autels. A peu de distance il aperçoit Laure, exempte des chaînes que l'Amour jette autour de lui; tandis qu'il la contemple et s'étonne de la voir libre au milieu de tant d'esclaves, lui-même est enlacé d'un lien irrésistible, et il apprend ce que l'on gagne et ce que l'on souffre à aimer. Ici finit le *Triomphe de l'Amour*.

Mais le vainqueur des âmes, l'universel charmeur s'indigne de n'avoir pu prendre et captiver Laure; il marche contre elle avec toutes ses armes, et Pétrarque lui dit : « Sois victorieux comme toujours, et quand tu l'auras prise, enchaîne-la près de moi, je ne songerai plus à rompre mes fers. » Cependant Laure s'avance, forte de toutes ses vertus et escortée de ceux qui jadis surent repousser l'Amour. Le dieu échoue dans son attaque; sur la robe blanche de la jeune femme ses flèches s'émoussent ou se brisent; le maître du monde est désarmé; Laure l'enchaîne à l'autel de la pudeur, et c'est le *Triomphe de la Chasteté*.

Mais tandis que la terre vengée applaudit à cette victoire, une sombre ennemie se présente, contre laquelle les vainqueurs mêmes de l'amour sont impuissants. C'est la mort

farouche, impitoyable, jaloux de toutes les grandeurs, destructeur de toutes les merveilles, réclame ses droits sur Laure, la couche au lit de douleur, arrache la vie de ce corps si beau... et nous pleurons avec Pétrarque ce *Triomphe de la Mort*.

Mais non, la mort ne peut pas tout : la gloire conquise ici-bas lui échappe. Voyez ces morts illustres dont nous nous souvenons tant d'années après leur trépas, ils ont encore des admirateurs, des amis; la Renommée les fait immortels, et leur immortalité, c'est son *Triomphe*.

Ils vivent de longs siècles; mais vivront-ils toujours? Le Temps ne le veut pas, et contre eux il renouvelle incessamment ses efforts. Que d'hommes ont dû exister avant ceux dont on se souvient! Que de villes furent prises avant Troie! Et qui en parle? qui les connaît? Le temps a effacé leur mémoire. Laissez couler le fleuve des âges, il parviendra à tout couvrir; il lui faudra vingt mille années peut-être pour que tout enfin disparaisse; eh bien! il les roulera sur nous, ces vingt mille années, et tout enfin disparaîtra, et le *Triomphe du Temps* sera parfait.

Puis l'éternité s'ouvrira, et le Temps s'y perdra à son tour; Dieu seul sera grand par lui-même, et avec lui triompheront ceux qu'il daignera associer à sa gloire, ceux qui ont méprisé tout ce qui passe pour s'attacher à ce qui ne passera point. « *O triomphe de la divinité!* s'écrie le poëte, c'est là-haut que tu te dérouleras à nos yeux. Et celle que j'ai chantée marchera devant tous; déjà le ciel aspire à la posséder tout entière; lorsque cette âme si pure aura repris son beau voile, lorsque son corps lui sera rendu glorieux, si ceux-là furent heureux qui la virent sur la terre, que sera-ce donc de la revoir au ciel! »

Vous savez maintenant ce que contiennent les *Triomphes* de Pétrarque, aujourd'hui trop peu lus. Il les a composés lentement, les abandonnant à certaines époques, y revenant plus tard avec persévérance, quelquefois, il l'avoue, avec lassitude. On peut saisir, en effet, dans cette œuvre étendue, des traces évidentes de fatigue, des inégalités, des longueurs, des énumérations trop minutieuses; mais n'y a-t-il pas un vif intérêt à entendre le poëte, d'un ton de plus en plus grave, nous entretenir de tout ce qui fut l'objet de sa pensée, le mobile de ses actions, l'âme de sa vie, commençant par l'amour, aspirant ensuite à la gloire, finissant par Dieu même, et dans sa dernière espérance réunissant encore Dieu, la gloire et l'amour?

Que de belles peintures d'ailleurs, que d'heureux détails! Combien de vers brillants et vrais, et qui, dans l'esprit de toute personne initiée à la langue et à la littérature italienne, sont devenus inséparables des choses qu'ils décrivent ou qu'ils jugent! Peut-on, chez nous, penser aux guerres civiles des Romains sans se rappeler certains mots du grand Corneille? Peut-on songer aux crimes et aux infamies des Césars sans murmurer intérieurement quelques vers de *Britannicus*? Eh bien! il en est de même des triomphes décrits par Pétrarque, surtout de ce *Triomphe de la Renommée* (*Trionfo della Fama*), où tant de grands hommes paraissent et sont appréciés.

La première place, on le pense bien, y est assignée aux héros de Rome : « Nation, nous dit le poëte, tout armée de » fer et de vaillance; elle passa sous mes yeux, telle que ja- » dis elle se rendait au Capitole par la voie Sacrée ou la voie » Large. Et moi, ajoute-t-il, — plein d'une admiration sans » bornes, je regardai longtemps ce peuple de Mars; semblable » race, il n'en fut jamais au monde. Celle qui sauve l'homme » du tombeau (c'est-à-dire la Renommée) n'aime aucun nom » plus que le nom romain. »

Vous reconnaissez le langage de Rienzi, et ses regrets, et ceux de Dante. Un Italien, d'ailleurs, peut-il autrement parler?

Pourtant la gloire des armes n'est pas la seule : au moment où Pétrarque semble abîmé dans la contemplation des guerriers illustres, une voix céleste l'en avertit et lui commande de se tourner à gauche pour regarder ceux que la poésie, ceux que l'éloquence ont fait grands. Et là, comme on peut s'y attendre, il dépeint avec complaisance ses chers anciens, dont il admire, recherche et conserve les œuvres : « Homère, l'ardent vieillard que les Muses aimèrent tant, » et qui donne encore tant de gloire à Argos, à Mycènes, à » Troie; il chanta les courses et les travaux du fils de Laërte, » et du fils de la déesse; il fut le premier peintre des antiques » souvenirs :

» Primo pittor delle memorie antiche. »

Le trait final est grand et juste; mais Dante avait dit mieux encore; Homère, selon lui, était « le poëte souverain, qui vole, comme l'aigle, au-dessus de tous ». Dante avait parlé ainsi sans crainte d'amoindrir son Virgile, auquel il prêtait, dans son poëme, un rôle si considérable et si sacré, qu'il n'avait rien à redouter pour lui. Pétrarque, au contraire, semble appréhender d'élever la Grèce au-dessus de Rome. « A côté d'Homère, nous dit-il, s'avance en chantant le poëte » de Mantoue, qui avec lui *lutte à armes égales* ». Bientôt Pétrarque en vient à son idole, à celui qu'il étudie sans cesse et dont il sauve les œuvres à tout prix. Vous le nommez déjà avant que je le désigne; mais écoutez, je vous prie, avec quel bonheur, avec quel charme il le caractérise : « J'en vis un, dit-il, sous les pas duquel l'herbe fleurissait. C'était ce Marcus Cicéron en qui se montre à découvert tout ce que l'éloquence porte de fleurs et de fruits. Virgile et lui sont les deux lumières de notre langue..... Puis venait Démosthène, qui maintenant ne peut plus espérer les premiers honneurs, et qui a peine à se contenter du second rang ».

Ici on reconnaît l'Italien, très-empressé de déclarer la Grèce vaincue. Peut-être aussi le goût personnel de Pétrarque et son tempérament littéraire lui ont-ils dicté un tel jugement. Il aime les discoureurs qui, sur tous les sujets, savent jeter une parure; à côté du grand et du simple, il est bien aise de rencontrer l'agréable et d'en jouir. Littérateurs, académiciens, adorent tous Cicéron, bien qu'il soit mille fois mieux qu'un académicien ou un littérateur. « Peut-être, a dit Villemain, est-il permis de voir en lui le premier écrivain du monde. »

Du reste, Démosthène, quoique placé au second rang, n'est ni mal compris ni mal loué par Pétrarque; il faut que son maître de grec le lui ait bien expliqué, ou qu'il l'ait lu dans une bonne traduction, ou qu'il l'ait merveilleusement deviné. « Démosthène paraissait, dit-il, comme un grand éclair, tout de feu. Eschine en fut témoin, Eschine le sentit le jour où, accablé par ce tonnerre, il put à peine faire entendre sa voix. » Rien de plus vrai, ni de plus pittoresque; et maintenant consultons-nous. Aimons-nous mieux le coup de foudre de Démosthène que les fleurs et les fruits de Cicéron? Si nous l'aimons mieux, nous ferons comme Fénelon; nous rendrons la première place à Démosthène; mais nous ne

pourrons pas dire que nous cassions le jugement de Pétrarque; nous ne nous inscrirons pas en faux contre lui; nous aurons seulement d'autres préférences.

Admirer les anciens, les faire admirer de tous, ce fut la grande joie de Pétrarque; mais en se consacrant à leur gloire, il n'oublia jamais la sienne, et ses contemporains se prêtèrent avec un empressement rare à ses ambitieux désirs; ils lui firent fête autant qu'à l'antiquité défendue, sauvée par ses soins. Le 8 avril 1341, la cérémonie du Triomphe, interrompue depuis douze siècles, fut renouvelée en sa faveur; poëte, érudit, moraliste, il eut l'honneur de monter au Capitole, de suivre la voie Sacrée où le char des Scipions et des Césars passa jadis, et d'obtenir par les dons de l'esprit une récompense dont Cicéron même ne jouit jamais. Quand la couronne fut placée sur sa tête, il songea, nous dit-il, avec bonheur que *Laure* et le *laurier* portaient un nom presque pareil, et il lui sembla la recevoir de Rome et de sa bien-aimée.

Depuis ce moment, sa renommée s'accroît sans cesse et sans mesure. Magistrats, princes et pontifes veulent le posséder, l'enrichir, recevoir ses conseils ou ses services. Des hommes simples et sans pouvoir ressentent pour lui la même admiration : un vieux maître d'école aveugle traverse toute l'Italie pour le joindre, le saluer, baiser ces mains « qui ont écrit de si belles choses », cette tête « qui a conçu de si nobles idées ».

Il y a certaines époques où de sublimes ivresses parcourent tous les rangs de la société. Au temps de saint François d'Assise, on s'empressait de se faire, comme lui, pauvre et moine; au temps de Pétrarque, on se convertissait aux lettres, à la science, à l'antiquité grecque et latine. Témoin cet orfèvre de Bergame qui tout à coup se plongea dans l'étude, ferma boutique, orna toute sa maison de portraits et de bustes de Pétrarque, et serait mort de chagrin ou devenu fou si le grand homme n'avait daigné être son hôte, accepter chez lui un royal festin et coucher sur un lit d'or, où nul, après lui, ne reposa.

Pétrarque jouissait vivement d'une telle gloire; mais si douce qu'elle fût, elle ne suffisait pas à remplir son cœur tout entier. Lui-même il nous le raconte dans l'une de ses plus belles *canzoni*; il vit, dès son jeune âge, lui apparaître une dame éclatante de lumière et de grâce : c'était la Gloire. Il la suivit à travers mille obstacles et mille fatigues; toujours elle marchait devant lui, et il ne pouvait la saisir, et il s'en plaignait hautement, et il ne cessera de s'en plaindre que lorsqu'il la tiendra dans ses bras. Non, il ne la tient pas encore; un jour cependant est venu où elle s'arrêta devant lui, et où elle daigna lui parler : « Tu me suis, dit-elle, plus courageusement que tant d'autres; ni l'oisiveté ni la mollesse ne t'arrêtent. C'est bien; mais pour prix de ton courage même, je dois t'apprendre qu'il est une autre dame beaucoup plus belle que moi et qu'il faut suivre aussi; moi je ne fais que marcher après elle; je suis son ombre, et rien de plus. — Quoi! plus belle que vous! dit le poëte; est-ce possible? — Oui, reprit la Gloire, et si tu en doutes, regarde ». Il leva les yeux vers le ciel; il vit briller la Vertu; et la Gloire ne lui avait pas menti; comme le soleil éclipse les étoiles, la Vertu éclipsait toutes les beautés. — « Tu l'aimes, n'est-ce pas? reprit la Gloire; et tu fais bien! Nec comme elle du Père de toutes choses, je ne suis point jalouse de l'amour qu'on lui voue, mais son amant, et tu seras le mien aussi; je ne t'oublierai pas, et en voici le [illegible] ». Disant cela, elle [illegible] le poëte, et ceignit son front de vert laurier. — Et c'est sans doute le triomphe au Capitole qui a inspiré ces beaux vers; le jour où la Gloire s'est arrêtée devant Pétrarque, c'est le 8 avril 1341.

Vaudrait-il mieux n'aspirer qu'à la vertu? Laisser la gloire venir, et ne point s'occuper d'elle? Je le crois; mais combien peu d'hommes ont su vraiment se désintéresser de la gloire! Combien ont affecté de n'y pas tenir, et par une telle affectation n'ont fait que mentir à eux-mêmes et aux autres! Puisque Pétrarque n'a pas pu vaincre l'orgueil dans son âme, je le remercie du moins de l'avoir bien placé. D'ailleurs, ne cherchez pas en lui l'homme tout d'une pièce, l'homme absolu, qui fait le mal ou le bien avec une énergie constante, n'inclinant ni à droite ni à gauche, marchant toujours droit devant lui; ce n'est pas là son caractère.

Dans sa jeunesse, il fit, un jour, une ascension au mont Ventoux, l'un des sommets des Alpes provençales qui domine la ville de Carpentras. Son frère Gérard, parti avec lui, voulait arriver vite à la cime; il gravissait les pentes les plus roides; il coupait brusquement à travers les roches. Pétrarque désirait aussi atteindre le faîte, mais sans fatigue et presque sans effort. Il cherchait une route plus unie, il faisait d'utiles détours, et craignait moins une *longue* qu'une *pénible* ascension. « Hélas! dit-il à ce propos, voilà bien l'image de ma » vie. J'aspire à la félicité éternelle, mais je redoute les sacri- » fices. Mon frère est plus brave que moi ». Quelques années après, Gérard perdait une maîtresse, et se jetait dans le cloître des Chartreux pour y être bien enseveli; Pétrarque perdait Laure..... et restait dans le monde. « Nos liens à tous » deux, disait-il, ont été brisés par la mort; mais c'est vrai- » ment mon frère qui est libre, ce n'est pas moi ».

Oui, jusqu'au bout, dans l'âme de Pétrarque, bien des passions diverses restent mêlées; bien des pensées se combattent, puis s'accommodent comme elles peuvent, mais toujours avec une certaine noblesse. L'homme tout d'une pièce eût dit : « Les princes de mon temps n'adoptent pas les idées qui me sont le plus chères; c'en est fait, je romps avec eux. » Pétrarque dit : « Je reste à leur cour; je cherche à les ramener au bien, à les réconcilier les uns avec les autres, à conserver en eux des protecteurs à la science et aux lettres. Je me réserve d'ailleurs, fussent-ils empereurs ou papes, de leur parler très-haut et très-ferme. Je ne les humilie pas à plaisir; mais je ne m'anéantis jamais devant eux ».

L'homme tout d'une pièce eût dit encore : « J'ai quelques envieux, mais ils ne peuvent me nuire; laissons-les critiquer mes œuvres, et ne répondons pas. » Pétrarque, tout au contraire, souffre des moindres murmures autant qu'il jouit des acclamations, et, craignant sans cesse et avec excès pour sa gloire, il s'abaisse souvent à confondre, que dis-je? à injurier des nains.

Mais, en dépit de ses faiblesses, de ses complaisances pour lui-même, il ne perd pas de vue le sommet de la montagne, et il compte y atteindre par la religion. Il se compose à cet égard une sagesse à la fois classique et chrétienne qui plus tard, au [illegible] de nos magistrats et de nos universitaires [illegible] liberté intellectuelle et de soumission religieuse. En tête des philosophes païens, il ne place plus Aristote, cette idole du moyen âge, mais Platon, plus spiritualiste. [illegible] plus légitime des Pères de l'Église. Quelques jeunes gens, [illegible]

mandèrent-ils, est donc un sot, à votre avis ? — Non, dit Pétrarque, c'est un grand génie, mais qui a ignoré beaucoup de choses. » Et là-dessus les jeunes gens de relever Aristote, non pas Aristote scolastique, interprété et christianisé par saint Thomas, mais Aristote commenté par l'arabe Averroès, qui le fait verser lourdement dans le panthéisme.

Pétrarque tient bon ; les jeunes libres penseurs se forment en conseil, jugent leur illustre voisin et, le trouvant trop arriéré, trop englué dans l'orthodoxie, ils le déclarent, par arrêt unanime, *un brave homme sans instruction* (*bonum virum sine litteris*). Agé alors de soixante-six ans, Pétrarque rentre dans la lice, défend, la plume en main, sa croyance plus que sa personne, et trace ces lignes tout ardentes de foi : « Plus j'en- » tends attaquer le Christ, plus je l'aime et m'affermis dans sa » doctrine ; il en est de moi comme d'un fils, qui aime d'au- » tant plus son père qu'on l'attaque devant lui. »

Chrétien sincère, quoique imparfait et partagé, Pétrarque détestait la superstition : « Qu'espérez-vous de l'alchimie ? » disait-il ; vous ne pouvez en attendre que labeur, déception, » cendre et fumée. » A la mort d'un duc de Milan, ses trois fils allaient être proclamés ses successeurs : Pétrarque, attaché à leur famille, haranguait le peuple pour faire confirmer cette décision. L'astrologue de la cour l'interrompit tout à coup : « Proclamons-les maintenant, disait cet homme, c'est l'heure favorable ; les constellations sont bien placées, les planètes se regardent comme il faut. » Pétrarque hausse les épaules, s'impatiente et, se tournant vers ce malheureux, le presse de questions et le force d'avouer que sa science est sans principes, sans fondements, et qu'elle n'est bonne qu'à lui faire gagner son pain. Bien des savants, à cette époque, bien des ecclésiastiques même n'auraient pas osé combattre avec tant de force une erreur que tant de gens croyaient une vérité. Ici encore Pétrarque défend avec courage les vrais intérêts de l'esprit humain.

On l'a donc loué de nier l'alchimie et l'astrologie ; mais on l'a accusé, en revanche, d'avoir combattu la médecine. Il donne pourtant à Hippocrate et à Galien une belle place dans ses *Triomphes* ; il prétend seulement qu'on ne comprend plus leurs leçons et que leur science est avilie. Ce n'est donc pas la médecine en général, mais les médecins de son temps qu'il censure.

Cependant la vieillesse arrive pour le poëte ; sa santé s'affaiblit, ses douleurs morales ajoutent beaucoup au poids des ans. Car, tout heureuse que paraisse sa vie, elle est semée de bien des tristesses. Il a perdu son fils et un grand nombre de ses amis ; il a vu échouer ses rêves gibelins ; il n'a pu résoudre pratiquement le grand problème de l'Italie, faire vivre ensemble dans la Ville éternelle un pape, un empereur, des barons romains et le peuple ; le souverain pontife, Urbain V, rentré à Rome sur son conseil, est retourné mourir dans Avignon. Jadis, pour secouer ses soucis, Pétrarque avait une distraction puissante : les voyages à travers l'Europe. Il courait l'Italie, la France, l'Allemagne, la Bohême, par amour de la gloire, par zèle pour les lettres ou pour sa patrie, souvent aussi, comme il l'avoue, par une inquiétude naturelle et incurable. A partir de 1370, cette ressource vient à lui manquer : lorsqu'il veut faire un voyage un peu long, il éprouve une fatigue accablante ; il tombe en faiblesse ; il faut le rapporter chez lui. Force lui est donc de rester à Padoue ; tout au plus peut-il aller vivre à cinq lieues de cette ville, dans sa maison de campagne d'Arqua où il habite avec son gendre, sa fille naturelle Françoise Tullie, sa chère petite-fille, et cinq ou six secrétaires à son service.

Dès qu'il se sent un peu mieux, il se remet à l'ouvrage, redoublant le pas, nous dit-il, ainsi qu'un voyageur pressé ; étudiant à toute heure, écrivant la nuit, s'il ne dort point ; pendant son repas ou sa toilette, lisant toujours ou se faisant lire, craignant de perdre un seul moment. Le 18 juillet 1374, deux jours avant d'accomplir sa soixante-dixième année, levé de grand matin selon sa coutume, il passe dans sa bibliothèque. A l'heure du repas, on y entre, on l'appelle ; il semblait penché sur un livre. Comme on ne le voit point venir, on retourne auprès de lui ; on l'appelle encore, il ne répond point ; on le touche enfin : il était mort et, sous ses yeux à jamais éteints, le livre était resté ouvert. La promptitude même de sa mort lui avait épargné les douleurs de l'agonie ; et ce fut là encore un bonheur que plus d'un vieillard peut-être lui enviera.

Pousser l'Italie vers le but, encore lointain, de l'indépendance et de l'unité ; créer chez les modernes cette poésie intime que nos comtemporains, en France, ont cultivée avec tant d'éclat ; faire renaître enfin l'antiquité, lui assurer une seconde vie, et mettre ainsi la raison humaine en état de s'accorder avec la théologie sans être réduite à demeurer sa servante : telle fut l'œuvre multiple de ce grand homme, littérateur par excellence en un siècle qui luttait pour devenir lettré. D'autres, par l'énergie ou la pureté du caractère, par la force ou la profondeur de l'inspiration, ont su conquérir un plus haut rang ; mais nul ne s'est fait une aussi large place. Dans tout ce qui naîtra plus tard de sublime ou de gracieux, Pétrarque, propagateur des grands modèles, aura droit de réclamer sa part ; en parcourant sa brillante carrière, il a ouvert mille routes diverses à ceux qui viendraient après lui ; en recueillant pour lui-même la gloire à pleines mains, il a semé pour les autres une riche, une inépuisable moisson.

A. DE TRÉVERRET.

POÉSIE SCANDINAVE

Henrik Ibsen

Nous avons nommé dans cette *Revue*, l'année dernière (1), un des écrivains les plus remarquables qui représentent en ce moment la littérature de la Scandinavie. Nous avons même donné une analyse succincte de ses principaux ouvrages ; mais Henrik Ibsen mérite mieux qu'une mention en passant ou qu'un aperçu sommaire. Fort connu déjà en Angleterre et très-apprécié en Allemagne, il serait fâcheux que son nom n'arrivât jusqu'à nous que vingt-cinq ans après que sa réputation sera universellement établie. Notre ignorance de la langue danoise en serait l'excuse ; mais les langues allemande et anglaise peuvent nous servir d'intermédiaires. Les Anglais, rapprochés des Danois par un étroit voisinage et par les alliances multipliées de leurs familles royales, se

(1) *Souvenirs du Danemark* (*Revue politique et littéraire*, 31 mai 1873).

sont beaucoup occupés des productions d'Henrik Ibsen ; d'ailleurs, pour eux comme pour le poëte latin, rien de ce qui intéresse l'humanité ne leur est étranger, et il n'est pas un fait nouveau, littéraire ou politique, dont leur attention ne s'empare. Quant aux Allemands, ils sont, en vertu d'une tradition fort ancienne, unis au Danemark sur le terrain littéraire. C'est en langue allemande que les poëtes danois et suédois, Holberg, Anderson, Tegner, etc., ont été traduits d'abord. Comme le fait remarquer M. Alexandre Büchner, dans sa leçon sur *Les littératures secondaires de l'Europe*, la grande famille germanique a longtemps donné la main, d'un côté à la Suisse, de l'autre aux nations scandinaves. Si désormais le lien est rompu, si de justes ressentiments politiques ont mis entre le Jutland et la Prusse une barrière plus forte que les traités, c'est encore à Dresde cependant que demeure le poëte Ibsen, et c'est de Dresde qu'il envoie ses manuscrits à Copenhague ; c'est en Allemagne qu'il est le mieux compris, après son propre pays. Nous croyons qu'une traduction complète de ses œuvres a été faite en langue allemande ; cependant nous nous servirons de celle qui a été donnée en Angleterre, en attendant l'époque, encore éloignée, où la renommée d'Henrik Ibsen étant mûrie par l'âge et peut-être par la mort, nous en posséderons une traduction française comparable à celles qui ont popularisé chez nous les œuvres de Œlenshlager et d'Elias Tegner.

M. Alexandre Büchner, que nous demandons la permission de citer encore, a établi que l'importance littéraire d'un pays ne se proportionne pas à son étendue territoriale et à ses ressources matérielles. Il a démontré que cette importance ne prouvait qu'une chose : sa vitalité politique ; et il a tiré de ce fait, appliqué à la situation présente de l'Europe, les conséquences les plus fécondes en consolations et en espoirs (1). Nous sommes heureux de penser que cette théorie concerne tout particulièrement le Danemark, et que ce pays, envers qui la France conserve tant de souvenirs d'estime, d'affection et de reconnaissance, tient aujourd'hui, par la main d'Henrik Ibsen, le flambeau de la poésie dans le Nord. S'il est vrai, comme le montre l'histoire, que le véritable poëte ou le grand écrivain soit la plus vivante affirmation de la patrie ; si tout peuple qui possède une littérature nationale a une existence nationale assurée, nous ne pouvons voir sans intérêt le groupe des nations scandinaves représenté aujourd'hui à Copenhague avec un éclat nouveau. Copenhague est le vrai centre politique de la Scandinavie, la ville commerçante, maritime et vivante du Nord, par excellence. Il n'est donc pas sans signification qu'elle en soit aussi la ville intellectuelle, et qu'Ibsen l'ait choisie pour sa patrie littéraire, bien qu'il continue à résider en Allemagne et qu'il soit né en Norwége.

Toutes les fois que les éditeurs et les journaux de Copenhague annoncent un nouveau poëme d'Ibsen, les réclamations de Stockholm et de Christiania recommencent à se faire entendre. On sait, en effet, que chacune de ces deux capitales prétend au sceptre de la patrie scandinave. Les Norwégiens, qui ont sur la personne du poëte des droits plus certains, sont les plus âpres dans leurs reproches. Cette compétition prouve quelque chose de plus que l'amour-propre de clocher ; elle montre la valeur qu'on reconnaît à l'écrivain et l'importance que donne son œuvre à la vie d'un pays. De même, la persistance d'Ibsen à demeurer à l'étranger nous fait voir, non la faiblesse de son patriotisme, mais le tour large, le caractère universel de son esprit. Sans vouloir aborder une comparaison ambitieuse, il est certain que nous nous figurons Shakespeare bien plutôt comme le citoyen du monde que comme un habitant du faubourg de Southwark, à Londres, ou de la petite ville de Stratford sur Avon.

Bjornson, le poëte actuel de la Norwége, ne se présente à nous que comme un pur Norwégien ; on l'a nommé le Titan scandinave et c'est, en effet, l'homme du Nord dans sa force et dans sa rudesse. Mais Ibsen est surtout, nous l'avons dit ailleurs, l'homme moderne, c'est-à-dire l'homme par excellence ; celui dont l'âme embrasse les intérêts et les soucis de l'humanité tout entière ; le chercheur que la science du bien et du mal dévore ; le penseur pour qui n'existent pas les bornes des temps et des pays. Les hommes de ce caractère sont étrangers partout et sont chez eux en tous lieux. Ils vivent au dedans d'eux-mêmes ; c'est la nature humaine entière qui est le champ de leur observation, et s'ils ont occasion de recevoir, comme il arrive pour Ibsen à Dresde, quelques blessures accidentelles qui font saigner chez eux l'orgueil ou l'amour de la patrie, ce n'est là qu'un aiguillon de plus pour la colère tragique qui transporte leur âme. Le caractère fait chez tout homme, et plus certainement chez le poëte, le tempérament du génie. Or, le génie d'Ibsen est sombre, satirique, et ne peut qu'être excité par les souffrances qu'inflige à un Norwégien-Danois l'intempérance habituelle des prétentions germaniques.

Si le groupe des nations scandinaves n'a pu échapper, pendant les siècles littéraires de Louis XIV et de Louis XV, au servage de l'imitation française que subissait alors l'Europe entière, il a su depuis, quand l'influence de l'Allemagne est devenue dominante, refaire et conserver son indépendance. Tegner a osé, du vivant de Goethe, arborer drapeau contre drapeau, parce qu'il s'appuyait sur Œlenshlager, et celui-ci renvoyait tout le monde aux *Eddas* et aux *Sagas*. Le Danemark, la Suède et la Norwége se trouvaient, par une heureuse fortune, posséder dans leurs vieux poëmes héroïques et nationaux les trésors où le romantisme moderne était forcé d'aller puiser comme à ses sources les plus originales et les plus pures. Le midi de l'Europe, qui, à l'époque de la renaissance des lettres, avait servi de modèle au Nord, devint ainsi, au moment de la révolution romantique qui a marqué le commencement de notre siècle, tributaire du Nord à son tour. Cette circonstance a beaucoup contribué à maintenir à la littérature scandinave son caractère original. Elle a pu être d'accord avec le goût de notre temps, tout en restant traditionnelle. Le romantisme, dont les excès ont laissé chez nous la jeunesse en plein découragement et en pleine déroute, a favorablement retrempé les races du Nord dans la poésie de la patrie. Quoi qu'il en soit, Henrik Ibsen représente pas, comme le Norwégien Bjornson, — mâle, dédaigneux d'ornements, un peu brutal peut-être — l'aspect heureux de la vie dans la terre des aïeux, la liberté, le courage et la confiance sous toutes ses formes ; Ibsen n'est pas un rustique enfant des montagnes. C'est un type de l'Européen de notre temps, une âme pleine de doutes, de tristesses, de désirs massouvis, qui plonge dans les replis les plus obscurs de la vie réelle, qui s'élève dans l'idéal comme Prométhée, en un mot, c'est un satirique dramatique.

(1) Voyez cette leçon dans la *Revue politique et littéraire* du 17 janvier 1874.

La société moderne, délicate, souffreteuse et consciente de sa dignité chrétienne, ne supporterait pas la satire stridente dont fut parfois flagellée l'orgueilleuse antiquité. Nous voyons dans Juvénal les fers des coursiers battant le pavé de marbre jusqu'à ce qu'ils rencontrent et qu'ils écrasent les débauchés ivres, dont le sang se mêle au vin de l'orgie, et les couronnes de pampres foulées avec les chairs gluantes. De nos jours, de pareils emportements de la colère divine ou humaine ne sont plus possibles; la satire moderne sourit en frappant et couvre de roses l'acier de sa lance. Que ce soit Ulrich von Hutten ou Pope ou Voltaire qui la manie, c'est toujours avec adresse. Si quelqu'un essaee de se poser en Juvénal, le monde hausse les épaules et passe. C'est ce qu'Ibsen a parfaitement compris. Il n'a que des flèches d'or dans son carquois, et, debout sur la montagne, dans la pleine lumière, froid, calme, serein, il les décoche dans la vallée, tranquillement, une à une, frappant à tous coups et visant de préférence les mensonges et les affectations qui président à la vie de chaque jour.

I

Henrik Ibsen est né le 20 mars 1828, à Skieu, petit bourg situé au bord de la mer, dans la partie sud-est de la Norwége. Il entra dans la vie active par la profession d'apothicaire; mais son amour pour l'étude et la poésie ne tarda pas à le rendre infidèle à la pharmacie. Il composa une tragédie et trouva un Mécène pour la faire imprimer. En 1850, *Cataline*, drame en trois actes, parut à Christiana, sous le pseudonyme de Brynjolf Bjarme. Trente exemplaires seulement de *Cataline* trouvèrent des acheteurs; c'est, il est vrai, l'œuvre d'un enfant; l'auteur a peu lu et peu pensé encore. Ce fut avec cette œuvre sous le bras qu'il fit son entrée, en 1851, dans la capitale de son pays et y commença ses études universitaires. Il trouva sur les bancs des condisciples dont plusieurs, depuis lors, se sont fait un nom dans la littérature :Bjornson, dont nous avons parlé; Vinje, surnommé le Paysan; Botten Hansen, le bibliographe; Frithjof Foss, le romancier. Ces jeunes contemporains ne rêvaient rien moins qu'une révolution littéraire. Ils fondèrent un journal consacré à la critique, à l'esthétique et à la poésie; mais, au bout de neuf mois, il cessa de paraître. Ibsen y avait publié *Norma, ou l'amour d'un homme politique*, pasquinade des plus impertinentes à l'égard du Storthing de Sa Majesté, et devenue, comme le journal lui-même, une rareté bibliographique. Ce fut cette même année qu'Ibsen eut la fortune de rencontrer le violoniste Ole Bull; par l'intervention de ce grand artiste, il devint directeur du théâtre de Bergen. La direction d'un théâtre fut pour lui une source de déboires, et tant qu'il la conserva, c'est-à-dire jusqu'en 1857, son génie demeura comme étouffé sous le poids des difficultés de la vie. Il fit jouer quelques-unes de ses pièces, mais sans vouloir qu'elles fussent imprimées, tant il avait conscience de leur médiocrité. Dans un voyage en Danemark, il fit la connaissance du poëte critique Heiberg, et revint dégoûté de la Norwége et plein de doutes sur son propre talent. Enfin, en 1857, le jeune poëte Bjornson le remplaça à la direction du théâtre de Bergen, et il passa à celle du Théâtre-National de Christiana. Il avait alors près de trente ans et n'avait encore produit aucun ouvrage d'une valeur réelle; mais à partir de cette époque et pendant sept années consécutives, il donna sans interruption des drames d'un mérite toujours croissant. Ce fut pendant cette période que son talent mûrit et s'épura, jusqu'à ce qu'enfin il produisît les grandes œuvres qui ont fondé sa renommée.

Ce fut en 1863 qu'Henrik Ibsen découvrit sa vocation véritable. Jusque-là ni lui ni personne ne savait qu'il fût né pour la satire. Ses derniers drames contenaient bien déjà quelques traces de cette haute invective qui devait être un jour le vrai caractère de son talent, mais quand la *Comédie de l'amour* (1), cette excellente satire de notre génération, parut en Norwége, il y eut bien peu de gens, même parmi les admirateurs les plus éclairés du poëte, qui ne fussent surpris de le trouver un maître dans un genre si nouveau. Par une habile finesse de l'art, il trouve moyen d'envelopper dans des vers épigrammatiques d'un tour achevé les plus prosaïques trivialités de notre vie sociale. Nous allons essayer d'en citer quelques passages, mais nous ne les traduirons qu'en prose pour n'être pas forcé de donner des entorses à la pensée. Ce sera au lecteur de tenir compte à Ibsen de tout ce qu'on lui ôte en le dépouillant de son vêtement de poëte et de très-habile versificateur.

II

La *Comédie de l'amour* se passe dans un jardin des faubourgs de Copenhague. Madame Halm « prend des pensionnaires ». Un hasard, fort commun en ce monde, a formé chez elle une véritable congrégation de *philistins*. L'amour est le thème de leurs conversations. La scène s'ouvre dans un jardin. La compagnie est assise au milieu d'une pelouse et forme cercle après le dîner. Il y a là des couples de pseudo-amoureux de toutes sortes. Ils intriguent, minaudent et jouent leur jeu sous les yeux de Falk avec une platitude et un formalisme banal dont celui-ci s'indigne en secret. Ce Falk est un poëte, le héros de la pièce, et (le lecteur le devine aisément) n'est autre qu'Ibsen lui-même. Il est révolté au fond de son âme contre la convention en matière d'esthétique et d'amour. Il a tous les enthousiasmes de la jeunesse, toutes les espérances de la foi, toutes les exigences du génie. Il est prêt à donner sa vie pour renverser ce qu'il y a, selon lui, de faux et de stérile dans la société moderne; c'est un révolutionnaire en esthétique et, peu s'en faut, en morale. On comprend qu'un pareil personnage, jeté au milieu des pensionnaires de la veuve Halm, est plus qu'un loup dans une bergerie : c'est un sanglier dans un jardin.

Cette donnée, qui serait assez invraisemblable en France, est fort naturelle à Copenhague. La vie commune des *boarding house* est chose ordinaire dans les pays du Nord, et, dans l'intimité la plus superficielle, l'amour occupe ostensiblement une grande place. Le mépris de Falk pour les gens qui l'entourent couve sous la cendre; mais il n'attend qu'une occasion pour se déchaîner en une sanglante ironie. On lui demande de réciter ses derniers vers. Falk est un poëte qui n'écrit point, qui improvise : le mot qu'on vient de dire, l'observation qu'il vient de faire est toujours le sujet de son

(1) *Kjærlighedens Komedie*, *Komedie af Henrik Ibsen*. Christiania, 1863.

inspiration; aussitôt il proclame en ces termes le *Carpe diem*, qui est pour le moment son idéal. Nous traduisons en prose plus ou moins rhythmée :

Dans les vergers inondés de soleil,
Quand l'oiseau chante et voltige,
Ne vous demandez point si l'automne
Tiendra les promesses du printemps.
Les fleurs blanches du pommier
Vous font maintenant une couronne :
Ne vous demandez point si le vent
Va les arracher tout à l'heure
Et les chasser dans les sillons.

Chasserez-vous de votre jardin
La grive aux tendres accents ?
Non, car votre protection
Sera payée par un flot d'harmonie ;
Non, car les fruits ne valent pas
Les liquides perles de son gosier léger ;
Non, car le temps qui s'écoule
Lui fermera d'ailleurs les portes du jardin.
. . . . . .
Dans mon ardeur et dans mes chants,
Je renverserai les barrières ;
Je détruirai fleurs et gazons.
A bas les portes, à bas les haies !
Moutons et bœufs, piturez à votre aise :
Quand les fleurs sont foulées, le reste peut périr !

Ce chant soulève des discussions dans l'assistance, et personne ne comprend la passion énigmatique qui l'inspire. Les femmes le condamnent au point de vue de l'économie domestique ; les hommes disent qu'ils admettent l'idée exprimée par le poëte, mais en théorie seulement. Styver, un étudiant bourré de science et de sottise, fiancé à miss Skjœre, avoue que, lui aussi, a fait des vers :

STYVER.

Pas maintenant, vous savez ; il y a longtemps de cela... quand j'étais amoureux.

FALK.

Est-ce donc déjà passé ? Est-ce que la mousse de votre vin est tombée ?

STYVER.

Oh ! maintenant, je suis fiancé solennellement, vous savez ; cela vaut mieux, je pense, que le simple amour.

Quelqu'un vient à parler du printemps futur, et Falk dit que ce malheureux mot de *futur* lui est insupportable :

STYVER.

Pourquoi en voulez-vous à ce mot, qui contient l'espérance ?

FALK.

Parce qu'il assombrit le ciel quand il est beau. Notre futur amour, notre futur mariage, notre futur bonheur ne sont rien que des mots. Vous n'avez nul repos, que votre frêle esquif n'aille frapper l'obstacle d'un futur dessein ; et celui-ci trompé, un autre se présente, et les années s'écoulent, et la vie vous a trop abandonnés pour vos poursuites vaines ! Et Dieu seul peut savoir quel repos vous attend !

MISS SKJŒRE.

Comment pouvez-vous parler ainsi, monsieur Falk ? Styver, mon cher cœur, je vous prie que vous entendiez tout cela. Vous n'êtes de rien que trop excentrique. Mon amour, venez, je vous prie, un moment.

STYVER (*Il a son canif et s'arrête pour nettoyer sa pipe*).

Me voilà, ma chère.

Du prosaïque Styver, chez qui les fiançailles ont dépouillé l'amour de son charme, nous passons à Lind, un amoureux « bourré de mie de rhétorique aussi brutalement qu'une oie de Strasbourg », — à miss Anna, à plusieurs autres, et enfin au révérend Straamand, qui fournit l'exemple le plus complet de la mauvaise parodie de l'amour. Le récit de sa première jeunesse, de ses ardeurs romantiques, de ses malheurs d'homme incompris, fait en un dialogue vif et court, aiguisé par l'ironie croissante de Falk, est un passage fort amusant. Les vœux de M. Straamand ont été exprimés d'une façon très-sentimentale :

Il l'a aimée sur la guitare,
Sur la harpe elle lui répondait,
Et tous deux croyaient l'un à l'autre.

A ce moment s'interposent les deux personnages les plus intéressants de la pièce : Svanhild, la seule femme à laquelle le poëte ait prêté une âme, et Guldstad, un sage commerçant. Svanhild exprime l'avis que Falk doit donner à sa vie un but élevé, un but religieux ; Guldstad est d'opinion qu'un peu de travail manuel serait propre à calmer son imagination maladive. Svanhild représente les côtés nobles de la société, Guldstad ses côtés solides ; tous les autres personnages, ses travers et ses mensonges. Par un intelligent scrupule, le poëte évite de rendre Falk amoureux, ou du moins de lui donner conscience de son amour. Dans tous les cas, il le laissera solitaire, comme il convient à sa grande destinée. La scène entre Svanhild et lui est mystérieuse, profonde en sa simplicité, et, par des moyens en apparence petits, elle produit, à la manière de Shakspeare, les émotions les plus tragiques :

SVANHILD.

Nous avons deux natures différentes ; nous ne nous ressemblons pas.

FALK.

Ah oui ! je le sais bien.

SVANHILD.

Et pourquoi ?

FALK.

Pourquoi ? C'est que j'ai horreur de découvrir mon âme tout entière et d'exposer à l'air mon cœur saignant et chaud. Vous, Svanhild, vous étiez la seule..., oui, j'ai cru un moment que vous étiez... mais tout cela est passé ! (*Elle se tourne et regarde.*) Vous écoutez !

SVANHILD.

J'écoute une autre voix ! Chut ! Tous les soirs, quand le soleil se couche, un petit oiseau accourt à tire-d'aile. L'entendez-vous ? Eh bien ! savez-vous ce que je crois ? Je crois que Dieu envoie un petit oiseau pour un à toutes les [illegible] auxquelles il n'a point fait le don du chant. Je crois que chacun de nous en a un ainsi, créé tout exprès pour habiter son jardin. [illegible] Mais j'ai trouvé mon oiseau. Je n'ai pas le don des langues, je n'ai pas le don du chant ; mais quand mon doux oiseau gazouille sur son rameau, tout un poème s'élève en moi-même ; mais hélas ! mon poème bientôt s'évanouit et meurt ! [illegible] Mon Dieu ! vous l'avez tué ! Mon Dieu ! qu'avez-vous fait ?

FALK.

Œil pour œil ! dent pour dent ! C'est la pure justice, Svanhild ! Personne maintenant ne vous saluera plus d'en haut, ni ne chantera à vos oreilles. C'est ma vengeance pour votre mauvaise action !

SVANHILD.

Ma mauvaise action !

FALK.

Oui! moi aussi, j'avais, jusqu'à cette heure, un oiseau qui chantait dans mon âme! Mais la cloche maintenant peut sonner le glas de deux morts, car vous avez tué le mien aussi! Vous avez tué la foi qui m'eût aide à conquérir la terre quand vous avez donné votre amour!

La passion jalouse et pour ainsi dire inconsciente qui transporte Falk en cet instant a certainement une éloquence tragique et laisse trace dans la mémoire; c'est là une scène muette qu'on n'oublie pas. Un peu plus loin, Falk fait à Svanhild, non une déclaration d'amour, mais une proposition d'indépendance : « Nous ne suivrons pas plus longtemps, dit-il, comme cette triviale congrégation, les conventions sociales. Le but et l'objet de l'effort individuel doit être toujours : Liberté, vérité! » Cependant Svanhild, qui, avec la finesse et le tact d'une femme, voit plus clair dans l'âme de Falk que Falk lui-même, pressent que s'il la désire, c'est pour faire d'elle, pour ainsi dire, son piédestal et pour s'élever par elle vers son idéal éternel :

SVANHILD.

Je suis pour vous ce qu'est pour un enfant le roseau creux, dont il veut faire sa flûte, pour jouer son air et la jeter après.

Ils se séparent froidement sur cette parole, et le rideau tombe sur le découragement et la tristesse sans bornes de Falk.

Une analyse complète de la *Comédie de l'amour* nous mènerait trop loin; nous n'en sommes encore qu'au premier acte. Le poëme tout entier, qui justifie très-bien son titre, est un morceau d'ironie de main de maître; mais il est malheureusement impossible de rendre dans une langue étrangère et par des citations tronquées la perfection du vers, le trait de l'épigramme, la débauche de gaieté qui fait de ce drame étonnant une véritable saturnale lyrique. Cet aperçu rapide suffit cependant pour nous transporter dans le monde shakspearien, auquel Ibsen appartient sans y songer et sans y prétendre.

III

En 1864, Henrik Ibsen quitta la Norwége, et nous ne croyons pas qu'il y soit jamais revenu. Il résida longtemps à Rome, et ce fut là qu'il écrivit l'ouvrage qui a le plus contribué à populariser son nom. Il semble que son génie poétique se soit trouvé plus à l'aise que jamais dans la haute atmosphère intellectuelle de Rome. Ce n'est pas que *Brandt* (1) réalise mieux que la *Comédie de l'amour* l'idée de l'harmonie parfaite, car Ibsen laisse sur tous ses ouvrages l'empreinte d'une âme agitée; mais le plan est plus large, le but plus élevé, l'horizon plus vaste encore. Au moment où ce poëme a paru, le sentiment public en Danemark était vivement tourné vers les sujets religieux, et il accueillit *Brandt* avec d'autant plus de faveur que ce drame répondait aux besoins du temps. Le héros est un prêtre de l'Église luthérienne de Norwége, un jeune homme fait de flamme et de fer, un fanatique ou un saint. Avec lui, tout ou rien! Il n'admet point le partage de Saphire et l'équivoque d'Ananias. Il faut donner à Dieu son cœur tout entier; avec son cœur, sa vie; avec sa vie, ses biens; ou sinon, tout est mensonge dans la vie du pasteur et dans la loi de l'Église. A cet intransigeant, les occasions ne font pas défaut. On l'appelle auprès d'un mourant; mais il faut traverser une mer furieuse. Brandt, qu'aucun batelier ne veut conduire, détache une barque du rivage et s'y élance. Une femme, une jeune fille, que l'amour rend héroïque, s'y élance avec lui. Elle devient son épouse et ils ont un enfant. Les médecins déclarent que s'ils demeurent dans cette boue glacée où est la paroisse, cet enfant va mourir. Brandt refuse de quitter son champ de bataille; l'enfant meurt et la mère le suit. Demeuré seul dans ce désert, le pasteur consacre tous ses biens à la reconstruction de son église et se voue, pour sa part, à l'absolue pauvreté. Ici, la satire commence. Le village avec ses fonctionnaires : le bailli, le notaire et le maître d'école; le grand propriétaire et le petit bourgeois, le bûcheron et le fermier, défile devant l'auteur et est peint avec une vérité saisissante. La société est là tout ce qu'elle est ailleurs; mais ses vices et ses vertus, ramassés sur un petit théâtre, présentent mieux un tableau d'ensemble. Enfin, l'église est achevée! Brandt, debout sous le portail et les clefs dans la main, harangue son troupeau. Son sermon est une philippique amère. Le découragement du bien, l'amertume du sacrifice inutile, le dégoût du présent, la défiance de l'avenir, tous ces sentiments violents et douloureux sont rassemblés dans une invective d'un caractère magnifique. En achevant son discours, le pasteur, au lieu d'ouvrir l'église, lance les clefs au loin dans la rivière et s'enfuit sur la montagne, seul et désolé. Comme œuvre d'art, *Brandt* est un ouvrage étonnant : un poëme de près de trois cents pages, écrit en vers courts et rimés, souvent avec des rimes doubles, et d'un intérêt, d'une énergie constamment soutenus. Six éditions tirées à un nombre énorme d'exemplaires ont été épuisées en moins de huit ans, et les aristarques danois le donnent pour un chef-d'œuvre lyrique au point de vue de la langue et de la versification.

IV

C'est sous les citronniers d'Ischia et au soleil ardent d'un été d'Italie, qu'Ibsen commença son troisième et son plus grand ouvrage. Cependant *Peer Gynt* (1) est le plus norwégien de ses poëmes, et la couleur du ciel méditerranéen n'a teint que la partie de l'œuvre qui se passe sur les bords de la Méditerranée. Peer Gynt est un mauvais sujet des montagnes de Norwége, un paresseux, un garnement, qui veut mener la vie joyeuse et dont le trait caractéristique est la disposition au mensonge. Peer Gynt personnifie l'égoïsme, la bassesse et la ruse mis au service de la pire des ambitions, l'ambition des jouissances et de l'argent. Ce poëme est écrit, comme les précédents, en vers rimés de différentes

(1) *Brandt. Et Dramatisk Digt*, of Henrik Ibsen. Kjobenhawn, 1866.

(1) *Peer Gynt, Et dramatisk digt af Henrik Ibsen.* Kjobenhavn, 1867.

mesures ; mais le style d'Ibsen est, — disent les connaisseurs en langue danoise, — plus achevé dans *Peer Gynt* que dans *Brandt* et la *Comédie de l'Amour*. Ils en admirent la hardiesse et la sonorité. Ils en louent la force et la mélodie tumultueuse, toutes qualités qui ne peuvent être qu'imparfaitement saisies dans la traduction anglaise.

Le jeune vaurien Gynt entre en scène en battant sa mère. C'est un garçon sauvage, velu, barbu, sans foi ni loi. Invité à une noce de village, il danse avec la mariée, l'emporte comme un orang-outan sur la montagne voisine et la ramène ignominieusement. Mis hors la loi pour ce crime, il erre dans les cavernes du Dovrefield, hanté par les esprits vengeurs, poursuivi par des hallucinations terribles, tourmenté par les sensualités de l'enfer. Dans cet endroit du poëme, il semble que l'atmosphère se charge de ténèbres, et les horribles visions du coupable nous apparaissent comme des entités vivantes. Peer Gynt vit ainsi pendant plusieurs années, et d'adolescent devient homme. Il se présente alors au roi des Trolds et épouse sa fille. Sous le nom de Trolds, Ibsen ridiculise les vieux Norwégiens, ceux qui voudraient isoler leur pays du groupe des nations scandinaves. Gynt se laisse un beau jour glisser des montagnes au bord de la mer, aperçoit un navire qui part pour l'Amérique et saute à bord. Ces événements et plusieurs autres, qui remplissent les trois premiers actes, ne prêtent pas beaucoup à la satire ; mais ils sont l'occasion de scènes de mœurs, de peintures animées et émouvantes de la vie du Nord. Ces tableaux de la Norwége sont une fête pour les yeux et pour l'esprit. Les montagnes, les forêts, les chutes d'eau y abondent comme dans les paysages de Ruisdaël ; les honnêtes et joyeux paysans s'y meuvent et s'y jouent comme dans les kermesses de Téniers, et le tout a l'ampleur des vastes régions boréales.

Au quatrième acte, tout change : temps, lieux, couleur et style. Nous sommes transportés, après une période de vingt ans, sur la côte du Maroc où Peer Gynt, devenu gentleman, c'est-à-dire riche, en Californie, fait bonne chère avec ses amis sur le rivage. Pendant que l'heureux et triomphant coquin fait sa sieste après boire, ses prétendus amis s'enfuient avec son yacht et son argent et l'abandonnent sur le sol africain. Une nouvelle série d'aventures commence et ici la satire se donne carrière. Peer Gynt s'enfonce dans le désert ; là, il trouve une tribu ignorante et naïve qui accueille tout nouvel audacieux comme l'homme de l'avenir, le prophète attendu. Il est reçu comme un envoyé du divin Mahomet lui-même, et un chœur de jeunes filles, conduites par Anitra, vrai type de la femme en quête d'un héros, vient chanter ses louanges :

LE CHOEUR.

Le prophète, le prophète est venu !
Le sage et le maître puissant,
Vers nous, vers nous, il est venu,
Sur la mer au fond de sable d'or.
Battez, tambours ; sonnez, clairons !
Le prophète, le maître, l'infaillible,
Vers nous heureusement est venu.

ANITRA.

Ses coursiers sont les flots argentés
De la rivière du Paradis ;
Sa chevelure est de flamme,
Ses yeux sont des étoiles !
A genoux, mortels, et courbez votre front !
Nul enfant de la terre
Ne soutiendrait l'éclat
De son visage qui étincelle,
De ses cheveux qui ruissellent d'or !
Il a volé dans le désert !
Le feu jaillit de sa poitrine,
La terre s'éclaire devant ses pas !
La nuit s'étend en arrière ;
En arrière est l'infécondité,
La sécheresse et les ténèbres !
Le majestueux, il est venu,
Il est venu par le désert,
S'est fait semblable aux enfants de la terre
Mais Kaaba se tait en sa présence,
Et devant lui sa lumière a pâli !

LE CHOEUR.

Battez, tambours ; sonnez, clairons !
Le prophète, le prophète est venu !

Le contraste de ces braves gens crédules et du rusé coquin donne lieu à mille allusions satiriques, souvent fort hardies, et le personnage d'Anitra représente très-bien le côté faible et enthousiaste de l'esprit féminin. Notre héros passe en Egypte, en Abyssinie, aux sources du Nil ; mais nous ne pouvons le suivre partout.

Au cinquième acte, vingt ans encore se sont écoulés. Peer Gynt a refait sa fortune dans le nouveau monde, et revient en Norwége pour jouir enfin du fruit de son travail. La scène s'ouvre au milieu d'une mer orageuse et finit par un naufrage sur la côte du Nord dans lequel le navire périt corps et biens. Gynt seul se sauve à la nage. Le voilà enfin dans son pays natal, sans ressources et sans amis, sans état et sans nom ; car la proscription qui a pesé sur sa jeunesse le poursuivrait encore. Solweig, une femme, un ange, qui l'a aimé depuis son enfance et qui a vieilli solitaire avec son souvenir, le reçoit dans son cottage, et il meurt dans ses bras bercé par un chant rêveur.

V

La *Comédie de l'Amour*, *Brandt* et *Peer Gynt*, sont trois poëmes dialogués, impropres à la scène à cause de leur longueur, mais qui ont tous les avantages attachés à la forme dramatique, c'est-à-dire le mouvement, la variété, la vie. Ils forment une grande trilogie satirique, merveilleusement riche d'imagination et de détails, pleine de vigueur et d'éclat, et que les Anglais regardent comme la plus remarquable production poétique de notre époque. Son influence sur l'esprit public dans le Nord a été, dit-on, considérable. Notre temps n'est point riche en poëtes originaux ; les maîtres meurent et sont mal remplacés. Parmi les hommes nés depuis 1825, on a cité : en France, Leconte de Lisle ; en Allemagne, Robert Hamerling ; en Italie, Aleardi ; en Danemark, Christian Richardt. Ils ont tous exprimé, avec des nuances diverses, la grâce ou la passion lyrique. Les Anglais ont leurs poëtes idylliques ; mais ce sont tous là des écrivains nationaux. En est-il un parmi eux qui mérite d'atteindre à la réputation universelle, de vivre dans la mémoire de tous les hommes ? Y a-t-il dans la jeune génération littéraire un poëte qui embrasse tous les horizons de la vie et qui parle de haut à l'humanité tout entière ? Les Scandinaves se croient en posses-

sion de ce poëte, et les compatriotes de Tennyson ne sont pas loin de se ranger à cette opinion. Tant que nous n'aurons pas une traduction française des œuvres d'Ibsen, nous serons de mauvais juges; mais cette traduction ne sera pas moins hérissée de difficultés que les traductions de Shakspeare, et c'est encore là une marque de la valeur et de l'originalité du poëte. Les pensées vulgaires, les formules banales s'adaptent aisément à tous les moules; les idées plates et communes se rendent dans toutes les langues. Mais pour un Grec, on n'a point traduit Homère; pour un Anglais, aucun étranger ne connaît Shakspeare, et dans un ordre un peu moins haut, les Danois penseront qu'Ibsen ne peut être rendu dans les langues d'origine latine.

LÉO QUESNEL.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Exploration et mort de M. Dournaux-Dupéré dans le Sahara

La Société de géographie, qui fondait tant d'espérances sur l'exploration de M. Dournaux-Dupéré, a dû se tenir sur la réserve en apprenant que cet explorateur avait été assassiné. En effet, la nouvelle de cette mort lui était parvenue à deux reprises et avait été démentie presque coup sur coup par des lettres du voyageur lui-même.

Une communication du gouverneur général de l'Algérie au ministère de la guerre a cependant paru décisive : la nouvelle de l'assassinat de M. Dournaux-Dupéré par des transfuges Chamba a été livrée à la publicité dans la dernière séance de la Société, et reproduite par le *Journal officiel*. Cependant, on conservait encore un reste d'espoir, car il s'agissait d'un rapport de Ghadamsiens, que le caïmacam de Gadhamès n'avait encore pu vérifier.

Aujourd'hui, le doute n'est plus permis; on a recueilli les dépouilles ou plutôt les restes des dépouilles dédaignés par les assassins, rôdeurs de la pire espèce qui ont su garder les papiers et les vêtements, mais qui ont laissé quelques volumes en mauvais état.

I

Pour approfondir les causes de cette catastrophe, il faut tenir compte de l'état politique du Sahara qui s'est singulièrement aggravé dans ces dernières années.

Les faits que nous allons exposer s'appuient sur une communication de M. Henri Duveyrier à la Société de géographie et sur les dernières nouvelles qui nous sont parvenues de Tripoli de Barbarie.

M. Dournaux-Dupéré était parvenu à Ghadamès au mois de mars dernier. Il avait dû s'arrêter en apprenant que la route de Ghat était dangereuse. De vieilles discordes s'étaient ravivées entre les indigènes; il fallait procéder avec une extrême prudence et, pour parvenir à Ghat, faire un détour assez considérable qui permît d'éviter les embuscades dressées le long des chemins parcourus ordinairement par les caravanes. Le voyageur avait résolu de se jeter plus à l'est, dans la direction d'Oubari. Il s'était composé une escorte de quatre Touaregs de la tribu des Ifôgha, amie de la France, et dont le dernier chef, aujourd'hui décédé, Si Othman, est venu à Paris en 1862. L'un de ces hommes, Klas, parent du chef suprême des Azdjer, héritier présomptif de Koussa, qui a succédé à Si Othman, avait détourné M. Dournaux-Dupéré de son premier itinéraire, qui consistait à gagner Idélès par Timassanin, c'est-à-dire à s'engager vers le sud par la voie la plus directe.

Timassanin est en effet un point central entre l'Algérie au nord, le Touat et In-Salah à l'ouest, l'Ahaggar au sud, la région des Azdjer et le Fezzan à l'est. Or, à la fin de l'année dernière et au commencement de cette année, tous ces pays étaient fort troublés par suite de diverses causes, au nombre desquelles il faut citer : l'hostilité propagée par les Arabes dissidents, les rivalités des tribus qui se disputent la prépondérance dans le pays des Adzjer, enfin des razzias réciproques entre les gens du Touat et du Fezzan.

On sait que la plupart des Arabes qui n'ont pas voulu se soumettre à la domination française se sont en grande partie réfugiés sur un territoire neutre, placé nominalement sous l'autorité du Maroc, mais en réalité complétement indépendant. C'est le territoire occupé primitivement par la tribu des Oulad-Sidi-Cheik, qui s'est grossie non-seulement des Arabes de l'Algérie, mais aussi de tous les mécontents du Maroc, et peut aujourd'hui compter un nombre considérable d'hommes en état de porter les armes. Ce sont eux qui ont fomenté la plupart des insurrections à l'ouest et au sud de l'Algérie. Les répressions même n'ont fait qu'aviver leur haine et leur donner des prétextes pour la communiquer à tous les pays dans lesquels la France a dû sévir. Au nombre des ennemis les plus ardents que nous ont suscités ces luttes il faut compter les rebelles de la tribu des Chamba, qui soutinrent en 1859 le soi-disant chérif de Ouargla, Mohammed-ben-Abdallah, dans sa lutte contre les Français. Quand ce dernier, vaincu, dut abandonner Ouargla et le Sahara algérien, il emmena avec lui, au Touat, les rebelles ou plutôt les brigands qu'il avait recrutés chez les Chamba. Ces derniers ont poussé jusqu'à l'exaspération les défiances que les progrès de la France avaient fait naître dans les oasis et en particulier chez les habitants du Touat. Aujourd'hui, à In-Salah, capitale du Touat, on professe la haine la plus vive contre les chrétiens en général et les Français en particulier. Nous pouvons ajouter que cette haine, notamment en ce qui concerne les Français, a été attisée par des influences qu'on ne s'attendait pas à trouver en pays si lointain. L'explorateur allemand Gehrard Rohlfs, habilement déguisé en musulman, raconte que quand il se présenta au chef d'In-Salah, celui-ci lui dit : « Si un Français arrivait ici, je le livrerais à mes gens alors même qu'il serait porteur de lettres de recommandation du sultan de Constantinople et du sultan du Maroc; nous ne souffrirons aucun chrétien. » Tout récemment encore, M. Paul Soleillet, en dépit des recommandations du gouvernement et de la Chambre de commerce d'Alger, s'est vu obstinément écarté d'In-Salah.

Lorsqu'en 1862 la France signa une convention avec les Touaregs à Ghadamès, l'hostilité des gens de l'ouest s'affirma contre les gens de l'est, et réveilla peut-être des querelles oubliées dans le pays intermédiaire des Adzjer. Une lutte s'éleva entre les Imanân et les Oraghen, lutte à la suite de laquelle les Imanân vaincus durent se réfugier dans le Ahaggar.

Peu de jours avant l'arrivée de M. Dournaux-Dupéré à Gha-

damès, des gens étaient partis pour opérer une réconciliation. Or ces sortes de démarches ne se font qu'au moment où l'on redoute quelque reprise d'hostilités. Il est permis de conjecturer qu'en se réfugiant dans le Ahaggar, qui est au sud-ouest, les vaincus ont trouvé l'appui des gens de l'ouest, c'est-à-dire des ennemis de la France.

Ce qui tend à confirmer ces conjectures, c'est qu'à la fin de l'année dernière il y eut, dit M. Duveyrier d'après les informations qui lui parviennent fréquemment du Sahara, une guerre entre les Touaregs du Touat et les Arabes du Fezzan. Les premiers firent une incursion dans le Fezzan et enlevèrent cent cinquante chameaux. Les Arabes du Fezzan, pour se venger, se mirent à leur tour en campagne et rencontrèrent à moitié route d'In-Salah une caravane qui venait du Touat. Ils l'attaquèrent, lui prirent vingt charges de chameaux consistant en plumes d'autruche, en or et en marchandises diverses. Ils pillèrent ensuite une autre caravane qui suivait la même ligne, mais en sens contraire, et tuèrent tous les hommes qui en faisaient partie, sans doute parce que ceux-ci étaient des gens du Touat.

Enfin, du côté de l'ouest, la guerre s'était rallumée entre les Arabes partisans de la France et nos ennemis, dont le chérif Bou-Choucha, qui dispose d'un parti considérable dans le Touat, paraît être le chef le plus influent. Si-Saïd-ben-Edriz, frère de l'aga d'Ouargla, fit une razzia, en août 1873, sur les tentes de Bou-Choucha, à Hassi-Targui, et là, de sa propre main, il brûla la cervelle à un chef des Touaregs du Ahaggar, Aâti, frère du chef de la tribu des Oulad-Mesaoud. De là une déclaration solennelle de guerre dans laquelle il fut proclamé que quiconque serait reconnu par les Touaregs-Mesaoud pour être des amis de l'aga d'Ouargla, serait impitoyablement mis à mort. Ainsi, à la fin de l'année 1873, l'hostilité contre la France et ses partisans s'était étendue fort à l'est dans le Sahara.

II

De ces indications diverses et malheureusement presque inconnues en France, il résulte que, du Maroc jusqu'au Sahara tripolitain, c'est-à-dire en face même de nos populations algériennes, nos entreprises pacifiques ne sauraient être poussées en ligne directe vers le sud. Elles doivent aller chercher quelques garanties de sécurité par un long détour, en passant par le Fezzan, c'est-à-dire par les dépendances sahariennes de la Tripolitaine. C'est là que nous pouvons, dans une certaine mesure, compter sur l'appui des Touaregs qui ont signé avec la France la convention de Ghadamès, et en particulier sur le concours des successeurs de Si-Othman et du puissant chef des Adzjer, qui peut seul permettre de tourner l'obstacle : ce chef est Ikhenoukhen. Ainsi a fait M. Dournaux-Dupéré en agissant avec une prudence qui a été fort approuvée. On s'explique de la sorte l'itinéraire qu'il a dû suivre au début de son expédition et le long séjour qu'il a été forcé de faire à Ghadamès.

Le voyageur ne se dissimulait pas que l'étape de Ghadamès à Ghat, et celle de Ghat à Ideles, étaient les plus périlleuses de son exploration. En arrivant à Ghadamès, il avait appris que Ikhenoukhen s'était rendu dans le Fezzan, peut-être pour y chercher des alliés en prévision d'hostilités imminentes. Il fallait aller à Oubari solliciter l'appui de ce chef, c'est-à-dire faire le double de chemin pour arriver à Ghat.

On doit rendre cette justice à M. Dournaux-Dupéré qu'il s'était conduit, malgré sa jeunesse, comme un voyageur expérimenté. Cependant, pour rapporter fidèlement toutes les données sur lesquelles nous avons pu établir ce récit, il faut dire qu'il céda à plusieurs reprises à un sentiment de vanité bien naturel à son âge, et s'attribua une importance personnelle qui devait attirer trop vivement sur lui l'attention si défiante des habitants du Sahara. Il s'était présenté aux Touaregs comme le représentant de la France, avait pris le titre pompeux de chérif Abder Rhaman, et était allé jusqu'à se faire fort d'obtenir qu'un certain nombre d'entre eux pussent recommencer le voyage fait en 1862 par Si-Othman et ses neveux. C'était s'engager un peu témérairement et engager le gouvernement français à des dépenses que ne justifiaient peut-être pas les circonstances. Si-Othman et ses neveux avaient fait un si brillant récit des merveilles qu'ils avaient rencontrées en France, ils montraient de si riches cadeaux, que tous les Touaregs se fussent offerts, les uns à la suite des autres, pour aller admirer les mêmes merveilles et recueillir les mêmes présents. Nous aurions bien voulu, comme l'a fait M. Duveyrier, passer sous silence cette ombre du tableau, parce qu'elle est en réalité fort accessoire ; mais nous ne pouvons négliger, dans cet exposé, aucune des causes qui ont pu conduire M. Dournaux-Dupéré à sa perte, ne fût-ce que pour prémunir ses successeurs. Il importe, en effet, de faire remarquer que les seules explorations hardies qui aient réussi dans le grand désert, celles de Caillé, de Duveyrier, de Rohlfs, de Nachtigal, ont été faites sans apparat, silencieusement, isolément, et presque subrepticement. Dans le désert, comme dans certaines régions des pôles où tout fracas détermine des cataclysmes, il faut se taire et passer inaperçu.

Assurément M. Dournaux-Dupéré est excusable, surtout si l'on considère la patience qu'il a dû apporter dans ses premières démarches, les nombreux obstacles qu'il a eu à vaincre et le succès tardif auquel il a abouti. A son départ de France, il n'avait même qu'un fort léger viatique de la Société de géographie et du ministère de l'instruction publique ; à son arrivée à Alger, il s'est vu appuyé par les autorités et les associations intéressées. Un succès trop prompt après une longue série de misères l'ont un peu grisé, comme un vin généreux qui fermente brusquement dans un sang débilité par le jeûne ; il est rarement bon de réussir trop vite.

III

Indépendamment des quatre Touaregs dont nous avons parlé, M. Dournaux-Dupéré et son compagnon, M. Joubert, avaient adjoint à leur escorte d'autres personnes qui leur avaient été recommandées par M. Duveyrier. C'est avec une douleur mal contenue que ce dernier expliquait à la Société de géographie d'après quels motifs il avait cru pouvoir donner ces recommandations, car l'un des guides qu'il a accrédités auprès de M. Dournaux-Dupéré est précisément celui qu'on accuse d'avoir préparé la catastrophe.

« Au nombre de ses compagnons, dit M. Duveyrier, le voyageur avait aussi Ahmed ben Zerma, d'El Ouad, mon ancien et fidèle serviteur, qui, avant le licenciement des cavaliers irréguliers de l'Algérie, occupait le poste de sous-lieute-

nant du goum du Souf, — et Naceur-ben-el-Tahar. Ce dernier, natif du Souf, est parent d'Ahmed-ben-Touati, cheik d'une des tribus des Toure. Ahmed est actuellement en prison à Tougourt sous l'inculpation d'avoir été l'un des principaux auteurs de l'assassinat du caïd du Souf, El-Arbi-Mamelouk, assassinat qui eut lieu le 25 novembre 1873.

» Lorsqu'au mois de septembre 1873 j'envoyai à M. Dournaux les lettres de recommandation qu'il m'avait demandées, je n'avais eu, jusqu'à ce jour, qu'à me louer de mes rapports avec Amed-ben-Touati et avec Naceur-ben-el-Tahar. Je rédigeai donc une lettre pour chacun d'eux et j'expédiai en outre seize autres lettres avec une circulaire.

» Le cheik Amed-ben-Touati est un Arabe nomade qui passe plus de la moitié de l'année dans les dunes de l'Erg, loin d'El-Ouad ; je l'avais connu comme un homme franc et loyal. Naceur-ben-El-Tahar est un de ses parents, que j'avais, encore avec plus de raison, le droit de considérer comme un homme sûr et comme un auxiliaire précieux pour un voyageur français dans le Sahara. C'est lui qui une première fois, au mois de novembre 1860, m'avait apporté mes dépêches du Souf à Ghadamès et qui s'était chargé de remporter mes lettres en Algérie ; c'est lui qui, une seconde fois, le 29 avril 1861, revenait me trouver à 900 kilomètres sud-sud-est d'El-Ouad, à Iferdjân, en plein pays des Touaregs, porteur de lettres et d'une somme de 2000 francs pour moi, et de beaux cadeaux que le gouverneur de l'Algérie me chargeait d'offrir en son nom à Ikhenoukhen. Il m'avait accompagné d'Iferdjân à Serdelès pour attendre que j'eusse achevé mon courrier, qu'il rapporta ensuite aux autorités françaises de l'Algérie en s'en retournant par la route sur laquelle M. Dournaux-Dupéré devait succomber en 1874. Dans ces différentes occasions, Naceur s'était comporté de manière à justifier mon entière confiance. Je lui écrivis donc en lui présentant M. Dournaux-Dupéré comme « un homme sage, voué à l'enseignement », et en lui demandant « de lui donner les conseils et les avertissements qu'il prévoirait devoir être utiles au voyageur français, et enfin de l'aider de toutes ses forces et d'être un ami pour lui comme il l'avait été pour moi ». J'ajoutai, dans une lettre à M. Dournaux, en parlant de Naceur : « Ce que je sais sur son compte indique qu'on peut avoir confiance en lui, *à moins d'un de ces revirements comme on en voit quelquefois là-bas ;* mais à Tougourt vous saurez à quoi vous en tenir. » M. Dournaux me témoigna sa satisfaction d'avoir été mis en rapports avec Naceur, qui était resté en relations avec les Touaregs, car il a fait deux fois le voyage de Ghat depuis le mois d'avril 1861. »

IV

Nous possédons aujourd'hui assez de renseignements pour savoir quel rôle joua le guide Naceur-ben-El-Tahar dans cette triste circonstance.

Naceur connaissait à fond l'état politique du Sahara. Il avait eu peut-être à choisir entre l'alliance de la France et celle de ses ennemis ; peut-être aussi avait-il pris fait et cause pour son parent le cheik Ahmed-ben-Taouti après la triste affaire de l'assassinat du caïd du Souf ; peut-être encore avait-il cédé à une de ces influences lointaines sur lesquelles nos agents diplomatiques politiques et militaires ont depuis quelque temps l'œil ouvert ; peut-être enfin regrettait-il de n'avoir pas tiré de ses services auprès de M. Duveyrier le profit qu'il avait espéré. Ce qui paraît certain, c'est qu'il engagea M. Dournaux-Dupéré et son compagnon M. Joubert jusqu'à Ghadamès avant de démasquer ses batteries. Là, il déclara que l'étape de Ghadamès à Ghat était impraticable si l'on ne payait pas à un parti de Touaregs (les Touaregs Houggars) qui tenait la campagne, un droit de passage qu'il évaluait à 5000 francs.

Cette contribution parut exorbitante à M. Dournaux-Dupéré, qui soupçonna immédiatement son guide d'avoir une forte remise dans l'affaire. Il y eut une altercation très-vive, à laquelle prit part M. Joubert. Naceur s'entêta tout en faisant des restrictions en ce qui concernait M. Joubert. Quel que fût le motif de ces restrictions, elles confirmèrent les doutes qui s'étaient élevés dans l'esprit des deux Français. Pour savoir à quoi s'en tenir, on eut recours à un stratagème. Quelque temps après l'altercation, M. Joubert alla trouver Naceur, le prit à part et lui dit que M. Dournaux-Dupéré avait renoncé à poursuivre sa route et était déterminé à revenir sur ses pas. Quant à M. Joubert, il manifestait le désir de continuer le voyage, feignant une vive irritation contre M. Dournaux qui, disait-il, l'abandonnait, et regrettant de l'avoir soutenu dans l'altercation qu'il avait eue avec Naceur. Ce dernier tomba dans le piége et offrit, si M. Joubert partait seul, de le conduire sain et sauf à Ghat, sans qu'il eût aucun droit de passage à payer.

La mauvaise foi était manifeste. M. Dournaux-Dupéré fit rédiger par M. Joubert une déposition du dernier entretien qu'il avait eu avec Naceur et la porta au caïmacam de Ghadamès, en exigeant que leur guide fût mis en état d'arrestation, ce qui fut fait.

Les deux voyageurs jugèrent alors qu'ils n'avaient plus rien à craindre et se préparèrent à continuer leur voyage. Le caïmacam de Ghadamès chercha à les en détourner et, n'y pouvant parvenir, demanda à M. Dournaux-Dupéré qu'il lui rédigeât un acte explicite de sa détermination. Pour plus de garantie, il garda le guide sous les verroux, en sorte qu'à la première nouvelle de l'assassinat des Français il put l'envoyer à Tripoli pour le mettre à la disposition de notre consul de France, M. Delaporte.

Soit que Naceur se fût déjà entendu avec les ennemis des Français, soit que de sa prison de Ghadamès (1) il ait pu les avertir en les excitant à des représailles, on doit supposer qu'il n'est pas resté étranger à la catastrophe.

V

Voici maintenant dans quelles circonstances l'assassinat fut accompli.

Le 14 avril, MM. Dournaux-Dupéré, Joubert et leur serviteur Ahmed-ben-Zerma, partirent de Ghadamès montés sur des chameaux qui constituaient une petite caravane. Au nombre des loueurs de chameaux qui les accompagnaient

(1) Ce dernier cas est le plus probable, car les prisons musulmanes sont comme des cages d'oiseaux, où le captif peut causer librement avec les amis et les curieux qui viennent le voir.

figurait un certain Nassamr Ce dernier fut témoin des faits et les rapporta dans leurs moindres détails.

La petite caravane était à sept jours de marche de Ghadamès lorsque, vers midi, elle se vit accostée par une troupe de sept individus en assez mauvais équipage. On se mit sur la défensive et l'on entra en pourparlers.

Les nouveaux venus dirent qu'ils étaient de la tribu des Chambas; ils s'étaient égarés, disaient-ils, et voulaient se rendre à Ghât. Ils manquaient de vivres et mouraient de faim. On leur fit décliner leurs noms : c'étaient Bou-Saïd-ben-Cheik, Abd-el-Kader ben Elghoti, Diab, Ben-Farhé, Massoud et Ahmed. Le septième était un nègre qui déclara s'appeler Kheir. Ces renseignements, joints à ceux qu'ils fournirent sur le pays dont ils étaient originaires, dissipèrent les défiances des voyageurs. On les admit dans la caravane, on leur distribua quelques vivres et ils furent route de compagnie avec la petite expédition. Tout à coup, profitant d'un moment favorable à leurs desseins les rôdeurs se jetèrent sur MM. Dournaux-Dupéré, sur M. Joubert et sur leur domestique, Ahmed-ben-Zerma, les criblèrent de coups et les dépouillèrent, laissant la vie aux chameliers, qui étaient sans doute en règle avec les écumeurs du désert. Tout fut mis au pillage, et sauf quelques livres imprimés en caractères européens, les brigands Chamba s'emparèrent de tous les bagages, dont ils allèrent tirer profit chez les Touaregs-Houggars.

Il est certain que la petite caravane avait été signalée, car elle était poursuivie à ce moment même par une dizaine de Touaregs-Houggars détachés d'une troupe qui venait de faire une razzia sur Ghadamès. Ces Touaregs rencontrèrent les assassins Chamba qui leur dirent que l'affaire était faite.

Quelque temps après arriva un courrier de Tripoli, qui apportait aux voyageurs une lettre de la Société de géographie de Paris, et une autre de M. Duveyrier. Il se trouva en présence des cadavres, les reconnut, rebroussa chemin et fut le premier à donner l'alarme à Ghadamès. Plus tard revint Nassamr, le chamelier, qui fournit les détails que nous venons de donner. Les assassins sont des rôdeurs de la pire espèce du Chamba. Leur complicité avec les Touaregs-Houggars est évidente.

VI

Cette catastrophe met en lumière un des traits les plus hideux de cette race arabe qui offre parfois le spectacle de tant de grandeurs. En lisant les divers rapports qui nous sont parvenus, nous avons été frappé des défiances qu'ils éveillent presque continuellement. L'attitude des témoins est équivoque, elle décèle une entente féroce entre tous ces gens du désert, qui ne reculent devant aucune intrigue et aucun crime pour fermer aux chrétiens et surtout aux Français les routes du Soudan.

Il serait nécessaire que l'on procédât à quelque grande mesure si l'on veut épargner le sang dont nos soldats et nos explorateurs arrosent chaque jour sans résultats ces sables maudits. Il ne s'agit pas d'une de ces expéditions militaires à grand effet qui font plus de bruit que de besogne et ressemblent à ces trombes marines dont on cherche vainement les traces après qu'elles ont passé. Le seul remède à l'état de choses actuel serait un chemin de fer exécuté avec le concours de toutes les forces et de toutes les ressources de la mécivilisation européenne. Ce railway, le creusement d'un certain nombre de puits, des postes militaires soigneusement ménagés et reliés par des communications rapides de tout genre peuvent seuls transformer le Sahara et y faire triompher la cause de la civilisation. On objectera que les profits n'équivaudraient pas aux dépenses : c'est une question sur laquelle il serait prématuré de se prononcer : autant la zone des sables est inféconde (et cependant on y trouverait des stations qui offriraient d'assez importantes ressources), autant la région qui les limite vers l'équateur est riche en produits précieux de tout genre. On économiserait d'autre part les dépenses énormes qu'entraînent la surveillance du désert, les expéditions continuelles et les razzias qui en sont la conséquence. Il y a là enfin un problème dont la solution peut changer la face de l'Afrique.

Lorsque nous avons vu Gustave Lambert intéresser la France à une expédition arctique qui ne permettait d'entrevoir aucun profit matériel pour la civilisation, on se laisse aller à penser qu'il suffirait d'un homme persistant et généreux pour solliciter les pays civilisés à une de ces tentatives grandioses qui sont l'honneur d'une époque. Il s'agit en effet de porter un coup décisif dans ce repaire de monstres qui ne vivent que de meurtres et de rapines et se rient de tous les efforts tentés par les puissances chrétiennes pour abolir la plus hideuse des spéculations qui souillent la face du soleil : la traite des noirs dans le Sahara. Le jour où l'on sera parvenu à faire une trouée dans le désert et à séparer en deux tronçons ces populations perfides et féroces, égout de l'expansion musulmane, l'humanité sera bien près d'affirmer qu'elle a conquis à la civilisation le globe qu'elle habite. Enfin et pour conclure par une raison d'intérêt économique, il est certain qu'une route sûre de l'Algérie au Soudan centuplerait des transactions qui se font aujourd'hui au prix non-seulement des plus grands périls, mais aussi des dépenses les plus considérables. Ces transactions sont cependant assez fréquentes, car il y a d'énormes bénéfices à réaliser pour le trafiquant qui a pu sauver sa vie et ses bagages. Pour qui connaît l'esprit des Musulmans et l'importance capitale qu'ils attachent au commerce, il est incontestable que toutes les populations industrieuse de l'Afrique seraient enchaînées par le seul bienfait qu'elles soient capables d'apprécier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Je n'ai jamais eu le moindre goût pour le moyen âge; tout ce qui le rappelle, de près ou de loin, me déplaît. Le hasard m'a pourtant fait assister aux fêtes du centenaire de Pétrarque. J'ai vu des hérauts à 3 francs par jour annoncer aux habitants d'Avignon la fête dont le programme était, depuis vingt-quatre heures, sur tous les murs. Pétrarque, orné d'une énorme barbe, a défilé sous mes yeux à la tête de son cortége à cheval, suivi d'une demi-douzaine de chars, spectacle médiocre. L'Anglais aime le moyen âge; l'Allemand aussi.

Ils en gardent le plus qu'ils peuvent dans leurs lois et dans leurs coutumes, mais on ne les voit guère se promener à cheval ou à pied, affublés de dalmatiques et de chaperons de carnaval sous prétexte de cavalcade ou de procession historique. La France est le pays où l'on se livre avec le plus d'ardeur à ce cabotinage municipal, fâcheuse tradition qui ne sert qu'à répandre le goût qu'ont chez nous tant de gens pour les mascarades, le clinquant, les parades et les oripeaux.

II

J'estime peu Pétrarque ; je le tiens pour un garçon qui ne s'est jamais fait de bile ni de mauvais sang, sachant fort bien de quel côté souffle le vent, habile à se faire des amis, vivant largement des bienfaits de l'Église et l'injuriant ; jeune, beau, riche, ayant tout ce qui fait qu'un homme plaît et se plaît dans la vie, aimant tout ce qui brille ; c'est un galantin, un mirliflor, un dandy, on dirait presque un cocodès s'il n'avait fait des vers et des sonnets. Qui peut se vanter d'avoir lu les sonnets de Pétrarque, à part trois ou quatre que tout le monde connaît ? Dante, Boccace, Arioste, Tasse, voilà les grands Italiens qui ont créé des types immortels, les poëtes dont l'imagination, terrible ou charmante, a défrayé les lecteurs du monde entier ; mais ce fat de Pétrarque, ce poseur qui se promenait de salon en salon avec une couronne de laurier sur la tête, ce versificateur qui a eu la singulière idée de renouveler à son profit les triomphes du Capitole, c'est à peine si on l'a traduit, et il n'y a que les littérateurs de profession qui le connaissent.

Quant à Laure, *madona Laura*, je n'en veux pas médire ; mais on me persuadera difficilement que dans ces visites assez fréquentes qu'elle faisait à Pétrarque dans son jardin de Vaucluse, il ne s'est jamais rien passé dont son mari n'eût pas à se plaindre quelque peu. Mais enfin cela ne nous regarde point, Laure n'étant pour rien dans la fête : tout pour Pétrarque et par Pétrarque, illuminations, courses de taureaux, concours d'orphéons, sonnets, les sonnets surtout, — on en a lu dans toutes les langues, dans tous les patois : sonnets basques, provençaux, langue dociens, roussillonnais ; — tous les charabias dont se compose aujourd'hui la langue des troubadours, et que pas un troubadour ne comprendrait, ont eu leurs représentants à la fête. Pas un de ces poëtes ne reprendra le chemin de son Capitole natal sans emporter quelque récompense : celui-ci un vase, celui-là une fleur, l'un une coupe, l'autre une couronne. Le jury s'est montré aussi généreux que polyglotte, et M. Mézières lui-même a fait semblant de comprendre les vers qu'il couronnait au nom de l'Académie française.

III

On m'avait fort vanté le costume national des Provençales. Aimez-vous les costumes nationaux ? pas moi ; ils sont avec le patois les deux principaux témoignages de l'état arriéré de la civilisation d'un pays. Le noble renonce le premier au costume national et s'empresse d'adopter le costume et le langage de la cour ; le bourgeois imite le noble, il finit par s'habiller et par parler comme lui. La liberté du costume est un signal de progrès et d'affranchissement. La Révolution l'a donné. Là où vous voyez persévérer l'archaïsme du costume et du langage, soyez sûr qu'il n'y a point encore ou très-peu de chemins de fer, et que les chemins vicinaux eux-mêmes sont rares. La fixité dans le costume est un des signes caractéristiques de l'infériorité intellectuelle d'un pays. Elle nuit au développement moral de la femme en supprimant chez elle le goût, cette qualité supérieure. La Parisienne n'a jamais connu ce qu'on nomme le costume national ; aussi a-t-elle créé la *mode*, l'art de la parure, qui est une des supériorités de la France et un de ses moyens de répandre et de maintenir son influence dans le monde. On m'avait effrayé de l'attachement que les femmes de ce pays-ci montrent, me disait-on, pour le costume national ; heureusement, tout se borne de leur part à fixer sur le sommet de leur tête, par un large ruban en velours noir, un imperceptible bonnet de dentelle qui ne le cède en grâce à aucune des coiffures cosmopolites que le pyrrhonisme de nos modistes emprunte à toutes les époques et à toutes les nations.

IV

Quant au patois, c'est le grand ennemi de la Révolution, le dernier obstacle à l'achèvement de l'unité française. Si le costume provençal s'en va, il en est de même, heureusement, du patois. En vain l'enthousiaste préfet de Vaucluse proclame-t-il l'auteur d'une agréable idylle patoise, publiée il y a une quinzaine d'années, « l'égal des plus grands génies de l'antiquité » ; en vain quelques académistes de campagne s'amusent-ils à rimer, en langue qu'ils appellent provençale, des vers d'élèves de rhétorique : le patois perd tous les jours du terrain dans les villes et dans les campagnes. L'ouvrier et le paysan ne lisent que les journaux français. Si le patois provençal était, comme on le prétend, une langue, la langue du pays, on publierait des journaux en patois. L'unique publication périodique en ce jargon est un recueil annuel auquel on donne le format et le nom d'*Almanach*, afin de lui imprimer un petit cachet populaire. Ce recueil fertile en sonnets et en odes signés par les Santeuil et par les Porée des régions où souffle le mistral, n'est lu que par les lettrés, par les mandarins du patois.

Les poëtes patois si chers à M. le préfet de Vaucluse, très-dévoués à l'Église, passent pour nourrir une médiocre affection à l'égard de la France ; les uns sont purement et simplement papalins, les autres rêvent l'autonomie du comté de Provence, qu'ils désignent dans leurs vers sous ce nom : *La comtesse ;* à la façon dont ils le prononcent, on voit que si ces braves gens mettaient la main sur quelque descendant de la maison de Provence-Catalogne, où tout au moins de la maison d'Anjou, il faudrait s'attendre à quelque mouvement de sécession. Les poëtes patois de Vaucluse, en attendant que ce rejeton se présente, Piccons de l'hémistiche, séparatistes de la rime, se contentent de maudire dans leur almanach le jour où la Provence a échangé son autonomie contre la naturalisation française. Ralliés en désespoir de cause à la maison de Bourbon : légitimistes, cléricaux et patois, voilà leur oraison funèbre en trois mots.

V

L'État se refait journaliste comme sous l'empire. Les événements l'avaient un moment détourné de cette profession ; il profite de ses premiers loisirs pour y revenir. Le ministre de l'intérieur signe les prospectus du *Bulletin français*, placardés à tous les coins de rue, et il rédige des annonces insérées à la quatrième page de tous les journaux, à mes frais et aux vôtres. Nous apprenons ainsi que le gouvernement va publier incessamment une feuille politique, commerciale, industrielle, scientifique, agricole, littéraire, dramatique, et qui, par dessus le marché, publiera des romans, tout cela pour 12 francs par an, et pour 10 francs même pour peu que vous soyez maire, curé, desservant, instituteur, officier, sous-officier et soldat des armes de terre et de mer. Les lieux de réunion, bibliothèques populaires, cercles, cafés, jouiront de la même réduction.

Comment l'État est-il parvenu à réaliser ce fabuleux bon marché ? En s'exonérant tout simplement des impôts que payent les autres journaux, afin de leur faire une concurrence plus sûre et plus facile. L'État en a-t-il le droit ? La question sera traitée à l'Assemblée de Versailles. Je fais seulement remarquer que ni la modicité du prix de l'abonnement, ni l'abondance des matières, ni le patronage du gouvernement, ne suffisent à assurer le succès du *Bulletin français*, et que l'État est obligé de joindre aux avantages qu'il assure à l'abonné l'irrésistible attrait du roman.

VI

C'en est fait du roman, disait-on après la guerre ; il a perdu toute influence — et la paix à peine signée, on vit de tous côtés surgir des feuilles à un sou, publiant chaque matin un roman, quelquefois deux. Le brutal état de siége a frappé beaucoup de ces feuilles dans les départements, mais l'état de siége n'est pas éternel, et un jour on verra la presse à un sou, c'est-à-dire le roman précédé de quelques dépêches, prendre un nouvel essor. Havas et Ponson du Terrail redeviendront, comme sous l'empire, les grands éducateurs de la France. Le retour au régime du droit commun amènera la création d'un journal à cinq centimes par région comprenant deux ou trois départements, ce qui donne pour toute la France environ une quarantaine de journaux à cinq centimes, ayant en moyenne de vingt-cinq à trente mille acheteurs, formant un total d'environ deux millions d'individus, représentant cinq à six millions de lecteurs, auxquels il faut joindre un chiffre de lecteurs à peu près égal pour les journaux de départements.

Douze millions d'individus en France appartenant à toutes les classes de la société lisent un chapitre de roman par jour, trois cent soixante-quinze chapitres par an, c'est-à-dire la valeur d'une vingtaine de volumes. Quel tempérament résisterait à ce régime ?

VII

L'Anglais et l'Allemand aiment aussi le roman, mais ils en usent avec modération ; le Français n'a pour ainsi dire pas d'autre nourriture intellectuelle. Je ne soulève pas ici, pour prouver le danger de ce régime, la vieille thèse de l'immoralité et de la moralité du roman. Un roman est dangereux non parce qu'il est immoral, mais parce qu'il est roman, parce qu'il a une manière de présenter les choses les meilleures qui les rend moins bonnes. Les romans vertueux sont même les plus dangereux parce qu'ils font des don Quichotte. Ce qu'il y a de plus dangereux après un homme romanesque, c'est une nation romanesque.

La France court sur cette pente. Il y a en Angleterre deux ou trois publications tirant à plus de 150 000 exemplaires et dans le succès desquelles le roman n'entre pour rien. Il n'est presque pas de publication en France qui puisse se passer du véhicule du roman. Le roman va chercher le lecteur chez lui, il le séduit par son bon marché, par la facilité avec laquelle il se met à sa portée. Notre presse à un sou, empruntant au roman son principal moyen de propagande, n'a d'analogue dans aucun autre pays. On en signalait un jour le danger au Corps législatif. Un député de l'opposition la défendit sous prétexte qu'elle donne le goût de la lecture, qu'elle ouvre l'intelligence. On prétend aussi que l'absinthe ouvre l'appétit, il n'en est pas moins vrai qu'elle est pour le plus grand nombre un poison plutôt qu'un apéritif.

On ne puise pas le goût des bons livres dans la lecture des mauvais. C'est pourquoi je me défie du roman à cinq centimes. S'il est impossible de supprimer cette marchandise, je voudrais que du moins le gouvernement ne se mît pas à en fabriquer à un rabais tel qu'il ne finisse par accaparer le marché. M. de Fourtou avait fait un grand pas dans cette voie, par la création du *Bulletin français* ; il a été forcé de partir juste au moment où il allait planter le drapeau sur la cheminée de son usine à romans. Je souhaite fort qu'elle reste inachevée.

VIII

M. Rouher essaye de temps en temps de reparaître à la tribune. La droite l'y souffrirait, mais la gauche ne tolère pas qu'il ouvre la bouche. Le simple spectateur honnête homme et français ne peut se défendre d'une tristesse mêlée d'indignation en voyant surgir cet homme dont la présence évoque le souvenir de tant de hontes, de tant de malheurs, de tant de mensonges. On le trouve courageux d'oser se montrer : non, il n'a pas de courage, il paye d'audace ; mais son œil inquiet démente cette assurance, il a l'oreille tendue du côté d'où peut partir une apostrophe soudaine. Ce n'est plus le Rouher d'autrefois, l'imperturbable et majestueux Rouher du Corps législatif. Jupiter vieilli, il a perdu ses foudres. Sa joue pend, il a besoin à chaque instant d'humecter sa lèvre desséchée, il est incapable de répondre aux interruptions, et pour obtenir le silence il ne compte plus que sur la sonnette du président. C'est ainsi que nous l'avons vu l'autre jour, pâle, ballonné, avachi pour tout dire en un mot, s'essoufflant à tenter une diversion pour sauver son compère Magne. Il sera curieux, si

les bruits qui circulent se confirment, de voir dans quelques jours en police correctionnelle le vice-empereur, dépouillé de sa majesté et de son auréole, s'asseoir en simple prévenu sur la sellette pour répondre des manœuvres du comité bonapartiste qui tenait ses séances chez lui, et dont il n'a pas craint d'affirmer devant la Chambre entière qu'il ignorait l'existence.

IX

Mgr l'évêque d'Orléans a bien cru l'autre jour qu'il allait enfin amener l'Assemblée à mettre à son plus prochain ordre du jour cette loi sur l'enseignement supérieur tant convoitée par l'Église. Quelqu'un disait, après l'avoir entendu s'escrimant à la tribune et criant que la France était perdue si l'on ne réglait pas l'ordre du jour comme il le demandait :

— Mgr Dupanloup n'est ni le cygne, ni l'aigle, mais le coq d'Orléans.

Le prélat, à qui la définition a été communiquée, a répondu qu'il s'en contentait.

X

« Les esprits, après avoir passé à diverses reprises par plus de quarante ans de régime libre, sont moins politiques qu'au sortir de l'ancien régime.

» Il est singulier que les hommes du XVIIIe siècle, nourris d'idées générales, aient montré plus de sens pratique que les hommes du XIXe siècle, élevés à l'école des faits. »

(Lu à la marge du rapport de M. de Ventavon sur les lois constitutionnelles).

XI

— Pourquoi voit-on tant de gens dévots aujourd'hui ?

— C'est que de toutes les bonnes qualités ou de toutes les vertus, la dévotion est celle de toutes qui se feint le mieux.

XII

Je viens de lire le nouveau volume des *Œuvres complètes* de Scribe que sa veuve réédite en ce moment. Le théâtre reprendra-t-il un jour ces pièces ? C'est bien possible. Scribe, qu'on a tant attaqué, en valait bien d'autres. Si l'on cherche vainement dans ses compositions dramatiques la peinture des mœurs de la société de son temps, on y trouve du moins ses modes et les phases diverses qu'il a traversées. Scribe fait revivre l'empire sous la Restauration ; il ressuscite ses intrépides soldats, ses brillants colonels, ses vieux généraux ; il tente même de s'élever plus haut et d'aborder la comédie politique sous le voile de l'histoire, et la comédie de mœurs sous le déguisement du vaudeville. Ces tentatives ont eu quelque succès, mais ce n'est pas la faute de la critique. Pauvre homme ! comme elle l'a traité !

Elle l'accusait de n'écrire que pour les bourgeois, de ne mettre en scène q e des banquiers et des agents de change, de ne voir dans le monde que la banque ou le comptoir, de placer la félicité humaine dans un portefeuille ou dans un sac de toile grise. Le portefeuille ouvert, le sac vide, plus de bonheur ; le portefeuille bourré et le sac plein, l'homme laid, bête, ignorant, est sûr de plaire et d'être heureux. Telle était la philosophie du théâtre de Scribe, et on lui adressait bien d'autres reproches, sans compter celui de ne pas écrire en français.

M. Scribe écrivait pour les bourgeois, mais pour qui donc écrivent les auteurs d'aujourd'hui, et pour qui peuvent-ils écrire si ce n'est pour les bourgeois ? J'ajoute que les bourgeois du temps de M. Scribe, les bourgeois de la Restauration et de la monarchie de juillet, valaient mieux que ceux de notre temps ; le prétendu matérialisme de son théâtre était de l'idéal à côté du réalisme d'aujourd'hui ; l'aimable et honnête public du temps de Scribe, le public de *Michel et Christine* et de *la Marraine* rougirait à la représentation de la plupart des pièces du Gymnase, voire même du Théâtre-Français.

Les écrivains du temps de Scribe étaient un peu plus contestés que ceux d'ajourd'hui, et la gloire ne s'obtenait pas à si bon marché. Je me rappelle l'indignation et la colère de la plus grande partie de la presse à propos de son élection à l'Académie. Un vaudevilliste académicien ! cela semblait monstrueux, alors même que ce vaudevilliste avait écrit trois ou quatre pièces pour le Théâtre-Français. Aujourd'hui, un auteur dramatique arrive à l'Académie sans avoir passé par la maison de Molière ; on ne discute plus aucune pièce, ni aucun style. Mieux valait le temps de M. Scribe ; il y avait du moins une critique et un public.

XIII

Un homme d'esprit, à qui M. Thiers a donné quelque sujet de mécontentement, disait l'autre jour en parlant de l'ex-Président de la république :

— M. Thiers est un homme d'esprit qui n'éprouve nullement le besoin d'entendre des hommes d'esprit. Il parle, il ne cause pas. Tel homme qui est son ami depuis quarante ans n'a jamais eu une conversation avec lui.

Quelqu'un qui entendait cette boutade répondit :

— M. Thiers possède une qualité qui doit lui faire pardonner ses défauts : il a eu le courage le plus rare en France, le courage de se séparer de ses relations sociales, de rompre avec les salons pour passer du côté de la république. Tout le monde n'a pas ce stoïcisme.

XIV

Un grand dîner devait avoir lieu dernièrement au palais de la présidence à Versailles. Il coïncidait, hélas ! avec la suspension de l'*Union*. Les refus d'invitation, arrivés aussitôt que cette mesure a été connue, n'ont pas été sans exercer quelque influence sur le sort de la proposition Périer : « Accepter la république, ce serait se faire fermer le faubourg Saint-Germain ». On assure que le mot a été dit.

X...

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 5 1er AOUT 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Il y a dans l'Assemblée 375 partisans du *statu quo*, qui se refusent absolument à solliciter du peuple le renouvellement de leur mandat. Ils n'ont peut-être pas tort. Évidemment leur opinion est que la souveraineté réside, non pas dans la nation, mais en eux-mêmes. M. le maréchal de Mac-Mahon parait s'être rangé à leur avis.

Quel usage ces 375 autocrates feront-ils de leur souveraineté? Ils commenceront par se reposer de n'avoir rien fait, afin de se préparer une fois de plus à ne rien faire. La France s'arrangera comme elle pourra. L'important esst que les « questions réservées » ne soient pas résolues. Ni dissolution, ni solution. La dissolution! mais ce serait l'abdication définitive des 375. Une solution! mais les 375 ne peuvent rester unis, former une majorité, garder le pouvoir, qu'à condition de ne rien résoudre. Donc, on ne résoudra rien.

M. Depeyre a raison : l'union s'est refaite à droite; l'union « pour le bien contre le mal », c'est-à-dire, apparemment, contre la nation; car c'est précisément pour échapper à la nécessité de consulter les électeurs que les septennalistes et les royalistes ont fait la paix. Naguère divisés, ils sont maintenant amis comme devant. Qui a cédé? M. le maréchal de Mac-Mahon naturellement, puisque les « questions réservées » ne sont pas résolues. Il est obligé de laisser la droite se dérober pour aller respirer l'air des champs. Il attendra.

Cela n'est-il pas tout naturel, d'ailleurs? M. le maréchal de Mac-Mahon a tenu à prendre parti contre la proposition Périer; il a tenu de même à prendre parti contre la dissolution; il semble ne vouloir admettre qu'un seul principe de droit public : c'est que la souveraineté est toute dans la majorité qui a fait le 24 mai et qui a voté la loi du 20 novembre; il a rejeté l'appui de la gauche. D'où cette conséquence qu'il est contraint de se plier aux volontés de la droite. Ces volontés, inconciliables jusqu'ici, concorderont-elles jamais? Cela dépend, dit-on, de M. le comte de Chambord. Et, en effet, la volonté de M. le comte de Chambord compte pour quelque chose dans la majorité de 40 voix qui a écarté la proposition de Malleville. C'est justement pour cette raison que M. le maréchal de Mac-Mahon est obligé d'attendre. Il y apparence qu'il attendra longtemps.

Il est vrai que la droite paraît maintenant disposée à ne pas s'accorder plus de quatre mois de vacances. Il est vrai encore que l'Assemblée s'est engagée à statuer sur les lois constitutionnelles. Mais cet engagement n'exclut pas pour les royalistes le droit de rejeter comme inutiles ou comme nuisibles les institutions que M. le maréchal de Mac-Mahon juge « essentielles », c'est-à-dire le vote par arrondissement, le droit de dissolution, le sénat. Les amis de M. le comte de Chambord sont tenus de délibérer sur les lois constitutionnelles : ils conservent par conséquent la faculté de voter comme il leur plaira.

M. le comte de Chambord se laissera-t-il fléchir en faveur du septennat? Voilà la question. On peut répondre d'avance négativement. M. le comte de Chambord a sur le cœur certains actes et certaines paroles qui, venant d'un sujet, ne peuvent pas être oubliées. M. Depeyre a bien plus raison qu'il n'en a l'air : l'union est refaite à droite, et la condition de cette union, c'est que la droite est replacée dans la dépendance de Frohsdorf. M. le maréchal de Mac-Mahon ne cessera de dépendre du « roy » que lorsqu'il aura enfin consenti à dépendre de la nation. La droite est d'avis de lui donner quatre mois pour choisir.

En attendant, la commission des Trente travaille. On voit bien que l'éternité ne lui appartient plus. Elle se hâte; elle ne connaît plus le repos : on a failli ne pas lui laisser le temps d'achever son œuvre. Cependant elle espère encore. Elle veut pouvoir dire, elle aussi : *exegi monumentum*. Pauvre monument! il y a de grandes chances pour qu'il reste sur le papier. Dans quatre mois l'Assemblée ne sera pas moins impuissante qu'aujourd'hui à voter une constitution, même réduite à l'institution d'un sénat et à l'organisation du droit de dissolution. La loi électorale ne paraît pas destinée à un meilleur succès. Les royalistes n'auront garde de la voter, car c'est par là surtout qu'ils tiennent les septennalistes dans

la sujétion si éloquemment célébrée par M. Depeyre. Dure servitude!

Ainsi, dans quatre mois, il faudra prendre un parti. L'Assemblée ne constituera pas la république ; elle ne constituera pas la monarchie ; elle ne constituera pas le septennat : il ne lui restera qu'à se dissoudre.... à moins que les 375 ne préfèrent ajourner, ajourner encore, ajourner toujours. Il y a mille à parier contre un qu'ils préféreront l'ajournement. Ils reculeront encore une fois.... pour ne pas sauter. Les septennalistes ajourneront parce que la « brutalité du nombre » leur fait peur. Les royalistes ajourneront pour ne rien perdre des avantages que leur donne la pusillanimité singulière de de leurs alliés. Le salutaire effroi que le suffrage universel inspire aux trois quarts de la droite n'est pas la « crainte du Seigneur », mais elle en tient lieu : faute de mieux, M. le comte de Chambord s'en accommode, afin de maintenir les tièdes dans l'obéissance et les rebelles dans les bornes du respect. Il est donc fort peu probable qu'il consente à laisser voter la loi électorale que réclame M. le maréchal de Mac-Mahon.

Quant aux républicains, ce ne sont pas quatre mois de plus ou de moins qui lasseront leur constance. Ils ne peuvent pas sacrifier à l'impatience de la nation les droits de la nation. Ils ne varieront pas plus que les royalistes. Le centre gauche votera la dissolution dans quatre mois comme il l'a votée il y a quatre jours. Les trois gauches ont adopté un programme commun et le gardent. Avant le rejet de la proposition Périer ce programme était constitution : de la république ; depuis le rejet de la proposition Périer ce programme est : dissolution.

Au surplus, il n'est pas mauvais que nos 750 élus prennent quatre mois de vacances pour consulter leurs électeurs, non pas officiellement, bien entendu, mais officieusement : les 333 députés qui ont voté la proposition de Malleville mettront le temps à profit. Aussi bien, pour eux, dès maintenant, la période électorale est ouverte.

Selon toute vraisemblance ils auront peu de peine à être persuasifs. Les électeurs, il y a quinze jours, paraissaient se soucier médiocrement de la dissolution. L'établissement d'un gouvernement, non pas seulement « régulier », mais « définitif », eût bien mieux fait leur affaire. Ils ne voulaient pas avoir attendu trois ans et demi pour rien. A cette heure c'est bien différent. Il ne sera pas malaisé de leur faire comprendre que le seul moyen d'avoir un gouvernement organisé, constitué, définitif, est d'élire une Assemblée nouvelle capable de faire une constitution. Avant un mois la dissolution comptera en France autant de partisans que la république.

On objecte que nous sommes à peu près sûrs d'avoir une bonne récolte, et que la droite fonde de grandes espérances sur cette chance favorable. Elle espère que cette récolte exceptionnelle donnera aux électeurs des distractions agréables dont elle a déjà escompté le profit. Mais une bonne récolte ne saurait nuire à la république, bien au contraire, ni, par conséquent, retarder la dissolution.

Parlons sérieusement. Qu'est-ce que le régime sous lequel nous vivons depuis trois ans, sinon une forme adoucie de la guerre civile. Il est temps que cela finisse et que les électeurs se chargent de faire l'office du colonel Pride, je veux dire de « purger » le parlement.

ANATOLE DUNOYER.

LES JUIFS EN EUROPE

Migrations et transformations morales des Juifs

Suivre dans leurs incessantes migrations et dans leurs transformations sociales les Juifs, depuis l'époque d'Adrien jusqu'à nos jours, est une des études les plus intéressantes que puisse se proposer un historien. Sur cette question on consulterait avec profit M. Beugnot (*Les Juifs d'Occident*), M. Amador de los Rios (*Los Judios de Espana*) (1) et surtout M. H. Graetz (*Geschichte der Juden*). A côté de ces érudits, il faudrait placer le romancier Léopold Kompert, auteur des *Juifs de Bohême*, des *Scènes du Ghetto* et des *Nouvelles juives* (2).

I

Au temps où ils formaient, au sens propre du mot, une nation, les Juifs ne ressemblaient guère à ce qu'ils devinrent ultérieurement. C'est qu'alors rien ne gênait leur expansion. A leurs aptitudes naturelles ils joignaient tous les sentiments humains. Parmi ces sentiments, quelques-uns furent, non pas éliminés, Dieu merci! mais restreints ou refoulés, tandis que d'autres, au contraire, prenaient un accroissement imprévu. Après la dispersion, le Juif fut un persécuté, et conséquemment un nomade. Nomade d'un genre tout particulier, il faut l'avouer. Au lieu d'errer comme les Bédouins de l'Arabie et de l'Afrique, comme ses propres ancêtres, de steppe en steppe, il erra de ville en ville.

Toujours traqué par les chrétiens, il lui fallait se racheter sans cesse. L'amour du gain dut l'absorber tout entier. Par l'usure, il assurait sa liberté et son existence. A ses persécuteurs les biens-fonds, à lui la richesse mobilière. Malgré des obstacles sans nombre, il s'était fait sa place au soleil.

Les Israélites, dont le nombre et la richesse (3) ne cessent de s'accroître, sont actuellement en Europe (d'après la statistique de M. Maurice Block) 4 160 000, répartis de la manière suivante :

Russie	2 300 000
Autriche	860 000
Allemagne	350 000
Suisse	4 000
Turquie	200 000
Grèce	1 000
Italie	150 000
France (Alsace et Lorraine comprises)	100 000
Belgique	10 000
Angleterre	100 000
Pays-Bas	70 000
Portugal	5 000
Espagne	0
Total	4 160 000

(1) Traduit en français par M. Magnabal.

(2) Voyez l'étude de M. Saint-René Taillandier sur M. Kompert, dans ses *Écrivains et poètes modernes* (Michel Lévy).

(3) De là le cri d'alarme poussé par M. H. von Scharff-Scharffenstein, dans son livre intitulé : *Das geheime Treiben der Einfluss und die Macht des Judenthums in Frankreich seit hundert Jahren* (Stuttgart, 1872).

L'ethnologue attentif arrive bien vite à la conclusion suivante : la masse des Juifs est concentrée dans les pays slaves, mais elle est allemande. Donnons encore quelques chiffres :

En Bohême,	les Juifs, au nombre de	86 000,	forment	2 0/0 de la population ;
En Moravie,	—	41 000	—	2 0/0
En Bukovine,	—	29 000	—	6 0/0
En Galicie,	—	448 000	—	9 0/0

Pour achever notre démonstration, citons les paroles de M. Graetz, le plus compétent des historiens en cette matière : « Les Juifs établis en Pologne vénèrent la langue allemande comme un palladium, comme un souvenir sacré, et si, dans leurs relations avec les habitants, ils se servent de l'idiome du pays, ils conservent dans leurs réunions de famille, dans leurs écoles et dans leurs prières, l'usage de l'allemand ; c'est pour eux, presque à l'égal de l'hébreu, une langue sacrée. » — Ajoutons que les Juifs les plus distingués, ceux dont l'érudition, les arts et les sciences se glorifient le plus, sont Allemands et d'ordinaire nés en Allemagne.

Pourquoi la plupart des Juifs sont-ils aujourd'hui fixés dans le monde slave ? Pourquoi l'Allemagne est-elle en droit de les revendiquer presque tous comme ses enfants ? Pourquoi les Juifs allemands occupent-ils, parmi leurs coréligionnaires, le premier rang (1) ? Trois questions de la plus haute importance, qui, si nous ne nous trompons pas, ont été trop négligées jusqu'ici. Peut-être même sommes-nous l'un des premiers à les poser.

Avant d'être Allemands, la plupart de nos Juifs d'Europe ont été Espagnols ; voilà ce qu'il convient d'établir en premier lieu. — Expulsés, en partie du moins, de la Palestine, les Juifs s'étaient répandus par tout l'empire romain. On peut croire que l'Italie en possédait un plus grand nombre que les autres contrées : Rome en comptait beaucoup. Mais les Juifs fixes en Europe étaient les plus déshérités. Ceux de Mauritanie, de Numidie, d'Egypte, par le fait même qu'ils étaient mêlés à d'autres populations sémitiques, jouissaient de plus d'aisance et de considération. Plus fortunés encore étaient les Israélites d'Arabie. On sait qu'ils avaient fondé l'Etat puissant de Khaïbar, que détruisit Mahomet. Arabes et Israélites, sans jamais se confondre, unirent leurs efforts pour une œuvre commune. C'est qu'ils avaient un ennemi commun, l'empire byzantin. La Syrie fut livrée aux Arabes par les Juifs, qu'Héraclius avait persécutés avec une cruauté inouïe (2). Partout où les Arabes pénétrèrent, les Juifs vinrent à leur suite. Ils avaient pour eux, outre l'érudition et la science, une aptitude merveilleuse aux affaires. Négociants, politiques, médecins, etc., ils furent les organisateurs de la domination arabe, précisément parce qu'ils s'étaient initiés au mécanisme de l'ancienne domination romaine. Dans le passage d'une domination à l'autre, ce sont eux qui firent l'*interim*. Aux Arabes la conquête, aux Juifs le gouvernement. Nulle part ce fait n'est plus sensible qu'en Espagne, après la destruction du royaume des Visigoths. Le comte Beugnot a constaté qu'au lendemain de la bataille de Xérès (711), les Juifs passèrent en foule le détroit. Les Juifs *espagnols* déployèrent dès lors toutes les qualités qui de nos jours distinguent les Juifs *allemands*. Non-seulement ils s'assurèrent le monopole des vins de la Péninsule, mais ils eurent effectivement celui de la science. Grande fut leur situation sociale. Les rois chrétiens ne voulurent pas se priver de leurs services, et ce n'est que très-tard que le droit de posséder des terres leur fut dénié.

Vers la fin du XIIIe siècle, on comptait dans le seul royaume de Castille 850 000 Juifs. Il y en avait plus de 72 000 dans la ville de Tolède et dans sa banlieue. Sous don Pedro le Cruel (1350-1369), ils jouissaient d'un puissant crédit (1). — Si l'Italie ne confiait pas aux Juifs le gouvernement de ses républiques comme l'Espagne celui de ses royaumes, « elle avait la gloire assez peu commune de toujours garantir aux Juifs un état civil » (2). C'est accidentellement, et non par suite d'un système qu'ils se voyaient parfois persécutés. Il est constant qu'avant le XIe siècle, ils faisaient tout le commerce de l'Italie ; mais, dès le XIIe, leur activité dut se borner au *commerce intérieur*. Ils eurent l'honneur de fonder des institutions de crédit, banques, etc. Ils inventèrent les lettres de change. Ils étaient partout protégés, accueillis et même recherchés.

L'opinion publique, dans tout l'Occident de l'Europe, leur était si peu défavorable qu'en Espagne on attribuait la fin prématurée de Philippe le Bel et de ses fils aux persécutions dirigées contre eux par ces princes intolérants. Dès 1275-1278, ils avaient laissé échapper le commerce du midi de la France. Leur expulsion fut définitivement consommée en 1393, sous le règne de Charles VI. — Chose remarquable, ce n'est plus vers l'Espagne, mais vers l'Allemagne que les bannis dirigent leurs pas. C'est que l'Espagne dessinait déjà une politique d'intolérance qui devait la conduire à une mesure non moins radicale.

Leur situation en Allemagne attire particulièrement notre attention. M. Grætz, qui connaît les Allemands pour l'être quelque peu lui-même, attribue leur modération relative envers les Juifs, ses coréligionnaires, à la pédanterie germanique (*deutsche Pedanterie*), à la *solidité* germanique (*deutsche Gründlichkeit*), qui veut fonder l'injustice elle-même sur le terrain du droit (*welche auch das Unrecht gern auf den Rechtsboden gründet*). Ils ne s'inspiraient pas de l'idée de *tolérance*, que le moyen âge n'a pas connue. Bien au contraire, — plus religieux et par conséquent plus fanatiques que les Français et les autres peuples néo-latins (3), ils se seraient montrés plus impitoyables sans un précédent avec lequel leur formalisme était tenu de compter. On sait que les empereurs germains prétendaient être les héritiers légitimes des empereurs romains. Or, l'un des prédécesseurs de Frédéric Barberousse et de Charlemagne, Vespasien, s'était engagé à protéger les Juifs le jour où on lui avait annoncé que le Juif Josèphe avait guéri son fils Titus de la goutte. A partir de ce moment, suivant une tradition universellement acceptée, les Juifs étaient devenus les hommes de l'empereur (*Kammer Knechte*). Persécuter les Juifs sans l'assentiment de l'empereur, c'était commettre un crime de lèse-majesté. Dépendant immédiatement de l'empereur, c'est à l'empereur qu'ils payaient tribut, et toutes les fois qu'un nouvel impôt était prélevé sur eux par

(1) Graetz, *Geschichte der Juden*, tome IX, page 72.

(2) Voyez notre *Empereur Héraclius et l'empire byzantin au VIIe siècle*, page 92.

(1) *Graetz*, t. VII, p. 168.

(2) Voyez le comte Beugnot.

(3) Cette remarque est de M. Graetz, tome VII, p. 218.

les vassaux allemands, la moitié du produit revenait de droit à l'empereur.

Serfs légalement, les Juifs de l'Allemagne jouissaient *en fait* d'une assez grande liberté. Il leur était permis de porter les armes et de se battre en duel. Ils avaient une *juridiction particulière*. Toutefois la défense, de plus en plus rigoureuse, qui leur fut faite d'avoir des serviteurs chrétiens, les contraignit de bonne heure à aliéner leurs domaines, à se retirer dans les villes, surtout dans les *villes libres impériales* des bords du Rhin (*Reichsfreistädte*). — L'Allemagne du Sud leur fut également plus hospitalière que l'Allemagne du Nord.

L'Autriche fut en quelque sorte une création des Juifs. M. Grætz fait observer que le duc Léopold, celui qui retint prisonnier Richard Cœur de Lion, eut pour administateur de ses finances un Juif du nom de Salomon, qui, malgré les prescriptions formelles du concile de Latran, avait à son service des chrétiens. Frédéric Ier le *Belliqueux*, qui s'efforçait de diriger vers ses États le commerce entre le Levant et l'Allemagne, et qui désespérait d'atteindre ce but sans le secours des Juifs, confia à ces derniers le gouvernement de l'Autriche. Il fut l'auteur d'un code plein de justice et d'humanité, qui servit de modèle aux autres royaumes. Nous ne citerons qu'un article de ce code : le chrétien qui mettait à mort un Juif devait subir la peine capitale.

La Hongrie et la Pologne, moins civilisées que l'Autriche, pouvaient moins que l'Autriche se passer des Juifs. L'exploitation des mines et des salines, l'industrie et même l'agriculture réclamaient leur concours.

Dès que la Hongrie eut échappé à la domination mongole, les statuts de Frédéric le Belliqueux furent introduits dans ce pays par le roi André III (fin du XIIIe siècle). — Casimir III dit le Grand, à son avénement (1333), sur les instances d'Esther, sa favorite, suivit en Pologne les exemples de l'Autriche et de la Hongrie. Son œuvre fut complétée, en 1447, par Casimir IV. Les Juifs furent dès lors chargés de suppléer à l'absence presque complète d'une classe moyenne sur les bords de la Vistule et du Bug. Ils s'entassèrent dans les villes de la Pologne, ou, pour parler exactement, ils transformèrent en cités de misérables bourgades. Qui ne sait qu'aujourd'hui même nombre de villes, — nous ne citerons que Minsk et Brody, — sont en majeure partie israélites ? La Pologne, d'après un proverbe bien connu, était devenue « le paradis des Juifs ». Des Judées exotiques surgissaient à l'envi dans les États slaves (1).

Au moment où la fortune des Juifs était au comble dans les États slaves, elle était singulièrement compromise, au contraire, dans les États latins. Par un ordre daté de Grenade (31 mars 1492), les rois Ferdinand et Isabelle prononcèrent leur expulsion. On leur donna quatre mois pour sortir d'Espagne. 300 000 d'entre eux quittèrent immédiatement la Péninsule et se réfugièrent en Italie, en Navarre, surtout en Portugal. Mais le roi Catholique avait les mains longues ; déjà maître de la Sardaigne et de la Sicile, il se saisit du royaume de Naples en 1503, de la Navarre en 1513, du Milanais en 1535, du Portugal en 1580. Les Juifs durent, à ces dates successives, quitter tous ces pays. Le pape Pie V les chassa des États romains en 1569. En 1542, ils se virent traqués en Autriche et en Bohême ; ils le furent en Styrie, en Carinthie et en Carniole en 1596. C'est que la branche cadette des Habsbourg imitait la conduite de la branche aînée. L'empereur Ferdinand II fut le digne émule du roi Philippe II.

Que devinrent les bannis ? On a la preuve que beaucoup d'entre eux — notamment ceux de la Navarre — gagnèrent l'Allemagne comme pour remplacer leurs coréligionnaires émigrés en Pologne. Quand la Hollande eut secoué le joug de l'Espagne, les Juifs du Portugal allèrent se fixer à Amsterdam (vers 1580). L'Angleterre en reçut, elle aussi, un nombre considérable.

Exclus presque complétement des deux péninsules que baigne la Méditerranée, les Juifs purent se porter en masse vers la troisième, celle qu'un faible détroit sépare de l'Asie. C'est que, en 1453, Mahomet II s'était rendu maître de Constantinople. De même qu'ils avaient suivi les Arabes musulmans au delà du détroit de Gibraltar, ils suivirent au delà du canal d'Otrante les Turcs musulmans. Les sultans, qui avaient lieu de se défier de leurs sujets chrétiens, accordèrent leur confiance intéressée aux Israélites. C'est sous leurs auspices que les Israélites reprirent possession de Jérusalem. En 1488, cette cité sainte ne comptait que soixante familles juives ; en 1495, elle en avait deux cents ; en 1521, cinq cents, etc. — Les États roumains se peuplèrent de Juifs, etc.

Le XVIIe siècle peut être considéré comme le terme des grandes migrations juives. Désormais, leur *maximum* de densité est en Pologne (1) ; leur *minimum* en Espagne. Mais qu'on ne l'oublie pas, quelle que fût leur résidence, les Juifs, dorénavant, durent être rangés en deux catégories seulement : les Juifs espagnols et les juifs allemands. M. Graetz a dit avec une remarquable précision : « Comme les Juifs espagnols ont transformé une partie de la Turquie en une nouvelle Espagne, de même les Juifs allemands ont transformé la Pologne, la Lithuanie, etc., en une nouvelle Allemagne » (2).

Toutefois, si l'on considère la statistique que nous avons donnée plus haut, on verra que les Juifs espagnols sont infiniment moins nombreux que les Juifs allemands. — La masse des Juifs est actuellement allemande : voilà la vérité.

L'état intellectuel des Juifs varie beaucoup d'un pays à l'autre. Ce sont les Juifs originaires des anciennes villes libres impériales d'Allemagne, établis en Allemagne pour la plupart, qui tiennent le premier rang. Énoncer ce fait, c'est l'expliquer.

Les observations qui suivent ont trait surtout aux Israélites des pays slaves.

---

(1) Victor de Karben (*De vita et moribus Judæorum*, c. 32) donne une raison curieuse de leur affluence en Pologne : « *Quas terras ideo libentius incolunt Judæi, quod per eas brevis transitus sit ad terram sanctam. Igitur quamprimum apud nostros h. e. Germanos, sarculos suos atque marsupia impleverint satis, mox illuc proficiscuntur.* » *Cf.*, Grætz, t. IX, p. 68.

(1) La Russie proprement dite en possède beaucoup moins : ils ne sont nombreux que dans la petite Russie (Kiew), ancienne dépendance du royaume de Pologne. On raconte que les Juifs de Hollande avaient sollicité de Pierre le Grand, moyennant finance, la permission de s'établir en Russie. Le czar aurait répondu : « Gardez votre argent, mes amis ; un Russe est plus matois que quatre Juifs. »

(2) Nous donnons le texte précis de cette belle formule, t. IX, p. 71 : « *Wie die spanischen Juden einen Theil der europäischen oder asiatischen Türkei in ein neues Spanien verwandelt haben, so machten die deutschen Juden Polen, Litthauen und die dazu gehörigen landestheile gewissermassen zu einem neuen Deutschland.*

Replacés, après tant de siècles, dans une situation légale, les Juifs reviennent, d'une manière lente, mais continue, à leur état naturel, régulier, et même (pourrions-nous dire) *préhistorique*. Ils suivraient volontiers, au dire des optimistes, le précepte d'Horace : *Pone moras et studium lucri*... Ce que l'on ne saurait contester, c'est qu'ils reprennent goût à l'agriculture depuis que le droit de posséder des terres leur a été reconnu. « A l'heure qu'il est, dit M. Kompert, plus d'un ancien habitant du Ghetto possède terre et jardins, champs et forêts, et sans que les choses aillent plus mal pour cela ; car ces terres sont aussi bien cultivées et ces fermes aussi bien administrées que par le passé. L'hirondelle y bâtit son nid comme autrefois ; et si, grâce à la Providence, l'année est bonne, eh bien ! les blés viennent aussi bien, aujourd'hui qu'ils sont ensemencés par Anschel ou Ruben, que du temps où ils l'étaient par Honza ou Waczlaw. » Nous voilà donc revenus — ou peu s'en faut — au temps des tribus d'Israël. Avec l'agriculture, l'idylle, la pastorale, ont fait leur réapparition parmi les descendants de Jacob. L'histoire de Ruth et de Booz, tous les traits généreux ou charmants de la Bible se retrouvent maintenant ou se retrouveront un jour.

II

Quel est, dans la période de transition où nous entrons, l'état de cette société juive qui remonte péniblement le courant des âges ? — C'est ce que nous apprend l'ingénieux conteur Léopold Kompert. Il y a longtemps que M. Saint-René Taillandier a fait connaître au public français « ce Téniers des ghettos ». Nous étudierons seulement trois des récits que l'auteur des *Ecrivains et poëtes modernes* n'a pas analysés et que Daniel Stauben a traduits récemment sous ce titre attrayant : *Nouvelles juives*.

Dans la première nouvelle, intitulée la *Princesse* (*Die Princessin*), on suit avec le plus grand intérêt la transformation intellectuelle de Mlle Rosa Ehrenfeld, fille de la riche marchande du ghetto, que des raisons de santé ont amenée, bien malgré elle, dans la ferme du rebb Feivel. — Elle y arrive dédaigneuse et fière. Que fera-t-elle parmi ces paysans sans instruction, elle qui se pique de parler l'allemand le plus pur, et aussi le français ? La simple et bonne Gitel entreprend de lui montrer qu'elle ne sait absolument rien de ce qu'il lui importerait le plus de savoir. Rosa, qui se voit arracher des mains un roman, s'irrite d'abord et menace de s'enfuir ; mais elle finit par faire un retour sur elle-même. Elle se calme, regarde le grand livre de la nature, dont elle n'avait encore tourné aucun feuillet. A partir de ce moment, plus de grands airs, plus de folles prétentions. Rosa *la princesse* devient pour toujours la modeste et bonne Rosalie. Sans doute cette conversion a été, en partie, amenée par la vue du bonheur des Feivel, par la sage direction de la mère Gitel, et par la sympathie que lui inspire le jeune caporal Josef.

Le dénouement arrive bientôt. Par un beau clair de lune, dans une rencontre préméditée, une franche explication a lieu. « Il a fallu que Dieu m'aimât bien, dit Rosalie, pour m'envoyer dans une maison comme la vôtre (1). Bien des gens à votre place m'auraient ou flattée ou ménagée ou bien se seraient moqués de moi. Et, de cette façon-là, on m'eût rendu plus mauvaise encore que je ne l'étais. Mon pauvre père avait toujours été malade, et vous ne savez pas ce que mon maître Julius Arnsteiner me répétait sans cesse, s'il m'arrivait de faire une faute de grammaire ou de dictée ? « — Voulez-vous devenir un jour une paysanne, capable seulement de manger des pommes de terre et de savoir combien une vache peut rendre de baquets de lait ? »

— Celui-là était ton maître ? interrompit Josef. Un beau maître, ma foi ! l'autorité devrait défendre à cet homme-là de dire de pareilles choses à ses élèves. Comment voulez-vous qu'après cela les gens cherchent à acquérir quelques lopins de terre, lorsqu'un instituteur se permet de leur faire de tels mensonges ? Regarde voir un peu ma mère ; est-ce là, je te prie, une de ces paysannes comme les définit M. Julius Arnsteiner ?

— C'est précisément ta mère, interrompit la jeune fille, qui m'a mise sur le vrai chemin. — Comment aurais-je pu changer chez moi ? Toute l'année je n'entendais que compter de l'argent et parler de débiteurs insolvables ; ajoutez à cela que mon instituteur ne négligeait jamais de me faire remarquer qu'on n'apprenait à parler correctement, à écrire sous la dictée et à calculer, que pour ne pas devenir une paysanne.

— Oh ! les instituteurs ! les instituteurs ! dit Josef en grinçant des dents. Que ne conduisent-ils chaque jour du printemps les enfants au milieu de la verdure des champs pour leur montrer comment pousse le grain, comment il se développe et comment enfin, l'été venu, il se change en pain qu'ils consomment ? Serait-ce donc là une chose si difficile ? J'aurais bien vite, moi, fait revenir les habitants du ghetto de leur haine contre les paysans, je vous en réponds. »

Rosalie et Josef, après s'être avoué mutuellement leur amour, reprennent ensemble le chemin de la maison. Leurs regards disent tout ce qui vient de se passer. Grande est la joie du père Feivel, mais la délicatesse contient celle de la bonne Gitel. Que va dire l'impérieuse Hennelé Ehrenfeld, la riche marchande ? Gitel se décide pourtant à bénir ses enfants. C'est qu'elle se souvient de ces paroles prononcées par son mari : « Mets-toi bien dans la tête que de nos jours un paysan est quatre fois plus estimé que tous ces boutiquiers assis là-bas sous les arcades et qui se volent réciproquement leurs clients. Sais-tu que moi, Feivel le paysan, je ne changerais avec aucune Hennelé Ehrenfeld du monde ? Avec ma maison et mes champs, sur lesquels je ne dois plus un rouge liard, je vaux plus que tous les habitants du ghetto, quelle que puisse être leur fortune... Leurs débiteurs à eux sont disséminés dans le monde entier, mais moi je tiens tous mes débiteurs dans ma main. Mes débiteurs à moi, ce sont mes terres, mes prés, mes vaches et mes bœufs ; et, pour m'en faire payer exactement au jour de l'échéance, je n'ai pas besoin d'avocats ; mes seules mains y suffisent. Je n'ai pour créancier que Dieu le tout-puissant ; il me prête tantôt plus, tantôt moins, mais toujours assez cependant pour que je puisse en vivre et en faire vivre ma famille. Laisse-les tous se moquer de toi à leur aise : le jour où, une fois par an et pour célébrer l'anniversaire d'un de tes parents à la synagogue, tu t'en vas à la ville avec un bonnet à l'ancienne mode, tu n'en es pas moins Gitel la paysanne pour cela et la femme de Feivel le paysan [illegible]

(1) Nous avons suivi la traduction si fidèle et si *française* de Daniel Stauben [illegible]

D'où vient, en effet, qu'on parle d'un comte avec tant de respect? c'est parce qu'on se dit : « Il a tant et tant de revenus ; il possède prés et champs, vaches et brebis, faisans et lièvres, et ses ancêtres ont possédé les mêmes biens. » Tiens! Gitel, il me semble que c'est là mon histoire en petit. »

L'orgueilleuse Hennelé entra dans une grande colère quand elle connut les projets de sa fille, et vint la réclamer en grande hâte. Elle fut pourtant obligée de la laisser devenir paysanne, ne voulant pas la perdre tout à fait, car Rosalie dépérissait de jour en jour, depuis son retour au ghetto. Elle ne se réconcilia franchement qu'à la naissance de sa petite-fille. Elle ne put résister au désir d'embrasser cette enfant. Elle renouvela souvent ses visites et elle apprit enfin à apprécier et à aimer la campagne et les paysans auprès du berceau de cet être chéri que le père Feivel appelait sa seconde petite princesse.

La nouvelle suivante a pour titre : *Le mine* (*Der Min*). Ce mot, dans le langage rabbinique, signifierait hérétique, mais les habitants du ghetto entendent aussi par là un homme habile, rusé, bien qu'honnête, qui cache dans l'ombre et le silence où il aime à s'envelopper une intelligence supérieure dont il sait tirer parti et à laquelle les autres sont souvent heureux d'avoir recours. Prudent, sérieux et patient, il guette, indifférent en apparence, l'heure du bonheur et de la fortune, et il ne la laisse jamais échapper.

La famille du rebb Wolf, fixée dans un certain ghetto d'une ville de Bohême, passait de temps immémorial pour une famille de *mines*. Elle se composait du rebb Wolf, de sa femme Perl et de leur fils Kobi. Ils vivaient seuls, ne s'occupant que de leurs affaires, ce qui excitait fort la curiosité. Leur maison isolée, masquée par trois grands noyers, était aussi un grand sujet de conversation. Que se passait-il dans cette vieille maison, à l'ombre de ces arbres élevés et touffus, c'est ce qui, dans tous les temps, avait fort occupé le ghetto.

Kobi était un joli garçon, dont on avait fait d'abord peu de cas dans le ghetto. Il se tenait toujours courbé et silencieux : « Belle tête, disait-on, mais peu de cervelle. » A vingt-quatre ans, on avait de lui une opinion tout autre, bien qu'on ne l'estimât pas encore peut-être à sa juste valeur. Son père lui reconnaissait beaucoup de mérite, mais il l'eût voulu plus entreprenant. « Il ne lui semblait pas assez *barien*, » comme on dit au ghetto en parlant de certaines individualités entreprenantes, n'ayant pour toute fortune que leur intelligence et capables néanmoins de conquérir un monde si leur destinée ne les eût fait naître dans un ghetto. Le rebb Wolf ne se doutait pas que sous cette cendre couvait un feu ardent qui n'attendait que le moment propice pour faire explosion. L'indifférence de son fils était souvent le sujet de ses conversations avec sa femme. Que ne cherchait-il, comme les autres jeunes gens, à se marier; n'était-il pas en âge? On ne le voyait jamais revêtir ses habits de fête pour se présenter à quelque entrevue matrimoniale. A quoi pensait-il donc ?

Voici venir le Halamoëd. « On appelle ainsi quatre jours de demi-fête qui se présentent périodiquement deux fois par an, à la Pâque juive et aux Cabanes. Le Halamoëd, quand il descend dans les rues du ghetto, apporte avec lui la joie, les plaisirs, les brillantes espérances. Il vient donner l'éveil à des milliers de cœurs jeunes et vieux : cœurs de mères, cœurs de jeunes gens et de jeunes filles. » — Les idées du rebb Wolf sur le manque d'initiative qu'il suppose à son fils s'emparent de nouveau de lui, et il engage avec celui-ci une vive conversation. Il lui dépeint les charmes de l'Halamoëd, lui montre l'empressement général, les riches parures, les belles et nombreuses voitures qui circulent. — « C'est que ceux qui les ont louées auront sans doute quelque affaire en train, répartit sèchement Kobi. — Mais toi, malheureusement, tu n'en as aucune en train, soupira rebb Wolf. » Quand il s'est éloigné, Perl insiste auprès de son fils. Pourquoi ne donnait-il pas à son père la satisfaction de se rendre à quelque entrevue matrimoniale où il pourrait faire un choix? — « Mais, chère mère, dit Kobi d'un ton cette fois très-sérieux, comment peux-tu me demander d'aller faire visite à une jeune fille, quelle qu'elle puisse être d'ailleurs, du moment qu'on doit me l'exposer comme on expose un sac de laine? Ce sac aura été disposé à l'avance de telle façon que la bonne et fine laine se trouve en haut. Dans la partie supérieure brillera je ne sais quel petit éclat doré, et dans le fond il n'y aura que poussière. Combien de fois ne m'as-tu pas raconté toi-même que mon père t'a épousée sans avoir jamais été parader chez toi, mais sur ta bonne mine seule? » Perl est si étonnée, si ravie de la profonde sagesse de son fils, qu'elle ne peut que l'admirer et lui donner raison en tous points. Qu'il agisse donc comme il voudra. Rebb Wolf revient pour dîner de meilleure heure qu'il n'en avait l'habitude et avec un sourire mystérieux sur les lèvres. Il a conclu une excellente affaire, car elle lui rapportera quatre cents florins. Il s'agit de demander pour le fils du président de la communauté juive la fille d'un riche randar (1) qui habite à six lieues de là. C'est une jolie personne, douée des qualités les plus précieuses. On pourrait parcourir toute la Bohême avant de rencontrer un second rebb Josef et une jeune fille comme la sienne. Mais il la garde comme un lion garde son petit et il est encore plus difficile et plus sauvage qu'il n'est riche. Il a déjà chassé honteusement de chez lui plusieurs prétendants. Il faut donc déployer beaucoup d'habileté, et ce n'est que par Kobi que cette affaire peut être menée à bien.

Ces paroles tombaient une à une dans le cœur de Kobi, dont la figure reste impassible. La mère Perl discute. Ce randar étant un être si désagréable, elle ne veut pas que que son fils s'expose à être estropié peut-être. Kobi, dont les joues se colorent d'une légère rougeur, dissipe les craintes de sa mère et s'écrie : « Pourquoi ne tenterais-je pas cette » affaire, puisqu'il y a une bonne somme à gagner? »

— Du moment qu'il s'agit d'un autre, dit rebb Wolf, il accepte. Mais s'il s'agissait de lui...

Le père et le fils envisagent alors la négociation sous ses différentes faces et dressent leurs plans en fins diplomates. Dès le lendemain, Kobi se mettra en campagne; une voiture l'attendra, mais en dehors du village, pour ne donner l'éveil à personne.

De grand matin, revêtu de ses habits de fête, il part aussitôt qu'il a terminé sa prière et serré pieusement les lanières de cuir renfermant une oraison sacrée, dont les Juifs s'entourent le bras gauche et le cou et que l'on nomme *téfillines*. La voiture roule. Il relève la tête et passe la main dans ses cheveux. Parmi les pensées qui l'occupent, quelle est celle qui domine toutes les autres? L'auteur ne nous le

(1) Fermier de biens seigneuriaux exerçant aussi les fonctions de cabaretier.

dit pas précisément; mais aux modifications apportées au premier plan, à la sage lenteur, à l'extrême prudence avec laquelle notre héros avance pas à pas, recueillant, sans paraître y tenir, les plus infimes renseignements, on peut supposer qu'il s'agit de quelque chose de plus important que d'un bénéfice de quatre cents florins.

Tout ce qu'on peut apprendre sur le randar, Kobi le sait maintenant. Il connaît son caractère, ses habitudes. Un prétendant a été congédié pour n'avoir pas baisé, en entrant, le tableau nommé Mezouza que chaque Juif orthodoxe possède, et qui renferme un parchemin sur lequel est écrite la prière la plus importante pour les fidèles juifs; un autre, pour n'avoir pas pu réciter sans erreur ni hésitation la longue prière qui suit le repas; un troisième, parce qu'il n'a pas su faire la partie de *franzefuss* du randar, etc., etc. De tous côtés on surenchérit sur l'étrangeté et la rudesse du randar, qui a pourtant un faible : son amour pour sa fille !

Ainsi armé de pied en cap, Kobi se présente chez le randar. La lutte qu'il a à soutenir intéresse le lecteur. C'est que le randar n'est pas moins habile que Kobi et qu'il pourrait revendiquer justement aussi le titre de *mine;* mais un puissant auxiliaire vient au secours du jeune homme, lorsque son adresse lui a obtenu de passer à la ferme la fin de la journée et la nuit suivante. Il voit la belle Mirl, s'enthousiasme, ne lui déplaît pas, et, après de nouvelles et émouvantes épreuves qui le tourmentent jusqu'au lendemain (car plus que jamais Kobi tient à réussir), il sort complétement victorieux et obtient la main de la jolie et aimable Mirl, non pour le fils du président dont le nom n'a jamais été prononcé, mais pour lui-même.

La nuit ramène l'heureux fiancé à la maison aux trois noyers. Grande joie de Perl et du rebb Wolf en voyant leur fils sain et sauf, et en lisant la réussite sur son joyeux visage. Après les premiers baisers échangés, Kobi s'élance sur le bahut, où il choisit la plus belle tasse et la brise en mille petits morceaux. — Perl se récrie... Mais cette tasse n'a-t-elle pas été destinée par sa mère pour ses fiançailles; n'est-ce pas un usage juif? Ne devra-t-on pas rompre aussi une bouteille remplie de vin le jour de la bénédiction nuptiale, afin de faire la part du mal? — Tu es donc fiancé? Et le fils du président? — Mais je n'avais jamais songé à lui !

Ce mariage fit une grande sensation dans le ghetto; mais on ne s'en étonna point. A quoi ne pouvait-on pas s'attendre de la part d'un mine? Le président Schmoul Brandeis se garda bien de dire que c'était lui qui avait mis la famille Wolf sur la piste de cette excellente affaire; mais la renommée se chargea de le raconter à toute la Bohême.

III

Un anniversaire (*Jahrzeit*) est une nouvelle fort touchante : elle nous entretient de l'importance de la prière, nommée en hébreu *kadisch*, que l'on récite aux anniversaires de ses parents morts : « Cette oraison, transmise par les Juifs de génération en génération depuis des milliers d'années, est conçue dans la langue même de Sion. L'origine en est toute mystérieuse; des anges, dit-on, l'ont apportée du ciel pour l'enseigner aux hommes. Dans cette prière viennent se confondre, avec les tendres sentiments de l'enfance, les souvenirs les plus véritablement humains; car c'est la prière des orphelins. Après la mort de leur père ou de leur mère, les fils du défunt ou de la défunte doivent la réciter pendant un an, chaque jour, matin et soir, après l'office divin; puis chaque année, au jour anniversaire. Sortant de la bouche des enfants, cette prière possède une vertu singulière : elle pénètre jusque dans les tombeaux pour annoncer aux parents morts que leurs enfants se souviennent d'eux; puis elle arrive directement jusqu'au trône du Tout-Puissant, implorant pour ceux qui ne sont plus de ce monde repos éternel, pardon et miséricorde. »

M. Kompert, dans deux pages remarquables, continue à développer les qualités éminentes du *kadisch* et la grande influence qu'il exerce sur le cœur et l'imagination des Juifs vraiment dévots. Sa condition essentielle est d'être récité par une voix pure d'enfant, et les garçons sont seuls admis à cet honneur. De jeunes fils sont donc pour un Juif, non-seulement un bonheur dans la vie présente, mais une suprême espérance pour la vie à venir.

Cinq jeunes fils s'étaient trouvés réunis autour du foyer de Jacob Lœw. Chaque fois que le père rentrait de ses voyages d'affaires, le vendredi après midi, cinq petites têtes aux cheveux bouclés se pressaient autour de lui pour recevoir, la veille du sabbat, la bénédiction paternelle, et le bon Jacob pensait : « Conviens-en, ton Dieu a bien organisé les choses; le jour où toi ou ta femme vous viendrez à quitter ce monde, vous laisserez après vous cinq superbes garçons qui diront le kadisch en votre honneur ! »

« Hélas ! où sont-ils ? Tous les cinq couchés dans le cimetière juif. A mesure que chacun d'eux a atteint sa treizième année, la mort l'a fauché. Une perfide maladie, qu'aucun ne pouvait combattre et qui chaque fois revêtait un caractère différent, les a inexorablement enlevés. Les gens pieux disaient qu'on leur avait jeté un mauvais sort; les vieilles femmes du voisinage qu'ils étaient nés avec la courte haleine; hélas ! celles-là, sans s'en douter, disaient la vérité !

» Le jour où disparut le plus jeune, Jacob Lœw et sa femme Esther étaient demeurés frappés de stupeur, et, comme s'ils s'étaient entendus pour cela, ils ne parlèrent plus entre eux de ces chers trépassés. »

Une petite fille leur était pourtant restée, et, pour adoucir la douleur de son mari, Esther lui répétait souvent : « N'avons-nous pas notre Blumelé ? — Est-ce qu'une fille peut dire le kadisch pour ses parents? répondait Jacob dominé par son idée fixe. — Mais son fils le pourrait. — Et si elle a aussi la courte haleine ? — Dieu ne voudra pas nous prendre notre unique enfant. »

Blumelé franchit en effet l'âge fatal, et le docteur décida, autant qu'un mortel peut décider ces choses-là, que Blumelé vivrait. Le pauvre père parut renaître. Tout son espoir se reporta sur sa fille chérie. Il ne faisait pas un voyage sans lui apporter quelque présent. La sage Esther faisait des remontrances : « Que lui restera-t-il donc à désirer dans quelques années, si tu préviens ainsi tous ses désirs ? Tu ne parais pas connaître à fond le cœur des femmes. — Est-ce ma faute, disait Jacob, si je n'ai que cette enfant ? »

Le pauvre Lœw jouait ainsi avec le bonheur de toute sa vie. Il ne voyait pas qu'en gâtant ainsi sa fille, il la perdait peut-être sans retour. Blumelé se laisse entraîner d'abord par l'attrait de la parure et de la danse, puis par les belles paroles et la bonne mine d'un Juif hongrois qui est employé dans une

fabrique voisine. Lorsqu'il l'apprend, après une scène navrante, Jacob Lœw en est blessé jusqu'au fond du cœur; son rêve le plus cher était de marier sa fille avec son neveu Maïer, jeune homme doué des plus nobles qualités, cachées sous une apparence vulgaire, il est vrai. Forcé d'accepter Jacques le beau Hongrois pour gendre, il le traitera sans pitié, ainsi que sa fille. Blumelé est fiancée sans le moindre apparat, sans un seul parent. La noce, faite avec précipitation, est des plus tristes : dix pauvres pour témoins, quelques femmes pieuses; et lorsqu'à la cérémonie de la *couverture* le rabbin couvrit la tête de la fiancée d'un bonnet de dentelle brodé d'or, lui enseignant ainsi que ses cheveux ne devaient plus être vus de personne, Blumelé s'élança, comme il était d'usage, pour demander pardon à son père : elle eut des accents déchirants, mais qui laissèrent celui-ci inflexible. « J'ai fait pour toi tout ce qu'un père peut faire; je ne peux pas davantage te bénir! » Jacques, au moment de partir (car Lœw avait exigé qu'il retournerait dans son pays, emmenant sa femme), essaya aussi de le fléchir : « Je pourrai, disait-il, tout réparer. — Vous? répondit Jacob, faisant allusion à son peu de religion; est-ce que vous êtes homme à élever jamais votre enfant à dire le kadisch pour moi ! »

Esther pressa dans ses bras sa fille désespérée. Comme tous les fanatiques, Lœw fut inexorable. Il se voyait frustré de son espérance suprême; peu importait le reste.

La pauvre mère ne tarda pas à rejoindre dans la tombe ses jeunes fils. Ce fut en vain qu'à sa dernière heure elle supplia son mari de pardonner à sa fille. « Je ne le puis pas, » répondit-il. Il récita lui-même pour la mourante la prière des agonisants et la lui fit répéter. « Écoute Israël; le Dieu, notre Dieu, est un Dieu unique. » Et, pendant toute l'année, il n'eut d'autre souci que de réciter à la synagogue le kadisch pour sa chère défunte.

Resté seul, Jacob Lœw sembla avoir entièrement rompu avec le monde. Il errait tristement dans sa grande maison; toutefois son neveu Maïer y était encore admis et continuait à lui faire sa visite quotidienne. Le nom de Blumelé n'était jamais prononcé. Une fois pourtant Maïer mit devant lui, en jouant aux cartes avec son oncle, un papier plié en deux. « C'est une lettre d'elle, dit Jacob? — Oui, répondit Maïer; elle me prie de lui indiquer le jour anniversaire de sa mère. — Tu le lui as écrit? — Oui, mon oncle. — Continuons. »

Peu de temps après, pendant toute une nuit d'été, le chien de Jacob Lœw ne cessa d'aboyer et tint tout le ghetto éveillé. Quelqu'un gémissait sur le banc placé en dehors de l'habitation. Jacob ouvrit bien sa fenêtre à deux reprises, mais il la referma aussitôt.

De très-bonne heure un homme sortit de la maison placée en face; il s'avance, fait un geste d'étonnement et de douleur : « Blumelé ! » s'écrie-t-il. Hélas! oui, c'est la pauvre Blumelé, abandonnée par son mari qui est parti pour l'Amérique. « Est-ce qu'un père peut dormir quand son enfant est à deux pas de lui et qu'il manque d'abri? » pense le brave Maïer. Cette belle âme se montre alors tout entière. Il oublie tout le passé et recueille Blumelé comme sa chère et bien-aimée parente. Il fera plus : l'enfant de Blumelé, instruit par lui, apprend la prière du kadisch. L'anniversaire approche, il faut qu'il le sache. Maïer cesse toute autre affaire; celle-là est la plus importante.

Le jour venu, après le service divin, Jacob Lœw se leva et se dirigea du côté du ministre officiant placé non loin de l'arche sainte où doivent se réciter les prières pour les morts. Oppressé par les plus douloureux souvenirs, il ouvrait la bouche pour réciter le kadisch de sa chère Esther. Tout à coup, auprès de lui, une voix argentine prononce les premiers mots de la prière et la continue avec des accents chaque fois plus doux et plus émouvants pour le cœur de Jacob Lœw. Il écoute et il pleure; tout ce que n'ont pu faire tant d'années de supplications, cette jeune et fraîche voix l'obtient en quelques secondes.

« Quel est cet enfant? s'écria-t-il d'une voix profondément émue, quand les derniers accents de la prière furent éteints.

— Mon oncle, répondit Maïer caché derrière lui, c'est le petit-fils d'Esther, le vôtre. »

La réconciliation du père et de la fille suivit cette scène. Le même jour, Blumelé, tenant son fils par la main, se rendait avec son père au cimetière où reposait Esther avec ses cinq garçons.

La belle action de Maïer ne resta pas sans récompense. Bientôt on apprenait la mort du mari de Blumelé, et celle-ci, le temps du deuil achevé, accordait sa main à cet homme si loyal et si généreux.

Maintenant, si vous passiez devant la maison de Jacob Lœw, vous y verriez un bon vieillard jouant avec une bande de charmants petits garçons, qui l'enlacent de leurs bras et le couvrent de baisers. Il y en a huit, ni plus ni moins.

Jacob Lœw ne peut plus craindre de manquer de petit-fils pour réciter le kadisch après sa mort. Le salut du vieux Juif est assuré. Espérons (bien que l'auteur n'arrive pas à cette conclusion) que le bonheur dont jouit cette charmante famille entre pour beaucoup dans celui qu'éprouve le grand-père. On ne comprendrait pas l'égoïsme dans un noble cœur, dût-il avoir pour objet le *salut éternel*.

IV

Les trois nouvelles que nous avons analysées nous ont offert des types juifs tout à fait inconnus des siècles antérieurs. Cette princesse du ghetto qui se laisse gagner à la vie pastorale; ce Josef, ex-caporal dans les armées autrichiennes, qui a versé son sang pour l'empereur dans les plaines de la Hongrie; ce rebb Feivel qui, suivant l'énergique expression de Léopold Kompert, est attaché de toutes les fibres de son cœur à ce sol si laborieusement acquis; ce Kobi qui emploie, dans ses rapports avec les Israélites, ses coréligionnaires, toutes ces ruses de *mine* que, dans des temps moins heureux, des chrétiens seuls auraient éprouvées; ce Randar, ou fermier, qu'assiégent les prétendants; et Jacques, le Hongrois volage, commensal des magnats, dédaigneux des cérémonies traditionnelles; certes, voilà des enfants légitimes de notre XIXe siècle. — Depuis que les persécutions ont cessé, une détente s'est faite dans la société juive. Comme nous l'avons dit au début de ce travail, les sentiments les plus variés et les plus délicats ont fait chez elle leur réapparition. Il serait téméraire de penser que la société juive soit sur le point de se confondre avec les sociétés voisines numériquement dominantes. L'empreinte des siècles, l'empreinte originelle subsiste et subsistera longtemps. M. Kompert nous le donne à entendre quand il met en scène un Jacob Lœw, israélite formaliste et fanatique. On a dit souvent que le jour où les Juifs se con-

vertiront verra la fin du monde. C'était garantir au monde une bien longue existence !

N'exagérons pas, toutefois. M. Crémieux, dans un récent discours, nous a montré avec quelle facilité l'assimilation *politique* des Juifs pourrait s'accomplir : « Il y a ces mots (a dit l'éminent orateur) dans les livres sacrés : « Partout où vous » serez vous observerez et vous suivrez avec loyauté la loi du » pays, si elle vous est imposée. » *Si elle vous est imposée.* Vous entendez ! De sorte que, même désirant d'être Français, les Juifs de l'Algérie ne pouvaient abandonner de leur plein gré la nationalité juive ; car ce peuple, aujourd'hui plus nombreux que du temps de David, n'admet pas que sa nationalité soit perdue. Le Juif auquel on aurait demandé s'il voulait être Français aurait répondu qu'il devait se soumettre à la loi qui était imposée, et moi qui savais cela, je lui ai imposé la loi (1). »

LUDOVIC DRAPEYRON.

LE PETIT HODGE

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS (2)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier

QUESTION DE VIE ET DE MORT

— Trois livres cinq onces et demie, dit le cuisinier en ajoutant un poids.

L'autre plateau de la balance contenait une créature vivante posée sur une serviette.

— Depuis que j'exerce, s'écria le docteur, je n'en ai jamais vu de si petit ! Il ne vaut pas la peine qu'il a donnée à sa mère.

— Ces gens-là ne réfléchissent à rien, dit M. Mee, directeur du *workhouse*. Ils font des enfants sans s'inquiéter de ce qu'il en coûtera à la paroisse. Regardez-moi ce crapaud-là. Dire qu'il y a des lois pour faire vivre ça !

— Pauvre petit être ! murmura la garde en prenant l'enfant, qui semblait fort mal à l'aise sur son plateau. J'ai bien peur qu'il ne puisse pas vivre, continua-t-elle en l'ensevelissant dans une chemise dix fois trop grande pour lui. Il n'y a pas de place dans son corps ; ses poumons ne doivent pas être plus gros que des brins de paille ; n'est-ce pas, monsieur le docteur ?

— Cet enfant, répliqua le docteur sans s'arrêter à redresser les notions anatomiques de Mme Gusset et en montrant du doigt le petit corps violacé du nouveau-né, cet enfant est scrofuleux. Je dis, en outre, que cet enfant sera hydrocéphale. Voyez sa tête. Elle est aussi grosse à elle seule que le reste du corps. Jamais je n'ai vu des jambes et des bras pareils ! On dirait des pattes de hanneton. Si l'animalcule que voilà était né à Sparte, on l'aurait jeté à l'eau sans autre forme de procès. Dans l'Amérique du Nord, chez certaines tribus indiennes, le devoir de Mme Gusset, à l'apparition d'un avorton semblable, aurait été de presser son cou entre le pouce et l'index, afin d'en débarrasser la tribu.

Un sourd gémissement vint interrompre la conversation. Le gémissement partait d'un lit situé dans la salle d'accouchement de *Coddleton Union* (1), comté de Russet, et la femme qui poussait le gémissement était Mme Hodge, épouse de Jean Hodge, domicilié à Hankerley, sur le territoire de l'*Union*. Pour la huitième et dernière fois, cette femme était venue faire ses couches aux frais de la paroisse, et un quart d'heure ne s'était pas écoulé depuis qu'elle avait mis au monde le phénomène qui servait de texte aux savantes considérations du docteur.

Nous avons dit que Mme Hodge avait poussé un gémissement.

— Pauvre femme ! dit la garde. J'ai peur qu'elle ne vaille pas cher.

Mme Gusset s'approcha du lit en portant l'enfant sur la main — il était trop petit pour le tenir dans les bras — et, se penchant vers l'accouchée, elle lui demanda avec douceur si elle avait besoin de quelque chose. Pour toute réponse, la femme saisit le petit être fragile, le pressa sur son sein avec énergie et éclata en sanglots. Que parlait-on de noyer ou d'étrangler son enfant ? Elle pleurait. Les larmes coulaient sur ses joues pâles, creusées et flétries par la misère, et tombaient sur le visage du nouveau-né. La garde, étonnée, cherchait à lui reprendre l'enfant ; mais elle le serrait de plus en plus fort. Tout à coup les larmes cessèrent de couler et les bras roidis se détendirent : sauf quatre planches et quatre pieds de terre, Mme Hodge ne devait plus rien coûter à l'*Union*.

Je m'y attendais, fit le docteur froidement. Elle n'avait pas de sang dans les veines et la circulation était presque nulle. Ça se nourrit de choux et de navets, — jamais rien

---

(1) Par décret du 24 octobre 1870. Il y a, en Algérie, 34 000 Juifs naturalisés. Voyez la *Revue politique* du 4 juillet 1874, article de M. Clamageran.

(2) Ce roman est du même auteur que *Gring's Baby*, dont la *Revue* a donné une traduction l'an dernier (voyez dans notre 2e année, 2e série, les numéros des 14 et 21 septembre 1872).

Il a obtenu en Angleterre un succès aussi vif que *Gring's Baby*, et il le doit non-seulement au talent de l'auteur, mais à l'émouvante actualité de l'œuvre, qui met en scène cette crise agricole, si grave et si aiguë, dont l'Angleterre est en ce moment profondément agitée.

Voyez sur ce sujet un article de M. Francis de Pressensé, dans notre numéro du 4 juillet 1874.

(1) Les *Unions* dont il est question ici sont des associations de paroisses formées en vue de la construction et de l'entretien d'un *workhouse*. Chaque paroisse souscrit en raison du nombre de ses pauvres. (*Note du traducteur.*)

de substantiel; — je ne comprends pas comment font ces gens-là pour avoir des enfants.

— Ce n'est pourtant pas ce qui leur manque, observa M. Mee, et ils viennent tous les faire ici. L'*Union* n'a pas de chance : voilà un enfant qu'il va falloir élever au biberon, et soyez sûr que le père nous le laissera sur les bras.

— La mère n'aurait pas pu nourrir, dit la garde en découvrant la poitrine de la morte, affreusement ridée et décharnée par trente-cinq ans de privations et de labeurs. Elle n'aurait pas eu une goutte de lait.

Le docteur tira son calepin.

— Inscrivons : morte en couches; — il n'y a pas besoin d'enquête. — Madame Gusset, essayez donc de lui faire donner à teter par la jeune fille qui est accouchée hier; elle a l'air robuste. Vilaine besogne pour une veille de Noël! — Allons, bonne nuit, vous autres.

Le lendemain matin, Jean Hodge, aidé de Marie, sa fille aînée, alors âgée de treize ans, habilla ses enfants et confectionna un mets bizarre dans lequel il entrait un peu de pain, quelques feuilles de chou, une bouchée de petit salé et beaucoup d'eau. Le repas terminé, Jean Hodge alla au *workhouse* demander des nouvelles de sa femme.

— Joyeux Noël! dit-il au portier en entrant.

— Ah! c'est vous, Jean... Mauvaises nouvelles! Allez parler au directeur; il doit être dans son cabinet.

— Ah! elle est accouchée?

L'autre fit signe que oui.

— Je suppose que l'enfant est mort? Allons! on a tant de peine à les élever...

— L'enfant se porte bien, quoiqu'on prétende n'en avoir jamais vu de si petit.

— L'enfant se porte bien et il y a de mauvaises nouvelles? Alors, c'est que Marie...

Nouveau signe de tête.

— Oh! elle se remettra. Elle se remet toujours. Elle est plus forte qu'elle ne paraît, Marie.

— Elle ne se remettra jamais, Jean.

— Qu'est-ce que vous dites?

Un torrent de larmes jaillit instantanément des yeux de Jean.

— Marie n'est pas morte, Thomas? N'est-ce pas, Thomas, qu'elle n'est pas morte? Marie morte!., *ma* Marie!.. ce n'est pas vrai, dites?

Voilà un homme qui venait d'être débarrassé de son luxe le plus coûteux. La misérable qu'on allait clouer dans sa bière avait conspiré avec lui contre la loi sociale, et de sa coupable connivence étaient résultées onze créatures humaines, onze sources de dépense et de ruine. Sa complice était morte, le laissant seul avec les produits de leurs grossiers instincts et de leur imprévoyance criminelle. La bouche qui dévorait une part de son maigre salaire (Dieu tout puissant! tu sais quelle part elle se réservait!) était fermée pour toujours et ne devait plus prélever de dîme sur le produit de son travail. Pourquoi donc cet homme court-il comme un insensé autour de la salle de Coddleton Union?

Parce que « Marie est morte. »

C'est à hausser les épaules.

CHAPITRE II

UN BUDGET

Pendant huit jours, le petit Hodge resta confié aux soins d'une jeune personne qui avait eu « un malheur ». Il se contentait de peu, ne criait guère, et d'ailleurs ses cris ne s'entendaient pas de loin. Sans l'intervention de deux grandes puissances, le petit Hodge aurait couru risque de vivre, peut-être même de grandir sans histoire. Heureusement la presse et la paroisse s'en mêlèrent.

On sait que lorsque la presse s'empare de quelqu'un, ce quelqu'un peut dire adieu au repos. Le *Courrier* de l'endroit annonça qu'un enfant phénomène, le plus petit qui eût jamais existé, était né au workhouse de Coddleton Union. De la feuille locale, le fait-divers se glissa sournoisement dans les colonnes des grands journaux de la capitale; il gagna la Nouvelle-Orléans et les îles Sandwich en compagnie de la Revalescière Dubarry, et au bout de quelques semaines, sans s'être donné pour cela la moindre peine, le petit Hodge était célèbre dans tout l'univers. Les visites ne lui manquèrent pas : médecins, physiologistes, publicistes, accoururent au workhouse et déclarèrent en chœur que l'enfant n'était pas viable. Sur la foi de leur verdict, un cousin de Barnum fit des ouvertures à M. Mee et brigua, au nom du musée Parkton, l'honneur de conserver le baby dans un bocal d'esprit-de-vin. Toute l'aristocratie du pays vint également défiler devant l'humble berceau, et l'on décida au château que le petit Hodge éclipserait Tom Pouce.

Quant à la paroisse, elle exerçait sur la destinée du petit Hodge une action plus directe et plus immédiate que la presse; elle tenait absolument le sort de l'enfant entre ses mains, de par la loi anglaise et la volonté de Dieu. On en jugera par l'exposé suivant :

Jean Hodge était terrassier. Il était employé chez un fermier, M. Jolly, moyennant 11 fr. 25 c. par semaine, prix courant dans le pays. Pendant la moisson, M. Jolly accordait à ses ouvriers un supplément de salaire pouvant monter, bon an mal an, à 37 fr. 50 c., plus une ration de bière et le droit de glanage pour leur famille. Ajoutez à ces revenus fixes ce qu'on pourrait appeler le casuel : le sac de pommes de terre, le charbon et le morceau de viande envoyés à Noël par le propriétaire, les couvertures distribuées par le bureau de bienfaisance, les pièces de monnaie ramassées par l'aîné des garçons, et nous pourrons établir le budget de la famille Hodge ainsi qu'il suit :

Recettes en argent.

	fr.	c.
Gages de Jean Hodge : 52 semaines à 11 fr. 25 c.	585	00
Supplément pendant la moisson	37	50
Gains du petit Jacques	20	00
Total	642	50

Recettes en nature.

Glanage, évalué à	75	00
70 litres de bière	18	75
10 livres de bœuf	11	45
1 sac de pommes de terre	7	50
1/2 tonne de charbon de terre	13	10
2 couvertures	15	00
Total	140	80

M. Jolly fournissait en outre le logement et un jardin de 10 mètres sur 5. En évaluant le loyer de la maison et de la parcelle de terrain attenante au prix fabuleux de 90 francs, nous avons, en chiffres ronds, une somme de 875 francs, avec laquelle Jean Hodge devait pourvoir à l'entretien, à la nourriture et à l'éducation d'une famille. Il en résultait qu'en dépit de son horreur pour le workhouse, il avait dû y avoir recours plusieurs fois pour les couches de sa femme ; tous les contribuables de la paroisse se trouvaient de la sorte payer indirectement un supplément de salaire à Jean Hodge, et à une foule de Jean Hodge infiniment moins laborieux et moins économes que le nôtre. Le fermier Jolly trouvait cela plus économique que d'augmenter les gages de ses ouvriers : aussi était-il à la tête du parti opposé à l'élévation des salaires.

La naissance du petit Hodge, et surtout la mort de sa mère, compliquaient singulièrement pour Jean le problème déjà si difficile de l'existence. — Que faire du petit? fut sa première pensée en revenant de l'enterrement de sa femme. Il pensait lentement, faute d'habitude. — Le père est responsable de ses enfants. — Quelque confuse que fût cette notion dans son épaisse cervelle, il comprenait que la paroisse lui rendrait son fils et le lui laisserait sur les bras. C'était la seule idée nette qu'il eût, et cette idée était accablante. — Quand on n'a pas de quoi élever ses enfants, on n'en a pas. — Cette deuxième notion n'existait pas pour lui. A dire l'exacte vérité, Jean Hodge était, sous ce rapport, un parfait animal. Il suivait la loi de nature et regardait la famille comme une institution de la Providence; si c'était un mal, ce mal était inévitable. Son ignorance était si profonde, qu'après un long et laborieux travail d'esprit, il arriva à la conclusion que *puisqu'*il avait des enfants et *puisqu'*il ne pouvait pas les élever, *on* était tenu de l'aider. *On* représentait la Providence, M. Jolly, la paroisse, des êtres vagues...

CHAPITRE III

LA PAROISSE TIENT CONSEIL

Le petit Hodge était un problème pour la paroisse, aussi bien que pour son père.

La commission administrative de l'*Union* allait se réunir. M. Mee, directeur du workhouse, assisté de son commis et du préposé aux distributions de secours, préparait l'ordre du jour de la séance. La discussion devait porter d'abord sur les fournitures de viande et de charbon. On devait s'occuper ensuite d'Anne-Marie, fille Simmons, âgée de dix-huit ans, servante au château. Ayant découvert qu'elle était sur le point d'accoucher, ses maîtres l'avaient jetée à la porte sans plus de cérémonie qu'une charrette qui va mettre bas. La malheureuse s'était réfugiée au workhouse ; quant au groom qui avait contribué à l'événement, il caracolait comme par le passé derrière les filles du *squire*. On avait réservé pour la fin la question du petit Hodge, la seule sur laquelle le directeur n'eut pas d'opinion arrêtée.

Il connaissait la position de Hodge ; d'un autre côté, il savait que la loi lui ordonnait de rendre l'enfant au père, et cela dès le lendemain de la mort de la mère. Le texte était clair et M. Mee était fonctionnaire, tenu comme tel d'envisager les choses à un point de vue officiel et de ne pas faire intervenir le sentiment dans les questions d'affaires. Cependant, quelque bon fonctionnaire que fût M. Mee, il restait chez lui un petit fonds de sensibilité dont il n'avait pu se défaire ; les cris plaintifs du microscopique *baby* avaient réveillé chez lui des sentiments d'ordinaire profondément endormis, et il avait pris sur lui de garder l'enfant jusqu'à la prochaine réunion du comité. La responsabilité encourue était réduite à son *minimum* par la modicité des besoins du petit Hodge; sa nourrice, la fille Simmons, déjà nommée, assurait ne pas même s'apercevoir qu'il la tétait.

Peu nous importe, à nous autres citadins, la manière dont se recrutent les administrateurs d'un workhouse ; mais la commission administrative joue un si grand rôle dans les districts ruraux, elle possède des attributions si importantes et une juridiction si étendue, qu'on nous pardonnera d'entrer dans quelques détails sur celle de Coddleton Union.

Coddleton Union se composait de seize paroisses ; les dignitaires de chaque paroisse sont membres de droit de la commission administrative; — les autres membres, élus par les contribuables à la taxe des pauvres, se recrutent parmi les propriétaires, les négociants et les fermiers. Étaient présents le jour où devait se décider le sort du petit Hodge : le révérend Winwood Leicester et son vicaire; Sydney Byrton, esquire, président; M. Caldwell, avoué; M. Harris, négociant, et quelques autres personnages moins importants.

Le débat s'ouvrit sur la question de la viande; il fut décidé à l'unanimité qu'on expérimenterait sur les vieilles femmes les effets de la viande d'Australie.

La fourniture du charbon fut adjugée à un neveu de M. Harris.

Vint l'affaire Anne-Marie. Le groom fut condamné à contribuer à l'entretien de l'enfant. Le président protesta, alléguant que c'était plus la faute de la fille que celle du garçon.

On arrive à la question Hodge. Madame Hodge était morte. Ce premier point n'étant pas discutable, l'assemblée passe outre aux débats. Le directeur expose que, vu la malheureuse situation de Jean Hodge, il est impossible de rentrer dans les frais d'enterrement. Admis après une courte discussion.

— Et l'enfant ? est-il mort ? demande M. Leicester.

— Non, monsieur.

— Qu'est-ce que le père en a fait ?

— Hum..... nous craignions..... hum..... nous n'avons pas osé prendre sur nous de le renvoyer. Nous l'avons donné provisoirement à nourrir à la Simmons ; elle dit qu'il ne la fatigue pas. Comme ça ne coûtait rien à l'Union, j'ai pensé qu'il valait mieux garder l'enfant jusqu'à ce que la commission en eût délibéré.

— Illégal, monsieur Mee, dit l'avoué. Absolument *contra legem*.

— Mais puisque cela ne coûte rien ? observa le vicaire. D'ailleurs, que faire ? Ce Hodge n'a sans doute personne chez lui pour soigner son enfant !

— Pas une âme ! s'empressa de dire M. Mee.

— La femme Hodge, demanda l'avoué, n'a laissé ni mère, ni sœur ?

— Non ; pas une parente. On ne conçoit pas comment la loi autorise ces gens-là à se marier.

— Mauvais système, monsieur..... mauvais système. Entre la nouvelle loi des pauvres, l'incurie des administrateurs et la fausse philanthropie à la mode, nos intérêts sont indignement négligés.

— Messieurs, — commença M. Mee, sentant qu'il gagnait du terrain, — voici en deux mots la position de la question. Hodge a déjà chez lui dix enfants, dont l'aîné a treize ans. Il gagne 11 fr. 25 c. par semaine. Il est obligé d'être dehors toute la journée. Sa femme est morte. Qui soignera l'enfant ?

Ce simple exposé parut ébahir le comité.

Après un instant de silence, l'avoué reprit la parole :

— Tout cela ne nous regarde pas. M. le directeur sort de la question. Chaque homme est tenu d'élever ses enfants. Si nous gardons celui-là, nous aurons affaire à l'administration supérieure. En effet : L'enfant ne nous coûte rien, a dit M. le directeur ; M. le directeur n'a pas tenu compte de ce que l'enfant est nourri par la servante de M. le président.....

— Veuillez vous renfermer dans la question, monsieur, interrompit sèchement le président ; cette fille n'*est pas* ma servante.

— Je prie M. le président de croire qu'il n'y avait dans ma pensée aucune intention blessante. Je voulais seulement faire remarquer à la commission que si Anne-Marie a deux enfants à nourrir au lieu d'un, elle consommera nécessairement plus de *beef-thé* : conséquence, des frais pour l'Union. Soyez sûrs que M. Mordant nous demandera compte de ce surcroît de consommation.

M. Mordant était le ministre, président de l'*Archi-paroisse* ou comité central de surveillance. Heureusement pour le petit Hodge, le calembour par à peu près de l'orateur avait mis la commission de bonne humeur. On passa à l'ordre du jour.

CHAPITRE IV

LE POUVOIR CENTRAL

Grâce à une série d'empiétements successifs, l'État a presque réussi, en Angleterre, à centraliser tous les services publics et à absorber toutes les autorités locales. Cela n'eût pas été possible il y a quelques années. Tous les individus composant l'être abstrait appelé *paroisse* avaient alors l'œil ouvert sur les agissements du pouvoir central ; chacun se constituait, de son autorité privée, gardien jaloux des libertés locales ; membres du consistoire, administrateurs du workhouse, comités de toutes sortes, magistrats du comté, étaient autant d'autocrates au petit pied. Malheur à l'inspecteur qui aurait eu la prétention exorbitante de mettre le nez dans leurs comptes ou d'exprimer une opinion sur leur manière de faire ! Sans aucun égard pour le ministre qui l'aurait envoyé, on l'eût bel et bien mis à la porte.

Il était cependant de notoriété publique, que la paroisse était un détestable administrateur. On pouvait reprocher à ceux qui la dirigeaient de la lenteur, de la négligence, une gestion coûteuse et quelquefois de l'improbité. En revanche, elle possédait une qualité précieuse, qui, aux yeux d'un peuple libre, doit compenser bien des défauts : elle conservait et développait les libertés locales. Jouissant d'une autonomie complète, elle en profitait pour violer la loi quand la loi lui paraissait mauvaise, et les pauvres s'en trouvaient bien. Il lui arrivait même de dilapider dans un but charitable des fonds qui en droit strict ne lui appartenaient pas. Le système était évidemment défectueux. Il semble qu'on aurait dû y remédier par une revision attentive des lois et par une réorganisation des pouvoirs locaux ; on trouva plus simple de garrotter la coupable et d'en faire une simple marionnette, dont les fils sont tirés par un ministre qui se tient blotti au fond de White-Hall, dans un vieux tabernacle en ruines. Le susdit montreur de marionnettes tient dans sa main tout un faisceau de fils dont les extrémités vont rayonner dans tous les coins de l'Angleterre ; il est permis de prévoir le temps où aucun des sujets de notre gracieuse reine n'aura le droit de se moucher sans une autorisation spéciale de l'autorité supérieure ; — encore sera-t-il tenu, sous des peines graves, de soumettre le résidu de l'opération à un chimiste *ad hoc*, nommé par le gouvernement.

Le ministre tient toutes les administrations, sans exception, dans sa main toute-puissante, et il s'épanouit d'orgueil à la pensée qu'un enfant ne peut avoir la colique ni une vache tousser, dans un workhouse quelconque, sans que Son Excellence l'Archi-paroisse n'en soit informée sur l'heure par un volumineux rapport. L'infiniment petit Hodge lui-même ne devait pas échapper aux regards de l'Argus de White-Hall.

Quelques jours après la séance racontée plus haut, le ministre travaillait avec le secrétaire perpétuel de l'Archi-paroisse et un commis. Les yeux du grand homme tombèrent sur la pièce suivante :

Rapport sur Coddleton Union

Situation générale satisfaisante.

Nombre d'indigents des deux sexes secourus pendant le dernier trimestre :

1° Au workhouse	567
2° A domicile	1643
Décès	8
Naissances	5

Parmi les naissances, le directeur signale celle d'un enfant du sexe mâle, fils d'une nommée Hodge, morte en couches, et de Jean Hodge, laboureur. Cet enfant, remarquable par sa petitesse, ne pesait le jour de sa naissance que 3 livres, 5 onces et demie. Le père est déjà chargé de 10 enfants en bas âge, et absolument dénué de ressources. Par ces considérations, l'enfant a été gardé au workhouse, où il ne coûte rien, étant nourri par la fille Anne-Marie Simmons nommée plus haut.

Le grand homme fronça le sourcil.

— Voici, dit-il, qui prouve une fois de plus la sagesse des dernières réformes. Un enfant a son père, qui est tenu de l'élever ; — des administrateurs retiennent illégalement cet enfant et le font nourrir aux frais des contribuables ! C'est un abus sur lequel, en conscience, nous ne pouvons fermer les yeux.

— Mais, monsieur, — observa M. Dokster, le commis, — c'est un cas *sui generis*, si j'ose m'exprimer ainsi. Il appert des faits que, d'une part, le père est hors d'état d'élever son enfant et que, d'autre part, l'enfant ne coûte rien à l'Union puisqu'il est nourri par la Simmons.

— Votre raisonnement est absolument défectueux. Sur le premier point : *rien*, en Angleterre, n'est impossible à un homme valide. Sur le second point : ayez la bonté de nous dire, monsieur Dokster, qui nourrit la fille Simmons ? C'est l'Union, n'est-ce pas ? Or, à défaut des lois de la physique, le simple raisonnement démontrerait qu'une femme nourrissant deux enfants consomme plus que celle qui n'en nourrit qu'un

— C'est exactement ce que j'allais dire, remarqua le secrétaire perpétuel.

— Monsieur le ministre a parfaitement raison ; mais, — continua M. Dokster en s'efforçant de sourire, — il paraît que l'enfant est si petit..... Ne serait-ce pas le cas de dire : *de minimis non curat lex?*

— Monsieur Dokster ! s'écria sévèrement le ministre, permettez-moi de m'étonner de ce qu'après tant d'années de service dans ces bureaux, et connaissant à fond le nouveau système mis en vigueur par mes ordres, vous venez me citer cet aphorisme rebattu ! Sachez, monsieur, que depuis la réorganisation de mon département, rien n'est trop petit pour le ministre ; rien ne lui échappe. Le but que je poursuis dans la limite de mes faibles moyens, et que vous ne devriez pas ignorer, est de faire passer les Iles britanniques tout entières, depuis la première molécule jusqu'à la dernière, dans le microscope du pouvoir central.

M. Dokster demeura anéanti. Le secrétaire perpétuel prit la parole :

— Une enquête sérieuse est indispensable. Monsieur Dokster, inscrivez en marge : Écrire au secrétaire de la Commission administrative pour demander des explications.

L'auguste trio passa à une autre affaire.

CHAPITRE V

CENTRALISATION ET RÉSISTANCES LOCALES

A la séance de la commission administrative qui suivit la conversation rapportée ci-dessus, le secrétaire donna lecture d'une lettre ainsi conçue :

« BUREAU CENTRAL.

White-Hall, 30 juin 18...

» Monsieur,

» Monsieur le président du bureau central me charge d'appeler votre attention sur le paragraphe 15 du dernier rapport trimestriel de Coddleton Union. Des termes du rapport il appert qu'un enfant mâle, Hodge, fils de Jean Hodge, domicilié à Hinkerley, a été gardé au workhouse comme pensionnaire de cet établissement, quoique le père ne fût ni idiot, ni décédé, ni secouru à domicile.

» Monsieur le président vous fait remarquer l'illégalité de ce procédé, qui, en raison de la gravité de l'irrégularité commise, pourrait nécessiter une enquête et l'envoi sur les lieux d'un inspecteur spécialement délégué à cet effet. Veuillez m'adresser un rapport détaillé, tant sur les faits que sur les motifs qui ont pu décider la commission administrative à sortir de la légalité. »

Les membres de la commission se regardèrent. L'avoué avait l'air triomphant.

Le squire prit le premier la parole. Il était tout rouge.

— Que le diable emporte le bureau central avec sa manie de se mêler de tout ! Ça ne regarde pas le ministre, sacrebleu ! Je vous demande un peu si nous ne sommes pas libres de dépenser notre argent comme nous l'entendons ? Et si ça nous fait plaisir de l'employer à élever ce moutard ! Une enquête..... un inspecteur..... il n'y va pas de main morte, le ministre ! S'il continue de ce train-là, on ne trouvera plus d'administrateurs, — j'entends parmi les gens posés. Que diable ! quand on appartient à une des meilleures familles du pays, on ne peut pas se laisser mener par le premier paltoquet venu qui, parce qu'il aura brûlé de l'encens sous le nez des radicaux, se croira le droit de nous faire la leçon. Je dis que c'est intolérable ! Je dis que.....

Ne trouvant pas de terme assez fort pour exprimer son indignation, le squire remplaça la péroraison de son discours par un violent coup de poing sur la table.

— On veut nous réduire à un rôle ridicule, dit avec onction le révérend M. Leicester. Voici une assemblée composée de gens capables (la physionomie de l'orateur trahissait un certain doute), et dont les fonctions se bornent à enregistrer les décrets de M. Mordant. Si je n'étais membre *ex officio*, je donnerais ma démission.

Le squire approuva du geste.

— Pour rentrer dans la question, dit l'avoué, qu'allons-nous faire de l'enfant ? Il est si petit ; est-ce la peine d'engager un conflit avec le ministre ? Nous n'avons pas d'autre excuse à alléguer que sa taille.

— Non, dit le secrétaire.

— Bah ! fit M. Harris, négociant en gros et en détail, radical ; le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. L'enfant n'est rien, il ne coûte rien et il n'aura rien.

— Parfait ! ha ! ha ! ha ! dit l'avoué, qui avait des raisons de ménager M. Harris.

Voyant que le squire et le révérend ne riaient pas, l'honorable M. Caldwell prit instantanément un air quasi-tragique.

— La question est grave, dit-il. Qu'allons-nous faire ?

— Maintenir notre droit jusqu'à la mort ! s'écria M. Collingsby, capitaine en retraite, membre habituellement muet. Ce n'est pas une question de taille, et il s'agirait de Gargantua en personne que ça ne changerait rien à l'affaire. C'est une question de principe. Si les plumassiers veulent fourrer leur nez partout, qu'ils administrent le workhouse eux-mêmes ! Pour ma part, je déclare que je ne suis pas là pour recevoir les ordres de pékins.

— Ils n'auraient peut-être pas si grand tort de s'en mêler, répondit M. Harris. Ils administreraient plus dans l'intérêt des pauvres et moins dans celui des *gentlemen*. Si les *gentlemen* se retiraient, on pourrait les remplacer par des gens entendus en affaires.....

— Monsieur s'entend certainement très-bien en affaires, interrompit le squire sans regarder le négociant. Personne ne conteste qu'il ne se connaisse en suif et en huile, et l'on trouverait sans doute des administrateurs parmi les gens de sa... société, surtout si ces gens avaient des neveux dans le commerce ; mais je me permettrai de dire qu'il y a « *affaire* » et « *affaire* », et différentes manières d'entendre les « *affaires* », et que les « *affaires* » des pauvres gagnent à être faites par des personnes riches et bien posées.

— Soit, répliqua M. Harris avec bonhomie, mais cela n'empêche que si les *gentlemen* se retirent, il faudra bien que les boutiquiers les remplacent.

— Je répète ma question, dit l'avoué. Qu'allons-nous faire du petit ?... Pourquoi diable ne l'a-t-on pas baptisé ?

— Pas baptisé ! s'écria M. Leicester. C'est impossible !

Il fut procédé à une enquête, d'où il résulta que l'objet du litige était un petit païen.

La consternation fut générale.

Le révérend Leicester déclara qu'en son âme et conscience il lui était impossible de prendre part à la discussion tant que l'enfant ne serait pas reçu dans le giron de l'Église. Mal-

gré les murmures de la gauche, il fut résolu de procéder séance tenante au baptême.

Anne-Marie apporta son nourrisson. M. Leicester lut la liturgie, plongea la main dans l'eau et s'arrêta :

— Quel nom lui donner ?

— Bah ! répondit irrespectueusement l'avoué, cherchez dans la Bible. Elle dit quelque part : « Voici le petit Benjamin. »

— Petit Benjamin, dit le prêtre les yeux clos, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

Le petit Hodge était chrétien.

La discussion fut reprise. Le cas était critique ; chacun le sentait. Le squire enleva les centres, composés de fermiers, en leur faisant comprendre que leur autorité personnelle était solidaire de l'autorité de la commission dont ils étaient membres, et que, subsidiairement, toute atteinte à leur crédit rendrait encore plus difficiles les relations entre maîtres et ouvriers. Il fut donc décidé, en dépit des efforts de la minorité, qu'on répudierait énergiquement l'intervention du pouvoir central dans une question qui était exclusivement de la compétence de la commission administrative.

En apprenant la résistance de la commission, le pouvoir central entama une procédure des plus compliquées. Une enquête fut ordonnée et, l'inspecteur ordinaire n'ayant pas été jugé à la hauteur d'une mission aussi délicate, le ministre délégua un inspecteur extraordinaire qui vint s'établir à Coddleton. Il visita le workhouse, interrogea le directeur, examina le petit Hodge et sa nourrice, fit toiser et peser Anne-Marie, et compara la quantité de nourriture et de boisson absorbées par cette fille à ce que consommaient d'autres nourrices de la même taille et du même poids ; le tout fut soigneusement consigné dans un rapport que l'autorité supérieure soumit à un savant chimiste, le docteur Surchas. Après une étude approfondie du rapport, le docteur Surchas conclut que le petit Hodge coûtait quotidiennement quatre onces de nourriture et une demi-pinte de boisson aux contribuables de Coddleton Union ; il signalait cet abus à qui de droit et engageait l'autorité à prendre des mesures pour assurer l'observation de la loi.

Peu de jours après, les administrateurs du workhouse recevaient l'ordre péremptoire de rendre immédiatement le petit Hodge à son père ; faute de ce faire, ils encourraient une grande responsabilité. La commission se soumit, mais de mauvaise grâce. Tout Anglais est comme Falstaff ; il n'aime rien faire de force, même son devoir.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE Ier

IMPOSSIBILITÉS

Un soir, en revenant des champs, Jean Hodge trouva le petit Hodge gazouillant sur les genoux de Marie. Nous avons dit que Marie était sa fille aînée.

A cette vue, un brouillard se répandit sur les yeux du pauvre homme. Il s'approcha et tendit un doigt calleux à son chétif rejeton, qui fit de vains efforts pour saisir cet objet gigantesque. Les grimaces extraordinaires accompagnant chacune de ces tentatives puériles arrachaient des exclamations d'étonnement aux autres enfants, groupés curieusement autour du nouveau venu. Sur la toile, dans un roman, partout ailleurs que dans la vie réelle, cette scène eût été charmante.

Le père pensait à l'avenir. La petite Marie, avec son dos maigre, voûté par un travail prématuré, ne pouvait pas élever un enfant. Qui donnera à manger au petit Hodge ? Qui le soignera ? Payer une servante était hors de question ; abandonner son travail pour se faire bonne d'enfant n'était pas pratique. Jean avait pris le *baby* dans sa vaste main et réfléchissait. Le petit piaillait comme un poulet au sortir de l'œuf et l'homme songea qu'il n'avait qu'un mouvement à faire pour supprimer le problème. La grosse main se prit à trembler, mais cela ne dura pas ; il y avait chez ce manant un grand fonds de sensibilité et de dévouement.

— Dis qu'il est bien petit, Marie.

— Oh ! oui.

— Qu'est-ce que nous allons en faire, Marie ? Il n'a pas de maman.

— Je serai sa maman, dit la petite d'un air protecteur. Pourvu que tu habilles les enfants, ça ira très-bien.

— Non, ça n'ira pas bien ! s'écria Hodge en frappant du pied. Ce n'est pas possible, ma fille. Comment veux-tu laver, et faire la cuisine, et soigner ce petit ? Ce n'est pas possible. — Elle est comme sa mère, cette petite... ça veut tout faire. Ah ! si *Elle* était là ! Tiens, Marie, prends le petit.

Il posa doucement l'enfant sur les genoux de sa fille et sortit lentement, la tête baissée. Au travers des vitres ternies, Marie le voyait se diriger du côté du cimetière, et elle pleurait. Ses larmes tombaient sur la figure du petit Hodge, qui se mit à crier ; instinctivement les neuf autres firent chorus.

CHAPITRE II

LE MAITRE

Abandonné par la paroisse, Jean Hodge résolut de s'adresser à son maître. Au point de vue de la logique, il avait tort, car on ne peut exiger du patron de tenir compte du nombre d'enfants de ses ouvriers ; mais il faut convenir qu'un système économique qui met un ouvrier rangé et laborieux dans l'impossibilité de faire face à la dépense imprévue la plus minime, est un système vicieux. Il est évident que quand le travailleur est menacé de mourir de faim, le travail souffre.

Jean Hodge ne s'élevait pas à de si hautes considérations. Jean Hodge mourait de faim ; il en concluait qu'il fallait demander une augmentation à M. Jolly. Jean Hodge n'en pensait pas plus long.

Il partait chaque matin bien résolu à parler à son maître ; en l'apercevant, le cœur lui manquait, et il n'osait rien dire. La misère le talonnait. Il fallait prélever sur la nourriture de la famille de quoi acheter un peu de mauvais lait pour le *baby* ; avec cet instinct naturel que Dieu a mis au cœur de la femme, la petite Marie y joignait une partie de sa mince

ration ; malgré cela, le petit Hodge se ratatinait chaque jour davantage. Quant à la courageuse fillette qui se dévouait pour lui, elle était si maigre et si pâle que son père éprouvait un serrement de cœur en la regardant. De son côté, Hodge se rendait au travail le ventre creux; comme l'enfant prodigue, il ramassait dans la cour de la ferme des détritus de légumes, rebuts des cochons, pour apaiser les tiraillements de son estomac.

Travailler douze heures en ayant faim! Savoir qu'on n'aura pas à manger le soir, ni le lendemain, ni les jours suivants, et continuer patiemment à tracer son sillon! Revenir à la maison, y trouver onze créatures affamées et n'avoir rien à leur donner! L'image désolée de cet homme, assis le soir près de l'âtre vide, se dresse devant mes yeux, si vivante et si lugubre que je tremble d'angoisse et qu'une pitié inexprimable s'empare de moi. Je ne puis pas, je n'ose pas dire ce que je pense. J'admire sa patience. O patience sublime!

Enfin, la chair fut vaincue et Jean osa aborder son maître.

HODGE (*avec des contorsions gauches*).

Monsieur, pourrais-je vous dire un mot?

JOLLY (*rudement*).

Que voulez-vous?

HODGE.

C'est que, monsieur... c'est que, voyez-vous...

JOLLY.

A qui diable en a-t-il? Voyons, que vous faut-il? Du lait pour le petit? Une avance de quarante sols?

HODGE.

Non, monsieur; ce n'est pas çà, monsieur. C'est que ma pauvre femme est morte, monsieur, et nous n'avons personne pour élever le petit, et Marie, elle n'est pas assez forte...

JOLLY.

Que voulez-vous que j'y fasse? Je ne peux pas élever votre fils, moi.

HODGE.

Non, monsieur... ce n'est pas ça... c'est que, si nous pouvions payer une fille... mais nous ne pouvons pas.

JOLLY.

Adressez-vous au *workhouse*. Demandez au médecin un certificat attestant la maladie de votre enfant; je suis administrateur du workhouse, on vous donnera tout ce qu'il vous faudra.

HODGE.

Merci, monsieur; ce n'est pas ca... Je ne veux pas mendier, monsieur; j'aimerais mieux mourir de faim.

JOLLY.

Vous êtes un imbecile. Les workhouses sont faits pour les gens comme vous; pourquoi être plus fier que les autres?

HODGE.

Je ne suis pas plus fier que les autres, mais je n'ai jamais été au workhouse, et je ne voudrais pas commencer. Si je gagnais 3 francs de plus par semaine... (Ici Hodge faillit étrangler.) Je travaille bien, monsieur, et je les vaux bien.

C'était vrai. Hodge était excellent ouvrier et méritait de gagner moitié en sus de la moyenne. M. Jolly le savait parfaitement.

JOLLY.

Vous savez bien que je ne peux pas vous donner plus qu'aux autres; tous les fermiers me tomberaient dessus.

HODGE (*avec insistance*).

Mais si c'est vrai que je travaille plus que les autres...

JOLLY.

Assez! C'est à prendre ou à laisser.

HODGE.

Monsieur, nous ne pouvons plus vivre. Les enfants crient la faim, et je n'ai rien à leur donner.

JOLLY.

Allez à la maison, on vous donnera à manger; mais qu'il ne soit plus question d'augmentation, vous m'entendez? Si l'on en augmente un, il faudra les augmenter tous; — ce serait la ruine.

Il lui tourna le dos.

HODGE (*avec une énergie soudaine*).

Merci bien, monsieur; mais ça ne fera qu'un repas. Je vous dis que je ne peux pas travailler pour 11 francs 25 centimes par semaine. Je ne peux pas vivre avec ça, et je ne *veux* pas.

JOLLY.

L'animal! Après toutes les bontés que j'ai eues pour lui! Écoutez, mon garçon, passe pour cette fois, mais si vous ouvrez encore la bouche, à la porte! Et j'aurai soin que personne dans le pays ne vous donne de l'ouvrage. Si vous ne pouvez pas vivre, faites comme les autres et allez au workhouse. La paroisse est là pour vous aider.

Il s'éloigna à grands pas.

— Monsieur! lui cria Hodge; ils m'ont renvoyé mon petit!

Il sentait que les raisons de son maître n'étaient pas des raisons et il était indigné; cependant — phénomène curieux — telle est l'influence d'une longue servilité, que de ces deux hommes celui qui éprouvait des remords, c'était Hodge.

CHAPITRE III

L'ÉGLISE

L'individu delaissé par l'État et trahi par la loi de l'offre et de la demande, peut-il compter sur les secours de l'Église? Sans se poser nettement la question, Jean Hodge entrevoyait la réponse, d'où l'air irrésolu, presque craintif, avec lequel il sonna un soir à la grille du presbytère.

M. Leicester était un homme aimable et cultivé, universellement aimé et respecté dans le pays. Par ses opinions il se rattachait à la haute Église. Du reste, modéré en tout. Son costume se rapprochait de celui des prêtres catholiques. Son vicaire, M. Linkboy, homme d'opinions extrêmes, appartenant à l'école ritualiste, allait en toutes choses plus loin que son supérieur : sa redingote était plus longue, la coupe de son gilet plus cléricale; crasseux à rendre jaloux un capucin, il était toujours coiffé d'un immense chapeau flasque qui battait des ailes lorsqu'il marchait.

Pour en revenir à M. Leicester, ce révérend gentleman était à dîner quand Hodge sonna à la grille. Il lui fit donner à boire et à manger, et au sortir de table il vint le trouver. Avec sa belle prestance, sa bonne figure souriante et ouverte, M. Leicester personnifiait admirablement l'Église triomphante et bienfaisante.

— Bonjour, mon ami. Comment va le petit Benjamin? En avez-vous bien soin?

— Non, monsieur. Voilà justement l'affaire. J'ai onze enfants et je ne gagne que 11 francs 25 centimes par semaine. Ça ne me fait pas 1 franc par tête.

— C'est vrai. Il faut absolument que l'Union s'occupe de vous.

— Non, monsieur, je ne veux rien de l'Union.

— Cependant, si vous ne pouvez pas vivre?

— Nous mourrons de faim, monsieur.

— Allons, allons, Hodge! Quand on a des enfants, on n'a pas le droit de les laisser mourir de faim. Vous en avez onze, vous êtes obligé d'accepter pour eux les secours de la paroisse. Vous comprenez qu'avec 11 fr. 25 par semaine, vous ne pouvez pas faire vivre douze personnes.

— Là, c'est ce que je dis! Ce n'est pas possible. — Je ne suis pas assez payé.

M. Leicester vit qu'il avait commis une imprudence.

— C'est le prix courant; il faut savoir vous en contenter. Il ne dépend pas de vous ni de moi de faire hausser les salaires.

— Je n'appelle pas être payé quand on meurt de faim, et puisque nous mourons de faim, il faut qu'on me paye plus.

— Avez-vous parlé à M. Jolly?

— Oui; il dit comme ça que les autres fermiers lui tomberaient dessus.

— Mon ami, je vous en prie, dit M. Leicester avec bonté, ne vous laissez pas aller à l'irritation. Il faut apprendre à se contenter de ce que la Providence nous donne. Vous n'êtes pas content de votre sort; je ne le suis pas non plus du mien; notre devoir à tous est de nous résigner et d'accepter d'un cœur reconnaissant ce qu'il plaît à Dieu de nous envoyer. Ne donnez pas le mauvais exemple; si d'autres vous entendaient parler ainsi, les têtes se monteraient dans le pays et l'on ne sait pas ce qui pourrait arriver.

— Elles se monteront, monsieur, elles se monteront, et tout de suite. Je ne vais pas laisser mes enfants mourir de faim sans me remuer. J'avais pensé, monsieur, que vous pourriez nous aider à avoir une augmentation.

— Vous ne savez pas ce que vous me demandez. Que diraient les fermiers, si le pasteur intervenait entre eux et leurs ouvriers? Allons, bonsoir, mon ami; tâchez de vous calmer.

— Bonsoir, monsieur; merci bien tout de même.

Hodge sortit et prit le sentier qui conduit au hameau de Truscott.

CHAPITRE IV

UN PROJET DE GRÈVE

Au hameau de Truscott demeurait un nommé Timothée Nollekens, ami de Jean Hodge et journalier comme lui, époux obéissant de la robuste mistress Sally Nollekens, qui lui avait donné neuf enfants. Trois étaient morts de la scarlatine et, dans les conditions hygiéniques où était placée la famille, il était miraculeux que les six autres eussent échappé à l'épidémie. Nous voudrions pouvoir condamner certain membre du Parlement, — qui a parlé tout dernièrement contre la nouvelle invention appelée *hygiène*, et soutenu que les paysans ne se portaient pas plus mal pour l'ignorer, — à être solidement attaché à un poteau dans la maison de mistress Nollekens, le nez tourné vers la fenêtre du fond. La susdite fenêtre, qui prenait l'air *dans* l'étable à cochons, serait ouverte. Au bout d'une heure, l'éloquent orateur serait asphyxié ou converti.

Mistress Nollekens avait toujours témoigné beaucoup de sympathie aux Hodge, et depuis que Jean était veuf, elle consacrait ses rares moments de loisir à donner un coup de main à la petite Marie.

Quand Hodge entra dans la chaumière, suivi d'un autre ouvrier appelé Jacques Horner, qu'il avait recruté en route, mistress Sally Nollekens peignait vigoureusement la chevelure emmêlée de son dernier né. Jean rendit compte de son entrevue avec M. Jolly.

— Quand je te le disais, que ça ne servirait à rien. — Pierre, vas-tu te tenir! — Les fermiers s'entendent... — Pierre! tiens-toi ou tu auras une claque... — Ils s'entendent pour ne pas payer plus cher.

— Eh bien! une supposition. Si nous nous entendions pour ne plus travailler avant que les fermiers nous augmentent?

— Une supposition, Jean: coupe-toi le cou.

Hodge lui-même restait atterré de la hardiesse de son idée. C'était la première fois qu'il la formulait.

— Je te dis, Sally, reprit-il, que nous mourons de faim; les enfants n'ont qu'une méchante guenille sur le corps et je ne peux pas même avoir du petit lait pour le petit parce que c'est la saison où l'on engraisse les cochons.

— Faut savoir s'y prendre, répondit Sally en arrachant énergiquement un nœud rebelle; regarde-moi Absalon: c'est le plus feignant du pays et il a toujours de la soupe et du pain à gogo. Ses enfants font les malades, chacun à son tour, et la paroisse lui donne.

— Je ne veux pas de ça et je dis qu'il faut faire quelque chose. Une supposition, Sally, que tu meures demain?

L'assistance se récria en chœur, mais le coup était porté. Mistress Nollekens avait une très-piètre idée des capacités domestiques de son époux. Sim ne manquait jamais de laisser tomber les enfants; il leur administrait d'énormes taloches qui les envoyaient rouler à dix pas, — il est vrai que c'était par délégation; les moutards héritaient de ce qu'il n'osait donner à leur mère; — enfin, Sim était bon ouvrier dehors, mais chez lui c'était un vrai propre à rien. Mistress Nollekens vit en imagination son ménage tenu par son mari, et cette vision suffit pour transformer subitement ses opinions économiques.

Quant à Jacques Horner, il était converti d'avance, ayant beaucoup fréquenté les ouvriers qui avaient construit le chemin de fer.

Les hommes d'État qui se préoccupent des variations de l'esprit public ne tiennent pas assez compte de l'influence prodigieuse que les chemins de fer exercent sur les campagnes par le seul fait de leur construction, indépendamment de l'accroissement de circulation. Les ouvriers qui travaillent à la voie ont en général beaucoup voyagé et beaucoup vu. Ils apportent au paysan tout un contingent d'idées nouvelles, propres à éveiller l'esprit d'entreprise et aussi, il faut le dire, l'esprit de mécontentement et de désordre. A notre avis, la création des nombreuses lignes qui sillonnent toutes les parties de l'Angleterre a été la cause immédiate du malaise et des inquiétudes qui travaillent actuellement les classes agricoles.

Jacques Horner fut donc le premier à applaudir à la proposition de Hodge.

— Tu as raison, Jean ; ils disent comme ça, à notre *Société pour l'enterrement*, que l'union fait la force. Si l'on s'unit pour s'enterrer, pourquoi ne s'unirait-on pas pour vivre ?

— Ne va pas faire un tour pareil, dit Timothée Nollekens ; tu mettrais le pays sens dessus dessous. Mon père et mon grand'père ont vécu comme ça ; nous ferons comme eux.

— Je te reconnais bien là ! s'écria sa femme. Tu me laisserais bien mourir de faim, si je te laissais faire. Tiens, tu n'as pas plus de cœur qu'un lapin. Je te dis que s'il y a une Union pour l'augmentation, tu feras comme les autres. Tu m'entends ?

Mistress Sally accompagnait sa péroraison d'un moulinet de son bras vigoureux. Sim se tut prudemment et Jacques prit la parole pour une motion pratique. On comptait environ 125 terrassiers dans la seule paroisse de Hankerley ; s'ils s'entendaient pour former une coalition comme celles des ouvriers de ville ? La proposition fut adoptée à l'unanimité et l'on se sépara en convenant d'envoyer un député à Sammy Stedman pour lui demander conseil.

Sammy Stedman était un simple journalier, qui serait sans doute resté gueux comme les autres, sans un hasard heureux qui le conduisit un jour à un *meeting* méthodiste. Il en sortit converti et même fanatique. La secousse morale qui avait déterminé cette métamorphose eut un autre résultat, celui d'éveiller une intelligence jusqu'alors engourdie. Sammy devint passionné pour la lecture. Il dévorait tous les journaux qui lui tombaient sous la main, se pénétrait de leurs théories en faisant avec un rare bon sens la part du vrai et du faux, et se livrait ensuite à une propagande active parmi les gens de sa classe. Doué par la nature d'une grande facilité de parole, il prêchait volontiers, tant sur des sujets politiques que sur des textes religieux. Aussi les classes privilégiées ne le voyaient-elles pas de bon œil. Nous regrettons d'être contraint d'avouer que Stedman donna raison par sa conduite aux adversaires de la lecture de la Bible par les masses. L'étude approfondie qu'il fit de l'Écriture Sainte le conduisit à des conclusions directement opposées à la doctrine du « Restez où la Providence vous a mis ». Un beau matin, il s'en fut trouver son maître, et en un discours parfaitement ordonné il lui démontra, en s'appuyant sur la Bible, sur la justice naturelle et sur la presse, que puisque lui, Sammy, travaillait mieux que les autres, il devait gagner plus que les autres. Le maître l'envoya au diable, sur quoi notre homme prit son paquet et partit pour faire son tour d'Angleterre. Plusieurs années se passèrent, pendant lesquelles Sammy amassa laborieusement une petite aisance ; de retour au pays, ayant assuré son indépendance, ce fut à lui à dicter des conditions au patron, et comme il était habile ouvrier, il arriva à gagner deux fois plus que ses camarades : cela lui valut une grande considération parmi le peuple. D'un autre côté, sa droiture et son bon sens étaient tellement connus, que maîtres et ouvriers le prenaient volontiers pour arbitre dans leurs différends. Vivement préoccupé des intérêts de la classe agricole, Stedman ne cessait de travailler à amener les paysans à ses idées ; il était donc tout naturellement désigné pour guider les hommes de Hankerley dans leur difficile entreprise.

Bientôt se répandit dans le pays le bruit qu'une coalition allait se former ; cet événement extraordinaire devint le sujet de toutes les conversations. Moins d'une semaine après la visite de Hodge aux Nollekens, il fut annoncé qu'un *meeting* préparatoire se tiendrait tel jour, à telle heure, à l'auberge du *Fou*. Une foule nombreuse s'y rendit.

Stedman était arrivé des premiers et causait avec les uns et les autres. Dès qu'il se fut rendu compte des idées et des prétentions de ses auditeurs, il monta sur un banc, en plein air, et se découvrit.

Debout sur la pelouse, hommes et femmes levaient vers l'orateur leurs visages attentifs et graves ; pas un sourire dans tous ces rangs pressés. Hodge était là, et Jacques, et Timothée, qui avait vainement essayé de s'esquiver. Sa femme l'avait amené de force et le gardait à vue.

Sammy Stedman commença d'une voix claire et nette :

« Mes frères,

» L'affaire pour laquelle nous sommes réunis ici étant sérieuse, je me réjouis de vous voir si nombreux. J'ai attendu ce jour toute ma vie, et j'avais souvent désespéré de le voir, car l'ouvrier agricole me paraissait le plus abruti de tous les hommes. (Écoutez ! Écoutez !) Nous allons d'abord examiner ensemble quelle est notre condition, et si nous jugeons que cette condition n'est pas ce qu'elle devrait être, nous chercherons les moyens de l'améliorer. C'est bien là ce que vous voulez ? (Oui ! oui ! c'est cela !)

» Voyons *premièrement* quels sont vos besoins, et nous nous occuperons *secondement* de ce qu'il y a à faire pour les satisfaire. (Ah !) *Premièrement, quels sont vos besoins ?* Comprendre qu'on a besoin de quelque chose est le premier pas vers le progrès ; je me réjouis de voir que vous l'avez fait. C'est une erreur de croire que la soumission à la volonté de Dieu consiste à se croiser les bras. Dieu aime qu'on s'aide. Aide-toi, le ciel t'aidera. Celui qui se croise les bras finit au workhouse. »

— Écoutez ! écoutez ! cria mistress Nollekens en enfonçant son coude pointu dans les côtes de Sim. Sa voix était si aiguë qu'elle provoqua une hilarité générale. L'orateur reprit :

« Vos amis du comité (Ah ! il y a un comité ! écoutez ! écoutez !) me disent que vous êtes mécontents de vos salaires (*bravos*) et de votre condition présente (mistress Nollekens : Bravo ! bravo !) Voilà Jean Hodge, votre ami ; il ressemble à un cochon veuf dont les petits ne sont pas sevrés (*bruyante hilarité, interruption*). Vous n'êtes pas non plus contents de l'avenir de vos enfants et vous avez raison. Il y a encore bien d'autres choses dont vous devriez n'être pas contents ; vous n'avez pas de droits politiques ; vous n'êtes pas représentés au parlement ; mais laissons ces questions de côté ; ce sera pour une autre fois. »

A ce moment, plusieurs fermiers, attirés par le bruit, vinrent prendre place au dernier rang en compagnie de M. Linkboy, dont le chapeau battait au vent avec un bruit mélancolique.

« Il y a aussi la question du clergé. Je ne veux offenser personne ; je parle en général et s'il se trouve parmi nous un pasteur (*l'orateur se tourne vers le vicaire*), je le prie de ne pas voir de personnalité dans mes paroles. Le clergé aurait dû enseigner aux patrons quelles sont leurs obligations, et au lieu de prêcher toujours la résignation aux pauvres, parler quelquefois aux riches de leurs devoirs.

(*Sensation profonde ; des sifflets partent du groupe des fermiers ; violent tumulte ; exclamations menaçantes ; le vicaire se place*

entre les fermiers et la foule et crie en agitant son grand chapeau : Ne provoquez pas le peuple ! il a le droit de parler !)

» Le clergé n'a rien fait pour vous, les patrons non plus ; (Hodge : Écoutez, écoutez !) la paroisse n'aide que les paresseux, les propriétaires n'aident personne, et Dieu n'aide que ceux qui s'aident eux-mêmes. Voilà qui est clair. Ne comptez donc que sur vous-mêmes pour vous tirer d'affaire. Je vous préviens que ce ne sera pas facile et que vous aurez peut-être bien de la misère avant de réussir. Voyons, répondez-moi : que demandez-vous ? »

SALLY NOLLEKENS.

« Des maisons propres avec des jardins, et 25 francs par semaine. » (*Hilarité générale.*)

(Parmi tous ces hommes si directement intéressés à la question, il ne s'en trouvait pas un qui sût s'expliquer. Heureuse simplicité des champs ! Force est donc à l'orateur d'accepter pour interlocuteur mistress Nollekens) :

« Vous demandez trop à la fois ; il faut être raisonnable, Me Nollekens ; 25 francs, c'est beaucoup, et d'ailleurs je ne suis pas pour les tarifs uniformes. Calculons. Vous gagnez 11 fr. 25 par semaine. Est-ce assez pour vivre ? »

L'ASSEMBLÉE EN CHŒUR.

« Non ! non !

SAMMY STEDMANN.

» L'ouvrier est une des machines du patron ; s'il n'a pas de quoi mettre du charbon dans la machine, la machine s'arrête. La première chose est donc d'avoir le charbon ; c'est ce qu'on appelle un *minimum*. Quand vous l'aurez, ce charbon, à quoi aurez-vous encore droit ?

UNE VOIX.

» A une part dans les bénéfices.

SAMMY STEDMAN.

» Justement. Le capital de l'ouvrier, c'est son travail ; il le risque comme le patron risque son argent, il est juste qu'il ait part aux bénéfices. »

Sammy Stedman, Sammy Stedman, vous pataugez, mon cher. Les bénéfices du travailleur sont compris dans son salaire, et vous n'avez pas plus de droit à une part des bénéfices du capitaliste qu'à une place dans sa maison. Ce n'est pas que le système coopératif n'ait du bon ; il fait entrer dans le problème un élément nouveau, celui de l'intérêt personnel. La capacité de travail étant essentiellement variable chez le même individu, il y a un avantage de premier ordre à la développer autant que possible ; or le moyen le plus simple et le plus efficace à la fois d'atteindre ce but est d'intéresser le producteur — l'ouvrier — *au produit.*

Nous ne suivrons pas Sammy Stedman dans la seconde partie de son discours. Il dit en résumé que l'individu étant hors d'état de se faire rendre justice, une action collective était indispensable. L'assemblée adopta unanimement ses conclusions, et séance tenante on rédigea la résolution suivante :

« Nous, soussignés, ouvriers de Coddleton, sommes d'avis qu'on ne nous traite pas comme il convient de traiter des hommes ;

» En conséquence, nous demandons :

» 1° Une augmentation de salaire. Nous gagnons en moyenne de 10 à 14 francs par semaine, et ceux d'entre nous qui ont des enfants déclarent qu'il leur est impossible de vivre. Nous prenons de plus la liberté de représenter qu'il y a une hausse générale sur les salaires, et que l'ouvrier agricole est le seul qui n'ait pas été augmenté ;

» 2° Nos maisons ne sont pas habitables pour des personnes. »

(Cet article soulève une longue discussion. Mistress Nollekens insiste avec une grande vivacité pour faire insérer une clause additionnelle imposant aux propriétaires l'obligation d'adjoindre un grenier à chaque chaumière, particulièrement à celles du hameau Truscott. L'assemblée, attendu qu'elle veut s'en tenir aux principes sans entrer dans les détails d'application, passe à l'ordre du jour.)

Suite du paragraphe 2.

« En outre, les fermiers nous louent nos maisons à la semaine, ce qui fait qu'ils peuvent nous mettre dehors du jour au lendemain sans avertissement préalable. Nous demandons à louer à l'année, moyennant une redevance modérée que nous paierons sur notre salaire ; nous demandons aussi à être logés près des fermes où nous travaillons ;

» 3° L'adjonction à chaque maison, moyennant un supplément de loyer, d'une petite pièce de terre où le père de famille puisse cultiver des pommes de terre ou autres légumes pour sa consommation ;

» 4° Des vaches. Le père de famille doit avoir du lait pour ses enfants. Dans plusieurs fermes, on donne déjà des vaches aux ouvriers ; nous demandons que ce soit de droit pour tous les pères de famille.

(L'infatigable Sally Nollekens veut introduire un amendement en faveur des cochons ; elle rallie une minorité imposante ; l'amendement est rejeté à une faible majorité.)

» 5° Nos gages seront désormais de 20 francs par semaine pendant la moisson, et de 17 fr. 50 le reste de l'année. Le salaire de l'ouvrier à la tâche sera calculé de façon à représenter 30 centimes l'heure au *minimum* ;

» 6° Nous déclarons former une *Union* pour obtenir les conditions relatées ci-dessus, et nous nous engageons à nous soutenir mutuellement jusqu'à ce que nous ayons réussi. »

Le principe fécond de l'association, confiné jusqu'ici dans l'enceinte des villes, avait rompu ses digues ; pour la première fois il se répandait dans les campagnes ; il y restera désormais à l'état de force permanente.

Chacun des signataires versa une cotisation de 30 centimes par tête, destinée à faire face aux frais ; l'assemblée nomma un comité chargé de s'aboucher avec les fermiers, et dont Stedman fut élu président ; on se sépara après avoir décidé qu'en cas de refus de la part des patrons, on se mettrait en grève.

Ainsi le grand mot était lâché. Une GRÈVE ! Propriétaires et fermiers voyaient déjà leurs meules incendiées, leurs machines brisées, leurs propres personnes en danger de mort. Une *union* — ce qu'on appelle en France une coalition — était à leurs yeux une sombre conspiration devant aboutir à une effroyable Jacquerie. Il ne vint à l'esprit d'aucun d'eux que les temps étaient changés, et que ce qui était jadis du domaine de la sédition est maintenant une liberté reconnue et réglementée par la loi. Il y a Union et Union, et avant de sonner d'alarme, le bon sens conseillait de s'enquérir de ce que voulaient ces hommes, des moyens qu'ils comptaient

mettre en œuvre, d'examiner en un mot s'ils outrepassaient leurs droits. Propriétaires et fermiers étaient trop affolés pour avoir une idée aussi simple. *Ils* avaient rédigé des statuts! *Ils* avaient formé une Union!! *Ils* menaçaient de se mettre en GRÈVE !!! Cela disait tout. Sans plus ample informé, propriétaires et fermiers résolurent d'un commun accord de repousser les ouvertures qui leur seraient faites par les grévistes; ce qu'il leur fallait, ce n'était pas une entente, c'était l'anéantissement pur et simple de l'*Union*.

Il nous reste à raconter les funestes conséquences de cette erreur.

CHAPITRE V

LA FUITE

Pendant que l'Union s'organisait et se préparait à affirmer les droits du cultivateur, la misère ne cessait d'augmenter dans la chaumière des Hodge. Les enfants n'avaient même plus de haillons sur le corps, et le moment approchait où les lois de la décence leur interdiraient de se montrer en public. Leur père lui-même était frappé de leur quasi-nudité; une fois ou deux, il remarqua tout haut que du temps de leur mère les enfants étaient bien mieux tenus. Le pauvre homme ne s'était jamais douté que sa femme accomplissait des miracles. Le blâme implicitement contenu dans ses paroles allait au cœur de la petite Marie, qui n'avait cependant certes rien à se reprocher. Sitôt qu'elle avait réussi à faire taire le petit Hodge, tâche difficile avec les ressources alimentaires dont elle disposait, la petite Marie grimpait sur un tabouret et plongeait ses bras grêles dans le grand baril servant de baquet, ou bien, l'aiguille à la main, elle s'efforçait de boucher les trous d'une culotte ou d'un jupon. Pâle, les yeux cernés, les lèvres blanches, l'énergique fillette regardait bravement la misère en face et trouvait de bonnes paroles pour encourager les autres, une chanson pour les égayer. Par exemple, si vous l'aviez surprise seule, vous l'auriez trouvée affaissée sur sa chaise, appuyant sa tête fatiguée sur le rebord de la table et pleurant sa mère morte et sa propre détresse.

Un soir, Hodge venait de rentrer et soupait d'un peu de pain et de cresson. Marie le regardait manger.

— Papa, demanda-t-elle, qu'est-ce que nous allons devenir?

Hodge la regarda la bouche ouverte, confondu de ce que l'enfant était tombée sur la question qui le hantait jour et nuit.

— Ce que nous allons devenir, Marie? Dieu le sait. Moi, je n'en sais rien.

— Papa, dit-elle douloureusement, je fais tout ce que je peux pour économiser, et il n'y a plus d'argent. Nous devons 5 francs au boulanger, et le laitier ne veut plus me donner de lait parce que je ne le paie pas. Les enfants n'ont plus de quoi se vêtir et ce n'est pas de ma faute, papa; je t'assure, papa, que ce n'est pas de ma faute. C'est tout usé. Je fais ce que je peux pour les raccommoder, mais ce n'est plus possible.

Marie fondit en larmes. Son père la regardait toujours et son visage prenait une expression étrange.

— Dieu nous soit en aide! murmura-t-il; je ne peux plus supporter cela.

— Et il y a le petit Ben, papa; depuis deux jours il n'a pas mangé; regarde-le; il a l'air d'un mort.

Jean soupira longuement. — Ah! pauvre petit Ben! C'est lui tout de même qui est la cause de tout. Si le bon Dieu avait voulu le reprendre, ça aurait mieux valu.

— Oh! non, papa, je ne veux pas! — Et Marie pressa l'enfant comme aurait fait sa mère, avec tant d'énergie que Ben s'éveilla.

Hodge se leva et sortit. Quand il revint, ses yeux brillaient d'un éclat singulier. Il alluma un bout de chandelle, ôta ses souliers et monta au premier, dans la soupente où dormaient pêle-mêle, entassés sur le plancher, sans couverture, ses enfants nus. La pièce ne contenait qu'un lit — une simple paillasse — où la petite Marie avait toujours couché avec ses parents. Ces pauvres gens étaient si simples! Jean prit quelques vêtements dans un coffre, en fit un paquet et redescendit dans la pièce du rez-de-chaussée, où il se coucha à terre sur le pavé inégal. Aux premières lueurs du jour, il se leva et compta son argent; il y avait 3 francs 8 sols. Hodge en fit deux parts égales, qu'il enveloppa dans du papier, posa un des paquets sur la table et mit l'autre dans sa poche. Ensuite il alla chercher du bois et dressa le feu; il apporta aussi de l'eau et plaça sur la table, à côté de l'argent, un couteau et deux carottes. Cela fait, il monta dans la soupente et embrassa tous ses enfants l'un après l'autre, en finissant par Marie qui dormait en tenant le petit Ben dans ses bras.

Les yeux de Hodge se remplirent de larmes en la regardant.

— Dieu te bénisse, chère Marie! Comme elle ressemble à sa mère! Dieu sait que ça me fend le cœur de m'en aller et de te laisser toute seule avec les petits. Ah! oui, ça me fend le cœur. Je ne peux pas faire autrement, Marie; vrai, je ne peux pas. Si je m'en vais, la paroisse les nourrira, les élèvera et leur fera apprendre des métiers; — moi, je ne peux rien que de les laisser mourir de faim.

Il se pencha sur l'enfant endormie.

— Marie, Marie chérie, adieu. Ah! que ça me fait de mal de te quitter!

Une de ses larmes tomba sur la joue de Marie, qui ouvrit à demi les yeux et se retourna, sans se douter qu'elle avait reçu les adieux de son père. Jean Hodge se redressa et prononça avec solennité les paroles suivantes:

— Si le bon Dieu me protége et que je gagne de l'argent sur la terre étrangère, au Canada, je vous ferai tous venir. C'est ma volonté; que le bon Dieu me soit en aide!

Il descendit, mit ses souliers, prit son paquet et s'éloigna, tournant le dos à son foyer, à ses enfants, à sa paroisse, à son pasteur, à son maître, à la commission administrative et à la loi des pauvres.

. . . . . .

L'exécrable lâcheté de cet homme me fait saigner le cœur. Voilà un ouvrier modèle, bon, honnête, dévoué, qui de sa vie n'a fait tort d'un fétu à personne: ce misérable s'enfuit ignominieusement, laissant à la charge de Coddleton Union onze enfants, y compris le petit Ben!

ÉDOUARD JENKINS.

— La suite très-prochainement. —

Redut de l'anglais pour la *Revue politique et littéraire* par Mme ARVÈDE BARINE.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Aventures d'un Algérien dans le Sahara marocain

I

Nous devons à l'obligeance de la Société de géographie la communication d'un recueil de notes traduites sur le récit d'un Arabe, El-Hadj-el-Bachir, par M. Philippe, interprète militaire. Ce recueil est intéressant à trois titres : d'abord, en raison des péripéties du voyage; ensuite, par l'itinéraire qui nous révèle des positions géographiques inconnues; enfin, par les documents qu'il nous apporte sur l'esprit des musulmans algériens qui se sont obstinément refusés à reconnaître la domination française.

« El-Hadj-el-Bachir, dit M. Philippe, est un homme de taille moyenne; sa figure est expressive; elle est animée par des yeux petits, noirs, vifs et intelligents; sa barbe est blanche, mais peu fournie; son visage est ridé et comme parcheminé; il paraît avoir près de soixante-dix ans et n'en a, en réalité, que cinquante-cinq. » C'est un fervent musulman; sa parole est restée scellée sur les révélations qu'en attendait M. Philippe au sujet de son pèlerinage à la Mecque. Comme beaucoup d'Arabes doués de cet esprit de commerce et de voyage propre à tous les musulmans qui ont à dépenser une exubérance d'énergie, il a consacré sa vie à des pérégrinations de tout genre. Il incline cependant aux facilités de transport de la civilisation européenne, et dans ce pèlerinage, quoiqu'ayant de nombreuses connaissances dans le Sahara, il a préféré s'embarquer à Alger et prendre à Marseille les paquebots français qui conduisent à Alexandrie. Au point de vue philosophique et religieux, il méprise les chrétiens; au point de vue politique et pratique, il leur accorde volontiers ses respects et sa subordination. La civilisation est un instrument qu'il étudie et dont il voudrait doter ses coréligionnaires. La domination de la France en Algérie est pour lui une école dont il recherche avec avidité tous les enseignements. Mais il n'agit pas en hypocrite : il paye largement aux chrétiens le tribut de considération qu'il croit leur devoir; il leur refuse dédaigneusement le reste. Il est né à l'Oued-Reteb, pays de Cherfa, voisin du *Tâfilâlet*. A dix-sept ans, il courait le monde, c'est-à-dire l'Afrique. Il alla d'abord à Fez, puis à Méquinez; de là, il vint élire domicile à Tlemcen; il n'avait alors que vingt-deux ans. Il y prit femme, se fit colporteur, parcourut pendant onze ans toutes les tribus de la province d'Oran au moment de la terrible guerre du Jugurtha moderne, de la lutte contre Abd-el-Kader. Il allait d'un camp à l'autre, menacé ici de la fusillade, là-bas du yatagan; toujours en éveil, alerte, l'oreille tendue, la décision prompte, rapide à la fuite, « tranquille au delà de la frontière du danger » ! On le prenait pour un espion, ce n'était qu'un commis-voyageur à son propre compte. C'est à trente-trois ans qu'il se crut obligé de faire son pèlerinage à la Mecque. Il suivit le chemin que nous avons dit, et contempla avec orgueil le triomphe de la puissance militaire du pacha d'Égypte, Méhémet-Ali.

Au bout d'un an, il revint à Tlemcen où il vit Cavaignac; il l'admira : « Son glaive, disait-il, était toujours hors du fourreau et sa parole invariable. »

Il se fixa enfin au sud-ouest de Tlemcen, à Zahra, sur les confins du Maroc, chez les Beni-Snous, population berbère, laborieuse et pacifique, qui compte environ cinq mille âmes et se trouve confinée de toutes parts dans un pays montagneux, entre des tribus arabes. N'allez pas croire qu'il y vécut tranquille : à chacun de ses voyages à Sebdou, — et il en faisait de fréquents, — il apportait toujours quelque récit nouveau de ses excursions. Sa mémoire est merveilleuse; il ne prend pas de notes et pourtant ses souvenirs sont si précis qu'on peut, à l'évaluation qu'il donne en heures de marche de ses étapes, vérifier toujours l'exactitude des itinéraires parcourus. Jamais de confusion dans la succession des faits qu'il énonce. Il parle comme un journal de bord.

Il fit à M. Philippe le récit de son voyage de 1867; la date peut paraître éloignée; nous allons voir qu'elle est contemporaine si nous tenons compte des lieux et de la nouveauté des révélations.

II

« Je partis de Zahra, dit-il, le 8 du mois de Moharrem (12 mai 1867). La circonstance était favorable. Une caravane de marchands de Tâfilalet venait de vendre à Tlemcen une centaine de charges de cuir dit *filali*, et s'en retournait chez elle par la voie du Maroc. C'était une trop bonne occasion de revoir mon pays natal pour que je pusse la négliger. »

Nous nous bornerons à extraire de l'itinéraire de El-Hadj la mention des étapes qui présentent un intérêt particulier.

« El-Gefaït est une ville peu importante. Le marabout Sidi-Hamza-ben-Tayeb, mon vieil ami, m'y offrit une hospitalité dont je ne puis que me louer. El-Gefaït n'a pas de mur d'enceinte; elle a pour rempart la réputation de sainteté des bons musulmans qui l'habitent. L'eau y est salubre; les jardins renferment toute espèce d'arbres à fruits; les oliviers dominent. »

« Debdon (qu'il ne faut pas confondre avec Sebdou, ville française) est l'ancienne capitale des Beni-Merin. Leur palais est encore debout. Les voyageurs admirent deux mosquées immenses dont les minarets s'élèvent à une hauteur prodigieuse. Il y a un marché auquel les caravanes pour Fez, ayant encore quatre étapes à faire, ne manquent jamais de se ravitailler. Le marché est fort bien approvisionné. Les voyageurs à destination de Fez arrivent à la partie la plus agréable du terme de leur voyage, car ils ne font désormais halte que dans des pays habités et fertiles. »

A partir de Foum-el-Tenïa, on entre dans les grandes plaines où coule, vers le sud, la rivière Oued-Guir, que devait rendre célèbre l'expédition du général de Wimpfen en 1869. En inclinant un peu à l'est on arrive, après huit heures de marche, à la Hatba de Sebkha. C'est là qu'habitent les Berbères Aït-Izerourchen. Quoique le pays soit inondé en temps de pluie, il fallut à ce moment creuser le sol pour avoir de l'eau.

« De Sebkha à la ville des Beni-Tedjit, c'est une des plus longues étapes. On marcha tout le jour et on n'arriva à destination que le soir. La population est d'origine berbère et parle l'idiome national dit *zenatïa*. Il y là de beaux jardins bien cultivés et bien arrosés, car un des principaux affluents de l'oued Guir passe en ce lieu. La rivière, large et profonde, coule au pied de la ville; derrière, s'élève une montagne.

L'aspect est charmant et pittoresque. Les habitants ne sont pas seulement des agriculteurs industrieux, ils exploitent aussi des mines de koheul (sulfure d'antimoine) avec lequel on fait des cosmétiques très-employés par les femmes arabes. On y trouve des gisements de terre à poteries et à cristaux qui sont également exploités. »

III

El-Hadj laissa l'oued Guir à sa gauche pour continuer sa route dans la direction de l'est. Alors commencèrent les incidents du voyage; on était sorti du territoire marocain et on entrait dans la région où se donnaient rendez-vous les musulmans algériens révoltés, sous les ordres de Ahmed-ben-Hamza. Ce groupe de dissidents s'était rallié à la grande tribu des Oulad-Sidi-Cheik. Leurs campements s'échelonnaient sur une longueur de trois fortes journées de parcours et sur une largeur un peu moindre. Il y a là une immense plaine comprise entre l'oued Guir et l'oued Ziz, au centre de laquelle se trouvent les salines de Rahma.

El-Hadj-el-Bachir touchait au terme de son voyage après seize journées de marche. Il était arrivé à Aoufous et comptait bien se trouver le lendemain à son pays natal d'Oued-Reteb. Mais il apprit que Muley-Kbir, l'ancien compétiteur au trône du Maroc en 1859, se trouvait à Rahma, à deux heures au nord d'Aoufous. Il se crut obligé de l'informer de son arrivée; car, en traversant les campements des Algériens dissidents, il avait dû concevoir quelques inquiétudes. Or, Muley-Kbir était alors l'hôte de Ahmed-ben-Hamza. Il avait entendu parler de El-Hadj. A peine eut-il reçu sa lettre, qu'il s'empressa de lui faire une réponse gracieuse, l'invitant expressément à venir le voir au plus vite. Le porteur de la réponse était suivi à peu de distance d'un nègre qui amenait une superbe mule.

El-Hadj enfourcha la mule et se rendit immédiatement à Rahma. Il y tomba en pleines fêtes. Ahmed-ben-Hamza célébrait son mariage avec une fille arabe. Muley-Kbir et Ahmed lui firent le plus cordial accueil. Ce dernier avait fait dresser quatorze tentes en toile pour recevoir ses hôtes; deux de ces tentes étaient à coupole et de fabrication marocaine; les douze autres étaient de simples tentes de guerre. El-Hadj, sur l'invitation expresse de Muley-Kbir, séjourna avec lui sous l'une des tentes à coupole. Cela fit des jaloux.

Le soir même de son arrivée, il fut entouré par les principaux partisans d'Ahmed-ben-Hamza. Il les connaissait tous, quelques-uns de nom, la plupart pour s'être trouvé en relations avec eux. On le pressa de questions; il y avait déjà longtemps qu'on n'avait plus de nouvelles certaines du littoral de l'Algérie. Les Arabes des caravanes, pour complaire aux dissidents, leur avaient fait des récits extravagants. En dépit de la gravité naturelle aux musulmans et de la réserve que lui imposait l'assemblée, El-Hadj ne put s'empêcher de rire aux éclats. L'un de ses interlocuteurs lui apprenait que les Turcs s'étaient emparés d'Alger et du littoral. Un autre racontait que les Européens de Tlemcen avaient tous été égorgés par les citadins.

— Voilà des rêves, répondit El-Hadj. La réalité n'y ressemble guère. Je viens directement de Sebdou et je sais à quoi m'en tenir. Les Français sont toujours maîtres du pays. Il faut se méfier des renseignements fournis par des chameliers vagabonds.

A cette réponse, les visages se rembrunirent; l'un des interlocuteurs s'écria d'une voix irritée :

— Pourquoi tiens-tu un pareil langage? Ton esprit habite avec les chrétiens.

El-Hadj comprit sa faute et ne répliqua mot. C'était peut-être un tort, car on le soupçonna d'être pris en flagrant délit de mensonge. Cependant Muley-Kbir, qui se trouvait là, prit sa défense.

— El-Hadj, dit-il, est mon hôte. Je me porte garant pour lui. C'est un bon et fidèle musulman. Il ne sait pas mentir; s'il a parlé comme il l'a fait, c'était pour ne dire que la vérité.

L'autorité de l'ancien prétendant au trône du Maroc imposa silence aux mécontents, mais il était facile de constater qu'ils n'étaient point convaincus. Cependant l'incident fut vidé pour le moment. Muley-Kbir emmena son hôte et lui fit partager son repas du soir.

« Muley-Kbir, dit El-Hadj, est un homme d'une quarantaine d'années, grand, bien fait, excellent cavalier, homme de guerre et de bon conseil. Nous causâmes longuement. Je lui rappelai ce que les Français avaient fait pour lui en 1859, et de quelle façon généreuse ils l'avaient accueilli au moment où il vint solliciter leur appui. Je conclus en lui conseillant de venir lui-même à Oran pour demander l'*aman* (grâce) au nom de tous les dissidents.

Muley répondit :

— Les Français sont mes bienfaiteurs; ils n'ont rien à craindre de moi. Si je suis ici, c'est pour une affaire qui ne les concerne pas. Quand j'ai vu tous ces émigrés, j'ai été convaincu que les forces qu'ils accumulaient étaient impuissantes contre les chrétiens, et j'ai voulu les utiliser pour un but différent. Je suis venu auprès de Ben-Hamza pour l'engager dans ma cause. J'espère le décider à se réunir à mes partisans et à marcher sur Oudja pour délivrer El-Hadj-el-Arbi, qui est retenu là prisonnier par l'empereur du Maroc...

— Et aussi pour voir si cette entreprise ne vous vaudrait pas un concours général du pays?...

— Oui, dit Muley après réflexion. El-Hadj, ajouta-t-il, tu es un bon et fidèle musulman. Si nous réussissons, ce sera à la condition de nous emparer d'Oudja. Cela fait, nous marchons sur Fez.

— Et la ville de Fez prise?...

— Nous marchons sur Méquinez.

— Pour détrôner le sultan, votre cousin?

— Oui, dit Muley.

El-Hadj fit une grimace et se tut.

— Parle, ajouta Muley; exprime ta pensée. Je te tiens pour un homme avisé et je sais que tu connais bien des choses que nous ignorons.

— Les Français, dit El-Hadj, ont reconnu l'empereur du Maroc; ils ont fait alliance avec lui. Ils ont garanti l'intégrité de ses territoires...

— Eh bien?

— Ils ne permettront point une attaque contre leur allié. Pour eux, changement de prince, changement de politique. La campagne entreprise sur la limite de leurs frontières serait immédiatement réprimée, et vous pourriez bien trouver à Oudja, avant même que l'empereur votre cousin ne les en ait priés, une troupe des leurs qui vous arrêtera dans votre expédition. Que ferez-vous contre eux, sinon de vous déclarer

leur ennemi et de perdre le seul refuge qui puisse vous être ménagé.

Les musulmans ont cette grâce de la Providence de savoir écouter, se taire et peser les arguments qui leur sont fournis. Muley écoutait et réfléchissait. Un assez long silence s'écoula.

— El-Hadj, dit-il enfin, tu pourrais bien avoir raison.

» Inutile de dire, ajoute le narrateur, que nul témoin n'assistait à notre entretien et que la conversation avait eu lieu à voix très-basse. »

IV

Ahmed-ben-Hamza a habituellement avec lui trois vieux nègres, anciens serviteurs de son père, Si-Hamza, le khalifa, mort en 1862 à Alger d'une attaque d'apoplexie. Ce sont des descendants des nègres de Sidi-Cheik, ancêtre des Oulad-Sidi-Ech-Cheik, mort il y a trois siècles. Or, c'est précisément le nom d'Oulad-Sidi-Ech-Cheik qu'avaient pris les Algériens dissidents.

El-Hadj connaissait très-intimement un de ces trois vieux nègres qui servent de conseil à Ahmed-ben-Hamza. Il jouissait auprès d'eux d'une grande considération, car il avait rempli pour leur ancien maître Si-Hamza, le khalifa, une mission de confiance et n'avait pas peu contribué à déterminer cet ancien révolté à se soumettre à la domination française.

Le deuxième jour de son arrivée au camp, celui de ces trois nègres avec lequel il était le plus particulièrement lié, Cheik-ben-Miloud, vint le trouver de la part de son maître.

— Ahmed-ben-Hamza, dit-il, voudrait te voir. Mais il a appris le mécontentement que tes paroles d'hier ont provoqué et ne peut te recevoir dans sa tente. Il viendra dans la tienne.

Le lendemain, en effet, Ahmed-ben-Hamza entra brusquement, à sept heures du matin, dans la tente de El-Hadj. Il était suivi du nègre Ben-Miloud, qu'il laissa à la porte pour veiller à ce qu'aucune oreille indiscrète n'entendît l'entretien.

— Eh bien! El-Hadj, dit-il tout d'abord, tu es un vieil ami de ma famille, et mon père (que Dieu lui fasse miséricorde!) t'avait en grande affection. Pour moi, je suis las de la vie errante que je mène. Je serais heureux de t'entendre parler comme tu l'aurais fait à feu mon père. Que me conseilles-tu de faire?

— Le meilleur conseil que je puisse vous donner, répondit El-Hadj, c'est celui de faire votre paix avec les chrétiens, et de leur demander l'aman, qu'ils ne feront aucune difficulté de vous accorder. Vous pouvez sans doute errer longtemps encore de campements en campements; mais ces courses incessantes finiront par lasser les populations sahariennes soumises au Maroc. Elles se coaliseront et ruineront votre parti, car elles trouveront, un jour ou l'autre, l'occasion de se dédommager en enlevant les troupeaux de vos partisans.

Ahmed-ben-Hamza réfléchit pendant quelque temps.

— Je ne puis rien faire, dit-il, sans l'avis de Si-Lâla, mon oncle, qui est le chef de notre famille. Il est actuellement au Touât, mais nous sommes en communications régulières par les *Méhara* (1). Je vais lui écrire pour savoir ce qu'il pense de ton conseil. Je ferai mieux, je vais lui envoyer un *méhari* et le prier de venir lui-même. Il sera ici dans quatorze jours et nous causerons tous trois.

El-Hadj s'inclina pendant que Ahmed-ben-Hamza se retirait. Il aurait bien voulu pouvoir aller immédiatement à l'Oued-Reteb. Cette attente de quatorze jours au milieu d'un camp où la plupart des Arabes lui étaient hostiles ne lui plaisait que médiocrement. Mais il réfléchit qu'il serait glorieux pour lui de pouvoir ramener Ben-Hamza à la soumission comme il avait fait pour son père et il se résigna.

Le lendemain, Ahmed-ben-Hamza passa une revue générale de ses troupes. Il voulait prouver à El-Hadj que sa situation n'était point désespérée.

« Il monta, dit le narrateur, sur un cheval de combat, un magnifique bai brun à longue crinière et à queue traînante; je l'accompagnai sur une mule richement caparaçonnée, et, avec quelques-uns de ses principaux guerriers, nous nous postâmes sur une éminence qui dominait l'immense plaine où les bandes du marabout essayaient de se mettre en ordre. On me remit une longue liste où se trouvait, en détail, le dénombrement de l'armée qui défilait à nos pieds. Cette armée, m'affirmait-on, se montait à quinze mille hommes, dont trois mille cavaliers. Je vis, en effet, passer devant moi douze bandes de fantassins qui devaient être composées de dix compagnies de cent hommes chacune. Chaque compagnie était commandée par un Cheik. Puis vinrent les cavaliers; deux mille quatre cents, me dit-on, étaient montés sur des chevaux entiers, six cents sur des juments. Parmi les fantassins se trouvaient des *Braber* armés de leurs fusils à baïonnettes. On en comptait 300 dans la cavalerie. Quand cette revue fut terminée, Ahmed-ben-Hamza, chose pardonnable à sa jeunesse, me regarda avec des yeux brillants d'orgueil. Je lus alors dans son cœur comme un savant lit dans un livre et je demeurai bien persuadé qu'il n'avait en ce moment et n'aurait de longtemps l'intention sérieuse de se soumettre à la France. Je ne pus m'empêcher de sourire de la présomption de ce jeune homme qui avait cru m'en imposer. Je savais bien que de tout ce ramassis de fantassins et de cavaliers, le cinquième, à peine, pouvait opérer un mouvement offensif. Les fantassins ne vont ni loin ni vite; quant à la cavalerie qui s'enorgueillissait du nombre de ses chevaux entiers, elle ne pouvait être d'un grand service. Les Arabes ne se servent guère de chevaux entiers dans leurs razzias parce qu'ils trahissent l'expédition par leurs hennissements. »

El-Hadj faisait toutes ces réflexions pendant qu'Ahmed-ben-Hamza essayait de lire sur son visage.

— Eh bien, demanda Ben-Hamza, que penses-tu de mes soldats?

— Vous avouez donc, répondit El-Hadj, que vous passez

(1) Les *Méhara* (chameaux de course), dit El-Hadj, franchissent en six jours la distance qui sépare le Tâfilalet du Touât tandis que les caravanes en mettent ordinairement quinze par un autre chemin. Il est impossible à des cavaliers de faire un pareil trajet; l'étendue à parcourir n'est que sable, et, en route, on ne trouve de l'eau qu'une seule fois. Les caravanes qui vont au Touât, ajoute M. Philippe, suivent un itinéraire moins rapide où elles peuvent trouver des haltes plus nombreuses.

cette revue pour exercer sur mon esprit une influence dont le résultat se traduira dans l'entrevue que nous devons avoir avec votre oncle Si-Lâla.

— Soit ! mais cet ensemble d'hommes n'est-il pas imposant ?

El-Hadj secoua la tête.

— J'ai vu, dit-il, Méhémet-Ali passer la revue de soixante mille hommes bien autrement équipés et disciplinés. J'ai compté par centaines les canons que les seuls pachas de Bagdad et du Khorassan amènent avec eux au pèlerinage de la Mecque. J'ai servi pendant onze ans sous les drapeaux de Muley-Abder-Rhaman. Il y avait là de belles troupes et pourtant elles étaient peu de chose à côté de celles des peuples chrétiens. Vous avez pensé me frapper d'étonnement. Après ce que j'ai vu, depuis que les temps ont marché, dans l'état actuel des choses, que voulez-vous que je pense de ceci?

Les mécontentements de l'escorte de Ahmed-ben-Hamza éclatèrent à ces paroles. Les uns jetèrent sur El-Hadj un regard de mépris, les autres lui tournèrent le dos. Ben-Hamza, seul ne laissa rien voir. Avec cette grandeur d'âme qui caractérise les Orientaux, il dit avec un gracieux sourire :

— El-Hadj, je désire que tu gardes, en souvenir de moi, cette mule avec ses caparaçons.

Il lui fit remettre, en outre, six pièces de vingt francs, un burnous rayé dit Zerdani, de la valeur de quatorze douros, un autre du Djérid d'un prix moitié moindre.

El-Hadj revêtit immédiatement les deux burnous, baisa la main de Ben-Hamza et sur sa permission se mit immédiatement en route pour son pays natal, promettant de revenir pour l'entrevue de Si-Lâla. Ben-Hamza et Muley-Kbir l'accompagnèrent quelques instants, lui souhaitèrent un heureux voyage et rentrèrent au galop sous leurs tentes.

V

El-Hadj arriva chez ses parents à la tombée de la nuit, et fut reçu avec les démonstrations d'une affection sincère. Il y avait là son frère, sa sœur, et un grand nombre de cousins.

Neuf jours s'écoulèrent ainsi. Il avait été convenu que El-Hadj serait prévenu de l'arrivée de Si-Lâla. Mais voilà qu'un soir l'Oued-Reteb fut assailli par une troupe d'Algériens émigrés. Le village, réveillé par le bruit de quelques coups de feu, se mit sur la défensive ; on engagea des pourparlers. Les assaillants déclarèrent qu'ils voulaient emmener El-Hadj, car, disaient-ils, c'était un émissaire et un espion des Français.

Les habitants répondirent qu'ils ne pouvaient livrer un de leurs frères ; mais cependant qu'ils allaient se réunir en *Djamda* et aviser sur ce qu'ils auraient à faire de El-Hadj. La réponse n'était que médiocrement satisfaisante ; cependant les assaillants se retirèrent, et quelques-uns d'entre eux menacèrent de revenir le lendemain si l'on n'avait pas fait droit à leur demande.

Les amis et les parents de El-Hadj allèrent alors le trouver et le regardèrent longtemps au milieu d'un profond silence.

Pas un mot ne fut échangé. El-Hadj savait ce qui s'était passé. Il savait qu'en restant il attirait la ruine sur l'Oued-Reteb. Il fit immédiatement ses préparatifs de fuite.

Alors ses parents se précipitèrent sur lui, l'embrassèrent en pleurant. Il répondit à leurs caresses ; mais le jour ne s'était pas levé qu'il était depuis longtemps en route dans la direction opposée au camp des Oulad-Sidi-Cheik, se rendant dans la tribu berbère des *Aït-Izdeg* qui habitent à la fois sous la tente et dans les maisons. Ils comptent cinquante villages échelonnés sur les bords de l'oued Ziz.

Le pays est boisé ; l'eau y abonde. On trouve là de nombreux marchés, pour la plupart très-fréquentés. Les *Aït-Izdeg* reconnaissent l'autorité du sultan du Maroc, tandis que leurs ennemis séculaires, les *Aït-Atta* vivent indépendants depuis quarante-huit années.

El-Hadj alla trouver, à Guers, en suivant pendant deux jours et une nuit la vallée de l'oued Ziz, le chef des *Aït-Izdeg* qui s'appelait El-Hassen-Ould-Brahim-Ould-Soumer. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans à peu près, qui est mort en 1870. Il était de taille moyenne et d'un abord très-avenant. Il dit à El-Hadj que tant qu'il serait chez lui il pouvait se considérer comme en sûreté : « Vous serez, ajouta-t-il, aussi tranquille ici qu'à Tlemcen ou à Oran. »

El-Hadj accepta l'hospitalité que lui offrait le chef berbère, et elle fut généreuse. Il resta un mois et demi chez lui sans être inquiété. Cette halte lui permit de soigner une ophthalmie très-violente dont les symptomes s'étaient manifestés pendant les derniers jours de son voyage.

Il repartit enfin, se croyant oublié. Il avait déjà franchi, en allant du sud au nord et dans des régions plus occidentales, près d'un cinquième de la distance qui le séparait de Zahra. Sa première étape à partir de Guers fut Nizala, pays sans arbres, quoique dans une région accidentée, occupant le centre d'un hémicycle immense formé par le massif de montagnes qui sépare les deux versants de l'intérieur et du littoral. Nizala ne présente aucun attrait, mais on y boit de bonne eau et très-fraîche.

El-Hadj mit sept heures pour aller de Nizala à El-Guessabi, agglomération de dix *ksours* traversés par l'oued Moloïa et plantés d'arbres fruitiers.

De El-Guessabi à Taourirt, vers l'est, il fallut cinq heures. Taourirt est sis au pied de la Moloïa. Elle est entourée d'un rempart où il n'y a qu'une seule porte. Ce ksour contient beaucoup d'arbres à fruits.

Jusque-là El-Hadj n'avait cessé de voyager sur le territoire des Aït-Izdeg.

Le lendemain, assez tard, il arriva à El-Missour, réunion de neuf ksours possédant chacun un mur d'enceinte, avec une seule porte. El-Missour est arrosée par la Moloïa, la population est arabe et forme une fraction des Oulad-Abbad.

VI

El-Hadj retombait en pays ennemi ; mais il avait eu la précaution d'aller loger chez un marabout, Si-El-Mahdi. Là il apprit que les Arabes avaient mis sa tête au prix de cent douros (cinq cents francs). Heureusement les devoirs de l'hospitalité sont sacrés chez les Arabes et surtout pour les marabouts. El-Hadj prit son hôte à part :

— Tu m'as appris, dit-il, que ma tête était mise à prix. Mais je suis ton hôte et nous avons mangé le sel ensemble.

Ta protection peut me couvrir jusqu'au pays des Oulad-El-Hadj. Veux-tu me reconduire jusque-là ?

El-Mahdi fit seller sa jument pour toute réponse et partit avec son hôte dans l'après-midi.

Il y avait deux heures à peine qu'ils étaient en route lorsque le frère de El-Mahdi accourut à bride abattue et les rejoignit :

— El-Hadj, dit-il, les Oulad-Abbad ont été alléchés par la prime des cent douros. Six cavaliers se sont mis à ta poursuite.

El-Hadj n'avait que la mule de Ben-Hamza pour se soustraire au péril. Il dit à El-Mahdi :

— Voici cinquante francs et voici ma mule avec ses caparaçons. Donne-moi ton cheval.

El-Madhi descendit de sa jument et, sans mot dire, la livra à son hôte. El-Hadj se mit en selle, et regardant derrière lui, il vit à peu de distance six cavaliers penchés sur l'encolure de leurs chevaux et accourant à toute vitesse.

Le marabout n'avait rien à craindre ; El-Hadj piqua des deux, sans même prendre ses bagages qui pouvaient ralentir sa fuite. La jument fila comme l'éclair.

La nuit était venue et, avec elle, un orage épouvantable qui favorisa la fuite de El-Hadj. La foudre, l'obscurité, la pluie, les chemins glissants, tout concourut à dérouter les six cavaliers des Ouled-Abbad.

Le fugitif, bien que se sachant hors de piste, n'en galopa pas moins pendant une bonne moitié de la nuit. Il ne savait plus où il était. Sa jument soufflait et tremblait de fatigue, mais ces courageuses bêtes savent encore faire plusieurs lieues en vacillant sur leurs jambes.

El-Hadj mit enfin un terme à sa course furieuse ; il descendit de selle, débrida la jument et s'éloigna de quelques pas pour mieux écouter. La nuit était noire ; il n'entendit rien. Il fit alors les deux prières du *Moghreb* et de l'*Escha* (1) que tout bon musulman doit à Dieu et dont sa fuite l'avait empêché de s'acquitter à l'heure voulue. Avec quelle ferveur il prononça ces paroles sacrées :

« Nous t'adorons, Seigneur, et nous implorons ton assistance... Allah ! donne ton salut de paix à Mohammed et à sa race comme tu as donné ton salut de paix à Abraham et à sa race. Bénis Mohammed et sa race comme tu as béni Abraham et sa race. Louanges à toi seul ! Majesté pour toi seul ! Exaltation en toi seul ! »

Quand El-Hadj se releva, ses angoisses revinrent. Il avait perdu sa route. Un rayon de la lune qui se dégageait des nuages lui laissa entrevoir une haute montagne qui lui avait été indiquée comme point de repère. On y compte trente ksours des Oulad-El-Hadj, dont la réunion porte le nom d'Outat. Les ksours sont entourés chacun d'une enceinte avec une seule porte. Le tout est enveloppé d'une ceinture d'oliviers, de figuiers et de ceps de vigne.

(1) Le Salath Moghreb est la prière du coucher du soleil. Le Salath Escha est celle de la nuit. Le musulman doit faire en outre trois autres prières : celle du matin, celle de midi et celle de l'après-midi. Il n'y manque jamais.

VII

Là séjournait le célèbre Sidi-Embarek. El-Hadj arriva dans la matinée à sa *Zaouïa* et lui demanda l'hospitalité qui lui fut accordée.

« Sidi Embarek que je n'avais pas vu depuis vingt ans, dit El-Hadj est un homme qui approche de la centaine. Il a conservé le plein usage de toutes ses facultés et jouit au loin d'une grande réputation de sainteté. Je restai cinq jours chez lui. Il voulait écrire aux Oulad-Abbad pour me faire restituer les effets laissés sur ma mule, mais je le priai de n'en rien faire, car, mon histoire n'était pas encore connue des Oulad-El-Hadj, et je craignais qu'il n'y eût chez eux, comme il y en a partout, des gens cupides. »

La suite des aventures de El-Hadj n'offre qu'un médiocre intérêt en dehors des indications de ses étapes, mais comme ces étapes elles-mêmes ont été faites dans des régions plus connues, nous ne croyons pas devoir les mentionner. A Outat, El-Hadj était d'ailleurs à la hauteur de la Gaâda de Debdou et put regagner Debdou par un circuit assez long. De là, avec quelques précautions, il rentra à Zahra en suivant le chemin déjà parcouru avec la caravane du Tâfilalet.

En signalant l'importance de ce voyage à la Société de géographie, M. Henri Duveyrier a fait remarquer l'utilité qu'on peut retirer des services des indigènes pour les explorations géographiques. Il y a là une ressource que nous négligeons beaucoup trop dans nos grandes colonies. Les Anglais, plus avisés, se servent autant qu'ils le peuvent des indigènes et s'en trouvent bien ; c'est d'eux qu'ils tiennent presque toutes leurs connaissances géographiques sur les régions comprises entre le Thibet, la Chine et l'Himalaya.

BIBLIOGRAPHIE

Introduction à la science sociale, par M. Herbert Spencer. 1 vol. in-8° de 450 pages, cartonné.

La *Bibliothèque scientifique internationale* vient de s'enrichir d'un volume d'un des plus grands penseurs de notre siècle, M. Herbert Spencer. Ce volume abonde en vues originales et aperçus fins, et se distingue surtout par l'élévation et l'indépendance absolue des idées. C'est en quelque sorte la première pierre d'une véritable science sociale, qui est un des besoins les plus impérieux de notre époque, et que les utopies dites socialistes sont loin d'avoir contribué à fonder. L'ouvrage actuel est en quelque sorte la préface de la science que M. Herbert Spencer, on doit l'espérer, développera un jour dans toutes ses parties.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 6 8 AOUT 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

La session de 1874 s'est close le mercredi 5 août d'une façon tout à fait caractéristique et qui est digne de ses grands travaux politiques.

L'ordre du jour amenait la discussion sur la déchéance de MM. Ranc et Melvil-Bloncourt, condamnés par le conseil de guerre à une peine qui entraîne la perte de leurs sièges de députés. Nulle contestation n'était possible ; il s'agissait seulement d'une pure et simple formalité. Le vote n'en avait pas moins une grande importance, puisqu'il pouvait seul provoquer la convocation des deux colléges électoraux que représentent MM. Ranc et Melvil-Bloncourt. Il n'y avait de dissentiment que sur un point : la droite prétendait que le délai de six mois pour la convocation des électeurs ne devait dater que du jour où l'Assemblée nationale aurait voté la déchéance. Les honorables députés qui soutenaient cette opinion devaient y trouver une raison sérieuse de hâter le vote. La majorité n'en a pas jugé ainsi ; elle s'est refusée à toute délibération au dernier moment, bien qu'il y eût une sorte d'engagement moral qu'aucun retard ne serait apporté à une décision sans laquelle les électeurs seraient frustrés du droit d'être représentés pendant près d'une année. En effet, l'affaire ne peut plus revenir qu'au mois de décembre ; les six mois de délai ne seront écoulés qu'en juin 1875, c'est-à-dire à une époque où l'Assemblée actuelle, très-certainement, n'existera plus. La majorité se sera ainsi débarrassée de deux voix hostiles qui, dans l'état de division de l'Assemblée, pouvaient, à un jour donné, avoir une influence prépondérante, et cela à la veille des débats les plus graves sur les lois constitutionnelles. C'est ainsi que la droite se montre soucieuse de s'appuyer sur l'opinion publique. Ce coup de majorité de la dernière heure est en parfait accord avec les agissements du ministère de Broglie l'automne dernier, alors qu'il refusait de compléter la députation de la France, au moment même où l'on se préparait à décider de ses destinées à une majorité de deux ou trois voix. Le gouvernement fut justement accusé alors de manquer aux règles les plus élémentaires de la probité politique. Il se couvrait de sa fameuse devise : « Nous irons jusqu'aux extrêmes limites de la légalité. » Il est permis de se demander aujourd'hui si ces limites ne sont pas dépassées quand, par un ajournement sans motif, voté *in extremis*, on prive une fraction du souverain de sa représentation.

Au reste, pourquoi nous en étonner ? La droite n'a pas d'autre préoccupation que de couper les communications entre elle et le pays. Elle se regarde toujours comme dépositaire de la vérité sociale et religieuse ; elle considère comme son premier devoir non pas seulement de veiller sur ce dépôt, mais encore d'en conserver précieusement les gardiens attitrés, afin qu'ils puissent en doter la France. Son devoir grandit à ses yeux dans la proportion des répugnances constatées du noble et généreux patient auquel elle s'impose. La députation ainsi comprise perd son caractère représentatif ; c'est un sacerdoce qu'il faut pieusement garder jusqu'à ce qu'on ait pu le transmettre intact à des successeurs dignes de le comprendre et de l'exercer.

Dans de telles conditions, la dissolution est une impiété, jusqu'au jour où, par la refonte des lois électorales et l'épuration de l'administration, on pourra faire nommer une Chambre qui soit à l'image et à la ressemblance de notre long parlement. Alors la résignation sera possible, la succession apostolique de l'orthodoxie conservatrice sera assurée. Ce n'est pas tout ; nos bons apôtres ne seront pas obligés de se fier absolument à leurs successeurs. La seconde Chambre, organisée à la façon de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, avec ses sénateurs à vie ou de droit, et ses membres élus par MM. les fonctionnaires laïques ou ecclésiastiques, doublés des gros propriétaires, s'ouvrira comme un refuge assuré aux chefs de la réaction. Ils pourront ainsi, non-seulement surveiller, mais encore poursuivre leur œuvre, non pas du haut des cieux, leur demeure dernière, à la façon des esprits bienheureux, dégagés des passions et des intérêts de ce monde, mais confortablement assis sur un siége sénatorial, à la portée du

pouvoir et de ses avantages. Grâce à ces savantes combinaisons, le suffrage universel ne sera plus à craindre ; la voix du pays sera convenablement étouffée. Quand on en sera là, on verra à considérer la possibilité théorique de la dissolution !

Toutes ces belles espérances seront cruellement déçues au retour. Il est certain que ces institutions aussi dérisoires que compliquées, dont la commission des Trente vient d'accoucher, sont des avortons mort-nés. La plupart de ces projets n'arriveront pas à la seconde lecture. La majorité le voit bien ; voilà pourquoi elle a ajourné les débats constitutionnels au mois de décembre prochain.

Elle savait qu'elle marchait à un avortement certain et que, cette fois, il était irrémissible. Ce qu'elle a ajourné, ce n'est donc pas simplement une loi, c'est sa propre fin ; car elle est convaincue, au fond, qu'elle ne peut survivre à ce dernier échec. Elle a voulu encore gagner du temps, sans se soucier de perdre le temps de la France, comme le disait M. Gambetta dans le plus éloquent et le plus patriotique de ses discours.

Il faut voir, s'est-elle dit, si quelque incident nouveau ne se se produira pas ; et l'on a compté sur l'imprévu. On aura beau se hisser sur les plus hauts observatoires politiques, on ne verra rien venir, si ce n'est la dissolution qui s'avance à grands pas, portée non-seulement par une irrésistible opinion, mais encore par la nécessité des choses, par cette fatalité faite des erreurs et des fautes des hommes. En se refusant à fonder la république conservatrice, la majorité a creusé sa tombe politique ; car, ne pouvant rien faire d'autre, elle s'est condamnée à l'impuissance et au suicide. Ses divisions intestines l'empêcheront, à coup sûr, de construire ce monument d'architecture composite, décoré d'un nom barbare, cette espèce de kiosque chinois qui devait avoir des portes ouvertes sur tous les régimes possibles. Il n'y a d'indiscutable que les sept ans du pouvoir présidentiel ; quant aux institutions étranges dont on a voulu les agrémenter, elles ont vécu avant même d'avoir été sérieusement débattues. Les légitimistes purs n'en veulent pas, et, quant aux républicains de toute nuance, on a eu la bonté de les prévenir qu'elles étaient spécialement inventées contre eux. Ils sauront profiter de l'avertissement.

Ils ne mettront point en cause les pouvoirs indiscutables du maréchal, mais on peut être assuré de les trouver fermement opposés à tout ce qui ressemblerait à une élaboration d'un nouveau pouvoir personnel : ils pensent qu'en le constituant on ferait injure tout ensemble au pays et au président de la République. Ce césarisme bâtard, devenu le rêve de nos grands parlementaires, ne trouverait ni un César pour l'appliquer ni un pays pour le subir. Ses inventeurs en seront pour la honte de l'avoir proposé et d'avoir imaginé ce dernier abaissement pour leur pays aux jours de ses plus cruelles épreuves. Ainsi l'échec des projets constitutionnels est certain, et la dissolution, repoussée en juillet, s'imposera en décembre.

Les hommes politiques doivent considérer en face cette situation qui répond seule à la réalité, et s'y préparer dans le calme d'un confiant espoir. La session actuelle laisse le parti républicain uni dans toutes ses fractions ; il est fermement décidé à éviter toute agitation stérile, à se soumettre scrupuleusement à la légalité existante. C'est en vain que la majorité s'est refusée à lever l'état de siége même pour la période électorale qui va s'ouvrir pour les conseils généraux. Il n'y a pas de bâillon qui puisse empêcher la voix de la France de protester contre la misérable politique dont elle a tant souffert. Il n'est pas vrai qu'elle soit disposée à se jeter dans les bras des « honnêtes gens du 2 décembre ». Leur impudence a éclaté trop haut ; leurs conspirations sont connues et surveillées, et s'ils remportent encore quelques succès partiels, ils ne feront que stimuler le mouvement d'indignation et d'horreur que soulève la seule possibilité de leur triomphe. L'automne prochain les républicains vaincus le 23 juillet dernier seront l'espoir et la ressource de la nation, car seuls ils lui offriront un but raisonnable à atteindre, un terme à ses incertitudes, et pour ses élections générales un drapeau capable de rallier tous les vrais libéraux. Le pays est las aussi des périls que lui fait courir le cléricalisme insensé qui ose nous donner des conseils de patriotisme après qu'il a tout fait pour aggraver la situation de la France par ses pétitions intempestives et ses mandements injurieux. Le journal *le Français* devrait, quand il prend sa férule, ne pas oublier que c'est lui qui a publié le premier la lettre malencontreuse de l'archevêque de Paris, cette malheureuse lettre qui a fait tant de bruit et peut-être tant de mal.

E. DE PRESSENSÉ.

UNE LÉGENDE DE SAINTE-HÉLÈNE

Napoléon Ier aux Champs-Élysées

Un jour, peu de temps après le 2 décembre, on parlait des événements accomplis devant Jules Janin, et celui-ci, emporté par son indignation, s'écria : « Il y a un mot que je raye de mon dictionnaire ; c'est celui d'*empire* ; je jure de ne plus l'employer ! »

— « Mais voyons, monsieur Janin, lui dit M. Villemain, voyons ! est-ce que vous n'écririez pas encore par exemple l'*empire des passions ?* »

— « Jamais, monsieur, jamais !... Tout au plus consentirais-je à écrire le *consulat* des passions ! »

Il paraît que Janin conservait quelques illusions sur le Consulat. L'*Histoire de Napoléon* par Lanfrey a pu depuis les dissiper, chez lui comme chez d'autres, et montrer que, sous des dénominations différentes, le Consulat et l'Empire se ressemblaient fort. M. Jules Barni est venu ensuite (1), et dans son excellent livre de critique sur *Napoléon Ier et son historien*, il a fait voir ce qu'il fallait penser de ce libéralisme consulaire dont on avait fait longtemps comme l'âge d'or, trop tôt évanoui, du premier empire. La légende du commencement est fort compromise : reste celle de la fin.

Quant à celle-ci, il sera plus difficile de l'entamer dans ce

(1) Paris, Germer Baillière, 1869, 3e et 4e chapitre. Quand je place ainsi chronologiquement la discussion si grave et si mesurée de M. Barni après le premier volume de l'histoire de M. Lanfrey (1867), je dois ajouter que la priorité de celui-ci n'existait que pour le public français ; l'ouvrage de M. Barni avait déjà paru à Genève en 1865 ; mais la première édition ne put entrer en France.

qu'elle a de faux et de la réduire à des proportions strictement historiques. Car si la légende consulaire ne vient que d'une appréciation erronée des faits, facile à rectifier d'ailleurs, vu l'abondance et la sûreté des témoignages, la seconde repose sur des raisons de sentiment. Il est assez étrange que l'homme qui a le moins cédé dans sa conduite à des raisons de ce genre, leur doive cette amnistie finale qui veut tout oublier et fermer les yeux à l'évidence comme à la justice historique, en considération de cette expiation tardive, en vertu du « respect dû au malheur », sentiment fort honorable sans doute, mais qui s'appliquerait encore mieux à tant de milliers d'êtres humains dont le malheur immérité nous paraît pour le moins aussi respectable que le sien. De toutes les victimes de son ambition, la moins à plaindre, après tout, c'est lui-même. Quelle que soit d'ailleurs la conclusion plus ou moins sympathique à laquelle on doive aboutir, le premier devoir de l'historien est de l'appuyer sur des bases solides, et d'examiner de près les récits sur lesquels il fera reposer cette appréciation dernière ; certainement M. Lanfrey, quand il sera arrivé là (et nous espérons que ce sera bientôt), ne manquera pas à cette obligation ; mais nous croyons qu'il aura fort à faire pour discerner la vérité au milieu des récits publiés sur la captivité de Sainte-Hélène. Les narrations sympathiques même se contredisent assez souvent sur des points essentiels ; toutes n'ont pas un caractère d'authenticité suffisamment sérieux ; enfin un témoignage, reconnu faux sur un point, peut ruiner sur le reste l'autorité du même témoin. M. Barni a signalé déjà quelques-unes de ces contradictions et aussi de ces assertions plus que douteuses, acceptées de confiance et sans la moindre objection. Par exemple il cite une page des *Mémoires d'Antomarchi*, reproduite partout, et que, lui, il croit apocryphe : il paraît, dit-il, qu'elle a été imaginée « par un littérateur français qui a cru bien faire en embellissant ainsi la relation des derniers moments de Napoléon ». C'est de cette page que nous voulons parler en ce moment.

Qu'on se rappelle d'abord ceci : c'est qu'au temps où parurent les *Mémoires d'Antomarchi* (1825), on ne se faisait aucun scrupule d'altérer, de supprimer, d'embellir les documents historiques. Quand la critique voudra s'occuper sérieusement des nombreux mémoires sur l'histoire contemporaine publiés à cette date, elle fera bien de consulter les manuscrits, quand ils subsistent, de les comparer aux textes imprimés, d'y appliquer en un mot le système de révision sévère que l'on a fait subir aux anciennes éditions des mémoires du XVIIe siècle, à ceux de d'Aubigné, de Retz, de Saint-Simon, de Mme de Montpensier, des lettres de Mme de Maintenon, etc., et qui a donné des résultats assez malheureux. La curiosité historique, si éveillée sous la Restauration, fit publier des mémoires de toutes sortes ; beaucoup étaient fabriqués de toute pièce, et l'on nomme encore aujourd'hui quelques-uns de ceux qui se livraient à cette spécialité. On se hâta d'écrire des mémoires que l'on prêta aux personnages les plus compromis, de ceux par conséquent dont les prétendues révélations semblaient promettre des détails scandaleux et offrir une certaine portion du public que l'on voulait aujourd'hui amuser de leur. Les maîtresses de Louis XV, les [illegible] pour flatter le souvenir de leurs fredaines aux secrétaires improvisés que leur fournirent différentes maisons de librairie ; mais ces prétendus mémoires portaient un tel cachet de fausseté qu'il était difficile de s'y méprendre. Ce qui fut plus grave, ce fut la falsification des mémoires vrais, suppressions et surtout additions de toute espèce, destinées à piquer la curiosité que le texte primitif eût laissée trop languissante. On peut ranger parmi ceux-ci les souvenirs d'Antomarchi sur *les derniers moments de Napoléon*. Le fond, c'est-à-dire la partie que ce chirurgien pouvait et devait écrire, le journal *médical*, est sans doute authentique, et la sécheresse de ce récit qui eût rebuté alors, est précisément aujourd'hui ce qui en fait la valeur et semble en garantir l'authenticité ; elle forme un singulier contraste avec quelques tirades en style académique, qui interrompent çà et là ce journal, et qui n'en ont pas moins la prétention de passer pour aussi historiques que le reste. En voici un échantillon que l'on trouvera reproduit partout : le 19 avril 1821, quinze jours avant sa mort, Napoléon aurait dit aux amis qui l'entouraient, et parmi lesquels Antomarchi, présent, cite le général Montholon : « Je sens que ma fin approche. Vous reverrez les uns vos parents, les autres vos amis, et moi je retrouverai mes braves aux *Champs-Élysées*. Oui, continua-t-il en haussant la voix, Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre ; ils me parleront de ce que nous avons fait ensemble. Je leur conterai les derniers événements de ma vie. En me voyant, ils redeviendront tous fous d'enthousiasme et de gloire. Nous causerons de nos guerres avec les Scipions, les Annibal, les César, les Frédéric. Il y aura plaisir à cela !... à moins, ajouta-t-il en riant, qu'on n'ait peur là-bas en voyant tant de guerriers ensemble ! »

L'illustre historien *du Consulat et de l'Empire* a reproduit de confiance ces paroles, qu'il modifie un peu, supprimant « les Champs-Élysées », et substituant dans la dernière ligne, *militaires* à *guerriers*, qui était plus dans le style de 1825 ; et il ajoute ce que le récit d'Antomarchi ne disait même pas ; « ce léger badinage mêlé à ce langage solennel émut vivement les assistants (1) ».

Ce qu'il y a de sûr au moins, c'est qu'en 1825 il fut très-remarqué en France ; cette évocation était bien dans le goût du jour, attesté par de nombreuses gravures. Il ne mourait pas alors un personnage célèbre qu'on ne le représentât accueilli « aux Champs-Elysées » par ses ancêtres ou ses amis. Le cérémonial était réglé d'avance, comme celui d'une réception à l'Académie.

Tout s'y passait selon la tradition du sixième livre de l'*Énéide*. Les royalistes ne se privaient pas plus que les autres de cette réminiscence payenne ; Louis XVI, Louis XVIII, le duc d'Enghien, ont chacun à cette époque inspiré une gravure de ce genre, qui les montre reçus par les héros de leur race. L'estampe consacrée au duc d'Enghien montre le jeune voyageur [illegible] la barque de Caron ; celui-ci, dans le costume antique le plus simple du monde, [illegible] contraste avec les personnages qui viennent au devant du duc, en costume de l'ancienne cour, poudrés et en habits à la française : mais cet anachronisme ne choquait pas plus alors qu'au temps de Boileau le dieu du Rhin, essuyant sa barbe limoneuse, pour déchaîner « le salpêtre » contre les mousquetaires gris et [illegible] dans le sens du romantisme [illegible] non

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XV, p. 706.

plus dans les fraîches prairies, *per amœna vireta*, mais parmi les brouillards de Fingal, les bardes et leurs harpes remplaçant les muses et les lyres, — genre Girodet. Au fond, c'était toujours le même symbolisme ; la mise en scène seule était différente.

Maintenant, les paroles qu'on prête à Napoléon, et qui auraient « vivement ému les assistants », ont-elles quelque vraisemblance ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le général Montholon, qui ne quittait pas Napoléon, qui notait, dans son journal publié depuis, jusqu'aux incidents qui peuvent paraître insignifiants, Montholon, dont le récit, écrit jour par jour, fort détaillé, fort précis, et surtout beaucoup plus simple que les récits parallèles, au moins dans la partie qui est véritablement le journal des dernières années de Napoléon, porte le caractère d'un témoignage véridique, Montholon, à cette date, 19 avril 1821 (1), ne raconte rien de semblable. Pas un mot de cette scène émouvante, à laquelle il aurait assisté, puisqu'il ne quittait pas l'empereur, et qu'Antomarchi le cite comme présent. S'il en avait été si *vivement ému*, au moins eût-il été naturel d'en dire quelque chose. Il se tait sur ce récit, depuis longtemps consacré, au moment où il publie son ouvrage (1847); mais comme son journal a paru bien après celui du médecin, qu'il le répète sur quelques points, le contredit sur d'autres, ne rien dire en pareil cas n'est-ce pas une sorte de démenti ? Ce qui saute aux yeux d'ailleurs, c'est qu'Antomarchi a prétendu se donner auprès de Napoléon une importance qu'il n'avait pas. Si le récit de Montholon est exact, et nous le croyons tel, l'empereur se méfiait d'Antomarchi (à tort, selon Montholon), l'avait pris en grippe, et souvent refusait de le voir. Ainsi, par exemple, du 8 avril au 17, il lui fait interdire absolument l'entrée de sa demeure. Ce qui n'empêche nullement Antomarchi, qui ne dit mot de son éloignement pendant ces neuf jours, de continuer son journal comme si de rien n'était, de noter jour par jour ses conversations avec Napoléon, d'y mêler ses propres paroles, par exemple, une réminiscence de la chanson de *Malbrouck*, risquée par lui devant Napoléon ; le tout sans doute pour prouver, selon la parole consacrée, que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. Évidemment, de ces deux récits absolument contradictoires en ce point, l'un est faux, et nous ne croyons pas que ce soit celui de Montholon. Notez bien qu'en racontant la cause de cette brouille, le général ne montre aucune animosité contre le chirurgien. Il semble même le plaindre des préventions de Napoléon contre lui; il dit, par exemple, à la date du 8 avril : « Antomarchi a du malheur. L'empereur l'a fait appeler pour arranger quelque chose au pansement du vésicatoire. Il était monté à cheval et n'est rentré que pour dîner. J'ai reçu ordre de lui déclarer que l'empereur ne le verrait plus ». Et ce qui suffirait pour prouver l'antipathie de Napoléon pour Antomarchi, c'est que, dans son testament, dans ses divers codicilles, qui contiennent tant de noms, Antomarchi n'est pas même mentionné (2).

(1) *Récit de la captivité de l'empereur Napoléon.* Paris, Paulin, 1847, tome II, page 528.

(2) M. Thiers dit pourtant : « Quoique médiocrement satisfait du docteur Antomarchi, reconnaissant ses soins, il lui légua cent mille francs. » (Tome XX de la première édition, page 703.) Le testament de Napoléon, avec ses quatre codicilles, se trouve partout, par exemple à la suite de la belle édition du *Mémorial*, Paris, Ernest Bourdin, 1842, tome II, page 858. Il remplit neuf pages grand in-8°. Il n'y est rien dit d'Antomarchi.

On voit donc le peu de confiance que mérite son récit, tant sur le point qui nous occupe que sur les autres du même genre. Au reste, ces interpolations ne seraient point de son fait, il n'aurait eu que le tort de s'y prêter. Ce serait, comme on le verra, l'éditeur qui aurait imaginé toutes ces additions pour grossir l'ouvrage et le rendre plus attrayant.

Pour la scène de réception aux Champs-Élysées, en particulier, nous avons recueilli un témoignage précis, que nous devons citer.

Un soir, il y a de cela quatorze ans, chez l'ancien directeur du *Globe*, M. Dubois, on causait des divers récits relatifs à la captivité de Sainte-Hélène ; on en vint à citer ce passage. « C'est X... (un ancien rédacteur du *Globe*), qui l'a composé », dit M. Dubois ; et comme l'un des assistants ne pouvait retenir un geste d'étonnement et même d'incrédulité, M. Dubois reprit avec vivacité : « Oh ! je suis sûr de ce que je vous dis ; je l'ai *vu* écrire, entendez-vous ? » (1)

J'ai voulu rechercher si le *Globe* d'alors, où écrivait, comme je viens de le dire, la personne en question, avait rendu compte de la publication faite sous le nom d'Antomarchi. Il y a, en effet, à la date du 7 mars 1825, un article de M. Duchâtel : il commence par donner de l'ouvrage une idée assez défavorable et très-peu propre à en garantir l'authenticité : « L'espoir qu'excite l'annonce de ces deux volumes, dit-il, se dissipe bientôt quand on les a ouverts. Sans doute, l'ouvrage nouveau renferme d'intéressants détails et de curieuses révélations, mais ces traits de lumière sont rares et noyés dans une foule d'accessoires inutiles qui ne satisfont qu'à l'intérêt de l'éditeur. *La bonne foi n'eût trouvé de matériaux que pour deux cents pages ;* à l'aide de pièces, de titres, de récits oiseux, d'annonces d'ouvrages, grâce aussi aux ruses de la typographie, l'esprit de spéculation a composé deux volumes. »

Et le critique ajoute plus loin : « Les deux cents pages *véritables* des Mémoires d'Antomarchi sont plutôt l'histoire de la maladie de Napoléon, que l'histoire de Napoléon lui-même, la peinture de sa vie, le récit de ses conversations ». En effet, il est plus que probable que ces deux cents pages purement médicales sont la seule historique, la seule qui appartienne réellement à Antomarchi.

Voilà le lecteur averti ; ce qui n'empêche pas le journaliste de citer en terminant la page mémorable : « C'est, dit-il, *la plus belle page du livre.* » Quoiqu'elle ne soit pas d'un goût irréprochable, il est plus que probable qu'Antomarchi était peu capable de l'écrire. Ne doit-on pas voir ici de la part du rédacteur du *Globe*, bien au fait sans doute de la façon dont le livre avait été composé, une ironie au sujet de cette *belle page*, ironie qui ne pouvait être sensible que pour les collaborateurs et les initiés ? Le trait serait un peu léger ; au moment où le *Globe* apprenait à ses lecteurs *comment les dogmes finissent*, c'était montrer à leurs dépens comment les légendes commencent. Mais comme il était difficile alors de soupçonner la fortune que ferait un jour cette *belle page*, même auprès des historiens graves, et qu'en attendant elle avait le mérite, fort apprécié alors, d'être très-désagréable au pou-

(1) Des quatre personnes auxquelles s'adressait M. Dubois, une seule est morte ; les trois autres vivent encore ; je viens de m'adresser à l'un des témoins pour bien m'assurer que ses souvenirs sont conformes aux miens, et à la note que j'avais écrite le soir même avec la date et le nom des témoins ; il m'en a garanti la parfaite exactitude.

voir, on peut supposer que le rédacteur a pu s'abandonner, sans trop de scrupule, à la tentation de risquer cette plaisanterie à l'égard d'un de ses collaborateurs. Aujourd'hui, il est trop tard pour protester ; la belle page est consacrée désormais, et restera au compte de Napoléon : ce n'est pas sans doute la seule qui soit dans le même cas.

EUGÈNE DESPOIS.

LE PETIT HODGE

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS (1)

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE Ier

LA LUTTE

La naissance d'une coalition en dehors d'une ville, dans un district exclusivement agricole, était un événement trop important pour passer inaperçu. Aussi mena-t-on grand bruit autour du berceau de l'*Union des laboureurs de Coddleton*. L'opinion publique se passionna; qui pour, qui contre, chacun dit son mot. Philanthropes, sociologistes, âmes sensibles, radicaux, non-conformistes, partisans des droits des femmes, discoururent à perte d'haleine sur l'événement du jour ; on s'arrachait les journaux contenant l'histoire de Hodge, et dans toutes les parties de l'Angleterre bien des gens suivaient avec intérêt et sympathie les premiers pas de la jeune coalition. En revanche, le clan des propriétaires levait les mains au ciel avec désespoir. Ils reconnaissaient qu'il y avait beaucoup à faire pour la classe agricole ; mais bouleverser des usages consacrés par les siècles, attenter à un ordre de choses évidemment réglé par la Providence ! c'était à leurs yeux un crime et une impiété. Les relations entre maîtres et ouvriers avaient conservé à la campagne quelque chose de patriarcal ; si l'on n'étouffait pas dans son germe ce pernicieux essai de coalition, le poison des nouvelles doctrines se répandrait parmi les cultivateurs, et c'en était fait du repos des propriétaires.

L'affolement des propriétaires s'expliquait jusqu'à un certain point par l'effervescence qui régnait dans tout le pays. Les ouvriers des villes avaient envoyé des secours à leurs frères de Coddleton. Une nuée de faiseurs de systèmes, véritables commis-voyageurs en sociologie, s'étaient abattus sur le district de Hankerley comme sur une proie. Ils infestaient littéralement les campagnes et ahurissaient le paysan de leurs théories. Chacun avait en poche la panacée universelle : pour l'un, c'était la séparation de l'Église et de l'État ; pour l'autre, une nouvelle distribution des siéges ; pour un troisième, c'était autre chose. — Les radicaux votèrent des Adresses et ouvrirent des souscriptions ; des pamphlétaires officieux, de ces hommes « à l'affut de la notoriété », et « poussés par le seul plaisir de mal faire », empoisonnaient le cultivateur ignorant de doctrines aussi absurdes que dangereuses. En un mot, la race perverse et innombrable des *agitateurs* avait envahi ce coin de terre jadis si paisible et y exécutait un *fandango* échevelé devant les yeux du monde scandalisé.

Rien de tout cela n'était surprenant ; rien de plus naturel au contraire que la sympathie des cœurs généreux pour la classe déshéritée qui, semblable à Lazare, se levait de son tombeau et marchait. L'*Union* avait fait imprimer une circulaire reproduisant l'espèce de charte que nous avons donnée plus haut. Chaque fermier ou propriétaire en reçut un exemplaire. La plupart se contentèrent de lever les épaules, ne prenant pas la chose au sérieux. Force leur fut de changer d'avis lorsque, le lundi suivant, ils constatèrent en se levant que pas un homme ne s'était rendu au travail. Un *meeting* de patrons se réunit aussitôt sous la présidence du squire Byrton. M. Leicester y prononça un discours contre l'introduction dans les campagnes du principe des grèves, qui « avait été une malédiction pour l'Angleterre et qui allumait la guerre civile entre les différentes classes ». Le président répéta le discours de M. Leicester; l'assemblée applaudit ; deux ou trois propriétaires reconnurent la nécessité d'augmenter les salaires ; sans contester le principe, les fermiers décidèrent qu'il fallait avant tout écraser la coalition et qu'on verrait après. M. Byrton déclara qu'il donnerait l'exemple en chassant tous ceux de ses ouvriers qui avaient adhéré à l'*Union*.

Les patrons avaient jeté le gant ; les ouvriers le relevèrent. Le lendemain du *meeting*, tous ceux qui étaient restés en dehors du mouvement apportèrent leur adhésion à Sammy Stedman. Ce fut la réponse du peuple au défi des classes aisées. L'*Union* prit des mesures pour empêcher l'importation de travailleurs étrangers, et elle réussit si bien que fermiers et grévistes restèrent face à face. Les fermiers se sentaient forts. On était au mois de mai, et avant l'époque de la moisson les mutins seraient réduits.

Malheureusement pour le capital, l'ennemi avait des alliés jusque dans la place.

CHAPITRE II

AU CHÂTEAU

Entre tous ceux que la grève avait indignés, le squire Byrton était le plus indigné. D'une nature ouverte et généreuse, il affectionnait la soumission chez le serviteur et méprisait la servilité chez le maître. Conservateur fanatique, mettant dans le même sac radicaux, incrédules, dissidents et grévistes,

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

il avait en profond dégoût quiconque osait troubler l'ordre de choses établi. Aussi fut-il exaspéré de ce soulèvement des mauvaises passions sous les fenêtres même du château de ses pères. Le soir du *meeting* des patrons, il se mit à table dans un état de surexcitation nerveuse extraordinaire.

— O Dieu, nous te remercions de tous tes bienfaits au nom de Jésus-Christ, notre Seigneur, amen! dit-il du ton d'un homme qui a de fortes raisons d'être de mauvaise humeur contre le bon Dieu.

Le squire Byrton avait une fille nommée Émilie, qui était fiancée à un jeune avocat, Henri Ewbank, fils d'un baronnet du voisinage. Henri Ewbank n'avait qu'un défaut aux yeux de son futur beau-père : il était « dans le mouvement » et ne se faisait aucun scrupule de pervertir Mlle Émilie, fort accessible du reste par la nature de son esprit aux idées nouvelles. Mlle Emilie remarqua avec une satisfaction maligne l'humeur exécrable de son père.

— Eh bien! papa, demanda-t-elle, comment s'est passé votre *meeting?*

— Admirablement bien ; nous sommes tous d'accord et ils vont bien être obligés d'entendre raison.

— Vous allez les mettre en prison?

— Non ; je voudrais bien pouvoir les y mettre! Sans ces maudits radicaux, nous aurions la loi sur les coalitions pour nous. C'est un abominable complot.

— Êtes-vous sûr que ce soit un complot et que ces pauvres gens n'aient pas été simplement poussés par la misère à s'entendre? Henri leur a parlé et il dit que.....

— Ah! Henri leur parle? Voilà qui m'explique bien des choses.

— Il ne fait que les écouter. Il ne voudrait pas leur donner des idées qui dans leur condition actuelle.....

— Leur « condition actuelle »! De quoi diable Henri va-t-il se mêler? Est-ce qu'il sait le premier mot de leur « condition actuelle »?

— Mais, papa, il a étudié l'économie politique.....

— L'économie politique! Encore une jolie invention et qui ruine l'Angleterre grand train. Nous étions bien tranquilles dans le pays et il a fallu que ces maudites doctrines vinssent tout mettre sens dessus dessous. Mais patience! nous écraserons la tête du serpent.

— Mais papa, au fond du cœur, est-ce que vous ne pensez pas qu'il peut y avoir quelque chose de fondé dans les réclamations de ces pauvres gens? Je n'y entends rien, mais Henri dit que.....

— Je n'ai pas besoin de savoir ce que dit Henri. S'il continue à te mettre des idées biscornues dans la tête, je le.....

Émilie lui ferma la bouche de sa jolie main et ainsi finit l'entretien.

CHAPITRE III

AU PRESBYTÈRE

— Mon cher monsieur, disait gravement M. Leicester à M. Linkboy, dont la conduite le jour du meeting populaire avait été l'objet d'appréciations sévères de la part du squire Byrton et de la presse orthodoxe, il existe entre nous des divergences d'opinion d'une extrême gravité. Tant qu'il ne s'est agi que de questions de dogmes, j'ai fermé les yeux en considération de votre zèle et de votre bonne foi; mais dans une affaire qui sort du domaine de la conscience, il m'est impossible de passer outre et de m'exposer à amener un conflit entre la société et l'Église. Vos fonctions vous interdisent toute ingérence dans les questions purement sociales, et vous devez vous abstenir de mettre au service d'un parti l'influence que vous confère le titre de ministre de Dieu.

— Monsieur, je regrette de voir que vous refusez au ministre du Christ les saintes fonctions de conciliateur. Loin de prendre parti pour personne, je me suis borné à empêcher une collision, et à ma place vous en auriez fait autant.

C'était vrai. Se sentant dans son tort, M. Leicester n'en fut que plus sévère.

— Nous autres prêtres, dit-il, n'avons rien à voir dans la question qui.....

— Je vous demande pardon; nous avons beaucoup à y voir, et notre devoir est tout tracé. La condition de l'agriculteur est une honte pour l'Angleterre et.....

— Je ne dis pas non, c'est évident; mais je répète qu'il ne dépend pas de nous d'y rien changer. Notre rôle se borne à soulager le peuple au moyen d'une charité bien entendue. Au siècle où nous vivons, on n'aime pas à voir les enthousiastes se mêler d'économie politique. Ne sortons pas des limites de notre domaine et contentons-nous de répandre les principes de la morale évangélique.

— Sans en montrer l'application pratique? Ce n'est pas ainsi que je comprends mes devoirs et ma conscience ne me permet pas.....

— Je n'entends en aucune façon violenter votre conscience, mais votre erreur me semble si dangereuse que tout en rendant hommage à la pureté de vos intentions, je vous prie une fois pour toutes de vous tenir sur la réserve. Veuillez, à l'avenir, éviter toute démarche qui pourrait placer l'Église dans une fausse position en établissant un antagonisme entre elle et l'ordre de choses établi.

— Une fausse position? L'Église et le monde sont des adversaires naturels. Si l'ordre de choses établi n'est que la permanence de l'oppression et du mal.....

— Mon jeune ami, défiez-vous des généralités; elles faussent l'esprit et rarement elles trouvent leur application pratique. Christ n'est pas venu pour allumer la guerre entre les classes de la société.

Sur cette généralité victorieuse, M. Leicester mit fin à l'entrevue.

CHAPITRE IV

LA COLOMBE REVIENT VERS L'ARCHE

Revenons à la famille Hodge et voyons ce qu'elle deviendra privée de son chef.

Le jour de la fuite de son père, la petite Marie s'éveilla plus tard que de coutume. Elle se hâta d'habiller les plus jeunes de la bande, laissa les autres se tirer d'affaire comme ils pourraient, et descendit avec le petit Ben. Les préparatifs que Hodge avait faits avant de partir, l'argent placé en évidence sur la table, la surprirent. Elle remarqua aussi qu'il était sorti sans déjeuner. En rapprochant ces diverses circonstances de la conversation de la veille, Marie conclut que son père était allé au loin chercher un travail plus lucratif que son emploi actuel; cela lui donna du courage, et la matineuse pressa, comme de coutume, à balayer, à laver et à tirer

l'aiguille. Dans l'après-midi, mistress Nollekens vint lui donner un coup de main.

— Papa est parti ce matin avant le jour, sans déjeuner, dit Marie; est-ce que vous croyez qu'il a quelque chose dans l'idée, mistress Nollekens?

Cette question donna l'éveil à Sally, que des interrogations adroites mirent promptement sur le chemin de la vérité. Sa première pensée fut que ce poltron de Sim aurait fait juste la même chose; elle se rappela ensuite le jour où elle avait parlé à Hodge de se couper le cou, et ce souvenir la mit mal à l'aise. Elle eut cependant le bon sens de garder ses réflexions pour elle et ne partit qu'après avoir peigné à fond les onze enfants, opération dont ils se souvinrent toute leur vie.

Le soir, Marie resta debout longtemps après les autres. La nuit était avancée quand elle monta se coucher. Le silence était profond et avait quelque chose de lugubre. L'enfant veillait; il lui semblait entendre d'énormes pulsations dans ses oreilles. Peu à peu cependant le sommeil la gagna; tout en dormant elle s'agitait sur son lit et appelait papa! papa! L'obscurité restait muette.

Trois longues journées se passèrent, au bout desquelles Marie se trouva sans argent; le problème des vêtements avait encore perdu quelques-uns de ses termes. Le quatrième jour, le bruit de la disparition de Hodge s'étant répandu dans le pays, M. Jolly envoya chercher au workhouse le préposé aux distributions de secours. Cet homme vint interroger Marie et ne put que constater un fait désolant, c'est que onze enfants à la fois retombaient sur la paroisse.

Cependant le comité de l'*Union des travailleurs* décida qu'en dépit de la modicité de ses ressources il se chargerait de Marie et du petit Hodge, qui furent confiés à mistress Nollekens; les neuf autres furent conduits au workhouse.

En même temps, une énorme affiche promettant une récompense à qui appréhenderait au corps le nommé Jean Hodge, ni plus ni moins que s'il se fût agi d'un assassin, était placardée en tous lieux. M. Mee se fit délivrer par un magistrat, qui n'était autre que le révérend M. Leicester en personne, un mandat d'arrêt contre le susdit Jean Hodge, prévenu de « vagabondage »; le mandat, régulièrement contresigné par qui de droit, fut remis à un constable de la paroisse, qui se lança à la poursuite du fugitif.

Pendant que tout cela se passait, Hodge cheminait sur la grande route de Londres. Il avait obéi en partant à des idées très-confuses. Se voyant abandonné des hommes, il avait manqué de confiance en la Providence. Ne le condamnons pas, nous qui connaissons sa vie étroite et son ignorance grossière. La doctrine de la Providence, tant prêchée dans les campagnes, n'y rencontre que peu d'adeptes; le paysan a trop d'occasions de toucher du doigt la différence existant en pareille matière entre la théorie et la pratique. Et puis les notions religieuses d'un Hodge sont extrêmement obscures; rien ne le prouve mieux que de voir ce pauvre homme, sur le point d'abandonner sa famille, demander à Dieu de le bénir dans sa fuite.

Il était parti sans autre dessein arrêté que d'aller au Canada. Le Canada était la terre promise de tous les pauvres gens de Hankerley. On racontait que jadis un journalier de Hankerley avait émigré au Canada et y était devenu très-riche. Cette légende était passée à l'état de *credo* pour ces âmes simples, ce qui prouve combien il serait facile d'agir sur l'imagination des classes illettrées si l'on voulait s'en donner la peine.

Dans les idées de Hodge, Londres était le port de mer le plus voisin de Hankerley; il s'en allait donc à pied à Londres, s'imaginant, dans sa naïveté, que rien ne lui serait plus facile que de gagner le Canada. Après trois jours de marche, il commença à se demander comment il mangerait en route. Faut-il dire que la Providence s'était chargée de répondre pour lui à cette question? Quoi qu'il en soit, il arriva à une ville. Abattu physiquement et moralement, il suivait lentement la rue principale, où, entre autres choses nouvelles et étonnantes, il aurait pu voir une affiche ordonnant de l'arrêter. Ne sachant pas lire, il passait son chemin, lorsqu'une voix familière l'appela par son nom; une main se posa sur son épaule, et Philippe, le constable de Hankerley, lui déclara qu'il était prisonnier. Hodge le suivit machinalement sans prononcer un mot. Philippe se contenta de lui dire qu'il regrettait d'être obligé de le ramener, et ces deux hommes retournèrent en silence à Hankerley, où Hodge fut écroué à la maison d'arrêt.

CHAPITRE V

UN UKASE EN ANGLETERRE

M. Byrton avait les nerfs de plus en plus malades. Il se décida à rédiger une proclamation débutant par l'expression de la « profonde douleur avec laquelle il avait vu l'harmonie qui avait toujours régné entre fermiers et ouvriers compromise par les menées de dangereux agitateurs », dont l'hostilité envers le trône, l'Église et la constitution, n'avait pas besoin d'être démontrée.

« *Sous* ces circonstances (*sic*) et *dans* la vue de protéger les premiers, d'une part, contre les pratiques pernicieuses de coalitions illégales, les ouvriers, d'autre part, contre les menées intéressées de l'Internationale, je fais savoir à tous les ouvriers qui dépendent directement de moi, que leur adhésion à l'*Union* entraînera leur renvoi immédiat. J'engage, en outre, tous mes fermiers à en faire autant. »

Lorsque le jeune Ewbank lut cette proclamation, il en déplora hautement le style et s'affligea sincèrement d'avoir un beau-père si arriéré. Il recommanda instamment aux ouvriers le calme et la modération, et les ouvriers suivirent ses conseils volontiers, sentant qu'ils gagnaient du terrain. Le comité avait réuni des fonds, et plusieurs fermiers, qui tenaient encore plus à leur récolte qu'à un principe, mollissaient visiblement. Le squire Byrton en était indigné.

On arriva ainsi à l'époque d'une *Petite session* (1), et Hodge passa en jugement. Les magistrats devant lesquels il comparut n'étaient autres que M. Leicester, recteur de la paroisse, et le squire Byrton, tous deux parties dans l'affaire en qualité d'administrateurs du workhouse, à la requête duquel était poursuivi l'accusé. C'est ainsi que cela se passe en Angleterre et la monstrueuse anomalie que nous venons de signaler est sanctionnée par un acte en règle du Parlement. Le pauvre Hodge trouvait cela tout simple; toute sa vie il avait vu ces deux messieurs décider du sort de ses semblables; ils l'eussent voulu pendre qu'il n'aurait pas réclamé.

(1) *Petty sessions*, sessions où ne siègent que des magistrats de comté (*justices*) et pas de juges (*judges*). (Note de l'éditeur.)

Il était là debout devant eux, les yeux rouges et larmoyants, la tête basse, les cheveux en désordre, les traits contractés par l'intensité de la souffrance morale; — un vilain spectacle, en somme. Les juges s'efforçaient de faire exprimer à leurs visages florissants une indignation proportionnée à la grandeur du crime. Au fond de la salle se tenait la petite Marie, portant Ben et flanquée de mistress Nollekens. Henri Ewbank était assis dans le banc réservé aux gens de robe. Son agitation extraordinaire frappa son futur beau-père.

M. Mee et le préposé aux distributions déposèrent qu'ils avaient trouvé les enfants presque nus, affamés, dans un état d'abandon déplorable.

— L'accusé était-il adonné à la boisson? demanda le squire.

— Non, monsieur, pas que je sache.

— Alors, que faisait-il de son argent?

O vérité! réponds du haut du ciel à la justice anglaise! *Que faisait-il de son argent?*

— Personne ne le sait. Il est évident qu'il ne donnait pas tout à sa famille.

— Ce n'est pas vrai! Il ment! cria une petite voix flûtée dont l'accent passionné fit tressaillir la cour. Papa nous a toujours donné tout ce qu'il gagnait. Il ne gagnait que 11 francs par semaine.....

— Et il a onze enfants à élever! poursuivit mistress Nollekens de son fausset le plus aigu.

— Silence devant la cour! cria le clerc.

— C'est la fille du prévenu? demanda M. Leicester.

— Oui, monsieur.

— Approchez, mon enfant.

Marie approcha et raconta avec animation l'existence de son père depuis trois mois. Le petit Hodge regardait les juges avec curiosité. Jean Hodge écoutait, la figure cachée dans ses mains. La Cour perdait, malgré elle, son air courroucé.

— Monsieur! papa n'a rien fait de mal; — papa voulait tâcher d'avoir plus d'ouvrage; — il ne faut pas le punir de çà, monsieur... C'est ce petit qui est cause de tout; — lâchez papa, monsieur!

Le petit Hodge s'étant mis de la partie, force fut d'emmener Marie. Hodge était presque sauvé. Malheureusement pour lui, le clerc lui demanda s'il n'avait rien à dire pour sa défense. Alors cet homme, exaspéré par le remords et par l'injustice humaine, éclata :

— Ce que j'ai à dire? Rien! Je ne veux pas me défendre. Vous me connaissez tous et vous savez bien que je suis honnête; — je voulais rester honnête, et c'est vous qui n'avez pas voulu. Je suis allé demander à M. Jolly — demandez-lui si ce n'est pas vrai — de me payer ce que je gagnais, et il n'a pas voulu. Je suis allé chez *vous*, monsieur, et vous n'avez rien voulu faire pour nous. Le workhouse n'a pas voulu garder ce pauvre petit. Je ne pouvais rien que de regarder mes enfants mourir de faim — un homme ne peut pas vivre honnêtement avec ce que je gagne — jusqu'à ce que l'*Union* ait forcé les fermiers à payer plus cher, je ne peux rien que me sauver.....

— Comment? interrompit le squire, *vous* êtes membre de l'*Union?*

— Oui, répondit le prisonnier d'un air sombre.

— Il en est un des fondateurs! cria M. Jolly de sa place.

— Vraiment? j'ignorais cette circonstance. C'est un homme dangereux, tout à fait dangereux! (Les deux constables témoignèrent par une mimique expressive qu'ils partageaient la vertueuse indignation de la Cour.) Un homme qui abandonne ses enfants! (*A mi-voix.*) Un gréviste! (*Haut.*) Le prévenu s'avoue coupable; la cause est entendue; il ne reste plus qu'à prononcer le jugement.

Le clerc passa le *Burns* tout ouvert aux magistrats. L'agitation du jeune Ewbank allait croissant. Le squire toussa et commença en ces termes :

— Jean Hodge, vous êtes accusé d'un crime heureusement bien rare dans nos contrées. Depuis trente-cinq ans que je remplis les fonctions de magistrat et celles d'administrateur du workhouse, c'est la première fois qu'un fait semblable vient à ma connaissance. Je n'ai pas à m'occuper ici de votre connivence avec les hommes immoraux qui essayent d'introduire dans notre district le système néfaste et tyrannique des coalitions. Je me borne à constater ce fait, qui ne peut manquer d'influer sur les appréciations du tribunal. A la requête de la commission administrative de Coddleton Union, vous êtes prévenu d'avoir abandonné vos enfants. (*Avec solennité.*) Vous, le père de onze enfants que Dieu vous avait donnés à nourrir et à chérir, vous les avez lâchement abandonnés, les condamnant peut-être à mourir!

— Oh! non! non! non! cria la petite Marie de la porte. Ce n'est pas vrai! il ne voulait pas nous faire de mal!

— Faites sortir les interrupteurs!

L'ordre fut exécuté. Le pauvre Hodge se tordait les mains.

— La loi est claire. Vous êtes accusé et convaincu d'être un coquin et un vagabond.....

Le prisonnier tressaillit, et un éclair passa dans ses yeux.

— Oui, un *coquin* et un *vagabond*, et passible comme tel des peines édictées par l'*Act* de vagabondage. — Voyons — George IV — article 83 : « *Toute personne qui s'enfuira, laissant sa femme ou ses enfants à la charge ou en état de devenir à la charge de toute paroisse, ville ou lieu quelconque, sera considérée comme un coquin et un vagabond dans le sens précis où l'entend le présent Act.* »

Le magistrat fut interrompu par l'apparition de Sammy Stedman, dont l'entrée fit sensation. Sur un signe du jeune Henri, Sammy entra en conférence avec lui.

— Votre défense inconvenante, appuyée sur des allégations mensongères, a encore aggravé votre faute et nous contraint à faire un exemple en votre personne. Nous vous condamnons à six semaines de travail forcé dans une maison de correction.

— O Seigneur mon Dieu! glapit mistress Nollekens; vous ne souffrirez pas ça! Et vous, un prêtre, y mettre les mains! Aussi sûr qu'il y a un Dieu.....

La large main d'un constable appliquée à propos étouffa son éloquence. Sammy Stedman se leva. — Arrêtez, messieurs, tout ceci est illégal. Vous n'avez pas le droit.....

— Assis! Vous n'avez pas le droit de prendre la parole.

Le jeune Ewbank n'y pouvait plus tenir.

— Pardon, monsieur, s'écria-t-il, un Anglais a toujours le droit d'empêcher une injustice. D'après les principes de la grande charte, *Magna charta*, vous ne pouvez pas siéger dans une affaire où vous êtes parties.

— La Cour a prononcé, dit le clerc; la procédure est légale, monsieur Ewbank. Emmenez le prisonnier!

Le clerc avait raison et le jeune Ewbank avait tort. Il avait fait preuve de plus de bonne volonté que de science. En cherchant, il put constater que partout, excepté à Londres,

les magistrats, étant administrateurs *ex officio* des workhouses, se trouvent forcément juges et parties dans toutes les affaires qui intéressent ces établissements.

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE Ier

LES ANGOISSES DE LA SOLUTION

La grande roue du moulin de discipline (1) tournait dans la maison de correction avec une régularité monotone. Les pieds fatigués du malheureux gravissaient avec un effort incessant les planches impitoyables qui se dérobaient sous lui. Encore! encore! toujours! jusqu'à ce que la tête soit faible et que le cœur défaille, jusqu'à ce que l'ange de l'espérance lui-même se dérobe aux yeux obscurcis du désespoir. La grande roue du temps tournait aussi, entraînant avec elle, dans ses évolutions fatales, le tourbillon des espérances et des douleurs humaines. Ce sont d'humbles paysans s'efforçant de s'élever à une condition meilleure ; c'est Émilie Byrton pleurant son fiancé, chassé de la maison paternelle; c'est Jean Hodge, accablé par la honte plus encore que par la fatigue.

Les autorités prirent habilement leurs mesures pour faire concorder le retour de Hodge et celui de ses enfants. A l'expiration de sa peine, il revenait chez lui le front rouge de honte et la démarche chancelante. En arrivant à la porte de sa chaumière, il se trouva face à face avec ses enfants et l'employé du workhouse. — Je voudrais pouvoir décrire ce tableau.

L'employé ne se montra pas dur. Cependant il dit au pauvre homme :

— Ayez soin des enfants et n'allez pas recommencer. Je vous préviens qu'on aura l'œil sur vous.

Hodge ne répondait rien et regardait vaguement ses enfants.

Les enfants poussèrent un cri si effroyable que l'employé eut peur et s'enfuit.

Nous ferons ici une simple remarque.

L'affaire Hodge, tous frais compris, coûta près de 5000 francs à l'État. La même somme aurait fait vivre largement la famille Hodge pendant quatre ans. Je n'en tire aucune conclusion, sinon qu'en cette circonstance la justice anglaise avait été fidèle au principe de la loi anglaise : obtenir le résultat le moins pratique en dépensant le plus d'argent possible.

(1) *Treud-mill*, moulin mû par une grande roue revêtue à l'extérieur de degrés en bois; le condamné au travail forcé monte sur ces degrés, faisant marcher la roue par son poids.

CHAPITRE II

LES ANGOISSES DE LA SOLUTION

En Angleterre, cependant, tous les yeux étaient fixés sur Coddleton. Un système séculaire était en cause. Vainement noblesse et clergé s'empressaient-ils à étayer l'édifice élevé par leurs ancêtres; l'édifice était vermoulu et il suffisait d'un coup de pied de Jacques Bonhomme pour le jeter à bas. On avait découvert un beau jour que la théorie si commode du « Restez où la Providence vous a mis » n'était plus de mise. Hodge n'en voulait plus, ni le petit Hodge, ni tous les Hodge présents et futurs. Le « fermier-patriarche », la « grande famille des laboureurs », la « paix et le bonheur des champs », autant de friperies démodées à laisser aux amateurs de bucoliques. Le manant affirmait ses droits; l'économie politique, semblable à un cheval qui a rompu sa longe, se livrait à une course effrénée à travers champs.

L'*Union* avait pris des forces et reçu de l'argent. Elle soutenait les uns, aidait les autres à émigrer. Sammy Stedman surveillait de près l'emploi des fonds et ne cessait de prêcher l'épargne en vue de l'hiver. Le premier résultat matériel de la grève fut d'enseigner l'ordre et l'économie à des gens qui savaient à peine le sens de ces mots.

La moisson fut l'occasion d'une première victoire pour les grévistes. Les fermiers avaient échoué dans toutes leurs tentatives pour attirer des ouvriers du dehors; en désespoir de cause, ils essayèrent d'importer des Irlandais : l'entreprise avorta; la Chine était trop loin pour songer à acheter un chargement de coolies ; le gouvernement n'aurait pas osé prendre parti en fournissant des ouvriers militaires.

Le capital vint à composition et paya ; le travail reprit, pas un gréviste ne fut exclu, et les fermiers reconnurent que jamais l'ouvrage n'avait été fait aussi vite ni aussi bien.

Sammy Stedman n'avait pas manqué d'exploiter les malheurs de Hodge, qui fut promu au grade de martyr, tandis que le petit Hodge passait à l'état « d'emblème de la faiblesse des classes agricoles ».

Les journaux radicaux ne ménagèrent pas M. Leicester et M. Byrton; en revanche, la presse tory les couvrit de fleurs pour avoir bravement aboyé à la démocratie dans un siècle où il était de mode de se mettre à ses pieds.

L'*Union* avait publié une sorte de code à l'usage des grévistes. Tout acte de violence était sévèrement prohibé ; il était interdit de se mettre en grève pendant la saison de la moisson ; le reste de l'année, les patrons devaient être prévenus un mois à l'avance etc., etc. Une seule mesure était illibérale : c'était celle qui interdisait l'emploi des femmes pour les travaux de culture.

Si les fermiers avaient lu ce recueil, leur effroi se serait calmé : ils se gardèrent d'en prendre connaissance et continuèrent à pourfendre des monstres chimériques qui n'existaient que dans leur imagination. Ils donnèrent ainsi des idées à leurs adversaires : à force de répéter que l'*Union* était une machine politique au service de certaines doctrines antisociales et antireligieuses, ils le persuadèrent au paysan, qui se crut obligé de s'occuper de politique.

Il est vrai qu'à défaut des fermiers, d'autres l'y eussent contraint. Nous avons vu que tout ce qui s'occupe de pol-

tique par état ou par goût s'était donné rendez-vous à Coddleton. Ces gens-là ne s'en allaient plus et faisaient l'éducation en règle du paysan, qui ouvrait de grands yeux en apprenant que tout dépendait de l'émancipation des femmes, et de grandes oreilles en entendant dire qu'il fallait supprimer tous les propriétaires au profit d'un certain monsieur appelé l'État. Le parti de « l'ordre moral » ne manquait pas non plus de champions. Ceux-ci ne pouvaient ouvrir la bouche sans que l'armée des *philistins* battît des mains, car l'élucubration la plus pénible devient sublime si celui qui la signe descend des croisés,—même approximativement. Le meilleur dessinateur de l'Angleterre consentit à avilir son crayon en le mettant au service de l'injustice et de l'égoïsme contre la faiblesse et l'humanité. Les gros bonnets du clergé étaient trop détachés des choses de ce monde pour sympathiser avec un mouvement visant à satisfaire de grossiers besoins matériels ; ils étaient trop éclairés pour ne pas redouter l'influence régénératrice de la liberté chez ceux que le Ciel avait daigné donner pour esclaves à ses chers fils les propriétaires. La paix soit avec eux !

M. Byrton fit venir un évêque qui prêcha à Hankerley sur la dispensation providentielle du travail et sur les mérites du désintéressement opposé à l'égoïsme étroit et cupide. Les égoïstes étaient tous ceux qui demandaient une augmentation de salaire. Son Excellence s'exprima en termes si durs, que si nous citions son discours, le lecteur nous accuserait de l'avoir dénaturé. Il est vrai que plus tard il regretta ses paroles, mais il était trop infaillible pour en convenir.

Un pair qui passe pour une des lumières de l'Angleterre crut ne pouvoir se dispenser de faire un *speech* sur la question. Par un rare effort de génie, il découvrit que les ouvriers de Coddleton avaient fait une coalition, et il s'empressa de recommander ce fait à l'attention des fermiers. D'après le noble lord, les coalitions étaient légales ; on ne pouvait donc les empêcher, mais il fallait empêcher les « agitateurs » de les provoquer. Tout homme a droit à une rémunération de son travail ; il faut donc la lui donner, mais s'il demande trop, il n'obtiendra rien. D'un autre côté, si le patron offre trop peu, il manquera de main-d'œuvre. « La question est donc parfaitement claire ; il existe des principes absolus dont il ne faut pas s'écarter : c'est la seule solution possible. »

Les fermiers ne trouvèrent pas la solution parfaitement claire ; néanmoins ils applaudirent de confiance, car ce pair passait pour un homme de sens.

Vint aussi sir Walter Waggington, baronnet, membre du Parlement.

Sir Walter était le meilleur homme que la terre eût porté. Il avait étudié pour être homme d'État et, après avoir figuré dans un cabinet tory, il s'était fait entrepreneur de réformes sociales. Il était devenu conservateur socialiste et, partisan d'une révolution réglementée. Ayant découvert que le siècle marchait dans la voie du progrès, il rêvait un progrès aboutissant au triomphe du torysme. Son idéal était une société dans laquelle le laboureur aurait *sa* maison, *son* champ et *sa* vache ; seulement il ne permettait pas au laboureur de remuer le bout du doigt pour se les procurer ; il allait jusqu'à lui contester le droit d'acheter son champ, entendant lui en faire cadeau par un *Act* du Parlement, pourvu que cet *Act* ne se trouvât pas en contradiction avec la législation actuelle. Le monde politique avait la cruauté de rire des théories de sir Walter Waggington. Ce n'était pas étonnant ; sir Walter n'était pas fait pour cette terre. Tout cela ne l'empêchait pas d'être un excellent homme, animé des meilleures intentions. Nous donnons ici la péroraison de son discours aux ouvriers de Hankerley.

« Qu'avez-vous besoin, mes amis, de vous laisser égarer par des agitateurs et de former des coalitions ? Il vous faut des logements, une bonne nourriture, de l'instruction. — Eh bien ! qu'on s'occupe de vous, qu'on étudie vos besoins, qu'on y pourvoie par des lois, et vous cesserez d'être les dupes de meneurs qui vous soufflent l'esprit de mécontentement. Croyez-moi, les ouvriers seront bien plus heureux. »

Les ouvriers applaudirent avec frénésie.

Ce discours fut le seul secours qui leur vint d'en haut.

CHAPITRE III

ARGUMENT AD HOMINEM

M. Jolly avait un si grand besoin de bras qu'il n'avait pu se passer de Hodge. Tout alla donc au mieux pour ce dernier pendant la moisson. L'aisance était entrée dans sa maison ; lui-même avait été appelé à faire partie du comité de l'*Union*, et il apprenait à l'école de Sammy Stedman la science difficile des affaires publiques.

Son maître avait un favori : c'était un ouvrier nommé Richard Roe, qu'il avait payé de tout temps 20 francs par semaine et qui avait reconnu tant de bonté en restant sourd aux avances des grévistes. Lorsque ceux-ci obtinrent le supplément réclamé, Richard Roe s'attendit naturellement à être augmenté dans la même proportion. M. Jolly n'y mit aucun empressement ; alors le favori, piqué de se retrouver brusquement au niveau de la plèbe, commença à avoir des doutes sur l'habileté de sa conduite. Il se dit que ce n'était pas la peine de se séparer des camarades, puisqu'en définitive il n'y gagnait rien. Le résultat de ses réflexions fut qu'un soir, à la brume, il alla porter à Hodge son adhésion à l'*Union*.

Il se trouva que le même jour avait eu lieu à Hankerley le banquet mensuel de la Société d'agriculture de Hankerley. On s'y était grisé de discours et de mauvais vin et M. Jolly revenait chez lui passablement animé, lorsqu'il aperçut de loin Richard Roe se glissant mystérieusement hors de la maison de Hodge.

— Holà ! Dick ! C'est vous, animal ? Je vous prends sortant de chez un de ces maudits grévistes ?

— Oui, monsieur, c'est moi.

Jolly courut à lui et le saisit brutalement à la gorge. Nous avons dit que le maître était ivre. L'ouvrier ne l'était pas et il était doué d'une force herculéenne.

— Ah ! c'est toi ! hurla Jolly pâle de rage. Te joindras-tu à l'*Union?* continua-t-il en le secouant.

— Lâchez-moi, dit Roe à demi étranglé, ou je.....

— Coquin ! Te joindras-tu à l'*Union*, au nom du diable ?

— Oui ! — et Richard appliqua son poing sur le visage de l'ivrogne, qui roula lourdement à terre.

Hodge avait tout vu et tout entendu. Il courut relever son maître. Richard s'en était allé tranquillement. M. Jolly se laissa remettre sur pied et tourna le dos à Hodge en murmurant entre ses dents : « Tu me le payeras. »

Le lendemain, Hodge labourait loin de la ferme. Vers dix

heures du matin, la silhouette d'un cavalier se dessina à l'horizon, et Hodge reconnut avec un certain effroi M. Jolly, qui se dirigeait droit sur lui, coupant au plus court à travers sillons et guérets.

— Halte ! cria le fermier.

Hodge tira les guides et ôta son chapeau. Il tenait à la main un fouet dont le manche massif était pourvu d'une lourde poignée de cuivre. Manié par des mains vigoureuses, ce fouet pouvait devenir une arme dangereuse. Son maître le lui arracha au passage, alla descendre de cheval quelques pas plus loin, et revint sur lui d'un air menaçant. Le regard était méchant ; au-dessous de l'œil droit, une large meurtrissure violacée donnait la mesure du poing de Richard Roe.

— Attends ! Je vais te montrer ce qu'on gagne à débaucher mon monde !

Un coup violent s'abattit sur l'épaule du paysan, ne manquant sa tête que de quelques lignes. Hodge tomba dans le sillon qu'il venait de creuser. Le fermier avait pris le fouet par le haut du manche et, s'en servant comme d'une massue, il faisait pleuvoir une grêle de coups sur le malheureux, qui se tordait à ses pieds. Non pas une fois, ni dix, mais plus de soixante, l'arme meurtrière s'abattit sur Jean. Sourd à ses cris, M. Jolly frappait toujours.

Enfin, se sentant las, il rejoignit son cheval en trébuchant. Derrière lui les gémissements de sa victime montèrent vers Dieu.

CHAPITRE IV

LES BALANCES DE LA JUSTICE

En ouvrant les yeux au sortir d'un long évanouissement, Hodge vit près de son lit les Nollekens, Richard Roe et notre vieille connaissance le médecin du workhouse. Le docteur abhorrait les coalitions ; mais, étant un homme et ayant un cœur d'homme, il frémit d'indignation en visitant le corps de son patient. Depuis la nuque du cou jusqu'aux pieds, il compta soixante-six plaies. Sur le dos..... Non, nous ne décrirons point ce spectacle hideux.

Le lecteur n'a sans doute pas oublié une exécution récente qui a fait grand bruit en Angleterre. Un criminel de la pire espèce avait été condamné à recevoir un certain nombre de coups du *chat à neuf queues*. Là-dessus, grande émotion dans le public, grand étalage de sensibilité. Les amateurs d'horreurs n'ont qu'à se procurer le numéro du *Météore électrique*, qui a publié, pour la plus grande édification de ses abonnés, tous les détails de l'opération. Qu'ils ajoutent à son récit une forte proportion de sang et de blessures et un assaisonnement de linge enfoncé dans les chairs, ils auront une idée du traitement infligé à Hodge.

Nous devons dire à l'honneur de la société anglaise que l'indignation produite par cet événement fut profonde et universelle. M. Leicester vint plusieurs fois visiter le malade. Le squire envoyait régulièrement prendre de ses nouvelles, et jamais le messager n'arrivait les mains vides. Emilie Byrton venait s'asseoir au coin de la cheminée et berçait « l'amour de petit baby » ou bien faisait la lecture au père. Les fermiers blâmaient hautement la conduite de M. Jolly, tout en ajoutant que Hodge n'avait eu que ce qu'il méritait. Les esclavagistes d'Amérique avaient soin, eux aussi, de répudier les actes de cruauté « isolés » qui se produisaient « de temps à autre ». La vérité est que les amis de M. Jolly étaient furieux de ce qu'il les avait compromis, mais que presque tous en auraient fait autant s'ils l'eussent osé.

On essaya d'étouffer l'affaire. M. Jolly offrait des dommages-intérêts. Hodge n'était nullement un héros ; il est probable que sans les exhortations de Sammy Stedman et d'Henri Ewbank et surtout sans la certitude d'être indemnisé par la caisse de l'*Union*, il aurait succombé à la tentation. Quoi qu'il en soit, l'affaire suivit son cours et vint à la première *petite session*. Deux propriétaires des environs siégeaient comme juges. Henri Ewbank parla pour le demandeur. Son plan était d'obtenir un mandat d'amener contre le défendeur, sous la prévention de « blessures illégales ». M. Jolly passait alors en cour d'assises et pouvait être condamné à un ou deux ans de servitude pénale. Le banc rejeta les conclusions de l'avocat et décida que M. Jolly ayant voulu simplement fustiger et non blesser, il lui appartenait d'en connaître.

M. Jolly fut condamné à 125 *francs d'amende*.

Le même jour, devant les mêmes magistrats, comparut Richard Roe, accusé de s'être porté à des actes de violence contre son maître. Hodge était cité comme témoin. Richard alléguait pour sa défense l'état d'ivresse de M. Jolly. Le banc, « considérant que cette circonstance était à la charge du prévenu, qui aurait dû respecter la faiblesse du plaignant ;

» Considérant que la sûreté publique exigeait une prompte répression de l'esprit de révolte éveillé chez les ouvriers ;

» Par ces motifs, condamne Richard Roe à quinze jours de prison. »

Que ceux qui étudient les mœurs et les lois anglaises tirent la morale de cette histoire.

CHAPITRE V

DIGRESSIONS

La moisson était terminée, les grains rentrés et battus ; novembre approchait. Pauvreté et travail s'assirent en frissonnant dans la chaumière et regardèrent tristement le ciel blafard et la terre nue.

Les fermiers faisaient leurs comptes ; quand ils eurent supputé ce que leur avait coûté la grève, ils renvoyèrent un certain nombre d'hommes pour rétablir la balance. — Avec l'augmentation des salaires, disaient-ils, nous ne pouvons plus vous prendre à l'année ; nous vous ferons demander quand nous aurons de l'ouvrage. — C'était de bonne guerre ; les grévistes le sentaient et beaucoup d'entre eux prirent le parti d'émigrer avec le secours de l'*Union*.

Plusieurs fermiers parlaient de convertir leurs terres à blés en prairies et de se livrer à l'élevage des bestiaux, qui demande moins de main-d'œuvre que la culture du grain. Ce système avait l'inconvénient d'exiger des capitaux considérables, et un petit nombre de privilégiés pouvaient seuls songer à l'appliquer.

D'autres criaient qu'ils ne faisaient plus leurs frais et qu'ils marchaient tout droit vers la faillite. Cela était inévitable. Toutes les fois que les intérêts de deux classes se trouvent en présence, il y aura inévitablement un certain nombre d'individus sacrifiés au bien général ; loi cruelle, mais salutaire, lorsqu'il s'agit d'une grande réforme intéressant la société tout entière, on ne peut s'arrêter parce que le bien de

crient qu'on les écrase. Supposez que lorsque la Banque d'Angleterre élève le taux de son escompte, les négociants embarrassés dans leurs affaires protestent, alléguant avec raison que cela les ruine: vous trouveriez leurs réclamations absurdes. Pas plus absurdes que celles du fermier qui ne peut supporter la hausse des salaires. La position est exactement la même.

Les fermiers étaient plus résolus que jamais à continuer la lutte. Ils avaient cependant perdu un allié puissant: l'Eglise voulait bien défendre la cause du privilége, mais non celle de l'oppression. Sous l'influence de M. Linkboy et en présence d'actes de barbarie véritable, M. Leicester n'avait pas tardé à concevoir des doutes sur la bonté de la cause qu'il avait si chaudement épousée au début. La seconde affaire Hodge acheva de le décider. Il courut chez M. Jolly et cet homme si doux sut trouver dans son cœur des paroles d'une telle âpreté, que le coupable resta terrifié. M. Leicester fit plus. Lors du procès de Richard Roe, il ne se gêna pas pour exprimer tout haut son opinion, en termes qui n'avaient rien de flatteur pour la justice anglaise. Les relations entre le presbytère et le château devinrent tendues. M. Byrton était forcé d'être têtu; quand on a sacrifié un gendre à une cause, on ne peut pas décemment reculer.

CHAPITRE VI

UNE VISITE

Le cab de louage qui attendait les voyageurs à la station de Coddleton amena un jour à Hankerley un personnage tellement long et vêtu d'habits tellement larges, qu'appliquée à lui, l'expression populaire : « danser dans ses habits » n'était plus une métaphore. Son visage semblait une carte de Suisse en relief. De temps à autre, une mystérieuse commotion intérieure produisait chez l'inconnu une espèce de décharge électrique, qui mettait en mouvement montagnes et vallées; c'était alors un fourmillement extraordinaire.

Le long personnage causait en route avec son cocher, qu'il confondait d'étonnement par sa connaissance des localités. — Ah! voilà Hankerley, *monsieur;* ou je suis mauvais prophète, ou Hankerley sera le berceau de la liberté pour vos malheureux serfs. C'est ici que sonnera la trompette d'alarme appelant à la résurrection les esclaves du travail. Oui, *monsieur*.

Le cocher surveillait sa pratique du coin de l'œil; il commençait à avoir des inquiétudes sur son état mental.

Le monsieur se leva, tira son calepin et, du haut de son corps comme du haut d'un observatoire ambulant, il inspecta le pays à vol d'oiseau. — Nous allons d'abord voir le petit; ensuite je ne serais pas fâché d'apercevoir le vilain être qu'on appelle Nicolas Jolly, — affaire de curiosité. Ensuite nous irons chez Sammy Stedman, le plus grand homme de son siècle après John Bright de Birmingham et Henry Ward Beecher de Brooklyn. Et si Dieu me prête vie jusqu'à demain, j'irai trouver M. Byrton et le révérend Leicester, et je leur dirai la façon de penser d'un citoyen américain sur la crise que traverse leur pays décrépit.

L'Américain agita son corps dans son paletot insensé et se fit conduire chez Hodge, où il faillit voler le petit Hodge. Il se fit une grosse bosse aux poutres du plafond, exprima le vœu de la rapporter intacte chez lui « pour montrer aux enfants de l'Amérique comment vivent leurs frères de la vieille Angleterre », et sortit après avoir donné à Hodge toute une bibliothèque de traités sur *la Tempérance*, *le Régime des Prisons*, etc. Quelques minutes plus tard, il sonnait à la porte du presbytère et faisait passer à M. Leicester une carte de visite portant les mots suivants :

Jehoiachin Settle

Société de transplantation pour enfants des deux sexes

Mont Napoléon, comté de Cayuga, N. Y.

M. Leicester travaillait avec son vicaire. Il ordonna de faire entrer.

— Monsieur, commença M. Jehoiachin Settle, je ne me suis pas fait présenter à vous parce que dans mon opinion les présentations sont choses oiseuses. Vous avez vu ma carte. Ma profession est de loger, nourrir, habiller, élever, mettre en apprentissage, marier, établir, sauver de l'ivrognerie, du vice et de la damnation, les corps et les âmes de 3500 enfants par an. Si cette présentation ne vous suffit pas, je renie l'humanité.

M. Leicester assura qu'elle lui suffisait parfaitement.

— J'ai vu dans les journaux l'histoire du petit Hodge et de son père, et je me suis constitué en comité pour vous informer de l'intérêt que porte l'Amérique aux problèmes sociaux de votre pays et vous faire profiter de notre propre expérience. Vous avez le tort, en Angleterre, de vous cramponner au passé. Nous autres Américains, qui n'avons pas de passé, sommes obligés de nous en tenir au présent et au futur et...

— Pardon, monsieur, interrompit M. Leicester craignant que son hôte ne s'égarât dans les régions de l'abstraction, je suis très-occupé;... pourrais-je savoir quel rapport il y a entre l'objet de votre visite et...

— Le rapport! s'écria l'étranger en se levant brusquement et en manœuvrant son long corps autour de la chambre avec une dextérité et une rapidité prodigieuses; le rapport! le voici. Il s'agit de savoir si vous allez laisser votre pays faire le saut du Niagara, ou tourner votre face vers le soleil de l'avenir.

— Mais enfin, monsieur, que puis-je pour votre service?

— Le mot *service* n'est pas américain depuis qu'Abraham Lincoln a aboli l'esclavage. Je ne vous demande rien, monsieur; je viens vous aider. Le peuple anglais regarde en face le PROBLÈME de l'époque et vous êtes aveugle. Le peuple s'éveille aux accents de la liberté; il cherche une solution; c'est à l'aristocratie et à l'épiscopat à lui tendre la main.

— Monsieur, demanda M. Leicester dans l'espoir de faire diversion, oserais-je vous demander ce que c'est que la Société de transplantation?

— Certainement. C'est une société dont je suis le fondateur et qui a pour but de ramasser les enfants qui traînent dans les ruisseaux de New-York. Nous les transplantons d'abord dans le comté de Cayuga, où nous les débarbouillons au physique et au moral; après quoi nous les transplantons une seconde fois dans le Far-West, où des ménages privés d'enfants sont trop heureux d'en recevoir de tout poussés. Ma société a sauvé de la misère et du vice bien des centaines d'enfants, dont gloire soit au Seigneur! — J'ai étudié le problème des classes agricoles en Angleterre, et il me semble que vous commettez une

grave erreur. Vous cherchez un remède unique au mal, une sorte de panacée; ce n'est pas cela; un mal qui provient de causes variées demande aussi des médicaments variés et ce n'est que par l'action combinée du système coopératif, de l'émigration, des coalitions, des grèves, etc., que vous viendrez à bout de la question. Essayez, et je suis convaincu qu'en très-peu de temps les workhouses n'auront plus de raison d'être.

— Je crains que vous ne vous fassiez des illusions. La loi des pauvres et le workhouse sont entrés dans les mœurs. Quant aux remèdes que vous venez d'indiquer, ils ont tous été essayés, à l'exception de l'Unionisme, que nous expérimentons en ce moment sans savoir ce qui en sortira.

— Soyez sûr qu'il en sortira quelque chose, quoiqu'on ne puisse répondre de rien dans un pays énervé comme le vôtre. Mon opinion est que la société anglaise va subir une transformation qui améliorera la condition de l'ouvrier, accélérera l'émigration, désorganisera l'Église...

A cette prédiction consolante, M. Leicester se leva.

— Je regrette vivement de ne pouvoir discuter ces questions avec vous, mais mes occupations...

— Je comprends, monsieur. Je ne vous en veux pas. Votre main, je vous prie, et souvenez-vous de ce que je vais vous dire. Avant qu'une année se soit écoulée, vous aurez changé de manière de voir : envoyez alors chercher Jehoiachin Settle; il fera son possible pour vous être utile.

L'étranger sortit. M. Linkboy s'était pris de sympathie pour lui et ils eurent le même jour une longue conversation à l'auberge du village.

CHAPITRE VI

LE COURONNEMENT DE L'ŒUVRE

Hodge ne se rétablit que vers le commencement de décembre. L'hiver était déjà dans toute sa rigueur. Une bise glacée charriait des tourbillons de neige et les branches dénudées des arbres craquaient sous la rafale avec des bruits de squelettes.

La plupart des journaliers étaient sans ouvrage. M. Jolly donnait le peu qu'il en avait à sa victime, mais ce n'était qu'une journée de loin en loin, et l'*Union* avait déjà tant fait pour Hodge, qu'assaillie comme elle l'était de demandes de secours, elle ne pouvait plus rien pour lui. Les quelques francs mis de côté pendant la moisson furent vite dévorés et la famille se trouva sans bois, sans habits et sans pain. Marie était à bout d'expédients. Il est vrai que Noël approchait, le joyeux Noël, l'époque des cadeaux et de l'abondance passagère. Les fermiers se dirent que le moment de terrasser l'*Union* était venu. Ils sommèrent leurs ouvriers de signer un engagement d'un an à l'ancien prix, sous peine d'être chassés de leurs maisons et privés d'étrennes. De pareilles menaces devaient exaspérer une population déjà aigrie par la misère. On entra dans la voie des représailles. Aux lettres anonymes succédèrent les incendies, les rixes entre braconniers et gardes-chasse devenaient incessantes; la police était sur les dents.

Voilà comment le district de Coddleton se préparait à fêter le « joyeux Noël ».

Quant à M. Byrton, il se trouvait dans une situation d'esprit assez difficile à analyser. La cause des propriétaires lui avait déjà coûté cher : il avait dû rompre un mariage auquel il tenait beaucoup et se brouiller complétement avec M. Ewbank père, son ami intime; il était en froid avec M. Leicester; enfin sa fille avait perdu sa gaieté, et son visage morne était pour lui un reproche perpétuel. Comme le squire était bon père, c'est à cela qu'il était le plus sensible. Par un phénomène assez ordinaire, plus M. Byrton souffrait des suites de son erreur, plus il s'y attachait. Il se regardait comme le martyr de la bonne cause, et il est bien connu qu'un homme qui se croit martyr est capable de tout.

Sa fille Émilie avait vu toute sa vie, aux approches de Noël, la grande salle du château se remplir de bandes joyeuses, accourues de tous les points des immenses domaines paternels; toute sa vie elle avait présidé à la distribution des étrennes, parmi des cris et des rires que dominait la bonne grosse voix de son père; supprimer les présents de Noël, c'était à ses yeux vouloir troubler l'ordre de la nature. Aussi, lorsqu'elle vit que rien n'arrivait de Londres et que le boucher ne recevait pas d'ordres, Émilie regarda M. Byrton avec une sorte de terreur et s'écria naïvement : — O papa! qu'est-ce que ces pauvres gens vous ont fait pour que vous soyez si méchant pour eux?

Le squire pâlit; il se contint, mais ces mots lui restèrent sur le cœur.

. . . . . .

Nous voici à la veille de Noël. Des nuages noirs, poussés par un vent terrible, se pourchassaient dans le ciel livide. Parfois la nuée se déchirait et par la fente déchiquetée on apercevait comme une tache de lumière jaune. Le château se disposait à fêter Noël; les préparatifs accoutumés étaient faits, la bûche de Noël pétillait dans l'âtre, les jeux et les danses s'organisaient; chacun s'efforçait de paraître gai et chacun s'efforçait en vain. Une tristesse et un ennui profonds planaient sur la fête. Émilie, ordinairement l'âme de toutes les réunions, cherchait inutilement à prendre sur elle. Le squire errait silencieusement d'une pièce à l'autre, et ses accès de gaieté forcée faisaient mal à voir. Tout le monde vit arriver l'heure du coucher avec un sentiment de soulagement; Émilie s'enfuit sans dire bonsoir à personne et courut cacher ses larmes dans sa chambre. Son père alla chercher dans la sienne un repos qu'il ne put trouver.

Oh! quelle nuit! Que les gémissements du vent étaient lugubres!

Les éléments déchaînés menaient un sabbat étrange, et le squire, en proie à une angoisse indéfinissable, se retournait dans son lit sans pouvoir trouver le sommeil. Il n'oublia jamais cette nuit-là.

La matinée fut digne de la nuit qui l'avait précédée. L'ouragan tordait les grands pins de l'avenue, secouait les cheminées du vieux manoir avec des hurlements lamentables, passait en sifflant à travers les fenêtres les mieux closes, et sa froide haleine venait glacer les habitants du château au coin du feu.

L'air vif était sans doute contraire à M. Byrton, car à déjeuner il ne mangea pas; il se leva de table, mit ses mains dans ses poches et alla regarder par la fenêtre la grande plaine grise. Quand le reste de la famille fut parti pour l'église, il alla s'asseoir dans la bibliothèque, les pieds sur les chenêts. Les flammes légères dansaient gaiement et venaient azurer de leurs langues fourchues les sots dragons de fonte immo-

biles devant le foyer. Il est impossible que le froid puisse pénétrer dans ce chaud réduit. D'où vient donc que le squire Byrton se rapproche du feu en frissonnant? Son regard inquiet semble chercher d'où viennent les courants d'air. Il a sans doute un peu de fièvre, car son oreille trouve au vent des accents de voix humaine et il prend les gémissements de la bise pour des cris d'enfants.

Il se lève et va à la fenêtre. — Je suis fâché de ne pas avoir été à l'église, murmure-t-il.

Nelly, sa chienne favorite, traverse la pelouse au grand galop et pose ses pattes de devant sur le rebord de la fenêtre avec des aboiements plaintifs. Le squire ouvre la fenêtre.

— Ici, Nelly! Qu'est-ce qu'il y a, ma belle?

Nelly lui lèche la main et continue à gémir.

— Tu voudrais faire un tour? Bonne idée! Cela me secouera.

Maître et chien partirent à travers champs. Le chaume glacé criait sous le pied. Au fond, à droite, on apercevait la ferme de M. Jolly et le petit hameau où l'*Union* avait pris naissance. M. Byrton tourna à gauche. Deux chemins se présentaient à lui. L'un, large et frayé, conduisait directement au bois; l'autre, un simple sentier, faisait un détour à droite et allait passer devant la maison du garde. Nelly prit le sentier.

— Tu vas voir Robert? A qui en a-t-elle?

Et Nelly furetait, et le squire la suivait péniblement, fendant la tempête.

— Bonjour, monsieur. Joyeux Noël!

— Hein? Ah? c'est vous, Robert? Joyeux Noël!

M. Byrton passe distraitement sans voir Mᵉ Robert qui se confond en révérences et en sourires. Il entra dans le taillis et, à travers les touffes d'ajoncs et les branches qui fouettent le visage, il suit la chienne qui court en avant. Tout à coup Nelly saute dans un fourré et se met à aboyer et à reniffler.

— Ici, Nelly, ici! Taisez-vous!

Nelly court à son maître et retourne en hurlant dans le fourré.

— Ici donc, Nelly! Qu'est-ce que c'est?

Oui, squire, *qu'est-ce que c'est?* Qu'est-ce que ces taches rouges sur les feuilles mortes? Qu'est-ce que ce corps roidi étendu à plat ventre sous la touffe de noisetiers? Laissez tomber votre canne d'émotion, retournez ce corps inerte et frémissez en voyant un fer s'échapper d'une main crispée, en voyant une poitrine nue percée d'un large trou et en reconnaissant la figure livide du pauvre Jean Hodge. Prenez ces doigts bleuis et frottez-les d'un effort désespéré; touchez ce front glacé; épiez ce cœur qui ne bat plus et retirez votre main pleine de sang; appelez, squire, appelez:

— Hodge! Hodge!

Les lèvres sans vie ne remuent pas. Comme le chien gémit!

— Hollo! Hollo o o...

L'ouragan porta ce cri jusqu'à la chaumière où Robert et sa femme se demandaient ce qu'avait le maître.

— Bessy, c'est la voix de monsieur. Écoute! — encore! — il est arrivé quelque chose.

Le garde saisit son fusil et partit en courant, tête nue. Nelly vint au-devant de lui.

— Robert! Robert! par ici!

Palissez aussi, Robert, car hier au soir l'homme qui gît mort à vos pieds gagnait furtivement le bois, et vous, le voyant en contravention, vous l'avez grossièrement injurié comme un plat valet que vous êtes.

— Hodge! va-t-en de là. Il est défendu d'entrer dans le bois. Veux-tu bien t'en aller, vagabond, ou je te donne une râclée!

Ces mots sont les derniers que Jean Hodge ait entendus sortir d'une bouche humaine.

M. Byrton avait jeté son mouchoir sur la figure du mort, qu'il essayait avec l'aide du garde de soulever de terre.

— Portons-le chez vous, Robert.

Robert remarqua sur le visage fleuri de son maître de larges plaques d'un jaune livide. Tout à coup le squire lâcha le cadavre, se laissa tomber à terre et se mit à sangloter comme rarement homme sanglota. Le garde, étonné, se tenait respectueusement à distance et s'essuyait les yeux avec sa manche. Nelly, accroupie, gémissait. Le vent pleurait.

O âme de Jean Hodge! du haut du ciel où l'on ne connaît ni la haine ni la vengeance, vois-tu, dis-le-moi, les larmes du repentir?

— Robert, dit enfin M. Byrton, le mieux est de le porter directement chez lui; je n'ai plus de force; allez chercher de l'aide; je vous attends ici.

Pendant que le garde courait, le squire pensait; minutes amères, mais précieuses. Quand un bruit de pas précipités vint le tirer de sa rêverie, il était calme et son visage avait retrouvé son expression naturelle.

Le lugubre cortége prit le chemin de la maison de Hodge.

M. Byrton devançait les porteurs. Il entra dans la chaumière sans frapper. Le vent entra avec lui et fut s'engouffrer dans la cheminée. L'atmosphère de la pièce était humide et glaciale. Les murs étaient nus; rien sur la table; rien dans l'armoire demeurée ouverte; dans la cheminée, une poignée de feuilles sèches et de bois mort, dernier témoignage de la sollicitude paternelle. Tout était en ordre. On voyait que chaque chose était restée à la place où Hodge l'avait mise la veille au soir. M. Byrton se sentit défaillir. *Aurait-il tué les enfants?* D'un bond il gagna la mansarde. — Dieu soit loué! J'entends un cri. — Quelle scène pour un jour de Noël! La paroisse elle-même, cet être abstrait et sans âme, aurait été émue. Marie était assise par terre dans un coin, pâle, les yeux fermés. Elle avait ôté son unique jupon pour en envelopper le petit Hodge, immobile sur ses genoux. Les neuf autres étaient étendus pêle-mêle sur le carreau et dormaient. Un ou deux essayèrent d'ouvrir les yeux et n'en n'eurent pas la force. Ils étaient là depuis trente heures sans feu et sans pain. Nelly léchait la figure de Marie, qui ne donnait plus signe de vie.

— Réveillez-vous! Allons! Joyeux Noël!... Marie, Jean, Thomas... Holà!... hop!

Trois des enfants ouvrirent les yeux et se mirent à pleurer. Marie ne bougea pas.

— Mon Dieu! s'écria le squire en tâtant ses joues. — Il descendit quatre à quatre et s'élança comme un fou du côté de la ferme de M. Jolly. Les porteurs du cadavre le regardaient courir, pensant qu'il avait perdu l'esprit. Au bout de quelques minutes, M. Byrton reparut en compagnie du fermier et de deux servantes chargées de bois et de provisions. Les Nollekens arrivèrent aussi, intrigués par toutes ces allées et venues. En apprenant ce qui s'était passé, mistress Sally se souvint de son imprudente parole et tomba à terre en proie à une vio-

lente attaque de nerfs. On avait posé le corps sur la table et Robert l'avait couvert de sa veste.

— Par ici, Jolly ! apportez le vin ! Nollekens, faites-donc faire votre femme ! asseyez-vous sur sa tête ; ça la calmera. — Pas un mot aux enfants surtout !

M. Byrton monta au grenier, où avec l'aide de M. Jolly il coucha Marie sur le lit et parvint à lui faire avaler une cuillerée de vin. Peu à peu on tira tous ces pauvres êtres de leur engourdissement : on les porta en bas, auprès d'un bon feu ; la table et son funèbre fardeau avaient été provisoirement cachés dans le hangar. Tandis qu'un homme allait au château chercher une voiture, mistress Nollekens, complétement remise grâce au remède héroïque suggéré par le squire, lavait les enfants et tâchait de leur donner un air présentable. M. Byrton la regardait faire. Nelly se chauffait et remuait la queue d'un air approbateur.

La voiture arriva. Les enfants furent ensevelis sous de chaudes couvertures, et le squire prit dans ses bras le petit Hodge, dont les membres étaient restés rigides en dépit de tous les soins.

Quel est cet homme qui se glisse dans le hangar, derrière la maison ? Il découvre le visage du mort et se tord les mains : Mon Dieu, pardonnez-moi ! Je me suis trompé. Pardon !

Ah ! monsieur Jolly, remerciez Dieu de ce que vous voyez et regrettez votre erreur. N'y a-t-il pas des esprits secourables qui guettent le repentir du coupable, prêts à porter ses remords aux pieds du Dieu de miséricorde et à lui rapporter en échange des bénédictions ?

La voiture, pesamment chargée, montait lentement la longue avenue de pins. Un groupe joyeux attendait sur le perron. Une belle grande fille aux tresses d'or s'élança au devant du squire et s'écria avec un rire mêlé de larmes :

— Bon papa chéri ! Donnez-moi le *baby !*

Dix personnes de bonne volonté s'emparèrent des dix autres enfants et se mirent en devoir de les conduire à la cuisine.

— Non ! au salon ! crie M. Byrton.

La journée se passa à nettoyer et à habiller la famille Hodge, et la soirée fut bruyante et animée. On mangea, on but ; les petits Byrton jurèrent amitié aux petits Hodge ; le squire riait aux éclats, Emilie souriait doucement à son fiancé, accouru sur un message de M. Byrton, et Henri, le jeune fat, paraissait enchanté de lui. Informé de ce qui se passait, M. Leicester vint au château et d'une voix émue il remercia Dieu de sa bonté au nom de tous les assistants et implora sa miséricorde sur eux. Ensuite Émilie s'assit à l'orgue et tous ensemble chantèrent à pleine voix le beau cantique de Noël : PAIX SUR LA TERRE ; BONNE VOLONTÉ ENVERS LES HOMMES !

CINQUIÈME PARTIE

CHAPITRE Ier

OÙ LE YANKEE INTERVIENT

M. Byrton s'était empressé de raconter le changement qui s'était opéré en lui le jour de Noël. M. Leicester déclara partager entièrement sa nouvelle manière de voir, et sur le conseil de M. Linkboy on envoya chercher Sammy Stedman. Le squire lui exposa ingénuement son désir de mettre fin à la guerre sociale qui désolait le district de Coddleton et le pria de l'aider dans cette tâche difficile. Après mûr examen, il fut convenu qu'on commencerait par convoquer un *meeting* général de patrons et d'ouvriers, afin de chercher en commun le moyen de rétablir la bonne entente. Des deux côtés on répondit avec empressement à l'appel. Le suicide de Hodge avait produit une vive impression et d'ailleurs on était las de la guerre.

Le *meeting* se tint dans la grande salle du château, sous la présidence de M. Byrton, qui ouvrit la séance par une courte allocution. Il exposa en quelques mots touchants les raisons qui l'avaient amené à changer d'opinion et supplia les assistants d'apporter à la réunion un esprit de tolérance et de conciliation. M. Leicester parla dans le même sens. Sammy Stedman prit ensuite la parole. En un langage mesuré, mais ferme, il établit que les coalitions étaient l'unique garantie des ouvriers, et que par conséquent la reconnaissance de l'*Union* par les fermiers devrait être la condition préliminaire d'un arrangement.

Le squire pria les fermiers de concéder ce premier point.

— Depuis que j'ai étudié les statuts de l'*Union* et le but qu'elle se propose, je reconnais qu'elle a une raison d'être. Il est juste que l'ouvrier cherche sa sûreté dans l'association. Le danger est qu'il abuse des grèves pour tyranniser le capitaliste — danger que l'expérience fera disparaître, car l'ouvrier apprendra vite à ses dépens qu'il a intérêt à être raisonnable. Du reste, de notre côté, nous ne restons pas désarmés, mais ma conviction est que si des deux parts on veut sincèrement s'entendre, nous n'aurons jamais besoin de nous servir de nos armes.

L'assemblée tout entière se montra animée du même esprit de concorde.

On se mettait à l'œuvre, lorsqu'une porte s'entr'ouvrit lentement derrière le fauteuil du président, et une tête passa par le haut de la fente, tout près du linteau.

— Je ne suis pas de trop ? demanda l'intrus avec un accent nasal prononcé.

Ce disant, Jehoiachin Settle faisait passer son corps interminable par l'ouverture et se redressait en souriant. Sourire et tournure étaient si comiques que l'assemblée partit d'un immense éclat de rire, auquel se joignit gaiement celui qui l'avait provoqué.

— Ah ! dam ! je ne suis pas un petit Hodge, moi ! Dans *mon* pays les femmes n'accouchent pas de petits rats et j'ai beaucoup grandi depuis ma naissance.

La discussion s'engagea. Diverses questions furent posées :

1° Y a-t-il trop de bras dans le district ?

2° Quel est le meilleur mode de payement ? Tout en argent ou partie en nature ? A la journée ou à la tâche ? etc., etc.

3° Adoptera-t-on un tarif uniforme ? Que deviendront les vieillards et les infirmes ?

4° Les fermiers peuvent-ils supporter la hausse des salaires ?

5° Le système coopératif est-il applicable à l'agriculture ? Si oui, serait-il avantageux ?

6° Les laboureurs ont-ils droit à une part dans les bénéfices ?

7° S'il y a excès de population, comment y remédier ?

On voit que la besogne ne manquait pas. Le squire fit observer que l'assemblée manquait de données et qu'il serait bon, avant de prendre aucune résolution, de faire une sorte de tableau statistique comprenant : 1° les ouvriers du district ; 2° les journées à distribuer annuellement ; 3° les gens secourus à domicile ; 4° les infirmes ; 5° les revenus des fermes, etc., etc. La proposition fut prise en considération et l'on nomma un comité chargé de rassembler tous les renseignements intéressant le problème à l'étude.

Au moment où le *meeting* allait se séparer, Jehoiachin Settle demanda la parole.

Après s'être excusé de se mêler, lui Yankee, des affaires des Anglais, il vanta les terres et la culture du district de Coddleton et conclut en ces termes :

— Autant que j'ai pu en juger, votre postérité est destinée à détrôner celle d'Abraham. J'ai calculé qu'étant donné l'accroissement de population actuel, l'Angleterre sera pleine dans vingt-cinq ans. Je souhaite de ne pas être ici pour le voir. Vous avez déjà un excédant considérable ; un second est en train de pousser, et vos femmes en préparent un troisième. Eh bien ! j'ai un dada, moi : c'est l'émigration des enfants. Le moyen nous a réussi, pourquoi ne vous réussirait-il pas aussi ? Donnez-moi l'excédant qui est tout poussé ; je l'emmènerai dans une colonie anglaise, au Canada par exemple, où de braves gens auxquels Dieu n'a pas donné d'enfants adopteront les vôtres. Je commence par me charger de tous les orphelins. En outre, que tous les pères de famille ayant plus de dix enfants m'en cèdent chacun un ou deux ; ce sera un soulagement pour les parents et un bienfait pour les enfants. Dans quelques années je viendrai chercher le petit bonhomme qui a été cause de tout le tapage, et je parie qu'à force de lui faire avaler de la bouillie de maïs et des pommes de terre, nous le ferons grandir.

Frère Jonathan fut chaleureusement applaudi et nommé par acclamation membre du comité.

CHAPITRE II

TRÈS-ARIDE

Ce qui se prononça de paroles et ce qui se noircit de papier à l'occasion du travail entrepris par le comité est inimaginable. Les renseignements recueillis furent consignés dans un rapport dont nous nous contenterons d'esquisser les conclusions.

On commençait par établir que dans le district de Coddleton l'offre du travail était à la demande comme deux est à trois, que le workhouse faisait une partie de la différence, et que les salaires étaient insuffisants. Pour remédier à cet état de choses, le rapport proposait toute une série de mesures.

En premier lieu, il fallait que les fermiers acceptassent une augmentation qu'ils étaient reconnus en état de supporter, et qu'au régime du bon plaisir du patron fût substitué un système de contrats mutuellement consentis. Le glanage et autres profits casuels, étant de droit commun, n'entreraient plus en ligne de compte dans l'évaluation des salaires.

D'autre part, dans le but d'habituer le paysan à l'économie, on tendrait à supprimer graduellement les secours à domicile, et la résidence au workhouse serait rigoureusement imposée à toute personne secourue.

Les chaumières resteraient aux mains des propriétaires, qui étaient priés de s'entendre pour l'adoption d'un prix établi sur des bases uniformes et calculé sur le nombre de pièces de chaque logement. A chaque maison serait joint un morceau de terre d'une contenance déterminée. Quant aux vaches, le comité pensait que la solution la plus pratique serait d'avoir un troupeau commun, qui paîtrait sur le terrain communal.

Le système coopératif appliqué à l'agriculture était chaudement recommandé, et le rapport conseillait d'en faire immédiatement l'expérience. On admettait en principe que l'ouvrier, donnant son travail à la société, devait avoir part aux risques aussi bien qu'aux bénéfices, ni plus ni moins que le capitaliste fournissant de l'argent.

Une des plus grandes difficultés était d'évaluer exactement le travail de chaque individu. Le travail à la tâche était recommandé avec raison comme la solution la plus simple du problème.

En dernier lieu, pour remédier à l'excédant de population, le comité proposait la création d'un sous-comité destiné à favoriser l'émigration. Suivait l'éloge de M. Jehoiachin Settle, dont les offres philanthropiques étaient acceptées.

Telle était la substance du rapport.

D'un fouillis d'idées confuses, parfois peu pratiques, qui attestaient la bonne foi des auteurs autant que leur inexpérience, se dégageait un principe juste : la guérison d'une plaie sociale doit être demandée, non pas à un remède unique, mais à autant de remèdes que le mal a de causes.

CHAPITRE III

LES PETITS PÈLERINS

Il y aura dix ans à Noël prochain que Jean Hodge s'est tué. Une foule bruyante encombre la station de Coddleton et se presse autour d'une troupe d'enfants de toute taille, plus ou moins éplorés. Debout sur le perron de la gare, M. Leicester s'occupe à relever le moral des parents et amis. M. Linkboy, coiffé d'un chapeau à larges bords (espérons que ce n'est pas toujours le même), semble se disposer à partir avec la petite bande. Il a maigri depuis que nous ne l'avons vu ; ses pommettes sont tachées de sang. La tête caractéristique du citoyen Jehoiachin Settle s'agite au-dessus de la foule ; il tire sa montre.

— Allons, mes amis ! Encore deux minutes pour pleurer et en route pour le pays de Chanaan, où les larmes sont inconnues.

Le train s'arrête. Jehoiachin embarque son monde. Il enlève en dernier un tout petit, tout petit bonhomme, qui se cramponne au cou d'une jeune femme.

— Bon...on...on...soir... Marie..., sanglote l'enfant.

— Bonsoir, petit Ben. Dieu te bénisse, mon chéri. Tu n'oublieras pas Marie, dis ?

— Complet ! crie M. Settle. Allons, les enfants, commençons : O Chanaan.....

Le train s'ébranle, les mouchoirs s'agitent, la foule pousse un hurrah et l'on entend un chœur de voix enfantines :

O Chanaan, beau Chanaan, etc.

Le vicaire accompagnait le convoi jusqu'à Liverpool en qualité de secrétaire de la *Société d'émigration de Coddleton.*

C'était le quatrième convoi qu'il embarquait depuis dix ans, et Jehoiachin se disait en le regardant que ce serait le dernier.

. . . . . .

Les voilà grimpant sur le paquebot. M. Linkboy les embrassait et les bénissait au passage. Au moment de monter à son tour, Jehoiachin Settle regarda sous le grand chapeau noir et ce qu'il vit lui fit monter les larmes aux yeux.

— Adieu, frère, murmura-t-il en serrant le vicaire dans ses bras; adieu ; au revoir sur l'autre bord du Jourdain !

La lourde machine souffla et craqua; les enfants se pressèrent pour apercevoir une dernière fois M. Linkboy. Au bout de quelques minutes, le *Mersey* n'était plus qu'un point noir au milieu d'une vaste nappe d'eau et de soleil.

CHAPITRE IV

JOYEUX NOEL

Il y avait dix ans jour pour jour que le cadavre de Hodge avait opéré ce que n'eût jamais fait Hodge vivant. Une grande animation régnait dans les bâtiments du workhouse de Coddleton Union. Calèches et carrioles, pur-sang et bidets déposaient à la grande porte une foule bigarrée de propriétaires, de fermiers et de paysans, tous gais, tous proprement vêtus.

A un signal donné par une cloche, ils entrèrent pêle-mêle dans l'aile droite du bâtiment, celle où s'ouvre notre histoire et où agonisèrent Marie Hodge et tant d'autres. Le misérable dortoir qui vit naître le petit Hodge n'existe plus. Il est remplacé par une salle spacieuse appartenant à la *Société d'agriculture de Coddleton*, composée de propriétaires, de fermiers et de simples ouvriers. L'ancien workhouse a vu de mauvais jours ; on lui a rogné une aile, puis l'autre ; actuellement l'infortuné M. Mee ne règne plus que sur quelques maigres débris de son ancien empire.

Sydney Byrton présidait la table du milieu ; à sa droite était assis Sir Walter Waggington, baronnet, membre du parlement ; la place de gauche était réservée à M. Leicester, qui fit son entrée au bras du révérend M. Roger, pasteur méthodiste. Au nombre des convives se trouvaient plusieurs autres pasteurs appartenant à différentes sectes et vivant évidemment dans une harmonie parfaite.

Au dessert, Sammy se leva et donna lecture du rapport. Sammy voyait les choses trop en rose. D'après lui, la situation du district était « des plus satisfaisantes ». Les salaires étaient suffisants. Le système des tâches avait prévalu presque partout et les hommes gagnaient de 17 francs 50 centimes à 20 francs par semaine. Nombre de propriétaires avaient construit pour leurs ouvriers des maisons commodes, entourées de jardins. Le rapporteur regrette d'avoir à ajouter que les locataires n'entretiennent pas toujours leurs logements avec tout le soin désirable ; il a constaté cependant une amélioration sous le rapport de la propreté. La *Société de l'instruction* obtenait d'excellents résultats ; plusieurs pères de famille étaient devenus propriétaires de leurs maisons. L'ordre et la concorde régnaient partout, à ce point qu'on n'avait pas signalé un seul différend dans tout le district depuis un an. Les enfants fréquentaient régulièrement les écoles, grâce aux soins de MM. Leicester et Roger. L'essai de coopération tenté à Charnley continuait à réussir. L'année avait été excellente pour la Société, qui avait pu acheter deux machines. Le *Comité d'émigration*, dirigé par Jehoiachin Settle (*bravos prolongés*) et aidé par les administrateurs des pauvres, avait fait émigrer cette année vingt-deux enfants, parmi lesquels le plus jeune fils de Jean Hodge. Le comité venait de faire une perte douloureuse en la personne de M. Linkboy, enlevé par une mort prématurée (*marques d'émotion*).

Une triple salve d'applaudissements suivit la lecture du rapport.

Le président se leva et parla en ces termes :

— Mes amis, il y a aujourd'hui dix ans que des circonstances pénibles m'ont ouvert les yeux sur ce qu'avait de dur et d'égoïste la politique que j'avais soutenue jusqu'alors. Plusieurs de mes amis m'ont suivi dans ma conversion. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de notre changement d'attitude. Un antagonisme qui semblait ne pouvoir se terminer que par l'écrasement d'un des partis, a abouti, grâce à la bonne volonté mutuelle, à un arrangement à l'amiable. Nous avons découvert que nos intérêts n'étaient pas inconciliables; ma conviction est même qu'ils sont identiques. Je me plais à constater que d'après les dernières statistiques le rendement moyen est actuellement plus élevé dans le district de Coddleton que dans tout le reste de l'Angleterre. Le paysan prend des habitudes d'ordre et d'économie qui lui permettent de prétendre à plus haut que son ancienne condition. Je citerai à ce propos l'exemple de Richard Roe, qui de simple journalier est devenu fermier sur mes domaines.

A cette allocution succéda un discours de sir Walter Waggington, qui déclara « qu'après avoir été opposé à l'application à l'agriculture des principes économiques qui régissent l'industrie, il reconnaissait les avantages du nouveau système ». Enfin Sammy Stedman réclama l'attention de l'Assemblée pour une lettre qu'il venait de recevoir du Canada.

Ferme de l'Espérance, près Otta-Wa, 30 novembre.

Mon cher monsieur,

Dites à M. Linkboy que le gros bateau a marché bien longtemps. J'ai été très-malade et les autres aussi. Quand nous sommes arrivés à Québec, M. Settle nous a fait débarquer et nous a conduits ici, à Otta-Wa. Ensuite M. Settle m'a donné à un monsieur et à une dame. Je demeure avec eux. Je les appelle papa et maman. Ils sont très-bons pour moi. Elle m'embrasse tous les soirs et tous les matins. On me donne beaucoup de bonnes choses à manger. J'ai de bons habits. Je grandis. D'abord papa et maman me trouvaient trop petit ; maintenant que je grandis, ils m'aiment mieux.

J'aime beaucoup maman. Elle a changé mon nom : je m'appelle à présent Benjamin Hope (1). Dites à tous les messieurs, au grand dîner de Noël, que je les remercie *beaucoup*, *beaucoup*, de m'avoir envoyé ici. Dites à M. Leicester et à M. Linkboy que je fais tous les jours une prière pour eux.

Dites aux messieurs que je suis *si heureux* ici et que je leur souhaite à tous *un joyeux Noël et une bonne année*.

LE PETIT HODGE.

P. S. — Maman dit que c'est la dernière fois que je signerai ce nom.

BENJAMIN HOPE.

ÉDOUARD JENKINS.

Redit de l'anglais pour la *Revue politique et littéraire* par Mme ARVÈDE BARINE.

(1) *Espoir*.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU XVIIe SIÈCLE

Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIe et au début du XVIIIe siècle, par M. Henri Lantoine, docteur ès lettres. Paris, 1874. Ernest Thorin.

M. Joubert, dans une de ses lettres, trace un portrait charmant de l'écolier, tel qu'il sortait des colléges de l'ancienne Université : « Instruit avec quelque lenteur, avec peu d'appa- » reil et d'une manière insensible, on se croyait peu savant » et l'on se conservait modeste. Au lieu de cette ignorance qui » s'ignore et de ce savoir qui se connaît, fruits pernicieux et » repoussants de notre éducation actuelle, on sortait des » anciennes écoles avec une ignorance qui se connaissait et » un savoir qui s'ignorait. On les quittait avide de s'instruire » encore et plein d'amour et de respect pour les hommes » qu'on croyait instruits... La jeunesse, en ce temps-là, était » un âge plein d'enthousiasmes et par là même de bonheur: » mais ses enthousiasmes étaient doux et ses félicités paisi- » bles. » Je n'avais jamais pu lire ce passage sans éprouver un sentiment de confusion. Involontairement je comparais à ces qualités, si bien décrites par M. Joubert, les défauts des élèves de nos lycées. Ceux-ci, surchargés par des programmes excessifs, passent d'une classe à une autre sans s'intéresser à aucune. Toujours affairés, — je parle des meilleurs, — ils n'ont jamais le temps de réfléchir sur ce qu'on leur enseigne. Ils emportent du lycée un bagage de connaissances réunies à la hâte et qu'ils oublient plus vite encore, un diplôme qu'ils ont obtenu tant bien que mal, et un invincible dégoût pour tout ce qui peut leur rappeler des études qu'ils ont faites en courant.

Le livre de M. Lantoine est de nature à nous consoler un peu. Quand on est impuissant à corriger le présent, c'est quelque chose d'apprendre que le passé avait, lui aussi, ses défauts. L'imagination de M. Joubert avait embelli le tableau; M. Lantoine lui rend ses couleurs vraies. Il a étudié toutes les méthodes d'enseignement suivies au XVIIe siècle, il a pénétré dans les classes des vieux colléges d'Harcourt et de Presles-Beauvais, il a lu et analysé tous les livres qui étaient alors en usage, il sait quels étaient les devoirs donnés aux élèves et comment ils étaient traités, il nous indique la distribution des heures de travail. Il n'a pas seulement réuni les documents; il les a interprétés avec une critique pénétrante et judicieuse, sincère surtout. Il nous dit le mal comme le bien, en véritable historien. Il aime son sujet, pour lequel il s'est imposé des recherches si patientes; mais il le respecte trop pour altérer par une complaisance excessive le jugement qu'il porte sur les colléges d'autrefois. Il nous montre les choses telles qu'il les a vues et telles qu'elles sont.

L'ancienne Université avait ses misères. Au fond, les écoliers sont les mêmes dans tous les temps. Pour un élève, comme Ch. Perrault, qui « prenait tant de plaisir à disputer » en classe, qu'il aimait autant les jours où l'on y allait que » les jours de congé », combien d'autres étaient moins laborieux! La science et le zèle des professeurs laissaient parfois à désirer. Quelques-uns se rendaient dans leur classe « à neuf » heures seulement, à pas de tortue et en bâillant. » C'était le temps où Palémon, dans sa chaire de rhétorique de Lisieux, se montrait plus jaloux de tenir tête à l'autorité que de préparer ses explications. « Dans les aventures des compagnons » d'Ulysse métamorphosés par Circé, le malencontreux pro- » fesseur aurait fait lui-même une singulière métamorphose » en changeant ὕες en υἱες (porcs en fils). » Les familles, dont l'influence sur les études est souvent plus grande qu'elles ne le pensent elles-mêmes, mériteraient aussi leur part de reproches. A cette époque déjà elles appréciaient surtout les connaissances pratiques, celles dont l'utilité est immédiate; pour les autres, elles s'en souciaient fort peu. Si l'enseignement du grec était presque nul dans les colléges de l'Université, il ne faut pas seulement s'en prendre à l'insuffisance des méthodes, mais aussi aux exigences des parents, qui regardaient comme absolument perdu le temps consacré à cette étude.

On a signalé bien des fois les imperfections des grammaires rédigées en latin, la puérilité et quelquefois même la bizarrerie des sujets donnés en composition, les vices de l'enseignement philosophique engagé dans un formalisme étroit. M. Lantoine revient sur ces questions et les éclaire par des détails nombreux et bien choisis. Il nous dit ce que valaient la grammaire de Despautère et la rhétorique de Vossius. Il n'admire pas plus qu'il ne convient ces amplifications qu'on proposait aux élèves : « *Rarus amor fratrum est,* » maxime qui se trouve justifiée par les exemples d'Étéocle et de Polynice, de Romulus et de Rémus; ou encore « *Regnandi ambitio quam* » *mala multa parit* »; ou enfin cet autre sujet plus ingénieux encore, « la mort de Lucrèce, » qui peut donner lieu à cette double sentence : « *Vita est postponenda pudori,* » ou, envisagé à un autre point de vue, à cette réflexion : « *Amor tristia* » *damna creat.* » De même pour les vers latins : assez faibles au début du XVIIe siècle, ils se relèvent ensuite; la facture est facile, l'expression est élégante et claire, mais les matières sont étranges. M. Lantoine cite un exemple curieux emprunté au recueil du professeur Marcile. Il est question de tout dans cette pièce : on y voit un laurier et des perroquets, des animaux sauvages qui viennent se désaltérer dans un ruisseau limpide; les divinités mythologiques n'y manquent pas, Circé figure avec sa baguette, Apollon avec ses flèches, Minerve avec la tête de Méduse. Les perroquets sautent dans les branches du laurier, Circé avec sa baguette chasse les perroquets, Minerve pétrifie Circé en lui montrant la tête de la Gorgone; seul, Apollon ne fait rien et garde ses flèches dans le carquois. Apparemment Marcile était très-satisfait de cette merveilleuse invention; pour nous, nous plaignons l'écolier qui se condamnait à ce travail, et plus encore le professeur qui l'approuvait.

Pourtant, malgré tout, les élèves aimaient leurs études. Sortis du collége, ils revenaient à la lecture de ces auteurs qui avaient nourri leur jeunesse; ils ne parlaient de leurs anciens maîtres qu'avec respect et affection. M. Lantoine transcrit un long fragment du *Journal* d'André Lefèvre d'Ormesson où ces sentiments sont nettement marqués. C'est en 1586 que Lefèvre d'Ormesson entra au collége du cardinal Lemoine; c'est « le dimanche 23 septembre, jour de saint » Michel 1652 », qu'il met par écrit ses souvenirs, « prenant » plaisir, dit-il, à considérer les œuvres de ma jeunesse et de » mes études, dont je remercie le bon Dieu et le remercieray » toute ma vie pour les consolations et avantages que j'en ai » reçus, et un moïen de bien employer mon loisir et de » n'estre à charge ny à moi-même ny à personne. » Après tant d'années écoulées, il retrouve sans effort dans sa mé-

moire tout le détail de ses occupations d'autrefois. Il se revoit « allant en classe sous M. Jard, en la septième, sixième et » cinquième »; puis « en la quatrième classe, sous M. Seguin ». Il quitte alors le collége Cardinal-Lemoine et passe au collége de Navarre, où il va faire ses humanités sous la conduite de M. Raquis, « fort habile homme et fort homme de bien, qui » prit un grand soing de son instruction, dont il est très- » obligé d'en honorer sa mémoire et prier Dieu pour lui ». Il poursuit ainsi jusqu'à la fin, notant pour chaque classe le nom de ses maîtres, la liste des auteurs qu'il a lus sous leur direction, les commentaires qu'il a retenus, les sentences morales et parfois les allusions patriotiques qui venaient animer l'explication et soutenir l'intérêt des élèves. C'est que, ses études terminées, il n'avait pas rompu tout commerce avec Horace et avec Virgile : « Dieu m'a fait la grâce, dit-il, » d'avoir retenu par cœur jusqu'à la fin de mes jours toutes » les poésies et vers que j'avais appris en ma jeunesse; il est » vrai aussi qu'estant de loisir je les relisais quelquefois pour » m'en rafraîchir la mémoire. » Tout le passage est d'une gravité touchante; il honore celui qui l'a écrit, et il n'honore pas moins les maîtres dont l'enseignement a laissé dans l'esprit de leur ancien auditeur une trace aussi profonde. Nos bacheliers d'aujourd'hui, après avoir embrassé tant d'études si diverses, sont-ils aussi instruits que l'était Lefèvre d'Ormesson? Seraient-ils capables, après deux ans seulement, de se remettre ainsi sous les yeux toute la suite de leurs classes? Quelques-uns peut-être y réussiraient; les autres, depuis longtemps, se sont débarrassés de ces souvenirs comme d'un fardeau inutile. Le fardeau n'était pas bien lourd, ils avaient pris soin de le faire aussi léger que possible; mais sans doute il pesait encore trop sur leurs épaules, et, l'examen passé, ils l'ont rejeté loin d'eux.

Faut-il donc leur en faire un crime? En tout cas, la responsabilité est bien partagée. Pressés par les exigences légitimes de la société moderne et quelquefois par les impatiences de l'esprit de système, nous n'avons pu conserver aucune suite dans notre enseignement. Les programmes se succèdent et se détruisent. Chaque jour, les langues vivantes et l'histoire, les mathématiques et la géographie, la gymnastique et le dessin réclament plus impérieusement le temps des élèves; les anciennes études luttent avec effort, défendent mal leur position et sont à peine tolérées dans le domaine où elles régnaient jadis en souveraines incontestées. L'accord se fera peut-être un jour; pour le moment, la guerre est déclarée. Incertain, déconcerté par ces perpétuels changements, l'élève ne sait auquel entendre, et, la paresse aidant, il n'écoute personne. A quoi pourrait-il s'attacher? Il est comme un voyageur toujours campé et qui ne peut se fixer nulle part. Les universitaires d'autrefois étaient plus heureux. Leur système d'enseignement était un édifice solidement établi où chaque chose avait sa place. Le latin occupait la pièce principale; c'était le maître du logis, et nul n'aurait osé lui disputer la préséance. Le grec avait un petit coin dont il se trouvait satisfait; la philosophie n'était pas envahissante; l'histoire se contentait de ce qu'on voulait bien lui laisser, et même, en personne discrète, s'effaçait complétement. Le collége sentait qu'il avait un abri solide; peu à peu il se prenait à chérir cette vieille demeure toute pleine de souvenirs, rendue plus vénérable par un long usage, dont quelques parties étaient lentement restaurées, mais dont les fondements paraissaient indestructibles.

On y vivait tranquille, content du présent, sans inquiétude pour l'avenir. Mais cette tranquillité n'était pas, comme on pourrait le croire, le sommeil de la routine. L'ancienne Université ne songeait pas à faire des révolutions; elle ne pensait pas qu'elles fussent jamais désirables, ni qu'un jour arriverait où elles seraient peut-être considérées comme nécessaires, mais elle ne repoussait pas les réformes et savait les accomplir avec une prudente fermeté. C'est un point que M. Lantoine met très-bien en lumière. Il fallait de temps en temps aviser à introduire quelques changements. Au dehors, la concurrence était redoutable. Les jésuites étaient de dangereux rivaux. La force de leur organisation, l'habileté de leur discipline et les grâces un peu apprêtées de leur enseignement leur conciliaient la faveur des familles et des élèves. A Paris, leur collége de Clermont, à lui seul, tenait en échec les nombreux colléges de l'Université. C'étaient encore les petites écoles de Port-Royal; celles-ci n'étaient pas ouvertes à la foule, elles ne recherchaient pas la popularité, mais comment ne pas tenir compte des exemples qu'elles donnaient? Arnauld, Nicole, Lancelot ne sont pas des novateurs chimériques; ils avaient essayé sur leurs élèves le nouveau système qu'ils proposaient. Ils possédaient l'autorité la plus considérable, celle qui vient de l'expérience, et, quand ils indiquaient leurs réformes, ils pouvaient en même temps montrer avec fierté les disciples qu'ils avaient formés, les Racine et les Bignon. C'était enfin la congrégation de l'Oratoire, avec son collége de Juilly si florissant. Le Père de Condren et le Père Lamy, sans prétendre faire du travail une joie et un divertissement, s'occupaient, comme les maîtres de Port-Royal, de le rendre plus attrayant et plus facile. On est vraiment étonné de voir toute cette activité d'esprit, toute cette clairvoyance à découvrir et à signaler les défauts des méthodes en usage, et cela dans un temps qu'on nous représente ordinairement comme satisfait de lui-même et trop convaincu de son propre mérite. L'abbé Fleury, dans son ouvrage intitulé : *Du choix et de la méthode des études*, a déjà formulé la plupart des critiques qu'on répète aujourd'hui. Il a laissé bien peu à dire à ceux qui mènent si vivement la campagne contre les vers latins et les exercices de rhétorique. L'Université a compris ces avertissements qui lui venaient de toute part. Elle n'a pas capitulé devant ses rivaux ou ses adversaires; mais, sans rien céder sur le fond de ses doctrines, elle s'est inquiétée des reproches qui lui étaient adressés et les a quelquefois désarmés en les mettant à profit. Rollin a eu des précurseurs et des émules; le *Traité des études*, dit très-justement M. Lantoine, « n'est lui-même que » le couronnement de bien des tentatives antérieures et la » dernière comme la plus achevée de ces œuvres entreprises » pour mettre d'accord deux principes opposés : le respect » de la tradition et le désir du progrès. » M. Lantoine nous fait connaître tous ces hommes aujourd'hui oubliés, les Hersan, les Pourchot, les Grenan, les Dagoumer, les Demontempuys. Avec eux, l'Université améliore ses méthodes, les simplifie, se dégage peu à peu des procédés surannés où elle s'enfermait auparavant. Ils font bonne garde autour des études classiques, qu'ils défendent contre l'impertinence de certains charlatans qui se vantaient d'enseigner les langues grecque et latine dans l'espace de trois mois; mais, s'ils maltraitent ces « aventuriers », ils cèdent aux protestations légitimes. Sans doute, on voudrait qu'ils eussent eu plus de décision, il est facile à qui veut de trouver que leurs conces-

sions ont été incomplètes; il leur fallait cependant une singulière vigueur d'esprit pour rompre avec des habitudes qui leur étaient chères, avec des traditions qu'ils respectaient tout en les modifiant. Il leur fallait du courage aussi pour entrer en lutte avec leurs collègues. Deux partis étaient en présence : les uns, comme Pourchot et Rollin, s'inspiraient des idées de Port-Royal et de l'Oratoire; les autres, plus nombreux et qui avaient à leur tête Gaullyer et Gilbert, séduits par le succès des jésuites, étaient entraînés à les imiter. Après bien des discussions, on tomba d'accord pour rédiger un plan de réforme (1720), qui est comme un compromis entre les prétentions rivales. L'œuvre était modeste et ne consacrait que des progrès bien timides; encore ne fut-elle jamais publiée. M. Lantoine a eu raison cependant de rappeler ce document; il annonce le *Traité des études*, quoique d'une manière bien insuffisante, et il témoigne de cette bonne volonté qui animait l'Université de Paris, au moins quelques-uns de ses membres les plus distingués.

On a vu que Gaullyer et d'autres encore avaient essayé de pousser leurs collègues à copier les méthodes des jésuites. L'Université sut résister à cette invitation, malgré le prestige du brillant succès obtenu par le collége de Clermont. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Lantoine tout ce qui touche aux rapports de l'Université et des jésuites. On répète volontiers que l'Université, faisant taire ses vieilles rancunes, s'est décidée à marcher à la suite de ses heureux adversaires et à leur emprunter leurs méthodes. On ajoute qu'aujourd'hui encore les lycées suivent les mêmes usages; nos exercices scolaires, le goût des chrestomathies et des *Selectæ*, la direction donnée à notre enseignement, tout nous vient des jésuites, et nous avons accepté en bloc leur héritage. M. Bréal a soutenu cette opinion, et l'on sait quelle est son autorité dans les questions de ce genre. Déjà, dans les premières années de ce siècle, M. Joubert écrivait : « Le grand mérite » de Rollin fut d'avoir, avec un meilleur goût et un meilleur » esprit, les humeurs du Père Porée. » M. Lantoine n'est pas de cet avis, et il est difficile de ne pas se rendre à l'excellente discussion qu'il institue sur ce point. Ce qui est vrai, c'est que l'Université, par un progrès insensible, adoucit ses mœurs. Au début du XVIIe siècle, si elle ne méritait plus les anathèmes que lançaient Rabelais et Montaigne contre « ces » fouetteurs de Montaigu », elle ne se souciait pas encore assez de mettre ses élèves « en belle humeur »; elle avait les vertus solides, sans avoir aucune de ces qualités aimables qui, en réjouissant l'esprit des enfants, aident si puissamment à leurs progrès. Au temps de Rollin, les choses avaient bien changé. La sévérité des anciens colléges a fait place à un régime plus humain; on se préoccupe moins de former des savants, et l'on songe davantage à former des hommes du monde, capables de juger sainement les ouvrages qui paraissent, d'entrer dans les meilleures compagnies, et de discourir avec solidité et avec grâce. L'exemple des jésuites, je le veux bien, n'a pas été sans influence sur cette transformation. Mais ne serait-ce pas plutôt aux souvenirs de Port-Royal que Rollin aurait emprunté cette douceur et cette charité pour l'enfance, qui forment le fond de son génie? D'ailleurs la société tout entière ne s'était-elle pas renouvelée? Pourquoi donc attribuer aux jésuites seuls ce qui a été l'effet de bien des causes diverses?

En retraçant l'histoire du passé, M. Lantoine n'a pas oublié le présent. Tout son dernier chapitre est employé à discuter ces problèmes d'enseignement qui occupent aujourd'hui les meilleurs esprits. Il ne se contente pas de critiquer les systèmes si nombreux qui se sont produits dans ces dernières années; il indique à son tour des solutions qui ne satisferont pas tout le monde, parce qu'elles sont modérées, mais qui prouvent avec une connaissance exacte des difficultés de la question un bon sens très-éclairé et très-ferme. Les timides réformateurs de 1720 ne souscriraient peut-être pas à tous les articles de ce programme; ils approuveraient certainement le sentiment qui a inspiré l'auteur. Ils lui sauraient gré aussi d'avoir parlé d'eux avec cette sympathie qui n'est que de l'équité, et d'avoir fait revivre leur souvenir dans cette étude si impartiale et si complète, où l'abondance des détails produit l'intérêt sans jamais amener la confusion, et où l'on ne trouverait pas un seul jugement qui fût entaché de précipitation ou d'erreur.

CAUSERIE POLITIQUE

Janot avait un couteau, dit la légende; on avait souvent changé le manche, autant de fois la lame; cependant, c'était toujours le même couteau, et, chose surprenante, plus il s'usait, mieux il tranchait. Ne désespérons pas, il est peut-être dans la destinée de l'Assemblée de devenir un exemple non moins fameux d'un prodige presque pareil : elle ne se lasse pas de vieillir, c'est déjà beaucoup; les électeurs n'ont qu'à ne pas se lasser de la rajeunir et de remplacer des députés hostiles à la république par des députés républicains; ce sera toujours la même Assemblée, à cela près qu'à force de changer, elle finira par être capable de résoudre quelque chose.

En trois ans et six mois la mort, les démissions et des élections successives ont renouvelé presque le quart du parlement. Dans cet intervalle de temps, nous avons élu 160 députés nouveaux, soit, en moyenne, un peu moins de 4 par mois et un peu plus de 11 par trimestre; à quoi il faut ajouter qu'il nous reste encore à pourvoir à de nombreuses vacances. De ces 160 élus, 140 environ sont républicains; la proportion est bonne, il faut la rendre meilleure encore. La perfection serait de ne plus élire que des candidats bien résolus à écarter tout ce qui n'est pas la république; et aussi que la mort, en notre faveur, usât de quelque discernement : avant douze mois, la nation aurait recouvré l'usage de sa prérogative et pourrait mettre ordre à ses affaires.

Je dis douze mois, le calcul est aisé. Il y a dans l'Assemblée 336 députés qui veulent la république et 375 autres députés qui ne peuvent s'accorder entre eux que pour ajourner toute solution; le reste n'a pas de volonté connue; à raison de 11 élections par trimestre, il ne nous faudrait pas tout à fait une année pour faire entrer dans le parlement quelque 40 républicains de plus : 40 et 336 font 376, nombre suffisant pour trancher la question pendante entre la nation et la moitié tout juste de ses élus.

Il est vrai que nous avions conçu naguère de meilleures espérances et moins funèbres; nous avions cru pouvoir réussir plus tôt et d'autre manière; mais l'événement nous a détrompés. La proposition Périer, la proposition de Malleville, la proposition Malartre, ont servi comme de crible à

tous les partis : à cette heure, nous savons du moins sur qui et sur quoi nous pouvons compter. La statistique parlementaire nous révèle la loi mathématique d'un mode de renouvellement un peu lent, mais sûr, et qui ne saurait faire défaut aux électeurs : ils n'ont qu'à vouloir, il finira bien par être efficace. Nous en eussions mieux aimé un autre; toutefois, puisque la majorité préfère au renouvellement total le renouvellement partiel, et au renouvellement volontaire le renouvellement forcé, il faut prendre notre parti de ses préférences et nous égaler, par la ténacité, à nos adversaires.

Car c'est là le grand point si nous voulons sortir de peine, recouvrer la sécurité, le bien-être, la dignité, être maîtres chez nous, ne porter que le poids de nos propres fautes, sans y ajouter sans cesse celui des crimes ou des sottises d'autrui. Sommes-nous capables d'un tel effort? Vouloir une chose, la vouloir longtemps, toujours, malgré tout, et toujours la même : aurons-nous cette constance? Les bonapartistes assurent que non, et que nous nous lasserons de la république avant de l'avoir établie. Ils sont moralistes profonds, comme chacun sait, et qui se vantent de connaître le cœur humain. L'éthique concrète est ce qu'ils prétendent savoir le mieux et particulièrement celle de la France. Pour eux nous sommes toujours le peuple « de bonne nature » qu'a dépeint Courier; « peuple charmant, léger, volage, muable, variable, changeant, mais toujours payant ». De fait, nous payons beaucoup, quelque chose comme 7 ou 800 millions de plus qu'il y a quatre ans. Aurions-nous si peu de mémoire que d'avoir déjà oublié pourquoi?.... C'est là la question.

Les électeurs feront la réponse. Ceux du Calvados, de Maine-et-Loire, de Seine-et-Oise, du Pas-de-Calais, des Alpes-Maritimes, de la Drôme, de l'Oise, du Nord, sont ou seront convoqués d'ici au 15 novembre pour élire neuf représentants. En trois mois, onze ou douze cent mille électeurs pourront nous dire ce qu'ils pensent. Les Normands ne laissent pas de savoir compter et même se méfier quelquefois. Dans huit jours nous verrons bien s'ils savent aussi se souvenir, et le cas qu'il faut faire des espérances de ce fameux « comité central » que M. Rouher n'a jamais connu, mais que la justice a découvert dès qu'on a voulu le découvrir, et sur lequel elle a mis la main, et qu'elle ne veut pas lâcher, et dont elle compulse les archives avec une si persévérante curiosité, tant le cartulaire qu'elle a recueilli l'intéresse.

A moins qu'on n'ait changé les Normands, je crois que M. Aubert a des chances. Je sais bien que M. le duc de Broglie tient ses électeurs pour convertis, et aussi ceux de M. Aubert, dès qu'ils auront relu son discours. Contre son habitude M. Wittersheim se hâte, il fait ce qu'il peut : on réimprime cette fameuse harangue; la chose s'expédie en ballots, ou autrement, et se distribue. M. Thiers a bien eu l'art infernal de pervertir les Français et de leur persuader de se faire républicains : pourquoi M. le duc de Broglie n'aurait-il pas la gloire de les remettre dans la voie droite? Rien ne lui manque pour réussir. De bonnes âmes font les frais de l'entreprise et prennent à leur charge la besogne du colportage. N'importe, M. Aubert a beau n'être pas de l'Académie, je persiste à croire que sa prose de 1870, pour peu qu'on la remette sous les yeux du public, lui donnera très-vraisemblablement l'avantage sur les anciens protecteurs de M. de Broglie. Le plébiscite n'est pas si loin qu'il n'en subsiste encore quelque remembrance. « Qu'y a-t-il dans le plébiscite? » écrivait, avant le vote, M. Aubert. « Il y a : Le droit pour l'empereur seul de » déclarer la guerre, c'est-à-dire de déchaîner sur la France » les malheurs de la conscription aggravée, des impôts dou- » blés sous le nom d'emprunts; le droit d'arracher brusque- » ment à leurs foyers 1 200 000 de nos enfants pour les semer » morts, blessés ou prisonniers sur les voies de la conquête, » ou même, ce qu'à Dieu ne plaise, de l'invasion! » La prédiction était sinistre; l'événement l'a-t-il été moins? Sans doute nul n'est prophète en son pays, le proverbe le dit du moins. Avant, soit; mais après, c'est bien différent.

Au surplus, ce ne sont pas seulement les électeurs du Calvados qui auront la parole et ceux de sept autres départements, tandis que l'Assemblée cherche l'ombre et le silence. La France entière parlera par l'élection des conseils généraux. Car la « gauche républicaine » a raison : cette élection sera inévitablement une élection politique. Comment en pourrait-il être autrement? Depuis que le ministère de Broglie a ravi aux conseils élus le droit de nommer les maires, le gouvernement municipal est aux mains des adversaires de la République : les électeurs voudront-ils faire plus et rendre plus assurée leur propre servitude, en donnant aux ennemis de la souveraineté populaire la tutelle légale des communes?

C'est ce que nous apprendrons bientôt. En attendant, les nouvelles listes électorales se préparent. Il y aura plus d'inscrits que M. de Fourtou ne l'avait prévu, grâce à M. de Chabaud la Tour. M. de Chabaud la Tour n'est pas seulement un « homme brave », il est encore un « brave homme », justement comme M. de Cumont voudrait que nous fussions tous. Il a consenti à ne pas se prévaloir contre le silence de la loi des inventions de son prédécesseur. Singulier temps, en vérité, que celui où nous vivons, où il faut rappeler à un ministre qu'il n'a pas le droit de suppléer de son cru la volonté du législateur, et où il y aurait injustice à ne pas le louer de s'être conformé à un tel avis.

ANATOLE DUNOYER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

L'Assemblée nationale est entrée en vacances. La gare Saint-Lazare va reprendre sa physionomie accoutumée : plus de sergents de ville dans la salle d'attente, plus de curieux formant la haie les jours de grande séance sur le passage des députés, plus de tumulte, plus d'émotion, rien que des pêcheurs à la ligne et des bourgeois en villégiature.

Les membres de l'Assemblée se donnent cette année un mois de congé de plus que d'habitude, supplément indispensable, disent-ils, pour consulter leurs électeurs sur les lois constitutionnelles qu'ils ont juré de voter à la rentrée.

Consciencieux représentants des campagnes, ils prendront en attendant l'avis de Gros-Pierre sur le mécanisme des deux chambres, et celui de Gros-René sur le droit de dissolution. La mère Jeanne, quoique n'ayant jamais appris à lire ni à écrire, n'en est pas moins une commère avisée, et les députés du département ne feraient pas mal de la consulter sur la meilleure manière de composer un Sénat.

II

Heureux députés, mais malheureux journalistes ! Que va devenir pendant les vacances le tirage des grands journaux qui depuis quelque temps déjà baisse d'une façon inquiétante. « Hélas ! » s'écriait l'autre jour un journaliste de mes amis, rappelez-vous les dernières années de l'empire. De quelque côté que nous jetassions notre ligne, nous étions sûrs de la retirer avec un sujet d'article frétillant au bout de l'hameçon : l'extérieur et l'intérieur étaient pour nous la source des pêches les plus abondantes. Vous ne trouverez pas, dans l'histoire moderne de la France, quatre années plus fécondes en thèmes de discussion que celles qui s'écoulèrent de 1866 à 1870, date de la chute de l'empire.

Question des duchés, question de la Pologne, question du Rhin, question du Mein, question du Mexique, question d'Espagne, question romaine, voilà pour l'extérieur. Que de questions à l'intérieur !

Transformation du gouvernement, ministère Ollivier, meurtre et enterrement de Victor Noir, émeutes du boulevard, barricades du faubourg du Temple et de Belleville, poursuites contre Rochefort, plébiscite, complot Beaury, débats de plus en plus passionnés du Corps législatif, que sais-je encore !

Nous avions pour remplacer tout cela les lois constitutionnelles, rien que les lois constitutionnelles. Réduits à soupirer cinq mois après leur retour, quelles questions allons-nous aborder? Il nous restait deux misérables petites questions extérieures : le rappel de l'*Orénoque*, et les affaires d'Espagne. Elles nous sont interdites par une invitation du gouvernement et par notre patriotisme : quant à l'intérieur, quelles questions peut-on aborder maintenant sans crainte d'offusquer l'état de siége ?

Et que sera-ce quand nous vivrons sous le régime de la nouvelle loi sur la presse ! On la confectionne en ce moment, et elle a bien des chances d'être discutée à la rentrée avant les lois constitutionnelles. Elle contient un article qui autorise le gouvernement à suspendre un journal pendant deux ans. *Suspendre* est joli, n'est-il pas vrai?

La fidélité de certains abonnés à leur journal est chose connue et fait le plus grand honneur à la nature humaine. Le dévouement du dernier abonné de l'ancien *Constitutionnel* figure dans tous les traités de morale en action, mais n'est-il pas à craindre que le législateur ne se fasse une idée un peu trop haute de l'héroïsme de l'abonné, en le supposant capable d'attendre pendant deux ans la réapparition de son journal sans porter ses hommages et son abonnement à un autre ?

La liberté de la presse ne touche presque personne en France, et l'on entend bien des gens dire : à quoi sert la liberté de la presse ? A diminuer l'esprit des journalistes ; ils sont bien plus spirituels sous les gouvernements tyranniques que sous les gouvernements libres. Était-on libre sous l'ancien régime ? Non. L'ancien régime cependant, malgré la Bastille et le parlement, a eu de l'esprit, un si vif et si brillant esprit que les étincelles n'en sont point encore éteintes.

Nous connaissons cette théorie. Ses ingénieux auteurs oublient que l'ancien régime, privé de liberté, avait du moins le pressentiment et l'espérance de la liberté. La société d'autrefois recevait d'ailleurs l'impulsion d'une élite qui ayant conquis la liberté pour elle-même, couvrait les autres de ses immunités. Il y avait à la place de la liberté véritable une sorte de liberté de caste, de corporation, de confrérie qui n'était possible que sous l'ancien régime et qui est morte avec lui.

III

Les derniers événements ont remis Casimir Périer à la mode, s'il est permis de parler ainsi d'un homme d'État. Je viens de lire un petit volume intitulé *Casimir Périer*, et qui se compose d'une *notice historique* par Charles de Rémusat, de l'Académie française, et d'un travail de M. le comte de Montalivet, intitulé : *La police conservatrice de Casimir Périer*, deux excellents morceaux d'histoire contemporaine.

M. de Montalivet loue fort Casimir Périer d'avoir gouverné sans recourir à des lois d'exception pendant une des crises les plus périlleuses que le parti conservateur libéral ait traversées en France depuis la Révolution. C'est justement de quoi M. Guizot le blâme dans ses *Mémoires*. Casimir Périer, selon lui, ne déploya pas une énergie suffisante dans la question du maintien de l'hérédité de la pairie et du deuil national et légal du 21 janvier, qu'il fallait, assure-t-il, conserver à tout prix, dans la répression judiciaire des délits politiques qu'il était urgent de rendre plus active et plus efficace, etc.

Casimir Périer, d'après M. Guizot, ne voyait pas assez combien l'anarchie était profonde, il croyait à la souveraineté du peuple, il résistait en *fait*, mais non en *principe*. Il n'était pas doctrinaire en un mot, et M. Guizot ne le lui pardonne pas. Il n'y a que les doctrinaires qui sachent résister à l'opinion publique et aux influences royales. M. Guizot en est la preuve. Ce n'est pas de lui que Louis-Philippe aurait dit ce mot qu'il lança, d'après M. Guizot, le jour même de l'enterrement du chef du cabinet du 13 mars : « Périer m'a donné beaucoup de mal, mais j'avais fini par le bien *équiter*. »

IV

On me demandait l'autre jour : Quel est le temps que vous auriez choisi pour y vivre ? J'ai répondu : Les soixante années qui s'écoulèrent entre 1729 et 1789.

Il n'en est pas de mieux remplies : chaque jour apporte à la pensée un nouveau sujet d'orgueil et d'espérance ; Montesquieu proclame les droits de la liberté, Rousseau les droits de l'homme, Voltaire les droits de l'humanité. La fin du XVIIIe siècle est une aurore. Beaumarchais fait rire et amuse les hommes pendant que Montesquieu, Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot les instruisent et les émeuvent. Le monde est dans l'attente et dans l'espoir ; les lettres de cachet sont supprimées, Necker est ministre, et l'on remercie Dieu, dans les assemblées du désert, de la cessation de la terreur religieuse qui dure depuis un siècle.

Venir au monde l'année où parurent les *Lettres persanes*, couper les feuillets de l'*Esprit des lois*, du *Contrat social*, de l'*Essai sur les mœurs*, respirer le souffle de passion et d'éloquence de la *Nouvelle Héloïse* et de *Zaïre*, assister à la réhabilitation de Calas, à la délivrance de l'Amérique, à la chute de la Bastille, entendre Mirabeau, croire en mourant qu'on

est témoin de l'émancipation définitive de l'humanité, quelle belle mort après une si belle vie !

Les hommes qui ont vécu pendant les soixante dernières années n'en pourront pas dire autant.

V

On ne peut certainement pas exiger d'un fervent catholique qu'il loue Voltaire. Mais ne serait-il pas temps que ceux qui ne sont point ultramontains, et qui se donnent pour des esprits libéraux, parlassent de lui sur un ton simple et naturel, sans répéter les plates accusations de ses détracteurs ?

Les romantiques attaquaient beaucoup Voltaire ; Victor Hugo et de Musset n'ont pas manqué de lancer contre lui leurs traits les plus acérés. Mais ces attaques sont passées de mode, et ce n'est pas sans surprise que nous avons lu l'autre jour, à propos de la *Pucelle*, chez un auteur qui ne passe pas pour romantique, que Voltaire, en écrivant ce poëme, « cherchait à raviver ses sens par le libertinage de l'esprit ». On aura fort à faire pour transformer Voltaire en débauché. L'esprit chez lui dominait tout le reste. Les sens ne sont pour rien dans le poëme qui lui est tant reproché. Le fanatisme et le mysticisme n'étaient pas tellement affaiblis de son temps qu'on fût dispensé de prendre des précautions contre un retour offensif de leur part. Les miracles du diacre Pâris, les convulsionnaires, le supplice de Calas, donnaient pas mal à réfléchir. Voltaire trouva bon de s'armer de sa plume contre les vieux ennemis de la raison humaine, il écrivit la *Pucelle*, dont le sujet nous blesse avec raison aujourd'hui que nous comprenons mieux le rôle de Jeanne d'Arc ; mais ni le XVIIe ni le XVIIIe siècle ne se rendirent compte de la mission de cette sublime fille. L'espèce de culte dont sa mémoire est entourée et qu'elle a si bien mérité, date de nos jours. Voltaire eut grand tort sans doute de travestir l'héroïne ; mais il le fit sans blesser la susceptibilité nationale, ni les susceptibilités individuelles à son époque, et dans sa raillerie de Jeanne d'Arc comme dans beaucoup d'autres choses, il fut un homme de son temps.

VI

Nous venions de visiter le monument de M. Garnier et nous causions en sortant de la destinée qui l'attendait. Les avis variaient beaucoup à ce sujet : — Je suis le Cazotte de l'Opéra, dit l'un de nous en élevant la voix, écoutez ma prophétie :

« L'Opéra est né en même temps que la musique au XVIIe siècle, et, phénomène singulier chez une nation aussi peu musicale que la France, l'Opéra est devenu tout de suite une espèce de capitole et de forum d'institution nationale et sociale. Souverains, grands personnages indigènes et exotiques, généraux, poëtes, venaient s'y faire applaudir ou chuter, la pauvre reine Marie-Antoinette ; les princesses ses belles-sœurs, les princes ses beaux-frères, s'inquiétaient fort de l'accueil qu'ils recevraient à l'Opéra, et Louis XV avait fini par ne plus oser s'y montrer.

» L'Opéra a conservé presque jusqu'à nos jours ce caractère politique et social qu'aucun autre théâtre n'a eu, pas même le théâtre Français. Napoléon Ier, Charles X, Louis-Philippe, ne se hasardaient à l'Opéra que dans certaines circonstances et toujours avec un peu d'appréhension : les représentants des puissances étrangères notaient la façon dont la souveraineté du jour y avait été reçue, et ils en faisaient part à leurs gouvernements.

» Le bal masqué a contribué puissamment à fonder le prestige de l'Opéra. Quelques personnes frappées de la décadence de l'esprit français imaginèrent, il y a cinq ou six ans, de donner, comme autrefois, des bals à vingt francs le billet au foyer de l'Opéra, et de n'y admettre que des gens en domino. Tentative lamentable, nuits lugubres de carnaval rétrospectif où quelques dominos silencieux, errant entre deux rangées de bustes, se regardaient et ne trouvaient pas un mot à échanger. C'en était fait de l'*esprit sous le masque* tant prisé par le XVIIIe siècle. Le foyer de l'Opéra fut rendu aux pierrots et aux pierrettes, qui mettent leur esprit dans leur estomac et dans leurs jambes.

» Je n'ai rien dit, jusqu'ici, de la musique ; elle a contribué sans doute au succès de l'Opéra, mais gardez-vous de croire qu'elle l'ait fait. La musique, pourtant, naissait quand il est venu au monde et se montrait dans toute la grâce de son éclat passager. La musique, entre la seconde moitié du XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe, a produit coup sur coup des chefs-d'œuvre et des grands hommes dans tous les genres. Que de compositeurs, que d'instrumentistes, que de chanteurs illustres ! La musique est épuisée, le plus jeune des arts en est devenu le plus vieux.

» La musique finie, direz-vous, allons donc ! Jamais on n'a fait plus de musique qu'aujourd'hui ! Je le sais bien ; on fait aussi beaucoup de peinture. Vous imaginez-vous, par hasard, que les peintres de notre temps aient l'inspiration des peintres du XVIe siècle, et que l'amateur qui couvre d'or un tableau de M. Gérôme éprouve, en le regardant, la même sensation que le naïf chrétien contemplant la toile qu'un André del Sarto venait de peindre pour la chapelle de sa corporation ? La peinture lui parlait un langage qu'elle ne parle à personne aujourd'hui. La beauté d'un tableau, le charme d'une mélodie, dépendent de l'œuvre elle-même et de ceux qui la voient ou qui l'écoutent. Les générations qui ont applaudi Mozart, Grétry, Méhul, Spontini, Garat, Elleviou, Nourrit, Duprez, Malibran, goûtaient mieux la musique et en jouissaient plus que les générations actuelles, quoiqu'il y ait aujourd'hui plus de musiciens que jamais ; il se peut que nous soyons entourés de grands compositeurs, il se peut que M. Massé ait autant de talent qu'Auber, et que M. Ambroise Thomas soit un second Meyerbeer, mais ni M. Massé, ni M. Ambroise Thomas ne tiennent dans la société de leur temps la place qu'Auber et Meyerbeer occupaient dans celle de leur époque, et leurs œuvres sont loin de pénétrer aussi profondément dans les imaginations et dans les cœurs.

» Oui, la musique est finie. Nous venons d'en voir la preuve en visitant cette salle splendide. C'est quand les arts sont en décadence qu'on leur bâtit des palais aussi somptueux. Rappelez-vous ceci : jamais un génie ne s'élèvera sur ces planches splendides et condamnées. Les quatre ou cinq œuvres qui composent le répertoire s'y maintiendront pendant quelques années encore, grâce aux magnificences d'une mise en scène renouvelée et aux beautés de prise, mais le public perdra peu à peu la faculté d'écouter une œuvre sérieuse et de longue haleine, le ballet et la féerie remplace-

ront peu à peu l'opéra et finiront eux-mêmes par sembler trop fatigants à voir sans l'auxiliaire de l'alcool et du tabac, et, dans cette salle qui aura coûté plus de soixante millions, nos descendants du xxe siècle, assis sur l'or et le velours de ces coussins tachés, en face de ces statues et de ces tableaux enfumés, un bock devant eux, un cigare à la bouche, se délecteront aux exercices des acrobates et des dompteurs d'animaux. »

Cazotte nous quitta pour prendre l'omnibus, et nous continuâmes notre chemin en songeant à son paradoxe.

VII

L'empire a toujours attaché un grand prix à l'éclat et à la pureté de la noblesse.

Napoléon Ier, à peine sur le trône, s'empressa d'annuler le décret du 19 juin 1790 qui la supprimait et d'en créer une nouvelle que la charte de 1814 consacra, en rétablissant l'ancienne. Je ne ferai pas l'histoire de la noblesse française de 1830 à 1848, années néfastes pendant lesquelles elle fut sujette à toutes sortes d'usurpations : Napoléon III résolut d'y mettre un terme, et M. Abbatucci, son garde des sceaux, fit le raisonnement suivant : « S'il y a une noblesse légale, et il y en a une, ceux qui s'y glissent subrepticement violent la loi et sont des usurpateurs de noblesse. Les susdits usurpateurs étaient sous l'ancien régime « mulctés d'amendes » arbitraires et contraints au payement d'icelles par toutes » voyes ». Pourquoi ne les mulcterions-nous pas à notre tour ? »

La mulcte étant malheureusement supprimée par la révolution, par quoi la remplacer ?

L'article 259 du code pénal, première édition, punissait bien toute personne qui se serait attribuée un titre impérial faux d'un emprisonnement de six mois à deux ans ; mais Louis-Philippe ayant abrogé cet article en 1833, cette abrogation « avait progressivement amené dans la société française un état de confusion et de désordre auquel il paraît opportun d'apporter un remède énergique. » Ainsi s'exprimait M. le garde des sceaux Abbatucci.

Ce restaurateur de la société française se trouvait néanmoins assez embarrassé dans le choix du moyen pour rendre à la noblesse son lustre. Le rétablissement de l'article 259 se présentait bien à son esprit, et déjà le Sénat avait renvoyé au ministre une pétition qui en demandait le rétablissement, mais suffirait-il d'une disposition pénale pour opposer une digue au débordement d'usurpations nobiliaires ? « Ne vaudrait-il pas mieux creuser plus profondément, prendre en considération l'état de la noblesse ancienne, et résumer dans un système complet les faits constituant un délit, et les moyens d'en constater l'existence et de les réfréner. »

La mort surprit M. Abbatucci pendant qu'il creusait, et le second empire n'eût pas de législation spéciale sur la noblesse. Les successeurs de M. Abbatucci se contentèrent de recommander aux magistrats des parquets la plus sévère surveillance sur les titres nobiliaires. Des circulaires menaçantes portèrent la terreur dans l'âme d'une foule de pseudo-comtes, de pseudo-marquis, de pseudo-barons, qui abdiquèrent solennellement les comtés, marquisats et baronnets dont ils s'étaient affublés, en présence de leurs domestiques et de leurs fournisseurs rassemblés.

Napoléon III visait non-seulement à protéger les droits de la noblesse de l'ancien régime et de la noblesse du premier empire, mais encore à en fonder une nouvelle. Les Prussiens ne lui en laissèrent pas le temps. La pureté des titres nobiliaires n'était pas ce qui préoccupait les hommes du 4 septembre : ils avaient d'autres chats à fouetter ; M. Thiers se vantait trop d'être « un petit bourgeois » pour se montrer touché de l'avenir de la noblesse française.

Le rétablissement de l'ordre moral a replacé les choses à leur véritable degré d'importance, et M. le sous-secrétaire d'État à la justice, Numa Baragnon, frappé comme M. Abbatucci des atteintes portées à l'auguste autorité du blason, et de la confusion et des désordres qui en sont la suite pour la société française, a résolu d'y mettre fin.

Une circulaire adressée aux procureurs généraux et publiée dernièrement dans le *Journal officiel* oblige tous ceux qui font précéder leur nom d'un titre nobiliaire à en justifier la possession. On remarque dans ce document le paragraphe où est signalée l'irrégularité de cet usage par lequel les fils d'une personne titrée prennent le même titre que lui ou s'attribuent les titres qui viennent hiérarchiquement après le sien. Que de vicomtes vont rester sur le carreau ! M. Numa Baragnon n'a pas reculé devant cette exécution pour sauver la noblesse française.

X...

La *Revue de linguistique et de philosophie comparée* (Paris, Maisonneuve et Cie, édit.) est récemment, au mois de juillet dernier, entrée dans sa septième année. Ce recueil, fondé en 1867, sur le modèle des revues analogues d'Allemagne, s'est toujours distingué par son esprit libéral, par ses tendances progressistes, tout en se maintenant fermement sur le terrain strictement scientifique. Ouverte aux linguistes étrangers comme aux Français, la *Revue de linguistique* compte parmi ses collaborateurs des hommes de réputation européenne, comme MM. Ascoli, Delbrueck, van Eys, Justi, Jireceк, Frédéric Müller, Miklosich, Novakovich et Spiegel, parmi les étrangers ; parmi les collaborateurs nationaux, nous citerons MM. Lucien Adam, H. Chavée, Derenbourg, Feer, Abel Hovelacque, Gaussin, Girard de Rialle, Louis Leger, Menant, Oppert, Émile Picot, J. Vinson. Dirigée d'abord par M. Chavée, elle le fut ensuite brillamment pendant plusieurs années par un autre de ses fondateurs, M. Abel Hovelacque, bien connu par ses travaux sur la langue zende. A partir de maintenant, c'est encore un fondateur qui en prend la direction, M. Girard de Rialle, aidé de MM. Émile Picot, romanisant distingué, et J. Vinson, dont les études sur le basque font autorité.

Nous sommes assurés que cette estimable et savante publication ne perdra rien du caractère qui a fait son succès jusqu'ici. La direction est au fond la même, et M. Hovelacque reste parmi les collaborateurs les plus zélés. Le même concours des savants étrangers demeurera acquis à la *Revue de linguistique*.

Nous donnons, pour terminer, le sommaire du dernier numéro paru, le premier du septième volume :

W. van Eys : La langue ibérienne et la langue basque.

Dr E. Martin : Examen critique sur la valeur des jugements portés sur la valeur des monuments philosophiques, littéraires et scientifiques des Chinois.

J. Vinson : Le mot *Tamoul*.

Comptes rendus de livres par MM. *Hovakovic*, *A. Hovelacque*, *J. Vinson*, *van Eys* et *Girard de Rialle*.

Bulletin bibliographique par M. *A. Dureau*, indiquant tous les ouvrages récemment parus concernant les sujets traités dans la *Revue de linguistique*.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 7 15 AOUT 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

L'Assemblée nationale jouit en paix du repos qu'elle a si bien gagné ; elle oublie à l'ombre des grands bois et le budget en déficit et tant de projets de lois urgents indéfiniment ajournés. Après sept mois de discussions laborieuses et stériles, elle a tout d'un coup plié bagage et s'est dispersée aux quatre coins de la France, lasse d'elle-même, lasse de cette agitation impuissante à laquelle la condamnent ses divisions. Elle devait réorganiser l'armée, réorganiser l'enseignement supérieur; elle devait surtout (c'était là la partie de sa tâche dont elle était le plus jalouse), elle devait donner à la France un gouvernement définitif, et faire enfin usage de ce pouvoir constituant auquel elle attache tant de prix. La voilà cependant partie sans avoir rien fait, pas même la loi sur la presse, pas même la loi électorale, laissant derrière elle un gouvernement sans caractère et presque sans nom, ni monarchique, ni républicain, un gouvernement d'*intérim* et de remplissage, un gouvernement selon le cœur de M. le duc de Broglie peut-être, puisqu'il n'a ni institutions ni principes, mais incapable d'imposer longtemps le respect à ses ennemis et la fidélité à ses agents, justement parce qu'il n'a ni institutions, ni principes, ni lendemain. M. Clapier, M. de Broglie et les politiques de leur école ont beau se déclarer satisfaits, ils ont beau prodiguer à M. le Président de la République les plus plates flatteries, et assurer, avec le *Figaro*, que le maréchal de Mac-Mahon peut nous tenir lieu, à lui seul, de constitution, de lois, peut-être de budget, enfin de tout ce qui nous manque : la France ne partage pas cette quiétude; elle se sent à la merci du premier accident ; elle se sent menacée par des ambitions et des prétentions implacables, et médiocrement protégée contre les ennemis de sa liberté par un gouvernement qui, après avoir affirmé si superbement sa force, n'a même pas su garder l'ex-maréchal Bazaine.

Qui a condamné notre pays à cette situation humiliante et pleine de périls ? Qui sera responsable devant l'histoire et de tout ce qu'il a souffert depuis plus d'un an, et des épreuves que lui réserve l'avenir ? Pour les journaux conservateurs, c'est le parti républicain.

Admirable logique ! La France manifeste clairement et en toute occasion sa répugnance pour la monarchie et sa volonté bien arrêtée de vivre désormais en république. Effrayés, les partisans des différentes dynasties déchues se liguent au 24 mai et au 20 novembre pour empêcher l'établissement du gouvernement républicain. Chacun des trois partis coalisés est trop faible dans l'Assemblée, trop faible surtout dans le pays, pour espérer la restauration du régime qu'il préfère. Unis, ils l'emportent de quelques voix dans le parlement sur les groupes républicains, et réussissent à constituer une majorité suffisante pour écarter la république ; divisés (et ils le sont nécessairement aussitôt qu'il ne s'agit plus uniquement de voter contre la république), ils sont absolument incapables de rétablir soit la royauté, soit l'empire. Pour gagner du temps et paraître faire quelque chose, ils remettent le pouvoir au maréchal de Mac-Mahon pour un laps de sept ans. Puis quand le maréchal les invite à définir ce pouvoir septennal et à lui donner le moyen de gouverner, on s'aperçoit que toute cette affaire a été conduite avec une telle loyauté, que tout le monde a été plus ou moins joué. On ne peut même pas s'entendre sur la durée réelle du septennat. Quant à l'organiser, il n'y faut pas seulement penser.

On finit donc, après des récriminations fort peu édifiantes, par se séparer, seul moyen que l'on ait trouvé de ne plus se quereller. Encore ne veut-on pas abandonner la partie que l'on a tant de fois perdue, ni céder à d'autres la place que l'on tient si mal. On se sépare, mais pour revenir dans quatre mois. On refuse de consulter la France qui, seule, pourrait mettre fin au débat. On lui promet, pour l'hiver prochain, de nouvelles intrigues et de nouvelles querelles. On l'humilie devant l'Europe, on lasse sa patience, on énerve son patriotisme, on compromet sa prospérité, sa sécurité même. Puis tranquillement, avec l'impudence superbe qui a de tout temps distingué les doctrinaires, on accuse les républicains d'avoir fait tout le mal. Pourquoi ne sont-ils pas d'humeur plus accommodante ? Pourquoi ne renoncent-ils pas à leur

république si chère, il est vrai, à la majorité des Français, mais si antipathique à M. le duc de Broglie?

La réunion de la gauche républicaine, dans une sorte de manifeste que tous les journaux ont publié, a fait justice de ces misérables accusations. La France sait de quel côté de l'Assemblée siégent ses vrais amis; ni le *Français*, ni le *Journal de Paris* ne réussiront à lui donner le change. Elle sait que les républicains, après avoir refusé de voter, au 20 novembre, le septennat sans constitution et sans condition, ont été les plus constants et les plus énergiques défenseurs du gouvernement institué par l'Assemblée. Elle sait qu'ils ont fait d'inutiles efforts pour obtenir que l'on organisât les pouvoirs du maréchal, ou que l'on en appelât au pays. Elle sait que lorsque, à la rentrée, la question sera de nouveau posée, ce ne seront pas les républicains qui feront obstacle à l'institution d'un régime régulier et défini.

Peut-elle attendre des autres partis une égale sagesse? Peut-elle espérer que, ce nouveau délai de quatre mois écoulé, ses représentants consentiront enfin à lui donner la sécurité du présent et du lendemain? Hélas! elle n'a que trop de raisons d'en douter et de prévoir de nouveaux tiraillements et de nouveaux atermoiements.

Les bonapartistes, dans leurs professions de foi, se disent pleins de respect pour le septennat et pour la personne du maréchal Mac-Mahon; mais on sait ce que valent leurs promesses, et comment ils observent leurs serments. Un des leurs, celui qui va devenir sans doute l'homme d'action de leur parti, et, au besoin, le Saint-Arnaud d'un nouveau 2 Décembre, l'ex-maréchal Bazaine, s'est échappé de la prison où il avait juré de rester. Lisez leurs journaux; écoutez à l'occasion leurs propos de salon ou de café. Ils ne sont nullement disposés à attendre sept longues années la vacance du pouvoir. Sept années de jeûne et de mortification, c'est beaucoup plus que n'en peut supporter leur robuste appétit.

Les légitimistes sont aussi pressés et plus sincères. Ils se félicitent de s'être opposés à l'organisation du septennat, « qu'on n'avait imaginé que pour élever une barrière infranchissable devant la monarchie ». Ils se promettent de « rester unis sur le terrain solide qu'ils ont choisi », c'est-à-dire de continuer leur politique de négation et de résistance. Ne pouvant relever le trône du petit-fils de Louis XV, ils ne prêteront jamais les mains à l'institution d'un autre gouvernement. Ils ne sont pas, en France du moins, hommes de coups de tête et de coups de mains. Henri V ne tentera pas de conquérir son royaume par les armes, et de réduire par la force ses sujets rebelles, comme Charles VII d'Espagne. Nous ne serons ni bombardés ni pillés par celui « que sa naissance a fait notre roi ». Pure générosité de sa part, magnanimité royale, que M. Veuillot doit blâmer *in petto!* Mais ni lui ni ses amis n'abandonneront « les doctrines fécondes de la monarchie française et très-chrétienne, si bien symbolisée par le drapeau blanc ». Ni lui ni ses amis ne consentiront à « faire attendre la royauté à la porte du septennat ».

Les hommes de ce parti ne sont pas, à proprement parler, des politiques. Leur conviction n'est pas raisonnée, et, par conséquent, n'offre aucune prise au raisonnement. Ils croient à la monarchie aveuglément, par un effet de la grâce. Ils seront donc intraitables. C'est pour eux une question de salut en ce monde et dans l'autre. Les orléanistes sont plus souples et plus flexibles. Ce ne sont pas des fanatiques; ils ne sont obstinément attachés à aucun principe, à aucune institution, comme ils l'ont bien fait voir. Ils ne croient à rien qu'à leur propre mérite et qu'à leur propre ambition. M. le maréchal de Mac-Mahon ayant « beaucoup de goût pour la personne de M. le duc de Broglie », M. le duc de Broglie et ses amis organiseront volontiers les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Ils sont tout prêts à instituer une dictature, qu'ils espèrent bien exercer et exploiter sous le nom et sous le couvert du maréchal. Ils n'iront pas plus loin. Régler la transmission du pouvoir, de telle façon qu'il puisse tomber un jour en d'autres mains, constituer un gouvernement où ils ne soient pas assurés de tenir toujours la première place, donner à la France des institutions qui puissent fonctionner sans leur concours, c'est une faute qu'ils ne commettront jamais. Ils se sont cantonnés dans le septennat personnel; on ne les en fera pas sortir.

Que fera donc l'Assemblée au mois de décembre? Elle ne restaurera pas la monarchie traditionnelle, repoussée par les républicains, par les bonapartistes et par les orléanistes. Elle ne restaurera pas l'empire, dont elle a solennellement proclamé la déchéance. Elle ne restaurera pas non plus la royauté constitutionnelle, qui a abdiqué, l'an dernier, à Frohsdorf. La coalition monarchique repoussera le septennat impersonnel et la république conservatrice. Les républicains ne pourront pas accepter le septennat purement personnel, c'est-à-dire la dictature sans lendemain. Que fera-t-on de la France?

On la traînera encore d'ajournement en ajournement; on la tiendra dans cet état d'incertitude et d'anxiété qui paralyse son activité, qui la décourage et la démoralise, et qui encourage ses ennemis du dehors et du dedans: à moins que l'Assemblée, convaincue de son irrémédiable impuissance, ne se décide enfin à accomplir « l'acte de raison » auquel elle s'est jusqu'ici refusée, et à rendre la parole au pays. Nous savons de quel côté se porteraient alors les suffrages de la France. L'accueil enthousiaste fait à M. Thiers dans la patrie d'Henri IV montre assez clairement qu'en dépit des efforts du « gouvernement de combat », la République libérale est aujourd'hui, comme avant le 24 mai, l'espoir et le refuge des véritables conservateurs. Mais l'Assemblée trouvera-t-elle dans son patriotisme le courage de décréter sa propre fin? Se résignera-t-elle à déposer volontairement des pouvoirs dont elle ne peut plus faire aucun usage, et qui sont depuis longtemps moralement périmés? A peine osons-nous l'espérer.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

HISTOIRE

COURS DE M. PAUL GAFFAREL

Le chevalier de Villegagnon et la colonie française du Brésil au XVIe siècle

L'amiral Gaspard de Coligny était du petit nombre des hommes de cœur qui voulaient, au XVIe siècle, arrêter la décadence française. Il cherchait à apaiser les fureurs religieuses, à rendre au gouvernement de la force et de la stabilité, et surtout à diriger contre l'étranger l'exubérance de force et l'activité fiévreuse qui débordaient chez nous. En sa qualité d'amiral de France, Coligny était très au courant

des affaires relatives à la navigation, au commerce et aux voyages de découverte. Il venait souvent au Havre, dont il était le gouverneur, et aimait à s'entretenir avec les capitaines et les négociants de leurs aventures et de leurs projets. Quelques-uns d'entre eux lui parlèrent du Brésil. Ils lui vantèrent la beauté du climat et les inépuisables richesses du sol, et n'eurent pas de peine à lui démontrer les avantages de la colonisation de ce pays. Coligny se décida bien vite à tenter l'entreprise, car il espérait non-seulement étendre au loin l'influence française en fondant en Amérique une France nouvelle, mais encore ouvrir au Brésil à ses coreligionnaires comme un champ d'asile où ils jouiraient de la liberté de conscience, tout en restant fidèles à la métropole.

Coligny ne pouvait songer à s'embarquer lui-même et à diriger l'expédition. Il était retenu en France par d'impérieux devoirs, et n'avait, pour ainsi dire, pas le droit d'esquiver par son départ les redoutables complications de la politique. Il voulut du moins, pour mieux prouver combien la colonisation projetée lui tenait au cœur, confier le commandement de l'entreprise à un autre lui-même, et ce confident de ses secrets desseins, il crut le rencontrer dans la personne d'un chevalier de Malte : Nicolas Durand de Villegagnon.

I

De Villegagnon naquit à Provins en 1510. Sa famille était honorablement connue en Champagne. Elle y avait, à plusieurs reprises, exercé des charges de magistrature. Mais ces paisibles fonctions ne convenaient pas à l'ardente nature de Villegagnon. Sous les auspices de son oncle, Villiers de l'Isle Adam, il entra dans l'ordre de Malte et s'y distingua par sa froide valeur et sa surprenante activité. On eût dit que le nouveau défenseur de la bannière chrétienne ne savait pas tenir en place. Il aimait la guerre pour la guerre et mettait son épée au service de tous les princes qui entraient en campagne. Nous le trouvons en Piémont dans les armées de François Ier, puis en Hongrie dans les bandes impériales qui défendaient contre Soliman les approches de l'Allemagne. En 1542, il prenait part à cette fatale expédition d'Alger qui coûta si cher à Charles-Quint, et devenait l'historien du désastre. En 1548, malgré les flottes anglaises et la tempête, il conduisait d'Écosse en France Marie Stuart encore enfant. Henri II lui donna comme récompense le titre de vice-amiral de Bretagne; mais, au premier bruit des préparatifs du siége de Malte par Soliman, Villegagnon courait à son poste de commandant et prenait une part active à la défense de la place; puis il revenait en Bretagne, dont il fortifia les côtes. Tour à tour soldat, marin, ingénieur, historien, certes il est impossible de rêver une existence aussi remplie!

Par malheur, Villegagnon ne sut jamais se faire aimer. Il commandait le respect, mais n'inspirait pas la sympathie. Ses inférieurs le redoutaient pour ses emportements; ses égaux l'évitaient à cause de son orgueil; ses supérieurs, tout en l'estimant, voyaient en lui un instrument et non pas un ami. En 1551, à propos des fortifications de Brest, il voulut imposer ses volontés au gouverneur de la place, qui refusa de lui obéir. Le débat s'envenima, et la cause alla jusqu'à Henri II, qui se prononça, après enquête, en faveur du gouverneur. Furieux de cet éclatant désaveu, Villegagnon ne cacha pas son mécontentement et l'exhala en termes amers. « Dès lors, écrit un contemporain (Crespin, *Hist. des martyrs*, p. 393), il commença à se desplaire en France, l'accusant de mesconnaissance deshonneste, attendu qu'il avoit consumé toute sa jeunesse portant les armes pour le service d'icelle. Il adjoustoit davantage que son cœur ne pouvoit plus comporter d'y faire long séjour et résidence, veu le maigre recueil qu'il avoit repçeu de ses services passés. »

Sur ces entrefaites, un commis du trésorier de la marine, qui jadis avait voyagé au Brésil, se lia avec Villegagnon et lui vanta le pays qu'il avait parcouru. Ses descriptions enflammèrent l'imagination du vice-amiral. Il se plaisait à revenir sur ce sujet avec son nouvel ami, et peu à peu germa dans son esprit le projet de chercher au nouveau monde la justice qu'on lui refusait dans l'ancien, et d'y fonder comme un royaume dont il serait, cette fois, le maître absolu. Pour réaliser ce projet, il lui fallait le consentement de l'Amiral, juge suprême en matière maritime, l'autorisation du roi et le concours de quelques armateurs. Or, Coligny était protestant et Villegagnon très-catholique en sa qualité de chevalier de Malte; le roi était indisposé contre lui; enfin, les armateurs ont rarement brillé par le désintéressement : autant d'obstacles qu'il fallait vaincre, à moins d'échouer d'une façon misérable.

A l'égard de Coligny, Villegagnon adopta, non pas la plus honorable, mais la plus habile des tactiques. Il feignit un changement dans ses croyances, et, sans se convertir encore aux doctrines nouvelles, laissa entendre qu'il acceptait la discussion et pratiquait la tolérance la plus absolue. On croit facilement ce qu'on désire : Coligny devint la dupe de ces avances intéressées. Il accorda sa confiance à de Villegagnon, adopta ses projets et les recommanda chaudement au roi.

Henri II, fort occupé par les questions extérieures, ne se souciait que médiocrement de distraire une partie de ses forces pour les envoyer à l'étranger. Mais de Villegagnon avait de l'éloquence et du savoir faire. Il sut exciter les convoitises par la description des merveilles brésiliennes. Le roi, pressé par Coligny, finit par lui donner deux vaisseaux, dix mille livres pour couvrir les premiers frais, et l'autorisation de prendre à son bord des ouvriers et des laboureurs. Il lui promettait de plus, en cas de réussite, la vice-royauté de sa future conquête.

Il ne restait plus qu'à organiser l'expédition, et de Villegagnon n'était pas riche; mais quelques négociants et armateurs de Normandie s'associèrent à l'entreprise dans l'espoir d'en profiter, et lui avancèrent les sommes nécessaires à l'équipement des navires et au recrutement des équipages. Au commencement de l'année 1555, les deux navires étaient armés, approvisionnés et tout prêts à prendre la mer; les cadres étaient au complet : il ne manquait plus que des colons et personne ne se présentait. Villegagnon essaya d'abord de la persuasion pour réunir quelques auxiliaires; mais on se défiait de lui. Il fit alors annoncer à son de trompe, dans les ports et à Paris, le prochain départ de l'expédition. Cette fois quelques volontaires se présentèrent, — mais en trop petit nombre pour que la colonisation fût sérieuse; et, d'ailleurs, ces colons n'appartenaient pas à l'élite de la société. Si de Villegagnon avait ouvertement embrassé le protestantisme et fait appel à tous ceux qui auraient voulu chercher au Brésil un pays où fût assurée la liberté de conscience, certes il aurait rencontré bien des adhérents; mais il n'osait pas rompre ses vœux de chevalier de Malte et s'attirer la

haine des catholiques. Désespéré de voir que son projet avortait dès le début, il recourut alors au moyen suprême et demanda à Henri II l'autorisation de débarrasser la France des criminels entassés dans les prisons qui consentiraient à échanger les horreurs de la captivité contre la perspective d'une vie meilleure au nouveau monde. C'était déjà la salutaire pensée que, deux siècles plus tard, reprendront les Anglais : moraliser par le travail et expatrier les criminels en leur donnant l'occasion de se régénérer par leurs efforts. Le roi goûta très-fort l'idée des colonies pénitentiaires, et de Villegagnon commença aussitôt sa tournée d'inspection dans les prisons de Paris et de Rouen. Il eut bientôt réuni plusieurs centaines de prisonniers; encore eut-il soin de choisir ceux qui, par leur jeunesse, leur bonne santé et leurs anciennes professions, lui semblaient devoir être utiles à la colonie naissante.

Villegagnon avait déjà fait d'énormes provisions de grains pour ensemencer les terres de son futur royaume; il avait acheté beaucoup d'instruments. Mêlant à l'indispensable le superflu, il avait embarqué des meubles précieux et de magnifiques ornements d'église; il avait même pris soin d'emporter une bibliothèque composée surtout de livres de science et de religion. Quand ces préparatifs furent achevés (et ils se prolongèrent jusqu'au mois de juillet), Villegagnon donna le signal du départ. Près de six cents personnes étaient à bord des deux navires. Jamais encore expédition française à destination de l'Amérique n'avait été si considérable.

A peine était-on sorti du Havre et avait-on gagné la haute mer, que d'affreuses tempêtes assaillirent les deux vaisseaux. Il fallut rentrer à Dieppe et sans doute réparer de fortes avaries, car les Français ne quittèrent cette ville qu'un mois après, le 14 août 1555. Ils relâchèrent aux Canaries pour y renouveler leur provision d'eau. Attaqués par les Espagnols, ils se vengèrent de cette attaque en brûlant quelques maisons. Villegagnon eut un instant la pensée de terminer aux Canaries son expédition, et de s'emparer de cet archipel au lieu de coloniser le Brésil. Mais il n'osa pas prendre sur lui cette responsabilité et continua son voyage, qui fut heureux; car, le 10 novembre, il débarquait à l'embouchure du Guanabara, dans la baie de Rio-Janeiro.

La baie de Rio-Janeiro s'enfonce profondément dans l'intérieur des terres et forme deux étranglements successifs qu'on pourrait comparer à la grande et à la petite rade de Toulon. Elle a douze à quinze lieues de long, sept à huit de large. De hautes montagnes l'entourent de tous côtés et lui donnent l'apparence d'un lac suisse. A l'entrée de la baie, trois petites îles ou plutôt trois écueils rendent la passe fort dangereuse. Une roche pyramidale, qu'on dirait artificielle, tant ses parois sont lisses, se dresse à gauche de la passe et sert de repère aux navigateurs. Les Français de Villegagnon la surnommèrent le *Pot de beurre*. En avançant dans la baie, on trouvait deux îles : la première de médiocre étendue, qu'on nomma *le Rattier;* la seconde, plus considérable, qu'on nomma l'*Ile aux Français*. Au fond, une île plus grande que toutes les autres et quelques îlots épars. A l'exception de cette grande île, habitée par la tribu brésilienne des Margayats, toutes les autres étaient désertes. Villegagnon n'avait que l'embarras du choix.

L'île du Rattier fixa d'abord son attention. Il débarqua, et fit commencer la construction de barraquements en bois. Deux pièces d'artillerie furent descendues à terre, et l'on se disposa à bâtir un fort : mais on avait compté sans la marée. Le flux arriva et balaya d'un élan irrésistible les constructions ébauchées et jusqu'aux canons. Villegagnon fit alors occuper l'Ile aux Français, celle que les Brésiliens nomment aujourd'hui *Isla de las Cobras*. Quant à l'île du Rattier, par un sentiment qui les honore, ils lui ont conservé le nom d'*Isla Villegagnon*.

La nouvelle demeure des colons était cette fois très-bien choisie. Des rochers à fleur d'eau l'entouraient et en facilitaient la défense, car on ne pouvait l'aborder que d'un côté et avec de petites barques. Trois hauteurs la déterminaient, deux aux extrémités, qu'on garnissait de batteries, et une au milieu, plus considérable, sur laquelle on pouvait bâtir un fort qui commanderait les deux rades. Villegagnon fit aussitôt débarquer le matériel, et les travaux d'installation commencèrent. Comme il était fort bon ingénieur, il traça lui-même le plan des deux batteries et du fort, auquel il donna le nom de *Coligny*. Ce n'étaient point tant les Brésiliens qu'on avait à redouter que les Portugais, déjà campés dans le voisinage. Aussi, comme il fallait avant tout pourvoir à la défense commune, tous les colons se mirent à l'œuvre, non-seulement les ouvriers, mais encore les soldats et les matelots. Les officiers eux-mêmes prirent la pioche et donnèrent l'exemple. « Les principaux d'entre nous, écrira plus tard un témoin oculaire, ne s'y épargnoient, monstrant chascun de nous l'affection que nous avions de faire service au roy en une entreprise si grande et si périlleuse. » Le fort Coligny eut bientôt cinq boulevards garnis d'artillerie, et fut en état de repousser une attaque régulière.

Les indigènes avaient d'abord été effrayés par le déploiement de nos forces, mais quelques cadeaux habilement distribués les ramenèrent à nous. Le grand air de Villegagnon, son magnifique costume, sa longue barbe, leur imposaient une profonde vénération. A peine le voyaient-ils, qu'ils se jetaient à ses genoux en l'appelant seigneur et père. Le vice-roi profita de leurs bonnes dispositions pour les engager à apporter des provisions à l'Ile des Français. Mieux eût valu pourtant, puisqu'on avait apporté des semences, les confier à ce sol vierge, qui ne demandait qu'à être fécondé. C'était même une précaution nécessaire, car il fallait prévoir le moment où les indigènes cesseraient de pourvoir à notre alimentation. Mais personne alors, parmi les Français, ne soupçonnait que la grande richesse est la richesse agricole. Chefs et soldats ne songeaient qu'à débiter les bois précieux de la forêt, ou qu'à découvrir des mines. Avec une imprévoyance funeste, ils acceptèrent les vivres qu'apportaient les Indiens au lieu de les demander au sol brésilien. Bientôt même ils engagèrent les indigènes à travailler au fort, et peu à peu se déchargèrent sur eux de tous les travaux pénibles. Aussi l'ardeur des premiers jours s'éteignit, et à de fortes et saines occupations succédèrent l'oisiveté et l'indiscipline.

Villegagnon comprit bien vite qu'il s'était engagé dans une mauvaise voie. Mais, au lieu de rétablir parmi ses compagnons les habitudes de travail et d'obéissance, il eut la maladresse de traiter les Brésiliens avec une rigueur brutale. Ceux-ci disparurent aussitôt, et avec eux disparut l'abondance. Bientôt on n'eut plus ni pain ni vin, mais uniquement des racines et de l'eau, et « encore en si petite quantité que c'estoit chose pitoyable à veoir : veu qu'un homme seul eust bien mangé ce qu'on donnoit à quatre » (Crespin, p. 400). A la famine succédèrent les maladies, presque toutes mor-

telles, car on manquait de médicaments. Des plaintes s'élevèrent : Villegagnon redoubla de hauteur et de sévérité. Aussitôt les ouvriers, qui, presque tous, étaient colons pénitentiaires, conspirèrent contre lui. Ils voulurent, afin de mieux assurer leur entreprise, faire entrer dans la conspiration trois Écossais de la garde particulière du vice-roi. Ces fidèles serviteurs feignirent d'accepter, et, quand ils connurent ces coupables projets, ils les dénoncèrent à leur maître. A cette nouvelle, tout ce qu'il y avait dans la colonie de Français honnêtes, officiers, soldats et colons volontaires, se serrèrent autour de Villegagnon : car il représentait le roi, et le roi c'était la France, d'autant plus aimée qu'elle était plus éloignée. Le vice-roi crut nécessaire de frapper un coup terrible afin de raffermir son autorité. Quatre des conjurés furent condamnés à mort, et deux aux travaux forcés à perpétuité. Ce coup de force consolida, en effet, la position de Villegagnon, et assura pour quelque temps à la colonie des jours moins agités.

II

Là se place dans la vie de Villegagnon un épisode singulier. On l'accuse d'avoir renoncé au catholicisme par intérêt, et de l'avoir embrassé de nouveau quand son intérêt lui conseilla cette seconde apostasie. Les écrivains protestants, qui n'ont que des éloges à lui décerner quand il paraît s'éloigner des doctrines romaines, l'accablent d'injures à partir du moment où il revient aux opinions de sa jeunesse. Les écrivains catholiques soutiennent qu'il ne renonça jamais à ses premières convictions, et nient sa conversion au protestantisme. Qu'y a-t-il de fondé dans ces accusations et cette apologie? Villegagnon a-t-il ou n'a-t-il pas fait litière de ses opinions religieuses pour arriver à ses fins?

En premier lieu, il paraît établi que Villegagnon, quand il quitta la France pour aller au Brésil, était encore catholique. Il se peut que le goût de la controverse religieuse l'ait parfois entraîné trop loin; il se peut encore que, pour s'attirer la bienveillance du parti protestant, il ait fait quelques déclarations imprudentes; mais sa qualité de chevalier de Malte lui imposait une prudente réserve : il n'aurait voulu, sous aucun prétexte, rompre avec un ordre alors puissant et respecté. Aussi bien il emporta des livres et des ornements d'église catholiques; il se fit accompagner par des prêtres et des moines et jusqu'au dernier moment suivit les offices avec régularité. Si réellement il n'eût été disposé à passer au Brésil que « par zèle pour le calvinisme et pour ménager une retraite sûre à ceulx de ceste religion », il aurait eu soin de ne choisir que des calvinistes pour compagnons de route, et, à peine débarqué en Amérique, il se serait empressé de renoncer aux pratiques extérieures du catholicisme : or, les deux tiers de ses hommes étaient catholiques, et, après son arrivée au Brésil, son ami, le cordelier Thevet, célébra régulièrement la sainte messe, et même lui donna la communion le jour de Noël. Malgré les insinuations irritées des écrivains protestants (1), Villegagnon était donc catholique quand il quitta la France, et catholique encore quand il aborda au Brésil.

(1) Crespin, *Histoire des martyrs*. — Léry, *Voyage au Brésil*. — Richier, *Divers ouvrages de controverse*.

Mais resta-t-il toujours bon catholique? Nous avouerons ici qu'il semble, à certain moment, avoir penché très-fort vers le calvinisme, et qu'il autorisa ses ennemis, par sa conduite maladroite et ses imprudences, à le traiter plus tard de renégat. Il y avait parmi les compagnons du vice-roi quelques protestants : comme le protestantisme avait recruté des partisans surtout parmi la bourgeoisie et la petite noblesse de province, c'était surtout dans l'entourage de Villegagnon que se trouvaient ces protestants. Or, à cette époque, les questions religieuses étaient sans cesse agitées; Villegagnon, par tempérament et par éducation, ne répugnait pas à ces controverses. Il acceptait volontiers la discussion sur ces matières. Aussi quelques-unes des objections de ses contradicteurs durent faire sur son esprit une vive impression. La lecture de la Bible et des Pères acheva de le troubler. Il avait près de lui un certain Jean Cointa, docteur en Sorbonne, dont les opinions étaient mal assises, et qui, lui aussi, cherchait sa voie. Peu à peu le doute s'empara de Villegagnon : sur le conseil de Cointa et de ses officiers protestants, il voulut tenter une expérience et forma le projet de demander à Genève un ministre et des colons.

Depuis que Calvin s'était installé à Genève, cette ville était devenue comme la citadelle du protestantisme. Les Génevois se prêtaient avec complaisance aux volontés souvent despotiques du maître qu'ils s'étaient choisi et, au premier signal, répandaient dans toutes les directions la doctrine et les idées calvinistes. Villegagnon avait été le condisciple de Calvin à l'Université de Paris, et il appréciait l'activité génevoise. Moitié par désir de mieux connaître les doctrines nouvelles, moitié pour augmenter les ressources de la colonie en y appelant des colons libres et intelligents, le vice-roi écrivit directement à Calvin pour lui communiquer ses projets. Celui-ci accueillit avec empressement la demande imprévue de Villegagnon : c'était pour lui une satisfaction d'amour-propre et un apaisement de conscience que de propager sa doctrine au nouveau monde par l'intermédiaire d'un chevalier de Malte. Il eut bientôt déterminé un ami particulier de Coligny, du Pont de Corguilleray, à conduire au Brésil, malgré son grand âge, la colonie génevoise. Deux ministres le suivirent, Pierre Richier et Guillaume Chartier. Le premier, âgé déjà de cinquante ans, ancien carme déchaussé et docteur en théologie, était un homme d'une austérité profonde et d'une parfaite loyauté : par malheur, il n'avait pas assez de liant dans le caractère. Le second, âgé de trente ans, avait la ferveur d'un néophyte. Avec eux s'enrôlèrent quatorze Génevois, parmi lesquels Jean de Léry, le futur historien de l'expédition, Pierre Bourdon, Mathieu Vermeil et Jean Dubourdel, qui devaient être en Amérique les premiers martyrs de leur cause.

Les dix-sept protestants quittèrent Genève le 10 septembre 1556, et allèrent à Châtillon-sur-Loing, où résidait Coligny, qui les encouragea dans leurs desseins. De Châtillon ils se rendirent à Paris, où ils séjournèrent un mois, puis à Rouen et enfin à Honfleur. Henri II venait de confier au neveu de Villegagnon, Bois le Comte, trois vaisseaux qu'on équipait dans cette ville, et qui ne furent prêts qu'en novembre 1557.

Ici nous avouerons sans hésiter notre embarras. Si Coligny encourage les Génevois à partir pour le Brésil, c'est qu'il croyait de bonne foi Villegagnon converti au calvinisme. Si, d'un autre côté, le roi Henri II intervenait en personne dans les préparatifs de l'expédition, c'est qu'il continuait à considérer Villegagnon comme un fervent défenseur du catholi-

cisme. Est-ce donc qu'il les avait trompés tous les deux? A vrai dire, la confusion régnait dans les esprits, et, comme à toutes les époques troublées, on ne croyait que ce qu'on avait intérêt à croire. Aussi bien Villegagnon allait être la victime de cette fausse situation et, par malheur, entraîner dans sa ruine la France brésilienne.

Les trois vaisseaux de Bois le Comte quittèrent Honfleur en novembre 1557. Léry a raconté le voyage. Sa relation est fort curieuse en ce sens qu'elle donne des détails instructifs sur les usages maritimes de l'époque. La loi du plus fort était alors seule observée sur l'Océan. Ni amis ni ennemis : des voleurs et des volés ! A peine respectait-on le pavillon national. Au sortir de Honfleur, nos trois vaisseaux rencontrent deux navires anglais et les pillent. Le 5 décembre, à la hauteur du cap Saint-Vincent, une patache irlandaise subit le même traitement. Le 12 décembre, près des Canaries, prise d'une caravelle espagnole; le 20, d'un navire portugais. Comme on ne sait que faire de ce navire, on consent à le rendre au capitaine, mais sans lui donner ni vivres, ni voiles, ni chaloupe. Le 26 et le 29, deux autres caravelles sont arrêtées, mais on se contente cette fois de prendre leurs vivres frais. Le plus singulier, c'est que Léry admirait naïvement la bravoure des équipages ; comme dans un roman contemporain, le jeune Hermann Schultz admire le courage d'Hadji Stavros, le Roi des montagnes.

Le 26 février 1558, la terre fut signalée. Au bruit du canon, plusieurs centaines de Brésiliens coururent sur la plage. Comme on avait besoin de vivres et de renseignements, on les engagea à venir à bord, bien qu'on les eût reconnus pour des Margajats, tribu hostile à la France. Six hommes et une femme acceptèrent, et montèrent à bord. On leur donna, pour récompense, de grandes chemises; mais ils eurent soin de les retrousser, pour ne pas les abîmer. « Ne voilà-t-il pas d'honnestes officiers, s'écrie à ce propos Léry, et une belle civilité pour des ambassadeurs ! Ils nous montrèrent qu'ils n'en estoient pas là logez..... et préférèrent leurs chemises à leur peau. »

On continua à longer la côte. Après avoir rencontré, non loin du cap Frio, un fort portugais avec lequel furent échangés quelques coups de canon, on découvrit des alliés de la France, les Toupinambas, qui donnèrent à Bois le Comte des nouvelles toutes fraîches de son oncle. En effet, le dimanche 17 mars 1558, la baie du Rio fut reconnue, et le drapeau fleurdelisé qui flottait au sommet du fort Coligny salué par toute l'artillerie.

A peine débarqués, les dix-sept Génevois se mirent à genoux pour remercier la Providence de leur avoir accordé une heureuse traversée; puis ils tendirent la main, en signe d'union, au vice-roi, qui les attendait revêtu du plus somptueux de ses costumes et entouré de sa garde écossaise. L'entrevue fut cordiale. Villegagnon trouva quelques mots heureux pour assurer les nouveaux colons de sa bienveillance et leur promettre la tolérance la plus absolue. « Je délibère, leur dit-il, d'y faire une retraite aux povres fidèles qui seront persécutez en France, en Espagne et ailleurs outre mer, afin que sans crainte ny du roy ny de l'empereur ou autres potentats, ils y puissent seûrement servir à Dieu selon sa volonté. » Aussi les pasteurs, qui ne demandaient qu'à fonder en Amérique une succursale de Genève, lui demandèrent-ils tout de suite la permission d'exercer publiquement leur culte. Tel est du moins le récit de l'entrevue que nous a laissé Léry. Certes, si les paroles qu'on lui prête furent réellement prononcées, Villegagnon venait de prendre un engagement formel : pourtant j'ai peine à croire que le vice-roi, si fier, si pénétré du sentiment de son importance, se soit ainsi laissé dicter des conditions par des inconnus. Les Génevois ont pris sans doute quelques formules banales de politesse pour des promesses sérieuses et se sont crus autorisés à espérer que leurs rêves allaient s'accomplir.

En appelant auprès de lui ces disciples de Calvin, Villegagnon avait surtout cherché à dissiper ses doutes : aussi voulut-il pousser jusqu'au bout l'expérience. Il permit aux deux ministres de convier à leurs prêches tous les colons, et donna lui-même l'exemple de la tolérance la plus complète. Comme la nouveauté séduit toujours, le calvinisme fit alors des progrès singuliers dans l'Ile aux Français. Jean Cointa, le familier du vice-roi, confessa publiquement ses erreurs et abjura le catholicisme. Dix petits Brésiliens avaient été pris par les Toupinambas nos alliés, et vendus comme esclaves. Villegagnon les rendit à la liberté, mais après que le pasteur Richier leur eût imposé les mains et en eût fait des calvinistes. Sans se déclarer encore, Villegagnon permettait toutes les conversions. Il pratiquait les vertus les plus austères. Il avait même composé un règlement, ou plutôt une règle, que n'aurait pas désavouée le plus rigide des réformateurs, mais qui devait arrêter à tout jamais les progrès de la colonisation française, car il interdisait toute union avec les Brésiliennes. L'unique moyen de fonder un grand empire en Amérique était pourtant de se greffer par mariage sur le peuple indigène et de créer une race féconde de vaillants métis. Villegagnon alla plus loin : il se mit à genoux dans le temple calviniste, lut à haute voix deux oraisons qu'il avait composées, et reçut la communion des mains de Richier, mais sans avoir abjuré ses anciennes erreurs, comme c'était l'usage pour les nouveaux convertis. Apparemment Richier ne voulait pas abuser de sa victoire, et c'en était une que d'avoir compromis le vice-roi au point de l'avoir amené à faire acte public de calvinisme.

Quelques années plus tard, Villegagnon se défendait d'avoir accompli cette demi-abjuration. Il s'avouait coupable d'avoir écouté avec trop de complaisance des opinions hérétiques et d'avoir autorisé par sa présence des cérémonies anticatholiques; mais il protestait contre l'apostasie qu'on lui imputait. Les protestants, au contraire, affectaient de le considérer comme un renégat. Pourtant, s'il fut un moment séduit par le calvinisme et laissa croire qu'il l'avait embrassé, sa conversion ne dura pas longtemps. Les protestants sont forcés de l'avouer. Quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis la scène du temple, et déjà s'élevaient des controverses théologiques à propos de l'eucharistie. Excité par Cointa, qui regrettait son abjuration, Villegagnon émit un avis contraire à celui des deux ministres. Un vaisseau était alors en partance. Chartier s'y embarqua pour aller demander l'avis de Calvin ; mais il est probable que Villegagnon cherchait déjà à se débarrasser des ministres et que cette contestation fut le prétexte spécieux dont il se servit pour éloigner le plus jeune et sans doute le plus ardent de ses contradicteurs.

Le départ de Chartier n'arrêta pas la discussion. De l'eucharistie on passa au mariage des prêtres, puis à l'interprétation de certains passages de la Bible. Villegagnon mettait à ces controverses un acharnement singulier, non pas que ce fût un théologien dans le goût du Chilpéric dont Grégoire de

Tours a tracé le curieux portrait, ou du terrible contemporain Henri VIII d'Angleterre; il avait au contraire une science réelle, qu'il prouva en composant, à son retour en France, plusieurs ouvrages théologiques qui eurent un grand retentissement. Mais la polémique religieuse devient vite aigre et mordante. Exaspéré par la contradiction, le vice-roi allait bientôt, à défaut de preuves, se permettre des actes de brutalité qui mirent contre lui toutes les apparences.

Le jour de la Pentecôte de l'année 1558, Villegagnon rompit ouvertement avec les calvinistes en adoptant de nouveau les cérémonies de l'Église romaine. Léry et les écrivains protestants ont essayé d'expliquer ce qu'ils nomment l'apostasie du vice-roi en alléguant qu'il venait de recevoir des lettres très-dures du cardinal de Lorraine, grand inquisiteur de France. Ils prétendent encore que, de concert avec ce cardinal, Villegagnon, pour mieux abuser Calvin et les colons génevois, avait feint d'adopter le protestantisme. Mais il n'est pas besoin, pour expliquer ces hésitations, de recourir à la lâcheté ou au mensonge. Villegagnon se détachait du calvinisme après avoir paru l'embrasser, et revenait à ses convictions premières, uniquement parce que la discussion l'y avait ramené. La preuve en est que désormais il demeurera ferme et inflexible dans ses doctrines. Par malheur, emporté par son zèle, il se croit dispensé de tenir ses engagements avec les colons qu'il avait fait venir de si loin. Il s'habitua peu à peu à les considérer comme des adversaires et apporta dans ses rapports avec eux une aigreur qui se traduisit bientôt par des faits regrettables. Chrétien, il était dans son droit en affirmant sa croyance : gouverneur de la France brésilienne, il commit la lourde faute de ne pas traiter avec les égards qui leur étaient dus des colons nécessaires au développement de la colonie.

Les hostilités s'engagèrent à propos des travaux du fort Coligny. Les constructions de ce fort n'avançaient que lentement. Les colons génevois avaient tout d'abord consenti à prendre part à ces travaux; car ils croyaient travailler pour des coreligionnaires, et Richier, dans l'enthousiasme de la première heure, leur représentait Villegagnon comme un nouveau saint Paul. Mais le désenchantement arriva bien vite, et la déception fut d'autant plus vive que l'espoir avait été plus grand. Ils ne cachèrent plus leur mécontentement lorsqu'ils comprirent que, par suite du retour de Villegagnon aux doctrines romaines, ils pouvaient être d'un jour à l'autre exposés à la persécution religieuse. Bientôt se groupèrent autour d'eux tous ceux que le vice-roi avait froissés par sa hauteur ou ses brutalités. Les Brésiliens, excités sous main par les interprètes normands établis depuis longues années dans la contrée et qui n'avaient pas voulu reconnaître l'autorité de Villegagnon, leur promirent aide et secours. Peu à peu se formait une opposition sourde, mais réelle. Villegagnon se crut assez fort pour la braver : un certain Laroche fut, pour une vétille, bâtonné à outrance, enchaîné, et condamné aux travaux forcés. Il s'acharna contre un de ses anciens compagnons d'armes en Piémont, Thoret, lui fit subir mille avanies pour le punir de sa conversion au calvinisme, et le réduisit, pour échapper à un traitement humiliant, à s'enfuir au milieu des sauvages. Quant aux soldats, et surtout aux colons pénitentiaires, il fit peser sur eux la plus intolérable des tyrannies. Bientôt même, perdant toute mesure, et sans doute exaspéré par les muettes protestations des Génevois, Villegagnon voulut leur imposer ses opinions religieuses. Il défendit à Richier de prêcher, et interdit toute assemblée. Dupont de Corguilleray, le chef des Génevois, vieillard respectable que tous les partis s'accordaient à ménager, s'indigna de cette injuste prétention, et signifia au vice-roi qu'il ne le reconnaissait plus pour son chef et n'attendait plus qu'une occasion pour retourner en Suisse et dévoiler à l'Europe sa perfidie. Villegagnon répondit en lui coupant les vivres et en défendant à tout colon de quitter sans sa permission l'Ile aux Français. Pourtant, il n'osa prendre sur lui d'emprisonner des protestants, car bon nombre de ceux qui lui obéissaient encore se seraient joints aux Génevois, et il aurait de la sorte donné le signal de la guerre civile. Un jour, il essaya de frapper un coup. Léry et un autre calviniste étaient allés à terre sans permission. Villegagnon ordonna de les jeter aux fers, mais ils refusèrent d'obéir, et, quoique bravé en face, le vice-roi dut contenir sa rage. Comprenant enfin que la présence des Génevois dans l'Ile des Français constituait pour lui une menace permanente, il permit à de Corguilleray d'attendre sur le continent l'arrivée d'un navire qui le reconduirait en Europe lui et les siens. Les Génevois s'installèrent dans un petit village brésilien qu'on avait surnommé la Briqueterie, et y attendirent deux mois un navire libérateur.

Ce navire, nommé le *Jacques*, était commandé par le capitaine Faribault. Il avait été équipé par quelques grands seigneurs protestants, car on parlait alors beaucoup en France de la colonisation brésilienne, dont on attendait des résultats inespérés. Faribault raconta à de Corguilleray que sept à huit grosses hourques de Flandre étaient en armement pour conduire au Brésil de nombreux colons. On espérait que, dans quelques années, plusieurs milliers de Français seraient établis dans le pays, assez solidement pour repousser toute attaque portugaise. Le capitaine ajoutait que la nouvelle des discordes religieuses serait bien mal accueillie, et que les colons qui s'attendaient à trouver la liberté au Brésil resteraient en France en apprenant ces dissensions intestines. Ainsi, dès le XVIe siècle, nos ancêtres avaient entre leurs mains un merveilleux instrument de fortune, et, par insouciance ou par ignorance, ils le brisaient avant de s'en servir. Que de fois n'avons-nous pas eu à constater, dans nos annales, des fautes semblables!

Jusqu'au dernier moment, Villegagnon chercha à s'opposer au départ des Génevois. Il s'adressa même à la superstition des matelots, en leur rappelant que la présence d'un prêtre à bord passait pour funeste. Enfin il se décida à leur accorder un congé qu'ils ne lui avaient pas demandé, et chargea en même temps Faribault de remettre des instructions cachetées au premier juge français qu'il rencontrerait. C'était une dénonciation comme hérétiques de tous les passagers. Le vaisseau que ces infortunés croyaient devoir être l'instrument de leur salut, allait de la sorte devenir celui de leur perte.

Le voyage fut pénible et dangereux : tempête, voies d'eau, famine, accidents divers, tout se réunit contre le *Jacques*. A peine les Génevois étaient-ils débarqués que Faribault, dénonciateur involontaire, remit les instructions de Villegagnon. Mais les juges repoussèrent jusqu'à la pensée de poursuivre des infortunés qui n'avaient échappé aux périls de l'Océan et aux tortures de la famine que pour être condamnés à un supplice ignominieux. Ils furent au contraire les premiers à les bien accueillir, à les réconforter, à leur donner les secours nécessaires pour gagner Paris et Genève. La triste ruse de Villegagnon n'avait donc pas abouti. Sa vengeance lui

échappait en Europe. Il est vrai qu'au Brésil il allait trouver une sinistre compensation.

III

En apparence, depuis le départ des Génevois, la situation n'avait pas été modifiée à l'Ile des Français ; en réalité, désaffection profonde. On n'acceptait plus, on subissait l'autorité du vice-roi, et ce dernier sentait peu à peu le terrain se dérober sous ses pas. Comme il crut nécessaire d'augmenter le nombre de ses partisans, il feignit la bienveillance et se départit de ses rigueurs. Mais on se défiait de ses avances ; on avait peur de lui ; de jour en jour s'accusaient les sentiments hostiles.

Villegagnon usa d'un nouveau moyen : il essaya de distraire ses hommes de toute pensée de révolte en les envoyant à la découverte. C'est ce qu'il aurait dû faire dès le début. Au lieu de perdre son temps à de vaines discussions, il aurait ouvert des relations avec les peuplades brésiliennes et étendu au loin l'influence française. Mais il était déjà trop tard. Les colons ne désiraient plus que retourner en France afin d'échapper aux brutalités du vice-roi, et ils n'obéissaient qu'à contre-cœur à des ordres qu'en toute autre circonstance ils se fussent empressés d'exécuter. Aussi bien on connaît peu cette période de la colonisation. On sait seulement qu'une expédition de dix-huit hommes, dont était le cordelier Thevet, reconnut l'embouchure de la Plata et remonta pendant quelques journées l'embouchure de ce fleuve, mais sans y tenter d'établissement sérieux. Nul n'en avait ni le cœur ni le courage. Il n'y avait plus d'entrain, plus de gaieté. On pressentait la ruine prochaine de la colonie.

Villegagnon lui-même avait comme conscience de l'avenir déplorable de son entreprise. Son naturel hautain et brutal reparut. Il commença par rudoyer ses domestiques, puis les ouvriers. L'un de ces derniers, dégoûté de l'eau puante qu'il buvait et des vivres insuffisants qu'on lui distribuait, demanda à Villegagnon la permission d'aller vivre avec les Brésiliens. Le vice-roi y consentit, à condition que l'ouvrier renoncerait à ses gages par acte notarié. Les Brésiliens accueillirent le déserteur ; mais, après l'avoir dépouillé de ses vêtements, ils le chassèrent. Cet infortuné revint alors au fort Coligny et supplia Villegagnon de le reprendre à son service. Celui-ci ne lui répondit même pas et, littéralement, le laissa mourir de faim, après avoir interdit à ses hommes d'avoir pitié du traître.

Une scène dramatique et terrible acheva de ruiner l'autorité de Villegagnon : au moment de prendre la mer et de suivre en Europe leurs compagnons, cinq Génevois, effrayés par la mauvaise construction du *Jacques*, s'étaient décidés à rester au Brésil. Après quelques jours de courses errantes au milieu des sauvages, ils eurent la funeste inspiration de se mettre à la merci du vice-roi. Ils le rencontrèrent dans un des villages de la côte, se jetèrent à ses genoux, lui firent un touchant récit de leurs souffrances et implorèrent sa pitié. Ému par leurs larmes, Villegagnon les releva et leur permit de jouir des franchises et libertés des autres colons, à condition qu'ils ne chercheraient pas à répandre leurs opinions religieuses. Bientôt il se repentit de sa clémence. A force de réfléchir sur l'arrivée soudaine de ces cinq fugitifs et sur les circonstances, d'ailleurs romanesques, de leur odyssée, il se persuada que de Corguilleray et Richier voulaient se venger, que le *Jacques* était en embuscade, et qu'à la première occasion les calvinistes surprendraient la citadelle, dont les cinq espions leur auraient ménagé l'entrée. Malgré l'absurdité de pareils soupçons, il ne songea dès lors qu'à se débarrasser de cette prétendue avant-garde d'ennemis. Les prétextes manquaient, car les Génevois accomplissaient rigoureusement leur devoir. Mais de Villegagnon se rappela qu'ils étaient calvinistes et qu'il lui appartenait, en sa double qualité de chevalier de Malte et de lieutenant du roi, d'extirper l'hérésie. Il dressa un questionnaire, fit appeler les cinq Génevois et leur donna quelques heures pour répondre par écrit et point par point aux questions par lui posées. Cette nouvelle excita l'étonnement et même l'indignation : « Les Françoys de la terre continente les vouloient empescher par tous moyens de rendre raison de leur foy à ce tyran qui ne cherchoit que l'occasion de les faire mourir... Ils leur persuadoient de se retirer avec les Brésiliens, ou qu'ils se rendissent plutôt à la mercy des Portugalois. » Mais la persécution enfante des héros. Ces Génevois n'étaient que des ouvriers sans grande instruction ; pourtant ils repoussèrent les conseils qu'on leur donnait et, d'un accord unanime, résolurent de professer publiquement leur foi. Jean Dubourdel, le moins ignorant d'entre eux, rédigea la réponse au questionnaire, et les quatre autres, Vermeil, Bourdon, Lafon et Leballeur, la signèrent. Le 9 février 1559, Villegagnon envoya un bateau à terre avec ordre de ramener les hérétiques. On les engageait à ne pas obéir, à ne pas courir au-devant de la mort ; Dubourdel exhorta ses compagnons à ne pas faiblir et s'embarqua avec trois d'entre eux. Le cinquième, Bourdon, était fort malade et resta à terre. A peine introduits, le vice-roi leur demande s'ils ont l'intention de soutenir leur formulaire et, sur leur réponse affirmative, les accable d'injures, les fait enchaîner et conduire en prison. Aussitôt ils entonnent un cantique d'actions de grâces et remercient le ciel de leur permettre de mourir ainsi pour la foi.

Leur ferme attitude et l'odieuse conduite de Villegagnon inspirèrent aux colons les sentiments les plus divers : aux uns l'indignation, au plus grand nombre la terreur. Il se trouva pourtant quelques esprits d'élite qui ne craignirent pas d'aller visiter les prisonniers et de leur porter des vivres, malgré les ordres du vice-roi, qui venait d'interdire, sous peine de mort, toute communication entre l'île et le continent. Il organisa des rondes, inspecta les remparts et rôda autour du cachot, comme s'il craignait une émeute ou quelque soulèvement imprévu. Cette nuit, si terrible pour lui, les Génevois la passèrent à prier et à chanter.

Le 10 février, au point du jour, Villegagnon fait comparaître Dubourdel, s'emporte au point de le frapper au visage, et ordonne au bourreau de le conduire sur un roc élevé pour le jeter à la mer pieds et poings liés. Lui-même ne rougit pas d'escorter sa victime avec un page. En passant devant la prison, Dubourdel trouva la force d'exhorter au courage ses compagnons. « Estant monté sur la roche, à peine obtint-il la faveur de prier Dieu, premier que de partir de ce monde, pour la précipitation que faisoit Villegagnon à son exécuteur, mesme qu'il le menaça de lui donner les estrivières s'il ne se hastoit : partant à l'estourdie, le bourreau jette en mer ce povre homme. »

Vermeil ne fut même pas interrogé. On le conduisit au rocher fatal où l'attendait Villegagnon, qui lui proposa de

renier sa foi et, sur son refus, l'envoya rejoindre son compagnon.

Lafon était tailleur, et Leballeur tourneur; Villegagnon, qui avait besoin de leurs services, aurait voulu les garder, mais en paraissant avoir la main forcée. Conseillés par les serviteurs du vice-roi, Lafon et Leballeur balbutièrent quelques paroles qu'on affecta de prendre pour une rétractation; ils eurent la vie sauve, mais furent condamnés aux travaux forcés.

Restait Pierre Bourdon, malade, grelottant de fièvre et couché dans sa cabane sur le continent. Villegagnon, qui voulait pousser jusqu'au bout son hideux triomphe, se fit conduire en bateau, arracha lui-même à sa couche le moribond et, à peine arrivé dans l'île, après un simulacre d'interrogation, le livra au bourreau malgré ses remontrances.

Le même jour, le vice-roi assemblait tous ses hommes, les sommait avec d'effroyables menaces de renoncer au calvinisme, dont il avait été lui-même infecté, et, comme personne ne réclamait, il feignit de prendre ce silence pour un assentiment. Le coup était porté. La terreur régnait dans l'île et sur le continent. Catholiques ou calvinistes n'avaient plus qu'un désir : se soustraire au plus vite à la tyrannie qui les menaçait. Quelques jours après l'exécution des trois martyrs, la moitié des colons avait déserté. Ils s'étaient jetés dans les forêts de l'intérieur, ou avaient gagné la côte avec l'espoir d'y rejoindre quelque navire français. Les autres ne restaient au fort Coligny que parce qu'ils étaient dépourvus de toute ressource, et tremblaient devant le vice-roi. Dès lors la colonie était perdue : l'immigration seule pouvait la soutenir, et, au bruit des fureurs de Villegagnon, pas un Français ne se hasarderait à passer en Amérique; pas un protestant surtout, comme on l'avait espéré au début, ne voudrait affronter le bourreau des Génevois.

L'histoire de notre colonie brésilienne n'est plus qu'un long enchaînement de fautes et de malheurs. Les Portugais, qui avaient appris avec plaisir nos discordes, multiplièrent leurs attaques. Ils lancèrent contre nous des nuées de sauvages qui rendirent impossible toute relation commerciale. Ils pratiquèrent sourdement nos alliés, les Toupinambas, et resserrèrent autour du fort Coligny le cercle d'investissement. Au lieu de faire face au danger et de retrouver en présence de l'ennemi son héroïsme d'Alger et de Malte, Villegagnon ne songea plus qu'à retourner en France. Il ne prit même pas les précautions que lui suggéraient l'honneur et l'humanité pour sauvegarder les intérêts des malheureux qu'il abandonnait, et laissa à son neveu Bois le Comte le commandement de la citadelle. Ce fut le signal de la catastrophe. Tant que Villegagnon était resté au Brésil, sa réputation de courage et d'habileté en avait imposé aux Portugais et à leurs alliés, mais ils méprisaient son successeur. Aussi poussèrent-ils les opérations avec vigueur, et bientôt le Portugais Men de Sa vint avec quinze cents soldats et plusieurs milliers de Brésiliens assiéger le fort Coligny. Soit ineptie et lâcheté du gouverneur, soit trahison de Cointa, soit manque de munitions ou impossibilité matérielle de continuer la résistance, les portes de la citadelle furent ouvertes, et le pavillon portugais remplaça le pavillon français dans cette splendide région, qui nous appartiendrait peut-être encore si nos premiers colons avaient été mieux dirigés.

En effet, le principal auteur de la catastrophe fut Villegagnon. Si dès le début il avait ordonné de tirer parti des richesses du sol, il n'aurait pas compromis l'avenir de la colonie. Au lieu de pratiquer une sage tolérance qui aurait décuplé les ressources du Brésil français, il y déchaîna les passions qui troublaient alors le reste de l'Europe, et le premier sang qui coula pour la religion en Amérique, ce fut lui qui le répandit. En sorte que cette expédition dont il avait été le promoteur, il en fut aussi le destructeur; comme s'il eût été dans la destinée de ce singulier personnage de tout essayer et de ne rien achever. La mauvaise chance le poursuivit jusqu'au dernier jour. A peine de retour en France, il crut nécessaire de justifier sa conduite, et publia plusieurs pamphlets théologiques qui lui valurent de sanglantes répliques. Le démon de la controverse s'empara de lui. Il s'attaqua d'abord à Calvin et le défia à un tournoi théologique, s'engageant, en cas de défaite, au plus affreux supplice. Calvin ne lui répondit même pas. Il s'en prit alors au pasteur Marlorat, puis à Simon Brossier, son ancien condisciple, et enfin à Richier. Quelques-uns de ces factums ont été conservés; mais leur lecture prouve que Villegagnon maniait l'épée moins lourdement que la plume. D'ailleurs les guerres civiles qui s'élevèrent lui fournirent l'occasion de poursuivre ses adversaires sur d'autres champs de bataille. On le vit au siége de Rouen, à la surprise de Monceaux, à la défense de Sens, toujours au premier rang, toujours plein d'ardeur, et disposé à prouver aux calvinistes que s'il s'était un instant laissé entraîner par le courant schismatique, il réparait cette faute par un redoublement de fanatisme : aussi les protestants le considéraient comme un de leurs plus furieux ennemis. Quand il mourut dans sa commanderie de Beauvais, près Nemours, en janvier 1571, ils ne respectèrent pas sa mémoire et le flétrirent du triste surnom de *Caïn de l'Amérique*.

Avec Villegagnon s'éteignait tout espoir de fonder au Brésil une France nouvelle. La conséquence immédiate de ce désastre fut la ruine des relations commerciales qui existaient entre le Brésil et la France dès la première moitié du XVIe siècle. Les négociants, découragés, n'essayèrent plus de pénétrer dans une région que surveillaient étroitement les Portugais; les indigènes oublièrent leurs vieilles alliances. Les rares colons survivants à la catastrophe ou bien regagnèrent la France, ou bien se fondirent avec les indigènes. La colonisation brésilienne ne fut bientôt plus qu'un épisode à peu près ignoré de nos annales. Au moins, qu'il nous soit permis d'accorder un souvenir mélancolique à cette colonie qui aurait pu devenir un empire, à ce fort Coligny et à cette île des Français aujourd'hui remplacés par la moderne capitale du Brésil, par Rio de Janeiro !

PAUL GAFFAREL.

LA LITTÉRATURE SOUS LE SECOND EMPIRE

Michelet

(Premier article)

M. Michelet a raconté quelque part (1) les épreuves de sa pénible enfance; la situation douloureuse de sa famille, de son père, pauvre imprimeur, dont l'établissement fut sup-

1. Préface du *Peuple*, 1846, à *Edgar Quinet*.

primé en 1810, lorsque Napoléon eut jugé à propos de réduire le nombre des imprimeurs à soixante; son propre apprentissage comme ouvrier compositeur; ses premières études, sans direction régulière, et enfin son entrée au lycée Charlemagne, en troisième. L'expérience anticipée qu'il dut à ces débuts pénibles, la bonté, le dévouement de ses parents, laissaient dans son âme des impressions auxquelles son cœur resta toujours fidèle; il avait souffert et il avait été aimé; ces leçons en valaient d'autres; elles mêlèrent à son talent cette sensibilité nerveuse, ce sentiment poignant des misères d'autrui, que ne connaissent guère ceux dont la vie fut toujours facile et douce. « Dieu, dit-il dans le même passage, Dieu m'a donné par l'histoire de participer à toutes choses. » Mais pour le préparer à la comprendre elle-même, ces initiations douloureuses n'avaient pas été inutiles. L'*intelligence*, à laquelle un écrivain illustre semble quelque part borner presque toutes les facultés de l'historien, peut suffire à la rigueur à celui qui ne raconte et ne juge que les succès ou les erreurs des grands politiques, des capitaines illustres, surtout de ceux d'une époque récente, où l'intérêt du mystère et de l'inconnu ne peut guère exister que dans les hautes sphères; le reste, c'est-à-dire l'histoire des petits et des humbles, se sait encore par la tradition. C'est l'histoire faite au point de vue de l'homme d'État, très-instructive sans doute pour ses pareils ou pour ceux qui s'imaginent l'être, très-intéressante aussi pour la foule qui aime à regarder plus haut qu'elle-même : mais pour l'historien qui veut faire revivre un passé lointain dans son ensemble et dans ses détails, y retrouver l'homme de tous les temps, avec ses aspirations, ses joies et ses souffrances, et, sans se borner à reproduire ou à juger le génie ou les fautes des gouvernants, nous intéresser avec lui au sort des gouvernés, l'intelligence ne suffit pas : l'émotion n'est pas de trop; et quels que soient les entraînements ou les erreurs auxquels elle expose l'historien, elle n'en est pas moins indispensable à l'intelligence vraie du passé. A ce point de vue, il peut être bon de n'avoir pas été trop tôt parmi les heureux du monde. « La moitié des idées manque, dit Mme de Staël, à ceux qui n'ont jamais été malheureux. »

Les études de Michelet au collége se firent vite et bien. La première impression du collége avait été pour lui assez pénible; elle l'avait jeté dans une sorte de sauvagerie dont il s'accuse, mais qui lui créait un isolement favorable à ses études; il se loue de ses maîtres : « le pis, c'étaient les camarades. J'étais justement au milieu d'eux comme un hibou en plein jour, tout effarouché. Ils me trouvaient ridicule, et je crois maintenant qu'ils avaient raison. J'attribuais alors leurs risées à ma mise, à ma pauvreté. Je commençai à m'apercevoir d'une chose : que j'étais pauvre. » Cette découverte le disposait à une plus vive reconnaissance envers ceux de ses maîtres pour qui cette pauvreté même, jointe au mérite d'un travail opiniâtre, était un motif de sympathie et d'intérêt.

M. Michelet se loue beaucoup de ses anciens maîtres, MM. Victor Leclerc et Villemain : « Je me rappellerai toujours, dit-il, que M. Villemain, après la lecture d'un devoir qui lui avait plu, descendit de sa chaire, et vint avec un mouvement de sensibilité charmante s'asseoir sur mon banc d'élève à côté de moi. »

On a souvent recherché avec curiosité les premiers essais des écrivains célèbres. Quand l'écrivain est un poëte, la précocité est fréquente et semble aussi plus naturelle; la poésie est une fleur de jeunesse, qui se flétrit souvent avec l'âge. La prose, avec ses exigences de précision dans le style, de suite dans les idées, paraît demander plus de maturité. C'est cependant cette maturité, poussée à un point singulier, qui nous frappe dans les premiers essais de M. Michelet. On a conservé le « discours français » avec lequel il obtint le premier prix au concours général en 1816. Ce n'est qu'un essai d'enfant : mais j'avoue que je serais curieux de pouvoir lire également l'*amplification française* (c'était le titre assez ridicule qu'on donnait à cet exercice dans l'ancienne université), qui, en 1778, valut la même distinction à André Chénier (*Andreas-Maria de Chénier, Constantinopolitanus, e collegio Navarræo*, dit le *palmarès* rédigé en latin selon l'usage du temps). Je ne dédaignerais pas même de lire le travail qui, la même année, ne valut pourtant qu'un accessit à Camille Desmoulins (*Camilla-Benedictus Desmoulins, Guisius, è collegio Ludovici Magni*). Quant au « discours » de Michelet, rien ne ressemble moins à une amplification; ce qui frappe, c'est une singulière concentration de la pensée. Ce n'est pas même un discours; l'élève en avait fait un récit, entrecoupé de quelques paroles. C'était à la fois plus neuf, plus vif, plus vrai, et ce goût pour la narration historique, substituée à la forme consacrée, était déjà un indice de la vocation future, en même temps qu'une sorte d'originalité et une marque d'indépendance. Le sujet ne prêtait guère; on était en 1816; et l'habitude, ordinaire alors, de provoquer dans les sujets de concours des allusions aux événements contemporains, avait fait imaginer le sujet suivant : le philosophe Dion proposant à l'armée du Danube de nommer le pacifique et vieux Nerva pour succéder à Domitien; il va sans dire que l'armée du Danube était l'armée de la Loire, et que Domitien et Nerva étaient tout simplement des pseudonymes de Napoléon et de Louis XVIII. L'allusion était évidente, et, dans le choix de ses sujets, l'université ou ses chefs ne l'ont pas alors toujours évitée; car en recommandant aux jeunes gens de rester sourds aux bruits du dehors, comme aux gens de lettres de ne point s'occuper de politique, on a souvent, paraît-il, entendu par là qu'ils ne devaient s'en occuper que dans le bon sens, le sens officiel qui varie beaucoup en France, et qui alors notamment varia quatre fois en deux ans (1). Rien d'ailleurs dans le récit du jeune Michelet n'indique qu'il ait cédé à une préoccupation semblable.

Ses études finies, à sa sortie du collége, « il eut le bonheur d'échapper aux deux influences qui perdaient les jeunes gens, celle de l'école doctrinaire, majestueuse et stérile, et la littérature industrielle, dont la librairie, à peine ressuscitée, ac-

(1) Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'université impériale au moins encourageait les jeunes gens à ces flagorneries. Voici ce que le grand-maître, M. de Fontanes, disait dans son discours à la distribution des prix du concours général, en 1813 :

« L'université n'a point vu sans un vif intérêt que dans les compositions tirées même des sujets anciens, les meilleurs élèves s'étaient empressés de saisir, avec le discernement le plus sûr, toutes les allusions brillantes qu'offraient les temps modernes. Plusieurs ont ramené l'image du Prince dans les discours les plus distingués par leur élégance et leur correction, et cette image environnée de tant de gloire n'en a que mieux inspiré leur jeune talent. »

Or le sujet donné cette année était un discours *d'un député de l'université au roi Charles VII rentrant dans Paris*. Il semble que l'année suivante (1814) il eût eu plus d'à propos encore; mais c'eût été à Louis XVIII cette fois et non à Napoléon que *les allusions brillantes*, louées par Fontanes, auraient eu à s'adresser. En 1813, le thème indiqué était : le triomphe assuré, et célébré par anticipation, du *prince* sur la perfide Albion. — Deux mois plus tard (7 octobre) les Anglais entamaient le territoire français.

cueillait alors facilement les plus malheureux essais. » On ne se figure point Michelet doctrinaire : on se le figure encore moins se livrant à ces travaux de pacotille qui occupaient alors des écrivains devenus plus tard célèbres, et qui ont eu l'inconvénient de leur laisser des habitudes fâcheuses, pour eux comme pour les jeunes gens tentés de suivre leur exemple. « Je ne voulus point vivre de ma plume, ajoute Michelet. Je voulus un vrai métier : je pris celui que mes études me facilitaient, l'enseignement. Je pensais dès lors, comme Rousseau, que la littérature doit être la chose réservée, le beau luxe de la vie, la fleur intérieure de l'âme. C'était un grand bonheur pour moi, lorsque dans la matinée j'avais donné mes leçons (1), de rentrer dans mon faubourg, près du Père-Lachaise, et là paresseusement de lire tout le jour les poëtes, Homère, Sophocle, Théocrite, parfois les historiens. Un de mes anciens camarades et de mes plus chers amis, M. Poret, faisait les mêmes lectures, dont nous conférions ensemble dans nos longues promenades au bois de Vincennes. Cette vie insoucieuse ne dura guère moins de dix ans, pendant lesquels je ne me doutais pas que je dusse écrire jamais. » Pendant ces dix années il s'était fait recevoir agrégé pour les classes supérieures (l'agrégation d'histoire n'existait point encore) ; il avait été attaché d'abord comme « agrégé suppléant au collége Charlemagne, maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine, » dit l'*Almanach de l'université* de 1822 ; en 1825, nous le retrouvons professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, le collége Rollin actuel. Toutefois, il n'est pas absolument exact de dire, comme il le fait, qu'il ne songeait pas à écrire encore. Car, si nous en croyons un article (2) dont nous ignorons l'auteur, mais qui semble d'une personne bien informée, il aurait, dès cette date, entrepris et abandonné successivement plusieurs ouvrages, entre autres un *Essai sur l'histoire de la civilisation par les langues* ; et de plus, à une époque où les thèses de la Faculté n'étaient pas encore des œuvres de pure érudition et avaient à peu près la forme de nos articles de revues actuelles, il en avait écrit une sur Plutarque *considéré comme biographe*. Nous en citerons un passage, d'abord parce que cette thèse est devenue très-rare et ne se trouve pas dans les dépôts publics où l'on s'attendrait à la trouver, et surtout parce qu'elle nous fait pressentir le caractère nouveau que Michelet donnera à l'histoire en y mêlant la biographie :

« Dans l'histoire des peuples, les caractères les plus dignes d'être remarqués sont souvent confus, parce que les traits caractéristiques se perdent dans une multitude de traits indifférents. N'espérons pas même y voir l'homme tout entier ; nous n'y trouverons que le magistrat, le conquérant, le législateur. Ne pouvant faire connaître que la vie publique, elle nous montrera les hommes tels qu'ils ont voulu qu'on les vît.

» La biographie vaut bien mieux pour le philosophe : elle lui prépare tout son travail ; elle tire de la foule les hommes les plus utiles à étudier, elle les fait passer devant nous dépouillés de toutes les parures qui les cachaient.

» Mais quel est le sage que nous prendrons pour guide dans cette revue ? Ressemblera-t-il à l'éloquent écrivain qui a employé un style si spirituel, si énergique, à raconter la vie simple et modeste d'Agricola, qui a cru peindre son héros sans dire un mot de sa vie privée, qui promet d'être biographe et qui est toujours historien ? J'aimerais encore mieux le froid narrateur qui a raconté du même ton la vie de Néron et celle de Titus ; il dit tous les faits sans choisir, et jamais il ne les examine : au moins celui-là ne m'asservira pas à ses idées. Mais il est sec, il est nu (1), il n'a amassé que des matériaux ; il nous traîne impitoyablement sur des infamies sans utilité pour l'étude des mœurs.

» Ce n'est pas encore le véritable biographe : pour nous aider à le trouver, ne serait-il pas utile de fixer les principaux caractères qu'il doit réunir ? Il sera aussi impartial que Suétone, aussi calme ; mais partout on sentira dans ses écrits l'âme d'un homme de bien. Il sera moins profond, moins enveloppé que Tacite, parce qu'il doit parler pour tout le monde ; il fera connaître les hommes par leurs actions plutôt que par d'ingénieuses conjectures ; il ne voudra pas tout expliquer. Les méchants l'occuperont peu ; la mémoire qu'ils ont laissée est stérile comme leur vie. C'est à la vérité que son livre sera consacré ; il nous parlera d'elle sans cesse et toujours d'un ton touchant, comme on parle de ce qu'on aime. Religieux adorateur des dieux immortels, il les rappellera à chaque instant dans ses récits, de crainte de nous décourager en peignant si souvent le juste malheureux. J'aimerais encore qu'il naquît dans un siècle où il n'y eût plus de patrie : il porterait plus d'impartialité dans ses jugements. J'aimerais qu'il fût indulgent, qu'il ne m'apprît pas à haïr les hommes, qu'il m'inspirât de la compassion pour le malheur. Que si, malgré son enthousiasme pour la vertu, ce sage n'était pas d'une hauteur de principes effrayante, si cet homme de génie avait de la simplicité, de la bonhomie, de la crédulité même, s'il nous ressemblait au moins par ses faiblesses, son livre me plairait encore plus ; ce ne serait plus un livre, ce serait un ami. On reconnaît Plutarque et les *Vies des hommes illustres*. »

On pourrait dire qu'on ne reconnaît pas là *tout* Plutarque, et que Michelet n'a pas paru assez s'apercevoir d'un caractère

(1) Cette matinée commençait pour lui de grand matin. Je lui ai entendu raconter qu'avant le jour, au cœur de l'hiver, il était obligé d'aller de Charonne au fond du Marais, donner ces leçons dans une pension du collége Charlemagne, avec un bonnet de coton rabattu sur ses oreilles, sous son chapeau. Il plaisantait de la singulière tête que devait lui faire cette coiffure, heureusement imperceptible à la nuit et à la solitude habituelle du quartier. Il fut toujours très-frileux, [illegible] habitudes de sa jeunesse ne l'avaient pas rendu moins sensible au froid. Il aimait d'ailleurs le feu pour lui-même, pour sa gaieté, au point d'en faire même le culte, les fenêtres ouvertes. Personne n'a dû mieux comprendre le respect des Persans pour la personnification du feu, le bon Agni. C'était bien là, je crois, sa seule sensualité. Il était de complexion faible et toute nerveuse. Quoiqu'il ait beaucoup voyagé et qu'il aimât la promenade, il était très-peu marcheur, même dans sa jeunesse. Je n'entrerais pas dans tous ces détails si M. Sainte-Beuve n'avait affirmé quelque part (*Nouveaux lundis*, t. III, p. 28) qu'il faut, pour bien apprécier un écrivain, se poser un certain nombre de questions, parmi lesquelles figure celle-ci (et c'est peut-être la moins inconvenante) : « Quel était son régime ? quelle sa manière journalière de vivre ? etc. » Je ne suis pas très-convaincu de l'importance de cette enquête ou de ces commérages, mais enfin voilà qui est fait.

(2) Cet article (*Journal de l'instruction publique*, 8 juin 1834) est signé F. B. L'auteur ajoute que « dans un discours prononcé à la distribution des prix du collége Sainte-Barbe (1825), il montra le rapport qui unissait entre elles toutes les branches de l'enseignement classique ; car, à cette époque, il était déjà vivement préoccupé de la nécessité de la concordance des divers éléments de l'histoire. »

(1) Cette appréciation de Suétone est bien sévère. Il me semble que le récit de la mort de Néron est aussi saisissant chez lui que les plus belles pages de Tacite. Je ne sais si c'est du talent ou non ; mais l'effet est le même.

bien sensible chez le biographe, bonhomme sans doute, surtout dans la traduction d'Amyot, mais aussi rhéteur et bel-esprit : sans croire avec Courier que Plutarque eût fait gagner à Pompée la bataille de Pharsale, si cela eût pu arrondir quelque peu sa phrase, boutade peu sérieuse comme beaucoup d'autres jugements littéraires de Courier, on doit convenir qu'il manque quelque chose à ce portrait. Mais on n'en sent que mieux combien Michelet avait été frappé du caractère le plus saillant, en effet, chez Plutarque, le goût du détail significatif, de l'anecdote qui peint, et c'est en effet ce qu'il transportera lui-même plus tard dans l'histoire. Qu'il ait fini par exagérer cette disposition et l'ait poussée à l'excès, c'est possible; on voit du moins qu'elle était chez lui bien ancienne. Il laissait percer, sans trop oser l'exprimer, le regret que l'histoire se préoccupât trop exclusivement de raconter les faits et gestes « du magistrat, du conquérant, du législateur » : il entreprit d'y représenter l'homme tout entier. Au tableau abstrait du passé, qui le plus souvent dessinait les figures sans les peindre ni surtout les animer, il substitua des réalités vivantes qui auraient encore leur valeur, quand même on douterait parfois de la fidélité exacte du portrait. Les portraits de Rembrandt, par exemple, sont vrais en eux-mêmes et le resteraient encore, même si nous pouvions prouver qu'ils n'étaient pas tout à fait conformes à l'original. Nous ne voulons pas dire que cette vérité de mouvements, de physionomie, d'expression, si sensible chez Michelet, ne s'allie pas le plus souvent chez lui à l'exactitude historique la plus étudiée et la plus scrupuleuse; mais ce don de faire respirer et d'animer les personnages de l'histoire, cette puissance d'évocation peut sembler la première qualité de toutes quand il s'agit de faire revivre ces époques de vie et de mouvement, les seules qui intéressent l'histoire après tout. L'histoire est une action, comme le drame, une *résurrection* a dit Michelet lui-même; et c'est ce qui fait le prix incomparable des grands historiens de l'antiquité, lors même qu'on se méfierait des altérations de détail qu'ils y ont introduites. Nous n'avions rien de semblable chez nous ; nos historiens ou prétendus tels, inexacts et quelquefois volontairement, avaient, par système, écarté de leurs récits ces détails indignes alors de la majesté de l'histoire. Voltaire même, notre seul historien, tout en sentant le prix des anecdotes caractéristiques, n'avait pas osé les fondre dans son récit; il les rejetait, en les groupant, à la fin de son *Siècle de Louis XIV*. Seuls, en racontant ce qu'ils avaient vu ou fait eux-mêmes, nos grands écrivains de *Mémoires*, d'Aubigné, Retz, Saint-Simon, avaient fait circuler la vie dans leurs tableaux; mais Saint-Simon n'était pas encore publié au moins en entier, d'Aubigné était oublié, Retz était peu lu. Tous trois avaient raconté des événements auxquels ils avaient été mêlés; et la même passion, qui vivifiait leurs récits, pouvait faire douter de la fidélité du tableau. Le mérite de Michelet, surtout pour les époques reculées où nulle préoccupation moderne ne pouvait altérer son jugement, c'est d'avoir été aussi ému et aussi émouvant qu'un contemporain.

C'est ce mérite qui éclate avec une singulière puissance dans le premier de ses grands ouvrages historiques, l'*Histoire romaine*. Où trouver des pages plus saisissantes que son récit de l'expédition d'Annibal, la guerre des mercenaires, le portrait du vieux Caton? Tout cela est d'une grandeur familière, sans abus de couleur, sans déclamation; d'une beauté antique, avec la critique en plus, toujours en éveil, mais sachant se dissimuler derrière ces admirables récits. Quand Saint-Simon, que nous nommions tout à l'heure, et auquel Michelet fait souvent songer, nous montre, avec une prodigieuse intensité d'émotion, la séance du Parlement où fut prononcée la déchéance du duc du Maine et du comte de Toulouse, le talent est merveilleux sans doute, mais la passion qui anime et colore son récit, c'était sa vie même; c'est l'explosion longtemps contenue des espérances refoulées et des rancunes amassées pendant vingt années. Quand Michelet lui-même, dans son histoire de la révolution, écrit des pages entraînantes sur la levée de 92, énumérant et caractérisant en traits de feu les valeureux capitaines qui, à la tête de ces bataillons improvisés (1), allaient repousser l'ennemi ; le talent mis à part, quel patriote, à ces souvenirs, ne ressentirait pas la même émotion? Mais comment porter le même intérêt, dans l'histoire si connue, si épuisée, d'Annibal, déjà livrée aux déclamateurs au temps de Juvénal? Et cette histoire romaine elle-même, que nous gâtent toujours nos souvenirs d'enfance, comment la rajeunir sans la travestir cependant? Notez que celle de Michelet paraissait en 1831, en pleine résurrection du moyen âge, à une date où Grecs et Romains étaient peu à la mode, et, mal connus pourtant, semblaient l'être trop. Mais Michelet abordait ce sujet suranné en apparence avec l'expérience acquise et l'intelligence de l'histoire moderne; il en avait déjà publié le tableau animé, ce *précis* des temps modernes qui vivifia si longtemps les études des colléges, et qui est resté l'un de ses meilleurs livres, l'un de ceux qui ont eu l'influence la plus active et la plus étendue. En racontant ensuite l'histoire ancienne, il retrouvait partout, sous les costumes et les nationalités diverses, l'homme de tous les temps. Il était à la fois plus antique grâce à sa science spéciale, à son imagination puissante, — et moins suranné, grâce à l'indépendance de son esprit et à sa connaissance approfondie du moyen âge et des temps modernes.

Ce qui avait manqué surtout aux historiens modernes de l'ancienne Rome, c'étaient les termes de comparaison, ou du moins ceux qui les avaient possédés, qui avaient su quelque chose des époques récentes, Macchiavel et Montesquieu par

(1) « Leurs maîtres qui les instruisirent et disciplinèrent leur enthousiasme, qui marchèrent devant eux comme une colonne de feu, c'étaient les sous-officiers ou soldats de l'ancienne armée, que la Révolution venait de jeter en avant, ses fils qui n'étaient rien sans elle, qui par elle avaient déjà gagné leur plus grande bataille, la victoire de la liberté. Génération admirable qui vit en un même rayon la liberté et la gloire, et vola le feu du ciel !

» C'était le jeune, l'héroïque, le sublime Hoche, qui devait vivre si peu, celui que personne ne put voir sans l'adorer. C'était la pureté même, cette noble figure virginale et guerrière, Marceau, pleuré de l'ennemi. C'était l'ouragan des batailles, le colérique Kléber, qui, sous cet aspect terrible, eut le cœur humain et bon, qui, dans ses notes secrètes, plaint la nuit les campagnes vendéennes qu'il lui faut ravager le jour. C'était l'homme de sacrifice, qui voulut toujours le devoir, et la gloire pour lui jamais, qui la donna souvent aux autres, et même aux dépens de sa vie, un juste, un héros, un saint, l'irréprochable Desaix.

» Et puis, après ces héros, arrivent les ambitieux, les avides, les politiques, les redoutés capitaines qui, plus tard, ont cherché fortune avec ou contre César; l'épée la plus acérée, l'âpre Piémontais Masséna, avec son profil de loup ; des rois, ou des gens propres à l'être, des Bernadotte ou des Soult, le grand sabre de Murat... »

« Des rois, *ou des gens propres à l'être*, » me paraît d'une ironie hautaine, aussi grandiose que celle de Corneille.

La digne ambition que ton cœur te propose !
Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose ?

exemple, n'avaient pas écrit à proprement parler des histoires. On n'avait pas, dans un récit suivi et qui eût l'intérêt d'un drame, soufflé sur cette poussière pour ressusciter ces hommes, et nous les montrer animés des mêmes passions, préoccupés des mêmes intérêts, que ceux des temps modernes.

Ce n'est point qu'on se fît faute pourtant de faire intervenir à tout propos, surtout au temps de la Révolution, les souvenirs de l'ancienne Rome. Camille Desmoulins, fort prodigue dans sa polémique de citations de ce genre, avait eu soin du moins de les rajeunir et d'en dissimuler le pédantisme, en habillant les anciens à la moderne, en assimilant, comme il le dit, « les suspects de Barère et les suspects de Tacite », et en retrouvant, à toute date de l'histoire romaine, les patriotes *rectilignes* et les ex-marquis devenus révolutionnaires enragés. Sans se permettre des assimilations aussi hardies dans la forme, quoique souvent assez justes au fond, on pouvait du moins montrer que les anciens n'étaient pas des êtres absolument à part, étrangers à tous nos sentiments, et que sous des étiquettes différentes ils servaient souvent les mêmes causes et obéissaient aux mêmes instincts. Avec une mesure qu'on n'a pas toujours observée depuis dans l'emploi d'un procédé facile, Michelet comparait l'empire commercial de Carthage à celui de la Hollande ou de l'Angleterre; ses armées de mercenaires aux bandes des condottieri ; son inquisition d'État, à celle de Venise. Dans Scipion Émilien, dans ce Romain hellénisé, homme de manières élégantes, tacticien habile et général impitoyable, « l'exécuteur atroce et poli des vengeances de Rome », il reconnaissait « le bon ton et la férocité des généraux russes », envoyés alors en Pologne.

Une innovation plus importante, c'était de porter enfin dans l'histoire de Rome la liberté d'examen, la critique, non pas seulement celle de la science, mais celle aussi de la conscience, et de soumettre à une révision sévère ces jugements admiratifs, cette idolâtrie traditionnelle qui proposait encore à l'imitation de la jeunesse, même sous la plume de l'honnête Rollin, par exemple, la *noble fierté* de Scipion, sommé de rendre compte de quatre millions de sesterces égarés entre ses mains, et se tirant d'affaire en proposant de monter au Capitole pour demander aux dieux, disait-il, « des généraux qui me ressemblent »; ce qui n'a jamais manqué, que je sache, au moins en ce point. Le maréchal de Richelieu n'avait pas besoin de ce noble exemple pour rapporter du Hanovre de quoi bâtir le pavillon de ce nom. Il est vrai qu'alors personne ne s'avisait de lui demander des comptes, comme à Scipion.

Cette indépendance de jugement à l'égard de l'ancienne Rome nous paraît aujourd'hui une chose fort simple ; on a tant tiraillé cette histoire en sens contraires, on lui a fait dire tant de choses différentes, on y a introduit tant d'apologies et aussi de condamnations inattendues, que la hardiesse de M. Michelet, très-réelle à sa date, n'a plus rien qui nous surprenne. Nous serions plutôt frappés aujourd'hui des inconvénients de cette réaction contre les jugements adoptés jadis, inconvénients devenus tout aussi réels pour la morale que pour l'histoire. Michelet, par exemple, voyait dans la *noble fierté* de Scipion un insolent outrage à la morale et « à la majesté des lois ». On nous a appris depuis que rien n'est plus beau au contraire, en certains cas, que de violer la morale et la loi. Des bandits justement condamnés ont après dix-huit siècles retrouvé des admirateurs. Au reste, ces apologies impossibles sont plutôt le triste symptôme d'une sorte d'affaissement moral qu'un péril réel. On ne songe guère à l'histoire ancienne, quand on oublie si facilement et si vite sa plus récente histoire ; et les réhabilitations les plus effrontées comme les plus dangereuses ne sont pas celles qui s'appliquent aux malfaiteurs des temps anciens. L'équité rétrospective, la justice historique, est une sorte de délicatesse, un luxe auquel peu de gens sont sensibles ; et cette insensibilité s'est encore accrue de nos jours des affronts bien autrement graves qu'ont subis dans un passé récent la morale la plus vulgaire et les plus incontestables vérités.

Ce qui peut étonner chez Michelet, ce dont il s'accusait plus tard, c'était qu'après avoir été si sévère pour les Scipions et leur essai de césarisme anticipé, il se montrât si favorable à Jules César lui-même : c'était César entrevu à travers Napoléon, fort à la mode alors ; l'historien ne devait pas tarder, du reste, avec sa bonne foi et sa sincérité ordinaires, à rabattre beaucoup de ces deux admirations dont l'une était la conséquence de l'autre. Elles devaient avoir à souffrir également plus tard de l'examen un peu plus approfondi que provoqua Napoléon III, en copiant le second César et en écrivant la vie du premier. En ce qui concerne Jules César, Michelet avait raison de s'accuser ; car très-certainement c'est lui qui le premier a donné l'exemple de ces apologies fâcheuses qui ont eu depuis tant d'imitateurs beaucoup moins désintéressés. Il donnait tort aux adversaires de César et célébrait « cette âme immense » ; les âmes *immenses* étaient en ce temps l'objet d'un engouement universel. Michelet ne se contentait pas de prêter à cette figure grandiose quelques teintes byroniennes, selon l'usage d'alors ; il est le premier qui se soit avisé de faire de César l'*homme de l'humanité*. Ici la tradition classique était plus près de la justice et de la vérité, quand elle répétait le mot de Pline le Naturaliste, énumérant d'après César même ses prodigieuses exterminations d'hommes, douze cent mille hommes tués par lui, indépendamment des morts des guerres civiles, et ajoutant qu'il ne mettrait jamais parmi ses titres de gloire « cet attentat contre l'humanité » (1). Le mot est remarquable de la part d'un Romain. Dans ce chiffre, les Gaulois figuraient pour la plus grande part ; un fils des Gaulois aurait pu s'en souvenir. J'ai entendu raconter à M. Michelet qu'en vue de cette histoire de France qu'il ne devait pas terminer, il avait fait demander un relevé d'après les états authentiques du chiffre des Français morts dans les guerres du Consulat et de l'Empire, et que ce chiffre s'élevait à 1 700 000 hommes. Décidément les *âmes immenses* coûtent un peu cher à l'humanité.

Du reste, à la date où Michelet écrivait son histoire romaine, il ne faisait que subir à cet égard l'influence d'une admiration générale et imprévoyante. On peut chercher parmi les écrivains d'alors, on en trouvera bien peu qui aient su s'y soustraire : nous rappellerons ici une page remarquable de Sainte-Beuve où il est précisément question de Michelet.

Après avoir constaté que « Napoléon est l'homme qui a le plus démoralisé d'hommes de ce temps, qui a le plus contribué à subordonner pour eux le droit au fait, le devoir au bien-être, la conviction à l'utilité, la conscience aux dehors d'une fausse gloire », Sainte-Beuve faisait remarquer que *cette idée obs-*

(1) Humani generis injuriam.

dante avait fini par envahir et démoraliser aussi la poésie, les fictions romanesques, en créant le type de l'*homme fort*, celui auquel le succès fait tout pardonner. En histoire même, ajoutait-il, « tout ce qui a paru fort et puissant a été absous, justifié, déifié, indépendamment du bien et du mal moral... Dans ses volumes récemment publiés sur l'histoire de France, M. Michelet a senti en un endroit cette absence de sens moral qui caractérise le moment présent, si animé d'ailleurs, si intelligent et si vivement poétique ; il a exprimé son regret et son espoir en paroles ardentes qu'on est heureux d'avoir pour auxiliaires : ne pourrait-on pas les lui opposer à lui-même quelquefois ?... Je ne saurais dire pour mon compte à quel point je me suis senti souvent rebuté, choqué, jusque dans les plus belles pages d'amis, bien éloquents, en voyant cet abus extrême qu'on fait aujourd'hui des grands hommes, et tous ces demi-dieux despotiques qu'on inaugure en marbre ou en bronze sur le corps saignant de l'humanité qu'ils ont foulée » (1).

On voit que Sainte-Beuve montrait alors une susceptibilité bien vive à l'égard d'une défaillance momentanée chez Michelet, et qui resta toujours d'ailleurs chez lui à l'état de théorie pure. A cette généreuse sévérité, que nous sommes loin de blâmer, il ne manquerait qu'une chose pour lui donner une sanction éclatante : c'est qu'en 1851 Sainte-Beuve s'en fût souvenu, et qu'aux coups de l'audace triomphante il eût opposé le *non* calme et ferme que sut prononcer Michelet.

Nous n'en regrettons pas moins, comme Michelet l'a fait lui-même, qu'il ait trempé dans cette réhabilitation du grand César et, sans le vouloir, dans celle de ceux qui ont la prétention plus ou moins fondée de lui ressembler quelque peu. Son imagination avait été fascinée par cette prestigieuse figure, et aussi alors par celle de Napoléon : d'autres imaginations de poëtes pourtant, tout aussi faciles à égarer pour le moins, résistaient mieux à cette date même : il suffit de citer Lamartine, Auguste Barbier, et même Alfred de Musset (2) ; sur Napoléon du moins ils s'exprimaient comme Michelet devait le faire plus tard. La poésie cette fois devançait l'histoire dans le chemin de la vérité.

Michelet était poëte aussi ; il l'était même trop, ont dit les malveillants. C'est peut-être une raison de s'étonner qu'au début de son histoire il se soit passionné pour le système d'abstractions et de symbolisme alors à la mode, ne voyant dans les rois de Rome que des idées personnifiées ; Romulus, la force ; Numa, la justice, etc. Il semble pourtant que ce n'est pas ainsi d'ordinaire que procède l'imagination populaire : au lieu de partir de l'idée abstraite pour l'incarner dans un être fictif, un personnage de sa création, elle part au contraire de l'individu réel pour l'agrandir et l'idéaliser le plus souvent au delà de toute mesure. M. Michelet était alors sous l'influence de Vico qu'il venait de traduire, et aussi sous celle de Niebuhr, dont l'audace l'avait séduit (1). Il cite ce mot fier de Niebuhr parlant de lui-même : « Dans mon pays, chez les Dithmersen, il n'y a jamais eu de serfs. » La hardiesse des conjectures ne suppose pas toujours pourtant les autres indépendances. Le plus hardi démolisseur que l'on puisse citer, c'est un jésuite, le père Hardouin (2) : on sait que non-seulement il révoquait en doute l'authenticité de tous les ouvrages anciens, sauf, je ne sais pourquoi, Cicéron, Pline l'Ancien, les *Géorgiques*, les satires et épîtres d'Horace ; mais il affirmait que toute l'histoire ancienne avait été écrite au XIIIe siècle. On voit que le grand mérite de rompre avec le sens commun a été connu en France, bien avant les novateurs modernes, fort timides, il faut l'avouer, auprès de cette intrépidité prodigieuse dans l'absurde ; et cette gloire, à laquelle on ne peut ailleurs opposer rien de pareil, nous la devons à la Compagnie de Jésus, qu'on n'a jamais accusée de pousser les intelligences aux grandes audaces. — Un esprit beaucoup plus sage fut Beaufort, encore chez nous : il montrait les invraisemblances, les impossibilités même du récit contraire ; mais il n'y substituait rien. C'était là le mal, a dit Michelet : « Beaufort n'avait fait que détruire. » C'est pourtant, en effet, ce semble, tout ce qu'on peut faire en pareil cas : le plus sérieux argument contre l'histoire de ces premiers temps, c'est l'absence de documents sûrs ; or, comment reconstruire, quand les matériaux manquent ? En ce cas, une critique toute négative est la seule raisonnable. Reconstruire, c'est substituer un roman laborieux et encore moins historique au roman dramatique qui peut avoir un fond vrai. D'ailleurs, on aurait pu le remarquer, c'est à Rollin et aux narrateurs modernes qu'on doit s'en prendre d'avoir donné comme un récit parfaitement authentique l'histoire des premiers siècles de Rome. Tite-Live, avec lequel il est d'usage de le prendre de si haut sur ce sujet, a soin de dire dans sa préface et de répéter pour ces premiers temps qu'il reproduit les traditions anciennes, sans les garantir ; il va loin même à cet égard : ainsi, avant de raconter le combat des Horaces et des Curiaces, il avertit son lecteur qu'on ne sait même pas au juste à quelle nationalité appartenaient les uns ou les autres, si c'étaient les Horaces ou les Curiaces qui étaient Romains, car les historiens se contredisent. Ce qui ne l'empêche pas de raconter ensuite le fait, comme s'il y avait assisté ; mais il vous en a prévenus, c'est une légende. Ampère, qui croit à la réalité historique de cette période, en dépit de toutes les altérations qu'elle a dû subir, et qui donne d'assez bonnes raisons (3), fait très-justement remarquer qu'elle n'a rien de bien flatteur pour l'orgueil romain, et que, si elle était toute d'invention, le patriotisme l'aurait sans doute pa-

1) *Critiques et portraits*, février 1834, à propos des *Mémoires de Mirabeau*.

2) Se rappeler les beaux vers de la *Nuit de mai* :

L'homme de Waterloo nous dira-t-il sa vie,
Et ce qu'il a fauché du troupeau des humains,
Avant que l'envoyé de la nuit éternelle
Vint sur son tertre vert l'abattre d'un coup d'aile,
Et sur son cœur de fer lui croiser les deux mains ?...

(1) Dès 1827, dans l'article Vico de la *Biographie universelle*, Michelet disait de lui : « Le scepticisme de l'Allemagne est ici devancé d'un siècle ; on trouve déjà exprimés dans l'ouvrage de Vico les doutes de Wolf sur l'existence d'Homère, et ceux de M. Niebuhr sur les premiers siècles de l'histoire romaine. »

(2) C'est encore un moine, le père Bernard Guyart, qui, sous Louis XIV, en 1674, a écrit la *Fatalité de Saint-Cloud, près Paris*, pour prouver que Jacques Clément n'a pas tué Henri III. Plus tard, on a prétendu démontrer que Jeanne d'Arc n'avait pas été mise à mort. C'était, du reste, une opinion déjà soutenue ; Gabriel Naudé (*Considérations sur les coups d'État*, éd. de 1667, p. 154) dit, comme une chose qui ne demande pas même de preuve : « La pucelle n'ayant été brûlée qu'en effigie... »

(3) *Histoire romaine à Rome*, t. Ier.

rée de couleurs beaucoup plus attrayantes : quand on se crée des parchemins, on ne s'invente pas des ancêtres qui détroussaient sur les grandes routes. Il y a plus ; vraie ou fausse, cette histoire au moins a vécu dans l'imagination des peuples, elle a eu son influence, elle a créé des types, des traditions ; elle a, par les idées qu'elle y gravait, acquis une sorte de réalité, qui vaut bien après tout les substitutions philosophiques ou prétendues telles, imaginées de nos jours. Si l'on n'arrive qu'à créer de vains fantômes, autant valaient ceux de la légende ; rêver n'est pas savoir, et quand tant d'efforts d'érudition et de critique n'aboutissent qu'à des rêves, il y a dans le contraste des forces dépensées et du résultat obtenu, une sorte de désappointement pour le lecteur, ou, pour mieux dire, une véritable mystification. C'est se donner bien du mal pour substituer une crédulité calculée et pédantesque à une crédulité naïve et spontanée. M. Jourdain exigeait qu'on trouvât moyen d'exprimer ses idées galantes dans un langage qui ne fût ni prose, ni vers ; il me semble qu'on arrive à accomplir un tour de force analogue, quand, sous prétexte de science, on ne réussit qu'à inventer un je ne sais quoi qui ne satisfait pas plus la raison que l'imagination, et qui n'est ni la science, ni la poésie. En fait d'incertitudes ou d'erreurs, les moins prétentieuses, les moins savantes sont encore les plus tolérables.

EUGÈNE DESPOIS.

LES CLASSES OUVRIÈRES EN RUSSIE

L'habitant des villes (1)

I

Il suffit d'aller une seule fois du village à la ville, pour saisir toute la magnificence de la ville et toute la misère du village. Prenez la plus pauvre cité, elle est incomparablement mieux que l'immense majorité de nos villages. Et, si vous visitez des villes comme Kazan ou Jaroslaf, l'effet sera encore plus saisissant : une rangée continue de hautes maisons de pierre s'étend, sans aucune interruption, d'un bout à l'autre de la rue. Devant elles, d'élégants réverbères, un large trottoir de pierre. Partout des glaces de cinq pieds de hauteur, au-dessus desquelles s'étalent de splendides enseignes. Quels sont donc les heureux qui vivent dans ces palais ? Justement, voici que d'une de ces résidences sort un seigneur magnifiquement vêtu : ses cheveux sont pommadés et peignés avec un art exquis ; mes yeux ont peine à soutenir l'éblouissante blancheur de son linge immaculé ; ses vêtements lui vont à ravir ; je ne puis comprendre qu'un tailleur, avec une matière comme le drap, ait pu créer cette élégante tournure. Les doigts de sa main blanche jouent négligemment avec la chaîne d'or de sa montre. Imaginez l'impression que doit produire ce spectacle à effet sur le naïf paysan. Comment oser s'approcher d'un personnage si distingué ? Comment lui demander qui donc il est ? Le campagnard ne peut se décider à une si audacieuse démarche, bien que sa curiosité soit surexcitée au plus haut point. Il préfère adresser sa question à un homme d'un extérieur beaucoup plus modeste. « Ce monsieur-là, lui est-il répondu, c'est un *citadin* (1) d'ici ; c'est le commis un tel ». Et, dans cette réponse, il y a un tel accent de souverain mépris, que le seigneur à la chaîne d'or fait immédiatement, aux yeux du paysan, une chute de cent pieds (2). Mais qui est donc cet orgueilleux dont l'extérieur modeste répond si peu à la haute opinion qu'il paraît avoir de lui-même ? C'est bien aussi un *miéchtchanine*, et, s'il affiche un tel dédain pour son concitoyen, c'est que lui-même possède une maison de pierre à deux étages.

Par la chaleur de juillet, quand la poussière est insupportable et que l'on étouffe parmi ces palais de pierre, ces trottoirs de pierre, ces chaussées soigneusement entretenues d'une ville opulente, comment ne pas plaindre les infortunés condamnés à vivre dans cette splendeur accablante ! Je fuis ces merveilles et je m'en vais chercher des mortels plus heureux. Déjà a disparu le trottoir de pierre ; déjà les rues cessent d'offrir cette continuité de maisons qui semblent des édifices ; on se sent moins à l'étroit ; mais le pavé devient détestable, se creuse de trous et d'ornières ; par endroits, s'y entassent des amas de poussière qu'il faut tourner tout en continuant à marcher dans une poussière épaisse. Voici une place non pavée, entourée de maisons de bois ; au milieu une église. Tout a déjà l'aspect d'un village : on ne rencontre que de loin en loin quelque maison de pierre, entourée de jardins, qui nous rappelle encore les magnificences de la ville. Plus loin, s'ouvre devant moi une large rue ; à droite et à gauche des masures de bois à deux, à trois, plus rarement à cinq fenêtres. Parmi les herbes folles, dont la verdure réjouit pourtant la vue, serpente, au milieu de ces larges rues désertes, un étroit sentier poudreux sur lequel se penche, tout pensif, quelque bouleau. Les poules vagabondent sur la voie publique et des porcs broutent flegmatiquement le gazon. J'éprouve une impression rassérénante, je respire

---

(1) *Pripeyn. cabet.bayo klassa* v. *Rozan*, troisième partie, chapitre v, p. 422 et suiv.

(1) Le mot russe, *miechtchanine*, a un sens très-particulier. Est *miechtchanine* quiconque n'est ni *paysan*, ni *noble*, ni *ecclésiastique*, ni même *marchand* (*kupets*). Le *miechtchanin* est proprement l'habitant *légal* de la ville ; car, comme on le verra, beaucoup de villes sont peuplées de *paysans* et les villages comptent des *nobles* parmi leurs habitants. Le *miechtchanine* est donc le citadin qui n'a pas l'honneur d'être inscrit dans une des guildes de *marchands*, bien que les *marchands* soient, à certains égards, une variété de *miechtchanin*.

(2) Voici ce que dit, dans un autre passage, M. N. Flérovski, de cette « misère en habit noir » qu'on retrouve aussi dans la société russe :

« Vous voyez un *miechtchanine* habillé à la dernière mode et avec un linge d'une blancheur éclatante. Extérieurement rien ne le distingue d'un fonctionnaire ou d'un jeune et riche marchand. Regardez où habite cet homme ! Dans une cave humide et lugubre avec des fenêtres qui ont un demi-pied de haut. La première fois que je rencontrai dans une tanière semblable un de ces petits-maîtres, les mains bien blanches, les bottes soigneusement vernies, les moustaches élégamment tirées, je ne pus dissimuler mon étonnement. Si des Crésus de ce genre habitent dans les caves, où devront-elles habiter ceux qui ne sont vêtus que de haillons ? Peut-on considérer sans un sentiment de profonde compassion ce luxe qui est une des exigences de la misère ! Cet homme qui gagne à peine de quoi manger du pain noir et qui vit dans un souterrain est obligé pourtant de se rendre à son travail avec un linge d'une blancheur irréprochable, des manchettes empesées et tout l'extérieur d'un petit-maître du grand monde. »

plus librement et je continue. A peine ai-je fait quelques pas dans cette verdure, qu'une abominable odeur de pourriture me prend aux narines. Au bout de cent pas, je puis me convaincre que je ne suis pas à la campagne : de toutes parts des amas de détritus, une infection, une peste. Les pauvres gens, pensais-je en moi-même, c'est ici qu'on amène les immondices de toute la ville. Dans leurs basses et étroites masures, ils doivent être asphyxiés de toutes ces exhalaisons. Que diraient les habitants des palais qui occupent le centre de la ville, si l'on encombrait leurs quartiers de toutes ces ordures ? si ces miasmes envahissaient leurs superbes résidences, où cependant ils souffriraient moins de l'infection que les pauvres hôtes de ces tanières ? Je poursuis mon chemin, non plus, comme auparavant, avec un sentiment de satisfaction, mais par pure curiosité. L'atmosphère est saturée d'une lourde et suffocante humidité, comme si je cheminais au milieu de vapeurs marécageuses. Plus de poussière, mais des tas de terre, de la boue, de profondes ornières. Mes bottes s'enfoncent dans la fange, mes vêtements en sont mouchetés. Il faut du courage pour continuer sa route sans galoches et sans bâton. Enfin, on enlève des canons à la baïonnette et moi je reculerais devant de la boue ! Dans un endroit j'enfonce si bien, que je manque d'y laisser une botte. A grand effort, et en mettant les mains à la besogne, je m'en tire. J'ai parcouru vaillamment, avec une inébranlable bravoure, trois cents pas de cet horrible chemin. Mais alors m'attendait un changement de paysage qui acheva de me déconcerter.

Devant moi apparaît une mare toute couverte d'une moisissure verdoyante. Elle avait bien soixante-dix pieds de longueur et avait la largeur d'une rue. L'air devint tellement humide et pestilentiel, que la fièvre faisait trembler tous mes membres. Des myriades de moucherons envahirent mon visage et mes mains ; trois énormes grenouilles émergèrent avec leurs museaux fangeux hors du marais et m'insultèrent de leur coassement. En ce moment, je me rappelai mon *Iliade* et la lutte d'Achille contre les forces de la nature, sous les murs de Troie. Je résolus de ne reculer devant aucun obstacle, jusqu'à extinction de chaleur naturelle. Cette héroïque détermination n'était pas de trop dans les circonstances critiques où je me trouvais. Il fallait grimper sur un talus ou se noyer dans la fange du marais que j'avais à traverser. Après avoir fait quelques pas en me tenant à une haie, je remarquai des pas d'homme. D'autres m'avaient précédé là. J'en conclus que tous ceux qui avaient à passer par cette *rue* suivaient le même chemin. Cette crapaudière, couverte d'une épaisse moisissure, se prolongeait jusqu'à une petite masure à deux fenêtres, qui tombait de vétusté. Comme elle penchait en avant, on l'avait étayée de deux troncs non équarris. D'après tous les calculs humains, il semblait impossible qu'on pût supposer à une pareille masure plus d'un étage. Mais quel ne fut pas mon étonnement lorsque je remarquai, au niveau même de la moisissure marécageuse, deux espèces de meurtrières. Chacune n'avait guère que quatre pouces de haut et deux de large, et derrière ces meurtrières brillaient quatre petits yeux d'enfants. Hélas ! je ne les connaissais que trop ces lamentables soupiraux de nos misérables sous-sols. J'étais déjà engagé dans le marais ; je tremblais de fièvre ; les miasmes et l'infection me suffoquaient à tel point que j'en perdais complètement mes forces. Il me sembla que si je n'appelais à mon aide toute mon énergie pour raffermir mes nerfs, j'allais tomber évanoui. Je me représentai alors ce que pouvait bien être la vie d'êtres humains qui respiraient l'air de ce marais, qui contemplaient la nature par ces soupiraux, et je me disais : « Est-ce que vraiment il y a ici des habitants ? » Effectivement, je trouvai un sentier qui me mena à cette cave. Si l'on conduisait dans un pareil trou un être qui ne sait pas ce que sont les habitations du travailleur russe, si on lui disait que c'est là leur demeure, il opposerait à vos récits le scepticisme le plus obstiné. En dépit de vos affirmations, il resterait bien persuadé que cette cave est déserte, abandonnée. Tout homme de bon sens vous dirait que non-seulement on ne pourrait y loger un être vivant, mais que même des effets ou des marchandises y seraient en peu de temps rongés de moisissure. Et pourtant dans ce taudis humide et fangeux habitait une famille entière. Bien plus, on allait l'en chasser parce qu'elle ne pouvait en payer le loyer. Le père n'était pourtant pas un mauvais ouvrier : il était bon cordonnier, la mère était blanchisseuse. Malheureusement, l'homme avait été pris de rhumatismes, ses jambes s'étaient enflées. Il ne pouvait plus marcher, ni travailler. La mère avait un nourrisson. Il en résultait qu'elle ne pouvait plus aller en journée. Elle avait si peu de travail que la famille ne vivait plus que de mendicité. Cette misérable ressource était si insuffisante, qu'ils n'étaient plus assez riches pour rester même dans cet *appartement*. Quelles espérances de guérison pouvait donc avoir cet homme ? quelles espérances de bien-être cette famille ?

II

Telle est la situation du prolétaire russe. Tel est le sort auquel peut être exposé même un habile et laborieux ouvrier qui a un bon métier. Quelque malheureux que puisse être le paysan, il a beaucoup moins de chances que le *miéchtchanine* de se voir réduit à une situation si désespérée. Le plus souvent il est membre d'une nombreuse famille ; s'il lui survient une longue maladie, les autres membres viennent à son secours. Et quand même il vivrait isolé avec sa femme et ses enfants, il a sa maison, sa terre à lui. Personne ne peut le jeter sur le pavé. Sa femme peut soutenir, mal sans doute, mais enfin soutenir son train de culture.

Le *citadin* russe a parfaitement la conscience de sa triste situation. Il sait que sur sa tête pend une épée de Damoclès, qu'il doit toujours s'attendre à être jeté dans la rue avec une famille nombreuse, sans pain, sans abri, malade, débilité. Aussi, dès qu'il en entrevoit la possibilité, il fait tous ses efforts pour acquérir une maison : du moins, en cas de malheur, personne ne pourra le chasser. Mais pour acquérir cette pauvre maison, le *citadin* et sa famille sont réduits à s'imposer des privations et des fatigues surhumaines. Le salaire est tellement bas, qu'un journalier, fût-il très-bon ouvrier, ne pourra jamais amasser de quoi devenir propriétaire. Du moins, je ne connais pas un seul cas de ce genre. La possibilité de faire ces épargnes n'existe que pour le commerçant en détail, surtout s'il peut faire des fournitures, pour le commis, surtout s'il est préposé à un cabaret, pour l'artisan qui travaille à son compte. Sans doute il n'est pas besoin d'une chance extraordinaire pour faire quelque économie ; mais encore faut-il que le travailleur exerce une

profession un peu recherchée ou qu'il soit membre d'une *artel* (corporation), ou qu'il ait la chance d'être employé dans quelque riche manufacture d'or dans le gouvernement de Perm, ou qu'il soit jardinier ou maraîcher dans les grands jardins et potagers de la Russie industrielle et méridionale, ou enfin qu'il ait vieilli comme *dvornik* (concierge) à Saint-Pétersbourg.

Il est intéressant de suivre l'histoire des travaux et des privations auxquels s'astreint une famille de *citadins* qui ambitionne une maison. Avec du travail, de l'économie et de la chance, elle arrive à amasser de quoi faire l'acquisition du terrain. Mais cette somme ne fait pas la cinquième partie de ce que coûtera la construction. Cependant le père de famille a atteint la quarantaine avant d'avoir pu réaliser ces modestes économies ; pendant tout ce temps il s'est nourri de choux et de pain noir, il s'est vêtu comme un pauvre, il s'est exposé à toutes sortes de quolibets et de reproches sur son avarice ; mais dans ses moments de plus grande défaillance morale, il s'est consolé avec cette idée : « J'aurai une maison, je serai propriétaire, — petit propriétaire, mais propriétaire. » Passer de la condition de journalier sans feu ni lieu à celle de propriétaire, équivaut à une véritable métamorphose. C'est comme si une pauvre bête de somme, que tout le monde tyrannise et qui ne peut manger que lorsqu'on lui donne à manger, pouvait se métamorphoser tout à coup en un homme qui posséderait lui-même des bêtes de somme... Il n'est pas difficile de comprendre avec quelle impatience le malheureux *citadin* attend le jour où il pourra acheter ou bâtir une maison, — avec quelle avidité il saisit la première occasion qui lui est offerte de suppléer par le crédit à l'insuffisance de ses économies, et à quel point les capitalistes, dans l'état actuel du crédit en Russie, doivent abuser de lui. C'est avec une joie indescriptible que le bourgeois apporte sous son toit les fonds qu'il a empruntés et commence la construction.

Il est possible qu'il n'ait pas le moindre pressentiment des larmes et des malédictions que cet argent maudit coûtera à sa famille. Dans dix ans, dans vingt ans, quand il sera parvenu à transporter sa dette à quelque établissement de crédit, il ne pourra penser à ses premiers créanciers sans grincer des dents. « Pendant dix années, me disait une famille de *miéchtchanines* en me parlant de son bailleur de fonds, — pendant dix ans nous avons travaillé pour lui comme les plus misérables serfs. On se privait de boire et de manger pour lui servir ses intérêts. Nous lui avons payé deux fois la valeur de notre maison. Pendant tout ce temps, nous n'avons connu d'autre nourriture que les choux sans accommodement et le pain noir. Le jour de Pâques même, nous nous privions de viande pour lui porter de l'argent. Les enfants pleuraient, nous pleurions nous-mêmes ; nous ne savions à quel saint nous vouer. Le jour où nous lui avons versé ses derniers kopeks a été le premier jour de joie que nous ayons eu depuis que nous avons bâti cette maison. » Mais cette joie même était aussi trompeuse que celle qu'ils ont éprouvée le jour où ils ont emprunté. Ils sont débarrassés de leur dette envers un particulier : ils restent les débiteurs de l'établissement de crédit. Cette nouvelle dette peut les grever pendant trente ou quarante ans et même plus, et pendant ce temps une âpre économie appesantit sa main de fer sur l'infortuné *citadin*. Il se prive de nourriture et grelotte sous ses mauvais vêtements. Le jour où il sera au bout de ses dettes, il sera au bout de sa vie et il n'aura joui de rien. J'ai connu une maison qui a commencé à se pourrir et à tomber en ruines avant que son propriétaire fût parvenu à acquitter ce que lui avait coûté la construction. Était-ce la peine de traîner une longue et misérable vie, pleine de souffrances et de désespoir, pour n'avoir qu'une minute de tranquillité, — que pour mourir en paix ? Non, ce n'était pas la peine, car souvent cette minute suprême n'est même point tranquille.

On ne peut songer à assurer sa maison, car la prime d'assurance mangerait la moitié du revenu. Sur 13 305 maisons de bois dans le gouvernement de Nijégorod, il n'y en a d'assurées que 267. Cependant on peut établir qu'en moyenne, dans l'espace de cinquante ans, toutes les maisons d'un gouvernement sont incendiées. Si le malheureux, pendant les longues années qu'exige le payement de sa dette, a eu la chance d'échapper à ce désastre, il est probable qu'il tombera sur ses héritiers. Faut-il s'étonner si le jour de l'incendie le *citadin* et sa famille sentent les bras leur tomber et toute leur énergie céder à leur épouvante ? si au lieu de sauver leur propriété, ils ne savent que se croiser les bras ou faire des signes de croix ? C'est le fruit d'une vie entière de tribulations sans profit qui s'en va en fumée devant leurs yeux.

Après tant d'efforts, après tant d'obstacles vaincus, arrive peut-être le moment de jouir du bien acquis. Je vais donner quelque idée de cette jouissance. A Kazan, par exemple, la moitié des maisons de *miéchtchanines* sont chaque automne envahies par les eaux. Plus d'une fois, j'ai parcouru en barque des rues nombreuses entièrement inondées, et j'ai vu comment, au moyen de barques, les habitants transportaient leur mobilier au second étage ou dans les greniers. A Jaroslaf, des quartiers entiers de la ville sont périodiquement exposés à ces débordements. A Astrakhan, la municipalité dépense annuellement 30 000 roubles pour préserver la ville de ce fléau : et en effet, elle en préserve les maisons de pierres bâties sur les rives du Volga, mais les pauvres masures de bois qui sont à l'extrémité de la cité continuent à être inondées tout comme dans les autres villes. Les habitants de ces misérables huttes en sont réduits à se réfugier dans leur grenier et à naviguer dans leur cour. L'hiver, ils ont souffert de la fumée, de l'humidité et du froid, de l'insuffisance du chauffage ; en été et au printemps, il leur faut disputer leur vie à l'inondation. C'est seulement à la fin de juillet et au commencement d'août qu'ils peuvent jouir, dans leurs maisons qui ont passé deux mois sous les eaux, d'un repos assez peu enviable.

Ces désagréments ne sont point particuliers aux grandes villes : les petites en souffrent tout autant. Dans l'annuaire du gouvernement de Nijégorod pour 1865, voici la description qu'on fait de la ville de Makarief : « La ville de Makarief est située sur les bords du Volga, qui y sont fort marécageux. Pendant les inondations du printemps, elle est si complétement submergée sous le débordement furieux des eaux, que des maisons à un étage on ne voit plus que les toits et que des maisons à deux étages il n'apparaît que l'étage supérieur. Les habitants sont alors obligés de vivre dans leurs greniers et de tenir leur bétail sur des radeaux temporaires ». Comme il est très-difficile au *citadin* pauvre de bâtir, il vise le plus possible à l'économie et se sert de bois humide et de mauvaise qualité. On fait durer la maison autant qu'on peut. Le propriétaire raccommode et ravaude sa

maison comme il ferait de ses bottes ou de ses vêtements. Dans les parties reculées de la ville, vous voyez des masures rapiécées et restaurées, au point que les pièces ajoutées sont en aussi mauvais état que la construction première. On achète une ou deux poutres de bois, on les coupe en sept ou huit morceaux et l'on s'en sert pour soutenir les coins les plus endommagés. Dans des maisons ainsi construites, même dans des endroits secs et sains, il fait froid et humide, et le vent souffle dans les interstices, comme si elles dataient du moyen âge. Lorsqu'une famille, habituée à vivre dans les logements ordinaires de nos villes, vient à être transportée dans de pareilles habitations, dès les premiers jours, même en faisant autant de feu qu'on voudra, tous les membres de cette famille éprouveront de cruels maux de tête, un affaiblissement et une pesanteur persistante; avant que le mois soit écoulé, tous ces étrangers seront immanquablement malades. Ceci dans les endroits sains et secs; par là on peut imaginer ce que deviennent ceux qui habitent les maisons sujettes aux inondations. Il y a telle maison où il meurt immanquablement un homme par an; on finit par constater leur propriété mortifère, mais on l'attribue à des causes surnaturelles. Une famille de *citadins* qui a eu la male chance d'acheter une demeure semblable, et qui en a reconnu la funeste influence sur la santé, ne l'abandonne pourtant en aucun cas. La pauvreté l'en empêche : tout le monde finit donc par y laisser ses os.

Quelle que soit l'immensité des efforts qui sont nécessaires au *miéchtchanine* pour acquérir une maison, on peut dire qu'elle est plus nuisible qu'utile au bien de la famille. Le malheureux artisan ou marchand en détail qui a conçu l'ambition d'avoir son coin à lui, bâtit sur le terrain d'autrui, et à crédit, une pauvre masure d'un rouble de loyer. Toute sa vie il habitera cette misérable tanière; la somme des intérêts que lui coûtera le capital emprunté prendra de telles proportions, qu'il eût mieux valu pour lui ne pas bâtir une maison et se contenter de louer un logement. Après sa mort, cette hutte maudite sera pour ses enfants une source d'intrigues et de discordes.

Le *citadin*, qui aura eu plus de ressources à sa disposition, qui aura acquis enfin non une chaumière, mais une vraie maison, finira le plus souvent par passer toute sa vie dans le sous-sol de sa maison, dans ce sous-sol creusé sous la terre, où les fenêtres ont deux pieds de haut sur un demi-pied de large, dans ce sous-sol que lui-même a préparé sans doute pour les pauvres diables au nombre desquels il avait cessé de se compter, pour les misérables, de la destinée desquels une vie de labeurs et de tribulations devait l'affranchir. Le poids des intérêts à payer, la nécessité d'éteindre sa dette l'a refoulé dans ces mêmes repaires desquels il avait rêvé, dans les ardeurs de son imagination, de sortir un jour. Le voilà donc installé dans sa cave, ou dans quelque autre misérable coin, dans un grenier ou une remise, près de la cuisine. Quand toute sa famille s'est arrangée pour dormir sur les bancs ou sur le plancher, il n'y a plus assez de place pour ouvrir et fermer la porte. Une odeur fétide, suffocante, un aspect sale et sombre ne quitteront plus cette triste habitation, indigne, je ne dis pas seulement d'êtres humains, mais d'un cheval ou d'une vache. Si, grâce à un travail avantageux et lucratif, le nouveau propriétaire peut échapper à cette extrémité, sa famille, à sa mort, sera bien obligée de s'y résigner, à moins que les fils ne trouvent un métier aussi avantageux et aussi lucratif que celui de leur père.

Dans les villes où, à certains moments, affluent un grand nombre de travailleurs, le propriétaire, que la construction de sa maison a écrasé de dettes, est bien obligé de leur donner à loger chez lui pour rétablir un peu ses affaires et s'acquitter de ses obligations. Or, peut-on trouver sous le soleil un homme plus dénué des choses les plus nécessaires à la vie que notre paysan, lorsqu'il quitte son village pour aller travailler? Dans le temps même où ces malheureux meurent par milliers de misère et de privations, nos classes supérieures viendront vous parler de leur prétendue ivrognerie. Comme des oiseaux de passage rassemblés dans un hivernage, les travailleurs qui encombrent les ports, comme celui de Rybinsk (1), change le rivage en véritables latrines : de là cette odeur infecte qui empeste tous les environs. Leur asile pour la nuit ferait envier le repaire des bêtes fauves, ferait envier la niche d'un chien. La bête sauvage, dans sa caverne, est du moins garantie des intempéries, mais le travailleur a, le plus souvent, les jambes qui sortent de son abri, qui restent mouillées par la pluie, glacées par le vent.

D'après cela, on peut imaginer dans quelle situation doit se trouver une famille de *citadins*, réduite à loger des ouvriers qui payent extrêmement peu et qui sont habitués à vivre plus mal que les oiseaux et les animaux des forêts. Dans le logement où on les reçoit, ils remplissent tous les coins; on en fait entrer autant qu'il en peut dormir sur le plancher, sur les bancs, sur le poêle. Vivre dans un tel encombrement, coucher dans une telle promiscuité, exerce la plus funeste influence morale sur les fils et les filles du propriétaire. Il arrive le plus souvent que les fils tournent à l'ivrognerie, deviennent d'incorrigibles mauvais sujets et que les filles finissent par être les bonnes amies des travailleurs nomades et par s'enfuir avec eux de la maison paternelle pour vagabonder dans les chantiers lointains. Souvent elles sont le mauvais génie de la famille que l'ouvrier a laissée à la maison : elles font oublier au malheureux sa femme et ses enfants. Une famille entière périt ainsi victime du plus honteux égoïsme et des plus viles débauches. C'est surtout dans les parties de la ville exposées aux inondations que le *citadin*, jaloux de devenir un propriétaire, risque de tomber sur une maison pour laquelle il est absolument impossible de trouver d'autres locataires que les filles publiques.

III

Est-il étonnant que le *citadin* ait recours à ces moyens désespérés de tirer quelque revenu de sa maison? Pour l'acquisition de cette maison, sa famille et lui n'ont-ils pas enduré les plus dures privations? Cette maison est maintenant son unique ressource s'il vient à se trouver sans ouvrage. Malheureusement, en pareille circonstance, elle lui est toujours d'un faible secours. J'ai connu un *miéchtchanine*, dans le gou-

(1) Ville et port situés sur le Volga, dans le gouvernement de Jaroslaf. La principale occupation des habitants et des ouvriers venus du dehors, c'est la construction des bateaux, le chargement et le déchargement, le charroi des marchandises. C'est un des points commerciaux les plus importants de la Russie : il commande le transit entre la mer Baltique et la région du Volga.

vernement de Nijégorod; à l'époque où existait la ferme des cabarets, il en avait pris un à bail. Grâce à cet emploi, il parvint à acquérir une assez belle maison à Vasilsoursk, avec jardin et potager. Quand la suppression de la ferme lui fit perdre sa place, il fut réduit à une telle misère, que sa famille fut en proie aux privations et à la faim. De désespoir, il se plaça quelque part sans autre rétribution que sa nourriture et abandonna les siens, auxquels il était d'ailleurs plutôt à charge qu'à secours. Il s'en alla à mille verstes. Là, il se trouvait totalement à la discrétion de l'homme qui l'avait mené si loin. Ce malheureux *citadin* était un homme honnête et laborieux, jamais il ne s'enivrait. Voilà pourtant à quoi est exposé une partie, même relativement aisée, de la population urbaine.

Dans le gouvernement de Jaroslaf, sur 87 053 habitants des villes, on ne compte que 8135 propriétaires de maisons et d'autres immeubles, c'est-à-dire moins du dixième de la population. Dans les gouvernements de Tver, Vladimir et Nijégorod, on compte 289 076 habitants des villes et seulement 28 252 propriétaires : donc un dixième seulement des *citadins* possède des maisons. Dans le chiffre de cette population urbaine, on compte 147 452 *miéchtchanines* proprement dits et 32 163 *marchands*. Même parmi ces marchands, il y en a au plus 5000 qui possèdent des immeubles. Comme dans ces villes habitent, en outre, 27 215 nobles ou ecclésiastiques, il en résulte que les *miéchtchanines* possèdent à peine la moitié des immeubles et que les trois quarts d'entre eux sont, dans toute la force du terme, des prolétaires qui n'ont d'autre moyen de subsistance que le travail — et qui, dans les mauvais jours, ne savent, eux et leurs familles, où reposer leur tête. Une maison n'est pas un champ : on ne peut en vivre. La famille *citadine* qui possède une maison n'en doit pas moins chercher un travail qui la fasse subsister, — et je ne parle pas ici du prolétaire proprement dit.

Le plus avantageux est encore de faire du commerce, mais pour commercer avantageusement il faut de l'argent, et où donc en trouver? Nous avons vu combien il était difficile d'emprunter pour bâtir : ce n'est pas plus facile pour le négoce. Il faut vivre pourtant, et on n'a guère d'autre moyen que le commerce pour gagner sa vie. On commence donc sans argent un commerce intermédiaire entre une profession régulière et une ressource temporaire. Pour un *citadin* qui a un étal au marché ou une boutique de détail, on en voit trois ou quatre dont l'échoppe est fermée les trois quarts du temps, faute de marchandises ou faute d'acheteurs. Ils vivent on ne sait comment, on ne sait de quoi; avec un sentiment d'envie et de désespoir, ils regardent leurs confrères qui ont des capitaux pour commercer.

D'une telle vie je citerai un exemple : il s'agit d'une famille de *miéchtchanines*. Elle avait une maison, même une grande, à deux étages, avec cinq fenêtres. Cette maison était louée à très bas prix, un peu plus d'un rouble par mois; mais à ce prix même on ne trouvait pas de locataires, ou si l'on en trouvait, ce n'était que pour un temps très-court. Il fallut ajouter à cette ressource un petit commerce de détail; mais bientôt la concurrence avec des confrères qui avaient des capitaux parut impossible à soutenir. Le petit commerce allait fort mal et finit par se réduire presque uniquement à la vente du pain noir. Or, dans un pays où chacun cuit son pain, un tel trafic était le brin de paille auquel se raccroche un noyé. Le misérable travail qui se poursuivait à cette précaire source de revenu n'était pas capable de chasser la faim installée au foyer. Il fallut recourir encore à une autre ressource, et le propriétaire se fit logeur. On imagine ce qu'étaient les *logements* dans une maison que tous les locataires fuyaient comme la peste. Notre boulanger-logeur gagnait à grand' peine trois roubles par mois, et aussitôt qu'il avait reçu l'argent, il le buvait : on avait tout le mal du monde à en sauver quelque chose. La famille était parfois réduite à la dernière extrémité et restait des vingt-quatre heures sans manger.

Rien ne caractérise à un plus haut degré notre misère économique, qu'une telle situation du commerce. En Prusse, il y a un négociant sur soixante habitants, en Russie un sur trois cents. Même dans des gouvernements comme celui de Tver, cela ne dépasse pas un sur deux cents. Malgré ce petit nombre, la moitié d'entre eux végètent misérablement. L'insuffisance des capitaux, — voilà le motif du mal, vous dira quelque docteur en économie politique. Il est ridicule d'alléguer l'insuffisance des capitaux. S'il y avait des transactions, on ne manquerait ni de capitaux, ni de producteurs. Quiconque est un peu versé dans les affaires commerciales sait parfaitement que les capitaux augmentent ou diminuent proportionnellement au nombre plus ou moins grand des transactions. Si un détaillant vend pour 500 roubles par an, son capital de roulement restera de 500 roubles tant que la force de consommation n'augmentera pas dans la localité. S'il met 1000 roubles dans son commerce, et qu'il continue à ne vendre que pour 500, il est en perte de 500. Mais si, au contraire, la force de consommation s'augmente du double dans la localité, et que le détaillant vende toutes ses marchandises en six mois, avec ses 500 roubles il achètera de nouvelles marchandises, et à la fin de l'année son chiffre d'affaires, son capital de roulement aura été réellement de 1000 roubles. Ce capital se triplera si la force de consommation vient à tripler, et cependant le détaillant n'aura pas mis un kopek de plus dans son commerce.

Si tous les travailleurs ruraux qui cultivent maintenant en journaliers les propriétés de maîtres, devenaient eux-mêmes tout à coup les propriétaires de ces terres, en somme, le chiffre des capitaux en Russie ne serait pas augmenté par ce fait, et pourtant les revenus du commerce et de l'industrie seraient considérablement accrus, parce qu'une nouvelle masse d'acheteurs et de consommateurs apparaîtrait sur le marché. Bien plus, la mise en culture des terres qui sont actuellement en friche serait aussitôt rendue possible, et la masse des terres arables en Russie s'augmenterait d'autant. Le motif en est facile à comprendre. Les journaliers mercenaires, une fois transformés en propriétaires, auraient besoin pour leur consommation et celle de leur bétail de tout ce que produit actuellement le pays, tandis que maintenant ils en consomment à peine le tiers. Donc, pour satisfaire aux exigences de l'exportation, il faudrait mettre en culture de nouvelles terres qui actuellement sont en friche. A son tour, cette mise en culture augmenterait les achats de ces mêmes travailleurs, pauvres jusque-là, et par là imprimerait un nouvel essor au développement industriel.

IV

Dans la réelle misère de nos classes laborieuses, on ne peut songer à faire vivre du commerce nos quatre millions de prolétaires *citadins*. Dans le gouvernement de Tver, sur soixante-treize mille *miéchtchanines*, il n'y en a guère plus de trois mille qui puissent vivre de cette ressource, — et comment en vivent-ils souvent! Les autres sont obligés de se rejeter sur les travaux qui revenaient aux *paysans*. Si le *citadin* se met en service, s'il devient un artisan, s'il entre dans une fabrique ou dans un autre chantier, partout il se rencontre avec le *paysan*, avec cet infortuné travailleur qui ne fait que pour payer ses redevances et ses impôts. Dans sa détresse, le paysan se contente du salaire le plus bas, d'un salaire insuffisant pour le faire vivre. Il compte sur l'aide des siens qui sont restés au village. Le *citadin* qui se rencontre avec lui sur le même marché est bien forcé, quoi qu'il lui en coûte, de se contenter du même prix pour son entretien; et pendant ce temps, personne qui lui fasse sa provision de pain pour la morte saison! A Ostachkof (gouvernement de Tver), les ouvriers de fabrique touchaient vingt roubles par an; à Pogoriéloe (même gouvernement), les ouvriers citadins, après trois mois de travail, recevaient 5 roubles, c'est-à-dire 1 rouble 60 kopeks par mois, et encore étaient-ils exposés pour ce mince salaire à s'en aller à des mille verstes de leur endroit. Une telle situation fait faire aux *miéchtchanines* des prodiges : la femme du paysan laboure et fauche, mais celle du *citadin* fait la brique; bien plus, les ouvrières qui se livrent à une occupation si peu appropriée à leur sexe s'en vont chercher l'ouvrage parfois à cent verstes. A Torjek (gouvernement de Tver), il y a trois cents femmes qui se livrent à cette étrange industrie pour le salaire le plus minime. Dans les petites villes, le *miéchtchanine* a du moins encore un refuge : l'agriculture; il ne l'a plus dans les grandes villes. Est-il étonnant qu'on ait commencé à construire des sous-sols pour le logement, et qu'on finisse par lui réserver de simples caves avec des soupiraux d'un demi-pied de haut? Dans les villes, il y a pour eux impossibilité totale de trouver à vivre; alors ils se répandent dans les villages, où ils endurent toutes les horreurs de la misère.

Le tiers des ouvriers de Jaroslaf vit à la campagne; dans le gouvernement de Kalouga, la moitié des citadins vont chercher un salaire hors de chez eux. Et plus ils se réfugient dans les villages, plus les *paysans* affluent dans les villes. Dans le gouvernement de Nijégorod, où la masse des campagnards vient travailler dans les cités, la population des campagnes est pour 50 pour 100 composée de *miéchtchanines*; la proportion est seulement de 11 pour 100 dans le gouvernement de Vladimir, de moins de 6 pour 100 dans celui de Tver. Nous avons vu pourtant comment la misère, dans ce dernier, chassait les citadins hors des villes : quelle doit donc être la situation dans ceux où leur émigration est trois ou quatre fois plus considérable? Dans l'ancien système d'impôts, ils étaient absolument hors d'état de payer leurs capitations. En 1860, dans le gouvernement de Kalouga, il y avait pour 81 292 *citadins* ou membres des métiers, 36 700 roubles d'impôts arriérés, et pour 850 980 paysans, seulement 23 000 roubles d'arriéré. A cette époque, les paysans du gouvernement de Kalouga étaient pourtant si malheureux et se trouvaient dans un tel état de misère et d'oppression que, malgré le plus rude travail, ils ne pouvaient suffire à leur entretien, et que dans la morte-saison ils se livraient en masse à la mendicité. En 1862, il y avait pour les citadins 51 660 roubles d'arriéré; il est vrai que, dans la même année, cet arriéré s'éleva à 60 117 roubles pour les paysans; toutefois, vu la proportion des deux populations rurale et urbaine, il n'y avait encore aucune parité entre ces deux chiffres. Dans d'autres gouvernements même phénomène : à Jaroslaf, en 1862, 14 421 roubles d'impôts non rentrés pour les citadins, et seulement 38 roubles 40 kopeks pour les paysans de la couronne. Le gouvernement comptait cependant 78 623 citadins et 265 201 paysans : ce dernier chiffre, avec celui des serviteurs de toutes sortes, allait même à 551 000 hommes. Ces arriérés croissaient en dépit de toutes les mesures prises par une administration aux yeux de laquelle le but justifiait les moyens. Les *citadins* insolvables étaient bien certainement de pauvres gens qui n'avaient réellement rien. Il ne restait plus qu'à les mettre *aux travaux* pour payer leur dette. Que pouvait-on leur faire de pis? semble-t-il. Un prolétaire, dont le travail est la seule ressource de sa famille, du jour même où on le mettait *aux travaux*, perdait tout ce qu'il aimait. Il perdait même figure d'homme, se transformait en une bête de somme. Il était dépouillé de sa liberté, des profits de son travail, tandis que sa famille était livrée à toutes les chances de la misère et de la faim. Eh bien! tout cela parut peu de chose aux collecteurs d'impôts. Il leur semblait toujours que si le *miéchtchanine* ne payait pas ses impôts, c'était pure obstination, et que cette obstination, il fallait la dompter à force de rigueurs. Les malheureux mis aux travaux étaient traités de la façon la plus inhumaine, et si, de désespoir, ils faisaient quelque tentative pour échapper à leurs persécuteurs, on les envoyait aux compagnies de forçats. Un de ces hommes qui avait parcouru tous les cercles de cet enfer me racontait son histoire. Sa vie *aux travaux* n'avait été qu'une suite de misères tellement cruelles que lorsqu'on l'envoya aux compagnies de forçats, cette nouvelle existence, d'après ses propres expressions, lui parut un paradis. Il tombait dans une agitation extrême chaque fois qu'il se rappelait le temps où on l'avait envoyé aux travaux. Il assurait que le bagne et les compagnies de galériens sont assurément de terribles peines, mais que l'envoi aux travaux, pour arriéré d'impôts, c'est le plus abominable supplice que l'on puisse imaginer. Il a fallu du temps pour l'amener à un tel degré de perfection.

N. Flérovski.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les lycées ont pris leurs vacances en même temps que l'Assemblée nationale, et comme il est de règle dans l'Université de ne pas se séparer sans discourir un peu, il a plu des discours toute la semaine passée. Je suis loin de blâmer cet antique usage. Il est excellent en soi, et l'éloquence aca-

démique est tout à fait à sa place dans ces solennités scolaires. Mais encore faut-il que cette éloquence soit de bon aloi. Parlez aux jeunes gens des choses qu'ils savent et de celles qu'ils peuvent comprendre. Mais n'allez pas, ministres, députés ou professeurs, qui haranguez nos enfants, les entretenir de nos querelles politiques, et remplacer les conseils et les exhortations que vous leur devez par des diatribes qui peuvent n'être pas de notre goût.

L'an dernier, un député bonapartiste se donnait le plaisir de conter à quelques centaines d'écoliers normands que la journée du 24 mai « avait arrêté la France sur le penchant de l'abîme ». Cette année-ci, en pleine Sorbonne, un professeur de l'Université s'est amusé à traduire en latin quelques plates facéties du *Figaro* à l'adresse des orateurs républicains. L'État ne ferme cependant pas les portes de ses colléges aux fils des partisans de la république. Il n'exige pas qu'avant d'être admis à recevoir de ses professeurs des leçons de grammaire ou de rhétorique on ait montré patte blanche et prouvé que l'on sort de souche conservatrice. Si, d'accord en cela avec la grande majorité des Français, je considère M. Thiers comme un grand citoyen et M. Gambetta comme un esprit généreux et élevé, me sera-t-il agréable de vous entendre enseigner à mon fils que l'un est un malfaiteur et l'autre un charlatan ? Est-ce pour cela que je l'envoie s'asseoir sur vos bancs ?

II

J'en veux surtout à M. Poyard, le cicéronien de la Sorbonne. C'est de sa part surtout qu'un tel manque de tact et de discrétion me choque, parce que c'est de ce côté que je l'attendais le moins. L'Université a un vieux renom de libéralisme, qu'il m'est pénible de voir ainsi compromis. Elle a de plus des habitudes de prudence et de réserve dont il serait très-fâcheux qu'elle se départît. Le bel honneur et le beau profit pour elle, si l'exemple de M. Poyard était suivi, et si l'usage venait à s'établir de faire des discours de distribution de prix pour ou contre le radicalisme, pour ou contre le septennat personnel ou impersonnel! Les affaires du pays n'en iraient ni mieux ni plus mal, et ces explosions annuelles d'éloquence classique n'auraient pas une grande influence sur la marche des choses. Mais l'Université s'amoindrirait elle-même à jouer ce jeu dangereux. Il faut laisser ces pratiques à d'autres, et ne pas introduire les passions de parti dans un corps qui a su jusqu'à présent s'en préserver, et qui s'est honoré dans les temps les plus difficiles par sa tolérance et son indépendance.

M. Poyard a traduit Aristophane, et le commerce de ce réactionnaire de génie a pu gâter un peu son traducteur. C'est une sorte d'excuse. M. Poyard a parlé latin ; c'est encore une circonstance atténuante. On peut supposer qu'il n'aurait pas pris en français les mêmes libertés. La langue latine a des immunités que n'a pas la nôtre ; on lui a confié tant de choses extraordinaires qu'elle ne sait plus rougir de rien. Voilà ce que l'on peut dire à la décharge de l'orateur. Est-ce suffisant ? Aristophane, passe encore. Mais prendre pour modèle M. Sardou, et mettre en latin des tirades de *Rabagas !*

III

M. le ministre de l'Instruction publique, qui a pris la parole après M. Poyard, n'a pas eu à se louer de son succès. Il n'a guère réussi, comme M. Batbie l'an dernier, qu'à faire applaudir le souvenir de M. Jules Simon.

Je suis convaincu du grand mérite de M. le ministre, et sans avoir beaucoup pratiqué l'*Union de l'Ouest*, je veux croire que M. de Cumont est un journaliste de premier ordre. Il n'est pas moins vrai qu'il lui a fallu du bonheur pour arriver d'emblée à un poste occupé jadis par M. Villemain et par M. Cousin, pour ne citer que les plus lettrés d'entre ses prédécesseurs. Il pourra, un jour, avec de l'application et de l'étude, acquérir une certaine connaissance des questions d'enseignement, et en parler avec compétence. En ce moment il fait son noviciat. Avec cela, il passe, à tort ou à raison, pour n'avoir qu'une médiocre sympathie pour l'Université. Ses convictions et ses amitiés l'entraînent d'un autre côté ; on le verra bien, lorsque viendra, si elle vient jamais, la discussion du projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Pour ces diverses raisons, M. le ministre eût fait preuve de sagesse s'il eût évité certaines questions controversées et s'il se fût tenu jusqu'à la fin dans les généralités inoffensives, par lesquelles débutait son discours.

Mais non ! Il fallait bien faire pièce à M. Jules Simon. Il fallait bien se congratuler publiquement du rétablissement de l'ordre moral dans l'Université, et dire une bonne fois leur fait aux révolutionnaires qui n'ont pas craint de porter une main sacrilége sur l'arche sainte de la routine.

Si encore M. de Cumont se fût contenté de vanter ce qu'il appelle « la scission en deux épreuves de l'examen du baccalauréat ès lettres », il n'eût probablement pas rencontré de contradicteurs. Mais affirmer que l'expérience n'a pas été favorable à la réforme tentée par M. Jules Simon ; déclarer devant un auditoire universitaire que les proviseurs et les professeurs des lycées ont réclamé « par un concert unanime » le rétablissement des exercices scolaires un moment supprimés, c'était provoquer de gaieté de cœur les protestations des maîtres et des élèves. M. de Cumont, si neuf qu'il soit au ministère, ne doit pas ignorer qu'il en a été de la réforme de M. Simon comme de « l'essai loyal » de la République. Elle a pris fin le même jour et pour les mêmes motifs. Elle n'a pas échoué, elle a été brusquement interrompue, ce qui est fort différent, et il est permis d'espérer qu'on y reviendra.

Quant à ce « concert unanime » des membres du corps enseignant, M. le ministre n'y a pas pensé ! Il est de notoriété, au contraire, que les modifications introduites en 1872 dans le programme des études ont été fort bien accueillies par la plupart des fonctionnaires de l'Université. M. de Cumont, à qui les vacances parlementaires font des loisirs, ferait bien de s'informer un peu auprès des gens du métier. Il apprendrait que quelques-uns des maîtres les plus distingués, que des professeurs au Collége de France ou à la Sorbonne, que des inspecteurs généraux se sont prononcés hautement, avant et après M. Jules Simon, pour la réforme des programmes et des méthodes. Sans doute les vieilles traditions universitaires ont trouvé des défenseurs opiniâtres. Il n'y a pas lieu

d'en être surpris, lorsqu'on voit ce qui se passe pour notre armée. Combien de gens, à qui la cruelle expérience de 1870 n'a pas encore ouvert les yeux, qui regrettent l'ancien recrutement, l'ancienne tactique et l'ancien armement, et qui considèrent le canon se chargeant par la culasse ou le service obligatoire comme des nouveautés dangereuses! Toutes les réformes se heurtent ainsi à des préjugés, à des habitudes, à des intérêts qui leur barrent un moment le chemin. Mais ces résistances finissent par s'user; il ne faut, pour en voir la fin, qu'un peu de patience et de persévérance.

IV

Cette réflexion consolante m'a permis de lire sans trop de chagrin un autre discours bien plus irritant que ceux de la Sorbonne, celui qu'a prononcé M. le duc de Broglie à la distribution des prix du lycée d'Évreux.

Académicien et homme d'État par droit de naissance, M. le duc de Broglie, comme on le sait, n'a répudié aucune part de l'héritage paternel. Après avoir défendu l'ordre moral à Versailles, il protége et patronne les lettres en Normandie. C'est dans ce pays aimé du ciel qu'il vient de loin en loin se délasser de la politique; c'est là qu'il trouve le repos et l'oubli des affaires, *sollicitæ oblivia vitæ*, pour parler comme Horace et comme M. le général Changarnier. Cet hiver, entre deux séances du conseil des ministres, il trouvait le temps de se faire nommer président de la *Société d'agriculture et de belles-lettres* de son département (car l'agriculture est aussi de sa clientèle); cet été, délivré de ce fardeau du pouvoir qui pesait sur ses épaules depuis près d'un an, il a donné aux lettres une preuve plus significative encore de son affection et de sa sollicitude : il a bien voulu honorer de sa présence une humble fête universitaire, et, de cette même voix qui naguère, en pleine Assemblée nationale, sonnait si bravement la charge contre le radicalisme de M. Thiers et de M. Casimir Périer, il a plaidé devant un auditoire d'écoliers et de mères de famille la cause du vers latin et du thème grec.

Petite cause pour un tel avocat! M. le duc de Broglie s'est heureusement souvenu que Cicéron, — qui le valait bien après tout, — n'avait pourtant pas refusé l'appui de sa parole éloquente au poëte Archias et à la poésie, à qui des barbares, les Simon d'alors, contestaient méchamment le droit de cité.

V

On connaît de reste les services politiques de M. le duc de Broglie, et nous n'en dirons rien ici. La France sait ce qu'elle doit au chef de chœur de la majorité conservatrice, et elle apprécie à leur juste valeur les bienfaits de cet homme d'État avisé et retors. Elle n'ignore pas que c'est à lui, à ses menées intelligentes et patriotiques, que revient le principal honneur des grandes choses qui se sont accomplies depuis quinze mois. Elle se souvient que c'est lui qui l'a arrachée aux mains de M. Thiers, lui, qui l'a défendue contre les entreprises de M. Casimir Périer, lui, enfin, qui lui a épargné les douleurs et les hontes d'une organisation républicaine. Elle sait que, grâce à lui et à ses amis, à lui surtout, les représentants de la nation, arrivés au paroxysme de l'irritabilité et de l'énervement, ont dû se séparer à l'amiable et s'en aller en vacances pour quatre mois, laissant le budget en déficit, le ministère sans majorité et le gouvernement sans constitution, seul moyen qui leur restât d'ajourner une crise inévitable et de retarder encore la rupture suprême et la mêlée décisive des partis.

Après avoir tant sué et tant peiné pour notre plus grand bien, M. le duc de Broglie a tout naturellement éprouvé le besoin de se faire un peu voir dans sa province et de venir recueillir les remercîments et les hommages de sa bonne ville d'Évreux. Après avoir donné tant de preuves, et des preuves si éclatantes de sa capacité politique, il a voulu dire aussi son mot sur cette grave question de la réforme des études, et montrer qu'il était docteur *in utroque jure*, aussi capable de fournir à l'Université des programmes et des méthodes que de donner à la France des institutions et des lois. Il y a pleinement réussi, et la démonstration est faite et parfaite.

VI

Il va sans dire que l'honorable député s'est conformé à la tradition qui veut que, dans ces circonstances solennelles, les délégués de M. le ministre de l'instruction publique distribuent, en son nom, quelques menues faveurs. M. le duc de Broglie avait donc apporté dans son sac de voyage des palmes d'officier d'Académie et d'officier de l'instruction publique. Les fonctionnaires auxquels il a publiquement remis ces insignes honorifiques n'ont pas eu le plaisir de la surprise, l'arrêté ministériel qui leur confère le droit de les porter ayant tantôt huit mois de date. Mais l'intention n'en était pas moins généreuse, et l'on ne pouvait pas exiger que, pour le plaisir d'étonner son monde, M. le duc de Broglie employât son crédit à faire décorer des gens qui ne l'eussent pas mérité. — Après le tour des maîtres est venu celui des élèves. Le clément homme d'État leur a fait remise pleine et entière de leurs punitions. On a paru croire qu'à l'entrée des vacances cette faveur n'avait pas un très-grand prix. Mais ce n'est pas la faute de M. de Broglie si la distribution se fait le dernier jour de l'année classique. Quelques personnes ont regretté encore que cette amnistie ne s'étendît qu'aux délits scolaires. Elles se sont souvenues qu'il y avait à Évreux un journal et un journaliste condamnés, sur la plainte de M. de Broglie lui-même, à des peines très-sévères, et il leur a semblé fâcheux que le rédacteur de l'*Union républicaine* ne fût pas, pour ce jour, un simple élève de huitième. Les gens sensés ont laissé dire ces mécontents et ont parfaitement compris que la clémence doit avoir ses bornes.

Ce n'étaient là d'ailleurs que les bagatelles de la porte. Enfin est venu le discours impatiemment attendu par les maires et les sous-préfets. M. le duc de Broglie, on n'en sera pas surpris, est un conservateur déclaré, en matière d'enseignement comme en politique. Noblesse oblige. Le petit-fils de Mme de Staël n'admet pas qu'on puisse réduire la part et la place des lettres dans les programmes de l'Université. Ce n'est pas qu'il ignore les services rendus par la science à la société moderne, ni qu'il méconnaisse les « qualités précieuses que l'étude des sciences développe chez ceux qui s'y consacrent ». Comme M. Dupanloup, et comme le Conseil supérieur de l'instruction publique, il est plein de respect pour la science, mais il n'en-

tend lui sacrifier ni peu ni prou les humanités, *humaniores litteræ*, ainsi qu'on dit à l'Assemblée. Comment on pourra s'y prendre pour développer l'enseignement scientifique sans réduire un peu l'enseignement littéraire, il ne s'en inquiète pas. C'est un problème qu'il ne se charge pas de résoudre. Il lui suffit de déclarer qu'il est une solution à laquelle son esprit ne peut consentir, celle qui consiste à « trancher la difficulté au lieu de la dénouer, en supprimant l'un des deux » termes, en effaçant du programme de l'éducation commune » l'instruction littéraire, pour la réserver comme un passe-» temps délicat aux privilégiés de la fortune ». Cette solution trop simple blesse ses sentiments égalitaires et démocratiques. Il serait assez disposé, comme il l'a fait voir, à priver un certain nombre de Français du droit de suffrage. Mais, par compensation, il revendique pour l'enfant du pauvre aussi bien que pour celui du riche le droit d'étudier la prosodie latine. Sans doute, « le temps n'est pas devenu plus élastique, » ni la vie humaine plus longue à mesure que les connais-» sances se multipliaient ; le cerveau de l'enfant ne s'est pas » élargi, et les heures qu'il peut consacrer au travail sans fa-» tigue ne sont pas plus nombreuses aujourd'hui qu'autre-» fois ». Mais M. le duc de Broglie ne serait pas un doctrinaire, s'il daignait tenir compte des faits. On étudiera les sciences plus que par le passé, sans étudier moins les lettres. Comment et par quel secret? Cela n'importe guère. L'essentiel, c'est que le doctrinarisme, ici comme ailleurs, n'en ait pas le démenti et ne cède pas d'une semelle.

VII

Je ne m'arrêterai pas à discuter ce dogmatisme obstiné et puéril, non plus qu'à relever les contradictions et les erreurs de tout genre qui émaillent la harangue de M. le duc de Broglie. « On a démontré », dit-il en un certain endroit, « de pré-» tendues lois de l'histoire qui disposent de troupeaux d'êtres » humains comme les lois de la chimie disposent de la combi-» naison des corps, et celles de la mécanique de leurs mou-» vements. » Vous pourriez croire que l'orateur vise ici le parti de la monarchie traditionnelle, le parti qui prétend nous condamner à la royauté perpétuelle, au nom de l'histoire et en vertu de notre passé monarchique. Point du tout. C'est au positivisme qu'il en a. Ailleurs, il raille ceux qui ont dit et qui ont cru « que nos canons *chargés d'idées* humanitaires » vaudraient mieux un jour de combat que ceux des autres » nations qui n'étaient chargés que de boulets ». Il ne prend pas garde que ce n'est pas l'éducation scientifique, mais l'éducation trop exclusivement littéraire qui développe dans une nation ce penchant funeste à l'idéologie, à la phraséologie, pour mieux dire. Il ne prend pas garde non plus que personne plus que lui et ses amis n'a abusé des mots et n'a payé l'Assemblée et le pays de formules creuses et sonores. Lorsqu'on a inventé le *gouvernement de combat*, l'*ordre moral*, et le reste, lorsqu'à l'aide de ces grands mots on a pendant plus d'une année trompé tous les partis les uns après les autres, alarmé les intérêts, arrêté les affaires et retardé, au seul profit des ambitieux et des intrigants, la constitution définitive du pays, il conviendrait, semble-t-il, de ne pas parler si haut des dangers de la déclamation.

M. le duc de Broglie ne connaît pas ces scrupules. Il est si content de ce qu'il est, de ce qu'il dit, de ce qu'il pense et de ce qu'il fait, qu'il n'a pas hésité à se proposer pour modèle et pour règle à son jeune auditoire. « Quelle que soit, a-t-il » dit, la destinée future de notre patrie, pour la servir, pour » la sauver, pour lui assurer le repos après tant de malheurs, » ne comptez avec trop de confiance ni sur aucune institu-» tion, ni sur aucun principe ; ne comptez, après Dieu, que » sur vous-même. » Est-il possible de faire en moins de mots, avec une sincérité plus naïve, un exposé plus complet du *credo* politique de l'ex-vice-président du conseil ? Douter de tout, fors de soi-même ! C'est bien là la formule de la politique que nous voyons à l'œuvre depuis le 24 mai. Mais je me permets de croire qu'il convient de donner aux écoliers d'autres leçons et d'autres exemples, et qu'il était au moins inopportun de leur venir prêcher, en un pareil jour et en un pareil lieu, devant leurs maîtres et devant leurs familles, le scepticisme et la fatuité.

VIII

Un rédacteur du *Gaulois*, M. Blavet, vient d'être condamné à une grosse amende pour avoir injurié un de ses confrères, mais injurié comme on sait le faire dans la presse conservatrice.

Encore un élève de M. de Villemessant qui a mal tourné ! Qu'instruit à si bonne école, M. Blavet soit.... ce qu'il est, je le comprends sans peine. Un point pourtant m'étonne et me fait rêver. Où a-t-il pu apprendre à parler si couramment, avec une telle abondance et une telle sûreté, la langue technique de l'égout et de la fosse mobile? Quel maître a achevé son éducation, si bien commencée du reste au *Figaro?* Est-ce M. Domange, est-ce M. Richer? Je ne pense pas qu'il y ait dans toute la presse française un écrivain plus au courant de ces sortes de choses. Je ne pense même pas qu'on les puisse si bien connaître sans les avoir étudiées de très-près et sans y avoir un peu mis la main.

Le même M. Blavet publiait, en 1871, une sorte de pamphlet périodique qu'il intitulait *le Rural*, et qui a depuis longtemps vécu. S'il lui prend jamais fantaisie de le ressusciter, il fera bien de renoncer à son ancien titre, qui ne donne pas une idée suffisamment exacte de son esprit et de sa manière. Le campagnard est simple et un peu rude ; il n'est pas nécessairement grossier. Quand, par exception, il lui arrive de l'être à la façon de M. Blavet, ce n'est pas rural qu'on l'appelle, mais rustre ou manant.

IX

M. Bazaine a pris la clef des champs. Plus heureux ou plus habile qu'à Metz, il a réussi à « se donner de l'air ». Si quelqu'un, cette fois, a capitulé, ce n'est pas lui. Sont-ce ses geôliers ? L'enquête prescrite par le gouvernement nous l'apprendra.

Cet accident était depuis longtemps prévu. Dans le, M. Bazaine avait juré de ne pas s'évader ; il était donc certain qu'il

s'évaderait. Ensuite, l'histoire nous apprend que les prisonniers de cette qualité finissent toujours par trouver une porte ouverte. On a beau les garder à vue et les enfermer sous triple verrou; ils glissent, ils fondent, ils s'évaporent. Témoin l'illustre captif du château de Ham. Enfin, puisque, au moment de l'évasion de Rochefort, les journaux ministériels n'ont pas craint d'insinuer que le gouvernement de M. Thiers en pouvait bien être un peu complice, il est permis de remarquer aujourd'hui que le prédécesseur de M. de Chabaud-Latour au ministère de l'intérieur n'était pas un ennemi farouche des bonapartistes. Voyez les informations publiées ces jours derniers par un journal du matin sur la crise ministérielle, à la suite de laquelle M. de Fourtou a déposé son portefeuille.

On raconte que l'ex-maréchal est descendu de son donjon à l'aide d'une échelle de corde. La corde a même été retrouvée. J'avoue que cette pièce à conviction ne me convainc pas. M. Bazaine est un peu mûr et un peu lourd pour jouer ainsi au Roméo. Lors de son procès, ses journaux ne parlaient que de sa démarche pesante et majestueuse. Ils l'appelaient l'homme de bronze. Vous figurez-vous le Napoléon de la place Vendôme ou le Génie de la Bastille dévalant du haut de leur colonne sur une échelle de soie ?

Quoi qu'il en soit, cette évasion est un fait très-grave. Elle compromet le gouvernement, dont la vigilance a été surprise. Elle est, de plus, de nature à inquiéter le pays. Un journal bonapartiste appelait naguère le procès de Trianon « la revanche des colons de Nouméa ». Aurons-nous un jour la revanche du colon de l'île Sainte-Marguerite ? M. Bazaine sera-t-il le Pavia que réclamait dernièrement le *Figaro ?* « Il s'ennuyait, dit M. Veuillot; il avait peut-être quelque chose à faire ». A quelle mauvaise besogne va-t-il s'employer ? Si, comme l'*Univers* le donne à entendre, il songe à prendre du service dans l'armée insurrectionnelle de don Carlos, ce ne sera que demi-mal. Il sera tout à fait à sa place dans les bandes du prétendant, et, s'il le sert comme il a servi Maximilien, ni les Espagnols, ni les Français n'auront à se plaindre.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

Le maréchal Bazaine défendu contre ses détracteurs. — Réfutation de l'accusation par un ancien officier brésilien (Bruxelles, 1874).

On pouvait espérer, il y a quelques jours, que la tendance pour réhabiliter le maréchal Bazaine laisserait désormais le public dans une complète indifférence. Le silence du mépris s'était fait sur ce personnage, et il paraissait probable — sinon absolument certain — que le bonapartisme ne réussirait plus à intéresser l'opinion à l'un de ses plus fidèles représentants. Le voilà redevenu — pour quelques jours — le héros de la première page du *Gaulois*, et le livre dont on vient de lire le titre devient presque une actualité.

Nous ne prendrons point la peine de réfuter, pour notre compte, cette impertinente apologie. L'esprit qui y règne, la passion qui y respire font trop voir que l'on n'a point affaire à une œuvre indépendante : c'est un plaidoyer de commande. La seule observation personnelle que nous nous sentions le courage de faire au sujet de ces pages éhontées, c'est que Chislehurst doit être fort à court d'avocats militaires sérieux pour être forcé de recourir à un Brésilien, c'est qu'il ne doit point se sentir aussi fort qu'il se donne parfois l'air de l'être, puisque c'est à Bruxelles qu'il a timidement publié cette défense du maréchal qui n'est point apparemment destinée à la Belgique.

Mais si nous n'avons que peu de goût à répondre à ce Brésilien anonyme, nous ne nous refuserons point le plaisir de le mettre aux prises avec... un Berlinois. Le *Magazin für die Literatur des auslandes,* une des revues les plus prussiennes de la Prusse, ne peut s'empêcher de réfuter en plusieurs colonnes cet opuscule qui, sans doute, lui a paru trop allemand; remercions-le du soin qu'il a pris et laissons parler le journaliste de Berlin : « Dans son ardeur à réhabiliter le maréchal, l'officier brésilien passe légèrement sur plus d'un point où il eût été dangereux d'insister. Il ne remarque point par exemple qu'entre la matinée du 13 août où fut prise la résolution de se retirer sur Châlons et le passage de la Moselle (l'après-midi du 14), il s'écoula près de trente-six heures, juste le temps nécessaire pour permettre aux généraux allemands de se mettre aux trousses du maréchal et de lui interdire la retraite. » Et plus loin : « La même légèreté, le même défaut de rigueur se retrouvent dans la seconde partie de cet écrit où est examinée la capitulation de Metz. »

Si le *Magazin* prend parti contre le maréchal au point de vue militaire, il cherche, au contraire, à le défendre sur le terrain de la politique, et il arrive ainsi que celui qui n'a point su rester à Sainte-Marguerite après n'avoir pas su sortir de Metz est à la fois écrasé par les critiques et par l'apologie d'un Allemand : « Le maréchal Bazaine a-t-il trahi le gouvernement de la Défense nationale en se mettant à la disposition du gouvernement que le 4 septembre avait renversé ? Il faut naturellement répondre non à cette question. Le gouvernement de la Défense n'était point légitime ; personne ne lui devait obéissance, Bazaine pas plus qu'un autre. »

Si le hasard, — un hasard peu probable, — voulait que l'ex-maréchal tombât au pouvoir du gouvernement, et que le gouvernement lui intentât un nouveau procès pour avoir manqué une fois de plus à l'honneur, à la parole qu'il avait donnée, nous nous permettrons de lui recommander ces deux avocats : ce Brésilien pour la partie militaire et le rédacteur du *Magazin* comme défenseur politique.

H. D.

Association française pour l'avancement des sciences

Le troisième Congrès annuel s'ouvrira jeudi prochain à Lille, sous la présidence de M. Wurtz. On trouve dans la *Revue scientifique* de la semaine dernière la liste des nombreuses lectures dès maintenant annoncées. Le Congrès fera une excursion à Boulogne et une seconde excursion aux houillères de la Compagnie d'Anzin, qui seront visitées en détail. Enfin le Congrès se terminera par une excursion à Bruxelles et à Anvers. — Le prix de la souscription pour le Congrès est de 20 francs et donne droit à voyager à demi prix sur les chemins de fer. Envoyer les souscriptions au secrétaire, 76, rue de Rennes.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4 ANNÉE — NUMÉRO 8 — 22 AOUT 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Le département du Calvados a donné la majorité au candidat du « comité central ». Quarante mille électeurs se sont prononcés en faveur de l'ancien préfet impérial, tandis que le candidat républicain et le candidat légitimiste réunissaient environ trente-six mille voix.

Naturellement, les journaux bonapartistes triomphent avec fracas. Pour l'*Ordre*, l'élection du 16 août est une protestation contre l'Assemblée qui a voté la déchéance. C'est aller un peu vite : en réalité, bien des suffrages ont été donnés à l'homme plutôt qu'au parti et au régime qu'il représente. On n'administre pas un département pendant plusieurs années sans s'y faire, pour peu que l'on soit habile, des créatures et des amis. Aussi M. Le Provost de Launay a-t-il trouvé, dans le personnel administratif du Calvados, des complaisances qui n'ont pas nui à son succès. Il a su, d'ailleurs, venir lui-même et fort à propos en aide à ses agents, avoués ou secrets, en atténuant dans sa seconde circulaire les déclarations trop crûment bonapartistes de sa première profession de foi. Il s'est momentanément déguisé en septennaliste, et, sans tromper personne, il a, par cette concession de pure forme, facilité l'évolution d'un certain nombre d'ennemis de la république qui n'osaient pas encore passer ouvertement au parti des amis de l'empire.

Mais si les quarante mille électeurs de M. Le Provost ne sont pas tous des bonapartistes de la veille, il n'est que trop vrai qu'ils sont tous des adversaires de la liberté. Les déclamations des feuilles soi-disant conservatrices contre tout ce qui tient de près ou de loin au parti républicain ont eu ce résultat trop prévu, hélas ! de repéter du côté du césarisme les esprits timorés. C'est la politique réactionnaire du centre droit, c'est le langage de ses principaux organes à l'Assemblée et dans la presse, qui ont fait le succès de l'ex-préfet à poigne. Ce sont les électeurs de M. Rocher et de M. Cornelis de Witt qui ont nommé M. Le Provost de Launay. Si le parti républicain n'a pas fait de progrès dans le Calvados, il n'y a pas perdu un pouce de terrain, et les vingt-sept mille voix de M. Paris sont restées fidèles à M. Aubert. Ce sont les partisans de la monarchie constitutionnelle et libérale qui ont fait défection, de telle sorte que la campagne antirépublicaine poursuivie par les orléanistes depuis quinze mois, si elle n'a pas encore ruiné la république, a du moins ruiné irrémédiablement l'orléanisme.

Qui croira que les journaux du parti aient trouvé la matière à gouailler et à rire ? Nous comprenons la joie de l'*Ordre*, du *Pays*, du *Gaulois* et du *Paris-Journal*; mais que le *Français* et le *Journal de Paris* soient si fort en gaieté, nous nous l'expliquons difficilement. Il est très-vrai que l'élection du 16 août est leur œuvre et l'œuvre de leurs amis; il est très-vrai que ce sont eux qui ont calomnié le parti républicain modéré, déconsidéré le parti libéral, et préparé par là le succès du candidat bonapartiste. Mais enfin, quelques services qu'ils aient rendus à M. le Provost de Launay, ils doivent savoir que le nouveau député n'est ni l'ami de leurs princes, ni l'ami de la liberté. La liberté, nous croyons volontiers qu'ils ne s'en sont jamais beaucoup souciés. Mais les princes d'Orléans ! qu'adviendrait-il de leurs personnes, de leurs biens et de leurs grades, si l'Assemblée continuait à se recruter parmi les préfets de l'empire ? Il faudrait bientôt tout quitter, domaines et grands commandements ; il faudrait reprendre le chemin de Twickenham et se remettre à l'étude des associations ouvrières ou de l'histoire de la maison de Condé. M. Bazaine jugerait son juge, et le jeune cadet de Woolwich, fidèle aux exemples paternels, ferait main basse sur les millions et sur les châteaux de la famille d'Orléans.

Comment les feuilles orléanistes ne voient-elles pas que des élections pareilles à celle du 16 août pourraient un jour coûter cher à leurs princes ? Si elles le voient, comment sont-elles en humeur de plaisanter ? Le *Français* raille les républicains, qui exaltent ou rabaissent le suffrage universel selon qu'il vote pour ou contre leurs candidats. Il est très-vrai que les monarchistes, pour lesquels le suffrage universel n'a que de [illegible] ne sont pas [illegible] à ces revirements. Ils le [illegible] bien [illegible]

stante. Mais est-ce une chose si extraordinaire que de savoir bon gré aux gens d'être de notre avis, et de leur savoir, au contraire, mauvais gré de se détacher de nous? Si, par impossible, le suffrage universel venait à élire un ami du *Français*, il est fort probable que le *Français* le recevrait à merci et consentirait à lui reconnaître quelque intelligence. Quant au *Journal de Paris*, il a tiré de l'élection du Calvados cet enseignement que « les populations cherchent à sortir de la république et de ce qui ressemble à la république ». Eh! bonnes âmes! vous oubliez que la France trouvait la république fort habitable et ne songeait pas à se mettre en quête d'un autre abri, du temps où M. Thiers lui en faisait les honneurs. C'est depuis le 24 mai, c'est depuis que vous vous êtes installés dans la maison, qu'une partie du pays l'a prise en dégoût.

S'il est vrai, comme vous le dites, que le pays pense à chercher ailleurs un gîte plus tranquille et plus sûr, ce n'est pas à vous qu'il l'ira demander. Ou la république, ou l'empire. La démocratie libérale ou la démocratie césarienne, c'est entre ces deux termes qu'il hésite, s'il hésite véritablement. La monarchie aristocratique et cléricale d'Henri V lui inspire une horreur qui n'est que trop justifiée par les souvenirs du siècle dernier; pour la monarchie bourgeoise et parlementaire, il n'y croit plus depuis qu'il a vu vos amis à l'œuvre et qu'il sait ce que vaut à l'épreuve leur libéralisme.

A quelles palinodies n'a-t-il pas assisté! quelles évolutions édifiantes ont exécutées depuis quatre ou cinq ans les représentants attitrés du parti orléaniste!

En 1869, plus dévoués, disaient-ils, à la cause de la liberté qu'aux intérêts d'une famille princière, ils faisaient campagne avec les républicains contre l'absolutisme impérial. Le duc de Broglie marchait bravement à côté de M. Jules Favre, de M. Jules Simon, de M. Pelletan, de M. Crémieux. On faisait, à frais communs et en parfait accord, l'essai de la nouvelle loi sur les réunions publiques. A la salle Valentino d'abord, puis à la Redoute et au Théâtre-du-Prince-Impérial, on se montrait en public côte à côte et la main dans la main. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié ces conférences du dimanche, qui eurent alors tant de retentissement (1). L'année suivante, les orléanistes faisaient leur paix avec l'empire et couraient aux réceptions de M. Emile Ollivier. Première défection, qui pouvait être pardonnée. Des libéraux pouvaient se rallier sans déshonneur au prétendu empire libéral. Vint le plébiscite. Les orléanistes le votèrent et le firent voter. Vinrent enfin la guerre de 1870, le 4 septembre, et le gouvernement libéral et conservateur de M. Thiers. Les membres orléanistes de l'ancienne « union libérale » lui devaient leur appui, s'ils aimaient vraiment la France et la liberté. Ils furent ses pires ennemis. M. de Broglie voulait être ministre; il le devint, on sait à quel prix. L'ex-allié de M. Pelletan et de M. Crémieux accusa le vainqueur de la Commune de pactiser avec le radicalisme et de mettre en péril l'ordre social; sous ce beau prétexte, on congédia M. Thiers comme un serviteur infidèle.

La faute, nous dirions volontiers le crime de M. le duc de Broglie et de ses amis, n'est pas seulement d'avoir renversé M. Thiers et privé la France des services que cet homme d'État éminent lui pouvait encore rendre; ce qui est plus criminel cent fois que cette odieuse ingratitude du soi-disant parti conservateur-libéral, c'est son alliance avec le césarisme. Avant le 24 mai, les bonapartistes pouvaient bien faire quelque tapage dans leurs journaux; ils étaient sans crédit dans la Chambre et dans le pays. M. Rouher était obligé d'aller solliciter les suffrages de la Corse, aucun département continental ne semblant disposé à accueillir sa candidature; dans le sein de l'Assemblée, les bonapartistes, traités en parias, faisaient la plus piteuse figure. C'est M. le duc de Broglie qui les a relevés de cet abaissement mérité. C'est lui qui leur a tendu la main et qui les a introduits et présentés dans le monde des « honnêtes gens ». C'est lui qui leur a livré l'administration, qui a évincé des emplois publics leurs adversaires républicains, qui a toléré enfin leur propagande impudente, tandis qu'il frappait sans ménagement les feuilles libérales et anti-impérialistes.

Les orléanistes ont rendu à l'empire d'autres services. Ils ont réhabilité ses doctrines et ses procédés de gouvernement, en les imitant. Ils ont compromis le parti libéral par leur politique équivoque et tortueuse. En refusant de constituer la république définitive, ils ont rejeté vers le césarisme des milliers d'électeurs las du provisoire et désireux d'en sortir par quelque porte que ce fût.

Le septennat personnel, en effet, n'est pas une solution. Le pays est monarchiste, bonapartiste ou républicain; il n'est pas et ne peut pas être septennaliste, c'est-à-dire qu'il ne peut pas considérer comme un régime défini et définitif ce qui n'est qu'une trêve pleine de surprises et de périls. Il n'est pas dans la nature de l'homme de se contenter d'une sécurité provisoire et d'un ordre précaire. Les nations, comme les individus, ont besoin de savoir ce que leur réserve l'avenir.

La France accepte sans arrière-pensée le gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon. Mais elle ne veut pas tomber des mains du maréchal dans le néant. Tant que le septennat ne sera pas encadré dans des institutions définitives, le pays ne sera pas suffisamment rassuré contre ce que l'on a appelé les accidents imprévus. S'il est vrai que M. le Président de la république ait entrepris son voyage dans les départements de l'ouest pour y étudier par lui-même les besoins et les vœux du pays, il doit savoir déjà à quoi s'en tenir. On lui a dit, au Mans et à Saint-Malo, des vérités que peut-être il n'avait pas encore entendues à Versailles. Nous ne pouvons pas croire qu'il les ait mal accueillies, ni qu'il se soit trouvé offensé des légitimes doléances du commerce breton. Ce que demandent ceux dont la respectueuse franchise a scandalisé les *reporters* officieux, c'est l'organisation des pouvoirs présidentiels. L'auteur du message du 9 juillet ne peut être ni étonné, ni blessé de l'expression d'un pareil vœu. En effet, le septennat inventé par les ennemis de la république n'a pas aujourd'hui de partisans plus sincères que les républicains. Quant à la coalition du 24 mai, la dernière chose qu'elle soit en état de faire, c'est d'assurer au gouvernement du 20 novembre une durée effective de sept ans. Elle ne le veut pas, et elle ne peut pas. Aucun des partis coalisés n'a jamais entendu respecter sérieusement la trêve septennale; la France, de son côté, n'est pas disposée à attendre pendant sept ans leur bon plaisir.

Elle est si affamée de repos qu'elle finira, faute de mieux par tendre le dos à l'empire et par faire le sacrifice de sa liberté pour avoir la paix, comme le prouvent les élections de la Nièvre et du Calvados. Les libéraux du centre droit en

(1) Voyez les numéros de janvier, février, mars et avril 1869.

prendraient sans doute assez aisément leur parti. Ils ont assez fait pour César, pour avoir le droit d'espérer que César restauré ne serait pas ingrat et qu'ils resteraient, selon le mot de M. Thiers, après comme avant la restauration, les protégés de l'empire. Mais le patriotisme de M. le Président de la république est sans doute plus ombrageux que celui de M. le duc de Broglie. Il aimera mieux, nous en sommes convaincus, sauver la France avec le centre gauche que de la livrer, avec le centre droit, à l'empire et à l'invasion.

Y...

LA LITTÉRATURE SOUS LE SECOND EMPIRE

Michelet (1)

Pendant les premières années qui suivirent la révolution de juillet, M. Michelet publia le commencement de cette *Histoire de France* qui devait être le travail de toute sa vie. Ses doubles fonctions d'archiviste et de professeur, loin de nuire à ses études, facilitaient ses recherches et lui permettaient aussi, avant toute publication, d'en contrôler le résultat auprès du public auquel s'adressaient ses leçons. Chef de la section historique aux Archives, il était à la source même de l'histoire, source très-peu visitée jusqu'alors. On avait écrit notre histoire avec les livres, très-peu avec les manuscrits, pas du tout avec les documents originaux, dont on ne paraissait guère soupçonner l'importance. On ne compte sous le premier empire que sept personnes ayant demandé, pour des motifs assez peu scientifiques en général, à interroger quelques-uns de ces précieux documents. M. de Laborde a donné la liste de ces sept curieux, et l'on n'en voit qu'un, Monteil, dont les recherches paraissent avoir pour but notre histoire même (il demandait à consulter les *Olim*). Du reste, ces recherches auraient été alors assez peu concevables, et l'on ne voit pas trop le parti qu'on en aurait pu tirer. Qu'on se rappelle l'étonnante lettre de Napoléon au ministre de l'intérieur (*Correspondance*, 12 avril 1808), où il se propose de confier le monopole exclusif de l'histoire de France à deux « hommes attachés » — le mot est expressif, — employés à écrire, l'un l'histoire développée, l'autre l'abrégé, et où il charge la *police* de *décourager* tous les autres. L'histoire ainsi mise en régie, il se bornait à faire continuer, par les deux hommes *attachés*, Velly et le président Hénault qui, pour la période antérieure, lui semblaient très-suffisants, et il indiquait dans quel sens il serait à propos d'altérer les faits en montrant, par exemple, « la faiblesse constante du gouvernement sous Louis XIV même », etc. Pour raconter ainsi l'histoire, il n'était pas nécessaire de remonter aux sources, et le trésor des Archives, amassé par la Révolution, devenait provisoirement inutile. Le savant Daunou, qui en avait eu longtemps la garde et que la révolution de Juillet y avait replacé, ne paraît pas s'en être beaucoup servi pour ses travaux historiques. Il était nécessaire qu'il y eût là enfin un historien qui, ayant besoin lui-même, pour ses travaux, d'étudier ces monuments du passé, apprît aux générations nouvelles à les visiter et à leur demander les enseignements qu'ils contenaient. Comme professeur d'histoire à l'École normale, M. Michelet se trouvait en mesure d'éveiller dans de jeunes intelligences le goût des recherches sérieuses; la liberté d'études qui régnait alors à l'École permettait de demander aux élèves des travaux approfondis sur un point spécial, et, quelle que fût la supériorité du maître, il est certain qu'avec eux il y avait, non-seulement l'occasion d'essayer ou d'approfondir ses idées, mais beaucoup à apprendre soi-même. En outre, dès qu'il s'agit de faits, la collaboration la plus modeste n'est pas inutile, et quelques-uns de ses élèves, devenus depuis des savants distingués, étaient déjà très-capables, sous sa direction, de lui apporter un contingent de recherches et d'études particulières qui n'était pas à dédaigner. M. Michelet avait d'ailleurs au plus haut degré la première qualité du professeur, celle du moins sans laquelle toutes les autres sont à peu près impuissantes : l'art de faire aimer ce qu'il enseignait. Il inspirait à ses élèves une curiosité passionnée, pour l'histoire nationale surtout; il en faisait comme une partie de leur patriotisme (1). Enfin, comme suppléant d'histoire à la Faculté des lettres, devant un public plus mélangé sans doute, mais très-attentif et très-fervent, il donnait comme une première édition des idées et des faits qui devaient entrer dans son livre (2). Cet enseignement public, si suivi, ainsi que plus tard celui du Collége de France, rendit à M. Michelet un autre service, celui de populariser ses œuvres et son nom. Quand il a si souvent exprimé dans ces livres cette idée, que l'instinct de tous vaut mieux d'ordinaire que le jugement de quelques-uns, il entrait peut-être dans cette pensée quelque reconnaissance personnelle pour ce public des Écoles qui avait su l'apprécier mieux que les critiques de profession. Trop souvent, même à une date où il n'était pas encore un sujet de scandale pour quelques-uns, ses ouvrages n'ont rencontré que le silence ou une critique peu bienveillante de la part des organes autorisés de la presse. Un fait assez notable, c'est qu'en ce siècle où la curiosité la plus intempérante et parfois la moins motivée s'est attachée à des personnalités même assez insignifiantes, où, indépendamment des venimeuses et trop inventives commères de la presse ignoble, des critiques distingués n'ont pas hésité à fournir à la postérité les détails les plus précis sur des écrivains dont la postérité s'occupera peu, sur leur vie tant publique que privée, sur leurs œuvres et l'occasion qui les avait fait naître, on a quelque peine à trouver pour Michelet les renseignements biographiques, ou simplement bibliographiques, dont on aurait besoin

---

(1) Suite. — Voyez le numéro précédent.

(1) Quand je suis devenu élève de l'École normale, M. Michelet n'y était plus professeur; mais la tradition nous avait des prodiges de travail accomplis par nos devanciers, de vrais tours de force, qu'il avait pu obtenir d'eux et qu'on ne manquait pas de nous citer pour nous faire honte et nous piquer d'émulation.

(2) A en juger par les résumés et comptes rendus de ses leçons qui se trouvent dans le *Journal de l'Instruction publique* de 1838 et 39, ces leçons, qui roulaient sur la fin du moyen âge et sur les commencements de l'histoire moderne, avaient un tour plus régulière que ses cours de 1846, par exemple, au Collége de France. On y trouve plus de faits et moins de considérations générales. — En 1839, la suppléance de cette chaire lui fut retirée et donnée à M. Lenormant, qui, par son enseignement plus tempéré et surtout plus catholique, convenait mieux au titulaire, le professeur M. Guizot.

quand on étudie sa vie littéraire. M. de Loménie a publié, vers 1846, plus d'une centaine de biographies consacrées à des contemporains; Michelet n'y figure point (1).

Sainte-Beuve, si prodigue d'études même sur les infiniment petits du passé et du présent, ne lui a jamais prêté l'attention qu'obtenait de lui l'éternel *Monsieur* Joubert ou le chevalier de Méré. Il n'a jamais parlé de Michelet qu'en passant : il y a même de lui un mot curieux; lui qui lisait tout et ne citait jamais rien sans vérifier la citation, il dit quelque part dans ses *Lundis*, à propos de Camille Desmoulins : « *On me dit* que M. Michelet l'a appelé un polisson de génie... » Il se l'est laissé dire; mais il n'ira pas y voir, bien qu'après tout, quand on écrit la biographie d'un personnage de la Révolution, l'*Histoire* de Michelet soit un livre que l'on pourrait ouvrir et consulter sans se compromettre, ne fût-ce que pour le combattre. Plus tard, il est vrai, à propos d'un des volumes de l'*Histoire de France*, Sainte-Beuve écrit un article sur le duc de Bourgogne (2), où il y a un peu plus d'une page sur l'auteur du livre. Il critique sa manière, lui reproche d'avoir voulu « écrire l'histoire avec une suite d'éclairs »; tentative qui eût été bien bizarre en effet, mais qui ne pouvait l'être plus que cette étonnante image. Il convient toutefois qu'il y a « de merveilleux endroits : en un mot, dit-il, M. Michelet est une puissance établie; j'y ai résisté assez longtemps, malgré ma vieille amitié pour l'homme ; je capitule; je la reconnais enfin, cette puissance, et je demande seulement de ne pas la discuter ». En somme, malgré quelques mots assez bienveillants, tout cela se réduit toujours à dire : Parlons-en le moins possible. Ce silence, on le conçoit à une époque où, par quelques-uns de ses livres et par son refus de serment en 1852, Michelet s'était mis hors de la catégorie des écrivains dont il convenait de parler dans le *Constitutionnel* ou dans le *Journal officiel*. Mais avant 1840, par exemple, à une date où l'historien, plongé dans l'étude d'un passé lointain, n'avait pas encore touché aux époques dangereuses, où sa manière d'écrire ne présentait point les défauts qu'on a pu lui reprocher depuis, on aurait dû discuter au moins ses premiers livres, œuvres d'une science profonde d'abord, et qui, de plus, n'étaient certainement pas « écrites avec une suite d'éclairs ».

Il n'y avait rien alors dans les écrits de l'historien qui pût motiver à son égard ou la malveillance ou le silence de la critique. Ce qui est probable, c'est que M. Michelet la sollicitait peu. Tout absorbé dans ses recherches et dans sa pensée, loin des courants du jour, il vivait fort retiré, en haut de la montagne Sainte-Geneviève, à l'angle de la rue des Postes, dans l'ancien hôtel de Flavacourt, enclavé aujourd'hui entre les bâtiments des jésuites. Mais les jésuites, où étaient-ils à cette date? et immédiatement après la révolution de juillet, qui songeait aux *neiges d'antan?*

C'était alors comme un apaisement général à l'égard des doctrines contre lesquelles la Restauration avait soulevé tant de haines; par une réaction assez brusque, on se piquait d'une impartialité supérieure, d'une mansuétude inaltérable à l'égard du moyen âge politique, religieux, social. On le connaissait peu d'ailleurs, et on l'admirait par ses plus beaux dehors, l'architecture surtout. C'est par des laïques, prédestinés en général à se passionner très-peu pour les doctrines du moyen âge, que cette réhabilitation artistique a commencé. Cette restauration du passé, d'abord théorique, ne devait pas s'en tenir là, mais c'est par l'ogive qu'elle débuta. Le ton mystique devint à la mode. Des romanciers traitaient avec un air d'onction des sujets qui ne s'y prêtaient guère. C'est alors qu'un peintre et un sculpteur qui s'appelaient Jean de leur prénom signaient Jehan, et tâchaient de conformer leur talent aux obligations particulières que l'addition de cette lettre leur imposait. Acceptant pêle-mêle tous les souvenirs, confondant volontiers toutes les époques, on adorait les vieilles masures, on visitait les ruelles empestées, on s'y rendait comme en pèlerinage; il n'eût pas fait bon alors de songer à les assainir en les élargissant. Il fallait se désoler de l'irréparable malheur d'être né en ce temps prosaïque où les questions de salubrité menaçaient déjà de prendre une importance inquiétante pour les décombres vénérés et les pittoresques galetas. Au fond on sentait bien que ce passé ne pouvait sérieusement renaître. Un des lieux-communs les plus cultivés alors, c'est « que nous avons le doute en nous ». Ce doute au moins menait à l'impartialité, et s'il a ses dangers dans la pratique de la vie, en histoire il permettait de comprendre ce qui a eu sa raison d'être et ce qui a vécu.

Michelet, creusant avec acharnement dans ce moyen âge si peu connu dont d'autres ne voyaient tout au plus que la surface, ne pouvait partager cet engouement inexplicable. Il traçait de ce passé un tableau peu séduisant. Il était censé qu'il y avait eu un temps où la société n'avait qu'une âme, qu'une pensée, où les discordances avaient disparu, où tout se confondait dans un majestueux ensemble d'aspirations communes, dans un *hosannah* universel, dont Musset croyait entendre encore l'écho lointain. Michelet, qui avait écouté de plus près ces bruits confus, percevait distinctement les soupirs étouffés, les imprécations, les cris d'angoisse ou de haine, qui se mêlaient à ce concert réputé si harmonieux. Néanmoins on reste toujours de son temps ; Michelet en subissait l'influence, et elle fut heureuse après tout, car elle lui permit de comprendre et de ressusciter par la pensée des hommes et des doctrines fort en dehors de tout[illegible] nos idées moderne[illegible]. Le

(1) Le *Dictionnaire des contemporains*, de Rabbe, l'ouvrage le plus complet de ce genre avant celui de Vapereau, n'accorde, ni dans le corps de l'ouvrage ni dans le supplément (1836), le plus modeste article à M. Michelet. Il avait pourtant publié alors son *Vico*, son *Histoire romaine*, ses *Mémoires de Luther*, les premiers volumes de son *Histoire de France*. Ce serait le cas de s'écrier avec Victor Hugo :

Hélas! que fais-tu donc, ô Rabbe, o mon ami?...

si l'on ne devait ajouter que Rabbe n'a pu que commencer le dictionnaire biographique qui a gardé son nom, et qu'il mourut après en avoir écrit seulement les premières feuilles. L'absence du nom de Michelet dans ce travail, qui a conservé un assez grand intérêt, doit donc être mise au compte des continuateurs de Rabbe. Parmi ces continuateurs, il faut comprendre, dit-on, assez souvent les intéressés eux-mêmes, qui ne négligeaient pas de composer ou de faire faire par un ami leur propre notice, et s'arrangeaient pour qu'elle ne leur fût pas défavorable. On a dit, on a imprimé même que celle de Charles Nodier, fort enthousiaste de Nodier, était de lui-même, et il y a telle autre notice où il est difficile de ne pas soupçonner, dans le portrait, la main du modèle. Malheureusement pour sa notoriété, heureusement pour son caractère, Michelet ne pratiquait point ces procédés. — Nous devons mentionner ici un travail approfondi et remarquable sur M. Michelet dans le premier volume du recueil intitulé : *Galerie des académiciens*, par M. Vattier. Le tire du livre jure un peu avec le caractère du talent de Michelet; car s'il était de l'Académie des sciences morales et politiques, son nom ne rappelle guère ce qu'on le représente d'ordinaire sous ce nom : *Académicien*.

(2) *Nouveaux lundis*. 10 mars 1862.

philosophe peut les juger selon sa raison et sa conscience; mais avant de les juger, il faut les faire revivre du moins, il faut qu'ils soient; cette résurrection est l'œuvre de l'historien. Michelet lui-même a très-bien montré comment une indulgence, excessive peut-être, est nécessaire à l'intelligence du passé; à une condition toutefois : c'est que cette indulgence soit générale et qu'elle ne se permette pas d'exceptions. Dans une leçon sur les Vaudois faite à la Sorbonne en 1835, et que résume le *Journal de l'instruction publique*, il convenait qu'il avait pu paraître antérieurement trop favorable à Luther. On le lui avait reproché; « mais on pourrait, disait-il, me reprocher également d'être partial aujourd'hui en faveur des Vaudois, comme plus tard en faveur de sainte Thérèse ou de tout autre. C'est cependant pour l'histoire une condition indispensable que d'entrer dans toutes les doctrines, que de comprendre toutes les causes, de se passionner pour toutes les affections... » C'est en effet une disposition excellente, pourvu que l'historien réserve son jugement final. Or, on sait si cette conclusion a été chez lui favorable au moyen âge; au moins ne peut-on pas lui reprocher de ne pas l'avoir compris tout entier.

On a rappelé quelques pages qu'il écrivait vers cette date, pour les opposer à d'autres plus récentes et inspirées par un sentiment tout différent. Ce contraste n'est pas, à beaucoup près, aussi marqué qu'on a voulu le faire ; il est dans le ton beaucoup plus que dans le fond, et le ton peut et doit varier selon les circonstances, surtout selon l'attitude des adversaires. Après 1830, il y avait des croyants sincères, et d'autant plus respectés que ces croyances ne leur assuraient aucun avantage. Le parti clérical n'existait point encore ; le clergé ne menaçait personne et semblait s'accommoder de la liberté commune; l'autorité publique ne protégeait pas plus alors ses doctrines que les doctrines dissidentes : toutes pouvaient également se produire. Broussais prêchait librement ses doctrines matérialistes sans qu'on donnât à ses principes l'attrait de la persécution, et Jouffroy pouvait lui répondre avec la même indépendance sans se faire soupçonner d'aucune autre préoccupation que celle de la vérité philosophique. Lacordaire allait monter dans la chaire de Notre-Dame et y exciter l'attention sympathique de ceux mêmes qu'il ne réussissait pas à toucher ou à convaincre. Il semble que cette liberté, réelle alors, mais qui ne dura pas même jusqu'à la fin du régime de Juillet, profitait assez aux doctrines qui, avant et depuis, ont appris sans doute à connaître les inconvénients de la protection officielle. Voilà comment, sans afficher d'ailleurs la moindre prétention à l'orthodoxie, et tout en célébrant Luther comme ayant été celui « qui a, sinon fait, au moins courageusement signé de son nom la grande révolution qui légalisa en Europe le droit d'examen », Michelet pouvait apprécier avec une sérénité parfaite le rôle de l'Église au moyen âge et écrire la page suivante au sujet de sa lutte contre les diverses sectes dissidentes :

« Comme gouvernement, l'Église rencontrait toutes les tentations mondaines. Comme centre des traditions religieuses, elle recevait de toutes parts une foule de croyances locales contre lesquelles elle avait peine à défendre son unité, sa perpétuité. Elle se présentait au monde telle que le monde et le temps l'avaient faite. Elle lui apparaissait sous la robe bigarrée de l'histoire. Ayant vécu, embrassé l'humanité tout entière, elle en avait aussi les misères, les contradictions. Les petites sociétés hérétiques, ferventes par le péril et la liberté, isolées et partant plus pures, plus à l'abri des tentations, méconnaissaient l'Église cosmopolite et se comparaient avec orgueil. Le pieux et profond mystique du Rhin et des Pays-Pas, l'agreste et simple Vaudois, pur comme l'herbe des Alpes, avaient beau jeu pour accuser d'adultère et de prostitution celle qui avait tout reçu, tout adopté. Chaque ruisseau pourrait dire à l'Océan, sans doute : Moi, je viens de ma montagne, je ne connais d'eau que la mienne. Toi, tu reçois les souillures du monde. — Oui, mais je suis l'Océan (1) ! »

Il faut bien l'avouer pourtant, il y a un point de son *Histoire de France* au sujet duquel M. Michelet s'est rétracté avec une sorte de colère et d'amertume : c'est l'éloge enthousiaste qu'il avait fait de l'art gothique. Il avait écrit sur ce sujet une cinquantaine de pages flamboyantes qu'il prit plaisir plus tard à contredire et à réfuter. Au temps où il les avait écrites, on était dans la première ferveur du gothique ; et, ce qui n'est pas moins curieux, c'est que cette restauration, dont on a depuis tiré tant d'autres choses, ait eu pour premiers parrains Victor Hugo et Michelet (2). Son succès l'avait effrayé quand il en avait aperçu les conséquences. Au début de son volume sur la *Renaissance*, il se réfute lui-même avec une sorte d'acharnement; il raconte le parti que le clergé avait tiré de cette restauration du gothique, non sans quelque hésitation néanmoins; car il avait commencé par ne pas comprendre, et il avait fallu qu'il fût stimulé par quelques architectes, habiles gens, faisant « le neuf et le vieux », et le vieux plus volontiers que le neuf. Il y avait bien eu quelques protestations çà et là contre cette manie de restauration, coûteuse pour l'État et pour les communes, mais très-productive pour les entrepreneurs de restaurations. On avait objecté, en outre, que ces édifices si légers et si hardis en apparence ne subsistaient que grâce à un système de contre-forts et d'arcs-boutants peu gracieux, « un éternel échafaudage qui semble oublié du maçon », et aussi grâce à une perpétuelle réparation. Le gothique avait été un moment compromis; mais un homme d'esprit avait trouvé « le mot sauveur », dit Michelet, celui de *national* : « C'est l'architecture nationale qu'on attaque », avait-on dit. Il était, en effet, assez singulier de faire intervenir dans une discussion de ce genre une raison fort étrangère à la question d'art; mais M. Michelet était-il bien sûr de ne pas employer à son tour un argument du même genre quand il attaquait le gothique comme une architecture cléricale ? Le mot n'y est pas, mais c'est bien là le fond de sa pensée. Et lorsqu'il opposait aux constructions du XIIIe siècle celles de la Renaissance, oubliait-il donc que Brunelleschi et Michel-Ange étaient aussi des croyants, et que, comme les francs-maçons du moyen âge, c'était encore pour le clergé qu'ils travaillaient ? On ne voit pas trop en quoi Saint-Pierre de Rome est moins *clérical* que Notre-Dame de Paris. Il l'est même d'une façon toute particulière : car ce furent surtout les dépenses que suscita la construction de ce chef-

(1) *Mémoires de Luther*, 1835, Introduction.

(2) « Comment compter nos belles églises du XIIIe siècle ? Je voudrais du moins parler de Notre-Dame de Paris. Mais quelqu'un a marqué ce monument d'une telle empreinte de bon que personne désormais ne se hasardera d'y toucher, etc. » Tome II de l'*Histoire de France*, page 680.

d'œuvre et la nécessité de les couvrir par la vente des indulgences qui provoqua l'explosion du protestantisme. Mais, dit l'historien, *l'art affranchi* offrait une chance « d'affranchissement littéraire et philosophique ». On peut lui demander en quoi la substitution d'une forme ancienne à une autre plus moderne était un affranchissement; et quand il ajoute qu'il faut sentir ici « les liens profonds, intimes, qu'ont entre elles les libertés diverses de l'esprit humain », c'est prêter à l'esprit humain plus de logique qu'il n'en a d'ordinaire. Ce qu'il y a de plus commun, au contraire, c'est l'inconséquence. Un double exemple suffirait pour le prouver : au XVIIe siècle, dans la querelle de la grâce et du libre arbitre, il est évident que ce sont les jésuites qui ont raison aux yeux du philosophe indépendant, de Descartes comme de Kant; ce sont eux qui défendent la liberté de l'homme; en sont-ils pour cela plus libéraux en politique? Par contre, le fatalisme des jansénistes, leur système de la grâce, cette théorie du bon plaisir divin, aurait dû les enchaîner à celle du bon plaisir royal; or, les derniers jansénistes ont été des républicains, fort amoureux de toutes les libertés possibles, même pour leurs adversaires, même pour les juifs : c'étaient Camus et Grégoire. On pourrait remonter plus haut et montrer, à l'époque même de la Renaissance, que c'était l'Église orthodoxe qui défendait la liberté morale contre le *serf-arbitre* de Luther et la prédestination de Calvin : les nations restées catholiques en sont-elles devenues plus éprises des autres libertés que les nations protestantes? C'est le contraire qui est arrivé. Où voit-on dans tout cela ce lien intime qui unit toutes les libertés de l'esprit humain? Ou du moins combien faut-il de siècles pour que la logique produise ses conséquences les plus légitimes, — quand elle les produit?

Au reste, cette contradiction, la seule bien nette que l'on trouve entre les deux parties de l'*Histoire de France*, a eu du moins pour Michelet l'avantage de réaliser, sans qu'il le voulût, le programme qu'il se traçait en 1835, quand il avait recommandé, comme une condition même de l'intelligence historique, une sorte de sympathie au moins provisoire pour chaque cause, chaque système d'idées ou d'institutions. Quand il étudiait le moyen âge, il s'est montré partial pour l'art du moyen âge; arrivé au XVIe siècle, il est devenu partial pour l'art de la Renaissance : nous avons ainsi comme les deux faces de la question.

Je n'affirmerais pas qu'une prévention du même genre que celle qui le rendit si sévère pour le gothique, n'ait dicté quelques pages bien amusantes sans doute, mais très-peu justes, contre Ronsard, l'ami des Guises, le poëte officiel et catholique. C'est une caricature; mais, comme toute bonne caricature, elle a quelques traits ressemblants : ce serait, selon Michelet, le cardinal de Lorraine, qui, ayant besoin d'un poëte pour son frère le duc de Guise, aurait inventé *ce faux Homère* pour *ce faux Achille* :

« Dans une de ses tours du château de Meudon, ce protecteur des lettres logeait un maniaque, enragé de travail, de frénétique orgueil, le capitaine Ronsard, ex-page de la maison de Guise. Cet homme, cloué là et se rongeant les ongles, le nez sur ses livres latins, arrachant des griffes et des dents les lambeaux de l'antiquité, rimait le jour, la nuit, sans lâcher prise. Jeune encore, mais devenu sourd, d'autant plus solitaire, il poursuivait la muse de son brutal amour. Gentilhomme et soldat, il n'était pas fait pour attendre, ménager son caprice : de haute lutte, il la violait. Il frappait comme un sourd sur la pauvre langue française (1). Il y a laissé trace : grâce à lui, cent choses naïves de liberté charmante, de génie, de divine enfance, qu'elle a encore dans Rabelais, en ont été biffées, effacées pour toujours (2). Et il n'y a pas eu de remède. A tels côtés ingrats, noblement secs, que toute l'Europe justement lui reproche, il n'est que trop facile à voir que cette langue des gens d'esprit a passé dans les mains des sots.

» La France, par cet homme, est restée condamnée à perpétuité au style soutenu.

» Il est bien entendu que celui qui exerce une si grande influence, tant maladroit, gauche et baroque qu'il ait été, eut quelque chose en lui; celui-ci avait, en effet, une flamme, une volonté indomptable, héroïque. Et c'est justement cette volonté terrible qui, n'étant pas aidée de génie, lui fit faire ces cruels efforts et pratiquer sur notre langue de si barbares opérations... Il est passé, le temps où cette langue, basse et vulgaire, voulait être entendue de tous, etc. »

Ronsard a-t-il eu tous ces torts? D'abord ne mêlons pas deux choses fort différentes : la poésie et la prose; on ne voit pas quelle influence Ronsard, qui n'a écrit qu'en vers, aurait eue sur celle-ci, et l'on voit encore moins que la langue de nos grands prosateurs, celle de Pascal et de Voltaire par exemple, s'en soit ressentie, et qu'elle ne soit pas restée très-suffisamment intelligible pour tout le monde. Quant à la poésie, qu'on veuille bien nous dire quelle est cette poésie si regrettable que Ronsard est venu étouffer? Le dernier venu, le plus accompli des prédécesseurs immédiats de Ronsard, c'est Marot : rien de plus charmant, sans doute; mais où est la force? où est la grandeur? Une littérature qui serait condamnée à perpétuité à ce gazouillement et à cette gentillesse enfantine serait assez pauvre, et sauf un petit nombre de vers de Charles d'Orléans et de Villon, c'était à peu près ce que nous avions de mieux depuis les trouvères. Il était évident qu'aussitôt que la Renaissance, cette Renaissance justement célébrée par M. Michelet, mettrait les esprits en face de l'antiquité, on sentirait le besoin d'une poésie plus forte et plus vigoureuse. Cela est si vrai que le reproche le plus juste que l'on puisse faire à Ronsard, quoiqu'on l'ait singulièrement exagéré, celui de parler grec et latin en français, ce reproche pourrait tomber sur d'autres que sur lui. Cette mode existait déjà bien avant lui. Le Limosin de Rabelais qui *despumoit la verbocination latiale et transfrétoit la Sequane au dilucule et au crépuscule*, existait en 1529, peut-être avant (3), et Ronsard avait alors cinq ans. Il n'apprit le latin que fort tard, et il ne paraît avoir publié rien de considérable avant 1550. Si donc cette mode baroque existait vingt ans avant ses premiers essais, et dans la prose, dans la conversation familière même, au moins n'en est-il pas l'inventeur. Que cette réaction ou cette révolution, comme toutes les réactions et révolutions possibles, ait eu ses excès, on ne le conteste pas; mais ce qui prouve combien elle était nécessaire, c'est l'enthousiasme qui accueillit Ronsard et lui resta fidèle, même chez ceux

(1) Cette obstination à reprocher à Ronsard sa surdité est assez bizarre et rappelle les lunettes bleues tant reprochées à Robespierre par M. Michelet. Que l'un ait été sourd, que l'autre ait eu la vue faible, qu'est-ce que cela fait pour l'appréciation des œuvres du premier, des actes du second? Beethoven aussi est devenu sourd de bonne heure. Qu'importe?

(2) Et La Fontaine?

(3) Voyez le *Rabelais* de l'édition Ledentu, 1837, p. 396.

qui pouvaient avoir contre lui des préventions politiques ou religieuses, par exemple chez Agrippa d'Aubigné. L'ardent huguenot le proclamait le premier poëte de la France ; il raconte même que le bonhomme Ronsard lui recommandait, à lui et à d'autres, de rester fidèles au vieux français, leur disant : « Mes enfants, défendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une demoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont français naturel, qui sentent le vieux, mais le libre et le français... Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et défendiez hardiment contre des marauds qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point écorché du latin et de l'italien, et qui aiment mieux dire *collauder*, *contemner*, *blasonner*, que *louer*, *mépriser*, *blâmer*. Tout cela est pour l'écolier de Limosin. » Voilà les propres termes de Ronsard (1). « C'est, en effet, ainsi ce que Ronsard dit lui-même dans la préface de sa *Franciade*. Il recommande de remettre en honneur les « antiques vocables » de la langue française et de choisir dans les différents dialectes des provinces « les mots les plus prégnants et significatifs ». — Il n'est nullement vrai d'ailleurs qu'il ait réussi à étouffer cette poésie gracieuse et légère dont Clément Marot est la plus vive expression; on la retrouverait à toutes les époques de notre histoire littéraire ; Ronsard même et son école en fournissent de charmants exemples (2). C'est chez Du Bartas, tant vanté de son temps, et admiré par Goethe, que se trouvent surtout les défauts reprochés à Ronsard, les mots nouveaux « et les épithètes composés » que, dans la préface de sa *Semaine*, il se félicite d'avoir inventés. C'est à lui surtout qu'on a voulu faire une renommée de parti. Du Bartas était protestant, et les réfugiés multiplièrent en France et à l'étranger les éditions de ses œuvres, honneur qu'ils oublièrent de faire à un autre des leurs, fort supérieur pourtant à Du Bartas, à d'Aubigné. Mais lors même que Ronsard n'aurait pas été accepté, comme il le fut, par tous, protestants et catholiques ; lors même qu'il aurait été *lancé* par le cardinal de Lorraine et qu'un parti persécuteur aurait réussi (ce qui n'est pas) à s'approprier sa gloire, ce fait n'ôterait rien au mérite de sa tentative et aux véritables beautés que l'on trouve dans ses vers ; il n'autoriserait point surtout à ne lui accorder, pour toute louange, qu'une *volonté terrible* appliquée à une besogne déplorable.

Nous ne voudrions pas laisser croire, par cet exemple tout littéraire, que M. Michelet ait eu aussi souvent qu'on l'a prétendu le tort de se laisser guider par des préventions d'homme de parti dans ses jugements sur le passé. On citerait même pour cette période des guerres de religion, racontée par lui avec une émotion si généreuse et un merveilleux éclat de couleur, bien des appréciations impartiales et des indulgences méritoires dans un sujet où il est difficile de rester calme. C'est ainsi qu'il réduit très-justement la part de responsabilité qu'on a faite à Charles IX dans le massacre de la Saint-Barthélemy. C'est ainsi que, sans se laisser détourner par l'agaçante et fausse légende qu'une tradition intéressée a faite au bon Henri, il le peint avec des couleurs très-favorables et avec une sorte de tendresse. Mais nous ne pouvons même songer à discuter ici les jugements ou définitifs ou contestables qui abondent dans cette œuvre de toute une vie, et dont chaque point exigerait et une compétence spéciale que nous n'avons certes pas, et des développements que nous nous ne pouvons nous permettre.

On lui a reproché de manquer de suite dans ses diverses *Histoires*. Il est certain qu'il se contente d'insister le plus souvent sur les points principaux, et qu'à ces développements divers il manque parfois quelque chose, « le filet à les lier. » Il est encore plus certain qu'il se pique peu d'être complet à la façon des petits *manuels* destinés à enseigner l'histoire de France à la jeunesse des deux sexes, et qu'il lui arrive d'oublier ou d'omettre plus d'un roi : ce n'est pas chez lui qu'il faut apprendre l'histoire de France si l'on regarde comme la perfection en ce genre de donner la liste bien régulière et bien complète des soixante et quelques noms de monarques plus ou moins authentiques qui ont régné chez nous, et qui, dans certains *précis*, sont devenus les étiquettes d'autant de boîtes de diverse grandeur, proprement rangées à la suite les unes des autres, et dans chacune desquelles on se ferait scrupule de ne pas mettre quelque chose. Michelet n'a pas ce mérite-là : avec lui on risquerait fort d'oublier quelque Childebert et quelque Dagobert, dont le souvenir ne paraît pas d'ailleurs indispensable pour former « le cœur et l'esprit » de la jeunesse. — Toutes les histoires sont presque égales, a dit Voltaire, pour qui ne veut mettre que des faits (ou plutôt des dates et des noms) dans sa mémoire. — Mais pour qui pense avec Voltaire, et aussi avec Bossuet, qu'il n'y a en histoire que des époques, que c'est cela seul qu'il importe de connaître, la disproportion qu'on a signalée çà et là dans l'*Histoire de France* de Michelet paraîtra justifiée devant la raison, et l'on ne trouvera pas que ce soit trop de consacrer tant de pages à Philippe le Bel, à Jeanne d'Arc, à Louis XI, tandis qu'il passe avec indifférence devant un autre nom insignifiant. Il ne faudrait pas confondre la science historique avec l'usage qu'en doit faire l'historien. Pour la science, il n'y a pas de faits insignifiants, tous sont bons à constater, à mettre en réserve; peut-être en les groupant avec d'autres pourra-t-on plus tard en tirer quelque conséquence importante. Il ne faut pas dire comme le patron des doctrinaires : Rien n'est bête comme un fait. Un fait n'est ni bête, ni spirituel ; tout dépend de la signification qu'on lui trouve, du parti qu'on sait en tirer. Aucun n'est à négliger. Mais si pour l'historien tout est bon à savoir, tout n'est pas bon à dire. Le savant Raynouard racontait qu'il reçut un jour la visite d'un candidat à l'Institut, homme de mérite d'ailleurs, qui venait lui demander sa voix. Le candidat énumérait ses titres : « Je me suis beaucoup occupé, disait-il, de l'histoire des successeurs d'Alexandre; je puis même dire, sans me flatter, que dans l'histoire de Polysperchon j'ai découvert onze faits absolument inaperçus jusqu'à moi. Eh bien ! monsieur, voyez comme on est mal récompensé : vous croyez qu'on m'en a su gré? Pas du tout; et l'on a fait pis encore : on m'a volé *mes* faits ! » C'était mal, sans doute; il ne faut rien voler à personne, pas même des faits, fussent-ils relatifs à Polysperchon ; mais comme ces faits, — onze, bien comptés, figuraient, non dans un mémoire adressé à une société savante, mais dans une histoire destinée à tout le

(1) Préface des *Tragiques*.

(2) Voyez les sonnets qui commencent ainsi :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle.....
Voici le bois que ma sainte Angelette....

et bien d'autres petites pièces chez Ronsard, Du Bellay et Olivier Basselin.

monde, encore eût-il été bon de savoir quelle était la valeur de l'objet volé pour apprécier la culpabilité des voleurs, et nous soupçonnons fort que cette valeur pouvait bien être nulle, à la place du moins que l'historien avait donnée à *ses* faits.

Il y a donc des faits que Michelet néglige, et, selon nous, avec raison; il aurait pu prendre pour devise le mot de ce Virgile qu'il aimait tant : *Summa sequar fastigia rerum.* Encore faisait-il mieux que de courir de cime en cime; il s'arrêtait à chacune d'elles. D'autres se plaisent et s'attardent dans les recoins des vallées : ils peuvent y faire une besogne utile et qu'il ne faut pas mépriser, mais ce n'est pas celle de l'historien.

EUGÈNE DESPOIS.

LITTÉRATURE ALLEMANDE CONTEMPORAINE

Le dernier roman de M. Gustave Freytag

I

Voici une œuvre étrange, étrangère surtout et contraire à nos mœurs, à nos goûts, à toutes nos habitudes littéraires, mais originale, puissante et au plus haut degré caractéristique. Ce n'est point un roman historique, l'action n'y est pas assez vive pour justifier ce titre; ce n'est pas non plus un fragment d'épopée, l'intérêt n'y est pas aussi concentré que le voudrait le genre épique; ce n'est pas un chapitre d'histoire, une peinture de mœurs, M. Freytag du moins prétend n'y avoir pas visé, — mais c'est un mélange de tout cela et qui produit une impression un peu flottante sans doute et cependant profonde. *Ingo* — c'est le nom de l'ouvrage — est le premier livre d'une vaste création en prose poétique qui déroulera le tableau de la vie germanique à ses diverses époques et dont trois livres déjà ont paru (1). C'est une fresque à la manière de Kaulbach, avec les qualités et les défauts du genre; de beaux groupes aux fermes contours, de plastiques attitudes voudraient se détacher avec relief, mais l'ensemble est coloré d'une lumière pâle et douteuse où les traits s'amollissent et par moments se noient.

Ce qui frappe surtout le lecteur français en ce livre, c'est la date où l'action se passe. Que penserions-nous d'une œuvre de fantaisie qui prétendrait nous intéresser à l'histoire intime de quelque chef franc contemporain de Clovis? Nous renverrions l'auteur à Grégoire de Tours, nous nous exclamerions que ce sont là sujets d'érudition et d'archéologie, que si nous consentons à lire les *Récits mérovingiens*, c'est qu'Augustin Thierry est un historien; nous dirions bel et bien à ce poëte malavisé que les choses de ce temps-là peuvent être matières à dissertations, mais non à poésie. Eh bien! ce n'est pas au temps de Clovis qu'ont lieu les événements dont *Ingo* nous fait le récit, c'est plus d'un siècle avant lui! — en 357 après J.-C. C'est dans les forêts qui séparent la Thuringe du pays des Cattes que se produisent ces idylles et ces drames. A la lecture de ces pages on se rend un compte fort net de ce que les Allemands veulent dire quand ils nous reprochent de n'avoir pas le sens du passé, ce qu'ils appellent la conscience historique. Tous ceux de leurs écrivains qui s'occupent de nous, M. Kreyssig par exemple, dont la *Revue* a traduit maintes conférences, expliquent par ce défaut les difficultés où nous nous débattons en ce siècle; il leur semble que c'est là la clef de notre impuissance à concilier les traditions du passé et les aspirations nouvelles, l'*Ancien régime* et la *Révolution*.

Cette critique n'est que trop fondée, mais je n'en avais jamais ressenti la justesse aussi vivement qu'en présence de cette œuvre toute littéraire, et qui n'a certes rien d'une thèse. Voilà des personnages vieux de quinze siècles, des héros dont toute la vie se passe dans les forêts et les clairières, auxquels M. Freytag a conservé leur allure à moitié sauvage, ce sont presque des Germains de Tacite, — et l'œuvre qui les met en scène obtient en Prusse comme en Bavière, à toutes les latitudes de l'empire allemand, un succès que n'y obtiennent point maintes publications toutes brûlantes d'actualité. C'est que l'Allemagne, en dépit des évolutions rapides qu'elle traverse, et bien qu'elle soit animée de cet ardent désir de *choses nouvelles* que César attribuait aux Gaulois, possède à un étonnant degré le sentiment des choses d'autrefois. La *Germania*, à qui elle élève des statues, n'est point pour elle une abstraction allégorique, mais un vivant personnage; Varus et Napoléon Ier sont presque sur le même plan dans ses souvenirs; Hermann et Scharnhorst se confondent dans son culte; ses historiens littéraires accordent, dans leurs écrits, autant de place au moins à la poésie du moyen âge qu'à celle du XVIIIe siècle; — bref, les compatriotes de M. Freytag ont merveilleusement conscience de leur identité historique!

Peut-être n'attache-t-on pas assez d'importance à ce sentiment intense et profond, peut-être en méconnaît-on parfois la vigueur dans les jugements que l'on porte sur l'Allemagne contemporaine. Si les Allemands ont marché, par une pente fatale, vers l'unité, malgré les divisions politiques et le particularisme, c'est qu'ils y étaient portés par le ressouvenir intime du passé de la grande famille germanique, c'est qu'ils vivaient ensemble dans le moyen âge, c'est qu'ils se sentaient de communes racines dans la légende et dans l'histoire. Chose étrange, l'unité et la centralisation étouffent, chez nous, à mesure qu'elles se développent, le souvenir et l'intelligence des vieux âges; les romans de chevalerie qui se rajeunissaient de siècle en siècle, se mettant à la portée des générations nouvelles, cessent de vivre dans la conscience populaire lorsque l'unité triomphe et que la centralisation arrive à son apogée. En Allemagne, c'est pour une bonne part, grâce à ce commun trésor de légendes, que la nation parvient à l'unité, et lorsqu'elle y est parvenue, loin de briser ces dieux dont le culte avait rallié ses peuplades autour d'un même autel, elle leur offre encore de pieux hommages et d'abondants sacrifices. Il semble que plus le présent se dessine avec relief, plus on sacrifie au passé avec complaisance; il semble que la dernière guerre — peut-être pas tel ou tel épisode de brutalité — ait vivifié le souvenir des brutalités antiques. M. Freytag s'agite avec une volupté sauvage en ces combats du

(1) Le premier, *Ingo*, retrace la vie guerrière dans sa lutte contre Rome; l'action y est placée en 357 après J.-C.; le second, *Ingraban* (724), raconte et peint la conversion de la Germanie au christianisme et la lutte des anciennes croyances contre la foi nouvelle; le troisième, le *Nid des aiglons* (1893), emprunte son sujet à la vie chevaleresque et féodale.

ve siècle, il savoure le sang, il peint avec une jouissance farouche le carnage et l'incendie; — il y a des scènes dans son livre décrites avec tant de puissance et de réalité, qu'on oublie presque la date où elles se passent pour se croire, en septembre 1870 ou février 1871, à Bazeilles ou à Saint-Cloud.

II

Voici l'analyse de ce roman :

En l'année 357, sur la hauteur qui sépare la Thuringe du pays des Cattes, se tenait, l'épieu à la main, le cor au cou, l'œil fixé sur la vallée, un gardien vigilant. Tout à coup un voyageur paraît et s'avance d'un pas rapide. « Le gardien saisit la courroie du cor et brandit l'épieu lorsque l'étranger sortit du fourré et s'arrêta sur la lisière, limite des deux provinces. — Arrête, lui dit-il, et chante les paroles qui t'affranchiront de mon fer. — L'étranger se cacha derrière un arbre voisin, tendit sa main droite et prononça ces mots : — Je te salue amicalement, je viens du dehors, je ne sais pas le mot d'ordre. — Le gardien lui cria d'un ton de défiance : — Tu ne viens pas à cheval avec une escorte, comme un chef; tu ne portes pas le bouclier du guerrier, tu ne parais pas être non plus un marchand ambulant qui traîne avec lui son avoir. — Et l'étranger répartit : — Je viens de loin, j'ai traversé vaux et montagnes, j'ai perdu mon coursier dans le tourbillon du fleuve, j'implore l'hospitalité dans tes fermes. — Si tu es un homme des pays lointains, il faut que tu attendes jusqu'à ce que mes compagnons t'ouvrent le pays. En attendant, accorde-moi *la paix* comme je te la donne. »

Tel est le premier tableau, fort antique de couleur et combien moderne cependant ! Ce gardien à qui M. Freytag, en homme qui sait ses antiquités germaniques, fait parler sa vraie langue et qu'il recouvre de son vrai costume, n'a-t-il pas un air de famille frappant avec certaines sentinelles dont nous ne connaissons que trop la savante discipline. Mais poursuivons. Le gardien fait retentir son cor pour appeler un compagnon qui le relève; puis il se met en marche avec l'étranger vers le village et la maison du seigneur. Chemin faisant, dans un dialogue nerveux, naïf, et qui répond étroitement au paysage qui les entoure, l'habitant de la Thuringe expose au nouveau venu quelle est la région où il est entré, que le roi du pays s'appelle Visino, mais que le district où ils font route est indépendant du roi et appartient au seigneur Answald; il ajoute que depuis quelque temps l'on fait bonne garde à la frontière à cause d'une grande bataille entre les Alamans et le César qu'on appelle Julien, bataille dont la nouvelle vient de pénétrer jusqu'en Thuringe. Puis, considérant le port majestueux de son interlocuteur et sa marche virile : « Tes pas, dit-il, sont énergiques pour un homme fatigué; sans doute tes pieds sont habitués à franchir la bruyère ensanglantée. Je vois à ta démarche que tu es de notre race, car la pointe de tes pieds est en dehors et ils appuient fort en leur milieu. Tout à l'heure je te prenais pour un étranger. As-tu jamais vu marcher un Romain ? — Ils marchent d'un pas fort court, appuyant le pied tout entier sur le sol, comme font les hommes fatigués. — C'est aussi ce que disent les gens de chez nous qui ont été dans l'occident. — Puissent Celles qui trament nos destinées écarter de nos terres les pas des Romains ! — Tu parles comme nos pères; pour nous, jeunes gens, nous nous disons : S'ils ne viennent pas chez nous, nous irons chez eux; car leur pays doit être admirable, leurs maisons sont de pierres diverses, toute l'année un doux soleil les éclaire, toute l'année les arbres sont verts; le vin est chez eux plus répandu que chez nous la bière, leurs siéges sont d'argent, les jeunes filles chez eux dansent, parées d'or et de soie, et le guerrier y est comblé d'opulence. »

C'est en vain que le Thuringien provoque les confidences, l'étranger reste muet sur ce point. Les voici parvenus aux maisons avancées du village; ils aperçoivent Irmgard, la fille d'Answald, qui vaque, non sans grâce, mais en bonne ménagère, aux soins de l'étable et de la laiterie. — Encore un trait de mœurs qui n'est pas mort et qui se retrouve, dit-on, dans de frappantes proportions chez la princesse même à qui M. Freytag a dédié son livre, la future impératrice en personne. Les méchantes langues l'accusent de pratiquer l'économie avec plus de rigueur qu'il ne convient à son rang. Chacun sait aussi que la princesse de Bismarck est d'une parcimonie que les Prussiens appelleraient d'un autre nom s'il s'agissait d'une simple bourgeoise. Je me hâte de fermer ma parenthèse et n'en ouvrirai désormais que le plus rarement possible, pour laisser le récit suivre son cours : je voulais seulement indiquer, au début, combien, en Allemagne, le XIXe siècle est, en certaines matières, voisin du IVe.

L'étranger est dès l'abord sensible à ce mélange de poésie et d'instincts pratiques; Irmgard aussi témoigne, par quelques paroles dont l'allure fait penser à la Dorothée de Gœthe, d'une compassion mêlée de respect envers l'hôte qui vient solliciter de son père un abri. Celui-ci accueille sous son toit le voyageur, après qu'il a rempli les formalités qui sont comme le prélude de l'hospitalité et dont M. Freytag fait une savante et poétique description. « Le prince t'accorde, lui dit-il, d'après l'usage du pays, trois jours de répit, trois jours de nourriture; puis il prendra l'avis de son peuple. Enfants, apportez-lui son siége au foyer et offrez lui les présents des dieux. » Assis au foyer d'Answald, l'étranger paye de ses confidences les faveurs dont ils est l'objet : il raconte la défaite des Alamans et sa propre origine, il dit comment des haines de famille lui ont fait quitter le pays des Vandales, comment naguère un chef Thuringien a lutté contre Rome aux côtés de son père, comment ces deux guerriers ont rompu, en signe d'amitié, une pièce d'or romaine dont il tend la moitié au seigneur Answald. L'autre moitié de la médaille en est aussitôt rapprochée par Gundrun, épouse d'Answald, et l'étranger peut désormais déclarer son nom sans scrupule : il est le fils d'Ingbert, Ingo.

Malgré ces liens étroits et sacrés, Grundrun ne peut dompter en son âme les appréhensions, les pressentiments qui l'assiégent : le séjour d'Ingo sous leur toit n'attirera-t-il pas sur eux le courroux de Rome et du roi Visino; la fatalité qui semble le poursuivre ne s'abattra-t-elle pas sur ses hôtes ? — Afin de se dérober à l'attention et à la vengeance, Ingo s'enveloppe d'un humble vêtement et renonce aux honneurs dus à son rang.

Il ne tardera guère toutefois à se trahir; sa fierté naturelle, la mélancolie et l'aigreur que lui inspire sa vie nomade éclateront au jour et accroîtront insensiblement dans le cœur d'Irmgard la pitié, l'admiration qu'elle [illegible] par un pressentiment mystérieux. Aussi, de tous les hôtes de la ferme, est-ce Theodulf, le fiancé [illegible]

parents lui destinent, qui montre à Ingo le plus de hauteur et de dépit. Dans une fête où le seigneur Answald a convié tous les héros d'alentour et où se livrent des combats aussi nombreux qu'à Olympie ou dans l'*Enéide*, Théodulf provoque insolemment l'étranger, et M. Freytag prodigue avec complaisance la couleur locale dans la description de ces concours. Il ne se sent pas d'aise quand il nous montre Ingo sautant d'un bond facile par-dessus cinq chevaux ou faisant voler avec une dextérité incomparable une massue qu'il excelle à ramener dans sa main quand elle a frappé le but. De là des jalousies et des haines que le festin lui-même ne suffit pas à calmer.

L'arrivée de Volkmar, le barde aux chants harmonieux, est saluée avec bonheur. « Tu arrives au bon moment, lui dit Irmgard; ils se querellent, il est temps que tes accords leur attendrissent le cœur. Si tu le peux, entonne un chant de gaieté. — La nouvelle que j'apporte aujourd'hui est si pénible qu'ils en oublieront assurément leur dispute. C'est un triste assaisonnement à ce festin. Quand je l'aurai dite, je ne sais s'ils voudront encore de mes chants. » Puis le chantre s'approche d'Answald, qui l'accueille avec joie par ces mots : « Les oiseaux de nos forêts qui nous avaient quittés pendant l'hiver chantent depuis longtemps leur chanson d'été; seul le chantre des héros nous manquait encore. — Ce ne sont point les oiseaux que j'ai entendus chanter l'été dans les bois, ce sont les chiens du dieu des combats que j'ai entendus hurler; j'ai vu le pont de nuages sur lequel les héros, en bandes nombreuses, montaient au sanctuaire des dieux. J'ai vu le Rhin couler en flots rouges, couvert de cadavres d'hommes et de chevaux, j'ai vu le champ de la mêlée et la vallée sanglante où se dressent, en proie aux vautours, des collines de morts, et je sais des rois qui attendent, enchaînés, dans le camp romain, le coup de la hache. » Volkmar, pressé de questions, raconte la bataille, comment les Alamans étaient d'abord vainqueurs, comment le César fit avancer sa seconde ligne, des Bataves et des Francs, qui rétablirent la fortune de Rome, comment l'empereur fit planter le dragon de pourpre, l'étendard romain, sur le bord du fleuve pour qu'il présidât au carnage, comment un guerrier germain avait, de sa main puissante, enlevé le drapeau fatal et répandu dans l'armée romaine un religieux effroi. Mais le fils d'Ingbert, Ingo, le sauveur, a disparu dans le fleuve.

Le chantre se tut et inclina la tête sur sa lyre ; le silence régnait dans la salle comme après un chant de deuil, les yeux des hommes brillaient, et sur leurs traits éclatait leur émotion. Mais personne n'en trahissait plus que l'étranger. Lorsque le barde était entré et avait frôlé, en passant, ses vêtements, il avait courbé la tête, et — son voisin Wolf l'avait remarqué avec regret — il avait pris au récit du chantre moins de part qu'il n'eût convenu à un guerrier. Les convives se l'étaient montré du doigt avec force remarques. Mais lorsque le barde avait chanté la lutte autour de l'étendard, Ingo avait levé la tête, un rayon de lumière avait éclairé ses traits ; il avait lancé à Volkmar un regard transfiguré, et quiconque le regardait ne pouvait détourner les yeux de son visage : ses cheveux dorés lui faisaient comme une auréole. Et lorsque le chantre s'arrêta, il était encore assis, immobile.

« Regarde là, Volkmar, » dit une voix de femme tremblante d'émotion, et tous les yeux se portèrent du côté que montrait Irmgard debout.

Le chantre se dressa en sursaut et s'écria : « Les ondes du fleuve ont rendu le héros ! » Puis, faisant un pas en avant : « Béni le jour où je te vois, Ingo, le dernier qui combattis dans la bataille des Alamans ! »

Les convives se levèrent, la salle retentit de cris d'enthousiasme. Le chantre se précipita vers Ingo, s'inclina devant lui et dit : « Oui, c'est toi ; jamais mes chants n'ont obtenu plus belle récompense. » Il mena l'étranger à la table du prince, qui, les yeux humides, se leva à sa rencontre : « Béni sois-tu, Ingo ; aujourd'hui mon cœur est soulagé d'un grand poids. Je le savais, la gloire des héros ne peut se dérober. Salut à toi, fils de l'hôte de mon père. Approchez les fauteuils pour que le prince se mêle aux nobles de mon peuple. Échanson, apporte du vin. Dans la coupe des fêtes, dans la coupe d'or romaine nous boirons la boisson romaine à la santé du héros royal, du fils de nos dieux. »

Après l'épopée, l'idylle. Un matin qu'Irmgard erre dans la forêt, se répétant les strophes du barde et les chantant aux échos, elle voit apparaître Ingo devant elle ; il a surpris l'aveu de son amour. Il avoue le sien à son tour avec cette tendresse émue que ses descendants mêlaient si étrangement naguère aux récits de batailles dans les lettres à leurs fiancées. Au moment où, épuisé de fatigue, il était tombé sur la rive du Rhin, l'étendard romain enlacé autour de son bras impuissant, la prophétesse des Alamans, la confidente des dieux, s'était penchée au-dessus de lui ; elle avait, comme la déesse antique, annoncé à ce nouvel Achille qu'il lui fallait choisir entre la gloire et le repos ; s'il gardait l'étendard conquis par sa bravoure, c'en était fait de la paix de sa vie. Ingo n'avait point hésité alors : il avait choisi la gloire, mais depuis le jour qu'il a vu Irmgard, il regrette presque son héroïsme, il aspire au port après la tempête. « Hélas ! je suis entraîné, comme cette pousse de pin, par le torrent. » Il montrait du doigt un jeune pin qui, arraché à la montagne avec la mousse et la terre où il avait pris racine, était entraîné, debout, par le courant. « La motte diminue, dit Ingo d'un ton grave ; la terre s'émiette, tout à l'heure il se brisera dans les rochers. » Irmgard se leva et suivit d'un regard inquiet la pousse sauvage en sa course : elle descendait la vallée, jusqu'au moment où elle disparut presque dans le brouillard et l'onde. « Elle se tient debout, » s'écria-t-elle enfin avec joie, et elle courut le long du ruisseau à l'endroit où l'arbuste s'était fixé sur une saillie de terre. « Vois, dit-elle à Ingo ; la voilà sur notre rive, peut-être s'y attachera-t-elle. — Le voudrais-tu ? dit Ingo. » La jeune fille répondit par son silence.

Cependant le seigneur Answald avait réuni quinze compagnons pour les consulter, suivant la coutume, sur le séjour d'Ingo parmi eux. Sa présence n'exciterait-elle pas les craintes du roi Visino, l'allié des Romains ? ne lui porterait-elle pas ombrage ? fallait-il continuer à l'étranger les bienfaits de l'hospitalité ? Cette délibération est un chef-d'œuvre d'histoire et de poésie ; les discours y ont une allure homérique, l'onction de Furibert, le prêtre, fait penser à Nestor, et Sintram rappelle la prudence d'Ulysse. Après de longs débats, la générosité l'emporte sur la prudence : Ingo restera : Il échange avec les chefs du peuple le serment de fidélité et choisit pour compagnon Wolf, qui le premier sur la frontière lui offrit le pain et le sel. Théodulf lui-même lui tend la main et oublie ses rancunes. « Une nouvelle aurore dorait le ciel pour Ingo. Mais aux chaudes matinées succède l'orage dans la forêt, et la séré-

nité des cœurs s'évanouit bientôt dans la tempête des sombres pensers. »

Le chapitre suivant est intitulé : *A la cour du roi*. Visino a appris l'arrivée d'Ingo chez son sujet, et cette nouvelle l'a rempli d'une colère qu'il ne réussit point à dompter. En ce moment même il presse le barde Volkmar de questions et laisse éclater son dépit. La reine Gisela est, au contraire, pénétrée de joie ; elle donne au chantre une coupe d'or en récompense de l'heureux message qu'il vient d'apporter et l'invite à revenir, quand elle sera seule, auprès d'elle, pour l'entretenir d'Ingo et de ses exploits. Naguère, en effet, son père, le roi des Burgondes, l'avait destinée au héros et depuis son union avec Visino elle n'a vécu que de tristes jours, regrettant son premier fiancé. « Tes pas, se dit-elle en songeant à lui, unique objet de ses pensées, t'ont rapproché du sentier où je marche ; sois le bienvenu, que tu m'apportes la peine ou le bonheur, car je suis fatiguée de la solitude. » Ingo ne tardera point à se rapprocher d'elle davantage, car Visino donne au barde l'ordre de l'appeler à sa cour et lui fait promettre un accueil favorable. En dépit des conseils d'Answald, le Vandale, n'obéissant qu'à son courage, résout d'affronter le roi et de répondre à son désir ; mais, avant de se rendre auprès de lui, il lui faut une escorte de compagnons et Volkmar se charge de retrouver une troupe de Vandales qui naguère ont lutté sous les ordres d'Ingo et qui campent maintenant au pays des Burgondes ; puis, lorsque le printemps permettra les voyages, le vœu de Visino et de Gisela sera exaucé.

On devine qu'avant son départ, Ingo a juré fidélité à la fille d'Answald : il lui a confié l'étendard de Rome, ce lambeau de pourpre conquis par tant d'héroïsme, le seul trésor qu'il ait au monde. Ce qu'on devine moins, ce sont les scènes terribles de dispute et de tuerie qui précèdent cette séparation. Il semble que M. Freytag ait voulu expliquer à ses lecteurs l'origine du dicton qui nous fait volontiers associer le mot de *querelle* à celui d'*Allemand* : ses Vandales et ses Thuringiens passent leurs jours à s'insulter et à se battre. Au premier plan de ces mêlées, de ces continuels différends, se détache avec relief la lutte d'Ingo contre Théodulf, duel furieux au sujet d'une question de préséance, d'où Ingo sort naturellement deux fois victorieux, par la force et par la clémence, en épargnant la vie de son rival terrassé.

Le chapitre suivant nous transporte à la cour du roi Visino. L'accueil que le héros y reçoit du roi et de la reine n'est pas également cordial, tandis que celle-là donne des ordres pour qu'une hospitalité généreuse réchauffe et réconforte son fiancé d'autrefois, le roi se réjouit sournoisement des tours que ses sujets jouent aux Vandales. Mais un jour, à la chasse, Ingo sauve son hôte d'une mort assurée et, grâce aux séductions fascinantes de son courage et de sa franchise, il finit par se concilier le cœur de Visino [illegible] à [illegible] cessions. Le roi ne le laissera point épouser Irmgard s'il espère à remplacer son père ; mais qu'il renonce à cet héritage, qu'il cesse d'être pour le royaume un danger, une menace, et Visino ne s'opposera point à cette union. Puis, entraîné par un courant de belle humeur auquel des libations de bière ne sont point étrangères, il lui fait cette confidence : « Le chanoine Tertulius m'a [illegible] pour [illegible] offres les plus séduisantes pour que je le livre au César, et lorsque tu es venu ici, je n'étais pas bien disposé pour toi. Mais maintenant que je te connais comme tu es, j'aime mieux te garder pour moi. »

Il ne le gardera pas longtemps. Un matin qu'ils se préparaient avec la reine à une expédition dans la forêt, une ambassade arrive qui retient Visino et ménage à Gisela l'occasion, à laquelle elle aspire depuis si longtemps, d'un entretien avec Ingo. Ils chevauchent, comme naguère, aux côtés l'un de l'autre ; évoquant les souvenirs de leur enfance, elle se dédommage ainsi des ennuis de l'heure présente. Mais au retour de cette promenade quelque peu sentimentale et moderne, les vagues espérances de bonheur auxquelles Gisela s'était un moment livrée sont dissipées cruellement. Harietto, un Franc devenu Romain, est là, porteur de riches présents et qui réclame Ingo au nom de l'empereur. Visino a demandé — en dépit de sa promesse — quelque loisir pour en délibérer, et Gisela le surprend hésitant, partagé entre l'honneur et la soif de l'or. Elle éclate en reproches sanglants où se mêlent la raillerie et la colère. Le roi lui lança un regard oblique en disant : « Tes pensées s'agitent impétueuses, ô femme, et manquent le but. — Eh ! qui a plus raison que la reine de se soucier de l'honneur du roi ? répondit la reine, cherchant à se contenir. Si tu n'as pas le courage de le défendre contre les Romains, renvoie-le de ta cour. Mieux vaut se montrer faible que traître. — Pour qu'après cette offense il me devienne ennemi ? dit le roi. — Enchaîne-le par un serment solennel ; il est, je pense, de ceux qui observent leurs serments. — La reine veut-elle le décider à ne point m'en garder rancune ? — Je le veux, répondit Gisela d'une voix étouffée, si c'est utile au roi. » Et, le soir même, elle fait venir le Vandale auprès d'elle pour accomplir l'œuvre de diplomatie dont elle s'est chargée. Mais à peine ce délicat entretien est-il commencé, que Visino apparaît et se précipite l'épée à la main sur Ingo sans armes. Gisela lui arrache des mains l'instrument de sa trahison. Il y a là une scène saisissante, dramatique, mais où Ingo, incarnation invraisemblable de toutes les vertus germaines, se montre trop agneau : il s'offre humblement aux coups du roi et refuse d'y répondre pour ne point violer la paix qu'il a jurée. Toutefois, en cette abnégation, — un peu chrétienne, je le crains, — une idée le frappe tout à coup : ses compagnons seraient-ils exposés au même piége que lui ? Aurait-on mis le feu à leur grange ? A peine ce soupçon l'a-t-il assailli, que le voilà rugissant de nouveau ; il descend quelques marches vers la chambre où dort le jeune fils de Visino, l'arrache à son lit, se fait un bouclier de son corps et lui murmure à l'oreille : « Aide-moi, Hermin ; je suis menacé. Je ne te ferai point de mal si le roi n'en fait pas à mes compagnons. »

C'est ainsi, précédé de cet otage, accompagné du roi Visino, qu'[illegible] le [illegible] ringe délibèrent. Tout à coup la bière coule à flots, les deux rivaux de tout à l'heure se sont mis d'accord : Ingo va s'éloi- [illegible] rancune. Le lendemain matin, le roi invitait Harietto fort surpris, [illegible] permet l'honneur royal, et rien de plus. J'ai dénoncé au banni [illegible] à l'heure qu'il est, il trotte sans doute loin d'ici, par la [illegible] posés les présents de Rome et qu'il mira, comme la veille,

son visage dans les plats d'argent, il se dit, en soupirant : « Je suis délivré d'un souci, mais un autre l'a remplacé. »

Le héros, après avoir triomphé des rois soudoyés par Rome et des épreuves que lui infligent les dieux, a enfin conquis, dans la montagne, un coin de terre où il est roi. Sur une crête escarpée, au milieu des torrents, ses sujets lui font un nid de vautour, lorsqu'arrive sur ces sommets une poignée de Thuringiens qui émigrent des terres du seigneur Answald. Ingo apprend de ses nouveaux vassaux — car la bande nomade s'est abritée sous son aile puissante — le prochain mariage d'Irmgard. Alors, dans une nuit épouvantable où les éléments se déménent furieux, le chef vandale invoque la tempête, il jure par les vents déchaînés, par la tempête qui gronde, d'enlever sa fiancée avant l'heure fatale. A l'aube même du jour qui devait la livrer à Théodulf, un bras viril la délivre et un coursier la porte, sous la grêle et l'ouragan, sur la montagne où règne Ingo. Berthar, le vénérable écuyer, s'approcha d'elle avec respect, lui prit la main et dit : « Fermez le cercle, compagnons, et demandez aux grands dieux de bénir cette auguste union. » Et il adressa à Ingo, fils d'Ingbert, roi des Vandales, la question sacrée; puis il se tourna vers Irmgard et lui fit la même demande. Alors les lèvres d'Irmgard s'ouvrirent pour la première fois depuis la nuit d'angoisses, et elle dit, en tremblant, ces mots : « Oui, je le veux, » et la femme du Vandale cacha son visage dans le sein de l'homme qui lui était cher.

Un an plus tard, Irmgard souriait à son fils couché, comme en un berceau, dans le bouclier de son père; mais à son bonheur se mêlaient des pressentiments lugubres : le chantre Volkmar venait d'annoncer la mort de Visino, il avait parlé de Gisela sur un ton de mystère et d'effroi; en ses courses il avait vu aussi Gundrun, la mère d'Irmgard, la douleur qui régnait dans la maison d'Answald; il avait appris les ressentiments de Théodulf, et en barde sincère, il avait conté ces nouvelles. Irmgard était encore sous la triste impression de cet entretien quand, un jour, tandis qu'elle baignait son enfant dans une source voisine et lavait, demi-nue, les langes du futur héros, une femme hautaine arriva vers elle au galop d'un cheval fougueux. « Irmgard se dressa en sursaut : devant elle se dressait, sur un grand cheval, une femme majestueuse; de ses cheveux jaunes tombait un voile, sur ses épaules et sur le coursier flottait un manteau de pourpre, les harnais du coursier resplendissaient d'or et son sabot piétinait sur les vêtements de lin qu'Irmgard avait étendus à terre. Et derrière l'étrangère, elle vit le visage pâle de Sintram, le père de Théodulf. Le rouge lui monta au visage, elle savait qui était cet homme devant lequel elle paraissait sans ceinture, les jambes nues. Mais dans son regard comme dans les yeux de la reine la colère étincelait. Les deux femmes s'observèrent ainsi, en silence; puis Irmgard fit tomber ses cheveux comme un voile sur son sein et s'assit dans la mousse auprès de la source pour cacher sa nudité. Elle prit son enfant sur ses genoux et s'en fit un abri. « Est-elle muette, cette femme qui se tapit dans l'herbe? cria la reine à son compagnon. — C'est femme Irmgard elle-même, la maîtresse, répondit Sintram. La reine t'appelle, cousine Irmgard. »

Irmgard demeura immobile, mais elle cria d'un ton impérieux : « Détourne tes regards, Sintram; il ne te sied point de fixer tes yeux sur moi, tandis que le cheval de ta reine piétine sur mes vêtements. As-tu si bien appris ce qui sied à la femme dans la maison de ton père, d'où tu es sortie pour suivre un étranger? — Qui que tu sois, reine, répondit Irmgard irritée, sache que je vis fidèle à mon époux. Demande-toi, jalouse, si tu peux te vanter de la même loyauté. »

La reine levait son bras menaçant, quand des voix retentirent sur la hauteur : « Par ici, Ingo, cria Irmgard hors d'elle-même; viens au secours de ta femme. » Ingo descendit à pas rapides le sentier escarpé et fut saisi d'étonnement lorsqu'il vit sa femme assise à terre, et devant elle à cheval la reine irritée et son compagnon. Il passa devant sa femme et alla s'incliner en signe d'hommage devant Gisela. « Salut à la reine des Thuringiens! dit-il d'un ton joyeux; tu me vois prosterné respectueusement à tes pieds; accorde ta grâce à la maison de ton fidèle cousin. » Le visage de la reine se transforma lorsqu'elle vit l'attitude du héros, et elle lui dit d'un ton de bonté : « Salut à toi aussi, mon cousin. »

« Personne n'offre-t-il sa main à la reine pour l'aider à descendre de cheval? » cria Ingo, et il tendit à la reine le pied et le bras pour qu'elle s'en aidât. Gisela se tint par la main à ses cheveux bouclés et se laissa descendre sur le pied du Vandale.

« Pardonne-moi, cousine Gisela, poursuit-il lorsque la reine fut debout devant lui; il n'est point décent que ma femme se tienne nue sous les yeux de la reine et d'un étranger. Prête-lui ton manteau afin qu'elle s'en enveloppe et s'éloigne, et d'un mouvement rapide il lui prit le manteau des épaules. La reine pâlit et recula, mais Ingo jeta les vêtements sur sa femme; puis, la relevant de la main et lui montrant le chemin, il lui dit : « Laisse-nous. »

Irmgard s'enveloppa, elle et son fils, des longs plis du manteau et descendit le sentier. Quant à Ingo, il se tourna vers la reine et vit avec quel effort elle cherchait une contenance, et que Sintram avait sauté de cheval et s'approchait l'épée nue. Mais la reine lui fit un signe et Sintram se retira docilement. Elle dit : « Audacieuse fut la main qui déroba à la reine son manteau ; mais il convient à l'homme de défendre l'honneur de sa maison. Ingo, tu as corrigé ce que nous avions négligé en notre hâte, et je te le pardonne. »

Elle fit un nouveau signe à son compagnon ; Sintram s'éloigna avec les chevaux, et Ingo fut seul devant la reine : « Les choses en sont au point que j'avais désiré, dit Gisela ; te voilà devant moi, Ingo, comme naguère lorsque je t'accueillis au seuil de la salle, et comme alors je m'approche de toi bien disposée à ton égard. » Et d'un ton plus grave : « Tu as des ennemis dans mon pays qui te veulent du mal, leurs cris de vengeance te poursuivent, et mes compatriotes, les Burgondes, se plaignent, à ce que j'apprends, des vols de tes compagnons. Le héros que j'ai connu jadis plaçait ailleurs son honneur et ne mettait point sa gloire à voler les troupeaux des Burgondes.

— L'homme qui erre à travers la terre aime à se bâtir un toit sous lequel il trouve un abri, répondit Ingo.

— Il est bien incertain, reprit la reine, le toit dont la maîtresse est réclamée par le cri du peuple. Le père et le fiancé auxquels tu as enlevé cette femme demandent une expédition contre toi, le jeune roi a besoin de l'aide de ses nobles, il ne peut repousser cette prière, et, je le crains, l'heure de ta perte n'est pas loin, car le roi a de la peine à dompter, à retenir la fureur de ses hommes.

— Ces menaces, reine, me forcent à demeurer plus fidèle

encore à ma demeure : la lutte est la bienvenue, l'épée se rouille qui reste trop longtemps suspendue au foyer.

— Insensé ! cria la reine en s'approchant ; tu vis dans la forêt, sans inquiétude, tandis que de tous côtés les chasseurs vont se ruer sur toi. Le César est entré en campagne contre les Alamans ; sa vengeance te cherche aussi : il a offert son alliance aux Burgondes, et Gundomar a réuni son armée.

— Merci de la bonne nouvelle, ô reine ! Jour et nuit j'aspire à ce combat. » Et le regard d'Ingo brillait et sa main cherchait le glaive.

« Je t'admire, s'écria Gisela, entraînée par l'ardeur du héros ; ce serait peine perdue que d'essayer de t'effrayer par des dangers. Je t'apporte cette nouvelle parce que je sais pour toi une place plus glorieuse que celle où tu languis. Ingo, mon cousin, c'est à toi plutôt qu'à tout autre guerrier que je confierai le jeune roi : je cherche un héros qui marche dans la bataille à la tête de mon armée et qui enseigne à mon fils comment on conquiert la gloire. C'est pour cet honneur que je t'ai choisi, c'est pour t'enrôler que je suis ici. »

Ingo se dressa surpris ; les pensées s'agitaient violentes en son esprit. Devant lui il voyait une femme belle et grande, ceinte du diadème royal ; elle lui tendait la main, elle lui offrait d'un ton de prière ce qui fait l'ambition et le bonheur des plus fiers héros.

« Tu étais un enfant, poursuivit Gisela avec émotion, lorsque tes parents mirent ma main dans la tienne ; tu devins un héros vanté par les peuples, et moi j'étais dans le donjon royal une femme malheureuse lorsque tes doigts passèrent de nouveau caressants sur ma main. Ce qui te séparait de la reine est maintenant allé aux vents dans les flammes du bûcher. Maintenant je viens et j'appelle le plus grand héros de ces pays. Tous deux nous invoquons le même Dieu, notre ancêtre, car tous deux également nous avons une origine divine ; nous avons le droit de lever la tête par-dessus les hommes, toi et moi ; les Invisibles eux-mêmes nous ont marqués pour être les maîtres du monde. »

Lorsqu'Ingo entendit sur les lèvres d'une autre les paroles qu'il s'était dites à lui-même, il fixa un regard involontaire sur la reine qui semblait, comme une déesse, présider à sa destinée. — On entendit un bruissement, le manteau de la reine tomba, et dans le lointain un enfant pleurait.

« Voici la parure qui sied au héros aimé, » dit la reine en lui touchant l'épaule de la main. Ingo leva la tête.

« J'entends, dit-il, en ma détresse, une douce voix, celle de mon fils. » Et comme un homme qui sort d'un rêve : « Je suis devant la reine. Je suis uni à une femme qui m'est plus chère que la vie. Elle a tout quitté pour moi, je lui ai juré dans le cercle des compagnons d'avoir soin d'elle comme son père et de partager ma couche avec elle seule, en époux fidèle. Comment pourrais-je la fuir ?

— Assez, Ingo, cria Gisela, et son visage s'enflamma ; souviens-toi qu'à moi aussi tu as tendu la main, souviens-toi de cette nuit où j'ai retenu l'épée du feu roi. Ce jour-là, au moment où je sauvais ta vie, les Invisibles ont uni ma destinée à la tienne. C'est à moi que tu appartiens, à moi seule : songe au prix dont je t'ai payé.

— Tu t'es montrée envers moi généreuse et grande, répondit Ingo, et je te demeurerai reconnaissant jusqu'au dernier soupir.

— Fi de cette politesse usée ! rugit la reine hors d'elle-même, et fi du héros qui remercie par de froids compliments une femme qui a affronté pour lui la malédiction des Dieux ! Ne sens-tu donc point ce que j'ai fait lorsque j'ai arrêté le bras de mon époux ? J'ai conjuré contre ma vie les puissances du mal, le soupçon et la haine ; depuis lors c'est la bile qui a été ma boisson et celle d'un autre ; chaque parole a été suspecte et chaque nuit sans repos. Continuerais-je à respirer l'air du jour si l'autre continuait à faire ripaille avec ses sauvages compagnons ? C'était là mon souci, qui me rongeait l'âme.

— Si tu as pour moi supporté des angoisses mortelles, dit Ingo ému, appelle-moi lorsque le danger te menacera et j'accourrai disposé à payer de mon sang, quelque charge que tu m'imposes. »

La reine écouta à peine ces paroles ; elle s'approcha de lui et lui murmura d'une voix mystérieuse :

« Il est bien possible que l'autre ne fût pas mort si, cette nuit-là, tu n'eusses été dans ma chambre. »

Le héros recula ; sa face pâlit, mais son regard était sans flamme quand il répondit :

« Crois-tu, reine, être devenue plus chère à mon cœur lorsque tu as assombri ta vie d'une action sinistre ?

— Pourquoi ce regard de pierre ? » s'écria Gisela. Elle lui saisit le bras et le secoua :

« Nous ne pouvons pas vivre ensemble, toi et moi, sur la terre des hommes, si tu refuses de me suivre. »

Le héros se déroba, furieux, à son étreinte : « Si tu as, par de nocturnes stratagèmes, accumulé sur ma tête la colère des dieux de vengeance, je suis prêt à en subir l'expiation, mais libre de toi, et non en esclave attaché à ta vie. »

La reine lui lança un regard pénétrant ; son bras se leva lentement, et son poing s'arrondit en menace :

« Les rameaux sont lancés par lesquels la déesse des destins a dessiné ton sort et le mien. Tu as choisi, Ingo, et le signe que tu as préféré signifie adversité. »

Elle se détourna, son corps s'agita en une convulsion, mais son œil resta sans larmes et son regard était de pierre lorsque, montrant du doigt le soleil qui se couchait, elle dit à mi-voix : « A demain ! » D'un pas rapide elle rejoignit les coursiers. Ingo repoussa du pied le manteau royal et courut vers sa demeure par le sentier qu'Irmgard avait suivi.

J'arrête ici cette citation, déjà longue. A partir de ce moment le récit se précipite haletant, terrible ; point de répit, il n'est plus possible d'en extraire d'épisode, d'en isoler une seule scène : un chapitre intitulé : *Le coup de foudre*, et qui ne justifie que trop son titre, raconte la vengeance de Gisela. C'est un tableau de bataille auquel on chercherait en vain un pendant dans les littératures les plus primitives, les plus éprises de coups d'épée et de carnage. Mais Ingo a beau décupler le courage des siens, les femmes ont beau lutter en hommes, le nombre triomphe, la reine et Théodulf sont vengés. Lorsque la tempête est passée et que les guerriers de Gisela sortent de leurs boucliers dont ils se sont fait un abri contre la foudre, le dos de la montagne était couvert de grêlons épais. La maison d'Ingo jonchait le sol de débris, et dans ces décombres humides de petites flammes étincelaient. La reine, pétrifiée, restait immobile devant ce spectacle, se disant en son âme :

« L'une de nous est étendue sur son lit embrasé ; l'autre est dehors, frappée de la grêle ; la jalousie des dieux m'a refusé son destin. C'était mon droit d'être à sa place ! »

Puis tout à coup, jetant autour d'elle un regard sauvage, elle s'écria : « Où est son enfant ! »

Mais l'enfant avait disparu. Les guerriers cherchèrent sur les crêtes de la montagne et dans les vallées, Théodulf parcourut avec son escorte tout le canton, et s'informa auprès de chaque foyer. Mais jamais la reine ne put rien apprendre du fils d'Ingo et d'Irmgard.

VOYAGE EN SICILE

Impressions et souvenirs

Si nos cœurs étaient moins légers, nos esprits moins distraits, nous ne pourrions aborder aucun point du rivage de la Méditerranée sans une mélancolie profonde. Là, tout village est la nécropole d'une ville illustre, « toute pierre a son nom », et tout accident du paysage est lié aux plus grands, aux plus douloureux souvenirs de l'histoire. Mais la Sicile surtout, ce berceau de la civilisation européenne, qui a devancé la Grèce, tenu tête à Carthage et n'est tombée dans le grand écroulement du monde antique que sous les derniers efforts de la conquête romaine; la Sicile, qui a été supérieure en tout, dans la guerre et dans l'agriculture, dans la littérature et dans les arts, et qui est aujourd'hui le coin le plus misérable, le plus dédaigné, le plus oublié de l'Europe, nous remplirait de tristesse. Voilà donc, dirions-nous, où aboutissent les plus puissants efforts de la volonté humaine! Voilà ce que deviennent ces choses tenues pour grandes et sacrées qu'on appelle nationalités et patries! La poussière couvre aussi, nous le savons, les grandes civilisations éteintes de l'Asie ; mais le spectacle de ces ruines dont nous ne connaissons que vaguement l'histoire ne nous émeut pas comme les vestiges effacés de ces peuples, indigènes ou colons du bassin méditerranéen, qui sont nos véritables ancêtres. Ce sont eux dont le sang généreux et subtil, infusé dans les veines des honnêtes races du Nord, a fait l'Européen moderne, si complet par l'assemblage des qualités intellectuelles et morales, si supérieur aux autres races par les idées d'honneur, de justice et d'humanité. Si loin que nous ayons laissé derrière nous ces nations illustres, nous leur devons encore tout ce que nous sommes : c'est l'héritage qu'elles nous ont transmis qui fructifie dans nos mains ; et nous ne devrions fouler qu'avec respect ce vieux sol qui a bu tant de sueurs et tant de sang !

Cependant notre génération, et c'est là sa force, ne regarde guère en arrière. Nous sommes les enfants de l'espérance par excellence. Nous marchons devant nous, craintifs peut-être, mais plus confiants encore, et quand nous touchons à une plage aride, comme le sont à présent la moitié des plages de la Sicile, quand nous rencontrons un peuple abattu, comme l'est aujourd'hui ce vaillant peuple insulaire, nous ne leur demandons point l'histoire de leur deuil, nous ne partageons point leur tristesse ; nous leur disons : Que ne pourriez-vous pas devenir encore ! que ne pourriez-vous pas encore produire ! A l'œuvre ! Faites des routes ; fouillez vos mines ; améliorez votre agriculture ; apprenez à lire et ne vous amusez pas davantage à rêver ! Vous n'êtes pas des abeilles pour vivre du suc des fleurs, mais des hommes liés comme nous tous à de plus rudes devoirs, et comme le disait il y a quelques années un distingué professeur de Palerme, M. le commandeur Tommasi : « Les orgueilleux souvenirs historiques ne servent qu'à nous faire perdre le sentiment juste et fécond de notre infériorité véritable. Plût à Dieu que nous eussions moins de gloire dans le passé et plus de savoir dans le présent ! Avoir été ne sert de rien. »

I

Après tous ses désastres, la Sicile est encore un Éden : non l'Éden des poëtes, mais celui qui convient à notre âge pratique et positif, un jardin plantureux, un verger fertile, occupant une admirable situation centrale, donnant en toutes saisons toute espèce de fruits et de grains et pouvant assurer à ses produits, par la supériorité de leur qualité, les hauts prix sur tous les marchés de l'Europe. Mais ce qui a été le fléau de l'Espagne a été également le poison de la Sicile : une suite de gouvernements incapables a préparé sa misère; aujourd'hui, un gouvernement indifférent consomme cette ruine. L'Italie, gémissant sous le poids d'un déficit annuel, voyant tous ses cabinets échouer les uns après les autres sur les écueils financiers et ses ministres des finances agoniser sans cesse entre la dette flottante ou l'impôt sur les objets de première nécessité, entre l'insolvabilité de l'État ou le mécontentement populaire, l'Italie n'a guère le temps ni le moyen de réparer des maux profonds qui sont l'œuvre des siècles. Sa plus belle province continue de s'en aller en ruines ; dans « le grenier de Rome » le système du fermage à bas prix est à son apogée, et dans « le jardin de la Méditerranée » l'horticulture est délaissée. Les districts de la Sicile sont isolés les uns des autres par une absence complète de moyens de communication ; ses rivières n'ont jamais vu de ponts ; ses torrents coulent où ils veulent; ses ports ne sont point curés ; le brigandage y est organisé au moins aussi bien que la police, et la tranquillité comparative d'aujourd'hui promet toujours une recrudescence d'insécurité pour demain. La *Gazette militaire italienne* publiait au mois de février de cette année le chiffre des arrestations opérées dans le royaume d'Italie « par les carabiniers royaux » pendant le cours de 1873, sur la prévention d'homicide, de vol, d'outrages à la pudeur, coups et blessures, etc.; et sur ce chiffre, qui ne s'élève pas à moins de 68 000, la seule province de Palerme figure pour la proportion respectable de 6600. Il est vrai qu'il ne s'agit ici que d'arrestations préventives, mais on peut se tenir pour assuré que le nombre des acquittements n'approche point de celui des délits dont « les carabiniers royaux » ne sont point parvenus à saisir les auteurs. Comment pourrait-on s'attendre à ce qu'il en fût autrement en Sicile, dans ce pays où depuis près de sept cents ans, sous tous les gouvernements qui se sont succédé depuis les Normands, les habitants des campagnes se sont considérés comme conquis et en guerre légitime avec l'autorité que les soldats représentent? Les brigands et le peuple sont d'un côté ; le gouvernement et ses carabiniers de l'autre ; ou, pour mieux dire, le peuple de l'intérieur forme l'armée incessamment recrutée du brigandage. Il est aisé de voir à qui, dans cette lutte, l'avantage doit rester.

Sans doute il serait déraisonnable de prétendre que la maison de Savoie-Carignan doit changer comme par enchan-

tement l'héritage désolé de la maison de Bourbon en une contrée florissante, ou le gouvernement constitutionnel agir comme le galvanisme sur ce vaste cimetière ; pourtant on pourrait demander qu'un peu de cette activité qu'absorbe la politique fût consacrée aux intérêts administratifs de la Sicile, et que l'on y prêtât au travail manuel, par l'exemple, par l'encouragement et, au besoin, par l'aide du gouvernement, une partie de ces forces mécaniques dont l'industrie et l'agriculture disposent dans toute l'Europe depuis plusieurs siècles. Mais le règne de l'indifférence a succédé au règne des abus, et si les Bourbons, malgré ou peut-être même à cause de leur affection pour la Sicile, ont souvent entravé ses progrès, le gouvernement actuel paraît résolu à la laisser entièrement à sa propre initiative. Je me souviens encore du temps où, habitant de Palerme et voisin du palais Lanza, j'avais parfois occasion de voir la vieille duchesse douairière et d'entendre le jeune homme, alors fort suspect au gouvernement napolitain pour ses tendances libérales, déplorer l'état d'abandon de son pays. Qui eût cru que, devenu ministre, non pas de Naples, mais d'Italie, M. Lanza ne dût pas faire davantage pour la Sicile ? Il faut que le mal ait des causes bien profondes pour que l'Italie une ne soit pas moins impuissante que l'Italie divisée.

Quand on approche par mer d'une des grandes villes de la Sicile, on est frappé à distance de leur air de magnificence et de richesse. Ce sont des rues entières de palais de marbre, des masses d'architecture qui s'élèvent les unes au-dessus des autres, des couvents qu'on prend pour des châteaux, des tours et des dômes byzantins qui couronnent des églises sans nombre. Des faubourgs éclatants de blancheur ou teintés de rose vont se perdre dans des jardins d'orangers ou dans des bosquets d'amandiers en fleurs. Les montagnes qui les surplombent sont en terrasse partout où l'homme a pu porter une corbeille de terre et l'assujettir par un bouquet du tenace figuier d'Inde. Le second coup d'œil confirme l'impression que vous a donnée le premier. Vous abordez sur un quai spacieux ; vous passez à côté de fontaines ornées de statues, et sous des arcs de triomphe, monuments de l'ostentation des anciens vice-rois d'Espagne. Par les portes des maisons ouvertes vous apercevez des colonnades en monolithes de marbre, et les petits marchands se servent pour étaler leurs marchandises de riches chapiteaux sculptés, posés à terre. Ce premier contraste sert à vous éveiller de votre rêve ; vous vous frottez les yeux et vos illusions s'évanouissent. Vous commencez à reconnaître partout le mélange de la splendeur et de la misère ; splendeur du passé, misère du présent. Si par hasard un édifice nouvellement élevé vient frapper vos regards et attester que l'on construit encore en Sicile, ce sera quelque facade d'un style composite bâtard, ou quelque parodie d'architecture mauresque ressemblant à un pâté de gingembre. Le goût est parti avec le reste, ou, pour mieux dire, il est parti le premier, comme il arrive toujours dans la décadence des peuples. M. Ferrara, ancien ministre des finances, disait dernièrement, en déplorant la misère de la Sicile, que là du moins ou, comme à Palerme, à Messine et à Catane, elle est voilée sous les apparences du luxe, elle passe inaperçue. Nous ne partageons point son sentiment, et nous pensons, au contraire, que la magnificence qui s'étale d'un côté ne sert qu'à faire ressortir davantage la misère et la malpropreté qui se montrent de l'autre. Les riches vivent au milieu des Lazares qui se groupent autour de leurs demeures comme les mouches autour d'un appât, Un grand esprit de bienveillance et de charité, emprunté aux mœurs monastiques et très-conforme d'ailleurs à l'esprit de famille de l'Église catholique, entretient ces habitudes de mendicité et de dépendance du pauvre à l'égard du riche, auxquelles ici aucune idée d'abjection ne s'attache, tant il est vrai qu'il faut se méfier des meilleures choses et qu'en tout l'abus est voisin de l'usage ! L'exemple des ordres mendiants a ennobli la mendicité dans l'opinion, et les traditions de patronage du monde romain ont consacré la dépendance ; quant à l'insouciance des peuples méridionaux, elle vient en droite ligne des Grecs et naît d'ailleurs spontanément sous l'influence du bienfaisant soleil. A Palerme, les portes cochères demeurent ouvertes pendant la nuit pour offrir un asile aux pauvres, et les *lazzaroni* siciliens, couchés les uns sur les autres, se servent mutuellement de couvertures. Les insectes pullulent nécessairement sous les porches, et de là envahissent les palais. Comme tout le monde, nous nous conformions à cet usage et donnions aux mendiants cette hospitalité sommaire. Leur familiarité, quand ils sont vieux ou infirmes, a quelque chose de cordial et de touchant ; ils sentent leurs droits et ils en usent. Un vieux mendiant se promenait tous les jours, faisant sa collecte, sur le quai de la Marine et s'arrêtait sous la terrasse du palais Butera, que nous habitions. Quand il ne voyait pas ma femme, il l'attendait, me demandait de ses nouvelles et finissait par me prier de la faire sortir. Mais quand ils sont jeunes et robustes, leur aplomb nous fait l'effet d'impudence : un Sicilien, passablement vêtu, vous arrête dans la rue pour vous informer d'un air fier qu'il a le soir des amis à dîner, que sa femme n'a qu'un plat et que vous l'obligeriez de lui faire la *carita* d'un demi-ducat pour qu'il puisse traiter plus convenablement ses hôtes. Dans les choses morales comme dans les choses matérielles, on trouve réunies chez ce peuple la grandeur et la bassesse.

Les Italiens abusent en tout de leur proverbe favori : *Qui va piano va sano*. Ils vont tellement *piano* qu'ils n'avancent à rien et laissent les choses en l'état où ils les trouvent. Du haut d'un balcon monumental, le riche Silicien peut contempler à l'aise des monceaux de détritus de cuisine et de végétaux pourris. Les fontaines sculptées de sa cour versent leur eau limpide dans des vasques de marbre ; mais des flaques noires qui s'écoulent des écuries croupissent à côté. Il en respire l'odeur en compagnie de ses voisins pauvres, dont il partage l'antipathie pour des innovations telles que l'institution du balayage ou l'établissement des vidangeurs. Quand une épidémie visite les populations, elle les moissonne comme un champ mûr. Le choléra a fait dans la seule ville de Palerme 24 000 victimes en 1837, et il y est revenu souvent depuis, avec moins de force, mais toujours extraordinairement désastreux. A Messine, dont la population est de 80 000 âmes, il a enlevé, en 1854, 15 000 personnes ! C'était bien une autre affaire au temps de la peste ! On rapporte, mais je révoque en doute la statistique de cette époque, que la peste de 1743 fit périr 70 000 âmes, environ les trois quarts des habitants de Messine ; depuis lors, Messine n'a jamais retrouvé le chiffre de sa population. En 1770, vingt-sept ans après cette calamité, un voyageur recommandable pour la fidélité de ses récits et dont on admire encore sur les lieux l'exactitude dans toutes les choses qui ne sont point sujettes aux altérations du temps, Brydone, trouvait encore fermés et vides les longues files de palais qui bordent le quai en faucille de l'an-

tique *Zanclé*. Des épreuves si terribles et si répétées n'ont en rien modifié les façons d'agir de ce peuple qui va *piano* et, comme on voit, peu *sano*. En tout la lenteur et l'insouciance règnent. Il y a trois ans, nous voyions sur la promenade des Palermitains une tranchée ouverte pour quelques opérations à faire aux conduites de gaz. Pendant plusieurs mois la tranchée resta béante, et les voitures élégantes étaient forcées de s'ouvrir un chemin sur un côté de la voie hérissé de pierres et d'épines, au grand dommage de leurs panneaux. Quand nous partîmes, elle était encore ouverte, et l'eût été sans doute toujours, si quelque Curtius ne se fût jeté dans le gouffre. Mais si par hasard on assiste enfin au pavage de quelque rue, voici le spectacle dont on est témoin ; — racontons-le pour donner une idée de ce qu'est le travail en Sicile : Quatre hommes apportent une pierre dans leurs bras ; un seul homme et une brouette feraient l'affaire, mais ce n'est pas la coutume ; deux ouvriers assis à terre la reçoivent dans leurs mains et la posent après aussi mûre délibération que s'il s'agissait d'un précieux morceau de lapis-lazuli dans une mosaïque de Florence ; les quatre manœuvres qui l'ont apportée assistent à l'opération et restent-là pour commenter et pour admirer l'ouvrage. Quand on juge que la pierre est bien en place, une sorte d'Hercule, qui s'est tenu jusque-là nonchalamment] appuyé sur sa massue, s'avance comme à regret, lève lentement son maillet à quelques pouces de terre et le laisse retomber sans plus d'effort que s'il voulait casser une noissette. De cette façon, le jeu se prolonge, et les quatre hommes chargés d'apporter les pierres n'en vont point chercher une seconde que la première n'ait été sous leurs yeux dûment et complétement posée. Si le travail en Sicile se paye à l'heure, et c'est le cas, il n'y a pas de salaire, si minime qu'il puisse être, qui ne soit trop élevé. Cependant, qui osera jeter la première pierre à ces paveurs *dilettanti?* Le *far niente* est la jouissance à laquelle tout Silicien aisé croit avoir légitimement droit, et tout Silicien pauvre y aspire. Le Silicien n'apprécie qu'un seul luxe : l'oisiveté. On le voit à la quantité de cabriolets de place qui sillonnent les rues ; un homme ne comprendrait pas qu'on pût marcher quand on a cinquante centimes dans sa poche.

Mais comme tout se tient dans l'organisme humain et dans la nature, la paresse de l'esprit accompagne la paresse du corps. On peut, en effet, se passer du secours de la mécanique quand on travaille ainsi ; le génie de l'invention ne se développe point, faute de besoin, et le travail des hommes n'est plus que le travail de fourmis un peu plus grosses que les autres. Citons un exemple : On élevait il y a trois ans, à Palerme, une maison de sept étages dans un des beaux quartiers de la ville. Les étages nombreux sont encore un effet du mauvais goût actuel dans le sud de l'Italie, où les plafonds élevés sont aussi nécessaires aux yeux qu'à la santé. La maison semblait terminée et l'on montait encore des pierres, pourquoi, je n'en sais rien, mais la maçonnerie est la passion de l'Italie. Voici comment les ouvriers s'y prenaient : une corde est placée sur une pièce de bois fixée en haut ; les deux bouts de la corde pendent sur le pavé. A l'un, on attache la pierre ; deux hommes saisissent l'autre. En même temps, quatre garçons qui se tiennent sur la corniche attirent à eux un côté de la corde et s'y attachent. Les deux qui sont en bas tirent ; les quatre garçons qui sont en haut abandonnent la corniche et se trouvent suspendus à la corde, faisant de leurs corps contre-poids à la pierre ; on frémit en pensant que si le nœud qui entoure cette pierre venait à se lâcher, quatre êtres humains seraient broyés sur le pavé. Ce c'est pas tout : il y a en haut deux autres hommes occupés à faire glisser la corde le mieux possible sur la poutre ; puis, à chaque étage, des mains supplémentaires sont tendues pour empêcher que les coins de la pierre ne viennent, en passant, écorner les balcons ; total : quinze hommes pour faire l'ouvrage d'une poulie, d'une grue et d'un enfant. Voilà comment les choses se passent aujourd'hui dans la patrie d'Archimède ! Voilà où en est l'esprit d'invention et même d'imitation dans une ville qui compte près d'un quart de million d'habitants, dans un pays où les tyrans d'Agrigente, de Syracuse et de Sélinonte ont élevé leurs temples gigantesques ! Sans prendre si haut et si loin le point de comparaison, on peut mesurer la décadence de la Sicile à partir des comtes normands par la distance qui existe entre les mosaïques de Montréal, avec ses cloîtres de marbre, et le vulgaire *rococo* des autels qu'on élève aujourd'hui dans les églises, ou dont on décore les madones des rues.

II

Si le travail existe quelque part en Sicile, c'est dans la campagne, et si misérablement cultivées que soient les plaines perdues et bien perdues de l'intérieur, la tâche du paysan est rude sous le soleil. Elle l'est d'autant plus que sa routine est plus étroite et que ses procédés sont, nous ne dirons pas plus primitifs (car on devait labourer plus ingénieusement du temps de Triptolême), mais plus stupides. Quand au milieu des splendides bosquets d'orangers qui entourent Palerme on rencontre un petit champ de blé, on peut être assuré que c'est là un champ modèle, cultivé d'une façon relativement savante. Or, voici venir la paire de bœufs qui l'a labouré ; elle rentre lentement à l'étable, vers l'heure du soir, chargée d'un joug énormément pesant et portant enroulées autour de ses cornes majestueuses les deux cordes qui composent tout son harnais. Les cornes des bœufs de Sicile sont un ornement splendide et inoffensif par leur longueur même. Nous en avons rapporté plusieurs paires dont l'une mesure plus d'un mètre ; mais qu'est-ce donc que ce morceau de bois triangulaire mis en travers du cou d'un de ces animaux? on dirait un aiguillon gigantesque ! C'est la charrue, s'il vous plaît ; un soc de bois, au bout d'une perche, avec un seul mancheron sur lequel le laboureur doit appuyer les deux mains ensemble ! Le paysan ne sait pas et ne veut point savoir qu'un soc de fer, armé d'acier trempé, ouvre la terre mieux et plus aisément qu'un soc de bois de hêtre, et son propriétaire ne s'en met pas plus en peine que lui-même. Depuis le mois d'août jusqu'au mois de novembre, le laboureur sue de quatre à huit heures du matin, de neuf heures à midi, et de trois heures du soir au coucher du soleil. Pendant les longs jours il fait ses douze heures de travail et, dans les jours courts, dix heures. Il est misérablement vêtu, misérablement nourri, tremble de froid pendant la nuit l'hiver dans une chaumière non close, et de fièvre l'été pour peu qu'il pleuve. Aussi la pluie, fort rare du reste en Sicile, est-elle son ennemie redoutée. Il l'assimile dans sa pensée à un empoisonnement de l'atmosphère.

L'imperfection des instruments aratoires n'est pas la seule cause du rude labeur de l'homme des champs. Comme le

paysan de Castille, il habite très-loin de sa terre, dans des villages compactes, situés à de grandes distances les uns des autres. Ces villages sont ordinairement, à la mode des Sarrasins, construits sur des hauteurs, de sorte qu'au poids de son travail s'ajoute une longue course le matin et une ascension le soir. L'ouvrier de la campagne vit avec la rare sobriété des méridionaux. Le pain est la base de sa nourriture et il ne lui coûte heureusement qu'environ deux sols et demi la livre. Viennent ensuite le rayon de miel ou les oignons, qu'il se procure avec un sol et demi par jour; l'huile, qui est la même pour la cuisine et pour l'éclairage, se vend au prix de six francs le gallon, et le vin un franc cinquante. Le poisson salé est le luxe des dimanches et des jours de fête. Quant à la viande, elle est non-seulement chez le paysan, mais chez l'ouvrier des villes et le petit bourgeois, à peu près hors d'usage. Nous avions à notre service à Palerme une femme de chambre qui sortait d'une grande maison, celle de la princesse de Montevago, et qui était mariée au frère du premier hôtelier de la ville. Ces gens étaient aisés et la femme souvent était vêtue de robes de soie; cependant elle nous dit que depuis qu'elle avait quitté le service de la princesse, c'est-à-dire depuis onze mois, elle n'avait pas une seule fois mangé de la viande; elle ne s'en plaignait pas et ne paraissait pas en souffrir. Elle n'avait fait que reprendre les habitudes de sa classe et de son pays.

Au-dessous de l'alimentation du paysan et de l'ouvrier, il y a l'alimentation du pauvre, et celle-là se rapproche fort de la nourriture des oiseaux. Ce n'est plus le pain, c'est le fruit grossier du figuier d'Inde qui en fait le fond. La *raquette* qui borde les sentiers, tapisse les murs, hérisse les rochers et envahit les lieux abandonnés dans toute la Sicile, porte, autour de ses larges et grasses palettes, des fruits dont la chair se rapproche de la banane verte d'Amérique et qu'on décore du nom de figues. Comme la banane, elle offre à des populations entières un aliment peu substantiel, mais suffisant pour entretenir la vie. Des marchands, armés de gants de cuir et postés à tous les coins des rues, dépouillent dextrement ces fruits de leur enveloppe épineuse et, pour deux ou trois centimes, un pauvre sicilien est toujours sûr de faire un copieux repas avec cette manne de son pays. La figue d'Inde joue en Sicile le rôle que joue la châtaigne et les macaronis à Naples, la *polenta* et la *zuccheta* à Venise; encore est-elle à beaucoup plus bas prix, et celui qui ne pourrait payer deux centimes pour son dîner aurait la ressonrce, en affrontant un peu la piqûre des épines, de la cueillir en abondance sur les haies des chemins. Quant aux classes riches ou aisées, leur luxe de table consiste surtout en pâtisseries, et un peu en confitures, comme dans la vieille Espagne. Le noble sicilien ne sort guère de son palais sans faire arrêter sa voiture à la porte de son pâtissier; aussi, pour une boutique de libraire il y a dix boutiques de pâtissiers à Palerme, et l'échelle des gâteaux suit l'échelle des fortunes, depuis la noblesse jusqu'aux plus humbles artisans. Dans cette ruche de grandes familles qu'on trouve à Palerme, trois ou quatre maisons seulement avaient, à l'époque de notre premier séjour en Sicile, c'est-à-dire il y a dix-huit ans, des cuisiniers français ou faisant une cuisine semi-française. Des fritures à l'huile, des tomates à l'italienne, des confitures de toutes sortes et de toutes pâtisseries suffisent au goût général et détruisent les estomacs. Quand on donne par hasard un dîner, c'est toujours un festin, comme il arrive chez les gens qui n'en donnent guère.

Où êtes-vous, fins épicuriens de l'antique Sicile, qui ne vouliez point que l'on fût plus de cinq à table pour déguster un repas délicat! Athénée nous a conservé quelques fragments d'un poëme sur la gastronomie, écrit par un certain Archestrate de Syracuse, auprès de qui le prince de Talleyrand et Brillat-Savavin n'eussent semblé que des goinfres grossiers. Le même Athénée, si fécond en renseignements amusants et curieux, nous apprend que les plats de Sicile et les petits poinçons de Mégare étaient tout ce qu'il y avait de plus estimé en ce genre; qu'on raffinait sur tout dans ce pays, et que des gens d'esprit n'avaient point dédaigné d'écrire sur l'art d'apprêter des ragoûts; deux Héraclide de Syracuse et un certain Mithécus, dont Platon parle dans son *Gorgias*, avaient travaillé sur ce sujet avec tant de détails techniques que l'on eût pu donner à leurs ouvrages le nom de *Cuisinier sicilien*. Nous avons lu, je ne sais où, l'histoire d'un dîner de sept convives, du temps des tyrans, qui par la magnificence du service, la délicatesse des mets et des vins, la musique, la danse et les présents, coûta à l'amphitryon deux millions quatre cent mille francs de notre monnaie. Nous avons oublié la source de cet homérique récit; mais nous nous souvenons qu'il était appuyé sur des autorités aussi respectables que le peuvent être les autorités éloignées.

III

La Sicile qui ne renferme aujourd'hui que 1 900 000 habitants, dont les trois quarts et demi sont profondément misérables, nourrissait jadis 550 000, et au dire de quelques auteurs, 1 200 000 âmes dans la seule ville de Syracuse; Agrigente en avait environ 300 000 et Sélinonte presque autant. Quoiqu'elle eût déjà perdu de son ancienne puissance lorsque les Romains la conquirent, elle avait encore soixante-six villes considérables et même soixante-huit suivant Diodore. Gélon, le plus généreux et le plus honnête homme d'entre ses tyrans (si tant est qu'il y eût ce que nous appelerions, nous, des honnêtes gens dans ce temps-là), envoyait en présent des flottes chargées de blé, tantôt aux Grecs et tantôt aux Romains. Dans les anciennes médailles de la Sicile, qui représentent trois jambes en triangle, comme le savent tous les antiquaires (figure des trois caps *Pelorum*, *Pachynum* et *Lilibée*, en un mot de la *Trinacria*), on remarque un épi entre chaque jambe, pour indiquer la fécondité de cette île. *C'est cette province qui nous nourrit*, disait Cicéron; c'était le magasin de Rome, et il faut vraiment que cette terre ait été bénie des dieux et donnée en présent à Cérès, comme disaient les anciens, pour que, cultivée comme elle l'est, elle produise encore non-seulement le blé nécessaire à sa population, mais des quantités considérables de froment magnifique pour l'exportation. Chaque année, quelles qu'aient été les intempéries des saisons, on lit dans les mercuriales du marché de Messine cet avis stéréotypé : « Le blé abonde de l'intérieur de l'île et est mis en entrepôt; les acheteurs arrivent en grand nombre de Marseille. » Le pain jaune et savoureux qu'on obtient avec le blé de Sicile ne ressemble en rien à la pâte grise et gluante que donne celui du Nord; notre beau blé de Provence a seul quelque analogie avec les produits [illegible] de la vieille Trinacrie.

Mais tel est le caractère de ce peuple, qui [illegible]

les profusions de la nature, il trouve moyen de bannir toute prospérité de son pays. Tout est maigre en Sicile : hommes et animaux. Ces nobles bœufs, descendants légitimes de ceux dont les dieux firent présent à Triptolème, ont bien gardé leurs proportions magnifiques, mais doivent être soumis par les Anglais à des procédés d'engraissement avant d'être expédiés pour leur île de Malte ou consommés sur place par leur colonie. Il est arrivé même, à la honte de la Sicile, que les Anglais ont importé du bœuf à Messine et à Palerme. Dans les riches pâturages des vallées de l'Etna, on n'a point encore appris à faire du beurre qui ne soit pas exécrable; il n'y a d'autre fromage que celui de chèvre. Les moutons, avec leur dure toison, qui passe pour de la laine, et leurs flancs aplatis, font l'effet d'animaux sauvages. Les porcs n'ont que la peau sur les os, ce qui n'est guère étonnant quand on voit à quel régime ils sont mis : les plus heureux vivent en liberté et ne font un repas qu'au prix d'un long chemin; les autres sont liés à la mangeoire vide et jettent des regards affamés sur la gouttière voisine en temps de pluie, attendant anxieusement que la Providence leur envoie quelque chose, ne fût-ce que de l'eau. Les chèvres se tirent un peu mieux d'affaire; elles sont là sur leur terrain et tracent délicatement leur route entre les ronces et les épines; mais ne manger et ne faire manger à ses bêtes que juste ce qu'il faut pour vivre semble être la règle de ce peuple, qu'Harpagon eût porté aux nues.

Si les Siciliens nourrissent peu leur corps, il faut convenir qu'ils nourrissent encore plus maigrement leur esprit. Nous disions tout à l'heure qu'il y avait dix boutiques de pâtissiers à Palerme pour une boutique de libraire, et encore qu'y a-t-il dans cette boutique? La littérature d'étalage peut se diviser en livres de piété, en romans de sensualisme et en romans à sensation. Les Vies des saints, les mémoires de *bravi* et les histoires de lorettes, attendent côte à côte leur public, et sont sûrs de l'avoir. La presse n'est pas, comme on le pense bien, une puissance en Sicile, mais elle existe depuis le gouvernement constitutionnel et est représentée par une *Gazette de Palerme*, une *Gazette de Messine* et trois ou quatre autres petites feuilles quotidiennes qui vivent du pillage des journaux étrangers. Quelques colonnes sont consacrées aux décrets et aux nominations ; car, grâce à la multiplicité des impôts, les emplois fiscaux donnent lieu, à eux seuls, à des nominations nombreuses. Il y a aussi à enregistrer les actes des municipalités, qui travaillent à peu près de la même manière que nous avons vu travailler leurs paveurs, tiennent beaucoup d'assemblées, disent beaucoup de paroles et ne font guère de réformes utiles ; enfin les annonces, en gros caractères, tiennent leur place; mais la part du lion est faite au feuilleton : quelque plat roman emprunté à la boutique littéraire de Paris et traduit en plus plat italien.

Comme en tout pays où le gouvernement a dû vivre en état de méfiance à l'égard des classes supérieures (et l'on sait que malgré les liens que les Bourbons de Naples avaient travaillé à former avec la noblesse de Sicile, ils ont toujours suspecté ses idées d'autonomie et d'indépendance), le niveau de l'instruction chez les classes supérieures a été tenu le plus bas possible. Le clergé le plus ignorant et le plus imbu de préjugés qu'il y ait au monde, s'est chargé de l'œuvre. S'il existe un pays que l'on puisse assurer d'être, comme on dit aujourd'hui, gouverné par la théocratie, c'est bien la Sicile ; et si l'on pouvait trouver une excuse pour les grossières injures que Garibaldi a vomies contre le clergé de son pays, c'est en Sicile qu'on la trouverait. A la fin du siècle dernier, quand Ferdinand chercha un refuge dans ses États insulaires, sur une population qui n'était alors que de 1 600 000 âmes, il y avait 200 000 prêtres, moines et religieuses. Au moment de la dernière révolution, ce nombre était descendu à 18 000, dont 10 000 pour le clergé séculier et 8 000 pour les ordres monastiques; depuis lors, les couvents ont été abolis, leurs biens confisqués et leurs hôtes jetés presque nus et dépouillés dans la rue. Quelque désirable que pût être en ce pays la suppression d'ordres qui avaient fait leur œuvre et fait leur temps, le procédé a été, là comme partout, déplorable. Quoi qu'il en soit, le chiffre de 10 000, qui était celui du clergé séculier, s'est, dit-on, accru depuis la confiscation des couvents. La raison en est facile à comprendre ; tous les religieux qui étaient prêtres n'ont pu faire que changer de robe et de demeure, et, parmi ceux qui ne l'étaient pas, beaucoup, désirant finir leur vie dans l'état ecclésiastique se sont fait ordonner, — chose qui leur a été possible toutes les fois qu'aux connaissances nécessaires et qui ne sont pas bien élevées, — vous pouvez m'en croire, — ils ont pu joindre les preuves d'un avoir personnel de deux cent cinquante francs de rente. Enfin, les jeunes gens qui se sentaient la vocation religieuse ou qui avaient le goût de cet état (hélas! il faut bien le dire, le goût est pris en Italie pour la vocation !), ne pouvant plus entrer dans les monastères, sont entrés au séminaire, et voilà ce qui fait qu'aujourd'hui les villes, les villages et les hameaux sont couverts de robes noires et de grands chapeaux à ganses. On ne voit que prêtres dans les rues et dans les sentiers de la Sicile, et s'ils n'étaient que 10 000 dans l'île, il faudrait qu'ils eussent le don d'ubiquité.

Malgré la rigueur des mesures gouvernementales dont le clergé a été l'objet, ses racines sont si profondes qu'il reste entièrement le maître de l'esprit du peuple et de l'éducation publique. S'il était au niveau de sa mission, l'Italie du Sud pourrait être éclairée et régénérée par lui; mais c'est, comme on pense bien, le contraire qui arrive, et la Sicile est, selon toute apparence, destinée à osciller dans les ténèbres entre un socialisme théocratique corrompu et un socialisme matérialiste corrupteur.

C'est, aussi bien que celle du peuple, l'éducation de la noblesse que le clergé monopolise. Un prêtre est toujours chargé des premières années d'un jeune seigneur sicilien. Le *principino* est élevé dans la retraite et voit peu ses parents. Les domestiques forment son entourage, toutes les fois qu'il n'est pas avec son précepteur ecclésiastique. Celui-ci lui donne des idées étroites, ceux-là des idées grossières. On le bourre de religion ou pour mieux dire de superstition; on l'enseigne en perroquet, et l'on prépare le terrain pour faire croître, au gré du vent que souffleront plus tard les passions, un bigot, un hypocrite ou un libre penseur. Quant à poser les premières assises d'un caractère fort, les premiers principes d'un esprit solide, philosophique et religieux, l'idée même n'en vient à personne. Dès que l'enfant sait un peu de latin, on le conduit à une école de jeunes gens nobles où il reçoit quelque teinture de littérature et de sciences. Sa voiture à deux chevaux et ses gens en livrée l'attendent à la porte pendant qu'il suit négligemment les cours. Enfin, il est quelquefois envoyé pendant un an ou deux au séminaire, sous prétexte d'éducation publique, et en revient à seize ans, tout pétri de préju-

gés héréditaires, sans autres perspectives dans la vie, sans autre ambition (car la marine et l'armée sont considérées comme au-dessous de son rang, et les fonctions politiques sont au-dessus de ses moyens) que d'aller dans sa jeunesse se promener l'hiver dans un coupé bien fermé, enveloppé dans un manteau, au *Giardino inglese* ou à la *Favorite*, l'été, en landau, sur le quai de la Marine; de faire une partie à son club et une visite chez son pâtissier; de recevoir dans sa vieillesse les comptes de ses intendants; et, après avoir tourné dans le cercle étroit d'une vie sans travail et sans luttes, sans horizon et sans espérances, de rejoindre dans le caveau de famille des ancêtres qui ont vécu comme lui. S'il est un membre inutile de la société, ce n'est pas lui qu'il en faut blâmer; il en est la première victime. La tristesse de son existence, jointe à ses préjugés, le rend le plus ordinairement maussade et ennuyeux. — Nous avons connu deux ou trois exceptions à cette règle; mais c'étaient des jeunes gens d'un caractère tout particulier, tendre et contemplatif, des natures de saints qui avaient pris leur vol ailleurs. Le grand seigneur sicilien, élevé comme il l'a été jusqu'ici, ne peut être, en effet, qu'un sot orgueilleux ou un saint. Les qualités humaines ordinaires et pratiques ne sauraient se développer chez lui.

La classe moyenne et bourgeoise est, en Sicile comme dans tout le midi de l'Europe, la plus éclairée, la plus énergique, et, par conséquent, la plus apte à devenir quelque chose dans l'État; mais au-dessous du haut commerce et des professions libérales, comme la médecine et la jurisprudence, l'ignorance devient compacte. L'ouvrier des villes sait rarement écrire et l'on ne trouverait pas dans la campagne un paysan sur cent qui sût lire. Les moyens de s'instruire ne manquent pas au peuple aujourd'hui, et le moindre village a son école primaire gratuite, généralement tenue par des prêtres. Les fameux et extravagants dix-sept millions inscrits au budget du royaume d'Italie pour achat d'alphabets, ont dû profiter un peu à la Sicile; mais ce qui manque, ce ne sont ni les maîtres, ni les livres, ni les écoles, c'est la volonté d'apprendre. Pour que cette volonté toute-puissante se produise, il faut qu'un peuple soit déjà sorti de son apathie; mais quand, à force de leur offrir des alphabets *gratis*, on aura fini par apprendre à lire aux prolétaires de Sicile, le pas difficile à franchir sera la distance qui sépare l'instruction primaire de l'instruction secondaire. Cette difficulté, qui existe partout et qui tient à la nature des choses, à la loi du travail, à la compétition des industries, etc., et qu'il faut pourtant surmonter, sous peine de rendre stérile et même nuisible l'œuvre de l'instruction élémentaire, se fait sentir surtout en Italie et se fera sentir plus longtemps encore en Sicile. Là elle n'est pas, comme en France, le résultat de la dureté des conditions de la vie; elle est l'effet de l'indifférence et du dégoût général. M. Flavio Valerani, dans un excellent article publié par le journal l'*Opinione*, disait, au mois de janvier dernier : « On a tant [illegible] contre l'[illegible] Italie, qu'on a commencé à obtenir quelque chose; l'instruction primaire [illegible], mais ce qui manque [illegible] l'instruction secondaire; non pas qu'on n'ait assez d'écoles ouvertes et suffisamment de professeurs; mais le public n'en profite point. [illegible] ils désertent les bancs. C'est un malheur; car du degré moyen de culture intellectuelle dépend non-seulement la place qu'occupe une nation dans le monde civilisé, mais le rang qu'elle peut acquérir dans la haute science. L'indifférence publique sur les intérêts scientifiques, indifférence née de l'ignorance générale, décourage la jeunesse studieuse, car même aux savants, et quelle que soit chez eux la puissance de l'innéité, il faut un terrain favorable, un milieu sympathique. C'est l'auditoire qui fait l'orateur; ce n'est pas, au même degré, le public qui fait le savant; mais il a besoin aussi de sentir qu'il est ou sera compris. Combien de belles intelligences qui s'éteignent dans cette atmosphère de l'indifférence publique! et, en vérité, pour tracer un rude sillon, se livrer à la recherche du filon précieux dans les entrailles de la sombre montagne, on a besoin, non-seulement du prix éternel promis à la science, mais un peu aussi des encouragements et des applaudissements humains. La certitude de ne recueillir aucune récompense de la part des hommes et, ce qui est pis, ce qui est mortel pour le génie, de n'être compris par personne, fait qu'au début de la vie on ferme l'oreille au tentateur sublime et qu'on ouvre la porte de son âme aux ambitions vulgaires. On fait comme les autres. On se jette dans la politique pour parvenir, dans l'administration pour vivre, pour ne rien faire ou peu de chose; on se revêt de servilisme ou l'on se met dans l'opposition, qui n'est souvent qu'un servilisme retourné. L'Espagne, l'Italie, même la France, sont infectées de ces misères. Il n'en est pas de même en Angleterre et en Allemagne; il règne là beaucoup d'activité dans les centres scientifiques et ces centres sont nombreux. Il n'y a pas de petite ville en Allemagne où l'on ne trouve un laboratoire, une bibliothèque, un cabinet de physique, en un mot les instruments de l'enseignement scientifique; mais ce qu'on y trouve surtout, c'est une jeunesse avide de connaître, et de connaître comme a besoin de connaître notre siècle, non dans l'ordre de l'érudition stérile, mais dans l'ordre de la vérité positive. Là, cette jeunesse acquiert la vraie méthode, l'art d'apprendre à apprendre par soi-même. Il en résulte que tous les esprits sont mis à l'épreuve; qu'aucun n'est étouffé dans son germe, et que ceux qui ne sont point destinés à franchir certaines limites, sont préparés du moins pour servir de public à leurs frères prédestinés. »

Les plaintes des hommes éclairés et patriotes de l'Italie ne sont pas entièrement sans écho, et un mouvement favorable s'y opère vers l'instruction publique, non-seulement dans les régions gouvernementales et professorales, mais un peu aussi dans le public. Le nombre des élèves admis aux écoles municipales de Naples a été, dès le mois de janvier 1873, supérieur de 764 au mois correspondant de 1872. La statistique officielle a donné dans le reste de l'année un chiffre d'admissions beaucoup plus élevé que celui de l'année précédente; mais il y a loin encore de Naples à la Sicile, et si le clergé n'y élève pas l'étude au rang de devoir religieux, le peuple sicilien conservera longtemps à l'égard de l'école une espèce d'antipathie, sinon d'hostilité. On dirait que cette nation, jadis si éprise de l'éloquence et des belles-lettres, expie par un abaissement plus profond de son génie sa supériorité passée.

[illegible]

— La fin [illegible].

CAUSERIE POLITIQUE

Depuis tantôt deux ans qu'ils n'avaient pas fait d'élections, les paysans du Calvados ont eu le temps de ruminer. Les sujets de méditation ne leur ont pas fait défaut : le renversement de M. Thiers, l'entrée en scène des « gens de bien », l'éventualité d'une restauration de la « maison de France », l'invention du « septennat »..., ils ont eu de quoi réfléchir, et même de quoi s'embrouiller dans leurs réflexions. Donc, tout bien considéré, quarante mille électeurs normands se sont senti comme une envie de tâter d'un troisième empire. C'est leur manière à eux de concevoir l'organisation de la démocratie. M. Le Provost de Launay s'est trouvé là fort à point pour leur expliquer qu'eux et lui entendent le régime démocratique de la même façon, et qu'il est précisément l'espèce de démocrate qui leur convient. Ils l'ont cru sur parole : faut-il leur en faire un crime ?

La *Gazette de France* a bien raison et le *Français* aussi : c'est la faute, c'est la très-grande faute des républicains. Nous avons trop peu pensé aux campagnards. Nous savions pourtant bien que l'avantage du nombre est à eux et que, par conséquent, la meilleure part de la souveraineté leur appartient, dans le Calvados comme ailleurs, plus qu'ailleurs même, puisque la proportion de la population urbaine à la population totale n'y est que de 24 pour 100. Mais ces campagnards sont normands : nous nous sommes fiés à leur réputation ; nous les avons crus trop malins pour être dupes ; nous avons pensé qu'il suffisait, pour les persuader, de témoigner hautement de la bonne opinion que nous avions de leur sagacité, sur la foi du proverbe. Mauvaise méthode. Il ne faut jamais supposer ni trop d'esprit à ses amis, ni trop de bêtise à ses adversaires. Nous avons péché par défaut d'attention. Il eût fallu ne pas prendre, *a priori*, la méfiance instinctive pour une preuve de sagesse acquise, le défaut de naïveté pour un signe de force mentale et morale. On peut n'avoir jamais été naïf et n'être pas encore déniaisé. D'où vient qu'après trois invasions en soixante ans, les électeurs de M. Le Provost de Launay paraissent n'appréhender nullement une quatrième catastrophe ?

Oui, le *Français* a raison : M. le duc de Broglie est parfaitement innocent de la chose, aussi innocent qu'il a été, qu'il est et qu'il sera toujours impuissant à exercer une influence quelconque sur la volonté populaire. La faute est toute à nous. Nous avions trop oublié la modestie invétérée du paysan, fruit du long isolement où il a vécu pour son malheur et le nôtre, et cette défiance obstinée de soi-même dont il a tant de peine à se guérir : vertu commode sous la monarchie, chez un sujet ; vice funeste dans les citoyens, là où la souveraineté est à tous. Nos compliments ont donc été en pure perte. Je sais bien que les louanges sont un moyen de propagande qui ne coûte guère, mais il paraît qu'il n'est guère efficace aussi. Après tout, les paysans du Calvados nous ont donné là une leçon que nous avons méritée. En trois mois, c'est le second avertissement que nous recevons des électeurs : tâchons qu'il nous profite.

Véritablement nous devrions nous donner plus de peine, nous imposer la fatigue de plus longs efforts, faire preuve d'un zèle plus actif, je dirais presque d'une charité plus ardente, voir les choses et les gens de plus près, nous enquérir de l'opinion non-seulement dans les villes, où nous ne pouvons plus prêcher que des convertis, mais surtout dans les petites communautés rurales. C'est là qu'il faut montrer la différence qu'il y a entre la vraie démocratie et la fausse, c'est-à-dire entre la république et l'empire ; c'est là qu'il faut faire comprendre aux électeurs qu'un peuple ne peut pas impunément se débarrasser de ses rois et garder les mœurs qu'il avait sous la royauté,— car la première de toutes les vertus que la souveraineté implique, c'est une confiance exclusive en soi... Mais ces choses-là ne s'apprennent pas en quinze jours. J'imagine que nous commençons à nous en douter, et que désormais nous agirons en conséquence. Il ne reste guère de temps d'ici au 13 septembre ; néanmoins la prochaine élection dans Maine-et-Loire pourra montrer si nous avons compris notre devoir.

Nous pourrions aussi nous épargner bien facilement des déceptions d'une autre sorte en renonçant à faire appel au patriotisme des « conservateurs-libéraux ». Il y a en nous un reste d'ingénuité qui prête à rire aux « honnêtes gens ». Nous sommes vraiment bien bons de nous mettre en frais d'éloquence pour leur apprendre ce qu'ils savent aussi bien que nous. Nous leur rappelons, en termes pathétiques, les souvenirs de « l'union libérale » ; nous leur expliquons judicieusement comment il se fait que le « gouvernement de combat » ne peut rien ni pour la royauté parlementaire, ni pour le stathoudérat, ni pour le septennat ; nous leur démontrons victorieusement que, depuis quinze mois, ils n'ont fait que préparer, à leur insu, le rétablissement de l'empire ; tantôt nous leur reprochons piteusement leur naïveté, tantôt nous raillons finement leur maladresse ; bref, nous nous évertuons de notre mieux, nous les prenons par tous les bouts ; en vérité, nous sommes plaisants.

Les réactionnaires, pour leur donner leur vrai nom, font les affaires des bonapartistes, c'est vrai ; mais il y a apparence qu'ils commencent à en savoir quelque chose : voit-on néanmoins qu'ils manifestent quelque velléité de repentir ? Leur système de gouvernement ne peut être efficace que pour hâter le retour du jeune ami de M. Bazaine, c'est encore vrai ; mais voyons, là, franchement, il est probable qu'ils s'en doutent : voit-on cependant qu'ils se dégoûtent le moins du monde du régime de « l'ordre moral » ? Quand donc nous résignerons-nous à comprendre que leur parti est pris et que leur choix est fait entre la république et l'empire ? Puisqu'ils sont contraints de subir la démocratie, et puisque la destinée semble leur laisser du moins la consolation de pouvoir opter entre la vraie démocratie et la fausse, ils n'ont garde de ne pas préférer la fausse. Sans doute il leur faudra renoncer à ce premier de tous les biens pour les âmes fières, la douceur de vivre en hommes libres ; mais il y aura des compensations à la honte, et quelle honte ! La fierté d'ailleurs n'est plus guère aujourd'hui que le moindre défaut des « honnêtes gens ». Le vrai, c'est qu'ils aiment cent fois mieux se soumettre à l'ascendant des bonapartistes, — « honnêtes gens » comme eux du reste, — plutôt que d'être exclus du gouvernement par les républicains.

Quelles preuves voulons-nous de plus que ce que nous voyons tous les jours ? Dans le Calvados, 23 000 électeurs donnaient leurs voix en 1872 à deux candidats royalistes ; ils votent aujourd'hui pour M. Le Provost de Launay, lequel s'en va incontinent à Arenenberg se faire honneur de leurs suffrages

et protester de son dévouement. Ces 23000 électeurs disent tout haut ce qu'ils pensent, sans malice, sans raffinement. C'est qu'ils n'ont pas de responsabilité. La haine de la république est plus ingénieuse chez les gouvernants ; leurs rancunes contre les hommes du 4 septembre sont singulièrement inventives : on en sait quelque chose à Marseille. Les arrêtés de suspension, les décrets de dissolution qui atteignent un peu partout les conseils élus des communes ne frappent pas non plus au hasard. Il n'est pas jusqu'aux sévérités que l'état de siége autorise contre la presse qui ne témoignent du très-subtil discernement des gardiens vigilants de l'ordre moral.

Cependant, M. le maréchal de Mac-Mahon promène en Bretagne paisiblement la vivante effigie de la république. Il paraît même prendre son parti sans remords du titre qui le désigne aux ovations populaires. Après tout, n'est-il pas entendu que tout cela est provisoire? On fâcherait le maréchal d'en douter, et, naturellement, on lui ferait injure de souhaiter mieux. Voilà ce que M. Hovius aurait dû deviner. C'est pour l'aider à comprendre que M. le sous-préfet de Saint-Malo l'a mis à la table de pénitence.

ANATOLE DUNOYER.

NOTES ET IMPRESSIONS

En voyage

I

La France a beaucoup ri de la *Petite ville*. Qu'est-elle devenue depuis que Picard a mis ses ridicules sur la scène? y a-t-il même encore des petites villes en France? je vais vous le dire, car me voici à la gare de M... Je sors et je demande l'omnibus.

— L'omnibus, c'est moi, répond un brave homme qui prend ma valise, et nous causons en marchant vers l'hôtel.

— Vous cherchiez l'omnibus, me dit-il d'un ton triste; nous n'en avons plus. Autrefois nous en avions deux, celui de la *Balance* et celui de la *Vache rouge*. Les maîtres de ces deux hôtels s'étaient dit : Les voyageurs vont nous arriver par centaines maintenant que nous avons le chemin de fer : les diligences les amenaient à notre porte, nous irons les chercher en voiture. La *Balance* et la *Vache rouge* achetèrent deux paires de chevaux magnifiques, avec la voiture et les harnais. C'était bien l'affaire d'une pièce de trois mille francs. Le chemin de fer installé, les voyageurs nous passent devant le nez et filent sur Saint-Q..., un trou où nous ne voulions pas même prendre des servantes. La *Vache rouge* a fermé, la *Balance* tient, mais elle a vendu voitures, chevaux, harnais, et, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, c'est moi qui suis l'omnibus.

II

La *Balance* a l'aspect grandiose : vaste porte cochère, passage voûté menant à une grande cour pavée, au fond de laquelle s'ouvrent les remises construites pour plus de cent chevaux. A droite de la voûte, une porte vitrée donne accès dans l'intérieur de l'hôtel ; sur la tablette numérotée où pendent les clefs des chambres, je lis le chiffre de 120. Je donne en passant un coup d'œil sur la cuisine presque abandonnée. Une femme en cheveux gris en sort et s'offre pour me conduire à ma chambre. Je la regarde avec curiosité : voilà donc une servante d'auberge! Elle est venue ici d'une ferme, elle a été laveuse d'écuelles, fille de cuisine, chambrière; les habitués de la maison lui ont pris le menton. Vénus du bougeoir, à combien de commis voyageurs n'a-t-elle pas résisté! Elle a été belle, jeune, brillante, et maintenant, dernier débris d'une race perdue, elle vit pour attester la fin d'une civilisation, et quelque jour on la trouvera morte sur sa chaise, attendant un voyageur qui ne paraîtra plus.

III

La cloche sonne mélancoliquement le dîner ; quatre ou cinq convives se réunissent dans la salle à manger. Ce sont des employés. Il est de tradition de tourner en ridicule ceux qui font partie de cette classe de la société. J'en ai vu qui avaient de l'esprit et des connaissances, mais leur position s'oppose à ce qu'ils s'en servent ; ils sentent que leur esprit et leur instruction leur seront plus nuisibles qu'utiles ; ne pouvant lutter contre les petits incidents d'une existence fermée, ils les grossissent en s'y laissant aller. Ces employés comptent cependant parmi eux un grand nombre de gens distingués qui cultivent les arts et les sciences, musique, peinture, géologie, archéologie ; mais ce sont, on peut le dire, en quelque sorte autant de connaissances rentrées ; ils n'en font pas profiter les autres ; ce qu'ils mettent dans la vie commune, ce sont les préoccupations de l'employé ; le reste n'y entre pas, ils le gardent pour eux.

IV

M... n'a qu'une longue rue, autrefois garnie de boutiques aujourd'hui presque toutes fermées. Les marchands de Saint-Q..., l'heureux rival de M..., sont mieux fournis en toutes sortes de fournitures, et les habitants de M... prennent le chemin de fer et vont faire leurs emplettes chez eux. Les beaux jours de la grand'rue sont passés, l'herbe croît entre ses pavés disjoints ; l'ancien pont qui traverse M... est désert, le péager me regarde passer avec étonnement. La colline qui commence au bout est d'assez rude montée ; je m'arrête au bout d'un quart d'heure, en m'essuyant le front, devant le vieux château, et, assis sur ses ruines, je médite sur les destinées de la petite ville.

V

M... a été une bourgade celte, puis un *oppidum* gaulois, puis un municipe romain, un chef franc en a fait sa capitale royale. Le château féodal lui a succédé, autour de ses ruines d'autres ruines sont éparses : c'est le vieux M..., groupé autour du donjon féodal qui le protégeait.

M***, commençant à se rassurer après la fin des guerres féodales, descendit dans la plaine et vint s'asseoir sur les bords de la rivière. La châtelaine s'ennuya bientôt de vivre dans les nuages, et ramena le châtelain dans les bas lieux. Celui-ci au commencement du XVe siècle; la France se couvrit de châteaux. Le pavillon qui contient la mairie, l'école communale, la justice de paix de M*** est tout ce qui reste du château que son seigneur fit construire par un architecte italien. Ses descendants y firent ajouter une aile sous Louis XIV, les grands appartements à hautes cheminées furent abandonnés, et le parc inculte et touffu se transforma sur le modèle de celui de Versailles.

VI

C'était le beau temps de la vie de province. Le seigneur vivait dans les plaisirs comme le roi : chasses, festins, bals jeu, théâtre; partout une cour et des fêtes. Les simples gentilshommes s'efforçaient d'imiter les grands seigneurs et s'y ruinaient. La Révolution a endossé la responsabilité de bien des désastres qui datent du règne du grand roi. Une émulation fiévreuse poussait, d'ailleurs, tout le monde au plaisir dans les dernières années de l'ancien régime. La cour donnait l'exemple; le char de l'État volait, emporté par les colombes de Vénus; la province luttait avec Paris d'émulation dans le plaisir; des sommes considérables se dépensaient dans les amusements de la vie de château : la petite ville en profitait. Si le seigneur du pays le quittait pour aller à Versailles reprendre sa charge auprès du roi, la petite ville ne retombait pas dans la torpeur et le silence : sénéchaux, baillis, juges-mages, officiers de l'armée de terre et de mer, retirés avec la croix de saint Louis, y vivaient avec une pension de retraite qui, jointe à un petit héritage, en faisait presque des gens riches. Ils épousaient les filles de ceux que Saint-Simon appelle dédaigneusement des gentilshommes à lièvre; leurs femmes étaient jolies et avaient de jolis enfants. Tout ce monde-là, jeunes et vieux, aimait la gaieté; l'hiver, on dansait, on soupait, on faisait des mascarades; l'été se passait en visites, en partie de campagne. La noblesse menait joyeuse vie, quand vint la Révolution.

VII

La noblesse émigra et tous ces gentilshommes épicuriens supportèrent les misères de l'exil. Heureux celui qui apprenait le menuet aux Allemands, l'art de faire la salade aux Anglais, l'orthographe aux Russes; il pouvait payer sa nourriture et son toit; il n'était pas obligé d'errer à l'aventure, et, arrivé à quelque hameau en *mann* ou en *dorf*, de mendier la couchée à la porte d'une masure convertie en château, flanquée d'un pigeonnier décoré du nom de tour et précédée d'un enclos, dit cour d'honneur, à l'entrée de laquelle le *thunder-then-tronk* du lieu avait tracé ces mots au-dessous de son écusson : « Défense d'entrer aux chiens et aux émigrés. »

VIII

La petite ville, pendant ce temps-là, avait la fièvre révolutionnaire comme le reste de la France : le club siégeait dans sa vieille église, ses jeunes gens étaient aux armées, ses bourgeois en fuite. Plus de fêtes, plus de plaisirs. Cela dura ainsi jusque sous l'empire. Les nobles rentrèrent peu à peu. Ceux dont les vastes habitations n'avaient pas reçu quelque destination nationale s'y renfermèrent jusqu'à la Restauration.

La petite ville, dans les premiers temps de l'empire, reprit quelque chose de son ancienne animation : le sous-préfet, remplaçant l'ancien seigneur, donne des fêtes; l'acquéreur de biens nationaux se crut obligé de l'imiter; les bâtiments de l'ancienne abbaye furent transformés en théâtre. Picard, alors médiocre comédien de province, y donna peut-être des représentations. C'est, en tout cas, dans les premières années de l'empire que Picard vit la petite ville, et qu'il y trouva le sujet de cette comédie qui a tant amusé nos pères.

Picard, observateur superficiel, ne vit que des caricatures dans la petite ville; il y avait aussi des caractères, des mœurs, des habitudes qu'il ne vit pas. L'intelligence ne s'alimente-t-elle donc pas ici comme partout ailleurs, et, sur un théâtre plus petit, les intérêts d'une petite ville ne sont-ils pas les mêmes, au fond, que ceux d'une capitale?

La petite ville a été jusqu'ici méconnue, insultée, calomniée; le moment est venu de la réhabiliter. Ah! messieurs les Parisiens, il est temps qu'on vous traite comme vous traitez les provinciaux depuis les premiers temps de la monarchie capétienne. Il y a longtemps que je rêve de lire à l'Odéon une comédie en cinq actes intitulée : *la Petite ville en 1874*. Les femmes y seraient musiciennes parfaites, les jeunes filles aussi aimables que si elles avaient été élevées au Sacré-Cœur, tous les hommes y auraient de l'esprit, même les employés des droits réunis, etc.

IX

La chute du premier empire ranima partout la vie politique; la noblesse et la bourgeoisie luttèrent sur le terrain constitutionnel. M... eut son faubourg Saint-Germain et sa chaussée d'Antin : d'un côté les lecteurs de la *Gazette de France* et de la *Quotidienne*, de l'autre les abonnés du *Constitutionnel* et de la *Minerve*. La petite ville eut aussi ses journaux, qui paraissaient modestement une fois par semaine, et qui n'en étaient pas moins ardents pour cela. Que d'éloquents *premiers-M...!* que de malicieux entre-filets à l'époque des élections! quelles polémiques entre le candidat de la Congrégation et le candidat du « comité directeur »! Ce dernier finit un beau jour par l'emporter, et M... eut l'insigne honneur d'envoyer à la Chambre un député qui signa l'adresse des 221. C'est dire assez avec quel enthousiasme l'avénement de Louis-Philippe au trône y fut salué. Quelques mois après, l'opposition faisait cependant son apparition dans la petite ville; un parti du *mouvement* s'y forma. M... compta même quelques *bousingots*. Ce beau feu diminua d'année en année,

M.... finit par n'être plus que le bourg-pourri d'un des coryphées du parti qui inscrivait sur sa bannière : Rien ! rien ! Ses habitants ne songèrent qu'à s'enrichir, et ils étaient en train de faire leur fortune quand la chute de la monarchie de juillet vint les surprendre.

La révolution de février ne reçut pas de la petite ville le même accueil que celle de 1830 ; le socialisme lui fit peur, et quoique au fond peu bonapartiste, elle vota pour Louis-Napoléon président, et pour Napoléon III empereur. La candidature officielle s'y épanouit librement pendant quinze ans. M.... cependant était désillusionné sur l'empire depuis le jour où le chemin de fer, trompant ses espérances et passant devant lui sans s'arrêter, avait porté toute l'activité commerciale et industrielle du pays dans un hameau dont il était en train de faire une ville importante.

Les lois économiques le voulaient ainsi, mais la petite ville ne se résigne point à s'incliner devant la fatalité de la géographie ; elle attribue sa déchéance à des manigances, à des tripotages entre le gouvernement et la compagnie. Il faut entendre les rentiers de M.... lancer ce mot de « tripotages » et celui d' « accaparement ». On y sent un mélange d'indignation et de douleur qui émeut les plus insensibles. La vie est devenue en effet terriblement dure au petit rentier de la petite ville, obligé de disputer chaque jour sa nourriture au riche Anglais et même au Russe opulent. Londres et Saint-Petersbourg mangent l'asperge et l'artichaut cultivés à M.... D'avides trafiquants accourent au printemps, parcourent la campagne, comptent les fleurs des arbres et achètent d'avance les fruits qu'elles produiront. Malheur au petit rentier ! il n'y a plus pour lui ni légume ni fruit; la nourriture est aussi chère dans la petite ville qu'à Paris. Hélas ! dans le monde économique moderne, il n'y a plus de place pour celui qui ne travaille pas et qui ne produit rien. Le petit rentier essayerait en vain de lutter contre la force inexorable qui tend de jour en jour à l'éliminer, et dans quelques années il aura disparu avec la petite ville.

\

Le jour, qui décline, met fin à mes réflexions ; les derniers rayons du soleil s'éteignent dans la rivière, dont l'eau s'assombrit peu à peu. L'hirondelle cesse de voler, une grenouille essaye un cri, les appels de la chouette commencent, la perdrix chante son dernier couplet ; les chèvres, ramenées au bercail par une bergère qui tricote, sautent de rocher en rocher ; un porc qui, sur la route ombragée de mûriers, dévore les mûres dont le sol est jonché, s'arrête en renâclant et regarde de tous côtés, étonné qu'on ne vienne pas encore le chercher.

Me voilà rentré au logis. De ma chambre dont la fenêtre donne sur la rue, je vois les jeunes filles qui reviennent par groupes de la promenade ; le riche bourgeois qui a passé sa journée aux champs descend de sa carriole devant la porte de sa maison ; le petit rentier le suit à cahotonchon sur son âne ; le marchand et sa famille respirent la fraîcheur du soir sur la porte du magasin. Neuf heures sonnent à l'église voisine, une autre cloche lui répond, puis une troisième ; les portes et les volets ferment ; la petite ville va se coucher.

Cette première journée s'est écoulée assez rapidement, pourquoi n'en serait-il pas de même des journées suivantes ? Il me semble que je m'habituerais aisément à cette vie calme et tranquille. Il est un peu tôt cependant pour dormir. Heureusement quelques livres dépareillés garnissent une planche vermoulue : je découvre un Labruyère, et je tombe sur ce passage : « J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre. Je me récrie, et je dis : Quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans un séjour si délicieux ! Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché deux nuits que je ressemble à ceux qui l'habitent. J'en veux sortir. »

C'est un terrible homme que ce Labruyère pour souffler sur les illusions, et pour dire nettement les choses.

A.....

GÉOGRAPHIE

Une carte murale de la France

Il ne suffit pas qu'une carte soit de grand format et qu'on l'étale sur un mur pour que ce soit vraiment une carte murale : à notre avis, ce nom n'est vrai que des cartes qui, par l'habileté du dessin, font saisir du premier coup d'œil la configuration d'un pays. Ce que ces cartes doivent donner avant tout, c'est la géographie physique, la figure même du sol. On peut, à la rigueur, négliger cet élément dans les cartes purement politiques qui accompagnent, par exemple, l'histoire d'un pays ; mais dans les cartes d'école ou de collège, sur lesquelles les élèves suivent la démonstration du professeur, on ne peut admettre, par exemple, que le Cantal soit aussi plat que les Landes, ou que le système orographique soit réduit à ces lignes de traits qui rampent comme des chenilles sur le papier, sans que l'œil distingue entre les plateaux et les vallées. L'Allemagne est riche en cartes murales dessinées pour l'enseignement des écoles et propres à donner une idée nette de son propre sol ; il suffit de citer celle de Kiepert, de Moekl (qui donne à l'œil l'illusion d'un relief presque plastique), d'Ohmann, de Winkelmann, etc. ; M. Kiepert dessine en ce moment une série de cartes murales des provinces prussiennes. A cet égard, nous sommes moins riches que l'Allemagne, quoique, à défaut de bonnes cartes murales, nous ayons quelques cartes en relief heureusement exécutées. Mais l'impulsion donnée ces dernières années aux études géographiques stimule le zèle de nos éditeurs. Le matériel de l'enseignement se perfectionne rapidement : la carte murale de France de M. Erhard, que vient de publier la maison Hachette, en est un éclatant exemple (1).

1 *France*, par Erhard, d'après la carte [illegible] publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique par la commission de la topographie des Gaules. Paris, Hachette, 1874. 4 feuilles grand monde, à l'échelle de 800 000e.

Les géographes ont remarqué la carte oro-hydrographique des pays formant l'ancienne Gaule publiée, il y a une douzaine d'années, sous la direction de la commission de la topographie des Gaules. Cette carte, où la topographie avait été dessinée avec un soin extrême d'après la carte de l'état-major, a été le fond de la carte murale de M. Erhard. La main d'un peintre habile a en quelque sorte ajouté un tableau à la carte, de façon que les grands traits du sol fussent saisis au premier regard. Ce contraste des vallées et des plateaux, des massifs montagneux et des vastes plaines, est le meilleur commentaire des paroles du maître, l'aide le plus efficace de l'enseignement. En dehors même des écoles, tout homme d'étude à qui la connaissance de son propre pays n'est pas chose indifférente trouvera intérêt à promener ses yeux sur cette carte comme sur une photographie rapetissée de la France. M. Vivien de Saint-Martin, qui, comme président de la Société géographique, a décerné à M. Erhard la grande médaille de la Société, dit avec justesse de la carte dont nous parlons : « Ce n'était pas seulement une carte que nous avions sous les yeux, c'était un tableau de l'effet le plus saisissant. Notre pays nous apparaissait là, non plus comme une représentation froide et décolorée, mais comme une image vivante dont le modèle pittoresque, loin de nuire à l'exactitude rigoureuse, augmentait encore la vérité. »

Cette carte est à l'échelle d'un 800 000e et se compose de quatre feuilles grand-monde imprimées en chromolithographie, qui font ensemble 1m,60 de hauteur sur 1m,78 de largeur. Elle est publiée simultanément en deux éditions. L'une est entièrement muette et ne contient ni lettre ni chiffre : le tableau n'en a que plus de netteté et maint professeur la préférera pour ses explications; mais l'édition écrite, où il est facile de s'orienter, aura la préférence du public. Au reste, pour ne pas détruire l'impression générale de la carte, qui donne avant tout la géographie physique, on s'est borné au strict nécessaire : chiffres donnant l'altitude des montagnes et des plateaux, tracés de chemins de fer, noms des départements, noms des principales villes. — Signalons en passant une légère tâche qu'il sera facile de faire disparaître dans un prochain tirage : la ville de Louèche, en Suisse, est placée beaucoup trop à l'est, et sur la rive gauche du Rhône, tandis qu'elle est sur la rive droite.

M. Erhard s'est depuis longtemps mis au premier rang de nos graveurs de cartes géographiques. Son mérite même montre que nous sommes encore, en géographie, tributaires de l'Allemagne, puisqu'il est Allemand naturalisé français. C'est ainsi que l'imprimerie nous a été, sous Louis XI, apportée par des Allemands. Acceptons d'être initiés par des mains étrangères à un art qui nous est peu familier; mais en revanche apprenons d'eux à travailler par nous-mêmes. Aussi bien, ce sera tout profit pour la science; chaque peuple a son génie propre, et la science profite des qualités de chacun.

H. G.

BULLETIN

École libre des sciences politiques

L'École libre des sciences politiques a, pour la première fois cette année, délivré des certificats d'aptitude, conformément à ses statuts.

Deux candidats ont fait preuve d'un mérite remarquable : M. Cogordan, aujourd'hui attaché au ministère des affaires étrangères, et M. Echeverria, attaché à la légation du Chili.

Ajoutons que le gouvernement du Chili vient de prendre la résolution de fonder à Lima une École des sciences politiques sur le modèle de celle de Paris. M. Pradier-Foderé, un des professeurs de celle-ci, est chargé de l'organiser.

On se rappelle que déjà, en Italie, les statuts et programmes de l'École de Paris ont servi de base pour une institution du même genre.

On voit par ces imitations en quelle estime les étrangers tiennent cette école, qui est si justement appréciée en France.

CHRONIQUE

Nous avons reçu de M. Achille Bazaine, ingénieur civil, la lettre suivante :

Paris, 15 août 1871.

Monsieur,

Je lis dans le dernier numéro de la *Revue politique* et dans un article signé Y, que mon oncle le maréchal Bazaine aurait donné sa parole de ne pas s'évader.

Je n'ai pas à discuter les appréciations que l'auteur a consacrées à l'événement de la semaine. Ce ne sera certes pas un des signes les moins frappants du bouleversement complet de toutes les notions de justice et d'honnêteté dans notre malheureuse patrie à l'époque actuelle, que cet acharnement impitoyable contre un enfant du peuple qui a servi quarante ans son pays sur les champs de bataille et qui n'a trouvé comme refuge, pour y terminer ses jours, qu'une prison.

Mais il m'est impossible de laisser passer sans la repousser énergiquement une allégation, absolument fausse, qui tendrait à enlever à la victime expiatoire des fautes et des désastres de 1870 le seul bien qui lui reste et que nul ne lui arrachera : l'honneur. A l'occasion de son évasion, pas plus qu'à aucune autre, le maréchal n'a manqué à sa parole, *vu qu'il n'avait fait aucune promesse, à personne, et d'aucune espèce.*

Je ne doute pas, Monsieur, que le respect de la vérité, dans une publication aussi sérieuse que la *Revue politique*, ne soit pour vous un motif suffisant d'insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro, et je ne crois pas nécessaire d'insister davantage pour obtenir qu'il soit fait droit à ma réclamation.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées,

ACHILLE BAZAINE,
ingénieur civil.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 9 29 AOUT 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

La reconnaissance de la république espagnole par les grandes puissances peut être considérée comme un fait accompli. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et l'Autriche-Hongrie se préparent à renouer des relations régulières avec le gouvernement du maréchal Serrano. Les hauts faits de don Carlos ont fini par émouvoir la diplomatie européenne et par concilier la sympathie des nations et des gouvernements au malheureux pays que l'ambition du prétendant désole depuis trois ans. Après avoir vu à l'œuvre ce représentant du droit divin, les grandes monarchies du vieux monde ont résolu de décliner toute solidarité avec un tel personnage. Elles ont jugé que la république offrait plus de garanties à la paix générale et à l'ordre européen que la royauté telle que l'entend et l'exerce le petit-neveu de Ferdinand VII, et elles se sont décidées à prêter au moins un appui moral au gouvernement qui défend l'Espagne contre les bandes de cet aventurier, en le reconnaissant d'une façon solennelle. Il est certes fâcheux pour M. le comte de Chambord que son parent ait compromis à ce point et le nom des Bourbons et le dogme légitimiste. En revanche, si nous pouvions oublier ce que coûtent à l'Espagne ces trois années de guerre civile, nous dirions qu'il est heureux qu'un soi-disant roi se soit chargé de déshonorer ainsi la royauté.

Nous aurions préféré que l'Allemagne jouât dans cette affaire un rôle moins prépondérant, et que l'Europe ne parût pas se laisser conduire par M. de Bismarck. Mais nous ne pouvons pas aller jusqu'à trouver mauvaise une mesure qui est bonne en soi, pour cette seule raison que notre ennemi en a pris l'initiative. Il n'est que juste, d'ailleurs, de remarquer que la diplomatie prussienne n'a pas remporté, dans cette campagne, un plein et entier succès, et que ce premier essai qu'elle vient de faire de son autorité en Europe n'a pas complètement tourné à sa satisfaction et à sa gloire.

L'Italie, que l'on avait pu croire inféodée à la politique du cabinet de Berlin, ne paraît pas disposée à aliéner son indépendance. Elle sait jusqu'où il lui convient de suivre M. de Bismarck et le point précis où elle est résolue à s'arrêter. Elle ne s'est pas donnée au germanisme sans restriction ni réserve ; elle n'a pas vendu son âme au tentateur prussien. Les journaux italiens les plus sérieux, *l'Opinione*, la *Gazzetta d'Italia*, ont fait à ce propos les déclarations les plus nettes.

Mieux encore. La Russie refuse, pour le moment du moins, de s'associer aux autres puissances et de reconnaître avec elles le gouvernement du maréchal Serrano. Est-ce un refus définitif, ou un simple ajournement? On ne sait. Si nous en croyons la *Gazette de Strasbourg*, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a pas formulé de refus péremptoire ; il veut seulement attendre que le gouvernement du duc de la Torre, gouvernement issu d'un coup d'État, ait été reconnu et légitimé par les Cortès espagnoles. D'autres journaux assignent aux hésitations et au mauvais vouloir momentané de la Russie une cause d'une toute autre nature. Si ces journaux sont bien informés, on n'a pas été satisfait à Saint-Pétersbourg de voir l'Allemagne entreprendre cette campagne de son chef, et sans prendre au préalable l'avis de son alliée.

Quoi qu'il en soit, que la Russie soit retenue par un scrupule de légalité ou qu'elle se plaise à faire échec à la politique prussienne par dépit et par rancune, un fait au moins ressort avec une entière évidence de toute cette affaire : malgré l'affection réciproque qui semble unir les empereurs d'Allemagne et de Russie, malgré ces entrevues si cordiales en apparence dont on a fait autrefois tant de bruit, l'alliance des deux empires n'est pas si étroite ni si solide qu'on le [illegible] voulu dire, puisqu'à la première occasion la voilà qui paraît prête à se dénouer. L'incident diplomatique qui nous permet de faire cette constatation rassurante est au [illegible] pour nous, ne dût-il pas avoir d'autre [illegible] séquence.

Nous croyons avoir [illegible] jour. La politique [illegible] ème avant le 24 mai et surtout depuis [illegible]

d'une correction irréprochable. La nécessité de satisfaire ou du moins de ménager la droite cléricale de l'Assemblée avait obligé le cabinet à prendre une attitude qui pouvait, à un moment donné, compromettre gravement nos intérêts. Le parti que le *XIXe Siècle* appelait dernièrement le parti catholique-clérical-infaillibiliste considérait la France comme son dernier asile et sa dernière forteresse, et l'Europe s'habituait à voir en nous les derniers champions de l'ultramontanisme. La présence de l'*Orénoque* dans les eaux italiennes, les sympathies déclarées de la presse légitimiste française pour le carlisme, les complaisances attribuées à certains agens de notre gouvernement pour les insurgés espagnols, tout cela contribuait à nous donner au dehors une couleur fâcheuse et un mauvais renom Naturellement, nos ennemis exploitaient cette situation équivoque.Ils s'appliquaient à détacher de nous nos alliés naturels. Dans toutes les villes d'Espagne, des feuilles soudoyées travaillaient à surexciter la susceptibilité maladive de nos malheureux voisins. Mêmes manœuvres du côté de l'Italie. Si bien qu'au jour d'une guerre sur le Rhin, nous aurions fini par ne trouver de l'autre côté des Alpes et des Pyrénées que mauvais vouloir et hostilité sourde ou déclarée.

Le rappel de l'*Orénoque* et la reconnaissance du gouvernement de Madrid vont mettre fin à de dangereux malentendus et nous permettre de reprendre notre rang parmi les nations libérales. Nous n'avons pas besoin de savoir s'il est vrai que le cabinet de Versailles ait cédé à une pression du dehors. Ce qui est certain, c'est que nous voilà dégagés des liens d'une solidarité compromettante avec le catholicisme infaillibiliste, et qu'en accomplissant de bonne grâce une évolution devenue nécessaire, le gouvernement de la République a fait tomber des mains des ennemis de la France une arme qui pouvait un jour la tuer. Ce qui est certain encore, c'est que les ministres du maréchal Mac-Mahon n'ont pas été arrêtés dans cette conjoncture délicate par la crainte de mécontenter la droite cléricale. Ils ont trouvé dans leur patriotisme le courage de braver le ressentiment de leurs anciens alliés. Ils échappent ainsi à la tutelle d'un parti qui ne pouvait que les perdre et nous perdre avec eux. S'ils ont compris la nécessité d'une politique extérieure libérale, il est permis d'espérer qu'ils reconnaîtront bientôt qu'à l'intérieur aussi le septennat ne peut trouver que chez les libéraux un appui sincère et un concours désintéressé.

L'excursion que M. le Président de la république vient de faire dans les départements de l'ouest a dû l'édifier sur les véritables besoins et les véritables aspirations du pays. Il a trouvé partout l'accueil le plus respectueux et le plus sympathique. Partout aussi il a entendu sur son passage des acclamations républicaines. Partout enfin, ceux des orateurs admis à le complimenter, qui n'étaient pas des fonctionnaires du gouvernement de combat et qui avaient qualité pour parler au nom de leurs concitoyens, l'ont entretenu de la nécessité de donner à la France un gouvernement définitif.

Les feuilles soi-disant conservatrices ont fait entendre à ce propos des lamentations bien plaisantes. Leur pudeur s'est effarouchée de la sincérité de M. Hovius et de M. Fidèle Simon. Dire tout crûment ce qu'on pense à un chef d'Etat! Mais cela ne s'est jamais fait, mais c'est contraire à toutes les traditions, à toutes les convenances! Les rois et les présidents aiment par-dessus tout à être trompés! — On a même raconté que l'entourage du maréchal était tout à fait mécontent de ces infractions à l'étiquette, et qu'on avait décidé de soumettre à l'avenir harangues et compliments à une censure préalable. Pures inventions des officieux. Si M. le Président de la république n'avait voulu connaître que l'opinion de son entourage, il n'eût pas eu besoin de quitter Versailles. Il n'est d'ailleurs pas possible qu'il se trouve offensé lorsqu'on exprime devant lui le vœu de voir ses pouvoirs définis et consolidés.

Si quelques incidents de ce voyage ont pu produire sur l'esprit du maréchal Mac-Mahon une impression pénible, ce sont plutôt les paroles inconsidérées de certains prélats. Au moment même où le cabinet de Versailles comprend la nécessité de donner à l'Italie une preuve de sa sympathie et de son bon vouloir, M. l'évêque de Nantes a jugé convenable de célébrer, en présence du chef de l'État, « l'illustre nantais Lamoricière, le gonfalonier de l'Église ». M. l'évêque d'Angers, dont les incartades ne surprennent plus personne, a fait mieux encore. Après avoir exprimé l'espérance de voir M. le Président de la république travailler à « ramener la France dans la voie de ses traditions glorieuses », c'est-à-dire dans la voie de la monarchie, il a fait une allusion très-peu voilée aux « douleurs infligées à l'Église et à son auguste chef ». Au dedans, la restauration d'Henri V; au dehors, la restauration de la papauté temporelle : tel est le programme que M. Freppel a pris la liberté de recommander à M. le maréchal Mac-Mahon. Nous doutons fort que celui-ci l'ait trouvé de son goût, et qu'il songe à contenter l'indiscret prélat.

M. Veuillot avait remarqué, non sans amertume, que, dans les premières journées de son voyage, au Mans et à Laval notamment, M. le Président de la république avait négligé de visiter les cathédrales. Peut-être le duc de Magenta craignait-il de rencontrer au fond des basiliques quelques fougueux disciples de M. Guibert et d'essuyer des discours embarassants. Il doit bien regretter aujourd'hui de s'être départi de prudente réserve et d'avoir affronté l'éloquence de M. l'évêque d'Angers.

Combien les républicains sont plus faciles à contenter! Eux seuls acceptent le septennat sans arrière-pensée, et pour sept ans. M. le maréchal n'a guère fait qu'une réponse aux divers orateurs qu'il a entendus à Saint-Malo, à Brest, à Nantes, à Saint-Nazaire : « J'y suis, j'y resterai! » Qu'il y reste, en effet! Le parti républicain y consent de grand cœur. Il ne demande qu'une seule chose : que l'organisation de la république et de la présidence septennale mette fin à la compétition des partis et assure enfin à la France l'ère de paix dont elle a besoin et qu'on lui promet depuis si longtemps. C'est assez pour prendre patience soi-même avec le temps.

La clairvoyance et la résolution dont le ministère vient de faire preuve dans sa politique extérieure nous autorisent à croire qu'il ne sera ni moins perspicace ni moins ferme, lorsqu'à la rentrée de l'Assemblée il devra faire un choix définitif entre la politique de la droite et celle du centre gauche, entre le néant et la république conservatrice.

Y...

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

LE VENDREDI SOIR

M. A.-P. STANLEY

Les Catacombes de Rome et le christianisme primitif

Je me propose de rechercher, ce soir, quelle fut la croyance des premiers chrétiens depuis la fin du Ier siècle jusqu'à la conversion de l'empire au commencement du IVe. Cette question est aujourd'hui plus difficile à la fois et plus facile à résoudre qu'on ne l'aurait cru naguère.

La solution est, en un sens, d'une extrême difficulté.

La croyance populaire, la foi réelle d'une génération ou d'un peuple ne se trouve pas toujours exprimée dans les écrits des contemporains, qui appartiennent le plus souvent à une autre classe sociale. La croyance du peuple anglais, en ce moment, n'est point toute dans les livres, les journaux, les mots d'ordre des partis. Elle est dans l'air. Elle est dans les conversations intimes; il faut, pour la connaître, prêter l'oreille aux entretiens des simples et des ignorants; il faut s'asseoir à leur chevet, surprendre ce qui les console le mieux et ce qui occupe le plus leurs derniers moments. C'est là que réside la croyance du peuple, quelle qu'elle soit, vraie ou fausse; c'est là, là seulement, que se trouve l'expression sincère, authentique de la religion. Un théologien catholique contemporain, l'un des plus considérables, le docteur Newmann, a exposé en quelques phrases concises ce qui lui semble être la croyance des Anglais. Il a probablement raison; mais cette croyance est tout à fait distincte des *credo*, des confessions, des croyances officielles. Est-il possible d'exposer de la même sorte la foi des premiers chrétiens? Leurs livres, dans cette période, sont rares et la plupart sont l'œuvre de savants plutôt que d'écrivains populaires. Pouvons-nous, en dehors de ces livres, nous figurer quelles étaient les plus chères espérances du christianisme primitif pour ce monde et pour l'autre? Chose étrange : après tant de siècles écoulés, nous le pouvons. La réponse à la question que je me suis posée, — du moins pour ce qui concerne les chrétiens innombrables venus à Rome de tous les coins de l'empire, — se trouve dans les Catacombes.

Je n'ai pas l'intention de vous en faire le tableau; elles sont trop connues. A ceux qui en désirent une description claire, brève et impartiale, je recommande le morceau sur la *Sépulture païenne et chrétienne* dans les *Essais* de M. Milman. Ceux qui veulent approfondir le sujet, je les renvoie aux *Commentaires* de Rossi ou à la description qu'il a faite lui-même des Catacombes, et j'espère que cet ouvrage a servi de base aux remarques que je vais présenter. J'admets donc que tous mes auditeurs sont suffisamment initiés aux recherches des deux derniers siècles, et surtout des trente dernières années, et qu'ils savent qu'il y avait dans les environs de Rome, dès l'établissement des chrétiens dans la ville, de vastes galeries taillées dans le roc, dont ils se servaient comme de cimetières. Dans ces galeries, ils inscrivaient sur les tombeaux de leurs amis les pensées qui ils puisaient eux-mêmes le plus de consolation, ou dessinaient sur les murs les figures qui les trouvaient le plus de place. Par une heureuse fortune, les causes mêmes qui ont amené tant de destructions dans ces parages ont épargné ces monuments. Les Catacombes furent abandonnées à l'époque de l'invasion des barbares et remplies de ruines et de décombres; du VIe au XVIIe siècle, on estima qu'il ne valait pas la peine de les explorer. L'abandon où tombèrent ces antiques galeries a été pour la vie chrétienne de ce temps ce qu'a été l'enfouissement de Pompeï sous la lave du Vésuve pour la vie païenne de l'âge antérieur. Les Catacombes sont le Pompeï du christianisme primitif. Il faut dire, à l'honneur du gouvernement des États romains, qu'à l'époque où les fouilles furent autorisées, il laissa ces monuments parler librement et révéler leur secret. Ils ont donné lieu à des interprétations diverses; mais je ne crois pas qu'on en puisse contester l'authenticité.

Aujourd'hui je me bornerai à relire les témoignages que contiennent ces textes sur les croyances du IIe et du IIIe siècle. J'éviterai de tomber dans la controverse théologique. Je présenterai les faits tels qu'ils s'offrent à nous.

I. — Je me demanderai d'abord ce qui, en dehors des livres, nous est révélé sur ce sujet par la structure même des Catacombes.

Les Catacombes sont des monuments d'un caractère judaïque oriental au sein du christianisme d'occident. Elles reproduisent les tombes de la Palestine creusées dans le roc; elles se rattachent étroitement aux cimetières juifs des environs de Rome, ce qui prouve que l'Église romaine primitive n'était pas une communauté latine, mais orientale, parlant latin et se conformant aux usages de la Syrie. Et, d'autre part, la facilité avec laquelle les chrétiens romains se faisaient enterrer dans ces cimetières nous prouve l'impartialité de la loi romaine, qui accordait à cette secte méprisée, comme Rossi l'a fort bien montré, la même protection en matière de funérailles qu'aux personnages les plus élevés du pays, et cela pendant les persécutions les plus acharnées. Elles témoignent ainsi du soin inconscient que le gouvernement impérial prenait de l'Église en son enfance; elles sont plutôt des monuments de tolérance que de persécution.

Ces deux circonstances, qui nous sont confirmées de mille côtés, constituent le caractère fondamental, essentiel, des Catacombes.

II. — J'arrive maintenant aux croyances elles-mêmes, telles qu'elles se révèlent à nous dans les peintures et les inscriptions, et je me restreins, comme je l'ai dit, aux plus primitives, aux plus répandues. Les sujets de ces peintures sont le plus souvent empruntés à la Bible; ce sont les suivants : dans le Nouveau Testament, la *Création des mages*, *Zachée dans le Sycomore*, la *Guérison du paralytique*, la *Résurrection de Lazare*, le *Bain de Pilate*, le *Reniement de Pierre*, *Pierre sauvé par les Juifs*. Dans l'ancien Testament, ce sont : la *Création*, le *Sacrifice d'Isaac*, la *Eau frappée par Moïse*, *Jonas et la baleine*, *Daniel et le lion*, *Suzanne et les vieillards*.

Je ne ferai que deux remarques : 1° Si ces peintures ne coïncident pas avec la théologie et l'art de l'Église moderne d'occident, elles coïncident à un certain degré avec le goût de l'Église d'orient. La résurrection de Lazare, par exemple, sort complétement du genre des peintres italiens et de la théologie scolastique du moyen âge; mais on la suit dans les traditions byzantines et on la trouve en Russie. Dans l'une des plus anciennes chapelles de Kiev, [illegible] image de Lazare sortant de son tombeau tout à fait semblable à celle qui on rencontre dans ces catacombes romaines. Les Trois enfants, qui n'occupent point de place importante dans l'Église latine, sont sans cesse reproduits dans l'Église

d'orient. Trois enfants de chœur se placent devant l'autel pour les représenter, et le seul essai de mystère ou de miracle en Russie, au moyen âge, ce fut l'érection d'une plate-forme en bois sous laquelle étaient représentées des flammes, et sur laquelle se tenaient trois acteurs jouant et chantant le rôle des trois enfants. 2° Je remarquerai aussi que le choix de ces sujets, soit dans l'Eglise d'orient, soit dans celle d'occident, ne s'accorde pas avec les livres du temps qui nous sont parvenus. Aucun de ces sujets ne se rencontre fréquemment chez les écrivains des trois premiers siècles, ni même des seize premiers, et il en est un, l'arrestation de Pierre par les soldats juifs, dont on peut dire qu'il ne se trouve dans les livres aucun incident qui y fasse allusion.

Je n'insiste pas là-dessus pour signaler quelque contradiction qui existerait aujourd'hui dans les Églises protestantes ou catholiques. Les sujets de ces peintures n'impliquent aucune matière de controverse ; — mais ils indiquent une différence plus profonde qu'une simple différence de doctrines. Ils montrent que le courant de la pensée chrétienne primitive suivait une direction toute différente de celle qu'on lui voit suivre chez les écrivains de la première période, chez les écrivains et les peintres des âges suivants. La collection des œuvres des Pères du IIe siècle contient à peine une allusion à ces sujets. Des peintures du XIIe et du XIIIe siècle découvertes dans l'église souterraine de Saint-Clément, à Rome (et elles sont nombreuses), il n'en est pas une dont le sujet se rapproche de ceux des Catacombes. Il y a là un changement dont l'histoire ecclésiastique a tenu peu de compte, et qui a été d'une importance considérable dans la vie intime de l'Église.

III. — Ce caractère des Catacombes, qui est frappant encore même au IIIe siècle, éclate avec plus de force encore si l'on se borne, — comme je me le suis proposé, — aux parties des Catacombes qui sont les plus anciennes et aux plus importantes peintures qu'elles contiennent.

La partie la plus primitive, au dire de Rossi, est celle qui est généralement connue sous le nom de saint Nérée et Achille, ou de sainte Domitille, et qui remonte aux premières années du IIe siècle. Elle offre trois caractères essentiels.

1° Tout y est serein et gai. Ce trait est commun, jusqu'à un certain point, à toutes les Catacombes. Bien que quelques-unes d'entre elles doivent avoir été inaugurées pendant les persécutions, on ne trouve point la moindre trace de douleurs et d'angoisses dans les peintures dont j'ai parlé plus haut : — les trois enfants dans les flammes, Daniel et le lion.

Les emblèmes lugubres, qui appartiennent à un âge plus avancé du christianisme, ne se rencontrent guère dans les Catacombes ; on n'y voit ni la croix du Ve siècle et du VIe, ni le crucifix du XIIe et du XIIIe, ni les tortures et les martyrs du XVIIe, ni les squelettes du XVe, ni les cyprès et les têtes de morts du XVIIIe. On y voit, en revanche, des lits de roses, des génies ailés, des enfants qui jouent. C'est là l'ornementation générale qui y règne. Je signale cette différence sans intention de blâme ni d'éloge, uniquement pour y attirer l'attention. Ce changement, je l'ai dit, n'a guère été remarqué par les historiens de l'Église. Cette simplicité ne se rencontre pas chez les écrivains du IIe et du IIIe siècle. Il y a deux mots dont se sert souvent le langage du christianisme primitif et qui n'ont point d'équivalent en anglais : l'un exprime une joie qui exalte et bondit (ἀγαλλιάσις) (1); l'autre la simplicité, la douceur du sentiment, une plaine sans pierres, un chemin sans ronces (ἀφελότης). Ces deux mots, si fréquemment usités au Ier siècle (*Actes*, II, 46), nous représentent avec exactitude les Catacombes du IIe. Je doute que ces termes aient été traduits plus tard avec la même force.

2° Un autre fait se rattache au précédent : c'est que nombre de ces décorations sont empruntées à des sources païennes et copiées de modèles païens. Voici Orphée jouant de la harpe devant les bêtes ; Bacchus, le dieu de la vendange ; Psyché ; le Jourdain en dieu des fleuves. Les éléments classique et chrétien, hébraïque et grec, sont encore mêlés et confondus. La démarcation rigoureuse entre l'Église chrétienne et le monde païen, démarcation qu'impliquent les livres de l'époque, n'était pas encore tracée ou s'effaçait sans cesse. Les Catacombes ont plus d'affinités avec la chapelle d'Alexandre Sévère, où Orphée coudoyait Abraham et le Christ, qu'avec les écrits de Tertullien, qui ne parlent des poëtes païens que pour peindre leurs tourments à venir, ou avec ceux de saint Augustin, qui regardait Orphée comme un maître dangereux et non comme le symbole de l'union des deux civilisations païenne et chrétienne.

IV. — Mais on pourrait ici me dire : Si ces décorations sacrées ressemblent à celles des tombes ou des maisons païennes, comment savons-nous que nous avons affaire à des tombeaux chrétiens? Quel est le signe auquel on reconnaît qu'on se trouve dans l'asile d'une famille chrétienne ? Quel est le caractère auquel ces chrétiens primitifs se distinguent de ceux qui ne l'étaient pas ?

J'ai déjà indiqué quelques-uns des sujets bibliques que l'on découvre au IIIe siècle ; nous savons aussi fort bien ce que l'on trouve dans les diverses Eglises plus modernes, grecque, latine, anglaise, luthérienne ou non conformiste. On trouve partout certains emblèmes distinctifs, soit dans les livres, soit dans les œuvres d'art. Mais aucun de ces signes ne se rencontre dans les Catacombes, même du IIIe siècle ; et dans les Catacombes du IIe siècle on ne voit même pas les signes qu'on rencontre pendant les deux siècles suivants.

1° Quel est donc le signe de la croyance chrétienne primitive que les plus anciennes images nous ont transmis comme le symbole le plus répandu, le plus aimé ? Il est fort simple, mais plein de sens. C'est un berger dans la fleur de la jeunesse, qui tient d'une main une houlette et un chalumeau et sur l'épaule une brebis qu'il tient soigneusement de l'autre main. Mais voyons d'abord ce qu'il représente. Il y a dans les livres saints deux passages qui, d'après ces peintures, avaient poussé de profondes racines dans les croyances de la communauté chrétienne de ce temps. L'un est celui du troisième évangile qui montre le berger traversant les montagnes de la Palestine pour chercher une brebis perdue ; l'autre est du quatrième évangile et dit : « Je suis le bon berger » ou peut-être « le *beau* berger. » C'est là, dans la première Église chrétienne, celle dont je m'occupe surtout, le seul signe de la vie et de la croyance chrétienne. Et s'il est dans cette catacombe, la plus ancienne de toutes, le seul signe de la foi chrétienne, il continue (avec les autres images dont j'ai parlé) à être le signe essentiel de cette foi, aussi longtemps

(1) C'est l'allégresse du français.

que ces cimetières sont en honneur. Souvent on n'y voit qu'une brebis; parfois il y en a plusieurs dans des attitudes variées : les unes obéissent au pasteur, les autres s'égarent. Parfois ce signe se rencontre dans des chapelles, parfois c'est sur les tombes elles-mêmes qu'il est placé, sur les tombes des plus humbles et des plus pauvres comme sur les sépultures d'empereurs ou d'impératrices — Galla Placidia et Honorius; — mais toujours il s'offre à nous comme la marque la plus frappante de la vie et de la foi du chrétien.

Il n'y a pas d'allusion au bon berger (sauf une exception) chez les écrivains du IIe siècle; il y en a très-peu chez ceux du IIIe; c'est à peine si l'on en rencontre chez saint Athanase et saint Jérôme. Plus tard, on n'en trouvera guère dans la *Somme de théologie* de Thomas d'Aquin, point du tout dans la Confession de Westminster ni dans le catéchisme de Trente, ni dans les trente-neuf articles. Les seuls allusions saillantes à cette image qui se rencontrent chez les écrivains primitifs appartiennent à ce courant discret, souterrain, auquel appartiennent aussi les Catacombes. Ici c'est Tertullien qui, dans une satire violente, fait allusion aux calices dont on se sert dans la communion et où le bon berger se trouve souvent représenté; ailleurs, il en est fait mention dans un livre de dévotion populaire, *le Progrès du Chrétien*, livre fort répandu, au IIe siècle, en Italie, en Grèce, en Égypte, en Abyssinie, œuvre universelle alors, canonique, inspirée, maintenant oubliée, mais toujours curieuse, qui a pour titre : *le Berger d'Hermas*.

Ce contraste entre l'absence totale de cette figure dans les œuvres des lettrés et sa fréquence dans les pensées du peuple en général, aux endroits où nous sommes le plus sûrs de surprendre le cœur des premiers chrétiens, — ce contraste, dis-je, permet de répondre à la question que je me suis d'abord posée : quelle était la religion des premiers chrétiens? C'était, pour la caractériser d'un mot, la religion du *bon berger*. La bonté, le courage, la grâce, l'amour, la beauté du bon berger, c'était là, pour ainsi parler, leur livre de prières, leur *credo*, leur canon. Ils contemplaient cette figure et trouvaient en elle tout ce dont leur cœur avait besoin. Avec le temps, le bon berger cessera d'être l'emblème le plus populaire; d'autres symboles lui succéderont. Ce seront le juge tout-puissant, le crucifié, l'enfant dans les bras de sa mère, ce seront des saints ou des anges innombrables, ou les créations savantes de la controverse théologique.

Ce changement a peut-être été fatal. Le christianisme est trop vaste et trop complexe pour s'enfermer dans le symbole d'un seul âge, d'une seule nation; ce qui convenait à une génération ne convenait plus à la suivante. Il n'en est pas moins utile de remonter à cette forme primitive et de rechercher les idées qu'elle enveloppait.

3° Nous voyons dans les Catacombes, non-seulement les origines, mais, en un certain sens, la fin de l'art chrétien primitif. Lorsque arrive le IVe siècle, les figures sont lourdes, grossières, roides; elles sont affectées de cette décadence qui marque l'arc de Constantin et qui doit aboutir aux formes byzantines. Mais au IIe et au IIIe siècle, dans les catacombes de sainte Domitille, de saint Prétextat, de sainte Priscille, il y a dans la douceur de l'attitude, dans la profondeur du regard, dans la grâce et la majesté des formes, une inspiration plus haute, qui tient en partie au contact de l'art grec vivant encore, en partie à une flamme de dévotion pure et qui ne s'est point encore éteinte dans les fumées de la controverse.

Il y a une figure qui revient continuellement dans les Catacombes et qui, dans les plus anciennes, a une grâce particulière : c'est celle qui représente le mort en prières. On ne la retrouve plus dans les églises chrétiennes, mais on la rencontre encore parfois dans les pays mahométans, assez semblable à celle des païens et du culte juif au IIe siècle : un homme se tient les mains étendues et ouvertes pour recevoir les dons qu'il plaira au ciel d'y déposer. Tels sont, dans les Catacombes, les *Oranti*, pour me servir du mot consacré; telle était aussi l'attitude des *priants* dans les temples païens de la Grèce et de Rome. La représentation la plus parfaite que nous en offre l'art chrétien est peut-être celle du chrétien défunt dans la catacombe de sainte Priscille; dans l'art païen, c'est cette statue de bronze représentant un jeune homme en prières et trouvée dans le Rhin; elle est de la même époque que l'autre et se trouve maintenant au Muséum de Berlin. La description qui en a été donnée récemment dans une œuvre consacrée à l'art grec pourrait, avec quelques légers changements d'expression, s'appliquer au chrétien défunt de la catacombe de sainte Priscille.

« Ses yeux et ses bras sont levés vers le ciel; sous la voûte légère du firmament il se dresse et prie. Son adoration n'est point celle d'un homme au regard voilé, aux lèvres qui murmurent; ce n'est point non plus la prostration extatique et humble : il prie comme aurait prié Iamus au milieu des flots de l'Alphée quand il entendait la voix de Phœbus qui l'appelait et lui promettait le don précieux de prophétie. »

Tel est l'idéal du jeune homme en prière dans un temple païen de cette époque; tel est l'idéal transfiguré de la jeune fille ou de la matrone en adoration dans la catacombe de sainte Priscille. Cet idéal, vous ne le rencontrez point plus tard.

a. Le berger nous offre un exemple de cette affinité que j'ai signalée entre le christianisme naissant et le monde païen. Deux figures assez semblables à celle du bon berger se rencontrent de temps en temps dans le culte grec. Il y avait l'Hermès Kriophoros, le Mercure au bélier, tel que Pausanias nous le décrit. Il y avait les figures des bergers dansants, sur les tombeaux des Pasons, près de Rome. Dans les catacombes chrétiennes, le bon berger se trouve même une fois entouré des trois Grâces (1). Sur la tombe de Galla Placidia, on pourrait le prendre pour le jeune Apollon gardant, au son de la flûte, le troupeau d'Admète. On ne craignait pas encore de donner au christianisme pour symbole une idée ou une figure également chère aux païens.

b. Le berger représente ce côté serein et gai du christianisme dont j'ai parlé plus haut. Voyez ce personnage beau, gracieux, qui semble descendre en souriant de sa colline natale, une brebis sur l'épaule, une flûte à la main, tout radieux de jeunesse. C'est l'image fidèle du berger italien tel que nous le rencontrons sans cesse sur les collines de la Sabine, portant sur l'épaule un mouton dont il tient les deux jambes, d'une main solide, sur sa poitrine. On en voit un absolument semblable dans une fresque de la maison dite de Livie sur le Palatin. C'est ainsi que l'on concevait, à l'ori-

(1) D. Rossi, II, 58.

gine, le Fondateur du christianisme. C'est absolument l'opposé de cette conception découragée, inquiète, pleine d'angoisses, que nous avons vue se produire plus tard, comme si la religion du Christ était près de périr, comme s'il était lui-même quelque prince détrôné dont la cause ne compte pour défenseurs que les partis réactionnaires et vaincus. L'Église primitive se le représentait sous les traits de la jeunesse forte et sereine ; elle en faisait un type de santé et de grâce.

c. Le berger nous offre encore le christianisme primitif sous un aspect qui n'a pas été fréquent plus tard, mais dont on trouve çà et là quelques traces chez les écrivains même des premiers siècles : il nous montre que le premier objet de la communauté chrétienne était non de repousser, mais d'attirer, non de condamner, mais de sauver. Dans quelques-unes des images du bon berger, ce caractère éclate avec plus de force encore : au lieu d'un agneau, c'est un chevreau qu'il porte sur ses épaules ; au lieu d'une brebis, c'est un bouc.

C'est là ce qui provoque la protestation indignée de Tertullien, — le seul passage des Pères qui contienne une mention directe de cette représentation populaire du bon berger, et c'est de cette protestation peu chrétienne que le poëte le plus classique, le critique le plus hardi de nos jours, — ai-je besoin de nommer M. Matthew Arnold ? — a tiré l'un de ses poëmes les plus touchants.

« Il sauve la brebis — il ne sauve pas le bouc. »
Ainsi parlait le farouche Tertullien. Mais elle était douce,
L'Église naissante ; elle sentait des flots d'amour
Descendre en elle de la tombe encore ouverte du Christ.
Elle souriait, et dans les catacombes,
Le regard voilé de larmes, mais la force et la joie au cœur,
Elle plaçait la vive image du bon berger,
Et sur son épaule non une brebis, mais un chevreau.

d. Cette image nous représente aussi l'extrême simplicité du christianisme primitif. Il n'y a là rien d'étrange, de compliqué, de mystérieux. Cela suffisait au chrétien des premiers âges ; le martyr y trouvait un soutien, l'affligé une consolation. Lorsque Bosbio, qui le premier a exploré les Catacombes au XVIIe siècle, ouvrit la tombe dont j'ai parlé, il fut désappointé de n'y trouver que le bon berger. Il parcourut avec plus d'intérêt les chambres et les chapelles moins primitives où il y avait d'autres peintures plus variées et des symboles moins simples. Il ne savait pas que cet emblème, dont la simplicité lui inspirait quelque dédain, était le plus intéressant de tous, pour être le plus primitif. D'autres ont ressenti plus de dépit encore que Bosbio à la vue de cette image si naïve. Jusqu'à une époque toute moderne (1), le bon berger et les idées qui se rattachent à cette figure sont aussi rares et paraissent aussi étranges que les doctrines des âges suivants auraient paru bizarres aux habitants des Catacombes.

2° Le bon berger n'est toutefois pas la seule image que l'on rencontre dans le tombeau de Domitille. Il y en a une autre et qui se reproduit souvent ailleurs.

C'est une *Vigne* peinte au plafond et sur les murs, dont les branches courent dans toutes les directions, chargées de grappes, et semblent couvrir la chambre entière. Quelquefois même, l'image de la vigne s'offre à nous comme le seul signe de la foi chrétienne. Dans la tombe de Constance, la sœur de l'empereur Constantin, le bon berger ne paraît point du tout ; les seuls ornements qui décorent le cercueil et qui recouvrent les murs sont des enfants qui font la vendange et sautent sur le raisin pour en tirer le vin. La période où nous rencontrons l'image de la vigne est plus restreinte que celle où domine le bon berger. Mais en s'appuyant sur l'exemple que nous fournit la tombe de Domitille, on peut affirmer que si l'idée dominante du christianisme primitif était celle du bon berger, l'idée de la vendange venait en seconde ligne.

Quel en est le sens ? — La vigne représente, sans doute, trois idées.

a. La première est celle que j'ai signalée plus haut : — le caractère joyeux et gai du christianisme primitif. En Orient, la vendange est la grande fête de l'année. Dans l'Église juive, il n'y avait pas de fête plus joyeuse et plus libre que celle des Tabernacles, lorsque le peuple recueillait le fruit de la vigne et se livrait à la joie sous les treilles et les berceaux.

Je me rappelle avoir entendu lord Macaulay décrire avec toute la force, tout l'éclat de son langage, la beauté de cette légende païenne qui montrait la marche victorieuse de Bacchus, le dieu du vin. Il nous peignait l'allégresse qui devait s'emparer des hommes à l'arrivée de ce nouvel hôte, le fruit de la vigne répandant partout sur sa route la joie et le contentement. Il dut y avoir quelque chose de ce sentiment dans la communauté chrétienne à ses débuts. Sans doute l'élément monastique et puritain y était en germe et perçait parfois dans les écrits du IIe et du IIIe siècle, mais ces images de gaîté nous font voir qu'il n'occupait qu'une place fort secondaire dans la croyance populaire des chrétiens de Rome.

Peut-être la laideur de l'ivresse septentrionale a-t-elle rendu impossible pour les modernes un symbole qui, dans un âge primitif et dans les pays méridionaux, était fort naturel. Peut-être, après les désappointements, les controverses, les persécutions, les erreurs, les scandales et les folies du christianisme depuis dix-sept siècles, est-il impossible d'imaginer cette allégresse, cette espérance, qui étaient alors si naturelles. Il n'en est pas moins instructif pour nous de remarquer la gaieté, les innocentes Bacchanales auxquelles se livraient nos pères à l'aurore de cette ère chrétienne qui depuis s'est parfois obscurcie de sombres nuages.

b. Mais il y avait peut-être dans cette image une intention plus profonde. Lorsque nous voyons la Vigne répandre ses grappes de pourpre sur les parois de ces salles souterraines, il est difficile d'isoler cette image de la Parabole de la Vigne et des Rameaux. Lorsque nous voyons le jus du raisin couler des pieds de ceux qui travaillent au pressoir, — figure si frappante dans l'Écriture et qui s'offre à nous, en forme gigantesque, sur le portail du temple des Juifs et sur des sépulcres hébreux, — l'apologue sacré nous revient à l'esprit. C'est ainsi, sous cette forme saisissante, que les chrétiens se figuraient les avantages de la religion nouvelle. Ce qu'ils sentaient, c'était une influence morale toute nouvelle, un nouveau courant de vie qui traversait leurs veines ; c'était la santé rendue à leurs membres, la couleur à leur visage : tel le vin rend la force au laboureur fatigué.

Où cette vie se manifestait, là était la religion nouvelle. Par quel canal se répandait-elle ? était-ce par des livres et des traités, par des évêques et des prêtres, par telle doctrine ou

(1) On le rencontre dans le tableau des *Huguenots français au XVIIe siècle*, à la bibliothèque protestante de la place Vendôme.

telle autre? Les peintures des Catacombes — des catacombes primitives du moins — ne nous en disent rien. Tout ce que nous y voyons, c'est le Bon berger d'un côté, et de l'autre la Vigne et la Vendange. C'était une influence aussi subtile, aussi persuasive, aussi difficile à fixer que le serait, par exemple, l'influence de l'amour, du mariage, de la loi, de la civilisation.

c. L'image de la Vigne, telle qu'on la voit dans les Catacombes, suggère peut-être une autre idée encore : l'idée de l'unité chrétienne. Les rameaux de la Vigne sont infinis; il n'y a pas de plante qui se ramifie davantage, qui se divise et se rapproche, monte et descende en festons plus nombreux, s'attachant aux arbres et aux demeures, tantôt haute, tantôt basse, parfois gracieuse, parfois tourmentée, tour à tour droite ou tordue. Mais quelque forme qu'elle revête, c'est le même jus fortifiant et fécond. Telle est l'image de la Vigne, telle qu'on la voit dans le tombeau de sainte Domitille. C'est un symbole — voulu ou non — de la variété et de l'unité de la foi chrétienne.

V. — Il y a un autre sujet sur lequel nous demandons naturellement aux Catacombes quelques enseignements : je veux dire la vie future. Les peintures nous fournissent quelques données, mais c'est surtout les épitaphes qui nous instruisent sur ce point.

Dans ces monuments, il y a trois traits caractéristiques et qui s'accordent avec les observations que nous avons déjà faites.

1° D'abord c'est la simplicité même. Comment sont représentées les âmes des trépassés? Presque toujours sous la forme de petits oiseaux, parfois au plumage gai et riant, tels que des paons et des faisans; plus souvent on les représente sous la forme de tourterelles. On voulait sans doute exprimer par là cette pensée tout enfantine que l'âme de l'homme ressemble à l'oiseau de passage qui ne fait son nid que pour un temps en ces parages, puis s'envole au delà des mers, vers une patrie plus riante et plus chaude. On voulait dire aussi que l'âme chrétienne doit ressembler aux *oiseaux de l'air*, suivant la parole de l'Ecriture, qu'elle doit être sans crainte et sans souci. On voulait dire enfin que chaque âme chrétienne est, comme la colombe, un messager de paix et de sérénité.

Et lorsque nous examinons les épitaphes de ce temps, nous trouvons encore la même simplicité de sentiments. Ce ne sont point de longues descriptions; jusqu'au troisième siècle elles ne contiennent point de profession formelle, point de catalogue des mérites ou des défauts du défunt, mais, en général, un seul mot de tendresse et de regret : « Mon très-doux enfant », « Ma douce épouse », « Mon très-cher mari », « Mon innocente colombe », « Le défunt et tel autre ont vécu ensemble sans qu'aucune querelle ait troublé leur amitié ».

Parmi les épitaphes de l'abbaye de Westminster, il y en a une, mais une seule, qui nous rappelle les Catacombes. C'est celle d'une petite fille du Yorkshire, qui mourut au milieu des troubles qui précédèrent la révolution de 1688. Elle contient les dates, le nom de son frère, que ses parents avaient perdu peu de temps auparavant, et qui est enterré dans l'église de Sainte-Hélène, à York; et tout ce que l'épitaphe dit de la défunte, le voici : « Jane Lester, chère enfant. » C'est exactement comme dans les Catacombes, l'éternel cri de l'affection humaine. Ces mots contiennent tout le monde chrétien du Ier siècle au XIXe.

Et si, dans le transport de leur affection, ceux qui survivent cherchent parfois à suivre le mort dans l'autre monde, il faut remarquer que cette communion repose encore sur ce lien de famille. Il y a un poëme moderne, fort touchant, qui me semble reproduire mieux qu'aucun autre les sentiments qu'inspirent la poésie funèbre des Catacombes. Il est du poëte russe Chamirakoff, visitant la chambre de ses enfants morts :

« Il fut un temps où j'aimais à venir à minuit,
Mes enfants, pour vous voir endormis dans votre chambre,
Chers enfants, à minuit c'est vous maintenant
Qui, comme je le fis pour vous, priez à votre tour pour moi. »

2° Mais outre ces expressions d'affection naturelle, il y a deux expressions de dévotion religieuse qui se rencontrent sans cesse. La première se trouve dans presque toutes les épitaphes, ce sont ces mots : *En paix*. C'est une phrase que les chrétiens primitifs empruntèrent aux juifs. Dans les catacombes juives on la rencontre sous le mot de *Shalom*. De même que les expressions que je viens de citer indiquaient le lien qui rattache la croyance des chrétiens primitifs aux sentiments naturels du cœur humain, cette expression-là marque le lien qui rapproche la foi chrétienne de la croyance juive. Mais sa répétition fréquente lui donne une force toute particulière. Elle exprime la certitude où ils étaient que ce monde à venir, quel qu'il fût, était un lieu de repos. Les guerres, les jalousies, les querelles, les soupçons, les disputes de l'Empire romain et de l'Église chrétienne devaient y trouver leur terme. « Sommeil, repos », tels sont les mots vagues, indéfinis, mais caractéristiques, par lesquels ils indiquaient la condition de leurs amis défunts. Les lieux de sépulture devinrent alors pour la première fois (1), du moins sur une échelle un peu large, des *cimetières*, c'est-à-dire des lieux de repos.

3° Il y a un autre mot qui se rencontre fréquemment après la mention de la *paix*, c'est : *Vis en Dieu*, ou « Tu vivras en Dieu », ou « Puisses-tu vivre en Dieu ». C'est là l'expression primitive de la croyance chrétienne à l'immortalité. On pouvait s'attendre à des allusions plus précises, à quelqu'une de ces histoires de l'Évangile qu'au IIIe siècle nous voyons parfois représentées par la peinture. Mais dans ces épitaphes il n'en est pas ainsi. Elles se contentaient d'une indication rapide.

Ces simples mots : *Vive in Deo* et *Vivas in Deo*, contiennent ce qui fut pour eux, durant trois siècles, l'objet et la fin de leur existence. On les rencontre pour la dernière fois en 330; à partir de cette date ils disparaissent jusqu'aux temps modernes, où l'on en trouve une imitation curieuse dans la belle épitaphe du duc Jean de Torlonia, à Saint-Jean de Latran. En général, aujourd'hui, nous ne rencontrons plus ni dans la religion catholique, ni dans les églises protestantes, ces expressions d'espérance si universelles autrefois. Elles ont fait place à des professions de foi plus formelles, plus détaillées, plus précises. Aujourd'hui peut-être on y verrait du déisme, du théisme, du panthéisme, que sais-je? Mais quand on y réfléchit, on remarque que ces mots ont pénétré bien avant dans la philosophie et le christianisme. Ils expriment l'espoir que, puisque le Bien suprême est éternel, tout

(1) M. Mommsen est d'avis que les mots de *coemeterium*, *cimetière*, *terrum*, ne sont pas exclusivement chrétiens.

ce qui est bon et vrai vivra toujours. Ils expriment cette pensée que, puisque le Père universel est éternel, nous pouvons sans danger confier à ses mains miséricordieuses les âmes de ceux que nous avons aimés et qu'il a sans doute aimés aussi.

Peut-être, à considérer de près ces antiques épitaphes, trouverons-nous qu'elles ne sont pas moins sincères pour être hors d'usage, qu'elles ne sont pas moins consolantes pour être d'une date si éloignée de nous, qu'elles ne sont pas moins pleines de sens pour être si simples, si courtes, d'un caractère si enfantin.

VI. — Permettez-moi de résumer brièvement ce que j'ai dit de ces expressions par lesquelles se manifeste la foi chrétienne primitive.

1° Elles diffèrent essentiellement des expressions que donnent à cette croyance les auteurs chrétiens de la même époque, et nous font ainsi comprendre la différence qui sépare souvent la croyance populaire, vivante, réelle, de celle que nous trouvons dans les livres. Elles diffèrent aussi des formes adoptées non-seulement par nous, mais par tous les chrétiens, depuis quinze siècles ; elles montrent — ce qui est toujours intéressant à observer — combien la croyance de ces âges était éloignée de la nôtre. Les formes que revêtait alors le sentiment religieux nous sont étrangères, celles qu'il revêt chez nous n'y eussent point été comprises.

2° La foi que ces formes recouvraient est, quand on l'examine de près, essentiellement sincère.

Il vaut la peine de se demander si aujourd'hui, quand on attaque notre religion ou quand on la défend, le débat porte sur les idées qui constituaient ce christianisme primitif. Dans un livre allemand bien connu, intitulé l'*Ancienne foi et la nouvelle* (1), il y a une critique fort travaillée de ce que l'auteur appelle l'*ancienne foi*. Des divers articles de cette foi ancienne qu'il énumère, c'est à peine si l'on en rencontre un clairement dans les Catacombes. Des formes spéciales que revêt la foi dans les Catacombes, c'est à peine si l'on en rencontre une dans le catalogue de doctrines auquel cet ouvrage livre un si violent assaut. La foi des Catacombes n'est pas, en général, celle que défendent les théologiens modernes, celle qu'attaquent nos sceptiques.

3° Lorsque l'on considère que les idées qui forment le fond de la croyance chrétienne primitive ne sont ouvertement contestées par aucune Église, par aucune secte du chistianisme, il est intéressant de se demander si, après tout, il y a quelque absurdité à supposer que tous les chrétiens ont certains points où ils sont d'accord. Les exemples du Bon berger et de la Vigne, le langage des épitaphes, n'ont été le mot d'ordre d'aucune secte ; il n'y a pas eu de réunions publiques pour les défendre ou les abolir ; il n'y a pas eu de persécutions pour les combattre, — et d'autre part il est certain que pour les premiers chrétiens ce n'étaient pas là des idées vagues, confuses, flottantes, mais le pain de leur existence, leur espérance dans les épreuves, le dogme des dogmes et la vie de leur vie.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D.

(1) Dernier ouvrage du docteur Strauss. — Voyez la *Revue* du 28 juin 1873.

LA LITTÉRATURE SOUS LE SECOND EMPIRE

Michelet (1)

L'*Histoire de la Révolution*, par Michelet, a soulevé bien des discussions, provoqué bien des contradictions; il devait s'y attendre. Les premiers volumes en furent publiés en 1847, au moment même où paraissaient l'*Histoire des Girondins* de Lamartine et l'*Histoire de la Révolution* de Louis Blanc. Elle est conçue dans un esprit tout différent, et c'est ce que Michelet lui-même a pris soin de constater.

Dans la nouvelle préface de son ouvrage (1), Michelet dit : « L'histoire contestée des vieux temps s'est, d'année en année, éclaircie d'elle-même par tant de documents livrés à la publicité. Mais nous autres historiens, nous y avons fait quelque chose. Prenant chacun un point de vue, nous l'avons mis (par nos exagérations mêmes) en pleine lumière. Il est intéressant de voir combien cette diversité a servi. Je voudrais qu'une main habile esquissât l'histoire de l'histoire, je veux dire le progrès qui s'est fait de nos études de la Révolution. » Le mot *progrès* est peut-être un peu fort; ou du moins il consiste, comme il le dit, en ceci, que toutes les faces à peu près de cette histoire si multiple ont été successivement éclairées par des écrivains de talent, MM. Thiers, Mignet, Lamartine, Louis Blanc, Villiaumé, Hamel, sans compter de nombreuses et savantes monographies consacrées à quelques-uns des personnages de la Révolution, ou des études sur quelques points particuliers de cette histoire. Peut-être est-il à regretter que les adversaires de la Révolution n'aient pu trouver un écrivain d'un talent sérieux et, ce qui est tout aussi indispensable en pareille matière un homme d'étude sincère et loyal, pour nous raconter à leur point de vue la même période. Cette sorte d'encyclopédie historique serait complète; et les gens qui n'aiment pas à prendre leurs opinions toutes faites, et qui se méfient ici des convictions les plus sincères, pourraient dégager une histoire raisonnée de cet examen comparatif. C'est, après tout, ce que l'on peut faire dès à présent, si on le veut bien (1). Mais combien de gens s'en avisent ? On trouve plus court, en général, de s'en tenir à l'un des écrivains éminents que nous nommions tout à l'heure. Sans prétendre diminuer le moins du monde l'estime que leurs travaux méritent, c'est pour cette histoire pourtant que l'on pourrait dire avec le plus de raison : *timeo hominem unius libri*.

« Cette histoire des histoires » de la Révolution que réclamait Michelet serait sans doute fort difficile à faire : ce ne serait pas moins que l'histoire des idées libérales ou démocratiques depuis la Restauration, les manières diverses dont l'histoire de la Révolution a été écrite à chaque date correspondant exactement à celle dont on comprenait alors la démocratie. Un tel ouvrage aurait son prix; mais qui oserait l'entreprendre ? et qui se flatterait d'y réussir? Un simple coup d'œil jeté sur les phases diverses que l'opinion a tra-

(1) Troisième article. — Voyez les deux derniers numéros.

(2) Préface de 1868, v.

(3) Je ne prétends pas qu'il n'y ait pas encore bien des points qui n'ont pas été examinés, bien des lacunes; mais il y en a peu, je crois, dans l'histoire politique proprement dite.

versées montrerait les difficultés du sujet : un homme qui depuis cinquante à soixante ans, c'est-à-dire depuis que l'histoire de la Révolution a été possible, aurait suivi ce qu'on a écrit à ce sujet, pourrait y distinguer une série de modes successives qui ont dominé chacune à leur tour, et qu'il suffit d'énumérer.

Il y eut d'abord la démocratie militaire et militante, tout éprise du souvenir des grandes luttes, dont Béranger fut le poëte, et qui ne séparait guère, en face des Bourbons, la cause de Napoléon de celle de la Révolution étouffée par lui; confusion fâcheuse. Mais on conçoit qu'au lendemain de nos désastres, le patriotisme se reportât de préférence vers les luttes grandioses qui avaient réussi à sauver et à agrandir cette France que Napoléon laissait vaincue et diminuée. On conçoit également qu'au début on se préoccupât du drame, de la lutte des partis, de ce qui constitue l'intérêt si émouvant de cette terrible époque, et qu'on n'ait songé que plus tard à écrire l'histoire des idées et celle des institutions. Le sentiment de cette lutte désespérée domine dans les ouvrages de cette date, ceux de MM. Thiers et Mignet; pour eux, selon l'expression d'un conventionnel, la France d'alors est bien « un camp devant l'ennemi ». Point de vue très-juste, mais exclusif, et qui n'a pas peu contribué à faire envisager la Révolution comme n'ayant été qu'une mêlée sanglante, stérile à bien des égards. Il faut dire aussi que le *Moniteur* ou *Gazette nationale*, — qu'on a longtemps regardé comme la principale et quelquefois comme l'unique source, et qui n'est pour toute cette période qu'un journal comme un autre, sans caractère officiel, insistant surtout sur les luttes violentes, sur ce qui pouvait intéresser la majorité de ses lecteurs, — écourte ou supprime les discussions sur le Code, sur l'instruction, etc., omet les rapports les plus essentiels, et nous laisse souvent ignorer ce qui s'est fait alors de durable et de fécond. Cette préoccupation du drame, aussi bien que la mode qui commençait à s'introduire, celle des hommes *forts*, explique la prédilection, souvent excessive, de MM. Thiers et Mignet pour quelques individualités puissantes : Mirabeau, Danton, Bonaparte.

Une seconde période commence sous Louis-Philippe : c'est l'époque de la démocratie mystique et néo-chrétienne, qui oscille de saint Dominique à Saint-Just, de Lacordaire à Buchez. L'*Histoire parlementaire* de ce dernier, œuvre laborieuse, utile après tout, inaugure le pontificat de Robespierre; tout se juge sur lui et par rapport à lui. Les hommes de la Révolution sont soumis à une épuration sévère. L'orthodoxie devient très-difficile, et les voies du salut se retrécissent singulièrement. Quatre ou cinq y passent; c'est le petit nombre des élus. La bonne foi incontestable de Buchez est une excuse; mais on conçoit que cette façon étrange d'épurer la Révolution ait exaspéré Michelet. Son seul tort, c'est de s'en prendre non seulement à Buchez et à Lamartine, dont l'*Histoire des Girondins* venait de paraître et qui, avec plus d'ampleur et d'étendue dans l'esprit, cela va sans dire, avec moins d'intolérance, et aussi beaucoup moins d'exactitude dans le détail, suivait les mêmes errements; mais aussi à Louis Blanc, dont l'histoire grave, sévère, appuyée sur d'infatigables recherches, animée du désir sincère de trouver la vérité et d'être juste pour tout le monde, ne méritait point les mêmes reproches. Qu'on admette ou non ses jugements, c'est au moins un travail solide et pris aux sources; c'est l'œuvre d'une conscience loyale et éclairée. Quoi qu'il en soit, et malgré les différences trop évidentes qui existent entre les trois ouvrages, la volumineuse compilation de Buchez, — l'éblouissante et inexacte improvisation des *Girondins*, — et enfin l'*Histoire* de Louis Blanc, infiniment plus sérieuse, suivent à peu près le même courant d'idées ; Michelet seul y résiste, et dès 1847 proteste sérieusement.

Troisième période — c'est vers la fin du second empire. Nouveaux débats, assez confus; on s'y perd; cela ressemble fort au chaos. Sous le coup des discussions philosophiques et religieuses du temps, on introduit alors un nouvel élément de confusion et de trouble dans cette histoire déjà si embrouillée : chacun à son point de vue dresse un formulaire qu'on fera signer aux hommes de la Révolution; c'est de l'intolérance en sens contraire, mais qui ressemble fort à celle de Buchez, qu'on démolissait alors. Nouvelle épuration, celle-ci fort simple : on prend tout bonnement le contre-pied de Buchez. Comme l'épuration de celui-ci attaquait à peu près tout le monde, celle-ci n'a pas tout à fait les mêmes inconvénients. Elle pécherait plutôt par un système d'indulgences ou impossibles ou contradictoires. Naturellement, le pontificat de Maximilien a pris fin ; naturellement aussi, le « révolutionnaire gigantesque » célébré par M. Mignet (1), Danton, remonte. Les Girondins reprennent faveur. Ce n'était que juste à bien des égards; mais ce qu'il y eut de plus singulier, ce fut la cause de leur popularité nouvelle. La mode était alors à la décentralisation; on décentralisait à Nancy comme à Paris, et l'on serait étonné aujourd'hui en retrouvant les noms de ceux qui s'évertuaient à cette tentative.

Mais c'est peu de chose, à ce qu'il paraît, que d'essayer de justifier une idée par des raisons; il faut l'appuyer sur des autorités, lui trouver des ancêtres. On s'avisa alors de songer aux Girondins. N'avaient-ils pas été condamnés comme fédéralistes? Il n'en fallut pas plus pour les proclamer chefs posthumes de la nouvelle école, ou plutôt des nouvelles écoles, car il y en eut plusieurs. Quant à examiner si l'accusation meurtrière sous laquelle ils avaient succombé avait le

(1) Voir la page célèbre de M. Mignet sur Danton, *Histoire de la Révolution*, chap. V. C'était bien aussi l'opinion de M. Thiers lui-même qui, après avoir rendu justice aux Girondins, tout en paraissant regretter qu'ils n'aient pas « compris la nécessité des moyens violents pour sauver la cause de la France », ajoute : « On ne pourrait mettre au-dessus d'eux que celui des Montagnards qui se serait décidé pour les moyens révolutionnaires par politique seule et non par l'entraînement de la haine » (Ed. de 1837, t. V, p. 167). Il nous semble au contraire que la passion serait, encore plutôt que la *politique pure*, sinon une excuse, au moins une circonstance atténuante, pour l'emploi de certains *moyens*. Ce qui est regrettable, c'est qu'en admettant comme démontrées à l'égard de Danton certaines inculpations, sa vénalité, par exemple, M. Mignet va jusqu'à écrire : « *Quoique [illegible] à la cour*, il n'était pourtant pas vil; car il est des caractères qui relèvent jusqu'à la bassesse. » Nous sommes d'un avis contraire. Quant au fait même de vénalité, comme nous le retrouvons encore dans des publications récentes dont les auteurs semblent avoir ignoré les recherches faites à ce sujet par MM. Bougeard et Robinet, nous rappellerons en passant que le témoignage le plus grave à cet égard, et, selon nous, le seul important, était celui de Lafayette dans ses *Mémoires* : il affirmait que la charge d'avocat au conseil, dont un décret de l'Assemblée ordonnait le remboursement, avait coûté à Danton dix fois sa valeur : c'était sous cette forme qu'on avait cru l'acheter. Or, M. le docteur Robinet a trouvé aux *Archives de l'enregistrement* deux pièces qui établissent que Danton n'a reçu exactement que ce qu'il devait recevoir d'après le décret de l'Assemblée (*Mémoires inédits et pièces de Danton*, 1865, [illegible] p. 202 et suivantes).

moindre fondement, si leur fédéralisme n'avait pas uniquement consisté à chercher dans les départements un appui qu'ils auraient mieux aimé trouver à Paris, si enfin il n'avait pas été une nécessité de situation plutôt qu'une théorie, on n'y songea guère. Fédéralistes ! c'était une étiquette, et c'est l'essentiel, dût-on mettre sous cette étiquette les choses les plus disparates. Ah ! quand donc s'avisera-t-on enfin, en discutant une idée, un système, de se préoccuper avant tout de savoir si l'idée est vraie ou fausse, raisonnable ou non, plutôt que de chercher si d'autres, dans des circonstances absolument différentes surtout, ont pensé de même ! Quand donc surtout, en étudiant le passé au point de vue historique, s'abstiendra-t-on d'y chercher le reflet du présent ! Trouver des parrains à une idée, ce n'est pas en démontrer l'excellence ; transporter le présent dans le passé, c'est altérer l'histoire, et c'est malheureusement cette préoccupation qui d'ordinaire a décidé des engouements ou des proscriptions systématiques dont a été l'objet l'histoire de la Révolution.

Nous avons eu des histoires de la Révolution bien éloquentes, animées des plus généreuses émotions, et à cet égard l'œuvre de Michelet figure en première ligne. On peut rêver maintenant une œuvre d'un autre genre : ce serait une histoire purement critique, se bornant à dégager la part de vérité qui se trouve dans ces récits contradictoires, ne se souciant que d'être juste et ne se piquant point d'être dramatique. Ce serait bien froid sans doute : on n'aurait pour lecteurs que le petit nombre de ceux qui porteraient dans cette enquête l'unique souci de la justice et de la vérité. Je ne dis pas qu'on ne l'ait pas essayée, cette histoire ; tous l'ont essayée, au contraire, parmi les historiens éminents de la Révolution ; mais chacun au point de vue de ses opinions particulières. Il ne faudrait être en l'écrivant ni constitutionnel, ni girondin, ni montagnard ; il faudrait songer surtout le moins possible aux hommes, aux choses, aux questions de notre temps. Ce double détachement et à l'égard du passé et à l'égard du présent est-il seulement possible ? On peut en douter ; mais tant qu'on n'en viendra point là, je crains bien qu'on ne puisse se flatter de posséder l'histoire définitive de la Révolution.

En écrivant son *Histoire*, M. Michelet s'était prescrit deux règles excellentes à suivre, selon nous : la première était de *dater ses justices*, comme il le disait, c'est-à-dire de ne pas juger un homme en 1789 sur ce qu'il devait faire plus tard. Distinguer dans le même homme deux hommes souvent fort différents, quoi qu'on en dise, l'homme public et l'homme privé, et aussi le jeune homme et l'homme mûr (le second souvent calomnie l'autre) ; ne pas chercher dans la peinture des personnages historiques une sorte d'unité absolue qui n'existe guère que dans le drame et dans les romans, c'était un conseil bon à donner, meilleur à pratiquer. L'académicien Arnault, le moins révolutionnaire des hommes, en racontant dans ses *Souvenirs d'un sexagénaire* ses années de collége, nous apprend qu'il eut pour professeurs à Juilly deux pères oratoriens, fort aimés de leurs élèves, n'ayant l'un et l'autre que des goûts innocents, l'un celui de la botanique, l'autre celui des petits vers : le premier était le père Fouché, le second le père Billaud. Il est certain que sans la Révolution, comme le remarque Arnault, le futur duc d'Otrante et Billaud-Varennes eussent laissé dans l'esprit du petit nombre de ceux qui les auraient connus un souvenir fort différent de celui qui leur reste dans l'histoire. M. Michelet n'a-t-il pas méconnu cette influence inattendue de circonstances inouïes, quand par exemple, en racontant les commencements de Bonaparte, il a voulu le voir tel à ses débuts qu'il s'est révélé plus tard ? Bonaparte lui-même ne fait dater sa haute ambition que d'Arcole ; son témoignage peut être suspect ; pour moi, je verrais plutôt dans cet aveu une sorte de franchise ; car il eût été plus grandiose de se peindre à ses débuts comme ayant déjà le sentiment de sa valeur future, le secret des hautes et mystérieuses destinées. Au risque même de passer pour naïf, on peut dire qu'il ne dut pas avoir d'abord cette envie de parvenir, d'avancer, qui est une disposition si commune ; car en 1792, après sept ans de service, après trois ans de révolution, qui avaient, par l'émigration des officiers, tous nobles, comme par l'extension donnée aux armées, rendu l'avancement si rapide, il n'était encore que lieutenant d'artillerie (1). En une année, il est vrai, il répare le temps perdu et franchit tous les grades jusqu'à celui de général. Et M. Michelet ne veut pas même qu'il ait été sincèrement attaché alors à cette révolution à laquelle il devait tout ? Il veut voir partout chez lui du calcul, des intentions secrètes et profondément combinées. Si Bonaparte alors ne faisait déjà que calculer, il faut au moins convenir qu'il calculait mal ; car son attachement pour les Robespierre pensa lui coûter cher. Il y a un mot de Napoléon, à propos de Tacite, qui nous revient en mémoire ; il lui reproche de prêter à ses personnages historiques plus d'intentions qu'ils n'en ont eu : « Il n'y a rien de plus rare que des desseins, » ajoute-t-il. Le défaut de Tacite, beau défaut sans doute, n'est-il pas souvent celui de M. Michelet ?

La seconde règle que s'imposait M. Michelet, c'était de ne pas exagérer, comme ses devanciers, l'importance de quelques personnages au détriment de tous les autres, de ne pas méconnaître celle des acteurs subalternes, si décisive souvent aux heures de crise, et que l'histoire supprime comme embarrassant le drame, comme rompant l'unité ; de tenir compte même de la foule anonyme, de ses instincts, de ses préjugés, de ses passions. C'était du reste une idée fort ancienne dans l'esprit de l'historien, il l'exprimait déjà dans la préface de l'*Histoire romaine*, et il l'avait retrouvée plus tard sous la plume de Luther, écrivant déjà à une date où l'expression peut sembler un anachronisme : Monsieur Tout-le-monde (*Herr Omnes*).

M. Michelet, on doit le dire, est resté plus fidèle à cette seconde règle qu'à la première. Il excelle à rendre le mouvement des foules, leurs aspirations confuses, inconscientes, et tâche en même temps de mettre en pratique le mot célèbre de Clootz, qu'il répète souvent : France, guéris des individus ! Ses efforts, sur un point pourtant, semblent tourner contre lui-même ; car en cherchant à diminuer dans les plus petits détails la personne de Robespierre, à le ridiculiser pour ses lunettes et son éternel habit vert-pomme, tout en lui conférant, — il va jusque là, — une autorité plus absolue que n'en eurent jamais Louis XIV et Napoléon, s'occupant toujours de lui, le voyant partout, il arrive à en faire un être tout fantastique qui n'est plus même possible. MM. Thiers, Mignet, Louis Blanc, ont porté sur Robespierre des jugements fort différents ; ils en ont tracé des

(1) On a remarqué du reste que, parmi les corps savants, génie et artillerie, il y eut peu d'émigrés. Mais l'avancement n'en fut pas moins prompt pour ceux qui étaient restés.

portraits qui ne se ressemblent guère, mais dont chacun est au moins vraisemblable, dont les principaux traits concordent. Celui de M. Michelet est absolument contradictoire. Irrité par les critiques, il est arrivé dans sa nouvelle préface à dire à ce sujet les choses les plus surprenantes, à prêter à Robespierre une influence inattendue sur des classes qui ne lui étaient pas supposées si favorables. « Il éluda, dit-il, toute apparence de pouvoir, même n'entra que tard au comité de salut public. Mais il prit la force réelle, s'assurant de trois classes : les jacobins, *les prêtres et les propriétaires* (1). » Passe pour les jacobins, quoiqu'il ne faille exagérer ni leur puissance, ni leur docilité à l'égard de Robespierre : une correspondance publiée dans les *Mémoires* du royaliste Mallet-Dupan (2), et qui contient les détails les plus précis et les plus curieux, montre bien que là même son influence était très-contestée et exposée à de terribles *bourrasques* (c'est l'expression dont se sert le correspondant anonyme de Mallet-Dupan) ; mais les *propriétaires*, mais les *prêtres*, qui donc se serait jamais douté et qu'ils fussent en 93 *la force réelle*, et que de plus ils se soient montrés si favorables à Robespierre ? Enfin comment ne voit-il pas que, tout en s'appliquant à en faire dans le détail un homme assez médiocre, il se trouve en fin de compte le transformer en un personnage si exceptionnel, que l'histoire n'a jamais vu son pareil, s'il est vrai que, sans participer au pouvoir, sans le prestige de la naissance, de la richesse, d'une gloire quelconque, militaire ou civile, il ait pu, par lui-même apparemment, s'assurer une influence énorme, même sur *les propriétaires et sur les prêtres ?* Nous croyons cette influence, quelle qu'elle fût, beaucoup moins étendue, et par conséquent beaucoup plus explicable. Mais en tout cas, si c'est ainsi que Michelet prétendait guérir l'histoire des *individus*, il ne prenait pas ici le meilleur moyen d'y réussir.

Nous ne pouvons que dire un mot des principaux ouvrages de M. Michelet, en rappeler au moins le souvenir, en signaler quelques traits saillants. L'insuffisance de cette étude a une excuse : c'est la prodigieuse variété d'hommes, de faits, d'idées, dont il s'est préoccupé, pour ou contre lesquels il s'est passionné dans une carrière historique d'un demi-siècle. Il n'a pas écrit moins d'une cinquantaine de volumes : ce n'est pas là un chiffre extraordinaire ni pour notre temps, ni pour lui qui n'a vécu que par la pensée et par le cœur, et dont toute l'existence s'est absorbée dans l'étude, et qui n'a connu d'autres distractions que les affections de la famille et de l'amitié. Ce qu'il importe de signaler avant tout, c'est la conviction sérieuse qu'il y apportait. Qu'on parcoure ces livres par lesquels il se reposait « des travaux de la pesante histoire », comme dit d'Aubigné, *le Prêtre et la Femme* (1845), *le Peuple* (1846). Ces titres seuls, significatifs sous sa plume, suffisaient pour soulever des tempêtes, et elles ne lui ont pas manqué, non plus que d'implacables haines. Qu'on l'accuse de passion, de parti pris, soit : mais ce parti, il ne l'avait pris du moins qu'après examen, c'était le résultat raisonné de longues et laborieuses recherches, d'une observation attentive et persistante ; en les publiant, il savait à quoi il s'exposait. Lui, homme de science et de pensée, nullement fait d'ailleurs pour la lutte quand il n'était pas soutenu par la pensée d'un devoir à accomplir, il n'avait à y gagner que des animosités fort naturelles et dont il n'avait pas le droit de se plaindre, tant qu'elles n'allaient pas jusqu'à l'injustice et à la calomnie ; mais il y gagnait de plus de voir s'éloigner de lui ces prudents qui ne veulent pas qu'on dise tout haut ce qu'ils disent tout bas, et qui jurèrent bien dès lors de ne plus se compromettre en paraissant avoir lu et goûté ceux de ses livres qui étaient le plus étrangers à ces questions brûlantes. Il n'était plus qu'un déclassé. Dans la préface du *Peuple*, il se faisait dire par quelqu'un de ces amis méticuleux qui allaient s'écarter de lui : « Pourquoi publiez-vous ce livre ? Vous avez donc à cela un grand intérêt ? » Et il répliquait : « Un intérêt ? plusieurs, comme vous allez voir. D'abord, j'y perds plusieurs de mes amitiés. Puis je sors d'une position tranquille, toute conforme à mes goûts. J'ajourne mon grand livre, le monument de ma vie. — Pour entrer dans la vie publique apparemment ? — Jamais. Je me suis jugé ! je n'ai ni la santé, ni le talent, ni le maniement des hommes. » A cet égard, Michelet a tenu parole : la compensation qui eût été de ce côté si facile à une âme un peu ambitieuse, il n'en a pas voulu. Mais la popularité, dira-t-on, la comptez-vous pour rien ? Cette popularité, il l'avait alors auprès des lettrés, et nul ne s'avisait encore de lui contester ses mérites sérieux, sa science profonde, son incomparable puissance d'écrivain. Et ceux dont il s'instituait le défenseur, ceux que dans ce livre il essayait surtout de réhabiliter, c'étaient ces paysans de France qui ne devaient ni lire ses livres, ni entendre même prononcer son nom. Sa seule récompense, et elle ne se fit pas attendre, ce fut d'être honni, conspué, calomnié ; ce fut de voir son cours du Collége de France deux fois suspendu, sous Louis-Philippe d'abord, et ensuite sous la présidence de Louis Bonaparte. Renfermé aux Archives où il était depuis vingt ans chef de la section historique, au milieu de ces inestimables trésors, si précieux pour un historien de la France, et dont il avait parlé jadis avec une sorte d'ivresse et d'amour (1), il y poursuivait son œuvre de prédilection quand le 2 décembre arrive : on lui demande un serment, il le refuse, et voilà le prix légitime d'une vie de labeur perdu pour lui. Il n'eut pas même la pensée, comme tant d'autres l'auraient eue à sa place, de dire qu'étranger à toute fonction politique, homme de science, il devait à la science de rester là où elle lui ouvrait toutes ses richesses. Il quitta tout. — Il avait alors près de cinquante-quatre ans.

Il se remit au travail. Tout en s'obstinant à achever son œuvre historique loin des sources où il puisait jadis si librement, il publia successivement ces livres charmants et gracieux, *l'Oiseau*, *l'Insecte*, etc., dus en partie à la collaboration dévouée et intelligente de celle qu'il avait associée à tous ses sentiments et à toutes ses pensées. Il trouva alors de nouveaux lecteurs et surtout de nouvelles lectrices, dans ce monde même qui affectait parfois de se scandaliser des libertés de sa plume. Pour nous, ce qui nous frappe dans le plus attaqué de tous ses livres et aussi le plus lu peut-être, *la Femme*, c'est une sorte de naïveté singulière, qui fait parfois sourire, et dont les sceptiques en pareille matière auraient moins que personne le droit de s'offusquer. Il arrive [illegible] de le plaisanter. Je me souviens d'un article fait sur ce livre

1) P. xiii de la nouvelle préface.
2) Tome II, p. 66.

(1) A la fin du tome II de son *Histoire de France*

par un écrivain très-distingué qui ne s'est jamais refusé le plaisir d'un bon mot, surtout aux dépens de ses amis; je parle de M. John Lemoinne : il terminait en disant que M. Michelet, en traitant la question de la femme, s'était montré fidèle à ses habitudes d'historien en la réduisant à l'*Art de vérifier les dates*. La plaisanterie était un peu risquée dans un journal grave; mais c'était avouer en même temps que, tout en rendant une justice sympathique aux puissances morales de la femme, à ses facultés incomparables de dévouement et de sacrifice, l'auteur s'était placé pour le reste à un point de vue qui n'était ni une flatterie pour elle, ni surtout un appel aux instincts voluptueux. On pouvait trouver cette étude un peu trop médicale; mais pour la juger scandaleusement érotique, comme le firent d'autres que M. Lemoinne, il fallait une forte dose d'hypocrisie.

Ce fait seul d'écrire un livre sur la femme suppose ou beaucoup de fatuité, ce dont on ne soupçonnera point Michelet, ou beaucoup de candeur. Je ne parle pas seulement des difficultés inhérentes au sujet, d'abord celle d'y voir clair, et ensuite celle de ne point toujours s'exprimer avec trop de clarté. On tolère cette clarté dans les livres des médecins; mais chez un moraliste, fi donc! Le pis, ce sont les questions qui se posent immédiatement dans l'esprit du lecteur : où et comment avez-vous acquis l'expérience que suppose un livre de telle nature? Je n'ai jamais lu le livre de Thomas sur ce sujet; mais ce que je sais, c'est que la première objection dont on le foudroya, c'était qu'il était trop honnête homme pour ne pas être à cet égard tout à fait incompétent.

Il semble que ce sujet délicat peut être traité à bien des points de vue divers; mais la malignité publique se placera toujours à un seul, ou du moins s'en préoccupera avant tous les autres. La mère, la fille, la sœur, sont pourtant des sujets graves d'observation; on vous demandera toujours autre chose. On n'admet jamais que vous vous en soyez tenu à l'observation pieuse du fils, du père, du frère, ni même à l'observation désintéressée du naturaliste étudiant les mœurs et la structure des coléoptères. Vous avez toujours l'air d'avoir écrit des mémoires personnels sur ce qu'il y a de plus intime, de plus délicat dans votre existence. A moins de se borner, comme a fait notre ami Deschanel, à reproduire *le bien et le mal qu'on a dit des femmes*, sans se porter garant d'aucune de ces opinions contraires, on s'expose à un interrogatoire qu'on ne vous fera pas subir peut-être en public, mais qu'on peut deviner dans la pensée de tous les lecteurs. Dès que vous vous risquez à avoir une opinion à vous, favorable ou sévère, on discutera beaucoup moins votre opinion, quelle qu'elle soit, que les motifs secrets de votre bienveillance ou de votre sévérité. Mais Michelet avait une candeur héroïque; il voyait là avec raison un des sujets les plus graves, les plus saints, qui puisse préoccuper le moraliste, l'homme dont l'intention est droite et la conduite irréprochable; et il le traitait, sans se soucier du reste.

On lui a reproché de s'être trop souvenu de ce sujet en racontant les deux derniers siècles de la monarchie française. Il y a du vrai et du faux dans cette critique. S'il s'agit de l'importance qu'il y attachait, elle n'est pas trop grande : quand tout dépend de la volonté d'un homme, il serait bon de savoir quelles influences cette volonté a pu subir, et l'on ne niera pas qu'Henri IV, Louis XIV et Louis XV n'aient subi des influences de ce genre. De plus, quand le sort des peuples dépend de l'hérédité de la personne royale, la logique, et c'était celle de l'ancienne monarchie, veut que l'on entoure les naissances de toute la clarté possible; on sait que jusqu'en 1789 les reines accouchaient en public, et si les discussions relatives aux questions de ce genre peuvent nous paraître aujourd'hui choquantes, elles ne le sont certainement pas plus pour nous que ce fait si singulier. On peut les déclarer indignes de la « majesté » de l'histoire : en tout cas, il paraît qu'elles ne le sont pas de la « majesté » de la politique. On peut voir dans la correspondance de Marie-Thérèse et du comte de Mercy-Argenteau (1) si l'impératrice, mère de Marie-Antoinette, croyait la question du *lit à part* indifférente et pour la France et même pour l'équilibre européen. On peut voir dans la *Revue rétrospective* (2) une lettre de Louis-Philippe, où il s'inquiète d'une question analogue à propos des mariages espagnols. Si la politique s'en occupe, pourquoi l'histoire, qui la raconte, s'abstiendrait-elle de s'en occuper? Maintenant, que Michelet ait poussé trop loin à cet égard une curiosité qu'il est bien difficile de satisfaire, qu'il ait prétendu pénétrer des secrets destinés sans doute à rester indéchiffrables pour tout le monde, noter des influences ignorées même de ceux qui les ont subies, c'est ce que nous ne prétendons pas nier; mais on voit que d'autres, et des plus haut placés, lui avaient donné l'exemple de cette curiosité, qui leur paraissait sans doute assez naturelle.

Dans tous ses ouvrages, quels qu'ils soient, Michelet a toujours porté une pensée sérieuse, une conviction naïve et réfléchie tout à la fois. Oui, il a parfois trop accordé à ce don d'intuition, à cette espèce de seconde vue historique qu'il possédait à un degré si éminent; il a abusé des conjectures et signalé souvent des rapports imaginaires entre des faits sans lien réel. Mais ceux qui n'ont voulu voir chez lui qu'une imagination déréglée, toute livrée à la fantaisie et au caprice, ne l'ont pas lu. On peut juger diversement le résultat des études entreprises par lui pour chacun de ses volumes; mais ce qu'il n'est point permis de contester, ce sont ces études elles-mêmes. Pour chacun de ses livres, il s'y mettait tout entier : il était aisé de voir qu'il y rapportait tout, même les incidents de la conversation. Sa politesse délicate et affectueuse, sa bienveillance toujours en éveil pour tout ce qui pouvait intéresser ceux dont il se sentait aimé, ne dissimulaient guère cette obsession constante, qui est peut-être le signe et la condition du véritable artiste. A chaque œuvre nouvelle dont il s'occupait, il était aisé de savoir d'avance ce qu'elle contiendrait; non point qu'il prît plaisir à parler de lui : nul au contraire n'a moins sollicité l'éloge, il l'écartait même poliment et sans affectation; mais son sujet le possédait tout entier. Ce n'était point la forme de son livre, ni le succès littéraire, qui le préoccupait : c'était la valeur des idées auxquelles sa pensée était obstinément attachée. Cette concentration prodigieuse sur un point donné devait produire des œuvres pleines, émues, vivantes, qu'on ne saurait juger légèrement, et qui toutes au moins avaient le don d'éveiller chez ses lecteurs la contradiction parfois, mais toujours une activité d'attention assez semblable à celle qu'il y avait portée. Le sujet traité par lui vous *empoignait* comme il l'avait empoigné lui-même. Bien des pages chez lui ont dû choquer et révolter les uns, tandis qu'elles en séduisaient d'autres; mais je ne connais pas d'écri-

(1) Publiée par MM. d'Arneth et Geffroy. — Voy. la *Revue* des 11 et 18 juillet 1874.

(2) Publiée en 1848 par M. Taschereau, p. 21.

vain où il y ait moins de pages faibles. Toutes ont une saveur pénétrante ; c'est quelque chose que de ne pas être insipide. Je ne vois dans notre passé littéraire que deux prosateurs qui puissent lui être comparés à cet égard : c'est d'Aubigné et Saint-Simon, avec lesquels il a d'ailleurs d'autres rapports que des ressemblances littéraires : comme eux, il fut loyal, sincère et passionné.

EUGÈNE DESPOIS.

L'EXPÉDITION FRANÇAISE DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

MM. Marche et de Compiègne

Nos lecteurs se souviennent (1) que MM. Marche et de Compiègne, après de fort intéressantes excursions dans la partie peu connue de notre colonie africaine du Gabon, se préparaient à explorer le haut Ogowé. Ils partirent le 9 janvier 1874 avec quatre pirogues, une escorte de cinquante Gallois et de trente Ininga qu'accompagnait leur vieux roi aveugle, Renoqué. M. Marche, dont la santé était meilleure que celle de M. de Compiègne, se chargea des Gallois, non-seulement parce qu'ils étaient plus nombreux, mais surtout parce qu'ils étaient plus turbulents.

Le 12, on revit Sam-Quita, village bakalais qu'on avait déjà visité dans la précédente reconnaissance ; le 13, un orage épouvantable, qui inonda les explorateurs, les força de s'arrêter toute une journée pour sécher leurs effets. Le 14 janvier, on se remit en route : grâce à l'entrain des nègres, il fut possible de franchir quatorze milles dans la journée. Le 15, la marche des pirogues se ralentit par suite de la violence du courant. Le fleuve reprend alors la direction de son cours inférieur, de l'est à l'ouest. Dans cette direction occidentale, l'Ogowé présente un aspect tout à fait opposé à celui de son cours inférieur. Tandis qu'à partir de l'immense lac formé par son brusque retour vers l'Atlantique, le fleuve s'étale paisiblement, formant d'immenses nappes de distance en distance, et se perd enfin dans les sables qu'il a charriés en multipliant les lagunes à son embouchure, — le cours supérieur, de l'est à l'ouest, indique évidemment qu'il descend le long d'une pente fort étendue et assez inclinée. Là commencent les rapides et les chutes qui marquent en quelque sorte les gradins des terrasses rocheuses de cette pente. Au moment où les voyageurs sortirent de Sam-Quita, l'Ogowé, encaissé dans le lit qu'il s'est ouvert au pied des collines de l'Ivrée Volo, se montrait sous un aspect mesquin et ne mesurait pas, en largeur, plus de 200 mètres. Les soulèvements géologiques du terrain commençaient à s'accuser sur la rive gauche aussi bien que sur la rive droite ; les berges étaient hautes et les forêts venaient de part et d'autre ombrager les eaux. Plus loin émergent, du milieu même du fleuve, des rochers très-curieux appelés *Tchapokchat* ; leur aspect bizarre a fait assez d'impression sur l'esprit des indigènes pour que ceux-ci les considèrent comme des fétiches. Après trois jours de navigation, on arriva, en côtoyant quelques îles, au pied des premiers rapides.

Là, les nègres de l'escorte débarquèrent et s'engagèrent dans la forêt pour y couper d'énormes lianes, à l'aide desquelles ils devaient haler leurs pirogues. Les premiers rapides sont peu violents, mais semés de rochers à fleur d'eau. Le fleuve présente alors un aspect très-pittoresque : à chaque pas on y rencontre quelque île nouvelle aux formes les plus bizarres. Ce fut sur l'une d'elles que l'expédition passa la nuit du 15 au 16 janvier. Le lendemain on arriva à un grand village bakalais nouvellement établi sur la rive gauche. A deux milles de là, sur la grande île de Kamba, se trouve le premier des villages okôta, en face d'une montagne située sur la rive droite et qui porte le même nom. « Les cases, dit M. de Compiègne dans sa communication verbale à la dernière séance de la Société de géographie, sont bâties avec de l'écorce ; l'herbe n'a pas été arrachée autour ; tout y est sale et misérable. Refoulés sur la rive gauche par les Osyeba, qui les ont chassés de leurs plantations de la rive droite, les Okôta souffrent beaucoup de la famine et n'ont guère d'autre nourriture qu'un fruit mucilagineux que les forêts produisent en assez grande abondance. C'est un vilain peuple ; les hommes sont très-petits et ont l'air faux et méchant, ce qu'ils sont en réalité. Les femmes sont laides et grimacières ; elles sont cependant plus retenues que celles des autres populations des rives de l'Ogowé. Les Okôta sont grands marchands d'esclaves.

Les nègres ont en général l'habitude de saisir toutes les occasions d'exploiter la bourse des voyageurs. Si misérables que fussent les hôtes de l'escorte, ils prétendirent prélever sur elle un premier droit de passage. De là des contestations assez longues et assez vives, qui conduisirent l'expédition vers Édibé, nom que portent à la fois le roi du pays et l'île sur laquelle un amas de huttes est désigné du nom pompeux de capitale des Okôta. Avant d'y arriver, les voyageurs passèrent devant une caverne qui ouvre sur la rive gauche du fleuve une bouche béante et profonde, objet de terreur pour les nègres. L'Ogowé n'a pas plus de 100 mètres de largeur en cet endroit. Le roi Édibé fit un assez aimable accueil à ses visiteurs dans la journée du 17 janvier ; il est utile de dire qu'il s'agissait, en ce moment, d'un échange de présents dont il n'eut qu'à se louer. Sous la première impression de sa satisfaction, il promit de laisser le passage libre ; mais la nuit et l'eau-de-vie portant conseil, il revint sur sa décision, et, le lendemain, il décida que l'expédition n'irait pas plus loin. A la suite de *palabres* (délibérations) fort orageuses, les hommes de l'escorte, appuyés par leurs chefs naturels aussi bien que par MM. de Compiègne et Marche, prirent une attitude menaçante. L'entourage du roi Édibé eut peur et les laissa continuer leur route.

Ce triomphe, qui caressait la vanité de l'escorte, stimula l'énergie et l'activité des noirs au passage des rapides. Ils ne voulaient pas qu'il fût dit que le fleuve les rejetterait sur l'île d'Édibé. Ils étaient d'ailleurs fort exercés et eurent l'occasion de montrer leur savoir-faire, car les rapides étaient très-violents. « Nous franchissions presque constamment, dit M. de Compiègne, de vraies chutes d'eau ou des tourbillons effrayants. Les deux meilleurs pagayeurs, placés à l'avant, tantôt évitaient les écueils avec une longue perche, tantôt sautaient sur le rocher même pour tirer à eux la pirogue ; d'autres se jetaient à l'eau à quelque point d'où ils pouvaient la haler en nage. Les pirogues d'ailleurs étaient plates, faites-

(1) Voyez le numéro du 17 janvier 1874.

d'un bois extrêmement épais et pouvaient supporter les chocs les plus violents sans être endommagées. Un énorme pic, le Kondo-Kondo, se dressait à gauche comme un témoin muet de ces efforts. Le succès dut persuader les nègres que c'était un gigantesque fétiche de bon augure. »

Le lendemain, les rapides furent aussi violents. Soit fatigue de la veille, soit obsession des difficultés qui paraissent grandir à mesure qu'elles persistent, les voyageurs s'imaginaient gravir la pente d'une montagne. Ils arrivèrent le soir au pays des Yalimbongo. C'est une tribu de la même race que les Okôta, mais les hommes y sont plus grands, mieux faits, plus accueillants et plus industrieux. Ils avaient des bananes en abondance, et l'on en put faire une ample provision. Le 20, après un parcours de quatre milles, on trouva un village bakalais au pied de ce mont Otombi que M. Walker, trompé par de faux renseignements, avait signalé comme un volcan en activité. Cette indication a été portée sur la belle carte des possessions françaises dans l'Afrique équatoriale dressée sous la direction de l'amiral Delangle et publiée par la Société de géographie dans son *Bulletin* de juin 1869. Il faut opérer la même rectification au sujet d'un volcan signalé plus loin, l'Otinjo. Les noirs prétendent qu'il y a un lac au sommet du mont Otombi, mais ils disent que ce sommet, fétiche comme tout ce qui s'impose à leurs superstitions, a pour gardiens des tigres et des gorilles en nombre incalculable et que jamais être humain n'a pu gravir la montagne jusqu'à son faîte. M. de Compiègne en conclut que le lac de l'Otombi est un lac de contes bleus ou plutôt de contes nègres. L'Otombi est flanqué d'une autre éminence que les indigènes considèrent comme sa femme ; c'est le point le plus culminant de la chaîne parallèle à l'Ogowé.

L'entrain des noirs avait cessé ; à la suite d'extrêmes fatigues et d'accidents arrivés à une pirogue, ils s'étaient découragés et se mettaient presque en révolte. On arriva cependant le 21 janvier dans le pays des Apingi. Cette dernière tribu, qui ne compte guère que sept ou huit cents personnes, est campée plutôt qu'établie au bord de l'Ogowé ; les Apingi sont doux, industrieux, prompts en affaires et, chose remarquable, n'importunent pas les étrangers par une mendicité perpétuelle. Ils font d'abondantes récoltes de caoutchouc, de miel et cultivent le hatchi. Ils ne veulent acheter ni verroteries ni clinquants, mais des étoffes, de la poudre et du sel, qui a déjà chez eux une grande valeur. Ils fabriquent eux-mêmes des nattes très-fines, des *tondos* (épingles à cheveux) pour les femmes, et de la poterie. Ils ont quantité de poules et de chèvres. En somme, ils seraient très-heureux s'ils n'avaient le terrible voisinage des Osyeba, qui brûlent leurs plantations de la rive droite, tirent constamment sur eux de l'autre rive et les tiennent dans un état de terreur perpétuel.

L'hospitalité qui fut accordée à l'expédition calma un peu les irritations de l'escorte ; cependant sept hommes en profitèrent pour s'enfuir et disparaître à jamais. Ce fut une occasion pour les autres de se mettre en révolte ouverte et de réclamer un supplément considérable de salaire qui leur fut refusé. On ne sait trop ce qui serait arrivé si le vieux roi Rénoqué, chef des Iningas, et Manils, le chef des Gallois, n'étaient restés invariablement attachés à MM. de Compiègne et Marche. Après une nouvelle navigation de deux milles seulement, les noirs déclarèrent qu'ils allaient abandonner leurs chefs. Heureusement le cœur leur manqua au dernier moment ; ils demandèrent pardon, rechargèrent les bagages qu'ils avaient déjà jetés sur le rivage, et l'on partit le 24 janvier, à onze heures du matin. Il fallut franchir très-péniblement de violents rapides. Le 25, on se trouva à la chute d'Eboudja. On trouva bon gîte dans un village bakalais où l'on put se ravitailler de poules et de bananes.

Deux jours après, on franchissait, avec accompagnement de cérémonies de toutes sortes, une passe étroite que les indigènes appellent la porte de l'Okanda, et l'on arriva au village de Lopé, point où les Gallois et les Ininga, ne pouvant aller plus loin, devaient retourner dans leur pays, confiant les Français à une escorte d'Okandas. Il n'était que temps ! Déjà le vieux roi Rénoqué lui-même avait pris le parti de ses hommes et manifesté, vers le terme du voyage, des exigences extraordinaires. Plein de ressentiment à la suite des refus qu'il dut essuyer, il ne ménagea aucune intrigue pour que les Français fussent mal accueillis à Lopé. Il ne parvint qu'à retarder leur voyage.

Par bonheur pour MM. de Compiègne et Marche, les Okanda se bornèrent à des tergiversations et à des cérémonies de tout genre qui ne durèrent pas moins d'un mois, au grand désespoir des voyageurs. Ces derniers purent cependant étudier à leur aise cette population intéressante, qui habite les grandes prairies de la rive gauche de l'Ogowé sur une étendue de quarante-cinq milles.

« Les Okanda, dit M. de Compiègne, sont de beaux hommes, réputés sorciers terribles, mais en réalité inoffensifs et serviables pour l'étranger, surtout s'il leur apporte du sel et les marchandises qu'ils recherchent. Ils ne sont ni gênants ni curieux ; mais leur paresse est excessive. Ils ne font d'autre commerce que celui des esclaves. Leur histoire est celle de tous les anciens riverains de l'Ogowé. Ils avaient sur la rive droite des plantations de bananes et de maïs qui leur assuraient l'abondance ; les Osyeba sont venus, les ont pillés et refoulés sur la rive gauche où aujourd'hui ils vivent pauvrement, dispersés sur toute la prairie par hameaux de trois ou quatre huttes. Leurs femmes, qui sont jolies et bien faites, sont chargées des travaux pénibles. Le roi de tous les Okandas était un vieillard nommé Avélé ; déjà très-malade, il voulut obstinément boire une bouteille de rhum et rester pendant une heure au soleil avec un casque de pompier sur la tête : aussi mourut-il le lendemain de cet exploit. Comme toujours, cette mort entraîna beaucoup de désordres. »

M. de Compiègne fait un grand éloge d'une tribu nombreuse cantonnée au sud des Okanda, les Bangouins, dont il n'a eu qu'à se louer ; ils sont moins perfides que les Bakalais, mais aussi laborieux, aussi chasseurs et aussi rusés en matière de commerce.

Quant aux Osyeba, le fléau de l'Ogowé, dont ils semblent vouloir envahir le cours supérieur de l'est à l'ouest, on les trouve déjà établis sur toute la rive droite de cette partie du fleuve. A moitié chemin vers l'est, ils sont maîtres des deux rives. Ce sont des cannibales qui ont les plus grandes affinités avec les Pahouins : même coiffure, mêmes ornements de guerre, même manière de forger le fer et de faire commerce avec l'ivoire ; mêmes danses avec accompagnement de sonnettes et de cornets à bouquin faits de dents d'éléphants ; même esprit belliqueux et même appétit de la chair des vaincus. Il est vrai que leur langue présente de notables différences. M. de Compiègne a pu passer deux jours chez eux et en a reçu une hospitalité fort médiocre, présage des

difficultés qui devaient attendre l'expédition à mesure qu'elle s'engagerait au milieu de ces peuples.

Il est permis toutefois de croire que nos explorateurs ont conçu, en raison des circonstances particulières dans lesquelles ils se trouvaient, un jugement peut-être trop sévère. Depuis deux ans, des difficultés qui s'étaient élevées entre les Osyeba et les Okanda avaient déterminé les premiers à rompre toute relation commerciale avec leurs voisins. M. de Compiègne constate ce fait sans en indiquer les causes, mais cette constatation seule nous semble un motif de réserve. Il était assez naturel qu'il fût mal accueilli des Osyeba, puisqu'on le savait l'hôte des Okanda. Les blancs, d'ailleurs, en raison de leur couleur, de leur intelligence et surtout de la crainte qu'inspiraient leur adresse au tir et leurs armes perfectionnées, ont pu apparaître comme des ennemis redoutables plutôt que comme des intermédiaires bienfaisants. Ce qui confirme ces hypothèses, c'est que les Okanda ne se décidèrent à accompagner nos voyageurs que quand des délégués d'un certain groupe des Osyeba et de la tribu des Madouma, campés au nord-est, désireux de renouer des relations dont la suspension les atteignait dans leurs intérêts, parvinrent, en évitant les postes osyeba, jusqu'à Lopé. Ils étaient venus sur la nouvelle de la présence des blancs et croyaient qu'une tentative opérée sous leurs ordres rétablirait l'ancienne entente. Cette démarche, accompagnée d'un fort salaire, détermina cent vingt Okanda à se mettre à la disposition de MM. de Compiègne et Marche. Cette escorte, dont tous les hommes étaient armés jusqu'aux dents, s'embarqua dans six pirogues avec les démonstrations les plus belliqueuses. La députation accompagna la flottille dans huit petites pirogues ; elle promettait, quand on serait arrivé dans le pays d'où elle était partie, de fournir les moyens assurés de pénétrer fort avant dans l'intérieur.

On partit le 28 février et l'expédition fut rejointe le 4 mars par le grand féticheur, dont la présence et les cérémonies devaient conjurer tous les accidents. Nous avons donné une idée des difficultés vaincues dans la première partie de la traversée, du caractère des noirs, de leurs superstitions, des incidents de cette navigation pittoresque, fort intéressante quand on la suit dans tous ses détails. Nous ne voulons pas, dans ce résumé, fatiguer l'attention du lecteur, et nous nous hâterons d'arriver au dénouement, que nous laisserons raconter à M. de Compiègne comme il l'a fait dans la dernière séance de la Société de géographie. Il faut dire cependant que le séjour chez les Okanda avait singulièrement affaibli la santé et les forces des voyageurs, et qu'ils étaient depuis le 3 mars en plein pays ennemi. Leur esprit se ranimait dans la contemplation des grandes scènes de la nature tropicale, et à l'annonce répétée qu'on approchait de la région des lacs. Après avoir dépassé en la contournant la belle cataracte de Bohoué, qui tombe d'une hauteur de vingt-six pieds, on arriva le 9 mars à la fin des rapides, dont la succession s'était prolongée sur un coude de cent dix milles.

« Maintenant, dit le narrateur, le fleuve s'offrait à nous, dégagé de rochers, de brisants et d'îles ; large et paisible. Le 10 mars, à dix heures du matin, nos hommes partent en chantant ; les six pirogues se suivaient, remontant le long de la rive droite ; tout à coup partent de la forêt, et dirigées sur nous, deux décharges presque à bout portant. Il est plus facile de laisser deviner que de décrire la confusion qui s'ensuit. La moitié des hommes se jettent à l'eau ; les embarcations s'enchevêtrent les unes dans les autres ; nos guerriers tirent à tort et à travers. Pour comble de malheur, notre pirogue échoue. Heureusement, les Osyeba s'étaient sauvés tout de suite après avoir fait ce beau coup, ce qui nous permit de regagner pêle-mêle l'île sur laquelle nous avions couché. Le premier moment de stupeur passé, on se compte : nous avions six hommes horriblement blessés par les morceaux de fer avec lesquels les Osyeba chargent leurs fusils. Tandis que l'on extrait les projectiles en fouillant à pleine main dans les blessures, les chefs tiennent un conseil de guerre. Le grand féticheur, homme brave et qui avait prédit le succès de l'expédition, use de toute son influence pour encourager les guerriers. De notre côté, nous faisons défoncer deux barils de poudre et nous distribuons de l'eau-de-vie et des morceaux de plomb. Malgré quelques protestations des timides et les gémissements des blessés, il est décidé qu'on forcera le passage. Chaque noir célèbre à l'avance les prouesses qu'il se propose d'accomplir. Les blessés sont couchés ou plutôt jetés au fond des pirogues, sous un soleil ardent, et nous repartons, le cap vers le sud, tenant le milieu du fleuve. Nous arrivons ainsi à la grande rivière Ivindo (Rivière noire), presque aussi imposante que l'Ogowé. Le fleuve, en cet endroit, semble se bifurquer en deux cours d'eau d'égale largeur. Au dire des noirs, cette rivière conduit en quatre ou cinq jours à de grands lacs, malheureusement à travers une succession de rapides et toujours au milieu des Osyeba. Au confluent se trouve une île sur laquelle nous nous arrêtons pour déjeuner. Mais voilà que sur les deux rives de l'Ivindo retentit le cri de guerre. Les Osyeba se montrent en masse, hurlant et tirant sur nous de tous côtés. Marche est atteint au bras par une petite barre de cuivre qui heureusement ne produit qu'une légère contusion. Pendant une heure il nous fut permis de montrer à ces sauvages l'effet des balles explosibles dans des carabines à longue portée. Nos guerriers tiraient de leur côté ; mais les chefs, à l'abri derrière des rochers, tenaient conseil : ils décident enfin qu'il faut fuir au plus vite. Prières, insultes, promesses, menaces, rien n'y peut ; nous pleurons de rage. Les Okanda, affolés et croyant tout perdu, jettent leurs vivres à l'eau pour gagner de vitesse. Nous sommes forcés de les menacer de notre carabine pour qu'ils respectent nos caisses.

» Nous redescendons le fleuve avec une rapidité vertigineuse, escortés à coups de fusil pendant quarante milles. Nos barques ne s'arrêtent même pas devant les chutes de Bohoué ; elles s'y précipitent avec le flot ; je faillis m'y noyer. Nous y perdîmes une pirogue et, plus tard, deux autres dans les rapides ; parmi ces dernières était celle du grand féticheur, que nous recueillîmes.

» Les Osyeba avaient tendu une embuscade au delà du point où cessèrent les coups de feu, mais elle fut éventée par la pirogue de Marche, qui était en avant. Lui et ses hommes débarquèrent, surprirent l'ennemi et auraient tué un grand nombre de noirs si, après en avoir vu tomber quelques-uns, mon compagnon, dans un sentiment d'humanité qu'il ne faut pas regretter, n'avait laissé se disperser le reste de la troupe. Je passe les autres détails, si émouvants qu'ils soient ; ce sont ceux d'une fuite dont le souvenir est trop cruel. Nous regagnâmes l'Okanda malades, exténués, injuriés par les mères et les femmes des victimes. J'aurai l'occasion de dire ailleurs au prix de quelles souffrances et de quels dangers nous avons pu arriver au Gabon, où l'hôpital nous reçut.

» S'il y a aujourd'hui une consolation pour nous, c'est de penser que notre échec, qui prémunira nos successeurs contre les mêmes dangers, contribuera au succès d'entreprises mieux organisées que la nôtre. Tout nous donne lieu d'espérer qu'une expédition française reprendra notre route et, profitant de notre expérience, aboutira à des résultats plus complets pour

la science. En somme, nous avons pu étudier les tribus qui habitent le Gabon et les bords de l'Ogowé; nous avons exploré le N'gounié, les lacs Couangué, Azingo, Izanga, si mal connus jusqu'ici; les rivières Akalois, Ahoio, les lacs Oguémouen, Obanza, tout à fait ignorés. Nous avons planté le pavillon français au delà de la chute Samba, dans le pays des Soeia, où jamais blanc n'avait mis les pieds. Enfin nous nous honorons de nous être toujours conduits au milieu de ces tribus sauvages de manière à laisser des souvenirs d'humanité, de dignité et de bonne foi qui contribueront sans doute à faire bien accueillir le voyageur et surtout le voyageur français qui viendra derrière nous. »

Si le relevé fait à vue et à la boussole par les explorateurs est exact, comme tout permet de le supposer, l'expédition française a pénétré fort avant dans l'intérieur des terres inconnues de l'Afrique sur une ligne qui tend à se confondre avec l'équateur lui-même. Ils devaient, en effet, être fort peu éloignés du grand lac signalé par Piaggia au sud du pays des Monbouttou, et les rapports des voyageurs qui ont pénétré par la mer des Indes dans l'Afrique équatoriale confirment en ce point les assertions des indigènes. Ce résultat est considérable et la France doit en être reconnaissante à MM. de Compiègne et Marche, d'autant plus que les expéditions organisées par l'Angleterre et l'Allemagne en vue de gagner la région des lacs par l'Atlantique ont à peu près échoué à fort peu de distance du littoral. L'Ogowé serait donc le fleuve équatorial de l'Afrique. On peut espérer de la nouvelle expédition française qui se prépare, — et qui sera dirigée par M. Savorgnan de Brazza, officier de la marine française, — des découvertes de la plus haute importance.

VOYAGE EN SICILE

Impressions et souvenirs 1)

IV

M. Viollet-le-Duc, dans ses *Lettres sur la Sicile*, remarque que tous les lieux qui ont été l'objet de la prédilection des Romains ont subi, de la part du temps et des hommes, les derniers outrages. Il aurait pu dire que la chute des sociétés antiques a toujours été d'autant plus profonde que ces sociétés s'étaient élevées plus haut. La Sicile, aujourd'hui si effacée, a été excessive en tout : dans le vice et le crime, dans le courage et le patriotisme, dans les voluptés du corps et dans les plaisirs de l'esprit. Sa culture intellectuelle a servi de modèle même à la Grèce. Tout le monde sait que Théocrite et Moschus, pères de l'églogue, étaient de Syracuse. Épicharme, que Platon regarde comme le plus parfait des auteurs comiques que, de son temps, on nommait déjà les anciens, était également Sicilien. C'est de la Sicile que la comédie avait passé à Athènes. Aristote honorait Empédocle de Catane comme l'inventeur de la rhétorique, et nous ne connaissons, en effet, personne qui ait fait avant lui des réflexions sur l'art de persuader et qui ait érigé l'usage de la parole en une science méthodique. Son idée, comme toutes les idées qui répondent à un besoin véritable de la nature humaine, eut un immense et rapide succès. Corax et Tysias s'établirent les premiers comme professeurs publics d'éloquence, et Dieu sait que les rhéteurs ont envahi depuis lors la Grèce et le monde ! Corax et Tysias furent grandement dépassés par Gorgias le Léontin, qui inventa les figures de rhétorique et les antithèses, dont nous nous servions probablement avant lui, mais sans le savoir, comme M. Jourdain; — Gorgias, le plus éloquent des hommes, qui fut le maître des plus célèbres orateurs d'Athènes, que Périclès allait entendre avec admiration, que les Grecs regardaient comme un Dieu et auquel ils élevèrent une statue d'or à Delphes après un discours qu'il avait prononcé aux Jeux pythiques! Ce qui nous reste de ce rhéteur ne suffit point à nous rendre compte de l'adoration qu'avait pour lui ce peuple amoureux des belles phrases; mais Gorgias était si cher aux Athéniens qu'ils avaient mis au rang des fêtes nationales les jours pendant lesquels il avait prononcé des harangues chez eux. Cet homme aimé des dieux, comme on disait alors, se félicitait, à l'âge de cent sept ans, de ce que la vieillesse n'avait rien de fâcheux pour lui, et étant près de son dernier moment et se sentant assoupi : « Le sommeil, — dit-il tranquillement, — va me livrer à son frère. » Nous ne nommerons point les rhéteurs qui succédèrent à ces créateurs de l'éloquence ou, pour mieux dire, à ces législateurs de la parole; car l'éloquence est contemporaine de l'âme humaine; mais au temps de la conquête romaine, les Siciliens, qui, au dire de Cicéron, « excellaient dans l'art de railler », avaient un grand nombre de poëtes burlesques, satiriques et épigrammatistes, sûr indice d'une civilisation à son apogée et déjà sur son déclin. Empédocle avait précédé Aristote dans la physique comme dans la rhétorique; Archimède n'a pas encore été égalé dans la mécanique; le peintre Démophile, d'Himère, fut le maître de Zeuxis; Metellus, d'Agrigente, enseigna la musique à Platon, et l'on sait que l'architecture fut portée en Sicile à un degré extraordinaire de puissance et de perfection. Le temple de Jupiter à Agrigente était un des plus magnifiques monuments qu'il y eût dans le monde, et ses murs étaient couverts de sculptures renommées dont les figures, de grandeur naturelle, représentaient l'histoire de la Grèce, la prise de Troie et les combats des Géants. M. Viollet-le-Duc, parfaitement compétent en ces matières, nous a donné une savante description du théâtre de Taormina, l'ancienne Tauromenium des Romains; et encore ce théâtre, élevé par eux, est-il pour la Sicile une œuvre des temps de décadence. Enfin, sur tous les points, cette terre de 27 000 kilomètres carrés, dont plus d'un tiers, c'est-à-dire la partie sud-occidentale qui se termine par le promontoire de Lilibée, a toujours été relativement stérile (aujourd'hui ce n'est plus qu'un désert de sable hérissé d'aloès), a devancé, égalé et souvent surpassé les grands empires formés par la race des Pélasges. Quel que soit le spectacle qui s'offre maintenant à nos yeux en Sicile, il est impossible de faire taire dans notre esprit tous ces grands souvenirs, et de ne pas espérer encore quelque chose de ce peuple et de ce sol qui ont jadis tant donné.

Et déjà, depuis soixante-dix ans, — que ce soit l'effet de l'obstinée fécondité du pays, ou des circonstances politiques, ou du progrès général des temps, auquel aucun coin de l'Europe, si retiré qu'il soit, ne peut entièrement se soustraire, — la po-

(1) Fin. — Voyez le numéro précédent.

pulation et la prospérité de la Sicile se sont accrues dans une certaine mesure. Même avant la dernière révolution, la Sicile avait obtenu des Bourbons de Naples des concessions importantes. Quand Ferdinand Ier se réfugia à Palerme, en 1798, aucun souverain n'avait mis le pied dans l'île depuis soixante-trois ans. Une population clair-semée de 1 600 000 habitants pouvait se diviser sommairement en seigneurs et en vassaux ; la culture du blé était le seul travail possible ; le commerce étranger était paralysé par la piraterie turque ; celui des côtes par des réglements municipaux vexatoires ; celui de l'intérieur par des droits à peu près prohibitifs ; les nobles ne payaient point d'impôts ; le clergé demandait à la couronne de l'avancement et des bénéfices ; la représentation nationale, sorte de parodie de parlement, semblait n'exister que pour se faire acheter par le gouvernement de Naples ; elle était convoquée un seul jour tous les trois ans. Les lois de tous les temps et de tous les régimes : lois des comtes normands de Sicile, puis du royaume des Deux-Siciles ; lois de la maison d'Anjou de France ; lois des Hohenstauffen d'Allemagne ; lois d'Espagne surtout ; enfin, lois plus modernes et meilleures des Bourbons, formaient un conflit inextricable. Les magistrats, qui administraient non la justice, mais l'injustice, étaient amovibles tous les ans, et, dans un temps où le peuple avait le plus besoin de la protection des lois, il était sûr par là de ne point la trouver. Le sol était partagé en quelques propriétés immenses, et les tenanciers ne jouissaient d'aucune garantie pour la durée de leurs fermages ; l'exportation du bétail était prohibée ; les bouchers n'avaient le droit de tuer qu'une fois par semaine ; enfin, jamais gouvernement ne s'était montré si court de vue, si destructif de sa propre fortune, si sottement oppressif, il faut le dire : c'était là, en grande partie, l'héritage de la maison d'Aragon ; car là où les Bourbons ont rencontré de meilleurs éléments, ils ont toujours suivi des voies plus libérales. Les ordres religieux, comme nous l'avons dit, couvraient littéralement le pays, et bien que ce qu'ils recevaient retournât en partie au peuple, deux cent mille individus oisifs étaient pour lui une charge énorme. Il n'y avait pas une église qui n'eût ses droits de sanctuaire. Jusqu'à 1820, le pays vécut dans des alternatives de révoltes, de réformes extorquées, révoquées, de serments, de parjures, de vengeances politiques. Enfin, quelque bien finit par sortir de ce sang répandu. Quelques-unes des concessions obtenues ou des usurpations populaires passèrent en lois. Plusieurs grands propriétaires, tantôt par les suspicions de la couronne, tantôt par l'inimitié des patriotes, se virent forcés de vendre et de morceler leurs terres. Les droits de mutation, qui avaient été exorbitants, furent réduits. Les fermiers obtinrent quelques garanties de durée pour leurs baux. En 1812, une loi fut passée qui leur permettait la libre vente de leurs produits. En 1816, la couronne déclara généreusement que les fermiers des domaines royaux étaient tenanciers de leurs terres à perpétuité. Les substitutions furent abolies par l'Acte de succession en 1819, et les pères autorisés à disposer librement de leurs biens dans certaines limites, ce qui commença l'œuvre de la division de la propriété. Tout cela a eu son influence sur l'accroissement de la population, qui s'est élevée d'un cinquième depuis lors et a nécessairement développé le commerce et la fortune publique. Enfin, depuis la dernière révolution, des améliorations positives ont été introduites dans l'administration des revenus communaux, qui avait été un grief et un scandale perpétuel. Auparavant, ils étaient dilapidés par des administrateurs nommés par le gouvernement, lesquels délibéraient à huis clos et ne faisaient guère autre chose qu'exécuter les ordres qu'on leur avait donnés. Aujourd'hui, les membres du Conseil communal sont choisis par les contribuables ; leurs séances sont publiques et le rôle des autorités provinciales se borne à la révision des comptes.

Certes, cette dernière réforme est à mettre à l'actif du gouvernement italien. Mais il s'en faut que les bienfaits de la révolution soient, pour la Sicile, incontestables sur tous les points. La conscription militaire, par exemple, y a été l'agent de recrutement le plus actif du brigandage. Il y a toujours eu dans l'île deux professions très-populaires : le brigandage et la mendicité. Les deux se lient plus étroitement qu'on ne pourrait croire ; car c'est la pauvreté qui bien souvent conduit au brigandage. Le banditisme surtout est une institution de temps immémorial en Sicile, et dont nous avons, dans notre civilisation moderne, perdu le véritable sens. Il n'est point le crime et la honte, il est la guerre et l'honneur chez les peuples primitifs. Il eût été difficile, pendant tout le moyen âge, de marquer la limite qui sépare la guerre du brigandage. Il faut pour cela que la communauté soit compacte et l'État bien défini. Dans toute l'Italie, les brigands sont beaucoup plus honorés par le peuple que les soldats qui les poursuivent, ou les juges qui les châtient. Ils le sont surtout aussi longtemps qu'ils restent victorieux dans la lutte et, comme pour des guerriers, il n'y a d'autre humiliation pour eux que celle de la défaite. Nous avons oublié que ces mœurs ont été celles du monde entier, celles de la France elle-même ; une duchesse d'Alençon, sœur d'un roi de France, aimait, dit-on, déguisée en homme, à détrousser les passants dans un bois situé près de Paris, sur les bords de la Seine, à l'endroit où s'est bâti depuis le faubourg Saint-Germain et au lieu même où se trouve aujourd'hui l'Abbaye-aux-Bois. Non-seulement ces chevaliers de grandes routes, qui ne relèvent que d'eux-mêmes, sont plus estimés du peuple en Sicile que les soldats ; mais ils ont toujours eu, en réalité, beaucoup plus d'honneur, et toutes les fois que le gouvernement a voulu avoir de bons gendarmes, il a dû faire appel à leur loyauté. Cet aimable homme que j'ai déjà cité, Brydone, voyageur intelligent et observateur exact, nous raconte qu'en 1770, ayant demandé au prince de Villafranca, gouverneur de Messine, de vouloir bien pourvoir à la sûreté de son voyage en Sicile, le prince lui donna deux de ses hommes de confiance : « Que pensez-vous, dit Brydone, qu'étaient ces gardes fidèles? C'étaient les deux plus audacieux coquins, les deux plus grands criminels du pays, qui avaient commis des meurtres par centaines et des vols par milliers. En tout autre lieu, ils eussent été pendus depuis longtemps ; mais ils jouissaient de la protection publique du gouverneur et ils étaient craints et respectés de tous. Comme les brigands connaissent parfaitement le pays, qu'ils sont braves, résolus et fidèles à leur parole, le prince de Villafranca a jugé qu'il ne pouvait prendre un parti plus politique que de se faire leur patron déclaré. » Or, en 1852, le général Filangieri, prince de Satriano, nous racontait à nous-même qu'il avait fait à Palerme exactement la même chose. Les compagnies de gendarmerie qui rendaient sous son administration les routes à moitié sûres, étaient composées de brigands qu'il avait appelés à lui par la promesse de leur grâce et par l'appât d'une haute paye. Toutefois, comme l'armée du brigandage se re-

crutait incessamment, l'expédient ne servait jamais que pour un temps, et même sous le gouvernement du général Filangieri, un des plus énergiques que la Sicile ait eus, on ne s'éloignait pas sans crainte à 6 kilomètres de Palerme. Nous nous souvenons encore d'un palais élégant qu'on nous offrait à un prix minime et qui demeurait inhabité parce qu'il était situé à une demi-lieue de la ville, quoiqu'il fût sur le bord d'une grande route qui menait au parc de la Favorite et à l'un des jardins du roi. Il est certain qu'un pays sans routes, où les vallées peuplées sont séparées par des montagnes inhabitées, où les villes communiquent entre elles par des sentiers faits seulement pour le pied des mules et plongeant dans des gorges à la Salvator Rosa, où il existe un luxe incomparable d'embûches et de cavernes, doit être le paradis des voleurs et le purgatoire des honnêtes gens. Toutefois, sous le règne des Bourbons, le brigandage n'était pas si florissant qu'aujourd'hui. Les hommes de police défendaient leur monopole de pillage avec le zèle de gens menacés par une concurrence illicite. Le gouvernement, de son côté, faisait de son mieux pour protéger ses sujets taillables à merci ; plusieurs fois il réussit à mettre le banditisme à bas, et, quand le banditisme releva la tête, ce fut toujours à la suite d'insurrections populaires. Au commencement du siècle, quand le mal, à la faveur des troubles politiques, avait pris des proportions intolérables, que le pays était terrorisé par les brigands, le gouvernement avait eu recours au grand moyen : la responsabilité de ses délégués. Ceux-ci étendirent la mesure à leurs agents. L'île fut divisée en districts ; chaque district fut placé sur la surveillance d'un escadron de gendarmerie, et le capitaine, aux appointements de *deux cents livres*, était responsable de tout vol commis dans son ressort pendant le jour. On peut juger par la modicité du prix d'assurance (deux cents livres qui servaient de caution !) de ce qu'était alors la pauvreté du peuple et le misérable gain des voleurs. Il n'est pas bien certain que si une riche proie se fût offerte, le capitaine n'eût pas rappelé la fable de la femme métamorphosée en chatte, qui ne pouvait s'empêcher de sauter sur les souris. Cependant le système réussit assez bien pour qu'on n'entendît presque plus parler de vols de grands chemins pendant le jour. L'industrie des brigands ne s'exerçait que la nuit, et voilà pourquoi vous ne verrez jamais un Sicilien s'attarder dehors après le coucher du soleil ; le capitaine n'était plus responsable alors et pouvait même, ce qui n'était pas rare, se transformer, avec ses hommes, en voleur lui-même. Les brigands, gênés de jour dans l'exercice de leur profession, se rabattirent sur le vol des troupeaux, dont la garde n'était pas entrée dans le marché des gendarmes. Ce fut une vraie jacquerie de moutons et de bestiaux. Les fermiers se plaignirent. Le roi, qui d'ailleurs commençait à craindre que les compagnies de gendarmerie ne vinssent à former le noyau d'une armée insulaire en cas d'insurrection, les licencia et les remplaça par des gendarmes napolitains. En 1848, quand ces troupes furent chassées avec le reste de l'armée d'occupation, le gouvernement de Ruggiero Settino en revint à la force indigène, et plus tard les Bourbons, qui avaient fait l'essai de l'une et de l'autre, la conservèrent quand leur autorité fut rétablie. Pendant les dix années qui suivirent, les routes et les campagnes de la Sicile offrirent une sécurité qu'elles n'avaient jamais eue. Mais en 1860, quand les troupes napolitaines firent une honteuse retraite devant Garibaldi, des prisons demeurées sans gardes s'échappèrent douze mille condamnés, qui mirent le pays dans un désordre épouvantable.

Vint ensuite la conscription, que l'on substitua au vieux système de la *composition locale*, et ce fut bien autre chose ! Obligés de quitter leur charrue pour devenir soldats, les jeunes gens trouvèrent qu'il valait mieux sans comparaison devenir brigands. Service pour service, ce dernier leur semblait offrir au moins autant d'honneur et plus de profit. L'époque du tirage militaire devint l'époque non du recrutement de l'armée, mais du recrutement des bandes sur une large échelle. Jamais les choses n'avaient été en cet état depuis 1812, et toutes les classes de la population eurent également à souffrir. Les marchands étaient volés de leur argent, les muletiers de leurs marchandises, les paysans de leur poignée de grain, les bergers de leurs brebis. La lutte n'était plus possible. Les propriétaires prirent le parti de subventionner les brigands qui les ruinaient. Comme l'autorité était impuissante à les protéger, ils traitèrent directement avec les chefs de bande. Ils achetèrent la paix pour de l'argent, des denrées et des services rendus. La taxe des voleurs devint aussi reconnue que tout autre impôt, et les habitants s'engagèrent tacitement à user de leurs moyens et de leur influence pour cacher les malfaiteurs et les soustraire à la justice. Même quand il leur arrivait d'être pris, jugés et condamnés, une protection occulte s'étendait sur eux, et ils s'échappaient le plus souvent. En 1862, cent soixante-dix brigands célébrèrent la nuit de Noël en s'envolant de la prison de Girgenti. En 1864, le procès du fameux Angelo Puglesi, autrement dit Peppino Lombardo, avec trente-cinq hommes de sa bande, fit sensation en Italie et mit au jour de sinistres découvertes. Puglesi était un galérien échappé du bagne des Calabres, et aussi rusé qu'audacieux et cruel. Il avait alternativement joué les rôles d'un garibaldien persécuté et d'un maître d'école de village. Nouveau Fra Diavolo, il s'attribuait sur sa bande le droit de haute justice. Un jour qu'elle avait arrêté en son absence la malle de Caltanisetta à Palerme et qu'un brigand, ayant battu jusqu'à ce que mort s'ensuivît un Français récalcitrant qui refusait de donner sa bourse, s'était attribué la part du lion pour cette besogne supplémentaire, Puglesi, informé du fait, le condamna à mort et le tua sur place de sa propre main, non pour son crime, mais pour sa félonie.

Mais les révélations qui eurent le plus de gravité furent celles qui se rapportèrent à la complicité tacite ou avouée de personnages regardés comme respectables. On apprit que le curé de la paroisse avait, déguisé et masqué, torturé de sa propre main deux de ses paroissiens, avec lesquels il avait des relations intimes, pour les forcer à découvrir où était leur argent, et l'on se souvint qu'il avait dit la messe, le lendemain matin, la tête enveloppée dans un mouchoir, sous prétexte de fluxion, car il avait été blessé dans la bagarre. Bien des gens furent compromis ; mais cela servit à arranger l'affaire des voleurs ; le procès fut interminable, dix-neuf prévenus furent acquittés, et sur les seize reconnus coupables, pas un ne fut condamné à mort.

Jusqu'en 1866, les choses allèrent en empirant. Le service militaire obligatoire devint de plus en plus impopulaire. En une seule fois mille conscrits disparurent, et la recrudescence de vols et de meurtres qui se produisit aussitôt dit assez où ils avaient passé. L'état de l'île devint effrayant ; le rétablissement de l'ordre n'était plus une affaire de police : c'était une campagne à entreprendre. Les troupes italiennes commencèrent une véritable guerre de guerillas, dans laquelle elles finirent par avoir à peu près l'avantage ; mais

ces succès ne sont jamais qu'éphémères. Aujourd'hui encore, quoi qu'il règne dans le pays une tranquillité relative et que les provinces de Messine et de Catane, qui d'ailleurs ont toujours été depuis longtemps les moins infestées, soient presque entièrement purgées des bandits, l'intérieur de l'île continue d'être leur proie, et dans les faubourgs mêmes de la capitale, sur la grande route de Palerme à Montréal, l'établissement d'une chaîne serrée de postes de gendarmerie est significatif. Cependant les étrangers, quoi qu'ils soient les meilleures prises, sont généralement épargnés. Les exemples de Pallavicini sur le continent ont fait réfléchir les brigands insulaires. Qu'ils assassinent et pillent leurs compatriotes, ils savent que leurs plaintes iront se perdre dans ce grand concert de murmures auquel tous les gouvernements ferment l'oreille ; mais qu'ils capturent un étranger qui a ses consuls et ses ambassadeurs pour le défendre, ils n'ignorent pas que ce peut être le signal d'une chasse au brigand sur une grande échelle. Le gouvernement italien ne veut pas qu'il soit dit en Europe qu'il est impuissant chez lui.

L'établissement de la conscription militaire, odieuse aux Siciliens, la résurrection du brigandage, la multiplication des emplois publics et l'invention incessante de nouveaux impôts pour remplacer ce droit de mouture que Garibaldi, en entrant dans l'île, a supprimé de son autorité privée sans se demander comment on y suppléerait, tout cela n'est pas le plus profond grief de la Sicile. L'autonomie a toujours été son unique ambition. L'union à un État voisin qui avait avec elle des analogies presque complètes de mœurs et depuis longtemps d'histoire, à un royaume à qui elle était chère et qui portait jusqu'à son nom, ne la satisfaisait pas. Ces grands seigneurs siciliens qui n'habitaient jamais leurs terres et faisaient souffrir leur pays du mal de l'absentéisme, qui avaient leur place à la cour de Naples, et dont quelques-uns avaient contracté des alliances avec la maison royale, étaient restés, comme le peuple, pleins de leur esprit insulaire, et le cri : « La Sicile aux Siciliens » avait été le cri de ralliement sous Ruggiero Settimo et le mot national dans tous les temps. Les Bourbons ne furent populaires en Sicile que lorsque chassés de Naples ils ne furent plus que les souverains de l'île. Et lorsque le roi envoya plus tard, en qualité de vice-roi, le comte de Syracuse, son frère, il dut le rappeler bientôt, parce que les Siciliens se montraient déjà disposés à se séparer de la couronne de Naples et à faire de lui leur souverain particulier. Qu'on juge de quel œil ils doivent regarder aujourd'hui ces étrangers venus de loin, ces montagnards des Alpes, qui sont cent fois plus différents d'eux que ne le sont de nous les Slaves, ou que les Goths ne l'étaient des Romains? Le gouvernement italien a fort à faire pour assimiler la Sicile à l'Italie. Ce pays retarde de cinq siècles à l'horloge de cette civilisation chrétienne qui fait que les différences de races disparaissent et que tous les hommes se retrouvent dans un milieu commun d'idées.

V

Cependant, comme la tâche des gouvernements est de gouverner, quoi qu'il puisse arriver plus tard, on peut demander à la maison de Savoie-Carignan, comme nous le disions en commençant, de ne pas borner en Sicile ses bienfaits à l'annexion. Avant tout, elle lui doit d'activer la construction des routes, ce premier instrument de la fortune publique. L'absence de communications est vraiment scandaleuse. La grande route carrossable qui borde l'île n'a jamais existé que sur les cartes de géographie. Entre Palerme et Messine, il y a un espace de vingt-cinq lieues, non-seulement sans route, mais même sans sentier. Entre la capitale et le port de Girgenti, où s'embarquent tous les soufres dont les mines de la Sicile (exploitées par les Anglais) approvisionnent l'Europe entière, il y a trente milles d'un chemin rocheux, où les mules seules peuvent mettre le pied. Girgenti est séparée de Marsala par vingt-huit lieues de montagnes, de déserts et de torrents. Les seules voies ferrées du pays sont un court chemin de vingt-deux-lieues, entre Messine et Catane, et un autre de 12 ou 15 kilomètres, entre Palerme et Bagaria. Il est vrai qu'il y en a un en construction, qui doit s'étendre de Palerme à Catane ; mais il y en a aussi bien d'autres en projet sur le papier, et ils avancent à peu près aussi vite que les travaux du gaz ou que l'œuvre des paveurs.

L'irrigation de l'île réclame ensuite toute l'attention du gouvernement. La longue sécheresse de mai à septembre pèse lourdement sur l'agriculture. Il y a en Sicile un nombre infini de petites rivières et de torrents en temps de pluie, dont les eaux pourraient être mises en réserve pour l'été ; mais les propriétaires n'ont jamais d'argent, ou, ce qui revient au même, jamais la volonté de dépenser un sou pour leurs terres. En ce moment où les riches provinces du nord de l'Italie ont des fonds à placer et se livrent à la spéculation, une garantie de la part de l'État, pour peu qu'elle fût raisonnable et sûre, attirerait les capitaux vers les travaux d'irrigation de la Sicile. Les résultats des premiers essais frapperaient tout le monde, car là où il y a de l'eau, la fécondité de ce sol ne connaît plus de bornes, et, si apathiques que soient les Siciliens, il est impossible que l'exemple donné ne fût pas suivi. S'il l'était, la richesse de la Sicile serait promptement décuplée, et le peuple aurait reçu la meilleure de toutes les leçons, la seule que le peuple soit apte à recevoir, celle qui vient par les yeux et qui naît de l'expérience.

Il y a bien autre chose encore qu'un gouvernement peut faire pour cette province abandonnée. Il y aura, dit-on, une exposition des beaux-arts à Naples, cette année. Une exposition de l'industrie serait plus utile ; nous souhaiterions que les propriétaires de Sicile y vinssent, et qu'on y montrât beaucoup de charrues. Nous savons qu'au mois de janvier de 1873, un comité d'enquête s'est réuni à Catane pour entendre les professeurs Moltura et Fodera sur la situation des soufrières, ces mines d'or de la Sicile, ainsi que les délégués des provinces sur l'état de l'agriculture ; mais tout s'est terminé, comme toujours, par des compliments et par des vœux ; l'honorable député, M. Luzzati, président, a été remercié « pour l'habileté avec laquelle il avait dirigé les débats », et l'assemblée s'est séparée en « souhaitant la diffusion de l'instruction et de l'esprit d'association ».

Certes, ce n'est ni le poëte, ni l'artiste qui se plaindront de l'abandon où la civilisation moderne a laissé la Sicile. Les poétiques visions des dieux de la Grèce et les rêves glorieuses que baigne le soleil dans une atmosphère d'azur valent mieux pour lui que les noires locomotives ou que les travaux de nos ingénieurs. La Sicile est le paradis des yeux et de l'imagination, la seule route entre Messine et Taormina est un enchantement, et le touriste aimera mieux la

faire à pied sous son ombrelle qu'en wagon bien fermé; le chemin de fer lui gâterait les choses. Il faut être à pied pour traverser avec le respect convenable ces monts Nébrodes d'où coule la petite rivière que les Grecs nommaient Chrysothoas, et où les filles d'Apollon, Phaëtusa et Lampétie, gardaient les troupeaux de leur père lorsque les compagnons d'Ulysse s'en emparèrent — ni plus ni moins que nos modernes brigands. Il faut pouvoir contempler à son aise la côte vert sombre de la Calabre qui s'élève d'un côté, l'Etna qui fume de l'autre, et, entre les deux, le détroit de Messine couvert de voiles et de bateaux pêcheurs. On veut être laissé tout entier au souvenir de ses années de collége, à Virgile et Lucrèce, Théocrite et Pindare, qui tous ont chanté les éruptions de l'Etna et les magnificences de la végétation qui s'étend sur ses flancs. Les images qui se présentent à notre mémoire agrandissent encore celles qui s'offrent à nos regards ; nous voyons avec les yeux de ces poëtes qui furent à l'esprit humain comme la floraison d'un jeune arbre, et tout devient pour nous lumière et flamme dans la fournaise de ces grandes âmes. Nous comprenons alors avec reconnaissance le vrai sens de notre éducation classique, tant méconnue et tant calomniée. Nous sentons que nous lui devons la divine initiation au beau idéal, sous ses formes les plus pures, et que si des études plus pratiques peuvent faire de nous des ouvriers utiles, les *humanités* seules nous font hommes dans le sens glorieux du mot.

Pendant tout le voyage, par le sentier pierreux coupé de torrents desséchés, bordé de lauriers roses et semé de débris éloquents, qui relie les villes des côtes de Sicile comme un fil les perles d'un collier, l'ami des grands hommes et des belles choses suit en marchant le rêve antique, qui déploie ses ailes devant lui. C'est sur le bord de ce ruisseau glacé (*il Fiume Freddo* des Siciliens modernes) qu'Acis et Galathée furent surpris par Polyphême en conversation criminelle, et que les dieux, indulgents, comme on sait, pour les péchés d'amour, changèrent le beau berger en ce cours d'eau rapide qui semblait aux anciens fuir précipitamment à la voix du Cyclope irrité. Dans la mer, ces trois géants de lave que le volcan a lancés, et que caressent sans fin les vagues, ont arrêté les yeux de Pline, qui s'est informé de leur histoire. Voilà Catane, la ville de l'Etna, fondée par les Cyclopes et les Lestrigons, autrement dit par ces races inconnues qui habitent, aux confins de l'histoire, les vagues régions de l'imagination humaine. Voilà Syracuse, cette métropole païenne, avec la fontaine Aréthuse, qui coule toujours, au quartier d'Ortygie. Voilà Passero, le cap *Pachynum* qu'aperçut Énée, comme Christophe Colomb dut voir la première terre du continent américain ; Girgenti, l'ancienne Agrigente ; Marsala, qui fut Lilibée et qu'Hercule, galant comme il convient au dieu de la force et du courage, avait appelée *Motia* du nom d'une femme qu'il aimait. Voilà Trapani, où Virgile fait aborder son héros. C'est là que les femmes de Sicanie essayèrent de brûler les vaisseaux d'Énée pour le retenir dans leur île, tandis que les filles du roi le conduisaient au bain. Heureux les héros de ces temps et de ces pays! Partout où ils prenaient terre, les femmes devenaient folles d'eux et les princesses se mettaient à les servir! Il faut avouer que leur postérité contemporaine est bien déchue de leur grandeur, s'il est vrai, — comme nous le disait un soir, dans un bal à Palerme, la spirituelle marquise de Spaccaforno, en nous montrant la haie des danseurs, — que les femmes de Sicile restent vertueuses, aujourd'hui, par dédain!

Si au lieu de suivre la côte du sud, le voyageur se rend de Messine à Palerme par la route du nord, il a pour guides d'autres ombres illustres. Annibal, marchant sur Rome, fut assailli de terreurs telles entre Charybde et Scylla (bien plus terribles de son temps que du nôtre), que se croyant perdu par la traîtrise de son pilote, il le tua de sa main sur la roue du gouvernail. Il se repentit de sa colère et donna le nom du pauvre homme au cap Pelore, comme un hommage à sa mémoire; mais il faut convenir qu'ils étaient vifs, ces Carthaginois! On trouve sur ce chemin Termini, la vieille Himère, où ils perdirent une immense bataille qui sauva la Sicile pour près de deux siècles, le même jour où la Grèce était sauvée à Salamine. Les historiens prétendent qu'il y périt cent cinquante mille hommes; et qu'on songe à ce que peut être une lutte corps à corps, avec la fronde et l'arbalète et sans les engins de destruction modernes, dans laquelle une semblable boucherie est possible! Il est vrai qu'en ce temps-là les guerres étaient sans quartier.

On voit à droite le volcan Stromboli, constamment lumineux sans éruption de lave, qui se dresse au milieu des mers comme un phare gigantesque depuis plusieurs siècles. Cependant, au temps d'Aristote, ce n'était point le Stromboli, c'était le Lipari qui, paraît-il, remplissait cet office. Près de lui l'île d'Hiera ou de Vulcain, où Virgile envoie le dieu forger l'armure d'Énée, et le maître trouve ses ouvriers occupés, en son absence, à fabriquer une foudre à Jupiter. La description en est tout à fait originale : « Sous leurs mains effroyables, à demi informe, à demi façonnée, la terrible machine était fumante encore. Trois pointes de pluie! Trois fourches de grêle! Trois autres armées de vent, et trois formées de feu! Ils en trempaient l'acier dans des rayons livides, dans les eaux de la peur, de la colère divine, et dans les éclairs éblouissants! ». Il faut convenir qu'il n'était pas aisé de dépeindre la foudre; mais le classique Virgile, affolé par la difficulté, nous semble s'égarer un peu dans les sentiers du romantique Victor Hugo.

Palerme est la ville aristocratique et politique, la ville la plus sarrazine et la plus espagnole de la Sicile. Toute l'histoire du moyen âge y est écrite dans les monuments et dans les esprits. Le règne des comtes normands, l'expulsion de la maison d'Anjou de France, la dure domination des rois d'Espagne, y sont encore vivants dans toutes les mémoires. Un Sicilien très-peu instruit ne voit pas un Français sans se rappeler les Vêpres Siciliennes, et le souvenir du comte Roger est populaire dans tous les rangs; son image figure dans toutes les fêtes; il est encore, aux yeux du peuple, l'incarnation de l'autonomie, et, quoiqu'il fût leur conquérant, il a réalisé pour ces populations leur grand rêve : *la Sicile aux Siciliens*.

Malgré ses tribulations historiques et les ruisseaux de sang qui ont coulé dans ses murs, Palerme s'est, dès longtemps, appelée *l'Heureuse*. Quand les Phéniciens ont déposé dans le *Conca d'oro* le germe de cette élégante cité, ils lui donnaient tous les droits à ce nom. Abritée des vents du sud et de l'ouest, couchée sur le bord de la mer, au pied de montagnes bleues, dans un lit d'orangers, si vous la regardez au soleil du soir des hauteurs de Montréal, elle semble en effet une perle précieuse dans une conque délicate. Les bois touffus lui font un tapis de velours; l'antique fleuve *Oreto*, une

écharpe d'argent; le mont Pellegrino, un écrin d'azur, et les ondes, un miroir transparent. De vieilles piles d'aqueducs, construits par les Maures et amenant l'eau à la manière des siphons, arrivent en procession à ses faubourgs comme des serviteurs fidèles. Moussues et couvertes de gouttelettes brillantes, elles se détachent en laque jaune et vert doré sur les masses irisées de la campagne. Des branches de lianes et des parasites de murailles essayent de les relier entre elles de leurs bras étendus, mais les distances sont trop grandes et ils retombent en festons élégants. A cette heure, tout est rose, aérien, velouté. Les couchers de soleil, dans les grandes plaines, vus d'un lieu élevé, sont toujours un spectacle sublime : vus dans la *Conca d'oro*, contemplés de cette route inclinée de Montréal que bordent les vénérables oliviers plantés par la main des Normands, ils sont un spectacle enchanteur.

Palerme possède encore quelques morceaux d'architecture mauresque de grand prix; mais le style général de ses constructions, sauf quelques maisons modernes qui se croient à tort les plus belles, est tout à fait espagnol : des *patios* et des colonnades intérieures; sur la rue, des balcons. Les palais ont des proportions magnifiques, et ceux qui sont élevés sur les bords de la mer ont des délices que nous n'oublierons jamais. Les matinées des jours de calme, quand le ciel est d'un bleu profond, que pas un bruit ne se fait entendre, et que la vue se perd dans l'horizon sans fin, nous donnent là plus que l'idée, nous donnent la sensation de l'extase éternelle! Nous habitions une aile modeste du palais Butera; le reste renfermait des salons aussi majestueux que ceux du Vatican à Rome. Le vieux prince était poli comme un très-grand seigneur qu'il était; mais son fils était ennuyé comme un vrai jeune Sicilien. Sa fille mariée était aimable et bonne, spirituelle et jolie; car il y a (et cela est commun à tous les peuples déchus) une très-grande différence de mérite entre les hommes du monde et les femmes du monde à Palerme. Toutes celles que nous avons connues, c'est-à-dire toutes celles qui ne vivaient pas dans la retraite (et ces dernières les valaient sans doute), avaient des mœurs de saintes et des grâces d'Athéniennes.

Le gros de la population est moins aimable. L'homme du peuple en Sicile a quelque chose de sombre, de méfiant et de dur. Il est même aisément agressif et cruel. Des voyageurs ont attribué ce caractère aux émanations sulfureuses qui se respirent dans une partie du pays; mais nous l'avons retrouvé dans l'honnête et sage population maltaise, chez laquelle n'existent ni soufrières ni volcans. Nous pensons plutôt que cela tient au sang mauresque et carthaginois, qui s'est mêlé à toutes les races dans la Méditerranée. Nous nous souvenons encore qu'à Malte, nous fîmes mine, par distraction, un jour, de franchir l'enceinte réservée d'un couvent de Carmélites, situé au sommet de la Florida. C'était l'heure de la messe et beaucoup de monde se trouvait rassemblé sur la place : une véritable émeute s'amassa contre nous; les figures avaient une expression sombre et menaçante, et déjà la colère s'exprimait par les attitudes et les gestes. Mais on s'aperçut que nous étions catholique et fidèle; la colère s'apaisa comme par enchantement, et ces braves gens s'approchèrent poliment pour demander si nous avions besoin qu'on avertît de quelque chose le couvent des Carmélites. Les Siciliens sont, de même que les Maltais, prompts à la violence. Dans le calme, ils sont fiers et par le caractère tiennent peut-être encore plus des Arabes que des Grecs. Un marchand se lève à peine quand vous entrez dans sa boutique; un ouvrier vous montre un visage sombre si vous le pressez trop vivement de vous livrer son travail. Quant à se déranger pour vous de sa sieste, un mendiant ne le ferait pas. Ils servent tout le monde avec un certain sans-gêne, même leurs saints, qu'ils aiment encore plus que leur Dieu. Nous remarquions dans une église de Palerme un seul servant de messe pour trois messes différentes, dites simultanément à trois autels assez éloignés. L'enfant allait de l'un à l'autre, fort insouciant et fort tranquille. — Ils ont des colères et des rancunes contre les saints quand un fléau les visite, et se montrent volontiers familiers, même avec les objets de leur respect.

Il n'est personne qui n'ait lu des descriptions des fêtes de Sainte-Rosalie. Elles sont, par l'esprit qui y préside, analogues à celles de sainte Agathe à Catane, et, sur quelques points, de saint Janvier à Naples; mais par la pompe extérieure, elles ont un caractère tout particulier. Le goût et les traditions païennes, qui se retrouvent dans les formes du culte partout en Italie, se montrent à Palerme presque sans aucune altération. Ce char qui s'avance, aussi haut que les maisons, traîné par vingt-quatre paires de bœufs à longues cornes, avec des jeunes filles aux bras nus assises au milieu des guirlandes, et des amours folâtres suspendus à ses roues, a beau porter l'image de la sainte au sommet de sa pyramide branlante : il est le triomphe et l'appareil incontestable de Cérès. La gerbe qu'une petite fille soutient dans ses bras complète la ressemblance; la procession chrétienne imite à s'y méprendre la théorie païenne, et la danse à laquelle les statues des saints se livrent sur les places sert mieux à rappeler les poétiques ivresses des Grecs que le zèle empressé des fervents serviteurs de Dieu. On dit pourtant à Palerme que c'est pour figurer l'ardeur avec laquelle saint Côme et saint Damien, — médecins comme on sait et fidèles au devoir, — couraient chez leurs malades, que leurs dévots, chargés de leurs images, les font tournoyer dans une valse frénétique, jusqu'à ce que la fatigue les jette eux-mêmes, exténués, sur le pavé. D'autres alors les remplacent, et ce rude exercice leur est donné parfois comme pénitence par les confesseurs siciliens. Sur le quai de la Marine, en face de la mer, une tente est dressée pour recevoir les autorités et la haute société de la ville. La lumière et la musique en ruissellent à flots; les guirlandes de fleurs et les draperies de pourpre sont balancées par la brise, et des feux d'artifice, les plus beaux que nous ayons vus dans toute l'Europe, éclatent et courent sur le rivage. Pendant ce temps, le peuple se promène dans les jardins publics éclairés *à giorno*, et les cafés regorgent de preneurs de glaces. C'est vraiment une fête gracieuse, pleine de joies innocentes et d'allégories poétiques, que la fête consacrée au souvenir de la jeune et sainte solitaire du mont Pellegrino.

Nous souhaitons que Palerme *l'Heureuse* acquière des titres nouveaux et plus complets encore à son nom de bon augure. Cependant, si des progrès venaient à s'accomplir sous une domination non sicilienne, son génie en serait longtemps contristé. La Sicile passe aisément sous de nouveaux maîtres par suite d'une longue habitude de dépendance; mais elle ne forme avec eux aucune attache. Tenir soudées ensemble les deux parties de la monarchie des Deux-Siciles n'a pas été pour les Bourbons une petite affaire. C'est que cette nation insulaire n'est véritablement pas italienne. Comme tous les

peuples qui ont dans les veines beaucoup de sang grec et beaucoup de sang arabe, elle n'est pas aisément assimilable. Sa forte individualité a persisté à travers tous les servages, et si, dans l'ordre des aspirations sociales, elle doit finir par suivre un jour le courant universel des besoins que les temps modernes ont fait naître, elle gardera longtemps encore, dans l'ordre des aspirations politiques, sa devise de 1848 : *la Sicile aux Siciliens*, parce que ce n'est point le cri de la révolte, mais celui de la nature.

LÉO QUESNAY.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

M. Achille Bazaine, ingénieur civil et neveu de l'ex-maréchal, a pris la peine de nous écrire une lettre de rectification qui a été insérée dans le dernier numéro de la *Revue*. J'avais dit, après les journaux officieux, que le prisonnier de l'île Sainte-Marguerite s'était engagé par serment à ne pas s'évader. M. l'ingénieur Bazaine déclare cette allégation « absolument fausse ». Il doit être bien informé, et je lui donne volontiers acte de sa protestation.

M. Bazaine ajoute qu'il ne veut pas discuter « les appréciations consacrées par moi à l'événement de la semaine ». Rien de mieux, s'il avait su observer en effet la réserve qu'il s'était imposée. La famille de l'ex-maréchal est parfaitement en droit de le croire innocent. Mais elle doit comprendre aussi que nous sommes en droit d'avoir et d'exprimer une tout autre opinion, et que ce serait peine perdue de reprendre aujourd'hui en sous-œuvre un procès qui a été jugé et bien jugé.

Il me semble que les parents du condamné de Trianon n'ont pas, en somme, à se plaindre de la presse. Personne n'a songé à leur reprocher la part qu'ils ont pu prendre à l'évasion du 9 août. Personne n'a fait un crime à Mme Bazaine et aux siens d'avoir usé et abusé de la complaisance et de la courtoisie de l'administration, pour lui tirer des mains son prisonnier. Personne ne s'est même scandalisé de voir la maréchale, dans l'intention charitable de couvrir ses complices, adresser à M. le ministre de l'intérieur un récit « absolument faux » de l'événement dans lequel elle avait joué le principal rôle. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup à dire sur un pareil sujet. Pour mon compte, je n'admire pas sans restriction cette fidélité à un mari, à un parent coupable, qui va jusqu'à violer la loi à son profit. Mais le sentiment est en lui-même digne d'éloges, si tous les actes qu'il a inspirés ne le sont pas. C'est ce qui a été compris de tout le monde, et c'est pour cela que la conduite de la famille de l'ex-maréchal n'a été dans les journaux l'objet d'aucune critique.

Les parents de M. Bazaine sont et doivent être hors de cause. Mais ils ne peuvent pas demander davantage, et notre déférence pour eux ne peut pas aller plus loin. Son neveu, qui « ne discute pas mes appréciations », considère comme un « des » signes les plus frappants du bouleversement le plus com- » plet de toutes les notions de justice et d'honnêteté dans » notre malheureuse patrie, cet acharnement impitoyable » contre *un enfant du peuple* qui a servi quarante ans son pays » sur les champs de bataille, et qui n'a trouvé comme refuge, » pour y terminer ses jours, qu'une prison ». En vérité ! Si depuis trois semaines on a beaucoup parlé de l'ex-commandant en chef de l'armée du Rhin, à qui la faute s'il vous plaît ? Qui nous a obligés à nous occuper de lui, quand nous avions tant d'autres soucis en tête ? Qui a réveillé les cruels souvenirs de Metz ? Et qui manque « à la justice et à l'honnêteté », des amis de l'ex-maréchal qui osent entreprendre l'apologie d'un criminel, ou des feuilles républicaines et patriotes qui maudissent l'auteur de nos désastres ?

M. Bazaine est « un enfant du peuple » ! Je dis que c'est tant pis pour le peuple. Il vaudrait bien mieux qu'il fût de souche ducale ou princière, et qu'il n'eût pas livré son armée. Il a « servi quarante ans son pays » ! Ses longs services n'ont-ils donc pas été récompensés ? Quant à cette prison, son unique refuge (où il ne terminera d'ailleurs pas ses jours), c'est vraiment en prendre trop à son aise avec la justice française que d'oublier qu'il y a été envoyé par la clémence du chef de l'État, après avoir été condamné par un conseil de guerre à une peine autrement terrible, pour avoir manqué à son devoir de soldat.

Je sais bien que l'ex-maréchal récuse aujourd'hui ses juges. La sentence qui l'a flétri n'est pas légitime à ses yeux, parce qu'elle n'a pas été rendue par ses pairs. Les pairs de M. Bazaine, c'est-à-dire les maréchaux de France, ne pouvant pas le juger à Trianon après avoir servi sous ses ordres à Metz, il fallait sans doute renoncer à lui demander compte de ses actes et passer l'éponge sur toute cette affaire. M. Bazaine sait aussi bien que personne ce que vaut cette chicane de procédure dont il s'avise si tard. C'est de sa part une bravade, et rien de plus.

Il est en liberté, qu'il y reste. Mais ce n'est pas à nous que son neveu doit demander compte de son « honneur », que nous n'étions pas chargés de garder.

II

Raisonnons un peu. Un maréchal de France est atteint et convaincu de forfaiture. Le chef de l'Etat, en considération de ses services passés, lui fait grâce de la vie. Il est enfermé dans un château fort, où on lui permet de recevoir les visites de sa famille et de ses amis. Mais il s'ennuie bientôt dans sa prison. Il a besoin de prendre un peu d'exercice. Il sollicite une nouvelle commutation de peine, qui lui est refusée. Alors il s'évade, avec l'aide des personnes qu'on a si bénévolement autorisées à adoucir sa captivité, et avec la complicité de ses gardiens qu'il a détournés de leurs devoirs professionnels (l'enquête nous apprendra comment il les a corrompus). Sorti de France, sa première visite est pour le représentant d'une dynastie que la France a rejetée ; sa seconde visite, pour un général prussien. Lui et les siens s'efforcent, par des lettres mensongères, par un ridicule étalage de cordes sanglantes et de vêtements déchirés, par toute une mise en scène romanesque, de donner le change à la justice et d'égarer ses recherches. Il signe une lettre adressée à un ministre français d'un titre qu'il n'a plus le droit de

porter. Il proteste contre un arrêt régulièrement rendu, et qu'il avait accepté. Ses partisans (car il en a encore, à la honte de ce temps et de ce pays), ses partisans affectent, à son exemple, de tenir pour nulle et non avenue la condamnation qui l'a frappé. Et si nous protestons contre ces scandales, nous nous acharnons contre un malheureux! Nous avons perdu la notion du juste et de l'honnête! M. Bazaine est une victime innocente! Et nous? nous sommes probablement ses bourreaux!

Vraiment, c'est se moquer! L'ex-maréchal, dans sa prison, avait droit à quelque pitié. Il expiait son crime, et la France pouvait laisser généreusement le silence se faire autour de son nom. Mais libre, insolent, révolté contre les lois et contre la justice de son pays, il redevient justiciable de l'opinion publique, et tous les Français sont en droit de lui demander compte de sa trahison.

III

Le bandit que M. Veuillot appelle le roi Charles VII a une façon de ministre des affaires étrangères, qui rédige des circulaires aux puissances, comme autrefois M. Paschal Grousset. Ce monarque de grand chemin désire entretenir des relations amicales avec toutes les nations, sauf l'Espagne, bien entendu. Cet insurgé, ce pillard, ne demande qu'à vivre en paix avec les diverses gendarmeries de l'Europe. Après s'être révolté contre le gouvernement régulier et légal du roi Amédée, ce flibustier mystique le prend de fort haut avec le gouvernement actuel de Madrid, gouvernement « sans nom », gouvernement « d'aventuriers transformés en dictateurs ». Jusqu'ici, rien d'étonnant. Il est roi *de jure*. L'Espagne lui appartient, comme la France appartient au comte de Chambord, comme Naples appartient à un autre Bourbon. Ces descendants de nos rois sont ainsi titulaires d'une demi-douzaine de trônes sur lesquels il ne leur est pas permis de s'asseoir; ils ont des droits héréditaires sur une demi-douzaine de nations qui, méchamment, les ont jetés dehors. De temps en temps ils protestent pour interrompre la prescription. Tant qu'ils s'en tiennent aux manifestes onctueux et pacifiques, on peut les laisser à leur manie; mais le langage du prétendant espagnol est un si monstrueux outrage au sens commun, à l'humanité et à la vérité, qu'on est bien obligé de s'y arrêter un moment pour dire ce qu'on en pense.

Faites collaborer Basile et Mandrin, ils ne trouveront ni mieux ni pis. Son drapeau est le « drapeau de l'ordre ». Nous le savions bien. Napoléon III en disait autant à Strasbourg, à Boulogne et au Deux-Décembre. Jamais prince s'en allant en guerre contre « son peuple » n'a parlé d'autre façon. « Il règne de fait sur une grande partie du royaume; il est aux portes de Madrid ». Ces mensonges sont encore dans la tradition. Le gouvernement insurrectionnel de Delescluze n'a jamais plus bravamment chanté victoire qu'au moment où ses affaires étaient désespérées et où l'armée française entrait dans Paris. Ce qui est rare et nouveau dans la circulaire carliste, c'est la façon dont le prétendant parle des massacres d'Estella. Il ne les nie pas, au moins. Mais, quoi? il a seulement permis « l'exécution d'un condamné sur dix », et il a proclamé que, « gardien des intérêts et de la vie de » ses sujets, il aurait désiré les épargner, même dans ce » cas ». Que nous faut-il de plus? Son cœur est déchiré à la vue des souffrances de l'Espagne; il voudrait arrêter, au prix de sa vie, l'effusion du sang espagnol. Mais il puise « dans le sentiment de la justice la force nécessaire pour maîtriser les mouvements de son cœur généreux ». Tartufe, s'il fût né prince, n'eût pas mieux dit.

Il se trouve pourtant des Français pour épouser la cause de ce brigand hypocrite. A la dernière séance de la commission de permanence, un député de la droite, un ancien ministre du 24 mai, invitait le gouvernement à le ménager. Reconnaître le gouvernement de Madrid, quelle imprudence! Et si don Carlos triomphait, ne nous ferait-il pas payer cher notre complaisance pour ses adversaires? — Je ne crois pas qu'on ait jamais fait à notre pays une plus sanglante insulte. Sommes-nous donc tombés si bas que nous puissions jamais avoir rien à craindre de cet aventurier?

IV

Le conseil municipal de Paris, après bien des tiraillements, a voté en principe l'établissement d'une nécropole à Méry-sur-Oise. Il ne s'est pas laissé intimider par l'agitation toute superficielle que le clergé avait réussi à soulever. Il a eu le courage difficile et rare de résister à une manifestation, artificielle il est vrai, de l'opinion publique. Nous lui en devons savoir gré.

Mais quels étranges chrétiens nous sommes! Nos anciens cimetières sont saturés. La loi, d'ailleurs, est formelle. Elle défend d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes. Il faut donc établir de nouveaux cimetières au delà des fortifications. Au lieu de les placer dans la banlieue, au milieu des guinguettes, l'administration propose de créer dans un département voisin un immense champ de repos, où nos morts pourront dormir en paix, où le plus pauvre aura sa sépulture distincte et ses six pieds de terre pour lui seul.

Plus de charnier. Plus de fosses retournées au bout de cinq ans, plus d'ossements et de crânes ramenés à la surface du sol avec des débris de bière et de linceul. Plus de longues courses, par les chaleurs de l'été, le long des rues et des boulevards bordés de cabarets. Un chemin de fer spécial conduira les vivants et les morts au plateau de Méry-sur-Oise. Tout se passera avec une décence qui manque trop souvent aujourd'hui à nos cérémonies funèbres. — Et c'est le clergé qui proteste! C'est au nom du respect des morts qu'on réclame le maintien des plus révoltants abus! C'est M. l'archevêque de Paris qui se plaint de la suppression de la fosse commune, et qui trouve mauvais qu'on éloigne les cimetières, bénis et consacrés par l'Église, des bals, des buvettes et des mauvais lieux de toute espèce qui infestent les abords de la grande ville!

V

Je ne pense pas que nous prenions de longtemps le parti de brûler nos morts. Il n'est nullement nécessaire de rompre

si violemment avec une antique coutume et de froisser des habitudes et des préjugés dignes de respect. Continuons à confier à la terre le soin de dévorer les générations humaines ; elle s'acquitte depuis des siècles de cet office, et elle n'est pas encore rassasiée. Mais ne faisons pas intervenir la religion là où elle n'a que faire, et ne transformons pas le respect du cadavre humain en une grossière idolâtrie.

Que de sottises on a dites à propos de la crémation ! On l'a anathématisée au nom de la religion chrétienne. On a invoqué contre elle le dogme de la résurrection. Comme s'il était plus difficile à Dieu de réunir les éléments de notre corps, qu'il ait été décomposé par le feu, ou qu'il l'ait été par la putréfaction ! Et les malheureux que l'inquisition envoyait autrefois au bûcher ? Et ceux que don Carlos brûle dans leurs maisons incendiées ? Dieu sera-t-il embarrassé pour les rappeler à la vie ? Après avoir jadis pratiqué la crémation sur les vivants, l'Eglise pourrait bien permettre qu'on l'appliquât aux morts. Ou plutôt, avant de condamner une pratique qui lui devrait être indifférente, elle ferait bien d'étudier un peu la chimie, qui rectifierait quelques-unes de ses idées.

VI

La censure a parfois de singuliers scrupules. L'*Illustration* de la semaine dernière contenait un certain nombre de dessins relatifs à l'évasion de l'ex-maréchal Bazaine. Ces malheureux dessins ont subi, par ordre, de bien étranges corrections.

L'un, qui représentait l'arrestation des gardiens de la prison, s'est transformé en une simple vue du fort Sainte-Marguerite. Les prisonniers, leur escorte, qui occupaient le centre de la composition, ont été effacés et remplacés par une large tache blanche. Un autre, où l'on voyait Mme Bazaine et M. de Rull s'embarquant à la pointe de la Croisette, n'a pas été moins mutilé. Un coup de ciseau a fait sauter la barque et les passagers ; un malheureux pêcheur, resté seul sur la plage, se penche vers le bateau absent, et interpelle encore ses interlocuteurs évanouis. La vignette la plus maltraitée est celle où M. Gaildrau, le dessinateur envoyé sur les lieux par le journal, avait figuré « l'essai de la corde devant les magistrats chargés de l'enquête ». Du mur à pic de la terrasse, la corde tombait entre les rochers ; un jeune homme y était suspendu, renouvelant l'exploit acrobatique dont se vante l'ex-maréchal ; penchés sur le mur, ou debout parmi les rochers, les magistrats suivaient curieusement l'expérience. La corde, les magistrats et le jeune gymnasiarque, tout a disparu. Le mur seul et les rochers sont encore là, avec cette légende innocente : « Endroit où était la corde. »

Pourquoi ces changements ? Quel danger les dessins primitifs pouvaient-ils présenter ? Je ne me charge pas de le deviner. Notez que les feuilles officieuses publient au jour le jour les résultats de l'enquête, et que nous savons, grâce à leurs indiscrétions, tout ce que l'on peut aujourd'hui savoir sur l'évasion de M. Bazaine. Les dessins de l'*Illustration* n'auraient rien appris à personne. Ils montraient aux yeux ce qui a été je ne sais combien de fois raconté et décrit. La censure s'en est pourtant alarmée. Pourquoi ? Encore une fois, je serais fort en peine de le dire et je me sens incapable de rien comprendre aux susceptibilités et aux délicatesses de l'administration.

Y.

NÉCROLOGIE

Frédéric Morin

Les obsèques de M. Frédéric Morin ont eu lieu dimanche dernier au milieu d'un concours considérable d'amis, d'élèves et de coréligionnaires politiques. Hélas ! il s'est fait au dernier moment, autour des restes de cet homme de bien et de courage, ce partage d'opinions qu'il avait éprouvé de son vivant : le plus grand nombre des assistants est resté à la porte de l'église où son corps recevait les dernières prières. Quelques-uns seulement l'ont escorté à cette station de la dernière étape. Triste image des sentiments que le philosophe et l'homme politique avait rencontrés parmi ses contemporains.

Quel enseignement que celui qui ressort d'une telle vie, et combien décourageant pour qui n'a pas l'âme aussi fortement trempée que cet homme de cœur autant que de pensée, dont la vie s'est usée, sans que son courage semble avoir fléchi, aux luttes de la philosophie religieuse et des partis politiques ! Elles ne furent pour aucun plus âpres et plus ingrates que pour lui. Fils d'un père qui comptait parmi les notabilités de l'opinion libérale à Lyon, Frédéric Morin avait porté à l'Ecole normale, où il se distingua au premier rang parmi les élèves qui se destinaient à l'enseignement de la philosophie, l'esprit de l'éducation domestique qu'il avait reçue et que ses études spéciales ne pouvaient que fortifier. Toute une génération d'élèves, auxquels il donna dans les pensions de Paris des leçons bien supérieures aux exigences des modestes concours auxquels il les préparait, savent quels loisirs laborieux, pénibles et inquiétés le coup d'État de 1852 avait faits à ce professeur si méritant. La sérénité intime de son âme n'en était pas troublée, en dépit des signes de lutte et d'ardente impatience que trahissaient son visage et sa parole, sa parole surtout, si âpre et si nette, dont un sourire, éclairé de je ne sais quelle douce lumière intérieure, tempérait les justes rigueurs. Tant de choses et tant d'hommes étaient faits pour irriter un homme de bien dans ces années du régime impérial où M Frédéric Morin s'épuisa sans se fatiguer jamais ! Nous le voyons encore expliquant la théorie du spinosisme dans un froid réduit d'une pension du faubourg Saint-Antoine : d'une voix épuisée par des leçons antérieures, avec un accent fiévreux et pénible, il nous mettait en garde contre les facilités séduisantes de l'insouciance philosophique et de l'ataraxie épicurienne.

Il a écrit la matière de plusieurs volumes considérables. Longtemps il s'est appliqué, avec de nobles efforts, à concilier les croyances chrétiennes avec les dogmes républicains. Des travaux importants, d'une science incontestable, ont été le seul fruit de cette tentative. *Saint François d'Assise et les Franciscains*, *De la Genèse et des principes métaphysiques de la science moderne*, *Dictionnaire de philosophie et de théologie scolastique*, *Origines de la démocratie*, *la France au moyen âge*, voilà quelques-uns des travaux et des titres publics de Frédéric Morin. Ses idées et son érudition, quelquefois son nom, se trouvent dans plus d'une des *Encyclopédies* qui ont été publiées de notre temps. Mais que d'articles de journaux : à la *Revue de l'instruction publique*, à la *Revue de Paris*, à l'*Avenir national*, et en dernier lieu au *Rappel*, attestent la variété de ses connaissances et l'unité de ses vues et de ses efforts ! Au *Courrier du Dimanche*, à ce journal où tant d'hypocrisies libérales se donnaient rendez-vous avec quelques convictions sincères, c'était Frédéric Morin qui signalait, d'un style vigoureux et soutenu par une logique ardente, la décadence de la littérature française et son affaissement dans les riens à scandale et à succès. Il y était au premier rang parmi des écrivains dont aucun n'était sans mérite, et dont quelques-uns étaient des maîtres.

Et malgré tous ces titres, toutes ces luttes et cette estime de tous ceux qui s'intéressent aux choses de la pensée, il est mort sans que le parti démocratique, auquel il s'était voué, ait rendu justice à tant de vertus énergiques et rares !... — Il est vrai que M. Barodet a parlé au nom de la ville de Lyon sur la tombe de Frédéric Morin, et que M. Gambetta, qui a fait l'oraison funèbre de M. d'Alton-Shée, a délégué M. Garnier-Pagès pour faire celle de ce penseur et de ce vaillant cœur.

C. L.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2 SÉRIE — 4 ANNÉE NUMÉRO 10 5 SEPTEMBRE 1874

CAUSERIE POLITIQUE

La science politique est bien simplifiée depuis que M. le duc de Broglie s'en mêle. Plus de principes : voilà pour la doctrine. Quant à la méthode, elle consiste à supprimer l'étude des institutions. Les conditions déterminées d'où dépend la conservation des sociétés humaines, les lois de leur développement, l'état d'équilibre hors duquel elles ne peuvent subsister, le progrès lent ou rapide de l'évolution dont elles parcourent les phases : chimères que tout cela ! Les vicissitudes des empires s'expliquent par « l'énergie personnelle du caractère ». Même la Providence est bannie de l'histoire ; ou s'il arrive que M. le duc, en passant, prononce le nom de Dieu, c'est là une politesse qui ne tire pas à conséquence. Le hasard fait les dompteurs ou les sauveurs de peuples et se charge tantôt de châtier nos faiblesses, tantôt de récompenser ou d'éprouver nos vertus. Ainsi M. de Broglie se tient à égale distance de Bossuet et d'Auguste Comte. Il a pour lui l'autorité de Virgile, qui lui suffit.

M. Bruas est, en philosophie sociale, de la nouvelle école, j'entends de l'école de M. de Broglie, autrement dite école d'Évreux. Non-seulement cet honorable candidat adhère à la doctrine du maître, mais il l'applique, il la propage par l'exemple de la haute impartialité dont témoigne sa circulaire. Ni république, ni royauté, ni empire, voilà son programme. M. Bruas est un sage : il est « indépendant par caractère », c'est lui qui nous l'apprend ; il est, de plus, suffisamment vieux, assez du moins pour se croire guéri de l'ambition, c'est encore lui qui le dit ; eh bien ! la preuve que des institutions quelconques sont chose indifférente, c'est que ce Nestor des candidats s'en passe le plus aisément du monde. Les électeurs de Maine-et-Loire n'ont qu'à faire comme lui. M. Bruas votera des « mesures », tant qu'on voudra, « des mesures devant contribuer à consolider etc., » mais non pas des institutions.

Donc, « l'énergie personnelle du caractère », voilà le point. Au fait, des électeurs n'ont pas besoin de savoir ce qu'un candidat fera de son énergie quand il sera député. M. Bruas ne serait pas disciple de M. le duc de Broglie s'il pensait autrement. Ce qui importe, c'est que les maires, qui sont chargés de faire placarder les affiches de lui Bruas, aient le plus d'énergie possible, et aussi les colleurs qui doivent appliquer lesdites affiches aux bons endroits.

Une chose seulement me fâche. La circulaire de M. Bruas serait parfaite, sans une phrase qui a dû vivement contrarier M. de Broglie. Et, en effet, pourquoi écrire ceci : « Ma seule » préoccupation sera de soutenir les grands principes conser- » vateurs qui sont la sauvegarde des sociétés ? » Des « principes » qui sont une sauvegarde ! Quelle concession aux préjugés du vulgaire ! Bien plus, « des principes qui sont » la sauvegarde des sociétés ». Quelle hérésie ! Non pas que je soupçonne le moins du monde M. Bruas de n'être pas encore complétement affranchi de l'erreur commune : il a cru bien faire ; il a pensé qu'il fallait se montrer conciliant, s'accommoder à la faiblesse d'esprit des électeurs, ménager leurs illusions, et il a voulu tempérer par ces quelques lignes l'expression de son indifférence raisonnée en matière constitutionnelle. Mais alors que devient l'intégrité de la doctrine ? Je sais bien que « les grands principes conservateurs » ont été interprétés de tant de façons ; ils ont servi de prétexte ou d'excuse à tant de différentes besognes ; ils sont si peu gênants, qu'à peine peut-on dire aujourd'hui qu'ils sont des principes. N'importe, il y a là une tache qui dépare le document tout entier, et c'est dommage. M. Bruas fera bien de remanier ce passage, s'il prépare, comme il faut l'espérer, une seconde édition de sa circulaire.

Ce qui est véritablement ingénieux, par exemple, c'est l'idée qu'a eue M. Bruas de compléter de son cru la doctrine d'Évreux, et comment ? Par le moyen des timbres-poste que son ami M. Foubert expédie en son nom à tous les maires du département. Je suis tout disposé à admettre que « l'énergie personnelle » de ces honorables magistrats ne laisse absolument rien à désirer ; toutefois, il faut bien reconnaître que, sans cette admirable précaution des timbres, bon nombre de

maires eussent pu commettre d'étranges méprises. Ils auraient eu de l'énergie sans doute, mais au profit de qui ? Au profit de M. Bruas, ou au profit de M. Berger ? Quelques-uns auraient hésité peut-être ; la plupart auraient cédé plutôt, sans hésitation, à la force des habitudes prises : bien peu eussent cru pouvoir refuser leurs services à l'ancien candidat officiel. Mais du moment que M. Bruas paye d'avance et par le canal du maire pour se faire afficher d'office, c'est bien différent ; tout s'explique : il devient manifeste que le candidat officiel est changé, et que c'est Bruas, non Berger, qu'il faut servir le plus énergiquement qu'il se pourra. Bref, les maires de l'Anjou sont éclairés maintenant et ne feront point d'erreur, — du moins on peut l'espérer, non sans quelque apparence de raison.

Quant aux électeurs, c'est une autre histoire. Comme ils sont précisément la matière sur laquelle il faut opérer, ce n'est pas à eux, naturellement, que conviennent ni les lumières, ni l'énergie. Malheureusement l'expérience a prouvé trop souvent qu'ils ne sont pas absolument incapables de volonté. Même on peut être sûr que s'ils s'avisent d'en avoir une, ce sera justement la mauvaise, non la bonne ; car il y a un autre mal encore, c'est que les électeurs ne lisent pas seulement les affiches, ils lisent aussi les journaux. Les journalistes sont étonnants ! Ils se plaignent du régime auquel la presse est soumise : 167 interdictions, suspensions, suppressions, depuis le 24 mai ; à les croire, jamais rien de pareil ne s'était vu. Si ces messieurs étaient justes ils reconnaîtraient que les choses ne pouvaient pas être autrement. On lit bien plus de journaux aujourd'hui qu'autrefois ; d'où cette conséquence que bien plus de journaux sont frappés. Si le public lisait moins, mieux encore, s'il ne lisait pas, l'idée ne viendrait à personne, assurément, de gêner une industrie qui n'est incommode qu'autant qu'elle prospère. On objecte qu'un journal est une propriété. Plaisante objection, en vérité ! Comment cette propriété aurait-elle droit à une protection quelconque, du moment que les « principes » sont exclus de la science politique et de l'art correspondant, lequel n'est autre que l'art de gouverner ?

Il est vrai que tous les journaux ne sont pas nécessairement mauvais. Il peut y en avoir aussi de bons et qui, s'ils étaient lus, hâteraient les progrès de la doctrine. Grosse affaire, après tout, que cette question de la presse ! On n'a jamais pu savoir comment l'école d'Évreux la résout. L'idéal qu'elle propose, à ce qu'il semble, est « une bonne loi » sur la matière. Seulement, le temps a manqué à M. de Broglie pour élaborer cette loi parfaite. Faute de mieux, le chef de l'école et ses disciples ont dû se contenter de l'état de siége. Ils n'ont pas laissé d'utiliser aussi, tant bien que mal, quelques petites lois, bien incomplètes, œuvre timide du gouvernement que regrette le fidèle Berger, et d'y glaner çà et là diverses dispositions utiles dont ils ont sagement fait leur profit.

Quel dommage, néanmoins, que les rigueurs du sort aient éprouvé si tôt la vertu de M. de Broglie et celle de M. de Fourtou ! Car, enfin, il faut bien le dire, M. de Chabaud-Latour, pour « l'énergie personnelle du caractère », n'est point de taille à soutenir la comparaison avec ces hardis hommes d'État. Et puis il n'est pas de l'école. Il a des scrupules et il ne feint pas d'en convenir. Il se croit obligé de confesser qu'il est « loin d'être hostile à la liberté de la presse », et même qu'il « répugne autant que personne à user contre les journaux de la loi sur l'état de siége ».

Toutefois, comme le bien naît du mal même, ce qui sauve tout c'est précisément que M. de Chabaud-Latour est un homme d'une délicatesse exquise. Les sévérités dont se plaignent les journalistes sont l'œuvre de ses prédécesseurs, et il lui paraît « très-délicat » de revenir sur ce qui a été décidé par des hommes dont il occupe la place. L'état de siége lui répugne, c'est vrai, mais il lui répugnerait bien plus encore d'accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de ses devanciers. Il est trop galant homme pour répudier les charges, ayant recueilli l'héritage, et c'est aussi pourquoi ses préfets sont ceux de M. de Fourtou, lesquels étaient déjà ceux de M. de Broglie. S'il avait été ministre plus tôt, peut-être eût-il procédé d'autre façon que ces messieurs et fait d'autres choix ; mais, venu après eux, il est trop modeste pour ne pas les imiter. Après tout, c'est l'important, pourvu qu'il les imite bien. Et, de fait, on aurait mauvaise grâce à se plaindre : sa modestie est telle, et telle aussi sa crainte de leur être trop visiblement inférieur, qu'il les dépasse.

Allons, pour peu que M. Bruas réussisse, il y aura encore moyen pour les « honnêtes gens » de régenter la France. Après cela, Berger passerait, non Bruas, que ce serait exactement la même chose C'est pourquoi je voterais, si je pouvais,... pour M. Maillé.

ANATOLE DE NOYER.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE BRUXELLES ET LES HABITUDES DE LA GUERRE

I

C'est assurément le vœu de tous les philanthropes, de tous les philosophes et de tous les économistes, que la guerre, ce legs des temps barbares, et le seul jeu peut-être où personne n'ait rien à gagner, disparaisse des coutumes du monde civilisé et soi-disant chrétien. Ce vœu, d'ailleurs, eu égard aux préjugés ou aux convoitises des gouvernements et des peuples eux-mêmes, ne paraît pas sur le point d'être exaucé. En attendant, tout le monde serait heureux de voir au moins les habitudes de la guerre revêtir un caractère moins désolant pour l'humanité et moins funeste aux intérêts privés. Aussi semble-t-il étonnant, au premier abord, que, loin de rencontrer l'approbation universelle, le plan conçu par la Russie et présenté par cette grande puissance à une assemblée spéciale de diplomates de tous les pays, dans le dessein patent d'adoucir la guerre ou, si l'on aime mieux, de la rendre moins odieuse et moins insupportable ; que ce plan ait éveillé, au contraire, de si vives défiances et soulevé tant et de si graves objections, soit de la part de l'opinion publique, soit du côté des chancelleries elles-mêmes.

C'est que l'opinion publique, à tort ou à raison, soupçonnait le cabinet russe d'être, dans cette circonstance, sinon le complaisant, du moins la dupe d'une puissance qui pour le moment possède la haute main dans les affaires européennes, et que personnifie un homme dont le génie propre offre

le plus singulier et le plus intime amalgame de violence et de rouerie. On a nommé la Prusse et M. le prince de Bismarck. Ce sentiment n'était point particulier à la France, qui à coup sûr a bien le droit de haïr ses récents vainqueurs, mais que le souvenir même des désastres qu'ils lui ont fait subir et des humiliations qu'ils ne lui ont pas ménagées pouvait porter à trop de suspicion, quant aux projets d'un ennemi aussi persévérant qu'irréconciliable. Il s'est fait jour aussi, avec une grande force, en Angleterre, en Autriche, en Italie, en Belgique. Le *Standard*, journal très-conservateur, le *Saturday Review*, organe libéral, et le *Spectator*, qui est presque républicain, s'entendaient dans l'expression d'une commune défiance vis-à-vis du projet de modifier, comme on l'entendait à Saint-Pétersbourg, ou pour mieux dire à Berlin, les lois et les pratiques de la guerre. « Si l'on parvient à prévenir les risques et les maux qu'entraîne la guerre, » écrivait la *Saturday Review* « les raisons de maintenir la paix disparaîtront bientôt ». Pour caractériser l'ensemble du projet rédigé par M. de Gortschakoff, mais suggéré par M. de Bismarck, le *Spectator* ne craignait pas de dire « qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais lu une proposition plus insidieuse. Est-il sage, se demandait ensuite ce journal, de réduire la guerre à une sorte de tournoi ? de lui tracer des règles si étroites et si précises qu'il deviendrait difficile de les observer, et qu'elles finiraient par imprimer aux opérations militaires un cachet d'acharnement nouveau ? Faire grâce à l'ennemi qui met bas les armes, ne pas massacrer les prisonniers, laisser panser les blessés, épargner les villes ouvertes, voilà des principes qui, à la longue, avaient passé dans le code de la guerre, du moins quand on ne la faisait pas à la façon des races barbares, et c'était assez pour qu'elle ne parût pas décidément trop féroce. Enfin, concluait le *Spectator*, le patriotisme n'était pas malheureusement une vertu assez universelle pour qu'il y ait lieu d'en dissuader les citoyens, pour ainsi dire; et la guerre offrait en elle-même trop de tentations aux rois conquérants pour qu'on leur ôtât la crainte d'une résistance universelle dans les pays qu'ils envahissent.

Ces derniers mots avaient trait à une pensée que l'on savait particulièrement chère à la Prusse, celle-ci de supprimer, en temps de guerre, l'emploi des volontaires et des troupes irrégulières, du moins de restreindre au minimum possible la coopération des forces de cette espèce à la défense nationale.

De l'autre côté des Alpes, on ne pouvait avoir oublié que l'histoire des revendications nationales avait été écrite, pendant des siècles, par des bandes armées qu'il [illegible] de proclamer illégales, par un peuple qui, à ses heures, s'était insurgé contre ses dominateurs et ses tyrans étrangers.

Dans un pays, dont les [illegible], où le [illegible] volontaire est devenu une habitude en cas de guerre; où la légende garibaldienne palpite encore, s'il est permis d'ainsi dire, comment comprendre qu'une législation, [illegible] pensée défendre sur parole de défendre à coup de fusil sa chaumière, ait cessé de protéger sa ville ? Au point de vue [illegible] aux mauvaises finances du pays, qui lui [illegible] la dépense de son armée, au milieu d'aujourd'hui, tout incomplète qu'elle fût encore, on faisait remarquer que l'Italie était le pays qui aurait le plus à perdre dans la prétendue amélioration projetée. On apercevait d'ailleurs en général que le projet pseudo-pacifique tendait à perpétuer le système de la paix armée et, en annihilant la défense nationale proprement dite, à rendre inévitable l'établissement d'armées permanentes de plus en plus nombreuses, comme à favoriser, en fin de compte, la nation qui, étant peut-être la moins civilisée, posséderait toutefois le plus grand nombre de canons et la plus grande quantité de troupes régulières.

Libre à la Prusse-Allemagne, qui n'attend qu'une occasion de porter de nouveau la guerre sur le sol ennemi, s'écriait à son tour un journal de Vienne, le *Neue Fremdenblatt;* libre aux États qui ne reconnaissent d'autre loi suprême que la force de formuler de pareilles exigences ! mais ce serait une insulte à la mémoire d'André Hœfer et de ses compagnons d'armes si l'Autriche, dont le Tyrol fait toujours partie, s'avisait d'accéder à des décisions mettant hors la loi tous ceux à qui le patriotisme met en mains une arme contre l'envahisseur de leurs foyers ! En Belgique, le *Bien public* de Gand signalait au point de vue des petits États tous les dangers de cette proposition, en apparence très-plausible, disait-il : « *Que la guerre est une lutte engagée, non pas directement entre deux ou plusieurs nations, mais entre deux ou plusieurs armées* ***représentant ces nations.*** Enfin, la Société française des Amis de la paix n'hésitait pas à manifester « la cruelle surprise » que le projet soumis à la convention de Bruxelles avait causée à toutes les personnes attentives aux mouvements de l'opinion publique dans les deux mondes. « Y aurait-il donc au-» jourd'hui en Europe un gouvernement avide de conquêtes » et qui, les voulant plus faciles à l'avenir que par le passé, » rêverait de changer à son bénéfice les plus impérieuses » prescriptions de la conscience humaine ? Celle-ci, en effet, » n'a jamais fait la distinction entre le soldat et le citoyen, » qui est inscrite au projet. Elle a dit, au contraire, à tous » les deux : Défendez votre patrie par tous les moyens qu'a-» voue l'honneur. » La Société des Amis de la paix aurait pu ajouter que le même gouvernement que chacun a nommé était l'auteur de la célèbre ordonnance de 1813 qui offre juste la contre-partie des principes dont il réclame l'application aujourd'hui. La Prusse de cette époque, à la voix de ses hommes d'État, de ses étudiants et de ses poëtes, se levait comme un seul homme contre l'envahisseur français, et cette levée de boucliers devint le salut de l'Allemagne, comme celle de 1792 avait été, vingt et un ans plus tôt, celui de la France.

De leur côté, toutes les chancelleries étaient loin d'épouser avec enthousiasme l'idée dont le prince Gortschakoff s'était fait, sans y avoir assez réfléchi, l'éditeur responsable. C'est ainsi qu'à la date du 4 juillet dernier, le chef du *Foreign Office* ne dissimulait nullement à l'ambassadeur britannique en Russie l'impression en somme très-peu favorable que la lecture du projet lui avait laissée. Tout en appréciant « les motifs d'humanité » qui l'avaient inspiré au gouvernement russe, tout « en s'associant à son désir sincère d'adoucir les » horreurs de la guerre », le comte Derby « n'était pas du » tout convaincu de la nécessité d'un pareil projet destiné à » guider en campagne les chefs militaires. [illegible] compre-» nait pas bien le but que l'on proposait aux délibérations des » délégués » ; et le gouvernement de S. M. Victoria était « fer-» mement résolu à rentrer dans [illegible] » nant les règles de droit international réglant les relations [illegible] des belligérants, et à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

« principes généraux de l'espèce, et tout particulièrement de « ceux qui président aujourd'hui à la guerre maritime ». L'Angleterre cependant ne refusait pas de se faire représenter à Bruxelles ; mais les États-Unis, eux, se montraient plus récalcitrants. Lors de la guerre civile qui les désola, le gouvernement de Washington avait promulgué des *instructions pour les armées en campagne*, préparées par le professeur Lieber, à la fois jurisconsulte et philosophe, revues par une commission d'officiers, sanctionnées par le président Abraham Lincoln, et dont M. Bluntschli a pu dire avec raison qu'elles constituaient un des progrès les plus remarquables du droit des gens moderne. Or, l'article 51 de ces instructions prévoit la levée en masse de la population à l'approche de l'armée ennemie, et leur article 52 déclare « qu'aucun » belligérant n'a le droit de déclarer qu'il traitera chaque » homme de la levée en masse *pris les armes à la main comme* » *un brigand ou un bandit* ». Ailleurs, à Paris et à Vienne, surtout à Bruxelles, à la Haye, à Stockholm, à Copenhague, on hésitait et on s'interrogeait :

Ce bloc enfermé ne me dit rien qui vaille.

Un moment même, on put croire que la convention de Bruxelles ne se tiendrait pas. Elle a eu lieu toutefois, et le 27 du mois de juillet dernier elle a tenu sa première séance (1).

II

Le congrès, une fois réuni, se vit en face d'un texte intitulé : PROJET D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONCERNANT LES LOIS ET LES COUTUMES DE LA GUERRE. Ce titre, on le voit, est fort compréhensif, et dans la pensée des auteurs du projet il s'agissait bien de déterminer les bases de ce *jus belli* sur lequel Hugo de Groot écrivait, vers le commencement du XVIIe siècle, un livre qui rencontra, lors de son apparition, un accueil enthousiaste et qui est resté le point initial comme le fondement de la science du droit naturel et des gens. Le projet débutait par un exposé sommaire des principes généraux que le respect de l'humanité impose à la guerre moderne ; mais au début même de cet exposé, un bout de phrase jeté, comme avec négligence, à la fin du premier paragraphe, trahissait la pensée-mère de l'œuvre que l'on tentait : « Une guerre » internationale est un état de lutte ouverte entre deux États » indépendants (agissant isolément, ou avec des alliés), et » entre leurs forces armées et *organisées*. » Le corps du projet était subdivisé en quatre sections ; la première avait pour titre : *Des droits des parties belligérantes, l'une envers l'autre*, et embrassait dans sept chapitres distincts les questions suivantes : les droits de l'autorité militaire en pays ennemi ; l'attribution de partie belligérante et la distinction entre les combattants et les non-combattants ; les moyens licites ou illicites de nuire à l'ennemi ; les siéges et bombardements ; l'espionnage ; les prisonniers de guerre ; les non-combattants et les blessés. La seconde question envisageait *les droits des parties belligérantes par rapport aux personnes privées*, et dans deux chapitres fixait les droits du pouvoir militaire à l'égard tant de ces personnes que des réquisitions et des contributions de guerre. La troisième s'occupait des *relations entre les belligérants* et les considérait sous trois aspects, formant autant de chapitres : les modes de communication et les parlementaires ; les capitulations ; les armistices. Enfin la quatrième section traitait du sujet des représailles, si controversé et si controversable, si répugnant, dans sa généralité, aux notions de justice distributive que le cours des siècles a substituées peu à peu à la loi du talion que l'on trouve tracée en termes si terribles dans l'Ancien Testament : « Œil pour « œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied (1). »

Le congrès a tenu sa première séance, le 27 juillet. Elle a été consacrée à peu près tout entière à l'élection d'un président, M. le baron Jomini, délégué russe, lequel a donné alors lecture des instructions qu'il avait reçues de son gouvernement. « S'il était possible de préciser dans une mesure « pratique, par un accord général, » disait le principal passage de ces instructions, « ce que d'un côté les nécessités de « la guerre comportent et ce que, de l'autre, les intérêts soli- « daires de l'humanité excluent, il est incontestable qu'un « pas important aurait été fait pour rendre la guerre régu- « lière et diminuer ses calamités ». Il n'y a rien à répondre à un pareil langage, dont la sincérité ne nous paraît suspecte, ni dans la bouche de l'Empereur de Russie, ni dans celle du baron de Jomini. Tout le monde par bonheur ne regarde point la guerre, avec le comte Joseph de Maistre, « comme une grande loi du monde spirituel », ou bien avec Hobbes et Spinosa « comme un état normal de nature », et les publicistes qui se sont théoriquement occupés de sa nature et de ses conditions, tout en renonçant à l'espoir de la voir un jour totalement disparaître, ont recherché pour la plupart, les moyens d'en adoucir le caractère et d'en limiter les effets. Le but légitime de la guerre, a dit G. de Martens, n'est jamais d'exterminer l'ennemi, mais de l'obliger à une paix qui assure la satisfaction de ce qu'on en réclame : la loi naturelle défend donc d'user de procédés qui tendraient à rendre tout rapprochement impossible. Tel est aussi l'opinion bien formelle du

(1) Voici la liste des délégués complète, si ce n'est en ce qui concerne le Danemark, dont le représentant n'était pas connu quand le congrès s'est ouvert et dont nous n'avons pas trouvé le nom dans les documents divers qui ont passé sous nos yeux :

FRANCE : MM. Le baron Baude et le général Arnaudeau. — RUSSIE : baron Jomini et le général de Leer. — ANGLETERRE : sir Alfred Horford, major-général. — ALLEMAGNE : le général de Voigts-Rhetz. — AUTRICHE : le comte Chotek et le général Schonfeldt. — ESPAGNE : le duc de Tetuan, le général Seoane, amiral de la Pezuela. — PAYS-BAS : De Landsberg et le général Van der Schrick. — BELGIQUE : baron de Lambermont, colonel Mockel, Fauder, procureur général à la Cour de cassation. — GRÈCE : colonel Manos. — PORTUGAL : D'Antas et le général Pidanéria. — SUÈDE : colonel Staaff. — SUISSE : colonel Hammer. — TURQUIE : Caratheodori-Effendi et Edham-Bey.

(1) Le *Projet* contient en tout 70 articles et on le trouve reproduit *in extenso* dans le numéro du 22 juin 1874 de la *République Française*, qui en avait reçu communication de « deux sources différentes, mais également sûres ». Le Congrès de Bruxelles s'était promis, on le sait, de délibérer tout à fait sous le manteau de la cheminée. Mais d'heureuses indiscrétions sont venues déjouer ce petit et mesquin calcul, si peu conforme à ce principe de publicité universelle qui est l'un des plus impérieux besoins des sociétés libres. Ces indiscrétions, c'est le journal la *République Française* qui en a eu le bénéfice. Dans les numéros des 23, 24, 25, 26 et 28 août, il a donné l'analyse des travaux du congrès, séance par séance, et quand on voit le journal *le Nord*, dont personne n'ignore les attaches russes, s'approprier cette analyse, on ne peut douter de son caractère authentique.

docteur Steffter, et celle de M. Bluntschli, le dernier auteur allemand qui ait, à notre connaissance, envisagé d'ensemble la science du droit des gens, ou du droit international, pour employer l'expression nouvelle qui tend à prévaloir (1). — La guerre, écrit M. Bluntschli, n'est pas un moyen de procédure : c'est la lutte effroyable de forces matérielles opposées, et il importe, dans l'intérêt de l'humanité, de la contenir dans de certaines limites et d'imposer des restrictions à ses violences... Les guerres d'extermination entre les peuples ou les races susceptibles de vivre et se développer constituent, ajoute-t-il, une violation du droit international. — C'est parler d'or; mais que les faits de guerre les plus récents se sont montrés peu d'accord avec cette doctrine! On sait que dans la campagne 1870-71, les généraux allemands ont pris des mesures qui ne le cédaient en rien aux coutumes barbares du moyen âge; qu'ils ont incendié des villes et des villages, emmené comme otages ou fusillé des personnes, pour punir les vaincus de ne pas vouloir concourir à leur propre ruine, à l'humiliation et au démembrement de leur patrie. A la vérité, tout soudard teuton étant doublé d'un pédant, les généraux qui donnaient de tels ordres auraient pu exciper de l'opinion de l'auteur du *Droit des gens moderne de l'Europe*, le très-érudit J.-L. Kluber, lequel a déclaré, sans le moindre ambage que les droits de la guerre sont illimités (*jus infinitum*), et que même une guerre d'extermination ou à mort (*Bellum internecivum*) peut, selon les circonstances, n'être point injuste (2).

En se réunissant pour la seconde fois, le congrès, sur la proposition de son président, déféra l'examen du projet russe à une commission dans laquelle devait figurer un délégué de chacun des Etats qui s'étaient fait représenter à la conférence (3). Cette commission se trouva de la sorte substituée au congrès lui-même et c'est de ses travaux que nous allons nous occuper désormais. Elle entendit dans sa première réunion, qui eut lieu le 30 juillet, une note du gouvernement belge, dont le baron Lambermont donna lecture. On y rappelait la position particulière de la Belgique en Europe, son caractère de puissance neutre, obligatoirement et perpétuellement, ses limites restreintes et l'organisation de son armée régulière, qui reposait sur le principe de la conscription. En conséquence, conclut le délégué belge, « je ne pourrai voter » aucune clause de nature à affaiblir la défense nationale ou » à délier les citoyens de leurs devoirs envers la patrie ». Disons de suite que, dès la séance suivante, cette déclaration fournit au baron Jomini l'occasion de répéter ce qu'il avait déjà dit en réunion générale, à savoir qu'on avait calomnié le projet russe en lui prêtant l'intention de paralyser les droits de la défense, *ce qui eût été un démenti aux souvenirs les plus glorieux de la Russie*. Le délégué de l'Angleterre communiqua encore à la commission les instructions qu'il avait reçues de ne prendre part à aucune discussion touchant des principes généraux de droits internationaux non encore universellement adoptés, et, ces préliminaires achevés, on entra dans le vif du projet.

On l'aborda par l'examen du chapitre III de la première section, qui comprend les articles 11, 12 et 13; il fut adopté avec quelques modifications de forme sans importance. Et de fait, de quoi s'agissait-il ici, si ce n'est de dispositions sur lesquelles aujourd'hui il est difficile d'exprimer des avis divers, telles, par exemple, que l'interdiction de se servir d'armes empoisonnées ou causant des souffrances inutiles, de balles explosibles et de projectiles remplis de verre pilé; d'empoisonner les puits et fontaines, de tuer un ennemi par trahison, comme encore de le mettre à mort quand il a mis bas les armes ou bien quand il est privé de moyens de défense? Manou, l'antique législateur de l'Inde, posait déjà en principe qu'il est illicite d'employer à la guerre soit des armes, soit des substances empoisonnées, ou capables de développer en pays ennemi des maladies contagieuses, et M. Bluntschli a bien raison de dire que le respect de cette règle forme le caractère distinctif de la guerre civilisée, alors que les sauvages, au contraire, trempent leurs flèches dans les poisons les plus actifs. Un autre caractère significatif de cette guerre civilisée, c'est le quartier qui s'accorde à ceux qui le demandent, tandis que jadis le vainqueur ordonnait volontiers de sang froid le massacre de milliers d'hommes. La conférence de Bruxelles a pensé qu'en général les parties belligérantes n'avaient pas le droit de déclarer qu'elles ne feront pas de quartier, en ajoutant « qu'une mesure aussi ex- » trême ne pouvait être admise qu'à titre de représailles pour » des actes de cruauté antérieurs, ou bien comme moyen » inévitable de prévenir sa propre perte ». C'est déjà trop qu'on puisse la prévoir dans cette double circonstance, et quelle horrible chose est donc la guerre, puisque dans un projet qui affiche hautement la pensée de la rendre moins barbare, on admet comme parfois légitime, comme nécessaire, l'extermination d'un ennemi dont la fortune a trahi la cause et qui n'a plus d'armes pour écarter la mort!

La discussion a ensuite porté sur les sièges et les bombardements (chapitre IV de la première section, articles 14, 15, 16 et 17). Il y a une cinquantaine d'années, Martens enseignait encore qu'il existe des cas où il est permis de brûler les faubourgs d'une ville et d'y jeter des bombes pour incendier ses magasins. Il est vrai que, comme effrayé lui-même de cette énormité, il ajoutait aussitôt que « dans la règle, les bouches à feu ne devaient être dirigées que contre les fortifications seules ». On sait du reste comment les compétiteurs de ce publiciste ont eu égard, sous les murs de Paris, à cette recommandation finale. Ils ont dirigé [illegible] leurs bombes sur les propriétés privées et sur les édifices publics, sans respecter même les hôpitaux. Il convient donc de savoir gré particulièrement à M. Bluntschli, qui est de Zurich, mais qui est descendu [illegible] à l'université célèbre de Heidelberg, de [illegible] sur la forme concrète, même un peu [illegible] qu'on a pu [illegible]

(1) Sous ce titre : le *droit international codifié*, M. Leroy, conseiller de la légation suisse en France, a fait passer ce livre dans notre langue, de 1869. La librairie Guillaumin vient de publier une [illegible] édition de cette traduction, qui a été mise en harmonie avec les nouveaux points de vue et les développements que la guerre de 1870 a pu suggérer à l'auteur du livre.

(2) Ce serait d'ailleurs faire grand tort à Kluber que de le juger, lui et son livre, sur ce simple échantillon de doctrine. Ce livre a [illegible] un long élève, et ses bornes étroites contribuent elles-mêmes à en faire un manuel précieux. Il faut donc féliciter son traducteur, M. A. [illegible], de l'avoir mis au courant de la science et des événements, et remercier aussi Mlle Guillaumin, qui continue si di- [illegible] les traditions paternelles, d'en avoir donné tout récemment une édition nouvelle, qu'enrichit une bibliographie très-complète.

(3) Les membres de cette commission étaient MM. le général-major baron de Voigts-Rhetz, le général-major baron de Schienfeld, baron Lambermont, colonel de Brun, maréchal de camp Serrut, général Arnaudeau, major-général Horsford, colonel Manos, colonel comte Lanza, de Lambert, général de Leer, colonel Stoffel et colonel Hammer.

inspirées. Ses paroles méritent une citation textuelle. « On » excuse parfois, » nous dit-il, « le bombardement intégral » d'une place forte, en prétendant qu'on a voulu contraindre » la population civile à influencer la garnison pour l'amener » à se rendre. Il est extrêmement rare que ce motif puisse » être invoqué à un titre quelconque. Dans la règle, il appa- » raît à la fois comme inadmissible et inefficace, tant au point » de vue militaire qu'à celui du droit. Celui qui impose aux » particuliers le devoir de s'abssenir de toute participation à » la lutte, alors que la défense de leur patrie doit être consi- » dérée, dans certaines circonstances, comme le devoir de » tout citoyen, ne saurait et ne devrait pas exciter la popula- » tion civile à des actes de violence contre les troupes de leur » propre pays. *Cette pression psychologique est entièremeut im- » morale ;* l'expérience a prouvé, en outre, qu'elle est presque » toujours ineffective : elle provoque la haine et la vengeance, » mais n'a pas d'action décisive. » Après cela, est-il besoin d'ajouter que M. Bluntschli professe que les villes ouvertes, qui n'offrent pas de résistance, ne doivent pas être canonnées? Jusqu'ici, on n'admettait même pas qu'une ville ouverte, son entrée fût-elle défendue par des corps de troupe, pût être bombardée. Les Prussiens ont changé tout cela : dans la dernière guerre, ils ont recouru tantôt à la menace du bombardement, tantôt à l'acte, toutes les fois qu'ils ont voulu terrifier les habitants et les amener à une soumission prompte. Et il s'est trouvé un jurisconsulte, un Belge, M. Rolin-Jacquemyn, pour l'appeler de son nom, qui a osé excuser, approuver même ces moyens, dont l'emploi, si jamais il devenait général, ferait reculer la guerre jusqu'à sa sauvagerie primitive !

A Bruxelles, on s'est arrêté à des dispositions mixtes. On a posé en principe qu'une ville « entièrement ouverte et non » défendue par des troupes ou des habitants, ne peut être ni » attaquée ni bombardée » ; qu'en tous les cas, un bombardement en règle ne doit pas être entrepris avant que le commandant du siége ait fait tout ce qui dépendait de lui pour le prévenir ; qu'enfin, il fallait épargner autant que possible les églises, de même que les édifices artistiques, scientifiques et de bienfaisance. M. le baron Lambermont, d'accord avec le délégué des Pays-Bas, aurait voulu aller plus loin, et demandait, au nom des habitants d'Anvers, qu'il fût interdit de bombarder des quartiers de ville même fortifiée. Le général de Voigts-Rhetz s'est élevé avec force contre cette pétition : le bombardement, a-t-il dit, *est un des moyens les plus efficaces pour atteindre le but de la guerre :* il n'est point possible, en conséquence, d'accéder au vœu des Anversois. Évidemment, le brave militaire a pénétré mieux que le professeur Bluntschli jusqu'au cœur même de la psychologie germanique !

Nous passerons assez vite sur les débats auxquels ont donné lieu le chapitre VI de la 1re section : *Des prisonniers de guerre*, art. 23 à 36 inclusivement ; les chapitres I, II et III de la 3e : *Modes de communication et parlementaires*, art. 54-59 ; *Capitulations*, art. 60 ; *Armistices*, art. 61-67. Aussi bien n'ont-ils fait ressortir rien de bien intéressant, si ce n'est la déclaration qu'y a intercalée le général Servet, délégué de l'Espagne : « Que cette puissance ne saurait adhérer à aucune » clause susceptible d'amoindrir sa force de résistance dans » le cas d'une invasion étrangère. » Mais l'animation a reparu quand il s'est agi de traiter des *Espions*, chap. V, 1re section, art. 18 à 22, et des *blessés* et des *non-combattants*, chap. VII, art. 38-44.

Dans cet ensemble de matières difficiles et complexes qui composent le droit international, celle de l'espionnage militaire est assurément l'une des plus délicates, l'une de celles qui ouvrent la plus large carrière aux actes arbitraires et odieux. On se souvient qu'aux yeux de plus d'un bon juge, la seule tache qu'il y ait sur la gloire si pure de Washington est la sentence qu'il fit rendre et accomplir contre le major André. De pareilles délicatesses ne sont point à l'usage des hommes d'État et des militaires prussiens. M. de Bismarck connaît trop bien les avantages que l'on retire de l'espionnage, soit politique, soit militaire, pour vouloir les partager avec personne, et, sans le calomnier, il est bien permis de croire qu'il n'y avait pas dans le projet de disposition à la quelle il tint plus peut-être qu'à celle de l'art. 20. Il était ainsi conçu : « *Est également livré à la justice tout habitant du pays occupé par l'ennemi qui communique des informations à la partie adverse.* » C'était l'un de ceux qui avaient le plus soulevé l'indignation publique : la commission l'a supprimé d'une voix unanime. Il n'a pas même trouvé l'appui du général de Woigts-Rhetz. En revanche, celui-ci a proposé de supprimer comme inutile l'article interdisant de considérer comme espions les individus capturés en ballons. — Pas si inutile, semble-t-il, puisqu'un Anglais, M. F.-G. Worth, qui, le 27 octobre 1870, avait quitté Paris en ballon, avait été fait prisonnier par les Allemands et traduit devant un conseil de guerre, malgré les remontrances énergiques du ministre des affaires étrangères de son pays natal. Le conseil de guerre l'acquitta ; mais M. Worth ne fut remis en liberté qu'après approbation de cette sentence par l'empereur Guillaume. Le congrès s'est souvenu de cette tentative et a maintenu la clause regardée comme superflue par M. de Woigts-Rhetz, en vertu sans doute de l'axiome juridique : « Que ce qui n'est pas déclaré illicite par la loi reste licite. »

Le délégué prussien a été un peu plus heureux sur le chapitre des blessés. Le projet semblait indiquer que le matériel des ambulances et des hôpitaux militaires serait neutralisé et n'appartiendrait dans aucun cas, comme prise, à l'ennemi. M. de Woigts-Rhetz a refusé absolument d'admettre cette interprétation : la convention de Genève, selon lui, avait nettement distingué entre le *personnel* et le *matériel* des ambulances, et l'ennemi avait le droit incontestable, non-seulement de s'en emparer, mais encore de le conserver tant pour son usage que pour celui des blessés tombés entre ses mains. M. le colonel Staaff, M. le colonel Hammer étaient d'un avis contraire ; le général Arnaudeau et le colonel Lanza se déclaraient perplexes, ayant à se prononcer entre les lois de la guerre et les devoirs de l'humanité. Hésitante à son tour, la commission décida d'abord de remplacer le chapitre VII de la 1re section par une déclaration portant d'une façon vague « que les blessés seraient traités conformément à la con- » vention de Genève et aux modifications ultérieures qu'on » jugerait nécessaire d'y apporter. » *On* signifiait ici les gouvernements divers, et, en dernier lieu, la commission s'est bornée à solliciter leur attention sur les idées qui avaient été émises dans son sein, quant aux changements et aux améliorations dont la convention de Genève semblerait susceptible. On remarquera que le comité belge de la Société internationale de secours pour les prisonniers de guerre demandait que le bénéfice de cette convention fût étendu aux porteurs de ces secours.

Dans ses séances des 12, 13 et 14 août, la commission abor-

dait enfin l'examen du premier et du deuxième chapitre de la 1re section relatifs, on l'a déjà dit, l'un aux droits de l'autorité militaire en pays ennemi, l'autre à l'attribution de la qualité de belligérants, c'est-à-dire les questions les plus grosses de difficultés et celles qui avaient le plus ému l'opinion publique. Entre temps, elle avait assez longuement discuté la 4e section concernant les représailles, mais sans parvenir à s'entendre sur une rédaction définitive. Nous ne nous en étonnons guère, quoiqu'il ne s'agît, pour le congrès, que de régler les représailles à main armée pendant l'état de guerre, et non d'homologuer ou de répudier celles qui se sont si souvent exercées avant cet état; l'interruption des relations commerciales ou postales entre deux pays; la mise sous séquestre des biens appartenant aux citoyens de l'État avec lequel on est en conflit; l'expulsion de ces mêmes citoyens ou la privation qu'on leur impose des privilèges dont ils jouissaient hors de chez eux.

Les embargos et les blocus. — Les auteurs modernes diffèrent beaucoup dans leur appréciation, soit de l'équité intrinsèque de ces mesures, soit de leur puissance effective en tant que moyen d'amener un adversaire à la reconnaissance de ses propres torts, et l'on serait vraiment étonné de les voir approuvées par un Grotius si l'on ignorait la peine qu'ont les esprits, même les plus droits et les plus fermes, à secouer le joug du milieu dans lequel ils vivent et qui les étreint. Quant aux représailles militaires proprement dites, leur appareil sinistre, leur précipitation, leurs effets irrévocables, tout contribue à leur imprimer une couleur plus odieuse. Elles naissent les unes des autres; elles s'appellent réciproquement, et le moindre de leurs torts n'est pas celui de frapper plusieurs pour le méfait d'un seul et d'atteindre des innocents sans toucher les coupables.

La discussion sur les deux chapitres dont il était question tout à l'heure s'est ouverte, non sur le projet primitif, mais sur un texte de transaction proposé par M. le baron Jomini, et d'après lequel l'occupation par l'ennemi d'une partie du territoire envahi y suspendait, par le fait lui-même, l'autorité du pouvoir légal de ce dernier en y substituant l'autorité militaire de l'État occupant, *en tant qu'il est en mesure de l'exercer*. A ce propos, M. de Lansberge, délégué des Pays-Bas, le général Palmeria, délégué du Portugal, le baron Lambermont, délégué belge, le colonel Hammer, délégué suisse, ont exprimé, au nom de leurs gouvernements respectifs, des réserves expresses et n'ont pas caché que le chapitre leur paraissait tendre à désarmer les États les plus faibles au profit des plus forts. Il semble que les délégués de la France auraient dû s'associer carrément à l'expression de cette défiance. M. le baron Baude s'est contenté, d'accord avec ses collègues précités et les représentants tant de l'Espagne et de la Suède que de l'Autriche, de maintenir ces mots : « En tant qu'il est en mesure de l'exercer, » qui définissaient l'autorité de l'occupant et lui assignaient des limites. Le général de Woigts-Rhetz, au contraire, en a énergiquement sollicité la suppression. Selon lui, « l'occupation ne se manifestait point par des signes extérieurs », et ces mots étaient susceptibles d'engendrer des réclamations tant de la part de l'occupé que de celle de l'occupant. En général, a-t-il ajouté, le pouvoir occupant peut être envisagé comme établi de fait « quand la population se trouvait désarmée, ou encore quand » les colonnes parcouraient le pays et nouaient des relations » avec les autorités locales ». M. de Woigts-Rhetz n'a point parlé d'abolir le droit d'insurrection; mais il importait d'éclairer la population sur les conséquences que son exercice entraîne, et c'est dans son intérêt même qu'il convenait de rayer les expressions en litige.

Le délégué de la Prusse ne s'est pourtant pas cru en mesure de soutenir deux articles qui figuraient dans le projet primitif, et qui conféraient au chef de l'armée d'occupation le droit de contraindre les fonctionnaires du pays occupé à continuer leur service sous son contrôle et son autorité ; il a même abandonné le droit d'exiger un serment de ces fonctionnaires, avec un vif regret sans doute, car ses compatriotes se sont arrogé, pendant la campagne de 1870-71, bien d'autres prérogatives encore plus exorbitantes. N'ont-ils pas enjoint aux ouvriers de Nancy, sous peine de mort, de réparer un pont qu'avaient détruit nos francs-tireurs ? N'ont-ils pas imposé aux maires des villages français l'obligation de leur dénoncer la venue de ces partisans ? rendu les communes responsables de toute attaque dirigée par des corps francs contre les colonnes allemandes ? Quoi qu'il en soit, généralement qualifiés de monstrueux au dehors, ces articles n'ont pas trouvé de champions au sein de la Conférence (1). Elle a sanctionné l'article 5, qui reconnaît aux armées d'occupation le droit de prélever à leur profit tous les impôts, toutes les redevances, tous les droits de péage établis par le gouvernement national. Elle a également accueilli, quoiqu'en y mettant de la mauvaise grâce, une disposition complémentaire de M. le délégué allemand, toujours sur la brèche, on le voit, et auquel M. de Bismarck avait bien vu d'avance qu'il n'était besoin d'adjoindre personne. Donc, M. le général de Voigts-Rhotz avait prévu le cas où lesdits droits, redevances, péages ne pourraient être *encaissés* ; et il eût bien voulu qu'en cette occurrence on put en recouvrer l'*équivalent*, au besoin en *imposer* et en *recouvrer* d'autres. M. le baron Baude a poussé l'indiscrétion jusqu'à demander ce que son collègue pouvait bien entendre par cet équivalent. M. le baron Jomini a répondu qu'on avait voulu prévoir le cas « où l'on n'arriverait pas à la matière imposable ; on grèvera alors la commune, qui exercera alors son recours comme elle pourra ». *Comme elle pourra*, entendez-le bien, et de vrai, jamais expression ne fut d'une application plus grammaticale. Certains mémoires d'un étudiant allemand, l'un des modestes héros de la dernière campagne, et qui se souvenait des malheurs d'Arminius et de Thusnelda, comme de ceux plus récents de Conrad de Hohenstauffen, certains mémoires dont la *Revue politique* a parlé, si nous avons bonne mémoire, jetteraient peut-être du jour sur l'*équivalent* de M. le général de Voigts-Rhotz. Celui-ci avait déclaré que l'adoption du principe qu'il cherchait à faire prévaloir était jugée nécessaire

(1) On regrette qu'ils en aient rencontré un dans M. Bluntschli. Il professe que l'occupation du territoire « délie ses habitants de leurs devoirs et obligations envers leur gouvernement national ». Il admet « qu'on peut, en pays ennemi, exiger des fonctionnaires un serment provisoire ». Martens allait beaucoup plus loin : il comptait parmi les droits du conquérant celui de lever des recrues dans le pays conquis. C'est ainsi qu'en agit Alexandre le Grand, après les Mèdes, les Mahométans, Dupleix et les Anglais dans l'Inde. Mais ce mode de recrutement des Hindous envahisseurs, devenus, par suite de leur servitude habituelle, fort indifférents au trône et à la puissance de leur maître.

par l'Allemagne. Espérons que les résolutions de la Conférence ne passeront pas dans le droit positif des gens avant que les grandes chancelleries s'aperçoivent — ce dont les petites se sont avisées déjà — que la Prusse se sert uniquement de la paix pour se préparer de nouveaux et plus sûrs moyens de guerre.

La question des francs-tireurs a presque passionné la commission dans la mesure où une réunion de gens aussi froids et aussi compassés que doivent l'être des diplomates est susceptible de subir quelque entraînement. Le projet concédait le droit de belligérants aux milices et aux corps de volontaires, mais sous la quadruple condition que ces corps relèveraient du commandement général, revêtiraient un signe distinctif et reconnaissable à distance, porteraient leurs armes d'une façon ostensible, se conformeraient enfin dans leurs opérations aux us, coutumes et procédés de la guerre régulière. Les bandes armées « ne répondant point à ces conditions », le projet proposait de leur refuser la qualité de belligérants. Sur la motion de M. le baron Jomini, la commission ne s'est pas approprié cette dernière clause. Sur les réclamations du duc de Tétuan, du colonel Hammer, du baron Lambermont, elle a de même abandonné la clause qui soumettait les volontaires au commandement général, mais en maintenant la nécessité d'un signe distinctif, malgré les efforts du délégué suédois, du délégué suisse et de M. Lambermont. Celui-ci ne s'est pas élevé avec moins de force contre les articles 45 et 46 du projet, que M. le général de Voigts-Rhotz a soutenus, au contraire, avec quelque véhémence. Ces articles, s'ils reconnaissent la qualité de partie belligérante à la population d'une localité que l'ennemi n'occupe pas encore, la dénient aux individus qui prennent les armes dans un pays qu'il possède déjà. M. le délégué belge a cité le cas d'un citoyen isolé que l'ennemi surprendrait dans l'opération, par exemple, de couper des fils télégraphiques. « Eh bien! s'est-il écrié, dans un mouvement de véritable éloquence, eh bien! condamnerons-nous ce citoyen, ce patriote? Le flétrirons-nous en l'assimilant à un bandit? L'ennemi le prend et le fusille, soit. Mais, du moins, qu'il ne trouve point au poteau d'exécution sa sentence libellée d'avance par son propre gouvernement, par les représentants de son pays! »

Les derniers travaux de la commission ont porté sur le chapitre des réquisitions (II, de la 2e section, articles 50 à 53). Il n'a point eu plus que les autres le privilége, *rara avis*, de mettre tout le monde d'accord. Puis, il a été procédé à une seconde lecture du projet amendé et modifié, laquelle a fourni aux représentants des petits États une nouvelle occasion de renouveler leurs réserves les plus significatives. A cette heure, le travail définitif du Congrès de Bruxelles doit être parvenu aux chancelleries ; tout au moins s'apprête-t-il à prendre la grande route pour y arriver.

III

Que Dieu, pour employer la formule qui termine les épîtres d'une tête couronnée à une autre, que Dieu l'ait en sa sainte et digne garde! Qu'il lui accorde aussi, dans les cartons ministériels, le long sommeil de la Belle au bois dormant! A vrai dire, nous imaginons que tel doit être son sort, et sans même que Dieu ait besoin de s'en occuper beaucoup.

Le Congrès de Bruxelles n'avait pas qualité pour rien trancher par lui-même, et son président a bien défini son rôle lorsqu'il l'a restreint à celui d'une commission d'enquête internationale sur les règles, les coutumes, les procédés de la guerre. Pour une foule de motifs que le lecteur perspicace ne demande pas qu'on lui développe et dont la déduction tiendrait ici beaucoup trop de place, cette enquête n'a point abouti à des conclusions acceptables de toutes les puissances et ne pouvait évidemment y aboutir. Que la Russie, qui en a pris l'initiative, ait été animée de bonnes intentions en la provoquant, nous le pensons et le disons. Mais il y a sur les *bonnes intentions* un mot de la Sagesse des nations qui ne s'applique point aux particuliers seuls, et si, par impossible, selon nous, le projet élaboré à Bruxelles venait, même avec les atténuations sensibles que la discussion lui a imposées, à s'incorporer dans le droit public de l'Europe, ce serait la Prusse, et la Prusse seule, qui serait appelée à en recueillir les bénéfices futurs. Elle possède pour le moment le plus grand nombre de baïonnettes, de sabres, de canons. Elle dispose de la force brutale la mieux disciplinée, la plus cohérente, la plus compacte qui ait jamais existé peut-être. Elle a fait de la science moderne la servante de toutes ses ambitions, de toutes ses convoitises. Mais à Berlin, si bien souvent on falsifie l'histoire, on la sait néanmoins, on se souvient des paysans improvisés soldats qui, à Jemmapes et à Valmy, mirent en déroute les vieilles bandes du grand Frédéric ; des guérillas espagnoles, premier écueil de la fortune de Napoléon; même des landwehrs et des étudiants qui combattaient à Leipzig. La Prusse cherche donc à circonscrire la guerre défensive, à l'énerver, si l'on peut ainsi dire. C'est pourtant la seule qui soit vraiment légitime, la seule qui mérite cette absolution de l'histoire que le premier introducteur des idées hégéliennes en France a étendue sans scrupule à toutes les victoires, en tous temps et en tous lieux, qu'elles aient servi ou qu'elles aient trahi la cause de la liberté et de la justice.

AD. F. DE FONTPERTUIS.

ACADÉMIE FRANÇAISE

PRIX D'ÉLOQUENCE (1)

M. ANATOLE FEUGÈRE

Éloge de Bourdaloue

Bourdaloue serait peut-être moins délaissé, si l'obscurité de sa vie ne décourageait la curiosité critique de notre temps.

(1) Dans son rapport à la séance publique du 13 août dernier, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Patin, a dit de ce discours que c'était « une œuvre excellente, l'une des meilleures, la meilleure peut-être, en ce genre de composition, que depuis quelques années ait couronnée l'Académie.

Nous publions la partie dans laquelle M. Anatole Feugère étudie l'*homme* dans Bourdaloue.

Rappelons, à ce propos, que la *Revue des cours littéraires* a publié sur Bourdaloue une conférence de J.-J. Weiss (t. III, no du 15 septembre 1866, page 681).

La méthode biographique est devenue parmi nous l'objet de préférences souvent légitimes, mais parfois exclusives. L'écrivain ne nous suffit plus : nous voulons connaître l'homme. Nous aimons à enfermer l'œuvre d'un auteur dans le cadre d'une vie mêlée d'affaires et remplie d'événements : quand ce cadre manque, la plus belle toile du monde ne fixe pas nos yeux distraits. Or, tous ceux qui ont parlé de Bourdaloue en ont fait la remarque, il n'a pas de biographie et n'en saurait avoir. Le meilleur éloge que l'on puisse faire de cette pieuse et uniforme existence, c'est de reconnaître qu'elle ne se laisse pas raconter. Quand on a dit avec un de ceux qui ont le plus goûté Bourdaloue (2) : « Il prêcha, il confessa, il consola, puis il mourut, » on a tout dit. Ce saint religieux a si bien gardé l'humilité de son état, qu'il échappe même à l'histoire.

Toutefois les soins pieux de ceux qui l'avaient connu, de Mme de Pringy, sa pénitente, du P. Martineau, son supérieur, du P. Bretonneau, l'éditeur de ses œuvres, et de Lamoignon, son ami, ont conservé le souvenir de cette vie passée à faire le bien ; et les pages peu nombreuses, mais souvent expressives, qu'ils ont consacrées à Bourdaloue, esquissent les principaux traits de son caractère et gardent le parfum de ses vertus.

Louis Bourdaloue naquit à Bourges, dans les derniers jours du mois d'août 1632, d'une des familles les plus honorables et les plus chrétiennes de la magistrature du Berry. Son père, Étienne Bourdaloue, conseiller au présidial de Bourges, dont il devint plus tard le doyen, avait acquis de la réputation dans sa province « par une grâce singulière à parler en public » (3).

Le jeune Bourdaloue fut élevé pieusement par sa mère, femme d'un esprit distingué, qui eut le bonheur de connaître toute la gloire de son fils, et qui, presque nonagénaire, le précéda de peu dans la tombe. Il n'eut qu'une sœur, qui épousa M. de Chamillart-Villate, l'oncle du futur ministre de Louis XIV.

Dès son enfance, on remarqua chez lui les plus heureuses dispositions pour l'étude. Mais la précocité, ce don si souvent perfide de la nature, n'eut point pour lui de périls : car il joignait à la promptitude et à la facilité de l'intelligence beaucoup de droiture dans le jugement et de sérieux dans l'esprit. Sa piété, tout de suite vive et ardente, fut aussi de bonne heure raisonnée et réfléchie.

Le Berri avait alors pour gouverneur Henri II de Bourbon, prince de Condé, celui-là même dont Bourdaloue prononcera en 1683 la tardive oraison funèbre. Alors, rendant lui-même témoignage de l'amour que le prince savait inspirer aux peuples, l'orateur évoquera le touchant souvenir de ses premières années (4).

Quoiqu'il ait eu pour fille Mme de Longueville, fort janséniste après avoir été plus que mondaine, Henri II aimait les jésuites. Sa bienveillance et sa protection leur assurèrent une grande prospérité dans le Berri. Des nombreux colléges qu'ils avaient en France, celui de Sainte-Marie de Bourges était un des plus florissants. C'est à ce collége que le grand Condé fit ses études et soutint brillamment ses thèses de philosophie. Le prince de Conti, son frère, que Henri II de Bourbon destinait à l'Église, y fit également sa théologie (5). Étienne Bourdaloue, qui avait de grandes prétentions à la noblesse, et qui voulait donner à son fils une éducation digne de sa naissance, ne manqua pas de l'envoyer à un collége fréquenté par des princes.

Bourdaloue vit donc dès son jeune âge les jésuites en crédit dans sa ville natale. Il aima en eux ses premiers maîtres. Quand il se sentit appelé à la vie religieuse, ce fut vers l'ordre de Saint-Ignace que sa pensée se tourna naturellement et sans balancer.

Fit-il part de sa vocation à son père, et celui-ci opposa-t-il quelque résistance ? On le soupçonnerait sans peine, alors même que le P. Bretonneau ne nous le donnerait pas discrètement à entendre. Étienne Bourdaloue n'avait que ce fils ; il voyait en lui l'espoir de sa race, et le destinait au monde. Cette fois, d'ailleurs, l'opposition paternelle était légitime et sage : une vocation si précoce semblait avoir besoin de se mûrir.

Mais le jeune Bourdaloue n'était pas de ces natures enthousiastes et mobiles auxquelles les premières ardeurs de la piété inspirent une vocation d'attrait dont le moindre obstacle émousse l'aiguillon. Les vraies vocations au contraire se fortifient par ces refus qui les éprouvent sans les entamer. Mais alors elles se réfugient dans un silence ombrageux et se nourrissent de réflexions solitaires. Docile à l'appel de Celui qui s'est nommé lui-même le Dieu jaloux, l'âme s'arme de défiance contre les affections de la famille, jalouses aussi, et ne songe plus qu'aux moyens d'échapper à la double entrave de l'autorité et de la tendresse. Rebuté par son père, Bourdaloue ne dit plus rien de ses projets ; mais il se fit l'application littérale de cette parole de l'Évangile : « Quiconque quittera pour me suivre sa maison, son père et sa mère, recevra le centuple (6). » Un jour de l'année 1648, il disparut clandestinement de la maison paternelle. Il était allé à Paris, et avait couru s'enfermer au noviciat des jésuites. Son père alla l'y chercher, l'en fit sortir d'autorité, et le ramena à Bourges.

On a cru retrouver l'écho lointain de ces luttes domestiques dans le sermon *sur les Devoirs des pères par rapport à la vocation de leurs enfants*, où Bourdaloue s'élève contre « les longues et insurmontables résistances » de parents qui ne craignent pas d'être « aux prises avec Dieu (7) ». Sans vouloir rechercher si les souvenirs personnels du religieux se mêlent dans ce discours aux avertissements généraux que fait entendre le prédicateur, il est du moins permis de croire que Bourdaloue, pour convaincre son père, se prévalut avec respect des mêmes raisons qu'il devait plus tard développer avec autorité du haut de la chaire chrétienne. Sa persévérance inébranlable finit par dissiper tous les doutes et par désarmer toutes les résistances. Avant la fin de 1648, il rentrait au noviciat de Paris, d'où il avait été arraché quelques mois auparavant. Cette fois, c'était son père même, désormais soumis et résigné, qui le ramenait.

On le voit, jamais vocation ne fut plus constante, plus sûre d'elle-même. Jamais aussi religieux ne trouva dans l'état qu'il avait choisi un contentement plus vif, plus pur et plus soutenu. On rencontre dans plusieurs discours de Bourdaloue

(2) M. Vinet, *Mélanges*, article sur Bourdaloue.
(3) *Préface* du P. Bretonneau.
(4) Édition de Versailles, t. XIII, p. 311.
(5) M. Cousin, *La Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 69.

(6) Le passage de l'Évangile (Matth., c. XIX) d'où sont tirées ces paroles sert de texte au sermon de Bourdaloue sur le *Renoncement religieux*, t. XIII, p. 175.
(7) Dominicales. *Premier dim. après l'Épiphanie*, première partie, t. V, p. 15.

l'expression souvent émue de cette joie paisible et pleine que la vie religieuse réserve aux vocations satisfaites. « Quoique je ne puisse savoir avec assurance si je suis en grâce et digne d'amour, dit-il dans son sermon *sur la Paix chrétienne* (8), permettez-moi néanmoins, Seigneur, de faire ici cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi, et je reconnais même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas ; mais pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous, et que je le suis parfaitement. » Animé d'une affection filiale pour un ordre auquel il fait profession « de devoir tout (9) », il eut toujours le vif désir d'honorer la Société de Jésus, de la défendre et de la venger.

On ne saurait refuser à cette Société l'art de connaître les hommes, de discerner et d'éprouver leurs aptitudes. Mais l'extraordinaire facilité de Bourdaloue dans tous les travaux de l'esprit rendait pour lui ce discernement malaisé. On put se demander un instant si ce jeune religieux n'était pas un géomètre de grand avenir, tant il apportait dans les mathématiques de promptitude à comprendre et de sûreté à raisonner.

Fort jeune encore, il fut chargé d'enseigner l'enfance. Selon l'usage de la Compagnie, il professa successivement toutes les classes, celle de grammaire d'abord, puis les humanités et la rhétorique. La pratique de l'enseignement fut une école excellente pour le futur prédicateur. Il y connut par l'expérience de chaque jour quelles règles il faut suivre pour graver dans l'esprit ce qu'on veut qu'il retienne, l'efficacité de la méthode, la nécessité de tout expliquer, de tout éclaircir, de distinguer avec netteté ce qui pourrait être confondu, de revenir souvent sur le même objet pour en donner une intelligence complète, de fortifier toujours les maximes générales par des applications particulières, les préceptes par des exemples. Bourdaloue gardera dans la chaire sacrée ces qualités du professeur, et l'on comprend que ses supérieurs aient considéré d'abord l'enseignement comme le meilleur emploi des facultés d'un esprit si solide et si méthodique, si net et si précis.

Il nous est parvenu un monument de l'enseignement de Bourdaloue ; c'est une *rhétorique* écrite en latin par un de ses élèves, et sous sa dictée. Ce petit traité, naguère traduit en français (10), ne se distingue pas sans doute par des vues personnelles et neuves. Mais il faut y remarquer avec quel soin le professeur dégage les notions importantes de toutes les surcharges et curiosités inutiles, n'insiste que sur l'essentiel, resserre les définitions abstraites, s'efforce enfin de rendre son enseignement tout à la fois simple et pratique. En outre, de hautes idées morales relèvent ces leçons techniques ; Bourdaloue veut inculquer à ses élèves cette maxime, que pour bien parler il faut bien vivre, et leur répète souvent la définition antique qu'il devait lui-même admirablement réaliser : *Orator vir bonus dicendi peritus.*

Après la rhétorique, Bourdaloue professa la philosophie. Puis enfin, il aborda l'enseignement qui lui convenait le mieux, et auquel, à vrai dire, il consacra sa vie tout entière, celui de la théologie morale. Il lut, compara, approfondit les Pères et les Docteurs. Doué d'une merveilleuse mémoire jointe à ce génie de la méthode qui classe et coordonne toutes les connaissances, il amassa un riche trésor d'érudition ecclésiastique.

Bourdaloue n'avait pas trente ans lorsqu'une occasion imprévue découvrit tout à coup l'emploi que le talent et la science déjà si vaste du jeune maître de théologie morale pouvaient trouver sur un plus grand théâtre. Un prédicateur étant tombé malade au milieu d'une retraite, on chargea Bourdaloue de le remplacer. Son succès fut éclatant. Ses supérieurs jugèrent aussitôt que ce n'était pas seulement une inspiration passagère, une rencontre heureuse. Ils consacrèrent désormais Bourdaloue au ministère de la parole, et, pour achever de le former, lui confièrent d'abord pendant dix ans des missions en province.

Dans la ville d'Eu, Bourdaloue prêcha devant la grande Mademoiselle, et réussit à gagner les suffrages de cette bizarre et mélancolique princesse, qui mêla durant toute sa vie aux plus naïves chimères de l'illusion les ennuis d'un perpétuel désenchantement. Elle ne se désenchanta pas de Bourdaloue, et quelques années plus tard, elle désira qu'il reçût ses derniers aveux et son dernier soupir.

A Rouen, les sermons de Bourdaloue attirèrent une foule immense. « Tous les artisans quittaient leur boutique pour l'aller entendre, les marchands leur négoce, les avocats le palais, les médecins leurs malades. » Et le P. d'Harrouis, qui rendait à Bourdaloue ce témoignage désintéressé (11), ajoutait avec bonhomie : « Pour moi, lorsque j'y prêchai l'année d'après, je remis toutes choses dans l'ordre ; personne n'abandonna plus son emploi. »

Bourdaloue séjourna encore dans d'autres villes, dans celle d'Amiens notamment, et à Bourges, sa ville natale. Partout son succès fut égal. On pouvait sans crainte l'appeler à Paris.

« Il y a ici un certain jésuite, natif de Bourges en Berri, fils du doyen des conseillers de ce présidial, nommé Bourdaloue, qui prêche aux jésuites de la rue Saint-Antoine, avec tant d'éloquence et une si grande affluence de peuple, que leur église en est plus que pleine. Son père était parti de Bourges, pour le venir entendre prêcher à Paris, mais il est mort en chemin. Ces bons Pères de la Société le prêchent à Paris comme un ange descendu du ciel. » Ainsi s'exprimait, dans une lettre du 14 janvier 1670, et non sans trahir sa mauvaise humeur, le bourgeois Gui Patin. Ennemi acharné des jésuites, il semble prévoir d'instinct ce que sera pour eux Bourdaloue, la revanche des *Provinciales*.

On voit quel fut, dès ces premiers sermons prêchés encore dans une chapelle de l'ordre, le retentissement de la prédication de Bourdaloue. L'élite de la ville et beaucoup de personnes de la cour s'y empressèrent. Mme de Sévigné, qui habitait au Marais, profita du voisinage, et vit naître la gloire de ce « grand Pan » qui devait rester jusqu'à la fin une de ses plus vives admirations.

L'année 1670 le vit débuter à la cour. Il y prêcha l'Avent et, selon l'expression de Mme de Sévigné, s'en acquitta « divinement bien (12) ». Il poursuivit les années suivantes cette longue carrière apostolique qui ne devait se terminer qu'après la fin du siècle, prêchant les *Avents* et les *Carêmes* tour à tour devant

(8) *Dimanche de Quasimodo*, fin, t. IV, p. 324.

(9) Panégyriques. *Sermon pour la fête de saint Ignace de Loyola*, t. XIII, p. 55.

(10) Par M. Aug. Profillet, professeur agrégé de l'Université, chez Eugène Belin, 1864.

(11) Voyez *Menagiana*, t. II, p. 54.

(12) Lettre du 3 décembre 1670.

le roi et dans les principales paroisses de Paris, tantôt « faisant trembler les courtisans (13) » dans les chapelles de Saint-Germain, de Versailles ou des Tuileries, tantôt attirant aux églises où retentissait sa parole un si grand concours, que les carrosses y venaient plusieurs heures d'avance, et que le commerce était interrompu dans les rues avoisinantes (14). « Si nous n'avons pas bien fait nos Pâques, ce n'est vraiment pas sa faute, écrivait encore en 1683 (15) Mme de Sévigné, qui l'avait entendu tout le carême à Saint-Paul, sa paroisse. Jamais il n'a si bien prêché que cette année, jamais son zèle n'a éclaté d'une manière si triomphante. »

Le zèle! on ne saurait en effet le concevoir ni plus ardent ni plus pur. Loin de se réserver exclusivement pour le royal auditoire qui fut tant de fois suspendu à ses lèvres, Bourdaloue ne consacrait pas aux stations qu'il prêchait ailleurs une préparation moins consciencieuse ni des efforts moins dévoués. Lorsque l'assistance était mêlée de grands seigneurs et de petites gens, il aimait à faire voir qu'il ne négligeait pas plus les uns que les autres : « Grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi (16) ». Et après avoir fait entendre aux premiers le langage de la rigueur et de la menace, quand il se tournait vers les seconds, sa parole prenait aussitôt un accent de douceur et de paternel intérêt (17). Lui-même avait soin de marquer que ce contraste du ton n'était pas involontaire. « Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, disait-il à la cour, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent : « Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus. » Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible... (18)

Ainsi, se faisant tout à tous, il variait, il proportionnait l'enseignement chrétien, selon la condition, le degré d'intelligence et de culture de ceux qui devaient le recevoir. Dans les humbles paroisses de village, où ce prédicateur ordinaire du roi ne dédaignait pas d'aller annoncer la parole de Dieu, il étonnait par la clarté familière de ses instructions. « C'est donc là ce fameux prédicateur de Paris, disaient les paysans : nous avons compris tout ce qu'il a dit. » L'expression naïve de cette déconvenue était une critique dans la bouche de ces braves gens, qui ne se croyaient pas en droit d'admirer ce qu'ils comprenaient : à nos yeux, c'est un éloge également rare et touchant.

En 1685, après la révocation de l'Edit de Nantes, une importante mission fut confiée à Bourdaloue. Il devait prêcher l'Avent à la cour. Mais Louis XIV jugea que son éloquence serait plus utilement consacrée au rétablissement de l'unité de religion dans le royaume. « Les courtisans, dit-il à Bourdaloue, entendront peut-être des sermons médiocres, mais les Languedociens apprendront une bonne doctrine et une belle morale (19). » Bourdaloue partit pour Montpellier.

Il se trouvait ainsi jeté au cœur même du pays ennemi. Montpellier semblait la capitale du protestantisme concentré au midi de la France, et c'était un honneur aussi flatteur que périlleux, d'y être alors envoyé. Bourdaloue s'acquitta de sa tâche délicate avec succès, fit de nombreuses conversions, et eut le bonheur de ramener beaucoup de ses adversaires, sans en blesser ni en aigrir aucun. Il dut des résultats si précieux non-seulement à la force convaincante de sa prédication, mais à la confiance qu'il sut inspirer, et à ce zèle de charité qui échauffait et parfois même attendrissait sa vigoureuse dialectique.

Cette sollicitude pour le bien des âmes, jointe à l'intrépidité de ses censures quand il s'adressait à la cour, fit de Bourdaloue, aux yeux de ses contemporains, le parfait modèle des vertus apostoliques. Comme son habit de religieux l'excluait de toutes les dignités ecclésiastiques, il ne pouvait être suspect d'ambition personnelle, ni de vues intéressées : avantage précieux dans un temps où les prédicateurs, selon le mot de la Bruyère, cherchaient, par leurs discours, des évêchés (20).

Mais l'habit de religieux ne mettait pas Bourdaloue à l'abri des soupçons d'intrigue et de politique dont on était alors si prodigue envers tous ceux de son ordre : sa vertu seule l'en préserva. Par l'inflexible droiture de son caractère, comme par l'irréprochable pureté de sa vie, il força l'estime et le respect même des plus prévenus. Sa réputation, ses amitiés, son crédit auprès du roi et de Mme de Maintenon, qui le mirent dans le secret de leur mariage (21), lui permettaient sans aucun doute d'exercer une grande influence sur les affaires de son temps. Il s'en défendit avec soin. Trop sage pour rechercher le commerce des grands, ou pour le fuir, il resta supérieur à toutes les cabales, et nul ne l'a jamais accusé de s'être ingéré en rien dans la politique humaine.

C'est pourtant une légère exagération de dire, comme le cardinal de Bausset (22), que Bourdaloue ne connut « ni ennemis, ni détracteurs ». Sa prédication était trop militante, il attaquait trop librement toutes les erreurs et tous les vices pour n'être point à son tour attaqué. Comment appuyer sur tant de plaies, et d'une main si vigoureuse, sans faire quelquefois crier les patients ?

Ceux qui crièrent d'abord, et très-haut, ce furent les jansénistes. Ils n'étaient pas hommes à supporter les coups en silence. Un jour que Bourdaloue s'élevait contre les sévérités indiscrètes et outrées de certains directeurs, on vit la princesse de Conti témoigner par ses gestes en pleine église que ce langage la scandalisait (23). Quelques années plus tard, dans un mémoire qui devait être présenté au roi par Mme de Longueville, une dénonciation haineuse et violente était dirigée contre Bourdaloue, « célèbre, disait l'auteur, par ses prédications, et plus célèbre encore, s'il se peut, par son zèle amer et par ses emportements (24) ».

Ces récriminations restèrent sans écho. Il en fut de même d'autres attaques dont Bourdaloue se vit l'objet à la cour, et qui paraissent lui avoir été fort sensibles. Les hardiesses de

(13) Mme de Sévigné, lettre du 5 février 1674.
(14) Mme de Sévigné, lettre du 27 février 1679.
(15) Lettre du 29 avril 1683.
(16) Mystères, *Premier sermon pour la Purification de la Vierge*, t. XI, p. 107.
(17) *Ibid.*, p. 109.
(18) Mystères, *Premier sermon sur la Purification de la Vierge*, t. XI, p. 114.
(19) Journal de Dangeau, mardi 16 octobre.

(20) De Lescure.
(21) V. la *Correspondance générale* de Mme de Maintenon, publiée par M. Lavallée, t. III, p. 155 et 156.
(22) *Histoire de Bossuet*, t. I, p. 157.
(23) *Lettre de la princesse de Conti* [illegible] dans les *Œuvres complètes d'Arnauld*, t. XXVI, p. 176.
(24) *Mémoire* [illegible] *de Mme de Longueville*, au tome XXV des *Œuvres complètes d'Arnauld*.

son sermon *sur l'Impureté* (25), où il rend les femmes responsables de tous les désordres qui déshonorent le christianisme, ne furent point du goût des dames de la cour ; elles s'en plaignirent avec aigreur. Quelques jours plus tard, prêchant *sur la conversion de Madeleine* (26), Bourdaloue saisit l'occasion de se justifier dans un langage plein de dignité, mais où l'on sent l'amertume d'une âme vive et droite que des calomnies intéressées cherchent à noircir.

L'estime que Bourdaloue inspirait à Louis XIV était trop profonde pour se laisser ébranler par les accusations mesquines ou par les insinuations perfides. « Le prédicateur a fait son devoir, répondait le monarque ; c'est à nous de faire le nôtre. » Et réservant à Bourdaloue un honneur que n'obtint aucun autre de ses prédicateurs ordinaires, il témoigna le désir de l'entendre tous les deux ans. « J'aime mieux vos redites, lui disait-il, que les choses nouvelles des autres. »

Mme de Montespan goûtait moins Bourdaloue. Elle était bien forcée de partager une admiration que professaient les meilleurs juges, et dont elle n'aurait pu se départir ouvertement sans déplaire au roi, mais elle admirait de mauvaise grâce. A l'entendre, « le P. Bourdaloue prêchait assez bien pour la dégoûter de ceux qui prêchaient, mais non pas assez bien pour remplir l'idée qu'elle avait d'un prédicateur. » Nous ne sommes pas dupes de cette réserve dédaigneuse, où il entre plus d'affectation que de désintéressement. Fort jalouse d'un ascendant qui devait lui échapper dès que la religion aurait repris l'empire dans l'âme de son royal amant, l'altière maîtresse avait bien des motifs de craindre Bourdaloue. On sait la libre réponse que le clairvoyant prédicateur fit un jour au roi après une fausse retraite de la favorite : « Mon père, lui disait Louis XIV, vous devez être content de moi, Mme de Montespan est à Clagny. — Oui, sire, repartit Bourdaloue ; mais Dieu serait bien plus content si Clagny était à soixante-dix lieues de Versailles. » Peut-être Bourdaloue aurait-il mieux rempli l'idée que Mme de Montespan se faisait d'un prédicateur, s'il n'avait pas dit ce mot-là : et ce mot-là ne fut pas le seul.

Mme de Maintenon n'avait pas les mêmes raisons que Mme de Montespan de mesurer l'éloge à Bourdaloue. Sa confiance en lui était entière. Elle voulut même le prendre pour directeur. Mais il fallait avoir beaucoup de loisirs pour diriger Mme de Maintenon. Bourdaloue craignit de se charger de cette conscience scrupuleuse et envahissante. Il répondit à Mme de Maintenon qu'il ne pourrait la voir que tous les six mois, à cause de ses sermons. Elle dut se résigner à ne recevoir de lui qu'une direction générale, qu'il exerçait de loin (27).

Ce n'était pas, en effet, une vie oisive que menait Bourdaloue. La préparation de ses sermons, si complète et si minutieuse, ne prenait pas tout son temps ; la plus grande part peut-être en était réservée à la confession. Bourdaloue passait souvent au confessionnal cinq ou six heures de suite. Lui qui ne consentait pas à diriger l'épouse secrète du grand roi, il prodiguait avec condescendance aux humbles qui avaient besoin de son ministère toutes les lumières de la prudence et toutes les consolations de la charité.

Cependant les pénitents et les pénitentes illustres ne lui manquaient pas. Il semble même que Bourdaloue eut, comme directeur, une place à part dans la haute société du XVIIe siècle. On ne saurait méconnaître que, par l'effet d'une partialité malheureuse, avoir un confesseur jésuite devint, dans la seconde partie du règne, comme une condition nécessaire pour conserver la faveur royale. Quiconque ne se confessait pas à un père, tout au moins à un ami déclaré de la Société, devenait suspect de jansénisme, crime irrémissible auprès du roi. Mais par un autre préjugé, et par une réaction bien naturelle, beaucoup d'âmes nourrissaient contre les jésuites d'invincibles défiances. On les soupçonnait de facilités excessives pour les pécheurs, de complaisances calculées. Deux jésuites avaient été tour à tour confesseurs du roi pendant la longue période de ses désordres. On ne savait pas qu'ils avaient plus d'une fois refusé d'absoudre le prince adultère, on ignorait l'histoire de leurs luttes et de leurs résistances, et l'on voyait seulement ce qu'ils n'avaient pu empêcher. Des jésuites dirigeaient encore le frère du roi et les autres princes, dont plusieurs continuaient à donner le scandale des mœurs les plus dissolues. A tort sans doute, on se faisait un grief contre les confesseurs des fautes trop publiques de leurs pénitents, et ceux qui voulaient rester chrétiens sans cesser d'être courtisans se croyaient souvent réduits à cette terrible alternative, de perdre leur crédit à la cour, ou de compromettre le salut de leur âme. Le seul nom de Bourdaloue conciliait ces exigences opposées. Bourdaloue était jésuite et sévère : on s'adressait à lui de préférence, sûr de ne déplaire ainsi ni à Dieu, ni au roi.

Où trouver d'ailleurs plus de pureté dans la doctrine et dans la vie, plus de sagesse et d'expérience en matière de spiritualité comme en matière de morale ? Aussi avait-on recours à ses lumières dans les doutes, dans les situations délicates, ou quand la conscience éprouvait le besoin tardif de régler des comptes depuis longtemps en souffrance. Lorsqu'un Pomenars, un vieux libertin, près d'affronter une opération dangereuse, rude châtiment de ses longues débauches, prenait la précaution de se réconcilier avec Dieu, il allait trouver Bourdaloue. « Ah ! c'était une belle confession que celle-là, s'écrie Mme de Sévigné ; il y fut quatre heures..... Il y avait huit ou dix ans qu'il n'y avait été. » Combien d'autres « belles confessions » de ce genre Bourdaloue n'a-t-il pas entendues !

Nulle part il n'était plus admirable qu'au chevet des mourants. De toutes les œuvres de charité, celle qui excitait davantage son zèle, c'était la visite des malades. Riches ou pauvres, il aimait à les fréquenter, les consolait, et quand ils commençaient d'être en danger, les préparait à la mort avec un incomparable mélange de fermeté et de douceur, joignant aux plus délicats ménagements pour leur faiblesse une active vigilance pour les intérêts de l'éternité.

Une mission souvent plus pénible encore que d'annoncer aux hommes leur propre fin, c'est de leur apprendre la mort de ceux qui leur sont chers. Bourdaloue remplit plus d'une fois ce douloureux devoir. Quand un malheur soudain venait de frapper une famille, quand une mère, par exemple, ignorait encore que son fils était tombé sur le champ de bataille, Bourdaloue, se faisant le messager de ces nouvelles déchirantes, adoucissait par l'onction chrétienne ces coups ter-

(25) Carême, *Dimanche de la troisième semaine*. « *Ne vous offensez pas, mesdames*, » etc..., III, p. 85.

(26) Carême, *Jeudi de la cinquième semaine*, t. IV, p. 95-96 et p. 104.

(27) Voy. dans la *Correspondance générale* de Mme de Maintenon, publiée par M. Lavallée, les notes des dames de Saint-Cyr au sujet de la lettre de Bourdaloue du 30 octobre 1688.

ribles qui dévastent l'âme, et si souvent ébranlent la foi en révoltant la nature.

Un grand fond de bonté compatissante, mais franche et sans faiblesse, inspirait toute sa conduite. Affable à tous, il eut beaucoup d'amis, et ceux qui lui survécurent gardèrent à son souvenir une tendre fidélité. Intimement lié avec le premier président de Lamoignon, et avec son fils, il les visitait souvent, soit à leur hôtel de Paris, situé au Marais, fort près de la maison professe, soit à leur jolie habitation de Bâville. Libérale, étrangère à toute coterie étroite, cette noble famille, où la distinction de l'esprit et le goût des lettres étaient héréditaires comme la probité et la religion, réunissait dans une libre hospitalité les plus célèbres écrivains du temps, et les plus divers, depuis les constants amis de Port-Royal, jusqu'aux Pères de la Société. Bourdaloue y rencontra plus d'une fois Mme de Sévigné, Racine, Regnard, Santeul, Boileau.

Lorsque Santeul s'attira par une épitaphe trop élogieuse du grand Arnauld la colère de plusieurs jésuites trop susceptibles, ce fut Bourdaloue qui, par son bon sens et son esprit conciliant, dissipa tout cet orage (28).

Avec Boileau, Bourdaloue n'était pas toujours aussi accommodant. L'estime et l'attrait qu'ils ressentaient l'un pour l'autre n'empêchaient pas entre eux de fréquentes disputes. Bourdaloue avait une grande vivacité d'humeur, aimable et léger défaut dont il ne put tout à fait se corriger. Boileau était très-vif aussi, un peu grondeur, et jamais ne lâchait pied dans la discussion. Il se plaisait même à pousser son interlocuteur, forçant sa propre pensée et simulant plus de colère qu'il n'en ressentait. Rien ne l'amusait plus que de lancer quelques traits malins contre les casuistes de la Société, en présence de Bourdaloue, et pour le provoquer. Souvent Bourdaloue ne faisait qu'en rire : quelquefois il se piquait au jeu. Boileau redoublait alors, en appelait à saint Augustin, à la théologie. Bourdaloue le renvoyait à ses vers. Boileau criait plus fort et n'entendait rien. « Il est bien vrai que tous les poëtes sont fous ! s'écriait Bourdaloue impatienté. — Je vous l'avoue, mon Père, répliquait Boileau dans un plaisant transport ; mais pourtant, si vous voulez venir avec moi aux Petites-Maisons, je m'offre de vous y fournir dix prédicateurs contre un poëte, et vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres, et qui divisent leurs discours en trois points (29). »

Ces boutades n'altérèrent en rien la forte et virile amitié de ces deux hommes si bien faits pour se comprendre. Quand Boileau composa son épître de l'*Amour de Dieu*, tant admirée de Bossuet, il ne manqua pas de consulter Bourdaloue. Prendre au sérieux la plaisante saillie de ce dernier : « S'il me met dans ses satires, je le mettrai dans mes sermons, » c'est faire un lourd contre-sens. Boileau lui-même a dit le dernier mot sur les sentiments de mutuelle affection qui l'unirent à Bourdaloue. Après la mort de celui-ci, la présidente de Lamoignon envoya au poëte le portrait du prédicateur. Le poëte répondit par quelques vers touchants, où il associe au nom de Bourdaloue celui d'Arnauld, et, sans désavouer la prédilection qu'il eut toujours pour le célèbre docteur, les confond tous deux dans les mêmes regrets.

> J'ai connu Bourdaloue, et, dès mes jeunes ans,
> Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
> Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices,
> Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
> Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
> Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
> Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux.

Nommons encore un ami de Bourdaloue, le savant Daniel Huet, autrefois évêque d'Avranches, qui, retiré à la maison professe de la rue Saint-Antoine, vivait dans la familiarité de Bourdaloue et fut inconsolable de sa mort. « Bourdaloue, dit-il dans une page émue de ses *Mémoires*, le plus grand prédicateur de son temps, et l'homme qui me fut le plus cher, soit à cause de son extrême bienveillance pour moi, soit à cause de la candeur de son âme, au fond de laquelle on lisait, tant elle était transparente et pure ! Nul n'était plus aimable, d'un esprit plus charmant, d'une gaieté plus sympathique (30). »

Ces sentiments furent partagés par tous ceux qui fréquentèrent Bourdaloue. La lettre de Lamoignon, celle du P. Martineau louent également sa franchise, sa simplicité, la bonté de son cœur, la sûreté de son commerce, et témoignent qu'il n'était pas possible de l'approcher sans l'aimer, pas plus que de l'entendre sans l'admirer.

Doué de tant de qualités si capables de gagner les cœurs, Bourdaloue resta pourtant inaccessible à la vanité comme à la dissipation. C'était toujours aux intérêts de Dieu et de la vérité qu'il songeait, même quand il se mêlait au monde. Combien de préjugés peut-être il a fait évanouir, combien d'âmes il a doucement disposées aux résolutions sérieuses et aux décisifs retours, dans la familiarité de simples entretiens, sous les ombrages de Bâville ! Ses dehors mêmes, ses allures ouvertes, la sincérité de son accent, son enjouement toujours contenu dans les bornes que son caractère et son habit lui défendaient de franchir, exerçaient une influence salutaire sur tous ceux qui conversaient avec lui. J'aime à reconnaître sa propre image dans ce portrait qu'il a tracé lui-même du religieux tel qu'il doit se montrer dans le monde (31) :

« C'est particulièrement aux religieux que convient l'avis de l'apôtre, lorsqu'il disait aux premiers fidèles : Faites voir en tout votre modestie. Elle paraît dans l'air, dans le maintien, dans le geste, dans le ton de voix, dans les termes et les expressions, dans tout l'extérieur. Ce n'est pas qu'elle ait rien d'affecté ni de trop étudié..... Elle est honnête et affable, mais sans s'épancher tant au dehors, ni entrer en de si grandes agitations : elle n'est ni sauvage, ni mélancolique ; mais au milieu de sa joie et dans les démonstrations qu'elle en donne, elle ne perd rien de tout le sérieux qui la doit tempérer : elle ne demeure point dans un triste silence, mais elle ne cherche point aussi à tenir seule la conversation, ni à maîtriser tous ceux avec qui elle traite : elle dit simplement ce qu'elle pense, et laisse à chacun le loisir de s'expliquer à

(28) *Santeuliana*. — Lettres de Bourdaloue à Santeul reproduites au t. XVI de l'édition de Versailles.

(29) Lettre de Brossette à Boileau du 8 mai 1706. — Réponse de Boileau du 12 mai.

(30) *Mémoires* de Daniel Huet, traduits par M. Charles Nisard, p. 241.

(31) *Retraite spirituelle*, t. XVI, p. 175-177.

son tour, n'interrompant jamais, et toujours plus prête à écouter qu'à se faire entendre. »

Animé de ces sentiments, et, selon ses propres expressions, « portant partout la présence et la vue de Dieu », Bourdaloue allait dans le monde « comme l'ambassadeur d'un prince va dans un pays étranger » (32). Toujours aussi assidu à célébrer les saints mystères, il passait auprès du tabernacle les premiers et les plus heureux moments de sa journée. Il aimait à parer les autels de ses propres mains. La peinture pleine de vie et d'allégresse qu'il nous a laissée des processions du Saint-Sacrement (33) fait voir quel ravissement les grandes cérémonies du culte causaient à son âme.

Souvent il regretta de ne pouvoir, serviteur obscur, se livrer tout entier aux exercices du saint ministère, et aux pratiques continuelles d'une humble piété. Il se sentait parfois succomber sous le poids de sa tâche. L'éclat de sa renommée l'effrayait sans l'exciter. « J'ai plus à me défendre du découragement que de la présomption, » disait-il lui-même. Enfin il demanda à ses supérieurs, dans une lettre simple et touchante (34), la permission d'accomplir ces vœux de retraite et de solitude qu'il caressait depuis si longtemps. La permission, d'abord accordée, fut retirée. Bourdaloue se soumit sans murmure; mais ses forces n'étaient plus à la hauteur de son zèle.

Il prêcha son dernier sermon dans un couvent, pour une prise d'habit, un des premiers jours du mois de mai 1704. Le dimanche de la Pentecôte, 11 mai, quoique déjà fort affaibli, il dit encore la messe. Le soir, il tomba tout à fait malade. Il eut aussitôt la pensée que la maladie serait courte et mortelle ; il interrogea ceux qui l'entouraient, et voulut qu'on ne lui cachât rien. « Il faut maintenant, dit-il, que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres. » Il demanda les sacrements, les reçut avec une grande piété et témoigna à plusieurs reprises par des paroles toutes saintes le profond amour de Dieu qui l'animait. Le lundi soir, il perdit connaissance, et le lendemain, mardi 13 mai, à cinq heures du matin, il expira.

Sa fin couronnait dignement sa vie. Voué à l'état religieux depuis cinquante-six ans, et, depuis plus de quarante, au ministère de la parole, il mourait épuisé par la prédication et victime de l'obéissance.

ANATOLE FEUGÈRE.

L'ESPAGNE

Mœurs et caractères.

Nous avons, en parcourant la Sicile (1), remarqué combien les pas de l'Espagne sont encore empreints dans cette île. C'est qu'en effet il n'est pas une nation, les Romains excepté peut-être, dont le cachet soit plus indélébile que celui du peuple de Charles-Quint. Partout où il a vraiment dominé, il a laissé des mœurs stationnaires, des traditions indestructibles, et l'on pourrait apprendre à le connaître en visitant le sud de l'Italie ou le dernier recoin de l'Amérique méridionale presque aussi bien qu'en parcourant la péninsule Ibérique elle-même. Cependant, ce n'est que dans l'intérieur de l'Espagne que l'on peut pénétrer la vie intime tout entière de ce peuple espagnol en qui sont réunies toutes les grandeurs et toutes les misères. Là, nous sommes transportés en plein moyen âge. Les maisons n'étaient point, sous Philippe II, bâties dans un autre style ; les fenêtres, au temps des Maures, n'étaient point défendues par des grilles d'un autre modèle ; les conditions de la vie rurale et domestique ne différaient guère de ce qu'elles sont aujourd'hui. Seulement, les mœurs étaient alors en harmonie avec les institutions : cette harmonie n'existe plus. Il y a maintenant contradiction permanente entre ce que les Espagnols veulent être et ce qu'ils peuvent être ; entre leur désir d'être libres et leurs traditions de servitude.

I

Ce n'est qu'en pénétrant dans les campagnes, en se mêlant à la classe des agriculteurs, des petits propriétaires et des artisans, non en s'asseyant sous les orangers de Cadix et les lauriers-roses de Séville, qu'on connaît bien l'esprit et la situation de l'Espagne. Les villes sont un mauvais miroir pour la vie réelle d'un peuple, cela est vrai partout et plus encore là où la circulation de la vie sociale se fait mal et difficilement. La rareté des voies de communication, l'état inculte des esprits, font que les grandes villes et les campagnes vivent en Espagne fort isolées les unes des autres. On en peut dire autant des provinces, dont toute l'histoire repose sur les libertés locales et sur un mutuel antagonisme. Aussi sait-on fort peu de chose de l'Espagne pour avoir débarqué à Barcelone, à Cadix, à Malaga, et suivi les voies ferrées qui relient ces grands ports à la capitale. On n'est pas mieux instruit pour avoir prêté l'oreille aux mensonges politiques qui se débitent, ou assisté aux intrigues qui se nouent dans les salons de Madrid. C'est en traçant son sillon à dos de mule à travers les sentiers, c'est en vivant avec le peuple, que l'on connaît l'état des esprits et que l'on peut mesurer toute la distance qui sépare encore l'Espagne du degré d'éducation politique favorable à la république.

Lorsque l'été dernier le voyageur débarquait à Malaga, le premier objet que rencontraient ses yeux étaient des *volontaires* faisant le service de la douane et du port. Ces volontaires, qu'on aurait dû nommer bien plutôt des mercenaires, puisqu'ils se recrutaient parmi les déclassés et les pauvres, étaient mal armés et à peine vêtus. Les bonnets rouges ne manquaient pas ; mais les fusils, s'ils n'eussent point eu de baïonnettes, auraient été des armes, pour la plupart, inoffensives. La ville, au pouvoir de ces bandes, paraissait jouir de la tranquillité des tombeaux. Les riches étaient partis, les banquiers avaient fermé leurs caisses, les négociants suspendu leurs affaires, et le gouvernement des intransigeants lançait des décrets au milieu d'une population triste, défiante et inquiète de son lendemain. Mais c'était surtout en sortant de la ville que l'on voyait combien la condition ordinaire de l'Espagne avait empiré. A chaque étape on trouvait

(32) *Pensées diverses sur l'état religieux*, t. XV, p. 175.
(33) *Essai d'Octave du Saint Sacrement*, t. XV, p. 429-ssq.
(34) Le P. Bretonneau a cité cette lettre tout entière dans sa *Préface*.
(1) Voy. notre *Voyage en Sicile* dans les deux derniers numéros.

des volontaires en bonnets rouges ; mais nulle part le blé mûr n'était rentré. C'est une route splendide, au moins dans sa première partie, que la route qui conduit de Malaga à Cordoue. La nature, dans la riche Andalousie, invite l'homme au bonheur. La vigne et l'oranger, l'aloès et le palmier, se fondent, au soleil couchant, dans des horizons d'un violet sombre, ou se découpent en silhouette sur un ciel ardent. Les indices d'un état de révolution et de guerre, venant à vous rappeler à la réalité au milieu de cet Eden, formaient un contraste douloureux.

Avant d'arriver à Cordoue, on traverse, non de véritables villages, mais beaucoup de petites villes. En Espagne de même qu'en Sicile, on ne connaît ni le hameau ni la ferme, ni le manoir isolé. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les fermiers se réfugient dans les villes, et de là vont, souvent à plusieurs lieues, ensemencer leurs terres et recueillir leurs récoltes. Ils apportent leurs produits et les entassent dans les greniers des maisons. Comment pourraient-ils vivre dans des lieux solitaires et serrer leur blé dans des granges en se mettant, eux et leurs biens, à la merci des voleurs ? L'aspect de ces villes de province est toujours le même : rues non pavées, mais formées de grosses pierres dont quelques-unes, enlevées par le temps, ont laissé à leur place des trous d'un pied de profondeur ; point d'éclairage le soir, excepté de loin en loin un réverbère à huile et, par supplément, une petite lampe parfois, devant la niche de quelque saint. On apprécie alors la double utilité de ces sanctuaires de carrefours qui, en l'absence d'une organisation régulière, ont donné longtemps aux rues et aux routes une sécurité relative. La madone faisait, aux temps barbares, l'office de gardienne de la paix, d'abord par le respect qu'inspiraient ses images, ensuite par l'éclairage public dont on était redevable à son culte.

Mais voici un petit enfant qu'on porte au cimetière. Un couvercle de verre laisse voir son visage, encore frais dans la mort. Le cortége s'arrête à la porte du cimetière et laisse le cercueil au milieu des tombes en attendant qu'il plaise au fossoyeur de l'enterrer. Entrons dans le cimetière malgré l'odeur cadavérique qui s'en exhale. Le champ du repos est jonché d'ossements humains blanchis. D'autres petits cercueils attendent, comme celui qu'on vient de déposer, les loisirs du fossoyeur. Les enfants qu'ils renferment sont tous enveloppés de papier bleu, de peur qu'un linceul de plus de prix ne provoque les profanations. A travers les couvercles de verre, on suit sur leurs visages les progrès de la décomposition. Il y a plusieurs jours qu'ils sont là peut-être ! La mort semble en Espagne plus frappée d'indifférence encore que la vie !

Nous rendîmes visite à l'alcalde de la petite ville. C'était un intransigeant ; car nul ne pouvait, à ce moment, occuper des fonctions publiques sans faire profession de foi. Cependant, ce n'était point un homme de désordre, et, comme il n'avait pas de garnison dans sa commune, il entretenait à ses frais une compagnie de volontaires pour veiller à la garde des aires où l'on battait le blé et qu'on courait le risque de voir incendier par les « frères avancés » de la Sierra Morena. De temps à autre, ceux-ci descendaient dans la plaine, par bandes de quinze ou vingt, et rançonnaient la ville. Tantôt ils imposaient une somme à payer à la municipalité ; tantôt ils pillaient simplement le marché, faisant, sans bourse délier, leurs provisions pour la semaine. Quoique la force entretenue par l'alcalde fût plus que suffisante pour faire ces bandits prisonniers, celui-ci préférait composer avec eux. — Qui sait, disait-il, si demain leurs chefs ne seront pas à ma place et si je n'aurais pas à me repentir de ma sévérité ? — Telle est en général l'état des esprits en Espagne ! L'idée de droit et de devoir y tient fort peu de place ; mais, en revanche, celle de force est sans cesse en éveil. Tant que la force a été, d'une façon permanente, au service de certains principes religieux et politiques, ces principes ont été l'objet d'une adoration sans mélange ; mais aujourd'hui qu'elle oscille entre tous les contraires, l'esprit des Espagnols a perdu sa boussole et chacun ne cherche plus, dans la mêlée des intérêts et des passions, qu'un peu de sécurité pour lui-même. Cette situation est déjà vieille et date du commencement du siècle ; mais elle s'aggrave tous les jours ; elle constitue ce qu'on appelle la démoralisation politique.

Cependant, après une incursion de ce genre, les volontaires, musique en tête, partirent un beau jour, sans prendre d'ordres, pour se mettre à la poursuite de leurs « frères avancés » de la Sierra. Nous voilà donc sans garnison dans la ville ! Chacun arma, du mieux qu'il put, ses domestiques, ses employés, ses *dipendientes*, et les chargea de monter la garde. Les rues regorgeaient de paysans en chapeaux de feutre, portant des fusils de tous les temps et de tous les modèles, plus propres à figurer dans une panoplie historique que dans une bataille. La nuit, ils formaient des groupes sur les places et charmaient leur attente en jouant de la guitare et buvant leurs *copas de vino*. Des pieds légers dansaient le *fandango* dans l'ombre. On eût dit une ville en fête plutôt qu'une ville en alarme. L'état de guerre civile est si habituel en Espagne, qu'il y trouble à peine les esprits. Cette situation ne fut pas de longue durée. Peu de jours après, une colonne mobile de l'armée de Pavia « ramenant la paix en Andalousie », arriva de Séville dans toute l'excitation de la victoire, et vint prendre la place de notre garnison improvisée. Il ne faut pas oublier de dire que nos volontaires n'étaient pas revenus. Partis sous le prétexte de poursuivre les intransigeants de la montagne, ils s'étaient joints à eux, et tous ensemble maintenant menaçaient la ville de pillage. Le lendemain, ordre fut donné aux habitants, au nom du général Pavia, d'avoir à livrer leurs armes ; les maisons furent fouillées ; deux chariots chargés de fusils sortirent de la ville avec les troupes, qui firent retraite, et nous restâmes de nouveau, — mais cette fois dans une situation pire, c'est-à-dire sans armes à feu, — à la merci des bandits de la Sierra.

Cependant, l'état de guerre est, je le répète, si traditionnel en Espagne que la population ne se montra que médiocrement émue. On avait été dépouillé des fusils, mais on gardait les couteaux. Tout le monde a l'habitude en ce pays de porter des armes, d'en avoir besoin et de s'en servir. Il n'y a là rien d'insolite. Un paysan espagnol n'a jamais passé le seuil de sa porte, un citadin franchi les murs de la ville sans avoir solidement assujetti son couteau dans sa ceinture. Sous le règne d'Isabelle, ces armes ne pouvaient avoir qu'une forme et qu'une mesure déterminées, et les infracteurs au règlement étaient punis de cinq années de déportation à Cuba. Mais dans ces derniers temps, des poignards de tous les modèles étaient librement vendus dans les foires, et les mots : *Viva la republica democratica y federal*, gravés sur la lame, leur servaient de passeport. Le règlement tombé en désuétude était pourtant fort nécessaire ; car chez un peuple aussi exci-

table et dominé par l'amour-propre que le peuple espagnol, il n'y a pas loin de la main au couteau. Les *ferias* ou foires ont été de tous temps dans les villes et les villages l'occasion de meurtres nombreux, et la guerre civile générale de l'année dernière n'a pas manqué d'en décupler le nombre. « Je voudrais savoir combien il y a eu de personnes tuées à la *feria* de cette année, » nous disait tranquillement un propriétaire, mais il ne l'a point su, car nul ne tient un compte exact de ces sortes d'accidents. Les magistrats les traitent avec la plus entière indifférence; les assistants n'interviennent point; la victime est muette à jamais, et le meurtrier, après avoir essuyé son couteau au pan flottant de sa *faja*, coupe très-paisiblement son pain et son melon avec la lame qui vient de tuer son *amigo* de la veille. C'est qu'en Espagne, ces duels au couteau, comme ailleurs les duels à l'épée, ne sont pas regardés comme des meurtres coupables. Ils font partie des vieilles mœurs libres, chevaleresques et guerrières; mœurs dont quelques vestiges sont demeurés dans les classes élevées des autres pays, mais qui, en Espagne, appartiennent encore aussi bien au pauvre, au paysan, à l'artisan, qu'au noble et au riche.

II

On le sait, un des traits les plus caractéristiques de la nation espagnole, c'est que l'esprit de noblesse, avec ses grâces et ses travers, ses vertus et ses vices, ses avantages et ses inconvénients, n'y soit pas l'héritage exclusif d'une classe privilégiée, mais se retrouve dans la nation tout entière.

Cela tient aux événements qui ont amené en Espagne le système monarchique et la féodalité; cela tient aussi à ce que la société chrétienne a été longtemps armée en guerre contre les Juifs et contre les Maures. Elle s'est défendue, là comme ailleurs, par le préjugé plus efficacement que par la force. Tout Espagnol qui n'avait ni sang juif ni sang maure dans les veines était, par cela seul, réputé *hidalgo* (fils de quelqu'un), se croyait noble, et en avait les manières. Sous Ferdinand VII, les bergers de la Catalogne étaient encore profondément entichés de leur noblesse. En Andalousie, le voisinage des Juifs de Mayorgue et des Maures de Grenade n'a pu que rehausser dans les esprits la qualité de *hidalgo*. Aussi la vanterie et l'orgueil andalous sont-ils passés en proverbe. Mais ces défauts qu'accompagnent des prétentions comiques à la chevalerie, ne sont pas sans grâce. Le moindre paysan, le plus ignorant mineur de l'Andalousie, quand il a sur l'oreille son grand chapeau de feutre, autour des reins sa *faja* ou ceinture flottante de soie rouge, se donne des airs de prince. S'il rencontre des dames, il jette galamment son manteau sous leurs pas, ni plus ni moins que sir Walter Raleigh devant la reine Élisabeth, dont il conquit ce jour-là la faveur. Ce geste d'innocente galanterie est accompagné de sa part des plus admiratives exclamations. — *Oh! qué lindas! qué hermosas! qué saladas!* (Oh! les jolies, les belles, les sémillantes! » —) et d'un grand salut du grand chapeau. Les dames répondent par un sourire et par un tutoiement familier. Tout cela, disons-nous, n'est pas sans grâce, et nous reporte à cinq siècles en arrière. Mais il n'en est pas moins vrai que les mœurs guerrières au sein de la cité, autrement dit les traditions de guerre civile et de lutte individuelle, ont développé chez la race espagnole le mépris de la vie des autres au moins autant que le courage. On a dit que toute l'histoire politique de l'Espagne, depuis quatre-vingts ans, pourrait s'écrire avec le verbe *fusiller;* c'est dans les mœurs du peuple des campagnes, c'est dans les moindres traits de la vie domestique qu'on aperçoit la raison de ce fait. L'Espagnol a, comme nous l'avons dit, le culte de la force, et il a de plus le mépris de la vie chez lui-même et chez ses semblables. Une grande indifférence à la souffrance fait le fond de son courage; *paciencia* (patience) est le *summum* de sa philosophie; mais en même que ces dispositions le rendent un brave soldat, elles font de lui un homme cruel et sans pitié. C'est à l'égard des animaux domestiques que sa cruauté se manifeste dès l'enfance et s'exerce toute la vie. Le muletier, la femme du peuple, s'étonneront de la compassion qu'éprouvera un étranger pour le cheval qui succombe, pour le chien qu'on écrase, pour le chat qui se noie. Une brave fille andalouse, bonne créature du reste, rira de tout son cœur à la vue des souffrances de ses animaux domestiques. Un paysan, à bout de moyens à l'égard de ses mules épuisées, leur saisira les oreilles avec ses dents et les mordra jusqu'au sang. Jamais il ne donne à ses bêtes un autre nom que celui de leur espèce. *Mulo!* (mule), *burro!* (âne) leur crie-t-il d'une voix irritée, en même temps qu'il fait pleuvoir sur eux une grêle de coups. Souvent la colère le transporte et il les frappe de son couteau. La législation qui maintenant commence en tous pays à protéger les animaux est, en Espagne, muette à leur égard. Les sociétés protectrices des animaux, dont le nombre dans le monde civilisé dépasse aujourd'hui trois cents, n'existent dans toute la péninsule Ibérique que dans une seule ville, Cadix. Le fameux : *no son cristianos* (ils ne sont pas chrétiens), qui a si longtemps fermé le cœur des Espagnols à la pitié pour les Juifs, pour les hérétiques que l'Inquisition brûlait, rend encore raison, à leurs yeux, des mauvais traitements qu'on inflige aux animaux. *No son cristianos* : cela répond à tout, et équivaut à dire que ces êtres vivants ne sentent rien.

C'est donc au foyer domestique, dans ses occupations les plus paisibles et les plus ordinaires, que l'Espagnol contracte l'habitude d'abuser de la force et s'accoutume à voir couler le sang. C'est là que se forme chez lui ce génie de la violence qui n'est pas autre chose que le génie du despotisme, et qui a de tout temps et sous tous les régimes dominé dans la politique de son pays. Le peuple espagnol est incontestablement brave; mais sa bravoure, quand elle ne s'inspire pas de sa colère, s'inspire au moins du paradoxe. Le type immortel de don Quichotte subsiste encore, même sous les formes extérieures de la vie moderne, et il demeure toujours le type le plus honnête, le plus noble et le meilleur de la nation. Mais le type grave du citoyen est encore à former, et le courage civique est aussi rare que le vrai patriotisme. La plus vive préoccupation du laboureur et de l'artisan est d'échapper à la *quinta*, c'est-à-dire à la conscription. L'époque de l'appel des recrues est, en Espagne comme en Sicile, celle de la recrudescence du brigandage. Une fois sous les drapeaux, le soldat se conduit avec bravoure; mais comme il n'a aucune raison de se battre pour un nom plutôt que pour un autre, il change aisément de parti. Les gens qui se mêlent à la politique (et tout le monde s'y mêle en Espagne) sont également déterminés par la passion et l'intérêt plutôt que par la ré-

flexion et le patriotisme. Aussi les conversations politiques du peuple rappellent-elles la tour de Babel. Aucun homme n'a joui, je crois, d'une popularité plus grande que celle qu'avait, il n'y a guère plus d'un an, Emilio Castelar. Eh bien ! trois mois avant le coup d'tÉat du 2 janvier, un *tolle* général s'élevait contre lui des rangs de ses admirateurs. Le général Pavia l'a délivré d'une situation qui devenait intolérable. — « Castelar doit tomber, nous disait un pauvre ouvrier. Il avait promis de séparer l'Église et l'État, il ne l'a point fait; de nous donner la liberté de conscience, il ne l'a point fait; de supprimer les armées permanentes, il ne l'a point fait. Pauvre Espagne ! » Et l'habit déguenillé était secoué par la colère qui agitait notre interlocuteur. Ce reproche se trouvait à ce moment dans toutes les bouches populaires. Les gens du peuple en Espagne raisonnent de tout avant d'avoir appris à rien connaître, et le métier de tribun est y impossible pour qui veut l'essayer avec sincérité.

Un sujet curieux à observer au point de vue de l'expérience philosophique, c'est l'état des esprits en Espagne en matière de religion. On peut dire *à priori* que les Espagnols ont été trop nourris de superstitions pour être, quant à présent, sérieusement religieux. Mais la question est de savoir jusqu'à quel point ils sont encore capables de concevoir un idéal. C'est un point important pour leur avenir : car tant vaut l'idéal, tant vaut l'homme, et tant vaut la nation, cela va sans dire. Or il faut convenir que c'est en général l'indifférence qui prévaut en matière de religion. Nous avons causé avec des propriétaires dans les campagnes, avec des hommes appartenant aux professions libérales dans les villes ; presque tous vous disent : « Je suis protestant par mes opinions, je suis libre penseur, je suis matérialiste. » Ce serait du moins une opinion; mais il faut traduire par : Je suis indifférent, car ils ignorent le sens de ces différents noms. Malgré les efforts de l'Église évangélique d'Espagne, on ne fait pas très-aisément des protestants avec des Espagnols, et quant à la doctrine matérialiste, elle appartient aux controverses les plus ardues de la science. L'expression : « Je suis protestant, je suis matérialiste » signifiait donc dans la bouche de nos interlocuteurs, la désaffection envers l'Église catholique. Le clergé d'Espagne porte aujourd'hui la peine d'avoir tant négligé l'instruction de son troupeau. Ce peuple qu'il a longtemps régi avec un souverain pouvoir, et qui voyait en lui la chair de sa chair, le honnit et l'abandonne. La situation des religieux et des prêtres est pénible. Les indemnités qu'on devait leur donner pour leurs biens confisqués ne sont point payées. Beaucoup d'entre eux se voient forcés de quitter l'habit ecclésiastique pour embrasser des professions manuelles. Mais ce qui est plus triste pour les hommes éclairés de l'Église d'Espagne que ces tribulations passagères, c'est de voir la nation déserter en masse la foi de ses pères sans posséder un idéal philosophique et religieux qu'elle puisse essayer de mettre à sa place. Il y aura là une lacune plus ou moins longue dans la vie nationale de l'Espagne : car il n'y a pas de vie nationale féconde sans un idéal défini.

En attendant, rien n'est plus triste, à l'heure qu'il est, que le désarroi religieux de ce peuple. Nous voyons un jour passer le viatique dans une rue de village : un troupeau de pourceaux chargea la procession ; ce fut la cause d'une hilarité générale. Une autre fois nous remarquâmes que les chapeaux demeuraient sur les têtes dans une occasion semblable. On débaptise des rues parce qu'elles portent le nom de quelque saint ; on mutile des façades parce qu'elles représentent un sujet religieux ; on enlève des tableaux aux monuments consacrés au culte pour les porter dans les musées ; des photographies ridicules représentent la reine déchue et son entourage clérical. Au milieu de ces hostilités s'ébattent encore, sous prétexte de foi, des dévotions puériles dignes du moyen âge ; mais aucun *Credo* ne se pose jusqu'ici en face du *Credo* catholique, non plus qu'aucun effort n'est fait pour élargir l'enseignement de l'Église à la mesure des temps nouveaux. C'est une guerre sans idées, une querelle dans le néant. Disons seulement que l'ignorance systématique dans laquelle le peuple a été laissé suffit à rendre compte de ce vide. On ne s'en étonnera point quand on saura que les soixante-dix centièmes de la population adulte ne savent point lire et que, dans l'intérieur, des villes de vingt mille âmes n'ont souvent pas un seul libraire. Ce n'est qu'une fois par an, à la *feria* (1), qu'on peut se procurer quelques livres ; — des romans traduits du français ou des ouvrages de piété ; parfois, mais plus rarement, quelque œuvre politique ou philosophique à la mode, traduite aussi du français ; jamais un livre sérieux de science, d'histoire ou de vraie philosophie.

Léo Quesnel.

— La fin très-prochainement. —

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'arc ne peut pas toujours être tendu, comme l'ont dit si bien et un philosophe ancien et un député contemporain. Il est doux de se reposer nonchalamment sous un hêtre touffu, comme l'ont soupiré Mélibée et le général Changarnier. La mollesse de ces maximes et de ces soupirs ne m'a que trop facilement gagné, et voilà comment moi aussi je me suis prorogé. Mais hélas ! il est une fin à tout, même au bonheur de ne rien lire et de ne rien dire ! Il faut de nouveau tendre l'arc.

Peu ou point de nouveautés du reste pendant ma prorogation. C'est la morte-saison de la librairie. Je n'aurais eu guère à parler que des morceaux d'éloquence politique qui *ont eu lieu* dans l'Ouest, comme dit M. Prudhomme ; les uns honorés d'une réponse, les autres n'obtenant qu'un salut. C'eût été sortir de mon domaine. Il y a bien eu encore une séance solennelle à l'Académie : ce qui en a fait l'intérêt principal ç'a été, avec le rapport de M. Patin, la lecture de plusieurs fragments de l'*Eloge de Bourdaloue* par M. Feuillet. Cet éloge ne peut manquer d'être publié en entier, nous y insisterons alors. Il y a bien eu encore un morceau d'éloquence latine en Sorbonne qui a produit un certain genre de sensation : la *Revue* en a parlé, et il est inutile que j'y revienne.

1. Fête populaire.

I

Arrivons aux livres. M. Louis Herbette a publié sous ce titre : *Nos diplomates et notre diplomatie* (1) une enquête sévère sur le ministère des affaires étrangères, sur l'organisation des ambassades et des consulats. M. Herbette ne ménage pas les dures vérités ; il les dit en outre d'une voix un peu âpre et avec une amertume qui m'a d'abord mis quelque peu en défiance, je l'avouerai. N'y avait-il pas quelque exagération dans ses plaintes, notamment quand il parle du recrutement du personnel ? Quoi ! malgré règlements et décrets il arrive que les portes, les meilleures portes, celles qui donnent accès aux belles positions, que dis-je aux positions ! aux situations, ce qui est tout autre, se ferment impitoyablement devant les bourgeois qui n'ont que du talent et des diplômes brillamment conquis, pour s'ouvrir complaisamment à quelques protégés qui sont les privilégiés de tout ce que l'on voudra, mais non de la science ! Quoi ! les parchemins légués par les ancêtres ont plus de valeur que ceux que délivre la Faculté de droit ! Quoi ! on est dispensé parfois même du grade de bachelier ès lettres ! Quoi ! il suffit d'un examen passé à huis clos ! Quoi ! cet examen même, on peut en être et souvent on en est dispensé !

Eh bien ! il paraît que M. Herbette a usé de modération, atténuant plutôt qu'aggravant les griefs. J'ai vu, — me dit quelqu'un que je consulte, quelqu'un qui se félicite d'être sorti de cette galère, — j'ai vu admettre, patronner, puis pousser assez loin certains candidats qui avaient plus de naissance que d'orthographe, des jeunes gens sans instruction suffisante, parfaitement incapables d'entrer comme surnuméraires dans les droits réunis : mais que voulez-vous ? ils avaient des attaches. Ah ! monsieur, avoir des attaches, tout est là. Si l'on n'a pas d'attaches, il n'y faut pas songer. Moi qui vous parle, ajoutait-il, moi, Bertrand tout court, sans grande fortune, fils d'un petit commerçant, j'avais forcé cette porte dédaigneuse ; par quelles circonstances qui tiennent du miracle, inutile de vous le dire. Eh bien ! j'ai dû bientôt renoncer à lutter contre des gens qui ne me valaient point. Et Dieu sait ce que j'ai souffert dans ce monde, dont je n'étais pas ! De combien de piqûres mon amour-propre a été criblé ! J'en étais venu à avoir presque honte de moi-même ; mon nom me faisait horreur, surtout prononcé par mes collègues ; ils avaient une façon de scander : « Monsieur Bertrand », qui me faisait rougir dans le blanc des yeux ; enfin je me demandais si en réalité je n'exhalais pas une odeur insupportable de boutique.

Naturellement la diplomatie regarde du haut de sa grandeur la direction des consulats. Et cependant, pour avoir accès dans les consulats, il faut subir de difficiles examens ; c'est une carrière où l'on entre par le travail, où l'on n'avance que par le travail. Mais il est vrai qu'on y vit de son travail, ce qui est roturier et petit monde. M. Herbette voudrait que les deux carrières ne fussent pas distinctes et que le corps diplomatique cessât d'être fermé, ou à peu près, au corps consulaire. Il y a dans les chancelleries de modestes employés, aussi laborieux que mal rétribués : on leur ouvrirait ainsi un plus large horizon. D'autre part, de jeunes attachés, qui arrivent par une voie trop douce, sans rencontrer de concurrence, sans être assujettis à de fortes et longues études, seraient forcés de conquérir des positions qui leur seraient disputées. Enfin, après avoir passé tour à tour, grâce à ce roulement d'un double personnel n'en faisant plus qu'un, de la diplomatie commerciale à la diplomatie politique, nos représentants à l'étranger auraient une connaissance plus profonde des intérêts, des ressources, des besoins du commerce et de l'industrie, et des forces différentes des différents peuples. Nous aurions ainsi des mandataires plus autorisés, plus clairvoyants, vraiment utiles.

Faire utilement à l'étranger les affaires de leur pays, devenir des sortes de notaires internationaux, voilà, en effet, à quoi devraient se résigner les diplomates. Le temps n'est plus où le grand art pour eux était d'épier, de deviner et d'intriguer. Le temps n'est plus où il fallait une semaine pour correspondre d'une capitale étrangère à Paris, où les intérêts débattus n'étaient vraiment connus que du diplomate seul, à qui devait être, par conséquent, laissée une grande latitude avec une grande part d'initiative. Aujourd'hui, avec les chemins de fer et les télégraphes, avec la curiosité de certains représentants, qui veulent tout savoir, tout contrôler, tout discuter, avec l'indiscrétion des journaux qui ont partout des *argus*, le métier est gâté. Il n'est plus permis, comme autrefois, de ne dire que ce que l'on veut dire. Plus d'ombre, ni de demi-jour favorable. Les nuages dont on était enveloppé à la façon des dieux antiques sont dissipés. Enfin, on n'agit plus guère par sa propre initiative et sous sa propre responsabilité. Le télégraphe est là, aboutissant au quai d'Orsay ; on demande et l'on attend des ordres, comme font pour les affaires de l'intérieur les préfets et sous-préfets. Il y a sur le monde civilisé comme un immense réseau de tuyaux acoustiques, un vaste système de sonnettes très-commode pour les gros fonctionnaires : il leur suffit d'être là, attentifs, l'oreille au guet : on souffle ! on sonne ! Ainsi les diplomates doivent absolument en prendre leur parti, leur prestige est diminué, leur rôle a perdu de son éclat. En retour, ils peuvent rendre plus de services que par le passé aujourd'hui qu'entre les peuples il y a mille points de contact, que transactions et relations se sont multipliées, grâce au développement du commerce, grâce aux chemins de fer et aux inventions de l'industrie. Ce n'est plus le beau temps des intrigues de cour et des querelles de princes, où le diplomate épiait, furetait, parlait en ne disant rien, souriait mystérieusement, puisait dans sa tabatière d'un air machiavélique, puis époussetait son jabot d'un geste qui semblait en dire beaucoup. Il faut aujourd'hui qu'il serve les intérêts des peuples. Quelles sont ces grosses affaires ? Ce sont les traités de commerce, les traités de navigation, l'ouverture des débouchés pour l'industrie et toutes questions analogues : la diplomatie commerciale a donc pris en réalité le pas sur la diplomatie politique. On servira d'autant mieux dans celle-ci qu'on ne sera pas étranger à la première.

M. Herbette me semble avoir pleinement raison sur ce point. Il confirme par d'excellents arguments la proposition qu'a faite la commission des services administratifs et qui est ainsi conçue : « Le corps diplomatique et le corps des consuls ne formeront plus désormais qu'un seul et même corps,

(1) Paris, 1874, Le Chevalier.

hiérarchiquement constitué pour servir et défendre, auprès des puissances étrangères, la politique et les intérêts commerciaux de la France. » L'adoption de ce projet de loi suffira pour amener un recrutement meilleur du corps diplomatique, puisqu'on ne pourra plus débuter comme attaché en affectant un dédain intéressé pour les examens, les diplômes, les connaissances positives exigées simplement jusqu'ici des élèves consuls. Est-ce à dire qu'il sera possible d'en arriver à ce qui serait l'équité suprême, la voie unique du concours ? Évidemment non. Pour quelques carrières comme la diplomatie et la magistrature, il faudra toujours tenir compte de certaines conditions d'habitudes de vie, de manières, d'éducation, qui ne se peuvent constater ni par une épreuve écrite ni par une épreuve orale. Giboyer pourrait avoir aisément le numéro 1 dans un concours, car il a de l'instruction, de l'éloquence et du style. Oui ; mais Giboyer, s'il vous en souvient, ne peut tirer son mouchoir sans que sa pipe ne tombe sur le tapis ; cela serait d'un effet médiocre dans certaines cours étrangères. Aussi M. Herbette ne réclame-t-il pas le concours. Ce qu'il demande, c'est que, si la diplomatie accueille volontiers les grands noms de notre pays, elle ne leur appartienne pas de droit et exclusivement ; c'est qu'ils soient forcés de faire leurs preuves, d'arriver, de se maintenir et d'avancer par le travail ; c'est qu'ils ne demeurent étrangers à aucune des grandes questions qui touchent à la production, à l'échange, à l'économie politique, à l'industrie, enfin à ce qui est la vie des sociétés modernes. Espérons pour le pays que l'Assemblée, quand la question sera posée devant elle, — et elle le sera certainement, — adoptera le libéral projet de loi déposé par la commission.

II

J'engage tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'art en général, et celle du théâtre en particulier, à lire la très-curieuse étude de M. Adolphe Jullien sur le *Théâtre des petits cabinets* (1). C'était l'an III du règne de Mme de Pompadour ; Louis XV menaçait de s'ennuyer, et, de l'ennui à l'inconstance, il n'y a qu'un pas. La sultane comprit le danger. Elle commença donc par organiser, pendant la semaine sainte, des concerts spirituels dans son appartement. Là, elle charma le maître en chantant des morceaux de musique religieuse avec des dames de la cour. Je pourrais faire ressortir les contrastes singuliers que présentait ce genre de divertissement. Le lieu, la chanteuse en vedette, le roi amenant la reine, la musique sacrée, tout cela semble ne pas se fondre en un tout bien harmonieux. Mais n'insistons pas. C'est en parlant légèrement de ces choses-là qu'on a ébranlé, en France, le principe d'autorité. On commence par n'avoir pas de respect pour les [illegible] et les [illegible], on finit par ne plus s'incliner [illegible] devant Louis XV. Et tout vient en bloc de conséquences. [illegible] aussi profane que charmante, c'était, après tout, un divertissement de [illegible]. Le roi [illegible] Mme de Pompadour, qui le savait, intrigua de plus devant lui la comédie. Elle ne doutait pas de son succès. N'avait-elle pas appris le chant avec Jelyotte, la danse avec Guibaudet, la déclamation avec Lanoue et Crébillon ? Elle avait joué à Étiolles et à Chantemerle et l'on en parlait avec ravissement ; le président Hénault, qui l'avait vue et entendue, avait subi le charme. Dans une lettre à Mme du Deffant, il la peint comme une merveille : « Elle sait la musique parfaitement bien et chante avec toute la gaieté et le goût possibles. » Elle transforma rapidement une galerie du palais, près de laquelle se trouvait le cabinet des médailles, en une salle de spectacle qui prit le nom de *Théâtre des petits cabinets*. Elle rédigea les statuts de son théâtre, et un règlement fut promulgué avec l'approbation du roi. Plus tard fut construit un théâtre plus grand et mobile dans la cage du grand escalier de marbre. En 1751, comme on criait dans le public contre ces divertissements très-coûteux, comme on faisait circuler des pamphlets où le roi lui-même était atteint :

« Parmi ces histrions qui règnent avec toi,
Que pourra désormais ce qui reste de roy ? »

comme surtout on l'appelait le roi Candaule en ajoutant qu'il y avait plus d'un Gygès, Louis XV déclara qu'il n'y aurait plus à Versailles ni opéras, ni comédies, ni ballets, ni chants, et que les spectacles particuliers auraient lieu désormais au château de Bellevue. C'était le délicieux château que Mme de Pompadour avait fait construire sur ses économies, et qui avait coûté près de trois millions.

Il faut voir dans le livre de M. Jullien le détail de toutes ces représentations, le succès différent des divers ouvrages, et les curieuses anecdotes qui se rattachent à ces fêtes, où c'était un grand honneur et un grand bonheur que d'être convié. Pour obtenir un rôle, que ne faisait-on pas ? Ainsi le marquis de Voyer, fils du comte d'Argenson, ministre de la guerre, offrait à madame de Hausset un commandement pour un militaire protégé par elle, à la condition qu'elle lui ferait avoir dans *Tartufe* le petit rôle de l'Exempt. Ceux qui n'étaient pas admis se vengeaient par des chansons satiriques. Pour avoir laissé chanter à sa table certains couplets où *la Pompadour* était peinte :

« La peau jaune et tirée,
La chaume du bichebec, »

M. de Maurepas perdait son ministère. Le duc de Richelieu essayait bien de soulever des difficultés parce que ce théâtre, construit sur l'escalier des ambassadeurs, et faisant partie des grands appartements, devait être soumis à la juridiction des premiers gentilshommes de la chambre. Mais alors le roi lui disait brusquement : « Monsieur de Richelieu, combien de fois avez-vous été à la Bastille ? » Le duc comprenait et battait en retraite. La faveur de Mme de Pompadour est alors au comble. Reconnaissante à ceux qui l'aident à distraire le roi, elle obtient pour l'un d'eux le gouvernement d'une province. « Des maréchaux de France le demandaient, écrit d'Argenson, mais M. de la Salle est très-agréable dans les cabinets, et chante supérieurement bien dans les opéras qu'on y a donnés. » Dans le même ordre d'idées, il est curieux de voir le chapitre des dépenses. Par exemple, le *Devin de village* de J.-J. Rousseau coûte plus de cinquante mille écus. Il est vrai qu'à ce moment le roi vient de décider que, faute d'argent, les gages

(1) Adolphe Jullien, *Histoire du théâtre de madame de Pompadour*, dit *Théâtre des petits cabinets*. — Paris, L. Baur.

du conseil ne seront payés qu'au bout de trois ans, ceux des bureaux au bout de cinq ans. Comme dit un refrain du XIVe siècle :

Ah ! le bon vieux temps que j'avoye !

Le livre de M. Jullien abonde en détails de ce genre, aussi édifiants que curieux.

III

Le dernier roman de M. Belot, *Hélène et Mathilde* (1), est une suite et fin de la *Mère et la fille* d'Empis. La donnée est donc scabreuse, et l'on voit d'ici la situation du gendre et de la belle-mère, chez qui vit le souvenir du passé. M. Belot avait songé à mettre sur la scène ces deux tristes héros ; il y a renoncé, n'espérant pas les rendre supportables. Le lecteur n'a pas les mêmes susceptibilités que le spectateur ; puis le roman a plus d'espace disponible, il prend son temps, il vous familiarise peu à peu avec des situations ou des personnages qui, présentés à l'improviste, vous donneraient la nausée. M. Belot a donc essayé de la forme du roman. A-t-il réussi à nous faire subir ses héros ? Mon Dieu, oui. Il a tellement usé et abusé des précautions, des préparations, des atténuations, des explications, que la donnée devient à peu près acceptable. Oui, ce gendre malgré lui et cette belle-mère malgré elle n'ont pu faire autrement que de devenir l'un gendre, l'autre belle-mère. Oui, je les plains plus que je ne les accuse. Je pourrais même m'intéresser à leurs souffrances si M. Belot le voulait : mais il n'y tient pas. Une fois la donnée rendue acceptable, il aurait pu en tirer parti pour une étude psychologique en partie double : mais point. Satisfait d'avoir si bien préparé, atténué, expliqué la situation, il fait comme l'Intimé :

Il court le grand galop quand il est à son fait.

Donc, plus de prologue que de drame, et ce peu de drame vulgaire, banal, sans intérêt. M. Belot cherche les situations étranges, les cas rares, les phénomènes pathologiques, les veaux à deux têtes dans l'ordre moral ; mais ce qui se passe dans ces deux têtes, le jeu des sentiments, les mouvements secrets de la passion, l'âme en un mot, voilà ce qui ne pique guère sa curiosité. Ce matérialisme sans flamme et sans rayon pèse de tout son poids sur le style lui-même, qui est lourd et opaque.

IV

M. Gabriel Prevost a eu des visées plus hautes en écrivant le *Mari de la vieille* (2) ; il nous en avertit en appelant son œuvre une étude de mœurs. Il eût été plus juste de dire : étude de mauvaises mœurs ; mais enfin sachons lui gré de son intention de pénétrer les replis du cœur humain. Evidemment il n'aurait pas écrit sans ce généreux dessein un roman aussi naïf et enfantin. Je le préviens que son dénouement ne surprendra personne. Il n'est plus permis non plus, depuis Charles le Chauve, de nous présenter des maires aussi complaisants en fait de mariages à surprise, car je dois dire à mes lecteurs que le mari de la vieille est, sans s'en douter pendant assez longtemps, le mari de la jeune. Passons sur tout cela : la vraisemblance des faits, matière vile, est de peu d'importance dans une étude de mœurs. M. Gabriel Prevost a voulu peindre ce qu'il appelle l'érotisme chez l'homme, c'est-à-dire la convoitise sans cesse renaissant et sans cesse changeant d'objet, la soif des joies inconnues, l'obsession du rêve irréalisable, l'espoir toujours déçu de saisir le fruit des Hespérides. Mais ce héros, c'est don Juan, direz-vous ? Ne craignez rien, c'est un don Juan qui n'a rien de diabolique et qui fera un mari très-convenable, puisque décidément il est le mari de la jeune. Un brave garçon gâté par les cabinets de lecture, voilà tout. L'auteur a mis dans sa bouche tous les lieux communs qui courent contre le mariage. Quel déluge ! quelle avalanche ! Et après tout, c'est tant mieux, car maintenant que M. Prevost s'en est servi à son tour, il a trop d'esprit pour s'en servir une autre fois.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, 1874. E. Dentu.
(2) Paris, 1874. Librairie générale.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Sur la rive gauche du Rhin, dans le canton de Thurgovie, entre Schaffouse et Constance, près du village de Marnenbach, se dresse une colline nommée autrefois Narrenberg (la montagne des fous), et par altération Arenenberg, sur laquelle est bâti un petit château dont aucun Français ne peut prononcer le nom sans tristesse depuis que le prince Louis en est sorti pour gouverner la France, et sans dégoût depuis que son fils s'y est jeté en pleurant dans les bras de Bazaine.

Les journaux bonapartistes donnent effrontément la liste des gens qui font à ce château un bruyant pèlerinage : pensionnaires de la cassette impériale, vieux ministres, conseillers d'État sans émargement, préfets à poigne, chambellans, écuyers, accourent à la colline des fous, à la magique résidence où une vieille folle a donné pour toute éducation à un jeune fou la monomanie de régner.

II

Quelle femme que cette Hortense de Beauharnais, et quelle vie que la sienne ! Née à Paris, fille d'une créole qui passait de la vie voluptueuse des colonies à l'existence troublée de la Révolution, elle a figuré jeune fille aux processions du décadi, avant d'entrer au pensionnat ouvert à Saint-Germain-en-Laye par une ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, la citoyenne Campan ; Saint-Cyr peu sévère, que dirigeait une Main-

tenon d'antichambre, chargée de façonner à la vertu les filles des belles dames du Directoire ; aimable pensionnat où l'on donnait des fêtes, des bals, des concerts, et où l'on apprenait aux demoiselles l'amour à défaut de l'orthographe. La jeune Hortense fut une des élèves les plus distinguées de ce pensionnat ; elle en sortit avec le goût de la romance, qu'elle tenait de Mme Campan et de sa tante et marraine la comtesse Fanny de Beauharnais, qui faisait des vers, vivait avec les gens de lettres, défendait les femmes-auteurs dans des brochures, et récitait des vers dans les séances du Lycée. Voltaire lui a écrit, Dorat et Vigée l'ont chantée, et la médisance ne l'a pas épargnée :

> Chloé, belle et poète, a deux petits travers :
> Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

La calomnie n'épargne personne ! n'a-t-on pas disputé à la nièce de Fanny de Beauharnais *le Beau Dunois* ? n'a-t-on pas attribué tour à tour la paternité de la musique de cette romance, qui fut pendant vingt ans le chant national de la France, à Méhul, à Blangini, et au harpiste d'Alvimare ?

III

Hortense quitta Saint-Germain pour le Luxembourg, résidence de son beau-père, le premier Consul ; elle n'y resta pas longtemps. Un beau jour, une file de fiacres dont le numéro avait été recouvert par un morceau de papier et la caisse repeinte, vint se ranger devant la porte du Luxembourg. Joséphine et Hortense montèrent dans la première de ces voitures, les autres suivirent, et le cortége, musique en tête et cavaliers en queue, prit le chemin des Tuileries. Le Consul à vie et sa famille déménageaient et se rendaient en pompe dans l'ancienne demeure de nos rois. Il y eut dès lors une cour aux Tuileries ; le Premier Consul n'avait plus qu'à rappeler les émigrés pour en remplir les charges, et pour en régler l'étiquette.

Pauvres Joséphine et Hortense ! il fallut renoncer aux anciennes connaissances du Directoire ; on les renvoyait des Tuileries, quitte à les recevoir à la Malmaison, en l'absence du maître du logis, homme étrange qui voulait une cour et qui lésinait sur quelques centaines de mille francs pour payer les mémoires en souffrance de sa femme. Trente-quatre chapeaux en un mois ! Joséphine, dans les crises d'avarice de son époux, appelait Hortense à son secours, et c'est elle qui se chargeait avec Talleyrand d'arracher au chef de l'État la clef de la cassette consulaire.

La mulâtresse qui faisait les cartes à Hortense et à sa mère, après les avoir coiffées, n'avait pas prédit à celle-là qu'elle épouserait un roi, car elle se serait contentée d'épouser un général ; elle avait le temps de lorgner à son aise les jeunes militaires en pantalon collant, du haut des fenêtres du rez-de-chaussée des Tuileries, pendant que le Premier Consul présidait à ses interminables parades. Il voulut un jour la donner à son aide-de-camp Duroc avec cent mille francs de dot et le commandement d'une cuirassière militaire. Il courait certains propos sur les rapports entre le premier consul et sa belle fille ; Duroc vit du louche dans cette offre, il la refusa. Deux jours après, elle était fiancée à Louis Bonaparte, triste mariage, bientôt suivi de scènes étranges entre le mari et la femme et d'interminables disputes entre le clan des Bonaparte et le clan des Beauharnais ; entendez-vous la voix criarde de Mme Létizia qui gourmande sa bru en jargon demi-corse, demi-français ? Quel bruit, quel vacarme ! Le palais en retentit.

IV

Hortense, cependant, accouche pendant ce temps-là ; le mari crie et se lamente, Esménard célèbre la naissance d'un fils que son père refuse de voir ; mais Hortense, sans se soucier de ce refus, continue sa vie de plaisir et de dissipation ; elle est S. A. I. Madame la connétable en vertu du sénatus-consulte du 28 floréal an XII, qui crée l'Empire, et bientôt après reine des Bataves ; elle fait alors appeler Mme Campan, et prend de l'ex-femme de chambre des leçons de maintien royal ; elle court les appliquer à la Haye, maussade et brumeux séjour qu'elle déteste ; aussi fait-elle sans cesse la navette entre la Hollande et Paris. Elle y est à la fin de 1809. Sa mère est triste ; la mulâtresse est morte ; Mlle Lenormant la remplace, mais ni les cartes, ni le marc de café, ni les blancs d'œufs ne sont favorables, la pauvre Joséphine va être répudiée, toute la famille impériale est réunie à Paris pour terminer cette délicate affaire : le roi Louis, non content de laisser sa femme dans son hôtel de la rue Cerutti et de loger chez Mme Létizia, profite de la circonstance pour former auprès de Napoléon Ier une demande en séparation de corps avec sa femme, séparation que l'Empereur a seul le droit de prononcer en sa qualité de chef de la famille.

Hortense s'en moque ; l'empereur a trop besoin d'elle pour lui faire de la peine. Il l'a chargée de préparer sa mère à l'idée du divorce. Les questions de séparation de corps sont d'ailleurs de celles qu'on évite autant que possible d'aborder dans les familles bourgeoises, à plus forte raison dans les familles impériales. La rupture cependant est complète, publique, entre Louis et Hortense ; mais cette rupture ne suffit pas au mari : il faut encore qu'il dépose aux Archives de son royaume une déclaration qui exclut avec injure toute possibilité de raccommodement.

Un nouveau coup vient bientôt frapper Hortense ; après avoir été Madame la connétable de France et Sa Majesté la reine de Hollande, elle n'est plus rien. Napoléon a jugé à propos de réunir la Hollande à son empire, courte union ; quatre ans à peine s'écoulent depuis le décret d'annexion, et l'empire n'existe plus. Napoléon Ier est à l'île d'Elbe et Hortense dans son château de Saint-Leu-Taverny, ancienne et charmante résidence des Orléans, où elle donne à dîner aux souverains alliés ; à Paris, elle rend visite à Louis XVIII et entre en coquetterie réglée avec lui pendant qu'elle conspire pour le renverser ; on peut dire que depuis ce moment elle ne cessa pas de conspirer, tantôt contre les Bourbons de la branche aînée, tantôt contre les Bourbons de la branche cadette ; mais sa plus grande conspiration, ce fut son fils.

V

Cette femme qui n'avait pas une goutte du sang des Bonaparte dans les veines, cette mère d'un fils que son père ne voulait pas reconnaître, cette traîtresse qui avait souri à ceux qui venaient de renverser l'empire, cette femme, belle-sœur et belle-fille de l'empereur, qui avait tendu la main pour recevoir les libéralités de Louis XVIII, cette fille sans cœur qui, aux noces du sacre, portait en souriant la queue de la robe de celle qui mettait sa mère à la porte des Tuileries, cette coquette de mœurs légères et de sentiments aussi légers que ses mœurs, se trouva tout d'un coup plus bonapartiste que les sœurs et les frères de l'empereur; elle souffla sur les dernières étincelles du bonapartisme et elle le ranima; elle fit des bonapartistes autour d'elle, et le plus extraordinaire de tous ces bonapartistes fut son fils, qui de figure, de caractère, de langage, d'intelligence, était bien le moins Bonaparte des hommes. Étrange métamorphose qui de ce frère de Morny, avec qui il offrait une ressemblance si frappante dans les derniers temps de sa vie, fit le napoléonide par excellence, l'héritier de César! Une mère espagnole cherche en ce moment à opérer à Arenenberg sur le fils de Louis-Napoléon la transformation qui a été opérée sur le père; le milieu est propice : le souvenir de la reine Hortense est là, mais le souvenir ne suffit pas; Hortense était non-seulement femme de la tête aux pieds, comme disait l'empereur, mais encore femme de l'empire, quoique élevée sur les genoux des femmes du XVIIIe siècle. Le nom d'Hortense évoque tout de suite l'idée et le souvenir de l'empire; rien de plus empire qu'Hortense : jusqu'à sa mort elle conserva ce cachet de poésie, à la Duchambge et à la Romagnesi, qui caractérise l'empire : rêveries au clair de lune, promenades en barque, elle aimait tout ce qui est sujet de romance; elle jouait encore de la guitare à cinquante-cinq ans. « Au retour, la reine, qui avait fait porter une guitare, essaya de chanter pour faire plaisir aux rameurs; mais l'instrument n'avait pas été accordé; la reine me dit : Je vais leur chanter votre air favori, *Amo te solo*. » Il y avait alors à Arenenberg, outre le voyageur à l'air favori, dont nous reproduisons les *Réminiscences*, un jeune avocat, M. Mocquard. « Sa belle taille, ses yeux expressifs, sa chevelure noire et bouclée ne le distinguaient pas moins que la vivacité et le coloris de sa pensée et de sa parole; la reine avait pris conseil de lui pour quelques-unes de ses affaires. » M. Mocquard, qui venait alors de défendre les sergents de la Rochelle, avait près de trente ans, et Hortense, morte en 1837, à cinquante-cinq ans, était bien près de dépasser la quarantaine. *Amo te solo*, ce ne fut guère la devise d'Hortense; les yeux expressifs, les chevelures noires et bouclées, avocats, peintres, poëtes, musiciens, se sont succédé à Arenenberg jusqu'à la mort de la châtelaine. Nous avons pu connaître encore quelques-uns de ces aumôniers des dernières prières de l'amour; quelques-uns vivent encore; ils parlent d'Hortense sans grand respect, mais ils disent que si elle avait l'aimable corruption du XVIIIe siècle, elle en gardait aussi le tact. Ce n'est pas auprès d'elle que se serait tout de suite rendu l'évadé Bazaine en sortant de prison.

VI

La province est curieuse à observer en ce moment. Les vieux types y reparaissent vêtus à la mode du jour. Le marquis de Carabas ne marche plus vers son vieux castel, son sabre innocent à la main; le code civil a divisé ses bois, ses prés, ses moulins; l'héritier du titre et des armes des Carabas n'est plus qu'un hobereau, mais il a des parents qui figurent à Versailles à la réunion des chevau-légers et qui ont promis de faire de lui un sous-préfet au premier mouvement préfectoral. Il est, en attendant, maire de sa commune depuis le 24 mai; il est chargé de dresser les listes électorales au moyen desquelles la droite espère envoyer à la future chambre les députés qui ramèneront Henry le Bien-Aimé. Le préfet, qui revient de l'empire, l'a stylé et lui a enseigné toutes les rubriques au moyen desquelles on dégoûte l'illettré : questions insidieuses faites d'un ton menaçant, démarches multipliées, allers et retours qui font que l'ouvrier de village, le paysan, moitié effrayés, moitiés dans l'impossibilité de perdre leur journée, rentrent chez eux irrités contre les obstacles qu'on met à l'exercice de leurs droits électoraux, impuissants à les surmonter, le cœur plein d'une sourde colère contre ceux qui abusent de leur ignorance et de leur pauvreté.

Le marquis de Carabas, s'il sort de son village, tient le haut du pavé au chef-lieu, toise les républicains et raconte les bons tours qu'il jouait à son capitaine, fils d'un tabellion du canton, que les mobiles révolutionnaires lui avaient préféré pour le commandement. S'il n'a pas tué de Prussiens, c'est que l'occasion de voir l'ennemi ne s'est point offerte; mais en revanche il a été la terreur des rouges du pays; les couplets de la *Marseillaise*, à sa seule vue, s'arrêtaient sur les lèvres des chanteurs; il lui a suffi de se montrer pour empêcher le pillage et l'incendie de vingt châteaux; les fonctionnaires républicains tremblaient devant lui, et il peut montrer telle fenêtre de la sous-préfecture d'où il a manqué vingt fois jeter le sous-préfet du 4 septembre.

Il va sans dire que du lendemain du 4 septembre au 8 février, il n'y a pas eu de républicain plus républicain que notre hobereau; il n'a commencé à mettre de l'eau dans son vin qu'après la réunion de l'Assemblée. Le citoyen Carabas n'est redevenu le marquis de Carabas que depuis le 24 mai.

VII

La France est un singulier pays.

J'arrive l'autre jour dans une grande cité du midi, et je vois une foule considérable à la suite d'un monsieur très-bien vêtu qui traverse la ville flanqué de deux gendarmes.

— Quel est ce monsieur?

Mon voisin me répond :

Un journaliste qui a rendu de très-grands services à la cause de l'ordre pendant les journées périlleuses qui ont suivi la proclamation de la République après le 4 septembre. Les exaltés l'ont menacé plus d'une fois de lui faire un mau-

vais parti ; un soir même ils l'avaient déjà mis au mur, lorsqu'un remords les prit.

Que lui reproche-t-on ?

D'avoir fait arrêter quelques agents de police de l'Empire. C'est pour cela que l'état de siége est allé le chercher à Bordeaux où il rédigeait un journal, l'a enlevé à ses occupations pour le déposer dans une casemate d'où il le fera sortir quand il lui plaira pour le juger.

Je remerciai mon voisin et, continuant ma promenade, je me trouvai bientôt sur un point des quais du port d'où j'apercevais une colline pierreuse.

Le sommet de la colline était occupé par une chapelle moderne d'une architecture byzantine.

Une masse de trois ou quatre mille personnes garnissait les deux côtés de la colline ; ces trois ou quatre mille personnes tenaient à la main des cierges allumés, quoiqu'il fît grand jour.

Je m'informai de ce que faisaient là ces personnes avec leur cierge à la main.

— Ils font un pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Garde.

— Viennent-ils de loin ?

De la ville même : on pèlerine aujourd'hui d'une rue à l'autre, et il n'y a pas de bonne dévotion si l'on ne se met pas au nombre de plusieurs mille pour s'y livrer. Dans une heure ils descendront de là-haut et vous les entendrez crier : Vive Henri V ! Vive le Pape-Roi !

— Et l'état de siége ?

— Il laisse crier tant qu'on veut ; pour ces choses-là, l'état de siége a du coton dans les oreilles.

J'entrai dans un café pour me rafraîchir, et j'entendis à la table voisine quelques personnes qui parlaient à assez haute voix de l'élection du Calvados et de l'évasion de Bazaine.

— Messieurs, leur dit le cafetier en s'avançant, faites-moi le plaisir d'aller politiquer plus loin ; vous ne seriez pas bien aises que l'état de siége fît fermer mon établissement.

Les politiqueurs sortirent. Je sortis aussi et je me rendis à l'hôtel et de là au chemin de fer pour prendre le premier train.

Décidément, ce n'est pas le moment de voyager en France. Rentrons à Paris.

VIII

J'arrive samedi et je trouve une invitation à dîner pour le lendemain à Saint-R...

Rien n'est plus ennuyeux qu'une invitation à dîner le dimanche à la campagne. La maîtresse de la maison vous reçoit en toilette splendide ; le mari, brave homme au fond, sait qu'il est riche, mais voilà tout ; sa fortune lui vient d'une certaine mécanique dont il a acheté le brevet d'invention. La fortune s'improvise, mais ce qu'on n'improvise pas, ce sont les talents qui permettent d'en jouir et d'en faire jouir les autres. Mon amphitryon ne s'intéresse à rien et sa femme n'a pas grand'chose ; son père s'est rapidement enrichi comme son mari et il a épousé la fille d'un caniche. Oh ! pour leur fille, l'aimable dame qui me reçoit avec de si belles robes, ils n'ont rien négligé ; tous les maîtres imaginables, elle les a eus ; mais les maîtres ne remplacent pas l'éducation de la famille. Élève de tant de maîtres, elle reste jeune fille dans un milieu vulgaire ; jeune femme, elle n'en a point changé. On lui a appris la musique, mais comment aurait-elle du talent ? C'est l'auditoire qui vous en donne : musique, peinture, il faut qu'on les goûte et qu'on s'y entende autour de vous pour que vous ayez du goût à les cultiver. Madame R... a donc fermé son piano et brisé sa palette. Il lui reste la lecture, mais que lire quand on ne peut parler à personne de ce qu'on a lu ? Aussi les femmes ne lisent-elles plus. Causent-elles du moins ? La plupart des femmes d'aujourd'hui ne s'intéressent ni à la politique, ni à la littérature, ni à l'art : de quoi causeraient-elles ?

Un homme comme il faut, invité à dîner à la campagne, doit y arriver à quatre heures. Le temps est long jusqu'au moment de se mettre à table. On pouvait autrefois le passer à cancanner ; mais cancanner, cela devient extrêmement difficile depuis que pour trois sous on achète ou l'on [illegible] apporter chaque matin à son domicile un volume de cancans [illegible] tous les genres ! Chacun puise son esprit dans le même journal, la conversation n'est plus qu'un pique-nique où chaque convive apporte le même plat. Oh ! après dîner, le cigare aidant, on s'en tire, et puis on a une pointe de vin de champagne dans la tête ; à neuf heures on commence à trouver qu'il est temps de se rendre à la station. On y court, une foule énorme remplit la gare, il faut jouer des coudes pour avoir une place ; on est suivi par les cris, les chants, les vociférations, jusqu'à Paris, où l'on arrive maussade, horripilé, furieux contre le dimanche.

X..

BULLETIN

Le dimanche, 23 août, a eu lieu au Cirque d'hiver la distribution des prix des Écoles professionnelles de jeunes filles. On sait que cette œuvre a été fondée, il y a une douzaine d'années, par Mme Élisa Lemonnier, morte trop tôt pour en avoir vu le progrès et l'heureux développement. Malgré les attaques passionnées dont ces écoles professionnelles ont été l'objet d'un certain côté (on se rappelle la véhémente brochure de M. Duponloup), les femmes distinguées qui s'étaient groupées autour de Mme Lemonnier ont continué son œuvre avec un dévouement sans relâche qui trouve sa récompense dans l'accroissement du nombre de ces écoles, dans l'émulation des élèves, dans la bonne organisation de l'enseignement qui s'y donne. C'est ce qu'a pu constater M. Coignet qui, en l'absence de Me Jules Simon, présidait cette séance, où s'étaient réunis en foule les parents des élèves et les amis de l'œuvre.

Voici en quels termes M. Coignet a dit [illegible] qui anime cette sorte d'institution éminemment utile et salutaire, née de l'initiative privée, ou pour mieux dire du cœur de quelques femmes intelligentes et bienfaisantes :

L'enseignement [illegible] que vous trouvez dans nos écoles conjointement à l'enseignement professionnel, vous donne cette mesure de développement qui doit être commun à tous les membres d'une société civilisée, qui est indispensable à leurs rapports ; mais l'enseignement spécial et technique, la profession, vous donne les moyens de l'existence et une place

propre dans le monde. Avec la profession, vous n'êtes plus des êtres oisifs et dépendants, à charge de la communauté entière : vous êtes des membres actifs et producteurs et vous en acquérez la dignité et les droits. La profession vous donne le moyen d'affronter la vie face à face ; elle vous affranchit des dures nécessités, des tristes écueils de la pauvreté et de l'isolement ; elle remet entre vos mains l'instrument de l'existence. C'est désormais à votre sagesse et à vos efforts d'en tirer parti ; vous vous appartenez vous-même. Dans une société démocratique comme la nôtre, la profession est la première de toutes les franchises et, en vous libérant, elle ne vous isole pas ; elle vous rapproche, au contraire, de vos semblables et principalement de vos concitoyens ; elle vous donne une participation plus directe à tous les intérêts de votre pays. Vous contribuez à la création des richesses qui font une partie de sa force ; vous contribuez à rendre l'art populaire en l'introduisant dans l'industrie, à développer le respect du travail, à élever le niveau des travailleurs en acquérant une instruction générale supérieure à celle de vos devanciers dans les mêmes carrières. Ainsi vous avez votre part dans les progrès de la nation, vous y marquez votre passage.

Et non-seulement la profession vous donne l'indépendance et vous assure le rôle d'une noble utilité, mais elle est une source de grandeurs morales, de forces et de joies intérieures.

Vous êtes encore, mes enfants, au début du travail. C'est à peine si, dans vos ateliers scolaires, vous vous êtes jusqu'à ce jour sérieusement essayées, et cependant je suis sûre que déjà vous en avez ressenti la bienheureuse influence. Quand, en combinant vos livres de comptabilité, en disposant les tissus dont vous tirez des fleurs, en maniant l'aiguille, le crayon du dessinateur ou le burin du graveur, vous vous trouvez en face d'un obstacle qui vous arrête tout à coup ; quand vous rassemblez votre énergie pour le vaincre, tantôt exerçant votre esprit, tantôt exerçant votre main ou plutôt les exerçant tous deux ensemble, et quand enfin la victoire a suivi l'effort, quelle satisfaction intérieure n'éprouvez-vous pas ? Je vois d'ici, au moment de la difficulté vaincue, votre visage qui s'épanouit, votre physionomie qui s'illumine. Vous avez asservi la matière à la volonté et vous avez surmonté l'inertie intérieure. Aussi regardez-vous avec un respect ému l'intelligent et fidèle outil, votre auxiliaire de chaque jour. Une douce fierté remplit votre âme ; vous levez la tête et il vous semble planer comme dans un élan au-dessus du lieu restreint où la nécessité vous lie. Ce juvénile enthousiasme n'a rien d'un vaniteux et stérile orgueil : c'est le sentiment de votre énergie qui s'accroît, c'est le témoignage intérieur d'une bonne conscience. Vous pouvez vous y livrer, mes enfants : il vous apprendra à dédaigner les plaisirs vulgaires, à placer très-haut votre vie.

Vous parlerai-je aussi de ces joies non moins pures que vous éprouvez à réaliser vos premiers gains ?

Cet argent laborieusement acquis n'est pas sans doute le seul qui vous ait encore appartenu. La générosité des parents et des amis de la famille vous a fait déjà connaître les joies de la possession.

Mais comme le prix du travail est autrement précieux que tous les dons de la munificence ! et comme on l'emploie différemment ! Tandis que vous dépensez presque toujours ceux-ci sans mobiles sérieux, sans prudence, pour la satisfaction de quelque fantaisie, vous disposez de l'autre au contraire avec soin et sagesse. Vous en connaissez et vous en respectez la valeur. Cet argent, en effet, représente pour vous l'effort et la peine, l'obstacle surmonté, l'indépendance acquise, l'individualité agrandie, et il emprunte à ces nobles choses un caractère qui vous paraît sacré. Le vil métal s'est transformé en un gage de vaillance et d'honneur ; vous avez raison d'en être fières.

Ainsi, mes enfants, dans tout ce qui constitue la profession, vous trouverez une source d'activité morale et de joies pures et hautes. Ces joies se développeront dans l'accomplissement du travail et dans la mesure même de vos efforts ; elles formeront peu à peu derrière vous une chaîne de précieux souvenirs, un fond de sérénité qui, dans les mauvais jours, sera votre refuge. Vous êtes bien jeunes encore, mais vous savez pourtant déjà que la vie n'est point une continuelle fête. Si douce que vous soit la destinée, vous aurez des tristesses, vous aurez des mécomptes. Mille regrets, mille craintes, mille troubles, mille soucis, assombriront vos cœurs, et la défaillance peut-être en approchera... Ah ! si jamais cette heure arrive, gardez-vous, mes enfants, de vous apitoyer sur vos propres maux, ou d'adresser au sort de puérils reproches ; gardez-vous plus encore de discuter avec votre faiblesse. La vertu est un acte. Si votre âme est troublée, prenez silencieusement l'outil professionnel, et demandez au travail les saints et fortifiants conseils qu'il sait donner toujours. Bientôt, en s'exerçant, vos mains trouveront une fermeté nouvelle. Les impressions effacées de votre vaillante jeunesse, l'enseignement de l'école, la tradition du courage et de l'honneur se raviveront peu à peu et rendront à votre âme le calme et la résolution nécessaires à celui qui travaille et à celui qui lutte.

Je terminerai en invoquant un mobile qui ne sera pas le moins puissant sur vos âmes généreuses.

Vous l'avez trop su, mes enfants : l'œuvre de nos écoles a été attaquée par des ennemis intéressés ou aveugles avec une injustice et une violence sans mesure. Nos intentions ont été travesties, nos actes calomniés, et l'injure est souvent partie de haut, de ceux dont nous avions le droit d'attendre au moins un respect égal.

Sans nous détourner une heure de notre tâche, nous avons abandonné à leur cours impuissant ces haines et ces colères. Nous savions, mes enfants, que vous nous connaissiez ; cela nous suffisait. Aujourd'hui, nous vous remettons notre réponse. Elle sera dans la dignité de votre caractère et dans l'honneur de votre vie : nous y avons confiance.

On sait que la Société de géographie de Paris, accédant au vœu exprimé lors du Congrès international des sciences géographiques à Anvers, a décidé que la deuxième session de ce Congrès s'ouvrira à Paris le 31 mars 1875.

Le comité d'organisation a arrêté les dispositions relatives à l'exposition des objets se rapportant à la géographie, qui aura lieu pendant le Congrès. Nous extrayons aujourd'hui du catalogue les indications suivantes :

Géographie historique et histoire de la géographie, ethnographie, philologie. — Ouvrages et manuscrits anciens et modernes traitant de la géographie et de son histoire. — Cartes et globes anciens. — Instruments servant aux anciens géographes ; astrolabes, etc. — Collections ethnographiques. — Dictionnaire de géographie.

Enseignement et diffusion de la géographie. — Traités et méthodes d'enseignement de la géographie. — Profils et paysages servant à l'enseignement : cartes murales, atlas.

Explorations, voyages scientifiques, commerciaux et pittoresques. — Collections de toute nature ayant trait aux voyages d'exploration ; spécimens d'estampages et *fac-simile* d'inscriptions et de sculptures ; vues photographiques et dessins de contrées nouvellement explorées.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2 SÉRIE — 4 ANNÉE NUMÉRO 11 12 SEPTEMBRE 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

L'élection de Maine-et-Loire préoccupe presque exclusivement l'opinion publique. Comme toutes celles qui ont eu lieu depuis le 24 mai, comme toutes celles qui auront lieu d'ici au vote des lois constitutionnelles, l'élection de dimanche prochain sera une sorte de pebliciste partiel et local. L'empire, la république et le septennat vont être en réalité mis aux voix, et il en sera ainsi, malgré la loi du 20 novembre, tant que les pouvoirs du Maréchal de Mac-Mahon n'auront pas été définis et organisés. Ce n'est pas un simple siége de député, c'est la France elle-même que les partis se disputent en ce moment; et ils continueront à se la disputer jusqu'au jour où l'établisssement d'un gouvernement définitif mettra un terme à leurs compétitions. La prétendue trève dont M. le duc de Broglie a tant de fois vanté les bienfaits n'est, à bien voir les choses, que l'état de guerre devenu chronique, au grand détriment de notre commerce et de notre industrie, auxquels la paix est si nécessaire.

Des trois candidats qui sollicitent les suffrages des électeurs de Maine-et-Loire, quel est celui dont le succès serait le plus propre à nous tirer de ce provisoire qui nous énerve et nous ruine? Puisque les conservateurs qui ne sont que conservateurs attachent tant de prix au maintien du maréchal de Mac-Mahon au pouvoir, quel est celui des trois candidats en présence qui peut se dire, en toute sincérité, conservateur et mac-mahonien?

Les légitimistes, on le sait, ont rompu avec leurs alliés du 24 mai et du 20 novembre. Après avoir voté le septennat d'assez mauvaise grâce, ils ont eu la franchise de déclarer qu'ils n'avaient jamais entendu que ce septennat pût durer sept ans, ni que la monarchie pût être condamnée à monter pendant sept longues années la faction à la porte du maréchal. Le septennat qu'ils avaient cru faire était un septennat de six mois, d'un an au plus, une manière d'écran propre à cacher aux regards indiscrets les préparatifs de la restauration monarchique, un décor, un trompe-l'œil, tout enfin, sauf un gouvernement sérieux et sérieusement installé pour sept ans.

Après avoir eu le tort de machiner, de complicité avec leurs compères du 24 mai, une belle et bonne perfidie, les légitimistes ont eu le mérite de la dénoncer eux-mêmes à l'opinion publique et de se retirer de la ligue des honnêtes gens les mains à peu près nettes. Aujourd'hui on peut dire qu'ils sont hors de cause. La lettre toute gracieuse que leur prince vient d'écrire au chef des insurgés espagnols, l'apologie de l'insurrection vendéenne ébauchée devant la commission de permanence par deux des personnages les plus considérables du parti, prouvent assez qu'ils ont perdu toutes leurs illusions et toutes leurs espérances et qu'ils n'attendent plus rien ni de l'Assemblée ni de la France. On ne se compromet pas ainsi de gaieté de cœur lorsqu'on croit avoir encore quelque chose à ménager; il faut être désespéré pour rompre ainsi en visière à l'opinion d'un grand pays. Aussi les légitimistes n'ont-ils même pas de candidat dans le département de Maine-et-Loire. Leur royaume n'est plus de ce monde. Ils continueront à protester, pour l'honneur, contre tout gouvernement qui ne sera pas celui d'Henri V. Ils se refuseront, au retour de l'Assemblée, à voter les lois constitutionnelles. Ils n'iront point au scrutin dimanche prochain et ne donneront leurs voix ni à l'empire, ni à la république, ni au septennat. Entre les trois, ils abandonneraient le choix pour un fétu. En réalité, ils abdiquent; ils se retirent de la mêlée des partis vivants et militants, pour aller prendre place dans l'histoire à côté des Armagnacs, des Bourguignons et de tant d'autres factions dont il ne reste plus que le souvenir.

Restent donc trois partis actifs et qui comptent, ou qui prétendent compter. Lequel des trois est en état de nous donner ce « lendemain assuré » que les populations de l'Anjou réclamaient dernièrement par la bouche du représentant de l'industrie ardoisière?

Il nous semble que le parti du septennat personnel, qui fait pour la première fois heure dans une élection, n'es

pas beaucoup plus vivant que le feu parti légitimiste. Assurément il s'agite et se démène assez pour faire un moment illusion. Il fait coller ses affiches et distribuer ses bulletins par les soins des maires. Tous les fonctionnaires sont à son service, depuis le sous-préfet de Segré, qui prend la peine d'aller de sa personne le recommander à ses administrés, jusqu'aux ministres qui promettent à sa considération qui une fresque, qui un chemin de fer, jusqu'aux commissaires de police qui empêchent ses adversaires de se réunir pour causer entre eux de leurs affaires. Il fait, en un mot, assez de tapage pour que les bonapartistes, qui s'y connaissent, l'accusent de ressusciter la candidature officielle.

Eh bien ! malgré le mal qu'il se donne pour prouver qu'il vit et qu'il a bonne envie de vivre longtemps, le parti septennaliste n'a que l'apparence de la vie. Ce n'est qu'une abstraction, une chimère, un être de raison, invisible et impalpable, une idée pure qui se balance dans le vide, loin de ce monde concret et réel. Demandez aux paysans ce qu'ils pensent du septennat : ils vous diront qu'ils n'en pensent rien et qu'ils auraient besoin, pour en penser quelque chose, de savoir un peu quelle sorte de monstre cela peut être. L'empire, la monarchie, ils entendent cela à merveille. La république présidée pendant sept ans par le maréchal de Mac-Mahon, voilà encore une idée claire et voilà un régime acceptable. Mais le septennat pur, représenté par M. Bruas, ne répond à rien et ne peut contenter personne.

Qu'est-ce qu'un régime qui ne se définit que par sa durée? A ce compte, la guerre de Sept Ans aussi fut un septennat. Sept ans d'une chose qu'on ne définit ni n'explique, ce n'est vraiment pas à cela que se prendront les électeurs de Maine-et-Loire, ni ceux des autres départements, et ce n'est pas le vrai moyen de consolider le pouvoir de M. le maréchal de Mac-Mahon que de le laisser suspendu en l'air, sans support et sans point d'appui, ainsi que le veulent les septennalistes de l'école de M. Bruas.

Est-ce M. Berger, le candidat de l'appel au peuple, qui sera un ferme soutien du gouvernement du maréchal? Peu importe ici la personne de l'honorable candidat. Peu importe qu'il soit, d'après les notes confidentielles trouvées aux Tuileries et publiées parmi les papiers de la famille impériale, « incapable et sans intelligence ». Peu importe encore qu'ancien candidat officiel, il ait été de ceux qui, en 1870, approuvèrent les yeux fermés la politique insensée du cabinet Ollivier, et qui, d'un cœur léger, ouvrirent aux Prussiens les portes de la France. Peu importent même les manœuvres condamnables auxquelles ses amis et ses patrons se livrent, là-bas, avec une « activité dévorante ». Ce n'est pas là-dessus que nous voulons lui faire son procès.

M. Berger est impérialiste. Il n'en fait pas mystère. Pour lui comme pour ses pareils, le vote de déchéance émis par l'Assemblée nationale est nul et non avenu. Il n'a pas craint de confesser publiquement sa foi bonapartiste et son mépris pour les décisions des représentants de la France. On ne sert pas deux maîtres à la fois, et M. Berger, étant avec le jeune cadet de Woolwich, n'est évidemment pas avec le maréchal de Mac-Mahon.

Non-seulement le candidat de l'appel au peuple veut ramener en France la dynastie qui nous a coûté si cher ; non-seulement il songe à livrer notre pays, déjà si cruellement éprouvé, aux mains d'un enfant et d'une femme : mais il entend bien, avec tout son parti, consommer au plus tôt la restauration du césarisme et nous achever sans délai ni remise. Le bonapartisme, en effet, n'est pas une opinion politique ; c'est une maladie morale, une forme du plus abject égoïsme. Dans la masse de la nation, le bonapartisme procède de l'amour dégradant du bien-être et des plus vulgaires jouissances ; chez les meneurs, il n'est que l'expression d'immenses convoitises. S'il était vrai que dix-huit mois d'ordre moral eussent éteint dans notre pays tous les sentiments généreux, et que la France n'aspirât plus, comme on ose le dire, qu'à se plonger de nouveau dans le bourbier où elle s'est vautrée pendant vingt ans, ce n'est pas la loi du 20 novembre qui l'empêcherait d'y courir. Depuis quatre ans, une foule de gens qui vivaient de l'empire sont réduits à la portion congrue ; depuis quatre ans, leurs dents s'allongent, leur appétit s'exaspère. Que le pays fasse mine de partager leurs regrets et leur impatience, et nous verrons beau jeu. Malgré le respect que les organes du parti professent aujourd'hui pour le gouvernement du duc de Magenta, ce n'est pas le septennat qui les arrêtera longtemps. Ils sont encore moins disposés que les légitimistes à faire, pendant sept ans, le pied de grue à la porte de la salle à manger.

Combien le candidat républicain offre plus de garanties aux amis de l'ordre et aux véritables conservateurs ! M. Maillé est prêt, ses circulaires en font foi, à voter toutes les mesures nécessaires à l'affermissement de la république conservatrice et de la présidence septennale du maréchal de Mac-Mahon. Avec lui triomphera la politique modérée et libérale du centre gauche, la politique d'apaisement et de conciliation. Les républicains conservateurs n'ont ni besoins ni rancunes à satisfaire. Ils veulent que la France, sous la direction de ses meilleurs citoyens, et tout d'abord sous celle du maréchal Mac-Mahon, développe en paix ses ressources et procède, avec le concours de tous ses enfants, à sa régénération matérielle et morale. Un pareil programme n'est-il pas de nature à rallier tous les vrais patriotes? Est-il possible que les conservateurs de Maine-et-Loire hésitent entre la république mac-mahonienne, qui peut être si bienfaisante, et, d'autre part, le septennat de M. Bruas, qui n'est qu'un mot, ou l'empire, qui est une peste?

Y.

HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

M. Gambetta

D'APRÈS SES DISCOURS

L'éditeur Leroux vient de donner une édition des *Discours* (1) de M. Gambetta : c'est la première fois que l'œuvre oratoire de cet homme politique est offerte au public. Nous regrettons vivement qu'elle ne paraisse pas complète. Il eût été intéressant de prendre l'orateur à son point de départ et de suivre les différentes étapes de sa pensée, depuis l'audience du 13 novembre 1868, où sa parole éclata d'une façon si subite dans la sixième chambre du tribunal correctionnel de la Seine en se répercutant dans toute la France, jusqu'au jour récent où il a en vain réclamé la dissolution d'une Assemblée politique

(1) Un volume.

rebelle à ses premières et à ses constantes espérances. Ce premier discours, celui qui donna un tel retentissement à l'affaire de la souscription Baudin, manque dans cette édition. Nous pensons, du reste, que l'auteur ne l'a pas même surveillée. Il n'est pas de ceux qui passent la nuit à corriger les épreuves de leurs discours dans les bureaux du *Journal officiel*; il n'a pas plus corrigé la présente édition. Nul doute qu'il en eût effacé bien des incorrections, naturelles à qui s'est fait une habitude de l'improvisation. Il eût fait disparaître aussi bon nombre des *triples salves d'applaudissements*, qui irritent un lecteur de sang-froid et semblent empiéter sur son droit. Reconnaissons tout de suite à ce signe un des caractères de l'orateur que nous nous proposons d'étudier : la négligence. Il faut dire, du reste, qu'il l'a élevée à une sorte de hauteur où elle apparaît comme une forte qualité. Que penseront les lettres de sa parole? qu'en pensera même la grammaire? Il nous semble qu'il n'en a cure. A-t-il touché son auditoire? a-t-il paralysé le juge sur son siége? a-t-il fait éclater d'enthousiasme et d'applaudissements la salle d'une réunion publique? A-t-il forcé la droite de l'Assemblée et M. de Belcastel lui-même à l'écouter avec une attention émue, et, — grâce à cet accord de tant d'esprits si différents dans le même étonnement, sinon dans la même sympathie, pour son éloquence, — la pensée qu'elle sert, qu'elle a toujours servie, la république, a-t-elle gagné en force ou en gloire? Voilà son grand souci : voilà aussi son grand succès.

I

Il y a une question depuis longtemps résolue dans l'école : les doctes peuvent bien applaudir ce que le public ne comprend pas; mais les grands succès publics ont leurs raisons que les doctes comprennent et auxquels ils savent applaudir. En dépit des grimaces que fait faire à la critique, qui s'avance le crayon à la main, la lecture de certains passages des discours de M. Gambetta, — en dépit même d'une certaine impression de monotonie qui finirait par la désarmer trop quand elle entreprend de pénétrer dans ce recueil déjà considérable de harangues uniformes d'inspiration et de ton, il faut qu'elle compte avec la puissance qui a animé tout cela au moment de l'éclosion, et reconnaisse la vie qui palpite encore dans ces pages refroidies. C'est en vain qu'elle se dit que l'action, la voix, le geste de l'orateur, sont pour beaucoup dans son succès. Elle aura beau se rappeler cette figure populaire qui s'accorde avec l'instinct des assemblées tumultueuses, ces signes de force et de chaleur, exclusifs de tout caractère aristocratique, qui la marquent et la recommandent, cet accent sonore et infatigable, cette mimique agitée exprimant si vigoureusement les sentiments les plus sérieux ou même les sentiments comiques, et qui fait songer à Mirabeau et à Rabelais; — force lui sera de reconnaître que l'auteur de tous ces discours ne commet pas de ces rapts d'admiration et d'enthousiasme où la pensée de l'auditeur est jouée par les sentiments et les nerfs. Il y a là une passion qui s'inspire d'une philosophie sommaire et qui s'est assouplie à une méthode; il y a là un cœur au service d'une pensée, et ce pathétique qui maîtrise même les plus indociles n'est si puissant que parce qu'il est la passion républicaine échauffée et vibrante.

Il serait curieux de pénétrer dans le détail des origines du talent de M. Gambetta, si l'on pouvait le faire sans manquer aux égards d'une renommée qui n'est encore que contemporaine. La critique à venir tirera peut-être quelque lumière de ces anecdotes qui encombrent les premiers pas de tout personnage et trouvera peut-être utile de la projeter sur la vie de l'orateur que nous étudions. La famille, le pays, l'éducation première, ont-ils eu une grande influence sur le développement de son talent? « Beaucoup, — et je suis du nombre, — sont républicains par tradition, par famille et par race? (1) » Voilà ce que M. Gambetta déclare lui-même et il s'en vante comme d'une noblesse. C'est toutefois un républicain de petite noblesse : il n'est pas de ceux qui comptent des ancêtres dans la Convention; — médiocre avantage pour quelques-uns, qui retrouvent ces mêmes ancêtres dans le sénat de l'empire ou la chambre des pairs de la Restauration. Il est de tout point « un homme nouveau » ou plutôt un homme de « ces nouvelles couches sociales » qu'il a signalées et dont il est le type ou plutôt le porte-étendard. Le chef de sa famille — une figure caractérisée et énergique — était d'une de ces professions modestes qui n'empêchaient pas d'être gonfalonnier à Florence, où l'on pouvait faire partie de la corporation des *epiceri* et compter dans les corps de l'État, mais qui, dans notre pays encombré de tous les détritus de la Révolution française, gênent et irritent la marche des fils. Nous croyons savoir qu'il passa quelque temps sous la férule ecclésiastique; plus tard, le lycée de la ville où il est né le compta parmi ses élèves. Il y a laissé la réputation d'un rhétoricien fort en grec. Nous aurions été curieux de retrouver parmi les « cahiers d'honneur » de l'établissement quelque harangue juvénile du futur *leader* de la gauche républicaine. Mais le savant M. Berger, qui professa la rhétorique à Cahors vers 1835, contait qu'il était contraint de donner la place de premier en discours français à celui de ses élèves qui mettait le moins de patois dans son devoir. Au temps du jeune Gambetta, la rhétorique « cadurque » avait sans doute fait ses dents.

Le pays des « Cadurques », l'ancien Quercy, le Lot actuel, est une de ces régions du Midi qui ne ressemblent en rien aux départements qu'arrose le Rhône ou que baigne la Méditerranée. C'est une contrée âpre comme le Rouergue ou l'Albigeois, que la civilisation romaine et même contemporaine a peu pénétrée. On ne se doute guère à Paris combien de races différentes persistent encore au fond de l'unité française. Les qualités si affinées et si brillantes de l'homme de la Provence sont loin d'être la caractéristique de l'habitant du Lot. Sans vouloir trop marquer les signes particuliers de ce pays, on peut dire qu'ils se résument dans une sorte d'énergie immodeste, qui veut entreprendre et éclater. De toutes les régions du sud-ouest, c'est le Quercy qui, avec le sauvage Rouergue, corrige par le plus d'éléments sérieux et résistants ce qui compose la proverbiale renommée de la Gascogne.

Ce n'est point de ces régions montagneuses ou en partie désolées que viennent ces méridionaux alertes, subtils, glissants, les *Græculi* modernes, qui ont bientôt fait d'arriver dans les antichambres des ministres, de la haute banque, des amitiés titrées et influentes, et qui eurent si beau jeu sous le second empire. Les noms se pressent sous la plume. Ceux-là nous

(1) [illegible] La date manque dans cette édition si défectueuse, mais ce discours est de la fin de l'empire.

arrivent d'Avignon, de Nîmes, de Marseille. Dans les contrées mal connues qui se trouvent entre l'Auvergne et le Languedoc, les mœurs et les caractères n'ont guère reçu le reflet de la civilisation dont nous vivons. Le paysan du Lot, dans l'arrondissement de Figeac, lance encore la fronde comme un sauvage primitif, et dans les plaines pierreuses de Rocamadour la rusticité de l'homme s'apprivoise difficilement. Là, le soleil échauffe sans amollir; c'est un pays de soldats et de lutteurs. Il compte dans ses annales nombre d'audacieux : des papes et des clercs de fortune, au moyen âge ; plus tard, des chefs de parti et surtout de brillants parvenus de l'armée, qui ont tous quelque chose de pompeux dans le courage, comme Bessières, le plus illustre des généraux de cavalerie, Murat, qui chargeait avec sa cravache, et certain maréchal de nos jours qui boucle sa chevelure avant d'exposer sa tête aux balles et semble fat au milieu même de la mitraille.

Quelque habile que soit l'homme que nous étudions et quelque souplesse qu'il mette au service de son parti, il y a chez lui un fond de rudesse emporté qui persiste malgré tout et une sincérité primitive et robuste qui éclatera toujours. Il parlait, il n'y a pas longtemps, d'une république athénienne, conviant les jeunes générations aux mœurs élégantes et attiques (1), je le défie bien d'être seulement un Parisien! A cette confiance en lui, qui est un élan de nature plus encore que la conscience de ses forces ; à cette insouciance de la qualité de certains applaudissements et de certains succès ; à cette sorte de crânerie avec laquelle il improvise une définition ou une sentence pour le moment, sans se demander si le lendemain, par défaut d'exactitude et de précision, elle n'ouvrira pas autant d'entrées à la critique et si ces formules définitives n'auront pas vécu ; à tout ce qui, dans cet orateur, est si contraire à l'esprit d'examen, de défiance et de mesure, et qui trouble sans l'arrêter le grand courant de justesse politique et d'inspiration républicaine auquel il se laisse entraîner, il faut reconnaître un caractère qui sent un terroir fort éloigné de celui où les esprits se consultent quelque temps avant de dire, doutent ou s'abstiennent, craignant le sourire du sage ou du sceptique. Ce ton, cette langue, ces habitudes de pensée, révèlent quelque chose d'immodeste et de puissant et une audace à la fois naïve et heureuse qui ne se prend pas aux bords de la Seine et que l'air du pays de Voltaire altérera difficilement.

Mais c'est dans sa vie, plus que dans son pays ou dans sa race, qu'il faut chercher les origines de M. Gambetta. Il doit, lui aussi, à la compression l'élan si vigoureux qui le porta au premier rang. Qu'on ne cherche cependant dans sa jeunesse ni infortunes, ni misères, ni passions extraordinaires : on n'y rencontre ni Bastille, ni persécutions s'acharnant sur un homme et lui faisant de bonne heure une réputation parmi les siens. Comme nous tous, il a connu les humides ténèbres de l'empire ; il a été embastillé, comme nous, à l'époque des ardeurs et des générosités premières, dans ce régime où toute issue était fermée à la pensée libre et à l'activité spontanée. Des caractères plus bilieux et moins expansifs que le sien en ont sans doute plus souffert; mais il n'a pu se faire que sa nature vigoureuse n'ait pas ressenti vivement, en dépit des éclats et des joyeusetés de jeunesse, les tristesses de ce temps et les impatiences qu'il excitait. Qu'on se figure en effet les tourments d'une âme libre, forte et jeune, aux prises avec l'arbitraire et le silence, où toutes choses nobles sont comprimées et enfouies, vers les mornes années qui ont suivi l'attentat de 1852. Jamais pareil état ne s'était vu depuis la Révolution. Sous le premier Empire, la jeunesse d'élite avait l'armée et une sorte d'institution de gloire permanente où son ardeur trouvait de brillantes échappées ; sous la Restauration, les luttes de la presse et la liberté, dangereuses, mais ouvertes; sous la monarchie de Juillet, les journaux aussi et les associations libérales. Cette jeunesse trouvait son jour à quelque moment, et l'État s'accroissait des forces qu'elle lui apportait.

Mais vers 1857, que pouvait faire un de ces jeunes hommes, riches des seuls dons d'une nature supérieure et entreprenante, que la province envoie à Paris, sans protecteurs et sans relations ? Le père, un parvenu de l'épargne, a fait instruire ce fils à grand'peine et s'est dit, d'une façon inconsciente, que sa famille et la patrie pourraient peut-être en tirer quelque glorieux parti. Mais, une fois ses études supérieures terminées, comment trouvera-t-il sa voie, ce robuste enfant qui se sent appeler à des tâches non vulgaires et qui est destiné à renouveler, pour sa part, les forces du pays ? Son enfance s'achevait quand les grandes idées éveillées par la révolution de 1848 frappaient son oreille. Il a vu son père, exclu autrefois des urnes électorales, admis au scrutin, grâce au droit de suffrage étendu à tous. Il a grandi dans le culte et la reconnaissance de toutes les révolutions, auxquelles il se sent redevable d'un accroissement de droit et de dignité. C'est un produit vigoureux de ces « nouvelles couches sociales » que 89 a préparées et qui étaient arrivées au jour en 1848. Ses ancêtres n'étaient pas dans les parlements, dans les barreaux, dans les compagnies de lettrés, d'où sont sortis les émancipateurs de la première révolution. Ceux-là étaient des fils de la bourgeoisie, réclamant au nom de la supériorité de pensée contre les préjugés de la force. Lui, il vient du peuple directement, et son intelligence est fille du travail manuel. A vingt-cinq ans, il est armé pour la pratique de ses droits, que plusieurs révolutions ont proclamés bien haut ; il se sent peut-être assez fort pour en conquérir d'autres et défricher quelques terres nouvelles. Et voilà qu'il trouve tout fermé devant lui ! La liberté ? Qu'il porte aux journaux une page inspirée par elle, et il verra s'il en est un qui soit assez audacieux pour l'imprimer. L'égalité ? Elle est dans la loi, elle n'est pas devant les juges ; elle est à peine dans les concours pour certaines écoles qui fabriquent plus encore des fonctionnaires du prince que des serviteurs de l'État. Que si, au nom d'une suprématie déjà reconnue parmi ses émules, il veut faire partie de quelque magistrature de son pays, sa demande et son dossier, chargés de titres et de couronnes, dormiront dans la poussière de quelque ministère. Un représentant de ce pouvoir hypocritement démocratique contre lequel il se heurte partout lui fera comprendre qu'il n'a pas de répondants, de précédents, qu'il est un nouveau venu. — Si, un jour, son courage et sa pensée s'affaissent; si, étourdi par quelque besoin d'activité, de repos ou par quelque convoitise, il essaye, en fermant les yeux et en baissant le front, de se glisser dans la bande qui gouverne, on lui demandera s'il a conquis des titres au pouvoir dans quelque entreprise contre le droit et la liberté, et l'on verra bientôt à sa pudeur qu'il est incapable. Il n'y a donc nulle part quelque endroit d'où

(1) Discours prononcé aux obsèques de M. d'Althon-Shée.

s'échappe une protestation contre ce leurre de tous les droits et contre ce deni à toutes les légitimes espérances? Les hommes d'action sont proscrits et, parmi ceux qui pensent, les uns se taisent, les autres s'escriment contre l'obstacle avec une adresse élégante et une sorte de coquetterie qui convient mal aux colères et aux indomptables impatiences que ressent ce cœur trompé et irrité. Il va tant qu'enfin, s'apercevant que cette société par laquelle il a été affranchi, élevé et instruit est en proie à l'injustice, au mensonge et à l'hypocrisie, que la liberté, inscrite partout, ne se trouve nulle part, que la Révolution, qui est au frontispice du régime, est proscrite ou traquée, que le suffrage universel, aux faveurs duquel il a le droit de prétendre, n'obéit qu'à l'argent et aux gendarmes; il se redresse contre ce monde où la justice, l'intelligence et le travail, méconnus en sa personne, n'ont point leur place légitime et marquée; il sent en lui les ardeurs inconscientes de toute une génération abusée, et alors s'il a quelque chose de la force de Samson, il essaye d'ébranler les piliers de la salle où les Philistins festinent, et de les écraser.

Le jour de ce suprême effort arriva pour M. Gambetta. Ce fut le 13 novembre 1868, date fameuse dans l'histoire de ce talent et dans le réveil de l'opinion française sous le second empire. Le procès du 2 décembre, par un aveuglement incroyable du pouvoir, avait été inscrit au rôle des affaires de la sixième chambre correctionnelle. Il s'agissait de savoir si la presse avait eu le droit de fêter la mémoire d'un homme mort pour la défense de la loi dans cette fatale journée. Si l'on excepte les condamnés et les proscrits, il n'était peut-être pas un homme qui portât plus impatiemment le joug de décembre que ce jeune homme de trente ans à peine, dont toute la première jeunesse, si manifestement énergique et ardente, s'était consumée dans cette sorte de geôle où le second empire emprisonnait toutes les activités libres. Au 2 décembre, tout ce qui l'avait fait, tout ce qui devait être sa force, la liberté, l'égalité, la fraternité, dont il procédait, dont il se réclamait, le suffrage universel, dont il était un affranchi, dont il avait le droit d'être une espérance, la Révolution enfin avait été arrêtée dans son développement légitime, mitraillée et odieusement trompée. Et c'est lui qui est choisi pour être avocat dans ce procès de la force contre le droit; et il se plaide dans l'asile même de la loi. — Quelle occasion, et comme il l'a saisie d'une main impatiente et vengeresse!

« Ah! cinq millions de suffrages ne vous suffisent pas! Au bout de dix-sept ans de règne vous vous apercevez qu'il serait bon d'interdire la discussion de ces faits à l'aide d'une ratification posthume émanée d'un tribunal correctionnel! Non, il n'en sera pas ainsi; non, vous ne vous donnerez pas, vous ne pouvez pas vous donner cette satisfaction; car pour ce procès il n'existe pas de tribunal en dernier ressort : il a été jugé hier, il le sera demain, après-demain, toujours, sans trêve et sans relâche, jusqu'à ce que la justice ait reçu sa suprême satisfaction. Ce procès du 2 décembre demeurera, quoi qu'on fasse, survivant et ineffaçable à Paris, à Londres, à Berlin, à New-York, dans le monde entier, et partout la conscience universelle portera le même verdict. Il y a d'ailleurs quelque chose qui juge nos adversaires. Écoutez : voilà dix-sept ans que vous êtes les maîtres absolus, discrétionnaires de la France, — c'est votre mot; — nous ne recherchons pas l'emploi que vous avez fait de ses trésors, de son sang, de son honneur et de sa gloire, nous ne parlerons pas de son intégrité compromise, ni de ce que sont devenus les fruits de son industrie, sans compter que personne n'ignore les catastrophes financières qui, en ce moment même, sautent comme des mines sous nos pas; mais ce qui vous juge le mieux, parce que c'est l'attestation de votre propre remords, c'est que vous n'avez jamais osé dire : Nous célébrerons, nous mettrons au rang des solennités de la France le 2 décembre, comme un anniversaire national! Et cependant tous les régimes qui se sont succédé dans ce pays se sont honorés du jour qui les a vus naître; ils ont fêté le 14 juillet, le 10 août; les journées de juillet 1830 ont été fêtées aussi, de même que le 24 février; il n'y a que deux anniversaires, le 18 brumaire et le 2 décembre, qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine, parce que vous savez que si vous vouliez les y mettre, la conscience universelle les repousserait. Eh bien! cet anniversaire dont vous n'avez pas voulu, nous le revendiquons, nous le prenons pour nous; nous le fêterons toujours, incessamment; chaque année, ce sera l'anniversaire de nos morts, jusqu'au jour où le pays, redevenu le maître, vous imposera la grande expiation nationale au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. »

On voit quels souffles s'étaient amassés pendant tant d'années de silence et de justes rancunes, au fond de cette âme ardente et franche. Ses déceptions se confondaient avec celles de la France et de la conscience universelle; ses protestations semblaient la voix elle-même de ces nobles clientes frustrées dans leurs espérances et dans leurs droits. De ce jour il est l'avocat en titre de la revanche contre le 2 décembre; à l'heure même où quelques esprits qu'on aurait cru plus fermes inclinent vers le régime que cette date a inauguré, il en devient l'adversaire « irréconciliable », « parce que, — a-t-il dit plus tard, — la morale s'oppose à toute transaction avec un pouvoir fondé sur le crime et maintenu par la corruption » (1). L'éclat de sa harangue indignée contre « la tourbe qui entourait Catilina » avait retenti dans tout le pays. Des amitiés puissantes étaient venues vers le jeune avocat, qui était déjà un grand orateur et annonçait un homme. Déjà certaines hautes influences se le disputaient. Peut-être se rappellera-t-il qu'il s'est laissé conduire alors chez un prince par un ami qui conseille aujourd'hui les ambitions monarchiques : « Monsieur, je suis républicain, » dit-il tout d'abord au prince. « Si vous preniez un siége, » répondit l'autre, à la façon de don Juan. Républicain en effet, il ne devait, il ne pouvait que l'être; c'est des idées républicaines qu'il était né, qu'il s'était nourri, et avec elles se confondaient, comme nous nous proposons de le démontrer, les inspirations intimes de son éloquence et les instincts mêmes de sa nature largement expansive.

Cependant quelques libertés avaient été rendues au pays par le pouvoir qui les lui avait enlevées. Depuis plusieurs années les débats du Corps législatif et de l'Adresse avaient pu être publiés et la pensée publique se révélait. M. Gambetta apparaissait partout, au premier rang des jeunes esprits qui sentaient qu'avec la liberté le régime de Décembre disparaîtrait et que le pays aurait besoin d'eux. Se retrouvent-ils tous aujourd'hui parmi les défenseurs de la liberté? Le jeune avocat trouvait le moyen d'assister à presque toutes les séances du Corps législatif, suivant avec une curiosité passionnée et inquiète les efforts que faisait l'Empire pour s'accommoder de quelque ombre de gouvernement parlementaire. Qui ne l'a vu, à l'issue de quelqu'une de ses séances, résumant la discussion sur le seuil du Palais-Bourbon au

(1) Discours prononcé à Bordeaux le 20 juin 1871.

milieu d'un cercle d'amis, ou bien interpellant quelque député, à sa sortie de la salle, avec la franchise d'un homme qui se sent déjà un maître ou les façons insinuantes d'un esprit qui veut gagner et s'instruire auprès de quelque spécialité de renom? Un jour, dans une tribune du Corps législatif, irrité de la jactance avec laquelle M. Rouher, se grisant de quelques succès obtenus au Mexique, parlait des grandeurs futures de l'empire latin d'Amérique : « Allons, » dit-il de façon à exciter tout un tumulte autour de lui, « qu'on ramène à l'ergastule cet ilote ivre ! » Son éloquence déjà toute formée se contenait difficilement et s'échappait partout sous cette forme énergique et pittoresque qui révélait des forces et des passions originales et sincères. Le jour était proche où sa parole allait pouvoir enfin se faire entendre de cette tribune qu'il avait longtemps fixée de loin. Ce jour vint quand les réunions publiques furent autorisées : le jeune orateur pouvait enfin se frayer une voie jusqu'au Corps législatif et demander compte à l'Empire, avec l'autorité d'un député de la nation, du suffrage universel abusé, de la liberté si longtemps traquée et dédaigneusement octroyée, de la Révolution trahie, de la République étouffée. — « Prêterez-vous le serment à l'empire? » lui demanda un interpellateur dans une réunion publique. — « Il n'y a qu'un homme », répondit-il avec un geste superbe de défi et de dédain, « qui puisse s'intéresser à ce » serment et m'en demander compte : celui-là, je l'attends ! »

II

Nous avons étudié les origines du talent de M. Gambetta; nous nous sommes appliqué à montrer ce que son éloquence pouvait devoir au génie propre de sa race et de son pays, sans trop insister sur ces données qui ont toujours un caractère hypothétique et discutable; nous avons examiné avec plus de confiance ces influences internes sous l'action desquelles la force du jeune orateur s'est formée, a grandi et éclaté : il nous reste à voir quelles sont les qualités de cette éloquence et à lui faire subir le jugement de l'école. C'est un phénomène assez retentissant pour qu'il y ait quelque intérêt à l'étudier de près et dans le détail. L'histoire naturelle a ses spécimens de premier ordre; la rhétorique a aussi les siens.

La qualité qui frappe d'abord dans les discours de M. Gambetta, est l'élan qui le porte tout de suite dans les régions les plus élevées du sujet qu'il traite. Non qu'il donne de préférence dans les abstractions; il semble, au contraire, peu fait pour elles. Il se campe d'ordinaire à une certaine hauteur où il ne risque pas de se perdre dans la nue, et qui lui permet d'embrasser et de faire parcourir à qui le suit une vaste étendue d'idées, — d'idées connues, battues, rebattues même, n'importe, mais dont l'ensemble surprend encore et attache le regard. C'est en cela qu'il est de haut vol. Il ne s'arrête pas au détail; la statistique et les chiffres n'encombrent pas ses discours. Il les connaît sans doute, mais ils embarrasseraient sa marche. Il a toujours hâte d'atteindre à quelque principe de morale, de liberté, de droit, vieux rocs de justice éternelle dont il se plaît à montrer la majesté inébranlable, ou qu'il fait resplendir des éclats de sa parole colorée et ardente. Éducation, liberté du suffrage, patriotisme, armement national, droits primordiaux de la pensée et du citoyen, sur toutes les grandes questions il dit d'emblée l'essentiel, allant au cœur du sujet et y entraînant son auditoire. Cette éloquence vigoureuse, rapide, de noble allure, est un merveilleux véhicule de ces lieux communs républicains, et que M. Gambetta ne se lasse pas de semer sur son chemin, non pour les délicats et les affranchis, mais pour les hommes de bonne foi qui attendent leur jour.

Après ou en même temps que l'élan, c'est la chaleur, une ardeur peu commune, de ce « cœur qui fait les orateurs », qu'il faut noter dans l'analyse de cette force oratoire. Je ne connais pas d'hommes de parole qui aient su s'exprimer devant ses semblables avec une cordialité plus passionnée et plus communicative. Ceux qui ont été plus méthodiques, plus mesurés, plus corrects, qui ont eu une langue plus originale, une logique plus serrée, se comptent en grand nombre; il n'en est pas qui se soient mieux donnés tout à tous et qui aient versé avec plus d'abandon les passions et les espérances de leur âme dans leur auditoire. Je parle surtout des discours que M. Gambetta a prononcés dans les réunions privées, à Saint-Quentin, à Grenoble, aux délégués de l'Alsace, à Bordeaux au lendemain de la guerre. Au Corps législatif, il se livre moins; du reste, on y mettrait ordre. Il faut l'entendre, avec cette voix éclatante et ce geste de toute sa personne, émouvoir un auditoire au nom des misères, des espérances ou des grandeurs de la patrie. C'est un noble fragment de philosophie oratoire que le passage suivant; on se sent relevé et échauffé au souvenir de notre rôle dans le monde :

« Pensez-y bien, mes chers compatriotes, la France est une grande et noble chose dans le monde. Elle n'est pas seulement une nation ardente, généreuse et vaillante; elle a une qualité qu'aucun autre peuple ne possède : elle a le sentiment, que dis-je, le sentiment? elle a la passion de la justice générale dans le monde. Oui ! c'est à la fois son avantage et son écueil d'être tellement désintéressée, tellement portée au culte de la justice que son histoire, sa généreuse et glorieuse histoire, est faite des sacrifices et des immolations qu'elle a faits d'elle-même au service des autres. Et pourquoi son histoire est-elle ainsi faite? — C'est parce que la France n'a pas été égoïste, c'est parce qu'elle n'a pas été sournoise, c'est parce qu'elle n'a pas été conquérante dans le sens misérable et brutal de ce mot; c'est parce qu'au contraire elle s'est donnée toute à tous, parce qu'elle n'a compris le droit et la liberté que comme étant le patrimoine du genre humain; c'est parce que, dès le premier jour où elle a pu formuler une charte, elle n'y a pas inscrit les droits seuls des Français, entendez-le, mais les droits de l'homme et du citoyen, exprimant et proclamant par là qu'elle voulait encore moins faire une révolution locale que réaliser l'émancipation même du genre humain tout entier (1). »

Pour être connues, de telles pensées n'en ont pas moins un caractère très-relevé quand elles sont exprimées avec cette gravité émue et une telle noblesse dans la passion. La dignité du ton, c'est là encore un des mérites propres de l'éloquence que nous étudions. Certes, notre orateur est populaire par le fond de ses idées, par ses instincts, ses origines et sa personne; mais comme il a dû vivre dans la société des pensées généreuses, qui sont les actes de « ce drame éternel dont se compose l'humanité (2) », quoi d'étonnant si sa parole prend si fréquemment un grand air de dignité et d'élévation?

(1) Discours prononcé à Annecy, 1er octobre 1872.
(2) Plaidoyer de M. Gambetta, affaire Baudin, édit. Le Chevalier, 1868.

« Puisqu'on veut bien reconnaître que j'ai quelque droit de parler au milieu des républicains et en leur nom, qu'il me soit permis de ne point laisser s'introduire parmi nous un langage trop complaisant, où un homme, quel qu'il soit, tient toujours trop de place, où peu à peu il refoule et écrase l'idée qu'il représente (1). Citoyens, ne donnons jamais à penser que cette auguste incarnation de la justice parmi les hommes, la république, c'est-à-dire la vertu, devenant le levier du gouvernement des hommes, puisse dépendre de l'existence d'une personne, du hasard, de la maladie, des infirmités d'un organisme, au lieu de reposer, immuable et éternelle, sur le droit et la volonté respectée d'une nation toujours libre. »

Voulez-vous voir un autre aspect des qualités qui font que l'éloquence de M. Gambetta s'impose à l'esprit, soit qu'elle y porte la conviction, soit qu'elle révèle les dons de l'imagination et de la poésie, dont la raison des partis s'embellit et se fortifie ? L'orateur parle de l'empire :

« Messieurs, si je rappelle ce souvenir à la fois odieux et cruel, — odieux, parce qu'il ramène au milieu de nous la figure sinistre qui a présidé, dans l'espace de dix-huit ans, à l'égorgement de nos libertés et à la ruine matérielle de la France, — cruel, parce que, sous la fatale domination de cet homme, la France a perdu, avec une partie de son territoire, son vieux renom extérieur, les milliards d'épargnes qu'à la sueur de leur front les travailleurs des villes et des campagnes avaient cachés au fond de leurs armoires pour la dot de leurs filles ou l'éducation de leurs enfants ; si, dis-je, je rappelle ce souvenir, c'est parce qu'on parle d'une résurrection du parti bonapartiste, c'est parce qu'on en cause, c'est parce que la clientèle de ce régime formée par vingt ans de corruption et de favoritisme, remise de sa peur, comptant sur la générosité native de la France, sur cette promptitude à tout oublier qui la fait à la fois si légère et si charmante, revient rôder autour de la patrie ; c'est parce que, profitant de la négligence des uns et de la complicité des autres, on revoit la bande rentrer jusque dans les carrefours de nos villes et donner déjà de la voix (2). »

Voilà le pittoresque dans l'éloquence, l'imagination, faite de souvenirs et de passion, qui colore la dialectique oratoire et persuade en charmant. Sentez-vous là les anciennes rancunes du jeune stagiaire, grandies par celles du patriote et excitées encore par les impatiences du chef de parti ? Entendez-vous se réveiller dans votre mémoire les vers de Virgile, qui ont hanté aussi celle de l'orateur, parlant des aboiements sinistres de l'empire en gésine de quelque retour et de quelque coup d'État :

> Obscenique canes, importunique volucres
> ..... et alte
> Per noctem resonare lupis ululantibus urbes.

Ce sont là des genres de beautés qui sont fréquents dans les discours de M. Gambetta. L'orateur ne reste jamais longtemps sans mêler aux sévérités d'une déduction oratoire ces attraits énergiques de l'image, qui chez les maîtres de la parole est la raison prenant figure et frappant le regard. Ses idées ou plutôt ses sentiments ont à certains moments un relief imprévu et saisissant : « Il faut ressaisir les os et la moelle de la France. » — « Entre la dissolution de l'Assemblée et la dissolution de la patrie, je vote pour la dissolution de l'Assemblée. » — « Il faut trouver de l'argent pour l'emprunt qui nous permettra de reprendre, par un système d'éducation nationale, nos qualités héréditaires ; car c'est plus que l'affranchissement du territoire, c'est l'affranchissement du génie national. » — « La conciliation des intérêts, c'est cette auguste paix après laquelle la France soupire, et que j'appellerai la paix républicaine, pour me servir d'une expression aussi majestueuse que la paix romaine. » — « La juridiction militaire rétroactive continue la guerre civile et prolonge le duel après le combat et le désarmement. » Parlant contre l'institution de cette seconde Chambre, organe de retard ou plutôt de compression dirigé contre le suffrage universel, qu'on a rêvé de constituer sans mandat et au mépris même des droits qu'on tient du peuple, il dit : « Il est bien permis de supposer que, dans un pays aussi difficile, aussi mobile, aussi frémissant que le nôtre, il n'est peut-être pas bien sage de dire à ce pays, avant de lui avoir laissé librement choisir ses élus, — il n'est peut-être pas bien sage de lui dire : Nous t'avons nommé un geôlier par avance. »

Ces sortes de coups de parole inattendus frappent vivement, mais ils sont, somme toute, d'une pratique plus facile que le tour de certains plans des discours de M. Gambetta et l'originalité audacieuse de sa méthode de discussion, dans certaines circonstances fameuses. Nous n'avons pas oublié l'argumentation vigoureuse et juste autant qu'ingénieuse qu'il fit subir au plébiscite, dans la séance du Corps législatif de l'empire, le 5 avril 1870. Il s'agissait de duper en masse le suffrage universel, qu'on avait leurré en détail dans toutes les élections officielles. M. Gambetta, nouvellement élu à la Chambre, n'hésite pas à dénoncer la ruse dans laquelle on s'apprêtait à faire tomber le pays. Admettant le principe du plébiscite, au sens du mot latin : « la science et la conscience que le peuple a d'un fait politique », il somma l'empire d'en tirer toutes les conséquences et surtout de se soumettre à toutes les réparations qui devaient rétablir le vote dans son intégrité :

« Vous avez commis, à mon sens, cinq violations, et je ne parle que des violations fondamentales, contre le suffrage universel :

» Vous avez établi, comme un dogme, l'hérédité ;

» Vous avez établi l'immutabilité de votre Constitution ;

» Vous avez établi deux Chambres ;

» Vous avez établi, en outre, l'irresponsabilité du chef de l'exécutif ;

» Et enfin vous avez définitivement, si ce mot pouvait être employé dans l'arène politique, ravi à la nation le pouvoir constituant. (*Approbation à gauche.*)

» Ce sont là cinq violations, cinq usurpations dont le suffrage universel doit vous demander compte ; et, lorsque vous lui poserez la question plébiscitaire, il faudra, si vous voulez que la réponse ait une valeur politique, que les questions soient nettement posées, posées sous la formule d'une spoliation : « Consentez-vous à vous démettre de tel ou tel droit ? » (*Exclamations et rires.*) » (1).

Sans doute rien n'était moins pratique qu'une telle proposition : il s'agissait de droits primordiaux, et la majorité du

(1) Discours prononcé à Périgueux, 28 septembre 1873.
(2) Discours prononcé à Auxerre le 1er juin 1874.

(1) Corps législatif de l'empire, *Journal officiel* de la séance du 5 avril 1870.

Corps législatif devait rire. Mais l'empire était pris en flagrant délit de sophisme, et cette légalité frauduleuse dont il voulait une seconde fois s'envelopper était dénoncée à la conscience publique avec une audace et une justesse de raison singulières. Par une marche oratoire imprévue, le jeune député de la gauche avait comme tourné les embûches de cette tactique plébiscitaire hypocrite, et, nouvel élu du suffrage universel, devenu déjà son protecteur et sa gloire, il plantait intrépidement sur les hauteurs conquises le drapeau des droits populaires, abattu sur la barricade où Baudin était tombé. — Le député tenait les promesses de l'avocat : il empêchait la prescription sur le crime de décembre.

Un jour vint où le plébiscite impérial, contre lequel il s'était si habilement et si courageusement élevé, arriva à son dernier terme, à sa dernière conséquence : la défaite et la mutilation du pays, affaibli par l'incurie et les caprices du pouvoir personnel et livré en proie à l'ennemi. Ce jour-là, M. Gambetta était investi d'une dictature souveraine. De quel droit ? Au nom de quel principe ? Passons. De tous les reproches qu'on lui a adressés en examinant les actes de cette époque, il en est un qu'on ne lui a pas fait, mais qu'il s'est fait, lui, bien éloquemment à lui-même. C'est là encore un de ces mouvements inattendus de sa logique oratoire qui marquent son talent d'un signe particulier. En ce moment, il décrétait d'une façon souveraine et obéie. Le gouvernement révolutionnaire dont il était membre avait rétabli la loi du 15 mars 1849 sur l'électorat politique. C'était relever un pan de la constitution de 1848. Le dictateur de Bordeaux eut-il l'idée d'une éclatante réparation? Songea-t-il à relever l'œuvre entière de cette république dans le deuil de laquelle il s'était si longtemps agité, et, quand le drame de l'empire se fut terminé par la ruine de la patrie, s'arrêta-t-il un moment à la pensée d'effacer autant qu'il le pouvait le régime de 1852 de nos codes et de nos lois, sinon de l'histoire et de nos souvenirs ? Du moins, il s'est vivement reproché de ne l'avoir pas fait. Il eût mis, ce jour-là, le sceau à la grande réparation dont il s'était juré d'être à jamais un des artisans ; il eût tenu d'une façon éclatante, autant que l'eussent permis les jours sinistres de la défaite, son serment d'Annibal : « Oui, il y a eu un gouvernement révolutionnaire qui n'avait pas appelé la révolution, mais qui a recueilli la révolution et l'invasion amenées par le gouvernement qu'il remplaçait ; oui, il y a eu un gouvernement dictatorial qui, d'un trait de plume, a repris la loi du 15 mars 1849 ; mais ce gouvernement ne faisait que revenir à la législation qui s'était abîmée dans la nuit sinistre du 2 décembre.— Ce gouvernement, il a commis une faute ce jour-là; la voici : c'est, en retournant, comme disaient les Romains, en vertu du *jus postliminii*, aux autels de la patrie, au Forum délivré de la présence des sicaires, de n'avoir pas relevé la constitution de 1848 abattue, en en supprimant le titre relatif à la présidence (1). »

Rappelons-nous que nous faisons œuvre d'analyste et non d'admirateur, et que nous nous sommes proposés d'étudier les éléments qui composent la puissance oratoire de M. Gambetta. Certes, à côté des qualités, il faut y noter de graves défauts. Ils tiennent presque tous à l'éducation de l'orateur : il n'a pas connu ou il a méconnu les vieilles règles. Il ne s'est pas fait une habitude de la plume ; il n'a pas assez écrit avant de parler ; il ne s'est pas assez accoutumé à cette surveillance de l'expression que l'homme qui a beaucoup raturé avant d'écrire aisément exerce sur ses discours. Cette langue oratoire dont nous avons détaché de beaux fragments est trop fréquemment d'un tissu lâche et flottant ; elle est incorrecte : elle est chargée de ces mots inutiles et de cette synonymie, par trop bienfaisante pour l'improvisateur, qui lui donne du répit et l'aide à suivre sa pensée, lui permettant de tâtonner quelque temps avant de la saisir. Aussi M. Gambetta est-il un de ces orateurs (et les modernes sont presque tous ainsi) qu'il faut entendre et non pas lire. Ces discours lus ne sont que des lendemains de fête : les décors sont déjà passés et l'éditeur ne fait qu'emmagasiner cette éloquence. Qu'importe après tout? Des vérités utiles ont éclaté aux yeux, des esprits ont compris, des cœurs se sont unis, et les mains qui ont applaudi sont des mains qui se sont serrées. Faut-il demander davantage à l'éloquence ?

Eh bien ! oui, nous serions tentés de demander davantage à l'orateur que nous étudions. Il émeut, il entraîne, il séduit même les hommes réfléchis, en dépit de ce que j'appellerai l'immodestie d'origine, la confiance « cadurque » qui lui donne trop souvent, aux yeux des ennemis, l'air d'un *orator gloriosus*; mais il touche plus qu'il ne fait penser. Ses discours, en dépit de l'élévation à laquelle le ton et l'inspiration les portent, ne sont pas assez nourris de ces sentences qui les empêcheraient de s'affaisser, quand la voix et le geste de l'orateur ne sont plus là pour les soutenir. Il l'a dit excellemment dans une de ces maximes telles que nous regrettons qu'il n'en ait pas plus souvent : « Avoir raison, c'est cesser d'être un parti (1) ». Oui, il sait parler avec fermeté, et nous en avons donné des preuves; mais il ne cherche à démontrer qu'il a raison, qu'il représente le droit et non pas un parti, qu'en « maximant » davantage (c'est un de ses néologismes) les principes républicains. On ne trouve pas assez dans ses discours les titres de l'idée républicaine, et l'on y rencontre trop de définitions et de formules contestables. Il a le tort de définir pour le moment et pour son auditoire : son esprit devrait s'abstraire davantage et exprimer des lois, non des expédients et des à peu près. Ce n'est pas qu'il n'affecte fréquemment l'axiome; mais quand il le trouve juste, il ne le serre pas assez ; souvent il est faux et peut se retourner contre son parti, — qu'on en juge :

« Il faudrait, sous une république, abandonner ces mesures, rejeter ces procédés qui n'ont d'autre résultat que d'engendrer le désordre moral, sinon le désordre matériel, quand c'est *précisément de l'ordre moral, avant tout, que devraient se préoccuper les hommes d'État. Car, retenez-le bien, messieurs,* sans l'ordre moral il n'y a point d'ordre matériel assuré ; c'est l'ordre moral qui règle tout, qui calme tout, qui asseoit tout et qui permet aux peuples de tout faire pour se relever de leurs catastrophes. (*Très-bien! très-bien! — Applaudissements* (1). »

Triple hérésie et triple imprudence ! Était-il donc difficile à M. Gambetta de comprendre que la politique n'a rien à voir dans le domaine moral, et que la théorie de l'ordre moral, c'est l'esprit et la conscience administrés, c'est la plus intime

(1) Assemblée nationale de juin 1874.

(1) Discours au banquet de la jeunesse, sous l'empire.
(2) Discours prononcé à Grenoble, 26 sept. 1872.

des tyrannies ? Applaudissez aujourd'hui à M. de Broglie, gens de Grenoble, et vous, improvisateur téméraire, instruisez-vous.

Cicéron conte quelque part qu'il trouva de bonne heure un professeur de rhétorique qui força sa jeune éloquence, tout d'abord débordante, à couler entre des rives. M. Gambetta n'a point fait subir à la sienne une telle contrainte. Il est naturellement « exondant » ; aussi entraîne-t-il avec lui nombre de demi-vérités, de pensées tronquées, d'à peu près, débris de lectures et de souvenirs qui n'ont point de racines et sont emportés dans ce courant sans que l'attention tente de les retenir. M. Gambetta est un dévoreur de livres ; il en prend qui sont du Nord et du Midi, ou plutôt de la droite et de la gauche, ces deux nouveaux pôles du monde. Un jour, dans la conférence des avocats, à propos d'une question de droit, il s'échappa sur *Sacountala* et les poëmes indiens nouvellement traduits par M. Foucaud. Les nouveautés et les brochures ne passent pas, paraît-il, sans qu'il s'y arrête. Il a cependant son livre de chevet. Dans le discours qu'il prononça à Versailles, le 24 juin 1872, pour l'anniversaire de Hoche, il dit du jeune héros républicain : « Après avoir lu Sénèque, qu'il trouve insuffisant, il se reporte sur Montaigne, pour aller bientôt plus loin : je veux parler de Rabelais. » Je n'examine pas ici la valeur du jugement philosophique ; je ne constate qu'une préférence. Cette préférence est passionnée. M. Gambetta sait des pages de Rabelais par cœur, et en nombre plus considérable que le commun des admirateurs de Gargantua. Nous n'en sommes pas étonnés : ses discours et sa langue s'en ressentent. L'abondance rabelaisienne, s'épanchant si largement, chargée de mots et d'images, de mots surtout qui sont comme les éclats multipliés de cette ivresse de raison où se complaît l'auteur de Panurge, n'a pas été sans ajouter aux débordements naturels de cette riche organisation. Ses emportements sont de ceux qui attestent un tempérament supérieur. Aussi, en dépit de tout, des critiques de la rhétorique et de certains reproches de la philosophie républicaine, M. Gambetta n'en est pas moins aujourd'hui le patron le plus éloquent des droits populaires et des promesses du suffrage universel. Il nous reste à examiner quel est le caractère particulier de sa doctrine et à voir si la philosophie politique qui est au fond de ses discours est aussi personnelle, aussi originale que son éloquence.

III

« Il est certain que l'âge, je dirai héroïque, chevaleresque, du parti républicain, est passé depuis la réalisation d'une partie de ses espérances (1). » Cette vue de M. Gambetta est juste : oui, nous sommes arrivés à la période historique de la démocratie française, celle où une société prend conscience d'elle-même, où elle se développe prudemment et entend mettre en pratique la science de ses droits et de ses destinées. « Il y a trente cinq ans, le mot de démocratie était à peine employé. On l'appliquait volontiers aux États de l'autre côté de l'Atlantique. Quant à nous, on considérait que c'était tout à fait une excentricité de vouloir amener le gouvernement de la démocratie dans ce pays (2). » C'est la révolution de 1848 et l'avènement du suffrage universel qui ferment ce cycle de luttes obscures ou retentissantes dans lesquelles tant de dévouements obstinés et de vagues ardeurs se sont dépensés depuis le commencement du siècle. 89 avait fait entrer le droit dans la théorie politique, non dans la pratique ; le premier empire, les deux restaurations et le gouvernement de juillet n'avaient été qu'une série d'efforts plus ou moins habilement dissimulés pour endiguer les conséquences démocratiques de la révolution française. 1848 fit apparaître celle qui les renfermait toutes : le suffrage universel. De ce jour, l'œuvre souterraine de la révolution était terminée ; la conscience populaire pouvait se manifester. En vain on devait l'abuser et la corrompre pendant dix-huit ans ; c'était affaire aux plus éclairés et aux plus honnêtes de l'avertir ; mais tôt ou tard le principe devait arriver à sa conclusion.

M. Gambetta proclame bien haut que c'est par la science et le travail — au besoin même par la patience — qu'il faut aider à l'éclosion successive des droits du plus grand nombre dans la pratique et la liberté. Quant à la force, « ce suprême recours, il ne doit être que la suprême revanche du droit menacé. Jusque-là, tant que le champ reste ouvert à la discussion, à la controverse, au prosélytisme, à la propagande, tant que l'homme peut aborder l'homme, le citoyen le citoyen, tant que les âmes et les esprits peuvent s'entendre et se pénétrer, tant que l'on n'a pas mis la main de la police sur la bouche des citoyens libres, jusque-là il faut proclamer hautement que l'on méprise la force entre ses propres mains comme on la méprise entre les mains des usurpateurs » (1). C'est justement cet acte de renoncement à la force, devenu le mot d'ordre du parti démocratique, que l'on peut considérer comme la marque de son avénement dans la politique. Il doit être aujourd'hui un parti de discussion, qui aspire à démontrer qu'il a raison ; et pour faire cette démonstration il n'a besoin que de la liberté. L'instrument de raisonnement, il l'a, puissant, énergique : c'est le suffrage universel, qui est devenu aujourd'hui un organe nécessaire. Les théories modernes sur les formations des êtres démontrent qu'ils ont eu des accroissements successifs de membres et de formes : ils avaient en eux la puissance initiale de ces développements à venir. On peut considérer la justice comme une force immanente, vivant dans le corps social. Elle a ses longues périodes de travail secret ou même de sommeil ; puis lentement apparaît quelque nouvel organe dans ce grand être qu'elle vivifie. Le suffrage universel est un de ces progrès ; être son ennemi, c'est l'être d'une loi nouvelle, de même que c'est méconnaître la puissance de ce nouvel agent de notre vie politique que d'avoir recours à la force. La force est une arme d'un âge antérieur, l'arme des « héros » du parti ; M. Gambetta estime qu'on doit la laisser dans le musée des souvenirs révolutionnaires. Par raison (et aussi par tempérament), il est donc un homme de discussion, non d'action : l'homme que réclame cet âge de la science où est entrée l'idée démocratique.

« Faire une nation instruite et une nation armée » : tel est le programme qu'il trace aux efforts de ceux qui veulent s'appliquer avec lui à développer par la science le suffrage universel. Cette éducation, M. Gambetta la veut naturellement laïque et obligatoire. Mais où il nous semble que dans cette question de l'éducation M. Gambetta eût pu se dégager de l'opinion domi-

(1) Discours à Bordeaux, 26 juin 1871.
(2) Discours au banquet de la jeunesse, sous l'empire.

(1) *Id.*

nante dans son parti, c'est quand il médit, lui aussi, de l'enseignement de l'antiquité, « dont on sort, dit-il, les oreilles pleines et l'esprit vide ». Détestable influence de Bastiat, qui avait si peu d'autorité dans la question, et de cette école dont Cobden a été le maître, non-seulement en Angleterre, mais encore en Europe : le parti républicain a accueilli en aveugle ces sophismes d'une ignorance si grossière, que les économistes modernes s'en vont répétant et semant sans y prendre garde. La belle objection que celle de Bastiat : « La littérature d'une société fondée sur l'esclavage n'est point faite pour la nôtre ! » S'il avait mieux connu cette littérature, s'il avait seulement pu la lire, il eût vu qu'elle est le dépôt des grandes vérités morales dont la mise en pratique est le fond des efforts de l'homme et le plus noble objet qui puisse lui être proposé. Il faut que nous en prenions notre parti : nous n'avons d'idées générales que celles qui nous viennent de l'antiquité classique. Nous ne faisons que réaliser dans la politique, dans la science sociale, et même dans les sciences naturelles, les vues de quelqu'un des sages de cette époque. La haute littérature de l'antiquité, c'est sa philosophie : or cette philosophie renferme tous les *topiques* de la science moderne. Quel est l'homme de pensée qui n'est pas plus ou moins fils ou de la sophistique grecque, si profonde en certaines de ses parties, ou d'Aristote, ou de Sénèque? Mais qui peut atteindre ces hauteurs de la littérature classique? Un petit nombre sans doute, qui renouvellera les forces du pays : le reste ne se sera pas en vain essayé à gravir jusqu'à mi-pente. Et comme il faut que ce reste apprenne au moins à penser, il aura fait cet apprentissage en compagnie de ceux qui ont le mieux exercé ce noble et délicat métier, ce métier d'homme. C'est bien là aussi de l'enseignement professionnel.

Sur l'administration, la magistrature, l'armée, le code, M. Gambetta a les idées en circulation dans son parti. Dans le discours prononcé à Annecy le 1er octobre 1872, il a touché quelques mots de chacune de ces questions. Mais sa théorie n'est pas très-nette et ne témoigne pas d'une élaboration intime bien forte. Faut-il le dire? Nous croyons qu'il ne s'est pas fait à lui-même la philosophie de sa propre opinion, de son propre parti. Il a la foi sans *credo;* de là certaines hérésies qu'il importe de signaler. Nous savons bien qu'il prononce certains aphorismes dans un intérêt de politique pratique et pour rassurer l'opinion contre les préjugés qui gênent aujourd'hui la marche de l'idée républicaine. Mais il est des tendances hétérodoxes où il incline trop fortement pour qu'on n'y reconnaisse pas une faiblesse personnelle. « Nous sommes un parti de gouvernement; nous saurons commander aux forces démocratiques. » Comment les partis monarchiques ne reconnaissent-ils pas,— à ces signes fréquents que M. Gambetta donne de sa théorie du pouvoir,— qu'ils se trompent en ne le tenant pas pour un homme d'autorité? Le sentiment de l'autorité, il l'a d'une façon telle qu'il pourrait bien quelque jour, de la meilleure foi du monde, gêner singulièrement l'évolution démocratique du pays. S'il ne modifie pas, ou plutôt s'il ne fortifie pas sa philosophie politique, il est réservé à subir, le jour où il deviendra un homme « de gouvernement », la plus rude opposition dans son propre parti. Il faut qu'on le sache bien : M. Gambetta a en lui de certaines parties qui feront qu'un jour il peut devenir une des dernières espérances des « conservateurs ».

Il ne semble pas comprendre d'une façon bien vive que la véritable science du gouvernement, celle qui doit distinguer la doctrine républicaine des autres, consiste dans la raréfaction et non dans l'extension de l'autorité. Qu'il veuille bien y songer : partout où il y a un agent de gouvernement, il y a ou une misère ou une faiblesse sociale à pallier ou à guérir. Le pouvoir, à tous ses degrés, n'est en somme qu'un expédient : il règle les intérêts particuliers *au mieux* de l'intérêt public. C'est toujours une cote plus ou moins mal taillée. Plus les intérêts particuliers se confondront avec l'intérêt public, moins l'intervention de l'autorité sera nécessaire : qui ne voit que c'est là la grande question de l'avenir? qui ne comprend que le véritable progrès des gouvernements est de rendre, par la satisfaction du plus grand nombre des besoins, le pouvoir tellement insensible, que la vie de l'homme en société ne lui coûte pas plus d'efforts que sa propre existence, et qu'il obéisse à la loi commune aussi facilement qu'il respire? Il en sera ainsi du jour où la loi, si longtemps instituée contre ses intérêts, en sera devenue le soutien. Ce jour-là, — quand viendra-t-il? — Le citoyen la supportera aussi facilement que le poids d'air nécessaire à sa conservation et dont il ne s'aperçoit pas.

La faiblesse de la théorie de M. Gambetta sur ce point grave tient à ce qu'il croit qu'il n'y a pas de « question sociale » : du moins il l'a dit. Pas de question sociale ! Je veux bien reconnaître dans cette parole un expédient politique et une concession faite aux terreurs des partis conservateurs, qu'il s'agissait de calmer. Elle témoigne en tout cas d'un manque de respect pour le problème. Mais ces partis eux-mêmes, peuvent-ils en croire M. Gambetta? Est-ce que l'Église ne pense pas, elle, qu'il y a une question sociale? Elle la dénoue dans l'autre vie. Est-ce que le dernier empire ne s'en est pas préoccupé, pour la tourner et l'éluder? Est-ce que ces « nouvelles couches » dont vous avez annoncé l'existence, « ce monde du travail, qui veut entrer dans le monde de la politique, parce qu'il en a le droit et qu'il en est devenu capable », ne recherche que les succès de l'élection et l'orgueil du mandat public? Croyez-vous donc que ce n'est pas pour arriver au dénouement de quelques-unes des difficultés de la « question sociale » qu'ils veulent entrer dans les conseils du pays, tous ces industriels, ces patrons, ces commerçants, qui ont senti à l'épreuve les imperfections de la vie économique? Quoi ! vous lisez Rabelais et n'êtes pas plus convaincu de la question sociale? Le rire de Panurge est la large grimace de l'humanité déguenillée et ridicule. Quand vous avez nié la question sociale, vous n'avez songé ni à l'Évangile, ni à Voltaire, ni à ceux qui se sont inclinés sur nos misères pour les consoler, ni à ceux qui se sont justement moqués des prétendus sages, qui refusaient de les voir; vous n'avez même pas songé à vous-même, car vous avez dit :

« Comment admettre que des hommes qui ne connaissent la société que par le côté qui les irrite, que par la peine et que par le travail, un travail sans lucre suffisant, sans récompense légitime, ne s'aigrissent pas dans les misères et n'apparaissent pas à un jour donné sur la place publique avec des passions effroyables? Aussi je déclare qu'il n'y aura de paix, de repos et d'ordre qu'alors que toutes les classes sociales auront été amenées à la participation des bienfaits de la civilisation et de la science et considéreront leur gouvernement comme une émanation légitime de leur souveraineté et non plus comme un maître jaloux et avide. Jusque-là, en persévérant dans la voie funeste où nous sommes, vous ferez des ignorants tantôt les soutiens des coups d'État, et tantôt les auxiliaires des violences de la rue, et nous resterons exposés aux

fureurs impies de multitudes inconscientes et égarées, portant la main sur tout ce qui les environne, sans respect même pour les choses de leur tradition, parce qu'elles ne peuvent arriver à la satisfaction d'appétits impossibles, et qui cherchent à se venger en accumulant des ruines (1). »

Éloquente contradiction, qui protège M. Gambetta contre lui-même et nous ramène à la véritable notion de sa force : c'est un orateur. Ne lui demandez pas d'être un philosophe politique et le docteur de son parti : il en est seulement la voix. Et si la République est, comme il l'a dit, « la mise en action de la dignité et de la raison humaine », c'est une glorieuse tâche d'être aujourd'hui son premier interprète et d'être destiné, après avoir été émancipé par elle et par le suffrage universel, à la défendre au nom des penseurs qui l'ont préparée, avec les ressources si variées d'une parole qui sera toujours digne, — tout nous le fait espérer, — de cette illustre cliente.

C. L.

L'ESPAGNE

Mœurs et caractères (2)

IV

Au milieu de l'ignorance générale qui règne dans les villages et dans les villes de province, l'éducation des femmes est encore plus négligée que celle des hommes. — Nous avons connu un digne père de famille, ayant un grade d'officier supérieur dans l'armée, qui voulait que ses filles ne sussent point écrire, « de peur, disait-il, qu'elles n'en fissent un mauvais usage ». Ce naïf brave homme n'était pas de beaucoup en arrière de ses concitoyens. Peu de femmes en Espagne écrivent correctement ; mais elles sont si bonnes, si généreuses amies, si tendres mères, si courageuses quand il le faut ; elles ont tant de finesse naturelle et d'élégance native, que l'on a pas envie de leur en faire un reproche. Elles causent agréablement parce qu'elles ont de l'esprit naturel et de la politesse innée ; leurs mœurs sont plus sévères qu'on ne le croit généralement, parce que leur jeunesse est strictement gardée et que l'âge mûr, chez elles, vient prématurément. Dans toutes les classes de la société, dans les classes inférieures surtout, c'est un système de défiance et de surveillance exagérée qui jusqu'à leur mariage préside à l'éducation des filles ; le règne des duègnes, que nous croyons fini parce qu'on ne le voit plus au théâtre, subsiste encore dans toute sa vérité. Dans le peuple surtout, la jeune fille est une prisonnière, la prisonnière de sa mère ou de sa tante, jusqu'au jour où la bienfaisante Providence lui fait don d'un mari. Quelque humble que soit sa condition, elle ne pourrait faire un pas seule dans la rue sans que sa réputation n'en fût atteinte. Elle ne peut aller même à l'Église que sous la conduite de la *madre* (mère) ou de la *tia* (tante). Toutes les servantes sont des vieilles filles ayant passé l'âge canonique de la servante du curé, ou des veuves auxquelles leurs maîtres permettent d'élever leurs enfants dans la maison.

La jeune fille espagnole pauvre n'a que deux manières de vivre : si son père existe encore, elle apprend l'état de couturière pour hommes et, deux fois le jour, accompagnée par sa mère, se rend à l'atelier d'un tailleur qui, gravement installé sur sa porte, au milieu d'un cercle de jeunes beautés, taille le drap et dirige l'ouvrage. L'industrie de couturière pour femmes est de peu de ressource, parce que les dames font en général l'office de couturières pour elles-mêmes. Ne lisant point, écrivant moins encore, et ne sortant qu'après le coucher du soleil, les heures du jour qui ne sont consacrées ni au bain ni à la sieste, le sont nécessairement à l'aiguille. Mais, en revanche, le *maestro sastré* (maître tailleurs) fournit beaucoup d'ouvrage aux jeunes ouvrières. Les clients lui apportent l'étoffe ; il la coupe, et de jolis doigts la cousent. Si, au contraire, la jeune fille espagnole n'a plus que sa mère, et que celle-ci soit obligée de se placer comme domestique, la fille la suit et, en échange de la nourriture qui lui est donnée, rend sans salaire quelques services dans la maison des maîtres. Le soir, elle reçoit, en la présence maternelle, la visite de son amoureux ; car jamais on ne vit en Espagne une Juliette sans un Roméo. Après sa journée de travail, celui-ci vient s'installer, la cigarette à la bouche, dans la cuisine, où demeure son Isidra, sa Maria, son Isabel, et fait sa cour dans toutes les règles de la bienséance, sous l'œil vigilant et tout près de l'oreille attentive de la mère. Si la brave femme est appelée par ses maîtres, Isabel, Isidra, ou Maria suit ses pas, ou bien Juan y Pedro va faire un tour dans la rue, car il ne convient point que les jeunes gens causent en particulier avant le jour du mariage. Et, en effet, de quoi causeraient-ils sans danger, ces enfants de la nature pour qui l'amour n'est, selon la définition classique, que l'attrait d'un sexe pour l'autre ?

Pendant toute cette période de sa vie, la jeune fille espagnole est traitée comme un enfant, et sa mère la frappe avec rudesse sous le plus léger prétexte. L'idée de se fier à sa fille ne vient point à une femme du peuple, et le système « des verrous et des grilles » est le seul efficace à ses yeux. Au point de vue du fait, et en tant qu'il s'agit de garder une fille comme on soustrait un trésor aux voleurs, le moyen est bon et nous avons pu constater pendant de longs séjours en Espagne, en Italie, en Sicile, à Malte, dans tous ces pays du soleil où les poëtes ont tant chanté l'amour, que les mœurs des filles y sont incomparablement plus pures que dans les froides régions de la neige et des yeux bleus. Cependant, comme il n'est point de moralité sans liberté, cette vertu est toute négative et ne sert guère qu'à satisfaire l'orgueil maternel. La pauvre vieille (car la femme abdique tôt sa jeunesse en Espagne) met toute sa gloire dans son enfant. Quoiqu'elle la querelle sans cesse et la batte souvent, elle s'impose les plus rudes travaux pour conserver les fines mains de sa fille, et porte la lourde *cesta* (corbeille) sous le soleil brûlant de peur de nuire à sa démarche de reine. Toute l'année, elle se refuse son morceau de viande et son petit verre de vin, pour acheter à la *feria* des boucles d'oreilles à la fillette et la mettre en état d'éclipser ses rivales.

Cette rigoureuse tutelle de la jeunesse a dans la loi son correctif. Si deux jeunes gens veulent se marier et que les parents de la fille y mettent obstacle, l'amoureux n'a qu'à faire un mémoire des faits, à le signer, lui et deux témoins, et à

(1) Discours de Bordeaux, 20 juin 1871.
(2) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

le déposer chez l'alcalde de la ville ou du village. L'alcalde prend un arrêté qui lui donne le droit de libre accès chez les parents de sa belle pendant un temps déterminé. Il peut la voir, lui parler tant qu'il veut et l'emmener avec lui, si la fille y consent. A partir de ce jour, tous les devoirs des parents sont finis et elle est devenue la propriété légale de son amoureux A lui seul incombe la charge de la pourvoir du nécessaire et, s'il veut s'y soustraire, la loi intervient pour l'y contraindre. Qu'il y ait mariage ou non, les enfants nés ou à naître sont également à sa charge ; sans être époux, il a les devoirs du mariage. La législation espagnole, sagement sévère pour les séducteurs, fait de l'arrêté pris par le magistrat municipal quelque chose qui équivaut presque au mariage civil.

Dans les classes élevées, au contraire, la surveillance exercée sur les jeunes personnes, si elle est plus sévère que dans le nord de l'Europe, l'est moins peut-être que dans les mêmes classes en France. Cela tient simplement à ce qu'en tous pays les mœurs sont, chez le peuple, plus longtemps stationnaires ; en Espagne elles sont encore conformes à celles que nous voyons représentées dans les pièces de Calderon. Mais quand après leur *passeo* (promenade) du soir au classique *Alameda*, les beautés andalouses rentrent dans leurs maisons, il n'est pas rare de voir des Almaviva s'arrêter sous leurs fenêtres. Drapés dans leur *capa*, ils prolongent à travers le grillage leurs causeries fort avant dans la nuit. Cela s'appelle, — pourquoi ? je ne le sais, — *pelar la pava* (plumer la dinde), et cela ne compromet ni le cavalier ni la dame. On croirait assister aux amours clandestins du moyen âge et vivre dans le monde immortel de Shakespeare. Qu'elles sont jolies à leurs fenêtres et qu'elles étaient légères tout à l'heure dans les allées de l'Alameda, traînant derrière elles leurs longues jupes blanches, d'une main agitant l'éventail et de l'autre retenant la mantille ! On a beaucoup vanté la beauté des Andalouses ; mais on ne saurait exprimer ce qu'il y a de supérieur à la beauté même dans leur démarche lente et cadencée, dans la grâce de leurs airs de tête. On peut dire des femmes de ce pays que, pourvu qu'elles soient jeunes, les laides mêmes sont jolies.

Après le *passeo* de rigueur, entre huit et dix heures du soir, et la conversation à la fenêtre, les femmes de province en Espagne n'ont plus qu'une seule distraction : c'est le bain de mer, ou mieux encore le bain de rivière quand les circonstances le permettent. Le bain fait partie de leur hygiène et de leurs plaisirs. On les voit, assises sur les grosses pierres roulées dont est semé le lit du Guadalquivir, dans l'eau jusqu'à la ceinture, et tenant leurs *raouts*, comme des naïades au sein du fleuve. C'est un curieux spectacle que ces groupes de jolies femmes riant, causant, au milieu des caresses des flots, sous leurs parasols étendus. Combien y a-t-il de milliers d'années que les rives du Guadalquivir en sont témoins ? Ces rives ont vu les femmes des Cynésiens, des Phocéens, des Rhodiens, des Massaliotes, des Zacinthiens et des Phéniciens, des Carthaginois et des Romains, des Vandales et des Maures, sans compter bien d'autres races, se confier aux eaux du vieux Bétis. Quoique les poëtes se permettent de le nommer le fleuve argenté, c'est le fleuve jaune qu'il faudrait dire, car il est saturé de soufre et de fer. Hors la saison des pluies où il coule en torrent, le Guadalquivir n'a point de profondeur et les riverains peuvent se jouer avec lui comme avec un ami. On vient de toute la province y prendre chaque année ses bains réglementaires : vingt et un, trente et un, quarante-trois, quarante-neuf, toujours un nombre impair ; le nombre pair serait fatal. C'est une chose très-curieuse qu'on retrouve dans le monde entier cette opinion sur la vertu du nombre impair.

Les hommes de tous les rangs et surtout les gens de loisirs trouvent, comme les femmes, dans les bains de rivière un de leurs principaux passe-temps. Ils sont rares, les amusements des gens de province en Espagne ! S'ils n'avaient pas la politique, la sieste et le *cigarillo*, ils ne sauraient que faire de leurs longues journées. Mais la politique les passionne sans cesse et toujours. Jamais un Espagnol n'est las de raisonner et de déraisonner en politique. Si vous le voyez triste, ennuyé, maussade, laissez tomber le nom de Pi y Margall, de Castelar, ou de Serrano ; parlez de la reine Isabelle, de l'infant ou de la république, et vous verrez le sang ou la pâleur envahir son visage et ses yeux lancer des éclairs. Cette nation semble faite, comme le peuple d'Athènes, pour disputer sur la place publique. Il lui faudrait des légions d'esclaves pour tirer de son sol les richesses qu'il contient, car le travail est peu le fait de ces éternels disputeurs. Cependant, si facile est la culture dans les fertiles régions de l'Andalousie et si grande est la sobriété des habitants, que des loisirs leur restent encore pour se livrer à leur passion favorite. Du pain et des fruits, des fruits et du pain font la moitié du temps les frais de leur nourriture. Les riches ont sur leur table une certaine variété de *guisos* ou ragouts faits de petits morceaux de viande coupés menu, de tomates et de piments ; mais les pauvres jouissent de l'indépendance que donne l'absence de besoins. La nature est là, prodigue de fruits, dont quelques-uns sont assez nourrissants. Rien n'est frais et joli comme un marché de petite ville tout jonché de grenades et de grosses grappes de raisin blanc à pulpe dure et à grains allongés. Les paysans arrivent la veille au soir avec leur âne chargé de deux paniers. Ils ont suivi de longs sentiers poudreux, car il n'y a point de routes en Espagne, et, fatigués, ils dorment hommes et bêtes, sur le pavé des rues aboutissantes. Si l'on passe à minuit dans ces rues, on voit des files d'ânes attachés aux maisons et de dormeurs roulés dans leur *manta* (couverture ou plaid) derrière des rangées de paniers d'où s'échappent d'abondants parfums. De petites lampes à huile, brûlant faiblement de distance en distance, répandent une lueur vacillante qui fait trembler et mouvoir les objets. On dirait une danse fantastique dans le silence. A trois heures et demie, le marché commence et de quatre à cinq il est dans toute son animation. De chaque maison aisée arrive une *criada* (servante) son panier sous le bras, qui achète du pain, des fruits, de la volaille pour la consommation de la journée. Le bœuf et le mouton sont rares, le veau à peu près introuvable, et l'aspect de la viande, étalée par petits morceaux sur des tables, est peu fait pour attirer des acheteurs. On choisit donc des petits pains, un melon vert, de beaux raisins, des œufs, un poulet maigre, et cela suffit pour la journée entière aux besoins d'une famille nombreuse. On mange pour vivre, on ne vit pas pour manger ; c'est un dicton qui mériterait d'être espagnol.

J'ai lié connaissance avec un marchand de pastèques sur la plaza de la petite ville de Lucena. C'était un pauvre diable, hâve et misérable, ne sachant point lire, cela va sans dire, et, sauf une belle *faja* rouge dans laquelle était passé son grand couteau, tout vêtu de grosse toile en guenilles ; mais poli comme un *gentleman*, car le génie de la politesse et de

l'hospitalité n'a point déserté ce grand peuple. Il m'invita à l'aller voir dans sa maison des champs, et bien qu'une excursion en pleine campagne soit une entreprise aussi incommode que périlleuse et qu'il faille marcher dans la poussière jusqu'aux genoux, je fus visiter son jardin. Cet homme appartenait à la seule classe de paysan qui puisse coucher hors des villes, celle des pauvres, et, comme le savetier de la fable, il n'avait rien à craindre des voleurs. La hutte qu'il nommait sa maison était située au milieu d'un champ sec et poudreux auquel des guirlandes de vignes chargées de raisins mûrs qui couraient alentour, des melons et des pastèques qui jonchaient la terre aride, méritaient le nom de jardin. Elle était faite de trois murs à sec, de dix à douze pieds de large et couverte en roseaux du Guadalquivir. Une claie formait la porte et une ficelle faisait l'office de serrure. Au fond de la hutte, un lit de planches avec un matelas dur et mince, un véritable matelas d'Espagne, et sur le lit deux *mantas* étendues, vêtement indispensable qui sert de manteau, de couverture et de tapis. La terre battue remplaçait le plancher. Une femme maigre, aux bras musculeux, au teint d'acajou, à la voix rude, un couteau dans la ceinture, le type de la matrone rustique dans les contrées brûlées du soleil, me reçut avec une bienveillance pleine de dignité. S'excusant de n'avoir pas une chaise à m'offrir, elle jeta sur le sol une de ses *mantas* et m'invita à m'y asseoir. J'entendais le gloussement des poules et je cherchais d'où provenait ce bruit, quand mon hôtesse, devinant avec la vive perception d'une Espagnole le sujet de ma curiosité, écarta les draps grossiers du lit et me fit voir sous les planches toutes ses richesses de ménagère. Ses volailles avaient là leur poulailler. Une petite jarre d'eau fraîche, un pain en forme de galette, un melon et des raisins étaient mis en réserve pour la modeste *comida* (dîner). — Tout est un peu en désordre chez nous, dit-elle, car la saison des pluies approche et nous allons loger en ville. — Avec un tact délicat, elle ne m'offrit point des raisins conservés dans cet étrange voisinage, mais elle fut m'en cueillir dans le jardin, malgré que le soleil les rendait chauds comme de l'eau bouillante. Quand je partis, elle refusa, d'un geste dur et superbe, la double *peseta* (pièce de 1 fr.) que je voulais lui glisser dans la main. La politesse et la fierté sont de toutes les classes en Espagne.

Si vous entrez dans une pauvre *venta* ou cabaret sur le bord de la route, les buveurs s'empressent de vous faire place. Chacun se fait l'interprète de vos désirs, et, sans un autre titre que votre titre d'étranger, vous devenez l'objet de la bienveillance générale. Quand vous partez, on vous amène votre cheval, on vous tient l'étrier, et le souhait de bon voyage, le *vaya usted con Dios!* (Dieu vous accompagne!) part à la fois de toutes les bouches. N'offrez point de rémunération à personne, excepté au *mozo* (garçon) du cabaret; ces Espagnols en seraient offensés; mais répondez : *Que Dios se le pague!* (que Dieu vous le rende), et vous êtes sûrs de vous séparer bons amis.

Ce n'est pas que la mendicité répugne aux mœurs de l'Espagne, mais elle s'exerce à ciel ouvert, et les riches font l'aumône ostensiblement aussi, comme on pratique un devoir de son état. A certains jours de la semaine, les mendiants se rassemblent sous les porches, assis et causant comme chez eux, jusqu'au moment où, voyant l'assemblée au complet, un domestique descend pour faire la distribution. Les chiens de la maison ont leurs amis parmi ces pauvres et viennent lécher leurs mains et leurs plaies, comme ils léchaient celles de Lazare. Quant les *señoras* passent, elles sont accueillies par mille salutations affectueuses. Aucune gêne, aucune timidité, aucun dédain, aucune envie, aucun malaise ne préside aux relations des riches et des pauvres. Les mœurs familiales, créées entre eux par le communisme catholique, ne sont pas encore effacées. Dans toutes les solennités domestiques, la part des pauvres est faite par l'usage. Une distribution d'argent et de pain à la porte de la maison est le complément obligé des fêtes d'un baptême et d'un mariage, des cérémonies d'un deuil. Autrefois on ne donnait point un dîner, un souper, que la desserte tout entière n'appartînt de droit aux pauvres. Dans les villes reculées de l'Amérique du Sud, cette habitude existe encore. Les pauvres se rassemblent dans les cours des maisons où la lumière, la musique et le bruit leur indiquent que l'on donne une fête, et ils attendent qu'on les serve à leur tour. La mendicité existe en Espagne telle que l'ont faite les idées catholiques, non comme une extrémité déplorable et dégradante, mais comme une condition sociale aussi respectable que toute autre et d'institution presque divine.

Des nombreux hôpitaux établis par l'Église au temps de sa richesse et de sa puissance, bien peu subsisteraient encore sans les rapports qui existent entre eux et les maisons particulières. L'hôpital n'est point là un lieu de réclusion inaccessible au public, une sorte de prison de charité. C'est une grande auberge où l'on entre et d'où l'on sort avec beaucoup de liberté, le chez-soi des bourgeois comme des *señoras*. Les dimanches et fêtes (et Dieu sait que les fêtes en Espagne sont aussi nombreuses que les saints du calendrier), les parents, les amis, les protecteurs apportent aux hôtes de l'hospice des repas tout préparés, des ragouts tout fumants. Dans la grande *Casa de misericordia* de Cadix, instituée pour les vieillards *décents* des deux sexes et pour les orphelins de familles *décentes* aussi, c'est-à-dire appartenant aux classes moyennes, les fils et les filles peuvent venir servir leurs vieux parents. Mais pourquoi alors, dira-t-on, ne les point garder chez eux? C'est qu'ils sont là logés comme des princes, qu'ils ont de beaux jardins pleins de roses et d'orangers, des terrasses sur la mer bleue, l'assistance médicale gratuite, des aumôniers à leurs ordres et une chapelle digne d'un palais. Il faut le reconnaître : dans ce pays sans luxe et sans confort d'aucune espèce, toute la magnificence a été pour le culte et toute la profusion pour la charité. La *Casa de misericordia* de Cadix est soutenue par la ville, à laquelle elle coûte 120 000 francs par an. C'est peu pour un établissement qui renfermait l'année dernière 852 assistés très-bien soignés.

Il y a beaucoup d'hospices à Cadix et très-richement entretenus; mais Cadix est une des rares villes prospères de l'Espagne et celle où la nature prête le mieux à toutes choses le concours de ses splendeurs. Dans l'intérieur, la ruine des couvents a marqué presque partout celle des institutions de bienfaisance, qui, pour la plupart, en dépendaient. La charité particulière est aujourd'hui la seule ressource de cette légion de pauvres que perpétue l'insouciance du peuple et sa confiance mal entendue *en la providencia de Dios*. « Pourquoi ne cherchez-vous pas à gagner un meilleur salaire? » demandai-je un jour à un domestique de campagne. « *Eso me basta* (cela me suffit), » me répondit-il simplement. Les abondantes aumônes des couvents, aux temps prospères de l'Église, n'ont pas peu contribué à créer chez le peuple cet

esprit d'imprévoyance. Avoir assez, pour lui, c'est avoir le pain du jour.

Cette imprévoyance est du reste plus permise aux domestiques qu'aux travailleurs d'une autre condition, les mœurs espagnoles étant encore paternelles à leur égard. Dans le nord et le centre de l'Espagne (dans le sud leur improbité amoindrit ce sentiment), les domestiques sont traités comme des enfants de la famille. Leur nom de *criados*, qui veut dire *élève*, indique, comme le *puer* des Romains, qu'ils étaient autrefois élevés dans la maison des maîtres. Des générations vouées au service domestique grandissaient à côté de générations vouées à la guerre, et les liens des familles étaient souvent séculaires. De là des habitudes de patronage et de dévouement dont les traces subsistent encore. Le vieux serviteur a sa retraite au foyer où il a vécu, et son salaire, quoique faible, est par conséquent suffisant. Mais chez les ouvriers, la mendicité dans leur vieillesse résulte de l'absence d'esprit de thésaurisation et de l'habitude de tout abandonner *à la Providencia de Dios*. Cette disposition s'accorde au reste avec les plus nobles qualités. Indifférents à la vie, ils le sont également à ses privations et à ses souffrances. Peu sensuels, ils vivent surtout par l'imagination et plus encore par les passions de l'esprit.

C'est ici peut-être le lieu de remarquer qu'il y a deux nations espagnoles, distinctes l'une de l'autre par les mœurs et par le caractère. Les Andalous, les Grenadins, les Castillans de la Vieille-Castille diffèrent plus des Catalans et des Basques, des Galiciens et des Navarrais, que ne diffèrent entre eux les Provençaux et les Flamands. C'est chez le premier groupe que l'imagination est dominante. Chez les hommes du nord, les passions sont plus profondes et ces passions ont pour objet des idées abstraites, absolues, immuables. L'entêtement espagnol est proverbial, et cet entêtement s'appelle, selon les cas, attachement aux libertés provinciales ou fidélité dynastique. La guerre civile fourmille d'épisodes dignes des romans de cape et d'épée. Un jour que Lizaraga, général en chef de l'armée carliste, avait envoyé un détachement pour arrêter le curé Santa-Cruz, condamné à mort par le conseil de guerre pour faits d'insubordination, l'officier commandant ce détachement entendit frapper à sa porte. « Entrez ! » La porte s'ouvre et Santa-Cruz paraît. « *Maria Santissima!* s'écrie le capitaine, est-ce vous que je vois ? Voilà trois jours que je vous cherche en vain ! — Je le sais, répond Santa-Cruz, et c'est pour cela que je viens. Je suis aise de vous revoir, mon vieux camarade, et d'apprendre de vous ce que vous me voulez. » Et, en disant ces mots, Santa-Cruz s'assied, met son bâton entre ses jambes, arrache une feuille de papier à cigarettes de son petit cahier, prend une pincée de tabac dans ses deux doigts, la roule et prélude ainsi à l'accompagnement obligé de toute conversation, frivole ou grave, entre Espagnols. « Mon bon ami, dit l'officier, je vois que vous ne savez point le but de ma mission. Je suis porteur d'un ordre d'arrestation contre vous et chargé d'exécuter l'arrêt de la cour martiale qui vous a condamné pour fait d'insubordination en campagne ; il faut que j'obéisse, et je vous donne une heure pour vous préparer. — C'est une plaisanterie, mon vieux camarade ! Vous voulez éprouver mon courage ! Comment ! vous seriez venu, vous, pour me faire fusiller, et cela dans mes propres montagnes ! Allons donc ! Ce n'est pas possible ! — Il le faut, répondit l'officier ; je suis votre ami, mais avant tout je suis soldat. Une heure, vous dis-je ; je ne puis vous accorder davantage. « Le curé jette le bout de sa cigarette. » Ce n'est pas généreux à vous, mon camarade. Ce n'est pas à moi que les *pasteleros* qui m'ont condamné eussent osé proposé la mission d'aller fusiller un ami. Mais, après tout, que Dieu nous soit en aide ! Nous sommes tous mortels ! Marchez et je vous suis. » Ils n'avaient pas fait dix pas que l'officier et sa troupe se voient entourés par deux cents hommes de la bande de Santa-Cruz. Les rôles sont changés. « Allons, à votre tour, dit Santa-Cruz d'un ton tranquille, vous êtes mon prisonnier. La cour martiale m'a accordé une heure pour me préparer à la mort ; moi, je vous en donne deux. — Comment ! s'écrie l'autre, et pour quel crime ? — Sans doute, sans doute, vous n'avez fait aucun crime ; mais votre tête est la réponse que je veux envoyer à ces *pasteleros* (pâtissiers, terme d'ironie) ». Le chapelain du régiment s'avance, puis se retire ; l'officier est adossé au mur, les fusils sont levés ; on attend le mot *feu* dans un profond silence. On n'entend que le murmure d'une petite cascade qui va se perdre dans l'Oria et le bruissement des feuilles. Une minute se passe. Santa-Cruz a les yeux fixés sur son prisonnier. « Allons ! dit-il, vous êtes un brave, et votre bouche remplira mon message aussi bien que votre tête. Allez dire aux *mandarins* qui vous ont envoyé de ne pas renouveler de pareilles plaisanteries. »

Cette scène de théâtre ou de roman est parfaitement dans le goût espagnol et n'a d'invraisemblable, bien qu'elle soit vraie, que la fin. Bien peu de capitaines de bandes eussent laissé, comme Santa-Cruz, échapper une occasion de fusiller ; mais quant à l'audace et à la puissance de volonté, elles sont communes à tous ces montagnards. Savalls a fait des prodiges, et son père, tué pour la cause de Charles V, en avait fait avant lui.

Cependant ce n'est pas avec ces hommes que se trouvent l'avenir et les longues espérances de l'Espagne. Ainsi que l'a dit Mazzini près de mourir (1), c'est une erreur de Machiavel de prétendre que les nations doivent, de temps à autre, remonter le cours de leur histoire. Avec qui sont ces espérances et cet avenir ? Avec ceux qui possèdent le plus haut idéal que la nation en masse soit capable d'atteindre. C'est là le germe et le moule de sa vie politique future. Ce n'est donc pas sans joie que nous avons pu voir combien les sentiments de M. Castelar avaient en général trouvé d'écho dans les cœurs ; l'incomparable popularité dont il a joui, quoique promptement ébranlée par le maniement des affaires, nous a semblé d'un favorable augure ; et que cette popularité ait été accordée au poëte, à l'orateur, au philosophe, plutôt qu'à l'homme d'État, ce n'est là, à nos yeux, qu'un signe plus favorable encore. Faut-il désespérer de ce grand peuple ?

Nous ne le croyons point, parce qu'il est resté idéaliste et brave, et parce que l'apparente impiété où il est plongé n'est que le trouble des époques de transition religieuse, quand les hommes secouent les lisières de leur enfance. Nous avons entendu beaucoup d'Espagnols éclairés dire avec conviction : « De ce chaos de doute et de révolte sortira la réforme religieuse et morale de notre pays. Le flot montant d'une foi plus simple, plus lumineuse, couvrira la terre d'Espagne. Nous resterons, ou, pour mieux dire, nous deviendrons chrétiens. » A ce sujet encore, les paroles prononcées par

(1) Voyez la *Revue politique et littéraire* du 11 avril 1874.

M. Castelar ont rencontré l'approbation générale. « Je détourne les yeux, a-t-il dit à la tribune, de ce qui est dans notre religion d'invention humaine pour les porter sur Celui qui s'est donné en exemple. Mes regards se fixent sur le maître, et c'est de lui que j'attends la grâce dont j'ai besoin pour le suivre. » Cette profession de foi morale et métaphysique a été vivement applaudie : *Resurgam* est, en Espagne comme ailleurs, le mot caché dans le fond des âmes. La religion plus épurée, mieux comprise, l'éducation plus répandue, réaliseront un jour cette espérance. Un grand pays où l'idéal se maintient, un pays où les femmes sont honorées et généreuses, les hommes passionnés et braves, le sol riche, le peuple intelligent, reprend tôt ou tard la place qui lui est due parmi les nations.

LÉO QUESNEL.

ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE

Le catholicisme en Angleterre et en Écosse (1)

Un membre du Parlement britannique, M. Newdegate, s'est fait par son obstination une curieuse spécialité. Il n'est guère de session qu'il ne présente une motion tendant à donner au gouvernement le droit d'inspecter les couvents catholiques. Il l'a présentée encore au mois de juin dernier, mais sans plus de succès que par le passé. C'est en vain qu'il a montré l'exemple récemment donné par les gouvernements allemand et suisse dans leurs mesures à l'égard des catholiques; c'est en vain qu'il a rappelé les vieilles lois anglaises, ordonnant que les personnes engagées dans la vie monastiques fassent enregistrer leurs noms, défendant qu'aucun jésuite ne visite l'Angleterre sans avoir obtenu l'autorisation du secrétaire d'État, etc.; c'est en vain qu'il a montré l'État intervenant dans le travail des fabriques, dans l'heure de fermeture des débits de boisson... Les antiques lois de répression contre les catholiques ont depuis trop longtemps cessé d'être exécutées pour être encore en vigueur, et, en face des lois nouvelles de Berlin, les membres irlandais catholiques du Parlement ont eu beau jeu à faire l'éloge des principes de liberté civile et religieuse qui régissent l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique. Le gouvernement et la majorité protestante n'ont pas jugé que le péril fût assez grand pour que l'Angleterre dût se départir de la tolérance qui inspire depuis près d'un demi-siècle sa politique intérieure, et la motion Newdegate a été repoussée par 237 voix contre 94.

On n'a pourtant pas cessé, dans les rues de Londres, de brûler en effigie Titus Oates, le 5 novembre, jour anniversaire de la célèbre conspiration des poudres, et les progrès faits pendant le courant de ce siècle en Angleterre par le catholicisme ont inquiété la société protestante. Nous avons ici même, il y a quelques années, reproduit une statistique curieuse qui montre l'accroissement considérable, de 1833 à 1867, du nombre d'églises, de couvents, de colleges et d'écoles catholiques en Grande-Bretagne (2). Un géographe allemand établi en Angleterre, M. Ravenstein, a publié tout récemment une étude détaillée sur la statistique des catholiques en Grande-Bretagne (*Geographical Magazine*, juin 1874), dans laquelle il assure que ce mouvement ascendant se serait arrêté depuis quelques années. Sans rien préjuger de cette question, il nous semble intéressant de résumer ici son travail.

En Grande-Bretagne, les recensements négligent depuis longtemps de noter les différences de religion; mais l'enregistrement des mariages permet d'arriver à un chiffre approximatif pour les adhérents de chaque confession, et d'en établir la proportion numérique d'après le nombre connu de la population. En même temps, l'histoire nous fait connaître les causes qui ont influé sur l'accroissement de la population catholique. A l'époque de la reine Elisabeth, les catholiques constituaient, d'après Hallam, dans l'Angleterre proprement dite, plus du tiers de la population; mais en 1699 leur nombre était descendu à 27 000, soit 0,5 pour 100 de la population totale. C'était le temps des célèbres *lois pénales* qui frappaient le catholicisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations; pourtant, en 1769, on trouva les catholiques au nombre de 68 000, soit 0,97 pour 100. En 1778 fut voté par le Parlement le premier *Act* qui améliora la situation des catholiques; néanmoins, en 1780, leur nombre n'était que de 69 000, soit 0,89 pour 100 de la population, et jusqu'à la fin du siècle il resta stationnaire. C'est sous la longue et puissante influence de l'émigration irlandaise que ce nombre commença d'augmenter. En 1844, les catholiques d'Angleterre ne formaient encore que 1,07 pour 100 de la population; mais, dans les années qui suivirent, la famine chassa des milliers d'Irlandais de leur pays natal. En 1863, il y avait 5,09 catholiques pour 100 habitants : ç'a été le chiffre le plus élevé encore atteint, et il ne s'est pas maintenu, car en 1871 il était tombé à 4,02.

En Écosse, la population catholique indigène a toujours été plus nombreuse qu'en Angleterre, et cela surtout dans quelques districts des Hautes-Terres de l'ouest et dans les îles. L'émigration irlandaise a également contribué à l'augmenter. En 1839, l'économiste Mac Culloch estimait la population catholique de l'Écosse à 140 000, ce qui aurait fait environ 5 1/2 pour 100 de la population. En 1855, la première année pour laquelle on ait, en Écosse, enregistré les mariages, les catholiques formaient 9,28 pour 100, et en 1865 10,16; depuis, leur nombre a diminué comme en Angleterre, et en 1870 il était estimé être 8,89.

Le nombre des catholiques en Grande-Bretagne, à diverses époques, établi par la méthode d'approximation que nous avons indiquée, et leur proportion au chiffre total de la population, se résument dans le tableau suivant :

Années	Nombre total	Hommes.	Proportion pour 100 habitants. Nombre total	Hommes
1780	69 000	—	0,89	
1845	328 000	—	1,96	—
1851	766 000	—	4,26	—
1855	909 000	277 000	4,85	9,28
1861	955 000	265 000	4,75	8,65
1865	998 000	32 , 000	4,72	10,16
1871	915 800	277 200	4,02	8,23

Le chiffre total des catholiques en Grande-Bretagne est

(1) On sait que ces jours derniers des groupes de catholiques anglais ont débarqué en France pour se rendre en divers lieux de pèlerinage.

(2) *Revue des cours littéraires* du 2 janvier 1869.

donc, pour 1871, 1 193 000, soit 4,50 pour 100 de la population totale.

Plus d'un zélé protestant s'effraye du prosélytisme exercé par le clergé catholique, et il ne manque pas d'attribuer une influence souterraine et puissante à l'action des jésuites. Le catholicisme gagne certainement des adhérents parmi les membres d'autres Églises : quelques-unes de ces conversions ont fait du bruit par le caractère ecclésiastique ou par la position sociale des néophytes (1). Mais toute croyance douée de vitalité séduit des âmes, et les désertions ont moins d'éclat que les conquêtes, surtout quand ceux qui se détachent passent à l'indifférence en matière religieuse. A quelle influence attribuer la légère décroissance du catholicisme que les probabilités de la statistique accusent pour la dernière année ? Aux variations de l'émigration irlandaise, ou aux désertions de l'Église catholique ? M. Ravenstein se prononce pour la seconde hypothèse, mais sa démonstration ne nous semble pas convaincante.

Les catholiques ne sont pas répartis en proportion égale dans les différents comtés de la Grande-Bretagne. Le tableau détaillé que nous avons donné précédemment (2 janvier 1869) indique déjà où les catholiques sont le plus nombreux. En Angleterre, les Irlandais se fixent de préférence dans les grandes villes ou dans les centres industriels : c'est donc là qu'on trouvera de préférence des catholiques. A Londres, ils sont environ 131 000, soit 4,02 pour 100 de la population ; à Manchester, et Salford, 250 000 ; à Liverpool, 72 000, etc. Le nombre des églises et des couvents s'est accru d'une façon notable. Nous indiquions, pour 1833, 497 églises ou stations (2), et pour 1867, 1143 églises et stations et 291 couvents et monastères.

Pour l'année 1874, l'*Annuaire catholique* de Londres donne les chiffres suivants : 978 églises, 274 stations et 356 couvents et monastères (3), et la hiérarchie catholique est représentée par 20 évêques, 1187 prêtres (4) et 675 membres du clergé régulier (5), ce qui donne un ecclésiastique pour 580 fidèles.

Mais l'esprit de liberté est aujourd'hui plus fort en Angleterre que le fanatisme, et les Anglais peuvent voir, par l'exemple de ce qui se passe en Allemagne et en Suisse, que l'impartialité vaut mieux pour l'État qu'un concordat ou que la guerre avec l'Église. L'éloquence de M. Newdegate ne parviendra pas à ébranler cette tradition, et il ne lui restera que la réputation d'un Sisyphe parlementaire.

H. Gaidoz.

(1) On sait l'émotion que produit en Angleterre, en ce moment, la conversion de lord Ripon.

(2) On appelle de ce nom les chapelles, chambres, etc., où le service divin n'est pas célébré régulièrement, et qu'un prêtre ne visite qu'occasionnellement.

(3) A ce chiffre, il faut ajouter :

1° Pour l'île de Man, 2 églises, 2 stations et 1 couvent ;

2° Pour les îles anglo-normandes, 8 églises et 3 couvents.

(4) 1198 avec l'île de Man et les îles anglo-normandes. C'est sous la forme de couvents que les progrès du catholicisme sont le plus apparents et irritent le plus les protestants fanatiques, les *No-Papery men*, bien que la plupart de ces maisons soient en même temps des établissements d'instruction et de charité.

(5) 27 ordres monastiques sont représentés parmi eux. Les jésuites seuls ont douze maisons de leur ordre. Les religieuses se répartissent entre 63 ordres religieux.

LES ÉTUDES PHILOLOGIQUES EN ITALIE

Luigi Delàtre. *Saggi linguistici*

« La science moderne s'est donné pour tâche principale la recherche des origines. Elle essaye de remonter à l'origine du monde, de l'homme, des religions, à l'origine des langues, de la pensée. Ces deux dernières recherches sont inséparables, comme le sont aussi l'idée et la parole. » Ainsi débute, dans un court avant-propos, M. Delâtre, l'auteur des *Essais philologiques* dont nous voulons dire quelques mots et qui ont paru l'année dernière à Florence. Il aurait pu ajouter que c'est la méthode d'observation, d'observation directe secondée par l'expérimentation pour les sciences physiques, d'observation pratiquée à l'aide de l'histoire pour la philologie, qui a déjà donné tant de résultats merveilleux et qui semble, chaque jour, nous rapprocher davantage de la solution de ce grand problème des origines.

La philologie comparée, science aussi récente que la chimie, est, comme elle, cultivée à présent dans tous les pays civilisés et obtient, dans une sphère bien différente, autant de succès. Tout le monde connaît les noms des maîtres qui l'ont développée et la développent tous les jours en France, en Allemagne, en Angleterre. Voici un petit livre qui montrerait, faute d'autres preuves, qu'elle est loin d'être négligée en Italie. Quelques-uns des articles qui le composent ont plus de vingt ans de date ; mais, par là même, il montre que de telles questions préoccupent depuis longtemps les esprits au delà des Alpes. Il montre aussi combien de chemin les Italiens ont fait dans l'étude scientifique de leur propre langue dans ces vingt dernières années.

Écoutons, en effet, les plaintes qui échappaient à notre auteur en 1855 : « S'il y a une langue peu connue, une langue méprisée, abandonnée, mal parlée et mal écrite, c'est l'italien. Il n'y a point de maîtres pour l'enseigner, d'élèves pour l'apprendre ; il n'y a point de traités philologiques pour l'analyser, pour la définir : on parle et l'on écrit au hasard. Chacun l'emploie à sa guise ; chacun l'estropie selon son caprice. »

Ces plaintes n'étaient-elles pas, même alors, un peu exagérées ? Ce n'est pas à moi d'en décider. Mais déjà M. Delâtre espérait : « Il ne se passera pas de longues années avant qu'on réforme les méthodes d'enseignement pour les langues. Aujourd'hui on les enseigne au hasard et on les apprend machinalement. »

Ceci était-il dit pour l'Italie ou pour la France ? Pour toutes deux sans doute ; et peut-être même l'auteur, qui manie avec une égale facilité l'une et l'autre langue, avait-il d'abord écrit cet article en français, comme il l'a fait pour quelques autres. Enfin, les efforts des propagateurs des méthodes nouvelles portent leurs fruits, et il écrit, dans une note qui date de 1873, les mots suivants : « Ce présage est en partie réalisé ; parmi les maîtres qui enseignent dans les gymnases et dans les lycées, il en est beaucoup qui sont versés dans la connaissance de la philologie comparée et qui en appliquent les principes dans leur enseignement. »

On voit qu'il s'agit de nous aussi bien que des Italiens ; mais la tâche était bien plus difficile en Italie, où l'instruction publique, armée des méthodes qu'elle emprunte sans

vaine crainte et sans fausse honte à ses voisins, a beaucoup plus à faire pour compléter, par le rapprochement des esprits et l'unité de l'enseignement, l'unité politique de la nation.

Parmi les dix *Essais* dont la réunion forme ce livre, tous n'ont pas pour nous le même interêt. Il en est quelques-uns, comme l'*Essai sur l'origine des caractères gréco-latins*, l'*Essai sur la conjugaison dans les langues ariennes*, l'*Essai sur la dérivation en latin et en italien*, qui sont purement philologiques. La grammaire, la phonétique, y tiennent la plus grande place. Les idées qui y sont exprimées sont d'ailleurs dans le domaine public de la science; nous les avons vues et nous les voyons ailleurs développées avec autorité : il en est quelques-unes, comme l'affirmation de l'origine verbale de tous les noms, adjectifs et substantifs, qui seraient vigoureusement combattues par la plupart de nos philologues.

Dans d'autres chapitres, qu'il semble préférer, l'auteur s'arrête moins à la forme qu'au sens des mots; il envisage les langues par le côté métaphysique et s'attache à ce qu'il appelle lui-même l'idéologie du langage.

Tels sont les chapitres intitulés : *Hypothèse sur la formation des premières racines ariennes. — Des abstractions dans le langage. — Du langage figuré.*

Ici, la pénétration de l'esprit, la hardiesse des hypothèses se donnent plus libre carrière; nous sortons du domaine de la science pour passer dans la région des remarques fines, des vues ingénieuses, des théories un peu hasardées. Qui nous assure, par exemple, que la première notion qui se forma dans l'esprit humain fut celle de l'espace; que l'homme conçut d'abord les idées auxquelles répondent les expressions *ici, là, là-bas;* que ces idées, exprimées d'abord par le geste, le furent ensuite à l'aide des syllabes articulées *ma, ta, sa;* que ces adverbes eux-mêmes prirent plus tard la valeur de pronoms personnels pour jouer enfin dans la formation des verbes et, par suite, de la langue entière, un rôle si considérable? L'auteur l'avoue lui-même, ce ne sont là que des hypothèses : elles peuvent suggérer des idées utiles, éclairer même et rattacher entre eux les faits; mais n'en oublions jamais le caractère tout hypothétique.

L'italien, comme toutes les autres langues, nous montre combien le langage est naturellement matérialiste. Et comment s'en étonner, quand nous observons combien il est impossible à l'homme de concevoir les phénomènes que nous appelons moraux ou intellectuels, autrement qu'en relation avec les objets et les phénomènes matériels dont ils expriment les effets ou les rapports? Mais est-il vrai, ainsi que le pense M. Delâtre, que l'homme, après avoir connu et nommé les objets du monde matériel, ait entrepris ensuite l'exploration et l'étude du monde de l'esprit, et que, frappé des affinités de l'esprit et de la matière, il ait de propos délibéré, et par une sorte de travail scientifique, approprié à celui-ci la nomenclature qu'il avait d'abord inventée pour celle-là? Il semble plutôt avoir conçu d'abord les objets et les phénomènes de l'esprit comme des formes et des actions de la matière : cette assimilation, comme d'ailleurs tous les phénomènes généraux observés dans l'histoire des langues, a été bien plus inconsciente et plus involontaire qu'on ne le suppose.

L'homme, enfin, n'a pas cru en cela faire des métaphores; il n'a même pas fait de métaphores sans le savoir; mais il n'a pas vu tout d'abord, entre le monde de l'esprit et celui de la matière, la séparation que les progrès de la pensée et la transformation continuelle du langage ont établie plus tard.

Ces pages n'en sont pas moins pleines d'observations curieuses sur les changements survenus dans le sens des mots, sur les significations nouvelles et inattendues données à des termes antiques; et si, au lieu d'observations scientifiques, M. Delâtre eût voulu faire des remarques piquantes, la matière était bien riche.

Les Allemands appellent *kæfer* un insecte long, noir, plat, fétide, et qui se fourre partout; les Français prennent ce nom et l'appliquent, non-seulement à l'insecte, mais aux personnages que nous savons. Les Romains appellent le même insecte *bagarozzo*, et, singulière coïncidence, appliquent aussi son nom, familièrement, aux mêmes personnages.

Si, chez nous, l'homme fier comme un coq de ses avantages physiques et disposé à honorer de ses faveurs celles qui lui rendent hommage, s'appelle coquet, si sa femelle est pour nous une coquette, les Italiens, plus sévères encore, font d'elle un oiseau de nuit qui fait ses coups dans les ténèbres, une chouette, *civetta*.

On sait l'histoire de notre mot de *budget;* elle est d'autant plus intéressante qu'elle est plus complète. Il se rattache d'abord au mot *mulgere*, qui signifie *traire*. De là *bulga*, désignant en latin un sac de cuir où l'usage était sans doute primitivement de traire les vaches. Puis nous trouvons en italien *bolgia*, bourse, escarcelle; dans le vieux français paraît *bougette*, poche. Le mot traverse la Manche et prend, en Angleterre, la forme de *budget* pour nous revenir avec la signification que nous lui connaissons. Ce n'est pas tout : le mot qui, en allemand, correspond à *bulga*, est *balg*. En devenant français, il se transforme en *blague*, qui ne désigne pas seulement, nous le savons, le sac léger d'où le fumeur tire son tabac pour le convertir en une fumée peu parfumée. Le mot de *budget* est donc à égale distance, ou, si on le préfère, à égale proximité de *traire* et de *blague*.

Qui s'attendrait à trouver au mot de *tyran* une origine toute pastorale? Cependant, il se rattache très-vraisemblablement au mot grec τυρὸς, fromage. Le τύραννος était primitivement celui qui, dans ces familles de pasteurs, était chargé de l'importante mission de faire le fromage, peut-être même de le garder et de le distribuer. C'était le maître de la maison, le chef, plus tard le seigneur, le souverain, enfin l'usurpateur. Celui-là ne fait plus de fromage. Il flatte le peuple, oiseau naïf et crédule, et lui fait tomber les aliments du bec pour s'en repaître.

Qu'on nous pardonne ces badinages étymologiques, et surtout qu'on n'en rende pas responsable M. Delâtre! Il ne fait pas de l'étymologie un jeu d'esprit : il tire de l'étude des langues des conclusions fort sérieuses; et, particulièrement dans ses essais sur l'*Origine des noms géographiques de l'Italie centrale*, et sur *la Civilisation des anciens Latins et leurs premières relations avec les Grecs révélées par le langage*, il a appliqué avec bonheur cette méthode qui, de l'examen des langues ariennes, est arrivée à tirer des inductions si frappantes et si vraisemblables sur l'état social de l'antique race arienne, sur ses occupations, ses connaissances, ses croyances, ses émigrations, et enfin sur toute l'histoire des peuples ariens.

Ces deux *Essais* sont, pour nous, la partie la plus intéressante et la plus solide du livre, comme ils en sont la plus développée. Je pourrais reprocher à M. Delâtre de dire sou-

vent que tel mot grec ou latin vient de tel mot sanscrit; mais il sait fort bien lui-même que ces ressemblances entre les trois langues indiquent qu'elles ont une origine commune, et non qu'elles descendent les unes des autres.

Il me semble aussi qu'il donne aux Grecs une part un peu exagérée dans la colonisation et la civilisation de l'Italie primitive; mais, du moins, il soutient sa thèse par des arguments bien plausibles.

En tout cas, quoiqu'il ne s'abandonne pas à son imagination, quoiqu'il ait recours à des analyses philologiques minutieuses, à des nomenclatures et à des listes de mots faites avec soin, on voit apparaître une fois de plus, dans son ouvrage, l'unité, la fécondité, la puissance physique, morale et intellectuelle de la grande race indo-européenne.

Les savants de l'Europe continuent encore la grande œuvre philosophique et scientifique que les Rishis des *Védas* entreprenaient il y a tant de siècles sur les bords de l'Indus. Le Français en Algérie, le Russe dans les glaces de la Sibérie, l'Anglo-Saxon dans les solitudes du Far-West ou dans celles de l'Australie, le *gaucho* lui-même qui galope le *lasso* en main dans les pampas de l'Amérique du Sud, poursuivent cette conquête du monde commencée par les pasteurs, leurs ancêtres, dans les hautes vallées de l'Asie centrale. Chacun porte dans son esprit et manifeste dans son langage mille traces, non-seulement de l'origine commune de toute la race, mais des états si divers qu'elle a traversés dans la suite des siècles. C'est à la philologie, aidée de l'histoire, qu'il appartient de distinguer, dans ces alluvions antiques, les milles couches dont elles sont formées; de nous faire connaître, par une divination scientifique du passé, les courants d'autrefois, les formations lentes ou rapides, et même les soudains cataclysmes dont nous trouverons peut-être le témoignage et l'explication dans cette géologie de la pensée et du langage humains.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

La librairie Charpentier vient de réunir en un volume (1) un certain nombre d'articles de Théophile Gautier, épars dans les nombreux journaux et les différentes Revues où s'épanchait sa fécondité. Quels articles a-t-on choisis? Quelques jugements sur des comédiens et des comédiennes, puis, sur les peintres ou les auteurs, des notices nécrologiques, sauf pourtant un ou deux portraits d'écrivains entrant à l'Académie, ce qui ne diffère pas sensiblement. C'est dire assez que ces pages peuvent avoir tous les mérites, mais auront difficilement celui de l'absolue sincérité. Et en effet, sur une tombe qui se ferme n'y aurait-il pas quelque dureté à dire toute la vérité et rien que la vérité? On a assez reproché à Massillon de s'être écrié sur le cercueil de Louis XIV : « Dieu seul est grand, mes frères! »

Faire ce genre d'articles, c'est, en style de journalisme, enterrer ses contemporains. Ici, par exemple, c'est moi qui enterre. Or, avouons-le franchement, ces jours-là je n'ai plus guère le courage d'une rude franchise. Il est même bon d'en prévenir d'avance les Parnassiens que la perspective pourrait engager : ce jour-là ma main ne répandra sur eux que des fleurs. Comme disent les ordonnateurs funèbres, le sourire sur les lèvres : « Messieurs, quand il vous fera plaisir! » Tel écrivain meurt, auquel on a longtemps reproché ses attentats contre la langue : ce jour-là on dit simplement : « Il avait ses idées à lui en fait de style et de grammaire. »

En temps ordinaire, Théophile Gautier n'était pas de ceux qui poussent la franchise jusqu'à la dureté, à plus forte raison aux enterrements. S'il y avait un écrivain qui lui fût antipathique, à lui à la fois si ami de l'art et si ennemi du bourgeois, du philistin comme il l'appelle, c'était Paul de Kock. Eh bien! écoutez-le, quand l'Homère des blanchisseuses descend dans la tombe : il déclare que maintenant le sens de ses épopées se dégage à ses yeux, et qu'elles lui apparaissent sous un jour plus sérieux, presque mélancolique. *Sunt lacrymæ rerum.* Il pleure comme il convient sur un chacun, même sur les plus humbles, — sauf cependant sur Odry, mais pourquoi? c'est qu'il ne veut pas que ses larmes se changent en eau grasse sur le carrick de Bilboquet. Puis, que Bilboquet meure, c'est le destin, ἀνάγκη, il le fallait!

Abordez donc avec quelque défiance ces articles nécrologiques d'une complaisance obligée. En outre, le journaliste n'a pas eu tout le temps nécessaire pour se recueillir. Théophile Gautier nous avoue à plus d'une page qu'il écrit ces quelques lignes à la hâte, que ce jugement sommaire n'a rien de définitif. Cela suffisait à l'improvisation du journal; mais est-ce suffisant pour le livre? J'imagine qu'il aurait écarté un certain nombre de ces notices s'il avait fait lui-même le choix : celles, par exemple, qu'il consacre à quelques artistes dramatiques. On nous dit que ces portraits servent à l'histoire du romantisme. Passe encore pour celui de Mlle Georges, dont il dépeint le majestueux embonpoint à l'époque où déjà elle avait quelque peine à entrer dans la tour de Nesle. Mais le portrait de Mlle Juliette en 1837! Théophile Gauthier, en ce temps-là *Théo*, avait eu sans doute quelque motif d'être agréable à cette belle personne qui récitait les onze lignes du rôle de la princesse Negroni dans *Lucrèce Borgia*. Une notice sur l'artiste qui disait dans le *César* de Voltaire :

> Dieux! son sang coule encore!

jetterait peu de jour sur l'influence du théâtre anglais chez nous au XVIIIe siècle. Mais il fallait grossir le volume.

Cependant, en sautant çà et là quelques feuillets, on lira ce recueil avec plaisir et intérêt. L'auteur avait été mêlé étroitement aux luttes, aux espérances, aux passions des romantiques; il avait vécu dans l'intimité des plus ardents d'entre eux, et, quand on parlait de la grande bataille d'*Hernani*, il pouvait dire avec orgueil : J'en étais! Il est très-curieux de suivre dans ce volume, qui a puisé aux journaux et aux Revues de toutes dates, de 1832 à 1871, la gamme décroissante des enthousiasmes et des illusions. Il est facile de noter l'instant où, l'apaisement s'étant produit, l'habitude a remplacé l'élan. Certains noms sont encore célébrés, certains autres sont encore nommés, mais par manière d'acquit, pour n'en avoir pas le démenti, pour étonner et effrayer le bourgeois. Qu'il y a loin de là à la fougue des premiers jours! Ce ne sont plus que les restes d'une passion qui tombe et d'un feu qui s'éteint.

---

(1) Théophile Gautier : *Portraits contemporains, Littérateurs, Peintres, Sculpteurs, Artistes dramatiques.* — Paris, 1874, Charpentier et Ce.

Ce qui rend encore cette lecture intéressante, c'est l'abondance et la précision des souvenirs personnels. Si l'écrivain ou l'artiste est jugé avec trop de complaisance, l'homme est souvent peint au vif ; nous le voyons agir, nous l'entendons parler, nous pénétrons dans sa vie intime, nous savons par le menu et le détail, ce dont nous n'avions qu'une idée générale et confuse. Je recommanderai particulièrement la notice sur Balzac empruntée à l'*Artiste*. C'est une étude complète, nourrie de faits, pleine d'aperçus ingénieux, et très-suffisamment impartiale. Celle-là, par exception, n'était pas un enterrement ; elle ne fut écrite que huit ans après la mort de l'auteur de la *Comédie humaine*. On comprend mieux *Ferragus*, par exemple, la *Fille aux yeux d'or*, la *Duchesse de Langeais*, quand on sait l'histoire de l'*Association du Cheval rouge*, compagnie d'admiration mutuelle, qui devait mener tous ses membres à la fortune, au pouvoir, aux honneurs, et dont Balzac s'était fait le grand pontife. On s'explique mieux *Mercadet* quand on voit Balzac aux prises avec ses créanciers, inventant chaque jour quelque ruse pour leur échapper ou imaginant quelque combinaison gigantesque pour les satisfaire. On conçoit mieux comment, dans ses romans, le chiffre se mêle à la rêverie et la chimère à la réalité plate, quand on le voit remuer en imagination, palper, entasser, puis jeter par la fenêtre les millions que doivent lui rapporter, l'an qui vient, ses ananas de Ville-d'Avray. Quand on me le montre contrefaisant certains originaux, imitant leurs gestes, reproduisant leurs intonations, je me rends mieux compte du puissant relief de vie extérieure qui me frappe chez presque tous ses personnages ; car presque tous, il me semble les voir agir et les entendre parler. C'est même cette vérité du geste, de l'attitude, du mouvement, qui a donné lieu à l'accusation de réalisme, ou à l'éloge, si vous l'aimez mieux. Mais rien n'est moins fondé. Balzac a bien trop d'imagination pour se borner au rôle de copiste. Idée étrange de le comparer à Henri Monnier ! Tout au contraire, il pousse à outrance chaque vice ou chaque vertu. Ne voyant que l'objet qui le passionne, il efface, élague, laisse dans l'ombre tout ce qui ne concourt pas à l'effet voulu. Le caractère dominant devient le caractère unique ; le portrait n'est plus un portrait, mais un type. Je l'accuserais plutôt de donner à ces vices envahissants et dominateurs une intensité si saisissante, un mouvement tellement irrésistible, qu'on en vient à douter de la liberté de ses personnages. La passion confine alors à la maladie, presque à la folie. Si Théophile Gautier ne fait pas cette réserve nécessaire, du moins a-t-il grandement raison de défendre l'auteur de la *Comédie humaine* contre l'accusation de réalisme. — Je ne puis, par exemple, me ranger à son opinion lorsqu'il dit que Balzac a du style. Non, il a son style à lui, il a un style, il n'a pas de style. Avoir un genre à soi, ce n'est pas avoir du genre.

J'ai insisté sur l'étude principale qui fait la plus grande valeur de ce volume. Il y en a d'autres qui ont leur intérêt, notamment l'étude sur Marilhat. Signalons encore quelques pages ingénieuses sur Béranger et sur Gavarni. La même où l'on regrette de ne pas trouver plus de sérieux ou de profondeur dans le jugement, on ne peut méconnaître l'agrement de ce style facile et brillant qui s'égaye en mille jeux aimables. Le seul regret qu'on pourrait exprimer, c'est qu'à force de lancer en l'air des fusées aux gerbes ruisselantes, il fatigue à la fin les yeux délicats. Mais des yeux délicats, nous répondra-t-on, sont des yeux malades ; mettez des lunettes vertes, critique que vous êtes !

II

M. Fauriel a dit que le recueil des chants populaires d'un pays, s'il était complet, en serait la véritable histoire nationale. S'inspirant de cette pensée, M. Jean Cratiunesco vient de tracer un tableau flatteur de la Roumanie et un portrait flatté du peuple roumain, d'après les chants nationaux publiés en 1855 par M. Alexandri (1).

La plaisanterie un peu forte de Prosper Mérimée, publiant sous le titre de *Guzla* une collection de vieux chants illyriens qu'il venait de composer, nous a rendu défiants à l'endroit des poésies populaires. Aussi M. Cratiunesco a-t-il cru devoir nous rassurer, et peut-être se rassurer lui-même, en demandant à M. Alexandri d'attester par écrit qu'il n'y avait là-dessous aucune mystification. M. Alexandri a délivré à sa propre publication un certificat d'authenticité. Voilà qui est bien ; mais il reste une question, et elle a été posée : ces chants ne seraient-ils pas l'œuvre de quelques lettrés qui les auraient fait répandre dans les campagnes ? Il ne me semble pas que M. Cratiunesco y réponde d'une façon péremptoire. Admettons cependant que l'origine de ces ballades soit populaire ; ce qui d'ailleurs me paraît vraisemblable.

En écoutant ces chants nationaux, M. Cratiunesco a ressenti une joie et un orgueil que l'amour de la patrie suffit à expliquer. Son imagination a évoqué un monde de héros. Il a entr'ouvert, dit-il, le palais des princes, suivi le paysan dans sa hutte et le bandit à travers les montagnes ; partout il a trouvé l'image vivante d'une noble nation. Quoi ! partout ? même dans le repaire du bandit ? Oui, car à ses yeux le brigandage en Roumanie a été la protestation violente du patriotisme contre la domination étrangère. Il y a bien, à ce sujet, quelques chansons qui l'embarrassent ; il avoue alors que le brigandage a eu aussi pour cause la misère, qui avait elle-même pour cause la paresse, l'ivrognerie et la débauche. « Je n'ai plus de bœufs ni de charrue, dit à peu près un de ces bandits ; de ma cognée je me ferai une charrue et de mes pistolets un attelage, et je tirerai le sillon du diable, depuis la crête de la colline jusqu'à l'extrémité du village, justement devant la maison du riche. » Tel autre, à sept ans, enlevait les agneaux au berger sans les payer ; à dix-huit ans, il voulait savoir, sans argent, si le vin était frais, fraîche la cave, jolie la cabaretière. « J'aime mieux me nourrir à mon gré que travailler ; je volerai partout où je voudrai ; je mangerai des feuilles de hêtre et je chanterai au monde l'amour, » dit poétiquement un troisième. Et cet amour de l'indépendance jette M. Cratiunesco dans un certain ravissement ; et il s'écrie : « Il est si heureux, le bandit, quand le printemps a fondu la neige des collines et tapissé les routes de verdure ! » O toute-puissance de l'imagination !

Partout le même enthousiasme et un optimisme que rien ne déconcerte ; mais je ne puis tout indiquer. Par exemple, lui faut-il lutter soit contre la nature, soit contre les hommes, le Roumain n'a que des velléités d'énergie ; presque aussitôt vient la défaillance, l'abattement morne. La *Ballade du berger et de la bruyère*, une chose sainte et touchante à toucher le cœur, comme l'appelle Michelet, accuse bien ce caractère de tris-

(1) *Le peuple roumain d'après ses chants nationaux*, par Jean Cratiunesco. Paris, 1874, Hachette et Cie.

tesse résignée. Le pauvre pâtre doit être tué au coucher du soleil par deux compagnons jaloux ; sa brebis l'en avertit ; elle le supplie d'appeler sans tarder le plus vigoureux de ses chiens : il pourra se défendre. Mais il s'y refuse ; il aime mieux la mort que la lutte ; si la destinée veut qu'il meure au déclin du jour, que pourrait-il contre elle, lui le chétif, lui le pauvret ? Un seul souci lui reste : qu'on épargne à sa mère la violence d'un coup cruel ; que la brebis aimée lui dise qu'il n'est pas mort, qu'il a épousé une belle reine, la fiancée du monde. Touchante préoccupation sans doute, mais ne voyez-vous pas que pour sa mère comme pour lui, ce qu'il craint surtout, c'est le choc, c'est la lutte. Il veut qu'elle s'endorme paisiblement dans son illusion, comme lui dans son dernier souvenir. Michelet, qui condamnait dans ce berger l'excès de la résignation, ajoutait : « C'est malheureusement le trait national. » M. Cratiunesco, lui, n'y veut pas souscrire. Il persiste à trouver dans les poésies populaires la trace de viriles et généreuses aspirations. C'est précisément par cet excès d'optimisme que se révèle en lui le trait national. Lui aussi, comme la mère du pâtre, n'a pas l'énergie de regarder la vérité en face ; il aime mieux le demi-jour de la demi-illusion et le vague du rêve ; volontiers il écarte le triste passé pour entrevoir l'image encore confuse et flottante d'un avenir meilleur. Non que je nie que la liberté reconquise ait ranimé le sang dans les veines du peuple roumain, non que je nie la réalisation possible du rêve ; mais enfin les vieux chants populaires n'ont pas pu exprimer ce que sera peut-être demain ; or, c'est dans ces vieux chants que l'auteur trouve ou croit trouver les tableaux que son imagination enfante et décrit.

S'il n'y avait pas quelque cruauté à dissiper ainsi les nuages, je dirais encore à l'auteur qu'il m'est impossible de voir dans les chansons d'amour qui le ravissent autre chose que l'expression du désir, expression plus ardente quand c'est la femme qui parle, plus réservée quand c'est l'homme. M. Cratiunesco excuse les jeunes filles un peu trop explicites dans l'aveu de leur flamme ; il invoque, comme circonstances atténuantes, les spectacles qu'offre la nature, et qui sont autant de révélations : les hennissements des cavales, les rencontres inévitables à la lisière des bois ; il cite des précédents, Daphnis et Chloé, par exemple ; je le veux bien, et ma pudeur n'est pas révoltée outre mesure ; mais enfin je ne vois là que l'expression du désir, et non celle, comme il le dit, « d'un sentiment très-tendre mêlé de douceur et de tristesse ». Si j'osais citer, je prouverais mon dire ; mais, en vérité, je n'ose. Sur ce point encore, Michelet est dans le vrai : « L'amour, dit-il, est le tout de ce peuple. » Et c'est pour cela que les chansons d'amour tiennent la plus grande place dans cette poésie populaire ; c'est pour cela que circule en elles une séve abondante et une énergie qui n'animent pas au même degré les chants d'un autre genre.

Dirai-je encore à M. Cratiunesco que, lorsqu'il traite de la religion roumaine, son optimisme excuse trop facilement certaines explosions de haine dont les Juifs ont été victimes ? Lui dirai-je même qu'il défend mal ses compatriotes en alléguant qu'ils n'étaient pas animés par le fanatisme et l'intolérance ? Est-il plus noble de se déchaîner contre les Juifs parce que leur industrie, leur travail, l'usure même, je le veux bien, les a enrichis ? Vous avez une aversion insurmontable pour tout trafic, tout métier manuel, toute industrie : les Juifs sont les seuls marchands, les seuls ouvriers, ce qui les amène à devenir propriétaires de votre sol et bientôt, — car le paysan leur emprunte pour satisfaire son penchant à l'ivrognerie, — vos créanciers. De là le déchaînement des haines et l'explosion des rancunes amoncelées. En vérité, si odieuse que soit l'intolérance, je me demande si le principe n'en serait pas plus relevé. Les Juifs envahissants menacent de vous absorber ; eh bien ! défendez-vous par le travail, luttez d'activité, et ne dites pas : Nous avons une insurmontable aversion pour tout ce qui est trafic, métier, industrie !

J'ai dû faire ces réserves contre certaines conclusions tirées par M. Cratiunesco de l'étude des vieilles poésies roumaines. Si un vif amour de son pays a fait de lui, comme il me semble, un juge parfois trop enclin à l'indulgence, il faut bien le constater ; mais qui donc aurait le courage de lui en faire un grave reproche ? Ce patriotisme, d'ailleurs, anime tout l'ouvrage d'un souffle généreux ; il lui imprime je ne sais quel élan de poétique enthousiasme dont on est charmé. C'est une œuvre de cœur et qui fait aimer celui qui l'a écrite. J'ajouterai que le style en est assez remarquable ; à une constante élégance se joint le mérite de l'éclat et du mouvement. Çà et là quelque profusion de couleurs et quelque luxe d'ornements ; encore pourrait-on dire que le sujet comporte ce déploiement de richesses.

III

Le Théâtre-Français vient de donner une brillante reprise d'*Une chaîne*, de Scribe. Il y a déjà longtemps qu'on ne l'avait représentée ; pour un certain nombre de spectateurs, ce sera une nouveauté. *Une chaîne* passe, parmi toutes les pièces de Scribe, le grand artiste en combinaisons dramatiques, le prestidigitateur par excellence, pour la plus savamment machinée, la plus habilement conduite. Étudiez-la avec soin, décomposez toutes les pièces de ce jeu de patience, vous ferez nécessairement cette remarque qu'il n'y a pas une scène, un détail, presque un mot qui ne soit une préparation nécessaire aux grands coups que doit frapper le quatrième acte, et enfin au dénoûment. L'expression des sentiments et des passions n'était guère pour Scribe qu'un moyen d'amener et de faire accepter les situations capitales. Ici, la grande situation, le point culminant vers lequel tout doit converger, c'est la scène où le mari, outragé sans le savoir, est sur le point d'ouvrir une porte derrière laquelle est cachée sa femme. Il faut qu'à ce moment tous les cœurs se serrent, toutes les respirations s'arrêtent. Si nous ne tremblons pas, il n'y a pas de pièce, comme on dit en style de théâtre. Cela est si vrai que Scribe garda deux ans *Une chaîne* en portefeuille, ne sachant comment s'y prendre pour que ce mari nous fît frissonner. L'idée lui vint d'en faire un amiral rendu célèbre par des hauts faits militaires et aussi par trois duels funestes avec trois mauvais plaisants qui l'avaient regardé de travers. En outre, pendant l'action un nouveau duel, et de quatre ! Son amiral trouvé, il fut délivré d'un poids énorme : il y avait une pièce.

La scène capitale du quatrième acte produisit en effet une forte impression. C'est une scène célèbre, dite *la scène de la porte*, comme on dit *la scène de la table*, dans *Tartufe*. Eh bien ! par quel phénomène le même effet ne s'est-il pas produit à cette reprise ? Au lieu de frissonner on a souri, et même un peu ri, — du moins à la seconde représentation. Les actes de préparation, où sont posés les caractères et

exprimés les sentiments des principaux personnages, ont intéressé vivement; quand sont venus les péripéties, les revirements, les coups de théâtre, enfin ce qui a fait autrefois la grande fortune de l'œuvre, le public est resté très-froid. Et pourtant n'est-ce pas toujours, toujours la même porte, derrière laquelle est la même femme, devant laquelle est le même amiral? La vraie raison, c'est que nous sommes plus sceptiques qu'on ne l'était alors. C'est aussi que cette situation a servi depuis assez souvent, notamment dans *les Intimes*, où même elle est plus émouvante, car là, la femme n'a pas seulement à redouter l'œil d'un mari, mais ceux de plusieurs Argus qui flairent un scandale. C'est enfin que l'amiral aux quatre duels ne fait pas frissonner comme autrefois. Et pourquoi? Ce n'est pas que le rôle soit mal tenu, il l'est ort bien, au contraire. C'est peut-être que l'amiral étrange du *Sphinx* a pour longtemps enlevé du prestige à ses collègues; c'est surtout que les autres personnages appuient trop sur leurs effets.

Je m'explique. A plusieurs reprises, l'amiral arrive fort mal à propos, et chaque fois il trouve naturellement des visages renversés. Eh bien! ces visages se renversent par trop. L'émotion de l'un, l'effarement de l'autre, l'ahurissement du troisième, éclatent tellement, qu'il faut qu'il soit physiquement et moralement myope pour ne pas se douter de quelque chose. Quand vient l'instant décisif de la grande scène, nous nous disons que cet homme qui n'a rien vu tout à l'heure ne va rien voir maintenant, et nous ne tremblons pas. Peu à peu s'est formée en nous cette idée que cet Othello pourrait bien n'être qu'un Géronte.

Je crois ma remarque juste. Oui, à certains moments, Clérambeau, Emeric et Balandard — Balandard surtout — oublient trop que l'amiral les regarde et songent trop au public, que leur figure, leurs gestes, leurs yeux effarés amusent fort. Chacun d'eux obtient un effet; mais peut-être est-ce aux dépens de l'effet général. La pièce est d'ailleurs fort bien jouée. Mlle Favart a compris et rendu un rôle difficile et plein de nuances d'une façon très-remarquable; Mlle Reichenberg est d'une grâce et d'une naïveté charmantes. Got a de l'autorité tout en restant comique; Coquelin est amusant, très-amusant, trop amusant.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

L'anniversaire du 4 septembre nous a valu, en province, quelques scènes de désordre et, à Paris, une désagréable recrudescence de hâbleries bonapartistes.

Nous nous sentons fort à l'aise pour parler ici des criailleries dont un certain nombre de républicains du Midi se sont rendus coupables. Nous n'avons jamais eu le moindre goût pour les manifestations bruyantes, de quelque part qu'elles vinssent : pèlerins de Lourdes et de Paray-le-Monial ou dévots de la république nous paraissent également malavisés, également répréhensibles, lorsqu'ils se promènent en bandes par les rues, assourdissant les citoyens paisibles de vociférations plus ou moins musicales. Quand donc saurons-nous nous résigner à faire nos dévotions à domicile, à huis clos, sans provoquer ni molester personne? La rue appartient à tout le monde, et aucun parti n'a le droit de la confisquer à son profit. Chant pour chant, je préfère, cela va sans dire, la *Marseillaise* au cantique du *Sacré-Cœur*. Mais je prétends ne subir l'hymne de Rouget de l'Isle ou celui de Marie Alacoque qu'à mes heures et autant que cela me fera plaisir, comme je prétends dormir en paix la nuit, et circuler librement, le jour, à travers la ville et la campagne. C'est le devoir de la police de m'assurer la jouissance de ces libertés élémentaires; c'est le mien de respecter, à mon tour, la liberté de mes concitoyens et de ne pas les offenser par mes allures tapageuses et provoquantes.

La paix publique, dans un pays divisé comme l'est le nôtre, ne peut être maintenue qu'au prix de mutuelles concessions. Que les républicains de Périgueux et de Lyon en soient bien convaincus : les processions et les chansons sont de mauvais moyens de propagande, et ce ne sont pas les émeutes qui convertiront à l'opinion républicaine les partisans de la royauté ou du césarisme. Comme l'a fort bien dit M. Thiers, l'avenir est aux plus sages.

Avec cela, l'anniversaire de la chute de l'empire est trop rapproché de celui de Sedan, pour que je puisse comprendre que des Français aient ce jour-là le cœur à la joie. Souvenons-nous en : c'est l'Allemagne qui a renversé Napoléon III. La France n'y fut pour rien. Délivrée du gouvernement abject qui l'avait conduite à la ruine, elle essaya, sans succès, il est vrai, mais non pas sans honneur, de se défendre contre l'invasion. Depuis la paix, elle travaille courageusement à réparer ses désastres et à se réorganiser. Elle a beaucoup fait; mais il lui reste beaucoup à faire pour reprendre en Europe le rang d'où l'empire l'a fait déchoir. Elle pourra célébrer le 4 septembre, quand elle se sera prouvé à elle-même, quand elle aura prouvé au monde qu'elle a profité de la terrible leçon qui lui a été donnée. Jusque-là soyons modestes, et n'oublions pas que le jour de notre affranchissement fut le jour de notre défaite.

II

Ceci dit, et ces précautions prises contre les dénonciations du *Pays* et du *Français*, je ne puis trop admirer la mauvaise foi des feuilles soi-disant conservatrices dans toute cette affaire. Les journaux de l'ordre moral ne se sont pas contentés de publier des récits volontairement inexacts des scènes tumultueuses de Mèze et de Périgueux. Il est de tradition, on le sait, chez les « gens de bien », de calomnier et de mentir avec un sans-façon qu'on ne se permettrait pas impunément ailleurs. Chaque jour, à mesure que les faits sont mieux connus, on s'aperçoit que les *racontars* de la première heure n'étaient rien moins que véridiques. Quand l'enquête judiciaire sera terminée, nous verrons ce qui restera de toutes les correspondances vertueusement scélérates, insérées avec tant de fracas dans les feuilles de la réaction. Ce qui est avéré dès aujourd'hui, c'est que toute cette troupe d'honnêtes gens qui commence à M. de Cassagnac pour finir à M. Beslay a sciemment altéré la vérité, pour le bon motif, et dans la louable intention de noircir davantage cet odieux parti républicain, si noir déjà et si criminel.

A la bonne heure! Nous sommes faits à ces procédés, et je n'ai pas la naïveté de m'en étonner. Mais à leurs narrations très-peu sincères, les journaux de combat ont ajouté des commentaires d'une malhonnêteté vraiment trop impudente.

Je ne parle pas du *Pays*. M. de Cassagnac invite la gendarmerie à se servir de ses armes à la première occasion et au premier prétexte. Il est dans son rôle, et il fait son métier de provocateur. Mais voici ce qu'on a pu lire dans la *Presse*, feuille officieuse et relativement modérée : « On se demande dans » le monde politique à quels troubles pourrait être exposée la » tranquillité publique si les républicains étaient au pouvoir. » Bons citoyens, rassurez-vous. Si les républicains étaient au pouvoir, la tranquillité publique ne serait pas plus compromise qu'elle ne l'était en 1871 et en 1872, quand M. Thiers gouvernait la France. Vous savez aussi bien que nous que jamais notre pays n'a joui d'une aussi complète sécurité qu'au temps où le « sinistre vieillard » veillait sur lui. C'est depuis que vos patrons, MM. de Broglie et de Fourtou, ont mis la main aux affaires, que les esprits sont inquiets et surexcités. Ce sont vos entreprises contre la liberté qui ont troublé quelques têtes faibles. On ne chantait pas la *Marseillaise* avant le 24 mai, parce qu'on n'avait alors à craindre ni la restauration d'Henri V ni celle de Napoléon IV. La rue était paisible parce que la nation avait confiance dans ses chefs, et parce que les braillards et les tapageurs avaient pu voir, au temps de la Commune, comment un gouvernement républicain sait au besoin rétablir et maintenir la paix publique.

III

Je disais que les bonapartistes avaient célébré, à leur façon, l'anniversaire de Sedan par un redoublement de hâbleries. C'est l'*Ordre* du 5 septembre qui a publié, cette fois, le manifeste officiel du parti. Ce document ne contient rien qui ne soit déjà connu ; tous ces sophismes traînent depuis quatre ans dans les feuilles à la solde de Chislehurst. Ils ont été maintes fois réfutés, ce qui ne les empêche pas de reparaître périodiquement dans les journaux de l'appel au peuple.

L'*Ordre* remonte à l'origine des choses. Si la France s'est trouvée désarmée en 1870, la faute en est à l'opposition qui avait combattu la loi de 1868 sur la garde mobile. — L'*Ordre* oublie quelques détails qui ont bien leur importance. Cette loi de 1868, qui l'avait rendue nécessaire, sinon la défaite de l'Autriche en 1866 ? Et pourquoi la France avait-elle assisté, les bras croisés, à la campagne de Sadowa, sinon parce que l'absurde et stérile expédition du Mexique absorbait le plus clair de ses ressources et le meilleur de ses forces ? La loi sur la garde mobile, vaillamment soutenue par le maréchal Niel, finit par être votée, après avoir subi quelques amendements. Qui donc l'amenda, qui donc résista sur certains points aux demandes du ministre de la guerre, sinon cette majorité de candidats officiels choisie et triée sur le volet par les préfets de l'empire ? Pourquoi, enfin, cette loi imparfaite, mais utile malgré ses imperfections, ne fut-elle jamais sérieusement appliquée, sinon parce que le pays, que l'on s'était plu à endormir dans une trompeuse sécurité et que l'on tenait à dessein dans l'ignorance de ses affaires, ne comprit pas la nécessité des charges nouvelles qu'on lui voulait imposer, et parce que ni le gouvernement ni les candidats officiels n'eurent le courage de lui dire toute la vérité ?

IV

L'opposition eut tort de combattre la loi de 1868 ; mais que dire du gouvernement qui, se sachant désarmé, se jeta follement dans une guerre qu'il était si facile d'éviter ? Que dire des députés qui, sans vouloir rien entendre ni rien voir, le poussèrent du côté où il penchait et nous précipitèrent avec lui dans l'abîme ?

L'*Ordre* passe sur la déclaration de guerre. On le comprend aisément. C'est là le point faible, et les avocats de l'empire savent bien qu'ils ne pourront jamais écarter la responsabilité qui pèse, de ce chef, sur Napoléon III et sur son entourage. Que des émeutiers, bien plus nombreux et plus bruyants que ceux de Mèze et de Périgueux, aient parcouru les boulevards en hurlant des chants patriotiques ; que les journaux officieux aient pris à tâche d'abuser le pays et de lui persuader que son honneur était intéressé dans une affaire où l'ambition et la gloriole dynastiques étaient seules en jeu ; que les feuilles cléricales aient vu avec joie l'empire entrer en campagne contre la Prusse protestante ; que l'empereur, après Sedan, ait essayé d'adoucir « son bon frère » en accusant la France d'avoir voulu une guerre qu'il avait seul cherchée : tout cela n'empêche pas que la nation ne soit bien innocente des sottises qui furent alors dites et faites en son nom. Elle vaquait paisiblement à ses travaux et à ses affaires quand éclatèrent, comme des coups de foudre dans un ciel serein, les déclarations insensées de M. de Gramont. Les rapports confidentiels des préfets, livrés depuis à la publicité, témoignent de la surprise pénible avec laquelle furent accueillis dans les départements les premiers bruits de guerre. L'empereur, l'impératrice, leurs ministres, dans l'intérêt de la dynastie et de la dynastie seule, rêvaient de batailles et de conquêtes. M. de Bismarck spécula sur les fantaisies séniles de notre Machiavel au petit pied. L'impératrice eut « sa guerre » et la France fut ruinée. Le seul tort du pays fut de se livrer pieds et poings liés à de pareils maîtres. C'est par là seulement qu'il a mérité ses malheurs.

V

L'*Ordre* rappelle que la capitulation de Sedan ne porte que deux signatures : Moltke et Wimpffen. Donc l'empereur n'y fut pour rien. Voilà un argument triomphant. Napoléon III commandait en chef lors des premières défaites de l'armée du Rhin ; Napoléon III a lui-même déclaré dans la lettre à sir John Burgoyne, que des *considérations purement politiques* avaient décidé de la marche de Mac-Mahon vers le nord-est et, par conséquent, de la perte de notre dernière armée ; Napoléon III a fait arborer le drapeau blanc sur les murs de Sedan, alors que le général de Wimpffen tenait encore tête à l'ennemi et ne désespérait pas de s'ouvrir un passage à travers les colonnes prussiennes ; Napoléon III enfin a déclaré la guerre à la Prusse sans nécessité ; cette guerre, il l'a conduite officiellement à ses débuts, et il a continué à la diriger, alors même qu'il paraissait avoir remis le commandement en d'autres mains ; c'est lui qui a mené dans la souricière de Sedan l'armée qui devait couvrir Paris ; c'est lui qui, à la fin de cette journée désastreuse, a fait cesser le feu et a donné à son lieutenant l'ordre de déposer les armes : mais comme il n'a pas mis sa signature au bas de la convention qui livrait à la Prusse nos soldats, nos canons et nos aigles, il peut s'en laver les mains, il n'a pas de comptes à nous rendre, et nous n'avons qu'à nous en prendre, si cela nous convient, à M. de Wimpffen ou au maréchal de Mac-Mahon ! C'est une façon toute nouvelle, comme on voit, d'entendre la responsabilité

d'un chef d'État à qui la constitution attribuait le commandement supérieur de l'armée, qui, pour notre malheur, se crut capable de commander effectivement, qui exerça le commandement pendant plusieurs semaines, et qui ne le déposa qu'après avoir commis des fautes irréparables.

VI

Le *Français* et le *Soleil* semblent scandalisés de l'outrecuidance des bonapartistes. Les feuilles orléanistes sont, paraît-il, plus naïves ou plus niaises que je ne supposais. J'imaginais et j'avais entendu dire que le centre droit était tout à fait réconcilié avec l'empire, et que les libéraux de 1869 étaient prêts à donner les mains à la restauration du despotisme césarien. Me suis-je donc trompé ? Voilà que le *Français* proteste contre le *factum* de l'*Ordre*. S'il en est vraiment choqué, si son patriotisme est offensé de cette apologie insolente d'un régime condamné par l'Assemblée nationale, il peut se frapper la poitrine et dire son *mea culpa*.

Qui donc, plus que le *Français* et ses patrons du centre droit, a travaillé à rendre possible cette réhabilitation audacieuse ? Qui donc a poursuivi de ses déclamations furibondes le gouvernement républicain du 4 septembre ? Qui donc, en contestant la légitimité de la révolution qui a rendu la France à elle-même, a, pour ainsi dire, reconnu et consacré le droit de l'empire ? Qui a préparé, avec l'aide des bonapartistes, le coup de majorité du 24 mai ? Qui a délivré les agents de Chislehurst de la surveillance de M. Thiers ? Qui a éliminé les républicains des fonctions publiques pour réinstaller en leur lieu et place les anciens serviteurs de Napoléon III ? Qui a emprunté à l'empire ses procédés de gouvernement les moins avouables ? Qui a tenté, avec M. Beulé et M. Pascal, d'organiser officiellement la corruption de la presse ? Qui a fait la loi sur les maires ? Qui s'est appliqué à entretenir dans le pays l'inquiétude et la peur, mauvaises conseillères, en lui rebattant les oreilles d'on ne sait quel péril social, et en s'escrimant avec de grands gestes et de grands cris contre de prétendus ennemis de l'ordre public ?

Il est bien temps aujourd'hui d'ouvrir de grands yeux indignés devant le revenant que vous avez évoqué ! S'il était possible de restaurer l'empire pour vous seuls et à votre seul détriment, je vous souhaiterais ce juste châtiment de vos fautes. Il ferait vraiment bon vous voir aux prises avec le monstre, si nous ne devions pas être dévorés en même temps que vous.

VII

La presse « honnête » s'est distinguée cette semaine, à tel point que le gouvernement s'est vu dans la nécessité de suspendre l'*Univers*. M. Veuillot s'était donné le plaisir délicat d'aller chercher dans la chronique scandaleuse des beaux temps de la monarchie une injure à l'adresse du président de la république espagnole. Il avait rapproché le nom du maréchal Serrano de celui de la favorite d'un de nos plus grands rois, sans remarquer peut-être qu'il faisait un assez mauvais compliment à la reine Isabelle, à la pieuse amie du père Claret et de la sœur Patrocinio.

Cette grossièreté pouvait émouvoir le représentant du gouvernement espagnol, et le cabinet de Versailles dut se charger de donner une leçon de convenance à M. Veuillot. En vérité, ce n'est pas la [illegible] et ce n'est pas à lui qu'appartient non plus de prendre soin de ce que les considérants de l'arrêté appellent « la dignité de la presse française ». N'est-ce pas une pitié que, grâce à l'état de siége, notre gouvernement puisse avoir à répondre des incongruités d'un Veuillot ? N'est-il pas absurde qu'il se croie chargé d'enseigner les bonnes manières et le bon ton aux journalistes !

VIII

Voici ce que me disait hier un parlementaire renforcé : « Le jour où Napoléon IV montera sur le trône de son glorieux père, il lui sera facile de former un ministère vraiment homogène, composé comme il suit : Bazaine, Doineau, Ernest Huguet, Hugelmann, Troncin du Mersan, Sainte-Croix, Franzini et Collet-Meygret. Dans ce cabinet de repris de justice, M. Clément Duvernois n'aurait droit, pour le moment, qu'à un modeste poste de sous-secrétaire d'État, puisqu'il n'a pas encore été condamné. Mais aussi, ce n'est ni demain, ni la semaine prochaine que le jeune Bonaparte aura à se mettre en quête d'un ministère. » Ainsi soit-il !

Y...

ÉTRANGER

Une fête française au Canada

C'est aux Canadiens-Français, ces représentants affectionnés et dignes de notre nationalité à l'étranger, que revient l'honneur de la manifestation dont nous allons parler. A propos de la célébration de la saint Jean-Baptiste, leur fête nationale, ils ont eu l'heureuse idée de réunir, sous le titre flatteur pour notre amour-propre « d'Association française de l'Amérique du Nord », les délégués de tous les groupes français un peu considérables qui ont émigré aux États-Unis en quête d'une position meilleure ; ceux-ci n'ont pas manqué à l'appel. Ils ont vu là un moyen de se retremper aux sources vivifiantes du patriotisme, de resserrer les liens un peu relâchés qui les unissaient au Canada, et ils sont accourus de tous les points pour exprimer, dans cette langue française qu'ils n'ont point oubliée, leurs sentiments d'affection et de respect pour la métropole.

Les États limitrophes du Canada, New-York, Massachussetts, Vermont, ont fourni les délégations les plus nombreuses. Les centres manufacturiers du Massachussetts, où les Canadiens-Français semblent s'être établis de préférence, ont tenu à être représentés avec autant d'éclat que possible. Parmi les colonies les plus importantes fixées dans ce dernier État, nous citerons celle de Lowell, la première ville manufacturière du Massachussetts, où les Canadiens-Français atteignent le chiffre de quatre mille. Les villes de Springfield, Webster, Ware, Malborough, etc., dans le même État, en contiennent également un nombre considérable. Du reste, on les rencontre aux États-Unis un peu partout, et il y a telle ville, comme Kaskaskia, dans l'Illinois, fondée aux temps les plus reculés de nos établissements d'Amérique, dont l'origine française s'est maintenue intacte jusqu'à nos jours. Kaskaskia a aujourd'hui une population d'environ 5000 âmes ; elle est située presque en face de Saint-Louis, ville autrefois française et où se trouvent encore de nombreux rejetons de l'ancienne famille canadienne. Mais tandis que notre race s'effaçait peu à peu devant les flots envahissants de l'émigration saxonne et germanique, Saint-Louis compte à peu près 500000 habitants. — Kaskaskia conserve un cachet primitif. Cette ville, enfouie dans les couches d'alluvion que baigne le Mississipi, est encore française par la langue, les

mœurs, la religion. Elle a même conservé le vernis du temps où elle fut fondée ; on dirait, en la voyant, un village normand du XVIe siècle. Mais si l'écorce est antique, le cœur bat à l'unisson des sentiments les plus modernes, et les vœux qu'elle a fait parvenir par télégraphe aux sociétés réunies à Montréal témoignent d'un patriotisme ardent et d'une foi sincère dans l'avenir de la race.

En dehors du sentiment de race et du patriotisme qui portaient les Canadiens-Français fixés aux États-Unis à répondre à l'appel venu de Montréal et de Québec, se joignaient des considérations d'intérêt privé dont aucun d'eux ne méconnaissait l'importance. Il s'agissait de savoir si le pays qu'ils avaient quitté n'était pas au fond meilleur que celui où ils avaient émigré, et s'ils ne trouveraient pas leur avantage à quitter les États-Unis pour rentrer au Canada. Cette question avait une opportunité d'autant plus grande que la crise américaine avait tout récemment amené le rapatriement de plus de trente mille de ces exilés volontaires. Les chefs de la grande famille française d'Amérique, qui voyaient, chaque année, de vigoureux rejetons se détacher du rameau national, étaient surtout très-désireux de les voir regagner le foyer natal. Quelle conquête pour le Canada français si à ses 1 200 000 âmes de population venait s'ajouter un demi-million d'émigrés, aimant tous la mère patrie et ne l'ayant abandonnée que sous le coup d'un caprice de la fortune ou séduits par les illusions trompeuses d'un bien-être qui ne s'est pas réalisé pour les neuf dixièmes d'entre eux ! Quitter les États-Unis, pays immoral et mal famé, pour revenir dans le Canada, dont les mœurs se sont conservées pures et où l'esprit religieux n'a rien perdu de son empire, tel était au fond l'idée politique de la fête. Aussi avait-on pris soin que la cérémonie répondît, par son éclat et par le prestige du nombre, au but que l'on se proposait d'atteindre.

A cet effet, le programme avait été divisé en quatre parties : 1° procession à travers la ville de Montréal terminée par un service divin ; 2° réunion au Champ-de-Mars ; 3° banquet ; 4° convention. Le défilé a eu lieu à travers les rues pavoisées aux couleurs françaises et décorées comme pour un jour de fête ; il occupait plusieurs kilomètres de longueur. Aux délégations venues des États, et s'élevant à dix-huit mille personnes, s'étaient jointes les Associations canadiennes de la Saint-Jean-Baptiste. Une partie de la procession était composée par les corps de métier, suivis de chars allégoriques, ornés du drapeau tricolore et décorés d'inscriptions en langue française. Parmi les plus remarquables nous citerons celles-ci : « Soyons toujours unis ; » « Dieu et Patrie avant tout ; » « La presse est le plus fidèle gardien des libertés publiques. » Cette portion de la fête était vraiment magnifique. Aussi le *National*, le principal journal de Montréal, dit-il avec raison «qu'une pareille démonstration ne s'était jamais vue au Canada, et qu'il y avait peu de villes de l'Amérique qui pussent se vanter d'en avoir vu d'aussi belle ». De cette procession, l'église Notre-Dame de Montréal où elle se rendit contint tout ce qu'elle put contenir, c'est-à-dire plus de trois mille personnes. La messe fut dite par l'archevêque de Montréal, Mgr Fabri ; le sermon prononcé par l'abbé Deschamps fut très-remarquable : « La patrie est une mère, s'écria l'éloquent prédicateur dans une péroraison entraînante ; quand elle ouvre ses bras en appelant ses enfants, toute distance disparaît, toute difficulté s'évanouit, et l'on n'a qu'un cri, qu'un chant pour redire : Amour à notre mère ! Fidélité à notre patrie ! »

Au sortir de l'église, la procession se rendit au Champ-de-Mars, où des estrades avaient été dressées. Les orateurs les plus populaires prirent alors la parole. De ce nombre étaient le juge Courval, le ministre de l'instruction publique de la province de Québec, M. Ouimet, l'avocat général M. Chapleau, l'échevin Loranger et d'autres encore. Plusieurs de ces messieurs eurent le bon esprit d'invoquer dans leurs discours la grande figure de la France et les souvenirs pieux ou héroïques dont l'empreinte glorieuse s'est conservée vivante dans le cœur des Canadiens et sur leurs monuments. « L'histoire n'a pas enregistré les noms des Montcalm, des Levis et des de Maisonneuve, pour que la loyauté et le patriotisme déclinent parmi nous et pour que les Canadiens se départent de leurs glorieuses traditions, » s'est écrié l'avocat général Chapleau dans une improvisation magnifique. Il ne pouvait s'adresser à un auditoire mieux fait pour le comprendre. N'était-ce point en effet à ces grandes ombres et aux influences qu'elles ont exercées sur la population canadienne que celle-ci doit de s'être maintenue dans son intégrité et d'avoir jeté sur le sol d'Amérique des racines destinées à grandir, à se fortifier, à s'étendre et à perpétuer notre nom et notre race dans le nouveau monde ?

Le soir, au banquet qui comptait près de 1300 convives, les sentiments pour la France s'accentuèrent encore davantage. Quoiqu'il n'eût été fait mention d'aucun toast pour la France dans le programme officiel, cette omission fut réparée avec un tact exquis par un des hommes les plus éminents du Canada, le ministre de la justice du gouvernement fédéral, l'honorable M. Fournier. A propos d'un toast porté au cabinet dont il fait partie, M. Fournier se lève et d'une voix émue, prononce les paroles suivantes :

« Je sais le vif amour que nous, Canadiens, portons tous à la France, et je regrette qu'il n'y ait ici personne de ce pays pour être témoin de notre amour pour la mère patrie. Je considère que le peuple canadien, tout en étant satisfait de son état politique, n'en conserve pas moins la langue, les mœurs, la religion, les traditions de la France. »

Que M. le ministre se rassure ! Si ses paroles n'ont pas été recueillies sur-le-champ par des oreilles françaises, elles n'en auront pas moins, au Canada et en France, le retentissement qu'elles méritent.

Cette santé fut suivie d'une santé portée à la France par l'honorable M. Frechette, membre du Parlement fédéral et l'un des premiers poëtes dont le Canada s'honore.

« Si vous le voulez bien, — dit M. Frechette en se levant, — nous boirons à la santé de la France, notre mère, à cette France que nous aimons et dont nous avons tous pleuré les malheurs ; elle saura bientôt, soyons-en sûrs, reprendre son rang à la tête des nations civilisées. »

Si les applaudissements pouvaient donner la mesure exacte des sentiments d'une assemblée, on aurait pu croire, après ce toast, que la fête se célébrait plutôt en l'honneur de la France qu'en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste. Pendant plusieurs minutes, il fut impossible de rien entendre. C'était un feu nourri de bravos, de hurras, d'exclamations sympathiques partant de tous les coins de la salle. Ajoutez à cela la voix éclatante des cuivres envoyant aux échos le chant de *la Marseillaise*, puis la salle tout entière reprenant en chœur le refrain patriotique, et vous aurez une idée des sentiments dont la France a été l'objet en cette occasion.

Nous voudrions pouvoir citer tous les discours prononcés au banquet, car tous contenaient une pensée juste, ou des souvenirs glorieux, ou des sentiments pleins d'élévation et de noblesse. Malheureusement, un article a ses limites, mais il n'en est aucune aux sentiments de sympathie que nous ressentons pour ceux qui se sont efforcés de donner le plus d'éclat et le plus de retentissement à cette manifestation imposante de la race française dans le nouveau monde.

E. F.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4 ANNÉE NUMÉRO 12 19 SEPTEMBRE 1874

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Quelques personnes assurent que depuis 1789 on a fait en France ou proposé cent cinquante-neuf lois, décrets, ordonnances, etc., pour définir et réprimer les délits de presse. Je ne sais qui a fait ce calcul. J'incline à croire que le chiffre est exagéré. Ce qui est certain, c'est qu'en cherchant bien on ne trouve guère dans les recueils plus d'une cinquantaine de textes différents sur la matière. On conçoit que ce peu ne saurait suffire. De là vient sans doute que les journalistes ont tant de peine à savoir ce qu'ils peuvent écrire sans risque.

M. le ministre de l'intérieur a pour les hommes de plume des sympathies qui sont connues. Il ne leur demande qu'une chose, c'est de n'être point « passionnés ». Il fait ce qu'il peut pour les éclairer, pour les avertir, pour déterminer le point précis où « le droit de discussion » finit et où « la passion » commence. Grâce à lui, nous savons, par exemple, qu'il ne faut pas imprimer ceci : « Qui n'est pas pour la répu- » blique est pour l'empire » ; ni ceci non plus : « La politique » inaugurée le 24 mai n'a eu d'autre résultat que de produire » l'alarme dans le pays. » M. le ministre de l'intérieur n'examine pas dans son *communiqué* si ces propositions sont vraies ou fausses. Il est vrai qu'hier, devant la commission de permanence, il a tenu à déclarer que la première est une calomnie et que la seconde « n'est pas prouvée ». Mais ce n'est pas là la question. Ce qui importe, c'est de savoir si ces assertions ou d'autres semblables excèdent la limite où cesse le droit de discuter. M. le ministre affirme qu'elles la dépassent. Puisqu'il le dit, c'est qu'il en est sûr, car il est trop honnête homme pour vouloir tromper personne. Voilà donc un point, deux points même sur lesquels nous sommes fixés.

Ce n'est pas tout. A côté des assertions que M. le ministre de l'intérieur ne tolère pas, il y a les insinuations, les appréciations, les jugements, qu'il est bien obligé de permettre ; car enfin, que deviendrait la liberté d'écrire si les ministres ne toléraient rien? Ainsi, que le rédacteur du *Français* écrive ceci, je suppose, ou quelque chose d'approchant : C'est grâce aux fautes de M. Thiers que les bonapartistes se sont enhardis, et qu'on a vu M. Sens, M. de Beauchamp, M. le général Bertrand, M. de Bourgoing, M. Leprovost de Launay, M. Berger, produire successivement leurs candidatures. — M. le ministre de l'intérieur sera surpris peut-être, mais il y a dix à parier contre un qu'il n'éprouvera pas le besoin de *communiquer* son étonnement. D'où il faut conclure, s'il y a une logique, que le rédacteur du *Français* aura su bien mieux que celui des *Débats* observer la limite qui sépare les assertions tolérables des intolérables. L'un aura excédé « le droit de discussion » ; l'autre n'aura fait qu'en user sans en dépasser les bornes : la chose est manifeste. On voit tout de suite, par ce simple rapprochement, que nous pourrions nous passer, à la rigueur, d'une cinquante-deuxième loi sur la presse. Les *communiqués* comminatoires de M. le ministre de l'intérieur peuvent en tenir lieu : ils sont suffisamment instructifs, aussi bien que son silence lorsqu'il lui paraît qu'il n'a rien d'utile à dire. Avec un peu de bonne volonté et d'attention, nous n'aurions certainement pas besoin d'une autre règle pour apprendre à distinguer ce qu'il est licite d'imprimer de ce qu'il y a nécessité de taire.

Toutefois, il convient de faire une réserve : c'est que M. le ministre de l'intérieur ne se déchargera sur personne du soin de faire notre éducation. Il n'y a guère plus de six ans, Prévost-Paradol écrivait ceci : « Nous sommes réduits à compter, en prenant la plume, non-seulement avec la résolution calculée de ceux qui disposent réellement du pouvoir, mais avec l'empressement étourdi de ceux qui en ont reçu la moindre parcelle. Que les vrais maîtres de nos affaires aient plus de force qu'il n'en faut pour nous accabler, s'ils le croient nécessaire, rien de plus naturel ; mais il est pénible et presque irritant de savoir qu'une chiquenaude suffit pour mettre en action cette grande machine et de se sentir de la sorte à la merci du moins puissant des sots. »

M. le ministre de l'intérieur fera donc bien d'améliorer en les pratiquant les procédés qu'il emprunte à l'empire,

On assure qu'il ne copie les bonapartistes qu'afin de les mieux combattre. Dans le parti des « honnêtes gens », ces emprunts sont jugés de bonne guerre. Bien mieux, ils sont à la mode. M. Bruas, par exemple, candidat battu, mais têtu, ne demanderait pas mieux que d'emprunter à M. Berger ses électeurs, lesquels s'amélioreraient tout naturellement en votant pour lui, Bruas. M. Berger, également battu, mais fatigué, se retire en protestant, et toutefois ne prête rien. La question est de savoir si les électeurs qui ont voté pour lui voudront bien se prêter eux-mêmes. Les amis de M. Bruas et du cabinet ne paraissent rien moins que confiants dans la docilité des 25 000 recrues qu'ils convoitent. Ils prévoient qu'il y aura peut-être des réfractaires.

C'est qu'en effet les inventeurs du septennat et de la candidature Bruas ont trop laissé voir et depuis trop longtemps leur aversion pour les idées et pour les mœurs démocratiques. M. Clapier était leur interprète imprudent, mais fidèle, lorsqu'il proclamait la nécessité de « refouler » la démocratie. Or, la popularité qu'a si longtemps conservée l'empire procède précisément d'une conception de l'État démocratique, fausse, il est vrai, mais inconciliable avec la théorie par trop naïve du « refoulement ». Il me paraît douteux que le parti des « supériorités sociales » compte beaucoup d'adhérents parmi les 25 000 électeurs qui ont donné leurs voix à M. Berger. Évidemment M. Bruas était le candidat véritablement « supérieur ». Comment s'y prendra-t-il pour porter un masque de plus, rester le préféré de M. de Cumont, et se faire agréer des petites gens? Dans ce nombre de 25 000 réprouvés qui ont cru voter pour Napoléon IV en votant pour M. Berger, combien sont des innocents qui entendent la philosophie de l'histoire à peu près comme Béranger, et qui pensent toujours que la Révolution c'est l'Empire! M. Bruas aura de la peine à leur persuader qu'en adoptant, faute de mieux, un candidat selon le cœur de M. de Falloux, ils ne peuvent manquer de rester quand même dans le clan de la démocratie.

Cependant prenons garde: on a vu réussir des bourdes plus étonnantes que celle-là. Rien ne paraît impossible en France; le mot même n'est pas français, dit-on. Il importe donc que les amis de M. Maillé ne se relâchent pas de leur zèle. Ils ont bien débuté; mais ce n'est pas tout: il faut vaincre. Quand cela ne serait que pour justifier les prédictions apocalyptiques de monseigneur Dupanloup, il y aura plaisir à achever la déroute du parti des « honnêtes gens ». Il faut songer d'ailleurs que l'exemple qui sera donné par les électeurs de Maine-et-Loire peut être décisif ailleurs. C'est déjà beaucoup d'avoir, du premier coup, exclu l'empire. Il reste encore à éliminer définitivement le régime « d'impartialité », qui paraît être l'idéal politique de M. de Chabaud-Latour. Pour peu qu'il y ait dans l'Assemblée, à la fin de novembre, quelque dix républicains de plus, on peut tenir que la chose est faite.

Comment cela? C'est bien simple. Dans deux mois, l'évidence paraîtra à tous les yeux: à savoir qu'un ministère mac-mahonien ne peut plus subsister désormais à Versailles qu'à condition d'être soutenu par la gauche, c'est-à-dire à condition de cesser d'être « impartial » pour devenir républicain. Une chose est maintenant certaine: M. le comte de Chambord n'est pas moins las que nous de « l'impartialité » du cabinet. Ses amis le feront bien voir. Tous n'attendent pas, du reste. Déjà M. le vicomte d'Aboville demande hautement la levée de l'état de siége et le retour au droit commun. C'est un symptôme.

ANATOLE DE MONZIE.

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

Ses difficultés extérieures et intérieures (1)

L'Allemagne, en ce moment, paraît surtout occupée de son organisation intérieure; mais il n'est pas douteux qu'elle considère avec un grand intérêt les problèmes politiques qui, de toutes parts, se posent autour d'elle. Jamais peut-être l'horizon politique de l'Europe ne fut aussi troublé. Il y a, particulièrement au sud du Danube, toute une partie de l'Europe qui semble encore à l'état de formation, où les nationalités flottent au hasard, opprimées et enveloppées les unes par les autres, et qui ne peut persister indéfiniment dans ces conditions indécises. Tandis que, dans le Nord, domine la grande nation slave, la Russie, des peuples de la même race, Croates, Esclavons, Tchèques, Polonais et Ruthènes, sont opprimés en Autriche, à l'est par les Hongrois, à l'ouest par les Allemands. Aussi la Russie est-elle considérée par la plus grande partie de ces populations comme leur protectrice naturelle, ce qui peut un jour ou l'autre lui donner la tentation d'intervenir à ce titre dans les affaires de l'Autriche, qui comprend le danger et ne sait comment s'y soustraire.

D'un autre côté, l'empire d'Allemagne ne se dissimule pas les périls auxquels l'expose sa subite élévation. Il est sûr de la haine de la France, de la jalousie de la Russie et des défiances de l'Autriche. Cette situation psychologique des trois puissances qui enveloppent et enserrent l'Allemagne ne peut se prolonger indéfiniment.

M. de Bismarck le sait et le sent mieux que personne. Le grand danger est dans l'alliance de ces trois forces ennemies, réunies contre l'Allemagne par des intérêts trop manifestes. Comment l'éviter? Il y a deux moyens: c'est d'enlever à ces ennemis, soit la volonté, soit la possibilité d'agir contre l'Allemagne. L'alliance présente des empereurs d'Allemagne et de Russie paraît assez intime pour que, en y mettant quelque soin, on puisse pour le moment ne pas trop redouter l'union immédiate de la Russie avec la France et l'Autriche, mais cette garantie, quelle que soit sa valeur présente, ne signifie rien pour l'avenir. Est-il bien prudent d'attendre que la France soit remise de ses blessures? Évidemment non. La conséquence nécessaire des victoires prussiennes est donc de placer la Prusse dans l'alternative ou de garder une paix sans sécurité jusqu'au jour où une circonstance quelconque la mettra aux prises avec toutes les puissances de l'Europe, ou d'attaquer, avant qu'ils soient prêts et réunis, ses adversaires futurs.

En imposant à la France une indemnité de cinq milliards, M. de Bismarck avait cru mettre la France pour bien longtemps dans l'impossibilité d'agir. Il s'est trompé et il n'a pas tardé à le reconnaître. Aussi voudrait-il bien trouver un prétexte pour nous attaquer pendant que nous sommes entre les mains des cléricaux et des monarchistes... Il a cru déjà qu'il lui serait facile de profiter de l'inintelligence de leur politique

(1) Extrait d'un volume intitulé : *Histoire de l'Allemagne depuis la bataille de Sadowa*, qui fera partie de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* et doit paraître demain à la librairie Germer Baillière.

à l'égard de l'Italie, pour faire naître de ce côté le conflit dont il a besoin. Et en effet, sans la résistance personnelle du roi Victor-Emmanuel, nous avions la guerre à la fois au midi et à l'est. La France, écrasée et mutilée, incapable au moins pour longtemps de prendre part à de nouvelles luttes, aurait rendu à l'Allemagne la liberté de ses mouvements du côté de la Russie et de l'Autriche.

L'année précédente, M. de Bismarck avait déjà essayé une autre combinaison. Il aurait voulu, de concert avec M. Andrassy, engager l'Autriche et l'Allemagne dans une guerre contre la Russie. Les raisons ne manquaient pas. L'Autriche, inquiète des agitations des populations slaves, aurait trouvé dans l'abaissement de la Russie la fin de ses alarmes. L'Allemagne, du même coup, aurait échappé à la crainte persistante d'une alliance entre la Russie et la France, sans compter l'avantage de reprendre les anciennes provinces allemandes détenues par la Russie. Mais là ne s'arrêtaient pas les combinaisons de M. de Bismarck. Une fois la Russie écrasée, qui aurait pu empêcher les Allemands de l'archiduché d'Autriche de rentrer dans le sein de l'empire allemand? L'Autriche aurait été rayée de la carte. La Hongrie avec les pays slaves du Midi aurait formé un État indépendant, sous le protectorat de l'Allemagne, qui se serait ainsi et définitivement trouvée délivrée de tout embarras. Ce plan, d'où était née la première idée de l'entrevue de Guillaume et de François-Joseph, au mois de septembre 1872, se trouva bouleversée par l'arrivée non attendue et surtout non désirée de l'empereur de Russie. M. de Bismarck se vit donc forcément amené à reporter tous ses efforts du côté de la France. C'est alors qu'il fit à l'Italie les ouvertures dont nous avons parlé précédemment. Repoussé encore de ce côté, il cherche ailleurs le prétexte dont il a besoin. Il y a quelques jours, ses journaux criaient bien haut que la France, plus décidée que jamais à recommencer la guerre, se proposait de violer la neutralité du territoire belge pour atteindre la Prusse. Aujourd'hui, c'est l'Espagne qui est le théâtre de ses intrigues. Tout ce qui peut inquiéter l'Europe, l'indisposer contre la France, ou provoquer de la part de celle-ci des polémiques irritées d'où peut sortir l'étincelle dont il a besoin, rentre naturellement dans ses plans. Il veut par un moyen quelconque échapper aux inquiétudes qui sont la conséquence naturelle, nécessaire, du système de politique violente dans laquelle il a jeté son pays, au dehors et au dedans. Il lui faut la guerre pour achever la ruine de la France avant qu'elle ait eu le temps de reprendre haleine et que l'Europe soit arrivée à comprendre la nécessité de s'unir contre une ambition qui menace de tout dévorer. Il lui faut la guerre pour maintenir en Allemagne le patriotisme effervescent qu'il a trouvé moyen d'y susciter, pour empêcher la population de se laisser aller à l'amour naturel du repos et de la paix, pour triompher des instincts particularistes que ne suffit pas à étouffer la gloire militaire de 1866 et de 1870, pour faire taire les protestations qui commencent à soulever de nouveau l'exagération des dépenses militaires. A tous les points de vue il lui faut la guerre, car la guerre seule peut le délivrer des dangers qu'il voit très-nettement et au dehors et au dedans; et il la lui faut prochainement car chaque jour qui s'écoule aggrave les difficultés de sa situation. Voici déjà l'Autriche et la Russie qui se rapprochent, ce qui peut avoir des conséquences graves pour une politique de combat dont la force consiste principalement dans la division de ses adversaires. Les deux puissances qui jusqu'à ce jour avaient séparé ces deux puissants voisins de l'Allemagne tendent à disparaître devant l'appréhension d'un danger plus prochain. Sans doute la Russie, qui veut devenir maîtresse des bouches du Danube, aspire au protectorat de toutes les populations de race slave, et par là elle a intérêt à affaiblir l'Autriche. Mais en même temps elle comprend bien que, du jour où l'Allemagne aurait pris pour elle une partie de l'empire autrichien et placé le reste sous son influence directe, son premier soin serait d'arrêter les intrigues russes dans les pays slaves; que jamais elle ne permettrait à la Russie, qui la tient déjà par le nord, de venir encore l'envelopper par le midi.

La Russie a donc un intérêt supérieur à conserver l'Autriche comme une sorte de contre-poids à l'Allemagne, et il n'est pas sûr qu'elle ne comprenne pas bientôt que, à ce même point de vue, elle est encore plus intéressée à ce que la France ne soit pas définitivement écrasée.

Les mêmes raisons qui font que M. de Bismarck a besoin d'une guerre prochaine font donc en même temps qu'il lui est assez difficile de l'obtenir. D'ailleurs, à l'intérieur, les fortunes particulières ne sont pas encore remises de la secousse terrible que leur a imprimée la dernière guerre; quelque soin que mette M. de Bismarck à cultiver, à exaspérer les haines nationales, à dénaturer les intentions de la France, il aurait peut-être quelque peine à décider l'Allemagne à se jeter de nouveau dans une pareille aventure. A l'extérieur, les grandes puissances paraissent peu disposées à seconder l'expansion de cette ambition envahissante dont elles commencent à comprendre les dangers pour elles-mêmes. Pour qu'elle pût entreprendre une nouvelle guerre contre la France sans soulever l'opinion publique de l'Europe, il faudrait qu'elle eût à faire valoir des raisons que, nous voulons l'espérer, le gouvernement français évitera de lui fournir. La tentative qu'elle a faite contre nous en Italie l'année dernière, celle qu'elle vient de renouveler en Espagne, doivent suffire, à ouvrir les yeux de nos gouvernants sur les dangers de leur politique cléricale. Est-ce trop leur demander que de les supplier de songer qu'il y va du salut de la France?

Toutes les puissances qu'inquiètent les projets de l'Allemagne n'ont qu'une politique à suivre : s'unir contre l'ennemi commun et lui refuser tout prétexte de guerre. L'Allemagne, quoiqu'elle ait transformé la guerre en un brigandage lucratif, n'est pas assez riche pour supporter longtemps les budgets militaires qu'elle s'impose en ce moment. Les protestations déjà se font jour de plusieurs côtés. Il est certain qu'elles deviendront de plus en plus pressantes et unanimes. Le temps n'est pas loin où elle se lassera d'entretenir une armée aussi formidable. Le tout, c'est qu'il soit bien démontré qu'elle est inutile au moins pour longtemps. La meilleure démonstration à cet égard serait l'établissement en France d'une république régulière et pacifique...

Les difficultés intérieures sont toujours très-graves. Malgré les cinq milliards arrachés à la France, les finances du nouvel empire sont loin d'être florissantes. Il y a quelques mois, on ne parlait que du brillant état des finances allemandes. Ce qu'on en disait est demeuré vrai tant que le Pactole a coulé dans les caisses de la Prusse sous la forme de l'indemnité de guerre. Mais les choses ont changé depuis que l'Allemagne y est trouvée à ses propres ressources. Les impôts ont donné, pour l'année 1874, un produit bien inférieur à ce qu'on attendait. Le déficit [illegible] au moins de 60 millions

de francs. En attendant, les dépenses de guerre montent toujours pendant que la production industrielle diminue. Grâce aux cinq milliards, on s'est habitué à « faire grand » pour tout ce qui touche à l'armée de terre et de mer. Il est manifeste que là sera la pierre d'achoppement où se heurtera la politique militaire de M. de Bismarck.

La guerre de 1870 a ruiné en Allemagne un très-grand nombre de familles et fermé une foule de petits établissements industriels. En tombant au milieu de cette misère, les cinq milliards ont apporté de nouvelles causes de perturbation par le renchérissement subit de toutes choses et par le développement excessif de l'esprit de spéculation. Les révélations de M. Lasker dans les dernières sessions des Chambres prussiennes, concernant les agissements de M. Wagener, des princes Puttbus et Biron, démontrent que la Prusse n'a plus grand'chose à envier aux mœurs financières, telles que les avait faites en France la corruption impériale.

Pendant que, pour s'enrichir, les fonctionnaires et les seigneurs se livrent à de scandaleux tripotages sur les chemins de fer et sur les valeurs de Bourse, les autres, pour ne pas mourir de faim, cherchent dans les théories socialistes des remèdes à la misère qui les presse. M. de Bismarck commence à entrevoir le danger qui le menace de ce côté, et il s'efforce de l'écarter par des violences de police...

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que seuls, dans toute l'Allemagne, les socialistes ont protesté, au nom de la fraternité des peuples, contre la guerre de 1870; seuls ils ont réprouvé l'annexion violente de l'Alsace et de la Lorraine. M. de Bismarck, qui a fait mettre en prison le docteur Jacoby, ne leur pardonnera jamais d'avoir invoqué contre son œuvre le droit et la justice. Il faut donc s'attendre à voir de ce côté la lutte se continuer et s'envenimer.....

Pour le moment, il est vrai, le danger paraît être surtout dans la lutte entreprise contre le catholicisme. Mais, en réalité, celui-ci est infiniment moins redoutable que l'autre. Malgré le bruit que mènent les évêques allemands, leur influence est en somme beaucoup moins puissante qu'ils ne le voudraient faire croire. Le catholicisme s'est perdu par ses excès mêmes. Du jour où, par la publication du *Syllabus*, le pape s'est mis en lutte ouverte et déclarée avec toutes les institutions des sociétés modernes et avec le bon sens public, il a signé sa propre déchéance. Beaucoup de ceux qui étaient le plus dévoués à l'Église catholique ont été terrifiés en apercevant tout à coup les conséquences insensées où menaient logiquement les doctrines qu'ils avaient jusqu'alors considérées comme les plus fermes fondements de l'ordre social; les autres, ceux qui lui étaient indifférents, lui sont devenus hostiles quand ils se sont vus poursuivis par elle jusque dans le domaine civil et politique, où ils se croyaient hors de sa portée. Il en est résulté que l'État, en rendant coup pour coup à cette puissance envahissante et oppressive, a paru aux uns user du droit de légitime défense contre l'ennemi commun, et que les autres n'ont pas osé prendre la défense de doctrines que, dans leur for intérieur, ils se voyaient forcés de condamner comme excessives. En fait, la grande masse protestante de la population allemande applaudit à la persécution du clergé ultramontain et, parmi les catholiques restés fidèles au pape infaillible, il n'y en a qu'un bien petit nombre qui soient assez convaincus de la justice de leur cause pour prendre à l'égard du gouvernement une attitude sérieusement hostile.

On sait quel bruit on a fait dans ces derniers temps de la grande réunion des catholiques à Mayence. Le 16 et le 17 juin 1874, cinq cents catholiques allemands se sont donné rendez-vous dans cette ville pour aviser sur ce qu'il y avait à faire dans la circonstance présente. Ce chiffre seul de cinq cents est significatif. Avec l'organisation et les moyens d'influence dont dispose le clergé, il est étrange qu'il n'ait pas trouvé un plus grand nombre de catholiques disposés à se joindre à cette manifestation. Le moindre *meeting* allemand réunit des foules bien autrement imposantes. Les discussions qui se sont engagées pendant ces deux journées sont encore plus instructives. En somme, les résolutions qui ont été arrêtées dans ce congrès marquent très-nettement, chez les membres qui y ont pris part, la préoccupation de se cher cher en dehors même de l'Église des alliances qui leur permettent de soutenir avec quelques chances la lutte engagée. Ils font appel à tous les partis, à tous les groupes qui peuvent avoir des raisons de mécontentement contre la politique prussienne.

Aux particularistes ils rappellent que « la Constitution allemande ne saurait fonder le véritable salut de la nation, tant que sa protection ne s'étendra pas sur la liberté personnelle, sur l'autonomie des États, diètes et corporations » ;

Aux libéraux, que « l'influence du soi-disant parti national, qui livre les droits les plus essentiels du peuple et de la représentation nationale allemande, causera la perte de l'Allemagne; que les lois d'exception, qui privent le tiers de la nation de ses droits les plus essentiels, troublent la paix et détruisent les forces de la patrie » ;

Aux ennemis du césarisme, que « le développement sans bornes du militarisme est incompatible avec le droit naturel de la liberté civile, ainsi qu'avec le salut intellectuel et matériel de la nation allemande » ;

Aux conservateurs, que « la presse vénale, se trouvant au service du servilisme politique et de la secte des tripoteurs d'affaires, fausse continuellement l'opinion publique. Elle est la cause principale de la situation menaçante de l'ordre social » ;

Aux pacifiques, que « la politique étrangère de l'empire allemand ne saurait assurer le maintien de la paix européenne ».

Ils ne craignent pas même de tendre la main aux socialistes, de reconnaître la justice de leurs griefs, et de leur proposer leur concours pour en obtenir le redressement :

« La paix intérieure de l'Allemagne, comme celle de tous les États européens, est gravement menacée par le mécontentement persistant de la classe ouvrière.

» Les causes principales de ce mécontentement sont le dépérissement de la petite industrie, les charges accablantes pesant sur l'agriculture, la situation malheureuse des ouvriers travaillant dans les manufactures, et le développement démesuré des spéculations financières.

» Les moyens de guérir cette anormale situation sociale et de réconcilier les classes se trouvent :

» 1° Dans une protection légale et efficace contre l'exploitation de la force corporelle et financière du peuple ;

» 2° Dans l'extension égale de la protection de l'Etat sur toutes les classes ;

» 3° Dans les efforts continuels pour supprimer, par voie législative, les défauts des lois industrielles en vigueur ;

» 4° Dans la création d'un droit pour les classes ouvrières, basé sur des données chrétiennes et conformes à l'équité ;

» 5° Dans la création d'établissements de secours indus-

triels, soit par des sociétés coopératives, soit par les amis des classes ouvrières;

» 6° Dans l'allegement des fatigues des femmes et des enfants;

» 7° Dans la pratique d'une vie morale et religieuse pour les familles ouvrières, en recommandant notamment la sanctification du dimanche, et la mise en pratique des principes chrétiens au point de vue du travail;

» 8° Dans la charité chrétienne, qui a la mission de soulager l'inévitable misère. »

Le parti grand-allemand, celui qui regrette l'exclusion de l'Autriche, n'a pas non plus été oublié. Un chanoine de Mayence a fait une déclaration des plus chaleureuses en faveur de ce vieil empire catholique d'Autriche dont « nous avons été séparés, a-t-il dit, sans qu'il y ait eu de notre faute et bien malgré nous, mais auquel nous restons unis par les liens de la foi et par le souvenir des luttes soutenues pour cette foi ».

Telle est la véritable signification de ce congrès. C'est un appel à la coalition de tous les ennemis de la politique prussienne. Se sentant impuissants par eux-mêmes, les catholiques allemands cherchent de tous côté des alliances, même là où, dans d'autres circonstances, ils ne verraient que des ennemis; mais ils ne réussiront pas. Pour en comprendre la raison, il suffit de lire ces trois paragraphes de leur déclaration :

« La violente persécution dont l'Église catholique est l'objet dans quelques États européens et américains confirme l'enseignement du Saint-Père, que *la moderne civilisation antichrétienne est incompatible avec l'Église.*

» La dissolution de l'ordre politique et social, un état continuel de guerre et la destruction du droit des gens seront le résultat inévitable de la lutte entreprise d'une manière systématique contre l'Église de Jésus-Christ, contre l'État chrétien et contre les bases essentielles de la société.

» La reconstitution durable de l'ordre, basé sur le droit des gens, ne sera possible *qu'après la restitution de l'autonomie politique du Saint-Siège et après la reconnaissance de tous les droits appartenant au chef suprême de l'Eglise, en vertu de l'ordre divin et du développement historique.* »

En dressant la bannière du *Syllabus* et du pouvoir temporel du pape, ils se sont condamnés eux-mêmes à une radicale impuissance. Leur déclaration, par cela seul, se réduit à une protestation stérile. En dehors des ultramontains, personne ne se ralliera à ce programme..... M. de Bismarck ne pouvait désirer d'ennemis plus utiles. Il faut lire des documents de cette nature pour comprendre que tant de gens considèrent le persécuteur des évêques comme un champion dévoué de la dignité et de la raison humaines, et qu'ils prennent au sérieux cette expression de *Culturkampf*, — combat pour la civilisation, — dont les journaux protestants couvrent et expliquent tous les excès de la campagne entreprise par le gouvernement prussien.

Les évêques catholiques de l'Allemagne, réunis à Fulda le 25 juin, semblent avoir eu un égal sentiment de leur impuissance. Malgré le mystère dont ils ont voulu couvrir leurs délibérations, on sait qu'un certain nombre d'entre eux étaient disposés, sinon à se soumettre sans conditions, du moins à chercher s'il n'y aurait pas moyen d'entrer en négociation avec le gouvernement. Plus d'un, certainement, aurait volontiers renoncé à la lutte s'il avait été possible d'espérer quelques atténuations aux lois récemment votées contre eux. Ils se seraient contentés d'une apparence de satisfaction qui leur aurait permis de ne pas paraître trop manifestement accepter leur défaite. Mais il est bien évident que M. de Bismarck se sent trop sûr de la victoire pour consentir à aucune concession, et il a trop d'orgueil pour se donner par des ménagements de simple courtoisie l'apparence de craindre un échec. Par suite, la situation des évêques est très-complexe et très-difficile. Il faut ou qu'ils se soumettent complétement ou qu'ils continuent à soutenir résolûment la guerre. Ils ont à choisir entre une humiliation dont on ne leur saurait aucun gré et qui très-probablement ne ferait qu'enhardir l'audace de leurs ennemis, et la continuation d'une résistance que leur hostilité envers la société moderne les met hors d'état de soutenir efficacement. C'est évidemment pour ce dernier parti qu'ils se décideront; on peut dire que la lutte leur est fatalement imposée. Leurs journaux ne se le dissimulent pas. Quelques-uns, les plus exaltés, sans se faire illusion sur les difficultés du moment, s'entêtent à compter sur la victoire définitive. Dieu ne peut être vaincu par les hommes, et Dieu, naturellement, c'est le pape. Mais il n'en manque pas qui, tout en appelant les secours célestes, commencent à s'inquiéter des vides qui se produisent dans leurs rangs. Tout en traitant de diabolique la révolte de l'esprit moderne contre le long esclavage dans lequel le catholicisme a tenu le monde occidental, ils ne sont pas assez aveuglés pour ne pas voir que cette révolte s'étend de proche en proche à l'Europe tout entière. Après avoir au XVIe et au XVIIe siècle perdu la moitié de ses adhérents, le pape romain est en train de perdre le reste. La Suisse, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, lui échappent. Il ne peut plus guère compter ni sur l'Espagne ni sur la France. Le Brésil lui-même conteste son autorité. Qu'est-ce qu'une Église catholique, c'est-à-dire universelle, qui n'a plus un coin de terre où reposer sa tête? La persécution du clergé allemand n'est qu'un épisode de cette grande lutte par laquelle les peuples semblent vouloir se venger du despotisme que l'Église a fait autrefois peser sur les âmes et sur les corps. Malgré les provocations que continuent à lancer aux idées modernes ceux qu'aveuglent le fanatisme ou l'ignorance, il est impossible que les catholiques intelligents échappent à toute inquiétude en voyant l'unanime protestation qu'a soulevée contre le pape et contre l'Église la décision du dernier concile. C'est cette inquiétude, plus générale qu'on ne veut l'avouer, qui assure le triomphe de M. de Bismarck en désarmant ou du moins en faisant hésiter ses adversaires.

L'opposition des évêques allemands, dans les conditions où elle se produit en ce moment, ne constitue donc pas pour la politique prussienne un danger immédiat et bien redoutable...

M. de Bismarck pourra bien vaincre l'ultramontanisme comme il a vaincu la France. Mais de même que l'hostilité persistante de celle-ci aura pour effet dans l'avenir d'imposer à la politique étrangère de l'Allemagne l'obligation d'éviter tout conflit avec ses voisins, sous peine de s'exposer à de graves périls, de même, à l'intérieur, l'opposition du clergé peut forcer le gouvernement de faire quelques [illegible] de ses adversaires des concessions pénibles pour éviter de dangereuses coalitions.

Malgré les assurances d'union et de parfaite entente qui remplissent les discours par lesquels les rois de Bavière et de Wurtemberg viennent de clore la première session de

leurs parlements, malgré les incontestables progrès qu'a faits depuis quelques années le parti unitaire dans les pays annexés et dans les États du Sud, il ne faut pas croire que toute difficulté ait disparu de ce côté. Les progrès mêmes des unitaires peuvent devenir un danger. Leur audace et leurs prétentions, croissant avec le succès, commencent à inquiéter les populations de la Saxe, de la Bavière, du Wurtemberg, en qui domine l'esprit fédéraliste. Le particularisme tend partout à disparaître, en ce sens que personne ne songe plus sérieusement à revenir à l'état antérieur d'éparpillement et de dissémination qui faisait la faiblesse de l'Allemagne. Tout le monde à peu près, de l'autre côté du Rhin, reconnaît la nécessité de supprimer tout ce qui pourrait gêner la constitution définitive d'une grande nation allemande. Mais cette constitution allemande, on la veut sous la forme fédérative, comme aux États-Unis d'Amérique, comme en Suisse. C'est la tendance naturelle de l'esprit germanique. Il repousse instinctivement la centralisation énervante et oppressive des races latines, surtout quand cette centralisation se présente sous sa forme la plus répulsive, la forme du militarisme.

Or, c'est précisément sous cette forme que la veulent et l'empereur Guillaume et ses ministres et les chefs du parti unitaire. Leur but, qu'ils dissimulent à peine, est de supprimer progressivement ce qui reste d'autonomie aux différents États et d'étendre sur tout et sur tous la main de la Prusse. Cette conséquence s'impose fatalement à toute politique qui repose sur le principe de la force. En somme, l'idéal constitutionnel des hommes qui mènent l'Allemagne, c'est l'enrégimentation de toutes les forces allemandes; leur modèle, c'est l'armée, parce que leur constante et presque unique préoccupation est la guerre. Dans ces conditions ils sont naturellement amenés, par la logique même de leur point de vue, à ne concevoir d'autre organisation politique que l'organisation militaire : en haut, un seul chef qui règle, qui ordonne, qui fasse tout; en bas, un peuple soumis aux mêmes lois et tenu en toutes choses à la même obéissance envers les délégués, les intermédiaires du chef suprême. C'est en somme l'idéal même du despotisme. Voilà où tend, plus ou moins inconsciemment, le parti unitaire.

Cet idéal, tout prussien, est exactement l'inverse du sentiment instinctif qui domine dans le reste de l'Allemagne. L'exaltation d'orgueil patriotique qui a suivi les triomphes de 1866 et de 1870 a bien pu le refouler pour un temps au second plan; mais les exagérations des unitaires ne tarderont pas à lui rendre toute sa puissance. Cette réaction est inévitable. La voilà déjà qui se produit avec une énergie significative dans plusieurs parties de l'Allemagne. En Bavière, pendant que les unitaires affectent d'ignorer l'existence du roi Louis et font fi des droits réservés qui garantissent au pays un reste d'autonomie, les fédéralistes s'unissent aux catholiques pour s'opposer aux prétentions envahissantes de l'unification prussienne. Le jour où le clergé dégagerait son programme de la glorification du *Syllabus* et de l'infaillibilité pontificale, cette coalition deviendrait toute-puissante et il faudrait bien compter avec elle. En Saxe, la protestation prend une forme plus singulière encore. Pour échapper à la tyrannie du principe des nationalités, au nom duquel les Prussiens condamnent les Saxons à l'annexion forcée, voici des savants de Dresde qui proclament l'origine slave de la population saxonne. Ces savants naïfs s'imaginent désarmer par des arguments ethnologiques la politique prussienne. Ils devraient pourtant bien savoir que ces raisonnements n'ont de valeur à ses yeux que quand ils sont en conformité avec ses desseins. Si elle affecte tous les respects pour la science qui la sert, elle n'a que du dédain pour celle qui la contrecarre. Slave ou germain, le pays de Saxe n'en reste pas moins menacé par les complots des unitaires, qui rêvent de commencer par lui la réduction de tous les royaumes allemands à l'état de simples provinces prussiennes.

Ces prétentions annexionnistes et centralisatrices, de jour en jour plus manifestes, finiront certainement par réveiller et exalter l'esprit fédéraliste. L'exagération des dépenses et des charges militaires contribuera pour une large part à ranimer et à maintenir les résistances à l'absorption. Dès maintenant, M. de Bismarck commence à s'inquiéter des sentiments que manifestent les élections au Parlement et même à la Chambre prussienne. Une discussion à propos de la validation de deux députés poméraniens a révélé à cet égard des détails fort instructifs sur la pression exercée par le gouvernement en faveur de ses candidats. M. de Bismarck en personne n'aurait pas craint de se compromettre dans cette campagne en déclarant que le gouvernement n'était pas content des électeurs et qu'il comptait qu'ils feraient à l'avenir de meilleurs choix. D'autres personnages officiels auraient donné à entendre que si les électeurs de certains arrondissements continuaient à envoyer des députés désagréables au gouvernement, ils pourraient en souffrir dans leurs intérêts matériels et qu'on leur refuserait des chemins de fer. Grâce à ces manœuvres, les candidats officiels avaient triomphé contre toute vraisemblance, au point qu'un député put s'écrier en pleine Chambre que « leur succès ne pouvait s'expliquer que par l'intervention du diable ».

Quand on songe que l'un des candidats qui avaient eu besoin de cet énergique appui était M. Delbrück, le président de la chancellerie fédérale, et que les électeurs qu'il avait ainsi fallu menacer pour leur arracher un vote favorable étaient des habitants de la Poméranie, qui n'ont certainement aucune raison particulière d'hostilité contre le gouvernement prussien, il est difficile d'échapper à cette réflexion qu'il ne sera peut-être pas aussi facile que le croit Guillaume d'imposer pour longtemps à toute l'Allemagne son rêve de monarchie militaire... Il n'est par impossible que la politique qui domine en ce moment à Berlin disparaisse avec l'empereur Guillaume, comme celle qui domine au Vatican avec le pape Pie IX. A force de pousser toutes choses à l'extrême, un moment vient où il faut bien s'incliner devant les résistances de l'esprit humain.

Une autre difficulté qui menace l'œuvre de M. de Bismarck, c'est l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Quelques efforts que fassent les savants d'outre-Rhin pour prouver aux Alsaciens qu'ils sont Allemands et que, en cette qualité, ils doivent être enchantés de se trouver placés sous la main de la Prusse, les Alsaciens résistent à ces démonstrations ethnologiques et veulent rester Français. Quant aux Lorrains, on n'a pas même à leur opposer la raison historique. On en a fait des Prussiens tout simplement parce qu'il a paru bon aux stratégistes de Berlin de garder Metz, comme une porte toujours ouverte sur la France. La question est de savoir si l'avantage qu'elle y peut trouver à un moment donné compensera pour l'Allemagne l'inconvénient d'avoir attaché à ses flancs une population irréconciliable, sans compter

celui de s'être donné, devant l'opinion publique européenne, le tort de fouler aux pieds ce principe du droit international moderne qui s'oppose à ce qu'une population puisse être dépouillée de sa nationalité malgré elle, et qui, par là même, condamne et supprime le droit de conquête. La Prusse, qui prétend fonder sa politique sur le principe des nationalités et qui, au nom de ce principe, a si longtemps revendiqué l'union de tous les peuples de race germanique, se trouve, par une singulière ironie de la logique, être de toutes les nations européennes (1) celle qui, dans les temps modernes, a le plus audacieusement désavoué, quand elle y croyait trouver son intérêt, les doctrines qu'elle soutenait en d'autres moments. A l'est la Pologne, au nord le Schleswig, à l'ouest l'Alsace-Lorraine, protestent aux yeux du monde entier contre le prétendu rôle civilisateur que s'attribue la Prusse. Au Reichstag, les voix de ces populations opprimées se joindront toujours à tous les groupes qui, pour une raison quelconque, combattront la politique du gouvernement.

Les successeurs de M. de Bismarck expieront durement le mépris du droit qui fait aujourd'hui, pour tant de gens, la gloire du « grand homme d'État ». Le temps n'est peut-être pas si loin qu'on pense où l'histoire impartiale cherchera, dans ce mépris même du droit les causes des misères qui auront fondu sur l'Allemagne, et rejettera sur ce contempteur insolent des idées et des principes modernes la responsabilité des maux que, en ce moment, il prépare à sa patrie avec une si triomphante insouciance.

Les avertissements, en tout cas, n'auront pas manqué... Lorsque, dans la mémorable séance du 18 février 1874, M. Teutsch, représentant au Reichstag de l'arrondissement de Saverne, est venu, au nom de ses quatorze collègues d'Alsace-Lorraine, demander que « les populations de l'Alsace-Lorraine incorporées sans leur consentement à l'empire d'Allemagne, par le traité de Francfort, fussent appelées à se prononcer d'une manière spéciale sur cette incorporation », son discours fut accueilli par des cris et des éclats de rire sans fin. Un témoin de cette scène écrivait à propos de cette séance : « Les interruptions, les éclats de rire sardoniques, les interpellations brutales, pour ne pas dire grossières, s'entre-choquaient et pleuvaient de tous les coins de la salle. Quand M. Teutsch est arrivé dans son discours à ce passage : « L'*Allemagne a outrepassé les droits d'une nation civilisée*, » c'est alors qu'il aurait fallu les entendre !! Dix canons Krupp tonnant à la fois ne sont rien à côté des hurlements qui ont été poussés à ce moment-là !... »

Et pourtant, dans son discours, M. Teutsch se bornait à rappeler que le droit de l'épée est un droit barbare depuis longtemps condamné, même par les philosophes et les publicistes allemands, et que si l'Allemagne n'avait pas eu d'autre but que de se préserver contre une agression possible de la France, elle pouvait atteindre ce but en exigeant le démantèlement des forteresses de l'Alsace-Lorraine.

« Il faut donc, ajoutait-il, chercher dans l'ivresse de la victoire, et dans cette ivresse seule, la véritable cause de l'exorbitante prétention en vertu de laquelle nous sommes aujourd'hui des vassaux de votre empire. En cédant à cette ivresse, l'Allemagne a commis la plus grande faute peut-être qu'elle ait à inscrire dans son histoire.

» Il dépendait d'elle, après ses triomphes, de conquérir par sa générosité, non-seulement l'admiration du monde entier, mais encore les sympathies de son ennemi vaincu et surtout les nôtres, à nous, habitants de l'Alsace-Lorraine. Il dépendait d'elle d'amener un désarmement de l'Europe et de fermer à tout jamais peut-être l'ère sanglante des guerres entre peuples faits pour s'aimer. Il lui suffisait pour cela, s'inspirant du libéralisme que nous aurions supposé chez une nation aussi éclairée, de renoncer à toute idée d'agrandissement et de laisser intact le territoire français. L'Allemagne, à cette condition, devenait la plus grande et la plus estimée des nations et s'élevait à une place sans égale parmi les peuples de l'Europe.

» Pour n'avoir pas suivi, en 1871, les conseils de la modération, que récolte-t-elle aujourd'hui ? Toutes les nations de l'Europe se défient de sa puissance envahissante et multiplient leurs armements. Elle-même, pour maintenir cette chose vaine qu'on appelle le prestige guerrier, s'épuise en hommes et en argent. Et quelles sont, messieurs, vos perspectives pour l'avenir ? Au lieu de cette ère de paix et de fraternité des peuples que vous étiez maîtres d'inaugurer en 1871, vous entrevoyez, nous en sommes sûrs, avec le même effroi que nous, de nouvelles guerres, c'est-à-dire la ruine et la mort s'abattant de nouveau sur vos foyers.

» Croyez-nous, renoncez à cette politique qui nous anéantit en même temps qu'elle compromet l'avenir de votre nation.

» Vous êtes forts et puissants aujourd'hui, et vous pourrez par conséquent nous donner satisfaction sans faire à votre point de vue aucun sacrifice d'amour-propre. Rendez-nous, ainsi que nous vous le demandons, la libre disposition de nous-mêmes.

» Il est d'usage, hélas ! lorsque parmi vous quelques hommes généreux essayent de temps à autre d'élever la voix en faveur des peuples que vous opprimez, il est d'usage qu'on leur ferme instantanément la bouche en les accusant brutalement de trahison. Ne vous laissez plus, messieurs, effrayer par cette injure qui ne prouve absolument rien. Traîtres à leur patrie sont ceux qui, par une politique insensée, méprisant le droit et la justice, conduisent leur pays à sa perte, et non les honnêtes gens qui, pénétrés d'une injustice, d'où qu'elle vienne, ont le courage et la franchise de la signaler.

» Rendez-nous justice, messieurs ; nous oublierons alors trois années de souffrances pour ne plus songer qu'à votre noblesse de la dernière heure. Nous serons, de ce moment, unis à vous comme peuple ami, par la seule fraternité qui soit solide et durable, celle qui se fonde sur l'estime. »

Voilà ce qui a fait rire les députés au *Reichstag*, les représentants de la grande nation allemande ? On se rappelle que précédemment les protestations des députés du Schleswig avaient obtenu en 1867 le même résultat. L'histoire n'oubliera pas les ricanement de ces prétendus champions de la justice et de la civilisation. Quelques députés seulement, M. Evald, M. Sonnemann, les Polonais et les socialistes protestèrent contre ces incongruités en votant pour la motion de M. Teutsch. Tout le reste, y compris les progressistes, vota pour le droit de la force. Espérons qu'un jour viendra où, plus fidèles à leurs propres principes, les libéraux comprendront que si les conquêtes ont pu être durables et profitables au temps où les notions de droit et de nationalité étaient encore à l'état virtuel, elles ne peuvent qu'être funestes et éphémères depuis qu'elles ne se présentent plus à l'esprit public que comme des violations de la nationalité et du droit.

EUG. VÉRON.

(1) L'Autriche même est certainement moins coupable à cet égard que la Prusse. La plupart des annexions autrichiennes datent d'une époque où le droit public n'avait pas encore été condamné par la Révolution française, tandis que l'annexion du Schleswig et de l'Alsace-Lorraine est d'hier.

LES NOUVELLES INDES FRANÇAISES

La colonie de Saïgon, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin.

Le traité conclu avec le roi d'Annam et ratifié par l'Assemblée nationale à la fin de sa dernière session a été le prétexte d'une polémique assez vive, non-seulement à la tribune, mais dans la presse. Cette polémique a pris naissance dans un conflit d'intérêts nationaux et dans la discordance de deux opinions extrêmes, l'une qui repousse toute tentative nouvelle de colonisation, l'autre qui voudrait éparpiller notre action sur tous les points du globe.

En l'état actuel des choses, nous ne pouvons que nous féliciter des résultats acquis, à la condition toutefois que l'on sache mettre à profit les avantages qu'ils nous garantissent. Le traité assure à la France, dans l'extrême Orient, une situation et une autorité dont elle avait cessé de jouir depuis les désastres qui lui ont enlevé ses anciennes possessions de l'Inde. Son pouvoir s'étend aujourd'hui d'une manière directe sur six provinces annamites autour de Saïgon, d'une manière indirecte sur toute la partie orientale de la Cochinchine par le protectorat qu'elle exerce sur les deux royaumes du Cambodge et de l'Annam. L'empire birman et le royaume de Siam, qui nous sont favorables, séparent nos possessions de celles que l'Angleterre a conquises sur la côte occidentale de l'Indo-Chine.

Il est permis de dire que l'avenir des nouvelles Indes françaises semble devoir être plus brillant que celui des anciennes. Si nous avions conservé nos colonies, il est probable que l'Angleterre ou quelque autre puissance maritime se serait emparée de la position que nous occupons aujourd'hui. Cette position, enviable à tous égards, n'aura pas été trop payée par le sang français qu'elle a coûté et la mort de notre héroïque Francis Garnier; mais il faut la conserver et en exploiter toutes les ressources.

I

L'Indo-Chine est bornée au nord par la Chine et le Tibet, à l'ouest par l'Inde et le golfe du Bengale, à l'est par la mer de Chine. Elle détache au sud une longue presqu'île qui s'engage dans l'archipel des îles de la Sonde. Sa situation entre l'océan Indien et l'océan Pacifique, sa proximité avec les Indes anglaises, les Indes néerlandaises, la Chine et le Japon en font une des régions du globe auxquelles semble assuré l'avenir le plus prospère. Elle a déjà eu ses temps de grandeur si l'on en juge par les ruines magnifiques que l'on a récemment découvertes, et dont M. Delaporte vient de rapporter quelques monuments remarquables dont on forme aujourd'hui le musée de l'art Khmer, à Compiègne. Sa situation même l'a faite puissante ou misérable suivant l'énergie ou la faiblesse de ses occupants. Il est peu de pays où les races de l'Asie et du Pacifique soient si mêlées; il en est peu dont le littoral soit aussi disputé.

L'Indo-Chine, si l'on en exclut les possessions anglaises et françaises, est divisée en quatre royaumes indigènes qui d'ailleurs ne sont pas très-compactes et peuvent donner lieu à la création d'un certain nombre de petites nationalités. Ce sont : au nord, l'Annam et la Birmanie; au sud, le Cambodge et le Siam. Elle est arrosée par d'immenses fleuves qui tous prennent leur source dans le plateau du Tibet.

L'Annam (*sud paisible*) comprend une population presque égale à celle de la France, exception faite du Tonkin, dont le nombre des habitants serait plus que double. Sa superficie est évaluée à 360 000 kilomètres carrés; de grandes arêtes montagneuses, qui se détachent du plateau du Tibet, le sillonnent dans la direction du nord au sud. Son territoire est très-fertile et produit toutes les plantes de la Chine et de l'Inde. Le climat, salubre à l'intérieur, est très-malsain sur les côtes, surtout dans les parties basses qui se sont formées par suite d'alluvions; les moindres travaux de terrassement y suscitent des épidémies locales d'une effroyable intensité; dans les conditions ordinaires, les Européens y sont sujets à des affections persistantes et à des fièvres paludéennes avec lesquelles les indigènes se sont familiarisés, non sans en souffrir. La population actuelle de l'Annam paraît être en général d'origine chinoise; la religion est un schisme du bouddhisme tibétain. La province septentrionale de cet empire, le Tonkin, a été à plusieurs reprises occupée par la Chine et est actuellement couverte en grande partie par l'écume des rébellions chinoises. Cet empire a eu de tous temps une existence assez précaire et n'a dû ses moments de prospérité qu'à l'énergie de quelques-uns de ses chefs. Au nombre de ces derniers, il faut mentionner l'empereur Ghia-Long.

Ce monarque, alors qu'il n'était encore qu'aspirant au trône, se vit dépouillé de son héritage par un mouvement insurrectionnel qui le força à se réfugier avec l'évêque français d'Adran, M. Pigneau de Béhaine, dans une île du golfe de Siam. La France était alors sous le règne de Louis XVI. M. Pigneau vint solliciter le concours de ses compatriotes en faveur de Ghia-Long; il fut conclu un traité en vertu duquel le futur empereur cédait à la France la baie de Tourane et les îles de Poulo-Condor. Malheureusement l'expédition projetée par le gouvernement français, et confiée au gouverneur des Indes françaises, Conway, n'eut pas de suite. L'évêque ne se découragea point; il enrôla au nom de Ghia-Long un certain nombre d'officiers et de matelots français qui firent merveille, permirent à Ghia-Long de reconquérir tous ses États et en fortifièrent les principales places d'après le système de Vauban. La mort de l'évêque d'Adran, en 1799, sembla dégager Ghia-Long de ses obligations envers la France et plus particulièrement envers les missionnaires français, dont l'active propagande lui inspirait les craintes les plus sérieuses.

Le christianisme avait été introduit dans la Cochinchine, en 1624, par l'un des fondateurs du séminaire des Missions étrangères de Paris, le père Alexandre de Rhodes. Il avait pour représentants non-seulement des Français, mais aussi des Portugais, des Italiens et des Espagnols qui, en moins de quinze ans, comptaient plus de 80 000 néophytes. Dès 1666, l'Annam fut divisé en deux vicariats apostoliques. Le triomphe de Ghia-Long avait donné aux missionnaires un crédit dont on ne peut les blâmer d'avoir usé, mais dont les effets trop rapides faillirent compromettre la cause du christianisme. Ghia-Long lui-même s'en était effrayé dans la seconde moitié de son règne; il y avait alors six évêques dont deux au Tonkin, 12 missionnaires français, 110 prêtres indigènes et 400 000 chrétiens. Ghia-Long essaya de moyens termes pour entraver la propagande; il favorisa les missionnaires espagnols, qui, seuls avec les Français, avaient formé des établis-

sements sérieux : il sollicita la ferveur des prêtres bouddhistes. Ces mesures avaient pour but de prévenir une intervention de la France en faveur de ses représentants ; elles furent couronnées de succès tant que dura l'Empire français, qui s'était aliéné le concours de l'Espagne et dont l'influence maritime était aussi faible que sa prépondérance continentale était redoutable. La Restauration, qui permettait à la France de se concerter avec l'Espagne en vue de la protection des catholiques de l'Annam, précipita la crise et transforma l'hostilité sourde des lettrés en soulèvements des indigènes et en persécutions implacables. La mort de Ghia-Long, qui arriva en 1820, permit à l'un de ses fils naturels, Minh-Mênh, de monter sur le trône ; elle inaugura une politique franchement hostile aux chrétiens, politique dont les effets ne tardèrent pas à se traduire par des massacres. Le gouvernement paraissait étranger aux mouvements populaires, de peur d'attirer une intervention de la France et de l'Espagne ; il feignait de sévir contre les coupables et donnait des satisfactions extérieures. La révolution de 1830 lui permit d'agir avec plus de liberté ; à la fin de l'année, tous les établissements français furent dispersés. La persécution continua à sévir après la mort de Minh-Mênh (1841), pendant le règne de son fils Thiou-Thri et longtemps encore après l'avénement de son petit-fils Tu-Duc, l'empereur actuel, qui monta sur le trône en 1847. Le fanatisme s'était exalté de ses propres triomphes et, comme il arrive toujours en pareil cas, le gouvernement qui l'avait sollicité devint impuissant à le comprimer. La mort violente de deux missionnaires français et de quatre évêques espagnols déterminèrent la France et l'Espagne à intervenir de concert. De là l'expédition qui s'empara de Hué, le 9 février 1859, et évacua sa conquête pour s'établir à Saïgon, qui fut désormais le centre de notre colonie française.

II

Le séjour de Saïgon n'était heureusement choisi que comme station militaire et navale. La ville, sise sur un terrain d'alluvion, était malsaine pour les Européens. Les Français y purent séjourner toutefois à la condition d'aller passer annuellement quelque temps sur les hauteurs, à une distance assez éloignée de la ville ; aussi, en dehors de la garnison, le chiffre des immigrants ne grossit-il guère. En 1870, on ne comptait encore dans la Cochinchine française que 694 Européens, un peu plus de 1 127 000 indigènes, 42 à 43 000 Chinois et 100 000 âmes venues des pays voisins. Le port de Saïgon devint assez commerçant ; il fut visité dans la même année 1870 par 551 navires dont 152 français, 185 anglais, 71 allemands (ce dernier chiffre mérite une mention particulière), 59 chinois, 20 américains et 10 hollandais. Les importations s'y sont élevées à 27 500 000 francs, les exportations à 49 210 000 francs ; ces dernières consistent principalement en riz, coton, peaux et poisson salé.

Ce n'était pas sans une profonde irritation que les lettrés et une partie des mandarins annamites avaient vu les Français s'établir dans les trois provinces voisines de Saïgon : Bien-Hoa, Gia-Dinh, Dinh-Tuon, et dans les îles Poulo-Condor, au sud de Saïgon ; malgré le traité conclu le 16 juin 1862, ils envoyèrent de nombreux agitateurs, que le gouvernement de Tu-Duc ne pouvait ou ne voulait pas arrêter à la frontière. Pour mettre un terme à ces hostilités incessantes, l'amiral de la Grandière se vit forcé, en 1867, de s'emparer de trois autres provinces : Vin-Long, Chaudoc et Hatien. La conquête ayant été faite de vive force, on offrit à l'empereur Tu-Duc d'accepter le fait accompli moyennant la remise de l'indemnité qui lui restait à payer. Les négociations traînèrent en longueur et n'aboutirent en 1874 qu'à la suite de circonstances dont nous allons résumer les principales.

L'empereur Tu-Duc n'était que le deuxième fils de son prédécesseur Thiëou-Thri ; l'aîné, véritable héritier, fut écarté comme suspect de prédilection pour les chrétiens. Vainement il tenta de réclamer ses prérogatives les armes à la main, l'insurrection qu'il avait provoquée échoua parce que les chrétiens indigènes n'y prirent que peu de part ; il paya de sa vie sa tentative de revendication. Il laissa cependant derrière lui un parti qui continua à s'agiter. D'autre part, l'impuissance de Tu-Duc à reconquérir les possessions dont les Français s'étaient emparés lui aliénèrent le bon vouloir d'une grande partie de ses sujets. Beaucoup de mandarins virent dans ces circonstances une occasion de se rendre indépendants ; ils trouvèrent bientôt des alliés dans les maraudeurs chinois rebelles et même dans les réguliers qui étaient envoyés pour réprimer l'insurrection musulmane du Yunnan ; ils allèrent jusqu'à favoriser les entreprises des nombreux pirates qui foisonnent dans le golfe du Tonkin. La situation alla s'empirant de jour en jour, jusqu'au moment où l'empereur de Hué constata son impuissance. Cette constatation eut lieu précisément au moment où nos désastres de 1870-71 paralysaient notre influence : d'une part, les invasions des Chinois rebelles qui s'étaient établis dans le Tonkin et celles des réguliers lancés à leur poursuite se succédaient sans interruption ; d'autre part, les pirates établis dans les îles chinoises du golfe du Tonkin étendaient leurs ravages sur tout le littoral, insultaient nos ports même et faisaient trembler la ville de Hué. On se souvient des expéditions récentes que nos canonnières durent entreprendre à plusieurs reprises pour débarrasser la côte de ces écumeurs de mer, dont l'audace ne connaissait plus de frein. Tu-Duc, qui sentait chanceler son trône, accepta enfin la protection française et signa le traité du 15 mars 1874, dont les clauses nous assurent la possession régulière des territoires conquis au profit de notre colonie, et, ce qui est bien autrement important, le droit de commerce avec la Chine par la voie navigable du Song-Koi, autrement appelé Hong-Kiang ou Fleuve-Rouge.

III

Ici vient naturellement se placer l'épisode de l'expédition dirigée par le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, expédition qui fut si brillante et qu'une catastrophe imprévue termina malheureusement. La *Revue* a raconté ces faits au reçu des premières nouvelles qui lui sont parvenues (1), mais, dans l'indécision où l'on était alors des agissements d'un négociant français, M. Dupuis, elle s'est bornée à relater l'expédition militaire sans s'étendre sur les entreprises commerciales. C'est cette lacune que nous allons combler aujourd'hui en utilisant les documents que M. Dupuis a fait parvenir à la Société de géographie par l'intermédiaire d'un de ses représentants, M. Ducot de la Haye.

On sait que le Yunnan, une des provinces méridionales les plus riches et les plus fertiles de la Chine, n'est actuelle-

(1) Numéro du 24 janvier 1874.

ment en communication avec la mer que par l'intermédiaire du fleuve Bleu, dont la navigation dure à peine trois mois, tant à cause des obstacles naturels que des lenteurs et des entraves apportées par les Chinois. Depuis longtemps déjà, les Anglais avaient projeté la création de routes vers le Yunnan et se proposaient même de construire un chemin de fer qui reliât leurs possessions birmanes à la Chine. Ce projet serait peut-être exécuté aujourd'hui si la révolte des musulmans dans le Yunnan n'avait livré la Chine méridionale à toutes les horreurs de la guerre civile et rendu tout à fait impossible l'établissement de communications régulières. L'insuccès, au point de vue commercial, de l'expédition du Mekong, qui fut si brillante d'ailleurs à tous les autres points de vue, avait ravivé les aspirations des Anglais, lorsqu'on apprit qu'un Français, M. Dupuis, venait de trouver une route naturelle entre le Yunnan et la mer de Chine, par le grand fleuve du Tonkin. On pourra se faire une idée de l'importance de cette voie commerciale en constatant qu'elle rapportait en pleine guerre, à quelques camps établis sur les bords du fleuve et imposant seulement les transactions locales, un droit de peage de plus de 100 000 francs par mois.

M. Dupuis, négociant français, établi à Han-Keou, crut qu'il devait profiter de la guerre civile qui désolait le Yunnan pour offrir ses services aux autorités chinoises. Sa connaissance de la Chine, dont il avait déjà visité plusieurs provinces, lui avait permis de recueillir des renseignements sur la voie fluviale du Song-Koï, appelé en Chine Hong-Kiang ou fleuve Rouge. Il rencontra à Han-Kéou l'expédition française du Mékong, dont les renseignements et les encouragements le déterminèrent à vérifier ses hypothèses. Il partit donc pour le Yunnan en 1868; mais il arriva dans un mauvais moment : toute la province était en feu; Yunnan, la capitale, était même assiégée par les rebelles. Il parvint cependant à s'introduire dans la citadelle et prit conseil des mandarins, qui furent unanimes à déclarer que le Song-Koï était la seule voie navigable et qu'il était de la plus grande utilité de l'ouvrir au commerce. Malheureusement, il fallait renoncer à toute tentative d'exploration dans les circonstances présentes.

Notre compatriote avait déjà fait plusieurs livraisons d'armes européennes aux autorités chinoises; en 1870, il profita d'une nouvelle livraison qu'il avait à faire pour s'engager de nouveau dans le Yunnan. Cette fois il fut assez heureux pour arriver jusqu'au Hong-Kiang, à la hauteur où ce fleuve cesse d'être navigable, c'est-à-dire à Mang-Hao, ville assez importante, située à une journée de la frontière du Tonkin. Ce ne fut pas sans peine et sans dangers qu'il accomplit cette première étape de son exploration; une partie du pays qu'il traversait était encore occupée par les rebelles; plus d'une fois il risqua sa vie et dut, pour jouir d'une sécurité relative, abandonner les routes et se frayer un chemin dans les forêts. On imagine difficilement ce qu'il faut d'énergie morale à un Européen pour se jeter dans de semblables aventures et en sortir sain et sauf.

A Mang-Hao, il apprit que le fleuve était navigable jusqu'à la mer et que des barques apportaient dans le Yunnan quelques marchandises européennes achetées à la côte ; malheureusement il ne put savoir si la navigation était praticable pour les bateaux à vapeur; en amont de Mang-Hao, il apprit qu'il ne fallait pas songer à s'aventurer sur le Hong-Kiang à cause des rapides, qui sont infranchissables. Cette insuffisance de renseignements détermina M. Dupuis à se laisser aller au cours du fleuve malgré les épreuves qu'il venait de traverser et la fatigue dont il n'était pas encore remis. Il s'était composé une escorte à Mang-Hao; mais quand les Chinois eurent connaissance de son projet, ils l'abandonnèrent, à l'exception d'un seul domestique. Cette désertion ne le découragea point : il suivit le fleuve jusqu'à la frontière chinoise, à Laokai, parlementa avec un chef de rebelles qui le laissa passer, rencontra à cent milles plus bas une autre bande de rebelles qu'il sut également convaincre, et parvint ainsi à peu de distance des avant-postes annamites, c'est-à-dire au point où l'on était assuré que le cours inférieur était propre à la navigation.

L'expérience était décisive ; il était inutile de la continuer, d'autant plus que M. Dupuis avait promis aux mandarins de Yunnan de revenir le plus tôt possible leur rendre compte du résultat de son exploration. Il est plus que probable d'ailleurs que les avant-postes annamites ne l'auraient pas laissé passer. La tolérance qu'il avait trouvée auprès des rebelles venait de ce qu'il avait l'autorisation de leur promettre, au nom des mandarins du Yunnan, qu'il les ferait comprendre dans l'amnistie qui suivrait la pacification. De là sans doute est venu le bruit que M. Dupuis pactisait avec les rebelles, leur fournissait des armes et était de complicité avec eux dans les dévastations dont le Tonkin était victime.

De retour à la ville d'Yunnan, M. Dupuis fit part de ses constatations aux mandarins, qui en apprécièrent immédiatement l'importance et s'associèrent à ses vues. On décida sur-le-champ que la première livraison d'armes européennes remonterait le Song-Hoï ou Hong-Kiang jusqu'à Mang-Hao ; afin de donner au commerçant français toutes les garanties nécessaires, on l'accrédita comme mandataire spécial des autorités du Yunnan pour l'achat de vapeurs et d'un matériel de guerre qui devait remonter le Song-Koï. Muni de ces lettres de crédit, M. Dupuis vint en France, où il reçut du ministre de la guerre l'autorisation d'acheter les armes dont il avait besoin. Le ministère de la marine lui fit également un accueil favorable, mais en lui faisant observer qu'il ne pouvait s'intéresser directement à son entreprise.

IV

Dans la dernière partie de l'année 1872, M. Dupuis était de retour dans la mer de Chine ; en raison de l'importance de la livraison d'armes qu'il allait faire, il voulut ne négliger aucune mesure de prudence. Il savait que depuis Thiéou-Thni les souverains de l'Annam s'étaient, contrairement aux usages de leurs prédécesseurs, placés sous la suzeraineté du céleste Empire et avaient demandé l'investiture à l'empereur de Chine. Tu-Duc, pour consolider son usurpation, avait suivi cet exemple et s'était engagé à payer des tributs qu'il envoie à Pékin tous les deux ou trois ans. Il convenait donc d'invoquer l'autorité de cette suzeraineté ; M. Dupuis s'adressa au vice-roi de Canton, qui accéda aux désirs de M. Dupuis et écrivit à plusieurs reprises aux mandarins de Ha-Noï, capitale du Tonkin, et même à l'empereur Tu-Duc, à Hué, pour le prier et lui enjoindre au besoin de laisser le passage libre à l'agent français depuis l'embouchure du Song-Koï jusqu'au delà des avant-postes annamites.

Malheureusement pour notre compatriote, le gouverneur

militaire du Tonkin était le maréchal N'Guyen Tri-Phuong, l'ennemi le plus acharné de la France. Ce vieillard, qui nous avait disputé pied à pied nos conquêtes, n'écoutait que son animosité ; se prévalant de l'appui qu'il trouvait dans les lettrés et les mandarins de sa province, il ne voulut pas reconnaître à M. Dupuis la qualité de représentant des intérêts chinois et ne se fit pas scrupule de déclarer tout haut qu'il était au-dessus des ordres du gouvernement de Hué et qu'il agirait à sa guise. Afin de justifier ce que ce langage pouvait avoir d'insolite, les mandarins de Ha-Noï faisaient parvenir à leur gouvernement des accusations calomnieuses sur le compte de M. Dupuis ; ils disaient que les vapeurs et les armes amenés à Ha-Noï ne dépasseraient pas les avant-postes annamites sans tomber aux mains des rebelles et qu'en réalité c'était à ces derniers que le matériel de guerre était destiné. La cour de Hué tomba dans une frayeur extrême et fit déclarer au gouverneur français de la Cochinchine, le contre-amiral Dupré, que les négociations entreprises pour la conclusion d'un nouveau traité seraient forcément interrompues si l'on n'expulsait pas M. Dupuis de Ha-Noï. L'embarras était fort grand, car on était sur le point de s'entendre. L'amiral déclara qu'il allait envoyer un délégué pour statuer sur cette réclamation. Ce délégué devait avoir des forces suffisantes pour faire exécuter sa décision. L'amiral choisit M. Francis Garnier qui arriva le 5 novembre à Ha-Noï avec un aviso, deux canonnières et un petit corps de 150 hommes. M. Francis Garnier, n'eut pas de peine à constater l'hostilité obstinée des mandarins annamites ; comme il ne procédait pas immédiatement et avant plus ample informé à l'expulsion de M. Dupuis, on tenta de l'empoisonner. Ces pièges, le ton insultant avec lequel le maréchal N'Guyen Tri-Phuong répondit à ses ouvertures, le déterminèrent à agir de vive force. Le 20 novembre, assisté des hommes qu'avait réunis M. Dupuis, il s'empara de la citadelle de Ha-Noï, faisant la plupart des mandarins prisonniers avec le gouverneur militaire N'Guyen, qui mourut quelque temps après des suites d'une blessure reçue dans la lutte. Il s'empara en même temps de plusieurs autres places fortes situées sur le cours inférieur du Tonkin. Mais un mois après et presque jour pour jour, le 21 décembre, il périt en repoussant une attaque dirigée sur Ha-Noï par des bandes chinoises appelées par les lettrés de Tonkin. Cette mort ne découragea point les Français. Ils dispersèrent les bandes qu'on leur avait opposées avec le concours d'un nombre considérable d'indigènes et deux renforts qui leur parvinrent de Saïgon. On peut dire qu'à ce moment, le bas Tonkin resta de fait en leur pouvoir.

M. Dupuis se proposait de profiter de cette circonstance pour s'engager dans le fleuve, lorsqu'un inspecteur colonial, M. Philastre, envoyé par le gouvernement, se présenta sur le théâtre glorieux de nos luttes, rappela les garnisons que nous avions placées dans les forts et expulsa M. Dupuis de Ha-Noï.

V

Il est difficile de décrire la consternation que ces mesures provoquèrent chez les partisans de la France. La conduite de M. Philastre fut jugée plus que sévèrement, on alla jusqu'à l'accuser d'être de connivence avec les Allemands, qui font, comme on l'a vu, un commerce très-actif sur ces côtes, malgré la faiblesse relative de leur marine marchande. En réalité, M. Philastre ne faisait qu'obéir à ses instructions. La conservation du Tonkin à main armée engageait la France dans une succession d'aventures auxquelles il nous était difficile de faire face. D'autre part, on était sur le point de signer le traité qui plaçait l'Annam sous notre protectorat, et nous ne pouvions compromettre aucun des intérêts en litige. Après avoir fait acte de puissance, il fallait faire acte de justice et d'impartialité. La cour de Hué se montra touchée de cette manière d'agir et signa le traité qu'elle repoussait depuis plus de cinq ans.

Malheureusement, les grands intérêts commerciaux que M. Dupuis avait mis en jeu se trouvèrent fort compromis. Les mandarins chinois de l'Yunnan songèrent un moment à se tourner vers les colonies anglaises de la Birmanie, afin de les engager à procéder à la construction des routes et du chemin de fer projetés. La magnanimité de la France eut une conséquence plus déplorable encore. En voyant que les Français évacuaient le pays, le parti des lettrés, qui leur était hostile, crut à une défaite et souleva les populations de tout le bassin du Song-Koï contre les chrétiens. Les bandes qu'ils déchaînèrent firent preuve de la plus implacable férocité : on brûla les établissements des missionnaires, on massacra bon nombre de leurs paroissiens indigènes ; la persécution s'étendit si loin qu'elle se propagea dans la Chine et même beaucoup au delà, jusque dans le Tibet, où l'établissement des missionnaires français d'Yerkalo, qui rendait depuis trois ans de si grands services à la géographie, dut être abandonné pendant quelque temps par M. l'abbé Desgodins et ses collaborateurs.

Ce fut sous l'impression de ces événements que le traité fut signé ; Tu-Duc, qui avait encore des illusions, fit réserve de quelques clauses au sujet desquelles on a beaucoup trop tardé à s'entendre. Le vieux monarque de l'Annam savait bien que sa situation était fort grave ; mais les événements devaient lui apprendre que la réalité était plus triste encore. Quelques mesures prises pour arrêter la guerre religieuse achevèrent d'aliéner au souverain régnant l'obéissance déjà si contestée par les lettrés. Ces derniers soulevèrent la province de Nghé-An et, favorisés par quelques mandarins, firent prisonniers et massacrèrent les officiers et les soldats d'un petit corps de troupe que l'on avait envoyé contre eux. Exaltés par ce premier succès, ils s'emparèrent, vers la fin de mai 1874, d'une ville assez importante de la province, Ha-Tinh et, peu après, des quatre autres chefs-lieux du Nghé-An. La citadelle seule resta fidèle, mais elle fut bientôt assiégée par plus de vingt mille hommes. Au commencement de juillet, l'insurrection avait gagné les provinces voisines ; aujourd'hui la situation est si tendue que les mandarins restés fidèles à Tu-Duc enrôlent les chrétiens et leur fournissent des armes. Il faut espérer que les ratifications auront été échangées à l'heure où nous écrivons ces lignes, et que nous aurons le droit d'intervenir.

Il est bien certain que l'honneur et les intérêts de la France doivent la déterminer à prendre l'attitude la plus énergique, conformément au texte de l'article 2 du traité. La moindre preuve de faiblesse entraînerait des désastres irréparables, au premier rang desquels il faut placer le discrédit de notre influence dans l'extrême Orient. L'empereur Tu-Duc ne peut aujourd'hui triompher de la rébellion qu'avec notre concours, et il est dans l'intérêt de [illegible]

quer d'autre. Il ne nous appartient pas de décider si l'on doit hâter ou retarder l'envoi des cinq bâtiments à vapeur, des cent canons et des mille fusils à tabatière que le traité nous oblige à lui livrer; l'état d'incertitude des dispositions d'un certain nombre de mandarins impose à ce sujet des réserves dont le gouvernement colonial est assurément meilleur juge que nous. On peut cependant espérer que l'insurrection n'aboutira pas, car les principales villes de l'Annam et la capitale de l'empire, se trouvant à proximité de la mer, pourront être aisément protégées par nos croiseurs; quant à la révolte intérieure, il se pourrait qu'elle fût comprimée avec le concours des mandarins du Yunnan.

Nous terminerons cet article par quelques considérations sur l'importance des ressources que nous offre le principal fleuve du Tonkin. Dans son rapport à la Société de géographie, M. Dupuis est convaincu que le mouvement commercial, tant en exportations qu'en importations, le long du cours du fleuve Rouge (Hong-Kiang, ou Song-Koï), dépasserait rapidement 300 millions de francs aussitôt que les transactions trouveraient une sécurité suffisante. Cette évaluation n'est pas exagérée; en réunissant les diverses informations qui nous sont parvenues sur le chiffre de la population comprise dans le bassin du fleuve Rouge, on peut évaluer à 150 millions le nombre des habitants du Tonkin, de l'Yunnan, du Tibet oriental et des autres provinces. Ces fertiles régions, où la population s'accroît avec une extrême rapidité parce que les jeunes gens se marient généralement à dix-sept ou dix-huit ans, possèdent, en outre, des minerais très-abondants et d'une extrême richesse. Elles n'ont pas été dévastées par le déboisement, et la multiplicité des cours d'eau favorise l'établissement des usines; la main-d'œuvre y sera d'autant moins coûteuse que la sécurité y sera mieux assurée et que la disparition du brigandage détournera les indigènes d'une existence d'aventures. Nous devons ajouter que les missions nous ont acquis des sympathies nombreuses, non-seulement parmi les indigènes convertis, mais aussi chez un grand nombre de leurs compatriotes qui, devenus indifférents au bouddhisme, n'ont pas cru devoir changer de croyance. On peut dire que l'Indo-Chine est une terre préparée à la colonisation française depuis plus de deux siècles.

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE FRANÇAIS

A l'exposition de Vienne

C'est à l'Exposition universelle de Paris en 1867 qu'on eut pour la première fois l'idée de joindre aux exhibitions industrielles et artistiques une exhibition scolaire. On la restreignit à l'enseignement primaire, où le matériel scolaire joue un rôle assez important pour que sa perfection soit un signe presque certain du degré de développement et de perfection de l'enseignement lui-même. A Vienne en 1873, on voulut aller plus loin. On ouvrit une section spéciale non-seulement pour l'enseignement secondaire, mais même pour l'enseignement supérieur. Le projet pouvait paraître singulier, car des programmes et des rapports peuvent difficilement donner une idée de la valeur d'un enseignement et de ses résultats. Aucune règle fixe, aucun plan n'avait d'ailleurs été tracé d'avance pour l'organisation de cette section; aussi les nations exposantes répondirent-elles d'une manière très-diverse à l'appel qui leur avait été adressé. L'Angleterre, qui se vante pourtant et à bon droit de la splendeur et de la richesse de ses vieilles universités, n'avait pas daigné les faire représenter à Vienne. L'Allemagne, qui tient la tête parmi les nations de l'Europe par le nombre comme par l'importance de ses universités, n'avait pas attaché beaucoup plus d'importance à ce genre d'exhibition. L'Italie avait envoyé un amas de documents de provenance et d'intérêt très-divers. La France seule, grâce à sa centralisation administrative, avait pu exposer une collection de rapports, de programmes, de statistiques, de publications de tout genre qui permettaient de se faire une idée assez complète sinon très-juste de l'organisation de notre enseignement universitaire. Aussi la France a-t-elle reçu du jury international, deux diplômes d'honneur décernés, l'un au ministère de l'instruction publique, l'autre à l'École pratique des hautes études; et M. Hartel, professeur à l'Université de Vienne, chargé du rapport officiel sur la cinquième section du vingt-sixième groupe, en a-t-il consacré plus de la moitié à notre pays, c'est-à-dire seize pages, tandis qu'il ne donnait que deux pages à l'Allemagne et quatre à l'Autriche. La France a d'ailleurs ce privilége (peu enviable parfois) d'être pour les nations étrangères un inépuisable sujet de curiosité et comme un spectacle perpétuel. On la craint, on la haït, on l'admire, suivant les temps et les lieux, mais on ne l'oublie jamais.

Le rapport de M. Hartel contient plus d'une erreur, car rien n'est plus difficile que de se rendre un compte exact des institutions d'un pays étranger, surtout quand on ne les a pas vues de près et qu'on ne les connaît que par des documents officiels et des statistiques. Il est pourtant dans son ensemble d'une exactitude suffisante et nous intéresse autant par les critiques qu'il nous adresse que par les éloges qu'il nous décerne. Ces éloges ont presque tous pour objet l'activité déployée par M. Duruy pendant son administration pour développer, fortifier et réformer l'enseignement à tous les degrés. Aussi le diplôme d'honneur décerné au ministère de l'instruction publique s'adresse-t-il en réalité à M. Duruy, le seul ministre de l'instruction publique qui ait pendant ces trente dernières années compris l'importance de sa tâche et cherché à améliorer notre enseignement officiel. La suppression de la bifurcation, la création de l'enseignement spécial, de l'école normale de Cluny, de l'école des hautes études, la réforme des écoles d'agriculture, sont autant de mesures dues à l'initiative de M. Duruy et dont M. Hartel loue avec raison l'intention élevée et les heureux résultats.

Le rapporteur critique en passant quelques points de notre système d'instruction : l'absence dans les lycées d'examens de passage sérieux, qui pourraient seuls maintenir dans les classes une certaine égalité de force entre les élèves et rendre l'enseignement efficace pour tous ; le manque de liberté et le peu d'efforts faits pour développer chez l'enfant l'initiative individuelle et le sentiment de la responsabilité ; enfin et surtout l'insuffisance des examens du baccalauréat, qui loin de prouver une réelle maturité de l'esprit, fruit de l'enseignement des colléges et acquise également par tous les élèves, est la récompense d'un dressage artificiel et spécial.

Il n'est que trop vrai que le baccalauréat n'est nullement un moyen de constater la capacité réelle des jeunes gens qui ter-

minent leurs études secondaires, et que l'existence si florissante des *fabriques de bacheliers* suffit à elle seule à condamner ce genre d'examens. Mais il faut ajouter que ce mal est irréparable tant qu'il y a un *programme* du baccalauréat, ces matières précises et restreintes qui doivent être l'objet d'une préparation spéciale, et tant que l'examen est confié à des membres de l'enseignement supérieur. Pour avoir une véritable valeur, l'examen du baccalauréat devrait être confié aux professeurs mêmes de l'enseignement secondaire, qui, au lieu d'être astreints à un programme fixe et à des questions tirées au sort (1), se contenteraient de constater que les candidats ont suivi avec assiduité et profit les classes de l'enseignement secondaire. En un mot le baccalauréat serait un *examen de sortie* des lycées ou collèges, analogues à ce que devraient être les examens de passage d'une classe à l'autre.

Mais, comme l'a montré M. Bréal dans un remarquable article de la *Revue des deux mondes*, l'existence des établissements libres et surtout des établissements ecclésiastiques rend impossibles de pareils examens. Les professeurs de l'enseignement secondaire ou officiel n'offriraient pas aux élèves sortis des séminaires des garanties suffisantes d'impartialité. Même en confiant l'examen du baccalauréat aux professeurs de faculté, on se croit obligé de leur imposer un programme dont ils ne peuvent s'écarter et qui est censé protéger le candidat contre toute velléité de faveur ou de partialité. Le grand obstacle à la réforme du baccalauréat, c'est donc l'existence de l'enseignement libre. M. Hartel le laisse entendre et déplore l'importance croissante des écoles libres. L'État n'instruit que 62 300 élèves, pendant que les écoles libres en comptent 77 900. Le nombre des élèves des ordres religieux s'est élevé en treize ans de 5200 à 10 800. Quoique nous soyons disposés à partager les regrets de M. Hartel, nous croyons cependant que si la liberté de l'enseignement secondaire est aujourd'hui en France un mal, elle est un mal nécessaire, et qu'il pourra même sortir quelque bien de ce mal si, comme nous l'espérons, les tentatives et les expériences faites par les établissements libres finissent un jour par imposer à l'Université les réformes indispensables auxquelles elle se montre si rebelle.

C'est à l'enseignement supérieur que M. Hartel consacre la plus grande partie de son rapport. Il fait le plus grand éloge de nos écoles spéciales, de l'École des langues orientales, de l'École normale, et surtout de l'École des Chartes. « La France a le droit, dit-il, d'être fière de cette institution. L'ordre admirable des archives et des bibliothèques n'est qu'un des nombreux et importants services qu'elle a rendus. » M. Duruy reçoit ici encore du rapporteur viennois un juste tribut d'éloges pour ses infatigables efforts en faveur de l'enseignement supérieur. M. Hartel énumère les diverses mesures prises sous son ministère : Création de chaires nouvelles, réorganisation des observatoires, augmentation du traitement des professeurs et des crédits alloués aux bibliothèques, institution des maîtres auxiliaires qui devait donner aux professeurs de Faculté des auditoires sérieux (2). Il consacre une attention toute spéciale à l'École pratique des hautes études. Il énumère avec les plus grands détails les laboratoires qui ont été créés ou développés et les diverses conférences qui composent la section des sciences historiques et philologiques. Il expose avec beaucoup d'exactitude le but que se propose cette dernière section qui forme à elle seule une sorte d'école séparée, où maîtres et élèves jouissent de la plus grande indépendance, mais où les travaux sont dirigés dans un même esprit, avec une certaine unité de plan et de méthode. « Elle ne prépare pas ses élèves, dit-il, comme l'École normale ou l'École des chartes, aux fonctions de professeurs ou d'archivistes, elle ne leur fait pas étudier à fond une science spéciale en vue d'un but pratique; elle les exerce aux travaux scientifiques, elle les pousse aux recherches personnelles, sans gêner en rien leur libre développement. » On s'étonne qu'après cette définition si juste du but que se propose l'École pratique d'histoire et de philologie, il lui reproche un peu plus loin de viser surtout à enseigner à ses élèves la manière de mettre en œuvre telle ou telle matière et de donner une place trop restreinte aux exercices de critique et d'explication des textes. La critique et les explications sont au contraire l'objet presque exclusif des conférences de l'École. Quoi qu'en dise M. Hartel, son but est identique avec celui que se proposent les séminaires historiques et philologiques d'Allemagne, et s'il fallait en croire le jugement porté par certains savants et professeurs allemands, ses résultats seraient supérieurs à ceux des séminaires.

Le jugement de M. Hartel sur nos Facultés est des plus sévères; il les appelle « de grandes machines à examens et à discours ». Il déplore « l'incroyable pauvreté de l'enseignement du droit et de la médecine, sorte de système de dressage qui n'a pour but que d'accumuler une certaine somme de connaissances, et attache peu d'importance au développement réel de l'intelligence... Quant aux Facultés des lettres et des sciences, elles n'ont pour but que de répandre parmi les classes éclairées les résultats de la science dans des discours que rehausse souvent une brillante rhétorique. Parmi les auditeurs, les étudiants ne sont qu'une minorité quand ils ne font pas absolument défaut. » M. Hartel reconnaît cependant que les thèses du doctorat ès lettres sont souvent des ouvrages d'un grand mérite; mais il fait remarquer avec raison que l'honneur n'en revient pas à ces Facultés, puisque ce n'est pas chez elles, mais dans les écoles spéciales ou par des études libres que les candidats ont acquis leur instruction.

Nous pourrions répondre à M. Hartel en invoquant l'autorité d'un autre professeur allemand qui a pris récemment la défense de nos Facultés, M. Laubert (1). « Lequel est intellectuellement plus haut placé, répond-il à ceux qui raillent les auditeurs de la Sorbonne et du Collège de France, d'un public qui est sensible à un tour ingénieux, qui saisit

(1) M. Duruy avait cherché à corriger ces défauts de l'examen, mais il était tombé dans un autre mal qui était de le réduire aux matières étudiées en rhétorique. J'ai vu recevoir un candidat qui n'savait rien de Henri IV ni de Louis XIII.

(2) Par cette institution, les jeunes gens se destinant à l'enseignement étaient admis à titre de maîtres auxiliaires avec un léger traitement et des occupations peu absorbantes dans les lycées des villes de Faculté. Mais ils devaient, en suivant les cours de la Faculté, se préparer à leurs fonctions futures. Les Facultés devenaient ainsi des espèces d'écoles normales libres et acquéraient une véritable importance. Inutile d'ajouter que l'opposition de l'administration n'a pas tardé à détruire cette création si utile qui aurait pu activer la réforme de notre enseignement supérieur.

(1) *Uebersicht der Fortschritte auf dem Gebiet der Philologie.* — Francfort-sur-l'Oder, 1874.

et recompense par ses applaudissements une allusion délicate, ou de tel auditoire d'étudiants écrivant à l'aveugle sous la dictée, ne songeant qu'à se faire de beaux cahiers de notes et acceptant d'un air imperturbable tout ce que leur dit leur professeur. Il y a des maîtres français qui, sans nuire à la gravité scientifique, savent faire de chaque leçon une petite œuvre d'art. Beaucoup d'étrangers ont mis à profit cette libéralité qui met l'enseignement supérieur à la disposition de chacun : plus d'un Allemand et plus d'un Anglais a pris ainsi *gratis* d'excellentes leçons de français. » — Nous voudrions bien pouvoir donner raison à M. Laubert contre M. Hartel, mais l'excellent professeur de Francfort-sur-l'Oder nous fait involontairement songer à l'ami de l'amateur des jardins. Mieux vaut un sage ennemi, comme M. Hartel. Il sera plus viril et plus utile d'écouter ses critiques que l'imprudente apologie de son contradicteur. Le but de l'enseignement supérieur n'est pas de donner à un public délicat le plaisir d'entendre du beau langage et de fines allusions; c'est moins encore d'enseigner *gratis* (M. Laubert n'a garde d'oublier le *gratis!*) des leçons de français aux Allemands ou aux Anglais. Il ne doit pas être un luxe, il doit être une partie essentielle, je dis plus, la partie principale de l'enseignement public. Il doit être la pépinière d'où sortiront tous les hommes vraiment instruits et cultivés; il doit être le centre intellectuel du pays; il doit y entretenir avec une infatigable vigilance l'amour de la science, qui est l'amour de la vérité et l'amour de la patrie, étudiée dans son histoire et dans sa langue. Il faut le dire et le redire, notre enseignement supérieur ne remplit pas ce rôle, pas plus du reste qu'il ne vulgarise dans les classes cultivées les découvertes de la science. Les revues, les journaux, les livres, accomplissent cette œuvre beaucoup mieux et à moins de frais. En réalité, M. Hartel a mis le doigt sur le vice de notre enseignement quand il a dit que nos Facultés sont des machines à examens. Les examens sont la partie la plus importante et la plus fatigante des fonctions des professeurs, et cette charge s'accroît tous les jours.

Nous ne saurions donc nous associer aux paroles écrites en 1865 par M. Duruy, et citées par M. Hartel : « Il ne semble pas que l'organisation de notre enseignement supérieur exige de grandes réformes. L'édifice est ancien, mais solide en ses assises; il n'y faut que des appropriations pour des nécessités nouvelles. » Nous croyons que M. Duruy lui-même était arrivé peu d'années après à une opinion bien différente; et qu'il se demandait comme M. Hartel, si l'édifice qu'il avait cru solide n'exigerait pas une reconstruction de fond en comble. Terrible question, devant laquelle hésiteraient les esprits les plus téméraires! La conclusion de M. Hartel est peu consolante. Une pareille reconstruction serait désirable, à ses yeux, mais la complication de notre système universitaire la rend impraticable. Nous avons essayé de montrer ailleurs que cette réorganisation serait possible en l'entreprenant avec prudence et lentement et en la poursuivant avec persévérance (1).

GABRIEL MONOD.

(1) Voy. à ce sujet notre conférence sur l'*Enseignement supérieur*, publiée par la *Revue politique et littéraire*, du 23 mai 1874, p. 1103.

CAUSERIE POLITIQUE

Un chapitre nouveau de l'Esprit des lois

On sait qu'il existe au château de la Brède des manuscrits importants de l'auteur de l'*Esprit des lois;* les héritiers du nom de Montesquieu ne veulent pas livrer à la publicité des documents qui intéresseraient à si haut degré la critique moderne. Mais Montesquieu lui-même a trompé leurs précautions : il n'a pas mis sous clef tout ce qu'il ne jugeait pas digne de l'impression. « J'ai bien des fois commencé et bien des fois abandonné cet ouvrage; j'ai mille fois abandonné au vent les feuilles que j'avais écrites (1). » Ces lignes de la préface de l'*Esprit des lois* font songer à de nombreux essais de l'illustre écrivain, qui n'ont pas pris place dans l'édition définitive de son livre. Comment le morceau suivant, entièrement nouveau, est-il venu entre nos mains? C'est ce que nous ne pouvons conter pour le moment. Quand un homme comme Montesquieu jette au vent ce qu'il écrit, il y a bien des chances pour que quelqu'un le ramasse.

LIVRE.....

CHAPITRE PREMIER

D'UN GOUVERNEMENT PARTICULIER A LA CHINE

C'est en vain que je me suis efforcé de comprendre tous les gouvernements qui ont été en usage parmi les hommes : il en est un dont je n'aperçois pas encore la nature. Il dérange toutes mes vues, et me fait douter de mes principes. Vais-je perdre, à cause de lui, les vérités que je croyais tenir? Me faudra-t-il recommencer les divisions de mon ouvrage? Je sens mes mains paternelles tomber.

Les voyageurs qui viennent de Chine nous apprennent que ce pays a subi, il y a quatre ans, une grande invasion des barbares mongols. L'empereur, qui avait étourdiment provoqué l'ennemi, fut fait prisonnier; il se remit entre les mains du vainqueur avec toute son armée. Des tableaux satiriques l'ont représenté se rendant au quartier général du prince mongol en palanquin et fumant de l'opium. Jamais l'Empire du Milieu n'avait éprouvé pareil désastre. Cela ressembla à un effondrement. Les ministres de l'empereur et tous ses mandarins l'abandonnèrent en même temps que la fortune; l'impératrice quitta le palais, redoutant les colères du peuple : tout le régime tomba. Cependant quelque chose de la nation restait encore debout : on résista pendant six mois à l'invasion; enfin il fallut subir la loi du vainqueur.

La Chine perdit deux de ses plus belles provinces et paya une énorme contribution de guerre. L'Assemblée du pays déclara solennellement le régime impérial déchu; l'État prit le nom de République.

Deux ans s'étaient à peine écoulés qu'un général qui, bien qu'il fût accoutumé à la victoire, n'avait pu conjurer cette défaite, était mis à la tête du pouvoir. Les chroniques s'ac-

(1) Préface de l'*Esprit des lois*.

cordent à dire que c'est un vaillant soldat et un homme loyal. Il apparaît comme l'espérance et le soutien de l'État. Son honnêteté seule donne des craintes aux bons citoyens; souvent même elle les a fait trembler, car, ignorant la ruse et les méchants calculs des politiques, il a risqué de leur livrer l'État.

Les anciens ministres et les hauts mandarins d'un régime qui s'est abîmé dans la défaite, que la nation avait abhorrés et repoussés, sont revenus en grand nombre aux affaires et administrent de nouveau les provinces. Des portraits du jeune prince, déplorable héritier de son père, s'étalent dans toutes les boutiques de la capitale, et le gouvernement, qui porte le nom de république, n'est occupé qu'à chasser les républicains de toutes les avenues de la vie publique.

En même temps, il s'est établi une sorte de police qu'il nous faut bien étudier. Quelque bizarre qu'elle soit, elle appartient à l'ordre universel : la nature n'a ni accidents ni exceptions. Ses difformités ne semblent telles, sans doute, qu'à l'œil humain; après un peu de réflexion, le philosophe voit les saillies disparaître et tout rentrer dans la loi.

Cependant je suis embarrassé devant un tel phénomène : il me trouble. Ai-je donc mal entrevu les rapports qui résultaient de la nature des choses? Ni monarchique, ni démocratique, ni despotique, le gouvernement dont il s'agit ne repose ni sur l'honneur, ni sur la vertu, ni sur la crainte. C'est un défi aux lois de l'équilibre politique. Je me prends à douter de mon œuvre, que j'ai vu, pendant ces vingt années, commencer, croître, s'avancer et finir. Pour n'avoir pu faire entrer une pareille institution dans le plan de mon livre, je crains d'avoir manqué de génie et de ne pouvoir jamais me dire, comme Corrége : « Et moi aussi, je suis peintre! »

CHAPITRE II

DE L'ORDRE MORAL

L'ordre n'est rien que la liberté tranquille. Si un État est libre et troublé, que vaut sa liberté? S'il est en paix dans l'asservissement, son repos est un sommeil frère de la mort. Beaucoup de républiques, sinon toutes, ont connu le premier de ces états; le second est le propre du gouvernement despotique. Mais il est un ordre particulier à l'établissement politique que nous étudions; je veux parler de l'ordre moral. Il faut qu'un pareil mot soit l'expression d'une chose bien étonnante pour qu'il ait fait un tel bruit et soit venu jusqu'à nous. C'est qu'en effet il donne l'idée d'une tentative qui serait le comble de l'audace, si elle ne témoignait d'une certaine naïveté. Les hommes d'État qui ont inventé ce mot semblent avoir voulu ériger en maximes de gouvernement les prétentions les plus détestées du pouvoir despotique : dans cette formule qu'ils ont mise au frontispice de leur œuvre pour y conformer leur conduite, ils font revivre sans s'en douter, aux yeux de qui réfléchit, le souvenir des plus grands excès qu'aient enregistrés l'histoire. L'ordre moral : mais c'est la pensée et la conscience administrées!

CHAPITRE III

L'ORDRE MORAL NE PEUT EXISTER

Il faut que les lettrés chinois qui ont inventé ce ressort de gouvernement en prennent leur parti : l'ordre qu'ils se proposent est une chimère. C'est à la fois l'honneur et le péril de l'humanité qu'il ne puisse exister.

L'établissement d'un tel ordre suppose tout d'abord l'accord de tous les citoyens dans les mêmes pensées et les mêmes croyances : « Si vos âmes ont la paix du désert, disait le sage Ali aux premiers sectateurs du Coran, elles en auront bientôt la stérilité. »

Il ne faudrait attendre rien de grand d'un État où les citoyens penseraient tous de même touchant le gouvernement. Ils finiraient bientôt par ne plus songer à la chose publique. C'est sans doute ce que les inventeurs de l'ordre moral ont voulu. Dans quel intérêt? Je crains de l'examiner.

C'est une grande présomption à quelques-uns de croire qu'ils peuvent penser pour tout un peuple et savoir mieux que lui ce qui convient à ses intérêts. Un fait digne de remarque est qu'une telle opinion ne vient qu'à ceux qui font profession de mépriser le plus grand nombre. Au lieu de s'appliquer à connaître les besoins publics, il font pâtir le public de leurs intérêts privés. Ils devraient être l'âme de tous; ils s'irritent au contraire de ce que tous n'aient pas leur âme. Contradiction pitoyable : ils méprisent le peuple et veulent que le peuple pense comme eux.

Plutarque raconte qu'un tyran des Égestains, peuple de Sicile, prétendait connaître mieux que ses sujets ce qui convenait à leur nourriture; il consultait pour cela son propre goût et, comme il n'aimait pas le vin de Syracuse, il leur défendait d'en boire.

CHAPITRE IV

CONTINUATION DU MÊME SUJET

Les lois ne sont faites que pour les choses extérieures; la paix publique doit être l'objet des soins de ceux qui gouvernent. Quand ils ont fait que les citoyens ne sont pas attaqués dans la rue, que la propriété est respectée, que les intérêts du plus grand nombre sont protégés par de sages règlements, que les familles, les magistrats et les prêtres peuvent vaquer en liberté à leurs devoirs; quand ils ont protégé le pays contre les attaques de l'ennemi, — il ne faut pas leur demander davantage. Un État n'est point établi pour autre chose que pour assurer la vie sociale : le reste n'est pas de son ressort.

Qu'on s'imagine, si l'on peut, un système d'administration qui règle l'opinion qu'on doit avoir sur les événements historiques, sur les théories de la philosophie, sur les impôts, la justice, la religion; qui établisse l'ordre dans ces différentes pensées d'après un certain plan et selon certains intérêts; qui fasse circuler les idées, comme les passants dans la rue, ou les arrête : quel État! et quels ministres il exigerait!

Le régime de l'ordre moral ne veut rien dire ou il lui faut un pareil système de gouvernement.

CHAPITRE V

D'UN GOUVERNEMENT SANS PRINCIPE

Ce n'est pas assez que le gouvernement dont nous nous efforçons de comprendre la nature soit une sorte de principat sans prince : il n'a pas de principe et déclare qu'il n'en veut pas avoir.

Quel sera donc le fondement de cet ordre moral sur lequel il prétend s'appuyer ? D'après quel plan conformera-t-il un tel ordre ? D'après aucun. Mais c'est s'affranchir de la raison que de raisonner de la sorte, et on compromet sa réputation d'esprit à ne vouloir pas être logique comme tout le monde.

« Quelle que soit la destinée future de notre patrie, pour la servir, pour la sauver, pour lui assurer le repos après tant de malheurs, ne comptez avec trop de confiance ni sur aucune institution, ni sur aucun principe ; ne comptez, après Dieu, que sur vous-mêmes. »

C'est en ces termes que s'exprimait dernièrement au milieu d'une réunion de mandarins, dans un collége d'une des provinces de l'empire, celui-là même qui créa l'ordre moral, c'est-à-dire, si nous devons l'en croire, un ordre sans plan, fait de morale sans mœurs, — car j'imagine qu'il y a des principes au fond des mœurs d'une nation ?

Une semblable déclaration, que n'a pas pu détruire un désaveu tardif, ressemble plus à un plaidoyer qu'à un manifeste de gouvernement. Il me plairait de savoir si celui qui a parlé de la sorte n'est pas l'homme qu'il recommande comme modèle ; si, après avoir défendu la liberté, il ne l'a pas combattue ; si, élevé dans l'estime des droits nécessaires tels que celui d'écrire en respectant les lois, il n'a pas condamné ces mêmes droits ; si, après avoir été l'ennemi du précédent gouvernement, qui durait trop longtemps, il n'a pas repris toutes ses pratiques pour assurer le pouvoir qu'il fondait à sa place ; si, en un mot, il n'a pas été cet homme sans principe dont il parle.

On a vu des politiques agir sans règles ; mais tous du moins déclaraient qu'ils en avaient ou le laissaient croire. L'homme de gouvernement qui n'a point de principe diffère-t-il de beaucoup de l'homme qui veut raisonner et qui n'a pas d'idées ? Encore celui-ci ne dit-il pas : « Je n'ai rien dans la tête ! »

Les hommes de l'antiquité parlaient autrement ; aussi ils faisaient Rome et Athènes. — « L'homme n'est rien, la patrie est tout. — L'esprit a ses défaillances et le cœur peut manquer ; mais l'institution publique est la règle immuable. — Athéniens, ne songez pas à Démosthène ; pensez au devoir qui vous a conduits à Chéronée. — Romains, ne comptez pas même sur Scipion : regardez le Capitole. » — Voilà les échos de ces grandes républiques anciennes, qui étaient fondées sur des principes et non sur des hommes : elles sont passées sans doute, mais leur esprit vit encore dans l'âme de quiconque est occupé de la fortune de son pays, et non de la sienne.

CHAPITRE VI

DE LA COMMUNAUTÉ DES INTÉRÊTS

J'ai feuilleté les documents qu'il m'a été donné d'avoir sur le sujet que je traite, et j'ai fini par découvrir quelque chose qui avait quelque ombre de l'apparence d'un principe : « Appuyons-nous sur la communauté des intérêts, » dit un jour, dans une autre circonstance, l'homme politique dont nous avons parlé dans le chapitre précédent.

Si un lettré appartenant à la noblesse, n'ayant connu que les hautes classes du pays, s'étant mêlé aux entreprises financières de son temps, parle de cette communauté des intérêts, il est à craindre qu'il n'entende par là que ce qui le touche et l'occupe : les académies, les distinctions sociales, les salons, et les hommes de l'espèce de M. Law.

Que deviennent, dans ce cas, les intérêts de ceux qui ne savent pas lire, qui sont confondus dans les mêmes misères, et qui ne font d'affaires qu'avec leur boulanger ? J'ai peur qu'ils ne soient oubliés dans cette communauté des intérêts de quelques-uns.

CHAPITRE VII

DES CLASSES DIRIGEANTES

Depuis quatre-vingts ans il s'est fait un grand progrès en Chine. Une révolution considérable a renversé, au dernier siècle, les anciennes assises de l'État. Il a fallu compter avec le peuple, qui a retrouvé la conscience de ses droits, s'est instruit, a travaillé avec plus de profits et connaît les lois du travail : c'est dire qu'il connaît ce qui le touche et ce qui est en même temps l'âme même de cette société nouvelle. Des gens qui ne seront pas de son sein ou qui ont oublié qu'ils en viennent, qui ont vécu loin de son travail ou sans l'étudier, qui font profession de mépriser ce qu'ils appellent dédaigneusement le nombre, prétendent diriger ce qu'ils ignorent et ce qu'ils méprisent.

Athènes avait l'ambition de représenter toute la Grèce ; c'est là ce qui décidait des guerres, des traités, des alliances : les chefs de l'État ressentaient plus vivement encore que les particuliers cette sorte de besoin public ; leur ambition était celle de tous servie par une intelligence meilleure : ils étaient dignes de diriger Athènes.

L'âme de Rome fut la conquête. Les consuls et les sénateurs ont presque toujours été les premiers d'un peuple de soldats. Ils aimaient la guerre qu'ils faisaient ; leur passion était celle de la patrie : ils étaient dignes de diriger Rome.

Le commerce et la richesse ont été les ressorts du gouvernement de Venise. Qui ne voit que la politique des doges et du grand conseil fut prudente, mesurée, soupçonneuse comme celle d'une puissante société de marchands ? Les chefs de l'État étaient les citoyens les plus opulents et les plus habiles : on comprend qu'ils aient dirigé Venise.

Mais dans la société dont nous parlons, les classes qui se décernent à elles-mêmes le titre de « dirigeantes », sont composées de gentilshommes qui ne reconnaissent pas le grand changement de l'État arrivé au dernier siècle, ou de lettrés qui ont plus écrit que pensé et sont plus amoureux de bien

dire que de bien faire, ou de gens de finance qui tiennent leur richesse de la spéculation et du hasard : comment peuvent-ils diriger un monde de travailleurs affranchi par une révolution qu'ils ne reconnaissent pas ou dont ils se défient, et occupé à se donner par le travail plus de bien-être et plus d'instruction?

Quand Apollon demeura parmi les bergers, il leur révéla de divins secrets qui rendaient la vie plus douce, et remonta vers l'Olympe. Les rois du pays voulurent gouverner d'après l'ancienne coutume; mais leurs sujets étaient mieux instruits qu'eux et ne les reconnurent plus. Que n'avait-il éclairé aussi les rois? Mais les rois peuvent-ils être instruits même par les dieux?

CHAPITRE VIII

DE L'ADMINISTRATION

Les officiers publics qui servent un tel Etat, sentant bien qu'il ne peut durer sans institutions, ne sont occupés que de savoir quel est le régime qui le remplacera et deviennent les serviteurs secrets des hommes qui leur semblent appelés à prendre place dans le prochain gouvernement.

Les intérêts généraux risquent à chaque instant d'être sacrifiés aux intérêts particuliers de ceux-là même que l'Etat paye pour subordonner leur bien au bien public.

Après le fonctionnaire qui ne voit trop à qui il obéit, surtout à qui il obéira et qui n'a pas encore oublié à qui il a obéi, le plus à plaindre est l'État, qui ne voit pas à qui il appartiendra.

CHAPITRE IX

DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE

Comme les « classes dirigeantes » conduisent l'État en regardant le passé, et croient qu'il avancera en reculant, l'éducation du pays rebrousse chemin, et les maîtres de la jeunesse, investis d'un mandat public, sont bien vus s'ils tentent de la ramener en arrière de leur temps.

La liberté, l'instruction, les droits du plus grand nombre étant tenus en défiance, il n'est pas mauvais d'insinuer dans les chaires publiques que les grands hommes qui ont émancipé l'espèce humaine se sont peut-être trompés, ont commis quelque imprudence, quelque indiscrétion, qu'ils ont été trop curieux, et qu'il fallait laisser le monde en paix dans sa crasse.

Il est encore possible de former de cette façon l'esprit et le cœur des jeunes gens; mais il est plus difficile de déformer leurs maîtres : ceux-ci n'ont point été avertis, le pli est pris : ils resteront des esprits libres et gênants.

CHAPITRE X

DE L'ESPRIT DE SOCIÉTÉ

Dans tous les pays, le gouvernement donne le ton à ce monde oisif, aimable, cultivé et riche, qui forme ce qu'on appelle la société. Comme les chefs de l'Etat s'appliquent à remettre en honneur les institutions du passé et que cette société, à l'exception d'une partie tout aristocratique, fort petite, est composée de familles qui n'ont point d'ancêtres et que l'esprit moderne a pénétrées, le défaut de sincérité dans les conversations et, dans la religion, quelque chose de pis, ont bientôt fait de frapper les yeux. Chacun craignant de blesser les regrets où les espérances de son voisin, les propos manquent de liberté. Mais ce qui se remarque le plus dans l'air et dans les paroles, surtout en province, c'est le ridicule : les comtesses d'Escarbagnas pullulent et la qualité entête nombre de cervelles bourgeoises.

Quant à ceux qui feignent la piété et prient à la façon des gens comme il faut, on n'en saurait parler avec sang-froid, d'autant qu'ils ont l'impertinence de dire que la religion est une chose du passé!

CHAPITRE XI

DES ÉCRITS

Il est peut-être difficile qu'un Etat laisse aux écrivains la liberté de tout écrire, bien qu'il semble que ce soit un droit naturel et que de bonnes lois ne peuvent avoir à souffrir de qui les attaque. Mais, à moins de vouloir réduire la pensée à des tourments continuels et au silence, il faut lui marquer les limites dans lesquelles elle peut en quelque sorte se mouvoir et, si tant est qu'elle cause des dangers publics, il est de toute justice qu'elle ait au moins des juges réguliers.

La récente invasion du Mongol, qui a mis fin au règne du dernier empereur et causé tout ce grand trouble du pays, a fait que le cours de la justice se trouve encore aujourd'hui suspendu dans un tiers des provinces. L'autorité en toute chose, qui doit appartenir comme de raison au chef militaire en temps de guerre, lui appartient encore quand depuis trois ans la paix est faite. C'est un général qui, au siége du gouvernement, dans les plus grandes villes et même dans quelques petits ports, décide de la régularité des écrits périodiques. Il supprime un journal comme il lui plait. Les hommes qui attentent à la propriété et à la vie ont seuls droit à être jugés régulièrement; c'est par faveur qu'un écrivain a des juges.

On peut s'imaginer comme un tel état de choses met la pensée à la cangue; avec les plus pures intentions, on risque de déplaire, de se faire condamner et supprimer sans pouvoir se défendre.

— Qui te forçait de parler? disait Polycrate, tyran de Samos, au sage Callicles. — Cela même qui me force à penser, répondit-il; c'est ma nature de chercher la vérité et de la dire, comme la tienne de la détester et de la proscrire.

Si j'écrivais mon livre en Chine, au moment où nous sommes, bien que rien ne parte de ma plume qui soit pour offenser et que j'aie toujours écrit pour faire que tout le monde eût de nouvelles raisons d'aimer ses devoirs et sa patrie, je ne serais pas tranquille et je craindrais qu'un mandarin de l'ordre moral ne supprimât l'*Esprit des lois*.

CHAPITRE XII

[illegible]

C'est une république démocratique, et le pouvoir est aux mains d'une aristocratie.

Le chef de l'État n'est que le premier des citoyens et on veut qu'il se produise dans les provinces à la façon des princes.

Un jour il déclare qu'il a un besoin pressant d'institutions définitives; le lendemain, qu'il peut s'en passer encore quelque temps.

Il professe l'intention de s'entourer de toutes les forces du pays, et il s'appuie sur les représentants de régimes qui l'ont affaibli ou perdu.

Si j'étais républicain dans un tel pays, je m'empresserais de passer à l'étranger aussitôt que ce pays proclamerait la république : dans quelque monarchie voisine, je pourrais peut-être rendre des services et vivre tranquille.

CHAPITRE XIII

COMMENT CET ÉTAT PEUT-IL FINIR.

Il est évident que les ministres d'une telle république travaillent contre elle et préparent un établissement monarchique; mais il y a trois régimes qui ont des partisans dans le pays, ou plutôt parmi ceux qui prétendent le diriger. Lequel a le plus de chance de se rétablir, grâce à l'incertitude que produisent sur l'esprit public les hésitations d'un gouvernement qui ne veut pas se fonder et les convoitises de ceux qui veulent en fonder un autre ?

Il est manifeste aujourd'hui que si une monarchie doit sortir un jour de cette république, ce sera l'empire même qui a amené l'invasion. Car l'empire est dans les communes, dans l'armée, dans l'Église, parmi les agents du pouvoir; il entre même dans l'Assemblée nationale, qui l'a proscrit; il est partout dans l'État; demain, si vous n'y prenez garde, il sera l'État.

Or, savez-vous ce qu'il adviendra du rétablissement de l'empire ? Comme il lui faudra armer la nation ou bien être vaincu une seconde fois, quels ressentiments n'égareront pas certains bras qui porteront le fusil! quels spectres de vengeance hanteront la capitale une seconde fois armée, une seconde fois assiégée, et peut-être une seconde fois prise! .....

.....

..... O Maréchal, sauvez la France de l'empire, de la guerre civile et de la ruine !

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Charles Louandre vient de donner la troisième et dernière série des chefs-d'œuvre des conteurs français (1). Les conteurs du XVIIIe siècle couronnent l'édifice; M. Louandre s'écrie comme Horace : *Exegi monumentum !* Il aura rendu un véritable service aux lettres en tirant de la poussière et de l'oubli un certain nombre de pièces peu connues et qui méritaient de l'être. D'autres, justement célèbres, occupent dans ces volumes la place d'honneur : telle d'entre elles sera lue ainsi par bien des gens qui n'eussent pas songé à la chercher parmi les œuvres nombreuses, mais plus oubliées du même auteur. Enfin, ces trois séries, groupant dans un ordre chronologique les manifestations libres et populaires de l'esprit national, tantôt naïf et ami du merveilleux, tantôt sceptique et railleur, nous présentent comme un commentaire familier de l'histoire. Le merveilleux du moyen âge n'est pas celui qui aura cours au XVIIIe siècle. Là, les mouches du paradis venant pétrir leur miel dans la main du héros; ici, des fées esprits forts et des magiciens libres penseurs. Dans la peinture de la vie réelle, mêmes changements. Voyez, par exemple, les femmes : de gaillardes commères au XVe et au XVIe siècle et encore chez la Fontaine, qui est demeuré le Gaulois du bon vieux temps; des précieuses quintessenciées, raffinées de délicatesses au XVIIe siècle sur les rives du fleuve de Tendre; puis voyez-les au XVIIIe : des rouées de la Régence, des raffinées de corruption. Et enfin, au déclin du siècle, quand la sensiblerie envahit la littérature, les voici sages et discrètes personnes, amies sensées, épouses vertueuses et de bon conseil, mères attendries.

Ce qui frappe surtout dans les contes du XVIIIe siècle, c'est la prétention qu'ils ont d'être moraux, humanitaires, sociaux. Ils veulent détruire ou tout au moins réformer. La littérature légère elle-même entend bien que les traits qu'elle lance ne soient pas inoffensifs. Au moyen âge, dans les fabliaux, moines, couvents, seigneurs n'étaient pas épargnés : mais ne sentiez-vous pas que l'ironie était pour Jacques Bonhomme une vengeance suffisante ; ou bien, quand il y avait un sanglot dans la plainte, que c'était un cri de douleur sans espoir ? Au XVIIIe siècle, c'est autre chose. Lorsque Diderot écrit *la Religieuse*, il ne lance pas contre les couvents des flèches légères, il en bat les portes avec un bélier, il fait brèche dans le mur avec une catapulte. Quand un décret de l'Assemblée nationale supprimera les ordres religieux, les législateurs, dans leurs considérants, reproduiront en grande partie les arguments du romancier.

M. Charles Louandre fait ces justes remarques dans son introduction. Quant à donner place à des extraits de ces œuvres de combat, telles que *la Religieuse*, *Jacques le fataliste* et tant d'autres, il ne le pouvait. Ce sont des pages vénéneuses qui auraient flétri son élégant volume. Je le conçois très-bien et ne vais pas là contre : seulement, que les lecteurs de ce recueil très-convenable sachent bien qu'ils n'y trouvent pas la physionomie complète du XVIIIe siècle. Ils voient bien le sourire, le geste badin; ils ne voient pas la lèvre crispée ni le poing qui menace. De même, la corruption des mœurs ne leur apparaît pas dans toute sa profondeur. Ils entendent le mot leste, mais rien de pis; c'est à peine si les dames ont à entr'ouvrir leur éventail. Si elles entendaient tout ce qu'on disait alors, elles s'iraient cacher derrière un paravent. C'était le double danger d'un recueil de ce genre, ou d'être très-incomplet, ou de n'être pas de bonne compagnie. M. Louandre n'a pas hésité et, encore une fois, je suis très-loin de lui en faire un reproche.

Il faut en effet respecter les susceptibilités de ses lecteurs. C'est ce que fait M. Arsène Houssaye qui avertit charitablement ses lectrices :

> Le roman que voici n'est pas pour vous, madame,
> Qui n'avez pas aimé, pas même votre amant !
> Vous n'avez pas voulu des orages de l'âme,
> Vous n'avez pas cueilli les fleurs du firmament.

(1) *Chefs-d'œuvre des conteurs français après la Fontaine*, XVIIIe siècle, par Charles Louandre. — Paris, 1874. Charpentier et Cie.

Rousseau écrivait en tête de *la Nouvelle Héloïse* : « Toute femme qui lira ce livre est une femme perdue »; M. Houssaye écrit en tête de son roman (1) : « Ne lisez pas ce livre, mesdames, si vous n'êtes pas déjà des femmes perdues ». Il ne veut point apparemment d'autres lectrices. C'est sa clientèle, il travaille pour cette spécialité. N'en croyez rien, mesdames. Pure fanfaronnade! Ce roman, si redoutable à ce qu'il dit, n'est pas en réalité bien dangereux. Comme ses frères aînés, c'est un bon petit jeune homme qui se met des mouches, se saupoudre de blanc et de rose, s'inonde d'essence de bergamote et manie une badine légère dont son faible bras est cependant fatigué : c'est un don Juan de pacotille, c'est un *gommeux*.

Il nous est présenté par feu J. Janin. Naturellement l'introducteur nous parle de toute autre chose, d'abord parce que le personnage à introduire n'existe pas encore; puis il existerait que J. Janin ferait comme s'il n'existait pas. Cependant il a ouï parler d'un projet de roman dont l'idée serait philosophique, il engage M. Houssaye à exécuter son plan. Et sur cela il le félicite d'avoir empêché Rachel de chanter la *Marseillaise* au Théâtre-Français — ce qui lui eût été difficile puisqu'il n'en était pas encore directeur, — d'avoir fait jouer *le Chandelier*, d'avoir écrit l'histoire du *Roi Voltaire*, qui a été « la grâce et la censure, l'élégie et la chanson », enfin d'avoir raconté dans un grand livre, intitulé *la Comédie parisienne*, « une suite infinie, imprévue, énorme, des plus terribles accidents ».

Remarquez-vous l'ironie cachée sous les fleurs? Est-il critique plus amère : « de terribles accidents »? Comme c'est cela! Vous avez voulu, poëte aimable et gracieux, nous épouvanter, vous aussi; vous avez fait effort pour inventer des choses effrayantes, et qu'avez-vous imaginé? Pas même des événements; non, des accidents! Othello tue Desdémone, voilà l'événement. Vos héros pommadés poignardent leurs maîtresses musquées, voilà l'accident. Ils montent sur l'échafaud comme celui d'aujourd'hui : accident, toujours accident; simple fait divers. Vous avez cru me faire frissonner en me montrant la mer soulevée du fond de ses abîmes, et vous m'avez fait voir un bocal qui tombe et se casse; les deux ou trois poissons rouges qui s'y ébattaient rendent maintenant leur dernier soupir sur le tapis d'Aubusson : accident, simple accident.

Cette fois, quel est le fait divers? Un provincial, un jeune homme de Soissons, quitte son Soissonnais comme Jean de Thommerays a quitté sa Bretagne, et se jette dans le tourbillon de la mêlée parisienne pour oublier une infidèle. Par des chutes successives, ce provincial perverti tombe de la vie douteuse à la vie honteuse. Si, comme Jean de Thommerays, il avait rencontré sur le quai Malaquais, à onze heures et demie du soir, les mobiles de son pays, comme lui il eût été sauvé; mais, non, la fatalité veut qu'il rencontre simplement son infidèle. Alors, après la honte, le crime : il empoisonne le mari avec du laurier-cerise et monte sur l'échafaud. Triste héros, vieilles aventures. Comment donner une apparence de fraîcheur à ce canevas usé jusqu'à la corde? D'abord en décrivant ce que tout le monde n'a pas encore décrit. Le héros chevauche dans son Soissonnais; on le montrera écoutant « le cri argentin du crapaud, ce doux poëte des marais ». Le crapaud a été chanté par un poëte fantaisiste :

> Que te contait ta Juliette,
> Roméo sinistre et gluant?

Oui, mais dans le roman il n'est pas encore défraîchi. Le héros admirera encore « la délicatesse architecturale des chardons »; il cueillera « le pissenlit hérissé »; il s'enthousiasmera pour la pomme de terre, ce qui prouve que les Soissonnais ne sont pas exclusifs. Le crapaud, doux poëte, le chardon, le pissenlit, des pommes de terre en sautoir, voilà des ornements nouveaux et qui rajeunissent l'étoffe. Cependant, une fois le héros à Paris et jeté dans le tourbillon, ce seront des scènes déjà décrites par mille autres et par lui-même que le romancier décrira encore : maisons de jeu, boudoirs et le reste! — Oui, sans doute; mais quelle fertilité de détails et quels boudoirs engageants! Et avec quelle habileté la description et l'inventaire de tout ce qu'ils contiennent de séduisant anime notre curiosité! « Le plus sage et le plus sceptique lecteur se surprend à être attentif, souvent charmé et toujours amoureux », dit Janin, dont la vertu se trouve assez mal à l'aise au milieu de ces anacréontiques tableaux. Il voudrait bien crier : « Laissez ici la candeur, vous qui entrez! » Il le voudrait; mais la bienveillance, mais l'amitié! Il le dit alors à demi-voix, du moins pour qui sait comprendre : « Souvent charmé et toujours amoureux! »

Je le dirai, moi, à haute voix : de telles œuvres n'appartiennent pas à la littérature saine. Quel en est le succès, je l'ignore; mais s'il était grand, il faudrait le déplorer. Elles ne peuvent qu'affadir le goût et jeter l'imagination surexcitée dans des sentiers dangereux. Ce n'est pas là le pain qui nous fera forts. J'admets volontiers que les intentions de M. Houssaye soient excellentes; il se dit sans doute que le dénoûment de son drame et le coup final qui frappe le héros suffisent à nous détourner de suivre la même voie. Mais qu'importe la leçon toujours éventuelle du dénoûment, si dans tout le cours du roman la passion déchaînée m'a été présentée comme l'état naturel de l'homme, l'amour comme sa seule occupation, la satisfaction de ses convoitises comme son droit légitime et presque sacré? Montrez-moi au moins un personnage honnête et sensé! Non que je tienne aux contrastes, non que je veuille absolument m'attendrir, comme les spectateurs des mélodrames, sur la vertu persécutée; mais j'ai besoin de respirer un peu d'air pur. Oui, il faut que je sorte de vos tapis et de vos boudoirs pour voir l'activité humaine se déployer sur un autre théâtre. — Voulez-vous savoir encore ce qui m'effraye? On a souvent reconstitué la société d'une époque avec le théâtre ou le roman; par exemple, dans le théâtre de Plaute, tout imité du grec qu'il est, on cherche à retrouver la vieille société romaine. Eh bien! supposez dans deux mille ans d'ici tous les monuments littéraires de notre époque détruits; seuls les romans de M. Arsène Houssaye ont été conservés, et avec eux on reconstruit [illegible] On frémit d'y penser.

Mais, dites-vous, l'idée philosophique qui, dans ce dernier roman, ravissait d'avance J. Janin?

Il y en a [illegible]. Ce [illegible] d'abord [illegible] n'est pas une chimère; il y a un monde des esprits, et ces esprits sont en communication avec l'homme. M. Houssaye [illegible] montre qui allument des bougies éteintes, jouent du piano, parlent au fond des chapeaux et prédisent l'avenir. Quelques

(1) Arsène Houssaye, [illegible] *jeunes de siècle*. — Paris, Éd. Michel Lévy frères.

privilégiés entendent leur voix, et, ainsi éclairés, ils lisent dans les lignes de votre main ce que la vie vous réserve de joies ou de douleurs. C'est ainsi que nous voyons ici une Cassandre de sous-préfecture : la sibylle soissonnaise prédisant au héros sa fin tragique. Et remarquez, je vous prie, que l'intervention de ces esprits qui révèlent l'avenir ne fait qu'ajouter à l'immoralité du fait-divers. Que puis-je alors reprocher à cet empoisonneur? C'était son destin, comme c'était le destin d'Œdipe d'épouser sa mère et de tuer son père. Cet assassinat final aurait pu m'apparaître comme la conséquence suprême d'une volonté qui s'abandonne à la passion, puis, perdant toute énergie, tout sentiment du bien, tombant de chute en chute, va de la faute à la honte, de la honte à l'abjection et de l'abjection au crime. Eh bien, non ! pas même cette humble moralité ! Tout cela était écrit ! Il le fallait !

L'autre idée philosophique rentre également dans le domaine du surnaturel. L'âme de chacun de nous peut nous apparaître sous des formes diverses. Notre âme quitte notre corps à chaque instant pour voyager à travers les mondes connus et ceux même que nous ne connaissons que par ouï dire. En ce moment je vois Marseille ; il y a un instant je voyais le Havre : c'est que mon âme a fait le double trajet et s'est transportée dans ces deux villes. Puisqu'elle voyage ainsi hors de moi, qui l'empêche de m'apparaître et même de me parler, comme à Socrate son démon familier ? C'est ainsi que l'âme du héros se présente à lui sous plusieurs aspects. Une première fois dans un grand parc, c'est une jeune fille en robe blanche ; une seconde fois au bal de la *Closerie des lilas*, c'est une danseuse qui jette autour d'elle les roses à pleines mains ; une troisième fois au bal de l'Opéra — voyez comme dans ses voyages à elle l'âme de l'auteur aime à aller au bal, — c'est une bacchante ivre qui jette l'or ; enfin, le soir, au coin d'un carrefour suspect, l'âme a la voix rauque, l'œil abruti, les mains dégouttantes de sang. L'auteur a beau invoquer Cagliostro, le médium Home, Socrate, Platon, saint Augustin, nous avons peine à nous laisser persuader. Cette âme dansant des pas risqués, au grand scandale des sergents de ville, est une conception particulièrement bizarre qui nous laisse froids et incrédules, Je crois que M. Houssaye cherche à s'élever vers un monde surnaturel, ne fût-ce que pour échapper au triste monde où ses romans font habiter son imagination ; mais, en vérité, ces régions où il veut nous transporter avec lui sont d'étranges contrées. A supposer même que ce merveilleux fût moins révoltant pour le bon sens, encore faudrait-il nous préparer à l'accepter. Lorsque l'on conte des histoires de revenants à la campagne, on choisit son heure : on prend l'instant où le jour baisse et où le vent du soir murmure mélancoliquement dans les saules. De même, dans une œuvre d'art il faut disposer un milieu favorable et désarmer le scepticisme du lecteur. Le surnaturel, au moyen âge, en Écosse ou en Danemark, les sorcières, les apparitions au milieu des bruyères désertes, soit ; je puis à la rigueur m'y laisser prendre : mais de nos jours, au bal de l'Opéra, sur le boulevard des Italiens, même aux environs de Soissons ! Non, je proteste ; ou, ce qui est plus grave, je ris. M. Houssaye conte des histoires de revenants au milieu du marché du village et en plein midi : personne n'a peur.

Ainsi l'idée philosophique très-légèrement greffée ou même plaquée sur cette œuvre légère ne suffit pas à la protéger. Tout au contraire, ce fatalisme de fantaisie rend la donnée moins morale encore. Et quant à l'apparition de l'âme dans les bals publics ou ailleurs, c'est une contradiction avec l'idée fataliste. Et en effet, pourquoi nous apparaîtrait-elle ? Pour nous avertir, il faut croire ; pour nous donner d'opportuns conseils, comme fait la voix de l'ange gardien dans la vieille chanson calabraise, que Lamartine a traduite dans la préface des *Méditations* :

C'était vous, c'était vous, ô mon ange gardien !

Mais puisque nous ne sommes pas libres, puisque tout était écrit, à quoi bon cet étrange merveilleux ? C'est une dépense inutile de surnaturel. Il faut absolument que M. Houssaye choisisse entre son fatalisme et ses apparitions ; à moins qu'il n'aime mieux renoncer aux deux, ce qui serait encore plus sage.

Je l'engagerais encore à relire l'article de J. Janin, qui est placé comme préface à son œuvre nouvelle, et à en bien peser tous les mots. Peut-être lui semblera-t-il, comme il me semble à moi, que sous le velours de certaines expressions on sent la griffe du critique ; peut-être, pour certains éloges, se dira-t-il que voilà assez longtemps qu'il les récolte et qu'il est temps d'en mériter d'autres. Voilà assez longtemps qu'il se tient au courant de la chronique scandaleuse du grand monde, qu'il connaît les artifices des belles dames et même les secrets de leur toilette, et qu'il sait, comme J. Janin l'en complimente, qu'il ne faut pas prendre au sérieux les cheveux blonds de Messaline, pas plus que les cheveux noirs de sa sœur. Voilà assez longtemps qu'il est l'historiographe des chutes célèbres. Après douze volumes consécutifs remplis des mensonges et des trahisons des grandes dames, ce treizième est trop, en vérité. Il le sentait sans doute, puisqu'il a essayé d'introduire dans ces aventures de boudoir de graves idées philosophiques. Mais comme sa philosophie sera vraisemblablement peu goûtée, qu'il renonce à ces spéculations ambitieuses et se rappelle qu'un jour — il y a longtemps — il a écrit l'histoire du *Quarante et unième fauteuil !*

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Lisez-vous les débats du conseil de guerre de Marseille ? Un citoyen, nommé Susini, a le malheur de rencontrer le 4 septembre 1870 l'agent de police qui l'a arrêté au moment du coup d'État : « Tu m'as arrêté il y a dix-neuf ans, » lui dit-il ; « suis-moi à la préfecture ». L'agent obéit, on l'enferme à la préfecture, et il en sort bientôt sain et sauf. Susini, mis en jugement quatre ans après cette arrestation, vient d'être condamné à cinq ans de travaux forcés, et les membres des commissions mixtes sont tranquillement assis sur leur siége. Savez-vous que cela donne fort à penser sur la morale ? — Ne parlons plus de cette affaire, — mais de quoi parlerai-je ?

II

Parbleu ! de M. Guizot : « Les morts, a-t-il dit, appartiennent à l'histoire. » Je ne suis pas un historien, mais pourquoi ne me permettrais-je pas quelques mots sur l'illustre défunt ?

Il était né à Nîmes, le 4 octobre 1787. Je passe sur ses débuts dans le professorat, où, fort jeune, il s'essaya, non sans succès, sous le patronage de M. de Fontanes, et qui, dans son âge mûr, lui donna les seuls moments de popularité dont il ait joui dans sa longue vie. Il entra dans la carrière administrative en 1814, par la protection de Royer-Collard, grâce à laquelle il fut choisi par l'abbé de Montesquiou comme secrétaire général du ministère de l'intérieur. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe le rendit à la vie privée. Il fit alors ce fameux voyage à Gand qu'on devait lui reprocher près de trente ans après à la Chambre des députés. Il présente ce voyage dans ses *Mémoires* comme la suite d'une mission difficile, confiée à son zèle par les amis de la monarchie constitutionnelle. Il s'agissait d'obtenir de Louis XVIII le renvoi de son favori, M. de Blacas. Comment le parti royaliste constitutionnel, qui comptait dans ses rangs tant d'amis du roi, tant de personnages marquants, chargeait-il d'une tâche si délicate un inconnu que quelques mois passés dans des fonctions secondaires au ministère de l'intérieur n'avaient pas tiré de son obscurité, un jeune homme de vingt-huit ans dont l'esprit devait être d'autant plus roide à cette époque, que ni l'âge ni l'expérience n'ont jamais pu l'assouplir ?

M. Guizot ne s'explique point là-dessus : il a évidemment donné de l'importance à son voyage à Gand pour s'en donner à lui-même. Quoi qu'il en soit, le voilà de retour à Paris au mois de juillet 1815 : M. Pasquier, ministre de l'intérieur, chargé par intérim du ministère de la justice, le nomme secrétaire général de ce ministère. Il conserva ces fonctions sous M. Barbé-Marbois, qu'il suivit dans sa retraite le 7 mai 1816.

III

Ces dix mois forment la période sombre de la vie politique de M. Guizot. La réaction absolutiste déploie ses premières fureurs ; les prisons se remplissent, le sang coule pendant que M. Guizot occupe le secrétariat général du ministère de la justice ; son nom ne peut se séparer du souvenir des cours prévôtales, de l'épuration de toutes les cours et tribunaux du royaume, et des lois d'exception destinées à frapper les hommes et les intérêts nés de la Révolution.

M. Guizot se brouilla plus tard avec la Restauration, en même temps, dit-il, que « les hommes dont la pensée se tenait également éloignée de l'ancien régime et de la Révolution ». Il désigne ainsi les doctrinaires. Il ne les suivit pas pourtant lorsqu'ils crurent devoir se retirer de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, lors de l'avènement du ministère Martignac. M. Guizot, qui n'était pas encore député, avait besoin de l'aide de la célèbre association pour le devenir. Il fut élu, en effet, député sous le patronage de l'association dont le républicain Marchais était le président.

La Restauration tombée, M. Guizot devient l'un des premiers conseillers de Louis-Philippe et il a la gloire d'inaugurer la réaction en même temps que la monarchie. Salut à la quasi-légitimité ! La royauté de Louis-Philippe n'est nullement, aux yeux de M. Guizot, le résultat de l'élection, mais d'un contrat conclu avec un prince placé sur les degrés du trône, seul capable de maintenir le droit public et de préserver la société des atteintes de la révolution. Un contrat avec qui, entre qui ? où sont les deux contractants indispensables à un contrat ? en voici un, le prince stipulant en son propre nom et en vertu de son propre droit ; mais l'autre contractant indispensable, la nation, n'est point là, personne n'a ses pleins pouvoirs, les quelques députés qui bâclèrent en deux ou trois jours une royauté et une charte n'en avaient nullement le droit. On le sentit si bien alors que des gens dont le dévouement à la monarchie nouvelle était incontestable, proposèrent de la faire sanctionner par le suffrage universel.

Les grands pouvoirs politiques naissent de deux sources : l'élection ou l'hérédité. M. Guizot essaya de faire jaillir une troisième source du rocher, il inventa la quasi-légitimité, qui fut pour la nouvelle monarchie une cause d'affaissement rapide et enfin d'impuissance. Louis-Philippe dut à ce principe doctrinaire les inconséquences et les défaillances d'un règne qui pouvait être glorieux et qui ne fut qu'une longue suite de manœuvres et d'intrigues décorées par M. Guizot du nom de politique de résistance ; il était en train de la pratiquer lorsque son impopularité déjà notoire obligea le roi à lui redemander, en 1831, le portefeuille de l'intérieur qu'il tenait depuis huit mois, c'est-à-dire depuis l'origine de la monarchie.

IV

La première pétition pour l'abolition de la peine de mort fut rédigée en place de Grève au milieu d'une cérémonie expiatoire en mémoire des quatre sergents de la Rochelle et « sous la dictée de leurs ombres », comme dit la pétition. Les blessés de Juillet, sur le lit d'hôpital où ils gisaient encore, signèrent une pétition semblable. Le gouvernement cependant ne voyait pas s'approcher sans de vives appréhensions le procès des ministres de Charles X. Le roi voulait les sauver à tout prix, chose difficile avec des ministres impopulaires, impossible avec M. Guizot. Celui-ci dut se retirer, et le cabinet du 11 août fit place à celui du 13 mars.

M. Guizot a quitté et repris plusieurs fois le pouvoir depuis cette époque jusqu'en 1840, où il est rentré au gouvernement pour n'en plus sortir jusqu'à la chute de la monarchie. Il y aurait beaucoup à dire sur la coalition où il joua le principal et par conséquent le plus triste rôle, sur les mariages espagnols et sur les derniers actes de sa politique intérieure et extérieure. Mais cela me mènerait trop loin. Laissons les faits, revenons à l'homme.

M. Guizot disait quelques jours avant sa mort à ses proches : « La France est difficile à servir. » Non, mais la France prend vite en grippe ce qu'elle ne comprend pas, et jamais elle n'a compris les dogmes de la politique doctrinaire. La France a un certain nombre d'idées ou, si l'on aime mieux, de sentiments, qu'il faut partager ou du moins respecter si l'on veut la gouverner. La Restauration ne le comprit pas le jour où elle fit exécuter le maréchal Ney : approuver cet acte comme

M. Guizot, c'est, pour ainsi dire, devenir un étranger pour la France.

M. Guizot paraît, en effet, plutôt un étranger *naturalisé* qu'un Français véritable, un homme ayant, si l'on veut, du sang semblable au nôtre dans les veines plutôt qu'un Français. Cela tient surtout à sa haine féroce de la Révolution, haine qui l'a rendu si impopulaire. Il a essayé de se faire un mérite de son impopularité, comme si dans les gouvernements libres, où l'opinion publique tient une si grande place, l'impopularité n'était pas le synonyme de l'impuissance. L'impopularité, après avoir chassé M. Guizot du pouvoir au début de sa carrière ministérielle, l'empêcha plus tard de prendre place dans les rangs des membres du « grand parti de l'ordre » lorsqu'il se constitua en 1848. M. Guizot fut le seul des chefs royalistes qu'on n'appela pas sous les drapeaux de la rue de Poitiers ; il dut ce jour-là faire un triste retour sur lui-même et sentir le poids de l'impopularité.

Il ne s'agit point ici de discuter la loi de M. Guizot sur l'instruction publique. Les changements survenus depuis 1833 rendent cette discussion inutile. M. Guizot s'est toujours montré fier de cette loi : cette fois, passons-lui sa fierté. Si peu que l'on tente pour l'instruction du peuple, on a droit à la reconnaissance publique. Remercions-le donc de ce qu'il a fait dans le but d'instruire les masses. Remercions-le aussi d'avoir rétabli l'Académie des sciences morales et politiques, création de la Révolution dont le rétablissement alarmait ses amis. « Dans mon propre parti, dit-il, et parmi les plus fermes soutiens de notre politique, plusieurs se méfiaient grandement de la spéculation philosophique. » Les amis de M. Guizot ont fait des progrès, ils se méfient aujourd'hui de toute espèce de spéculation théorique.

M. Guizot a toujours aimé à régenter les académies ; c'est à quoi il s'amusait dans les dernières années de sa vie, quand il ne passait pas son temps à régenter son Église. L'Académie française et le Consistoire de Paris sentent déjà leur délivrance.

V

Il est difficile de dire au juste quelle a été la pensée politique de M. Guizot. « Tant que l'ancienne noblesse et la bourgeoisie, dit-il quelque part, s'obstineront à rester désunies et jalouses, au lieu de se résigner à être puissantes ensemble, nous aurons la révolution en permanence. » Il ne manque pour opérer l'alliance rêvée par M. Guizot que deux choses : une noblesse et une bourgeoisie, — mais cela n'est pas sérieux; la vraie politique de M. Guizot est dans sa profonde haine de la Révolution.

Il ne trouve jamais les gens assez réactionnaires. Il reproche à Casimir Périer de « croire à la souveraineté du peuple, d'avoir résisté en fait, non en *principe*, de ne pas avoir compris assez combien l'anarchie était profonde, de n'avoir pas défendu assez énergiquement l'hérédité de la pairie ». Mais son grand grief contre lui, qui le croirait? est « de n'avoir pas maintenu à tout prix le deuil national et légal du 21 janvier ».

Qui aurait donc échappé à la contagion du virus révolutionnaire, puisque Louis-Philippe, « en s'éclairant sur la Révolution, ne s'en était pas complétement affranchi ». Louis-Philippe ne s'était il pas, en effet, écrié un jour : « Tout plutôt qu'émigré ! » mot funeste que M. Guizot ne lui pardonne pas.

La France n'a donc cessé d'être livrée aux révolutionnaires. M. Guizot n'a jamais pu la préserver complétement. La Providence lui devait un dédommagement. Il a assisté pendant les dernières années de sa vie à une réaction qui laisse presque en arrière celle à laquelle il avait présidé dans sa jeunesse ; il a vu le pouvoir enfin confié aux mains de gens débarrassés de tout préjugé révolutionnaire, résistant en fait aussi bien qu'en principe, et cherchant cette fusion providentielle entre la noblesse et la bourgeoisie qui doit mettre fin à la Révolution. Les conseils et les encouragements de M. Guizot n'ont pas manqué au gouvernement de l'ordre moral, et, pour rendre justice à tout le monde, nous devons dire que son influence y a été plus d'une fois exercée dans le sens de la modération. L'ancien président du conseil du 29 octobre trouvait quelquefois que le vice-président du conseil du 24 mai allait trop loin; un gouvernement absolu tempéré par M. Guizot, voilà donc le ministère de Broglie.

VI

Et ce malheureux qui, pour avoir gardé chez lui un vieux fusil prussien hors d'usage, va passer trois ou quatre ans dans une maison centrale, n'y a-t-il pas là..... Laissons donc ce conseil de guerre de Marseille, et parlons des décors de Baudry.

VII

Jamais travail de peintre n'a fait un tel fracas. Rome, Venise, Parme, étaient certainement moins émues lorsque Raphaël, Michel-Ange, Titien, Véronèse, Corrége descendaient de leur échafaudage et donnaient l'ordre d'enlever les toiles qui cachaient les murs et les plafonds du Vatican, de la chapelle Sixtine et de la salle du palais de Mantoue. Nous sommes devenus depuis quelque temps de furieux *dilettanti* en toutes sortes d'arts, et surtout de terribles amateurs de tableaux.

Les compositions de M. Baudry ne sont pas encore placées et déjà on s'inquiète de leur durée. Soixante ans de vie, c'est tout ce qu'on peut leur assurer au nom de la statistique, science inflexible qui condamne toute salle d'opéra à brûler dans cet espace de temps ; c'est la moyenne de l'existence réservée à chaque salle d'opéra, de même que trente-six ans est la moyenne de la vie de chaque fils d'Adam.

Encore si une décoration d'opéra pouvait durer autant que la salle elle-même, mais non ; le gaz réduit sa vie à quatre ans à peine.

Quatre ans, et les peintures de M. Baudry auraient cessé d'exister ! Cette idée désespère une foule de gens qui se demandent si le gouvernement ne va pas prendre des mesures pour sauver ces dieux, ces déesses, ces muses, ces nymphes vouées à l'oxygène dévorant. L'un propose que l'œuvre tout entière de M. Baudry soit déposée au Luxembourg ; un peintre désigné par l'Institut aurait la mission d'en tirer des copies qu'on livrerait à la voracité du gaz. On estime que, moyennant une copie tous les quatre ou cinq ans, le gaz se tiendrait pour satisfait ; l'autre a trouvé un autre moyen :

on ferait venir des maîtres mosaïstes qui reproduiraient les compositions de M. Baudry. C'est fort bien, mais où y a-t-il des maîtres mosaïstes ailleurs que dans le roman de Georges Sand qui porte ce titre ? S'il n'y en a pas, on en fera ; rien n'empêche le gouvernement de fonder une classe de mosaïque à l'École des beaux-arts, voire même une école spéciale de mosaïstes, indispensable, d'ailleurs, dans notre temps de rénovation religieuse. Un grand mouvement religieux ne se comprend pas sans maîtres mosaïstes. Le gouvernement, en en formant, ferait d'une pierre deux coups.

D'autres personnes trouveraient plus court d'imposer à la Compagnie parisienne du gaz un gaz d'un oxygène plus pur, un gaz Baudry, qui brûlerait exclusivement au foyer de l'Opéra. Un moyen encore plus simple serait d'éclairer entièrement le foyer aux bougies. Cela reviendrait peut-être un peu cher, mais faut-il songer à quelques sous de plus ou de moins pour sauver un chef-d'œuvre dans un édifice qui coûte cinquante millions ?

Les peintures de M. Baudry étant destinées à être brûlées, et l'Opéra lui-même étant, en vertu des calculs les plus positifs, voué au feu dans un temps relativement court, j'en prends mon parti et je me borne à demander pourquoi, parmi les musiciens français admis par M. Baudry au Parnasse, ne figure pas Hector Berlioz ? M. Garnier, l'architecte de l'Opéra, l'a banni de la façade de son édifice, où il a fourré les bustes de tous les musiciens imaginables : Gluck, Mozart, Beethoven, Rossini, Meyerbeer, Halévy, Auber, Adam, que sais-je !

Hector Berlioz, remarquez-le bien, était lauréat de Rome comme MM. Baudry et Garnier ; il avait, de plus, droit au buste comme membre de l'Institut ; par quelle violation de toutes les lois divines et humaines, Monsieur Garnier, le lui avez-vous refusé ? Et vous, Monsieur Baudry, puisque vous admettez tant de musiciens sur le mont sacré, par quel oubli en avez-vous éloigné un membre de l'Académie des beaux-arts ?

M. Garnier et M. Baudry vont sans doute répondre : Berlioz était académicien ? nous ne nous en doutions guère ; qui pouvait supposer qu'il fût de quelque chose, ce romantique obstiné ? Eh ! messieurs, il était non-seulement académicien, mais encore, je l'ai dit, grand prix de Rome ; il a fait une cantate, et vous lui refusez l'apothéose que vous décernez si libéralement à Auber !

L'air des *Djinns !* Vous croyez, Monsieur Baudry, que la postérité chantera l'air des *Djinns*, et qu'elle ne retiendra rien de *Benvenuto Cellini*, de *Roméo et Juliette*, de *Béatrice*, des *Troyens*, de la *Damnation de Faust*, et que vous pouvez impunément interdire l'accès du Parnasse à l'auteur de tant de symphonies, de mélodies, de marches harmonieuses ?

Eh bien ! moi, je vous le dis : Dans un demi-siècle, quand tous les Auber, les Donizetti et autres fabricants de musique auront disparu pour jamais du souvenir des hommes, on découvrira Berlioz ; on s'apercevra que ses œuvres étaient des œuvres de génie, qu'il y avait là une année d'artiste et que votre Opéra, Monsieur Garnier, aurait bravé, comme le gaz, Monsieur Baudry, aura dévoré vos peintures, le Garnier et le Baudry du XIX siècle ne [illegible] l'un le [illegible] de Berlioz dans une salle spéciale ; l'autre sera consumé au pétrole tout entier.

VIII

En attendant, on dit dédaigneusement en parlant de Berlioz : C'est un romantique ; oui, certes, et le seul romantique du romantisme, quoiqu'il ne portât ni cheveux longs ni gilet rouge, ni barbiche, ni moustache ; si jamais quelqu'un a cru aux sylphes, aux aulnes, aux elfes, aux fées, aux sorcières, aux willis, c'est lui ! Il a seul, de ce temps-ci, causé avec la fée Mab ; et Dieu sait comme il aimait Shakespeare ! Ce n'est pas dans un *Hélas ! pauvre Yorick*, et dans un *Soyez les bienvenus dans Elseneur*, que consistait son érudition shakespearienne ; il connaissait Shakespeare mieux que M. Amédée Pichot, il a aimé Ophélie au point de l'épouser dans la personne d'une actrice anglaise, et les faux romantiques font le silence sur ce vrai romantique, et il ne se passe pas de jour sans que, dans un recoin du journalisme, quelque bonne âme n'entonne quelque réclame sur la tombe de ce farceur de Théophile Gautier ! Il est convenu qu'il a passé sa vie à semer des perles précieuses dans les livres et dans les journaux. Tout ce qui est sorti de cet esprit n'est que fleur, diamant, pierre précieuse, ambre, écume de mer. Les journaux répètent ses moindres bons mots, — sans compter la légende de la première représentation d'*Hernani*, qu'il faut avaler cinq ou six fois par an. S'il rit, c'est d'un rire divin ; s'il parle, c'est d'un ton olympique ; s'il marche, c'est comme un Jupiter. Ses longs cheveux, son fez, ses chiens, ses chats, ses perroquets, il y a sur tout cela d'interminables légendes.

Je connais plus d'un brave garçon indifférent à tout, toujours prêt à se moquer de tout, à prendre son parti de tout, qui ne peut pas se consoler en songeant que Théophile Gautier n'a pas été de l'Académie française.

Un feuilletoniste, pour que rien ne manquât à la gloire de Théophile Gautier, a découvert dernièrement que ce mystificateur, qui affectait de ne jamais assister à la représentation des pièces dont il rendait compte, a été un des plus grands critiques dramatiques de son temps, et personne ne s'en doutait : « Pauvre grand homme ! » C'est le feuilletoniste qui parle. Allons ! voilà qu'il ne manquera décidément plus rien à la gloire de Théophile Gautier, pas même d'avoir été méconnu.

X***

BULLETIN

École libre des sciences politiques

L'École des sciences politiques commencera le 23 novembre prochain sa quatrième année. Nous avons sous les yeux le tableau des cours avec le sommaire des sujets à traiter par chaque professeur. Cela ne représente qu'une année sur les deux qui forment le cycle complet de l'enseignement. Que de sujets intéressants déjà, que de connaissances précieuses dans cette première moitié !

Étudier avec M. Demongeot tout le détail de l'organisation communale [illegible] en France,

mais en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, en Italie, etc.; remonter de là, par l'organisation départementale, jusqu'à l'administration centrale; soulever et résoudre, par des comparaisons judicieusement instituées entre les différents pays, la grande question de la justice administrative; examiner avec M. Leroy-Beaulieu toutes les formes des revenus publics; suivre dans leur opération et juger par leurs résultats les impôts et taxes de toute nature appliqués en France et dans les autres États de l'Europe; saisir avec M. Dunoyer les correspondances apparentes ou secrètes de la production, de la consommation et de la distribution; distinguer dans l'histoire des sociétés coopératives, dans les théories de la participation des ouvriers aux bénéfices, ce qui appartient à la chimère de ce qui annonce et prépare un nouvel état économique; recueillir avec M. Levasseur les lois statistiques d'où dépendent la durée de la vie humaine, le chiffre des mariages et celui des naissances; trouver, pour ainsi dire, l'expression numérique de la moralité d'une société; suivre en France, degrés par degrés, le progrès de la production agricole, représentée surtout par les céréales et la vigne, de la production minérale, représentée surtout par la houille et le fer, de la production industrielle, représentée par le sucre, le coton, la soie et la laine; prendre pour point de départ, avec M. Pigeonneau, ce vaste ensemble de la production nationale, et décrire les canaux et les chemins de fer par lesquels elle circule et se distribue, les grandes voies de commerce par lesquelles elle s'échange, soit dans le bassin de la Méditerranée, soit aux États-Unis, au Brésil, dans l'Inde, en Chine et au Japon; faire de nouveau, mais à un autre point de vue, le tour du monde civilisé pour y étudier avec M. Gaidoz les limites naturelles que dessinent les montagnes et les fleuves à côté des limites nationales créées par l'histoire; la distribution, — ou parfois le pêle-mêle, — des races, des langues et des religions dans ces grands cadres, et la nature résistante ou friable des vastes unités politiques ou dynastiques qui sont les éléments des calculs de la diplomatie; suivre avec M. Sorel l'histoire de cette diplomatie elle-même depuis 1789 jusqu'au traité de Francfort, et en dégager la logique cachée ou les douloureuses leçons par l'étude des pièces originales, des documents publics ou secrets, des correspondances privées des hommes d'État, de tout ce qui permet d'apercevoir derrière chaque convention finale les négociations qui l'ont amenée, et derrière ces négociations la politique qui les a rendues nécessaires; — tout cela forme un ensemble d'un intérêt vraiment puissant.

Si l'on y ajoute les enseignements qui figurent au programme de l'année suivante : l'étude comparée des constitutions de l'Europe, le droit des gens, la matière des consulats, la législation industrielle et commerciale comparée, les traités de commerce depuis 1786, la législation civile comparée, les théories de réforme sociale, on a devant les yeux l'encyclopédie même des connaissances qui peuvent justifier dans un homme les titres d'esprit cultivé et de citoyen éclairé.

Il faut rendre cette justice à la direction de l'École qu'elle a tout fait pour donner à ses enseignements autant d'utilité pratique que de valeur théorique, autant de profondeur que de surface. Les principaux cours sont doublés chacun de deux conférences par semaine, dans lesquelles on aborde de plus près et avec plus de détail les matières que le cours a traitées d'une manière générale. En outre, des épreuves écrites, des interrogations familières, semblables à celles des examens d'État auxquels le cours prépare, font des conférences une sorte d'apprentissage spécial et professionnel. La direction s'est montrée fort judicieuse en recherchant pour ses chaires des hommes qui ne sont pas seulement des professeurs et qui continuent d'être mêlés aux affaires et à l'administration. Quel intérêt n'y a-t-il pas à ce que le cours de droit administratif profite, par l'entremise de l'homme distingué que nous avons nommé en commençant, de ces savantes discussions préparatoires du conseil d'État où la loi naissante se laisse voir dans son esprit et dans ses sources, et de ces débats du contentieux où la loi appliquée trahit ses points faibles ou ses angles aigus! Quel intérêt à ce que ce soit un inspecteur des finances, initié par ses fonctions mêmes à tous les détails et à tous les secrets de l'administration financière, qui en explique et en justifie le mécanisme pratique, à côté du savant économiste qui en dégage les principes dirigeants! Quel intérêt à ce que l'histoire diplomatique soit confiée à un jeune diplomate ayant séjourné auprès des principales chancelleries aussi bien que dans les services sédentaires, et joignant à cette double expérience d'incontestables qualités d'écrivain et d'historien! Ce sont là des conditions excellentes dont l'effet se fera certainement reconnaître par la largeur et la précision des vues, la sagesse de la méthode et la sûreté de main chez les jeunes hommes formés à cette école.

On ne saurait donc trop espérer d'une organisation aussi forte. Elle est assurément très-apte à atteindre les deux buts que le programme lui assigne : elle a toute la surface encyclopédique et toute la richesse d'aperçus que peuvent souhaiter les jeunes gens qui cherchent simplement le couronnement d'une éducation libérale; ceux qui ont des visées plus spéciales, plus pratiques, y trouvent une suite d'exercices et d'épreuves préparant efficacement aux principales carrières diplomatiques et administratives. Conseil d'État, administration centrale, administration départementale, conseils de préfecture, Cour des comptes, inspection des finances, consulats, ambasssdes, ministère des affaires étrangères, toutes les fonctions de haut vol ne peuvent manquer de trouver à l'École leurs candidats les plus méritants, leurs concurrents les plus heureux. La preuve est déjà faite à cet égard. Avec beaucoup de raison on a tenu compte, dans tous les enseignements, non-seulement des exigences des concours d'entrée, mais encore des nécessités ultérieures de chaque carrière. L'admission est peu de chose si, ce pas franchi, on n'est point en mesure de profiter rapidement des enseignements de la pratique et de se mettre au niveau des positions plus élevées. Rien n'est pire que de languir longtemps dans les rangs inférieurs; les plus hautes facultés s'y usent sans s'exercer. C'est à quoi l'on a pourvu par une préparation qui peut paraître trop riche et qui n'est que suffisante.

A tous ces titres, nous nous félicitons du succès de l'École des sciences politiques. Jeune encore, puisqu'elle n'a que quatre années d'existence, elle occupe déjà la position d'une métropole; des colonies qui promettent d'être fécondes à leur tour se préparent à honorer son nom et à répandre sa méthode dans plusieurs pays étrangers. Ce sont là de notables succès, et d'autant plus dignes d'attention que c'est une école libre, créée par l'initiative privée et dépourvue du prestige dont s'entourent les fondations de l'État, qui obtient ainsi, hors de France, les honneurs de l'imitation. En attendant que ces rejetons aient fourni leur croissance et se soient multipliés, nous serions surpris de ne pas voir affluer de plus en plus à l'École de Paris, à côté de nos Français, les étrangers qui ont le goût de la haute instruction, et s'accuser ainsi de plus en plus ce caractère largement international que les fondateurs ont dès le principe imprimé à leur œuvre.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 13 26 SEPTEMBRE 1871

LA SEMAINE POLITIQUE

Dans une réunion tout intime tenue à Valence entre républicains, M. Jules Simon a prononcé des paroles qui méritent d'être répandues au dehors et publiées dans toute la France : — Ayez bon espoir, a dit l'ancien ministre de M. Thiers, la république définitive triomphera dans un temps prochain; il le faut. La France ne pourrait devenir qu'une monarchie de cinquième ordre, elle sera la première république du monde. »

La république définitive triomphera dans un temps prochain ; *il le faut !* Notre situation extérieure et les nécessités de notre politique intérieure imposent également cette solution.

A l'extérieur, il est visible que tout va de mal en pis pour la France depuis que la république a perdu dans les sphères gouvernementales tout le terrain qu'elle y avait gagné après le 4 septembre. Nous recommencions à reconquérir paisiblement et jour à jour la sympathie des peuples ; les gouvernements, même les plus hostiles, ne trouvaient point de prétexte contre nous; nous ne faisions peur à personne, mais nous inspirions à tous le respect. Le réveil funeste des influences cléricales a changé tout cela; un mauvais génie, soufflant de nouveau sur nous, a fait de la France l'associée et, en apparence, la complice de toutes les causes perdues en Europe. On ne sait ni où nous allons, ni ce que nous voulons ; nous avons failli retourner à la légitimité, et en ce moment les partisans du septennat sans épithète mendient les suffrages des bonapartistes : nous oscillons, nous hésitons, nous semblons, de gaieté de cœur, provoquer des tempêtes; nous caressons tous les périls. Les don Quichotte de l'ultramontanisme brandissent d'une main ridiculement sénile la vieille épée de la France et lancent à notre vainqueur d'hier, qui est encore l'ennemi d'aujourd'hui, d'impossibles défis. Nos ministres ont fort à faire pour contenir ces fous et pour corriger l'effet de leurs sottises. Ils sévissent, il est vrai, contre eux, mais sans grand succès : les cléricaux se taisent un jour, ils recommencent le lendemain parce qu'ils savent bien qu'après tout le gouvernement a besoin de leur appui et que la situation est à eux tant qu'elle n'est pas à la république.

Il y a quelque quinze jours, un journal s'est attiré une sévère réprimande pour avoir déclaré qu'il n'y avait présentement de choix qu'entre la république et l'empire. Nous ne nous hasarderons pas à employer de nouveau cette formule condamnée, mais nous dirons seulement : aujourd'hui, quiconque refuse de donner une franche adhésion au gouvernement républicain est l'allié, volontaire ou non, disons mieux, l'esclave et la proie de ce cléricalisme qui perd la France. C'est le cléricalisme qui a exigé jusqu'à ce jour le maintien dans les eaux italiennes de cette station de l'*Orénoque*, démonstration inutile et vaine de nos sympathies pour un pouvoir temporellement déchu et dont personne d'ailleurs ne menace l'existence. C'est le cléricalisme qui a empêché le gouvernement de la France de manifester expressément la répulsion profonde que lui inspire le banditisme carliste ; c'est le cléricalisme qui maintient à Pau un préfet dont l'attitude indécise et molle inquiète l'opinion et fournit aux ennemis de la France un mensonger mais utile prétexte pour l'accuser de connivence morale avec les adversaires de la république espagnole. L'Allemagne, ainsi qu'on devait s'y attendre, n'y a point manqué. Nous voulons bien qu'il n'y ait point là le germe d'un antagonisme direct et prochain; notre situation n'en est pas moins troublée et pleine de malaise; on ne nous menace pas, mais on nous nargue et l'on nous surveille.

Combien tout eût été plus facile, plus correct et plus exempt de péril pour l'avenir, si, dès l'origine, nous eussions su prendre le droit chemin ! Il fallait partir de ce principe, de ce fait, si l'on veut : la France est une république, une république... républicaine, ennemie de tout ce qui rappelle l'ancien régime, [illegible] de toute [illegible] et en tout pays, ne [illegible]

préférences et ses sympathies dans la mesure compatible avec sa propre sécurité et son repos. Pas de faux point d'honneur, point d'attache avec un passé condamné ; répudiation absolue de la politique tortueuse de l'empire ; partout, même en diplomatie, la simplicité et la droiture. Derrière les Alpes, il y a un peuple qui nous doit l'indépendance, qui parle une langue sœur de la nôtre, capable d'ingratitude peut-être, mais ayant à sa tête un gouvernement, un homme au moins, — le roi, — qui paraît n'avoir point oublié nos services. Sans rechercher servilement l'alliance de ce peuple (la France, hélas ! est bien loin encore de tout retour possible à la politique des alliances), il fallait cependant supprimer entre lui et nous toute cause d'antagonisme, en dehors des questions où pourraient être engagés l'honneur bien entendu de la France et l'intégrité du territoire français.

La question de l'*Orénoque* n'était point une de ces questions-là. L'Italie n'est point en lutte avec le pape, elle ne le menace pas, et c'est sans doute pour cela qu'il lui déplaît qu'on paraisse le protéger contre elle. Certes, l'*Orénoque*, à Civita-Vecchia, n'est point une menace ; mais la présence de ce navire dans les eaux italiennes est comme un témoignage de nos suspicions, peut-être de nos regrets... Que soupçonnons-nous donc, que redoutons-nous pour le saint-père ? L'Italie est une puissance catholique comme nous. Que regrettons-nous ? D'avoir fait l'Italie ? Il serait bien temps, en vérité ! Ces remords à contre-temps sont un legs de la mauvaise diplomatie de l'empire ; ce n'est point de la diplomatie républicaine. D'ailleurs, encore une fois, quelle est l'utilité de la station de l'*Orénoque ?* Elle est nulle, absolument nulle, on ne saurait trop le redire. Et cela est si vrai qu'aujourd'hui on en annonce le prochain rappel. Eh bien ! nous le demandons, quand l'*Orénoque* sera rentré dans les eaux françaises, où sera le profit de l'avoir si longtemps maintenu dans les eaux italiennes ? Il sera nul, tout à fait nul ; on y aura simplement gagné d'avoir fait une question de ce qui n'en était point une à l'origine, d'avoir fait traîner et languir cette question une fois créée, et enfin d'avoir perdu tout le bénéfice d'une renonciation opportune et résolue à de chimériques prétentions que le gouvernement français, — pas plus celui d'aujourd'hui que celui d'avant le 24 mai, — n'a jamais partagées.

Ce que nous disons de notre politique italienne s'applique également à notre politique espagnole. Un beau jour on apprendra que M. de Nadaillac, préfet des Basses-Pyrénées, suspecté à tort ou à raison de sympathie pour les carlistes, a été mis en possession de quelque poste préfectoral plus éloigné de la frontière espagnole. Cela ne sera pas une disgrâce, mais un simple changement de résidence, — avec avancement, si l'on veut. Il n'en faudra pas davantage, l'opinion publique sera soulagée, et il ne restera plus de doutes dans les esprits, sauf un cependant, qui sera de savoir pourquoi le gouvernement français a tant tardé à faire aux préventions plus ou moins fondées de l'opinion ce sacrifice si peu coûteux et d'un si facile accomplissement. La droite criera peut-être ; on la laissera faire ; au besoin on la fera taire, en constituant contre elle, fût-ce même au sein de l'Assemblée actuelle, une majorité mieux au fait des désirs et des vrais intérêts de la France. Et ainsi, du même coup, la politique de la France deviendra libérale au dehors et républicaine à l'intérieur. Si d'aventure une majorité républicaine et laïque (pour ne pas dire anticléricale) ne se trouvait pas dans l'Assemblée, ce serait à la France qu'il appartiendrait de trancher le débat en donnant aux élections partielles qui vont venir toute la signification anticléricale, antibonapartiste et anticarliste, qui a manqué aux élections générales du 8 février 1871. C'est un oubli facile à réparer.

Et ceci nous amène à dire, en terminant, un mot de cette grave question des élections partielles pour l'Assemblée nationale et de celles pour les conseils généraux, élections si proches de nous et d'une importance si capitale. Ce qui donne à ces élections tout leur caractère, c'est la coalition antirépublicaine des bonapartistes et des orléanistes. L'élection du département de Maine-et-Loire en est le type. D'un côté le parti républicain, toutes fractions comprises, groupé autour d'une candidature de signification modérée et conservatrice, mais résolûment républicaine, sur le terrain du septennat républicain. De l'autre, les bonapartistes et les monarchistes, se pardonnant réciproquement les outrages dont ils s'inondaient hier encore, et menés au combat par M. de Falloux... Très-heureusement, M. de Falloux est presque célèbre en France, son nom est connu et il fait peur ; l'hostilité de cet homme et de ses amis ne saurait être que tout à fait favorable à la république et aux candidatures républicaines.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'à notre sens les élections pour les conseils généraux devront, comme celles pour l'Assemblée nationale, être des élections avant tout politiques. Tant que la France n'aura pas la république définitive, il n'y aura point d'autre question pour elle que de savoir et de dire si elle la veut ou si elle la repousse. Toute manifestation électorale est actuellement une manifestation pour ou contre la république.

Où est d'ailleurs, en ce qui regarde les conseils généraux, l'inconvénient à ce qu'il en soit ainsi ? Les conseillers généraux qui auront été élus ou réélus en qualité de républicains n'en seront pas pour cela moins aptes à traiter avec compétence toutes les questions d'intérêt local qui leur seront soumises. Le parti républicain n'est plus un parti d'idéologues, de phraseurs et d'utopistes ; il a fait très-sérieusement, à la commune, au canton, dans les assemblées départementales et à Versailles, son apprentissage des affaires ; il est mûr pour tous les mandats et toutes les fonctions de la vie publique. Le vieil argument des « grandes situations sociales » a fait son temps. Outre que le parti républicain possède aujourd'hui beaucoup de ces situations-là, est-il donc absolument nécessaire d'être le plus riche de son département, de sa commune ou de son canton, pour en bien gérer la fortune et pour être un défenseur zélé et vigilant de l'intérêt du plus grand nombre ? L'important est de choisir des honnêtes gens, d'une aptitude suffisante aux affaires, et qui soient des républicains. Songer à son département, à son canton et à sa commune n'empêche pas de songer à la France. Sans bonne politique il ne saurait exister de bonne administration locale. Voilà ce qu'il faut redire partout, à la veille du renouvellement par moitié des conseils généraux.

Et immédiatement il faut ajouter et faire comprendre qu'aujourd'hui la bonne politique, la politique française, à l'extérieur et à l'intérieur, c'est la politique républicaine.

HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

M. Guizot

(Premier article)

Des trois maîtres célèbres autour desquels se pressait aux approches de 1830 la jeunesse française, le dernier vient de disparaître. Si nous rappelons, en commençant cette étude sur M. Guizot, ses titres comme professeur, ce n'est point pour affecter de mettre son enseignement, inoffensif au moins et toujours utile, au-dessus de son rôle d'homme d'État; — il n'y a aucune assimilation possible entre les deux rôles; — c'est que ce souvenir nous permet de marquer dès le début ce qui fait, ce nous semble, le caractère général et persistant de cette existence, celui qui fut tour à tour une qualité ou un défaut selon ses applications : — la volonté.

Cette volonté s'appliquant au maniement des hommes ou des choses a pu tourner trop souvent en lui à l'entêtement. Appliquée à son talent d'orateur ou d'écrivain, elle a été la cause d'un perfectionnement singulier qu'on avait peut-être le droit de ne pas espérer à ses débuts.

Un de ses biographes les plus favorables (1) a dit que si jamais homme avait justifié le mot : *Fiunt oratores*, c'était M. Guizot, et il rappelle qu'à côté de MM. Cousin et Villemain, et lorsqu'il était soutenu par les mêmes sympathies politiques, son cours était loin d'offrir le même éclat. On l'écoutait pour la valeur des faits et des idées qu'il exposait, pour le fond des choses ; mais par elle-même sa parole mordait peu sur son auditoire. Le fond, c'est l'essentiel, dira-t-on, et l'on aura raison ; pourtant, au moins chez nous, cette chose essentielle ne peut se passer d'une autre, secondaire si l'on veut, mais à coup sûr indispensable : c'est, soit qu'on écrive, soit qu'on parle, de se faire lire ou écouter. On écoutait M. Guizot à ses débuts, mais il paraît qu'il y fallait quelque effort. Qu'on n'aille pas trop lui en faire un mérite, aujourd'hui qu'on cherche à relever de son ancien discrédit « le genre ennuyeux » : cela s'appelle ne pas faire de rhétorique, ce qui serait fort bien si ce mot s'employait ici dans son sens véritable et si parler ou écrire avec intérêt n'était précisément le contraire de cette rhétorique justement blâmée et qui appartient, elle aussi, à ce genre ennuyeux. Précisément M. Guizot en faisait, lui, de la rhétorique : quelque mérite qu'on doive reconnaître à ses cours, on pourrait en citer quelques phrases des plus ronflantes et des plus creuses qui se soient faites dans notre pays ; seulement, il paraît qu'il ne savait ni les animer, ni les colorer au moins par le geste et par l'accent : en un mot, il était alors aussi peu orateur que possible. Vers 1830, il devient député, sous le coup de contradictions qui manquent au professeur comme au prédicateur, et dont la passion, qui fait la force des vrais lutteurs, a besoin pour s'animer, le talent oratoire de M. Guizot se dégage progressivement, grandit sous le feu et devient cette puissante parole, trop puissante peut-être, en a lui comme à ses amis, elle a fait illusion sans doute et sur ce qu'il pouvait et sur ce qu'il voulait. Mais cette puissance n'en était pas moins réelle, et elle était méritoire ; car l'usage que nous avons vu pratiquer si longtemps depuis au profit de telle réputation surfaite, — celui d'étrangler les discussions en assurant le dernier mot aux organes de la majorité par le cri *aux voix !* et de rendre la réplique impossible, — n'existait pas encore : on ne se fût pas permis d'étouffer la voix ni de MM. Berryer, Thiers et Molé, ni même d'orateurs plus déplaisants encore à la majorité. Il fallait les entendre, il fallait leur répondre, et ce n'était pas toujours chose facile ; or, tous les témoignages, ceux même des adversaires, constatent que jusqu'au moment de sa chute définitive, le talent de M. Guizot, dont la vocation oratoire avait paru jadis si douteuse, alla toujours en grandissant. J'ai entendu raconter que dans la tribune des journalistes, Armand Marrast, qui chaque matin le poursuivait dans le *National* de ses vives et amères critiques, se retournait parfois en l'entendant vers ses confrères et s'écriait avec une admiration mêlée de dépit, en y joignant une épithète énergique qui en doublait sa valeur : « Ah !... quel talent ! »

Nous sommes obligés sur ce point de nous en rapporter au témoignage d'autrui ; la meilleure part du talent de l'orateur disparaît pour celui qui n'a pu l'entendre. Mais ce dont chacun peut s'assurer par lui-même, c'est que le même progrès existe entre les débuts de M. Guizot comme écrivain et ce qu'il est devenu depuis, surtout à une époque où, son cours étant suspendu, il n'était plus qu'écrivain — et où il composait, outre ses brochures politiques, sa belle *Histoire de la révolution d'Angleterre*.

Il a, à une époque récente, publié de nouveau, en les corrigeant, les premiers essais de sa jeunesse, tous fort étrangers à la politique et même à l'histoire. Ils ne pouvaient guère faire prévoir, ni par le choix des sujets, ni par leur valeur littéraire, ce qu'il devait écrire un jour. Bien que son mérite comme écrivain ait toujours été loin de son talent d'orateur, bien que son style ait des défauts choquants, qu'il ne soit ni simple, ni rapide, ni même toujours assez correct (1), il n'en est pas moins vrai qu'on peut citer de lui de très-belles pages, et ce qu'on doit admirer même dans de simples leçons plus ou moins improvisées, c'est une rare habileté de composition, une ordonnance heureuse. C'est une des qualités qui manquent le plus à l'un de ses premiers écrits, qu'il a publié de nouveau en le remaniant en 1852 : il l'intitule *Corneille et son temps*. Le livre ne tient pas ce que promet le titre ; ce serait tout au plus *Corneille et quelques-uns de ses contemporains*. Encore, un quart environ du volume est-il consacré à une étude fort insuffisante sur nos anciens poëtes, qu'il intitule *De l'état de la poésie avant Corneille*. Quant à la biographie de Corneille et à l'histoire de son théâtre, même dans l'édition originale elles supposent des recherches sérieuses et très-approfondies si on les compare à ce qui se faisait alors. C'est un travail consciencieux, mais mal agencé ; les jugements sont en général assez vulgaires ; le style manque d'élégance et de netteté ; il dira, par exemple, de Corneille à propos de ses dédicaces à Richelieu et à Mazarin : « Marié comme par force, ou du moins par hasard, de ceux que la naissance ou la fortune ont placés au-dessus de lui, il ne connaît pas [illegible] dans ses éloges, ne paraît répugner à des sentiments qu'il n'a

(1) *La [illegible]*, biographie générale F. Didot.

(1) Il [illegible] est remplie [illegible] et beaucoup d'autres [illegible].

pas élevés au-dessus de sa situation ; il n'est, dans la plupart de ses actions, que ce qu'a voulu la fortune (1). » Ce n'est même pas juste ; car on ne voit pas que Corneille ait été *approché par force ou par hasard*, au moins de Montauron ; s'il lui dédiait *Cinna*, c'est qu'il le voulait bien ; et quant à ses relations avec Richelieu, on ne voit pas davantage qu'au milieu des tracasseries qu'on lui suscita au sujet du *Cid*, il ait manqué de fierté et d'indépendance. — L'ouvrage se termine par trois études sur Chapelain, Rotrou et Scarron, destinées dans la réimpression à justifier la seconde partie du titre (*et son temps*) ; elles sont dues à une plume plus littéraire et plus vive que la sienne : comme il en avertit dans sa préface, l'auteur de ces trois études est sa première femme, Mlle Pauline de Meulan (2). Le contraste est frappant. On trouve dans toutes les biographies une anecdote sur la façon assez romanesque dont ils avaient fait connaissance. Mlle Pauline de Meulan, malade, n'avait pu continuer au journal où elle écrivait la collaboration hebdomadaire dont elle avait besoin pour vivre. Elle reçut d'une main inconnue une lettre où on la priait de ne point s'inquiéter ; on la prévenait que jusqu'à son rétablissement elle recevrait chaque semaine un article destiné à remplacer les siens : « Cette lettre, dit M. de Loménie, était accompagnée d'un article parfaitement écrit, dont les idées et le style se trouvaient, par un raffinement de délicatesse, exactement calqués sur la manière de Mlle de Meulan. » Ces articles, qui arrivèrent en effet régulièrement, étaient de M. Guizot, et la connaissance se termina cinq ans plus tard par un mariage. Tout cela peut être vrai, sauf un point : c'est qu'à l'âge de dix-neuf ans, M. Guizot ait pu, même avec toute la bonne volonté possible, écrire tout à fait comme Mlle Pauline de Meulan.

Quelque aversion que l'on ait pour les curiosités indiscrètes, ou plutôt pour ces visites domiciliaires, ces descentes de police que se permet trop souvent la critique ou la chronique à l'égard des écrivains célèbres, il y aurait cependant affectation à paraître ignorer ce que les amis mêmes de ces personnages ont livré au public de détails ou d'appréciations intimes, et à se refuser à discuter leurs appréciations. On s'est plu à nous peindre les qualités d'esprit et de cœur, — sensibles en effet dans ce qu'elle a écrit, — de cette femme distinguée que M. Guizot épousa à l'âge de vingt-quatre ans, et elle en avait trente-huit ; — on s'est plu en outre à signaler l'ascendant qu'elle prit sur son mari (3), l'impulsion qu'elle donna à ses travaux, l'influence enfin qu'elle eut sur son avenir, et l'on n'a vu que les avantages de cette influence ; ne peut-on pas soupçonner qu'elle a eu aussi quelques inconvénients ? Il est tout naturel que ce jeune homme, encore inconnu, mais dont Mme Guizot pouvait apprécier les grandes facultés, lui ait inspiré un légitime orgueil, de hautes espérances, et ces espérances, il est également fort naturel qu'elle l'ait encouragé à les accomplir. Mais n'est-il pas à craindre aussi qu'en concentrant toute l'intensité de ses facultés actives et de cette terrible volonté sur un point donné, elle n'ait contribué à lui inspirer cette ambition, correcte sans doute quand elle pouvait l'être, mais trop ardente pour pouvoir l'être toujours, et à étouffer ce qui restait de jeune dans cette âme qui, à cette date même d'ailleurs, devait avoir peu de jeunesse à étouffer ? Nous avons peut-être tort ; mais nous nous figurons M. Guizot à cette époque de sa vie comme le type — fort supérieur en tout à ses copies, — de ces jeunes gens formés à son école, de ces bons sujets prématurés, réguliers, irréprochables de tenue, honnêtes même si l'on veut, mais utilisant leur honnêteté de façon à lui ôter une bonne partie de son mérite et à n'en plus faire qu'un moyen d'avancement, une recette pour parvenir ; évitant comme des vices les vertus dangereuses et compromettantes, et ne se permettant que ce que Benjamin Constant a si spirituellement nommé « les vertus à hauteur d'appui ». La génération sortie des écoles dans la seconde moitié du règne de Louis-Philippe a vu pulluler alors ces petits hommes d'État en herbe, rêvant peu, calculant beaucoup, et n'ayant d'autre idéal que des gens comme Pitt, séché déjà à leur âge, mais ministre, ministre à vingt-trois ans ! Cette floraison hâtive n'est pas épuisée sans doute ; il est à croire qu'elle se renouvelle encore, et l'exemple de M. Guizot, comme ses maximes, n'y a pas nui.

L'existence de M. Guizot à cette époque n'en est pas moins fort honorable et fort laborieuse. Il ne se refuse à aucun travail ; il publie un *Dictionnaire des synonymes*, précédé d'une assez longue introduction. Le dictionnaire lui-même n'est guère qu'un choix fait par l'éditeur dans les livres de Girard, de Beauzée, etc., dont les initiales à la suite de chaque article indiquent loyalement cet emprunt. Quelques articles sont de M. Guizot lui-même ; ils ne sont pas irréprochables. Quel besoin, par exemple, y a-t-il d'indiquer comme des synonymes *opprimer* et *oppresser*, et d'avertir que ce second ne s'emploie qu'au sens physique ? On doit supposer qu'un ouvrage de ce genre s'adresse à des lettrés, à des gens du moins qui savent à peu près leur langue, et auxquels l'usage le plus vulgaire a suffisamment appris à ne pas confondre ces deux mots. Est-il bien sûr même que l'exemple cité par M. Guizot : *une respiration oppressée*, soit d'un bon usage ? Ne dit-on pas plutôt *une respiration gênée, pénible*, etc., et *une poitrine oppressée ?* Il ne semble pas que même plus tard M. Guizot ait toujours eu le vrai sentiment de la langue française. On disait dernièrement dans cette *Revue* que, dans des matières beaucoup plus graves, M. Guizot avait toujours eu

(1) Je cite d'après l'édition originale, p. 221. Ce passage est un peu modifié dans l'édition de 1852. — Ce travail de deux mains qui est devenu *Corneille et son temps* fut publié en 1813 sous ce titre : *Vies des poètes français du siècle de Louis XIV*, par M. F. Guizot. Il devait former trois volumes de 500 pages chacun et paraître en douze livraisons. Il n'en parut que cinq formant le premier volume.

(2) Dans l'édition originale, elles sont en effet signées *P. M. G.* Ses articles dans les *Mélanges* publiés par Suard, 1803-1804, sont signés d'un *P.*

(3) Au sujet de cet ascendant, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire un passage d'une notice écrite en 1836 par un ami de M. Guizot, M. P. Lorain : il en dira plus sur ce sujet que nous n'oserions en dire nous-mêmes. Après avoir dit que Mme Guizot, fort indulgente pour les indifférents, réservait sa sévérité pour ceux qu'elle aimait, il ajoute : « Elle avait besoin de les voir tous les jours plus accomplis, pour se justifier à elle-même les progrès de son affection. Tous les caractères n'eussent pas été propres à subir, à mériter longtemps ce redoutable raffinement de tendresse ; peut-être sur d'autres l'inutilité des conseils en eût-elle lassé la constance ; mais l'âme de M. Guizot se trouva capable d'accepter cette nécessité de toujours mieux faire, et il en tira grand profit. Les personnes qui ont suivi M. Guizot dans les diverses phases de sa renommée savent combien son talent est perfectible, et ses ennemis les plus injustes ne peuvent nier ses progrès constants. Nous ne serions pas étonné qu'il les dût en partie à cette vigilance continuelle sur lui-même dont les exigences salutaires de son excellente amie lui avaient imposé l'habitude. » (*Dictionnaire de la conversation*, art. *Guizot*.)

l'air « d'un étranger naturalisé français ». Ce mot serait vrai même de son style. Un style peut être négligé, incorrect, sans cesser d'avoir une saveur française, — celui de M. Thiers par exemple : par sa clarté, sa vivacité, sa simplicité, son allure libre et dégagée, il ne cesse pas d'être français, même au milieu d'incorrections inexplicables. Celui de M. Guizot, plus régulier, a souvent l'air d'une traduction. Son travail sur les synonymes n'en a pas moins été utile, surtout à lui. *Copia rerum et verborum comparanda est*, a dit un ancien en parlant de l'éducation de l'orateur. La provision de choses ou d'idées est plus nécessaire et plus difficile à acquérir sans doute ; mais cette provision de mots, cette étude des nuances, n'est pas inutile à l'homme d'État, qui, dans sa vie parlementaire, a pu souvent avoir besoin de jouer sur les mots et de connaître l'art de l'équivoque. Un dictionnaire des synonymes, en apprenant à l'éviter, peut apprendre également à le pratiquer. Un sujet qui serait à étudier, ce serait le rôle des synonymes dans le gouvernement représentatif. Cette abondance de mots peut être plus innocemment utile aussi à l'auteur qui improvise, et les leçons de M. Guizot, quoique revues à loisir, nous font quelquefois souvenir qu'il a débuté par un dictionnaire des synonymes. Il y a chez lui une forme qui revient jusqu'à la monotonie : c'est, non pas seulement un redoublement, mais un triplement par les synonymes du substantif, du verbe, de l'attribut. Trois mots pour une idée ! Pour un peu, il en mettrait quatre ; mais d'ordinaire il se contente de trois. Dans l'improvisation, ce procédé permet d'attendre, et donne, de plus, au langage un balancement d'une pesanteur majestueuse, un air d'autorité. Prenez la première leçon de 1828, et voyez comme M. Guizot assène à coups lourds et redoublés son idée sur l'esprit de l'auditeur : « L'historien pourrait étudier, décrire, raconter, tous les événements, toutes les transformations, toutes les révolutions qui se seraient accomplis dans l'intérieur de l'homme ; » mais l'historien homme d'État peut aussi décrire « les faits extérieurs, les événements, les changements de l'ordre sosocial » ; il doit « se placer au *cœur des faits* qu'il veut étudier », et tirer de ce *cœur* des conséquences, des espérances aussi pour l'avenir, mais sans « prétendre toutefois à rien de plus qu'à ce qui se peut acquérir légitimement, justement, régulièrement ».

Ces *trois* adverbes joints font admirablement.

C'est un de plus que dans Molière. On ne s'explique pas trop cette prédilection pour ce nombre sacré. Si l'on eût été au moyen âge, au temps, par exemple, où le cordelier Jean Petit trouvait juste *douze* raisons, en l'honneur des *douze* apôtres, pour approuver l'assassinat du duc d'Orléans, on se serait demandé si cette triplicité obstinée de M. Guizot n'était pas le résultat de quelque vœu secret en l'honneur des trois personnes de la Trinité, des trois vertus théologales, etc. Mais en 1828 on était moins mystique ; l'emploi de ce procédé tenait simplement chez M. Guizot à un goût particulier pour cette forme de phrase, que son vieux fonds de synonymes lui permettait de satisfaire.

Nous avons dit que M. Guizot ne refusait alors aucun travail, même ceux auxquels il semblait le moins préparé. Il a réimprimé, par exemple, sous le nom d'*Études sur les beaux-arts*, d'abord un compte rendu de l'exposition de 1810, « l'une des plus brillantes expositions de notre école », dit-il, sans doute parce qu'il s'y est particulièrement intéressé, mais moins brillante, à coup sûr, que les expositions de 1808 et de 1812, où éclatèrent deux talents originaux, Prudhon et Géricault ; — un *Essai sur les limites qui séparent et les liens qui unissent les beaux-arts*, où il n'est question, en fait de beaux-arts, que de la peinture et de la sculpture : c'est une introduction placée en tête du *Musée royal*, d'Henri Laurent ; — et enfin des notices sur un certain nombre de tableaux du Musée gravés pour le même recueil, indiquant la date de la naissance et de la mort des peintres, le sujet traité, la dimension des toiles, enfin ce qu'on trouve dans nos catalogues actuels du musée, plus quelques lignes d'appréciation. Tous ces opuscules témoignent d'une préparation consciencieuse et spéciale ; on voit, par des références nombreuses, que l'auteur a lu Lessing, Mengs, Vasari, Lanzi, etc. Il a écrit sur les arts par nécessité sans doute, comme écrivait alors aussi Béranger dans les *Musées* de Landon : il l'a fait de son mieux. Mais on devine aussi que d'habitude les arts ne le préoccupaient guère, non plus que la nature elle-même, et c'est ce que son style seul suffirait pour nous attester.

Ce fut vers cette époque, en 1812, qu'il entra dans les fonctions publiques. Il fut nommé professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres, qu'on venait de créer. Les biographes de M. Guizot, quand ils sont plus ou moins ses amis, montrent ici de la prévoyance. En vue de sa conduite en 1814 et 1815, ils tiennent beaucoup à le représenter comme n'ayant eu aucune attache avec le gouvernement impérial, comme ayant même fait preuve à son égard d'une certaine indépendance. Nous craignons bien que pour lui aussi bien que pour M. Royer-Collard, cette indépendance ne se soit manifestée qu'après la chute de Napoléon, à une date où elle était devenue une vertu assez vulgaire. Sans insister ici sur une question très-délicate, qui varie, j'en conviens, selon les situations et ne relève que de la conscience de chacun, il faut reconnaître que sous l'empire MM. Royer-Collard et Guizot n'étaient pas du tout dans la situation où se sont trouvés tant de fois, depuis quatre-vingts ans, d'honorables serviteurs de l'État, surpris par des régimes qu'ils n'avaient pas appelés, les servant fidèlement, se résignant même à subir certaines exigences pénibles et mortifiantes, faute de pouvoir renoncer aux droits acquis : leur situation, à tous deux, était beaucoup plus simple que celle de ces pauvres professeurs des Écoles centrales fondées par la Convention et par le gouvernement directorial, et qui devinrent plus tard ceux des lycées impériaux. La Faculté des lettres, dont ils furent nommés professeurs, M. Royer-Collard dès la création, et M. Guizot l'année suivante, était une création toute nouvelle. On y arrivait, comme dans l'Université d'alors, sans examen d'aucune espèce, sans ce noviciat prolongé et ces titres acquis par un long travail qui créent en effet des droits à ceux qui obtiennent ces fonctions. De titres philosophiques ou littéraires, M. Royer-Collard n'en avait aucun ; il n'avait joué aucun rôle qui eût pu révéler sa capacité à d'autres qu'à ses amis, et l'activité qu'il avait montrée comme agent des princes émigrés, activité qui s'était beaucoup ralentie sous l'empire, pouvait ne pas passer pour une recommandation. Quand on le voyait, comme eut dû Saint-Simon, *bombardé* du premier coup à l'une des premières places de l'Université naissante, professeur et bientôt doyen de la Faculté de Paris, faveur exceptionnelle (car quel que fût son mérite, fort méconnu alors, c'était une faveur, vu ses antécédents, supposant de sa part une adhésion

formelle à l'empire. M. Guizot, lui, n'avait pas d'antécédents de cette espèce ; mais il n'avait pas plus de titres ; car ce n'en était pas un, je suppose, pour la chaire d'histoire moderne, que son édition du *Dictionnaire des synonymes* et le compte rendu du salon de 1810 (1). Il faut bien le dire d'ailleurs, sous un gouvernement aussi personnel que celui de Napoléon, qui voyait tout, signait tout, et voulait que chaque homme comme chaque chose qu'il employait portât son estampille, les fonctions publiques relevaient beaucoup plus directement de lui que sous tout autre régime, même sous l'ancien régime, où l'on s'exagérait un peu cette investiture du souverain, purement nominale alors, et où être fonctionnaire public s'appelait assez brutalement « manger le pain du roi ». Mais sous l'empire, quand Daunou, par intérêt pour la situation misérable d'un ami mourant, J. Chénier, glissait son nom dans une liste d'employés subalternes aux Archives soumise à l'approbation de Napoléon, et que celui-ci signait en souriant, se contentant de dire : « Allons, voilà encore un tour que me joue Daunou », il n'est pas bien sûr que ce fût à Napoléon que Daunou se trouvât jouer un mauvais tour : il était clair que de ce jour le républicain Chénier, l'auteur de la *Promenade*, faisait sa soumission et devenait l'obligé de l'empereur. Accepter des fonctions publiques alors, et celles de MM. Royer-Collard et Guizot étaient plus importantes et plus en vue que celle de Chénier, les accepter en 1811 et 1812 surtout, au moment où l'empire était parvenu à son *maximum* de despotisme et aussi de prospérité, c'était, quoi qu'on en puisse dire, renoncer provisoirement à toute indépendance politique ; et nous n'aurions pas insisté sur ce point si les biographes de l'un et de l'autre n'y avaient insisté eux-mêmes (2) et n'avaient tenu à leur faire un mérite d'une indépendance qui, pour nous, en 1811, était illusoire, et qui, deux ans plus tard, devrait sembler plus qu'inutile après l'effroyable désastre de Russie.

C'est pourtant ce qu'on a tenté de faire ; on a prétendu nous faire admirer la rigidité inflexible de M. Guizot en racontant le trait suivant : « Il était *passé en usage* que le discours d'ouverture d'un nouveau professeur contînt un tribut d'admiration officielle adressé à l'empereur. M. Guizot refusa de se soumettre à cet usage. On ne sut pas alors si Napoléon avait ignoré ou amnistié ce trait d'indépendance (3). »

La première hypothèse est la plus vraisemblable ; Napoléon a dû ignorer cet événement ; il revenait alors de Russie (4), car le cours de M. Guizot s'ouvrit le 11 décembre 1812, et Napoléon avait autre chose à faire que de s'enquérir si son éloge figurait ou non dans une leçon d'ouverture d'un professeur inconnu et qui ne fut pas publiée.

De plus, nous remarquerons que si cette formalité d'éloge officiel était *passée en usage*, c'était au moins depuis bien peu de temps, et l'usage s'appuyait sur bien peu d'exemples ; car la Faculté des lettres avait été inaugurée l'année précédente, et l'on a prétendu aussi que dès le début M. Royer-Collard, également *inébranlable*, s'était refusé à cette formalité (1) : toujours des Catons, *atrocem animum Catonis!* Seulement les deux Catons avaient cette fois reçu et probablement sollicité leur place de César ou de son ministre ; ils avaient dû, cette année même, d'après l'article 39 du décret d'organisation, se soumettre, sous la foi du serment, à l'obligation imposée à tous les membres de l'Université « de prendre pour base de leur enseignement... la fidélité à l'empereur, à la monarchie impériale, *dépositaire du bonheur des peuples*, et à la dynastie napoléonienne, *conservatrice de l'unité de la France et de toutes les idées libérales* proclamées par les constitutions ». Il pouvait paraître dur de faire semblant de prendre au sérieux les termes peu historiques de cet engagement ; mais une fois ce pas franchi, on ne voit pas trop qu'on pût refuser une formalité insignifiante ; et peut-être, qui sait? peut-être y aurait-il eu des gens qui eussent accordé plus volontiers la phrase d'usage au lendemain qu'à la veille de la retraite de Russie.

Quoi qu'il en soit, 1814 arrive ; la France est envahie et démembrée ; la dynastie, *conservatrice de l'unité de la France*, est remplacée par une autre. Sur la recommandation de M. Royer-Collard, M. Guizot devient secrétaire général du ministère de l'intérieur. Placer au ministère le plus important un protestant auprès d'un abbé ministre (l'abbé de Montesquiou), c'était, dit-on, une idée libérale de Louis XVIII. Malheureusement la besogne qu'ils y firent fut moins libérale que cette idée.

On sait ce que fut le gouvernement intérieur sous la première Restauration. Les fautes s'accumulent. Grâce à l'aveugle fureur des uns, à la connivence des autres, elles sont telles que le retour de Napoléon devient possible ; il s'accomplit, en effet. Que va devenir M. Guizot, qui a accepté une place essentiellement politique dans le gouvernement?

« Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, — dit le biographe déjà cité, — M. Guizot reprit son cours à la Faculté des lettres. Dans les derniers jours du mois de mai 1815, il se rendit à Gand auprès du roi Louis XVIII. »

On nous raconte cela comme une chose toute simple. Entendons-nous bien sur ce point.

Nous concevons qu'en 1814, lorsque le rétablissement des Bourbons pouvait sembler la seule solution possible en présence des armées étrangères à Paris, on se résignât ; qu'on les servît même, sans s'associer toutefois aux énormes fautes qui allaient amener leur renversement.

Nous concevons encore, à la rigueur, qu'ayant accepté jusqu'au bout la solidarité de ces fautes, ce gouvernement une fois chassé, on partît pour Gand avec lui, ne fût-ce que pour ne pas s'exposer à la clémence de l'*usurpateur*. Mais non, M. Guizot reste à Paris, n'est pas inquiété, reprend son cours,

(1) Je dois dire que, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 14), M. Guizot semble compter comme titre historique ses *Notes critiques* sur Gibbon. Elles étaient sans doute écrites à cette date ; mais étaient-elles publiées ? C'est un simple doute que j'exprime : toujours est-il que la première édition de ce commentaire que je connaisse appartient à la Restauration, et un mot de la préface semble au moins rendre peu vraisemblable la publication de ce volumineux ouvrage avec ses notes avant la nomination de M. Guizot : en parlant de la révision que l'ancienne traduction de Gibbon a dû subir pour cette édition, l'auteur dit qu'elle est « l'ouvrage d'une personne qui lui tient de très-près ». Évidemment c'est de sa femme qu'il entend parler. Or, son mariage et son entrée dans l'Université sont à peu près de la même date : il n'est donc pas à supposer que cette publication soit antérieure à sa nomination.

(2) M. Guizot y insiste lui-même dans ses *Mémoires*.

(3) *Biographie générale*. F. Didot, article de M. Lerminier, 1858. M. Guizot a raconté la même anecdote dans ses *Mémoires*, t. I, p. 16.

(4) Il rentra à Paris le 18 décembre.

(1) Voyez *Royer-Collard*, par M. Philippe. Michel Lévy, 1857, p. 54.

et c'est deux mois après le 20 mars, le 23 mai, qu'il part pour rejoindre Louis XVIII, au milieu des états-majors anglais et prussiens.

C'était un peu tard; mais l'extraordinaire ici, c'est que M. Guizot ait invoqué ce retard même comme une excuse, que dis-je? comme une justification. On lui avait tant reproché ce voyage de Gand, qu'un jour, sous Louis-Philippe, il saisit une occasion de répondre sur ce point à ses adversaires et de les confondre (1). « Oui, j'ai été à Gand, s'écriait-il avec un ton d'assurance hautaine que démentaient ses explications...

« ... A la fin du mois de mai, *quand il a été évident pour tout homme sensé qu'il n'y avait plus de paix possible pour la France avec l'Europe; quand il m'a été évident que la maison de Bourbon rentrerait en France*, j'ai été à Gand alors, non pas dans un intérêt personnel, mais pour porter au roi Louis XVIII quelques vérités utiles; pour lui faire comprendre que, dans la pensée du parti constitutionnel, dans la pensée de la France, son gouvernement avait en 1814 commis des fautes qu'il était impossible de recommencer... »

Parmi ces fautes, M. Guizot comprenait-il le projet de loi contre la presse qu'il avait rédigé en 1814 de concert avec Royer-Collard, alors directeur général de la librairie, et que lui-même appliquait en prenant place au comité de censure à côté de l'abbé de Frayssinous; projet de loi si réactionnaire qu'il effraya même les Chambres d'alors, et qu'elles ne l'acceptèrent que comme une mesure temporaire, en lui faisant subir des modifications considérables? Ce projet de loi put reparaître plus tard : il servit de modèle aux ordonnances de juillet, qui devaient exciter si fort l'indignation de M. Guizot. Les fautes *qu'il était impossible de recommencer* allaient recommencer d'ailleurs sous la seconde Restauration, et singulièrement aggravées, avec la terreur blanche, les cours prévotales, les massacres des protestants dans le Midi; le tout sous la protection des baïonnettes étrangères durant trois ans. Et pendant ce temps M. Guizot allait être successivement secrétaire général du ministère de la justice, maître des requêtes, conseiller d'État, directeur général de l'administration départementale et communale. Les conseils désintéressés qu'il avait portés à Gand n'étaient pas trop bien suivis; on ne peut dire d'ailleurs que leur franchise ait nui aux intérêts de ce jeune homme d'État précoce : il avait alors vingt-sept ans.

Mais c'est la date de son départ, cette date invoquée comme une excuse, qui nous semble surtout accablante. Comment! c'est quand la guerre va commencer, quand il n'y a plus pour tout Français digne de ce nom que deux choses à faire, lutter contre l'étranger ou tout au plus s'abstenir si la lutte semble impossible, c'est alors qu'il part pour Gand! Mais c'est précisément alors qu'il ne fallait plus partir. En 1814, la complicité du gouvernement royal avec l'étranger pouvait paraître fatale et involontaire; en 1815 elle était flagrante et affichée. Le *Moniteur de Gand* a cet égard était aussi clair que possible. Ce journal officiel n'a qu'une peur, mais une peur frénétique : c'est que les puissances étrangères acceptent les propositions de paix de la France; il ne prévoit qu'un malheur : c'est que l'étranger n'envahisse pas une seconde fois notre malheureux pays. Il le répète sur tous les tons : « L'intérêt des Bourbons n'est pas un intérêt isolé, c'est celui de chaque puissance (1)... » Cette cause n'est pas seulement celle des Bourbons; c'est, selon l'usage, celle de l'ordre social : « La lie de la nation est de nouveau soulevée contre le rang, la naissance, la religion, la propriété! (2) » (Remarquez la progression). C'est aux puissances étrangères à aviser. Mais qu'ai-je dit, *étrangères?* « Ce mot est presque vide de sens. Il n'y a point d'étrangers dans la cause de l'humanité. *Tous les Français sont Allemands et Russes pour préserver l'Allemagne et la Russie* (3). »

On croit rêver quand on lit ces monstrueuses paroles : au moins ne permettaient-elles aucune illusion. C'était bien l'étranger envahisseur qu'allait rejoindre M. Guizot.

Enfin le 18 juin arrive, tous les vœux du *Moniteur* sont comblés; c'est avec ivresse qu'il annonce la *victoire* de Waterloo : « Tout a cédé au génie du duc de Wellington, à cet ascendant d'une véritable gloire sur une détestable renommée. L'armée de Buonaparte, cette armée qui n'est plus française que de nom depuis qu'elle est la *terreur et le fléau* de la patrie, a été vaincue et presque entièrement détruite... Nous attendons à tout moment les particularités de cette grande victoire, qui est décisive pour l'issue de cette *guerre sociale* (4) dont elle doit avancer l'heureux terme. »

Et M. Guizot, dans ses *Mémoires*, ose reprocher à l'opinion libérale d'avoir « fait ou laissé faire tout ce qu'il fallait pour que la restauration parût l'œuvre de la force étrangère seule (5) ». Il me semble qu'après les déclarations impies du *Moniteur de Gand*, à cet égard il ne restait plus rien à faire.

Le chapitre qu'il consacre à cette période dans ses *Mémoires* est d'une sécheresse rare; il ne se préoccupe que des tripotages et des intrigues auxquels se livre l'entourage du roi, soit à Gand, soit au retour. De sentiment national, de pitié même pour cette France deux fois envahie, il n'y en a pas trace. Après avoir relu ce chapitre, j'ai voulu revoir dans les *Mémoires* de Beugnot le récit de la même période. Lui aussi, et comme ministre de Louis XVIII, il a été à Gand; lui aussi il déteste la révolution, dont il a souffert, et un peu l'empire, qu'il a quitté. Ce n'est pas d'ailleurs un homme austère. Si quelqu'un s'est passé de principes, c'est bien lui. Sceptique en politique, il a servi tour à tour Napoléon et les Bourbons; il les juge tour à tour, sans affecter ni l'idolâtrie pour le génie de l'un, ni un respect mystique pour le principe de la légitimité que les autres représentent. Toujours incliné devant le pouvoir, insinuant et souple, Beugnot s'était attiré un jour cette épigramme de Napoléon : il était de très-haute taille; un jour, en le congédiant, Napoléon dit à ses familiers : « C'est bien singulier; Beugnot a toute la tête de plus que moi. Eh bien! quand je veux lui dire un mot à l'oreille, je suis toujours contraint de me baisser. » Mais le courtisan mis à part, c'était un esprit ouvert, capable même de comprendre les hommes et les choses qu'il combattait. Ses fragments de *Mémoires* sont délicieux; s'ils dataient d'un siècle

(1) Voyez le *Moniteur* du 26 novembre 1840.

(1) Numéro du 14 avril 1815.

(2) Numéro du mardi 23 mai 1815.

(3) Numéro du 14 avril 1815, page 4, 1re colonne. Il est vrai que l'article admet la réciproque : tous les Russes et Allemands sont Français pour préserver la France.

(4) Numéro du mercredi 21 juin 1815. [illegible] ainsi soulignés dans le texte.

(5) Tome Ier, p. 95.

ou deux, ils seraient dans toutes les mains; mais ils ne me paraissent point, quant à présent, assez répandus pour que je me fasse scrupule d'en détacher quelques traits relatifs à la période qui nous occupe, la fin de l'empire et le début de la restauration. Ils suffiraient pour montrer par le contraste ce qui manquait à M. Guizot, si supérieur pourtant à d'autres égards.

M. Beugnot, à la fin de l'empire, était administrateur du grand-duché de Berg. Comme tel, il se trouvait le voisin du préfet de Mayence, qu'il n'avait jamais vu et contre lequel, il l'avoue, il avait toutes sortes de préventions. C'était un ex-conventionnel, ancien membre du comité de salut public, Jean Bon Saint-André, le même qui, simple pasteur protestant, se tenait, comme représentant du peuple, sur le vaisseau *la Montagne*, au combat livré en vue de Brest le 13 prairial an II, « l'un des plus mémorables dont l'Océan ait été le témoin », dit M. Thiers, celui où périt *le Vengeur*, mais où l'on n'en réussit pas moins à faire entrer dans Brest l'immense convoi de vivres venant d'Amérique, si impatiemment attendu par la France affamée. « Jean Bon, dit Beugnot, s'y était moins épargné que le dernier des matelots. » Napoléon l'avait apprécié et placé au poste d'honneur, à ce qui était alors la frontière de France, à Mayence (Jean Bon de Mayence, disaient les facétieux). En 1813, Napoléon, ramené sur le Rhin, appela Beugnot à Mayence pour conférer avec lui et le préfet sur les mesures à prendre. Beugnot n'abordait pas celui-ci sans une sorte d'antipathie. Ses préventions tombèrent le jour même où il se trouva avec lui, en voyant l'extrême simplicité de ses manières, de son costume, de son ameublement, jointe à la plus haute capacité et au patriotisme le plus ardent. Après le travail avec l'empereur, invités à dîner avec lui et l'impératrice, ils suivirent Napoléon dans une promenade en batelet sur le Rhin. Ils étaient assis à un bout de la barque, et au milieu Napoléon, une lorgnette à la main, se faisant donner par le prince de Nassau, sur les sites des environs, des détails que le prince lui prodiguait avec une complaisance servile qui devait bientôt trouver son terme. Napoléon était penché sur le bord.

Laissons parler Beugnot : « Jean Bon me dit, et pas trop bas : Quelle étrange position! le sort du monde dépend » d'un coup de pied! » Je frémis de tous mes membres, et ne trouvai de force que pour répondre : « Au nom de Dieu! » paix donc! » — Mon homme ne fit compte ni de ma terreur ni de ma prière et poursuivit : « Soyez tranquille, les gens » de résolution sont rares. » Je fis un tour de conversion pour me préserver des suites du dialogue. »

On met pied à terre ; on monte l'escalier du palais : « Savez-vous, dit Beugnot au préfet, que vous m'avez furieusement effrayé ? » — « Parbleu ! je le sais ! Ce qui m'étonne, c'est que vous ayez retrouvé vos jambes pour marcher. Mais tenez-vous pour dit que nous pleurerons des larmes de sang de ce que sa promenade de ce jour n'ait pas été la dernière. » — « Vous êtes un insensé ! » — « Et vous un imbécile, sauf le respect que je dois à votre Excellence. »

On ne dira pas qu'ici Beugnot se donne le beau rôle ; c'est au moins d'un esprit dégagé.

En attendant le dîner, dans le salon de service, encombré de chambellans, d'aides de camp, Jean Bon faisait tache par son costume fort incorrect. Il était tout en noir, les bas et la cravate y compris. Son frac de préfet rappelait seul ses fonctions. « La bande dorée », comme dit Beugnot, remarquait, d'un air narquois et en plaisantant, cette grave infraction à l'étiquette. Jean Bon leur dit avec un sang-froid parfait : « En vérité, messieurs, j'admire que vous ayez le courage de vous occuper de la couleur de mes bas. Vous ne me dites pas tout; vous êtes scandalisés de voir dîner avec l'Empereur un conventionnel, un votant, un collègue de Robespierre, qui pue le jacobin une lieue à la ronde. — Oh ! monsieur Jean Bon, nous prêter de pareilles sottises...! — Pas du tout, messieurs, ce ne sont pas des sottises ; ce sont de pures vérités ; j'avoue tout cela. Oui, l'Europe alors était coalisée contre nous comme elle l'est aujourd'hui. Déjà la trahison lui avait livré des villes notables ; eh bien ! les rois en ont eu le démenti ; nous avons dégagé le territoire et reporté chez eux la guerre d'invasion qu'ils avaient commencée chez nous. Et qui a fait ou préparé tout cela ? un gouvernement de jacobins mal vêtus, réduits pour toute nourriture à du pain grossier et de mauvaise bière, et qui se jetaient sur des matelas étalés dans la salle de leurs séances, quand ils succombaient à l'excès des veilles. Voilà quels hommes ont sauvé la France. J'en étais, messieurs, et ici comme dans l'appartement de l'Empereur où je vais entrer, je le tiens à gloire ! » J'abrége ce long discours qu'il faut lire dans les *Mémoires* mêmes, et dont la conclusion est : « Vous vous trouvez aujourd'hui dans les mêmes circonstances où nous nous trouvions ; faites-en autant. » A quelques mois de là, dit Beugnot, « l'orateur périssait au milieu d'un hôpital, victime de son intrépidité à y secourir les débris empoisonnés de nos armées vaincues ». On voit que Beugnot a été saisi par cette figure énergique et franche ; c'était pour lui au moins une curiosité. Assurément Beugnot est bien loin du grand Gœthe, tout aussi hostile à la révolution et aux révolutionnaires et racontant néanmoins avec une sympathie qui nous touche la capitulation de Verdun et celle de Mayence ; mais lui aussi, il a été juste pour des gens que, sa nature étant donnée, il avait presque le droit de ne pas comprendre. A l'égard de ses adversaires politiques, M. Guizot a abusé de ce droit. Nous en donnerons la preuve quand nous aurons à parler plus au long de ses *Mémoires*.

Le même contraste se retrouve entre le récit de M. Guizot au sujet de la cour de Gand, et celui de M. Beugnot, beaucoup mieux placé pour juger ce monde et en apprécier la valeur. Le premier déclare qu'en arrivant à Gand et en paraissant devant Louis XVIII, ce qui le frappa, ce fut « l'*impotence et la dignité du Roi* ». L'impotence de l'obèse et goutteux monarque était assez visible ; sa dignité, ou sa confiance dans le succès final, comme l'explique M. Guizot, n'avait rien de fort extraordinaire quand il se croyait sûr de peser du poids de l'Europe en armes sur les destinées de notre malheureuse patrie. Une autre chose frappa Beugnot : ce fut l'insensibilité de l'égoïste couronné. Il nous a donné une idée des préoccupations de ce vilain cœur dans un récit que nous résumerons. En compagnie d'un autre ministre, M. de Jaucourt, Beugnot revient de Gand. Le roi les a précédés ; ils vont le rejoindre en route. Partout sur leur chemin, les dévastations commises par les alliés prouvent qu'ils n'ont pas précisément été accueillis en libérateurs. Pendant qu'on chante dans les dithyrambes officiels la fidélité des peuples, ravis de retrouver leur roi, la réalité prouve le contraire. Le récit de Beugnot semble le commentaire de la chanson du temps qui faisait dire à Louis XVIII :

Je vous revois, peuple fidèle,
Qui m'aviez donné mon congé...

Sur la route, au moment de rejoindre le roi, les deux voyageurs aperçoivent une maison qui brûle; c'est un incendie allumé par « nos amis les ennemis ». Une pauvre veuve avec ses deux petits enfants pleure devant cet incendie. Les voyageurs descendent de voiture, la consolent et lui donnent chacun deux louis. « Mais le roi vient de passer par là, ma bonne femme; ne s'est-il pas arrêté? — J'ai vu, monsieur, deux grands carrosses avec du monde autour; mais ils allaient trop vite. » Sans doute, suppose respectueusement Beugnot, le roi dormait dans la voiture. Jaucourt, qui connaît de plus longue date le cœur de son maître, manifeste quelques doutes au sujet du sommeil du roi : « Nous allons le voir bientôt; nous lui parlerons. » Ils retrouvent en effet le roi, qui s'est arrêté pour dîner. « Le roi, dit Jaucourt, a trouvé sur sa route un spectacle qui n'a pas manqué de l'affliger », et il raconte l'histoire de la veuve.

« J'ai bien vu en effet la maison en feu, dit le roi, et j'ai remarqué que personne n'était là pour l'éteindre. »

— « Le feu avait été mis par les alliés, et (ajoute Jaucourt qui veut prendre le roi par son faible) le pays est si ravagé qu'on y trouverait difficilement à pourvoir au dîner du roi. »

— « Oh! sur ce point soyez tranquille, monsieur de Jaucourt. Vous ne savez donc pas que les lapins de ce village sont les plus fins et les plus succulents de France?... de France, entendez-vous? Je me rappelle qu'il y a trente ans... trente ans?... mais, attendez-donc... il y en a trente-quatre bien sonnés, je vins dans ce pays : on me fit manger des lapins admirables et que ces gens-ci ont une manière particulière d'assaisonner. On m'en a promis deux, et avec cela je ne serai pas trop malheureux. »

Voilà la conversation un peu loin de la pauvre femme et de la maison qui brûle. Jaucourt essaye de transitions adroites pour l'y ramener, rien n'y fait; la scène se poursuit, Jaucourt tâchant toujours de parler de la veuve, le roi revenant toujours à sa fricassée. « Adieu, messieurs, dit-il enfin à ses ministres en les congédiant; mais surtout je vous recommande les lapins! »

Cette scène de comédie est beaucoup plus longue et plus piquante dans l'original, et Beugnot ajoute qu'il la reproduit sans y rien retrancher : « J'en pris note sur-le-champ, dit-il, tant elle me parut curieuse. » Ces mémoires, tout aussi instructifs que d'autres pour la partie sérieuse, n'en sont pas moins fort intéressants, fort amusants même. On n'y sent pas seulement l'ancien ministre, *hominem pagina sapit*. Qu'il s'agisse du vieux conventionnel ou des lapins du roi, nous sommes à mille lieues ici du ton sec et guindé dont nous nous plaignions tout à l'heure; il n'y a rien de semblable dans les mémoires de M. Guizot.

EUGÈNE DESPOIS.

L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

(SESSION DE GENÈVE)

Feu le docteur Lieber, qui rédigea les instructions américaines de 1863 pour les armées en campagne, et M. Moynier (de Genève), président du Comité international de secours aux militaires blessés, se rencontrèrent, en 1871, dans une idée commune : celle d'établir une conférence sur les moyens susceptibles de définir les principes du droit des gens et de leur procurer une efficacité pratique. Cette idée reçut l'approbation d'hommes éminents tels que MM. Drouyn de Lhuys, Mancini, de Holtzendorff, Calvo, etc. Elle ne devait point aboutir; mais, reprise et agrandie, au mois de novembre 1872, par le docteur Bluntschli, l'auteur si connu du *Droit international codifié*, elle a engendré un corps scientifique qui s'est donné le titre d'*Institut de droit international*, et qui s'est réuni pour la première fois dans la ville de Gand, le 8 septembre de l'année dernière.

Cette première réunion a eu lieu sous la présidence de M. Mancini, député au Parlement italien, ancien ministre, professeur de droit international à l'université de Rome. Dans le discours d'ouverture qu'il prononça et qui fut vivement applaudi, M. Mancini s'attacha, tant en son nom qu'en celui des fondateurs de l'*Institut* (1), à faire connaître le but que l'Association se proposait et qu'elle s'efforcerait d'atteindre. « Un cri de la conscience humaine, » dit M. Mancini, « s'est » élevé avec une nouvelle force dans ces derniers temps : on » demande à la science et à la politique, aux peuples et aux » gouvernements, de ne pas désespérer de la perfectibilité » des institutions qui font la gloire de la civilisation. On veut » préparer au monde le bienfait d'une justice internationale » et substituer, du moins dans la plupart des cas, aux chances » aveugles de la force et à la prodigalité inutile du sang hu- » main, un système de jugement conforme au droit. »

Quand il s'agit de tracer les statuts de la Société, ces déclarations revêtirent une forme plus didactique. « On regrette, » lit-on dans le préambule qui précède ces statuts, « qu'il » n'existe point de règles claires, précises et généralement » acceptées, qui permettent de discerner le caractère injuste » d'une agression, de déterminer la légitimité des actes des » belligérants pendant la lutte et après la victoire, de fixer » les droits et les devoirs des neutres. Les conflits récents » ont révélé une déplorable incertitude du droit dans les » questions les plus graves et souvent aussi une complète » ignorance du droit chez ceux qui étaient chargés de l'appli- » quer..... Cette incertitude du droit international est une » menace constante pour la paix, et il est à craindre qu'elle » n'aggrave aussi les maux qui accompagnent inévitablement » les chocs de la guerre. » Jusqu'ici, continuaient les rédacteurs de ce document, deux moyens, l'action collective des diplomates et l'action scientifique des individus ont seuls fait progresser le droit des gens; mais l'une et l'autre n'agissent qu'avec une grande lenteur et rencontrent souvent dans la pratique des obstacles presque insurmontables. Mais à côté de cette double action n'y a-t-il point place pour une autre, l'action scientifique et collective, représentée par un corps permanent, dénué de caractère officiel, mais composé d'hom-

(1) Voici les noms de ces fondateurs par ordre alphabétique :
MM. Asser, professeur de droit à Amsterdam; Bessobrasoff, membre de l'Académie des sciences à Saint-Pétersbourg; Bluntschli, professeur de droit international à l'université d'Heidelberg; Carlos Calvo, membre correspondant de l'Institut de France, ancien ministre de la République argentine; Dudley Field David, avocat à New-York; E. de Laveleye, professeur à l'université de Liége; Lorimer, professeur de droit public à l'université d'Édimbourg; Mancini; Moynier; Pierantoni, professeur de droit constitutionnel à Naples; Rolin-Jaquemyns, publiciste à Gand.

mes spéciaux, appartenant autant que possible aux différents États, qui s'efforceraient de démêler et de fixer les règles de justice, de morale, de fraternité, capables de former la base des relations des peuples entre eux? Favoriser les progrès du droit international en s'efforçant de devenir l'organe de la conscience juridique du monde civilisé; formuler les principes généraux de la science ainsi que les règles qui en dérivent, et en répandre la connaissance; donner son concours à toute tentative sérieuse de codification du droit international; poursuivre la consécration officielle des principes reconnus comme étant en harmonie avec les besoins des sociétés modernes; travailler, selon les circonstances, soit au maintien de la paix, soit à l'observation des lois de la guerre; examiner les difficultés qui viendraient à se produire dans l'interprétation ou l'application du droit et, au besoin, émettre des avis juridiques motivés dans les cas douteux ou controversés; enfin, contribuer par des publications, par l'enseignement public et par tous autres moyens, au triomphe des principes de justice et d'humanité qui doivent régir les relations entre les peuples, — tels étaient la mission qui s'imposait à une association de cette sorte et le cadre naturel de ses travaux (1).

I

L'*Institut du droit international* tint, comme on l'a dit, sa première session à Gand. Les motifs qui avaient fait choisir cette ville n'étaient ni fortuits, ni arbitraires; on s'était souvenu, pour employer les expressions mêmes de M. Mancini, « qu'elle avait été dans tous les temps un foyer de liberté po- » litique et religieuse, de résistance patriotique aux excès de » la puissance, et qu'elle était aujourd'hui encore, entre » toutes les grandes villes de l'Europe, une école admirable » de travail et d'instruction populaire ». Cette session d'ailleurs fut consacrée à peu près exclusivement à la constitution définitive de la Société et à l'élaboration de ses statuts, œuvre qui n'a pas laissé que d'être laborieuse puisqu'on n'y a pas consacré moins de six séances, de trois heures chacune. Ces préliminaires réglés, on mit à l'étude et l'on renvoya à des commissions spéciales les sujets suivants :

1° *Arbitrages internationaux et projet de règlement des formes à suivre dans leur emploi;*

2° *Examens des trois règles de droit international maritime proposées dans le traité de Washington;*

3° *Utilité de rendre obligatoires pour tous les États, sous la forme d'un ou de plusieurs traités internationaux, un certain nombre de règles générales du droit international privé* (1), *pour assurer la décision uniforme des conflits entre les diverses législations civiles et criminelles.*

Ces sujets, d'ailleurs, ne devaient pas être livrés à une discussion immédiate : ils étaient réservés pour la réunion de 1874. D'une voix, unanime, Genève fut désignée comme le lieu de cette réunion, en tenant compte moins « de l'admirable situation de cette ville que de son rang exceptionnel dans l'histoire de la science et de la pensée humaine, comme du souvenir récent de la convention qui porte son nom et de l'arbitrage anglo-américain ».

C'est donc à Genève que l'*Institut de droit international* a tenu, en 1874, sa seconde session. Elle s'est ouverte par deux discours : l'un de M. Carteret, président du conseil d'État, qui a installé l'Institut dans les salles de l'hôtel de ville; l'autre de M. Mancini, confirmé en sa qualité de président de l'Association. On a procédé alors à l'élection de nouveaux membres effectifs, parmi lesquels nous avons remarqué MM. le comte Mamiani, sénateur du royaume italien; Martens, professeur à Saint-Pétersbourg; le docteur Neumann, professur à Vienne; sir Travers Twiss, ancien professeur à Oxford; et l'on a entamé la discussion du premier des points à l'ordre du jour de la session, à savoir la question des arbitrages internationaux.

II

L'Assemblée se trouvait en présence d'un projet de règlement de la matière préparé de longue main par M. le docteur Goldschmidt, conseiller à la cour commerciale suprême de l'empire allemand, laquelle siége à Leipzig. Ce projet ne renfermait pas moins de trente-quatre articles, dont plusieurs fort longs et subdivisés généralement en nombreux alinéas, suivant la méthode de nos bons voisins, à qui les violences soldatesques ne sont pas plus familières que les subtilités scolastiques. Au grand bénéfice de tout le monde, M. Mancini a fait décider que la discussion, au lieu de s'arrêter à chaque article, embrasserait seulement les questions principales, et que le vote porterait uniquement sur les principes généraux. La première de ces questions était celle de savoir s'il y avait lieu de tracer des règles applicables non-seulement au règlement par voie arbitrale, mais des conflits déjà nés qu'à la prévision des contestations à naître. Le docteur Goldschmidt se montrait hostile à ce dernier point de vue : M. Mancini l'a soutenu, au contraire, fort énergiquement, et il a obtenu gain de cause. On s'est occupé ensuite de la composition

(1) Cette nomenclature est empruntée textuellement à l'art. 1er des statuts de l'*Institut de droit international*, qui en comprennent vingt et un. Il serait inutile de les reproduire et même de les analyser ici. Disons seulement que l'Association se compose de trois catégories de personnes : les membres effectifs, les membres auxiliaires, les membres honoraires. Le nombre des premiers a été fixé à un maximum de cinquante, et une exclusion absolue a été portée contre les diplomates en activité de service.

Au mois de novembre 1873, l'Institut comptait trente-six membres effectifs, parmi lesquels on remarque, en dehors de ses fondateurs, les noms suivants : *France :* MM. Drouyn de Lhuys, ancien ministre; Charles Lucas, Cauchy et Vergé, membres de l'Institut; Gabriel Massé, conseiller à la Cour de cassation; Hautefeuille, ancien avocat à la Cour de cassation; *Angleterre :* Westlake, avocat, et Bernard Mountague, professeur à Oxford; *Italie :* comte Frédéric Sclopis, sénateur et ancien président du tribunal arbitral de Genève; *Belgique :* A. Laurent, professeur à l'université de Gand; *Allemagne :* Holtzendorff, professeur à l'université de Munich; *Autriche :* Stein, professeur à l'université de Vienne; *Suède :* docteur Nauman et d'Olivecrona, membres de la Cour suprême à Stockholm; *États-Unis :* Lawrence, ancien ambassadeur à Londres, et Francis Wharton; *République Argentine :* Ch. Calvo, ancien ministre.

(1) Ce qu'on appelle aujourd'hui le *droit international privé* comprend tous les rapports qui naissent du séjour des personnes dans un pays auquel elles n'appartiennent pas, et notamment leur position vis-à-vis des lois civiles de ce pays et des lois de leur propre pays, auxquelles elles restent soumises. Suivant la remarque très-juste de M. Ott, l'érudit annotateur de Kluber, aucune partie du droit des gens n'a été, dans ces derniers temps, l'objet d'autant de travaux et d'autant de controverses.

même du tribunal arbitral : à cet égard, le projet stipulait la nomination d'un arbitre par chacune des parties litigeantes et, dans le cas où ils ne parviendraient point à se mettre d'accord, la désignation d'un tiers-arbitre. M. Asser, de Rotterdam, a demandé que ce tiers-arbitre fût désigné dès le commencement des opérations du tribunal, avant qu'il y eût parti pris, et de manière qu'il pût, au besoin, diriger lui-même les débats en sa qualité de neutre, sans avoir subi l'influence de débats antérieurs qui, au moins moralement, auraient engagé la cause. Cette proposition a été adoptée d'une voix unanime. L'article 7 envisageait d'une façon spéciale les qualités à exiger des arbitres, et se divisait en deux parties : les incapacités et les récusations. M. Goldschmidt avait poussé le soin jusqu'à exclure nominativement dans la dernière de ces catégories les enfants au-dessous de quatorze ans, les infirmes, les femmes, les muets, les sourds-muets, les insensés. Décidément, nous dit le *Journal de Genève*, c'en était trop pour la gravité de la réunion : elle a refusé de suivre M. Goldschmidt sur ces minuties, qu'un irrévérencieux Français a qualifié de naïves et de puériles. Elle s'est bornée à dire que la qualité d'arbitre international ne pourrait appartenir qu'à des personnes majeures et jouissant des droits civils et politiques dans le pays dont elles ressortiraient, la question d'âge ne paraissant pas susceptible d'une fixation unique à raison de la diversité des climats et des pays. Par des motifs faciles à comprendre, il a été d'ailleurs décidé que le souverain d'un pays, ou le chef quelconque de gouvernement qui serait choisi pour arbitre, ne serait pas sujet à ces diverses restrictions puisque, dans des cas pareils, ce n'est point la personne même du souverain, mais plutôt le pays qu'il représente dont l'arbitrage est invoqué.

Le voilà donc constitué, ce tribunal amphictyonique qui doit mettre fin au fléau de la guerre et garantir au monde ce bienfait de la paix universelle dont rêvait l'âme généreuse de l'abbé de Saint-Pierre. Par malheur, c'est sur le papier et sur le papier seul, et combien d'années, de siècles peut-être s'écouleront avant que les rois et les peuples comprennent que le droit qu'ils s'arrogent de se faire justice à eux-mêmes constitue, selon le mot énergique de M. Bluntschli, un des côtés barbares de la civilisation moderne ! Les puissances rassemblées, en 1856, au Congrès de Paris avaient paru s'en apercevoir : elles exprimèrent alors le vœu que les États entre lesquels s'élevait un conflit, au lieu de recourir sur-le-champ aux armes, fissent au préalable usage des bons offices d'une puissance neutre et amie, afin de régler leurs différends. Quoique ce désir n'ait pas été érigé en obligation et qu'à cet égard aucune des puissances signataires des traités de 1856 n'ait voulu se lier les mains, on a vu depuis les États-Unis de l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne (1), les États-Unis et le Mexique remettre à des tribunaux d'arbitrage le jugement des questions qui les divisaient. Plus récemment, l'Angleterre et le Portugal ont fait appel, dans des circonstances identiques, à l'intervention du Président de la république française, qui était alors l'illustre M. Thiers. Mais trois exemples tirés de l'histoire contemporaine, et dont le souvenir vit encore dans toutes les mémoires : l'exécution des duchés danois par les armes combinées de la Prusse et de l'Autriche, la guerre de 1866 entre ces deux puissances, enfin le terrible conflit de 1870, — ces exemples ont prouvé avec surabondance que la conciliation des différends internationaux par la voie amiable était loin d'avoir acquis la force d'un principe général de droit public. Sans doute les États faibles s'empressent de l'invoquer ; mais ils doivent s'estimer heureux quand ils rencontrent l'acquiescement des États forts avec qui ils se trouvent en démêlé, et, quant à l'affaire de l'*Alabama*, il est bien permis de croire, sans calomnier ni l'Angleterre ni la grande république américaine, qu'elle ne se serait pas terminée d'une façon aussi pacifique si l'une ou l'autre de ces fières nations s'était sentie bien assurée d'un triomphe décisif sur les champs de bataille.

(1) Les Anglais et les Américains du Nord ont recouru deux fois à ce procédé pour le règlement de l'affaire dite de l'*Alabama*, [illegible] et pour celle du pêcheur [illegible] l'Empereur d'Allemagne, Guillaume ; l'autre [illegible] pour le président des États-Unis, la reine de la Grande-Bretagne, le roi d'Italie, le président de la Confédération helvétique, l'empereur du Brésil.

III

Les dispositions que l'on désigne sous le titre des *Trois règles de Washington*, et qui formaient le second sujet des travaux de la réunion de Genève, ont été formulées par les États-Unis à l'occasion du traité signé à Washington, afin de résoudre le différend dit de l'*Alabama*. Acceptées par la Grande-Bretagne, elles portent en substance qu'un gouvernement neutre est tenu : 1° d'user de la *diligence requise* pour empêcher, dans toute l'étendue de sa juridiction, l'armement et l'équipement d'un navire se destinant, d'une façon plus ou moins ostensible, à des opérations militaires ; 2° de ne pas permettre qu'un belligérant se serve de ses ports comme d'une base d'opérations navales ou d'un lieu de ravitaillement ; 3° d'user de toute diligence dans ses propres ports et eaux, ainsi qu'à l'égard de toutes les personnes placées sous sa juridiction, à l'effet de prévenir toute violation des obligations et des devoirs énoncés ci-dessus.

Ces règles et l'heureuse issue du différend de l'*Alabama* constituent-elles le dernier mot de la neutralité maritime *naturelle* ou *parfaite*, telle que deux auteurs, le Français Hautefeuille et l'Américain Wheaton, tous les deux membres de l'Institut international, l'ont définie par opposition à la neutralité *conventionnelle* ou *imparfaite*, en rattachant la première à des principes fixes et invariables, tandis que la seconde est sujette à des modifications sans nombre, par la raison que si l'une découle de la loi des gens primordiale, l'autre dérive du droit des gens secondaire ? Dans leur forme actuelle, les *trois règles de Washington* étaient-elles assez précises et universellement acceptables ? Voilà sur quel terrain le débat s'est porté. Sur le second point, MM. Beach Lawrence et Woolsey, qui sont l'un et l'autre Américains, se sont rencontrés avec MM. Lorimer et Westlake pour faire ressortir les lacunes qu'elles présentent, selon eux, et ont demandé qu'on y mettât des modifications importantes. A vrai dire, ces trois règles ne paraissent nullement plaire à M. Beach Lawrence, et M. Lorimer ne [illegible] le moins du monde [illegible] de la neutralité. [illegible] possible, ni même, à tout prendre, comme bien désirable, et il préfère, semble-t-il, [illegible] trop courtes, qui n'épuisent pas les peuples et qui leur per-

mettent de recommencer au bout de quelques années. Il n'admet pas davantage la distinction entre les marchandises neutres et les armes ou autres engins de guerre. Ces opinions ont paru, dans leur ensemble, assez paradoxales, et la réunion a passé outre. Mais elle s'est fort divisée sur le mérite des trois règles — sous leur forme actuelle, car sur le fond même elle semble avoir été à peu près unanime. D'après les uns, qui y ont insisté, le traité de Washington ne consacrait aucun principe nouveau : il se bornait à étendre à un cas particulier des principes déjà proclamés par Grotius et traduits en lois, le 30 mai 1792, en France, et, il y a trois ou quatre ans, en Italie; d'autres s'en sont pris à l'élasticité de certains termes susceptibles de donner lieu à des contestations. M. Mancini surtout a fait la guerre à ces deux mots : *diligence requise*, de la règle première : visait-on par là, s'est-il demandé, l'importance du but à atteindre ou la surveillance qu'on a le droit d'exiger d'un neutre? Dans cette même règle, l'expression *empêcher*, appliquée au départ de tout navire destiné à une croisière, n'a pas paru davantage exempte d'inconvénients dans sa généralité, et il en a été de même quant aux *ports* et *eaux* neutres, qui ne doivent servir ni de base aux opérations navales des belligérants, ni de magasins de ravitaillement. S'agissait-il, d'une part, du port d'embarquement seul, du chantier de construction, ou bien de tous les ports du pays; de l'autre, d'une interdiction limitée aux armes et munitions de guerre, ou s'étendant à d'autres approvisionnements tels que le charbon, par exemple? Sans doute ces scrupules sentent un peu la subtilité familière, de tout temps, aux juristes; mais ce n'est point aux économistes de s'en formaliser outre mesure, puisqu'ils reconnaissent au fond un grand respect pour le principe de la liberté commerciale. L'Institut international a montré qu'il la voulait pleine et entière; qu'il désirait la soustraire complétement aux atteintes de la guerre, sans se dissimuler d'ailleurs que certaines branches de trafic pouvant compromettre la neutralité d'un pays, ce pays avait pleinement le droit de prendre des mesures afin de prévenir des spéculations capables de lui susciter des embarras et de l'exposer, soit à des représailles, soit à des répétitions en dommages-intérêts.

Cette diversité de sentiments avait rendu la réunion perplexe : elle usa d'un procédé habituel dans les cas embarrassants, le renvoi de la question à des commissaires. Il équivaut parfois — et ceux qui l'emploient ne sont pas sans le savoir — à un enterrement véritable. Disons tout de suite que la commission à laquelle fut renvoyée l'examen des trois règles du traité de Washington dérogea tout à fait à la tradition, car, dès le lendemain même, elle soumettait à l'assemblée, par l'organe de M. Bluntschli, son rapporteur, les propositions suivantes : « 1° Les trois règles n'étaient que l'application de ce principe reconnu par le droit des gens quel'État neutre doit s'abstenir de prendre une part quelconque aux hostilités et veiller à ce que personne ne commette sur son territoire des actes affectant le caractère de cette participation; 2° le seul fait matériel d'un acte hostile commis sur son territoire ne suffisait pas pour rendre responsable un État neutre; il fallait encore qu'une intention hostile (*dolus*) ou une négligence de sa part fût prouvée; 3° la puissance lésée n'avait le droit de considérer la neutralité comme éteinte et de recourir aux armes que dans des cas graves et seulement pendant la durée de la guerre; 4° dans les cas peu graves, ou la guerre étant terminée, de telles contestations appartenaient exclusivement à la juridiction arbitrale, laquelle prononcerait *ex bono et ex æquo* sur les dommages-intérêts à payer par l'État neutre au belligérant lésé, soit pour lui-même, soit pour ses ressortissants. » C'était s'approprier en principe les trois règles, dont M. Bluntschli s'est toujours montré très-partisan : il demandait toutefois que leur rédaction fût revisée, sans d'ailleurs rien indiquer de précis à cet égard. La réunion s'est associée à ce vœu en ajoutant trois membres, MM. Mancini, Asser, Westlake, à l'ancienne commission nommée à Gand, et en chargeant la nouvelle d'essayer une « rédaction acceptable » des trois règles. Pour le surplus, elle s'est ralliée aux propositions générales formulées par M. Bluntschli dans son rapport.

IV

Quant au troisième sujet de son programme, c'est-à-dire l'utilité de rendre universellement obligatoires certaines règles générales du droit international privé, l'assemblée, malgré un rapport qu'on dit fort remarquable de MM. Mancini et Asser, en a réservé l'examen pour l'année prochaine en décidant, en outre, qu'à cette époque elle reviendrait sur le projet de procédure pour les arbitrages (1). Elle a également ajourné l'examen d'une proposition dont M. Dudley Field s'était fait l'organe et qui réclamait l'application du droit international aux États *non chrétiens*. Introduite à l'improviste et mal comprise dans sa pensée, cette demande a causé quelque émotion au sein du docte aéropage, d'autant que l'entrée dans la salle, au même moment, de M. Kawasé, ministre du Japon, semblait en ponctuer la signification. M. Mancini s'est levé très-vivement pour combattre la motion de M. Dudley Field : « Il était homme » s'est-il écrié, « et n'admettait pas » qu'il pût y avoir un droit des gens pour les chrétiens, et » un autre pour les non-chrétiens. » Le docteur Neumann, de Vienne, a manifesté la crainte de voir l'Institut s'engager dans une voie « qui conduirait plus loin qu'on ne pense », tandis que le baron de Holtzendorff a pensé qu'au contraire la chose valait la peine d'être sérieusement examinée. « On » parle souvent, » a-t-il dit, « des peuples orientaux, musul- » mans ou sauvages, comme si la violation du droit des gens » venait de leur côté, et trop souvent ce sont les chrétiens » qui manquent, soit à leurs engagements, soit aux devoirs » les plus élémentaires du droit des gens. » Il appartenait à M. Dudley Field de soutenir sa motion et d'en dégager le vrai sens. Il s'est déclaré tout d'abord en parfaite communion d'idées avec M. Mancini; il venait de visiter l'Orient, le Japon, la Chine, et il avait été frappé de voir que lorsqu'il ne devait y avoir qu'un seul droit, il en existait deux, l'un réglant les rapports des peuples chrétiens entre eux, l'autre régissant les rapports des chrétiens avec les peuples dits barbares. Le fait sans doute se justifiait par certaines nécessités; mais il incombait à l'Institut d'étudier les moyens d'en supprimer les abus d'abord, puis de le faire cesser entièrement lui-même.

On se rappelle que, par leur déclaration du 16 mars 1856, les puissances contractantes au traité du 30 mars de cette

(1) Une nouvelle commission a été nommée à cet effet; elle se compose de MM. de Laveleye, Asser, Rivier, Pierantoni et Rolin (Alberic).

même année, savoir : la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, la Sardaigne et la Turquie, prononcèrent l'abolition de la course maritime qu'un décret de l'Assemblée législative, en 1792 (1), avait déjà supprimée en principe, mais qui, en fait, n'a jamais été plus active et plus florissante que pendant les vingt-trois années de guerres de la première république et du premier empire. Le complément naturel de cette mesure semblerait être la suppression de la prise maritime elle-même, et M. Carlos Calvo, ancien ministre de la République Argentine à Paris, n'a point hésité à en saisir l'Institut de droit international. M. Bluntschli, à l'avis duquel l'Institut s'est rangé, n'a point considéré la question comme mûre, partant, comme susceptible d'être traitée d'une façon pratique. Selon lui, « l'innovation était » si grande et la manière barbare dont la guerre a été faite » jusqu'ici sur mer par la plus grande puissance navale, l'Angle- » terre, est si ardemment défendue par elle comme indispen- » sable, qu'on ne peut immédiatement espérer un pareil pro- » grès. » L'Angleterre, il faut le reconnaître, n'est pas seule de cette opinion, et si, en 1866, l'Autriche, l'Italie et la Prusse déclarèrent que leur marine militaire ne capturerait pas de navires marchands, la France, en 1870, n'a pas voulu suivre leur exemple. Ajoutons que la nouvelle règle qu'il s'agirait d'introduire dans le droit international a été combattue par des raisons qui ne manquent pas de valeur. La continuation ininterrompue du commerce, a-t-on dit, n'aurait-elle point pour effet d'enlever aux guerres leur caractère redoutable, de les rendre, par conséquent, plus longues et plus fréquentes ? Ainsi raisonnent, en France, MM. Hautefeuille et Cauchy ; M. Vidari en Italie ; MM. Œgidi et Klauhold en Allemagne. Mais tout autre est le point de vue adopté à cet endroit par le cabinet de Washington : « Les États-Unis, » lit-on dans la dépêche de M. Marcy du 28 juillet 1856, « seraient prêts » à donner leur adhésion à la déclaration du 16 avril, si l'on » ajoutait à l'énoncé de l'abolition de la course que la pro- » priété privée des sujets ou citoyens des nations belli- » gérantes serait exempte de saisie sur mer de la part des » diverses marines militaires. » En attendant, les États-Unis maintiennent la course maritime au nombre des pratiques licites.

V

En se séparant, l'Institut s'est ajourné au 25 août de l'année prochaine, et ses membres se sont donné rendez-vous à La Haye. A ce propos, un membre a insisté sur la convenance qu'il y avait de se réunir plutôt dans de petits États que dans de grands. Un autre a rappelé que La Haye était la patrie de Grotius ; un troisième, que le gouvernement néerlandais avait pris l'initiative des conventions internationales, et M. Asser a garanti au nom de son pays une bonne et cordiale hospitalité aux savants qui viendront y poursuivre leurs philanthropiques et paisibles travaux. Parmi les sujets à mettre à l'étude pour cette future session, M. le président Mancini avait indiqué les *déclarations* du congrès diplomatique de Bruxelles. Cette proposition a été acceptée avec une addition qui l'agrandit beaucoup. Pourquoi, a demandé M. E. de Laveleye, ne traiterait-on pas la question si intéressante de la propriété privée en temps de guerre, question que la pression de l'Angleterre a fait écarter du programme du congrès de Bruxelles ? Pourquoi encore, a fait observer M. Pierantoni, n'embrasserait-on point *ab ovo* le sujet de la guerre dans son ensemble et non dans quelques-uns de ses détails, la vraie mission de l'Institut étant de devancer la diplomatie et de lui tracer sa voie, bien plutôt que de la suivre à la remorque ? Malgré l'opposition de MM. Mancini, Martens, Bluntschli, cette façon de voir semble l'avoir emporté, puisqu'en 1875 la réunion doit examiner, non-seulement les déclarations du congrès de Bruxelles, mais encore, et d'une *manière spéciale*, les lois et coutumes de la guerre.

M. Bluntschli, qui en revenait, a donné quelques détails sur le congrès de Bruxelles, mais sans sortir, nous dit-on, de la réserve que lui imposait le caractère diplomatique de cette assemblée. M. Bluntschli ne peut pas admettre, contrairement à une opinion assez générale, comme nous l'avons prouvé ici même (1), que le programme soumis à ce congrès cachât des *dessous de cartes*. Selon lui, il n'y a point à douter qu'une pensée purement philanthropique ait présidé à sa convocation. M. Bluntschli est orfèvre, c'est-à-dire Prussien d'adoption, quoique Suisse de naissance, et sa caution n'est pas bourgeoise. Nous croyons prudent, jusqu'à plus ample informé, de nous en tenir à notre appréciation première : elle dégage la bonne foi de l'empereur de Russie et de son ministre, M. le prince de Gortschakoff ; mais elle assigne à la Prusse, en cette occurrence, un calcul d'une prévoyance machiavélique. Si nous nous trompons, que M. de Bismarck nous pardonne en songeant qu'on ne prête qu'aux riches ?

VI

L'*Institut de droit international* avait à peine terminé ses travaux, qu'une Société du même genre et inspirée par les mêmes motifs, l'*Association pour la réforme et la codification du droit des gens*, tenait également à Genève sa seconde session, la première ayant eut lieu à Bruxelles l'année dernière.

Notre intention n'est pas de suivre ses délibérations pas à pas. Nous dirons seulement qu'elle s'était préparée très-consciencieusement à sa tâche. Lorsque, le 7 septembre, ses membres se sont trouvés réunis à l'hôtel de ville, dans la salle même où avaient délibéré les arbitres qui ont tranché le litige de l'*Alabama*, de nombreux mémoires étaient prêts pour une discussion immédiate. Les principaux portaient sur le droit international privé : il y en avait un de M. Jancken sur la codification des différentes lois commerciales et leur unification ; un autre sur la suppression des douanes ; un troisième sur les dettes d'États. L'auteur de celui-ci, M. Gestemberg, rappelle qu'aujourd'hui ces dettes s'élèvent à la somme formidable de 5 ou 6 milliards de livres sterling, soit 125 ou 130 milliards de nos francs, l'Angleterre, la France, les États-Unis revendiquant à eux seuls, dans ce total, une somme d'environ 51 ou 52 milliards. Mais de tous ces mémoires le

(1) « Le pouvoir exécutif est invité à négocier avec les puissances étrangères pour faire supprimer, dans les guerres qui pourraient avoir lieu sur mer, les armements en course et pour assurer la libre navigation du commerce. » (Décret du 30 mai 1792.)

(1) Voyez la *Revue* [illegible], n° du [illegible] septembre 1874.

plus important a été, selon nous, le travail du docteur Miles, secrétaire général de l'Association pour l'Amérique. La nécessité absolue, urgente, de fonder un tribunal international, telle en est la pensée mère. « Le caractère positif et claire- » ment défini de la loi civile, » dit M. Miles, « dérive, dans une » large mesure, des décisions des cours et tribunaux. Leurs » interprétations sont impératives, parce qu'elles sont in- » vesties de la sanction de la force publique. C'est faute de » cette sanction que le droit des gens est demeuré jusqu'ici » dans un état de vague, d'ambiguïté et d'impuissance, et il » y restera tant qu'on n'aura point constitué un tribunal in- » ternational chargé de définir, d'interpréter et d'appliquer » ce droit. » Lui demande-t-on quelle sera la nature de ce tribunal, M. Miles répond qu'il devra revêtir un caractère essentiellement juridique, et il pense que, dans les détails de son organisation matérielle, il pourrait utilement se rapprocher de la cour suprême des États-Unis. Il le distingue, d'ailleurs, d'une cour d'arbitrage ou de l'arbitrage lui-même, quoique le rôle de celui-ci soit aussi élevé que bienfaisant. Le gouvernement de Washington n'y a pas eu recours moins de vingt-quatre fois; mais la souveraineté d'une nation étant inaliénable, sa puissance et son action étant continues, il existe, de l'aveu même des partisans les plus zélés de ce moyen, de Wattel, par exemple, des cas qui ne peuvent lui être soumis, parce qu'ils touchent aux *droits essentiels*, à la *sécurité* d'un pays. Mais s'ensuit-il que, dans ces cas, le recours à la guerre soit seul possible? Non. Ce qu'il faut alors invoquer, c'est la sentence d'un tribunal qui soit l'organe avéré, comme dit le docteur Wheaton, des principes et des règles du droit international.

Et qu'on n'objecte point ici, ajoute M. Miles, la souveraineté individuelle des nations. Politiquement, elles sont, en effet, indépendantes et ne reconnaissent pas de maître commun, C'est autre chose s'il s'agit de leurs relations les unes avec les autres. Ces relations, pour emprunter le langage de l'illustre et regretté Sumner, les assujettissent, au contraire, à un maître commun et qui n'est autre que le droit des gens. L'exemple des États-Unis de l'Amérique du Nord démontre, d'ailleurs, qu'il y a compatibilité parfaite entre la souveraineté individuelle des peuples et leur soumission aux arrêts d'un tribunal universel. Chacun des trente-sept États qui composent l'Union est indépendant et souverain dans sa propre sphère, et toutefois chacun d'eux reconnaît, pour certains objets déterminés, la prépotence de la constitution fédérale. Elle a délégué au gouvernement central le droit d'instituer une cour suprême, et ce gouvernement, à son tour, a délégué aux juges de cette cour la capacité d'interpréter et de fixer les lois. Elle concentre le pouvoir de tous les États et rend des décisions qui affectent un caractère obligatoire pour tous ces États.

Consacrons un dernier mot aux travaux d'une troisième réunion dont les séances ont coïncidé avec celles de la seconde : nous voulons parler de la *Ligue internationale de la paix et de la liberté*. Cette association a débuté avec une sorte de fracas : ses discussions attiraient, il y a quelques années, des milliers d'auditeurs et eurent même le privilége d'émouvoir la calme et méthodique population de Genève. Il paraît qu'aujourd'hui les auditeurs se sont faits rares, *apparent rari nantes*, et que l'indifférence est bien proche de remplacer la passion. Ce n'est pas le lieu de rechercher les causes de cette évolution; il est certain qu'elle ne s'explique pas, pour cette fois, par le caractère violent ou par trop excentrique des discours prononcés et des mémoires entendus. On a peu parlé, en 1874, dans les réunions de la *Ligue*, et l'on a parlé, en général, d'un ton fort raisonnable et fort décent. Quant aux mémoires, ils étaient nombreux et quelques-uns remarquables. On peut citer particulièrement, dans le nombre, le mémoire de M. Garnier-Pagès ayant pour titre : *Abolition de la course la franchise du commerce, même entre belligérants*; celui de M. Lemonnier : *Formulaire d'un traité d'arbitrage entre les peuples*; le travail de M. Ch. Fauvety sur les *Nouvelles conditions de l'équilibre politique de l'Europe*. Le but que poursuit M. Fauvety n'est rien moins que la constitution en fédération pacifique des États européens. Elle serait constituée par le seul fait d'une alliance entre trois États au moins, offrant une force de résistance suffisante et déclarant qu'elles renoncent au principe de la conquête, les droits des populations conquises ou annexées par la violence restant imprescriptibles. L'union demeurerait toujours ouverte à l'adhésion des autres États qui auraient annoncé en accepter les principes. Certes l'idée est grande et généreuse et M. Fauvety l'a développée avec un talent réel et une chaleur communicative; mais n'est-elle pas destinée à rester bien longtemps encore dans le domaine des utopies, tant hélas! la dernière guerre qui a désolé l'Europe a donné une nouvelle force à l'esprit militaire, suscité d'inimitiés implacables, engendré de nouvelles causes de sanglants conflits?

AD.-F. DE FONTPERTUIS.

LE ROMAN CONTEMPORAIN EN ANGLETERRE

Mme Oliphant

En étudiant les œuvres de deux femmes de lettres anglaises éminentes par le talent et par la popularité (1), nous avons remarqué que leurs romans, même ceux qu'elles ont elles-mêmes donné pour des romans historiques, se proposent tous, plus ou moins ouvertement, un but politique ou social. Les ouvrages de Georges Eliot, et plus encore ceux de Mme Gaskell, appartiennent au genre que l'on appelle les romans à thèses. Ce n'est point, à nos yeux, un sujet de reproche : Dickens et Thackeray, les premiers, et avec une puissance supérieure à tous autres, ont donné l'exemple d'étendre aux questions sociales et politiques l'influence moralisante et civilisatrice de la littérature. Mais si ce n'est point nécessairement un défaut chez l'écrivain, c'est au moins un danger pour sa renommée. Outre que le romancier descend avec de faibles armes dans une arène redoutable et qu'il s'offre aux coups non plus seulement de la critique, mais des partis, il expose ses œuvres à passer avec les opinions qu'elles auront défendues. L'honneur est grand pour lui de prendre part à la lutte du progrès et d'être un combattant à sa manière; mais en s'engageant dans les rangs sans cesse abattus et sans cesse renouvelés, des chercheurs de vérités, il court risque de périr avec armes et bagages. Quelques années parfois suffisent à renverser ses théories, ses espé-

(1) *Georges Eliot*, *Revue politique et littéraire* du 5 juillet 1873. *Mme Gaskell*, *Revue* du 23 mai 1874.

rances, en un mot à détruire ses thèses et, avec elles, la faveur dont il a pu jouir comme écrivain.

L'excellente romancière dont nous allons nous occuper est à l'abri de ces péripéties de la fortune. Elle s'est paisiblement assise à l'ombre de Walter Scott, et là, dans un demi-jour favorable, elle a fait de l'art pour l'art, du roman pour du roman. Son imagination féconde et sa vie laborieuse ont été consacrées uniquement à faire vibrer dans un harmonieux concert toutes les cordes de l'âme humaine. Si quelquefois elle a voulu soutenir une opinion ou défendre quelque chose, ce n'a jamais été que les opinions admises et les institutions établies. Elle a peint les châteaux et les chaumières, la vie rurale et la vie domestique, les vertus aristocratiques et les vertus bourgeoises, les riches et les pauvres, l'Ecole et l'Eglise, sans autre objet apparent que de les peindre. A peine a-t-elle montré dans la *Chapelle de Salem* ses prédilections pour l'Eglise anglicane. Aussi, depuis l'époque déjà lointaine de sa jeunesse, Mme Oliphant n'a cessé de charmer un vaste public pris dans tous les rangs de la société. Les meilleures Revues se sont disputé ses ouvrages et elle n'a presque point rencontré de détracteurs. Heureuse médiocrité de vues et de pensées qui fait aux écrivains ce succès et ce repos! mais non moins heureux don d'émouvoir et de peindre qui leur permet d'attacher le lecteur avec les plus faibles moyens! à eux l'hommage, la reconnaissance, la sympathie du public! Ils savent plaire, c'est tout dire; et peut-être sont-ils au rang des utiles serviteurs, ceux qui multiplient pour les hommes les émotions de la vie, ceux qui leur expliquent ce qu'ils ont senti, qui leur disent ce qu'ils ont pensé.

Le premier ouvrage de Mme Oliphant l'a révélée telle qu'elle devait toujours être. Le titre seul en était déjà gracieux. Ce titre, *Mistress Margaret Maitland of Sunnyside* (*Mme Marguerite Maitland de Sunnyside*: le nom de Sunnyside signifie : côté du soleil) nous promettait ce qu'il a tenu : le doux tableau de la vie rurale en Écosse. Nous voyons dans ce livre l'honnête maître d'école et la brave fermière conversant ensemble dans ce dialecte inarticulé que Walter Scott a rendu si cher aux oreilles des Anglais, et se répétant l'un à l'autre, sous des formes originales et naïves, les leçons de la vie. La *Rose de Merkland* parut bientôt après, et l'année suivante Mme Oliphant donna dans *Katie Stewart* une œuvre qui fit une véritable sensation. La scène se passe dans le comté de Fife, et depuis lors ce coin de terre ignoré du monde est devenu classique comme le comté de Perth son voisin. Le château de Kellie, ce beau vieux donjon, témoin mélancolique des gloires passées de l'Ecosse et des exploits guerriers de Macduff-Fife, est devenu un but de pèlerinage. Katie Stewart, la noble fille que la romancière a placée sous une fenêtre ogivale du vieux manoir, l'a mieux défendu de l'oubli que le souvenir du roi Kenneth II.

La plume de Mme Oliphant est certainement une des plus fécondes et des plus agréables, sinon des plus puissantes que l'Angleterre ait eues. Nous ne pouvons citer que le titre du plus grand nombre de ses ouvrages, car ils se sont suivis dans une succession si rapide que la critique pouvait à peine suivre le romancier. Quant au public, il était tenu sous le charme. *Henry Muir*, *Magdalen Hepburn*, *Adam Graeme de Mossgray*, les *Orphelins*, les *Jours de ma vie*, parurent en volumes dans l'espace de quatre ans.

Pendant ce temps, le *Blackwood's Edinburgh Magazine*, cette Revue qui jouit en Angleterre et en Écosse du monopole de la publication des bons romans, donnait *The Quiet Heart* (*le Cœur paisible*), une idylle égale en fraîcheur et en grâce à *Katie Stewart*; d'autres revues accueillaient *Zaïdée*, *The Athelings*, *Lilliesleaf* (*les Feuilles de lis*), *The House on the Moor* (*la Maison sur la Moor*), et une charmante histoire écrite pour la jeunesse : *Agnes Hopetoun's School Days* (*les Années de pension d'Agnès Hopetoun*). Sans doute ces ouvrages ne pouvaient avoir tout le fini d'œuvres longuement travaillées; mais ni l'invention ni la couleur ne faisaient défaut. Sans prendre de repos, l'auteur commença une nouvelle série bien supérieure à la première. *Les Chroniques de Carlingford*, *le Recteur*, *la Famille du docteur*, *le Curé inamovible*, *Miss Marjoribanks*, *la Chapelle de Salem*, sont des romans presque classiques.

Nous nous arrêterons sur *la Chapelle de Salem*, parce que nous y voyons mis en action, avec un talent remarquable, les intérêts qui sont aujourd'hui les plus controversés en Angleterre, en même temps qu'ils sont les plus vivants au cœur des Anglais. Nous voulons parler de cette question de l'indépendance des Églises séparées de l'État qui se rattachent au grand principe de la liberté religieuse. La situation des *non-conformistes*, leurs droits incontestables et la façon dont ils savent en user en vrais Anglais, est peut-être l'embarras le plus sérieux que le parti conservateur puisse trouver en Angleterre; car, là comme ailleurs, l'Église établie, la religion d'État, dotée, privilégiée, soutient tout l'édifice social et politique. Mettre au jour, sous une forme populaire et facile à saisir, la faiblesse de l'organisation des non-conformistes, leurs petites misères intérieures, et « laver leur linge sale en public », était donc faire œuvre de bonne conservatrice et de bonne anglicane. C'est peut-être la seule fois, dans sa longue carrière littéraire, que Mme Oliphant ait plaidé ouvertement *pro domo sua*; mais avec quel art et quelle adresse elle a su le faire! Avec quelle équité même! car elle ne travestit ni ne calomnie ceux qu'elle persifle en se jouant. Elle fait la part de ce qu'il y a d'honnête et de grand dans ces indépendants sectaires, dignes héritiers des vieux républicains anglais qui, en mettant l'intérêt religieux au-dessus de tous les autres, savent bien qu'il est le palladium de toutes les libertés. Le caractère de M. Tozer, le diacre, est d'autant mieux tracé que ce rude champion de la congrégation nonconformiste de Salem est un homme grossier, d'un esprit étroit, et que ce n'est en aucune occasion lui qui parle, mais l'esprit de la congrégation qui parle par sa bouche.

L'action commence par le tableau du vieux M. Tufton et de ses ouailles dans la petite ville de Salem. Rien de moins dramatique, en apparence, que les rapports d'un pasteur avec son troupeau. Et cependant rien de plus touchant que les tristesses de ce pauvre vieillard qui voit s'évanouir ses forces et sa popularité, et auquel chaque jour qui s'écoule, chaque personne qu'il rencontre, apporte le rude avertissement que l'heure de la retraite a sonné. Son successeur, le jeune M. Vincent, entre en scène. Enthousiaste, fervent, convaincu qu'il commence une carrière d'apostolat, il se trouve tout à coup, non sans surprise, envahi par des sources de thé chez les femmes des diacres, par des assemblées de charité dans lesquelles il y a place pour tout, sauf pour lui-même; par des comptes à faire et à rendre pour les sommes les plus insignifiantes; par des rivalités d'influence entre ses zélées paroissiennes. Un M. Pigeon se met à la tête du parti de

l'opposition, et lui suscite des tracasseries interminables; le brave Tozer, le diacre, appuie le ministre, mais de quelle manière! — « Monsieur Vincent, — dit-il en repoussant avec un geste solennel sa tasse de thé vide, et s'installant les deux coudes sur la table et le menton dans les mains, — les sentiments que vous venez d'exprimer ne conviennent point à un pasteur dans notre congrégation. Cela est bon pour le grand monde ou pour cette Eglise anglicane dans laquelle on ne connaît point la liberté. Mais ceux qui nomment eux-mêmes leur pasteur, qui le payent et qui n'épargnent rien pour lui faire un bon sort, attendent de sa part autre chose. Des opinions comme les vôtres, monsieur, n'ont point cours à Salem. Je ne me prononce point sur la question de savoir si elles sont justes ou fausses ; je ne me fais juge de personne; mais je connais notre congrégation et la nature humaine en général, et voici ce que je puis vous dire : « Un ministre » dont le premier devoir est d'agréer à son troupeau doit » s'arranger pour lui plaire, quoi qu'il arrive; et ni vous ni » moi, ni personne, nous ne pouvons empêcher qu'il en soit » ainsi. »

Ce morceau d'éloquence et de logique est unanimement applaudi par le parti modéré; mais le parti des opposants ne se contente point de ce succès. M. Pigeon provoque une espèce de lit de justice, ayant pour but de juger et de destituer M. Vincent. M. Tozer, dans une intention bienveillante, convertit cette assemblée redoutable en une grande soirée de thé, à ses propres frais; mais le jeune pasteur, las des sévérités dont il est l'objet, va de lui-même au devant du jugement : — « Messieurs et mesdames, dit-il, j'ai été du nombre de ceux qui se font gloire de ne recevoir leur ordination ni d'un évêque, ni d'une Église établie, ni d'un pouvoir constitué quelconque, mais du peuple librement assemblé. Je me sens peut-être moins convaincu que la voix du peuple est la voix de Dieu, aujourd'hui qu'elle m'est hostile, que je ne l'étais au temps où elle m'était favorable; mais, quoi qu'il en puisse être, j'ai le droit de résigner entre vos mains les pouvoirs que j'ai reçus de vous. Reprenez cette chaire que vous avez érigée de vos deniers et qui est votre propriété collective. Je ne saurais la garder en vasselage. S'il est vrai, comme on l'a toujours dit, qu'être pasteur c'est être pasteur d'âmes, et que les fonctions pastorales consistent dans la prédication et dans le redressement des voies des brebis, il est certain que les brebis ne peuvent pas conduire le pasteur. Mes anciennes théories et la position où je me trouve ne peuvent s'accorder ensemble ; et tout ce que je puis faire, c'est de renoncer à une situation qui me met dans cette impasse. De deux choses l'une : ou je suis votre serviteur et, par conséquent, responsable envers vous ; ou je suis le serviteur de Dieu et, partant, responsable envers lui. Lequel des deux? Je ne le dirai point; mais vous le savez : on ne peut pas servir deux maîtres. » — Cette vigoureuse sortie jette le désarroi chez les non-conformistes. On fait des avances au jeune ministre; on lui offre une augmentation d'appointements de cinquante livres, une pièce d'argenterie par souscription, et l'on reste confondu de ses refus.

Tous ces débats donnent lieu à la mise en scène de vingt caractères. Il y a surtout des portraits de femmes qui sont achevés. Les diaconesses, les petites marchandes, Phaebé et sa mère, représentent sous toutes ses faces la vie bourgeoise dans une petite ville de province, chez des congréganistes petris à la fois de vertu, d'orgueil et de vulgarité. Ce sont des tableaux à la Balzac, mais infiniment plus moraux que ceux de notre grand romancier. Ce qui relève le mérite et le charme de *la Chapelle de Salem*, c'est que c'est la première fois, que nous sachions, que le roman nous introduit chez des non-conformistes, tandis que la paroisse officielle, la haute Église et ses ministres avaient été souvent représentés et souvent travestis par les romanciers anglais.

Pour ne point faillir à l'équité et à la justice, Mme Oliphant a peint avec la même vérité, dans *le Recteur*, les misères d'un ministre de l'Église établie et les travers de ses ouailles. Le recteur d'une paroisse est le fonctionnaire que nous appelons chez nous le curé doyen. Le pauvre homme, placé en évidence dans sa petite localité, est le point de mire de tout le monde. Les dissidents sont ses censeurs naturels ; les fervents le poussent; les tièdes le retiennent, et tous le menacent d'un article dans le *Record* ou dans le *Guardian*, ces deux journaux religieux de l'Angleterre qui donnent à leurs lecteurs de si curieux exemples de charité chrétienne. L'auteur se divertit aux dépens des prédicateurs, et dit son mot sur les formulaires de la dévotion officielle.

Aujourd'hui Mme Oliphant, après tous les romans que nous avons nommés et beaucoup d'autres que nous avons omis : *Brownlows*, *John*, *Madonna Mary*, *His Gates* (*Ses Portes*), etc. etc., vient de donner un nouvel ouvrage destiné, selon toute apparence, à plus de succès encore que ceux qui l'ont précédé. *May* (c'est sous cette abréviation familière que Miss Marjory Hay Heriot de Pitcomlie est connue dans sa famille, et son nom sert de titre au roman) est une création pleine de fraîcheur et de grâce. Élevée dans le triste manoir de Pitcomlie, où les Hay Heriot naissent et meurent de temps immémorial, et d'où la vue s'étend sur les rives mélancoliques de la rivière Forth et sur la mer du Nord, May a grandi, seule et sans mère, dans des habitudes de sérieux et de dignité. Maîtresse de maison presque dès son enfance, reine de la petite ville de Comlie, étrangère à la société des filles de son âge, elle n'a presque aucune des faiblesses et des vanités féminines. Cependant l'auteur a, par une sage discrétion, évité d'en faire un caractère exceptionnel. Trop forte, trop parfaite, trop vertueuse, May eût pris moins d'empire sur les cœurs et sur le public. L'irritabilité nerveuse, les larmes, les petits défauts de caractère, lui sont laissés à dessein; sous le rapport de l'esprit, elle reste dans la juste moyenne des femmes anglaises. Toute sa supériorité est dans le bon sens, la mesure, la délicatesse des sentiments, dans une dignité naturelle et dans une douce gravité. Nous ne savons si un pareil type aurait assez de relief pour attacher le lecteur français, mais il est fait pour plaire beaucoup en Angleterre. En ce pays, où les imaginations ne sont point maladives, on goûte peu ces figures tragiques, ces héroïnes fantasques, ces caractères énigmatiques, qui peuvent charmer la fantaisie des artistes et des poëtes, mais qui troublent le jugement et le cœur d'un public honnête et sage. On aime de préférence, pour sujets de romans et pour personnages dramatiques, les scènes ordinaires de la vie et les caractères vraiment nationaux : des hommes simples ou sceptiques, mais à cœur vaillant : — des *hearty englishmen*, comme ils disent avec orgueil; — des femmes tendres et douces, dignes et retenues jusque dans l'excès de la passion. Le roman n'est point, chez les Anglais comme chez nous, une lecture qu'on doive le plus souvent interdire à la jeunesse. Dans le salon de famille, dans la *nursery* même, on voit des

romans sur toutes les tables. C'est qu'en Angleterre la première condition de succès pour le romancier est d'émouvoir le cœur et non les sens; d'éviter les effets que l'on a nommés chez nous *épidermiques* et de présenter aux yeux le tableau fidèle de cette *homely life*, de cette vie du foyer, qui fait la force et la joie de la nation. A cet égard, Mme Oliphant a parfaitement servi le goût de son pays et dans son dernier ouvrage, *May*, elle noue l'action et suspend l'intérêt entre cinq ou six personnages aussi vrais que nature : l'héroïne; M. Heriot, son père; M. Chairles, son oncle; le vieux sommelier de la maison, et M. Fanshawe, un voisin qu'elle épouse comme on épouse si souvent dans la vie, sans raisons déterminantes, en subissant l'ascendant du voisinage, de l'habitude, des rapports de famille et de situations, en obéissant « à la déesse Juxtaposition », comme dit le poëte anglais M. Clough. Il y a aussi une tante, la tante Jean, qui est bien la plus ravissante figure de vieille femme et de vieille fille qu'on ait jamais créée. De profondes douleurs ont dû dévaster sa jeunesse; car elle est trop généreuse et trop tendre, trop aimante et trop dévouée pour avoir volontairement choisi une vie de repos solitaire. Cependant l'auteur laisse au lecteur à le deviner. Mais il nous montre la tante Jean assise dans son antique fauteuil, encadrée par la dentelle de pierre d'une vieille ogive comme une madone dans sa niche, et promenant sur les guérets un regard distrait et noyé. Parfois elle semble regarder quelqu'un dans la plaine. Il n'y a pourtant pas un être vivant si loin que l'œil puisse s'étendre! C'est qu'il y a quarante ans, elle découvrait à l'horizon un cavalier dont l'approche faisait rougir et rayonner son jeune visage; c'est qu'elle a été jadis, comme aujourd'hui l'aimable May, miss Hay-Heriot de Pitcomlie et qu'elle se demande ce qu'il y a de plus vrai de ce passé toujours vivant pour elle, de ces images que rien n'altère, ou du présent qui fuit et qu'on ne peut fixer.

Nous ne compléterons ni l'analyse du nouveau roman de Mme Oliphant, ni la nomenclature de ses ouvrages. Ceux-ci peuvent être comparés à une galerie de tableaux de genre et de portraits de l'école flamande. Tout y est naturel, honnête et reposé. Ce n'est point la haute inspiration des grands peintres, ni l'*humour* puissante des maîtres de la littérature; c'est le charme du simple et du vrai. Et peut-être n'y a-t-il pas moins de sublimité dans un Paul Potter ou dans un Van Ostade que dans un Michel Ange ou dans un Carrache. L'auteur de la nature est toujours le grand poëte; ne point dépasser la nature est peut-être le comble de l'art.

Léo Quesnel.

BEAUX-ARTS

Les peintures de M. Paul Baudry, pour la décoration du foyer de l'Opéra

Cette œuvre que M. Baudry vient d'achever après dix ans de travail est une des plus considérables de notre temps; c'est l'œuvre d'un artiste sérieux qui s'est fait, en de patientes études, le disciple des maîtres italiens dans l'art périlleux de la peinture murale. On y sent partout un effort généreux vers le grand art. Même avec un succès incomplet, cet effort n'en serait pas moins digne de tout respect et de toute sympathie. Si notre époque doit retrouver encore la grande peinture, ce sera dans des entreprises du genre de celle qu'avait acceptée M. Baudry, et qu'il a menée vaillamment à fin; c'est en concevant et en exécutant de grands ensembles, avec le secours de la science et sous l'inspiration de l'esprit de notre temps, que nos artistes ont chance de rivaliser, par des œuvres fortes et originales, avec les grands maîtres du passé.

Trois plafonds, douze voussures, huit panneaux et dix dessus de portes, telles étaient pour M. Baudry les surfaces à couvrir. Dans la manière dont il a conçu son œuvre, distribué et ordonné ses compositions, M. Baudry a fait preuve d'instruction et de hardiesse; il a eu recours tour à tour à l'allégorie, à la mythologie, à l'histoire, au symbole, pour exprimer les idées qui devaient entrer dans la décoration d'un foyer d'opéra, pour leur donner vie et corps; la musique, la poésie, l'art dramatique, la danse ont inspiré ses pinceaux, soit en de grandes compositions, soit pour des figures détachées ou des groupes. La signification des divers sujets est généralement claire et leur lien facile à saisir; M. Baudry a, d'ailleurs, pris soin de nous les faire expliquer dans une notice par une plume amie, toujours nette et brillante, celle de M. About.

Le plafond, ainsi que je l'ai dit, est divisé en trois compartiments. Celui du milieu est un grand rectangle, dans lequel l'artiste a eu l'intention de représenter l'alliance de la Mélodie et de l'Harmonie; ces sœurs inséparables s'élèvent ensemble dans les airs; elles sont si bien enlacées qu'on a quelque peine à démêler à quelle figure appartiennent les bras et les jambes. L'effet produit par cet enchevêtrement n'est pas heureux. D'un côté de ce groupe est la Gloire, figure aussi assez malheureuse, dont les jambes s'écartent disgracieusement dans l'air. En revanche, de l'autre côté, la Poésie, assise sur Pégase, apparaît belle et radieuse dans son essor aérien. Ces figures s'enlèvent au-dessus d'une sorte de balustrade destinée à relier le tableau à l'architecture de la salle et sur laquelle sont couchés, dans des poses variées, des génies adolescents. Malgré ses défauts, cette composition a de la grandeur et de la poésie; il semble qu'un souffle la traverse et que l'orage divin emporte dans son tourbillon tout ce qui a des ailes et des chants.

Deux plafonds ovales accompagnent le rectangle; le peintre y a figuré, en deux compositions allégoriques, la *Tragédie* et la *Comédie*. Ces plafonds forment contraste avec le plafond central; tout monte dans celui-ci, tout descend dans ceux-là. La *Tragédie*, ou Melpomène, est assise, au milieu des nuages et des éclairs, sur le trépied sacré, sans doute assez mal commodément, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une très-fière attitude et un mouvement de jambe des plus altiers. Un aigle est à ses pieds, les ailes ouvertes. A gauche, la Pitié, en draperie noire, tend des bras suppliants; à droite, l'Epouvante se rejette en arrière; la Fureur est représentée se précipitant du ciel, le poignard et la torche à la main. Dans la *Comédie*, on voit, sous le nom de Thalie, une fort jolie fille, à l'air espiègle, aux beaux bras, fustiger de verges et lancer dans l'espace un faune grotesque, en lui arrachant la peau de lion dont il s'était revêtu comme l'âne de la fable. Un génie, hardiment campé sur un nuage, poursuit de ses traits le monstre dans sa chute. Ces peintures sont des plus agréables et d'un aspect très-décoratif. La composition en est spirituelle et n'a rien de la froideur ordinaire des allégories; les figures, bien jetées, sont pleines de vie et de mouvement, les attitudes hardies sans rien de forcé; l'exécution a le degré de fini que comporte ce genre d'ouvrages; le coloris est léger, vif, harmonieux, l'artiste y a prodigué les tons les plus fins et les plus séduisants de sa palette. Tout cela est peint d'un pinceau facile et brillant, avec une fermeté magistrale, qu'on ne retrouvera pas toujours dans les tableaux des voussures.

Le Printemps est une composition plus compliquée et plus travaillée, mais également réussie, destinée à l'une des deux grandes voussures. On y retrouve avec plaisir cette mythologie-

gie éternellement jeune, quoi qu'en aient dit parfois des gens qui croyaient l'être, et qui m'a bien l'air de ne devoir pas mourir tant qu'il y aura une peinture et une sculpture au monde. Au centre du tableau, on voit Apollon descendre de son char, entre les Heures et les Grâces, pendant qu'Eros vole sur sa tête. Toutes les Muses sont présentes. Voici, à gauche, Clio, portant la trompette héroïque, et voici « Melpomène en robe rouge, vêtue d'un costume étrange, mais consacré, et telle qu'on la voit sculptée sur un sarcophage du Louvre, le masque relevé sur la tête, la main droite sur la hanche, la gauche appuyée sur la massue d'Hercule »; figure originale et fière. Erato cause avec Mozart, qui se détache d'un groupe de musiciens contemporains conduit par Mercure. Les autres Muses sont groupées à droite. Le premier plan représente la source d'Hippocrène, autour de laquelle sont couchés des génies dont l'un joue avec un cygne. La composition est pleine, riche, harmonieuse ; elle forme comme une couronne vivante au sommet du mont sacré, sous les lauriers, au bord des eaux; elle rajeunit le classique Parnasse par des nouveautés dans le détail et par une pointe de sentiment moderne. Il y aurait bien à reprendre quelques poses un peu théâtrales, des airs de tête maniérés ou trop penchés; nos modernes compositeurs arrivent là un peu gauchement, et les perruques et les habits noirs s'harmonisent mal avec la beauté nue des Grâces et les brillants vêtements des Muses; mais, toutes réserves faites, l'œuvre est bien venue, et le peintre ne s'est pas mépris en y plaçant son portrait dans un coin, à côté du portrait de son ami Charles Garnier, l'habile et savant architecte de l'Opéra.

Je n'en dirai pas autant du tableau que l'auteur a intitulé *les Poëtes*, et qui fait vis-à-vis au Parnasse. L'idée était cependant heureuse : M. Baudry, si je l'ai bien compris, voulait nous faire voir la poésie civilisant le monde enfant, présidant aux premiers travaux de l'homme, à la construction des premiers temples, à la guerre, à l'industrie, au commerce, à l'art, à l'agriculture, aux jeux, etc. Au fond du tableau devait se lever une aurore symbolique, et Homère, entouré de poëtes et d'artistes, devait dominer cette composition idéale. Mais l'idée a été mal rendue, et le groupe serein qui devait tout éclairer au centre du tableau, disparaît obscur et disséminé dans la confusion et le tumulte d'une scène mal ordonnée. Homère se cache derrière Achille qui marche l'épée et la javeline à la main, « ouvrant la voie à la civilisation européenne ». On se croit devant une œuvre du génie allemand, plus philosophique que plastique. Ce n'est pas, bien entendu, qu'il n'y ait, là aussi, de beaux groupes, de nobles figures, mais l'œuvre pèche par l'ensemble et l'effet en est manqué par les défauts que je viens de signaler.

Des compositions moins considérables, au nombre de dix, sont empruntées soit à la mythologie, soit à l'histoire. Faites pour être aussi placées dans les voussures, elles doivent y développer la pensée du peintre et représenter, sous des formes plastiques, les caractères et les effets de la musique et de la danse, en des scènes variées qui nous mènent de l'idylle au drame et de l'élégie à l'épopée.

C'est une douce et calme idylle que ce charmant tableau des *Bergers*, l'un des meilleurs de la série. Il semble que M. Baudry se soit inspiré de ces vers harmonieux de Victor Hugo :

> Viens, une flûte invisible
> Soupire dans les vergers :
> La chanson la plus paisible
> Est la chanson des bergers.

La paix règne dans ce tableau comme dans les champs habités par les pâtres de Théocrite ou de Virgile; une teinte uniforme, fauve clair, y revêt les corps nus des bergers groupés sur la prairie d'un vert tendre. L'un d'eux, assis au pied d'un arbre, joue de la syrinx ; son rival debout attend le moment de lui disputer le prix. Les juges de la lutte sont assis en silence. Une jeune femme trait une brebis. Le seul défaut de ce tableau serait, à mon avis, dans un groupe de trois auditeurs dont les figures me semblent mal disposées et lourdes.

Dans l'*Assaut*, M. Baudry a voulu peindre les effets de la musique militaire. Ce sujet contraste avec celui des Bergers : au lieu de la paix, la guerre ; les clairons au lieu des flûtes. Ces clairons qui sonnent avec véhémence pour pousser des soldats à l'assaut d'un rempart font penser aux murs de Jéricho qui croulaient au son des trompettes de Josué. L'artiste aurait pu emprunter à la légende ou à l'histoire le sujet de son tableau; il a préféré figurer sa pensée dans une composition idéale, où Bellone joue un rôle et représente, suivant la notice, la puissance de « ces chants patriotiques qui, depuis Tyrtée jusqu'à Rouget de l'Isle, ont entraîné les hommes à la victoire ». Il avait sans doute ses raisons pour cela, mais il a eu tort de faire de sa Bellone une furie qui semble crier des imprécations. En revanche, la tête nue du vieux chef est calme et pensive et domine noblement cette scène de tumulte guerrier.

Dans le *Rêve de sainte Cécile*, M. Baudry a représenté la musique sacrée, qui se fait entendre parfois sur le théâtre. La sainte, endormie sur un lit de repos, entend les concerts des anges descendus autour d'elle. Ayant à la transporter dans un lieu profane, M. Baudry a jugé convenable de lui fermer les yeux. On sait que cette précaution n'a pas paru suffisante à un digne ecclésiastique ; les journaux ont inséré sa protestation contre un pareil abus. Suivant lui, l'Opéra aura le droit de prendre les sujets chrétiens quand l'Église empruntera les sujets profanes. On pourrait répondre que c'est fait depuis longtemps, et que le mélange a eu lieu aux plus belles époques de la foi. Pour revenir à l'œuvre de M. Baudry, c'est un de ses bons tableaux : la sainte est belle dans son sommeil bercé par des concerts célestes, mais les anges semblent un peu matériels pour des esprits de lumière.

Orphée, en sa qualité de poëte et de musicien, ne pouvait manquer d'avoir place dans ces toiles peintes pour l'Opéra. Il figure en héros et en pontife civilisateur dans la grande composition des *Poëtes*, où l'on voit les colombes se poser sur sa lyre et les lions se traîner à ses pieds. On le retrouve aux enfers où, après avoir ravi son Eurydice à la mort par la puissance de ses chants, il la perd de nouveau et la voit fuir loin de ses bras tendus en vain vers elle :

> . . . . . Ceu fumus in auras
> Commixtus tenues, fugit diversa. . . . .

C'est une peinture faible, où Mercure, dans une pose de danseur de théâtre, enlève dans ses bras Eurydice qui s'évanouit et dont on voit pendre en l'air la longue figure vêtue de blanc. L'*Orphée déchiré par les Ménades* est une composition grêle et éparse, dont je n'ai pas non plus grand bien à dire, et où je n'ai vu que des attitudes tourmentées et violentes. Passons, et venons aux Corybantes menant autour du berceau de Jupiter leurs danses guerrières et mystiques.

Ici je retrouve M. Baudry dans une composition mieux ordonnée et plus nourrie. Une jeune et belle nymphe tient dans ses bras l'enfant divin, qui crie et se renverse avec un mouvement très-naturel, tandis qu'autour de lui Curètes et Corybantes s'agitent en bondissant, entrechoquant glaives et boucliers, et mêlant une musique sauvage à des danses barbares. Leurs attitudes ne manquent certes point de caractère. L'ardeur de leurs élans contraste avec la tranquillité songeuse d'une jeune *tympanistria* dont on entrevoit dans la pénombre la figure assise et la tête charmante. La figure de la nymphe qui tient le petit Jupiter manque de caractère et de style; en revanche, la chèvre Amalthée, qui rumine couchée près d'elle, a un air de divinité primitive.

Le *Jugement de Pâris* est là pour signifier que le triomphe de la beauté est le but suprême et la dernière fin de tous les arts. Ce sujet, reproduit si souvent, devait exciter l'émulation de M. Baudry, et sans doute il a fait effort pour le traiter d'une manière nouvelle. Le moment choisi est celui où Pâris, séduit par les promesses de Vénus, s'apprête à lui donner la pomme. Pallas reprend tranquillement ses vêtements, tandis que Junon menace de sa colère le berger troyen. J'aime les trois déesses; mais je trouve moins de grâce à ce petit Cupidon aux plumes hérissées dont M. Baudry a cru devoir accompagner et masquer en partie la figure de Vénus; et j'apprécie moins encore cette figure de la Victoire, aux crins épars, qui vient comme portée par un vent d'orage pour couronner Vénus et faire tapage dans le tableau. La vraie beauté triomphe avec moins de fracas. M. Baudry cherche vraiment trop l'effet théâtral; il y a dans ses compositions trop de figures volantes, trop d'écartements de bras et de jambes, trop de culbutes en l'air. Ces *machines* sont peut-être à leur place dans une décoration d'opéra, et je n'aurais rien à dire s'il s'agissait d'une décoration ordinaire; mais dans une œuvre d'art où je vois des beautés sérieuses, de la force et de la grâce, j'aurais voulu parfois plus de simplicité et de tranquillité.

L'*Apollon et Marsyas* figure, selon la notice, « le triomphe de l'art idéal sur le naturalisme grossier ». Soit. Cependant le peintre n'a vu de son sujet que le côté dramatique. Apollon, commandant le supplice de Marsyas, a l'air féroce, et cette férocité contraste avec l'hésitation et la pitié qu'on voit dans l'attitude et sur le visage de l'un des Scythes chargés de l'exécution. Ce n'est pas une critique que je fais. Quant au Scythe placé derrière Apollon et qui lui pose la couronne sur la tête, il n'est pas d'une invention heureuse.

La composition où M. Baudry a mis en scène Saül et David est conçue d'une manière très-poétique. Par une claire nuit d'Orient, le vieux Saül, en proie au délire, est couché dans sa tente entr'ouverte, au seuil de laquelle apparaît David tenant sa harpe, dont il joue pour apaiser les fureurs du roi. Saül est entre son fils Jonathas et sa fille Michol, fiancée à David. La figure de Saül est noble, et celle de Michol, qui se presse contre son père en tournant le dos au spectateur et en tournant la tête du côté de David, est d'un beau mouvement dans sa draperie verte qui serre et dessine ses formes avec grâce et chasteté. Derrière Saül, Jonathas fait signe à David. Cette figure, quoique bien en situation, me gâte pourtant le groupe du père et de la fille, auquel elle se rattache mal. L'apparition de David a de la grandeur. On le voit se dessiner aux rayons de la lune qui éclairent les palmiers et les sentinelles placées à la garde du camp.

Dans le tableau de Salomé dansant devant Hérode, on remarque l'air dédaigneux de l'esclave accroupie qui accompagne des sons de la cithare les pas cadencés de la fille d'Hérodiade; c'est la figure intéressante de la composition, elle a un grand air en regardant avec mépris cette royale danseuse déployer ses grâces voluptueuses, enveloppée de ces gazes transparentes que les anciens appelaient du *vent tissé*, *ventus textilis*. Le tyran contemple les charmes de sa nièce d'un air convenablement stupide, pendant qu'Hérodiade tend à un esclave le plat d'argent sur lequel on doit lui rapporter la tête de saint Jean-Baptiste.

Huit figures de Muses (il n'y avait pas de place pour la neuvième, qui se trouve être Polymnie) doivent orner huit panneaux. La plus belle figure est celle de Melpomène dans le costume qu'on lui a vu sur le Parnasse. Celle d'Érato, qui cache un billet dans son sein, et celle de Terpsichore, qui, les cheveux dénoués et la tunique tombante, rattache sa sandale avec un charmant mouvement de l'épaule et du bras, sont jolies, trop jolies. Les têtes de ces Muses sont modernes et se ressemblent plus ou moins; elles semblent là pour rappeler qu'il n'y a pas loin du foyer aux coulisses de l'Opéra.

Il n'y a pas grand chose à dire des dix médaillons dans chacun desquels figurent trois génies portant les instruments de musique des peuples anciens et modernes, depuis le sistre égyptien jusqu'au clairon de notre musique militaire. Le peintre a fait de son mieux pour varier ses groupes par des dispositions ingénieuses.

L'effet de cette décoration, quand les tableaux auront été mis à leur place, sera très-grand, il n'en faut pas douter. Les brillantes qualités de M. Baudry s'y produiront avec l'éclat qui leur appartient, et les défauts, réels ou apparents, qui ont pu choquer à l'École des Beaux-Arts, disparaîtront ou seront atténués. Si M. Baudry n'était qu'un artiste ordinaire, et si son œuvre n'était qu'une œuvre simplement décorative, faite pour amuser l'esprit et charmer les regards d'un public oisif pendant les entr'actes de la scène, on pourrait se déclarer satisfait. Mais M. Baudry a voulu davantage : en consacrant à ce grand travail plusieurs années, les plus belles et les plus fécondes de sa vie d'artiste, il a voulu donner sa mesure comme peintre; et en exposant aujourd'hui ses toiles dans des conditions désavantageuses, il a compté sur le succès de ses efforts et provoqué lui-même sur son œuvre la critique. La critique a donc le droit de juger cette œuvre en elle-même et comme toute autre œuvre d'art; en le faisant, elle ne fera que rendre à M. Baudry l'honneur qui lui est dû.

Disons-le, le défaut capital de cette série de compositions, où l'on trouve tant de beautés partielles, c'est l'absence d'une forte et franche originalité. Sollicité par ses admirations diverses pour les maîtres de la peinture monumentale, M. Baudry hésite entre plusieurs manières sans en avoir une à lui; il imite tour à tour Raphaël, le Corrége, Paul Véronèse, le Primatice, souvent, il est vrai, avec bonheur. Ce n'est pas qu'il n'ait aussi son accent personnel, sa façon de sentir et son genre de poésie toute moderne, mais il ne marque pas son empreinte fortement, comme ont fait les vrais maîtres. C'est assez pour intéresser, pour charmer même; ce n'est pas assez pour frapper et entraîner. Des études habilement dirigées lui avaient placé sous la main une riche matière; il lui a manqué, pour la mettre en œuvre, cette richesse et cette fécondité d'imagination nécessaires aux grandes créations; il combine plus qu'il n'invente, ses audaces sont voulues. S'il a souvent des inspirations énergiques ou gracieuses, des bonheurs d'artiste, s'il a tracé de nobles et belles pages, il n'a pas eu pourtant la fortune dernière d'imprimer à son œuvre un sceau d'unité magistrale.

Ce qui appartient bien à M. Baudry, c'est la charmante suavité de sa couleur. Ces tons dorés et argentés, frais et clairs, séduisent l'œil, voilent les défauts, apaisent les violences, mettent l'harmonie, et enveloppent ses tableaux de douceur et de clarté.

L. de Rosenbach.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le domaine de l'histoire s'étend chaque jour. On a tout dit sur les grands acteurs du premier plan; voici qu'on en vient aux personnages secondaires. Si les savantes monographies qui les tirent de l'oubli ne révèlent pas toujours des faits nouveaux ou ne modifient pas le jugement définitif et d'ensemble qu'il convient de porter sur telle ou telle époque, du moins elles font pénétrer plus avant dans ce que Saint-Simon appelait les souterrains. La lumière est projetée sur certains

ressorts cachés, certains rouages jusqu'ici dans l'ombre, et dont l'action n'a pas été inutile : nous nous expliquons mieux alors comment le mécanisme a fonctionné. Les monographistes font pour l'histoire ce que M. Moynet — dont nous avons parlé ici même — fait pour le théâtre, lorsqu'il nous en montre les coulisses et les dessous. Il eût suffi à la rigueur de voir les acteurs sur la scène, mais il n'est pas non plus sans intérêt de savoir la part qui revient dans le succès au souffleur, sans lequel rien n'eût marché.

M. Fierville (1) a essayé de mettre en pleine lumière un de ces personnages dont l'histoire mentionne la présence au quatrième plan, sans s'y arrêter avec tant de complaisance. C'est le cardinal Jean Jouffroy, habile diplomate, trop habile même, cauteleux, perfide et parjure, conseiller de Louis XI, ambassadeur, légat et même général d'armée. Un seul souvenir important est demeuré attaché à son nom, et c'est un souvenir d'exécration. Jean Jouffroy, ne pouvant s'emparer de Lectoure, où se tenait enfermé d'Armagnac, avait traité avec le comte et lui avait promis la vie sauve à la condition qu'il sortirait de la ville et quitterait la France. Il le lui avait juré sur l'Évangile, et même il lui avait donné, au pied de l'autel, à la messe qu'il célébrait, la moitié de l'hostie après avoir lui-même pris l'autre. Pendant que le comte disait ses heures après la communion, il fut assassiné par les archers français; les troupes se répandirent dans la ville et le massacre commença. On n'épargna personne, pas même les églises.

Voilà ce que l'on savait communément de Jouffroy. Ce qu'on savait moins, c'est que, comme conseiller du roi et comme diplomate, il a toujours fait passer ses intérêts propres avant ceux qu'il devait défendre; c'est que, comme évêque, il ne s'est jamais soucié de ses devoirs. On le saura mieux à présent, grâce au travail de M. Fierville. Non qu'il ait voulu noircir la mémoire de Jouffroy, tout au contraire : qui ne sait que le personnage auquel nous consacrons un volume devient un peu notre client, *noster*, comme disent les commentateurs ? Il tente même le plus souvent d'atténuer, d'expliquer; mais, quoi qu'il fasse, la vérité se fait jour, et d'ailleurs la bonne foi de l'avocat ne veut rien dissimuler. C'est ainsi que nous entendons les témoignages les plus accablants contre Jouffroy, fournis, il faut le reconnaître, par un ennemi. Amanati, cardinal de Pavie, ne lui ménageait pas les invectives, et en pleine figure. Il lui rappelait que son père et son grand-père avaient été marchands, ce qui constituait alors une grave injure ; il l'appelait en propres termes « valet de la puissance séculière, menteur et traître », et bien d'autres aménités encore auxquelles Jouffroy ripostait sur le même ton. Il est fort réjouissant d'entendre les deux prélats s'injuriant comme deux commentateurs d'alors en désaccord sur une virgule. Il est vrai que, quelque temps après, le cardinal de Pavie, ayant besoin de l'appui de Jouffroy pour obtenir une abbaye d'un bon rendement, lui écrivait : « Je vous aime, mon révérend Père ; jusqu'ici nous avons été séparés plus par la manière de voir que par le cœur. » Et ils s'embrassaient fraternellement comme Cléon et Pâris dans *la Cigue* :

Nous brouiller pour si peu !

— L'on m'en a dit bien d'autres !

(1) *Le cardinal Jean Jouffroy et son temps*. Étude historique, par Ch. Fierville. Paris, 1874. Hachette et Cie.

Egoïste, perfide, parjure, les mains souillées du sang de d'Armagnac, Jouffroy est loin d'inspirer de la sympathie. Il faut cependant remercier M. Fierville de l'avoir tiré de l'oubli, car cette figure sournoise, mobile et plissée par l'habitude du mensonge, rappelle assez bien celle de Louis XI. Il a été le souple et docile instrument du roi son maître; sa voix a été comme l'écho de la pensée royale. Quand on lui reprochait de dire le contraire de ce qu'il avait dit autrefois, il répondait : Ce qui plaisait à mon maître me plaisait alors, et ce qui lui déplaît maintenant me déplaît. — Le talent du diplomate-cardinal consistait à traduire noblement ce que le roi eût dit avec une apparence de bonhomie bourgeoise. Son éloquence sent l'apprêt. Des périodes, des sentences, des citations de la Bible et des auteurs païens ; c'était la mode alors, et il a passé pour un grand orateur. Cet appareil ainsi déployé ne cachait que mieux les intentions qui ne devaient pas se trahir : la solennité est un excellent moyen de dissimulation. M. Fierville passe condamnation sur ce point, il nous donne même un détail curieux : il a eu entre les mains un exemplaire de Quintilien qui avait appartenu à Jouffroy ; une phrase y a été soulignée par le cardinal, et elle est significative : *Licet mentiri*.

L'étude de M. Fierville, très-minutieuse, pleine de faits, abondante en discussions, sera consultée avec fruit par les historiens. Pour le gros du public, il y a un certain nombre de pages intéressantes. Les historiens admettront-ils toutes les indulgentes conclusions de l'auteur ? Je voudrais le pouvoir dire, mais je ne le puis : *Non licet mentiri*. Ne trouveront-ils pas eux-mêmes que M. Fierville a dépensé bien de l'encre pour démontrer que Jouffroy n'était pas de souche bourgeoise et pour laver ce qu'il appelle « la tache originelle dont on a voulu le flétrir » ? Ne trouveront-ils pas que pour juger Jouffroy comme orateur, c'est une méthode un peu vieillie d'examiner les exordes pour passer aux propositions, qui nous amènent aux divisions, après lesquelles on étudie la narration, puis la confirmation, sans oublier la réfutation féconde en prolepses, et en insistant sur la péroraison amie du pathétique ? La rhétorique a son prix ; encore faut-il ne pas en abuser. C'est le défaut, du reste, de toute cette étude de procéder trop dans les formes et de se condamner à une allure didactique qui n'est plus de mode aujourd'hui. On peut argumenter sans dire : *Argumentabor*.

Le *Correspondant* publie un fort intéressant travail de M. E. Allain sur *La Bruyère dans la maison de Condé*. Voilà deux longs articles déjà, et La Bruyère n'est pas encore dans la maison; il est devant la porte, prêt à soulever le marteau. Cependant il ne faut pas se plaindre de ce que M. Allain se hâte lentement; il a un si lourd bagage de documents sur la maison de Condé! Ce n'est pas perdre son temps que d'y fouiller. Que de détails curieux, que de faits significatifs ! J'ai bien peur que les abonnés du *Correspondant* n'aient été froissés par quelques révélations indiscrètes, et qu'ils n'en veuillent quelque peu à M. Allain de dire si franchement la vérité sur le grand siècle, sur le grand roi, sur les grandes familles et sur la grande société d'alors, sans parler de celle de Jésus, qui est atteinte en passant. Voilà comme on diminue le respect dû aux choses augustes. Il est convenu que le XVIIe siècle a été le siècle de l'urbanité, de la délicatesse, des bonnes mœurs; pourquoi déranger la convention ? Il y a bien dans La Bruyère des traits sanglants contre la cour, la noblesse, les parvenus, les partisans, les directeurs de con-

science; mais il est convenu encore que La Bruyère était un esprit chagrin, aigri, un mécontent qu'il ne faut pas croire sur parole : pourquoi déranger cette autre convention en nous montrant que ses tableaux sont l'expression de la réalité ?

Remercions M. Allain de s'être affranchi de ces scrupules. Il a soulevé un petit coin du rideau de pourpre qui cache les plaies et les ulcères du grand siècle. Ambitions malhonnêtes, intrigues, menées souterraines, dignité du caractère et respect d'un grand nom immolés à l'espoir de déshabiller le roi; enfin, dans la vie privée, brutalité de caractère, grossièreté de mœurs, voilà ce qu'on entrevoit. Le grand roi a marié une des princesses nées de ses adultères, et la reine en personne a donné la chemise à la mariée. L'heureux époux, c'est le prince de Conti, le neveu du grand Condé. Quel honneur pour la famille ! Cependant si, au lieu d'un neveu, l'époux eût été le petit-fils, combien plus grande serait la gloire ! Mais, en y songeant, le rêve n'est point irréalisable. Pour ce petit-fils, on pourrait aspirer à la main d'une autre bâtarde du roi. C'est cela, aspirons ! Encore faut-il qu'il plaise au roi, aux vice-reines, sinon à la reine, dont on se soucie peu. Or, il est bien lent d'esprit, bien gauche de manières, le pauvre jeune homme; il fait ses thèmes latins sans passion suffisante; surtout il tient mal sa tête et ne sait que faire de ses jambes. A toute force, il faut qu'il se produise avantageusement à la cour; on le soumettra donc à un entraînement énergique. Oui, mais les jésuites qui ont brigué l'honneur de l'instruire et ont promis d'en faire un héros, comment le leur enlever ? Ils ont déjà grand'peine à lui apprendre le latin et la logique; à plus forte raison ne lui apprendront-ils pas la cour. Grande perplexité. La Compagnie abandonnerait aisément le fils d'un bourgeois; mais l'héritier du nom des Condé ! Il faudra donc lutter, mais non trop en face, car la Compagnie est à ménager. On fera de la diplomatie, de la stratégie, et l'on s'estimera content si, par quelque biais accommodant, on tire le jeune prince des mains des jésuites sans pourtant le soustraire à leur influence. C'est l'histoire de cette petite guerre autour d'un pauvre jeune homme bien médiocre que raconte M. Allain, sans ménager ni les jésuites, ni le roi, ni M. le prince, ni M. le duc surtout, qui veut marier son fils pour être admis au petit lever. Une seule figure, dans ce triste milieu, excite quelque sympathie : c'est la victime de M. le duc, Mlle la duchesse « également laide, contrefaite et vertueuse, nous dit Saint-Simon, — que sa piété, son attention infatigable, sa douceur, sa soumission de novice, ne purent garantir ni des injures fréquentes, ni des coups de pied et de poing, qui n'étaient pas rares. »

Voici l'instant où les volontaires d'un an vont entonner le chant du départ. Recommandons aux futurs cavaliers un volume fort amusant où sont racontées les impressions d'un volontaire du temps de l'empire. Ce volume a pour titre : *Années joyeuses* (1); l'auteur est M. Saint-Genest, mon Dieu oui, M. Saint-Genest lui-même, le politique terrible du *Figaro*. Les volontaires y trouveront d'excellents conseils pratiques. Ils verront d'abord comment il ne faut pas qu'ils se flattent du fol espoir de diriger leur monture. C'est le cheval qui conduit et dresse le cavalier. Ils verront comment il importe d'être en bons termes avec le brigadier, bien plus qu'avec le sous-lieutenant, le capitaine et tous les chefs, jusqu'au colonel. Ils verront à quel point la sympathie honnête d'une cantinière quinquagénaire est un bienfait du ciel. Ils verront comment s'adoucissent les aspérités du règlement, ou du moins comment elles s'adoucissaient il y a quelque six ans. Et, en effet, l'auteur ne dissimule pas où en était arrivé alors le relâchement de la discipline. Il en parle d'abord avec une gaieté qui se comprend, car en lui s'éveillent les souvenirs de tant de bons tours, de tant de folles équipées; puis, par réflexion, il songe que toutes ces molles complaisances, commandées d'en haut pour gagner le cœur du soldat, ont été en partie cause de nos désastres, et il en a les larmes aux yeux.

En lisant ce volume plein d'entrain et de grosse bonne humeur, sauf quelques pages qu'attristent les sombres souvenirs, on comprend mieux le sans-façon avec lequel le journaliste traite la politique. Soldat insouciant, il a appris au régiment à se passer d'un certain nombre de libertés; il s'est habitué à se dire que ses supérieurs étaient là pour penser, vouloir, disposer et ordonner à sa place; ses rêves les plus ambitieux ne sont pas allés au delà de la permission de dix heures, sa plus grande préoccupation a été d'éviter le *bloc* et le *clou*. Lorsque quelque camarade attirait sur l'escadron les colères du lieutenant, on ne s'irritait pas contre le lieutenant : on vous prenait le camarade et on vous le faisait sauter dans une couverture avec des sabots et des pistolets. Justice sommaire et sans phrases qui lui semblait la meilleure de toutes les justices. Eh bien ! pourquoi n'en serait-il pas de même dans la vie civile ? Pourquoi des libertés dont il ne sent pas le besoin ? Pourquoi des discussions qui ennuient le brigadier ? Astiquez votre fourniment, tas de clampins, et laissez faire les supérieurs ! Voyez-vous ces bavards, ces ergoteurs, ces avocats, ces noircisseurs de papier qui s'imaginent avoir des droits et se permettent de tracasser l'autorité ! Allons ! vite la couverture, les sabots et les pistolets, et en avant la danse ! Et vos prétendus principes, avocats que vous êtes, je les mets avec vous dans la couverture et vous danserez de compagnie ! Voilà ce que M. Saint-Genest fait tout naïvement, sans méchanceté, par habitude. C'est ce qu'il appelle la politique d'un soldat. Par bonheur, ce n'est pas la politique de tous les soldats.

Les feuilles tombent, le vent fraîchit, voici que les théâtres sortent de l'engourdissement où les plonge périodiquement la saison d'été. Le théâtre du Gymnase a donné le signal, et avec un certain fracas. Il a fait grand bruit à l'avance d'une comédie due à la plume de deux auteurs sympathiques, et où devait reparaître une artiste distinguée que la Russie lui a enlevée et qui lui revient pour quelques semaines. Cette artiste, pourquoi l'avoir autrefois laissée partir ? Mais la liste serait longue des acteurs de talent qu'il a vus s'envoler successivement. Comme on les lui enlevait tous, il s'est arrangé pour avoir une troupe qui n'excitât plus les convoitises, et il y a réussi. L'artiste protégera-t-elle suffisamment la pièce nouvelle, je le souhaite sans trop l'espérer.

Gilberte est, en effet, une œuvre terne, indécise, mal venue, comme disent les photographes. C'est une berquinade naïve, par trop naïve. Comment les auteurs ont-ils pu croire que nous nous intéresserions vivement à la mésaventure de cette Gilberte, une petite Grandisson résignée, qui supporte ses petites épreuves sans lutter, sans résister, en essuyant

(1) *Années joyeuses*, par Saint-Genest. — Paris, 1874, Dentu.

des larmes furtives avec le coin de son petit tablier? Peut-être les spectateurs ont-ils tort et sont-ils trop habitués au vitriol; mais enfin ils ne trouvent pas grand goût à ce laitage servi dans une tasse de faïence. Que dis-je! deux tasses; car il y a en réalité deux pièces. Première pièce : Gilberte ou la fille résignée; seconde pièce : Gilberte ou la femme résignée. Dans la première, Gilberte laisse croire à sa mère, qui ne possède rien, que toute sa fortune à elle lui appartient. De peur que cette insupportable maman se trouve gênée dans son goût pour les dépenses folles et les extravagantes fantaisies, elle refuse tous les partis qui se présentent; elle ne se décide finalement à épouser l'homme qu'elle aime, qu'à la condition qu'il l'aidera à continuer son pieux mensonge. *Io Hymenæe!* La première pièce est finie. Quand la seconde commence, Gilberte apprend que l'homme qu'elle vient de prendre pour époux n'était pas libre; sur lui pesait la chaîne de fleurs ou de fer qui pèse sur le héros de Scribe. Elle pleure silencieusement. Cependant son mari a surpris ses yeux humides; touché de sa résignation, il lui déclare avec l'accent de la plus complète sincérité que maintenant il l'aime, et n'aime qu'elle seule. Elle lui sourit, et la seconde pièce serait finie, si les auteurs n'avaient imaginé de faire craindre l'apparition dans un bal de la femme délaissée, et, par suite, la vengeance du mari trompé. Des deux dangers le second n'est pas sérieux, car ce mari est un idiot ridicule. Le premier est conjuré par le jeu de certains petits ressorts que les auteurs ont assez péniblement combinés. Et encore est-il conjuré? Parce que la délaissée vient de prendre le train de Genève, est-ce une raison pour qu'elle ne revienne pas? Elle croyait partir avec son amant, et c'est son mari qu'elle trouve à la gare : elle en sera quitte pour aller jusqu'à Fontainebleau. Mais ne chicanons pas là-dessus. Gilberte, fille résignée et femme résignée, va être heureuse comme femme et comme fille, car sa mère aussi renonce à ses extravagances. La double résignation a trouvé sa double récompense, ce qui était à démontrer.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Un journal espagnol a raconté que le duc de Parme, le comte de Caserta, le comte de Bari et le prétendant don Carlos s'étaient récemment réunis pour régler en famille la question de la succession au trône de France, et qu'une décision de ce tribunal si autorisé nous avait adjugés en bonne et due forme au royal incendiaire de Puycerda.

A première vue, cette nouvelle peut surprendre, et le *Moniteur universel* semble avoir quelque raison de la considérer comme un simple commérage. Qu'avons-nous de commun avec ce clan de princes dégommés, et par quelle bizarre fantaisie ces Espagnols et ces Italiens, repoussés par l'Espagne et par l'Italie, s'aviseraient-ils de disposer de la France, qui ne leur a jamais appartenu? Ils ont tout juste autant de droits sur notre pays que sur la Prusse, la Chine ou la Patagonie, et le magnanime pétroleur auquel ils nous ont gracieusement concédés a bien assez de villes et de villages à brûler en Espagne sans venir exercer son industrie de ce côté-ci des Pyrénées. Voilà ce que je me suis dit tout d'abord. Mais, en y pensant plus mûrement, j'en suis venu à croire que cette folie a fort bien pu passer par la tête de très-hauts et très-puissants seigneurs les princes de Bourbon.

Pourquoi pas, après tout? Si Henri V est notre roi par droit de naissance, si nous sommes son bien et sa chose, et si l'Espagne appartient au même titre au glorieux roi Charles VII, ni la France ni l'Espagne n'ont rien à voir aux arrangements que peuvent prendre entre eux leurs maîtres légitimes. Ce sont leurs affaires et non les nôtres. S'il plaisait à M. le comte de Chambord d'adopter pour son héritier soit le schah de Perse, soit M. Louis Veuillot, nous n'aurions qu'à nous incliner et à nous soumettre.

II

Il est vrai que dans toute cette affaire M. le comte de Chambord ne semble pas avoir été consulté. Qu'il proteste donc, s'il n'est pas content. Mais pourquoi protesterait-il? Il a tout récemment décerné à son cousin un témoignage public de sa satisfaction. Il l'a complimenté et congratulé à la face de l'Europe. Les plus dévoués partisans du « roi de France », les légitimistes de la commission de permanence, ont pris fait et cause pour le roi des Sierras. L'ex-général Dutemple lui a même envoyé, ces jours derniers, un beau billet de cent francs. Les pillages, les incendies, les massacres, que de petits esprits reprochent si aigrement au prétendant espagnol, n'effarouchent personne dans le parti royaliste. Au récit des exploits des *cabecillas*, on se souvient avec attendrissement du brigandage héroïque de la Vendée, et l'on sait bon gré à don Carlos et à ses bandes de renouveler ces glorieux souvenirs.

En un mot, malgré le baiser de paix échangé l'an dernier à Frohsdorff, on se sent plus de sympathie pour le Bourbon batailleur d'Espagne que pour les fins politiques de la maison d'Orléans. On ne peut pas oublier l'usurpation de 1830. On ne peut pas oublier non plus la déception de l'automne dernier et le double jeu des orléanistes dans l'intrigue avortée de la fusion. Si l'on a bien songé, un moment, à greffer la violette bonapartiste sur la tige épuisée du lys royal, il est évident qu'on répugnerait bien moins encore à rapprocher, si faire se pouvait, les deux rameaux espagnol et français, sortis de la souche sacrée de notre antique monarchie.

III

Don Carlos, en effet, descend, comme M. le comte de Chambord, du dauphin, fils de Louis XIV; il est le cousin de notre roi au treizième degré. M. le comte de Paris est, de plusieurs degrés, plus éloigné du roi et du trône. Pour atteindre l'ancêtre commun, il faut remonter jusqu'à Louis XIII, en passant par Philippe-Egalité, par le Régent, et par l'indigne mari d'Henriette d'Angleterre.

Don Carlos se trouve ainsi dans cette situation vraiment merveilleuse, d'avoir des droits à peu près égaux à la couronne d'Espagne et à la couronne de France. Il peut choisir et décider s'il lui plaît de régner au nord ou au sud des Pyrénées. Si même il lui convenait de ne pas choisir, et de menacer à la fois de son sceptre ses deux royaumes de France et d'Espagne, je ne vois pas qui pourrait le trouver mauvais. En tout cas, si l'un des deux pays a plus de droits que l'autre

à sa royale sollicitude, c'est le nôtre. La loi salique, de laquelle il se réclame en Espagne et qu'il déclare avoir été indûment abolie par Ferdinand VII, n'est pas une loi espagnole ; c'est une loi française, qui a passé les Pyrénées il y a deux siècles, dans les bagages du duc d'Anjou. Le droit du prétendant a peut-être, de l'autre côté des montagnes, quelque chose de louche et de discutable. De ce côté-ci, chez nous, il est limpide comme de l'eau de source. Non-seulement notre seigneur et maître, M. le comte de Chambord, est libre de nous donner à qui il lui plaît, mais à défaut de dispositions contraires de sa part, nous devrions, à sa mort, de par la loi naturelle et la loi civile, passer, avec tous ses autres biens meubles et immeubles, dans les mains de son légitime héritier, Charles XI de Bourbon. C'est ce qu'a fort bien pu constater le conseil de famille dont parle la *Iberia*.

IV

Je sais bien qu'il y a le traité d'Utrecht. En 1713, et non pas en 1700, comme le croit le *Moniteur universel*, Philippe V renonça, pour lui et pour les siens, à tous ses droits sur la succession de Louis XIV. Mais le traité d'Utrecht est depuis longtemps périmé. L'Europe, qu'alarmaient alors la grandeur et l'ambition de la maison de Bourbon, est bien revenue de ses craintes. Sans doute elle ne verrait pas d'un bon œil un Henri IV ou un Louis XIV maître de tout le pays qui s'étend de Dunkerque à Cadix. Mais il ne s'agit ici ni de Henri IV, ni de Louis XIV ; il s'agit tout simplement de don Carlos. Il n'est d'ailleurs pas question de réunir effectivement les deux grandes monarchies occidentales sous le sceptre de ce malandrin. Don Carlos n'est pas roi d'Espagne ; Henri V est encore bien moins roi de France. Ces trônes dont les Bourbons disposent si cavalièrement, jamais prince de leur sang ne s'y asseoira plus. Que le duc de Parme, que les comtes de Caserta et de Bari se divertissent à taquiner M. le comte de Paris, qu'un certain nombre de légitimistes français saisissent avec joie cette occasion d'être désagréables aux princes d'Orléans, que M. le comte de Chambord lui-même en vienne à dénoncer la paix conclue l'an dernier à Frohsdorff, l'Europe ne songera guère à s'en émouvoir, ni à invoquer les vieux traités. Peu lui importe que Pierre ou Paul hérite des prétentions mollensives de M. le comte de Chambord. De ce côté donc, nul obstacle.

Si d'ailleurs cet héritage pouvait tenter don Carlos, il aurait un moyen bien simple d'écarter l'objection tirée du traité d'Utrecht. Pourquoi n'abdiquerait-il pas ses droits à la couronne d'Espagne ? Qu'il abandonne les Espagnols à leur triste destinée, et qu'il se donne à nous tout entier. Personne n'aura plus rien à dire. Il va de soi que la renonciation imposée par l'Europe à Philippe V en 1713, serait nulle et de nul effet le jour où le descendant du duc d'Anjou ferait ce facile sacrifice. Mais le voudra-t-il jamais faire ? Je le souhaite, et, s'il faut tout dire, je l'espère un peu. Il ne s'y résignera peut-être pas de très-bonne grâce. Mais quand les Espagnols lui auront jeté dehors, il sera trop heureux de tomber dans nos bras. Et comme il y sera bien reçu !

V

Une des raisons du penchant qui entraîne M. le comte de Chambord vers son cousin d'Espagne, c'est la piété éclatante de don Carlos. Depuis le Régent, les princes d'Orléans ont toujours été plus ou moins entachés de « libertinage », comme on disait au XVIIe siècle. Ils se sont toujours piqués de bel esprit et de philosophie, et ils ont donné dans toutes les billevesées de ce qu'on appelle l'esprit moderne. Leurs aînés faisant profession du plus respectueux dévouement à l'Église et au clergé, ils se sont habitués à chercher ailleurs des alliés, et ils se sont ainsi plus d'une fois commis avec l'incrédulité et le libéralisme religieux et politique. Don Carlos n'a rien de pareil à se reprocher. Il est pur de tout commerce suspect. Il pille, il incendie, il fusille, mais pour le bon motif et pour la plus grande gloire de Dieu. Il rend d'ailleurs scrupuleusement ses devoirs à la Vierge et aux saints, et il jouit de la haute estime de M. Veuillot.

Il y a là une force avec laquelle il faut compter. Un autre cadet, M. Jérôme Napoléon, doit commencer à s'en apercevoir. Il jouait dans sa maison le même rôle que les princes d'Orléans dans la leur. Il y représentait l'esprit du siècle, le philosophisme anticlérical. Mais les Bonaparte n'entendent pas le céder en orthodoxie à M. le comte de Chambord, et le filleul du pape n'est pas disposé à souffrir l'impiété parmi les siens. Tandis que le chef des Bourbons écrivait des lettres pleines d'onction et de componction au dévot sacripant de *trà los montes*, sans rompre pourtant avec ses cousins d'Orléans, l'héritier imberbe de Napoléon III vient de prendre un parti plus vigoureux et de donner une satisfaction plus éclatantes aux bons catholiques. Il n'a pas craint de porter la hache sur l'arbre napoléonien et d'abattre la branche pourrie. M. le prince Jérôme Napoléon, brutalement détaché du tronc impérial, peut aller se faire brûler où il lui conviendra.

C'est à l'occasion des élections au Conseil général de la Corse que cette exécution vient d'être accomplie. Le prince Napoléon, conseiller sortant, vit tout à coup se dresser devant lui la candidature d'un autre napoléonide, le prince Charles, frère du cardinal Bonaparte. En vain, il protesta ; en vain il accusa ses ennemis personnels de lui jouer ce mauvais tour sans l'aveu du chef de la famille. On lui prouva qu'il se trompait, qu'il était bel et bien excommunié par son jeune cousin, et qu'il avait plus de droits que jamais à ce titre de César déclassé que lui octroyait autrefois M. About.

La querelle continue là-bas, entre les partisans du prince Jérôme et les partisans du prince Charles. Elle a pour nous peu d'intérêt. Peu nous importe que l'un ou l'autre Bonaparte représente le canton d'Ajaccio au conseil général de l'île. Ce qui est piquant, c'est de voir le parti bonapartiste s'épurer. Où allons-nous, grands dieux ! si l'on devient si délicat dans ce monde jusqu'à présent si mêlé ? Le prince Napoléon est éliminé. Éliminé aussi l'ex-maréchal Bazaine, que le *Gaulois* couronnait de fleurs il y a un mois, et que le *Pays* vient de reconduire poliment jusqu'à la porte. Ce n'est pas que je trouve les bonapartistes trop sévères, au fond. Mais si l'on s'est mis en tête, à Chislehurst, de congédier tous les amis compromis et compromettants, qui sera épargné ? L'ex-prince impérial va [illegible] s'évaporer dans le creuset.

[illegible]

VI

On se souvient du [illegible] par M. le ministre de l'intérieur au *Journal des Débats*. M. de Chatauld-Latour ne peut pas souffrir que l'on dise que « quiconque aujour-

d'hui n'est pas pour la république, est pour l'empire ». A son avis, c'est une erreur et une calomnie, et comme il se croit responsable des écarts de la presse, il a infligé au *Journal des Débats* la petite mercuriale que l'on sait.

Si M. le ministre de l'intérieur est, comme il se le figure, une sorte de pédagogue chargé de morigéner les journalistes, nous n'avons rien à dire de la façon dont il comprend et remplit son office. Il n'a d'avis à prendre que de sa conscience, et pourvu qu'il ne commette pas d'erreurs de personne, pourvu qu'il n'attribue pas à l'*Union libérale de Seine-et-Oise* tel article scandaleux du *Figaro*, il fait évidemment bien de blâmer ce qui lui semble blâmable. Aux intéressés de se justifier, s'ils en ont l'envie et le moyen.

Il serait seulement à souhaiter que M. le ministre communiquât aux journaux une sorte de règlement, un catalogue des opinions permises et un catalogue des opinions défendues, quelque chose qui pût leur servir de guide et de direction, et qui leur permît d'éviter la mortification d'une réprimande publique.

Pour le moment, on ne sait vraiment où l'on va. Tandis que le *Journal des Débats* reçoit sur les ongles pour avoir émis une pensée peut-être erronée, mais exprimée du moins en un langage modéré et décent, M. Bruas peut impunément inviter les électeurs de Maine-et-Loire à choisir « entre l'ordre et le désordre, entre les conservateurs et les radicaux, entre la Commune et le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon ». C'est-à-dire que le candidat septennaliste peut impunément accuser son concurrent d'être un homme de désordre, un ennemi du gouvernement établi, un complice des incendiaires et des assassins communards. M. le ministre ne veut pas qu'on reproche aux royalistes de l'Assemblée de faire les affaires de l'empire; mais il souffre fort bien qu'on accuse les républicains les plus modérés de faire celles de la Commune. Je sais bien que les candidats ont certaines immunités, et que M. le ministre fait profession de respecter scrupuleusement la liberté électorale. Mais puisqu'il a cru pouvoir, il y a quinze jours, flétrir la circulaire factieuse de M. Berger, il lui était bien permis cette semaine de désavouer celle de M. Bruas, candidat septennaliste et ministériel, dont les incartades compromettent le cabinet et le gouvernement, dans une certaine mesure.

VII

Le procès de Grasse n'avait pas complétement satisfait la curiosité publique. Les débats n'avaient que très-imparfaitement éclairci certaines circonstances obscures de l'évasion de M. Bazaine. Fort heureusement pour nous, le *Figaro* s'est chargé d'instruire à nouveau l'affaire et d'aller puiser les renseignements à la bonne source. Un *reporter* s'est mis en route et s'est présenté, muni de ses lettres de créance, au château de Fayembois, près de Liége, où l'ex-maréchal abrite aujourd'hui ses lauriers. Il a trouvé toutes les portes ouvertes, et toutes les langues prêtes à se délier. Le défenseur de Metz a bien voulu lui confier tous ses petits secrets et lui conter, jusque dans ses menus détails, l'histoire de la seule sortie qu'il ait su faire.

Du récit de M. Bazaine, il résulte que M. le colonel Villette a connu à l'avance le projet d'évasion, qu'il s'y est associé, et que, par conséquent, ni la lettre de Mme Bazaine à M. le ministre de l'intérieur, ni les réponses du colonel à l'audience n'étaient absolument véridiques. Il est de mode, dans un certain monde, d'admirer sans réserve le dévouement du colonel à son ancien chef; M. Lachaud, qui a le cœur très-sensible, en a été tout particulièrement ému. Je veux bien admirer aussi cette fidélité aveugle et ce dévouement de caniche, tout en regrettant que M. le colonel Villette n'ait pas trouvé le moyen de concilier son affection pour l'ex-maréchal avec le respect de la loi et de la justice. Mais ce qu'il m'est impossible d'admirer, c'est l'entêtement du colonel à nier sa belle action devant ses juges. On ne se dévoue pas sans qu'il en coûte quelque chose. Lorsqu'on a eu le mérite de coopérer à la réparation d'une injustice et de rendre à la liberté une innocente victime de la malice des hommes, il me semble qu'on devrait confesser bien haut un acte si honorable, au risque de se faire condamner à quelques mois de prison.

VIII

L'ambassadeur du *Figaro*, fort gracieusement accueilli à Fayenbois, est lui-même fort gracieux pour ses hôtes. Il narre son petit voyage et son entrevue avec M. Bazaine du ton le plus dégagé. Il ne semble pas s'être rappelé un seul instant qu'il était en présence de l'ex-commandant en chef de l'armée du Rhin. Il a fait en conscience son métier de chroniqueur; il a interrogé, il a écouté, probablement il a pris des notes, tout cela du plus beau sang-froid et sans que le souvenir importun de Metz vînt, à un moment quelconque, troubler sa sérénité. Imaginez aussi la joie d'un *reporter* qui a mis la main sur un si riche filon : l'ex-maréchal lui a tout dit, tout expliqué, il lui a même montré sa correspondance, et les lettres de l'ex-reine Isabelle, et celles de M. Veuillot. Tant de faits inédits, tant de primeurs, une si abondante et si rare *copie!* Il y avait bien de quoi oublier et nos soldats trahis, et nos drapeaux livrés à la Prusse, et Sedan, et Metz, et le conseil de guerre de Trianon!

Congrès des orientalistes à Londres

SECTIONS

15 sept. — Section sémitique. *Président*, sir Henri Rawlinson, K. C. B. *Secrétaire*, W. S. W. Vaux, esq., F. R. S.

16 sept. — Section touranienne. *Président*, sir Walter Elliot, K. C. S. I. *Secrétaire*, prof. Douglas.

17 sept. — Section aryenne. *Président*, prof. Max Müller. *Secrétaire*, prof. Eggeling.

17 sept. — Section hamitique. *Président*, docteur Birch, L. L. D. *Secrétaire*, W. R. Cooper, esq.

18 sept. — Section archéologique. *Président*, M. Grant Duff, esq., M. P. *Secrétaire*, E. Thomas, esq., F. R. S.

19 sept. — Section ethnologique. *Président*, prof. Owen, C. B. *Secrétaire*, R. Cull, esq., F. S. A.

Le comité du « Scientific Club » a bien voulu mettre à la disposition des membres du Congrès leur local, 7, Saville Row, W, pendant la session du Congrès.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 14 3 OCTOBRE 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Le septennat est-il un vestibule ou une préface? C'est le « vestibule de la monarchie », disait, il y a six mois, M. de Kerdrel. C'est « le vestibule de la république », disait la *Presse*, il y a dix jours. C'est la « préface de l'empire », disent les bonapartistes. C'est même un « pont » suivant le *Pays*. Ces façons de parler ont déplu en Anjou. Les Angevins ne sont pas gens à tant tourner autour du pot; c'est pourquoi ils ont élu dimanche M. Maille et voté du même coup pour la république sans préambule.

Les apôtres du septennat, amis chauds de M. Bruas, ne s'étaient pas épargnés pourtant. Ils ont été mal payés de leurs peines; mais ce n'est pas une raison pour leur marchander l'expression des sentiments qu'ils inspirent et qu'ils méritent. Ni le zèle ne leur a fait défaut, ni l'opiniâtreté, ni l'ardeur. Ils avaient presque réussi à électriser leur candidat. Grâce à eux, cet homme de paix, dans la seconde phase de la lutte, a semblé transfigure. L'esprit de charité non plus n'a pas manqué à ses amis: j'entends cette vue claire de l'opportunité en toutes choses qui fait qu'on sait pardonner les injures, sans rien oublier d'ailleurs. Leur complaisance désintéressée pour les petits calculs des partisans de « l'appel au peuple », leurs promesses de patronage dont M. Delisse-Engrand a sans doute pris bonne note, leurs déclarations bienveillantes en faveur des bonapartistes patients, tant de douceur après tant de rudesse, tant de promptitude à chercher, à saisir une main qu'on ne leur tendait qu'à demi : n'est-ce pas là un exemple rare de magnanimité judicieuse?

Toutefois, une chose a paru manquer dans Maine-et-Loire aux devoirs du septennat. Quelle? L'invention. L'accorde que le tracé par Segré du chemin de fer de Sablé à Châteaubriant n'était pas une mauvaise idée. On en peut dire autant de l'achèvement des fresques de l'hospice d'Angers, et aussi des secours promis aux conseils municipaux par les sous-préfets, ou encore du colportage des bulletins Bruas par les distributeurs des marres. Mais enfin ce n'étaient pas là des idées neuves. — L'empire n'avait pas fait mieux, dit-on. — D'accord. Mais il n'avait guère fait moins. Il est vrai que c'était déjà beaucoup d'avoir découvert M. Bruas et créé d'un seul coup un type nouveau, celui du candidat septennaliste ou « candidat-phénomène ». Après ce grand effort, la fertilité d'esprit des meilleures têtes, de M. de Falloux, de M. de Lumont, a paru comme épuisée.

Même le titre de « candidat mac-mahonien », imaginé tout d'abord pour donner à M. Bruas la belle prestance et l'air vainqueur d'un candidat irrésistible, là, franchement, était-ce bien une vraie trouvaille? N'était-ce pas plutôt, visiblement, trop visiblement, la traduction en jargon nouveau ou, si l'on veut, l'appropriation de l'ancienne formule : « candidat de l'empereur »? Sans doute la candidature « impartiale » de M. Bruas était chose neuve; mais l'appareil qui devait la faire valoir était vieux : simple pastiche, tranchons le mot, moins le succès.

Au surplus, n'insistons pas. Ç'a été là le point faible, sans contredit; mais à cette heure il y aurait presque de la cruauté à appuyer trop. Glissons. Ou bien contentons-nous de nous réjouir du progrès soutenu, croissant de l'opinion républicaine dans l'Anjou. Ou encore, si les zélateurs de la doctrine septennaliste ont besoin de quelque consolation et même de quelque encouragement, reconnaissons hautement ceci : ils ont fait dans Maine-et-Loire, non pas peut-être tout ce qu'ils pouvaient, mais du moins beaucoup plus qu'ils ne devaient, bien plus assurément que n'auraient jamais attendu d'eux les moins indulgents de leurs adversaires. C'est un commencement. Une autre fois ils feront mieux.

A une condition, cependant : c'est que les bonapartistes seront toujours là pour les soutenir. Ceux-ci consentiront-ils à se subordonner encore? C'est une question. Ils ont quelque envie de se faire un peu prier, ce semble. Quelques-uns même affectent de dire qu'on ne les y reprendra plus. Serments de joueurs! Qu'ont-ils de mieux à faire que de rester unis, pour le moment, à ces excellents septennalistes, c'est-à-dire à des gens qui ont dans leur jeu, en temps d'élection, les tracés de chemins de fer et de postes?

Il est vrai qu'on ne peut guère s'empêcher de récriminer un peu quand on est battu. Les fidèles de Chislehurst se plaignent donc. Ils ne rejettent pas positivement l'alliance du parti mac-mahonien ; seulement il leur déplaît de voir leur associé gâcher la besogne comme à plaisir, « diviser maladroitement les conservateurs », gaspiller, sans aucune chance de succès pour ses propres candidats, des ressources, des moyens d'influence, disons mieux, de préservation sociale, qui ne peuvent servir efficacement personne que les seuls candidats bonapartistes. Ce sont eux qui le disent, du moins, et la vérité est que, dans le Calvados comme dans la Nièvre, dans la Gironde comme dans Maine-et-Loire, l'événement leur a donné raison. Au fait, puisque la candidature officielle est en train de refleurir et qu'ils ont inventé la chose, pourquoi n'en auraient-ils pas seuls l'aubaine, s'il est démontré d'ailleurs qu'elle ne saurait profiter qu'à eux ?

Non pas qu'ils soient intéressés. Ce qui les aigrit, ce n'est pas la retraite forcée de M. Berger, ni même l'échec répété de M. Bruas; c'est cette circonstance que M. Berger a été sacrifié sans aucune espèce de profit pour le parti conservateur. Car c'est là le point. Une seule chose les touche, l'intérêt de la cause conservatrice. Quand donc le parti septennaliste se décidera-t-il à comprendre qu'une alliance avec eux ne peut être féconde, qu'elle ne peut avoir de vertu pour assurer le salut des « honnêtes gens », que si les candidats bonapartistes recueillent seuls les bénéfices de l'association ? Chose évidente de soi cependant, puisque les candidats qui ne sont ni bonapartistes, ni républicains, échouent toujours. Donc la démocratie napoléonienne est le seul préservatif efficace contre la démocratie républicaine ; donc la France n'a le choix qu'entre la république définitive et la régénération par l'empire : voilà leur thèse. M. de Chabaud-Latour a beau faire, ils n'en veulent pas démordre.

On comprend maintenant pourquoi il leur est impossible de consentir aux sacrifices que les septennalistes leur demandent. Ceux-ci voudraient l'égalité des chances entre associés. Les royalistes qui ont adhéré au septennat « impartial », à la « trêve des partis », à la conjonction des « modérés de tous les partis », n'ont plus d'enseigne qui les distingue et les fasse reconnaître : il leur paraît juste que les bonapartistes, en alliés sincères, suivent leur exemple, et, comme les orléanistes, ou encore comme les légitimistes « transigeants », se résignent à garder leur drapeau dans leur poche jusqu'au 20 novembre 1880. A première vue, une telle prétention n'a rien que de plausible. Après réflexion,... on se souvient du renard qui avait la queue coupée.

C'est justement ce que disent les bonapartistes. Eux ont gardé leur queue ; je veux dire qu'ils ont un signe distinctif, un panache, un labarum qui les désigne à l'électeur bien pensant. Et ce signe, c'est « l'appel au peuple », autrement dit l'empire. Ce n'est que par ce signe qu'ils peuvent vaincre et que peuvent vaincre avec eux les « conservateurs » sans principes avoués ou connus. Il est vrai que ces derniers ne peuvent triompher qu'au profit de l'empire, mais ils ne peuvent triompher que par l'empire. D'où cette conséquence, que ce serait folie à eux de vouloir contraindre leurs alliés indépendants, mais nécessaires, les bonapartistes, à tenir caché leur étendard, sans lequel ils ne rallieraient personne.

Ainsi, voilà qui est prouvé. C'est par pur dévouement pour la cause de l'ordre et du salut social, que les tenants de « l'appel au peuple » persistent à tenir largement déployé le signe vexillaire du 2 décembre et de Sedan. Sur ce point tous les bonapartistes sont d'accord, les temporiseurs aussi bien que les impatients, ceux qui ne seraient pas fâchés de hâter, par le moyen d'un plébiscite, l'issue des « événements imprévus et divers », et, de même, ceux qui se résignent à attendre, d'abord parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement, puis, parce qu'en attendant « le petit profite », ou peut-être, que sais-je ?... parce que le mot de la fin n'a pas encore été dit sur le « comité de comptabilité ».

Au surplus, il y a apparence que les septennalistes ne s'obstineront pas longtemps à intervertir les rangs dans le parti réactionnaire. Ce n'est pas un partage que veulent les bonapartistes, c'est la primauté. Ils y prétendent au nom d'une nécessité qu'ils disent évidente. Si cette évidence est contestée, si leur passé électoral depuis dix-huit mois est jugé insuffisant, ils ne demandent pas mieux que de justifier leurs prétentions par de nouvelles preuves de fait, car il faut leur rendre cette justice : ils ne vont pas jusqu'à exiger de leurs associés une foi aveugle. C'est pourquoi ils tiennent à se compter dans chaque élection sur un nom qui soit bien à eux. Dans le Nord, par exemple, bien que M. Fiévet ait pris possession bien avant eux de la candidature conservatrice, ils se compteront sur le nom de M. de Saint-Paul. Demain il ne tiendra pas à nous, républicains, que, d'une extrémité de la France à l'autre, on ne les puisse compter dans la moitié de nos 2800 cantons.

Et en effet, il faut que le rédacteur du *Bulletin français* en prenne son parti : les élections de demain, 4 octobre, seront à peu près partout des élections politiques. Tout le monde ne sait peut-être pas ce que c'est que le *Bulletin français*. C'est le journal officiel du soir, et même quelque chose de plus, à ce qu'il semble. Quoi donc? C'est le truchement dûment autorisé du cabinet, lorsqu'il lui plaît de résoudre, à prix réduit, les cas de conscience des électeurs. Eh bien, le *Bulletin français*, la chose ayant été mûrement examinée, pesée, délibérée, n'admet pas que les électeurs fassent de la politique demain dans les quelque quinze cents cantons qui ont des conseillers généraux à élire. Il est un peu tard pour y penser. Pourquoi ne pas s'aviser plus tôt ? On n'aurait pas voté la loi Treveneuc; d'autre part, les accoucheurs ordinaires et extraordinaires de la commission des Trente auraient pu exclure sans bruit les conseils généraux de leurs projets sur la chambre haute.

Et puis, le rédacteur du *Bulletin français* a l'air d'oublier complétement ceci : c'est que la loi du 10 août 1871 a changé quelque chose en France. En ce temps-là, les futurs septennalistes s'ignoraient encore eux-mêmes probablement. Ils semblaient du moins n'avoir pas conscience des contradictions qu'ils portaient en eux. Ils ne soupçonnaient certainement pas que, trois ans plus tard, les ministres qui les servent aujourd'hui pratiqueraient la candidature officielle comme en son meilleur temps. Véritablement ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient lorsqu'ils délibéraient et votaient leur loi de *décentralisation*. Ils ébauchaient tout simplement un chapitre détaché, mais essentiel, de la constitution démocratique de la France. Bâclée laborieusement en vingt séances, cette loi est mal faite, — tant qu'on voudra, — incomplète, mal agencée, plus mal adaptée à ce qu'elle a laissé subsister des lois antérieures. Et cependant, le fait l'a montrée et, de plus en plus, la montrera singulièrement efficace. Intercalée gauchement parmi tous les anciens rouages de la centralisa-

tion monarchique, elle est comme une lame neuve qui, par le frottement, use un vieux fourreau. Au fait, c'est peut-être pour cette raison que les ministres tiennent tant à ce que les électeurs ne fassent pas de politique demain.

On eût fort surpris la majorité en 1871, si on l'avait avertie charitablement qu'elle travaillait contre elle-même. Jeunes et vieux, ces étourdis avaient été vingt ans dans l'opposition sous l'empire, et six mois sous le gouvernement de la Défense nationale : ils avaient pris le pli. Ils ne pensaient qu'à une chose : prendre des précautions contre le pouvoir, établir à leur profit des places de sûreté dans la loi. Ajoutez que, quelques mois auparavant, le suffrage universel les avait merveilleusement bien traités : ils venaient d'être élus, en nombre inespéré, et avec quel succès ! un succès étourdissant, comme ils n'en avaient jamais connu de pareil. Quelques-uns, il est vrai, comme à la dérobée, jetaient bien un regard louche du côté des électeurs ; mais, en somme, ils formaient une masse compacte, énorme, pleine de confiance en sa force ; ils ne songeaient pas encore à se méfier de la France et ne prévoyaient pas les conséquences du *self-government* local. A cette heure tout est changé : le pouvoir est en leurs mains et la nation leur est ennemie, légalement, bien entendu.

Notre cas est bien différent. Nous avons cent raisons pour une d'introduire demain la politique, non pas dans les conseils généraux, mais dans les choix que nous allons faire, ce qui est tout autre chose. Il y a d'abord les grandes raisons, celles que M. Gambetta a dites l'autre jour dans sa lettre ; raisons supérieures, qu'il expose avec une confiance dans l'avenir, à la fois tranquille et forte, que justifient ses prévisions antérieures. Il y a donc les grandes raisons ; mais il y a aussi les petites, qui ne sont pas à dédaigner du moment qu'on voit reparaître, comme au temps de la « démocratie couronnée », les « candidats de l'administration ». Rien ne serait si aisé que de les déduire des articles 44, 46, 47, 48, [illegible], 81, 86 et 87 de la loi de 1871.

Veut-on quelques menus exemples de ce que pouvait, en 1869, un préfet de l'empereur, et de ce que ne peut plus, en 1874, un préfet de M. de Chabaud-Latour ; bien mieux, de ce que peut aujourd'hui, au lieu et place dudit préfet, soit le conseil général, soit la commission départementale qui procède du conseil général ? La comparaison est facile à faire et elle est instructive.

Ainsi, avant la loi de 1871, c'était le préfet, agissant de son autorité propre ou comme mandataire du conseil général dans l'intervalle des sessions, qui avait pouvoir de répartir les subventions diverses portées au budget départemental, les fonds provenant du rachat des prestations en nature sur les lignes que ces prestations concernaient, etc., etc. Au préfet appartenait de même la déclaration de vicinalité, le classement, l'ouverture et le redressement des chemins vicinaux ordinaires, la fixation de la largeur et de la limite desdits chemins. C'était le préfet toujours qui était investi du droit d'approuver le tarif des évaluations cadastrales. C'était encore le préfet qui [illegible] les associations syndicales [illegible] les [illegible] aux syndicats étaient subventionnées par le gouvernement, etc., etc. Aujourd'hui [illegible] ces pouvoirs, sans parler des autres, sont exercés par la commission départementale, plus par le conseil [illegible]. Mais je crois [illegible] je veux [illegible] tout autre. Aussi bien le sujet vaut la peine que nous en causions une autre fois.

Ce qui est piquant, c'est que la majorité n'avait pas deviné en 1871 le goût trop prononcé de M. de Cumont pour la fresque, sans quoi elle eût adouci très-certainement la sévérité de l'article 68, lequel est ainsi conçu : « Les secours pour travaux concernant les églises et les presbytères ; les secours généraux à des établissements et institutions de bienfaisance ; les subventions aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et de salles d'asile, etc., ne pourront être alloués par le ministre compétent que sur la proposition du conseil général du département. A cet effet, le conseil général dressera un tableau collectif des propositions en les classant par ordre d'urgence. »

Il me paraît difficile d'admettre que la politique n'ait été pour rien dans les soupçons qui ont inspiré cette mesure de prévoyance. Nous pouvons donc en prendre à notre aise avec les recommandations du *Bulletin français*, puisque l'exemple du législateur lui-même nous autorise.

ANATOLE DE MONZIE.

HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

M. Guizot

(Deuxième article)

M. Guizot attribue à Napoléon le mérite d'avoir senti, même au comble de sa puissance, que ses véritables adversaires étaient les Bourbons. « C'était, dit-il, un des traits de génie de Napoléon qu'il se souvenait constamment de ces Bourbons si oubliés, et savait bien que là étaient ses seuls concurrents au trône de France. Au plus fort de ses grandeurs, il avait plus d'une fois exprimé cette idée (1) ». A-t-il bien eu en effet ce mérite-là ? On peut en douter quand on le voit, lors de l'affaire de la machine infernale, s'obstiner longtemps à attribuer le crime aux Jacobins, malgré les renseignements contraires que lui fournit sa police, déporter cent trente révolutionnaires évidemment innocents du crime qui motivait leur déportation, et, quand il est obligé de reconnaître que les auteurs de l'attentat ne sont pas de ce côté, accorder à quelques-uns d'entre eux une grâce qu'il refusait au même moment à Topino-Lebrun et à ses prétendus complices. Plus tard, c'est toujours des révolutionnaires qu'il semble se préoccuper ; et, quand il croit enfin avoir étouffé la Révolution, il ne semble nullement songer aux Bourbons, auxquels personne ne songeait d'ailleurs. En vain son ancien ami, N. Lemercier, le quittant la veille du couronnement après une scène violente, lui avait-il jeté ces paroles, souvent citées comme une prophétie singulière : « Vous refaites le lit des Bourbons ; eh bien, je vous prédis, moi, que vous n'y coucherez pas deux nuits ! La prédiction s'est accomplie, mais par le [illegible] qu'on pouvait [illegible] ; [illegible] invraisemblable qui l'avait amenée. Or, dans la confiance toute naturelle qu'inspirait à Napoléon son génie militaire, une telle défaite était de ces éventualités qu'il comptait bien écarter.

(1) M[illegible] t. I, p. 2[illegible]

Qu'au dernier moment, quand la défaite lui apparut comme possible, il ait entrevu qu'il avait en effet travaillé au profit des Bourbons, c'est une clairvoyance qui devenait facile alors; la Révolution une fois abattue, il était évident que ce n'étaient pas les puissances coalisées qui la relèveraient, et que la seule restauration possible pour elles était celle de l'antique dynastie. Mais cette crainte était venue tard à Napoléon : à son retour de Russie même, dans ses épanchements au sujet de la conspiration Mallet, qui avait été si près de réussir, à qui s'en prend-il? à l'*idéologie*, qui a appelé « le peuple à une souveraineté dont il est incapable ». Cette vue historique de M. Guizot est donc démentie par les faits; mais elle n'en est que plus caractéristique. D'abord, elle prouve qu'il ne faut pas trop se fier à ses affirmations, quand elles se rapportent à l'histoire contemporaine; en 1858 il trouvait bon, dans l'intérêt de ses opinions et de ses espérances, de faire aux Bourbons l'honneur d'avoir inspiré à Napoléon une inquiétude constante; il le disait, et très-certainement il le croyait. De plus, quoiqu'il dise beaucoup de mal des coteries en général, il semble avoir pris de bonne heure l'habitude de s'en rapporter un peu trop à elles au sujet des impressions ou des préoccupations de ceux qui vivent en dehors de ce cercle restreint. Il avait, sous l'empire, fréquenté un monde qui pouvait n'avoir pas perdu tout souvenir des Bourbons, qui en parlait, bien bas sans doute; mais cela lui suffisait pour s'imaginer que si cette préoccupation n'était pas générale, elle était au moins celle de l'homme qui se chargeait alors de penser pour tout le monde et de remplacer provisoirement l'opinion publique. « On m'a quelquefois reproché, dit-il dans ses *Mémoires* (1), de ne pas m'associer assez vivement aux impressions publiques. Partout où je les rencontre sincères et fortes, je les respecte et j'en tiens grand compte. » C'est une prétention assez inattendue de sa part; il les respectait si peu qu'il les ignorait le plus souvent, se confiant à ses propres idées et à ceux-là seuls qui les partageaient. Le reste était comme non avenu. Ce défaut est resté celui de son école, même dans ses représentants les plus distingués; il y a toujours quelqu'un à qui elle ne songe guère, c'est tout le monde. Les doctrinaires ont passé leur temps à construire de merveilleux systèmes, auxquels il ne manquait qu'une chose, c'était la vie; et cette vie, c'est l'intelligence et l'adhésion du plus grand nombre qui seules peuvent la donner. Nous avons vu bien des rêveurs, bien des esprits chimériques, dédaigneux des réalités; mais en fait d'utopistes, il est difficile d'imaginer quelque chose de mieux.

Ce qui n'était pas une utopie en 1815, c'était l'occupation étrangère pour trois ans; c'était un nouveau gouvernement, qu'il fallait bien accepter ou subir. M. Guizot, en s'y rattachant, croit avoir rendu des services aux idées libérales, et il blâme très-amèrement ceux qui ne s'y sont point ralliés. Ses récriminations à ce sujet sont inépuisables. Il s'en prend à tout le monde, à Manuel, à d'Argenson, à Lafayette, à bien d'autres encore. Le premier est un pur révolutionnaire, le second « un rêveur sincère et mélancolique ». Quant à Lafayette, « je n'y puis penser, dit M. Guizot, sans un sentiment d'affectueuse tristesse. » Suit un portrait qui n'est pas des plus flattés. Dès 1815, « républicain dans l'âme sans pouvoir ni oser proclamer la république, Lafayette repoussa aussi obstinément que vainement le retour de la royauté (1). » Mais ce n'est pas des individus seuls qu'il se plaint, c'est des classes mêmes; dans ses *Mémoires*, il cite avec complaisance quelques lignes empruntées à l'une de ses préfaces, et qui sont, « après plus de quarante ans d'expérience et de réflexion, l'expression fidèle de sa pensée ». — « C'est la rivalité aveugle des hautes classes sociales qui a fait échouer parmi nous les essais de gouvernement libre. Au lieu de s'unir, soit pour se défendre du despotisme, soit pour fonder et pratiquer la liberté, la noblesse et la bourgeoisie sont restées séparées, ardentes à s'exclure ou à se supplanter, et ne voulant accepter, l'une aucune égalité, l'autre aucune supériorité. » De là toutes nos révolutions. Outre ces deux « hautes classes sociales », il y aurait bien encore un troisième élément qui a pu entrer pour quelque chose dans les mouvements révolutionnaires; mais il paraît que les hautes classes, en s'entendant, auraient pu l'annuler. Pourquoi ne l'ont-elles pas fait? S'il s'agit des temps antérieurs à 1789, on ne peut trop en vouloir à la bourgeoisie de n'avoir pas été satisfaite d'un régime où elle comptait si peu, et qui pendant deux siècles supprima même les États généraux; s'il s'agit des temps postérieurs à la Révolution, on ne voit pas trop ce que la *noblesse* eût alors apporté de force à la bourgeoisie. En admettant que les rancunes ou les défiances de la bourgeoisie à son égard fussent surtout inspirées par un sentiment d'envie, d'autres rancunes, et fort tenaces, reposaient ailleurs sur des souvenirs très-positifs, très-précis, ravivés d'ailleurs par les prétentions des émigrés à leur retour. Qu'est-ce que la bourgeoisie eût donc gagné à s'allier à la noblesse, sinon une impopularité qui eût été pour elle une cause de faiblesse? Il s'agit uniquement ici de la noblesse considérée comme classe; car pour les individus, où voit-on donc que les grands noms aient été systématiquement écartés, toutes les fois qu'ils semblaient avoir donné des gages aux idées libérales? Deux des noms que nous venons de citer d'après M. Guizot, les Lafayette et les d'Argenson, en sont la preuve sans parler des autres, et l'on ne s'aperçoit pas qu'on leur ait marchandé jamais la popularité, quand ils la méritaient. M. Guizot trouve même que cette popularité était surfaite, et peut-être a-t-il raison. Mais que deviennent alors ses plaintes sur l'antagonisme des deux classes, au moins en ce qui concerne la bourgeoisie?

M. Guizot se reproche presque de ne pas avoir assez senti alors la nécessité de cette fusion : « Je soutins avec ardeur la cause de la société nouvelle telle que la Révolution l'a faite, ayant l'égalité devant la loi comme premier principe, et les classes moyennes pour élément fondamental (2) ». Voilà déjà cette fameuse théorie dont on allait chercher alors les traces, non point seulement dans le passé de la France, mais jusque

(1) Tome I, p. 29.

(1) Il n'est pas moins malveillant pour Béranger, il est même plus que malveillant. Il dit, avec une intention que le reste du passage rend très-sensible, que depuis Juillet « Béranger lui écrivit souvent pour lui recommander des amis malheureux. » Et il cite aux pièces justificatives un *échantillon* de ces lettres. Cette lettre est très-digne : le poète se contente de lui recommander la famille d'Émile Debraux, qui eût certainement chanté, dit-il, le gouvernement nouveau, « parce qu'il n'était pas tout à fait aussi difficile que moi en fait de rimes *et de ce qui s'ensuit*. » Il me semble que cette restriction suffit pour bien préciser en quoi ce rôle de solliciteur, dont Béranger se chargeait trop volontiers pour autrui, ne compromettait nullement son indépendance à l'égard du nouveau pouvoir.

(2) *Mémoires*, t. I, p. 296.

dans Aristote et dans la *République* de Cicéron : théorie illusoire, selon nous, en ce qu'elle établissait une ligne de démarcation arbitraire et flottante, car on se demandera toujours où commencent et où finissent les classes moyennes ; théorie imprévoyante et dangereuse en ce qu'elle créait des antagonismes de classes, là où il n'en existait pas encore. Nous n'avons pas à rappeler quelles conséquences diverses a produites plus tard cette doctrine, plus périlleuse peut-être encore que l'état de choses qu'elle voulait justifier. Mais il semble que ceux qui l'ont soutenue ont appris à leurs dépens si elle était inoffensive.

L'histoire est, dit-on, l'école de l'homme d'État : sans aucun doute, mais à la condition que le souvenir du passé ne vienne pas lui fermer les yeux sur la réalité contemporaine. La juste préoccupation du rôle du tiers état dans notre histoire n'a-t-elle pas trop influé sur les théories politiques de M. Guizot? Et d'un autre côté ses belles et savantes études sur l'histoire d'Angleterre ne l'ont-elles pas conduit à des assimilations impossibles entre deux nations, deux sociétés si différentes par leurs traditions, leurs tendances, comme par les éléments qui les composent?

Il faut dire que sur ce dernier point M. Guizot ne faisait que s'associer à une sorte d'obsession historique qui s'était emparée alors de beaucoup d'esprits. Les souvenirs de la révolution française et de l'empire, la situation des Bourbons, qui n'était pas sans présenter quelque analogie avec celle des Stuarts (sans parler du Guillaume III en expectative), tout concourait à reporter l'attention vers cette révolution anglaise si différente de la nôtre, surtout par son caractère religieux. M. Guizot, avec l'autorité que lui conféraient ses travaux antérieurs et surtout sa publication des *Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, avait soin de signaler en termes excellents cette profonde différence entre les deux révolutions. Mais d'autres ne la voyaient point, ou affectaient de ne point la voir ; il semblait plus commode d'en faire une révolution politique où, sous des noms étrangers et historiques, on pouvait du moins sans péril louer ou blâmer des réalités très-actuelles. Ce fut comme un travestissement de l'histoire au service des passions du jour : Strafford, Cromwell, Fairfax, Falkland, autant de pseudonymes pour désigner des Français très-vivants, selon les sympathies des uns et les antipathies des autres. Poëtes, romanciers, historiens, journalistes même, tout le monde s'en mêlait : ce n'était pas le moyen d'introduire dans le tableau de cette histoire le calme et l'impartialité si nécessaires et si difficiles à qui veut peindre ou raconter une révolution. Bien peu s'élevaient assez haut au-dessus de leurs préventions actuelles, pour garder une sérénité suffisante et, en jugeant les hommes du passé, pour pouvoir dire avec le poëte :

> Triste et commun effet des troubles domestiques !
> A quoi tiennent, mon Dieu, les vertus politiques ?
> Combien doivent leur faute à leur sort rigoureux,
> Et combien semblent purs qui ne furent qu'heureux !

M. Guizot fut pourtant un de ces esprits impartiaux et équitables. Son *Histoire de la révolution d'Angleterre*, la première partie surtout, n'est pas seulement une œuvre historique profondément étudiée, écrite d'un style sobre et précis, dramatique par la vérité seule du récit ; c'est (les opinions de l'auteur étant données) une œuvre de haute et loyale justice. On est quelquefois étonné en le lisant, non point seulement de le voir étranger en général à ces préoccupations personnelles dont il a su ici se défendre, mais aussi de le trouver presque sympathique à des personnages qu'il eût combattus très-vivement s'ils eussent vécu de son temps, Ludlow et Lilburne par exemple. Plus tard, vieux et tombé du pouvoir, en poursuivant ses études sur la même histoire il n'échappera pas à la faute dont il avait su se préserver dans sa jeunesse. En 1850, il entreprendra une sorte d'apologie de Monk, fâcheuse même au point de vue de la simple morale ; il donnera presque comme un exemple ce type odieux de la duplicité et de la trahison, et il osera écrire dans sa *préface*, pour bien marquer son intention : « Washington ou Monk, il faut à la France l'un des deux pour se relever. » Washington ou Monk, il faut être dans un singulier état d'esprit pour risquer un rapprochement pareil, et surtout pour imposer à son pays le choix entre ces deux noms ! — Mais en 1826 il habitait une sphère plus sereine, et en racontant l'histoire d'autrefois il n'avait pas à se préoccuper, comme il le fit en 1850, de l'histoire qu'il avait vue et qu'il avait faite.

En 1820, il avait été éliminé du Conseil d'État : il restait professeur et, tout en faisant son cours, il occupait ses loisirs à la publication de sa collection de *Mémoires* relatifs à la France ou à l'Angleterre ; il écrivait aussi des brochures politiques, beaucoup plus vives que ce qu'il en dit dans ses *Mémoires* ne le ferait supposer. Il y affirme, par exemple, qu'en écrivant sa brochure sur les *Conspirations et la justice politique*, à une date où les complots renaissaient sans cesse (1821), il ne faisait pas *acte d'opposition* : « Je m'appliquai, dit-il, à lui retirer ce caractère. » On en jugera par la citation suivante :

« Depuis trente ans, les révolutions et *le despotisme* possèdent notre pays. Depuis trente ans, *dans tout ce qui se lie un peu étroitement à la politique, la justice nous est inconnue*. Les gouvernements qui se succèdent, en recueillant l'héritage de leurs prédécesseurs, y trouvent des habitudes, des pratiques dont ils ne s'affranchissent point. L'invasion de la justice par la politique est devenue, pour ainsi dire, une ornière où le pouvoir retombe au moindre choc. Il n'est pas jusqu'au souvenir de nos anciens tribunaux, quelque effacé qu'il paraisse, qui n'exerce à cet égard une fâcheuse influence. Les parlements étaient des corps politiques et judiciaires à la fois, et le premier de ces caractères a souvent perverti l'autre. Les tribunaux actuels, tout dénués qu'ils sont de la force et de la gravité des parlements, se regardent encore comme les héritiers de leur situation et sont disposés à rentrer dans les voies où ils n'offrent aucune des garanties qui faisaient l'énergie et le crédit des institutions passées. Le pouvoir judiciaire, qui a cessé d'être l'allié puissant de la politique, semble se croire destiné à en devenir le docile agent (1). »

Comment? depuis trente ans, le *despotisme* partage avec les révolutions la possession de notre pays ? Depuis trente ans la *justice* politique nous est inconnue ?... Il me semble que si M. de Marchangy eut jugé à propos de commenter tout ce passage, il aurait eu peu à faire pour y trouver plus que ce dont se défend M. Guizot en 1820, c'est-à-dire [illegible] *opposition*. Ajoutons que les récriminations personnelles étaient trop faciles, est-ce que l'organisation des cours prévôtales ne

(1) P[illegible] 30.

comptait pas, et à une date assez récente, dans cette histoire de la justice politique depuis trente ans ? Et M. Guizot était alors secrétaire général du ministère de la justice (1).

Tant de travaux si divers, dont quelques-uns, son cours notamment sur l'*Histoire de la civilisation en France*, supposaient une longue et laborieuse préparation, l'attention qu'il donnait aux événements politiques, sa part même dans la fondation de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, tout cela ne suffisait pas à l'activité vraiment merveilleuse de cette forte intelligence. Il entreprit encore de fonder et de diriger une revue, la *Revue française*, qui dura de 1828 à juillet 1830 (2). Les questions historiques, philosophiques, littéraires, qui agitaient alors les esprits, y sont abordées franchement et sérieusement traitées. Moins sympathique que le *Globe*, — dont l'esprit général était pourtant à peu près le même, — aux tentatives de la nouvelle école littéraire, cette Revue se distingue de la tradition pseudo-classique en ce qu'elle critique les œuvres nouvelles beaucoup moins au nom de principes surannés qu'au nom même des principes que la nouvelle école tendait à faire prévaloir (3). Malheureusement les articles ne sont pas signés, ce qui est un défaut peut-être dans une Revue. Mais plusieurs des travaux qui y ont été insérés ont été depuis revendiqués par leurs auteurs. C'est là que parurent l'*Enlèvement de la redoute*, par Mérimée, les articles si remarqués d'Armand Carrel sur la guerre d'Espagne, et les *Mémoires* de Gouvion Saint-Cyr. A l'égard du XVIIIe siècle, si discuté alors, la *Revue française* est loin de s'en tenir à cette attitude un peu dédaigneuse qu'affectait le *Globe* lui-même à l'égard de l'œuvre accomplie par le siècle passé ; — au moins la regardait-il comme terminée ; de plus, il semble avoir cru habile de devancer même les sévérités de ses adversaires en signalant trop volontiers les mauvais côtés de ses devanciers. M. Guizot se gardait de s'associer à ces préventions ; il y a de lui un travail excellent sur la *Correspondance* de Grimm, qui venait de paraître, complète du moins cette fois et sans les retranchements qu'avait exigés dans la première édition la censure impériale. Grimm y est jugé avec une équité parfaite : on rend justice à l'indépendance, à la netteté piquante de ses jugements ; mais ses arrêts souvent tranchants et assez durs, sa malveillance à l'égard de quelques-uns de ses contemporains, le ton de fatuité suffisante avec laquelle il traite même ceux qu'il admire, Voltaire par exemple, ses airs de supériorité machiavélique à l'égard des principes préconisés par les meilleurs de ses contemporains en politique et surtout en morale, tout cela est signalé par M. Guizot. Comme ce remarquable travail n'a pas été, je crois, réimprimé ailleurs, on nous saura gré de reproduire la conclusion de l'article ; elle nous paraît juste de tout point et exprimée d'ailleurs en excellents termes :

« Un dédain ironique pour toute conviction ferme et pour toute grande espérance, l'orgueil du bon sens opposé à la présomption de la raison, un égoïsme spirituel mais vulgaire, qui croit avoir sondé l'homme et le monde parce qu'il en sait découvrir les faiblesses, telle est la philosophie, bien plus, la nature même de Grimm. Sa raison, c'est le scepticisme ; sa sagesse, l'indifférence.

» Il y a eu de cela dans le XVIIIe siècle, et c'est bien à certains vices de ses doctrines et de sa tendance qu'on doit s'en prendre. Il a prêché le doute, l'intérêt personnel, le matérialisme (1) ; il a fait des sceptiques, des égoïstes, des cyniques. Il a touché d'une main impure et flétri pour quelque temps de nobles et belles parties de la nature humaine. Mais, en honneur, si le XVIIIe siècle n'avait eu en lui-même que cela, si tel eût été seulement son principal caractère, croit-on qu'il eût fait tant et de si grandes choses, qu'il eût à ce point remué le monde ? Il était bien supérieur à tous ces sceptiques, à tous ces cyniques ; que dis-je, supérieur ? il leur était essentiellement contraire et leur donnait, en les enfantant, un continuel démenti. En dépit de la faiblesse de ses mœurs, de la frivolité de ses formes, de la sécheresse de telle ou telle doctrine, en dépit de sa tendance critique et destructive, c'était un siècle ardent et sincère, un siècle plein de foi et d'enthousiasme. Il a eu foi dans la vérité, car il lui a reconnu le droit de régner. Il a eu foi dans l'humanité, car il lui a reconnu le pouvoir de se perfectionner. Il s'est abusé, égaré dans cette double confiance ; il a espéré et tenté bien au delà de son droit et de sa force. Ses idées comme ses œuvres ont contracté la souillure de ses vices. Mais cela convenu, et tout ce qu'on en voudra déduire, la pensée originale, dominante du XVIIIe siècle, la croyance que l'homme et la vérité sont faits l'un pour l'autre, dignes l'un de l'autre et appelés à s'unir, s'élève et surmonte toute son histoire. Le premier, il l'a proclamé et voulu réaliser. De là sa puissance et sa popularité sur toute la surface de la terre. C'est là ce que Grimm n'a pas compris dans son temps, ce dont il n'est point l'interprète ni l'image. Aussi n'est-il qu'un critique sensé et spirituel, sans fécondité ni grandeur, tandis que le XVIIIe siècle, qu'il juge et tance si souvent à bon droit, est et restera grand et fécond. »

Oui, ce fut un siècle « ardent et sincère », surtout beaucoup plus sincère que son devancier. Quelles qu'aient été ses doctrines, il y a souvent, pour un siècle comme pour les individus, une contradiction absolue entre les doctrines et l'esprit qui les anime ; c'est ce que M. Guizot met ici parfaitement en lumière, et je ne suis pas bien convaincu qu'à ce point de

(1) M. Guizot dit dans ses *Mémoires*, p. 114 du premier volume : « On m'a souvent attribué dans le gouvernement de cette époque une part plus grande que celle qui m'a réellement appartenu. Je ne m'en suis point mêlé et je ne m'en plaindrai pas davantage aujourd'hui. J'accepte la responsabilité, non-seulement de ce que j'ai fait, mais de ce qu'ont fait les amis que j'ai choisis et approuvés. » Puis deux pages plus loin, il parle des cours prévôtales comme s'il avait été étranger à leur institution, sans le dire expressément toutefois. Ce qui ne l'empêche point de les excuser, de les croire nécessaires à leur date. Il en critique pourtant une disposition, celle qui ordonnait l'exécution immédiate des condamnés à mort, et ne leur laissait pas la faculté de se pourvoir en grâce ; il fallait que le tribunal lui-même les recommandât à la clémence du roi : il trouve cette disposition « dure et peu monarchique ». Nous ne savons pas la part qu'il faut faire à M. Guizot dans la rédaction de cette loi ; mais enfin elle émanait du ministère de la justice, dont il était l'homme le plus important après le ministre ; deux de ses amis, Royer-Collard et Cuvier, hélas ! se chargèrent de les soutenir devant les Chambres, et du moment qu'il accepte la *responsabilité* de ce qu'ont fait alors ses amis, nous n'avons pas à rechercher si son silence seul, au sujet de la part qu'on lui a attribuée dans cette loi, n'équivaut pas à un aveu.

(2) Elle paraissait tous les deux mois. La collection se compose de seize volumes in-8°.

(3) Les articles sur ce sujet étaient, je crois, de M. de Broglie.

(1) La concession est ici un peu forte ; ni Helvétius ni d'Holbach n'ont eu tant d'influence, et ils ont trouvé parmi les philosophes des contradicteurs beaucoup mieux écoutés, à commencer par Voltaire et par Rousseau.

vue la comparaison entre les deux siècles tournât toujours à l'avantage du premier.

Cette justice, M. Guizot eut plus tard l'occasion de la rendre au XVIIIe siècle, en 1836, dans son discours de réception à l'Académie (1); et ce qui double le prix de cet éloge, malgré de justes restrictions, c'est la position officielle qu'il occupait alors; il était ministre de l'instruction publique.

Nous avons hâte d'arriver à cette période de la vie publique de M. Guizot; car nous n'y trouverons guère qu'à louer. Comme ministre de l'instruction publique, ses services sont immenses; personne de ses devanciers, depuis la Révolution, n'avait pris aussi au sérieux le titre de ministre de l'intelligence, titre un peu trop ambitieux, mais qui dit au moins les devoirs attachés à cette fonction. L'intelligence d'abord, il l'a respectée (2); il lui a épargné autant qu'il a pu les tracasseries et les mortifications ordinaires (3). A tous les degrés de l'enseignement public son activité a été bienfaisante. Le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, supprimée par le Premier Consul comme suspecte et d'origine révolutionnaire; les encouragements donnés à des entreprises utiles et dont l'État seul peut se charger; la publication des *Documents relatifs à l'histoire de France* confiée aux hommes les plus éminents; l'enseignement de l'histoire dans les collèges étendu, vivifié : voilà des titres qu'on ne saurait oublier. Mais le plus grand de tous, c'est l'organisation de l'enseignement primaire, ses progrès rapides en quelques années : jusque-là diverses sociétés libres, entre autres une société protestante dont M. Guizot faisait partie depuis la fondation (1829), s'étaient seules occupées de propager, d'encourager l'enseignement du peuple, dont la Convention avait ébauché l'organisation, mais que l'Empire avait systématiquement laissé languir (1). Le parti dominant sous Charles X avait vu avec une sorte d'inquiétude et peu de sympathie ces progrès timides. Le premier, M. Guizot, avec un esprit exempt de préjugés, animé par une passion généreuse, a su hardiment donner à l'enseignement primaire dans les préoccupations publiques la place qui lui convient. Plus tard, dans ses *Memoires*, il paraît hésiter un peu en rappelant son œuvre accomplie, lui qui d'ordinaire ne se marchande guère sa propre approbation; devant des objections dont il tient beaucoup trop de compte, on dirait presque qu'il se croit obligé de justifier ce qui reste sa première, sa plus pure gloire comme ministre. Il semblerait pourtant qu'un ministre de l'instruction publique n'a pas à se justifier d'avoir propagé l'instruction. Mais enfin le bien n'en demeure pas moins accompli, et M. Guizot a droit sur ce point à la plus sérieuse reconnaissance.

Nous voudrions pouvoir rester sur cette bonne impression; au moins pouvons-nous abréger pour ce qui nous reste à dire. Le rôle de M. Guizot, depuis cette date, soit au temps de la coalition qui renversa M. Molé, soit pendant le long ministère qui occupa les sept dernières années du règne, se confond avec l'histoire de notre pays. Cette histoire, les générations nouvelles la connaissent peu, mais ce n'est pas ici le lieu de la raconter. Ceux qui y ont pris part ont tout fait pour qu'elle fût oubliée, et à cet égard l'empire leur a rendu un immense service. Comme régime de liberté relative, il est bien sûr que les dernières années du règne de Louis-Philippe gagnaient fort à la comparaison; mais la corruption politique avait peu de progrès à faire, et le régime de Décembre, en arrivant, trouva un personnel tout prêt pour le servir et pour l'accepter. En présence d'un régime odieux, on oublia trop vite l'histoire scandaleuse des deux ou trois dernières années surtout du régime précédent; ceux qui s'en souvenaient, ceux qui l'avaient vue, croyaient devoir garder le silence, et ne pas fournir cette excuse à ceux qu'ils détestaient : les partisans du règne précédent ont bénéficié de ce silence et quand tout a été oublié, quelques jeunes gens ont pu célébrer les beautés de cet âge d'or dont ils n'avaient pas été les témoins. Leurs aînés, ceux surtout qui avaient été assez âgés pour le voir sans l'être assez pour s'y habituer, en avaient gardé une impression toute différente. Il suffisait pour cela d'avoir assisté aux dernières élections du règne, celles dont M. Duvergier de Hauranne pouvait écrire : « Partout la cor-

(1) « Convient-il à des fils de juger publiquement leur père? Le XVIIIe siècle nous a faits ce que nous sommes. Idées, mœurs, institutions, nous tenons tout de lui; nous lui devons, et pour mon compte, je lui porte une affection filiale. Qu'elle pénètre, qu'elle paraisse dans mes paroles, même les plus libres! Si nos paroles sont libres, à qui le devons-nous? Le XVIIIe siècle a fait notre liberté. Dans cette enceinte, hors de cette enceinte, partout, toute pensée qui se déploie, toute voix qui s'élève sans entraves, rend témoignage de la gloire du XVIIIe siècle et de son bienfait. Montesquieu, Voltaire, Rousseau, puissants génies, noms immortels! nous sommes libres comme vous nous avez voulus; nous le serons envers vous-mêmes : mais notre liberté vous sera le plus digne hommage, et notre reconnaissance montera vers vous avec l'indépendance de notre jugement. » Malgré les réserves qui semblent s'annoncer dans ces dernières lignes, on ne voit pas trop, en lisant le reste du discours, que M. Guizot ait beaucoup rabattu de son opinion de 1828 à l'égard du XVIIIe siècle.

(2) Il rappelle dans ses *Mémoires* que le gouvernement de Juillet ait exigé « des hommes attachés à certains établissements purement scientifiques ou littéraires, comme le Bureau des longitudes, le Jardin des plantes, le Collége de France, les bibliothèques, etc., le serment politique dont les grands corps savants, comme l'Institut, ont toujours été exemptés. Cette exigence coûta à ces établissements deux hommes éminents, M. Augustin Cauchy et M. le docteur Récamier... Prendre le salaire payé par l'Etat et non la nature des fonctions pour principe de l'obligation du serment politique et, à ce titre, l'imposer à des astronomes, à des archéologues, à des botanistes, à des orientalistes, à des artistes, c'est, à coup sûr, une des plus grossières idées et des plus ridicules fantaisies dont les sectes fanatiques et les serviles adorateurs du pouvoir se soient jamais avisés. » (Tome II, p. 66). Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'à la même date cette obligation imposée à la magistrature avait amené une centaine de démissions. Ce fait est honorable pour la magistrature de la Restauration et pour la Restauration elle-même, et M. Guizot aurait dû le mentionner.

(3) On lui a reproché certaines nominations, irrégulières peut être, mais du moins justifiées par le mérite de ceux qui en furent les objets, entre autres celle de M. Rossi. Sans pouvoir apprécier la [illegible] et les doctrines de ce professeur éminent, il suffit de l'avoir entendu pour en conserver le plus vif souvenir. Je n'ai vu aucun professeur, pas même Jouffroy, enseigner avec autant de clarté et de méthode, [illegible] Jouffroy, il parlait avec une lenteur singulière, accompagnant sa parole d'un geste expressif et d'un accent italien qui faisait souvent sourire son auditoire, assez mal disposé d'ailleurs, mais qui ne le laissait pas un moment inattentif : il mimait la phrase avant de la prononcer. Il est fort possible que la nomination de M. Rossi fût incorrecte, qu'il n'eût pas autant de *droits* que plusieurs de ses concurrents; mais le premier droit dont il faille peut-être se préoccuper en pareil cas, c'est celui des élèves, le droit d'avoir les maîtres les plus capables de les instruire.

(1) Il est juste de rappeler que pendant les Cent-Jours ce fut une des préoccupations de Carnot, alors ministre de l'intérieur. Il présidait une commission d'enseignement primaire lorsqu'il reçut la nouvelle de Waterloo.

ruption s'est déployée à son aise, en toute liberté, et l'on compterait difficilement les élections qu'elle a faites (1). » A cette allégation d'un homme d'honneur, M. Guizot répond en quelques phrases vagues que cette corruption prétendue se réduisait à presque rien, et il se rejette immédiatement à côté, sur quelques incidents qui pouvaient être un symptôme de la démoralisation régnante, mais où évidemment il n'était pour rien ; c'est pour cela qu'il y insiste. « Des incidents déplorables, l'odieux assassinat de la duchesse de Praslin, des procès scandaleux, des morts violentes, se succédèrent coup sur coup, aggravant la tristesse du moment et le trouble de l'imagination publique ; l'air semblait infecté de désordres moraux et de malheurs imprévus qui venaient en aide aux attaques de parti et aux imputations mensongères que le cabinet avait à subir : c'était un de ces mauvais passages, un de ces coups de vent malsains qui se rencontrent dans la vie des gouvernements (2). » En somme, M. Guizot lui-même convient ici que l'air qu'on respirait alors n'était pas parfaitement pur. Si nous avions le temps et l'espace nécessaires pour préciser seulement ce qu'il appelle en passant « des procès scandaleux », on verrait si le gouvernement d'alors n'y était pour rien, et si c'était à « un coup de vent malsain », à une sorte de fatalité inexplicable, qu'on devait s'en prendre. Personnellement intègre et d'une probité au-dessus de tout soupçon, M. Guizot a trop profité du mal régnant, dont il savait se préserver lui-même. Quant à son obstination à repousser les plus simples réformes, je doute que parmi ses partisans même il en ait aujourd'hui beaucoup qui se refusent à la reconnaître, à la regretter. L'impopularité dont il s'est chargé ne s'est pas arrêtée à sa personne ; elle s'est étendue à la cause dont il fut le dernier et le principal représentant. Chose qui semblerait tout au plus concevable sous un régime absolu, mais qui ne l'est point sous un régime de discussion, il a cru pouvoir se passer de l'assentiment de l'opinion ; c'était une erreur que l'opinion lui a fait durement sentir. Tombé du pouvoir, il s'est opiniâtré à la contrecarrer là où il pouvait le faire encore, et il ne s'est pas contenté de lutter contre elle ; on eût dit qu'il prenait une sorte de plaisir amer à la blesser. Ses *Mémoires* même semblent un défi, quoiqu'ils contiennent des aveux dont il ne paraît pas avoir senti lui-même la portée : en racontant dans les dernières pages la chute de la monarchie qu'il avait servie, il va jusqu'à dire que « le roi se voyait méconnu, mal compris », qu'à l'agitation publique « se joignaient des dissentiments respectueux, mais réels, dans la famille royale ». Ceux-là, M. Guizot aurait dû les comprendre. Quand l'opposition pénètre là, il est à croire qu'elle est partout et qu'elle est devenue un courant irrésistible. Mais non, il aima mieux résister encore, résister toujours. Ceux qui ont eu le plus le droit de s'en plaindre ne sont pas ceux qu'il combattait alors. C'était bien la peine de dépenser tant de talent et de volonté pour faire à son parti plus de mal que ne lui en avaient fait ses adversaires !

EUGÈNE DESPOIS.

(1) *Réforme électorale*, 3e éd., p. 248.
(2) *Mémoires*, t. VIII, p. 41.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

De la philosophie positive (1)

Je prends un titre aussi indéterminé, parce que ce sont des remarques et non quelque exposé général ou partiel, que mon intention est de mettre sous les yeux du lecteur.

Il y a maintenant quarante ans que les premiers linéaments de la philosophie positive ont été tracés par M. Comte. Ce fut en 1822. Les développements suivirent de point en point, volume par volume, cette esquisse initiale ; et, en 1842, le système entier était soumis au jugement du public. Grâce à cette admirable fixité du premier jet, les lecteurs purent, même avant le complet achèvement, apercevoir où on les conduisait, et quelques-uns d'entre eux s'attacher à la doctrine dans le cours même de l'exposition. Ce fut mon cas ; je n'attendis pas le dernier volume ; les cinq premiers avaient suffi pour me donner ce que je cherchais, sans avoir pu le trouver par moi-même, une doctrine aussi générale que la théologie ou la métaphysique, et aussi assurée que les sciences positives.

Ainsi fut formé un troisième parti philosophique. Jusque-là il n'y en avait eu que deux, la théologie et la métaphysique : la première plus ancienne que la seconde, au moins comme manifestation extérieure et croyance ; toutes deux partagées en sectes innombrables. Depuis l'intervention de M. Comte il y en a trois. Et quand je le nomme l'inaugurateur du troisième, je ne dis pas trop ; car, s'il est vrai que le mode de penser positif a commencé de s'établir bien avant M. Comte, il est vrai aussi que ce mode n'était que fragmentaire ; et M. Comte, le premier, lui donna un ensemble, une organisation, une vie, une âme.

Il n'est pas un astronome, pas un physicien, pas un chimiste, pas un biologiste, qui n'ait reconnu pour base de sa science particulière l'expérience ; pas un, non plus, qui ait aperçu la portée d'une telle unanimité. M. Comte, qui la vit, les prit au mot, et fit, avec leur expérience particulière, une philosophie qui fut à la fois relative et l'expression de tout le savoir positif.

D'après ce qui vient d'être dit, la philosophie positive est née en contradiction à la théologie et à la métaphysique. En contradiction ? Est-ce bien exprimer la situation ? Non, elle est venue pour les remplacer ; car leur office faiblit depuis bien des années, et il ne pourrait rester en déshérence sans un véritable dommage pour la société. L'office de l'une est surtout social, comme le montre l'universelle prédication qu'elle exerce ; l'office de l'autre est surtout critique, comme le montre le droit qu'elle s'attribue d'approuver, de combattre, d'étendre, de resserrer les dogmes de sa rivale.

La théologie est en décroissance ; je veux dire qu'à mesure que les temps modernes s'écoulent, un plus grand nombre

(1) Cette étude a paru dans le dernier numéro de la *Revue de philosophie positive*. Nous la reproduisons parce que M. Littré y expose magistralement l'accueil que l'école dont il est le chef peut faire aux nouvelles théories de philosophie scientifique qui se sont produites dans ces dernières années. Il indique le point où elle doit se placer vis-à-vis de ces théories. Nous lui laissons, bien entendu, la responsabilité des idées qu'il professe ; mais il importe de les connaître, et nous les communiquons à nos lecteurs à titre de document intéressant l'histoire de la philosophie contemporaine.

d'esprits se détachent de ses dogmes, sans que jamais elle revienne, je ne dis pas à la plénitude qu'elle posséda jadis, mais seulement à l'échelon que les derniers conflits lui ont fait descendre. Contemplez ce qui s'est passé en Europe depuis vingt-cinq ou trente ans, et appréciez à ce point de vue l'état mental des pays qui étaient restés les plus théologiques. Partout la foi y a diminué, et, avec elle, l'autorité ecclésiastique. Pour que la théologie réparât ses pertes et changeât la vieille et décroissante force qui lui reste en une force rajeunie, il faudrait que le surnaturel prît possession de la nature et de l'histoire, comme les anciens hommes ont cru jadis qu'il en était le maître. Mais rien de pareil ne se montre. Je sais bien que des individus, voire des milliers d'individus vont en pèlerinage demander des guérisons miraculeuses, et que dans le nombre des malades il se trouve toujours quelques miraculés; la curabilité de certaines maladies par l'influence d'une foi vive est un fait connu des médecins (1). Ces chétives reproductions de miracle et de surnaturel qui font éclater en transports les foules croyantes, glissent sur les foules incroyantes sans y produire aucune impression. Entre les docteurs de la théologie qui affirment le surnaturel et les savants qui ne connaissent dans leurs sciences que le naturel, les foules incroyantes n'hésitent pas : leur confiance délaisse la théologie et va vers la science.

Je n'entamerai pas une comparaison entre la satisfaction que procure la doctrine théologique et celle que procure la doctrine positive. Cela serait oiseux; car ce sont des états d'esprit qui s'excluent l'un l'autre. Puisque tant de gens quittent incessamment la doctrine théologique, c'est qu'elle ne suffit ni à leur intelligence ni à leur cœur.

La fonction sociale de la philosophie positive est de recueillir les esprits qui échappent journellement à la théologie, de leur assurer un mode de vivre et de penser qui ne vienne se heurter ni contre le progrès de la science, ni contre le développement de l'histoire, et d'enseigner que désormais l'ensemble systématique du savoir humain suffit au gouvernement intellectuel et moral des sociétés.

Cela est tout récent. Auparavant, la métaphysique était l'unique refuge de tout ce qui argumentait contre la théologie. La métaphysique a tant de ressemblances et de dissemblances avec la théologie; tant de ressemblances quand elle la défend, tant de dissemblances quand elle l'attaque! C'est de la sorte qu'elle donne naissance au déisme, au panthéisme, à l'athéisme, au matérialisme. Puisque la théologie n'est capable d'assurer aucun avantage de principe au judaïsme, au bouddhisme, au christianisme, au musulmanisme, l'un sur l'autre, comment la métaphysique réussirait-elle à faire triompher l'un des succédanés qu'elle propose (2).

L'expérience, qui a écarté le surnaturel théologique, est aussi celle qui a eu raison du surnaturel de la métaphysique, c'est-à-dire des conceptions subjectives auxquelles elle prétend attribuer un droit de réalité objective. Elle n'a pu soutenir son principe ni contre l'école de Locke et de ses successeurs, laquelle a banni de l'entendement les idées innées, ni contre l'école physiologique qui a montré un rapport intime, tant normal que pathologique, entre la substance nerveuse et les facultés intellectuelles et morales.

L'esprit théologique et l'esprit métaphysique n'ont qu'antipathie pour ce nouveau venu, l'esprit positif. Aussi le procès qui se poursuit entre eux trois est affaire de longue échéance; il s'agit de modifier l'état mental des hommes; et cela ne peut se faire que par le travail ininterrompu de la science, par l'enseignement qui vulgarise les résultats scientifiques, par l'évolution historique qui change le milieu social, et par l'hérédité qui consolide les acquisitions.

Dans la lutte que la philosophie positive, par le fait même de son origine, entretient contre la théologie et la métaphysique, une importante réserve est à faire : c'est que, pour le passé, elle change complètement d'attitude. D'hostile à outrance, elle devient tout à fait favorable, et, dans tout le cours de l'histoire, elle rend pleine justice au rôle à la fois nécessaire et salutaire que la théologie et la métaphysique ont rempli. Le caractère relatif de la philosophie positive non-seulement lui permet, mais encore lui impose de reconnaître que, les satisfactions morales et intellectuelles variant suivant les différents étages de l'évolution, il y a eu de longues périodes où rien autre que les conceptions théologiques et métaphysiques ne convenait. Ainsi se trouve conciliée la liberté pour tout l'avenir avec le respect pour tout le passé.

Entre la théologie et la métaphysique devenues immobiles et improgressives, et la science incessamment mobile et progressive, la philosophie positive est placée. Issue directement de la science, comment se comporte-t-elle à l'égard de ce savoir qui lui a donné l'être, il est vrai, mais dont le propre est de se développer toujours? Le savoir positif n'est pas resté au point où il était quand elle naquit. Loin de là, il s'est étendu de tous les côtés, d'importantes découvertes l'ont accru, et rien, autant que nous sachions, n'en limite l'avenir.

Aussi quelques esprits, justement frappés de tant de notables résultats et inquiets des réactions qui en sortiraient pour la doctrine générale, se sont demandé ce qu'en effet il était advenu. Quoi! ont-ils dit, l'astronomie stellaire, la spectroscopie, l'étude si curieuse des corpuscules cosmiques, l'équivalence des forces, la reprise par Darwin du transformisme de Lamarck, tout cela, pour ne citer que quelques faits principaux, a-t-il pu se produire dans le domaine scientifique, sans modifier la doctrine qui prétend y avoir pris naissance? La philosophie positive en est demeurée à l'an 1842, où M. Comte, l'achevant, publia son dernier volume. Elle se fait tort en ne recevant pas dans son sein les nouvelles acquisitions, et s'arrière tous les jours, non sans laisser percer le soupçon que, dans les nouveautés qui apparaissent, il s'en pourrait trouver de dangereuses à sa propre constitution.

Ces remontrances ne sont pas sans apparences, mais apparences seulement. Comme chaque science, en son domaine, ne procède que de l'expérience et n'arrive qu'à des propositions ou lois expérimentales, M. [illegible] le principe particulier qui est scientifique, en un principe général qui est philosophique. Ce qu'il a pris pour base suffit et suffira toujours à l'établissement de la philosophie positive.

(1) Voyez, dans mon recueil intitulé *Médecine et médecins*, l'article où il est parlé de guérisons miraculeuses opérées au tombeau de saint Louis à Saint-Denis.

(2) On a souvent de la peine à se mettre au point de vue de la philosophie positive, qui n'est ni déiste, ni panthéiste, ni athée, ni matérialiste. Aucune science particulière, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie, n'doutit à l'une ou à l'autre de ces opinions. Comment la philosophie positive y aboutirait-elle, puisque la conclusion générale n'est que l'expression de toutes les conclusions particulières posées par le savoir positif?

comme cette même base a suffi à l'établissement des six sciences particulières.

On voit dans quel sens et dans quelle limite la philosophie positive est désormais indépendante du progrès des sciences. Sa destinée péricliterait, si les sciences changeaient de principe; elle est en sûreté, tant que le même principe préside à leur développement. C'est pour cela qu'avec une entière sécurité elle assiste à la prospérité et au développement des sciences; c'est pour cela que l'accord entre sa généralité et leurs particularités ne peut se rompre; c'est pour cela que la théologie et la métaphysique, dont le principe est en dehors de l'expérience, reçoivent par les sciences de si fréquents démentis.

Pour élucider tout à fait mon dire, mettons en action, dans quelques cas particuliers, l'indépendance où j'assure que la philosophie positive est à l'égard des questions qui s'agitent ou se résolvent dans les domaines scientifiques.

En ce moment, il n'est bruit que du transformisme, théorie mise en lumière il y a une cinquantaine d'années par Lamarck, reprise vigoureusement par Darwin au nom du combat pour l'existence et de la sélection, et poursuivie par Hæckel jusqu'aux essais déterminatifs des passages d'un type à l'autre. Pour moi, c'est seulement, j'ai déjà eu l'occasion de m'en expliquer, une hypothèse, ou, selon la judicieuse remarque de M. Robin, une explication, non une démonstration. Mais je n'entre pas ici dans le débat, et je dis : Qu'adviendra-t-il à la philosophie positive de l'issue qu'il aura ? Si le transformisme triomphe, ce sera un grand fait acquis à la science de la vie; s'il succombe, ce sera une grande erreur écartée; mais la question reste toujours biologique, et la philosophie positive, en tant que philosophie, y est désintéressée. Sans doute, elle verrait avec une satisfaction profonde que la biologie fît un pas décisif dans la connaissance de la production des espèces vivantes; mais elle est assez ferme pour ne pas se laisser troubler par l'aveu d'une ignorance qui désormais vaut mieux que des explications subjectives et un savoir hypothétique.

Et l'astronomie, avec ses incontestables découvertes, la spectroscopie, la constitution du soleil, l'analyse de la lumière des étoiles et des comètes ? Ce sont là des faits grands et nouveaux. Qu'ils soient les bienvenus. Tant que les recherches expérimentales qui ont présidé à la fondation de l'astronomie présideront à son accroissement, la philosophie positive recevra de cette science un assentiment constant et assuré.

Autre exemple. En vertu d'observations reconnues, depuis peu, insuffisantes, on pensait que la fonction la plus continue de l'organisme, la respiration, consistait, chez les végétaux, en une absorption d'acide carbonique suivie d'une exalation d'oxygène, tandis que, chez les animaux, elle consistait en une absorption d'oxygène suivie d'une exhalation d'acide carbonique. De la sorte, la respiration des plantes décomposait l'acide carbonique produit par la respiration des animaux, et maintenait ainsi la constance de la composition de l'atmosphère; opposition, balancement par lequel les deux règnes se complétaient l'un l'autre. Cette vue de l'ordre entre végétaux et animaux était une erreur. Un botaniste ingénieux et persévérant a montré que la respiration nocturne des végétaux, celle où ils absorbent de l'oxygène, celle qu'on disait intermittente, exceptionnelle, est véritablement continue, et forme leur seule et réelle respiration; que la respiration diurne, c'est-à-dire l'absorption d'acide carbonique, est un phénomène d'assimilation, de digestion; qu'en un mot les végétaux et les animaux respirent de la même manière. Certes, voilà un changement bien profond dans la théorie qui considère le rapport entre végétaux et animaux. Mais, quelque profond qu'il soit, il ne touche pas au principe expérimental de la biologie; c'est pourquoi la philosophie positive s'y accommode d'avance.

Y a-t-il lieu de penser que, en aucun cas, de quelque nature que soient les découvertes, la science vienne à subvertir le principe qu'elle a transmis à la philosophie positive? Non, jamais. Et sur quoi se fonde une affirmation si décisive et si péremptoire? Sur la constitution même de l'esprit humain. On a pu légitimement penser, au début des recherches, que la conscience, ou moi, ou sujet, avait, dans ses intuitions, un témoignage valable sur la nature des choses. Il n'en est rien. L'analyse psychique a montré qu'aucune de ces intuitions ne doit être acceptée qu'après discussion, c'est-à-dire épreuve au jugement de l'expérience. L'expérience reste donc seule maîtresse du terrain scientifique; et nulle porte autre que celle-là n'est ouverte aux éventualités de l'avenir.

En face du progrès continu des sciences, qu'ont à faire les disciples de la philosophie positive? Selon leurs goûts, leurs aptitudes et leur préparation, ils se tiendront au courant de ce qui s'y fait d'essentiel; mais ils demeureront convaincus qu'il ne peut désormais rien survenir dans le domaine scientifique par quoi soit disloqué le domaine philosophique, comme il le fut quand il était théologique et métaphysique. Chacun, pour son usage, effectuera la mise à jour du livre de M. Comte; cela est utile et même, à qui veut prendre part aux discussions, nécessaire. Mais, pour bien faire entendre ma pensée, le livre de M. Comte, au lieu de paraître en 1842, eût-il paru en 1874 avec toutes les découvertes de ces trente années, la philosophie positive eût été exactement la même pour le principe, le caractère et la portée.

Dans cette revue de situation, il est, à côté des vieilles sciences bien assises, il est une jeune science pour laquelle on peut demander quelque éclaircissement. Il ne faudrait pas remonter à beaucoup d'années pour apercevoir un vide dans la hiérarchie. Alors la sociologie n'existait pas, et c'est M. Comte qui, le premier, en a tracé le cadre. Ce cadre, dans son dessin général, est-il suffisamment sûr? Je le crois pour ma part; mais, dans un sujet si neuf et si compliqué, il importe d'avoir l'esprit ouvert à la critique, de ne faire bon marché d'aucune difficulté, et d'être prêt toujours à accepter les contrôles, c'est-à-dire soumettre la théorie à l'épreuve des faits et surtout des faits nouveaux. Depuis l'époque où M. Comte fit connaître les points essentiels de sa théorie sociologique, trois grandes nouveautés ont enrichi l'histoire; ce sont : la lecture des hiéroglyphes et une connaissance effective de la haute antiquité égyptienne; le déchiffrement des écritures cunéiformes et l'acquisition de précieux documents sur les annales de Babylone et de l'Assyrie; enfin la découverte de l'homme fossile, préhistorique, contemporain des mammouths et des terrains quaternaires. Tout cela était fort inattendu; mais tout cela, bien loin de contredire à la notion du développement humain telle qu'elle était formulée, y a pris place sans difficulté; il ne faut pas laisser passer de pareilles confirmations sans les noter. En revanche, la contradiction a été complète soit avec les dires théologiques d'une ère paradisiaque ou d'un âge d'or, soit avec les con-

ceptions métaphysiques d'une ancienne science éteinte et de renouvellements cycliques des choses; il ne faut pas non plus laisser passer, sans les noter, de pareils démentis.

Ainsi, d'une part, à l'égard de la théologie et de la métaphysique, la philosophie positive, ayant étudié tout ce qu'elles ont produit en vertu, chacune, d'un principe qui n'a pu se maintenir, ne les combat plus que comme des restes encore puissants d'un long passé. D'autre part, à l'égard de la science, la philosophie positive est absolument dépendante du principe scientifique; mais elle est indépendante des développements scientifiques particuliers.

Ceci réglé et bien compris, reste un adversaire considérable, la psychologie anglaise. Elle mérite de grands éloges pour la précision avec laquelle elle a décrit les phénomènes mentaux, la vigueur qu'elle a déployée dans sa guerre contre les idées innées et intuitives, pour l'insistance victorieuse qu'elle a mise à soutenir la relativité nécessaire des connaissances humaines. Elle n'est pas sans porter quelque intérêt à la philosophie positive; et M. J. St. Mill, tout en refusant, et avec raison, de se dire positiviste, n'en a pas moins exprimé son admiration pour le génie de M. Comte. Toutefois la dissidence demeure fondamentale, irrémédiable; car elle porte sur le principe et la méthode, ce qui est le nœud vital des philosophies. Aussi de ce côté sont parties deux fortes attaques d'autant plus dignes d'attention qu'elles ne s'appuient ni sur le surnaturel ni sur l'absolu, la psychologie anglaise convenant avec nous et nous convenant avec elle que ces deux éléments sont désormais écartés du domaine de la connaissance.

L'une de ces attaques provient du célèbre philosophe M. Herbert Spencer; elle porte sur la classification des sciences établies par M. Comte. Il déclare qu'elle est arbitraire, ne représentant qu'une vue de l'esprit, et comparable en philosophie à ce que furent en botanique le système de Tournefort ou celui de Linné. En mon livre sur *Auguste Comte et la philosophie positive* (1), j'ai discuté dans le plus grand détail tous les arguments de cette attaque. Je ne reproduirai pas ici ma discussion, ce serait un double emploi; mais je dois à mon lecteur de lui signaler du moins le point décisif qui fait de l'arrangement dressé par M. Comte la reproduction d'un arrangement dressé par la nature elle-même. Il est certain que les phénomènes dont notre univers est le théâtre et qui sont accessibles à nos investigations, présentent une hiérarchie où l'inférieur est nécessaire à l'existence du supérieur. Point de faits chimiques sans les faits physiques qui sont à la base de tout; point de faits biologiques sans les faits chimiques et physiques. Voilà la base naturelle de la classification des sciences; voilà ce qui fait qu'elle résiste à toutes les objections, même celles qui proviennent d'une psychologie exercée aux discussions les plus serrées (2).

En écrivant les pages où je combattis l'opinion de M. Herbert Spencer, je ne m'étais pas demandé pourquoi ce fut la psychologie anglaise qui dirigea une sérieuse attaque contre la classification de M. Comte. En les relisant, je me suis fait la question, et j'y ai aussitôt répondu. Cette classification, on vient de le voir, est toute objective, et forme en même temps la clef de voûte de la philosophie positive. Si la psychologie anglaise était seulement une psychologie, elle aurait pu s'en accommoder; mais elle est une philosophie, ou du moins elle assure qu'elle est le point de départ d'une philosophie; et dès lors se trouvent en présence et en conflit les deux principes, objectif chez M. Comte, subjectif chez elle.

C'est cette dissidence, fondamentale en effet, qui a suscité la seconde attaque dirigée par la psychologie anglaise contre la philosophie positive. M. J. St. Mill admet (1) que la philosophie est, selon la signification attachée par les anciens à ce mot, la connaissance scientifique de l'homme, en tant qu'être intellectuel, moral et social; que, comme ses facultés intellectuelles renferment la faculté de connaître, la science de l'homme renferme tout ce que l'homme peut connaître, en d'autres termes toute la doctrine des conditions de la connaissance humaine. Ailleurs (2), il note que Coleridge et Bentham s'accordaient pour penser que le fondement de la philosophie doit être posé dans la philosophie de l'esprit. Dans le même sens, M. Bain déclare (3) que, si l'étude des propriétés de l'objet appartient à d'autres sciences, les fondements, les racines de ces propriétés doivent être cherchés dans la science mentale.

C'est ce que les psychologistes anglais nomment la métaphysique. La confusion des termes pourrait causer des méprises sur les choses mêmes. Pour l'école de Locke et ses successeurs, pour Condillac et les siens, la métaphysique est l'ensemble des lois psychologiques étudiées par l'observation, tandis que, dans la signification ancienne et authentique, la métaphysique est l'étude de l'être en soi par les procédés intuitifs. Il faut laisser à chacun sa phraséologie, mais la comprendre.

L'opinion de la psychologie anglaise sur la base de la philosophie, je l'ai combattue; M. Wyrouboff l'a combattue aussi dans son article sur un nouveau livre de philosophie positive (4). C'est une polémique qui reparaîtra souvent. Elle est destinée, comme la polémique avec la théologie et la métaphysique, à se résoudre surtout par le progrès des connaissances positives dans leurs domaines respectifs. Ici ce sera la physiologie cérébrale ou plutôt physiologie psychique, terme que j'ai introduit, je crois, le premier et dont j'aime mieux me servir, ce sera, dis-je, la physiologie psychique qui fera le plus efficacement la critique progressive de cette opinion et qui en montrera l'inexactitude.

Aussi, sans vouloir entrer dans la redite des arguments, je me bornerai à rappeler, comme les renfermant tous, celui qui se tire de la physiologie comparée. Il est incontestable

(1) 2e partie, chapitre vi.

(2) Qu'il me soit permis de rappeler, non pour mon mérite propre, [illegible] pour la cause commune, que, dans cette polémique, M. L. et M. [illegible] M. Littré, dit-il dans [illegible] p. [illegible] critique avec quelques développements la critique de M. Herbert Spencer. M. Spencer est du petit nombre de personnes qui par la solidité et la [illegible] et par leur puissance de contribution [illegible] » chaînement, peuvent prétendre à être les pairs de M. Comte. [illegible] » Voici dans le passage [illegible] lui. M. [illegible] » [illegible] plume, nous ne pouvons [illegible] » de ses objections. »

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

(4) Voyez la [illegible], n° de juillet [illegible] p. [illegible]

que les animaux vertébrés présentent des phénomènes moraux et intellectuels que l'on comprendra sous le nom de psychologie animale. Il est incontestable que la psychologie humaine, vu la similitude de l'organisation cérébrale et des facultés fondamentales chez tous les vertébrés, ne peut être séparée, quelle qu'en soit l'éminence, du tronc commun. Il est incontestable enfin que la psychologie animale appartient au domaine de la biologie et entraîne avec elle la psychologie humaine, qui n'en est qu'un cas particulier.

J'ajouterai une considération qui me frappe maintenant que je suis plus familiarisé avec la psychologie anglaise. Pourquoi s'est-elle engagée de la sorte en une voie qui, à mon sens, n'est pas la vraie? Cela tient à la définition qu'elle donne de l'esprit. « L'esprit, dit-elle, est l'opposé de l'étendu (1). » Je ne puis, je l'ai dit il y a longtemps ailleurs, me rallier à une pareille définition. Je me déciderais autant à dire que la pesanteur ou la chaleur est l'opposé de l'étendu. La chaleur, la pesanteur sont des propriétés de la matière générale, et l'esprit est une propriété de la matière particulière dite nerveuse. Mais il est clair que, du moment que l'on pose ainsi l'esprit à part de l'étendu, on doit être disposé à lui attribuer une indépendance que la biologie ne lui accorde pas, et à en faire la base d'une philosophie. La psychologie anglaise est l'ennemie déclarée de la méthode intuitive; et l'on peut voir un très-beau monument de sa polémique en ce genre dans le livre où M. J. St. Mill réfute Hamilton (2). Mais, à son insu, elle s'est laissée aller à une sorte d'intuition; mode de philosophie dont elle a fait ailleurs si bonne et si habile justice.

M. J. St. Mill, au début de son livre intitulé *Auguste Comte and positivism*, dit : « Bien que le mode de penser exprimé » par les termes de positif et de positivisme soit fort répandu, » les mots eux-mêmes sont, comme d'habitude, mieux con- » nus grâce aux adversaires de ce mode de penser que grâce » à ses amis; et plus d'un penseur qui ne donna jamais ni à » lui ni à ses opinions cette qualification, se gardant soi- » gneusement d'être confondu avec ceux qui se la donnent, » se trouve, quelque peu à son déplaisir, bien que par un » instinct suffisamment correct, classé avec les positivistes » et attaqué comme tel. » En ces paroles, M. J. St. Mill est l'interprète exact de la psychologie anglaise. Non sans certaines affinités avec la philosophie positive, elle n'en décline pas moins (on vient de voir pourquoi) toute fusion ou plutôt toute confusion avec nous. Elle a raison. Mais alors, pourquoi nous reproche-t-on notre intolérance, notre étroitesse, notre exclusion, nous qui refusons péremptoirement comme elle d'admettre dans notre domaine, sans distinction, tous ceux qui participent peu ou prou au mode positif de penser, fort répandu suivant la juste remarque de M. J. St. Mill? Ainsi penser ne suffit pas; et, de même que, pour appartenir à la psychologie anglaise, il faut la reconnaître comme base de la philosophie, de même, pour appartenir au positivisme, il faut reconnaître que la base de la philosophie est dans l'ensemble des sciences rangées en leur ordre hiérarchique et convergeant en une généralité commune.

On nous demande quelquefois par quoi notre conception du monde se caractérise. C'est M. Comte qui, le premier, résuma toute l'évolution de la pensée humaine en ces trois termes : conception du monde théologique, conception du monde métaphysique, conception du monde positif. Une conception positive du monde est présentement, jusqu'à un certain point, le partage de beaucoup d'esprits, puisque le mode de penser positif s'est infiltré de bien des côtés. Mais, dans ce mode commun, la philosophie positif a sa vue profondément distincte : elle hiérarchise tout le savoir humain, y compris la sociologie, dont tant d'hommes distingués ignorent encore ou nient l'existence; à côté de cette hiérarchie qui contient l'histoire et la généralité suprême du développement humain, elle reconnaît un incognoscible indéfini, immense, qui lui enseigne à penser avec réserve et humilité et à laisser tous les absolus aller où l'imagination les conduit.

E. Littré.

1) Voyez Bain, *Les sens et l'intelligence*, p. 1.

2) *Examination of sir William Hamilton's philosophy*, excellent livre que M. Cazelles vient de traduire.

LA REINE LOUISE DE PRUSSE

Sa vie et son temps

M. Augustin Cochin a donné fort opportunément, en 1871, une biographie de la reine Louise de Prusse dans la *Revue des deux mondes*. Déjà l'évêque d'Orléans avait, dans une lettre que toute la France a lue, rappelé au pays humilié les enseignements qui découlent de son histoire. Mais, après trois ans écoulés, ce sujet n'a rien perdu ni de son intérêt, ni de son actualité. Dans les années de 1871, 1872 et 1873, les *Lettres et Journal de sir George Jackson* ont été successivement publiés en trois volumes, à Londres, et ils ont apporté aux nouveaux biographes de la reine Louise une foule de renseignements intéressants. Mme Élisabeth Hudson vient de donner, il y a deux mois, en Angleterre, une *Vie de la reine de Prusse*, enrichie de nombreux détails puisés à cette source féconde. Enfin les Allemands, amenés par les circonstances à une recrudescence de ferveur dans le culte qu'ils rendent à sa mémoire, ont recherché, pour les livrer à la publicité, les moindres incidents relatifs à « la Mère de la Patrie », comme ils l'appellent avec amour. On n'a donc plus aujourd'hui qu'à choisir parmi les documents et les faits.

Les faits ont été si abondamment et si minutieusement rapportés qu'il n'est presque pas un jour de la vie de la reine Louise dont Mme Élisabeth Hudson n'ait pu rendre compte. Sir George Jackson, — envoyé britannique accrédité près la cour de Berlin avant, pendant et après la période critique de 1798 à 1806, observateur et méticuleux comme un diplomate et comme un Anglais, — n'a rien laissé passer sans le noter dans son journal. Un bouquet offert, un mot heureux du roi, une larme de la reine, ne lui ont pas plus échappé qu'un événement européen. Tant de détails sont pour nous superflus; mais les traits généraux du caractère et de la vie de Louise-Amélie de Mecklembourg-Strelitz, reine de Prusse, ont pour les Français un intérêt presque personnel. Cette grande, douce et calme figure s'élève toujours entre les deux nations, non comme l'image de la Vengeance, mais comme celle de la Justice. Louise en avait choisi le nom pour sa devise; elle avait trouvé sa force dans le sentiment du droit, et l'évêque

d'Orléans a eu raison de dire : « Je recommande la lecture de son histoire à tous ceux dont le cœur serait trop abattu. »

La famille royale de Prusse est dans l'usage de visiter chaque année, au jour anniversaire de la naissance de la reine Louise et au jour anniversaire de sa mort, le mausolée où elle repose, à Charlottenburg, à côté de Frédéric-Guillaume III, son mari. Cette dernière date tombe en juillet. Donc, le 18 juillet 1870, juste soixante années après la mort de sa mère, le roi Guillaume, chargé du poids d'une guerre immense et près de partir pour la frontière, entra solennellement dans son tombeau. On raconte qu'il y fit un séjour plus prolongé que de coutume : cette mémoire vénérée avait beaucoup à lui dire ; cependant il ne comprit pas tout, car l'événement a depuis bien prouvé qu'il n'avait entendu que la moitié de la leçon.

I

La naissance de Louise ne semblait pas la rapprocher du trône. Elle était fille de Charles de Mecklembourg-Strelitz, héritier présomptif du duché de Mecklembourg, mais destiné en apparence à n'en porter que temporairement le titre, parce que son frère, le duc régnant, était jeune encore. Le prince Charles était marié à la princesse Frédérique de Hesse-Darmstadt, nièce du landgrave Louis IX. Louise était leur troisième fille et leur sixième enfant. Toute la famille vivait dans cette médiocrité de fortune commune à cette époque à beaucoup de princes allemands, et qui ne contribuait pas peu à nouer entre eux et les autres classes de la société les liens d'une familiarité respectueuse. Comme le prince Charles de Mecklembourg était le beau-frère du roi d'Angleterre George III, qui avait épousé sa sœur la princesse Charlotte, celui-ci l'avait nommé gouverneur de Hanovre. Mais le prince Charles ne s'était pas immédiatement décidé à prendre possession du palais que ses fonctions lui donnaient pour demeure. Ses goûts modestes l'avaient longtemps retenu dans la petite maison qu'il occupait dans un quartier reculé de la ville. Cette maison existe encore, et Mme Elisabeth Hudson, qui a suivi dans toute l'Allemagne les traces des pas de son héroïne et qui a visité le lieu de sa naissance, nous en donne la description suivante : « C'est une petite maison de bois avec deux ailes, un petit cottage comme on en voit souvent dans les faubourgs des villes allemandes et où nul ne soupçonnerait qu'une reine a pu naître. Cette maison était originairement située sur un rempart extérieur de Hanovre et, quand on a construit l'école militaire, elle devait être démolie avec les maisons adjacentes. La piété du peuple et du roi ne l'a point permis ; elle a été enlevée avec soin et placée dans le parc de Herrenhausen. C'est là qu'on la voit aujourd'hui, peinte en couleur de pierre, couverte en tuiles rondes et percée de petites fenêtres. Elle est entourée de fleurs comme le serait une tombe chérie, et habitée par un vieux soldat, débris d'un corps qui combattit à Waterloo.

Louise n'avait que six ans quand sa mère lui fut enlevée ; peu d'années après, son père se démit du gouvernement de Hanovre et se retira à Darmstadt avec ses nombreux enfants, afin que les princesses fussent élevées auprès de leur grand'mère. A cette époque, les princes allemands vivaient littéralement au milieu de leurs sujets. Le *schloss* ou palais d'un prince souverain était ordinairement situé au cœur de sa petite capitale et au centre des affaires. Il en était ainsi à Darmstadt ; le marché se tenait devant le palais ; les paysans de la Hesse étaient libres d'étaler leurs produits jusqu'au pied de ses murs. De l'autre côté de la place s'élevait l'hôtel de ville, autre palais aux fondements plus solides que ceux du premier. Dans les rues adjacentes, quelques maisons un peu plus grandes que les autres, converties aujourd'hui en magasins et en boutiques, servaient de résidence d'hiver aux princes cadets de la famille. Le *schloss* de Darmstadt a tous les caractères d'une construction féodale et surtout allemande. Petit et lourd, il supporte entre deux tours une petite coupole ronde sous laquelle un joyeux carillon de vingt-huit cloches proclame toutes les douze heures le commencement et la fin du jour. Quand la princesse Louise y arriva, en 1786, âgée de dix ans, une partie de ce palais tombait en ruines, l'autre n'était encore qu'ébauchée. Le landgrave régnant, Louis IX, était vieux, et la vie de la petite cour était des plus simples. Sa grand'mère, la princesse Georges-Guillaume de Hesse, née princesse de Leiningen, était une femme sage et d'un esprit distingué. Lorsqu'elle reçut les jeunes princesses de Mecklembourg sous son toit maternel, elle convint avec leur père de leur donner une éducation forte et des habitudes modestes, car rien ne faisait prévoir alors que le prince Charles dût un jour succéder à son frère, et sa fortune était petite. On raconte que la future reine de Prusse et ses sœurs faisaient elles-mêmes leurs souliers de satin et confectionnaient de leurs mains habiles la plus grande partie de leurs vêtements.

Certes, une éducation ainsi commencée devait contribuer à fortifier les qualités morales que Louise avait reçues de la nature. Sa grand'mère fit choix pour elle d'une excellente gouvernante. C'était une Française, qui se nommait Mlle Gélieux, et qui paraît avoir été parfaitement douée du génie de son état. Comme si elle eût pressenti qu'elle élevait une reine, elle ne voulut jamais rien lui imposer par la force ; elle s'appliquait à tout obtenir par la raison et par la spontanéité du cœur. Un jour que la petite princesse, montée au sommet des tours de la cathédrale de Strasbourg, d'où l'œil embrasse à la fois la chaîne des Alpes, celle du Jura et celle des Vosges, voulait, enivrée par la magnificence de ce spectacle, gravir encore jusqu'au haut de la flèche, Mlle Gélieux était bien décidée à ne pas lui permettre cette ascension fatigante ; mais elle ne voulut pas la lui défendre et se contenta de dire : « Monter m'est pénible, mais mon devoir est de ne pas vous laisser aller seule, et je vous suivrai. » Louise renonça sur-le-champ à son désir et s'écria : « Oh ! et je vous ai fait déjà monter jusqu'ici ! » Les jeunes princesses de Mecklembourg durent à leur gouvernante une connaissance parfaite de la langue française. C'était la mode alors, et tous les princes de l'Europe étaient obligés de parler le français mieux que leur propre langue. Pour le reste, Mlle Gélieux s'en remettait volontiers à des professeurs allemands, spéciaux chacun dans son genre. Quoique très-instruite elle-même dans la religion protestante, dont elle faisait profession, elle laissa le soin de leur instruction religieuse au révérend William Lichtamer, premier pasteur de Darmstadt ; celui de leur enseignement scolaire fut confié au révérend Andreas Frey, dont la reconnaissance de la reine Louise nous a conservé le nom, car plusieurs des lettres qu'elle lui écrivit, étant reine de Prusse, appartiennent à l'histoire. Mlle Gélieux se réserva l'éducation proprement dite, celle du cœur, et elle réussit tellement bien dans sa tâche, que trente-deux ans plus tard et longtemps après la mort de la reine Frédéric-

Guillaume III faisait une visite au petit cottage qu'habitait en Suisse la vieille gouvernante, pour rendre hommage à celle qui avait préparé le bonheur de sa vie et pour pleurer avec elle la femme qu'il avait tant aimée.

C'est encore à Mlle Gélieux qu'il faut attribuer la grâce, la finesse, l'esprit d'à-propos, le tact délicat, qui se développèrent chez la princesse Louise; car, bien qu'elle fût admirablement douée sous le rapport des sentiments, et que la bonté soit une grande lumière, elle était Allemande, et ces qualités d'esprit eussent pu demeurer toujours voilées. De plus, il est probable qu'elle dut à ce contact familier avec une étrangère appartenant à la nation la plus cosmopolite et la plus généreuse, d'être affranchie de cet exclusivisme germanique qui dépasse souvent les limites d'un patriotisme honorable pour tomber dans l'égoïsme et dans l'étroitesse de vues. La reine Louise a montré pendant toute sa jeunesse qu'elle aimait la France et qu'elle estimait les Français. Même pendant la guerre de 1806, ce sentiment s'est à peine altéré. Avec sa justesse d'esprit habituelle, elle n'a fait porter son ressentiment que sur un Corse qui fascinait la France, et elle a marqué la distance qui sépare la haine aveugle du patriotisme courageux.

La première date à laquelle nous voyons poindre sur la tête de Louise l'étoile de sa vie politique est le mois de septembre 1790. Elle avait alors quatorze ans et vint avec ses sœurs à Francfort pour assister aux fêtes du couronnement de l'empereur Léopold II. C'était à cette époque, quand déjà la révolution de 1789 avait éclaté sur le monde, une étrange cérémonie que celle du couronnement d'un saint-empereur romain! L'accomplissement des minutieuses prescriptions de la Bulle d'Or, dans ces occasions solennelles, ressemblait bien plutôt à une cavalcade historique qu'à une cérémonie politique sérieuse. C'était une véritable débauche d'archaïsme. On a beaucoup lu, dans l'*Autobiographie* de Gœthe, la description des pompes du couronnement de Joseph II, colorée par la vive imagination du poëte. On connaît moins le récit de von Lang, qui raconte celui de son prédécesseur, dans lequel il jouait lui-même un rôle. Von Lang, lui, a l'esprit positif et sceptique. Quoique Allemand, gentilhomme et investi des fonctions d'aide de l'écuyer tranchant dans la cérémonie, il voit parfaitement le vide et saisit le côté ridicule de ces étiquettes surannées. On pouvait encore voir, il y a quelques années, à Francfort, et peut-être peut-on voir encore aujourd'hui, en face du Romer, quatre pavés marqués des lettres O. K., grossièrement gravées. Ils indiquent la place où l'on plantait les pieux de la cuisine temporaire dans laquelle devait être rôti le bœuf entier destiné à la table impériale. Nous empruntons à Mme Élisabeth Hudson, qui l'a emprunté elle-même à von Lang, un amusant détail :

« Le *Truchness* ou écuyer tranchant était en costume espagnol et portait une perruque à longs cheveux flottants et un manteau de drap d'or. Majestueusement monté sur son cheval et suivi d'une longue suite de pages et de serviteurs en livrée, il se dirigeait gravement vers le bœuf qui rôtissait sur la place publique. Quatre gentilshommes à cheval marchaient à ses côtés. Ils avaient le chapeau espagnol, la plume bleue, et tenaient un plat d'argent à la main. L'écuyer tranchant s'arrêtait à la porte de la cuisine ; les gentilshommes pénétraient à l'intérieur. Leur devoir était de couper la première tranche et de la présenter au dignitaire qui attendait pour la porter lui-même sur la table de l'empereur. Cet honneur revenait ce jour-là au prince de Hesse-Darmstadt, cousin de Louise, qui faisait les fonctions d'écuyer tranchant dans la cérémonie, pendant que son oncle, le duc de Mecklembourg, qui tenait le même droit de sa naissance, était immobile à cheval à la porte du palais, une serviette sous le bras et un grand couteau à la main. Toutes les parties du cérémonial étaient de même réglées par les immuables lois et traditions de l'empire. Les plats devaient être portés sur la table de l'empereur par les représentants de quatre États, qui tenaient à ce droit autant qu'à leurs frontières. Les quatre États ainsi honorés étaient la Souabe, la Hesse, la Franconie, la Westphalie. Chacun envoyait un comte pour remplir cet office ; mais l'ordre dans lequel leurs noms étaient inscrits dans la Bulle d'Or avait aussi son importance. C'était celui-là même dans lequel nous les avons énumérés. Or, le jour du couronnement de Léopold II, les quatre comtes étaient à leur poste. Neuf fois ils passèrent du Kaiser-Saal aux cuisines, et neuf fois des cuisines au Kaiser-Saal. C'était donc trente-six plats qui avaient été servis sur la table impériale. Malheureusement un trente-septième avait été préparé, et ce plat malencontreux faillit être cause de la guerre. En suivant l'ordre alternatif observé entre les quatre États, c'était à la Souabe qu'incombait le devoir de placer le dernier plat devant l'empereur. Mais le comte qui représentait cet État déclara hautement que c'était au Westphalien à le faire, car il ne pouvait, lui, Souabe, passer le dernier. Ses compatriotes, venus pour porter le bouclier de Saint-Georges à la cérémonie du couronnement, se groupèrent autour de lui. Les Westphaliens entourèrent leur représentant; tout le monde était sur ses gardes et prêt à mettre l'épée à la main. On consulta le grand chambellan sur la question de savoir si ce malheureux trente-septième plat était vraiment bien nécessaire. Le grand chambellan s'en référa à des documents qui remontaient au temps de Charlemagne et trouva qu'un mets semblable avait été servi à l'empereur Rodolphe en pareille occurrence et qu'il n'y avait aucun moyen de s'en passer. La difficulté devenait insoluble. Il proposa de faire servir le plat par un simple chevalier; mais tous les comtes se récrièrent contre un précédent si dangereux. On ne savait donc plus que faire, quand on eut l'ingénieuse idée de partager le plat en quatre; cet expédient sauva tout, et les représentants des quatre États en furent quittes pour faire un dixième tour à la cuisine. »

Pendant que ces puérilités occupaient la cour et la ville, l'étoile de Louise et celle de von Stein devaient être, comme disent les astrologues, en conjonction au firmament. Il est probable que la future reine et le ministre de la Prusse se rencontraient pour la première fois à Francfort. Quand un couronnement devait avoir lieu, l'usage était de diviser la ville par quartiers et d'assigner un quartier à chacun des États électoraux d'Allemagne. La rue *Grosser Hirschgraben* se trouvait dans le quartier assigné au Hanovre et à la Hesse; Mme Gœthe la mère y demeurait; sa maison devait recevoir les jeunes princesses de Mecklembourg, et nous avons une lettre de Mme Gœthe à von Stein l'invitant à venir passer chez elle les fêtes du couronnement. Sans doute que la jeune fille de quatorze ans et l'hôte de la mère de Gœthe se virent à cette époque, mais avec indifférence. Rien ne pouvait faire présager à ce dernier qu'il serait un jour l'appui de la monarchie et que la reine écrirait au milieu de ses angoisses : « Dieu ne nous délaisse pas, car il nous a renvoyé von Stein (1) ».

(1) Il faut pourtant reconnaître qu'il y a quelque chose de fort incertain dans ce fait. La lettre en question est donnée *in extenso* dans

La destinée de Louise devait se décider à Francfort. Ce fut là qu'elle vit deux ans plus tard les princes de Prusse, et que celui d'entre eux qui devait être Frédéric-Guillaume III fut frappé de sa beauté. Les Français venaient d'évacuer la ville ; les alliés y établissaient leur quartier général, et la princesse Georges de Hesse, qui avait dû fuir de Darmstadt pendant l'occupation française, s'y trouvait momentanément avec ses quatre petites-filles. Frédéric-Guillaume a dit longtemps après à l'évêque Eylert : « Aussitôt que je l'eus vue, je sentis que ce ne pouvait être qu'elle et aucune autre. » La jeune princesse, sans être d'une beauté régulière, avait un rare attrait. Des cheveux blonds, de beaux yeux bleus, un teint de roses, une taille noble, en faisaient un charmant type d'Allemande; mais sa grâce et sa simplicité eussent pu en faire une délicieuse Française. Son esprit ne se montrait pas encore, mais sa bonté éclatait déjà dans ses moindres actions et ses moindres paroles. Le roi régnant de Prusse, Frédéric-Guillaume II, avait les qualités de ses défauts. Ce caractère peu royal sur lequel Mirabeau, pendant son ambassade à Berlin, ne nous a rien laissé à apprendre, avait au moins de la bonhomie. Il approuva l'inclination de son fils pour une princesse de second rang, et le mariage fut décidé.

II

Nous passerons, sans nous y arrêter, sur les préliminaires du mariage et sur la double cérémonie des fiançailles et des noces. Tous les mariages princiers se ressemblent et celui-ci ne différa des autres que parce que l'amour y présidait. Cette jeune fille pure, ce jeune homme austère, faisaient contraste au milieu de cette cour corrompue. Deux générations de souverains avaient fait de leurs femmes des esclaves couronnées reléguées dans le sérail : le Prince royal annonçait l'intention de faire de la sienne une épouse et une reine. C'était un homme grave, un peu gauche, si l'on en croit Mirabeau, froid, quelquefois brusque, toujours roide, mais honnête, religieux et très-capable de bonté. Le spectacle que lui avait offert la cour de son père l'avait rendu mélancolique ; les événements de sa vie accrurent cette disposition et peu de personnes l'ont vu sourire. Le grand Frédéric l'avait, dès l'enfance, regardé comme son héritier véritable, et ce n'était pas dans son neveu, mais dans son petit-neveu, qu'il avait placé ses espérances : « Il me recommencera », avait-il dit. Frédéric II ne pouvait prévoir les circonstances qui devaient y mettre obstacle ; mais s'il ne lui fut point égal en génie et en succès, son petit-neveu lui fut supérieur par la probité politique et par les qualités du cœur.

La Princesse royale devint l'idole de la cour. Sa situation était délicate, entourée comme elle l'était des maîtresses de son beau-père ; mais elle sut s'en tirer avec tact et dignité. Celui-ci l'aimait beaucoup et l'appelait « la princesse des princesses ». La vue du bonheur de son fils rajeunissait ses sentiments. Le jour de la naissance de Louise (c'est ce jour de la naissance qu'on célèbre tendrement dans toutes les familles allemandes), il envoya son premier chambellan lui porter les clefs du château d'Oranienburg et fut lui-même lui rendre visite. « Que désirez-vous ? dit-il à la jeune femme de dix-sept ans. — J'ai tout ce que je puis désirer sur la terre, répondit-elle, et votre bonté met le comble à mon bonheur ; mais étant si heureuse, j'ai besoin de rendre heureux les autres : je demande une poignée d'or pour la donner aux pauvres. — Fort bien ; mais faut-il que cette poignée soit grande ou petite ? demanda-t-il encore. — Grande comme le cœur d'un roi, » répliqua-t-elle sur-le-champ. Sa douceur était inaltérable. Un jour que sa voiture versa par la faute de son cocher, sa dame d'honneur commençait à gronder cet homme. « Oh ! comtesse ! dit-elle, nous ne sommes pas blessées ; ce ne serait pas en remercier Dieu que de faire de la peine à quelqu'un ! » Elle avait ainsi, en toutes occasions, des mouvements de cœur justes et pleins de bonté ; aussi sa popularité jetait-elle de profondes racines et devenait-elle une des forces nationales.

Il faut le reconnaître : la popularité était alors pour les princes du Nord une récompense toujours prête. Le peuple voyait en eux la chair de sa chair, l'incarnation de la patrie. Frédéric II avait eu dans sa longue vieillesse une immense récompense : on ne l'appelait que *Vater Fritz*, notre père Frédéric, et les noms de *pères* et de *mères du pays* étaient l'appellation familière des rois et des reines de Prusse. La princesse Louise paraissait donc sur un terrain bien préparé, et ce fut dans la double atmosphère d'amour que lui faisaient son mari et son peuple qu'elle atteignit à son magnifique épanouissement.

Pour les reines plus encore que pour les autres femmes, être aimée, c'est être forte, c'est être généreuse, c'est être capable de tout, Louise se trempait tous les jours dans le bonheur de sa vie domestique. Quand son mari monta sur le trône en 1797, rien ne changea dans leurs douces habitudes d'intimité. Le roi venait chaque matin dans la chambre des nourrices jouer un quart d'heure avec ses enfants ; la reine les prenait l'un après l'autre dans leurs berceaux pour les lui mettre dans les bras. La Providence lui en envoyait une rapide succession. Comme Frédéric-Guillaume II avait laissé les finances de la Prusse dans un état épouvantable, que la situation de l'Europe était sombre et que le ciel était chargé de nuages à tous les points de l'horizon, Frédéric-Guillaume III déclara que les revenus du Prince royal devraient suffire au roi et que sa dépense serait renfermée dans les plus étroites limites. La moindre prodigalité, un plat coûteux servi sur sa table, étaient l'objet de ses scrupules et de ses reproches. Il donna un jour pour texte à l'évêque Eylert, qui devait prêcher dans la chapelle du palais : « Ramassez les morceaux qui restent (1) », et le pria d'en développer toutes les applications pratiques d'une façon intelligible pour le dernier de ses serviteurs. Quand les aînés de ses enfants lui demandaient un jouet de quelque valeur, il leur répondait : « Le peuple n'a point d'argent, dans le temps où nous sommes, à donner à vos fantaisies. Quand j'étais à votre âge et que j'avais mérité quelque récompense, mon gouverneur me conduisait dans un jardin et me permettait de cueillir sur l'arbre pour quelques *groschen* de cerises. » Cette simplicité d'habitudes charmait la reine. Elle n'avait elle-même de goût que pour les plaisirs champêtres, et tous ses divertissements con-

Briefwechsel zwischen Fouqué und Baron Gemmingen, par Robert Keil, Leipzig, 1871. Mais il ne faut pas oublier qu'il y avait alors deux von Stein, dont l'un, le ministre, était beaucoup plus lié avec Goethe que l'autre.

(1) *Saint Jean*, chap. VI, v. 12.

sistaient à aller déjeuner sur l'herbe avec ses enfants, dans cette île du Paon qui est aujourd'hui consacrée à sa mémoire. Les mœurs de la cour devenaient celles d'une grande famille, — d'une famille patriarcale où le respect et les droits de la hiérarchie seraient soigneusement gardés. On y dansait souvent, car on danse beaucoup dans le Nord, et d'ailleurs la reine était gaie et désireuse d'égayer les autres; mais les bals n'avaient de pompeux que les formes d'étiquette qui s'y observaient. Les invitations à la cour et les présentations étaient pour Louise autant d'occasions d'obliger la bourgeoisie et la noblesse. Quand la grande-maîtresse envoyait une invitation à un vieillard pour les petites réceptions de la reine, celle-ci ajoutait de sa main au bas du billet : « Je vous en prie, venez en bottes. Je suis sûre que les bas de soie sont dangereux pour vous et, comme j'aime mes vieux amis, je veux avoir soin d'eux (1). » La Prusse était alors et est encore le pays aristocratique par excellence. Le respect du rang et du grade y est porté jusqu'au fétichisme. Nous nous souvenons, pour notre part, d'avoir vu, pendant la guerre de 1870-71, un général entrer dans notre maison où un colonel avait pris ses quartiers avec un major, un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant. Ces cinq officiers étaient à table et je me tenais assis au coin de la cheminée dans la salle où ils dînaient. A peine le général parut-il à la porte, que les cinq officiers se levèrent comme par un ressort avec un ensemble mécanique et se rangèrent par ordre de grade. Le colonel enleva le manteau des épaules du général, le passa au major, qui le passa au capitaine, qui le passa au lieutenant, qui le passa au sous-lieutenant. Le général, m'apercevant, me salua très-gravement et, avec la prudence qui caractérise l'armée prussienne en campagne, fit signe au colonel qu'il voulait lui parler en particulier. Celui-ci le conduisit à sa chambre. Aussitôt le major se posta dans son antichambre, le capitaine sur le palier, le lieutenant sur l'escalier et le sous-lieutenant en bas. A côté de lui, un soldat d'ordonnance tenait le manteau. Quand le général sortit, ce manteau revint sur ses épaules en passant par les mains des cinq officiers, et, après cette scène dans laquelle s'étaient mariées les étiquettes de la discipline et celles de la cour, ceux-ci se réunirent à table, rayonnant de plaisir d'avoir reçu la visite de leur supérieur; le vin de ma cave fut, à cette occasion, joyeusement fêté.

Ce souvenir personnel me revient à propos d'un mot ou plutôt d'un dicton qui appartient à la langue allemande et d'un incident auquel il donna lieu pour la reine de Prusse. On dit en allemand : *La noblesse est née, la bourgeoisie est jetée dans le monde.* La reine visitait Magdebourg et y recevait des présentations. Les personnes présentées lui étaient à peu près inconnues; parmi elles se trouvait la femme d'un major récemment mariée. Sous le précédent règne, l'antique prohibition qui empêchait les officiers de se marier dans des familles roturières avait été levée; mais le préjugé avait maintenu la barrière, et la reine ne prévoyait pas le cas où elle aurait été franchie. « Comment êtes-vous née ? demanda-t-elle à la jeune femme, par une de ces questions banales que font les princes quand ils veulent témoigner de l'intérêt. — Oh! madame, je n'ai point de naissance, répondit-elle, ne comprenant pas que la reine ne lui demandait pas le rang, mais le nom de sa famille. — « Pas née, mais jetée dans le monde », dit à demi-voix une dame de la cour. La reine entendit et fut infiniment peinée de l'incident. Elle pâlit légèrement, composa son visage et; regardant l'assistance comme pour annoncer qu'elle allait parler pour la société prussienne tout entière, elle dit d'une voix douce, mais vibrante d'émotion : « Madame la major (en Allemagne la femme porte le titre du mari), je ne voulais que savoir votre nom de demoiselle; mais vous m'avez donné une réponse plus profonde que ma question. L'expression : être né, si elle signifie être sorti de famille noble, n'a point de sens. C'est sans doute un grand avantage que d'appartenir à une famille qui s'est assez distinguée au service de l'Etat pour mériter de jouir de priviléges particuliers; mais ce qui fait sa noblesse, c'est précisément qu'elle est sortie du peuple et qu'elle s'est élevée. S'il avait fallu toujours être né pour être noble, personne ne le serait. Je vous remercie, madame la major, de nous avoir fourni à tous une occasion de nous le rappeler. Nous sommes égaux par la naissance et c'est notre mérite personnel qui commence et qui achève de nous distinguer (1). »

Dans ces occasions, la reine Louise avait une véritable majesté. Elle levait sa noble tête et semblait accomplir une haute fonction.

On tomberait dans l'abus des anecdotes si l'on voulait raconter la dixième partie de celles qui ont été conservées sur la reine de Prusse. Un jour, elle présentait elle-même une pipe avec une allumette au vieux général Kockeritz, parce qu'elle avait remarqué qu'il cherchait tous les jours un prétexte pour s'excuser de sortir après dîner et qu'elle avait appris que le besoin impérieux de fumer en était la cause. Une autre fois, elle donnait des bals sur la place publique à tous les enfants de la ville et leur distribuait elle-même des fruits et des gâteaux. Un jour qu'elle se promenait à pied avec le roi dans une foire, elle vit une dame, qui allait acheter quelque chose, s'éloigner respectueusement d'une boutique au moment où elle s'en approchait elle-même. « Arrêtez, chère madame; que dirait le marchand si nous faisions partir ses pratiques? » Comme c'était la veille de Noël, la reine demanda si elle venait acheter des jouets et combien elle avait d'enfants. « Je n'en ai qu'un, madame. — Que Dieu vous le conserve! Donnez, je vous prie, ce beau cheval de bois à votre prince royal de la part du mien (2). » Une autre fois, une naïveté enfantine lui fournissait l'occasion d'une gracieuseté royale : les plus pauvres familles font présent, en Allemagne, d'un arbre de Noël à leurs enfants. Cependant il y en eut une cette année-là à Berlin qui s'interdit cette dépense. « Nous n'avons pas le moyen de vous acheter un arbre de Noël, » avaient dit les parents aux pauvres petits. Mais ceux-ci, élevés dans l'idée que c'était « le bon Jésus » qui envoyait les présents, ne s'en étaient point inquiétés. A minuit, leur mère les vit battre joyeusement des mains en entendant le son des cloches : « Le voilà! le voilà qui vient! » criaient-ils. Au même moment la porte s'ouvrit et un domestique à la livrée de la reine parut, les bras chargés de jouets. Les parents restèrent stupéfaits. Pour les enfants, rien n'était plus simple : ils avaient écrit, par la poste, « au bon Jésus »

(1) Richardson, *Mémoires de la reine Louise de Prusse.*

(1) E. Hudson. Londres, 1874.
(2) Richardson, *Mémoires de la reine de Prusse.*

de leur envoyer des présents! En tout autre pays, cette lettre eût été jetée au rebut par le premier employé venu; mais à Berlin, patrie de la consigne, elle avait été portée au directeur général des postes. Celui-ci, homme simple et pieux, ou ingénieux courtisan peut-être, l'avait envoyée à la reine, et c'était elle qui, avec une lettre charmante adressée à la pauvre famille, répondait au nom « du bon Jésus » (1).

La reine adorait son mari. Elle portait toujours son portrait en miniature sur sa poitrine et lui témoignait publiquement une tendresse respectueuse. Elle avait un art infini pour faire sentir aux ministres, aux conseillers, aux fonctionnaires de haut rang, que c'était avant tout les amis du roi qu'elle honorait en leurs personnes. Les officiers étaient traités par elle comme les appuis du trône, les jeunes cadets comme les pupilles de la famille royale (2). L'institution de l'Ecole militaire de Potsdam, fondée par Frédéric Ier, était en effet comme une annexe à la résidence du roi. La vie des jeunes cadets et celle des princes étaient mêlées à dessein : on voulait rendre indissolubles les liens qui unissaient l'armée à la maison de Hohenzollern, et l'on y réussissait parfaitement. « Le dimanche, les cadets étaient placés dans la chapelle, en face de la famille royale et au-dessus de la crypte où reposent le grand Frédéric et son père. On affectait de leur montrer le prince héréditaire comme l'objet futur de leur allégeance. Quand ils quittaient l'école, on leur faisait visiter le palais en détail comme le lieu dont ils devaient garder l'image dans leurs cœurs! Ils étaient tous fanatiques du roi et fous de la reine. Enfin, une éducation très-religieuse servait de lien à leurs sentiments. Combien de ces cadets, élevés sous l'œil de Frédéric-Guillaume III, ont survécu pour se presser autour du roi Guillaume et pour baiser sa main sur les champs de bataille de Königratz et de Sedan (3)! » C'est donc une erreur et une injustice de répéter, comme on l'a fait souvent, que la reine de Prusse ne dut sa popularité qu'à ses malheurs. Les *Lettres et Journal* de sir George Jackson, Anglais peu enthousiaste et désintéressé dans la question, établissent sans réplique que c'est parce qu'elle avait une immense sympathie dans tout le royaume, que les insultes de Napoléon furent doublement impolitiques et doublement ressenties par les Prussiens.

Léo Quesnel.

La fin très-prochainement.

(1) Adam. Berlin, 1868.

(2) Mémoires du colonel Corvin : *[illegible]*. Londres, Bentley.

(3) E. Hudson. Londres 1874. Fire des *Mémoires* du colonel Corvin.

QUESTIONS MILITAIRES

Étude sur l'organisation du régiment d'infanterie, par M. J. Moch, chef de bataillon au 64e de ligne.

Si nous n'entretenons pas plus souvent nos lecteurs des publications de la *Réunion des officiers*, c'est que, d'ordinaire, elles offrent un caractère trop technique et traitent de matières trop spéciales. Nous sommes assurément fort loin de nous en plaindre; nous y voyons même le plus heureux symptôme et la marque d'un changement fécond; mais on ne s'étonnera point que ce recueil d'études toutes militaires nous intéresse parfois moins qu'il ne nous inspire de sympathies. Toutefois le dernier travail publié par cette association patriotique et savante nous semble s'adresser à un public plus nombreux. Ce n'est point seulement du régiment d'infanterie qu'il s'occupe, et nous sommes tentés d'en trouver le titre trop modeste; on y rencontre en effet des considérations fort lumineuses sur l'état de notre armée, un sentiment très-vif des réformes qui y sont encore nécessaires et, à côté d'aspirations généreuses, qui eussent pu aisément entraîner l'auteur aux illusions et aux utopies, un sens pratique qui fait trop souvent défaut à de récentes publications militaires. Ce n'est qu'une brochure de quelques pages, mais si pleine d'idées justes et faciles à réaliser que nous croyons utile d'en donner ici une courte, mais fidèle analyse.

Après avoir revendiqué pour l'infanterie le rôle et l'importance qu'il est de mode aujourd'hui de lui contester, après avoir montré par quelques observations militaires et morales que, malgré les progrès de l'artillerie, malgré les services nouveaux et singulièrement considérables que la cavalerie a rendus dans la dernière guerre, la *ligne* n'en demeurera pas moins la *reine des batailles*, M. Moch, l'auteur de cette étude, entreprend de dire à l'infanterie quelques vérités et de tracer le tableau des efforts qui lui sont demandés, des modifications qu'il lui importe de subir.

I. *Du recrutement de l'infanterie.* — Sans doute le service obligatoire personnel a déjà modifié quelque peu la nature et la qualité de cette arme : en versant dans l'armée le contingent complet, la nouvelle loi de recrutement a tout naturellement donné à l'infanterie une plus grande somme d'intelligence, elle en a augmenté la valeur; mais on s'est arrêté à mi-chemin, et les doléances qui sont dans l'air à ce sujet, ainsi que les réformes réclamées par l'opinion, sont exposées ici avec une parfaite clarté. Les raisons budgétaires en vertu desquelles tout soldat obtient en moyenne, durant ses cinq années de service, deux congés de semestre et qui le font le plus souvent renvoyer en disponibilité six mois avant l'époque de son passage dans la réserve, les inconvénients graves qui naissent de ces congés, l'inégalité fâcheuse qui règne entre le conscrit favorisé par le sort et celui qui a tiré un mauvais numéro, l'insuffisance de l'examen du volontariat et les conséquences regrettables qu'il entraîne — tout cela est signalé avec précision, et le remède au mal n'est pas indiqué avec moins de netteté.

« Pour que la nouvelle loi atteigne son but — dit M. Moch — pour qu'elle aboutisse à l'instruction militaire complète du contingent tout entier, il ne faudrait pas diviser le contingent en deux portions, dont l'une reste cinq ans, l'autre de six mois à un an sous les drapeaux.

« Le service actif devrait être réduit à trois ans et le contingent tout entier demeurer ce laps de temps sous les drapeaux; le séjour dans la réserve durerait six ans.

« Nous proposons pour l'article 36 de la loi du 27 juillet 1872 la rédaction suivante :

» Tout Français qui n'est pas déclaré impropre à tout service militaire fait partie :

» De l'armée active pendant trois ans.

» De la réserve de l'armée active pendant six ans.

» De l'armée territoriale pendant cinq ans.

» De la réserve de l'armée territoriale pendant six ans.

» 1° L'armée active est composée, indépendamment des hommes qui ne se recrutent pas par les appels, de tous les jeunes gens déclarés propres à un des services de l'armée et compris dans les trois dernières classes appelées;

» 2° La réserve de l'armée active est composée de tous les hommes également déclarés propres à un des services de l'armée et compris dans les six dernières classes appelées immédiatement avant celles qui forment l'armée active;

» 3° L'armée territoriale est composée de tous les hommes qui ont accompli le temps de service prescrit pour l'armée active et la réserve;

» 4° La réserve de l'armée territoriale est composée des hommes qui ont accompli le temps de service pour cette armée.

» L'armée territoriale et la deuxième réserve sont formées par régions déterminées, par un règlement d'administration publique : elles comprennent pour chaque région les hommes ci-dessus désignés aux paragraphes 3 et 4, et qui sont domiciliés dans la région. »

Le budget ne saurait se plaindre de cette réforme, car il est aisé de voir que l'effectif des trois classes sous les drapeaux, et par conséquent les dépenses, ne seraient point supérieurs à l'effectif et aux dépenses de cinq classes réparties en fractions qui restent les unes cinq ans, les autres un an. Mais si le budget trouve son compte à la combinaison qu'on nous propose, certaines carrières, dira-t-on, pourraient en ressentir un grave dommage. M. Moch n'oppose point à cette objection l'insensibilité dont ses collègues de l'armée font preuve quelquefois, il ne se montre pas intraitable, il admet le volontariat d'un an, mais entouré de précautions et de garanties; il l'admet parce qu'il est convaincu qu'après un examen fort sérieux — non point cette comédie d'examen qui se joue aujourd'hui — l'esprit est assez mûr pour faire en quelques mois l'apprentissage du métier, et il lui semble que le volontariat ainsi conçu concilie à merveille les exigences de l'armée et les droits incontestables des carrières libérales.

II. *De l'organisation du régiment d'infanterie.* — Après s'être applaudi de l'heureuse modification qu'a subie déjà et que subira de plus en plus le recrutement de son arme, des progrès qu'elle a faits tant pour la qualité que pour le nombre, l'auteur recherche quelle sera l'organisation régimentaire qui permettra de tirer le meilleur parti de ces forces sans que le budget de paix dépasse les ressources du pays. *Comment les régiments d'infanterie devront-ils être constitués pour qu'en temps de paix leurs cadres ne soient pas exagérés pour les seuls besoins de l'instruction des contingents, et qu'en temps de guerre ils puissent encadrer un effectif réel de 700 000 à 800 000 combattants, sans sortir des limites d'un budget de paix supportable?*

La solution de ce problème est dans la division du régiment en six bataillons à quatre compagnies, système adopté aujourd'hui par la plupart des grandes puissances, qui impose sans doute à l'officier plus de travail et d'efforts, mais développe en lui le sentiment de la responsabilité et du devoir. Sur le pied de paix la compagnie aura un effectif calculé d'après la répartition du contingent annuel, de 65 à 70 hommes; sur le pied de guerre elle comptera de 200 à 250 hommes, selon le nombre des classes qui auraient, à ce moment, passé par l'instruction. Pour la compagnie et même pour le bataillon, l'organisation dont parle M. Moch est aisément praticable; pour le régiment, qui avec 6 bataillons de 1000 hommes arrive à un effectif considérable, il se présente plus d'une objection. L'auteur y répond par une proposition qui paraît être, au premier abord, le comble de l'audace et même de la confusion, mais dont un examen plus attentif fait saisir la simplicité : le *dédoublement* du régiment au jour de la mobilisation. Au point de vue de l'économie et de la rapidité, cette formation de régiments *bis* commandés par les lieutenants-colonels et composés des 4e et 5e bataillons nous semble pleine d'avantages; nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas insisté sur les promotions de généraux qui deviendraient nécessaires à l'entrée en campagne : « Il manquera — nous dit-il, — probablement un certain nombre de généraux, ce seront des promotions à faire ». Ce sera bel et bien la moitié des généraux qui devra être nommée, et nous croyons que pour compléter son étude et enlever à sa proposition de dédoublement tout ce qu'elle a de téméraire, M. Moch aurait dû indiquer avec quelque développement le moyen de préparer en temps de paix ces états majors de guerre. Nous nous défions des « promotions à faire », des commandements improvisés, et nous estimons que rien désormais, en ces matières, ne doit être livré aux hasards de la dernière heure.

III, IV, V. *Du rôle du capitaine, du chef de bataillon et du colonel.* — Les pages consacrées à ce sujet sont assez piquantes sous la plume d'un commandant. Ce n'est point d'ordinaire le défaut des chefs de bataillon d'exagérer l'importance et les services de celui qui commande la compagnie : ils aiment souvent à se décharger sur lui de la meilleure part de leur travail, mais il est rare qu'ils lui rendent justice et qu'ils lui laissent les coudées franches. M. Moch, nous l'avons vu, fait reposer le bon état du régiment sur l'organisation solide de la compagnie; il en résulte que, pour lui, le rôle du capitaine est fort considérable, et il demande avec énergie que sa situation soit en rapport avec ce rôle, que le capitaine soit tout-puissant dans sa compagnie pour l'instruction, l'éducation et la discipline, qu'il se meuve librement dans la limite des règlements et n'ait point à se préoccuper du contrôle préventif qui naguère et maintenant encore, si nous sommes bien informés, pèse trop lourdement sur ses actes et compromet son initiative. On devine, d'après ce qui précède, quel est l'idéal du chef de bataillon et du colonel et comment il convient à la fois de leur accorder plus d'indépendance en leurs mouvements, et, vis-à-vis de leurs subordonnés immédiats, plus d'autorité que par le passé.

VI. *Des manœuvres d'automne.* — L'organisation du régiment achevée, reste à lui apprendre l'art de la guerre. Cet apprentissage ne saurait se faire avec l'effectif moyen de soixante-dix hommes par compagnie, et il faudra pour les manœuvres d'automne, la véritable école de la guerre, compléter les régiments au moyen des classes de la réserve. Sur ce point, tout le monde est d'accord : il n'en est malheureusement pas de même sur une autre question qui touche de fort près à la précédente. Pour ces opérations annuelles, les troupes doivent-elles être campées ou en cantonnements? Depuis les guerres d'Afrique, dont l'influence — on ne l'a pas assez remarqué — nous a été fatale à bien des égards, les camps sont à la mode et, en cette matière, nous soupçonnons le Président actuel de la république de s'entendre à merveille avec son prédécesseur. M. Moch en signale avec un accent de conviction remarquable les inconvénients nombreux et de tous genres, qui ne sont, à vrai dire, compensés

par aucun avantage, puisque ces camps deviennent, par la force des choses, des installations confortables, parfois coquettes; mais je crains bien que la routine ne triomphe et que les troupes ne continuent à camper. Le cantonnement cependant est une préparation bien plus directe à la vie de campagne, à condition que le bivouac s'y mêle de temps à autre. Ici comme plus haut, toutes les objections sont prévues et réfutées. « Il en résultera évidemment une charge pour l'habitant. L'État pourra lui accorder une légère indemnité, par homme et par cheval, sur les économies qu'il pourrait faire en supprimant les changements de garnison. D'ailleurs, ne l'oublions pas, ces manœuvres se feront sous le régime du service personnel; tous les jeunes gens étant appelés sous les drapeaux, toutes les familles s'intéresseront également aux travaux de l'armée et subiront plus philosophiquement les inconvénients qui pourront résulter pour elles de ces réunions d'automne. »

VII. *De l'administration du régiment d'infanterie.* — Il fut un temps où l'on aurait redouté de paraître naïf en déclarant que l'administration était chose aussi essentielle que le commandement. C'est une naïveté à laquelle on est contraint aujourd'hui; tel a été, à la fin de l'empire, le désarroi de ce service! M. Moch n'entre point ici dans le détail, qui ne serait ni de son sujet ni de sa compétence, mais il dégage et met en relief ce principe souverain et trop méconnu que l'administration doit être complétement, exclusivement, dans la main du commandement. Ce fut sans contredit l'une des principales forces de la Prusse dans ses dernières guerres, d'appliquer rigoureusement ce principe; c'est là le secret de la supériorité de son intendance, de la régularité merveilleuse avec laquelle fonctionne dans ses armées le service médical. Aussi, M. Moch a-t-il bien raison de dire que si des deux parts qui composent l'administration, c'est-à-dire la direction et le contrôle, cette dernière peut être confiée à un corps spécial relevant, à la rigueur, du ministre des finances, la direction doit appartenir sans conteste au commandement. Ce n'est point à dire toutefois que le commandement et l'administration doivent se confondre. Loin de là. Les majors, les officiers d'habillement et les trésoriers devront être les agents spéciaux d'administration; de cette manière il n'y aura plus d'officiers en activité et valides appelés à des fonctions purement bureaucratiques où ils oublient leur véritable métier pour en faire un dont des commis placés sous les ordres du commandement [illegible] sont informés et plus capables.

VIII. *Des cadres.* — Ce commandement lui-même, quel sera-t-il; comment se constitueront les cadres? — Nous regrettons que la question vitale des sous-officiers soit effleurée un peu légèrement. M. Moch indique avec clarté l'impuissance des moyens employés jusqu'à ce jour pour créer de bons sergents, il fait la critique des vieux soldats de profession, et [illegible] montre qu'on ne saurait compter sur eux pour les fonctions de sous-officiers. Mais [illegible] il passe la difficulté, quand il déclare qu'on ne peut généralement faire un [illegible] de quelque [illegible] que [illegible] zaine d'années, et n'y a-t-il point quelque danger à [illegible] au sous-officier, après douze ans [illegible] de présence sous les drapeaux, quelque emploi civil de l'État? Je crains fort que [illegible] perspective est trop séduisante, excellente peut-être pour inspirer le goût du métier, mais non pour développer l'esprit militaire dans le corps des sous-officiers. Ces réserves que j'ai dû faire pour le chapitre qui concerne les caporaux et les sergents, je n'ai point à les reproduire pour celui qui concerne les officiers. On trouvera dans le travail de M. Moch les vues les plus judicieuses sur la manière de les former, tant ceux qui sortent des écoles que ceux qui sortent du rang, sur l'esprit qui doit les animer, sur la vie qu'ils doivent mener et la conception qu'ils doivent se faire de leur métier. Que ces conseils soient suivis, que l'exemple de M. Moch et le vif sentiment qu'il a de la mission de notre armée inspirent ses collègues, et ce jour-là la France possédera des cadres à toute épreuve.

H. D.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Jules Houdoy vient de publier une très-complète analyse de *Renart-le-Nouvel* (1), roman satirique du XIIIe siècle, dont l'auteur, Jacquemars Giélée, de Lille, lui semble avoir été trop longtemps oublié. Il est temps, pense-t-il, de faire tomber un peu de lumière sur ce nom, qu'une sorte de fatalité persistante a tenu constamment dans l'ombre. En effet, de toutes les compositions qui se rattachent à l'œuvre de Pierre de Saint-Cloud, *Renart-le-Nouvel* seul a eu l'honneur d'être traduit en prose vers les premières années du XVIe siècle. Jean Tennesax en fit paraître alors une imitation sous ce titre : *Le livre de maître Reynart et de dame Hersaint sa femme, livre plaisant et facétieux, contenant maintz propos et subtils passages couverts et celez pour monstrer les condicions et mœurs de plusieurs estats et offices.* Ce livre eut un grand succès; on en fit plusieurs éditions successives. Le nom de Jacquemars Giélée aurait dû, dès lors, sortir de l'oubli; il y resta par une raison bien simple, c'est que Jean Tennesax oublia de le prononcer. Il s'était approprié sans scrupule l'honneur de l'œuvre. Il est juste de dire qu'il y avait ajouté beaucoup d'agréments de détail, et qu'il en avait adouci certaines hardiesses, non dangereuses au XIIIe siècle, mais, au XVIe, propres à conduire le plaisant en Grève. Gare les fagots! gare la bourrée! dit Marot.

En 1826, quand M. Méon publia toutes les branches du *Roman de Renart*, il donna à la suite les deux satires du XIIIe siècle qui se rattachent à l'œuvre principale : *le Couronnement de Renart* et *Renart-le-Nouvel*. Le nom de Jacquemars Giélée semblait donc tiré de l'oubli. Mais combien de lecteurs ont le courage d'affronter huit mille vers du XIIIe siècle? Il eût fallu qu'à ce moment la critique popularisât l'œuvre du poëte lillois en l'analysant. Par quelle fatalité prit-elle ses citations, non dans la satire originale, mais dans l'imitation de Tennesax; par quelle fatalité ne prononça-t-elle même pas le nom de Giélée? qui l'expliquera? Depuis, cependant, des travaux sérieux sur la satire au moyen âge, et en particulier sur les poëmes de *Renart*, ont réparé cette injustice. M. Houdoy a pensé que la réparation n'était pas suffisante; il s'est [illegible] analyse [illegible] poëte

(1) *Renart-le-Nouvel*, [illegible] par [illegible] par Jules Houdoy. — Paris, [illegible].

rendraient plus populaire le nom de l'auteur. Cette pensée a inspiré son très-intéressant travail.

L'avouerai-je ? Je ne suis pas bien persuadé que l'injustice des hommes ait été si criante. L'imitation de Tennesax témoigne au moins autant d'originalité que l'invention de Jacquemars Giélée. Jusqu'à quel point même y a-t-il eu invention et création? Ses héros, en est-il le père ? Ils avaient déjà plusieurs siècles d'existence. Sa fable, jusqu'à quel point l'a-t-il imaginée? Elle offre d'assez frappantes analogies avec *le Couronnement de Renart*. Les deux poëtes ont sans doute mis en œuvre de vieilles fables satiriques depuis longtemps ayant cours. Il y a plusieurs scènes qui sont des chefs-d'œuvre de comédie; on peut croire que l'idée première n'en appartient pas à Giélée, car elles tranchent sur le fond un peu terne du poëme. Quand on a une telle originalité d'invention, cette originalité ne se déploie pas à de si rares intervalles; elle éclate aussi dans le ton, dans le tour et dans les détails du style. Or, il y a chez Giélée plus d'honnêteté que de verve, plus de prud'homie que de force comique. M. Gérusez l'a très-bien jugé quand il dit de lui que c'est un honnête bourgeois flamand qui aime sa religion et son pays, qui est pour le roi contre les seigneurs, pour l'Évangile contre Rome et ses milices. Cette honnêteté, ce sérieux de l'intention, voilà ce qui imprime au poëme un cachet propre, ce qui en fait l'œuvre originale d'un esprit sans originalité.

Jusque-là la satire n'avait pas eu de prétentions bien hautes. Elle se contentait d'amuser, de faire rire aux dépens des puissants. Ici, elle a perdu de sa gaieté ; mais, en retour, elle vise plus haut et porte plus loin. On a remarqué que le rire bon-enfant du Figaro insouciant du *Barbier* n'est pas le rire amer et plein de menaces du Figaro du *Mariage*. Même changement dans la satire au moyen âge. Seulement nous avons affaire ici à un Figaro bourgeois, plus sérieux et plus honnête. S'agit-il de l'égalité des conditions, il ne lance pas d'une voix stridente cette protestation aiguë qui siffle comme une flèche : « Vous vous êtes donné la peine de naître! » Non, avec ampleur et gravité il dit d'un style noble : « La mère du roi enfante dans la douleur comme les autres femmes : cette vérité est la condamnation de tout orgueil, car le corps du roi, comme celui des autres hommes, est sorti de la fange. » De même s'il s'agit des moines et des prêtres, ce n'est plus l'ironie gauloise et la bonne humeur et la grivoiserie salée du *Roman de Renart*, c'est une indignation plus convaincue, plus sérieuse et aussi plus décente de langage. La satire monte assez souvent au ton de l'épopée et en prend les allures ; et, en effet, c'est presque une épopée antiféodale. Renart ne joue plus seulement de bons tours à Isengrin, le baron, rejeté ici au second plan ; il lutte contre Noble, le lion, c'est-à-dire le roi. C'est le duel entre la féodalité et la royauté. Au dénoûment, la royauté succombe, et le poëte affligé tourne sa colère contre le clergé, qui s'est fait l'allié des méchants, personnifiés dans Renart, et, pour des intérêts temporels, s'est mis du côté des seigneurs féodaux contre le roi plus faible qu'eux.

Dans les vieilles épopées chevaleresques, le pouvoir royal n'est pas bien traité. Au roi un nom, un titre, un sceptre impuissant presque toujours ; au seigneur la force, le courage, le bras terrible, l'épée qui fait des miracles. Charlemagne lui-même n'est pas ménagé. Au-dessus de lui est Ogier, le baron invincible. Quand les Sarrazins ont envahi la *doulce France*, vers qui se tournent tous les yeux et toutes les prières? Non vers Charlemagne, mais vers Ogier. Par Ogier seul la France peut être sauvée, et il faut que Charlemagne, qui voulait lui arracher la vie, s'humilie devant lui. Et quand Ogier déclare qu'il ne marchera contre les Sarrazins qu'après avoir tué de sa propre main le fils de l'empereur, il faut que l'empereur consente à ce que son fils meure. Ici, de même, c'est la royauté qui succombe dans la lutte ; mais du moins le poëte ne donne pas à ses ennemis un courage héroïque, une valeur plus qu'humaine. S'ils triomphent, c'est par l'hypocrisie, la ruse, l'intrigue tortueuse. Le roi est moins vaincu que dupé. Ainsi la défaite n'est pas absolument définitive ; car enfin ce pauvre roi, honnête, plein de bonnes intentions, lui est-il donc impossible de devenir plus clairvoyant? Un bras débile ne saurait devenir un bras terrible ; contre la force surhumaine d'Ogier il n'était point de ressources : mais la diplomatie, la politique, l'art de gagner des alliances, c'est une science qui se peut acquérir. Et le poëte donne de sages conseils à Noble, le pauvre lion, c'est-à-dire à Philippe le Bel. Il l'engage à ne pas trop aimer l'économie, qui n'est pas une vertu royale, à se défier des flatteurs, à s'entourer de sages conseillers et à les prendre parmi les hommes de bon renom et de grande naissance, lui citant l'exemple de Darius qui fut victime de quelques sujets qu'il avait élevés trop haut. Ce qu'il craint surtout et pour la royauté et pour la société, c'est l'ambition envahissante du clergé, qui veut prendre part aux affaires publiques en même temps qu'il cherche à s'emparer des richesses des particuliers,

» Enjoindre pénitence aux gens
Et être aussi aux testaments. »

Telle est l'intention politique du poëme. Jacquemars Giélée entreprend aussi de réformer les mœurs de son siècle. Il fait une peinture discrète et décente et non sans agrément des vices du temps. Les faiblesses des grandes dames, les scandales qui éclatent à la cour et même dans la bourgeoisie, sont pour lui matière à sermonner autant qu'à s'égayer. Mais s'il n'en rit pas bruyamment du franc et large rire gaulois, il en tire quelques scènes de vraie comédie. On pourrait détacher deux ou trois épisodes fort plaisants, dont le fonds lui a été fourni sans doute par la chronique des maris du temps, mais qu'il a présentés avec un art qui n'apparaît pas toujours dans les parties plus sérieuses. Tel est, par exemple, l'épisode des amours de *Noble* et de *Laparde*. Le poëte commence par quelques vers sur le printemps et sa douce influence. Ne dirait-on pas une ouverture où l'orchestre exécuterait des variations sur le motif :

Ah ! que l'amour est agréable !

C'est, en effet, l'air que la nature entière fait entendre à Noble par ses mille voix confuses ; c'est l'air qu'il entend chanter dans son cœur. Arrive Renart, réconcilié pour l'instant avec lui. Le brave homme de roi ne tarde pas à lui faire une confidence qui ne coûte rien à son amour-propre, tout au contraire. Il lui fait connaître sa passion pour Laparde, passion payée de retour. La dame lui a donné rendez-vous à la tombée de la nuit, dans son château, en l'absence de son noble époux le Léopard, actuellement aux environs de Constantinople. Ce château n'est éloigné que de trois lieues. Renart le félicite comme il convient, puis lui représente qu'il ne convient pas qu'il expose au moindre danger sa royale personne;

il l'accompagnera donc, d'autant plus qu'à part le danger, il n'est pas séant à un roi d'aller seul comme un bourgeois. Arrivés devant la maison, mêmes scrupules de Renart. Le roi n'a pas le droit de courir le moindre danger, car il se doit au bonheur de ses peuples. Qui sait si *Léopard* n'a pas été averti et si quelque piège n'est pas préparé? Noble sent la vérité de ces observations, mais que faire? — Donnez-moi la clef, répond Renart, et j'irai en éclaireur. S'il y a quelque embuscade, mieux vaut pour le royaume que ce soit moi qui en devienne victime. Flatté dans son égoïsme et sa vanité, Noble donne sa clef et laisse passer Renart en avant; mais à peine celui-ci a-t-il franchi la porte qu'il en referme le verrou. Le roi, après avoir attendu jusqu'au point du jour, se décide alors à regagner son palais. N'est-ce pas là une scène de vraie comédie, dont tous les incidents sont tirés des intérêts et des passions des personnages? M. Saint-Marc Girardin déclarait, il y a quelque trente ans, que le vieil auteur « avait déjà trouvé le secret de la bonne comédie de mœurs, que Molière retrouvera plus tard ». C'était peut-être beaucoup dire que de nommer Molière à ce propos; mais la scène est vraiment digne d'être remarquée. Il y en a quelques autres également très-plaisantes. Ainsi celle où Renart, déguisé en médecin, endort trois femmes par la vertu magnétique de l'aimant et les force d'avouer pendant leur sommeil toutes les infidélités dont leurs maris ont été victimes. Et elles les confessent en présence de leurs maris, qui, après avoir fait les incrédules et les railleurs, se sont empressés de tenter l'expérience.

Il faut noter aussi quelques épisodes qui sont de la farce plus que de la comédie, et dont la donnée rentre dans les habitudes du roman populaire. Renart cesse parfois d'être le ministre du roi ou le seigneur en guerre contre le trône pour redevenir le goupil rusé des anciens conteurs. M. Houdoy estime avec raison que ces épisodes qui ne font pas étroitement corps avec le poëme y ont été placés surtout pour faire passer la hardisse de certaines allusions ou même de certaines attaques directes contre le clergé. Remarquons d'ailleurs que dans les scènes même les plus risquées la réserve du langage est constante. Le vieux poëte semble avoir pris pour devise ces deux vers de Guillaume de Lorris :

> Ja pour nommer vilaine chose
> Ne doit la bouche être desclose.

La partie épique, où sont racontés siéges, combats, négociations, est moins intéressante. Le souffle manque au bourgeois flamand, et aussi l'imagination dans le style. Sa langue d'ailleurs, qui n'est plus le *roman* des chansons de gestes et qui n'est pas encore le français, n'est pas encore assez forte et plie alors sous le fardeau. Mais puisque le poëme est à la fois épopée, œuvre poétique et satire, ne suffit-il pas à la gloire de l'auteur que comme œuvre politique elle ait un cachet particulier, une remarquable signification, et que, comme satire, elle contienne certaines parties exécutées avec talent? Rien n'est donc plus légitime que l'effort fait par M. Jules Houdoy pour populariser le nom de son compatriote Jacquemart-Gielée. Son étude, très-substantielle, très-piquante en même temps de forme, joint à de fines appréciations littéraires une ingénieuse discussion historique. Il conclut, avec raison, ce me semble, que les faits racontés dans le roman ne sauraient être rattachés directement à l'histoire contemporaine; il ne faut chercher les allusions que dans les caractères prêtés par l'auteur aux différents acteurs de son épopée.

M. Becq de Fouquières, qui a donné de fort bonnes éditions de Ronsard, de Chénier et de François de Pange, vient de publier une très-complète et très-savante édition de Malherbe (1). Le commentaire est puisé aux meilleures sources; les remarques littéraires sont empruntées notamment à Ménage, à Chevreau, à André Chénier, à Sainte-Beuve; les remarques philologiques à M. Littré. C'est une édition *variorum*. M. Becq de Fouquières se tient modestement au dernier plan : cependant, dans son introduction, il juge très-impartialement et très-pertinemment le rôle de Malherbe et son influence sur la poésie française. Il proteste avec raison contre cette opinion trop longtemps reçue que Malherbe a créé de toutes pièces une langue et une poétique nouvelles. Il montre combien, en affectant de les dédaigner, il profite des poëtes du XVIe siècle. Il ne dissimule pas non plus ce qui a manqué de flamme, d'élan, de passion généreuse, de grâce juvénile et d'indépendance à cette nature forte, mais roide, sèche, peu sympathique en somme. Il eût pu même être plus sévère encore qu'il ne l'est pour l'homme. Les commérages de Racan, qu'il publie avec un certain dédain, ont du moins cet avantage de nous présenter sous son véritable aspect ce cœur froid, égoïste et dur.

En vérité, les éditeurs de *Morceaux choisis* ont rendu un vrai service à la mémoire de Malherbe. Des stances à Du Périer, qui sont un chef-d'œuvre d'insensibilité, ils ont choisi quelques-unes qui font, ainsi isolées, croire à la tendresse de son cœur. Ces stances, on les a apprises enfant, et l'on vit avec ce souvenir. Qui ôtera maintenant de la croyance commune que Malherbe a été un poëte sensible? C'est ainsi que les stances de Gilbert mourant à l'hôpital, — Gilbert, un cœur débordant du fiel amassé par la vanité aigrie et les espérances trompées, — lui assurent à jamais la renommée d'un tendre jeune homme victime de d'Alembert et de Voltaire. Il y a des choses, dit Montesquieu, que l'on répète toujours parce qu'elles ont été dites une fois.

M. Jules Verne continue à mettre en madrigaux l'histoire romaine ou, si vous l'aimez mieux, en romans l'histoire naturelle. Son dernier volume, *les Naufragés de l'air* (2), est la continuation de la série. C'est encore de la science amusante. Si cette fois elle est moins amusante que précédemment, la raison en est simple, c'est que M. Verne nous traite en plus grands garçons. Soyons donc flattés, loin de nous plaindre, et buvons bravement à plein verre, quoiqu'il y ait peu de miel sur les bords.

Les poëtes ne sont pas tenus à raisonner comme des géomètres. Leur pensée peut et doit même avoir des contours un peu flottants. Il me semble cependant que M. Jules Boissé s'est exagéré ce devoir. Je lis de lui trois petits poëmes intitulés *Madeleine*, *les Chartreux*, *le Christ* (3), et en vérité je me demande quelle pensée ou quel sentiment l'a inspiré. Par exemple, pour les chartreux, que croire?

> Ils sont nés sans désirs, pour parler sans paroles.

(1) Paris, 1874. Librairie Charpentier.

(2) Paris, 1874. Librairie de l'éducation et de la jeunesse. — J. Hetzel et Cie.

(3) *Le Christ*, par Jules Boissé. Paris, 1874. Barthier.

dites-vous! Quoi! nés sans désirs? Et vous les montrez ensuite ayant triomphé de la passion, comprime l'élan de la nature :

On ne voit pas l'essor brisé sous ces fantômes...

Ailleurs vous dites :

Inutile et muet, le moine doit montrer
Que l'espoir à lui seul peut faire vivre un homme.

Mais si le moine doit montrer cela, si, comme je lis dans une autre strophe :

Il est choisi pour dire aux choses de la terre
Que tout devant mourir, rien n'arrive au bonheur,

permettez, poëte, le moine alors n'est pas inutile : un tel rôle a son importance. Au fond, je suis persuadé que M. Boissé a une idée arrêtée sur la question; mais peut-être n'est-il pas toujours maître de sa plume. Si je lui adresse cette critique, c'est qu'après tout ses vers de début méritent qu'on s'y arrête. Ils me semblent contenir quelques promesses, et même une strophe de la pièce *les Chartreux* est vraiment belle.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie, exposition des tapisseries des manufactures nationales, exposition des costumes depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, exposition des insectes nuisibles, exposition du concours pour la statue de Lamartine, partout des expositions.

II

Assez de vieux, de bric-à-brac, de bibelot! cherchons du nouveau à l'exposition des produits des beaux-arts appliqués à l'industrie. Hélas! nos fabricants sont des érudits, des critiques, des Winkelmann; ils sont ferrés comme un membre de l'Institut sur l'art antique : l'art du moyen âge, l'art de la Renaissance, l'art de la Perse, de l'Inde, de la Chine, du Japon, à toutes les époques, n'ont point de secrets pour eux; ils font des pastiches de tous ces arts avec une adresse merveilleuse; ils imitent, ils restaurent, mais ils n'inventent pas. Adieu l'originalité grande ou petite, l'originalité de la Renaissance ou l'originalité du XVIIIe siècle! L'art appliqué à l'industrie, autrement dit l'ameublement, était original à l'époque de la Renaissance, parce que dans ce moment, religion, science, littérature, arts, tout se renouvelait; les artisans étaient des artistes, et il n'y avait pas d'expositions. C'était le bon temps.

Les expositions elles-mêmes s'usent. Nous n'étions pas cent l'autre jour dans la vaste nef du palais des Champs-Élysées pour admirer les produits qui y sont exposés. Ils méritent d'autant plus cependant l'attention publique qu'ils ont vu le jour dans les trois ou quatre années qui viennent de s'écouler. C'est surtout dans les fabriques et dans les ateliers qu'on n'a pas désespéré de la France. Il ne serait pas mauvais qu'on leur tînt un peu compte de cette fermeté et de cette persévérance patriotiques. Songez d'ailleurs, Français indifférents, que si cette supériorité que vous vous arrogez sur toutes les nations existe quelque part, c'est ici. Les Anglais sont vos maîtres dans le roman et ils commencent à importer chez vous leurs mélodrames; vos Revues et vos journaux demandent des *Nouvelles* aux producteurs de Saint-Pétersbourg et de Moscou; l'Italie commence à fabriquer assez gentiment la comédie et le vaudeville; l'Allemagne marche mieux au pas accéléré et fait mieux la charge en douze temps que nous, — mais aucune nation ne vous égale dans l'ébénisterie, l'orfévrerie et la céramique; vous êtes toujours les rois du buffet, de la boucle d'oreille et du plat.

III

Les beaux-arts appliqués à l'industrie ont été cependant obligés d'appeler le bric-à-brac à leur aide et de joindre à leur exposition une exhibition des costumes de presque tous les peuples, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

Si le caractère d'un peuple se reconnaît à ses vêtements, les habits multicolores, chamarrés, dorés, pailletés des Français de la fin du XVIIIe siècle donnent matière à bien des réflexions : on se demande si la génération qui les portait était faite pour mener à bonne fin une œuvre comme celle de la Révolution.

Quand on s'est pavané pendant la moitié de sa vie dans un habit jaune-serin, coquelicot, tourterelle, rose tendre, on doit ressentir longtemps encore l'influence de ce costume et éprouver sous l'habit noir la nostalgie de l'habit à la française : l'insuccès de la première république, l'empire, la restauration, tout cela est dans l'habit jaune-serin suspendu à cette vitrine. Si la France est le seul pays où un homme peut, sans perdre sa considération, sans devenir impossible au pouvoir, combattre les principes dont il a demandé l'application pendant une partie de sa vie; si la bourgeoisie est fantasque, ombrageuse et sujette à des effarements; si le problème français consiste encore à fonder la liberté dans un pays où les classes élevées n'aiment pas la liberté et où les classes populaires ne la comprennent pas, — c'est la faute de cet habit jaune-serin.

IV

Est-il l'unique cause de nos mécomptes politiques, de nos avortements, de l'inutilité de nos efforts pour fonder en France un gouvernement libre? Non : regardez ces deux estampes.

La première représente un homme d'une taille élevée, d'une prestance noble. Il a pour coiffure une toque rappelant la forme des schakos des lanciers polonais, d'où s'échappent les flots abondants d'une chevelure bouclée. Son cou est nu; son large col de chemise est rabattu sur une tunique serrée autour de sa taille par une ceinture tricolore. Il porte un pantalon collant, et des brodequins en forme de cothurne.

Ah! j'oubliais un vaste manteau jeté négligemment sur ses épaules et qui l'enveloppe de ses plis.

La seconde estampe (elle est de David) nous montre également un homme jeune et beau, coquettement accoudé au marbre d'une cheminée sur laquelle est déposée une toque à peu près semblable à celle que nous venons de voir, mais de forme plus basse. Cet homme porte aussi une tunique, mais plus courte et plus étroite que l'autre; un pantalon collant et des brodequins complètent le costume.

Eh bien! ces deux estampes, qu'on prendrait pour des portraits d'acteurs tragiques du Théâtre-Français, représentent l'une un député, un membre du conseil des Cinq-cents ou des Anciens; l'autre, *le citoyen français chez lui*.

Oui, voilà le costume du législateur de l'an III au moment où va fonctionner la première et peut-être la seule constitution vraiment libérale qu'ait eue la France; voilà sous quel aspect on envisage le député à l'aurore des deux chambres et du régime parlementaire. Développer des amendements en tunique, proposer l'ordre du jour avec un schapska sur la tête! Ce schapska n'est pas un mince argument à l'appui de ceux qui nient à notre race l'instinct et l'intelligence du gouvernement constitutionnel. Que devaient penser de ce gouvernement les citoyens d'Issoudun en voyant leur député chaussé de cothurnes et les citoyens de Quimper-Corentin en apercevant leur mandataire cachant mal sous sa tunique son obésité de législateur? Comment s'étonner que ces pantalons collants se soient fait jeter si aisément par les fenêtres de l'Orangerie de Saint-Cloud, et que ces toques aient voté l'empire!

Le citoyen français chez lui! Sa tunique, son écharpe et sa demi-toque inspirent des doutes non moins graves sur l'aptitude de la race gauloise à la vie parlementaire. Le Français, au sortir de la Révolution, en est encore à comprendre la politique comme un drame, la fonction de député comme un rôle, et le conseil des Cinq-cents comme le sénat romain. Le Français pour lequel David a dessiné ce costume, et qui, sans se trouver ridicule, s'est vu assis à table ou au coin de son feu avec son écharpe et sa tunique, inspirera toujours des défiances sur le sérieux de ses mœurs politiques. En aura-t-il même jamais, et ses enfants en auront-ils après lui?..... — Passons à l'exposition des statues de Lamartine.

V

Douze Lamartine de marbre! presque autant qu'il y en a eu en chair et en os: légitimiste, orléaniste, républicain, socialiste! Lamartine, il faut lui rendre cette justice, fut tout en politique, excepté homoptiste: il ne croyait à l'homme de destin, ni au martyr de Sainte-Hélène, et c'est par là qu'il fut vraiment original au milieu des poètes de son temps qui tous, dès lors, plus ou moins dans la tradition grecque et dans le petit cénacle. Chrétien, catholique, païen, panthéiste, sceptique, il eut encore plus de croyances que d'opinions. Memnon en redingote, toute opinion, toute idée qui le frappait de ses rayons le rendait sonore et harmonieux; virtuose de la pensée, il jouait de son imagination comme d'un instrument, ne tenant, il a lui-même [illegible], et il est mort non pas mélancolique et attristé, mais usé, éreinté, flétri par le feu de la rampe, par le maquillage et par la fatigue de tous les rôles joués par lui.

La physionomie de Lamartine n'a pas inspiré les sculpteurs. Le concours est faible, mais on finira bien par y dénicher une statue convenable pour Mâcon et pour le département de Saône-et-Loire.

VI

On va me trouver bien sévère pour Lamartine. Je lui en veux, cela est vrai. Voici pourquoi.

Une des grandes causes qui ont retardé jusqu'ici l'accomplissement de la Révolution, c'est qu'on en a trop parlé. Les premiers coupables sont les révolutionnaires eux-mêmes, qui la racontaient comme un drame dans lequel ils cherchaient à grandir leur rôle. Le moindre événement auquel ils avaient assisté prenait dans leur bouche des proportions énormes; ils n'ont jamais pu s'empêcher de voir dans la Révolution un côté non pas satanique, comme de Maistre, mais terrible. Jugez si les ennemis de la Révolution étaient en reste! Les royalistes de toutes les nuances n'ont pas cessé un seul instant, depuis la Révolution, de broyer du rouge; le théâtre et la littérature ont été ses plus grands ennemis. Ses apologistes lui ont fait autant de tort que ses détracteurs, car pour défendre les faits révolutionnaires on était forcé de les rappeler, tandis qu'il aurait fallu faire un demi-siècle de silence sur la Révolution; ses ennemis, avertis par un secret instinct, l'ont au contraire soigneusement maintenue à l'ordre du jour. La France, nation fort ignorante, s'imagine que les grandes conquêtes de la Révolution sont à l'abri, et que tous les gouvernements à peu près libres les lui maintiennent; il faudrait lui prouver le contraire, et ce n'est pas facile, car toutes les fois que vous lui dites: La Révolution n'est pas finie, il lui semble qu'on veut recommencer la Terreur.

On ne parlait presque plus de la Révolution en 1845 ou 1846, lorsqu'il prit fantaisie à M. de Lamartine d'écrire les *Girondins*. A partir de ce moment, on ne vit plus que dantonistes, robespierristes, maratistes, hébertistes; on dramatisa, on dogmatisa, on écrivailla tant sur l'ancienne Révolution, qu'il fut dès lors visible qu'il y en aurait bientôt une nouvelle et qu'elle échouerait par esprit d'imitation; c'est ce qui est arrivé à la révolution de Février par la faute des *Girondins* et de Lamartine.

VII

Statuaires, resaisissez votre ciseau: un autre concours va avoir lieu prochainement, car M. Guizot est mort, et comme tout le monde convient aujourd'hui qu'il a été un homme d'État peu clairvoyant et qu'il a perdu la monarchie de Juillet, nous allons lui élever une statue.

Statue à Lamartine républicain, statue à Guizot monarchiste et conservateur [illegible] statue à qui dit bien, statue à qui dit mal, [illegible] comme qui regrette!

VIII

Je jette l'autre jour, par le plus grand des hasards, un coup d'œil sur la quatrième page d'un journal allemand, et j'y lis, devinez quoi ?

L'annonce en grosses lettres d'une traduction de *Don Quichotte* !

M. de Bismarck et don Quichotte, que peuvent-ils avoir de commun ? Les Allemands de 1870 traduire le chef-d'œuvre de Cervantès, quel mystère ! Passe encore si c'était nous ! Quand je dis nous, je veux parler de la fin du XIXe siècle ; les Français des deux siècles précédents ne l'ont guère compris.

Voyez, par exemple, Lesage : il préfère, ce qui est surprenant de la part d'un tel observateur, au Sancho de Cervantès celui de son absurde plagiaire Avellaneda : « Il faut demeurer d'accord qu'il est excellent et plus original même que celui de Cervantès. Celui de Cervantès veut souvent faire le plaisant et ne l'est pas ; celui d'Avellaneda l'est presque toujours sans vouloir l'être. » Il n'y a pas à dire, cela est écrit tout au long dans la préface de la traduction de *Don Quichotte* par l'auteur de *Gil-Blas*.

Que Sancho, ce *magot* en chair et en os, ne plût pas trop aux grands seigneurs chimériques et empanachés de la cour du grand roi, je n'en suis pas surpris ; le XVIIe siècle avait d'ailleurs un vieux fonds de tendresse pour les romans de chevalerie qui ne lui permettait guère de goûter les plaisanteries contre les chevaliers et même contre les simples écuyers ; mais que Lesage s'y soit trompé à ce point, cela m'étonne de la part de l'ami des beaux-esprits de Madrid et du poëte Fabrice.

Voltaire parle-t-il de *Don Quichotte?* Je ne m'en souviens plus pour le moment, mais je serais fort surpris que lui et ses amis l'eussent beaucoup lu et admiré. Le XVIIIe siècle était lui-même une manière de chevalier errant à sa première sortie ; comment pouvait-il être content qu'on vînt souffler sur ses illusions ? Le véritable don Quichotte, c'est notre siècle, le XIXe siècle moulu, éreinté, assommé par tous les muletiers yangois imaginables, dupé par tous les enchanteurs possibles, et tout près, Dieu me pardonne, à quitter son grabat pour travailler au désenchantement de la belle Dulcinée, à se remettre en campagne, et à prendre encore les moulins à vent pour des géants.

Tout cela ne m'explique pas pourquoi les Allemands traduisent don Quichotte, à moins que ce ne soit pour se moquer de lui et de nous.

IX

Les journaux ont fait grand bruit l'autre jour d'une manifestation bonapartiste qui venait, disait-on, d'avoir lieu à l'Académie française. L'immortelle assemblée procédait au renouvellement de son bureau pour le quatrième trimestre de 1874. Neuf immortels étaient présents. Le dépouillement du scrutin a donné six voix à M. Emile Ollivier pour les fonctions de directeur. L'ancien garde des sceaux de 1870 a été élu.

Les journaux de prendre feu, de crier : C'est là un vote de scandale et de surprise qui ne peut manquer d'être contesté, un vote outrageant pour la mémoire de M. Guizot, auquel l'Académie rendait cet hommage de lever la séance en signe de deuil en apprenant la nouvelle de sa mort, un vote offensant pour la morale publique !

Les journaux respirent en apprenant que M. Émile Ollivier a été nommé chancelier et non pas directeur. Que la conscience publique se calme, que l'ombre de M. Guizot s'apaise, s'écrient les mêmes journaux le lendemain matin, M. Ollivier n'est nullement directeur, mais tout simplement chancelier élu de l'Académie.

O journaux de ma patrie, vous qui attachez tant d'importance à ce qui se passe à l'Académie française, comment ne savez-vous que la chancellerie n'est que le vestibule de la direction et que le chancelier élu pour un trimestre est inévitablement le directeur du trimestre suivant ? Je ne voudrais pas indigner de nouveau la conscience publique, ni courroucer encore une fois l'ombre de M. Guizot ; mais je suis bien obliger de constater que si l'élection de M. Émile Ollivier comme directeur de l'Académie française constituait une manifestation bonapartiste de la part de celle-ci, le choix qu'elle a fait de lui comme chancelier présente absolument le même caractère.

Resterait maintenant à déterminer la couleur de cette manifestation bonapartiste. L'Académie française a-t-elle voulu donner un gage à Chislehurst ou à Prangins? Est-elle pour la branche Lucien ou pour la branche Jérôme ? Si le prince Napoléon et le prince Charles se présentaient à ses suffrages, pour qui voterait-elle ? Questions insolubles, car en réalité la manifestation bonapartiste n'a pas eu lieu. Comme le dernier académicien ayant prononcé son discours, est chancelier de par la tradition, M. Émile Ollivier, étant considéré par une sorte de fiction académique comme ayant rempli la formalité du discours, se trouve investi de tous les droits que lui confère la tradition et devient chancelier sans manifestation.

Il était bien question, à la vérité, d'une manifestation à l'Académie, mais elle n'aura pas lieu, le comte de Paris refusant décidément d'accepter la candidature.

Mais si ce n'est pas le comte de Paris, qui donc remplacera M. Guizot à l'Académie ?

X...

Les cours Réaume et Feillet, pour l'enseignement des jeunes filles, — 18, rue Seguier, — commenceront le mardi 6 octobre, sous la direction de M. Van den Berg, ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Les cours d'enseignement musical commenceront le jeudi 15 octobre, sous la direction de M. Le Couppey, professeur au Conservatoire de musique.

Lundi 5 octobre, à sept heures et demie du soir, rue des Bons-Enfants, aura lieu la vente de la bibliothèque philosophique de notre regretté collaborateur Morel, qui avait mis les soins les plus minutieux à la former.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1e ANNÉE NUMÉRO 15 10 OCTOBRE 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

« Il faut être fou pour ne pas comprendre que le septennat » est la préface naturelle de l'empire... Au lendemain de cette » époque misérable où M. Thiers nous ramenait à la Com- » mune, un homme se lève, qui nous arrache au péril im- » minent, qui réserve les droits de la France, qui empêche, » à une époque où nous étions loin d'être prêts, tous ceux » qui sont prêts, de s'installer au pouvoir; qui nous permet » de nous organiser, de nous préparer, de nous fortifier; qui » s'oppose, comme une barrière infranchissable, à la répu- » blique et à la royauté; qui ne nous demande que quelques » années pour laisser reposer la France, pendant que notre » prince grandit; et nous serions assez injustes, assez ou- » blieux de nos intérêts, pour nous déclarer ses ennemis! »

C'est en ces termes un peu crus que le *Pays* expliquait dernièrement l'adhésion des bonapartistes au septennat; c'est avec cette franchise impertinente que le journal de l'appel au peuple exposait le plan de campagne du parti à ses alliés du 24 mai. Nous serons avec vous, aussi longtemps que nous y trouverons notre intérêt. Rendez-nous le service de monter la garde autour du trône vacant; écartez nos concurrents, et tenez-nous la place chaude. Nous voulons bien vous avoir cette obligation. Il va sans dire que le jour où notre aiglon aura toutes ses plumes, vous aurez la discrétion de vous retirer et de lui laisser le champ libre. — On ne pouvait être plus sincère. Ce qui est vraiment admirable, c'est que cette sincérité n'a pas découragé les monarchistes. Ils ont signé le contrat bénin dont le *Pays* avait ainsi défini l'objet et rédigé les principales clauses. Ils ont consenti à se faire les précurseurs de l'empire, et ils ont feint de croire que les bonapartistes se ralliaient au septennat, tandis qu'en réalité c'étaient les septennalistes qui entraient au service du jeune Bonaparte.

En dépit de certaines répugnances, le marché est aujourd'hui conclu, et la fusion consommée. Nous ne prétendons pas que le maréchal de Mac-Mahon ait mis son paraphe au bas du traité d'alliance, ni que le ministère dont fait partie M. de Chabaud-Latour ait traîtreusement passé à l'ennemi. Nous aimons mieux nous en tenir aux déclarations antérieures du gouvernement et croire, jusqu'à preuve du contraire, à son impartialité. Mais pour la presse septennaliste, elle a sauté le pas, quoi qu'il lui en ait pu coûter. Elle a suivi l'exemple que lui avait donné le duc de Broglie au 24 mai. Des écrivains qui, le mois dernier, traitaient le candidat bonapartiste de Maine-et-Loire avec une sévérité trop légitime, appuient aujourd'hui la candidature impérialiste de M. Delisse-Engrand dans le Pas-de-Calais. Des journaux qui se sont honorés autrefois par leur politique anticésarienne, revendiquent pour le parti de l'ordre les cent cinquante sièges dévolus à des partisans avoués de l'empire dans les dernières élections départementales. Pour la seconde fois, les soi-disant libéraux tendent la main aux pires ennemis de la liberté et ouvrent aux gens du coup d'État, aux spoliateurs de la famille d'Orléans, les rangs du parti conservateur. C'est de ce prix qu'il a fallu payer le désistement de M. Berger au second tour de scrutin et les quelques milliers de voix inutiles que les bonapartistes ont vendues à M. Brunas. La coalition du 24 mai avait semblé, un moment, prête à se dissoudre; la voilà provisoirement renouée au profit de l'empire. C'est ainsi que les politiques du centre droit entendent faire du septennat un gouvernement de conciliation et d'apaisement; c'est ainsi qu'ils interprètent l'appel du Président de la république aux hommes modérés de tous les partis.

Certains organes officieux essayent de justifier cette honteuse évolution et d'en pallier le scandale, à grand renfort de subtilités et de sophismes. Ils ont imaginé de faire parmi les bonapartistes des classes et des catégories. Ils distinguent « les hommes d'aventure du césarisme » des hommes d'ordre qui se sont attachés à l'empire par haine de la révolution. Ils discernent, dans les rangs des partisans de l'appel au peuple, « un groupe considérable qui n'est pas pressé », et qui rejette les énergumènes et les violents. Ils tiennent enfin des raisonnements comme celui-ci : M. Delisse-Engrand a été

bonapartiste autrefois, au temps de l'empire; il sera de nouveau bonapartiste, en 1880, à l'expiration des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon; mais il ne demande pas l'appel au peuple immédiat; il est par conséquent des nôtres, et nous pouvons lui ouvrir nos bras. — Il leur suffit qu'un impérialiste avéré consente, même de mauvaise grâce, à s'incliner devant la loi du 20 novembre, pour qu'ils le recommandent aux suffrages de leurs amis et lui décernent un brevet de conservateur.

En vérité, c'est faire la partie belle aux partisans du jeune artilleur de Woolwich. On ne leur demande rien que de laisser leur prince grandir et achever ses classes. Sacrifice facile, auquel ils n'ont garde de se refuser. Quant au décret de déchéance, on ne paraît plus s'en souvenir. L'Assemblée n'a cependant pas déclaré la dynastie impériale responsable de nos désastres pour sept ans seulement; elle n'a pas prononcé contre elle une simple suspension temporaire; elle lui a infligé une flétrissure indélébile et une déchéance perpétuelle. Mais on ne s'en inquiète pas. Après le septennat, la fin du monde! Il semblerait qu'il n'y a plus d'autre loi dans notre pays que la loi du 20 novembre, et que, pourvu que le duc de Magenta conserve le pouvoir jusqu'à l'expiration de la septième année, il n'y a pas à se mettre en peine de ce que la France pourra devenir l'année suivante.

Les hommes qui défendent cette belle politique ne sont au fond si peu soucieux de l'avenir. Ils étaient hier orléanistes ou légitimistes, et ils le sont encore, malgré l'apparence. Ils ont maintes fois exprimé, et nous leur faisons l'honneur de croire qu'ils étaient de bonne foi, une très-vive et très-légitime répulsion pour le régime césarien. Ils savent ce que l'empire a déjà coûté à notre pays, et ils n'ont pas hésité à lui imputer la responsabilité de l'horrible guerre où la France a failli périr. Ils aiment la liberté, au moins pour eux-mêmes, et ils ont protesté jadis avec éclat contre la compression impériale; ils ont le respect de la légalité, et ils ont maudit l'auteur du coup d'État de décembre. En un mot, ils ne veulent pas relever le trône des Bonaparte, et ils seraient fort affligés d'assister à la restauration de la dynastie napoléonienne.

S'ils s'unissent aux bonapartistes pour combattre les républicains, ce n'est pas qu'ils préfèrent l'empire à la république, mais l'empire veut bien leur accorder sept ans de répit, tandis que la république, qui occupe déjà la place, n'en pourra plus être délogée si une fois on lui permet de s'y établir un peu solidement. Ils se promettent de l'évincer doucement, avec l'aide des impérialistes, de se débarrasser ensuite de leurs alliés, le coup fait et la république éliminée. On y mettra sept ans, s'il le faut; on condamnera la France, pendant sept ans, à l'incertitude énervante du provisoire. Les sept ans révolus, on fera la révérence aux bonapartistes, et l'on croquera à leur barbe les marrons qu'ils auront tirés du feu.

Cette combinaison paraît astucieuse au premier aspect, et les gens d'esprit qui l'ont inventée doivent se savoir bon gré de leur habileté. Ils ont pourtant oublié deux choses: d'abord que le parti napoléonien n'aime pas à travailler pour autrui, et qu'il est le moins naïf et le moins désintéressé de tous les partis; ensuite, que la France démocratique ne supportera jamais leur domination hautaine, et que le jour où ils auront réussi à la détacher de la République, elle préférera le despotisme égalitaire de l'empire à la monarchie même constitutionnelle.

Nous n'espérons pas que les personnages du parti, les de Broglie et les de Falloux, puissent jamais se guérir de leur présomption et comprendre quelles déceptions ils se préparent avec leurs ruses puériles et leurs mesquines roueries. Si l'expérience de 1849, si celle du 24 mai (qui n'a jusqu'ici profité qu'à l'empire) ne leur ont pas ouvert les yeux, c'est que leur aveuglement est incurable. Les électeurs seront sans doute plus clairvoyants.

Y...

LES ÉTATS SECONDAIRES DE L'EUROPE

Les États scandinaves vis-à-vis de l'Allemagne (1)

I

Sous le nom d'États scandinaves, on désigne la Suède, la Norwége, le Danemark. Pendant cent trente ans environ, depuis la fameuse Union de Calmar en 1397, jusqu'à l'élection de Gustave Wasa comme roi de Suède en 1523, ces trois pays ont été réunis plusieurs fois sous un même sceptre, tout en conservant chacun leur autonomie. Le Danemark exerçait alors la prépondérance dans le Nord, et le souverain commun des trois États était le roi de Danemark. Tout changea lorsque Gustave Wasa eût affranchi son pays de la domination et de l'influence danoises. La Suède et le Danemark ont vécu séparément depuis ce temps jusqu'à nos jours. Quant à la Norwége, elle est restée unie au Danemark, sous le régime de l'union personnelle, depuis 1450 jusqu'en 1814. Le traité de Kiel, en 1814, l'a fait passer, sous les mêmes conditions, de la couronne de Danemark à la couronne de Suède. Les deux royaumes de Suède et de Norwége, tels que nous les voyons aujourd'hui, comprennent dans toute leur étendue cette vaste péninsule scandinave qui paraît être au nord de l'Europe, entre la mer Baltique et la mer du Nord, comme une dépendance de la Russie. Ce territoire, qui est partagé entre les deux États du nord au sud, s'étend sur une superficie de 76 millions d'hectares. Il dépasse donc de deux cinquièmes le territoire de la France, mais il n'est peuplé que de six millions d'habitants. Les plus récentes statistiques donnent 4 204 000 habitants à la Suède, et 1 760 000 à la Norwége. La Suède est moins peuplée que la Belgique, dont l'étendue est quatorze fois moindre, et la Norwége n'a même pas la population de Paris. Le Danemark qui fut dans le XIe siècle la tête d'un vaste empire, comprenant le Jutland et la Norwége, l'Écosse et l'Angleterre, et qui tint souvent la Suède sous sa loi, n'est plus que l'un des États les plus faibles de l'Europe. Sa décadence date de la guerre de Trente ans. Il a dû céder d'abord à la Suède la partie méridionale de la péninsule scandinave en face le Sund, avec les îles de Gothland et d'Œsel dans la mer Baltique. Les traités de 1814 lui ont fait perdre la Norwége. L'Autriche et la Prusse l'ont dépouillé enfin des duchés de l'Elbe. Le Danemark, réduit maintenant au Jutland et à quelques îles, n'a qu'une superficie de 3 800 000 hectares

(1) Voyez l'article *L'Europe et la guerre*, dans la *Revue* du 16 mai 1874.

avec 1 800 000 habitants environ. Il faut ajouter à cela les îles Feroë, l'Islande, le Groënland et quelques Antilles, dont la population ne compensera jamais la perte du Sleswig-Holstein avec plus de 800 000 habitants. Ainsi une vaste région dont la population ne va qu'à dix habitants par kilomètre carré pour la Suède et à cinq pour la Norwége, avec le petit Danemark, tels sont les États scandinaves. Si l'on ajoute que l'émigration aux États-Unis s'est élevée à 54 000 individus pour la Norwége de 1856 à 1865, qu'elle est arrivée au chiffre de 27 000 individus en 1868, de 39 000 en 1869, de 20 000 en 1870 pour la Suède, qu'elle enlève aussi 10 000 personnes par an au Danemark, il sera permis de conclure que les États scandinaves sont destinés à s'affaiblir plutôt qu'à jouer désormais un rôle important. Ils n'en méritent pas moins de conserver leur place dans le système politique de l'Europe en raison de la vigueur de leur nationalité et de leur fidélité aux maximes et à la pratique des gouvernements libres.

Les trois États scandinaves vivent aujourd'hui sous le régime de la monarchie constitutionnelle et héréditaire. La Suède a été longtemps l'un des pays les plus agités de l'Europe. Un livre de l'abbé Vertot, qui parut sous Louis XIV, était intitulé *Histoire des révolutions de Suède*. Au siècle dernier, la rivalité des *Bonnets* et des *Chapeaux* dégénéra en guerre civile et provoqua des trahisons. La révolution de 1809 a mis fin à toutes les luttes intestines. « Cet heureux pays, écrivait naguère M. Geffroy, ne sait plus ce que c'est que les partis. » La dynastie de Bernadotte a pris racine profondément et n'a cessé de s'affermir sous le règne de quatre princes intelligents et dévoués aux intérêts et au bonheur de leurs sujets. Il en coûta au fier et hautain Bernadotte de se faire au métier de roi constitutionnel. Il sut pourtant surmonter assez son goût de gouvernement personnel pour respecter les lois du pays. Aussi mourut-il en paix dans son lit après avoir gouverné son pays d'adoption, soit comme prince royal, soit comme roi, pendant trente-quatre ans (1810-1844). Son fils Oscar, qui lui succéda sans difficultés, vécut en parfaite intelligence avec ses peuples de Suède et de Norwége. Son règne de quinze ans (1844-1859) n'a été signalé que par d'heureuses réformes. Il faut mettre au premier rang les lois en faveur de l'industrie et du commerce pour les affranchir de l'étroite tutelle des anciens corps de métiers. La Suède doit à ce règne l'ouverture de ses premiers chemins de fer. La révolution de 1848, qui provoqua de si fortes commotions à Vienne et à Berlin, ne fit que casser quelques vitres à Stockholm. Le roi Charles XV n'a régné que treize ans (1859-1872). Il séduisit ses sujets par sa haute mine et par son caractère chevaleresque. Il fut poëte et artiste, sans négliger les questions plus sérieuses des réformes militaires et constitutionnelles. Il ne réussit point à faire accepter la réorganisation militaire, dont les événements de 1866 et de 1870 lui démontraient l'urgence. Mais la réforme de la représentation nationale, qu'avait préparée son prédécesseur, a été la principale mesure de son règne. Le système compliqué et suranné des quatre ordres, nobles et prêtres, bourgeois et paysans, a été aboli le 7 décembre 1865 aux applaudissements de la nation. Une diète composée de deux chambres représente aujourd'hui le peuple suédois. Les membres de la première chambre sont élus pour neuf ans par les assemblées provinciales ou par les conseils municipaux des villes qui ne participent pas aux assemblées provinciales. Les conditions d'éligibilité sont l'âge de trente-cinq ans, la propriété d'immeubles évalués à 80 000 rixdales (120 000 francs environ) depuis trois ans au moins, ou la jouissance d'un revenu de 4000 rixdales (5600 francs). Les membres de la première chambre ne reçoivent aucune indemnité. Les députés de la seconde chambre ne sont élus que pour trois ans. Les élections se font séparément pour les villes et pour la campagne. L'âge de vingt et un ans est fixé par la loi pour l'exercice du droit d'électeur et de vingt-cinq ans pour l'éligibilité. Il faut, en outre, être domicilié depuis un an dans la commune et payer l'impôt sur la taxe d'une rente supérieure à 300 rixdales, ou d'une propriété évaluée à 1000 rixdales au moins, ou d'une terre affermée pendant cinq ans et évaluée 6000 rixdales, ou d'un revenu quelconque de 800 rixdales. Les membres de la seconde chambre reçoivent une indemnité de 1200 rixdales (1680 francs). Les décisions prises d'un commun accord par les deux chambres deviennent les résolutions de la diète ; elles ont force de loi après avoir reçu la sanction du roi. L'accord des deux chambres est nécessaire pour toutes les lois, excepté pour le budget et l'impôt. En cas de dissentiment sur les questions de finances, on s'en tient à la simple majorité des suffrages exprimés dans les deux chambres. Si le partage égal des voix se produit, un bulletin scellé et mis à part dans la seconde chambre est ouvert et fait la majorité. Tel est le système de la représentation nationale établi en Suède depuis 1866. Les motions qu'on a faites, pendant la session de 1873, en faveur d'un abaissement du cens, ont été repoussées aussi bien par la seconde que par la première chambre. Les tendances trop démocratiques paraissent être combattues jusqu'à présent en Suède par le sentiment des périls qu'entraînerait une application trop prompte du suffrage universel.

A part quelques difficultés au sujet de la réorganisation militaire et d'un arrangement avec le Danemark sur le droit de pilotage dans le détroit du Sund, l'accord de la couronne et du parlement n'a point été troublé depuis l'avénement d'Oscar II, frère de Charles XV. On ne pourrait en dire autant des relations de la couronne avec le parlement de Norwége. Les passions politiques sont très-vives dans ce pays. S'il n'existe pas, à dire vrai, de parti militant en Suède, ni d'opposition très-caractérisée, — en Norwége, au contraire, la lutte est très-vive entre les radicaux et les conservateurs, et l'opposition est très-formelle de la part des radicaux contre le gouvernement. Les radicaux comptent sur l'appui des campagnes et les conservateurs sur celui des villes. Ce phénomène, assez rare, se produit aussi, comme nous le verrons, en Danemark. Les radicaux ont gagné les paysans et les petits propriétaires moins par leurs théories que par la promesse de les décharger de leurs impôts aux dépens des villes. Cette tactique a complétement réussi, et l'organisation parlementaire de la Suède en a favorisé les effets. La représentation nationale est plus démocratique en Norwége qu'en Suède. Le cens est plus bas et les conditions du suffrage et de l'éligibilité sont plus larges. Le pouvoir législatif est le *Storthing*. Il est composé de 47 députés pour les villes et de 74 pour les campagnes. La convocation ayant eu lieu, le *Storthing* désigne un quart de ses membres pour composer la chambre haute ou *Lagthing*. Le reste des députés forme la chambre basse ou *Odelsthing*. Les deux chambres ne sont autre que les deux parties d'une assemblée issue du même suffrage et la durée de leur pouvoir est fixée pour trois ans à trois ans. Chaque assemblée nomme son président tandis que le roi désigne les présidents pour les chambres suédoises.

Le parti radical a obtenu dans les dernières élections un tel avantage, qu'il est assuré de la majorité dans le parlement alors même que les deux chambres voteraient en commun, comme l'autorise la constitution dans le cas de conflit entre les deux parties du pouvoir législatif ou entre l'une des chambres et le gouvernement. Le parti radical entend profiter de cette situation. En ce moment, il poursuit l'idée de réformer le droit électoral en se rapprochant des conditions du suffrage universel, de contraindre les membres du gouvernement à prendre part aux délibérations du *Storthing*, et d'enlever au roi le droit de dissolution. Le parti radical vise donc à mettre le gouvernement dans l'étroite dépendance du *Storthing* et à priver le roi de la plus importante de ses prérogatives. Le gouvernement a tenté de faire un compromis. Les membres du gouvernement prendraient part aux délibérations du *Storthing*, mais ils jouiraient aussi d'une plus grande liberté d'action à l'égard de la représentation nationale. Les radicaux ont rejeté ce compromis et vote à deux reprises des propositions dans le sens de leurs prétentions. Or, d'après la constitution, le roi n'a qu'un veto suspensif. Toute motion votée trois fois par trois *Storthings* consécutifs a force de loi. Telle est en ce moment la situation. Il dépendra beaucoup de l'habileté du roi de ramener les esprits à des idées de conciliation. Le patriotisme norwégien est fort ombrageux. La Norwége veut se maintenir comme État distinct, avec son armée, sa flotte, son trésor, sa monnaie et son drapeau. Le parti radical ne manque pas de flatter ces dispositions de la nation. « L'union entre les deux peuples frères de la péninsule scandinave, avait dit le roi Oscar II à son avénement, sera consolidée à mesure que les deux royaumes avanceront dans le progrès matériel et moral. » Ce vœu discret en faveur de l'union plus étroite, n'a point été bien accueilli. Le parti radical s'en est servi pour faire voter l'abrogation de l'article de la constitution en vertu duquel le roi pouvait désigner à son gré un Suédois ou un Norwégien comme lieutenant du royaume. Désormais, ces fonctions ne pourront être remplies que par un Norwégien. Il faut prendre les peuples comme ils sont. Le roi fera sans doute perdre d'autant plus de terrain au parti radical qu'il se montrera plus disposé à maintenir l'acte d'union dans ses principes fondamentaux. Mais ce parti deviendrait tout-puissant si la nation soupçonnait quelque plan d'assimilation entre la Suède et la Norwége.

Le Danemark est entré plus récemment dans le régime parlementaire que les deux autres Etats scandinaves. Sa constitution date de 1849 et elle a été révisée en 1866. Le parlement danois ou *Rigsdag* se compose de deux chambres. La chambre haute ou *Landsthing* est composée de 66 membres, dont 12 sont nommés par le roi et les autres sont élus par le suffrage à deux degrés. La chambre basse ou *Folkething* se compose de 102 membres élus directement. Les deux chambres sont sur le pied d'une parfaite égalité. Le *Folkething* n'a point d'autre privilége, sinon qu'il délibère le premier sur le budget. L'accord des deux chambres entre elles et avec le ministère est la condition essentielle du gouvernement constitutionnel en Danemark. Or cet accord n'existe plus depuis 1872. Deux partis sont en lutte dans le parlement danois : le parti conservateur, qui comprend l'aristocratie, les grands propriétaires, la bourgeoisie des villes, et le parti radical dit des *gauches réunies*, qui s'appuie sur la classe des propriétaires ruraux, sur les ouvriers, et qui ne se montre pas indifférent aux avances des socialistes. Le parti radical a pour mot d'ordre l'extension du suffrage et la prépondérance du *Folkething*. Les élections de 1872 donnèrent l'avantage aux radicaux dans le *Folkething*. L'opposition obtint 60 voix sur 102 dans la chambre basse. Mais les conservateurs eurent la majorité dans le *Landsthing*. Le comte Holstein de Holsteinborg, chef du cabinet, ne crut pas que ce résultat l'obligeât à se retirer dès qu'il était assuré de l'appui à peu près unanime du *Landsthing* et d'une forte minorité dans le *Folkething*. En effet, l'opposition eût été vaincue si la constitution danoise eût autorisé, comme le fait la constitution norwégienne, le vote en commun des deux chambres, lorsque l'une des deux chambres est en dissentiment avec l'autre ou avec le gouvernement. Le chef du cabinet resta donc au pouvoir, et l'opposition du *Folkething* manifesta d'abord son mécontentement par des paroles plutôt que par des actes. Plusieurs lois furent votées et le budget fut accepté. Mais le parti des *gauches réunies* s'enhardit tout à coup. Au mois de mars 1873, les chefs de l'opposition déposèrent un projet d'adresse au roi. Il s'agissait de l'inviter à choisir un cabinet plus conforme aux vœux de la majorité. L'adresse fut votée par 55 voix contre 34. Le *Landsthing* à son tour vota une contre-adresse pour protester contre les tendances de l'opposition qui ne tenait aucun compte de l'égalité constitutionnelle des deux chambres. Le roi reçut les deux adresses. « Il est tout à fait contraire à la constitution, répondit-il à l'adresse de la chambre basse, que l'accord du cabinet avec le *Folkething* soit la seule condition nécessaire pour une heureuse coopération entre les représentants du pays et le gouvernement. » A l'adresse de la seconde chambre, le roi répondit qu'il avait « la ferme et inébranlable volonté de maintenir sans restriction les droits attribués par la loi fondamentale à chacune des deux chambres du *Rigsdag* ». Au mois d'octobre suivant, l'opposition ayant refusé de voter le budget, le *Folkething* fut dissous. Les élections eurent lieu au mois de novembre. La situation des partis n'en fut guère modifiée. L'opposition perdit quelques voix, mais le parti conservateur ne réunit que 48 voix contre 54. L'opposition avait recruté comme auparavant ses adhérents dans les campagnes et surtout dans le Jutland, et le ministère avait eu pour lui le vote des villes. A Copenhague, par exemple, dix-neuf candidats conservateurs avaient été élus, et le seul candidat socialiste qui se présenta n'obtint que 340 voix. Rien n'était donc changé et chaque parti gardait ses positions. Cet état de choses a causé de nouveaux tiraillements cette année. La majorité du *Folkething* a refusé de voter les lois relatives à l'organisation militaire, et le *Landsthing* à son tour a refusé de voter l'augmentation de traitement que réclamait l'opposition pour les fonctionnaires. On est tombé d'accord cependant pour voter le budget. Le comte Holstein de Holsteinborg a pensé que cette situation ne pouvait guère se prolonger sans inconvénient. Il s'est retiré, mais ses successeurs suivront, paraît-il, la même politique avec autant d'énergie en se maintenant sur le terrain de la constitution.

II

La tranquillité et la sécurité des États scandinaves ne sont point à l'abri de tout péril au dedans aussi bien qu'au dehors. Les efforts du socialisme pour s'implanter chez eux et les éventualités de la politique européenne créent à leurs gou-

vernements de très-sérieuses préoccupations. Cela mérite d'être examiné. Aucun des trois pays scandinaves n'offre une prise facile au socialisme. L'industrie est peu développée chez eux et on n'y voit point de grandes agglomérations d'ouvriers. L'instruction est très-répandue et, en général, le bien-être des classes laborieuses est satisfaisant. Les faits pourtant attestent l'existence d'idées et de tendances socialistes plus ou moins énergiques dans chacun des trois États scandinaves. Le Danemark est le plus atteint jusqu'à présent, mais la Suède et la Norwége se ressentent aussi de la propagande socialiste. M. Geffroy, dans une intéressante étude sur le règne de Charles XV, signale le livre d'un ouvrier suédois publié sous ce titre significatif : *Liquidation définitive de la loi et de la société suédoises*. Il cite encore comme indice de propagande socialiste dans les campagnes ce qui se passe dans la province de Scanie, qui est située en face de l'île danoise de Seeland. Les fermiers du pays ont adressé au roi, paraît-il, plus de deux cent-cinquante pétitions pour réclamer, sauf redevance, la propriété directe des terres qu'ils tiennent à ferme. Ce ne sont là d'ailleurs, en Suède, que des faits isolés. La dispersion des ouvriers sur un territoire immense, l'organisation de sociétés de secours mutuels et de consommation, le bien-être général et l'instruction dans toutes les parties de la population, sont de sérieux préservatifs en Suède. La propagande socialiste a trouvé un accès beaucoup plus facile en Norwége. La Norwége n'est guère, comme le disait Rivarol de la France sous la constitution de 1791, qu'une république armoriée d'une couronne. Les titres de noblesse y sont abolis. Les velléités républicaines s'y manifestent parfois. Mais le grand danger, au point de vue du socialisme, vient des campagnes. Ce n'est pas que le paysan en comprenne beaucoup les théories, ni que le petit propriétaire souhaite une liquidation sociale. Ce n'est pas que ni l'un ni l'autre désirent le renversement de la dynastie qui se montre très-préoccupée des intérêts du pays. Mais les paysans et les petits propriétaires ne seraient point fâchés, en s'appuyant sur leur majorité dans le parlement, de rejeter sur les villes tout le poids des impôts et de contraindre l'État à se faire l'instrument des intérêts de leur classe. Les chefs du parti radical ont très-bien saisi cette façon de penser et ils ne négligent rien pour l'encourager. Le Danemark est, dans le nord, le centre de l'agitation socialiste. Son voisinage de l'Allemagne, où les centres ouvriers sont imbus si profondément des idées socialistes, explique ce fait. Le Danemark est pourtant un pays agricole, et l'industrie, à part la ville de Copenhague, y tient peu de place. On n'en a pas moins appris, non sans surprise, qu'il existait une section danoise dans l'*Internationale*. Cette société avait choisi, depuis 1872, pour centre de ses opérations, la ville d'Aarhus dans le Jutland. Sa propagande s'est exercée de là parmi les paysans et les petits propriétaires ruraux avec un plein succès, comme l'a prouvé, à plusieurs reprises, le résultat des élections. Les maîtres d'école ont été souvent à cet égard des agents très-actifs et l'un d'eux, du nom de Bjorubak, s'est acquis par là une assez bruyante notoriété. A Copenhague, l'*Internationale* a recruté un certain nombre d'adhérents dans les ateliers et dans la classe pauvre. Mais ses meneurs n'ont essayé dans la capitale que des manifestations sans gagner autre chose que l'arrestation des trois principaux d'entre eux, leur condamnation, et enfin l'interdiction de l'*Internationale* pour cause de sécurité publique. L'agitation socialiste n'en continue pas moins en Danemark. Elle use des facilités que lui donne la liberté de la presse et le droit de réunion. Son organe, *le Démocrate socialiste* ne cesse point d'attaquer l'ordre établi. Une *Association démocratique des travailleurs*, dont les statuts publics sont différents de ceux de l'*Internationale*, paraît devoir la continuer d'après un système plus prudent. Un grand nombre de corps de métiers travaillent à la même œuvre, et provoquent des grèves. Copenhague a déjà eu des grèves de maçons et de cordonniers. Le gouvernement ne se crée pas d'illusion sur la nature du travail souterrain qui se fait dans la classe ouvrière, et il en surveille de près les effets. Cette surveillance est attestée par le préfet de police de Copenhague, dans son rapport pour l'année 1873. « Les meneurs, dit-il, tendent à réunir toutes les associations ouvrières sous une administration centrale à l'effet d'organiser un puissant parti socialiste des travailleurs, et l'on ne peut se dissimuler que ce mouvement est toujours animé du même esprit qui régnait autrefois dans l'*Internationale* abolie par les tribunaux. »

La situation générale de l'Europe crée, avons-nous dit, de graves préoccupations aux gouvernements des Etats scandinaves. La Suède, qui comprend le péril, s'applique de son mieux à se tenir à l'écart de toute complication. Après avoir été sur le point de s'engager dans une guerre avec la Russie en 1855, de concert avec l'Angleterre et la France, pour recouvrer la Finlande, le cabinet de Stockholm a su se rapprocher à temps du cabinet de Pétersbourg. La Suède vit en bonne intelligence avec son ancien rival du Nord qui est devenu pour elle un si redoutable voisin. L'exposition de Moscou en 1872 a fourni à la Suède l'occasion de montrer cet heureux rapprochement, et les journaux russes en ont témoigné leur satisfaction. Après avoir songé, en 1864, à venir au secours du Danemark dans sa lutte si disproportionnée contre l'Autriche et la Prusse, le gouvernement suédois a su ne pas provoquer par d'inutiles manifestations l'irritation de M. de Bismarck. Les relations sont satisfaisantes entre l'Allemagne et la Suède comme l'atteste le récent voyage du prince impérial d'Allemagne à Stockholm. Mais le sujet d'inquiétude pour l'ensemble des Etats scandinaves, c'est qu'il existe une question danoise. L'empereur Napoléon imposa à la Prusse, dans les préliminaires de Nikolsbourg en 1866, que les populations du Sleswig septentrional seraient rendues au Danemark si par un vote libre elles exprimaient le vœu d'être réunies à cet Etat. Cette stipulation est devenue le fameux article V du traité de Prague qui n'est pas encore exécuté. Cet article, d'ailleurs, le cabinet de Berlin ne l'a pas protesté d'une façon formelle. Il a même ouvert des négociations avec le Danemark pour l'exécuter. Mais on n'a pu s'entendre sur ce qu'on entendait par Sleswig septentrional, la Prusse ayant déclaré qu'elle voulait garder l'île d'Alsen et Duppel, — ou par vote libre des populations, la Prusse ne tenant aucun compte ni de l'élection plusieurs fois répétée de MM. Ahlman et Kryger en guise de protestation des Danois du Sleswig, ni des pétitions, ni de la résistance passive opposée par les Danois aux fonctionnaires allemands, aux maîtres d'école allemands, aux pasteurs allemands. Les Danois du Sleswig ne sachant donc s'ils sont destinés à subir le joug allemand ou à retourner à leur patrie, se trouvent dans la situation la plus pénible. Le langage et les actes des fonctionnaires allemands ne leur laissent aucun espoir. Si les patriotes danois manifestent leurs vœux en faveur d'un re-

tour vers le Danemark, ils sont traités avec la plus grande rigueur. Si quelque journal indique des tendances dans ce sens, son rédacteur est expulsé. Si quelque Danois du Danemark vient visiter sa famille et ses amis dans le Sleswig, il est considéré comme suspect et parfois expulsé comme agitateur. On a cru, à plusieurs reprises, que cet état de choses était sur le point de cesser. La visite rendue à la famille royale de Danemark par le prince impérial d'Allemagne, à son retour de Suède, l'an dernier, donna lieu de penser que le moment d'une solution n'était plus éloigné. Tout récemment, on avait conclu de la présence du prince royal de Danemark à Berlin, pendant que le czar s'y trouvait, que l'empereur de Russie avait usé de son influence en faveur d'un arrangement entre l'Allemagne et le Danemark. Dans les deux cas, l'opinion a été déçue. Il ne sert de rien au roi de Danemark d'être le beau-père du prince de Galles ou du czarewitch : rien ne prouve que l'article V du traité de Prague sera jamais exécuté. M. de Bismarck n'indique pas pourtant qu'il en a pris son parti. L'an dernier, dans une visite que lui fit M. Kryger, le chancelier allemand l'encouragea en termes même sympathiques à persister dans son opposition, en laissant entrevoir que le moment d'une solution arriverait peut-être en temps opportun. « Derrière moi, ajouta-t-il, sont quarante et un millions d'Allemands dont je dois prendre les vœux en considération. Vous ne devez pas oublier aussi que les Polonais font aussi valoir des prétentions nationales. » Depuis ce temps la question n'a pas fait un pas. Cependant, dans son discours d'ouverture du Rigsdag, dont le télégramme nous transmet une analyse, le roi de Danemark exprime son espoir en faveur d'une solution.

Quelle pourrait être cette solution ? Le bruit a couru récemment que le cabinet de Berlin avait fait certaines ouvertures au Danemark en vue de son incorporation dans l'empire d'Allemagne, au prix d'une restitution du Sleswig tout entier. Le roi de Danemark se serait trouvé vis-à-vis de l'empereur d'Allemagne dans une position analogue au roi de Bavière. Ce bruit a dû causer, comme on pense, quelque sensation. Un organe russe qui paraît s'inspirer aux sources officielles, *le Nord*, a pris le parti ingénieux de considérer cette nouvelle comme un roman : « M. de Bismarck est incapable, a-t-il dit, de commettre une pareille faute. » Les journaux anglais du parti tory ont pris la chose plus au sérieux, et ont laissé entendre qu'ils croyaient bien M. de Bismarck très-capable d'avoir conçu un semblable dessein. La vérité de la situation se trouve peut-être entre les deux opinions exprimées par les journaux russes et par les journaux anglais. Il est assez naturel de penser que M. de Bismarck veuille tirer profit de la rétrocession du Sleswig après l'avoir fait désirer si longtemps au Danemark. On pourrait admettre, par exemple, qu'il lui proposât pour prix de cette restitution une alliance politique et commerciale. « Je suis bien éloigné d'être un ennemi pour vous, dirait-il au Danemark. Votre défiance envers moi est aussi injuste qu'elle vous est nuisible. Vous vous épuisez en armements qui ne serviront qu'à vous ruiner. Il est clair que vous n'avez rien à attendre de l'Angleterre, qui vous a poussé en avant en 1864 pour vous laisser ensuite aux prises avec deux puissances militaires comme l'Autriche et la Prusse. Vous n'avez rien à espérer de la France, qui ne peut réparer de sitôt sa terrible défaite. L'Autriche se désintéresse de ce qui vous concerne dans le traité de Prague. La Russie enfin est mon alliée, quoi qu'on en pense çà et là. Vous comptez peut-être sur l'Union scandinave. Mais l'Union scandinave, alors même qu'elle ne serait point une chimère, ne servirait peut-être qu'à provoquer le mécontentement de vos voisins, sans garantir votre sécurité. Qu'est-ce aujourd'hui 150 ou 200 000 hommes en présence d'armées d'un million d'hommes? Qu'est-ce votre flotte et celle de la Suède, malgré l'excellence de vos matelots, contre notre force maritime et celle de la Russie ? Quant à l'Allemagne, elle ne craint aujourd'hui personne, et elle veut se montrer généreuse envers vous. Il ne lui suffit pas de vous rendre quelques districts et 200 000 Danois : elle vous offre d'entrer dans son système de douanes avec un large profit pour votre commerce et votre industrie. Elle vous offre son alliance, et par là vous serez soulagé des immenses et stériles sacrifices que vous faites pour l'entretien de votre flotte, de votre armée, de vos fortifications. » Tel est peut-être au fond le sens des conversations de M. de Bismarck. Nous ne savons si le Danemark y prête volontiers l'oreille. Nous ne savons non plus si la Suède n'engage pas le Danemark à réfléchir sérieusement là-dessus. Nous sommes dans le domaine de l'hypothèse et nous n'avons pas le moyen d'en sortir, en ce qui touche des négociations dont on ne connaîtra peut-être pas avant longtemps le résultat.

A défaut d'une entente quelconque avec l'Allemagne pour le règlement de la question danoise, la neutralisation du Danemark ou l'Union scandinave s'offre comme des expédients plus ou moins durables pour conjurer une crise dans le Nord. L'idée de la neutralisation fut émise, il y a deux ans, par la *Gazette de Moscou*. Ce journal, examinant la condition précaire du Danemark et prévoyant les dangers qui pourraient en résulter pour le maintien d'un bon accord entre l'Allemagne et la Russie, exposa cette idée que la Prusse n'aurait aucun motif sérieux de ne pas exécuter l'article V du traité de Prague, si le Danemark était placé dans la condition d'un état neutre. La neutralité du Danemark étant proclamée, l'Allemagne n'aurait plus à craindre que l'île d'Alsen et Duppel pussent jamais servir de base d'opération contre le Sleswig et la ligne de l'Eyder. L'idée de la neutralisation ne fut pas repoussée par les journaux allemands, mais ils lui donnèrent un sens bien différent. Le Danemark, selon eux, devait renoncer aux revendications qu'il fondait sur l'article V du traité de Prague, au prix des avantages que lui procurerait la neutralisation. Ainsi, d'après la *Gazette de Moscou*, l'Allemagne devait restituer les districts septentrionaux du Sleswig en raison de la neutralité du Danemark, et, d'après les journaux allemands, les Danois devraient s'estimer trop heureux d'obtenir la neutralisation sans réclamer quoi que ce soit. Ce point de vue de l'Allemagne s'est-il modifié aujourd'hui ? Nous l'ignorons. Le bruit s'est répandu récemment que l'Angleterre et la Russie avaient l'intention de proposer aux puissances un projet de neutralisation du Danemark. Ce projet est susceptible de rencontrer de sérieuses difficultés à Berlin et à Copenhague. Si les deux puissances recommandent à Berlin la rétrocession des districts septentrionaux du Sleswig, le gouvernement allemand repoussera cette ingérence dans une affaire que l'Autriche-Hongrie a seule le droit de connaître d'après la lettre des traités. Si les puissances conseillaient au Danemark d'accepter la neutralisation sans lui rendre ce qu'il réclame du Sleswig, il répondrait sans doute que ses intérêts et sa dignité s'opposent à l'abandon de 200 000 Danois. Le Danemark n'est point capable, à coup

sûr, de lutter contre l'Allemagne, et il ne fera rien pour recouvrer par la force ce qu'il a perdu. La défaite de la France a fait disparaître pour lui tout espoir de revanche. Il ne songe qu'à vivre en paix avec tous ses voisins russes, allemands, suédois, à défendre l'indépendance de son territoire, à remplir enfin à l'égard de l'Europe les devoirs que lui impose sa position géographique près des détroits. Mais il n'admettrait sans doute pas qu'on le plaçât dans une nouvelle condition internationale avant de lui avoir fait restituer par la Prusse le territoire et la population que le traité de Prague lui a concédés. Aussi bien, nul ne sait aujourd'hui si les traités de neutralité seraient mieux respectés que tant d'autres traités que l'on a vus violer aussitôt qu'ils avaient été signés. La neutralisation ne dispenserait donc pas le Danemark de faire les plus grands sacrifices pour la défense de son territoire. Alors même qu'il serait garanti par un acte de neutralité, sa position à l'entrée des détroits est trop importante, pour qu'il n'ait pas à redouter les effets d'un conflit entre l'Allemagne et la Russie.

Il reste enfin, comme dernière ressource, l'Union scandinave. Elle se serait formée depuis 1863, à la mort de Frédéric VII, si lord Palmerston n'eût fait signer en 1852 par les grandes puissances le traité de Londres. Sans ce malheureux traité, rien n'eût été plus facile à résoudre que la question danoise. Les duchés de Holstein et de Lauenbourg revenaient de droit à la Confédération germanique. On aurait fait appel au suffrage des populations du Sleswig pour distinguer les éléments de nationalité soit allemande, soit danoise. Le Jutland et les îles eussent fait avec la Suède un pacte d'union analogue à celui de la Norwége avec la Suède. La guerre de 1864 et ses conséquences désastreuses eussent été ainsi évitées. Au moment même de cette guerre, l'union eût été encore possible. Pendant la conférence de Londres, le roi Charles XV prit l'initiative d'un plan d'union. Le roi de Suède s'engageait, si ses propositions étaient acceptées, à s'opposer de toutes ses forces et par tous les moyens à ce que la partie danoise du Sleswig fût enlevée au Danemark et à faire en sorte que ce territoire fût incorporé à la monarchie danoise. Le cabinet de Copenhague était trop animé alors par sa haine contre l'Allemagne pour accepter cet arrangement. L'évêque Monrad, chef du cabinet danois, répondit que « l'unité politique du Nord devait être pour le Danemark une garantie de la possession des duchés ». Charles XV recula devant l'idée d'entrer en lutte avec l'Autriche et la Prusse pour recouvrer la ligne de l'Eyder. Et certes, il eut raison de réfléchir : les événements de 1866 et de 1870 ne l'ont que trop prouvé. A cette heure, le moment des illusions est passé. On doit beaucoup réfléchir à Copenhague, à Stockholm, à Christiania. A Christiania, à dire vrai, on affecte d'être indifférent. S'il s'agit de réorganisation militaire, on refuse toute entente commune avec la Suède. S'il s'agit même d'union monétaire avec les deux autres États scandinaves, on repousse la convention conclue *ad hoc*. Bref, c'est entre la Suède et le Danemark que peut s'agiter sérieusement la question de l'Union scandinave. La rivalité de la Russie et de l'Allemagne dans la Baltique tend déjà à se manifester. Dantzig est jaloux de Libau et Cronstadt l'est de Kiel. Si l'Allemagne était maîtresse de fermer les détroits, l'œuvre de Pierre le Grand à Pétersbourg serait bien compromise. Or il faut prévoir soit une lutte, soit une entente. La lutte de la Russie et de l'Allemagne pour la possession de la Baltique serait désastreuse pour les deux pays : on doit beaucoup appréhender une pareille éventualité à Berlin aussi bien qu'à Pétersbourg. Mais il existe un moyen d'entente : l'accaparement du Jutland par l'Allemagne et de la péninsule scandinave par la Russie. L'Europe a vu, depuis deux siècles, des coups de force encore plus hardis que celui-là. L'Union scandinave, en supposant qu'elle se fît aujourd'hui, aurait-elle le moyen de prévenir un semblable dessein ? — Et si l'union ne se fait pas, le Danemark réussira-t-il à se préserver de l'absorption germanique et la Suède pourra-t-elle se tenir en dehors des complications que produirait une lutte entre l'Allemagne et la Russie ? — C'est là le secret de l'avenir. Les trois États scandinaves possèdent, au point de vue économique, des éléments de prospérité. Mais leur situation politique nous paraît être tout à fait livrée, en ce moment du moins, à la discrétion des événements.

VAN DEN BERG.

LA QUESTION RELIGIEUSE EN ANGLETERRE

Le ritualisme (1)

Depuis quelques mois, et particulièrement pendant les dernières semaines de la session parlementaire, le mot de ritualisme s'est emparé de l'esprit public. L'importance qu'il a acquise est un fait incontestable. Il n'est pas aisé de donner à ce mot un sens précis. A première vue, la définition en paraît simple : il semble que ritualisme veuille dire : une propension mauvaise à faire prédominer les formes extérieures du culte, à donner trop d'importance au rituel. Mais le rituel pourtant est fondé sur un précepte apostolique : « Que toutes choses soient faites décemment et avec ordre », εὐσχημόνως καὶ κατὰ τάξιν, dans une forme harmonieuse, convenable et réglée par avance (I Cor., XIV, 40). Le mode extérieur de l'office divin est donc ainsi nettement proposé à la réflexion et à l'examen du peuple chrétien.

Cependant le mot ritualisme a pris dans les esprits un sens plus spécifique et plus déterminé ; il signifie maintenant pour le public une disposition à modifier les formes et le cérémonial du culte suivi par la majorité de la nation anglaise, dans le dessein préconçu de les rapprocher des formes et du cérémonial propres à l'Église romaine et de préparer le retour à la religion papale par l'insidieux moyen d'une lente habitude de ses coutumes et de ses rites.

Cette interprétation est en elle-même parfaitement claire, et si nous partons de cette conception du ritualisme, nous saurons, nous peuple anglais, ce qu'il en faut penser. Mais ne peut-on pourtant donner de ce mot une définition plus

(1) On sait la question pendante en Angleterre, la semaine dernière, par cet article de M. Gladstone, qui a paru dans une Revue anglaise. La récente conversion de lord Ripon au catholicisme, et le penchant qu'on attribuait à M. Gladstone vers l'église catholique, ainsi que l'importance du sujet et le dernier [illegible] du Parlement sur cette question, expliquent l'accueil que cet [illegible] en Angleterre à cette étude de l'éminent homme d'État.

courte, une définition plus subjective et en réalité plus pratique que toute autre? Chacun appelle volontiers ritualisme ce qui lui déplaît, ce qui le choque, ce qui lui paraît excessif dans son culte ou dans celui de son voisin. Ainsi employé, le mot devient un vrai mirage, car il couvre, sous son apparente unité, des points de vue aussi multiples que les vagues d'une mer agitée. Alors il est universellement accueilli et traverse la foule comme une étincelle électrique. Pourtant il n'a plus de sens, et ceux qui le prononcent prennent leurs sentiments pour des arguments. Les esprits échauffés ne veulent plus de la froide logique, et tout le monde se repaît d'un vain son.

Sortons pour un moment du champ de la polémique pour entrer dans celui de la pensée pure. Je crois moins que personne à l'efficacité de la contrainte en matière d'opinions et de sentiments. Mais un appel calme à la raison humaine, à la réflexion libre, est toujours de saison. Voyons donc la question en elle-même. Cherchons le vrai sens, la vraie valeur du mot *rituel*, et tâchons d'arriver par là à une notion claire de cet abus ou de ce vice du rituel qu'on désigne vaguement sous le nom de *ritualisme*.

Le rituel, c'est, sans conteste, le vêtement, la forme extérieure que les hommes donnent naturellement et nécessairement à l'accomplissement des actes publics de religion. Le nom ne s'applique jamais qu'aux sujets religieux. Il n'en est pas de même de la chose : dans tous les actes publics et solennels on observe des formes, des cérémonies qui sont aussi un rituel. L'objet est différent, le principe est le même : ce principe, c'est l'emploi des choses extérieures pour exprimer les choses intérieures.

Pourquoi, dira-t-on, recourir à ce moyen? Pourquoi ne pas laisser chaque chose à sa place? La pensée a-t-elle besoin d'actes extérieurs pour se formuler? et pourquoi la prière, qui est un acte intérieur, se revêt-elle de formes matérielles qui peuvent l'étouffer? Les mille voix de la nature répondent à cette question. L'alliance des choses matérielles et des choses immatérielles, c'est l'univers entier :

> Ces deux forces mariées par un art infini,
> C'est la vie tout entière et c'en est l'harmonie.

L'enseignement du Christ, sa vie elle-même, ne sont-ils point un ensemble de signes, et ne contiennent-ils point, comme dans un vaste tableau, notre rituel et nos sacrements?

Il est très-vrai que le feu qui nous réchauffe peut nous brûler, la lumière qui nous éclaire nous aveugler, et les aliments qui nous nourrissent devenir pour nous un poison; mais la chaleur, la lumière et la nourriture n'en sont pas moins indispensables ; et non moins obligatoire est la satisfaction de l'éternel et universel instinct de notre nature, qui nous pousse à donner un corps à notre pensée. Dans le cercle de la vie civilisée, cet instinct a donné un rituel à la religion, un cérémonial à la cour, un costume aux juges, un uniforme aux régiments, un blason à la noblesse et des galons aux forestiers.

Mais s'il y a mariage, ordonné de toute éternité et embrassant toute la nature, entre les choses du dedans et les choses du dehors, il faut dans ce mariage, comme dans les autres, qu'il y ait accord entre les parties. C'est là, d'après ce que j'ai vu pendant ma vie tout entière, que la nation anglaise est en défaut. Dans les choses de la pensée pure et de l'imagination, nous sommes, — il est inutile de le dire, car le fait est reconnu, — au premier rang des nations civilisées. Dans l'ordre des choses matérielles, notre supériorité n'est pas moins incontestable. Le chemin de fer, le télégraphe, la manufacture, la forge, la mine, l'Océan sillonné dans tous les sens, notre commerce, le plus important qu'il y ait dans le monde, bien que notre population ne nous mettre qu'au cinquième rang, notre marine marchande, égale à celle de toute l'Europe réunie, tout cela parle assez de soi-même. Mais il est un terrain sur lequel nous sommes battus par les grandes nations européennes, et même, sur un point, par une petite d'entre elles. Je veux parler de l'art. Mettons de côté l'art pur. Parlons seulement de cette vaste région de la vie et de l'activité humaine dans laquelle on poursuit l'utile par l'expression du beau. Là réside la vie artistique d'un peuple. Cette région est si étendue qu'il n'y a rien, sauf la pensée pure, qui n'y ait sa place. De même que dans la langue italienne il n'y a pas un mot qui ne soit musical, une musique des yeux (j'emprunte la figure de Wordsworth) devrait sortir de tous les ouvrages humains, soit passagers, soit durables. C'est là le résultat qu'avait à un degré remarquable obtenu l'Italie au moyen âge. Son modèle avait été la Grèce, cette terre classique où le génie du beau coulait avec tant d'abondance qu'il semblait pénétrer les moindres actions, les moindres œuvres de l'homme et remplir sa vie comme il remplit le royaume de la nature. Les éléments de la production, et tout ce qui était capable de prendre un corps sous la main de l'homme, tombaient spontanément dans le moule du beau. De nos jours, c'est un courageux effort vers l'alliance naturelle de l'utile et du beau qui a donné tant de prix aux produits manufacturés de Wedgwood, et qui, je l'espère, rendra son nom longtemps célèbre. Les Grecs, du moins les Grecs de l'Attique, étaient un peuple de Wedgwoods ; et tandis que nous abandonnons, tranquillement et sans y songer, la plupart de nos œuvres au génie du laid, comme des barbares qui jetteraient leurs enfants dans le feu, en holocauste à Moloch, — à Athènes, la création d'un objet entaché de laideur aurait étonné par son étrangeté autant qu'offusqué par sa difformité; et une violation des lois du goût aurait été simplement regardée comme une violation des lois de la nature. Inutile de dire que le même principe s'applique aux objets matériels qui sont produits une fois pour toutes et aux combinaisons transitoires de divers objets qui peuvent à volonté se séparer et se réunir. La même loi qui réglait le dessin d'une lampe ou d'une amphore réglait l'ordre d'un spectacle, d'une procession, d'une cérémonie. Ce n'était pas là, certes, sacrifier la pensée à la forme. Cette belle idée était réservée à notre siècle! Ce n'était pas davantage l'asservissement de la forme à la pensée : le Grec n'en avait pas besoin. La nature, selon lui, ne demandait aucun sacrifice. Il ne fallait que déterminer le point de rencontre, qu'exprimer d'une manière juste l'harmonie des choses du dedans et des choses du dehors. C'est par la perception et l'observation de cette loi que les Anglais, il faut le dire, et les habitants du Royaume-Uni tout entier, sont inférieurs à toutes les autres nations. S'il en est ainsi, la première chose à faire, c'est de leur donner le sentiment de cette imperfection et de cette lacune. Rien ne prouve qu'elle résulte d'une inaptitude constitutionnelle et native. Elle est bien plutôt due à l'application de toutes leurs facultés intellectuelles à d'autres objets.

On nous accuse, et c'est peut-être vrai, d'avoir substitué au culte du beau le culte du confort. Les deux sont-ils donc incompatibles ? Mais d'abord l'accusation est-elle fondée ?

Accuser son pays est un odieux office. On aimerait mieux laisser à chacun le soin de le juger. Mais la vérité est que bien peu de personnes ont pris la peine d'examiner et d'observer le cas qui nous occupe. Il y a d'abord des exceptions chez nous à la règle du mauvais goût. Voyez nos habitations rurales ! Je ne parle pas de leur architecture, ni des habitations d'une richesse exceptionnelles. Je parle de nos jardins en général ; le jardin anglais ne sert-il pas de modèle, et le petit jardin de nos cottages n'est-il pas unique au monde ? Toutes les fois que la fumée, la suie, la puanteur des manufactures et des mines n'ont pas souillé la face bénie de la nature, le paysan anglais sait ménager une fête pour ses yeux dans le petit enclos plein d'arbustes et de fleurs dont il entoure sa maisonnette. Et même quand il se trouve violemment privé de sa communion séculaire avec la nature, quand il est jeté dans les terrains miniers et dans ces grandes villes d'où il ne peut désormais s'échapper, il a recours aux fleurs en pots et aux oiseaux en cage pour se consoler. Cet amour pour la nature, mère de grâce et de beauté, ne devrait-il pas donner à l'Anglais tout ce qui lui manque encore dans le sentiment de ces choses ? Passons à un autre objet. L'ancienne architecture religieuse de notre pays montre un amour du beau et un sentiment de la convenance plus répandus chez nous que dans tout le reste de la chrétienté. Non que nos cathédrales soient les plus belles du monde ; mais nos monuments religieux, pris en masse, sont supérieurs aux monuments religieux, pris en masse, des autres nations. C'est l'opinion de gens compétents, qu'ils peuvent soutenir victorieusement la comparaison avec les églises paroissiales de toute l'Europe par le style et par la richesse.

Cependant ces exemples ne mettent pas à néant notre proposition, qui est celle-ci : en tant que nation, nous sommes peu instruits et peu habiles dans l'art de combiner l'utile et le beau. En faut-il des preuves ? Voyez la laideur incomparable de nos villes en général. Ou bien engageons des Anglais à former une procession ! Regardez-les se dandiner, marcher lourdement et enfin se débander, au lieu d'avancer au son de la musique avec un mouvement d'ensemble. Il ne leur vient point à l'esprit qu'un mouvement règle, rhythmique, peut exprimer la beauté, la solennité, et que la nature enseigne cela, sans bruit de parade, à ses enfants, comme le meilleur maître de musique.

Encore un exemple ! Il est triste de médire de la plus douce moitié de l'humanité ; mais la parure des femmes anglaises, à part l'éducation spéciale que donnent, sur ce point comme sur les autres, le rang, la fortune et les circonstances, passe pour être la plus dépourvue de style et de goût. Revenons un peu en arrière et reprenons le règne de George IV, qui pour l'art a été chez nous l'âge de fer, et nous verrons où en était arrivé le dessin appliqué à l'industrie ! Il a fallu longtemps pour que l'art industriel sortît de cet abîme et s'élevât sur quelques points à une espèce de perfection.

Mais nous devions rencontrer un autre écueil. Quand nous commençons à comprendre que le beau et l'utile peuvent fort bien s'accorder ensemble, nous appliquons cette notion juste d'une manière qui ouvre le champ à la critique. Nous poussons l'ornementation jusqu'à la difformité et nous croyons rencontrer ainsi le beau. Nous prenons mesure sur la quantité et non point sur la qualité ou la justesse des proportions. La femme anglaise, si intelligente pourtant, bâtit sur sa tête un monstrueux édifice de cheveux et traîne derrière elle une queue de robe disproportionnée avec sa taille. Où trouvera-t-on des architectes qui plaquent, comme les nôtres, une quantité d'ornements prétentieux sur leurs façades, pour cacher leurs dimensions peu harmonieuses et la pauvreté de leurs lignes ? Pour m'adresser ici à la nation tout entière, dont l'esprit et le génie sont concentrés dans son parlement et son gouvernement, je parlerai de l'incomparable solécisme commis il y a quarante ans, et qui n'est pas le seul en son genre. Nous voulions élever le plus vaste édifice d'architecture gothique qu'il y eût au monde : notre palais législatif, que l'on appelle le Westminster Palace. A qui avons-nous confié cet ouvrage ? A notre premier artiste pour l'architecture italienne. Ce n'était pas assez ! Vingt ans après, nous étions résolus à bâtir dans le style italien un groupe d'édifices publics pour les divers services de l'État, un palais administratif, pourrait-on dire : nous avons donné la direction de ces travaux au meilleur de nos architectes gothiques. Quoi d'étonnant si tous ces monuments sont le pur produit de la lettre et non de l'esprit, si la pompe y tient lieu du beau, si cette règle précieuse : on doit atteindre le but avec la plus grande économie possible de moyens, est changée en celle-ci : la profusion des moyens marque la richesse et la puissance ? Quoi d'étonnant, enfin, si le palais du Parlement, — où tout devait tendre, à la fois pour l'expression du monument et pour la commodité des représentants, à la concentration la plus étroite, — s'étale, comme dispersé, sur le plus grand espace possible, et si notre Foreign office, qui n'est après tout qu'un atelier de travail, présente un escalier plus large et plus majestueux qu'il n'en faudrait dans les palais des rois ?

Si, des œuvres créées, nous passons aux idées mises en action, nous trouvons une égale absence du sentiment des convenances et de l'harmonie. Dans quel pays du monde, hors le nôtre, aurait-on jamais imaginé de donner un bal de paroisse pour procurer à la fabrique les fonds nécessaires à l'achat d'un corbillard destiné à transporter les morts ? Je sais pourtant que c'est arrivé.

Les observations que je viens de faire ne sont point une digression loin du sujet de cette étude : qu'est-ce que le ritualisme ? Je réponds : c'est une réaction violente, déréglée, contre la pauvreté, contre la nudité, contre la froideur ; c'est aussi l'étouffement du but sous le moyen ; c'est encore l'absence de mesure et d'harmonie dans la manière de revêtir extérieurement la substance interne des choses ; c'est enfin la caricature du beau, la substitution de l'apparence à la réalité, de l'accessoire au principal, et, par la confusion, la ruine de tous deux. Une bonne partie de nos œuvres architecturales et industrielles sont, je le crains, *ritualistiques* à leur manière.

En ce qui regarde la religion, nous rencontrons les mêmes défauts, les mêmes difficultés, les mêmes excès, la même absence d'observation, le même oubli des proportions, la même disposition à faire disparaître les grandes lignes sous les ornements.

Il faut reconnaître que l'état de choses qui a servi de point de départ historique à cette disposition connue sous le nom de ritualisme, était déshonorant pour l'humanité et honteux pour la nation ; honteux surtout pour le sentiment religieux,

si vanté, de ce public anglais qui le voulait ainsi et qui n'entendait pas qu'on y changeât rien. La même nudité existait bien dans le culte, il y a quarante et cinquante ans, chez les presbytériens et chez les non-conformistes; mais elle était rachetée par le zèle et la ferveur. Dans leurs églises, on écoutait le ministre avec une attention pieuse, et les plus nobles sons qui puissent frapper l'oreille humaine se faisaient entendre dans l'ample *crescendo* et la chute solennelle des strophes chantées par l'Assemblée. Mais dans les églises anglicanes de la ville et de la campagne, il n'y avait point de semblables compensations, bien qu'elles y gardassent le trésor inanimé du *Prayer-Book*. Ce livre était l'étincelle conservée sous la cendre pour des jours meilleurs. C'était le moule dans lequel devaient plus tard être jetées les formes les plus hautes du sentiment religieux. Mais il n'en est pas moins vrai que l'état du culte était déplorable dans ces églises. A voir la mutilation des édifices, la pauvreté du service; à entendre les élucubrations barbares des prétendus musiciens et les horreurs des soi-disant parties de musique chantées par des braillards de village; à observer enfin la froideur et l'indifférence de l'assemblée sommeillante, on pouvait dire que le culte anglican était le plus barbare et le plus négligé qu'il y eût dans le monde. Un brahme ou un bouddhiste en aurait été choqué; et il fallait, pour le souffrir, que le sentiment du goût et celui de l'accord entre les choses visibles et les choses invisibles fût aussi mort dans notre pays que l'esprit de dévotion. Il y avait des exceptions sans doute, et ces exceptions tendaient à devenir tous les jours plus nombreuses; mais je me souviens encore que c'était là l'état général. Dans quelques endroits, les vieilles traditions de l'Église avaient survécu à l'influence mortifère des premières générations hanovriennes; dans quelques autres, les populations étaient tenues en éveil par des hommes tels que le docteur Hook. Dans les cathédrales, on conservait encore, avec quelques débris du vieux cérémonial, un reste de dignité. Enfin, les membres du clergé appelé évangélique avaient beaucoup fait pour donner à leurs communautés le sentiment religieux au nom duquel elles étaient assemblées. Pour cela et pour d'autres services analogues, ils étaient montrés au doigt par des gens du même caractère que ceux qui aujourd'hui se prononcent contre leurs adversaires, et c'était à peu près sous le même prétexte. Ils leur reprochaient, en effet, de ne pas se conformer exactement aux prescriptions du *Prayer-Book*, de pencher vers l'esprit de coterie, d'avoir trop de confiance en eux-mêmes, ce qui les rendait suspects à l'autorité; enfin et surtout, ils étaient zélés, c'est-à-dire incommodes. Malgré les diverses exceptions que je viens de signaler, je n'hésite pas à répéter que l'état du culte dans les églises anglicanes eût pu scandaliser, à cette époque, non-seulement tout fervent chrétien, mais tout croyant sincère en un Créateur, en un maître du monde auquel l'adoration est due. Ce que je veux surtout faire bien comprendre, c'est que tout le monde se tenait satisfait de cet état de choses. Ce n'est point par le mouvement spontané des fidèles qu'il a été changé, c'est par les efforts des évêques et du clergé réformateur de l'Église d'Angleterre; efforts qui n'eussent point été nécessaires, si le sentiment artistique avait été plus largement répandu.

Si le peuple eût possédé dans une mesure raisonnable ce sens de l'harmonie des choses extérieures et des choses intérieures dont j'ai déploré la faiblesse, cela n'eût point sans doute tenu lieu chez lui de ferveur; mais le culte divin, symbole public et gage de la vie religieuse, ne fût jamais tombé si bas. Je pense aussi que le même défaut d'intelligence a causé tous les malentendus et tous les avortements, tous les mécontentements et tous les troubles qui se sont produits pendant la renaissance religieuse des quarante dernières années. Il y a plus de trente ans qu'Exeter était témoin d'une grande émeute dont le motif, très-sincère chez les agitateurs, était de défendre la pureté du culte contre l'invasion que le surplis avait fait dans la chaire et contre l'introduction d'une prière publique pour « l'Église militante » L'agitation n'était pas moindre à Londres. En vain les évêques et le clergé protestaient qu'ils ne faisaient « qu'obéir à la loi », l'appel à cette raison, aujourd'hui si respectée, ne servait guère. Papisme! papisme! disait-on, que tous ces changements! C'est le papisme qui se cache là-dessous! Pour moi, il me parut alors qu'effectuer ces changements contrairement au vœu général était tout à fait impolitique; mais en eux-mêmes, je les jugeais et je les juge encore plus conformes à l'esprit du protestantisme qu'à celui de l'Église catholique; celle-ci n'eût point approuvé de donner aux prêtres le même vêtement pour remplir l'office de la prédication que pour célébrer les mystères eucharistiques, et de toutes les prières du *Prayer-Book* aucune n'était mieux marquée au coin de la Réforme que la prière pour l'Église militante. Quoi qu'il en soit, je me souviens d'un cas particulier qui peut servir à faire connaître les sentiments qui prévalaient alors. Un jeune ecclésiastique, capable et dévoué, avait accepté la charge d'une circonscription paroissiale nouvellement créée dans une de nos grandes villes. Ses émoluments étaient faibles et il y avait là une grande masse de pauvres jusqu'alors négligés; il commença à les recueillir avec un certain succès: sa conduite était sans reproche; mais au bout d'une année ou deux, la place devint intenable pour lui. Une agitation avait été faite, non pas dans sa paroisse, mais dans la ville, et il se vit contraint d'abandonner son bénéfice et son église pour avoir prêché en surplis, lu la prière pour l'Église militante et ouvert son église pour l'office divin, non pas quotidiennement, mais les jours de fête. La moralité à tirer de cette histoire n'est pas flatteuse pour nous; ce n'est pas le χρεὶς τοῦ πατέρων μὲν' ἀμείνονες εὐχόμεθ' εἶναι; c'est un avertissement d'être circonspects dans ces graves matières et de nous méfier de nous-mêmes; car si nous examinons les modes du service divin devenus familiers aux églises ordinaires, à celles qui n'appartiennent point à des sectes et à des partis, nous voyons que l'Église anglicane en général pratique aujourd'hui et que le Parlement, cette expression fidèle du sentiment public, est disposé à consacrer ce que l'on dénonçait, et au besoin combattait dans la rue, il y a trente ans, comme étant du ritualisme.

La vérité est que ce mot renferme plus de sens que le peuple ne pense. Le mouvement actuel en faveur du rituel n'est pas borné aux seuls ritualistes, pas même aux hommes d'église; il embrasse les presbytériens et les non-conformistes comme les autres; non pas qu'ils aient autant de cérémonies, mais parce qu'ils n'en avaient originairement aucune, que tout avait été prévu chez eux pour qu'ils n'en eussent jamais, et qu'ils commencent à en avoir. Des croix sur la façade des chapelles, des orgues à l'intérieur, une riche architecture, des peintures murales (cette concession flagrante au symbolisme), des clochers, des vitraux de fenêtres,

des chants en parties, enfin la récitation de l'oraison dominicale (qui n'est pas autre chose que la pointe aiguë du stylet avec lequel on grave des formules fixes de prières), ce sont là autant de signes que l'on doit rapporter à une cause plus profonde, plus large en ses effets que l'imitation servile ou que la mode du jour. Souvenons-nous, pour ce qui concerne en particulier les orgues, que bien des gens qui sont « la crème de la crème » du protestantisme, commencent à introduire dans leurs chapelles un instrument que le pape lui-même n'entend pas dans la chapelle du Vatican ou dans sa sublime basilique, et que l'Église d'Orient tout entière a toujours refusé d'employer dans l'office divin.

Je vais aborder un sujet familier qui fera peut-être sourire : c'est le costume ecclésiastique. Je ne me fais aucun scrupule, pour moi, de me mettre du côté des partisans du costume. C'est l'uniforme pour le clergé, et l'on sait que l'uniforme n'est pas dans l'armée une faible garantie de discipline et de respect de soi-même. L'abandon de l'habit ecclésiastique est une nouveauté dans l'Église, et il y a quarante ans l'abus à cet égard était devenu général. On en fit une espèce de règle en introduisant, avec les formes et coupes des habits laïques, l'usage exclusif du noir pour les ministres. La réaction a depuis commencé par la coupe du frac, que les réactionnaires se mirent à porter boutonné jusqu'à la cravate. On trouva cela d'abord si entaché de papisme, que l'on appela ces fracs : *signes de la bête*, et c'est un fait connu que chez les tailleurs du quartier ouest de Londres les habits de cette coupe étaient familièrement désignés sous le nom d'*habits signes de la bête*. Cela se marquait en initiales comme un article de commerce : habit S. B. Or, si aujourd'hui l'on veut prendre la peine d'observer la tenue d'un ministre presbytérien ou non-conformiste en grande cérémonie, on verra bien souvent que lui aussi est venu à porter l'habit S. B.

Il est certain que la différence entre le rituel de l'office divin, chez les anglicans et chez les presbytériens ou les non-conformistes, reste aussi grande que par le passé ; mais c'est parce qu'un même mouvement en avant les entraîne tous à la fois. La vitesse est un peu inégale peut-être, voilà tout. Je vais citer un fait à l'appui de ma proposition. Qui est-ce qui aurait songé, il y a seulement trente-cinq ans, à mettre en surplis les choristes d'une paroisse ? La première fois que chose semblable fut faite, on estima que c'était une grande audace de la part du haut clergé et la plus forte épreuve à laquelle la patience des laïques eût été soumise. Où en sommes-nous sur ce point maintenant ? Comme le pays de Galles est renommé pour son puritanisme protestant, je prendrai mon exemple dans le pays de Galles. Donc, dans une très-petite ville de cette province, le ministre de la paroisse fut dernièrement sollicité d'introduire l'usage du surplis dans le chœur. Il résolut de faire de ce changement l'objet d'un *plébiscite* et mit des petites feuilles de papier dans les bancs de tous ses paroissiens, les priant de répondre par *oui* ou par *non*. Près de deux cent cinquante personnes répondirent et, sur ce nombre, il y avait plus de deux cents *oui*. La vérité, c'est que c'est une véritable course au clocher en matière de cérémonial et de rituel. Tout le monde court du même côté, et pendant que personne ne veut rester en arrière, le but lui-même auquel on veut atteindre se déplace et marche en avant.

Voilà le fait général, le plus compréhensif qu'il m'en a l'air. Et maintenant la question est celle-ci : faut-il s'en réjouir ou s'en affliger ?

Dans mon opinion, cette question est difficile à résoudre, et je ne me flatte point de pouvoir en donner la solution complète. Il me semble, à moi, que le rituel est (dans quelle mesure, je n'essayerai pas maintenant de le dire) l'accompagnement légitime et l'effet nécessaire de la vie religieuse ; mais je vois avec défiance toute tendance, de quelque manière qu'elle se produise, à substituer le rituel à la vie religieuse. Tout ce que j'ai voulu faire comprendre, c'est que le sujet est vaste, qu'il ne saurait être traité légèrement et que toutes les applications du principe qu'il renferme sont significatives et délicates. — Si nous n'avons pas le bonheur de vivre dans un des grands siècles de la pensée, nous vivons du moins dans un temps où les matériaux pour la pensée s'accumulent ; et en transmettant à nos enfants de nombreux problèmes à résoudre, nous pouvons faire pour eux le souhait cordial qu'ils sachent en tirer des solutions plus pratiques que nous n'avons su en tirer nous-mêmes.

Si nous passons en revue le monde chrétien, nous verrons que les formes du rituel n'ont pas toujours suivi de près les variations de la doctrine. La communion luthérienne nous en fournit le plus frappant exemple. Partout où le rationalisme n'a pas encore jeté ses racines, elle est uniformément et fortement protestante : eh bien! en Danemark par exemple, en Suède, en Norwége, sur les rivages inhospitaliers de l'Islande, on conserve l'usage des autels, des vêtements sacerdotaux, des cierges (sinon de l'encens) ; on appelle le ministre *prêtre*, et l'office de la communion garde le nom de *messe*. Cependant il n'y a aucune différence, en matière de doctrine, entre les luthériens allemands et ceux de Suède ou de Danemark. La chaîne de la succession apostolique n'a point été, dit-on, conservée non plus dans ces pays. Il y a même des ecclésiastiques, de ceux qu'on appelle *broadchurchmen* (partisans de l'Église large) et qui professent l'indifférence, si ce n'est la haine du dogme, que l'on voit favoriser dans les églises l'introduction de la musique quasi profane, et dans le culte l'addition d'ornements puérils. Ces faits serviront à montrer que dans la brusque manière avec laquelle les Anglais ont dernièrement conclu du rituel à la doctrine, il est entré beaucoup de violence de caractère et un peu d'ignorance sur ce qui se passe hors de chez eux. Leur peu d'aptitude à saisir les rapports artistiques entre l'idée et la forme est, je veux le redire encore une fois, la cause de cette méprise.

Il y a une question qui est l'objet direct de cette étude et que je veux soumettre à l'examen de mes coreligionnaires parce qu'elle est, à mon sens, plus pratique et plus importante, plus intéressante pour la nation et pour l'Église que la question de savoir si une fraction minime du clergé rêve le rétablissement impossible de la religion romaine en Angleterre. A aucune époque de notre histoire, depuis le règne sanglant de Marie, pareille éventualité ne s'est offerte, et ce n'est pas au XIXe siècle, quand Rome vient de substituer au fier *semper eadem* dont elle se faisait gloire des nouveautés dans la doctrine ; qu'elle fourbit les armes rouillées dont ses sincères amis espéraient qu'elle avait renoncé à se servir ; qu'elle demande à ses enfants l'immolation de leur liberté morale, et qu'elle répudie à la fois l'histoire et la pensée modernes ; ce n'est pas, disons-nous, dans un temps comme le notre que cette éventualité peut se produire. Je ne crains

rien, pour ma part, de ses croisades en Angleterre, malgré que je sache bien à quel point elle est douée du génie de la propagande. Ce qui m'occupe, ce dont je veux occuper mes coreligionnaires, c'est une question qui touche de plus près à notre vie religieuse. C'est la grande question de savoir si le mouvement que nous avons signalé en faveur du rituel est favorable à chacun de nous ; s'il nous aide à offrir au Très-Haut un acte d'adoration plus recueilli quand nous allons adorer dans le temple, ou si au contraire il nous détourne de la prière et de l'action de grâces. Il y a une chose certaine : c'est que plus nous ajoutons au rituel, plus nous augmentons nos devoirs. Nous multiplions ainsi, pour ainsi dire, nos professions de foi et nous nous obligeons davantage. Les magnificences que nous étalons dans la maison de Dieu sont autant de voix qui nous commandent l'amour et le respect, et ne pas les entendre est une offense de plus à la majesté du Maître. Si plus de cérémonies et de pompe ne nous rendent pas meilleurs, elles nous rendent pires. Le développement du rituel, tel que nous le voyons se produire autour de nous, s'il n'est pas accompagné d'un développement correspondant de ferveur, implique plus de grâce et moins de bonne volonté.

Mais il y a plus ; je croirais volontiers que le développement du rituel, loin d'impliquer un développement de ferveur, en implique plutôt l'amoindrissement. Cela doit arriver toutes les fois que les yeux et les oreilles sont trop vivement occupés par les images et par les sons. Notre attention se disperse alors, au lieu de se concentrer sur une idée. La beauté de l'édifice, la richesse de l'ornement, la pompe des cérémonies, tout cela, quoique destiné à élever l'âme, arrête le plus souvent l'esprit. Le rituel devient alors, si sage et si bien réglé qu'il puisse être, une lettre morte. Beaucoup de gens, je le sais, seront volontiers de mon avis. Ils diront même que je n'énonce là qu'une vérité banale, un *truisme ;* mais ils ne manqueront pas de faire intérieurement des réserves pour eux-mêmes. Et cependant, qu'ils soient presbytériens ou non-conformistes, qu'ils aient horreur du papisme, qu'ils aient libéralement souscrit pour faire un procès au Révérend X... pour cause de ritualisme, en un mot qu'ils se croient entièrement hors de cause, ils n'en sont pas moins des ritualistes comme les autres. Car le plus petit *minimum* de rituel peut être un voile qui dérobe aux adorateurs l'objet de leur adoration, si celui qui observe ce rituel ne veille pas sur lui-même et ne se garde pas des illusions et des piéges.

Au moment où je fais cette remarque, je vois d'ici mes approbateurs passer des applaudissements au scepticisme ; et je reconnais qu'il y a, à première vue, quelque chose de paradoxal dans cette assertion que tout rituel, si restreint qu'il puisse être, contient un germe dangereux. Il est dur de s'élever contre des pratiques approuvées par les plus purs protestants ; mais il faut se rappeler que nul n'est juge dans sa propre cause. Il est difficile, je crois, de fixer une limite *maximum* au rituel, et non moins difficile de lui assigner une limite *minimum :* car tout cela est relatif. Aucun rituel n'est trop chargé s'il correspond à la ferveur publique ; tout rituel est excessif s'il dépasse ce degré de ferveur.

S'il y a paradoxe dans notre assertion, l'explication en est facile. Nous la trouverons dans une erreur très-commune que nous voulons écarter. On admet généralement que pourvu qu'on se rende à l'église ou à la chapelle, le devoir d'adoration est rempli. Aux yeux des hommes il l'est, en effet, et, jusqu'à preuve du contraire, chacun doit en être convaincu en ce qui touche son prochain. Mais en ce qui touche la conscience, il est loin d'en être ainsi. Si quelqu'un se connaît bien soi-même, il trouvera (à moins que d'avoir reçu en partage des dons exceptionnels) que l'acte d'adoration, bien loin de suivre toujours et nécessairement la manifestation extérieure, est une des opérations les plus ardues et les plus difficiles de l'esprit humain. Il est déjà fort rare de se connaître ; or, la connaissance de soi-même est la première condition requise pour se placer devant le trône de Dieu ; il faut ensuite que nos affections soient en rapport avec cette connaissance et avec celle que nous possédons des attributs de l'Être suprême. Il faut enfin une grande force d'attention pour accomplir cet acte intérieur de la prière qui fait un prêtre de tout chrétien qui prie. Il faut, pour ainsi dire, nous porter nous-mêmes dans nos propres mains et nous offrir, avec le sentiment de notre indignité, en union avec la victime parfaite, sur l'autel de notre cœur. Pour cela, tous les sens doivent se taire, et nous devons nous efforcer d'être aussi seuls avec Dieu et avec nous-mêmes que nous le serons un jour quand, délivrés de la chair, nous verrons le Très-Haut face à face. Et maintenant, si nous songeons à ce que nous sommes, à notre inattention, à notre tiédeur, à la diversité, pour ne pas dire la duplicité d'intentions avec laquelle nous abordons l'œuvre de la prière, nous sentirons combien aisément notre énergie se relâche, et que nous glissons, sans nous en douter, sur la pente du formalisme extérieur. Et quand ce formalisme s'accomplit avec une pompe irréprochable, quand nous avons répandu dans le temple nos richesses et les œuvres de notre génie, ces circonstances n'en favorisent que davantage notre complaisance pour nous-mêmes et l'oubli de notre faute. En d'autres termes, les objets destinés à nous seconder dans l'adoration se substituent à l'adoration elle-même, et cela d'autant plus aisément que ces objets sont plus beaux et plus dignes de correspondre à l'idée de Dieu. De sorte que le rituel, précisément parce qu'il a sa valeur, a aussi son danger. Les hommes y trouvent un accroissement de responsabilité, et cependant le supprimer serait un inconvénient plus grand encore. Rien ne peut nous sauvegarder contre ces divers écueils, si ce n'est une observance exacte du but du rituel, qui est de nous prêter des ailes pour la prière ; et cela veut dire que la juste mesure des cérémonies du rituel est la mesure précise des besoins de chacun.

Donc, les changements à apporter au rituel doivent correspondre, de siècle en siècle, aux besoins des esprits et aux progrès de la ferveur religieuse. Cependant, quand nous voyons les développements qui lui ont été donnés chez nous par la dernière génération, nous ne sommes pas si confiants que de croire que la ferveur publique s'est accrue dans la même proportion. Il y a certainement un degré de décence extérieure dans le culte public auquel nous devons toujours tendre, car la négligence à cet égard est à la fois l'effet et la cause de l'irréligion. Mais au delà de ce degré ne faut-il point, je ne dis pas que la loi, mais que la conscience publique soit vigilante pour empêcher le faux zèle d'aller plus loin ? Il y a des influences dans notre société qui peuvent pousser au rituel et au luxe, et qui sont loin d'être des influences religieuses. Les enrichis des campagnes sont moins prodigues, sans doute, pour la maison de Dieu que pour leur propre maison ; mais cependant ils aiment que

leur église soit richement ornée, et la magnificence croissante de notre culte et de nos temples pourrait bien n'être due qu'à ce qu'on appelle, en style de commerce, la *demande* pour les articles de luxe. En ce cas, cette magnificence, loin de représenter les tendances spiritualistes de notre siècle, en personnifierait l'instinct matérialiste. Il y a aussi, il faut le dire, une plus grande diffusion du goût dans les masses, quoique ce goût ne soit pas beaucoup plus épuré que par le passé. On souffre difficilement aujourd'hui les objets tout à fait difformes, tout à fait mesquins et laids. Mais il y a encore une autre cause aux progrès du rituel, plus importante peut-être que celles-là. Le niveau de la culture et de la piété s'est considérablement élevé depuis un certain nombre d'années chez notre clergé ; il a dépassé le niveau laïque, et il n'est pas improbable que, mesurant les besoins de son troupeau à ses propres besoins, il n'ait été conduit à donner au culte extérieur une pompe et des développements que ne comportaient point l'intelligence et la capacité morale de la communauté.

N'en est-il pas de même dans nos théâtres aujourd'hui ? la mise en scène ne fait-elle pas disparaître le drame pour le commun des spectateurs ? et le décor, qui ne devrait être qu'un accessoire, ne devient-il pas pour eux le principal ? Le danger est bien autre dans le sanctuaire ! Car au théâtre le rôle de l'assistance est tout passif, tandis qu'au temple la fonction de la communauté est active au suprême degré.

Mais il est temps de rassembler les fils de ce petit discours sur un grand sujet. Quel que soit l'effet favorable de la répression administrative en matière de rituel (et je ne suis pas disposé à en exagérer la valeur), jamais cette répression ne tiendra lieu de la réserve que s'imposent sur ce point les consciences vigilantes. Pour les uns, cette répression sera trop dure ; pour les autres, elle sera insuffisante. Nous sommes conduits aux offices, il faut le dire, surtout dans les villes et particulièrement à Londres, par la mode, par la convention, par le plaisir. Nous avons en cela des préférences de goût comme en toutes choses. Mais là on ne doit reconnaître pour guide qu'un seul principe et s'interroger ainsi : Quel est le genre de pompe ou de cérémonie qui me seconde efficacement ? quel est celui qui me trouble et me gêne dans l'œuvre pour laquelle les chrétiens se réunissent dans leurs églises ?

Si nous considérons le culte en général, nous ne pourrons qu'être prévenus contre l'introduction des nouveautés ; car la nature de Dieu étant invariable et la nature de l'homme aussi, les rapports de l'une avec l'autre doivent être constamment les mêmes ; la mode, qui est changement par essence et changement capricieux et fantasque, n'a rien à y faire. Quant aux diversités de formes qu'exigent les circonstances locales ou le tempérament individuel, elles sont encore un fait éternel, et d'ailleurs la place leur sera toujours faite par la nature des choses.

Mais si, au lieu de rester dans le domaine des considérations générales, nous descendons aux considérations particulières, nous trouvons qu'en ce qui touche notre pays et notre temps, nos préventions contre les nouveautés en matière de rituel doivent être moins absolues. Nous sortons, en effet, d'une période de notre histoire pendant laquelle le culte public a été tristement négligé. Une réforme était devenue vraiment nécessaire. Cette réforme a eu lieu et a pu triompher heureusement des écueils et des vagues soulevées. Nous voyons donc que le changement est bon quelquefois. Seulement, après en avoir admis le principe, il faut en déterminer les applications. Pour cela, chaque fois qu'un changement spécial est proposé, on peut se faire les questions suivantes :

1° Est-il obligatoire au point de vue de la loi ? Et là on examinera si la désuétude dans laquelle un usage est tombé n'en contient pas dans certains cas l'abrogation virtuelle.

2° Est-il de sa nature favorable à l'adoration fervente et intelligente de Dieu dans le sanctuaire ?

3° Augmentera-t-il ou diminuera-t-il la participation active des fidèles à l'office ?

4° Est-il conforme à l'esprit du *Prayer-Book ?*

5° Est-il agréable à la communauté et désiré par elle ?

6° Est-il adapté à l'état moral et intellectuel de ses membres, de façon à les approcher plus près de Dieu et non à les en éloigner davantage, à les rendre plus recueillis et non pas plus distraits, à échauffer leurs cœurs et non à les refroidir ?

Il me semble pour moi que l'on doit, en règle générale, se poser scrupuleusement toutes ces questions avant de consentir à un changement quelconque dans le rituel ; et que, la loi civile ne s'opposât-elle point au changement projeté, il suffit d'une réponse négative à une seule d'entre elles pour que le projet doive être rejeté.

Excepté dans le cas, aujourd'hui rare, où une église se trouverait au-dessous du degré de décence extérieure requis pour le culte, je ne vois pas pourquoi on chercherait à faire violence au sentiment d'une communauté en changeant quelque chose à son rituel. Si le ministre de la paroisse pense qu'il y ait là quelque principe en souffrance, quelque règle violée, pourquoi ne s'adresse-t-il pas à son troupeau ? Si c'est simplement affaire de goût de sa part, il doit faire céder son goût personnel à celui de la communauté. Ne doit-il pas être le premier à comprendre que l'instabilité en matière religieuse est un mal en elle-même, et qu'introduire un changement dans son église, de par son bon plaisir, c'est ouvrir la porte à des changements successifs, de par le bon plaisir des autres ? Et surtout sera-t-il excusable s'il s'expose à refroidir, à disperser le troupeau, pour la satisfaction de sa volonté propre ? Sans doute on peut perfectionner le culte comme on perfectionne toutes choses ; mais qu'est-ce que cet avantage s'il faut, pour l'obtenir, offenser, contrister les membres de la communauté et les voir peut-être déserter le temple ? Le regard du Très-Haut peut-il s'arrêter avec complaisance sur un pareil spectacle ? Et d'ailleurs le christianisme a-t-il donc été donné aux hommes avec tous les développements qu'il devait un jour contenir ? Ne s'est-il pas, au contraire, levé sur le monde comme une petite lumière mesurée à la faiblesse de notre œil et qui devait grandir à mesure que celui-ci se fortifierait ? N'a-t-il pas enseigné l'humanité graduellement, et tous les jours un peu, par la parole et par l'expérience ? Les pierres précieuses qui brillent sur le front de la *Bienaimée*, dans l'Écriture, ce sont les chrétiens dans le temple ; et si durs d'entendement que soient des hommes, ils vaudront toujours mieux que des bancs vides pour rendre honneur à Dieu.

Et maintenant, si le rituel est en progrès parmi nous, cela ne rend-il pas nécessaire que la prédication s'élève dans une proportion correspondante ? Il n'y a rien de pire, à mon sens, que la pompe dans le culte et la mesquinerie dans l'interprétation de la loi ; mais en admettant que cette interprétation soit large et saine, il faut encore apprécier dignement la

puissance de l'éloquence. Le rite et la parole doivent concourir ensemble à stimuler la dévotion, et si le prédicateur sait échauffer le cœur de son auditoire, l'intéresser et l'édifier, il lui donne par là le moyen de tirer bon parti des pompes du rituel et d'en éviter les dangers.

Mais si le clergé a parfois succombé aux tentations de la volonté propre, en imposant à ses ouailles des cérémonies ou des détails de culte auxquels celles-ci répugnaient, il faut convenir que les laïques sont sujets aux mêmes défauts, sans avoir les mêmes excuses. N'est-il pas étrange de voir l'obstination avec laquelle nous nous en tenons à nos usages, quand il nous arrive de nous trouver dans une église où ces usages ne sont pas suivis ? Il nous importe peu de donner du scandale, d'attirer l'attention, de causer des distractions à l'assistance. Est-ce là le précepte donné par l'Apôtre, qui se faisait tout à tous ? Croyons-nous donc que la discipline ne convienne qu'au clergé ? Car, enfin, si nous voulons, nous autres laïques, régenter nos Églises, du moins devons-nous avoir présent à l'esprit que notre liberté est limitée par celle des autres, et que c'est un devoir que d'obéir, dans les choses indifférentes à la foi, aux habitudes de la communauté chez laquelle nous nous trouvons accidentellement. Quand le clergé sera devenu tout à fait raisonnable, il est à craindre qu'il n'ait fort à souffrir de la déraison avec laquelle certaines volontés individuelles s'affirment dans son troupeau. Mais s'il est digne de sa haute mission parmi les hommes, il comprendra qu'il ne doit rien imposer à personne, de peur que ce qu'il leur présente comme moyen de salut ne leur devienne pierre d'achoppement. Il revêtira l'armure de la patience et il en connaîtra bientôt la force. Enfin, il y a un moyen qui est dans ses mains et dont nul ne saurait l'empêcher de se servir. Ce moyen, c'est l'exemple. Ce défaut d'intelligence dans l'expression extérieure des choses intérieures, cette absence de la faculté plastique que j'ai signalée dans la nation se fait sentir chez les hommes d'Église comme chez les autres. Je me souviens d'avoir entendu un ministre réprimander les enfants de chœur dans l'église sur leur manque de tenue avec des expressions et des gestes convenables seulement dans une taverne. Le premier et le dernier article du rituel, le plus essentiel de tous, c'est le respect et le recueillement de la part du clergé lui-même. Rien ne peut en tenir lieu, et cela peut tenir lieu de presque tout. Ce respect n'est pas l'affectation, il ne consiste pas en génuflexions ou en termes convenus : *Nequeo monstrare et sentio tantum.* La raison pour laquelle ce respect est la partie la plus importante du rituel, c'est que le rituel consiste en général *ex vi termini*, en symboles. Or, le respect implique l'idée de la chose qui en est l'objet. Il exprime par des signes extérieurs, par une attitude convenable, la croyance en la présence de Dieu. Le ministre est nécessairement le centre, le cœur de la communauté. L'attitude du troupeau se modèle sur la sienne et les fidèles reçoivent l'empreinte qu'il leur donne. Si, par un air de piété et de respect, le ministre donne le ton à l'assistance, tous les détails du rituel s'adapteront d'eux-mêmes à ce respect et à cette piété. Cela est très-heureusement vrai pour toutes les Églises et toutes les communautés. Il y a quarante ans, cette attitude respectueuse et recueillie chez les pasteurs et les ouailles était le privilége exclusif de la *Margaret Chapel*, qui abritait alors les ministres que l'on nommait les évangélistes; elle le conserva avec M. Oakeley (que nous avons, hélas ! perdu) et avec M. Upton Richards, qui savaient donner au plus simple service, dans un édifice dont la laideur et la pauvreté choqueraient aujourd'hui la moins exigeante des communautés, une véritable grandeur. L'Église papale possède aujourd'hui M. Oakeley et profite de ses admirables dons comme musicien et de ce sentiment si juste de l'harmonie propre au culte qui le distingue. Il avait jadis autour de lui la plus pieuse, la plus dévouée et la plus intelligente communauté que j'aie jamais rencontrée dans tout le monde chrétien.

J'en appellerai, en terminant, à une haute autorité.

Dans le XIVe chapitre de la première épître de saint Paul aux Corinthiens, je trouve ce que j'appellerai le code du rituel sous la loi du Nouveau Testament. Les règles posées par l'Apôtre pour déterminer la valeur comparative des dons, alors si communs dans la primitive Église, nous fournissent les principes applicables au règlement des choses du culte. Il est touchant de voir que l'Apôtre les énonce immédiatement après cette admirable effusion sur les caractères de la « charité », à laquelle toute l'éloquence éthique de la Grèce ou de Rome ne saurait être comparée. Le but le plus élevé qu'il propose (v. 5) c'est « l'édification de l'Église. » Aujourd'hui, je remarque une disposition dans le public à traiter quelques hommes comme des boucs émissaires, et je crains qu'ils ne souffrent, non-seulement l'injustice, mais d'autres maux encore. La grosse bigoterie, et, ce qui est pire, le bas égoïsme, peuvent trouver leur compte à enfler la voix du protestantisme. La mondanité peut, d'un autre côté, se cacher sous la tendance à augmenter la pompe extérieure du culte. La meilleure pierre de touche pour connaître ce qui est bon de ce qui est mauvais, en matière de rituel, c'est le désir de l'Apôtre : « Que l'Église, dit-il, reçoive de l'édification. » Cette règle vaudra mieux que la recherche abstraite d'une perfection imaginaire, ou que l'attachement traditionnel à des préjugés étroits.

W. E. GLADSTONE.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par **.

LA REINE LOUISE DE PRUSSE

Sa vie et son temps (1)

III

Il est inutile de nous arrêter davantage sur les années heureuses de la reine Louise. Celles qui devaient la mettre en lumière et lui donner sa vraie grandeur approchaient. On était au 10 mars 1804. C'était le jour anniversaire de la naissance de la reine. On donna un bal de cour dans le goût du temps, avec des danses à caractères. Il y avait un ballet qu'on appelait le *ballet des heures*, dans lequel douze jeunes filles, ailées, légères, devaient danser autour de la reine en semant des fleurs. Hélas ! c'étaient les heures passées de sa vie dont ce ballet était l'emblème, et ces fleurs étaient jetées sur leur tombe !

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

Onze jours après, la foudroyante nouvelle de l'assassinat du duc d'Enghien et de la violation du territoire prussien, quelques mois plus tard celle de la mort de Palm, le libraire allemand fusillé par ordre de Napoléon pour avoir généreusement refusé de faire connaître l'auteur d'un pamphlet qu'il avait publié, vinrent arracher Frédéric-Guillaume III à sa résolution de maintenir la paix à tout prix. Il lui avait fallu la grande autorité d'un successeur de Frédéric II pour avoir pu la conserver jusque-là contre le vœu de son peuple, de sa noblesse et de son armée. Il gagna néanmoins du temps encore. On sait qu'à l'extérieur il avait subi, tout en y résistant, l'influence de l'empereur de Russie; mais ce dont on lui a tenu moins compte, c'est que les officiers et les princes formaient à l'intérieur un grand parti de mécontents. On a prétendu que la reine s'était jointe à eux pour décider le roi à la guerre; mais cette assertion, accréditée par Napoléon, paraît être fausse. Si l'on s'en rapporte à Hennings, la reine était à Pyrmont et n'apprit la guerre qu'à son retour. « Nous ne rapportons pas ce fait, dit-il, pour détourner de sa mémoire le reproche que lui a fait Napoléon, mais que les Prussiens, eux, ne lui firent jamais. Ses actions et ses sentiments étaient connus de tout le monde, et tel était son amour pour le roi, qu'elle n'eut jamais d'autres vues que les siennes (1). » Mais il est très-probable qu'elle approuva dans son cœur la résolution à laquelle elle adhérait publiquement. Il n'y avait plus qu'un parti en Prusse, le parti de la guerre. Le prince Louis-Ferdinand, cousin du roi, en avait, avec l'armée, formé d'abord le noyau; mais, grossi chaque jour par les violences de Napoléon et par les humiliations successives de l'Allemagne, il avait fini par entraîner la reine et jusqu'au roi lui-même.

Ce qui a contribué à répandre le bruit que la reine était l'instigatrice de la guerre, c'est qu'elle suivit d'abord au camp le roi son mari. Sa présence était d'un heureux effet sur l'armée, qui l'adorait. Quand le chevalier de Gentz, diplomate autrichien qui devint plus tard le bras droit du prince de Metternich, obtint une audience, il la supplia au nom des officiers généraux qui l'en avaient chargé, de ne pas s'éloigner. Elle répondit qu'elle n'avait pas, pour elle, l'intention de le faire, parce qu'elle espérait être utile au roi et aux blessés; mais, ajouta-t-elle, je ferai ce que le roi voudra. Elle lui demanda aussitôt ce qu'il pensait de la guerre : « Ne croyez pas, dit-elle, que je vous fais cette question pour que vous me donniez courage. Non! Dieu sait que je suis prête à accepter l'événement, quel qu'il soit. Mais je veux savoir l'opinion des hommes éclairés, afin de voir si elle s'accorde avec la mienne. Je n'ai pas été consultée et n'ai pas souhaité de l'être, ajouta-t-elle; mais si je l'eusse été, j'aurais opté pour la guerre parce qu'elle est nécessaire à notre honneur, quoique je sente bien qu'elle ne fera pas notre sécurité. De sécurité, il n'y en a pour nous que dans l'étroite union de tous les princes allemands. » Ceci se passait le 9 octobre 1806, et le récit s'en trouve dans le *Journal* du chevalier de Gentz. Le 13 octobre, au point du jour, le principal corps d'armée, avec le roi à sa tête, se dirigea vers Sulza, pendant que le prince de Hohenlohe attendait à Iena.

Le roi laissa la reine dans le château de Weimar, sous la protection de la courageuse duchesse, sa parente. Ils s'étaient séparés en se croyant encore éloignés du jour de la bataille. Dans l'après-midi, la reine voulut revoir le roi. D'après une lettre d'elle à sa sœur, la princesse d'Orange, elle le rejoignit en effet; mais déjà les Français avaient paru sur les hauteurs de Kössen, l'ennemi était en vue et la reine se trouvait entre les deux armées prêtes à en venir aux mains. Le duc de Brunswick fut très-surpris de la voir dans cette situation; il insista pour son départ. Le général Rüchel lui donna une garde de cinquante hommes pour la conduire à travers les montagnes de Hartz, par où elle arriverait, disait-il, en quatre jours à Berlin, tandis que la grand'route était rendue impraticable par les détachements français qui battaient le pays jusqu'à Leipzig. Pendant qu'il lui montrait sur une carte la route qu'elle devait suivre, un espion observait. Il rapporta à l'empereur que la reine de Prusse faisait des plans de campagne; Napoléon accueillit et s'empressa de répandre cette absurdité.

Qu'on juge ce que dut être ce voyage à travers les forêts et dans les gorges des montagnes, pour une femme qui laissait son mari sur le champ de bataille et le sort de la monarchie en suspens! Le bruit de la canonnade, répercuté par les échos, la suivit longtemps; puis il s'éteignit à mesure qu'elle s'éloignait. Il n'y avait point alors de chemins de fer et de télégraphes pour abréger ses angoisses. La reine y fut livrée jusqu'au 18 octobre. Enfin, quatre jours après la bataille d'Iéna, un courrier, envoyé par le général Kleist, la rejoignit sur la route, près de Brandebourg, le berceau de la famille (1). Elle arracha elle-même le papier des mains du cavalier. Le général l'informait que tout était perdu, que les Français avançaient rapidement, que le royaume était dans le plus grand danger, qu'elle ne devait pas s'arrêter une heure à Berlin, mais fuir avec ses enfants vers le nord. Il ne pouvait lui donner des nouvelles certaines du roi, qui était encore sur le champ de bataille, mais espérait qu'il était vivant!

Quoique l'équipage de la reine fut harassé, il dut repartir au galop. Quand elle arriva à Berlin, ses enfants n'y étaient plus. La terrible nouvelle l'avait précédée et les personnes chargées de leur garde les avaient conduits à Schwedt, sur l'Oder. La ville était dans le désespoir. Toutefois, jusqu'au 16, les habitants de la capitale, la famille royale elle-même, avaient été trompés par la fausse nouvelle d'une grande victoire de la Prusse. Le médecin de la reine, Hufeland, et son ami Fichte avaient célébré ce triomphe imaginaire. Quand le premier fut appelé chez la reine à son arrivée, il n'était pas encore sorti d'erreur. Il fut stupéfait de la trouver en larmes, les cheveux en désordre, la douleur peinte sur tous ses traits. Elle le reçut avec ces mots : « Il ne faut fuir et rejoindre mes enfants! Venez avec moi! » Quand elle arriva à Schwedt, la vue de ses enfants la fit éclater en sanglots. Ceux-ci, qui n'avaient jamais vu leur mère que souriante, la regardaient avec terreur. « Mes bien-aimés, dit-elle en les prenant dans

1. *Lebensverhältnisse des Königs von Preussen*, par Hennings.

(1) Le berceau historique de la famille de Hohenzollern est en Souabe, mais son berceau politique est, comme tout le monde sait, l'électorat de Brandebourg acheté à prix d'argent par le burgrave de Nuremberg, Frédéric de Hohenzollern, en 1415.

ses bras, je pleure la destruction de notre armée, la mort de nos parents et de nos amis ! » Puis, s'adressant à ses deux fils aînés Frédéric et Guillaume, âgés l'un de onze, l'autre de neuf ans : « Vous voyez, dit la reine, l'édifice que deux grands hommes ont bâti en un siècle détruit en un jour ! Il n'y a plus d'armée prussienne ; il n'y a plus de royaume de Prusse ; il n'y a plus d'orgueil national ! Tout s'est évanoui dans la fumée qui a couvert les champs d'Iéna et d'Auerstadt (1) ! » Elle leur raconta ensuite la mort de Louis-Ferdinand, leur oncle : « Ne le pleurez pas, dit-elle, mais promettez-vous de l'imiter un jour ; ne vous laissez pas envahir, mes princes, par l'esprit dégénéré de notre siècle ! Promettez-vous d'être un jour de grands soldats ; sans cette ambition, vous ne seriez point les descendants de Frédéric II. Vous aurez à combattre pour l'indépendance de votre pays ; soyez préparés à mourir pour cette cause comme Louis-Ferdinand (2). »

Le comte Hardenberg arriva de Berlin, apportant la nouvelle que le roi était sauf, quoique blessé. Il était revenu du camp pour protéger la fuite de la reine. On commençait à avoir des détails de la journée ; mais on n'apprit tout qu'à Stettin. La reine se fit lire la liste des morts et des blessés ; c'était comme un songe terrible ! Le nombre des officiers supérieurs qui étaient tombés montrait bien que si l'infatuation les avait conduits sur les champs de bataille, la valeur ne les y avait pas abandonnés (3). Ce fut à ce moment que l'on fit arrêter, à Stettin, Lombard, secrétaire du cabinet, soupçonné d'entretenir des intelligences coupables avec les Français. Tout le monde a répété que la reine prit sur elle cette mesure violente ; mais sir George Jackson affirme que le comte Hardenberg en avait l'ordre du roi.

Frédéric-Guillaume avait vaillamment combattu à Auerstadt et avait eu deux chevaux tués sous lui. Ne pouvant tenir contre Davoust, il avait ordonné la retraite dans la direction de Weimar, croyant y joindre le corps du prince de Hohenlohe, dont il ignorait encore le désastre. De longues files de soldats fugitifs des deux armées, se croisaient en tous sens, causant une confusion inextricable et une panique universelle. L'infanterie, l'artillerie, la cavalerie prussienne, s'étaient débandées, abandonnant fusils et canons. Les chevaux erraient à l'aventure ; tout courait en désordre, sans direction, sans un point de ralliement. Les fuyards, affamés, tombaient sur les fourgons qu'ils rencontraient. Le roi fut sur le point d'être fait prisonnier dans le tumulte et l'horreur de la nuit. Ce ne fut qu'à cinq heures du matin que par un long circuit il arriva à Sommerda, où il reçut la nouvelle du désastre d'Iéna, en même temps que les propositions de paix que Napoléon lui avait adressées la veille de ce grand désastre.

Ces traits d'histoire sont connus de tout le monde (4) ; mais il est bon de les relire. Ils nous rappellent que tous les désastres militaires se ressemblent, qu'ils ne marquent pas toujours la ruine des nations et que, bien que chacun soit prêt à croire que la destinée a des décrets particuliers pour son pays, les voies de la Providence sont à peu près les mêmes à l'égard de tous !

(1) Adami.
(2) Hudson, Adami.
(3) Alison, *Histoire de l'Europe*.
(4) Voyez une leçon de M. Alfred Rambaud sur *Napoléon Ier et la Prusse*, dans la *Revue* du 31 août 1872.

IV

Le roi rejoignit la reine à Cüstrin, place forte sur l'Oder. Ils ne s'étaient quittés que depuis une semaine, et un abîme séparait le jour d'hier du jour présent. De là, ils se retirèrent à Königsberg.

Quand Napoléon, après sa victoire, vint prendre ses quartiers dans le château de Weimar, un de ses officiers lui annonça que le reine de Prusse avait échappé. « Elle aurait mérité d'être prise, répondit-il, car c'est elle qui a causé la la guerre. » Aussitôt qu'il fut maître de Berlin, des bulletins injurieux pour la reine parurent tous les jours dans le *Télégraphe*, journal officiel français de Berlin. C'étaient des flèches empoisonnées qu'il lançait moins dans le cœur de cette princesse que dans ceux de ses sujets. On a remarqué que Napoléon s'était conduit plus durement dans la guerre contre la Prusse que dans ses longues luttes avec l'Autriche. « Je rendrai cette noblesse si pauvre, avait-il dit, qu'elle mendiera son pain. » Et il n'oubliait rien pour l'écraser de toutes manières. On dit qu'il avait trouvé dans l'appartement de la reine des correspondances oubliées dans sa fuite, dans lesquelles, parlant à ses parents et à ses intimes, elle avait témoigné un certain mépris pour le conquérant (1). C'est à cette circonstance qu'on attribue sa haine et sa persistance à la faire outrager par ses journaux.

Pendant l'hiver de 1806 à 1807, le troisième fils de la reine, le prince Frédéric-Charles, fit une grave maladie, et la reine elle-même, brisée par tant de secousses, fut en grand danger. Son médecin, Hufeland, raconte dans son *Journal* une terrible nuit qu'il passa le 22 décembre. Les Français approchaient et l'ancienne capitale de la Prusse n'était plus une retraite sûre. « La reine fut toute la nuit, dit-il, entre la vie et la mort. Le vent mugissait au dehors d'une façon effroyable, circonstance à laquelle, même à ce moment, nous ne pouvions être indifférents, parce qu'un vaisseau qui était en mer était chargé des diamants de la couronne et de tout ce qui restait d'objets précieux au roi. La tempête sifflait si fort qu'une des fenêtres du vieux château fut enfoncée. Le matin, quand la fièvre de la reine fut passée, on exprima la crainte qu'elle ne pût supporter la voiture. Mais elle-même demanda à partir, disant qu'elle ne voulait être un obstacle à aucune mesure sage, et elle prononça ces paroles de David : « Je suis dans une grande douleur. Remettons-nous dans les mains du Seigneur, car ses miséricordes sont grandes ; et que je ne tombe pas dans les mains des hommes ! » (Samuel, chap. XXIV, vers. 14.)

La neige tombait abondamment. La reine, enveloppée de couvertures, fut couchée dans un vieux carrosse qui remontait au temps de Louis XIV. On fut trois jours avant d'arriver à Memel, sur la mer Baltique. « La reine, dit toujours le docteur Hufeland, passa la première nuit dans une chambre misérable dont la fenêtre était brisée et où la neige fondue tombait sur son lit. Son courage ne s'étonnait de rien, et elle nous donnait de la force à tous. Ses souffrances, disait-elle,

(1) Récit du comte Philippe de Ségur.

n'étaient rien auprès de celles qu'avaient endurées les pauvres soldats. »

Le printemps rendit l'aspect des choses extérieures moins sombre. La reine, à moitié rétablie, tint sa petite cour à Memel. Elle voulait arracher le roi à ses pensées douloureuses. Leur amour s'était encore accru par le malheur. Mais tous les passe-temps de cette cour consistaient à faire de la charpie pour les blessés, occupation à laquelle les membres du corps diplomatique se prêtaient avec une aimable gaucherie. Quand les Français se furent éloignés de Königsberg, la famille royale y revint, et ce fut là que la reine se lia d'une étroite amitié avec Mme de Krüdener. Elles se rencontraient tous les jours dans les hôpitaux, et les sentiments religieux de la reine Louise, fortifiés par l'épreuve, trouvaient encore dans la foi ardente de Mme de Krüdener un aliment opportun. Après leur séparation, la reine lui écrivit la lettre suivante, qui est rapportée par Baur dans sa *Vie religieuse en Allemagne* :

« Je vous dois une confession, ma bonne amie, que vous recevrez, je le sais, avec des larmes de joie : vous m'avez rendue meilleure que je n'étais. Vos discours sincères, vos entretiens sur le christianisme ont fait impression sur mon esprit. J'ai pensé davantage à ces choses, que j'avais toujours sues, mais sans y penser assez. Avec vous je me suis sentie plus près de Dieu; ma foi est devenue plus vive, de sorte qu'au milieu des douleurs je ne suis pas malheureuse. J'espère que je saurai me soumettre à toutes les épreuves qui me seront envoyées par Dieu, et sentir qu'elles sont pour moi une source salutaire de purification et d'humilité. Je vois maintenant à cette lumière toutes les épreuves de la Prusse et les miennes. Promettez-moi que vous me direz toujours la vérité. »

Beaucoup d'autres lettres de la reine de Prusse, particulièrement ses lettres à son père, témoignent chez elle des mêmes dispositions. Il serait trop long d'en citer davantage. Toutes dénotent un génie ordinaire, mais un caractère digne, religieux et inébranlable. Elle n'avait que trois amours : Dieu, la Prusse, son mari et ses enfants.

Nous ne suivrons pas davantage la cour errante dans ses pérégrinations sur les bords de la Baltique. Il fallut de nouveau quitter Königsberg et revenir à Memel. Enfin la paix de Tilsitt vint consacrer l'humiliation du vaincu et les exigences du vainqueur.

V

Tous les historiens ont raconté comment, pendant la première entrevue des deux empereurs d'Orient et d'Occident, comme on disait alors dans le style pompeux que nos triomphes avaient mis à la mode, le roi Frédéric-Guillaume III se promenait tristement sur les bords du Niemen, sous des torrents de pluie, en attendant que ses puissants « frères » l'invitassent à entrer dans leur pavillon, comment Napoléon, qui n'avait jamais reçu d'offenses de ce prince, fut pour lui d'une froideur insultante et ne fut contenu dans les bornes des convenances que par la présence de l'empereur de Russie, comment il voulait le réduire « au marquisat de Brandebourg » et comment le roi de Prusse eut la pensée de faire venir la reine, dans l'espoir que sa beauté et ses malheurs toucheraient le soldat victorieux. Les circonstances de l'entrevue de cette princesse avec Napoléon sont également très-connues. Nous allons cependant en donner encore une fois un récit sommaire, tiré des *Mémoires de Hufeland*, de la comtesse Schwerin, de l'histoire de Brunier, de Hennings, etc.

Quand la reine Louise reçut l'invitation du roi de se rendre à Tilsitt, elle fondit en larmes et dit que c'était la chose la plus douloureuse qu'on pût lui imposer. Elle donna néanmoins des ordres pour son départ immédiat. M. de Talleyrand apprit son arrivée avec déplaisir. Il craignait que Napoléon, parvenu au comble de la fortune, ne se piquât de faire le généreux. Elle joignit le roi à Piktupohnen, près de Tilsitt. Les craintes du prince de Talleyrand parurent d'abord justifiées. Napoléon envoya à la reine deux de ses généraux pour lui exprimer le regret de ne pouvoir lui rendre visite, Piktupohnen ne se trouvant pas sur territoire neutre. La reine répondit qu'elle irait à Tilsitt, et aussitôt deux voitures attelées de huit chevaux vinrent la prendre. Le ministre Hardenberg lui avait donné ses instructions : elle devait s'efforcer d'arracher à Napoléon la Silésie, la Westphalie, mais surtout Magdebourg. « Dieu seul sait ce qu'il m'en coûte, » dit-elle en partant.

A Tilsitt, elle descendit dans une maison occupée par le roi de Prusse. Napoléon vint une heure après, suivi du prince de Talleyrand. Le roi fut à sa rencontre; la reine le reçut, selon l'usage, au haut de l'escalier. Frédéric-Guillaume ne remonta pas.

La reine Louise était troublée, car elle entama la conversation par une banalité, regrettant que l'escalier fût si difficile. « Rien n'est difficile quand un but si désirable est au bout », répondit Napoléon avec une galanterie soldatesque. La reine se remit vite et répliqua avec douceur et tristesse : « Pour ceux que le ciel favorise, il n'y a point de difficultés sur la terre. » On s'assit. La reine portait une charmante robe de crêpe blanc brodée de soie. — « Est-ce de la gaze des Indes? dit Napoléon en approchant sa main de l'étoffe légère. — Parlerons-nous de choses si frivoles dans un pareil moment? » répondit Louise. Un silence suivit. La reine, embarrassée pour prendre l'initiative des graves questions qui agitaient sa pensée, le rompit par une remarque polie sur le climat du Nord comparé à celui de la Corse. — « Le soldat français est endurci à tout, » répondit-il, et il lança alors la brusque question bien connue : « Comment avez-vous osé nous faire la guerre? » La réponse de la reine ne l'est pas moins : « Nous nous sommes trompés sur nos ressources. » — « Et vous avez compté sur la gloire de Frédéric, et vous avez trompé la Prusse! — Sire, il était permis à la gloire du grand Frédéric de nous faire illusion, si tant est, ajouta-t-elle, que nous nous soyons trompés tout à fait. » — Napoléon fut touché de cette réponse, dont il sentit toute la justesse, et voulut reprendre une conservation banale. Mais la reine lui dit franchement qu'elle venait le prier de ne pas épuiser le droit du vainqueur. Elle parla du pouvoir de la générosité, des droits de l'humanité, des jugements éternels de Dieu. En touchant aux souffrances du peuple, elle ne put retenir ses larmes; enfin, elle demanda que Magdebourg fût laissé à la Prusse. Napoléon était sur ses gardes et ne prononçait pas un mot qui pût être pris pour un engagement. Cependant, à cette dernière demande, il parut troublé. Malheureusement,

à ce moment le roi parut, et la reine dût prendre, devant lui, l'attitude du respect et du silence (1).

Cette entrevue, dont on attendait tant, avait duré un quart d'heure. Napoléon n'avait rien promis, mais il avait dit : « J'y songerai. » La reine devait le revoir à dîner, et tout n'était pas encore perdu.

Ce jour-là, ses femmes la parèrent avec art et avec amour. Elles la couvrirent de perles comme une Judith. Napoléon la reçut à la portière de sa voiture, qu'il ouvrit lui-même. Il la conduisit à table, la plaça à sa droite et mit le roi à sa gauche. Il parla avec une gaieté et une loquacité qui faisaient contraste avec la grave réserve de Frédéric. Il dit en riant à la reine : « Comment avez-vous eu l'imprudence d'aller sur le champ de bataille ? Savez-vous que vous avez été sur le point d'être prise par mes hussards ? — J'ai de la peine à le croire, sire, car je n'ai pas vu un Français. — Mais pourquoi vous exposer à tant de fatigues ? pourquoi ne pas m'attendre à Weimar ? — Vraiment, sire, je n'en ai pas eu envie. » On parla de choses sérieuses, des cessions de territoire, de la Silésie, des vieilles provinces de la Prusse. « Ah ! sire, vous ne savez pas combien il est douloureux de se séparer de provinces qui nous ont été laissées par nos ancêtres et qui sont notre berceau ! » Elle s'aperçut de sa faute, mais elle la répara avec esprit. « Le berceau ! dit Napoléon, quand l'enfant est devenu homme, il ne pense plus à son berceau ! — Le cœur de sa mère est le seul berceau qu'on n'oublie pas, dit la reine Louise. » Elle parlait ainsi parce qu'elle savait que Napoléon aimait sa mère, et, au même moment, elle demanda des nouvelles de Mme Bonaparte pour bien marquer le sens de son observation.

La conversation avec Napoléon était toujours difficile. « Le grand homme était mal élevé », comme le disait Talleyrand, et ses brusques interrogations, ses interruptions fréquentes, approchaient de la grossièreté. La reine, pour qui les instants étaient précieux, traçait son chemin à travers ces obstacles comme une biche à travers les épines. Son teint était animé, car elle souffrait dans son cœur et dans son orgueil. Napoléon lui offrit une rose ; elle hésita un moment : « Avec Magdebourg, au moins ? » dit-elle. « Je ferai observer à Votre Majesté, répondit-il adroitement, que c'est moi qui implore, et que c'est à vous de consentir ou de refuser. — Il n'y a point de roses sans épines, je le sais ; mais cette épine est trop dure pour moi ! » et elle refusa de prendre la fleur.

Après le dîner, on fit de la musique, on récita des vers, on dansa ! On dansait sur le théâtre de la guerre, et les hôpitaux regorgeaient de mourants ! Et les larmes cachées de la reine Louise inondaient son cœur !

Napoléon rendit visite au roi et à la reine de Prusse le lendemain. Découragée, elle ne voulait plus paraître ; mais elle céda au désir de son mari. M. Thiers pense que les conditions du traité de paix, quoique dures, se ressentirent de l'impression qu'elle avait faite sur l'esprit de Napoléon, qui l'avait déclarée, en parlant à M. de Talleyrand, « la plus admirable reine qu'il eût jamais vue ». Mais Louise ne le crut pas et dit en partant : « J'ai été cruellement trompée ! »

Par la paix de Tilsitt le roi de Prusse cédait la moitié de ses États, réduisait son armée à 42 000 hommes, reconnaissait la Confédération du Rhin et payait à la France 140 000 000 fr. d'indemnité de guerre. Les Français devaient occuper le pays jusqu'au payement, et le payement était impossible tant qu'ils occupaient le pays. Toutes les autres dettes publiques étaient en souffrance. On conseillait au roi de déclarer la banqueroute ; il ne le voulut pas. On fit argent de tout. On fondit le service d'or de Frédéric le Grand, la galerie d'argent de la salle des mariages dans le palais, et la reine vendit ses joyaux.

VI

Quoique le règne de Frédéric-Guillaume n'eût point été jusque-là celui d'un roi fainéant, on s'aperçut alors qu'on avait négligé beaucoup de choses dans l'instruction publique et dans l'administration. On réforma, réforma, réforma. La reine ne lisait plus que des traités d'éducation. On emprunta beaucoup aux méthodes de Pestalozzi pour les écoles publiques, et la Prusse commença, de ce moment, à recueillir les bénéfices de la défaite.

La proclamation du roi aux populations des provinces qu'il était obligé de céder et la réponse de celles-ci furent déchirantes ; mais leurs adieux n'étaient pas pour longtemps !

A partir de ce moment, la reine Louise ne prit plus d'autres plaisirs que la conversation avec des gens de lettres (1). Tout le reste de son temps appartenait à Dieu, à son mari, à ses enfants et aux œuvres de charité. La maison du roi fut montée sur le pied de 250 000 francs par an. Sir George Jackson raconte que la famille royale dînait de quatre plats et soupait de deux. Tout le pays était dans une détresse épouvantable, et le roi voulait prendre sa part de la gêne commune. Quand on lui demanda s'il fallait acheter du vin de Champagne : « Non, dit-il, pas avant que tous mes sujets ne puissent boire de la bière. » Bientôt on s'aperçut que la santé de la reine déclinait rapidement. En 1809, elle fit pourtant un voyage à Saint-Pétersbourg et fut acclamée dans cette ville ; mais, en revenant, elle écrivait à son père : « Rien ne m'éblouit plus, et je sens chaque jour davantage que mon royaume n'est plus de ce monde. » Dans une autre lettre, elle lui disait : « Tout est perdu ; non pas pour toujours, mais pour l'heure présente, et je n'espère plus rien pour le temps de ma vie. » Elle eut encore vers ce temps une princesse que le roi nomma Louise par amour pour elle, mais bientôt elle se plaignit de spasmes douloureux au cœur, et les médecins découvrirent qu'elle était atteinte d'une maladie organique grave. Au mois de juin 1810, elle voulut aller voir son père comme par un instinct prophétique. Nous allons emprunter à Mme Élisabeth Hudson, en l'abrégeant, le récit de ses derniers jours.

(1) Heureusement, le mari arriva. La reine, d'un regard expressif, réprouva ce contre-temps. Il essaya de mettre son mot dans la conversation et gâta toute l'affaire ; et « Je fus délivré », dit l'empereur. (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

(1) La reine Louise connaissait personnellement et presque intimement tous les hommes éminents de son pays dans les sciences et dans les lettres. Schleiermacher, Fichte, Herder, Schiller, Jean Paul Richter et beaucoup d'autres étaient reçus chez elle en amis. Elle avait un culte pour Gœthe, et un jour qu'elle parlait de lui avec la bonne *Frau Rath*, sa mère, dans un mouvement d'enthousiasme elle détacha son collier d'or et le lui passa au cou. La bonne dame comprit fort bien le sens de ce présent de la reine, et un jour que Mme de Staël admirait son collier : « Oui, dit-elle avec un mélange d'orgueil et de bonhomie, je suis la mère de Gœthe. »

Elle arriva la première chez son père et fut reçue d'abord par sa grand'mère, émue jusqu'aux larmes. Le roi vint la rejoindre aussitôt. Elle fut obligée de recevoir des présentations jusqu'au 27. Comme elle avait vendu ses diamants, elle ne portait que des perles. Quelqu'un lui dit que cet ornement lui seyait. « Oui, dit-elle, les perles me seyent, car elles représentent des larmes et j'en ai beaucoup répandu. » Elle montra ce soir-là le portrait en miniature du roi, disant que c'était là le seul bijou auquel elle tînt. Le lendemain, elle sortit avec lui pour lui montrer le parc et le fit venir avec elle sur le balcon pour en avoir un coup d'œil général. Beaucoup de monde était assemblé devant le château, et avec une expression radieuse elle semblait montrer son mari au peuple comme sa joie et son orgueil. Comme, le soir, elle était assise seule avec son frère Georges dans le cabinet de son père, elle prit une plume et écrivit :

« Mon cher père,

« Je suis bien heureuse aujourd'hui comme votre fille et » comme l'épouse du meilleur des époux.

» 28 juin 1810. »

Ce furent là les derniers mots qu'elle écrivit, et sa famille conserve ce papier comme une relique. Le soir, elle fut prise de la fièvre ; néanmoins, comme il avait été décidé que la famille irait à Hohenzieritz, elle y alla. Le 16 juillet, elle avait repris les habitudes d'une personne bien portante et elle se faisait lire l'abdication du roi de Hollande, quand elle fut saisie d'une attaque effroyable au cœur. Le spasme dura cinq heures, cinq heures d'agonie, d'étouffements et de souffrances indescriptibles, pendant lesquelles elle ne put que murmurer faiblement : « De l'air ! de l'air ! » Quand cette attaque fut passée, elle était si faible qu'elle ne pouvait remuer un bras ; elle demeura en cet état, et le duc son père envoya immédiatement chercher le roi, qui était retourné à Berlin.

La nuit suivante, l'étouffement reparut. A chaque instant la reine croyait mourir. Elle demandait le roi. Enfin, il arriva ! Son médecin lui annonça son approche. Son visage mourant s'éclaira. Elle demanda aussi ses enfants, mais ne put soutenir leur vue. Les spasmes revinrent avec plus de violence : on les fit sortir. Le roi était assis sur le bord de son lit et tenait sa main dans les siennes ; Mme von Berg lui soutenait la tête et les médecins entouraient son lit. Un silence de mort régnait dans la chambre. Elle ferma les yeux et murmura distinctement : « Mon Dieu, abrégez mon agonie ! » Cinq minutes après, ses maux étaient finis. C'était le 18 juillet 1810 (1).

La reine Louise a dit, en parlant d'elle-même : « La postérité ne me comptera point parmi les femmes célèbres ; mais elle dira que j'ai beaucoup souffert avec patience. Puisse-t-elle ajouter que j'ai donné le jour à des princes capables de relever leur pays ! » La première partie de cette oraison funèbre est trop modeste. La reine Louise de Prusse appartient à l'histoire, non pas comme une femme de génie, non pas même pour ses qualités vraiment royales, mais parce qu'elle est l'expression la plus saisissante de la foi qu'un peuple doit avoir en lui-même ; parce qu'elle n'a jamais désespéré de sa patrie, et parce qu'elle a compris le sens et l'utilité de ses épreuves. Dans un temps où tous les princes de l'Europe, sauf l'Angleterre, ouvraient, sous le poids de la défaite, les bras au vainqueur, elle a protesté par son exemple et par ses paroles. Bien mieux, elle a montré à ses enfants et à ses compatriotes le chemin de l'avenir. Elle a dit aux premiers : Soyez soldats ; aux seconds : Soyez sobres et travailleurs. Enfin les représentations qu'elle fit à Napoléon, à Tilsitt, devraient être présentes aux vainqueurs dans tous les temps et dans tous les pays. Elle a vécu à une époque et dans un milieu où son esprit ne pouvait nécessairement embrasser qu'un certain cercle d'idées et de vertus ; mais son cœur saisissait les vérités éternelles, c'est-à-dire les lois morales qui président de haut aux choses de ce monde et surtout aux rapports politiques des hommes et des nations.

LÉO QUESNEL.

(1) Elisabeth Hudson.

QUESTIONS SCOLAIRES

Les nouveaux livres de classe

Le septennat est une institution très-favorable aux vacances de tous genres ; professeurs et élèves ont pu croire, un instant, grâce aux générosités du ministre, qu'ils se reposeraient aussi longtemps que les députés de Versailles. Deux jours de congé supplémentaires, inespérés et mystérieux, avaient fait naître les plus douces espérances. On se disait que le gouvernement n'aimait pas les réunions, les rassemblements, quels qu'ils fussent, qu'il supprimerait peut-être les classes. Ce beau rêve de collégien est dissipé, la rentrée est faite, et l'heure est opportune pour parler des livres scolaires qui viennent de paraître.

Bien que nos lecteurs soient convaincus que rien n'est chétif de ce qui concerne l'instruction, et qu'une grammaire enfantine peut être une œuvre considérable, je n'en éprouve pas moins quelque scrupule en abordant ce sujet. Quelques-uns de ces volumes me paraissent contenir une véritable révolution en matière d'enseignement, constituer un événement, ce que Voltaire appelait une époque. On voit, à la trompette que j'embouche, que j'ai besoin de précautions oratoires et de rappeler, comme en une distribution de prix, que c'est l'enfant qui fait l'homme et qu'ainsi tout est capital dans l'éducation de l'enfant.

Si ces livres, sérieux pour la plupart, d'un esprit tout nouveau et fort original, sont, à bien des égards, remarquables, ce n'est point à dire qu'ils soient étonnants. Ils répondent en effet fort exactement, — et c'est là leur saillant caractère, — à certain mouvement d'opinion qui se produit depuis quelque temps, et dont il est naturel de rapporter l'origine aux épreuves, aux secousses que la guerre nous a fait subir. Les Allemands, à qui une antique plaisanterie attribuait le royaume de l'air et des nuages, tandis que les Anglais revendiquaient l'Océan et les Français un troisième élément, étaient assurément de tous les peuples celui qui donnait à ses enfants l'instruction la moins nuageuse et la moins chimérique, les

notions les plus pratiques et les plus solides : enseignement des *choses*, écoles *réelles*, ce sont là des mots vieux de cinquante ans en Allemagne et qui répondent, bel et bien, à des réalités. Cependant nous décochons gaiement nos épigrammes contre les docteurs d'outre-Rhin, nous faisons des gorges chaudes à l'instruction germanique, comme si notre enseignement à nous était le plus concret du monde, comme si la *rhétorique*, si chère aux jésuites au bon vieux temps, avait cessé d'être la classe la plus éclatante, la plus choyée, la plus caractéristique de nos lycées. On en était là quand la guerre est venue, et si la tempête n'a pas encore assez balayé l'atmosphère où nous vivons, si, dans le monde de la politique et des élections, il reste trop de débris d'autrefois, et que, sur bien des points, 1874 ressemble douloureusement à 1869, pour les choses de l'enseignement du moins l'opinion est renouvelée, elle est intraitable, elle réclame impérieusement des réformes et, comme tout ce qui est opiniâtrement réclamé, ces réformes s'accomplissent. Tel ministre du septennat a beau jeter au panier les programmes qu'il a trouvés dans le portefeuille de son prédécesseur, le courant est plus fort que toutes les décisions ministérielles ; l'Université se montrant, en vertu de sa constitution même, gardienne de la tradition, des écoles nouvelles se fondent (1), plus libres d'appliquer dès aujourd'hui les méthodes reconnues meilleures et de satisfaire aux exigences d'un public qui, de jour en jour, accorde plus d'attention et d'intérêt aux questions de l'enseignement. Enfin, — et c'est là que j'en voulais venir, — l'Université, elle aussi, se transforme, non point de cette façon violente et dangereuse qui résulte des réactions (ce fut là l'erreur de M. Jules Simon), mais par une évolution lente et sûre, conciliant avec mesure le passé et l'avenir, la forme et le fond, l'imagination et l'histoire, la rhétorique et la géographie. C'est là le trait commun et l'air de famille des publications dont je vais parler.

Voici d'abord une édition d'un texte du XVIIe siècle, du *Sermon de Fénelon pour la fête de l'Épiphanie*. L'esprit nouveau que je signale éclate ici avec d'autant plus de force que le sujet ne l'annonçait guère et ne semblait point le comporter. Qu'on se rappelle les introductions et les notes dont ces textes étaient accompagnés naguère, il y a quelque quinze ou vingt ans. C'étaient le plus souvent des explications purement esthétiques, des exclamations sur les beautés de tel ou tel passage; c'est tout au plus si des rapprochements ingénieux y mêlaient quelque enseignement d'histoire littéraire ; on eût dit un discours académique, un *Eloge*, découpé en petites tranches et disposé en commentaire. Aujourd'hui l'élément historique domine en ces notes, de tout point excellentes et magistrales, et, ce qui ne gâte rien, la forme en est exquise. On ne s'en étonnera point d'ailleurs, l'édition étant de M. Merlet, dont maints travaux déjà ont montré l'érudition du connaisseur unie aux mérites de l'écrivain. La notice sur Fénelon, qu'il a placée en tête de cette édition, est de la même plume qui, dans un *Recueil de morceaux choisis*, a tracé maints portraits achevés de nos classiques; mais elle est plus nourrie de faits que ne le sont d'ordinaire ces études, et quant aux commentaires qui suivent le texte et l'éclairent, je ne saurais mieux faire que d'en donner quelques exemples. On sait que le sermon dont il s'agit fut prononcé devant les ambassadeurs siamois; M. Merlet en prend occasion pour indiquer en une note de deux colonnes les limites, l'étendue, la population, la religion du royaume de Siam.

Plus loin, à propos « de nouveaux Mages qui viennent du fond des *Indes* pour chercher le Christ », on nous fait remarquer que ce nom n'avait pas alors toute sa précision géographique; on nous dit ce qu'il signifie aujourd'hui. Ailleurs, au sujet du xe siècle, « siècle dont on s'exagère trop les malheurs », on nous renvoie à Michelet, et ce renvoi dénote, à sa façon, ce que j'ai appelé l'esprit nouveau. C'est, d'une part, qu'on nous offre moins de phrases et plus de choses ; de l'autre, qu'on apporte à l'enseignement des lettres un sentiment plus large, moins exclusif, plus libéral. A ceux qui redoutent ou feignent de redouter que la poursuite des notions réelles et positives ne dessèche et ne rétrécisse les esprits, je conseillerai vivement d'examiner avec soin le travail de M. Merlet, et je gage qu'ils reviendront de leurs préjugés.

J'en dirai autant d'une édition classique de quelques fragments de Pascal que vient de publier M. Jourdain. Le *Manuel de philosophie* dont il est l'auteur est tout oratoire, d'une lecture agréable et facile, mais combien superficiel en certains chapitres, par crainte d'offrir aux élèves une nourriture trop substantielle ! Il règne dans l'introduction qui précède ces morceaux de Pascal (I. *De l'autorité en matière de philosophie;* II. *Entretiens avec M. de Sacy*) une méthode fort différente et comme une nouvelle conception de l'esprit philosophique, et ce qui me frappe encore davantage, c'est le choix même de ces fragments. Les *Entretiens avec M. de Sacy* ne sont-ils point la clef même des *Pensées*, et la tentative de concilier Épictète et Montaigne n'est-elle pas le fond même de la doctrine de Pascal? N'est-ce point par là que les *Pensées* s'enchaînent et prennent corps, ce qui les illumine et en fait un livre classique? Sans les *Entretiens*, tout s'écroule et s'obscurcit. Jusqu'ici cependant on ne les étudiait guère dans nos classes ; les *Pensées* figuraient dans nos programmes, les *Entretiens* en étaient bannis et les éditions en étaient rares. En nous en donnant une, précédée d'une analyse lumineuse et accompagnée d'explications précises, en nous faisant assister à la genèse des *Pensées*, M. Jourdain a collaboré à l'œuvre de rénovation que je signale et qui consiste, pour parler le langage des classes, à faire la part plus égale entre l'histoire et la rhétorique.

Je me contente d'annoncer les *Extraits de la Théodicée* que M. Janet a tirés de son édition des *Œuvres philosophiques de Leibnitz*; je n'y insiste point, en cet examen rapide, parce que chacun sait à l'avance les qualités qu'il rencontrera en un commentaire signé de ce nom, parce que M. Janet est un des auteurs de ce mouvement d'opinion, un des promoteurs de cette réforme pédagogique que je me plais à constater. Mais je m'arrêterai un moment devant une *Nouvelle grammaire française*, non point seulement, comme pour tant d'autres livres parce qu'elle vient la dernière, mais parce qu'elle rajeunit profondément l'enseignement du français, parce qu'elle y fait entrer enfin les découvertes de la philologie, les résultats de la linguistique, parce qu'elle est *fondée sur l'his-*

(1) Nous voulons parler de l'*École Monge*, qui ne date point d'hier, il est vrai, mais qui s'est renouvelée depuis un an et merveilleusement développée, grâce à l'emploi des méthodes nouvelles, et de l'*École alsacienne*, fondée dans le même esprit, annonçant à peu près le même enseignement, et digne du même succès.

toire de la langue. Personne n'était plus propre à cette œuvre, personne ne s'y était plus savamment préparé que celui à qui la maison Hachette l'a confiée. M. Brachet est l'auteur du *Dictionnaire étymologique* et de la *Grammaire historique.* Il est à peine nécessaire aujourd'hui d'insister sur le rôle nécessaire de l'histoire dans l'enseignement même usuel, même pratique des langues ; mais je ne saurais résister au plaisir de citer un passage de la préface de M. Brachet où il expose avec autant de netteté que de verve l'utilité de la méthode historique.

« L'usage présent, dans toute langue, dépend de l'usage ancien et ne s'explique que par lui : dès lors, quoi de plus naturel que de faire servir l'usage de la langue à l'explication des règles grammaticales, en remontant depuis l'usage actuel jusqu'au moment où elles ont pris naissance ? Outre l'avantage d'être rationnelle, la méthode historique en possède un autre : la mémoire retient toujours plus nettement ce dont notre esprit s'est rendu compte, et l'enfant se rappellera d'autant mieux les règles de la grammaire qu'elles auront déjà un point d'appui dans son intelligence. C'est cette méthode que les Allemands, toujours attentifs à éveiller le jugement de l'enfant, emploient depuis longtemps dans leurs écoles pour l'enseignement de leur langue nationale. C'est la méthode inverse qui avait été suivie en France jusqu'à ce jour. Au lieu d'intéresser l'enfant en lui donnant la raison de chaque règle, et l'explication de tous ces faits grammaticaux, si souvent en apparence bizarres ou incohérents, on lui avait présenté la grammaire française comme les articles indiscutables d'un code pénal qu'il devait appliquer sans les raisonner ni les comprendre. En réduisant ainsi la grammaire au rôle d'un insipide procès-verbal de l'usage, en ne faisant appel dans cet enseignement tout mécanique et passif qu'à la mémoire de l'enfant, au détriment de son intelligence, on avait fait d'une étude attrayante et curieuse un objet de dégoût et d'ennui. »

M. Brachet, on le voit, soutient sa thèse avec chaleur, il y croit ardemment, et ne doute point qu'elle ne triomphe ; mais sa confiance ne l'empêche point de prévoir les objections, d'entendre les cris qui vont éclater de toutes parts ! Enseigner aux enfants la permutation des consonnes, la règle de l'*s*, l'origine du futur, pourquoi l'on dit « aime-*t*-il » ? c'est là de la science, de la linguistique, un excès d'érudition contraire aux principes de la saine pédagogie ! Qu'on se rassure : M. Brachet, tout novateur qu'il est, ne se laisse pas entraîner outre la mesure ; d'abord il publie à l'usage des enfants qui n'entendent pas les langues anciennes une seconde grammaire plus courte et tout à fait à la portée des commençants, et puis, en ce livre même qui s'adresse à nos classes de grammaire et de lettres, la partie historique est discrètement reléguée à la fin des paragraphes et imprimée, sous forme de notes, en un caractère plus fin. Loin de reprocher à M. Brachet un excès d'audace, je lui reprocherais plutôt trop de timidité ; l'histoire, dans sa grammaire, semble se dérober, demander grâce, et cette attitude ne répond point aux allures triomphantes et très-légitimes de la préface. Les élèves, je le crains, auront quelque tendance à sacrifier ces observations, qu'une impression spéciale semble signaler à leur indifférence, à leur paresse ; mais les professeurs en feront leurs délices, et grâce à eux, par leur intermédiaire, les notes arriveront à destination. Ce ne sera qu'un détour, et dans quelque temps, nous en sommes convaincus, la classe tout entière aura pris un tel goût à cette étude si abstraite et morte naguère, si vivante désormais, que l'histoire remontera bravement des notes dans le texte, dans la partie théorique, qu'elle s'y mêlera étroitement et sans scrupules. Ce sera, j'imagine, la meilleure récompense de M. Brachet, d'avoir à refaire son livre, je veux dire à le remanier, pour avoir été trop timide.

Les livres destinés à l'enseignement des langues vivantes ne subissent pas de moindres transformations et sont dans la même voie de progrès. J'ai indiqué ici même, il y a quelques mois, un contre-sens grave et fort répandu dans l'Université, qui consiste à enseigner l'allemand et l'anglais comme on enseignait les langues mortes, par voie de grammaire abstraite, à la Lhomond. On revient de cette méthode même pour l'enseignement du grec et du latin, où elle s'explique et se peut soutenir, à plus forte raison en revient-on pour les langues qui vivent et se parlent. Il est une autre réforme que je rencontre également de part et d'autre : au lieu de morceaux choisis, de fragments détachés qu'on mettait naguère entre les mains des élèves, au lieu de certains recueils allemands et anglais que je ne veux point désigner autrement et auxquels les maîtres ont gémi durant des années de se voir condamnés par la situation officielle de leur auteur, on ne craint plus de publier à l'usage des classes des textes de longue haleine : nos rhétoriciens pourront expliquer désormais tout un traité de Lessing, comme ils expliquent un livre de Tacite. C'est le seul moyen de connaître sérieusement un écrivain, et par un écrivain toute son époque. On va même fort loin en ce sens et la *Dramaturgie de Hambourg*, que nous donne M. Cottler, en en élaguant, il est vrai, tout ce qui est de discussion trop spéciale et trop aride, est, au point de vue scolaire, une publication vraiment courageuse. Mais quelque touché que j'en sois et quelque sympathie qu'elle m'inspire, je me permettrai à l'adresse de son auteur quelques critiques de détail. Pourquoi croit-il que c'est de parti pris et par calcul que Lessing préfère Destouches à Molière ? C'est, bel et bien, par conviction, par ce défaut de goût si fréquent en Allemagne, qui fait que Scribe est considéré à Berlin comme un classique, dans tous les sens du mot, et que les recueils de morceaux choisis français publiés chez nos voisins placent sur le même plan et recommandent à une égale admiration nos génies les plus puissants et des écrivains de troisième ordre. C'est surtout parce que pour Lessing, dans la comédie comme dans la fable, tout doit se tourner en un enseignement, aboutir à une moralité : à ce titre, Destouches est, pour son malheur, fort supérieur à Molière, et le jugement de Lessing ne s'explique que trop aisément. Plus loin, je remarque quelque lourdeur, quelque confusion même sur le mélange du tragique et du burlesque, que Lessing combat d'après Diderot. M. Cottler s'est tenu, en ce passage, un peu trop loin du texte allemand et ne l'a point assez dominé. « Dans la nature, nous dit-il en analysant l'opinion de Lessing, tout est en tout, tout s'entrecroise ; mais au point de vue de cette diversité, la nature est un spectacle convenable seulement pour un esprit infini. » On voudrait ici plus de netteté, — mais ce ne sont là que des détails sur lesquels je ne reprocherais de trop peser. Voici qui est plus grave : les notes ne sont point assez abondantes ; la discussion fort judicieuse que la préface consacre à la *Poétique* d'Aristote aurait pu être, avec profit, rejetée dans le livre même, où trop de passages exigent des commentaires qui font défaut. Il est un point toutefois

sur lequel nous sommes en parfait accord avec M. Cottler : c'est la conclusion morale de son étude. « La plus belle leçon, dit-il, que nous tirerons de ce livre, c'est d'apprendre de Lessing ce que peut le talent inspiré par le patriotisme. » Allusion délicate, jugement discret et d'autant plus profond. C'est ainsi qu'il convient de parler à nos jeunes gens de nos devoirs, avant de les entretenir de nos espérances!

M. Lévy n'a peut-être point évité cet écueil dans la préface légèrement emphatique de ses *Exercices de conversation allemande*. Mais ce n'est point là mon plus sérieux grief envers son nouveau volume. Il est aisé de rire des phrases ridicules, vides de sens, monstrueusement niaises, qui traînent dans les exercices ordinaires; mais encore faudrait-il y substituer des phrases plus raisonnables, et cet aphorisme que je rencontre dès la première page du livre, aussitôt après cette préface impitoyable, *Ich bin weil ich bin*, je suis parce que je suis, me paraît avoir un air de famille regrettable avec les inepties dont M. Lévy s'égaye. Je fermerai volontiers les yeux sur ces inconséquences de détail, si l'ensemble de l'œuvre était plus solide et moins léger. Il m'a toujours semblé que c'était pour un inspecteur chose fort délicate de faire un livre de classe : ne peut-il pas craindre que sa position ne détermine quelque professeur timide ou courtisan à recommander son ouvrage ? C'est endosser une lourde responsabilité que de se faire imprimer en de pareilles conditions, et je ne conçois pas qu'on l'affronte à la légère. Ce n'est point à dire que ce petit volume ne se distingue en rien des livres fort nombreux qu'a publiés le même auteur, en une situation plus modeste ; il y a de ses précédentes publications à celle-ci un incontestable progrès. Il a profité de certains travaux récents, il s'est dit — et il convient à l'Université de lui en savoir gré — qu'il fallait suivre le courant de réformes qui circule au dehors, faire porter ces exercices sur des sujets utiles, concrets, y répandre la vie et l'intérêt, rompre enfin avec la routine, dût-il compromettre quelques-uns de ses propres livres. Mais est-ce assez d'apporter à l'élève un recueil de locutions usuelles groupées à l'aventure, sans lien, sans méthode, fort pratiques peut-être pour quelqu'un qui se servirait de ce recueil comme d'un dictionnaire au fur et à mesure de ses besoins, mais que l'enfant ne peut s'assimiler parce qu'elles sont décousues, flottantes, sans rapports nécessaires entre elles, sans enchaînement organique, parce qu'elles ne répondent à aucune catégorie de l'intelligence enfantine et doivent par là rester à fleur de tête ou de mémoire, parce qu'enfin, au lieu de se répéter maintes fois en des combinaisons différentes, de se fortifier par des analogies ou des contrastes, d'être en un mot groupées, coordonnées, composées en vertu des principes de la pédagogie, toutes ces expressions sont jetées pêle-mêle, sans autre ordre le plus souvent que la succession alphabétique !

En parcourant ce volume et dans les observations qu'il m'a suggérées, j'ai songé malgré moi, sans pouvoir me dérober à cette comparaison, à certains livres qu'annonce également le catalogue de la maison Hachette, livres fort nouveaux par leur tour original et leur méthode profonde, ceux-là même dont je félicitais tout à l'heure M. Lévy de s'être bravement inspiré. Une seule phrase de M. Kuhff, le pédagogue convaincu à qui nous devons cette méthode, fera saisir du même coup et les affinités qui en rapprochent la manière de M. Lévy et les différences, plus grandes encore qui l'en séparent. « Nous croyons, nous dit-il, que la méthode à suivre dans l'enseignement des langues doit être organique ; elle le sera par l'union des choses enseignées, des notions positives et pratiques, avec les mots, *par le choix des faits sur lesquels portera le premier effort du langage, et par celui des mots essentiels que forment le premier dictionnaire de l'enfant.* » C'est pour n'avoir tenté de remplir que la première moitié de ce programme que M. Lévy est resté à la surface, à mi-chemin du but tout au plus; c'est pour ne s'être point contenté de l'exposer tout entier, c'est pour l'avoir réalisé patiemment avec une lenteur fort rare en ces temps où les livres scolaires se fabriquent vite, que M. Kuhff a inauguré une période nouvelle dans l'enseignement des langues vivantes. Le même caractère, la même empreinte forte et profonde se retrouve dans ses publications diverses, mais entre lesquelles règne la plus étroite unité. Prenez *les Rhythmes et les rimes*, destinés à remplacer les grammaires allemandes de la vielle école, *les Formes et les nombres*, ce livre d'exercices, complément indispensable de la grammaire et qui l'anime, ou ce recueil de textes anglais, poétiques et populaires, publié par M. Kuhff en collaboration avec un professeur de l'Université, M. Eissen, — c'est partout ce que j'appellerai le même respect de l'enfant, la même ardeur à tourner en sa substance ces connaissances que jusqu'à présent il n'a qu'effleurées par l'effet d'une méthode vicieuse ou d'un défaut absolu de méthode, le même soin à justifier ce titre collectif d'*Humanités modernes* qui résume à merveille l'esprit de ces différents travaux. Ces rares qualités pédagogiques nous disent à l'avance ce que seront les *Lectures géographiques* allemandes et sur l'Allemagne que nous promet la maison Hachette pour la campagne scolaire où nous entrons.

Avais-je tort de dire, en commençant cette revue bibliographique que l'année est fort bonne à cet égard, de saluer d'heureux symptômes de renouveau ? Ceux qui seraient tentés de sourire de l'importance que j'attache à ce mouvement et des espérances qu'il m'inspire, me pardonneront sans doute ma candeur en se rappelant que ce fut quatre ans après Iéna que commença, par l'école, la renaissance de la Prusse. Nous sommes à quatre années de Sedan, et c'est d'un progrès scolaire qu'il s'agissait en cette étude. H. D.

Notions de philosophie (1)

Cet ouvrage, — M. Joseph Fabre nous en avertit, — est disposé conformément aux derniers programmes de l'enseignement public, dans l'intérêt des jeunes gens, qui en ont inspiré la première esquisse ; mais, selon l'expression très-heureuse et très-juste de l'auteur, il prétend n'être point un catéchisme officiel.

Les quatre grandes divisions : psychologie, logique, morale, théodicée, antiques cariatides de toute bonne méthode

(1) *Notions de philosophie*, par Joseph Fabre, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1 vol. Paris, Delagrave.

de philosophie scolaire, ont été respectées ; seulement, à travers ces piliers vénérables, circule et court un air nouveau, l'air frais de la vie intellectuelle contemporaine ; à l'intérieur du temple souffle le libre esprit philosophique. Les questions du jour les plus récentes ont là un écho. Par exemple, dans le chapitre sur l'esthétique, M. Fabre s'exprime ainsi : « Quant à ceux qui, préférant l'extrémité oppo- » sée, — il venait de réfuter la théorie des froids idéalistes, » — se font une loi de calquer la nature, ils en viennent » bientôt, par un excès inévitable, à choisir ce qu'elle a de » pire et à mesurer leurs succès aux soulèvements de cœur » qu'ils produisent. Que la photographie détrône la peinture, » que les comptes rendus des tribunaux remplacent tous les » drames, ce sera le triomphe du réalisme. Une fois descendu » des hauteurs de l'idéal, l'art ne s'en tient pas à un réalisme » grossier ; il se fait encore utilitaire, et voici, par exemple, » qu'on se sert de la scène pour discuter des points du code, » comme si le libre esprit de la poésie n'était pas incompa- » tible avec les formes doctorales ! » A bon entendeur, salut ! Gustave Planche et Théophile Gauthier ont-ils développé une autre idée dans leurs pages de critique ? Voilà un exemple. Il n'est point isolé. Loin de là.

Il faut lire les dissertations claires et serrées sur le déterminisme, sur la prescience divine et sur la liberté humaine, sur le scepticisme transcendental dans l'école positive, sur le devoir et la morale dans leurs rapports avec le dogme religieux, sur l'âme et le corps et leur union. Il faut lire certaines pages de la Théodicée, écrites avec l'entraînante éloquence d'un apôtre du nouvel évangile philosophique, et ces autres pages, où M. Fabre attaque virilement et le despotisme de la mode, et les tyranniques jougs imposés par les médiocrités tapageuses ou par les nullités, les pages où il traite de l'honneur envisagé par les anciens et par les modernes, par Caton et... par un *gommeux*, les pages enfin où il adjure l'homme privé de foi en la vie future *de faire quand même son devoir et d'honorer en lui-même l'humanité sur le seuil du néant*. Ces passages et bien d'autres encore attestent que tout en restant fidèle à sa mission de professeur, M. Fabre étend haut et loin son regard et fait œuvre de vrai philosophe.

La logique n'exclut ici ni l'éloquence, ni la poésie. Le manuel classique s'est transformé en œuvre d'art, attrayante et profonde. Les vieux ossements glacés de la philosophie scolaire se sont animés. Ils vivent. Sur cette accumulation inerte et morte d'idées, de faits, de citations, de noms, de chapitres constituant le programme officiel rit et danse un vif et chaud rayon. C'est là un livre complet, puisque le but visé est pleinement atteint. Il est correct comme un ouvrage classique et de saveur toute moderne.

Mais ce qui frappe et attire, quand on a fermé le volume, quand on revient sur les impressions reçues et qu'on essaye de les généraliser et de les résumer, c'est l'âme de l'auteur. Cette âme, sous les pages les plus simples, luit et vibre. Elle réchauffe tout. C'est le ferment généreux qui a donné le mouvement à toute la matière. Ce n'est point l'âme d'un [illegible] Nazareen, pour prendre un mot de Heine. Non. C'est l'âme d'un Hellène, rayonnante et frémissante. [illegible] de Platon, surtout de Platon défenseur de Socrate (1).

[illegible]

(1) [illegible] M. [illegible] nous n'en doutons pas, [illegible]

(Note de la Rédaction.)

NOTES ET IMPRESSIONS

PETITE GUERRE.

La situation se *désembruasse* de plus en plus ; on n'aurait jamais cru à une telle et si rapide éclipse. Plus un Bruas à l'horizon ! *Navem in conspectu nullam !* L'orléanisme est noyé.

On lit dans le *Journal de Paris* du mercredi matin, 7 octobre : « Le dernier relevé des élections des Conseils généraux donne un bénéfice de 72 voix pour les conservateurs et de 51 pour l'opposition. On voit combien ces élections ont amené peu de changements dans la composition de nos élections départementales. »

On lisait dans le *Journal de Paris* du mardi matin, 6 octobre : « Le scrutin du 4 octobre donne aux conservateurs une majorité écrasante. »

Que le *Journal de Paris* commence donc par s'accorder un peu avec lui-même ! Qu'il nous explique surtout comment il se peut faire que les « conservateurs » gagnent sans que les républicains soient en perte.

LE « GRAND » PARTI CONSERVATEUR.

Méfiez-vous des épithètes dans les dénominations politiques ; cela sent d'ordinaire la déloyauté, le manque de droiture, les alliances suspectes... Le « grand » parti conservateur, c'est un parti qui compte dans ses rangs le duc d'Aumale, élu conseiller général dans l'Oise, et le prince Charles de Canino, élu conseiller général dans la Corse,... car ils ont osé faire cela, eux, les prétendus orléanistes : ils ont mis sur la même liste ces deux noms qui jurent d'être rapprochés ! Mais que leur importe ? Ils ne s'arrêtent point pour si peu. Écrivez : Prince Charles Bonaparte ; écrivez Jérôme David, écrivez Janvier de la Motte, le père. Très-bien, ajoutez le fils maintenant. Écrivez Haentjens, écrivez Padoue, Chaix d'Est-Ange, gonflez la liste... Et que tout cela coule à plein flot, bonapartistes et orléanistes pêle-mêle, dans le Grand-Conservateur, jusqu'à l'empire qui les attend...

L'APPEL AU PEUPLE.

Le gouvernement ne veut pas qu'un candidat bonapartiste puisse dire tout crûment : « Je suis le candidat de l'Appel au peuple. » Un maire qui dirait cela serait immédiatement destitué ; les préfets ne souffrent point plaisanterie là-dessus ; on est gouvernement ou on l'est pas, que diable ! et on veut l'être.

Par exemple, le même candidat aux élections générales ou départementales pourra parfaitement dire, sans courir aucun risque d'être molesté, qu'il a été bonapartiste, et qu'il le redeviendra le 20 novembre 1880, à minuit, montre en main. Il ne fera pas crédit d'une minute ni d'une seconde au maréchal de Mac-Mahon.

Et dans l'intervalle que serez-vous ? — Quelle question ! je serai bonapartiste tout de même, bonapartiste conspirant, intriguant, complotant, mais il est inutile de le dire dans ma circulaire, les électeurs me comprennent de reste et lisent

entre les lignes, et moi j'y gagne d'être en règle avec mon préfet...

Comme on le voit, la manœuvre ne présente point de grandes difficultés.

Les naïfs proclament intrépidement qu'ils sont partisans de l'appel au peuple, sans ajouter à cette profession de foi aucune déclaration catégorique de soumission au septennat. C'est insensé.

Les habiles disent : Je suis bonapartiste, mais je saurai me résigner jusqu'au 20 novembre 1880.

Les très-habiles se contentent de rappeler qu'ils *ont été* bonapartistes et qu'ils ne renient point leur passé, sauf leur inviolable respect pour le septennat...

Au fond, c'est absolument la même chose. Mais la loi est éludée, le cerbère préfectoral tranquillisé, et le septennat se déclare satisfait; ce gâteau de miel lui suffit.

Faisons-nous donc ici la critique des préfets, du ministère, du gouvernement? Dieu nous en garde, nous les plaignons au contraire. Leur embarras, leur impuissance, viennent de la situation elle-même; c'est l'incurable vice du septennat. Pour faire taire les compétitions du jour, il faut museler les espérances elles-mêmes et accaparer, au moins par fiction, l'avenir. Sinon, l'on n'est pas sérieusement respecté. Un gouvernement condamné à mort de par la constitution ne peut point empêcher les partis de lui dire : Je m'incline devant toi aujourd'hui, mais à telle date je t'enterrerai.

Voici un fragment de la circulaire électorale d'un député bonapartiste rangé de force, après l'élection, dans le « grand parti conservateur » :

« Ne vous attendez pas, disait M. Dugué de la Fauconnerie — car c'est lui-même — aux électeurs dont il sollicitait les suffrages pour le conseil général, ne vous attendez pas à me voir accoler à mon nom l'épithète de « conservateur », qualification imbécile qui ne dit rien et ne veut rien dire. Conservateur de qui?... conservateur de quoi?... »

Ainsi parlait, non sans franchise, M. Dugué de la Fauconnerie. Rien n'y fit; malgré ses protestations et ses cris, on vous l'agrége sans plus de façon au grand parti conservateur. Vous êtes bonapartiste, *ergo* vous êtes conservateur; ainsi raisonnent.... les orléanistes! Ce n'est plus de ceux-là décidément qu'on pourra dire :

Les délicats sont malheureux,
Rien ne saurait les satisfaire.

Tout les satisfait au contraire, tout est de bonne prise, tant qu'il s'agit d'additionner. Allons, bonapartistes, légitimistes, carlistes, tous au Grand-Conservateur! C'est la levée en masse, l'enrôlement forcé; c'est la conscription de l'Ordre moral.

QUERELLES DE BONAPARTISTES.

Il a paru cette semaine dans *le Pays* un bien curieux travail de M. Rouher sur le prince Napoléon. Le porte-parole de la branche aînée reproche au représentant de la branche cadette de ne point ressembler à l'Apollon du Belvédère, non plus qu'au Bacchus indien, et spécialement d'avoir en soi je ne sais quoi « de tumultueux, de révolutionnaire, de terrestre » (*sic*). Nous n'aimons pas beaucoup à nous immiscer dans ces disputes, *cosas de España*, querelles de bonapartistes! Passez votre chemin, honnêtes gens. Et cependant n'est-ce point tout à fait réussi, cette accusation venant des avocats du parti de Boulogne et du parti de Strasbourg? Ces gens-là sont merveilleux d'audace ingénue et sereine, et il est inouï à quel point ils ont oublié leur origine. Le bonapartisme officiel est devenu tout à fait auguste à son sommet : il vit dans l'apothéose comme en son élément naturel, — même après Sedan, — ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, la propagande effrénée et éhontée d'en bas. Les saltimbanques et les pontifes s'entendent admirablement. Tandis que Dugué fait le paillasse pour amuser la foule et offre 25 000 francs contre 25 000 sous (*sic*) à qui prouvera que l'empereur est responsable des malheurs de la guerre, M. Rouher prend des attitudes doctorales et majestueuses. Dugué a le charlatanisme bon enfant, M. Rouher a l'effronterie auguste : il faut de tout.

Et cependant le parti n'est plus au complet. En éliminan de son sein le prince Napoléon, il vient de s'arracher du coup toute sa force démocratique et révolutionnaire. Nous n'osons point dire encore que tels seront les effets de ce divorce dans la réalité, mais théoriquement c'est cela. Le Janus bonapartiste qui, d'un côté, souriait à la démagogie et, de l'autre, au despotisme, vient d'être brutalement divisé en deux; la démocratie napoléonienne prêche pour son compte par la voix du prince Napoléon. Et qu'est-ce donc, je vous prie, que l'empire purement autoritaire délaissé et livré à lui-même? Tout au plus la société des gourdins réunis, ce qui est bien peu.

Cela ne veut point dire que le prince Napoléon, bien qu'ayant suivi sa véritable route, ait fait ce qu'on pourrait appeler un coup de maître. La vérité est qu'il a fait beaucoup de mal à son parti sans aucun profit sérieux pour lui-même. Il a aidé le bonapartisme à se suicider.

Le Janus bonapartiste en se séparant s'est cassé, et il ne sera donné à personne d'en ramasser de sitôt les débris.

UNE FORMULE NOUVELLE.

Elles abondent, les formules nouvelles! La langue française, si fertile en tours ingénieux, s'enrichit et s'assouplit tous les jours.

Un journaliste de province s'était permis d'écrire : « M. X. est un candidat soutenu par le gouvernement. » Vous vous trompez, répondit M. le préfet, ripostant par voie de communiqué; « M. X. n'est point un candidat *soutenu* par le gouvernement; c'est un candidat *qui soutient* le gouvernement. » Ce qui est tout différent,... paraît-il.

Il est vrai qu'on pourrait répondre à M. le préfet que M. X., en récompense du soutien qu'il donne ou promet, est soutenu à son tour. — D'accord, répliquerait M. le préfet, M. X. soutient et, parce qu'il soutient, il sera soutenu; ce n'est que justice. Mais ne l'oubliez pas, *c'est M. X. qui a commencé!!!*

Z...

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 16 17 OCTOBRE 1871

CAUSERIE POLITIQUE

Trois candidats sollicitent dans le Pas-de-Calais les suffrages des électeurs, deux dans Seine-et-Oise, quatre dans les Alpes-Maritimes : total, neuf. On compte dans le nombre des légitimistes, des bonapartistes, des républicains, plus deux partisans déclarés du septennat nu, MM. Roissard et Durandy.

Le cas de ces deux patriotes est curieux. J'imagine que depuis longtemps déjà ils étaient septennalistes sans s'en douter. Cela se comprend : ils ne sont nos concitoyens que depuis quatorze ans ; c'est une excuse. Quoi d'étonnant s'ils ont besoin de réfléchir six années encore avant d'avoir une opinion sur ce qui nous convient : république, empire ou royauté ? Donc, il n'y a guère plus de huit jours, les coryphées du septennalisme désespéraient de voir éclore avant le 18 octobre une candidature franchement neutre. Dans l'Artois, dans l'Ile-de-France, aussi bien que dans l'ancien comté de Nice, l'exemple téméraire de M. Bruas restait sans imitateurs. Même on paraissait ne plus vouloir se donner la peine de chercher. Sur ces entrefaites, deux hommes de bonne volonté se dévouent, deux Niçois sans parti pris, — sinon en ce qui touche les canaux d'irrigation et les chemins de fer, — MM. Durandy et Roissard. On crut tout d'abord avoir mis la main sur deux candidats selon la formule... d'Évreux, et comme ils étaient seuls de leur espèce, naturellement ils furent fêtés.

Malheureusement, ces deux « conservateurs modèles » étaient tellement neutres, qu'il n'y avait pas moyen de savoir si leur patriotisme est plus français qu'italien ou plus italien que français. Sans doute, la neutralité est une belle chose : il ne faut rien exagérer cependant. Un seul Piccon dans l'Assemblée, c'était déjà trop ; deux Piccon pour un, ce serait beaucoup plus que nous ne pouvons supporter. La page de la découverte a donc été tempérée promptement chez les apologistes trop pressés de l'orthodoxie nouvelle par les réflexions désobligeantes du public. Il a fallu prendre sans délai un parti rigoureux, et, pour témoigner de son impartialité propre, le gouvernement a dû déclarer « qu'il restait étranger à la lutte » dans le département des Alpes-Maritimes. On n'est pas plus mal chanceux : n'avoir à soi seul que deux candidats sur neuf et être obligé de les lâcher, c'est dur.

Dans Seine-et-Oise, autre désagrément. Là, du moins, dès le début, nulle hésitation ne semblait possible. Entre M. Senard, républicain illustre, et M. Arrighi de Padoue, bonapartiste compromis, il n'y avait pas à balancer : le gouvernement n'avait qu'à se tenir tranquille, et pour cause ; non pas sans doute que le souvenir de certaines listes de suspects, organisées par M. de Padoue en 1859, gênât le moins du monde les septennalistes convaincus ; non pas même qu'on eût songé un seul instant à ce devoir élémentaire des premiers serviteurs de l'État, qui est de rendre hommage à la souveraineté de la nation et, par conséquent, de respecter la liberté des électeurs en qui cette souveraineté réside ; non, le cabinet avait d'autres raisons pour ne pas céder à la tentation d'être partial ; des raisons d'un autre ordre, et la plus simple de toutes, c'est qu'il n'était pas tenté. Avec la candeur judicieuse qui lui est propre, la *Presse*, oracle ingénu du septennat, a pris soin d'expliquer la chose. Évidemment « le gouvernement ne pouvait pas plus soutenir la candidature de M. de Padoue que celle de M. Senard, parce que ni l'une ni l'autre ne lui paraissaient représenter suffisamment la politique septennaliste ». Le droit, la morale, les bienséances mêmes, ne sont pas tout en ce monde ; il n'était pas hors de propos de rappeler cette vérité d'expérience, bien qu'elle soit généralement connue. Seulement, il fallait se bien tenir et faire en sorte que la neutralité du cabinet, sans nuire d'ailleurs au bonapartiste, ne profitât pas au républicain.

Avec un homme d'imagination comme M. de Padoue, le problème n'était pas aisé à résoudre. Pourtant, les ministres se seraient peut-être tirés de la difficulté à leur honneur, s'ils avaient été laissés à eux-mêmes. Malheureusement, M. Arrighi avait trop bonne opinion de son mérite particulier pour ne pas se faire l'avocat de sa propre cause auprès du chef de l'État. Ayant été [illegible] il n'a pu manquer de se vanter d'avoir été entendu. La seule apparence de cette

privauté suffisait d'ailleurs à son dessein. Aussitôt tous les maires de Seine-et-Oise ont été mis dans le secret de l'événement. Dès lors, on a eu beau faire, l'humeur entreprenante de l'ancien décembriseur a tout gâté. La familiarité intempérante de ses confidences aux « chers collègues » que lui avait donnés M. de Broglie, sa prétention de se substituer au préfet et d'être en son lieu le truchement du maréchal, le scandale de ses protestations contre les réclamations de M. Limbourg, tout cela a fini par déranger le flegme ministériel.

Sans doute, la candidature de ce bonapartiste ingouvernable était utile, puisqu'elle pouvait faire échouer celle d'un ennemi, je veux dire d'un républicain. Mais enfin il y avait nécessité de protéger le repos des maires, l'autorité du préfet et même de sauver le prestige du Président de la république. On s'est donc vu contraint de prendre une décision, laquelle a dû coûter à l'impartialité du cabinet : il a fallu sacrifier M. de Padoue, et, sommairement, en pleine période électorale, le jeter à la porte de sa propre mairie. Encore une illusion perdue : seconde amertume.

Reste M. Delisse-Engrand, bonapartiste aussi, c'est vrai, mais au profit de qui les patrons malheureux de M. Bruas ont naguère reçu des arrhes. A la vérité, leur mauvais destin n'a pas permis qu'ils en pussent tirer le moindre avantage; mais n'importe, il faut restituer, ou du moins rendre l'équivalent. Avant la rébellion de M. de Padoue et ce qui s'en est suivi, on a longtemps cherché, mais en vain, quelle différence si grande certains casuistes avaient pu découvrir entre l'orthodoxie de M. Delisse-Engrand et l'hétérodoxie du maire de Courson-l'Aunay. Rien n'était plus simple, cependant : les tenants du septennat neutre n'avaient pas envie de payer deux fois. C'était au maire de Béthune et non pas à un autre qu'ils avaient promis de la gratitude. Voilà pourquoi M. Delisse-Engrand n'a pas eu besoin de se démener comme a fait son collègue moins chanceux que lui. La prudence était facile au premier, qui avait un titre; elle était difficile au second, qui voulait à tout prix s'en fabriquer un, à quoi il a mal réussi.

Et comme la vertu trouve toujours sa récompense, M. Delisse-Engrand a tout naturellement hérité des sympathies que le cabinet n'a pas pu placer ailleurs, faute d'un autre objet plus digne. Les chances que sa candidature conserve encore sont la dernière espérance qui reste en ce moment aux adeptes du septennalisme. Si elle réussit, ce sera une espèce de consolation pour eux, une compensation à leur isolement. Il faut songer d'ailleurs que si, par hasard, M. Brasme allait être élu dans le Pas-de-Calais, comme MM. Médecin et Chiris dans les Alpes-Maritimes, la superbe du centre gauche ne connaîtrait plus de bornes; il finirait par devenir absolument intraitable; il n'y aurait plus la moindre chance d'avoir raison de son égarement : cela serait trop amer au centre droit, lequel, après tout, veut la conversion, non la perte du pécheur. Il importe donc que la candidature Engrand réussisse; et c'est pourquoi le parti des neutres la couve avec une résignation très-sincère, ou plutôt avec la parfaite gravité d'une poule qui couverait un œuf de cane. Une chose est à craindre, il est vrai, c'est que le palmipède, s'il sort de sa coquille, n'aille barboter aussitôt dans la mare prochaine, à Chislehurst ou ailleurs. Mais bah! l'inconvénient est prévu, et maintenant d'ailleurs, au centre droit, on y est fait.

Quand on pense que c'est pour nous, républicains conservateurs, que nos excellents amis les septennalistes s'exposent à cette avanie comme à tant d'autres ; que c'est pour prévenir, s'il se peut, l'excès de notre infatuation, pour nous ramener au sentiment de notre faiblesse, pour nous prouver que l'opinion républicaine n'a pas cessé d'être en minorité dans le pays, pour nous faire sortir, par conséquent, des rangs de cette minorité où nous n'avons rien à gagner et tout à perdre : on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de l'esprit de charité qui anime le centre droit ou de l'entêtement extraordinaire qui retient le centre gauche loin de ses alliés naturels!

Et pourtant, que de choses n'a-t-on pas fait et ne fait-on pas tous les jours pour nous toucher! Malgré la loi des maires, malgré la loi sur l'électorat municipal, les élections du 4 et du 11 octobre ont donné aux républicains, dans les conseils généraux, environ 65 siéges de plus qu'en 1871 : vite, on renouvelle l'arithmétique de fond en comble, et la statistique aussi ; on improvise des catégories, puis des masses ; on décompose, on totalise ; ici on additionne ; là on soustrait, et on nous montre, chiffres en main, que, tout compte fait, la république est en perte. Ces deux mêmes scrutins du 4 et du 11 ont donné aux candidats républicains, élus ou non, à peu près 130 000 voix de plus qu'à leurs adversaires réunis, légitimistes, orléanistes, bonapartistes : et l'on nous explique qu'il faut distinguer, moyennant quoi l'évidence apparaît, à savoir que la république, malgré quatre années d'existence, ne compte guère plus d'adhérents aujourd'hui qu'au commencement de 1870, sous le ministère « libéral » qui fit voter le plébiscite.

Mais pourquoi s'étonner? Aucun sacrifice ne rebute nos amis méconnus, les fidèles du septennat, les partisans toujours éconduits, jamais lassés de la « conjonction des centres ». Il ne faut pas rire : on est en train de remettre la « conjonction » sur le tapis. Céderons-nous enfin? Pourquoi ne céderions-nous pas? Pourquoi ne pas rompre avec « la gauche radicale » et même avec la « gauche doctrinaire » ? Le centre droit n'a-t-il pas rompu avec la droite intransigeante? Il est vrai qu'elle avait commencé. Mais enfin, quand on ne peut pas rompre le premier, il y a encore quelque mérite à rompre le second. C'est ce que fait le centre droit. Cette fois, il est résolu. Il n'y a pas à revenir. Quelles preuves voulons-nous donc? Ne voit-on pas qu'il se « désenclericalise » ? — comme la révocation de Mme Pape-Carpentier le prouve.

Donc convertissons-nous. On nous donne du temps, d'ailleurs. On n'exige pas que nous nous dégagions tout de suite, dès demain, par exemple. Demain, nous voterons encore pour les « candidats opposants » ; on s'y attend, on s'y résigne, on reconnaît que la nécessité de ménager les transitions peut excuser, jusqu'à un certain point, une dernière faiblesse. Qui peut comprendre cela mieux que les machinateurs du 24 mai et du 20 novembre? Mais dans trois semaines, le 8 novembre prochain, nous pourrons faire acte de repentance dans la Drôme, dans le Nord, dans l'Oise. Les électeurs sont convoqués : c'est une occasion qu'on nous offre. Plus tard, on nous en ménagera d'autres. C'est justement pourquoi le gouvernement n'a pas voulu convoquer tout de suite tous les colléges électoraux qui ont des députés à élire : il préfère sagement tenir quatre scrutins en réserve et espacer ainsi les étapes qui doivent nous ramener dans la bonne voie.

Il y a de bonnes âmes que ce *gribouillage* révolte. Il serait plutôt fait pour délecter, si ce n'était là le signe mani-

feste d'un cas de décomposition mentale : chose toujours pénible à observer, même chez des adversaires malfaisants.

ANATOLE DUNOYER.

LA CRITIQUE D'ART EN FRANCE

Ses méthodes nouvelles, ses récentes publications

I

« Le style, c'est l'homme », a dit Buffon avec tant de justesse, que cette vérité risque de passer aujourd'hui pour un truisme. Maintenant qu'elle a fait son chemin, on peut lui trouver l'air banal; elle a été cependant, à son heure, une nouveauté, et cette formule aurait pu servir de cri de guerre à la révolution qui s'est produite dans l'ordre de la critique littéraire, depuis que l'esprit historique a triomphé de l'esprit dogmatique. C'est pour s'être pénétré de cette idée que l'on a renoncé à juger les livres d'après les règles absolues, en les comparant aux modèles dits classiques. Petit à petit, depuis une cinquantaine d'années, dans l'écrivain on s'est mis à chercher le représentant d'une race, d'une famille, d'un temps, d'un milieu donné, l'homme même tel que l'avaient fait ces divers éléments. C'est ainsi que la critique d'un Villemain, d'un Taine, surtout d'un Sainte-Beuve, est devenue la véritable histoire d'un peuple et d'un siècle. Pour se faire une juste idée du génie propre de telle ou telle nation, de telle ou telle époque, rien de plus utile et qui donne des notions plus précises qu'une galerie de portraits comme l'*Histoire de Port Royal* et les *Causeries du lundi*. Les caractères persistants du genre et de l'espèce y sont indiqués à grands traits et se gravent dans l'esprit; mais les différences personnelles n'y sont pas oubliées; l'auteur les a nettement marquées d'un contour précis et fin qui donne à chaque visage sa physionomie et son expression. C'est par là que la vie concrète, particulière, individuelle, se dégage et se distingue de l'abstraction, se détermine, se dessine et se colore. Grâce à cet art merveilleux, ce qui a le mieux mérité de vivre depuis que l'homme a pris conscience de sa pensée et souci de la communiquer et de la transmettre, échappe à la destruction, se ranime et se fixe dans une image qui ne pâlira plus. Quand on compare les unes aux autres ces formes variées de la plus haute puissance intellectuelle que l'humanité ait encore déployée, on aperçoit entre certains de ces types des rapports sensibles et comme un air de famille; mais en même temps on est frappé d'une diversité infinie. C'est que, si la nature dispose seulement d'un nombre assez restreint de moules dont elle tire avec une infatigable activité des épreuves plus ou moins réussies, tout en recommençant toujours elle ne se répète jamais. Dans le monde des esprits comme dans celui des corps, personne, à y bien regarder, n'a son Sosie. L'épreuve, au sortir du moule, subit encore des retouches qui en changent fort la valeur et l'aspect. Par toutes ses influences, le milieu où elle tombe et qui s'en empare le modifie en mille manières, la déforme ou l'ameliore, y jette des lumières, y crée des ombres qui ne donnent point le modèle. Il en est de même pour les bronzes d'art : le moule fournit bien le mouvement général et le gros des contours, mais c'est le ciseau du sculpteur qui y met ce que l'on appelle en style d'atelier les finesses; c'est lui qui distingue, par un travail plus ou moins habile et poussé plus ou moins loin, deux exemplaires d'un même original, celui-ci restant une chose médiocre et faite pour la foule, celui-là devenant un chef-d'œuvre et la joie des délicats.

Ces recherches de critique et d'histoire littéraire ont pris ainsi, de notre temps, une précision et une rigueur qu'elles n'avaient pas connues jusqu'alors. Elles ont commencé à définir ce que l'on peut nommer les formes élémentaires de l'intelligence, ses types spécifiques, et à les classer par familles naturelles; ce qu'il y a de persistant et comme d'essentiel dans chacun de ces types une fois déterminé, il devient plus facile d'assigner leur rôle à toutes les forces qui viennent changer et compléter cette donnée première : le climat, la race, l'état politique et social. Au terme de cette analyse, il reste toujours dans le fond du creuset quelque chose qui échappe à nos prises, qui demeure indéfinissable; c'est ce je ne sais quoi qui sépare le génie du talent, c'est la raison qui fait que, dans une maison jusqu'alors ignorée, d'un père et d'une mère distingués, mais ne dépassant pas la moyenne, naît un homme supérieur. Grâce à la sûreté de la méthode et à la finesse de l'instrument, la part de l'inexplicable devient de plus en plus restreinte. Jamais elle ne disparaîtra tout entière; jamais le secret de la nature ne sera pénétré jusqu'en ses derniers replis; mais c'est en cherchant à le surprendre que la critique réussit de mieux en mieux à saisir et à marquer ces nuances qui font la vérité et le charme d'un portrait.

C'est d'abord dans l'étude des œuvres de la plume, dans le domaine littéraire proprement dit, que s'est fait sentir ce progrès qui est un des titres d'honneur de notre siècle; mais bientôt le même esprit a renouvelé aussi l'histoire des arts plastiques. Nous avons vu naître une critique d'art d'un genre tout nouveau, d'un caractère vraiment humain et libéral. L'homme, suivant les lieux et les temps, a eu différentes manières de voir et de rendre la nature, de traduire ses impressions et ses pensées au moyen de la ligne et de la couleur. Jadis il était une de ces interprétations, un de ces systèmes de formes, que l'on déclarait le beau par excellence; tout ce qui ne s'y rapportait point, quand on ne se bornait pas à l'ignorer, on l'excluait, on le condamnait; c'était rétrécir le monde, appauvrir l'humanité.

Il n'en est plus ainsi maintenant : pour mesurer tout le terrain conquis, on n'a qu'à [illegible] *Études sur l'histoire de l'art* de l'un des maîtres de la génération qui a précédé la nôtre, M. Vitet. Il a aimé, il a compris, il a fait mieux comprendre et mieux goûter par des milliers de lecteurs les formes les plus variées de l'art, la beauté grecque telle qu'on la voit s'épanouir en sa première fleur dans le célèbre bas-relief d'Éleusis, les peintures chrétiennes des Catacombes, les mosaïques de Ravenne et de Rome, la majesté de l'architecture ogivale dans les nefs du XIIe siècle, le génie d'un Memmlin [illegible] Beaucoup d'autres, parmi lesquels [illegible] rang M. Ernest Vinet, ont marché dans la même voie; ils l'ont encore élargie et prolongée; ils ont poussé des pointes [illegible] couvert et décrit des pays [illegible] Le dernier

résultat de ces études, c'est toujours de rendre nos connaissances historiques plus étendues et plus précises; c'est de nous faire mieux connaître, de nous faire lire plus couramment telle ou telle page de ce grand livre du passé humain. Certaines recherches, comme beaucoup de ces monographies qu'a publiées la *Gazette des beaux-arts,* semblent bien spéciales et purement techniques; elles n'en aboutissent pas moins, en dernier ressort, à des conclusions historiques. L'auteur même des recherches — quelque patient érudit qui n'a de goût que pour le détail — néglige-t-il de tirer ces conséquences? un autre, plus tourné vers le général, se chargera de les dégager de tous ces faits particuliers; il nous montrera ce que ceux-ci ajoutent à l'idée que nous nous faisons de telle ou telle civilisation. C'est que, comme la religion, comme la poésie, comme la littérature tout entière, l'art n'est que l'une des formes sous lesquelles se manifeste le génie d'un peuple et d'un siècle; architecture, sculpture, peinture, avec un ensemble de moyens et comme dans une langue qui leur est propre, exposent et rendent sensible la solution que ce peuple s'est donnée à lui-même du problème de la destinée humaine. C'est l'âme contemporaine tout entière que traduit l'art, et cette traduction, pour être moins claire au premier abord et moins développée que l'interprétation littéraire, n'en est pas moins la plus sincère et la plus fidèle des deux. L'artiste, sauf exceptions, est plus naïf que le lettré : il raisonne et il analyse moins; par suite, il est moins exposé à modifier capricieusement, il altérera moins ce qu'il emprunte au fonds commun. Forcé de parler par ses ouvrages à tous les regards, il se sépare et s'isole moins aisément; il est plus atteint encore, plus ébranlé par les grands événements, par les grands mouvements d'opinion de son temps; il se laisse plus aisément emporter au courant; en un mot, pour prendre une expression qu'aimait Stendhal, il est plus *représentatif;* il exprime mieux l'idée, la croyance, la passion dominante. L'étude de la vie et de l'œuvre d'un grand artiste nous fait donc souvent mieux connaître une époque et une race que les livres mêmes qu'elle a laissés; le XVIe siècle italien est plus vivant encore dans les monuments de ses architectes, de ses sculpteurs et de ses peintres vénitiens, florentins et romains, commentés à l'aide des *Mémoires* de Benvenuto Cellini et des biographies de Vasari, que dans tout ce qu'ont écrit Guichardin et Machiavel.

Envisagée à ce point de vue, l'histoire de l'art n'est donc plus qu'un chapitre de l'histoire générale, un des miroirs où se réfléchit l'image de l'homme tel qu'il a vécu jadis, semblable à nous par le fond de sa nature, s'en distinguant par les diverses solutions auxquelles il s'est arrêté, suivant les lieux et les temps, en face de l'éternel problème, du mystère insondable; chacune de ces réponses à la question des questions, comme un verre de couleur interposé entre l'œil et les objets, teint d'une nuance différente les sentiments et les idées d'une société. Voici donc ce que demandent aujourd'hui aux ouvrages qui traitent des beaux-arts tous ceux qui ne sont pas du métier, qui n'y cherchent point une instruction professionnelle : c'est qu'on leur interprète cet ordre de monuments de manière qu'ils y trouvent de quoi corriger ou compléter ce que leur apprennent, sur chaque grande civilisation, ces récits de négociations, de discussions parlementaires et de batailles, ces documents politiques, ces annales où nous ne croyons plus, comme on le pensait autrefois, que l'histoire soit renfermée tout entière.

Les beaux-arts, depuis un demi-siècle, ont fourni la matière d'un grand nombre d'ouvrages qui s'inspirent de cette pensée; nous nous proposons d'en signaler et d'en apprécier quelques-uns qui sont tout récents. Nous parcourrons d'abord le volume où M. Ernest Vinet a rassemblé ceux de ses essais et de ses comptes rendus qui, soit par l'importance du sujet traité, soit par la finesse et la distinction du tour, lui ont paru le plus dignes d'être conservés (1). Nous y verrons où en est aujourd'hui la critique d'art, quel ensemble de connaissances variées elle exige, et quel jour l'étude des monuments de la plastique, lorsqu'elle est ainsi comprise, jette sur la nature de l'âme humaine et sur ses révolutions intérieures. Les ouvrages qu'il nous restera ensuite à faire connaître ont un tout autre caractère : ils sont de ceux où la science de l'érudit réclame le concours du dessinateur, du graveur, du lithographe, appelle enfin à son aide toutes les ressources de l'industrie moderne pour mettre sous les yeux mêmes du lecteur, sans qu'il ait besoin de quitter son cabinet, les monuments d'une grande période de l'art. Ces reproductions, il n'y a pas si longtemps, n'étaient encore que des à-peu-près; il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter les recueils du comte de Caylus et de Montfaucon, ou même les grandes publications qui datent de la première moitié du siècle, celles où ont été figurés par la gravure les objets que renferment les principaux musées de l'Europe. A la longue, ces copies et ces réductions ont fini par se ressentir, elles aussi, des progrès que la critique avait accomplis dans l'étude et l'interprétation des œuvres de l'esprit; de justes scrupules se sont éveillés. Autrefois, on croyait avoir assez fait si l'on reproduisait la pose et le mouvement général d'une statue, si l'on n'en oubliait pas les attributs; aujourd'hui, nous avons d'autres exigences : nous voulons avant tout que l'on rende *le style* de chaque monument. Aussi bien qu'une peinture de vase, qu'une figure de terre cuite, de bronze ou de marbre, un meuble, une moulure d'architecture, un chapiteau ou une base, une ove même ou une perle a son style. Le style, c'est une certaine manière de comprendre l'éternel modèle, la nature, de combiner et de tracer les formes, qui change suivant les races, les temps, les individus mêmes; c'est l'élément variable et personnel par qui se révèlent encore après de longs siècles, aussi vivement qu'au premier jour, la qualité propre et, si l'on peut ainsi parler, la couleur de l'âme qui a marqué cet ouvrage de son empreinte; en un mot, pour reprendre l'expression de Buffon, dans un tableau ou dans une sculpture comme dans un poëme ou dans un discours, le style, c'est l'homme même. Cet homme, autre que nous et pourtant notre semblable, nous tenons à le retrouver tel qu'il s'est peint à son insu, par la plus sincère des confidences, dans toute œuvre sortie de ses mains; par suite, nous demandons à le sentir encore dans toute image qui prétend nous rendre, par un procédé quelconque, un des monuments de la plastique. De jour en jour, les connaisseurs se montrent, en cette matière, plus difficiles à contenter; ils rendent ainsi les artistes plus sévères pour eux-mêmes; ils les astreignent à une intelligente et religieuse fidélité dont personne autrefois n'aurait eu même le désir. Que d'ailleurs le crayon et le burin se négligent et se relâchent un instant, la photographie, avec toutes ses applications récentes, n'est-

(1) *L'Art et l'archéologie*, 1 vol. in-8°. — Didier, 1874.

elle point toujours là prête à satisfaire ces besoins nouveaux, cette passion d'exactitude? Rien de plus utile au graveur lui-même que l'aiguillon de cette concurrence désormais inévitable. Ainsi s'explique la singulière perfection des planches que l'*Association pour l'encouragement des études grecques* a fournies à ses souscripteurs, et l'exécution relativement encore si satisfaisante des milliers de vignettes que contiendra ce *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, dont nous avons déjà sous les yeux les deux premières livraisons.

II

M. Ernest Vinet est un des vétérans de la haute critique d'art. Il écrit aux *Débats* depuis plus de quinze ans, et quelques-uns de ses articles, jadis publiés dans différentes Revues, datent de vingt ans. Pourtant, parmi les recueils de ce genre, il en est peu qui, malgré la variété des sujets, présentent autant d'unité. Ces pages ont été choisies par l'auteur entre beaucoup d'autres que ses lecteurs auraient aimé à relire et à voir sauvées de l'oubli; de l'Orient lointain et de ses premières civilisations, de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Phénicie, elles vont jusqu'à nos jours, jusqu'à ces idées et ces sentiments complexes que, dans nos vieilles sociétés, entreprend de traduire un art qui ne peut plus être naïf, mais qui reste encore inspiré et puissant. Un lien rattache pourtant l'une à l'autre toutes ces feuilles volantes: c'est ce vif et tendre amour des choses de l'art qui donne souvent au style de M. Vinet une si pénétrante chaleur; c'est la passion de la science, c'est une respectueuse sympathie pour ceux qui la cultivent et qui la font avancer au péril, parfois même au prix de leur vie; c'est la pensée que les monuments valent et intéressent surtout par ce qu'ils nous apprennent du cœur de l'homme, de ses aspirations vers l'infini et de ses croyances religieuses; c'est, pour tout dire en un mot, la distinction de cet esprit ferme et sincère, qui ne se perd point, comme tant d'autres, dans les phrases brillantes et creuses ou dans l'affectation du détail technique, mais qui élève toutes les questions et les prend par leurs grands côtés.

Le livre se partage, d'après la table des matières, en quatre sections, d'ailleurs de proportions fort inégales : l'*Antiquité*, le *Moyen âge et la Renaissance*, les *Temps modernes*, et quelques *Biographies* de contemporains. A elles seules, les études consacrées à l'antiquité occupent plus des deux tiers du volume. Elles se subdivisent elles-mêmes ainsi : *Religions*, *Archéologie orientale*, l'*Art grec*, la *Littérature grecque*.

C'est, on le voit, vers le monde ancien que M. Vinet, sans rester étranger à aucune des grandes écoles de l'art, a surtout été porté par ses goûts et par ses premiers travaux. Tout heureuses que soient les excursions qu'il se permet dans d'autres domaines, c'est sur ce terrain que sa compétence s'affirme avec le plus d'autorité; c'est là que bien souvent il revient, comme à son étude préférée et chérie, par des détours dont le secret n'échappe pas longtemps au lecteur. Qu'il parle de M. Vitet et de ses *Études sur les beaux-arts*, vous trouverez là quelques pages excellentes sur les premières mosaïques chrétiennes et sur la tradition ininterrompue qui les relie aux types et aux procédés de la peinture gréco-romaine. De même, à propos du livre de M. Rio sur l'*Art chrétien*, vous remarquerez une juste et brillante comparaison entre les destinées de l'art grec et celles de l'art chrétien. Dans cette attachante notice sur le duc de Luynes qui clôt si bien le volume, il faut voir avec quelle sûreté sont appréciés les titres scientifiques de ce dernier des grands seigneurs, qui fut un des premiers érudits de son temps. Disons-le d'ailleurs en passant, puisqu'il a été question de cette étude biographique, elle révèle chez M. Vinet une rare souplesse de talent; comme les deux notices qui portent les noms de Thorwaldsen et d'Halévy, mais mieux encore que celles-ci, elle nous le montre tout à fait à l'aise dans ce genre du portrait. Nous n'avons pas eu l'honneur d'approcher et de connaître M. le duc de Luynes, mais ce que nous lisons ici concorde merveilleusement avec ce que nous en ont dit ceux qui ont vécu sinon dans la familiarité — personne n'y pénétrait — tout au moins dans le commerce de ce grave et noble personnage. N'eussions-nous pas été à même de contrôler ce témoignage, nous n'en n'aurions pas moins senti et comme affirmé de confiance que ce portrait devait être ressemblant, tant tous les traits qui le composent s'accordent bien ensemble et concourent à l'effet général, tant la physionomie qu'ils nous donnent a quelque chose de particulier, d'original et d'expressif. L'auteur — on en a la preuve dans cet essai — aurait pu, si ses goûts ne l'avaient pas incliné d'un autre côté, marcher avec succès dans la voie qu'a frayée Sainte-Beuve et nous donner, lui aussi, de vivantes images des grands morts.

Il en fut autrement: l'antiquité, la première, avait éveillé chez le jeune homme ces libres curiosités qui ont toute la vivacité et tout le charme des premières amours. On retrouve la trace de ces enchantements dans quelques lignes émues de la préface. « J'ai parlé de l'art grec avec feu, je dirais presque avec reconnaissance », écrit M. Vinet; « je dois à sa contemplation quelques-uns des meilleurs moments de ma vie. » Pour indiquer des pages qui répondent à ce signalement, nous n'avons guère que l'embarras du choix. Nous citerons, comme tout particulièrement animés de ce souffle, les essais intitulés : *L'art grec au palais de l'industrie*, *Le musée britannique et ses plus récentes acquisitions*, *Fouilles du Transtevere*. Le premier surtout est plein d'expressions heureuses et trouvées qui font passer dans l'âme quelque chose de l'attendrissement et de la joie que l'auteur a ressentis à repaître de ces beautés ses yeux et son esprit. — A propos des plâtres qu'avait réunis le goût éclairé de M. Ravaisson, écoutez le critique ou plutôt l'artiste parler de « ces figures où la vie bouillonne, dont l'épiderme semble frissonner au toucher », ou de la découverte que ce connaisseur délicat et persévérant avait faite en pleine Rome : « Deux torses drapés, deux torses où le marbre a la souplesse de la chair, et sur qui ruissellent ces admirables plis qu'on voit se jouer sur les épaules et sur le sein des Parques de Phidias, deux chefs-d'œuvre, en un mot, sont restés oubliés, durant des siècles, dans ce petit jardin du Vatican surnommé *della Pigna*; tandis que, par un de ces caprices de la fortune, qui se montre aussi injuste envers les œuvres des hommes qu'envers les hommes eux-mêmes, on voit de la sculpture romaine, et des plus médiocres, s'étaler triomphalement sous les voûtes du musée pontifical. »

Pour celui qui veut mériter ce beau titre de *critique* au-dessus duquel il n'est que la gloire du génie créateur, ce n'est point assez de la chaleur et de l'enthousiasme; il y faut encore la science, sans laquelle on risquerait de blâmer ou d'ad-

mirer à faux, de confondre les choses, de prendre la copie pour l'original, en un mot de ne point savoir rendre raison de ses jugements. Cette science du détail sans laquelle les vues générales sont toujours fausses ou pour le moins incomplètes, c'est ailleurs surtout que M. Vinet en a multiplié les témoignages, dans des travaux et des recueils d'un caractère plus spécial, où l'érudition n'est point obligée de se dissimuler et peut développer tout l'appareil de ses discussions et de ses preuves; ce volume n'est point destiné aux savants, mais à tous ceux qu'au XVIIe siècle on appelait les honnêtes gens, à tous les esprits cultivés. Il a pourtant admis, par exception, un article écrit jadis pour l'ancienne *Revue archéologique*. C'est celui qui concerne une découverte faite au Transtévère en 1849, la statue d'athlète, dite l'*Apoxouménos*, ou l'éphèbe nu, qui se frotte avec le strigile pour essuyer de ses membres la sueur et la poussière. En lisant cet essai, on sera frappé de l'exactitude et de la précision des connaissances. Impossible d'être plus familier avec les textes qui concernent l'histoire de l'art grec, avec les monuments qui nous en représentent les diverses écoles. Jamais on n'a mieux indiqué les différences qui séparent Lysippe et ses successeurs de Phidias et de ses émules. Voici la conclusion à laquelle aboutissent ces remarques : « Vous dirai-je l'idée que je me forme de Lysippe, et comme je me le représente à la lumière douteuse que Pline projette sur lui? Lysippe, pour moi, est un grand artiste tombé dans la *manière*. Je ne veux point dire cette manière mesquine et sans accent propre aux peintres et aux sculpteurs disgraciés de Minerve, mais cette grande manière dont on reconnaît les traces chez les maîtres, chez Michel-Ange, Léonard de Vinci et Jean Goujon, et qui n'est autre chose que l'exagération de leurs brillantes qualités. Je ne connais que deux hommes qui aient su se débarrasser entièrement des entraves de l'esprit de système ou résister aux séductions d'un talent trop facile, deux hommes qui ont franchi ce double écueil avec une habileté suprême, deux génies inépuisables et variés comme la nature : Raphaël et Phidias. »

Dans l'appendice à cet article, que l'on ne saurait en séparer, le sens d'un texte important de Pline est discuté de la manière la plus piquante; l'auteur y combat et, ce me semble, y réfute avec beaucoup de verve l'opinion que M. Ch. Lenormant avait avancée à propos de ce passage. Dans toutes les observations qu'il fait à ce propos, on ne sent pas seulement l'érudit de cabinet, mais encore l'homme qui fréquente les ateliers, qui a ses entrées chez les maîtres et sait, à l'occasion, consulter sur des questions techniques les gens du métier.

Parmi ces essais, il en est qui se lisent en un quart d'heure, avec le plus vif plaisir, et qui représentent des mois, on pourrait presque dire des années de travail; c'est ceux qui sont destinés à donner l'idée d'un mouvement général de recherches et de travaux : il en est ainsi des articles intitulés *Annales et Bulletin de l'Institut archéologique de Rome*, *l'École française d'Athènes*, *Mission en Phénicie*, *Archéologie de l'Asie Mineure*, *les Études archéologiques en Allemagne*. Ce dernier surtout est des plus curieux; il fait connaître un homme dont le nom n'est guère sorti, en France, d'un petit cercle d'érudits, et qui pourtant a joué, dans la science européenne, un rôle considérable, je veux parler d'Édouard Gerhard. C'est Gerhard qui a fondé la science des vases peints par son fameux rapport sur les vases de Vulci (*Rapporto intorno i vasi Volcenti*, Rome, 1831) (1), que Letronne, ce juge difficile, appréciateur d'ordinaire assez peu bienveillant des travaux d'autrui, proclamait un chef-d'œuvre. Or on sait, ou du moins on devrait savoir tout ce que l'étude des vases peints a déjà ajouté à notre connaissance de la vie, des mœurs et des croyances des anciens. Nous ne sommes plus au temps, comme le remarque M. Vinet, où un écrivain annonçait en ces termes la publication des vases grecs d'Hamilton, l'un des premiers amateurs qui se soient attachés à recueillir ce genre de monuments : « Cet ouvrage est utile spécialement aux fabricants de porcelaine, auxquels il offre des modèles du du meilleur goût (2). » C'est aujourd'hui presque un lieu commun qu'il n'y a pas d'étude possible des religions grecques, j'entends d'étude sérieuse et complète, sans les vases, sans les terres cuites, sans les miroirs et autres monuments de ce genre. Il est des mythes, il est des dieux qui, sans que nous sachions toujours pourquoi, ont été comme dédaignés et négligés par la poésie classique et n'ont laissé dans les auteurs que de bien faibles traces; parfois tout au plus sommes-nous avertis de leur existence par un mot que jette en passant quelque périégète ou quelque scoliaste. Sans les céramistes, nous ne soupçonnerions même pas l'importance qu'ont pu leur accorder jadis l'imagination et la conscience de la Grèce, la place qu'ils ont pu tenir dans ses préoccupations et ses espérances religieuses. C'est particulièrement sur les cultes funèbres et les doctrines qui se transmettaient dans les mystères de Samothrace, d'Eleusis et d'autres sanctuaires que cette étude a jeté des lumières tout à fait inespérées. « M. Gerhard, dit M. Vinet, n'a eu garde d'oublier ces dieux complexes ou bigarrés que les influences asiatiques apportèrent tardivement sur le sol de la Grèce : les Cabires, cette trinité bizarre, servie par un quatrième dieu, l'Hermès Cadmilos; les Zagreus, les Iacchos, les Sabazios, formes diverses d'un dieu orgiaque et délirant, et les génies hermaphrodites sortis des arcanes des cultes licencieux de la Phrygie. Ce n'est pas tout encore : cette Vénus funèbre que les peuples de l'Italie méridionale honoraient sous le nom d'*Adriadne-Libera*, d'autres déesses créées par l'idolâtrie romaine touchant à sa ruine, et, en dernier lieu, les grandes divinités d'Eleusis, sous les traits qu'on leur prêtait dans les Thesmophories, prennent place dans ce musée si nouveau et si curieux formé par une savante main. »

Cet exemple, Gerhard le donnait vers 1830, dans ces années fécondes où le siècle semblait promettre, à bien des égards, plus encore qu'il n'a tenu. Sur le signal donné par ce maître, tout un groupe d'esprits jeunes, ardents et curieux, se mit à défricher et à cultiver le nouveau champ d'études. C'était un Français, l'illustre Bernard de Montfaucon, qui avait eu le premier, un siècle plus tôt, l'idée des services que pouvait rendre à l'historien de l'antiquité l'archéologie proprement dite, la connaissance et l'interprétation des monuments figurés (3); mais cette idée, ce fut la science allemande qui la fit fructifier. Montfaucon était venu trop tôt; il n'avait pas été suivi; il ne disposait d'ailleurs, pour la re-

(1) *Annales de l'Institut de correspondance archéologique.*

(2) *Biographie universelle*, publiée par Michaud, t. XIX, p. 366.

(3) Le grand ouvrage de Montfaucon, l'*Antiquité expliquée et représentée en figures*, avec texte en latin et en français, a paru à Paris, de 1719 à 1724, en quinze volumes in-f°.

production des monuments, que de ressources dont l'insuffisance nous étonne aujourd'hui. L'initiative de Gerhard fut tout autrement servie par les circonstances. C'était le moment où l'*Institut de correspondance archéologique* se fondait à Rome même, au centre de toutes les collections et de toutes les découvertes. Il venait établir un lien entre tous ceux qui s'occupaient de ces recherches, leur fournir le moyen de publier dans les meilleures conditions leurs propres travaux et de connaître ceux des autres, d'être tenus au courant de tout ce qui se publiait d'ouvrages nouveaux sur ces matières et de tout ce que le hasard ou des fouilles bien dirigées faisaient sortir de terre en fait de débris des anciennes civilisations, sur un point quelconque du bassin de la Méditerranée. Dans l'article qui concerne l'*Institut de correspondance archéologique* (1), on peut voir comment cette utile et noble association a, pendant un temps, réuni dans un effort commun tout ce qu'il y avait en Europe de personnes dévouées à ces études, comment elle a de cette manière, durant ce que l'on peut appeler la période héroïque de son existence, pleinement justifié son titre. Par suite de quelles circonstances cette œuvre internationale est-elle devenue peu à peu une œuvre tout allemande, c'est ce qu'il ne nous appartient point de rechercher et de dire ici. Peut-être cette transformation était-elle inévitable ; en tout cas, il eût été de meilleur goût de ne point dater de Versailles, au mois de mars 1871, un décret par lequel était transportée de Rome à Berlin la direction de l'Institut. Celui-ci avait compté, parmi ses fondateurs et parmi les collaborateurs dont il s'était le plus honoré, bien des savants français ; un certain nombre d'autres lui appartenaient encore comme associés et comme correspondants. Quelle que pût être l'utilité de la réforme en question, était-elle donc si urgente qu'il parût impossible de la différer ? Le moment et le lieu étaient-ils bien choisis pour la signifier aux membres français, et la délicatesse n'eût-elle pas conseillé d'attendre au moins quelques mois ?

L'article de M. Vinet est le premier qui ait signalé dans un journal français ce vaste ensemble de publications : le *Bulletin*, les *Annales* et les *Monuments inédits*, qui forment aujourd'hui une collection admirable et unique en son genre. Son article a été écrit dans des temps plus heureux, quand personne ne prévoyait entre la France et l'Allemagne d'autres luttes que les pacifiques rivalités de la science, quand les deux nations semblaient apprendre chaque jour à se mieux connaître et à se mieux apprécier l'une l'autre. Familier avec la langue et la littérature savante de l'Allemagne, M. Vinet était l'un des hommes qui travaillaient le plus efficacement à nous guérir de cette ignorance d'autrui, de cette admiration de nous-mêmes, de cette infatuation qui nous a perdus. Ce n'est pas un tout marc, nul ne goûte et ne sent plus vivement les dons et les vertus propres de l'esprit français ; nul n'aime mieux la France ; nul n'a le vrai patriotisme, celui qui n'est point aveugle, qui ne se nourrit pas d'illusions et n'en leurre pas les autres, celui qui n'épargne point aux oreilles même chatouilleuses les avertissements, les vérités désagréables. Cette sagacité qui ne se paye point de mots, cette sincérité hardie, on les sent partout dans ce livre ; mais nulle part elles ne nous frappent plus que dans les pages où est analysé et discuté le *Rapport sur les études de langue et de littérature grecque en France*, rédigé en 1867 par M. Egger, sur la prière de M. Duruy. Sans ménagements timides, il y déplore l'espèce de langueur et de stérilité où sont tombées en France ces études de philologie classique où nous avons tenu jadis le premier rang et frayé les voies. Il les montre à peine cultivées encore par de rares travailleurs isolés et, malgré leur mérite, inconnus au public, privés enfin, par l'indifférence générale, de ce bonheur, de cet honneur suprême : former des élèves qui puissent continuer la tradition et dépasser un jour leur maître. Il montre, à la suite de M. Renan, « l'épidémie du bel esprit détruisant l'esprit scientifique, et la rhétorique creuse des amuseurs publics tenant la place du savoir sérieux ».

Pour être sombre, le tableau n'en est pas moins vrai ; ajoutons seulement, pour être justes, que, depuis les malheurs mérités et subis par nous, une certaine amélioration se fait sentir sur ce terrain comme dans d'autres domaines de l'activité nationale. Par divers motifs, ce progrès est loin d'être aussi marqué, aussi rapide qu'il était permis de l'espérer quand la France, après ses désastres, s'est mise à faire son examen de conscience ; il est pourtant réel, et le nier serait aussi hors de propos que l'exagérer et le célébrer outre mesure. Il y a encore bien des routines, bien des préjugés, et, par malheur, ceux-ci sont retranchés dans des citadelles où ils peuvent se défendre longtemps encore et s'imposer par l'ascendant de la situation et de l'exemple. Malgré tout, si vous prêtez l'oreille, vous entendrez bruire dans l'air comme un souffle de rénovation et de progrès. Si beaucoup d'esprits, déjà formés ou plutôt déformés par la vie, n'ont rien compris à ce qui vient de se passer, il est d'autres intelligences qui se sont ouvertes à la leçon des événements. Quelques hommes supérieurs l'ont interprétée avec une haute et grave éloquence. Leur voix trouve de l'écho chez les jeunes gens. Pour parler seulement de ce que nous voyons de nos propres yeux, on travaille à l'École normale, à l'École des hautes études, à l'École des sciences politiques. Élèves et maîtres s'y exercent à tenter les méthodes nouvelles et à combler les lacunes de leur instruction. On se contente moins aisément d'à-peu-près ; on veut aller plus au fond des choses, devenir plus précis, plus solide, enfin mieux qualifié pour la tâche que l'on aura à remplir.

Parmi ceux qui s'emploient à favoriser ce mouvement et cet effort, nous retrouvons encore M. Vinet. Il a pensé qu'il convenait aussi d'agir, il a fondé l'une de ces institutions qui survivent à leur auteur plus sûrement même qu'un bon livre, et qui, de génération en génération, provoquent une suite ininterrompue de recherches, de travaux et de progrès. Nommé bibliothécaire de l'École des beaux-arts, où il n'existait point de bibliothèque, il en a créé une qui compte maintenant plus de dix mille volumes et recueils de dessins, de gravures, de photographies ; c'est déjà peut-être la plus belle collection d'ouvrages spéciaux qu'il y ait en Europe. Cette bibliothèque est assidûment fréquentée par les élèves de l'école ; de plus, elle admet libéralement tous les travailleurs du dehors. Aussi, du 24 janvier 1864, jour où elle s'est ouverte, jusqu'aux derniers jours de décembre 1872, a-t-elle reçu trente-deux mille visiteurs. Un catalogue méthodique, publié en 1873, y rend les recherches plus faciles et plus rapides que partout ailleurs.

Ce catalogue a été pour M. Vinet le point de départ d'une

(1) Pages 74-91.

nouvelle entreprise. Il lui a donné l'idée d'une *Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts*, dont la première livraison a paru au printemps dernier. Celle-ci, qui forme le quart de l'œuvre, comprend douze cent trente-trois articles. Le catalogue était comme l'esquisse de ce grand inventaire qui l'a suivi de près ; il présentait déjà les divisions où viennent se ranger, le plus souvent accompagnés d'une analyse succincte du livre, tous les ouvrages qui concernent la théorie des arts plastiques, en conservent les monuments ou en racontent l'histoire. Il a été fait, en France et à l'étranger, le meilleur accueil à cette bibliographie : c'est qu'elle est très-supérieure à tous les essais du même genre qui l'avaient précédée. D'abord le classement adopté est bien autrement philosophique, se prête bien mieux à répartir, dans des cadres bien choisis et heureusement disposés, des matériaux si riches et si variés. Puis, dans ces cadres, l'auteur ne s'est pas contenté de distribuer, comme l'avaient fait quelques-uns de ses devanciers, les ouvrages écrits dans sa propre langue ; il y a compris tous ceux qu'ont produits les peuples civilisés, tous ceux du moins dont il a pu avoir connaissance. Les titres en langue étrangère sont suivis d'une traduction française. Grâce à ces deux innovations, ce recueil, qui complétera le *Manuel du libraire* de Brunet, offrira un ensemble de renseignements tout à fait unique.

Par les découvertes de l'archéologie préhistorique, on sait maintenant à quels âges reculés remontent les premières tentatives que l'homme a faites pour reproduire les formes offertes par la nature à ses regards et pour les combiner en diverses manières. Les origines du dessin, de la peinture, de la sculpture, sont bien antérieures à tout ce que nous appelons la civilisation, s'enfoncent et se perdent, au delà de toute mémoire, en pleine barbarie primitive. Voulez-vous suivre les transformations et les progrès de la plastique depuis les grossiers bijoux de l'habitant des cavernes et les manches ciselés de ses armes, depuis ce premier éveil de l'instinct décoratif jusqu'aux chefs-d'œuvre que les arts produisent aujourd'hui ? ce précieux inventaire vous épargnera bien du temps, vous signalera des sources où vous n'auriez jamais songé à puiser. Rien qu'en feuilletant ces pages, vous pourrez mesurer le chemin parcouru et vous faire quelque idée de l'œuvre accomplie.

GEORGES PERROT.

— La suite très-prochainement. —

CONGRÈS DES ORIENTALISTES DE 1874

Les nouvelles découvertes de l'orientalisme

L'histoire des congrès orientalistes n'est pas longue à raconter. Un beau jour, M. Léon de Rosny, assisté de MM. Madier de Montjau et Levallois, eut l'idée de réunir une fois par an les personnes qui étudient les peuples de l'Asie, leur langage et leur histoire. M. de Rosny est tenace comme un homme qui sait très-bien le chinois et le japonais; on n'a pas la patience de se loger dans la tête quelques trente ou quarante mille caractères quand on n'est pas très-obstiné. M. de Rosny avait fondé la Société orientale et américaine, la Société d'ethnographie, les études japonaises en France ; il fit tant et si bien qu'il fonda le Congrès des orientalistes. Le Congrès tint sa première session à Paris et y réussit. On y lut des mémoires intéressants sur les populations de la haute Asie. Les origines des Japonais, des Turks, des Mongols, des Malais, leur histoire, leur littérature y furent discutées, non sans éclat ; puis le Congrès se sépara en se donnant rendez-vous cette année à Londres.

A Londres, le nombre des adhérents était quintuplé. Tous les orientalistes anglais et un bon nombre d'allemands étaient présents, sans compter les russes, les italiens. Les Français purent craindre un instant que le Congrès ne fut métamorphosé en fondation allemande, et accaparé par Berlin. La réunion eut le bon goût de reconnaître que le Congrès des orientalistes avait été organisé par des Français, et de décider que, l'an prochain, il se réunirait à Saint-Pétersbourg.

Malgré l'abstention de notre ministère de l'instruction publique, qui s'est tenu à l'écart alors que l'Allemagne, la Russie, envoyaient à Londres des délégués officiels, c'était un nouveau succès pour les fondateurs du Congrès, qui a définitivement pris rang parmi les institutions scientifiques libres, et d'autant plus libre qu'il ne doit rien aux protections administratives.

Je me dispenserai de raconter par le menu tout ce qui s'est fait et dit à la session de Londres. Dans tout congrès scientifique, il y a des discours d'inauguration et des Adresses de courtoisie, et, dans un congrès tenu en Angleterre, il faut ajouter des banquets et des toasts. Trois communications saillantes ont été faites, qui méritent particulièrement d'attirer l'attention : celle de M. Brugsch sur l'*Exode*, celle de M. Oppert sur la *Langue des Mèdes*, celle de M. Léon de Rosny sur la *Paléographie chinoise*. Je ne prétends, en me bornant à résumer ces trois mémoires, rien ôter au mérite d'autres lectures et discours qui ont vivement intéressé la réunion de Londres ; mais ceux que je vais citer, contenant des faits nouveaux pour le public, me paraissent propres à marquer le caractère et l'importance du Congrès de 1874.

I

M. Brugsch a été conduit, dans ses recherches sur la géographie de l'ancienne Égypte, à comparer les noms de lieux donnés par la Bible aux noms qui se trouvent dans les papyrus et sur les monuments égyptiens. En reconstruisant l'Égypte des Pharaons à l'aide des documents contemporains de l'*Exode*, M. Brugsch a constaté l'exactitude géographique des itinéraires donnés par la Bible ; il a pu, en outre, identifier un grand nombre de lieux et de noms d'hommes transmis par les livres de Moïse avec les noms transmis par les monuments égyptiens.

La Bible donne l'itinéraire suivant :

Les Hébreux habitent autour de deux villes, *Pithom* et *Ramsès*, où le Pharaon leur impose des travaux de construction. Ils partent de Ramsès, font un circuit pour éviter le chemin du pays des *Pelichtim* ou Philistins, c'est-à-dire des Palestins, — de la Palestine, — et s'en vont sur le chemin du désert vers le « *Iam Souph* », que tous les traducteurs, à la suite des Septante, ont interprété par la mer Rouge. Ils arrivent ainsi à *Souccoth*, qui est leur première station. De *Souccoth*, ils vont à *Elath*, au bout du désert, dit la

Bible. D'*Elath*, ils vont à *Pi-Hahiroth*, entre *Migdol* et la mer, vis-à-vis de *Baal Tzéphon*. C'est là que Pharaon se noie avec ses gens. Puis les Hébreux décampent, et s'en vont vers le désert de *Sin*, entre *Elim* et *Sinaï*, en passant par le désert de *Ssour* ou *Sçur*, comme écrit la Vulgate, par *Marah*, où les eaux sont amères, et par *Elim*, « où il y a douze fontaines et soixante-dix palmiers ». Voilà l'itinéraire; la Bible lui attribue une durée de quarante-quatre jours. Voyons maintenant si tous ces noms peuvent se retrouver sur les monuments et dans les papyrus égyptiens.

Ramsès et Pithom sont d'abord retrouvés. Ce sont les chefs-lieux de leurs districts, que les Grecs ont appelés plus tard district Tanitique et district de Sethroïtès. Le nom sémitique de Ramsès est *Tzoan;* c'est la *Tanis* des Grecs; le nom sémitique de Pithom est *Souko* ou *Soukoth*. *Elath* porte, dans les textes égyptiens, le nom de *Hetham*, qui signifie « le fort, la place fortifiée ». Ce fort était sur la lisière du désert, à l'ouest du point qu'on appelle aujourd'hui *El Kantarah*, c'est-à-dire le Pont. Le nom de *Migdol* est de l'égyptien pur. Les Grecs l'ont transcrit *Magdolon*. M. Brugsch l'identifie aisément avec le *Tell Es Semout* des Arabes. Les Hébreux campent donc entre Migdol et la mer, en face de *Baal Tzephon*. *Baal Tzephon* est la transcription exacte de l'égyptien *Baali Tzapouna;* c'est le nom d'un sanctuaire situé sur une colline abrupte, au bout de la chaussée coupée de marécages, de fondrières et de gouffres, qui sépare le lac *Menzaleh* du lac *Ballah;* c'est le mont *Kasios* des Grecs. *Pi-Ha-Hiroth* signifie l'entrée du *Hiroth*, et le Hiroth, en égyptien, c'est cette chaussée, ce sont ces fondrières, ces gouffres qui sont entre le *Menzaleh* et le *Ballah*, ou, comme aurait dit l'antiquité classique, entre la Méditerranée et le lac *Sirbonis*, car cette partie du lac *Menzaleh* était alors un golfe de la Méditerranée. Le *Iam Souph*, c'est-à-dire la mer des Algues, n'est autre que le lac Sirbonis; c'est par ce nom que les inscriptions égyptiennes le désignent. Les Hébreux ont campé à l'entrée du *Hiroth*, entre *Migdol* et la Méditerranée, et se sont engagés sur l'isthme dangereux qui conduit aux hauteurs de *Baal Tzéphon*. Le Pharaon et ses gens, qui ont essayé de passer après eux, ont été embourbés, enlisés ou engloutis, comme on aimera mieux. Des voyageurs isolés et des troupes entières ont depuis eu le même sort.

Arrivés sur les hauteurs de *Baal Tzéphon*, les Hébreux n'ont pas osé s'engager sur le chemin du pays des *Pelichtim*, et se sont rejetés au sud, sur le désert, abri naturel des fugitifs dans ces régions. Ils ont fait ce qu'ont fait Mourad Bey et ses mamelouks devant nos colonnes républicaines. Arrivés à *Marah*, c'est-à-dire, en bon hébreu, à l'endroit où l'eau est amère, au bassin des lacs Amers, aujourd'hui englobés dans les travaux du canal de Suez, ils ont continué leur route, et sont venus, alors seulement, sur les côtes de la mer Rouge, à *Elim*. En langue égyptienne, *Elim* est écrit *A-Lim* ou la ville « des poissons ». La ville des poissons, avec ses fontaines et ses palmiers, est-elle la charmante oasis qu'on voit maintenant à quelques kilomètres de Suez, et que les Arabes appellent *Ain Moussa*, les sources de Moïse? En tout cas, elle n'en était pas bien loin. C'est par *Elim* que les Hébreux s'engagent dans les affreux déserts de la péninsule de Suez, sur la route du pays montagneux au milieu desquels se dressent les sommets volcaniques du *Djebel Tour* et du *Djebel En Nour*, du Mont de la lumière, dont l'un des deux est vraisemblablement le biblique Sinaï.

Le récit de la Bible est donc exact. La tradition d'événements très-anciens s'est conservée, presque sans altération des noms de lieux, soit oralement, soit par des textes aujourd'hui disparus, jusqu'au moment où les rois hébreux qui vivaient un peu avant la destruction du premier temple, ont songé à recueillir en corps le mélange de chants historiques, guerriers, religieux, de chroniques, de légendes et de lois qui constituent les livres saints. Car ce serait une étrange erreur de vouloir traiter les Sémites de Jérusalem en Aryens, et de chercher dans leurs livres des mythes ou des allégories. Le fond de la Bible est historique; ce livre est un cycle d'épopées nationales, de traditions et de chants qui relatent, sous des formes diverses, des faits très-réels. Prendre texte des contradictions qu'on rencontre dans l'Écriture pour essayer d'y chercher des mythes comme en ont fait les Aryens, c'est commettre la même erreur qu'on commettrait en trouvant des mythes dans le cycle de notre Charlemagne du moyen âge, ou dans l'histoire d'Alexandre racontée par les historiens persans.

La Bible ne contient, en aucune façon, l'exposé d'une doctrine religieuse ou la desdription des grands phénomènes de la nature sous forme de roman et d'épopée. Étant donnée l'incohérence des chroniques et des traditions orales il est facile à un érudit moderne, familiarisé avec le jargon et les jongleries scientifiques, d'en tirer des mythes, des religions, des migrations, tout ce qu'il voudra. On s'est bien amusé à démontrer que l'histoire de Napoléon était un mythe solaire: Bonaparte, le soleil, et les douze maréchaux, les douze heures. Toujours est-il que les dernières découvertes de MM. Mariette et Clermont-Ganneau, auxquelles il convient d'ajouter les recherches de MM. Brugsch et Chabas, démontrent jusqu'à l'évidence que la partie historique de la Bible repose sur des faits réels, et très-souvent relatés avec une singulière précision.

M. Brugsch nous a fait encore comprendre, dans son mémoire, à quels résultats inattendus on peut arriver en prenant les vieilles traditions juives au pied de la lettre. Voyez, par exemple, l'histoire du serpent d'airain de Moïse: elle est bizarre et inintelligible. Eh bien! il ne faut y chercher ni une supercherie, comme on aurait fait au siècle dernier, ni une transcription erronée, ni un mythe à la manière aryenne. Il faut rester dans notre monde sémitique, et l'histoire du serpent d'airain nous enseignera un des cultes primitifs des enfants d'Israël. Les documents égyptiens ont appris à M. Brugsch que précisément la ville de *Pithom*, cette première étape de l'Exode, renfermait un sanctuaire où on rendait un culte à un dieu nommé: « *Le Dieu vivant.* » Ce nom traduit littéralement le nom de *Jéhovah*. Or, dans ce sanctuaire, un serpent de bronze appelé *Kereh*, « le luisant », était honoré comme le symbole du Dieu vivant. Voilà le serpent de bronze expliqué, et le culte le plus répandu chez les Juifs, celui qui domina jusqu'au temps du roi Hezekias et au triomphe du monothéisme, nettement défini et retrouvé sans effort d'imagination, sans mythes et sans jeu de mots.

Donnons encore un exemple de la méthode claire et précise de M. Brugsch. Quand Moïse accomplit ses miracles devant le Pharaon, celui-ci veut les faire reproduire par ses enchanteurs, que l'Écriture appelle [illegible] C'est encore un nom égyptien, et il désigne [illegible] grand prêtres de la ville de Ramsès. La [illegible] tique. M. Brugsch a ainsi retrouvé [illegible] dans le

textes égyptiens, jusqu'au nom de Moise (*Moche*), qui est celui d'un lieu de l'*Heptanôme*, dit île de Moche. Les itinéraires romains nous l'ont conservé sous les formes *Mousac*, *Mouson*.

Tels sont les aperçus clairs et substantiels que M. Brugsch nous a communiqués. Ils prouvent une fois de plus le parti qu'on peut tirer des vénérables documents bibliques quand on sait les examiner sans idées préconçues, les comparer à d'autres documents provenant de pays voisins et de races parentes, les confronter avec les inscriptions, les monuments, les débris de toute nature exhumés par les fouilles, les prendre enfin pour ce qu'ils sont : une des productions les plus anciennes, les plus naïves, les plus originales et les plus sincères d'une des races à la fois les plus brillantes et les plus solides qui aient concouru à la formation de l'humanité.

II

Avec M. Oppert, nous avons passé aux races touraniennes. Je suis bien forcé de me servir de ce mot « touranien » qu'on applique, en Asie, à tout ce qui n'est ni aryen ni sémite. C'est une désignation négative : on est Touranien parce qu'on n'est pas autre chose. Les écrivains persans appellent *Touran* les pays qui sont au nord du Khoraçan, par opposition aux pays du sud, leur propre pays, qu'ils appellent *Iran*. Les Touraniens des Persans sont aussi peu définis que les « Celtes » ou les « Cimmériens » des Grecs. Les historiens de la race que nous appellerions touranienne ont adopté le même terme. Par exemple, dans Mir Ali Chir, le royaume d'Afrasiab, au nord du Khoraçan, est le royaume de Touran. Quand Aboulghazi veut exprimer que Tchenguiz-Khan a soumis à sa domination le Turkestan, l'Etat de Bokhara, le Maveran-Nahar, la Perse, le Khoraçan et l'Afghanistan, il dira : « *Tchenguiz-Khan Iran birlan Touran iortini temam aldy*, Tchenguiz-Khan conquit tout le pays d'Iran et celui de Touran. » Mais la Mongolie, mais le Kaptchak, mais le pays des Ourouss ne font pas partie du Touran. Il me paraît qu'il vaudrait beaucoup mieux, au lieu de Touraniens, dire Turks et Mongols. Nous savons avec assez de précision ce que sont les Turks pour rattacher à leur famille un groupe humain défini. Quoi qu'il en soit, je passe outre, et je me sers du terme touranin, en faisant cette réserve qu'il est bien vague, et qu'il indique, non pas ce qu'est un peuple, mais seulement ce qu'il n'est pas.

M. Oppert nous a fait voir que les Mèdes, qui ont fondé un grand empire après l'empire assyrien et avant l'empire perse, étaient des Touraniens, c'est-à-dire n'étaient ni des Sémites, comme les premiers, ni des Aryens, comme les seconds. Les rois mèdes parlaient une langue originale et différente de celles de ces deux groupes, comme l'avaient déjà soupçonné MM. Rawlinson, Westergaard et de Saulcy. Ils n'étaient pas de même race que les Perses. Dans ces conditions, M. Oppert a pu identifier les deux listes de rois mèdes que nous transmettent Hérodote et Ctésias. On avait jusqu'ici rejeté celle de Ctésias, qui ne concorde en rien avec celle d'Hérodote. Pourtant Ctésias, médecin du roi Artaxerxès II, était mieux placé que personne pour connaître l'histoire de la Perse. Eh bien ! M. Oppert a démontré que les deux listes sont confirmées l'une par l'autre, et que, dans le fait, elles sont identiques. Hérodote a donné les vrais noms des dominateurs touraniens mèdes sous une forme aryanisée, et Ctésias a donné les traductions aryennes de ce que voulaient dire ces noms originaux. L'empire des Mèdes a son caractère politique et religieux propre, différent en tout du caractère de l'empire des Perses aryens et zoroastriens.

Ceci n'empêche pas qu'une grande partie de la population de la Médie fut aryenne. Elle a subi la langue, la religion de conquérants étrangers, comme tant de populations, en Asie, ont pris le langage et les institutions de conquérants turks ou mongols, sans être Turks ou Mongols pour cela. Ici encore apparaît l'inconvénient que présente le terme « touranien. » Les hommes d'origine iranienne qu'on appelle, dans l'Asie centrale, *Sartes* et *Tadjiks* ne sont ni Turks ni Mongols. Ils vivent pourtant, depuis un temps immémorial, dans le Touran. Les appellerons-nous Touraniens ? Les armées de Tchenguiz-Khan, de Batou-Khan, d'Okdaï-Khan, de Timour, contenaient bon nombre de Sartes. Les Turks Seldjoukides et Osmanlis étaient probablement beaucoup plus Sartes et Tadjiks, c'est-à-dire Aryens, qu'ils n'étaient Turks tatars ; il va sans dire que je parle de la masse émigrante et non des chefs. On voit à quelles confusions on peut arriver en se servant du terme vague « touranien ». D'ailleurs, les noms de peuples envahisseurs ne signifient pas grand'chose, quand il s'agit de déterminer et de définir des races. Les Mérovingiens étaient bien des Germains, et ont donné à la France un nom germanique. Les Prussiens portent un nom slave et les Espagnols un nom sémitique. Tout cela ne prouve rien.

M. Oppert nous a donc prouvé que les dominateurs mèdes n'étaient ni des Aryens, ni des Sémites. Il a exposé les principes de la langue médique, retrouvée définitivement par lui après avoir été devinée par Edwin Norris. Remontant plus haut, il a démontré l'inexactitude complète du nom d'*Accadien*, par lequel on a voulu désigner les inventeurs des inscriptions cunéiformes. Les fondateurs de Ninive et de Babylone étaient bien des Sémites, et M. Oppert a réussi à découvrir la connexion de leur cycle avec le cycle égyptien ; c'est ainsi qu'il a pu fixer le commencement de l'époque historique de Babylone, en 2517 avant J.-C.

Telle est, en substance, l'important mémoire de M. Oppert.

III

Passons aux travaux de M. de Rosny, qui touchent moins à nos souvenirs classiques, mais qui ne le cèdent pas en importance aux précédentes communications.

M. de Rosny a cherché à déterminer les formes de l'ancienne langue chinoise, de celle qu'on ne parle plus à Pékin, et les origines de l'écriture chinoise. Il avait déjà établi, à la session du Congrès de Paris, que le *monosyllabisme*, qui est d'ordinaire non point le caractère d'un groupe linguistique, mais celui d'une période particulière, d'un âge de la vie des langues, jouait un rôle tellement essentiel en chinois, que, malgré l'importance de cette dénomination, il n'était guère possible d'en choisir une meilleure pour les langues parlées dans le Céleste-Empire et pour les idiomes de l'Inde transgangétique, qu'on a considérés jusqu'à present comme étant de la même famille.

Pour se former une idée exacte de ce qu'était ancienne-

ment le monosyllabisme chinois, il était nécessaire de reconstituer la prononciation archaïque des signes, très-altérée dans le *Kouan hoa*, ou langue vulgaire, généralement répandue dans l'empire. C'est à quoi M. de Rosny est arrivé en se servant des mots dont la notation phonétique avait été conservée par les peuples qui ont entretenu, dans les anciens temps, des relations avec la Chine, et, en outre, au moyen de lois de permutation fondées sur l'étude comparée de la langue mandarine et des dialectes provinciaux de Canton et du Fouh-Kien.

Un exemple nous montrera la rigueur et l'utilité du procédé de M. de Rosny. Étant donné le mot sanscrit *lakcha* « cent mille », les Chinois choisirent, pour le noter phonétiquement à l'aide de leur écriture idéographique, deux signes qui se lisent aujourd'hui *loh-tchaï*. Au premier abord, on se demande pourquoi ils adoptèrent le son *loh* pour rendre la lettre dévâganarie *la*, alors qu'ils possédaient dans leur langue des signes qui se lisent *la*. Pourquoi, possédant le son *cha*, ont-ils rendu la lettre dévâganarie *kcha* par *tchaï?* Eh bien! ils ont procédé aussi parfaitement qu'ils pouvaient le faire. S'ils eussent pris des signes se prononçant *la* et *cha*, ils auraient formé le mot *lacha* et non *lakcha*. Au contraire, ils ont pris un premier caractère affecté d'un son bref ou *rentrant*, qui se trouvait représenté dans le langage oral par une monosyllabe bilittère, composée d'une voyelle entre deux consonnes, comme la syllabe indienne *lak*. Ce signe se prononçait *lak*, comme nous l'indique l'orthographe japonaise *Kan-Wan* ou contemporaine de la dynastie des *Han*. Quant au deuxième signe, les dictionnaires japonais qui donnent cette orthographe nous montrent qu'il se lisait anciennement *cha*. La transcription chinoise reproduit donc aussi exactement que possible le mot sanscrit *lakcha*.

C'est par des méthodes tout aussi ingénieuses et exactes que M. de Rosny est arrivé à démontrer que, dès les temps les plus reculés, l'élément phonétique est l'élément essentiel de la langue chinoise. Réfutant complétement MM. Edkins et Legge, que l'Angleterre s'efforce de faire les représentants de la science du chinois en Europe, M. de Rosny a su garder, comme savant français, le premier rang qu'occupait autrefois Stanislas Julien. Il a fourni le moyen de comprendre la langue chinoise archaïque et de remonter à ses origines.

J'ajoute que, pour ma part, je considère la trouvaille comme capitale. Le grand obstacle à la délimitation des groupes touraniens et à leur étude, c'était l'absence de tout document préhistorique sur deux des plus importants de ces groupes : les Chinois et les Japonais. Or, je ne crois pas exagérer en disant que lorsque la science touranienne sera établie sur des bases aussi solides que la science aryenne, on possédera les trois quarts des éléments nécessaires pour résoudre le problème des origines humaines. Au Congrès de Londres, M. Hunfâlvy a essayé d'indiquer quel rôle essentiel avaient joué les Touraniens dans les migrations de peuples. M. Léon Feer a esquissé les caractères moraux et sociaux du bouddhisme, cette religion si originale dont les Touraniens se sont assimilé les enseignements à un tel point qu'on peut dire qu'elle fait corps avec les groupes humains de l'Asie orientale. Partout on trouve les traces de ces races si vigoureuses, si calomniées, de ces races dont le passé est riche de souvenirs et l'avenir riche d'espérances. M. de Rosny nous a rendu un grand service en posant les bases d'études qui serviront à voir clair dans les origines touraniennes de l'Asie orientale.

Le Congrès des orientalistes a donc fait faire un pas considérable à la science de l'homme. J'ai la ferme conviction que les Congrès prochains tiendront les promesses de leurs aînés.

LÉON CAHUN.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

L'expédition autrichienne dans les mers arctiques

L'année 1872 a été celle de la grande croisade du pôle arctique. On pouvait espérer cette fois que l'irritant problème de l'exploration définitive des mers glaciales serait résolu. Une sorte de fièvre à laquelle l'imagination donnait une libre carrière s'était emparée de tous les esprits; en France même où la souscription ouverte par Gustave Lambert avait produit un résultat inespéré, on s'était passionné pour les aventures du capitaine Hatteras, sorti tout armé du cerveau de M. Jules Verne. Combien de gens sont encore persuadés que ce fantastique navigateur a planté le drapeau de l'Angleterre au point même où l'axe terrestre sort du globe!

En Allemagne, le docteur Petermann, qui a élevé l'enseignement de la géographie à la hauteur d'un sacerdoce, affirmait depuis longtemps, avec la conviction la plus intrépide, que l'accès du pôle était ouvert à la navigation à l'est des îles du Spitzberg. Là, disait-il, le courant des eaux chaudes du Gulf-Stream a donné naissance à une mer libre, un accès navigable dont l'abord ne paraît entravé que par une faible ceinture de glace qui s'évanouit aux derniers rayons du soleil d'été. Le célèbre docteur, dont nous aurions mauvaise grâce à railler la science, faisait comme tous les savants mis en face de quelque problème irrésolu : il faisait du roman; il était assuré que ce roman allait devenir une réalité; il avait pourvu à la construction des navires, calculé la force motrice nécessaire pour atteindre le pôle, signalé l'heure et les circonstances favorables, tracé l'itinéraire et presque prophétisé les découvertes. Le seul obstacle auquel il ne voulait pas croire était l'existence d'une terre considérable à l'emplacement même de sa mer libre; tout au plus concédait-il la possibilité d'un archipel polaire; ce fut précisément une terre, presque un continent, qui vint opposer une barrière infranchissable aux entreprises des navigateurs formés à son école.

Mais il faut reprendre la question de plus haut et retracer en quelques mots les efforts accomplis en Allemagne pour passer du domaine de la géographie spéculative dans le domaine de la géographie pratique.

I

Il y a longtemps, bien longtemps déjà, plus de trois siècles, plus longtemps encore si l'on remonte aux époques où la géographie n'avait pas encore pris possession de l'immensité du pôle, [illegible]

passage qui les conduisit, par le nord, de l'ancien continent sur la côte orientale de l'Asie. La mappemonde d'Ortélius, qui résume les connaissances géographiques du XVIe siècle et qui a servi de modèle à la projection de M. Babinet, signale une mer ouverte non-seulement sur tout le littoral septentrional des côtes d'Europe et d'Asie, mais aussi sur celui des côtes de l'Amérique. De là deux passages par le nord-est et par le nord-ouest, qui doivent également aboutir au détroit de Behring, c'est-à-dire mener les vaisseaux de l'Atlantique au Pacifique par l'océan Glacial arctique. Le passage du nord-est fut naturellement le premier tenté, mais les siècles s'écoulèrent sans donner de résultats satisfaisants; le légendaire fleuve Océan entourait bien toutes les terres connues, comme l'indiquaient les anciens géographes, mais les rigueurs de l'hiver et l'accumulation des glaces le rendaient impraticable. On s'arrêtait généralement aux environs de la Nouvelle-Zemble. Les embarcations qui s'engagèrent dans la mer de Kara par le détroit de Waïgatz ont presque généralement fait considérer cette mer comme fermée par une banquise habituellement infranchissable.

La découverte de l'Amérique raviva les espérances en leur offrant une nouvelle issue à l'occident. La continuité des terres arctiques du continent américain, dans l'hémisphère occidental, permettait de croire, en Europe aussi bien qu'en Amérique, que l'on trouverait plus aisément dans cette direction le passage projeté, le fameux passage nord-ouest qui a bercé de ses illusions les belles années de la génération à laquelle appartient le docteur Petermann. Hudson et Baffin resteront les deux types des navigateurs arctiques; Hudson, parce qu'il conçut en 1607 le hardi projet de gagner le pôle entre le Groënland et le Spitzberg; Baffin, parce qu'il chercha à l'ouest du Groënland, en 1616, le passage nord-ouest pour le compte d'une association anglaise qui réclamait une nouvelle route commerciale vers les Indes. Hudson tenta quatre voyages, l'un à l'est des Spitzbergen, l'autre à l'ouest des mêmes terres, le troisième le long des côtes de la Nouvelle-Zemble, le quatrième au nord du Labrador, où il découvrit l'immense détroit qui a gardé son nom et où il périt à la suite d'une révolte de son équipage. Baffin, qui s'était engagé sur la côte occidentale du Groënland, découvrit une série de mers et de terres auxquelles son nom est resté attaché; mais les glaces l'empêchèrent de s'engager dans les détroits de Smith au nord et de Lancastre à l'ouest, détroits dont il fut le premier à signaler l'existence.

Pendant deux siècles, les navigateurs qui leur succédèrent ne furent pas plus heureux. Il est vrai qu'on n'entreprit que peu de grandes explorations polaires. Ce ne fut guère qu'en 1818 que l'Angleterre et les États-Unis reprirent le cours de leurs reconnaissances au nord-ouest. Ces entreprises illustrèrent Ross et après lui Parry, qui s'est élevé en juillet 1827 à 82°,45′ de latitude, point le plus rapproché du pôle que l'on ait encore atteint de nos jours, en dehors des explorations terrestres. Sir John Franklin, un des émules de Parry, à qui l'on doit la reconnaissance d'une grande partie de la côte boréale de l'Amérique, — reconnaissance dont il partage la gloire avec Mac Clure et Kane, — sir John Franklin, après plus de vingt années de navigation arctique, s'engagea comme on le sait, en 1845, dans le nord-ouest avec deux navires, *l'Érèbe* et *la Terreur*, noms de bon augure pour un équipage confiant en lui-même, mais d'un sinistre présage pour des marins découragés. Trois ans s'écoulèrent sans qu'on eût des nouvelles de l'expédition; l'inquiétude que fit naître ce silence donna carrière à une série de recherches dont la géographie profita, mais qui durèrent douze ans avant d'aboutir à leur véritable but. Ce fut en 1859 seulement que le capitaine Mac Clintok découvrit les traces, funèbres, hélas! de l'expédition perdue.

Mac Clure, dans une entreprise semblable à celle de Mac Clintok, avait découvert en 1850 le fameux passage du nord-ouest à travers le dédale des terres, des détroits, des presqu'îles et des îles de l'Amérique boréale. Mais ce passage était impraticable pour les navires de commerce. Il se rapprochait trop du pôle pour ne pas être presque constamment fermé par les glaces; il ne pouvait s'ouvrir qu'à des intervalles indéterminés, distants l'un de l'autre de plusieurs années et dans des circonstances presque exceptionnelles. On pourrait même douter des découvertes de Mac Clure si, après avoir entrepris son voyage sur la côte occidentale de l'Amérique, il n'avait fait son apparition sur la côte orientale.

II

Le docteur Pétermann et ses savants collègues de l'Institut géographique de Gotha avaient suivi avec la plus grande attention toutes ces entreprises; les tendances commerciales de leurs compatriotes, qui cherchaient alors à s'ouvrir une route à travers la Russie dans la direction de l'est, de la Baltique à la mer Blanche, avec le désir d'accaparer le riche commerce des fourrures; la théorie des courants du Gulf-Stream qu'ils voyaient se perdre le long des côtes de la Nouvelle-Zemble, et, faut-il le dire aussi, la tendance à ramener les entreprises géographiques dans des régions auxquelles la race anglo-saxonne leur semblait trop indifférente, les décidèrent à affirmer que s'il existait une voie d'approche facile vers le pôle et, subsidiairement, une communication arctique avec le détroit de Behring, il fallait les chercher au nord-est entre les Spitzbergen et la côte septentrionale de la Nouvelle-Zemble. On croit volontiers ce que l'on souhaite. Du Spitzberg au cap Tcheliuskine, pointe la plus avancée du littoral septentrional de la Sibérie, on ne connaissait d'obstacle que celui des glaces. Ces glaces étaient-elles fixes, flottantes par grands blocs, ou simplement friables? Les rapports disaient qu'elles étaient fixes pendant l'hiver et le printemps, flottantes d'abord par masses, en été, puis friables; il était bien évident d'ailleurs que toute l'eau chaude du Gulf-Stream allait se perdre dans ces régions. Puisqu'il y avait une époque où les glaces étaient friables, ce phénomène ne pouvait dépendre que de l'existence d'une mer tiède aux abords du pôle. Quand les Allemands sont en voie d'induction, ils ne s'arrêtent pas avant d'être parvenus à une conclusion à laquelle ils attachent ce qu'on peut appeler la certitude métaphysique. Ici la conclusion était l'existence d'une mer tempérée arctique, occupant la plus grande partie des régions inexplorées du pôle.

Le retour aux explorations vers le nord-est prévalut en 1865 à la Société de géographie de Londres, sur les instances du docteur Petermann; mais ni les Anglais ni les Suédois, ni même les Américains, ne s'étaient franchement ralliés à ces vues. Les premiers ne voulaient pas abandonner le terrain glorieux où un si grand nombre de leurs compatriotes avaient payé de leur vie tant d'importantes découvertes; les seconds, éclairés par les longues et continuelles reconnaissances de

leurs bateaux pêcheurs, niaient absolument qu'on pût arriver au pôle autrement qu'en traîneaux ; quant aux Américains, ils ne voyaient aucun intérêt aux explorations orientales du pôle. Chacun de ces groupes poursuivit donc à sa guise le cours de ses entreprises géographiques, et le docteur Petermann dut chercher en Allemagne même le concours matériel indispensable à la réalisation de ses vues. Cependant il servit la science en sollicitant directement ou indirectement l'émulation des principales puissances maritimes qui ont leur honneur engagé dans les explorations arctiques.

Nous avons déjà dit comment cette émulation se traduisit dans les expéditions américaines et suédoises du *Polaris* et du *Polhem;* nous savons que Gustave Lambert avait organisé une expédition polaire essentiellement française qui échoua si malheureusement avec lui, frappé d'une balle allemande dans la sortie des Parisiens à Buzenval; il nous reste à rappeler les préliminaires, les suites et les conséquences de l'expédition autrichienne du *Téghétoff*, la plus directement inspirée par les vues du docteur Petermann.

Le champ d'opérations choisi par l'Institut de Gotha est compris dans l'hémisphère oriental, entre le Groënland et le détroit de Behring. Le docteur Petermann put trouver dans les souscriptions privées assez de fonds pour organiser ou encourager trois expéditions successives, de 1868 à 1873; malheureusement le gouvernement prussien, qui avait d'autres visées, n'apporta pas à ces entreprises l'appui qui leur est indispensable. Il fallut recourir à la générosité de l'Autriche-Hongrie, qui, malgré les amertumes de Sadowa, fit encore les frais de la gloire allemande.

III

Une première expédition, à laquelle prit part le lieutenant d'infanterie autrichienne Payer, put être organisée à peu près complètement par le docteur Petermann. Son personnel s'embarqua à Brême le 9 juin 1869, sur deux navires, dont l'un, *la Germania*, commandé par le capitaine Koldewey, navigateur arctique, fut aménagé avec le soin et l'intelligence qui ont servi de thème au roman de Jules Verne. La *Germania* était accompagnée d'un bâtiment de renfort ou plutôt de transport, *le Hansa*. Les membres de l'expédition, indépendamment du lieutenant Payer, qui avait fait de longues et remarquables études géologiques sur les montagnes du Tyrol et leurs glaciers, étaient les docteurs Beurghen, Copeland, Pautsch, Laube et Bucholtz. L'expédition ne fut pas favorisée par les circonstances, le *Hansa* se perdit dans les glaces et son équipage, qui n'avait d'autre refuge qu'un glaçon, fut échoué sur la côte méridionale du Groenland. Quant à la *Germania*, arrêtée à l'île Sabine à 75° 1 2 de latitude nord, elle ne fournit aucun service bien signalé. Les explorateurs, parmi lesquels M. Payer se distingua, découvrirent un fiord qu'ils appelèrent *Fiord de François-Joseph* et une montagne plus élevée que le mont Blanc à laquelle on donna le nom de *Mont Petermann*. Cette expédition fut d'ailleurs remarquable par les constatations météorologiques, géologiques, physiques et naturelles qui y furent recueillies avec soin. On put remonter en traîneau d'un degré et demi vers le nord. Malheureusement, la *Germania* avait été tellement maltraitée par les glaces qu'il fallut revenir à la fin de l'été 1870 et renoncer à un second hivernage.

Le docteur Petermann dut cruellement souffrir de cet insuccès, qui apportait une sorte de démenti à ses hypothèses. L'océan Glacial avait eu raison de ses deux navires avant qu'ils eussent pénétré au delà des limites où circulent chaque année des centaines d'embarcations norvégiennes; enfin, contre toutes ses prévisions, les principales découvertes géographiques avaient été faites en traîneau. Il ne se découragea point toutefois, et avec une persistance qu'on ne saurait trop apprécier, il dirigea plusieurs expéditions successives à l'est du Groënland en sollicitant l'initiative privée. Au nombre de ces expéditions, il faut mentionner celles de MM. de Heuglin et de Warburg-Zeil aux Spitzbergen en 1870 et le second voyage de M. Payer en 1871 dans la région comprise entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble.

Dans cette seconde exploration, M. Payer avait associé à ses entreprises le lieutenant de la marine autrichienne Weyprecht. Les deux navigateurs s'embarquèrent à Tromsœ le 21 juin 1871 sur une barque de pêche, montée par sept hommes. Ils firent, au milieu des plus grands dangers, une brillante reconnaissance de la mer comprise à l'est du Spitzberg et à l'ouest de la Nouvelle-Zemble. Après de longs et sinueux détours occasionnés par la rencontre des glaces, ils parvinrent à gagner deux latitudes assez élevées; là ils crurent reconnaître les signes de l'existence d'une terre polaire à laquelle il leur fut toutefois impossible de parvenir. Le premier septembre, ils avaient eu l'espoir d'atteindre le 79e degré de latitude, mais d'éternelles brumes, des vents contraires et très-violents les arrêtèrent et les rejetèrent sur l'Europe. Cependant la température semblait adoucie, on remarqua beaucoup de bois flottants, des algues, des glaçons d'eau douce, reconnaissables à leur transparence ; un certain nombre d'*eiders* passèrent au-dessus de la barque en se dirigeant vers le sud. Malgré l'insuffisance des moyens dont ils disposaient, MM. Weyprecht et Payer remontèrent encore vers le pôle où ils reconnurent les mêmes signes, mais leur équipage était peu confiant. Les tempêtes étaient incessantes et l'on dut s'estimer heureux de revenir à Tromsœ le 1er octobre de la même année 1871.

IV

Les deux avancées que cette périlleuse navigation avait permis de faire du côté du pôle, dans une mer jusque-là peu connue, ravivèrent les espérances des savants allemands. L'Autriche se sentait honorée par l'audacieuse entreprise de deux de ses jeunes officiers ; une souscription ouverte par les soins des comtes Zichy et Wilczek permit d'équiper un navire polaire dont le commandement fut confié au capitaine Weyprecht. M. Payer fut chargé des explorations terrestres ; M. Kèpes, du service médical ; deux savants allemands, MM. Orel et Brosh, prirent part à l'expédition. Le bâtiment prit le nom de l'amiral Teghetoff, qui remporta sur la flotte italienne cette victoire dans laquelle l'Autriche trouva une faible compensation du désastre de Sadowa. C'était un bâtiment à vapeur et à voile, construit de manière à pouvoir supporter la pression des glaces ; il jaugeait environ 230 tonneaux, comptait 24 hommes d'équipage et était approvisionné pour trois ans.

Il partit de Brême le 13 juin 1872 en se proposant de pousser les reconnaissances au delà des points atteints l'année

précédente par MM. Weyprecht et Payer, d'explorer l'océan Glacial au nord de la Sibérie et de revenir par le détroit de Behring. Il poursuivait donc la solution d'un double problème : la marche vers le pôle et la découverte du passage nord-est.

Le comte Wilczek fréta de ses propres deniers un navire qui devait servir de transport. Il accompagna, en effet, le *Téghétoff* jusqu'à la hauteur de la Nouvelle-Zemble, et revint par la Russie après avoir ravitaillé le *Téghetoff*, rapportant une série de collections précieuses.

Depuis ce moment jusqu'à la fin d'août 1874, on n'eut aucune nouvelle du *Téghétoff*. Les catastrophes polaires s'étaient succédé d'une manière inquiétante. On pouvait croire que tout avait péri corps et biens lorsqu'on apprit le retour de MM. Weyprecht et Payer dans le port de Vardœ. Ils avaient dû abandonner leur navire, mais l'équipage était sain et sauf, à l'exception d'un seul homme, mort dans les derniers jours de la campagne.

Il résulte des dernières explorations de MM. Payer et Weyprecht, si l'on tient compte du rapport détaillé qu'ils ont déjà livré à la publicité et de l'itinéraire qu'ils ont bien voulu communiquer à notre Société de géographie, qu'une immense banquise, accrochée en quelque sorte aux terres ou aux îles voisines du pôle, en rend l'accès impossible aux navires. Cette zone serait provisoirement la plus impénétrable. Au delà, pour des motifs que nous pouvons pressentir, mais qu'il est impossible de formuler dans l'état actuel de nos connaissances, on trouverait quelques bassins maritimes où la température serait plus douce que sous des latitudes moins septentrionales. L'opinion expresse de M. Payer est qu'il a fallu un concours de circonstances presque miraculeuses pour amener le bâtiment de l'expédition autrichienne au point où il est resté à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Voici d'ailleurs, en quelques lignes, le récit du voyage de MM. Payer et Weyprecht.

V

Le bâtiment avait gagné Tromsœ, qu'il quitta le 14 juillet 1872, après avoir complété son armement et pris à bord le capitaine norvégien Carlsen, bien connu par ses entreprises audacieuses dans les mers polaires. On embarqua également un certain nombre de chiens d'attelage et des traîneaux. Le cap fut mis sur la Nouvelle-Zemble. On était accompagné par le bâtiment de ravitaillement frété par le comte Wilczek, l'*Isbjœrn*, qui déposa son chargement au cap Nassau (avant-dernière saillie de la Nouvelle-Zemble vers le nord). Le 21 août, une éclaircie des glaces permit au *Téghétoff* de quitter l'*Isbjœrn* et de s'engager vers le pôle en ligne droite. En quelques heures on se perdit dans la brume épaisse qui semble particulière à ces régions ; la journée ne s'était pas écoulée que le *Téghétoff* était enfermé dans les glaces.

On espérait que cet emprisonnement ne serait que provisoire, mais au bout de quelques jours il fallut reconnaître qu'une de ces gelées surprenantes, comme on n'en voit qu'au pôle, avait déterminé autour du navire la formation d'une banquise, sorte d'île flottante dont le *Téghétoff* ne put se dégager. Désormais il ne fallait plus se diriger, mais s'abandonner à la direction que les courants imprimaient à cette immense plaine de glaces. « C'est ainsi, dit M. Payer, que pendant les mois de septembre et d'octobre nous fûmes poussés vers le nord-est, au gré de notre banquise. Toute terre avait disparu. Si cette situation était déjà assez triste par elle-même, elle devint affreuse à partir du 13 octobre, lorsque les forces dont nous étions le jouet sortirent tout à coup de leur léthargie et que notre navire se vit en butte à l'effroyable pression des glaces, qui dura tout l'hiver. Que de fois on nous appela sur le pont pour nous préparer à quitter le navire s'il venait à sombrer, et à nous lancer dans l'inconnu, au milieu de la nuit polaire ! Mais au lieu de sombrer, le navire s'élevait de plus en plus au-dessus de sa ligne de flottaison. »

C'était en effet une cruelle mésaventure ! Après avoir apporté tant de soins et presque tant d'amour à l'organisation d'une puissante machine destinée à triompher des résistances du pôle, après avoir tout calculé, tout prévu pour fendre les glaces, il fallait se résigner, au premier jour de la véritable entrée en campagne, à voir le malheureux navire réduit à l'état d'épave. Puis il fallait camper dans des tentes au lieu de rester à l'abri dans des cabines ; s'épuiser en travaux de manœuvre ; se tenir dans une alerte perpétuelle, au milieu de la bataille aveugle que se livraient les glaçons ; surveiller des formes pâles qui s'ébauchaient fréquemment dans les profondeurs de la nuit et des brumes polaires : les ours blancs. On en tua soixante-sept pendant le cours de l'expédition. Ce terrible gibier fournit assez de sang frais et de viande pour permettre de réagir contre l'affaissement moral de l'équipage où l'on constata plusieurs cas de scorbut qui furent heureusement traités par le docteur Kèpes.

Une sorte de courant, maritime ou aérien, fit dériver la banquise vers l'est pendant les cent neuf jours que dura cette première nuit polaire. On était à la hauteur du Spitzberg, au nord des bouches de l'Obi, dans une région qui avait été explorée au sud-est, en 1871, par le capitaine Mack, entraîné sans doute par les mêmes courants. Lorsque le soleil reparut sur l'horizon, le 16 février 1873, les glaces accumulées autour du navire lui avaient formé un rempart circulaire de récifs presque infranchissables. Le *Téghétoff*, incliné à babord, menaçait de chavirer. Il était élevé de sept pieds au-dessus de sa ligne de flottaison. On sonda la glace à sa base, elle avait quarante pieds d'épaisseur. Que faire contre une telle masse, sinon se laisser aller partout où les forces invisibles du hasard et de la Providence la conduisaient fatalement ?

On continua à dériver vers l'est jusqu'au mois de juillet. Les vents qui soufflaient alors du nord chassèrent la banquise vers le sud. On put croire un instant qu'on allait échouer sur les côtes de la Sibérie. C'était une chance de salut, chance douteuse, à laquelle il fallut renoncer quand les vents du sud, succédant aux vents contraires, renvoyèrent en août le malheureux équipage vers le nord. Qui décrira les impressions de nos explorateurs ? Leur visage en a en quelque sorte gardé l'empreinte dans les photographies qui nous ont ont été transmises à l'époque de leur retour : la physionomie de M. Payer est stéréotypée au coin d'une profonde amertume, celle du capitaine Weyprecht est blêmie par les longues veillées polaires et a gardé la pâleur des glaces boréales, celle du docteur Kèpes semble conserver le reflet des souffrances qu'il était appelé à guérir. Impossible d'ailleurs de laisser aucune trace de cette odyssée arctique. On avait été rejeté dans des régions où aucun explorateur ne s'était aventuré jusque-là ; on voyait bien quelques lignes bleuâtres à

l'horizon, indices de canaux sinueux d'une eau qui traçait ses sillons dans la débâcle; mais il fallait renoncer à s'aventurer jusque-là.

VI

Plus d'une année s'était écoulée dans ces terribles alternatives, dans ces souffrances et cette lutte incessante contre les dangers de la navigation polaire. On était résigné à la mort, on vivait dans une sorte de torpeur et d'agonie, lorsque le 31 août la vigie cria : *Terre!* L'équipage douta d'abord, plongé qu'il était au sein d'un brouillard épais. Cependant on escalada le navire, et au-dessus de la brume qui couvrait la banquise on vit se dresser dans le lointain et au nord des masses qui ne pouvaient être des montagnes de glace. On se fraya une route pénible à travers la ceinture de glaçons qui enveloppait le *Téghétoff*, mais à un mille de distance le champ de glace présentait des crevasses si larges et si dangereuses qu'il fallut renoncer à avancer. Par malheur, la banquise flottait toujours : la quitter était s'exposer à une mort certaine, car les blocs de glace erraient en sens contraire, accourant et disparaissant tour à tour dans toutes les directions.

Il existait cependant un courant général qui poussait vers le nord. On approcha, dans les derniers jours d'octobre, à trois milles marins d'une île située en avant des terres inconnues. Cette île fut baptisée du nom d'un des plus ardents et des plus dévoués promoteurs de l'expédition; on l'appela l'*île Wilczek*.

Alors, dit M. Payer, toute hésitation cessa. Nous nous élançons sur la glace, crevassée en mille endroits; nous franchissons les amas de blocs et nous mettons le pied sur une terre qui est en quelque sorte à cheval sur le quatre-vingtième degré de latitude et dans le prolongement de la longitude du détroit de Kara. Quelques explorations rapides en traîneau permirent de se faire une idée de la nature du terrain, un des plus tristes et des plus désolés que l'imagination puisse rêver. On ne put qu'entrevoir la terre ferme. La nuit polaire approchait; le soleil disparut de l'horizon le 22 octobre 1873, il ne devait reparaître que cent vingt-cinq jours après.

Heureusement la banquise s'était arrêtée, engagée peut-être dans les bas-fonds des parages de l'île Wilczek, et les glaces s'étaient soudées autour de son immense bloc. Heureusement, disons-nous, mais le seul bonheur en perspective était l'espoir de planter un drapeau sur la terre ferme. Quant au retour, personne n'osait y songer.

L'hiver fut beaucoup plus dur que le précédent; les aurores boréales étaient intenses et multipliées, mais par intervalles; les bourrasques du nord très-violentes. Pendant plusieurs semaines l'absence d'aurores boréales plongea l'équipage dans l'obscurité la plus complète. Les maladies redoublèrent et l'on épuisa presque tous les médicaments. Enfin le jour reparut le 24 février et l'on organisa une expédition en traîneau sous la conduite de M. Payer avec quatre matelots et deux explorateurs des montagnes du Tyrol, Haller et Klotz. Le reste de l'équipage resta sur la banquise pour mettre en état les chaloupes, seul moyen de retour en Europe, car il fallait renoncer à dégager le *Téghétoff*.

L'expédition se mit en route le 10 mars 1874, avec un grand traîneau et trois chiens. Elle s'engagea vers le nord-ouest et longea la côte occidentale d'une terre considérable à laquelle on donna le nom de *Terre de Zichy*, autre promoteur de l'exploration. Le sol paraît de formation volcanique. Le pays, dit M. Payer, nous apparut alors dénué de toute trace de vie; partout des glaciers gigantesques s'élancent des profondes solitudes des montagnes, dont les massifs s'élèvent en cônes abrupts et en hauts plateaux. La roche dominante est la dolérite (sorte de granit à formes cristallines). Tout y est d'une éblouissante blancheur. Les étages symétriques des montagnes font l'effet de colossales cristallisations superposées et formant des séries de colonnades. Nulle part, comme cela a lieu au Groënland, au Spitzberg et à la Nouvelle-Zemble, la roche ne se montre avec sa couleur naturelle (vert noir), ce qu'il faut attribuer à la congélation des vapeurs sur les parois des rochers. Cette condensation d'ailleurs rendait par exception le ciel parfaitement serein.

La température était beaucoup plus basse qu'à bord; de — 35 degrés, froid maximum sur la banquise, elle était descendue à — 40 degrés Réaumur. Le froid était surtout sensible la nuit; les vêtements étaient raidis sur le corps, et du rhum très-fort que l'on avait emporté semblait avoir perdu sa force et cessait même d'être liquide.

Cette première opération décelait l'existence d'un continent ouest qui paraît se prolonger jusqu'à la terre découverte en 1807 par Gillis, sous la même latitude. On revint à bord pour assister à l'agonie et à l'enterrement du machiniste Krisch, le seul homme qu'on ait perdu et qui, voyant le *Téghétoff* réduit à l'impuissance, ne chercha pas à réagir contre la pulmonie tuberculeuse dont il était atteint. On l'inhuma dans l'île Wilczek, entre des colonnes de basalte, et sa tombe fut surmontée d'une simple croix

VII

Une seconde expédition plus hardie, à laquelle prit part un des savants embarqués sur le *Téghétoff*, M. Orel, partit le 24 mars pour reconnaître la terre entrevue à l'est, de l'autre côté d'un grand détroit qui fut baptisé du nom d'*Austria Sund*. Cette terre orientale, peut-être aussi considérable que la terre occidentale, reçut le nom de *Terre de Wilczek*, et l'ensemble des découvertes celui de *Terres de l'empereur François-Joseph*. La formation géologique de la Terre de Wilczek est la même que celle de la Terre de Zichy, mais on constata que de nombreux oiseaux et notamment des eiders la traversaient. En longeant la côte orientale de l'Austria Sund, on arriva à un détroit ou à un golfe profond et large, ouvert dans la direction de l'est. On s'y engagea fort avant jusqu'au *Cap Pesth*.

De l'autre côté, et au nord de ce canal auquel fut donné le nom du célèbre géographe anglais Rawlinson, était une autre terre qui reçut le nom de *Terre du prince Rodolphe*. En suivant la côte méridionale de cette terre, on revint à l'Austria Sund. Là le rivage se dirigeait vers le nord. On le côtoya jusqu'au moment où il se contourne de nouveau à l'est, c'est-à-dire au *Cap Fligely*, la plus haute latitude à laquelle des explorateurs soient parvenus par terre vers le pôle.

Dans cette seconde partie de l'exploration, dit M. Payer, un changement étrange s'était opéré dans la nature. Du côté nord, le ciel était lourd et de couleur noir bleuâtre. Des vapeurs d'un jaune sale s'amoncelaient sous l'action du soleil. La température s'élevait, la neige s'amollissait sous nos pieds.

et si des vols d'oiseaux venant du nord nous avaient déjà surpris précédemment, nous fûmes plus étonnés encore de voir les parois des rochers de la Terre du prince Rodolphe littéralement couvertes d'oiseaux. D'innombrables essaims s'élevaient tout à coup et remplissaient l'air de cris et de joyeux battements d'ailes : c'était le retour du temps de la couvaison. Partout on apercevait des pistes d'ours blancs, de lièvres et de renards. Des phoques étaient couchés sur la glace. Quelque certaine que fût notre prévision de la proximité d'une *mer libre*, nos tristes expériences ne nous avaient pas moins cuirassés contre toutes les séductions d'une *mer ouverte*.

La mer en effet s'étendait à l'ouest, à l'est et au nord du cap Fligely; on y remarquait des glaces flottantes et divisées qui se dirigeaient sensiblement vers l'est. Mais d'après l'itinéraire que nous avons sous les yeux, ce ne serait pas une mer polaire, mais plutôt un grand bassin auquel aboutissent de nombreux détroits, et qui doit peut-être sa température exceptionnelle à la réverbération des rayons solaires par les terres qui la circonscrivent. En effet, elle se trouve bornée au sud-est par la Terre du prince Rodolphe ; au sud-ouest par la Terre de Zichy ; au nord-est (et ici les regards des explorateurs purent s'étendre jusqu'au 83e degré, point le plus avancé que l'œil de l'homme ait encore vu) par une terre à laquelle on donna le nom de *Terre Petermann*; enfin au nord-ouest l'itinéraire indique la direction d'une côte dont l'étendue serait correspondante. Bien certainement, en s'engageant dans ce bassin, un navire à vapeur aurait pu s'élever au-delà du 83e degré, mais pour cela il aurait fallu lui faire franchir l'énorme banc de glaces qui s'étend entre les 79e et 82e degrés, chose absolument impraticable. M. Payer en conclut avec raison qu'il n'y a pas de passage transarctique.

Le retour vers le navire fut très-pénible et très-accidenté. Les explorateurs reconnurent un grand nombre d'îles dans l'Austria Sund ; arrivés à l'île centrale, ils se virent coupés par la débâcle. Heureusement, à l'aide d'un long détour, il leur fut enfin permis de regagner le *Téghétoff*.

Une troisième excursion dans l'ouest fit découvrir un terrain très-accidenté, avec des hautes montagnes dont quelques-unes atteignent la hauteur de 5000 pieds. L'ascension de quelques-uns de ces monts permit de constater que la terre s'étendait fort loin dans la direction du Spitzberg. En revanche, et par un terrible contraste, la mer du côté du sud ne présentait qu'une immense plaine de glaces, triste perspective pour revenir en Europe. A quoi bon tant de découvertes s'il fallait mourir sur le champ de bataille?

L'absence de provisions suffisantes pour un nouvel hivernage, la fatigue, la longueur probable du voyage, déterminèrent l'expédition à tenter le retour avec l'aide de bateaux et de traîneaux. On partit le 20 mai 1874, après avoir cloué les drapeaux sur les flancs du *Téghétoff*, qui, au moment où nous écrivons ces lignes, est peut-être un monument gigantesque, une sorte de tribune rostrale élevée sur un piédestal de glaces qui servira d'indicateur aux futurs explorateurs de la terre François-Joseph. Mais l'accumulation des glaces, la bizarrerie de leurs entassements, les reliefs anguleux et multipliés qu'elles présentaient de toutes parts, rendirent la marche si pénible, qu'après deux mois d'efforts on n'était encore qu'à deux ou trois lieues du navire. Cependant les chaleurs de la fin de juillet et sans doute aussi le concours de la débâcle rendirent l'espoir aux explorateurs. « Le 15 août, dit M. Payer, nous atteignîmes contre notre attente la limite sud des glaces à la latitude de 77°,40. Nous longeâmes ensuite, en bateau, pendant dix jours, la côte de la Nouvelle-Zemble, dans une mer sans glaces. A Dunnenbay, près du cap Breitwin (partie du littoral occidental de la Nouvelle-Zemble), nous trouvâmes salut et accueil cordial; auprès du capitaine russe Théodore Wormin, commandant le *Nicolay* qui, en neuf jours de trajet, nous transporta à Vardœ. »

L'accueil fait aux explorateurs en Norvége et particulièrement dans la capitale, Christiania, fut plus que cordial; les savants suédois et norvégiens, si capables d'apprécier la valeur de cette brillante et laborieuse campagne, s'accordèrent à la considérer comme une des plus importantes expéditions polaires. A Hambourg, MM. Weyprecht et Payer reçurent les chaudes félicitations des géographes allemands. Quand ils arrivèrent à Vienne, le 25 septembre, l'enthousiasme était extrême ; ils entrèrent en triomphateurs dans la capitale de l'Autriche-Hongrie, et y trouvèrent des représentants de toutes les Sociétés de géographie et en particulier MM. d'Osmond et de Torcy, membres de la Société de Paris, dont la présence et les félicitations les touchèrent particulièrement.

VIII

Les résultats de l'expédition du *Téghétoff* ont conduit ses chefs à des conclusions analogues à celles des explorateurs norvégiens du *Polhem*. Comme M. Nordenskiöld, M. Payer ne croit pas qu'on puisse arriver au pôle à l'aide d'embarcations, grandes ou petites. Les traîneaux eux-mêmes sont des moyens de locomotion insuffisants. Les Terres de François-Joseph présentent les mêmes caractères que celles de la côte orientale de la grande île septentrionale des Spitzbergen, le Nord-Ostland, ou, mieux encore, du Groënland : l'accès en devient de plus en plus difficile et de plus en plus dangereux à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur. Le passage du nord-est, s'il existe, ne paraît pas plus praticable que celui du nord-ouest. Quant à la fameuse mer libre du pôle, elle trouve sa place plus d'à moitié occupée par des terres considérables, couvertes de montagnes qui peuvent rivaliser avec celles de la Suisse, et que l'on retrouve dans les hautes latitudes polaires ; enfin le courant, déjà si refroidi du Gulf-Stream sur les côtes de la Nouvelle-Zemble, doit perdre ses dernières effluves dans l'immense repli qu'il fait sur lui-même au nord-est de cette grande île. Il ne saurait dès lors échauffer le bassin de l'hypothétique *mer libre*.

Aujourd'hui — cette mer libre, si elle existe, ce dont on peut sérieusement douter, — doit être rejetée dans les régions polaires inexplorées, c'est-à-dire au centre même de la calotte sphérique du pôle arctique. La plus haute latitude qui ait encore été réellement atteinte est celle de Parry, en 1827 ; encore ce navigateur n'est-il parvenu à ce point extrême qu'à l'aide de traîneaux. La latitude réelle à laquelle est parvenu M. Payer, par voie terrestre et toujours avec des traîneaux, n'est pas éloignée de celle de Parry ; mais l'expédition autrichienne a pu scientifiquement constater une latitude plus haute en relevant le cap *Vienne*, extrémité orientale de la terre à laquelle elle a donné, par un sentiment de justice compensative et de déférence méritée, le nom de *Terre de Petermann*. Le cap Vienne n'est situé qu'à sept degrés du pôle.

S'il nous était permis de formuler une conclusion, nous dirions que les eaux libres des régions polaires ne se sont jusqu'à présent rencontrées, au delà des grandes banquises, que dans des chenaux ou des bassins intérieurs, entourés de hautes terres. L'abaissement de la température est modifié dans ces circonstances par le rayonnement des montagnes qui encaissent ces bassins. Là, quand le soleil commence à se montrer sur l'horizon, où il ne tarde pas à persister sans alternative de nuits, ses rayons sont réverbérés par la glace, par les parois perpendiculaires des rochers et par une seconde image solaire que le sol renvoie au zénith. M. Payer signale ces effets dans sa description du bassin maritime au nord et à l'est de la Terre du Prince Rodolphe. C'est précisément avant d'arriver au cap Fligely, sur les points où ces effets se font le mieux sentir, qu'il a rencontré le centre de la colonisation des oiseaux et des animaux polaires, qui vont y mettre bas leurs œufs et leurs petits. Quant aux courants que l'on a vus se diriger vers le nord par ces chenaux, ils sont déterminés par la différence des températures et leur tendance à s'équilibrer.

Pour terminer, ajoutons que l'expédition américaine du *Polaris* n'a atteint des hauteurs voisines de celles de l'exploration autrichienne qu'en s'engageant elle-même dans un détroit analogue, le *Smith Sund*, au nord de la baie de Baffin. Le docteur Petermann doit donc se consoler d'avoir fait de la géographie comme Paracelse et Stahl ont fait de la chimie; comme ces grands précurseurs de la science actuelle, il aura, par la hardiesse de ses conjectures, l'ardeur de ses entreprises, la grande influence que ses beaux travaux lui ont acquise, contribué pour une part considérable aux progrès de la géographie moderne.

MM. Payer et Weyprecht veulent entreprendre une nouvelle expédition polaire. Ils se proposent d'en soumettre le plan au Congrès des sciences géographiques, qui doit se réunir à Paris, aux vacances de Pâques, en 1875. Ils viendront en compagnie de M. le comte Wilczek et de plusieurs notabilités autrichiennes. Nous rappellerons à ce sujet que le gouvernement austro-hongrois a déjà délégué officiellement, pour faire partie du comité d'honneur du Congrès, MM. le général Dobner de Dobenau, directeur de l'Institut militaire géographique de Vienne; J. Hunfalvy, de l'Académie des sciences de Buda-Pesth; le comte Seczen, conseiller privé; F. Pulzki, H. Wambery, et l'amiral Wullerstorf-Urbair, célèbre par son voyage autour du monde.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Voici une vraie bonne fortune pour les curieux et les délicats. L'ancien secrétaire de Sainte-Beuve, M. Troubat, réunit sous le titre de *Premiers Lundis* (1) toutes les pièces portant la signature ou la griffe du maître qu'il a pu trouver dans les journaux et les Revues à partir de 1824. Il lui a fallu lire de feuilles nombreuses et sur bien des points divers. Sainte-Beuve, en effet, avant de contracter un mariage de raison avec la feuille bourgeoise dont le docteur Véron était fier d'être le père, avait eu beaucoup de caprices sans jamais se forger de chaînes. Où n'avait-il pas porté ses hommages? Au *Globe*, puis au *National*, puis à la *Revue des Deux Mondes* où un goût très-vif le ramena souvent, même marié, — mais ces infidélités, disait-il, le rajeunissaient, — puis au *Temps*, puis à la *Revue contemporaine*, que sais-je encore, et comment suivre ce Joconde dans tant de boudoirs? C'est ce que fait pourtant M. Troubat; fouillant dans les tiroirs, il trouve les lettres signées de ce volage, quelques billets qu'il n'avait pas signés, et il va publier le tout, ce dont il faut le remercier.

La génération présente connaît peu le critique débutant de 1824; elle n'a qu'une idée assez vague du Joseph Delorme de 1829. Pour elle, Sainte-Beuve, c'est l'ambitieux devenu tel par scepticisme et par épicuréisme. Elle le voit faisant entrer dans la cour du Sénat son fiacre crotté, après avoir poussé lui-même à la roue, et Dieu sait avec quel effort, car la côte à monter était rude. C'est encore l'ami peu désintéressé des princesses et en même temps — ce qui est à son honneur — leur courtisan assez maladroit, car le bourgeois obstiné et le voltairien endurci qui sont en lui ne peuvent se défaire, l'un de sa calotte noire et de son parapluie vert, l'autre de son franc-parler. C'est enfin et surtout le critique autorisé qui, après avoir divorcé avec la feuille de la rue de Valois, a convolé avec la feuille du quai d'Orsay, et s'astreint dans son nouveau ménage à une tenue plus officielle, non sans quelques échappées, quelques escapades, quelques retours de jeunesse.

Oui, voilà le Sainte-Beuve que l'on connaît surtout, le Sainte-Beuve en son automne, ou, si vous aimez mieux, en son été de la Saint-Martin. Mais le printemps, les tendres bourgeons d'avril, les murmures de la séve montante? Mais les premiers écarts et les premières audaces? Mais la chanson de Fortunio alors que Fortunio n'était pas notaire? Mais les boucles frisées ombrageant cette tête que nous n'avons connue que protégée par une calotte inamovible? Voilà sans doute ce que nous allons voir dans ces premières pages qu'on exhume aujourd'hui? Eh bien non, car ce qui manque à ces pages, et ce qui a toujours manqué à Sainte-Beuve, c'est précisément la jeunesse.

Il y a des figures qui n'ont jamais leur âge. A dix-huit ans, elles en ont trente; en retour, à soixante ans elles n'en ont que quarante. C'est une compensation. De même certains esprits, et Sainte-Beuve était du nombre. Sur le déclin il étonnait par sa verdeur; les protecteurs puissants s'effrayaient même de ses vives échappées; au début de la vie il avait déjà la clairvoyance, le scepticisme et le désenchantement de l'âge mûr. Il n'a pas connu les enthousiasmes insensés et charmants de la vingtième année; il n'a eu ni éblouissements, ni vertiges; il n'est parti pour aucune croisade, il ne s'est battu contre aucun moulin à vent. Il lui a manqué d'être généreusement absurde et noblement dupe. Que voulez-vous? C'était une nature de critique, sagement équilibrée, armée d'yeux pénétrants que ne pouvaient tromper les apparences. De toutes choses il voyait à la fois le fort et le faible. Là où d'autres s'indignaient, il trouvait les circonstances atténuantes; là où l'on s'enthousiasmait il découvrait les petits mobiles cachés, le côté faible, la tache et la fêlure. Oui, ce qui a manqué à [illegible] c'est la confiance, c'est la foi, c'est l'entraînement, c'est précisément la peu-

(1) Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, tome I. Paris, 1874. — Michel Lévy frères.

nesse. Ce premier volume des *Premiers Lundis* en fournit d'abondantes preuves.

A peine un éclair fugitif d'enthousiasme en 1830. Un instant il croit à la rénovation de l'art par la liberté politique; il jette à la hâte la première arche d'un pont entre le passé plus sombre et l'avenir aux lueurs éclatantes; mais il craint aussitôt d'être dupe d'un mirage et se croise les bras, découragé : cette arche reste seule et comme en l'air. Je ne dis pas qu'il ait eu tort quand il constatait que la tentative littéraire était compromise par la médiocre issue du mouvement politique : non sans doute, mais il a eu trop tôt raison. Il voyait d'ailleurs un autre symptôme décourageant dans l'orgueil infini des grands pontifes du romantisme, qui affectaient de désespérer que d'autres pussent aller jamais plus loin qu'eux, et déjà criaient : Halte ! Enfin surtout, s'il devait avoir une heure d'enthousiasme, c'était le plus qu'on pût attendre de son scepticisme. Il n'était au fond qu'à demi libéral et à demi romantique, de même qu'il ne devait être plus tard qu'à demi autoritaire et à demi classique. Ne le dit-il pas un jour en pleine Académie : « Je ne suis qu'à moitié converti ! » Il était de ceux qui ne brûlent rien parce qu'ils n'ont jamais rien adoré.

Laissons la politique, à laquelle il fut toujours indifférent, s'y mêlant sur le tard par intérêt plutôt que par conviction, et revenons au romantisme. Si Sainte-Beuve en fut un tiède champion, c'est qu'il se défiait de la sonorité de ses formules. Le sceptique souriait en voyant écrit sur l'étendard de l'école nouvelle : Platonisme en amour, christianisme en mythologie, royalisme en politique. Il souriait quand Victor Hugo disait gravement : « L'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses. » Quoi ! cette poésie du moyen âge se proclamait la poésie du siècle ! Mais alors la société n'avait-elle pas raison de se venger d'être si mal comprise en adoptant Béranger ? Et Sainte-Beuve applaudissait Béranger sans avoir au fond un enthousiasme bien vif, comme il le fit voir par la suite. A Lamartine il faisait une place à part, et avec raison, ne le mettant dans aucune école. On verra, en lisant ce premier volume, dans quelle mesure il l'admirait. Non qu'il ménage les points d'admiration; mais on sent une certaine contrainte, un certain effort. Le critique a quelque peine à suivre le poëte à travers les espaces : l'air lui manque dans ces hauteurs. Il n'est pas jusqu'au cadre où sont placées les toiles qui dérange ses goûts tranquilles et ses habitudes bourgeoises. Lac de Côme, baie de Naples, brise d'Ischia, en vérité vous humiliez ce casanier qui n'a vogué que dans la diligence d'Amiens à Paris et n'a vu l'eau ridée par le vent qu'en passant le pont des Arts ! Puis le critique est poëte, lui aussi. En parlant de Lamartine, pourra-t-il se détacher absolument de Joseph Delorme ? De quel côté seront ses plus vives sympathies ? Pour les effusions du cœur, les aspirations vers l'infini, les hymnes d'amour et d'espérance adressés au ciel, ou bien pour les découragements amers, les désenchantements aigris, les tortures des passions refroidies, les sombres désespoirs d'un cœur qui se ronge ? Si Joseph Delorme ne peut méconnaître le génie de Lamartine, il ne s'envolera pas avec lui vers les régions sereines ; à certains moments, lui qui s'abîme dans le noir, il sourira de le voir se perdre dans le bleu, et il le perdra de vue en effet, comme Dédale perdait de vue Icare : « *Icare, dixit, ubi es ?* »

Dans la suite, Sainte-Beuve aura oublié Joseph Delorme, et dans le critique il n'y aura plus que le critique. Alors encore d'autres passions, quelquefois d'autres intérêts, viendront, sans troubler sa vue, modifier çà et là l'expression de sa pensée. C'est ainsi qu'on trouve dans la longue galerie de ses portraits certaines figures reparaissant plusieurs fois et n'ayant pas toujours la même physionomie ; ainsi je citais tout à l'heure celle de Béranger. Il y en a bien d'autres pour lesquelles le peintre a opéré par retouches successives. Chose étrange, le dessin chaque fois est fidèle : seulement le modèle où le patient a été placé dans telle ou telle attitude, dans un demi-jour favorable ou une lumière brutale et désobligeante, selon le bon ou le mauvais vouloir du moment. Voici, par exemple, Cicéron, pour qui son malheureux poischiche est un médiocre ornement. Le peintre, le jour où tombe Catilina, représente le grand orateur de profil et du bon côté. Plus tard, quand les choses commencent à prendre un mauvais tour pour Pompée, nouveau portrait ; cette fois, de trois quarts, l'extrémité de la verrue se montre. Enfin, après Pharsale, dernier portrait, portrait de face ; le poischiche s'épanouit tout à l'aise, un rayon de soleil se joue méchamment dans ses rugosités pileuses. Mais le bruit se répand que César a écrit à Cicéron et veut le rallier : vite une retouche, et le rayon de soleil est supprimé ! Ces retouches, ces repeints, ces variations — naturellement pour les personnages qui en valent la peine — sont un curieux sujet d'étude. Nous les suivrons plus complétement, grâce à la publication des articles première manière qu'entreprend M. Troubat. De ce qu'il y a eu plusieurs manières, il ne faudrait pas conclure que le grand maître de la critique, qui avait plus de petites passions que de grandes, n'a pas eu même celle de la vérité. Si, assurément, il l'a eue et au plus haut degré : seulement cette vérité, dont il avait la pleine possession, il la donnait quand, il s'agissait de certains noms, non pas tout entière à la fois, mais par doses et par tranches.

Muses du Latium, réjouissez-vous ; doctes ombres de Santeuil et de Rapin, tressaillez d'aise, un poëme latin vient d'éclore ! Oui, un poëme latin, de vrais vers latins, des dactyles et des spondées très-légitimement mariés ! Qui s'y fût attendu, et qu'en va penser M. Jules Simon ? Enfin, il n'y a pas à en douter, le livre est là devant moi, un fort beau volume, ma foi, un volume de luxe orné d'une remarquable eau-forte de Lorenz Frölich. Et l'auteur n'est pas un monsieur en *us*, dont ce serait le métier : non, c'est évidemment un homme du monde. Vraiment ? sans y être forcé ?

Eh quoi ! n'avez-vous pas de passe-temps plus doux ?

Quand je dis l'auteur, je devrais dire les auteurs, car je vois deux noms : MM. Aimé Giron et Cyrille Fiston (1). Il est vrai qu'à côté des vers latins se trouve la traduction en vers français. Mais là encore, autre problème : quel est l'original, quelle est la traduction ? Qui a été enfourché le premier, de Pégase ou de Pegasus, comme dirait M. Leconte de l'Isle ? Je pencherais volontiers pour Pegasus ; il me semble, en effet, que son allure est plus libre. Pégase a plutôt l'air d'emboîter le

(1) *Les petits-fils des douze Césars*, satires françaises. Paris, 1874. Didier et C.

pas; toutefois je n'ose rien affirmer. Quoi qu'il en soit, ce poëme en partie double affiche des prétentions assez hautes. L'auteur, — car enfin cet enfant n'a eu qu'un père, et le traducteur n'est que le parrain, — se vante d'avoir saisi le fouet d'Archiloque et de Juvénal pour réveiller les races latines. Il est temps qu'elles sortent de leur léthargie, car autour du cadavre expirant se penchent et pronostiquent les races germaniques. Pour guérir d'un mal, il faut le connaître; et c'est pourquoi le fouet devient un scalpel qui fouille profondément les plaies, un fer rouge qui fait crier les chairs purulentes. La satire à ce point implacable n'est pas une ennemie; elle apporte la guérison et le salut. Les races latines à la mer! Sauvez-les!! Tel est le cri que pousse Archiloque, ou plutôt Juvénal, puisque le cri est poussé en latin. Honneur à ces intentions généreuses, pour ne pas dire à ces illusions! Cependant, si nous sommes si malades que le dit la préface, serons-nous sauvés par les hexamètres et les alexandrins qui y font suite? Et d'ailleurs le mal qui nous travaille est-il celui qui rongeait la société romaine? Avons-nous, comme elle, la lèpre des douze Césars? J'en vois deux, l'un courant le monde, l'autre à Woolwich, l'un déclassé, l'autre mal classé; mais il ne faut pas s'inquiéter quand ils disent avec le poëte :

L'avenir, l'avenir, l'avenir est à moi!

Le rapprochement perpétuel et un peu fatigant qui est fait entre Rome et Paris dans cette longue satire n'a rien de bien concluant. Comparaison n'est pas raison. Tibère à Caprée, Messaline dans les carrefours, Néron citharisant sur les ruines de Rome,

Admirable matière à mettre en vers latins,

voilà tout. En outre, tout cela a été bien souvent chanté et mieux chanté peut-être. Je vois dans ces imitations beaucoup de gestes menaçants, peu de coups vigoureusement portés. Le fouet de Juvénal entamait la chair; ici il bat les habits. Et cependant il y a çà et là des traits heureux, des effets à la Lucain, des mots à la Claudien, quelques renouvellements ingénieux du sujet. L'étoffe est un peu de pièces et de morceaux; on a cherché à la rajeunir par la disposition et la coupe.

Passons à un petit récit (1) dont les visées sont moins hautes. M. O. Pradère aime Saint-Malo, Dinan, Jersey; il y a voyagé souvent et il a voulu nous y conduire en nous indiquant les beaux points de vue, les heures de départ des bateaux et les hôtels recommandables. Comme il fallait un prétexte, il a imaginé un semblant d'action dont les côtes qu'il préfère seraient le pittoresque théâtre. C'est une innocente fantaisie. On a mis la géographie en vers, pourquoi ne mettrait-on pas les *Guides Conty* en romans? Connaissez-vous rien d'aussi charmant que les *Guides Conty* pour ceux qui n'aiment pas l'imprévu en voyage? Tout y est annoncé, tout est noté d'avance. On vous dit : « En sortant du tunnel, à 8 heures 45, panorama splendide, des larmes d'émotion vous viennent aux yeux; 7 kilomètres plus loin, vous vous sentez du vague dans l'âme. » — Et, en effet, à 8 heures 45 vous avez les yeux humides; 7 kilomètres au delà, vous nagez dans le vague annoncé; tout cela sans omission du prix exact de la bougie dans les hôtels. Eh bien! l'union faisant la force, M. Conty pourrait s'entendre avec M. O. Pradère, qui animerait d'une agréable intrigue le guide de l'*Excursion en Normandie*. Les deux jeunes gens qu'il s'agirait de marier au dénoûment se rencontreraient à Rouen; je suppose l'*Hôtel de l'Europe* (table d'hôte à six heures; vin 2 francs). Ils échangeraient un doux aveu sur la falaise d'Etretat (panorama splendide, idée de l'infini, vague à l'âme). Le père ferait de l'opposition sur la plage de Courseulles (huîtres renommées), s'adoucirait à la Délivrande (pèlerinages), et enfin accorderait son consentement dans la gare de Serquigny (bon buffet, 20 minutes d'arrêt). Idée à creuser.

Que dire d'une nouvelle posthume de J. Janin (1) qu'on vient de publier avec luxe? C'est un petit pastel Louis XV, un croquis léger et agréable si l'on veut; mais le sujet ne prêtait à aucune étude de sentiments ou de caractères. Si la broderie est fine, le tissu est bien léger. Il s'agit d'un magistrat poursuivi par trois dames qu'il aime toutes les trois. A la fin, il se trouve que les trois n'en font qu'une; on s'épouse et on aura beaucoup d'enfants. Ce n'est pas le cas de dire que tout est bien qui finit bien. Cette fantaisie n'est pas sans valeur, grâce à la délicatesse de la ciselure et l'agrément de certains détails. Pourquoi, cependant, déclarer dans une préface que c'est un chef-d'œuvre? Les admirateurs à outrance sont souvent de cruels ennemis.

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin a, hélas! acheté le droit de représenter les pièces historiques de Casimir Delavigne, et il en abuse. Le massacre de ces drames innocents a commencé par *Don Juan d'Autriche*. Pauvre Casimir Delavigne! non moins pauvre Don Juan! plus pauvre encore Charles-Quint! qu'avez-vous fait pour mériter une si cruelle exécution? L'administration a eu beau adjoindre aux vaillants artistes du *Pied de mouton* quelques noms illustrés par le drame; elle a eu beau appeler le secours de l'orchestre et multiplier les *tremolo*, vains efforts! La pièce est plutôt une comédie qu'un drame; les nouveaux interprètes ont voulu en faire un drame plutôt qu'une comédie, et le public a ri de bon cœur. C'est qu'il est bien difficile de jouer un ouvrage de ce genre, et ce n'était pas trop du talent des comédiens de la rue Richelieu pour le faire écouter sans ennui.

Je ne parle pas de l'insuffisance des caractères, du triste dessin des deux figures historiques. Il est bien évident que Casimir Delavigne, quand il touchait à l'histoire, entreprenait par delà ses forces. Mais que voulez-vous? On l'avait exaspéré, cet homme aimable, ingénieux, spirituel, industrieux surtout et profitant de tous les conseils, de toutes les idées de ses amis; on l'avait fait sortir de son caractère en lui répétant sur tous les tons qu'il ne savait pas, comme les romantiques, faire revivre les grandes époques et les grandes figures de l'histoire. Imaginez un bon et excellent capitaine du bateau de Trouville au Havre à qui [illegible] a donné un air loup de mer à [illegible] et pureté par [illegible] et tribord. [illegible]

(1) O. Pradère. *Marie-Hélène, souvenir des bords de mer de Saint-Malo.* — Paris, 1874, Librairie générale.

(1) J. Janin. *La [illegible]*. — Paris, 1874, [illegible] à estampes.

mir Delavigne. Cependant ses silhouettes, qui ne sont pas des portraits, suffiraient à la rigueur au gros du public. Un défaut plus grave, déjà très-sensible à la lecture, c'est la lenteur du dialogue. Les scènes sont interminables; et si l'on retranchait tout ce qui s'y dit d'inutile à la marche de l'œuvre, si l'on allégeait ce qui est utile de tous les détails faisant surcharge, la représentation durerait une heure de moins. Ce défaut, l'art, la diction des comédiens de la rue Richelieu le dissimulaient presque. A la porte Saint-Martin on scande cette prose déjà trop lente, on la débite avec le respect dû à ce qui est littéraire, et alors cela prend des proportions effrayantes. Enfin, ce que peut dissimuler l'art des meilleurs interprètes, ce sont les dissonnances de cette pièce mal composée. Étrange disposition, en effet! Les actes impairs sont de la comédie; les actes pairs sont du drame! Dans les actes impairs, c'est un seul intérêt : Don Juan sera-t-il libre? Dans les actes impairs, c'est un autre intérêt; épousera-t-il Dona Florinde, qu'il aime d'une si ardente passion? Le dénoûment est incomplet : de cet amour qui a rempli deux actes il n'est pas question. Le héros vivra loin de Dona Florinde, mais ne croyez pas qu'il s'en soucie, car nous sommes à l'acte impair. Et cette moitié de dénoûment, comment est-elle amenée, grand Dieu! Charles-Quint sort de Saint-Just comme le *Deus ex machina*, et arrive à point. Que ne l'a-t-il fait plus tôt? Don Quexada le lui conseillait : Un mot de vous, sire, et votre fils est sauvé! Mais s'il l'avait dit, ce mot, la pièce était terminée aussitôt. Il y aurait bien d'autres objections à faire encore; celles que j'indique suffisent à expliquer comment l'œuvre, mal interprétée aujourd'hui, produit un si singulier effet.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Monsieur,

Je lis assidûment la *Revue des deux mondes* aux champs Élysées; c'est un recueil excellent et comme on n'en faisait pas de mon temps; mais où a-t-il pris que je me mêlais de donner des conseils à la France?

Qui est-ce qui me connaît aujourd'hui? Qui se rappelle qu'il y a eu à la Constituante un certain Malouët qui, en compagnie de quelques collègues non moins naïfs que lui, s'imaginait que l'on pouvait fonder la monarchie constitutionnelle en France?

La première condition pour fonder une monarchie constitutionnelle en France, c'est d'avoir un roi constitutionnel. Le climat de France ne se prête pas à l'éclosion de souverains de ce genre : Louis XVI aima mieux se faire couper le cou que de se transformer en roi constitutionnel; Napoléon Ier resta pendant cent jours roi constitutionnel, en protestant qu'il lui tardait bien de ne plus l'être; Charles X préféra l'exil à la couronne constitutionnelle; Louis-Philippe fut obligé, à son tour, de filer en Angleterre pour avoir donné trop de coups de canif au contrat signé entre lui et la monarchie constitutionnelle. Son petit-fils a fait dernièrement, dans les environs de Vienne, un petit voyage pour prouver à tous que s'il régnait jamais, ce serait non point comme souverain constitutionnel, mais comme héritier de tous les souverains plus ou moins absolus qui ont gouverné la France depuis Clovis jusqu'à Louis le Grand.

Mais je ne pouvais pas savoir en 89 ce qui s'est passé depuis cette époque jusqu'à l'année 1874. La haine de Louis XVI pour cette forme de gouvernement ne m'a pas empêché de croire à la monarchie constitutionnelle. La Terreur m'a fait accepter un moment le despotisme du premier empire, mais sa chute et la chute encore plus désastreuse du second m'a pour jamais dégoûté du despotisme, même comme refuge contre la Terreur, qu'il s'agisse du despotisme avec ou sans gloire, du despotisme du premier empire ou du despotisme de l'ancien régime.

Si je me permettais de donner des conseils à la France, je lui dirais donc : « Faute de la grive monarchique constitutionnelle, contente-toi du merle républicain. » M. Thiers nous a montré que, bien surveillé à la broche par un cuisinier attentif, c'était un gibier qui avait son mérite.

La *Revue des deux mondes* me prête un langage qui ne ressemble guère à celui-là. Elle prétend qu'entre l'ancien régime et la révolution il y a place pour des institutions tutélaires de formes très-diverses, que la France a souvent étonné le monde par l'imprévu des solutions... *fata viam invenient*... et patati et patata. Je ne sais pas si la France a autant étonné que la *Revue des deux mondes* veut bien le dire le monde par l'imprévu de ses solutions; il serait temps, en tout cas, qu'elle cessât de lui causer de pareilles surprises. Les *Fata viam invenient* ont fait leur temps comme les *Alea jacta est*; il faut en revenir à la réalité, voilà les *conseils d'un constituant de 89 à la France d'aujourd'hui* : ils sont plus clairs que ceux que la *Revue des deux mondes* met dans ma bouche.

Agréez, Feu MALOUET.

II

Ne nous laissons pas effrayer par la réaction actuelle : nos pères en ont subi une qui la valait bien.

Hommes noirs, d'où sortez-vous?

demandait le poëte : Non de dessous terre, mais des chambrettes du séminaire des *missions étrangères*, où vivaient fort obscurs et fort retirés quelques prêtres forcés par la clôture des mers de renoncer à la conversion des infidèles. L'empire tombé, les mers redevenues libres, en attendant que les fils de l'ancienne propagande fussent renoués, ne pourrait-on pas utiliser le zèle des missionnaires auprès des idolâtres de France?

Cette idée, passant de la tête ardente de l'abbé de Rozan, ancien aumônier de l'empereur, dans celle de l'inflammable et méridional abbé de Forbin-Janson, transmise par ce dernier au sage abbé Liotard, dont le pensionnat recevait les fils des principales familles de France, fut bientôt réalisée. Les *missions de France* créées et installées au bout de trois mois, dans un magnifique local de la rue Notre-Dame-des-Champs, partirent de là en chantant des cantiques sur l'air de la *Marseillaise* pour se disperser dans toute la France et la

remplir de prêches, de processions, d'échaufffourées et d'émeutes.

Les missions à peine commencées à Bourges, on livre publiquement aux flammes les œuvres de Voltaire et de Rousseau; une amende honorable des crimes de la Révolution a lieu à Clermont, cérémonie qui se reproduit en cent endroits : c'est le mot d'ordre ; partout les fidèles renouvellent les vœux du baptême et de la consécration à Marie. On se croirait en plein moyen âge, sans ce couplet chanté par des milliers de voix sur l'air et presque avec les paroles du *Chant du départ :*

La religion nous appelle,
Sachons vaincre, sachons périr.
Un chrétien doit vivre pour elle,
Pour elle un chrétien doit mourir.

Le bénéfice du trafic des croix, amulettes, médailles, images, chapelets, etc., permit bientôt à M. l'abbé de Forbin-Janson d'acquérir la propriété du mont Valérien et d'y installer un calvaire inauguré le 3 mai 1819, en présence de quatorze évêques. La grande maison qui touche aujourd'hui au fort se transforme peu de temps après en casino pieux où les dévôts du bel air trouvent non-seulement le logement et la nourriture, mais encore une place de faveur dans le cimetière voisin du calvaire, le tout à juste prix.

Les missionnaires, pendant ce temps-là, vont toujours leur train : les églises retentissent de menaces prophétiques, l'appareil des cérémonies expiatoires se dresse sur les places publiques. La presse royaliste seconde ces fureurs; le mot *libéral*, dans le *Figaro* du temps, devient synonyme de *forçat:*

Quoi! je te vois, ami, loin du bagne fatal ;
Es-tu donc *libéral*? — Non, je suis *libéral*.

« Le libéralisme est la religion des gens qui fréquentent les galères ». Cette pensée d'un journal royaliste de 1820, appliquée, du reste, tout récemment aux républicains par le rapporteur d'un conseil de guerre, donne le ton de la réaction. Les royalistes ne se possèdent plus : le conseil de discipline de l'ordre des avocats de Paris raye du tableau un de ses membres pour avoir signé un mémoire contre le général Donnadieu, le triste héros de la répression de Grenoble, et refuse d'y inscrire Manuel. Inutile d'ajouter qu'on efface des rues et des places publiques les noms qui, à un titre quelconque, rappellent les souvenirs de la révolution, et qu'on restaure à grande force ceux de l'ancien régime : l'*Almanach royal* se met tout à coup à donner du *messire*, même aux fonctionnaires de troisième et de quatrième ordre.

Les femmes font, par-dessus le marché, au profit de la réaction, la propagande du foyer, du repas, de l'oreiller conjugal; sous l'influence de l'isolement et de l'obsession, les intelligences les plus fermes commencent à chanceler, nous dit un vieux témoin oculaire de cette réaction ; les consciences deviennent sombres et indécises, lorsque tout à coup on entend la chanson :

En vendant des prières,
Vite, soufflons, morbleu!
Éteignons les lumières,
Et rallumons le feu.

Les couplets des lors font taire les cantiques, le bon sens et l'esprit français reprennent leurs droits, l'œuvre des ténèbres s'évanouit. La chanson ne nous a pas toujours aussi bien servis, j'en conviens, mais pour cette fois nous lui devons un fameux cierge, ne l'oublions pas.

III

Le public continue à aller voir *Zaïre* au Théâtre-Français, et il en revient toujours charmé et attendri. L'autre soir, pendant l'entr'acte, en jetant par hasard un coup d'œil sur le feuilleton d'un journal du soir signé du nom d'un écrivain qui se pique parfois de littérature, je tombe sur une phrase de la confession du héros du feuilleton dans laquelle il se plaint que la lecture de Voltaire lui ait « desséché le cœur ». Eh ! mon pauvre garçon, songe donc que ce Voltaire qui t'a desséché le cœur a ranimé celui de la France, et qu'il le ranime encore aujourd'hui ; rappelle-toi que Zaïre a été l'héroïne du XVIIIe siècle comme Chimène a été celle du siècle précédent. Voltaire a partagé avec Corneille l'honneur de rendre la France entière amoureuse d'une fille de son imagination; il a ému, il a passionné, au théâtre, trois générations qui valaient bien la tienne, pauvre génération d'hypocrites et d'impuissants. Voltaire, dites-vous, vous a desséché le cœur ! Eh ! messieurs, si vous aviez un cœur, il battrait en lisant ses œuvres, comme bat celui de tous les amis de la liberté et de l'humanité.

IV

Mlle Déjazet a donné dernièrement une représentation d'adieu au public dont il a été question dans tous les feuilletons. Chaque journal illustré s'est fait un devoir de reproduire les traits de la célèbre actrice, copiés, comme la politesse l'exige, sur un portrait datant de la première ou de la seconde jeunesse du modèle. Ces portraits montrent bien la différence existant entre l'actrice d'il y a trente ou quarante ans, et l'actrice d'aujourd'hui.

Il n'est pas rare de rencontrer chez les marchands de vieux objets des portraits des actrices célèbres encadrés dans des cadres éraillés. Mars, Noblet, Allan, Dorval, Taglioni, Ellsler, dessinés par Villeneuve ou Grevedon. Quelle simplicité de costume, de parure, d'ajustement, de pose : les cheveux partagés sur le front ou répandus en boucles de chaque côté des tempes, noués sur la tête ou formant un cercle tressé, une collerette brodée tombant sur la robe, la taille emprisonnée dans un ruban fermé par une boucle d'acier, point de chaînes, point de bijoux, voilà les beautés, les grâces de l'époque, les admirées ! les adorées !

Les yeux, la bouche, la tête, tout en elles semble dire : Oubliez que je suis une actrice, que je mets du rouge tous les soirs, que je suis chanteuse, comédienne ou danseuse, ne voyez en moi que la femme ; et les portraits des actrices d'aujourd'hui, que disent-ils ? Demandez-le aux vitrines des marchands du boulevard.

V

Une cérémonie intéressante a eu lieu dernièrement à la Bibliothèque nationale.

M. Léon Lavedan, nommé administrateur-adjoint de ce grand établissement en récompense de ses nombreux travaux littéraires et scientifiques, a reçu les employés placés sous ses ordres.

Ces messieurs, réunis au nombre d'une quinzaine dans l'antichambre du cabinet du nouvel administrateur-adjoint, lui ont été présentés par l'administrateur général.

— Monsieur, a dit l'un des fonctionnaires placés sous ses ordres au nouvel administrateur adjoint, je me nomme Franck, je suis auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages de philosophie et de morale qui ont obtenu dans le temps un certain succès : j'allais être fait sénateur quand l'empire est tombé, je suis resté simple membre de l'Institut. Je jouis, comme conservateur-adjoint au département des imprimés, d'un traitement de 5000 francs, qui est la moitié du vôtre ; mais je me tiens pour très-satisfait de l'honneur de servir sous les ordres d'un homme qui a si bien défendu l'ordre moral, et je n'ambitionne d'autre récompense que sa haute approbation.

M. Paulin Paris, également membre de l'Institut, a succédé à M. Franck.

— Monsieur, a-t-il dit à l'administrateur-adjoint, je ne me flatte pas que mes faibles travaux sur la littérature du moyen âge aient jamais attiré votre attention : *Berte aux grands piés*, *Garin le Loherain* sont de trop minces personnages pour intéresser un homme absorbé dans la méditation des grands intérêts de l'Etat. Ces ouvrages et quelques autres que je pourrais citer m'ont valu l'estime des savants de France et de l'étranger. Je dois à mes longs services à la Bibliothèque le titre de conservateur-adjoint au département des manuscrits et des appointements qui, comme ceux de mon collègue Franck, ne dépassent pas 5000 francs. Quelques personnes ont pensé que la place d'administrateur-adjoint pourrait me convenir, puisque le gouvernement éprouvait le besoin d'en créer une ; mais ces personnes n'ont pas une notion suffisamment claire des nécessités de la situation et de l'importance qu'il y a, dans les conjectures actuelles, à affirmer l'ordre moral en créant une sinécure de 10 000 francs d'appointements au profit de l'un de ses défenseurs les plus illustres. Quant à moi, je reconnais pleinement ces nécessités, et je mets mon orgueil à m'incliner devant elles.

Le tour de M. Stanislas Julien, également membre de l'Institut et conservateur adjoint à 5000 francs par an, étant venu, il s'est borné à dire que le Chinois savait lui aussi ce qu'il devait de sacrifices à l'ordre moral et que, par conséquent, il pouvait promettre au nouvel administrateur-adjoint le concours dévoué de la sinologie.

M. Léon Lavedan, prenant à son tour la parole, a bien voulu assurer les trois membres de l'Institut de sa bienveillance. J'espère, a-t-il ajouté, que sous mon administration-adjointe M. Franck continuera ses patientes investigations dans la littérature du moyen âge, que M. Paulin Paris donnera une suite à ses traductions des principaux monuments de la littérature chinoise ancienne et moderne, et enfin que M. Stanislas Julien se livrera plus que jamais à ses hautes études de philosophie et de morale.

M. Taschereau, qui, pendant l'improvisation de M. Léon Lavedan, n'avait cessé de lui donner des coups de coude, s'est empressé de l'interrompre en faisant signe aux autres fonctionnaires qu'il était temps d'entrer. Le nouvel administrateur-adjoint leur a donné à tous des poignées de main, et ils se sont retirés dans le ravissement d'avoir assisté à l'installation d'un fonctionnaire dont l'élection prouvera que l'ordre moral n'est jamais mieux assuré que par le sacrifice des droits acquis.

MM. Taschereau et Léon Lavedan se sont formés ensuite en comité secret pour résoudre une importante question qui consiste à savoir si l'on proposera au ministre de prendre les appointements de M. Léon Lavedan sur le personnel ou sur le catalogue.

Le résultat de la délibération n'est pas encore connu.

VI

La France, nous dit-on, est épuisée, elle ne produit plus de *types*. En voici un fraîchement éclos : *le septennaliste*.

Le septennaliste est indifféremment orléaniste, légitimiste ou bonapartiste, mais il a un caractère propre qui est de détester le septennat.

Le septennat est la bête noire du septennaliste.

Il y a dans la grotte de Lourdes, dans le sanctuaire de Paray-le-Monial, dans la chapelle de Notre-Dame d'Auray et ailleurs, des milliers d'*ex-voto* qui disent intérieurement :

Notre-Dame, délivrez-nous du septennat !
Sacré-Cœur de Jesus, débarrassez-nous du septennat !
Bonne Sainte-Vierge, quand mettrez-vous fin au septennat ?

Monarchistes de droit divin, monarchistes constitutionnels, stathoudéristes, bonapartistes à la Rouher, bonapartistes à la Jérôme même, tout le monde a le droit de se dire septennaliste en France, à la condition d'avoir un intérêt direct à la non-existence du septennat.

Les septennalistes seuls, c'est-à-dire les républicains, sont déchus du privilége d'être partisans du septennat.

M. Prudhomme, candidat au Conseil général, déclare à ses électeurs que le septennat est le plus beau jour de sa vie, qu'il veut l'entourer des institutions les plus propres à assurer sa durée, chambre haute, chambre basse, droit de dissolution, etc.

Le baron Ratapoil, son concurrent, fait savoir, de son côté, à ceux dont il sollicite les suffrages, qu'il fait tous les soirs sa prière devant la photographie de M. Rouher et du prince impérial, qu'il n'a renoncé à aucune de ses espérances, et que ce n'est pas le septennat, dont il est du reste le très-humble serviteur, qui empêchera les commissions mixtes de fonctionner un de ces jours au chef-lieu du département et d'envoyer les septennalistes fonder des septennats dans la Nouvelle-Calédonie.

Le sous-préfet fait lacérer l'affiche de M. Prudhomme et répandre par tous les gardes-champêtres de l'arrondissement la circulaire du baron Ratapoil. M. Prudhomme est un faux septennaliste ; le vrai, le seul, l'unique septennaliste, c'est le baron Ratapoil.

Le propre du septennaliste est non-seulement de ne pouvoir souffrir le septennat, mais encore d'exécrer ses co-septennalistes. Mettez dans la même caisse à rats un échantillon de chaque variété de septennalistes, et ouvrez-là une heure après : il n'y restera plus qu'une queue.

Notre histoire politique, si féconde en types singuliers et peu flatteurs pour la nation, n'en a jamais connu de plus

singulier que le septennaliste. On en rirait beaucoup si les destinées de la France n'étaient pas entre ses mains.

VII

Autre type de création récente : *le plonplonniste*.

Le plonplonnisme est la forme la plus nouvelle de la religion napoléonienne, quoique ses disciples prennent le nom de vieux-bonapartistes.

L'inventeur de la nouvelle religion, son Hyacinthe Loyson, est le prince Napoléon; son berceau, le conseil général de la Corse.

Chassé du lieu de sa naissance par les intrigues et les persécutions du bonapartisme d'outre-Manche, le vieux-bonapartisme travaille en ce moment à fonder dans la Charente-Inférieure une nouvelle Église d'où ses doctrines se répandront dans la France entière. Il se contente, en attendant, d'une modeste chapelle dans le département de Seine-et-Oise, dont M. Maurice Richard est le desservant.

Le plonplonnisme est né d'une vision qu'a eue, il y a quelques années, le prince Napoléon (Jérôme).

Le chef de sa race lui est apparu vêtu de la redingote grise et coiffé d'un bonnet rouge.

— Citoyen neveu, lui a-t-il dit, j'ai commis beaucoup de fautes dans ma vie, et je descends tout exprès du séjour des braves pour m'en confesser. J'ai voulu coucher aux Tuileries, et j'y ai perdu la tête. J'aurai mieux fait de rester au Luxembourg avec mon habit rouge et mon titre de premier consul, mais Joséphine m'a cajolé avec ses ci-devant, puis David est venu avec ses costumes, tout ce monde a voulu porter une tunique et une toque à plumes, moi-même j'ai mis un diadème sur ma tête, après avoir signé le Concordat pour faire plaisir à Fontanes et à Chateaubriand. J'ai restauré l'ancien régime et fait dévier la Révolution, ce qui m'a mené directement à Sainte-Hélène. Il s'agit maintenant, citoyen neveu, de reprendre les choses au lendemain du 18 brumaire : plus de concordat, constitution civile du clergé, restitution aux théophilanthropes des églises dont ils ont été dépouillés, commençons par là. Nous nommerons ensuite l'abbé Grégoire primat de France, et nous appellerons Carnot au ministère de l'intérieur. La suppression du tribunat fut une faute, nous le rétablirons. [illegible] Olivier, Maurice Richard et Philis en fassent partie, Philis surtout. Nous restaurerons la république et la dynastie par ces moyens et par quelques autres que je t'indiquerai une autre fois, car il me faut regagner les célestes casernes, n'ayant que la permission de minuit. Honneur et patrie ! République et dynastie ! Bonsoir.

Napoléon le Grand disparut, après avoir pris une énorme prise de tabac dans la poche de son gilet.

Le prince Napoléon, fort de cette révélation, s'est mis à reformer le bonapartisme, ce qui fait que nous avons depuis quelque temps deux bonapartismes au lieu d'un : le bonapartisme ultramarchin et le bonapartisme Charente-Inférieurien, [illegible]

[illegible] *Napoléon empereur.*

Le plonplonnisme se compose, pour le moment, du prince Napoléon, de MM. Maurice Richard, Émile Ollivier et Philis ; encore a-t-on quelques doutes sur ce dernier.

La secte est-elle destinée à faire des progrès ? Je ne le crois pas; mais nous vivons dans un si singulier pays !

VIII

M. B***, mon voisin, ancien agent de change, habite la campagne avec sa femme et deux filles bonnes à marier. On ne reçoit dans la maison que deux journaux : le *Figaro* et le *Rosier de Marie*, l'un pour les histoires de filles, les cancans de coulisse et les exécutions à mort, l'autre pour les miracles et les pèlerinages.

Le *Rosier de Marie* chôme de miracles depuis quelques temps. Le *Figaro*, en revanche, a eu cette semaine deux exécutions, et, pendant ces huit jours, il a régalé chaque matin ses abonnés d'un chapitre de l'agonie des deux condamnés. La veille de l'exécution, il en a décrit tous les préparatifs et toutes les scènes, même celle où l'exécuteur « prend la tête par les oreilles ». Dieu sait le lendemain s'il a omis aucun détail de l'exécution ! M. B*** n'a rien de plus pressé, en se levant, que de lire le *Figaro* ; le tour de Mme B*** vient ensuite, puis celui des demoiselles B***.

Or comme Mme B*** s'indignait hier, en assez nombreuse compagnie, après le dîner, contre cette foule ignoble qui passait la nuit depuis une semaine pour assister à l'exécution, et qui trouvait de l'amusement à ce spectacle : — « Madame, dit M. Alceste, il est probable que la plupart de ces gens-là ne s'exposeraient point à prendre des rhumes de cerveau et même des fluxions de poitrine, car les nuits commencent à être très-fraîches, pour assister à l'exécution d'un condamné à mort, s'ils avaient de l'argent pour s'abonner à un journal comme le *Figaro* qui leur en ferait le récit minute par minute, et de bons fauteuils pour le lire au coin du feu. Entre l'exécution vue de la place de la Roquette et l'exécution lue, il n'y a qu'une différence de lieu : la curiosité est la même, aussi malsaine chez le spectateur au fauteuil que chez le spectateur de la place publique. » .

La conversation tomba sans pouvoir se relever de toute la soirée. « Ce M. Alceste n'est qu'un grincheux, dit en se couchant Mme B*** à son mari ; arrangez-vous pour qu'il ne remette plus les pieds chez moi. »

X...

NÉCROLOGIE

[illegible] Le monde

La France vient de perdre, à quelques semaines d'intervalle, [illegible]

Comme beaucoup d'anciens élèves de M. l'abbé Noirot, à Lyon, Frédéric Morin avait, à vingt ans, des idées arrêtées sur toutes les questions politiques, religieuses, métaphysiques. Il y apportait, avec une grande droiture, une ardeur extrême de prosélytisme. Ce premier fond de convictions s'est élargi plutôt que modifié par le progrès de sa pensée, à travers les vicissitudes de sa vie. Jeté dans la politique militante par le coup d'État de 1851, auquel il refusa courageusement son serment, il fut avant tout un apôtre des idées démocratiques. Il ne savait pas résister à l'entraînement des opinions les plus avancées, passant, dans sa carrière de journaliste, du *Courrier du dimanche* au *Temps*, du *Temps* à l'*Avenir national*, de l'*Avenir national* au *Rappel*, mais ne se départant jamais d'une discussion sérieuse et modérée dans sa vivacité même. Il ne craignait pas les relations compromettantes, et il leur dut plus d'une fois d'être impliqué dans des poursuites politiques : dans les temps les plus difficiles, son honnêteté désarma toujours les magistrats instructeurs et, par une sorte de contagion, le respect qu'il avait su inspirer à tous ceux qui s'étaient approchés de lui s'étendait à ses adversaires les plus prévenus.

Lors même qu'il fût resté dans l'Université, Frédéric Morin eût cherché dans la philosophie autre chose que la philosophie elle-même : la religion et la politique exerçaient sur sa pensée une attraction irrésistible.

Albert Lemoine éprouva de bonne heure le besoin de se renfermer dans la pure philosophie et de s'y tracer une voie restreinte, mais sûre. Il avait horreur de tout ce qui n'était pas susceptible d'une précision scientifique. Nourri dans l'école de M. Cousin et resté fidèle aux enseignements généraux de cette école, il en sut toujours éviter le double écueil : le goût de l'érudition pour l'érudition et l'abus du style oratoire. Il s'attacha, dans la philosophie, à la psychologie, parce qu'elle peut avoir tous les caractères d'une science, et il n'y chercha que la matière d'observations neuves et fécondes. Les faits qui l'attirèrent de préférence sont ceux que Bacon eût appelés *faits de la croix* (*instantiæ crucis*), ceux qui sont placés en quelque sorte au carrefour où se rejoignent et se séparent la vie animale et la vie intellectuelle. De là la série de ses belles études sur le sommeil (1), sur la folie (2), sur le principe vital (3), sur l'âme et le corps (4), sur la physionomie et la parole (5), sur l'habitude et l'instinct (6). Nulle place dans ses écrits pour les explications systématiques et aventureuses, mais partout des faits exactement observés, ingénieusement groupés et laissant dans l'esprit, ce qui est rare après une lecture philosophique, la conviction qu'on a appris quelque chose. Nulle place non plus pour les phrases toutes faites et pour les tirades éloquentes : le style ne vise qu'à rendre fidèlement la pensée, mais il la rend toujours avec une remarquable élégance.

Après avoir enseigné la philosophie au lycée de Nantes, aux facultés de Nancy et de Bordeaux, au lycée Bonaparte, Albert Lemoine, en 1862, avait été appelé à une des conférences de philosophie de l'École normale. C'est sur ce terrain que son enseignement porta surtout ses fruits. Par une heureuse rencontre, pendant les dix années que dura cet enseignement, les deux conférences de philosophie se complétèrent l'une l'autre, pour le plus grand bien des élèves. Ce qu'il y avait d'un peu étroit dans l'une était corrigé par l'idéalisme hardi qui dominait dans l'autre, et, si d'un côté la philosophie avait des ailes, elle trouvait de l'autre du plomb pour la retenir.

La parole d'Albert Lemoine avait les qualités de ses écrits : elle ne recherchait que l'instruction, dédaignant l'effet oratoire, mais trouvant sans effort cette élégance de l'enseignement qui naît de l'heureux groupement des raisons et des faits et de la parfaite harmonie des mots avec les idées.

Pour ceux qui ne le connaissaient que du dehors, c'était un homme heureux. Il comptait parmi les maîtres de l'école spiritualiste. Sa place était marquée à l'Académie des sciences morales. Il avait eu sa part de douleurs domestiques ; mais, pendant de longues années, comme époux et comme père, il n'avait eu que des sujets de contentement et d'orgueil. Il était cependant porté à la tristesse, difficile à se satisfaire, souvent découragé. Un peu ombrageux, quoique sans fausse susceptibilité, il évitait le monde et ne se montrait tout entier, avec les qualités sérieusement aimables de son esprit et de son cœur, que dans l'intimité de sa famille et d'un petit nombre d'amis.

Sa santé chancelante était pour lui et les siens un continuel sujet de préoccupations. Elle ne fut pas étrangère à la détermination qu'il prit, en 1872, de renoncer à l'enseignement pour les fonctions moins laborieeses d'inspecteur de l'Académie de Paris. Elle devint tout à fait mauvaise à partir de ce changement, et, quelques mois plus tard, un coup irrémédiable lui fut porté par la mort soudaine de son fils aîné, dans les circonstances les plus propres à en augmenter l'amertume (1). Dès lors il ne fit plus que languir, se sentant frappé à mort et se prêtant avec peine aux efforts impuissants qui étaient faits pour prolonger sa vie. Il s'est éteint le 28 septembre dernier, à l'âge de cinquante ans, laissant, parmi tous ceux qui l'ont approché, d'universels regrets et, dans la philosophie contemporaine, un vide qui sera difficilement rempli.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) *Le Sommeil*, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (1855).

(2) *L'Aliéné devant la philosophie, la morale et la société* (1862).

(3) *Le Vitalisme et l'animisme de Stahl* (un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

(4) *L'Ame et le corps* (1862).

(5) *De la physionomie et de la parole* (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

(6) *L'Habitude*, mémoire inséré dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales*.

(1) Un acte injustifiable ajouté à la douleur du père : le malheureux jeune homme avait mérité, au concours général, le prix d'honneur de philosophie et le premier de dissertation latine et, au lycée Henri IV, les plus beaux prix de sa classe : par une décision ministérielle, qui pourrait être, à bon droit, qualifiée de profanation, ces récompenses, les plus hautes que puisse rêver le juste orgueil d'une famille, ne furent pas décernées à sa mémoire. L'autorité religieuse avait été plus humaine : elle avait compris qu'un jeune homme de dix-neuf ans, entouré de toutes les affections, en possession de tous les succès de son âge, ne peut être soupçonné d'avoir volontairement attenté à ses jours et privé des honneurs qui lui sont dus pour un fait qui ne relève que de la pathologie cérébrale.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1e ANNÉE NUMÉRO 17 24 OCTOBRE 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Le centre droit recommence ses comédies. Tout honteux du piètre rôle qu'il joue dans les élections, effrayé de son effacement (lequel cependant n'est point une nouveauté), écœuré peut-être, — du moins nous aimons à le croire pour son honneur, — de son alliance avec les bonapartistes, il tend au centre gauche des mains amies et suppliantes. Viens sur mon cœur, bon centre gauche ; approchez, honnêtes gens, richards considérés, vertueux démagogues tant calomniés par les feuilles à notre solde ; nous avons besoin de vous, arrivez vite et concluons le pacte d'alliance. Les temps de la fusion des centres, si souvent prédits, sont venus : l'heure de la réconciliation finale a sonné, embrassons-nous.

A ces belles avances, le centre gauche, s'il faut le dire, a fort peu répondu jusqu'à ce jour, ou sa réponse, s'il en a fait une, peut se résumer en deux mots : *Pourquoi faire ?* Vous nous invitez à traiter avec vous ; à quoi bon ? Vous nous proposez un mariage de raison ; pourquoi faire ?

Oui, en effet, pourquoi faire ? Quel est l'apport du centre droit ? Que veut-il ? Que prétend-il ? Que donne-t-il ? Le centre droit se garde bien de dire ce qu'il veut ; car ce qu'il veut, c'est duper le centre gauche, comme il a précédemment tenté de duper les bonapartistes, ces grands dupeurs, et les légitimistes, qui se sentent assez dupes comme cela et qui n'en veulent plus. Actuellement donc, le centre droit ne demande rien pour lui, il fait des offres ; il tente d'allécher MM. Dufaure, Waddington, Berthauld, Léon Say, en faisant miroiter devant leurs yeux éblouis le mirifique rouge des portefeuilles ministériels ; il offre « une part du pouvoir !! » sacrifice pénible ; mais tant pis, le mot est lâché ; le centre droit, qui est un personnage loyal, ne s'en dédira pas, il vous a promis une part du pouvoir. Je vous, vous l'avez. N'est-ce pas irrésistible ?

Pour bien montrer que ce ne sont point là des engagements en l'air, mais de bonnes et solides lettres de change avec lesquelles on pourra tirer à volonté sur le centre droit, on a commencé sans plus tarder la distribution des grandes et des petites faveurs. Le fils de M. Dufaure a été nommé attaché à l'ambassade de l'Italie, et à celle qui représente la France auprès du saint-siége, s'il vous plaît... M. Say a été nommé membre de la commission chargée de répartir nous ne savons plus quelles indemnités aux sinistrés de 1870-71 ; enfin, M. Duclerc, un des lamas de la gauche républicaine, fera partie de la commission qui tient en ses mains la répartition des bureaux de tabac. Vous avez bien entendu : LES BUREAUX DE TABAC ! Les bureaux de tabac confiés à des mains républicaines ; n'est-ce pas inouï ! et comme tout cela promet pour l'avenir ! Non décidément la gauche n'y résistera pas. Nous avons Duclerc ! Quoi, Duclerc ? Oui, Duclerc lui-même, Duclerc en personne, vous dis-je ; il a accepté d'être un des distributeurs de notre manne ; nous le tenons.

Il y a cependant des [illegible] tout le monde ne peut pas être ministre, commissaire, répartiteur des indemnités, arbitre souverain des bureaux de tabac. Et cependant il faut allécher tout le monde ; sans cela, pas d'alliance possible. Le centre droit a fort bien compris cette nécessité, et alors, faisant sur lui-même un suprême effort, il s'est tourné vers le centre gauche tout entier, que dis-je ? vers la gauche tout entière, centrale et non centrale, et on l'a entendu prononcer du ton de voix le plus séduisant ces paroles engageantes : Que diriez-vous, hommes à principes, vertueux démagogues, si laissant de côté, une fois pour toutes, les subtilités et les chicanes, nous vous organisions la république, — la république elle-même, — pour sept ans ? Cette fois, il ne s'agit plus de la présidence de la république, mais de la république tout court ; c'est elle qu'on offre de constituer ; durant six années et un mois (jusqu'au 20 novembre 1880), la France demeurera coiffée de cet affreux bonnet phrygien. Quoi, le centre droit [illegible] il y consent ; il se dépouille...

[illegible]

le centre droit n'accorde rien, ne donne rien, n'offre rien de sérieux, et nous n'en voulons pas, nous, de sa bonne petite république réactionnaire, susceptible de durer jusqu'au 20 novembre 1880. La république réactionnaire pour sept ans, mais nous l'avons déjà! Le septennat n'est point autre chose. Or, nous voulons la république *à toujours*, — il n'y a pas de constitution sérieuse de gouvernement en dehors de cette formule, — et nous ne voulons pas du tout de réaction. Ainsi s'exprime le centre gauche par notre bouche, et nous n'avons aucune crainte d'être démenti; nous ne le serons pas. Ce n'est point pour en arriver à aider le centre droit à exercer sa tyrannie sur la France que depuis trois ou quatre années les gauches réunies luttent avec cet ensemble et cette persévérance pour retirer le pays des mains de ces maîtres de hasard que lui a imposés la fortune mobile des élections. Depuis trois et quatre années, la France elle-même témoigne, chaque fois que les élections partielles lui rendent la parole sur un point du territoire, qu'elle est du parti de la gauche dans cette interminable bataille, et qu'elle ne veut pas être gouvernée par le centre droit, et que, dans la droite, c'est le centre droit qui lui est devenu le plus antipathique.

On le comprend de reste. Le centre droit est un déserteur, un transfuge; c'est un parti de sceptiques et d'ambitieux qui, sans raison autre que leur désir de régner le plus longtemps possible, ont mis leur souplesse au service des revendications légitimistes, des passions cléricales, et parfois, chose honteuse à dire, au service de l'empire lui-même.

Le pays ne veut plus entendre parler du centre droit, parce que c'est le centre droit qui est le véritable auteur des maux dont il souffre; lui seul a favorisé le réveil des bonapartistes, qui sans sa protection n'eussent jamais osé relever la tête; lui seul a rétabli la domination cléricale, qui est en horreur à la nation française. A toutes ces revendications, à toutes ces prétentions, à toutes ces tyrannies, il a prêté le masque de son faux libéralisme; lui seul a rendu un moment, non pas certes tolérable, mais possible, cette résurrection de tout ce qui est détesté dans ce pays.

Ç'a été un bien grand scandale de voir, à l'heure où la France avait un tel besoin de se ressaisir et de se retrouver elle-même dans la tradition de son libéral génie, oblitérée et corrompue par vingt années d'empire, — oui, cela a été un scandale de voir ces fils, ces héritiers de l'ancienne bourgeoisie libérale française, qui a fait la révolution de 1830, acclamé celle de 48, lutté contre le césarisme et applaudi, quoi qu'ils en puissent dire aujourd'hui, à sa chute, — de les voir, dis-je, une fois la France affranchie par les mains des républicains, tourner brusquement le dos à la liberté, renier leur passé, calomnier leurs pères et eux-mêmes, et contracter les plus monstrueuses alliances avec les mortels ennemis de la liberté française, de la moralité française, de la patrie française. Ce jour-là, la France a senti et prononcé au fond de sa conscience que ces hommes n'étaient point dignes de la gouverner, et que, mise entre leurs mains par un hasard passager, elle saurait bien s'en arracher tôt ou tard, et qu'on ne l'y prendrait plus à se fier aux protestations de leur libéralisme mensonger et perfide. Ce jour-là, le centre droit s'est suicidé; il a déclaré, par son attitude et par ses actes, qu'il ne représentait plus ce qu'on était convenu d'appeler jadis la haute bourgeoisie libérale française. Dès lors, quelle était donc sa raison d'être et de durer? Il ne pouvait en alléguer aucune, sinon qu'il tenait le pouvoir, que cela était ainsi et qu'on ne le lui arracherait pas.

Le centre droit s'est trompé; on lui arrachera le pouvoir; on lui fera connaître qu'il n'existe plus comme parti et que ce n'est point assez, pour être le maître de la France, de dire : Je gouverne parce que je suis un parti de gouvernement. Être « un parti de gouvernement » ! Ils s'imaginent avoir tout dit, quand ils ont prononcé ce mot-là! Vous êtes un parti de gouvernement; au nom de qui? au nom de quoi? Êtes-vous des cléricaux, des bonapartistes, des légitimistes: passez à droite et prenez rang derrière vos nouveaux chefs. Êtes-vous des libéraux, cela est mieux; mais quelle sorte de libéraux êtes-vous?

Nous ne nous payons plus de formules creuses; si vous devez être des libéraux, vous êtes des républicains, tout ce qui n'est point républicain étant en ce moment réactionnaire. Si vous êtes des républicains, grand merci de la nouvelle; alors prenez place à notre suite et nous verrons à vous faire la part qui convient à vos aptitudes et à votre fidélité une fois constatée; faites votre stage et apprenez votre métier, accoutumez-vous à vos convictions nouvelles. Nous vous acceptons comme soldats; pour chefs, c'est une autre affaire, et vous souffrirez que nous y regardions à deux fois avant de vous confier les clefs de la place. Tel est le marché et telle est l'alliance que nous vous proposons. Vous avez besoin de nous, parce que vous ne serez bientôt plus rien et que vous marchez à grands pas vers l'anéantissement final. Nous, au contraire, nous nous passons admirablement de votre concours; nous ne comptons plus nos soldats, regardez derrière nous : c'est la France.

Nous n'espérons pas beaucoup que le centre droit prenne plaisir à entendre ces déclarations, et que la nouveauté de notre langage lui plaise; il faudra cependant qu'il s'y fasse, s'il veut vivre. Sans doute, il lui était plus commode et plus avantageux de mettre à profit tour à tour et tout à son aise la naïveté des deux grands partis qui divisent l'Assemblée, et après avoir exploité l'un et s'en être découragé, de se retourner vers l'autre et de lui dire avec une impertinence aimable et ingénue : Me voilà, tu ne me reconnais pas? c'est moi! le centre droit, le parti des « hommes de gouvernement »; je viens t'administrer, te diriger et te gouverner.

Cette facétie a fait son temps; nous n'avons pas besoin d'hommes de gouvernement et nous n'avons que faire de votre fracas d'état-major. Otez vos galons et vos chamarrures; déclinez vos noms, vos principes, vos titres; faites-vous républicains sans réticence, sans restriction ni révision, septennale ou autre. Ensuite passez à gauche, si bon vous semble, et votez avec nous tant qu'il vous plaira. C'est tout ce que nous avons à vous offrir pour le quart d'heure.

Vous pourrez regagner vos grades à loisir, donner des gages, faire vos preuves; le temps ne vous manquera pas, la république une fois proclamée et constituée. Mais il faut auparavant la proclamer et la constituer. Telle est notre réponse au centre droit.

Z***

LA CRITIQUE D'ART EN FRANCE

Ses méthodes nouvelles, ses récentes publications (1)

III

Sauf pour quelques sections consacrées à la philosophie de l'art et aux théories générales, la plupart des livres et recueils cités dans le répertoire de M. Vinet contiennent des figures ; ce sont de ces ouvrages qui, par divers procédés plus ou moins compliqués, plus ou moins satisfaisants, reproduisent et multiplient l'image des monuments de la plastique, de ces édifices, de ces statues et de ces bas-reliefs, de ces tableaux que tout le monde ne peut pas aller voir dans le pays où ils s'élèvent, dans l'église ou le palais qu'ils décorent, dans le musée qui les renferme. C'est qu'aucune description, pour détaillée, exacte et brillante qu'elle soit, ne peut suffire à donner une juste idée d'une forme et de ce qui la relève et l'accentue, de la couleur, des jeux de l'ombre et de la lumière. C'est par l'œil que l'artiste a voulu parler à l'esprit, quand il a créé et combiné la forme où il a déposé sa pensée ; c'est donc encore à l'œil qu'il faut s'adresser si l'on veut lui rendre sensible cette forme et lui en faire saisir l'expression. En cette matière, toutes les ressources du style le plus riche et le plus admirable ne remplacent donc pas un dessin fidèle, une bonne gravure. Dès la renaissance des lettres, la gravure sur bois avait permis d'orner les livres de vignettes ; puis le burin des graveurs sur cuivre, entre les mains d'hommes dont plusieurs furent des artistes de génie, s'était exercé à reproduire, par la profondeur et par le croisement des tailles, non-seulement le contour, mais encore les effets de lumière et, dans une certaine mesure, la couleur avec ses chatoiements et ses reflets. Seulement, jusqu'à nos jours, les graveurs de mérite ne se sont appliqués à reproduire que les œuvres des grands peintres modernes ; c'est là seulement qu'ils ont porté ce respect du modèle, cette conscience, ce vif sentiment du génie des maîtres qui les distinguent. Quant à l'antiquité, tout en prétendant l'admirer, on la connaissait trop mal pour faire la différence des époques et des styles ; il y avait une certaine manière conventionnelle de dessiner ce que l'on appelait l'*antique*, et, dans une de ces planches qui ornaient parfois les ouvrages d'érudition, jamais, quelque grande qu'elle fût, vous n'eussiez pu reconnaître si la statue ou le bas-relief qu'elle reproduisait datait du temps de Périclès ou de celui d'Hadrien. Une des preuves les plus curieuses que nous ayons de cette négligence, ce sont ces dessins de Jacques Carrey, élève de Lebrun, qui accompagnaient le marquis de Nointel dans sa célèbre ambassade ; on sait qu'il eut le bonheur de voir encore presque intacts les frontons du Parthénon ; or, ses croquis sont si vagues et si lâches, qu'ils ne nous donnent pas même avec quelque sûreté la pose, le mouvement et le groupement des figures. Si l'on traitait ainsi les plus [illegible] merveilles qu'ait produites le ciseau grec, comment devait-on reproduire les objets d'une moindre valeur ? Toutes les nuances s'effaçaient et disparaissaient ; il semblait que, de la première Olympiade jusqu'au triomphe du christianisme et à l'invasion des barbares, pendant plus de mille années, en Grèce, en Étrurie, à Rome, dans les cités gréco-romaines de la Campanie, sur le sol de la Gaule, les anciens eussent toujours compris et rendu de la même manière la nature, qu'en tant de lieux et de siècles différents ; ils n'eussent eu toujours qu'un seul et même style. Ici, comme dans les livres où l'on essayait de retracer l'histoire de ces peuples, cette apparente uniformité supprimait le changement et substituait l'abstrait au concret. Ainsi s'évaporait, si l'on peut ainsi parler, ce qu'il y a de particulier et d'original dans les êtres, l'individu, l'homme même ; l'antiquité cessait d'être intéressante, parce que ceux qui prétendaient en faire les honneurs la plaçaient en dehors de la vie.

Les choses sont bien changées maintenant. L'histoire, aidée de la critique qui dégage le vrai du faux, et de l'imagination qui ressuscite les morts, a rapproché de nous l'antiquité. Cette exacte ressemblance, cet air de vérité, ce vif et délicat sentiment des nuances que les historiens cherchent à mettre dans leurs tableaux, nous voulons les retrouver dans les planches qui nous représentent les monuments figurés, cette part considérable et non la moins précieuse de l'héritage que nous ont laissé les anciens. Des artistes distingués n'ont donc pas cru déroger en consacrant à la reproduction de ces monuments tout ce qu'ils avaient de conscience et de talent ; comme pour les stimuler, la photographie, avec tous les procédés qui s'y rattachent, s'est faite leur auxiliaire ou, pour mieux dire, leur rivale. La chromolithographie, si gauche d'abord et si pauvre dans son apparente richesse, a fini, elle aussi, par donner des merveilles. Grâce au concours d'une industrie qui touche de si près à l'art, grâce au zèle et au goût de dessinateurs comme ceux qu'emploient à Rome et à Berlin l'Institut et l'*Archæologische Zeitung*, à Paris la Société des antiquaires, la *Revue de numismatique* et la *Revue archéologique*, toute forme jadis créée par l'imagination d'un artiste garde, dans cette copie qui la multiplie et qui en fait un document historique, son originalité, son accent propre et personnel, pour tout dire en un mot : son style. Qu'il s'agisse de quelque objet de parure comme un bracelet et un pendant d'oreille, ou d'un chef-d'œuvre tel qu'un beau vase, une statue, un bas-relief dignes de Phidias ou de Lysippe, c'est toujours le même effort pour atteindre cette sincérité, cette loyauté de la représentation. Comme les chefs-d'œuvre de l'éloquence et de la poésie, on traduit aujourd'hui ceux de la plastique avec une intelligente et pieuse fidélité que l'on n'avait jamais portée jusqu'ici dans de pareils travaux.

Parmi les recueils qui travaillent à répandre en France, chez tous les esprits cultivés, cette connaissance et ce goût de l'art grec qui semblaient autrefois le privilége de quelques initiés, nous devons, sans oublier la *Gazette des Beaux-arts* et les services qu'elle a rendus, placer pourtant au pre[illegible] [illegible] M. [illegible] presse. C'est M. Heuzey, conservateur adjoint au Musée des antiques, qui a [illegible] publication qui [illegible] le plus [illegible] et l'impression.

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

Les ressources de la Société qui a pris cette initiative sont trop restreintes encore pour lui permettre, dès maintenant, de rivaliser avec l'*Institut de correspondance archéologique* par la grandeur du format et l'étendue des planches; au lieu de l'in-folio, il a fallu se contenter de l'in-quarto, et se résoudre à ne publier chaque année qu'un très-petit nombre de monuments. C'est donc seulement par la qualité, par le rendu et le fini de ses planches que le nouveau recueil peut aspirer à soutenir la comparaison; à cet égard, il a peut-être déjà dépassé son modèle. Voici la liste des planches que contiennent les deux premières livraisons : 1872, 1. *Coupe de Cœre, Thésée et Amphitrite ;* 2. *Revers de la même coupe.* 1873, 1. *Tête de femme voilée, trouvée à Apollonie, en Épire ;* 2. *Buste de terre cuite, trouvé à Thèbes ;* 3. *Miroir gravé, trouvé à Corinthe.*

Toutes sont irréprochables; quelques-unes sont de vrais chefs-d'œuvre dans leur genre. On remarquera la tête de déesse voilée provenant d'Apollonie; impossible de mieux conserver que ne l'a fait M. Sulpis d'après le dessin de M. Daumet le caractère de noblesse et de mélancolie, de tristesse sereine qui fait l'originalité de ce fragment. Quant aux dissertations qui accompagnent et expliquent les monuments, il suffit de dire qu'elles sont signées par MM. de Witte, Heuzey et Albert Dumont. Les amateurs ne pourront adresser à ces cahiers qu'un seul reproche, celui d'être trop minces et de revenir trop rarement ; c'est à eux d'augmenter les ressources de l'Association et de lui permettre ainsi de se moins restreindre. Pour ce qui est des objets à représenter et à décrire, elle n'a que l'embarras du choix ; ce qu'elle donne la console à peine de ce qu'elle est obligée d'écarter. Les collections privées et publiques sont pleines de marbres, de terres cuites, de vases, de bronzes et autres curieux débris qui n'ont jamais été figurés ni expliqués; tel antique, bien qu'exposé à tous les yeux dans les galeries d'un musée, est pour ainsi dire resté inconnu. De plus, le Louvre s'enrichit tous les ans. Sans doute il ne dispose que de faibles crédits en comparaison de ceux que l'Angleterre ouvre au Musée britannique ; il réussit pourtant, grâce à un intelligent emploi de ces ressources, à faire encore de précieuses acquisitions ; il nous suffira de signaler, parmi les plus récentes, ces belles séries de *lekithoi* athéniens et de terres cuites provenant de la nécropole de Tanagre, qui viennent d'être exposées dans les galeries du premier étage, du côté de la cour. Rien ne serait plus utile et de meilleur effet que de mettre à profit la publicité des *Monuments* pour présenter ces nouveaux venus aux gens de goût et pour leur en mettre aux mains une imitation fidèle. Espérons que les vrais connaisseurs ne marchanderont pas leur concours à cette entreprise ; elle est faite pour tous ceux qui recherchent le rare et l'exquis, pour les délicats qui sont épris de la perfection.

Un livre qui rendra peut-être plus de services encore, parce qu'il s'adresse à un public plus nombreux, c'est ce *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, dont la librairie Hachette nous a déjà donné les deux premiers fascicules (1). Quelle lacune on a voulu combler, à quels besoins on s'est proposé de répondre quand on a dressé, il y a déjà une dizaine d'années, le plan de cet ouvrage, c'est ce qu'explique en ces termes, dans sa préface, M. E. Saglio, dont le nom restera inséparable de l'œuvre collective qu'il a dirigée avec tant de dévouement et d'intelligence : « Quel que soit en France l'état des lettres grecques et latines, peu de personnes possèdent des notions claires et exactes sur la société antique. Les recherches sur ce sujet restent en dehors des études et des lectures habituelles. Ni les lexiques, où l'on ne trouve guère que le sens littéral des mots, ni les ouvrages historiques, qui donnent la plus grande importance aux événements, ne fournissent sur la vie journalière, publique ou privée des Grecs et des Romains, les renseignements que nous avons rassemblés dans cet ouvrage, faut-il dire avec quelles difficultés? »

Ce sentiment, cette vue du passé que l'on demanderait en vain aux lexiques et aux histoires, ne l'attendez point, sans le secours des figures, même des articles spéciaux les plus savants et les plus développés. C'est ce qu'avait déjà compris, comme le rappelle M. Saglio, l'illustre Winckelmann. « Selon moi, disait-il, ce sont les images mêmes qui doivent décider du sens des passages des livres des anciens qui, exposant des choses connues dans ces temps-là, ne sont jamais aussi clairs qu'il le faudrait pour les bien entendre dans des siècles où les usages et les mœurs ont totalement changé. » Dans cet ouvrage, une très-large place a donc été faite aux gravures ; quand il sera terminé, il en contiendra plus de trois mille. Elles sont toutes puisées aux sources antiques, soit que les dessins aient été faits directement d'après les monuments, soit qu'ils aient été pris dans des ouvrages qui les reproduisent avec fidélité. Il ne faut point, on le comprendra du reste, chercher ici, dans des vignettes destinées à être tirées avec le texte et à s'y encadrer, ce fini du détail, ce rendu du modelé, en un mot cette perfection que nous avons signalée dans les planches des *Monuments grecs ;* il a d'ailleurs fallu réduire les objets, quelle que fût leur dimension vraie, à une si petite échelle qu'un dessin au trait était seul possible. Dans ces conditions, qu'imposait la nature même de l'œuvre, M. Saglio, à force de goût, de soins, d'exigences, a obtenu des graveurs des résultats tout à fait inespérés ; ils ont réussi à donner aux contours, relevés, quand il y a lieu, par quelques ombres légères, toute la finesse, toute la précision désirable; ce n'est pas seulement le mouvement général de la figure qui est reproduit de manière à bien faire comprendre l'usage qu'elle doit expliquer, c'est encore le style qui, même dans ces proportions très-réduites, en est assez bien conservé pour que l'on puisse reconnaître à première vue s'il s'agit d'un monument archaïque, grec du beau temps, étrusque ou romain. Pour que l'ouvrage atteignît son but pédagogique en devenant populaire, il fallait garder un format commode et facile à manier, il fallait éviter des frais trop considérables qui eussent contraint l'éditeur à trop élever le prix du livre. Le problème a été résolu : ni le format, ni le prix n'effraye-

(1) *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., etc., et en général à la vie publique et privée des anciens, ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio; avec 3000 figures d'après l'antique, dessinées par P. Sellier et gravées par M. Rapine. In-4°. Le deuxième se termine au mot Apollon.

ront personne, et pourtant les figures de ce dictionnaire sont très-supérieures comme nombre, comme choix, comme exécution, à celles qui ornent les autres recueils du même genre déjà publiés à l'étranger, les Dictionnaires anglais de Smith et celui d'Anthony Rich, qui a jadis été traduit en français sous la direction de M. Chéruel.

Sans crainte d'être démenti, nous en dirons autant de la rédaction du texte. Il est toujours malaisé de faire marcher du même pas un grand nombre de collaborateurs, de leur imposer quelque régularité, de ramener leurs articles à des proportions et d'y maintenir une ressemblance de forme et d'idées qui assurent l'unité de l'ouvrage. L'éditeur et le directeur n'ont reculé devant aucun sacrifice d'argent et de temps pour obtenir le concours des érudits les plus compétents, pour prévenir les retards, pour mettre entre toutes les les parties de ce vaste ensemble l'harmonie et l'équilibre nécessaires. M. Saglio a revu lui-même, à ce point de vue, tous les articles que lui fournissaient des hommes spéciaux dont plusieurs même n'appartenaient pas à la France ; bien des travaux qui ne lui paraissaient pas s'adapter, malgré des mérites divers, au cadre qu'il avait tracé ont été remaniés et refaits par lui ou, sur ses indications, par les plus éprouvés de ses collaborateurs, par ceux qui étaient le mieux entrés dans la pensée de l'œuvre. Parmi ceux-ci, il est difficile de citer des noms sans s'exposer à commettre de regrettables omissions ; il suffit pourtant de feuilleter les pages du dictionnaire pour reconnaître les savants qui ont pris à cette rédaction la part la plus active. Les articles relatifs aux institutions de la Grèce et de Rome sont dus surtout à deux de nos professeurs de droit les plus érudits, MM. E. Caillemer et G. Humbert ; l'architecture a été traitée par MM. E. Guillaume et Thierry, deux anciens pensionnaires de l'Académie de France à Rome. M. E. Vinet a fourni, sur l'histoire des dieux et des héros dans la plastique, d'excellents travaux où se retrouve sa connaissance approfondie des monuments figurés. Le capitaine Masquelez s'est chargé de tout ce qui touche à la guerre et aux institutions militaires des anciens. M. E. Saglio lui-même a rédigé un grand nombre d'articles d'archéologie proprement dite. L'article *alphabet*, de M. François Lenormant, dans la seconde livraison, ne compte pas moins de 55 colonnes ; c'est un vrai traité sur la matière, un bref et clair résumé de longues et pénétrantes recherches qu'a récompensées, dans un de ses derniers concours, l'Académie des inscriptions. J'en passe, et des meilleurs. Il ne nous reste qu'un vœu à former, c'est que les prochaines livraisons se succèdent sans retard ; l'éditeur nous en promet trois ou quatre par an. Admettons qu'un cas de force majeure ne viendra plus interrompre l'impression de l'ouvrage ; c'est encore quatre ou cinq au moins qu'il nous faut attendre avant qu'il ne soit terminé et ne puisse ainsi rendre, en France, à l'enseignement public et aux études privées tous les services que nous en espérons.

Ce serait le cas de rappeler ici le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de l'abbé Martigny, qui forme comme le complément naturel de l'œuvre que nous venons d'apprécier, mais ce recueil, publié par la même librairie et conçu sur le même plan, est déjà depuis neuf ans dans les mains du public, il a eu le succès qu'il mérite et ce serait venir bien tard pour en faire ressortir les qualités ou pour discuter certains partis pris que l'on a, non sans quelque raison, reproché à l'auteur.

Dans cet ordre d'études, pour terminer cette revue peut-être déjà trop longue, nous signalerons plutôt un autre ouvrage qui témoigne de l'intérêt qu'excitent aujourd'hui, dans toute l'Europe, les recherches archéologiques qui se rattachent aux origines du christianisme ; nous voulons parler du résumé des découvertes de M. de Rossi, qu'ont écrit en anglais MM. Spencer Northcote et W.-R. Bronlow (1). La version française qu'en a donnée M. Paul Allard est déjà parvenue à la seconde édition. Ce succès se comprend : vous trouvez là, dans un seul volume d'un usage commode et d'un prix modique, un clair et complet résumé des affirmations auxquelles trente ans de recherches ont conduit M. de Rossi. Le grand ouvrage du savant romain, sa *Roma sotterranea*, a fourni le fond et le cadre du livre de MM. Northcote et Bronlow ; mais celui-ci est loin d'être une simple traduction ; il est plus court que l'original, et pourtant il contient, surtout sous sa dernière forme, dans cette nouvelle édition, des chapitres que l'on chercherait en vain dans le texte italien. C'est que M. de Rossi, dans ses écrits, ne se borne point à exposer ses vues, à donner ses conclusions ; il se croit aussi tenu, en bonne méthode, à les justifier, à faire passer de nouveau le lecteur par tous les chemins qu'il a suivis pour arriver à la découverte de la vérité ; or, ces chemins comportent parfois d'assez longs détours. Tout cet appareil d'exposition et de discussion critique, les traducteurs l'ont singulièrement abrégé : ceux qui voudront pénétrer très-avant dans ces études et contrôler les assertions de M. de Rossi devront toujours recourir à la *Roma sotterranea* et aux autres travaux du même maître. Ce que l'on s'est proposé, c'est de répandre les notions d'histoire sociale et religieuse qui ressortent de ces recherches d'archéologie chrétienne ; pour mieux atteindre ce but, on a fait des emprunts à d'autres livres et dissertations de M. de Rossi, et surtout à ce *Bullettino d'archeologia cristiana*, qu'il publie avec tant de persévérance depuis plus de dix ans. C'est là qu'il fait, qu'il crée, pour ainsi dire, sous les yeux du public cette science nouvelle dont il est l'honneur ; il y a donné à sa pensée, depuis le moment où ont paru ses grands ouvrages, plus d'un développement dont il importait de tenir compte ; il y a abordé des questions qui n'avaient pas trouvé place dans ses grands traités. Ceux qui se sont faits ainsi, en Angleterre et en France, les introducteurs et les interprètes de l'illustre érudit auprès d'un public qui jusqu'alors ne le connaissait guère que de nom, s'y sont pris de manière à ne laisser échapper aucun résultat scientifique de quelque importance ; ils ont tenu à nous mettre au courant des plus récentes découvertes. Ainsi l'on sait les idées que M. de Rossi professe au sujet de la légalité des sépultures chrétiennes pendant les siècles de persécution ; il les a plutôt indiquées et suggérées en différents endroits de ses ouvrages que méthodiquement exposées dans un travail spécial ; or, M. Northcote, après avoir soigneusement rapproché toutes

(1) *Rome souterraine*, [illegible] de M. de Rossi [illegible] les catacombes romaines, par J. Spencer Northcote et W.-R. Bronlow, traduit de l'anglais, avec des additions et des notes, par Paul Allard, et précédé d'une préface par M. de Rossi, ouvrage illustré de 70 vignettes, de 20 chromolithographies et d'un plan du cimetière de Calliste. 2e édition, revue et augmentée par le traducteur. Grand in-8 raisin. Didier, 1874.

les inductions et toutes les preuves sur lesquelles son maître s'est appuyé à ce propos, a condensé cette théorie dans un chapitre qui est un des meilleurs du livre. On ne lira pas avec moins d'intérêt les pages que M. Bronlow a consacrées aux verres et aux sarcophages chrétiens. Enfin le traducteur français a enrichi cette seconde édition d'un appendice où nous remarquons, entre autres renseignements curieux, la note qui concerne Saint-Clément de Rome et ses trois églises superposées, dont la plus ancienne, encore ornée de peintures contemporaines, remonte au IVe siècle de notre ère (1).

Ce n'est point ici le lieu d'insister sur l'importance historique et philosophique de ces découvertes et de ces travaux de M. de Rossi (2); cet ouvrage, qui les résume, rentre dans le sujet de cette étude, surtout par les planches qui lui servent d'illustration. Là encore, dans ces belles chromolithographies empruntées à l'ouvrage italien, copiées de celles qui ont été exécutées sous les yeux même du maître, nous retrouvons ce respect de la vérité, ce sentiment du style qui sont chose si récente en pareille matière. Ici mieux que dans l'incommode et dispendieux ouvrage de M. Perret (3), on pourra prendre une idée juste de la peinture murale des catacombes, de cet art qui s'essaye à traduire par des formes et des procédés anciens des idées toutes nouvelles. C'est le passage d'un monde à un autre, de l'art païen à l'art chrétien; impossible de suivre cette transition, d'en marquer les degrés et les phases si les nuances qui distinguent les monuments plus ou moins rapprochés des origines disparaissent dans la copie qui nous est présentée. Ce danger, nous n'avons pas à le craindre; M. de Rossi est trop artiste, il prête une attention trop soutenue et trop perspicace aux moindres différences de style et de caractère quand il s'agit de classer ces monuments, dont bien peu sont datés, pour n'avoir point obligé le crayon du lithographe à éviter toute restitution arbitraire, toute altération machinale, pour ne pas lui avoir imposé cette scrupuleuse fidélité qui est comme la vertu, la probité du dessinateur.

IV

Nous pourrions prolonger encore cette recherche, descendre jusqu'au moyen âge et aux temps modernes; de nombreux ouvrages, intéressants et remarquables à divers titres, semblent nous y inviter et réclamer tout au moins une mention. C'est le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*, que celle-ci a entrepris il y a longtemps déjà; ses membres s'en partagent la rédaction sous la surveillance du secrétaire perpétuel, et plus de deux volumes, ornés de fort belles gravures, sont déjà livrés au public (1). C'est l'*Histoire des arts industriels* de Labarte, dont la seconde édition achèvera de paraître l'hiver prochain (2); le texte en fait autorité sur bien des problèmes obscurs d'origine, d'interprétation et de date, et d'admirables planches la recommandent comme l'un des plus beaux livres qu'un amateur puisse placer dans sa bibliothèque. Nous arriverions ainsi jusqu'aux études si attachantes que M. Ch. Clément a consacrées à plusieurs de nos grands peintres modernes, à Géricault surtout et à Prudhon (3); mais il est temps de clore cette revue. D'autres occasions se retrouveront de signaler à nos lecteurs les travaux qui se poursuivent dans cette voie et le résultat qu'obtient la finesse des critiques chaque jour mieux secondée par l'intelligence et le talent des dessinateurs. Sans doute, en France comme ailleurs, bien des écrivains parlent de l'art sans vraiment l'aimer et sans y rien connaître; il n'est point de matière à propos de laquelle il se débite, dans les gazettes, plus d'impertinences. Pourtant, à tout prendre, l'étude raisonnée des beaux-arts, l'histoire de la plastique est un des ordres d'études où l'esprit français se distingue encore aujourd'hui le plus, garde une prééminence qu'à tant d'autres égards il a perdue. Nous y portons des qualités qui nous sont propres. Avec plus d'appareil d'érudition, d'autres, comme les Allemands, y réussissent moins, ce nous semble. Il y faut un tact délicat que les livres et les théories ne suffisent point à donner; il y faut ces perceptions rapides, ces jugements fondés sur des associations d'idées que ceux mêmes dont l'esprit en est le théâtre seraient incapables d'analyser. C'est ce que l'on est convenu d'appeler le *sentiment de l'art*. Ce sentiment, l'individu peut le développer en lui-même par une étude et une pratique persévérante; mais il y travaillerait en vain s'il n'en avait, en naissant, reçu le germe, legs des générations qui l'ont précédé. C'est, dans une large mesure, un des fruits de l'hérédité; chez les races où l'histoire le reconnaît et le signale, comme, par exemple, dans le monde ancien, chez les Grecs, et, dans le monde moderne, chez les Italiens et chez les Français, il s'explique par le travail successif et prolongé des siècles qui, l'un après l'autre, ont cultivé chez telle ou telle race le goût de l'art, l'habitude d'y chercher un des plus vifs plaisirs de l'existence, la faculté d'en juger comme d'instinct les créations et d'y trouver une source toujours jaillissante d'émotions sincères et profondes. Ce goût, cette habitude, cette faculté ne se rencontreront jamais que chez un peuple déjà anciennement civilisé; il y a là, comme dans la douceur des mœurs et la politesse des manières, un effet du temps combiné avec certaines prédispositions naturelles, des résultats accumulés qui se transmettent avec la vie; aussi la France est-elle aujourd'hui — nous ne craignons pas, en le disant, d'être la dupe du patriotisme — le pays de l'Europe où le sentiment de l'art semble le plus inné, est le plus répandu dans toutes les classes de la société. Les preuves ne nous manqueraient pas; nous ne rappellerons à ce propos ni

(1) L'étude la plus exacte que nous ayons jusqu'ici sur la basilique ou plutôt sur les basiliques de Saint-Clément a paru dans la *Revue archéologique*, et forme un bel ouvrage de 47 pages sous ce titre : *Saint-Clément de Rome*, description de la basilique souterraine récemment découverte, par Th. Roller, 47 pages et 9 planches. In-8, 1873. Didier.

(2) Voyez la conférence de M. A. P. Stanley sur *les catacombes de Rome et le christianisme primitif*, dans notre numéro du 29 août 1874.

(3) *Catacombes de Rome*, architecture, peintures murales, lampes, vases, pierres précieuses gravées, instruments, objets divers, fragments de vases en verre doré, inscriptions, figures et symboles gravés sur pierre, par Louis Perret. Paris, 1851-1855, 6 vol. gr. in-folio, figures en chromolithographie.

(1) *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*, contenant les mots qui appartiennent à l'enseignement, à la pratique, à l'histoire des Beaux-Arts. Gr. in-8, Didot.

(2) *Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la renaissance*, par Jules Labarte. 3 vol. gr. in-4, Morel.

(3) *Géricault, étude, biographie et critique*, avec le catalogue raisonné de l'œuvre du maître, 1 vol. in-8°, Didier, 1868. — *Prud'hon, sa vie, ses œuvres et sa correspondance*, 1 vol. in-8°, 2me édition, 1872, Didier.

ces bijoutiers, ces ébénistes, ces ciseleurs, ces dessinateurs sur étoffes, ces ouvriers de Paris et de Lyon qui sont presque des artistes et qui rendent le monde entier tributaire de nos industries de luxe; nous n'insisterons pas non plus sur les succès qu'ont obtenu dans les grandes expositions internationales la peinture et la sculpture française. A nos yeux Ingres et Delacroix, Théodore Rousseau et Marilhat, David d'Angers, Pradier, Rude n'ont vraiment pas eu, au XIXe siècle, de rivaux que la postérité doive leur égaler; mais on nous dira peut-être qu'il convient d'attendre son jugement. Prenons donc un critérium qui soit moins sujet à contestation. Nous en appelons à tous ceux qui ont un peu voyagé : est-il une ville de l'Europe où les musées soient aussi assidûment fréquentés qu'à Paris non pas seulement par des artistes de profession, par quelques amateurs et par des étrangers de passage, mais par une foule qui appartient à toutes les classes de la société et qui se renouvelle toujours? Je ne parle pas seulement des expositions de peinture et de sculpture qui ont lieu chaque printemps aux Champs-Élysées; on sait quelle affluence elles attirent et quelle place elles tiennent dans les distractions les plus chères aux Parisiens; mais que seulement l'École des Beaux-Arts ouvre ou plutôt entr'ouvre sa porte pour soumettre au public les essais de ses élèves ou les envois des pensionnaires de Rome, que de monde encore, quelle curiosité animée et intelligente! Voyez enfin le Louvre, surtout le musée de peinture, la *pinacothèque*, comme disent nos voisins. Entrez-y le dimanche; quelle foule! C'est comme un rendez-vous où personne ne manque; des connaisseurs, qui profitent du seul jour de loisir qu'ils aient dans toute la semaine, y coudoient des enfants, des collégiens, des soldats en permission, de petits bourgeois, des gens du peuple. Chacun regarde, admire, fait ses réflexions. De ces remarques plus d'une fera peut-être sourire ceux qui tranchent de l'entendu; mais peu importe, ce qu'il y a de certain, c'est que tous ces visiteurs, jeunes et vieux, riches et pauvres, s'intéressent à ce qu'ils viennent chercher là, c'est qu'ils prennent à voir des tableaux un vif et sincère plaisir. Chacun apprend là quelque chose; chacun, dans sa mesure, s'y forme le goût.

Combien cette jouissance est appréciée de tous et vraiment populaire, je l'ai constaté dans des circonstances qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Au mois de mai 1871, quand Paris brûlait, de tous les incendies que l'on voyait s'allumer dans la nuit et qu'annonçait au loin le télégraphe, celui qui, dans tous les rangs de l'armée et du peuple, parmi les milliers de personnes qui se pressaient sur les coteaux voisins, dans toute la France enfin, causait la plus vive consternation, c'était le désastre dont le Louvre semblait menacé. Les moins lettrés comprenaient — j'ai entendu des paysans le dire à leur manière — que, si la flamme envahissait les galeries, ce serait là de toutes les ruines la moins réparable, que des trésors y périraient qui étaient l'honneur et la joie de la France et qu'aucune puissance humaine ne saurait faire revivre.

GEORGES PERROT.

LES BLANCS ET LES NÈGRES AUX ÉTATS-UNIS

Les États du Sud depuis la guerre de Sécession

Les troubles qui se sont récemment produits en Louisiane ont appelé de nouveau l'attention publique sur une question d'où dépend l'avenir des États-Unis. Le *Journal de Paris* donnant, le 2 octobre, un compte rendu de ces événements, le terminait par ces mots : « Aujourd'hui tout est fini, jusqu'au moment où tout recommencera; car la turbulence est la première des vertus républicaines. » Quant au public, il ne voyait aucune raison pour tirer de la collision qui venait d'avoir lieu à la Nouvelle-Orléans, entre M. Kellog et ses administrés, des conséquences si larges et si vagues; mais cette protestation armée contre un fonctionnaire dont l'élection avait été ratifiée par le gouvernement fédéral lui semblait un retentissement de la guerre formidable qui a soulevé toutes les passions, mis en question tous les droits, il y a quinze ans, et il en concluait qu'une étincelle, couvant sous la cendre, était toujours prête à se rallumer. Nous avons fait connaître, sur ce point, les appréciations d'un observateur distingué (1). M. de Hubner, parcourant, en 1871, le sud de l'Union, disait : « La situation des blancs, dans la Caroline du Sud, est presque intolérable. Les anciens planteurs se refusent à accepter le régime nouveau et à partager avec les noirs le gouvernement de l'État. Ceci fait que les noirs, avec le concours des blancs nouvellement arrivés, disposent de la chose publique. Sur cent vingt-cinq membres dans la chambre basse de la législature, quatre-vingt-dix sont des noirs; la proportion est à peu près la même au Sénat. La plupart sont des hommes corrompus et vénaux; les impôts augmentent tous les ans et on les fait peser impitoyablement sur les propriétaires. On conçoit les fureurs, le désespoir, les haines accumulées dans les cœurs, non contre les anciens esclaves, mais contre le Nord, auteur de tous ces maux. En ce moment, M. Davis parcourt le pays triomphalement. Ses discours électrisent ses auditeurs; ils se résument dans ces deux mots : Silence et espérance; ce qui veut dire : Vengeance quand l'heure sera venue. » Voilà certes un sombre tableau. M. de Hubner déclare que ces renseignements lui ont été donnés par des personnes désintéressées dans la cause, et il ajoute : « L'histoire montre fort peu d'exemples d'une nation qui, à tort ou à raison se croyant opprimée, se soit sincèrement réconciliée avec ses vrais ou prétendus oppresseurs. Les aspirations hostiles, la soif de la vengeance se transmettent de génération en génération. »

Des raisons plus profondes encore, parce qu'elles sont tirées de la nature physique elle-même, avaient souvent fait penser qu'il était difficile à une fédération qui s'étend du nord au sud sur un immense territoire, de demeurer longtemps unie. Pour ce qui concerne les États-Unis, la difficulté semble se compliquer de la différence des races qui les ont colonisés. La diversité de caractère qui existe chez les nations du nord et celles du sud de l'Europe existe également dans les six États de la Nouvelle-Angleterre, New-York, New-Jersey, peuplés par des Saxons, et les États du Sud, où l'élé-

(1) *Revue* du 20 septembre 1873.

ment français a longtemps dominé. Les oppositions de tempérament politique qui se trouvent entre les monarchistes et les républicains en tout pays, se rencontrent également entre les descendants des Têtes-Rondes et ceux des Cavaliers, entre les fils des protestants, partis de leur pays la haine au cœur, et ceux des galants compagnons de Drake et de Raleigh, qui vinrent planter triomphalement sur ces lointains rivages le drapeau de la mère patrie. L'émigration a continué, depuis, à suivre le courant creusé par la colonisation primitive : les Gallois, les Allemands, les Scandinaves se portent au Nord; les Galiciens d'Espagne, les colons des Antilles, grossissent sans cesse la population du Sud, et cette cause renaissante maintient, en dépit de l'unité politique et malgré même l'invasion récente des blancs du Nord dans le Sud, les différences fondamentales.

Mais les États-Unis sont le pays prédestiné à faire la démonstration de tout un ordre de vérités inconnues ; ils nous ménageaient une nouvelle surprise. Voilà dix ans (car nous ne comptons point la période troublée par les suites immédiates de la guerre) qu'a commencé la seconde phase de l'existence sociale des États-Unis; dix ans que le grand principe sur lequel est fondée la république a reçu son application finale et sa sanction définitive par l'accession des noirs aux droits civils et politiques, — et les premières conséquences de cette révolution commencent à pouvoir être étudiées.

Certes, jamais guerre ne fut si féconde en ruines que ne l'a été, pour les Etats confédérés, cette lutte de géants qui s'est terminée par un bouleversement social contraire, en apparence, à la nature et à la raison. Ce n'était point, en effet, l'ère de l'égalité qui semblait s'ouvrir ; c'était l'ère de l'oppression à rebours, celle de la domination du serviteur sur le maître, de l'étranger sur le régnicole, de l'aventurier sur le propriétaire foncier. Une nuée de Yankees sans feu ni lieu, qu'on a nommés les *carpet baggers* (les gens à sacs de nuit), s'étaient rués sur le Sud à la curée des places et des profits. Ils allaient prêchant les noirs, les excitant au pillage et se servant d'eux comme Bertrand de Raton. Les planteurs, il faut le dire, étaient des intransigeants à leur manière. Après s'être battus en désespérés pendant la guerre, ils s'étaient, depuis leur défaite, retirés sous leur tente, s'abstenant dans toute affaire administrative ou politique, et protestant par leur silence contre un régime qui les indignait. D'un autre côté, l'inexpérience, l'ignorance et peut-être l'incapacité native des nègres en matière de gouvernement, n'avait d'égales que la rapacité et la friponnerie des *carpet baggers*, ces Méphistophélès du candide Faust noir. Comme cette espèce d'hommes est peu connue du public français, nous allons donner son portrait tracé par un publiciste abolitioniste et radical, M. Horace Greeley, de la *New-York Tribune* : « Oui, disait-il, » l'existence des *carpet baggers* est un fait déplorable et pour- » tant certain. Je puis en rendre témoignage, car je les ai vus » moi-même. Ils s'abattirent en foule sur le Sud à la suite de » nos armées. Les uns montaient sur les locomotives ou » dans les wagons à charbon; d'autres se procuraient des » *laisser-passer* comme courtiers en coton ; tous allaient pour » voir l'issue des événements, le succès des batailles, et » comme nous avons été victorieux, ils restèrent dans le pays » soumis. Ils s'insinuent auprès des crédules nègres, qui sont » prêts à suivre tout blanc qui se dit leur ami; ils se font » élire sénateurs, représentants, juges, administrateurs, et » les voilà qui volent et qui pillent, les deux bras autour du » cou du noir et les deux mains dans ses poches. »

C'est à cette sorte d'hommes, à ces yankees sans aveu, que les Etats du Sud ont été livrés pendant plusieurs années après la guerre. Leurs malversations ont été pour une part considérable dans l'accroissement de la dette publique, lequel passe toute croyance. Le *Census office*, ou commission de statistique des États-Unis, établit que de 1861 à 1872, la dette de dix seulement des États confédérés s'est élevée de 76 000 000 à 215 000 000 de dollars. Il n'est point question ici de l'emprunt contracté précédemment pour faire face aux dépenses de la guerre contre le Nord, emprunt que le Congrès a forcé les États du Sud d'annuler, faisant ainsi violence à leur honneur; il ne s'agit que d'emprunts qui ne sauraient s'expliquer que par la concussion, car aucune grande dépense d'intérêt général, aucun grand ouvrage d'utilité publique ne les a justifiés. Ajoutez à cela l'immense dépréciation de la propriété foncière, qui a perdu en un jour un tiers de sa valeur, et les pertes indirectes causées par le chômage, par la diminution relative de la population décimée dans les batailles, par le détournement momentané du courant de l'émigration; ajoutez enfin l'anéantissement de la valeur des esclaves, — perte, celle-là, seulement nominale, j'en conviens, — évaluée à près de trois milliards de dollars, et l'on aura l'idée d'un désastre tel qu'un pays si grand et si riche peut seul en fournir l'exemple. Pendant plusieurs années, les anciens États confédérés, privés, par acte du Congrès, de représentation dans la législature, livrés sans défense aux concussionnaires du Nord et bouleversés dans toutes les conditions de leur vie sociale, ont offert le plus déplorable tableau, et l'on conçoit que M. de Hubner, n'envisageant que la situation morale, que l'état des esprits, ait pu dire : « Les » fureurs et le désespoir, les haines, non contre les anciens » esclaves, mais contre le Nord, auteur de tous ces maux, se » sont accumulés dans le cœur des blancs. »

Toutefois nous voyons le Sud de l'Union, après quelques années à peine de confusion et d'angoisse, sortir par la seule vertu des principes d'un chaos momentané. Quand nous disons : par la seule vertu des principes, il est juste d'ajouter que la richesse naturelle du pays, la fécondité du sol, sont pour beaucoup dans cette renaissance ; mais, à quelque cause qu'on veuille l'attribuer, la prospérité croissante du Sud depuis dix ans est un fait irrécusable, et nous pouvons être certains qu'il y a là un gage assuré de la pacification future des esprits. Tout nous fait espérer que le triomphe d'un principe vrai n'aura, en définitive, rien coûté à la population blanche des États du Sud, pas plus qu'à la grandeur des États-Unis, pas plus enfin qu'au commerce du monde, intéressé à ce que la production agricole dans le sud de l'Union ne subisse point de décroissance.

L'esclavage tenait les blancs du Sud en dehors du monde moderne. Ils se voyaient forcés pour le défendre de s'interdire ces progrès qui accroissent la prospérité des nations industrieuses. Le planteur était obligé, pour ne pas faire tomber la valeur vénale des noirs, de s'en tenir aux procédés agricoles qui exigent le plus de temps et de main-d'œuvre; obligé d'élever une muraille de la Chine entre eux et le Nord pour se garantir de la propagande ; obligé enfin de défendre dans le Congrès ses intérêts particuliers dans les cas où ceux-ci se trouvaient opposés à l'intérêt général. Par le maintien de l'esclavage, le Sud se trouvait condamné à l'immobilité en

matière industrielle, agricole et commerciale. Et puis l'oisiveté est en définitive la plus lourde des dépendances ; les blancs, désaccoutumés du travail manuel, habitués à tout attendre des hasards d'une récolte ou d'un vote du Congrès, vivaient depuis longtemps dans cet état d'abondance incertaine et précaire qui a toujours engendré, dans les pays de riche production coloniale, l'esprit d'imprévoyance et de prodigalité.

Le premier effet de la révolution accomplie dans les États du Sud a été de créer chez les planteurs appauvris des habitudes d'épargne qui ne leur étaient point connues. Le crédit se trouvant momentanément détruit dans le pays, ils ont été contraints de mettre de l'ordre dans leurs affaires et se sont accoutumés à payer toujours comptant. Aujourd'hui les manufacturiers du Nord, les grands marchands de *Dry goods*, de New-York, n'ont pas de meilleurs acheteurs et de meilleurs payeurs que les consommateurs du Sud. Le second effet, et le plus salutaire de tous, a été de rendre aux blancs le bienfait du travail, longtemps négligé. Pour échapper aux premières exigences de leurs esclaves affranchis, dont les prétentions de salaires ne connaissaient pas de bornes, ils ont eux-mêmes relevé leurs manches et mis la main à la charrue. Le résultat de cette prise d'armes par le travail a été prompt et excellent. Le préjugé qui parquait dans l'oisiveté les blancs des classes moyennes s'est dissipé ; les prétentions des noirs ont diminué, et l'entente s'est établie entre les deux races sur des bases équitables. Bien que les conditions politiques aient changé de fond en comble, les conditions sociales ne se sont pas énormément modifiées. La séparation des races est restée la même d'un consentement unanime ; les noirs et les métis eux-mêmes n'ont en général pas plus que les blancs la volonté de la détruire. Ils ont, comme par le passé, leurs églises, leurs écoles, leurs théâtres, et continuent de former, du nord au sud de l'Union, une nation dans la nation. Mais les maîtres, n'étant plus retenus par des raisons tirées de leur intérêt propre, ont commencé à introduire chez eux les charrues à vapeur, les semoirs à vapeur, les moissonneuses à vapeur, tout cet appareil de la physique et de la mécanique qui accroît la production et diminue la main-d'œuvre. La production peut prendre d'immenses développements dans le Sud sous le régime de la libre concurrence, grâce à la richesse du sol et à l'abondance des gisements houillers, tandis qu'elle y était retenue dans des limites strictement déterminées quand les planteurs étaient forcés, sous peine d'anéantir entre leurs mains la valeur des esclaves, de s'interdire l'emploi d'une autre force que celle de leur lente activité. On sait que cinq kilogrammes de charbon convertis en force motrice font en quelques instants l'ouvrage d'un homme vigoureux en un jour ; que, par conséquent, une tonne et demie équivaut à un mois de son travail. Or, il est aisé d'estimer la dépense comparative de ces deux forces, et l'on peut être sûr que les propriétaires qui ont employé leurs premières épargnes à s'outiller de machines à vapeur et qui sont d'ailleurs assurés de trouver chez les blancs des classes moyennes une certaine somme de travail intelligent, sauront tenir tête aux exigences des noirs toutes les fois qu'elles seront exagérées.

Un événement heureux leur est encore venu en aide : on a découvert dans le Sud des gisements si considérables de marne et de phosphate, qu'après avoir saturé la terre de ces excellents engrais on en exporte encore chaque année de la seule Caroline et de la Virginie pour plusieurs millions de dollars. Toutes ces causes réunies ont réduit à néant les prédictions sinistres de ceux qui voyaient dans l'émancipation la ruine de la production cotonnière et sucrière. Depuis l'établissement du régime nouveau, la récolte du coton s'est accrue en moyenne d'un million de balles par an, et celle du sucre a bientôt dépassé ce qu'elle était avant la guerre. Nous n'avons pas sous les yeux les statistiques officielles de l'Union pour les dernières années, mais nous avons celles de 1860 à 1870, et nous voyons qu'à part les fluctuations produites par les variations atmosphériques, l'abondance des récoltes a été en croissant. Pour l'année 1870, voici les chiffres donnés par le *United states census*, qui est en matière de statistique la première autorité :

Dans le seul État de la Louisiane, un de ceux qui ont le plus et le plus longtemps souffert des suites de la guerre, la production a été : en coton, de 351 000 balles, valant 35 000 000 de dollars ; en sucre, de 100 000 boucauts, valant 12 500 000 dollars ; en mélasses, de 75 000 boucauts, valant 4 500 000 dollars ; en riz, de 55 000 boucauts, valant 2 500 000 dollars.

Total : cinquante-quatre millions cinq cent mille dollars en un an pour la seule production agricole du pays.

Les autres États du Sud sont dans la même prospérité. Leur récolte moyenne en coton s'est élevée depuis la guerre à quatre millions de balles, représentant une valeur de quatre cent millions de dollars, c'est-à-dire une augmentation d'un quart environ sur l'époque où florissait l'esclavage. Cette augmentation est encore loin de son terme, et certes un fait aussi considérable est une base plus sûre pour tirer l'horoscope des Etats-Unis que toutes les théories des publicistes et tous les raisonnements *à priori*.

Mais voici un autre fait plus important encore et plus digne d'attention. Tant que le Sud n'a possédé pour travailleurs que des esclaves, l'agriculture a dû rester la source unique de sa richesse. Les noirs sont impropres au travail manufacturier, encore plus impropres aux arts mécaniques, et l'industrie n'a jamais existé dans les pays où le travail leur a été exclusivement dévolu. Nous trouvons à cet égard, dans une excellente Revue anglaise, le *Fraser's Magazine*, des considérations remarquables que nous allons lui emprunter, en les abrégeant :

« Oui, le sud de l'Union a été révolutionné ; mais il l'a été d'une autre manière que ne l'attendaient ceux qui ont opéré chez lui la révolution. Ni le Nord, ni le Sud lui-même n'avaient prévu ces résultats. La révolution a été industrielle autant que politique, et elle promet de tourner au profit du vaincu plus qu'à celui du vainqueur. Les années écoulées depuis la guerre ont été pour le Sud une époque de transition, et nul ne saurait dire jusqu'où iront les conséquences des transformations qui s'accomplissent. Déjà la position respective du Nord et du Sud en est fort affectée, et les rôles s'intervertissent aussi bien que les caractères. C'est le Sud aujourd'hui qui se montre sage, économe et frugal ; le Nord, téméraire dans les entreprises et extravagant dans les dépenses ; le Sud qui se lance hardiment dans des affaires industrielles honorables ; le Nord qui fonde des Sociétés financières véreuses, telles, par exemple, que le Crédit mobilier des États-Unis. L'essor des anciens États esclavagistes vers les arts mécaniques, vers l'industrie minière et la manufacture,

menace d'une concurrence sérieuse l'entreprenant voisin qui jusqu'ici avait eu l'avantage d'approvisionner le Sud de ses produits manufacturés. Il n'y a pas jusqu'à l'industrie forestière qui ne devienne pour le Sud une source importante de richesse. L'exploitation des forêts est souvent, il est vrai, entreprise par des capitalistes du Nord; mais elle est poursuivie, sous leur direction, par des hommes du Sud, et elle enrichit le pays. Quand Daniel Webster, l'homme d'État du Massachussetts, visita le Sud, il y a vingt ans, il exprima publiquement l'espoir que les habitants du Nord ne cesseraient jamais de rendre à leurs voisins du Sud les humbles services du moins « de fendeurs de bois et de casseurs de glace ». Cette modeste ambition elle-même devait être déçue. Les Yankees ne sont plus « les fendeurs de bois » de l'Union tout entière. Ce n'est plus uniquement sur les rivages du Maine et de la Nouvelle-Angleterre que les bâtiments étrangers viennent charger des bois de construction ; c'est aussi à Pensacola et à Perdido-Bay, dans la Floride occidentale. Ce dernier port était encore inconnu et désert il y a six ans; aujourd'hui il est animé par un important commerce qu'alimentent des scieries colossales établies dans les forêts presque vierges qui l'entourent. Quant à Pensacola, la ville avait été brûlée pendant la guerre, l'herbe croissait dans ses rues, et les bêtes sauvages y reprenaient possession de leur ancien domaine. Le commerce d'exportation des bois lui a rendu la vie, et ses statistiques maritimes de l'année dernière accusaient l'existence de 102 trois-mâts, 75 bricks, 300 schooners et 1123 barques appartenant à son port.

» Cet accroissement est peu de chose, cependant, comparé aux progrès de l'industrie cotonnière. On sait que les États-Unis produisent environ les deux tiers du coton consommé dans le monde entier. L'Angleterre manufacture à elle seule plus des deux cinquièmes de cette énorme production ; un autre cinquième est filé et tissé dans le nord de l'Union et dans les États de l'Est. La Virginie seule jusqu'ici, parmi les États du Sud, avait possédé des filatures de quelque importance. Or, aujourd'hui, le Sud consomme soixante millions de livres de coton, sur lesquelles la Géorgie seule figure pour dix-sept millions. Le général Banks, dans un discours prononcé dernièrement à Boston, exprimait le désir que les produits indigènes fussent manufacturés sur place, c'est-à-dire aux États-Unis. Ce souhait promet d'être dépassé. Les produits du Sud seront bientot manufacturés, en très-grande partie, sur le lieu même de la production. Jusqu'ici, le transport du Sud au Nord et du Nord au Sud avait alimenté le commerce intérieur et enrichi les chemins de fer; cette source de profit va diminuer pour le Nord. De plus, les producteurs du Sud se sont coalisés. Ils ont fait alliance avec les producteurs de l'Ouest, qui sont également intéressés pour leurs grains et leur porc salé à l'abaissement des tarifs de chemin de fer. Ils ont formé ce qu'on appelle les *Granger's Leagues*, et ils sont en mesure de faire échec aux compagnies du Nord dans leur monopole des transports. Ces compagnies, un moment maitresses au sein du Congrès, dans lequel la représentation élue des anciens États confédérés fut supprimée pendant les quatre années qui ont suivi la guerre, ces *railway kings*, comme on les nomme, devront subir désormais, non la loi du plus fort, mais la loi de la raison. Les dernières élections dans le Nord-Ouest indiquent une intention formelle de venir en aide au Sud, pour faire lâcher prise aux monopoliseurs du Nord et de l'Est. Le gouvernement fédéral, qui a été jusqu'à présent l'instrument de ces derniers, puisqu'ils avaient la majorité dans le Congrès, aura maintenant à compter avec une opposition formidable, dont le rapide développement des États de l'Ouest assurera dans un temps donné le triomphe. La direction des affaires passera donc, avec le temps et par le cours naturel des choses, des États du Nord et de l'Est, qui ont été jusqu'à présent la tête et le cœur de l'Union, aux États du Sud et de l'Ouest, fortement unis d'intérêts et peu divisés de sentiments. Il sera curieux d'assister à un pareil retour des choses humaines, et de voir, en dépit de toutes les prévisions antérieures, et grâce au jeu de bascule des institutions représentatives, les vainqueurs de 1860 asservis, sur plusieurs points, par les vaincus. »

Il n'y a pas d'étude plus instructive et en même temps plus consolante que celle des statistiques des Etats-Unis. On y voit par les preuves irrécusables tirées des chiffres l'équilibre industriel et commercial s'établir chaque année davantage entre les deux grandes régions de l'Union. Voici le tableau sommaire des capitaux employés dans l'industrie, et des produits obtenus dans les différents États du Sud pendant l'année 1870 :

	CAPITAUX.	PRODUITS.
	Dollars.	Dollars.
Alabama	5714000	13000000
Arkansas	1782000	4629000
Floride	1700000	4685000
Géorgie	13930000	31200000
Maryland	26500000	76854000
Mississipi	4502000	6000000
Caroline du Nord	8200000	13600000
Caroline du Sud	5500000	8141000
Tennesée	15455000	34400000
Texas	5400000	11000000
Virginie	18500000	37900000
Virginie occidentale	11000000	24675000
Louisiane	18000000	24060000

Total : près de trois cents millions de dollars de produits, représentant cent trente-six millions de dollars de capital employé dans une région qui, jusqu'à l'abolition de l'esclavage, avait été presque exclusivement agricole. Dans ce chiffre sont compris les produits des exploitations houillères, des chemins de fer, des gisements d'engrais, des filatures de coton, de laine, de chanvre et ceux des fabriques de tissus.

Les filatures atteignent déjà le nombre de deux mille cinq cents et donnent des bénéfices beaucoup plus considérables que les filatures du Nord. Cela tient à plusieurs causes qu'il serait trop long d'énumérer, mais dont la principale et la plus évidente est l'avantage de manufacturer sur place les produits de l'agriculture. L'*Augusta factory* a donné, en 1873, 20 pour 100 de dividende à ses actionnaires ; celle de Graniteville (appartenant à la *South Carolina compagny*), 26 pour 100 ; celle de Langley, 24 pour 100, et celle de Paillahassée (Alabama), 20 pour 100. Les bénéfices ne sont pas toujours aussi considérables; mais les dividendes de 12 et 15 pour 100 sont les plus ordinaires. Un des plus grands manufacturiers du Sud, chargé de visiter les filatures et les fabriques du Nord, a dit dans son rapport à son retour :

« Le genre de travail requis pour la manufacture est moins coûteux chez nous que dans le Nord, et M. Meigs, inspecteur

des manufactures du Sud et homme du Nord, est de mon avis. Il a dit dans son rapport officiel du 1er janvier 1872 : « Le Sud peut donner des ouvriers d'une aptitude exception- « nelle, car sa population est intelligente, active et gaie. » Les demandes d'emploi augmentent tous les jours. Il n'y a plus qu'à bâtir des fabriques et à les outiller, car il est sûr qu'on aura dans le Sud de nombreux et bons ouvriers. »

Et M. Meigs, homme plein d'expérience et instruit à l'école du Nord, sa patrie, ajoute :

« Si le Sud veut renouveler les sources de sa richesse et de sa puissance, il ne doit s'adonner à l'agriculture que dans des proportions déterminées par la somme de travail que les noirs peuvent et veulent encore fournir. La manufacture attire avec plus d'avantage l'activité de sa population blanche. Le Sud doit être une région manufacturière, c'est là une conclusion que je tire de ma connaissance de ses ressources, des conditions nouvelles dans lesquelles il travaille, et des expériences importantes qui sont déjà faites. »

Il faut remarquer que le travail agricole, qui ne convient point en ce pays au tempérament de la race blanche, répugne surtout à ses préjugés. Il n'en est point de même du travail manufacturier, qui n'a jamais été l'apanage des nègres comme la culture de la terre. C'est avec la chanson aux lèvres et la gaieté peinte sur le visage que les femmes et les enfants sortent le soir de l'atelier après leur journée de travail. Le salaire des premières est en moyenne de trente dollars par mois et celui des seconds d'environ la moitié. La journée est de onze heures, et la facilité que donne le climat d'aérer largement en tous temps les salles des manufactures assure à celles-ci un grand avantage, au point de vue sanitaire, sur les établissements des autres pays. Il suffit en effet de bâtir les usines sur des terrains un peu élevés pour avoir une température à la fois douce et fraîche et à peu près toujours égale.

La première décade de l'existence nouvelle des États-Unis (1860 à 1870) a fourni à la statistique des faits et des chiffres pleins d'enseignements et d'intérêt. Il est permis de croire que les travaux du *Census office* pour la période de 1870 à 1880 seront plus intéressants encore et plus concluants. On y verra que l'Union possède dans ses principes sociaux et politiques une virtualité qui concourt sans cesse, avec les conditions heureuses où la place la nature, à réparer tous les torts de son passé et à changer les désastres en succès.

Léo Quesnel.

LES HOLLANDAIS A SUMATRA

La prise d'Atchin (1)

Les Hollandais ne pouvaient rester sous le coup de l'échec subi à l'attaque du camp retranché du sultan d'Atchin (Kraton), le 16 avril 1873. Il y allait pour eux du maintien de leur suzeraineté exclusive à Sumatra et du prestige de leur puissance dans les Indes orientales. On se rappelle que, depuis deux siècles, l'Angleterre leur disputait la possession de cette riche colonie; et ce fut seulement en 1871, par le double traité de Siak et d'Elmina, que les Anglais renoncèrent au protectorat d'Atchin, en échange de la cession des comptoirs hollandais sur la côte de Guinée. Mais la population de la colonie anglaise de Malakka (*Strait's Settlements*), composée en grande partie de Chinois qui profitaient des guerres intestines d'Atchin pour vendre aux indigènes de la poudre et des armes en échange de poivre et de riz, voyait de fort mauvais œil l'établissement des Hollandais, qui mettrait fin à ce commerce interlope, mais lucratif. Les principales maisons de Pinang et de Singapour combattirent sourdement les progrès de la puissance néerlandaise, soit en faisant publier par le télégraphe des nouvelles défavorables de l'expédition, soit en sollicitant auprès des consuls européens et américain de Singapour une intervention en faveur du jeune sultan Mahmoud Aladdin Iskander.

D'un autre côté, si les Hollandais ne prenaient une revanche prompte et éclatante, ils pouvaient avoir affaire à un soulèvement général des Malais et autres populations de l'île de Sumatra, qui aurait eu son contre-coup à Bornéo et à Célèbes. Nous savons par l'exemple de l'Algérie comment se produisent ces révoltes, et combien rapide est la contagion du fanatisme musulman, surtout avec la recrudescence des pèlerinages à la Mecque qui a lieu depuis une quarantaine d'années. Il suffit d'un iman ou d'un marabout exalté pour prêcher la guerre sainte contre les chrétiens; une tribu prend les armes et enlève quelques avant-postes; aussitôt la nouvelle de ces premiers succès se propage comme l'éclair, et, si l'on n'a pas réprimé la révolte au début, au bout de quelques semaines on se trouve en face d'une insurrection générale. Voilà ce qui était à craindre dans le royaume d'Atchin, où l'on avait beaucoup trop compté sur les rivalités des deux partis, arabe et indigène, mais pas assez sur l'union que devait produire entre eux la foi commune en l'Islam au premier signal de l'invasion étrangère.

Toutes ces objections furent présentées à la chambre des représentants à la Haye par l'opposition conservatrice. C'est là un des écueils du gouvernement parlementaire, que toutes les occasions semblent bonnes pour interpeller le ministère et le renverser, s'il est possible. En cette occurrence, l'opposition, dirigée par M. Heemskerk, s'inspira beaucoup plus de ses rancunes contre le ministère libéral que des vrais intérêts du pays et de la majesté de la puissance coloniale de la Néerlande. Elle reprocha amèrement au ministre des colonies, M. Fransen van de Putte, d'avoir laissé beaucoup trop de latitude au gouverneur général à Batavia, et d'avoir entrepris cette guerre opiniâtre sans s'être assuré de posséder un matériel suffisant pour les transports et l'artillerie. Et pourtant elle n'osa ni conclure à l'abandon de l'expédition, ni proposer un vote de défiance.

Mais M. Fransen van de Putte n'était pas homme à se laisser battre pour si peu. C'est ce ministre qui, par ses publications [illegible] Indes néerlandaises et à l'abolition du servage des Javanais. [illegible] administratives [illegible] qui ont entendu une [illegible] M. [illegible] assuma la pleine responsabilité de la déclaration de guerre

(1) Voyez le numéro du 4 avril, p. 951.

démontra par des faits l'impossibilité où était la Néerlande de tolérer plus longtemps les intrigues, les incursions et les pirateries atchinoises, le profit assuré à toutes les nations maritimes par la sécurité rendue au détroit de Malakka, etc., et, après avoir réduit ses adversaires au silence, emporta à une très-forte majorité le vote des crédits demandés pour la seconde expédition, et qui s'élevaient à plus de douze millions.

Il fallait encore choisir un chef militaire à la fois énergique, prudent et consommé dans l'expérience des guerres contre les Malais. Le ministre des colonies fit appel au dévouement patriotique d'un vieil officier des Indes, pensionné depuis 1862 et qui vivait à la Haye dans la retraite, le lieutenant-général van Swieten, qui accepta le commandement civil et militaire de la seconde expédition contre Atchin. Jan van Swieten, né à Mayence en 1808 d'un père hollandais et d'une mère d'origine française (Louise Brodier), est un des types les plus remarquables de l'armée des Indes hollandaises. Engagé volontaire à quatorze ans, il ne trouva pas un aliment suffisant à son activité entreprenante dans l'armée des Pays-Bas, et en 1827 il partit pour Java. Durant trente-cinq années de service aux Indes, il a fait toutes les campagnes à Bornéo, à Célèbes, etc., et partout il s'est distingué par sa ferme discipline et sa sollicitude pour le soldat, autant que par sa prudence et sa modération à l'égard des indigènes. Il a été en dernier lieu gouverneur de la côte occidentale de Sumatra; c'est en cette qualité qu'il fut chargé, en 1857, de conclure avec le sultan d'Atchin ce traité de paix dont l'inexécution a été l'occasion de la guerre.

A la prudence le ministre des colonies voulut allier l'audace dans la direction de la seconde expédition, et il adjoignit au lieutenant-général van Swieten, en qualité de commandant en second, le major-général Verspyk, le héros des campagnes de Bornéo, dont la bravoure et la hardiesse sont devenues légendaires aux Indes orientales.

A peine arrivé à Batavia (23 août 1873), le général van Swieten s'occupa avec son major-général d'achever l'organisation du corps expéditionnaire, commencée par le gouverneur Loudon, et trois mois après il s'embarquait avec dix mille hommes de troupes et soixante-dix canons. Aux derniers jours de novembre, trente-cinq transports à vapeur et vingt-quatre vaisseaux de guerre se trouvaient en rade d'Atchin, prêts à entrer en campagne. Mais les indigènes venaient de trouver un allié terrible et redoutable contre l'étranger : le choléra avait fait irruption sur les navires; le pavillon jaune, de sinistre augure, était arboré sur tous les vaisseaux; et si l'on avait débarqué, l'action des pluies torrentielles sur la côte marécageuse de Sumatra eût décuplé la violence du fléau. Il fallut établir une ambulance de trois cents cholériques dans l'île de Nassié et attendre.

Enfin, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1873, le général en chef ordonna le débarquement à trois lieues environ à l'est de l'embouchure de la rivière d'Atchin; l'opération s'effectua presque sans coup férir. Mais quand l'avant-garde voulut s'avancer vers l'ouest et remonter les deux rives du fleuve, parallèlement avec la flottille des sloops au milieu, elle rencontra les 14 et 25 décembre des lignes de défense très-bien fortifiées à l'européenne, et il ne fallut rien moins que l'élan du général Verspyk et l'intrépidité des troupes hollandaises pour enlever les redoutes atchinoises. A mesure qu'on se rapprochait du point central (le Kraton), la résistance devenait plus ingénieuse et plus acharnée. Les Atchinois avaient eu soin de changer complétement l'aspect des lieux, pour que les étrangers ne profitassent point des expériences de la dernière campagne. Le fleuve était barré de distance en distance par des troncs d'arbres enchaînés, les villages (*kampong*) protégés par des retranchements en terre; des redoutes élevées au milieu de marais où le fantassin enfonçait jusqu'à la ceinture, ou au centre de bois d'arbustes épineux, inextricables, qui les dissimulaient à tous les yeux. Chaque bambou-douri masquait des tirailleurs; chaque cabane offrait une embuscade : dans une de ces cabanes, qui avait été transpercée par un obus, les Hollandais trouvèrent debout les cadavres de vingt et un combattants trop serrés pour tomber en mourant. Cette animosité s'explique par la terreur que les gouverneurs de province (*panglimas*) avaient inspirée aux crédules indigènes, en leur persuadant que les Hollandais aboliraient le culte de l'Islam, emmèneraient leurs femmes et leurs filles en esclavage, et lèveraient cinq dollars d'impôt sur chaque habitant, un dollar par mariage et un par naissance.

A ces calomnies absurdes le général van Swieten résolut d'opposer un démenti formel, et il rédigea une déclaration au sultan d'Atchin où il garantissait solennellement la liberté des rites et usages musulmans, mais où il annonçait qu' « il » avait plus de canons qu'il n'en fallait pour détruire dix Kra- » tons ». Cette dépêche fut confiée à un Malais septuagénaire nommé Widikdjo, qui avait fait preuve de beaucoup de sang-froid dans des missions analogues à Célèbes. Ce courageux vieillard partit le 23 décembre escorté de quatre émissaires; mais, vingt jours après, ces derniers revinrent au camp tout mutilés. Le pauvre Widikdjo avait été arrêté par un grand chef atchinois, qui s'était emparé de ses lettres de vive force et les avait gardées pour lui sans les montrer au sultan; enfin on lui avait fait subir le supplice réservé aux brigands et aux adultères. On l'avait étendu à terre, bras et jambes attachés à des piquets, pour lui ingurgiter de l'eau jusqu'à ce qu'elle débordât, et puis on lui avait bouché la gorge avec un morceau de bois.

Il n'y avait plus aucun ménagement à garder avec un ennemi affolé par le fanatisme et qui maltraitait ainsi des parlementaires; et néanmoins il fallait éviter de l'attaquer de front, de peur d'exposer les troupes à des pertes considérables. Aussi le général en chef appliqua-t-il constamment ces deux règles de tactique : ne jamais attaquer les retranchements indigènes avant de les avoir fait battre en brèche par l'artillerie de siége, et effectuer des mouvements tournants autant que le permettait la nature boisée et marécageuse du terrain. En continuant à remonter le fleuve d'Atchin, on découvrit une vaste prairie située sur la rive droite et fort bien disposée pour battre la mosquée et le Kraton, qui se trouvaient en face sur l'autre rive. Le génie ouvrit les tranchées le 27 décembre, et l'artillerie eut bientôt balayé tout l'espace compris entre le fleuve et ces fortifications. Le moment était venu de reprendre l'attaque contre cette mosquée fortifiée (*missighit*), qui avait deux fois déjà défié les assauts des Hollandais et coûté la vie au général en chef de la première expédition.

Le 6 janvier, à sept heures du matin, la première brigade fut désignée pour l'attaque; elle devait être appuyée sur son flanc gauche par la flottille des sloops et par les batteries d'artillerie postées de l'autre côté du fleuve. On s'avança pendant deux heures dans des bois d'arbustes épineux, ensuite

par un terrain tout coupé de haies et semé de *randjous* (pointes en bois durci, fichées dans le sol, de manière à percer le pied des fantassins). Au sortir du bois, les troupes furent exposées aux feux meurtriers d'une redoute qu'elles tentèrent d'enlever de front, mais en vain! alors elles s'efforcèrent de tourner l'aile gauche de l'ennemi, et bientôt les indigènes, ne craignant rien tant que de se voir couper la retraite, s'enfuirent précipitamment du côté de la mosquée, qui était à trois cents pas en arrière. Les Hollandais les y suivirent de près et s'en emparèrent définitivement vers midi. La lutte avait été acharnée, sanglante ; mais elle était décisive. Plus de dix mille guerriers atchinois n'avaient pu tenir tête à trois mille hommes de troupes hollandaises, bien commandés et soutenus par vingt-six canons.

Cependant les indigènes, retirés dans le Kraton, à quelques centaines de mètres sud-est de la mosquée, inquiétaient gravement par leurs batteries les Européens établis dans celle-ci ; on éleva aussitôt de ce côté des abris, au moyen de poutres en bois et de sacs à terre ; mais il était urgent d'emporter cette citadelle de la défense atchinoise. Ce fut encore à un double mouvement tournant que le général van Swieten eut recours : le 12 janvier, il fit emporter une redoute qui en protégeait l'approche au sud-ouest ; le 23, il fit avancer deux colonnes suivant deux arcs de cercle concentriques, de manière à envelopper le Kraton au sud et à l'est ; et le 24 au matin, comme les batteries ennemies s'étaient tues depuis quelques heures, une compagnie d'infanterie s'avança droit à la citadelle, à travers mille obstacles, et la trouva abandonnée. Ainsi fut pris, sans coup férir, grâce à l'habile tactique du général van Swieten, ce Kraton qui avait été jusque-là le boulevard des sultans d'Atchin et un objet de mystère et de terreur pour les étrangers.

Le Kraton d'Atchin est un quadrilatère retranché, adossé au fleuve d'Atchin, offrant un front de défense de 1500 mètres au nord-ouest, et deux bas-côtés de 800 mètres ; il est défendu par trois enceintes de remparts, sans compter les bois de bambou épineux qui masquent les murailles. Lorsqu'on y pénétra, tout offrait l'aspect du chaos et de la destruction ; on n'y trouva plus qu'une trentaine de pièces hors de service. Ici gisait à moitié enfoui dans le sol un canon monstre de 60 centimètres de diamètre et 2 d'épaisseur, portant l'inscription : « Jacobus Rex, 1617, » et sans doute offert par Jacques II d'Angleterre. Là un magasin à poudre assez bien conservé. — Au centre se trouvait le palais des sultans d'Atchin, offrant l'aspect d'un chalet en bois sculpté, recouvert de feuilles d'atap, mais défoncé de part en part par les bombes. On n'y découvrit que des manuscrits malais, en fait d'objets de valeur. Plus loin, de l'autre côté d'un bras de rivière qui traverse le Kraton, un cimetière couvert et fort bien conservé, qui servait sans doute aux souverains du pays : chaque mausolée était en pierre de taille, orné d'arabesques et d'inscriptions du Koran, et protégé par des rideaux de couleur rouge et jaune.

Dès lors 24 janvier 1874 le but de l'expédition était atteint. La prise et l'occupation définitive du Kraton par le général en chef hollandais avait brisé la résistance des indigènes. Les chefs atchinois eurent beau faire annoncer par les gazettes de Pinang qu'ils élevaient des forts dans l'intérieur du pays et qu'ils étaient décidés à prolonger la lutte jusqu'à ce que le choléra et les épidémies eussent décimé les troupes européennes, le choléra, d'abord leur allié, venait de se retourner contre eux ; il sévissait dans les *kampong* d'Atchin et avait emporté le jeune sultan Mahmoud. Trois prétendants, les plus proches parents du sultan précédent, se disputaient le pouvoir, ou plutôt le disputaient aux mains des gouverneurs de province tout puissants. Le royaume d'Atchin était de nouveau livré à l'anarchie. Aussi les Hollandais, fortifiés dans le Kraton comme dans un camp inexpugnable, n'ont-ils pas eu de peine à repousser victorieusement les retours offensifs des indigènes ; de là ils rayonnent dans tout l'intérieur du pays ; et tout récemment ils ont détruit les redoutes de Lang-Krout, qui inquiétaient les ports de la côte nord-ouest. Actuellement, tous les imans de la côte occidentale de Sumatra ont fait leur soumission au gouverneur général des Indes néerlandaises ; et il n'y a plus de résistance que dans quelques ports du nord-est qui ne pourront pas tenir longtemps contre le blocus de la flotte hollandaise.

Aussitôt maîtres de cette position de premier ordre pour le commerce de l'Indo-Chine et de l'archipel de la Sonde, les Hollandais, avec cet instinct colonisateur qui les distingue, ont déclaré *Grand-Atchin* port-franc. Ils s'efforcent d'y attirer ces mêmes commerçants chinois, si hostiles au début de la guerre, mais qu'on trouve toujours bien disposés dès qu'on leur ouvre une perspective de gain. Un phare sera élevé dans l'île de Brasse, à cinq ou six lieues au nord-ouest du cap d'Atchin, pour assurer l'entrée des navires dans le détroit de Malakka, et la chasse sera donnée impitoyablement à tous les pirates ou trafiquants d'esclaves. Désormais les navires marchands de tout pavillon peuvent aller s'approvisionner en poivre, en riz, en noix de bétel ou de coco, en bois de bambou et huile de palmes, dans les ports de la côte ouest de Sumatra, sans être inquiétés par les pirates ou rançonnés par les capitaines trésoriers (*schabandars*) du sultan d'Atchin.

Il y a deux ans, au début de cette guerre, on a pu se demander quel intérêt les Hollandais trouvaient à agrandir leur empire colonial, déjà disproportionné pour leur puissance militaire ; et pourquoi ce peuple laborieux et pacifique entreprenait une guerre aussi acharnée et aussi sanglante. Aujourd'hui la réponse est facile : il ne s'agissait pas pour la Néerlande de s'agrandir aux dépens de ses voisins, mais d'être seule maîtresse dans ses domaines. En fait, depuis la fin du siècle dernier, elle était la souveraine légitime de Sumatra ; seulement l'Angleterre s'y était réservé un pied à terre par où elle menaçait sans cesse sa rivale européenne. Atchin était comme le Gibraltar de la colonie hollandaise. Il vient d'être repris par ses maîtres naturels.

En outre, la Néerlande représente aux Indes orientales ces deux principes de la civilisation européenne : la liberté des mers et l'abolition de l'esclavage. Ces principes étaient violés d'une manière odieuse par la mauvaise foi des sultans d'Atchin et la rapacité de leurs sujets. Les Hollandais, après avoir vengé l'insulte faite à leur pavillon, ont supprimé la traite et le brigandage des côtes, et ouvert largement les ports d'Atchin aux commerçants de toute nation.

Il est vrai, ces résultats ont été obtenus au prix des plus grands sacrifices : les deux campagnes d'avril 1873 et de janvier 1874 contre Atchin ont coûté à la Hollande des millions de florins et ont [illegible] la vie à plusieurs milliers d'hommes, décimés par le choléra, plus encore que par le feu des indigènes. Mais comment mettre en balance ces

pertes, si cruelles qu'elles soient, avec les profits considérables que la civilisation tirera de cette guerre? Lorsqu'il s'agit de refouler les assauts de la barbarie et d'élever les races sauvages à un degré supérieur de culture morale et d'organisation sociale, une nation policée ne doit calculer ni sa peine ni sa dépense; car chaque succès qu'elle remporte sur le monde barbare est un profit pour tout le monde civilisé. Après avoir usé de la force des armes, elle doit affermir sa conquête par les armes plus sûres encore de l'industrie et de la morale chrétienne. Quand on a l'honneur, comme la Néerlande, de marcher à l'avant-garde de la civilisation dans l'extrême Orient, on est toujours assez riche pour payer cette gloire.

BONET MAURY.

LA LORRAINE ANCIENNE ET MODERNE

Le Lotharingisme à propos de la « Couronne poétique de la Lorraine » (1).

Ce livre est un livre de vers : c'est là son moindre mérite. La muse est ici au service d'une idée, et il serait injuste de ne considérer l'auteur que comme un poëte. Lui-même se défend de n'avoir voulu que peindre « pour les badauds ou pour les connaisseurs mêmes » une grande toile, aux couleurs plus ou moins vives, qui ne serait destinée qu'à produire un effet de salon.

Les pièces de vers qui composent ce recueil appartiennent à des époques très-diverses : la plus ancienne remonte à 1835, la plus récente à 1871. Les morceaux de poésie sont suivis de dissertations en prose. Nous avons donc affaire à un volume de *Mélanges*. Il y a pourtant dans ces mélanges une unité incontestable, qui tient à ce qu'une même idée, de 1835 à 1871, a passionné l'auteur. Si cette unité existe dans son livre, c'est qu'elle a existé dans sa vie. Tous ses ouvrages ou opuscules, au nombre d'une trentaine, qui ont précédé l'apparition de ce recueil, toutes ses actions, toutes ses démarches, toute sa vie depuis un demi-siècle ont tendu au même but. Né sous le Directoire, M. Guerrier de Dumast a commencé à écrire sous la Restauration. Depuis ce temps bien des régimes se sont succédé : souvent nous avons varié; M. de Dumast n'a pas changé. Nous le trouvons occupé aujourd'hui des mêmes études qu'en 1830. Il est resté fidèle à son idée; cette idée, c'est la glorification du *lotharingisme* et, en un sens plus étendu, le culte de *la province* dans ses vieilles gloires, dans ses monuments historiques, comme dans son autonomie administrative, dans sa vitalité littéraire ou scientifique. Qu'il s'agisse d'un musée des antiquités locales ou de l'érection d'une statue à quelque illustration du pays, au bon duc Léopold, au grand agronome Dombasle, au général Drouot, le vainqueur de Hanau; qu'il faille reconstituer l'Université lorraine en réclamant au gouvernement, en vertu des traités de 1748, une Faculté de droit et une Faculté de médecine, ou que l'on entreprenne de créer à Nancy un enseignement de sanscrit, — on a toujours trouvé l'auteur de la *Couronne poétique* parmi les plus ardents. En vers, en prose, à coups de brochures, de lettres et d'articles, il s'est toujours révélé comme le Tyrtée de la cause lorraine, — sauf que le Tyrtée grec ne faisait que chanter, — comme le champion de la *Lotharingie*, comme l'apôtre de l'autonomie et de la splendeur locale dans l'unité et la splendeur française. Rien ne s'est fait à Nancy et dans tout le pays depuis cinquante ans, dont on ne trouve l'écho dans ce recueil de poésies. Ceci est mieux qu'un livre de vers, c'est un homme, c'est la province et toute sa vie intellectuelle contemporaine. Le livre, l'homme, la province : trois choses qu'on ne saurait séparer. Ils s'expliquent mutuellement. La *Couronne poétique* est une œuvre essentiellement, radicalement provinciale, et si nous la présentons au lecteur de Paris, au public européen, c'est pour les faire pénétrer dans ce lent et puissant travail de nos renaissances locales qui doit se poursuivre partout sous peine d'affaiblissement national, et qui a naturellement un de ses foyers les plus énergiques dans un pays frontière, la dernière annexion de l'ancien régime.

D'abord, pour M. G. de Dumast, la Lorraine est autre chose qu'une province. Elle est la *nation* lorraine, par opposition à la nation française proprement dite; elle est l'Austrasie en face de la Neustrie, la race des Celtes orientaux tendant la main aux Celtes d'occident. Ces Francs de l'est, qui n'ont rien de commun avec les Teutons,

> Point Germains, Celtes vrais, fleurs du pur sang gaulois,
> Non vassaux, mais toujours compagnons de la France,

se sont groupés autour de Nancy comme leurs frères de l'ouest autour de Paris. Leur indépendance a été complète pendant des siècles. Le duc de Lorraine n'était pas roi, mais altesse royale, d'ailleurs roi titulaire de Hongrie, d'Aragon, de Sicile et de Jérusalem. Son fils portait le titre de prince royal. Ni le monarque très-chrétien, ni l'empereur d'Allemagne n'avaient droit de le *semondre de service*. Il allait librement, souverainement, là où il lui plaisait. Tantôt, pour la France, il bataillait à Poitiers ou mourait à Crécy; tantôt, pour le Saint-Empire, il combattait les infidèles sur le Danube ou en Livonie. Dans une pièce de vers qui porte un titre piquant (*la Salle des Cerfs et ce qu'elle a vu*), M. G. de Dumast se plaît à dépeindre les splendeurs de la *cour* de Nancy, de la vaste salle ducale, ravagée par l'incendie de 1871, où

> Prenaient place au milieu des chefs-d'œuvre des arts,
> Par leurs ambassadeurs, Venise et l'Helvétie,
> Les pontifes romains, les rois et les Césars;

où les chefs des grandes maisons de Lorraine tenaient « les assises de la chevalerie », où vinrent se reposer sur leurs lauriers René II, vainqueur du Téméraire, Antoine, exterminateur des *rustauds*, Charles V, libérateur de Vienne; où présidaient à des fêtes galantes et héroïques ces ducs royaux de Nancy, ces *larges donneurs* (*hilares donatores*) fameux par leur magnificence, ces « princes de Lorraine... près de qui tous les autres princes paraissaient peuple » (Mme de Retz). L'auteur n'a pas oublié le mot de Voltaire,

> Qui, de Versaille allant à Lunéville,
> Ne croyait pas avoir changé de lieux.

Il rappelle que lorsque le prétendant Stuart, proscrit par l'Angleterre, se voyait partout refuser un asile, un petit prince osa faire ce que n'osaient les forts. « Rougissant pour

---

(1) Par M. P. Guerrier de Dumast. Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1874.

le roi *très-chrétien*, pour le roi *catholique* et pour l'empereur *apostolique* de cette faiblesse d'âme, le duc de Lorraine acquitta cette dette d'honneur de l'Europe non protestante ». Ailleurs il raconte l'immuable attachement des populations lorraines à leur dynastie, et ce trait d'une bonne femme qui fait à pied le voyage de Madrid pour aller visiter Charles IV prisonnier et lui porter ses économies : « Tiens, dit-elle à voix basse en lui glissant quelques pièces d'or dans la main, tiens, *Charlot* : voilà ce que je t'ai apporté de Nancy. »

Après ces ducs nationaux, on conçoit que Stanislas Leszczinski, ce duc viager, ce roi découronné envoyé en subsistance à Nancy, chargé par la France de préparer l'annexion définitive, ne possède qu'à demi les sympathies de l'auteur. Il remarque que sous son règne le peuple paya cinq fois plus d'impôts qu'au temps des princes légitimes ; que sous lui furent livrés au marteau du démolisseur les plus précieux monuments de la nationalité lorraine, une partie du vieux palais ducal, l'incomparable escalier au sommet duquel on pouvait monter en carrosse,

Et ces rampes d'honneur à grand'honte abattues
Où les flots élancés de l'urne des statues
Ruisselaient dans les marbres blancs.

La fondation de l'Académie de Lorraine mérite du moins à Stanislas le bénéfice de circonstances atténuantes, et M. G. de Dumast consent à rejeter une partie des calamités de ce règne sur l'intendant français Chaumont la Galaizière.

..... un tyran subalterne,
Sangsue aux noirs anneaux, Séjan sous un Titus.

Les sympathies que conserve l'auteur pour l'ancienne dynastie rejailliraient volontiers sur la famille actuellement régnante en Autriche : ne remonte-t-elle pas en ligne directe et de mâle en mâle au dernier duc souverain, à ce François de Lorraine qui épousa Marie-Thérèse et fit souche d'empereurs ? C'est pour ce motif que les souverains d'Autriche honorent la *Chapelle ronde* de Nancy comme la sépulture de leurs ancêtres et qu'ils y entretiennent un service religieux et un personnel d'ecclésiastiques. C'est pour ce motif qu'ils considèrent ce qui reste du palais des Antoine et des René comme la maison paternelle, et qu'après l'incendie de 1871 l'empereur actuel s'inscrivit pour 100 000 francs en tête des listes de souscription. Joseph II, le grand réformateur, Léopold et François II, les adversaires de la première république et de Napoléon Ier, Ferdinand IV, qui eut maille à partir avec l'insurrection de 1848, et l'empereur régnant, le fondateur de l'Autriche constitutionnelle, sans parler du grand archiduc Charles et du malheureux empereur mexicain, Maximilien, sont tous du sang de Lorraine. L'infortunée Marie-Antoinette n'était pas l'*Autrichienne*, elle était une Lorraine. Sans le savoir, c'était pour défendre la monarchie de ses petits-fils que le duc Charles V avait combattu les Turcs sur le Danube. Ce qui indigne, et à juste titre, M. G. de Dumast, c'est que la dynastie autrichienne-lorraine ait renié le nom paternel pour reprendre celui des Hapsbourg : « A une race éminente, illustre, célèbre comme progressiste, comment a-t-on pu persuader de s'aller cacher sous l'apparence d'une race depuis si longtemps connue pour rétrograde ou tout au moins pour stationnaire ? Quel intérêt avaient les petits-fils de tant de vainqueurs à se faire passer pour les petits-fils de tant de vaincus ? » Il voit là une fatale influence de l'ultra-teutonisme : les conseillers de Ferdinand IV, fanatiques de centralisation allemande, auraient voulu, en face de l'élément polonais, magyar, croate, italien, tchèque, illyrien, affirmer le caractère germanique de la dynastie.

La Lorraine était devenue, de duché indépendant, de nation souveraine, une province française :

Qu'y faire ? de l'habile et tenace Occident
L'Austrasie, à la fin, subissait l'ascendant ;
La ruse avait vaincu les vertus et les armes,
Et le jour approchait où, perdant avec larmes
Jusqu'au nom demeuré leur honneur immortel,
Les fils de Sigisbert, de Pépin, de Martel,
Asservis pour toujours au sol de la Neustrie,
Sur les bords mosellans n'auraient plus de patrie !

Ce n'est pas sans chagrin que l'auteur prononce le *finis Lotharingiæ*. Dans une de ses dissertations il met cette fin en parallèle avec celle de la Pologne. Mais il aime à constater que la monarchie des Celtes orientaux n'a mérité sa ruine par aucun des vices qui rendirent inévitable celle de la Pologne. Sage et politique était sa dynastie ; libérale, protectrice des classes inférieures était sa *chevalerie ;* humaines et équitables, ses lois à l'égard des dissidents. Elle fut vaincue par la fatalité des circonstances, par la politique sans scrupule, sans pitié, des Bourbons. M. G. de Dumast n'aime guère nos grands fondateurs de l'unité française. Pour lui, Henri IV est « un fin calculateur gascon » qui ne valait pas les Guises ; Richelieu, un « grand machiavéliste en chapeau rouge dont l'éloge, répété dans les manuels d'histoire, est une leçon indirecte de cruauté, de fraude et de parjure » ; les procédés de Louis XIV, de « vieilles abominations royales » et « les honteux antécédents des honteux procédés prussiens ».

Mais enfin la réunion de l'Austrasie à la Neustrie, il l'accepte patriotiquement ; car ce qu'il réprouve, c'est non pas la réunion, mais les moyens par lesquels on l'a poursuivie ; il se console en songeant quelle splendide dot de gloire la Lorraine apportait à la France. Comme elle lui avait donné Jeanne d'Arc au XVe siècle, elle lui donna au XIXe huit maréchaux, parmi lesquels Ney et une multitude de généraux, parmi lesquels Drouot, « le sage de la Grande-Armée ». Par l'annexion de la Lorraine il y eut, suivant M. G. de Dumast, une élévation de niveau dans la civilisation française : presque toujours la Lorraine s'était trouvée en avance à la fois sur l'Allemagne et sur la France. Elle avait vu avec l'Austrasienne Brunehaut le premier essai de civilisation romaine en *Francie*, et avec l'Austrasien Charlemagne le premier essai de renaissance européenne. D'elle sont sortis les premiers croisés comme les derniers : Charles-Martel, qui vainquit Abdérame, comme Godefroi, qui fonda le royaume de Jérusalem, comme Charles V, qui marqua aux invasions ottomanes la limite qu'elles ne devaient plus franchir. Avec le grand Guise, qui à Metz prenait soin des blessés impériaux, elle inaugura l'assistance à l'ennemi vaincu. Nancy eut une enceinte bastionnée avant Vauban, fut pavée avant Paris et construite en rues alignées avant la plupart des résidences modernes. Le duc Léopold avait aboli les servitudes des métiers 66 ans avant Turgot, 80 ans avant la Constituante. Le code Léopold portait l'abolition du servage en Lorraine dès 1700, 89 ans avant le 10 août. Parmentier, en 1780, découvrait la pomme de terre... pour les Parisiens, et Louis XVI en portait la fleur à sa boutonnière. Mais un arrêt de la cour de Nancy de 1715, du tribunal de Badonvillers de 1695, décidait que la dîme serait

payée pour ce tubercule comme pour toutes les autres récoltes, attendu que la culture en était assez ancienne dans le duché. Sur le continent, c'est en Lorraine qu'a été faite la première application pratique du principe découvert par Papin : dès 1725, Vayringe fabriquait à Lunéville des pompes à vapeur. « Comme néanmoins l'Europe était alors trop peu avancée, c'est l'Amérique qui les achetait à Vayringe pour les mines du Mexique et du Pérou. » Dès 1820, l'Académie de Stanislas écoutait des mémoires sur le renouvellement des études classiques par la fondation de chaires d'arabe et de sanscrit dans toutes les universités; et M. G. de Dumast n'est pas disposé à laisser perdre l'avance alors acquise par la *petite patrie*, lui qui fut l'un des fondateurs de la *Société asiatique* de Paris, et qui demandait, il y a douze ans, la fondation d'une école française sur les bords du Gange. La mission de la France n'est-elle pas de

. . . . . veiller près des sources du Beau ?
Son vrai rôle est d'avoir, -- sentinelle avancée, —
Aux trois lieux où jadis les rois de la pensée
Ont sous forme *classique* énoncé leurs arrêts,
Ses trois écoles : Rome, Athène et Bénarès.

Ainsi donc, après comme avant la réunion, la Lorraine a eu en France un rôle énergique d'initiative. Et ces *initiatives lorraines*, — une expression qu'affectionne singulièrement notre auteur, — il en dresse soigneusement le catalogue. Il n'en compte pas moins de cinquante, depuis l'inauguration de la première boucherie chevaline jusqu'à l'élan donné en 1792 par les départements lorrains, qui les premiers fournirent vingt-huit bataillons de volontaires. M. G. de Dumast se plaint donc, souvent avec raison et non sans amertume, que la Lorraine soit restée « inconnue ou ignorée ». Dans les notes familières qui accompagnent ses poésies, il prend vertement à partie « cette masse de vieilles erreurs neustriennes paresseusement admises par les niais de quais et de boulevards, et sans cesse réimprimées par la librairie de pacotille ». Son irritation paraîtra bien excusable : ces erreurs, par exemple, sur l'ethnographie de notre Lorraine si gauloise et si française, n'ont-elles pas fourni souvent des arguments aux revendications prussiennes sur nos *provinces allemandes?*

Un fait achèvera de faire connaître l'homme et le livre. Ce fougueux champion des Celtes orientaux, de l'Austrasie, de la Lotharingie, a vu le jour en pleine *Neustrie ;* — il est, de naissance, Parisien. Il faut donc bien que la cause de la Lorraine soit bonne pour qu'elle ait trouvé, hors de Lorraine, un avocat si convaincu et si persévérant.

Alfred Rambaud.

VARIÉTÉS

La Ligue et la Commune

Je viens de lire le troisième volume de l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, œuvre inachevée de la vaillante et studieuse vieillesse de M. Guizot. Aucune époque peut-être de notre histoire ne présente une plus émouvante réunion d'événements tragiques que cette seconde moitié du XVIe siècle, désolée par les guerres de religion. Aucune époque n'offre un spectacle plus triste à la fois et plus rassurant, plus propre à consoler un Français d'aujourd'hui et à raffermir sa foi dans l'avenir de notre pays. Si la France a pu sortir vivante de ce chaos sanglant, si l'esprit public a résisté à tant de causes de dissolution, si le bon sens national et le patriotisme ont fini par triompher de la folie qui, pendant près d'un demi-siècle, poussa les Français dans la plus horrible guerre civile qui fut jamais, c'est que notre race est assez vigoureuse et d'assez saine constitution pour défier la maladie et la mort. Nous avons passé, depuis tantôt trois cents ans, par d'autres crises violentes ; nous avons vu, en d'autres occasions, la raison publique vaciller et s'obscurcir, comme si elle allait s'éteindre. Mais aucun des accès de fièvre chaude que nous avons subis depuis, ni celui de 1793, ni celui de 1871, n'a égalé celui-là en intensité et en durée. Jamais la France n'a été possédée d'une plus épouvantable manie, et n'a travaillé plus frénétiquement à se détruire de ses propres mains. Si elle a pu guérir de ce mal affreux et étonner le monde, au siècle suivant, par sa puissance et sa grandeur, elle lui réserve évidemment d'autres surprises.

Les républicains conservateurs n'ont rien de commun, quoi qu'en puissent dire quelques « honnêtes gens » de très-mauvaise foi, avec les insurgés de la Commune, et je n'ai nulle envie de plaider les circonstances atténuantes en faveur des auteurs du 18 mars. Qui ne voit pourtant quelle différence il y a, différence toute à l'honneur de ce temps-ci, entre le soulèvement socialiste de 1871 et l'insurrection catholique de 1588 !

Alors comme il y a quatre ans, les révoltés avaient mis la main sur la capitale de la France. Alors, comme il y a quatre ans, après avoir chassé de Paris les autorités légitimes, ils s'efforçaient d'entraîner les provinces dans leur rébellion et de constituer « un gouvernement de municipalités confédérées, sous la direction de Paris (1) ». Alors comme en 1871, tandis que des fanatiques échauffaient la population parisienne par leurs prédications insensées, on vit s'ébattre sur la grande ville la foule des aventuriers et des déclassés de tous les pays, gens sans aveu, sans foi ni loi, prêts à mettre la main à toutes les mauvaises besognes et à prendre du service dans toutes les armées irrégulières. Alors enfin, comme au temps de la Commune, les chefs des bandes insurrectionnelles ne craignirent pas de négocier avec l'étranger, d'invoquer son assistance, et de préparer, de concert avec lui, l'anéantissement de la patrie.

Mais tandis que les « fédérés » de 1871 n'ont fait que profiter de la présence des Prussiens qu'ils n'avaient pas appelés et que certains d'entre eux avaient combattus, les ligueurs ouvrirent eux-mêmes aux Espagnols les portes de la France et celles de Paris. Tandis que les meneurs de la Commune se contentèrent d'entretenir avec l'armée allemande des relations amicales auxquelles ils durent le salut de leurs précieuses personnes au jour de la défaite, ceux de la Ligue écrivaient, en 1591, au roi Philippe II pour lui déférer la couronne et lui engager leur fidélité, et, l'année suivante, Mayenne reconnaissait l'infante Isabelle « souveraine et propriétaire du trône de France (2) ». Je ne prétends pas que

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. Ier.
(2) Guizot, tome III, p. 456 et 458.

M. Félix Pyat ou M. Paschal Grousset fussent de bien meilleurs Français que le duc de Mayenne. Mais, grâce au ciel, le progrès des mœurs publiques et le développement du sentiment national ne leur permirent pas d'imiter complétement en 1871 les actes de haute trahison commis impunément aux beaux temps de la monarchie, pendant la Ligue et depuis, par les meilleurs gentilshommes de France, par les cousins du roi, depuis les Guises jusqu'au grand Condé.

La Commune a désolé Paris pendant moins de trois mois; la Ligue en a fait son repaire pendant six longues années. Mêmes désordres d'ailleurs, et mêmes atrocités; mêmes mensonges de la part des chefs, mêmes illusions dans la masse moutonnière. Arrestations arbitraires, enrôlements forcés, recherche des suspects, prédications démagogiques, pillages, massacres, dissensions intestines, paniques, toutes les infamies et toutes les sottises de 1871, Paris les connut alors et les subit, à demi contraint, à demi complice de la journée des *Barricades* au 22 mars 1594. Les promenades des délégués et des officiers empanachés de la Commune à travers les rues de la capitale ne furent ni plus odieuses ni plus ridicules que les processions des ligueurs. Si les badauds de 1871 prenaient au sérieux les bulletins de victoire de Delescluze, leurs ancêtres, en 1590, ornaient à l'avance les fenêtres d'où ils comptaient assister à la rentrée triomphale de Mayenne.

La Commune a soulevé plus d'horreur que la Ligue, non pas parce qu'elle a été plus criminelle, mais parce que nous valons mieux qu'on ne valait il y a trois siècles, et parce que, grâce aux progrès accomplis, le mal est resté plus local et plus circonscrit. La France sut se garder cette fois de la contagion. A Paris même, tandis qu'une bande de malfaiteurs français et étrangers soutenait la lutte contre l'armée nationale, le gros de la population, terrorisé par les insurgés, affolé par les souffrances du premier siége, subissait à regret la domination de ces scélérats, et assistait à la guerre civile sans s'y mêler, ou ne s'y mêlait qu'à son corps défendant. On ne vit pas en 1871 les plus nobles familles de France compromises dans la rébellion ; on ne vit pas le clergé prêcher la révolte et l'assassinat ; on ne vit pas ceux qui se prétendent investis du droit de « diriger » le peuple lui donner les plus criminelles leçons et les plus coupables exemples.

Au temps de la Commune comme au temps de la Ligue, les églises ont été transformées en clubs démagogiques, et les plus monstrueuses doctrines ont été enseignées du haut de la chaire chrétienne. Mais, en 1871, ce n'était pas le clergé catholique qui répandait, de ses mains consacrées, cette funeste semence. Les prêtres avaient été chassés de leurs temples, arrêtés, emprisonnés, et les énergumènes qui profanaient la maison de Dieu n'avaient rien de commun avec l'Église. En 1589, et dans les années qui suivirent jusqu'au rétablissement de l'ordre, c'étaient les serviteurs même du Dieu d'amour et de paix, moines, curés, jésuites, qui, au pied de ses autels, prêchaient en son nom la rébellion contre l'autorité royale, qui réchauffaient le fanatisme des ligueurs, et qui leur enseignaient « qu'il était loisible de tuer les rois, même le roi régnant, quand ils n'étaient pas dans l'Église, ni approuvés par le pape » (1). On sait si ces enseignements ont été perdus. En 1589 et en 1594, ce furent les prêtres qui mirent le couteau dans la main de Jacques Clément et dans celle de Jean Chastel. Le clergé de 1871 ne fournit à la Commune que des victimes. Si l'on ne peut trop déplorer les massacres de la Roquette et de la rue Haxo, si l'on ne peut trop maudire les auteurs de ces exécutions iniques et sacriléges, il est cependant moins triste de voir des prêtres martyrs que de voir des prêtres assassins. Une société est vraiment en grand péril quand l'exemple du mal lui vient d'en haut, quand ceux qui ont charge de conduire les âmes les égarent et les pervertissent, et quand le crime peut se couvrir d'une autorité respectée. Lorsqu'il est obligé de se montrer à nu et de paraître tel qu'il est, la sagesse et la morale publiques en ont bientôt raison. C'est ce qu'on a vu en 1871, et c'est pour cela que l'histoire de la Commune est incomparablement moins affligeante que celle de la Ligue.

Aucune lecture n'est plus propre que celle de l'histoire des guerres de religion à inspirer l'horreur des opinions absolues et intransigeantes et à faire comprendre tout le prix de la modestie et de la modération. La raison humaine est si fragile qu'au premier souffle de la passion, elle chancelle et perd son assiette. Ne comptez alors, pour la soutenir, sur aucune doctrine ; les plus pures et les plus nobles deviennent les plus funestes, quand l'orgueil s'y mêle et les corrompt. On parle des crimes commis au nom de la liberté ; les crimes commis au nom de la religion sont bien plus nombreux et bien plus atroces. Tant il est vrai que les croyances les plus saintes se tournent en poison dans certains milieux infectés ; tant il est vrai que notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous préserver de cette peste du fanatisme et de l'intolérance qui fait de si terribles ravages; tant il est vrai enfin que les pires ennemis des sociétés sont ces furieux toujours prêts à maudire quiconque ne pense pas comme ils pensent, et toujours occupés à souffler leur rage au cœur des autres hommes.

Aux époques de trouble et de folie publique, les hommes vraiment grands et bienfaisants, ce sont ceux qui savent conserver leur sang-froid, se tenir à distance égale de l'un et de l'autre extrême et donner, au milieu de la démence universelle, l'exemple de la modération et de la raison.

C'est pour avoir su se tenir en dehors et au-dessus des partis en lutte, qu'Henri IV réussit à les dominer et à leur arracher leurs armes. C'est aussi la gloire du vainqueur de l'insurrection de 1871 d'avoir tenu tête à la Commune, sans se livrer aux fanatiques de l'autre bord. Aujourd'hui que le péril est passé, notre ingratitude a beau jeu à lui reprocher cette sagesse qui nous a sauvés. Il s'est engagé à ne pas renverser la République! Il a maintenu dans le devoir, au prix de quelques promesses, des villes tentées de faire défection! Il a jugé sage de ménager certaines fidélités hésitantes et n'a pas cru devoir augmenter à plaisir le nombre des ennemis de l'État! Crime plus abominable encore, il a négocié avec l'insurrection ! A ce souvenir, les « honnêtes gens » se signent. Il devait tenir d'une main plus ferme le drapeau conservateur. Il devait rompre en visière à tous les négociateurs et défier tous les mécontents ! Il ne devait pas compter ses ennemis. Plus ils auraient été nombreux, plus glorieuse aurait été la victoire ! — Ce n'est pas ainsi que raisonnait Henri IV, et les partisans de M. le comte de Chambord ne devraient pas oublier que le chef de la maison de Bourbon a fait à la paix publique de bien autres concessions et de bien autres sacrifices que ceux qu'ils reprochent aujourd'hui si aigrement à M. Thiers. Le Béarnais était brave, autant au

(1) Guizot, tome III, pages 497 et 498.

moins que nos chevau-légers. A-t-il dédaigné pour cela de négocier et de parlementer avec les rebelles? S'est-il fait un point d'honneur de conquérir à la pointe de l'épée les villes et les provinces qu'il pouvait acheter à beaux deniers comptants? Il a ménagé le sang de ses sujets. L'histoire lui en fait-elle un crime?

Loin de là. Elle loue sa sagesse. Il est vrai que cette politique d'apaisement éloigna de lui les fanatiques du parti huguenot, sans satisfaire et sans ramener les fanatiques du parti adverse. Mais elle rapprocha et réconcilia, pour le plus grand bien du royaume, les modérés de l'un et de l'autre parti. Elle mit fin à une guerre civile qui désolait le pays depuis plus de vingt ans; elle délivra la France de l'ingérence espagnole et lui permit de reprendre sa place à la tête des nations.

M. Thiers n'a pas obtenu un succès aussi complet. Ses adversaires politiques lui ont arraché le pouvoir avant que son œuvre fût achevée. On a pu craindre un moment que le « gouvernement de combat » ne compromît en quelques mois les résultats de deux ans de sagesse. Mais M. de Broglie a passé comme une bourrasque avant d'avoir fait tout le mal que l'on craignait. Délivré de l'influence malfaisante de la droite cléricale, le Président de la république faisait dernièrement « aux hommes modérés de tous les partis » un appel qui a été entendu. Il ne tient qu'à lui de continuer, avec leur concours, la politique vraiment française inaugurée par M. Thiers. C'est la politique d'Henri IV, et le duc de Magenta, s'il dédaigne les exemples du « petit bourgeois », peut, sans déroger, prendre pour modèle et pour guide le glorieux soldat d'Arques et d'Ivry. Y***.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

La nouvelle brochure de Victor Hugo, *Mes fils* (1), a un grand succès. Dans toutes les librairies, le nouvel envoi reçu chaque matin est épuisé à midi. Le nom du grand poëte suffirait à expliquer l'avidité du public; mais cet empressement a encore une autre raison. C'est une curiosité qu'on ne s'avoue peut-être pas, et qui n'est pas peut-être également bienveillante chez tous. On veut savoir ce que peuvent contenir de larmes les yeux d'un poëte. On se demande si, après avoir tressailli, tremblé, pleuré sur les trépas fictifs des héros, fils de son imagination, il ne trouvera pas épuisée ou appauvrie en lui la sensibilité dans les cruelles épreuves de la vie réelle, quand descendront dans la tombe les fils de sa chair et de son sang. Versera-t-il maintenant de bons gros pleurs bourgeois comme nous? Et l'on est assez disposé à trouver sa douleur théâtrale, son attitude bien drapée, ses larmes artistiques. Avant d'ouvrir la brochure, on a conclu en faveur du bourgeois contre le poëte. Et d'ailleurs, pourquoi cette brochure même? Pourquoi d'un deuil domestique tirer un succès de librairie?

Préventions et récriminations injustes! Non, le père ne vient pas pleurer en public; non, il ne fait pas bruit de sa douleur. Il a d'abord versé dans l'ombre et la solitude qu'a faites si cruellement la mort autour de lui, des larmes silencieuses : maintenant, après avoir pleuré, il veut élever de ses mains un monument à ses fils bien-aimés. Les témoignages que nous faisons graver, nous autres, sur une plaque de marbre, sur une colonne brisée, comme pour attirer l'attention ou réclamer le respect de quelques indifférents qui passent, le poëte, lui, les grave pour toujours dans des pages impérissables comme tout ce qui sort de sa plume, et que tout le monde lira. Ainsi, nous passerons tous avec lui devant cette tombe honorée; tous nous y jetterons avec lui des fleurs : *manibus date lilia plenis*.

Et maintenant, si le père a rédigé pompeusement l'épitaphe, si après avoir loué les vertus de ses fils bien-aimés il a exagéré quelque peu leurs titres littéraires, qui donc aurait le courage de l'en blâmer? Qui donc regretterait que les mots ne soient pas mesurés et pesés avec la froide impartialité du critique indifférent? Ne partageons pas complétement l'enthousiasme du père, mais ne lui en faisons pas un reproche. Non, évidemment, l'aîné de ses fils n'a pas été « *tout simplement* un grand écrivain »; non, il n'a pas eu « l'ironie comme Arouet et la foi comme Alighieri »; non, le médiocre vaudeville qu'il fit représenter il y a quinze ans ne mérite pas qu'on cite Aristophane, Plaute et Molière, et ce chef-d'œuvre « inoubliable » est depuis quatorze ans et demi complétement oublié; — à peine ceux dont le métier et le goût est de tout lire et de tout voir en savent-ils encore le nom; — et enfin si, comme le dit l'épitaphe, ses romans ont été des tragédies, ses comédies des élégies, il est fâcheux qu'il n'ait pas écrit un poëme didactique, car cela nous eût fait une épopée. J'en dirai autant pour le second fils, esprit laborieux et nature rêveuse, transformé en génie puissant. Mais encore une fois, qui fera un reproche au père de son excès d'admiration? Les poëtes inspirés sont nécessairement de médiocres critiques : il n'est pas vrai, quoiqu'ils le disent et qu'on le répète souvent d'après eux, que le génie seul puisse juger le génie : qu'est-ce donc quand ce qu'ils ont de clairvoyance et de pénétration est encore troublé par une préoccupation personnelle?

Aussi la partie littéraire de cette brochure est-elle de tous points contestable, même quand il n'est plus question des deux fils et que le poëte touche à d'autres hommes et à d'autres temps. Appréciations passionnées, vues fausses, enthousiasmes de convention, rancunes injustes. Lors même que l'admiration est légitime, l'expression en est vague et creuse. Victor Hugo, ailleurs aussi bien qu'ici, s'imagine qu'il a caractérisé un poëte en lui appliquant une épithète sonore. Quand il a dit d'Eschyle que c'est un Titan, de Shakspeare qu'il est énorme, il croit avoir tout dit. Cela ne nous suffit pas, à nous. Mais qu'importe après tout qu'il y ait quelques traits contestables dans ce témoignage suprême d'amour et d'orgueil paternel! Ce qui nous touche et ce qui est vraiment beau, ce sont les souvenirs des premières années, des premiers bégaiements, des premiers sourires, évoqués devant cette double tombe; ce sont encore les espérances suprêmes où cherche un appui le vieillard demeuré seul. Si je ne partage pas les enthousiasmes du poëte et de l'artiste, je mêle mes larmes à celles du père. Je l'aime de sentir et de souffrir uniment et simplement comme les autres hommes; je l'aime de rappeler avec une joie triste tel ou tel mot enfantin sorti il y a quarante ans de ces deux bouches roses; je m'attendris quand je le vois pleurer sur ce tombeau où il désigne lui-

(1) Paris, 1874. — Michel Lévy frères.

même la place qu'il occupera. Les instants sont rares où Victor Hugo oublie qu'il est un grand homme; il l'oublie cette fois et se souvient simplement qu'il est homme. Le style même gagne à cette transformation : il cherche moins l'effet, il est moins tendu, moins hautain; il est plus vrai, plus sincère, plus humain.

Le naturel et la sincérité ne me semblent pas être les caractères distinctifs du volume que vient de donner au public M. Jules Soury (1). Il a fait poser devant lui un certain nombre de femmes dont il voulait faire le portrait; mais il me semble qu'il a été moins préoccupé de l'effet que produirait la figure de ses modèles que de l'effet que pourrait produire le peintre. Ces dames n'ont été qu'un prétexte. Demandez plutôt à la Délia de Tibulle. La pauvre fille, si bonne fille qu'elle ait été, réclamerait sans doute, ou au moins serait médiocrement flattée de voir son image occuper une minime portion de la toile. L'artiste a rempli tout le reste avec des accessoires : vases du temps, meubles de l'époque, bric à brac archéologique, et mille détails qui montrent combien son pinceau est souple et à quel point il connaît son antiquité. Et s'il n'avait que cette prétention, passe encore; mais en même temps que peintre, qu'érudit, qu'archéologue, il est philosophe, surtout philosophe; et alors Délia est noyée dans la philosophie comme dans l'archéologie. Pauvre Délia! quelle trahison!

Trahison aussi pour le lecteur, trahison aussi pour les Revues et les journaux où ont paru ces études. Car enfin, qu'est cette philosophie? du matérialisme à haute dose. Elle ramène l'activité des passions et de l'intelligence à des lois purement mécaniques; à l'entendre, nous naissons Cicéron ou Catilina, saint Vincent-de-Paul ou Papavoine, comme nous naissons blonds ou bruns, bilioso-lymphatiques ou nervoso-sanguins. Oui, voilà, entre autres choses consolantes, ce que nous dit d'un ton dégagé M. Soury, à propos de Délia, de Mme de Pompadour ou de Mme Récamier. Vous croyez faire connaissance plus intime avec d'aimables personnes, et tout d'un coup se dressent devant vous M. Soury et sa philosophie. Horreur et déception! Voyez-vous la figure épouvantée des lecteurs de la *Revue des deux mondes*? Telle au milieu du festin donné par la Negroni, festin plein de rires, de roses, de beautés charmantes, apparaît Lucrèce Borgia : « J'ai une nouvelle à vous annoncer : vous êtes tous empoisonnés, messeigneurs! »

En vérité, je suis comme M. Jourdain, cette philosophie ne me plaît point. Je veux croire que je suis un être libre et responsable; je veux espérer pour ma patrie des jours meilleurs; je veux croire que si nous sommes en décadence, nous pourrons nous régénérer quelque jour. Il me déplaît qu'on fasse de la société actuelle un vaste fromage qui a eu des jours de fraîcheur, puis a mûri, et fatalement se décompose aujourd'hui en proie aux vers. Et ceux qui me disent qu'il nous faut prendre gaiement cette décomposition, nous jouer avec insouciance au milieu de ces vers, ceux-là m'irritent profondément. Tous les grands mots de lois organiques, de fatalité héréditaire, tout cet appareil scientifique, ne me persuade point. Je sens en moi je ne sais quoi qui proteste contre ce dogmatisme impitoyable. Résultat de l'atavisme, naïveté héréditaire chez les Gaucher, comme impassibilité héréditaire chez les Soury, il se peut; toujours est-il que cette doctrine qui veut exclure de la vie haine et amour, désir et passion, joie et terreur, révolte mon composé d'atomes, puisque composé d'atomes il y a. J'en veux aussi à M. Soury de m'annoncer tout cela d'un air leste et dégagé, et je lui crie avec Pascal : Sont-ce donc là des choses à dire gaiement et non pas à dire tristement, comme les choses les plus tristes du monde? Avec Pascal encore je me demande s'il n'est pas de ces gens qui se contrefont et qui ont ouï dire que cela était du bel air. Il ne m'étonnerait pas que M. Soury dont « l'âme pure et douce aspire au néant », qui se moque agréablement — du moins il le croit — des candides qui s'indignent contre le vice ou se passionnent pour la vertu, quand il est si simple de constater froidement des différences d'idiosyncrasie, ne fût au fond un bon jeune homme qui veut se donner de la désinvolture. En tout cas, pourquoi placer tout cela sur une toile qui devrait être légère? Quel rapport entre ces théories et la Délia de Tibulle, Mme de Pompadour et Mme Récamier?

En effet, à ne traiter que la question d'art, quel singulier mélange! Tout est dans tout, assurément : mais cependant, sous ce prétexte, ne me servez pas du vitriol dans de l'orgeat, ne faites pas apparaître les fossoyeurs de Shakspeare dans une opérette d'Offenbach. L'unité de couleur et de ton, voilà ce qui manque à ces prétendus pastels. M. Soury veut y introduire tout ce qu'il a réuni d'idées philosophiques et de documents historiques, archéologiques ou autres. C'est ainsi qu'après nous avoir dit que Délia a des cheveux blonds il disserte pendant près de deux pages sur les perruques dans l'antiquité. Partout le même encombrement d'accessoires. Au nom du ciel, promenez mollement ces charmantes personnes dans une litière légère d'où leur beauté rayonne à son aise, ne les cahotez pas ensevelies dans une voiture de déménagement! Pour le style, mêmes disparates. Çà et là quelques lignes agréables, puis des pages d'un style opaque, abstrait, hérissé. Je conseillerais à l'auteur de renoncer au genre léger ou de sacrifier aux grâces; mais il répondra que son idiosyncrasie est ce qu'elle est et qu'il n'y saurait rien changer. Il n'y a donc qu'à se résigner.

Avec M. Quatrelles et ses récits qu'il appelle extravagants (1), ce qui est exagéré peut-être, nous n'abordons pas les graves problèmes. Il ne déclare pas, lui, que les plaies de la société actuelle sont inguérissables. Il est vrai qu'il ne se soucie pas de les soigner. Il laisse à d'autres ce travail. Il se borne, lui, à les constater en consultation, et les fouille un instant du bout de sa plume, une plume très-acérée et même tellement fine que c'est une pointe d'aiguille. Ne craignez pas cependant l'odeur d'hôpital, il ne s'occupe que des plaies distinguées et ne va en consultation qu'au faubourg Saint-Germain. Aussi son langage doit-il sembler étrange à bien des gens, car ce dont il parle n'est guère connu qu'à Paris, et encore à une certaine partie de Paris, en province dans quelques grands châteaux. Outre qu'il ne s'occupe que des cas rares, il les décrit en les plaçant dans un milieu de fantaisie, et en outre il ajoute une foule de circonstances invraisemblables. Par exemple, il nous montrera une grande dame forcant un brave prêtre de campagne à

(1) *Portrait de femme*, études de psychologie, par M. Jules Soury. Paris, 1875, Sandoz et Fischbacher.

(1) Quatrelles : *Sans queue ni tête*. — Récits extravagants. — Paris, 1875, Hetzel et C.

écouter sa confession dans un wagon de première classe. Voilà le ton et la note. Tout cela a figuré assez agréablement dans la *Vie parisienne*, un journal qui n'est pas rédigé en vue des pensions de demoiselles. Concentré en un volume, on ne le lirait pas d'un bout à l'autre sans une certaine agitation des nerfs. Il faut le prendre à petites doses, comme tout ce qui est fantaisie, et surtout fantaisie raffinée et quelque peu précieuse. Il y avait plus de bonne humeur et de laisser-aller dans les badinages de Gustave Droz, plus de saveur dans ceux d'Halévy. *Sans queue ni tête* est néanmoins l'œuvre d'un homme d'esprit. Ce n'est pas sa faute si les devanciers ont traité les plus grands parmi ces petits sujets, et les plus naturelles parmi ces scènes artificielles. Après les moissonneurs, les glaneurs dans ce champ de la fantaisie. Que va-t-il rester maintenant? Rien peut-être; mais je m'en consolerai.

M. Emmanuel des Essarts vient de donner une nouvelle édition de ses premières poésies, publiées en 1865. Il en a retranché un certain nombre de pièces; quelques morceaux nouveaux les ont remplacées. Le titre du volume: *Élévations* (1) est suffisamment justifié par le sentiment généreux, l'amour de l'idéal et les hautes aspirations qui détachent le poëte de cette terre. Chacun de ces petits poëmes ouvre un jour vers les régions meilleures. Dirai-je qu'il nous y transporte? Ce n'est pas assez de l'aspiration; encore faut-il un vigoureux coup d'aile. M. des Essarts a plutôt le vol de l'alouette que celui de l'aigle. Il chante en s'élevant dans l'air; mais on sent l'effort pour monter, et il ne plane pas. Beaucoup de charmants détails, de traits heureux, de mots partis du cœur, rarement un ensemble complet. Nous en sommes avec lui aux espérances; attendons! Des plumes, beaucoup de plumes; pas encore d'ailes.

Dimanche dernier, ont repris les matinées de M. Ballande. Bon début: une excellente conférence de M. Sarcey, substantielle et piquante; *Horace*, fort bien interprété par Maubant et Charpentier. En outre, un petit prologue de circonstance, dont je ne parlerai pas longuement. La muse vient dans le théâtre de M. Ballande complimenter M. Ballande, grâce à qui l'art sérieux ne s'exile pas de la France. L'an prochain, pour suivre les lois de la progression, elle couronnera le buste de M. Ballande. Soyons modeste, M. Ballande! C'est le cas de retourner le mot de Brid'oison: On ne se dit pas ces choses-là à soi-même.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les « conservateurs » se sont tout à fait distingués ces derniers temps. Les élections départementales et législatives ont fourni à nos « honnêtes gens » de nouvelles occasions de montrer leur savoir-faire. Préfets, candidats, journalistes, se sont surpassés, et nous avons assisté à un spectacle vraiment édifiant.

Ici, un préfet refuse d'assister à un service en l'honneur des victimes de la guerre, parce que la quête y doit être faite par la sœur d'un journaliste qui n'est pas en bons termes avec l'administration de combat. Ce n'est pas assez pour satisfaire la rancune de ce fonctionnaire irascible et vindicatif. Il oblige tout ce qui, à quelque titre que ce soit, peut recevoir de lui un ordre ou un conseil, à suivre ce mauvais exemple, de telle façon que l'armée elle-même n'est pas représentée à une cérémonie dont le seul objet est de rendre hommage à la mémoire des soldats morts pour la défense de la patrie. Le même préfet, dans un discours officiel, dénonce comme des ennemis de l'ordre les citoyens qui osent penser et dire que l'Assemblée nationale, ayant donné des preuves suffisantes de son impuissance à rien constituer, n'a plus rien de mieux à faire que de déposer son mandat et de remettre en d'autres mains les pouvoirs dont elle ne sait pas faire usage. Tandis que, dans un département voisin, un journal républicain était frappé de suspension, sans jugement, sous le prétexte qu'il avait publié un article où l'administration voyait une excitation à la haine, M. le préfet des Vosges pouvait impunément signaler à l'administration publique, comme des révolutionnaires et des malfaiteurs, les Français qui, d'accord en cela avec 333 membres de l'Assemblée nationale, pensent que l'heure de la dissolution est arrivée.

Un autre préfet, celui de Meurthe-et-Moselle, invalide, de son autorité privée, la décision d'un bureau électoral et déclare élu un conseiller qui ne l'est pas au jugement du bureau légalement appelé à recenser les voix et à constater les résultats de l'élection. Un troisième préfet, celui des Alpes-Maritimes, prend hautement fait et cause, dans une élection politique, pour des candidats qui ne dissimulent pas leurs aspirations séparatistes. Non content de restaurer la candidature officielle et de mettre, contre son devoir, l'influence administrative au service d'un parti le représentant du gouvernement prend sous sa protection des ennemis de la France. Ils sont conservateurs! C'est assez pour que le préfet, fidèle en cela à la politique d'un parti, dont les journaux disaient naguère aux Alsaciens: « Défiez-vous des radicaux plus encore que des Prussiens, » les patronne et les choie. Voilà où en sont venus des gens qui prétendent avoir le monopole de l'honnêteté et du patriotisme!

II

Les candidats et leurs amis, plus libres dans leurs allures que les préfets, ont pris naturellement de bien autres licences. On connaît les incartades de M. le duc de Padoue, ses circulaires aux maires de Seine-et-Oise, et ses lettres impertinentes au préfet du département et au président de la république. Dans l'Hérault, à la veille des élections pour le conseil général, un prétendu comité conservateur, dans une affiche anonyme, n'a pas craint de traiter d'incendiaire et de communard un honorable citoyen que les conservateurs, en 1870, remerciaient publiquement de sa modération et de sa sagesse. Dans l'Oise, M. Léon Chevreau donne des ordres aux maires et essaye de les enrôler au service de M. le duc de Mouchy, comme si l'empire était déjà restauré, et comme si

(1) Emmanuel des Essarts, *les Élévations*. — Paris, 1874, Alph. Lemerre.

les anciens préfets à poigne avaient déjà repris possession de leurs préfectures et des officines où ils manipulaient autrefois la matière électorale.

III

Quant aux journaux des « gens de bien », je ne sais vraiment comment en parler. Les mots manquent pour qualifier les procédés en usage dans la presse conservatrice. M. Senard a représenté fort dignement la France à Rome, après Sedan et le 4 septembre. Aux déloyales prétentions de quelques Italiens, qui entendaient profiter de nos malheurs pour revenir sur l'abandon du comté de Nice et de la Savoie, librement consenti par l'Italie en 1859, il fit la seule réponse alors possible : il les pria d'attendre et de ne pas ajouter aux embarras au milieu desquels se débattait la France. Pouvait-il mieux faire, et devait-il prendre un autre ton, au risque de jeter l'Italie dans l'alliance prussienne? Grâce à sa sagesse, grâce aussi à la loyauté du roi Victor-Emmanuel, les gallophobes se tinrent tranquilles et renoncèrent à nous chercher une sotte et dangereuse querelle.

Mais M. Senard est républicain; c'est assez pour que les conservateurs de tout bord se croient dispensés d'observer à son égard les règles de la plus vulgaire probité. C'est un traître! Il a « offert » à l'Italie deux provinces françaises! Il a négocié le démembrement de la France! Voilà ce qui s'est imprimé dans les feuilles réactionnaires de Paris et des départements. Les auteurs de cette misérable calomnie, qui sont les ennemis du roi Victor-Emmanuel aussi bien que ceux de M. Senard, ont oublié une toute petite chose : Nice et la Savoie nous appartiennent encore. Si M. Senard a mis tant d'empressement à les « offrir », comment se fait-il que l'Italie ne les ait pas prises? Si notre représentant nous a trahis, d'où vient que Victor-Emmanuel n'a pas profité de cette trahison? Ce n'est pas la crainte de nos armées, auxquelles la Prusse donnait alors assez de besogne, qui l'a pu retenir. Ce ne sont pas non plus ses scrupules. Le « spoliateur du pape » ne connaît pas les scrupules. Pour moi, j'en crois les faits plus que les souvenirs de M. Crispi, et je pense que si M. Raynaud, maire de Nice, est encore, à son grand regret, notre concitoyen, nous en devons rendre grâces à l'habileté de M. Senard et à la loyauté du roi.

Autre exemple. Les candidats conservateurs dans les Alpes-Maritimes étant notoirement séparatistes, la réaction imagine de faire de leurs adversaires, deux candidats républicains et français, les clients du général Garibaldi. Les journaux de l'ordre moral racontèrent sérieusement que le solitaire de Caprera avait pris la peine d'écrire à M. le docteur Maure tout exprès pour se déclarer le partisan et le patron de MM. Médecin et Chiris. Ce mensonge n'avait même pas le mérite d'être vraisemblable. Garibaldi antiseparatiste! Mais quoi? On était allé au plus pressé, et l'on n'avait pas pris le temps de chercher mieux. Il fallait, à tout prix et sans retard, compromettre les candidats républicains et les rendre suspects aux gens d'ordre. Une bonne tête du parti inventa la lettre de Garibaldi : une fois lancée dans la circulation, cette bourde fit son chemin, colportée par les feuilles soi-disant conservatrices, qui la répétèrent sans y croire. Fort heureusement, elle fut démentie, les candidats républicains furent élus, et les « gens de bien » en furent pour leur courte honte.

IV

Ce qui est particulièrement édifiant, c'est la façon dont on se tire d'affaire dans le parti lorsqu'on s'est laissé prendre en flagrant délit « d'inexactitude ». Un journal bonapartiste attribue à M. Senard des propos qu'il n'a pas tenus. M. Senard croit devoir protester. « La lettre de M. Senard, disent nos vertueux gazetiers, tend à nous faire croire que nous avons été mal renseignés. » Et voilà un compte réglé! Ceci dit, on fait prestement la révérence et l'on passe à d'autres exercices. Si M. Senard n'est pas satisfait, il est trop exigeant.

La même feuille, *la Liberté* (pourquoi ne pas la nommer?), a trouvé, pour soutenir la candidature de M. le duc de Padoue, des arguments vraiment triomphants. Elle a eu l'ingénieuse idée de dresser, pour l'instruction des électeurs, le catalogue des titres et des mérites de son protégé. M. de Padoue a « contresigné la victoire de Magenta ». M. de Padoue a « contresigné, en 1860, le décret d'amnistie ». Et M. Senard, qu'a-t-il contresigné dans sa longue carrière? Il a « contresigné la transportation des insurgés de Juin et l'occupation de Rome par les Italiens! » Je ne veux pas éplucher le français un peu fantaisiste de M. Détroyat. J'admets, à la rigueur, que ce soit, pour un ministre de l'intérieur, une action mémorable que d'avoir apposé son *visa* au bas d'un bulletin de victoire et d'avoir triomphé à Paris pour nos gens qui se battaient de l'autre côté des Alpes. Mais que pensez-vous de ce conservateur reprochant à M. Senard la part qu'il a pu prendre à la répression d'une insurrection socialiste? Que vous semble de cet ex-général (car il ne faut pas oublier que M. Détroyat a été général à son heure, comme le premier Lissagaray venu), que vous semble de cet ex-général imputant à crime à M. Senard l'entrée des Italiens dans leur capitale? Où étiez-vous, mon général, et que faisait donc votre épée, tandis que se consommait cette abomination? Que dites-vous enfin de cet historien qui se souvient du décret d'amnistie de 1860, mais qui a tout à fait oublié les commissions mixtes de 1852 et les listes de suspects dressées en 1859 par M. de Padoue, de la même plume dont il « contresignait » les victoires de notre armée. N'est-il pas vrai que l'on a bien de l'esprit dans la presse conservatrice, et qu'on y a aussi bien de l'audace?

V

Je pourrais citer d'autres exemples. Je n'en donnerai plus qu'un seul, qui est particulièrement odieux : c'est le déchaînement de tout ce monde contre M. Thiers. On ne peut pas pardonner à ce glorieux vieillard les services qu'il a rendus à la France. On ne peut pas lui pardonner sa clairvoyance, sa haute raison, son patriotisme et sa popularité. Il ne peut plus ouvrir la bouche sans que la meute des officieux éclate en aboiements furibonds. C'est une véritable rage, et le moindre roquet de province saute en jappant aux jambes « du bonhomme ». Pourquoi pas? puisque l'administration semble encourager les insulteurs, et que les préfets traitent en ennemis de l'État les gens de cœur qui vont saluer au passage celui qui, par deux fois, au jugement de l'Assemblée nationale, a bien mérité de la patrie.

Il plaît à M. Thiers de faire un voyage en Italie. Il est par-

tout accueilli avec la plus respectueuse déférence. Le roi Victor-Emmanuel le reçoit et s'entretient longuement avec lui. Les villes qu'il traverse l'acclament. Les Italiens, qui n'ont aucune raison d'épouser les rancunes des monarchistes français, témoignent hautement de leur admiration et de leur sympathie pour le vainqueur de la Commune et pour le chef du gouvernement qui, en deux courtes années, a su relever la France et la remettre sur pied. C'est la France entière que l'Italie salue en la personne de son plus illustre citoyen. Tous les Français devraient se sentir touchés de l'accueil cordial fait par nos voisins à l'un des nôtres. Tous les Français devraient être fiers de voir le roi d'Italie traiter un simple « bourgeois » de notre pays comme un prince, et lui accorder une audience qui n'a sans doute pas été employée à chanter les louanges de la politique prussienne.

Les feuilles réactionnaires ne virent là qu'une nouvelle occasion d'injurier et de calomnier le « sinistre vieillard ». Les unes racontèrent que le gouvernement italien, irrité de la propagande radicale à laquelle se livrait M. Thiers, l'avait poliment invité à retourner chez lui. Les autres allèrent chercher dans un journal de Bologne, à qui elles l'avaient peut-être envoyé, le compte rendu mensonger d'un discours que M. Thiers n'a jamais tenu. M. Thiers avait accusé le gouvernement français de complaisance pour le parti clérical ! M. Thiers avait dénoncé la France ! M. Thiers était un traître, ni plus ni moins que M. Senard ! Et tous se mirent à pousser des cris comme s'il s'agissait vraiment de sauver le Capitole. Les *Père Duchesne* de la bonne cause parurent très-sérieusement en colère. Il semble qu'ils en étaient venus à se prendre à leurs propres inventions et à croire du fond du cœur que M. Thiers avait commis, pour tout de bon, l'inconvenance qu'ils lui prêtaient.

Le *Figaro*, selon son habitude, se distingua, en cette occasion, entre tous ses honnêtes confrères. Un écrivain de l'endroit, qui dépense des trésors de verve à défendre frénétiquement ce que personne n'attaque, et qui, pouvant être un journaliste distingué, aime mieux passer pour un maniaque, se mit un beau jour à plaider à sa façon la cause de M. Thiers. Voici le fond de son plaidoyer : « M. Thiers n'a pas le sens moral, M. Thiers est un scélérat, capable de tout ou peu s'en faut. Et pourtant, le crime dont mes bons amis l'accusent est si monstrueux, que je n'y puis absolument pas croire. » Il avait, parbleu, bien raison de trouver à cette sotte histoire un air de mensonge et de calomnie. Mais que dites-vous d'une pareille apologie ?

Et avec cela, des roulements d'yeux, et des tours de bras, et des imprécations contre les traîtres en général, et les hommes du 4 septembre en particulier. S'allier à l'étranger contre son propre pays, mais c'est le plus infâme de tous les crimes ! — Incontestablement, et on l'avait dit avant vous. Reste à savoir à quelle époque de notre histoire cette infamie a été le plus pratiquée, et quel parti fournirait le plus de noms au monument de honte que vous proposez d'élever à la mémoire des traîtres. Vous ne ferez croire à personne que les membres du gouvernement de la Défense nationale aient mérité d'y être inscrits tout vifs, pour avoir tenté de tenir tête à l'invasion prussienne. Mais si vous voulez sincèrement attacher à ce pilori tous les Français qui ont porté les armes contre la France, faites-le deux fois plus haut que l'arc de l'Étoile. A peine pourra-t-il encore recevoir sur ses vastes flancs la liste complète des ligueurs, des frondeurs et des émigrés, qui tentèrent, les uns après les autres, de livrer la France à ses ennemis.

VI

Ainsi écrit-on au *Figaro*, les jours où l'on annonce que l'on veut être équitable et impartial. Les autres jours, c'est bien une autre affaire. Les beaux esprits de la maison inventent, pour le régal des délicats, une fine histoire de brigands. M. Thiers a été arrêté à Montefiascone par des bandits qui lui ont offert la présidence de leur troupe. Il a répondu qu'il avait pris des engagements avec les radicaux français. Et de rire !

Notez que les gens qui s'égayent ainsi sur le compte d'un homme à qui la France doit tant, sont pleins d'égards pour l'infortune de l'ex-commandant de l'armée de Metz. M. Bazaine a manqué à son devoir de soldat ; c'est une peccadille, ce n'est point du tout une raison pour lui faire mauvais visage ! Mais M. Thiers a osé dire qu'un pays où la monarchie est impossible n'a rien de mieux à faire que de se résigner à la République ! Voilà un crime irrémissible. Dieu vous garde, Monsieur Bazaine, et haro sur M. Thiers !

Dans un pays où les « honnêtes gens » sont ainsi faits, n'est-il pas naturel que l'on soit parfois tenté de croire que la canaille vaut encore mieux ?

Y...

QUESTIONS ET RÉPONSES

D. Qui est-ce qui a produit et soutenu à Nice des candidatures séparatistes ?

R. C'est le parti « conservateur ».

D. Quel est le Français qui seul au Reichstag a reconnu, dans la séance du 18 juillet 1874, la légitimité du traité de Francfort ?

R. C'est un représentant du parti clérical, Mgr Rœss, évêque de Strasbourg, lequel s'est exprimé ainsi : « Pour éviter tout malentendu qui pourrait nous atteindre, moi et mes coreligionnaires, je me sens obligé, dans ma conscience, de déclarer ce qui suit : Les Alsaciens-Lorrains de ma confession n'ont en aucune façon l'intention de mettre en question le traité de Francfort, conclu entre deux grandes puissances. » Il est inutile de dire qu'en tenant ce langage, Mgr Rœss trahissait en même temps ses coreligionnaires et ses électeurs, mais la déclaration de ce représentant du parti clérical n'en subsiste pas moins.

D. De quel groupe parlementaire faisait partie M. Piccon, député séparatiste ?

R. C'était un centre-gauche douteux, un de ceux qui se sont ralliés à M. de Broglie.

D. M. Bergondi, autre député niçois, n'avait-il pas aussi des tendances séparatistes ?

R. En effet.

D. Était-ce un républicain ?

R. Pas le moins du monde ; il siégeait à droite et votait d'ordinaire avec M. de Broglie.

D. A quelle opinion devrait appartenir le préfet des Basses-Pyrénées auquel incombe la mission de surveiller les carlistes ?

R. Évidemment à toute opinion qu'on voudra, pourvu qu'elle soit anticarliste.

D. Les légitimistes français sont-ils donc hostiles aux carlistes ?

R. Nullement ; ils affichent au contraire hautement leurs sympathies pour eux.

D. M. de Nadaillac, préfet actuel des Basses-Pyrénées, n'est-il pas un légitimiste ?

R. Hélas ! oui ; ce qui ne veut point dire qu'il ne remplisse pas son devoir ; son seul tort a été d'avoir les apparences contre lui, mais c'en est un.

D. Pourquoi n'a-t-on point, depuis longtemps déjà, interné M. de Nadaillac dans quelque bonne préfecture de l'intérieur ?

R. Dans la crainte de perdre dans la Chambre l'appui des voix légitimistes, lesquelles seront perdues quand même.

D. Combien y en a-t-il donc de ces voix légitimistes intransigeantes ?

R. Dix, quinze, vingt au plus.

D. Et c'est pour si peu de chose qu'on s'expose à fournir des prétextes aux ennemis de la France ?

R. Que voulez-vous, monsieur, il faut vivre. Si l'on perdait des voix à droite, il faudrait en chercher à gauche. Plutôt la mort !

D. Qu'aurait-on risqué à rappeler le dangereux *Orénoque* une ou deux années plus tôt ?

R. On risquait de perdre quelques voix légitimistes.

D. Ne pensez-vous pas que les cléricaux auraient poussé des cris d'aigle ?

R. Il fallait les laisser crier, et rappeler quand même.

D. Le ministère du 24 mai pouvait-il braver les cléricaux, bien que clérical lui-même ?

R. Matériellement, il le pouvait ; moralement, c'était difficile, il était lié par son origine.

D. Mais puisqu'on devait finir par se résigner, qu'a-t-on gagné à attendre si longtemps ?

R. Absolument rien, sinon de faire avec moins de bonne grâce un sacrifice nécessaire et de tenir éveillés pendant deux années de plus les soupçons d'un peuple qui devrait être notre ami.

D. Tout cela est assez pauvre, en vérité !

R. Que voulez-vous, monsieur, c'est de la diplomatie.

M. ÉMILE OLLIVIER

Il y a un proverbe qui dit : A brebis tondue Dieu mesure le vent. Il faut croire qu'un dieu clément mesure aussi la mémoire aux hommes d'État malheureux qui ont perdu leur patrie, et qu'il leur fait don, pour les aider à se survivre, d'une conscience toute particulière. Les criminels auteurs de la guerre de 1870 se pavanent, la tête haute, au milieu de nous, fiers, dédaigneux des injures, comme ils disent, oublieux et impénitents. Quant aux autres, à ceux qui ont été, comme ils disent encore, les « victimes », bien loin de demander pardon de leurs fautes à leur pays, il s'en faut de peu qu'ils ne déclarent avoir droit à la compassion respectueuse de leurs concitoyens. Telle est l'étrange comédie que nous donnent en ce moment les bonapartistes. M. Émile Ollivier — car on parle encore de lui — a été, paraît-il, attaqué avec une violence extrême par un journal dévoué à M. Rouher et à ce qu'on appelait jadis le parti de la cour ; un autre journal a pris chaleureusement la défense de M. Émile Ollivier : tout cela se passe en Corse. M. Émile Ollivier écrit à son défenseur pour le remercier ; il saisit cette heureuse occasion de se plaindre, il se pose en « victime », le mot y est, nous ne l'avons pas inventé. « Qu'ils poursuivent donc », dit l'ancien chef du cabinet libéral du 2 janvier, parlant de ses adversaires, « qu'ils poursuivent sans contradictions leur projet de me faire le bouc émissaire des malheurs dont j'ai été la première *victime*, ils ne recueilleront dans cette entreprise que le mépris public, et ils me serviront au lieu de me nuire. » Et M. Ollivier poursuit en parlant de « son indifférence à l'injure et à la calomnie ».

Toutes ces querelles corses ne sont que d'un intérêt médiocre pour le pays. Que les bonapartistes s'arrangent entre eux et se distribuent à leur guise leur part de responsabilité ; la France qui, dans sa générosité insoucieuse, a oublié de les faire passer en jugement, n'a que faire aujourd'hui de prêter l'oreille à leurs doléances tardives. Mais n'admirez-vous pas l'audace ou la légèreté de ce parti néfaste qui continue publiquement, sur les ruines de la patrie, ses querelles d'autrefois, vieilles d'un siècle, et qui fait appel, pour les trancher, à l'opinion publique ? L'opinion publique ! mais elle ne s'est que trop occupée de vous, et il y aurait de votre part quelque bienséance à la laisser enfin en paix. Le pays ne demande qu'à vous oublier ; ayez au moins assez de piété pour respecter son deuil et pour recevoir silencieusement son pardon.

EN LISANT LES JOURNAUX

M. du Temple écrit à M. Veuillot : « Que les catholiques veuillent bien retenir la date du départ de l'*Orénoque*, non pas au point de vue surnaturel, mais au point de vue humain ; elle va être le signal de toutes les humiliations. »

Puisque M. du Temple aime à méditer sur les dates, nous lui recommandons celle du 18 juillet 1870 : c'est ce jour-là qu'a été proclamé le dogme de l'infaillibilité du pape, et c'est ce jour-là aussi que la France a déclaré la guerre à la Prusse, provoquant ainsi avec sa propre ruine celle de la papauté ! Que pense M. du Temple de cette coïncidence chronologique ?

A propos de la lettre de M. Chevreau aux maires du département de l'Oise, pour appuyer la candidature de M. de Mouchy :

« Comment se fait-il que M. Léon Chevreau, ancien préfet » de l'empire, compte des amis parmi les maires du régime » actuel ? La raison en est fort simple : après que M. Thiers » eut été arraché du pouvoir auquel il se cramponnait, on » balaya les mairies encombrées des résidus du 4 septembre

» Ce nettoyage indispensable terminé, quand on voulut re» constituer les municipalités, on fut obligé de s'adresser » aux anciens maires de l'empire... » (Journal *le Pays* du dimanche 18 octobre.)

Vous voyez qu'on ne le leur fait pas dire. Tel a été, en effet, le résultat net et immédiat de la politique qui suivit le 24 mai et des mutations faites dans le personnel des municipalités. On a « balayé » le 4 septembre : au profit de qui ? — de l'empire. M. de Broglie a bien travaillé.

Dans un article publié par lui dans la *République française*.

M. Challemel-Lacour, passant la revue des turpitudes intellectuelles de notre époque, mentionnait un genre de littérature fort goûté de nos jours et qu'il qualifie ainsi : « la sottise sous le nom de *fantaisie.* » Jamais cette définition de ce que les journaux badins appellent « la fantaisie » ne nous a paru plus juste que cette semaine. Vous avez lu leurs contes à dormir debout sur M. Thiers. Est-il rien de plus inepte, de plus lourd, de plus plat que ces inventions? A quel degré d'abêtissement faut-il donc que nous en soyons venus pour que cela puisse passer pour de la littérature amusante? Non, si c'est là l'esprit français du jour, jamais on n'a été plus sot chez le peuple le plus spirituel du monde. N'est-ce pas le cas de dire que la haine rend bête?

On a lu la lettre que M. Raynaud, maire de Nice, a adressée à ses collègues, messieurs les maires du département des Alpes-Maritimes. Dans cette lettre, M. Raynaud recommandait carrément les candidatures séparatistes de MM. Durandy et Roissard de Bellet. Déjà, lors du fameux incident Piccon, l'attitude suspecte de M. Raynaud avait été signalée; le ministère n'avait tenu aucun compte de cet avertissement. On le savait hostile à la République; on ne lui en demandait pas davantage.

Il est inutile de dire que M. Raynaud est un maire de M. de Broglie.

Une dépêche arrive de Nice, en date du 18 octobre, signée Henri Lefèvre, député des Alpes-Maritimes, et déclarant «qu'il est complétement faux que Garibaldi ait écrit à M. Maure » pour soutenir la candidature de MM. Médecin et Chiris.

Et cinq jours que nous vivions sur ce mensonge des journaux réactionnaires!

Il y a des bureaux de rédaction où l'on fabrique comme cela la fausse nouvelle, presque sans penser à mal; affaire d'habitude. C'est cependant une habitude bien déshonnête.

Quant aux fausses nouvelles relatives à M. Thiers, ces fausses nouvelles idiotes auxquelles on a dit leur fait, — qui croirait qu'on rencontre dans la rue des gens qui s'y sont laissé prendre! — Est-ce vrai que M. Thiers a été arrêté par des brigands? Êtes-vous bien sûr que le gouvernement italien l'a réellement chassé d'Italie? Eh! eh! heu! heu! ça me paraît fort... — Tu n'as que ce que tu mérites, public inepte! Le plus joli, c'est que le *Figaro* a eu la demi-loyauté de grossir la farce afin que le lecteur le plus obtus fût sur ses gardes. Rien n'y a fait; le *Figaro* n'avait pas pris exactement la mesure de l'ineptie de son public : elle est plus grande qu'il ne pensait!.. Une autre fois, ami Figaro, il faudra oser davantage encore. Dupe ceux-ci, berne ceux-là, et ne t'arrête jamais à mi-route; si loin que tu ailles, tu ne trouveras jamais le fond de la niaiserie de tes contemporains.

Et ces Parisiens, qui se vantent d'être des « blagueurs! » Tudieu! mais vous êtes simplement des gogos, tout Parisiens que vous êtes...

Les journaux réactionnaires accusent M. Thiers de desservir à l'étranger le gouvernement de la France; c'est un mensonge. Encore devrait-on remarquer qu'en tout état de cause il ne s'agirait ici que du gouvernement, du ministère, lequel après tout n'est pas la France. M. Thiers répète à qui veut l'entendre que la France a pour l'Italie des sympathies sans réserve. Il n'est donc point vrai de dire que M. Thiers calomnie la France, ainsi que le prétendaient les journaux de M. de Broglie. C'est M. de Broglie, au contraire, et lui seul qui a calomnié la France, étant ministre : on se souvient de cette circulaire envoyée après le 24 mai à nos agents à l'étranger, circulaire dans laquelle la France était signalée par le chef du cabinet comme le foyer principal de l'esprit révolutionnaire, que toute l'Europe avait intérêt à réprimer.

Aussi bien M. de Broglie a fait en cette circonstance ce qu'il n'a cessé de faire en toute occasion, avant son ministère, pendant et après : il n'y a pas un seul de ses discours où il ne calomnie et ne dénonce aux suspicions de l'Europe conservatrice la majorité de ses concitoyens. Les amis de M. de Broglie font comme lui, ses journaux parlent comme lui. Toute la guerre faite à la république depuis quatre années, toute cette longue et fastidieuse diatribe contre le 4 septembre et les hommes du 4 septembre, ne sont qu'un entassement de calomnies. Le jour où M. de Bismarck, voulant intervenir chez nous, prendrait prétexte de l'ordre social à préserver en Europe contre la contagion de nos exemples, il n'aurait que le choix dans les arguments de M. de Broglie : il y a là tout un arsenal où nos ennemis pourront s'armer contre nous. Il y a si longtemps que M. de Broglie appelle les gendarmes! Un beau jour, les Prussiens répondront : Nous voilà!

Fort heureusement, M. Thiers voyage en Europe; en sa personne, il fait aimer et admirer la vraie France; les mensonges laborieusement amoncelés s'évanouissent. M. de Broglie et le *Figaro* ne sont pas de force contre M. Thiers.

LA GRANDE-DUCHESSE DE GÉROLSTEIN

M. le préfet du Rhône vient de refuser au directeur du théâtre des Variétés de Marseille l'autorisation de jouer la *Grande-duchesse de Gérolstein.* Un pareil scrupule n'est que trop justifié; il y aurait trop d'amertume dans cette parodie qui n'en est plus une, hélas! La France n'a plus le droit de rire de rien. Toute satire nous est interdite, nous sommes tombés trop bas. De là vient qu'il ne se fait point en ce moment de comédies de mœurs; de là vient que l'opérette elle-même, telle que la comprenaient jadis les librettistes Meilhac et Halévy, disparaît pour faire place à la niaiserie graveleuse. Il y avait de la philosophie, de l'observation, parfois profonde, dans telle ou telle de leurs fantaisies d'autrefois, qu'on ne referait pas aujourd'hui ou même qu'on ne jouerait plus, témoin cette même *Grande-duchesse* où la France politique et militaire a pu se mirer en plein, de manière à y voir son image et sa destinée tout entière, depuis les Tuileries jusqu'à Sedan. Maintenant nous nous traînons stupidement et malhonnêtement dans les platitudes de *Pomme d'api*, de la *Jolie parfameuse*, de la *Rosière d'ici*, et enfin de *Mme Trouillat*, en attendant *Mme l'Archiduc*, qu'on nous annonce.

Nous avions depuis longtemps perdu l'enthousiasme; nous avons dû donner congé à l'ironie elle-même, qui nous blessait comme une arme à double tranchant : il ne nous reste plus que le droit à la bêtise. Nous en usons.....

Z...

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 18 31 OCTOBRE 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ceci finira par quelque immense et universelle folie nationale. *Je septennalise, tu septennalises..., ils* ou *elles septennalisent*. Ça se conjugue et ça se gagne : jusqu'à ce jour l'exécutif seul était atteint, et voilà que le législatif lui-même est menacé ! Pour peu que la chose continue, il ne restera plus rien en France qui ne soit, peu ou prou, septennalisé ; c'est une mode, une panacée, une furie..... Voyez, Mirabeau lui-même vient d'être bombardé septennaliste en pleine Académie ! C'est à M. de Loménie que nous devons ce bel ouvrage. Ah ! s'est écrié l'honorable *quarante*, emporté par l'enthousiasme, si Mirabeau vivait de nos jours, ce n'est pas lui qui mettrait en doute les mérites de ce régime qui, etc., etc..... Ce n'est pas lui qui demanderait un gouvernement défini et définitif ; le septennat lui suffirait, messieurs, soyez-en certains etc..... — Que voulez-vous ? dès lors qu'on nous assure que Mirabeau lui-même serait septennaliste, nous avons bouche close ; prenons-en notre parti, il n'y a plus à lutter ; le septennat est le plus fort, courbons-nous.

Et cependant on continue à discuter tout de même, de droite et de gauche. Il y a des variétés dans le septennalisme. A côté des septennalistes purs et sans épithète, les vrais, les bons, les seuls, pour mieux dire, on rencontre une espèce de septennalistes que nous appellerions volontiers les septennalistes honteux. Ce sont ceux qui ne demanderaient pas mieux que de faire à la République une petite place dans le septennat ; ils vont même jusqu'à lui emprunter son nom, mais d'une manière si discrète, si détournée !... Tandis que le septennaliste pur affecte de ne point donner son titre au chef du pouvoir exécutif et de l'appeler simplement « le maréchal de Mac-Mahon », les septennalistes républicains poussent l'esprit de concession et la bravoure jusqu'à parler en toutes lettres du « Président de la république ». Oui, en parlant du maréchal de Mac-Mahon, ils disent, comme vous et comme moi : « Le Président de la république. » N'est-ce pas tout à fait louable, et ne convient-il pas de leur savoir gré de l'effort qu'ils font pour se rapprocher de nous ?

En ce qui nous concerne, nous ne marchanderons pas l'éloge à ces centre-droitiers généreux ; nous les remercions de toute notre âme, mais c'est tout ce nous pouvons leur concéder. Quant à reconnaître, comme ils nous le demandent, qu'au fond nous sommes tout à fait d'accord avec eux, et que notre république n'est séparée de leur septennat que par une chicane de mots, c'est une autre affaire, nous protestons. Entre eux et nous, il y a toujours un abîme. Plus petite est la différence qui nous divise dans les mots, plus grand est l'écart qui nous tient désunis sur le fond des choses. Si, en effet, cet écart n'était point très-réel, s'il ne subsistait pas, nous cherchons vainement quel motif ils auraient de nous refuser plus longtemps ce qu'ils prétendent être sans portée : à savoir, l'affirmation pure et simple du gouvernement de la république.

Deux formules sont maintenant en présence : la formule Casimir Périer, ainsi conçue, du moins en substance : « Le gouvernement de la république se compose de deux chambres et d'un président de la république. La présidence de la république est attribuée pour une durée de sept ans, jusqu'au 2 novembre 1880, au maréchal de Mac-Mahon. » L'autre formule, celle des centre-droitiers modérés, la formule donnée par le *Moniteur universel*, est ainsi conçue : « Les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, Président de la république, sont prorogés jusqu'en 1880. Le gouvernement se compose de deux chambres et du maréchal de Mac-Mahon, Président de la république. »

Entre ces deux formules, quelle est la différence ? — car il y en a une, et qui est considérable, quoi qu'en puisse dire, dans son bon vouloir, le *Moniteur universel* ; la voici :

Nous républicains, nous disons, en parlant du gouvernement de la France : *la république*. Les septennalistes, eux, ont soin de ne mentionner la république qu'en la rattachant au titre du maréchal de Mac-Mahon ; ils ne parlent que de la *présidence de la république*. Considérez comment on y prend le

Moniteur universel, dans son désir de nous complaire sans offusquer ses amis. Il dit : « les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, Président de la république ; » cela fait, il se croit dispensé de qualifier le gouvernement de la France ; il l'appelle prudemment le « gouvernement » tout court. De cette manière tout est sauvé, on croit s'être mis en règle du côté droit et du côté gauche ; c'est le fin du fin.

Mais la merveille de tout ceci, c'est que ces gens qui dépensent tant d'esprit pour se soustraire à la nécessité d'appeler les choses par leur nom, sont les mêmes qui nous accusent de nous attarder dans les subtilités et les chicanes ! Il faut voir de quel air de pitié ils nous disent : « Vous y tenez donc bien à votre formule républicaine, vous attachez donc une grande importance à un mot ». Eh ? oui, certes, nous y tenons et nous y tenons d'autant plus à ce mot-là et à cette formule que nous vous voyons mettre une plus grande opiniâtreté à nous les refuser. Voyons, raisonnons un peu, car il est temps de tirer au clair toutes ces comédies : ne reconnaissez-vous pas, tout comme nous, qu'il serait illogique, incorrect, absurde, de parler de *présidence de la république* dans un pays où la république n'existerait pas ? — Assurément. — C'est cependant ce que vous faites ; de la république vous ne connaissez ou ne voulez connaître que la présidence ; et quand on vous prie de désigner le gouvernement lui-même, dans son ensemble et dans son essence, vous vous réfugiez dans les périphrases et dans les nuages du septennat, vous devenez insaisissables et l'on ne sait plus où vous trouver.

Eh bien ! nous n'userons pas de représailles avec vous, et nous ne vous renverrons pas sans réserve ce reproche de puérilité avec lequel vous pensez avoir raison de nos formules et de nos propositions. Non, messieurs les septennalistes, vous n'êtes pas du tout des byzantins ; vos formules à vous sont puériles peut-être (et certes elles le sont), mais vos intentions et vos arrière-pensées ne le sont pas du tout, et vous savez fort bien ce que vous faites. Si vous repoussez le mot de république, c'est parce que vous ne voulez pas de la chose. Et nous c'est parce que nous voulons la chose que nous nous acharnons à demander le mot et à l'inscrire, en dépit de vos résistances, en tête de la constitution de la France. Voilà pourquoi la proposition Casimir Périer demeure le programme du centre gauche et des gauches réunies ; voilà pourquoi aussi cette même proposition demeure l'unique terrain où puissent se réunir les députés de la gauche et ceux des membres de la droite qui ont le désir de donner un gouvernement définitif à la France.

Il est donc inutile de chercher et de proposer des formules nouvelles. Toute proposition qui ne reconnaît pas dès le premier article, dès la première ligne, dès le premier mot, l'existence de la République, est une formule captieuse qui veut ruser avec le bon sens, avec la langue, avec la logique et avec la réalité des faits. Vous pouvez tant qu'il vous plaira tourner la chose en risée et railler notre étroitesse d'esprit, nous ne changerons rien aux conditions de notre alliance : la porte de la cité ne sera ouverte qu'à ceux qui sauront dire, avant d'entrer, ces cinq mots : « Le gouvernement de la République française. »

Tel est notre *shiboleth ;* il n'est pas difficile à prononcer, d'autant que nous promettons de n'être point trop rigoureux sur l'accent et sur la grimace ; mais il faudra le prononcer. Ceux qui s'y refuseront feront bien de reprendre le chemin du septennat sans épithète ; et grand bien leur fasse ! Z...

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. E. MILLER

de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres

Un poëte de la cour des Comnènes

On se rappelle cette charmante épître où Marot raconte à François Ier comment il a été volé par son laquais. Je citerai le commencement :

On dit bien vray, la mauvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois avecques elle, Sire.
Vostre cueur noble en sauroit bien que dire :
Et moy chetif, qui ne suis Roy, ne rien,
L'ay esprouvé, et vous compteray bien,
Si vous voulez, comment vint la besongne.
J'avois un jour un valet de Gascongne,
Gourmant, yvrogne, et assuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde ;
Au demeurant, le meilleur filz du monde.

Ce dernier vers, comme on sait, est devenu proverbe.

Non pas que je trouve un rapport quelconque entre la cour de François Ier et celle des Comnènes ; encore moins que je veuille comparer Marot avec Théodore Prodrome. J'ai seulement l'intention d'établir qu'à différentes époques, dans les nations civilisées, les souverains ont presque toujours toléré chez leurs poëtes favoris une certaine liberté de langage, descendant quelquefois jusqu'à la familiarité. Cette petite précaution oratoire m'a paru nécessaire pour expliquer et même pour justifier les détails qui vont suivre.

On trouvera sans doute que ces détails manquent de noblesse et qu'ils sont même parfois bien vulgaires. Mais nous sommes au XIIe siècle, à la cour de Byzance, et il s'agit d'un poëte famélique qui fait bon marché de sa dignité personnelle pour obtenir des secours de son puissant protecteur. Les mœurs et les usages à la connaissance desquels il nous initie permettent d'étudier la nature de ses relations avec le souverain et de comparer sa situation sociale avec celle des poëtes de cour dans les temps modernes.

Théodore Prodrome a eu le privilége d'occuper les loisirs de plusieurs éminents critiques : Léon Allatius, La Porte, du Theil, Boissonnade, le cardinal Maï et surtout le célèbre Coray. Ce dernier lui a même consacré le second volume tout entier de ses *Atacta*. Deux poëmes en langue vulgaire de Prodrome, qu'il avait trouvés dans la Bibliothèque nationale de Paris, lui ont fourni l'occasion de faire un travail des plus intéressants au point de vue philologique. On sait combien sont rares les monuments de ce genre, surtout ceux qui re-

(1) La séance était présidée par M. Joseph Bertrand. Les lecteurs ont été, outre M. Miller : M. Rosseeuw Saint-Hilaire sur *La disgrâce et la chute de la princesse des Ursins ;* M. Charles Blanc sur *Des expressions de la lumière ;* M. de Loménie sur *Mirabeau et son père à la veille de la Révolution*. (Voyez dans le premier numéro de la *Revue politique et littéraire* (1er juillet 1871) une leçon de M. de Loménie intitulée : *Deux incidents de la jeunesse de Mirabeau*).

montent au XIIe siècle de notre ère. J'ai eu moi-même la bonne fortune d'en découvrir deux, je pourrais dire trois autres, en recueillant de divers côtés les poésies inédites de cet écrivain. Un de ces poëmes présente un intérêt tout particulier, en ce qu'il nous donne des détails curieux et tout à fait nouveaux sur la vie intime du poëte byzantin.

Les renseignements biographiques qui le concernent se réduisaient à peu de chose. Coray ne savait même pas que Théodore Prodrome était déjà célèbre du temps de Jean Comnène, père de Manuel. Nous devons la connaissance de ce fait aux pièces de vers publiées par le cardinal Maï, d'après un manuscrit du Vatican. Les nouveaux poëmes, dont je m'occupe en ce moment, viennent le confirmer.

Je laisse provisoirement de côté le premier. Le second est adressé à Jean Comnène et commence ainsi : « Quand j'étais petit, mon vieux père me disait : « Mon enfant, apprends les lettres, si tu veux réussir. Vois un tel ; il allait à pied ; maintenant regarde, il se promène sur un magnifique mulet. Quand il étudiait, il n'avait pas de chaussures ; maintenant il porte des souliers à la mode. Quant il étudiait, il avait les cheveux en désordre ; aujourd'hui c'est un beau cavalier à la chevelure élégante et soignée. Quand il étudiait, il n'avait jamais vu la porte d'un bain ; maintenant il se baigne trois fois par semaine, etc., etc. »

On reconnaît ici la partie du premier poëme publié par Coray, qui commence au v. 55. Il s'agit, en effet, de la même pièce, refaite en grande partie et dédiée à un autre personnage.

Un heureux hasard, en nous conservant deux rédactions différentes du même poëme, nous révèle un détail intéressant. Voici, en effet, ce qui est arrivé. Théodore Prodrome avait adressé une épître en vers à Jean Comnène, qui mourut d'un accident à la chasse, en 1143. C'est la pièce que j'ai retrouvée. Plus tard il la refait, y ajoute de nombreux détails et la dédie au nouveau souverain, Manuel Comnène, qui sans doute ignorait l'hommage fait à son père. C'est le poëme publié par Coray. A une époque où l'imprimerie n'existait pas, un pareil fait était possible, bien qu'il s'agît d'un poëte alors très-célèbre. La pièce a pu servir deux fois, parce que probablement elle avait été donnée d'abord confidentiellement, comme celle dont nous nous occuperons bientôt. Elle n'avait pas été publiée, c'est-à-dire des copies n'en avaient point circulé. Théodore Prodrome avait eu une si grande réputation comme poëte et comme savant, qu'après sa mort, toutes ses poésies, tous ses ouvrages ont été recueillis avec le plus grand soin, et c'est ainsi que nous est parvenue la pièce en question, sous deux formes et avec une destination différente. Le proverbe *Tirer d'un sac deux moutures* a toujours trouvé et trouvera toujours son application. Du reste, la comparaison entre les deux rédactions présente un grand intérêt au point de vue philologique, je veux dire pour l'étude de la langue vulgaire.

La seconde épître en vers dont nous avons à parler est inédite. Elle est adressée au Sébastocrator. Jean Comnène avait quatre fils : Alexis, l'aîné, fut revêtu de la pourpre impériale, et, dans la proclamation annuelle, son père l'associa au titre d'empereur. Andronic, le second, fut décoré du titre de Sébastocrator. Ces deux princes moururent avant leur père, en 1142, et laissèrent leurs titres à leurs cadets Isaac et Manuel. On sait comment Manuel, le plus jeune des fils de Jean, fut nommé empereur au détriment de son frère. Ce dernier portait alors aussi le titre de Sébastocrator ; mais, relégué immédiatement dans un monastère, il n'était pas en position de soulager la misère de Théodore Prodrome. Il ne ne s'agit donc pas ici d'Isaac, mais d'Andronic Comnène, auquel d'ailleurs beaucoup de pièces de Prodrome sont adressées ; ce qui prouve que celle-ci est antérieure à l'année 1142.

Le poëte fait d'abord un triste tableau de sa position malheureuse, afin d'émouvoir la compassion de son puissant bienfaiteur. S'il a recours, tantôt aux vers politiques, tantôt à la prose, ce n'est ni par vanité ni par gaieté de cœur, mais bien par nécessité. « Prenez-moi en pitié, dit-il, si vous ne voulez pas que je succombe. Sans doute, si je suppute vos générosités, je reconnais que vous me donnez beaucoup. Mais dix misérables mesures de blé, que je reçois tous les quatre mois, sont bien loin de me suffire, car, je ne sais comment cela se fait, nous en consommons treize par mois.

« Ne voudrais-je pas en outre du bois à brûler, du charbon et quelques vivres une fois la semaine ? Ne faut-il pas aux miens des chaussures, à moi des souliers pour mes courses d'hiver, un justaucorps court et épais pour me garantir du froid ? Ne demande-t-on pas chez moi du lin, du coton, des peaux fraîches et vieilles, du savon de gland, du miel, du vinaigre. etc. ? » Ici se rencontrent une foule d'expressions vulgaires pour désigner toute espèce de légumes et de fruits.

« Ne faut-il pas à ma femme un vêtement pour les fêtes de Pâques, à ma mère un manteau et des bas ? Et si je voulais parler des autres objets tels que vases, cruches, etc., je n'en finirais pas. Il me faut donner ici, donner là, donner pour la marmite, pour le crible, pour de l'étoupe, de la cire, des torches. Puis il faut faire venir le chirurgien, parce qu'il y a toujours quelqu'un à saigner. Monsieur, la corde du puits est cassée, qu'on la change ; le tonneau ne tient plus l'eau, qu'on en achète un autre ; notre porte est démontée, que le serrurier l'arrange ; l'enfant s'est blessé, vite que l'on achète de la meilleure huile de camomille, du vinaigre et autres ingrédients, et qu'on fasse un onguent pour la blessure avant que l'inflammation s'y mette.

» Vous voyez, mon illustre bienfaiteur, dans combien de dépenses je suis entraîné ; tout ce que j'ai, tout ce que je reçois, tout y passe. Établissez le compte de ce que vous me donnez, et si vous trouvez que je n'en fais pas un bon usage, blâmez-moi comme un prodigue, et appelez-moi *gâcheur d'oignons*. N'ajoutez pas foi aux calomnies de quelques envieux qui cherchent à me nuire auprès de vous.

» Ce que je viens d'énumérer doit entrer chaque année dans la maison de tous, que l'on soit riche ou pauvre, serviteur ou maître, religieux ou laïque, vieux ou jeune, chacun suivant ses moyens, sa position. Ceux qui reçoivent en héritage le bien-être et la prospérité, ceux-là seuls peuvent jouir de tout ce que la terre et la mer produisent de bon. Quant aux autres, pauvres et affamés comme moi, qui n'ont reçu en partage que la misère, ils ont beaucoup de dépenses et peu de revenus. Aussi se trouvent-ils bientôt réduits à la dernière extrémité. Ils finissent par dévorer jusqu'à leurs propres vêtements. Ils vont et viennent comme des [illegible] dans sans voir, levant aux étoiles et [illegible] de la foudre.

» Telle est ma situation. Atteint par cette maladie qu'on nomme l'indigence, j'ai vu, malheureux que je suis, j'ai vu tout mon avoir se consumer. Si [illegible] la peau

de votre miséricorde, si vous ne venez à mon secours, je finirai par manger mon immeuble, ce qui pour moi serait pire que la mort.

» Mon très-illustre protecteur, ne vous laissez pas abuser par mon titre de Ptochoprodrome (pauvre Prodrome); n'allez pas croire que je me nourris d'herbes de montagne. Je ne mange ni sauterelles ni racines. Ce qu'il me faut, c'est un ragoût riche et varié, ce sont des pâtisseries légères et feuilletées et un rognon de mouton bien gras. Songez à toutes mes dépenses; rappelez-vous que je tiens le ménage de toute ma maison. Si vous ne venez promptement à mon aide, je succomberai, je mourrai, et alors vous serez privé du poëte qui chaque jour vous saluait d'une louange nouvelle. »

Cette épître, indépendamment d'une foule de termes vulgaires qu'elle fournit et qu'on chercherait vainement dans les lexiques, cette épître présente de l'intérêt à un autre point de vue ; elle nous apprend que Théodore Prodrome a été marié, et qu'il a eu plusieurs enfants. Mais il va nous donner lui-même bien d'autres détails sur sa femme et sur son intérieur.

J'arrive maintenant à la partie principale, celle que j'avais réservée en commençant comme la plus importante. Elle n'a pas moins de deux cent soixante-quatorze vers et est adressée à l'empereur Maurojean. Il s'agit encore ici de Jean Comnène, auquel on avait donné ce surnom parce qu'il avait le teint brun et les cheveux noirs. On l'appelait aussi Calojean, pour indiquer les heureuses qualités dont il était doué.

Cette pièce commence ainsi : « O mon maître couronné, comment pourrais-je reconnaître vos éclatants bienfaits ? Je n'ai rien qui soit digne de votre souveraine puissance et de votre bonté. Je ne puis vous offrir que quelques vers politiques, sans mètre, modestes, égayés par un badinage qui respecte les convenances. Quand les vieillards plaisantent, c'est avec décence. »

Nous allons voir ce qu'il entend par plaisanter avec décence. Notons ici en passant un détail important. Du vivant de Jean Comnène, c'est-à-dire avant 1143, Théodore Prodrome était déjà vieux. Comme d'ailleurs, dans ses diverses poésies, il parle des principales expéditions qui ont signalé le règne de Manuel, on peut conclure qu'il est mort dans un âge très-avancé.

Il continue : « Ne repoussez pas mon offrande, mais accueillez plutôt avec bienveillance ce que je vous écris dans mon malheur, car, malgré mon badinage, je suis en proie à un violent chagrin. J'ai une maladie, une véritable maladie. N'allez pas croire qu'il s'agisse d'une hernie ou de quelque affection du même genre; que j'aie le tétanos, une inflammation, une hydropisie ou une péripneumonie. Non, le mal dont je souffre, c'est une femme acariâtre et querelleuse.

» Je veux vous dévoiler toute la méchanceté de cette créature. Pourvu toutefois que mes confidences n'aillent pas tomber dans l'oreille de quelques indiscrets, qui ne manqueraient pas d'aller les reporter à ma femme ! Je frémis à la seule pensée qu'elle pourrait être instruite de ce que je vous écris là; j'aimerais mieux être enseveli tout vivant. Je crains sa langue, je crains sa colère, ses menaces et ses reproches. On ne manquerait pas chez moi de me faire un mauvais parti, et Dieu sait tout ce qu'il me faudrait endurer ! Qui donc enfin viendra me venger et me débarrasser de cette mégère ? Mais il est temps de vous raconter les indignes procédés dont elle use à mon égard.

» Il ne m'est plus possible de supporter la malice de cette femme, ses querelles et ses affronts de chaque jour. Il me semble l'entendre : — Monsieur, vous n'avez aucun soin. Monsieur, comment dites-vous ? Monsieur, que m'avez-vous donné ; que m'avez-vous apporté ? Quel vêtement m'avez-vous fait raccommoder ? Ai-je jamais pu assister aux fêtes de Pâques ? Pendant les douze mortelles années que j'ai passées avec vous, ai-je porté à ma chaussure un seul ornement qui vînt de vous ? Ai-je mis sur mes épaules un seul mantelet de soie ? Jamais une seule bague à mes doigts; jamais un bracelet. Les étrangers usent mes vêtements, et je reste nue et complétement dépouillée. Jamais je n'ai pu prendre de bain. Je reste une journée entière sans manger afin de ne pas souffrir de la faim pendant deux jours. Je passe ma vie à gémir et à pleurer. Mon sort est vraiment digne de pitié, et je voudrais en finir. Le vêtement de soie pourpre, le manteau à grands dessins, et les autres effets du même genre, faites-en cadeau, vendez-les, donnez-les à qui vous voudrez. Les objets de bain que vous avez apportés, ainsi que la couverture de lit, constitueront l'héritage paternel de vos enfants. Votre mobilier et les choses qui vous viennent de vos parents, suffiront pour doter vos filles. Quant à vous, gardez le silence et livrez-vous à vos tristes réflexions. »

Bientôt les reproches se mêlent aux regrets. Ils rappellent un passé plus prospère et prouveraient qu'une certaine aisance avait d'abord régné dans le ménage. L'insouciance et l'incurie du poëte ont tout compromis.

« — Vous qui osez lever les yeux sur moi, rappelez-vous qui je suis. J'étais noble, tandis que vous n'étiez qu'un simple citoyen. Vous étiez le pauvre Prodrome, Ptochoprodrome, et moi j'étais riche. Vous dormiez sur la paille, et moi dans un lit. J'ai reçu une belle dot, et vous n'aviez que le salaire d'un journalier. J'avais de l'or et de l'argent, et vous n'aviez que les objets pour pétrir le pain et un grand fourneau. Vous résidez dans ma maison, mais sans en prendre soin. Les marbres ont disparu, le sol est défoncé, les tuiles sont disjointes, les murs s'écroulent, le potager est inculte ; aucun ornement n'est resté; on ne trouve plus rien, ni plâtre, ni miroir, ni plaque de marbre ; toutes les portes sont renversées, les gonds sont descellés et les pilastres du côté du jardin sont tombés. Vous n'avez jamais renouvelé une porte, jamais remis une planche ou une tuile, réparé un toit ou un mur, jamais acheté un clou.

» Mes servantes vous regardent comme leur maître ; elles vous craignent, vous servent et vous honorent. Quant à moi, je tiens votre maison, et je reçois vos ordres. Je suis l'esclave de vos enfants et de ma belle-mère ; je m'occupe de toutes vos affaires ; je vais, je viens, je cours, et je m'épuise de fatigue. Je fais moi-même le manteau de toile et de coton que je porte ; je suis votre intendante ; je confectionne les objets de laine et autres ; je suis réduite à l'état de simple couturière ; je fais la toile et les caleçons ; je récolte le coton. Tout à la fois le gardien et le chef de l'église, je suis, en outre, comme un prieur de couvent et un notaire de village. Pendant ce temps-là, vous êtes couché comme une bête de somme, n'ouvrant les mâchoires que pour manger, et chaque jour vous êtes là à attendre ce que j'apporte. Je ne sais ce que vous voulez, j'ignore ce dont vous avez besoin. Puisque vous ne savez pas faire autre chose, reposez-vous en silence et plongez-vous dans vos tristes méditations ; grattez votre lèpre et laissez-moi tranquille. Puisque vous éprouviez le

désir de former une alliance et de prendre femme, vous auriez bien dû choisir une créature digne de vous, la fille d'un cabaretier, par exemple, boiteuse, couverte de taches de rousseur, et dénuée de tout. Pourquoi êtes-vous venu me séduire, moi, pauvre orpheline, avec vos assiduités et vos obsessions ? »

« — Tel est, mon souverain maître, le langage que j'entends tous les jours, et encore n'est-ce là qu'une faible partie de mes griefs; si je voulais les énumérer tous, autant vaudrait entreprendre la confection d'un nouveau catalogue de héros.

» Mais ce que j'ai dit est plus que suffisant pour porter la lumière et la conviction dans votre esprit. Malgré l'apparence de vérité que semblent comporter ces reproches, ils sont tous faux. Ce ne sont que des radotages, des fables et des sornettes. Ce sont des paroles pleines de fiel et d'amertume.

» Sans même attendre que je lui réponde, cette femme s'arrache les cheveux, se déchire les joues, prend ses enfants, enlève son fuseau, entre dans sa chambre, ferme la porte, se tient coite et me laisse dehors. Dernièrement je venais de rentrer à cheval et avec l'estomac vide. Lorsqu'elle s'aperçut que j'avais mis pied à terre et que je me tenais devant la porte sans faire le moindre bruit, sans crier, sans ameuter les passants, sans recourir aux soldats, sans tous les appareils de la force publique, sans hoplites et sans frondeurs, elle commença à prononcer quelques mots et à murmurer tout bas. Comme j'étais à jeun après avoir toutefois un peu trop bu, car il faut bien avouer ma faute et m'accuser moi-même, je me fâchai et je lui parlai avec colère; mais, elle, reprenant de nouveau son ton habituel : — Que voulez-vous? Qui êtes-vous ? Voyez quelle est celle que vous outragez, que vous déshonorez. Je ne suis ni votre esclave ni votre salariée. Pourquoi venez-vous me tourmenter? Pourquoi ne retournez-vous pas là où vous étiez? Ici il n'y a plus rien à manger et à boire. Vous avez tout consommé et vous m'avez laissée sans provisions. Si je puis voir mes frères, ils me vengeront. Je vous attacherai au cou les quatre enfants, et, gardant tout ce qui vient de mes parents, je vous chasserai avec éclat de ma maison, afin que je ne sois plus exposée à voir votre visage et à supporter votre présence.

« En me sentant injurié de la sorte, j'avais d'abord l'intention de la battre; mais bientôt, rentrant en moi-même, je me dis : « Par ton âme, ô Prodrome, reste tranquille; supporte courageusement tout ce qu'elle te dit. Si tu la frappes, tu t'en repentiras. Tu es vieux et petit; tu n'es pas très-fort. Elle peut avoir le dessus, et alors elle te maltraitera ; mais, si tu veux la dominer, prends un bâton, crie bien haut, lance-lui une pierre, fonds sur elle et tâche de t'en emparer. Si tu tombes, relève-toi et précipite-toi de nouveau; regarde-la d'un air féroce, mets ton bonnet de travers, rugis comme un lion. » — Comme dans mon malheur je ne pouvais trouver un bâton, je m'empare du manche à balai et j'adresse une prière à mon patron pour qu'il m'empêche de succomber dans la lutte. Cependant, après avoir mis sous clef le pain et le vin, et après avoir fermé la porte, elle s'était assise et attendait tranquillement. Ayant donc pris le manche à balai, je m'attaque à la porte. J'avais beau la frapper avec violence, je ne parvenais pas à l'enfoncer; j'étais furieux. J'avise alors une fente, j'y introduis le bout du bâton, mais elle saute dessus, le saisit et cherche à s'en emparer. Quant à moi, j'étais toujours dehors, tirant de toutes mes forces. S'en étant aperçue, elle lâche brusquement le manche à balai, entr'ouvre la porte et me voilà à terre étendu tout de mon long. Lorsqu'elle me vit tombé, elle commença à se moquer de moi ; puis elle sort, et, après m'avoir aidé à me relever, elle me dit d'une voix doucereuse : — Remettez-vous, Monsieur; Dieu veuille que vous ne soyez pas blessé ! Remettez-vous un peu. Vous n'êtes qu'un rustaud et une espèce de poupée ; respectez donc ceux qui sont plus forts que vous, et ne cherchez pas à faire le brave et le rodomont.

» Après m'avoir parlé ainsi, elle rentre de nouveau, ferme la porte et se tient coite. Je cours alors à ma chambre, et je me jette sur mon lit en attendant le goûter. Pressé par la faim, je me lève, et je vais à l'armoire, que je trouve fermée. Je reviens me jeter sur mon lit, où je passe mon temps à me retourner et à fixer les regards sur la porte.

» Le soleil commençait déjà à disparaître de l'horizon lorsqu'il s'éleva tout à coup un grand tumulte. Un de mes enfants était tombé de haut; la chute avait été violente, et il gisait à terre comme mort. Les voisins s'assemblent, et les commères du quartier accourent pour apporter du secours et des consolations.

» C'était un bruit et un vacarme effroyables. Pendant que tous, hommes et femmes, pérorent à qui mieux mieux sur la chute et sur le mal de l'enfant, je prends furtivement la clef, j'ouvre l'armoire, je bois, je mange; puis, sortant, je me mets à gémir avec les autres. La douleur s'étant calmée, l'enfant se releva, et ceux qui étaient accourus se retirèrent après s'être salués. Ma femme prit tous ses enfants, rentra avec eux et se renferma de nouveau.

» Après avoir dormi sans consolation, sans souper, l'esprit triste et sombre, je me levai promptement, et, m'étant approché de la chambre, je frappai de la main la porte d'entrée, et je lui dis : « Bonjour, ma chère! vous ne m'ouvrez donc pas, mon cœur ? vous ne voulez donc pas me voir ? » Et je poussai jusqu'à trois fois un soupir sorti du fond de mon âme. N'entendant rien, pas un mot, pas le moindre signe d'assentiment, je retournai chez moi, et je me jetai tout en larmes sur mon lit, pour dormir au lieu de manger. Pendant mon sommeil, le parfum d'un excellent ragoût vint flatter mon odorat; je me réveille aussitôt, je me lève en toute hâte, et cherchant comme un chien de chasse qui se met à la piste d'un lièvre, je découvre que le ragoût se prépare dans la chambre. Les enfants sont rassemblés, s'assoient pour manger et préparent la table avec tous les ustensiles nécessaires. Ce que voyant, votre serviteur était rempli de joie, dans l'espoir qu'on l'appellerait pour venir prendre sa part du repas. Cependant le temps passe et rien ne paraît. »

Ici Théodore Prodrome devient presque inintelligible; il se sert d'une foule d'expressions inconnues, et qu'on ne sait comment expliquer. On ne se rend pas bien compte des moyens qu'il emploie pour se faire entendre des enfants. Toujours est-il qu'on lui descend une échelle par laquelle il monte et entre dans la chambre, où, trouvant une table abondamment servie, il satisfait son appétit et sa gourmandise.

« Tels sont, dit-il en terminant, tels sont, ô mon souverain maître, les mauvais traitements que j'ai eu à supporter de la part d'une femme querelleuse et trois fois scélérate. Si votre main bienfaisante ne se hâte de venir à mon secours, si vous ne me comblez de présents, je crains bien de mourir avant

l'heure, et alors vous perdrez dans la personne de Prodrome votre plus fidèle serviteur. »

Acceptons cette pièce telle qu'elle est, et ne nous étonnons pas si l'esprit et la finesse n'y viennent pas racheter la trivialité des détails. Ce serait demander trop à un poëte byzantin. Nous n'avons pas à nous poser en arbitre entre Théodore Prodrome et sa femme; nous n'avons pas à intervenir dans leurs querelles de ménage et à instruire un procès, pour savoir de quel côté sont les torts, Le poëte badine, ainsi qu'il le dit lui-même; mais, tout en badinant, il raconte probablement les faits comme ils se sont passés, bien qu'ils ne soient pas à son honneur. Car il était, comme il nous l'apprend lui-même, paresseux, gourmand et même quelque peu porté à la boisson. Qu'il y ait de l'exagération dans les reproches adressés par la femme à son mari, nous n'y contredisons pas; nous n'avons pas à nous en occuper. Il nous suffit de trouver dans la pièce quelques renseignement certains et d'en faire notre profit. Ainsi, lorsqu'il la composait, avant 1142, il était déjà vieux; il était marié depuis douze ans et il avait quatre enfants, dont deux filles au moins. Que s'est-il passé depuis? qu'est devenue sa famille? C'est ce que nous ignorons. Nous le retrouvons plus tard, sous Manuel Comnène, installé dans le monastère de Philothée, sous le nom du moine Hilarion. C'est de là qu'est adressée à l'empereur la seconde pièce publiée par Coray. Il se plaint de la vie qu'il y mène. Il manque de tout, pendant que les moines se moquent de lui et se livrent à toutes les sensualités de la bonne chère. Il demande à changer de couvent. Plus tard encore nous apprenons que l'empereur et l'impératrice lui avaient promis de le placer dans le célèbre monastère de Mangana. Trois pièces inédites rappellent cette promesse et sollicitent avec beaucoup d'instances la signature qui doit être placée en belle encre rouge au bas de la bulle impériale.

Ces trois poëmes, très-précieux pour l'étude de la langue vulgaire, sont intéressants chacun à son point de vue. Le dernier surtout, dont j'ai cherché à reproduire la physionomie, et que j'a traduit ou plutôt deviné presque entièrement, a cela de particulier qu'il est unique dans son genre. En effet, l'antiquité ne nous a rien laissé de pareil. De tout temps la comédie a eu un champ très-vaste pour la fiction. Elle a pu, comme plus tard dans la pièce de Molière intitulée : *le Médecin malgré lui*, elle a pu introduire sur le théâtre des scènes de ménage plus ou moins accentuées. Mais ici il s'agit de la vie réelle. C'est un poëte qui nous raconte, ou plutôt c'est un poëte de cour qui raconte à son souverain ses infortunes conjugales, et cela en langage vulgaire, parce que ce genre comporte un innocent badinage. Théodore Prodrome se garde bien de l'employer dans ces pièces officielles. Il se sert alors de la langue hellénique, de la langue d'apparat, et son vers politique se soumet à un mètre plus régulier et plus sévère. On peut lui reprocher d'être toujours et avant tout, même dans ces pièces historiques, un poëte famélique et insatiable; mais on doit reconnaître qu'il est très-instruit et qu'il a un dictionnaire riche et varié. Quant à ses défauts comme écrivain, ils sont inhérents à son époque, qui est celle du faux goût et du bavardage, de la stérilité dans l'abondance.

La décadence littéraire avait commencé de bonne heure dans l'empire d'Orient. Dès les premiers siècles de notre ère, la poésie avait pour ainsi dire disparu en Grèce. Depuis Agathias au vi^e siècle, jusqu'à la prise de Constantinople, c'est-à-dire pendant neuf siècles, on peut à peine citer cinq ou six noms : George Pisidès, Michel Psellus, J. Tzetzès, Théodore Prodrome et Manuel Philé. Et encore hésite-t-on à saluer ces noms du titre de poëte. Prodrome a été certainement le plus fécond et le plus célèbre d'entre eux; à ce titre, il méritait de fixer l'attention de la postérité.

E. Miller.

FRAGMENTS INÉDITS DE FÉNELON

Fénelon et la révocation de l'édit de Nantes

Un jeune ecclésiastique plein d'ardeur pour le travail, M. l'abbé V. Verlaque, vient de faire paraître à la librairie Palmé quelques lettres inédites de Fénelon, et cette publication ne saurait passer inaperçue dans un temps comme le nôtre : les moindres œuvres de nos grands écrivains sont précieuses à recueillir. Ces lettres de Fénelon jeune encore et missionnaire en Saintonge, nous en connaissions l'existence depuis longtemps, et des considérations sérieuses nous avaient empêché de les publier il y a deux ans. Nous ignorions, il est vrai, l'existence des autographes, si heureusement retrouvés par M. l'abbé Verlaque, mais nous en possédions des copies très-fidèles, faites pendant la Révolution par un secrétaire du conventionnel Grégoire. Nous nous sommes donc empressé d'examiner ces *Lettres inédites*, de les comparer avec notre copie, et cette dernière avec le manuscrit autographe ; quelle n'a pas été notre surprise en voyant que les fautes de texte pullulent dans l'édition de l'abbé Verlaque, que l'on y voit ici quelques phrases mutilées ou tronquées, là une page omise, là enfin une lettre fort importante entièrement supprimée !

Il arrive souvent aux modernes de travailler trop vite, et l'on peut accuser parfois les jeunes savants de manquer de méthode ; M. l'abbé Verlaque, bien que doué certainement de qualités brillantes, nous paraît mériter ce double reproche : il a travaillé vite et sans méthode. La précipitation avec laquelle il a fait son travail a même été si grande qu'il a négligé, semble-t-il, de corriger ses épreuves sur le manuscrit. Nous avons relevé dans son livre plus de trente fautes de copie, et quelles fautes ! On en jugera par les exemples que voici : *préparatif contre les tentations*, au lieu de *préservatif* (page 5) ; *intéressante* pour *insinuante* (page 6); *affaire* au lieu de *côte* (page 10); *professent leurs difficultés* pour *proposent* (page 39); *conférence* pour *confiance* (page 53), etc. S'agit-il d'un ministre que Fénelon avait songé à faire *exiler*, M. Verlaque, moins sévère, se contente de l'*exciter* (page 58) ; une autre fois enfin il fait faire les catéchismes non par des *clercs*, comme Fénelon, mais par des *mères* de famille (p. 62). En un mot, on pourrait signaler pour ainsi dire à toutes les pages de ces grosses erreurs qu'un éditeur n'a pas le droit de commettre. M. l'abbé Verlaque pourrait alléguer sans doute qu'on est fort distrait à la Bibliothèque nationale, et que les gens d'affaires ou les nobles provinciaux qui viennent vérifier des généalogies ou contempler des recueils d'armoiries se préoccupent fort peu de gêner ou non les travailleurs sérieux; le simple vulgaire, à qui ces petites misères sont inconnues, n'admettra jamais une pareille excuse.

Les transformations ou mutilations de détail que nous ve-

nons de marquer en passant ne sont rien si l'on songe aux grandes libertés que s'est permises M. l'abbé Verlaque. On aura peine à croire, par exemple, que, trouvant dans une lettre de Fénelon — dont l'écriture est si belle et si nette — la phrase toute simple que voici : « Je pars, Monsieur, pour aller » à Sarlat voir mon oncle ; mais en attendant que j'aille vous » rendre compte de notre mission, M. l'abbé Fleury, qui y a » travaillé plus que moi, aura l'honneur de vous en dire tout » ce que nous en savons. Je suis, avec un très-grand res- » pect, etc. », M. Verlaque ait fait écrire à Fénelon, c'est-à-dire au mieux élevé de tous les hommes, cette phrase si cavalière : « Je pars pour Sarlat voir mon oncle. En attendant le » plaisir de vous voir, M. l'abbé Fleury, qui a plus travaillé » que moi, vous donnera des renseignements » (page 50). Le plaisir de vous voir! c'est ainsi que l'on fait parler Fénelon quand il s'adresse à un ministre de Louis XIV, au marquis de Seignelay!

Enfin, nous devons faire à l'éditeur des *Lettres de Fénelon* un reproche beaucoup plus grave encore que celui de n'être pas fidèle ; nous nous sommes aperçu, en comparant son texte avec la copie de Grégoire et avec l'original, qu'il avait omis ou supprimé un certain nombre de passages importants. On n'est jamais obligé de se faire éditeur, mais si l'on aspire à ce titre, on doit au public et à soi-même ou d'être complet ou de déclarer en toute franchise qu'on donne simplement des extraits. M. l'abbé Verlaque se félicite avec raison d'avoir retrouvé une correspondance dont le cardinal de Bausset déplorait la perte, et il dit avec non moins de raison, à la fin de son Avertissement, que « tout ce qui touche à la » vie de Fénelon, à son esprit, à ses œuvres, mérite d'être » placé sous les yeux des lecteurs français » ; nous croyons donc nous conformer au désir du célèbre biographe de Fénelon, répondre aux vues élevées de son dernier éditeur, et faire plaisir aux lecteurs français en comblant ici même ces regrettables lacunes. L'auteur du *Télémaque* n'a jamais rien écrit qui soit comparable pour le naturel et la grâce à ses épîtres familières : pourquoi priver la postérité des pages les plus naturelles peut-être qui soient sorties de sa plume?

Des trois lacunes principales que nous avons à signaler, la première est de beaucoup la moins importante : M. l'abbé Verlaque a négligé de transcrire cinq ou six lignes à la fin d'une lettre écrite par Fénelon à Seignelay le 21 avril [1686] (1). Ces quelques lignes n'offrent pas un très-grand intérêt, mais le scrupule d'un éditeur ne saurait aller trop loin, et l'on ne devait pas les supprimer. Les voici donc, d'après la copie de Grégoire, absolument conforme au manuscrit autographe ; il s'agit de l'abbé de Langeron, que Fénelon voulait conserver quelque temps encore, parce qu'il avait déjà fait plusieurs bonnes conversions et qu'il en préparait d'autres :

« Ayez la bonté, Monsieur, de faire dire ou écrire un mot » à M. Pirot pour faire prolonger sa dispense de Sorbonne » sur la licence jusqu'à la fin de notre séjour en ce pays. Je » dis jusqu'à la fin de notre séjour, ne sachant pas combien » il durera, et ne voulant point le savoir que quand il vous » plaira me l'apprendre. Je suis avec tout le zèle et tout le » respect possible, Monsieur, votre, etc. »

(1) Les dates ne sont pas toujours indiquées par Fénelon en tête de ses lettres ; M. l'abbé Verlaque a eu le mérite de les établir et de classer ces différentes lettres suivant l'ordre chronologique.

Tout est précieux chez nos grands écrivains, la preuve en est que, dans ce simple passage omis par M. l'abbé Verlaque, les philologues de l'avenir auront à noter deux expressions curieuses : *dispense sur la licence*, et *il vous plaira me l'apprendre*.

Dans une lettre du 14 juillet [1687], après avoir dit à Seignelay que ce qui causera le plus de désertions parmi les protestants de la Saintonge « est la pensée où ils sont qu'ils » n'ont aucune trêve à espérer jusqu'à ce qu'ils soient par- » faits catholiques », Fénelon proposait les moyens de remédier à cet inconvénient. M. l'abbé Verlaque n'a pas transcrit cette page curieuse, et voici comment on peut expliquer une telle omission. Les deux mots *parfaits catholiques* finissaient probablement une page de sa transcription, et les mots *Nous partirons d'ici* en commençaient une autre ; la page intermédiaire s'est égarée, et le jeune éditeur ne s'est pas même aperçu de cette disparition fâcheuse. S'il eût collationné sa copie avec le manuscrit, pareille chose ne lui serait pas arrivée. Voici dans son intégrité le passage supprimé :

« Au contraire, ce qui peut les retenir, c'est de leur faire » goûter quelque douceur de vie après tant d'agitations, et de » leur montrer qu'on veut bien les attendre avec patience. » Quoiqu'ils soient de mauvaise foi lorsqu'ils demandent du » temps, il est pourtant vrai qu'ils en ont besoin et que le » temps fera sur eux plus qu'ils ne s'imaginent. Pourvu » qu'on les oblige d'assister aux instructions communes des » pasteurs, qu'on veille pour les empêcher de s'assembler » secrètement, que leurs enfants soient exactement instruits, » la coutume fera le reste peu à peu. Je vois que dans les » lieux où l'on veut faire aller l'ouvrage plus vite il y a beau- » coup d'ostentation de la part des ouvriers, et peu de con- » versions solides de la part des peuples. On verra, si je ne » me trompe, dans deux ans, que les lieux où l'on est allé si » vite seront les plus reculés. Dans les autres, où tout est » libre, on est au moins assuré qu'on ne fait aucun pas qui » n'approche du véritable but. Pour tous les pauvres, ils » viendront facilement si on leur fait les mêmes aumônes » qu'ils recevaient chaque mois du Consistoire. Cela se faisait » avec beaucoup d'ordre, de discernement et d'économie. En » observant la même règle, cette dépense n'irait pas loin. On » ne donnerait qu'à ceux qui feraient bien leur devoir. Il me » semble, Monsieur, qu'il faut autant qu'on peut rendre les » grâces moins générales pour tous les convertis, parce qu'il » y en a beaucoup qui en jouissent indignement, et les ré- » server pour ceux qui les méritent. Les fonds des consis- » toires ou les biens confisqués des fugitifs pourraient four- » nir à ces aumônes que je propose. Nous partirons d'ici... »

Enfin la troisième lacune que présente l'édition de M. l'abbé Verlaque est beaucoup plus considérable ; ce n'est plus cette fois un simple fragment qu'il a omis, c'est une lettre entière, et la plus importante de toutes, qui paraît lui avoir échappé. Une telle inadvertance est d'autant plus à regretter, que M. Verlaque avait pour ainsi dire annoncé la grande lettre laissée de côté par lui. On lit en effet, à la page [illegible] de son édition, dans une des douze ou quinze lettres de Seignelay qu'il a su tirer du ministère de la marine, le passage suivant : « Je vous prie de vouloir bien, avant votre départ, faire un » mémoire de tout ce que vous croyez devoir faire ensuite, » pendant votre absence, pour maintenir les esprits des nou- » veaux convertis dans de bonnes dispositions à l'égard de la » religion, et de me l'envoyer, afin que je tienne la main à

» son exécution. » Fénelon ne pouvait manquer d'obéir, car il eut toujours l'humeur dirigeante, si l'on peut s'exprimer ainsi; il se plut toujours à proposer ses vues particulières, à donner aux petits comme aux grands des règles de conduite ou des plans de gouvernement (1); il s'empressa donc de composer pour le ministre de la marine et des affaires ecclésiastiques le très-curieux mémoire qu'on va lire. Ce mémoire, que nous connaissions par la copie de Grégoire, est tout entier dans le recueil où M. l'abbé Verlaque a puisé les autres lettres, c'est-à-dire dans le volume n° 507 des manuscrits français nouvellement acquis ; il est également de la main de Fénelon, mais il n'est pas signé : nous sommes d'avis qu'il doit être incomplet. Tel qu'il est, nous croyons qu'on ne le verra pas sans intérêt, car il mérite d'occuper une grande place parmi les œuvres de l'immortel prélat :

[Juillet 1687 (2)]

« Le vrai état des nouveaux convertis de la Rochelle est difficile à représenter. Comme ils sont fort agités, ils changent souvent, et chacun a ses pensées fort différentes de celles des autres. Les familles sont divisées, et ils sont en défiance mutuelle. Les plus sages se tournent vers l'Église catholique. Mais comme ceux-là sont encore un peu flottants, les autres, qui sont ardents et opiniâtres, les retiennent. Il y en a peu qui aient une persuasion assez vive pour se déclarer. Ceux qui résistent sont ou des visionnaires qui croient sentir le Saint-Esprit (3), ou des politiques sans religion qui se soucient peu de leur réforme, mais qui haïssent et qui craignent l'Eglise catholique. Ils ne peuvent se résoudre à laisser tomber un parti dont ils étaient les chefs, et à n'être plus rien. Ils se forment des espérances chimériques et les sèment parmi le peuple. Sans eux le peuple se soumettrait assez facilement. Je persiste à croire qu'il faudrait écarter quelques-uns de ces chefs qui dogmatisent, en cas qu'ils continuent à le faire.

» Ce serait des otages qu'on aurait pour empêcher la désertion de leurs familles. On pourrait en envoyer quelques-uns dans les provinces du cœur du royaume où il n'y a point eu de huguenots. On pourrait même donner aux autres quelque petit emploi pour les éloigner plus doucement de leurs familles. Peut-être ne serait-il point mauvais d'en envoyer quelqu'un dans le Canada? C'est un pays dont ils font eux-mêmes le commerce. Tout y est catholique. Le gouverneur, l'évêque et l'intendant veilleraît (4) sur eux. Il faudrait en écarter ainsi un petit nombre. M. l'Intendant connaît à peu près ceux qu'il faudrait choisir.

» Il est certain qu'il faut quelque autorité ici plus qu'ailleurs à cause du naturel dur et hautain des Rochellois. Dès qu'on paraît les ménager, ils concluent que le Roi y est obligé par l'état des affaires étrangères, ou par quelque reste secret de sa maladie, ou par la lassitude de les presser toujours. Ainsi ils s'imaginent qu'il n'y a qu'à résister, et qu'enfin on les laissera vivre à leur mode, ou que du moins on leur accordera la coupe (1). Il n'y a point de visions dont ils ne se repaissent. S'ils sentent qu'on lâche la main, ils deviendront insolents, ils s'accoutumeront à rentrer (2) dans leur ancienne liberté, peut-être iront-ils jusqu'à faire des assemblées qu'il faudra punir. Tout au moins ils s'endurciront si on les laisse prendre haleine, et on sera à recommencer quand on voudra les ramener. Peut-être même qu'ils seront moins souples une seconde fois qu'ils ne l'ont été la première.

» Je croirais donc qu'il faudrait les assujétir sans relâche à assister aux instructions. On pourrait y employer l'autorité sans rigueur. A l'égard de la messe, je me contenterais de les presser tantôt par de simples ordres, tantôt par quelques menaces légères et générales (3). Pour les sermons, je voudrais les y assujétir par de très-légères amendes, ne fussent-elles que de cinq sols. Mais il faudrait les faire payer sans rémission chaque semaine. En ce cas il serait important d'avoir de bons prédicateurs. Car ils se moqueraient des prédicateurs faibles qu'on les contraindrait d'entendre. Il faut réserver cette sujétion pour les instructions où l'on est sûr qu'ils seront malgré eux édifiés de notre religion. C'est dans cette vue que j'ai cru capital que les Pères de l'Oratoire donnassent deux de leurs meilleurs sujets pour les deux principales paroisses de cette ville, qui dépendent d'eux. Ces légères amendes feraient que toutes les familles viendraient à l'église. Elles ne seraient pas assez fortes pour causer des désertions, et elles le seraient assez pour produire l'assiduité aux instructions. Il y a eu peut-être deux ou trois cents nouveaux convertis qui sont venus nous entendre, et qui ont été ébranlés. Les autres n'y sont pas venus, de peur d'être persuadés de notre doctrine. Ainsi nous avons été presque inutiles au plus grand nombre. Tout ce qui leur est venu de nous, c'est que ceux qui nous ont entendus, et qui ont été touchés, leur ont rapporté quelque chose de nos discours. Il est certain que si on faisait ici de suite des instructions solides et touchantes, auxquelles tout le monde fût assidu, le gros du peuple serait entraîné.

» Selon les apparences, plusieurs entêtés songent encore à déserter. Mais plus ils retarderont, plus leur ardeur se ralentira. C'est autant le mauvais état de leurs affaires que la religion qui les presse de s'en aller. On en voit qui couvrent leurs banqueroutes du prétexte de la religion. J'entends dire de tous les côtés que les commis des fermiers du Roi gênent trop le commerce. Chaque intéressé qui passe ici fait pour sa compagnie de nouvelles règles. Les marchands ne savent tous les jours à quoi s'en tenir. Souvent on leur tend des piéges, et puis une confiscation les met au désespoir. Un peu de douceur et de commodité dans le commerce les retiendrait.

---

(1) Peut-être nous sera-t-il donné quelque jour de publier un mémoire que Fénelon composa pour un ministre dans une circonstance importante du règne de Louis XIV.

(2) Cette date est certaine, puisque la lettre de Seignelay à Fénelon est du mois de juillet 1687.

On lit en tête du ms. autographe ces deux mots au crayon : *Nouv. Convertis ;* c'est probablement une note prise par Seignelay, qui avait déjà mis en tête de toutes les autres lettres : R P R (religion prétendue reformée).

(3) Après le mot *Saint-Esprit*, Fénelon en avait d'abord écrit quelques autres qu'il a condamnés ensuite : *qui leur explique l'Écriture.*

(4) Telle est l'orthographe du ms. C'est ainsi que Racine a dit :

Ses menaces, sa voix, un ordre m'a troublée.

(1) C'est-à-dire la communion sous les deux espèces.

(2) Fénelon avait d'abord écrit par inadvertance : *à leur rendre...*

(3) *Legères et générales* ont été placés après coup dans l'interligne, c'est une atténuation.

» Ceux qui déserteront faciliteront peut-être par leur fuite l'instruction de ceux qui ne s'en iront pas. Cependant il me semble que le plus sûr est de ne se relâcher point pour la garde des côtes. Ceux qui partent appellent après eux ceux qui demeurent. Ils leur cachent leurs misères; ils leur mandent les consolations qu'ils goûtent auprès des ministres. Ils font plus de mal par leurs lettres après leur départ, qu'ils n'en sauraient faire par leur présence. Plus il partira de nouveaux convertis, plus il y en aura qui voudront les suivre. Tel ne songe point à partir, qui y songerait, si son parent ou son ami avait pris les devants et l'exhortait à le suivre. L'émulation les ferait tous partir l'un après l'autre, et il y en aurait beaucoup que ce faux honneur entraînerait, quoiqu'ils en fussent très-fâchés.

» Je crois qu'on doit leur refuser la liberté de voir les prisonniers (1). Comme ceux-ci ne souffrent la prison que pour se glorifier de leurs chaînes dans tout le parti, dès qu'ils voient quelque nouveau converti, ils ne parlent que de leurs consolations et de leur zèle pour le martyre. Cent prédicateurs ne sauraient faire autant de bien qu'un seul prisonnier fait de mal quand il parle ainsi. Il ne faudrait pas même que les prisonniers eussent entre eux la liberté (2) de se voir.

» Les *Lettres de Hollande* font des maux qu'on ne saurait comprendre. Si on faisait quelque règlement général pour obliger les particuliers à donner au magistrat tous ces libelles dès qu'ils les auroi[en]t (3) reçus, le tout avec quelque peine comminatoire, la plupart, qui craignent d'être découverts, obéiraient. Les autres s'abstiendraient du moins de communiquer ces (4) libelles à leurs amis. Ils craindraient les faux frères, ils auraient peur qu'on ne remarquât à la poste que les paquets qui contiennent des imprimés s'adressent à eux. J'ai remarqué que la vigilance de M. l'Intendant pour faire demander les lettres pastorales de Jurieu à ceux qu'on soupçonnait d'en avoir reçu a été cause que plusieurs sont venus d'eux-mêmes apporter celles qu'ils auraient pu cacher.

» Il me paraît (5) qu'il serait très-utile de faire imprimer en Hollande, et ensuite (6) de répandre chez les nouveaux convertis, des lettres qui montrassent le ridicule et l'emportement de celles de Jurieu. Il faudrait aussi qu'elles fissent voir l'extravagance des prophéties par lesquelles on abuse les peuples. Afin que ces lettres ne fussent point suspectes, il faudrait qu'elles ne parussent point catholiques. L'envie et la division qui règnent en Hollande entre leurs docteurs rendraient cela très-vraisemblable. On pourrait même laisser croire que ces lettres seraient faites par Aubert, déversé (1) socinien, ennemi implacable de Jurieu, et qui écrit, en effet, tous les jours en Hollande contre lui. C'est un homme d'une rapidité (2) à accabler Jurieu. Peut-être M. l'ambassadeur, qui est sur les lieux, pourrait avec un peu d'argent se servir de cet homme et de ses semblables pour faire diversion et pour semer des libelles qui décrieraient le parti des ministres réfugiés en ce pays-là. Du moins ces libelles seraient lus ici avec empressement et avec fruit.

» Je crois qu'on pourrait faire en même [temps] (3) trois choses dont la dépense n'irait pas loin, et qui avanceraient bien l'ouvrage. La première serait de donner des pensions secrètes à certains chefs du parti qui commencent à revenir de bonne foi. Par eux on saurait beaucoup de choses importantes, et on se servirait d'eux pour faire entendre raison à quantité de petits esprits qui ne veulent point écouter les docteurs catholiques, mais qui écoutent volontiers ces demi-docteurs qu'ils croient neutres entre les deux partis. Il y a peu de gens en cette ville qui aient des pensions. Plusieurs même (4) de ceux qui en ont ne s'en rendent guère dignes. On pourrait, en supprimant les pensions de ceux qui font mal, faire un fonds presque suffisant pour ces pensions secrètes. Lorsque ceux qui font mal se remettraient à faire mieux, on pourrait leur rendre leurs pensions.

» La seconde dépense serait de faire un fonds réglé pour continuer les aumônes du Consistoire. Les non-convertis les continuent, et vous voyez bien que ce pauvre peuple n'a garde de se déclarer contre une religion pendant qu'ils sont nourris par ses plus zélés défenseurs. Cette aumône ne monterait pas à une grande somme, et elle engagerait tous ces pauvres à assister aux instructions. Ainsi on rendrait sûrement par là beaucoup de familles catholiques.

» La troisième dépense serait pour des maîtres et des maîtresses d'école. Les peuples n'ont pas de quoi les payer. Ils s'épuisaient pour en avoir autrefois de leur religion. Mais on ne les réduira jamais à payer régulièrement des gens qu'ils regarderont comme les empoisonneurs de leurs enfants. De plus il faudrait en avoir de bons, car toutes les honnêtes familles ne peuvent se résoudre à envoyer leurs enfants chez des maîtres qui auraient eux-mêmes besoin d'être instruits. Je crois même qu'il faudrait donner de quoi avoir de petits prix pour récompenser à l'école et au catéchisme ceux qui font le mieux. C'est le moyen d'exciter l'émulation parmi les enfants, et de faire prévaloir la bonne instruction sur la séduction des parents.

» Enfin je suis persuadé qu'on doit veiller beaucoup pour empêcher les ventes de biens et de meubles, les aliénations, les gros emprunts, et même les changements de domicile qui ne seront pas fondés sur quelque nécessité manifeste.

» Si on pratique exactement ces choses pendant un an, je crois qu'alors la plupart des gens, lassés de leur état et accoutumés à aller à l'église, ne songeront plus qu'à demeurer paisiblement catholiques. L'instruction les aura touchés, le temps les aura adoucis. Plusieurs auront honte d'aller ass-

(1) Il y avait d'abord : *Je crois qu'on doit refuser [illegible] tout le monde la liberté de voir les prisonniers. Comme ils ne le sont que pour se glorifier*, etc. Fénelon a pensé qu'il fallait cette fois encore adoucir sa pensée.

(2) La copie de Grégoire présente ici une lacune et toute de texte : *[illegible]*.

(3) Correction de Grégoire. Fénelon avait commencé par mettre le plurit., mais en outre il y a effacé les mots, il a mis une virgule [illegible] et on lit encore, le sens [illegible] de la phrase [illegible].

(4) Ces [illegible] on peut lire.

(5) Cet adverbe est marqué dans le manuscrit, à la marge, par un petit trait au crayon.

(6) Il y a ici dans la copie de Grégoire, une correction curieuse. Fénelon avait écrit : *Il faut [illegible] Grégoire, ne comprenant pas [illegible] mis : Il est [illegible]*. Cela tient à ce que Fénelon écrit *[illegible]*.

(1) Note explicative de Grégoire : *[illegible]*. Il est, en effet, le sens de ce mot curieux, que ne donnent pas les dictionnaires.

(2) Note explicative de Grégoire : *[illegible]*. Encore un mot à noter pour les philologues.

(3) Correction de Grégoire ; Fénelon avait oublié d'écrire ce mot.

(4) Fénelon avait écrit *[illegible]*, qui lui a semblé trop général.

dûment à l'église par la crainte d'une légère amende. Ils voudront, pour leur honneur, faire entendre qu'ils y vont par persuasion. En voilà assez pour les détacher du parti et pour leur faire chercher des raisons qui les persuadent en notre faveur. C'est ainsi qu'ils sont faits.

» Voilà comment je voudrais les préparer pendant une année entière à une forte mission qu'on pourrait leur donner en l'an 1689. C'est le temps de leurs folles prophéties. Alors leurs espérances s'évanouiront. De plus, ils auront été accoutumés à notre doctrine; si des missionnaires sages, doux et propres à prêcher venaient alors, ils courraient en foule pour les entendre, et ils se laisseraient conduire aux sacrements. Cependant il ne leur faut aucune controverse sèche qui les animerait à la dispute. Il leur faut des pasteurs qui insinuent la doctrine catholique et qui effacent (1) insensiblement leurs préjugés. Les prières les charment. Il faudrait leur en donner. Ils demandent aussi des lectures publiques du Nouveau-Testament pendant que le peuple attend le sermon ou l'office. Je sais qu'il est à craindre qu'ils n'abusent de ces petites condescendances. Aussi ne fais-je que rapporter leur ardent désir. Il serait à souhaiter qu'en les obligeant d'aller à l'église on leur y fît trouver quelque consolation qui ne changeât rien de la conduite de l'Église, sur laquelle il ne faut jamais rien relâcher. »

Telles sont les observations principales qu'une critique impartiale est obligée de faire sur l'édition de M. l'abbé Verlaque; les futurs éditeurs des œuvres de Fénelon pourraient être induits en erreur s'ils transcrivaient de confiance le texte infidèle et incomplet de cet abbé; l'intérêt de notre littérature exige qu'ils soient avertis. Nous n'avons pas examiné particulièrement les lettres de Seignelay, ou les lettres de Fénelon, qui composent la seconde partie du recueil, et nous nous garderons bien de dire : *Crimine ab uno...* Espérons que M. l'abbé Verlaque donnera bientôt une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de ces lettres si curieuses. Il devrait, ce nous semble, remanier son Avertissement, et faire lui-même œuvre de critique véritable. Qu'il dise que ces lettres sont publiées par lui d'après les manuscrits autographes, qu'il donne quelques détails sur ces précieux manuscrits, possédés autrefois par Rulhières, et si longtemps considérés comme perdus; qu'il insère dans sa nouvelle édition une petite note autographe de Seignelay négligée par lui; qu'il imprime à la suite des lettres de Fénelon celle du P. Aimar; qu'il donne enfin çà et là quelques éclaircissements nécessaires, — et nous le remercierons tous d'avoir enrichi notre littérature nationale.

A. Gazier.

(1) Manuscrit *gauffre*.

LES ÉMIGRATIONS EUROPÉENNES

I

L'émigration allemande

« On n'emporte pas la patrie à la semelle de son soulier, » dit un jour un révolutionnaire fameux à qui l'on conseillait de passer la frontière, afin d'échapper à l'échafaud qui se préparait pour lui. Mais tout le monde n'est pas Danton; tout le monde n'a pas mis sa tête pour enjeu de la lutte où l'on succombe. Dans tous les pays où des lois d'oppression ou de privilége portent atteinte soit à la dignité de l'homme, soit à ses intérêts matériels; où la terre ne livre qu'une rémunération trop maigre aux bras qui la retournent; où la population est très-dense, tandis que la production languit et manque de débouchés; dans tous ces pays, on voit, tôt ou tard, se produire une invincible tendance au déplacement, à l'émigration. Au moment de quitter le village qui l'a vu naître, et quand il presse la main de ses vieux parents et de ses amis d'enfance, l'émigrant sans doute ressent au cœur un choc douloureux. Quand, du haut du navire qui l'emporte, il voit fuir à l'horizon les dernières lignes de sa terre natale, une foule de souvenirs repassent devant ses yeux, l'affligent et le troublent. Mais la vague mugissante l'entraîne, et désormais tout regret n'est-il pas superflu? L'émigrant se rappelle les épreuves et l'incertitude de sa vie passée; il entrevoit dans sa patrie adoptive une part moins maigre au banquet commun; il se flatte d'y rencontrer des conditions d'existence plus abondantes et plus larges, et c'est le cœur joyeux, d'ordinaire, qu'il aborde aux rivages des deux Amériques ou à ceux des îles du grand Océan.

Ces jeunes sociétés, dont les progrès tiennent du prodige, le Canada, quelques républiques hispano-américaines, l'Australie et surtout les États-Unis de l'Amérique du Nord, ces sociétés appelleront pour bien des années, pour des siècles même, l'afflux de nouveaux capitaux et de nouvelles forces vives. Dans ces dernières trente années, en outre, des moyens de transport à la fois plus rapides, plus nombreux et plus sûrs ont beaucoup facilité l'émigration. Les pays Scandinaves, la Russie, l'Autriche, n'ont pris part jusqu'ici à ce mouvement, que dans une proportion insignifiante, et l'on peut en dire presque autant de la France. C'est toute autre chose quand il s'agit de l'Allemagne, de l'Angleterre, et, dans une certaine mesure, de l'Italie. Étudier ce mouvement en lui-même, dans ses causes, dans son caractère, dans ses effets, tel est le but que nous avons assigné à cette étude dont les deux grands pays d'émigration d'abord, puis l'Italie et la France, tracent le cadre naturel et fournissent les subdivisions.

On pourrait croire, à certains signes significatifs que, par un juste retour des choses d'ici-bas, les milliards de notre indemnité de guerre, loin de répandre l'abondance en Allemagne, y ont engendré une pauvreté nouvelle et qu'ils n'ont point rattaché, tant s'en faut, les populations germaniques à leur sol natal.

Ce qui s'est passé après l'invasion de nos cinq milliards en Allemagne, un journal, *le Volkszeitung*, l'avait prédit dès 1871 : « Tous ces millions de thalers qui vont nous arriver, écrivait-» il alors, disparaîtront comme dans un gouffre et ne seront

» qu'une goutte d'eau dans un désert aride. » Leur arrivée a été le signal d'une révolution économique marquée jusqu'ici par de nombreux désastres. Le traité de Francfort était à peine ratifié, — écrivait il y a une quinzaine de mois, un Anglais établi à Berlin, — que la soif de s'enrichir, et de s'enrichir spontanément, saisissait les Allemands du Nord jusque-là si prudents, si parcimonieux même. L'étonnante quantité d'espèces métalliques qui gisaient enfouies dans les vieux bahuts gothiques, dans les cachettes souterraines, fut tout à coup versée, à la façon d'une avalanche, sur le marché public. Le citadin rassembla ses épargnes, le paysan vendit ses quelques lopins de terre, afin d'alimenter les entreprises les plus hardies, pour mieux dire les plus véreuses. Cette rage soudaine d'acheter comme de vendre, et le renchérissement de tout ce qui s'achète et se vend qui en fut la conséquence, ont jeté les personnes vivant d'honoraires ou de revenus fixes, petits rentiers, fonctionnaires, professeurs, journalistes, dans une situation misérable, presque famélique. Cet énorme afflux de numéraire a si peu vivifié l'industrie et le commerce allemands, qu'à la plus récente foire de Leipzig les fabricants prussiens, saxons, badois, ont subi des pertes énormes. C'est ce que nous apprend le journal *le Monde russe*. Seuls les ouvriers, étant une puissance collective, ont exigé et obtenu tant une augmentation de salaire qu'une réduction de travail.

« Il ne restera bientôt plus à l'Allemagne d'autre ressource » que l'émigration! » s'écriait encore le *Volkszeitung*. A vrai dire, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle en use et même sur une large échelle; mais il est certain que depuis la dernière guerre, les populations allemandes semblent de plus en plus décidées à y recourir. La statistique officielle de l'émigration par Brême montre, en effet, qu'en 1872 plus de 80 000 émigrants sont partis de ce port; et c'est le chiffre le plus considérable qu'on ait encore relevé, puisque les années 1864 et 1865, jusque-là les plus fortes, n'avaient vu le départ, la première, que de 75 875 émigrants; la seconde, de 73 391. La *Gazette d'Augsbourg*, en reproduisant cette statistique, l'a fait suivre de détails qui en éclairent la signification et en précisent la portée. Ainsi, le contingent d'émigration fourni par la Prusse même en 1872 a été, en chiffres ronds, de 43 000 personnes contre 24 000 seulement l'année précédente. L'augmentation a été surtout sensible dans la province de Prusse, dans celle de Posen et dans la Poméranie, où elle s'est élevée à des chiffres plus que doubles, presque triples, de ceux de l'année précédente, tandis que l'émigration de la Bohême diminuait, au contraire. Aussi bien, ces chiffres ne sont-ils pas de nature à causer un trop vif étonnement, si l'on se rappelle l'impulsion que la guerre des duchés vint donner à l'émigration allemande. Circonstance, pour le dire en passant, qui à elle seule n'accuserait pas chez la race tudesque de bien vifs instincts militaires, quand même on ne saurait pas que la répulsion pour la rude discipline prussienne et la perspective de nouveaux conflits, chassent à cette heure de nombreux Allemands de leur *Vaterland* moins aimable, paraît-il, dans la réalité, que dans les chants des Koerner, des Uhland et des Novalis.

Divisé par pays d'immigration, ce chiffre de 80 418 Allemands qui se sont expatriés en 1872 ne laisse pas de fournir des indications instructives et curieuses. Tandis que l'Afrique et l'Asie orientale n'en recevaient que 6, les Indes occidentales 44, l'Amérique du Sud 251, le Canada 654, les États-Unis de l'Amérique septentrionale en absorbaient jusqu'à plus de 79 000. Cette circonstance ne s'accorde guère, il faut en convenir, avec le langage que tenait, au mois de juin 1873, un recueil géographique fort estimé, *l'Ausland* de Stuttgard, parlant du revirement qui s'était fait peu à peu dans sa patrie au sujet des Etats-Unis, décrivant les mœurs de la grande République sous de fort laides couleurs, dénigrant ses institutions démocratiques, la montrant, enfin, avec cette candeur germanique qui ne recule devant aucune erreur, — pour employer un terme poli, — comme en décadence et non en progrès sous le rapport de l'instruction publique. Mais que peuvent valoir les assertions de l'*Ausland* devant ce chiffre de 133 000 Allemands de la confédération du Nord débarqués l'année dernière dans les ports de l'Union, chiffre qui représente presque le tiers (32 pour 100 de l'immigration aux États-Unis pendant cette même année? Notre conviction personnelle est donc toute autre que celle des rédacteurs de ce recueil, et nous pensons fermement que les terrains à défricher et les mines à exploiter dans le *Far-West* continueront d'attirer longtemps les cultivateurs allemands, auxquels leur pauvre contrée natale ne livre que d'une main avare des moyens élémentaires d'existence, et qui tiennent pour une trop maigre pitance les lauriers de leur nouvel empereur. Et pourquoi l'Amérique du Nord doit-elle, selon nous, conserver ce privilége? Un homme d'Etat, qui est en même temps un voyageur aussi spirituel que sagace, va nous fournir la réponse. Si la grande masse des émigrants, nous dit M. de Hubner, prennent la route des États-Unis, « c'est d'abord pour » trouver du pain, article qu'il n'est pas trop facile de se pro- » curer toujours dans notre Europe; c'est ensuite pour y » trouver la liberté, l'égalité, l'espace. » C'est l'espace qui fait la fortune de ce pays et celle des émigrants eux-mêmes, « l'espace, c'est-à-dire la liberté du travail et l'égalité du suc- » cès, si l'on y apporte au même degré les conditions vou- » lues pour réussir ».

Quoi qu'il en soit, dans l'émigration qui s'est dirigée vers l'autre rive de l'Atlantique, le contingent de l'Allemagne a été très-large. Des données officielles, quoique incomplètes, portent à 9 665 916 le nombre des immigrants entrés aux États-Unis depuis le 1er octobre 1819 jusqu'au 1er janvier 1874, c'est-à-dire pendant une période de cinquante-quatre ans et un tiers. Or, dans ce total la race allemande n'entre pas pour moins de 2 501 000 personnes. Les deux tiers de ces immigrants se sont établis dans les États de l'Ouest : Ohio, Wisconsin, Michigan, Missouri, Illinois, Indiana, Iowa, Californie; mais on en trouve en assez grand nombre dans la Pensylvanie, le New York et le New Jersey, jusque dans le Massachusetts. « Très-lentement, mais sûrement, écrivait il » y a peu de temps encore un journal de ce dernier Etat, le » *Washington sentinel*, un peuple mixte d'Irlandais, d'Alle- » mands et de Canadiens prend la place du peuple purement » anglais qui a possédé le Massachusetts pendant plus de deux » siècles. » — On n'aime guère mes compatriotes, tout relevé que M. de Hubner, « parce qu'ils sont [illegible] » battent leurs femmes, ils ont cette réputation [illegible] » au Pacifique ». Elle ne les a pas empêché [illegible] de prépondérance dans les Etats qu'ils habitent [illegible] certains hommes politiques [illegible] en trois tronçons : les Etats du Nord [illegible] Etats esclavagistes et les jeunes Etats de l'Ouest [illegible] pas, d'ailleurs, sous le seul rapport moral, que l'immigra-

tion allemande a eu des conséquences : elle a produit encore des effets moraux déjà sensibles et que le temps accentuera davantage. Lorsque il y a quelque quarante ans, Alexis de Tocqueville et M. Michel Chevalier visitaient l'Amérique, ils y retrouvaient très-vivants les deux types, le virginien et l'yankee, le marchand et le planteur, le puritain et le *country gentleman* dont les qualités et même les travers, en s'unissant et en se juxtaposant, avaient imprimé au caractère américain un cachet si puissant et si original. Aujourd'hui, ces types se sont effacés : ils deviennent rares et menacent de disparaître. L'Allemand a fait souche : il a communiqué au milieu où il est venu s'implanter des intempérances, des indisciplines, des appétits qu'on n'y connaissait pas naguère. Il est venu famélique dans un pays qui ne refuse jamais au travail un large bien-être, et il se gorge ; dans sa patrie, il était la proie des oppressions féodales, et, dans ce pays de large liberté, il se cabre. Les misères et les iniquités de son ancienne existence lui ont laissé au cœur d'implacables rancunes, et, dans les luttes quotidiennes d'une vie publique très-intense et très-agitée, il a fait entendre des menaces et des mots d'ordre : mutuellisme, grèves, haine aux riches, guerre aux riches que les échos de la vieille Amérique, celle des petits-fils des *Pilgrim-Fathers* et des compagnons du capitaine Smith, sont très-surpris de répéter.

En revanche, les Allemands ont payé leur tribut au climat et aux autres conditions naturelles de leur patrie adoptive. C'est en vain que M. Charles Vogt a prétendu qu'en Pensylvanie ils avaient le privilége de conserver intacte leur physionomie native, tout en allant, d'autre part, jusqu'à soutenir qu'une race nouvelle commençait, en ce moment même, à sortir du chaos des croisements de peuples qui se font des grands lacs au golfe du Mexique et de l'Atlantique au Pacifique. Sans pousser leur thèse aussi loin, beaucoup d'ethnographes, entre autres Smith, Carpenter, Edwards, l'abbé Brasseur de Bourbourg, MM. Élisée Reclus, Rameau, Desor, ont signalé entre les Américains du Nord et les Anglais, leurs ancêtres, de sensibles différences physiques, l'allongement du cou et l'augmentation de la taille, par exemple, qui se manifestent au bout d'un petit nombre d'années; et l'on retrouve l'angle facial des Iroquois chez certaines familles du Kentucky et de New-York établies depuis un siècle ou deux sur les bords de l'Hudson ou de l'Ohio. De même, le docteur Schutz affirme nettement que les Allemands pensylvaniens diffèrent autant de leurs frères d'Europe que les Yankees s'écartent des Anglais. Au surplus, l'action de l'élément aborigène sur la race européenne ne s'est pas bornée à des effets physiques. Que le voyageur, dit le spirituel auteur de *New-America*, aille dans ces plaines, où le blanc et le Peau-Rouge vivent côte à côte, quoiqu'en fort mauvaise harmonie, et il s'assurera que chacun d'eux a pris les vices de l'autre. Si l'Indien surpasse aujourd'hui son frère pâle en débauche, le blanc, par contre, est devenu l'égal de son frère rouge en férocité et en fourberie. L'Indien a appris à l'Yankee à boire du whisky et l'Yankee a pris de l'Indien des leçons de polygamie. Presque tous les trappeurs et les voituriers qui ont longtemps vécu chez les Peaux-Rouges ont plusieurs épouses ; comme un chef indien le disait au colonel Marcy : Dans la plaine, le premier besoin d'un Yankee est l'abondance des femmes. Quelques-uns de ces hommes, semblables au vieux Dorion dont Irwing a tracé une si vivante peinture, ont perdu, dans ce commerce intime et prolongé avec les sauvages, toutes les habitudes de la vie civilisée, et l'on a montré à M. Dixon un nommé Jack Dunkier, de Central-city, qui avait scalpé cinq Sioux.

Après la grande république nord-américaine, les autres centres de l'émigration allemande, mais d'une importance tout à fait secondaire, par rapport au premier, sont le Brésil, les républiques hispano-américaines et l'Australie.

Le nombre des Allemands qui s'expatrient pour le Brésil semble augmenter de jour en jour, et cette circonstance cause quelque étonnement lorsqu'on songe aux conditions climatériques et aux mœurs de cet empire, si différentes à tant d'égards, de celles de la Germanie. Les journaux de Rio-de-Janeiro évaluent à 50 000 le nombre des Allemands de la province de Rio-Grande, que d'autres documents (ceux-ci généralement d'origine germanique) portent même à 70 000 ; à 20 000 ceux de la province de Santa-Catharina; enfin à 6000 ceux de la province d'Espiritu-Santo. Fondée avec 13 immigrants, en 1849, une de leurs colonies, celle de Santa-Cruz, dans le Rio-Grande, renferme aujourd'hui une population supérieure à 6000 âmes, et pendant une période de quatre années, on y a compté 1516 naissances contre 180 décès seulement, ce qui atteste hautement la salubrité de cette partie de l'empire Lusitano-américain. Quant au courant considérable d'émigration qui se dirige vers les riches contrées du bassin du Rio de la Plata, le Paraguay, la Confédération argentine, l'Allemagne n'y a participé jusqu'ici que dans la plus faible mesure. Ainsi en 1866, sur un arrivage total de 13 000 immigrants, on n'en comptait pas 300 de nationalité germanique. On voit encore, par un rapport lu, l'année dernière, à l'Association irlandaise de Buenos-Ayres, que, sur 100 Européens arrivant dans l'Argentine, il n'y avait que 1 Allemand. Dans l'Uruguay, ce même rapport est de 3. Il faut ajouter que ces immigrants sont devenus beaucoup plus nombreux depuis qu'une ligne de paquebots fonctionne, d'une façon régulière, entre Hambourg et la Plata.

Les Allemands ne figurent que pour 7000 dans les 54 000 habitants que le recensement de 1871 donne à la Nouvelle-Galles du Sud. On en rencontre un assez grand nombre parmi les fermiers de l'Australie méridionale, et quelques-uns d'entre eux qui habitent Adélaïde, sa capitale, viennent de former une société ayant pour but de faire dériver de ce côté l'immigration de leurs compatriotes. L'Australie méridionale, si longtemps vantée et surnommée parfois l'Australie heureuse, paraît en somme n'être qu'un pauvre et triste pays. Les sécheresses y sont terribles, l'eau rare, les sauterelles abondantes. La culture du froment a fait d'abord la fortune du pays; mais, constamment répétée, elle a fini par épuiser le sol. L'oïdium est venu ravager les vignobles naissants de la contrée, que menace sans doute, dans un prochain avenir, le manque de bois de chauffage ou de construction. Voilà bien des obstacles à une colonisation fructueuse. Celle de la Tasmanie, ou de Van-Diémen, se présente sous un aspect meilleur : le pays est beau, il jouit d'un climat aussi agréable que salubre, et il réserve de deux à trois millions d'hectares à l'appropriation individuelle. Seulement il se dépeuple de jour en jour, et ce sont les hommes de vingt à cinquante ans, ceux qui créent des familles et les font vivre, qui s'en éloignent. Aussi le gouvernement tasmanien fait-il les plus grands efforts pour combler ces vides par des immigrants européens introduits aux frais du trésor colonial. Les Allemands ont, les premiers, répondu à cet appel et, au mois de

mars 1872, ils débarquaient en Tasmanie, au nombre d'environ deux cents.

Si de l'émigration du Royaume-Uni, on défalque le contingent fourni par les Irlandais, lesquels, à une époque, la composaient presque tout entière et qui, à cette heure, l'alimentent encore pour près de la moitié, on s'assure que l'Allemagne figure au premier échelon des peuples migrateurs. Ce n'est un signe ni de sa prospérité matérielle, ni de son contentement moral. Les hommes heureux, les hommes aisés ne sont pas enclins à changer aussi facilement de pénates. Cet entraînement paraît inquiéter le prince de Bismark; aussi lui prête-t-on le projet de le contrarier par des mesures législatives. Chacun des succès militaires de la Prusse n'a fait qu'activer l'émigration allemande : elle s'accentue après la guerre des duchés; elle se précipite à la suite de Sadowa et de la campagne de France. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les chiffres et c'est aussi un recueil officiel, *la Gazette de la statistique prussienne*, publiée à Berlin. La *Gazette* constate que, dans l'espace de dix-sept ans, c'est-à-dire de 1844 à 1871, la monarchie prussienne n'avait pas perdu, de la sorte, moins de 640 000 personnes, dont environ 110 000 pour les provinces annexées en 1866. Le petit pays de Schleswig-Holstein a offert la proportion la plus forte (28 pour cent); après vient le Hanovre. Un fait remarquable c'est qu'il y a une dizaine d'années il était très-rare de voir un Prussien quitter sa terre natale sans s'être muni de l'*Exeat* prescrit par la loi du 10 mars 1856. Dans ces derniers temps, cent treize mille émigrants se sont dispensés de cette formalité, et chaque jour les dispose à la dédaigner davantage.

II

L'émigration anglaise

On a calculé que dans un espace de dix années 1 812 000 sujets d'origine britannique se sont expatriés. Les trois grands courants que cette émigration a suivie se sont dirigés vers les États-Unis, le *Dominion* canadien et l'Australie, mais avec une préférence très-marquée pour le premier de ces pays. C'est ainsi que sur les 210 000 émigrants de l'année 1872, près des quatre cinquièmes y ont débarqué. Une trentaine de mille se sont rendus au *Dominion* et une quinzaine en Australie ou bien à la Nouvelle-Zélande. Le reste s'est réparti, mais dans des proportions fort insignifiantes, entre l'isthme de Panama ou Centre-Amérique et les colonies hispano-américaines, les Indes occidentales, l'Hindoustan (1), l'Afrique occidentale et le cap de Bonne-Espérance, la Chine, le Japon, l'île Maurice.

En décomposant le chiffre total des émigrants, pendant la période de 1863 à 1872, on voit que les Anglais proprement dits ont beaucoup plus émigré que les Écossais, et que cette tendance se prononce surtout chez les Irlandais (2). Elle a semblé cependant, dans ces derniers temps, se ralentir et, depuis 1869, c'est une chose très-digne de remarque que la supériorité numérique des émigrants anglais (1). Elle remonte, d'ailleurs, à une époque déjà assez ancienne, et l'émigration a longtemps paru aux fils d'Érin le seul moyen qui leur restât de vivre, puisque grâce au système terrien, alors en pleine vigueur chez eux, en Irlande, contrée assez fertile pour nourrir sans peine vingt-cinq millions d'habitants, huit millions trouvaient à peine leur vie dans la culture des pommes de terre les plus grossières ! Et quand ce précieux tubercule venait à manquer, c'était la famine la plus complète, la plus désolante, la plus hideuse; l'on voyait des troupes d'hommes mûrs, de femmes et d'enfants, dégenillés et les traits ravagés par la faim, encombrer pendant des mois entiers les quais de Southampton et de Liverpool. Résolus à maintenir dans leur intégrité les privilèges même les plus oppressifs des *Landlords* irlandais, les hommes d'État britanniques, loin de s'inquiéter de ces départs en masse, les voyaient de très-bon œil.

Le primat Boulter a retracé dans sa correspondance tous les efforts que le gouvernement anglais, imbu des idées qui régnaient alors sur la population fit, en 1727 et en 1728, pour empêcher les Irlandais d'émigrer en Amérique. A cent ans de distance, les plus éminents économistes regardaient cette même émigration comme le seul moyen de guérir les plaies séculaires de ce peuple, et le Parlement instituait un comité spécial afin de lui imprimer un vigoureux essor et une marche régulière. En 1837, ces idées étaient dans toute leur force ; on ne discutait plus sur la question de savoir s'il fallait ou non dépeupler l'Irlande : c'était là un point acquis ; on débattait seulement la mesure de ce dépeuplement afin d'en faire disparaître le paupérisme et d'y introduire le système des *Poor Laws*, en d'autres termes la charité légale.

Ce point fut porté, le 1er juin 1837, devant la Société d'économie politique de Londres, et donna lieu à une discussion à laquelle prirent part M. Senior, président de la réunion, l'archevêque Whately, MM. Mac-Culloch, Hume, Spring Rice, chancelier de l'Échiquier, et Poulett Thompson, chef du bureau du commerce. Sir Henry Parnell émit l'opinion que, pour atteindre le but indiqué, il était indispensable d'enlever du pays 1 800 000 pauvres, et calcula que l'opération coûterait au trésor public une somme d'environ 750 000 francs. La grosse dépense et aussi le caractère odieux d'une pareille mesure en ont détourné sans doute les pouvoirs publics de la Grande-Bretagne, qui devaient pressentir, en outre, que l'émigration volontaire les dispenserait d'intervenir eux-mêmes. De fait, le chiffre de 1 800 000 émigrants, dont se contentait sir Henry Parnell, a été singulièrement dépassé, et l'on s'approcherait beaucoup de la vérité en évaluant au double (2) le nombre des Irlandais qui, dans le cours de ce siècle et surtout depuis l'année 1830, ont abandonné leurs premiers foyers. Au surplus, cette vaste expatriation paraît avoir laissé sans inquiétudes, presque sans regrets, des hommes que leur naissance et leurs intérêts rattachent à ce malheureux pays. Le chiffre d'une population, disent-ils, est en somme secondaire : si ceux qui restent sont mieux nour-

1. 1 544 émigrants seulement.
2. 678 175 Anglais, 167 529 Écossais et 876 419 Irlandais.

(1) En 1869, 90 416 Anglais et 73 525 Irlandais, en 1872, la disproportion est beaucoup plus forte, puisqu'il y a eu 118 190 Anglais contre 72 763 Irlandais.

2. Les statistiques irlandaises constatent, pour la seule période 1851-1874, 2 062 409 émigrants.

ris, mieux habillés, mieux logés, il y a progrès et non pas décadence. Or, les paysans irlandais possèdent aujourd'hui la sécurité du domicile et le *landlord* ne peut plus, comme autrefois, évincer son tenancier par pur caprice. Les rentes sont bien payées, les terres mieux cultivées et très-recherchées ; les demeures, l'habillement et la nourriture, se sont beaucoup améliorés. S'il en est ainsi, l'émigration irlandaise a rencontré son frein véritable, et c'est un fait fort heureux, puisqu'elle accusait, dans les conditions où elle s'est manifestée, non le défaut de ressources naturelles, mais une misère engendrée par de mauvaises lois et alimentée par de mauvaises passions. Est-ce à dire qu'elle cessera tout à fait ? Non : il y a les terrains à blé du Sacramento, il y a les pâturages de l'Australie, les défrichements canadiens et les *prairies du Far-West*, qui continueront d'attirer le paysan irlandais désireux d'améliorer sa fortune ou de conduire Sa vie entièrement à sa guise. Mais des files d'émigrants chassés par la spoliation et par la famine, mais des bandes de *whiteboys* (1) interrompant le travail, pillant et brûlant les habitations, se faisant assassins et bourreaux, voilà, espérons-le du moins, ce qui est fini et ce qui ne se reverra plus.

Le Canada aurait pu sembler l'asile naturel des émigrants irlandais ; catholiques presque tous, ils y auraient retrouvé le culte de leur patrie elle-même, et, pour s'y rendre, ils avaient à parcourir la moindre des distances qui séparent la mère patrie de ses possessions extérieures. Mais la haine de l'Angleterre et des lois anglaises, qu'on s'en souvienne, couvait ardente au cœur des enfants d'Erin, et c'est, selon nous, une des raisons qui les détournèrent du Canada et les poussèrent, par grandes masses, vers les plages de l'Union américaine. C'est tout au plus si, en tenant compte d'un mouvement de reflux qui a ramené au *Dominion*, dans ces derniers temps, une certaine quantité d'émigrants, d'abord débarqués à Québec et partis ensuite pour les États-Unis, c'est tout au plus s'il est permis de porter à environ 300 000 le nombre des Irlandais fixés comme colons dans les quatre provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. La grande république en a absorbé près de 3 millions! Dans ce pays que le paupérisme a longtemps épargné, — puisqu'en 1830 l'État de New-York ne secourait qu'une personne sur cent vingt-six, tandis qu'en 1845, des évaluations dont la base, à la vérité, était passablement incertaine, portaient le nombre des pauvres français à un sur seize habitants, — on ne vit pas d'abord (2) sans une répugnance peu déguisée la venue de tant de *paupers*, qu'on redoutait de voir tomber à la charge de l'assistance publique et dont on connaissait le caractère turbulent et les habitudes intempérantes. Mais les Américains se sont rassurés, et *Paddy* a obtenu chez eux un large droit de cité.

Pourtant ces craintes n'étaient pas chimériques : Tocqueville s'aperçut que l'Irlandais des grandes villes passait l'été dans la bombance et se réfugiait l'hiver dans la maison des pauvres, et, depuis, le mal a beaucoup grossi, comme on peut s'en assurer notamment à New-York. A d'autres égards, l'Irlandais donne de grands scandales à sa patrie d'adoption : il méprise volontiers les lois pour son compte, et quand il se trouve en être accidentellement l'interprète, il ne se pique guère de leur assurer force et respect. Il y a peu d'années qu'un jury acquittait à Pottsville, dans la Pensylvanie, l'auteur d'un assassinat commis en plein jour et en pleine rue. Jamais crime ne fut plus patent; mais le coupable était Irlandais et membre de la Société secrète des *Molly Maguires*, et il existe dans le bassin houiller de Pottsville soixante mille mineurs qui étaient Irlandais comme lui, *Molly Maguires* comme lui. Ils avaient élu le jury devant lequel William Duer comparut; les témoins, Irlandais et *Molly Maguires*, jurèrent que leur compagnon se trouvait le jour du crime à soixante milles de l'endroit où il avait été commis ; le défenseur exposa qu'il s'agissait d'un de ces cas de fausse identité si nombreux dans les annales judiciaires ; le président résuma les débats en ce sens, et bientôt les jurés rapportèrent un verdict de *not guilty*. Parlez aux légistes de Pensylvanie du cas de Pottsville, ils le déploreront, mais sans y trouver une raison suffisante d'ébranler la moindre des garanties dont la loi américaine entoure un accusé, sans désespérer davantage du peuple qui a pu fournir des juges de cette sorte. « Ces mineurs de Pottsville, disait M. Michel Norton, » le brillant maire de Philadelphie d'alors, sont des hommes » qui, chez eux, payaient leurs rentes avec un gourdin; chez » nous, c'est avec un pistolet qu'ils sollicitent un chômage » et une torche à la main qu'ils réclament une avance de » salaire. Mais, leurs enfants, élevés dans nos écoles et fa- » çonnés par notre apprentissage, seront un jour de bons et » riches Américains qui sauront à peine qu'il existait des » *Molly Maguires*, dont leurs pères faisaient partie. »

Depuis quelques années, disions-nous tout à l'heure, l'émigration anglaise a pris le pas sur l'émigration irlandaise. Ce fait incontestable pourrait bien se rattacher à l'*agitation* agricole, dont les comités est et sud-est de l'Angleterre sont devenus le théâtre. On sait que les laboureurs anglais n'avaient point participé jusqu'ici au vaste mouvement qui a donné naissance aux associations corporatives de l'industrie, *Trades-Unions*, dont l'armée, s'il est permis d'ainsi dire, se composait, dès 1869, de plus de huit cent mille personnes. Mais, en 1872, il s'est constitué, sous le nom de *The National agricultural Labourers' union*, une grande Société; elle s'est donné pour mot d'ordre ostensible l'augmentation des salaires et la réduction des heures de travail, et ne compte pas à cette heure moins de quatre-vingt-six mille membres payants, auxquels il faut joindre les quarante mille laboureurs qui appartiennent à l'*Union fédérale des travailleurs*, ouverte à la fois aux ouvriers de la ville comme à ceux des champs, et une foule de paysans, trop timides pour se déclarer ouvertement *unionistes*, mais entourant l'œuvre de toutes leurs sympathies et n'oubliant pas de lui apporter le concours de leurs *pences*. Peu remarquée à ses débuts par l'opinion publique et fort légèrement traitée par le grand journal de la cité de Londres, l'Union agricole a su s'imposer depuis à l'attention générale, et les fermiers ont trouvé son action assez redoutable pour lui opposer le *Lock out*, c'est-à-dire le congédiement en masse

(1) Les *white boys* parurent, pour la première fois, vers 1760. Trois ans plus tard, voici ce que le célèbre Chesterfield écrivait à leur sujet à l'évêque de Waterford : « J'apprends que les soldats en ont » détruit un grand nombre. Mais, si, par la même occasion, ils » avaient tué autant de landlords, cela eut contribué, je crois, » à rétablir la paix dans le pays. Les pauvres gens en Irlande sont » traités plus mal que des nègres par leurs seigneurs, leurs maîtres, » leurs députés et leurs députés de députés. »

(2) A une certaine époque, on proposa d'exiger dix dollars (environ 53 francs), comme droit d'entrée de tout émigrant irlandais. D'autres auraient même voulu que les ports des États-Unis lui fussent absolument fermés.

de ceux de leurs travailleurs qui s'y sont affiliés. Les unionistes, à leur tour, ont dépêché M. Arch en Amérique, afin de préparer les voies à une émigration sur une très-vaste échelle, puisqu'il n'est question de rien moins que du départ d'une centaine de mille hommes, sans parler d'un nombre proportionnel de femmes et d'enfants destinés à les suivre. C'est ce qu'un économiste, M. Curley, a nommé l'*Exode* des laboureurs anglais : il a pris fort au sérieux le dessein de M. Arch, recherchant la contrée qui pourrait recevoir cette masse d'exilés volontaires, débattant les voies et moyens de leur transport, et enfin les effets de ce déplacement sur les conditions agricoles de la Grande-Bretagne.

Nous ne suivrons point M. Curley pas à pas sur ce triple terrain. Disons seulement qu'il désigne, comme lieux d'immigration, les États-Unis d'abord, puis le Canada et subsidiairement les colonies australiennes. Ajoutons que dans son optimisme, il se représente, après l'exode des paysans accomplie, la hausse des gains du travailleur inhabile, l'amélioration du sort des pauvres et l'extension du commerce général des Iles Britanniques. Il va sans dire que les contradicteurs ne lui ont pas manqué. Les uns, par exemple M. Jefferies, autre économiste, ne prennent point trop au sérieux les projets de M. Arch, et n'y voient guère qu'un épouvantail à l'adresse des fermiers qui se refusent à hausser les salaires de leurs laboureurs ; les autres, parmi lesquels M. Bristol, un citadin de Londres, sans croire beaucoup plus à l'exécution de ces projets, félicitent ironiquement M. Arch et ses amis d'avoir rendu, en attendant, aux détenteurs du sol un double service : d'abord de les avoir débarrassés d'une somme appréciable de travail disponible, ce qui est toujours une source de trouble et de mécontentements, là où ce phénomène se manifeste ; ensuite d'avoir entretenu sur les fonds de l'*Union*, durant un temps prolongé, des travailleurs qu'ils se seraient crus autrement dans la nécessité de sustenter. Certes l'ironie est une arme en elle-même d'excellent aloi et d'une formidable puissance : Rabelais, Pascal et Voltaire l'ont bien montré. Encore faut-il qu'on l'applique à propos, au service de la vérité et non du sophisme ; quand elle porte à faux, elle témoigne contre la thèse qu'elle prétend servir, et l'on persuadera difficilement à un observateur impartial que l'éloignement de cent mille laboureurs adultes d'un pays où déjà la production agricole est en retard doit être regardé comme un fait insignifiant, voire avantageux.

Loin de tendre à se relever au niveau d'une population toujours croissante, cette production fléchit. « La grande » question de l'avenir, et elle s'impose à tous ceux que l'agri- » culture intéresse, » s'écriait tout récemment M. James Howard, devant la Société d'agriculture du comté de Bedford, « est celle de savoir si, éprouvant déjà de la peine à nourrir » trente millions de personnes, il nous sera possible de pour- » voir aux besoins de cinquante, population qui doit être » celle du pays dans un avenir relativement prochain ». La mécanique agricole, sans doute, n'a pas encore donné toute [illegible], mais elle supplée déjà, sur une grande échelle, les bras humains devenus rares, et ce n'est pas sérieusement, croyons-nous, qu'on en a parlé de remplacer par des *coolies* indiens ou des Chinois les laboureurs anglais qui meurent de se transporter en Amérique et en Australie. S'imagine-t-on la singulière figure que feraient ces bouddhistes ou ces idolâtres au milieu des anglicans, des presbytériens, des méthodistes ? ces fils d'un climat torride sous le ciel frisonnant des Iles Britanniques ? Faire fond sur un afflux suffisant de Slaves, de Scandinaves, d'Allemands, d'Irlandais, ce serait, comme dit le proverbe, compter sans son hôte. Les deux premières de ces races ont peu émigré jusqu'ici, et quand elles émigrent elles s'en vont vers l'Amérique : c'est aussi le chemin, on le sait de reste, que prennent les Allemands et les Irlandais. Ces derniers traversent assez souvent le canal de Saint-Georges pour concourir aux travaux de la moisson dans les comtés anglais ; mais l'opération achevée, immédiatement ils le repassent ; dans l'intervalle, il leur arrive de faire la loi à leurs patrons temporaires et de refuser leur travail à un taux moindre que celui que les unionistes réclament. A la vérité, on a fait en ces derniers temps assez de bruit autour du rapatriement des immigrants aux États-Unis. Il est bon, jusqu'à nouvel ordre, de se tenir à cet endroit dans une certaine défiance : l'*Economist* dit oui, la *Fortnightly Review* dit non, et, pour énoncer notre propre pensée, c'est vers le Canada que refluieront surtout les Irlandais, même les Anglais, auxquels le séjour des États-Unis ne conviendra plus. Ce mouvement s'est déjà dessiné, du reste.

Là n'est point le remède, et si le conflit persiste, les plus aveugles et les plus obstinés s'en apercevront facilement : le relèvement de salaires trop infimes, voilà tout ce que les laboureurs réclament aujourd'hui ; demain, ils demanderont la réforme des lois terriennes de la Grande-Bretagne, qui sont restées, dans une société déjà bien entamée par l'esprit démocratique, un legs de la conquête normande et un vivant souvenir des institutions féodales. S'imaginer que dans cette entreprise les classes agricoles resteront livrées à leurs seules forces, qu'elles ne trouveront aucune aide, aucune sympathie parmi les hommes politiques, les publicistes, les économistes, ce serait commettre une forte méprise. On sait quelle part revient à Richard Cobden dans le rappel des lois sur les céréales, qui consacraient, au profit des landlords, une dîme odieuse sur la subsistance même du peuple anglais. Eh bien ! cet homme illustre souhaitait que les lois terriennes trouvassent un jour quelqu'un qui leur donnât cet assaut que lui-même avait dirigé contre les *Corn Laws*. En rappelant ce vœu de Cobden, lors de la dernière réunion annuelle du club qui porte son nom, M. Baxter, membre des Communes, a présenté la concentration dans la même main de grandes propriétés comme un mal sérieux, même un danger social ; il a qualifié de [illegible] les substitutions et le droit de primogéniture ; il a demandé que les terres pussent changer de maître avec la même facilité qu'aucune autre marchandise. Un éminent économiste, M. Cliffe-Leslie, voudrait convaincre les agronomes et le législateur « de la haute importance qu'il y aurait de donner à » chaque laboureur industrieux et actif l'espoir bien fondé de » posséder un jour quelque petite ferme en propre ». Enfin elles ne datent que d'hier, ces paroles prononcées par sir George Campbell, l'ancien gouverneur du Bengale, devant le dernier congrès de la science sociale, tenu cette année à Glasgow : « Il n'est pas de force conservatrice aussi grande que [illegible] la propriété répandue dans un grand nombre de mains, et » mille maisonnettes, mille jardinets possédés par des tra- » vailleurs valent mieux pour la tranquillité sociale, pour la » sécurité de la propriété elle-même, qu'un grand domaine » et un seul propriétaire. »

Les pauvres demandent [illegible] ce qui est juste, et les » riches refusent [illegible] ce qui est juste. » [illegible] Bastiat en

1849; « si cela continue, la guerre sociale, cette guerre affreuse » et fratricide, n'est pas près de finir ». On a souvent fait la remarque que l'aristocratie anglaise, qui a su céder de ses prérogatives politiques avec un grand tact et beaucoup de prudence, a eu en même temps l'art de conserver intacts ses privilèges civils. Le moment paraît venu où il lui faudra consentir, bon gré mal gré, à ce dernier sacrifice. L'évêque actuel de Manchester, qui ne doit être cependant ni un démagogue ni un rêveur, est persuadé qu'une résistance trop prolongée précipiterait vers l'Amérique les classes rurales de l'Angleterre et aboutirait peut-être au plus terrible des événements : une nouvelle guerre des paysans. Et l'on sent gronder comme une menace sourde, comme une colère contenue en plusieurs des discours prononcés récemment dans les *meetings* de l'Union agricole (1).

AD. F. DE FONTEFRIUS.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Sous ce titre, *les Quatre grands historiens latins* (2), M. Désiré Nisard vient de publier des leçons d'ouverture prononcées par lui au Collège de France, il y a bientôt trente ans, alors qu'il était *lecteur du roi*. Ce n'est pas tout ; il veut nous donner plus que n'annonce le titre, et de même que les trois mousquetaires de Dumas étaient quatre, il se trouve que les quatre grands historiens latins sont cinq, dont un Français, Napoléon III. Bien souvent la couverture d'un volume promet plus que le volume ne contient ; ici, c'est le contraire. Je ne m'en plains pas, loin de là. C'est toujours un plaisir et un plaisir distingué de lire ou de relire ce qui sort de cette plume délicate et sévère, ingénieuse et discrète. M. Nisard n'a qu'un tort à mon sens, c'est de la laisser se reposer si souvent et si longtemps.

Nous aimerions mieux lire que relire. Si ingénieusement composées, si élégamment écrites que soient ces leçons d'ouverture, elles ont un grand défaut, c'est de dater de 1845, et un non moins grand peut-être, c'est d'être des leçons d'ouverture. Depuis 1845, on a écrit d'excellentes choses sur les mêmes matières ; c'est ainsi, par exemple, que M. Taine a donné sur Tite-Live une grande étude pleine d'idées, ouvrant de nombreux points de vue. Accueillez ces idées nouvelles ou combattez-les ; mais n'en restez pas où vous étiez au commencement de l'année classique 1845-1846. Je dis au commencement, et avec intention, car vous parliez de Tite-Live avant de l'étudier à fond avec votre auditoire. Une leçon de clôture, une fois l'étude complète terminée, offrirait du moins plus de garanties. Vous dites, je le sais bien, que vous ne commenciez votre cours qu'après en avoir embrassé l'ensemble : j'en suis persuadé ; mais enfin le commerce d'une année entière avec un grand écrivain nous apprend beaucoup sur lui, modifie quelquefois certaines préventions, éclaircit certains doutes. J'aimerais donc mieux que ces pages eussent résumé le cours au lieu de l'annoncer. J'aimerais mieux surtout qu'elles eussent été prises uniquement comme point de départ et centre d'une étude nouvelle, plus complète, plus au courant, et plus au pair en quelque sorte. — Mais il eût donc alors fallu retailler sa plume pour développer et parfois modifier le travail primitif? — Oui, en vérité. N'ayons pas un respect si profond pour ce que nous avons dit ou écrit il y a trente ans ; ne croyons pas avoir gravé dans le marbre ; ou bien encore ne disons pas avec Vertot : Mon siége est fait.

Ces études un peu sommaires, où sont dessinées seulement les grandes lignes, pourront donc ne satisfaire qu'à moitié aujourd'hui ceux qui veulent avoir le dernier mot de la science et de la critique historiques. Mais si elles ne sont pas des monuments d'érudition, en retour on y remarquera bien des aperçus ingénieux, on sera frappé d'une sorte d'intuition pénétrante qui trouve dans le cœur humain la raison et l'explication probable de ce qui n'est pas démontré. Par exemple, Tite-Live a été bien moins crédule que le suppose l'auteur ; mais les causes de cette crédulité sont si finement déduites, on nous prouve si ingénieusement qu'il a dû accepter avec candeur toutes les légendes, que j'ai besoin de faire un certain effort pour ne pas me laisser persuader. Pour Tacite, au contraire, n'est-il pas démontré que sa misanthropie, qui creusait dans le noir, a exagéré la servilité du sénat, la cruauté des empereurs ? M. Nisard estime que Tacite n'a dit que la vérité. Et pourquoi ? C'est qu'en fait de lâcheté il croit à tout d'une assemblée délibérante où la vie n'est pas en sûreté, et qu'en fait de cruauté il croit à tout d'un prince qui a la toute-puissance et qui n'est pas sûr de la garder. C'est là ce que j'appellerai de la critique *a priori*, plus psychologique qu'historique. Elle avoue, du reste, que la vérité absolue la préoccupe moins dans l'histoire que l'enseignement moral. Elle blâmerait l'historien qui, par un étroit scrupule, noterait les faiblesses d'une vie pleine de belles actions et de grands services ; elle loue celui qui, dans le procès d'un mauvais prince, néglige volontairement quelques circonstances atténuantes. Quand il s'agit de juger ceux qui ont eu la puissance, toute complaisance qui diminue leur responsabilité lui semble coupable.

Cette préoccupation du juste et de l'honnête se fait jour à chaque instant. Préoccupation heureuse, car nous lui devons les pages les plus délicates et les plus éloquentes de ce livre. La pénétration de l'analyse psychologique, la science du cœur humain, la clairvoyance et la défiance d'un sens moral très-sévère remplaçant — avec succès quelquefois — la critique savante de l'historien, voilà ce qui fait le prix de ces études. Si je regrette qu'elles n'aient pas été étendues ou modifiées sur certains points, je regretterais bien plus encore qu'elles n'eussent pas été tirées de la demi-ombre où on les oubliait. Notre époque a besoin d'écouter de ces hautes et salutaires leçons. Peut-être l'œuvre d'un moraliste sévère, en même temps ingénieux et délicat, répond-elle mieux aux be-

---

(1) M. Ernest Jones, l'un des chefs de l'*Agitation*, avait dit : « Deux » choses sont nécessaires pour justifier une rébellion : d'abord, des » griefs intolérables ; en second lieu, l'épuisement, avant de tirer » l'épée, de tous les moyens moraux, légaux et constitutionnels. » Voici comment M. Cox, de la *Fortnightly Review*, commente ces paroles : « Les griefs sont vraiment insupportables ; les moyens moraux » et légaux ont été épuisés l'un après l'autre. Nous réclamons au- » jourd'hui le remède constitutionnel, en d'autres termes l'affran- » chissement. »

(2) Paris, 1874. — Michel Lévy frères.

soins du moment qu'un travail d'érudit et de critique. J'ajouterai que la lecture de ces pages empreintes d'une certaine austérité pourra détruire je ne sais quels préjugés qui ont eu pour origine je ne sais quelle légende sur je ne sais quelles « deux morales ». On verra que si M. Nisard a jamais cru qu'il fût possible de prendre deux poids et deux mesures en jugeant les actions des hommes, c'était pour être plus indulgent aux petits et aux faibles, plus sévère aux grands de la terre, aux ambitieux politiques, aux rois et aux empereurs.

Cela nous amènerait à parler de l'étude sur le cinquième historien, l'historien couronné de César. Je n'en veux dire que deux mots. Elle n'est pas évidemment à la hauteur des autres. On y sent une certaine contrainte; le critique et le moraliste n'y sont pas à l'aise. En employant la méthode psychologique de M. Nisard, je pourrais montrer comment on peut déclarer d'avance qu'un travail entrepris dans de semblables conditions ne saurait être un chef-d'œuvre; puis, si j'avais ce que je n'ai pas, l'originalité dans le lieu commun, je couronnerais ma démonstration *a priori* par un développement général sur la liberté, nécessaire aux lettres comme à tout ce qui a quelque valeur et quelque dignité en ce monde. Mais j'aime mieux, après avoir noté la gêne et la contrainte du critique, le féliciter d'avoir conservé encore tant d'indépendance, ou du moins de l'avoir reconquise à force d'esprit. Avec quelle habileté il nous met en garde contre certaines de ses admirations; comme il sait nous dire à l'oreille : « Rappelez-vous que j'écris au *Journal officiel!* N'oubliez pas que mon suffrage était engagé d'avance! Qu'il ne vous échappe pas que je suis enveloppé dans des liens inévitables de reconnaissance! » Et, dans certains éloges, comme les clairvoyants sentent la pointe de l'ironie, que le principal intéressé n'a pas dû même soupçonner! Voyez, par exemple, comment, pour louer la composition de l'œuvre, M. Nisard la compare au *Siècle de Louis XIV*. C'est le triomphe du sous-entendu.

Et cependant ce ne sont pas ces pages, si spirituelles qu'elles soient, que je recommanderais de préférence. Il peut en sortir une leçon indirecte de morale à l'usage des gens de lettres; mais j'aime mieux la morale directe que l'auteur tire volontairement, et à l'usage de tous, de l'histoire des temps passés. Ce qu'il faut lire ou relire, ce sont les études consacrées aux quatre historiens latins; le reste est là pour grossir le volume. En même temps que la délicatesse de l'analyse psychologique, que la science du cœur humain, que l'élévation de la morale, on remarquera inévitablement la rare valeur de ce style, noble sans roideur, distingué sans morgue, élégant sans recherche, spirituel et en même temps grave, austère et en même temps aimable. Je plaindrais ceux qui ne subiraient pas le charme.

II

Battez, tambours; sonnez, trompettes! Voici le cinq novembre qui est proche, et dans quelques jours les volontaires d'un an vont être initiés aux douceurs de la chambrée, aux charmes de l'exercice en douze temps et aux délices de la gamelle. C'est l'instant de leur recommander, en même temps que les *Commentaires de César*, le *Journal d'un volontaire* 1), par M. Vallery-Radot. Ils y trouveront le fidèle tableau de la vie qui les attend, le dessin minutieusement exact de tous les rouages du monotone engrenage qui va les saisir. M. Vallery-Radot a tenu, en effet, à présenter la vérité et rien que la vérité. Au point de vue de l'art, le livre aurait gagné peut-être à être saupoudré de quelques petits grains de fantaisie; mais, plus sincère et plus scrupuleux, il inspire aussi plus de confiance. Nos volontaires trouveront en lui comme le manuel du soldat d'un an. De ce que l'auteur n'a ajouté à la réalité ni épisodes d'invention ni scènes de fantaisie, il ne s'ensuit pas qu'il l'ait reproduit platement. Tout au contraire, sa plume alerte trace avec agrément et esprit la plupart de ses croquis. Nous voyons nettement les profils du caporal, du sergent et des officiers; non moins nettement ceux des différents volontaires, des *quinze cents francs*, comme on les appelle. Voici le volontaire *gloriosus*, vieux troupier dès le premier jour, qui part en chantant, raille ceux qui jettent un regard triste vers le foyer qui s'éloigne; un mois après, il est devenu le volontaire malgré lui, il peste, il s'irrite. Voilà le volontaire sceptique et ennuyé, qui ne comprend pas pourquoi il est là et ne se sent pas régénéré pour avoir vidé des baquets de toute nature. Il y en a d'autres encore et quelques-uns dans le nombre qui, après avoir pris un rôle, le soutiennent par amour propre. M. Vallery-Radot n'a pas été de ceux-là. Il a eu — et il l'avoue avec une bonne foi charmante — ses heures d'enthousiasme, puis ses heures d'ennui, de découragement, puis de joie intérieure quand il se disait qu'après tout il accomplissait un devoir. Ce qui a surnagé en somme, l'impression suprême et définitive, c'est c'est que ce service obligatoire d'une année produira d'heureux résultats. Il croit salutaire ce joug et ce frein imposés à la vingtième année. Cette vie un peu rude doit, selon lui, endurcir le corps, affermir le cœur, former à l'obéissance et accoutumer au dévouement. Il espère qu'en se groupant autour de la même gamelle, les différentes classes de la société apprendront à se mieux connaître et à s'estimer mutuellement; les préjugés, les défiances, s'effaceront en partie.

Je parlais dernièrement des souvenirs de la vie militaire sous l'empire, évoqués avec tant de gaieté par M. Saint-Genest. On verra, en lisant le journal de M. Vallery-Radot, journal véridique, écrit avec une entière bonne foi, que l'aspect, le régime intérieur et la discipline des camps et des casernes se sont heureusement modifiés. La vie est moins gaie sans doute qu'autrefois; mais nos fils seront maintenant à meilleure école. Que les jeunes volontaires emportent donc ce livre écrit par un homme sincère et un homme de cœur, ce qui ne gâte rien; ils y recueilleront d'excellents conseils pratiques, surtout ils y trouveront de salutaires encouragements et du reconfort pour certaines heures pénibles. Que les parents le lisent, ils y puiseront quelques consolations nécessaires. Enfin, je voudrais que les chefs de corps, les intendants militaires, les officiers, prissent connaissance de ces impressions notées fidèlement et sur le vif. M. Vallery-Radot n'a pas dissimulé certaines imperfections du régime actuel, il a signalé quelques lacunes; il le fait sans aigreur, il indique quelques réformes souhaitables sans se poser en régé-

1) *Journal d'un volontaire d'un an*, par René Vallery-Radot. Paris, Hetzel et Cie.

nérateur, modestement et simplement : peut-être les chefs trouveraient-ils quelques indications utiles dans ces réclamations très-mesurées d'un simple fantassin. Quand un général passe l'inspection, il demande à goûter du *rata*. Il se trouve toujours que ce jour-là le rata est un chef-d'œuvre ; en outre, le cuisinier qui puise dans la marmite pour en tirer un échantillon a constamment la main heureuse. Le général est ravi. Il saurait mieux les choses si, brusquement et non attendu, il survenait à l'heure de la soupe. Les rapports officiels ressemblent au rata des grands jours. Voici un simple troupier qui ouvre sa soupière et montre dedans, au lieu de bœuf, un os à moelle sans moelle ; que l'autorité profite de l'occasion pour goûter à cet ordinaire vrai et dépouillé d'artifice.

III

M. Gustave Vinot, un vrai poëte, présente aux lecteurs un grand drame en vers (1), qui serait trop vaste et trop touffu pour les limites étroites et le lit de Procuste de nos théâtres. C'est une généreuse entreprise de vouloir agrandir le domaine du drame, de protester par ses œuvres contre un système qui vous paraît pauvre, étriqué, mesquin. Je comprends que lorsqu'on sent fermenter en soi une séve débordante, on se refuse à la canaliser dans les petits conduits creusés par la convention et imposés par la tradition. Oui, mais alors il faut se résigner à effrayer les directeurs. Je crois cependant que les plus timorés ne demanderaient à M. Vinot que des concessions fort honnêtes. Les scènes importantes qui font la valeur et la beauté de son œuvre, assurément on les respecterait. Peut-être tient-il plus que de raison à ce qui lui semble être la vie circulant dans le drame, et ce qui semble à d'autres hors-d'œuvre et longueur. Évidemment on lui demanderait le sacrifice de quelques tirades pleines d'éclat et de force ; mais ces tirades, même à la lecture, nous semblent de beaux airs dans lequel le poëte s'est complu ; c'est lui qui les chante et non les acteurs. A chaque instant, même à la lecture, on se demande : Mais quelle attitude peuvent avoir pendant ce temps les autres personnages ? Mais je ne les vois pas d'ici sur le théâtre ! Mais si l'on voulait représenter cela, comment arriverait-on à régler la mise en scène ?

Seul, le cinquième acte de ce drame serait au théâtre d'un effet saisissant ; il est fort beau et vraiment scénique. Entraîné par le mouvement rapide du dénouement, le poëte ne s'y est pas attardé en des couplets élégiaques, ou satiriques, ou même épiques. Le reste intéresserait médiocrement, car on ne vient pas au théâtre pour entendre de beaux vers. On y veut des situations et des caractères. Ici, les situations sont noyées dans les lenteurs et les longueurs ; les caractères ne se déploient guère avant le dénouement. Un seul personnage, un Iago du sexe faible, conduit tous les autres à sa fantaisie : ils ne pensent, ne parlent, n'agissent, n'aiment ou ne haïssent que comme il lui plaît et quand il lui plaît. Ils s'agitent, mais elle les mène. Puisque certains de ces caractères doivent se développer avec une énergie singulière au dénouement, n'en faites pas jusque-là des ombres sans volonté comme sans consistance.

Après avoir rendu justice aux mérites éclatants de ce style, me sera-t-il permis de dire à M. Vinot que dans son désir de faire du drame l'image complète de la vie, il a tort de faire succéder à la splendeur de certaines tirades certaines vulgarités déplaisantes. Je suis choqué, par exemple, quand j'entends une noble dame s'écrier dans le palais des neveux du pape : Je tiens mon homme ! — Entre ce grand drame et le petit poëme de *Joannis*, placé à la suite et comme pour compléter le volume, un petit chef-d'œuvre, mon choix ne serait pas douteux : cependant j'aurais désobligé M. Vinot en parlant de *Joannis* et en ne parlant pas des *Neveux du pape*.

IV

M. Brethous-Lafargue vient d'adresser au fils de Napoléon III une longue lettre en vers (1). Je doute qu'elle soit accueillie avec reconnaissance. Le *Gaulois*, il y a quelques jours, a pris à partie M. Lafargue et lui a exprimé son étonnement. Quoi ! faire une satire contre l'empire et non contre le 4 septembre ! Y pensez-vous, jeune homme ? Vous n'êtes pas sans talent, venez donc avec nous ! Il ne semble pas que le jeune satirique doive céder à ses instances ; le *Gaulois* en sera pour sa tentative de détournement de poëte et d'excitation au bonapartisme. Quant à la satire en elle-même, elle a le tort de manquer quelque peu de nouveauté pour ceux qui ont lu *les Châtiments*. Les vers ont un certain souffle, de l'ampleur surtout, mais une ampleur un peu roide. L'expression est énergique, mais parfois elle est brutale. Enfin, dans les détails du style, quelques trivialités çà et là ou quelques défaillances. Ainsi :

> Mais l'honneur, qu'est-ce donc ? Vous l'avez oublié.
> Dites : votre empereur a-t-il *rien fait qui vaille* ?
> Au milieu de son peuple ou dans quelque bataille
> Vous a-t-il rendus fiers de l'effort de son bras ?

Ce *rien qui vaille* manque de tenue, assurément. A la fin de la pièce, un assez beau mouvement :

> Puis j'irai dans les champs d'Alsace et de Lorraine
> Eveiller nos soldats endormis dans la plaine ;
> Je prêterai l'oreille à leurs sombres *transports*
> Et je répéterai ce que disent les morts.

Très-bien ; mais le mouvement est arrêté par ce malheureux mot *transports*, qui n'est pas le mot vrai. Il y a trop souvent de ces chocs et de ces heurts, dont la secousse réveille chez le lecteur l'esprit de chicane à l'instant où l'on allait se laisser entraîner. Que M. Brethous-Lafargue, qui vient déjà de faire preuve de talent, ne se pardonne rien,

> Et les fruits passeront les promesses des fleurs,

comme disait le vieux Malherbe.

(1) *Les neveux du pape*, drame en vers, par Gustave Vinot. — Paris, 1874, Jouaust.

(1) Brethous-Lafargue, *Le Jugement*. — Paris, 1875. André Sagnier.

V

Je n'ai rien dit de *Marcelle*, qui a succombé au théâtre du Vaudeville. Il serait également cruel de parler de sa sœur *Berthe d'Estrées*, qui se meurt sur la même scène. Comme *Gilberte* du Gymnase, Marcelle et Berthe sont deux jeunes femmes qui veulent reconquérir et garder pour elles seules le cœur de leur mari. Prétention légitime assurément, bien qu'il me fâche de voir coup sur coup trois femmes courant ainsi après leur époux. Un peu plus de dignité, s'il vous plaît, mesdames! Mais ce qui me surprend surtout, c'est d'entendre la recette du bonheur conjugal que donne aux jeunes femmes l'auteur si distingué de *Berthe d'Estrées*, M. Henri Rivière. Ne croyez pas, mesdames, leur dit-il, qu'il suffise d'étaler tout le jour des trésors d'esprit, de grâce, de sensibilité, non, ce n'est point assez; et il rappelle l'histoire de Pénélope qui défaisait la nuit l'ouvrage de la journée. Étrange!

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le hasard veut que j'écrive ces lignes dans un petit village de la Champagne nommé Sompuis, célèbre pour avoir résisté à Louis XIV et donné naissance à Royer-Collard.

Oui! les vents jansénistes avaient porté un grain de la semence de Port-Royal dans le pays du vin, et Sompuis était devenu le village le plus édifiant de la France entière. Là, point de seigneur prenant le menton aux jolies villageoises, point de bergers soupirant auprès des bergères, point de bailli galant. Le seigneur distribuait aux manants les petits traités de Nicole; Luban et Annette commençaient des protestations contre le formulaire, pendant que leurs agneaux bêlaient tristement au seul mot de bulle *Unigenitus*. Là, au lieu de chansons et de contes à la veillée, la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament. Jeanne chante les psaumes en gardant ses oies, et Gros-Jean pique ses bœufs en lisant quelque traité religieux attaché au manche de sa charrue.

Aussi donc la charrue que le grand roi fit passer au emplacement de Port-Royal ne détruisit point le jansénisme. Il se réfugia à Sompuis, où naquit M. Royer-Collard, le dernier des jansénistes, vingt-six ans avant la Révolution. Bienheureux qui découvrirait aujourd'hui un janséniste à vingt lieues à la ronde, et un seul homme dans Sompuis sachant ce que c'est que Royer-Collard!

II

Les journaux légitimistes, sous l'empire, ne cessaient de demander le rétablissement de l'ordre de Malte, sans expliquer à quoi ces bons chevaliers de Malte, obligés de courir sus aux Turcs, passeraient leur temps maintenant qu'il n'y a plus de Turcs.

L'ordre de Malte n'a pas été rétabli, mais celui de Saint-Dominique a eu cet honneur, et je viens de lire dans une statistique des ordres religieux que le nombre des couvents de dominicains augmentait dans toutes les contrées de l'Europe, surtout en France. La règle des dominicains exige qu'ils convertissent les hérétiques; comment s'y prennent-ils pour l'observer aujourd'hui qu'il n'y a plus d'hérésies?

L'ordre de Saint-Dominique n'est pas du reste le seul qui soit en progrès. Un économiste calcule qu'il y a en 1874 plus de moines en France que dans l'année qui précéda la Révolution. Je n'en serais pas surpris. La France est de tous les pays de l'Europe celui où l'uniforme, qu'il soit militaire, civil ou religieux, a le plus de prestige. Le romantisme a mis l'uniforme monastique à la mode. M. de Balzac s'était fait peindre en robe de moine; cela tranche sur la monotonie de l'habit noir, et cela parle vivement à l'imagination des femmes.

Les règles monastiques se sont d'ailleurs fort adoucies. Les franciscains et les dominicains d'aujourd'hui sont des gens du monde avec lesquels les gens du monde aiment à se rencontrer. N'est-il pas piquant, en effet, de dîner à côté d'un enfant de saint François et de faire un *mort* avec un fils de saint Dominique? Pas de salon un peu bien situé où l'on ne rencontre des moines. Lorsque l'Académie, il y a une vingtaine d'années, élut le père Lacordaire, ne songea-t-elle pas un peu à son costume pour ranimer l'éclat languissant de ses séances?

III

On nous dit : Si la liberté ne fleurit pas en France, prenez-vous-en à la licence de la presse et à la violence de la rue.

Il y a quelque chose qui nuit à la liberté plus que tout cela, c'est le mensonge de ceux qui, s'en étant servis, la renient et vont jusqu'à la calomnier.

Les jésuites ont le mérite de la franchise; ils nient ouvertement le progrès, ils insultent tous les grands hommes de la Renaissance, du XVIIIe siècle et de la Révolution : ils déclarent hardiment qu'il est grand temps de rétablir l'inquisition, de rendre la dîme au clergé et de mettre au pilori ceux qui travaillent le dimanche, si l'on veut sauver la société. Les jésuites les plus dangereux ne sont pas ceux qui disent hautement ces choses-là, mais ceux qui les approuvent sans les dire.

IV

L'Académie française a eu sous l'empire un regain de jeunesse, [illegible] de la saint Martin [illegible] Ses rides semblaient avoir disparu, on la courtisait, on la flattait, on lui [illegible] [illegible] dragons, [illegible] [illegible] Les [illegible]tions prenaient toutes les formes. Sur quel heureux mortel [illegible]

Cette question, on se l'adresse bien encore, mais avec moins de [illegible] Les derniers choix de l'Académie ne lui ont pas tous fait un bien grand honneur, et comme elle [illegible] [illegible] de

nouveaux, je me permets de lui désigner un candidat qui n'est ni professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, quoiqu'il connaisse mieux les littératures étrangères qu'aucun professeur, ni ancien maître de conférences de philosophie à l'École normale, ni ancien faiseur de *premiers-Paris*, ni ancien homme d'État; un candidat qui n'est pas un historien et qui a écrit de très-agréables morceaux d'histoire, qui n'est pas un poëte et qui a composé des poëmes touchants, qui n'est pas un musicien et qui parle musique admirablement; un croyant des dieux modernes, Shakespeare, Byron, Gœthe, Beethoven, et qui n'a jamais médi des dieux anciens, un classique, en un mot, qui est le dernier des romantiques.

Si l'Académie ne le reconnaît pas dans ce croquis, tant pis pour le dessinateur et pour l'Académie.

V

Don Girardin de la Manche paraissait tout à fait revenu de ses illusions, grâce à sa famille et à ses amis, qui prenaient grand soin de le distraire et de ne laisser pénétrer jusqu'à lui ni journal, ni Revue, et de ne mettre à sa portée ni encre, ni plume, ni papier.

Don Girardin de la Manche était rentré au logis en si piètre état après sa dernière sortie que tous ceux qui s'intéressaient à lui voyaient avec plaisir qu'il paraissait avoir complétement oublié qu'il eût jamais été un seul jour de sa vie journaliste errant.

Quel ne fut pas l'étonnement du barbier, lorsque l'autre jour, en entrant le matin dans la chambre de don Girardin, il le trouva assis à son secrétaire, la plume à la main, et couvrant d'alinéas des feuilles de papier amoncelées devant lui !

Comment le seigneur don Girardin s'était-il procuré ces moyens d'écrire ? C'est une question que le barbier n'eut pas le temps de lui adresser, car don Girardin, en l'apercevant, prit la parole pour lui faire savoir que Parafaragaramus venait de lui vendre la *France*, et qu'avec l'aide de ce journal il espérait bien mettre fin à l'enchantement de l'Assemblée de Versailles, quels que fussent les efforts en sens contraire de Montésinos et des autres enchanteurs ligués contre elle et contre le septennat.

Don Girardin de la Manche continua ainsi en s'adressant au barbier consterné : « Je ne me dissimule pas que jamais je n'entrepris plus périlleuse aventure que celle qui consiste à unir pendant sept ans l'Assemblée nationale avec le septennat. J'ai eu des conférences avec les principaux magiciens et nécromans orléanistes, légitimistes et bonapartistes, le géant Target s'est même mêlé à la conversation, et ils ne m'ont point caché qu'ils auraient recours à tous les moyens que la magie et la nécromancie peuvent fournir à des gens déterminés, pour s'opposer à mes desseins, que le septennat resterait garçon et que l'Assemblée nationale coifferait sainte Catherine, ou qu'ils y perdraient leur grimoire. Je vous fais grâce des menaces personnelles qu'ils m'ont faites, mais j'en ai vu bien d'autres, et il n'y a pas de nécromancien ni de géant capables de me faire reculer. »

Don Girardin de la Manche ajouta qu'il s'était déjà muni d'un écuyer de la rédaction, et que sa prochaine sortie aurait lieu décidément le 20 novembre, jour où paraîtrait dans la *France* le premier chapitre de la nouvelle intitulée : *Les amoureux sans le savoir, ou Histoire singulière du septennat et de l'Assemblée nationale.*

Le barbier courut répéter ce qu'il venait d'entendre à la famille de don Girardin de la Manche, qui en fut d'autant plus affligée qu'elle le croyait entièrement guéri. Elle tint plusieurs réunions à la suite desquelles il fut décidé qu'on n'essayerait pas d'empêcher don Girardin de sortir, et qu'on se bornerait à prévenir le public de cette nouvelle rechute, en priant les personnes que le malade prendrait pour des enchanteurs, des nécromanciens ou des géants, de s'écarter de son passage en se rappelant que don Girardin de la Manche a près de soixante-quinze ans aujourd'hui, et qu'on ne peut pas, par conséquent, faire la moindre difficulté, s'il l'exige, de confesser que le mariage du septennat avec l'Assemblée nationale est l'unique manière de faire le bonheur de la France.

Les journaux sont bien décidés à se rendre au vœu de la famille de don Girardin de la Manche, et à ne rien faire qui puisse l'irriter ni même le contrarier. C'est à lui maintenant à ne pas chercher querelle aux moulins à vent et aux muletiers.

VI

A Monsieur le vicomte de Laborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

Monsieur le vicomte,

J'ai lu avec d'autant plus d'intérêt l'éloge de votre prédécesseur au poste de secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, prononcé par vous dans la dernière séance de cette Académie, que c'est votre début dans de délicates fonctions, et que vous aviez à parler d'un homme dont la vie et la mort donnent matière à bien des réflexions.

Vous commencez par dire, monsieur le vicomte, que M. Beulé est mort « terrassé par un de ces coups dont la rapidité foudroyante consterne les survivants, par une de ces surprises de la mort aussi fortuites peut-être, aussi mystérieuses au moment fatal pour la victime qu'elles saisissent, qu'elles seront ensuite invraisemblables en quelque sorte pour ceux-là même qui l'auront vue tomber. »

Qu'est-ce donc, monsieur le vicomte, qu'un coup foudroyant qui devient une surprise de la mort aussi mystérieuse pour la victime que pour les témoins? La phrase aurait d'autant plus besoin d'être éclaircie que rien n'est moins mystérieux que la mort de M. Beulé. Il s'est frappé, tout le monde le sait, d'un coup de poignard dans le cœur. La mort, par conséquent, n'a eu pour lui rien de fortuit, puisqu'il méditait depuis longtemps de se la donner. Pourquoi ? C'est là, monsieur le vicomte, ce que vous auriez peut-être dû rechercher, ne fût-ce que pour donner à votre discours la conclusion morale dont il est dépourvu.

Quel mobile a pu pousser M. Beulé au suicide? Le remords d'avoir renié ses opinions de vingt ans auparavant? Non, le remords, souvent tardif, ne l'est jamais à ce point. L'ambition déçue ? Il était parvenu à une des positions les plus brillantes du monde des lettres et des arts, et comme si cela n'eût pas suffi, la fortune avait fait de lui tout d'un coup un ministre de

l'intérieur. Il ne lui restait plus qu'à justifier cette faveur par son éloquence.

Qui ne se rappelle ses débuts malheureux à la tribune? A la pâleur livide de ses traits, on sentit qu'il était atteint et qu'il y avait dans cette chute oratoire plus qu'une chute ordinaire; l'orateur avait senti l'impossibilité de s'en relever. Comme un de ces comédiens éconduits, à qui la pensée de leur humiliation est mortelle, M. Beulé songeait au suicide en descendant de la tribune, et trois mois après il se tuait par vanité.

Voilà la vérité, monsieur le vicomte, et il a dû d'autant plus vous en coûter de la taire que l'Église réprouve le suicide et que vous êtes, dites-vous, bon catholique.

J'ai entendu dire que la vérité n'est pas ce dont on se soucie le plus dans un éloge académique, et qu'on cherche moins à la dire qu'à la laisser entrevoir. Les amis de M. Beulé pourraient trouver, monsieur le vicomte, que vous êtes allé au delà de ce principe. « Beulé était venu au monde avec un esprit de conduite instinctif... Il savait si bien intéresser les autres à sa propre cause que ceux-ci, en s'entremettant pour lui, en arrivaient souvent à se persuader que leurs démarches même n'avaient été ni suggérées ni attendues. Il n'a jamais rien omis, rien négligé de ce qui pouvait lui assurer un avantage ou une ressource; jamais il n'a manqué de vigilance pour prendre ses points d'appui..., très-attentif à tout, aux intérêts de sa renommée comme au reste... » Encore quelques traits semblables récoltés çà et là dans votre discours, et l'on pourrait faire un portrait de M. Beulé approchant de la vérité. Vous aurez beau ajouter ensuite : « Faut-il pour cela croire sur parole ceux qui attribuent à je ne sais quels procédés occultes des résultats obtenus au contraire à force ouverte, des victoires au grand jour, des actes d'ambition, soit, mais d'une ambition aussi loyale dans les formes que le principe en était légitime et le but nettement précisé? » On vous croira d'autant moins que vous avez assisté à ce cours de la Bibliothèque dans lequel M. Beulé, à propos de médailles et de monuments de l'époque césarienne, mettait l'archéologie en allusions et décochait à l'empereur, à l'impératrice, les traits mordants de la satire, quitte, en descendant de la chaire, à écrire à l'empereur pour l'assurer de son dévouement, de son admiration, et à déclarer qu'il n'attaquait point le chef de l'Etat, mais ses ministres. Si c'est là de la loyauté, quel nom donnera-t-on au mensonge?

VIII

Le prince de Galles a été assez vertement tancé ces jours derniers par les journaux anglais et surtout par le *Times* au sujet de sa conduite en France. N'est-il pas singulier d'entendre les journaux du pays le plus aristocratique du monde gourmander en quelque sorte l'héritier de la couronne d'Angleterre de ce que, dans ses séjours en France, il ne fréquente absolument que les grands seigneurs?

Le fait est que le prince de Galles ne fait que chasser, dîner, luncher, souper, depuis quelques jours, tantôt chez un duc, tantôt chez un autre, hier chez le duc de Bisaccia-Larochefoucauld, aujourd'hui chez le duc d'Aumale, demain chez le duc de Mouchy. Le prince de Galles a, comme on voit, des amis partout : légitimistes, orléanistes, bonapartistes, il a son couvert mis chez tous les partis.

Le prince de Galles est connu en France pour un homme de plaisir aimant nos restaurants, nos petits théâtres et le reste, ce qui n'est pas aussi commun qu'on le croit chez les Anglais. La réputation qu'il a en Angleterre ne s'éloigne pas énormément de celle dont il jouit parmi nous. Il chasse, il monte à cheval, il fume, il se promène dans son pays comme dans le nôtre. Le mécontentement du *Times* et de ses confrères d'outre-Manche me semble peu justifié. De quoi se plaignent-ils? que le prince de Galles courre un peu trop le cerf chez les grands seigneurs des environs de Paris. Où veulent-ils donc qu'il le courre? Ce n'est pas chez un artiste qu'on servira à monseigneur du pied de la bête, ni chez un savant qu'on lui donnera le spectacle d'une curée aux flambeaux.

IX

Un correspondant anonyme me demande si je ne serais pas disposé à entreprendre une campagne en faveur du rétablissement du divorce.

Ma foi non! la question est trop complétement dépourvue d'actualité. D'ailleurs le divorce n'est jamais entré dans nos mœurs, même lorsqu'il était autorisé par nos lois. Michelet, dans l'*Amour*, n'admet pas même le divorce pour cause de mort. Non point qu'il exige que la veuve s'immole sur le tombeau de son époux; il se contente de lui demander de ne pas se remarier. Sauf pendant quelques années de la Restauration où M. Scribe mit la jeune veuve à la mode au théâtre de Madame, la femme *plurivire* est toujours restée dans une sorte d'infériorité morale à l'égard de l'*univire*.

L'opinion publique, si chatouilleuse en 1816, ne vit nullement dans la suppression du divorce un effet de la réaction religieuse de l'époque. Le divorce disparut sans que personne s'en plaignît. M. de Schonen eut l'idée de le rétablir en 1831; il en fit même la proposition à la chambre des députés; adoptée sur un rapport favorable de M. Odilon-Barrot, elle fut repoussée par la chambre des pairs, et à trois reprises différentes. Le Luxembourg aurait-il si carrément résisté au palais Bourbon s'il ne s'était pas senti soutenu par l'opinion publique?

Je me rappelle l'étonnement qu'excita M. Crémieux en 1848 en proposant le rétablissement du divorce. Qui donc songeait à cela? Le divorce eut encore moins de succès en 1848 qu'en 1830. C'est que l'esprit français est logique de sa nature, et, se trompant rarement sur le fond des choses, voit très-clairement que le divorce et la polygamie se défendent à peu près par les mêmes arguments, et que l'un mène à l'autre. Le divorce, qui n'est qu'un mormonisme déguisé, a moins de chance encore d'être adopté dans une république que dans une monarchie, car là où l'État est changeant et mobile, la famille doit rester immuable.

Donc, monsieur et cher correspondant, laissez là le divorce et cherchez d'autres sujets d'agitation.

BIBLIOGRAPHIE

Les libérateurs des nations, par M. Combes, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. (1 vol. in-8°, chez Victor Palmé).

On aime à répéter les noms de ces hommes qui ont apporté ou rendu à leur patrie l'indépendance ou la liberté ; on fait de fréquentes allusions aux principales scènes de leur vie, à leurs nobles tentatives, à leurs triomphes ; mais il est rare qu'on se forme une idée exacte du milieu où ils ont vécu, des mœurs et des croyances au sein desquelles leur âme a été trempée, des points d'appui qu'ils ont trouvés près d'eux, des circonstances qui les ont favorisés ou dont ils ont su se servir. Or, c'est là le genre d'instruction qui abonde dans le nouvel ouvrage de M. Combes. Les traits caractéristiques des époques, des hommes et des événements sont marqués par lui avec une grande justesse et vigoureusement mis en relief. L'auteur remonte aux sources, confronte les témoignages, les éclaire l'un par l'autre, dissipe, de la sorte, bien des préjugés historiques, et donne enfin un sens raisonnable et vrai à tant de termes que, depuis longtemps, les narrateurs s'empruntent entre eux sans les comprendre.

Dans quelle histoire sainte, par exemple, ne lit-on pas que les ambassadeurs assyriens allaient sommer les peuples de se soumettre à Nabuchodonosor Ier « qui est, disaient-ils, le » seul roi et le seul dieu » ? Et là-dessus on s'étonne, on se scandalise pieusement d'un orgueil aussi sacrilége. M. Combes rapproche ces expressions bibliques des monuments assyriens interprétés par M. Oppert, et il fait voir que les rois de Ninive et de Babylone, parlant une langue sœur de l'hébreu, donnant à Bel et à Nébo les louanges que David donnait à Jéhovah, réclamèrent pour eux-mêmes, non les honneurs divins, mais la suprématie sur la race araméenne. Ils voulurent donc, reprend M. Combes, réaliser en Orient ce que Philippe et Alexandre accomplirent en Grèce, ce que la Prusse vient de faire en Allemagne ; mais contre cette tentative d'absorbante unité, les Hébreux, au nom de leur Dieu jaloux, protestèrent et se défendirent (1).

Pour n'avoir pas étudié tous les textes, on exagère souvent les mérites ou les fautes des personnages historiques. Ainsi, l'imprévoyance des polémarques thébains que massacra Pélopidas est presque passée en proverbe. Il semble, à en croire bien des livres, que ces tyrans, encore plus maladroits que cruels, ne surent rien prévoir et rien soupçonner. C'est une erreur ; ils apprirent que des inconnus venaient d'entrer dans la ville, et ils s'en méfièrent même sur ce fait un des chefs de leur police ; mais cet agent, d'accord avec les conjurés, trompa ses maîtres et leur amena, sous un déguisement, ceux que la vengeance et la liberté armaient contre eux. Lorsqu'arriva la lettre du grand-prêtre d'Athènes qui dénonçait le complot, il était déjà bien tard ; les polémarques, fêtant le dernier jour de leur magistrature, noyaient leur raison dans les coupes ; mais, comme le démontre M. Combes, avant le festin je ne sais quelles rumeurs menaçantes leur avaient fait dresser l'oreille, et les garnisons de Thespies et de Platée avaient reçu d'eux l'ordre de rester en armes. Malheureusement pour les polémarques, ces garnisons étaient spartiates : en s'appuyant ainsi sur l'étranger, ils s'étaient rendus si odieux que leurs premiers employés sou-

(1) *Les libérateurs des nations*, ch. II, pages 29, 30 et 31.
(2) *Ibid*, ch. V, pages 93 et suiv.

haitaient leur mort et favorisèrent leurs assassins. Voilà le vrai caractère de cette révolution ; Cornélius, Xénophon, Plutarque, ne disent chacun qu'une partie de la vérité ; mais à eux tous, ils la disent tout entière (1).

Que de fois la poésie, la légende, le théâtre ou les historiens peu consciencieux défigurent les événements pour les embellir ou les simplifier ! Vertot nous représente les Dalécarliens prenant les armes sans hésiter, dès la première harangue de Gustave Vasa. « Illusion qu'on voudrait avoir, dit M. Combes, » mais que les historiens suédois Geyer et Fryxel dissipent. » On disait aux Dalécarliens : Prenez garde ; Christian II va » venir, et redoutez son voyage. Mais ils l'attendaient ; ils » n'avaient pas, ce semble, assez souffert, et les maux à venir » les inquiétaient sans les aigrir. On éclate par ressentiment, » et non par prévoyance (2) ! »

Il fallut donc, pour les soulever, l'apparition de cent cavaliers danois, lancés à la poursuite de Gustave. Les priviléges de la province étaient violés, l'étranger s'y montrait en armes ; on se révolta, et rien ne put résister à l'élan du peuple.

Bien plus ardente, mais moins sagement dirigée fut, en 1647, l'insurrection de Naples contre les Espagnols. Combien d'entre nous s'imaginent que Masaniello avait formé les plus grands desseins pour son pays, et qu'il voulait le délivrer à jamais de la dominatien étrangère ! Rien de pareil cependant n'entra jamais dans son esprit ; jamais il n'osa nier que le roi d'Espagne Philippe IV fût le souverain légitime de Naples ; mais il soutenait que les taxes arbitraires devaient être abolies, et qu'une charte ou capitulation, signée par le vice-roi, devait en assurer la suppression et en prévenir le rétablissement. Voilà ce qu'a voulu Masaniello. Le vice-roi, effrayé, le lui accorde ; puis, abusant de sa naïve confiance, il l'invite à boire avec lui, trouble sa raison par des breuvages, le rend incapable et ridicule, et le fait impunément assassiner. Ainsi Masaniello ne délivra Naples que pour une semaine : uniquement occupé des exactions dont il avait lui-même souffert, il entreprit d'y mettre un terme, mais il ne songea point à expulser les Espagnols. Remarquons toutefois que la charte dictée par lui au vice-roi stipulait en faveur du peuple des Deux-Siciles (3). Si son triomphe avait duré, une nation entière, et non pas seulement une ville, aurait été soulagée, mais non affranchie. Le récit de M. Combes, appuyé encore sur des textes, ramène à ses véritables proportions ce lazzarone généreux, sans artifice et sans politique.

Dans tout son livre, l'éminent professeur de la Faculté de Bordeaux cite ses témoins plus souvent qu'il ne discute, mais ces citations valent des preuves, et quand il faut argumenter, il excelle à échauffer la dissertation, à la changer, sans lui enlever de sa substance, en mouvements oratoires et passionnés. Prenant parti contre ceux qui refusent toute réalité historique à Guillaume Tell, il nous transporte en Suisse, et fait ainsi parler la nation helvétique, fière de son libérateur, et résolue, pour de bonnes raisons, à ne jamais cesser d'y croire :

« Quoi ! vous niez cela ? disent à la fois le peuple suisse et » les savants du pays. Mais la statue de Tell est à Altorf, à » cause de cette histoire... Mais la pierre où il s'élança du » lac en repoussant la barque de Gessler, s'appelle encore le » *saut de Tell*, la *pierre plate de Tell*. Mais la chapelle de Küss- » nach marque la place où il tua le tyran. Mais Guillaume Tell » ne mourut qu'en 1354, et à la diète suisse d'Uri, en 1388,

(1) *Ibid.*, *ibid.*, p. 98.
(2) *Ibid*, ch. XVI, p. 330 et 331.
(3) *Ibid.*, ch. XIX, p. 392.

» on trouva, non pas une personne, mais cent quatorze per-
» sonnes, qui se souvenaient l'avoir vu et qui l'attestaient...
» La chronique de Klingenberg, rédigée vers cette époque, au
» XIVe siècle, parle de Guillaume Tell. Il en est de même de
» Melchior Rüss, au XVe, et l'on a les chansons populaires du
» temps, qui en parlent avant eux. Tout a été dit par le Hol-
» landais Hisely dans son *Histoire de Tell et de la Révolution*
» *helvétique*, publiée à Delft en 1826. Que nous importe qu'un
» chroniqueur danois, Saxo Grammaticus, antérieur à notre
» héros, parle aussi d'une pomme et d'un archer nommé
» Téko ? Il peut y avoir chez les peuples mêmes histoires, et
» chez les tyrans mêmes idées. Un curé de Berne, en 1760,
» au temps où Voltaire introduisait le doute cartésien dans
» l'histoire, fit paraître un écrit intitulé : *Tell, fable da-*
» *noise*. Mais son livre fut brûlé publiquement sur la place
» d'Uri. Uri surtout est jaloux de Tell, un de ses enfants. Ro-
» dolphe Weid, de Zurich, en 1615, avait traité Guillaume Tell
» de *bourreau* à cause de la mort de Gessler ; il fut obligé
» de faire des excuses devant le conseil d'Uri. Un autre, Mel-
» chior Flüeler, curé d'Unterwald, lui donna un titre non
» moins doux ; il l'appela *assassin*. Même rétractation pu-
» blique et mêmes excuses. Balthazar, de Lucerne, et Zurlau-
» ben, dans sa lettre au président Hénault, Haller, de Berne,
» et Müller, de Schaffouse, ont établi l'histoire de Tell dans
» sa réalité traditionnelle. Nous croyons à Tell comme
» l'Espagne croit au Cid et comme, en dépit de Voltaire,
» vous croyez à Jeanne d'Arc et aux pures merveilles de sa
» gloire (1). »

Dans un ouvrage qui embrasse tant de siècles, et qui raconte tant de scènes diverses, jouées sur tant de théâtres différents, on pouvait craindre l'excès de variété, l'incohérence de chapitres décousus, qu'aucun lien ne rattacherait l'un à l'autre. M. Combes a évité ce péril en faisant de notre France comme le centre moral du monde : la Judée nous a donné son Dieu ; la Grèce, sa littérature, sa philosophie et ses beaux-arts ; Rome, ses lois et sa langue ; donc ces peuples, à certains égards, sont nos ancêtres, et leurs vicissitudes nous intéressent vivement. Quant aux nations modernes, elles furent, ou sont encore ennemies, envieuses ou amies de la France ; leur délivrance nous fut souvent utile à nous-mêmes, et leur exemple peut toujours nous apprendre comment un peuple asservi ou humilié se relève, se venge, se régénère.

Tous liront ce livre avec intérêt, y trouveront des aperçus nouveaux et sur les hommes et sur les choses, et remercieront l'auteur de les avoir vraiment instruits. A. T.

Contes populaires recueillis en Agenais, par M. J.-F. B[illegible] (traduction française avec texte agenais), suivis de notes comparatives, par M. R[illegible] Kerdrain. Un vol. in 8°. Paris. Baer, 1874.

La littérature populaire de nos provinces devient depuis quelques années l'objet de curieuses publications : on recueille les poésies, les contes, les superstitions qui se sont conservés dans la mémoire des classes illettrées. Ces textes présentent un intérêt de plus d'un genre, parfois même au point de vue purement littéraire, car à la vulgarité se mêlent souvent des sentiments délicats, et on peut y découvrir des fleurs de poésie naïve qui charment le goût blasé du lettré. Ce mélange est le propre de rhapsodies qui sont l'œuvre de tout le monde et où les sentiments les plus divers ont laissé leur écho. Quant aux contes ou récits légendaires, qui forment une littérature d'imagination à ceux qui ne lisent pas, ce sont comme les romans de la société primitive transmis de génération en génération depuis des siècles. Un savant, honorablement connu par des recherches d'histoire locale, vient de recueillir les contes de son pays, de l'Agenais. Pour l'agrément des philologues, il a joint le texte patois à la traduction française. Un Allemand, qui a fait une étude spéciale de la littérature populaire, a écrit un commentaire de ces contes. Rien n'est plus curieux que de voir comme le fond et la trame de ces naïfs récits sont les mêmes chez tous les peuples indo-européens, et se rencontrent même quelquefois chez des peuples étrangers à notre race. Bien des théories ont été mises en avant pour expliquer ces rencontres ; — celle de l'origine commune dans laquelle chaque peuple aurait emporté ces récits en quittant le siége primitif de la race ; — celle de l'emprunt d'un peuple à l'autre à une époque rapprochée de nous ; — dans maint conte aussi, l'on croit voir la personnification des grands événements de la nature. Chacune de ces théories paraît vraie dans certains cas, mais il semble bien téméraire de vouloir les généraliser. Des publications faites avec le soin et la critique qu'on doit louer dans le volume de M. Bladé fournissent d'utiles matériaux pour l'étude de cette délicate question, et il serait à désirer que chaque province eût la sienne. On peut aussi prendre quelque plaisir à entendre conter *Pèl d'Ase* (Peau d'Ane) dans le patois agenais.

(1) *Ibid.*, ch. XIII, p. 263 à 264.

BULLETIN

École spéciale des langues orientales vivantes

[illegible]

Les cours de l'École spéciale destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes et d'un utilité reconnue pour le pays et pour le commerce (année scolaire 1874-1875, premier semestre), commenceront dans l'ordre suivant, à dater du lundi 16 novembre 1874 :

Cours d'arabe (les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures et demie). — M. [illegible] expliquera aux élèves de première année les premières pages de la [illegible], et les [illegible], aux élèves de deuxième année, la *Chrestomathie* de M. de Sacy et le *M[illegible]* de Hariri, aux élèves de la troisième année, les [illegible] de Hariri et le *H[illegible]*.

M. [illegible] Alhaïtah [illegible] les élèves à la conversation et au style épistolaire, les mêmes jours, à midi et demi.

Cours de persan (les lundis, mercredis et vendredis, à deux heures). — M. [illegible] expliquera aux élèves de première année le deuxième livre du [illegible] de Kh[illegible] de Mirkhond.

Les élèves [illegible] à la leçon de l'[illegible].

Cours de turc (les mardis, jeudis, [illegible] et dimanches, à [illegible]). — M. [illegible] expliquera pour les élèves de première année les *Proverbes ottomans* et autres textes en langue vulgaire. Il fera expliquer aux élèves de seconde année la [illegible] du voyage de Mehemed Effendi en [illegible].

M. O. Saghirian, répétiteur indigène, exercera les élèves à la conversation et au style épistolaire, les mêmes jours, à trois heures.

Cours de malais et de javanais (les mardis, jeudis et samedis, à deux heures). — M. l'abbé Favre exposera les principes de la grammaire malaise, fera traduire des dialogues, exercera les élèves les plus avancés à la lecture des manuscrits, et traduira le *Makota segala raja* ou la Couronne des sultans.

Cours d'arménien (les mardis, jeudis et samedis, à dix heures et demie). — M. Ed. Dulaurier exposera les principes de la grammaire arménienne comparée : il expliquera, comme texte ancien, le *Code de Mekhithar-Kosch*, ou recueil des lois civiles et religieuses de l'Arménie, et, comme texte moderne, la collection des chants populaires de M. Miantsaroff.

Dans une suite de conférences, il exposera la géographie politique et commerciale de l'Arménie moderne.

Cours de grec moderne (les mardis, jeudis et samedis, à onze heures et demie). — M. Brunet de Presle exposera les principes de la grammaire du grec moderne comparée à celle du grec ancien et expliquera des morceaux choisis des prosateurs contemporains et des lettres autographes.

M. Blancard, répétiteur, exercera les élèves à la conversation et au style épistolaire, les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures et demie.

Cours d'hindoustani (urdu et hindi) (les mardis, jeudis et samedis, à deux heures). — M. Garcin de Tassy exposera les éléments de la grammaire hindoustanie aux élèves de première année en leur faisant lire le *Bâg o Bahâr*, et il expliquera aux élèves de seconde année le *Prem Sâgar*.

Cours de chinois. — M. le comte Kleczkowski enseignera les lundis les dialogues de l'*Arte China* du P. J. A. Gonçalvès ; les mercredis, il expliquera le *Saint Edit* de *K'ang-Chi*, texte et paraphrase ; les vendredis, il fera traduire un choix de documents diplomatiques et commerciaux. Son cours aura lieu à trois heures.

Le lettré Liéou-Siéou-Tchang, répétiteur indigène, exercera les élèves, tous les jours, de quatre à six heures, à la prononciation et à l'écriture.

Cours de japonais (les lundis, à deux heures). — M. Léon de Rosny, après avoir exposé les principes de la langue parlée, exercera les élèves de première année à l'explication de ses recueils de *thèmes*, de *versions* et de *dialogues*.

Il enseignera aux élèves de seconde année les principes du style sinico-japonais et traduira plusieurs morceaux de sa *Chrestomathie*, les mardis, à deux heures.

Il expliquera aux élèves de troisième année le système de l'écriture vulgaire, et il leur fera traduire le *Si-ka-zen-yô*, ainsi que son *Manuel de style épistolaire*, les mercredis, à deux heures.

M. Ima-Moura Wa-rô, répétiteur indigène, exercera les élèves des trois années au style de la conversation, les jeudis, vendredis et samedis, à quatre heures.

Quelques leçons du professeur seront consacrées à l'histoire et à la géographie du Japon.

Cours d'annamite (les mardis, à trois heures). — M. Chaigneau expliquera les contes annamites et exercices pratiques de M. P. Truong Vinh Ky, pour les élèves de première année.

Les jeudis, à trois heures, il traduira, pour les élèves de seconde année, les *Chuyên*, publiés par M. Potteaux et le *S'ach-Gâm*.

Les samedis, à trois heures, cours de troisième année. Explication de la *Chrestomathie* cochinchinoise.

Le professeur exposera, au commencement de chaque leçon, les principes de la grammaire, et il exercera les élèves à l'étude des caractères.

M. Tran Van Cua, répétiteur indigène, exercera les élèves des trois années à la conversation annamite, les lundis et mercredis, à quatre heures un quart, et les vendredis, à trois heures.

Conférences préparatoires

M. Emmanuel Latouche fera des conférences préparatoires aux cours des principales langues de l'Orient musulman, les lundis, mercredis et vendredis, à quatre heures.

Cours complémentaires

Cours de géographie, d'histoire et de législation des États musulmans (les lundis et vendredis, à quatre heures et demie). — M. Gustave Dugat traitera de la géographie et de l'histoire des contrées situées à l'est et au nord de la Perse : Beloutchistân, Afghânistân et Turkestân ; il fera connaître les principaux itinéraires des voyageurs dans ces régions de l'Asie.

Histoire et géographie orientales (les mardis et samedis, à cinq heures). — M. C. de Ujfalvy traitera de la géographie générale de l'Asie ; il s'occupera ensuite plus spécialement de la géographie de l'empire chinois.

Cours de langues slaves (les lundis et mercredis, à trois heures). — M. Louis Leger exposera les éléments de la grammaire russe d'après la *Grammaire* et le *Manuel* de Reiff. Les mardis, à dix heures et demie, il continuera, pour les élèves de seconde année, l'explication de l'*Istoria srpskog naroda* et exercera les élèves à la conversation serbe d'après les *Dialogues* de Simitch (Belgrade, 1852).

Le registre des inscriptions sera ouvert cette année du 1er au 25 novembre ; du 1er au 15 avril et du 15 juin au 1er juillet.

Conférences du boulevard des Capucines

La réouverture des conférences du boulevard des Capucines, 39, aura lieu dans les premiers jours du mois de novembre prochain. Les premiers orateurs inscrits sont : MM. Emile Barrault, Chavée, Flammarion, Louis Jacolliot, Alfred Jacquemart, Alphonse Jouault, Henri de Lapommeraye, Arthur Mangin, Achille Poincelot, Talmeyr, le docteur Paul Broca, Louis Leger, F. Sarcey, Mlle Clémence Royer, etc.

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique

Grand prix de Stassart. — Concours pour une question d'histoire nationale.

Conformément à la volonté du fondateur et à ses généreuses dispositions, la classe offre, pour la troisième période sexennale de ce concours, un prix de 3000 francs au meilleur travail en réponse à la question suivante :

Apprécier l'influence exercée au XVIe siècle par les géographes belges, notamment par Mercator et Ortelius.

Donner un exposé des travaux relatifs à la science géographique qui ont été publiés aux Pays-Bas, et de ceux dont ces pays ont été l'objet, depuis l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique jusqu'à l'avénement des archiducs Albert et Isabelle. On s'attachera, à la fois, à signaler les œuvres, les voyages, les tentatives de toute espèce par lesquels les Belges ont augmenté la somme de nos connaissances géographiques, et à rappeler les publications spéciales, de quelque nature qu'elles soient, qui ont fait connaître nos provinces à leurs propres habitants et à l'étranger.

Les concurrents devront se conformer aux formalités et aux règles des concours annuels de l'Académie.

Le terme fatal pour la remise des manuscrits expirera le 1er février 1877.

— M. Etienne Arago, maire de Paris après le 4 septembre, vient de publier une histoire de Paris assiégé, sous ce titre : L'*Hôtel de ville de Paris pendant le siége*. L'ouvrage a paru cette semaine, chez Hetzel, rue Jacob, 18. Nous en rendrons compte prochainement.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 19 7 NOVEMBRE 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Depuis trois mois l'Assemblée chôme et les électeurs besognent, tantôt bien, tantôt mal, plus souvent bien. Ils ont fait entrer au parlement quatre républicains de plus : c'est quelque chose. Ils ont donné à M. Brasme 74 000 suffrages : dans le Pas-de-Calais, c'est beaucoup.

A la vérité, l'escadron volant des bonapartistes s'est grossi d'une recrue nouvelle. Mais quoi ! il fallait s'attendre au triomphe de M. Dellisse-Engrand. Il n'y a que M. de Chabaud-Latour qui ait le droit d'en être surpris. Il entendait ne pas permettre qu'on pût dire impunément : « Qui n'est pas pour la république est pour l'empire » ; il s'était porté fort pour les royalistes de l'Artois comme pour tous les royalistes de France : il a été mal payé de sa bonne intention. Les électeurs de M. Jonglez de Ligne n'ont même pas eu la courtoisie de s'abstenir au second tour pour épargner à M. le ministre de l'intérieur la mortification d'un désaveu.

Après cela, M. de Chabaud-Latour a une ressource, c'est d'imiter le *Français*, lequel se gaudit de l'élection de M. Dellisse-Engrand parce qu'il y voit un échec pour le parti de « l'appel au peuple ». Les rédacteurs du *Français* ont la résignation inventive. M. Levert a peur de se vanter : il a beau dire que c'est lui qui, dans toutes les bourgades de son comté d'Artois, a présenté le maire de Bethune aux électeurs : on ne trompe pas les rédacteurs du *Français* : ils sont trop perspicaces pour n'avoir pas su découvrir dans le nouvel élu, artificieusement travesti en bonapartiste par les radicaux, un honnête septennaliste, aussi insignifiant que pas un, un peu timide, c'est vrai, un peu honteux, c'est encore vrai, un peu embarrassé, mal convaincu, bref, un second exemplaire du type Brice, que les amis de M. de Broglie n'ont pas eu de peine à reconnaître, et qu'ils ont décrassé, pour baptiser de son vrai nom.

Cette facétie me remet en mémoire un trait singulier qui peint les mœurs politiques de nos parlementaires, battus à la vérité, mais contents. Le 3 décembre 1851, une file d'omnibus, escortés par un escadron de cavalerie transportait de la caserne du quai d'Orsay au fort de Vincennes les députés qu'on n'avait pas jugé à propos d'enfermer sans délai au mont Valérien et à Mazas. Le cortége traversait le faubourg Saint-Antoine, quand tout à coup les captifs sont reconnus. « Ce sont des représentants du peuple, crie-t-on dans la foule. Sauvons-les. » Aussitôt on se rue à la tête des chevaux que des mains vigoureuses contiennent ; la première voiture est arrêtée et la portière brusquement ouverte ; mais les prisonniers refusent de descendre et supplient leurs libérateurs de les abandonner à leur mauvais destin. Les assistants s'étonnent ; on rit, on s'écarte. Le convoi s'ébranle de nouveau et s'éloigne, emportant les victimes résignées, clémentes, presque joyeuses, du guet-à-pens de la veille.

Ces braves gens ne voulaient pas avoir l'air d'aller en prison contre leur gré. Aujourd'hui encore c'est là toute la politique du centre droit. Il a voté la déchéance, et cependant il ne peut pas faire autrement que d'être indulgent aux bonapartistes. Il entend rester leur captif plutôt que d'accepter le salut des républicains. La liberté est une belle chose, mais s'il faut, pour être libre, se mêler à la multitude, il préfère le chemin qui mène à l'empire. Sans doute il ne retourne pas sans déplaisir à la geôle où nous avons croupi vingt ans, mais n'essayez pas de l'enlever à ses gardiens ; il ne leur demande que deux choses : permettre qu'il les qualifie septennalistes et tenir la cohue à distance. Les bonapartistes n'ont garde de ne pas souscrire au marché.

De là le curieux changement qu'on observe dans le parti napoléonien. Il fait peau neuve ou, pour mieux dire, ayant toujours eu deux masques, il n'en montre plus qu'un. Jadis voltairien, jacobin, « libéral », et même un peu socialiste, il professe maintenant la stricte orthodoxie du parfait conservateur : la démocratie lui pue. Bref, il joue son rôle à merveille et, en effet, c'est son vrai rôle, celui d'un parvenu de 89. La bourgeoisie conservatrice, qui ne demande qu'à se donner, est plus que moitié trompée. Elle ne tardera pas

l'empire : cela ne serait pas décent ; mais d'avance elle s'y résigne, et elle vote en conséquence.

Quant aux légitimistes, il est manifeste à cette heure qu'ils ne résisteront guère plus longtemps. La plupart sont à bout d'héroïsme, étant à bout d'espérance. La question d'ailleurs est de savoir comment ils entendent le « droit divin »; s'ils l'admettent au sens de Bossuet, ou s'ils le reçoivent au sens de l'abbé Raboisson (1); s'ils sont syllabites avec celui-ci, ou gallicans avec celui-là; s'ils placent le droit de M. le comte de Chambord avant ou après, ou à côté de celui de l'Église; s'ils tiennent que la monarchie en France a été établie par Dieu, ou s'ils reconnaissent qu'elle a été instituée pour Dieu, c'est-à-dire pour le service particulier du Saint-Père, vicaire infaillible de Jésus-Christ. Jusqu'ici l'Église a bien voulu attendre M. le comte de Chambord et lui laisser le temps de prendre un parti; mais l'Église ne peut pas attendre toujours. Sa Majesté trouve mauvais que M. le maréchal de Mac-Mahon l'ait ajournée à sept ans; Sa Sainteté n'aurait-elle pas, à bien plus forte raison, le droit de se plaindre, si M. le comte de Chambord devait hésiter perpétuellement à reprendre possession du trône de France? M. l'abbé Raboisson, après avoir consulté les prophéties de Daniel et l'*Apocalypse*, avait d'abord fixé une première échéance au 21 octobre 1874; depuis, il a eu l'obligeance de reculer le terme fatal jusqu'au 21 novembre de la même année; mais tout le monde n'a pas la patience de M. l'abbé Raboisson. On se lasse à la fin, et cela est si vrai que quelques bons esprits commencent à pressentir le moment où Daniel et Jean ne demanderont pas mieux que de changer de drapeau. Or, les bonapartistes ont, par excellence, le don des pressentiments. Ils n'ont pas perdu un seul instant pour se mettre en règle. Ils espèrent qu'avec un peu de complaisance ils obtiendront aisément une mutation profitable. Avant qu'il soit peu, le sauveur prédestiné de l'Église sera non plus à Frohsdorf, mais à Chislehurst.

Le jeune écolier de Woolwich est filleul du saint Père : c'est déjà un titre pour suppléer le « fils aîné de l'Église ». Seulement, il faut de la tenue; celle d'un marguiller n'est pas de rigueur, mais on conçoit que certaines façons de démagogue nuiraient au bon accord entre les intéressés. Les basses œuvres de la démagogie césarienne ont donc été répudiées très-ostensiblement. D'ailleurs, le prince Napoléon est là : il recueillera, s'il veut, cette partie de l'héritage. Le futur élu de Dieu doit ignorer ces misères, qui ne sont peut-être pas inséparables, après tout, de la condition d'un prétendant.

Ainsi, nous assistons à une incarnation nouvelle de « l'idée napoléonienne ». La transformation n'est encore qu'ébauchée, et néanmoins elle a déjà du succès. On l'a bien vu dans le Pas-de-Calais, où la majeure partie des électeurs de M. Jonglez de Ligne a voté pour M. Dellisse-Engrand ; on le verra peut-être demain dans le Nord, où l'archevêque de Cambrai patronne chaudement la candidature de M. Fiévet, recommandée par M. de Saint-Paul. L'*Union* a beau faire, le gros du parti légitimiste lui échappe. C'est qu'en effet la vraie doctrine royaliste a péri, ruinée par le syllabisme ; ou du moins elle ne compte plus qu'un très-petit nombre d'adeptes, impuissants à retenir le reste du troupeau. Quel royaliste oserait aujourd'hui opposer à l'Église le mot de Bossuet, presque païen, tant il est fort : « Ils sont des dieux (les rois), et participent en quelque sorte à l'indépendance divine »; ou encore le mot de Hobbes, un peu brutal, mais plus direct : « Le prince ne s'est obligé envers personne en recevant l'empire ». Le parti catholique, naturellement, repousse de telles maximes « avec horreur ». La règle, évidemment, n'est pas le droit du « roy », dont « l'origine immédiate » est purement humaine, mais l'intérêt de l'Église, qui est divin. Voilà les principes qui prévalent. D'ailleurs, l'intérêt de l'Église est permanent, tandis que l'efficacité du droit royal est contingente. Donc l'Église, avec la souveraine indépendance qui n'appartient qu'à elle, peut chercher ailleurs qu'à Frohsdorf un autre « droit », humain aussi, mais plus efficace. Nulle nécessité d'une délibération manifestée par des signes extérieurs, puisque le saint Père est infaillible. Or, les neuf dixièmes du parti légitimiste, plus catholiques que royalistes, et moins Français que Romains, suivraient nécessairement le chef des fidèles.

Voilà la raison du changement qui s'accomplit, non pas dans la doctrine, mais dans la méthode napoléonienne. Raison suffisante après tout. Quant à la doctrine, elle persiste, immuable ; car on a beau dire, il y a une doctrine bonapartiste, celle-ci : c'est qu'il faut régner. Idée simple, qui est en même temps une idée fixe : l'enveloppe seule varie et peu à peu apparaît transfigurée.

Qu'on vienne, après cela, nous rebattre les oreilles de la « conjonction des centres » : c'est la conjonction des droites qu'il faut dire. A vouloir négocier la première, Frosine elle-même eût perdu sa peine ; elle eût plus tôt fait de marier le Grand-Turc avec la république de Venise. La seconde ira à bien toute seule ; bien mieux elle est faite ; ou plutôt ce qui se fait, ce qui sera bientôt parachevé, c'est la conquête de toutes les droites par le parti bonapartiste.

Oui, le centre droit, ou pour parler comme le *Moniteur*, « l'ordre équestre », subjugué par la peur de l'intrusion démocratique, et, d'autre part, la droite presque tout entière, ralliée par l'intérêt prépondérant de la foi : voilà le tour d'adresse que les bonapartistes opèrent sous nos yeux sans en avoir l'air. Quand l'opération sera à terme, le résultat sera une très-notable simplification : deux partis seulement subsisteront au lieu de six ; d'une part les républicains, de l'autre les partisans résignés, glorieux, ou repentants de l'empire. Cela fera de la peine à M. de Chabaud-Latour, mais cela vaudra mieux pour nous : en quittant l'atelier pour la sacristie, les bonapartistes lâchent la proie pour l'ombre.

Ayons donc bon espoir et n'oublions pas ceci : il faut que le principe que nous servons n'ait jamais à souffrir par notre faute aucune atteinte. Quel principe? La souveraineté de la loi, expression de la souveraineté qui réside dans la nation. Si la candidature de M. Parsy dans le Nord est bonne, celle de M. Madier de Montjau est meilleure encore. Le nom de M. Madier de Montjau évoque le souvenir d'une résistance courageuse, tentée sans espérance, pour défendre contre un parjure et un factieux la majesté de la loi. Quant à M. André Rousselle, comme nous n'avons pas encore eu le temps d'oublier la proclamation qu'il a signée le 31 octobre 1870, il nous est absolument impossible de prendre au sérieux sa prétention de représenter la démocratie dans l'Oise.

ANATOLE DUNOYER

(1) *Du pouvoir, ses origines, ses limites, ses formes, ses transformations*, par l'abbé Raboisson ; Paris, 1874.

LITTÉRATURE ORIENTALE

Les confessions d'un Grand Mogol (1)

Malgré les nombreux voyages qui nous ont, dans ces derniers temps, fourni toutes sortes de documents sur l'Asie centrale, malgré les récentes acquisitions que les Russes ont faites dans ces régions, — acquisitions à la suite desquelles l'Asie centrale entre dans le concert européen puisqu'une partie de ses habitants sont sujets et soldats de la Russie, — le public même lettré n'a que des notions bien vagues sur les hommes qui vivent dans ces pays. L'expédition de Khiva, la fondation de l'empire turk-mongol de Yakoub-Beg sur les frontières de la Chine, les projets de chemin de fer central asiatique, événements qui marqueront certainement dans l'histoire et qui ne laissent pas que d'exercer, dès à présent, une influence sur la politique des États européens, sont médiocrement connus. Pourtant, ce ne sont pas les matériaux qui manquent pour apprécier et connaître les peuples de la haute Asie ; bien que les historiens les plus sérieux répètent gravement que ces peuples destructeurs et stupides n'ont jamais rien produit et qu'ils n'ont pas de littérature, les Turks et les Mongols ont beaucoup pensé, beaucoup écrit.

Mais le public érudit étudie plus volontiers les mœurs des Maoris, la littérature des Aztèques ou les beaux-arts préhistoriques des chasseurs de rennes de Solutré que le passé et le présent des races vigoureuses qui chevauchèrent du Volga à la Loire avec leur *Ataligh* ou chef que les Romains appelèrent Attila, qui laissèrent sur le Danube la colonie d'*Oïgours-Madjares* devenue plus tard le peuple hongrois, qui avec *Batou-Khan* et *Noïan le Loup* conquirent la Russie, passèrent sur le ventre à la Pologne et battirent terriblement les Allemands à Liegnitz, en Silésie. Ces races ont fondé des Etats et des empires en Hongrie, en Turquie, en Perse, aux Indes, en Chine ; de la mer du Japon jusqu'à l'Adriatique, de l'océan Indien jusqu'à l'océan Glacial, elles ont dominé ou elles dominent encore. Dans les trois quarts de l'Asie et dans une bonne partie de l'Europe, on trouve à chaque pas des noms de lieux de langue turke ou mongole. Les imprimeries de Kazan reproduisent annuellement leurs chroniques, leurs compositions de toute nature anciennes et modernes. La Russie admet leurs jeunes gens dans ses écoles, dans son administration, dans ses usines et dans ses armées. Mais tout ce qu'on veut savoir d'elles, c'est qu'elles se résument en trois croquemitaines : Attila, Gengis-khan et Tamerlan. On a créé des types de convention, des poncifs passablement grotesques : un Turk, qui est la caricature de modèles ottomans ou persans, homme à grande barbe, parlant par sentences, ou bien un Mongol à nez épaté, qui mange de la viande crue et dresse des tours avec des têtes coupées.

Comme les événements qui se passent dans l'Asie centrale prennent tous les jours plus d'importance, je profite de la publication des *Mémoires de Bâber* par M. Pavet de Courteille, pour présenter aux lecteurs de la *Revue* les races et les caractères de ces lointains pays. La connaissance du tatar soit mongol, soit turk djagataï, est peu répandue en France, et la traduction d'un livre écrit dans une de ces langues est une bonne fortune qu'il convient de signaler aux personnes qui ont du goût pour l'exactitude en matière historique et pour l'originalité en matière littéraire.

(1) *Mémoires de Bâber*, fondateur de la dynastie mongole dans l'Hindoustan, traduits pour la première fois sur le texte djagatai par A. Pavet de Courteille (Paris, 1871). *Texte djagatai* édité par Ilminsky, Kazan, 1857. — *Origines turkes d'Abouldghazi Bahadour Khan*, texte djagatai, publié par le comte de Romanzoff, Kazan.

I

Zahir-ed-Din-Bâber est un métis de Turk et de Mongol. Il est l'arrière petit-fils de Sultan-Mohammed-Mirza, fils de Miran-Chah, fils du grand Timour (1). Par sa mère, Koutlouk-Nigar, il descend de Djagataï-Khan, second fils de Tchenguiz-Khan. Le père de Bâber, Omar-Cheïkh-Mirza, était le quatrième fils de Sultan-Abou-Seïd-Mirza. Dans le partage des États de celui-ci, Omar-Cheikh avait reçu la Fergana, c'est-à-dire la vallée du haut Syr Darya (ou Yaxartes des anciens), avec les villes d'Endidjan, d'Ouch, de Merguinan, de Khodjend et d'Akhsi. Cet Omar Cheïkh est un vrai souverain tatar d'Asie centrale, haut en couleur, bon compagnon, beau buveur, grand liseur de chroniques et de romans et batailleur comme son sabre, au demeurant le meilleur fils du monde. Voyez le portrait que nous en fait Bâber ; vous serez tout de suite transporté au fin fond de l'Asie du xve siècle, entre le Terek-Dagh et l'Ala-Dagh, près de la frontière de Chine.

« Omar-Cheïkh-Mirza était un homme d'une taille peu » élevée, à la barbe clair-semée, au teint coloré, ayant de » l'embonpoint. Il portait sa tunique très-serrée. Comme, pour » en nouer les cordons, il avait l'habitude de contracter son » ventre, il arrivait souvent que lorsqu'il lui rendait sa liberté » après cette opération, les cordons se rompaient. — Il était » simple et sans recherche dans ses habits et dans sa nour- » riture. Il portait le turban à un seul tour, tandis qu'il était » d'usage, dans ce temps-là, de le porter à quatre tours ; du » reste, il n'y faisait pas de plis et en laissait pendre les » bouts. L'été, à moins qu'il ne fût au conseil, il ne portait » la plupart du temps que le bonnet mongol.

» Il appartenait au rite hanéfite et avait des opinions très- » orthodoxes. Il ne négligeait jamais de s'acquitter des cinq » prières canoniques, et toute sa vie il s'acquitta de tous ses » devoirs religieux..... Ses lectures courantes étaient le » *Khamseh*, les *Mesnevi* (2), les livres d'histoire et surtout le *Châh Nâmeh* (3). Il avait une disposition naturelle pour la » poésie, mais il ne s'était pas appliqué à cultiver cet art. Le » fait suivant donnera une idée de sa justice. Une caravane » qui venait du *Khataï* (la Chine) fut assaillie par une telle

(1) On a adopté, en Europe, le surnom injurieux de [illegible], le boiteux, qu'on a donné à Timour, et on en fait Timour Lenk, Tamerlan. Les Tatars l'appellent *Timour Gourgan*, Timour le [illegible] ou *Timour Bey*, messire Timour, comme on [illegible] chez nous [illegible]

Quant à Gengis-khan, son vrai nom était *[illegible]*. [illegible] mant-khan, dit Abouldghazi, les Mongols lui donnèrent le surnom de *Tchenguiz*, qui signifie grand et est au pluriel.

(2) Romans en vers.

(3) *Le livre des rois*, [illegible] Firdousi [illegible] ou les *Hadis* [illegible]. [illegible] la fleur des romans de chevalerie.

» tempête de neige, au pied des montagnes situées à l'est » d'Endidjân, que, sur mille personnes qui la composaient, » deux seulement purent s'échapper. Instruit de cette cata- » strophe, le sultan envoya sur les lieux des agents chargés de » mettre le séquestre sur tous les effets de la caravane. » Malgré l'absence des héritiers, et en dépit de sa propre dé- » tresse, il conserva le tout religieusement. Ce ne fut qu'un » an ou deux plus tard qu'il put faire venir de Samarkand et » du Khoraçan les héritiers, entre les mains desquels il remit » intact tout ce qui leur appartenait.

» C'était un prince doué d'une grande générosité, qui était » chez lui la qualité dominante; d'un bon naturel, gai dans » sa conversation, il n'en était pas moins brave. En deux » occasions différentes, il marcha seul en avant de tous les » braves et fit des prodiges de valeur.... Il avait une vigueur » extraordinaire dans le bras; il n'y avait pas de lutteur qui » ne fût renversé sous ses coups. Par suite de l'ambition qui » le tourmentait, il vit bien souvent la paix se changer en » guerre, et l'amitié dégénérer en inimitié. Dans les premiers » temps, il avait été très-adonné à la boisson : dans la suite, » il restreignait ses parties de plaisir à une ou deux par » semaine. C'était un gai compagnon : à l'occasion il récitait » très-agréablement des vers. Dans les derniers temps de sa » vie, il faisait grand usage des compositions enivrantes, qui » lui faisaient perdre la tête. C'était un homme unique en son » genre. Il aimait beaucoup le jeu, surtout le trictrac; parfois » même il ne dédaignait pas les dés. »

Ce modèle du bon prince se tue, à trente-neuf ans, en tombant dans un précipice, et son fils aîné, Bâber, est proclamé roi de Fergana à l'âge de douze ans. Il va falloir que cet enfant, sans appui, sans expérience, se maintienne au milieu de ses oncles, de ses cousins, des princes du voisinage, tous gens que les scrupules gênent fort peu et qui ne demandent pas mieux que de supprimer un adolescent et de mettre la main sur ses États. Il faudra qu'il s'impose à ses propres sujets, gens de composition difficile, descendants de conquérants qui ne s'attachent à leur prince que quand leur prince a des terres à leur partager, du butin de guerre à leur livrer, des fiefs à leur distribuer. Mongols turbulents et pillards, Turks âpres et querelleurs, *Beys* ou, comme nous dirions, barons avides et capricieux, voilà les gens auxquels cet orphelin de douze ans devra imposer ses volontés et faire épouser ses querelles. « Les revenus de la principauté de » Fergana, dit-il, quand ils sont bien administrés, suffisent à » l'entretien d'un corps d'armée de trois ou quatre mille » hommes. » C'est peu pour assurer l'obéissance et chauffer le dévouement de tant de soudards hargneux; et que ferait d'ailleurs cet adolescent, au milieu de tous ces pourfendeurs du *Mâ-Verân-Nahar*, son pays? Voyez ce qu'il dit de sa bonne ville de Merguinân : « Les habitants sont d'un naturel ba- » tailleur plein de malice et de méchanceté. Le penchant à la » dispute et aux coups est répandu dans le Mâ-Verân-Nahar, » et les batailleurs les plus renommés de Samarkand et de » Bokhara sont, pour la plupart, natifs de Merguinân. »

Mais Bâber est un vrai fils de Tchenguiz-Khan : c'est un *Kaïat Bourdjeguin*. Aboulghazi, dans son *Histoire des Turks et des Mongols*, nous apprend que *Kaïat* est un pluriel qui signifie « torrents, avalanches », et que *Bourdjeguin* est un vieux mot mongol qui se dit d'un homme aux yeux fauves. La famille de Tchenguiz-Khan s'appelait la famille des *Kaïat Bourdjeguin*. Bâber a dans les veines le sang du terrible Tchenguiz-Khan; il est de la race des princes « aux yeux fauves », et il le fera bien voir, au conseil comme à la bataille, à pied comme à cheval, sabre en main, comme un vrai Mongol.

J'imagine qu'à cette époque les princes tatars recevaient une éducation complète : Bâber, qui parle souvent de son précepteur et directeur spirituel, n'ignore rien de ce qu'un roi d'Asie centrale devait savoir en ce temps-là. Il sait sa langue, le turk djagataï, et l'écrit avec une pureté et une précision rare. Il sait assez d'arabe pour avoir une teinture de théologie : l'arabe, c'est le latin des Musulmans de la haute Asie. Il possède à fond le persan, qui est, pour les Tatars, ce que l'italien est pour un Français de la cour de Henri II; il connaît ses chroniqueurs iraniens et ses romanciers et ses poëtes; il versifie fort galamment en leur langue. Naturellement, le mongol, le victorieux mongol, la langue de ses pères « aux yeux fauves », lui est familier.

Il va sans dire qu'il est écuyer accompli, bon chasseur, habile fauconnier, archer vigoureux, et qu'il joue du sabre en prince de bonne race. C'est un parfait gentleman mongol du XVIe siècle, naïf, honnête à sa manière, ardent à l'orgie et hardi à la bataille, rougissant devant les femmes et cherchant noise aux hommes, limant un sonnet entre deux charges de cavalerie, lançant le faucon en rêvant quatrains, aimant fort les beaux coups de sabre, la musique élégante, les distiques alambiqués, la théologie et le bon vin, sans mésestimer pour cela l'eau-de-vie et les drogues enivrantes; d'ailleurs, vrai bandit querelleur et pillard : il lui faut des châteaux, des armures damasquinées, des chevaux de prix, des pierreries, des faucons, des terres, de l'argent; il n'en garde rien pour lui : mais il faut qu'il fasse largesse à ses barons et à ses gens d'armes. Il donnera une province à un vaillant chevalier, et soupera d'un morceau de pain, avec un sonnet pour dessert. Bâber n'est point un voluptueux, et en ceci il est bien le fils des *Kaïat*, de Tchenguiz le grand empereur et de messire Timour. Ce conquérant, ce *padichâh*, est heureux à bon marché. Il vient de retourner dans sa conquête de Kaboul et d'Afghanistan, qu'il a quittée pour aller batailler à quelque trois cents lieues contre les Euzbegs, comme champion de la famille de Timour; il est revenu au cœur de l'hiver, franchissant les montagnes et les défilés glacés au milieu des tempêtes de neige :

« L'heure de la prière du coucher était arrivée, lorsque » nous atteignîmes Yekeh-Aulang, où nous fîmes halte. Les » habitants ne furent pas plus tôt informés de notre pré- » sence, qu'ils mirent à notre disposition de chaudes de- » meures, des moutons gras, de l'herbe et du fourrage en » abondance pour nos chevaux et une grosse provision de » bois et de crottins pour faire du feu. Après avoir échappé à » un pareil froid et à de telles neiges, trouver sur sa route un » si bon village et des habitations bien chauffées, se tirer » sains et saufs d'épreuves si périlleuses pour se voir tout à » coup au sein de l'abondance, c'était là une volupté que » peuvent seuls comprendre ceux qui ont été soumis aux » mêmes épreuves, une jouissance qu'apprécient seuls ceux » qui ont traversé de pareils dangers. »

Là-dessus, après être resté vingt-quatre heures à Yekeh-Aulang « l'esprit tranquille et le cœur satisfait », Bâber repart pour se jeter au milieu des montagnes et de la neige, et tomber sur les Tukomans-Hezâreh. Il les bat à plate couture, les pille comme de juste et se récompense de ses fatigues et

de ses exploits en se donnant le plaisir de les raconter en vers. Un bon gîte après les aventures, la bataille après le bon gîte, une ode galamment troussée pour terminer le tout, — et Bâber est parfaitement heureux. Une autre fois, pris dans les neiges avec son armée, il préfère se laisser geler qu'entrer dans une caverne qui est là. « Quoi ! dit-il, tandis que mes » gens sont exposés à la neige et à la tourmente, je se- » rais tranquillement installé dans un abri bien chaud... ! » Non, un tel procédé ne pourrait venir que du manque de » cœur et de mon indifférence pour mes frères d'armes. Je » veux souffrir tout ce qu'ils souffriront et supporter tout ce » qu'ils supporteront. » Voilà l'homme. On voit qu'il n'est pas d'une trempe commune.

II

A la fin du xve siècle et au commencement du xvie, il s'est produit dans les esprits, en pleine Asie centrale, un mouvement analogue à celui qui se produisait en Europe, à la même époque. Les campagnes de Timour aux Indes, en Perse, dans l'Asie Mineure, avaient fait voir à la chevalerie turke et mongole un monde de luxe et d'élégance nouveau pour elle ; ces hommes rudes, farouches et naïfs subirent l'ascendant et se laissèrent prendre au charme. Le soleil du midi échauffa ces cervelles obtuses, engourdies par les neiges de la Mongolie. Les « crânes épais », comme on appelle les Tatars dans l'Asie centrale, soupçonnèrent qu'en dehors du plaisir de manger des grillades de cheval, de boire de l'eau-de-vie de lait et de se donner de grands coups de sabre sur la tête, il existait encore d'autres jouissances. La conversion à l'islamisme des princes mongols descendants de Tchenguiz-Khan avait déjà beaucoup adouci les mœurs et poli les goûts de ces rudes payens. Sous les princes de la famille de Timour, qui avaient hérité du vif intérêt que cet homme remarquable portait aux choses de la pensée, aux sciences, à la littérature, aux beaux-arts, les Turks et les Mongols de l'Asie centrale achevèrent de se vernir, de se raffiner et commencèrent à se corrompre. Les mollesses et les élégances de l'Asie du Sud et de l'Occident produisirent leur effet accoutumé sur ces conquérants grossiers. De la Perse, des Indes, de la Chine et de *Rome*, c'est-à-dire de ce que nous appelons la Turquie, ils firent venir des architectes, des peintres, des baladins, des danseurs, des musiciens ; des théologiens, ils n'en avaient pas besoin, ayant naturellement le cerveau très-bien organisé pour argumenter *Pro et contra*, peut-être par suite de cette « tendance à la dispute et aux coups » innée chez les gens du Mâ-Veran-Nahar.

Ces races ont un goût marqué pour l'histoire ; elles ont l'esprit juste et précis. Les historiens abondèrent et les poëtes aussi. On compila, on traduisit beaucoup de persan et d'arabe, puis on créa des œuvres originales. Bâber a la tête remplie des noms des écrivains, des savants et des artistes de son temps, sur lesquels il donne des notices et dont il fait des portraits très-vivants, très-lestement enlevés, toujours avec une pointe de malice. Ce ne sont pas les théologiens ni les jurisconsultes qui manquent dans cette galerie originale ; l'Asie centrale est devenue dévote musulmane : nous sommes loin du temps où Aboulghazi nous montre Tchenguiz-Khan faisant son entrée dans Bokhara, la Rome d'Asie centrale, « la ville aux mosquées », comme l'appellent les Mongols. On se bat encore dans les rues ; les hommes d'armes du preux Djelal-Ed-Dîn et du paladin Timour Melek, — celui dont *Rustem* et *Isfendiar* (chez nous, on dirait Roland et Olivier) n'eussent pas soutenu le choc à la bataille, — se défendent jusqu'à la mort contre la chevalerie païenne des Mongols. L'Empereur aux yeux fauves arrive devant la mosquée cathédrale et demande aux Musulmans vaincus si c'est la maison de leur roi. Quand ils lui répondent que c'est la maison de Dieu, il entre à cheval et monte en chaire pour haranguer le peuple, pendant que ses païens donnent le fourrage à leurs chevaux au milieu des livres saints et des objets de dévotion qu'ils foulent sous leurs grosses bottes.

Au temps de Bâber, l'Asie centrale est devenue bonne musulmane, mais sans exagération. On boit du vin en sachant que c'est un péché, on jeûne le moins qu'on peut et la littérature profane est florissante. Voici Mevlâna-Cheïkh-Huçeïn, très-versé dans la philosophie, dans la logique et dans la rhétorique. « Il est comme l'inventeur de l'art de dire beaucoup » de choses en peu de mots, et de mettre la plus scrupuleuse » exactitude dans les paroles dont on se sert. » Voici Mevlâna-Abd-er-Rahman-Djâmi, « qui n'eut pas de rival parmi » ses contemporains dans les sciences profanes et divines. » Ses poésies sont connues de tout le monde. » Bâber ajoute, avec une humilité qu'il est bon de noter chez un grand conquérant, *padichâh* des Indes :

« Quant au mérite du Molla, il est de beaucoup trop élevé » pour avoir besoin d'être défini. Tout ce que j'ai voulu, c'est » mentionner un nom si vénérable dans ces humbles pages, » comme pour leur porter bonheur et effleurer en passant une » parcelle de tant de nobles qualités. »

Voici Mir-Ser-Burheneh, « dont les critiques et les décisions » faisaient autorité parmi les beaux esprits. Malheureuse- » ment il a perdu son temps à composer une histoire fan- » tastique d'une longueur démesurée, qui peut faire le pen- » dant des *Aventures fabuleuses d'Emir Hamzah* », ennuyeux roman persan de cette époque. Voici Seïd-Haçan-Oglaktchi, un bon chevalier qui fut tué à la bataille de Goudjdouvân. « Il n'avait composé qu'un petit nombre de vers, mais ils » étaient très-bien faits. Il était expert dans le maniement de » l'astrolabe et dans la connaissance de l'astronomie. La » conversation et le commerce avec lui offraient beaucoup » de charmes ; toutefois, il avait le vin un peu querelleur. » Voici Haçan-Ali-Djelaïr, grand fauconnier à la cour du sultan Huçein-Mirza, qui prenait le surnom poétique de *Tofeïli*. « Il » faisait très-bien les *Kacideh*, genre de poésies pour les- » quelles il n'avait pas de rivaux dans son temps..... Il m'en » a dédié de très-belles..... Malheureusement il entretenait » des mignons et passait son temps à jouer au *nerd* ou aux » dés. »

Rien d'amusant comme cette galerie de portraits contemporains où nous introduit Bâber. Il y a encore Khodja-Abd-Allah-Mervârid, le grand juge, inventeur d'une nouvelle méthode pour jouer de la lyre, causeur charmant, fin connaisseur ; mais il meurt d'un mal que Rabelais seul oserait nommer. Un autre grand juge est gymnasiarque, triomphe au jeu de saut de mouton et franchit sept chevaux d'un bond. Un grand baron, Cheïkhum-Beg, fait des vers comme Anne Radcliffe faisait des romans. C'est à lui que Mevlâna-Abd-er-Rahman dit un jour : « Messire, voulez-vous » simplement réciter des vers ou faire peur aux gens ? » Avant tous autres, j'aurais dû citer Ali-Chir-Nevaï, le poëte et l'historien classique de l'Asie centrale. C'est un bon gentil-

homme tatar, d'ailleurs. Après avoir été garde des sceaux, il parvint à la dignité de *beg* dans son âge mûr et conserva quelque temps le gouvernement d'Ester-Abâd. A la fin, il renonça à la carrière des armes. Ali-Chir est le type de l'homme à la mode dans l'Asie centrale. Sa personne fait fureur comme ses productions. Quand il a mal aux dents et s'enveloppe d'un foulard bleu, toutes les dames mongoles se coiffent de foulards bleus qu'elles appellent « façon d'Ali-Chir ». « D'Hérat à Endidjân tout est à l'Ali-Chir » ; c'est à ce point que le poëte et musicien Binaï, l'ennemi intime d'Ali-Chir, « au moment de quitter Hérat, va trouver un bourrelier, » et, pour lui commander un bât de première qualité, dit : » un *bât d'Ali-Chir;* expression qui a fait fortune depuis ».

J'en passe, et des meilleurs : poëtes, historiens, peintres, musiciens, hommes d'État, gens de guerre, Bâber n'oublie personne. Il me suffit de montrer quelques échantillons de la singulière société turke et mongole de ce siècle, si semblable par bien des côtés à notre société de la Renaissance, à la fois brutale et raffinée, féroce et délicate, cruelle et sensible; étrange cohue d'artistes et de détrousseurs, d'hommes d'État et d'hommes de grands chemins, de voluptueux et de sauvages, de penseurs et de spadassins. On peut voir dans cette cohue bizarre Goulâm-Châdi, grand compositeur « qui a » composé de fort jolis thèmes et de charmants airs variés », ami de l'incomparable Pehlevân ou lutteur « Mohammed-ben » Seid », lutteur de premier ordre en même temps que poëte et compositeur distingué. « C'était un homme d'un commerce » des plus agréables. L'habileté qu'il avait acquise dans l'art » de la lutte tenait du prodige. » On y trouve, à côté du grand écrivain Mir-Ali-Chir, du saint et du penseur Khodja-Mevlanâ, le spadassin Mohammed-Iltchi-Bouga qui, à la porte de Balkh, charge l'ennemi le sabre au fourreau, « à coups de poings, » par bravade ». C'est le même qui, pour vexer un rival, fait une sortie « sans armes et à la tête de quelques personnes », contre toute une armée. Il est vrai que ce jour-là, « serré de « près par l'ennemi, il se jeta à l'eau, où il se noya ».

Le descendant de Tchenguiz et de Timour, le conquérant de l'Afghanistan et de l'Hindoustan, le vainqueur de tant de batailles, le futur Grand Mogol, Bâber, s'y représentera lui-même quand il a été détrôné à Endidjân et battu à Samarkand, courant les grands chemins, songeant un moment à s'aller mettre au service de la Chine, et partant chercher aventure en Khoraçan à la tête de trois cents fidèles « nus » pour la plupart, n'ayant d'autres armes que des bâtons, les » pieds grossièrement chaussés, le corps couvert de haillons. » Notre misère était telle, que nous ne possédions que deux » tentes; la mienne était destinée à ma mère ». Tantôt nous verrons ce terrible compagnon charger l'ennemi avec une poignée d'hommes et porter des coups foudroyants; tantôt nous le verrons, en compagnie de savants et de poëtes, se montrer causeur étincelant, brillant écrivain, profond érudit, arbitre du goût; tantôt nous le verrons à Hérat, ville de plaisir, courir d'une orgie à une tournée archéologique, d'une partie de boisson à un monument ou à un paysage. C'est un beau buveur mongol ; le bon frère Jean des Entommeures lui rendrait les armes. Tout est prétexte à boire pour lui et matière à trinquer. Un beau paysage ? Vite, qu'on apporte les flacons pour mieux l'admirer. Une victoire ? Il faut boire en son honneur. Un beau monument ? belle architecture, qu'il faut arroser. Un ambassadeur arrive ? Bâber qui se grise sur une plate-forme avec ses amis l'aperçoit de loin et le hèle. « Laisse-» là tes manières et ton cérémonial et viens boire en bonne » compagnie. Nous te recevrons en pompe demain.» Il s'échappe la nuit de son palais pour faire des escapades de trois jours et aller boire en faisant l'empire buissonnier avec des moines, des artisans, et une bourgeoise de Kaboul, Hulhul-Enikeh, qui est bien « turbulente » quand elle a bu. Mais cet ivrogne est d'une activité infatigable. Toujours debout, toujours à cheval, toujours prêt. D'ailleurs, homme d'État comme un descendant de Tchenguiz-Khan, grand bâtisseur et quelque peu ingénieur comme un descendant de Timour, précis comme un Turk, hardi comme un Mongol et fin comme un Persan ; c'est un homme universel. Il est dévot à ses heures et croit volontiers à la « pierre à pluie », ce qui ne l'empêche pas de découvrir carrément les pieuses supercheries des prêtres d'une mosquée où l'on exhibe un miracle et de défendre, sous peine de la hart, ces jongleries religieuses. Quand il renoncera à se griser pour faire son salut, il s'en consolera en mettant un jeu de mot en quatrain, et en écrivant à son ami Khodja-Khelân :

« Depuis que j'ai renoncé au vin, je suis tout hors de moi-» même; je ne sais ce que je dois faire et je n'ai plus ma » tête à moi. Les autres font pénitence parce qu'ils se re-» pentent, et moi je me repens parce que je fais pénitence.

» Vous aussi, engagez-vous dans la voie de la pénitence. Les » parties de plaisir et le vin tirent tout leur charme des » joyeux compagnons de fête qui nous font société..... Si vous » n'avez que des compagnons de coupe tels que Chir-Ahmed » et Haïder-Kouli, il n'est pas bien difficile de renoncer au » péché. »

Avec tout cela, ce singulier personnage trouve encore le temps d'être un naturaliste et un géographe admirables, décrivant un pays, un animal, un site, comme pas un voyageur; d'inspirer des passions à première vue aux princesses qui le rencontrent; de conquérir et de gouverner vingt provinces et d'écrire dix volumes. C'est un parfait héros de roman et il dit de lui-même qu'il a mené une vie de « *kazak* », d'aventurier. Ce qui ne l'empêche pas, en dépit de ses manières faciles, de ne pas s'abandonner et de reprendre très-vite, même au milieu de ses compagnons de bataille et de sa petite académie de lettrés et d'ivrognes, les manières hautaines qui conviennent au padichâh descendant des empereurs aux yeux fauves. Ses compagnons de débauche l'aiment et le respectent. Seul, épuisé par une journée de bataille et quarante-huit heures de course furibonde où l'ennemi le pourchasse sans trêve, vaincu, mourant de faim, quand trois hommes veulent mettre la main sur lui, il leur répond d'un air goguenard et hautain : « Je voudrais bien savoir lequel de » vous osera me toucher le premier ? » Et les trois soudards reculent devant le héros.

III

Tous les Turks et tous les Mongols de cette époque ne son point aussi raffinés. S'ils se sont policés dans le voisinage du Khoraçan et autour de Samarkand, l'ancienne capitale de Timour, dans les districts éloignés de Tachkend et de Kachgar, ou du côté de Khiva, ils ont gardé en partie la rudesse primitive. Rien d'amusant comme le chapitre où Bâber nous présente ses deux oncles maternels, le grand Khan et le petit Khan, qu'on appelle *Aladja*, c'est-à-dire le tueur. Ce tueur est

un vrai sire mongol de la Mongolie, naïf comme un enfant, farouche comme un loup et empesé comme un hobereau de province. Bon musulman d'ailleurs, ce qui ne l'empêche pas, au lieu d'invoquer Dieu l'unique avant la bataille, de faire gravement ses cérémonies païennes de *déploiement de la bannière*, comme au bon vieux temps de Tchenguiz, de Gaïouk, d'Okdaï et de Batou. Il tient beaucoup à faire voir à son neveu que, lui aussi, il connaît les bonnes manières; il faut le voir décontenancé quand la désinvolture de Bâber esquive son étiquette et fait avorter ses révérences. Mais quelle revanche quand il retrouve son frère, le grand Khan en présence de Bâber! Ils ne se font pas moins de neuf révérences avant de s'embrasser! sans préjudice des révérences qu'ils se feront en se parlant, en se quittant. Bâber nous montre, non sans malice, ces rois mongols avec leurs seigneurs roides et gourmés dans leurs habits de satin de Chine d'une coupe mongole et suranée, rudes de manières et de langage et cérémonieux comme de bons provinciaux qu'ils sont.

« J'allai voir le petit Khan, mon oncle. Lorsque je l'avais » abordé dans une occasion précédente, je m'étais mis en » route sans m'être fait annoncer; pris au dépourvu, il n'avait » pu me faire aucune politesse avant que je fusse descendu » de cheval. Cette fois, j'étais arrivé tout près de sa tente, » lorsqu'il vint à ma rencontre jusqu'au bout des cordes qui » la retenaient, et nous nous embrassâmes. La blessure que » j'avais reçue à la cuisse me forçait à faire usage d'une » canne, et je ne marchais qu'avec la plus grande difficulté. » Après que nous nous fûmes embrassés, il me prit sous » l'aisselle en me disant : « — Mon jeune frère, vous vous » êtes comporté en brave, » et m'introduisit dans la tente » dont les dimensions étaient très-modestes..... Des melons, » des raisins, outre tout le harnais des chevaux, étaient épars » dans cette tente. »

Ce petit Khan, qui laisse traîner par terre les assiettes à dessert au milieu des caparaçons, est d'ailleurs un pourfendeur. « Il était très-fort et d'une habileté consommée » dans le maniement du sabre et y déployait une grande bra- » voure. Mettant beaucoup de confiance dans cette arme, il « avait coutume de dire que la masse, la lance et la hache » ne produisaient leur effet qu'à une place à la fois, tandis » que le sabre entamait le corps de la tête aux pieds. Aussi » ne se séparait-il jamais d'un sabre d'une qualité éprouvée » qu'il portait toujours à son côté ou à sa main. »

Ce roi cérémonieux, qui se promène sa bonne lame à la main, n'est-il pas une caricature fort réussie? Du reste, Bâber n'épargne guère les princes et les princesses de son temps. C'est Zoun-Noun-Argoun « qui est braque »; c'est la princesse Khadidjeh « qui est mauvaise langue et hérétique » par-dessus le marché ». C'est la princesse Zohreh-Begui qui trahit ses enfants et négocie avec Cheibani Khan, parce que cette douairière a envie d'un mari.

Bâber n'a oublié, dans ses mémoires, aucun de ses ennemis intimes. Il était pourtant clément. Dans ces temps et dans ces pays féroces, où l'on ne fait pas de quartier, où l'on abat les têtes par douzaines, où le sabre, la corde et la digue travaillent sans relâche, Bâber sait pardonner. Son histoire est pleine d'actes de générosité. Il se venge avec des épigrammes, ce qui est beau de la part d'un padichâh, même quand il n'est pas Mongol.

Je n'entreprendrai pas de donner une idée du style de Bâber. Je me contente de dire qu'il écrit la belle et pure langue turke-djagataï, cette langue concise, énergique, nerveuse et précise, dépouillée de tous fleurons, de tous festons inutiles. En lisant son livre, on se rendra compte de son talent de peintre, de sa netteté quand il lui faut décrire un pays et de son adresse de narrateur. Ses récits de bataille sont faits avec une fougue, un entrain, une prestesse auxquels le réalisme de l'auteur, la candeur et l'absence d'emphase avec laquelle il raconte ce qu'il a fait et vu ajoutent une saveur toute particulière. On trouvera peut-être le rapprochement bizarre, mais les batailles de Bâber ressemblent singulièrement à celles d'Erckmann-Chatrian. Ses paysages et ses descriptions sont sobres et fidèles. M. Pavet de Courteille compare très-justement les *Mémoires* de Bâber aux *Commentaires* de César; mais il aurait dû ajouter que ce sont des *Commentaires* de César avec l'honnêteté en plus, et l'imprévu d'une existence romanesque et d'aventures étranges dont la variété étourdit le lecteur. Cet aventurier, souverain contesté d'une bicoque à douze ans, meurt à cinquante ans empereur des Indes, qu'il a conquises avec douze mille hommes, d'Afghanistan, de Fergana, après être resté toute sa vie fidèle à sa fière devise tartare : *Iaman At bilé tirilkandin Iakhchi At bilé Eulkan Iakhchirak.* « Plutôt que de vivre avec mauvais renom, il vaut mieux mourir avec bon renom. »

Grand capitaine, habile administrateur, politique délié, écrivain de premier ordre, payant de sa personne en vrai fils des Khans, « avalanches aux yeux fauves », Bâber était bon. Les Mongols et les Turks, si farouches à la bataille, ont cette qualité d'être amis sincères et dévoués jusqu'à la mort. « La » mort avec des amis est une fête, » dit Bâber. Ces hommes rudes et aventureux ont toujours compris le dévouement à la famille et aux amis, cette patrie en raccourci. Tchenguiz-Khan ne disait-il pas : « Qui garde bien sa maison, garde » bien l'État. » Et Djoudji-Khan, ce dur batailleur dont le cri était : « Sus à la bannière! », ne se battait-il pas pour faire honneur au terrible empereur son père?

J'ai voulu faire voir combien ces Mongols et ces Turks d'Asie centrale, ces Touraniens, comme on dit, peuvent penser, parler, sentir comme nous. Qu'on lise Bâber, qu'on fasse abstraction des noms de lieux et de personnes, et on se croira en pleine Europe de la Renaissance. Il me reste à féliciter M. Pavet de Courteille de son excellente traduction qui serre le texte de si près, et il est bien difficile de serrer de près la langue et le style simple et magnifique de Bâber, et, pour terminer par une citation de mon auteur, de rester fidèle aux règles d'esthétique qu'il donne à son fils Humaïoun :

« Applique-toi à écrire naturellement, en termes clairs et » simples; la difficulté en sera moins grande pour toi, comme » pour ceux qui seront chargés de te lire. »

LÉON CAHUN.

ARCHÉOLOGIE

Les fouilles de M. Schliemann à Troie

Ce n'est pas d'aujourd'hui que « la question troyenne » a surgi parmi les érudits, les géographes et les savants. Près de trois cents ans avant J.-C., le grammairien Démétrius, natif de Scepsis, en Troade, contestait aux habitants d'une colonie grecque qui se croyait établie sur le même emplacement que l'antique Ilion, l'honneur d'avoir bâti sa demeure sur les ruines de la ville chantée par Homère. Trois siècles après, c'est-à-dire au temps d'Auguste, Strabon se rangeait à cette opinion, et les auteurs romains suivaient son exemple. Les Alexandrins, qui soutenaient le contraire et qui avaient en leur faveur une tradition constante, avaient aussi leurs partisans, et la dispute dura tant qu'il y eut des Grecs, des Romains, des érudits et des savants. Puis vint le moyen âge, qui couvrit tout d'une ombre profonde, et les invasions des barbares d'Asie, qui amoncelèrent les ruines sur les ruines. Seulement, comme l'Occident avait pour maîtres les auteurs latins, il fut admis qu'il existait deux Ilions, assez distantes l'une de l'autre, et qui toutes deux avaient péri.

A la fin du siècle dernier, l'érudition un peu légère des *Ruines de Palmyre*, et les travaux encore superficiels des encyclopédistes, bientôt après le système de Dupuis sur les théodicées, vinrent ouvrir l'ère des études orientales et ramener l'intérêt sur la tradition homérique. Le Chevalier visita la Troade en 1788 et, ayant trouvé quelque part, sur les bords du Scamandre, une source froide et une source chaude, lesquelles abondent, dit-on, dans toute la contrée, il choisit, — choisit est le mot, — le village turc de Bounarbachi pour l'emplacement de la ville épique. A cette époque on n'avait point d'autres moyens de résoudre les questions de ce genre que de comparer avec les textes la topographie des lieux. Il fallait que Troie fût sur une hauteur, puisque c'était une forteresse; que du haut de sa tour on eût pu voir la mer; que l'espace compris entre ses murs et le rivage fût assez étendu pour le déploiement d'une armée; qu'elle eût les sources chaude et froide indiquées par Homère; enfin qu'elle fût située sur les bords du Scamandre. — Malheureusement ce fleuve avait pu changer souvent de cours, la plaine de la Troade étant maintenant une contrée marécageuse, et la mer elle-même n'avait pas gardé des limites fixes et sûres. On n'avait donc à mettre en présence que des opinions. Le docteur Clarke signala plus tard un autre emplacement : le village de Chiblak, à l'est d'Hissarlik, qui réunissait à peu près aussi bien les conditions requises. Il y avait encore celui que proposait au IIIe siècle avant J.-C. Démétrius de Scepsis, le village des Iliens, aujourd'hui Atchi-Kieui, pour lequel tenait le professeur allemand Ulrichs. Enfin, il y avait le site traditionnel, la terre sacrée, l'*Ilium vetus*, mis en question pour la première fois par Démétrius, mais qui avait été attesté par Hérodote, par Xénophon, et sur lequel avaient sacrifié Xerxès marchant contre la Grèce et Alexandre marchant contre l'Asie. Le village qui le couvrait s'appelait Hissarlik.

Comme les Turcs n'ont jamais permis qu'on remuât chez eux une pelletée de terre, on en était réduit à compulser des textes et à bâtir des théories plus ou moins ingénieuses, quand « un doute immense », comme dit M. Burnouf dans la *Revue des deux mondes*, menaça d'engloutir la question troyenne tout entière. Les épopées symboliques de l'Inde, dont on venait de trouver la clef et le sens, avaient une frappante ressemblance avec l'épopée d'Homère ! Homère lui-même n'était-il pas le nom collectif des poëtes et des rhapsodes de l'époque préhistorique? S'il en était ainsi, il n'y avait point eu de Troie, et toutes ces disputes étaient vaines. C'était, comme l'a dit M. Burnouf, « une tempête qui venait de loin » et qui allait emporter, en apparence, toutes les épopées et toutes les traditions humaines qui ne s'appuyaient pas sur des monuments.

Les esprits prompts à croire sont aussi les plus prompts à douter. Depuis que la critique naissante du dernier siècle, devenue la critique scientifique de notre temps, a mis en lumière toutes les formes symboliques que l'imagination des hommes a données, depuis le commencement des âges, d'abord aux phénomènes de la nature et plus tard à ceux de l'esprit humain, on n'a plus assez cru à la valeur positive des traditions, on a trop oublié qu'à la base d'une idée qui se perpétue il y a presque toujours un fait réel. L'épopée carlovingienne n'est, en grande partie, composée que de traditions populaires; cependant elle appartient à l'histoire; et le vieux proverbe vulgaire : « Il n'y a point de fumée sans feu, » a plus de sens qu'on ne lui en prête. Dans le cas qui nous occupe, la tradition homérique coulait dans un double lit : le poëme et la localité. Jusqu'aux invasions des Turcs, on y gardait les noms mentionnés par Homère, et les Turcs eux-mêmes n'ont fait le plus souvent que les barbariser. La Troade s'appelle la Troade depuis l'origine des temps historiques, et cette raison de croire qu'il a existé une ville du nom de Troie, à défaut d'une preuve positive, en valait bien une autre.

L'érudition est heureusement entrée, depuis quelques années, à la suite des sciences naturelles, dans les voies expérimentales. L'art de fouiller la terre est pour elle le procédé des procédés. M. Botta a retrouvé Ninive, M. Layard exhumé Babylone, MM. Burnouf et d'autres ont fait des découvertes d'un grand prix à Santorin. Le pic et la bêche servent à cet art de cornues et de microscopes. On avait jusqu'ici fouillé la terre pour lui arracher des trésors, des statues, des chefs-d'œuvre de l'art. La fureur des fouilles est générale à Rome; ces travaux sont, dans toute cette région de l'Italie, le luxe des familles riches ou la spéculation des propriétaires avides : aujourd'hui nos vrais chercheurs usent leur vie et leur fortune pour arracher aux entrailles de la terre de vieux tessons ou des outils de pierre. On s'est avisé de ce fait qu'une ville, quelque ancienne qu'elle puisse être, laisse toujours quelque chose d'elle-même; que l'argile cuite, mise à l'abri des chocs, est indestructible, que l'art de la céramique peut redire toute l'histoire de l'humanité, et que tout se réduit à pouvoir ouvrir, dans les endroits où l'on cherche les traces de civilisations éteintes, des tranchées assez longues et assez profondes pour n'être point déçus par les alluvions successives des âges.

C'est sur ces données que le docteur Schliemann a entrepris, en 1870, ses travaux gigantesques en Troade. La biographie de ce grand chercheur, sinon de ce grand savant, mérite d'être esquissée.

Le docteur Heinrich Schliemann est né, en 1822, à Kalhorst, village du duché de Mecklembourg-Schwerin, dans

une condition modeste. Cependant, quoiqu'il dût plus tard être obligé de gagner son pain, son père lui fit faire ses études.

« Aussitôt que je commençai à parler, dit-il, mon père me racontait les exploits des héros d'Homère. Ces histoires m'enchantaient, et les premières impressions d'un enfant ne s'effacent jamais. Quoique je fusse destiné à entrer, à l'âge de quinze ans, comme apprenti chez un épicier, au lieu de suivre la carrière scientifique vers laquelle tous mes goûts me portaient, je rêvais toujours des noms antiques qui avaient frappé mon imagination d'enfant. »

Il raconte ensuite comment, entre l'âge de quinze et vingt ans, il oublia le peu qu'il avait su ; comment il était debout depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, vendant des harengs, du beurre et du sel au détail, épluchant des pommes de terre et balayant la boutique ; comment, un jour, un jeune homme qui avait fait de bonnes études, mais que son inconduite avait réduit à être meunier, entra ivre chez son maître et se mit à réciter, avec la cadence rhythmique, une centaine de vers d'Homère. « Quoique je n'y comprisse pas un mot, dit-il (il paraît que Schliemann avait appris du latin, mais pas de grec), ces vers mélodieux firent une si profonde impression sur moi, que je pleurai, ce soir-là, amèrement mon sort. Trois fois je lui fis répéter ces stances divines, le payant avec autant de verres d'eau-de-vie, pour lesquels je dépensai les quelques *groschen* qui faisaient toute ma fortune. »

Bientôt il quitta la boutique de l'épicier, mais par suite d'un accident qui le réduisait à la misère. Il avait été blessé à l'épaule en déchargeant une lourde caisse. Un marchand qui le vit à l'hôpital de Hambourg, touché de son état, lui procura une place dans un bureau, qui devait lui laisser un peu de temps pour l'étude. Il gagnait 800 francs par an, vivait avec la moitié dans un grenier sans feu, et employait le reste à acheter des livres. Il apprit sans maître l'anglais et le russe, par une méthode empruntée à la nature. Il apprenait par cœur, à coup de dictionnaire, un passage d'une traduction de Télémaque, ou d'un autre livre aussi connu, et se le faisait ensuite lire et relire cent fois par les premières personnes venues. — Pour le russe, il avait un pauvre Juif, auquel il donnait 2 francs par semaine pour lui répéter vingt fois la même phrase. Il comptait beaucoup sur la mémoire de l'ouïe. En six mois il sut bien le français. Il apprit de même le hollandais, l'italien, l'espagnol, le portugais, le suédois et le polonais. Il se préparait sans le savoir, par des études polyglottes, à une existence cosmopolite. Il n'osait aborder le grec, parce qu'il craignait que le charme, si divin pour lui, de cette langue ne le détournât du travail mercenaire qui lui était nécessaire ; mais, en 1856, étant sorti enfin de sa position précaire et ayant établi une maison de commerce pour son propre compte à Saint-Pétersbourg, où il avait été envoyé d'abord pour le compte de son patron, il réalisa le rêve de sa vie : il apprit à la fois le grec moderne et la langue d'Homère. « Je lisais et relisais l'*Iliade* et l'*Odyssée*, dit-il, sans me lasser jamais, ainsi que tous les auteurs grecs. »

En 1858, M. Schliemann fit, à la fois pour ses affaires et pour son plaisir, des voyages en Suède, en Danemark, en Allemagne, en Italie, en Egypte, et revint par la Syrie et Athènes à Saint-Pétersbourg. Il avait appris l'arabe en route. En 1863, ayant achevé de faire sa fortune, il se retira des affaires et courut à sa chère Troade. De là il passa aux Indes, en Chine, au Japon, fit le tour du monde et se fixa momentanément à Paris pour s'y livrer à l'étude de l'archéologie. C'était un esprit curieux, dans toute la force du mot. Ensuite il retourna dans la patrie de son cœur et continua d'adorer le grec jusqu'à l'épouser dans la personne d'une fille de la Grèce.

On conçoit que M. Schliemann était mal préparé à accueillir le doute des philologues sur l'existence d'Homère et de Troie. Il résolut d'en finir avec ces sceptiques et de venger ses dieux et ses héros. On raconte qu'il voulut acheter toutes les terres d'Hissarlik ; que les propriétaires refusèrent de les vendre ; que le ministre de l'instruction publique en Turquie, Hafvet-Pacha, les acheta lui-même et leva toutes les difficultés ; que M. Schliemann promit, en échange de la permission qu'on lui donnait de faire des fouilles, de partager avec le Musée de Constantinople toutes les trouvailles qu'il pourrait faire ; que les Turcs tinrent mal leur promesse, lui suscitèrent des tracasseries, et que M. Schliemann se crut en droit d'éluder les siennes ; on raconte bien d'autres choses encore, mais, comme tous ces faits sont le sujet de contestations pendantes, il n'est pas à propos de nous y arrêter.

Le fait intéressant pour nous est celui-ci : M. Schliemann, ayant obtenu la permission de fouiller Hissarlik, réuni cent cinquante ouvriers, et destiné à cet effet une somme de deux cent mille francs, commença d'abord par creuser vingt larges puits allant jusqu'au roc ; puis il ouvrit une énorme tranchée de plus de soixante mètres de large. Il mit à nu, dans cette opération, des couches superposées, formées par les débris de quatre villes, dont l'Ilion d'Homère n'était pas la plus ancienne. La tranchée avait seize mètres de profondeur, et du septième au dixième mètre s'étendait une couche de cendres rouges, de briques crues, cuites seulement au dehors par la chaleur d'un immense incendie ; de métaux soudés ensemble par la même cause ; enfin se montraient toutes les traces d'une ville détruite par le feu. Du dixième au seizième mètre, c'était toute une céramique barbare, à laquelle M. Schliemann semble n'avoir donné qu'une insuffisante attention. Il ne s'attacha point à tirer de la nuit cette cité primitive bâtie sur le roc, pas plus qu'à ressusciter celles qui avaient vécu et péri sur les ruines de la ville d'Homère. Il ne voulait que la Troie de ses rêves, la Troie de son enfance, celle dont son père avait bercé son imagination naissante et qui faisait couler ses larmes sur le comptoir de l'épicier.

On déblaya donc avec soin toute cette couche de cendres rouges, et l'on trouva des vases encore entiers de huit pieds de haut ; des outils de pierre, des armes de cuivre, ou plutôt de bronze (car une analyse faite postérieurement à l'article de M. Burnouf dans la *Revue des deux mondes* a donné un mélange d'étain) ; des objets divers en os et en ivoire ; un nombre infini de ces petits cônes en terre cuite que les antiquaires nomment *fusaïoles*, dans la pensée qu'ils servaient de pesons de fuseaux ; une grande variété de petits vases de toutes formes, depuis celle de la carafe étrusque à long col jusqu'à celle du vase à panse et sans pied, et une quantité innombrable de petites plaques rondes en terre cuite, marquées de diverses figures, le plus généralement du monogramme de la chouette ou Minerve ilienne, et dans lesquelles M. Burnouf croit reconnaître des amulettes ou des idoles. Il y en a pourtant beaucoup pour pouvoir admettre cette idée, si dominante qu'ait évidemment été la pensée religieuse chez les premières nations civilisées. Bien des gens ont pensé que ce pouvait être la monnaie des Troyens ; car les métaux ne semblent pas avoir abondé

chez eux, et ces petites plaques étaient percées de trous au milieu, qui rendaient facile de les conserver en les enfilant. Quant au monogramme de la chouette qui les décore, quoi d'étonnant que les monnaies troyennes portassent l'emblème de la déesse Athéné, protectrice de Troie, comme les nôtres portent nos armes ou l'effigie de nos souverains? Quoi qu'il en soit, M. Schliemann en a recueilli plus de dix mille et a renoncé à ramasser les autres. Il a trouvé aussi quelques crânes humains appartenant à la race aryenne, et mis à découvert quantité de pans de murailles en briques cuites, calcinées au dehors. Au moment où ces murs, ensevelis depuis trente-cinq siècles peut-être, revoyaient le jour, ils tombaient en poussière; car ce sol, paraît-il, est sans humidité. Cependant il reconnut fort bien la configuration d'une ville avec son mur d'enceinte et son palais seigneurial : celui-ci avait sa tour massive et sa porte basse, comme nos forteresses du moyen âge. C'était la porte Scée, celle par laquelle sortaient les héros troyens pour aller combattre les Grecs! Qu'on juge de la joie du chercheur! Ces murs, pour lui, étaient vivants, et l'*Iliade* tout entière sortait du tombeau! Il faut entendre M. Schliemann lui-même raconter cette histoire :

« Les excavations que j'ai faites cette année, dit-il, ont suffisamment prouvé que la seconde nation qui construisit sa ville sur les débris de celle des premiers occupants sont les Troyens chantés par Homère. La couche de ces ruines troyennes, qui montrent les traces d'une grande conflagration, s'élève d'un mètre et demi à trois mètres au-dessus de la tour d'Ilion. La double porte Scée, ainsi que le grand mur d'enceinte dont Homère attribue la construction à Apollon, tout porte les marques visibles d'un immense incendie. Une autre preuve de la catastrophe est fournie par les scories de cuivre et de plomb, de six à trente millimètres d'épaisseur, qui se rencontrent dans toute la colline à la profondeur de sept à neuf mètres. Que Troie ait été détruite par l'ennemi après une guerre sanglante, c'est encore attesté par les squelettes coiffés de casques trouvés dans les profondeurs du temple d'Athéné; car nous savons par Homère qu'en ce temps-là les corps étaient toujours brûlés et les cendres conservées dans des urnes. De ces urnes, j'ai trouvé un nombre immense dans la couche préhellénique. Enfin, la place où j'ai trouvé le trésor de Priam,—que quelque membre de la famille royale aura cherché à sauver pendant le sac de la ville, mais aura été forcé d'abandonner au pied de ses murs,— ne laisse aucun doute que celle-ci n'ait été détruite par l'ennemi. »

Laissons encore le docteur Schliemann raconter lui-même la découverte de ce « trésor » qui est devenu, comme toutes les trouvailles de ce genre, une occasion de querelles et de procès.

« Dans le cours de mes excavations au pied de la grande muraille troyenne, et tout près du palais de Priam, je rencontrai une grande masse de cuivre qui s'empara de mon attention. Elle était recouverte d'une couche épaisse de cendres rouges et de débris calcinés et située sous un autre mur de six pieds d'épaisseur et de dix-huit pieds de haut construit en pierre et en terre, appartenant à la ville grecque qui s'est élevée sur les ruines de Troie. Le poids de ce mur portait sur la masse de cuivre que mes outils avaient touchée. Pour sauver cet objet de l'avidité de mes ouvriers (car je croyais apercevoir aussi de l'or), je fis sonner de suite la cloche du déjeuner, quoiqu'il fût de bonne heure encore, et pendant que mes gens mangeaient et se reposaient, je me mis en devoir d'enlever moi-même le trésor, avec des peines extraordinaires et au péril de ma vie, car le gros mur que je minais ainsi menaçait à tout moment de s'écrouler sur moi; mais la vue de tous les objets que je retirais, et dont un seul était pour la science d'un prix inestimable, me donnait un courage insensé et je ne pensais guère au danger. L'enlèvement de ce trésor du lieu où je l'avais trouvé aurait été pourtant impossible sans le secours de ma chère femme, qui se tenait là, prête à envelopper les objets un à un dans son châle à mesure que je les retirais, et à les emporter au loin. »

Les objets arrachés à la terre étaient pour la plupart en or, en argent et en électron; c'étaient des colliers, des bracelets, des perles rondes en or, des vases de différentes formes, et parmi ceux-ci le fameux *amphikypellon*. On se demandait, depuis Aristote, s'il fallait entendre par ce mot une coupe à deux anses, ou bien un gobelet double comme un sablier; les hellénistes et les antiquaires seront désormais d'accord. L'*amphikypellon* était une coupe dans laquelle on buvait des deux côtés par deux becs, qui avait deux anses pour se la passer de main en main, et qui ne pouvait reposer sur la table qu'après avoir été vidée. Ainsi le voulait la politesse antique. L'amphitryon la tenait au-dessus de son épaule pour que l'esclave la remplît, et, après avoir bu, il la passait à son hôte, qui la vidait d'un trait. Rien de plus gracieux et de plus élégant que ce geste. La coutume de trinquer est barbare en comparaison. L'*amphikypellon* ne se trouve pas seulement dans le trésor de Priam. M. Schliemann l'a rencontré dans toute la couche troyenne et de dimensions les plus différentes, depuis celle qui convenait aux estomacs des héros d'Homère, jusqu'à la capacité d'un demi-verre, ce qui indiquerait que cette façon de boire ensemble était non une manière d'étancher sa soif, mais une formalité obligée et générale de l'hospitalité troyenne.

« Que le trésor, dit M. Schliemann, ait été emballé avec la plus grande hâte, cela est rendu évident par le contenu d'un grand vase d'argent que je trouvai tout au fond de cette grande enveloppe de cuivre qui recouvrait le tout. Il y avait là deux magnifiques diadèmes en or, un bandeau ou résille d'or pour la tête d'une femme, quatre pendants d'oreille artistiques et riches; cinquante-six boucles d'oreille rondes, quatre mille sept cent cinquante petits anneaux d'or, des boules d'or percées, de petits cubes en or pouvant également s'enfiler les uns aux autres, des boutons et autres joyaux, enfin six bracelets et deux petites coupes en or. Tous ces objets étaient jetés sans ordre, mais en bon état de conservation. Beaucoup de ceux qui se trouvaient à côté de ce vase d'argent avaient été soudés ensemble par le feu de l'incendie. »

L'érudition et l'imagination des hellénistes s'est déjà donné carrière sur cette résille, ou bandeau d'or, trouvée dans le trésor de Priam. Le docteur Schliemann voulait que ce fût le voile mentionné par Homère; mais on lui a objecté que les dimensions et la matière ne répondaient pas à cette conjecture, puisque la déesse Ino en prête, dans l'*Odyssée*, un semblable à Ulysse pour le soutenir au-dessus des eaux. M. Gladstone, qui est une grande autorité en matière d'érudition et d'antiquité grecque, a pensé que ce pouvait être le bandeau « tressé » qu'Andromaque arrache de sa tête en signe de deuil pour la mort d'Hector. Mais ce qui a plus d'importance que ce rapprochement poétique, c'est que les plaques d'or qui recouvrent les chaînons, et sur lesquels elles forment comme des écailles imbriquées, sont toutes gravées au monogramme de la chouette. Cela ne semblerait-il pas indiquer que ces petites plaques d'or répondaient à des monnaies, telles qu'en portent encore aujourd'hui pour parures les femmes du peuple en

Égypte et en Orient? Est-il difficile d'admettre que les princesses du temps se couvrissent, par esprit de piété, de l'emblème mille fois répété de Minerve? Du reste, quoique les philologues aient de suite vu, dans les dessins gravés sur ces petites plaques, la ligne verticale et les deux points qui indiquent, sous la forme la plus simplifiée, le bec et les yeux de la chouette, ces dessins, qui sont reproduits dans l'atlas public par M. Schliemann (1), ne sont pas aussi expressifs pour tout le monde qu'ils le sont pour eux.

Ce qui porte un caractère et des traits plus distincts que ces petites plaques, ce sont les poteries en terre lissée, où les yeux, le bec, la huppe, les ailes et même les plumes de la chouette sont constamment figurés. Peu à peu viennent s'y ajouter les signes de la femme; la place des seins et du nombril est indiquée sur la panse du vase, et l'on voit la déesse passer de sa forme primitive à celle que lui donnera le génie des Grecs. C'est surtout dans la couche préhellénique, — c'est-à-dire celle qui sépare la couche troyenne de la couche formée par la ville grecque bâtie environ sept cents ans avant J.-C. au-dessus de la cité d'Homère, — que l'on voit par la céramique s'opérer graduellement la transformation de la chouette en femme.

L'histoire des fouilles exécutées par le docteur Schliemann forme vingt-trois mémoires adressés successivement à la Société archéologique d'Athènes pendant la durée des travaux, c'est-à-dire du mois de septembre 1871 au mois de juin 1873. Il vient de les publier en un corps d'ouvrage (2) qui, aussitôt qu'il sera traduit en français, rejettera dans l'ombre tous les articles de journaux et de Revues précédemment publiés.

On pouvait donc dire que les années 1871-72-73 avaient été fécondes pour la science et pour l'archéologie. Les érudits étaient dans la joie et le docteur Schliemann dans la gloire. Malheureusement, les découvertes d'Hissarlik ne devaient être qu'un nouveau texte de disputes. M. Conze dans la *Deutsche Zeitung* [illegible] 807 et 815, M. Bursian dans la *Lit. Centralblatt* (7 mai 1874), M. Stark dans la *Lit. Zeitung* (janvier 1874), ont accumulé les arguments et les preuves pour démontrer que la Troie de M. Schliemann ne concorde pas avec la Troie d'Homère. Puisque M. Schliemann, disaient-ils, a trouvé le palais de Priam, il devrait mettre à nu les ruines d'un monument en pierres taillées, tel que le décrit le poëte, et non les massives murailles en briques crues et en pierre brute dont il nous donne le dessin. — Les savants d'Athènes (mais il faut prendre garde aux sentiments d'irritation dont ils sont animés envers M. Schliemann pour les raisons que nous allons dire) ont enchéri sur ses contradicteurs allemands. Les poteries découvertes par M. Schliemann, avancent-ils, non-seulement n'appartiennent pas à l'époque préhellénique, mais les marbres et les bronzes qu'il nous donne pour avoir la même origine ne descendent pas même le [illegible] art grec. Il est remarquable qu'aucun de ces objets ne contienne une inscription phénicienne, assyrienne ou égyptienne. — M. Schliemann en a envoyé quelques spécimens à M. Renan dans l'espoir qu'il pourrait y découvrir une inscription phénicienne; mais M. Renan a répondu qu'il n'y avait rien trouvé que des ornements barbares.

M. Comnos prétend que les figures gravées sur les poteries, y compris celle qui représente une croix aux bras recourbés et que les savants ont cru être le *swastika* de l'Inde, n'est rien autre chose qu'une représentation grossière de la forme du corps humain; des figures semblables auraient été trouvées dans plusieurs endroits; les coupes d'or et d'argent n'auraient, par la forme, rien de grec; M. Piot, savant archéologue, en aurait trouvé de pareilles en Russie, et elles ne remonteraient pas au delà du VIe siècle après J.-C. « Il faut, dit-il, avoir étudié Homère à la façon de M. Schliemann pour voir dans l'une d'elles l'*archikypellon*. Les boucles d'oreilles rondes ou cylindriques n'ont rien d'artistique. Les anneaux d'or sont tout à fait semblables à l'anneau nuptial que l'on porte encore dans beaucoup de contrées en Orient. Enfin les découvertes de M. Schliemann ne font pas plus d'impression sur moi que les manuscrits de Simonides. »

Il nous semble, quant à nous, qu'on est en train de faire à M. Schliemann non-seulement une querelle d'Allemand, mais une querelle de Grec. Les objets trouvés ne sont pas artistiques? Mais cela ne prouve pas qu'ils appartiennent plutôt à une époque de décadence qu'à une époque de barbarie primitive. On a conservé quelqu'un de ces modèles en Orient? Cela ne prouverait pas davantage contre leur origine. Il y a plus d'un savant dont l'opinion a donné du poids à celle de M. Schliemann; et en admettant qu'il n'ait point trouvé le trésor de Priam, parce que ce serait « trop beau », comme on dit vulgairement, et que d'ailleurs les preuves manquent, il n'en aurait pas moins mis à nu, à la profondeur de sept à dix mètres au-dessous du niveau actuel du sol, les débris d'une ville dont l'existence est antérieure à celle de la colonie grecque qui a bâti la sienne sur le même emplacement. Si ce n'est pas Troie, ce n'en est pas moins un lieu habité dans un temps où la Minerve ilienne avait la forme primitive, la forme de la chouette, qu'elle n'a plus conservée chez les Grecs que comme un attribut.

Disons un mot, en finissant, d'une querelle qui est fort distincte de la querelle scientifique, mais qui, étant données les passions humaines, peut réagir sur celle-ci sans que personne s'en rende compte. C'est à M. Comnos que nous donnons encore une fois la parole :

« M. Schliemann [illegible] le 18 juillet 1874, [illegible] son retour d'Hissarlik, annonça dans les journaux d'Athènes qu'il rapportait le trésor de Priam et qu'il avait dû enivrer les gardes turcs pour le leur soustraire (c'est là une variante du récit de M. Schliemann lui-même); qu'il voulait en faire don à la ville d'Athènes, et qu'il élèverait à ses frais un monument au prix de [illegible] mandait en retour que la permission de [illegible] Mycènes, où il était sûr de trouver le [illegible] qu'il léguerait également aux Athéniens. Ceux-ci, qui en avaient assez des trésors du [illegible] flattés des offres de M. Schliemann. Cependant, pour ne point passer pour [illegible] membre de la Société archéologique surveillerait les travaux. L'affaire ne s'arrangea pas parce que M. Schliemann voulait mettre à [illegible] vingt [illegible] de la méfiance [illegible] Pendant qu'on discu-

1 [illegible] *Troja*, von Dr Heinrich Schliemann. Leipzig, 1874.

2 *Ergebnisse der Ausgrabungen in Troja*, von Dr Heinrich Schliemann. Leipzig, 1874.

tait, M. Schliemann partit secrètement pour Mycène et se mit à l'œuvre; mais les autorités locales s'empressèrent d'arrêter ses travaux; en même temps, on apprenait que tandis qu'il faisait des promesses aux descendants de Périclès, M. Schliemann cherchait à vendre son trésor de Priam, tantôt au Musée de Londres et tantôt à celui de Paris.

» La propriété de ce trésor était très-contestée; M. Schliemann avait frustré le gouvernement ottoman de la moitié de la trouvaille qui lui revenait, aux termes de l'arrangement fait avec Hafvet-Pacha; celui-ci actionna M. Schliemann devant les tribunaux d'Athènes. La Cour royale de cette ville (1) ordonna une saisie conservatoire; mais on ne trouva plus le trésor de Priam chez M. Schliemann. On se rabattit sur sa maison, ses meubles et les valeurs qu'il avait à la Banque. M. Schliemann adressa alors une proclamation aux Athéniens, dans laquelle il leur annonçait qu'il les faisait héritiers du trésor de Priam, et en même temps il en appelait à l'aréopage, ou Cour de cassation, du procédé de la Cour royale. Très-peu de jours après, c'est-à-dire le 23 juin 1874, nous apprenions par le *Journal des Débats* que M. Schliemann léguait sa collection au Musée du Louvre! (2) »

M. Comnos voit dans ces tergiversations de M. le docteur Schliemann la preuve d'une grande mauvaise foi, et il y trouve des raisons de douter de la sincérité des renseignements qu'il donne sur l'emplacement et sur la profondeur des couches où les objets ont été trouvés. Pour nous, il nous semble que tous ces changements de résolution ont pu sortir assez naturellement des circonstances. La condition du chercheur dans les provinces turques a toujours été fort difficile. Attendons de nouvelles preuves.

LÉO QUESNEL.

LES ÉTUDES HISTORIQUES EN 1874

Récentes publications (3)

I

Depuis que l'histoire, non contente d'exposer les faits extérieurs et leurs conséquences, a voulu pénétrer la vie intime des peuples et nous la faire comprendre nettement, dans la complexité de ses phénomènes, l'antiquité classique, que nous nous imaginions posséder à peu près, a dû redevenir l'objet des études les plus persévérantes. L'érudition a repris les textes des auteurs pour en extraire des notions qu'elle avait jusque-là dédaignées; l'épigraphie a contrôlé sur les inscriptions et les médailles, sur les monuments de toute espèce, les assertions des écrivains. Peu à peu se sont révélées à nous les mœurs, les habitudes sociales, les pratiques religieuses des Romains et des Grecs, et constitués de véritables trésors, où l'on essaye de mettre un peu d'ordre aujourd'hui.

Le premier livre dont nous voudrions entretenir nos lecteurs, l'ouvrage de M. Friedlænder, professeur à l'université de Kœnigsberg, ouvrage traduit par M. Ch. Vogel et intitulé : *Tableau des mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins* (1) présente un double et précieux mérite. C'est, si l'on peut dire, un inventaire matériel et moral de la société romaine au IIe siècle : mais c'est un inventaire dont les éléments laissent une impression précise et profonde. L'auteur n'a pas seulement rassemblé des matériaux ; il les a utilisés ; il en a fait, si le terme n'est pas trop ambitieux, un véritable monument.

Deux volumes, publiés il y a quelques années, avaient déjà fait passer sous les yeux du lecteur la ville de Rome, la cour, les trois ordres, le commerce de société, la condition des femmes, les spectacles et les voyages des Romains. Les deux volumes que M. Ch. Vogel offre en ce moment au public français passent en revue le luxe et les beaux-arts, les belles-lettres, la situation religieuse et l'état de la philosophie.

Forcé de faire un choix dans des matières aussi variées, nous nous contenterons de parcourir le chapitre qui traite du luxe. Quelques faits sur lesquels la comparaison peut s'établir entre la société romaine et la nôtre, nous en diront bien plus que toutes les déclamations des anciens.

On croit volontiers que les Romains, ces grands déprédateurs, avaient entassé des richesses incalculables. Le fait est qu'on a pu les calculer; et que si respectable qu'en soit le chiffre, les modernes l'ont dépassé de beaucoup. Le plus gros revenu de l'antiquité montait à six millions de notre monnaie. Qu'est-ce auprès de la fortune de ce marchand de New-York, M. Stewart, qui pendant la guerre de la Sécession payait l'*income tax* sur un revenu de 21 millions? Qu'est-ce auprès des deux milliards de la famille Rothschild, des richesses de l'aristocratie anglaise ? Les journaux ne nous apprenaient-ils pas récemment que le tiers du revenu de l'Écosse est aux mains de vingt-trois propriétaires? Que l'on suppose, autant qu'on le voudra, le pouvoir de l'argent dans l'antiquité, supérieur à ce qu'il est de nos jours, les capitalistes romains n'en feraient pas moins assez pauvre figure à notre époque.

Le luxe s'utilisait de différentes façons : dans les plaisirs de la table, dans les vêtements, dans l'ameublement et les constructions splendides, dans l'entretien d'une multitude incroyable d'esclaves. Gardons-nous, ici encore, de nous en rapporter à des déclamations outrées. Les perles dissoutes dans du vinaigre n'étaient que des *extras* fort rares. Vitellius, avec son fameux plat du *bouclier de Minerve*, ne suscita qu'un émule, Héliogabale. Les accessoires l'emportaient le plus souvent sur le festin lui-même, comme dans ce repas offert à Néron, où les roses coûtèrent quatre millions de sesterces. La gastronomie romaine, qui s'accommodait d'un sanglier servi

---

(1) Le tribunal de première instance s'était déclaré incompetent.

(2) Cette lettre se trouve dans l'*Athenæum* de Londres du 8 août 1874. C'est à ce journal scientifique et littéraire qu'elle est adressée.

(3) *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins*, par L. Friedlænder. Tomes III et IV. — Traduction libre par M. Ch. Vogel.

L'empereur Hadrien, par M. V. Duruy.

Imbal en Gaule, par M. J. Maissiat.

Les origines et l'époque païenne de l'histoire des Hongrois, par Ed. Sayous, professeur au lycée Charlemagne.

Grégoire VII et les origines de la doctrine ultramontaine, par Ed. Lamberton, professeur au lycée de la Rochelle.

Histoire du règne de Louis XIV, par M. C. Guillardin, professeur au lycée Louis-le-Grand. Tomes III et IV

(1) Paris, C. Reinwald, 4 vol. in-8°. T. III et IV.

tout entier, qui savait apprêter un porc de cinquante façons, qui faisait rôtir des oiseaux chanteurs et des oiseaux parlants, nous paraît à bon droit suspecte. Quand elle se raffina au point d'exciter l'indignation d'un Varron, d'un Sénèque, d'un Pline l'Ancien, ses plus grands excès consistèrent à importer des espèces nouvelles d'animaux et de fruits : le paon, le faisan, la pintade; l'olivier, le figuier, la vigne, l'abricot, la pêche, le melon..... Et pour ne pas omettre un point plus curieux que délicat, les vomitifs semblent avoir été pour les Romains une mesure diététique. Seulement, ce que les modernes prennent à jeun, ils le prenaient après le repas.

Le luxe des vêtements chez les anciens a de même été dépassé de beaucoup par la magnificence des modernes. L'infériorité de l'industrie nous fait assez comprendre pourquoi. Héliogabale porta le premier de la soie pure. Point de satin, point de velours ; peu de broderies, de galons, d'étoffes d'or et d'argent. Mais à Granson, le Téméraire avait dans ses bagages quatre cents caisses de tissus d'or et d'argent. On sait de quels costumes éclatants un Bassompierre, un Buckingham aimaient à se parer. Tel cachemire de l'Inde revient à 10 000 francs; telle fourrure de zibeline monte en Russie à 20 000 roubles. Les élégants de Rome se plaisaient, selon Martial, à changer onze fois d'habit dans un repas, à porter des bagues d'été et des bagues d'hiver, des pierreries surtout et des perles qu'on mettait partout, aux oreilles des dames, aux cordons des chaussures, et jusqu'aux revêtements des murailles.

Les constructions avaient été longtemps des plus modestes. Sylla, jeune homme, payait 652 francs de loyer pour le rez-de-chaussée de la maison où il demeurait. C'était l'étage aristocratique. Mais la maison de Crassus était affermée plus de 1 300 000 francs. Quand Cicéron revint d'exil, le sénat lui compta, pour l'indemniser de sa maison démolie par Clodius, 400 000 francs de notre monnaie. Ce fut surtout après la bataille d'Actium que les constructions prirent à Rome un prodigieux essor : et l'on ne peut guère y comparer que ce qui s'est fait de notre temps, à Paris et à Vienne. Ce n'était chez les riches particuliers que colonnes de marbre et de porphyre, jets d'eau, revêtements de plaques de métal précieux. Quant aux édifices publics, Maison d'or de Néron ou Palais de Caligula, le faste y dépassait toute croyance; et dans le temple de Jupiter, bâti par Domitien, la dorure seule comptait pour 71 millions de francs.

L'ameublement de ces maisons de ville ou des villas visait plus à l'ostentation qu'au confort. Il consistait en lits de repos en ivoire incrusté d'écailles; vases précieux de *murrha*, matière de provenance orientale qui était un mystère, même pour les anciens. Néron eut des tapis brodés de Babylone, qui coûtaient plus d'un million. Mais la manie la plus étrange fut celle des tables en bois de citre (espèce de *thuya*), qui montèrent jusqu'à 380 000 francs. Sénèque possédait, dit-on, à lui seul, cinq cents tables en bois de citre.

La dernière forme du luxe ancien était celui des esclaves. Leur abondance avait permis de diviser le travail à l'extrême, et chacun d'eux n'avait, pour ainsi dire, rien à faire. Comme leur travail matériel, leurs facultés intellectuelles appartenaient au maître : de là des esclaves secrétaires, des sténographes, des érudits prenant des notes, des souffleurs même fournissant des réparties et des citations à d'opulents personnages, qui trouvaient plus facile d'avoir des esclaves que d'avoir de l'esprit.

Cet exposé d'une des parties de l'ouvrage de M. Friedlænder peut donner une idée de sa méthode d'exposition, des rapprochements auxquels elle se plaît, des comparaisons qu'elle suscite. Le chapitre des beaux-arts est peut-être plus riche encore de faits nouveaux, de vues ingénieuses sur le caractère de l'art romain, sur l'influence et la durée de la tradition grecque, sur cette prodigieuse fécondité qui, au IVe siècle, après tant de ravages et d'incendies, avait entassé dans Rome dix mille statues de bronze, de marbre, d'ivoire, dont nous avons encore les catalogues. Mais il faut nous borner et renvoyer au livre lui-même ceux qui sont curieux de tels détails. Selon nous, le traducteur s'est trop défié du public quand il a hésité à promettre à l'auteur le même succès en France qu'en Allemagne. Peut-être ce succès serait-il plus accusé si la traduction marchait elle-même d'une allure un peu plus rapide. Mais nous sommes trop reconnaissants à M. Ch. Vogel du service qu'il nous a rendu, pour insister sur ce point. Qu'il nous permette seulement de lui demander pourquoi ses évaluations diffèrent si souvent. A la page 84 du premier volume, six millions de sesterces sont estimés correspondre à 1 631 250 francs. A la page 89, le sesterce, ramené à 0 fr. 21, ne donne plus, pour la même somme, que 1 216 000 francs : et quelques lignes plus loin, nous trouvons encore une évaluation différente : 1 315 525 francs. Quelles qu'aient été les variations des monnaies, il est impossible d'admettre, dans une même époque, des écarts aussi considérables ; et le lecteur en est à chaque moment dérouté. Ce n'est, du reste, qu'une critique de détail qui n'enlève rien du mérite du livre; et tous ceux qui, par goût ou par profession, s'intéressent aux choses de l'antiquité partageront, après avoir lu le livre de M. Friedlænder, l'opinion que nous en avons exprimée.

II

Entre l'ouvrage de M. Friedlænder et la biographie d'Hadrien, par M. V. Duruy (1), il est facile de constater plus d'un rapport. C'est au siècle dans lequel a paru Hadrien qu'appartiennent les principaux traits du tableau présenté par l'historien allemand. C'est souvent aux mêmes sources que les deux auteurs ont puisé; et sur plus d'un point il serait aisé de les contrôler l'un par l'autre. Mais dans le cadre agrandi de l'histoire générale, l'œuvre de M. Friedlænder n'apparaît plus que comme un des éléments que l'écrivain français a mis en œuvre.

Nul règne peut-être plus que celui d'Hadrien, dont la vie s'est passée à courir d'un bout du monde romain à l'autre, ne présentait de facilités pour nous montrer l'empire romain à l'une de ses époques les plus prospères et dans le développement complet de sa puissance. M. Duruy n'a pas manqué d'en profiter : à la suite de l'empereur, il nous a conduits de l'Euphrate au Pont Euxin et du Danube à la Bretagne, nous faisant voir partout les bornes de l'empire ramenées en arrière, mais protégées par des alliances avec les peuples voisins; les fortifications élevées, la discipline refaite, et la paix assurée par d'habiles et incessants préparatifs de guerre.

Les constructions militaires, dont le mur d'Hadrien ne peut

(1) Paris, Hachette, In-8°.

donner qu'une idée partielle, devaient être peu de chose auprès des travaux d'utilité publique et des monuments que l'empereur se plut à édifier partout. Temples, thermes, théâtres, aqueducs, voies de toute espèce, l'art de bâtir se signala par une incroyable activité. L'empereur menait avec lui des légions d'architectes et d'artisans, qui dressaient les plans et les mettaient à exécution. Le trésor impérial fournissait des subventions ou faisait des avances ; et le patriotisme municipal ou la vanité des individus complétait ce qui manquait. On sait l'histoire de l'aqueduc d'Hérode Atticus. Le célèbre rhéteur avait reçu trois millions ; il en dépensa sept, et fit lui-même les frais de la différence.

Ces voyages, qui permettaient à l'empereur de tout voir, améliorèrent certainement la condition des provinces, où les excès des agents impériaux ne pouvaient plus demeurer ignorés. C'est sans doute dans ces courses incessantes qu'Hadrien conçut l'idée de refondre les lois, d'en commencer la codification, comme d'organiser franchement la monarchie impériale et de l'appuyer sur un système complet d'institutions régulières. Mais il s'arrêta aux préliminaires d'une telle réforme, content d'assurer au monde romain la prospérité compatible avec le gouvernement personnel, où le caractère d'un seul homme tient lieu de constitution.

Vaillant et habile général, malgré la longue paix qu'il sut préparer et maintenir; simple et modéré dans ses goûts, malgré son affection pour Antinoüs, d'esprit éclairé malgré un goût faux; tolérant comme un philosophe seul pouvait l'être, Hadrien fut pourtant en butte à des complots. Contraint de sévir et calomnié par les mécontents, il est venu jusqu'à nous, peint sous les couleurs les plus sombres. Pour le réhabiliter, l'histoire n'a eu qu'à raconter sa vie, en faisant ressortir les contradictions de ses calomniateurs. « Quand la » gloire des princes se mesurera au bonheur qu'ils ont donné » à leurs sujets, Hadrien sera le premier des empereurs ro- » mains. » C'est la conclusion de cette étude intéressante et rapide, disposée habilement, colorée avec sobriété. Elle fait désirer vivement l'achèvement de cette grande *Histoire des Romains* dont l'Académie des Inscriptions n'a fait que récompenser justement l'auteur, en l'appelant à siéger dans son sein.

III

M. Duruy a su donner les proportions d'une courte étude à un chapitre important d'histoire. M. Maissiat aurait bien fait d'imiter un tel exemple et de ramener son *Annibal en Gaule* (1) à des proportions plus discrètes.

M. Maissiat s'est proposé de retrouver le vrai chemin suivi par Annibal, à travers les Alpes. Mais il a pensé sans doute élargir son sujet en faisant rentrer un problème d'érudition géographique dans le cadre de l'histoire générale ; car il l'a entouré de considérations qui n'ajoutent rien à sa thèse fondamentale, et qui pourraient en être aisément détachées. La perfidie de la politique romaine au temps de la première guerre punique, la nécessité pour les peuples encore indépendants d'arrêter Rome triomphante, l'alliance gauloise entrevue par Carthage comme un moyen de conjurer sa perte, les efforts d'Amilcar en ce sens repris et continués par son fils, l'expédition d'Annibal tournant autour de cette inspiration première, toute cette partie du livre, nous regrettons de le dire, n'offre ni l'intérêt ni l'originalité que l'auteur lui suppose. Ne nous occupons donc que de la traversée des Alpes par le héros carthaginois.

Malgré la multitude des travaux dont la marche d'Annibal a été l'objet dans l'antiquité et dans les temps modernes, M. Maissiat n'avait pas à hésiter sur le choix des sources. Un seul auteur, l'historien grec Polybe, mérite quelque autorité ; lui seul a vu le pays dont il parle ; lui seul, malgré ses relations avec les Romains et son amitié pour les Scipions, s'est montré suffisamment impartial. Les autres n'ont fait que le copier, quand ils ne le contredisent pas, comme fait Tite-Live, par ignorance ou par patriotisme outré.

Mais comment contrôler Polybe ? Point d'inscriptions ici ; point de médailles. Nul monument que les Alpes elles-mêmes. Aussi bien ce sont les Alpes que M. Maissiat a interrogées. Le texte grec à la main, il a refait lui-même la course des Carthaginois. Il a passé les fleuves, franchi les défilés, escaladé les sommets ; il a surtout compté les distances, mesuré les étapes, et, du Rhône à Turin, suivi jour par jour, pas à pas, Annibal et ses soldats.

Suivant M. Maissiat, Annibal a franchi le Rhône à Bourg-Saint-Andéol, remonté la rive gauche jusqu'à la vallée de Guiers et, par cette vallée, gagné Chambéry, en franchissant le Col de l'Épine. De Chambéry à Montmélian, par la rive gauche de l'Isère et la vallée de l'Arc, de Saint-Jean-de-Maurienne à Modane, il est arrivé au mont Cenis, pour descendre, douze jours après son entrée dans les montagnes, par la vallée de la Cenise et la Doire Ripaire.

Les arguments de M. Maissiat sont de deux sortes : d'une part, le calcul des distances, les jours de marche et les jours d'arrêt, la concordance du pays avec les incidents du récit de Polybe. L'autre série de preuves, c'est l'impossibilité pour Annibal, étant donnés les chiffres précis de l'historien grec, d'avoir pu passer ailleurs : au mont Genèvre, par la Durance ; au Petit-Saint-Bernard, par les sources de l'Isère et Moutiers ; encore moins par Genève et Annecy. Quant aux cols plus éloignés des Alpes Pennines, l'impossibilité est évidente ; et le lecteur n'a pour être convaincu qu'à jeter les yeux sur la carte.

Ce n'est pas que la démonstration de M. Maissiat soit, sur tous les points, absolument probante. Où se trouve cette île de la Gaule, dans laquelle Annibal aurait pénétré ? Est-ce au confluent de la Saône et du Rhône ? Est-ce à celui du Rhône et de l'Isère ? Les textes altérés ne fournissent aucun éclaircissement : car les partisans des deux hypothèses peuvent, avec autant de droit les uns et les autres, invoquer les mots que l'on croit déchiffrer. L'aspect du pays ne tranche pas non plus la difficulté : sur la carte, les deux confluents se ressemblent, et le relief du sol présentera dans les deux cas, à des yeux prévenus, les concordances nécessaires. Ce sont les calculs auxquels s'est livré M. Maissiat qui donnent à l'opinion qu'il a préférée une plus grande vraisemblance. Ils ne prouvent pas cependant, au moins pour le trajet du Rhône à Chambéry, que le même examen du sol, tenté dans les mêmes conditions par un autre érudit, ne donnerait pas d'autres résultats. Rien de plus trompeur que ces indications vagues que les anciens nous ont laissées. On s'imagine les retrouver partout. Qu'on se rappelle l'interminable discussion sur Alésia, où cinq ou six localités se trouvèrent réunir les traits

(1) Paris, Didot. 1 vol. in-8°.

signales par César et revendiquèrent, non sans apparence de raison, l'honneur d'avoir servi de théâtre au dernier effort belliqueux de la Gaule.

Aussi, tout en acceptant la donnée générale de M. Maissiat, le passage d'Annibal par le mont Cenis, convient-il de faire quelques réserves. Ce qu'on ne saurait accepter en aucune façon, ce sont les explications tirées des noms actuels des localités parcourues, noms qui rappelleraient encore, suivant l'auteur, les épreuves endurées par les Carthaginois ou les désastres infligés par eux aux montagnards. Nous signalerons aussi, dans le même ordre d'idées, une ingénieuse explication de la légende des rochers dissous avec du vinaigre. Par malheur, la science étymologique ne se fait pas avec de l'esprit. C'est par d'autres mérites que vaut l'œuvre de M. Maissiat. De curieuses recherches sur la géographie ancienne des Alpes, sur l'allure des troupes en marche, sur les divisions du jour chez les Romains; des épreuves héliographiques fort belles d'extraits empruntés aux cartes de l'État-major de France et du Piémont, et qui permettent au lecteur de suivre pas à pas l'armée carthaginoise, comme l'auteur l'a fait sur le sol même, donnent à la thèse qu'il a choisie toute l'évidence qu'elle peut atteindre. Ne nous plaignons donc point en somme des dimensions de ce volume, que la maison Didot a édité avec un soin exceptionnel : il élucide un point curieux d'érudition. Combien de livres ont eu pareille fortune?

IV

Nous demanderons au lecteur la permission de passer plus rapidement sur deux ouvrages, deux essais qui concernent des points très-différents de l'histoire du moyen âge. L'un de ces essais, intitulé : *De l'origine et de l'époque païenne de l'histoire des Hongrois* (1), est dû à M. Sayous, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. L'autre : *Grégoire VII et les commencements de la doctrine ultramontaine* (2), a pour auteur M. Langeron, professeur au lycée de la Rochelle.

Pour discuter les recherches de M. Sayous sur la période païenne de l'histoire des Hongrois, il faudrait comme lui avoir commencé par apprendre la langue du peuple madgyar et, par un séjour suffisant en Hongrie, s'être initié aux mœurs, aux traditions, au génie de ses habitants. C'est ainsi que M. Sayous a pu, le premier en France, consulter les documents originaux et nationaux et, s'appuyant sur toutes les données fournies par l'histoire et la philologie, assigner une origine ouralo-altaïque aux Hongrois, rattachés jusqu'à présent par les uns aux tribus slaves et par les autres à la race tartare, terme vague et général et qui n'explique rien. Selon M. Sayous, les Hongrois appartiennent à cette grande famille touranienne dont font partie les Mongols, les Mandchoux, les Turcs et les Finnois. Descendus de la région du Volga et des sources du Jaïk aux rivages de la mer Noire, dans les plaines qu'arrosent le Don, le Dniéper, le Pruth et le Sereth, l'*Atel-Kusu* des historiens byzantins, ils remontèrent d'abord vers les Carpathes et de là, au nombre d'un million d'individus et de plus de deux cent mille combattants, à la fin du IXe siècle, ils pénétrèrent dans les plaines entre le Danube et la Theiss.

Nous ne redirons pas, d'après M. Sayous, leurs rapides conquêtes; les exploits d'Arpad, de Zoltan, de Taksony, leurs rois; l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Occident tout entier troublés par leurs incursions, jusqu'au jour où leur élan guerrier, épuisé par soixante ans de victoires, s'arrêta devant les barrières que les peuples voisins leur avaient opposées. Dès ce moment, ils eussent été rapidement absorbés et détruits, comme les envahisseurs qui les avaient précédés, si par leur conversion au christianisme une existence nouvelle n'avait commencé pour eux.

L'historien ne se borne pas à expliquer l'origine, à raconter les efforts belliqueux des Hongrois; il nous peint aussi leur état politique et social, leurs notions religieuses, leur forte organisation militaire : il nous fait entrevoir déjà les services qu'ils rendront un jour à la civilisation de l'Occident par le rempart qu'ils dressent eux-mêmes contre la barbarie, par leur lutte contre la race slave, « désagrégée par ce coin » d'acier qui s'enfonça dans sa masse compacte ». D'autres feront peut-être leurs réserves sur les problèmes compliqués que l'auteur soulève et les solutions qu'il présente. Pour nous, heureusement surpris de l'intérêt qu'il a su répandre sur un sujet si peu connu, nous attendrons, avec une pleine confiance dans son succès, la suite de l'*Histoire des Hongrois*, dont cet essai n'est que l'introduction.

Quant au *Grégoire VII* de M. Langeron, c'est un sujet qui ne rentre que trop dans le domaine de l'actualité : c'est l'origine de l'ultramontanisme, de la lutte entre la société laïque et la société religieuse, lutte incessante dont chaque siècle, et presque chaque génération, voit recommencer un nouvel épisode.

Appuyé sur les chroniqueurs allemands et les historiens ecclésiastiques, M. Langeron nous a refait un tableau coloré de cette étrange époque où l'Église, non contente de s'affranchir, voulut à son tour dominer. Les efforts de Grégoire VII, d'abord conseiller des pontifes et bientôt pape lui-même, pour purifier l'Église avant de l'arracher à la servitude; la résistance des prélats corrompus; le succès couronnant les premiers et légitimes efforts du chef de la chrétienté; puis l'intervention dans la lutte du pouvoir impérial menacé; le duel tragique de Grégoire VII et de Henri IV, alterné de tant de vicissitudes; l'Allemagne prenant à la fois parti pour et contre les deux champions; la défaite enfin du pontife, que tous abandonnent parce que, peu satisfait de secouer le joug de l'empereur, il a voulu en reforger un lui-même et l'imposer au monde entier; tous ces drames laissent dans l'esprit une impression profonde; et de l'ensemble du récit se dégage une grande leçon.

Quelques-uns diront peut-être qu'à cette heure où l'Église catholique se plaint d'être persécutée sur quelques points de l'Europe, il n'est guère à propos d'exciter encore contre elle ceux qui songent à l'asservir.

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet. Constatons seulement que ces réactions dont elle se plaint, elle-même les a provoquées. Constatons aussi que jusqu'à présent elles n'ont pas duré plus longtemps que celui qui les dirigeait. L'esprit public, un instant surexcité, revient vite de lui-même à un juste équilibre, à ce principe tutélaire de la séparation du temporel et du spirituel. L'Église, au contraire, ne change rien à ses projets; et toujours fidèle à son idéal, bien loin de confesser les fautes qu'elle a pu commettre, elle reprend les doctrines

(1) Paris, Ernest Leroux.
(2) Paris, Ernest Thorin, un volume in-8°.

dont s'inspirait le *Dictatus Papæ* au XIe siècle, elle les affirme dans le *Syllabus* au XIXe.

V

Signalons en terminant deux nouveaux volumes de l'*Histoire du règne de Louis XIV* (1), par M. C. Gaillardin, comprenant l'époque de puissance et de gloire sous Colbert et sous Louvois. Nous avons ici même, lors de l'apparition de la première partie de cet ouvrage considérable, indiqué le but qu'il se proposait, caractérisé ses tendances, fait ressortir ses principaux mérites. Nous n'avons rien à rabattre de nos éloges. C'est toujours la même exposition savante, le même art de disposer sans embarras des richesses amassées par l'érudition, de les faire entrer sans effort dans un récit intéressant et complet. Ce qui frappe surtout dans cette période, la plus éclatante du règne, c'est la figure de Colbert, déjà si grand, et qui grandit encore quand on parcourt avec M. Gaillardin cette volumineuse correspondance que M. P. Clément nous a rassemblée. Attentif à tout ce qui peut développer la prospérité du pays, ne laissant sans y intervenir aucune des formes de l'activité matérielle et morale, Colbert excelle surtout à tenir réunis les collaborateurs éminents dont il a besoin : Vauban, Duquesne, Riquet ; il stimule leur ardeur, il ménage leur susceptibilité, il leur distribue les encouragements et les critiques, avec « une impassible lucidité ». Les économistes pourront plus tard reprendre les détails de son œuvre ; mais quels résultats obtenus ! et quelle prospérité pour le pays, si le ministre eût trouvé dans son maître un goût moins insensé du faste et de la guerre, un égoïsme moins féroce, un esprit moins faussé par la détestable doctrine du pouvoir absolu !

Une nécessité de composition termine ces deux nouveaux volumes avant la mort de Colbert, avant même les excès qui déchaînèrent des guerres nouvelles et commencèrent la décadence. Le lecteur reste donc sous une impression favorable. Nous ne ferons, en prenant congé de M. Gaillardin, qu'une critique légère. Il a tenu, et nous l'en louons, à nous montrer l'envers du siècle, les scandales de la cour, la perversion de la moralité publique, dans une époque où nous sommes habitués à tout admirer de confiance. Certains travaux récents, le *Masque de fer*, de M. Iung, les *Archives de la Bastille*, de M. F. Ravaisson, ont jeté sur cette partie du règne des lueurs étranges ; et M. Gaillardin aurait trouvé là des couleurs pour raviver un tableau un peu effacé.

L. Lemoine.

(1) Paris, Lecoffre, 2 vol. in-8° (tomes III et IV).

HISTOIRE CONTEMPORAINE

L'hôtel de ville de Paris au 4 septembre et pendant le siége, par M. Étienne Arago, ancien maire de Paris. Hetzel, 18, rue Jacob.

Dans la tirade si rebattue du *Barbier de Séville* sur la puissance de la calomnie, il y a un mot qui, loin de s'user, a pris pour nous une valeur et une signification particulières : « Croyez, dit Basile, qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville *en s'y prenant bien...* » Le mot est cruel pour nous et prête à d'humiliantes comparaisons. Il paraît qu'au temps de Voltaire, une chose était encore considérée comme indispensable, c'était de *s'y prendre bien ;* l'atmosphère était alors trop saturée de bon sens et d'esprit pour que la calomnie bête pût y vivre si l'on n'employait quelques précautions habiles pour lui assurer une existence d'un moment. Au moins y avait-il pour les gens dupés cette consolation, que tout en les trompant on les traitait comme des gens qui auraient pu s'en apercevoir. C'était une politesse dont leur amour-propre pouvait être flatté. Aujourd'hui on s'en dispense : on a tant osé à cet égard, que le mot *impossible* est plus que jamais rayé du dictionnaire. Tout au moins, sous le second empire, les journaux de commérage, les biographies venimeuses, ont en ce genre reculé les bornes de la vraisemblance et justifié toutes les témérités. Il nous en reste quelque chose. Je ne suis pas convaincu que la théorie exposée par Basile reste vraie, et que les règles de l'art qu'il pratiquait n'aient pas changé. Au moins n'aurait-on plus lieu de se rassurer contre les conséquences de la calomnie, en disant comme Beaumarchais : « C'est un grand maraud que ce Basile ; heureusement il est encore plus sot. Il faut un état, une famille, un nom, un rang, de la consistance enfin, pour faire sensation dans le monde en calomniant. Mais un Basile ! il médirait, qu'on ne le croirait pas. » Eh bien ! aujourd'hui, ce qui nuisait jadis à Basile ferait son succès. Il est utile d'abord en pareil cas d'être un *maraud* comme Basile ; on répugne à lui répondre, à se commettre avec lui ; on se pique de pratiquer à son égard un genre de dédain dont on abuse, dont l'expérience pourrait démontrer les périls, ce qu'on a appelé trop noblement « le silence du mépris ». De plus, un *sot* ne connaît pas le danger ; un homme d'esprit, au contraire, est toujours tenté de supposer aux autres plus d'esprit qu'ils n'en ont ; de là des timidités, des gaucheries, un manque de confiance qui compromet le succès. Le sot ne doute de rien ; c'est l'homme des contes à dormir debout, de ceux qui, au premier abord, semblent les plus inoffensifs. Une imposture un peu bien arrangée et qui respecte au moins la vraisemblance appelle immédiatement les réfutations ; on l'étouffe à sa naissance. Une absurdité bien palpable, au contraire, échappe d'abord à toute objection ; on ne s'en inquiète pas, on la laisse vivoter dans son coin : on a tort : on devrait savoir qu'en dehors même des imbéciles qui croient tout, il y a des imaginations blasées que le faux attire comme une des formes du paradoxe, comme moins plat que le sens commun ; elles aiment ce qui les stupéfie : *Credibile quia ineptum ; certum quia impossibile.* C'est la crédulité du fantaisiste, tout aussi entière, mais moins innocente que la foi du charbonnier. Ajoutez à cela, dans

certaines crises, la cohue des gens ahuris, qui ne savent plus distinguer leur main droite de leur main gauche, et enfin, brochant sur le tout, les habiles qui, pour tirer parti de l'imbécilité commune, ont soin de se mettre à son diapason, de prendre tout à coup des airs de candeur niaise ; ce sont les faux gobe-mouches, des hypocrites de crédulité. On a ainsi au complet les trois catégories qu'énumérait Fontenelle : *trompeurs*, *trompés*, *trompettes*. C'est ce qui explique comment telle énormité, dont on eût souri à sa naissance, finit par devenir un fait historique pour quelques-uns : on l'a laissée grandir, et il faut se résigner à s'en occuper.

Prenez pour exemple quelque gros fait, bien évident, qui n'ait rien de mystérieux, où tout se soit passé au grand jour, sur lequel enfin nulle équivoque ne semble possible : par exemple, la révolution du 4 septembre. On peut discuter après coup sur les incidents, sur la question de savoir si elle eût pu passer entre des mains ou plus violentes, ce qui était vraisemblable, ou plus modérées, ce qui n'était guère possible ; mais quant à la révolution elle-même, si jamais fait fut spontané, universel, irrésistible, ce fut bien celui-là. Plus d'empereur, plus d'empire : personne n'en doutait alors, même parmi ceux qui le déploraient. Eh bien ! on est arrivé aujourd'hui à écrire, comme une chose toute simple : *les auteurs de la révolution du 4 septembre*. L'imputation cette fois serait de celles que bien des gens accepteraient ; et M. Étienne Arago, qui revendique loyalement sa part dans quelques incidents de cette journée, là comme ailleurs, ne se déroberait point à la responsabilité encourue. Mais il ne s'agit point de savoir si l'imputation est grave ou non ; il s'agit de savoir si elle peut avoir le moindre fondement : son innocence relative n'en fait que mieux ressortir l'absurdité.

Au moins faudrait-il d'abord que les adhérents du 2 décembre, devenus délicats sur la légalité, avant d'accuser personne d'avoir trempé dans le renversement du gouvernement impérial, prouvassent que la nouvelle de Sedan une fois connue (et elle le fut officiellement dans la nuit du 3 au 4 septembre), il restât quoi que ce fût à renverser. Encore leur faisons-nous la part trop belle ; le 29 août, c'est-à-dire six jours avant la nouvelle, impossible à prévoir, de la catastrophe finale, un homme qu'on ne soupçonnera pas d'avoir été indifférent à la chute de l'empire, un sénateur, Mérimée, écrivait de Paris que, même en admettant qu'après les défaites déjà connues, on réussît à repousser les Allemands jusqu'à la frontière, « nous ne serions pas au bout de nos misères », et il précisait en ajoutant : « Cette terrible boucherie, il ne faut pas se le dissimuler, n'est qu'un prologue à une tragédie dont le diable seul sait le dénoûment. Une nation n'est pas impunément remuée comme a été la nôtre. *Il est impossible* que de notre victoire comme de notre défaite ne sorte une révolution (1). » Si c'était *impossible* le 29 août, et dans l'hypothèse même d'une victoire, combien n'était-ce pas plus impossible encore le 4 septembre, devant un désastre dont évidemment six jours plus tôt Mérimée n'eût osé d'avance concevoir l'étendue ? Au Corps législatif même, les plus modérés voulaient faire constater par un vote la *vacance* du pouvoir ; la gauche demandant la *déchéance*. Au fond c'était la même chose, et je ne sais si la première rédaction n'était pas plus dure ; car voter la *déchéance*, c'était supposer encore et très-gratuitement l'existence de ce pouvoir ; le mot juste, c'était l'autre : il exprimait un fait historique, évident pour tous depuis le matin.

Oui, l'empire n'existait plus à l'heure où l'on prétend qu'il a été renversé ; et c'est ce que personne ne contesterait si l'audace des assertions impossibles n'avait pris de nos jours des proportions inquiétantes pour le bon sens public.

Un gouvernement fut improvisé ; ceux qui le composaient ne se faisaient pas d'illusion sur le sort qui les attendait. On a eu le triste courage de les accuser d'ambition ; le reproche est dérisoire : leur situation était-elle donc si enviable ? Non, dit M. Etienne Arago, « les hommes qui, le 4 septembre, prirent place là où pouvaient s'asseoir des exagérés, des utopistes, n'étaient point des ambitieux ; ils étaient des patriotes résignés d'avance à sortir broyés, calomniés, des positions dangereuses qu'ils avaient eu le courage d'accepter. Ce qui leur arrive ne les étonne pas. » Ajoutons que ce reproche d'ambition tombe devant un autre qu'on n'a pas ménagé à quelques-uns d'entre eux. L'ambition eût supposé la confiance dans le succès final ; or, ce qu'on peut leur reprocher le moins injustement peut-être, c'est pour la plupart de ne pas l'avoir eue, cette confiance ; il faut pourtant en convenir, des désastres inouïs, et surtout le sentiment de l'affaissement universel où vingt ans d'empire laissaient la France, n'étaient pas propres à inspirer des espérances illimitées. On peut aujourd'hui discuter tranquillement sur ce qu'on aurait pu faire ; mais ce que ces hommes ont fait semblait-il possible au lendemain de Sedan même, et surtout à ceux qui leur font un crime d'être restés au poste où les fixait le devoir ? L'ennemi leur a rendu plus de justice ; car il ne s'attendait pas à une résistance que ses succès rapides rendaient peu vraisemblable, et dont la durée l'étonna. Quant à ceux qui ont osé dire qu'il fallait céder du moment que la résistance offrait si peu de chances de succès, on doit apprendre à ces bons Français qu'en pareil cas au moins faut-il avoir épuisé toutes les chances, et que même quand il eût été évident, — et cela était loin de l'être, — que tout était perdu « fors l'honneur », il restait encore quelque chose à sauver. Une réponse plus à la portée peut-être de ces gens si prompts à se résigner, c'est que, dans l'état des esprits, de toutes les impossibilités d'alors, céder était la plus manifeste. L'histoire des villes assiégées nous y montre parfois la population civile forçant la main à ses chefs pour les contraindre à capituler et à abréger ses souffrances ; ce n'est pas, il faut l'avouer, ce qui arriva à Paris en 1870 ; c'est un tort de Paris peut-être, mais il est peu probable que l'histoire se montre à cet égard aussi sévère que quelques-uns de nos contemporains. Ce serait la première fois qu'elle s'aviserait de faire à des patriotes un crime de n'avoir pas assez tôt désespéré de la patrie.

De tous les postes auxquels la crise lugubre plaça ces hommes dévoués, un des plus périlleux, à coup sûr, était la mairie de Paris. M. Étienne Arago ne se dissimulait point en acceptant ces fonctions terribles ; il songeait à celui dont son illustre frère a raconté la vie et la mort, à Bailly, et quelque sinistre que fût ce souvenir, il était peut-être encore au-dessous de la vérité. Car Bailly n'était point le maire d'une ville assiégée et n'avait pas à compter avec ces nécessités exceptionnelles qui, en 1870, naissaient de l'investissement. N'y eut-il eu que la nécessité de faire vivre chaque

(1) *Lettres à une inconnue*, t. II, p. 372.

jour, à heure précise, pendant un rude hiver, une population affamée, souffrante, désœuvrée, il y avait là de quoi effrayer un cœur moins ferme et moins dévoué.

A bien des égards, la responsabilité des membres du gouvernement était collective : celle du maire de Paris, outre qu'elle était quotidienne et s'aggravait chaque jour avec le progrès des souffrances, était personnelle, et elle se compliquait encore de toutes ces responsabilités particulières, locales, attachées à des arrondissements si divergents d'esprit, d'intérêts, de situation physique ; et toutes ces responsabilités remontaient à lui. Il devenait le centre où aboutissaient toutes les plaintes, où affluaient toutes les réclamations. Quelle énergie de volonté, et en même temps que de ménagements, d'adresse, ne fallait-il pas pour obtenir de tous le concours, non-seulement de services actifs, mais de patience et de résignation, qui était indispensable à cette heure, c'est ce que la lecture de ce livre peut seule apprendre. Ce qu'il y a de sûr au moins, même pour qui n'a pas lu cet excellent et dramatique récit, c'est que, quand un homme qui n'est plus jeune, — qui compte l'expérience de trois révolutions et, de plus, sait l'histoire des autres, — accepte un pareil poste, la dernière accusation dont on devrait s'aviser, ce serait de lui imputer un manque de courage. Mais aussi, de toutes les imputations qu'inspire la haine des partis, celle qu'elle savoure le mieux, parce qu'elle la sait la plus douloureuse de toutes à l'homme qui en est l'objet, c'est précisément l'accusation qu'il mérite le moins. On en a risqué une de ce genre, au sujet du 31 octobre et de l'envahissement de l'Hôtel de Ville : arrêté et gardé à vue par les insurgés, dans son cabinet, le maire de Paris aurait été trouvé, une fois le palais dégagé, à l'autre extrémité du palais, blotti dans la cave des cuisines, derrière une pile de bois. L'anecdote, répétée d'ailleurs seulement comme un *on-dit*, figura dans un des volumes de l'*Enquête :* heureusement, on citait le nom du lieutenant de mobiles qui avait fait cette perquisition, et qu'on avait négligé d'interroger. Le lieutenant, averti par les journaux, écrivit une lettre pour démentir le fait : la lettre, que reproduit M. Arago, constate, au contraire, qu'au moment où les sentinelles des insurgés qui gardaient le maire dans son cabinet, s'enfuirent, ce fut sur l'escalier de service à côté de ce cabinet c'est-à-dire à l'angle du palais le plus opposé de celui où se trouvaient les caves légendaires signalées par les *racontars*, que le lieutenant trouva le maire de Paris. L'imputation, déclarée fausse, n'en subsista pas moins, sous sa forme plus ou moins dubitative, et M. Arago ne put obtenir une rectification. Son livre la rend aujourd'hui assez inutile ; rien de plus précis, de plus net que sa réfutation ; il donne le plan de l'Hôtel de Ville tel qu'il était alors, et la vue seule de ce plan suffit, non pas pour réfuter seulement l'anecdote en question, mais pour la noyer dans le ridicule. Il se trouve que le maire de Paris, gardé à vue par les insurgés, aurait eu à traverser par la diagonale toute l'étendue du palais, depuis l'angle nord-ouest de la rue de Rivoli jusqu'à l'angle sud-est, au milieu des insurgés, qui occupaient tout le palais, qui en gardaient toutes les portes, pour de là redescendre dans la cave des cuisines : cette évasion surprenante, ou plutôt cette série d'évasions successives, effacerait de beaucoup celle de Latude, et nous ne pensons pas qu'à cet égard M. Étienne Arago puisse entrer en concurrence avec l'évadé légendaire de la Bastille. Ceux qui avaient raconté l'anecdote auraient dû avoir la précaution de se procurer un plan de l'Hôtel de Ville, pour s'assurer du moins si elle pouvait concorder avec l'état des localités ; on ne songe jamais à tout.

Néanmoins, les amis de M. Étienne Arago, ceux qui le connaissent de vieille date, tout en concevant très-bien l'émotion qui se mêle à cette argumentation sans réplique, ont le droit de ne pas trop comprendre l'importance qu'il semble attacher à un conte ridicule. Quand on a fait comme lui, et dans des circonstances éclatantes, des preuves de courage (et l'acceptation seule des fonctions de maire en serait une très-suffisante), on peut ne pas trop s'inquiéter des allégations de ce genre, d'autant plus qu'on doit être à peu près sûr d'avance que les feuilles qui ont publié l'anecdote se dispenseront de publier la réfutation. C'est en effet ce qui est arrivé, et ce n'est pas là ce qui jamais nous surprendra.

Il ne faudrait pas croire, du reste, que ce livre si intéressant ne soit qu'une apologie personnelle ; c'est le récit d'un homme de cœur et d'un homme d'esprit, celui d'un témoin assez maître de lui pour ne pas trop faire sentir qu'il a été autre chose qu'un témoin, qui ne rappelle ses actes que quand ils ont été incriminés, dénaturés, et donne pour garantie de ses assertions des documents irréfutables, des témoignages empruntés souvent à des adversaires, loyaux du moins, et dont la parole est digne d'être écoutée. Ce livre est, à bien des égards, l'histoire de Paris pendant le siége, c'est-à-dire une histoire qui n'est guère connue que des Parisiens. La France ignorait alors ce qui s'y passait, comme Paris ignorait ce que faisaient les départements. Cette interruption des communications, dont les conséquences se font encore sentir et se prolongent même dans les souvenirs de tous, est malheureusement très-propre à favoriser les erreurs des uns, les mensonges des autres. Aux historiens de cette époque qui avaient eu soin de fuir Paris assiégé et de se tenir loin des faits qui allaient devenir de l'histoire, M. Étienne Arago rappelle, avec une impitoyable obstination, à chaque fait controuvé, à chaque événement présenté sous de fausses couleurs, qu'il ne tenait qu'à eux de se donner à cet égard l'autorité d'un témoin oculaire, et que s'ils eussent ambitionné ce mérite, ils ont manqué la plus belle occasion du monde de se l'assurer. Le livre de M. Arago réparera, nous aimons à le croire, les inconvénients historiques de leur absence volontaire ; il leur offrira, à eux comme à d'autres, l'avantage d'apprendre l'histoire qu'ils ont racontée.

EUGÈNE DESPOIS.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Paul Albert, maître de conférences à l'École Normale supérieure, vient de publier sur le XVIIIe siècle un volume remarquable à bien des titres (1). L'auteur, profondément spiritualiste, est en même temps ami de la tolérance, de toutes les libertés, et en particulier de la liberté de conscience ; il estime qu'on peut exprimer quelques réserves

(1) *La littérature française au XVIIIe siècle*, par Paul Albert. — Paris, 1874. Hachette et Cie.

sur l'ironie de Voltaire sans affirmer qu'il a mangé ses excréments. Naturellement, une telle audace est un scandale. Le *Soleil*, journal bien pensant, s'est voilé la face. Un de ses rédacteurs a trempé pieusement sa plume dans le fiel et a dénoncé onctueusement M. Albert au bras séculier. Il demande d'une voix douce sa destitution. Quoi! nos enfants auraient pour maître un homme qui n'est pas l'écho docile de Nonotte et de Patouillet! Vous entendez d'ici l'agréable motif de cet air qui va *piano* d'abord, puis *riforzando*, puis *crescendo* enfin, selon la formule. Il est chanté par M. Derôme.

Je me plais à croire que M. Derôme est un fanatique ; ce serait une excuse. Je veux supposer encore qu'il s'est dit que sa protestation ne pourrait être considérée comme une dénonciation, étant enfouie dans le *Soleil* qui, heureusement, ne luit pas pour tout le monde. Admettons encore qu'il est persuadé, ainsi qu'il le dit, que nous vivons dans un temps où les audaces de la pensée n'ont rien à redouter et où « l'on peut se montrer radical tout à son aise » ; ce sont ses propres expressions. Qui sait même? Peut-être n'a-t-il qu'une crainte, c'est d'avoir désigné le radicalisme de M. Albert aux encouragements de l'administration supérieure.

Je comprends que le critique ait des mouvements de colère. A moi tout le premier, il m'est arrivé de protester vivement contre telle ou telle théorie qui me semblait supprimer la liberté de l'homme et toute morale sociale. Mais ceux que j'attaquais déployaient un si large drapeau qu'il eût fallu être aveugle pour ne le pas voir; mais leur plus grand désir était précisément qu'il fût vu et signalé; mais enfin je savais n'attirer sur leur tête aucune foudre, et, en somme, le plus exposé dans l'affaire, c'était moi. En effet, j'allais passer aux yeux de maint esprit fort pour un esprit faible; je devenais un éclopé boitant à l'arrière-garde au lieu d'un éclaireur frayant la route, un disciple attardé de Jouffroy interrogeant sa conscience au lieu de consulter la loupe, le bistouri, le scalpel. Dans le cas présent, c'est autre chose : la personne même est visée. Qu'elle ait été atteinte ou non, peu importe, l'intention y était. Cependant c'est nous occuper trop longtemps du *Soleil* et de son satellite ; arrivons au nouveau volume de M. Albert. Je ne serai pas toujours d'accord avec l'auteur ; nous allons discuter, s'il le veut bien : un plaisir entre honnêtes gens.

M. Albert a une horreur profonde de ce qu'il appelle le littérateur pur, c'est-à-dire de celui que préoccupe seulement la beauté de la forme. A ses yeux, les œuvres de l'esprit n'ont de valeur qu'autant qu'elles font faire un pas à l'humanité dans la voie du progrès. On pourrait donc l'appeler, lui, le littérateur utilitaire. Si hauts et si nobles que soient les intérêts pour lesquels il se passionne, encore est-il vrai que ce sont des intérêts. Il a en vue l'utile plutôt que le beau ; la question d'art devient secondaire pour lui. C'est être, à mon sens, trop exclusif. On s'expose ainsi à borner son horizon, à enfermer sa vue dans une lunette trop étroite, à devenir intolérant et injuste. Un critique doit avoir l'esprit plus large, plus accueillant et plus vraiment libéral. M. Albert a grandement raison d'aimer la Révolution de 89 et de se passionner pour les droits qu'elle a consacrés. Oui, pour tout ce qui a contribué à nous assurer l'égalité, la liberté politique et la liberté de conscience, nous ne saurions être trop reconnaissants. Oui, lorsqu'une œuvre a contribué à déraciner un préjugé, à ébranler un privilége, à extirper un abus, à tuer par l'odieux ou le ridicule l'intolérance et le fanatisme, il faut que le nom en demeure vénéré dans la mémoire des hommes. Il faut même que notre gratitude trouve là une raison d'en admirer plus encore les beautés littéraires ; et quand nous la verrions, cette œuvre bienfaisante, avec des yeux prévenus, quand nous en surferions la valeur, le mal ne serait pas grand que notre goût fût quelque peu dupe de notre cœur. Néanmoins, un sentiment qui peut parfois influencer le critique doit-il devenir pour lui la règle principale et le critérium par excellence ? Non ; pour ma part, je n'y saurais souscrire.

De même que certain géomètre demandait, après avoir entendu une tragédie : « Qu'est-ce que cela prouve ? » M. Albert est trop disposé à poser à toute œuvre littéraire cette question : « A quoi as-tu servi ? As-tu accéléré ou retardé le grand mouvement qui emportait vers la Révolution la société française ? » Cette préoccupation est celle d'un cœur généreux, d'un ami de l'humanité, plutôt que celle d'un artiste. Je suppose un véritable littérateur pur, comme l'était Théophile Gautier, par exemple, se trouvant face à face avec M. Albert : inévitablement il le traiterait de bourgeois et de Philistin. Il le comparerait à ce bon Poirier, dans la pièce de M. Augier, qui n'admet en peinture que ce qui lui parle au cœur. « Qu'est-ce que cela? Un coucher de soleil, des arbres, des feuilles jaunies? Ça ne veut rien dire. A la bonne heure le tableau qui est dans ma chambre, *le Bord de la mer* : un chapeau de marin sur le sable et un chien désolé qui aboie ; cela se comprend et l'on est ému. » De même, en musique, M. Poirier doit aimer ce qui lui représente quelque chose; il est content quand il peut dire : « Évidemment c'est un orage. » Le vrai artiste, — eût ajouté Théophile Gautier, — se soucie bien, en vérité, du sentiment, de l'intention morale ! En peinture, il est ravi par la ligne, enivré par la couleur comme ce pauvre Regnault qui disait, dans son langage pittoresque : « Je me soûle de lumière ». En musique, il boit l'harmonie, et son oreille éprouve les mêmes jouissances que le palais du gourmand savourant des truffes. Voilà quel est l'artiste; vous, vous n'êtes qu'un Philistin!

Ainsi parlerait le clan des littérateurs purs, des impassibles, trop indifférents sans doute au sentiment, à l'idée, à l'intention des œuvres de l'esprit. Par contre, M. Albert est trop indifférent à la ligne et à la couleur. Restons dans un juste milieu équitable. Tenons compte au Mahomet de Voltaire de ce qu'il proteste contre le fanatisme; mais aussi rendons justice à Athalie, quoiqu'elle glorifie ce même fanatisme, et concluons, en somme, qu'*Athalie* est supérieure à *Mahomet*. Les sermons de Bossuet n'ont pas hâté, tant s'en faut, l'avénement de 89 ; n'en déclarons pas moins que ce sont des chefs-d'œuvre. Si nous disions que ce ne sont que des carillons de cloches, on accuserait avec raison, soit notre goût, soit notre parti pris. Si nous prétendions que Bossuet n'a pas eu plus d'idées que Dangeau, on nous répondrait que nous sommes bien sévère pour Bossuet ou bien indulgents pour Dangeau.

Et notez que ces jugements par trop nouveaux de M. Albert sont prononcés d'un ton tranchant qui semble n'admettre pas de réplique. Il y a dans ses affirmations je ne sais quel air de contentement qui porte le lecteur à la contradiction. Il semble si persuadé que ceux qui ne seraient pas de son avis sont décidément de pauvres esprits, que nous nous sentons blessés. On se demande s'il n'y a pas dans cette attitude hautaine un secret désir de produire de l'effet en étonnant

le public. Et alors on chicane, on discute, on cherche des objections pour se rassurer soi-même, et l'on en trouve. Par exemple, quand il nous dit que le XVIIe siècle ne croit pas à la possibilité d'une révolution dans les idées, quand il nous affirme que Bossuet « est persuadé que ce qui est sera toujours », on se rappelle les inquiétudes que fait naître en lui le mouvement cartésien, et l'on se répète ses propres paroles : « Je prévois que sous le nom de cartésianisme un grand combat se prépare contre l'Église. » Le mot de Fénelon vous revient également à l'esprit : « Un bruit sourd d'incrédulité vient frapper nos oreilles, et nous en avons le cœur déchiré. » Non, le XVIIe siècle ne se reposait pas dans une confiance aussi pleine et aussi sereine que le suppose M. Albert.

Je pourrais relever d'autres affirmations non moins tranchantes et non moins légères; je pourrais multiplier les chicanes de détail; mais à quoi bon? Allons au vif de la question. Le débat important porte sur ce point : quel est le grand siècle? le XVIIe ou le XVIIIe? C'est le XVIIIe, décide M. Albert, et il déclare du haut de sa chaire que ceux qui ne sont pas de son avis ne voient dans la littérature que des formes. Eh bien, non! je proteste; des formes, rien que des formes! cela est bientôt dit! Mais non, par bonheur, il y a autre chose que des formes dans Bossuet, dans Pascal, dans la Fontaine, dans Corneille, dans Racine, dans Molière. Il y a avec le culte désintéressé de l'art une profonde connaissance du cœur humain, il y a l'expression et la peinture des sentiments et des passions éternellement vrais, éternellement jeunes; et voilà pourquoi leurs œuvres ne vieilliront pas, car elles sont la peinture, non d'une époque, mais de l'humanité. Ce qui fait, au point de vue littéraire, l'infériorité du XVIIIe siècle, c'est précisément qu'il a été un siècle de combat. Les grands génies qui en sont la gloire ne demeurent plus dans les régions sereines de l'art, ils sont sur un champ de bataille. Ce qu'ils ont de puissance et d'énergie est dépensé sans mesure dans ces luttes de chaque jour. Dans l'ouvrage qu'ils entreprennent, ils voient moins l'espoir d'un chef-d'œuvre qu'une machine de guerre qui va battre en brèche la muraille ennemie. N'est-il pas alors de toute nécessité que les grands genres littéraires s'amoindrissent, quand l'écrivain, cessant de se passionner pour son œuvre même, se préoccupe moins de la rapprocher de la beauté idéale et pure que de la faire servir aux luttes et aux intérêts du moment?

Est-ce à dire que nous le regrettions? Avons-nous jamais pensé que le XVIIIe siècle eût dû continuer le XVIIe? Non sans doute; un autre rôle s'est naturellement offert à son énergie, et il l'a rempli avec éclat. A quoi bon ces questions de préséance, et pourquoi M. Albert les soulève-t-il? Croit-il donc que la gloire du siècle de Voltaire ne brille pas d'un éclat suffisant si l'on ne lui immole le siècle de Bossuet et de Corneille?

Qu'il ne veuille pas nous forcer à être ingrats et injustes pour les génies qui ont illustré un temps de paix, nous applaudirons plus volontiers encore avec lui à ceux qui ont courageusement combattu en un temps de guerre. Si même il accorde une place trop importante à tel écrivain médiocre comme l'abbé de Saint-Pierre, nous ne réclamerons pas, nous souvenant qu'il veut moins faire l'histoire de la littérature au XVIIIe siècle que l'histoire des idées.

C'est cette histoire même qui a provoqué de saintes colères. On s'est irrité de voir qu'il présentât l'accomplissement de toutes les réformes non comme une surprise, un accident, l'effet d'un entraînement subit, mais comme l'explosion inévitable de la conscience publique réveillée par les appels incessants des historiens, des poëtes, des philosophes, qui revendiquent pendant tout un siècle les droits si longtemps méconnus. On s'est irrité de le voir montrer comment le vieil édifice, détruit à la fin par leurs efforts, craquait déjà de toutes parts quand ils ont entrepris d'en faire la sape. On a eu soin de le faire voir applaudissant à l'énergie des destructeurs; mais on a eu soin aussi de ne point parler des regrets qu'il exprime quand il déplore qu'on ait tenté, en renversant ce qui tombait de soi-même en poussière, d'anéantir Dieu, l'âme et le fondement de toute morale. Ce qui a irrité encore, c'est qu'au lieu de répéter que Voltaire est un athée, il a accumulé les preuves de son spiritualisme. Dire la vérité sur ce point, rappeler que Voltaire n'a jamais consenti, comme le disait Diderot avec colère, « à se départir de son Dieu rémunérateur, vengeur », voilà qui n'est pas soutenable. On a cité avec empressement certaines attaques contre le catholicisme du XVIIIe siècle; on n'a pas cité cette belle page sur le christianisme. « Le christianisme, qu'est-ce? C'est d'abord la » ferme croyance en une autre vie, et par suite le détachement » des biens périssables, des plaisirs qui passent et ne laissent » dans l'âme que vide ou remords; c'est encore le mépris des » maux d'ici-bas, pauvreté, exil, deuil; mépris, non, mais » acceptation résignée et douce : ce sont là des épreuves » envoyées par Dieu, et comme une marque particulière de » son affection.

» Pour le chrétien, point de douleur si cruelle qu'elle ne » porte avec elle sa joie et une invincible espérance. Heureux » ceux qui pleurent, car ils seront consolés! Le christia- » nisme, c'est encore le ciel ouvert à tous, sans distinction » d'origine, de fortune, de condition; c'est l'égalité univer- » selle aux yeux de Dieu. Grecs, Romains, barbares, vain- » queurs et vaincus, maîtres opulents et esclaves courbés » sous le fouet, tous peuvent entrer dans la cité céleste, tous » sont les fils d'un même Dieu, tous ont droit aux mêmes » récompenses... Le christianisme, c'est encore la loi d'a- » mour apportée au monde. Les stoïques l'avaient annoncé » dans les écoles et dans les livres, que tous les hommes » étaient égaux, que tous les hommes étaient frères; mais » ce n'était pas assez d'éclairer les esprits, il fallait unir les » âmes. Purs, forts, tristes, ne laissant au monde pour adieu » que quelques nobles paroles, ils avaient passé, solitaires » et sans daigner se mêler à ces multitudes d'ignorants et de » déshérités, dont nul n'avait souci. C'est à ceux-là d'abord » que le christianisme révéla la loi d'amour : ne devaient-ils » pas être les premiers aimés et consolés? C'est par eux que » commença à se former la grande, l'universelle famille qui » se fonde ici-bas et se retrouve là-haut. Eh bien! tout cela, » Voltaire ne l'a pas compris, ne l'a pas senti, est-il besoin » d'ajouter ne l'a pas détruit? Qui le détruirait? » — Je pourrais encore citer une page non moins concluante au sujet de Rousseau. Voilà comme pense et parle profondément, en spiritualiste et en chrétien, cet homme dangereux qui scandalise le *Soleil* et que le *Soleil* désigne à la foudre vengeresse. On peut voir en outre par cette citation que si M. Albert, dans ses boutades contre les littérateurs purs, parle avec dédain de la forme, il en prend quelque souci lorsqu'il a la plume en main. Je ne saurais donc trop recommander ce livre où respire un vif amour de l'humanité, une ardente passion pour tout ce qui représente le progrès,

la dignité, la liberté, et dont je ne voudrais retrancher que quelques attaques inutiles contre le XVIIe siècle et contre l'art pur.

Il nous faut descendre maintenant de ces hauteurs vers le *Demi-monde*, qui vient de faire son apparition au Théâtre-Français. Le chef-d'œuvre de M. Dumas est trop connu pour que je l'analyse ou le discute. Il est admis que c'est un chef-d'œuvre, et je n'irai pas là contre. De fait, la pièce est construite et conduite avec un art singulier; les situations les plus périlleuses sont sauvées à force d'habileté, les caractères sont observés curieusement et bien soutenus; de l'esprit, il y en a à foison. Donc décidément c'est un chef-d'œuvre. D'où vient pourtant qu'on ne l'écoute pas sans fatigue et sans un certain malaise? C'est peut-être qu'on respire mal dans cette atmosphère médiocrement saine. Atmosphère d'amphithéâtre. L'esprit est attentif à cette dissection de sujets à moitié gâtés; on est forcé de reconnaître la dextérité de l'opérateur, mais on attend l'instant où l'on retrouvera l'air pur. L'interprétation nouvelle est meilleure d'ensemble qu'elle n'était au Gymnase; Mlle Croizette seule fait regretter Mme Rose Chéri. La presse cependant m'a semblé bien sévère pour elle. Elle a rendu avec une certaine puissance les côtés rudes et âpres du rôle. Elle a dans le geste, la voix et le regard, ce je ne sais quoi de dur qui est le propre de la créature qu'elle représente. La distinction lui manque, assurément; mais en faut-il tant ici? La prétendue baronne d'Ange n'est pas une femme du monde tombée dans le demi-monde, c'est une fille du quart de monde qui est montée en grade. Mais alors, dit-on, comment fait-elle illusion à l'homme qui veut l'épouser? Il est si naïf, l'infortuné, il voit toutes choses d'un œil si candide, que ce n'est qu'une légère invraisemblance de plus.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Lors du renvoi anticipé de la classe de 1869, au commencement du mois dernier, quelques journaux ont sonné l'alarme : « Les sous-officiers s'en vont, ont-ils dit; rien ne les peut retenir; si l'on n'avise au plus tôt, notre armée périra par cette désorganisation rapide des cadres inférieurs. C'est en vain que la France s'épuise en efforts de tout genre pour reconstituer sa puissance militaire; c'est en vain qu'elle relève ses forteresses et qu'elle refond ses canons; c'est en vain que la nouvelle loi du recrutement appelle tous les citoyens à la défense de la patrie : si l'on ne trouve pas le moyen d'encadrer solidement les masses qui sont versées chaque année dans les régiments, si l'on ne réussit pas à former un corps de sous-officiers capable d'instruire et de discipliner ces foules en temps de paix et de les tenir en main en temps de guerre, nous n'aurons pas d'armée, et nous serons exposés, au jour du péril, aux plus douloureux mécomptes. »

Ce langage a scandalisé certaines feuilles timorées, qui ont trouvé mauvais que l'on mît ainsi le public dans la confidence de notre faiblesse, et que l'on signalât aux Français et aux étrangers les vices et les lacunes de nos institutions militaires. Étrange scrupule, en vérité! Nos ennemis (et nous sommes payés pour le savoir) n'ignorent rien de ce qui se passe chez nous; ils se tiennent au courant de nos affaires avec plus de soin que nous-mêmes. Les plaintes qui se sont élevées dans la presse, le mois dernier, ne leur ont rien appris et n'ont, par conséquent, causé aucun préjudice à notre pays. En revanche, elles ont eu ce résultat heureux d'appeler l'attention publique sur une question vitale et de préparer l'opinion à des sacrifices nécessaires.

C'est un patriotisme fort mal entendu que celui qui consiste à entretenir dans la nation des illusions qui peuvent être mortelles. Ainsi procédait l'empire. Il avait accepté la charge de pourvoir, à lui seul et par ses seules lumières, à la sécurité et au bonheur de la France. Pendant que chacun de nous vaquait à ses affaires privées, le gouvernement était censé veiller au salut commun. Si parfois quelques indiscrets osaient élever la voix et demander si nous étions vraiment aussi bien gouvernés et aussi bien gardés que nous avions le droit de l'être pour notre argent, les orateurs ministériels montaient à la tribune, les journalistes officieux fourbissaient leur meilleure plume, et la France apprenait avec satisfaction qu'elle n'avait jamais été mieux administrée, mieux défendue, mieux servie au dehors et au dedans. Rassurée, elle revenait à ses occupations habituelles, à ses travaux, à ses plaisirs, et continuait à compter pour le reste sur la providence qui siégeait aux Tuileries. On sait ce que lui a coûté ce lâche abandon d'elle-même et cette aveugle confiance dans le maître qu'elle s'était donné. Il est temps qu'elle prenne d'autres habitudes et qu'elle s'accoutume à voir de ses yeux où elle en est, et ce qu'elle a à craindre ou à espérer de l'avenir. Il est temps qu'elle se résigne à entendre la vérité, si désagréable qu'elle soit. C'est lui rendre un mauvais service que de la flatter. Lui répéter tous les jours qu'elle est forte quand elle ne l'est pas encore, c'est la détourner de faire les efforts et les sacrifices nécessaires pour le devenir. On a de ces complaisances pour les enfants et pour les malades désespérés; mais ce n'est pas ainsi qu'il convient de traiter un grand peuple qui peut et qui veut se relever d'un abaissement momentané.

II

Voilà un préambule un peu long. Je reviens aux sous-officiers. Il est très-vrai, comme on l'a dit, que le départ de la classe de 1869 a privé nos régiments d'une partie de leurs cadres, et que le départ prévu de la classe de 1870 va bientôt les affaiblir encore. Et ce n'est pas là un simple accident, un mal passager. Ce qui vient de se produire au mois d'octobre se reproduira désormais périodiquement. Chaque année, lors du renvoi de la classe libérée, on verra les sous-officiers réclamer leur feuille de route avec autant d'empressement que les simples soldats; à peine instruits et formés, au moment précis où ils commenceront à rendre des services, ils feront leur paquet, ils tourneront le dos à la caserne et reprendront d'un pied léger le chemin du pays. Ce ne sont pas les vingt centimes qui leur ont été récemment alloués qui pourront les retenir. Après s'être donné la peine de les dresser, les officiers auront le chagrin de les voir leur glisser des mains; il faudra qu'ils recommencent sur de nouveaux sujets le même travail, récompensé, vers la fin de la cinquième année, par la même déception.

Faute de pouvoir compter sur des auxiliaires trop jeunes et trop peu expérimentés pour mériter une pleine confiance, les officiers devront à tout instant payer de leur personne et s'imposer une foule de corvées, dont il faudrait qu'ils pussent se décharger sur leurs lieutenants naturels. Réduits à des fonctions subalternes, tiraillés de tous les côtés par les petites nécessités du service, obligés d'enseigner à chacun, au sous-officier comme au soldat, son métier et son devoir, à

quel moment pourront-ils s'occuper de leur propre instruction ?

Ce n'est pas tout. L'expérience de la dernière guerre a démontré la nécessité de modifier profondément la tactique de l'infanterie et d'adopter un nouvel ordre de bataille. Plus de masses compactes, plus de murailles humaines ; les armes à longue portée y font de trop terribles brèches. Les troupes iront au feu par petites sections, en tirailleurs. Pour manier tous ces petits groupes dispersés sur le terrain, pour les mouvoir ou les arrêter à propos, pour les pousser en avant ou les ramener en arrière, suivant le besoin, pour leur transmettre les ordres du commandement supérieur, pour les relier entre eux, pour maintenir une certaine cohésion entre les fractions disséminées d'un même corps et pour empêcher que cette dispersion ne se change en désordre, il faudra que les officiers subalternes et les sous-officiers se multiplient et qu'ils fassent des miracles d'activité et d'intelligence. Il faudra que les uns et les autres sachent admirablement leur métier. Il ne suffira pas qu'ils soient braves et solides au poste. Il faudra qu'ils soient, avec cela, rompus à la manœuvre, prompts à comprendre et à exécuter. Sur le champ de bataille plus encore qu'à la caserne, les officiers auront besoin d'être secondés, soutenus, suppléés, au besoin, par des sous-officiers instruits, intelligents et disciplinés. Il y a là, pour notre armée et par conséquent pour la nation, une nécessité de premier ordre, une question de vie ou de mort.

III

Notre ancien corps de sous-officiers, dont il ne faut pas médire et qui a glorieusement fait son devoir à l'armée du Rhin, serait aujourd'hui au-dessous de sa tâche. Le courage ne lui faisait certes pas défaut, mais trop souvent l'instruction et l'intelligence. Et quand bien même il aurait eu jadis tous les mérites, comme il n'existe plus, il faudrait toujours aviser au moyen de le remplacer.

Ce n'est pas seulement à la suite de la guerre de 1870 qu'il a commencé à se fondre et à disparaître. Il était composé, pour la majeure partie, d'anciens soldats de Crimée et d'Italie. Les contingents nombreux appelés sous les drapeaux à ces deux époques amenèrent dans les régiments un certain nombre d'hommes énergiques, qui se prirent de goût pour la vie militaire et restèrent au service, leur temps fini, parce qu'ils s'y trouvaient bien et qu'ils étaient fiers de porter un uniforme dont la victoire venait de rehausser le prestige. D'autres y furent retenus par l'appât de la prime. Tous y trouvaient une existence assez facile, peu de travail, une solde modeste, mais à peu près suffisante en un temps où le prix des choses nécessaires à la vie était encore relativement modéré. Pendant des années, l'armée vécut sur ce premier fonds, qui ne se renouvelait plus guère et qui commençait à s'épuiser d'une façon inquiétante quand éclata la guerre. Les sous-officiers ne se ménagèrent pas. Beaucoup tombèrent sur les champs de bataille; beaucoup regagnèrent leurs foyers, estropiés ou malades. Les autres, qui avaient atteint l'âge de la retraite, demandèrent ou reçurent leur congé. En quelques mois, tout disparut.

IV

Que faut-il donc faire ? Supprimer l'École de Saint-Cyr et recruter exclusivement les officiers dans le régiment ? Le remède serait probablement pire que le mal. Les officiers seraient moins instruits qu'aujourd'hui, sans que le corps des sous-officiers devînt beaucoup plus solide. Les candidats à l'épaulette ne feraient que passer par les grades inférieurs, sans grand profit pour personne. Pour que le sous-officier rende de réels services, il faut qu'il soit content de sa condition et qu'il s'y tienne. Il faut qu'il se voue à ses modestes et utiles fonctions, qu'il s'y donne tout entier et qu'il borne là son ambition. Il faut enfin qu'il y trouve une carrière.

Aujourd'hui, sa solde, même augmentée du supplément récemment voté par l'Assemblée nationale, suffit à peine à sa nourriture et à son entretien. Il vit en chambrée, comme le soldat. Pas un coin, dans tout le quartier, où il soit chez lui, où il puisse se chauffer à son feu et lire à sa chandelle. Aucun bien-être. Il se lave à la pompe, comme le dernier troupier, et il s'essuie à son mouchoir, quand il a un mouchoir. Avec cela, une besogne bien plus lourde qu'autrefois, et, à la fin de sa journée, après qu'il a bien trimé et bien sué, pour le refaire et l'égayer, l'école ! Vêtu comme le soldat, logé comme le soldat, il est encore puni comme le soldat; il va, comme lui, à la salle de police; toute la différence, c'est qu'il y a son compartiment réservé. Après quinze ans de cette existence, s'il peut la supporter quinze ans, l'État le remercie et lui présente poliment son congé.

Est-il étonnant qu'il ne prenne pas grand goût à son métier, et qu'il se hâte d'en chercher un autre aussitôt qu'il est en règle avec la loi ? Dans notre société laborieuse et affairée, un jeune homme de vingt-cinq ans, honnête, robuste, qui sait lire, écrire et compter, trouve vingt emplois pour un. Sans doute l'État réserve un certain nombre de place à ses anciens serviteurs; mais si je puis avoir dès aujourd'hui, dans l'industrie, dans le commerce, dans une administration publique ou privée, une position équivalente à celle que l'État pourra m'offrir dans dix ans, je la prendrai tout de suite et je tirerai ma révérence à l'État. C'est le raisonnement que font tous les sous-officiers, et c'est parce qu'ils le font qu'ils fuient la caserne aussitôt qu'ils trouvent la porte ouverte.

V

Pour arrêter cette désertion déplorable, il faut donner aux sous-officiers un peu de bien-être, de liberté, de considération. Il faut augmenter leur solde, il faut les loger, les vêtir, les nourrir d'une façon convenable; il faut les récompenser davantage et les punir plus discrètement; il faut, dans une certaine mesure, rapprocher leur condition de celle de l'officier, non pas pour tous assurément, mais pour les plus anciens et les plus dignes. Il faut enfin faire en sorte que l'armée puisse lutter contre la concurrence terrible que lui font les carrières civiles, et qu'elle soit en état de retenir les bons sujets qu'on lui dispute.

Rien n'empêche d'établir deux classes de sous-officiers : les uns, les plus jeunes, ceux qui n'ont pas achevé leurs cinq années de service obligatoire, seraient maintenus dans la condition présente; les autres, ceux qui consentiraient à contracter un nouvel engagement et qui auraient fait preuve d'aptitude et de moralité, auraient une situation à peu près équivalente à celle qu'ont aujourd'hui les gardes du génie. Ils resteraient vingt ans, vingt-cinq ans, selon les cas, et auraient droit à une retraite. Au sortir de l'armée active, ils pourraient encore être employés dans l'armée territoriale. Certains de trouver au service de l'État le juste salaire de leurs peines, ils ne chercheraient pas d'autre maître. Ils formeraient ainsi le noyau, la partie solide et résistante du corps des sous-officiers. La valeur de l'armée en serait doublée.

Cette réforme coûterait quelque argent; mais si obérée que soit la France, elle est encore assez riche pour ne pas reculer devant une dépense d'une aussi urgente nécessité.

Y***.

L'élection du Pas-de-Calais a ceci de particulier que les trois candidats en présence ont été contraints de faire assaut de sentiments religieux. Je suis le candidat du septennat et de la religion, a dit M. Delisse-Engrand. Et moi celui de la légitimité et de la religion, a répondu M. Jonglez de Ligne. M. Brasme s'est dérobé autant qu'il a pu, et cela lui fait honneur, à cette vaine et irréligieuse parade de sentiments respectables entre tous, mais qui n'ont rien à voir avec la politique; il a fallu qu'il y passe, cependant, lui aussi. Ses amis se sont portés garants pour lui; il y a même un journal républicain qui a poussé le zèle jusqu'à écrire que M. Brasme avait plus de chances que M. Delisse-Engrand au second tour, parce que ses sentiments religieux étaient plus notoires dans le pays.

Ce serait céder à un respect humain vraiment coupable que de ne point blâmer cet adultère mélange de la religion et de la politique, cette invocation profane et déplacée de ce qu'il y a de plus sacré dans la nature humaine, de ce qui devrait demeurer absolument en dehors de nos luttes.

Si une question speciale touchant à la religion était en question dans le pays; s'il s'agissait, par exemple, de savoir si les Églises seront ou non separées de l'Etat, on comprendrait fort bien que les candidats inscrivissent dans leur programme la solution qu'ils se proposent de faire triompher. Cela serait sensé et pratique. Mais dire : « Je suis religieux, je suis devot, et le candidat d'à côté l'est moins que moi, » cela blesse certaine delicatesse, certaines bienséances; — car la piété elle-même doit avoir sa modestie et sa pudeur.

D'ailleurs, où vont donc toutes ces belles et inutiles protestations? Où prend-on que la religion soit en cause dans nos luttes électorales et dans nos querelles politiques? où a-t-on vu que la republique fût moins respectueuse que la monarchie de tous les droits de la conscience, y compris celui d'avoir la foi ou de ne la point avoir, de *pratiquer* ou de s'abstenir? Que si d'aventure « être religieux » signifiait, au contraire, qu'on est l'ennemi de cette même liberté de conscience et l'adversaire du grand principe de la laïcité de l'Etat, alors il faudrait le dire clairement et sans ambages, afin de ne point abuser de la bonne foi des électeurs.

M. Jonglez écrit dans sa circulaire qu'il est le candidat de la religion. Cela veut-il dire qu'il aurait maintenu contre tous les vents du siècle le dangereux *Orénoque* dans sa station de Civita-Vecchia? Cela veut-il dire que demain, s'il était le maître de guider nos destinées, il déclarerait la guerre à l'Italie? — Si oui, il serait digne et sincère de l'avouer : les électeurs, au moins, sauraient à quoi s'en tenir.

De même M. Delisse-Engrand se serait montré loyal en faisant connaître clairement, et dans le détail, ce qu'il entend par être « religieux » dans les choses de la politique. Au surplus, être religieux en politique cela s'appelle être « clérical ». Il faudrait donc dire bravement : « Je suis un clérical ». C'est là d'ailleurs que nous marchons si l'on n'y prend garde; la France tend de jour en jour en jour à se diviser en deux camps, en deux armées : les libéraux, les cléricaux. Ce serait là un résultat déplorable; mais il faudrait fermer les yeux à bonne [illegible] pour ne pas voir que nous y marchons. Quant à la responsabilité de ce schisme redoutable, elle pèsera tout entière sur ceux qui les premiers auront donné le exemple de faire de la religion et de l'irréligion [illegible] par contre-coup un moyen de triomphe politique.

On ne [illegible] point d'admirer la sagesse des hommes d'Etat d'Italie. Le discours prononcé par M. Visconti Venosta à Tirano, est un modèle de pondération, de parfaite mesure, de [illegible]. Un roi honnête homme et plein [illegible] des [illegible] Cavour, un patriote sans pareil, Garibaldi, héros du devoir et de la liberté, la légende devenue de l'histoire; l'enthousiasme, la sagesse pratique; le réveil de toutes les activités, la parfaite possession de soi-même dans un triomphe inespéré, — telle est l'Italie d'aujourd'hui, et puisse-t-elle demeurer ainsi longtemps pour sa propre sécurité et pour celle de l'Europe!

Et songer qu'il n'y a qu'un demi-siècle à peu près que M. le prince de Metternich prononçait doctoralement cet axiome : « L'Italie est une expression géographique! » Quel démenti à l'infatuation de ce diplomate, et quelle raison d'espérer, d'espérer toujours, jusqu'au bout et quoi qu'il arrive, pour les peuples malheureux qui seraient tentés de perdre courage dans leur décadence passagère!

On rencontre çà et là des esprits bien pessimistes. C'est une maladie devenue commune en France depuis nos désastres; il n'y a plus de catastrophe si terrible dont on ne prévoie l'éventualité; certaines gens estiment même que nous avons besoin de quelque avertissement nouveau. X... disait hier devant nous : « Cela est affreux à penser, mais il est évident que la menace de quelque grave péril extérieur sera seule de force à nous tirer de notre torpeur et à nous donner une ligne politique et un gouvernement définitif capable d'entraîner la France et d'imposer silence aux partis. » X... ajoutait : « Puisse-t-il alors n'être pas trop tard! » X... est décidément un maniaque de pessimisme; il faut fuir cet homme, ses prévisions sont trop navrantes, ses remèdes héroïques font frémir. Nous nous relèverons bien tout seuls, sans avertissement nouveau, sans menace du sort. Cependant il faudrait se hâter; les jours passent rapides, les années s'écoulent; nous avons déjà mangé, avec quatre ans de république reconnue ou non, presque un septième du septennat. Quelle œuvre utile avons-nous accomplie? Où en sommes-nous de notre régénération? En vérité, nous n'avons que faire des Cassandres et des prophètes de malheur dont les prédications glacent les courages. Et pourtant, il faut bien dire à ce pays qu'il ne fait point tout son devoir, qu'il ne s'est point suffisamment corrigé et que, s'il ne veille sur lui-même, l'indifférence et la frivolité vont de nouveau l'envahir. Il avait si bon vouloir, il y a de cela quatre années, cet aimable et généreux pays! Il se donnait, il s'abandonnait, il serait allé où l'on eût voulu. Les politiques n'ont pas eu foi en lui; au lieu de l'encourager, ils l'ont rudoyé, sermonné, éconduit : il est retourné à ses plaisirs, à ses affaires, à ses dissipations. Qui le reconnaîtrait maintenant?

Un rêve. Nous sommes au lendemain de la réunion de l'Assemblée à Bordeaux. Cette Assemblée, où les gauches sont en majorité, a proclamé la République. La Commune vaincue — il y en a une — et le traité de paix signé, la France s'élance avec ardeur, à la voix de ses représentants, dans la carrière qui lui est ouverte. Peu de politique, pas de disputes stériles; à quoi bon? D'ailleurs il y a une majorité, ce qui empêche les querelles de s'éterniser. En trois mois la constitution est faite. Le service obligatoire est décrété; l'instruction obligatoire l'est aussi; l'impôt sur le revenu est voté. On rajeunit l'armée autant qu'il est possible dans ses chefs par un certain nombre de mises à la retraite tout à fait opportunes; le cadre de réserve est après tout un purgatoire très-acceptable. L'École d'état-major est reconstituée sur des [illegible] officiers [illegible] cesser d'être vigoureux et énergiques pour l'action.

L'Université réforme aussi son enseignement supérieur; on ne [illegible] des grades, ce qui serait une folie. D'ailleurs une grande latitude est laissée à chacun d'enseigner comme il l'entend et d'après [illegible] cours et [illegible] abondent. L'institution des *privat-dozenten* [illegible] de l'Allemagne, donne à la

liberté et à l'innovation toutes les garanties désirables. Grâce à ce système, l'État ne se désarme pas de son droit de surveillance ; on ne l'exproprie pas de cette Université qui est à lui parce qu'elle est à tous, et où il fait accueil à toutes les initiatives privées ; il demeure laïque, il devient libéral et tolérant plus que jamais, mais il n'est pas dupe ; c'est l'idéal.

Au lycée, les réformes de M. Jules Simon sont appliquées avec décision. Toute la France enfantine étudie les langues vivantes, la géographie, l'histoire de France, la constitution de la France : le patriotisme et les vertus civiques deviennent matière d'enseignement. Dans l'enseignement classique, tout est refondu, programmes et méthodes. Le vers latin, le discours latin lui-même (*horresco referens !*), souffrent peut-être un peu dans la bagarre ; mais qu'importe ? ils n'en mourront pas pour cela. Et quand ils en mourraient, le grand mal ! Supposez que dans quelque cinquante ans le besoin se fît sentir de revenir à ces exercices délaissés ; eh bien, la belle affaire ! on y reviendrait ; le secret en serait vite retrouvé, j'imagine. En attendant, une forte secousse aurait été donnée à l'enseignement, l'éducation nationale aurait été tournée dans le sens des circonstances et des besoins du jour ; et c'est ce qui importe. A chaque génération suffit sa peine.

Est-ce tout ? Non pas. J'imagine que les affaires se seraient mieux trouvées de ce définitif énergique et agissant que de notre provisoire débile ; on se serait remis à la besogne avec plus de sécurité et de cœur.

Il n'y a pas jusqu'aux mœurs qui ne se fussent bien trouvées de ce régime. Nous n'aurions pas continué de nous traîner, comme nous faisons depuis quatre années, dans ces déshonorantes réminiscences de l'empire. Le théâtre ne se nourrirait pas uniquement d'adultère et n'étalerait pas chaque soir sous nos yeux des ordures d'alcove et de boudoir, sous prétexte de moraliser les masses. Il y aurait moins d'opérettes aussi ; le peuple spirituel qui faisait ses délices de « Bu qui s'avance » dans les derniers jours de l'empire, rougirait de chanter comme un refrain national « le p'tit bonhomm' pas plus haut qu'ça » de M. Albert Millaud... J'en passe et des meilleurs, et du même coup je finis mon rêve ; il est trop beau...

Nota bene. — Vous ne savez peut-être pas, ami lecteur, ce que c'est qu'*un p'tit bonhomm' pas plus haut qu'ça?* Le voici d'après un journal du matin qui s'adonne, entre temps, aux biographies d'évêques et d'archevêques. « Paris, dit ce journal, répète déjà le refrain des couplets de Judic qui, au premier acte de *Madame l'archiduc* (saluez !), ont transporté toute la salle et décidé du *succès d'enthousiasme.*

Un p'tit bonhomm' (*ter*) pas plus haut qu'ça ?

. . . . . .

Nous ne pouvons raconter avec quelle grâce originale Mme Judic chante ces deux couplets ni la façon charmante dont elle répète : *Un p'tit bonhomm' !...* Il faut avoir entendu et *vu* pour apprécier. »

Un p'tit bonhomm' (ter !!!) Que voulez-vous? il faut bien se consoler comme on peut de la perte de l'Alsace et de la Lorraine. O muses, grandes consolatrices !... disait Prévost-Paradol. Il est vrai que Prévost-Paradol, en écrivant sa noble prosopopée, ne songeait pas précisément à « Bu qui s'avance », non plus qu'au *p'tit bonhomm' !* lequel n'était point né encore. Cet *homunculus*, apparemment, a pris naissance dans la boue de Sedan. Et, maintenant, amusons-nous, rions, chantons, consolons-nous. Après le p'tit crevé, le gommeux, et, après le gommeux, le p'tit bonhomme..... Et blaguons « la régénération..... »

Soyons justes cependant. Ce même Paris frivole et fou, qui se gargarise d'opérettes, inonde les concerts populaires, et chaque dimanche il envoie quatre mille, six mille et jusqu'à huit mille auditeurs au Cirque, au Conservatoire et ailleurs, pour écouter et applaudir Haydn, Weber, Beethoven et Mozart. Il est prodigieux, ce grand Paris; il a tous les appétits et tous les goûts, celui du sublime et celui de l'exécrable; il passe du lyrisme le plus noble et le plus élevé à la parodie « ramollie et gâteuse » ; il s'exalte et il se dépenaille tour à tour ; il a faim de tout ; il lui faut tout à la fois, selon l'expression de La Bruyère, « le régal des plus délicats et le mets de la canaille ». Tel est Paris, incompréhensible, incorrigible, et, tout compté, toujours adorable.

N'importe ! mieux vaudrait moins d'éclectisme et plus de choix. Après Sedan, après l'Alsace et la Lorraine perdues, après tous ces inénarrables malheurs, un peu de rigidité stoïque et de vertu, même exclusive et farouche, ne messiérait pas. Nous ne détestons pas plus que de raison M. Offenbach ; mais Savonarole ferait mieux notre affaire, et nous aimerions à l'entendre quelquefois crier malheur à la cité qui s'oublie, et nous convier à la pénitence. Le « p'tit bonhomm' (*ter*) pas plus haut qu'ça » traiterait peut-être Savonarole de « gêneur » ; mais on le ferait taire, et, au besoin, il serait même prié d'évacuer au plus vite le territoire de la république.

Avant de recommencer tes sottes chansons, rends-nous l'Alsace et la Lorraine, méchant petit bonhomme, poupée césarienne, résidu d'empire ; car c'est toi qui nous a perdus.

Sommes-nous bien exigeants ? Il nous semble que les hommes qui ont approuvé publiquement la désastreuse guerre de 1870 devraient s'abstenir, pendant quelques années encore, de briguer les suffrages de leurs concitoyens. Voici, par exemple, M. Fiévet qui, à la date du 25 juillet 1870, étant maire de Masny, écrivit à Napoléon III pour le féliciter d'avoir provoqué l'empereur Guillaume. Aujourd'hui M. Fiévet, toujours maire de Masny, — naturellement, — se présente comme candidat à la députation dans le département du Nord. C'est trop tôt, beaucoup trop tôt, monsieur Fievet ; repassez, vous aussi, quand on nous aura rendu l'Alsace et la Lorraine.

— Mais, dit M. Fiévet, j'étais sincère et je ne fus pas seul à me tromper. — Soit ; la sincérité n'est pas une excuse en matière d'erreur politique. En politique, il faut être habile et clairvoyant. Remarquez, d'ailleurs, qu'on ne vous réclame rien et que vous êtes libre de demeurer parfaitement tranquille dans votre mairie de Masny. C'est vous qui venez provoquer vos concitoyens en leur demandant un gage de leur confiance. Mais nous n'avons pas la moindre confiance en vous, monsieur Fiévet ! Vous avez commis une faute que la patrie pardonne difficilement. Nous avons besoin de bons diplomates, sensés, prudents, sachant voir et deviner, les applaudisseurs et les faiseurs de dithyrambes nous ont fait trop de mal. Ensuite, monsieur Fiévet, vous avez la mémoire bien courte, et nous avons besoin de citoyens qui se souviennent. D'autre part, si, impatient d'une réparation prochaine qui vous absolve, vous vous présentez comme l'homme de la revanche, nous ne voulons pas de vous davantage, parce que nous n'aimons plus les folies.

Et puis, songez donc, monsieur Fiévet, que vous n'êtes point prêt pour reparaître et pour représenter en public. Si je ne m'abuse, vous devez encore porter le deuil..... Décidément, c'est trop tôt, monsieur Fiévet !

Z**.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1e ANNÉE NUMÉRO 20 14 NOVEMBRE 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

La triple élection du 8 novembre a eu un résultat considérable : elle achève, avec une implacable évidence, une démonstration déjà faite pour tous ceux qui ont des yeux pour voir et une raison pour conclure; c'est qu'il n'y a plus qu'un grand duel dans le pays au-dessus de toutes les querelles qui remplissent la presse : celui du bonapartisme et de la république. Le terrain du combat se resserre; les deux adversaires se rejoignent pour l'étreinte décisive. Que cela plaise ou non, la chose est ainsi. Là est le nœud de notre situation politique; tout le reste est secondaire. Certes l'humiliation est grande de voir l'empire rentrer en ligne et recruter ou retrouver des milliers d'adhérents quatre ans après ses plus criminelles folies dans ce pays démembré, appauvri par sa faute. Rien ne prouve mieux l'excès de démoralisation auquel il avait amené la portion de la nation sur laquelle s'étendait son influence. L'histoire dira qui l'a tiré de sa honte et de son néant, alors qu'il ne pouvait paraître à la tribune nationale sans exciter une telle indignation, qu'un peu de pitié se mêlait au mépris inspiré par son arrogance, tant elle était rudement châtiée ! C'est à ce moment que d'anciens chefs de l'*Union libérale* l'ont pris par la main, lui ont offert des portefeuilles, lui ont donné un rôle dans le grand parti conservateur et sont montés avec lui à l'assaut du pouvoir qui a sauvé la France. Ils lui ont fait une large place dans l'ordre moral; ils l'ont rétabli dans l'administration, recueillant pieusement l'héritage de sa politique intérieure aggravé par un état de siége général. Il ne pouvait rien par lui-même. On l'a relevé, réconforté, remis en selle, si bien qu'ayant l'avantage sur ses alliés d'avoir un programme et d'innombrables clients, il les a doucement supplantés. De là des brouilles passagères, mais qui n'ont pu détruire les avantages acquis. Le fait dit d'une position trouble ont amené de nouveaux rapprochements, comme dans les luttes électorales de Maine-et-Loire et du Pas-de-Calais.

Quelles que soient, d'ailleurs, les causes de cette recrudescence du bonapartisme, le fait est là, patent, irrécusable. Le parti de l'empire ne rencontre de résistance efficace que du côté de la république. La légitimité ne compte plus au point de vue électoral; elle ne fait qu'une démonstration de parade ; puis elle disparaît, probablement au fond des urnes bonapartistes pour la majeure partie de ses adhérents. Le septennat orléaniste ne peut lutter sérieusement nulle part. Nous ne parlons pas de la loi du 20 novembre 1874, qui échappe à nos discussions. Les sept années dévolues au maréchal lui restent acquises, cela est entendu. Autre chose est le système du septennat provisoire avec des institutions faites à son image et à son profit, la fameuse théorie de la trêve des partis qui n'est que la coalition de tous les partis monarchiques contre la république. Ce septennat là, celui du *Français* et du *Journal de Paris*, n'a qu'un défaut, comme la jument de Roland, c'est qu'il ne vit pas, c'est que c'est une vaine abstraction avec laquelle personne ne compte et qui est réduite, pour faire campagne électorale, à s'allier hypocritement avec le bonapartisme. C'est un pur zéro dont le parti de l'empire est le coefficient. Les journaux orléanistes ne parviennent pas à donner corps à ce fantôme, l'une des plus pauvres inventions d'une politique impuissante.

Restent donc en présence la république et l'empire. Nous n'exagérons rien. Nous n'avons garde d'oublier que, sur vingt-huit élections depuis le 24 mai, le bonapartisme n'en compte que cinq, tandis que la république en a vingt-trois en sa faveur. Nous ne faisons pas l'injure à la France de la croire capable de choisir librement le régime qui l'a pervertie et abaissée; jamais il n'a réussi à la gagner, il n'a pu que la surprendre dans un guet-apens; il ne l'a pas conquise, il l'a dérobée nuitamment.

Qu'on laisse le pays à lui-même, sans le surmener par l'état de siége, sans le lasser par l'incertitude systématique, il ne choisira pas à coup sûr un suicide sans gloire et sans courage. Il n'en demeure pas moins qu'on ne sait jusqu'où il pourrait tomber de fatigue et de [illegible] si [illegible] dirigeantes le laissaient piétiner sur place dans un brouillard malsain, en proie à une [illegible]. Aussi, en effet,

le bonapartisme remporterait de nouveaux succès. Un gouvernement défini et libéral le rendrait tout de suite impossible. Si l'on se contente d'offrir à la France un bail de sept ans avec la perspective des plus redoutables conflits, on l'affole et on l'irrite. Voilà pourquoi les candidats qui représentent cette belle politique ne peuvent résister au bonapartisme; ils sont sa proie désignée quand ils n'en portent pas les couleurs. L'épreuve est faite : le septennat orléaniste, qu'il le veuille ou non, est le grand agent électoral de l'empire; il ne lui oppose pas même la barrière la plus fragile. Seule, la république est capable de lutter efficacement contre lui; ses victoires sont nombreuses, et ses rares défaites montrent combien la lutte est grave et combien les fautes se payent chèrement.

Quand nos adversaires prétendent que la république modérée est aussi bien battue que le septennat orléaniste, ils donnent un démenti flagrant aux faits les plus irrécusables. Il est notoire que, soit dans les élections aux conseils généraux, soit dans les élections politiques, depuis dix-huit mois, ce sont les éléments modérés qui l'ont emporté. Il n'est pas possible qu'ils triomphent toujours et partout, parce que ce serait supposer qu'eux seuls existent dans le pays; ce serait oublier aussi combien une politique de répression exagérée est favorable aux exagérations contraires. Crier à la ruine sociale parce que quelques noms d'un radicalisme retentissant sortent de l'urne est une puérilité ridicule; c'est l'exploitation de la peur. On a vu que cette feinte terreur, poussée à l'extrême, a médiocrement servi l'honorable M. Morin dans la Drôme. En vain il a montré la terre française devenant stérile au souffle du radicalisme; il a égayé son département, et c'est ce que font nos alarmistes émérites en nous annonçant tous les jours que nous allons tomber de démocratie en démagogie et de démagogie en Commune. Ces imprécations, qui rappellent Molière, sont usées jusqu'à la corde; elles sont d'autant plus dérisoires qu'elles retentissent dans un pays calme, laborieux, prospère, qui ne se dérange pas de son labeur fécond, même pour s'irriter contre ses diffamateurs attitrés. On trouvera toujours un lambeau de chiffon rouge à agiter, en cherchant bien, pour ameuter les terreurs utiles et suspendre les libertés publiques. Ces exagérations commodes, à force d'être répétées, amusent plus qu'elles n'abusent. On s'est accoutumé à entendre le berger de l'ordre moral crier au loup en pleine sécurité; on le laisse s'enrouer à son aise, et en considérant la situation avec calme on constate que s'il existe encore en France des partis extrêmes, ils n'ont pas la prépondérance qu'on leur attribue. Les élections de Maine-et-Loire, de l'Oise, des Alpes-Maritimes, et l'éclatant succès remporté dans le département du Nord, sont la réfutation péremptoire de ces bons amis de la république qui veulent lui donner la rage pour l'étouffer en sûreté de conscience.

S'il est vrai qu'elle seule peut nous sauver du bonapartisme, comprend-on que quiconque n'est ni le complaisant, ni le complice du césarisme, la repousse sous la forme modérée des dernières propositions du centre gauche? Persister aujourd'hui, après l'épreuve des dernières élections, dans la politique qui a fait et appliqué la loi des maires et préparé les beaux projets du septennat personnel flanqué du grand conseil que l'on sait, c'est préparer directement les voies à l'empire. Il y aurait là plus que de l'inintelligence; ce serait une connivence coupable. Nous croyons qu'un certain nombre d'anciens libéraux y sont tout disposés; dans leur sotte horreur de la république, ils préfèrent le régime du 2 décembre aux luttes sérieuses d'une démocratie qui ne permet pas la paresse et l'insouciance. Nous pensons aussi que le cléricalisme extrême, qui n'a ni patrie, ni principes en dehors de son fétichisme ultramontain, est tout disposé à acclamer la première dictature venue qui lui promette sa protection. On l'a vu à l'œuvre dans le Pas-de-Calais et dans le Nord, rendant la religion solidaire de candidatures impérialistes et ne réussissant qu'à la compromettre gratuitement, au grand scandale de ceux qui la respectent assez pour la tenir en dehors de ces mesquines querelles. Quoi qu'il soit, si nous mettons de côté ce conservatisme inintelligent et ce cléricalisme à outrance, il y a bon nombre de députés qui, après avoir repoussé la proposition Casimir Périer en juillet dernier, sont effrayés d'une élection telle que celle de l'Oise et qui ne sont pas d'humeur à faire la planche au régime qu'ils ont abhorré et combattu. C'est à eux de prendre un parti viril au début de la session prochaine. Il n'y a pas un jour à perdre.

Leur résolution doit être aussi nette que prompte, car ce n'est pas avec des logomachies que l'on satisfait un grand pays. C'est la république sans phrases, telle que la définissait l'autre jour M. Laboulaye, qu'il nous faut et sur l'heure; sinon l'Assemblée ne pourra que se dissoudre au plus vite.

On nous dit qu'elle ne le voudra pas. Il est peu d'hommes qui aiment mourir, et pourtant il est certain que quand ils ne remplissent plus les fonctions de la vie, il faut bien qu'ils s'y résignent. Or, pour une Assemblée, la condition vitale c'est de pouvoir voter, c'est d'arriver à des résolutions effectives. Quiconque connaît l'état des partis sait très-bien que si une fraction du centre droit ne se rattache pas à la république, le vote des lois constitutionnelles sera impossible. Or, une Assemblée qui ne vote plus ne peut pas plus durer qu'un homme qui ne respire pas. Attendons-nous donc à une solution prochaine; la France, d'une manière ou d'une autre, sera mise promptement en situation de se sauver elle-même en disposant de ses destinées, et elle montrera à ses calomniateurs qu'elle veut et peut se relever par la liberté dans l'ordre.

E. DE P.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MOSCOU

Le congrès de Kiev

Tandis que se tenait à Stockholm le congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, une réunion scientifique plus modeste et qui jusqu'ici a moins fait parler d'elle ouvrait ses assises dans une ville de la Russie méridionale. L'antique Kiev, la *Jérusalem des cités russes*, offrait l'hospitalité aux archéologues slaves réunis pour la troisième fois dans les salles de l'Université de Saint-Vladimir. Une légion de travailleurs, la plupart encore ignorés en Occident, discutait les questions les plus neuves et les plus diverses, entreprenait des fouilles et des excursions, groupait dans un commun amour des hautes études et des nobles recherches des savants venus des plus lointaines contrées, de Dorpat et de Moscou, de Paris et de Kazan, de Belgrade et de Posen. On publiera quelque jour le résultat de leurs travaux; en attendant, nous voudrions donner ici une idée générale de la

physionomie du congrès, des débats qu'il a tenus, des fêtes qui l'ont accompagné.

I

L'Assemblée de Kiev n'est pas la première de ce genre qui ait eu lieu en Russie. Le congrès a été fondé en 1869 sur l'initiative du président de la Société archéologique de Moscou, le comte Ouvarov, dont quelques travaux publiés en français sont bien connus des spécialistes. Ils ne suffisent point à donner une idée de l'inépuisable activité de l'archéologue moscovite. Dans les sociétés savantes, dans les recueils périodiques de son pays, le comte Serge Alexievitch Ouvarov est toujours au premier rang des travailleurs. Bibliographe consommé, chercheur infatigable, il se glorifie non sans raison d'avoir groupé dans sa bibliothèque soixante-quinze mille volumes et d'avoir fouillé environ dix-huit mille *tumuli*. Sous son énergique impulsion, le congrès archéologique russe est devenu en quelques années une institution nationale : il a tenu sa première session en 1869 à Moscou et a publié deux magnifiques volumes de comptes rendus accompagnés d'un atlas de haute valeur ; la seconde réunion a eu lieu à Saint-Pétersbourg en 1871 ; ses travaux sont en ce moment sous presse. Kiev, la troisième des villes russes par son importance, la première par le rang historique, était naturellement désignée pour être le siége du congrès de 1874. Les monuments qu'elle renferme en font un lieu de pèlerinage pour l'archéologue comme pour le dévot orthodoxe. Située près des frontières de l'Autriche, non loin des bouches du Danube, elle semble appelée à devenir le centre des relations intellectuelles entre les Russes du nord et les Slaves d'occident et du midi. Les organisateurs du congrès eurent donc l'excellente idée d'y ajouter une exposition des antiquités russes et slaves et de convier à leur réunion les archéologues et les savants étrangers qui s'intéressent aux antiquités de l'Europe orientale. On ne se contenta pas de lancer des invitations : le comte Ouvarov, qui aime à faire les choses par lui-même, parcourut l'an dernier la plus grande partie de l'Autriche, visitant les musées et les savants, désignant les objets qu'il désirait voir figurer à son exposition, insistant auprès des conservateurs, faisant d'avance à qui les méritait les honneurs de Kiev et de la science russe.

Nul doute qu'il y a quinze ou vingt ans la presse européenne ne se fût empressée de dénoncer le voyageur russe comme un agent panslaviste. Aujourd'hui on commence, grâce à Dieu, à regarder la Russie d'un œil plus impartial.

L'idée slave est fort grandiose en théorie ; mais dans la pratique, même en matière archéologique, elle rencontre des difficultés considérables. Le comte Ouvarov dans son voyage a reçu bien des promesses qui toutes ne se sont pas réalisées. Un congrès panslave n'est pas chose facile à réunir ; celui de 1867 a eu un grand éclat, il avait lieu au lendemain de Sadowa : les Slaves tenaient à faire éclater bien nettement leur antipathie pour la domination germanique ; en outre, on leur promettait en Russie la locomotion et l'hospitalité gratuites. En général, les Slaves d'Autriche ne sont pas riches et ils hésitent longtemps avant d'entreprendre de longs et coûteux voyages, suivis d'un séjour plus coûteux encore ; d'autre part, l'ardeur slave de 1867 s'est un peu éteinte. L'archéologie excite moins l'enthousiasme que l'ethnographie ; et puis, on redoute les persécutions du gouvernement autrichien, généralement fort ombrageux en matière de panslavisme ; les querelles intérieures, les exigences de la politique locale absorbent toute l'attention des hommes les plus capables ; en Bohême, la lutte des jeunes et des vieux Tchèques, arrivée à son paroxysme, occupe toutes les forces vives du pays ; en Croatie, la réunion de la diète coïncidait avec l'ouverture du congrès de Kiev ; chez les Slovènes, on craint par une manifestation slave de paraître manquer à la *loyauté* due à la dynastie héréditaire ; les Slovaques savent que les Hongrois ne pardonneront guère à ceux qui passeront la frontière moscovite ; en Galicie, les patriotes polonais n'admettent point que l'on puisse se rencontrer avec le *Moskal*, même sur le terrain scientifique. On ne saurait croire jusqu'à quel point les passions politiques peuvent aveugler des gens éclairés.

Parmi les sociétés polonaises constituées en dehors de la Russie, qui n'en souffre aucune chez elle depuis 1863, une seule, la *Société des amis des sciences de Posen*, crut devoir accepter l'invitation du comte Ouvarov en déléguant un de ses membres, M. Dzialowski. Les Polonais de Prusse, qui vivent en rapport constant avec l'Allemagne, savent ce qu'ils ont à attendre d'elle ; ils comprennent qu'ils ont intérêt à ne pas négliger les moyens de se rapprocher de la Russie et de l'étudier ailleurs et autrement que dans les écrits des émigrés. La mission donnée à M. Dzialowski par les Poznaniens devint pour les *ultras* de la Galicie un sujet d'effroyable scandale. Il semblait que la patrie fût sur le point de périr une seconde fois et que le congrès de Kiev dût donner le signal d'une nouvelle catastrophe. Singulier aveuglement ! le programme du congrès, rédigé en français et en russe, avait été distribué trois mois auparavant ; tous les intéressés en pouvaient prendre connaissance : cela n'empêchait point certains journaux, par exemple la *Gazeta Narodowa* (1), de débiter sur le congrès les contes les plus fantastiques. A l'entendre, c'était une grande manifestation politique organisée par les Moscovites et qui devait rappeler celle de 1867 ; l'archéologie n'était qu'un prétexte ; les Polonais n'iraient à Kiev que pour s'y faire insulter ; la langue moscovite était la seule admise au congrès et personne parmi les Slaves ne songeait, sauf M. Dzialowski, à s'y rendre. C'étaient là des inventions purement gratuites ; le programme du congrès stipulait fort nettement que les langues slaves et étrangères pourraient être admises à certaines séances ; et des Slaves de différents pays traversaient la Galicie pour se rendre à Kiev au moment même où la feuille ultra-polonaise jetait au public passionné ses imprudentes affirmations.

M. Dzialowski sut résister à la pression que l'on cherchait à exercer sur lui et fit preuve en cela tout ensemble de courage et de bon sens. Son séjour à Kiev devait lui démontrer combien étaient exagérées les assertions de la presse galicienne ; il y rencontra d'ailleurs un certain nombre de compatriotes polonais, notamment deux professeurs de l'Université de Varsovie, MM. Pawinski et Mierzinski. Le nombre des Polonais venus au congrès de Kiev peut être évalué à une dizaine ; [illegible] un sérieux [illegible] conciliation. Les Slaves [illegible]

(1) *Gazette nationale*. [illegible]

nombreux. L'Autriche n'avait officiellement délégué personne ; elle est encore trop allemande pour s'intéresser au progrès de la science slave. La Galicie s'était, comme on vient de le voir, abstenue ; la Moravie avait envoyé M. le docteur Beda Dudik et M. le docteur Wankel. M. le docteur Beda Dudik, religieux bénédictin, est depuis de longues années historiographe de Moravie ; il est peu suspect de libéralisme et moins encore de slavisme ; on s'est étonné tout d'abord de le voir à un congrès slave, d'autant plus que le russe lui est peu familier. Il a bravement payé son écot par une lecture sur les *tumuli* de la Moravie ; il est vrai que cette lecture a été faite en allemand ; c'est l'idiome dans lequel M. Dudik écrit tous ses ouvrages. Le docte abbé a tenu à enrichir l'exposition et y a apporté des objets fort intéressants. Le docteur Wankel est désormais célèbre en Autriche par les magnifiques découvertes qu'il a faites dans la grotte de Bytchi-Skala, non loin de Brünn ; il y a rencontré une prodigieuse quantité d'objets de bronze, or et argent, tout l'appareil d'un sacrifice aux temps antéhistoriques. La collection qu'il a réunie au village de Blansko, près Brünn, est évaluée à environ 25 000 francs. L'Autriche est trop pauvre pour l'acheter et M. Wankel n'est pas assez riche pour la conserver. Il est à craindre que ce trésor ne passe en Allemagne ou même en Amérique. M. le docteur Wankel a apporté avec lui deux ou trois objets de sa collection ; il a adressé au congrès un mémoire sur ses découvertes, mais comme il n'estimait pas que la langue allemande fût séante dans la bouche d'un Slave parlant à des congénères, il l'a fait traduire en russe et lire en cet idiome par un de ses collègues.

De tous les pays slaves occidentaux, la Bohême est celui qu'on avait accoutumé de voir marcher jusqu'ici à la tête du mouvement scientifique et des manifestations panslavistes. Malheureusement, elle passe en ce moment par une période de transition assez difficile ; ses savants les plus estimés ou sont morts ou se font vieux ; elle a, depuis quelques années, successivement perdu Jaromir Erben, Hanusch, Wocel, tous trois célèbres par leurs études sur le passé et la mythologie des Slaves ; elle ne les a point encore remplacés ; ceux qui restent défendent pied à pied contre l'envahissement germanique les situations acquises ou convoitées. Le gouvernement viennois néglige rarement l'occasion d'offrir à un Prussien les chaires qu'il pourrait faire occuper par un Tchèque. Le musée de Prague possède d'incomparables richesses ; elles ont été mal représentées à Kiev par quelques moulages de pièces en bronze. Prague, la docte Prague, n'a envoyé qu'un seul représentant, M. Kollar, professeur de langues slaves à l'Université ; un autre M. Kollar est venu de Tabor ; tous deux ont lu des notes au congrès.

La Croatie, où le mouvement scientifique est très-intense, n'aurait pas été représentée à Kiev sans la présence à peu près fortuite de M. Jagitch, professeur à l'Université... de Berlin. L'histoire de ce savant est curieuse et peut donner au lecteur une idée des déboires auxquels le patriotisme expose ceux que leur mauvaise étoile a fait naître chez des nations persécutées. Il y a quelques années, M. Jagitch était professeur au gymnase d'Agram (Croatie) ; c'était un érudit fort remarquable ; il avait publié sur la philologie et l'histoire littéraire des Slaves méridionaux des travaux qui lui avaient valu l'estime de tous les connaisseurs. On lui prédisait un brillant avenir. Soudain il fut destitué par le ministère. Son crime était d'être un ardent patriote à une époque où le gouvernement austro-hongrois n'avait pas encore fait à la Croatie les concessions qui vinrent depuis. Heureusement, la Russie était là : l'Université d'Odessa avait besoin d'un professeur de grammaire comparée ; on fit venir M. Jagitch ; l'an dernier, l'Université de Berlin — où les officiers apprennent le russe avec ardeur, soit dit en passant — a proposé à M. Jagitch une chaire de langues et de littératures slaves à de fort belles conditions : trois mille thalers d'appointements, sept cents thalers pour frais de déplacement, soit environ quinze mille francs pour la première année. M. Jagitch a accepté. Il n'est venu au congrès de Kiev que pour dire adieu à ses collègues russes.

On attendait des pays slovènes la visite de M. Costa, président de la *Matica* ou Société littéraire slovène de Laybach (Lublanja). Il n'est pas venu ; mais il a tenu à témoigner de sa sympathie pour le congrès en lui dédiant un travail sur la bibliographie de son pays.

Il faut encore citer, comme représentants des Slaves d'Autriche, deux Ruthènes de Lemberg : M. Plostchansky, rédacteur en chef du journal ruthène et russophile *Slowo* (la Parole) ; M. Kaluzniatzky, professeur qui a apporté une fort belle collection de *fac simile* de manuscrits, — et deux popes de Bukovine qui ont exposé des ornements d'église empruntés à une église de Czernowitz.

Vers le milieu du congrès, on a vu arriver de Stockholm M. Floris Romer, le conservateur du musée de Pesth. M. Romer est bénédictin et Hongrois ; son nom est bien connu de tous ceux qui ont eu affaire au musée de Pesth ; il a recueilli force notes à l'exposition de Kiev, mais il n'a point pris part aux débats du congrès. L'Allemagne n'était point représentée ; elle n'aurait pu déléguer à Kiev que des officiers d'état-major, qui auraient sans doute étudié avec plus de soin la topographie locale que l'exposition. La France avait envoyé M. Leger et un peu plus tard M. Rambaud, tous deux chargés de missions par le ministère de l'instruction publique. Leurs noms sont bien connus des lecteurs de la *Revue*.

La Serbie avait pour représentant M. Novakovitch, bibliothécaire de la ville de Belgrade et ancien ministre de l'instruction publique. M. Novakovitch, travailleur modeste et infatigable, est l'auteur d'une foule de publications estimées parmi lesquelles nous rappellerons son *Histoire de la littérature serbe* et sa *Grammaire de la langue serbe*. Il a recueilli partout les témoignages de la considération la plus sympathique. Il apportait à l'exposition une collection de manuscrits slaves et y a fait une lecture en langue serbe (1).

En somme, le nombre des membres étrangers — en y comprenant même les Polonais sujets russes — ne dépassait guère la vingtaine. Ils auraient été, pour ainsi dire, noyés dans la masse des membres russes, qui étaient d'environ deux cent cinquante, si leurs travaux n'avaient attiré l'attention générale et si l'hospitalité russe, avec cette bienveillance qui la distingue, ne s'était plu à mettre leurs personnalités en relief. Nous ne pouvons ici énumérer, on le comprend, tous les membres indigènes ; nous relèverons seulement dans la liste générale alphabétique les noms de MM. *Antonovitch*, professeur à l'Université de Kiev, auteur de travaux fort estimés sur l'histoire

(1) Sur la liste générale des membres figure également le docteur Blau, consul d'Allemagne à Odessa. C'est le seul agent diplomatique étranger qui se soit fait inscrire. M. Blau est fort au courant des choses slaves.

de la Russie méridionale, secrétaire général du congrès, auquel il a rendu les plus grands services ; *Bestoujev-Roumine*, professeur à l'Université de Pétersbourg, à qui l'on doit la meilleure histoire de Russie qui ait été publiée jusqu'ici ; *Brikner*, professeur à Dorpat, historien savant et consciencieux ; *Veljaminov-Zernov* et *Harkavi*, orientalistes de premier ordre ; *Grigorovitch*, professeur à l'Université d'Odessa, slaviste et polyglotte de cette forte génération qui a créé les études slaves en Russie ; *Grote*, membre de l'Académie de Pétersbourg, et *Bytchkov*, directeur de la célèbre bibliothèque impériale ; *Zabieline*, dont les belles études sur l'ancienne histoire de Russie ont été révélées à la France par M. Rambaud ; *Dragomonov*, dont le nom s'associe à celui de M. Antonovitch ; le docteur *Ivanovski*, anthropologiste distingué, collaborateur de M. de Quatrefages pour la publication des *Crania ethnica* ; *Kostomarov*, dont Mérimée a popularisé chez nous les écrits ; *Jkonnikov* et *Modestov*, professeurs à l'Université de Kiev ; *Oreste Miller*, professeur de littérature russe à l'Université de Saint-Pétersbourg, l'un des maîtres de la philologie et de la critique littéraire et que l'opinion publique a salué comme le plus brillant orateur du congrès ; *Nil Popov*, l'ardent panslaviste ou, si l'on aime mieux, slavophile de Moscou ; *Roumiantsov*, secrétaire de la Société archéologique de Moscou ; *Samokovasov*, dont les fouilles récentes feront époque dans la science ; *Sreznievsky*, doyen de la Faculté des lettres de Saint-Pétersbourg, membre de la section russe de l'Académie, le Nestor de la philologie nationale ; *Tichonravov*, éditeur et commentateur des anciens textes slavons, professeur à Moscou, et enfin le comte *Ouvarov* que l'ordre alphabétique amène ici le dernier et qu'il eût fallu placer en tête de tous ; car il était, et c'est justice, le président général de la réunion. Toujours sur la brèche, préparant comme un simple manœuvre les vitrines de l'exposition, dirigeant avec tact et fermeté des débats parfois orageux, prenant part aux discussions les plus épineuses, animant les excursions par un entrain que rien ne lasse, les éclairant par une érudition sûre et pleine d'*humour*, le comte Ouvarov a été vraiment l'âme du congrès. Et puisque son nom vient ici sous notre plume, qu'on nous permette — la galanterie française nous y autorise — de rappeler celui de la comtesse Ouvarov, qui s'est vaillamment associée aux travaux et aux fatigues de son mari et dont la gracieuse hospitalité a laissé à tous les étrangers un respectueux souvenir. Ajoutons qu'un haut personnage, le grand-duc Constantin Nicolaïevitch, dont Paris regrettait dernièrement le départ précipité, avait bien voulu accepter la présidence honoraire de la réunion.

II

Les frais du congrès ont été supportés par le ministère de l'instruction publique, qui avait accordé à cet effet une somme de trois mille roubles (le rouble vaut environ 3 fr. 50). Les membres n'ont point eu de cotisation à payer. La plus grande partie des membres russes étaient députés, soit d'universités, soit de sociétés scientifiques ou d'institutions administratives. Ils avaient reçu, pour se rendre à Kiev, des indemnités destinées à défrayer les frais de voyage et de séjour. Les universités russes ont des fonds à elles dont elles peuvent disposer librement sous certaines garanties ; c'est là évidemment un avantage sérieux, et que doivent leur envier les Facultés de France.

Les séances du congrès se sont ouvertes, le 2 août, sous la présidence du comte Ouvarov. L'ensemble des travaux avait été préparé par le conseil, où la France était représentée. Trois des plus vastes salles de l'université de Saint-Vladimir avaient été mises à la disposition de la réunion. L'une était consacrée aux séances ; les deux autres à l'exposition. Cette exposition se divisait en deux grandes sections : manuscrits et incunables, archéologie civile et religieuse. Le catalogue général, qui — malheureusement, ainsi qu'il arrive souvent en pareille circonstance, n'a pu être distribué que la veille de la fermeture, — comprend près de quinze cents numéros. L'illustration seule pourrait donner aux lecteurs une idée des objets exposés ; la paléographie slave n'a réellement d'intérêt que pour les connaisseurs ; les miniatures qui l'accompagnent, très-précieuses pour l'histoire de la vie publique et religieuse, ne valent point, au point de vue esthétique, celles de l'Occident. Mais il est impossible d'étudier la peinture byzantine sans connaître les œuvres russes. Dans l'une des vitrines figurait le *fac simile* photographique d'un manuscrit *glagolitique* récemment découvert à Tours par le bibliothécaire, M. Dorange. La ville qui a donné son nom au premier annaliste des Francs se trouvait ainsi représentée près de la cité qui a produit le moine Nestor, le premier chroniqueur de la Russie. Un mémoire sur cette piquante découverte a été lu *en russe* par le délégué français. Le comte Ouvarov avait écrémé, sans les épuiser, ses riches collections ; l'Académie théologique de Kiev avait fait part de ses richesses ; l'Académie d'Agram, la Société des sciences de Belgrade, avaient envoyé une bonne partie des leurs. Le goût des beaux manuscrits est fort répandu en Russie : tel marchand de Moscou en possède une riche collection qu'il fait décrire par les plus célèbres paléographes. L'honneur d'avoir mis en ordre tous les envois divers revient à un slaviste zélé, M. le professeur *Chroustchov*, dont le nom, omis plus haut, trouve naturellement sa place ici.

Dans la salle d'archéologie proprement dite une série de vitrines, élégamment disposées, renfermait les spécimens les plus variés du travail humain, depuis l'âge de la pierre jusqu'à la fin du XVIIe siècle. C'est jusqu'à cette époque que s'étend la période archéologique de l'histoire russe. Des particuliers, des universités, des sociétés savantes, ont largement contribué à enrichir l'exposition. Des fiches placées auprès des objets, — en langue russe seulement, — indiquent le lieu de provenance et le nom du propriétaire. Elles permettent de constater que la Russie ne manque pas d'amateurs éclairés ; les spécimens les plus variés de l'art antéhistorique dans les régions les plus diverses, des plateaux de l'Oural aux bords de la Veltava, fournissent matière aux comparaisons les plus intéressantes. Un photographe habile, M. de Mezer, notre compatriote, profite de l'exposition pour exécuter un album qui sera fort précieux à consulter quand tous ces trésors seront dispersés. La foule s'arrête surtout pour contempler des ossements de mammouth trouvés, avec des armes de silex, dans le gouvernement de Poltava : ils donneront lieu à de vives discussions. On admire les reliques funéraires, les cottes de maille tordues au feu, récemment trouvées sur l'emplacement d'un bûcher sans doute païen. Les dames se font remarquer par leur intelligente curiosité. La femme russe est avide de savoir, les sciences en courtes

sont suivies avec une attention soutenue; le public prend place une demi-heure avant l'ouverture des séances; ni une chaleur torride ni l'aridité des sujets ne le rebutent. Certains membres regrettent que le comité, trop libéral vis-à-vis du public, n'ait pas réservé des places spéciales à ceux qui ont à jouer dans les débats un rôle plus grave que celui de simples auditeurs; ils font remarquer que l'archéologie traite parfois de sujets qui réclament une grande liberté de langage. La présence des femmes, des jeunes personnes et même des enfants, oblige à des suppressions ou à des périphrases qui font tort à la virile franchise de la science. D'autre part le public, surtout quand on est en contact de trop près avec lui, exerce sur les orateurs une influence un peu énervante : on commence par des considérations techniques et l'on se laisse aller peu à peu à des fleurs de rhétorique.

Public admirable, d'ailleurs, que cet auditoire de Kiev. Rien ne le lasse, ni la sécheresse des détails ni la variété des discussions : on lui parle serbe, il applaudit; on lui parle tchèque, il applaudit encore. Un étranger monte à la tribune et lit, dans un russe évidemment imparfait, un travail ennuyeux, même pour les spécialistes. Le public pardonne les fautes d'accent, peut-être même les fautes de grammaire, et témoigne par une triple salve de sa sympathie pour l'orateur, tout confus d'un succès inattendu. Néanmoins, il paraît nécessaire que dans un congrès de ce genre certaines séances soient tenues à huis clos; il faut communiquer au public les résultats de la science; il ne faut pas lui montrer comment on la fait; il faut pouvoir garder, dans des réunions intimes, l'impitoyable crudité du langage scientifique.

III

Le congrès était divisé en huit sections : I. Antiquités préhistoriques. — II. Géographie et ethnographie historiques. — III. Monuments de l'art. — IV. Vie domestique et sociale. — V. Vie ecclésiastique. — VI. Monuments épigraphiques et littéraires du monde slave. — VII. Antiquités classiques. — VIII. Antiquités orientales. Chaque section avait un président et un ou deux secrétaires. Chaque séance avait, en outre, un président d'honneur qui en dirigeait les débats sous le contrôle du président général. Le congrès a tenu près de trente séances de trois heures chacune. C'est dire qu'il s'y est lu beaucoup de travaux et qu'on a dû se livrer à des débats animés. Le nombre des lectures, sans compter les improvisations, les répliques et dupliques, s'élève à plus de quatre-vingts. Il n'est point très-facile d'en rendre compte, même en supposant qu'on ait assisté à toutes les séances. Le congrès n'a point entretenu de rapports officiels avec la presse russe, maigrement représentée à Kiev par deux journaux de mince format et qui paraissent trois fois par semaine; il n'a point imprimé de feuilletons, et, jusqu'à la publication du volume des *Mémoires*, aucun compte rendu ne saurait offrir des garanties d'authenticité. Certains travaux ont un caractère absolument technique qui les fait rentrer dans le cadre de la *Revue scientifique* ou de la *Revue archéologique*. D'autres sont plus littéraires; on a pu voir, par la division du congrès, qu'il embrassait pour ainsi dire l'encyclopédie des sciences historiques et philologiques jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Nous signalerons, en suivant simplement l'ordre chronologique des séances, quelques-unes des lectures qui ont le plus intéressé l'auditoire. Au point de vue absolu, rien ne prouve que ce soient les meilleures, et nous ne prétendons point faire tort aux travaux que nous ne pouvons citer; les mémoires les plus ardus, les moins intelligibles au public, sont souvent les plus méritoires. Mais il ne faut pas oublier que le congrès de Kiev avait pour but, tout ensemble, de faire progresser la science et de la populariser.

La bienvenue d'usage a été souhaitée au congrès par le prince Dundukov Korsakov, gouverneur général des trois provinces de Kiev, Volhynie et Podolie; par le maire de Kiev, prince Demidov de Saint-Donato, un nom bien connu en France et en Italie, et par le recteur de l'université. Puis le comte Ouvarov a exposé le plan général du congrès et le programme des questions proposées. Au point de vue des besoins de la Russie, le congrès, selon lui, doit surtout s'efforcer de séparer l'archéologie de l'histoire, d'indiquer les méthodes propres à son enseignement, et d'introduire l'archéologie parmi les sciences étudiées dans les universités, où jusqu'ici elle ne figure point. L'orateur a signalé l'intérêt qu'il y avait à faire, dans chaque congrès, une large part à l'élément local. Aucune ville de Russie n'est plus riche que Kiev en monuments archéologiques. Elle est, en outre, le centre d'un mouvement littéraire fort actif; c'est le siége d'une université, d'une académie théologique célèbre dans l'histoire de la Russie méridionale, et d'une commission archéographique qui publie de nombreuses éditions M. Sreznievsky, le savant académicien de Pétersbourg, a été chargé de présenter au public un résumé de ces travaux. Puis, après cette séance générale, il a été immédiatement procédé à l'ouverture des séances de sections. Kiev a eu les honneurs de la première dans la personne de l'archiprêtre Lebedintsev, qui a lu un mémoire sur la cathédrale de Sainte-Sophie. Cet antique édifice a été plus d'une fois visité par les archéologues. Dans la séance du 3 août, M. Samokvasov (de Varsovie) a vivement intéressé le public en lui racontant la récente découverte d'os de mammouth et d'instruments de pierre dans le gouvernement de Poltava. Les os avaient été travaillé avec les instruments de pierre. C'est là un fait important; il prouve qu'au lendemain même de la période glaciaire l'homme a paru dans les plaines de l'Ukraine. Le comte Ouvarov a entretenu ensuite l'assemblée d'armes de l'âge de la pierre récemment trouvées auprès d'Iaroslavl, non loin du Volga. La parole du comte Ouvarov est claire, incisive et fort goûtée du public. Nous n'entrerons pas dans le détail des discussions. Ni le caractère de cette *Revue* ni les bornes de cet article ne nous y autorisent; et d'ailleurs, nous le répétons, nous n'avons pas encore sous les yeux la sténographie officielle.

Signalons, parmi les lectures ultérieures, celles de M. Kostomarov sur les institutions guerrières des princes de Kiev et sur divers documents concernant l'histoire de la Petite-Russie. M. Kostomarov est l'un des favoris du public; il a été jadis professeur à Kiev; bien qu'il vive aujourd'hui et depuis fort longtemps à Saint-Pétersbourg, il est considéré comme le chef de ce qu'on peut appeler, en littérature, le parti petit-russien; il a été autrefois persécuté par le gouvernement à une époque où la Russie était moins libérale qu'elle ne l'est aujourd'hui; c'est l'idole de la jeunesse, et son apparition est toujours saluée par les plus sympathiques acclamations. On l'applaudit de confiance; car sa voix est brisée par l'âge et

l'on entend bien rarement les excellentes choses qu'il dit.

Nous remarquons dans la séance suivante une étude de M. Modestov sur un nom slave qu'il croit avoir découvert dans les inscriptions de Pompéi. Ce nom, que nous pouvons livrer dès maintenant aux recherches des philologues, est celui de l'affranchi *Jarinus* ; les endroits où on l'a découvert ne paraissent guère confirmer cette renommée de chasteté que les historiens slaves ont faite à leurs ancêtres.—Nous passons sous silence une foule de communications dont l'intérêt est purement local et dont le titre seul, pour être compris, réclamerait de longs commentaires. Dans la séance du 12 août une lecture de M. Golovatski donne lieu à un incident assez inattendu. M. Golovatski est un Ruthène de Galicie qui, ayant eu à se plaindre de ses compatriotes polonais, a pris du service en Russie. Il lit un mémoire sur les Ruthènes de Galicie et de Hongrie et y glisse quelques phrases malsonnantes pour les Polonais et le catholicisme ; le délégué polonais de Posen et l'abbé Dudik réclament auprès du président ; satisfaction leur est donnée ; on décide dans les coulisses du Congrès que le mémoire de M. Golovatski ne sera pas imprimé. Il y a plus : le délégué de Posen lit un travail en langue polonaise sur l'archéologie de son pays ; il est salué par les applaudissements frénétiques et de ceux qui l'entendent et de ceux qui ne l'ont pas compris. Un professeur russe orthodoxe, M. Grigorovitch, lui réplique en polonais dans les termes les plus courtois et les plus bienveillants. — Espérons que ce double incident portera ses fruits : où les peuples pourraient-ils se rencontrer pour arriver à des conciliations nécessaires, à des concessions inévitables, sinon sur le terrain scientifique ?

L'archéologie préhistorique reprend ses droits dans la séance du 14 août, où M. le docteur Ivanovski lit son travail sur les *tumuli* des gouvernements de Novgorod et de Pétersbourg. Le savant anthropologiste fait passer tour à tour sous les yeux du public les objets qu'il a découverts et commente sa lecture par des dessins au tableau. Ce travail est de ceux qu'il faut souhaiter de voir traduits et publiés le plus tôt possible dans l'intérêt de la science. —M. Pawinski donne des détails tout à fait nouveaux sur un cimetière païen du royaume de Pologne ; le lendemain, M. Samokvasov étudie la valeur historique de ces fortifications en terre que les Slaves appellent *goroditscha*. Les travaux de MM. Ouvarov, Ivanovski et Samokvasov se recommandent d'une manière toute spéciale à l'attention des archéologues. Nous leur signalons spécialement les études de ce dernier sur les *tumuli* du gouvernement de Tchernigov (lecture du 16 août).

Mais la séance qui a le plus passionné le public et la presse, c'est celle du 16 août, où M. Oreste Miller, de Saint-Pétersbourg, a esquissé le caractère comparé des chants de la Grande et de la Petite Russie, des *byline* et des *dumy*. Il faut avoir étudié à fond la littérature des peuples slaves pour se rendre compte des débats animés auxquels cette question peut donner lieu. On s'est appliqué à établir entre la Grande et la Petite Russie un antagonisme imaginaire. On a été plus loin : on a voulu faire des Ruthènes les représentants de l'esprit indo-européen et des Moscovites les descendants de Touraniens slavisés. Ces théories ne tiennent pas devant un examen approfondi. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existe entre les Russes du nord et ceux du midi les mêmes différences qu'entre les Lombards et les Napolitains, les Picards et les Provençaux. La question des *Byline* et des *Dumy* rappelle les deux courants littéraires représentés en France par les trouvères et les troubadours. Le discours brillant de M. Miller, le plus grand succès oratoire du Congrès, a provoqué des polémiques ardentes qui ont retenti jusque dans la presse russe et dont l'écho s'est prolongé longtemps encore après la fermeture du congrès. Nous n'avons pas en main toutes les pièces du procès et nous n'entendons pas les résumer ici.

Les séances les moins piquantes n'ont pas été les séances dites *libres*, où les orateurs avaient la faculté de s'exprimer dans un autre idiome que le russe. La première était présidée *en français* par un Serbe, M. Novakovitch, assisté d'un Parisien, M. Leger ; la seconde *en russe*, par M. Leger, assisté d'un Polonais, M. Pawinski. On y a entendu tour à tour des travaux en allemand, en tchèque, en polonais et en serbe. Le public russe est essentiellement polyglotte ; les Petit-Russiens de Kiev connaissent, outre leur dialecte maternel, le russe de Moscou et souvent aussi le polonais. Toutefois, il n'est pas certain que tout ait été compris ; on a néanmoins applaudi avec une bienveillance dont les étrangers ont été fort touchés. Des toasts portés dans les banquets offerts par le gouverneur, le maire et les membres eux-mêmes du congrès, ont encore cimenté cette confraternité internationale. M. Rambaud a fait spirituellement remarquer que de tous les pays étrangers, la France n'était pas celui qui avait envoyé la moins nombreuse députation. Cette députation est revenue enchantée de l'accueil cordial qu'elle avait reçu et reconnaissante pour des sympathies dont elle reporte tout l'honneur à la patrie.

IV

Il resterait à dire ici quelques mots des fêtes et des excursions du Congrès. Décrire les monuments de Kiev et de ses environs, ce serait s'obliger à une étude détaillée de cette intéressante cité. Raconter les fouilles entreprises, ce serait esquisser les traits d'un véritable mémoire archéologique. Kiev ne pouvait, comme Stockholm, offrir à ses hôtes les splendeurs d'une hospitalité royale ; ils garderont pourtant un long et reconnaissant souvenir au prince Dundukov Korsakov, qui leur a offert dans les jardins de son palais une soirée digne des *Mille et une nuits*. Des transparents artistiques représentaient les principaux monuments de la ville ; lanternes vénitiennes et feux de Bengale jetaient de magiques lueurs ; des chœurs de Cosaques dissimulés dans les charmilles faisaient entendre l'inimitable et sauvage musique des steppes. Au raout donné chez le prince Demidov, l'aimable maire de Kiev a prouvé qu'on pouvait être tout ensemble un Parisien du boulevard et un Russe patriote dévoué à tous les intérêts de la science et du pays. C'est le prince Demidov qui entreprend, dit-on, à ses frais la publication des travaux du congrès. Son nom restera désormais lié à l'histoire de l'archéologie nationale.

EXPLORATION FRANÇAISE EN BIRMANIE

Les capitaines Fau et Moreau

Après la mort de MM. Francis Garnier et Balny dans le onkin, après celle de MM. Dourneaux-Dupéré et Joubert dans le Sahara, la science géographique française a eu encore à déplorer une double perte : celle des capitaines Fau et Moreau, qui viennent de succomber en Birmanie victimes, non du poignard des assassins, mais des atteintes d'une maladie que les habitants de l'Indo-Chine ne nomment qu'avec terreur : *la fièvre des bois*.

MM. Fau et Moreau étaient deux jeunes officiers français à qui semblait réservé le plus brillant avenir. Sortis tous deux de l'École polytechnique, ils avaient rapidement conquis leurs grades, l'un dans l'arme du génie, l'autre dans celle de l'artillerie. Ils étaient restés unis par les liens de l'amitié la plus vive. Impatients de la situation d'expectative que nos derniers désastres ont faite à nos officiers, ils avaient cherché à s'illustrer dans une autre carrière que celle des armes. Au début de leur carrière d'explorateurs, ils ont été frappés aussi cruellement et presque aussi rapidement que sur un champ de bataille.

Triste ironie de la fatalité qui s'est attachée à la France dans ces derniers temps, et qui rappelle la mort simultanée d'Henri Regnault et de Gustave Lambert à Buzenval!

L'Indo-Chine, où la France est appelée à jouer un si grand rôle depuis qu'elle s'est établie à Saïgon, est cette grande presqu'île d'une étendue aussi considérable que l'Inde, mais qui, plus irrégulière dans sa forme, s'allonge indéfiniment à l'est de l'océan Indien et semble se continuer, par la succession des îles de la Sonde et de la Mélanésie, jusque dans les profondeurs de l'océan Pacifique. Elle est divisée en quatre grands royaumes et une infinité de petits États dont les destinées ont été très-diverses. La partie de ce pays qui regarde l'Inde formait, au commencement de ce siècle, un immense empire connu sous le nom de Birmanie, appuyé au nord sur l'énorme massif de l'Himalaya, flanqué à l'est par la chaîne de montagnes qui constitue l'arête centrale de l'Indo-Chine et de la presqu'île de Malacca, à l'ouest par le bassin du Brahmapoutre et le golfe du Bengale. Ce pays est, en somme, une sorte de prolongation des pentes du Tibet vers l'archipel de la Sonde. Il est arrosé par de nombreux cours d'eau dont le principal est l'Irraouady. Son territoire était disputé par les deux royaumes de l'Ava et du Pégu, dont les guerres constituent à peu près toute l'histoire de l'Indo-Chine occidentale depuis quinze siècles. Comme dans toutes les régions de montagnes, les habitants y sont jaloux de leur indépendance, mais peu enclins au commerce. Les Birmans sont en général très-doux sans se montrer sensibles aux avantages de la civilisation. Ils vivaient presque inconnus du reste du monde, lorsque l'apparition des Portugais, et plus tard des Anglais, détermina chez leurs gouvernants le désir de nouer des relations plus suivies avec les nations européennes.

Les Anglais, après s'être établis dans l'Inde, ne tardèrent pas à se trouver en contact avec les peuples de la Birmanie. Déjà, en 1795, des difficultés s'étaient élevées entre le gouvernement de l'Inde et le gouvernement birman. Un traité les aplanit pour quelques années; mais elles surgirent de nouveau lorsque l'Angleterre eut repris le dessus dans ses luttes avec le premier empire. Une succession de guerres et de conquêtes la mit en possesion de toute la partie occidentale de la Birmanie, jusqu'à la presqu'île de Malacca. Ces conquêtes eurent lieu de 1824 à 1862. Depuis 1862 jusqu'à nos jours, l'Angleterre procéda à l'organisation administrative de sa nouvelle colonie, qu'elle a divisée en trois provinces placées chacune sous les ordres d'un commissaire. Un commissaire général centralise les pouvoirs des gouvernements provinciaux.

Cette prise de possession du littoral et particulièrement des embouchures de l'Irraouady et de la Salouen, a fermé à la Birmanie indépendante toute issue libre sur l'océan Indien. On conçoit dès lors que le souverain actuel du pays cherche à s'affranchir de cette servitude et l'on s'explique, sans qu'il soit besoin d'insister sur ce point, par quelle succession de mesures le roi actuel a été amené à conclure un traité de commerce avec la France et à favoriser par tous les moyens possibles l'établissement des Français dans ses États. La présence de nationaux européens autres que les Anglais, dans la Birmanie indépendante, est une garantie pour la liberté des échanges avec l'intérieur. Toute la politique du gouvernement birman consiste à garder une prudente neutralité entre quatre puissances rivales : l'Angleterre à l'ouest, la Chine au nord, le royaume de Siam au sud, l'Annam et l'influence que la France y exerce du côté de l'Indo-Chine orientale.

Lorsque le traité conclu à Versailles, au commencement de l'année 1873, avec les ambassadeurs birmans nécessita l'envoi d'une mission diplomatique sous les ordres de M. de Rochechouart, les capitaines Fau et Moreau sollicitèrent, avec le concours de la Société de géographie, un congé pour accompagner à leurs frais la mission diplomatique chargée de l'échange des ratifications. Ils se trouvaient dans les meilleures conditions pour accomplir un voyage dans des contrées à peu près inconnues de la science. Le pays avait été exploré en partie par le colonel Yule et ses savants collaborateurs; mais les défiances du gouvernement birman avaient entravé leurs reconnaissances. Le colonel Yule ne faisait aucune difficulté d'avouer que les Français pourraient pénétrer dans beaucoup d'endroits dont il avait été écarté, et il s'était empressé de fournir aux capitaines Fau et Moreau des instructions fort détaillées qui leur furent transmises par la Société de géographie. Le colonel Yule signalait l'intérêt qu'il y aurait à établir un levé détaillé et complet de la grande cité ruinée de Pagan, où il n'avait pu rester que trois jours à peine. Il mentionnait aussi l'importance géographique de la reconnaissance des sources de l'Irraouady, mais la considérait comme peu praticable dans un premier voyage.

M. le comte de Rochechouart arriva dans la capitale de la Birmanie, à Mandalay, en compagnie de ses attachés diplomatiques et de MM. Fau et Moreau. La mission fut accueillie non-seulement avec cordialité, mais aussi avec des honneurs exceptionnels. Les fêtes succédèrent aux fêtes, et nos deux jeunes officiers, logés dans une des plus belles résidences de la capitale, se virent entourés de tant de prévenances qu'ils durent rester près de trois mois avant de songer à entreprendre leur voyage. Le roi leur témoignait une affection touchante; il les traitait comme ses propres enfants et voulait que ses subordonnés les considérassent comme tels.

Le 2 août 1874, ils quittèrent la capitale avec une escorte

qu'eût enviée un lieutenant général du royaume. Leur première étape fut Maïpoun, où ils ne constatèrent aucun fait digne de mention. Leur escorte, qui procédait, conformément aux usages orientaux, avec une majestueuse lenteur, ne les amena à la première capitale d'une province, Monay, que le 2 mai suivant. Là, ils furent accueillis avec de grands honneurs de la part du gouverneur ou *sôoua*, qui est un chef tributaire de ce pays.

La ville, qui compte environ vingt mille habitants, est assise au pied d'une colline sur le versant de laquelle une partie des maisons s'étagent et dominent une vallée d'une lieue de largeur. Le flanc de la colline, où s'élèvent la plupart des constructions, est couvert d'une forêt à la végétation luxuriante; les pagodes s'y détachent par échappées au sein d'un fouillis de verdure : c'est un paysage enchanteur. Malheureusement la beauté pittoresque de ces sites, fréquents dans l'Indo-Chine, est tristement compensée par les émanations paludéennes des rizières que l'on cultive dans les marécages étalés au pied des collines et par les effluves pestilentielles que la chaleur et l'humidité engendrent par suite de la décomposition des matières végétales dans les fourrés. Les maisons elles-mêmes sont malsaines : construites en bambous et recouvertes de paille ou de feuilles, elles constituent de véritables foyers d'infection miasmatique. Les plus beaux édifices sont en bois de teck. Le palais du sôoua est construit avec le bois de cet arbre. Les moindres détails en sont sculptés, et les constructions qui en forment l'ensemble sont entourées d'une palissade de même bois.

Les voyageurs furent reçus dans la grande salle d'audience, qui ne manque ni de grâce ni de grandeur; le plafond est soutenu par de hautes colonnes dorées. Les ornements se réduisent à des découpures élégantes finement travaillées et multipliées à profusion. Un trône immense occupe le milieu de la pièce; il est orné d'une sculpture fort remarquable qui représente Sa Majesté birmane.

Ici encore, pour faire honneur aux Français, les fêtes se succédèrent sans interruption. Le *sôoua* et le *secagui* (gouverneurs généraux des États de l'est et du sud) rivalisaient non-seulement d'égards extérieurs, mais aussi de témoignages d'affection. Il était difficile de s'arracher brusquement d'une société aussi aimable; cependant la saison des pluies approchait; il fallait partir si l'on voulait explorer les bords de la Salouen et gagner en temps opportun la frontière de la Chine à Kiang-ton.

Le départ était fixé à la fin du mois lorsque les fièvres commencèrent à affecter différentes personnes de l'escorte et à faire victimes sur victimes. Ce fut d'abord le neveu du sôoua, puis le cuisinier, puis le plus jeune des fils du sôoua. Les médecins du pays, dit le capitaine Moreau, traitaient les malades en dépit du bon sens. Nos deux explorateurs n'étaient guère mieux édifiés sur le traitement à suivre; cependant ils essayèrent de soigner le fils aîné du sôoua, qui, lui aussi, s'était alité, et parvinrent à le remettre sur pied.

Ce fut probablement au milieu de ces préoccupations que le capitaine Fau ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Déjà, dans les derniers jours de mai, il avait dû garder le lit. Il ne reprit ses sens qu'à de rares et courtes reprises. A la date du 7 juillet, il était retombé et ne devait plus se relever. La fièvre, qui épuisait ses forces, paraissait accompagnée d'un embarras intestinal; le capitaine Moreau pensait qu'il fallait s'éloigner au plus vite de ce lieu pestilentiel. Grâce aux prévenances du sôoua et du secagui, il disposait d'un nombre de porteurs plus que suffisant.

Malheureusement l'état du capitaine Fau empirait de jour en jour et presque d'heure en heure. Le 9 juillet, il éprouva cependant une sorte d'amélioration; on le croyait en état de partir lorsque la fièvre reparut, plus violente que jamais. Le pouls donnait cent cinquante pulsations à la minute; le 10 au soir, son état était désespéré; il expira le 12.

Quoique les indigènes eussent reconnu dans sa maladie la *fièvre des bois*, dont ils ont une extrême frayeur, la bienveillance des autorités ne se démentit pas; on éleva un catafalque où l'on déposa les restes mortels de notre malheureux compatriote, et on l'entoura d'une garde d'honneur. Des ouvriers réunis en grand nombre construisirent en huit heures, sur le sommet de la colline qui domine la ville, une maison mortuaire recouverte de feuilles, dont on forme généralement la toiture des habitations ordinaires.

Le capitaine Moreau, de son côté, était tombé dans un abattement extrême; il n'avait pas quitté son ami pendant tout le temps qu'avait duré sa longue agonie; il l'avait soigné de son mieux et se désolait de ne pas posséder assez de connaissances médicales pour que ses soins fussent efficaces. Le traitement adopté par les Birmans pour ces terribles maladies ne lui inspirait aucune confiance; malheureusement il ne pouvait lui-même, par une négligence regrettable, recourir aux ouvrages des médecins européens de notre colonie de Cochinchine.

Les maladies endémiques sont, dans l'Indo-Chine, la cause de plus de la moitié des décès constatés dans les hôpitaux, et les indigènes en souffrent presque autant que les Européens. Les fièvres paludéennes sont très-communes, pour ne dire pas universelles, dans la Cochinchine et dans tous les terrains d'alluvion de la presqu'île indo-chinoise. Elles sont accompagnées de dyssenteries et de maladies de foie comme on en trouve dans l'Inde; il faut y ajouter d'autres affections redoutables qui sévissent par intervalles, le choléra dans les lieux habités, et le typhus dans les forêts et les montagnes.

La *fièvre des bois*, aux atteintes de laquelle avait succombé le capitaine Fau et dont le capitaine Moreau devait mourir quelques jours après, est une affection typhoïque, ou plutôt un véritable typhus, qui a causé également en 1862 la mort d'un autre voyageur français, à qui nous devons la découverte des ruines d'Angcor : Henri Mouhot.

Le membre de l'expédition française du Mé-Kong qui était chargé du service médical, M. le docteur Thorel, nous a fourni sur les maladies de l'Indo-Chine des indications précieuses. M. Thorel signale que les marais ne sont pas les seuls foyers d'infection, mais que les forêts sont également dangereuses et qu'elles engendrent, dans les lieux les plus [illegible] serts, des affections typhoïques. Par une sorte d'anomalie dont il serait trop long de rechercher ici l'explication, ces maladies ne règnent pas seulement dans les lieux bas; elles paraissent augmenter d'intensité avec les altitudes. M. le docteur Thorel ne voit aucune distinction à faire entre le typhus proprement dit et la fièvre des bois. C'est dans du typhus que sont morts nos deux compatriotes.

Dans beaucoup de cas, le typhus [illegible] par voie directe de contagion; mais quand il sévit, il s'attaque particulièrement aux personnes qui sont sous le coup d'un épuisement de forces physiques et d'un abattement moral. Il est à croire que le chagrin ressenti par le capitaine Moreau

au moment de la mort de son ami le prédisposa aux premières atteintes du mal. Ce chagrin s'est traduit avec une grande intensité dans les dernières lettres qu'il a écrites.

Le capitaine Moreau se trouvait entièrement isolé à Monay après la mort du capitaine Fau ; il était devenu presque insensible aux témoignages de bienveillance que lui prodiguaient les hauts fonctionnaires birmans ; son idée fixe était de ramener à Mandalay et de là en France les restes mortels de son ami. Le secaguy était entré avec beaucoup d'empressement et de bienveillance dans ces vues, et il avait apporté toute la diligence nécessaire pour obtenir du roi de Birmanie l'autorisation de procéder au transport du corps du capitaine Fau. Malheureusement, dans ce pays, les routes sont à peu près nulles et se réduisent à des sentiers où l'on ne peut s'engager avec des voitures ni même avec des chevaux. Partout où l'on s'écarte des cours d'eau navigables, c'est à pied et avec l'aide de portefaix qu'il faut se résigner à faire un voyage d'une trentaine de lieues. Il en résulte une lenteur désespérante dans les transports. Les piétons qui font l'office de courriers franchissent les distances avec une certaine rapidité, mais ils ne peuvent servir qu'à la transmission des correspondances. On apprit assez rapidement à Mandalay la mort du capitaine Fau ; on fut informé aussi à temps que l'état de santé du capitaine Moreau inspirait de sérieuses inquiétudes. L'évêque français de Mandalay entreprit d'aller rejoindre son jeune compatriote ; mais il fut arrêté en route par la mort d'un missionnaire français, M. Guillemard, et ne put arriver assez à temps pour recevoir le dernier soupir du capitaine Moreau.

Nous n'avons que peu de renseignements sur les circonstances dans lesquelles succomba notre jeune et infortuné compatriote. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il était déjà malade lorsque le cortége royal qui transportait les restes mortels du capitaine Fau quitta la ville de Monay. Il ressentit une forte attaque de fièvre à la première étape, où il dut séjourner douze jours avec des alternatives rapides de soulagements et de rechutes. Il put cependant arriver avec l'aide de porteurs à une seconde étape, la ville de Maïnpoun, d'où il avait écrit à son compatriote le Père Lecomte, curé de Mandalay ; c'est la dernière lettre que l'on possède de lui.

Le roi de Birmanie s'est montré très-affecté à la nouvelle de la mort des deux jeunes officiers français. Il a décidé que leurs funérailles seraient faites avec la plus grande solennité dans la capitale du royaume et qu'il serait élevé un monument funèbre sur le lieu où ils doivent être ensevelis. On a pris les mesures nécessaires pour que leurs bagages et leurs papiers soient soigneusement recueillis et transmis en Europe. Dans ces tristes circonstances, le gouvernement birman n'a pas été le seul à donner des témoignages de sa bienveillance pour les explorateurs ; les autorités anglaises de la basse Birmanie et les consuls de différents pays s'y sont spontanément associés. La famille de MM. Fau et Moreau et notre Société de géographie ont été profondément touchées de ces sympathies et y ont trouvé la seule consolation qui pût adoucir l'amertume de leurs regrets.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

De quelques opuscules inédits de Montesquieu.

Il y a eu un temps, peu éloigné de nous, où l'on s'occupait encore de Montesquieu. On comptait même alors un certain nombre de libéraux, appartenant au genre tempéré, qui se croyaient tenus envers lui à une sorte d'admiration — platonique le plus souvent, et qui n'impliquait ni la nécessité de le lire ni surtout celle de pratiquer ses maximes quand on arrivait au pouvoir. Mais il avait été établi une fois pour toutes que parmi les penseurs du XVIIIe siècle Montesquieu était le type achevé d'une modération suprême (ce qui pourrait se contester). On avait été obligé au collége d'étudier la *Grandeur et décadence des Romains* ; on avait peut-être lu alors ou depuis les *Lettres persanes* ; on respectait enfin l'*Esprit des lois* : rien de plus respectable qu'un livre qu'on ne lit point. Ce n'était pourtant pas une œuvre d'une lecture difficile, ni d'un intérêt suranné ; mais il semblait plus court de se borner à répéter l'éloge magnifique et exagéré que Voltaire avait fait du livre : « Le genre humain avait perdu ses titres, M. de Montesquieu les a retrouvés. » Néanmoins la faveur théorique dont Montesquieu jouissait encore pouvait enhardir quelques lecteurs à la lecture de ses ouvrages ; elle suffisait du moins pour exciter une certaine curiosité et aussi d'honorables regrets à l'égard des divers opuscules qu'il passait pour avoir laissés en manuscrit, et que d'abord on déclara perdus.

Il va sans dire qu'on s'empressa d'imputer cette perte à la Révolution ; on avait pris même la peine de composer à cet égard une petite légende : on imagina de dire que M. de Secondat, fils du grand écrivain, « vers la fin de 1793, lorsque le sang commençait à couler à Bordeaux, avait jeté au feu les papiers et manuscrits de son père, dans la crainte qu'on ne vînt à y découvrir des prétextes pour inquiéter sa famille. » Il n'en était rien cependant. Depuis la Révolution ces papiers avaient été apportés à Paris ; M. Walkenaer put en prendre connaissance pendant quelques heures et, dans la notice développée qui se trouve en tête de plusieurs éditions de Montesquieu, il raconte ce qu'un examen rapide lui a fait trouver de manuscrits inédits : c'étaient d'abord un petit roman ; puis divers écrits sur *la puissance paternelle*, *les obligations sur parole*, et enfin *les successions*, le tout intitulé : *Morceaux qui n'ont pu entrer dans l'*Esprit des lois *et qui peuvent former des dissertations particulières* (1) ; enfin trois

(1) Cet intitulé seul est significatif ; il indique comment l'*Esprit des lois* a été composé, Montesquieu y faisant *entrer* le plus qu'il pouvait de ses travaux inédits et, comme on le verra plus loin, écrits déjà depuis plus de vingt ans. On a beaucoup discuté sur l'épigraphe : *Prolem sine matre creatam*. A tous égards, la devise est difficile à justifier ; mais il est bien sûr que la gestation personnelle au moins a été longue. On cherche souvent à nous représenter le XVIIIe siècle comme un temps d'œuvres frivoles et légères, et on lui oppose à cet égard le siècle précédent. J'avoue que je serais curieux d'apprendre le titre des ouvrages publiés au temps de Louis XIV qui supposent autant de travaux, de méditations, de patience obstinée, que l'*Esprit des lois*, l'*Essai sur les mœurs*, l'*Emile*, l'*Histoire naturelle* et enfin l'*Encyclopédie*. Nul siècle au contraire, sauf celui de la Renaissance, n'a été plus laborieux.

gros registres in-4°, contenant des extraits que Montesquieu faisait de ses lectures et les réflexions qu'il y ajoutait. Souvent, selon M. Walkenaer, ces réflexions étaient très-développées et formaient des morceaux d'une assez grande étendue; le même biographe en a cité quelque chose, par exemple, ce trait contre les courtisans : « Un flatteur est un esclave qui n'est bon pour aucun maître. »

Nous ne savons ce que ces manuscrits sont devenus; dans un article des *Causeries*, écrit en 1852, à une date où Montesquieu était assez peu en faveur, Sainte-Beuve disait : « Espérons que cet héritage de famille subsiste toujours et qu'il en sera finalement tiré parti dans l'intérêt de tous, dans celui de la gloire de l'illustre ancêtre. » Ce souhait bienveillant n'empêchait pas le critique d'accumuler toutes les raisons possibles qu'on avait, selon lui, pour se défier de cet idéologue, et de se consoler de la perte possible de ses manuscrits; il lui opposait Machiavel, « qui en est la vraie réfutation ou du moins la vraie correction ». Machiavel a-t-il perdu aujourd'hui son à-propos? Montesquieu a-t-il retrouvé le sien? Je l'ignore. Je suppose qu'on ne s'occupe guère plus de l'un que de l'autre, et que ceux-mêmes qui se piquent d'être des hommes pratiques à la façon de Machiavel ne l'ont pas lu plus que l'*Esprit des lois*. Il se pourrait toutefois qu'il y eût encore quelques personnes capables de s'intéresser aux œuvres inédites de Montesquieu, ne fût-ce que M. Paul Janet, qui a écrit sur l'auteur de l'*Esprit des lois* d'excellentes pages dans son *Histoire de la philosophie morale et politique*, et M. Jules Barni, qui a porté dans l'exposé et la critique des doctrines de Montesquieu sa lucidité et sa rectitude d'esprit ordinaire (1). Mozart disait de l'ouverture de *Don Juan* : « Je l'ai écrite pour moi et pour deux de mes amis. » Montesquieu peut donc compter, lui aussi, sur deux amis capables de s'intéresser encore à ces écrits non publiés; deux lecteurs sérieux, ce serait quelque chose, s'il était vrai que l'*Esprit des lois*, dont ces divers ouvrages seraient une ébauche, « fût un livre qui n'a plus guère d'autre usage que ce noble usage perpétuel de porter l'esprit dans la haute sphère historique et *de faire naître une foule de belles discussions* ». Il est vrai qu'au temps où le *Constitutionnel*, par la plume de Sainte-Beuve, hélas! (2) formulait ce dédaigneux jugement, on se croyait obligé de suivre à l'égard de ce chef reconnu des *idéologues* la tradition du premier empire, lequel avait interdit l'impression du commentaire de Destutt de Tracy sur l'*Esprit des lois* : ce commentaire ne put d'abord paraître qu'au Lycée Louis-le-Grand. On voit qu'en 1808 Montesquieu n'avait pas même le mérite modeste de provoquer « une foule de belles discussions », puisque ces discussions, simplement stériles, dit-on, sous le second empire, semblaient dangereuses sous le premier. Aujourd'hui il se pourrait que le souvenir récent des désastres auxquels des gens pratiques, positifs, malheureusement suspects d'idéologie, ont conduit la France, eût pour une réaction assez naturelle rendu quelque crédit aux écrivains qui ont eu l'avantage de leur déplaire. Quoi qu'il en soit, voici quelques renseignements que nous avons recueillis au sujet de deux ouvrages perdus de celui qu'un des tenants du second empire appelait, pour l'humilier, *Charles Secondat*. Poquelin, Arouet, Secondat, — soit, nous n'y tenons guère, et nous ne voyons pas ce que la valeur de leurs œuvres auraient à souffrir de ce changement de noms.

Dans le nombre des ouvrages inédits dont M. Walkenaer donne la liste, on ne voit figurer ni un *Traité des devoirs de l'homme*, lu à l'Académie de Bordeaux le 1er mai 1725, ni un opuscule *Sur la considération et la réputation*, lu devant la même compagnie le 25 août de la même année, et je ne crois pas qu'aucun éditeur de Montesquieu se soit occupé de rechercher s'il restait quelque chose de ces deux ouvrages ni même s'ils avaient existé. Or, ils sont analysés l'un et l'autre, avec d'assez longues citations, dans un journal de Hollande très-bien fait, *la Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France*, qui se publiait à Amsterdam (1). Il est assez difficile de croire que ces fragments aient été communiqués sans l'aveu et même la participation de l'auteur : ce qui suffit pour en garantir l'authenticité.

L'analyse du *Discours sur la considération* se compose presque en entier de fragments cités textuellement; elle occupe plus de six pages. Ces fragments n'ajouteraient pas grand'chose à la gloire de Montesquieu; cependant il serait bon de les recueillir, et l'on n'y manquerait certes pas s'il s'agissait de quelque auteur ancien, surtout s'ils avaient le mérite d'être inintelligibles et d'offrir à l'amour-propre des commentateurs l'espérance d'une restitution de texte qui est bien souvent une création. Par malheur, ces fragments de Montesquieu sont très-clairs et ne sauraient exercer la sagacité de personne. Leur publication ou leur reproduction ne se rencontrerait pas non plus avec un de ces engouements passionnés qui se sont attachés successivement de notre temps à divers écrivains d'autrefois, et qui ont fait célébrer comme d'inestimables trouvailles les lignes les plus insignifiantes tombées jadis de leur plume. Gardons-nous de rêver pour Montesquieu l'attention superstitieuse qu'on a accordée aux vers de Jacqueline Pascal. Mais au moins peut-il être curieux d'entrevoir dans les premiers essais de sa jeunesse le germe de quelques idées développées plus tard dans ses grands ouvrages, et quelquefois aussi des idées toutes différentes. Il dit par exemple :

« De toutes les vertus, celle qui contribue le plus à nous donner une réputation invariable, c'est l'amour de nos concitoyens. Le peuple, qui croit toujours qu'on l'aime peu et qu'on le méprise beaucoup, n'est jamais ingrat de l'amour et de l'estime (2) qu'on lui accorde. Dans les républiques, où chaque citoyen partage l'empire, l'esprit populaire le rend odieux. Mais dans des monarchies, où l'on ne va à l'ambition que par l'obéissance et où, par rapport au pouvoir, la faveur du peuple n'accorde rien lorsqu'elle n'accorde pas tout, elle donne une réputation sûre, parce qu'elle ne peut être soupçonnée d'aucun motif qui ne soit vertueux. » Au contraire, dans l'*Esprit des lois* (chapitre V du livre III), après avoir dit qu'il faut des vertus dans un gouvernement populaire et dans un gouvernement aristocratique, il remarquera que ces

(1) [illegible] 1865.

(2) 2 [illegible] 1852.

(1) [illegible] 1730 [illegible] 1731 [illegible]

(2) On remarquera [illegible] Montesquieu [illegible]

vertus sont au moins inutiles dans une monarchie, et que s'il s'y trouve *quelque malheureux honnête homme, le cardinal de Richelieu insinue qu'un monarque doit se garder de s'en servir.* Or de toutes ces vertus, « l'amour de nos concitoyens » est certainement celle qui peut paraître la plus suspecte, la plus compromettante par conséquent; en effet, Mme de Motteville la redoutait comme fort dangereuse et la déplorait, au commencement de la Fronde, même chez les particuliers : « Les bourgeois, dit-elle, n'étaient guère plus sages que le peuple; car... ils étaient tous *infectés de l'amour du bien public.* » Quand les princes s'en mêlèrent, l'épidémie cessa brusquement.

Le second ouvrage de Montesquieu dont par le la *Bibliothèque française*, le *Traité des devoirs*, avait sans doute beaucoup plus d'importance, et par le sujet, et aussi par l'étendue ; car l'analyse, communiquée au journal de Hollande, mentionne un treizième chapitre, et l'on voit qu'il y en avait bien davantage (1). Elle contient quelques fragments cités textuellement, et ce qui en fait l'intérêt, c'est précisément qu'ils ne sont pas inédits : on les retrouve dans l'*Esprit des lois* avec de très-légères retouches. Ainsi, vingt-trois ans avant la publication de son grand ouvrage, Montesquieu avait déjà écrit ce qui suit : « Ceux qui ont dit qu'une fatalité aveugle a produit tous les effets que nous voyons dans le monde, ont dit une grande absurdité : car quelle plus grande absurdité qu'une fatalité aveugle qui a produit des êtres qui ne le sont pas? » Sauf ces derniers mots, auxquels il substitua plus tard : *des êtres intelligents*, c'est le second paragraphe de *l'Esprit des lois.*

On sait que, dans sa *Défense de l'Esprit des lois*, Montesquieu eut à répondre à un adversaire qui l'accusait de faire trop bon marché « de la religion révélée ». Il y avait dans son avant-propos du *Traité des devoirs* un passage qui prêtait sans doute déjà à cette imputation, à en juger par l'analyse du journal, qui résume ici, sans citer textuellement : « L'auteur fait sentir combien il est plus difficile à un philosophe chrétien de traiter des devoirs qu'à un philosophe païen. Il dit qu'il est utile que la morale soit traitée en même temps *par les chrétiens et par les philosophes*, afin que les esprits attentifs voient dans le rapport de ce que les uns et les autres enseignent, *combien peu de chemin il y a pour aller de la philosophie au christianisme.* » Ce dont on l'accusera à propos de l'*Esprit des lois*, ce sera précisément d'avoir laissé soupçonner qu'il ne voyait pas une assez grande distance de l'une à l'autre.

On devait aussi lui reprocher plus tard son admiration pour la secte stoïque : or, le chapitre célèbre de l'*Esprit des lois* sur les stoïciens (2) se trouve déjà écrit en 1725, ou du moins l'analyse donne le texte du commencement et de la fin de ce passage, en remplaçant le milieu par ces mots : « après plusieurs traits vifs sur les grands hommes qui ont suivi la secte de Zénon... » Les traits sont vifs aussi à cet endroit dans l'*Esprit des lois*, et il s'y trouve un éloge assez compromettant, celui de Julien l'Apostat : « Non, il n'y a point eu après lui de prince plus digne de gouverner les hommes. » Il est vrai que Montesquieu se hâte d'y joindre ce correctif : « Un suffrage ainsi arraché ne me rendra point complice de son apostasie. » On sait que Montesquieu prodigue les correctifs de ce genre ; il y en a trois, rien que dans ce chapitre (1). Ils lui étaient en effet souvent nécessaires, et ses adversaires les trouvaient suffisants. Le mot sur Julien était sans doute un de ces traits *vifs* que l'analyse du journal n'avait pas cru devoir reproduire. Mais n'est-il pas curieux de voir que l'éloge célèbre du stoïcisme était déjà écrit et même publié plus de vingt ans avant de figurer de nouveau dans l'*Esprit des lois?* — Peut-être l'envie d'intercaler dans son grand ouvrage des morceaux déjà composés, et auxquels l'auteur attachait une légitime importance, a-t-il contribué à donner à l'ouvrage par lequel Montesquieu couronnait sa carrière et résumait toutes ses études, ce manque de suite et ce décousu qu'on lui a parfois reproché.

En revanche, ce qui était loin de faire pressentir le futur auteur de l'*Esprit des lois*, c'était un chapitre par lequel il terminait, à ce qu'il semble, la lecture de la première partie de son ouvrage et où il cherche à prouver que la politique, « cette science de ruse et d'artifice », est absolument inutile, « la plupart des effets arrivant par des voies si singulières et dépendant de causes si imperceptibles ou si éloignées, qu'on ne peut les prévoir », encore moins les préparer. On reconnaît là un paradoxe qui tendait à devenir alors un lieu commun : l'habitude d'assigner aux grands événements de petites causes qui ne sont tout au plus que des occasions. A cet égard, Pascal semblait avoir déjà poussé ce paradoxe à ses extrêmes limites, quand il avait dit que le sort du monde aurait été changé si le nez de Cléopâtre avait été plus long ou plus court. Plus tard quelqu'un qui n'était qu'un homme d'esprit, Rivarol, devait dépasser Pascal en ce point quand il soutenait sérieusement que le succès de la Révolution française (qu'il maudissait) était dû d'abord à la nuit du 4 août, où les privilégiés renoncèrent spontanément à leurs priviléges, et ensuite que ce généreux abandon tenait uniquement à l'heure de la séance, une séance de nuit, — *après souper.* C'était là ce qui avait poussé la noblesse à un attendrissement fâcheux et provoqué de sa part des sacrifices dont elle eût été incapable à jeun. Pour un défenseur du trône et de l'autel, cette explication n'était ni très-flatteuse pour les royalistes, ni d'un spiritualisme bien prononcé. On n'a pas à réfuter aujourd'hui de pareilles billevesées, dans un temps surtout où l'on a été plutôt disposé à exagérer la logique de l'histoire et à assigner des causes profondes à des événements assez insignifiants, — disposition plus raisonnable, après tout, et plus justifiée par l'ensemble de l'histoire que la prétention contraire.

Pour prouver qu'en politique la prévoyance est un luxe inutile, Montesquieu citait un exemple si évidemment faux, qu'il est difficile de croire qu'il l'alléguât sérieusement, ou tout au moins sans quelque intention cachée : « Qui aurait dit, par exemple, aux huguenots qui venaient avec une armée conduire Henri IV sur le trône, que leur secte serait abattue par son fils et anéantie par son petit-fils ? » Comme les hu-

(1) « M. le président de Montesquieu communique à l'Assemblée *les premiers chapitres* d'un Traité général des devoirs. » P. 237 de ce journal.

(2) L. XXIV, ch. X. M. Jules Barni dit de ce passage de *l'Esprit des lois* : « Montesquieu parle trop bien des stoïciens pour n'être pas un des leurs. » On voit qu'en effet c'était chez lui une vieille admiration.

(1) Outre celui-là, il y a : « *Si je pouvais un moment cesser de penser que je suis chrétien...* » — « *Faites pour un moment abstraction des vérités révélées.* »

guenots n'avaient pas alors mieux à faire dans leur intérêt que de préférer Henri IV au roi de la Ligue, et qu'ils y gagnèrent l'édit de Nantes qui leur assura du moins une sécurité relative pendant près d'un siècle, on ne peut pas dire que leur prévoyance fût en défaut. L'exemple était aussi mal choisi que la thèse elle-même était contestable. De ce que les événements tournent souvent, en définitive, autrement que les politiques l'ont prévu, il ne s'ensuit pas qu'il soit indifférent d'être Richelieu ou Fleury. On ne peut voir dans cette thèse singulière qu'un jeu d'esprit à peu près du même genre que celui de P.-L. Courier, s'amusant à soutenir que tous les généraux se valent à peu près, et que la gloire des grands capitaines n'est qu'un vain mot (1). Ces deux thèses, très-consolantes pour les ministres et les généraux incapables, n'en sont pas plus sérieuses. En tout cas, ce scepticisme politique est fort étrange chez celui qui devait tracer les règles de la politique dans l'*Esprit des lois*, et souvent d'un air d'autorité et avec un ton tranchant qui, de côté et d'autre, devait soulever bien des réclamations.

Maintenant, l'existence de ces divers fragments dont j'ai donné quelques échantillons a-t-elle été déjà signalée? C'est fort possible, quoique, si je ne me trompe, aucun éditeur de Montesquieu n'ait paru en soupçonner l'existence. Toutefois on a trop souvent encouru le ridicule de citer comme des découvertes ce qui était connu de longue date, au moins de quelques-uns, pour que ce ne soit pas risquer beaucoup que de s'exposer à des mésaventures du même genre. Aussi me contente-je de dire que ces fragments sont au moins bien oubliés. Peut-être en trouverait-on d'autres dans le même recueil, que je n'ai pu parcourir dans son entier. En tout cas, si ces fragments étaient vraiment inconnus, ils n'auraient d'autre importance que de constater les divers travaux par lesquels Montesquieu se préparait à son œuvre future. Ils reprendraient un intérêt réel si l'on se remettait à lire et à étudier l'*Esprit des lois;* ce moment n'est peut-être pas loin de nous. Peut-être arrivera-t-on, qui sait? à accorder aux grands écrivains du siècle d'où est sortie la France nouvelle la même attention scrupuleuse qu'on prodigue même à des écrivains fort subalternes du XVIIe siècle, et qu'à leur égard on a poussé jusqu'à l'idolâtrie. Ce serait toutefois mal comprendre ces génies immortels que de pratiquer à leur égard une superstition dont ils ont tâché de nous guérir en toutes choses; au moins serait-il juste de témoigner un peu plus d'intérêt à ceux qui nous ont faits ce que nous sommes et qui ont marqué la nation d'une empreinte ineffaçable. On peut déplorer leur influence, critiquer leurs écrits; mais qu'on les maudisse ou qu'on les admire, dans un cas comme dans l'autre il serait encore assez naturel de s'en occuper.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) Conversation chez la comtesse d'Albany.

PUBLICATIONS HISTORIQUES

La collection des documents inédits de l'Histoire de France (1)

En 1833, dans un rapport adressé au roi Louis-Philippe, M. Guizot signalait les grandes découvertes faites de son temps par les historiens français. Il mettait en lumière les méthodes nouvelles de critique et de recherche employées par ses contemporains, — ces méthodes qui, rompant avec la science de seconde main et les histoires officielles, procédaient par voie d'enquête, s'adressaient directement aux sources et aux documents authentiques, recueillaient les témoignages de tous les hommes d'une époque, quelle que fût leur condition, contrôlaient les affirmations publiques par les dépositions privées, ne négligeaient aucune confession, aucune insinuation, aucun indice capable d'éclairer le drame du passé et d'arracher la vérité aux témoins morts ou muets que l'historien doit interroger, produire en public et juger tout à la fois. M. Guizot parlait en ces termes de ces méthodes qui devaient illustrer les noms d'Augustin Thierry, de Michelet et le sien propre :

« ..... Depuis quinze ans environ l'étude des sources histo-
» riques a repris une activité nouvelle. Des hommes d'un
» esprit clairvoyant, d'une science rare, d'une constance la-
» borieuse, ont pénétré, les uns dans le vaste dépôt des
» archives du royaume, les autres dans les collections de
» manuscrits de la Bibliothèque royale; quelques-uns ont
» poussé leurs recherches jusque dans les bibliothèques et
» archives des départements. Partout il a été prouvé dès les
» premiers essais, en fouillant au hasard, que de grandes
» richesses étaient restées enfouies. Les efforts ont redoublé,
» et l'on n'a pas tardé à obtenir des découvertes aussi impor-
» tantes qu'inattendues, de véritables révélations qui éclai-
» rent d'un jour nouveau tels ou tels événements, tels ou tels
» siècles de notre histoire; à ce point qu'il est peut être per-
» mis d'avancer que les manuscrits et monuments originaux
» qui ont été jusqu'à présent mis au jour ne surpassent
» guère en nombre ni en importance ceux qui sont restés
» inédits. »

Grâce à l'impulsion que donna M. Guizot à ces recherches, grâce à l'usage que nos historiens et nos penseurs firent de ces découvertes et de ces révélations, l'histoire des origines et du passé de la France ne tarda pas à prendre une physionomie nouvelle. Elle cessa d'être une ennuyeuse compilation, un fade recueil d'annales dynastiques ou un injuste pamphlet. Les chartes furent déchiffrées, les mémoires étudiés, les correspondances publiques et intimes dépouillées, les actes administratifs exhumés et analysés. On confronta les hommes du passé avec leurs contemporains; on contrôla les panégyriques intéressés et les récits faits d'office. Il n'y eut pas de trace assez secrète, d'indice assez mince, pour échapper à l'ardente curiosité, à la soif de vérité qui animait

(1) Rapports au ministre sur la collection des documents inédits de l'Histoire de France et sur les actes du comité des travaux historiques. — Rapport de M. de Wailly. — Paris, Imprimerie nationale, 1874.

les chercheurs. C'est ainsi qu'on apprit comment s'étaient formés la race, le territoire, la société, le génie de la France, et que l'histoire du passé put véritablement servir d'enseignement au présent.

M. Guizot a eu l'honneur de commencer, un des premiers, ces belles et fortes études, de faire voir tout ce qu'on en pouvait tirer, d'encourager ses contemporains à s'y livrer et de leur fournir les moyens de le faire avec fruit. C'est à son initiative qu'on doit la *Collection des documents inédits de l'histoire de France*, mine inépuisable pour les travailleurs. Il est donc intéressant de savoir comment cette collection a été assemblée, classée, publiée; dans quel esprit le plan d'une si vaste publication a été conçu et suivi; quelles ressources elle offre actuellement aux chercheurs. Le rapport de M. de Watteville, qui est chargé de ce service au ministère de l'Instruction depuis 1873, va nous l'apprendre.

I

Une tentative pour rassembler et publier les matériaux de l'histoire de France avait été déjà faite au siècle dernier. M. Bertin, contrôleur général des finances, puis ministre du roi Louis XV, avait créé, sous le nom de *Bureau littéraire*, un conseil formé des écrivains et des historiens les plus distingués de l'époque. Ce conseil, auquel il n'était attribué qu'une somme de 4 000 livres, ne put donner d'utiles résultats. Bertin fit alors appel à la collaboration des bénédictins. Mais rien de sérieux ne fut produit jusqu'au moment où M. Guizot créait d'emblée, en 1834, le *Comité des travaux historiques*. C'est entre ces deux dates, 1834, 1874, que M. de Watteville nous fait voir le fonctionnement de ce comité.

L'idée de M. Guizot était des meilleures qu'il ait eues, — et l'auteur de l'*Histoire de la civilisation* en a eu d'excellentes quand il a su rester historien et penseur.

« Frappé des découvertes déjà faites, dit M. de Watteville, » M. Guizot savait mieux que tout autre ce qu'il en restait » encore à faire. Il proposa au roi (il n'eut pas de peine à le » convaincre) d'élargir le champ des investigations, de rendre » plus accessibles aux érudits les bibliothèques et les » archives, de leur indiquer les recherches à faire, de les » aider par des instructions précises, enfin de faciliter, grâce » aux ressources dont l'État dispose, la publication de leurs » découvertes. »

Sur l'exposé qui leur fut soumis, les Chambres accordèrent immédiatement (1834) pour le budget de l'année suivante un crédit de 120 000 francs. Deux comités ne tardèrent pas à s'organiser au ministère de l'instruction publique pour rechercher et publier les mémoires inédits de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts, dans leurs rapports avec l'histoire générale de la France. Nous remarquons dans ces deux premiers comités, les noms de Villemain, Daunou, Naudet, Mignet, Champollion-Figeac, Fauriel, Vitet, Prosper Mérimée, Cousin, Victor Hugo, Sainte-Beuve, Charles Lenormant. — M. Guizot n'avait pas eu la main malheureuse. — Le chef de division chargé du service était Royer-Collard.

Ces comités se mirent immédiatement à l'œuvre, et on doit leur rendre cette justice qu'aucune considération politique n'entrava ou n'influença leurs recherches et leurs publications. Il a fallu attendre jusqu'en 1874 pour assister à ce beau spectacle de la raison d'État invoquée en matière d'archéologie et de publication d'archives, et pour voir faire le procès rétrospectif d'Étienne Marcel. Aux époques reculées, en 1836, en 1842, on ne voyait aucun inconvénient à publier le *Procès des Templiers*, le *Journal des états généraux tenus à Tours en 1484* ou les *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*; mais, en 1874, il paraît qu'il y a inconvénient, danger de contagion et péril manifeste d'infection à laisser publier par la ville de Paris les documents relatifs à Étienne Marcel. M. Guizot, qui n'était point un démagogue, ignorait ces procédés d'un ordre moral et nouveau, et le comité, auquel il avait donné l'impulsion première, rechercha et publia tous les documents qui pouvaient servir à refaire l'histoire de la France et des Français, voire une histoire de la *Croisade contre les Albigeois*, dans laquelle les griefs de ces hérétiques sont scandaleusement exposés, voire même les *Mémoires* du révolutionnaire Lavoisier.

Les comités eurent donc le bon goût et l'intelligence de faire de l'histoire en dehors de toute considération présente. « La ligne tracée d'une manière si ferme, dit M. de Watte- » ville, fut fidèlement suivie. Les arrêtés pris par MM. de Sal- » vandy, Cousin, de Vaulabelle, de Falloux, n'apportèrent au- » cune modification essentielle à l'organisation première et » ne firent guère que changer les noms sans toucher aux » principes. »

Un seul instant le comité des travaux historiques courut un sérieux danger. M. Fortoul, ministre à cette époque, interpréta l'œuvre de Guizot, de Salvandy et de Victor Cousin à sa manière.

« Je dois mentionner ici, dit le rapport, une période d'es- » sais qui interrompit un moment la tradition. M. Fortoul, » qui désirait donner à la littérature et à la philologie un » rôle prédominant, indiqua des voies nouvelles..... Les deux » comités créés par M. Guizot furent réunis en un seul (1858), » composé de quarante-deux membres, sous le nom de : » *Comité de la langue, de l'histoire et des arts de France*. Le » titre seul donné au nouveau comité était significatif. L'his- » toire, placée par M. Guizot au premier rang, était reléguée » au second. »

Quels pouvaient être, dans l'esprit de M. Fortoul, *la langue et les arts* de France? Le rapport de M. de Watteville nous l'apprend. M. Fortoul fit rédiger des instructions pour recueillir les *Chansons populaires de la France*. Ce n'est qu'en 1858 qu'un arrêté de M. Rouland, « jugeant que des modifications aussi » graves faisaient dévier l'institution même de son principe » et de son objet, » mit un terme aux recherches sur Cadet Rousselle et sur M. de la Palisse, qu'un amour, peut-être exagéré, pour la poésie, avait suggérées à l'imagination méridionale de M. Fortoul. Les ministres passent, mais les bureaux restent heureusement, en matière de recherches scientifiques, de publication de documents et d'organisation. Dans le cas présent, les bureaux maintinrent, pour la publication des documents de l'histoire de France, la tradition inaugurée par l'auteur de l'*Histoire de la civilisation en Europe* et par les comités de 1834. L'unité de vue et la suite dans les idées, si nécessaires en toute entreprise de ce genre, ne furent pas troublées par les accidents ministériels. De 1834 à 1874, de M. Guizot à M. de Cumont, trente et un ministres se sont succédé à l'instruction publique. Le comité des travaux historiques leur a survécu sous la direction de huit chefs de division, M. de Watteville, le chef de division actuel, étant le neuvième.

II

Le premier crédit annuel de 120 000 francs avait été élevé en 1837 à 150 000 francs. En 1850, sous le règne de M. de Parieu, il fut réduit à 132 500 francs. L'empire, qui avait, paraît-il, le goût des économies... en matière de publications historiques, s'entend (je ferai amende honorable pour la *Vie de César*), le réduisit à 120 000 francs. Ni M. Fortoul, ni le maréchal Vaillant, ni même M. Bourbeau, n'y trouvèrent à redire. Je regrette d'ajouter qu'en 1872 et 1873, le crédit descendit à 110 000 francs. Mais cette fois, les économies étaient impérieusement commandées. — C'est avec ces crédits que le Comité a rassemblé d'immenses matériaux et a publié, de 1835 à 1874, soixante-huit ouvrages inédits relatifs à l'histoire de France. Parmi les éditeurs de ces ouvrages se trouvent des noms appartenant à tous les partis politiques : la chose fait honneur au Comité des travaux historiques.

M. de Watteville a classé les ouvrages publiés successivement par ordre chronologique de publication, par ordre chronologique de matériaux mis en œuvre, par ordre méthodique de matières, division excellente et qui facilite les recherches des travailleurs. Nous trouvons sur ces listes, entre autres noms, ceux de :

Eugène Sue, qui édite en 1839 les trois volumes de la *Correspondance de Sourdis* ;

Fauriel, qui édite en 1837 la *Croisade contre les Albigeois* ;

Augustin Thierry (publication commencée en 1850), l'*Histoire du tiers état en France* ;

Géraud (1837), l'important *Livre de la taille à Paris*, qui nous donne de si précieux renseignements sur l'état social de Paris au moyen âge ;

Berger de Xivrey et Guadet (1843-1872), la volumineuse *Correspondance de Henri IV* ;

Champollion-Figeac (1839-1847), les *Lettres des rois et des reines de France* ;

Général Pelet (1835-1862), les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne* ;

Victor Cousin (1836), les *Ouvrages inédits d'Abélard* ;

Weiss (1841-1846), les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* ;

Michelet (1841-1851), le *Procès des Templiers* ;

Prosper Mérimée (1845), les *Peintures à fresques de Saint-Savin* et (1851) l'*Architecture militaire des Croisades* ;

Dumas (1864-1868), les *Mémoires de Lavoisier*.

Les premiers volumes publiés parurent en 1835. C'étaient le *Journal des états généraux tenus à Tours en 1484*, traduit de Jehan Masselin par Adhelin Bernier ; les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, éditées par M. Mignet.

Des ouvrages commencés dès cette époque sont malheureusement restés inachevés par suite de la mort des auteurs. Je crois devoir les citer ; ce sont :

L'*Histoire du tiers état en France*, l'œuvre capitale d'Augustin Thierry.

Les lettres des rois et reines (Champollion-Figeac) ;

Les archives administratives et législatives de la ville de Reims (Varin) ;

Le procès des Templiers (Michelet).

La table des matières qui doit être ajoutée au *Recueil des documents inédits concernant l'histoire de l'administration en France pendant le règne de Louis XIV* (Depping).

J'ai voulu seulement me servir du rapport savant et clair de M. de Watteville pour rappeler au public l'existence et l'origine du *Comité des travaux historiques*, l'intérêt de ses publications et l'importance nationale de sa tâche. M. Guizot, quand il le fonda, y attachait une bien autre importance. Sans cesse préoccupé du spectacle social de son temps, il écrivait en fondant ce comité si détaché de la politique :

« Au moment où l'instruction populaire se répand de toutes » parts, et où les efforts dont elle est l'objet amènent, dans » les classes nombreuses qui sont vouées au travail manuel, » un mouvement d'esprit énergique, il importe beaucoup que » les classes aisées, qui se livrent au travail intellectuel, ne » se laissent point aller à l'indifférence et à l'apathie. Plus » l'instruction élémentaire deviendra générale et active, plus » il est nécessaire que les hautes études, les grands travaux » scientifiques, soient également en progrès. Si le mouvement » intellectuel allait toujours croissant dans les masses pen- » dant que l'inertie régnerait dans les régions élevées de la » société, il en résulterait tôt ou tard une dangereuse per- » turbation. Je regarde donc comme un devoir imposé au » gouvernement, dans l'intérêt social, de prêter également » son appui et d'imprimer, autant qu'il est en lui, une im- » pulsion harmonique à toutes les études, à la science haute » et pure aussi bien qu'à l'instruction populaire. »

J'ignore si le gouvernement présent se fait de l'ordre moral l'idée que nous en trace M. Guizot. Je ne veux pas rechercher jusqu'à quel point les classes aisées ont suivi les conseils de l'illustre doctrinaire, et si elles se sont laissé aller ou non à l'indifférence et à l'apathie en matière scientifique. Sous l'empire, il ne paraît pas qu'on y attachât beaucoup d'importance. Dans tous les cas, la publication des documents de l'histoire de France, qui suggérait à M. Guizot des réflexions si hardies, j'oserais presque dire si radicales, subit à cette époque un ralentissement sensible.

Je ne pouvais pas en parler aux lecteurs, à propos de l'excellent rapport de M. de Watteville, sans signaler ce mot de M. Guizot s'écriant, il y a quarante ans, que sous peine de crise sociale, les hautes études devaient précéder et éclairer les progrès de l'instruction élémentaire.

LÉON CARON.

LES REVUES ÉTRANGÈRES

La Deutsche Rundschau

Les Allemands sont, sans contredit, le peuple du monde qui lit le plus de feuilles périodiques. Ils ont des journaux illustrés qui se publient à la fois à Leipzig et en Amérique, tant leur clientèle est considérable ; il n'est point de science, si spéciale, point d'école, si chétive qu'elle soit, qui n'ait son organe en Allemagne. Mais dans cette collection de feuilles hebdomadaires ou mensuelles, on remarquait jusqu'ici une étrange lacune : il n'existait pas une seule Revue qui offrît une image d'ensemble, vive et complète, de la

vie intellectuelle du peuple allemand ; les *Grensboten*, les *Preussische Jahrbücher* eux-mêmes, qui affichaient le plus hautement cette prétention et qui la justifiaient le mieux, offraient un caractère plus politique que littéraire, et l'esprit de parti y dominait trop pour leur permettre de remplir le programme, assez vaste peut-être, qu'ils s'étaient proposé. Notre curiosité française, un peu paresseuse, avouons-le, à l'égard de l'étranger, et qui aime à l'étudier sous une forme aisément accessible, sans trop d'efforts ni de recherches, s'irritait parfois de ne pas rencontrer dans quelque centre de l'Allemagne une de ces publications où excelle l'Angleterre, telles que nous en avons nous-mêmes de si remarquables, et qui sont, par le nombre, la variété, le mérite de leurs collaborateurs, la synthèse, commode à embrasser, de l'intelligence nationale. Il semblait que le particularisme allemand, traqué sur divers terrains, se fût réfugié dans la presse périodique. Elle se morcelait à l'infini : c'étaient mille petits domaines où s'enfermaient, avec une sorte de jalousie, d'innombrables Revues spéciales : on avait la Revue de ceci ou de cela, on n'avait point la *Revue* tout court.

Cette *Revue allemande* existe depuis quelques jours, et l'enveloppe à elle seule en annonce déjà l'intention et les visées. Elle est du plus pur saumon : c'est comme un hommage rendu à certaine Revue bien connue, comme un prospectus qui annonce l'esprit du recueil, comme une façon de dire qu'on a voulu fonder une *Revue des deux mondes* allemande. Le format, le prix du numéro, tout est calqué sur le modèle français. Seulement — détail caractéristique — la *Deutsche Rundschau* ne paraîtra qu'une fois par mois ; elle a conscience de la difficulté qu'il y aurait en Allemagne, — en ce peuple de savants, non d'écrivains, — à réunir plus souvent des travaux qui soient d'un intérêt assez général. Ce trait est curieux à relever. Une autre différence entre les deux recueils,— toujours au point de vue matériel, — c'est que celui de Berlin est déplorablement broché. Aspirant à être le miroir fidèle du mouvement littéraire allemand, il se fût fait scrupule de donner au lecteur des feuilles qui tinssent ensemble, car chacun sait que l'Allemagne n'a jamais su brocher un livre — je prends le mot dans son sens propre.

De la couverture passons au programme fort alléchant et plein de promesses où M. Rodenberg (1), le directeur de la nouvelle Revue, en expose le caractère et le dessein. « La Revue sera un recueil de distraction et d'agrément, au sens le plus élevé du mot, et en même temps elle suivra avec la plus grande attention le mouvement scientifique, politique, littéraire et artistique. » — « Elle mettra son honneur à prouver, par chacun de ses articles, que la profondeur allemande est parfaitement compatible avec le bon goût, que l'on peut être à la fois spécialiste et écrivain. » Voilà qui est à merveille et la plus heureuse innovation. « Paraissant au centre politique de l'empire d'Allemagne, la Revue est au sein même des informations et des ressources, et elle s'efforcera d'en tirer parti. » Nous prenons bonne note de cet engagement, mais nous craignons un peu, après avoir lu le premier numéro de la *Rundschau*, que ce ne soit, en ce moment où les passions politiques sont fort éveillées en Allemagne, un inconvénient plutôt qu'un avantage de paraître à Berlin. L'esprit qui règne en ce fascicule — nous aurons occasion d'y revenir — nous semble plus prussien qu'allemand. — « La Revue ne suivra pas l'étranger d'un regard moins attentif que l'Allemagne même. Elle consacrera le plus sérieux examen aux deux pays voisins : l'un à l'est, qui vient de naître à la vie intellectuelle et qui, par son étendue et ses ressources, constitue tout un monde ; l'autre à l'ouest, du commerce duquel l'Allemagne n'a pu jusqu'ici ni ne voudrait désormais se passer. » Nous verrons tout à l'heure si le premier numéro répond à ce ton conciliant, à cette sérénité du prospectus. Bref, M. Rodenberg « regarderait sa tâche comme accomplie s'il réussissait à composer une Revue qui fût lue avec plaisir et profit par toute personne instruite et éclairée ». On ne saurait mieux dire, ni annoncer une impartialité plus entière : malheureusement, le programme ne nous laisse pas sous cette impression ; j'y vois, dans l'indication des articles que contiendra chaque numéro, que nous aurons chaque mois deux chroniques littéraires, dramatiques, musicales, l'une datée de Berlin et l'autre de Vienne, mais que nous ne lirons qu'une chronique politique. Ai-je besoin de dire d'où elle sera datée et de quelle encre elle sera écrite ?

Par bonheur, la place faite à la politique en ces feuilles est chétive auprès de celle qu'y occupe la littérature. Voici d'abord deux nouvelles de caractères fort différents et de valeur fort inégale. L'une, intitulée *Une garde*, est de Berthold Auerbach et de sa bonne manière ; l'autre, *Un coin de forêt*, est signée d'un nom très-goûté, trop goûté, ce nous semble, de l'Allemagne contemporaine, celui de M. Theodor Storm. Le premier de ces petits romans est l'histoire d'un officier fort sympathique qui, de garde dans une prison, accorde quelques heures de liberté à un vieillard, détenu politique, pour lui permettre d'aller fermer les yeux à sa femme qui se meurt. L'heure où le prisonnier a promis de rentrer dans sa cellule est passée, et il n'est point revenu. Le général gouverneur de la forteresse fait sa ronde quotidienne ; il constate l'infraction étrange à laquelle s'est laissé aller le trop sensible lieutenant ; ce manquement paraît au vieux grognard un trait d'indiscipline qui sent son révolutionnaire d'une lieue et qui mérite une peine exemplaire. Mais il a compté sans sa fille, qui n'a pas le même respect pour la consigne et qui sent s'accroître d'autant, — au récit indigné que lui fait son père, — l'intérêt très-vif déjà qu'elle portait au jeune officier. Elle n'épargne rien pour gagner sa cause ; l'honnête prisonnier aussi, qui a été attardé par une léthargie de sa femme et qui reparaît enfin pour reprendre sa place sous les verroux, mêle ses supplications à celles de la jeune fille. Mais rien n'y fait, le lieutenant subira sa peine, il goûtera de la forteresse ; ainsi le veut le code militaire. On devine toutefois qu'une douce perspective lui allége les ennuis de ses mois de prison : celle de devenir bientôt le gendre de l'inflexible général.

Tout cela est conté simplement, sans prétention, en douze pages rapides de tour qui sont assurément parmi les meilleures de l'œuvre aujourd'hui fort considérable d'Auerbach. Depuis quelques années il avait rompu avec ses premières habitudes : au lieu de ces petits contes naïfs, pleins de fraîcheur et de santé où il excellait naguère, il avait tenté le grand roman et le roman du grand monde, et y avait perdu le naturel. Il revient aujourd'hui au cadre qui convient le

(1) M. Rodenberg est un homme de lettres, sans spécialité que nous sachions, critique et fantaisiste, qui a dirigé jusqu'en ces derniers temps le *Salon*, revue qui avait tenté, dans un esprit trop mondain, trop fidèle à son titre, ce que la *Deutsche Rundschau* se propose aujourd'hui avec plus de gravité et d'étoffe.

mieux à son talent, aux sujets où il se sent le plus à l'aise et c'est un charme piquant de voir, grâce à lui, une Revue prussienne s'ouvrir par une nouvelle qui célèbre le triomphe du cœur sur l'esprit militaire, du sentiment sur la consigne.

Ce n'est point le naturel qui distingue le roman de M. Storm. On ne saurait rien imaginer de plus affecté et, par suite, de plus malsain. Son héros est, par certains côtés, un original tout à fait invraisemblable et, par d'autres, un égoïste comme il ne s'en rencontre que trop. Que diriez-vous d'un monsieur fort grave à qui, dans une cour d'assises, une jeune fille, victime d'une tentative odieuse, inspirerait brusquement un intérêt assez vif pour qu'il l'emmenât avec lui et l'installât sous son toit? C'est là l'étrange personnage que M. Storm nous présente. Ajoutez-y que le toit en question est perdu au milieu d'une forêt, — d'où le titre du roman, — que cette âme si accessible à la pitié est celle d'un naturaliste effréné, d'un botaniste fougueux qui préfère à la société des hommes les plantes et les insectes, et vous avouerez que le héros et le paysage où il se meut sont également fantastiques. La réalité n'est pas loin, toutefois, et la plus vulgaire. Un beau jour, un beau soir, pour mieux dire, notre botaniste découvre qu'il aime dans la maison autre chose que son herbier; et cet amour, discret d'abord, prend bientôt de tels développements, que le chien du logis en devient jaloux et que M. Storm, dont la pruderie est le moindre défaut, croit cependant devoir fermer la porte sur son couple et l'abandonner au mystère et à l'ombre. Il est de mode à Berlin de nous reprocher notre immoralité; j'aime à croire que M. Storm n'a jamais poussé sa note en ce concert d'imprécations! — Mais je me hâte de fermer cette parenthèse que je n'ai pu m'interdire, et de revenir au roman. Dans une des promenades que font dans la forêt les deux amants, et tandis qu'ils reposent tendrement au bord d'un lac, Francisca (c'est le nom de l'héroïne) s'avise d'une question assez naturelle : « Pourquoi, dit-elle au botaniste, ne nous marions-nous pas? » On ne voit pas bien, en effet, ce qui s'oppose à cette union. Ce n'est, à coup sûr, dans ces conditions et en ce milieu, aucune des considérations invoquées d'ordinaire. Si Richard n'épouse pas sa maîtresse, c'est par délicatesse, par scrupule; c'est pour la laisser libre de tout lien le jour où, lasse de son amour, elle voudra s'appartenir; c'est qu'elle a dix-huit ans et qu'il en a quarante! Il pousse même le désintéressement jusqu'à prendre, par précaution, les mesures financières les plus touchantes: à l'heure où il lui plaira de le quitter, elle trouvera dans un coffre-fort dont elle a la clef un capital dont elle disposera à son gré, et pour le placement duquel il lui donne d'excellentes leçons! Nous voilà de nouveau dans la chimère; mais non pour longtemps. Richard, herborisant dans la forêt, est abordé par un chasseur de fort jolie figure et de manières exquises. L'étranger lui demande la permission d'inviter Francisca pour une fête qui se donne à la ville voisine : Richard refuse net; il ne lui plaît plus d'ouvrir la cage à l'oiseau qu'il tient enfermé; c'en est fait de sa générosité naïve. Ce qui en restait est emporté sans retour par une grave maladie qui le cloue durant des semaines sur un lit de douleur. C'est lui qui veut se marier maintenant pour échapper à une vision qui l'obsède et où figure, grimaçant d'un rire ironique, le chasseur de la forêt. Mais, hélas! il est trop tard. Tandis que, dans l'ivresse de sa convalescence, il est à la ville pour y chercher les papiers nécessaires et y commander la corbeille de mariage, l'ingénue Francisca s'est échappée du nid où il l'a laissée.... sans oublier le coffre-fort. M. Storm ne nous dit point ce qu'elle est devenue, présumant sans doute que nous le soupçonnons; il nous laisse également ignorer ce qui advint de Richard, s'étant sans doute aperçu que ce personnage n'inspirait aucun intérêt et que nous nous consolerions aisément de ne point apprendre la suite de son histoire. Que ne s'en est-il aperçu plus tôt? Il se serait épargné le ridicule de vouloir donner un air mélancolique et sentimental à un personnage niais et égoïste tour à tour quand il n'est pas à la fois l'un et l'autre.

Utile dulci. Pour se conformer au précepte d'Horace et à l'exemple de la *Revue des deux mondes*, qu'elle ne perd pas un moment de vue, la *Rundschau* s'ingénue à passer du grave au doux, de la fantaisie à l'histoire. Un remarquable article de M. de Sybel sur le premier partage de la Pologne, et un fragment de mémoires militaires sur la guerre de 1870, qui ne pouvait manquer ici, représentent l'histoire en ce premier numéro. On s'étonnera peut-être de cette infidélité de M. de Sybel à la Revue historique qu'il dirige, et les méchantes langues pourraient bien chercher là-dessous quelque mystère. Le fait est que cette étude n'a point l'objectivité sereine qui caractérise d'ordinaire le savant recueil à la rédaction duquel préside M. de Sybel : sans aller jusqu'à lui reprocher une partialité passionnée, il est permis de dire que c'est un article de tendance, une thèse quelque peu prussienne d'intention et d'esprit. M. de Sybel s'y est proposé un double but : excuser le premier démembrement de la Pologne, et réduire autant que possible la part de responsabilité qui revient à Frédéric II dans les intrigues diplomatiques qui l'ont préparé. Pour quiconque est d'avis que la politique et la morale vulgaire n'ont rien de commun, M. de Sybel s'est admirablement acquitté de la première partie de sa tâche : il est impossible de présenter avec plus d'habileté et d'exactitude le tableau des disssensions morales, religieuses, politiques auxquelles la Pologne du dernier siècle était en proie, de dessiner avec plus de relief les trahisons des grands seigneurs, les revendications des peuples divers successivement englobés par la Pologne, de montrer enfin d'une façon plus saisissante les nombreux éléments de décomposition qui livraient d'avance ce malheureux pays aux convoitises étrangères et les hontes qui, paraît-il, en justifiaient le morcellement. Quant au second objet de sa thèse, l'apologie de Frédéric II, M. de Sybel ne saurait se flatter de l'avoir rempli; c'est bien au roi de Prusse qu'il faut attribuer, sinon la première idée, du moins la première proposition du démembrement. M. de Sybel lui-même, en dépit qu'il en ait, le dit en propres termes — pour le contester ensuite, il est vrai.

« La guerre déclarée à Catherine II par la Turquie en 1868 mettait Frédéric II dans le plus grand des dangers; il s'occupa aussitôt d'en atténuer les effets. Pour lui, la question décisive était d'empêcher une rupture entre l'Autriche et la Russie. Catherine voulait gagner une province, l'Autriche ne pouvait lui permettre de conquête en Turquie; Frédéric songea qu'à Vienne on laisserait plutôt Catherine prendre une province polonaise, à condition que l'Autriche en obtiendrait une aussi. Sans doute l'équilibre exigeait alors que la Prusse ne s'oubliât point. Le roi résolut de sonder son alliée en ce sens. En février 1769, il envoya à son ambassadeur en Russie un mémoire qui proposait, pour terminer les différends qui étaient en l'air, que l'Autriche prît la principauté de Zeus avec Lemberg, Frédéric la Prusse occidentale, et la Russie telle province polonaise qui lui plairait. Par précaution, il

dit à l'ambassadeur que cette proposition émanait d'un diplomate de Saxe, le comte Lynar, qu'il était facile de voir qu'elle était irréfléchie à bien des égards, et de fantaisie, mais qu'il serait curieux de voir ce qu'en penserait le gouvernement russe. On connaît depuis longtemps cette démarche du roi et on y voit la preuve que Frédéric est le premier qui ait proposé le partage de la Pologne. M. Duncker a eu le mérite d'écarter ce grief en faisant connaître exactement quelle fut la réponse de la Russie. Le comte Panin rejeta fort sèchement le prétendu mémoire de Lynar. »

Étrange raisonnement en vérité, et peu sérieux ! La Russie repousse la proposition de Frédéric II : est-ce à dire qu'il ne l'ait point faite et qu'il n'en ait point la responsabilité ? M. de Sybel a eu évidemment un moment de distraction, et son erreur est si plaisante qu'elle peut paraître invraisemblable. Je renvoie donc le lecteur, pour ma sécurité personnelle, à la page 26 du premier numéro de la *Rundschau*.

La Marche sur Sedan est, après tant de publications sur ce douloureux sujet, un récit qui nous offre encore le plus dramatique mérite. Il est d'une plume qui ne nous est point inconnue, l'une des plus compétentes assurément pour pareille œuvre, celle du colonel Verdy, qui a signé tant de dépêches officielles lors de la guerre et dont le nom s'est attaché par là à nos plus cruels souvenirs. C'est du 3 au 10 septembre 1870 qu'ont été écrites ces pages pleines de détails précis et frappants qui nous semblent en attester la sincérité et porter leur date avec eux. Il y est beaucoup question de cigares dont l'arrivée provoqua un vif enthousiasme parmi la suite du prince royal, de vins qu'on y déguste avec complaisance, d'un officier qui se charge de trouver des chambres à ses collègues et qui, en effet, dans chaque maison choisit la meilleure et en met la clef dans sa poche, sans se soucier aucunement de savoir qui l'habite. On sent à ces admirations sauvages, ou du moins on aime à croire que ce sont là des mémoires écrits au jour le jour, et dans la sauvagerie que la guerre entraîne. Composés plus tard, de sang-froid, la paix faite, ils eussent évité sans doute ces confidences par trop martiales et quelque peu compromettantes. Deux traits surtout m'y ont frappé : c'est le bien-être moral qu'éprouve l'officier prussien en campagne, — je ne dis pas sur le champ de bataille ; c'est que la vie nomade, l'état de guerre, — non point la lutte elle-même, — le mettent dans son assiette et lui inspirent la meilleure humeur. Une autre observation à laquelle donne lieu ce récit, c'est l'unité de vue vraiment merveilleuse qui règne parmi les stratégistes prussiens. A peine le maréchal de Mac-Mahon a-t-il commencé sa marche sur Reims que ce mouvement, assez imprévu cependant, détermine dans les différents corps de l'armée prussienne les mêmes mesures et une action commune : lorsque le colonel Verdy vient apporter aux chefs de corps les ordres du maréchal de Moltke, ils étaient déjà, sur tous les points, devinés et suivis. Quel contraste avec la stratégie décousue et flottante qui avait abouti à Sedan ! Quel contraste aussi entre l'activité des chefs ennemis et l'apathie de celui qui nous avait précipités en ces désastres ! Le colonel Verdy a assisté à l'entrevue de Napoléon III avec le roi de Prusse et j'extrais, sans plus de commentaires, ces lignes du tableau qu'il en a donné : « L'empereur arriva ; il s'assit sur une chaise devant la maison et fuma des cigarettes sans interruption. Je le voyais pour la première fois ; il était petit, corpulent, le menton appuyé sur la poitrine, fort calme d'ailleurs et presque indifférent ! »

De la guerre nous passons à l'art, et de Sedan à Kaulbach. La distance, toutefois, n'est pas si grande qu'il pourrait sembler ; c'est à l'esprit prussien que nous avons affaire de part et d'autre ; la peinture était pour Kaulbach ce qu'est la guerre pour M. de Moltke : une science plutôt qu'une inspiration. Je ne sais même si l'admirateur de Kaulbach, qui a publié quelques-unes de ses lettres, a rendu un grand service à sa mémoire. Cette correspondance échangée par le peintre des fresques du musée de Berlin avec M. Édouard Schüller, directeur des postes en Prusse et littérateur fort original, jette sans doute un jour fort vif sur le talent de Kaulbach et nous en explique le développement et le tour ; je ne trouve point que cette lumière lui soit fort favorable. Kaulbach nous raconte que voyant la misère de son père, peintre ambulant et sans ressources, il s'était juré comme enfant de ne point choisir cette carrière. Un peu plus tard toutefois, un volume de quelque *Biographie universelle* lui tombe entre les mains ; il y voit que Quentin Messis est arrivé à la fortune, à la *richesse*, et voilà son parti pris. A l'en croire, sa vocation serait née ce jour-là. Il a dû se calomnier lui-même quand il a écrit ces lignes : elles nous font du moins comprendre l'âpreté, l'amertume que Kaulbach n'a cessé de porter dans sa conception de la vie et la prépondérance donnée dans ses tableaux au raisonnement, à l'allégorie. Des épreuves de son enfance il lui resta un penchant très-vif à l'ironie, à la satire, et de l'aveu qu'il vient de nous faire nous pouvons conclure que la vocation chez lui ne fut pas irrésistible, que le calcul y eut une bonne part. La critique d'art fera son profit de ces confidences, elle s'en autorisera sans doute pour montrer que ce n'est point par une audace réfléchie que Kaulbach a violé les préceptes de Lessing sur les limites respectives des divers arts, mais par la pente naturelle de son caractère et par l'effet des influences qui pesèrent sur ses premières années.

Tels sont les articles les plus saillants de la *Rundschau*, et j'en arrêterais ici l'analyse si je ne voulais faire saisir, par quelques indications au moins, la physionomie complète du premier numéro. Ajoutez-y donc une excursion sur le domaine des sciences naturelles, une poésie intitulée *Le concile de 1814*, indigne de son auteur M. Anatasius Grüm, et qui ne ressemble en rien, je l'avoue, aux poésies sereines de la *Revue des deux mondes*. Quand j'aurai de plus signalé un article bibliographique, mordant et sans illusions, de M. Kreyssig, une chronique dramatique dont l'auteur recommande aux théâtres de Berlin plus de mesure dans les emprunts qu'ils nous font, une chronique politique qui distribue également le dédain et l'injure au maréchal de Mac-Mahon et à M. Gambetta et professe pour la France le plus profond méprise — après les promesses conciliantes du prospectus, — j'aurai relevé tout ce qui recommande la nouvelle Revue à notre attention et la rend plus ou moins digne de notre intérêt.

H. D.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

On a beau lire beaucoup, on ne saurait tout lire. A peine avons-nous une idée suffisante de tout ce qui se publie en France ; à plus forte raison de ce qui paraît à l'étranger. Il faut donc être reconnaissant aux hommes de goût et d'esprit qui ne craignent pas de s'expatrier pendant quelques années pour nous raconter fidèlement ensuite ce qu'ils ont vu et lu au delà de nos frontières. Voici, par exemple, M. Odysse Barot qui vient de vivre longtemps de l'autre côté du détroit, au moins par ses lectures ; il revient avec un fort intéressant tableau du mouvement littéraire de l'Angleterre pendant ces quarante-cinq dernières années (1). Remercions-le de nous raconter ses explorations. Il nous rend grand service en nous signalant plusieurs œuvres précieuses que nous connaissions de nom, mais que nous allons vouloir connaître autrement.

Je regrette même que sur certaines d'entre elles il n'insiste pas davantage. Était-il nécessaire de ne rien omettre dans ce qui est de moindre valeur ? La place occupée par nombre d'œuvres insignifiantes, que ne l'a-t-on gardée tout entière pour les grandes œuvres ? Mais sans doute il fallait que le tableau fût complet, et on a dû y faire paraître les figurants et les comparses derrière les premiers rôles. S'il le fallait, je n'ai rien à dire, et je reconnais même que l'espace et la lumière ont été accordés à chacun selon ses mérites. Mais du moins, puisque tout devait tenir dans un cadre de dimension moyenne, — quarante-cinq années en un volume, — était-il nécessaire d'accorder plus du quart de la toile aux groupes inévitablement confus des poëtes et prosateurs anglais depuis le xe siècle jusqu'au milieu du xixe ? Vous êtes forcé de les masser dans la pénombre, pressés et entassés à en étouffer. Ils sont là très-mal, et nous, qui distinguons à peine leurs traits, nous ne nous occupons pas plus d'eux que s'ils n'y étaient pas. C'est de la toile et de la couleur perdues, et que l'on pouvait employer.

Le danger des ouvrages de ce genre, c'est de faire défiler devant nos yeux une multitude de visages dont la succession rapide fatigue la vue sans laisser dans la mémoire une impression bien profonde. M. Odysse Barot a su éviter ce péril. Forcé d'analyser un grand nombre d'œuvres se succédant rapidement, il a marqué avec beaucoup de sagacité le lien et le trait communs. Sachons-lui gré de nous avoir présenté des conclusions générales et des vues d'ensemble. Ce qui le frappe dans le mouvement littéraire des quarante-cinq dernières années en Angleterre, c'est qu'il ressemble d'une façon singulière à celui du xviiie siècle chez nous. Même dédain des lettres pures, même préoccupation de l'utile, même entraînement vers tout ce qui est problème philosophique, politique ou social. Le souci de la forme est moindre qu'à l'âge précédent, plus grand est le souci de l'idée. En avant ! tel semble être le mot d'ordre et le cri de ralliement. Et il retentit dans les parties jusque-là les plus paisibles du domaine littéraire. Que la philosophie renverse les antiques barrières, que la science ne recule devant aucune audace, que l'histoire casse bien des jugements acceptés jusqu'ici, nous le comprenons aisément. Mais ce qui nous surprend davantage, c'est que la poésie, le roman, et même la presse légère soient entraînés dans le mouvement général. En France, vous entendrez répéter souvent qu'il n'y a pas de question sociale, et on vous le dira en fermant les yeux. En Angleterre, on a les yeux tout grands ouverts : on veut voir. Propriétaires, manufacturiers, gros cultivateurs, tous ceux qui sont intéressés au problème qui s'agite, l'abordent franchement, avec une hardiesse qui chez nous semblerait de la démence. Voilà comment et pourquoi la poésie, qui a cessé d'occuper le premier rang dans la faveur publique, a dû, pour se faire accepter, se transformer et prendre part à la vaste enquête ouverte sur la question sociale. Voilà comment et pourquoi le roman ne se borne plus à amuser ou à charmer : il faut qu'il instruise, qu'il moralise, qu'il développe une thèse. Quand il nous parvient, ayant passé le détroit, nous lui trouvons volontiers un air de sermon : les Anglais, eux, lui ont su gré d'être un sermon.

C'est ainsi que la poésie et le roman conquièrent à Londres leur droit de cité. Chez nous, dès qu'on est atteint ou suspect de commerce avec la muse, on n'est plus un homme sérieux. On est classé parmi les artistes, êtres bizarres et dangereux, redoutés de toute mère dont la fille est nubile. C'est bien pis si l'on veut jouer un rôle, soit dans les affaires, soit dans la politique ! On se voit renvoyé avec dédain à ses rimes, à ses césures, à ses bagatelles harmonieuses. En Angleterre, l'homme de lettres sera souvent député au Parlement, ambassadeur ou ministre. On a choisi un poëte, oui, un poëte, lord John Manners, pour ministre des postes et des télégraphes. Pas de ces préjugés non plus qui parquent les hommes dans un domaine restreint d'où il leur est défendu de sortir. Talfourd prononçait le jour une plaidoirie éloquente, faisait jouer le soir un drame à Covent-Garden, et, en sortant des coulisses, allait siéger à la chambre des Communes, dont il était l'un des membres influents. Imaginez-vous pareille chose chez nous ? Je sais bien que M. Dennery est maire de Cabourg ; mais Dieu sait combien on en a parlé ! L'opinion publique n'en est pas encore bien remise.

Autre trait non moins saillant : les ouvriers qui prennent la plume, les paysans qui, comme Burns, s'arrêtent au bout du sillon pour composer une strophe, ne sont pas rares là-bas. Et l'aristocratique Angleterre ne leur témoigne ni étonnement ni dédain. Ils trouvent même plus d'encouragements enthousiastes dans les régions supérieures que parmi leurs égaux. Au lieu de repousser avec mépris toutes les forces vives qui se révèlent et se déploient en bas, l'aristocratie les attire à elle. Autre trait plus saillant encore : l'*authoress* n'est pas, comme chez nous, une exception brillante. Parmi les *novelists* de l'Angleterre, on ne compte pas actuellement moins de trente-cinq noms féminins. Parmi les romanciers, la première place est aujourd'hui à une femme, George Eliot ; parmi les poëtes, Elisabeth Browning marche de pair avec Tennyson et Swinburne. M. Odysse Barot estime avec raison que l'influence des *authoress* n'a pas peu contribué à moraliser les fictions du roman et à donner aux autres genres une généreuse tendance. Comme il craint que cette tendance même n'effraye quelque peu les Français, — le peuple le plus libéral du monde, — il ajoute qu'il faut aborder l'étude des littératures étrangères en oubliant ses habitudes d'esprit, ses

(1) *Histoire de la Littérature contemporaine en Angleterre* (1830-1874), par M. Odysse Barot. — Paris, 1874. Charpentier et Cie.

passions, ses préjugés et les modes de son propre pays. Il faut se faire une loi, dit-il encore, lorsqu'on fait une excursion de ce genre chez un peuple étranger, « d'accepter ses mœurs, ses goûts et ses préférences, de manger sa cuisine et d'aimer ses femmes ». Sauf ce dernier trait, qui est un peu vif, la règle est excellente. Tout en rendant justice à ce qu'il y a de bon chez nos voisins, et indiquant ce qui est d'un salutaire exemple, M. Barot n'est pas anglomane au point de dédaigner la France : la juste admiration qu'il ressent pour les belles œuvres de l'Angleterre ne lui fait pas méconnaître la valeur de notre littérature contemporaine.

Je regrette de ne pouvoir entrer dans le détail. On verrait à quel point presque tous les livres anglais qui depuis quarante ans ont eu quelque retentissement sont animés d'un sentiment profond d'humanité et de pitié pour tout ce qui souffre et pleure ; on verrait surtout comment cette pitié n'est pas demeurée stérile. Plus d'une fois le romancier et le poëte ont été entendus par le législateur : tel appel à la justice, après avoir retenti dans le livre, a retenti dans le Parlement ; tel vœu exprimé par un cœur généreux a été réalisé par un règlement ou une loi. Si le salaire des ouvriers de Londres a été augmenté, c'est qu'un grand mouvement de sympathie a été éveillé dans le public par la dernière inspiration de Thomas Hood, le *Chant de la chemise* :

Les doigts fatigués et usés,
Les paupières pesantes et rougies,
Une femme était assise, couverte de haillons,
Poussant son aiguille et son fil.
Pique — pique — pique !
Dans la pauvreté, la faim et la boue ;
Et pourtant, d'une voix à l'accent douloureux,
Elle chantait le *Chant de la chemise*.

Sombre et triste chant, plein d'images qui font frémir, de traits qui pénètrent comme un fer glacé. — Les améliorations introduites récemment dans la loi anglaise sur le mariage sont dues en partie à l'influence exercée sur l'opinion publique par mistress Caroline Norton. Le Parlement a voté des lois réglant le travail des enfants après qu'Elisabeth Browning avait forcé les plus indifférents à prêter l'oreille aux sanglots que ne parvenaient pas à étouffer le bruit des machines dans les ateliers, ni la profondeur des souterrains dans les mines. Je m'arrête, ne voulant pas multiplier les exemples. Si telle a été l'influence des poëtes, quelle n'a pas dû être celle des romanciers, des rédacteurs de Revues, des journalistes, des philosophes ! On s'en rendra compte en lisant le livre de M. Odysse Barrot, livre plein de faits, riche d'idées, animé enfin d'un souffle généreux.

M. Charles Gidel vient de donner une très-substantielle histoire de notre littérature depuis son origine jusqu'à la Renaissance (1). Destinée spécialement à la jeunesse des écoles, elle sera lue avec fruit par les plus lettrés. On ne peut, en effet, trouver nulle part plus de notions utiles, d'analyses instructives condensées en un étroit espace. L'auteur a puisé aux bonnes sources : travaux des bénédictins, travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, recherches de l'École des chartes, résultats définitifs acquis à la science par les philologues, il a tout consulté, tout mis à profit. Il se tient modestement à l'écart, laissant parler le plus souvent MM. Le Clerc, Littré, Paulin Paris, Guessard, Léon Gautier, Brachet, et d'autres encore. Louable abnégation de se borner à ce rôle un peu effacé, quand on a joué soi-même les premiers rôles ; mais il a suffi à l'auteur, pour cette fois, d'être utile. Il le sera en effet. Ce n'est pas, d'ailleurs, un mince mérite que de résumer, avec une telle précision et une brièveté si claire, de longs et de volumineux travaux. Il faut beaucoup d'art pour en condenser ainsi la substance, en ne laissant rien perdre de ce qui est d'un véritable prix. Ne pensez pas, d'ailleurs, qu'il n'y ait dans ce volume qu'une série de résumés et d'analyses. M. Gidel a cherché à dégager des œuvres du moyen âge les traits principaux de ce monde, qui est, pour bien des gens, un monde préhistorique. Quant à ceux qui, de confiance, en parlent avec attendrissement et récitent l'air connu : Bon vieux temps, ponts-levis, nobles damoiselles, seigneurs mourant pour leur Dieu et leur roy, — qu'ils lisent le chapitre IV de ce livre. Peut-être même M. Gidel est-il un peu sévère pour le monde féodal, du moins vu à travers les chansons de geste. Le portrait qu'il trace n'est pas flatté ; volontiers je l'adoucirais de quelques teintes moins sombres. Si brutale, si sauvage, si féroce même que soit cette vieille société, j'y note certains traits qui ont leur noblesse et que je ne vois pas dans les héros de l'antiquité : point d'honneur, fierté chevaleresque, élans de sensibilité, sentiment du bon droit. Ces géants bardés de fer qui sont ivres de joie quand le sang coule, — quand les mains, tranchées par le fer, tombent avec l'écu qu'elles serraient, et les pieds avec l'éperon, quand les cervelles jaillissent des casques fracassés, — ont par instant des accès inattendus de sensibilité et s'arrêtent pour larmoyer sous leur heaume. Ils meurent quand il ne tiendrait qu'à eux d'être sauvés en appelant du secours ; mais ils ne veulent point qu'une « mauvaise chanson soit chantée sur leur compte ». J'accorde que les jeunes filles ont un goût immodéré pour les héros taillés en Hercule ; mais la belle Aulde, après la mort de Roland, refuse d'épouser le fils de Charlemagne : « A Dieu ne plaise que j'appartienne jamais à un autre homme, ayant été la fiancée de Roland, le capitaine ! » La belle Aulde n'est-elle pas supérieure à l'Andromaque antique et à la très-moderne héroïne de MM. Meilhac et Halévy ? — Sur ce point donc j'exprimerais un doute. Je ne puis, du reste, trop recommander ce livre très-exact, très-plein et très-utile.

On lira avec plaisir un petit poëme de M. Édouard Grenier, *Marcel* (1). Cette œuvre a été commencée dans les derniers temps de l'empire. Interrompue par la guerre et l'invasion, elle n'a été terminée que deux ans après. M. Grenier se demande si l'on ne trouvera pas aujourd'hui ses haines contre l'empire trop rigoureuses. Pourquoi faut-il, hélas ! qu'il se le demande et qu'il craigne qu'on ait déjà oublié les hontes subies et les provinces perdues ? En tout cas, ce qu'il dit de l'Alsace et de la Lorraine trouvera un écho dans tous les

(1) *Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance*, par Charles Gidel. — Paris, 1875, Alphonse Lemerre.

(1) *Marcel*, par Édouard Grenier. — Paris, 1875. Sandoz et Fischbacher.

cœurs en deçà comme au delà des Vosges. Comme les poëtes du moyen âge, M. Genier aime la *doulce France;* il veut pour son pays la dignité et la liberté; il hait, pour la nation comme pour lui-même, la flétrissure d'un joug humiliant. Voilà l'homme. Le poëte est disciple de Musset : il a l'allure leste et dégagée du maître, le ton cavalier, le geste imprévu; il a, comme lui aussi, les heures de tristesse, de découragement, de colères. On croirait entendre un écho des *Contes d'Espagne ou d'Italie*, puis voir un reflet de la lune des *Nuits ne mai* ou *d'octobre*. Écho et reflet, je ne puis dire plus; mais cet écho a sa douceur et ce reflet son éclat. Si l'imitation est évidente, on n'y sent pas l'effort; le poëte se joue librement et a toute sa liberté. Ajoutez que les sentiments et les idées qu'il chante sont bien à lui; s'il a emprunté le verre où il boit, il n'y a pas versé le vin d'autrui.

Je ne puis dire tout le plaisir que m'a fait l'agréable, le fin, l'aimable, le délicat, le gracieux, le spirituel, l'ingénieux roman de M. Alphonse Daudet. Il y a longtemps que ce romancier ne nous avait invité à pareille fête. *Fromont jeune et Risler aîné* (1), tel est le titre de ce bijou si agréablement ciselé. Etudiez cela, messieurs les réalistes, et voyez en quoi le tableau de genre diffère de la photographie ! Les mœurs bourgeoises sont ici observées et prises sur le vif; mais justement, M. Daudet les a observées, et vous vous contentez de les voir. La seule réserve que je ferais, c'est que les personnages principaux ne sont ni les plus neufs, ni les plus curieusement étudiés. Mais quelle vérité et parfois quelle vigueur de touche dans le portrait du vieux comédien qui ne trouve plus depuis vingt ans de directeur qui l'accepte, et pourtant ne renonce pas au théâtre ! Vieille figure, direz-vous peut-être. Un art grossier aurait crayonné un cabotin vulgaire; l'art délicat de M. Daudet fait de ce martyr de sa vocation un type nouveau et saisissant. Ce que la vie de théâtre introduit de pose, de convenu, d'attitude et de maquillage dans la vie ordinaire, comment les yeux habitués aux feux de la rampe ont de la peine à y voir clair en plein soleil, comment la gloire d'avoir été Antony peut rendre insensible à la joie d'être un bon père de famille, voilà ce que M. Daudet a saisi et rendu avec une clairvoyance singulière. Son Delobelle a des mots qui font frémir. On enterre sa fille, qu'il a aimée, après tout; il pleure, le malheureux, — avec noblesse toutefois, et en sortant du cimetière, se tournant vers un ami : « Il y avait deux voitures de maître ! » Ce type est une création. Ce qui me plaît encore dans l'observation pénétrante de M. Daudet, c'est qu'elle est sévère sans être implacable. Par exemple, son comédien est féroce, et cependant il est bonhomme. Mme Risler n'est pas, en son genre, moins féroce; peut-être même l'est-elle plus cruellement, et cependant on sent qu'il y a pour elle une circonstance atténuante dans le milieu où s'est passée sa jeunesse. J'aime cette vue large qui embrasse tout et tient compte de tout. J'aime la sensibilité émue de l'observateur qui ne semble pas se réjouir des tristes découvertes qu'il fait dans le cœur humain. Ce n'est pas sans tristesse qu'il met à nu nos plaies et nos misères. — Cette nouvelle œuvre d'un esprit distingué enclin à la mièvrerie et à la mignardise est d'un style plus franc, plus naturel que les précédentes. Encore çà et là quelques légères traces d'affectation, mais à peine perceptibles.

(1) Paris, 1874. — Charpentier et Cie.

M. Monselet aime la bonne chère; il l'a déjà fait savoir maintes fois *urbi et orbi*. Aujourd'hui il veut immortaliser sa gastronomie par un monument durable (1), et en même temps donner aux cordons bleus des siècles futurs d'utiles recettes. Muse, chantons les soufflés de perdreaux et les aloyaux à la Godart ! Oui, quand la prose ne suffit pas à ses enthousiasmes, il saisit sa lyre, *Deus, ecce deus !* Aimables transports d'une âme gagnée dès le jeune âge au culte de la cuisine ! Inoffensifs ravissements d'une extase due à une digestion heureuse ! Et le malheur, c'est que tout cela est littéraire. Oui, il faut bien le reconnaître, M. Monselet mange et digère spirituellement. Par exemple, qu'il ne se croie pas infaillible quand il juge les grands noms des siècles passés ! Il a tort lorsqu'il prétend écrire l'histoire au point de vue culinaire. C'est restreindre les horizons. Pour ma part, je ne me rends pas. Je ne puis m'enthousiasmer pour Mme de Pompadour parce qu'elle a créé les filets à la Bellevue, ni m'indigner contre Arthémise parce qu'elle a mangé son mari.

MM. Meilhac et Halévy nous montrent au *Gymnase* une héroïne qui n'a rien de commun avec Arthémise. Ils l'ont trouvée dans les fables de La Fontaine. Ses aventures connues depuis deux siècles ne laissaient pas de part à l'imprévu; aussi les spectateurs sont-ils demeurés froids. Les auteurs ont beaucoup d'esprit, immensément d'esprit; mais qu'ils y prennent garde, c'est un danger. Peut-être, en effet, sont-ils trop persuadés que cet esprit suffit à faire tout accepter au théâtre. M. Monselet leur dirait que si la sauce fait souvent passer le poisson, encore faut-il qu'il y ait du poisson dans la sauce. En vérité, pas assez cette fois. La *Veuve* est jouée avec cette honorable médiocrité dont le Gymnase est justement fier. Mais quel luxe de toilettes ! Il y a des robes dont parle tout Paris. Il vaudrait mieux qu'on discutât la pièce.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

J'ai rencontré Alcidas qui sortait de chez son notaire.

— Vous venez, lui dis-je, de faire dresser votre contrat de mariage ?

— Nullement, me répondit-il.

— Ou votre testament ?

— Encore moins.

— Auriez-vous acheté quelque propriété nouvelle ?

— Au contraire, je viens de vendre toutes celles que je possédais.

— Pour en placer sans doute le montant en rentes sur l'État ?

(1) Charles Monselet, *Gastronomie*. — Paris, 1874. Charpentier et Cie.

— Du tout.

— Ou en actions de chemins de fer ?

— Non.

— Pourquoi faire alors ?

— Vous vous rappelez sans doute dans *Gil-Blas* cet honnête capitaine qui trouvait plus commode de renfermer toute sa fortune en bons doublons dans un coffre et d'en tirer tous les jours de quoi vivre honorablement, que d'avoir des banquiers et des fermiers. J'ai fait comme lui ; ma fortune est divisée en parties égales représentées par des liasses de billets de banque ; je compte dépenser une liasse par an.

— Et vous avez de ces liasses ; combien ?

— Sept.

— Et quand vous les aurez finies ?

— Je me brûlerai la cervelle.

— Vous êtes fou ?

— Non, je suis septennaliste.

II

Alcandre me disait au moment des grandes intrigues pour le rétablissement de la monarchie :

— On a beau, mon cher ami, être chevau-léger dans l'âme et admirer la noble résistance du comte de Chambord à toutes les demandes de concessions à l'intérieur, on ne peut s'empêcher, quand on a trois ou quatre cent mille francs de rentes reposant sur des terres au soleil, de trouver que sa politique extérieure ne manque pas d'une certaine témérité. Respect au catholicisme, honneur à Pie IX, vive le pontiferoi ! Soit, mais ne nous brouillons pas avec l'Italie, car ce serait nous brouiller avec la Prusse, et Dieu sait où cela pourrait nous conduire. Clérical tant qu'on voudra, pourvu qu'on ne fasse pas trop de politique cléricale.

Alcandre a donc vu sans grand chagrin la restauration de la branche aînée de la maison de Bourbon s'en aller en fumée. Il paraît même qu'au dernier moment il s'est rappelé avoir été capitaine dans la garde nationale, et que de graves scrupules l'avaient pris à l'endroit du drapeau tricolore.

J'ai accompagné l'autre jour Alcandre qui se rendait à la gare du Nord suivi de son valet de chambre portant son sac de nuit.

— Je pars, m'a-t-il dit, pour mon département ; nous avons une élection demain, je veux être dans ma commune le premier à voter.

— Pour qui ?

— Pour X... parbleu !

— X... ne se déclare-t-il pas bonapartiste et clérical ?

— Certainement.

— Vous ne craignez donc plus le danger de la politique cléricale ?

— Toujours !

— Vous avez pris votre parti d'une brouille avec l'Italie et par conséquent avec la Prusse sur la question romaine ?

— Jamais !

— Vous votez cependant pour le candidat bonapartiste et clérical. Êtes-vous donc... toqué ?

— Je suis conservateur.

III

Les journaux annoncent que M. John Lemoinne pose sa candidature à l'Académie française en remplacement de M. Jules Janin.

Il y a quelques années seulement cette simple annonce eût fait jeter les hauts cris à une foule de gens.

— Quoi ! un simple journaliste remplacer M. Jules Janin ?

Vous auriez repondu sans doute :

— Jules Janin n'était-il pas lui-même un feuilletonniste ?

Une discussion se serait engagée :

— Ce n'est pas en qualité de feuilletonniste qu'il est entré à l'Académie.

— En quelle qualité donc ?

— En qualité d'auteur de cinquante ou soixante volumes. Où sont, faites-moi le plaisir de me le dire, les volumes de M. John Lemoinne ?

Si l'on remonte à l'origine de l'anathème académique jeté sur le journaliste, on découvre que c'est la Restauration qui a établi cette sorte d'incompatibilité entre la profession de journaliste et le titre d'academicien. La popularité des journalistes n'a jamais été plus grande qu'à cette époque, et cependant pas un seul d'entre eux n'est entré à l'Académie.

Le préjugé a commencé à faiblir sous la monarchie de juillet. M. Saint-Marc Girardin a pu, du temps de Louis-Philippe, endosser l'habit bleu à broderies vertes ; M. de Sacy, sous l'empire, a joui du même honneur ; tous les deux étaient rédacteurs du *Journal des Débats*. Mais, direz-vous, est-il bien sûr que la robe du professeur chez l'un, et le rabat du janséniste chez l'autre n'aient pas servi à voiler, à dissimuler le journaliste aux yeux de l'Académie ?

M. John Lemoine est journaliste des pieds à la tête, et il n'a jamais été autre chose. C'est l'article qui se présente en sa personne à l'Académie, rien que l'article : l'Academie lui ouvrira-t-elle ses portes ?

L'article, répondrez-vous, n'a-t-il pas déjà fait son entrée à l'Académie sous les traits de feu M. Prévost-Paradol ?

— J'ose répondre : non. M. Prévost-Paradol, pas plus que MM. Saint-Marc Girardin et de Sacy, n'était l'article, rien que l'article ; il y avait en lui une queue de professeur, de lauréat du grand concours et d'élève de l'Ecole normale. Aussi, je crains fort que M. John Lemoinne, qui est sans queue, ne soit pas nommé.

— Mais s'il ne l'est pas, qui le sera ?

Question grave, car le nombre des candidats possibles devient de plus en plus rare, et le moment n'est pas loin où la vieille terre de France n'enfantera plus d'academicien.

IV

A propos de M. Saint-Marc Girardin, l'éditeur Michel Lévy vient de publier une seconde édition de ses *Souvenirs et réflexions d'un journaliste*, livre singulier, par l'intention du moins, puisque l'auteur se propose « d'établir une comparaison perpétuelle entre ses opinions d'autrefois et celles d'aujourd'hui, afin de les corriger autant que possible les unes par les autres, sans désavouer aucune de ses convictions », ce qui, si je ne me trompe, revient en quelque sorte pour

M. Saint-Marc Girardin à prouver que M. Saint-Marc Girardin a eu toujours raison.

M. Saint-Marc Girardin est entré dans le journalisme en 1827 et il l'a quitté en 1870. Pendant ces quarante-trois ans il a écrit des articles sous quatre gouvernements : la Restauration, la monarchie de Louis-Philippe, la troisième république, le second empire. Les quatre Saint-Marc Girardin compris dans cette période se congratulent mutuellement d'une façon vraiment amusante. Il y a une chose pourtant que le Saint-Marc Girardin de la monarchie de Juillet a quelque mal à pardonner au Saint-Marc Girardin de la Restauration, c'est de n'avoir pas défendu M. de Martignac avec l'ardeur et la foi qu'il mettait plus tard dans la défense des ministres de la monarchie constitutionnelle. Le Saint-Marc Girardin de la Restauration pourrait fort bien répondre au Saint-Marc Girardin d'après 1830 : « Il vous est bien facile maintenant de me taxer d'imprévoyance. »

Une scène bien comique aussi, c'est la comparution du Saint-Marc Girardin de la révolution de Juillet devant le Saint-Marc Girardin de l'empire. Ici aucun de ces regrets ou de ces remords qu'éprouve M. Saint-Marc Girardin à propos de sa mollesse à l'endroit du ministère Martignac, et qui lui arrachent encore des larmes si amères qu'on est tenté de lui crier :

> Sosie, épargne un peu Sosie,
> Et ne te plais pas tant à frapper contre toi.

Le Saint-Marc Girardin de 1859 n'a que des couronnes pour le Saint-Marc Girardin de 1830 et de 1848. Il le félicite même d'avoir le premier appliqué l'épithète de « barbares » aux ouvriers insurgés de Lyon, épithète que l'Assemblée nationale lui a empruntée plus tard, c'est lui qui s'en vante, pour en orner sa proclamation du 20 juin 1848 et pour en flétrir les insurgés de juin : « Sous les coups de ces nouveaux *barbares*, la civilisation du XIXe siècle était menacée de périr. »

M. Saint-Marc Girardin et l'Assemblée constituante de 1848 exagéraient évidemment les choses. Le mot de *barbares* appliqué aux ouvriers en état d'insurrection n'est pas plus vrai dans un article de journal que dans une proclamation d'Assemblée. Les insurgés peuvent être des *barbares* aux yeux de la rhétorique, mais la politique et la charité chrétienne ne les jugent pas tout à fait ainsi, et ici nous voyons pour la première fois M. Saint-Marc Girardin n'être pas pleinement d'accord avec M. Saint-Marc Girardin; car, dit le Saint-Marc Girardin de 1860 au Saint-Marc Girardin de 1832 : « Il faut songer pourtant à ce que les ouvriers ne soient jamais affamés ni oisifs. La tranquillité de notre pays tient à deux causes : il faut que les esprits soient satisfaits, il faut aussi que les estomacs ne souffrent pas, c'est-à-dire qu'il faut gouverner pour l'élite et pour la foule, pour le haut et pour le bas. »

Recommandé aux méditations des ministres du septennat.

V

Prendre un lâche, un misérable, un coquin de la plus vile espèce, empocheur de soufflets, pipeur de dés, lécheur de plats, capable de vendre sa femme et sa fille, et tuer, ce ce dernier des êtres, le héros d'une pièce en cinq actes et en vers, quelle folie !

— Vous voulez parler de *Tragaldabas ?*

— Oui, Tragaldabas, cet effronté, ce poltron, ce goulu, ce goinfre, cet être sur lequel vous ne cracheriez même pas, qui ose se présenter encore au public après avoir été conspué et houspillé comme il le méritait au théâtre de la porte Saint-Martin.

— Que de bruit pour une farce !

— Une farce ! des plaisanteries qui sentent le graillon, Callot accommodé aux choux; Cyrano, Scarron, Scudéry en fricassée avec du beurre rance. Une farce, cela doit durer vingt minutes tout au plus, une douzaine de scènes, deux ou trois couplets, un bon mot, un éclat de rire; voilà la farce.

Tragaldabas a cinq énormes actes. Pourquoi tant d'actes si c'est une farce? Pourquoi ces vers prétentieux pleins de perles, de roses, de diamants, de rossignols; ces tirades où les parfums de l'ail se mêlent à ceux des brises espagnoles ?

Ah ! je comprends très-bien le sourire railleur, la grâce fanfaronne, la misère insouciante de ce drôle de Don César de Bazan; je lui pardonne d'avoir compromis son honneur et sa noblesse, parce qu'il lui reste ce qui permet de tout reconquérir, le cœur. Don César est parfois aviné, Tragaldabas est ivre. Don César perdait son argent au jeu, Tragaldabas triche. L'un est courageux, l'autre tremble devant une épée; celui-ci aime les soupers fins au cabaret arrosés de vins d'Espagne, celui-là s'empiffre de porc aux choux. Tragaldabas, c'est don César de Bazan transformé en mendiant ignoble et pansu, et voilà comment on parvient aujourd'hui aux sommets les plus élevés de la fantaisie, comment l'on a fait un chef-d'œuvre qu'il faut réimprimer tous les vingt ans !

— C'est beaucoup dire. Je doute fort que dans vingt ans un éditeur quelconque se passe encore une fois la fantaisie de rééditer *Tragaldabas.*

VI

Nous ne sommes plus au temps où une modeste et naïve complainte renfermait en ses couplets le récit d'un crime, le jugement du coupable et son exécution.

La société réaliste de notre époque ne se contente pas de si peu : il lui faut, outre le crime, le jugement et l'exécution, le lendemain de l'exécution, c'est-à-dire l'épilogue du drame.

On sait avec quel avantage, au point de vue de la réalité, le *reporter* moderne a remplacé l'ancien rhapsode, l'aède, le scalde de la complainte, avec quelle abondance il donne des détails, et avec quel art il tire parti de son condamné à mort.

L'exécution récente de l'épicier-empoisonneur de Saint-Denis a marqué un nouveau progrès du reportage français. Le *Figaro* a donné à ses lecteurs une note exacte sur l'état dans lequel se trouve la succession du guillotiné : tant en biens-fonds, tant en actions de chemins de fer et autres, tant en or et en argent, sans compter les [illegible] de sa première femme. [illegible] donne ensuite [illegible] le degré de parenté, et les procès auxquels la succession peut donner lieu tant de la part des [illegible] [illegible] Il ne cite pas les noms des [illegible] C'est un oubli qu'il s'empressera de réparer à la première occasion.

VII

On vient dire l'autre jour au ministre de l'instruction publique :

— La discorde est parmi les fils de Calvin ; les protestants dits orthodoxes veulent expulser de l'Église les protestants libéraux, et les protestants libéraux demandent à se séparer des orthodoxes. Des deux côtés on s'adresse au gouvernement. Que faut-il faire ?

— Rien de plus simple, répond le ministre ; soutenir partout l'orthodoxie, c'est notre raison d'être, notre mission. S'il y avait une orthodoxie juive, je la soutiendrais, comme je soutiens l'orthodoxie protestante.

— Qu'entend Votre Excellence par ces mots d'orthodoxie protestante ?

— J'entends la partie du protestantisme qui reconnaît l'autorité de Calvin, de Théodore de Bèze, de Duplessis-Mornay, en un mot, de tous les papes protestants qui se sont succédé depuis le susdit Calvin jusqu'à M. Guizot. Le pape actuel est sans doute son gendre, M. Cornélis de Witt, à moins que ce ne soit M. Mettetal ; il faudra que je cause un peu avec eux de cette affaire.

— Que répondrons-nous, en attendant, aux protestations des consistoires qui refusent de reconnaître les décisions du synode ?

— Messieurs de la religion prétendue réformée, leur direz-vous, M. le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, m'a chargé de vous dire que la Rochelle est à l'abri de toute surprise, que les dragons sont partout en force suffisante, et que si vous tentez de faire des rassemblements dans les villes et de vous réunir au désert, il saura réprimer ces désordres. Du reste, — a ajouté M. le ministre, — vous pouvez déclarer à ces gens de la vache à Colas que je n'ai nullement l'intention de proposer au conseil la révocation de l'édit de Nantes, et que je maintiendrai toutes les concessions et privilèges que Henri IV a eu l'imprudence de leur octroyer, mais aux orthodoxes seulement ; quant aux autres, tout ce que je puis faire pour eux, c'est de fermer les yeux sur leur sortie du royaume.

Les protestants libéraux attendent avec impatience le moment de porter la question devant l'Assemblée.

VIII

A la dernière réunion du comité de la Société des auteurs dramatiques, on a lu la lettre suivante :

A messieurs les membres du comité de la Société des auteurs dramatiques.

Messieurs,

Une nouvelle cause de décadence vient de s'ajouter à celles qui minent depuis si longtemps l'art dramatique en France.

Il s'agit du *feuilleton parlé*. Il y a, paraît-il, en ce moment à Paris un certain nombre de gens sans emploi qui ont adopté la profession jusqu'ici inconnue de *feuilletonniste parlant*.

Le feuilletonniste parlant est un monsieur en habit noir et en cravate blanche qui réunit tous les lundis soir dans un entresol ou dans un sous-sol, situé dans un quartier voisin des boulevards, un certain nombre d'individus des deux sexes pour leur dire son opinion sur les pièces représentées dans la semaine et sur le jeu des acteurs. Malheur à Hyacinthe s'il manque un effet de nez ! et que Gil-Perez tremble s'il lui arrive de rater un coup de larynx !

Je considère depuis longtemps le feuilleton écrit comme un des fléaux du théâtre moderne. Que dire du feuilleton parlé ?

Le feuilleton n'a pas présenté grand inconvénient, tant qu'il s'est borné à parler du Théâtre-Français et de la tragédie. Pendant un quart de siècle, un seul feuilleton a suffi à la France entière ; mais depuis que le nombre des journaux s'est multiplié en même temps que celui des théâtres, depuis que le format des journaux s'est agrandi dans des proportions considérables, depuis enfin que plus de vingt feuilletons déversent tous les lundis dans la population je ne sais combien de mètres cubes de phrases sur les pièces nouvelles et sur les acteurs, le public se blase chaque jour davantage sur le théâtre. C'est au point qu'il ne peut plus supporter une pièce, et qu'aucun auteur ne saura bientôt plus en faire. On voit des spectacles partout, de l'art dramatique nulle part.

Que sera-ce lorsque vingt ou trente feuilletonnistes parlants se joindront aux vingt ou trente feuilletonnistes écrivants, pour imprégner, saturer, alcooliser le public de comptes rendus dramatiques ? Si cet énervant rabâchage ne cesse pas, c'en est fait du théâtre en France.

Je ne viens pas, messieurs, vous proposer d'adresser à l'Assemblée nationale de Versailles une pétition pour lui demander d'ajouter à la prochaine loi sur la presse un article spécial contre les feuilletonnistes parlants et écrivants, mais j'apprends que plusieurs auteurs communiquent aux feuilletonnistes parlants des scènes de leurs pièces non encore imprimées ; c'est là un abus des plus graves. N'êtes-vous pas, messieurs, investis de pouvoirs suffisants pour prohiber ces communications ou pour les frapper de droits d'auteur assez considérables pour équivaloir à une prohibition ?

Il est temps d'employer tous les moyens pour décourager une aussi déplorable industrie.

Agréez, etc. ***.

On ne connaît pas encore la réponse du comité de la Société des auteurs dramatiques.

X...

Dans l'avant-dernier numéro de la *Revue politique et littéraire* (p. 417, col. 2) nous avons donné, comme un mot curieux qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, le mot *déversé*; un abonné de la *Revue*, M. S***, nous adresse de Nîmes la communication suivante dont nous le remercions vivement :

« *Déversé* est un nom propre. C'est le nom d'Aubert, qui » s'appelait Noël Aubert *de Versé* et était né au Mans. Il s'était » établi à Amsterdam après s'être fait protestant, et exerçait » dans cette ville la profession de médecin. (Voyez sur ce » personnage le tome I, p. 147, de *la France protestante*, des » frères Haag.) »

Nous nous étions trompé ; mais le copiste de Grégoire, et Grégoire lui-même, avaient fait erreur avant nous, et c'est la faute de Fénelon, qui n'écrit pas les noms propres avec des lettres majuscules, si nous avons pris le Pirée pour un homme. A. G.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 21 21 NOVEMBRE 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Dans dix jours l'Assemblée sera réunie. Les adversaires de la proposition Perier ont eu quatre mois de vacances pour négocier entre eux les conditions d'une alliance nouvelle et refaire, si possible, la majorité du 24 mai. Ils ont négocié, en effet. Voyons les résultats, autant qu'on en peut juger du moins dès maintenant par les propos dissonnants, discordants de la presse réactionnaire.

La droite reste partagée en deux camps : dans l'un, les légitimistes « transigeants »; dans l'autre, les irréconciliables. Les premiers n'ont pas cessé d'être septennalistes : à une condition toutefois, c'est qu'on ne leur demandera rien de plus que de se résigner au « septennat personnel ». Les seconds pensent, comme M. Benezet, que « la prorogation des pouvoirs du maréchal a été la prorogation des misères de la France ». Rien ne leur peut donner contentement que le rétablissement immédiat de la royauté.

Le centre droit, au contraire, fait ce qu'il peut pour ne pas se diviser, et il oscille, ahuri, dévoyé, affolé entre la droite « transigeante » et le centre gauche. On compte, en effet, dans le centre droit des orléanistes intempérants, mais candides, qui ne désespèrent pas encore de convertir le centre gauche au « septennat impersonnel », et, en beaucoup plus grand nombre, des « conservateurs » éclectiques qui ne demandent pas mieux que de se contenter du « septennat personnel » puisque la droite « transigeante » se refuse à subir l'autre. Là encore un schisme paraît inévitable. Car enfin, on ne peut pas osciller toujours. A force de tendre les bras au centre gauche, les orléanistes finiront par aller grossir les rangs du groupe Target, lequel s'empressera de les recueillir, tandis que les éclectiques demeureront accolés aux légitimistes « transigeants », sous l'hégémonie du duc de Broglie.

Il n'est pas jusqu'au groupe bonapartiste où l'on ne puisse discerner des nuances, insuffisantes sans doute pour caractériser des espèces différentes, mais qui séparent l'une de l'autre deux variétés bien distinctes : les bonapartistes conciliants et les méfiants. On reconnaît ces derniers à ce signe que, pour peu qu'on les presse d'opter entre le « septennat personnel » et « l'impersonnel », ils préfèrent n'en choisir aucun ; et en effet, des « événements imprévus et divers » peuvent survenir : c'est pourquoi ils aiment mieux garder la liberté de leurs mouvements. Quant aux bonapartistes conciliants, ils estiment que le meilleur moyen de préparer le succès de la bonne cause est de commencer par ne pas buter le maréchal : ils feront donc tout ce qu'on voudra pour lui faire plaisir ; s'il y tient absolument, ils « organiseront ses pouvoirs », — ils ont fait des choses plus surprenantes que cela, — mais ses pouvoirs seulement, bien entendu, non pas ceux de la chambre haute ; et même, s'il faut tout dire, ils tiennent pour vraisemblable que le maréchal finira par admettre avec eux que nul système d'organisation ne saurait lui convenir mieux que le *statu quo*.

Nous pouvons donc, sans témérité aucune, constater le fait : tandis que rien n'a pu rompre le concert des trois gauches, la majorité qui fit le 24 mai reste disjointe, et les éléments divers en sont maintenant répartis entre six ou sept groupes que les amateurs de classification peuvent aisément définir. C'est un total de 375 voix environ, qui jamais ne s'accorderont en nombre suffisant pour organiser le septennat.

Il convient de reconnaître, toutefois, que l'appel adressé par M. le maréchal de Mac-Mahon aux « hommes modérés de tous les partis » n'a pas été absolument vain. M. le général Fleury, par exemple, autrefois complice obscur, mais actif, de l'attentat de décembre, a naturellement pris pour lui cette invitation. C'est lui, dit-on, qui a soufflé aux bonapartistes accommodants l'esprit de conciliation. Lui aidant et, d'autre part, M. de Broglie, les hommes sages de tous les partis où la « modération » n'est pas inconnue finiront peut-être par s'entendre sur ce qu'il est à propos de faire en faveur du septennat ; et nous verrons les légitimistes « transigeants », les bonapartistes conciliants et les éclectiques du centre droit, s'accorder sur les conditions d'un [illegible] il en-

ganisation provisoire. Nul risque d'une rupture au moment du vote entre les coalisés, puisqu'ils seront sûrs à l'avance de n'avoir pas la majorité. On pourra grouper ainsi, selon toute apparence, à peu près 300 voix.

Ce sera la ligue des « modérés » succédant à la ligue des « gens de bien. » A la vérité, la ligue nouvelle ne sera qu'une réduction de l'ancienne ; car elle aura contre elle, outre les 340 républicains des trois gauches, 50 légitimistes irréconciliables et peut-être une vingtaine d'orléanistes irréductibles : mais, en revanche, la coalition des « modérés » aura l'avantage d'être une minorité « positive » ; raison suffisante, au dire des amis de M. de Broglie, pour qu'elle soit en droit de s'imposer à ses adversaires, lesquels n'auront qu'une majorité « négative ». S'imposer, comment ? Par le moyen des ministres que M. le maréchal de Mac-Mahon n'hésitera vraisemblablement pas à choisir dans les trois groupes associés qui auront eu l'idée ingénieuse d'opposer 300 *oui* à 400 *non*.

Cette supériorité du vote positif sur le négatif vous est peut-être nouvelle. Je n'en suis pas surpris. Et en effet, c'est là un principe de droit public jusqu'ici méconnu et récemment mis en lumière, non sans a-propos, par les amis de M. de Broglie. Il ne s'agit que de s'y faire. « L'ordre moral » aussi a été, à son heure, une nouveauté ; et cependant, depuis dix-huit mois, « l'ordre moral » est un fait. Il est vrai que le terme a vieilli, mais la chose demeure. Le « septennat », de même, il y a un an, parut une monstruosité, une bizarrerie contraire à toutes les règles connues de la logique constitutionnelle ; et néanmoins le mot et l'idée n'ont pas laissé de faire leur chemin dans le monde. Patience, avant qu'il soit peu un ministère n'aura chance de vivre en France et de durer, s'il n'a la minorité dans le parlement, une minorité « positive », s'entend. Il ne s'agit que de savoir poser la question ; tout est là.

Par exemple, les 333 républicains qui ont voté la proposition Périer étaient-ils une minorité « positive » ? Non, évidemment. Et les 300 « modérés » qui voteront peut-être l'organisation du « septennat personnel » ? Oui, sans nul doute. Pourquoi ? Ah ! pourquoi ? Mais c'est précisément dans la différence entre les républicains et les modérés que consiste tout le secret de la théorie nouvelle. Demandez plutôt au *Français* : c'est lui qui a inventé la chose, il doit savoir le mot de l'énigme.

Au surplus, M. le duc Decazes n'a qu'à essayer un peu, pour voir, ou M. de Chabaud-Latour. Que les ministres tentent l'épreuve ; qu'ils proposent à l'Assemblée « d'organiser le septennat » : ils sont certains d'être battus, et, puisqu'il n'en faut pas davantage, les voilà pour longtemps consolidés. A moins pourtant que ces messieurs ne soient pas sûrs d'être assez bonapartistes, je veux dire assez « modérés », pour être jugés dignes de représenter dans le gouvernement la minorité « positive » qui les aura soutenus, et pour faire attendre plus longtemps M. le duc de Broglie à la porte du cabinet.

Je croirais volontiers, pour ma part, que M. le duc Decazes a des doutes sur ce point. C'est peut-être pour cette raison que l'agence Havas annonce ce qui suit : « On croit que le mi-
» nistère, tout en désirant l'organisation du septennat, incline
» à penser que c'est là une œuvre parlementaire, qui regarde
» surtout la Chambre ; qu'à elle il appartient de juger les dif-
» ficultés qu'elle peut faire naître ; que, quant à lui, il a à sa
» charge l'administration du septennat ; qu'il doit s'occuper
» surtout de cette mission, *et que son existence ne saurait être*
» *menacée sur les questions relatives à l'organisation du septen-*
» *nat* ». Ce dernier trait n'est pas héroïque, sans doute, mais on sait le proverbe : Prudence est mère de sûreté. Le ministère aime mieux rester modestement un simple « cabinet d'affaires », plutôt que de tenter hardiment de se transformer en un « cabinet de minorité ». Chacun son goût.

Cependant, il faut espérer encore que nous ne perdrons rien pour attendre un peu. Les partisans de la politique d'aventure ont une ressource encore, la dernière : c'est de décider une quarantaine de « modérés » à voter la dissolution. Nous aurons alors « un ministère de dissolution », qui sera en même temps un « ministère de minorité ». On ne sait pas encore si M. le général Fleury en sera ; pour ce qui est de M. de Broglie, cela ne fait pas question, naturellement : quand nous en serons là, ce sera aux électeurs à se défendre. Depuis le plébiscite qui ratifia le 2 décembre, ils ont une revanche à prendre et à se laver d'une tache. Nous ne sommes pas de ceux qui mettent en doute la future victoire des républicains.

Au surplus, les paris sont ouverts, et il ne manque pas de prophètes pour prédire que la session qui va commencer sera la dernière. Puissent leurs prédictions n'être pas menteuses ! A dire vrai, je n'appréhende qu'une chose : l'ajournement. Il semble que nous ayons perdu la force nécessaire pour prendre un parti et agir en conséquence. Non pas que je suspecte la bonne foi du *Français*, par exemple, qui prévoit la dissolution et s'y prépare ; « mais c'est que je crains, à force de désirer ».

ANATOLE DUNOYER.

LA PRUSSE JUGÉE PAR UN ALLEMAND

L'intelligence prussienne et ses limites (1)

La Prusse domine l'Allemagne depuis 1866 ; Berlin est devenue la capitale du nouvel empire. Une question s'impose :

(1) M. Constantin Franz, l'auteur de la brochure dont nous traduisons ici quelques pages, est un des publicistes antiprussiens les plus considérables de l'Allemagne. Il s'est préparé de longue date, par de profondes études d'histoire et de droit public, par des travaux de science politique (*La physiologie des Etats*, *Recherches sur l'equilibre européen*) à la carrière militante où il est engagé depuis 1866. Il en résulte que les pamphlets et les œuvres de polémique que lui inspire le triomphe de la Prusse (*Que deviendra l'Alsace-Lorraine ?* — *Le libéralisme national et les Juifs*, — *La genèse de l'ère bismarckienne et son but*) ont un caractère de profondeur qui les distingue honorablement des brochures politiques ordinaires. On remarquera dans cet écrit certaines âpretés de discussion que nous avons tenu à reproduire, afin de laisser à ces pages leur physionomie véritable, mais aussi des observations auxquelles souscrira tout historien impartial, et toute une philosophie, sereine et grave, de l'histoire de la Prusse. M. Frantz estime que la Prusse est sortie d'une conception abstraite, qu'elle est le produit du rationalisme, et il soutient sa thèse par des arguments nombreux et serrés. Opinion intéressante en elle-même et qui emprunte plus de piquant encore à certain livre qui a fait naguère quelque sensation en Allemagne et dont nous avons ici-même réfuté certaines exagérations : *La France et les Français*, de M. Karl Hillebrand. M. Hillebrand expliquait précisément par le rationalisme les faiblesses de notre état social et politique, et il nous semblait alors que cette explication convenait bien autrement et s'appliquait avec une rigueur parfaite à la Prusse telle que Frédéric II l'a faite et que M. de Bismarck la représente aujourd'hui (Voyez le numéro du 9 novembre 1872). L'idée que nous exprimions alors en passant est le fond même du nouveau travail de M. Franz. H. D.

Comment cela a-t-il été possible? C'est sans doute par les armes et la violence que ce mouvement s'est produit, mais ce n'est pas là une explication. Il s'agit de comprendre comment la Prusse a pu réussir à former une puissance militaire aussi considérable, étant partie d'où l'on sait. D'où vient, comment s'est développée cette force à laquelle personne n'eut cru, il y a deux siècles? Là est le problème.

Il n'est point douteux que les progrès de la Prusse proviennent, pour une bonne part, de circonstances étrangères, telles que l'écroulement de l'empire d'Allemagne, la chute de la Pologne, et l'affaiblissement de la puissance suédoise. Mais il fallait profiter de ces circonstances, et si la Prusse en a tiré ce parti, c'est évidemment grâce à une supériorité d'*intelligence*. Sans quoi d'autres États allemands auraient pu également en profiter et la Prusse ne fût pas devenue ce qu'elle est. Si l'on a dit de la Bavière que c'était le pays des *occasions manquées*, on peut dire de la Prusse qu'elle est le pays des occasions bien exploitées et au besoin préparées de longue date. Les événements de 1866 en fournissent la preuve la plus frappante. Ainsi, à juger les choses avec impartialité, il faut reconnaître que ce n'est pas sans raison qu'on a nommé la Prusse l'*État de l'intelligence* (1), car c'est par son intelligence que cet État s'est formé, qu'il est arrivé à dominer l'Allemagne. Voilà la vérité nue.

Mais j'ai indiqué, du même coup, la nature de cette intelligence. C'est une intelligence toute politique, et cela en deux sens : non-seulement elle s'applique surtout aux intérêts de l'État, mais elle a été créée elle-même avec l'État et par lui. L'intelligence est donc l'essence même de la Prusse, et la Prusse elle-même est une création toute politique. Elle n'a jamais eu de nationalité, au vrai sens du mot, et l'on peut la comparer, à cet égard, à l'antique société romaine. Car il y avait à l'origine un peuple de Latins, mais non de Romains; Rome ne se forma que du mélange de diverses races italiques, et ce qu'elle produisit ensuite d'essentiellement romain ne fut que le produit du développement de l'État. C'est pourquoi il y eut un droit romain, mais non une langue, une littérature romaine; la langue, la littérature, étaient latines. De même, il n'y a point de langue ni de littérature prussienne, et il n'y en aura jamais. De plus, si tout ce qui est romain est marqué d'une empreinte artificielle et violente, le même caractère se retrouve en Prusse. Tout ce que la Prusse a de vie spontanée est allemand, non prussien, — tout à fait comme dans l'ancienne Rome ce qui n'était point artificiel remontait à l'ancienne vie italique ou provenait de la Grèce.

De même donc qu'il n'y a point de nation prussienne formée par la communauté d'origine, de langue, de mœurs, et que le peuple prussien est une association toute politique, de même l'intelligence prussienne ne repose point sur des qualités de race; elle est le résultat d'une éducation donnée par l'État et pour l'État.

A l'appui de cette assertion, nous allons étudier la genèse de l'intelligence prussienne. Nous connaîtrons ainsi ses limites, qui sont [illegible] lorsque la Prusse s'aventure au-delà de ce qu'elle peut et entreprend une tâche dont elle est incapable. Les événements de 1866 se chargeront bientôt de le prouver.

(1) [illegible]

I

Le centre territorial, le point de départ et comme le noyau de l'État prussien, c'est la Marche de Brandebourg. Son importance éclate dès la première moitié du moyen âge, car alors l'établissement de la domination allemande dans la Marche de Brandebourg décida du sort de tout le Nord-Est. C'est de la Marche que la domination allemande se répandit en peu de siècles jusqu'au delà de la Vistule et du Niémen.

La situation géographique y fut pour beaucoup. Placée entre les provinces du littoral et la région des montagnes de Saxe et de Silésie, la Marche établit entre la mer du Nord et la Baltique une communication que facilitaient des fleuves navigables. La Sprée est fort voisine de l'Oder, et l'Oder mène par la Wartha et la Netze fort près de la Vistule, qui à son tour est en communication avec le Niémen. Dans ces derniers temps, le sol, tout en plaines, a singulièrement favorisé l'établissement des voies ferrées. Que serait le Berlin d'aujourd'hui sans ces cours d'eau et ces chemins de fer!

La nature avait ainsi ouvert de vastes perspectives aux entreprises commerciales. Les paysages de la Marche ont tous pour caractère le défaut absolu d'arrière-plan qui marque l'horizon, et ce spectacle éveille dans l'âme un vague désir d'expansion. C'est absolument comme en Russie, bien qu'en de moindres proportions. — Autre conséquence : le territoire de la Marche, n'offrant nulle part de limites naturelles, passait sans cesse en d'autres mains, et ainsi s'est faite la formation territoriale de la Prusse.

Quels en étaient les habitants? Ce fut un mélange de Slaves et d'Allemands, ceux-ci venus, pour la plupart, de fort loin. Si ces éléments s'amalgamèrent, ils ne formèrent cependant jamais une race homogène, au caractère fortement marqué. C'était un ensemble quelque peu artificiel, fort propre à s'assimiler de nouveaux éléments, à servir d'intermédiaire aux tribus voisines et les absorber. Ce trait explique la facilité avec laquelle la Marche contracta des alliances avec les pays voisins, puis les domina. L'histoire a prouvé maintes fois que les populations mêlées sont les plus propres à l'exécution de grands desseins politiques. — La pauvreté naturelle du pays eut aussi son influence salutaire; il fallait une activité incessante pour arracher quelques produits à ce sol ingrat. Semblable au sapin vigoureux qui pousse dans le sable de la Marche, une race grandit, énergique et opiniâtre, véritable peuple de soldats.

C'était, dès le premier jour, par les armes qu'il avait fallu occuper ce sol, et la lutte avait duré longtemps. On peut dire que la Marche était une colonie militaire. Plus tard, dans le pays de l'Ordre teutonique, sur la Vistule, mêmes efforts, mêmes combats. Il y eut là, malgré les apparences à demi sacerdotales, un véritable gouvernement militaire. Ainsi, dans les deux pays, on trouve dès l'origine le même esprit de conquête. [illegible] siècle la Prusse moderne.

Transformée en [illegible] Marche dut être rendue à la culture. Ce fut l'œuvre du grand Électeur et de ses successeurs jusqu'à Frédéric le Grand. Partout le gouvernement fit défricher le sol et le peupla de colons venus, cette fois encore, de fort loin : témoin l'installation de [illegible]

témoin surtout l'accueil fait aux huguenots de France. Ils s'établirent à Berlin en si grand nombre qu'ils formaient alors une partie considérable de la population ; leur esprit pénétra profondément dans les classes supérieures de la Prusse. Mais comme les Berlinois ne pouvaient se franciser tout à fait, cette influence ne fit qu'effacer leur caractère propre, de telle sorte que Berlin, du jour où commença son importance, offrit des traits frappants de cosmopolitisme. La Marche avait donc été dès le début, en sa qualité de colonie militaire, une création peu naturelle, et ce caractère artificiel se dessine avec plus de relief encore à partir du règne du grand Électeur.

L'acquisition du duché de Prusse et des pays de la succession de Juliers, l'annexion de nouvelles provinces lors de la paix de Westphalie, firent du nouvel État une chaîne de pays commençant au Niémen et traversant tout le nord de l'Allemagne jusqu'au delà du Rhin, — mais sans lien comme sans frontières naturelles. Ce fut un tour de force d'établir quelque cohésion entre ces parties diverses et d'en faire un État qui aspirât à devenir une puissance européenne. La Prusse éleva, en effet, cette prétention dès le grand Électeur, car elle se battit avec la Pologne, la Suède et la France.

Naturellement la possession de provinces si distantes les unes des autres donna au gouvernement de Brandebourg une portée de vues, un esprit d'entreprise, qui lui assurait une grande supériorité sur les autres gouvernements de l'Allemagne. Avoir des intérêts à débrouiller à la fois sur le Rhin, le Weser, l'Elbe, l'Oder et le Niémen, puis, sous Frédéric le Grand, dans la Frise et sur la Vistule, ce n'était pas une petite affaire. Cette tâche était bien faite pour développer la réflexion et l'activité, pour développer surtout le goût des acquisitions nouvelles, nécessaires à la consolidation de l'édifice commencé et à la réunion de ses parties.

En attendant, ce lien ne pouvait être qu'artificiel. C'est la volonté qui a créé ici l'unité et, par l'unité, la puissance, car les provinces, isolées comme elles l'étaient, n'auraient guère eu de force. Ce qui fit surtout de la Prusse l'État « de l'intelligence », c'est que son développement reposa sur une conception abstraite. Il va sans dire que d'abord cette conception ne se rencontra que chez le prince et ses fonctionnaires ; elle prenait corps dans l'armée, qui reliait et soutenait le tout. Les provinces diverses ne se fondirent point ensemble par un instinct naturel ; c'est d'en haut que vint la force qui les rapprocha. Si les mesures violentes ne furent pas nécessaires pour opérer ce rapprochement, ce fut grâce à un talent d'administration remarquable, — talent qui devait s'accroître méthodiquement et qui est un des signes de l'État prussien.

Le caractère provincial s'effaça de plus en plus. Les constitutions particulières survécurent, il est vrai, mais sans conserver d'importance. Le gouvernement ne voyait plus dans ses sujets des hommes de la Poméranie, du Brandebourg, etc., mais des Prussiens. Ceci est vrai surtout du personnel administratif lui-même. Depuis le grand Électeur, le Brandebourg n'a fourni que peu de fonctionnaires aux postes importants ; la plupart sont venus du dehors. Derflinger est, à cet égard, un exemple caractéristique. Venu d'Autriche et tailleur de son métier, il était devenu militaire dans la guerre de Trente ans ; il prit du service dans le Brandebourg et devint le général que l'on sait. On se souciait fort peu du lieu de naissance ; il suffisait, pour faire un bon Prussien, de vouloir servir la Prusse et d'en être capable. Cette maxime est toujours en vigueur, et point n'est besoin de montrer quel parti la Prusse en a tiré. Mais c'est une preuve de plus à l'appui de ma thèse : il n'y a pas eu là de développement national.

Et l'État, quel but poursuit-il ? Il s'applique à augmenter ses ressources, ses moyens. Toute la vie en Prusse est tournée en ce sens, disposée pour cette fin. Ordre, ponctualité, activité et économie, instruction, ce sont là des qualités que l'État réclame impérieusement. Il réclame surtout l'obéissance, l'esprit de soumission. Le droit du peuple s'effaça devant ses devoirs, et le peuple s'y habitua, fait essentiel ! C'est pourquoi il supporta les fatigues et se résigna à des sacrifices extraordinaires, incessants. Ce sentiment, cette conception du devoir donna aux caractères une valeur morale qu'on ne saurait méconnaître. Seulement, notons-le, il ne s'agissait pas du devoir en général, mais du devoir envers l'État. La puissance actuelle de la Prusse repose, en fin de compte, sur cette base ; mais cette façon de comprendre et de pratiquer le devoir n'a-t-elle pas forcément ses ombres et ses taches ?

II

Pour bien comprendre la nature de l'État prussien, il ne faut pas perdre de vue les circonstances qui contribuèrent à sa formation et la rendirent possible : je veux dire l'époque d'affaissement qui suivit la guerre de Trente ans. Les anciennes institutions partout brisées, le peuple — ce qui en restait — assauvagi, dénué de confiance, misérable : la discipline militaire était alors un moyen efficace pour retremper les caractères, et en ce sens l'agrandissement de la Prusse fut un bienfait, comme point d'appui pour les énergies renaissantes.

Autre circonstance : le penchant à l'absolutisme qui régnait par tout le continent. L'absolutisme de la Prusse avait quelque chose de supérieur : il n'était point égoïste, exclusif ; il se conformait aux intérêts de l'État. C'est à ce titre que les princes prussiens l'exerçaient. Il en résulte que l'État prussien s'écarta de plus en plus des traditions allemandes pour former, avec le temps, quelque chose de tout nouveau. Si l'Allemagne avait été encore en voie de développement normal, la politique de la Prusse eût été coupable, ou plutôt elle eût été impossible. Mais comme la vie nationale était en une décadence profonde, cette transformation des États soumis à la Prusse fut, à certains égards, un progrès. On ne saurait toutefois y voir un développement national et allemand : c'en était, au contraire, la négation absolue. Et c'est là précisément le non-sens commis par l'école de Gotha, de prétendre découvrir dans cette évolution toute prussienne, et qui pouvait avoir sa raison d'être, un développement de la nationalité allemande.

Le nouvel État oublia l'histoire des pays qu'il avait annexés ; il rompit avec leur passé pour les sacrifier aux intérêts généraux de la Prusse. Il en devait, d'ailleurs, être ainsi. Dans le duché de Prusse, il ne pouvait y avoir de tradition, d'enchaînement historique ; l'Ordre teutonique et le gouvernement des ducs qui lui avaient succédé n'avaient pas laissé d'assez profonds souvenirs. Les autres États englobés dans la Prusse n'étaient que des fragments de provinces, des êtres politiques sans tradition possible, qui servirent de matériaux à la Prusse nouvelle. Et là où l'on eût pu renouer la chaîne,

comme dans la Marche de Brandebourg, nous avons vu déjà que la guerre de Trente ans avait anéanti le passé, de telle sorte qu'il fallait rebâtir à nouveau.

Quelle différence avec la monarchie autrichienne, qui se forma par la réunion de l'archiduché avec la Bohême et la Hongrie, reçus en héritage! Là, tout naturellement, il y eut continuité, car ces deux pays étaient d'anciens corps politiques qu'il eût été impossible de transformer. J'en dirai autant des États allemands de l'Autriche : tout y reposait sur la tradition, et ces éléments divers se fondirent sans effort.

En Prusse, toute tradition disparut. Le souvenir même du passé s'effaça devant le grand Electeur, devant l'œuvre surtout de Frédéric le Grand. Pour la Prusse, l'histoire commença au grand Électeur ; tout ce qui le précédait fut considéré comme un monde de légendes. Cette méconnaissance de l'histoire est un des traits essentiels du génie prussien. Quelles en devaient être les conséquences? Elles sont de diverses sortes, car on ne saurait nier que cette tendance à faire abstraction de l'histoire a ses bons côtés. Le souvenir d'une longue série de siècles pèse lourdement, et l'esprit s'émousse pour les choses du présent quand il fixe sur le passé un regard trop attentif. Quelle lenteur dans les mouvements de la vieille Europe, qui traîne derrière elle des milliers d'années, auprès de la libre allure de l'Amérique, qui n'a point de passé, ni d'histoire! Eh bien! la jeune Prusse a maintes affinités avec l'Amérique. Au lieu de se remplir la cervelle de vieux textes, on y étudiait l'économie politique, la statistique et d'autres sciences utiles. Ce fut la Prusse qui fonda les premières chaires d'économie politique et qui inaugura la statistique... pour le recrutement et les impôts. Tout y fut marqué d'une empreinte d'utilitarisme, et par tous les moyens on inculqua cet esprit aux fonctionnaires. Sans ses fonctionnaires, que serait la Prusse? Le respect de l'histoire aurait eu l'inconvénient d'inspirer quelque piété pour les institutions qui ont leurs racines dans le passé, et cette piété eût parfois interdit ou paralysé les audaces, les violences dont la Prusse ne peut se passer.

Il n'est pas moins certain que ce mépris de l'histoire contribue à dessécher les esprits. Point de poésie ni d'art en Prusse ; mais les sciences exactes et pratiques n'en sont que plus florissantes. Cet esprit exclusif ne permet pas à la Prusse de représenter l'Allemagne entière.

II

Si le XVIIe siècle, époque où commença l'État prussien moderne, était le siècle de l'absolutisme, il vit naître, d'autre part, la conception rationaliste et naturaliste de l'État. Bien que cette conception, par ses tendances libérales, fût l'opposé de l'absolutisme, elle se conciliait aisément avec lui, et plus tard elle aboutit elle-même à une autre sorte d'absolutisme, celui des idées et des principes. La jeune Prusse se montra de bonne heure fort disposée à accueillir les théories rationalistes. Elles venaient au devant de ses besoins, l'unité de l'État prussien résidant dans l'idée d'un but à poursuivre. Une doctrine devait y être la bienvenue, qui ne tenait point compte des réalités et ne vivait que d'abstractions. Pufendorff entra au service de la Prusse; après lui vinrent Thomasius, Wolf, Kant, Fichte dans sa dernière période, et enfin Hegel. L'école historique, au contraire, sortit de Gœttingue; elle répond étroitement au tour d'esprit saxon. Si elle pénétra plus tard en Prusse, ce ne fut que dans les cercles érudits. Elle était absolument antipathique à l'esprit prussien, tel qu'il s'était développé sous Frédéric le Grand, et manifesté dans l'étude du droit. Les Eichhorn, les Savigny, les Puchta, n'y purent rien changer. Leur prestige fut grand, mais la conception de l'État n'en demeura pas moins rationaliste.

Cette conception aiguise la pensée, et c'est encore là une des causes de la supériorité prussienne. Mais il en résulte aussi une tendance aux généralisations abstraites, un penchant à tout simplifier, à établir en tout une régularité artificielle, dont l'administration prussienne fournit tant de témoignages.

IV

Si l'État prussien s'est mis en dehors de la tradition germanique, Berlin a perdu plus complètement encore le caractère de ville allemande. Localité fort insignifiante jusqu'au règne du grand Électeur, Berlin ne se développa qu'au moment où les villes commencèrent à perdre leur indépendance. Les quartiers neufs furent construits par ordre; les maisons elles-mêmes, sous Frédéric-Guillaume Ier, sortirent d'une volonté spéciale du souverain. Ce roi faisait l'agent de police, mettant sa canne, qui fonctionna maintes fois, au service de l'édilité. Point de bourgeois possibles en ces conditions.

Aussi ce ne fut pas la bourgeoisie, mais la cour, les militaires et les fonctionnaires, qui imprimèrent à la vie berlinoise son caractère distinctif. Le commerce et l'industrie n'y prospérèrent que plus tard, et toujours par l'influence et les soins du gouvernement. Ce fut une maxime d'État de faire de Berlin une grande ville qui devînt un centre pour les parties éparses du royaume. La population a triplé, par immigration surtout, depuis une génération. Et comme l'étranger y dominait, il en résulta que l'esprit municipal et bourgeois n'y poussa point de racines, que cette population fut tout bonnement une agglomération d'habitants. La constitution municipale introduite par Stein n'y fit rien ; la tradition n'y était pas, et la suppression des corporations acheva d'effacer toute solidarité entre les citoyens.

Ainsi point de commune, au sens allemand, mais une population nomade. Une masse aussi incohérente ne peut être maintenue que par des moyens mécaniques, et ces moyens sont d'une application difficile, à tel point que la police elle-même reconnaît parfois son impuissance. Il faut un déploiement continuel de gendarmerie, et sous l'enveloppe d'une civilisation brillante, on voit par moment percer une grossièreté dont aucune ville d'Allemagne n'offre le spectacle à ce degré.

N'est-ce pas un trait caractéristique que l'une des principales places de Berlin s'appelle la *Place des gendarmes* (1), et que sur cette place on ait récemment élevé la statue de Schiller! Aussi quelle pauvre figure y fait le poëte de l'idéalisme! Il a l'air d'un malheureux professeur de libéralisme national et cherche visiblement à couvrir de son manteau son pourpoint qui montre la corde ; à ses pieds sont rangées des statues de femmes, fort graves, ma foi, de vraies femmes de la

(1) *Gendarmen-Markt*.

balle, qui symbolisent les divers genres où le poète s'est illustré. Bref, l'idéalisme de Schiller est traduit en un réalisme vulgaire; c'est ainsi qu'on l'a accommodé au goût prussien.

Qu'a produit Berlin dans le monde des idées? S'il s'agissait des savants et des artistes qu'on y a fait venir, la liste en serait longue, mais ce serait parer Berlin des plumes d'autrui que d'en faire des Berlinois. Et encore faut-il remarquer que pas un de nos grands écrivains ne s'est fixé à Berlin. Donner des pensions aux généraux, soit, mais à Schiller, à un poëte, ce n'est point à Berlin qu'on y eût songé. Au moment où florissait la philosophie de Kant, c'était Nicolaï qui régnait à Berlin, et son influence faisait exclure la philosophie de Kœnigsberg. Presque tous les grands génies de l'Allemagne ont eu le même sort; et certes, l'Académie des sciences de Berlin ne peut se vanter d'avoir hérité de l'esprit si large de Leibniz, son fondateur, ni d'avoir été un des centres du génie allemand. N'a-t-elle point, d'ailleurs, renié Leibniz en restant indifférente à sa mort (1)?

C'est donc dans la littérature rationaliste de l'école et du temps de Nicolaï qu'il faut chercher l'expression du génie berlinois. Esprit d'analyse sèche et raisonneuse, qui éclate avec force dans la plaisanterie berlinoise, dans le trait, le mot soi-disant piquant. Le *Kladderadatsch* en est la plus vive, la plus fidèle image. Cette prétendue verve n'a pas pu se créer une forme originale; il a fallu en chercher le modèle à Vienne. Cet esprit est, en général, moins porté à la création qu'à la critique, et la critique se complaît d'ordinaire dans une négation hardie; témoin cette « *philosophie de l'inconscient* » qui fait tant parler d'elle, bien qu'elle ne soit, à vrai dire, qu'un ragoût de philosophies diverses, avec des assaisonnements scientifiques qui n'ont point dû coûter fort cher, — une nouvelle édition de Schopenhauer, mais qui n'est guère à son modèle que ce que l'eau-de-vie est au vin de Champagne. Singulière coïncidence! ce système, qu'on prétend nouveau, se produit au moment où s'ouvre l'ère de M. de Bismarck, de ce politique qui semble n'avoir point conscience de la nature antiallemande de son œuvre. Quel pronostic pour le développement intellectuel du nouvel empire, que M. Hartmann paraisse en avoir rédigé le programme!

Ajoutez-y l'influence de l'esprit juif, déjà fort ancienne à Berlin, mais tout à fait prépondérante depuis 1866. Dans la science comme dans l'art, comme au théâtre, cet esprit a tout envahi; il est aussi puissant dans la presse qu'à la Bourse. Hors de là, qu'y a-t-il? des casernes où il suffit de commander, et des églises bien peu fréquentées. C'est encore là une preuve — et l'une des plus frappantes — que l'esprit berlinois ne se confond pas avec l'esprit allemand.

Au point de vue architectural et matériel, Berlin n'a pas davantage l'air allemand. Vienne est tout autrement germanique. Et cela se conçoit. L'histoire de Vienne a ses racines dans le moyen âge et, comme siége de l'empire, elle a dû tout naturellement s'imprégner de germanisme: Berlin, au contraire, est né avec la Prusse moderne; c'est son caractère d'être la capitale du génie prussien. Tandis que dans d'autres villes allemandes les églises sont les principaux monuments, c'est le château qui forme le centre de Berlin; en seconde ligne viennent l'arsenal, les musées et les théâtres; les églises ne viennent qu'ensuite. Il n'en est pas une qui fasse une impression profonde. En général, Berlin joue de malheur avec ses églises. Non-seulement elles manquent de style, mais les plus nouvelles sont si malheureusement construites au point de vue acoustique, que ce défaut suffirait à y faire le vide. La sonnerie en est si pauvre que le bruit de la rue l'étouffe, et les tours sont si légères qu'elles ne permettent point de cloches un peu lourdes. Souvent les cloches sont de pures décorations et leur caractère symbolique s'est évanoui. Voyez les deux *Dioscures* de la *Place des Gendarmes*. Élevées sur une base fort large, ces deux tours, enflées et vaines, sont hors de toute proportion avec l'église fort maigre placée au second plan; ce sont des monuments de parade. Elles servent de cadre au théâtre construit en forme de sanctuaire, avec son escalier fastueux qui ne sert point et sous lequel on passe! Et devant cet escalier la statue de Schiller dont j'ai parlé. — Il serait difficile de retrouver ailleurs un ensemble à la fois si prétentieux et si bizarre!

Nulle part le défaut de tradition, de caractère et de vérité, dont souffre toute notre architecture moderne, ne se montre comme à Berlin. Mais nulle part la transition du gothique au style de la Renaissance ne s'est accomplie si brusquement, et c'est pourquoi le style Renaissance, importé du dehors et auquel se prêtaient peu d'ailleurs les matériaux dont on disposait, n'a pu s'y naturaliser. Le génie d'un Schluter a pu créer de grandes choses, mais non point — car c'était impossible — créer un type, un style berlinois. De là des combinaisons arbitraires, artificielles, des efforts académiques et, malgré tant d'études et de science, tant de non-sens! On sait l'anecdote qui nous montre Schinkel, le fameux artiste, construisant une étable dans le style d'une basilique. Le fermier a dû être bien surpris! Mais qu'importait à l'artiste? Il voulait faire une étude. Et c'est précisément l'*étude* qui frappe dans toutes les œuvres de l'architecture berlinoise: elles veulent absolument faire de l'effet, se donner un air; elles se parent d'autant plus qu'elles sont plus vides. Si l'art, comme dit Gœthe, ne doit pas dissimuler ses matériaux, l'art berlinois est un contre-sens, car il ne vise qu'à dissimuler. A une construction en briques on vous appose une façade surchargée de statues et d'ornements, on vous badigeonne le tout, et l'on vous fournit de la sorte, sur commande, une ville italienne, un coin de boulevard et même, au besoin, un monument athénien.

Comment s'attendre à trouver une ville allemande là où règne cet esprit? C'est à peine si la vieille ville a ce caractère. Le quartier le plus brillant du Berlin moderne, — du palais à la porte de Brandebourg, — où sont entassés tous les monuments, ne contient pas un seul édifice historique allemand. C'est partout le style de la Renaissance, ou le rococo, ou l'hellénisme artificiel de Schinkel, ou le défaut absolu de style. Tout cela pourrait être tout aussi bien à Saint-Pétersbourg, à Naples, ou mieux encore servir de fond à un décor. L'histoire même de la Prusse ne serait rappelée par rien, sans la statue équestre du grand Frédéric et les statues de Blücher, de Scharnhorst et d'autres capitaines. Voilà du moins des monuments qui conviennent à la Prusse. Mais que signifient l'*Amazone* devant le Muséum, et les *Minerves* du Pont-Royal?

Il est vraiment étonnant que Frédéric-Guillaume IV lui-même, qui proclama l'État chrétien, se soit montré si favorable à ce déploiement d'archéologie païenne. Que Frédéric le Grand

(1) L'Académie de Berlin a tenté de réparer cet oubli en tenant, pour l'anniversaire de cette mort, une de ses réunions les plus solennelles. (*Note du traducteur.*)

fit inscrire au fronton de l'Opéra : *Apollini et Musis*, voilà qui était à merveille ; je crois qu'il eût préféré le culte d'Apollon au christianisme. Et puis, sur un Opéra, cette inscription était à sa place, comme celle de *Marti* le serait sur un arsenal. Mais l'aigle qui s'étale sur l'église de la *Garnison*, avec l'éclair et la foudre dans ses serres ! l'oiseau de Jupiter sur une église chrétienne ! La métropole de « l'intelligence » aurait dû s'épargner cette *contradictio in adjecto*. Mais quoi ! cette inconséquence lui échappe, parce que l'église de la Garnison est, avant tout, un monument royal, — témoin le diadème qui lui sert d'ornement, — et puis un monument militaire, un local pour l'exercice, ce dont elle a bien l'air d'ailleurs.

Le clergé de Berlin a-t-il jamais protesté contre ces inconvenances ? Pas le moins du monde, pas plus qu'il ne s'est formalisé naguère des cérémonies qu'on lui a demandées en l'honneur de la colonne triomphale, la *Victoria*. Voilà la Prusse dotée d'un culte de la Victoire. Mais pourquoi s'en étonner ? C'est, dans l'Église prussienne et royale, le digne et naturel pendant de l'aigle de Jupiter !

C'est d'ailleurs un morceau remarquable que cette *Victoria !* Car si elle ne fait pas précisément honneur à l'art berlinois, elle témoigne, en revanche, et avec éclat, de l'esprit qui règne aujourd'hui à Berlin, — combien différent de celui qui y régnait au lendemain des guerres de délivrance ! Alors aussi on éleva un monument, non point un monument pompeux et de vaine gloire militaire, mais un monument à la mémoire des morts, un monument de reconnaissance envers le peuple pour les sacrifices qu'il s'était imposés, envers Dieu qui les avait bénis. Elevé en style gothique, il représente la croix de fer et fait éprouver une impression digne et fortifiante. Il respire l'esprit qui animait alors la Prusse ; la *Victoria* moderne exprime, au contraire, le culte de la force et du succès. L'esprit d'autrefois, c'était le génie allemand, dont la Prusse semblait vouloir s'inspirer ; l'esprit d'aujourd'hui, c'est la prussification de l'Allemagne !

V

C'est aujourd'hui un lieu commun de dire que la Prusse est le champion du protestantisme et que là réside sa force. Mais cela n'est vrai qu'avec des réserves. Par protestantisme, en ce cas, il faut entendre la suppression de la hiérarchie catholique et la libre interprétation des Écritures, mais non ce qui fait l'essence même de la Réforme. Car les hommes de la Réforme n'avaient point aspiré à renverser la hiérarchie catholique ; ils n'avaient songé qu'à rétablir le christianisme primitif. La lutte avec la hiérarchie n'était qu'un moyen, et non la fin même. Luther surtout ne voulait que la réforme de l'Église, et si la rupture eut lieu, elle ne fut qu'une conséquence indirecte de ses desseins. La communauté des peuples occidentaux était, en principe, maintenue, les protestants demeuraient toujours *latins*, et, en effet, leurs théologiens continuèrent longtemps encore à écrire en latin, et dans la liturgie évangélique il resta bon nombre de termes latins.

Si, au contraire, la haine de la hiérarchie catholique et de la papauté s'étalait au premier plan, c'en était fait de la communauté religieuse de l'Occident, car alors les pays protestants se rapprochaient de la Russie en un sentiment commun contre le Saint-Siège. Le siècle de la Réforme ne connut point cette transformation, et même les guerres de religion qui le suivirent eurent encore le caractère d'une lutte de famille au sein des peuples de l'Occident. La scission ne s'accomplit que plus tard. Et n'est-il point caractéristique de voir la Prusse moderne grandir à partir du jour où la Russie fait son entrée dans la politique de l'Europe occidentale, la Prusse lui servant de pont ? Ce fut Frédéric-Guillaume Ier qui pour arriver à ses fins mesquines dans la Poméranie suédoise, imprima cette direction à la politique prussienne. Les relations avec la Russie n'ont fait qu'accroître cet élément russe dans la politique de Berlin, et l'Église de Prusse elle-même s'en est ressentie ; sa tendance au césaropapisme, tendance byzantino-moscovite, vient de là.

C'est là le premier point. Le second, c'est la prépondérance qu'a prise l'exégèse biblique, qui est devenue le fond au lieu de demeurer, comme à l'origine, la forme du protestantisme, dont l'essence était la justification par la foi. Cette liberté de recherches qu'on revendiqua avec tant de force ne fut bientôt plus que la négation de l'autorité, et dès lors toute croyance positive fut ébranlée. Le protestantisme cessa d'être un système religieux pour devenir un principe de civilisation et de progrès.

L'Église évangélique ayant perdu par là toute base positive, quelle force a-t-elle vis-à-vis de l'Etat ? Ne vivant plus que par sa grâce, elle vivra nécessairement pour lui, à sa dévotion. Elle deviendra Église d'État et revêtira un caractère politique. Frédéric-Guillaume IV, qui faisait avec tant d'éclat profession de christianisme, qui avait même plutôt l'étoffe d'un homme d'Eglise que d'un homme d'Etat, qui lisait assidûment les Pères de l'Église, associait si étroitement l'Église au trône dans ses conceptions, qu'il lui demandait de servir de dais à la royauté, — témoin la chapelle qu'il a fait disposer en guise de coupole au-dessus de son palais.

VI

On le voit, quand on étudie la vie prussienne, on revient toujours à ceci, que tout s'y ramène à la raison d'Etat, à l'intérêt de l'État. Ce caractère s'explique d'ailleurs par le développement même de l'État, qui s'est formé, je l'ai fait voir, par intérêt et par raison.

Le code prussien est pénétré de cet esprit ; souvent même cette tendance s'y montre sans scrupule. Ainsi le délit y est poursuivi comme dommageable à l'Etat, ce qui fait tourner la morale à l'utilitarisme. Toutes les ressources du pays sont réclamées par l'Etat, qui revendique à cet égard le pouvoir le plus absolu. Mais à ces droits correspondent des devoirs, et c'est là le beau côté de la législation prussienne, de proclamer expressément les devoirs de l'État, ceux surtout du chef de l'Etat, et de lui dire, — tout à fait d'après la théorie du contrat naturel, — que ses droits ont leur fondement dans ses devoirs. C'était rompre avec la tradition qui fait de l'Etat un patrimoine ; c'était faire une charge de la royauté. La grandeur de Frédéric II, c'est de n'avoir voulu être que le premier serviteur de l'État. C'est là ce qui a fait la force de la Prusse.

Il a l'observer par ce côté, l'histoire de l'État prussien si triste à d'autres égards, offre le plus profond intérêt. Le caractère dramatique d'un État qui tire de son propre fonds un développement organique lui fait absolument défaut. La Prusse

n'a pas non plus l'éclat d'une vie nationale exubérante, tel que l'éclat qui environnait la monarchie française. Il n'existait point de nationalité prussienne, ou, s'il y en avait une, c'est l'État qui l'avait créée; c'est le gouvernement qui l'avait faite avec l'aide de son appareil militaire et bureaucratique. L'histoire de cet appareil, de ce mécanisme, qui n'a pas été écrite et qui le sera difficilement, tant elle exigerait de perspicacité, serait l'œuvre la plus utile : on y verrait exposé l'art même du gouvernement. Ce serait l'histoire de l'intelligence prussienne dans ce qu'elle a de remarquable. Car ce fut incontestablement un prodige accompli par le gouvernement prussien de faire un être un et vigoureux de ces territoires morcelés et chétifs, et de fonder avec de si maigres ressources une puissance de cet ordre. Le plus difficile était évidemment de pénétrer la population de ce sentiment, de ce respect, de cette religion de l'État. On n'y a que trop réussi.

C'est ainsi que s'est formée, dans les provinces orientales surtout, une conception où le droit et la morale se confondent avec la raison d'État. S'agit-il de quelque grand intérêt public, tout scrupule s'évanouit. Chacun sait quelle est là-dessus l'opinion de M. de Bismarck; il l'a maintes fois proclamé, — ce qu'il n'eût pu faire s'il ne s'était senti appuyé par l'opinion publique, qui voit dans cette façon de penser la fleur même du patriotisme prussien.

Voici qui est plus significatif : les tribunaux eux-mêmes sont atteints de la contagion. Qu'on se rappelle la décision du tribunal suprême de Berlin en matière de liberté parlementaire. Il arriva ce qu'on aurait cru impossible. — Il ne se passe d'ailleurs point de jour qui ne montre combien sont dangereux pour l'accusé les procès où la politique du gouvernement est en jeu. Point n'est besoin de supposer des influences directes pesant sur les juges, non; partout où règne le code prussien, cette influence est inutile. Les juges se regardent comme les serviteurs, non du droit, mais de l'État et de ses intérêts. N'est-ce point d'ailleurs l'arrière-pensée continuelle, le sous-entendu de ce code, que le droit émane de l'État? Il n'est point d'indépendance judiciaire possible en ces conditions. Et que seront alors les fonctionnaires ?

Les victoires remportées par la raison d'État sur le droit et les convictions morales, au Landstag de 1866, sont dans toutes les mémoires. De jour en jour, elle règne sans conteste. Dans l'aristocratie prussienne elle-même, qui donne le ton dans la Chambre haute, il ne subsiste aucune trace d'indépendance; elle se prosterne devant la raison d'État. Il en est de même de l'Église évangélique prussienne. La réunion qui a eu lieu au mois d'avril dernier en est la preuve frappante. L'attitude des plus zélés protestants, en présence des nouvelles lois auxquelles l'Église est assujettie, s'est bornée à une menace de protestation, pour le cas où il y aurait lieu de protester. Il paraît qu'il n'y a pas encore de raison suffisante. L'Église prussienne a perdu tout caractère, toute indépendance. Les pasteurs, comme les juges, se sentent et se reconnaissent serviteurs de l'État. S'il règne quelque part un esprit différent, c'est dans les provinces occidentales, moins prussiennes.

Que de choses il y aurait à dire de l'école, de l'instruction, que l'État revendique avec jalousie ! Il va de soi que l'école est là pour répandre et développer le *prussianisme*. Elle le fait surtout par l'enseignement de l'histoire, en mettant au premier plan les exploits et les héros de la Prusse et en reléguant dans l'ombre tout le reste de l'histoire allemande. Les historiens prussiens ont systématiquement dénaturé les faits et répandu dans le public prussien les plus étranges opinions sur les choses d'Allemagne.

Remarquons en passant l'erreur considérable qu'ils ont répandue au sujet de l'école elle-même. On nous dit que c'est en Prusse que l'école s'est développée d'abord, que l'Allemagne a suivi les traces de la Prusse. Réputation usurpée ! Le berceau de l'école allemande, c'est en Saxe, en Thuringe, dans la Hesse, dans le Wurtemberg, qu'il le faut chercher. L'école prospérait en ces pays bien avant de se développer en Prusse, et aujourd'hui encore l'instruction primaire y est mieux organisée, plus efficace, plus répandue, que dans les provinces orientales de la monarchie prussienne (1). La seule innovation de la Prusse, c'est la réglementation. L'enseignement n'y gagna rien; on lui donna un autre air, et c'est ce changement de forme qu'on a tant célébré ! Mais n'est pas or tout ce qui brille. La Prusse, qu'a-t-elle fait pour le matériel de l'école, pour les instituteurs, qui ne sont nulle part plus misérables?

Passe encore pour l'école, mais la science et la littérature, « l'État de l'Intelligence » ne devra-t-il pas les favoriser avec amour ? Si l'on exploite volontiers en Prusse les écrivains et les savants, on est loin de leur témoigner une faveur éclatante. Le grand mouvement littéraire du siècle dernier a laissé la Prusse officielle presque indifférente. Ailleurs les savants et les écrivains arrivent souvent aux postes les plus élevés; les exemples de carrières analogues sont rares en Prusse. L'armée et l'administration y furent de tout temps et y sont encore la voie des honneurs, la justice beaucoup moins; les lettres n'y mènent presque jamais. Remarquez aussi le peu de part que prend à la science et à la littérature la noblesse prussienne. Quelle différence avec l'Angleterre, la France, l'Italie ! La noblesse prussienne produit des généraux, des administrateurs, parfois des diplomates, mais se meut d'ordinaire en une sphère d'idées fort restreinte. C'est en elle surtout que se marquent les bornes de l'intelligence prussienne.

De plus, la Prusse ne se distingue pas autant qu'on le prétend par les fondations savantes et la protection matérielle accordée à la science. Le grand Électeur et Frédéric Ier ont fait quelque effort en ce sens, — il y avait en eux un trait d'idéalisme, — mais depuis ? Le fait est que la Prusse n'a que six universités, tandis que les États du centre et les petits États, pour une population à peu près égale, en comptent treize, et que les trésors de leurs bibliothèques et de leurs musées, — qu'on songe à Dresde et à Munich, — sont bien autrement considérables que ceux de la Prusse. Le fait est aussi que ces pays ont produit beaucoup plus de savants, de philosophes, de poëtes et d'artistes que la Prusse, qui a dû toujours s'en fournir au dehors. La plupart des célébrités dont la Prusse se fait gloire n'étaient pas d'origine prussienne.

Il en est de même, — et ceci est plus surprenant, — des hommes d'État et des généraux qui sauvèrent et rétablirent l'État prussien après la catastrophe de 1806. Les principaux n'étaient pas Prussiens, leur éducation n'était même pas prussienne; ils n'étaient venus en Prusse que dans l'âge mûr :

(1) Voyez sur ce sujet un article de M. Louis Koch dans la *Revue des cours littéraires* (tome V de la collection, 1868, page 532).

Stein, de Nassau; Hardenberg et Scharnhorst, du Hanovre, Blücher, du Mecklembourg; Gneisenau, de Saxe. La seule gloire de la Prusse, c'est d'avoir su chercher, séduire, employer les talents dont elle avait besoin. — Qu'arriverait-il si toute l'Allemagne était prussifiée? Le génie allemand n'en serait-il point paralysé? Mais quoi! la Prusse elle-même n'y trouverait point son compte, car son insuffisance lui impose la nécessité de se compléter par des éléments étrangers qu'elle ne trouverait plus le jour où elle aurait tout absorbé!

On se trompe grandement sur la valeur intellectuelle de la Prusse quand on la juge d'après la période des guerres d'indépendance. C'étaient des circonstances toutes spéciales qui avaient fait, pour un temps, de la Prusse le foyer, le sanctuaire de la vie allemande, et ce furent ces hommes étrangers à la Prusse qui groupèrent autour d'eux à Berlin tant d'esprits considérables. C'est par là, par là seulement, qu'il arriva qu'après les guerres de délivrance, Berlin fut quelque temps la métropole intellectuelle de l'Allemagne. Sous Frédéric-Guillaume IV, il y eut ensuite comme un regain de beaux jours; regain passager!

Il est aisé de trouver les causes de cette décadence. C'est d'abord que le système d'éducation prussien est peu fait pour produire et développer les esprits originaux. C'est ensuite et surtout que l'État prussien ne favorise guère les grandes pensées, les conceptions idéales. Loin de là, il exige de ceux qui entrent à son service d'accommoder leurs idées aux intérêts de la Prusse, et il excelle à briser, à son profit, l'indépendance des caractères et des esprits.

Ces dangers de la vie intellectuelle de Berlin n'avaient pas échappé au regard pénétrant de Schelling. Il mettait en garde son ami Schubert, qu'il était question d'appeler à Berlin, contre l'esprit *hypocrite et politique* qui y avait tout pénétré. Il lui disait qu'on l'exploiterait pour les desseins de la Prusse. Schubert suivit son conseil; mais combien d'autres ont succombé à la tentation! On sait la souplesse de Hegel, la docilité avec laquelle il se prêta aux désirs et aux vues du gouvernement. Stahl aussi ne sut point y tenir tête; il s'enrôla au service des *Junker* prussiens. Et le parti de la *Croix*, auxquels ont appartenu tant de savants, quelle élasticité de principes n'a-t-il pas montrée!

Voilà ce qui arriva du côté des conservateurs. Les libéraux furent-ils plus indépendants? Voici d'abord le grand Humboldt, un libéral sans contredit, et des plus purs! Quelle occasion il eût eue de prouver son libéralisme sur le théâtre où il eût le mieux brillé! Eh bien, à la cour, qu'il fréquentait volontiers, il était chambellan, et, pour se venger de cette humiliation, il s'épanchait en traits amers contre la royauté et le souverain, dans des entretiens confidentiels, — procédé qui n'est guère à son honneur. On sait que M. de Varnhagen publia ces commérages, et le scandale qui s'ensuivit. Le libéralisme de Forster, le *démagogue de cour*, n'est pas plus sérieux. C'était un démagogue du même genre que Bettina, qui lançait, en se jouant, ses oracles dans les cercles politiques et littéraires.

Ces temps-là sont déjà si loin que les Berlinois eux-mêmes ont quelque peine à s'y transporter en esprit. Le libéralisme berlinois doit revêtir d'autres allures; les changements mêmes survenus depuis 1848 l'y contraignent; mais il n'a point, pour cela, gagné en fermeté, en caractère. On n'en a que trop de preuves. Que M. Mommsen, libéral à ses débuts, ait passé du culte de César à celui de M. de Bismarck, c'est dans l'ordre. Mais pour que M. Gneist, qui avait comme affirmé, durant des années, le parlementarisme anglais, entrât dans cette voie, il fallait une conversion de 180 degrés environ. Elle s'exécuta avec une précision merveilleuse, comme un mouvement militaire. Quant à M. Droysen, sa conversion était toute faite depuis sa fameuse théorie sur la mission allemande de la Prusse, qu'il voyait enfin accomplie. Il reposait triomphalement sur ses lauriers.

S'il fallait d'autres témoignages encore, nous n'en saurions citer de plus éclatant que cette phrase caractéristique prononcée par M. du Bois-Reymond dans son discours académique du 3 août 1870: « L'Université de Berlin, qui a ses quartiers vis-à-vis du palais du roi, est la garde du corps intellectuelle de la maison de Hohenzollern. » Je ne sais au juste quelle est la valeur de cet orateur, mais cette assertion a un incontestable mérite: il est impossible de mieux caractériser l'esprit des professeurs et des savants de Berlin. « *La garde du corps et ses quartiers!* » Pourquoi ne nous dit-on pas que l'Université a reçu le commandement de défendre telle ou telle doctrine? La grande lutte qui est engagée nécessite son concours. M. Falk serait chef d'état-major, avec MM. de Treitschke et du Bois-Reymond pour adjudants. Le généralissime serait le prince de Bismarck, prince assurément dans le royaume de l'intelligence prussienne, telle que je l'ai exposée.

Sans doute, c'est un précieux avantage pour le pouvoir d'avoir des savants à ses ordres; mais la science, que gagne-t-elle à passer du service de la vérité à celui des intérêts d'État? Les grandes idées que vont produire au jour des hommes dont tout l'orgueil est de former la garde du corps des Hohenzollern! Et que saurait être la liberté de la science, — cette liberté dont la Prusse est si fière, — quand la science elle-même court au-devant de la servitude? Qu'est-ce qu'une liberté qui ne sert même pas à former des esprits indépendants!

C. Franz.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

La campagne russe

En août dernier, je me décidai à répondre à l'invitation d'un de mes bons amis de Saint-Pétersbourg, Alexis Dmitriévitch ***, et à lui faire visite dans son *bien* du gouvernement de Toula. Cette terre peut très-bien être considérée, ainsi qu'il le disait lui-même, comme située au *fin fond* de la Russie. Malgré le rapide développement des chemins de fer russes, qu'est-ce que 16 ou 17 000 kilomètres de railways pour un si vaste empire? Le village d'X... est situé à 87 kilomètres au moins de toute voie ferrée. On ne s'habituerait pas facilement chez nous à l'idée de faire vingt lieues en charrette non suspendue pour aller demander à déjeuner à un ami. Mais en Russie cela ne compte pas.

I

Arrivé à la station, vers les sept ou huit heures du matin, je fais marché avec un *ostchtchik*, et nous nous mettons en

route. J'étais prévenu qu'avec les arrêts et la halte au relai, j'avais pour douze heures de voyage. Le véhicule était une grande charrette ornée d'une capote ; bien que coussinée, on l'avait confortablement remplie de foin pour amortir les chocs. Trois chevaux étaient attelés en *troïka*. Le cocher Vladimir était un grand gaillard, blond, vermeil, solidement bâti, qui avait assez bon air dans son long cafetan tombant jusque sur les bottes et resserré en petits plis sous la ceinture comme une jupe de femme. Il ne manquait jamais d'ôter son chapeau à toutes les églises que nous rencontrions, fussent-elles à une lieue de la route, et de faire humblement son signe de croix. Il les saluait du plus loin qu'il les apercevait, sans oublier les petites chapelles qu'on trouve parfois çà et là sur le chemin. Cela ne l'empêchait point de taquiner les commères quand on s'arrêtait dans quelque village et de leur en dire, à ce qu'il me semblait, d'*assez fortes*. Il connaissait le pays, et il ne se faisait pas prier pour en causer. Mais il s'entretenait aussi volontiers avec ses chevaux, les encourageant, les gourmandant, leur racontant toutes sortes de choses et, de temps à autre, caressant de son fouet celui d'entre eux qui avait l'air de trop compter sur les camarades.

Nous traversons une dizaine de localités : on s'apercevait qu'on approchait du village quand la route sablonneuse devenait plus mauvaise et les cahots plus violents, quand elle se coupait de petits ravins et se creusait d'ornières plus profondes. Alors, dormit-on comme un loir, les sauts de la *télègue* vous réveillaient. On retrouvait dans chaque village la large et unique rue, — les maisons de sapin avec le toit de chaume, — la grande roue de bois, prodigieuse machine antédiluvienne, qui sert à monter l'eau du puits, — l'espèce de potence entre les montants de laquelle on attache les chevaux pour les ferrer et qui indiquent l'*isba* d'un maréchal, — l'église aux murs toujours fraîchement blanchis et à la coupole peinte en vert. Une maison de bois, mais de bonne apparence, aux fenêtres de laquelle on voit une femme vêtue non en paysanne, mais en *dame*, est celle du prêtre. Le voilà lui-même qui se montre sur le seuil avec son chapeau rond, ses longs vêtements, ses longs cheveux et sa longue barbe. Çà et là sont assises de vieilles femmes qui gardent les enfants. Quant à la population valide, paysans et paysannes, ils sont là dans les champs à fauciller et à lier les gerbes, cachés jusqu'à mi-corps dans les grands blés. Les femmes, jambes nues, un mouchoir sur la tête, n'ont pour tout vêtement que leur chemise serrée à la taille ; mais si l'on passe trop près d'elles, elles vont chercher derrière un tas de gerbes leur rouge *sarafane*. Le rouge et le blanc sont les couleurs dominantes de leur costume. Marguerites et coquelicots parmi les blés. Tout cela me semble prêter fort à l'idylle. Les hommes aussi sont en blanc, à part leur chapeau et leurs bottes. Les moissonneurs travaillent assez allègrement sous les rayons du soleil qui tombent d'aplomb sur eux. L'été a ici une température extrême comme l'hiver, et il faut avoir tour à tour en Russie un tempérament d'ours blanc et de salamandre.

Cette campagne est bien la *campagne rase* dont parlent les chansons populaires. Peu ou point de bois : quelques arbres isolés que ces enragés destructeurs — qui viennent au monde une hache à la main, assure le dicton populaire, — ont dû respecter pour avoir un peu d'ombre où prendre leur repas ; ou bien une petite rangée de tilleuls qui semble le débris de quelque ancienne allée seigneuriale. Avec tout cela, pas de vraie plaine. Des ondulations de terrain qui sans cesse cachent ou découvrent les plans éloignés, des ravins très-profonds, et de temps en temps la rivière de l'Oka qui trouve moyen d'être partout. Profondément encaissé entre des rives sablonneuses, mais coupées à pic comme des falaises, l'Oka coule paresseusement. Il est à l'étiage. Mais la profondeur du lit au fond duquel il se traîne maintenant donne une idée de sa puissance aux grandes eaux. Vers Toula, il devient une puissante rivière qui se couvre de bateaux et qui sert à charrier les immenses récoltes de blé du pays. Mais le trait caractéristique de cette campagne, c'est la couleur sombre de la terre. Au lieu de ces fortes glèbes jaunâtres qu'aime à peindre Rosa Bonheur, ce sont de grandes plaques noires comme la vase d'un marécage. Rien d'étrange comme cette teinte de deuil : on se croirait sur le sol d'une autre planète ou sur ce continent de chocolat dont parlent les contes de Fénelon.

Nous arrivons au relai : deux heures à attendre, car Vladimir entend bien faire sa sieste. De provisions, néant, à moins qu'on ne tienne compte du vieux poisson sec qui se trouve au cellier. Ni vin, ni bière. Des œufs, des *barankis*, sorte de craquelins, et du thé : le thé est à discrétion. Mais un breuvage chaud par une telle chaleur, c'est se rafraîchir d'une façon par trop homœopathique. Le village est comme tous les villages que nous avons rencontrés, la rue est comme toutes les rues. Les poules elles-mêmes se tiennent à l'ombre. Il n'y a sur la voie publique qu'une demi-douzaine de petits garçons ou de petites filles, en *pure chemise*, comme dirait Froissart, qui se roulent dans la poussière ou cabriolent comme des chevreaux. Ce système d'éducation est évidemment ici celui que Tacite prône chez les Germains : toute cette marmaille « grandit sur le fumier de bétail en attendant que la vertu reconnaisse les siens ».

Enfin Vladimir a repris possession de son siége et nous voilà en route, par vaux et par monts. Les ravins, on les descend au grand trot pour les remonter au galop. A la tombée de la nuit, nous sommes au but; Alexis Dmitriévitch me reçoit sur le perron de sa maison seigneuriale — et je commence à connaître l'hospitalité russe.

II

Mon hôte est non-seulement un propriétaire, un *pater familias* qui entend à merveille l'administration de son bien, mais un vrai patriote russe qui toute sa vie a parlé et écrit pour l'émancipation des paysans, et qui maintenant cherche, dans le cercle de son activité, à lui faire produire les meilleurs résultats. En me faisant visiter le pays il prenait plaisir à m'expliquer avec une grande autorité et une entière impartialité le *pour* et le *contre* sur chacune des questions agraires, se plaçant tantôt au point de vue du *mougik*, tantôt à celui du propriétaire. Le lendemain, tout en visitant son exploitation, ses greniers où les paysans entassent les gerbes de blé, ses grandes étables, vides à ce moment de leurs habitants, les logements pour ses ouvriers, il me racontait comment, pour sa part, il avait dû appliquer les fameux oukazes de 1861.

Quand il était encore un *bârine*, et les paysans des serfs, ses possessions et les leurs étaient comme indivises. Une partie du village était accolée à sa maison. Quand on procéda au partage, et qu'on eût attribué aux mougiks tant et tant de *dé-*

ciatines par tête de mâle, le territoire de l'ancien domaine se trouva partagé en deux parties inégales. Là-bas, de l'autre côté du ravin, est la terre des paysans, et le bârine n'a plus rien à y voir ; de ce côté est la terre du bârine, et le paysan n'a plus rien à y faire. Pour obtenir une meilleure délimitation de ces deux domaines, il fallait enlever les chaumières qui s'élevaient autour de la maison du maître et les transporter au delà du ravin. Une allocation de cent roubles par feu suffit à indemniser les gens et de leur déménagement et de la nouvelle construction. Maintenant plus d'enchevêtrements, chacun est maître chez soi. Des fenêtres d'Alexis Dmitriévitch on contemple l'autre versant, et l'on voit, comme sur la main, la disposition nouvelle du village. Il est partagé lui-même en trois villages qui ont chacun leur rue unique et leur nom particulier. Voici Valoutsi, dont la rue monte presque tout droit en s'infléchissant à gauche, tandis que celle de Zaverkie, après quelques ondulations, se décide à infléchir un peu sur la droite pour ne pas ressembler tout à fait à sa voisine ; plus loin, à main gauche, le Hameau-Neuf, — celui qu'a créé Alexis Dmitriévitch pour les paysans transplantés.

Il y avait plaisir à contempler ces trois petits villages sur la hauteur d'en face, avec leurs maisons de sépia se détachant sur les guérets de bistre et les plaques blondes des champs de blé. Quoique la distance fût assez grande, les rues montantes se présentaient si bien que pas un sarafane rouge, allant d'une isba à l'autre pour colporter quelque commérage, ne pouvait nous échapper. Et à leur tour ces villages avaient l'air de regarder la ci-devant maison seigneuriale, non pas avec défiance ou hostilité, mais avec une certaine dignité et l'orgueil de la récente émancipation.

Nous franchissons le pont de bois sur ravin, nous avons passé la frontière. Nous allons visiter les édifices municipaux, c'est-à-dire les chaumières de bois où se tient le tribunal des paysans, la municipalité des paysans, l'école. Après l'affranchissement, la loi a organisé les paysans en *communes* qui, à leur tour, par groupes d'au moins 6000 âmes, forment un *volost* ou petit canton. Mais la municipalité de commune ou de *volost*, aussi bien que le tribunal de volost, sont composés exclusivement de paysans. On n'a pas permis aux anciens propriétaires d'en faire partie : eux et leurs biens sont complètement en dehors de la commune, étrangers à ses droits comme à ses charges. On a craint évidemment que les propriétaires n'abusassent de leur ancien prestige pour rendre illusoire la liberté rendue, et qu'ils ne reprissent comme maires ou comme juges la puissance qu'ils avaient perdue comme maîtres et seigneurs. La commune rustique devrait donc jouir d'un véritable *self-government*. Mais pour des hommes affranchis d'hier, absolument ignorants de l'administration, des affaires, de leurs propres intérêts, ce self-government avait des inconvénients. On essaya de les corriger en instituant des espèces de tuteurs des communes, des intermédiaires entre le paysan trop inexpérimenté d'une part, et les anciens maîtres, les fonctionnaires du gouvernement d'autre part, que l'on appela les *médiateurs de paix*. Bien qu'on les accusât parfois, à tort ou à raison, ici d'être trop favorables aux propriétaires, là d'être trop partiaux pour les paysans, ils rendirent beaucoup de services dans l'opération délicate du partage des terres et dans les contestations qui en sortirent.

Récemment, après une expérience de trente-quatre ans, on les a supprimés et remplacés par une sorte de collége qui dans chaque district se compose du président de la noblesse, du président du conseil d'arrondissement, de l'*ispravnik* ou commissaire de police, d'un des juges de paix honoraires et d'un ou de deux *membres inamovibles*. Les *membres inamovibles* sont nommés par le ministre de l'intérieur sur une liste de candidats présentés par le Conseil général (*zemstvo* de gouvernement), qui les choisit parmi les propriétaires de l'arrondissement. Ce conseil donne l'investiture aux *starchines* (sortes de maires élus par le volost), surveille les membres des administrations municipales, destitue les scribes des tribunaux qui ne font pas leur devoir, examine les plaintes sur la validité des élections faites par les paysans, et celles que portent les propriétaires ou autres personnes contre les élus des paysans. Les *membres inamovibles* ont en outre, comme attributions personnelles, indépendantes du conseil dont ils font partie, les anciennes attributions des *médiateurs de paix* relativement au partage des terres et aux traités de rachat intervenus ou à intervenir entre paysans et propriétaires. C'est un système d'administration assez compliqué : il constitue une protection, mais encore plus une surveillance sur les paysans et leur self-government. La commune a bien pu être *émancipée*, mais là-bas comme chez nous elle reste *mineure*.

Dans chaque commune il y a un maire ou *staroste* assisté d'un conseil municipal ou assemblée des chefs de famille ; dans chaque volost, il y a un *starchina*, l'assemblée de volost, le tribunal de volost et quelquefois une école. L'ancien bien d'Alexis Dmitriévitch est chef-lieu de volost. — Malheureusement pour moi, il n'y a pas, pour le moment, de session judiciaire. — A la salle d'audience sont contigus deux cachots. Les juges de volost constituent à peu près un tribunal de paix et un tribunal de simple police. En cette dernière qualité ils peuvent appliquer des amendes, de la prison et même les verges. On sait que les peines corporelles sont abolies partout en Russie : aucun fonctionnaire n'a plus le droit de les décerner contre personne ; ce n'est que dans les tribunaux de paysans, entre paysans, qu'elles sont encore en vigueur. Il y a quatre ans, on fit une enquête dans les campagnes russes pour savoir s'il n'y avait pas lieu d'abolir ce vestige de l'ancienne barbarie. Dans beaucoup de *volost* les paysans se prononcèrent unanimement pour le maintien des verges. L'amende s'attaque à leur maigre épargne ; la prison leur fait perdre des journées de travail ; avec les verges, on est plutôt quitte : c'est un mauvais quart d'heure à passer, voilà tout. Beaucoup de patriotes russes s'en indignent : il leur semble abominable que dans cette maison du volost, à côté de la salle d'école, il y ait une salle d'exécution, et que l'enfant qui là-bas s'instruit de ses devoirs d'homme et de citoyen, puisse entendre comme ici l'on fouaille son père. Mais en Angleterre y a-t-il si longtemps que le fouet est aboli dans les collèges ? Au commencement de [illegible] on voulut faire une réforme : mais la jeune noblesse et bourgeoisie d'Angleterre déclara, comme [illegible] de la Malmaison, qu'elle préférait payer de sa peau que payer de son argent, et [illegible] — [illegible] contestations civiles qui sont portées devant le tribunal de volost, elles sont fort intéressantes par le jour qu'elle jettent sur la vie intime et les idées des paysans. [illegible]

[illegible] que son mari [illegible]

trer chez lui, déclarant qu'elle ne pouvait plus l'aimer. La discussion fut des plus intéressantes : ces gens simples élevèrent la question à la hauteur d'une controverse philosophique. S'il se trouva des partisans des anciennes mœurs, il se rencontra aussi des gens pour dire que l'on ne doit pas battre sa moitié et qu'on ne peut pas forcer une femme à vous aimer.

Il y a également à X... une école, qui dépend du volost. Elle est assez fréquentée, surtout par les garçons, beaucoup moins par les petites filles. Les pères de famille, à qui l'on en fait des reproches, cherchent ordinairement des prétextes pour se disculper, alléguant que leur femme, ou leur mère, ou leur belle-mère ne veulent pas. Ils ont honte en quelque sorte de donner la vraie raison qui est au fond de leur esprit, et que certains paysans, forts de la tradition des ancêtres, avouent hautement : « C'est que l'instruction ne convient pas aux femmes. » (*Eto ne prinadlejaet babam.*)

J'ai visité quelques chaumières de paysans, notamment de ceux qui passaient pour être à leur aise. On est surpris de la pauvreté, de la malpropreté même de leur installation. Une isba se compose ordinairement de deux pièces séparées par un corridor qui mène à la cour, dans laquelle se trouvent les dépendances. Ces deux pièces, qui sont des rez-de-chaussée, n'ont d'autres parois que les troncs de sapins qui forment la maison ; entre les solives on a bourré de la terre glaise, de la mousse ou des étoupes pour calfeutrer la pièce. Un poêle énorme qui monte presque jusqu'aux solives occupe un des coins de la chambre ; à côté du poêle, une sorte de grand lit de camp qui sert à coucher côte à côte et pêle-mêle toute la famille. Mais la meilleure place est sur le poêle même : c'est celle des malades, des frileux — et des paresseux. Il fait ordinairement dans ces *isbas* une chaleur étouffante ; et en été il est impossible d'y tenir, à moins d'avoir le costume très-sommaire de la dame de céans. Dans un autre coin, à une poutre du plafond est suspendue par trois ou quatre cordes une espèce de petit pétrin formé d'un seul bloc de bois, ou une corbeille d'écorces. C'est le berceau, ou plutôt la balançoire de l'enfant. Sous un tas de chiffons incolores, tant ils sont sordides, est enfoui le dernier né, dévoré des mouches, n'ayant pour tromper sa faim ou son ennui qu'un morceau de linge à sucer. De temps en temps, quand il crie trop fort, on adresse une violente invective à ses aînés, qui s'empressent alors de le balancer. Ajoutez à tout cela les images grossières devant lesquelles brûle une petite lampe, les coffres de bois peint où sont les vêtements des bons jours, des bancs autour de la muraille, des escabelles, les ustentiles de ménage : vous aurez l'ameublement d'une chaumière.

Le paysan russe devrait pouvoir vivre de sa terre. Il connaît le prix de la propriété ; quand eut lieu à I... le partage des terres, ils demandèrent à Alexis Dmitriévitch de leur donner le plus de terre qu'il lui serait possible, déclarant qu'ils aimaient mieux payer ce qu'il faudrait. C'est déjà le raisonnement de nos cultivateurs lorrains ou champenois, qui s'endetteraient volontiers pour acquérir un bout de champ et devenir propriétaires. Les paysans ont eu dans le gouvernement de Toula à peu près la moyenne de ce qu'on a donné pour toute la Russie : trois *déciatines* et demi, environ quatre hectares.

Il ne faut pas croire que le paysan ait reçu gratuitement sa terre : bien qu'il en eût l'usufruit depuis un temps immémorial, et qu'il puisse être considéré comme un propriétaire plus légitime parfois que les propriétaires eux-mêmes, il n'a pu acquérir la terre qu'au moyen d'un rachat : rachat de sa propre maison et de son propre enclos, que le propriétaire y consente ou non ; rachat des *déciatines* de terres arables, seulement si celui-ci y consent. Le propriétaire, qui depuis l'affranchissement a besoin d'argent plus que personne, s'est prêté presque partout au rachat. Quand il y consentait et que la commune le désirait, la terre était rachetée, soit par la commune si elle en avait les moyens, soit par le gouvernement sur la demande de la commune. Dans ce dernier cas, c'est du gouvernement que le paysan devient débiteur. Aux impôts qu'il doit à l'État s'ajoutent les annuités de cette dette. Dans certains cas, les paysans s'acquittent envers le seigneur au moyen de corvées, qui elles-mêmes sont rachetables. Le collége de la médiation de paix, les *membres inamovibles*, les *ispravniks*, sont chargés de veiller à ce que les communes remplissent leurs obligations ; la commune, à son tour, a autorité sur ses membres pour les obliger à payer ces annuités et ces redevances, à faire ces corvées : elle-même est responsable. On voit que le bienfait de l'émancipation et de la propriété a été grevé de bien des obligations et que le mougik a encore bien des maîtres. Toutes ces charges extraordinaires, s'ajoutant aux charges régulières des impôts, ne lui ont pas encore permis d'améliorer sa position, encore moins de se donner cette espèce de bien-être, ce luxe relatif qui se répand de plus en plus dans les dernières campagnes de France. Malgré tout, il est propriétaire, par conséquent maître de sa destinée.

L'émancipation et le partage des terres ont eu pour conséquence en Russie une plus grande intensité dans la culture et la production. Le seigneur, grâce aux perfectionnements empruntés par lui à l'Occident, récolte presque autant sur sa terre restreinte qu'il ne récoltait autrefois dans tout son domaine. A son tour, le paysan est autrement prodigue de sa sueur sur un sol qui est devenu sien. Après quelques hésitations, la production russe a pris décidément une marche ascendante. Le moment approche où le mougik, libéré de ses dettes, aiguillonné au travail par l'instinct encore endormi de la propriété, marchera sur les traces du nôtre. En attendant, il se plaint que l'émancipation ne lui ait apporté qu'un surcroît de charges et de soucis, et que le partage des terres, en lui donnant la propriété de quelques-unes, lui ait fait perdre la possession de beaucoup d'autres qu'il regardait aussi comme à lui.

La servitude la plus dure qu'ait laissé subsister pour lui son affranchissement, c'est son ignorance. Un paysan qui sait lire et écrire est toujours chose peu commune en ces pays. Cette ignorance engendre chez lui à la fois la défiance et la crédulité. Défiance pour toutes les innovations, même celles qui ont été créées dans son intérêt unique ; confiance dans la vieille routine, dont il a éprouvé pourtant les funestes effets. Il se défie des banques de crédit, mais retourne volontiers chez l'usurier. Après le maître d'école, ce qui manque le plus à la Russie, c'est le médecin de campagne. Ce bienfait de la civilisation lui est d'autant plus nécessaire que certaines maladies — pour lesquelles on fait volontiers le procès à la civilisation — ne sont que trop répandues dans les campagnes russes. Des cantons entiers en sont infectées. L'ivrognerie, l'abus des alcools, en amènent d'autres. Un mal plus commun encore, c'est l'ignorance complète des bonnes conditions d'hygiène. Les adultes résistent à leurs propres imprudences

mais la mortalité des petits enfants est considérable. On m'a montré des paysans qui en avaient perdu cinq ou six : ça ne les empêchait pas d'abreuver le septième avec du *kvass*. De bonne foi, ils les traitent comme feraient chez nous les *faiseuses d'anges*. Le costume même des femmes, aussi pittoresque que disgracieux, est conçu en dépit des lois hygiéniques. Qu'est-ce que cette espèce de ceinture qu'elles portent, non sous les seins, mais au-dessus, et qui leur comprime barbarement la poitrine ?

III

Je suis allé deux fois à l'église de X... Elle est fort petite et l'on s'occupe à l'agrandir. En attendant, elle ne suffit pas à contenir les fidèles accourus des trois hameaux et de quelques habitations voisines. La moitié reste en dehors de l'église. Ce sont naturellement les femmes qui sont là à se morfondre, à tendre le cou et à se dresser sur leurs ergots pour voir quelque chose. Au contraire, les hommes sont dans l'église, debout, comme il convient à des orthodoxes, avec leurs longues barbes, et tournant entre leurs doigts leurs chapeaux graisseux. Ce peu de galanterie est évidemment une trace des anciennes mœurs. Au XVIe siècle encore, le pape Silvestre, qui prescrivait aux hommes d'aller souvent à l'église, engageait au contraire les femmes à rester chez elles. L'église, dans les villages russes, comme la mosquée dans les pays musulmans, est faite pour les hommes. Il semble qu'on n'y admette les femmes que par tolérance, que le salut des âmes féminines n'ait pas une importance égale, ou qu'il doive se chercher par d'autres moyens.

Dans un coin de l'église, en un petit cercueil, le visage découvert, était un enfant mort. Deux ou trois femmes, auprès de lui, s'occupaient à en chasser les mouches. Impossible de reconnaître laquelle d'entre elles était la mère : toutes également recueillies, aucune qui semblât profondément affligée. Le peuple russe sait renfermer sa douleur, et puis la mort d'un petit enfant est un événement ordinaire. Si Dieu le rappelle à lui, c'est peut-être pour son bien ; la vie est si dure ! Pourtant, un quart d'heure après, comme on était sorti de l'église, j'entends un concert de notes à la fois aiguës et monotones, une mélopée triste et criarde, et je vois passer le petit cercueil porté à bras et suivi d'une troupe de femmes. Silencieuses tout à l'heure, elles poussent, maintenant que l'usage le commande, des lamentations déchirantes ; leurs lamentations se modulent sur un air déterminé et s'expriment en un langage traditionnel. Les chants des pleureuses russes ont été recueillis en divers pays (1). Il y a les lamentations pour la mort d'un époux ou d'une femme, d'un père ou d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, et en général pour tous les membres de la famille, y compris les oncles, les cousins et même les filleuls. En changeant le nom du défunt et quelques détails, une même lamentation sert pour tous les cas analogues. Bien que je n'aie pu saisir un mot de ce chant qui semblait une plainte inarticulée, voici quel en était probablement le sens :

« Soufflez, vents rebelles ; soulevez les sables jaunes ; emportez le couvercle du cercueil, écartez le petit drap blanc ; et toi, mon cher petit enfant, étends tes petites mains blanches ; ouvre tes douces lèvres sucrées. Ouvrez-vous, ses yeux brillants. Dites-moi seulement un petit mot. Demandez-moi, infortunée, pourquoi je persiste à vivre, accablée de douleur. Pour moi plus de paroles gracieuses, — pour moi plus de tiède souffle ; de même qu'il n'y a pas de jour sans le soleil rouge, pour moi il n'est plus doux de vivre sans mon enfant. J'avais en lui une forte espérance ; j'espérais que de lui j'aurais joie et contentement ; j'espérais qu'il serait mon soutien et mon nourricier... Dieu ne m'a pas donné de vivre avec lui. Il m'a laissé prématurément, seule, abandonnée ; il a été ma joie, mais non pour longtemps ».

Le surlendemain était la fête de la Transfiguration ; elle est signalée dans les campagnes russes par la bénédiction des fruits à l'issue de la messe. Aussi l'église était-elle pleine ce jour-là, et j'eus grand'peine à me frayer un passage d'abord dans la foule des commères qui stationnaient hors de l'église, puis des bons mougiks, qui avaient étalé aux pieds de l'iconostase des tas de pommes, de poires, de fruits de toutes sortes, noués dans des serviettes, et jusqu'à des épis de blé. Le prêtre prononça ou, pour parler exactement, lut un petit sermon, fort simple et fort court, où il parla de la transfiguration que tout chrétien doit demander à ses bonnes œuvres. J'admirai le chant du diacre, dont les redoutables éclats faisaient trembler les vitres et gémir les voûtes ; on eût dit parfois les hennissements d'un étalon. J'assistai à la communion, qui s'administre aux enfants aussi bien qu'aux adultes : ce qui fait que dans l'église orthodoxe, il n'y a pas de première communion. Dès qu'un bébé est sevré, il a droit au sang du Christ. Les pères, les mères, ou les aïeuls et les vieilles grand'mères, amenaient les enfants en les soutenant sous les bras et en les soulevant jusqu'à la hauteur du prêtre, qui, avec une cuiller, leur donne le vin consacré. Parfois il y avait des enfants mutins qui faisaient la moue, agitaient négativement leur petite tête et refusaient obstinément d'avaler. Alors la maman ou le grand-père buvait à sa place, baisait dévotement le calice, puis venait déposer sur le plateau du diacre un kopek. Quand on avait une pièce de deux kopeks, on reprenait un kopek sur le plateau. Le paysan n'est pas généreux envers son église et envers son pope. Ce prêtre était cependant un homme de mérite qui, veuf, se faisait la réputation d'un saint, connaissait le prix de l'instruction et destinait ses fils aux universités. Il sympathisait réellement avec le peuple d'où il était sorti, — à la différence de ce qui se passe en certains pays d'Occident.

IV

A l'occasion de cette fête, qu'il est d'habitude de chômer malgré la moisson, on voulut me donner le divertissement d'un *khorovod*. Quelques paysannes, à qui j'avais acheté des broderies villageoises de leur façon, se firent nos émissaires et allèrent dans les trois hameaux battre le rappel des chanteuses et des danseuses. Alexis Dmitrisévitch, bien que la terre seigneuriale soit maintenant complètement séparée de la terre paysanne, vit en fort bonne intelligence avec ses anciens serfs. Même il leur a fait construire dans les dépendances de sa maison une école dirigée par une institutrice qui a pris ses diplômes à Moscou. Sur la pelouse qui s'étend devant sa

(1) [illegible] *Russian [illegible]*, Moscou, 1870. — [illegible] *Prédictions [illegible]*, Moscou, 1872.

maison, il leur a fait établir une immense balançoire. Outre l'attraction considérable de ce divertissement, il y a l'habitude, la tradition, qui ramènent constamment les réjouissances rustiques sur cette pelouse. Quand cinq ou six paysannes, des plus décidées à faire diversion aux travaux de la moisson, furent arrivées près de ladite balançoire, elles commencèrent à se prendre par la main et à chanter d'une voix perçante le *khorovod*. Elles étaient sûres de faire accourir les autres. A peine ces sons traversèrent la prairie et volèrent jusqu'aux hameaux d'en face, que celles qui hésitaient encore n'y purent tenir, et bientôt les rues escarpées commencèrent à se peupler de jupons rouges qui allaient tous vers le même point, c'est-à-dire vers le pont qui traversait le ravin et conduisait au *khorovod*. Pendant qu'elles tournaient et chantaient, je regardais curieusement leur costume : le foulard rouge qui cachait leurs tresses blondes ; les plumes de canard mâle qu'elles se mettent de chaque côté des tempes, ce qui ressemble à des accroche-cœur ; les boucles d'oreilles, qu'on prendrait pour de l'argent et qui leur coûtent bien dix kopeks ; les cinq ou six colliers de verroteries ou de corail faux qui tombent sur la chemisette ; le sarafane rouge ; le tablier curieusement brodé en rouge et en bleu ; les grosses bottes qu'elles ont empruntées à leurs époux, ou les jambières de grosse laine qui laissent les pieds nus. Ma curiosité ne les étonnait point : on leur avait dit que j'étais un étranger et que je voulais voir seulement comme étaient habillées les commères de ce pays-ci. Quelques-unes se tenaient en dehors de la ronde : les unes parce qu'elles avaient pris les sacrements le matin ; d'autres, parce qu'elles étaient en deuil. Elles portaient le deuil non pas en noir, mais avec un foulard d'un rouge plus sombre. Une fois un peu familiarisées, elles firent beaucoup de questions : à savoir si un *Frantzouz* était la même chose qu'un *Niémetz* (un Allemand) ; si l'on dansait et si l'on avait des chansons comme celles-là dans mon pays, etc.

L'assemblée commençait à devenir fort nombreuse ; même à quelques pas de là des petites filles organisaient un *khorovod* à leur taille, et répétaient les chants et les pantomimes de leurs mères et de leurs aînées. Ceci m'a rassuré sur les destinées de la chanson populaire en me montrant une pépinière d'artistes pour l'avenir.

Généralement, au milieu de la ronde, on poussait une ou deux paysannes qui entamaient un dialogue rhythmé, pendant que la ronde continuait à tourner et à chanter, avec accompagnement de sifflets et de battements de mains. Des deux paysannes, l'une représentait un paysan, le sexe laid s'étant abstenu d'abord de prendre part à la fête. Elles jouaient des scènes de la vie populaire : c'était tantôt le mari bête qui se laisse duper et battre par sa femme, tantôt le mari ivrogne que sa moitié est obligée de ramener du cabaret, ou bien une scène de jalousie, ou bien une demande en mariage avec certaines expressions symboliques :

« Oï ! dans le jardin, dans le jardin, — dans la vigne verdoyante. — Oï là, oï là, oï là, — ali la, ali la, ali la. — Là se promenait — une jeune dame (*bis*). — Avdotia Grigoriévna.

» Elle a cueilli deux pommes, — deux pommes douces comme le miel. — Elle les a mises sur un plat, — elle est montée à son haut *terem*, — les a placées sur la table de chêne.

» Le seigneur Vadim s'enorgueillit — de sa jeune épouse, — de sa chère dame, — d'Avdotia Grigoriévna.

» — Avdotia, ôte-moi mes bottes, ôte mes vêtements, défais ma ceinture.

» — Elle n'a pas voulu blesser ses mains blanches, — elle n'a pas voulu briser ses anneaux d'or, etc. »

Quelquefois l'on fait entrer un jeune garçon au milieu du cercle :

« Entre, fils de roi ; entre, fils de roi ; entre, entre comme ceci ; tourne-toi, fils de roi, tourne, tourne ainsi. Danse, fils de roi, danse, danse ainsi. Frappe du pied, fils du roi ; frappe, frappe ainsi. Incline-toi, fils de roi, incline-toi ainsi. Fils de roi, qui aimes-tu ? dis-nous, dis-nous, qui aimes-tu ? Embrasse celle que tu aimes ; embrasse, embrasse ainsi. »

Quand le « fils du roi » a fait son choix et que la « jeune damoiselle » est entrée dans la ronde, on chante :

« Mon lit, mon petit lit, — mon lit de plume. — Es-tu ma femme, damoiselle, — jeune damoiselle ? — Je dresse un lit, un petit lit, — je dresse un lit de plumes, — je place un oreiller, — un haut oreiller. — Celui que j'aime, je l'embrasse. »

Et en effet la « damoiselle » embrasse quelque gars de la bande, pour lequel la ronde reprend :

« Entre, fils de roi, — entre dans la ville, etc. »

Au bout d'une heure ou deux de ce divertissement, auquel les jeunes gens peu à peu commençaient à se mêler, un de ceux-ci insinua que si l'on avait un petit verre de *vodka*, la ronde n'en serait que plus en train. Mon hôte avait déjà prévu et prévenu ce désir, fort légitime. Déjà circulait une dame-jeanne de *petite eau*, et la fille de la maison elle-même — ce qui rehaussait singulièrement le prix de cette politesse — versait à la ronde dans un petit verre, le même pour toutes et pour tous. Chaque paysanne prenait le petit verre en s'inclinant, faisait le signe de croix et avalait la *vodka* d'un seul coup, sans qu'une larme, je vous assure, ne perlât à leur paupière.

A la fin, une des coryphées déclara qu'elle allait *magnifier* (*ouvélitchat'*) l'ancien seigneur, et elle improvisa, évidemment à l'aide de phrases convenues et sur un air traditionnel, une sorte de chanson élogieuse, où il y avait des traits pourtant suffisamment personnels. Elle lui exprimait la joie que tout le monde avait de le voir revenir avec les beaux jours sur sa terre, et le chagrin de le voir repartir à l'automne pour *Piter* (Saint-Pétersbourg). L'étranger y passa à son tour, et mes prénoms occidentaux durent tant bien que mal prendre place dans les vers élogieux. Dans tout cela, il y avait beaucoup de beaux soleils, de toques de zibeline, de jolis enfants avec des berceaux d'or et des langes de soie, de jeunes femmes qui refusaient d'ôter les bottes à leur mari. Quelques roubles distribués à propos ne pouvaient rivaliser avec cette profusion d'or et de perles de la chanson, et sûrement si M. Jourdain eût été là, et qu'il se fût entendu traiter de *boïar*, de gentil pigeon et de fils de roi, il aurait donné « toute la bourse ».

Ainsi, même au sein du servage dont il ne fait que sortir, parmi les misères dont il porte encore le poids, le paysan russe avait des consolateurs : le chant, la danse, — les trésors de l'imagination populaire. La dure vie des champs, parmi tant de grossièreté et de prosaïque monotonie, avait son reflet poétique. L'ignorance primitive n'était pas privée de tout commerce avec la Muse. Et peut-être, s'il faut en croire une expé-

rience qui a maintenant force de loi historique, quand ces paysans seront devenus plus riches, plus civilisés, plus instruits, — plus heureux ce semble, — c'est alors qu'ils cesseront de chanter, de danser et de tourner en rond sur les vieux airs nationaux.

N. P.

NOUVELLES PUBLICATIONS SUR L'HISTOIRE DU THÉATRE FRANÇAIS (1)

« L'histoire littéraire de la Comédie-Française a été souvent écrite », dit en commençant M. Jules Bonnassies. Oui, sans doute; mais elle ne l'a été que par fragments, à propos des auteurs ou des acteurs célèbres qui ont fait la gloire et la fortune de ce théâtre. Quant à une histoire suivie, complète et suffisamment étudiée dans le détail, nous n'en connaissons aucune. Celle des frères Parfaict ne va que jusqu'en 1721; celle de Beauchamps ne dépasse guère cette époque et n'est d'ailleurs qu'un catalogue de pièces et d'auteurs rangés par ordre chronologique. Quant à l'*Abrégé* du chevalier de Mouhy, s'il contient quelques documents nouveaux et intéressants, comme l'a remarqué M. Bonnassies, il est impossible de s'y fier quand on n'a pas les moyens de contrôler ses assertions. Non-seulement il cite avec l'inexactitude ordinaire de son temps, mais on se ferait malaisément une idée des bévues énormes qui lui échappent avec une facilité singulière. En voici une qui peut servir d'échantillon : son *Abrégé* est tiré d'un très-volumineux *Journal du théâtre français*, qui existe à la Bibliothèque nationale. Or, dans ce dernier ouvrage, qui serait beaucoup plus instructif et intéressant que l'*Abrégé* s'il méritait quelque confiance, en racontant le retour de Molière à Paris après ses années de province, Mouhy l'y met dès 1658, — notez la date, — en présence du grand Condé, qui le recommande au frère du roi. Il paraît ignorer qu'à cette date Condé ne pouvait être ni à Paris, ni en France, et que, de plus, sa recommandation eût été de peu de valeur. Même pour les choses qu'il devrait le mieux savoir puisqu'il s'en est occupé toute sa vie, pour l'histoire de la littérature dramatique, il lâche à tous moments les erreurs les plus invraisemblables. Il est de ces gens qui feraient vraiment croire que l'habitude de se tromper est chez eux un instinct particulier, un besoin de leur nature. Comme J. Janin de notre temps, on dirait que Mouhy le fait exprès. En somme, nous ne croyons pas que l'histoire littéraire du théâtre français ait été véritablement écrite, au moins d'une façon sérieuse et complète; quant à l'histoire administrative, elle l'a été encore moins : c'est cette histoire que M. Jules Bonnassies a entrepris de nous donner. Nul n'y était mieux préparé par ses études minutieuses et approfondies sur tout ce qui est relatif au théâtre : il n'est pas de ceux qui se contentent des documents vulgaires, des textes que l'impression a mis depuis longtemps à la disposition de tout le monde, et qui, pour le sujet en question, seraient évidemment fort insuffisants. C'est aux archives de la Comédie, dans les dépôts publics, dans les études de notaire même, qu'il a été fouiller pour en tirer la première partie de cette histoire : celle qui comprend la seconde moitié du XVIIe siècle et la première du siècle suivant.

En ce qui concerne l'époque la plus brillante de notre histoire dramatique, celle où trois théâtres rivaux représentaient, l'un toutes les œuvres de Molière, les deux autres les dernières pièces de Corneille et celles de Racine, les documents originaux manquent complétement pour deux de ces théâtres sur trois, et peu s'en est fallu que pour le troisième, celui de Molière, on ait été réduit à peu près au même dénûment. Les registres de ses trois camarades La Grange, Hubert, La Thorillière, sont d'une valeur inappréciable; mais on n'a qu'une faible partie des registres tenus par les deux derniers, et ce qui est remarquable, c'est que ce sont les seuls dont parlent les anciens historiens du théâtre (quand ils se sont avisés de recourir aux archives mêmes de la Comédie), les seuls dont les frères Parfaict et le chevalier de Mouhy aient eu connaissance. Quant au registre de La Grange, d'une importance incomparable pour toute cette période, qu'est-il devenu pendant plus d'un siècle? Quand a-t-il été retrouvé? Ce sont des questions auxquelles répondra sans doute la prochaine publication de ce registre, avec les éclaircissements qu'y doit joindre le savant éditeur, M. Édouard Thierry. Je ne crois pas que l'existence de cet important manuscrit ait été signalée avant l'époque de la Restauration (1). Cette découverte tardive et si importante peut faire espérer que tout n'est pas perdu peut-être des registres du théâtre du Marais (2), et surtout de l'hôtel de Bourgogne, le plus ancien des trois théâtres, celui qui avait depuis longtemps une existence régulière, officielle, et qui très-certainement devait avoir des archives. Mais en attendant que de nouvelles recherches justifient ou démentent cette espérance assez douteuse, on trouve pour ces premières années des renseignements fort suffisants dans l'ouvrage de Chappuzeau, dont M. Jules Bonnassies a su tirer bon parti, et qu'une réimpression plus accessible à tous que des éditions destinées à un petit nombre de bibliophiles, devrait bien mettre à la portée des lettrés qui s'intéressent à l'histoire du Théâtre-Français pendant ses plus brillantes années. Le *Théâtre français* de Chappuzeau parut un an après la mort de Molière, en 1674 (3). L'auteur, très-bienveillant d'ailleurs pour ces diverses troupes qui, pendant la période précédente, s'étaient disputé la faveur du public, et nullement exclusif dans ses sympathies, était en position d'être bien informé : il avait écrit pour le théâtre, sans grand succès, il est vrai, mais assez pour l'avoir vu de très-[illegible] de près. Sa [illegible] pour les détails précis est sensible dans son ouvrage, et elle tenait peut-être à une cause particulière. Il avait presque toujours vécu loin de Paris, soit en province, soit à Lyon

(1) M. Jules Bonnassies, *La Comédie-Française. Archives inédites du XVIIe siècle. 1658-1757*. Paris, Didier, quai des Augustins, 35. — *Les [illegible] de la Comédie-Française [illegible]*. Paris, Willem, rue de Vaugirard, 9. — *Les [illegible] et de la Comédie-Française*. Paris, Jouaust, Pierre Jouaust, 17. — M. [illegible] Chabrier, *[illegible] de la Comédie*. Alph. Lemerre, passage Choiseul, 27.

(1) Par Fallot, [illegible] pour la première [illegible] M. Bonnassies [illegible] par M. [illegible].

(2) Le permis d'imprimer est du 22 [illegible] 1674.

en 1656. Sa vie errante, dont il passa à peine quelques années à Paris, en avait presque fait un étranger, et l'avait préparé à s'intéresser à des choses qu'un Parisien, les ayant chaque jour sous les yeux, n'eût pas remarquées et surtout n'aurait pas songé à décrire. En composant ce petit livre, ce provincial ne faisait que donner aux amateurs du théâtre des détails que ceux-ci savaient déjà, et qui devaient les trouver assez indifférents à cette publication. Ce qui rend ainsi ce petit livre utile pour nous, est précisément sans doute ce qui l'a empêché en son temps d'avoir grand succès. On n'en connaît d'alors qu'une édition. M. Paul Lacroix, après avoir remarqué qu'il n'a guère eu de vogue, « à Paris du moins », suppose que peut-être n'était-il pas destiné à l'impression : il a vu à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg un manuscrit autographe du *Théâtre-Français* avec cette note de Chappuzeau : « Pour la troupe du Roi (1), à qui cet ouvrage est particulièrement dévoué, par son très-humble et très-obéissant serviteur Chappuzeau ». On voit, de plus, par la préface que son livre est daté « de la présente année 1673 », c'est-à-dire un an avant la publication. Nous n'en conclurions pas pourtant, comme le savant bibliophile, que son livre ne fût pas destiné au public, car s'il offrait un intérêt médiocre aux habitués du théâtre, il en aurait eu encore bien moins pour les comédiens eux-mêmes. De plus, il a été souvent d'usage d'offrir ainsi en manuscrit la primeur d'un ouvrage aux personnes auxquelles l'auteur avait des raisons particulières d'être agréable : c'est de cette façon qu'on possède à la bibliothèque du palais Bourbon d'admirables manuscrits de plusieurs ouvrages de Rousseau, richement reliés ; ils avaient été écrits par lui pour Mme de Boufflers ou pour Mme de Luxembourg, et c'est, si je ne me trompe, Hérault de Séchelles qui en a fait don à la bibliothèque de la Convention Nationale. Quoi qu'il en soit, le don de ce manuscrit du *Théâtre-Français* aux camarades de Molière un an avant toute publicité était en quelque sorte une manière de soumettre le livre à leur vérification ; et c'est tout au moins, en ce qui les concerne, une garantie d'exactitude. Du reste, il les connaissait pour la plupart d'assez vieille date ; j'ai cité ailleurs un passage d'un de ses livres qui, je crois, n'avait pas été relevé, et qui paraît bien se rapporter à la troupe de Molière, pendant qu'elle était à Lyon : « Le noble amusement des honnêtes gens, la digne débauche du beau monde et des bons esprits, la comédie, pour n'être pas fixe comme à Paris, ne laisse pas de se jouer ici à toutes les saisons qui la demandent, et par une troupe ordinairement qui, tout ambulatoire qu'elle est, vaut bien celle de l'Hôtel (*de Bourgogne*), qui demeure en place » (2). Cette troupe *ambulatoire*, il l'avait retrouvée fixée à Paris et cherchant à rivaliser en tout avec l'hôtel de Bourgogne, non pas seulement par le génie de son chef et par les œuvres qu'elle représentait, mais par son organisation même qu'elle tâchait de modeler sur la troupe des *Grands Comédiens*. Ses relations seules avec les camarades de Molière eussent suffi pour fournir à Chappuzeau tous les renseignements dont il avait besoin au sujet de la troupe rivale ; et quant au théâtre du Marais, qui venait d'ailleurs, en 1674, de se fondre avec la troupe de Molière après la mort du grand poëte, Chappuzeau le connaissait directement et par lui-même, y ayant fait représenter plusieurs pièces de sa façon.

(1) C'était le titre officiel que portait la troupe de Molière.

(2) *Lyon dans son lustre*, par Samuel Chappuzeau, 1656, p. 43.

M. Jules Bonnassies, à qui des publications antérieures sur quelques points spéciaux de l'histoire dramatique (1) ont appris à connaître et à apprécier les bons endroits, les sources fécondes, et qui a le mérite inappréciable, en fait d'exactitude historique, de ne pas se contenter aisément, a donc pu tirer de l'ouvrage de Chappuzeau, devenu si rare, une foule de détails curieux sur l'organisation administrative de la Comédie, — détails qu'il a pu contrôler et préciser surtout par de longs travaux aux archives de la Comédie-Française et par une étude attentive des documents qu'elles contiennent. Un de ses chapitres même, et des plus intéressants, a pour objet ces précieuses *archives* si longtemps négligées, et qui n'ont été réellement mises en ordre que de notre temps, grâce surtout aux soins éclairés de l'archiviste actuel, M. Léon Guillard. D'autres chapitres sur les divers règlements imposés par le pouvoir à la Comédie-Française, longtemps libre, au temps de la concurrence féconde des trois théâtres ; — sur les inconvénients de la protection, constatés moins par une décadence dramatique qu'on peut attribuer à d'autres causes, que par une gêne financière qui tient et à leur déplacement forcé exigé par la Sorbonne, et aux impôts prélevés sur le théâtre, et à l'action désorganisatrice, au XVIIIe siècle, des grands seigneurs chargés de diriger les affaires du théâtre ; — des documents abondants et scrupuleusement vérifiés, souvent nouveaux, sur une foule de points trop négligés par les anciens historiens du théâtre : tout cela fait du livre de M. Jules Bonnassies le complément indispensable de toute bibliothèque dramatique. Il vient encore d'y joindre diverses monographies puisées, en général, aux mêmes sources : l'une sur les *Auteurs dramatiques* et la *Comédie-Française* au XVIIe et au XVIIIe siècle, et trois autres réunies en un seul volume sur les *Spectacles forains*, le *Droit des pauvres*, et enfin sur les *Auteurs dramatiques et la Comédie-Française* au XIXe siècle. Parmi ces études, nous laisserons de côté ce qui s'adresse surtout à un public spécial pour nous occuper un moment de celles qui offrent un intérêt historique et littéraire moins particulier.

Il y a deux choses à considérer dans la situation des auteurs dramatiques : d'abord le retentissement de leurs œuvres ; puis la rémunération pécuniaire qui leur en revient. Pendant la première période du règne de Louis XIV, quand il y avait trois théâtres, les auteurs trouvaient plus de facilité à se produire, et, quand ils réussissaient, leurs pièces une fois imprimées tombant, pour les divers théâtres, dans le domaine commun (c'était la règle du temps), ils pouvaient les voir jouées sur les trois théâtres : c'est ce qui arriva à Corneille. Malheureusement la rémunération des auteurs était loin d'être proportionnée à la gloire qu'ils pouvaient obtenir, et l'exemple de Corneille suffit pour le prouver. Un seul écrivain dramatique alors a joui d'une fortune exceptionnelle, mais qu'il devait beaucoup moins à son talent d'auteur qu'à son état de

(1) Par exemple, une notice sur les bâtiments de la Comédie-Française (pendant qu'elle était dans la rue qui porte aujourd'hui le nom de l'*Ancienne Comédie*) ; — la réimpression du pamphlet curieux dirigé contre la veuve de Molière, *la Fameuse comédienne*, et d'autres opuscules également instructifs et intéressants.

comédien (1) : c'est Molière. On a d'ailleurs fort exagéré cette fortune. Le premier, à ma connaissance, qui se soit mêlé de l'évaluer, est l'abbé Lambert qui, au temps de Louis XV, écrivait que Molière avait « un revenu annuel de près de 25 000 livres, parce qu'il avait quatre part une comme acteur, une pour sa femme qui était comédienne, et deux en qualité d'auteur (2). » Aujourd'hui on ne se contente plus d'attribuer à Molière un revenu de 25 000 livres; on est arrivé à écrire couramment « 30 000 francs par an ». Nous ne voulons pas nous livrer ici à une supputation, ennuyeuse d'abord, et qui de plus ne pourra se faire avec une rigoureuse exactitude que quand on aura sous les yeux le registre de La Grange enfin publié. Mais je doute fort qu'en répartissant sur les quatorze ou quinze années de la carrière dramatique de Molière, après son retour à Paris, ce qu'il a gagné pendant cette période, on puisse trouver qu'il ait gagné l'un dans l'autre, non pas 30 000 francs, mais le tiers même de cette somme. Il va sans dire que pour l'époque elle serait encore une fortune extraordinaire ; mais elle ne l'était que parce que Molière réunissait en lui trois fonctions dont aucune séparément ne lui eût valu ce bien-être, — comédien, — chef de troupe, — auteur, — et chaque fonction à un degré éminent. Si l'on veut, comme on l'a fait, trouver de nos jours un terme de comparaison, il ne faut pas opposer la fortune de Molière à celle de tel auteur en renom, mais totaliser les appointements d'un administrateur d'un de nos grands théâtres, ceux d'un comédien éminent, enfin les droits d'auteur, soit au théâtre, soit auprès des libraires, d'un écrivain dramatique pendant une quinzaine d'années de succès éclatants, et l'on se rendra alors un peu mieux compte de ce que, non pas à génie égal, mais simplement à succès égal,— ce qui n'est pas la même chose,— ce triple personnage, réuni dans un seul homme, réaliserait aujourd'hui. Ce point de vue est bien mesquin, et il coûte de s'y placer quand il s'agit de l'auteur du *Misanthrope;* mais d'autres s'y sont placés pour exalter le temps passé et pour accuser notre époque, et je ne vois pas qu'à cet égard il soit messéant de la justifier.

On peut voir dans le petit et curieux ouvrage de M. Bonnassies combien les auteurs au XVIIIe siècle, malgré les efforts opiniâtres de Beaumarchais, eurent de la peine à s'assurer des conditions plus équitables. En somme, là comme ailleurs, l'ordre vrai, c'est-à-dire la justice, ne date que de la Révolution.

Le travail de M. Bonnassies sur les *Théâtres forains* abonde en curiosités inédites. Ces théâtres n'étaient ouverts que pendant quelques mois de l'année, à la foire Saint-Germain et à la foire Saint-Laurent, c'est-à-dire aux deux extrémités du Paris d'alors. Toujours tracassé au temps de Louis XIV par la Comédie-Française, forte de son privilége, ils n'arrivèrent que sous la Régence à s'assurer une existence moins précaire et plus continue. C'est pourtant là l'origine de tous nos théâtres secondaires, même de l'Opéra-Comique. En parcourant aujourd'hui ce qui nous reste des pièces qu'ils représentaient, on a peine à s'expliquer l'acharnement que les comédiens français mettaient à étouffer une concurrence évidemment peu dangereuse pour eux. On se plaît parfois à croire que le règne du privilége et du monopole, si funeste à d'autres égards, devait avoir au moins pour résultat de prévenir ces conflits qui naissent de la libre concurrence. Il n'en est rien : les privilégiés même ne se croient jamais assez sûrs de leur privilége; l'arbitraire même qui le leur a concédé peut changer de mains; une fantaisie de quelque puissant peut leur susciter quelque rivalité inquiétante. C'est ce qui arriva, par exemple, à la fin du règne de Louis XIV : une troupe de saltimbanques, protégée par le caprice d'un prince du sang, vient s'installer à la foire Saint-Germain. Elle s'intitule pompeusement : *Troupe de Son Altesse royale monseigneur le duc d'Orléans.* Cette dénomination semble un peu dérisoire; elle fait songer qu'au début du règne la troupe qui portait ce titre, la *troupe de Monsieur*, était celle de Molière. La Comédie-Française s'alarme; il faut dire que cette troupe de danseurs de corde annonce des ambitions inquiétantes; elle promet dans ses affiches « des divertissements nouveaux dans le goût italien par monologues ». Mais le dialogue s'y mêlait toujours. Néanmoins, la qualité des pièces aussi bien que le prix des places (1) aurait dû rassurer les comédiens français ; il est bien certain que le public des deux théâtres ne pouvait être le même. Ce fut pourtant là l'origine d'un interminable procès, et ce ne fut que sous Louis XV que les petits théâtres, toujours menacés d'ailleurs jusqu'en 1789, réussirent à se maintenir devant leur redoutable rivale.

M. Bonnassies déplore avec raison les niaiseries ridicules, les efforts d'adresse aboutissant presque toujours à d'insipides platitudes, que ces gênes et ces tracasseries imposèrent longtemps à des hommes d'un vrai talent, comme Le Sage. Outre l'inconvénient de n'offrir ainsi que des distractions vulgaires à une portion du public qui, en fait de théâtre, était bien obligé de se contenter de plaisirs peu dispendieux, on aurait dû s'apercevoir qu'il n'est bon ni pour les gouvernants, ni pour les gouvernés, d'habituer ceux-ci à ruser avec l'autorité, à lui faire des niches que l'autorité, de plus, finissait presque toujours par tolérer en souriant, comme des enfantillages. Cette habitude de taquinerie réciproque et de malice puérile, qui se retrouve partout alors, n'a pas dû peu contribuer, dit M. Bonnassies, « à faire au peuple ce tempérament léger qui lui est si funeste lorsqu'a sonné l'heure des affaires sérieuses. » Le récit de toutes ces misères, que relève d'ailleurs dans cet ouvrage un sentiment élevé de l'art, se recommande aux amateurs de curiosités théâtrales par d'amusantes trouvailles, par exemple une affiche de spectacle qu'a découvert M. Bonnassies, et qui se trouve être aujourd'hui la plus ancienne que l'on connaisse : elle date de 1681. Ce n'est qu'une affiche de la foire annonçant bien haut des tours d'adresse exécutés par « le grand Scot Romain », lequel offre au peuple « les mêmes divertissements qu'il a donnés à S. M. et à Mgr le Dauphin, à toute la cour, à toutes les têtes couronnées de l'Eu-

(1) M. Jules Bonnassies dit, p. 11 : « On a calculé que Molière toucha environ 60 000 livres de droits d'auteur. Je crois ce chiffre beaucoup trop fort, mais en tout cas cette somme, répartie sur toute sa carrière, ne l'aurait pas rendu beaucoup plus riche que Corneille, s'il n'avait été qu'auteur et non comédien.

(2) *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, t. II, p. 301. Il y a là d'ailleurs plusieurs inexactitudes. D'abord Molière ne toucha deux parts d'auteur, pour lui et pour sa femme, que depuis son mariage, en 1662. En outre, il n'a pas touché toujours deux parts d'auteur; car il ne les touchait que quand on jouait ses pièces, et très-probablement aussi, selon l'usage d'alors, seulement dans leur nouveauté.

(1) 5 sous au parterre, le prix du parterre à la Comédie-Française était alors de 18 sous.

rope et de l'Asie », comme de faire sortir de sa bouche « des salades aussi fraîches que celles qu'on vend aux halles, deux plats de vrais poissons vivants, des roses, des oiseaux, etc. », toutes choses dont la Comédie-Française ne se fût pas alarmée sans doute, quoique incapable d'en faire autant. Mais la fin de l'affiche, en petit texte, annonce quelque chose de beaucoup plus alarmant pour MM. les comédiens du roi; c'est une « farce fort divertissante ». *Inde iræ*. A propos des documents inédits qui abondent dans ce travail, nous voulons proposer à M. Bonnassies une petite rectification pour son édition prochaine; il dit quelque part que « les papiers de Beffara, immense recueil de pièces légales sur le théâtre », ont été brûlées en 1871 avec la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville. Il est possible, en effet, qu'une partie des recueils composés par ce commissaire de police, laborieux chercheur et amateur instruit, ait péri dans cet incendie. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en existe au moins d'autres du même Beffara : ils sont à la Bibliothèque nationale, où nous avons pu les parcourir. Le volumineux *Journal* du chevalier de Mouhy, que cite M. Bonnassies, paraît être de la même provenance : il porte en tête une note de Beffara établissant que Mouhy est l'auteur de ce travail.

Le succès de ces diverses monographies, relatives surtout à notre grande époque dramatique, leur multiplicité assez récente, attestent que nous ne sommes pas devenus si indifférents qu'on veut bien le dire à ce qui fait dans le passé la portion la plus solide et la plus vivante encore de notre gloire littéraire. On pourrait encore en citer pour preuve la réimpression du charmant et excellent petit volume publié pour la première fois en 1873 par M. Jules Claretie, et intitulé : *Molière, sa vie et ses œuvres*. Tous les renseignements nouveaux, recueillis çà et là sur quelques points de sa biographie, y ont été utilisés d'une façon aisée et attrayante, et la beauté de l'impression ne jure pas cette fois, comme cela a pu trop souvent arriver, avec la valeur de l'ouvrage imprimé. Nous regrettons néanmoins cette habitude aristocratique qui tend à se généraliser, de réserver les bonnes choses à un petit nombre de lecteurs; il n'est pas bien sûr que ceux qui peuvent se les procurer soient, pour la plupart au moins, les plus capables de les apprécier; il semble que ce soit le régime censitaire introduit dans l'étude du passé; et ce n'est pas surtout à propos de Molière, accusé de son temps d'avoir été « trop ami du peuple en ses doctes peintures », qu'il conviendrait de constituer une nouvelle classe de privilégiés.

EUGÈNE DESPOIS.

LITTÉRATURE ITALIENNE

Commento storico ai Promessi Sposi, ou la Lombardia nel secolo XVII, par M. CESARE CANTÙ.

Ce commentaire historique sur *les Fiancés* de Manzoni n'est pas nouveau : il s'en faut de beaucoup, puisqu'il parut pour la première fois en 1831, à Milan, dans l'*Indicatore Lombardo*, sous forme d'articles détachés. Réunies bientôt en forme de livre, ces études furent publiées à plusieurs reprises, tantôt seules, tantôt avec le roman fameux qui les avait fait naître, et l'honneur de la contrefaçon ne leur a pas manqué. L'auteur, aujourd'hui, présente lui-même à l'Italie libre et une, et respectée, — sinon des évêques, — du moins des nations, l'ouvrage composé pour la servir alors qu'elle n'était et ne pouvait être, au jugement des diplomates, qu'une expression géographique.

Les livres qui ont ainsi contribué pour leur petite part à cette grande œuvre de l'enfantement d'un peuple méritent bien d'en profiter aussi. Ils ont été à la peine; il est juste qu'ils soient à l'honneur.

Pour peu qu'on étudie la littérature italienne depuis la fin du dernier siècle, il est difficile de n'être pas frappé du grand rôle politique qu'elle a joué et de la part considérable qu'elle peut revendiquer dans l'affranchissement de la Péninsule. Jamais peut-être l'influence des lettres sur la destinée d'un peuple n'a été plus marquée. Elles avaient fait l'unité dans les esprits bien avant que la diplomatie et les armes l'eussent réalisée dans les faits; elles l'avaient rendue possible, on peut même dire qu'elles l'avaient rendue presque inévitable : de sorte que l'histoire des lettres en Italie pendant cette période n'est guère que l'histoire d'une longue et universelle aspiration, d'un effort patient, infatigable et tout-puissant vers l'unification et l'affranchissement de la nation.

Dramaturges et philosophes, poëtes élégiaques, lyriques et satiriques, historiens et romanciers, classiques et romantiques, catholiques et libres penseurs, unitaires et fédéralistes, imitateurs complaisants ou ennemis irréconciliables des étrangers, tous, on peut le dire, ont réuni leurs forces pour imprimer à l'esprit public une impulsion qui a fini par devenir irrésistible et par emporter le succès après des échecs répétés, qui ne pouvait se passer du concours des circonstances, mais sans laquelle les circonstances mêmes seraient demeurées stériles. Enfin ils ont créé ou plutôt développé et fortifié dans la nation cette volonté d'être libre et digne de la liberté que M. Cantù, à la fin de son ouvrage (page 315), leur recommandait avec éloquence, en la déguisant légèrement, par une prudence alors trop nécessaire, sous le nom d'opinion publique : « L'opinion publique, fille d'un ordre social bien réglé, en devient la protectrice suprême; elle en unit, elle en fortifie les éléments, les rattache à leurs principes, soumet à un nouvel examen les maximes reçues; sans armée, sans trésor, elle gouverne les nations, confond l'aveugle empire de la force; et si parfois elle en est vaincue, elle survit à sa défaite pour faire entendre du milieu des ruines une voix infatigable capable de dire enfin aux cadavres : Levez-vous. »

Les policiers autrichiens devaient bien rire de ces déclamations italiennes, tout en les punissant de temps en temps pour le principe; cependant la prétendue déclamation a fini par devenir vérité, et le prétendu cadavre, les veines remplies d'un sang nouveau, s'est levé.

Dans cette grande conspiration nationale, la Lombardie montrait son caractère particulier. Sans doute les esprits ardents et audacieux n'y manquaient pas; mais, en général, on y adoptait volontiers le ton qu'avait donné Manzoni, chef illustre et déjà vénéré de l'école lombarde. Il y avait chez lui une douceur patiente et invincible, une résignation, mais aussi une foi, une espérance tout évangéliques. Le patriotisme paraissait, que dis-je? était chez lui une forme, ou

tout au moins une conséquence du christianisme, et sa haine pour l'oppression venait de son amour pour l'éternelle justice. On eût dit que son royaume n'était pas de ce monde : il semblait ne se mouvoir que dans la pure région des sentiments et des idées; il ne parlait que de la vérité, « la plus forte des choses », que du pardon des offenses. « Vos enfants, faisait-il dire dans son roman au moine Cristofero, naîtront dans un monde de tristesse, dans un siècle de douleurs, au milieu des provocateurs et des superbes. Dites-leur qu'ils pardonnent toujours, toujours, tout, tout! »

Dans ses *Fiancés*, il semblait avoir voulu simplement raconter l'histoire de deux jeunes montagnards et de leurs amours naïves, en y mêlant la peinture des souffrances et des calamités de la Lombardie au XVIIe siècle, sous le régime espagnol. Mais il savait bien que les hommes, une fois qu'on les a rendus avides de sentiments purs et naturels, de justice, de vérité, de raison, portent partout, dans leurs actions comme dans leurs pensées, cette soif qui les tourmente et s'efforcent de faire régner dans les faits ces divines idées que leur esprit adore. Il savait qu'un christianisme comme le sien n'aide pas seulement à supporter le mal, mais à le déraciner et à le détruire. Il ne croyait pas enfin que l'opprimé, devenu par l'intelligence, la moralité et le travail, supérieur à l'oppresseur, pût rester longtemps sous le joug de la force matérielle.

C'est dans cet esprit qu'il avait composé le roman des *Fiancés*. Il y travaillait aussi à ranimer l'intérêt de ses lecteurs pour tout ce qui était lombard et par là même italien. Il les détournait de plus en plus des stériles jeux d'esprit et des badinages littéraires d'un autre siècle, pour ramener leur attention et leurs études sur l'histoire de leur patrie.

Le mouvement romantique et historique qui, en Italie comme en France, suivit la restauration de 1815, tournait ainsi au profit de la cause nationale. Une foule de Milanais se lancèrent dans la voie qui venait d'être ouverte, et où quelques-uns d'ailleurs étaient entrés sans attendre l'exemple de Manzoni. M. Cantu, qui avait vingt ans lorsque les *Fiancés* parurent en 1827, était déjà de force à seconder les efforts de son illustre compatriote et à suivre ses traces. Dès l'âge de vingt et un ans, il publiait un poëme intitulé *Algiso*, ou la *Ligue lombarde*. Un an plus tard, professeur au lycée de Côme, il mettait au jour une histoire de cette ville en dix livres, et prenait ainsi la place qu'il n'a jamais quittée depuis parmi les esprits les plus souples et les plus riches, parmi les écrivains les plus laborieux et les plus fertiles de notre temps. Il commençait sa réputation, en même temps qu'il mettait à l'abri de tout besoin la nombreuse famille dont il était resté — à vingt-deux ans — le chef et l'unique soutien.

Ce fut dans une année pleine pour l'Italie d'un immense espoir suivi bientôt de désillusions cruelles, qu'il publia son *Commentaire* en le dédiant, dans une préface chaleureuse, à la jeunesse lombarde. « Ce commentaire, c'est à vous que je l'offre, jeunes gens de la Lombardie, mes compagnons d'âge, vous qui, remplis vous-mêmes d'espérances, nourrissez les espérances de la patrie. »

Sous ses mains habiles, une foule d'enseignements moraux et politiques, de leçons salutaires pour les Milanais de 1830, se dégageaient de la peinture d'un siècle où la Lombardie, comme plusieurs autres provinces italiennes, avait été puni de ses discordes civiles et de son manque d'esprit public par la domination inintelligente et meurtrière des Espagnols.

C'est à cette domination et aux causes qui l'avaient amenée elle-même que l'auteur fait remonter les misères de toute sorte dont il emprunte aux auteurs du temps la description et le récit. De là vient ce gouvernement sans force pour le bien et tout-puissant pour le mal, de là ce pouvoir presque absolu exercé par des gouverneurs qui ne connaissaient ni les besoins, ni l'esprit, ni les ressources du pays qu'ils venaient pressurer tour à tour, tandis que le monarque, plus ignorant encore, trônait au loin dans sa majesté indifférente, mais redoutable.

Partout règnent l'égoïsme, les mesquines ambitions ; toutes les classes sont divisées ; la noblesse se dédommage de sa dépendance en opprimant le peuple, ou cherche à l'oublier dans les satisfactions d'une sotte vanité et les prodigalités d'un luxe ruineux. Le clergé est en guerre avec le pouvoir civil. La servitude se trouve partout, l'ordre et la paix ne se rencontrent nulle part.

D'absurdes règlements entravent l'industrie. La ville de Milan perd à elle seule, de 1616 à 1624, 24 000 ouvriers. Quand les Espagnols la quittent en 1706, après une domination de soixante-dix ans, ils y laissent une population de 100 000 habitants; ils en avaient trouvé plus de 300 000. Il ne leur a pas fallu plus de temps pour ruiner l'industrie, le commerce et l'agriculture dans ce pays, l'un des plus riches et des plus laborieux du monde.

Il n'y a plus d'armée nationale ; on n'a plus de courage que pour le crime ; mais en revanche il faut solder et nourrir d'enormes garnisons chargées d'assurer la soumission du pays. Chaque jour, suivant l'énergique expression de Tacite, on nourrit, on paye sa propre servitude ; et quand la guerre éclate au sujet du Montferrat, l'armée de lansquenets qui traverse la Lombardie pour la défendre la pille, la dévaste et la traite en pays conquis.

Indulgente aux riches et sans force contre les puissants, la justice est impitoyable pour les faibles que menacent, à la moindre faute, la torture et le gibet. Sa procédure, où l'odieux le dispute au ridicule, excite également l'horreur et le mépris.

L'autorité, si terrible et si prompte à punir, ne sait rien prévoir ni rien empêcher; son incapacité cause, ou du moins favorise et aggrave des désastres effroyables auxquels le corps social, dès longtemps épuisé, semble prêt à succomber. Ce sont les disettes de 1628 et de 1629 ; c'est surtout l'horrible peste de 1630, qui tient avec ses incidents, ses causes et ses conséquences, la plus grande place dans ce commentaire, comme elle formait l'épisode le plus grandiose et le plus dramatique du roman de Manzoni.

Ne demandons pas à un ouvrage de ce genre, dicté par de tels sentiments, une composition bien méthodique ni les grandes lignes d'une véritable histoire. Ce serait être injuste, et M. Cantu nous rappellerait, avec raison, qu'il lui a donné le titre modeste de *Commentaire historique*. C'est bien un commentaire, en effet, qui suit avec une indépendance raisonnable les pas de son auteur et qui profite d'un chapitre, d'une page, quelquefois d'une phrase pour y joindre des documents nouveaux, d'utiles éclaircissements et parfois pour y [illegible] matiques.

Il se peut aussi que la critique historique souffre un peu

de cette manière d'envisager l'histoire. Les témoignages sont souvent entassés et multipliés plutôt que choisis et pesés. Ainsi c'est avec un plaisir mêlé de quelque surprise qu'on trouve, à côté des parallèles entre Richelieu et Olivarès, par les Italiens Ripamonti et Muratori, le portrait du ministre espagnol si vivement dessiné dans *Gil Blas* par le crayon satirique de Lesage.

M. Cantù devait publier plus tard des ouvrages d'une bien autre importance. Il devait, avec ses études sur les Lombards Beccaria et Parini, compléter le tableau de la Lombardie dans les deux derniers siècles; il devait surtout, résumant ses études et ses travaux passés, composer son *Histoire universelle*, qui a été traduite et lue dans l'Europe entière. Ici, historien à ses débuts, il avait réussi dans son projet, qui était d'intéresser, d'instruire, de moraliser ses lecteurs; il avait su résumer des recherches considérables, montrer un véritable talent d'écrivain, exprimer ses convictions sous un gouvernement défiant et rigoureux, dans un livre qui n'était pas seulement une excellente compilation patriotique : c'était une œuvre de littérature militante sous des apparences pacifiques et par là elle est devenue elle-même, pour l'époque qui l'avait vue naître, une sorte de document historique. L'auteur, en effet, tout en y ajoutant plus d'une page et maintes retouches, n'en a voulu changer ni le caractère ni l'esprit.

Un des écrivains et des critiques les plus distingués de l'Italie, M. de Gubernatis, a dit de Cantù, dans ses *Ricordi biografici*, qu'il fut toujours irréprochable comme croyant et comme Italien (*buon credente e buon Italiano*). Il n'est donc pas sans intérêt de voir comment écrivait et comment pensait, il y a plus de quarante ans, un catholique libéral avant que la papauté eût travaillé — avec tant de succès — à guérir les catholiques du libéralisme et les libéraux du catholicisme.

Telles étaient les dernières paroles que Cantù adressait à la jeunesse italienne : « Sans vous faire sur l'avenir d'illusions flatteuses, vous l'envisagerez avec confiance, en songeant que si la raison, jadis endormie, s'est en si peu de temps élevée si haut et répandue si loin, nous pouvons désormais tout attendre d'elle aujourd'hui qu'elle s'agite avec une ardeur inquiète, aujourd'hui qu'elle n'est plus regardée comme une trahison par les princes, ni comme une impiété par le clergé, ni comme une folie par le peuple..... aujourd'hui qu'elle veut que nos mépris, nos souvenirs, nos besoins, nous unissent dans une justice, dans une volonté, dans une fraternité magnanime ! »

Nous laissons à M. Cantù le soin difficile de concilier cette période éloquente avec le *Syllabus*. Peut-être espère-t-il que l'Italie, le pays des renaissances, est destinée à voir aussi celle du catholicisme; peut-être même, qui sait? son espérance n'est pas chimérique. Mais il est douteux que la plupart de ses compatriotes pensent aujourd'hui comme lui et soient diposés à traiter par les mêmes remèdes cette maladie de croissance dont leur patrie, qui a grandi si vite, n'est pas encore tout à fait guérie.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur du beau discours de M. Anatole Feugère sur Bourdaloue, discours si justement couronné par l'Académie française, et non-seulement couronné, mais honoré de témoignages tout particuliers d'estime (1). Ce discours n'était que l'éloquent résumé d'une étude plus vaste depuis longtemps entreprise. Elle est achevée aujourd'hui (2). La Sorbonne l'a déjà consacrée de ses suffrages, le public lettré y joindra les siens.

L'auteur est d'une famille où les graves et sérieux travaux sont de tradition ; aussi ne s'est-il pas effrayé de la difficulté de l'entreprise. Il n'était pas aisé cependant de replacer Bourdaloue, souvent méconnu ou légèrement jugé, dans une lumière vraie ; il était plus malaisé encore d'intéresser à une figure sévère, que l'on salue avec un certain respect décent plutôt qu'on ne la regarde avec une sympathie émue ; enfin le plus difficile était de nous ramener vers des questions qui nous attirent peu aujourd'hui : discussions de doctrines, quiétisme, jansénisme, molinisme, et cela en les traitant avec gravité. M. Feugère y a réussi. On le suit avec intérêt. On sent qu'on est conduit à travers le XVIIe siècle par un homme qui n'en ignore rien, que dis-je ? par un homme du XVIIe siècle même. Oui, M. Feugère est un contemporain de Bourdaloue, il s'est entretenu avec Bossuet, il a discuté avec Nicole, il s'est irrité contre les jansénistes, il a gémi du quiétisme. Les *Provinciales* l'ont fait sortir de sa douceur habituelle ; il s'est mêlé aux controverses et aux luttes, il a pris parti, il s'est passionné quelquefois jusqu'à en devenir injuste. En racontant les temps antiques, disait Tite-Live, on devient antique par l'esprit. Ce phénomène s'est produit pour M. Feugère. Vous reconnaîtrez cependant çà et là quelques légères atteintes du XIXe siècle ; ce sera, par exemple, lorsqu'il regrettera que Bossuet se réjouisse de la mort de Molière, ou bien que Bourdaloue appelle les jansénistes « envoyés du diable et suppôts de l'enfer ».

Je ne dirai pas que M. Feugère nous communique son ardeur de curiosité pour toutes ces questions ; du moins il nous y intéresse. Il nous transporte surtout parmi les passions ou les intérêts dont l'éloquence de Bourdaloue a senti les atteintes ou subi les contre-coups. Elle nous apparaît ainsi plus vivante ; nous comprenons mieux aussi comment cette parole, qui nous semblait à distance un peu froide, a exercé une action si puissante sur les contemporains. Ce qui nous faisait parfois l'effet d'un lieu commun, entendu de loin, voici que, l'écoutant au pied de la chaire même, mêlés aux auditeurs ordinaires et initiés à leurs sentiments, nous en sentons l'intérêt présent et en quelque sorte l'actualité. C'est ainsi qu'après tant de travaux sur Bourdaloue, cette étude est vraiment originale et nouvelle.

On le voit donc : ce n'est pas sans motif que M. Feugère lui donne pour titre : *Bourdaloue, sa prédication et son temps*. Ce titre indique le plan de l'œuvre, qui se divise en trois points comme les sermons de Bourdaloue. De ces trois

(1) Numéro du 5 septembre.

(2) *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, par Anatole Feugère. Paris, 1874, Didier et Cie.

points, le dernier est le plus important, puisque c'est là que l'orateur nous apparaît en face de son auditoire et au milieu de son époque. C'est celui qui est de beaucoup le plus développé. Dans les deux premières parties, M. Feugère marche plus rapidement sur la biographie de Bourdaloue. Sur sa méthode et ses procédés oratoires, on avait à peu près tout dit; cependant, en recueillant tout ce que l'on peut savoir du caractère de l'homme, il en tire de précieuses déductions qui expliquent l'action exercée sur les âmes. L'honnêteté d'une vie qui a échappé à tout soupçon devait donner, en effet, une autorité singulière à la voix du prédicateur. Sur la rhétorique de Bourdaloue et son genre d'éloquence, il me semble impossible de dire des choses plus sensées et plus délicates. On verra les très-injustes critiques de Fénelon péremptoirement réfutées. Je recommande en particulier quelques pages excellentes sur la dialectique de Bourdaloue et sur les abus de cette dialectique, sur l'emploi qu'il fait de l'Écriture sainte, et enfin un remarquable parallèle entre Bourdaloue et Bossuet. J'ai quelque regret de ne pouvoir entrer dans le détail. Volontiers je signalerais les traits par lesquels M. Feugère a caractérisé plus justement et plus profondément qu'on ne l'avait fait encore cette éloquence un peu sévère et froide peut-être, jamais creuse du moins, jamais enflée, toujours solide, sincère et probe; mais il faut me hâter vers ce qui fait l'originalité plus particulière et la nouveauté du livre.

Les sermons, ainsi que toute production de l'esprit, peuvent devoir leur succès à deux causes différentes : d'abord leur mérite littéraire, leur valeur comme œuvre d'art, puis leur à-propos et ce que j'appelais tout à l'heure l'intérêt d'actualité. Si le rapprochement n'avait pas l'air irrévérencieux, je dirais qu'il en est du sermon comme des ouvrages dramatiques. Pour les chefs-d'œuvre véritables, peu importe que l'intérêt d'actualité ne subsiste plus. La passion de la science, par exemple, est-elle celle qui est le plus à craindre chez les femmes de ce temps? Non, n'est-ce pas? *Les Femmes savantes*, de Molière, n'en sont pas moins admirées. Par contre, voici le *Turcaret* de Lesage frappant des ridicules ou des vices qui n'ont pas cessé d'exister, mais simplement ont pris un autre aspect; on commence à dire que *Turcaret* n'est plus un chef-d'œuvre. C'est qu'alors il n'en a jamais été un. Pour me le faire mieux goûter, il faudrait qu'on me transportât dans l'auditoire qui applaudissait autrefois, alors que le seul nom de *traitant* soulevait dans les âmes l'indignation et la colère. Indigné et irrité comme les autres spectateurs, j'applaudirais comme eux à chaque coup frappant sur le financier. De même pour les sermons de Bossuet et ceux de Bourdaloue. Les premiers étaient des chefs-d'œuvre, ils sont admirés aujourd'hui plus peut-être encore qu'au premier jour; les seconds étaient des discours d'un mérite solide dont le sérieux était goûté par les graves esprits du XVIIe siècle, et est encore maintenant suffisamment apprécié. Mais ces discours ont eu une vogue retentissante au XVIIe siècle : c'est que c'étaient aussi bien souvent des peintures morales transparentes, des galeries de portraits, comme disait Mme de Sévigné, des censures intrépides où les plus grands et les plus grandes, par exemple Mme de Montespan, étaient désignés clairement; des tableaux de mœurs hardiment dessinés, comme le *Sermon sur l'impureté*, et devant lesquels nombre d'auditeurs baissaient la tête en rougissant. Un jour Boileau était atteint, le lendemain la Fontaine et ses *Contes*, puis Molière et *Tartufe*; puis d'Arnauld dannné du haut de la chaire, puis le tour de Pascal. Un dimanche, les jansénistes en masse étaient mis au pilori; le dimanche suivant, c'était le tour des grandes dames adultères et empoisonneuses. L'actualité, la passion du moment, le scandale du jour, l'allusion ou l'attaque directe, voilà ce qui a fait l'extraordinaire succès et la vogue inouïe de Bourdaloue; voilà pourquoi le XVIIe siècle l'a mis au-dessus de Bossuet. Bourdaloue dit des vérités bride abattue : « Sauve qui peut! » écrit Mme de Sévigné, enchantée des portraits tracés en chaire et des clefs qu'on en donne, comme pour La Bruyère. Et elle parle de l'orateur sacré comme d'un chanteur ou un acteur en renom. « Il a prêché divinement bien aux Tuileries; nous nous trompions dans la pensée qu'il ne *jouerait* bien que dans son tripot. » — « J'avais grande envie de me jeter dans le *Bourdaloue*; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût : les laquais y étaient dès le mercredi et la presse était à mourir. » Singulière légèreté de ton qui explique et réduit à ses justes proportions le succès de Bourdaloue. Ce succès, il ne l'a pas dû surtout à ses qualités solides et sérieuses, à ce qui le fait justement apprécier aujourd'hui.

Il y a donc deux orateurs dans le rival heureux de Bossuet, et c'est le moins estimable des deux qui a eu la vogue, j'allais dire les applaudissements. Grâce à la savante étude de M. Feugère, qui me transporte en plein XVIIe siècle, je me mêle aux auditeurs, je prends quelques-unes de leurs idées, je partage certaines de leurs passions, je cause avec eux du grand événement de la veille : la froideur subite que témoigne le roi à Mme de Montespan, ou le départ précipité de la comtesse de Soissons compromise dans l'affaire des poisons, — et alors aucune allusion de l'orateur ne m'échappe, pas un trait qui ne porte, et voilà que moi aussi j'applaudis. Décidément Bourdaloue avait bien plus d'esprit que je ne supposais. Je remercie donc M. Feugère de m'avoir fait si bien comprendre ce que jusqu'alors je ne comprenais qu'à moitié. Cette dette de reconnaissance acquittée, et ce n'est que justice, je prends à part M. Feugère et lui dis à l'oreille : Il m'est possible de me donner pour quelques instants certaines idées et certaines passions de ce temps-là; mais ce qui m'est impossible, je vous demande pardon de résister, c'est d'entrer dans les haines et les rancunes du jésuite Bourdaloue contre Arnauld, contre Pascal, contre les jansénistes. Là je ne peux pas vous suivre. Quand j'entends un jésuite accuser les jansénistes de manéges, de manœuvres, d'intrigues, je me dis qu'il faut avoir bien de l'esprit pour avoir tant d'aplomb. Et Bourdaloue en a évidemment beaucoup, à faire peur, puisqu'il vous a vous-même persuadé aux trois quarts. Oui, l'honnêteté, la candeur, le désintéressement vous semblent du côté des jésuites. Vous dites que vous ne voulez pas décider, que cela n'est ni de votre sujet, ni de votre goût, très-bien; mais, sans le vouloir, vous trahissez vos antipathies. Vous ne damnez pas vous-même Arnauld parce que Dieu seul est le juge suprême; mais vous n'êtes pas très-rassuré sur son sort. Pascal vous inspire une médiocre estime; les *Provinciales* sont à vos yeux une œuvre de mauvaise foi, une arme empoisonnée.

Je prie M. Feugère de croire que j'ai étudié quelque peu cette question, et que je ne lui réponds pas à la légère. Sans doute, il y a beaucoup d'art et d'art malveillant dans les dispositions que donne Pascal aux textes d'Escobar et de Sanchez; mais ces textes, Pascal les a-t-il donc inventés? Que M. Feugère les lise comme je l'ai fait — non sans quelques hauts-de-cœur, et il verra qu'on pouvait en tirer pis encore.

— Subtilités de casuistes, dit-on. — Alors pourquoi et à l'usage de qui les imprimer? Songez qu'aucun livre écrit par un jésuite n'était imprimé sans l'approbation de la Compagnie.

Cependant, reprend-on, la preuve que cette morale relâchée n'était que de la théorie pure, c'est que Bourdaloue lui-même était un très-sévère directeur. — Assurément, mais c'est ce que fait remarquer Pascal tout le premier : la Compagnie a des directeurs pour tous les goûts, et des morales à choisir. Que M. Feugère songe à Pascal sur son lit de mort, disant : « Je ne me repens pas d'avoir écrit les *Provinciales*, et à l'heure qu'il est je les écrirais encore. » Qu'il se demande pour quelle raison les quatre peintures décorant l'église de Saint-Ignace à Rome représentaient quatre meurtres commis par l'ordre de Dieu. Puisqu'il a beaucoup pratiqué Saint-Simon et le cite souvent, qu'il lise au chapitre CCXVII ce qui fut raconté au duc et à la duchesse par Maréchal, premier chirurgien du roi et qui avait toute sa confiance. Il verra comment le Père de la Chaise, se sentant vieillir, prie Louis XIV de ne pas attendre à choisir un autre confesseur, et lui demande en grâce de le prendre dans sa compagnie, ajoutant « qu'il la connaissait, qu'elle était bien éloignée de mériter tout ce qui s'est dit et écrit contre elle, mais qu'enfin il lui répétait qu'il la connaissait, que c'était une compagnie très-étendue, composée de bien des sortes de gens et d'esprits dont on ne pouvait répondre, qu'il ne fallait point mettre au désespoir, et se mettre ainsi dans un hasard dont lui-même ne pouvait répondre; qu'un mauvais coup était bientôt fait et n'était pas sans exemple ». Saint-Simon ajoute que ces considérations déterminèrent le roi : « Il voulait vivre et vivre en sûreté. » Ce successeur du Père de la Chaise, c'était, comme on sait, le Père Letellier, lequel, suivant encore le mot de Saint-Simon, fit boire aux jansénistes jusqu'à la lie le calice de l'indignation de la Société.

Bourdaloue du haut de la chaire faisait sur eux des libations de ce calice amer. A cela y avait-il grand courage? Il ne s'exposait pas à déplaire à Louis XIV, dont on connaît la haine profonde pour les jansénistes. En somme, il était l'interprète forcé des rancunes de sa compagnie, et l'on comprend ses violences. Que M. Feugère s'y associe, même à moitié, voilà ce qui me surprend. Des querelles entre jésuites et jansénistes, il ne restait plus à la fin du XVIIIe siècle qu'un souvenir lointain; aujourd'hui, en les ravivant, on commet un anachronisme. Mais je l'ai dit en commençant : M. Feugère est si profondément entré dans la vie du XVIIe siècle, que les choses passées sont pour lui choses présentes; il s'anime et se passionne pour ces débats tombés maintenant dans un juste discrédit. Puisqu'il se croyait forcé de prendre parti, regrettons que ses sympathies ne soient pas pour Port-Royal, où était en somme la justice et la vertu. Cependant, que ce désaccord ne nous rende pas injuste pour son livre. Ce n'en est pas moins une œuvre remarquable. Avouons même que cette passion qui s'y trahit et nous étonne lui imprime un certain mouvement qui lui manquerait peut-être si l'auteur s'était borné au rôle d'historien désintéressé.

M. D. Jouaust, en publiant le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* (1) précédé d'une très-agréable notice, nous ramène encore au XVIIe siècle. Nous le voyons cette fois sous un autre aspect, plus riant, mais médiocrement aimable. Cette relation de voyage où il n'est question que du dîner ou du souper, des ortolans et des grives, où les seules impressions sont des impressions gastronomiques, est classé parmi les petits chefs-d'œuvre. Je le veux bien, puisqu'on l'a dit et qu'on le répète et qu'on le répétera encore. Il est bien heureux pour elle de dater du grand siècle : écrite aujourd'hui, elle passerait pour un badinage assez insignifiant. L'indifférence de Chapelle — car c'est lui le principal coupable, — à l'égard de la nature, n'a pas d'ailleurs de quoi nous scandaliser. Personne en ce temps-là, sauf La Fontaine peut-être, ne s'en préoccupait. Et encore La Fontaine n'a-t-il senti la nature qu'à travers les poëtes de l'antiquité. De même Fénelon, qui était transporté par les paysages d'Horace, mais qui en dessinait de bien étranges dans son *Télémaque*. Lisez les lettres de La Fontaine en voyage ; comme Chapelle, une seule chose l'inquiète : quelle sera l'auberge ce soir, quel sera le dîner, de quelle humeur sera l'hôtesse ou même la servante? Au XVIIIe siècle on commencera à sentir la nature; mais dans l'expression de l'enthousiasme il entrera quelque chose de théâtral. Ceux qui aiment les champs les aimeront surtout par haine des villes et de tout ce qui sent la civilisation. Nos poëtes lyriques modernes ont chanté la nature avec un sentiment plus vrai; et là encore, ce qui me gâte quelque peu cet enthousiasme, c'est la préoccupation de voir des splendeurs et d'entendre des concerts que ne voit ni n'entend le commun des mortels. Je songe malgré moi à Philaminte admirant les vers de Trissotin et contente d'y trouver des beautés qui n'y sont peut-être pas. S'il est vrai que les Français n'ont pas la tête épique, il ne l'est pas moins qu'ils sont peu sensibles à la nature.

Un voyage plus difficile que celui de Chapelle, c'est le voyage de Philéas Fogg faisant le tour du monde en quatre-vingts jours. M. Verne en avait raconté les péripéties saisissantes dans un agréable volume dont j'ai parlé il y a quelques mois. M. d'Ennery aidant, il vient de tirer de son roman une pièce à grand spectacle. C'est une fête pour les yeux : des trains qui marchent sur la scène, des cavernes de serpents à sonnettes, un vaisseau qui va sur l'eau, des bayadères blanches comme du lait mêlées à des danseuses teintes de jus de réglisse, que sais-je encore? Ah! j'allais oublier un éléphant gris-perle, qui s'est révélé du premier coup comédien distingué. Toutes ces merveilles réunies assurent une longue vie à l'ouvrage, amusant par lui-même, et où quelques situations dramatiques sont heureusement traitées. Il m'a semblé qu'un tableau assez émouvant, celui de l'escalier de glace, avait été ajouté à la donnée du roman, et j'ai cru y reconnaître la griffe de M. d'Ennery. Ne jugeons pas la pièce d'après les règles d'Aristote, nous trouverions trop de sujets de critique. Près de moi gémissait un vieux monsieur : et l'unité de temps! et l'unité de lieu! Que je souffre, mon Dieu que je souffre! — Il est vrai qu'elles sont audacieusement violées.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* publié par D. Jouaust. — Paris, 1874; librairie des bibliophiles.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

« Si jeune et déjà fils du maire de Nancy ! » disait un jour, s'il faut en croire la légende, je ne sais quelle grande dame à un adolescent qu'on lui présentait et qu'elle désirait complimenter. Ce n'est pas, quoi qu'on en dise, un si petit mérite que d'être le fils de son père, quand ce père fait figure dans le monde et jouit de la considération des dispensateurs souverains des places et des faveurs. On est toujours le fils de quelqu'un, assurément. Mais le talent est justement de savoir choisir son père et naître en bon lieu. Les gens d'esprit n'y manquent pas, et les gouvernements d'ordre moral ne manquent jamais non plus de récompenser, comme il convient, ce tact et ce bon goût précoces.

Tu fus de ses amis même avant que de naître !

Combien de jeunes gens, choyés et gâtés par nos ministres, n'ont point d'autre titre à la complaisance qui les accueille dès leur première entrée dans la vie publique ! Et pourtant quel empressement à les pourvoir. Celui-ci, médiocrement doué pour les grandes affaires, ne demande qu'une modeste sinécure, quelques milliers de francs de revenu, peu de besogne, résidence intermittente et facultative : vite, une rente particulière pour ses débuts ; plus tard, on verra, si la corde ne rompt, à l'arranger de quelque grasse recette générale. — Cet autre, plus ambitieux, plus remuant et plus fûté, se sent né pour la politique : on en fera d'emblée un sous-préfet, un secrétaire général, un préfet. Un troisième n'a de goût ni pour l'administration, ni pour la finance : en attendant que sa vocation se déclare et qu'on puisse le caser à son gré, on le décorera, pour lui faire prendre patience.

Rien de plus naturel, et je n'ai songé, pour ma part, ni à m'étonner, ni à m'indigner, quand M. le duc de Broglie a nommé son fils chevalier de la légion d'honneur. Six mois de services publics, c'était peut-être un peu court et un peu sec. Mais aussi le jeune prince se recommandait par d'autres mérites à la bienveillance de son chef, le ministre de l'intérieur. Il était depuis vingt-cinq ans la joie et l'orgueil de sa maison. N'est-ce donc rien que cela ? Laissons dire les radicaux, les ennemis de la famille. Ce serait un père dénaturé que celui qui, disposant en maître des fonctions, des traitements et des distinctions, oublierait ses enfants et négligerait de leur faire leur juste part. J'ajoute que celui-là ne serait point un galant homme qui, après avoir pourvu et contenté les siens, ne songerait [illegible] ses amis.

II

[illegible] M. le ministre de l'instruction publique a jugé [illegible] de donner la croix à M. Chauffard fils, [illegible] tant professeur de droit criminel [illegible] homme [illegible] depuis quatre ou cinq ans [illegible] et qu'il ne lui paraît pas [illegible] sérieusement gagné en un si court espace de temps une si haute récompense. La belle raison, et comme il faut peu comprendre [illegible]

Non, sans doute, il n'y a pas de comparaison entre le point de vue du mérite réel, entre le chef du cabinet d'un ministre éphémère, et un instituteur de campagne, attelé depuis quarante ans à une besogne ingrate et peu rétribuée. Assurément, la justice voulait, le jour où le ministre disposait d'une décoration, qu'il la donnât à l'instituteur, et non pas au chef de son cabinet. Aussi n'est-ce point ici une question de justice, mais une question de convenance et de savoir-vivre. M. le ministre de l'instruction publique et M. Chauffard père appartiennent au même monde et au même parti ; ils ont les mêmes convictions, la même foi politique et religieuse, les mêmes attaches et les mêmes amitiés. M. Chauffard père a éprouvé ces derniers temps quelques mésaventures. On lui a fait du chagrin. Ses amis, comme c'était leur devoir, l'ont consolé du mieux qu'ils ont pu, et M. le ministre a eu la bonne fortune de pouvoir lui offrir la plus délicate et la plus agréable des consolations, en décorant son fils. Qu'y trouvez-vous à redire ?

Si M. Chauffard fils avait eu, par lui-même, quelque droit à cette distinction, l'acte gracieux par lequel M. le ministre le lui a octroyée aurait perdu son vrai caractère. Pour moi, j'aurais voulu, je l'avoue, afin que le bon vouloir amical de de M. le ministre à l'égard de M. Chauffard père parût avec plus d'éclat, que M. Chauffard fils fût cent fois moins digne qu'il ne l'est de porter le ruban rouge. J'aurais voulu qu'au lieu d'être auditeur au conseil d'État, il fût encore sur les bancs du collége ou du séminaire ; j'aurais voulu qu'il fût encore en nourrice, j'aurais voulu qu'il ne fût pas né, et que sa croix vînt l'attendre dans sa layette, avec sa première brassière et son premier hochet. Il n'y a rien, en effet, qui fasse plus d'honneur à un homme d'État que de savoir au besoin, braver les sots et, comme on disait autrefois, leur montrer leur béjaune !

III

M. le ministre de l'instruction publique n'a eu qu'un tort, à mon sens. Il a [illegible] Il a [illegible] de sa belle action. Il a cherché à expliquer ce qui s'expliquait assez de soi-même. Il a paru croire qu'il devait des comptes à l'opinion publique ; c'était une faiblesse. Il a allégué « les services exceptionnels » de M. Chauffard fils ; c'était une imprudence. Immédiatement les imaginations ont travaillé. On s'est demandé quels services si rares le jeune ami de M. le ministre avait pu rendre à la France depuis cinq mois qu'il est installé au cabinet de la rue de Grenelle. On s'est mis à éplucher les actes de M. le ministre lui-même afin de démêler la part qu'y pouvait avoir prise son protégé. De là des commérages, qu'il eût été sage d'éviter.

Quel jour et en quelle occasion, se sont dit les indiscrets, M. Chauffard s'est-il si particulièrement signalé ? Est-ce lui qui [illegible] tant l'hérésie du professeur de la Faculté de Bordeaux qui fut naguère destitué ? Est-ce lui qui a proposé la révocation [illegible] démontrée. Peut-être est-ce lui enfin qui, dans cette délicate [illegible]

La discorde, on s'en souvient, s'était mise dans l'Église réformée ; une sorte de concile, réuni à Paris et dirigé par M. Guizot, avait rédigé un *Credo*, auquel la moitié au moins des protestants de France refusait de souscrire. Il y a deux siècles, le roi eût mis fin au débat en chassant du royaume et les orthodoxes et leurs adversaires. M. le ministre des cultes ne pouvait prendre un parti aussi radical. Notre siècle corrompu n'admet point ces remèdes héroïques, et M. le ministre, ne pouvant extirper l'hérésie, dut se contenter de mettre l'autorité de l'Etat au service du parti le moins profondément enfoncé dans l'erreur et le moins éloigné de la vérité catholique. De tous les actes de son ministère, c'est sans doute celui dont il se sait le meilleur gré. C'est donc dans cette campagne, on peut du moins le croire, qu'il a surtout apprécié les services de M. Chauffard et qu'il les a jugés dignes d'une récompense extraordinaire.

IV

Quelques mots encore à propos des sous-officiers. Sans armée, il n'y a plus de France ; et sans sous-officiers, il n'y a plus d'armée. La question est donc assez importante pour que je ne craigne pas d'y revenir.

Il n'y a plus guère de sous-officiers ; il n'y en aura bientôt plus du tout, si l'on n'avise au plus vite. Où en trouvera-t-on ? Parmi les engagés conditionnels ? Une expérience de deux années a suffisamment prouvé que les jeunes Français de souche bourgeoise ne voyaient dans le volontariat qu'un moyen expéditif de payer leur dette à la patrie, et qu'ils se souciaient peu de vieillir « dans les honneurs obscurs » d'un régiment. Il faut donc chercher des sous-officiers ailleurs, dans le contingent annuel, et il faut, après les avoir trouvés, s'arranger de façon à les conserver.

On a proposé de revenir à l'ancienne loi et aux sept ans de service. C'est pousser un peu loin l'amour de la septennalité. Il n'est pas possible de garder tous les Français sous les drapeaux pendant sept ans. Il serait d'ailleurs déraisonnable d'imposer deux années de service supplémentaire à tout une classe, pour retenir dans le nombre les quelques milliers d'hommes dont on a besoin. L'expédient enfin serait peu efficace. Serait-on beaucoup plus avancé, si les sous-officiers s'en allaient à la fin de la septième année, comme ils s'en vont aujourd'hui au bout de leurs cinq ans ? Et ils s'en iront certainement aussitôt qu'ils le pourront faire, tant qu'ils ne trouveront pas un avantage réel à rester au régiment.

Faut-il donc rétablir la prime ? Je l'ai entendu sérieusement soutenir. Il y a, de par le monde, de fort honnêtes gens et de déterminés conservateurs auxquels il ne répugnerait nullement de spéculer sur les faiblesses et les vices des naïfs troupiers. Ils le disent tout crûment. Une bonne somme d'argent liquide, payée comptant et sans escompte, exerce une terrible séduction sur un jeune homme de vingt-cinq ans. Pour le plaisir de faire une bonne fois sauter les écus et de mener pendant quelques semaines joyeuse et large vie, le sous-officier engagera sept ans, dix ans de son existence, sans marchander. Vous lui laisserez le temps de croquer son magot ; avec l'aide des camarades, ce sera chose bientôt faite. Quand il aura dépensé sa dernière pièce, il rentrera au bercail, un peu fatigué, un peu usé au physique et au moral, mais vous le tiendrez solidement et pour longtemps. Satisfait ou non du marché, il n'aura pas moins donné sa signature et aliéné sa liberté.

Ce trafic malhonnête s'est pratiqué pendant de longues années, au temps de l'empire, parallèlement avec le raccolage administratif des remplaçants dans les campagnes, par les soins de la gendarmerie. Il rappelle trop les procédés des anciens sergents recruteurs pour être aujourd'hui supporté.

Encore une fois, il n'y a qu'une chose à faire : une bonne loi réglant l'état des sous-officiers et leur assurant une existence décente, tant qu'ils sont au service ; une retraite et un emploi, une fois qu'ils ont quitté le service. Que l'on fasse pour eux ce que l'on a fait pour les officiers : qu'on leur donne le moyen de vivre et des garanties. Que l'on ne regarde pas trop à la dépense ; il n'y a pas de plus déplorables économies que celles que l'on peut faire en pareille matière. L'argent que nous hésitons à donner pour assurer la défense du pays, c'est pour nos ennemis que nous l'épargnons. Serons-nous bien avancés quand il aura été rejoindre nos cinq milliards, et quand notre honneur aura péri avec notre fortune ?

V

Grand émoi dans les lycées ; grand remue-ménage chez les costumiers de Paris et de la province. Les professeurs vont de nouveau endosser la robe, qu'ils avaient tout doucement pris l'habitude de laisser pendue aux champignons des vestiaires. Ainsi l'a ordonné M. le ministre de l'instruction publique, « dans l'intérêt de la discipline et de la gravité de l'enseignement ». Il paraît qu'un professeur en paletot est nécessairement un être folâtre, et que la grammaire grecque ne peut être « gravement » enseignée par un monsieur vêtu comme vous et moi. A la bonne heure ! M. le ministre, qui l'assure, sait sans doute ce qu'il dit, et je n'ai garde de discuter son opinion. Mais je me demande si les professeurs des Facultés vont être aussi invités à revêtir « le noir jupon » de M. Loyal. Peuvent-ils se passer de gravité ? Ou bien sont-ils graves par grâce spéciale, même en veston et en jaquette ? Et les professeurs de sciences de nos lycées ? Promèneront-ils les manches flottantes de leur robe sur les tableaux noirs et sur les tables chargées de flacons et de cornues ? Ou bien les dispensera-t-on de porter la robe, c'est-à-dire d'être « graves », par crainte de la casse ? Ou bien encore, leur donnera-t-on quelque costume inédit, grave comme la robe, sans être aussi incommode ? Qui sera chargé de fournir le plan et la coupe de ce vêtement idéal ? Il ne faudrait pas moins, pour une telle besogne, que le tailleur de M. Jourdain. Malheureusement, cet habile homme, si fier d'avoir « inventé un habit sérieux qui ne fût pas noir », seul capable assurément de créer un vêtement « grave » qui ne soit pas la robe, a quitté ce monde depuis fort longtemps.

En somme, voilà bien des difficultés. Mais M. le ministre saura les résoudre. Il tient à son idée et n'y renoncera pas pour si peu. Il a fait signifier sa volonté, en termes fort nets, aux fonctionnaires de l'enseignement secondaire. Ne pouvant mettre des soutanes dans toutes les chaires de nos lycées, il aura du moins la consolation d'y mettre des robes.

Y...

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 22 28 NOVEMBRE 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Il n'est point inutile, à la veille de la rentrée en session de l'Assemblée, d'examiner la situation et les dispositions respectives des divers groupes parlementaires. L'impartialité est le premier mérite d'une étude de ce genre; il nous faut donc, pour aborder l'examen que nous nous proposons de faire, nous désintéresser en quelque sorte de nos propres préoccupations politiques et de nos préférences; nous voulons, du moins, y tacher dans la mesure du possible.

I

L'Assemblée s'est séparée après le rejet de la proposition Casimir Périer et de la proposition de dissolution. République ou dissolution, tels étaient, en effet, on s'en souvient, les deux termes du dilemme posé par les gauches réunies. Nous n'avons pas obtenu la république et l'on nous a refusé la dissolution. Il s'en est fallu d'un assez petit nombre de voix. Ce complément de suffrages qui eût donné la victoire à la gauche, on le demandait, pour le vote en faveur de la république, à cette fraction du centre droit qu'aiguillonne M. Savary et qui suit les inspirations, malheureusement hésitantes et lointaines, de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Pour le vote en faveur de la dissolution, on l'attendait de n'importe où, des légitimistes intransigeants peut-être ou même des bonapartistes.

Quoi qu'il en soit, l'une et l'autre de ces espérances ont été cruellement déçues ou insuffisamment réalisées. La majorité de l'Assemblée a refusé de se laisser enfermer dans ce dilemme ou prétendant l'emprisonner la gauche. Elle n'a pas voulu constituer avec M. Casimir Périer, et elle a été impuissante à constituer selon une autre formule qu'elle cherche encore à trouver. Elle n'a pas voulu non plus se laisser dicter, malgré les sommations pressantes de M. de Malleville. Elle a préféré partir en vacances et se dérober à sa tâche. Maintenant elle revient parce qu'il le faut. Dans quelles dispositions [illegible] quelles modifications de ses intentions d'il y a quatre mois. C'est ce que peut-être elle ignore elle-même et ce que la force des choses révélera prochainement.

Nous croyons pouvoir dire, en ce qui concerne la gauche, qu'elle a perdu durant ces vacances, — au point de vue parlementaire, bien entendu, — une petite part du vaste terrain qu'elle avait su conquérir. Ce qui faisait sa force, c'était l'union de ses trois groupes, leur cohésion sur le terrain de la proposition Casimir Périer. Les discussions auxquelles on s'est livré dans les journaux pendant ces vacances par oisiveté, par nécessité, ont paru porter quelque atteinte à cette salutaire alliance. On a échangé entre journaux de l'extrême gauche et journaux du centre gauche des propos désagréables et non exempts d'irritation; il en reste toujours quelques blessures secrètes ou tout au moins une certaine gêne à se réconcilier ensuite publiquement.

D'autre part, la proposition Casimir Périer, bien que vigoureusement maintenue dans son esprit et dans ses lignes essentielles par les publicistes de la presse républicaine, ne subsiste plus dans son texte. Il va de soi qu'on n'aurait aucune chance de la faire triompher si on la portait de nouveau à la tribune intégralement et sans retouche, en ne tenant aucun compte du jugement antérieur porté sur elle par la majorité de l'Assemblée. Les chefs du centre gauche sont les premiers à reconnaître cette difficulté, cette impossibilité.

M. Casimir Périer, dans le journal *l'Aube*, confident et interprète accrédité de la pensée politique, donne à entendre qu'on pourrait se contenter à la rigueur de toute proposition analogue, quoique non identique dans la forme, qui serait présentée par le centre droit. M. Christophle a déclaré dans une lettre récente qu'il croyait de son devoir et du devoir de ses amis de prêter l'oreille aux « propositions raisonnables qui auraient pour but d'organiser d'une manière définitive le gouvernement actuellement existant, lequel est républicain et doit le demeurer.

Quelle pourra être cette proposition identique pour le fond à la proposition Casimir Périer, quoique non identique dans les termes? Quelles seront, si tant est qu'on en puisse trouver, [illegible] auxquelles M. Chr[illegible]

tophle serait prêt à faire un favorable accueil? C'est une question à laquelle nous ne nous chargeons point de répondre. MM. Casimir Perier, Christophle et les autres chefs du centre gauche ne l'essayent point davantage. Ils s'adressent au centre droit dans une intention conciliante, et lui disent : Vous n'avez pas voulu de notre proposition ; nous ne la représenterons pas, afin de ménager les susceptibilités de votre amour-propre de parti. A vous de trouver un texte nouveau qui nous satisfasse également et de nous le proposer, nous le voterons ; mais trouvez-le. Le centre droit le trouvera-t-il ? La chose n'est point aisée. Voudra-t-il même le chercher ? C'est au moins douteux.

D'ailleurs, vînt-on même à le trouver, ce texte introuvable, aurait-on une majorité pour lui donner force de loi ? S'il est explicitement républicain sans l'être cependant aussi nettement que la proposition Casimir Périer, le centre droit ne sera point unanime à y faire adhésion, et il est probable aussi qu'une fraction de la gauche refusera de s'en contenter. Trop accentué pour les uns, il le sera trop peu pour les autres ; ce qu'il sera exposé à perdre du côté gauche, il ne le retrouvera pas, du moins dans une mesure suffisante, du côté droit de l'Assemblée. Tout porte à croire qu'il s'ensuivra un échec pour cette nouvelle proposition conciliatrice.

II

La formule Casimir Périer étant écartée temporairement, et celle qu'on destinait à la remplacer n'ayant point été plus heureuse, y a-t-il encore place dans les combinaisons parlementaires pour une expérience d'une autre sorte ?

La proposition Casimir Périer adoptée, c'était le triomphe des gauches réunies, avec adhésion de quelques voix du centre droit. La formule X adoptée (c'est-à-dire la formule identique pour avec le fond la proposition Casimir Périer, quoique non semblable dans les termes), c'était le triomphe de cette politique préconisée par quelques organes du parti conservateur républicain, la politique de la conjonction des centres. En dehors de ces deux systèmes aboutissant tous deux, quoique dans des conditions différentes, à l'affermissement du régime républicain et à la prépondérance du centre gauche dans l'Assemblée, il ne reste plus de place que pour les tentatives de la droite.

Or la droite, prise dans son ensemble, ne veut rien organiser au delà du septennat exclusivement personnel. Ce septennat réduit, ce septennat qui ne serait pas un septennat ni même un sexennat, car la durée en serait subordonnée aux mille chances d'une existence individuelle, trouvera-t-on une majorité pour le constituer? Non, selon toute apparence. Car dès aujourd'hui on peut compter que les cinquante-deux intransigeants de la droite extrême ne lui donneront pas leurs voix. Les journaux qui leur sont dévoués le déclarent sans ambage. Les légitimistes veulent bien qu'on administre la France en l'absence du roi empêché; ils ne souffriront pas qu'on la gouverne. L'*Union*, moniteur de Frohsdorff, nous prodigue sur ce point-là tous les soirs les affirmations les plus catégoriques; nous sommes donc en présence d'une volonté bien arrêtée et qui ne faiblira pas.

Voilà donc la majorité de droite diminuée de 52 voix, et, par conséquent, de 104, puisque l'écart dans le vote se multiplie par 2. La droite diminuée de 104 voix n'est plus la majorité. Donc l'organisation du septennat personnel n'est point possible. Elle ne le serait qu'avec l'appui d'une fraction de la gauche; et cet appui, il va de soi qu'on ne l'aura pas.

III

La proposition Casimir Périer étant écartée, pour un temps du moins, les propositions *analogues* du centre droit étant introuvables ou paraissant destinées à échouer, l'organisation du septennat personnel étant une chimère, il ne reste plus que la dissolution ou le *statu quo*.

Pour continuer l'examen impartial et purement critique que nous essayons en ce moment, nous devons dire que la dissolution nous paraît avoir perdu quelques-unes de ses chances de réalisation immédiate. Là encore, nous retrouvons les 52 intransigeants de la droite extrême. Ces 52 chevaliers, dont le concours est nécessaire pour obtenir la dissolution, ne sont point pressés du tout de s'en aller, en dépit des apparences contraires. Nous ne nous en irons, disent-ils, qu'à la condition de faire avant de partir une loi électorale selon notre cœur et selon notre intérêt; nous entendons aussi laisser derrière nous un ministère de notre façon, ayant mission d'exclure les républicains de la République. Voilà, en vérité, de bien singuliers alliés de la gauche pour la campagne dissolutionniste!

En dehors de la dissolution, il ne reste plus que le *statu quo*. Mais le *statu quo* pour combien de temps? Serait-ce d'aventure le *statu quo* jusqu'à l'expiration du septennat? Mais non, on ne pourra pas même voter cela; si conforme que puisse être une semblable proposition aux secrets désirs de quelques-uns de nos demi-dieux de Versailles, il se trouvera peut-être un député assez audacieux pour la présenter, il ne se trouvera pas une commission parlementaire pour en demander la discussion publique.

Le seul *statu quo* possible sera donc le *statu quo* inavoué, le *statu quo* honteux et non consacré par la loi. Mais ce *statu quo* là, ce n'est point une innovation; c'est celui dont nous jouissons depuis quatre années, c'est le *statu quo* indéfendable et intolérable contre lequel la nation ne cesse de protester par toutes ses voix et dont il faudra bien sortir un jour ou l'autre, pacifiquement, — nous l'espérons du moins, — et par le vote de l'Assemblée lasse enfin d'elle-même et découragée de son impuissance.

Nous nous trouvons ainsi, d'hypothèse en hypothèse, avoir fait le tour du cercle; les solutions extrêmes se rejoignent et se confondent. La non-organisation du gouvernement, c'est le *statu quo*; le *statu quo*, c'est la dissolution; la dissolution, c'est la république.

Z...

UNE NOUVELLE ÉDITION D'ANDRÉ CHÉNIER

Œuvres poétiques d'André Chénier, avec une *Notice et des notes*, par M. Gabriel de Chénier, trois volumes. — Paris, A. Lemerre, passage Choiseul, 27-29.

Voici un événement moins inattendu sans doute que celui dont nos pères ont été les témoins en 1819, quand la publication des œuvres d'André Chénier vint surprendre, ravir toute une génération, et lui livrer les trésors d'une poésie inconnue. Tout n'est pas nouveau dans la publication actuelle ; mais elle fait mieux pourtant que compléter l'ancienne ; d'abord elle substitue un texte authentique à celui des éditions précédentes, sur lesquelles planait toujours un certain doute et le soupçon de falsifications diverses, commises par le premier éditeur et subies par ses successeurs qui n'avaient pu les corriger : en outre, elle contient un très grand nombre de poésies nouvelles, de fragments pleins de charme et de fraîcheur, et aussi des notes d'André Chénier, de simples notes singulièrement curieuses, — en ce qu'elles nous font assister à ce travail intime et mystérieux du poète qu'on n'a garde d'ordinaire de révéler aux lecteurs et dont cette fois du moins les secrets connus ne diminueront rien de sa renommée. Le neveu du grand poète, M. Gabriel de Chénier, a bien lon[illegible] temps fait attendre cette édition définitive, si avidement désirée par tout ce qui s'intéresse encore en France à l'art et à la poésie. Mais enfin la voilà : et l'on ne s'étonnera pas de ce retard en voyant avec quel soin consciencieux et sévère l'honorable éditeur a accompli son œuvre pieuse. S'il avait besoin d'excuses devant des impatiences dont son [illegible] de famille ne pouvait que se féliciter, ce travail si scrupuleux, si délicat, hérissé de difficultés sans nombre, et dont il s'est tiré à son honneur, — précisément parce qu'avec une réserve qui est mieux qu'une preuve de goût, il n'a songé qu'au poëte, à tout ce qui pouvait éclairer son œuvre ; cette vérification indispensable de textes grecs, latins, anglais, italiens, qui pullulent dans les notes jointes par André à ses ébauches poétiques ; tout cela suffirait pour expliquer et justifier des retards que l'attente publique trouvait bien longs.

M. G. de Chénier a pécé à son édition [illegible], et il y était obligé. Le premier éditeur, Delatouche, avait bien senti que le souvenir de la vie et surtout de la mort du poëte serait pour beaucoup dans le premier succès de ses poésies posthumes ; malheureusement il avait cru pouvoir sans scrupule inventer un certain nombre de circonstances propres à accroître l'intérêt et l'émotion peut-être, mais qui, devant une tombe et une destinée si tragique, constituaient une véritable profanation. C'est ainsi qu'il avait imaginé de dire que les poésies d'André Chénier se composaient de trois portefeuilles, les deux premiers perdus, et que le seul restant, celui qu'il publiait, se composait en quelque sorte du rebut des deux autres. Il [illegible] André étaient restés dans la [illegible] et y avaient été conservés. C'est ainsi encore qu'entre autres détails tout aussi peu authentiques, l'éditeur prétendait savoir et raconter ce que, sur la [illegible] charrette, André et [illegible] dire, et il faut convenir que c'était compter beaucoup sur la crédulité aveugle des lecteurs et [illegible] ne s'aviserait de demander lequel des témoins de cette scène [illegible] exprès pour transmettre à l'éditeur ces détails circonstanciés. Il est dur de s'avouer qu'à cet égard Delatouche n'avait pas trop présumé de la naïveté du public, et que ces divers traits de la légende imaginée par lui, acceptés sans objection, sont devenus aujourd'hui des faits authentiques pour bien des gens. Mais ce qui était plus grave peut-être encore, c'était la mutilation dramatique qu'il faisait subir aux derniers vers d'André Chénier. Celui-ci avait envoyé à son père, enveloppés dans du linge, les derniers vers composés à Saint-Lazare, et M. Gabriel de Chénier décrit ainsi ce manuscrit : « Deux étroites bandes de papier, semblables aux marques que l'on met dans un livre. » Il en donne un *fac-simile* à la fin du premier volume, et ce n'est pas une des moindres curiosités de cette édition. L'écriture en est très-fine, très-serrée : ils forment trois colonnes et demie ; ils commencent par la pièce :

> Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre, etc.

Or, voici ce qu'en fit Delatouche : il paraît qu'il ne put les lire, et ce n'eût rien été s'il se fût contenté de transcrire, comme il le fit, le début de cet iambe. Mais il imagina de couper la pièce, après les vers où André exprime cette idée que l'appel du bourreau va peut-être venir avant qu'il ait achevé d'écrire le vers commencé, et en effet une ligne de points annonçait que ce pressentiment sinistre s'était accompli. Eh bien ! la pièce est finie, elle se continue pendant trois pages encore, et ce ne sont pas même les dernières lignes du manuscrit suprême. Il se termine par deux autres fragments inachevés (1). Il faut pourtant se l'avouer, hélas ! tous

(1) Dans un de ces fragments satiriques, qui contient seulement quatre vers et quelques lignes de prose, André se demande : Qu'est-ce ce grand brun ? .. c'est H...

> Repaît Cicéron chez toute la besogne,
> Et bel esprit chez les critiques.

M. Gabriel de Chénier suppose que [illegible] quarante-huit jours après l'événement. Il célèbre, avec raison, le [illegible] fois), cite une attestation signée par Des Isles et certifiant qu'il a été [illegible]

ces enjolivements sinistres, que Delatouche ajoutait à une histoire déjà assez lugubre, n'ont pas dû nuire à l'intérêt qui s'attacha tout d'abord à sa publication. Nous croyons qu'il en est malheureusement de même de quelques altérations, assez insignifiantes du reste, qu'il a fait subir à quelques vers d'André Chénier, aussi bien que de l'extrême parcimonie qu'il apporta dans ce premier choix destiné au public. Une publication plus ample, et absolument fidèle, eût risqué à cette date d'effaroucher les « gens de goût », qui trouvaient déjà fort à reprendre dans les morceaux publiés, et qui s'étonnaient de cette franchise dans l'expression, de ces coupes hardies et pittoresques, vrais scandales alors pour la timidité classique. On pourrait signaler même tel retranchement qui se trouvait rigoureusement exigé par la prudence : on a reproché à Delatouche de n'avoir reproduit que les seize premiers vers de la pièce sur les Suisses de Chateauvieux; la pièce étant une des deux qu'André Chénier avait publiées lui-même (elle avait paru dans le *Journal de Paris*), rien n'eût été certainement plus facile au premier éditeur que de la donner intégralement. On oublie qu'après ces seize vers vient immédiatement ce passage d'une ironie si âcre, et difficile à publier de nouveau sous le régime de la censure :

> Quelle rage à Coblentz ! Quel deuil pour tous nos princes
> Qui, partout diffamant nos lois,
> Excitent contre nous et contre nos provinces
> Et les esclaves et les rois !...

Croit-on que sous un de ces *princes* la publication de ce passage eût été chose possible? Nous comprenons toutefois que ce sans-gêne du premier éditeur, souvent moins excusable que dans ce dernier cas, ces droits qu'il s'arrogeait à l'égard d'un texte qui eût dû pour lui être sacré, aient laissé quelque rancune dans les souvenirs de M. Gabriel de Chénier. Nous comprenons encore mieux qu'il ne lui pardonne point de n'avoir pas toujours pensé à rendre tous les manuscrits qui lui avaient été confiés, et dont heureusement la famille avait conservé ou les brouillons ou une copie. Mais ce que nous concevons moins, nous l'avouons, c'est la vivacité du nouvel éditeur à l'égard de plusieurs des critiques qui se sont occupés d'André Chénier, et notamment à l'égard de M. Becq de Fouquières, qui a donné deux éditions des poésies d'André Chénier, rectifiant quelques erreurs consacrées et y joignant une notice très-étudiée, un commentaire où les passages des poëtes grecs imités par Chénier sont signalés le plus souvent avec beaucoup de justesse et de sagacité, et qui certainement respire d'un bout à l'autre la sympathie la plus vive, l'admiration la moins équivoque pour André Chénier. Que M. Gabriel de Chénier relève les erreurs commises, quand il en trouve, c'est son droit, c'est aussi son devoir. Mais au moins faudrait-il ne pas y apporter une susceptibilité si vive. Par exemple, sans faire d'André Chénier un mauvais sujet, il est assez naturel, ce semble, à la lecture de certaines poésies amoureuses, de se demander si elles s'adressaient seulement à quelque « Iris en l'air », ou s'il a pu s'y mêler une part de réalité assez concevable à l'âge où les écrivait le poëte. De pareilles confidences, dès qu'on les livre au public, autorisent cette curiosité. M. Gabriel de Chénier voit là une preuve de « la malignité du temps (le nôtre), excitée par une curiosité lubrique »; il ne veut pas que « les plaisirs aient partagé avec l'étude la moitié de sa vie ». Et il ajoute : « Des écrivains de notre époque semblent ne pas concevoir qu'un poëte de la fin du XVIIIe siècle ait pu passer sa vie autrement que certaines célébrités modernes. » D'abord, nous ne voyons pas que les poëtes du XVIIIe siècle se soient jamais piqués à cet égard d'une retenue bien sévère, et que ce soit leur faire injure que de les comparer en ce point aux modernes; et de plus, — ce n'est pas une célébrité moderne, c'est le moins érotique des écrivains, Boileau, qui l'a dit, — du moment qu'on se mêle d'écrire des vers d'amour,

> C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux.

Eh bien ! André Chénier a-t-il été réellement amoureux? A-t-il satisfait aux conditions du genre exigées par Boileau? Voilà toute la question, et je ne vois aucune indécence à la poser. Je ne vois pas davantage ce que la pratique, si elle s'était jointe chez lui à la théorie, ajouterait de bien grave à certains détails véritablement risqués, que l'on trouve dans ses poésies; j'oserai même dire que, sans se montrer trop pudibond, on peut trouver qu'il y a des actes plus excusés par l'entraînement des sens que certaines descriptions caressées avec un art exquis et amoureux de son sujet. On n'ose ici ni insister ni préciser; car il faudrait citer, et c'est précisément ce qui est impossible. Il y a même trois canevas d'André, loyalement indiqués par M. Gabriel de Chénier avec une clarté très-suffisante ; il ne fera, dit-il, que les mentionner, « parce qu'il n'est pas permis aux Français de parler avec la liberté de la langue grecque ». Ils prouvent qu'aucun sujet ne faisait reculer le poëte ; il s'agit de Sapho et de ses compagnes. Ce n'est qu'une ébauche de quelques lignes, une simple velléité qui n'a point abouti. Mais même dans des sujets plus permis, son imagination est singulièrement sensuelle, et si sa vie l'avait été quelque peu, il n'y aurait pas trop lieu de s'en étonner.

Autre question qui semble préoccuper M. Gabriel de Ché-

---

qu'il a le [illegible] tout [illegible] sur le place, et c'est ce : Tel [illegible] les [illegible], ou apotre, selon l'usage. Il n'y a pas un point, si petit qu'il soit, de l'histoire de la Révolution qui ne demande [illegible] vérifie, quand la vérification est possible, et elle ne l'est pas toujours.

(1) Encore faudrait-il ne pas se tromper soi-même en pareil cas. Je citerai à ce sujet un rien, une misère à laquelle je ne vois pas trop quelle importance M. de Chénier peut attacher. Après avoir dit dans sa notice que les études d'André Chénier au collége de Navarre n'offrirent « rien de saillant », ce qui implique qu'il fut un élève médiocre, M. G. de Chénier ajoute que « l'édition *critique* de 1872 », c'est-à-dire celle de M. Becq de Fouquières, s'est trompée en faisant obtenir au jeune André, à la distribution des prix de 1778, le premier prix de discours français et le premier accessit de version latine : « Cette assertion, dit-il, repose sur une confusion, » et il ajoute que cette année, ce n'est pas André, mais Constantin son frère qui a obtenu « le premier accessit de discours latin traduit en français » (c'est-à-dire de version latine). Il est sûr pourtant que c'est bien André Chénier qui a remporté les deux petits succès signalés par M. Becq de Fouquières, non pas, comme il le dit, au collége de Navarre, mais au concours général. Voici, textuellement copiée sur le *palmarès* imprimé de cette année, écrit en latin selon l'usage du temps, la mention signalée par M. B. de Fouquières; on va voir si le doute est possible : « *Primum et alterius gallicæ scriptæ præmium inter recentiores meritus et consecutus est Andreas Marie de Chénier. Constantinopolitanus, e Regia Navarræa.* » C'est bien peu de chose ; mais raison de plus pour ne point consacrer une quinzaine de lignes à démentir un fait insignifiant, qui, de plus, se trouve vrai.

nier : son oncle était-il beau ou laid ? On a cité à ce sujet le témoignage d'une dame qui prétendait l'avoir connu, et qui a osé dire « qu'il était à la fois rempli de charme et fort laid, avec de gros traits et une tête énorme ». — « Rien que cette description suffirait pour faire douter que la personne qui l'a faite ait vraiment bien connu André... » Mais, répondrai-je à mon tour, il est assez inutile d'avoir *vraiment bien connu* quelqu'un pour savoir s'il était beau ou laid ; il suffit de l'avoir vu, ne fût-ce qu'une fois. Mais M. de Chénier insiste. « Le portrait fait par Suvée à Saint-Lazare, dit-il, le buste de M. Étex, celui de David d'Angers, dont j'ai le plâtre, attestent qu'André n'avait ni petits yeux, ni de gros traits, *ni une tête disproportionnée avec son corps.* » Comment un buste peut-il faire juger si la tête était ou non disproportionnée avec le corps? En outre, le buste de David n'a pu que reproduire le portrait de Suvée. Cette peinture a été exposée, il y a quelques années, au bazar Bonne-Nouvelle ; si le portrait est ressemblant, il est très-sûr qu'André n'était pas laid. Mais autant qu'il m'en souvient, la teinte de la peau et même celle des paupières, qu'un buste ne peut rendre, indiquait une fatigue qu'on peut attribuer aux angoisses de la prison, et qu'on retrouve, en effet, au moins pour les yeux, dans le portrait placé en tête de l'édition nouvelle. Tout cela n'empêche pas la figure d'être très-intéressante ; mais lors même qu'il serait avéré qu'André n'a pas été un joli garçon, qu'est-ce que cela peut faire aux admirateurs de son génie? Lui-même d'ailleurs le dit assez crûment dans une note en prose, indiquant un développement à placer dans son *Art d'aimer* : « Les beaux garçons sont souvent si bêtes (1) ! »

Ce qui est moins indifférent que cette question de laideur ou de beauté, ce sont les opinions philosophiques, et nous concevons très-bien que M. de Chénier s'applique à réfuter avec une certaine insistance (2) le mot de Chénedollé reproduit par Sainte-Beuve : « André était athée avec délices. »

D'abord, il est bien évident que, s'il était athée, il ne l'était pas *avec délices* : ses écrits ne rappellent rien de cette fureur antireligieuse qu'on a pu remarquer parfois chez des athées ou prétendus tels, fureur qui n'est souvent chez eux qu'un bigotisme retourné et qui en a toutes les intolérances. Il y a précisément sur ce sujet un fragment nouveau, où André raille un jeune homme qui affiche l'incrédulité et, en fait de miracles, n'admet que ceux de Mesmer. Ce n'est pas sa raison, dit Chénier, qui l'a conduit là ; c'est son respect pour la mode du jour, sa docilité à l'égard de tel ou tel écrivain dont il accepte de confiance les arrêts, sans examen, sans discussion :

Soi-croit même le vrai, c'est qu'il est né pour croire ;

et André termine en concluant

Que le pauvre hebété
N'est incrédule enfin qu'à force d'être crédule.

M. G. de Chénier établit très-bien d'ailleurs par les dates que Chénedollé n'a pu connaître personnellement André Chénier, et il ajoute, très-justement à notre sens : « Parce que Chénedollé était l'ami de Chateaubriand, faut-il supposer qu'il était du nombre de ces gens qui appellent *athées* tous les hommes qui n'ont pas dans leurs opinions religieuses l'orthodoxie ultramontaine, et que les philosophes du XVIIIe siècle désignaient sous le nom de *déistes ?* » Mais quand il dit que ce ne peut être « qu'un propos ou de Rivarol ou de quelque autre émigré ayant les mêmes idées ou les mêmes sentiments, » recueilli par Chénedollé pendant l'émigration, il oublie et que l'émigration était loin alors d'avoir pris la couleur religieuse dont elle se para plus tard, et que Rivarol notamment n'avait rien dans ses idées, constatées par ses écrits, qui pût le rendre hostile aux sentiments irréligieux attribués à André Chénier. Le royalisme alors, même celui des hommes personnellement attachés au pieux Louis XVI et qui en ont donné de nobles preuves, ne se piquait nullement d'orthodoxie. Il suffit de rappeler deux hommes avec lesquels André eut des relations : Malesherbes et Bailly, et même Lalande, athée bien déclaré celui-là, dont on a une fort belle lettre, écrite à une date où c'était un acte de courage, pour féliciter Malesherbes de s'être offert à défendre Louis XVI (1). Le mot trouvé dans les papiers de Chénedollé viendrait donc d'une source royaliste, que cela ne suffirait point pour en démontrer la fausseté. Un argument qui n'est peut-être pas beaucoup meilleur, ce sont quelques mouvements poétiques empruntés à ses poésies, et entre autres ces beaux vers d'un des iambes inédits :

C'est un pauvre poète, o grand dieu des armées,
Qui seul, captif, près de la mort,
Attachant à ses vers les ailes enflammées
De ton tonnerre qui s'endort,
De la vertu proscrite embrassant la défense,
Dénonce aux juges infernaux
Ces juges, ces jurés, qui frappent l'innocence,
Hécatombe à leurs tribunaux !
Eh bien ! fais-moi donc vivre, et cette horde impure
Sentira quels traits sont les miens.
Ils ne sont point cachés dans leur bassesse obscure :
Je les vois, j'accours, je les tiens !

Cet appel à la justice divine est éloquent, mais un mouvement poétique ne prouve pas grand'chose. Il est d'ailleurs assez notable que, dans des poésies exprimant le plus souvent des sentiments personnels et où, pour le poëte, l'occasion de manifester ses sentiments religieux se présentait souvent, on en rencontre si rarement l'expression. Quoique son frère Joseph Chénier ait laissé beaucoup moins de ces poésies individuelles, il ne viendra à l'idée de personne de contester qu'il fût un déiste très-convaincu. On doit donc supposer au moins que c'était chez André un sentiment moins profond ; mais ce qui en établit la réalité, ce sont les témoignages recueillis par M. Gabriel de Chénier auprès des personnes qui avaient connu André, et en particulier auprès de M. de Pange, l'un de ses plus intimes amis. Je vois d'autant moins de raison d'en suspecter la sincérité, qu'André Chénier n'en reste pas moins très-voltairien.

Nous avons cru devoir faire nos réserves sur tous ces points, tout en admettant très-bien que le neveu d'André Chénier ait pu très-légitimement porter dans cette étude des

(1) Tome II, page 122.
(2) Voyez la Notice, p. XXIX, et t. II, p. 269.

(1) Voyez cette lettre, datée du 13 décembre 1792, dans la *Revue rétrospective*, t. VI, p. 160.

sentiments plus vifs que ceux d'un admirateur du grand poète. Il a reproduit en partie, au sujet de la mort d'André, les détails très circonstanciés, déjà publiés par lui autrefois (1), et qui ne laissent rien subsister de la calomnie odieuse inventée par Michaud et propagée à outrance par les ennemis de Joseph Chénier : on accusait Joseph d'avoir laissé périr son frère sans essayer de le sauver, le tout sans y croire, et, comme l'affirme Arnault (2) qui, ainsi que Ginguené, en a reçu l'aveu de l'auteur même de cette calomnie, « parce que Joseph Chénier était républicain et qu'il fallait bien le *déconsidérer* ». Tout ce récit est très émouvant, et n'est peut-être pas encore inutile : cette calomnie, écrasée plusieurs fois, n'en a pas moins reparu à plusieurs reprises, et qui sait si l'on ne s'avisera pas de lui faire les honneurs d'une nouvelle exhumation ? D'autres points historiques sont précisés avec soin dans cette Notice. La part qu'André eut à la défense de Louis XVI est réduite à sa juste mesure ; ce fut une inspiration généreuse, un acte de courage ; mais il n'y faudrait pas voir la preuve d'un royalisme très-fervent, ni surtout aveugle. « Les événements qui s'étaient accomplis depuis le mois de juin 1791 (3) n'avaient point eu son approbation. Il ne s'y était mêlé en aucune manière ; il avait même évité d'en dire publiquement son opinion ; mais il appréciait parfaitement les préjugés dont Louis XVI avait été imbu dès son enfance, et qui étaient le résultat de son éducation comme de celle de tous les princes de son époque ; il était évident pour lui que le roi de France n'avait jamais compris le mouvement général de 1789, qu'il n'avait vu et ne pouvait voir qu'une émeute là où il y avait, pour tout le monde, une révolution complète et profonde dans la société française : de là cette idée, toute naturelle pour le malheureux roi, de songer tout d'abord à appeler les puissances étrangères à son secours ; de là ses intelligences secrètes avec l'étranger, et les moyens pris pour fuir un pays en proie à l'anarchie. Mais André regrettait ce peu de cas fait du serment prêté à la Constitution, et voyait les redoutables conséquences de ce mépris de la loi jurée. » On ne voit rien, en effet, dans les divers écrits d'André Chénier au sujet du procès du roi, qui ne concorde avec les sentiments que son biographe lui attribue. Il y conteste beaucoup plus la légalité du jugement qu'il n'y proclame l'innocence absolue du roi, — et cela quand il le fait parler lui-même dans une lettre à la Convention, qui d'ailleurs ne fut pas envoyée.

Mais nous avons hâte d'en venir à ce qui fait surtout l'intérêt de cette publication, c'est-à-dire aux poésies et aux notes inédites, c'est-à-dire à ce qu'elle contient d'entièrement nouveau.

Nous devons dire toutefois que le choix fait d'abord par Delatouche et complété plus tard par Sainte-Beuve contenait déjà en réalité ce qu'il y avait de plus remarquable dans l'œuvre du poète. Mais d'abord, le lien qui existait entre certains fragments remarquables était rompu, et la publication nouvelle le rétablit. C'est ainsi, par exemple, que l'on connaissait le titre d'une satire en trois chants, les *Cyclopes littéraires*, dirigée surtout contre la basse et venimeuse littérature, qu'il n'a jamais manqué à aucune époque. On peut juger maintenant de l'ensemble de cette satire ; elle se compose de nombreux fragments, reliés par quelques indications en prose. Tout n'en est pas inédit pourtant : on y retrouve, par exemple, les fragments connus qui commencent par ces vers :

> Il n'est que d'être roi pour être heureux au monde...
> Ah ! j'atteste les dieux que j'ai voulu le croire...

Ce dernier passage, où le poète déplore le désaccord trop fréquent du caractère et du talent, semblait à Sainte-Beuve une allusion à Lebrun, avec lequel il aurait été brouillé alors ; cette allusion devient assez peu vraisemblable quand on voit André, dans le même chant, célébrer

> Et Malherbe et Lebrun à la lyre divine.

Voici le début inédit du poëme ; il explique le titre et l'intention de l'ouvrage :

> Ce n'est plus un sommet serein, couvert de fleurs,
> Qu'habitent aujourd'hui les poétiques sœurs ;
> C'est l'antre de Lemnos, sombre et sinistre asile,
> Où vingt cyclopes noirs et d'envie et de bile,
> Prompts à souffler des feux par la haine allumés,
> Trempent aux eaux du Styx leurs traits envenimés ;
> Et d'outrage, de fiel, de calomnie amère,
> Forgent sous le marteau l'ïambe sanguinaire.

Citons encore un fragment d'une virulence extrême contre la critique et les journalistes :

> Alors un juge expert, dans un prudent écrit
> Que le jour, la semaine ou le mois a produit,
> S'assied, prend la balance inflexible et subtile :
> *Nous pensons, nous croyons...* — Juge vain et débile,
> Si votre cœur s'embrase au vrai souffle des arts,
> Eh bien ! que tirez-vous d'offrir à nos regards,
> Dans quelque noble essai, leur empreinte suprême ?
> Nul n'est juge des arts que l'artiste lui-même.
> L'étranger n'entre point dans leurs secrets jaloux.
> Sur un art qui vous fuit et se cache de vous,
> De quel droit *pensez-vous*, *croyez-vous* quelque chose ?
> Le sourd va-t-il à Naple, aux chants du Cimarose,
> Marquer d'un doigt savant la mesure et le ton ?
> L'aveugle, se fiant aux pas de son bâton,
> Dans les temples de Rome, aux palais de Florence,
> Vient-il trouver cent fois, contempler en silence
> La Vierge où Raphael, ivre d'âme et de feu,
> A fait sur le Thabor étinceler un Dieu ?
> Celle où du Titien la main suave et fine
> A fait couler le sang sous une peau divine ?

On le voit, c'est l'éternelle querelle entre l'artiste et le critique. Quoi qu'en puisse dire André, et quoique Voltaire l'ait dit avant lui, il n'est pas du tout prouvé par l'histoire de l'art que le meilleur juge des arts ce soit l'artiste lui-même, d'abord parce qu'à l'égard de ses contemporains c'est presque toujours un juge intéressé et prévenu, et puis parce qu'il n'apprécie bien, même dans le passé, que les talents analogues au sien. Les exemples abonderaient pour le prouver (1).

---

(1) *Lettre à M. Fouriel sur la famille de Chénier*. Paris, 1844.

(2) Voir la préface d'Arnault en tête des œuvres de Marie-Joseph.

(3) Il faut lire : 1792.

(1) On pourrait même remarquer que Chénier lui-même, qui avait pourtant étudié la peinture, caractérise ici d'une façon assez singulière la *transfiguration* de Raphael.

Si André Chénier avait pu assister sous la Restauration à la publication de ses poésies, à l'heure où Béranger était le seul poëte digne de ce nom, avant Lamartine, avant Victor Hugo, il est à croire que le chansonnier est de ceux dont André n'eût pas récusé d'avance le jugement. Ce qui n'empêche pas que Béranger ait écrit une énormité à propos d'André, en affirmant que Delatouche était l'auteur des nouvelles poésies : il paraît qu'il ne faisait aucune différence entre les vers de l'éditeur et ceux du poëte inédit. Et c'est une erreur qui a persisté dans son esprit, puisqu'elle se trouve dans la *Biographie* qu'il a laissée. De quelque façon qu'on juge Béranger, c'était pourtant mieux qu'un critique, ce qui ne l'a pas empêché de se tromper bien grossièrement. — Quant à l'argument si souvent répété, et qu'André ne dédaigne pas d'employer, *Faites en autant*, il est naïf : qui donc en 1786 aurait eu le droit d'admirer André Chénier, s'il avait fallu pour cela pouvoir en faire autant? Mais Chénier songeait évidemment ici à ceux qui avaient déshonoré la critique au XVIIIe siècle, sans doute à Desfontaines et à Fréron, à Linguet peut-être ; il ajoute :

> Certes, pour un auteur, c'est un fardeau bien lourd
> Que d'avoir à souffrir un juge aveugle et sourd,
> Son ignare gaîté, ses mépris, ses censures,
> Ses éloges honteux, pires que ses injures.
> Que dis-je? Il voit partout fondre sur les bras
> Mille ennemis nouveaux qu'il ne connaissait pas :
> Des hautains hauteurs que sa bêtise blesse ;
> Des grands seigneurs altiers, leurs valets, leur maîtresse ;
> Ici c'est obscur et vain qu'il n'aura point vanté ;
> Maint sourcilleux auteur qu'il n'aura point cité ;
> Et l'exil, les douleurs, les mépris, l'indigence,
> Et d'un plat Cicéron l'outrageuse éloquence,
> Cédonnaïdeur grave, ou le dû prélats,
> Dombrapent et d'hermane et d'ignorance épais.
> Voilà ce que l'on trouve où l'on cherche la gloire ;
> Voilà les doux sentiers du temple de Mémoire!

Mais c'est dans les tableaux touchants et les images gracieuses, dans l'expression des sentiments tendres, que se complaît d'ordinaire le poëte, il y a de petits fragments parfaits dans leur simplicité :

> Et moi, quand la chaleur, ramenant le repos,
> Fait descendre en cette le calme sur les flots,
> J'aime à venir goûter la fraîcheur du rivage,
> Et bien loin des cités, sous un épais feuillage,
> Ne pensant à rien, blanc et serein comme Lait,
> Rêver seul en silence en regardant la mer,
> Qu'il la voie et lui parle et l'écoute sans cesse ;
> Qu'elle soit son trésor, son ami, sa maîtresse ;
> Que même au sein des nuits, d'un beau songe charmé,
> Il serre dans ses bras ce simulacre aimé!

Chacun personnifie la patrie à sa manière. Les uns y voient une mère ; André y voyait une maîtresse adorée. Béranger la confondait un peu trop avec Lisette, et, lui pardonnant ses légèretés, l'aimait à peu près de la même façon.

Nous avons donc maintenant l'œuvre poétique d'André au complet ; rien n'y a été omis (1), pas même les plus courtes ébauches, les simples indications d'un sujet à traiter. Il y a des vers latins, italiens, grecs même (sur les jeunes Anglaises). Ce poëte inspiré était en même temps un érudit, comme le prouvent les notes et renvois joints à ses pièces inachevées. Par exemple, à propos de huit vers sur Minerve, il y a, pour justifier les attributs que le poëte lui donne, dix renvois à Callimaque et à Properce (2). Ces ébauches, ces plans sont peut-être, dans cette édition, la partie la plus neuve : ils nous initient aux procédés de travail du poëte. Il est extrêmement curieux de le voir raisonner par écrit, non-seulement l'ensemble, la donnée générale d'une pièce, mais les détails mêmes, se dire, par exemple : Il faudra imiter ceci de Milton, mais pas cela. Une médaille lui suggère une image qu'il placera quelque part. C'est quelque chose d'étrange que ce travail préliminaire, cet art curieux et consommé, ces renvois, par exemple, aux *Analecta* de Brunck, ces petits emprunts dont il signale la source, et qu'il doit parfois aux commentateurs les plus farouches, ou même, qui le croirait? au prosaïque *Menagiana!* Voilà sur quelles fleurs cette abeille va se poser ; qu'importe, puisqu'elle en tire un miel délicieux, et que de cet amas de notes, de renseignements hérissés de

(1) Rien n'est-il perdu pourtant? Charles Nodier (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*) prétendait posséder un fragment autographe d'André Chénier ; mais d'abord ces vers n'ajouteraient pas beaucoup à sa gloire ; et de plus, Nodier était trop coutumier des pastiches et des petites supercheries littéraires pour qu'on puisse l'en croire sur parole. Quoi qu'il en soit, voici le passage :

> Plus beau que ce coursier, ce superbe Cyllare,
> Cher aux Lyres de Grèce, et que vit le Tibre
> Obéir à la main du frère de Castor ;
> Plus beau même que lui, coursier au noble essor,
> Qu'élevait Babylone aux amours de la reine,
> Quand on le vit souvent, la belle Assyrienne,
> Dans le cirque de Cérès enlevant l'athlète
> Et l'orge et le froment qui devaient le nourrir,
> Et, lasse de ses doigts la crainte flatteuse,
> Et ton flanc retentir sous sa main caressante.

(2) En général, ses imitations sont empruntées aux poëtes grecs ; le grec était sa langue maternelle. Il écrit même en grec certains titres, et quelquefois aussi, par prudence, certains mots. Ils abondent dans [illegible] ; c'est ainsi que le manuscrit porte :

> [illegible]

Ailleurs, à propos des exécutions où se pressait la foule, il écrit :

> [illegible]

M. Gabriel de Chénier traduit :

> La *potence* est pour eux une source féconde ..

[illegible] qui coule à flots.

noms baroques, jaillira quelque fraîche idylle ! C'est quelque chose de merveilleux que cette grâce inépuisable, cette douceur facile, jointe à une précision si laborieuse d'érudition. Chez un autre helléniste qui pratiquait en prose cet art industrieux et délicat, chez Courier, le travail se fait sentir : quand l'œuvre est achevée chez André Chénier, il semble que tout soit d'inspiration, que ces vers si limpides lui échappent,

> Semblables à ces eaux si pures et si belles
> Qui coulent sans effort des sources naturelles (1).

Mais, hélas ! que de pièces à peine ébauchées ! et quel sentiment douloureux l'on éprouve en se rappelant cette confiance dans l'avenir, dans leur achèvement final, qu'exprimait André, quand il comparait son travail à celui du fondeur préparant lentement le moule de ses cloches :

> Moi, je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
> Je prépare longtemps et la forme et le moule,
> Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain.
> Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain.

C'est ce lendemain qui lui a manqué. Sa gloire n'en a pas souffert, l'intérêt qui s'attache à son nom s'en est même accru. D'autres ont pu terminer leur œuvre ; mais chez lui, à l'éclat d'une poésie si neuve et si riche, sa fin prématurée a ajouté le prestige des belles ruines, et c'est une autre poésie.

EUGÈNE DESPOIS.

CRITIQUE RELIGIEUSE

Application des méthodes historiques à l'histoire religieuse. La critique sacrée ou biblique. — La Bible de M. Reuss.

Le grand essor des sciences historiques, qui fera l'honneur de notre siècle, a rencontré sur sa route plus d'un obstacle qui a été surmonté à force d'énergie et de persévérance. Mais aucun ne compromettait davantage l'avenir des nouvelles méthodes que la prétention manifestée par l'Église d'interdire à la critique le domaine de l'histoire religieuse. C'était là son terrain, sa propriété, et elle entendait en rester maîtresse. Que la science profane exhumât les monuments des langues et des civilisations antiques, qu'au prix de pénibles labeurs elle refît l'histoire de l'humanité dans les temps antérieurs à l'époque classique et chez les peuples restés en dehors du cercle d'attraction de l'empire gréco-romain, l'Église la laissait faire ; elle l'approuvait même de se consacrer aux problèmes de la linguistique et de la mythologie comparée plutôt que de renouveler les attaques contre le dogme officiel où s'était complu l'érudition du siècle dernier.

Cependant le rôle joué par la religion dans l'histoire de l'humanité est immense, prépondérant, et celui qui prétend retracer le tableau du passé doit lui consacrer la plus large place, sous peine d'être infidèle à sa tâche. Que sera-ce donc quand il ne s'agira plus de l'époque antérieure au christianisme, mais des origines mêmes de notre civilisation moderne, dont les assises plongent en quelque sorte dans la religion et dont la formation et le développement ne sauraient être compris sans une connaissance précise de l'immense révolution religieuse qui bouleversa l'empire romain ?

Que fera donc l'historien quand, après avoir appliqué rigoureusement la méthode historique à tous les renseignements chronologiques, philosophiques, artistiques et mythologiques dont le développement et le classement lui donnent l'approximation la plus satisfaisante de ce qui a dû se passer sur la terre et dans l'esprit de l'homme aux temps antiques, il abordera cette grande crise qui substitua le christianisme à ce qu'on appelle vulgairement le paganisme ? Pour l'examen de cette époque, il a entre les mains des livres anciens, analogues aux documents que lui fournissaient la Grèce, la Perse ou l'Inde. Soumettra-t-il ces sources à la même investigation ? S'enquerra-t-il, suivant sa constante habitude, de l'authenticité, de l'historicité, de la crédibilité, de l'état de plus ou moins grande conservation des textes, des altérations qu'ils ont pu subir ? Se demandera-t-il si l'historien des premiers temps du christianisme a été témoin oculaire, si les renseignements qu'il a recueillis ont passé par plusieurs intermédiaires avant d'arriver jusqu'à lui ?

La réponse ne saurait être douteuse. Le respect dont une tradition séculaire entoure les principaux documents ayant trait aux origines chrétiennes ne doit être qu'un salutaire excitant, une sommation en quelque sorte d'apporter dans cet examen une méthode plus particulièrement sévère et rigide. Quel crédit méritera l'historien qui, chargé d'écrire la vie d'un saint Paul par exemple, n'aura pas collationné les variantes que les plus anciens manuscrits présentent pour le texte de ses *Épîtres*, rigoureusement fixé le texte par la comparaison des instruments les plus sûrs, institué une comparaison exacte entre les différents types de doctrine que peuvent présenter quelques-uns de ces écrits, rapproché tous les renseignements qui permettent d'en asseoir l'authenticité ou de la mettre en doute, et aura préféré s'en tenir, les yeux fermés, à une tradition vague qui ne donne pas ses preuves ?

Et quelle tradition ! Ses affirmations pompeuses recouvrent un vide effrayant. Il serait facile de montrer que la plupart des assertions relatives à l'origine des livres bibliques, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament, dont l'Église catholique et la plupart des Églises protestantes ont fait comme une partie intégrante de leur *Credo*, remontent à trois ou quatre théologiens du IIe au IVe siècle de l'ère chrétienne : Irénée, Eusèbe, Augustin, Jérôme. Or, saint Augustin a pu être un dialecticien consommé et Jérôme un érudit de premier ordre ; l'examen de leur œuvre montre, à côté de tant de talent, une inaptitude à discerner le vrai du faux dans les questions d'histoire les plus élémentaires, une absence du sens critique tel que nous l'entendons aujourd'hui, qui ne permet pas à l'historien exact d'élever leur témoignage au-dessus d'une simple constatation de la tradition courante, tradition elle-même inconsciente de soi, variable et élastique. Pour l'Ancien Testament, ils ont accepté à peu près l'opinion de la Synagogue, pour autant qu'ils la connaissaient par des ouïdire confus et incomplets, sauf à la corriger çà et là par des raisons théologiques quand elle semblait aller à l'encontre du nouveau dogme ; — pour le Nouveau, ils ont colligé quelques *on-dit*, des traditions locales, sans se préoccuper des contradictions les plus choquantes, sans que l'examen in-

(1) Molière, *Don Garcie*.

trinsèque d'un livre entrât en balance le moins du monde pour la détermination de sa provenance, — sans compter que ces Pères de l'Église ne s'entendaient même pas entre eux sur bien des points.

Or n'est-il pas plus sage, plus respectueux, plus conforme au sérieux que réclame et prêche la religion, de reprendre à la lumière de l'histoire un examen que les théologiens des premiers siècles n'ont pas fait et n'étaient pas en mesure de faire, plutôt que de s'abriter derrière des propositions à la fois vagues et contradictoires, qui se couvrent mal du prestige de quelques grands noms ?

La critique sacrée ou biblique, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, n'est donc pas autre chose que l'application à un domaine jusqu'à présent réservé des méthodes exactes qui ont renouvelé depuis cinquante ans l'étude de l'histoire. Et ce ne sera pas un mince profit que d'avoir obtenu le droit de porter la lumière sur un point qui est comme le nœud de l'histoire.

Jusqu'au XVIIe siècle, l'Église avait maintenu ses positions avec une ténacité inexpugnable ; malheur à l'imprudent qui, jetant un coup d'œil indiscret par-dessus la barrière du sanctuaire, prétendait que les choses se passaient là comme ailleurs, et que l'histoire sacrée n'échappait pas aux règles qui gouvernent l'histoire profane, qu'au moins on devait l'étudier par les mêmes moyens ! Richard Simon apprit à ses dépens que l'Église interdisait à ses prêtres d'inaugurer la science critique, en un temps où le protestantisme lui-même, étrange contradiction ! proscrivait avec un acharnement misérable la libre étude de la Bible.

Le XVIIIe siècle, par une polémique acharnée, souvent inintelligente et injuste, mais tenace et qui ne lâchait pas sa proie, arracha à l'Église son monopole. Son grand mérite sera d'avoir déblayé le terrain, sa haine et son parti pris lui ayant fait faire fausse route sur les principales questions. L'Église protestante d'Allemagne, après une période d'étroitesse, fut plus heureuse : recevant le contre-coup du mouvement philosophique qui secouait l'Europe entière, elle eut l'honneur et la chance de créer la science religieuse.

La critique sacrée, celle qui se propose d'étudier spécialement l'origine et le contenu des livres de la Bible et de reconstruire à leur aide le principal chapitre de l'histoire humaine, ne saurait être entourée de trop de précautions ; c'est une plante délicate et qui réclame des soins particuliers. L'atmosphère agitée de la polémique ne lui est pas moins nuisible que l'air renfermé de l'école. Si, en présence de tel problème de législation ou de mœurs antiques, l'historien hésite entre les documents et ne fixe sa décision qu'après une longue et minutieuse comparaison du *pour* et du *contre*, que deviendra la science religieuse entre les mains de l'homme de parti pris, qui se propose d'en faire une arme contre ou pour le dogme ? La balance se fausse sous le poids que l'homme d'Église ou son adversaire jette brutalement dans le plateau. Luther déclarant que l'Épître de saint Jacques est un écrit de *paille*, parce qu'il n'y a pas retrouvé sa doctrine favorite de la justification par la foi, et la signalant à la méfiance du peuple, suivait le mauvais exemple de la tradition en établissant son jugement sur une préférence dogmatique. Le rationalisme du siècle dernier, voulant à toute force découvrir la fourberie au seuil du christianisme, s'inquiétait fort peu de savoir ce qui s'y était réellement passé et opposait une [illegible] de fantaisie à la tradition de l'Église.

Les questions de critique religieuse sont très-complexes en elles-mêmes ; elles deviennent insolubles quand la passion religieuse ou antireligieuse s'en mêle. Le vif désir de savoir, la curiosité désintéressée, la bienveillance, j'entends par là la bonne volonté à comprendre, à entrer dans la pensée des temps anciens, à se mêler à leurs joies et à leurs tristesses, à partager tour à tour leurs enthousiasmes et leurs découragements, à se faire subtil et raffiné avec l'un, violent avec l'autre, voilà les conditions morales que l'on requiert de tout historien et qu'il faut exiger avant tout de l'historien des religions. Associez-vous au naïf enthousiasme des premiers disciples du prédicateur galiléen ; mais ne dédaignez pas pour cela l'éloquence bizarre et hachée de l'apôtre des Gentils. Ne vous irritez pas contre la faconde apprêtée de l'*Épître aux Hébreux* ; sachez endurer ce singulier mélange de plagiat et d'inspiration qui fait l'*Apocalypse* ; reconstruisez avec une sympathique curiosité le milieu philosophique où vivait le subtil auteur du quatrième Évangile. La tolérance que nos mœurs admettent à l'égard des philosophies et des religions, champ de bataille conquis par nos pères, voilà le terrain sur lequel seul peut se construire l'édifice de la critique religieuse. Les temps du dénigrement et de l'approbation systématiques sont passés : il ne s'agit pas de juger, il s'agit de comprendre.

Une importante publication (1), dont nous avons sous les yeux le premier fascicule, vient singulièrement à propos en un moment où les idées que nous venons d'énoncer deviennent de plus en plus le partage de tous les esprits impartiaux et éclairés. M. Reuss est un vétéran de la science religieuse. Voilà quarante ans qu'il se consacre à l'enseignement de la critique sacrée, dont il est devenu rapidement l'un des maîtres les plus écoutés. Il est de tous les disciples de Baur celui dont les travaux ont le plus contribué au progrès de la science. Le public français connaît de lui une *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*, œuvre très-savante, très-originale, très-fortement pensée, et une *Histoire du Canon des saintes Écritures dans l'Église chrétienne*. Il est le chef de cette « école de Strasbourg » dont les travaux n'ont pas été sans influence sur le développement de la critique religieuse indépendante, et qui a su acclimater chez nous, sous une forme plus vive et plus saisissante, les résultats des laborieux travaux d'outre-Rhin. Tandis que ses collaborateurs, plus jeunes et plus ardents, irrités de voir mise en question la liberté qu'ils réclamaient pour leurs études, prétendaient conquérir de haute lutte les droits qu'on leur refusait, M. Reuss accumulait sans lassitude comme sans impatience les matériaux de l'œuvre, aujourd'hui achevée, dont son alerte vieillesse entreprend la publication.

L'œuvre est moins considérable par son étendue (bien qu'elle doive comprendre une quinzaine de tomes) que par la valeur exceptionnelle qu'elle tient à la fois des circonstances et des qualités de l'auteur. Quel avantage inappréciable, non-seulement pour celui qui s'est consacré aux études de la critique religieuse, mais pour le lettré, pour l'homme du monde,

(1) La Bible, traduction nouvelle, avec introduction et commentaires, par Edouard Reuss, professeur à l'Université de Strasbourg. — *Pentateuque et Josué*, [illegible]. — Sandoz et [illegible], 1874.

que d'avoir entre les mains un ouvrage de vulgarisation fait par un maître de la science, où il trouvera condensés, ramassés sous une forme substantielle et d'accès facile, les travaux de cinquante années; où la traduction de la Bible, faite par un hébraïsant consommé, sera accompagnée de tous les renseignements les plus sûrs et les plus importants sur la provenance, la date, la composition, le sens, la portée, la suite de tous ces livres qui ont joué et jouent encore un rôle si grand dans l'histoire des idées religieuses et morales! M. Reuss expose lui-même d'une façon très-simple et très-convaincante les besoins auxquels il a l'ambition de répondre :

« Le grand public ne goûte pas de pareils livres (à savoir les commentaires surchargés d'érudition qui composent en général les bibliothèques théologiques), et pour lui les peines qu'on y consacre sont à peu près perdues. Il aimerait bien aussi connaître les résultats de la science, mais il veut les recevoir dans une forme qui le dispense de s'associer à toute la série des travaux du guide auquel il donne sa confiance; le grec et l'hébreu qui hérissent les pages d'un commentaire, avec tout ce qui est à l'avenant, n'ont pas d'attrait pour lui.

» Il manque un ouvrage qui, sans affecter les allures d'une sèche et laborieuse érudition, offrirait à ceux qui veulent s'instruire sérieusement une explication claire et succincte de toute l'Écriture sainte. Ceux-là même qui ont fait des études théologiques seraient souvent bien aises d'avoir sous la main un livre qui les dispensât de chercher au loin et à travers maint détour, soit un renseignement désirable sur une question spéciale, soit l'interprétation d'un passage obscur, soit une notice suffisamment précise sur un livre moins généralement connu et étudié. A plus forte raison ce sera le cas de ceux auxquels toutes ces choses ne sont pas devenues plus ou moins familières par l'éducation littéraire qu'ils ont pu avoir reçue. »

La *Bible* de M. Reuss comprendra trois parties : traduction complète des livres saints, notices littéraires et historiques sur chacun de ces livres (ou introductions), enfin commentaires, c'est-à-dire explication de leur contenu qui, selon la difficulté des textes, pourra affecter l'allure d'un exposé continu de l'original. Quels principes ont guidé le savant critique sur ces différents points?

« La traduction que j'ai essayé de rédiger, dit-il modestement, n'a pas la moindre prétention de faire concurrence à n'importe quelle autre, qui serait déjà consacrée par l'usage ou qui aurait été faite dans un but essentiellement ecclésiastique... Pour moi, la chose essentielle était de rendre exactement le sens de l'original ; le style ne venait qu'en seconde ligne. »

On a très-vivement discuté la mesure dans laquelle les traducteurs de la Bible doivent et peuvent en prendre librement avec les textes; les partisans du « littéralisme » et ceux de la « traduction littéraire » ont rompu bien des lances sans parvenir à s'entendre. M. Reuss fait à ce propos des remarques judicieuses et qui portent coup :

« La traduction, cela va sans dire, doit être fidèle ; mais la fidélité consistera en ce que l'esprit du lecteur, obligé de s'en tenir à une rédaction de seconde main, en reçoive aujourd'hui la même impression que recevait autrefois le contemporain qui parlait lui-même la langue de l'auteur. Or, ce but serait manqué si le traducteur s'attachait trop à la lettre d'un idiome absolument différent du nôtre, de manière à créer de nouvelles difficultés, là où il n'en existait peut-être pas pour le savant, à ceux-là précisément auxquels il voulait faciliter l'intelligence des textes. D'un autre côté, il n'oubliera pas qu'il s'agit ici de documents antiques qui, tout en servant aux besoins des générations modernes, appartiennent cependant à l'histoire et commandent, en cette qualité aussi, le respect et la discrétion. La liberté de la traduction a donc ses bornes, et celle-ci doit offrir au lecteur, non pas certes un calque de la syntaxe hébraïque ou hellénistique qui ne pourrait que le rebuter, mais le reflet de la conception primitive et authentique des anciens auteurs, la reproduction fidèle de leur physionomie littéraire, en un mot l'image de leur style. Car d'eux à nous ce n'est pas seulement la langue qui a changé : il y a aussi une différence très-sensible dans le travail des esprits, dans les formes de la pensée, dans les méthodes de l'enseignement. Il y a les images empruntées à un horizon lointain, les allusions aux conditions d'un milieu social qui n'est plus le nôtre, les figures de rhétorique semées avec profusion jusque dans la plus simple prose, les allures hardies d'une poésie à la fois étrange et naturelle, et bien d'autres choses encore qui constituent le génie particulier de la littérature sacrée. Une rédaction qui, pour faciliter au commun des lecteurs l'intelligence des textes, effacerait ces traits caractéristiques, qui délayerait dans des circonlocutions la diction serrée et imagée de l'original, ne mériterait pas le nom de traduction. »

De tous les livres ou recueils que nous a légués l'antiquité, la Bible est sans doute le plus difficile à comprendre. Cela tient à mille raisons que fait sauter aux yeux l'examen le plus superficiel : variété d'auteurs, d'origines, de contenu. C'est là un des points les plus faibles de la polémique que les protestants soutiennent contre le catholicisme, quand ils s'évertuent à affirmer l'absolue lucidité, clarté, compréhensibilité d'un livre où les hommes du métier eux-mêmes sont sans cesse arrêtés. Autrefois, d'ailleurs, les protestants possédaient des bibles annotées et le lecteur y trouvait quelques indications utiles. Maintenant on affecte en certains lieux de dédaigner ce secours *tout humain* et on laisse libre carrière à la fantaisie individuelle. Là encore, M. Reuss parle la langue du bon sens et de l'expérience en affirmant la nécessité d'un *commentaire* accompagnant la traduction des livres saints.

« Nos contemporains, dit-il, se trompent assurément quand ils supposent que la version littérale, sans notes ni commentaires, suffit à ces classes nombreuses dans l'intérêt desquelles on en répand les exemplaires par milliers. Pourtant, cette idée domine tellement certains esprits qu'ils s'imaginent que la pensée biblique, fût-elle enserrée et étouffée dans les formes grossières d'un idiome inculte et absolument incapable encore d'énoncer des idées abstraites, produira sur des populations à demi sauvages, par la vertu seule de la lettre, les mêmes effets que sur une société pénétrée depuis des siècles des principes du christianisme. Mais je n'ai pas besoin d'aller si loin. Je crois que cette société, même jusque dans ses couches supérieures, et partout où les études spéciales font défaut (ce qui, malheureusement, est souvent le cas là où l'on ne devrait pas s'y attendre), réclame le commentaire comme un secours indispensable. » — « Le commentateur au reste doit avant tout être historien, c'est-à-dire que son devoir est de dégager de chaque texte la pensée de l'auteur, de la constater en l'élucidant et de mettre le lecteur à même de s'en rendre compte à son tour et d'en faire tel usage qu'il appartiendra. »

Tout texte un peu étendu a besoin enfin, pour être compris, d'être précédé d'une *introduction*, « c'est-à-dire d'un exposé clair et précis de ce qu'on peut savoir sur l'origine de chaque livre, sur son auteur, sur son époque, sur son but. Chaque écrit sorti de la plume d'un homme étant une œuvre de cir-

constance, c'est-à-dire née d'un besoin particulier et visant à un effet déterminé, sa nature, sa forme, sa valeur relative dépendront du rapport existant entre la pensée créatrice qui lui a donné naissance, le milieu sur lequel elle a voulu agir, et les moyens qu'elle aura employés à cette fin ». Ce qui est vrai pour un texte profane, s'applique de plein droit aux livres bibliques.

« Il faudra bien reconnaître, dit excellemment M. Reuss, qu'ils ne sont pas tombés du ciel, qu'ils sont nés dans le temps, qu'ils se rattachent par mille liens à des faits contemporains, à des circonstances variées et contingentes dont ils portent l'empreinte. Ainsi, à propos des missives pastorales que nous appelons les *Épîtres*, il faut s'enquérir, pour bien les comprendre, du cercle de lecteurs que les auteurs avaient en vue, de l'état des communautés auxquelles ils s'adressent, des rapports antérieurs qui peuvent avoir existé entre eux et les Églises, de l'occasion particulière qui leur a pu mettre la plume à la main. Quand il s'agit des livres historiques, une question des plus importantes est celle des sources auxquelles les rédacteurs ont pu ou dû puiser leurs récits. Et ce qui est indispensable pour l'étude du Nouveau Testament l'est beaucoup plus encore pour celle de l'Ancien dont les origines sont, à tous égards, plus éloignées de notre horizon. L'enseignement apostolique s'est formé et fixé dans l'espace de quelques dizaines d'années; la littérature sacrée des Israélites représente les évolutions successives de la pensée religieuse et morale pendant plus de huit siècles, durant lesquels l'état social de ce peuple a subi des transformations incessantes et en partie radicales, avec lesquelles le lecteur de l'Ancien Testament doit se familiariser avant d'aborder les textes, sous peine de n'y rien comprendre. »

Nous n'avons pas su résister au plaisir de ces longues citations, qui donnent une idée si avantageuse de la force et de la modération avec lesquelles procède M. Reuss. Nous signalerions volontiers après lui quelques-unes des questions qu'il traite dans son *Introduction générale*, — telles que la formation des deux recueils que nous réunissons sous l'appellation commune de *Bible*, l'état présent des textes hébreu et grec et d'autres encore, — si nous ne craignions de nous laisser entraîner. Mentionnons au moins l'ordre adopté dans la classification des livres du recueil sacré, ordre que l'auteur s'est efforcé de rendre rationnel et de rapprocher le plus possible de la marche de l'histoire, et qui diffère beaucoup, soit de l'arrangement ancien, soit de celui qui est plus généralement admis aujourd'hui. C'est ainsi que le *Pentateuque* ne vient qu'après les livres historiques et les Prophètes, étant, d'après M. Reuss, l'expression d'un état intellectuel et religieux plus récent que ceux-ci. Dans le Nouveau Testament, c'est le quatrième Évangile qui clôt la série, comme monument du dernier stade parcouru par la pensée apostolique dans l'époque de formation de la doctrine chrétienne.

Il sera bon, cependant, de ne pas quitter cet ouvrage sans avoir répondu à un reproche que l'on fait souvent à la critique religieuse. On l'accuse d'être l'ennemie de la religion. Ceux-là même qui reconnaissent les immenses services rendus par elle à l'intelligence des livres sacrés semblent nourrir quelque défiance à son égard. A les en croire, elle favoriserait le doute; d'une trop grande familiarité avec les écrits bibliques proviendrait une diminution de respect dommageable aux intérêts du spiritualisme religieux.

Ces reproches sont injustes et reposent sur une fausse appréciation du but que se propose le critique. Et d'abord, s'il s'agit de respect, que l'on compare l'incroyable laisser-aller avec lequel toutes les orthodoxies ont traité les textes, — les expliquant sans guide et sans boussole, au gré de leurs fantaisies dogmatiques, — avec les règles fixes que s'impose la critique moderne, tant dans la reconstitution du texte authentique par la collation sérieuse des plus anciens manuscrits, que dans son interprétation, — où le sens de chaque mot est désormais fixé, d'une part par l'usage général de la langue, de l'autre par le vocabulaire propre à chaque auteur! Et pour citer, entre beaucoup, un fait significatif, depuis quand les Églises, celles-là surtout qui font sonner le plus haut leur foi en l'absolue et littérale inspiration de la Bible, possèdent-elles un texte à peu près correct du Nouveau Testament? — Il a fallu que la critique religieuse indépendante se chargeât de démontrer l'origine vicieuse du texte dont elles prônaient l'infaillibilité et qu'elles tenaient, en réalité, du hasard. Il a fallu mettre le doigt sur les fautes nombreuses des traductions usuelles pour décider ces conservateurs aveugles à substituer à des non-sens quelquefois grossiers une traduction correspondant exactement à ce texte que, plus que tous les autres, ils sont intéressés à posséder dans toute sa pureté, puisque dans chaque mot ils pensent reconnaître la parole même de Dieu.

La critique religieuse ne saurait pas plus porter atteinte à la religion, qu'une histoire de la morale ne saurait causer quelque dommage à la morale. Une vérité morale ne cessera pas d'être bonne parce qu'elle se trouvera avoir pour auteur Platon et non Socrate. Une page de la Bible n'en sera pas moins éloquente et inspirée pour appartenir à un prophète inconnu plutôt qu'à Isaïe. Une parabole de l'Évangile n'en sera pas moins une frappante leçon de morale, qu'elle vienne avec certitude ou non de Jésus de Nazareth. Il importe peu, à ceux qui goûtent la morale sobre et pittoresque de l'*Épître de saint Jacques*, que l'authenticité en soit douteuse.

Mais ici encore je demande la permission de laisser la parole au savant critique qui a consacré une longue vie à creuser les problèmes de la science religieuse et qui, plus que tout autre, a le droit de plaider cette noble cause.

« Il n'y a pas à dire, écrit M. Reuss, la vieille et ferme foi en la Bible, avec ses prémisses dogmatiques, son franc supernaturalisme et ses naïves conceptions cosmologiques, est devenue très-chancelante chez plusieurs; bien d'autres y ont renoncé. On peut regretter cela par plus d'une raison, mais on ne saurait faire que cela ne soit pas. La science s'est engagée dans le mouvement; elle ne retournera pas sur ses pas pour regagner son point de départ..... Le fait que dans l'état actuel des choses la théologie est incomplète et divisée, ce fait peut être très-incommode pour beaucoup de gens, les désorienter, les effrayer même : il devrait être un stimulant pour tous, qui les poussât à prendre part au travail, plutôt qu'un motif de s'abandonner tout à fait, de se lamenter au sujet des mécomptes et des erreurs vraies ou prétendues qui en ont semé la route..... En étudiant les livres de la Bible comme les documents des idées religieuses telles qu'elles se sont produites aux époques décisives de l'histoire, on leur assigne certainement une place plus honorable qu'en en faisant les instruments de telle philosophie qui est à l'ordre du jour, ou de la polémique des partis ecclésiastiques, en les asservissant aux intérêts [illegible] de leurs systèmes, sous prétexte d'en faire la règle de la conscience et de la foi. Si l'on cesse d'abuser de l'Ancien Testament pour y trouver les idées et les enseignements du

Nouveau au moyen de manipulations exégétiques, dont le mauvais goût ne rachète pas la fausseté, certes sa nature propre, sa religion, sa poésie, sa morale, sa législation, le saint enthousiasme de ses prophètes et la naïveté tout épique de ses traditions n'ont qu'à gagner à être considérés et compris du point de vue historique, et la littérature hébraïque brille désormais d'un éclat plus pur dans les ténèbres de l'antique paganisme qu'au temps où la théorie théologique l'enveloppait de ses brouillards. »

MAURICE VERNES.

LES ÉMIGRATIONS EUROPÉENNES (1)

III

L'émigration italienne

Les migrations des Italiens n'ont guère attiré jusqu'ici l'attention générale. Elles ne manquent pas toutefois de quelque importance, à en juger par un document officiel qu'ont publié, il y a environ six mois, M. le professeur Bodio, directeur de la statistique au ministère des travaux publics, et M. Malvano, chef de division au ministère des affaires extérieures (2).

M. Malvano nous dit qu'à l'époque où il prenait la plume, on ne risquait pas de tomber dans une erreur grave en estimant de 432 000 à 478 000 le nombre de ses compatriotes établis en dehors de leur pays natal. Si on laisse de côté les 213 000 qui n'avaient pas quitté l'Europe, on voit que le courant migratoire s'était dirigé de préférence vers l'Amérique du sud, et que l'Italie peut à juste titre revendiquer le principal rôle dans le peuplement des belles et riches contrées qui composent l'immense bassin du Rio de la Plata. Des renseignements venus de ces pays mêmes ont porté à 50 000 le nombre des Italiens fixés, dès 1850, dans la République Argentine, et ils parlent de 200 000 au moins à cette heure. MM. Malvano et Bodio réduisent sensiblement ce chiffre : ils n'accordent à la République Argentine que 90 000 de leurs concitoyens, dont 46 000 pour Buenos-Ayres. Dans l'Uruguay, il ne s'agit plus que de 32 000, dont plus des trois quarts résidant à Montevideo. On sait d'ailleurs par les statistiques dressées pour la période 1868-1871 que la nationalité italienne tient la tête de l'immigration en ce pays (3). Ce qui lui manque le plus, c'est une population en rapport avec son étendue et ses ressources naturelles. Des afflux successifs d'immigrants ont élevé à 400 000 le nombre total de ses habitants; mais qu'est ce chiffre quand il s'agit d'un territoire d'environ 16 millions et demi d'hectares d'admirables terres, sous un climat superbe? Et que de place aussi dans les quatorze départements de l'Argentine, peuplés seulement de deux millions de personnes, alors qu'ils offrent, dans leur seule portion habitée, une superficie dépassant celle de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne réunies; avec 440 000 kilomètres carrés de terrains labourables, de prairies, de forêts; avec un des climats les plus sains et les plus égaux du globe, et de puissants cours d'eau tels que le Parana et la Plata?

Le Paraguay aussi est un pays très-fertile et des plus favorisés par la nature, mais malheureusement ruiné par les guerres que lui ont faites ses voisins, le Brésil et la Confédération Argentine, de même que par une guerre civile qui s'est prolongée pendant cinq années et qui lui a fait perdre la bonne moitié de son ancienne population. On est à peu près sûr que ces restes renferment des immigrants italiens; mais leur nombre reste inconnu, et il n'a pas été possible de se procurer à cet égard des données même approximatives. Il en a été de même quant à la république de l'Équateur, aux quatre républiques de l'Amérique centrale, à la moitié de l'île d'Haïti. Quant au Chili et au Venezuela, les indications locales n'accusent qu'un millier d'Italiens pour chacun de ces pays; mais ce chiffre paraît trop faible, pour le Venezuela du moins : le consul actuel le double, et son prédécesseur, en 1864, faisait plus que le quadrupler. Une observation identique s'applique au Pérou : les registres officiels du pays parlent seulement de 1300 personnes, tandis que, suivant le consul de Lima, il y aurait en cette ville seulement 3500 hommes de sa nationalité et 5000 dans la république tout entière. D'autre part, le consul anglais d'Islay, M. Vines, reproche au gouvernement péruvien de n'avoir rien fait jusqu'ici pour encourager l'immigration européenne, de façon, ajoute-t-il, que de toutes les anciennes colonies espagnoles, la Bolivie exceptée, le Pérou était celle que cette immigration semblait le moins rechercher. Nous n'avons pas les moyens de discuter cette imputation : si elle est fondée (1), elle contraste fort avec les vues généralement très-équitables et très-libérales auxquelles ont obéi les hommes qui, dans ces dernières années, ont dirigé les affaires péruviennes. On les a vus très-attentifs à fonder le crédit public de leur patrie et à la doter de ces moyens de locomotion perfectionnés sans lesquels, de nos jours, une nation, quelle qu'elle soit, est condamnée à rester en arrière. Ils n'ont pas reculé devant l'idée gigantesque de percer les Andes dans une de leurs plus épaisses Cordillères, et de faire courir une voie ferrée à des altitudes de 14 000 pieds, afin de mettre en communication les uns avec les autres la vallée de Cuzco, la Bolivie et les terrains minéraux du Pérou inférieur, le bassin du lac Titataca, les eaux du haut Amazone, celles du Madeira, son puissant tributaire, et le littoral du Pacifique. Toutes ces contrées renferment d'énormes richesses pastorales, agricoles, minérales. Une fois ouvertes, il n'est guère possible que, d'une façon ou d'une autre, elles ne dérivent à leur profit une portion notable de l'émigration de l'ancien monde, d'autant que les deux millions et demi d'habitants que compte aujourd'hui

(1) Voyez l'*Émigration allemande et anglaise*, dans le numero du 31 octobre, p. 418.

(2) Il a pour titre : *L'emigrazione italiana secondo le relazioni sullo censimento degl' Italiani all estero*, et a été dressé selon les données fournies par les agents consulaires du royaume d'Italie. On peut également consulter avec profit sur ce sujet le livre de M. Florenzano.

(3) Sur 100 immigrants : 35 Italiens, 27 Espagnols, 14 Français, 7 Anglais 3 Allemands, 14 divers.

(1) Elle ne l'est pas assurément, en ce qui concerne les immigrants chinois, puisque le gouvernement péruvien vient de signer avec celui du Céleste-Empire un traité d'amitié, de commerce et de navigation. Une *Société d'immigration européenne* s'est en outre fondée à Lima, et ses opérations ont commencé par l'importation de 115 immigrants, la plupart Italiens.

la République ne correspondent nullement ni à ses ressources, ni à son territoire, et qu'un Européen sachant prendre son parti d'un changement de sol et d'habitudes, ne répugnant pas à travailler au besoin de ses bras, rencontre là-bas des conditions de bien-être et de fortune peu ordinaires (1).

On ne peut ranger la Nouvelle-Grenade parmi les contrées qui séduisent les émigrants italiens, puisque c'est à peine si l'on en rencontre 150 disséminés dans les neuf États qui la composent. La part du grand empire lusitano-américain serait elle-même très-maigre s'il fallait s'en rapporter au recensement local, qui ne relève que 2500 personnes de cette nationalité, dont environ les deux tiers pour Rio de Janeiro. Ces chiffres sont très-loin des évaluations du consulat italien : celles-ci portent, en effet, à 7000 ou 8000 le nombre des Italiens habitant la capitale de l'empire, et estiment qu'il y en a bien autant de dispersés dans ses diverses provinces. Le gouvernement brésilien ne mérite point, à coup sûr, le reproche fait à celui du Pérou. Il lui a paru qu'une population d'une douzaine de millions d'âmes au plus (2), ce qui ne donne guère qu'un habitant par kilomètre carré, c'était bien peu de chose pour un Etat dont la superficie représente un quinzième de l'aire terrestre, le cinquième des deux Amériques, et plus des trois septièmes de celle du Sud; un des pays les plus agricoles du monde, couvert qu'il est encore, dans sa plus grande partie, de forêts vierges, et où l'on voit le café, le thé, le cacao, la canne à sucre, le tabac, côtoyer le froment, le seigle et la vigne; un pays enfin arrosé par le plus grand et le plus majestueux des cours d'eau qui sillonnent la terre, et dont le sol renferme à la fois de l'or, de l'argent, des diamants, du fer et de la houille. Cette densité si faible de la population a été, de toute évidence, une des causes qui ont le plus contrarié l'essor économique du Brésil, et rien donc de plus naturel que la sollicitude du gouvernement pour tout ce qui se rattache à l'immigration. Il a multiplié en faveur des immigrants les facilités de transport et de naturalisation; promulgué une loi agraire à peu près calquée sur le système suivi aux Etats-Unis du Nord, et qui a eu jusqu'ici tant de succès dans le *Far-west;* établi sous sa propre tutelle et sa propre direction des colonies dans lesquelles, outre un premier don pécuniaire, l'expatrié reçoit, à titre d'avances, les instruments indispensables, des semences, une habitation provisoire. Malgré tout cela, il n'a réussi encore que dans une assez faible mesure; si les Allemands commencent à présenter au Brésil un chiffre un peu respectable, les Anglais n'y viennent pas, et les Italiens, comme on l'a vu, se sentent beaucoup plus attirés par les rives de la Plata que par celles de l'Amazone.

Assez longtemps ils n'ont point paru se soucier de la grande républicaine Nord-Américaine. C'est en 1858, c'est-à-dire à la veille des événements qui allaient affranchir une partie de la Péninsule, que le *Board of Statistics* de Washington relève, pour la première fois, un de leurs arrivages. Le chiffre en était faible, — 1240 personnes, — encore ne devait-il pas se soutenir, et il faiblit, dans des proportions diverses, jusqu'en 1866, où il se releva quelque peu. A partir de cette année, le mouvement s'accentua d'une façon constante et, en somme, il résulte des calculs dressés par les consuls de New-York et de San-Francisco qu'il y aurait aujourd'hui 70 000 Italiens établis aux États-Unis. Dans ce nombre, on en compte 14 000 pour la Californie seule. Les premiers y arrivèrent dès 1848, attirés par la découverte des mines aurifères; ils éprouvèrent des mécomptes et, de 1864 à 1867, le nombre de ceux qui se rapatrièrent dépassa celui des nouveaux venus. Toutefois, à partir de la dernière de ces dates, on vit les Italiens reprendre le chemin de la Californie : seulement, ils venaient cette fois demander des moyens d'existence non aux *placers* qui avaient trompé leurs prédécesseurs, mais bien à l'agriculture, dont les progrès incessants ont ouvert pour la Californie une source de richesse plus stable et plus morale que la fiévreuse recherche de l'or.

La grande ville de New-York renferme aussi une colonie italienne dont on a évalué les membres au chiffre de 5000, et une correspondance adressée à un journal transalpin, il y a quelques mois, dépeignait leur condition sous de fort tristes couleurs : 4000 environ manquaient absolument de travail et occupaient des locaux qui ressemblaient plutôt à des étables qu'à l'habitation d'êtres humains : *in tugurii più adatti à bestie suine chè ad esseri umani.* Une autre feuille publique, *Il Giornale delle Colonie*, s'est, il est vrai, inscrite en faux contre ces affirmations, dont elle a qualifié la source de « très-suspecte ». Nous n'avons pas les moyens de démêler ici la vérité exacte; mais personne n'ignore à quel point la crise financière de l'an dernier, jointe au maintien des tarifs protecteurs et à une circulation fiduciaire tout à fait excessive, a éprouvé les industries américaines en provoquant la fermeture de centaines d'ateliers et en forçant des milliers de bras à ne travailler qu'à des salaires avilis, quand ils réussissent à se procurer quelque ouvrage.

Quand nous aurons dit qu'en 1872 il y avait en Algérie un peu plus de 18 000 Italiens et qu'ils formaient ainsi plus du treizième de toute sa population européenne; qu'on en assigne 26 000 en bloc aux régences de Tripoli et de Tunis, au Maroc, à l'Egypte, à l'Asie Mineure et à la Syrie; une centaine au Canada; autant à l'Inde, à la Chine et au Japon; un millier à l'Australie, nous en aurons fini avec la répartition par pays des émigrants du royaume italien. Une question très-intéressante est celle de savoir lesquelles de ses provinces en présentent le plus grand nombre ou le plus petit : le travail de MM. Bodio et Malvano sert à la résoudre. La haute Italie fournit à elle seule près de la moitié des émigrants (45 pour 100); l'Italie centrale et l'Italie méridionale entrent dans l'autre moitié, l'une pour un peu plus et l'autre pour un peu moins de deux dixièmes, et la Sicile, ainsi que la Sardaigne, pour moins d'un vingtième. Ces chiffres ne laissent pas d'avoir leur philosophie. Ce sont donc les populations en général les plus viriles et les plus industrieuses, les Génois, les Piémontais, les Lombards, les Vénitiens, qui se sentent le plus d'inclination à tenter la fortune hors de leur pays natal. Cet entraînement, les Toscans, peuple sur-

(1) Suivant M. Vines, que nous citions tout à l'heure, il arriverait à économiser environ 200 livres sterling (5000 francs) par chaque homme à gages dont il peut se dispenser de faire emploi : c'est dire que ces hommes gagnent eux-mêmes des salaires fort élevés. M. Vines parle, pour les bons intendants et les bons cuisiniers, de 400 ou 500 livres d'appointements annuels, sans parler d'une foule d'avantages accessoires.

(2) 14 780 000 habitants d'après la *Revue Notizia sobre o Brazil* (1867); 10 000 000 seulement selon MM. Wagner et Behm, dans leur *Die Bevölkerung der Erde* (Gotha, 1874).

tout aimable et artiste, le ressentent à un degré bien inférieur ; un peu moins encore les Napolitains, et presque pas les Siciliens ; c'est-à-dire ceux des Italiens qui ont subi davantage, en ce siècle, les conséquences d'un régime non moins hostile au progrès, fût-il purement économique, que réfractaire à la bonne foi et à l'humanité. Et si les provinces du sud de la Péninsule éprouvent pour la personne du roi Victor-Emmanuel l'aversion qu'on aime, dans certain camp politique, à leur prêter ; si elles répugnent autant qu'on veut bien le dire au système constitutionnel dont ce prince est, au delà des Alpes, la personnification la plus visible, n'est-il pas au moins singulier, pour le dire en passant, que ce soient leurs habitants qui se déplacent le moins, alors que les anciens sujets de ce souverain paraissent être ceux que les hasards de l'émigration tentent davantage ?

Veut-on maintenant savoir quel pays d'immigration choisissent de préférence les habitants des diverses provinces italiennes ? Pour l'Europe, le plus grand nombre proviennent du Piémont, de la Vénétie, de l'Émilie, de la Romagne et de Rome, des Pouilles ; pour les deux Amériques, de la Ligurie d'abord, puis de la Basilicate, des Calabres, des Abruzzes, de la Campanie, de Rome et de la Toscane ; pour l'Asie, de la Basilicate ; pour l'Afrique, de la Sardaigne et de la Sicile ; pour l'Océanie, de la Lombardie. Il ne nous paraît pas utile d'insister ici sur la proportion entre les sexes que cette émigration manifeste, sur les religions que les partants professent, sur leur âge et sur les professions qu'ils exerçaient dans leur pays. Bornons-nous à dire que l'élément mâle l'emporte de beaucoup et qu'il en est ainsi des professions industrielles et commerciales par rapport aux professions agricoles (1). Il est d'ailleurs remarquable que le nombre des émigrants appartenant à l'administration, au clergé, au barreau, à l'enseignement public, à la science, à la littérature et aux beaux-arts, dépasse quelque peu le nombre des émigrants voués aux travaux agricoles (2).

IV

L'émigration française

Parce que les Français n'émigrent guère, c'est devenu un lieu commun, à l'étranger et chez eux-mêmes, de leur refuser l'esprit d'entreprise et le génie colonisateur. « On peut être un grand peuple », écrivait hier l'auteur d'*Une promenade autour du monde* « et n'avoir pas la vocation de coloniser ». Évidemment M. de Hubner ne s'est pas souvenu que la France s'enorgueillissait d'un Champlain, d'un Cavelier de la Salle, d'un Dupleix, d'un Mahé de la Bourdonnais. Peut-on bien prétendre, en outre, qu'elle manque d'esprit entreprenant, la nation qui a inscrit les noms des Béthencourt, des Cartier, des Tavernier, des Chardin, des Bougainville, des La Pérouse, dans l'histoire des anciennes découvertes et des anciens voyages ; de même que ceux des Caillé, des Dumont d'Urville, des Jacquemont, des lieutenants de vaisseau Mége, Garnier et Delaporte, dans celle des explorations plus récentes ; la nation enfin qui comptait, il y a quelques mois, dix de ses fils engagés dans de lointaines et périlleuses entreprises (1) ? La vérité est que si la France a échoué jusqu'ici dans ses grands projets coloniaux, la faute n'en est point à son génie propre, mais bien aux errements à la fois pédantesques et inhabiles de la bureaucratie, ainsi qu'aux entraves de la manie centralisatrice, lesquels, à toutes les époques de son histoire, au XVIIe et au XVIIIe siècle comme de nos jours, ont pris à tâche de décourager l'initiative privée, de paralyser ou d'amortir les énergies individuelles. Voilà pourquoi, en somme, sans parler de leur beau et riche territoire, de leur heureux climat, les Français restent chez eux, et que ceux qui s'expatrient recherchent plutôt le nouveau monde que l'Algérie, la Cochinchine, la Nouvelle-Calédonie, dont ils sont les maîtres toutefois.

Les administrateurs algériens énumeraient un jour avec orgueil, devant un publiciste que les proscripteurs du 2 décembre avaient frappé, les soins infinis que l'État mettait, par leurs mains, à faire ou à aider toute chose. Pourtant, ajoutaient-ils, « ce pays ne marche pas ; il vit nous ne savons de » quelle vie factice qui lui échappera quand l'Etat lui retirera » son appui. Que lui manque-t-il donc ? » Ce qui lui manque, leur répondait M. Capo de Feuillide : « le contraire de toutes » ces belles choses que vous énumérez, le contraire de tous » ces soins que vous prenez pour l'emmaillotter, le contraire » de cette main qui le conduit par les lisières. Il lui manque » cette chose que les colonies qui ont voulu se sauver ont » fini par adopter, et que des multitudes d'émigrants vont » chercher dans les solitudes de l'ouest américain ou dans » les îles de l'océan Pacifique ; en un mot, il lui manque la » liberté. » Ces lignes nous reportent à dix-huit ans en arrière, à une époque où l'autorité militaire dirigeait tout et tenait lieu presque de tout dans notre grande possession méditerranéenne ; dès lors, quelques Alsaciens et quelques Lorrains avaient quitté leurs provinces natales, et vingt mille Basques avaient abandonné ces montagnes que leur race aime tant. Mais ni les uns ni les autres n'avaient tourné leurs regards du côté de cette terre qu'on s'est plu souvent à qualifier de seconde France : les Alsaciens s'étaient rendus dans l'Amérique du Nord ou en Australie, les Basques à Montevideo et à Buenos-Ayres. Depuis, notre colonie a fait assurément plusieurs pas dans la vie des libertés civiles et s'est débarrassée de quelques-uns des liens dans lesquels on l'avait si étroitement garrottée. N'était-il pas naturel d'y attendre un grand afflux de ces trois cent mille Alsaciens-Lorrains à qui de cruels événements ne laissaient que l'alternative ou de vivre

(1) Professions industrielles, 86 000 ; commerciales, 17 000 ; agricoles, 21 000.

(2) Exactement 21 141 des seconds et 21 213 des premiers, dont 8008 professeurs ou instituteurs, 6724 littérateurs, artistes, savants ; 2059 administrateurs publics. Ces chiffres et les précédents ne s'appliquent qu'à la portion de l'émigration italienne qui a quitté l'Europe.

(1) C'étaient l'abbé David, dans la Chine orientale ; MM. Fau et Moreau, en Birmanie ; M. Boissonnade, au Japon ; M. Raymond de Montbel, en Sibérie ; M. Baumier, au Maroc ; M. Dournaux-Duperré, chez les Touaregs du Nord ; MM. de Compiègne et Marche, dans le bassin supérieur de l'Ogooué ; M. Balansa, au Paraguay ; M. Pinard, aux Alcoutiennes.

Depuis, on a appris la mort de MM. Fau et Moreau, qui ont succombé aux terribles fièvres de l'Indo-Chine, et celle de M. Dournaux-Duperré, qu'ont assassiné des nomades du Maroc. Ce n'est pas le climat seul, ce sont encore les hommes qui, en Afrique, opposent aux explorateurs de si rudes obstacles.

sous des maîtres abhorrés ou de fuir les demeures paternelles? Eh bien! de ces expatriés, l'Algérie n'en avait encore reçu, au 1er mars 1873, que 3261, soit un centième de leur nombre total; encore une administration routinière n'avait-elle rien préparé pour les recevoir et fut-elle jetée, par leur venue, dans un véritable désarroi. Pour mieux dire, on avait fait, selon le mot d'un conseiller général du département d'Alger, tout juste le contraire de ce qu'il eût fallu faire pour encourager cette immigration (1).

Il est certain toutefois que l'augmentation qui s'est manifestée dans la population européenne de l'Algérie, et qui l'a portée à 245117 âmes, en 1872, de 217990 qu'elle était en en 1866, n'est due ni aux naturalisations, ni à l'excédant des naissances sur les décès. Elle provient uniquement de l'immigration, et celle-ci n'a versé jusqu'ici dans la colonie qu'environ 5000 personnes par an. Qu'on est loin de ces millions de colons qu'un gouverneur général se flattait, il y a peu de temps encore, d'amener, en quelques années, dans le pays! « De semblables paroles ne sont, à vrai dire, que des gaillardises maritimes d'un sel très-contestable, et qu'il ne faudrait pas prendre trop au sérieux, sinon il n'y aurait pas d'expressions assez dures pour les caractériser. Suffisance ou insuffisance, ignorance ou charlatanisme, il faudrait choisir. ». M. Paul Blanc, qui s'exprime ainsi, est persuadé que le jour où l'immigration sera de cinq à six mille colons par année et par province, soit quinze mille âmes pour l'Algérie entière, on aura obtenu le *maximum* de ce qu'il est raisonnable d'espérer. Ce n'est point se montrer trop ambitieux et trop exigeant, à coup sûr, puisque les dix-sept millions d'hectares de terres labourables en céréales et les six millions de pâturages que renferment le Tell et la région des steppes permettraient à plusieurs millions d'Européens de vivre à l'aise à côté des indigènes. On sait que *cinq cent vingt-neuf mille vingt-sept* de ceux-ci ont disparu de 1866 à 1872, victimes d'une horrible famine. Le seul moyen de prévenir le retour de pareils désastres, qui font honte à notre domination, est une plus forte pénétration de l'élément européen et un développement marqué de l'atelier agricole. Qu'on ne craigne donc pas de provoquer dans la population métropolitaine un courant plus fort d'émigration vers l'Algérie : elle n'y est pas représentée en nombre suffisant, puisque les autres nationalités réunies font presque équilibre à la sienne (2). « Il en est des hommes comme des produits, ils se multiplient en proportion des débouchés qu'on leur ouvre... La France africaine est déjà, en dépit des fautes commises, un titre d'honneur pour la France européenne. Gouvernée dans un esprit libéral, administrée avec sagesse, peuplée par un afflux nouveau d'émigrants, elle deviendrait pour nous, sous l'égide de la République, un élément de puissance, un moyen d'expansion, une preuve vivante et glorieuse de notre génie civilisateur (3). »

Lorsqu'en 1861 nous nous établîmes en Cochinchine, les journaux anglais se demandèrent, avec une ironie qui ne prenait guère la peine de se déguiser, ce que nous allions faire en ce pays : *What do they desire to make in this country?* Quoique l'aveu puisse être pénible, cette question n'était ni déplacée ni oiseuse. Nous nous étions emparés de territoires dont la superficie est évaluée à 56000 kilomètres carrés, et la population à 1000000 d'âmes; d'une péninsule qui s'avance dans la mer de Chine et la commande; qu'environnent de grandes îles, telles que Sumatra, Java, Bornéo, les Philippines; qui est à huit jours de navigation de Canton; qui occupe enfin le centre de cette méditerranée orientale sur les rivages de laquelle s'agitent les intérêts de deux cents millions de producteurs et de consommateurs. Croirait-on facilement, si la chose n'était trop avérée, que jusqu'à ces dernières années le gouvernement français ne s'était pas bien rendu compte de l'avenir réservé à une telle conquête, n'avait pas bien compris que notre établissement en Cochinchine pût avoir un autre sens que la possession, dans les mers de l'extrême Orient, d'un point militaire de la plus haute importance? On s'était approprié un sol propre à toutes les cultures intertropicales; de vastes forêts peuplées des plus précieuses essences; des carrières de grès, de granit, de marbre blanc; des mines d'or, d'argent, de fer,—et l'on n'a songé que tardivement à tirer parti de toutes ces ressources. On s'est ravisé, il est vrai, et la Cochinchine française offre quelques signes d'une première prospérité. Mais ces germes ne fructifieront point si l'on ne s'occupe avant tout d'y diriger un vaste courant d'immigration en faisant appel, non aux habitants des parties riches de la France, mais à nos compatriotes dépossédés de l'Alsace et de la Lorraine, mais aux ouvriers et aux laboureurs de ceux de nos départements où le travail est difficile et peu rémunérateur. Ni la traversée, qui ne prend pas plus de quarante jours, ni le climat, qui n'est malsain que dans les parties marécageuses, n'est fait pour décourager personne. Seulement, ce ne serait pas assez que d'assurer aux immigrants certains avantages matériels; il faudrait modifier profondément le régime autocratique auquel la Cochinchine, de même que toutes nos colonies d'outre-mer, est soumise. Protection et asservissement, aide et tutelle, ne sont pas des termes synonymes. Aux colonies françaises, l'administration les identifie tout à fait; elle est le centre et le levier de tout; elle absorbe et résorbe tout. Aussi l'initiative individuelle y est-elle à peu près inconnue : néanmoins l'histoire des colonies qui ont prospéré est là pour attester d'une façon irrécusable qu'elles ont dû ce succès aux efforts personnels, et non à l'action des [illegible] ou des corps officiels.

Quant à la Nouvelle-Calédonie, son délaissement est le résultat d'une cause toute spéciale. Un climat sain, des bois de haute futaie; des gisements considérables de houille et de minerai de fer, d'excellents et nombreux pâturages, très-propices à l'élève du bétail, y offraient à l'esprit d'entreprise des chances variées. Par malheur, il s'y est agi tout d'abord bien moins d'expansion individuelle que de fantaisies administratives; un brave gouverneur n'y a-t-il expérimenté, de très-bonne foi, la communauté fouriériste dans la plaine d'Yaté? Puis est venu le décret qui affecte l'île Nou à un établissement pénitentiaire, et le décret qui [illegible] les destinées des colons européens et [illegible] de la population aborigène, déjà bien diminuée et destinée vraisemblablement à disparaître [illegible] les Mélanésiens de l'Australie, devant l'invasion [illegible] des [illegible] dies de l'ancien monde. Jérémie Bentham écrivait d'avance

(1) M. Paul Blanc : Conférence faite le 12 avril 1873, sur les sujets de l'émigration algérienne.

(2) En chiffres ronds : 129000 Français, 71000 Espagnols, 18000 Italiens, 11000 Maltais, 5000 Allemands, 9000 divers.

(3) L.-L. Clamageran : *L'Algérie, impressions de voyage*. — Germer Baillière, Paris, 1874.

l'histoire des colonies pénitentiaires, quand il refusait à la transportation tout caractère exemplaire et dénonçait la vanité de l'espoir que l'on avait de coloniser avec des hommes dont la moralité avait fait le plus entier naufrage. La colonisation australienne est restée languissante jusqu'au jour où un afflux d'immigration libre est venu la vivifier ; mais de ce jour aussi les pompeux avantages que la métropole s'était promis de ses larges avances furent jugés. Les premiers *convicts*, au nombre de 760, avaient débarqué au port Jackson, le 26 janvier 1788 : dès 1819, les immigrants volontaires protestaient contre de nouveaux envois et trouvaient un écho énergique parmi le petit nombre de transportés qui étaient redevenus honnêtes et qui se proposaient de faire, à leur tour, souche d'honnêtes gens. Après l'*agitation* que provoquèrent sir William Molesworth et l'archevêque Whately, le système était condamné sans appel dans l'opinion publique, et, quatorze ans plus tard, les colonies australiennes avertissaient nettement la mère patrie qu'elle s'exposait, en le continuant, « à perdre leurs sentiments de loyauté et d'affection ». Dans une période d'un demi-siècle, les établissements pénaux de la Grande-Bretagne lui avaient coûté environ 200 000 000 de francs, sans profit aucun pour la moralité et la sécurité publiques, puisque les crimes et les délits n'avaient cessé de suivre une progression fort inquiétante, puisque dans l'espace de vingt ans leur nombre avait doublé.

Avec tout cela, il n'y a point lieu de trop prendre à la lettre la réputation de peuple sédentaire qui a été faite aux Français. Il y en a environ 40 000 d'établis sur les bords de la Plata, et, depuis une vingtaine d'années, l'émigration a pris, dans nos départements pyrénéens, des proportions de plus en plus fortes et à quelques égards fâcheuses. Elle est très-sensible dans le département des Basses-Pyrénées, surtout dans les arrondissements d'Oloron, d'Orthez, de Mauléon, de Bayonne, dans la plaine de Navarrenx et le pays basque. Elle a gagné les départements voisins, et l'on cite, dans la Haute-Garonne et dans l'Ariége, des villages devenus entièrement déserts. Les émigrants sont des jeunes gens des deux sexes, cultivateurs et ouvriers, dont l'âge varie entre seize et trente ans. Ils partent pour Buenos-Ayres, Montevideo, la Vera-Cruz ; pour la Californie, le Brésil et le Chili. Le motif qui détermine avant tout les garçons à cette expatriation est la crainte du service militaire ; subsidiairement, ils nourrissent l'espoir de faire fortune, et telle est la seule aspiration des filles. Ce dépeuplement a eu pour première conséquence l'abandon des fermes, des usines, des fabriques, et cet abandon lui-même, en augmentant l'étendue déjà trop grande des terres en friche, vaines ou marécageuses, favorise l'insalubrité et prépare le déclin physique des populations restantes. En présence de ces faits qui menacent de ruine un pays jadis prospère, on s'est demandé pourquoi on ne tenterait pas d'attirer dans les villages dépeuplés ces paysans de l'Alsace-Lorraine que l'on n'a point su pousser vers l'Afrique. A défaut d'avantages exceptionnels, ils y trouveraient des mœurs, des habitudes et des cultures qui ne s'écarteraient pas autant des leurs que celles de l'Algérie. Ajoutons à cette occasion que, depuis l'invasion du phylloxera, un bon nombre de vignerons de la Provence, du Cantal, d'Avignon, du Languedoc, ont franchi la Méditerranée et se sont fixés dans la province d'Oran. Leurs premiers essais de viticulture ont fort bien réussi, et si le phylloxera doit continuer ses ravages, qui sait si les vignes algériennes n'arriveraient pas un jour à diminuer, à combler peut-être le déficit de la production vinicole en France ?

D'autre part, l'émigration française vers le bas Canada, pays rempli encore de souvenirs nationaux en dépit de plus d'un siècle de domination anglaise, cette émigration s'est presque doublée, dans le cours de l'année dernière, et l'on nous dit même que l'élément français a pris le pas sur tous les autres, y compris l'élément britannique (1). Sur environ 2400 personnes qui représentent, pour cette année, la part du Havre dans les embarquements à destination du *Dominion*, il y en avait bien, sans parler de deux cents et quelques Alsaciens, 1800 de notre nationalité, provenant du département de la Seine, des cinq départements de la Bretagne, de la Vendée, des Ardennes, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, du Doubs, de la Haute-Saône, de la Savoie, de la Haute-Savoie, du Puy-de-Dôme. De tous ces émigrants, deux cents seulement sont allés dans la Nouvelle-Écosse, et parmi eux il y avait quelques familles d'agriculteurs et surtout de mineurs français, attirés par l'exploitation des riches dépôts houillers de l'ancienne Acadie et de l'île du cap Breton. Peut-être étaient-ce les premiers Français qu'eût vus la presqu'île depuis l'époque où le gouvernement anglais, par un acte doublement flétri par la poésie et par l'histoire, ordonna l'expulsion en masse des Acadiens, pour les punir de leur invincible attachement à leur première patrie ; le reste des émigrants de 1873 s'est établi à Montréal, à Québec et sur les bords du bas Saint-Laurent. Il faut bien croire que l'immigration canadienne a jeté de profondes racines chez nous lorsque l'on constate que beaucoup de partants étaient des femmes et des enfants appelés par un chef de famille, des amis appelés par des amis, des voisins appelés par des voisins. Jusqu'ici, elle est restée plutôt industrielle qu'agricole ; toutefois, en 1873, la proportion des laboureurs a offert un accroissement notable, et c'est avant tout de laboureurs que le *Dominion* a besoin.

On évalue, très-approximativement d'ailleurs, à 1391 millions d'hommes la population totale de notre planète ; près des trois quarts (946 millions) habitent l'Europe, l'Inde et la Chine, c'est-à-dire une superficie qui n'égale pas même le septième des terres. Les six autres septièmes ne renferment donc que 445 millions d'habitants, c'est-à-dire moins de quatre par kilomètre carré. Qu'on défalque les déserts, les steppes et les régions polaires des six septièmes des terres mal peuplées, il reste toujours, en nombres ronds, de 5 à 6 milliards d'hectares capables d'entretenir un bien plus grand nombre d'hommes qu'ils ne le font aujourd'hui ; et, en prenant pour base la densité actuelle de la population en Europe, densité qui flotte entre trente et trente et une personnes par kilomètre carré, on voit que le chiffre actuel des habitants de toute la terre peut aisément doubler, sans que l'espace vienne à leur manquer. Pendant des siècles encore, les peuples trop pressés chez eux pourront se répandre dans les régions vides : les Anglais, les Allemands, les Chinois

(1) Du 15 avril au 4 juillet 1873, la province de Québec a reçu 489 Français contre 277 Anglais, Ecossais, Gallois.

septentrionaux, dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, qui ne portent pas encore cinq habitants par kilomètre carré ; les Italiens, les Français, les Espagnols, dans l'Amérique du Sud (1), l'Égypte et l'Algérie ; les Chinois méridionaux et les Hindous dans l'Indo-Chine, sur les côtes de l'océan Indien, dans le grand archipel asiatique.

Les oreilles françaises sont rebattues de ce thème des publicistes et des pédants d'Allemagne qu'il n'y a plus de rôle à jouer dans le monde pour ces groupes celtiques, ibères et méditerranéens, que l'on désigne d'habitude sous l'expression ethnographiquement très-impropre de peuples latins, parce qu'ils parlent des idiomes dérivés de l'ancienne langue latine. A ne consulter que les chiffres, l'assertion paraît au moins singulière. Fait-on, en effet, le départ par races des 1391 millions présumés d'habitants du globe, on arrive, en effet, à trouver 139 millions de Latins sur lesquels on compte 94 millions de Français, d'Italiens, d'Espagnols, de Suisses et de Roumains. Or, les races germaniques dans leur ensemble, y compris les Hollandais et les Flamands, les Suisses et les Scandinaves, n'atteignent qu'au chiffre d'environ 69 millions, également pour le monde entier. A vrai dire, l'omnipotence rêvée par la Germanie ne repose, au point de vue du nombre, que sur une cinquantaine de millions d'hommes ; encore appartiennent-ils à des États différents et difficiles à réunir dans une action commune. Ces 50 millions, en effet, englobent 9 millions d'Autrichiens et près de 2 millions de Suisses. Quant aux Hollandais, aux Flamands et aux Scandinaves, en tout 14 millions de gens honnêtes et valeureux, ils n'admirent guère que nous sachions le génie de l'Allemagne et moins encore celui de M. de Bismarck, son guide et son inspirateur actuel.

AD.-F. DE FONTEBRUNE.

CAUSERIE LITTERAIRE

Le Crime et la Folie (2), par H. Maudsley, professeur de médecine légale à Londres, est un ouvrage qui intéresse les jurisconsultes, les magistrats, les législateurs, les philosophes, tout autant et plus encore peut-être que les médecins spécialistes. Ceux-ci, en effet, y trouveront des faits curieusement observés, mais eux-mêmes ont pu en rencontrer d'identiques ou d'analogues ; pour le jurisconsulte et le philosophe, c'est une série d'observations saisissantes qui l'invitent à réfléchir. Jusqu'à quel point tel prétendu criminel est-il criminel en effet ? Où est l'indice suffisant de la liberté et de la responsabilité ? Où marquer une limite précise entre la folie et le crime ? Graves questions sur lesquelles l'auteur jette la lumière d'une observation consciencieuse et pénétrante. N'est-il pas, cependant, de par ses habitudes professionnelles, enclin à diminuer la part de la liberté pour faire plus grande celle de la manie, du délire ou de la folie ? Je n'oserais l'affirmer. Je crois même qu'il éprouve une certaine satisfaction à disputer à l'attorney sa proie. Pour lui, un homme sur la sellette devient volontiers une victime à sauver. Il le déclare fou, le trouvant tel sans doute ; mais il avait un certain désir secret de le trouver tel. De même que tout accusé a chance d'être pour le ministère public un coupable, pour l'avocat un innocent, il a chance d'être aux yeux du médecin aliéniste un insensé, un délirant, un monomane, un fou complet, un fou partiel, un maniaque, que sais-je encore ? Les variétés sont nombreuses.

Cette réserve nécessaire ne doit pas nous mettre en défiance plus qu'il ne convient. Il faut seulement remarquer une tendance contraire à celle que nous constatons chez nous. Ici, l'opinion s'est justement émue de certaines détentions arbitraires sous prétexte de folie. On s'est étonné que de grands et gros personnages eussent pu si facilement enfermer dans un cabanon des personnages de dimension moindre qui les gênaient. Une campagne a donc été entreprise contre ces lettres de cachet déguisées. Il n'est pas facile aujourd'hui d'être un fou authentique. Avec M. Maudsley, au contraire, je connais bien des gens qui auraient grand'peine à justifier de leur entier bon sens. Non qu'il veuille faire du mal à personne : au contraire, il veut arracher au glaive de la loi nombre de malheureux qu'elle atteint comme criminels et qu'elle devrait protéger comme aliénés.

Elle est bien exigeante en effet, cette loi, à l'égard de la plupart des fous ; elle a tracé un type idéal de folie auquel bien peu peuvent répondre. Ce fou idéal est supposé agir sans motif ou par un motif qu'il n'entre pas dans l'esprit d'un homme sensé de concevoir. Si un crime a été commis sous l'empire d'un mobile naturel et qui se conçoive, cela suffit pour que l'auteur ait agi avec pleine conscience et entière responsabilité. Ainsi parle la loi. La science lui répond : Non, il n'y a pas un abîme entre l'homme d'un entendement sain et le fou ; car la nature ne va pas par sauts. L'aliéné a les mêmes idées, les mêmes erreurs, les mêmes passions : mêmes causes le portent à agir, mêmes causes le retiennent. La différence apparente, c'est que le fou ne cache pas ses passions ; c'est surtout qu'à l'heure de la surexcitation cérébrale, il devient insensible à l'espoir d'une récompense ou à la crainte d'un châtiment. Tel homme aura été sain d'esprit, bien qu'ayant un tempérament de fou ; à un moment, la maladie éclate, maladie de quelques jours, de quelques heures parfois. Mais ces quelques heures auront suffi pour qu'un acte de violence, un meurtre peut-être, amène l'infortuné devant un jury. Et il sera condamné, car ce jury, que sait-il de ces terribles maladies ? A-t-il étudié les fonctions du cerveau ? En connaît-il les altérations et les dérangements possibles ? Sait-il quelle influence ont les diverses parties du corps sur les fonctions mentales ? Se rend-il compte de certaines tyrannies de l'organisme ? A-t-il creusé les terribles problèmes de la transmission et de l'hérédité ? Non, il ne sait rien de tout cela et de bien d'autres questions encore qu'il serait trop long d'énumérer. Il ne sait rien, et cependant c'est à lui que l'on demandera : Y a-t-il crime ou folie ? Enormité plus étrange encore, le magistrat, qui ne voit pas plus loin que les lois en matières, lui marquera les symptômes et les caractères auxquels seuls la folie se reconnaît devant les [illegible]

(1) On ne sait point assez chez nous que le peuplement de l'ancienne Amérique espagnole égale presque celui des États-Unis de l'Amérique du Nord. Avant la fin du siècle, les 32 millions d'habitants qui déjà y vivent se seront multipliés sans doute jusqu'au chiffre de 69 millions.

(2) *Le Crime et la Folie*, par H. Maudsley, professeur de médecine légale à University College (Londres). — Paris, 1874. Librairie germer Baillière.

naux. C'est de même que si, dans une affaire d'empoisonnement, le magistrat disait aux jurés : Vous déclarerez que du poison a été donné si le cadavre présente telle ou telle tache noirâtre. Pour le poison, on s'en remet aux experts, aux spécialistes, à la science en un mot : pour l'aliénation mentale, c'est autre chose. Le légiste anglais se déclare compétent ; sans études, par une grâce d'état, il sait les cas et les symptômes hors desquels il n'y a pas de folie.

Et sur cela M. Maudsley force le légiste à confesser toutes les variations de sa doctrine de fantaisie. Pour être admis au titre de fou légal, il a fallu d'abord être une bête sauvage; puis il a fallu simplement être un idiot privé de tout discernement, croyant le meurtre permis et bon en soi, le meurtre quel qu'il soit en général, abstraction faite du cas spécial. Puis enfin on a été un peu plus accommodant. Il a suffi d'avoir été privé de discernement lorsqu'on accomplissait l'acte particulier qui est incriminé. Ces variations mêmes montrent bien que sur de telles questions la parole n'est pas aux magistrats, mais aux médecins. Que les aliénistes luttent donc pour avoir enfin une situation semblable à celle des experts-chimistes qui traitent de faits unanimement reconnus hors de la compétence de ceux qui n'ont pas l'instruction nécessaire. Le même courage qui fait braver au médecin les dangers de la peste doit le soutenir dans l'accomplissement de ce devoir sacré contre les attaques des plumes officielles et les cris de la foule réclamant des exécutions.

Faisons maintenant ce que devraient faire les magistrats anglais : déclarons-nous incompétents pour déterminer les conditions et les caractères de la folie. N'essayons pas de discuter les théories du savant médecin sur les innombrables variétés de l'aliénation mentale. Ce que je puis dire, c'est qu'elles reposent sur une quantité de faits observés. Parmi les cas cités, il y en a de bien intéressants; quelques-uns donnent le frisson. Certaines anecdotes sont de véritables petits drames. Je recommande donc ce livre aux lecteurs avides d'émotions en même temps qu'aux jurisconsultes et aux philosophes. Je ne réponds pas, par exemple, qu'ils ne soient pas quelque peu ébranlés dans la confiance que pouvait leur inspirer la solidité de leur bon sens. A vivre ainsi quelque temps avec des aliénés et à constater que tant de gens sont fous qui ne le paraissent pas, on en vient à douter de soi. Pour ma part, j'ai éprouvé le besoin de me rassurer. — J'ai relu la nouvelle recette politique de M. de Girardin, et je n'ai pas bien compris. Excellent symptôme ! me voilà tranquillisé.

M. Louis Rousselet nous donne, dans un magnifique volume splendidement illustré (1) d'après des photographies tirées par lui-même, le journal d'un voyage de près de six années dans l'Inde centrale et dans les présidences de Bombay et du Bengale. Le peu que nous connaissons de ces contrées nous vient des récits des voyageurs anglais, et ces récits datent de plus de cinquante ans. En outre, ces voyageurs n'ont parcouru que certaines portions de ce vaste continent. Les explorateurs français se sont contentés de visiter rapidement les parties inférieures de la vallée du Gange, quelques provinces voisines de Calcutta ou, enfin, celles du sud. Ainsi, en réalité, M. Rousselet partait à la découverte. Il n'a pas voulu suivre l'itinéraire des explorateurs anglais; il aurait pu accomplir son voyage en six mois, il y a consacré six ans. Du sud au nord, de l'ouest à l'est, d'Outakamand à Simla, de Peshawur à Dacca, il a sillonné en tous sens cette immense contrée. Voulez-vous le relevé des kilomètres? Six mille cent cinquante en chemin de fer, trois mille vingt-quatre en voiture ou en charrette, treize cent vingt-neuf à dos de chameau, onze cent quarante-cinq à dos d'éléphant. Ce n'est pas tout de voir du pays, il faut voir le pays : M. Rousselet est un observateur. Il a tout noté : nature et fertilité des différents terrains, routes quand il y en a, industrie, commerce, architecture, ressources, mœurs, coutumes et costumes, superstitions, sectes religieuses, légendes, rien n'est omis. Ajoutez à cela l'élément pittoresque : épisodes de voyage, dangers courus, aventures de chasse, scènes d'intérieur surprises au passage, drames de famille même entrevus en courant. L'auteur n'a supprimé de son journal que ce qui avait un caractère trop romanesque. On pourra regretter qu'il n'ait pas osé tout raconter; mais il fallait que ce beau livre pût être feuilleté dans tous les salons. C'est pour cela que les illustrations sont d'une décence édifiante et préfèrent ne pas toujours traduire fidèlement le texte.

M. Rousselet a reçu partout un accueil qui l'a fort touché. On saluait son entrée dans les villes par des coups de canon, on lui donnait de splendides escortes; les souverains le recevaient avec déférence; l'un d'eux même, en train de tuer sa femme bien aimée qui avait imité Mme Bovary, s'interrompait pour lui faire les honneurs de son palais. Cependant M. Rousselet était un simple voyageur et non le représentant officiel d'une grande nation. Mais ce simple voyageur était un Français, et ce titre seul suffisait. Peut-être un si glorieux accueil a-t-il disposé M. Rousselet à l'indulgence. Sans admirer les Indiens, il les voit d'un œil quelquefois bienveillant. Pour moi; ce qui ressort de ce vaste récit qui embrasse et décrit tout, c'est que ce qu'il y a de meilleur dans l'Inde, c'est l'éléphant.

M. Émile Zola vient de quitter quelques instants le Paris fangeux, nauséabond, trivial, bête et laid, qu'il s'est fait un devoir de peindre. Il s'est accordé une petite échappée vers le pays natal. Il retourne donc vers la Ninon qui écoutait ses premiers contes il y a dix ans, et va lui en raconter de nouveaux (1). Pauvre Ninon, âme simple et bonne, que vas-tu entendre? L'histoire des héritiers Rabourdin ou les aventures des Rougon-Macquart? Non, sans doute! Espérons-le du moins, car tes yeux habitués au soleil doré de la Provence goûteraient peu les humides ténèbres de notre égout collecteur. Quand tu as dit au chantre de Thérèse Raquin : Conte-moi donc, ô Émile, un de ces contes que tu contes si bien, tu songeais à ceux qu'il improvisait autrefois au village. Il a compris, et il revient vers toi pour être quelques instants le provincial des anciens jours. Et, en effet, voici qu'il te parle du passé, des fraises que vous avez cueillies ensemble, de la

(1) *L'Inde des rajahs, voyage dans l'Inde centrale et dans les présidences de Bombay et du Bengale*, par Louis Rousselet. — Paris, 1875. Hachette et Cie.

(1) *Nouvelles recettes*; *Ninon*, par Émile Zola. — Paris, 1874, Charpentier et Cie.

campagne où vous gambadiez en riant, de la haie d'aubépine que vous avez un soir dépouillée. Oui, qui l'eût cru ? M. Zola a bu du lait, du vrai lait ! Il a couru après les papillons ! il s'est amusé à voir bondir dans le pré ou folâtrer dans le ru ces mêmes hôtes de la ferme qu'il nous décrit maintenant déchirés et dépecés à l'étal du boucher ou chantant leur grasse chanson dans la poêle du charcutier. Écoute-le donc, aimable Ninon, évoquer ces doux souvenirs du temps passé. Hélas ! ton poëte en aura bientôt fini avec eux ; je l'entends déjà qui te parle des maraîchers et de la halle, du croque-mort du faubourg Saint-Marceau. Horreur ! — Pauvre Ninon ! à peine près de toi, ton Émile t'échappe : sa pensée est aux halles centrales. Il n'est pas vrai, malgré la chanson, qu'on revienne toujours à ses premières amours : c'est aux dernières qu'on revient fatalement, inévitablement, sans pitié pour les cœurs que l'on brise : Pauvre Ninon !

Faut-il parler du *Cahier rouge* (1) de M. François Coppée ? Lui-même nous avertit qu'il n'y attache pas grand prix. Ce sont petites ébauches que le poëte trace d'une main distraite tout en songeant à des choses plus sérieuses, comme un écolier, tout en apprenant sa grammaire, en illustre les marges de potences ou de profils de professeurs. Il aurait laissé volontiers dans ses tiroirs ces profils, ces zigzags, ces pierrots pendus ; mais M. Lemerre n'a pas voulu. Éditons, éditons toujours ! M. Coppée a opposé une insuffisante résistance : voilà comment a paru le *Cahier rouge* ! Pourquoi M. Coppée n'a-t-il pas eu plus de fermeté ? Qu'il y ait un volume médiocre de plus dans la circulation, le mal n'est pas grand sans doute ; mais ce qui me semble grave, c'est que ces derniers vers vont nuire à leurs aînés. Comment cela, direz-vous, et quel est ce choc en retour, cet effet rétroactif ? Je m'explique. Il vous est sans doute arrivé de trouver suffisamment agréable un visage dans lequel certains traits n'étaient pas absolument réguliers. Quelque temps après, rencontrant ces mêmes traits plus fortement accusés chez un parent, une sœur, je suppose, de la personne qui vous avait plu, ce second visage vous a choqué : faisant alors un retour sur le premier, vous y avez vu accentuées et grossies les imperfections d'abord à peine aperçues. Après l'effet produit par la seconde sœur, vous avez dit de la première : Décidément elle n'est pas belle. Eh bien ! j'ai peur que les fils aînés de M. Coppée ne soient quelque peu victimes de l'impression produite par leurs frères cadets.

Le poëte nous annonce qu'il prépare des œuvres importantes ; à la bonne heure. Espérons que sa muse va enfin gravir les hauteurs au lieu de marcher terre à terre en affectant une allure bourgeoise. Ce parti pris de simplicité et de zézayement, qui ne me plaisait pas immensément dans les œuvres précédentes, devient tout à fait choquant dans le *Cahier rouge*. Il y a disproportion presque constante entre la pensée et l'expression. L'idée tend-elle à s'élever, le style la ramène vers le sol. Puis, de temps à autre, éclate une expression hardie et poétique, comme si M. Coppée se rappelait soudainement qu'il n'écrit pas en prose. Un de mes amis, que ce procédé exaspère, me montre diverses parodies qu'il a commises. C'est, à vrai dire, de la charge ; si j'en cite quelques vers, c'est parce que la caricature, tout en frappant lourdement, peut quelquefois frapper juste. En voici une qui a pour titre : *la Nuit de Noël*. Immédiatement vous croyez que vous allez entendre le chant des orgues, la voix des anges, et monter au ciel ; point du tout, voici le sous-titre : *Réveillon chez la concierge* ; il faut redescendre.

> Au coucou douze coups ont tinté. Pour la terre
> C'est le signal : joie et bombance ! Un locataire
> — C'est celui du troisième — orné de son jambon
> De Mayence, a sonné. Ce locataire est bon,
> Il sait tendre la main à qui sous le faix penche :
> A la loge, en passant, il a laissé la tranche
> Annuelle.....

Mon ami, friand de publicité, voudrait bien que je donnasse toute la pièce : mais je m'arrête là, car les plus courtes plaisanteries sont les meilleures. Cependant on lira peut-être avec plaisir un croquis de banlieue, et je veux le citer :

> L'homme en manches de veste, et sous son chapeau noir
> A cause du soleil ayant mis son mouchoir,
> Tire gaillardement la petite voiture
> Pour faire prendre l'air à sa progéniture.
> Deux bébés, l'un qui dort, l'autre suçant son doigt :
> La femme suit et pousse, ainsi qu'elle le doit,
> Très-lasse, et sous son bras portant la redingote.

Ces vers-ci ne sont plus de mon ami, ils sont de M. Coppée lui-même. Vous ne le croyez pas ? C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Ah ! Monsieur Lemerre ! Monsieur Lemerre !

MAXIME GAUCHER.

(1) Le *Cahier rouge*, poésies par François Coppée. Paris, 1874. Alphonse Lemerre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

J'entendis l'autre jour une petite discussion entre un Français et un Italien, à la suite de quelques plaisanteries adressées par le premier au second sur le goût de ses compatriotes pour les décorations. L'Italien renvoyait vertement ce reproche au Français.

— Nous avons, il est vrai, disait-il, deux ordres de chevalerie, celui des saints Maurice et Lazare et celui de la Couronne d'Italie, et vous n'en avez qu'un seul ; mais le premier est un héritage du Piémont, et le second remplace les ordres innombrables des petits souverains de l'ancienne Italie. Il fallait bien donner quelque consolation aux boutonnières veuves des rubans de Naples, de Toscane, de Lucques, de Parme, etc. C'est à elles que vous devez d'entendre à chaque instant retentir en Italie ces titres : « M. le chevalier, M. le commandeur. » Vous nous raillez sur cela, mais d'année en année ces titres deviennent plus rares, et bientôt ils auront disparu : c'est l'affaire d'une ou deux générations. Si nous avons eu la maladie des décorations, nous en guérirons peu à peu ; en tout cas, c'est à vous autres Français que nous l'aurons due.

Ceci fit dresser l'oreille à tous les auditeurs.

Ce n'est pas pour vous le reprocher, reprit l'Italien, mais à l'époque de la guerre d'Italie vous avez tant demandé notre ruban vert, M. de Cavour a été obligé d'en faire de telles distributions, que nous nous en sommes — passez-moi le mot — quelque peu dégoûtés. Le roi continue néanmoins à faire, une ou deux fois par an, des promotions dans ses ordres des Saint-Maurice et Lazare et de la Couronne d'Italie, mais personne n'y fait attention; les journaux ne reproduisent pas même les noms des nouveaux chevaliers, commandeurs, grands-officiers ou grands-croix. En France, le *Journal officiel* ne publie pas le nom d'un employé des contributions indirectes décoré après trente ans de services, sans que tous les autres journaux ne s'empressent de le répéter. Un individu quelconque est-il décoré, ses proches l'embrassent, ses amis lui écrivent des lettres de félicitation et il leur donne des repas. Personne, il est vrai, ne prend en France le titre de chevalier ni de commandeur, mais tout le monde voudrait bien l'être. Savez-vous quel est le mot le plus usité en France? Celui de « décoré » : il est décoré, il a été décoré, il sera décoré, il espère être décoré. Ce sont des membres de phrase qui reparaissent à chaque instant dans la conversation.

» Un médecin, en Italie, a beau être décoré de la croix des saints Maurice et Lazare, et de la croix de la Couronne d'Italie par-dessus le marché, il ne lui vient pas à l'idée de faire payer ses visites aux malades une *lire* de plus; jusqu'à présent, je n'ai pas rencontré un seul de mes compatriotes qui m'ait dit : « Je sollicite le ruban vert pour m'assurer » de l'empressement des employés de chemins de fer à » m'ouvrir la portière et pour jouir du privilége de voir le » conducteur d'omnibus tenir mon parapluie quand je monte » sur l'impériale. »

» Les ordres de chevalerie! mais ils jouent un tel rôle chez vous, qu'il suffit d'une croix mal donnée pour renverser un ministre.

» Voyez votre ministre de l'instruction publique : il a beau n'être pas bachelier, il a beau demander à voir les dortoirs du Collége de France, il a beau témoigner de la plus large ignorance des questions qui touchent à l'enseignement, tout cela ne fait rien ; ministre il est, ministre il restera. Qu'il s'avise pourtant un beau jour de nommer le jeune Chauffard, son secrétaire, âgé de vingt-quatre ans, chevalier de la Légion d'honneur, aussitôt tout le ministère est en émoi. — Quoi! s'écrie le sous-secrétaire d'Etat, je ne puis obtenir la croix pour deux ou trois de mes amis intimes, et on la donne au jeune Chauffard! — Est-il possible, reprend à son tour le directeur du Muséum d'histoire naturelle, que je sollicite vainement la rosette depuis six mois pour deux savants auxquels je veux du bien, et que le jeune Chauffard soit décoré! Non, je ne puis pas faire autrement que d'envoyer ma démission au ministre.

» Soyez convaincu qu'en Italie nous n'aurions pas fait tant de bruit pour ce ruban juvénile, et que nous aurions tranquillement laissé le ministre de l'instruction nommer son secrétaire Chauffardi ou Chauffardo chevalier des saints Maurice et Lazare ou de la Couronne d'Italie, voire même des deux ordres à la fois, sans nous formaliser le moins du monde de cette fantaisie. Vous autres, Français, vous faites une affaire d'Etat à propos d'un demi-centimètre de ruban, et vous reprochez aux autres peuples leur goût ou plutôt leur passion pour les décorations. Ah! vous êtes de drôles de gens!

II

» Quand je dis de drôles de gens, — poursuivit notre Italien qui commençait à se monter un peu la tête, — j'entends des gens pleins d'eux-mêmes, abondant sans cesse dans leur sens, s'imaginant toujours que le monde entier s'occupe d'eux et les admire.

» Vous allez inaugurer cet hiver votre nouvelle salle d'Opéra; déjà vous êtes convaincus que l'Europe ne songe qu'à ce grand événement, et que la grande préoccupation de tout ce qui porte un nom aristocratique dans cette partie du monde est d'en être le témoin.

» Votre Opéra! Savez-vous ce qu'on en pense à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, à Florence, à Rome?

» — Faut-il, répète-t-on de tous côtés dans ces diverses capitales, que ces Français soient..... Français pour consacrer soixante millions à la construction d'une salle d'Opéra, juste au moment où l'opéra est à l'agonie et où il n'y a d'empressement, de gloire et de succès que pour l'opérette!

» Soixante millions, quand on n'a pas quelques centaines de mille francs pour soutenir l'opéra qui se meurt à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Toulouse! Soixante millions, quand on manque de subsides suffisants pour former et pour retenir à Paris une troupe d'ensemble permanente, et pour empêcher que la capitale de la France en soit réduite à n'avoir que des artistes en représentation comme Clermont-Ferrand et Castelnaudary! Soixante millions consacrés à une salle d'Opéra, quand il n'y a plus en France un compositeur capable d'écrire un opéra!

» Et cette salle qui vous coûte soixante millions, vous ne savez même point par quoi vous l'inaugurerez.

» Vous ne voulez ni de *Robert le Diable*, ni des *Huguenots*, ni du *Prophète*, ni de l'*Africaine*, parce que ce sont des opéras allemands; vous repoussez la *Favorite* parce que c'est un opéra italien; vous hésitez entre la *Muette*, la *Juive* et *Hamlet*. Eh! ne voyez-vous pas que rien n'est plus français que ces opéras signés par un Allemand, et que rien n'est plus étranger à la France que ces opéras écrits par des Français?

» La *Muette* en est-elle moins un opéra italien parce que son auteur s'appelle Aubert et non pas Auberti? Que voyez-vous de particulièrement français dans la *Juive* écrite par un musicien sémite de race, israélite de naissance, Allemand d'origine et Parisien par hasard? Quant à *Hamlet*, il peut être anglais, allemand, suédois, russe, tout ce que vous voudrez; mais français, je l'en défie.

« Et puis voyez la contradiction : pendant que j'entends justifier cette monstrueuse dépense de soixante millions pour une salle d'Opéra, par cet argument que Paris, ville cosmopolite, capitale du plaisir européen, ne doit rien négliger pour donner au monde l'hospitalité que le monde vient lui demander, vous invoquez le sentiment de la nationalité là où précisément il n'a que faire, c'est-à-dire dans une question d'art, et en matière d'opéra, genre dans lequel la France a toujours été complétement dépourvue de nationalité. »

III

Que dirait notre Italien s'il savait que M. le directeur des beaux-arts a fait ordonnancer au ministre pour un million neuf cent mille francs de crédits, destinés à la décoration intérieure de l'Eglise de Sainte-Geneviève, dans un temps où personne ne sait plus faire de la peinture religieuse, et où l'on est obligé de transformer Meissonnier et Millet en peintres de basiliques ?

IV

A Monsieur X..., auteur des Notes et impressions.

« Monsieur,

» Je suis fonctionnaire public de l'ordre administratif. Mes appointements avec les gratifications peuvent s'élever à la somme de sept ou huit mille francs par an, ce qui me classe dans la catégorie des employés supérieurs.

» Entré sans fortune dans l'administration, parvenu au poste que j'occupe par mon travail et par mon application, je n'ai, au bout de vingt ans de services, d'autre revenu que celui de ma place.

» La Providence m'a accordé deux enfants : une fille charmante (je songe depuis longtemps à la marier), et un fils qui donne déjà les plus belles espérances au lycée Fontanes où il achève sa philosophie. Aussitôt son examen de bachelier passé, je le pousse dans l'administration et le budget.

» Son éducation, en attendant, me coûte les yeux de la tête. Il faut en outre que je paye mon loyer, et que je réserve quelque chose pour l'entretien d'Ernestine. Jusqu'ici je suis parvenu, comme on dit, à joindre les deux bouts et à finir l'année sans un sou de dettes ; mais, que la moindre dépense extraordinaire se présente, et voilà l'équilibre de mon budget rompu.

» Or, pour relever le prestige moral de l'administration [illegible] singulièrement affaibli, paraît-il, depuis le 4 septembre, — le gouvernement songerait, d'après ce que me disait tout à l'heure mon chef de division, à imposer de nouveau aux employés supérieurs de toutes les administrations l'obligation d'endosser un uniforme dans les occasions officielles. Nous recevrions donc prochainement un avertissement portant que nul employé supérieur du ministère ne sera admis à la réception du ministre, le jour de l'an, sans être vêtu de l'uniforme de rigueur, comme sous l'empire : chapeau à claque, habit brodé au collet, aux manches et à la taille, gilet blanc, pantalon à bandes d'or, épée à poignée d'argent. Il me sera bien difficile de m'en tirer à moins d'une paire de douze ou quinze cents francs. Quinze cent francs, juste ciel ! Me voilà endetté pour toute ma vie !

» L'ordre moral exige, me dit-on, ce sacrifice de ma part ; l'ordre moral exige [illegible] au lieu de [illegible] pour payer [illegible] mettre de la somme quelque chose de côté afin de faire une dot à sa fille.

» [illegible] ne serait pas content de voir le public [illegible] employés. Ne vous serait-il pas possible de la lui soumettre à ma place ?

» Agréez, Monsieur X..., l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

N... chef de bureau au ministère du...

La meilleure manière de saisir le public de la grave question dont parle M. N... est de publier sa lettre.

V

Le *Journal officiel* contenait ces jours-ci une nomination qui a excité dans le public une sensation prolongée.

Je veux parler de l'entrée de M. Antonin Lefebvre-Pontalis au conseil supérieur de l'agriculture.

M. Antonin Lefebvre-Pontalis n'ayant jamais figuré même dans les rangs de ces agriculteurs en chambre qui fertilisent nos campagnes à la troisième page des journaux, plusieurs personnes voyaient déjà dans sa nomination une marque de favoritisme. J'ai même entendu des gens demander si par hasard M. Lefebvre-Pontalis ne serait pas parent ou allié de la famille Chauffard.

Cette question préoccupe beaucoup d'esprits, le courrier m'apporte tous les matins une foule de lettres dans lesquelles on s'informe à quel genre d'agriculture se livre M. Antonin Lefebvre-Pontalis. A quelle race M. Pontalis consacre-t-il tous ses soins ? A la race ovine, à la race bovine, ou à la race porcine ? Elève-t-il des bœufs, des moutons, des chevaux ou des porcs ou des cochons d'Inde ?

M. Antonin Lefebvre-Pontalis a-t-il jamais été couronné dans un comice agricole pour ses légumes, et primé à la suite d'une exposition, même pour un simple fromage ? M. Antonin Lefebvre-Pontalis a-t-il inventé une batteuse, une moissonneuse, un semoir, une machine agricole quelconque, ne fût-ce qu'une mécanique pour engraisser les dindons ? — Et vingt autres questions du même genre qui indiquent que la race des mauvais plaisants est loin d'être sur le point de s'éteindre en France.

J'étonnerai bien ces questionneurs en leur apprenant que, convaincu — comme il a été le premier à le penser et à le dire — que pâturage et labourage sont les deux mamelles de la France, M. Antonin Lefebvre-Pontalis n'a cessé de consacrer une partie considérable de son temps à l'agriculture et qu'il s'y est acquis une grande célébrité sous divers pseudonymes. Il a introduit sous le nom d'Althen la culture de la garance en France, et c'est sa statue en habit de Persan que l'on voit à Avignon sur la promenade du Rocher ; il nous a donné la pomme de terre sous le nom de Parmentier, et c'est sous le nom de Mathieu de Dombasle qu'il a confectionné la charrue qui rend des services si considérables à l'industrie [illegible].

Personne n'ignore que les spirituels et instructifs articles de la [illegible] dans le *Temps* sortent de la plume de M. Antonin Lefebvre-Pontalis. Médaillé et primé, mais toujours sous des pseudonymes, M. Antonin Lefebvre-Pontalis n'a consenti à avouer que le [illegible] provenant du [illegible] de l'[illegible] du [illegible] et d'une fraction du [illegible] qui [illegible] son nom.

Il n'est personne qui ne sache tout cela dans l'arrondissement de Pontoise, où est située la propriété de M. Antonin Lefebvre-Pontalis, et nul dans Seine-et-Oise n'est assez ignorant du haut point où il a poussé la culture du topinambour en grand, pour s'étonner que le ministre ait jugé à propos de le mettre au conseil d'agriculture.

Il est question de le faire entrer également dans le conseil supérieur du commerce et dans le conseil supérieur des manufactures, où ses lumières ne rendraient pas moins de services que dans le conseil supérieur de l'agriculture.

VI

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que j'ai vu pour la première fois s'étaler en tête de la deuxième colonne de la deuxième page d'un journal sérieux ce mot sinistre : CHRONIQUE !

La chronique, jusqu'alors reléguée dans le feuilleton, tantôt sous son vrai nom, tantôt sous le pseudonyme de *Revue de Paris*, de *Lettres parisiennes*, etc., prenait donc possession des appartements du premier étage et affichait la prétention d'y recevoir tous les jours, ou pour le moins quatre ou cinq fois la semaine !

La chronique avait enfin atteint son but; elle se faufilait de la presse du demi-monde dans la presse comme il faut ; elle s'asseyait à côté du premier-Paris et de l'article *Variétés*.

A l'exemple du grave journal qui consentait à se faire le chaperon de la chronique et à l'introduire dans la bonne société, un second, un troisième, puis un quatrième journal lui ouvrirent leur porte à deux battants. Aujourd'hui il n'est guère qu'un ou deux journaux où elle n'ait ses grandes et petites entrées. La chronique, il faut en convenir, a beaucoup gagné à la fréquentation des grands journaux ; elle montre de la tenue, elle surveille son langage, elle n'offense ni les oreilles, ni l'esprit ; elle est littéraire — et voilà le danger.

La chronique des grands journaux s'alimente surtout par les livres ; amie des libraires et des auteurs à la mode, elle obtient d'eux le plus facilement du monde communication des ouvrages qu'ils vont publier ; elle en emporte les bonnes feuilles à son logis ; des ciseaux à la main, des pains à cacheter à la bouche, elle lit ces feuilles avec une rapidité fiévreuse, et elle en détache des fragments bientôt reliés entre eux au moyen de quelques phrases; les feuillets numérotés, voilà une chronique bâclée, et l'on envoie le paquet à l'imprimerie.

Quel mal, me dit-on, voyez-vous à cela ? — Quel mal ? Mais, monsieur, cela c'est la mort de la critique littéraire dans les journaux : elle était bien malade déjà; la chronique la tue.

L'article *Variétés*, le jour où il a vu la chronique prendre place à son côté, aurait bien dû s'attendre au sort qui le menace ; il ne tardera pas à être obligé de céder la place à celle à qui il a si imprudemment accordé l'hospitalité : « La maison est à moi ! » dira Mme Tartufe; et en effet la maison ne tardera pas à lui appartenir.

Pauvres livres ! Découpés par les ciseaux de la chronique, collés avec les pains à cacheter de la chronique, servis au public sous la forme de chronique, ils ne seront bientôt plus que l'aliment banal de la curiosité : tout livre impropre à cet usage, tout livre dont on ne pourra pas tirer une chronique au moins, sera comme s'il n'existait pas devant le public.

La chronique du grand monde a rendu impossible l'esprit du grand monde ; la chronique dramatique a tué la critique dramatique ; la chronique littéraire tuera la critique littéraire ; la chronique, sous toutes ses formes, est la reine du monde actuel. *God save the queen !*

VII

Je suppose qu'un inconnu se présente chez le rédacteur en chef d'un journal important et lui tienne à peu près ce langage :

— La situation politique est pleine de périls; j'ai trouvé un moyen infaillible de les conjurer, et je viens vous le proposer. Voici le remède sous forme d'article : l'Assemblée nationale a fait son temps; elle est impuissante, on n'en peut plus rien tirer absolument; c'est pourquoi je lui assure six ans de plus. Que pensez-vous de ce moyen ?

— Il me paraît excellent, répondra le rédacteur en chef; mais veuillez me laisser votre article ; j'ai besoin de le lire avec attention avant de prendre une décision.

A peine l'inconnu parti, le rédacteur en chef appelle son garçon de bureau.

— François, lui dit-il, vous venez de voir sortir cet individu à l'œil égaré ?

— Oui, monsieur.

— Quand il se présentera de nouveau, vous lui remettrez ce manuscrit, et sous aucun prétexte vous ne le laisserez pénétrer ici.

Qu'arrivera-t-il pourtant si l'inconnu est assez riche pour avoir, comme M. de Girardin, son journal à lui ? Il y insérera son article tout au long, et on le discutera. Tout le monde, heureusement, n'a pas trois ou quatre cent mille francs de rente comme le propriétaire actuel de la *France*, et ne peut pas se donner le luxe d'un journal. C'est précisément ce qui manque à M. Gagne.

M. de Girardin écrit depuis quarante ans environ, et depuis quarante ans il ne cesse d'émettre sur tous les sujets des idées de la force de celle dont il s'est fait le parrain dernièrement, et qui consiste à accorder à l'Assemblée de Versailles une durée d'existence égale à celle des pouvoirs du Président de la république. Il discute gravement ces idées biscornues dans un journal à lui, et depuis trente ans on le traite d' « éminent publiciste ». S'il colportait lui-même ses idées de journal en journal, on le traiterait de fou.

La première chose à faire pour certains hommes politiques est donc de se mettre dans leurs meubles.

X***

BIBLIOGRAPHIE

Lexicologie allemande

On sait le zèle avec lequel nos « ennemis héréditaires » étudient le français. Bien que notre langue ait perdu le prestige qu'elle exerçait encore au siècle dernier et qu'elle ne soit plus la langue diplomatique universelle ; bien que les lettres et

les savants de chaque pays écrivent aujourd'hui dans leur langue maternelle, le français n'en est pas moins resté la langue des salons, celle que tout homme bien élevé doit posséder. Cette considération explique la place importante que le français tient dans le programme d'études des colléges allemands, et le soin avec lequel on continue plus tard cette étude ébauchée au collége. Aussi, le nombre des mots français qui ont envahi l'allemand est si grand que les puristes jettent le cri d'alarme et adjurent leurs compatriotes de parler bon allemand dans l'empire d'Allemagne. — On pouvait se résigner à ces emprunts au temps où Paris donnait le ton à l'Europe; mais la dignité nationale s'en offense aujourd'hui que Berlin a supplanté Paris! — Cette croisade, qui ne semble pas appelée à un grand succès, ne nuit en rien à une étude de notre langue qui se généralise de plus en plus. Pendant la dernière guerre, les chefs de l'armée allemande avaient cherché à y aider en mettant entre les mains de leurs soldats de petits manuels de conversation dans les deux langues. Les dialogues roulaient principalement sur les besoins physiques, financiers, moraux, etc., du soldat allemand en campagne. En voici des extraits : « Avez-vous de l'argent sur vous? — Mais oui, pourquoi? — Prêtez-m'en un peu; je voudrais acheter quelque chose et j'ai oublié malheureusement ma bourse. » — « L'ennemi a-t-il établi là-bas une grand'garde? Où sont postées les sentinelles éparses? Montrez du doigt où elles sont placées. Si vous mentez, je vous fais fusiller sur-le-champ. » — « Mademoiselle, je vous aime déjà depuis le moment que je vous ai vue pour la première fois. Je me permets de vous offrir mon cœur et ma main... (1) »

Une preuve capitale de l'activité mise à l'étude du français nous est fournie par le volumineux et remarquable *Dictionnaire* de M. Sachs (2) qui se publie en livraisons à Berlin depuis 1869.

M. Littré, dans une lettre que l'auteur allemand reproduit avec un juste orgueil, avait encouragé M. Sachs dans son dessein de faire un dictionnaire vraiment international : « Il y a deux espèces de dictionnaires, disait-il, les nationaux et les internationaux. J'en fais un de la première espèce : vous, vous en faites un de la seconde. L'objet de l'un est de représenter à un peuple [illegible] de son langage; l'objet de l'autre est de servir aux communications entre deux peuples. » C'est un programme qu'il est difficile de remplir, et nous constatons, sans [illegible] M. Sachs, que son *Dictionnaire* est surtout fait au point de vue allemand. A cet égard, il constitue un progrès important de la lexicographie allemande, et il permet aux Allemands de pénétrer [illegible] le *Dictionnaire* de M. Sachs [illegible] ceux ont gardés, non-seulement les termes techniques des arts et des sciences, mais toute la langue de notre époque, voire des termes de fantaisie, qui émaillent nos journaux et nos pièces de théâtre. Ce soin est même poussé à l'excès.

A côté des *parisianismes* ont pris place quelques provincialismes et quelques mots patois, ceux, par exemple, qu'on rencontre dans les romans de George Sand. La prononciation est indiquée (pour les Allemands) par un système de transcription qui nous semble compliqué; mais affaire à eux! Pour s'épargner certaines abréviations (non pas qu'elles lui déplaisent..... mais parce qu'elles tiennent de la place), M. Sachs a eu l'idée originale de distinguer certaines classes ou certaines acceptions de mots par des signes de son invention. Outre les signes d'usage général, il a imaginé de désigner les mots d'argot par une potence, les mots ou les acceptions rares par une comète, les termes de marine par une ancre, les termes de botanique par une fleur, etc. L'effet de ces signes n'est pas disgracieux, d'autant que l'exécution typographique de l'ouvrage est fort soignée.

De la partie allemande-française, trois livraisons seulement ont paru qui n'achèvent pas la lettre B, et nous devons en remettre l'examen à une autre époque. Ce que nous en avons vu confirme notre dire, que ce *Dictionnaire* est surtout fait pour les Allemands; quelques abréviations allemandes ont été conservées, et M. Sachs dit lui-même n'avoir donné place qu'exceptionnellement aux termes du langage populaire et de l'argot. Pourtant, on a admis certains *berlinismes* et *viennismes* et quelques termes archaïques qui se rencontrent dans les auteurs. A ce titre, par les nombreux exemples de ses articles et par sa vaste nomenclature technique, ce dictionnaire peut rendre des services aux Français déjà familiarisés avec l'allemand.

H. G.

(1) [illegible] M. le [illegible] Deschanel, *Peuples* [illegible] 1872, p. 161.

(2) *Dictionnaire* [illegible] par Charles Sachs. Berlin et Paris. Vol. I *Français-Allemand*, 1869-1873, xxii-xvi-1063 (1 [illegible]). — Vol. II, [illegible], 1874-1875. [illegible] paru.

BULLETIN

École pratique des hautes études

[illegible]

Programme des conférences pour le premier semestre de l'année 1874-1875

Philologie et antiquités grecques. — Philologie : M. [illegible]. Études critiques sur divers textes anciens, les vendredis, à huit heures.

M. [illegible]. Éléments de la critique des textes, les lundis, à huit heures. — Explication des *Mémorables* de Xénophon, les samedis, à huit heures.

Antiquités : M. [illegible]. Examen critique des documents, lois, décrets, témoignages, contrats, etc., insérés dans les discours des orateurs attiques, les mercredis, à huit heures et demie.

Philologie latine : M. [illegible]. Critique de textes, les mardis, à deux heures et demie.

M. Louis Havet. Explication grammaticale des auteurs, les lundis, à une heure et demie. — Syntaxe latine, les vendredis, à une heure et demie.

Langues et littératures [illegible] M. [illegible]. Les colonies romaines de l'Afrique et de la Gaule, les lundis, à dix heures. — Explications d'inscriptions, les vendredis, à dix heures.

Histoire : M. [illegible]. Première année, Étude des sources [illegible] d'histoire de France, les [illegible], à quatre heures et demie. — Seconde année, Critique de textes, les lundis, à quatre heures et demie. — Troisième année, [illegible], les samedis, à quatre heures et demie.

M. Thévenin. Première année, Antiquités germaniques, commentaire de la *Germanie* de Tacite, les mercredis, à quatre heures et demie. — Seconde année, Institutions carolingiennes, les mercredis, à cinq heures et demie.

Grammaire comparée : M. Michel Bréal. Questions de grammaire comparée ; formation des mots ; théorie du verbe ; études sur le vocabulaire latin d'après Nonius Marcellus, les lundis, à trois heures.

Langues romanes : M. Gaston Paris. Première année, Exercices pratiques de philologie romane, les samedis, à quatre heures et demie. — Seconde année, Etudes critiques sur les diverses formes françaises et étrangères de la *Chanson de Fierabras*, les mardis, à quatre heures et demie.

M. Darmesteter. Première année. Introduction générale à l'étude des langues romanes ; phonétique et formation des mots, les mercredis, à huit heures du soir. — Seconde année, Morphologie et syntaxe, les vendredis, à quatre heures et demie.

Langue sanscrite : M. Hauvette-Besnault. Suite des études sur le théâtre de *Kalidâsa*, *Vicramorvaci* et *Mâlavicagnimitra*, les jeudis, à neuf heures et demie.

M. Bergaigne. Première année, Eléments de la grammaire et explication de l'*Anthologie* de Lassen, les vendredis, à huit heures du soir. — Seconde année, Explication de la *Chrestomathie* de Benfey et de la *Chrestomathie védique* de Delbrück, les jeudis, à deux heures et demie.

Langue persane et langues sémitiques. — Langues persane et arabe : M. Guyard. Conférences de persan ; les samedis à huit heures du soir : Exposition des principes de la grammaire ; explication du *Dabistan*.

Conférences d'arabe, les mercredis, à deux heures, savoir : pour les élèves de première année : Exposition des principes de la grammaire ; — pour les élèves de seconde année : Explication de divers textes en vue de la formation d'une chrestomathie.

Langues hébraïque, syriaque et chaldaïque : M. Carrière. Langue hébraïque : Première année, Etude élémentaire de la langue, et explication grammaticale du livre de Ruth, les lundis et les mercredis, à huit heures et demie. — Seconde et troisième années, Interprétation du livre de l'Ecclésiaste, les vendredis, à neuf heures et demie.

Langue syriaque : Explication de morceaux choisis dans les *Chrestomathies* de Rœdiger et de Kœrs, et lecture de manuscrits, les lundis et les mercredis, à neuf heures et demie.

Archéologie hébraïque : Première partie, Géographie et histoire de la Palestine, les vendredis, à neuf heures et demie.

Philologie et antiquités égyptiennes : M. Maspero. Explication de stèles des XVIIIe et XIXe dynasties, les mardis, à dix heures (au musée du Louvre). — Cours de grammaire égyptienne ; explication du papyrus d'Orbiney, les vendredis, à quatre heures et demie.

M. Heumann. Cours de langue allemande, les lundis, à heures du soir.

École libre des sciences religieuses

16 rue de l'Abbaye, 16.

Programme des cours, 2e année, 1874-1875

Théologie dogmatique. — M. Matter : Etude psychologique de la foi et de son rôle dans la vie chrétienne, tous les vendredis, à quatre et demie.

M. Lichtenberger : Le problème christologique et les solutions apportées par la théologie moderne, tous les mercredis, à quatre heures et demie.

Théologie historique. — M. L. de Pressensé : Première période de l'histoire des dogmes, tous les jeudis, à dix heures et demie.

Exégèse et critique sacrée. — M. Ph. Berger : Langue hébraïque et interprétation de quelques passages choisis de l'Ancien Testament, tous les mardis, à quatre heures et demie.

M. Sabatier : Interprétation de l'Épître aux Galates, tous les mardis, à trois heures et demie.

M. Sabatier : La vie et les épîtres de Paul (Introduction critique au livre des Actes et aux Epîtres), tous les samedis, à quatre heures et demie.

M. E. Vaucher : Interprétation de l'Evangile selon saint Mathieu, tous les lundis et vendredis, à trois heures et demie.

Théologie pratique. — M. Bersier : Etude comparative des divers plans suivis dans les cathéchismes et les cours d'instruction religieuse. — Exercices de prédication, tous les lundis, à quatre heures et demie.

Les deux premières leçons de chaque cours seront publiques. Ensuite une inscription de 25 francs sera exigée et donnera le droit d'assister à tous les cours.

La première leçon aura lieu mercredi 2 décembre, à quatre heures et demie du soir, rue de l'Abbaye, 16. Les autres suivront dans l'ordre indiqué.

La séance publique d'ouverture aura lieu sous la présidence de M. de Pressensé, le lundi 30 novembre, à huit heures du soir, 3, rue de l'Abbaye, au 1er étage, au-dessous du local de la Société de chirurgie.

Indépendamment des cours, des *Conférences publiques* auront lieu chaque semaine, à partir du milieu de janvier, le mardi soir à huit heures, 3, rue de l'Abbaye.

L'ouverture et les sujets de ces conférences seront ultérieurement annoncés.

Salle Saint-André

29 rue d'Antin

M. Paul Albert a repris son cours libre de littérature française, tous les jeudi, à une heure. Il continue cette année l'histoire de la littérature française au XIXe siècle et traite particulièrement du *romantisme*.

COURS POUR LES FEMMES

Dirigés par M. Georges Renaud, lauréat de l'Institut

M. Georges Renaud : Géographie physique et historique, cosmographie. — Histoire ancienne et moderne. — Economie publique et privée, droit usuel.

M. A. Gary : Histoire des moralistes anciens.

M. Henri de Lapommeraye : Littérature française et étrangère.

La séance d'ouverture de ces cours aura lieu le 6 décembre. Président, M. Laboulaye ; orateur, M. J.-J. Clamageran.

Conférences du boulevard des Capucines, 39

A HUIT HEURES ET DEMIE DU SOIR

M. Henri de la Pommeraye : La semaine dramatique, le lundi 30 novembre 1874.

M. Louis Leger : L'Allemagne et les peuples non allemands. — La lutte héréditaire des Allemands et des Slaves. — La Russie. — Le mardi 1er décembre 1874.

Mme Clémence Royer : De la rénovation philosophique en France, le mercredi 2 décembre 1874.

M. Francisque Sarcey : Etudes théoriques sur le théâtre, le jeudi 3 décembre 1874.

M. Louis Jacolliot : Système des Indous sur les déluges périodiques. — Les peuples et les continents disparus. — Les civilisations orientales contemporaines des périodes glaciaires en Europe. — L'homme polaire et l'homme des tropiques. — Le vendredi 4 décembre 1874.

M. Emile Blemont : *Tragaldabas*, le samedi 5 décembre 1874.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 23 5 DÉCEMBRE 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Les revenants des trois monarchies ont repris possession de la galerie des tombeaux, et comme les spectres vont vite en besogne, déjà ils sont aux prises. C'est une triste mêlée : il s'en échappe comme une rumeur de chuchotements plaintifs, ou menaçants, ou suppliants, sorte de bruissement étouffé que nous ne laissons pas cependant de percevoir au dehors. Et en effet, la France prête l'oreille, elle écoute, elle attend l'heure où elle pourra élever la voix à son tour. Quand donc retentira le chant du coq, clair, vibrant, sonore, qui fera évanouir les ombres?

Pour le moment, contentons-nous de recueillir les propos qui nous arrivent d'outre-tombe. Il n'est pas indifférent de savoir que M. le comte de Chambord veille sur nous. Nous pouvons nous fier à lui : il est parfaitement résolu à ne point permettre que le septennat soit organisé ; ce serait une trop dangereuse machine. Je n'ai jamais cru, je l'avoue, à la conjonction des centres, mais il n'était pas absolument déraisonnable d'appréhender quelque chose comme un renouvellement de la conjonction des droites. A cette heure nous pouvons être tranquilles : M. le comte de Chambord a déjoué l'embûche où nombre de ses amis seraient peut-être tombés comme par mégarde.

D'autre part, le centre droit ne veut pas avoir réussi pour rien. Il y a un an, à éluder le rétablissement de la royauté légitime. Déjoué ou déçu, il s'obstine, contre toute espérance. Quoi de plus naturel ? Il persistera donc plus que jamais à exclure le Roy, et comme on n'élimine sûrement que ceux qu'on remplace, M. le maréchal de Mac-Mahon restera à son poste. Il l'a promis : jamais le centre droit n'admettra que M. le Président de la république se puisse dédire : le message en fait foi.

Ainsi, nous n'avons qu'à laisser faire. Nos adversaires se chargent, les uns après les autres, d'écarter eux-mêmes les obstacles qui auraient pu retarder une fois encore la Révolution dans son cours. Voici tantôt quatre-vingt-six ans qu'elle dure. La route est longue. Nous avons dépassé déjà bien des étapes et bien des haltes, empire, restauration, royauté de juillet. Le centre droit espérait réussir à nous retenir en chemin une fois de plus, sous couleur de septennat. La tente était dressée, l'abri préparé, tout semblait prévu pour y installer confortablement la bourgeoisie à distance de la multitude. Mais voilà : M. le comte de Chambord n'entend pas qu'on s'arrête, sinon pour revenir au point de départ. En marche donc : nous touchons au terme : l'avènement définitif de la démocratie approche.

Les meilleurs esprits se préparent à ce grand événement sans trouble, témoin M. de Lavergne, mais non sans une ardente curiosité de savoir ce que sera cette France nouvelle dont quelques traits déjà apparaissent au regard. M. le Président de la république nous la montre telle qu'il la voit, laborieuse, amie de l'ordre, sans lequel un peuple ne saurait vraiment s'appartenir à soi-même. Et en effet qu'est-ce que l'ordre, dans la vie d'un peuple comme dans la vie des individus, sinon la pleine et constante possession de soi ?

M. le maréchal de Mac-Mahon n'avait point ambitionné l'honneur de présider à l'entier accomplissement du long effort, maintenant presque séculaire, que nos pères ont commencé en 89 et qui s'achève. C'est à lui néanmoins qu'est échue cette grande tâche. Souhaitons qu'il ne se méprenne point sur la puissance de l'évolution qui doit nous conduire jusqu'au seuil des temps nouveaux. Une circonstance est de bon augure : on chercherait vainement dans son message un indice de la secrète horreur qu'inspire aux contradicteurs de M. de Lavergne la souveraineté du nombre. Le premier magistrat de la république restera le serviteur scrupuleux de la loi, c'est lui qui l'affirme ; or, la loi ne peut plus être désormais que l'expression de la souveraineté, qui réside dans le nombre. La fidélité promise par M. le maréchal de Mac-Mahon est donc une garantie suffisante, il n'en faut rien de plus pour attendre au but vers lequel nous tendons.

AN. D.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. ÉMILE GEBHART

Le pape Léon X

Le pape Jules II était mort en février 1513 « maître et seigneur du jeu du monde », écrit un ambassadeur vénitien, laissant à l'Église la domination temporelle de l'Italie, roi de la Péninsule, de Plaisance à Terracine, convaincu que son œuvre était bonne et durable et que les Français enfin chassés au delà des Alpes, Venise brisée par la *Ligue de Cambrai*, Milan rendue aux Sforza et Florence aux Médicis, Rome, protégée par les armées de l'Empire et de l'Espagne, était désormais le centre politique de la chrétienté. « Aujourd'hui, disait Machiavel, le roi de France lui-même a du respect pour la puissance pontificale ». Celui que les contemporains surnommaient le *pontife terrible*, tout en montant à l'assaut des villes le casque en tête et le sabre au poing, soucieux des abus qui ruinaient l'Église, inquiet peut-être du choix de son successeur, avait fulminé l'anathème contre la simonie dans l'élection des papes. La mort le frappa tout d'un coup, dans l'exaltation d'un incomparable orgueil, et le premier soin des cardinaux, à l'ouverture du conclave, fut de décider que les bénéfices et les dignités du nouvel élu seraient partagés entre ses électeurs. Ils étaient donc sur le point de choisir le plus riche et le plus médiocre prélat du sacré collége, Raphaël Riario, neveu de Sixte IV; mais, grâce aux négociations des plus jeunes Éminences qui voulaient un pape libéral et pacifique, les suffrages se portèrent sur un cardinal de trente-huit ans, Jean de Médicis, fils de Laurent le Magnifique. Il n'était encore que diacre : on lui donna la prêtrise le 15 mars; le 17, il fut sacré évêque; le 19, il célébra sa première messe, reçut la tiare et bénit le peuple pontificalement. Le 11 avril, Léon X, monté sur le cheval turc dont il s'était servi à la bataille de Ravenne, escorté des cardinaux et des ambassadeurs, traversa Rome en grand appareil et se rendit à Saint-Jean de Latran, où il trouva trois cent mille sequins accumulés par Jules II qu'il se hâta de dissiper en réjouissances et en spectacles. En bon parent il donna, quelques jours plus tard, l'archevêché de Florence avec le chapeau rouge à son cousin Jules, le futur Clément VII. Le joyeux Bibbiena et un petit-fils d'Innocent VIII, âgé de vingt ans, reçurent pareillement la pourpre.

Un nuage très-léger paraissait, dès le début du règne, sur le ciel : une conspiration florentine contre les Médicis, où Machiavel s'était engagé maladroitement peu de temps avant l'élection. Le secrétaire d'État fut disgracié, enchaîné aux jambes, avec six tours de cordes sur les épaules, et mis à la torture. Boscoli et Capponi, les chefs du complot, montèrent sur l'échafaud. Deux moines qui les assistaient dans leur dernière nuit leur rappelèrent, avec une liberté d'esprit digne du révolutionnaire Savonarole, cette opinion de saint Thomas : « Si le tyran règne par violence et malgré le peuple, il est méritoire de conspirer contre lui. » Mais le nouveau pontife se riait des moines, et les splendeurs de son avénement lui cachèrent les signes précurseurs d'une tempête dont Alexandre VI avait pressenti les périls, et dont Jules II n'avait [illegible] conjurer les [illegible]

I

Si le conclave ne s'était proposé que de placer un grand seigneur lettré et bienveillant au gouvernement de l'Église, l'élection de Léon X était assurément des plus heureuses. Il appartenait à la plus puissante famille de l'Italie et, dès l'enfance, s'était habitué aux grandeurs temporelles. A l'âge de huit ans, il avait reçu de Louis XI l'archevêché d'Aix. Il était à treize ans cardinal, chanoine des cathédrales de Florence, de Fiesole, d'Arezzo, recteur de Carmignano, de Giogoli, de San Casciano, de Saint-Jean du Val d'Arno, de Saint-Pierre de Casale, de Saint-Marcelin de Cacchiano, prieur de Montevarchi, chantre de Saint-Antoine de Florence, prévôt de Prato, abbé du Mont-Cassin, le premier monastère de l'Italie, de Saint-Jean de Passignano, de Miransù du Val d'Arno, de Sainte-Marie de Morimondo, de San-Martino, de Fontedolce, de Saint-Sauveur, de Vajano, de Saint-Barthélemy d'Anghiari, de Saint-Laurent de Coltibuono, de Sainte-Marie de Montepiano, de Saint-Julien de Tours, de Saint-Just et de Saint-Clément de Volterra, de San-Stefano de Bologne, de San-Michele d'Arezzo, de Chiaravalle près de Milan, du Pin en Poitou et de la Chaise-Dieu en Auvergne. Ces hautes dignités ecclésiastiques n'imposaient d'ailleurs aucun devoir spirituel au cardinal adolescent. Il put à loisir étudier le grec aux leçons de Politien, de Démétrius Chalcondyle et de Pierre d'Egine, les lettres anciennes et modernes avec Bernard Michellozzi et Bibbiena, la philosophie et les sciences avec Marsile Ficin et Pic de la Mirandole. Il prit le goût des belles choses en parcourant les riches collections d'art réunies par son père, parmi les statues et les tableaux de ses palais et de ses villas. Il se forma à la poésie légère à l'audition des *chants carnavalesques* et des *chansons à danser*, dont Laurent lui-même composait les paroles. Filippo Decio et Bartolomeo Sozzini l'initièrent au droit canon et au droit civil. Il se livrait avec passion aux exercices du corps et dépensait à la chasse à courre le temps qu'il dérobait aux livres, Il s'occupa même de théologie et reçut de l'université de Pise, à l'âge de dix-huit ans, le grade de docteur. De longs voyages à travers l'Allemagne, les Flandres et la France, en compagnie de onze jeunes gentilshommes, un séjour incognito à Rome vers la fin d'Alexandre VI, la vie des camps en qualité de légat dans les armées de Jules II, achevèrent l'éducation du prince à qui la fortune réservait le trône de Grégoire VII et de Boniface VIII.

A peine assis dans la chaire de saint Pierre, Léon X se crut assez puissant pour s'abandonner à la fâcheuse passion qui tourmentait la papauté depuis un quart de siècle : le népotisme. « Songeons à jouir et faisons du bien aux nôtres », répétait-il à son frère Julien. Non content de régner sur Florence par sa famille, il convoitait pour les siens le Milanais et le royaume de Naples; il songea à créer pour son neveu Laurent un royaume de Toscane, et pour Julien une principauté de Modène, Reggio, Parme et Plaisance; il rêva même de donner à un Médicis la couronne impériale. Tous ces projets, poursuivis à l'aide d'une politique étourdie, capricieuse et fourbe, jetèrent de nouveau l'Italie en de dangereuses complications. Par ambition de famille, Léon X attira sur le saint-siége les plus sérieux périls. Il reculait ainsi fort au

delà de Jules II, qui n'avait guerroyé que pour la grandeur de l'Église, au delà même d'Alexandre VI qui, du moins, avait délivré l'Italie de ses tyrans : il retombait dans la politique sénile et scandaleuse de Sixte IV.

Cependant il reprenait les plans de Jules II et confondait en une seule les deux principales entreprises de son prédécesseur : l'asservissement de Venise et l'abaissement de la France. Fort de l'alliance de l'empire, de l'Angleterre et de l'Espagne, il opposa une armée suisse, à Novare, aux Français de la Trémouille, et, — tandis que les Anglais envahissaient la France par le nord, les Espagnols par la Guyenne et les Suisses par la Bourgogne, — l'armée pontificale pénétra jusqu'aux lagunes, les boulets de Raymond de Cardona incendièrent les plus riches quartiers de Venise, et l'on apprit avec horreur qu'un vassal de l'Empire, à la solde du Saint-Père, crevait les yeux et coupait l'index aux habitants du Frioul. L'Italie trahie par le pape, en proie au pillage des Suisses, aux cruautés des Espagnols, s'obstinait à regarder du côté de la France qui, une première fois, au temps de Charles VIII, l'avait pour quelques jours sauvée des Médicis. Mais Louis XII, las de la guerre, cédait déjà aux adroites caresses de Léon X qui, effrayé des menaces du sultan Sélim, s'efforçait de rétablir la paix parmi les princes de la chrétienté. L'Italie semblait n'être plus désormais que l'apanage des Médicis, lorsque apparut François Ier. Il plut au roi très-chrétien d'ouvrir son règne par un chapitre de roman chevaleresque et de briser les chaînes de la belle captive tout en conquérant l'opulent duché de Milan. Il partit donc avec l'ardeur imprévoyante d'un paladin du roi Artus et, déjouant la stratégie des Suisses qui gardaient tous les passages praticables des Alpes, lança ses fantassins et sa pesante artillerie à travers les glaciers et les roches du col de l'Argentière. En quatre jours, à l'aide de la mine, le long des précipices, sur des poutres glissantes au-dessus des gouffres, les canons descendus et remontés par des câbles, l'armée française, forte de quarante mille hommes et très-légère de vivres, passa, déboucha aux sources du Pô et, culbutant Prospère Colonna surpris à table, aidée par une manœuvre habile des Vénitiens, marcha vers Milan et prit position dans la plaine de Marignan. Les Espagnols et les pontificaux hésitaient, prêts à se replier; mais vingt mille Suisses, accourus du Saint-Gothard, rejoignaient à Milan dix mille de leurs compatriotes à qui le cardinal de Sion soufflait la passion furieuse du combat. « Je veux, répétait-il, me laver les mains dans le sang des Français. » La bataille commença le 13 septembre 1515 et dura deux journées. Le premier jour François Ier et le connétable de Bourbon, en dépit de trois avertissements, se laissèrent surprendre. François n'eut que le temps de recevoir des mains de Bayard le sacrement de chevalier et de sauter à cheval. Ce jour-là, la bataille parut perdue. Sans l'infanterie et les volées de l'artillerie, les Français étaient écrasés. Le cardinal de Sion dépêcha un premier courrier à Rome, où le pape fit allumer des feux de joie. Mais dès que la lune eut disparu, tandis que sonnaient dans le camp les cornes d'Uri et d'Unterwald, les vieux capitaines de François Ier manœuvrèrent en silence l'artillerie et reformèrent l'armée derrière les canons. Dès l'aube, soixante-douze gueules de bronze éclatèrent sur les Suisses intrépides, qui tinrent pied, puis revinrent droit aux canons et furent broyés. A dix heures du matin on entendit au loin le cri de guerre de Venise : *San Marco! San Marco!* C'était la cavalerie de la république qui avait couru toute la nuit et devançait les fantassins de Saint-Marc. Alors les Suisses, rompus, décimés, abandonnant dix mille d'entre eux sur le champ de bataille, reculèrent sur Milan fièrement et à pas comptés. Mais le lendemain, ils acceptèrent cordialement l'or de François Ier et reprirent le chemin de leurs montagnes, déchus à tout jamais de leur vieille gloire militaire.

Les feux de joie n'étaient pas encore éteints dans Rome, que l'ambassadeur de Venise courait de grand matin au Vatican et se présentait à Léon X qui vint à lui à demi vêtu. « Votre Sainteté, dit-il, m'a donné hier une fâcheuse et fausse nouvelle; je lui en apporte une véritable et heureuse : les Suisses sont battus ! » Et il lui montra la dépêche de Dandolo, dont la bonne foi était connue du pape. « Qu'allons-nous devenir ? » s'écria celui-ci avec épouvante. « Monsieur l'ambassadeur, nous verrons ce que fera le roi très-chrétien, et nous nous remettrons entre ses mains en lui demandant miséricorde. » L'orateur vénitien répondit : « Saint-père, Votre Sainteté n'aura aucun mal. Le roi très-chrétien n'est-il pas le fils aîné de l'Église ? » Cependant le temps pressait. François Ier pouvait, en une promenade militaire, enlever la Toscane, chasser les Médicis de Florence et entrer dans Rome par la même porte que Charles VIII. « Il était, écrit Vettori, le maître en Italie. » Léon X se résigna à humilier devant le vainqueur la majesté pontificale et, malgré l'opposition de ses cardinaux, s'achemina vers Bologne où il devait rencontrer François Ier. Il fit dans Florence une entrée triomphale. La ville était parée de fleurs et de tapisseries : escorté de cent jeunes gens des plus nobles familles et abrité par un dais que portait le gonfalonier, le pape, à cheval et couronné de la tiare, monta à la cathédrale et s'agenouilla devant l'autel d'où l'on avait arraché Savonarole. Il se reposa quelques jours au couvent de Santa-Maria Novella, visita en pleurant le tombeau de son père le Magnifique et assista, chez Bernardo Ruccellaï, à une représentation d'un drame du Trissino. Il reprit enfin son voyage et entra, non sans inquiétude, dans la farouche Bologne, au milieu d'une foule menaçante qui criait à ses oreilles, par allusion aux armes des Bentivogli, ses anciens maîtres : *Serra ! serra !* La première entrevue des deux souverains avait été préparée au palais de la cité suivant la plus minutieuse étiquette. Le pape assis, vêtu des ornements pontificaux, attendait le roi. L'impétuosité de la noblesse française faillit gâter toute la cérémonie : le pape et les cardinaux décontenancés virent accourir confusément un flot de jeunes seigneurs en belle humeur, que le roi s'efforçait de percer. Enfin, François Ier put fléchir le genou, baiser le pied, puis la joue de Sa Sainteté, et après lui ses gentilshommes. Un vieil officier, empêché par la foule d'atteindre au pape, lui cria de loin : « Bénissez-moi, saint-père, car j'ai beaucoup péché, ayant fait une rude guerre à Jules II, votre prédécesseur ! » Le roi, confus de l'incartade, dit au pape : « A vrai dire, Jules II était un terrible guerrier, moins pontife que capitaine. » Et Léon X souriant donna la bénédiction apostolique au vieux routier de Marignan.

Laurent de Médicis disait de ses trois fils : « Julien est un bon enfant, Pierre un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] retour, [illegible]

mais dépouillait le duc d'Urbin au profit de son neveu. Il décidait le roi à renoncer à la conquête du royaume de Naples et à rentrer en France. François Ier regrettait déjà ses beaux châteaux de la Loire, les chasses de Fontainebleau et les spirituelles causeries de sa sœur, la Marguerite des Marguerites. Il s'en alla donc, entraînant à sa suite au delà des Alpes Léonard de Vinci, et apportant à la France le souffle de la Renaissance italienne.

Quant au pape, guéri de son ambition belliqueuse, il se décida à n'être plus le maître absolu que dans ses propres États et, par sa famille, dans la Toscane. Une conspiration ourdie contre sa vie par les cardinaux Pettrucci, Riario et Sauli, lui offrit l'occasion de terrifier le Sacré Collége. Il tint un consistoire au milieu de ses gardes armés et, après avoir foudroyé les prélats de sa colère, condamna à la dégradation ecclésiastique et à la mort les trois coupables. Le cardinal Pettrucci fut étranglé de nuit dans sa prison, son secrétaire et son chirurgien furent écartelés; Sauli et Riario rachetèrent leur vie à prix d'or, et durent s'exiler. Léon vendit alors trente et un chapeaux en une seule promotion. Il remplissait ainsi ses coffres, et s'assurait la domination du Collége et le maniement commode des affaires de l'Église. Désormais tranquille de ce côté, il put tout à son aise vaquer aux plaisirs de l'esprit, s'exercer à la belle langue latine et, de concert avec Raphaël, élever sur Rome pacifiée, comme un symbole magnifique de la puissance papale, la basilique de Saint-Pierre.

II

Trois années après Marignan, en 1518, Raphaël représenta, dans le portrait du palais Pitti, Léon X tel que la tradition, plus indulgente que l'histoire, l'imaginera toujours, tel que la postérité le comprendra et l'aimera. Il n'a pas l'attitude songeuse et morose du vieux Jules II qui, affaissé sur lui-même, agite en sa pensée les destinées de l'Église : il est assis tranquillement à sa table, revêtu de pourpre, d'hermine et de soie blanche merveilleusement brochée ; ses belles mains féminines et grasses reposent sur un tapis d'Orient ; il tient une loupe qui vient de lui servir à mieux goûter les fines enluminures d'un missel tout diapré de figures éclatantes ; près du livre est une sonnette d'or ciselée aux glands de pourpre. Au bas de la page ouverte apparaissent en lettres gothiques les premiers mots de l'Évangile de saint Jean : *In principio erat verbum.* Il a relevé la tête et regarde droit en face de soi, méditant moins sur les paroles de l'apôtre que sur la grâce des images d'or et d'azur enchâssées comme des pierres précieuses autour du texte sacré. Tête aimable et sensuelle, large figure épanouie et colorée, aux traits à la fois fermes et doux : la bouche aux lèvres saillantes et serrées trahit le gourmet et l'homme d'esprit ; le regard est viril et caressant. L'ensemble du personnage est empreint d'une réelle majesté et rappelle le vers de Dante que la flatterie des contemporains avait su retrouver :

A guisa di leon, quando si posa.

Tel est l'homme dont la vieille critique, peu exercée à l'esprit d'analyse, a rattaché le nom au plus beau siècle de la Renaissance. Il serait temps peut-être de revenir sur un jugement trop favorable à Léon X, et qui n'est pas d'accord avec les faits. Michel-Ange, Machiavel et l'Arioste échappèrent à son influence et vécurent loin de sa cour. Les années de son règne répondent exactement à la période la moins féconde du premier, qui semble brisé par le grand effort de la chapelle Sixtine et n'apparaît plus que rarement à Rome. Machiavel, disgracié et pauvre, écrivit, il est vrai, ses ouvrages les plus considérables sous Léon X ; mais celui-ci avait arraché l'historien à sa carrière diplomatique et ne se souvint de lui qu'en 1520, à l'occasion des réformes qu'il songeait à introduire dans Florence et à propos desquelles il demanda un mémoire à l'ancien secrétaire d'État. La première édition du *Roland furieux* parut en 1516 à Ferrare, d'où l'Arioste ne voulut plus sortir. Il raconte en sa troisième *Satire* le voyage qu'il avait fait à Rome pour saluer le pape à son avénement ; le saint-père embrassa libéralement le poëte sur les deux joues :

La mano e poi le gote ambe mi prese,
E'l santo bacio in amendue mi diede.

Mais ce *baiser sacré* fut tout ce qu'il en reçut, et l'Arioste, après s'être morfondu quelques jours dans la foule des solliciteurs, s'en retourna chez lui, à ses frais et d'assez triste humeur, bien décidé à ne revoir jamais la Ville éternelle.

A vrai dire, c'est surtout Raphaël qui appartient à Léon X, non plus le pieux artiste et le penseur profond de la *Dispute* et de l'*École d'Athènes* qui représentait encore sous Jules II et à côté de Michel-Ange le mysticisme austère des maîtres du xve siècle, mais le peintre de la beauté radieuse des madones et des sibylles, le Raphaël plus qu'à demi païen des fresques de la Farnésine, des mosaïques de la chapelle Chigi, de la villa Palatina, de la chambre de bain du cardinal Bibbiena. Nous apercevons, il me semble, le trait personnel, original, de Léon X et de son groupe : le paganisme. Dans cette recherche passionnée des manuscrits et des monuments antiques, dans cette docte correspondance entretenue avec Bembo et Érasme, Jean Lascaris et Marco Musuro, dans ces fondations savantes, académies, bibliothèques, imprimeries, écoles helléniques, chaires érudites, que le pape multiplie dans Rome, dans cette joie triomphante qu'il ressent lorsqu'on exhume pour lui les cinq premiers livres des *Annales* de Tacite, nous trouvons comme une dévotion de lettré qui dépasse singulièrement le goût réfléchi d'un Nicolas V pour les études profanes, et que l'Italie avait connue déjà dans l'enthousiasme candide de Pétrarque et la ferveur des néo-platoniciens de Florence. Cependant le sérieux n'apparaît pas seul dans cette physionomie complexe du pape Léon X. Il ne faudrait point chercher en lui une sorte d'empereur Julien. Le scepticisme avait envahi assez avant son intelligence et son caractère. Si, comme souverain pontife, il s'inquiétait peu de l'intégrité de la doctrine, comme philosophe il parut indifférent aux atteintes portées par des théoriciens tels que Pomponazzo à l'idéalisme platonique. Il est vrai que les hérésiarques et les matérialistes y gagnèrent de ne point monter, lui régnant, sur le bûcher. Il fut surtout un incomparable *dilettante*, amoureux des jouissances délicates, moins soucieux peut-être des progrès de l'esprit humain que de son propre plaisir intellectuel. Une cérémonie splendide dans la Sixtine, une réception d'ambassadeurs ou de cardinaux dans la chambre de la *Signature*, tapissée de soie cramoisie, où il trônait pareil à un demi-dieu sous un bal-

daquin broché d'or, toutes ces pompes l'enchantaient autant qu'une tragédie grecque ; il savourait les poésies latines de Sadolet comme eût fait un contemporain d'Ausone, et lorsque, au milieu des festins du Vatican, autour des tables étincelantes de vaisselle précieuse, résonnait le concert des violons, des luths, des clavecins et des fifres, Léon X, assis à part, accompagnait à voix basse la mélodie. Tout dilettante est d'une certaine façon épicurien. L'épicurisme de Léon X, qui dut sembler bien discret à ceux qui n'avaient pas oublié les bacchanales d'Alexandre VI, recherchait volontiers le raffinement. Les mets extraordinaires lui agréaient fort, entre autres les saucisses farcies de viande de paon, et les comédies piquantes ne lui déplaisaient point. On joua plus d'une fois devant la cour pontificale les pièces de Plaute, la *Calandra* de Bibbiena et l'étonnante *Mandragora* de Machiavel. Les Romains pouvaient dire, en modifiant le mot de leurs ancêtres : *Habemus facetum pontificem*. L'aimable Léon X goûtait la bouffonnerie, même grossière. C'était pour lui une fête d'assister au repas de son bouffon Ebrondino, qui engouffrait soixante œufs de suite, et un pigeon d'un seule bouchée. Il faut lire dans Paul Jove les plaisanteries imaginées par le Saint-Père contre deux méchants poëtes en l'honneur de qui on parodia gravement le couronnement de Pétrarque au Capitole. L'une de ces deux victimes, le Querno, s'aperçut qu'on se moquait de lui, reprit fort chagrin le chemin de sa province, entra malade à l'hôpital et s'ouvrit mélancoliquement le ventre avec une paire de ciseaux. Le cardinal Bibbiena était le grand maître de la joyeuseté au Vatican. *Erat enim*, écrit Paul Jove, *mirus artifex hominibus ætate vel professione gravibus ad insaniam impellendis*. Les meilleurs tours de ce *merveilleux artiste* étaient réservés aux moines. On leur servait parfois du singe ou du corbeau accommodés comme gibier de grand luxe. Le pape, son lorgnon à la main, contemplait ces malheureux avec la curiosité maladive de quelqu'un des princes très bizarres de l'*Histoire auguste*. Un témoin oculaire, secrétaire du duc de Ferrare, nous a laissé le récit suivant des journées de Léon X :

« J'ai été à la comédie dimanche soir ; monseigneur de Rangoni me fit entrer où était le pape avec ses jeunes et révérendissimes cardinaux, dans une antichambre de Cibo. Sa Sainteté s'y promenait, laissant s'introduire ceux dont la qualité lui convenait : une fois atteint le nombre qu'il avait fixé, on se rendit au théâtre ; notre Saint-Père s'était placé à la porte, et sans bruit, en donnant sa bénédiction, il en permettait l'accès à qui bon lui semblait. Après l'entrée des laquais, le pape se plaça dans sa chaise, élevée de cinq marches, suivi des révérendissimes et des ambassadeurs. On fit descendre au son des fifres la toile sur laquelle on avait peint frère Mariano avec plusieurs diables qui folâtraient autour de lui. On fit de la musique, et le pape avec ses lunettes admirait la scène, qui était de la main de Raphaël... Le nonce comparut en scène et récita un argument. Il railla le titre de la comédie, les *Suppositi*, à tel point que le pape en a ri du meilleur cœur ; mais les Français furent un peu scandalisés du sujet des *Suppositi*. On récita la comédie, qui fut bien jouée, et à chaque acte il y eut intermède de musique avec les fifres, les cornemuses, deux cornets, des violes, des luths et le petit orgue aux sons si variés qui fut donné au pape par Monseigneur très-illustre, d'heureuse mémoire. Le dernier intermède fut la *Mauresque*, qui figurait la tête de Gorgone. Les spectateurs commencèrent à partir si à la hâte et en si grande foule que mes destins m'ayant poussé à travers un petit banc, je courus le danger de me casser une jambe. Bondelmonte reçut un choc très-violent d'un Espagnol et, pendant que le premier commençait à donner des coups de poing au second, on me facilita le moyen de m'échapper ; il est certain que je courus grand risque pour ma jambe ; j'ai trouvé d'ailleurs une compensation dans une grande bénédiction et la mine gracieuse dont le Saint-Père me fit la faveur.

» Ces jours-ci il y eut course de chevaux, avec une troupe de genets ayant pour chef monseigneur Cornero, les cavaliers habillés à la mauresque, et d'autres à l'espagnole, en satin alexandrin avec doublure de soie changeante, capuchon et justaucorps ; en tête était Serapica avec plusieurs valets de chambre de service... Le pape avait donné 45 ducats à chacun des cavaliers... Arrivés sur la place Saint-Pierre, ils commencèrent deux à deux à courir vers la porte du palais, où se tenait le pape aux croisées... Le lendemain il y eut combat de taureaux ; j'étais avec le seigneur Marc Antoine : trois hommes furent tués, et cinq chevaux blessés ; deux sont morts, et entre autres un de Serapica, qui le lança à terre et lui fit courir grand danger, car le taureau était sur lui, et si on n'eût aiguillonné la bête à coups de pique, elle n'aurait pas lâché et l'aurait tué. On assure que le pape s'écriait : Pauvre Serapica ! et qu'il se lamentait beaucoup. Le soir on a joué une comédie d'un certain moine ; et comme elle ne plut guère, le pape, au lieu de faire danser la *Mauresque*, fit balancer en l'air le moine enveloppé dans une couverture, de manière à lui faire donner un grand coup de ventre au plancher de la scène ; ensuite il lui fit couper les jarretières et sortir les bas des talons ; mais mon bon moine se mit à mordre à belles dents trois ou quatre de ces palefreniers. Il fut forcé à la fin de monter à cheval, et on lui frappa avec la main tant de coups sur l'échine qu'il a fallu lui appliquer beaucoup de ventouses de ce côté : il est au lit et n'est pas bien. On dit que le pape en a agi ainsi pour donner un exemple aux autres moines, afin qu'ils s'ôtent de la tête l'idée d'exhiber leurs moineries. Ce divertissement le fit beaucoup rire. Aujourd'hui est venu le tour de la course à la bague devant la porte du palais, le pape regardant de ses fenêtres. Puis vint celle des buffles : c'était chose plaisante de voir courir ces vilaines bêtes qui tantôt se portaient en avant, tantôt reculaient ; comme elles font un pas en avant et quatre en arrière, le but est difficile à gagner. Ils étaient au nombre de dix, et, ma foi, ce fut un fameux passe-temps. Je me retirai ensuite chez Bembo ; puis je fis une visite à Sa Sainteté, où je rencontrai l'évêque de Bayeux. On n'y parla que de masques et de choses gaies.

» De Rome, ce jour, 8 mars MDXVIII, à la quatrième heure de nuit.

» De Votre Seigneurie Très-Illustre,

» Le serviteur, ALPHONSE PAULUZZO. »

III

Évidemment cette cour de Rome était trop gaie. Elle avait perdu de vue l'Évangile et n'entendait plus rien au Sermon sur la montagne. Léon X pendant [illegible] Cet heureuse accompli que [illegible] un [illegible]

au temps de Voltaire et du président de Brosses, n'avait pas l'âme assez haute pour entrevoir les événements dont l'heure était proche. Il ne sut pas comprendre que la Réforme était non-seulement une révolte, mais une révolution; encore moins put-il pénétrer les causes intimes de cette grande crise et saisir dans les entrailles de la Renaissance elle-même, dont il se croyait le modérateur souverain, le point de départ de la Réforme, qui fut en réalité une réaction contre la Renaissance, mais qui en était sortie comme par un mouvement dialectique d'une impitoyable rigueur.

Il y avait eu pour l'antique christianisme, pour la vieille Église de Grégoire VII et d'Innocent III, un premier péril dans cette résurrection de l'hellénisme acceptée avec un enthousiasme généreux par les papes du XIVe et du XVe siècle. Ce péril fut aperçu très-clairement et dénoncé par Savonarole. Le moyen âge avait soumis la philosophie à la théologie. La Renaissance émancipa la philosophie, retrouva Platon et rétablit dans sa réalité l'œuvre d'Aristote. Tandis que les vieux peintres, tels que Francesco Traini, Benozzo Gozzoli et Taddeo Gaddi, représentaient saint Thomas, l'ange de l'école, dominant Aristote et foulant aux pieds Averroës, l'*Antechrist*, — Raphaël, dans l'*École d'Athènes*, opposa aux docteurs chrétiens les maîtres de la sagesse grecque, la philosophie à la théologie. En même temps jaillissait de nouveau la source profonde de toute poésie profane, Homère, que Pétrarque ne pouvait lire encore dans son texte au temps où l'on commentait à Florence les poëmes de Dante, et qui fit oublier aux platoniciens du XVe siècle, dans les académies de Cosme et de Laurent de Médicis, les visions funèbres du poëte toscan. Peu à peu le rationalisme, souvent aussi le scepticisme, entra dans les esprits, tandis que, favorisé par la sensualité italienne et la mollesse qu'engendre parfois une culture raffinée, le paganisme pénétrait dans les mœurs. Sur ce point encore, l'adversaire de la Renaissance, Savonarole, dans ses *Sermons sur le prophète Amos*, fut d'une clairvoyance étonnante. Cependant le paganisme, le scepticisme et le rationalisme n'étant ni des hérésies formelles, ni des causes de schisme, Rome ne s'alarmait point, et Léon X, tout en alignant des périodes cicéroniennes, se croyait sincèrement maître du courant qui l'entraînait à son insu. En novembre 1517, un mois après la publication des thèses de Luther, il mandait aux dominicains d'Allemagne de lui envoyer, sur le prix des indulgences, 147 ducats d'or pour payer un manuscrit du 33e livre de Tite-Live. C'était bien de Tite-Live qu'il s'agissait à ce moment! Les lettrés du Vatican ignoraient encore que fort au delà de l'antiquité latine, au delà de la Grèce elle-même, les humanistes d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas avaient retrouvé l'antiquité hébraïque, et qu'ils présentaient à la conscience religieuse de l'Europe la philosophie et la théologie juives en même temps que la *Bible*, la *Kabbale* et le *Talmud* en même temps que les *Prophètes*. En 1488, Pic de la Mirandole, l'un des maîtres de Léon X, avait publié ses thèses sur la *Kabbale* dont il disait : « J'y retrouve à la fois saint Paul et Platon... » En 1492, au moment où les rabbins de Tolède et de Cordoue, chassés d'Espagne, cheminaient misérablement à travers la chrétienté, un Juif, médecin de l'empereur Maximilien, fit don à Reuchlin, le premier des humanistes de l'Allemagne, d'un manuscrit précieux de la Bible. En 1494, Reuchlin imprimait son livre *De verbo mirifico*, dont le sens était : Seuls les Juifs ont connu Dieu. En 1498, trois mois après le supplice de Savonarole, il visitait Florence, recueillait l'âme du martyr parmi les visionnaires qui le pleuraient, retournait à ses études et donnait en 1506 ses *Rudimenta hebraïca*, en 1512 son *Lexicon hebraïcum*. De 1509 à 1512, Michel-Ange peignait dans la chapelle Sixtine ses formidables prophètes hébraïques et les scènes sublimes de la *Genèse*. Un correspondant de Léon X, Érasme, éditait en grec le Nouveau Testament, tandis que Luther préparait en allemand la publication de l'Ancien. A côté de la science, de l'investigation des doctrines et des textes qui, inaugurée au XVe siècle sur Homère et Platon, abordait au XVIe Isaïe et saint Jean, grandissait la critique et naissait la presse. Un aventurier des bords du Rhin, le chevalier Hutten, publiait en 1514 contre les moines un pamphlet terrible, les *Epistolae obscurorum virorum*, sorte de *Lettres provinciales* dont l'audace n'a été dépassée ni par les *Propos de table* de Luther, ni par les inventions bouffonnes de Rabelais. Le livre parut en 1515 à Venise, chez les Aldes, muni d'un privilége du souverain pontife et d'un brevet contre la contrefaçon pour dix ans. A la même époque Hutten, à la suite d'un voyage à Rome, éditait le pamphlet de Laurent Valla sur la *Donation de Constantin* et le dédiait audacieusement à Léon X. L'Allemagne tout entière, érudits et poëtes populaires, artistes et grands imprimeurs, Melanchton et Hans Sachs, Albert Dürer, Cranach, Holbein et les Froben, n'attendaient que le signal du combat, un docteur et une doctrine, pour changer la forme du christianisme et détruire l'œuvre de saint Boniface.

Le signal retentit bientôt, la doctrine du salut par la foi reparut ; celui qu'on appelait dans les universités et les couvents d'Allemagne le *Docteur biblique* afficha ses thèses. Léon X ne voulut pas croire d'abord que le péril fût sérieux et dit en haussant les épaules : « C'est un Allemand ivre ; laissez-le se dégriser, il parlera autrement!... » Il s'imaginait que l'affaire des indulgences, prétexte apparent à la Réforme, probablement exagéré par les historiens protestants, était seule au fond du débat et qu'il ne s'agissait que d'une querelle entre augustins et dominicains. « Ce sont disputes de moines! » s'écriait-il encore dédaigneusement. Je ne connais guère dans l'histoire de parole plus étourdie, de témoignage d'une aussi désastreuse légèreté d'esprit. Disputes de moines! Il oubliait que le monachisme avait été pendant mille années, par son apostolat, la force de l'Église romaine, que les moines avaient en quelque sorte pétri de leurs mains puissantes la catholicité, qu'ils avaient soumis à Rome, aux âges barbares, l'Allemagne et l'Angleterre, que les plus grands papes et les plus profonds docteurs avaient été des moines. Il oubliait aussi que le monachisme fut souvent dans l'Église une cause d'immense inquiétude; que l'ardente mysticité des moines, leur dédain des choses temporelles, leur politique révolutionnaire, leur influence infinie sur le petit peuple, avaient plus d'une fois troublé la doctrine, ébranlé la hiérarchie, effrayé la papauté. Si l'Église avait canonisé François d'Assise, Thomas d'Aquin et Antonin de Florence, elle avait lutté contre Joachim de Flore et Jean de Parme; Jacopone de Todi avait outragé, de la lucarne de son cachot, Boniface VIII; Alexandre VI avait un instant tremblé devant le frère Jérôme. Il suffisait d'une émeute de moines ou des rêves d'un mystique pour que la chrétienté tout entière parût chanceler. Un pape vraiment de génie, un Sixte-Quint, eût conjuré peut-être le divorce religieux des peuples de tradition latine et de la race germanique, séparation qui valut à l'Europe deux cents ans de guerres, de révolutions et d'iniquités. En 1519, il était temps encore de ramener Luther. Il écrivait à Léon X une

lettre où il parlait avec vénération de l'Église romaine, sa mère, *Ecclesia romana mater nostra*. Il promettait de déposer les armes si ses adversaires, les dominicains, renonçaient à leurs prédications furibondes contre lui. Il déclarait formellement l'autorité de l'Église supérieure à toute autorité *sur la terre et dans le ciel*. En 1520, nouvelle lettre de l'augustin, mais pleine d'amertume, déjà menaçante, et qui rappelle singulièrement les derniers sermons de Savonarole contre la corruption de Babylone. Il y comparait le pape à Daniel au milieu des lions, à Ézéchiel entouré de scorpions. S'enflammant aux souvenirs qu'il avait conservés de son séjour à Rome sous Jules II : « Y a-t-il sous le ciel, disait-il, rien de plus corrompu et de plus odieux que la curie romaine? Elle dépasse en impiété les Turcs eux-mêmes. » Léon X fut charmé par la beauté véhémente du latin de Luther et dit : « Ce frère Martin est un beau génie... » Mais soit que l'irritation des cardinaux l'ait poussé à précipiter la rupture, soit que l'élection de Charles-Quint à l'Empire l'y ait encouragé, Léon X, en cette même année 1520, le 17 des *kalendes* de juillet, fulmina l'excommunication contre Luther dans la bulle *Exsurge*... « Lève-toi, Seigneur, et juge ta cause; prête l'oreille à nos prières, car les renards sont accourus et cherchent à détruire ta vigne... Lève-toi, Pierre, et défends la sainte Église romaine, mère de toutes les Églises... Lève-toi, Paul, toi qui as illuminé Rome de ta science, et qui l'as consacrée par ton martyre! » Mais la parole du *serviteur des serviteurs de Dieu* était d'avance frappée d'impuissance, car la dispute de moines avait en quelques mois soulevé les universités, les princes séculiers, les classes populaires. Luther répondit par ses pamphlets sur *la Messe*, contre *la Papauté de Babylone* et sur la *Bulle de l'Antechrist*. Le 10 décembre, à l'une des portes de Wittemberg, en présence des étudiants et du peuple, le frère Martin brûla l'arrêt du Saint-Père et les livres du droit canon. Le protestantisme était fondé.

Il était temps pour Léon X de sortir de la scène du monde. L'Allemagne schismatique, unie, sous le sceptre d'un même souverain, à l'Espagne, aux Pays-Bas, au royaume de Naples, semblait déjà aux politiques à longue vue plus redoutable à l'Italie et à la papauté que le vieux Saint-Empire des Hohenstaufen. Machiavel pressait le pontife d'aviser à l'indépendance des nations chrétiennes. « Cet empire barbare, écrivait-il, est odieux à tous, c'est le moment de prendre une résolution courageuse. » Léon X s'empressa d'commettre une dernière faute, que payèrent cruellement ses successeurs. Il se jeta éperdu dans les bras de Charles-Quint et, revenant à son implacable haine contre la France, attira de nouveau sur le Milanais les armées de l'Empire et de l'Espagne. Il venait de perdre Raphaël. Désespoir et la peur de son pontificat : la foule qui se pressait dans *Santa Maria Rotonda* aux funérailles du peintre vit avec émotion ce vieillard pâlir, s'agenouiller près du mort et baiser en pleurant la main de son ami. Il prévit dès lors se résigner à abandonner à la fortune ce jeu redoutable du monde que Jules II avait dirigé jusqu'à sa dernière heure. Il tendait sur Ildebrande, perdait à la ligne dans le lac Bolsena, comptait le coût des [illegible] de Corneto. Il était retiré, pour l'automne de 1521, non loin des rives mélancoliques du Tibre, dans son domaine de la Magliana, que Raphaël avait décoré; il y vivait paisiblement au milieu d'une cour peu nombreuse d'humanistes et de musiciens et parcourait la campagne familièrement, comme un grand seigneur charitable, toujours accompagné d'un serviteur chargé d'aumônes. Les pâtres s'agenouillaient dévotement sur son passage, recevaient sa bénédiction et un petit écu, et disaient derrière lui : « *E buona persona, ma non è avaro.* » (*C'est un bon homme et un bon vivant*...). Le 24 novembre, au moment où il récitait le *Benedicite* pour son repas du soir, un courrier arriva avec la nouvelle de la défaite des Français par les Impériaux, de l'évacuation de Milan par Lautrec, le général de François Ier, et de sa retraite sur le territoire vénitien. « Voilà une heureuse nouvelle que vous m'apportez, » dit le pape. Les Suisses de sa garde tirèrent alors des coups d'arquebuse en signe de réjouissance. Léon X leur envoya l'ordre de se tenir tranquilles; mais ils continuèrent à faire grand bruit. On entendait du côté de Rome le canon du château Saint-Ange. Le pape, préoccupé et heureux, se promena dans son cabinet jusqu'à une heure avancée de la nuit, allant de la fenêtre à la cheminée, où flambait un bon feu. Le lendemain il se trouva un peu fatigué, mais voulut néanmoins rentrer à Rome. La ville était bruyante et le peuple en fête. Léon X songeait à convoquer le conclave pour le prochain mercredi. Tout à coup il se sentit atteint d'un mal mystérieux, se coucha, et dit à ses domestiques : « Priez pour moi, afin que je vous fasse encore du bien à tous. » Il n'eut pas même le temps de recevoir l'extrême-onction et rendit le dernier soupir le 1er décembre, vers le milieu du jour. Son maître des cérémonies, Paris de Grassis, le vit deux heures plus tard, déjà froid, le corps gonflé et noir. On se rappela alors la mort foudroyante d'Alexandre VI. « On se demande, écrit un de ses familiers, si le pontife est mort par le poison. On l'a ouvert : maître Ferando croit qu'il a été empoisonné; d'autres pensent que non; maître Severino, qui le vit ouvrir, est de cet avis. » Léon s'était plaint avant d'expirer d'un feu qui lui brûlait l'estomac et les entrailles. Quelques jours auparavant, un inconnu déguisé, et qui ne fut pas retrouvé, avait engagé un moine du couvent de Saint-Jérôme à révéler au pape qu'une personne de sa maison glisserait du poison dans un mouchoir, une chemise ou une serviette. Le moine, n'osant aller lui-même à la Magliana, prévint le dataire au Vatican. Léon X, averti par ce prélat, avait fait quérir le religieux et, après l'avoir entendu, s'était écrié avec une grande émotion : « Que la volonté de Dieu soit faite! mais je me mettrai soigneusement sur mes gardes. »

Le lendemain matin, les vingt-neuf cardinaux présents à Rome se rendirent au Vatican. Le peuple remplissait les cours, les escaliers et les salles du palais. Les uns regrettaient le pontife défunt; les autres, irrités qu'il fût mort en païen, privé des derniers sacrements, le condamnaient sans pitié ni justice. « Tu t'es insinué comme un renard, disaient-ils cruellement; tu as régné comme un lion, tu es mort comme un chien. » Dans une lettre datée du 21 décembre, un témoin écrit : « Décidément jamais pape ne mourut avec une pire renommée depuis que l'Église de Dieu existe. » (*Conclude che non è morto mai papa con peggior fama dopo che è stata la chiesa di Dio.*) Mais on ne saurait accepter les jugements des contemporains sur les personnages considérables de l'histoire; il y entre trop d'apologie ou de pamphlet. La part de Léon X, dégagée des exagérations de la légende, est encore assez belle. S'il fut, au début de l'ère qui aboutit sur l'Église, politique médiocre, du moins a-t-il été par la libéralité de son âme un prince éminent. Si la vertu, grandeur lui a manqué, si au gouvernement de la chrétienté il s'est trouvé dépourvu d'initiative supérieure, du moins à 37 mon-

tenu intacte cette maîtrise de l'esprit que les papes français d'Avignon avaient fondée, et qu'abdiquèrent ses successeurs. Léon X n'a été ni un homme d'État ni un saint, mais un roi lettré, le dernier des grands Médicis, qui, à l'exemple de son père et de son aïeul, s'est dévoué à la Renaissance.

ÉMILE GEBHART.

L'ART SCANDINAVE

Une visite dans les musées du Nord

On s'occupe beaucoup depuis quelque temps du Nord scandinave. Deux congrès, l'un scientifique, l'autre de statistique, viennent d'avoir lieu à Stockholm. Le millième anniversaire de la colonisation de l'Islande a été fêté, le 7 août dernier, en présence des rois de Danemark et de Suède. L'unité monétaire de la Suède, de la Norvége et du Danemark est à la veille de s'accomplir. Enfin, le nombre des touristes qui vont visiter les parages lointains du Nord et admirer les glaciers, les torrents et les *fiords* de la Norvége, s'est augmenté, cette année-ci, dans des proportions considérables.

Peut-être n'y a-t-il pas de pays en Europe qui ait fait, en ces derniers temps, autant de progrès matériels, intellectuels et artistiques que la Suède et le Danemark. Aussi ces contrées sont-elles pour l'Europe et surtout pour la France l'objet d'une sympathie très-méritée. Dans une excursion toute récente que j'y ai faite, c'est surtout vers les œuvres de l'art contemporain que j'ai tourné mon attention, et je viens rendre compte des impressions que j'ai reçues.

I

En étudiant les musées et les galeries de la Suède et du Danemark, j'ai été d'abord frappé de la tendance manifeste qu'ont un grand nombre de sculpteurs et de peintres à puiser leurs inspirations dans les antiques traditions mythiques et historiques qui ont fait jadis l'unité des peuples scandinaves et font encore leur solidarité d'aujourd'hui. Le *scandinavisme*, comme on appelle maintenant cette tendance depuis qu'elle est devenue politique, existait déjà dans la littérature de goût proprement dite ; il commence à se faire sentir aussi dans les beaux-arts.

On sait que l'antique unité de la race scandinave ressort non-seulement de son histoire et de la parenté étroite de ses idiomes, mais encore des croyances mythologiques dont la Suède, la Norvége, l'Islande et le Danemark ont conservé le commun souvenir. Les chants antiques où se retrouvent ces mythes furent en grande partie consignés par écrit en Islande, à partir de la colonisation de cette grande île en 874, et ils ont été tirés de l'oubli par des érudits islandais vers le milieu du XVIIe siècle. Ils nous révèlent (1) que les divinités scandinaves, souvent identiques avec celles des Germains, étaient de deux sortes : ou bien elles personnifiaient des forces bienfaisantes de la nature et certaines notions morales primitives; ou bien c'étaient des mortels qui étaient montés aux cieux grâce à leur valeur surhumaine et aux services qu'ils avaient rendus à leur pays. Odin, par exemple, signifie le jour ainsi que l'ordre physique et intellectuel de l'univers; mais il est aussi le premier roi et le grand prêtre de son peuple. La ressemblance de cette mythologie avec celle des autres races aryennes est frappante ; mais elle a ceci de particulier qu'elle personnifie les rudes forces élémentaires de la nature septentrionale sous la forme d'êtres animés, ennemis de géants formidables et méchants, qui doivent vaincre à la fin les dieux du bien et de la lumière.

C'est vers la fin du siècle dernier que le Nord scandinave, soumis depuis un siècle et demi aux lois du goût français, subit l'influence du romantisme et du réalisme allemand et anglais; dès lors ses poëtes cherchèrent leurs sujets dans les antiques traditions nationales, revêtues à leurs yeux d'un charme incomparable. C'est pourquoi les personnages mythiques et leurs exploits sont aujourd'hui aussi populaires dans les contrées du Nord que les divinités et les héros grecs et romains dans le midi et le centre de l'Europe. Les arts de dessin furent plus lents à suivre ce mouvement; dans la peinture et dans la statuaire les traditions classiques ont prévalu jusqu'à nos jours. Le grand Thorvaldsen, que l'on considère — un peu à tort — comme la personnification de la force virile et de l'énergie indomptable des races septentrionales, n'est jamais sorti des sujets chrétiens, antiques ou historiques. En un mot, l'art plastique et la peinture ne suivirent que tard et d'une manière incomplète l'élan national que les lettres avaient pris.

Voyons quelles sont les œuvres les plus importantes qu'a produites le *scandinavisme* dans la sphère des beaux-arts.

II

Quand vous entrez dans le beau Musée de Stockholm, édifice imposant par ses dimensions et la sévérité de ses proportions, situé au bord de l'eau et en face du château royal, — vous êtes frappé à la vue de trois statues colossales, exécutées en marbre de Carrare par le professeur Fogelberg, il y a une trentaine d'années. Ce sont les divinités Odin et Thor au centre du vestibule, Balder en haut du péristyle.

Le créateur de ces œuvres, B.-E. Fogelberg (1786-1854), sculpteur au ciseau puissant, est une des gloires de la Suède contemporaine. Il serait absurde de méconnaître le mérite technique de ces trois statues aux dimensions extraordinaires, d'autant plus que les détails, soigneusement étudiés, leur donnent un attrait particulier. Pourtant ces statues, dont l'exécution a dû coûter tant de peine, ne produisent pas une impression favorable au point de vue esthétique. En adoptant des proportions colossales, l'artiste visait au sublime ; il ne l'a pas atteint. Ce sont des masses étonnantes, énormes, mais qui paraissent inertes, inanimées. Il faut que la réflexion et les souvenirs littéraires viennent à notre aide, et alors nous nous disons : Voici bien tous les attributs de ces trois divinités; ce sont bien elles, on ne saurait en douter.

Odin et Thor sont vêtus et armés de pied en cap ; ils sont enveloppés, pour ne pas dire emmaillottés, dans des vête-

(1) Edelstan du Méril, Mlle du Puget, MM. Leouzon Le Duc, Bergmann, Le Hericher et autres, ont mis à la portée du public français le rich trésor de la vieille poesie scandinave.

ments aux plis trop lourds ; Thor, un peu plus dégagé qu'Odin, montre quelques muscles dignes du dieu qui préside aux combats et dispose de la foudre ; pourtant ni l'un ni l'autre ne possèdent cette majesté de la force au repos qui nous saisit dans les œuvres analogues de l'antiquité ou dans celles de Thorvaldsen. Il ne reste donc que l'expression des figures : elle n'a rien de frappant. On reproche aux têtes classiques une régularité de traits qui ne laisse pas assez de place à l'expression individuelle; ici, c'est tout le contraire : tout est expression, mais une expression malencontreuse de colère concentrée chez Thor, d'ennui et de mauvaise humeur chez Odin. On ne comprend pas trop pourquoi ces dieux, si magnifiquement vêtus et occupant les places d'honneur, ont l'air si moroses, si mécontents de leur sort.

Dans la statue de Balder, le corps est nu jusqu'à la ceinture, ce qui est d'une convenance douteuse pour le dieu de la paix et de la concorde, chez lequel les qualités physiques doivent être subordonnées aux qualités morales. Rien ici ne signale Balder comme le dieu resplendissant de la lumière, qui porte le bonheur partout où il se montre. Le corps et les bras portés en avant, son attitude a une certaine ressemblance avec celle du Christ de Thorvaldsen dans Notre-Dame à Copenhague, sans qu'on puisse se l'expliquer. Balder est-il là, attendant le coup fatal que doit lui porter la main de son frère aveugle, Hœder, dirigée par le perfide Loke? Peut-être; mais on pourrait aussi bien se figurer que c'est un converti recevant le baptême, ou un esclave sur le point d'être châtié. C'est encore un caractère déterminé, c'est encore la majesté divine, qui font défaut à cette statue comme aux deux autres.

Si ces statues de Balder, de Thor et d'Odin nous semblent mériter des critiques, il n'en est pas de même d'un groupe de bronze, *les Combattants à la ceinture* (*Bœltespœennare*), fort bien placé dans l'espace libre qui se trouve entre le Musée et le Grand-Hôtel, récemment ouvert. L'auteur de ce groupe, Joh. Peter Molin, né en 1814, est mort l'année dernière. On doit à cet artiste plusieurs autres œuvres magistrales, parmi lesquelles nous citerons en première ligne une magnifique *Bacchante couchée*, dans le Musée de Stockholm (n° 398).

Ce groupe des *Combattants*, exécuté en 1859 et coulé en bronze en 1867, fut acheté par les Chambres suédoises, comme bien national, au prix de 20 000 rixdalers (environ 28 000 francs). Le sujet est fort bien expliqué par les quatre bas-reliefs placés sur le piédestal.

Le premier bas-relief montre deux guerriers assis devant une table ; une jeune fille leur verse à boire ; sa faveur semble acquise au plus jeune des deux amis. Sur le deuxième, l'aîné, échauffé par la boisson, cherche à saisir la jeune fille, qui se défend et que secourt son prétendu. Sur le troisième, les couteaux sont tirés, et la jeune fille, se jetant aux pieds des deux rivaux, s'efforce de les détourner d'une lutte fatale. Le quatrième bas-relief nous la montre seule, agenouillée devant leur tombe.

Quant au groupe lui-même, il représente un duel terrible, dont les lois sont dictées par l'ancienne coutume du Nord. Cette coutume voulait que les combattants, chacun armé d'un couteau, fussent attachés étroitement l'un à l'autre au moyen d'une double ceinture, de sorte que les corps, fort rapprochés par le milieu, ne pouvaient lutter que de leur poids, tandis que les bras restaient libres pour l'action.

L'artiste a su tirer tout le parti possible de cette donnée si favorable aux conditions de son art. Quand le sculpteur veut figurer une action violente sans qu'elle paraisse invraisemblable à cause de la nature rebelle de la matière pesante qu'il emploie, il faut que cette action soit équilibrée par le jeu d'une autre force, opposée à la première ; dès lors seulement le moment d'arrêt qu'il a choisi paraîtra durable aux yeux du spectateur. Ainsi les *Deux lutteurs* de la Tribune à Florence, les groupes de *Laocoon* et du *Taureau de Farnèse*, montrent deux efforts contraires qui se paralysent réciproquement et constituent ainsi un moment de repos apparent. C'est une situation analogue que Molin a choisie ; aussi son groupe produit-il un effet non moins extraordinaire que les chefs-d'œuvre dont je viens de parler.

Les corps des deux adversaires sont nus, sauf une sorte de manteau qui flotte entre eux et qui gêne un peu la perception de l'ensemble. Le plus jeune des combattants est d[illegible] position d'attaque. Renversant en arrière le haut du c[illegible] appuie le genou gauche sur la cuisse droite de son adversaire comme pour le terrasser. Le bras droit est levé pour frapper d'en haut, le bras gauche arrête celui de l'ennemi. L'aîné, dans une position défensive, s'est fendu; son arme cherche à frapper le flanc gauche de l'adversaire ; le bras gauche est levé pour arrêter le coup qui le menace. Ainsi immobilisé, le groupe abonde de vigueur et d'animation, et, les forces mises en jeu étant égales, on doit nécessairement s'attendre à un résultat fatal pour les deux adversaires à la fois. Quant aux détails, ils sont travaillés avec un soin extrême. Entre toutes les œuvres de la statuaire scandinave contemporaine que j'ai pu examiner, le groupe de Molin est ce qui me semble approcher le plus de la perfection classique.

Voici encore une sculpture du Musée de Stockholm dont le sujet est mythologique.

C'est un petit groupe en plâtre (n° 585) dû à un statuaire dont je n'ai pu savoir le nom ; il est intitulé : *Hœder et Loke*. Loke est le génie malfaisant de la mythologie du Nord ; il tient de Mercure pour la ruse, l'adresse et l'agilité, et de Satan par un désir insatiable de mettre le trouble et la confusion là où règnent l'ordre et la paix. Balder étant la personnification de l'ordre et de la paix, Loke se sert de Hœder, frère aveugle du dieu brillant, pour tuer celui-ci d'un coup de javelot dirigé par sa main perfide. L'expression des deux statuettes est saisissante. Hœder a l'attitude gauche et naïve de l'aveugle qui voudrait faire comme les voyants. Sur la figure de Loke, au contraire, placé un peu en arrière de Hœder, vous reconnaissez à la fois le désir du tireur expérimenté de bien ajuster son coup et la joie malicieuse du contradicteur éternel, qui va détruire le dieu dont l'existence assure l'harmonie et la durée de l'univers. — Il est fort regrettable que ce petit chef-d'œuvre anonyme soit resté à l'état de simple esquisse.

Outre les sculptures, le musée de Stockholm renferme aussi plusieurs grandes toiles mythologiques ; seulement, à part le coloris, qui n'est pas sans valeur, ces tableaux me semblent encore moins remarquables que les statues colossales de Fogelberg. Je ne mentionnerai que *Thor [illegible]* et *Loke endurant son supplice*.

Thor est monté sur son char de guerre, dont le roulement produit le tonnerre et que traînent deux énormes bouquetins. Il s'avance sur les nuages, lançant la foudre contre quelques horribles géants qui essayent en vain d'arrêter sa

marche triomphale. Si l'on ne connaissait d'avance le sujet, on ne pourrait le comprendre en regardant le tableau, tant il y a d'exagération dans l'attitude et dans la physionomie furibonde du Dieu, ainsi que dans les grimaces effroyables des victimes.

Le second tableau, dont les dimensions ne sont pas moindres, nous montre Loke recevant son châtiment. Après la mort de Balder, les dieux s'étaient emparés de lui et l'avaient attaché à trois rochers, au fond d'un gouffre au-dessus duquel un effroyable reptile devait faire tomber son venin goutte à goutte sur les yeux du coupable. Mais Sigyn, la femme de Loke, accourt, une coupe à la main, pour y recueillir le poison et en préserver Loke. Ce beau sujet, symbole du dévouement de la femme soutenant son mari dans l'infortune, pouvait être traité avec une simplicité grandiose ; il n'en est rien malheureusement. Le corps de Loke, presque nu, est chétif et malingre ; l'expression de sa figure est maussade ; la femme de Loke, de son côté, semble avoir fait des frais de toilette très-extraordinaires en pareille circonstance ; de plus, elle tient sa coupe de l'air d'une maîtresse de maison offrant une tasse de thé à un de ses invités.

III

Non moins que la Suède, le Danemark possède un assez grand nombre de statues et de tableaux se rattachant au *scandinavisme*. Dans la sculpture, la tentative était difficile en présence des monuments classiques du musée Thorvaldsen, qui attirent sans cesse les artistes ainsi que les habitants de la capitale danoise, qui sont fort intelligents en matière de goût. Aussi les deux sculpteurs les plus remarquables que le Danemark ait produits de nos jours, Bissen et Jerichau, sont-ils restés, dans la plupart de leurs œuvres, les disciples fidèles de ce grand maître de la sculpture moderne. N'oublions pas cependant que Bissen a exécuté pour le château royal de Christiansborg à Copenhague (escalier de la reine) six statues figurant des personnages du mythe scandinave, entre lesquelles on admire surtout Nanna, épouse de Balder. De plus, on doit à Bissen et à Freund le bas-relief *Ragnarok* ou *la Mort des dieux et la Destruction du monde*, placé dans une des salles du même château. D'autres œuvres du même genre allaient être entreprises, lorsque survinrent les luttes désespérées du Danemark contre la Prusse. Le sentiment national surexcité cessa de s'intéresser à ces sujets vagues et lointains. Quand il s'agit, par exemple, de perpétuer par un monument le souvenir de la bataille de Fredericia (6 juillet 1849), le projet de Jerichau, qui voulait sculpter un Thor nu, fut écarté comme trop peu patriotique. Alors Bissen exécuta la statue du *Soldat danois triomphant*, œuvre très-réaliste pour les détails du costume et autres, mais pleine d'expression et de vie, qu'on peut voir aujourd'hui à Fredericia.

Dans la peinture, le même courant se fit sentir. La galerie du château de Christiansborg renferme une vingtaine de toiles plus ou moins remarquables, qui décrivent les épisodes des dernières guerres contre la Prusse. On conçoit que des tableaux de ce genre durent avoir plus de succès que les allégories, si poétiques qu'elles fussent, des antiques *sagas* ou légendes païennes. Néanmoins plusieurs artistes ont essayé de peindre le mythe scandinave et ont obtenu un succès d'estime. Nous signalerons particulièrement un tableau de Constantin Hansen, *le Festin d'Aegir* (n° 715, Christiansborg), qui a conquis une grande célébrité. Le sujet est fort bien choisi. Après la mort de Balder, les dieux se réunissent pour un repas funèbre chez Aegir, dieu de la mer. Loke, le meurtrier, qui n'a pas été invité, pénètre de force dans la salle du festin et, prenant le ton d'un Méphistophélès, raille et insulte tous les dieux assemblés, rappelant à chacun ses faiblesses et ses peccadilles passées. Il cause un tel scandale que Thor accourt, armé de son puissant marteau, et le met en fuite.

Malheureusement Hansen n'a pas su tirer parti d'une donnée pareille. Comme il est faible sur la perspective, les dimensions de son tableau ne suffisent pas pour le grand nombre de personnages qu'il y a fait entrer. Le coloris est nul ou à peu près ; mais le tort principal, irrémissible de son œuvre, c'est de manquer d'élévation. Toute expression idéale ou seulement surhumaine y fait défaut aux dieux de l'Olympe scandinave. Par contre, l'érudition a trop de part au travail et le peintre étale à tort ses connaissances mythologiques. Odin, assis bourgeoisement sur un coin de sofa, se fait reconnaître à son manteau bleu d'acier, aux deux corbeaux perchés sur ses épaules et au couple de loups qui dévorent ses repas à ses pieds ; mais la majesté de l'ordonnateur de l'univers, du fondateur de l'empire scandinave, lui manque absolument. On peut en dire autant de Thor, qu'on reconnaît mieux à son marteau et à sa ceinture magique qu'à son attitude de champion chevaleresque descendant dans la lice pour jeter ou relever un gant provocateur. Enfin Loke, le subtil meurtrier de Balder, ressemble à un héros de vaudeville ; le génie du mal ne peut pas habiter ce vulgaire personnage : on dirait un clerc s'échappant après avoir fait une mauvaise plaisanterie. Il est vrai, disons-le, que le chant dialogué qui raconte le Festin (*Aegir Drecka*) contient des détails très-réalistes et même scabreux ; mais pourquoi Hansen, en composant son tableau, s'est-il inspiré des paroles les plus choquantes de Loke, et non du sens grandiose de l'ensemble ?

A tout prendre, nous devons avouer que les œuvres artistiques proprement scandinaves sont relativement peu nombreuses et d'une valeur fort inégale. Mais les peintres et les statuaires contemporains du Nord ne se sont pas bornés aux sujets tirés de leurs *sagas* héroïques et didactiques. Ils ont exercé leur talent en d'autres genres, où nous allons les suivre maintenant.

IV

Ici, l'élément national scandinave s'efface tout naturellement, puisque la diversité des intérêts historiques comme des mœurs lui fait obstacle. Telle toile, par exemple, représentant une victoire des Suédois, doit humilier le Danois en lui rappelant une défaite, et *vice versa* ; tel prince dont vous rencontrez la statue ou le portrait a été un bienfaiteur pour les uns, un fléau pour les autres. Toutefois les sentiments de jalousie et de rancune qui divisaient autrefois les peuples du Nord commencent à s'effacer. Ce pardon réciproque paraît naturel quand on songe à l'accroissement effrayant de la puissance prussienne, qui fait naître dans tout le Nord scandinave un sentiment de solidarité et un besoin

d'union. Il en résulte que l'artiste danois, suédois ou norvégien est sûr de rencontrer un accueil sympathique dans les trois pays, et son ambition s'élève instinctivement, depuis qu'il se sent soutenu par un public plus nombreux.

Je n'en finirais point si je voulais énumérer toutes les statues équestres et autres, consacrées au souvenir de princes plus ou moins glorieux, qui ornent aujourd'hui les places publiques des capitales du Nord; mais, à l'exemple des Allemands, on a songé aussi à perpétuer le souvenir des célébrités littéraires et scientifiques. A Upsal, vous voyez la statue du botaniste Linné; à Stockholm, celle du chimiste Berzelius; le poëte Tegner a la sienne à Lund. Entre autres bustes de littérateurs, on trouve dans le Musée de Stockholm celui de Frédérique Bremer (n° 607), œuvre des plus curieuses au point de vue de la physionomie. Sur la place du Grand-Théâtre, qui s'achève en ce moment à Copenhague, on vient de dresser la statue d'Oehlenschlæger, régénérateur de la littérature danoise au commencement de notre siècle; cette statue est l'œuvre de Bissen; à côté paraîtra bientôt Holberg, l'émule unique de Molière. Enfin le musée Thorvaldsen, riche au delà de toute description, — puisqu'il contient toutes les œuvres du maître, soit en original, soit en des reproductions d'une admirable fidélité, — est un vrai monument national consacré à la gloire de celui dont il renferme les cendres.

De plus, ces mêmes statuaires ont traité des sujets bibliques et classiques. Bissen a fourni entre autres l'*Apollon* dans le vestibule du palais de l'Université et le *Moïse* devant Notre-Dame, à Copenhague. Le pendant du *Moïse*, *David*, est du a Jerichau, de même qu'une *Esclave* et un groupe d'*Adam et Eve*, tellement célèbres en Europe, qu'il suffit de les mentionner en passant.

Dans le Musée de Stockholm, on admire la vigueur et la perfection classique des œuvres de J.-J. Sergel et de E.-G. Gœthe, qui n'appartiennent guère à notre époque puisqu'ils ont vécu, le premier de 1740 à 1814, le second de 1779 à 1838. L'art contemporain y est représenté par l'*Apollon Citharœdus* et la *Vénus victrix* de Fogelberg, la *Bacchante* de Molin, et les sculptures admirables de J.-N. Bystrœm (1783-1848). La statue de Linné, dans la grande salle du Jardin des plantes d'Upsal, et la *Junon endormie surprise par Hercule enfant*, dues au ciseau de Bystrœm, sont des chefs-d'œuvre de vigueur, de grâce et d'expression.

Pour les peintres, il est inutile d'insister sur les grands paysagistes norvégiens, tels que Fidemand et Dahl, ou suédois, tels que Wickeberg, Lundgren et Berch, dont les noms sont universellement connus. Mais je dois consacrer quelques lignes à l'école danoise, qui brille aujourd'hui par le nombre et le mérite de ses artistes.

A la tête de cette école, nous trouvons le grand coloriste Karl Bloch, dont la réputation commence à peine à franchir les limites de son pays, bien qu'il mérite une place à côté des plus grands maîtres de l'art contemporain.

Quoique Bloch ait étudié en Italie, il est facile de reconnaître qu'il s'est inspiré de préférence des coloristes français de notre temps, et surtout de Paul Delaroche. Quelquefois aussi on rencontre chez lui le souvenir de Rembrandt, de son clair-obscur et de ses prodigieux effets de lumière. Quant à sa manière de composer et de dessiner, elle a plus de caractère que d'élévation, et cette tendance augmente avec le progrès qu'il fait dans son art.

Bloch s'était fait connaître et apprécier par plusieurs tableaux de genre fort réussis, lorsque son génie se révéla en deux sujets bibliques : *Samson tournant la meule*, 1863, et la *Résurrection de la fille de Jaïre*, 1864 (numéros 535 et 536 de la galerie du château de Christiansborg, à Copenhague). L'impression produite par ces deux toiles fut très-grande, et lorsqu'il fut question de reconstruire le célèbre château de Frederiksborg, entre Elseneur et Copenhague, qui avait été détruit par un incendie en 1859, Bloch fut chargé de décorer l'oratoire de la chapelle, qui devait recevoir vingt-quatre tableaux consacrés à la vie du Christ.

La plupart de ces tableaux sont exécutés aujourd'hui et peints sur des plaques de cuivre de forme ogivale. Je les ai vus dernièrement au château de Frederiksborg, et ne connaissant alors le peintre que de réputation ou par les nombreuses reproductions qu'on a faites de ses tableaux de genre, l'originalité et la vigueur de son pinceau me frappèrent tout d'abord. Le mérite principal de ce grand travail consiste, il me semble, dans la facilité ingénue et même familière avec laquelle le peintre traite les faits anecdotiques de la vie du Sauveur, tels que, par exemple, la visite de l'enfant Jésus au temple de Jérusalem, la rencontre de Marie et d'Elisabeth, les noces de Cana. Sans profaner le caractère religieux de ces sujets et tout en gardant le respect des temps et des lieux dans les costumes et autres détails, Bloch sait rapprocher de nous ses personnages; il nous semble que les scènes qu'il représente ont pu se passer hier, aujourd'hui même, sous nos yeux, dans notre voisinage immédiat. Ajoutez à cela l'éclat et l'harmonie des couleurs, ajoutez des effets de lumière inattendus, et vous aurez une idée du talent de l'artiste danois.

Encouragé par ce succès, Bloch est revenu à l'histoire biblique dans un ouvrage recent, exposé actuellement dans la galerie de Christiansborg : *Samson chez Dalila*. Dans cette grande toile qui fait l'admiration du public danois et étranger, l'artiste a porté au comble ses qualités, mais aussi ses défauts.

Quant à la composition, je ne puis m'empêcher de la trouver un peu vulgaire. Ce Samson profondément endormi et dont les cheveux sont tondus avec un soin extrême, a l'air trop lourd, trop hébété, pour nous inspirer de l'intérêt. La vigueur de son corps est fortement accusée; elle l'est même trop : c'est un Torso peint. L'artiste semble avoir pris pour modèle un gymnaste de cirque aux muscles saillants, il a eu tort; Samson n'est pas un Hercule, c'est un Achille, et le corps que Bloch a peint est trop gros, trop pesant pour que nous y retrouvions le type du guerrier agile, du coureur infatigable. — Mais Bloch a voulu peindre un Hercule! Fort bien; seulement il l'a *sculpté*, oubliant, comme Michel-Ange l'était quelquefois, que la tâche du peintre n'est pas celle du statuaire. Par contre, les Philistins occupés à enchaîner Samson dépouillé de sa force héroïque, semblent incapables d'en venir à bout, tant ils ont l'air de pauvres comparses que le peintre a mis là pour ne pas laisser vide un coin de son tableau.

Notre critique s'arrête ici. Regardez Dalila et Samson, vous saisi devant cette personnification vivante de la volupté perfide. L'ampleur et la fermeté de son corps à demi nu, la correction chaste des lignes, le geste impérieux pour appeler les siens, l'expression sèche de son regard perçant, sont au dessus de toute description. Cette Dalila est une contrefaçon admirable de Judith; c'est une Judith ennemie du peuple de Dieu.

Venons au coloris. Le coloris est le côté fort de Bloch, et cette fois-ci il s'est donné libre carrière. Le ton des chairs, les vêtements brillants, les draps blancs, éclairés d'en haut par une lampe suspendue, produisent des éclats de lumière incomparables. Mais le triomphe de l'art paraît dans un grand rideau de soie jaune qui ferme le tableau. Le lustre de l'étoffe, sur laquelle viennent miroiter les rayons de la lampe, est éblouissant; on a pu faire aussi bien, jamais mieux. L'artiste a osé rapprocher de l'étoffe jaune la riche chevelure rousse de Dalila, et l'intensité du coloris est telle que ce rapprochement, quoique produisant un effet étrange et comme une dissonance, ne nuit pas à l'harmonie de l'ensemble. Certes, de pareilles qualités mettent Bloch au rang des premiers coloristes de notre temps.

Bloch s'est essayé aussi dans l'histoire profane. Son œuvre capitale en ce genre (numéro 747, Christiansborg), 1871, est son *Chrétien II prisonnier dans le château de Sonderburg*. On sait que Chrétien II (1512-1523) fut le dernier prince qui régna sur les trois pays scandinaves en vertu de l'Union de Calmar conclue en 1397. Ce prince, distingué d'ailleurs par son intelligence et son courage, est tristement célèbre dans l'histoire comme auteur du *massacre de Stockholm*, en 1520, et par son amour passionné pour la belle Hollandaise Duvecke ou Columbula Siegbriet, qui causa une partie des malheurs de son règne. Expulsé de ses royaumes en 1523, il essaya de ressaisir la couronne à l'aide de l'empereur Charles V, son beau-frère, en 1532; mais il fut fait prisonnier et gardé pendant dix-sept ans dans une cellule murée, ayant pour compagnon unique un vieux soldat qui s'était laissé enfermer avec lui.

Ce sujet lugubre, le peintre sait nous le rendre sympathique par un détail familier. Pendant que le roi, perdu dans de sombres réflexions, marche autour de la table ronde de sa prison, le vieux serviteur l'appelle du regard et du geste à un maigre repas qu'il vient de préparer pour lui. Le coloris de cette toile est moins brillant que celui du *Samson*, mais on y voit des effets de lumière splendides. Le tableau est éclairé par quelques rayons qui entrent par une lucarne percée dans le fond de la cellule, de sorte que le personnage principal, placé en avant et éclairé de côté, sur les contours du corps et de la figure seulement, se détache avec une vigueur extraordinaire.

Bloch est loin de toucher à la fin de sa carrière : on peut donc s'attendre à d'autres œuvres magistrales de la part de ce peintre, admirablement doué par la nature et qui possède à fond tous les secrets de son art.

Avant de terminer, je citerai encore les rivaux les plus remarquables de Bloch : Marstrand, Exner et Vermehren.

W.-W. Marstrand, célèbre depuis longtemps, s'est essayé avec succès dans le genre historique par deux tableaux qui ornent la chapelle funéraire de Chrétien IV, dans la cathédrale romane de Roeskilde, ancienne résidence des rois danois, située dans l'intérieur de l'île de Zeelande. Aujourd'hui on apprécie surtout ses tableaux de genre et notamment le numéro 641 de Christiansborg, intitulé *la Visite*. Cette toile représente un jeune officier au milieu d'une famille auprès de laquelle il est venu faire une demande en mariage. La scène est présentée avec une grande vérité, et la figure du jeune homme, qui exprime un mélange d'honnêteté et d'embarras, explique la situation; malheureusement, le coloris est d'une sécheresse désespérante. — Deux autres tableaux de Marstrand (numéros 638 et 639) empruntent leurs sujets à deux des meilleures comédies de Holberg, *Erasmus Montanus* et la *Chambre de l'accouchée*. Bien qu'ils soient plus anciens (1844 et 1845) que *la Visite*, la couleur y est plus vive, la perspective plus soignée, le sujet plus largement développé. D'ailleurs, il y a toujours un grand avantage à transporter sur la toile une œuvre littéraire nationale telle que le théâtre de Holberg, qui est encore aujourd'hui le poëte favori du public danois.

Un autre peintre de genre et, à mon avis, le meilleur, J. Exner, est connu depuis une vingtaine d'années.

Exner se distingue par le soin qu'il donne au coloris et aux effets de lumière; on reconnaît de loin ses tableaux. De plus, le choix de ses sujets est toujours heureux; aussi est-il fort populaire. Les reproductions de ses œuvres se rencontrent fréquemment dans les maisons de Copenhague, où on les montre avec un orgueil fort légitime. A la galerie de Christiansborg, il y a toujours foule devant les originaux. Je signale surtout l'*Aïeule* portant des bonbons et des fleurs à sa petite-fille convalescente, et la *Petite fille* faisant, le dimanche, une visite de grande cérémonie à l'aïeul (numéros 562, 565). Une autre toile, relativement grande, mais suspendue malheureusement dans un coin trop obscur (numéro 564), nous montre quelques jeunes villageoises jouant aux cartes avec un garçon de ferme. Ce tableau est remarquable par le choix du sujet, par l'expression variée des figures, et surtout par l'éclat des couleurs.

Un dernier peintre de genre, F. Vermehren, est fort à la mode aujourd'hui.

Vermehren rappelle Meissonier par le soin extrême des détails; il se rattache à Courbet par le choix peu édifiant de ses sujets et par la manière morne dont il les traite. L'absence presque totale de coloris nuit singulièrement à l'effet de ses tableaux; ils sont ternes comme un jour de brouillard. On se sent gagné d'une tristesse involontaire quand on regarde son *Laboureur*, isolé sur un champ plat comme la main et jetant la semence d'un geste indifférent; ou le *Soldat de la réserve* prenant congé de sa famille, sans qu'une lueur de patriotisme ou d'espoir d'un joyeux retour paraisse sur les visages; ou les petits mendiants dans la cuisine du *Paysan*, où vous voyez la misère rencontrant la gêne, sans que la charité y jette un de ses rayons réchauffants (numéros 738, 697, 698). Il y a évidemment cher Vermehren une âpreté intentionnelle, étudiée, qui ne peut que faire tort à son talent.

D'ailleurs, la tendance trop réaliste que nous blâmons chez Vermehren se rencontre, à un certain degré, chez tous les peintres que nous avons passés en revue. Ce fait s'explique aisément. Les peuples d'origine germanique ou scandinave s'abandonnent volontiers, en matière de goût, à un rationalisme utilitaire qui est souvent voisin de la trivialité. Chez eux le public s'attache à la signification d'une œuvre d'art plutôt qu'au mérite de l'exécution. Il veut se rendre compte de ce qu'il voit, ou du moins il veut que tel tableau ou tel groupe répondent à l'explication que donne le catalogue. L'expression des visages, la correction du dessin, un sujet bien choisi, voilà ce qui l'intéresse. Le coloris, le jeu de la lumière, la perspective, les ressources du clair-obscur, tout cela ne préoccupe que quelques rares connaisseurs. Il s'ensuit qu'avec un public fort peu exigeant d'un côté, mais très-favorablement disposé pour ce qu'il appelle la vérité de

l'expression, l'artiste fait des concessions involontaires et travaille plutôt pour le goût naïf de la foule que pour celui des amateurs délicats. C'est ce qui est arrivé à Vermehren et à la plupart de ses collègues.

V

Si nous résumons maintenant l'impression qui nous est restée de l'art scandinave contemporain, nous dirons que, malgré le talent supérieur et la fécondité étonnante des artistes qui le représentent, le *scandinavisme*, dont l'empreinte est si marquée dans les lettres et dans la politique, n'a pas encore trouvé son expression complète dans les beaux-arts.

En peut-il être autrement? Nous croyons que non, pour plusieurs raisons.

D'abord, il n'y a guère que les sujets mythologiques qui appartiennent à titre égal aux trois pays du Nord. Or, Gœthe a déjà fait observer dans *Dichtung und Wahrheit* (III, 12) que tous les mythes septentrionaux ont un caractère tellement fantastique, nébuleux et bizarre, que l'artiste est fort embarrassé quand il s'agit de donner un corps et des couleurs aux personnages qui en sont les héros. Le poëte fait passer rapidement devant nous une foule de tableaux à peine esquissés, en laissant à notre imagination le soin de les parfaire à sa guise; le statuaire et le peintre, au contraire, ne peuvent nous présenter que des personnages nettement définis et pris à tel moment isolé de leur action, sans que vous puissiez rien y ajouter ou en retrancher. Ils trouvent donc à traiter les sujets de ce genre bien plus de difficultés que le poëte, et c'est pourquoi ils les abordent avec peu d'empressement.

D'un autre côté, la peinture et la sculpture, enserrées dans des limites inconnues à la poésie, ont sur celle-ci l'avantage d'être des arts cosmopolites, en ce sens qu'elles ont un mode d'expression intelligible pour tout le monde. Le littérateur, se servant d'un idiome déterminé, n'écrit que pour ceux qui comprennent cet idiome; il a donc avantage à choisir un sujet national. L'artiste, au contraire, qui peut être compris d'un bout de l'univers à l'autre, ne choisira que par exception des sujets peu intelligibles en dehors de son pays. C'est pourquoi le sculpteur vise à la perfection du corps humain en général, et le peintre se préoccupe surtout de la lumière et du coloris. Faut-il un sujet déterminé, ils le prendront de préférence dans l'histoire sainte ou ancienne ou dans la mythologie classique, sûrs qu'ils sont d'être compris sans commentaire. Grâce à la libéralité extrême de leurs gouvernements, les artistes scandinaves suivent les mêmes études que ceux du reste de l'Europe; ils vont en Italie, à Paris, à Munich, à Dresde, et ils en reviennent avec une éducation cosmopolite qui ne les porte guère vers des sujets d'un intérêt relativement restreint.

Nous avons vu que leurs œuvres, nombreuses et variées, sont toujours dignes d'attention et souvent d'admiration. Si leur mérite n'est pas assez généralement connu du public européen, la faute en est à la situation excentrique de leur pays, rarement visité par des voyageurs versés dans la littérature et les arts. Raison de plus pour appeler l'attention du lecteur français sur les beaux musées des capitales du Nord et sur les écoles si actives et si fécondes de leurs peintres et statuaires contemporains.

ALEXANDRE BUCHNER.

ÉTUDES HISTORIQUES

Les drapeaux français

Le drapeau blanc a été opposé naguère, comme emblème de l'ancienne monarchie, au drapeau tricolore considéré comme emblème de la Révolution. On sait quel a été, au point de vue politique, l'effet de cette prétention : la cause de la monarchie légitime, dont le rétablissement avait paru possible un instant, fut irrévocablement perdue. Il restait pourtant à examiner, au point de vue historique, si le drapeau blanc avait été « le drapeau de Henri IV ». Personne, paraît-il, n'avait jugé utile d'étudier la question sous la Restauration, comme le fit, par exemple, Augustin Thierry à l'égard de la légende de Louis VI le Gros, père des communes. Cette fois, les mêmes motifs de réserve n'existant plus, la critique historique n'a pas manqué de dire son avis sur le drapeau, et nous doutons fort qu'il soit possible désormais d'en réfuter les conclusions. Un ancien élève de l'École des Chartes, M. Gustave Desjardins, vient de publier en un splendide volume (1) ses recherches sur les drapeaux français. Il ne s'est pas borné au drapeau blanc, dont l'histoire est courte, comme nous le verrons; mais il a étudié, depuis l'époque de Charlemagne jusqu'à la Révolution, l'intéressant problème de savoir quels avaient été les différents étendards, les marques nationales, les couleurs et les devises du roi, les drapeaux de nos armées et les pavillons de notre marine. Tableaux, estampes, tapisseries, vitraux, miniatures, mosaïques, sans compter beaucoup de documents et de livres, tout a été consulté par lui. Il s'est affranchi d'ailleurs, dans ses recherches, de toute préoccupation politique et n'a poursuivi d'autre but que de mettre en pleine lumière la vérité. Ce livre est un travail d'érudition patiente et en même temps une œuvre d'art remarquable. La libéralité d'un éditeur intelligent a permis de publier à l'appui du texte un grand nombre de fort belles reproductions d'après les procédés de la chromolithographie. L'œuvre ainsi conçue et exécutée est un travail définitif que personne ne sera sans doute tenté de recommencer.

Un heureux hasard a ouvert tout d'abord la voie à M. Gustave Desjardins. Il avait sous la main, aux archives du département de Seine-et-Oise, deux documents presque inconnus, d'une haute importance et de la plus incontestable authenticité : un *Tableau des pavillons maritimes* et un *Tableau des drapeaux, étendards et guidons de l'armée*. Le premier de ces documents avait été préparé pour le roi Louis XIV, dans les dernières années de son règne, et le second pour le roi Louis XV en l'année 1771. Ces documents sont reproduits dans le livre de M. Desjardins. Il suffit de les consulter pour comprendre l'étonnement dont il fut saisi. On parlait du drapeau blanc comme emblème de l'ancienne monarchie; or, ce drapeau blanc ne

(1) *Recherches sur les drapeaux français*, par Gustave Desjardins, chez Vve A. Morel et Cie, 13, rue Bonaparte.

figure, comme drapeau français, que parmi les drapeaux de la marine. Et encore faut-il remarquer que le *Tableau des pavillons* s'ouvre par un écu de France surmonté d'un côté de trois drapeaux bleu, rouge, blanc, — et, de l'autre, de trois drapeaux bleu, blanc, rouge. N'est-il pas surprenant de trouver ainsi les trois couleurs dans un emblème du temps de Louis XIV? On voit encore, sous le nom de *Royal de France*, un étendard blanc fleurdelisé avec l'écu de France soutenu par deux anges dont l'un est enveloppé de bleu et l'autre de rouge. Sous le nom d'*étendard français* figure aussi un drapeau à bandes horizontales rouges séparées par une bande blanche portant l'écusson de France bleu fleurdelisé. Ne voilà-t-il pas de fortes atteintes au système du drapeau blanc comme emblème unique de l'ancienne monarchie?

Si l'on passe à l'examen du *Tableau des drapeaux, étendards et guidons de l'armée de terre*, la surprise est encore plus justifiée. Chaque compagnie de la maison du roi, chacun des régiments d'infanterie ou de cavalerie avait son drapeau particulier. Chaque régiment étranger, suisse, allemand, irlandais, italien, servait sous son drapeau. Les régiments irlandais se distinguaient par la harpe d'Erin, les régiments suédois par le lion et les trois couronnes de Suède, les régiments écossais par le chardon d'Écosse. La croix blanche domine sur les drapeaux français de l'infanterie, mais elle disparaît sur les étendards de la cavalerie. La compagnie colonelle de chaque régiment d'infanterie a une enseigne blanche, mais ce n'est là qu'une marque spéciale du colonel, qui n'exclut pas le drapeau de couleur représentant le régiment. Ainsi chaque troupe combattait sous les enseignes et les couleurs de son pays, de sa province ou même de son commandant. L'idée d'un emblème commun à toutes les armes ne s'était pas encore imposée aux esprits. En un mot, comme le dit M. Gustave Desjardins, « on chercherait en vain avant la Révolution cette enseigne uniforme, universelle, obligatoire, que nous appelons un *drapeau national*. »

Si l'on remonte du XVIIe et du XVIIIe siècle à l'époque féodale, il est facile de concevoir la plus grande diversité de bannières et de pennons, lorsque chaque seigneur combattait sous ses couleurs. Cependant deux drapeaux de la royauté ont fixé l'attention de l'histoire pendant la période féodale : l'oriflamme de Saint-Denis et la bannière de France. L'oriflamme de Saint-Denis, telle que nous la représentent les vitraux de la cathédrale de Chartres, était un gonfanon rouge à cinq queues. L'origine en est inconnue aussi bien que celle du fameux cri de guerre : *Montjoie Saint-Denis!* L'oriflamme était l'enseigne féodale de l'abbaye de Saint-Denis, et le comte du Vexin avait la charge de la porter en guerre : le Vexin ayant été réuni au domaine royal et le roi étant devenu avoué de l'abbaye de Saint-Denis, Louis le Gros arbora l'oriflamme en 1124, lorsque le territoire fut menacé par une invasion de l'empereur Henri V. Ce fut peut-être cet étendard de Louis le Gros qui resta aux mains des Sarrasins dans le combat de la Massoure, en Égypte, où périt en 1250 Robert d'Artois, frère de saint Louis. Une oriflamme de Saint-Denis fut aussi ramassée par les Flamands sur le champ de bataille de Mons-en-Puelle, en 1304. On voit encore une oriflamme à trois queues avec des houppes de soie verte à Cassel, sous Philippe-Auguste, en 1328, — et plus tard, pour la dernière fois, à la bataille d'Azincourt, en 1415. Elle tombe ensuite dans l'oubli, et il paraît bien douteux, malgré le témoignage de quelques écrivains, que Louis XI ait arboré une véritable oriflamme dans la bataille de Montlhéry. En tout cas, l'oriflamme ne figura point parmi les étendards qui furent portés aux somptueuses funérailles de Henri IV. Du XIIIe au XVe siècle, il exista une charge de porte-oriflamme dont le titulaire avait rang parmi les grands officiers de la couronne; on a conservé le nom de quelques-uns de ces porte-oriflamme et, parmi eux, celui d'Anseau de Chevreuse, qui périt à Mons-en-Puelle.

Le cérémonial de la levée de l'oriflamme était imposant. Le roi se présentait sans chaperon et sans ceinture devant les reliques de saint Denis exposées sur l'autel de l'abbaye de Saint-Denis. Les reliques de saint Louis s'y ajoutèrent plus tard. Il s'agenouillait pendant que l'abbé prenait sur l'autel l'oriflamme pliée sous les linges sacrés ou corporaux. Le roi, recevant alors l'oriflamme, la remettait aux mains d'un chevalier renommé par sa bravoure. Il le baisait à la bouche et lui faisait prêter serment de porter cet étendard « à l'honneur et profit du roi et de son royaume, de ne le délessier pour doute de mort ou d'aventure qui pût venir et de faire partout son devoir ». Le chevalier, après avoir présenté l'oriflamme à baiser aux hommes de guerre, la suspendait à son cou. Il marchait devant le roi jusqu'à ce qu'on fût arrivé en présence de l'ennemi; sur le champ de bataille, il arborait l'oriflamme au bout d'une lance et prenait la tête de toute l'armée.

La bannière de France était l'étendard du roi, comme l'oriflamme était la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. La première mention en est faite par Rigord ou plutôt par son continuateur, Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste. A Bouvines, en 1214, Gales de Montigny tenait devant le roi une enseigne royale ornée de fleurs de lis : « on ne saurait douter, dit M. Desjardins, que cette enseigne ne fût bleue. » Les vêtements du sacre de Philippe-Auguste étaient, en effet, bleus avec des fleurs de lis. Une verrière de la cathédrale de Chartres représente saint Louis tenant dans la main droite une bannière bleue fleurdelisée. « La bannière fleurdelisée, dit M. Desjardins, se mettait en girouette sur les tours des villes qui reconnaissaient la domination du roi. On l'attachait à de grandes perches plantées dans les camps. Elle flottait aux mâts, à la proue et à la poupe des vaisseaux. Les géographes catalans des XIVe et XVe siècles qui, sur leurs cartes, indiquaient les divers pays par des écussons et plus souvent par des bannières, la figuraient toujours sur Paris. Elle était donc bien, et pour les nationaux et pour les étrangers, l'enseigne du roi et du royaume de France. » C'est l'étendard bleu fleurdelisé qui précédait le roi dans les cérémonies et dans les entrées solennelles. On le portait au sacre à Reims et on l'abaissait sur le cercueil royal à Saint-Denis. Cette bannière bleue fleurdelisée, nous la voyons figurer au sacre et aux obsèques de Charles VIII, et plus tard aux funérailles de Henri IV. Elle fut encore bénite au sacre de Louis XIII et elle l'accompagna au tombeau avec l'antique cérémonial. La bénédiction fut supprimée au sacre de Louis XIV et, pendant son règne, la bannière fut déposée parmi les meubles de la couronne. Dans les tableaux de bataille, sous Louis XIV, on ne remarque aucun drapeau porté près du roi. « La tactique militaire avait changé, dit M. Desjardins ; le général ne se mettait plus à la tête de ses troupes pour les conduire à la mêlée. Placé en arrière sur un point culminant, pour embrasser l'action d'un coup d'œil, il les dirigeait par l'intelligence et la volonté. Il était désormais

inutile d'entourer d'enseignes le chef pour que l'armée suivît ses mouvements. » La bannière de France ne parut plus qu'aux funérailles du grand roi, et on l'oublia ensuite comme on avait oublié jadis l'oriflamme de Saint-Denis.

Ni l'oriflamme de Saint-Denis ni la bannière de France n'ont eu, comme nous l'entendons aujourd'hui, le caractère d'un drapeau national. L'oriflamme n'était que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis, et la bannière fleurdelisée n'était que l'étendard du roi. Faut-il en conclure que la France, pendant tant de siècles qu'a duré l'ancienne monarchie, n'ait point eu de marque nationale? Une première fois, à l'époque des croisades, on comprit la nécessité de distinguer les croisés de chaque nation par la couleur de la croix. Au camp de Gisors, en 1188, il fut convenu que la croix rouge serait portée par les Français et la croix blanche par les Anglais. Pendant la guerre de Cent ans, cela changea. La croix blanche fut adoptée par les Français et la croix rouge par les Anglais. Ces croix furent placées d'abord sur le surcot et on les peignit ensuite sur les étendards. La croix blanche placée sur un fond rouge, — en souvenir de l'oriflamme de Saint-Denis, — telle fut l'enseigne de nos armées pendant la guerre de Cent ans. Une miniature représente le roi Jean se rendant au roi Édouard III; le roi de France porte un étendard rouge à croix blanche tandis que le roi d'Angleterre tient un étendard blanc à croix rouge. La croix blanche sur fond rouge demeura la marque nationale de la France sur terre et sur mer jusqu'à l'époque des guerres d'Italie. On la plaçait sur les écussons qui ornaient la carène des vaisseaux en la faisant alterner avec l'écu de France bleu fleurdelisé. Sur les mâts flottait l'étendard rouge à croix blanche à côté de la bannière bleue fleurdelisée. Ce fut le drapeau qu'arborèrent les villes à la fin de la guerre de Cent ans, lorsqu'elles reconnurent l'autorité du roi. Les habitants de Bayonne et de Libourne firent même intervenir un miracle pour expliquer leur soumission à l'autorité royale en disant qu'ils avaient vu au ciel « la croix blanche paraissant être droitement posée sur leur cité ». Louis XI donna ce drapeau de la guerre de Cent ans aux troupes d'infanterie qu'il organisa en 1479; un manuscrit exécuté pour le roi Louis XII sous ce titre : *Révolution de Gênes*, fait encore figurer cette enseigne parmi les étendards du roi au siége de Gênes. Plus tard, alors même que le bleu eut supplanté le rouge, ce fut l'étendard rouge à croix blanche que reçut, à l'époque de sa fondation, en 1563, le plus ancien régiment d'infanterie, le régiment de Picardie. Le rouge uni à la croix blanche se conserva, jusqu'à l'époque de Louis XIV et au delà, sur les galères de la Méditerranée; mais cet étendard rouge à croix blanche, si glorieux qu'en eût été l'histoire, ne devint pourtant pas le drapeau du *peuple de France*; on en conserva encore moins le souvenir que de l'oriflamme de Saint-Denis ou de la bannière de France.

Comment se fait-il que le drapeau blanc ait joui pendant la Restauration et plus récemment, parmi les partisans de la monarchie légitime, d'une faveur que n'ont obtenue ni la bannière de France, ni le drapeau de la guerre de Cent ans? Cela ne peut s'expliquer que par suite du plus singulier des anachronismes. Lorsque le drapeau tricolore fut devenu l'emblème de la Révolution, les émigrés et les Vendéens transformèrent en cocarde et en enseigne royalistes l'écharpe et le panache blanc de Henri IV. De ce que Henri IV avait eu la cornette blanche dans les combats comme insigne de commandement, — et l'écharpe blanche comme signe de ralliement adopté par les *huguenots*, — on en vint à conclure que son drapeau avait été le drapeau blanc. Or rien n'était moins conforme à l'histoire : les véritables couleurs de la maison de Bourbon ont été le bleu, le blanc, le rouge. M. Gustave Desjardins en donne les preuves les plus décisives, et il suffit de les résumer pour établir la tradition des trois couleurs sans remonter ni à l'étendard de Charlemagne, dont la houppe était tricolore, ni à la livrée tricolore des Valois, ni aux miniatures que le roi Charles V fit entourer d'une bordure bleue, blanche et rouge. Ainsi des tapisseries faites pour le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon et oncle de Henri IV, ont un fond se composant de larges bandes verticales bleues, blanches et rouges. Le drapeau personnel de Henri IV, tel qu'il figura à ses obsèques, était aux trois couleurs — aussi bien que sa livrée. L'usage des trois couleurs dans la maison royale a persisté sous les successeurs de Henri IV. De 1660 à 1683, Louis XIV porta presque toujours un costume tricolore. Les princes du sang, le dauphin, le duc d'Orléans, le prince de Condé, la duchesse de Montpensier, s'habillaient de la même façon. A Versailles, au-dessus de la cheminée de sa chambre, Louis XIV avait voulu qu'on réunît dans un tableau sa mère, sa femme et son fils aîné; la reine mère a une robe rouge et un manteau bleu doublé de blanc. C'est avec un costume analogue que Rubens a représenté la France recevant Marie de Médicis à son débarquement à Marseille. La duchesse de Bourgogne, dans le tableau de Santerre, au musée de Versailles, est habillée de blanc; mais à côté d'elle un Amour lui offre des fleurs rouges, blanches et bleues. Les princesses portaient volontiers à leur sein un bouquet tricolore; M. Desjardins a fait reproduire le bouquet qu'on voit à Versailles dans le portrait de Mlle de Beaujolais. Il cite encore un portrait d'une lectrice de Madame, femme du comte de Provence, au commencement du règne de Louis XVI, où l'on voit un nœud de rubans tricolore. Enfin, au sacre de Louis XVI, les pages de la chambre du roi étaient vêtus de bleu, blanc et cramoisi. Les trois couleurs se retrouvaient aussi dans le costume des gardes-françaises qui fraternisèrent avec le peuple le jour de la prise de la Bastille. En résumé, Henri IV n'a jamais eu de drapeau blanc comme enseigne royale, mais le drapeau de sa maison était bleu, blanc, rouge. Les trois couleurs ont subsisté dans les costumes et livrées de la maison royale jusqu'à la Révolution; la ville de Paris avait les mêmes couleurs que le roi; l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative, la Convention, en adoptant les couleurs de Paris pour le drapeau national, n'ont donc fait en réalité que prendre les couleurs de la maison de Bourbon; — et c'est ainsi que le drapeau de Henri IV est devenu celui de la Révolution.

VAN DEN BERG.

LES REVUES ÉTRANGÈRES

La Rivista Europea

Pour faire suivre à nos lecteurs le mouvement intellectuel en Italie comme en Allemagne, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de leur présenter la *Rivista Europea* après la

Deutsche Rundschau (1). D'ailleurs, en nous occupant d'elle, nous ne ferons que lui témoigner à notre tour l'attention sympathique qu'elle accorde à ce qui se passe et s'écrit chez nous.

Habilement dirigée par un écrivain éminent, le professeur Angelo de Gubernatis, qui comptera en tout pays parmi les critiques de premier rang, elle s'est placée sans contestation au premier rang des publications périodiques en Italie. Elle a franchi heureusement l'âge critique des *Revues*, puisque déjà elle compte cinq ans d'existence et de succès ; et de Florence, où elle s'imprime, elle distribue mensuellement à ses abonnés une nourriture intellectuelle aussi agréable que solide et variée.

C'est le premier de chaque mois qu'elle paraît *régulièrement*, ainsi qu'elle l'assure elle-même sur sa couverture avec une modeste rougeur, à la grande honte des Revues qui ne peuvent se vanter que d'une périodicité intermittente.

Dans les articles que nous lui consacrerons, de notre côté, aussi régulièrement que possible, nous nous arrêterons sur les sujets qui nous paraîtront les plus intéressants pour nos lecteurs; mais aujourd'hui, pour beaucoup d'entre eux, c'est une connaissance qu'il s'agit de faire. Qu'ils nous permettent donc de parcourir à notre aise avec eux cette maison où nous ferons d'assez fréquentes visites, et d'en donner, sinon un inventaire complet, du moins une description un peu étendue.

La *Rivista Europea* renferme plusieurs Revues en une seule. C'est, à plusieurs égards, une *Revue des deux mondes* et une *Revue littéraire;* mais elle contient aussi des articles d'érudition, une véritable *Revue de l'instruction élémentaire et secondaire en Italie*, même une *Revue artistique*. Elle donne aussi un *Bulletin* (*gazzettino*) *bibliographique*, pour l'Italie et pour les autres contrées, assez complet; et enfin, comme nos voisins se préoccupent, et non sans raison, de ce qu'on dit d'eux en dehors de leurs frontières, ils en sont informés dans chaque numéro par un chapitre spécial intitulé : *Les Italiens à l'étranger*.

Voilà bien des choses dans un fascicule in-octavo de 260 pages. Elles y tiennent cependant en se serrant un peu et sans trop se gêner mutuellement. Notons, à côté des pages destinées au plaisir et à l'instruction proprement dite du lecteur, cette abondance remarquable d'informations précises. Il y a là une ressource précieuse pour les heures d'un loisir intelligent; il y a, pour l'homme d'étude, un recueil commode de mille renseignements divers, un véritable instrument de travail.

La partie purement littéraire montre une fois de plus avec quel soin les Italiens cultivent le souvenir de leurs hommes illustres et recueillent tout ce qui vient d'eux ou les concerne. Les pages que M. Morbio intitule *Manzoni et ses autographes* sont intéressantes à ce titre. Le vénérable auteur y prodigue les souvenirs, les impressions, les sentiments personnels ; il épanche le flot des anecdotes, des allusions, des traits de caractère, des rapprochements, des documents, avec une bonhomie et une abondance qui rappellent vaguement l'éloquence du bon Nestor. Historiographe et collectionneur, il cite, à propos de son grand compatriote, Catherine de Médicis, le duc de Saint-Simon, le prince Eugène, Benserade, Voltaire, saint Charles Borromée, Alexandre Dumas, et d'autres encore. Le moyen est bien simple : Manzoni écrivait difficilement; on peut donc rappeler tous ceux qui lui ressemblaient sur ce point ; il n'est pas moins naturel d'énumérer ceux qui ne lui ressemblaient pas. Et d'ailleurs M. Morbio possède des autographes de ces fameux personnages : c'est là une raison péremptoire. Ne lui refusons donc pas le plaisir de les citer; feuilletons avec lui sa bibliothèque, qu'il renverse généreusement devant nous ; parcourons sa collection qui, sans doute, est en meilleur ordre dans ses cartons que dans son article ; sachons-lui gré d'ajouter quelques faits nouveaux à tous ceux que l'on a déjà réunis sur Manzoni, et de préparer la biographie complète, l'édition modèle, le travail définitif, que nous attendons encore, malgré tout ce qui a paru pendant la vie et depuis la mort du grand poëte et romancier milanais.

Cette causerie de M. Morbio, avec son mélange de naïveté et d'emphase, fait ressortir à merveille la lettre inédite de Giusti dont elle est suivie. Esprit mordant, verve railleuse, images tour à tour poétiques et burlesques, trouvailles heureuses de pensée et d'expression, style curieusement travaillé dans son apparente pétulance, le tout assaisonné d'une vive et piquante saveur florentine, voilà bien, dans ces deux pages de prose, le poëte qu'on a souvent appelé, à tort ou à raison, le Béranger de la Toscane.

N'essayons pas d'analyser deux romances, deux soupirs, de Mlle Zaira Pieromaldi. Ces petits vers mélodieux appellent invinciblement la musique; on ne peut les lire sans entendre gémir faiblement dans le lointain les touches d'un Pleyel mélancolique. Mais les trois sonnets de M. Zardo et celui de M. Barbieri Virgilio montrent d'une manière frappante comme l'esprit italien s'essaye maintenant dans des voies nouvelles pour lui. Ce sont des scènes intimes, des émotions discrètes et contenues, un sentiment fin et profond de la nature, et dans l'expression une simplicité un peu laborieuse. Ces titres seuls : — *Nuées passagères* — *La neige* — *Aube et soleil couchant*, — ne font-ils pas penser à la poésie rêveuse du Nord ? Du reste, pour en juger mieux, voici *la Neige :*

« Tous deux nous étions petits enfants. La neige tombait épaisse, à tourbillons. Debout à la vitre, tandis que dans la cheminée brillait la flamme, nous restions à contempler la campagne neigeuse et l'arbre dépouillé, qui gémissait battu par le vent, et l'oiseau qui secouait la neige dont se couvrait son aile fatiguée.

» Du doigt j'écrivis le nom de ma compagne sur le verre terni par mon haleine; elle écrivit le mien. Longtemps nous tînmes nos regards fixés l'un sur l'autre; je serrais sa petite main. Près du feu ma mère nous regardait et souriait. »

Je m'arrêterais moins sur ces petites compositions si elles n'étaient l'indice d'une tendance aussi marquée de l'autre côté des Alpes que chez nous. Non-seulement les poëtes étrangers y sont imités et traduits, comme Lamartine, Hugo et Musset, par M. Tiberi; comme Heyne, Tennyson et Mme Swinburne, par M. Chiarini; mais ce qu'on pourrait appeler la poésie de genre semble y trouver un accueil favorable, comme d'ailleurs la peinture et même la sculpture de genre. On y cherche moins les grandes lignes et les larges conceptions que les fines peintures, le drame familier; on y enferme volontiers le sentiment et l'idée dans le cadre étroit d'un épisode fortement réaliste. C'est une voie où il faut s'arrêter à temps; nous

(1) Voyez le numéro du 14 novembre.

risquerions de tomber dans la mélancolie des familles ; bientôt nos poëtes ne s'étudieraient qu'à emprisonner quelques gouttes d'idéal dans de petits flacons très-artistement ciselés, et qu'à nous débiter l'infini à doses homœopathiques.

On ne peut reprocher ni excès d'analyse, ni finesse exagérée d'observation, ni miévrerie dans le ton, à la nouvelle d'*Andréina*, dont la livraison de novembre nous offre la dernière partie. Andréina est une jeune Romaine exilée que le comte Alberto Trisulti aime avec passion, et qui n'est pas insensible à son amour. Mais il ne serait pas en son pouvoir de la ramener dans sa patrie ; et d'ailleurs sa mère, fière et obstinée patricienne, a rêvé pour lui une autre union. Andréina se consumerait donc dans la tristesse et dans l'exil si Frédéric Dufour, Genevois orné d'une brillante fortune, des sentiments les plus élevés et d'une tante estimable — mais ridicule, dont la jeune Italienne est devenue la lectrice, n'intervenait comme un dieu sauveur pour trancher le nœud de cette cruelle situation. Par générosité, par pitié plutôt que par amour, il offre sa main à Andréina, qui l'accepte surtout pour avoir le droit, une fois devenue sa femme, de rentrer à Rome. Elle y rentre en effet ; mais elle y retrouve Alberto Trisulti et les reproches de son amour indigné. Elle lui procure avec beaucoup d'adresse, mais aussi avec beaucoup d'imprudence, pour s'excuser à ses yeux, un entretien où le généreux Dufour court de grands risques. Comme ses soupçons ont été éveillés par des lettres anonymes, il arrive dans un moment critique, et le roman semble sur le point de se terminer par un duel où l'un des deux hommes perdra la vie. Trisulti alors, par une soudaine inspiration, déclare qu'il est venu inviter Mme Dufour et son mari à son propre mariage qu'il va célébrer dans huit jours. C'est ainsi que pour être à la hauteur d'Andréina, qui par patriotisme a épousé un homme qu'elle n'aimait guère, il épouse, au grand contentement de sa mère, une cousine qu'il n'aimait pas. Pour achever de calmer les soupçons de son mari, l'héroïne le presse de quitter Rome et d'aller habiter, loin de la famille Trisulti, le château des Dufour. Malheureusement ce sacrifice est au-dessus de ses forces : elle y succombe, lentement toutefois, et après cinq ans de souffrances, sans avoir trahi son mari, sans avoir pu chasser de son cœur une image plus chère. Cependant une nouvelle heureuse console ses derniers moments : c'est celle de l'entrée de Victor-Emmanuel et de son armée dans Rome. C'est en prononçant ce doux nom de Rome qu'elle expire. Ainsi se termine cette nouvelle qu'on pourrait intituler : *Amour et patrie*. Par une certaine vivacité dans le dialogue, par la nature des situations, par les caractères rapidement esquissés et parfois un peu poussés à la charge, elle présente peut-être les caractères d'une œuvre dramatique plutôt que ceux d'un roman.

Si de la littérature nous passons à l'érudition, nous la trouvons ici moins ornée, moins déguisée, si l'on veut, que dans la plupart de nos Revues. Il faudrait être beaucoup plus versé que je ne le suis dans l'étude des langues du nord pour décider si les traductions que nous donne M. Schiavoni Carissimo de deux fragments des *Eddas* sont fidèles : mais il n'y a pas besoin de savoir l'islandais pour apprécier le sens pratique des conseils que le dieu Odin donnait à ses peuples. Le *Sublime Discours Havamal*, qu'il leur adresse, rappelle à la fois le *Livre des Proverbes* du roi Salomon et les manuels de la civilité puérile et honnête. On y voit comment il fallait se comporter dans la bonne société scandinave. Le Dieu, qui s'est enivré chez le sage Tislar plus qu'il ne convient, connaît par expérience les inconvénients de la cervoise ou de la bière, et rappelle aux fils des hommes que ce liquide ne leur fait pas autant de bien qu'on le croit généralement. A côté de ces naïvetés on a souvent remarqué l'esprit cauteleux que respire cette sagesse barbare.

« Avant de pénétrer dans ta maison, observes-en bien toutes les entrées, car tu ne sais si ton ennemi n'est pas dedans.

» Ami pour ami, présents contre présents, sourire pour sourire, mensonge pour mensonge. »

Mais on ne s'attendait pas à la franchise de l'aveu que voici : « Je connais les hommes et les femmes, et je dis que le cœur des hommes est changeant à l'égard des femmes, et que, quand nous parlons d'amour, nous couvons la trahison et les trompons. » Que répondrait à cela le poëte couronné à qui nous devons le proverbe : « Souvent femme varie, » ce galant souverain qu'on appela le roi chevalier, sans doute parce qu'il fut le chevalier de toutes les jolies femmes de sa cour.

A côté de M. Schiavoni, qui traduit les chants d'une race germanique, un Allemand, le docteur Karl Benrath, étudie un point intéressant de l'histoire religieuse de l'Italie. Bernardino Ochino de Sienne, dont il s'occupe, après avoir été général de l'ordre des capucins, devint ennemi acharné de la papauté et partisan déclaré de la Réforme. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'il ait été obligé de fuir l'Italie et qu'il soit mort en exil.

Assurément la vie d'un pareil personnage fournirait une page d'histoire bien curieuse. Mais M. Benrath ne donne qu'une liste de ses écrits. Ce travail aidera sans doute à préparer une œuvre plus complète ; il fait connaître des ouvrages rares et précieux ; il aidera peut-être à en retrouver d'autres encore inconnus, mais il ne peut avoir que l'intérêt d'un catalogue.

Il me reste à mentionner, mais non à juger, deux articles d'un caractère tout spécial et très-sérieux, dont le premier propose un projet de code du droit administratif des Italiens, tandis que le second compare les forces de l'Italie et de la France après les dernières lois militaires. Ce que je vois dans le travail juridique de M. Musso, c'est que l'administration laisse à désirer en Italie comme dans d'autres pays de notre connaissance et même davantage, car nos voisins sont loin d'avoir achevé le travail laborieux qu'exige l'unification complète de leur pays. Je dois avouer ici une désillusion. J'espérais trouver dans ces pages quelques traces de cette envie que notre administration inspire, dit-on, à l'Europe entière. Hélas ! je n'ai rien vu de pareil. L'auteur, au contraire, confond dans les mêmes reproches les abus légués en ce genre à ses compatriotes par Napoléon Ier et par l'Autriche. C'est en Italie qu'il voit naître enfin, enfantés par son code, le parfait administrateur et le parfait employé. Il voit, dans son imagination ardente de jurisconsulte patriote, le génie de l'Italie tendre aux Italiens et à l'Europe surprise le nouveau livre de droit privé universel. Ainsi ce patriotisme, dont j'ai déjà trouvé l'empreinte dans la critique, dans le roman et jusque dans la romance, éclate encore dans cette étude de droit. Ce n'est pas nous qui reprocherons à cette nationalité, à la fois si jeune et si antique, le désir et le plaisir de s'affirmer. D'ailleurs l'amour de la patrie n'est-il pas encore le meilleur moyen que nous ayons de prouver notre amour pour l'humanité ?

Avouons cependant que ce dernier sentiment se manifeste d'une façon un peu paradoxale dans l'organisation et l'entretien de ces armées formidables dont M. de Ambrogi nous donne l'effectif dans son article militaire. Selon lui, les forces de la France s'élèveront, quand les lois actuelles auront leur plein effet, à 2 060 000 hommes (sans compter, comme dit Rabelais, les femmes et les petits enfants); celles de l'Italie à 1 540 000. Mais il faut bien rabattre de ces totaux épouvantables. Il réduit, en effet, le nombre de nos combattants réels à 582 400; et comme il nous faudra, dit-il, 60 000 hommes au moins pour garder l'Algérie et maintenir dans nos grandes villes l'ordre toujours un peu menacé chez nous, l'Italie pourrait nous opposer un nombre de combattants à peu près égal au nôtre, c'est-à-dire 500 000 hommes. Il serait déplacé de se livrer, à propos de cet effrayant étalage de chiffres, à un accès de sensibilité humanitaire. Nous sommes convaincus depuis longtemps que la civilisation dont nous jouissons n'est qu'une sauvagerie savante, et nous tenons pour démontré que les nations doivent employer la moitié de leurs soins, de leurs travaux, de leur temps, de leur richesse, sans parler de leur sang, à se mettre en garde les unes contre les autres. M. de Ambrogi n'a donc pas tort de montrer à ses compatriotes qu'ils sont en mesure de faire face à toutes les éventualités; il a raison de prouver aux fous et aux fanatiques, qui mettraient le monde en feu pour satisfaire leur manie, que son pays n'est pas à la merci de leurs attaques. Espérons que personne ne sera tenté, après avoir fait ces comparaisons sur le papier, d'en vérifier l'exactitude sur le terrain par voie expérimentale.

On ne s'attend pas sans doute à me voir dépouiller toutes les *Revues* secondaires qui se pressent en fins caractères à la fin de la *Rivista Europea* et s'abritent sous son ombre. Il faut cependant dire quelques mots de l'instruction publique. La *Revue* qui lui est consacrée parle du congrès pédagogique qui s'est tenu à Bologne au mois de septembre. On y a conclu que l'État ne doit pas songer à donner l'enseignement religieux dans ses établissements, mais laisser les municipalités libres de le donner comme elles l'entendront. L'auteur de l'article, M. Cesare Rosa, ne partage pas, il est vrai, cette opinion, et veut laisser cet enseignement à l'État, — mais c'est pour ne pas le livrer aux prêtres, ennemis, dit-il, de l'unité de la patrie, de tout progrès, de toute liberté. Voilà où en sont les esprits en Italie sur cette question. On voit bien que les prélats ne sont pas chargés là-bas de présider aux destinées de l'enseignement.

Le même mouvement philologique qui se produit chez nous s'opère aussi de l'autre côté des Alpes. Tandis que les livres excellents de M. Brachet font leur chemin en France et nous apprennent à étudier notre langue logiquement et historiquement, nos voisins se mettent à apprendre de même et la leur et les autres, aidés en cela par les travaux des Allemands. Chez eux comme chez nous, les barbons seront obligés de retourner à l'école s'ils ne veulent se résigner à en savoir moins que leurs petits-enfants.

Mentionnons encore une revue artistique intéressante et instructive pour nous, de M. Leopold Cecchi; une revue littéraire française complète, fort bien rédigée — en français, dans ce recueil italien — par M. Amédée Roux; des nouvelles littéraires slaves publiées en français aussi, par notre collaborateur M. Louis Leger, des nouvelles de même genre pour l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce, la Roumanie. Vous voyez que la *Rivista Europea* mérite assez bien son nom. Si elle suivait aussi exactement le mouvement littéraire en Angleterre, en Russie et dans les pays scandinaves, elle le mériterait tout à fait.

Dans cette longue analyse j'ai parlé de bien des choses, de trop de choses peut-être, et cependant je m'aperçois qu'il en est une, et des plus importantes, dont je n'ai pas dit un mot. Je n'ai pas parlé de la *chronique politique*.

C'est que la *Rivista Europea* n'en a pas : voilà mon excuse.

Comment ! vous nous parlez seulement de littérature, d'érudition, de poésie, d'art, d'instruction, d'économie politique, de finances, de droit, de guerre, etc., et vous ne parlez pas de politique ! — Mon Dieu, non. — Eh bien ! vous avez peut-être raison. Peut-être ne convient-il pas à des hommes d'étude d'en trop parler. Peut-être, sans en parler expressément nulle part, vous en parlez en réalité tout le temps. Peut-être pensez-vous que le meilleur moyen de faire de bonne politique, c'est de la faire sans en parler.

CAUSERIE LITTERAIRE

Est-il bien vrai, comme l'ont dit beaucoup de moralistes et même de poëtes, que la gloire ne couronne jamais que les longs et patients efforts ? Est-il bien vrai que l'on ne soit pas né pour elle quand on ne connaît pas le prix du temps, ainsi que l'écrivait Vauvenargues ? Oui, sans doute, il serait d'un meilleur exemple que la gloire récompensât uniquement le travail : mais hélas ! comme la Fortune, elle est femme, et elle a ses caprices. Bien souvent elle échappe aux poursuites du chercheur infatigable pour aller s'asseoir au chevet du dormeur. Elle a ses enfants gâtés, élus de son bon plaisir, qu'elle pose mollement sur son char et fait voyager à ses côtés sans fatigue et sans secousses. Témoins Anacréon, Catulle, Horace et tant d'autres aimables paresseux qui gaiement gaspillaient le temps et jetaient insoucieusement les heures au plaisir. Et la muse de nos aïeux du xve siècle, cette « *bonne follastre* » comme dit Montaigne, pensez-vous qu'elle connût les doctes veilles et les flambeaux pâlissant à l'aurore ? Elle connaissait surtout le cabaret de la *Pomme de pin* et savait certes mieux le prix du vin que le prix du temps. Et cependant le temps a épargné ce qu'elle avait fait sans lui. Le bruit de son gros rire, l'écho de ses joyeuses saillies, sont parvenus jusqu'à nous et ne sont pas près de s'éteindre. Bien des vers tracés avec le pouce sur la table humide de quelque taverne de village vivront à jamais dans la mémoire des hommes.

Le nom du père du *Vau de Vire*, Olivier Basselin, est immortel tout aussi bien que le nom de Jodelle ou celui du *docte*, *doctieur* et *doctime* Baïf, comme l'appelaient ses contemporains. Il n'est pas de voyageur un peu lettré, qui, passant par Vire, n'aille faire un pèlerinage à une antique maison ornée d'une plaque de marbre qui porte ces mots : « A Olivier Basselin. » Et aussitôt vous revient à la mémoire le couplet si justement célèbre :

« Beau nez, dont les rubis m'ont coûté mainte pippe
De vin blanc et clairet,
Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et violet...

ou bien encore vous vous surprenez à réciter ces strophes d'un mouvement superbe où une ivresse — qui n'est pas sainte — atteint aux plus puissants accents du lyrisme :

« Ayant le dos au feu et le ventre à la table,
Estant parmi les pots et le vin delectable,
Ainsi comme un poulet
Je ne me laisseray mourir de la pepie,
Quand j'en devrais avoir la face cramoisie
Et le nez violet.

Vous vous demandez alors ce que vaut la théorie de M. Villemain affirmant qu'il n'y a de poésie lyrique possible qu'avec l'inspiration religieuse, — et qu'un poète lyrique : Moïse, quand il a passé la mer Rouge. Voici un bon vivant, insoucieux et gausseur, qui n'a qu'une haine, celle de l'eau, qu'un amour, celui de la bouteille ; mais il trouve dans l'emportement sincère et la franche impétuosité de ces vulgaires sentiments l'inspiration, l'enthousiasme, le mouvement lyrique. Il n'est pas nécessaire que la passion soit noble pour faire le poëte ; il faut avant tout qu'elle soit vraie et puissante.

Que le journal *le Soleil*, qui volontiers se voile la face, ne m'accuse pas de préférer Basselin à Moïse. Je voulais seulement marquer comment, à mon sens, il y a plus d'une poésie lyrique, et comment aussi le nom de Basselin avait mérité de vivre. Oui, il le méritait à beaucoup de titres, on le croyait du moins. Mais voici qu'aujourd'hui la meilleure part de sa gloire lui est enlevée : ces chants pleins de verve, animés d'un souffle impétueux, ne sont pas de lui. Un Virois, professeur de rhétorique à Caen, ce qui ne l'empêche pas d'être un homme de sens et d'esprit, M. Gasté, vient de le démontrer pleinement, péremptoirement, victorieusement, — ces trois adverbes joints ne sont pas de trop pour caractériser l'argumentation triomphante de M. Gasté (1). — Arrière Basselin, place à Jean Le Houx ! Celui qui n'était considéré que comme l'éditeur des *Vaux de Vire nouveaux* en est en réalité l'auteur et le père. Il faut que les habitants de Vire en prennent leur parti. D'ailleurs Le Houx était un avocat de Vire. Il y aura donc deux Virois au lieu d'un au temple de Mémoire, deux statues au lieu d'une au musée de Vire. Et, en effet, Basselin n'en demeure pas moins l'inventeur du genre. Comme par le passé, nous ferons un pèlerinage à la vieille maison — si nous ne récitons plus en voyant la plaque de marbre les strophes célèbres, toujours nous accorderons un souvenir au père du vieux *Vau de Vire*.

Que M. Gasté cesse donc de se préoccuper du désappointement des Virois. En réalité, il n'a rien enlevé à la gloire de sa ville natale. Il peut s'abandonner sans remords à la joie d'avoir dit le dernier mot, le mot définitif, dans une question depuis assez longtemps pendante. C'est quelque chose d'avoir tranché à jamais le débat en jetant une pleine lumière sur un point encore un peu obscur de l'histoire littéraire. Le seul reproche qu'on serait tenté de lui faire, c'est d'abuser de ses avantages. Il a les mains pleines d'arguments. Quelques-uns sont triomphants ; il suffirait de présenter ceux-là pour avoir bataille gagnée. Mais non, il tient à faire marcher toutes ses troupes. Il ne veut pas exterminer ses adversaires d'un seul coup. Il les frappe légèrement d'abord, puis un peu plus fort. Les voilà à terre ; il pourrait les achever : non, il les laisse se relever encore pour avoir le plaisir de les terrasser de nouveau. « Avez-vous pour votre client la preuve d'un *alibi* victorieux, — disait Cicéron qui, lui aussi, aimait à parler longtemps, surtout ne commencez pas par là ! Vous ne pourriez plus placer vos autres arguments, les juges déclarant dès lors la cause entendue. » M. Gasté a suivi la méthode recommandée par Cicéron.

L'important, c'est que la cause soit entendue, et elle l'est. On est un peu suspect, je ne l'ignore pas, quand on vient dire à propos d'une erreur réfutée par autrui : je m'étais bien douté qu'il y avait erreur, en effet. Rien n'est plus exact cependant. Avant d'avoir lu la discussion triomphante de M. Gasté, j'avais mon avis sur la question ; depuis longtemps, à part moi, j'avais conclu pour Jean Le Houx contre Basselin. — Ne vous vantez pas tant que cela ; ce n'est pas un miracle d'intuition, me dira M. Gasté. Dès 1833, M. Julien Travers, qui sait que l'on peut, par d'habiles pastiches, mystifier ses contemporains, demandait si Le Houx ne serait pas le véritable auteur des chansons imprimées sous le nom du Foulon de Vire ; en 1835, Béranger écrivait à M. Travers que les commentateurs lui semblaient bien affirmatifs en déclarant que ces chansons étaient exactement, pour la forme et le fond, l'œuvre de Basselin : n'avait-on pas épluché, corrigé, n'avait-on pas mis du nouveau ? Et il ajoutait gaiement : « Quelques pommes de plus ne gâtent pas le panier. » Et combien de fois depuis le doute n'a-t-il pas été exprimé ! Assurément ; mais ce n'étaient que des présomptions, et elles ne reposaient que sur le caractère plus moderne du style. Pour moi, il y avait un argument plus fort, un argument moral que personne n'a encore présenté, pas même M. Gasté, qui en a donné tant. Il me semblait impossible que Basselin, mort victime de son patriotisme pour avoir soulevé « *les gens de village* » contre leurs oppresseurs, les Anglais, fût l'auteur de couplets comme celui-ci :

Je trouve, pour ma part, que les gens sont bien bêtes
Qui ne se font plutôt au vin couper les têtes
Qu'aux coups de couteau en cherchant du renom
Que leur chault, étant morts, si l'on en parle ou non ?
Il vaut bien mieux chercher son nez dans un grand verre,
Il est plus assuré qu'en un coup de guerre [illegible]

Quoi ! quand l'étranger foulait le sol du pays, Basselin, le poëte-soldat, eût ainsi, sans vergogne, célébré la couardise ! Non, me disais-je, ces vers-là ne sont pas d'un soldat du XVe siècle. Ils peuvent être fort bien, au contraire, d'un avocat du XVIe, épicurien et sceptique, buvant gaiement alors que d'autres versaient leur sang, non pour la défense de la patrie, mais pour des controverses religieuses. Il était alors permis, entre gens de robe bons vivants, de chanter sans [illegible]

[illegible]

Tel est mon humble argument [illegible] avec un petit sentiment de vanité qui me fait comprendre l'air de contentement duquel M. Gasté développe ses nombreux arguments à lui. Quelques-uns sont triomphants, ai-je dit. En effet, tous les détails que le poëte donne sur lui-même, sur son rôle littéraire, sur les événements contemporains, s'appliquent merveilleusement à Le Houx, nullement à Olivier Basselin. Les formules de droit, les termes de la langue

(1) *Jean Le Houx et le Vau de Vire à la fin du XVIe siècle*, par Armand Gasté. — Paris, 1874. Alphonse Lemerre.

juridique, dont sont émaillés ces chansons, venaient plus naturellement à la bouche de l'avocat qu'à celle du foulon. M. Gasté montre encore que ces couplets sont d'un lettré, non d'un pauvre ouvrier. Ce n'est pas dans son moulin de la vallée de Vire que Basselin eût pu apprendre à traduire Anacréon, Plaute, Horace et Martial, dont les imitations sont nombreuses dans les chansons. Enfin et surtout au xve siècle il ne pouvait faire d'emprunts à Rabelais, à Bonaventure des Periers et à Ronsard.

Puisque Jean Le Houx a détrôné Olivier Basselin, nous voici curieux des faits et gestes de Jean Le Houx. M. Gasté n'a rien épargné pour trouver des documents inédits, et il n'a rien trouvé qu'il ne nous le communique. On ne saurait dépenser plus d'efforts à reconstituer un état civil. Nous savons à quelle date exactement Jean Le Houx a épousé Mlle Criquet, à quelle date il a convolé avec Mlle Jeanne Levieil, quel jour sont nés ses enfants, quel dimanche avant la Pentecôte il a rendu le pain bénit. Ce luxe de menu détail pourra paraître exagéré; moi, je ne m'en plains pas trop, car après avoir feuilleté ces pages quelque peu hérissées de dates et de chiffres, je m'arrête avec plaisir à des chapitres intéressants, pleins de détails, qui font comprendre l'homme et le poëte. On n'est pas étonné d'apprendre que le chantre du bon vin manquait, comme avocat, de feu sacré. Sa profession ne lui plaisait qu'un seul jour de l'année, le 19 mai, fête de Saint-Yves, où les gens de loi se réunissaient devant une table bien garnie. Ce qui surprend davantage, c'est qu'il était de complexion délicate. En réalité, c'était moins le vin qu'il aimait que la gaieté qu'il répand sur les visages et la chaleur qu'il verse au cœur. Il voulait boire en compagnie, avec les *gale-bontemps*, les braves *cerveaux de taverne*, dont les bons mots et *dicts plaisants* chassaient sa *mélancholie*. Il était bien de la famille de Villon; mais c'était un Villon sans goût pour la corde, un Villon bourgeois, un Villon provincial, vivant dans un milieu honnête et se préoccupant de l'opinion publique. Et cependant il était un sujet de scandale à Vire. Il était maudit par sa femme, ménagère riche et intéressée, maudit par les avaricieux, contre lesquels il avait lancé maints brocards, maudit par le clergé, qui le força d'aller demander à Rome l'absolution de ses vers. Il fut même obligé de désavouer et de brûler les nouveaux *Vaux-de-Vire*.

Cette sévérité du clergé virois ne laisse pas que de nous étonner : était-ce donc à ses yeux un si grand crime d'avoir chanté le vin ? On comprend pourtant ces rigueurs si l'on songe à ce que nous avons marqué tout à l'heure, que l'enthousiasme de Le Houx pour la taverne se compliquait d'un grand dédain pour les guerres de religion. Tandis que catholiques et protestants se battaient avec fureur, il avait invité ses amis à venir boire avec lui sous la tonnelle, il avait pris parti pour la bouteille. C'était là peut-être son grand crime, d'avoir été indifférent aux luttes religieuses et d'avoir prêché l'indifférence.

Quoi qu'il en soit, il désavoua et brûla ses vers. Pour racheter son passé, il composa des *noëls*. Hélas! l'inspiration sincère manquait, en même temps que le premier feu de la jeunesse. M. Gasté avoue lui-même que le poëte, forcé de maudire ce qu'il avait adoré et de chanter ce qui l'avait si longtemps laissé indifférent, se guinde, s'enfle et se travaille sans succès. Çà et là quelques tours heureux, quelques rencontres d'expression ; mais, le plus souvent, du mauvais goût, de la déclamation, du pédantisme et un singulier mélange de souvenirs païens qui sonnent faux en des sujets tout chrétiens.

Si je me suis étendu longuement sur ce livre, c'est que la question qu'il traite est, grâce à lui, définitivement tranchée; c'est qu'il apporte à l'histoire de notre littérature des documents nouveaux et décisifs; c'est enfin qu'il intéresse et attache par la passion un peu exubérante, mais légitime et sincère, qui anime cette discussion très-concluante. Grâce à M. Gasté, le nom de Jean Le Houx va sortir de l'ombre où il était injustement oublié. La conscience et l'ardeur qu'il a montrées dans cette œuvre de réparation nous font bien augurer de l'édition qu'il prépare sur le manuscrit autographe de la bibliothèque de Caen. Je puis déjà dire que les notes dont il l'enrichit jetteront un jour nouveau sur les guerres de religion en Normandie. Dès qu'elle aura paru, nous en entretiendrons nos lecteurs.

Je viens de relire *la Faute du mari* (1), le roman d'où M. Henri Rivière avait tiré sa *Gabrielle d'Estrées*, si tristement et prématurément décédée sur la scène du Vaudeville. On avait été choqué au théâtre de la donnée première : j'avais protesté ici même contre ce qu'elle avait de brutal et de cru. En effet, la faute du mari, c'est la faute de la femme. Suffit-il, demande M. Rivière, d'être une compagne irréprochable et dévouée ? Non, répond-il, il faut se donner tout entière, corps et âme. Il faut palpiter des mêmes désirs, brûler des mêmes fièvres, s'enivrer de la même ivresse. Si Galathée reste debout sur son piédestal, Pygmalion désertera bientôt son atelier, irrité de ne pouvoir la faire descendre jusqu'à lui, ne pouvant monter jusqu'à elle. Je marque simplement le sens de la thèse, sans appuyer. Au théâtre, c'est à peine si l'on pouvait l'indiquer ; et encore, si peu qu'elle se fît entrevoir, le public était choqué. Dans le livre, c'est autre chose. M. Rivière était plus à l'aise. La thèse y est très-complétement développée sans que le lecteur songe à protester, car l'auteur a mis un art infini à tout faire entendre sans rien dire d'absolument alarmant. Je ne sais si beaucoup de fiancés mettront ce volume dans la corbeille de la mariée ; peut-être y aurait-il quelque imprudence, — ou au moins un excès de confiance en soi; le Pygmalion du roman est officier aux chasseurs d'Afrique, comme M. de Nanjac, dans le *Demi-Monde*.

Les chevaliers de la Mouche à miel (2), par M. de Lescure, ne sont pas une œuvre vulgaire, tant s'en faut. L'auteur connaît à fond le xviiie siècle. Je me rappelle qu'il nous a conduits déjà chez les maîtresses du Régent. Cette fois il nous introduit chez le duc et la duchesse du Maine, ce petit duc et cette petite duchesse qui dans leur petit palais de Sceaux ourdissaient de petites intrigues et faisaient de petites conspirations tout en jouant de petites comédies et en se faisant réciter de petits vers. Au profit de l'ambition de la duchesse quelques hommes de cœur se font tuer, braves gentilshommes bretons riches en sentiments généreux et en illusions. L'entreprise ayant échoué, la duchesse ne connaît plus ceux qui l'ont suivie : ce sont des conspirateurs dignes de tout les châtiments. *Et nunc erudimini*, instruisez-vous, vous qui êtes

(1) Paris, 1874, Michel Lévy frères.
(2) Paris, 1874. — E. Dentu.

prêts à vous sacrifier pour les grands de la terre. — Un peu de manière, mais de la distinction et du talent dans ce récit varié, attachant et dramatique en certaines parties.

Je voudrais dire aussi quelques mots d'un livre destiné à la jeunesse. L'an dernier, M. J. Girardin lui avait offert un récit attachant : *Les braves gens*, qui a eu un grand et légitime succès. Cette année il a écrit pour les mêmes lecteurs : *Nous autres* (1), histoire d'une famille honnête, active, courageuse. Ce sont encore de braves gens et d'un excellent exemple. Les bons persévèrent, les moins bons s'améliorent. Tous supportent avec courage les coups de la fortune. Il m'a semblé que l'intérêt languissait parfois ; mais si l'intrigue n'est pas très-solidement nouée, ce défaut, bien léger dans un livre qui s'adresse à de jeunes lecteurs, est largement compensé par l'agrément des détails, l'enjouement du ton, le tour piquant et ingénieux du style. L'auteur est un homme d'esprit qui ne croit pas que la morale doive être nécessairement solennelle et guindée, ou morose et fade. Il pense aussi qu'on peut dire à la jeunesse d'excellentes choses dans une bonne langue. Rarement on trouve dans les œuvres de ce genre autant de valeur littéraire avec un tel parfum d'honnêteté sérieuse et virile.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le tribunal de police correctionnelle de la Seine vient de condamner un ancien ministre à deux ans de prison. Le fait en lui-même n'a rien d'extraordinaire, et M. Clément Duvernois n'est pas le premier bonapartiste qui ait eu des démêlés avec la justice. On peut même dire que cet accident ne compromet pas beaucoup le parti, dont la réputation est faite depuis longtemps. Un de plus un de moins, cela n'importe guère. Un acquittement n'aurait pas effacé les condamnations antérieures ; une nouvelle condamnation, après tant d'autres, n'ajoute pas grand'chose au mépris des vrais honnêtes gens pour la bohème impérialiste. Mais je serais curieux de savoir ce que pense M. de Girardin de ce dénouement qu'il n'avait sans doute pas prévu.

Il y a un mois ou six semaines, l'éminent publiciste, qui devait un peu plus tard acheter un journal tout exprès pour préconiser, avec le succès qu'on a vu, la septennalisation de l'Assemblée, entreprit d'intéresser l'opinion à la cause de M. Clément Duvernois. Il publia, avec un certain fracas, une lettre destinée, disait-on, à faire naître un courant de sympathie en faveur du malheureux directeur de la Banque territoriale d'Espagne. Tout naturellement, le *Figaro* donna courtoisement l'hospitalité à ce morceau d'éloquence et se porta à son tour caution de la probité de l'ancien ministre. J'aime à croire que les avocats officieux de M. Duvernois ne savaient pas le premier mot de l'affaire, dont ils se permettaient de parler. Il est probable qu'ils ne se seraient pas faits si gaillardement les répondants d'un homme que la justice devait bientôt frapper, s'ils avaient connu les faits qualifiés et punis depuis par l'arrêt du tribunal. Pourquoi donc ne se sont-ils pas tus ? Pourquoi n'ont-ils pas attendu que les débats publics de l'audience vinssent les instruire de ce qu'ils ignoraient ? Pourquoi cette intervention inconvenante et cette pression exercée, sans succès d'ailleurs, sur l'opinion publique ?

— Parce que le fondateur de l'*Ordre* appartient au prétendu parti conservateur, et parce que l'on a dans le monde spécial auquel appartiennent le directeur de la *France* et celui du *Figaro* des trésors d'indulgence pour les peccadilles du genre de celles qu'expie en ce moment M. Clément Duvernois. Lorsqu'un républicain tel que M. Mottu dépose son bilan, c'est un *tollé* général dans la presse dite conservatrice. On laisse entendre, quand on ne le dit pas très-haut, que le parti républicain se recrute exclusivement parmi les banqueroutiers et les repris de justice. Les plus modérés consentent à reconnaître que tous les républicains ne sont pas des voleurs ; mais, disent-ils, tous les voleurs sont républicains. On brode sur ce thème pendant des semaines et des mois ; on se décerne tous les matins un brevet d'honnêteté et de moralité ; tous les matins, on déverse sur ses adversaires l'injure et la calomnie.

Les commérages les plus invraisemblables sont acceptés pour de bonnes et solides vérités, s'ils sont de nature à déconsidérer les partisans de la république. Un policier a entendu dire que l'administration des maires républicains pendant le siége n'avait pas été irréprochable ; il répète ce méchant propos, sans le garantir, sans l'appuyer d'un seul fait. On le tient néanmoins pour démontré ; on le consigne dans les enquêtes parlementaires ; on le renvoie au public de qui on l'a reçu, aggravé par une sorte de consécration officielle. Si les intéressés protestent, on feint de ne pas les entendre. S'ils obtiennent, à force d'insistance, un commencement de satisfaction, le document qui les blanchit est considéré comme non avenu dans le monde des « gens de bien ». On ne le discute pas ; on l'ignore. Les journaux les plus empressés à reproduire l'accusation ne disent mot de la réponse autorisée qui l'a réduite à néant. Il ne tient pas à eux que leurs lecteurs continuent de croire que M. Clémenceau a mis dans sa poche les deniers publics, même après l'éclatant témoignage rendu à l'administration du maire de Montmartre par le rapport de M. Dubief.

Lorsqu'il s'agit d'un ami, c'est une tout autre affaire. Il y a comme une sorte de franc-maçonnerie entre les manieurs d'argent et les spéculateurs de haut bord, et toute la cabale est prête à prendre parti pour le « frère » malheureux. C'était un homme charmant ; il n'est pas possible qu'il ait commis sciemment un acte indélicat ; peut-être a-t-il été léger, imprudent ; malhonnête, jamais ! S'il a ruiné quelques pauvres diables, c'est sans mauvaise intention. Peut-on lui en vouloir ? Il est aujourd'hui aussi pauvre que ses victimes, ce qui prouve bien qu'il ne s'est pas enrichi de leurs dépouilles. La vérité, c'est qu'il n'entendait rien aux affaires. Est-ce un si grand crime ?

N'en déplaise aux patrons de M. Duvernois, c'est une action fort malhonnête que de compromettre la fortune d'autrui. L'incapacité, en pareille matière, n'est pas une excuse. Il est possible qu'on soit fort indulgent pour ce genre de délit entre

(1) *Nous autres*, par J. Girardin. Illustrations de E. Bayard. Paris, 1875. Hachette et C.

gens de bourse et spéculateurs. On en a tant vu de toutes les couleurs, on a assisté à tant de débâcles; on a été mêlé, pour sa part, à tant d'entreprises aléatoires qui ont réussi, mais qui pouvaient mal tourner; on a joué et gagné tant de grosses parties, qu'on s'est habitué à ne plus voir dans les affaires qu'un jeu de hasard. On plaint le perdant, s'il est d'ailleurs aimable et de bonne compagnie; il n'a pas eu de chance, il a mal conduit sa partie! Quant à savoir d'où lui venait l'argent risqué sur un coup de cartes, on ne s'en inquiète guère. Qu'il ait aventuré et perdu son propre bien seulement, ou qu'il ait entraîné dans sa ruine quelques centaines de malheureux dupés par ses belles promesses et par sa réputation d'habileté, peu importe à ceux qui ont l'habitude de gagner et d'empocher les enjeux. Ils ne lui gardent aucune rancune. Ils attesteront au besoin qu'ils le tiennent pour un galant homme. Ils certifieront qu'il ne s'est pas approprié le bien de ses actionnaires, puisqu'il est aussi parfaitement ruiné que le dernier d'entre eux. Ils le recommanderont à la sympathie publique comme un décavé et comme une innocente victime de la déveine.

Pourquoi donc jouait-il, s'il ne savait pas tenir ses cartes? Pourquoi m'a-t-il offert de m'intéresser dans la partie? Pourquoi a-t-il prélevé sur ma mise une lourde commission? Pourquoi, en un mot, s'est-il chargé de l'administration d'un établissement financier, sans connaître rien de ce qu'il eût dû connaître, ni la finance, ni la loi, ni les statuts mêmes et les ressources de la société dont il tenait en main la fortune? Vous l'amnistiez! Fort heureusement votre morale de joueur n'a pas cours au Palais, et l'on y appelle de leur vrai nom les *légèretés* pour lesquelles vous êtes si cléments.

II

Je ne suis pas surpris, au fond, de voir des bonapartistes avérés ou honteux prendre fait et cause pour un grec. L'empire a été, par excellence, du premier au dernier jour, une grande maison de jeu, où l'on a pratiqué supérieurement l'art de faire sauter la coupe et de plumer le prochain. Votes et écus, les croupiers râflaient tout avec une dextérité infaillible. Pendant près de vingt ans la France a alimenté ce tapis vert. Comme les chefs de partie étaient, pour la plupart, de gais compagnons, sachant au besoin plaisanter et rire, notre pays ne s'est pas trop ennuyé avec eux. Il s'est ruiné joyeusement. Cela n'empêche pas qu'il se soit ruiné. Depuis quatre ans que la banque a sauté, chacun de nous a eu le temps de supputer ce qu'il y a perdu, et je serais fort étonné que le plus grand nombre fût tenté de recommencer la fête.

Mais ceux qui y ont fait leurs affaires regrettent, tout naturellement, les bons coups d'autrefois. Il faisait si bon vivre alors pour les gens d'esprit! Tandis qu'à la grande table le maître du lieu tenait contre tout venant, dans les coins s'organisaient des tripots secondaires où l'on réalisait encore de jolis bénéfices. Société anonyme des marchés de Pékin, thermes des Batignolles, emprunt de Honolulu, caisses, comptoirs, crédits, banques mobilières, immobilières ou territoriales, chemins de fer de la lune ou mines de caoutchouc, tout avait des actionnaires. Il suffisait d'ouvrir boutique, quelle que fût l'enseigne, pour voir accourir les chalands. De temps en temps, parmi toutes ces entreprises sangrenues, il s'en trouvait une qui prospérait et qui distribuait à ses clients de sérieux dividendes. C'était assez pour rallumer les convoitises de la foule; oubliant ses plus récentes déconvenues, elle courait au prochain bureau de loterie et tentait encore une fois la fortune.

Par malheur, le feu prit un jour au grand tripot, et le gérant, convaincu d'incurie, dut plier bagage au plus vite. Depuis lors, ce fut fini de rire. Le public, cruellement échaudé, devint défiant. Avec cela, la justice, avertie par ses plaintes, s'avisa de jeter un œil indiscret sur les opérations pratiquées dans certains brelans borgnes. Elle prit quelques tricheurs la main dans le sac. Elle ferma ces mauvais lieux et envoya les misérables qui les exploitaient étudier en prison la distinction du bien et du mal, du tien et du mien.

Je me suis laissé dire qu'elle n'avait pas atteint tous les coupables et qu'il restait sur le pavé de Paris un certain nombre de spéculateurs véreux auxquels pareille leçon ferait grand bien. Je ne sais, et je ne suis pas par moi-même au courant de ces sortes de choses. Mais je souhaite de tout mon cœur qu'elle nous délivre une bonne fois de tous les aigrefins. Rien n'a plus contribué à nous donner à l'étranger un mauvais renom, que le succès qu'ont obtenu chez nous tant de charlatans et de banquistes. Rien n'a plus démoralisé la France que le spectacle de ces fortunes insolentes, fruits de la spéculation la moins scrupuleuse. Rien n'a autant irrité les appétits populaires, rien n'a excité autant de rancunes et de colères dans la foule laborieuse et besoigneuse que la prospérité imméritée de tant de malhonnêtes gens.

III

Le Mexique est exploité par des brigands, qui, en dehors de leur profession, nt les plus honnêtes personnes du monde, et qui, dans l'exercice même de leur industrie, font preuve de certaines qualités bien rares chez leurs confrères de la vieille Europe. Ils arrêtent les diligences et détroussent les voyageurs, le tout avec une parfaite bonne grâce, et sans que, de part ni d'autre, l'entrevue cesse un seul moment d'être courtoise. Comme on ne leur résiste pas, ils ne font de mal à personne. Point d'injures, ni de brutalités. Ils lèvent leur impôt, puis, la recette achevée, ils remontent à cheval et rentrent chez eux, en paix avec eux-mêmes et avec leur prochain. L'opinion publique leur est indulgente, et ils ne nourrissent aucune haine contre la société. Ils se montrent sans crainte dans les villes; ils y ont leurs magasins et leurs agents, qui font commerce de laisser-passer et de saufs-conduits. Les gros négociants prennent chez eux des abonnements. Ils sont d'ailleurs sûrs en affaires et respectent la foi donnée. Le métier est avantageux, il n'est pas regardé comme déshonorant; aussi est-il fort recherché. Il n'est pas fils de bonne mère qui n'en tâte, au moins en passant, et pour se distraire.

Pays barbare! disons-nous. Avons-nous le droit d'être si sévère pour cette barbarie, et notre civilisation vaut-elle beaucoup mieux?

Nous avons nous aussi nos hommes de proie. Ils exercent dans nos villes; ils ne portent pas le costume pittoresque des bandits mexicains; ils sont gantés, frisés, parfumés; au lieu de courir les grandes routes, ils s'embusquent dans un bureau richement meublé, au premier étage d'un bel hôtel, dans un quartier aristocratique; des journalistes à leur solde leur rabattent le gibier, qui ne sort jamais de leurs griffes

sans y laisser tout ou partie de sa plume ou de son poil. Je ne vois pas d'autres différences entre certains spéculateurs et les pirates des Terres-chaudes, que ces différences tout extérieures. Au fond, l'industrie est la même, et je ne sais pas s'il ne faut pas mettre au-dessus de nos *puffistes*, dans l'échelle morale des êtres, ces cavaliers mexicains, honnêtes gens à leur façon, hommes de parole tout au moins, qui ne prélèvent guère sur la fortune publique que leur nécessaire, et qui rançonnent leurs victimes sans les ruiner.

Le mal dont je me plains n'est pas particulier à notre pays. Toutes les nations policées en souffrent comme nous. La civilisation produit partout de ces fruits empoisonnés ; ou, pour mieux dire, la civilisation contraint partout le crime lui-même à revêtir un costume décent et à prendre des manières élégantes. On serait brigand dans un pays mal gardé ; on se fait escroc chez nous, par respect pour la gendarmerie.

Mal inévitable! mais au moins ne faudrait-il pas que les honnêtes gens, ou ceux qui se disent tels, encourageassent par leur honteuse complaisance les malfaiteurs de bon ton. Au moins ne faudrait-il pas qu'ils ouvrissent leur salon à Robert Macaire, sous prétexte que Robert Macaire est homme d'esprit et qu'il touche agréablement du piano. Au moins ne faudrait-il pas qu'ils fussent si empressés à prendre sa défense, le jour où la justice lui demande ses comptes.

Il y va de leur intérêt. Quel exemple pour l'ouvrier qui gagne péniblement sa vie, que celui que lui donnent tous les jours les tripoteurs et les lanceurs de mauvaises affaires! Ces gens-là n'ont ni l'excuse du besoin ni celle de l'ignorance; ils appartiennent ordinairement par leur naissance aux classes *dirigeantes*. Pour augmenter leur bien-être, pour se procurer le superflu, ils pillent leur prochain sans scrupule ni pitié. Réussissent-ils, les voilà députés, ministres; s'ils échouent, mille voix amies s'élèvent pour plaider en leur faveur les circonstances atténuantes. Cet enseignement n'est pas perdu, croyez-le. Prêchez ensuite aux misérables la résignation et la patience! Ils secouent la tête et se disent qu'après tout la richesse appartient ici-bas à qui sait la prendre, et avec la richesse la considération, les honneurs et le pouvoir. De là à se demander si ce ne sera pas bientôt leur tour, il n'y a qu'un pas, qui est bientôt fait.

Le Dorante de Molière gruge M. Jourdain, ce qui prouve que l'escroquerie n'est pas née d'hier. Mais au moins ne touche-t-il pas aux économies de Nicole, la servante du Bourgeois gentilhomme. Il méprise un si mince butin. Les Dorante du jour [illegible] épargnes du petit rentier et du petit commerçant, celles de la couturière, celles de l'ouvrier, celles des [illegible] leur est bon, tout vient s'engloutir dans le gouffre de leur caisse. Ils savent que les petits ruisseaux font les grandes rivières, et que les plus petits capitaux sont les plus [illegible]. Quand survient une [illegible] [illegible] prospérity, aux affaires et aux [illegible] [illegible] sont plus crédules. Ils [illegible] [illegible] ment au [illegible] à la loterie [illegible] leur permet. Au pied de la montagne [illegible] ments de dents dans les mansardes et les chaumières : on y [illegible] social où le petit et le faible sont livrés sans défense à l'exploitation des coquins.

Le premier devoir et le premier intérêt du parti conservateur est de répudier les malhonnêtes gens qui le déshonorent. La justice veille ; mais elle sera impuissante à empêcher le mal si l'opinion publique n'est pas d'accord avec elle pour flétrir et pour châtier les fripons et leurs complices. Injurier les républicains, donner pêle-mêle l'itinéraire du prochain pèlerinage, le compte rendu de la dernière opérette et le prospectus de la société anonyme en voie de formation, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui, dans un certain monde, faire un journal conservateur. Tant que les « classes dirigeantes », comme on les nomme, n'auront pas d'autres lectures, tant qu'elles continueront à se nourrir de cette littérature malsaine, elles n'auront le droit de reprocher aux « nouvelles couches » ni leurs erreurs, ni leurs convoitises. Prêchez au peuple le respect de la propriété et du bien d'autrui, c'est fort bien ; mais prêchez avant tout d'exemple.

Y...

BULLETIN DES COURS

Collége de France

MM. les lecteurs et professeurs ouvriront leurs cours au premier semestre 1874-1875, le lundi 7 décembre 1874.

Droit de la nature et des gens. — M. Ad. Franck (de l'Institut) traitera de la guerre dans ses rapports avec le droit naturel et le droit des gens, les mardis, à une heure et demie, et exposera l'Histoire du droit naturel depuis Grotius jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

Histoire des législations comparées. — M. [illegible] (de l'Institut) exposera l'Histoire du droit de propriété et particulièrement du droit [illegible] chez les Romains, les lundis, à deures et demie, et les jeudis, à midi et demi.

Économie politique. — M. Michel Chevalier (de l'Institut) traitera, les mardis et jeudis, à midi, des principes de l'Économie politique.

Histoire de Rome. — M. [illegible] les mercredis, à midi et demi, de l'Histoire comparée des institutions politiques et [illegible] au XVIe siècle, et les samedis, à la même heure, de l'Histoire des commencements de la civilisation [illegible] rapports avec les monuments.

[illegible] M. [illegible] exposera, les mardis, [illegible] l'Exposition [illegible] Il traitera, les mardis, à la même heure, des Mégarides et des [illegible] de l'[illegible]

[illegible] M. [illegible] credis et vendredis, à dix heures.

[illegible] — M. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] — M. [illegible]

Langue arabe. — M. Defremery (de l'Institut) expliquera la Chrestomathie de Freytag, et la Vie de Tamerlan, par Ibn-Arabchah, d'après l'édition de Calcutta (1818), conférée avec celle de Manger et les manuscrits, les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Langue persane. — M. Jules Mohl (de l'Institut) expliquera, les mercredis, à dix heures, le texte de Wis o Ramin, et les jeudis, à la même heure, la partie de Firdousi qui traite de l'Histoire des Sassanides.

Langue turque. — M. Pavet de Courteille (de l'Institut) expliquera la version turque des Mille et une nuits, le Bâber-Nâmeh, et quelques morceaux choisis dans la collection des Chants sibériens, publiés par le docteur Radloff, en turc oriental, les mardis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature chinoise et tartare mandchou. — M. d'Hervey de Saint-Denys étudiera les Livres sacrés de la Chine et les Classiques de la littérature chinoise, les jeudis, à trois heures ; il expliquera les livres inédits du Kin kou ki kouan (choix de nouvelles anciennes et modernes), les samedis, à deux heures.

Langue et littérature sanskrite. — M. Foucaux expliquera le Mêghadoûta (le nuage messager) de Kâlidâsa, les mercredis, à onze heures, et le Lalita vistara (vie du Bouddha Câkya Mouni), les samedis, à la même heure.

Langue et littérature grecque. — M. Rossignol (de l'Institut) interprétera les Suppliantes d'Eschyle, et montrera de quel jour cette pièce peut éclairer les antiques rapports de la Grèce avec l'Egypte, et quel progrès elle fit faire à la tragédie naissante, les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Faculté des lettres de Paris

Les cours de la Faculté (premier semestre) s'ouvriront le lundi 7 décembre 1874, à la Sorbonne.

Philosophie (les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie). — M. Caro étudiera, le mercredi, le problème de la destinée humaine. La conférence du lundi sera consacrée à l'analyse des principaux ouvrages philosophiques qui se rapportent à cette question.

Histoire de la philosophie (les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts). — M. Paul Janet exposera, le mardi, les doctrines de la psychologie anglaise contemporaine (MM. Mill, Bain, Spencer); le mercredi, il expliquera et commentera l'Historia philosophiæ græco-romanæ, de Ritter et Preller.

Éloquence grecque (les lundis et samedis, à trois heures). — M. Egger traitera, les lundis, des documents, discours, lettres, mémoires, actes officiels, etc., qui ont servi aux historiens grecs depuis Hérodote jusqu'à Dion Cassius. Il expliquera, les samedis, des morceaux choisis dans les auteurs portés aux programmes de la licence et des agrégations pour les lettres et pour la grammaire.

Poésie grecque (les mardis, à trois heures, et les vendredis, à dix heures). — M. Jules Girard traitera, le mardi, des tragédies d'Eschyle. Il expliquera, le vendredi, les Perses, du même poëte.

Éloquence latine (les mercredis, à midi, et les samedis, à neuf heures et demie). — M. Martha traitera, le mercredi, des historiens romains, et le samedi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

Poésie latine (les jeudis, à trois heures, et les mardis, à onze heures). — M. Benoist étudiera, le jeudi, la vie et les poésies d'Horace, et le mardi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

Éloquence française (les samedis, à une heure et demie, et les mardis, à neuf heures et demie). — M. Saint-René Taillandier traitera des lettres françaises depuis la mort de Voltaire jusqu'à la Révolution.

Poésie française (les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à onze heures). — M. Lenient parlera, le jeudi, de la poésie française dans la seconde partie du xviie siècle (La Fontaine, Racine, Boileau, Quinault, etc.). Le samedi, il étudiera les ouvrages compris dans le programme de la licence.

Littérature étrangère (les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures). — M. Mézières traitera du roman en Angleterre après Walter Scott.

Histoire ancienne (les vendredis, à une heure et demie, et les lundis, à midi et demi). — M. Geffroy étudiera Hérodote en le contrôlant à l'aide de textes anciens et des découvertes de l'archéologie moderne.

Histoire moderne (les mardis et vendredis, à midi un quart. — M. Lacroix traitera de l'histoire politique et militaire de Louis XIV depuis la paix de Nimègue jusqu'au traité de Ryswick.

Géographie (les mercredis et vendredis, à trois heures. — M. Auguste Himly exposera l'histoire de l'exploration du Nouveau Monde depuis Colomb jusqu'à nos jours, en y rattachant la géographie physique et politique du continent américain.

Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles

(salle Gerson)

Année scolaire 1874-75, premier trimestre

Littérature latine (le mardi, à deux heures). — M. Egger (de l'Institut), traite de la littérature latine au temps de César et d'Auguste.

Littérature française (le jeudi, à deux heures). — M. Crouslé traite de la littérature française au xviie siècle. — Exercices de composition.

Histoire (le samedi, à une heure et demie). — M. Lavisse traite des temps modernes depuis la guerre de Cent ans jusqu'à l'avénement de Louis XIV.

Histoire (le lundi, à deux heures). — M. Brissaud traite de l'histoire des temps modernes à partir de Louis XIV.

Géographie (le mercredi, à deux heures). — M. Levasseur (de l'Institut) traite de la géographie de l'Europe.

Arithmétique et géométrie (le mardi, à une heure), — M. Philippon.

Physique (les lundis et jeudis, à une heure). — M. Fernet traite de la pesanteur, de l'hydrostatique et de l'électricité.

Chimie (le mercredi, à une heure). — M. Riche.

Zoologie (le samedi, à midi). — M. Bert. (L'ouverture de ce cours n'aura lieu que dans le courant de décembre.)

Salle Saint-André

29, rue d'Antin

Cours dirigés par M. Georges Renaud

M. Georges Renaud. — Cosmographie, géographie physique et historique. — Histoire ancienne et moderne. — Economie publique et privée, droit usuel.

M. A. Gory. — Histoire des moralistes anciens.

M. Henry de la Pommeraye. — Littérature française et étrangère.

Mlle Marie Hugonin, bachelière ès sciences, est chargée du cours de français et de sciences physiques et naturelles.

Mlles Smale et Jacobsen feront les cours d'anglais et d'allemand,

Mme Georges Renaud. — Cours de dessin et de peinture.

Les cours commenceront le 14 décembre 1874.

Séance d'inauguration, le dimanche 6 décembre, à deux heures et demie très-précises.

Ordre du jour : M. Clamageran, président : Ouverture de la séance. M. Georges Renaud : Exposé du programme des cours. — M. Edouard Laboulaye, de l'Institut : De l'éducation des femmes.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 24 12 DÉCEMBRE 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

L'Assemblée nationale attend la nouvelle année pour aborder les questions brûlantes de la politique intérieure. Un sûr instinct l'avertit qu'il lui suffirait de les soulever, dans l'état de division où elle se trouve, pour arrêter du coup le mouvement commercial à une saison dont les profits probables ont été dès longtemps escomptés. Il faudra que janvier et février en prennent leur parti, ils payeront pour décembre. N'y a-t-il pas là un symptôme bien grave de notre situation parlementaire, et la preuve irréfragable qu'elle ne saurait se prolonger dans de telles conditions sans devenir fatale à tous les intérêts du pays? Un parlement qui ne peut plus délibérer sur la politique intérieure sans entraver l'activité nationale doit faire au plus tôt son examen de conscience; il faut à tout prix qu'il sorte de l'impasse où il s'agite sans profit pour personne, qu'il reconstitue une majorité qui lui permette de marcher, ou qu'il se retire en consultant le pays. Voilà la leçon éclatante que nous donnent les longs délais et les retards obligés des grands débats constitutionnels.

Il faut convenir aussi que le néant du ministère actuel n'est pas fait pour nous tirer du marasme. Ce n'est un ministère ni de principes ni d'affaires, il se borne à faire à petit bruit de l'administration de combat, car on ne saurait prononcer le mot de politique à son sujet. Il exécute machinalement le programme de ses prédécesseurs, étouffant tout doucement ce qui peut nous rester de la liberté de la presse, achevant de refaire une machine administrative de réaction qui fonctionne toute seule, gardant un silence obstiné dans les discussions les plus graves. Évidemment il ne fait que garder la place du prochain ministère, qui donnera sa vraie signification au Message. Il est probable que nous nous trouverons en face d'une politique quelconque au retour des vacances du jour de l'an, que d'un certain côté on voudrait bien allonger.

On ne saurait exagérer l'importance du parti que va prendre M. le Président de la république. Il ne lui est plus possible de louvoyer; la sentence de son septennat lui a été signifiée de par le roy, qui voudrait faire de lui son grand introducteur au palais de ses pères. Messieurs les bonapartistes essayent de le charger de leurs commissions auprès de la nation française en se servant de lui pour préparer leur fameux escamotage de l'appel au peuple. Ils manquent ainsi outrageusement et à sa personne et à sa dignité. Si le maréchal de Mac-Mahon ne veut pas se contenter d'un pouvoir qui, pour être incommutable, n'en est pas moins en l'air, et cela à la veille d'élections générales, il doit chercher son point d'appui dans les partis qui veulent faire de la présidence de la république une institution et non un accident.

En prenant cette décision, il nous préserverait d'une dissolution dans le vide, car une majorité de gouvernement serait promptement formée, et la transition entre l'Assemblée actuelle et l'Assemblée nouvelle se ferait sans péril et pourrait aussi s'effectuer sans retard, ce qui comblerait les vœux du pays. Attendons le ministère qu'on nous promet pour la nouvelle année; car pour cette fois la toile se lèvera sur le dénouement de ce long drame parlementaire, inauguré avec tant de grandeur au milieu des désastres de la patrie et qui mériterait de ne pas finir comme un imbroglio dans la confusion et le chaos; prenons garde alors qu'un autre drame ne commence, dans lequel les destinées même de la France seraient en jeu.

Si les grands débats politiques ont fait défaut, l'Assemblée n'en a pas moins abordé un sujet de majeure importance, nous voulons parler de la loi de l'enseignement supérieur, qui a révélé de si profonds dissentiments. Il est vrai qu'elle touche aux intérêts les plus élevés du pays, et qu'une erreur en pareille matière pèserait lourdement sur plusieurs générations. La première délibération de [illegible] très-importants : tout d'abord le principe même de la liberté de l'enseignement supérieur a été [illegible] les dispositions de l'Assemblée [illegible] que l'abandon de la collation des grades aux [illegible] libres

ne passera pas. Nous applaudissons à ce double résultat. Il n'était pas possible de contester la liberté de l'enseignement supérieur sans renier les principes les plus élémentaires du libéralisme, sans revenir à cette notion vieillie de l'État qui en fait le grand instituteur et le pasteur des peuples. L'argument du péril, invoqué avec une grande éloquence, est une arme à deux tranchants, car refuser ou suspendre une liberté parce qu'elle paraît dangereuse, c'est la politique de la raison d'État et du salut public. Nos adversaires justifient par des arguments semblables l'état de siége indéfiniment prolongé et les législations draconiennes. Il ne nous convient pas d'accorder de cette façon une sorte d'indulgence plénière à la politique de réaction, qui, elle aussi, invoque les divisions du pays et le danger des libertés dont elle ne veut pas. D'un autre côté, nous n'entendons pas abandonner le droit légitime de l'État de surveiller l'entrée des carrières publiques. Nous sommes heureux de savoir que la commission elle-même remaniera son projet sur ce point si grave.

Il reste encore une grande équivoque à dissiper sur ce qu'on entend, de part et d'autre, par la liberté de l'enseignement supérieur. Mgr d'Orléans nous a donné les plus sérieuses inquiétudes à ce sujet en déclarant que cette liberté existait dans l'ancienne France, comme si la multiplicité des universités équivalait à leur liberté, alors qu'elles portaient toutes le joug de la même orthodoxie! Si c'est là la liberté de l'enseignement que réclame Mgr Dupanloup, nous n'y voyons qu'un leurre. Nos inquiétudes augmentent lorsque nous l'entendons déclarer qu'il veut proscrire ce qu'il appelle la liberté du mal, et dans sa bouche l'expression a une singulière élasticité. Comment oublier que les comités catholiques réunis à Paris au mois d'avril dernier, et qui sont les vrais patrons de la loi, après avoir fait les demandes les plus extravagantes au bénéfice des universités catholiques, ont spécifié qu'ils ne voulaient la liberté que pour eux seuls, que ce qu'ils réclamaient, c'était cette fameuse liberté du bien qui n'est qu'un mensonge, — puisqu'elle établit la servitude de la pensée sous le nom de la liberté.

Voilà ce qui devra être clairement expliqué au commencement de la seconde lecture. C'est pour dissiper tout malentendu que l'amendement suivant a été présenté : « L'enseignement supérieur est libre sous toutes ses formes collectives ou individuelles, en tant qu'il n'est pas contraire aux lois de l'État et à l'ordre public. » Le parti catholique veut bien de la liberté qui permettrait la fondation de grandes corporations ultramontaines supplantant l'État, mais à la condition de pouvoir étouffer l'initiative individuelle et d'interdire l'enseignement libre de la science à côté de lui, quand il voudrait se produire dans des cours ou des conférences qui ne se feraient pas à l'ombre de ses cathédrales. Cette prétention n'est pas tolérable. Il faut qu'elle soit mise en demeure de se produire dès le premier article de la loi afin que, si elle n'est pas désavouée, la loi soit jugée non sur l'étiquette du sac, mais sur son contenu réel.

Que les ultramontains y prennent garde! S'ils veulent proscrire dans l'enseignement public non-seulement des attaques positives à la morale et aux lois, mais des pensées, des doctrines, en les taxant de dangereuses, ils tomberont eux-mêmes sous le coup de ces interdictions. Si l'on fait de la prévention en matière d'enseignement, si l'on s'attaque aux tendances, aux conséquences lointaines que les systèmes pourraient logiquement amener, l'ultramontanisme effréné qui l'emporte aujourd'hui sur les opinions raisonnables se verra légitimement banni des chaires professorales, car toutes les interprétations subtiles ne lui enlèveront pas sa vraie signification. Rien n'est plus facile que de faire sortir de son *Syllabus* l'enseignement le plus dangereux pour la société civile telle qu'elle est constituée par nos lois. Les soixante-dix contresens signalés par M. l'évêque d'Orléans dans la traduction de ce mauvais latin de la curie romaine ne pèsent pas un fétu à côté du contre-sens inouï que commettent les anciens catholiques libéraux en donnant du *Syllabus* une interprétation favorable à leurs idées, alors que tout le monde sait que ce fameux document a été d'abord nominativement dirigé contre le plus illustre de ses chefs, après une éloquents revendication de la liberté religieuse au congrès de Malines.

Il s'ensuit que si l'on se place au point de vue du péril des tendances, l'enseignement ultramontain pourra être interdit par l'État aussi bien que telle ou telle philosophie avancée. Nous sommes d'avis, quant à nous, que toute doctrine doit être libre de se produire dans l'enseignement supérieur tant qu'elle n'a pas abouti à une atteinte positive à la morale publique et aux lois du pays. Voilà pourquoi nous laisserions l'ultramontanisme enseigner à son aise jusqu'au moment où il prêcherait la révolte aux lois, mais c'est à la condition que la philosophie à son tour ait la même liberté, et que le juge du débat soit non pas une administration sans compétence et condamnée à la neutralité, mais l'opinion publique. On comprend l'importance de ces questions et la nécessité qu'elles soient tranchées dans un sens libéral dès le début de la seconde délibération de la loi, si l'on veut retenir d'autres votes que ceux des députés qui ne voient dans le projet sur l'enseignement supérieur que les intérêts catholiques. Nous voudrions aussi, avec M. Paul Bert, mettre aux mains de l'université de l'État, pour la lutte qui se prépare, non pas les armes vermoulues de la compression, mais ce glaive de feu qui s'appelle la parole libre. Nous admettons la concurrence, mais à condition que l'État ne soit pas placé dans une infériorité fatale. Nous voulons que son enseignement reçoive tous les secours matériels qui lui sont nécessaires, mais surtout qu'il s'élargisse en réalisant au plutôt la grande réforme de la concurrence intérieure, si je puis ainsi dire, par l'admission du *privat docent* à côté du professeur en titre. Nous acceptons la liberté au dehors, pourvu que nous ayons la liberté au dedans. Donnez-la à l'enseignement de l'État sans la lui mesurer parcimonieusement : il sera invincible et la plupart des dangers que l'on redoute seront conjurés.

E. DE P.

QUESTIONS MILITAIRES

Le projet de loi sur les cadres de l'armée

I

Les cadres sont à l'armée ce que la forme est à la matière ; ils représentent, dans l'ordre des choses militaires, la force organisée, c'est-à-dire active, douée de vie et de puissance,

capable de produire un certain nombre d'effets déterminés. De là cet adage connu : Tant valent les cadres, tant valent les troupes.

On voit donc toute l'importance de la loi dont l'Assemblée est saisie. Sans doute elle ne comprend pas expressément les réformes de l'avancement, de l'état-major, des services administratifs, des écoles, etc. Mais elle les prévoit et même elle les impose d'une manière implicite. Par cela seul qu'elle fixe la distribution du commandement, à ses degrés successifs, dans ses catégories diverses, elle exerce une influence, parfois directe et toujours essentielle, sur la composition des effectifs, sur l'agencement et les attributions des corps, sur leur instruction en temps de paix et leur mérite en temps de guerre ; de même, elle se traduit en conséquences budgétaires et elle détermine la somme des sacrifices auxquels le pays doit se résigner, afin de pourvoir efficacement à sa défense ; enfin, d'une manière générale, elle domine tous les éléments qui contribuent à la valeur matérielle et morale de l'armée.

En somme, la question des cadres est logiquement subordonnée à ces quatre facteurs : 1° le recrutement ; 2° l'organisation générale ; 3° l'art de la guerre, tel qu'il résulte de l'expérience ; 4° le budget. Sur ces quatre données préliminaires, deux sont connues et déjà fixées. La loi de juillet 1872 a introduit dans notre armée le service obligatoire ; tous les hommes de chaque classe doivent être annuellement incorporés ; voilà donc une première base constante d'évaluation. De même, la loi de juillet 1873 a tracé les grandes lignes de notre organisation militaire en dix-neuf corps d'armée ; elle a ajouté (art. 9) que « le corps d'armée et toutes les troupes qui le composent seront pourvus en tout temps du commandement, des états-majors et de tous les services administratifs et auxiliaires qui leur sont nécessaires pour entrer en campagne ». Voilà donc encore une clause obligatoire pour les cadres.

Les deux derniers facteurs ne sont pas codifiés ; ils ont un caractère moins précis, moins impératif. L'expérience de la guerre est chose relative ; elle apprend beaucoup aux uns et moins aux autres ; mais notre intérêt est évidemment de rechercher les résultats sérieusement acquis et de nous les assimiler. Quant à la question du budget, elle dépend elle-même des trois questions précédentes ; elle varie selon que celles-ci sont résolues de telle ou telle façon ; elle n'a pour règle que la nécessité de proportionner les sacrifices aux ressources du pays.

Ces principes résultent de la nature des choses ; il convient donc de les prendre pour critérium dans l'examen comparé du projet de loi sur les cadres, rédigé par M. le général Chareton au nom de la commission de l'armée, et du contre-projet présenté à l'Assemblée par M. le ministre de la guerre.

II

Le rapport tout entier du général Chareton procède de cette idée : « Les grands effectifs des armées modernes doivent avoir pour conséquence obligée, à moins de ruiner les finances du pays, l'accroissement de la force des unités tactiques et la diminution de leur nombre. » Telle est, en effet, la règle appliquée par la Prusse, qui mieux que tout autre, a su perfectionner l'organisation du service obligatoire.

Si le service obligatoire ne doit pas rester, chez nous, à l'état de maxime platonique, n'est-il pas indispensable d'incorporer chaque année la classe entière, selon les prescriptions déjà fort mitigées de la loi de recrutement? Or, chaque classe représente environ 148 000 conscrits ; c'est le chiffre de 1874 et de 1875. Sur ces 148 000 conscrits, on compte dix à douze mille volontaires d'un an. Il reste donc 138 000 hommes. Le général Chareton propose d'en retenir la plus grande part, 85 000, pendant quatre ans, sans interruption de service ni congés de semestre, de conserver la seconde part, 53 000, pendant huit mois en moyenne ; il veut, en outre, assurer les réunions d'instruction, prévues par la loi, pour les militaires de la disponibilité, de la réserve et de l'armée territoriale.

Ainsi l'application du service obligatoire ne peut être assuré qu'à la condition de fixer d'avance un minimum d'effectif basé sur les ressources, fixes elles-mêmes, du recrutement. De là nécessité d'accroître autant que possible le nombre des hommes dans chaque cadre, afin de restreindre également autant que possible, dans l'intérêt du trésor, le nombre des cadres. Sans doute ce serait une faute capitale de trop diminuer, d'affaiblir le commandement. Mais qu'on se rassure ; dans notre armée, il y a de la marge ; le budget de 1874 présente, entre les cadres et les effectifs, une proportion de 35 pour 100 ; en Allemagne, celle-ci ne dépasse pas 24.70 pour 100. Du reste, au point de vue des officiers eux-mêmes il importe de fortifier les unités tactiques : actuellement les compagnies d'infanterie ne comptent pas plus de cinquante hommes, c'est-à-dire trente hommes disponibles pour les exercices ; comment les officiers peuvent-ils se former à la direction des effectifs de combat, forcément bien supérieurs? C'est une vérité devenue banale, que la préparation, sur les champs de manœuvre, doit calquer le plus exactement possible ce qui se passe sur les champs de bataille.

En conséquence, le général Chareton opérant sur l'infanterie, l'arme la plus importante et la plus nombreuse, est d'avis d'augmenter chaque compagnie à 90 hommes, et par contre de réduire chaque bataillon de six compagnies à quatre. Ceci est la réforme capitale du projet de loi ; elle est vivement combattue par le ministre de la guerre ; nous y reviendrons. Ajoutons que la réduction proposée amène la mise à la suite de 1210 capitaines, après la période de transition, qui durera jusqu'au 1er janvier 1876. Par contre, le nombre des officiers dans la compagnie est élevé de trois à quatre, par la création d'un lieutenant en premier, afin de conserver la proportion normale entre le cadre et l'effectif complet de guerre, élevé de 90 à 224 hommes. Ainsi nous aurions environ cinq cents emplois nouveaux de lieutenants et de sous-lieutenants. Au total, la compagnie comptera, en temps [illegible] cadres compris, et après mobilisation 260 hommes.

Le régiment se compose toujours de trois bataillons, avec un effectif général, sur pied de paix, de [illegible] sur pied de guerre, de 3212 hommes, dont 5 officiers supérieurs. Le dépôt, réduit à [illegible] d'instruire la seconde moitié de la classe [illegible] retenus huit mois en moyenne [illegible]

Le nombre des régiments de [illegible] nécessaire pour compléter le [illegible] composant les deux divisions [illegible] d'armée. Le 19e corps d'armée [illegible] comprend de

troupes spéciales, qui sont tenues en permanence sur le pied de guerre.

Le général Chareton conserve 18 bataillons de chasseurs à pied sur 30; il propose en outre la création de 6 bataillons de chasseurs de montagnes. Évidemment il est partisan de l'unification de l'infanterie — « ce principe si désirable ». Il déclare qu'au point de vue tactique, rien ne justifie la conservation des chasseurs à pied. Il rappelle que l'unique critérium, pour leur recrutement, c'est la largeur des épaules et la grosseur des mollets. Il cite la phrase du général Bardin : « Avoir de belles armes spéciales et une infanterie énervée, c'est orner de pierreries un cadavre. » Mais il s'est laissé arrêter par les glorieux souvenirs de nos chasseurs à pied; puis, dans notre pays, réputé pour révolutionnaire, est-il prudent de se mettre sur les bras plusieurs réformes à la fois? C'est déjà beaucoup de demander l'organisation du bataillon à quatre compagnies; le rapporteur s'en tient là.

Au point de vue de l'avancement, les modifications proposées pour les cadres de l'infanterie donneront ce résultat : on restera plus longtemps lieutenant, mais par compensation on restera moins longtemps capitaine.

Au point de vue du budget, ces mêmes modifications réduisent à 68 800 000 francs les dépenses évaluées dans l'exercice de 1875 à 83 400 000 francs; c'est donc une économie de 14 600 000 francs, réalisée par la suppression des 1210 emplois de capitaine. En revanche, il y a augmentation notable sur les dépenses des effectifs des simples soldats. L'exercice de 1875 compte 76 929 000 francs pour entretenir 189 839 hommes; le projet du général Charreton fixe le minimum de l'infanterie à 220 000 soldats, ce qui élève les dépenses à 92 969 000 francs. Cette augmentation de 16 millions représente : 1° l'accroissement des compagnies à 90 hommes permanents; 2° l'entretien dans les dépôts, pendant une période de huit à six mois, des 53 000 hommes de la seconde portion de la classe.

Le général Chareton suit la même méthode pour la réorganisation de s cadres dans la cavalerie, l'artillerie, le génie, les transports militaires.

Ce qui distingue la cavalerie des autres armes, c'est qu'il faut la maintenir à peu près toujours sur le pied de guerre; car il est impossible d'appliquer aux chevaux le système des réserves, et en cas de mobilisation, la cavalerie doit la première se trouver prête. Le minimum d'effectif dans le rang admis par le général Chareton est de 109 hommes et de 80 chevaux par escadron. Total, cadres compris : 143 hommes et 116 chevaux. Les régiments, conservés à cinq escadrons, dont un de dépôt, présentent un effecti complet de 757 hommes et de 606 chevaux, pouvant être légèrement accru sur le pied de guerre. Le total des régiments est lui-même maintenu à 77, dont 12 de cuirassiers pour la cavalerie de réserve, 26 de dragons pour la cavalerie de ligne, 32 de cavalerie légère, le reste spécial à l'Algérie. On voit que là encore le rapporteur a essayé une simplification; les hussards et les chasseurs vont rejoindre les lanciers enterrés par un décret de 1872. Le général Chareton ne se montre pas très-convaincu de la vertu des anciennes classifications ni des uniformes variés; mais comment aller plus loin? La gloire de Reichsoffen n'arrête-t-elle pas, devant les cuirassiers, les réformateurs les plus endurcis, même doués de l'*æs triplex circa pectus?* En tous cas, ce qu'il serait urgent de corriger, c'est la coutume de trier des hommes de haute taille pour la cavalerie soi-disant légère.

Nos 70 régiments de France suffisent à former 18 brigades de corps d'armée et en plus quatre divisions indépendantes. C'est un total de 63 197 cavaliers, qui représentent le septième de l'armée. Chez les Allemands, la proportion est plus forte; ils ont 93 régiments. Mais, outre que leur richesse en chevaux est plus grande, leurs cadres sont moins chargés que les nôtres. Ainsi ils ne comptent que 2 officiers supérieurs par régiment; nous en avons quatre. Ils ne comptent que 5 officiers par escadron; nous en avons 6. Sans doute nous sommes bien loin de l'abus du XVIIIe siècle, alors qu'il y avait dans la cavalerie 1 commandant pour 3 commandés; mais il nous en reste encore quelque chose. Cependant la prétention de supprimer un chef d'escadron par régiment et les capitaines adjudants-majors paraît excessive au ministre de la guerre.

Avec d'autres menues réductions sur les cadres, on arrive sans modifier beaucoup l'avancement, à diminuer les dépenses de 33 432 000 francs, prévues au budget de 1875, à 31 100 000, ce qui donne une économie de 2 331 000 francs. Mais il y a surcroît de frais pour l'effectif du rang fixé à 45 300 hommes et 32 300 chevaux; le budget de 1875 ne demandait pour ce chapitre que 37 253 000 francs; le projet Chareton exige 43 419 000 francs; différence en plus : 6 millions.

L'artillerie et le génie comportent une organisation particulière, en ce que ces deux armes ont des attributions diverses et des états-majors exceptionnels.

Ainsi l'artillerie non-seulement sert les batteries de campagne et de place, mais encore elle fabrique tout le matériel d'armes. De même le génie est chargé non-seulement des ouvrages de campagne, mais encore des travaux de siége et de la construction des bâtiments militaires. Aussi, deux opinions se trouvent depuis longtemps en présence : la première voudrait réunir le génie et l'artillerie; la seconde ne se contente pas de voir les deux armes distinctes, elle demande encore à séparer les spécialités dans chaque arme. Le général Chareton appartient au génie; il connaît donc le débat à fond. Il s'est contenté de laisser les choses en état, sauf quelques échanges qu'il propose à l'amiable entre les deux armes : l'artillerie céderait au génie les pontonniers qui formeraient deux régiments au lieu d'un, et le génie donnerait en échange à l'artillerie la construction de son matériel de campagne. De plus, le général Chareton enlève au génie la conduite des équipagnes des ponts et à l'artillerie son train spécial, pour attribuer l'un et l'autre au corps des transports militaires. Mais l'artillerie conserve, comme de juste, l'approvisionnement sur le champ de bataille, au moyen des compagnies de canonniers-conducteurs.

Le ministre de la guerre n'admet pas ce mode de partage et de compensation : il prétend conserver à chacun son droit de premier occupant. Il accorde qu'il serait rationnel de réunir les pontonniers au génie; mais pourquoi changer ce qui existe? Le ministre est avant tout conservateur.

Nouveau débat, entre M. de Cissey et la commission, sur le nombre des régiments d'artillerie : le premier prend parti pour le chiffre actuel de 38; la seconde juge que 36 suffiraient. Avec nos 38 régiments, on dote d'une brigade d'artillerie les 19 corps d'armée, y compris celui de l'Algérie; avec 36 régiments, il faut détacher de chacun d'eux les bat-

teries nécessaires pour former l'artillerie du 19me corps : en somme, le nombre des batteries resterait toujours le même, la différence est dans l'économie de deux cadres de régiment.

Dans la brigade d'artillerie du corps d'armée, le premier régiment fournit les batteries divisionnaires et le second la réserve. Total : 108 pièces, ce qui donne environ une proportion de 3,39 de bouches à feu pour mille combattants. Elle n'est pas supérieure chez les Allemands ; il semble même difficile de la porter plus haut, sans abuser des convois d'artillerie.

Chacun des régiments comprend 15 batteries, soit à pied, soit montées, soit à cheval. La commission réunit les 4 batteries à pied dans le même régiment ; car elles sont destinées à la défense des forteresses ; le général Chareton serait d'avis de former un corps spécial d'artillerie de forteresse : c'est rationnel ; mais là encore il ajourne la réforme à un avenir plus heureux.

Dans les batteries à pied, l'effectif permanent est de 70 hommes ; dans les batteries montées, il est de 66 hommes et de 32 chevaux ; dans les batteries à cheval, il est de 72 hommes et de 84 chevaux ; les effectifs sont à peu près doublés par la mobilisation. Le cadre est de 4 officiers, avec un cinquième sur le pied de guerre. Les cadres sont inscrits au budget de 1875 par 33 432 000 francs ; le projet réduit cette somme à 31 100 00 ; économie : 2 332 000 francs. Mais elle est largement compensée par les accroissements de l'effectif des troupes qui, de 23 339 000 francs, s'élèvent à 30 800 000 francs ; différence en plus, 7 261 000 francs.

Le génie fournit aussi matière à procès entre la commission et le ministre. Le général Chareton supprime l'organisation régimentaire ; en effet, elle ne répond pas à la division en 18 corps d'armée : il crée 20 bataillons. Cependant, en temps de paix, il les réunit, pour l'instruction du polygone, dans quatre écoles sous la direction d'un colonel. M. de Cissey accepte les 20 bataillons ; mais il veut par surcroît conserver les régiments. C'est beaucoup exiger ; car déjà les 20 bataillons donnent lieu à un accroissement de cadres considérable. Le génie est actuellement organisé à 3 régiments de 17 compagnies, soit 51 compagnies ; c'est donc 49 compagnies nouvelles que le général Chareton propose de créer, chacune à 4 officiers et avec un effectif permanent de 30 hommes. Aussi, les dépenses augmentent presque du double : de 2 538 000 francs à 4 308 000 francs ; en plus, 1 770 000 francs. Pour les effectifs, la différence monte de 3 419 000 francs à 5 763 000 francs ; en plus, 2 344 000 francs.

Il faut intercaler ici l'organisation jusqu'ici presque complètement négligée du service de la télégraphie et des chemins de fer. Pourtant la guerre d'Amérique nous a montré l'art d'utiliser dans les opérations militaires les communications dues à l'industrie moderne : le corps des chemins de fer aux ordres du général Mac Clellan comptait plus de 30 000 hommes. Récemment nous avons pu voir de près fonctionner les *Feldeisenbahn Abtheilungen* de l'armée prussienne. M. Lecomte, dans un livre très complet, a réuni tous les enseignements de cette dure expérience ; il conclut en se prononçant pour l'association de l'élément militaire et de l'élément technique. Nos grandes compagnies disposent de 200 000 wagons, de 5 à 6 000 locomotives, de 25 000 voitures, de 15 000 [illegible], de 50 stations qui avaient des arsenaux. Ces ressources sont largement suffisantes pour tous les besoins de la mobilisation ; l'État n'a donc pas à créer, pour son propre compte, ni matériel ni personnel ; le mieux est de préparer pour la guerre les éléments techniques qu'il a sous la main. Telle est l'idée qui a dirigé le général Chareton : il emprunte à l'administration des télégraphes et aux compagnies de chemin de fer leurs employés astreints, par l'âge, au service militaire, il les répartit en sections de marche et en sections d'étapes sous la conduite de leurs ingénieurs et la direction de l'état-major. En fait de troupes proprement dites, il n'organise que 4 compagnies du génie des chemins de fer, destinées aux coups de main hardis, aux ouvrages les plus difficiles.

Terminons par le corps des transports militaires. Il est organisé à vingt escadrons, un par corps d'armée. Chaque escadron est à quatre compagnies et peut se dédoubler en cas de mobilisation. Le projet Chareton en crée vingt-huit nouvelles ; ce qui se traduit, cadres et effectifs, par une augmentation de dépenses de 2 100 000 francs. Le différend porte, comme nous l'avons déjà vu, sur les attributions. D'une part, le général Chareton propose, et d'autre part le ministre refuse de centraliser dans un corps unique tous les transports de l'armée, les équipages militaires, les deux régiments du train d'artillerie, les sections de sapeurs conducteurs et la conduite des ponts.

En résumé, la commission fixe l'effectif normal des corps de troupes en temps de paix au total de 435 119 hommes ; ce chiffre se décompose en 322 052 soldats ; 93 315 sous-officiers et hommes des cadres, et 19 752 officiers. Le tableau analogue, dans le budget de 1875, dressé par le ministre de la guerre, présente au total général de l'effectif 400 000 hommes sur lesquels seulement 260 959 soldats ; les sous-officiers et hommes des cadres comptent pour 118 538, et les officiers pour 20 403. Les crédits de 1875 sont arrêtés à 493 260 000 fr. ; le projet de la commission exige 513 985 000 fr. C'est 20 724 000 fr. de plus, malgré l'économie de 12 910 000 fr. sur les capitaines d'infanterie. On saisit maintenant l'esprit, en quelque sorte, de ces chiffres ; ils agissent en proportion inverse dans le budget du ministre et dans celui de la commission ; le général de Cissey augmente les cadres et diminue les effectifs ; le général Chareton accroît les effectifs et restreint les cadres.

Tel est le nœud du débat. Le reste ne consiste qu'en règlements de détails, importants sans doute, mais sur lesquels les adversaires peuvent facilement transiger. L'œuvre de la commission n'est point parfaite ; sur divers points, la compétence du ministre peut utilement lui venir en aide ; il n'est pas mauvais à certains égards que le *statu quo* ait son avocat officiel. Toutefois on comprend qu'il n'en est plus de même, lorsqu'il s'agit de la permanence des effectifs et de la réduction du bataillon à quatre compagnies. Le premier de ces deux articles doit être considéré comme la clef de voûte de l'édifice fondé sur le service obligatoire ; le second s'impose comme la conséquence impérieuse des lois de la tactique moderne.

III

Certes les Allemands sont en état de tirer [illegible] des choses, et ils ne reculent pas devant le progrès ; pourquoi donc [illegible] le bataillon à quatre [illegible] compagnies

organisé par Scharnhorst et Gueisenau? Selon M. le général de Cissey, ils auraient grand tort de s'en tenir à cette formation, de ne pas augmenter leurs cadres à notre exemple. Le ministre de la guerre cite même à l'appui les paroles d'un général étranger, qui condamne comme « vicieuse » l'organisation à quatre compagnies, et qui en présage le changement à la première occasion. Mais, en Prusse même, il est aisé de constater que l'immense majorité des hommes spéciaux, à commencer par les feld-maréchaux de Moltke et Steinmetz, pour finir par le général de Waldersee, par le prince de Hohenlohe, le colonel du Verdy du Vernois, le général Wechmar, le général Zeddeler, le major Scherff, le major Boguslawski, le capitaine May, etc., est d'accord pour présenter la colonne de compagnie, telle qu'elle est constituée, comme une des causes principales de la puissance de l'armée prussienne et des succès qu'elle a successivement remportés contre le Danemark, l'Autriche et la France. Ce qui paraît encore plus concluant, c'est que le dernier règlement de 1873 sur les manœuvres, préparé certainement par M. de Moltke, n'a fait que confirmer avec éclat le triomphe de la compagnie comme unité tactique. Déjà celle-ci, pour nous servir de l'expression d'un auteur allemand, avait gagné ses éperons à Sadowa; mais après la guerre de 1870 la voici définitivement reconnue comme la base de l'ordre nouveau, tel qu'il résulte de la prépondérance des feux et des tirailleurs.

La *Revue militaire de l'étranger*, dans un travail excellent, a tracé rapidement l'histoire de cette transformation de la guerre depuis trois quarts de siècle, s'imposant enfin avec une puissance irrésistible par les progrès décisifs de l'armement.

C'est la France qui a eu l'honneur de frayer la route; mais comme en bien des choses, elle s'est arrêtée à mi-côte, laissant à d'autres l'avantage de poursuivre jusqu'au bout. La réaction contre la tactique linéaire de Frédéric II, instrument de combat rigide et artificiel, vient de la Révolution; avec les demi-brigades, composées aux deux tiers par la levée en masse, reparut la tactique du combat dispersé, des colonnes et des tirailleurs. Plus la puissance des feux augmente, plus les colonnes tendent à s'éparpiller, à se modeler sur le terrain; plus, par conséquent, les tirailleurs prennent un rôle prépondérant. C'est ainsi que peu à peu, d'abord avec les canons rayés, puis avec les fusils se chargeant par la culasse, la formation en tirailleurs constitue maintenant tout le combat. Et le parti qui l'a toujours emporté est toujours celui qui possédait relativement par son organisation la plus grande mobilité tactique; par là nous avons eu raison de l'ordre profond des armées russes et autrichiennes; par là aussi en partie les Prussiens l'ont emporté sur nous. Car il se trouve que, par la nécessité même d'organiser le service obligatoire, Scharnhorst et Gueisenau ont dû faire, il y a cinquante ans, ce que nous arrivons nous-mêmes à faire aujourd'hui, c'est-à-dire diminuer les compagnies du bataillon pour les fortifier en effectifs. Avec la compagnie de 250 hommes, l'infanterie prussienne a eu la première un instrument de combat moins lourd que le bataillon, par conséquent s'adaptant mieux à l'ordre dispersé, tout en conservant, ce qui est important, l'unité et une force suffisante. C'est dans la campagne de Bohême, en 1866, que la colonne de compagnie a fait ses débuts dans la grande guerre. On connaît les résultats. Toutefois, dans le succès même, des symptômes de confusion et de désordre furent remarqués; on a dit que Sadowa avait été gagné par les capitaines de compagnies; c'est vrai. Mais est-on revenu pour cela à la colonne de bataillon? Non; M. de Moltke s'est uniquement appliqué à mieux familiariser le soldat avec la nouvelle forme de combat, à régler l'initiative des tirailleurs. Selon l'aphorisme prussien, il faut que les hommes puissent exécuter leurs mouvements même en dormant. Bien en prit à nos adversaires; car les quelques essais qu'ils firent avec des colonnes de bataillons, notamment à Saint-Privat, leur coûtèrent des pertes énormes : pendant toute la campagne ils n'ont plus employé que les colonnes de compagnies. Les deux ordres de cabinet, en 1872 et en 1873, ont formellement réglementé la leçon de l'expérience : ils portent « que, en terrain plat et découvert, la formation normale de combat pour le bataillon est la colonne de compagnie ».

Or, dans l'organisation actuelle de notre infanterie, la compagnie est-elle apte à cette action propre, en quelque sorte personnelle? Non évidemment; car elle ne constitue qu'une fraction administrative du bataillon; elle n'en est pas une réelle unité. Son effectif est trop réduit en temps de paix pour qu'elle apprenne son nouveau rôle, et pas assez élevé en temps de guerre pour qu'elle agisse avec indépendance. C'est toujours, suivant le règlement de 1869, le bataillon qui apparaît comme un tout indivisible, se couvrant d'un rideau de tirailleurs, détachés par pelotons dans les diverses compagnies. Mais tout le monde avoue que c'est là une parade de Champ-de-Mars, et non une manœuvre de combat? Donc ne devient-il pas nécessaire de fractionner le bataillon, de l'articuler en quelque sorte, de le doter d'organes nouveaux par la réduction à quatre compagnies fortes?

Le ministre de la guerre oppose à cette conclusion l'avis des comités spéciaux. Il serait injuste et difficile de contester la haute compétence des autorités invoquées par M. de Cissey; mais les faits n'ont-ils pas aussi une autorité, même la plus haute, et, nous sommes payés pour le savoir, la plus impitoyable de toutes? Peut-on tenir pour nulle et non avenue l'expérience si claire des deux dernières guerres, qui ont successivemement étonné le monde par la rapidité foudroyante de leurs résultats? Nos désastres ne tiennent-ils pas en grande partie à cette persistance dans la routine, qui malheureusement paraît chez nous caractériser la sagesse des dirigeants, sans doute pour faire contraste avec la mobilité passionnée de la foule?

Voici l'avertissement que déjà, en 1857, le général Renard nous adressait : « Une nation sage et prévoyante est forcée de tenir constamment les règlements de son armée à hauteur des progrès de l'art de la guerre; elle ne doit négliger aucun des perfectionnements qui se produisent, d'où qu'ils viennent; toutefois, en demandant aujourd'hui aux tacticiens de France s'il n'est pas urgent de changer leur ordonnance d'exercice et de manœuvres d'infanterie, je ne viens pas imposer un sacrifice à leur orgueil national : je leur demande seulement d'introduire dans cette ordonnance ce qu'ils font instinctivement à la guerre depuis soixante ans, et d'en écarter toutes les superfluités; je leur demande de donner un essor encore plus grand, s'il est possible, à l'intelligence et à l'individualité de leurs soldats, en réglementant cet essor, afin d'éviter les inconvénients que ce système entraîne, lorsqu'il n'est pas sagement ordonné. Si dans les formes tactiques que la réflexion leur suggérera, il s'en trouvait quelques-unes qui fussent déjà en vigueur dans les règlements des puis-

sances étrangères, ils pourraient les admettre avec d'autant moins de répugnance que ces nations elles-mêmes les ont puisées en grande partie dans les travaux de leurs devanciers. »

Ce sage conseil n'a pas été entendu : avons-nous lieu de nous en féliciter? Le ministre de la guerre résiste toujours ; toutefois les leçons si chèrement payées ne sont pas perdues pour tous ; car les réformes nécessaires, comme le bataillon à quatre compagnies, ont dans l'armée des partisans aussi nombreux que compétents; on peut citer le général Lewal, et presque tous les officiers qui ont traité la question dans les recueils spéciaux, *le Journal des sciences militaires*, *la Revue militaire de l'étranger*, *le Bulletin de la Réunion des officiers*.

Le ministre objecte qu'un certain nombre de capitaines ne sont pas à la hauteur des fonctions que le général Chareton veut leur confier. Soit ; mais à quoi cette infériorité tient-elle? Précisément au manque de préparation, à la faiblesse des effectifs dans les compagnies, aux défauts du règlement. Supposons ces lacunes comblées; à qui fera-t-on croire qu'il n'est pas possible, au bout d'un certain temps, de former en France des chefs de compagnie aussi capables qu'en Prusse?

Remarquons que précisément une initiative plus grande dans le commandement s'accorde avec notre caractère militaire, avec les qualités d'intelligence que personne ne conteste à nos officiers. C'est même dans notre armée que la réforme dans ce sens a commencé en Europe. N'a-t-elle pas produit chez nous les plus féconds résultats? Au contraire, n'avons-nous pas à nous repentir d'avoir officiellement annulé les responsabilités intermédiaires? Puis, si on laisse les capitaines dans l'étroite dépendance actuelle, comment former de bons chefs de bataillon, comment exercer les officiers aux commandements supérieurs? Tous les grades se ressentent fatalement de ce défaut d'instruction première.

Le ministre ajoute que l'armée est en voie de transformation, que par conséquent il serait imprudent d'innover, d'opérer des réformes graves. Mais, au contraire, cette révolution même du service obligatoire ne permet-elle pas de modifier plus facilement l'organisation et les manœuvres? Puisque nous faisons tant que de reconstituer notre armée, est-il sage de ne reproduire que les anciens errements? Il nous est impossible d'accommoder les règles de la tactique à notre ancien état militaire; donc n'est-il pas raisonnable d'adapter notre réorganisation aux nécessités nouvelles de la guerre?

Le ministre se préoccupe particulièrement des 1210 capitaines mis à la suite par le général Chareton. C'est fort juste ; il faut respecter les droits acquis. Cependant des considérations de personnes, faibles du reste à comparer, doivent-elles décider souverainement de la constitution des cadres? On dit que M. de Cissey, afin de conserver intact le personnel des officiers, offre trois compagnies à deux capitaines, au lieu de six compagnies à un seul capitaine. C'est bien le coup que, les autres difficultés mises à part, on se lancerait dans l'inconnu, qu'on tirait de la réforme une aversion! Le moyen n'est-il pas d'innover [illegible], en nous approprier les progrès définitivement acquis?

D'ailleurs, il ne faut pas exagérer l'importance de réduire nos cadres.

Depuis quelques années, il est [illegible] dans une proportion extraordinaire et avec une précipitation parfois [illegible]. Avant 1870, ils représentaient 30 1/2 pour 100 de l'effectif total ; en 1872, ils ont été portés à 32 pour 100 ; en 1873, à 33 1/2 pour 100 ; en 1875, ils montent à 35 pour 100.

Nos troupes ont 20 403 officiers; les troupes allemandes n'en comptent que 17 033 : celles-ci sont-elles insuffisamment encadrées et mal commandées? On peut dire des cadres ce que Tacite disait des lois : « Leur multiplicité ne prouve que leur impuissance. » Chez nous, les campagnes incessantes du premier empire et le régime despotique du second ont trop contribué à faire de l'avancement rapide, illimité en quelque sorte, une règle obligatoire. Quand on guerroie quinze ans de suite, ou quand on fait reposer le pouvoir politique uniquement sur la force matérielle, oui, sans doute, on est tenu de mettre le bâton de maréchal dans la poche de chaque officier. Mais un système d'armée vraiment national ne comporte pas ce développement excessif des ambitions particulières; sans doute, celles-ci auront toujours leur influence, mais il importe qu'elles soient réglées par les réels besoins du service et selon les ressources de l'État. D'ailleurs le patriotisme et le devoir, surtout depuis nos malheurs, n'ont-ils pas aussi leur puissance? Et le général Chareton, en proposant ses réductions de cadres, dans l'intérêt de l'armée et du trésor, n'a-t-il pas raison de compter sur ces sentiments de la part de nos officiers?

L'économie ne saurait être un motif dominant; mais enfin on ne peut pas non plus le négliger. Chaque année, le budget de la guerre enfle à vue d'œil : de 373 millions en 1870, il s'est élevé à 450 millions en 1872, à 493 millions en 1875, sans compter les frais de la reconstruction du matériel. Enfin le rapport de la commission, pour entretenir les effectifs que nous avons indiqués, c'est-à-dire pour appliquer le service obligatoire, propose 513 millions. Est-il possible d'aller plus loin? La difficulté d'asseoir les nouveaux impôts prouve que non.

Donc de deux choses l'une : ou il ne reste qu'à réduire les cadres, ou il faut sacrifier les effectifs. Il n'y a pas de milieu.

Le ministre de la guerre repousse le projet de déterminer d'avance le quantum des hommes recevant l'instruction militaire dans les cadres. Il entend que le gouvernement ne soit pas lié à cet égard, qu'il puisse diminuer ou augmenter à son gré les effectifs.

Jusqu'à l'adoption du service obligatoire, le ministre de la guerre a eu cette faculté. Qu'est-il arrivé? Le général Chareton le rappelle : à diverses reprises, la préoccupation de réaliser des économies ou d'opérer des virements a imposé, dans les effectifs, des réductions et des variations funestes; est-il besoin de citer à l'appui les illusions qui ont précédé la déclaration de guerre en 1870? La responsabilité ministérielle a toujours été illusoire ; elle le serait encore. Quand des intérêts si graves sont en jeu, la loi seule présente des garanties suffisantes.

Toutes les puissances de l'Europe, à commencer par la Prusse, déterminent à un homme près non-seulement la composition des cadres, mais encore celle des effectifs. C'est la conséquence logique, impérieuse, du service obligatoire. Il ne dépend pas du gouvernement de changer le chiffre des classes; comment donc aurait-il plein pouvoir pour varier arbitrairement le nombre des hommes à instruire dans chaque classe?

Sans doute, l'absolu n'est pas de ce monde; toujours les prévisions doivent se mouvoir dans une certaine moyenne. Mais à moins de revenir aux contingents bâtis au pavé, à moins de tirer d'avance toutes les espérances fondées sur le service obligatoire, il paraît impossible de ne pas adopter,

en thèse générale et pour une période déterminée, le minimum présenté par le général Chareton : le débat ne peut porter utilement que sur la meilleure proportion entre l'effectif des cadres et l'effectif des troupes ; mais il est aussi urgent de déterminer le second que le premier.

La conclusion suit d'elle-même. Le projet du ministre représente à proprement parler le *statu quo ante bellum ;* il consacre purement et simplement ce qui existait chez nous avant la guerre de 1870. En regard, le rapport de la commission s'efforce, par ses prescriptions essentielles, d'appliquer les principes supérieurs, qui ont été énumérés en commençant ; il organise le service obligatoire, tel qu'il est légalement formulé par les lois précédentes ; enfin, il tient compte, dans les points fondamentaux, des conditions des armées et des guerres modernes, telle qu'une dure expérience nous les enseigne.

LOUIS JEZIERSKI.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Séance publique annuelle

C'est M. Scherer, je crois, qui disait dans un moment d'humeur irréverencieuse : « Il en est des séances de l'Institut comme des enterrements : elles sont de plusieurs classes. » Assurément, celle de samedi dernier était de première classe. Beaucoup de monde et un public d'élite. Tous les bancs de l'hémicycle occupés par les académiciens. Rarement nous avions vu un tel empressement... Ajoutons vite que la cause en était bien naturelle : M. Ch. Lévêque était chargé du rapport sur les prix décernés par l'Académie, et M. Mignet devait lire une notice sur la vie et les travaux du duc Victor de Broglie.

M. Lévêque s'est excusé quelque part de l'ampleur qu'il avait été obligé de donner à son discours. « J'aurais voulu être plus court et vous faire moins longtemps attendre le plaisir que vous allez goûter. Mais c'est aujourd'hui la fête de nos lauréats : trop de brièveté à leur égard eût été un manque de justice. » Ce qui serait un manque de justice autant que de goût, ce serait de ne point s'élever contre cet excès de modestie. L'éminent président de l'Académie des sciences morales s'est acquitté de sa tâche avec un rare bonheur d'expressions, et les traits fins et vifs dont il a marqué les ouvrages qu'il passait en revue ont été accueillis avec une faveur marquée et par des applaudissements unanimes. Nos lecteurs vont trouver ci-après son discours : ils en apprécieront la sobriété, la netteté et l'élégance.

M. Mignet est un des derniers gentilhommes de lettres. C'est à lui qu'on pourrait surtout appliquer la vieille maxime : Le style, c'est l'homme. Qui le lit ou l'entend, le connaît. Toujours maître de lui-même, incapable de se laisser aller aux écarts de l'improvisation, élégant sans afféterie, sobre sans sécheresse, mordant sans venin, sévère sans passion, indulgent sans faiblesse, c'est bien l'homme à qui cet autre athénien, plus abondant peut-être et plus rhéteur, Prévost-Paradol, écrivait un jour dans une préface célèbre : « Si l'accomplissement tranquille et régulier du devoir, l'attachement sans ostentation à la justice, le goût de l'étude, l'amour du bien et du beau, éclairé et tempéré par la raison ; si le dévouement à l'amitié, aux lettres, au pays, peuvent mériter à quelqu'un le nom de sage, ce nom vous appartient, et votre empressement à vous y dérober vous le confirme. » — Avec quel art merveilleux il a su tourner les difficultés de son sujet sans s'y dérober ! Certes, la vie d'un homme telle que celle du duc Victor de Broglie pouvait aisément prêter à plus d'un rapprochement sanglant, et le moraliste tout autant que l'historien avait le droit d'en tirer de nombreuses leçons. Mais ils connaissaient peu M. Mignet, ceux qui espéraient trouver sur ses lèvres des allusions que réprouvaient le bon goût non moins que les convenances académiques. Historien profond, dont la vie a été consacrée aux plus hautes méditations de la politique et de la morale, c'est en historien qu'il a parlé de M. de Broglie. Quelques-uns des passages de son discours sont des morceaux d'histoire d'une forme achevée. Venant à parler du grand cabinet d'octobre 1832 où M. Thiers dirigea le département de l'intérieur et M. Guizot celui de l'instruction publique :

« Gouvernant avec rigueur, dit-il, non moins qu'avec prudence, ce puissant et habile ministère eut un souci constant des intérêts publics, un respect assidu des principes constitutionnels. Au dedans, il vainquit les révoltes et maintint les libertés. Il affermit l'ordre et resta dans la loi. Au dehors, il soutint hardiment une politique généreuse. Cette politique, le gouvernement de Juillet l'avait inaugurée presque dès son origine, en appuyant des armes françaises la révolution de Belgique qui brisait le royaume des Pays-Bas formé en 1815 contre la France ; et un grand ministre que la mort avait enlevé trop tôt, M. Casimir Périer, l'avait continuée dans l'Italie centrale, où la prépondérance alors menaçante de l'Autriche avait été balancée par la politique et hardie expédition d'Ancône. Le royaume de Belgique restait inachevé, et son sort pouvait redevenir incertain tant qu'il ne serait pas mis en possession d'Anvers qu'occupaient toujours les troupes hollandaises. Dès leur arrivée au pouvoir, les ministres du 11 octobre décidèrent avec résolution d'assiéger cette forte place que retenait, sans vouloir la rendre, l'opiniâtre roi des Pays-Bas. Une armée française, sous le commandement du populaire maréchal Gérard, partit aussitôt pour aller faire ce siége périlleux. Anvers fut pris, et le royaume de Belgique, auquel il fut rendu et qui fut ainsi complété, put se gouverner librement et dut couvrir de son utile neutralité la frontière septentrionale de la France.

» Cette politique habile, qui encourageait le régime des États libres partout où il pouvait justement s'étendre, fut suivie au delà des Pyrénées. Par la quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, la cause constitutionnelle prévalut, après de longues luttes et malgré les monarchies absolues de l'Europe, dans les deux parties de la péninsule Ibérique. Le duc de Broglie conduisit toujours avec une grande dignité les affaires extérieures de son pays dont il sut en toute occasion faire respecter le gouvernement. Il poussa même quelquefois, vis-à-vis de certaines puissances un peu hautaines et pas toujours bienveillantes, la dignité jusqu'à la roideur, ce qui n'était peut-être ni un défaut, ni un mal ; car, dans ce temps, beaucoup de fierté n'était pas hors de saison, et un peu de roideur pouvait ne pas être sans utilité. »

Pouvait-on dire mieux et avec plus de justesse ? — Ailleurs, c'est l'historien de la Révolution française et le vaillant défenseur de ses grandes conquêtes, qui s'est de nouveau fait entendre. Avec quelle souveraine raison n'a-t-il pas fait justice de ce parti qui, sous Charles X, essaya de ramener la

France à l'ancien ordre politique et religieux, en reconstituant la prépondérance de la classe aristocratique ; en rétablissant l'inégalité civile dans les familles par le projet de loi sur le droit d'aînesse et sur les substitutions ; en introduisant de nouveau le dogme catholique dans l'Etat par la loi sur le sacrilége ; en apportant à l'enseignement public des restrictions propres à arrêter le mouvement des esprits ; en comprimant encore plus, par une loi de servitude, la presse politique déjà exposée aux procès de tendance, et de nouveau soumise à l'arbitraire de la censure ! Rapide et sanglant résumé du règne de Charles X, qui a été dit de cette voix si harmonieuse, si mordante et si nette, bien qu'affaiblie par l'âge, et qui a été accueillisur la plupart des bancs par un long murmure d'approbation.

Ce n'a été ni le seul passage, ni le plus remarqué du discours de M. Mignet. Mais il faudrait le citer en entier, et l'espace nous manque. Nous renvoyons nos lecteurs au *Journal des Débats*, qui l'a reproduit (1). Peut-être, un jour, trouverons-nous l'occasion d'étudier et avec quelque détail les travaux de cet écrivain aux grâces sévères et nobles, dont la vie s'écoule dans le culte des lettres ; nous voulons simplement dire aujourd'hui que l'éloquent auteur de tant d'œuvres remarquables s'est montré, dans son étude sur M. de Broglie, tout à la fois digne de son sujet et digne de lui-même.

EDMOND HUGUES.

DISCOURS DE M. CH. LÉVÊQUE

PRÉSIDENT

Messieurs,

Des cinq Académies qui composent l'Institut de France, l'Académie des sciences morales et politiques est la moins ancienne. Tandis que ses sœurs datent toutes du XVIIe siècle, la nôtre n'a été fondée qu'à la fin du XVIIIe, en 1795. De 1803 à 1832, son existence fut interrompue ; et c'est ainsi que, par une sorte de paradoxe chronologique, nés en 1795, nous n'avons cependant vécu que cinquante ans.

C'est là un passé bien court. Toutefois il aurait pu être beaucoup plus court encore, sans l'intervention active et libérale de deux hommes éminents qui apportèrent à l'œuvre de réparation, l'un des idées toutes prêtes et l'ardeur irrésistible de son esprit : c'était M. Victor Cousin ; l'autre l'énergie de sa volonté et son autorité de ministre du gouvernement : c'était le grand historien dont nous déplorons depuis deux mois l'irréparable perte. M. Guizot appartenait à trois Académies qui se faisaient gloire de le posséder ; un lien particulièrement étroit et intime le rattachait à la nôtre, puisque c'est lui qui, avec M. V. Cousin, avait le plus contribué à la rétablir. Dans le deuil de l'Institut tout entier, nos regrets à nous ont le droit d'être d'autant plus profonds qu'il s'y mêle un sentiment de vive gratitude.

Lorsqu'il poursuivit la reconstitution de notre compagnie, M. Guizot avait en vue l'intérêt de la science et celui du pays. Sa conviction, déjà exprimée en 1828 dans ses leçons sur l'histoire de la civilisation en France, était « que l'amour de » la patrie lui-même est condamné à être discuté et à avoir » raison ». Et pour fortifier notre patriotisme, pour l'éclairer, pour le rendre capable d'avoir raison, il se hâta, dès qu'il fut au pouvoir, de développer l'intelligence française, d'un côté par l'instruction primaire, de l'autre par la restitution à l'Institut de l'organe qui lui manquait. Ces deux mesures étaient dans son esprit, comme dans la pensée du philosophe qui travaillait de concert avec lui, liées l'une à l'autre. « Plus l'instruction élémentaire deviendra générale et active, » — pensait-il, — plus il est nécessaire que les hautes études, » les grands travaux scientifiques, soient également en pro- » grès. »

Pendant quarante-deux ans, il a eu la satisfaction de voir cette Académie se consolider, grandir, porter les fruits qu'il en avait espérés, sous son inspiration, sous celle de nos maîtres, dont les uns l'ont précédé dans l'éternelle sérénité, dont les autres, grâce à Dieu sont encore avec nous, — et sous la direction aussi habile que sage de l'illustre secrétaire perpétuel, en qui M. Guizot reconnaissait et aimait comme nous l'interprète éclairé de nos traditions, le gardien vigilant de nos droits, l'éloquent historiographe de nos gloires.

M. Guizot était fier des travaux que vous avez produits vous-mêmes, et de ceux que vous n'avez cessé de susciter. Dans ces derniers temps, il nourrissait le projet d'en dresser de sa main un tableau par section et par année. Il se promettait, avant de mourir, d'opposer cette liste d'ouvrages sur tous les problèmes de la science morale, soit aux pessimistes qui ne voient pas, soit aux adversaires qui feignent de ne pas voir. C'eût été une page dernière et concluante ajoutée à sa belle *Histoire de France* et un argument pour ceux qui, en aimant notre pays, veulent être en état de prouver qu'il est toujours digne d'être aimé et virilement servi. Si M. Guizot n'a pu accomplir ce dessein, s'il n'a pu affirmer par là une fois de plus sa foi inébranlable dans les destinées de notre patrie, il laisse du moins cette pensée à celui d'entre nous qui voudra la traduire sous une forme qui n'aura sans doute ni la force ni l'autorité de celle du maître, mais à laquelle il suffira d'être exacte pour frapper les esprits.

A ces annales de votre activité productrice se joindra avec honneur la liste des résultats de nos derniers concours. Malgré tant de cruelles épreuves, malgré tant d'obstacles apportés par la guerre à la recherche et à la méditation, l'ardeur des concurrents à nos prix ne s'était pas éteinte. Certaines qualités, il est vrai, l'étendue, la précision, le complet achèvement, avait fatalement manqué à quelques-uns des mémoires élaborés dans d'aussi défavorables conditions. L'ébranlement ayant cessé, sinon la douleur et la tristesse, le recueillement est revenu et, avec lui, la fécondité plus riche ; témoin les récents travaux dont je vais faire connaître les auteurs récompensés.

L'Académie avait proposé pour sujet du concours Victor Cousin l'étude de *la Psychologie d'Aristote*. En ce moment où la science de l'âme tend de plus en plus à embrasser dans ses limites tous les êtres inférieurs à l'homme et à recouvrer l'ampleur que lui avait donnée l'auteur du *Traité de l'âme* et de l'*Histoire des animaux*, l'examen de cette question prend un caractère évident d'opportunité. Ce que vous demandiez surtout aux concurrents, c'était de pénétrer le sens des théories profondes, d'éclairer les formules obscures du philosophe qui fut à la fois le plus puissant psychologue et le plus

(1) Numéro de lundi dernier.

grand naturaliste de l'antiquité. Un seul mémoire nous a été adressé ; mais les qualités en sont telles que, s'il n'eût pas été seul, il eût sans doute obtenu le premier rang. L'auteur a fait preuve d'une érudition vaste et sûre, et d'une réelle habileté d'interprétation. Dans l'exposition de la doctrine, il n'a rien oublié. Il explique les textes en les rapprochant ; il en détermine la signification et en mesure la portée. Si la richesse de son savoir a paru çà et là surabonder ; si, dans la critique des théories, il laisse à désirer plus d'originalité et de décision, les cinq volumes qu'il a écrits n'en constituent pas moins un ouvrage important.

Le prix Victor Cousin, qui est de 3000 francs, est décerné à M. Félix Chaignet, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Poitiers, et lauréat de l'Académie. Une fois de plus se trouve justifiée la générosité prévoyante du maître illustre qui, après avoir pendant sa vie fondé et organisé chez nous la science historique en philosophie, a voulu que son œuvre lui survécut et fût continuée. Il y a réussi.

Pour le prix de la fondation Bordin, l'Académie avait prorogé au 31 décembre 1872 un concours antérieurement ouvert sur le sujet suivant : *De la Folie considérée au point de vue philosophique.* C'est là une de ces questions délicates, complexes, où la physiologie doit sans doute venir en aide à la psychologie, mais sans prétendre se faire la part du lion. Malgré la difficulté du problème, quatre mémoires ont été envoyés, et deux ont vivement captivé l'attention des juges, tant par la profondeur des recherches, que par la variété et l'étendue des connaissances. Dans celui qui porte le numéro 2, le sujet est traité avec autorité, envisagé sous tous ses aspects ; la méthode en est scientifique ; les faits, très-intéressants, s'y pressent avec abondance, comme les idées. L'auteur est un médecin, mais un médecin spiritualiste ; et pourtant, il s'est laissé aller à faire du libre arbitre un problème de mécanique. Mieux inspiré, il a donné une fine analyse des variétés de l'aliénation mentale. Cependant des défauts essentiels n'ont pas permis de lui accorder le prix, et il n'a obtenu qu'une partie de la récompense promise.

L'auteur du mémoire numéro 1 a plus approché du but sans toutefois l'atteindre tout à fait. Moins physiologiste que le précédent, mais plus philosophe, il a des idées plus sûres en ce qui touche nos facultés morales, et il saisit mieux les différences qui séparent les faits psychologiques des phénomènes organiques. Les altérations de la pensée distinctes de celles du cerveau ; les degrés de la folie auxquels répondent des degrés différents de liberté et de responsabilité ; les formes sous lesquelles la folie se manifeste, ce sont là autant de points que l'auteur a expliqués avec une remarquable fermeté d'analyse. Malheureusement l'histoire critique réclamée par le programme n'est qu'une ébauche, et le travail manque de conclusion. Pour ces motifs, et à cause du mérite supérieur dont il a fait preuve, l'Académie, sans décerner de prix, accorde une médaille de *quinze cents francs* à M. Tissot, correspondant de l'Académie, auteur du mémoire numéro 1 ; elle donne comme récompense, une médaille de *mille francs* à M. le docteur Prosper Despine, auteur du mémoire inscrit sous le numéro 2.

Dans l'ordre des idées morales, l'Académie avait posé de grandes et hautes questions.

Et d'abord le prix du budget avait été promis au meilleur manuscrit sur *la Morale utilitaire*, ses origines, ses antécédents depuis Épicure jusqu'à elvétius, ses transformations récentes, sa méthode et ses conséquences. Parmi les mémoires présentés au concours, celui qui porte le numéro 3, digne d'estime mais incomplet, n'a pu recevoir de récompense. Les deux autres ont pleinement répondu à l'attente de l'Académie. L'auteur du mémoire numéro 1 a l'habitude de puiser aux sources. Exact et complet dans l'exposition des systèmes, il n'est pas moins satisfaisant quand il les discute. Il y a du charme et de la force dans la critique déliée de cet esprit fin, de ce dialecticien exercé, de ce moraliste convaincu. La simplicité de son style dénote un écrivain de bonne école. Revu et fortifié en quelques points, ce travail captivera le public auquel ses juges l'adressent avec confiance. Le mémoire numéro 2, ouvrage de treize cents pages in-4°, a des qualités différentes, mais équivalentes par le nerf et l'éclat. Il sait interpréter, restituer, juger tour à tour de près et de haut les doctrines anciennes et modernes. Il use avec originalité du droit légitime de réviser les sentences portées avant lui. Il a la science, la fécondité des arguments, la netteté quand il conclut, et, par moments, l'éloquence. Entre deux mémoires de cette valeur, choisir était impossible. L'Académie a pu doubler la somme accordée par le budget et décerne deux prix égaux, 1500 francs chacun ; l'un à M. Ludovic Carrau, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Besançon, l'autre à M. J.-M. Guyau.

La persistance avec laquelle la morale utilitaire reparaît périodiquement, et tente de s'imposer à la conduite humaine comme la véritable règle de la vie, infirme-t-elle cette conviction philosophique qu'il y a des principes constants de morale désintéressée ? Que faut-il penser de l'*Universalité des principes de la morale ?* Cette question, proposée pour le prix Bordin, et deux fois remise au concours, a suscité en dernier lieu deux mémoires : l'un, qui portait le n° 2, bien que non dépourvu de mérite, n'a pas répondu au vœu de l'Académie ; l'autre, inscrit sous le n° 1, a été plus fidèle aux termes du programme. L'auteur a fait voir avec clarté, quelquefois avec précision, que, malgré le désaccord des mœurs, des opinions, des doctrines, il est des principes supérieurs auxquels les hommes obéissent. Ce travail est judicieux, plein de faits curieux empruntés à l'histoire et aux relations des voyageurs, écrit dans une langue simple et ferme, et pourtant il n'enlève pas la conviction ; les détails s'accumulent et la démonstration en souffre ; les conclusions, trop peu décisives, ne font pas briller d'un éclat suffisant ces lois non écrites proclamées par Sophocle, Socrate, Cicéron, et appelées par l'Évangile la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Mais, quoique ce mémoire ne fournisse pas toutes les solutions attendues, l'Académie, voulant honorer la science de l'auteur, la variété de ses vues et certaines qualités de son style, décerne, comme très-honorable récompense, une médaille de *mille* francs à l'auteur, M. Tissot, dont j'ai déjà une fois proclamé le nom.

La morale universelle dont nous venons de parler touche de trop près les âmes pour rester à l'état de science pure. Elle veut être répandue par la prédication ; elle se suscite des apôtres ardents à la porter partout sur les ailes de leur religieuse éloquence. L'Américain Channing fut un de ces apôtres. Durant quarante années, avec une admirable tendresse de cœur, il prit pour tâche, dans un pays où les différences de doctrines sont innombrables, d'effacer tout ce qui divise les hommes et d'enseigner une morale dont l'originalité est de ne repousser personne. L'Académie n'était-elle pas

heureusement inspirée lorsque de nos jours, en France, elle appelait l'attention sur celui qui a mérité d'être appelé le plus infatigable des conciliateurs? Même après les belles publications de MM. de Rémusat et Ed. Laboulaye, n'y avait-il pas lieu d'étudier à nouveau le célèbre et si attachant moraliste? Trois fois l'Académie a remis ce sujet au concours, et elle n'a pas eu à regretter sa persévérance.

Des trois études offertes à son jugement, il y en a une dont l'auteur a lui-même reconnu l'insuffisance. Les deux autres ont paru également dignes d'estime, quoique par des mérites opposés. Le mémoire n° 1 a l'avantage sur les autres d'être le plus complet. Dans l'ensemble, il est judicieux, toujours intéressant. Il est écrit avec feu et avec une sympathie communicative pour Channing; mais le style est parfois plus animé qu'il ne faut. Certains jugements manquent de mesure, et l'auteur célèbre plus qu'il ne sait l'imiter le bel exemple de tolérance et de respect mutuel que Channing a donné au monde. Le mémoire n° 2 a les qualités qui manquent au précédent. Le style est ferme, les pensées plus ramassées et plus originales. L'auteur, qui a l'esprit très-pénétrant, serre de près la doctrine du théologien moraliste. Quelque hors-d'œuvre, quelques erreurs, une sympathie parcimonieuse qui, voulant n'être que juste, se refroidit elle-même, atténuent pourtant ces mérites. Comme il arrive souvent dans nos concours, on voudrait pouvoir fondre les deux mémoires en un seul, les corriger et les compléter l'un par l'autre. De là le partage du prix de la fondation de Stassart, qui est de 3000 francs, entre M. Félix Cadet, inspecteur des écoles primaires de la Seine, auteur du mémoire n° 1, et M. René Lavollée, docteur ès lettres attaché au ministère des affaires étrangères, auteur du mémoire n° 2.

La morale est la législation idéale écrite dans la conscience; la législation n'est ou ne devrait être que la morale écrite dans les codes et descendant, sous la forme de la justice, jusque dans les moindres rapports des hommes entre eux, en tenant compte de l'histoire. — La comparaison des législations diverses est une méthode excellente pour en reconnaître les défauts, les qualités, les perfectionnements nécessaires. Dans cette pensée, l'Académie avait mis au concours le sujet suivant : *Exposer l'état actuel de la législation française et de la législation belge sur l'organisation judiciaire et sur l'organisation administrative; indiquer sur quels points se trouve aujourd'hui modifiée, dans l'un et l'autre pays, la législation qui les régissait tous les deux en 1814; apprécier les conséquences de ces changements.* Un mémoire, qui avait déjà tenté l'épreuve sans succès décisif, est revenu au concours après l'échéance de la prorogation, mais très-agrandi et fortifié, plus méthodiquement composé, plus intéressant à lire, aboutissant à des conclusions plus frappantes. Quelque excès dans les détails et un peu de témérité dans les jugements ont dû être notés. A ces réserves près, et sans souscrire à toutes les opinions émises sur des points encore controversés, l'Académie a jugé digne du prix, qui est de 1500 francs, M. Émile Flourens, maître des requêtes au conseil d'État.

Il ne suffit pas, toutefois, pour le progrès de la science juridique, de comparer entre elles les législations récentes ou contemporaines; il importe aussi de suivre chacune des formes de la loi dans ses phases diverses et [illegible] A ce point de vue, vous aviez demandé aux légistes [illegible] une *Histoire des contrats de location perpétuelle ou à longue durée dans l'Europe occidentale depuis l'Empire romain jusqu'à nos jours.* Ce travail spécial et vaste en même temps exigeait de savantes recherches sur les aspects changeants de la possession du sol et de la culture, et intéressait à divers degrés l'histoire du droit, l'économie sociale, la philosophie politique. Or, il semble que l'esprit des concurrents ait reçu de la difficulté même du sujet une heureuse excitation. La quantité des mémoires envoyés a été petite, mais grande la qualité, grande aussi la satisfaction qu'ils ont causée. On l'a dit, et je me réjouis de le répéter ici, ce concours marquera dans les annales de l'Académie. Cependant, quoique considérables, l'un et l'autre, les deux mémoires présentés étant de mérite inégal, nous donnons d'inégales récompenses. Le prix de la valeur de 1500 francs est remporté par M. Eugène Garsonnet, agrégé à la Faculté de droit de Paris; — une mention honorable est accordée à M. J. Lefort, avocat à la cour d'appel de Paris.

Ainsi la science du droit s'élève et s'accroît; il faut encore qu'elle se répande. Nul n'est censé ignorer la loi; combien cependant l'ignorent! Pourquoi le droit n'aurait-il pas son instruction primaire? Des hommes de bien ont pensé qu'il devait l'avoir. En 1872, M. Girette, maire du IVe arrondissement de Paris et président de l'Œuvre des familles, a offert à l'Académie, au nom de cette excellente association, une somme de 1500 francs pour un prix à décerner à l'auteur du meilleur *Traité élémentaire du droit français.* L'Académie a accepté; elle a ajouté à la somme offerte un surplus de 2500 francs, et porté ainsi à 4000 francs le prix proposé. Le ministre de l'Instruction publique, qui était alors M. Jules Simon, s'est empressé de mettre à notre disposition 1500 francs, lesquels ont élevé le prix au chiffre considérable de 5500 francs. Pour le coup nous étions riches, j'entends de cette richesse qui permet de récompenser amplement. — De plus nous restions libres, à l'occasion, de détacher de cette somme, pour en faire un second prix, les 1500 francs alloués par le ministre, notre éminent confrère.

Dix-sept mémoires ont répondu à votre appel. Mais rien n'est plus difficile à écrire qu'un livre élémentaire, surtout en matière de droit. Il y a donc eu peu d'élus, quoique les auteurs non récompensés aient fait, à des degrés divers, preuve de savoir et de mérite. Trois mémoires portant les numéros 5, 8 et 10 se sont placés au-dessus des autres par des caractères sérieux et des qualités remarquables bien qu'inégales. Le temps ne nous permet pas d'insister sur ces intéressants travaux que nous aimerions cependant à analyser et à comparer. Voici comment l'Académie les récompense. Elle accorde une mention très-honorable à M. Maillard, docteur en droit, auteur du mémoire n° 10; le second prix, de la valeur de quinze cents francs, à M. Ernest Glasson, professeur [illegible] à la Faculté de droit de Paris, auteur du mémoire n° 5; — enfin le premier prix, de la valeur de quatre mille francs, à M. Alfred Jourdan, professeur à la Faculté de droit d'Aix, auteur du mémoire n° 8. M. Alfred Jourdan a fait vraiment un traité élémentaire du droit français. Il a exposé les règles fondamentales de ce droit et l'a habilement rattaché à tous les grands objets qu'il intéresse : la patrie, l'État, la famille, la propriété, [illegible] le droit expliqué par la morale et l'économie politique est la véritable science de la vie. De tels mérites justifient bien la haute récompense qu'il a obtenue.

Mieux connaître les [illegible] et politiques [illegible]

capable de les mieux respecter et de devenir meilleur citoyen. Mieux connaître les lois économiques, c'est apprendre à mesurer la puissance du temps, de l'intelligence, du travail, et à agrandir ces sources de la légitime richesse. La science économique n'est donc pas un vain mot. Elle montre, par exemple, que la variation dans le prix des choses, que le renchérissement ou l'abaissement des valeurs n'est pas un jeu capricieux du hasard; elle établit que, là encore, il y a des lois qui tendent à produire le progrès, quand la liberté de l'homme les interprète et les seconde. En ce temps où certaines chertés sont un objet d'inquiétude et même d'alarme, il était à propos de poser cette question : *Faire connaître les principales variations des prix en France depuis un demi-siècle; en rechercher et en indiquer les causes, et déterminer particulièrement l'influence exercée par les métaux précieux.* Deux concours infructueux sur ce sujet n'ont pas découragé l'Académie. Revenue à la charge une troisième fois, elle a reçu trois mémoires, dont deux sont des études approfondies, et dont l'un, celui qui était inscrit sous le n° 1, a répondu avec une précision supérieure aux questions proposées. Elle décerne le prix, de la valeur de quinze cents francs, à M. Alfred de Foville, ancien auditeur au conseil d'État, sous-chef de bureau au ministère des finances, — et une mention honorable à M. Roswag, ingénieur des mines, auteur du mémoire n° 3.

Mais les notions même les plus élémentaires de l'économie politique, du droit, de la morale, pénètrent peu ou mal dans les esprits sans culture que l'ignorance tient fermés. Ouvrir les intelligences et les éclairer, non certes tout à coup en les aveuglant, mais par un enseignement sagement gradué, tel est aujourd'hui le souci des hommes de bien. Tel était le vœu de M. Halphen quand il a fondé un prix devant être décerné par cette Académie, soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire. Quatre auteurs ont présenté des ouvrages à l'examen de l'Académie. Elle a distingué ceux de M. Véret, dont les utiles publications lui avaient déjà été soumises. Mais ses titres, quoique respectables, ne pouvaient balancer ceux de M. O. Gréard, inspecteur général de l'instruction publique. M. Gréard nous a envoyé deux ouvrages. Le premier est intitulé : *Extraits du Bulletin de l'enseignement primaire du département de la Seine*, 1866-1870. Le second a pour titre : *l'Instruction primaire à Paris et dans le département de la Seine*, 1871-1872. Ces précieux documents contiennent les faits relatifs à l'enseignement élémentaire et l'examen des réformes qu'il admettait. Point de théories abstraites, mais des renseignements exacts groupés avec clarté. Ce que M. Gréard y a mis de personnel, c'est la sûreté des vues, la connaissance des moyens, l'effort vers une fin pratique, l'amour sincère du bien. Convaincu de l'efficacité de l'enseignement, il n'a garde de l'exagérer et il la subordonne aux principes de la morale. C'est aux enfants les plus délaissés qu'il réserve ses plus vives sollicitudes. Il veut que les bonnes pensées « pénètrent comme un pur soleil » dans l'obscure demeure du pauvre; » — « car, » ajoute-t-il, « elles l'assainissent, elles la parent, elles la remplissent de » grandes et sereines clartés. » — C'est après avoir apprécié les progrès réalisés, que le jury international de l'exposition de Vienne a décerné en 1813 à la ville de Paris le diplôme d'honneur pour son enseignement primaire, récompense qui n'a été accordée qu'à deux autres pays, la Saxe et la Suède.

L'Académie décerne le prix Halphen à M. Gréard, inspecteur général de l'instruction publique, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine.

L'instruction primaire sagement dispensée n'est-elle pas un moyen de combattre l'intempérance? L'intempérance n'est-elle pas l'un des auxiliaires les plus puissants de la misère? On n'en saurait douter à la vue des ravages de l'alcoolisme qui suspend le travail, détruit la santé, empêche l'épargne, ruine et dissout la famille, cause à la société une effrayante déperdition de forces. Plus les effets de ce fléau sautent aux yeux, plus est évidente la nécessité de l'envisager scientifiquement. L'Académie avait donc posé, pour le prix quinquennal dû à M. le baron Félix de Beaujour, le problème de *la part de l'intempérance dans la misère et des moyens les plus sûrs de la combattre ou de l'atténuer.* L'Académie a reçu cinq mémoires dont aucun n'est sans valeur, mais dont deux ont trop légèrement pesé dans la balance. Les trois autres, supérieurs à ceux-là, inégaux toutefois par l'étendue, le savoir, l'esprit d'analyse et l'originalité des vues, ont obtenu des rangs différents. Celui qui est inscrit sous le n° 2 présente, dans ce concours, l'œuvre la plus complète et la plus personnelle. L'auteur discute autant qu'il affirme; il écrit avec clarté, compose avec ordre. Il a raison d'attendre la diminution de l'intempérance de l'amélioration des mœurs, encore plus que de la répression légale, laquelle cependant a son rôle marqué et son efficacité propre. Cependant l'Académie n'a pu ni lui décerner le prix, ni laisser sans récompense les deux concurrents qui viennent après lui. Elle partage la somme de 5000 francs de la fondation Félix de Beaujour de la façon suivante : 3000 francs à M. Edmond Bertrand, juge suppléant au tribunal de la Seine; — 1500 francs à M. Lefort, avocat à la cour d'appel de Paris, lauréat de l'Académie; — 500 francs à M. Antony Roulliet, avocat, ancien conseiller de préfecture.

Les donations en faveur de notre Académie sont de plus en plus nombreuses; nous en avons presque pour tous les genres de sujets, parce que la générosité des fondateurs de prix est aussi ingénieuse que large. Voici une fondation nouvelle; inattendue, et qui pourtant a trouvé sur le champ son emploi, comme si le donataire eût mieux connu nos besoins que nous-mêmes. M. Gegner a légué à l'Académie le capital d'une rente annuelle de 4000 francs, destinée à soutenir un philosophe de talent, laborieux et sans fortune. La dernière condition n'était pas difficile à remplir; mais il y fallait joindre les deux autres. Nous les avons rencontrées toutes réunies chez un professeur distingué, arraché depuis longtemps à son enseignement par une maladie implacable. En dépit de ses souffrances, il avait publié en 1866 un livre de métaphysique intitulé : *La science et la nature*, dont les hommes compétents avaient apprécié la vigueurr et auquel l'Académie française a décerné l'une de ses plus belles couronnes. Plus tard, il a lu devant nous plusieurs mémoires profonds, écrits dans un style lucide et attachant, sur des problèmes ardus, tels que *la Loi fondamentale de la raison*, et *la Nature de l'âme*, discutés au point de vue du dynamisme spiritualiste, et rajeunis au contact de la science moderne. Après avoir déjà accordé le prix Gegner à M. F. Magy, agrégé de philosophie, l'Académie le lui maintient pour l'année

1874, en souhaitant que sa santé améliorée lui permette de poursuivre ses fortes méditations.

J'ai fini, messieurs ; j'aurais voulu être plus court et vous faire moins longtemps attendre le plaisir que vous allez goûter. Mais c'est aujourd'hui la fête de nos lauréats : trop de brièveté à leur égard eût été un manque de justice. Les rapides éloges que vos présidents annuels ajoutent à la proclamation des vainqueurs, sont aux yeux de ceux-ci comme l'ornement de leur couronne. Il nous était doux d'ailleurs de rendre hommage à l'ardeur avec laquelle ils travaillent à attester que la vitalité intellectuelle de la France n'est pas plus épuisée que la fertilité de ses champs.

Le temps est passé, bien passé, où la conscience de notre force pouvait nous inspirer de l'orgueil ; elle doit du moins nous interdire ce découragement coupable qui n'est trop souvent qu'un prétexte pour déserter le devoir aussitôt qu'il devient difficile. Pascal, ce sublime, mais amer génie, disait de l'homme : « S'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, » je le vante. » Puis il ajoutait : « Et je le contredis tou- » jours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre » incompréhensible. » Avec plus de mesure et de tendresse que Pascal, les véritables amis de la France la calment quand elle s'exalte, la relèvent quand elle se déprécie, non certes pour la contredire toujours, mais pour lui donner enfin ce juste sentiment de soi-même qui fait qu'on n'entreprend rien au-delà de sa puissance, et qu'on travaille avec une mâle persévérance à développer tout entiers les dons qu'on a reçus de Dieu.

CH. LÉVÊQUE.

LES ORIENTALISTES EN CHAIRE

I

M. Garcin de Tassy et les Hindous

Il y a des gens qui aiment l'art pour l'art et qui, dans une langue, étudient le bel agencement de la syntaxe et le parfait alignement des déclinaisons. Ils démontent le mécanisme d'un langage comme une horloge, comptent et décrivent les rouages et expliquent comment la mécanique se remonte. Au surplus, ils s'inquiètent fort peu des gens qui parlent la langue en question : il leur est indifférent que ces peuples soient blancs ou noirs, et qu'ils se servent de leurs mots et de leur grammaire pour traduire de nobles aspirations ou pour énoncer des platitudes. M. Garcin de Tassy n'est pas de ces professeurs abstraits. Il aime son hindoustani et les bonnes gens qui le parlent. Il est heureux quand l'hindoustani sert à exprimer quelque pensée noble et honorable ; il voudrait que ses Hindous deviennent un peuple libre, honnête, sensé, prospère, et que leur hindoustani soit un instrument de progrès et de science, et non d'abêtissement.

Ces inspirations généreuses, la sincère candeur avec laquelle M. Garcin de Tassy admire et fait admirer tout ce qui peut dénoter le relèvement et la valeur morale des peuples hindous, la chaleur communicative avec laquelle il prend part au mouvement social et littéraire dans l'Inde, font le charme et l'originalité de son enseignement. Il laisse à d'autres le soin de disséquer les nations et de réduire leur intelligence à l'état de préparation anatomique. Il n'aime point les cadavres et veut nous présenter des Hindous vivants, nous apprendre à leur parler, à sympathiser avec eux, à comprendre leurs aspirations et leurs besoins, pour que nous puissions les entraîner avec nous dans ce grand mouvement qui pousse l'humanité vers le mieux moral, politique et social.

I

Sur les quelque vingt ouvrages qu'a publiés M. Garcin de Tassy, dix-sept ont pour sujet la langue et la littérature hindoustanies. L'hindoustani est un amalgame de la langue primitive de l'Inde, c'est-à-dire du sanscrit, et des langues des conquérants musulmans, c'est-à-dire de l'arabe et du persan. Quelques mots turcs y sont entrés aussi, depuis la conquête de l'Inde par les Turks-Mongols de Bâber. Il s'écrit avec les caractères musulmans, qui sont les mêmes pour l'arabe, le turk, le persan et même le malay, et qui suivent de très-près, partout, l'introduction de l'islam. L'alphabet arabe, quoi qu'on en ait dit, est simple et commode, et la preuve, c'est la facilité avec laquelle il s'est substitué à l'alphabet dévânagari dans l'Inde et à l'alphabet tatar dans l'Asie du centre et du nord. Il exprime assez aisément tous les sons et se prête à reproduire des intonations et des articulations aussi divergentes que celles du turc, de l'arabe, du persan, de l'hindoustani ou de l'afghan, sans les altérer trop sensiblement. Il reproduit tout aussi bien l'intonation nasillarde, dure et sifflante des Tatares que les fanfares éclatantes et et harmonieuses des Iraniens ou les sons gutturaux et sourds des Arabes. Il s'applique parfaitement à l'hindoustani, qui est de la sorte, comme on dirait en langage doctoral, une langue aryenne, modifiée par d'autres éléments aryens et par des intrusions sémites.

Cette langue amalgamée et commode, qu'un fonctionnaire anglais de l'Inde (1) appelle une *lingua franca*, tend à se faire adopter dans toute l'universalité de la vaste péninsule hindoue, englobant les dialectes, étouffant les patois et rejetant les éléments étrangers. Il va sans dire qu'au nombre de ces derniers je ne compte pas la langue des souverains, l'anglais. Celle-ci s'infuse à l'hindoustani, et les dociles caractères arabes se prêtent à écrire, en tête d'un journal indigène de Jaïpour rédigé en langue *ourdou*, ce titre anglo-indien, mais étrange à première vue :

Soschaïl Sains Congress

Social science congress ! Le congrès des sciences sociales prononcé à l'anglaise par un gosier hindou, et écrit en belle calligraphie par un calame arabe.

Le cours que M. Garcin de Tassy fait à l'Ecole des langues orientales depuis quarante-cinq ans a pour sujet cette langue et cette littérature, surtout sa littérature vivante, moderne et active. Depuis vingt-deux ans, le professeur fait tous les ans, au commencement de son cours, une revue de la littérature hindoustanie et de ce qu'elle a produit dans l'année précédente. Pour donner au lecteur une idée de l'enseignement de

(1) M. John Beames, administrateur de la province d'Orissa.

M. Garcin de Tassy, je ne trouve pas de meilleur moyen que de recourir à sa dernière *revue* annuelle. On apprendra par la même occasion quelles idées politiques, littéraires et sociales ont cours parmi la population indigène d'un empire de deux cent cinquante millions d'âmes gouverné et administré par l'Angleterre.

Jacquemont — qui avait malheureusement trop d'esprit pour ne pas avoir de préjugés et dont la correspondance est restée populaire en France — ne voyait en ces deux cent cinquante millions de créatures humaines que de la « canaille » bonne à être tenue en servage par la haute compagnie de Londres, pour la plus grande gloire du commerce de l'opium et de l'indigo. Il riait fort des appréhensions de son père, quand celui-ci lui parlait de la possibilité d'un soulèvement de cette racaille, ou l'entretenait des Afghans de la frontière et des réclamations possibles qu'ils pourraient émettre si la Compagnie voulait leur faire l'honneur de conquérir leur pays. Quinze ans après, quand les Afghans de Dost Mohammed se soulevèrent furieusement contre l'outrage d'une intervention anglaise et surent garder intacte l'indépendance nationale, les désastres de Takhcin et de Djelâlabad donnèrent un sanglant démenti à la verve de Jacquemont. Et plus tard, la grande insurrection fit voir qu'il n'était pas plus prudent de se fier à la longanimité des Hindous que d'escompter le succès d'une intervention chez leurs rudes et hargneux voisins. La canaille et les gens qui ne veulent pas être conquis vous ménagent ces sortes de surprises : toutes les théories du monde n'y changeront rien. — Toujours est-il que les *revues* annuelles de M. Garcin de Tassy nous font beaucoup mieux connaître l'Inde, ses habitants, et la position réelle des Anglais dans la grande péninsule, que les aperçus brillants, mais superficiels, et les plaisanteries de Jacquemont, ou les divagations périodiques des journaux sur la question anglo-russe en Asie.

II

« Les Hindous, dit un historien turk du XVIe siècle, sont » dépourvus de grâce, et on ne trouve, dans le commerce » avec eux, ni agréments, ni liant, ni relations suivies. Sans » capacité, sans intelligence, sans sociabilité, ils ne connais- » sent pas la générosité et les sentiments virils. Dans leurs » conceptions comme dans leurs œuvres, ils manquent de » méthode, de tenue, de règles, de principes. » Je me bornerai à ce portrait des Hindous tracé par un Asiatique, et je le contrôlerai par la revue de M. Garcin de Tassy. Aussi bien, si je cherchais des portraits européens et modernes, je risquerais de trouver de nombreuses fadaises. Dernièrement, dans un journal parisien qui passe pour sérieux, on tranchait carrément la question de savoir ce qu'on pouvait faire des populations de l'Hindoustan en disant qu'elles tenaient du tigre et du singe. Cette définition ne brillant pas par la lucidité, je m'en tiendrai à ce que dit l'observateur tatare. L'absence de sociabilité qui caractérise les Hindous a frappé non-seulement tous les observateurs sérieux européens, mais les Hindous eux-mêmes. Un certain nombre d'hommes intelligents, dans la société indigène comme parmi les Anglais, ont compris qu'il fallait réagir contre ces fâcheuses dispositions des races de l'Hindoustan. Ce sentiment a surtout pris de la force depuis qu'à la suite de la grande insurrection les Anglais se sont rendu compte qu'il fallait, coûte que coûte, élever jusqu'à eux la fourmilière humaine qu'ils gouvernent là-bas, ou renoncer à la gouverner. Ils ont donc fait tous leurs efforts pour triompher à la fois et de leur orgueil de race, de l'*aristocratie de la peau*, et des répugnances des Indiens. Dire que ces efforts ont été couronnés de succès, ce serait un peu trop se laisser aller à un généreux enthousiasme. M. Garcin de Tassy ne dit pas que la fusion des races et des religions soit en train de s'opérer dans l'Inde ; il doit le croire quelque peu, et cette croyance lui fait honneur. C'est avec une satisfaction intime mal dissimulée qu'il nous montre les membres d'une association indigène, le *Brahma Daram*, célébrant la fête du *Nau-Roz* (la nouvelle année persane) par une procession où l'on vit trois bannières portées par un Hindou, un musulman et un chrétien, et par une conférence libérale du Babou Kechab Tchander, à laquelle assistèrent 1500 personnes.

Les associations se multiplient dans l'Inde. M. Garcin de Tassy les fait défiler devant nous. C'est l'association de Peschawar, c'est celle de Jalindhar, sorte d'Académie des sciences morales et politiques composée, comme la plupart de ces compagnies, de musulmans et d'Hindous. A Dehli, les musulmans, qui sont en très-grande majorité, ont fondé une association dite *Anjuman-i-Tahzib* (1), « Société d'amélioration », nommée aussi « Social club ». Le secrétaire de la compagnie est un indigène, directeur d'une imprimerie qui porte le beau nom de *Nusrat ulmatâbî*, « la Victoire des typographies ». A Allahabad, la jeunesse hindoue, exempte de préjugés, a ouvert un « *Debating club* » où l'on doit agiter des questions philosophiques. En Radjpoutna, autre cercle qui a pour objet « le bien général ». A Bombay, une association se forme qui a pour objet d'étudier le bien-être des Indiens et de faire parvenir à qui de droit les vœux de ses membres. A Lakhnau, à Lahore, à Calcutta, au nord, à l'ouest, à l'est, les indigènes se groupent pour arriver à des réformes sociales et morales. Les Européens ne dédaignent pas de prendre part à ce mouvement, qui est en dehors du cercle étroit des religions ; dans un grand *meeting* tenu à Calcutta, à l'effet de se concerter pour la suppression de la littérature immorale, on voyait des chrétiens, des musulmans, des Hindous et des brahmaïstes.

Je ne suivrai pas M. Garcin de Tassy dans le détail et l'énumération de ces sociétés. Il suffit de savoir qu'un mouvement social considérable se produit parmi la population indigène de l'Inde, et qu'il a pour but l'instruction des masses, leur affranchissement moral, leur bien-être. Les Anglais ont été certainement les principaux instigateurs de ce mouvement. Avec leur bon sens habituel, ils ont compris qu'il serait plus facile et plus profitable de gouverner la population de l'Inde en l'instruisant et en lui donnant le sentiment de sa valeur et de sa dignité qu'en l'abrutissant à coups de décrets et en l'avilissant à coups de razzias. Les Hindous n'ont pas tardé à comprendre ce qu'il y avait à gagner, et pour eux et pour les Anglais, à cette politique généreuse. « Une des raisons qui » font aimer aux Indiens le gouvernement anglais, nous dit

(1) Une fois pour toutes, et pour n'avoir pas à y revenir, je préviens le lecteur que j'adopte la transcription par laquelle M. Garcin de Tassy note les mots hindoustanis. Grâce à l'exécrable prononciation des Hindous, les mots arabes, turcs et persans sont défigurés en hindoustani et deviennent autant de barbarismes. Mais puisque nous sommes dans l'Inde, il faut bien accepter l'orthographe et la prononciation du terroir.

» M. Garcin de Tassy, c'est qu'il leur a accordé la liberté de » la presse. » Et il cite, à ce sujet, l'extrait suivant d'un journal indigène intitulé *Âb-i-hayât-i-Hind*, « l'Eau de la vie de l'Inde » :

« Les Anglais sont un peuple libre, et ils veulent que les » autres peuples soient libres aussi. Ils observent la justice » la plus impartiale dans l'application de la loi. Le gouverne- » ment est toujours disposé à prêter l'oreille aux indications » de la presse lorsqu'elles lui paraissent utiles, et le peuple » se trouve satisfait de l'influence qu'il a réellement sur le » gouvernement au moyen des journaux. »

Mais ce n'est pas tout. L'*Aligârh-Akhbar* ne nous apprend-il pas que l'ancien gouverneur général de l'Inde, lord Lawrence, se plaignait de ne pas trouver assez d'opposition dans les journaux indiens ! Comme on voit bien que tout cela est écrit en hindoustani, à des milliers de lieues de Paris !

III

M. Garcin de Tassy s'étend fort sur la presse dans l'Inde, et il a raison. Il nous cite d'abord les journaux que les indigènes publient en anglais, le *Pioneer*, le *Bengalee*, le *Hindou Patriot* et le *Native opinion*, journaux hardis, sachant faire de l'opposition, et que lisent des milliers d'Indiens auxquels l'anglais est aussi familier que leur propre langue. Dans une seule province de l'Inde, en Aoude, il se publie trente-quatre journaux indiens, tous fondés par l'initiative privée, tous prospères, ne comptant que sur le public et s'en trouvant bien.

« Quant aux journaux en langue du pays, dit M. Garcin de » Tassy, il est peu de villes d'une certaine importance qui n'en » aient un ou plusieurs. Dans les provinces nord-ouest, le » Penjab, l'Aoude, les provinces centrales et le Rajputaux, il » se publie quatre-vingts journaux hindoustanis. »

Et ce ne sont pas seulement des journaux à titres humbles, honnêtes et modérés ; ce sont des journaux à titre grandiloque et sonore, vaillants et prêts au combat. C'est *l'Exposition de la vraie connaissance de Brahma*, — *le Guide de la vérité*, — *la Manifestation hindoue*, — *le Propagateur de la lumière*, — *l'Armure du Penjab*. Un journal qui ne doute de rien va jusqu'à s'intituler *la Lumière des lumières*. Ce journal si lumineux se distingue par son opposition au gouvernement anglais. Il est vrai qu'un confrère, l'*Akhbâr-i-Saïantific-Soçaïti* (1), insinue méchamment qu'il serait mieux nommé « le Ténébreux, à moins que son titre ne soit une antiphrase ». Mais le confrère est grand ami des idées anglaises.

Parmi tous ces journaux, M. Garcin de Tassy nous cite, avec une satisfaction manifeste, *la Réforme des mœurs*, fondée, dit-il, « par le grand innovateur musulman Sayd » Ahmad Khan, qui avait déjà fondé la Société littéraire de » Aligarh et son journal, et qui s'occupe activement de l'éta- » blissement, dans cette même ville, d'une université musul- » mane... Les articles de ce journal traitent de l'islamisme et » de ses préceptes..., du fanatisme religieux et des préjugés, » de l'esclavage, de la liberté des opinions, des rapports entre » la religion et l'État, du progrès et des sciences nouvelles, » des réformes louables qui ont eu lieu en Égypte, de la dif- » férence qu'il y a entre l'éducation et l'instruction, et de » beaucoup d'autres sujets plus importants et plus intéres- » sants les uns que les autres. »

Au reste, pour se rendre compte de la mission que se donnent les journaux indiens, il suffit de s'adresser à ces journaux eux-mêmes. Pour le *Patyala Akhbar*, le but des journaux doit être d'abord d'instruire le lecteur, puis d'exposer les griefs du peuple et de suggérer au gouvernement les améliorations à effectuer. Pour le *Panjâbi*, « l'éloquence des journaux consiste à employer des expressions faciles à comprendre, des phrases courtes, un langage correct et intelligible pour tous, exprimant des vues nettes... ; il faut savoir émettre, selon le lieu et l'opportunité, une opinion utile au peuple en quelque article saillant. »

Au contact des Anglais, le patriotisme hindou s'est éveillé, sans distinction de caste, de rang ou de religion. L'un publie un article intitulé : *Remontrances*. L'autre s'écrie : « Il s'agit de travailler de telle sorte que le nom de la nation hindoue demeure sur la page du siècle. » L'Angleterre peut être fière d'avoir donné de si nobles enseignements et de voir que sa domination et son exemple aboutissent à donner aux Indiens le goût de la raison et l'amour de la liberté. Quoi qu'il advienne pour elle dans son vaste empire oriental, l'honneur est sauf : elle a initié deux cent cinquante millions d'hommes aux éternelles doctrines de l'indépendance et de la dignité humaine.

Les musulmans de l'Inde n'ont pas encore, comme ceux de la Turquie, publié de journaux intitulés : *Hurryiete*, « la *Liberté*, » ou *Ittihad*, « l'*Egalité*. » — Patience, cela viendra en son temps ; comme disent les Turcs, *Saman bilé vakyst bilé michmichlar satar* (avec de la paille et du temps, les nèfles mûrissent).

IV

Si la presse indienne rêve d'améliorer les hommes, elle ne néglige pas les femmes. L'*Atâlic-i-Panjâb* consacre ses colonnes à une suite de notices sur les femmes célèbres de l'Inde ancienne et moderne. La *Bégam* (princesse) du Bhopal (1), à qui on devait déjà une relation écrite en ourdou de son pèlerinage à la Mecque, vient de publier, encore en ourdou, un récit de sa tournée dans ses États pour en améliorer l'administration. A Bareilly, « un banquier indigène d'un esprit résolu, le Babou Ganga Praçad Misr, a établi une école de médecine pour les femmes... C'est un Anglais, le docteur Corbyn, qui y est professeur de chirurgie... Les musulmans n'attendent pas l'initiative du gouvernement : ils ont établi à Lahore, pour l'instruction des femmes musulmanes, un *Madraça* (université supérieure) qui a été ouvert en juillet 1872... Les femmes prennent part au mouvement social qui les délivrera des entraves qui les enserrent. Quelques-unes ont écrit dans cet esprit, et une femme indoue de Dacca a composé un chant intitulé [illegible] où elle déplore sa réclusion.

(1) Le lecteur reconnaîtra la mauvaise transcription indigène de *Society for the Scientific*, que les Indiens écrivent comme ils l'entendent prononcer par les Anglais.

(1) Un en l'honneur de voir cette femme remarquable [illegible] de son [illegible], et donc le [illegible] que [illegible] elle [illegible] pu discerner un esprit qui peut passer pour commun dans tous les pays.

Ah! si les romances s'en mêlent, l'émancipation des femmes ira vite dans l'Inde. Au reste, on se fait en Europe une si sotte idée des femmes de l'Orient, que je crois devoir protester en leur nom, du moins en ce qui concerne les femmes nomades de l'Arabie et de l'Asie centrale. Je conseille aux amateurs d'odalisques et autres sujets de pendules d'avoir pour créancier une Kirghize des steppes, ou de discuter la noblesse d'une Afghane Yousoufzaï, ou de mettre en doute les vertus guerrières d'une Arabe du Nedjed, ou, particulièrement, d'émettre des soupçons sur la haute autorité d'une vierge à grandes bottes de la tribu des Turkomans Tekké l'entreprise a des chances d'être malsaine. Je n'ai point l'honneur de connaître personnellement les Indiennes, soit musulmanes, soit brahmaïstes. J'emprunterai à M. Garcin de Tassy leur portrait, emprunté au journal anglais *Madras Athenæum* :

« Ceux qui ont pu connaître l'élite des femmes dans l'Inde vous diront qu'en beaucoup de choses elles sont admirables. Elles sont sensibles et affectionnées; elles sont belles et gracieuses; elles ont une démarche légère et aérienne. Les mouvements de leur corps, fait au tour, ont quelque chose de poétique. Elles ont un cœur tendre et un doux langage. Leur fidélité à leur mari est proverbiale. De leurs yeux noirs peuvent sortir de languissants et charmants regards, comme il peut s'en élancer d'ardents rayons de feu. Elles ont une affectueuse tendresse pour leurs enfants, et elles en ont souvent donné des preuves touchantes. Si nous, étrangers, n'apprécions pas les femmes indiennes, c'est que nous ne les connaissons pas suffisamment. Leurs manières orientales ne sont pas moins naturelles, piquantes et agréables que celles des Européennes. Voudrions-nous qu'elles prissent avec affectation les manières des climats du Nord? Voudrions-nous leur faire quitter leur vêtement gracieux, leur tournure romantique d'esprit, et leur faire oublier leur naissance et leur pays?... »

Après cet hommage rendu aux femmes de l'Inde par un Anglais, je constate, d'après M. Garcin de Tassy, que les mariages mixtes entre Européens et Indiens de la haute classe commencent à être moins rares (M. Garcin de Tassy cite les filles d'un colonel anglais qui viennent d'épouser des Indiens), et je m'empresse de refermer discrètement les portes du *Zénâna* ou, comme nous disons, du sérail.

Sous ce régime de liberté, l'instruction publique prospère. Dans la province de Bombay, le nombre des écoles s'est accru en un an de six cent quarante, et celui des élèves de vingt mille huit cent quatre-vingt-sept. Dans cette même province, il y a un an, pour une population de quatorze millions d'âmes, il existait trois mille six cent soixante-seize établissements d'instruction fréquentés par cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-dix élèves.

Ce seul exemple fera voir quels gigantesques progrès l'avenir réserve à l'Inde. La tâche qu'a entreprise M. Garcin de Tassy est de nous apprendre à les suivre, à les apprécier, à leur donner notre concours moral. Celui du savant professeur ne leur fera pas défaut. Dans son enthousiasme généreux, M. Garcin de Tassy déplore les errements que l'Orient emprunte à l'Europe; il s'irrite quand l'émir de Kaboul, *Chir-Ali* (Ali le Lion), ne trouve rien de mieux à emprunter à l'Europe que le service militaire obligatoire. Au surplus, il paraîtrait qu'en présence des répugnances des Afghans, le vieux Chir-Ali a dû renoncer à ses velléités. Hélas! je crains fort que M. Garcin de Tassy ne se fasse des illusions et que l'*Alighar Gazette*, qui lui donne de si pacifiques nouvelles, ne l'induise en erreur. Bâber a déjà dit des Afghans « qu'ils n'avaient pas le sens commun », et je crois savoir de bonne source que les voisins du nord-ouest de l'Inde, confits dans leur chauvinisme traditionnel, continuent à adorer les institutions européennes sous forme de canons rayés, de fusils Snider, de service obligatoire, et restent ce qu'ils sont depuis un siècle : les Prussiens ou les Piémontais de l'Asie centrale. Je suis forcé d'ajouter qu'ils ont raison.

J'ai négligé les trois quarts de la revue annuelle de M. Garcin de Tassy. Elle parle de matières trop intéressantes pour que je n'ai pas été fort embarrassé dans mon choix. Ce que j'en ai dit suffira pour caractériser l'enseignement vivant, passionné, libéral et généreux de M. Garcin de Tassy. Il voit dans l'hindoustani un instrument de relèvement pour des millions d'hommes, et c'est pour cela surtout qu'il l'enseigne. Je ne connais pas de meilleure application de la linguistique.

LÉON CAHUN.

VARIÉTÉS

Les pensées de tout le monde, par Arnould Frémy. Michel Lévy.

Ces pensées sont-elles bien celles de tout le monde? Elles sont sincères d'abord, et tout le monde ne se pique pas de sincérité; il y a même un certain nombre de mensonges convenus, qui n'en sont pas précisément, puisqu'ils ne trompent personne, mais qu'on n'en est pas moins tenu de répéter : la prudence, le savoir-vivre, une foule de qualités sociales qui ne sont pas des vertus, le veulent ainsi. Il est à peu près prouvé que si l'on faisait deux recueils, l'un composé de ce que tout le monde dit, l'autre de ce qu'il pense assez généralement, on aurait deux recueils bien différents. — De plus, ces pensées sont le fruit de l'expérience et de l'observation d'un homme d'esprit et de cœur; à ce titre tout le monde encore a-t-il le droit de les croire siennes? Il est douteux, en tout cas, qu'il les eût exprimées sous cette forme énergique ou ingénieuse. Décidément. M. Arnould Frémy nous flatte; prenons son titre pour une politesse et pour un simple compliment.

Ces recueils de pensées détachées étaient autrefois fort à la mode; La Rochefoucauld et Vauvenargues leur avaient donné leur meilleure recommandation. M. A. Frémy paraît craindre que cette forme ne soit surannée; elle avait bien pourtant ses avantages, dit-il. Le premier, selon nous, c'est qu'un livre de ce genre, s'il est bon, se fait sans qu'on ait l'intention de faire un livre. On l'a écrit, ou plutôt pensé et vécu, sans songer au public, pour grossir et pour préciser sa propre expérience de toutes les observations de détail qu'un incident suggère, qu'on a saisies sur le vif et notées en passant. Je sais bien que, dès qu'on les recueille pour les présenter au public, on a chance de les gâter en voulant leur faire subir la toilette convenable pour leur entrée dans le monde : en ce genre, l'idéal, ce sont les recueils posthumes, comme celui de Vauvenargues ou les *Pensées* de Pascal surtout, qui très-certainement auraient perdu quelques-uns de leurs traits

les plus caractéristiques et les plus saillants, si l'auteur avait pu prévoir leur future publication. Mais il ne faut pas être trop difficile et exiger la mort de l'auteur comme garantie indispensable de son entière candeur. Il suffit que la première impression ait été vraie et désintéressée, que l'*homme* l'ait subie avant que l'écrivain soit intervenu ; il en restera toujours quelque chose, c'est-à-dire ce mérite qui manque trop souvent à de belles œuvres artificielles : la saveur de la réalité. Cet avantage, que M. Frémy n'a garde de faire valoir, justement parce qu'il le possède, touche chez d'autres à un défaut qui parfois gâte tout : c'est l'intervention perpétuelle du *moi*. M. Frémy, lui, ne dit jamais *Je* ; en ce genre, c'est une originalité. On sent bien que telle ou telle observation a dû lui venir à propos de tel ou tel événement de sa vie ; mais il lui a donné une forme impersonnelle et générale. Enfin, un avantage de ces sortes de recueils que l'écrivain croit pouvoir signaler, c'est que ce sont des livres qui « commencent et finissent absolument au gré du lecteur » ; on s'arrête où l'on veut. Il faut pourtant bien en convenir, cet aveu-là ne suppose pas un trop grand effort de modestie : en dehors des histoires fictives ou vraies et des œuvres d'art, les bons livres sont surtout ceux qu'on ne lit pas d'un trait, qu'on pose de temps en temps, et où la réflexion du lecteur achève et développe la pensée de l'écrivain.

Mais cette forme littéraire a bien aussi ses inconvénients. Il faut que ces pensées aient été assez particulières pour être vivement senties, et en même temps qu'elles soient assez générales pour que chacun puisse reconnaître sa propre expérience. Telle observation qui a frappé l'auteur, et qui garde pour lui toute la valeur du souvenir particulier qui s'y rattache, peut bien ne pas offrir le même genre d'intérêt à ceux qui n'ont pas dans l'esprit ce sous-entendu tout personnel : elle peut leur paraître insignifiante ; elle peut aussi, au contraire, sembler trop absolue. La nécessité même de faire un sort à chaque pensée et de lui donner le relief que l'isolement exige, peut entraîner l'auteur à forcer l'expression et à lui prêter un accent paradoxal. Cette forme même qui n'admet ni atténuation, ni explication, ni preuve, ni aucun de ces développements qui font tout passer, risque plus que toute autre de choquer le lecteur : et c'est même ce qui a valu à La Rochefoucauld des sévérités exceptionnelles. Au fond, ce triste et amer moraliste n'est pas plus sévère pour l'homme que ne le sont tous ses contemporains ; cette hostilité contre la nature humaine est d'ailleurs le fait ordinaire de toutes les époques de despotisme ; il paraît qu'elles ne donnent pas bonne opinion « de cette chair d'Adam ». Seulement, ce qui est chez La Rochefoucauld à l'état de pilule amère est délayé le plus souvent ailleurs, chez La Bruyère par exemple, et l'on s'en aperçoit moins. On a vanté l'indulgence de ce dernier ; c'est avouer qu'on ne l'a pas lu. Il serait difficile de citer quelque chose de plus dur que ceci : « Ne nous emportons point contre les hommes en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour d'eux-mêmes et l'oubli des autres ; ils sont ainsi faits ; c'est leur nature ; c'est ne pouvoir supporter que la pierre tombe ou que le feu s'élève (1). » Cette mansuétude, motivée par l'incurable perversité de la nature humaine, ressemble fort à celle de Pirlante qui a fait la même illusion, et qui semble plus *indulgent* qu'Alceste, tout en étant au fond beaucoup plus dur.

Cette malveillance, qu'explique le monde et le temps où vivaient les moralistes du grand siècle, serait aujourd'hui un parti pris de dénigrement injustifiable. Quoi qu'on en puisse dire, un fait suffirait pour prouver que l'homme aujourd'hui vaut mieux, à tout prendre : c'est qu'au lieu de ce désœuvrement général des classes supérieures au XVIIe siècle, les seules dont le moraliste tint compte, tout le monde à peu près travaille aujourd'hui ; il faut du loisir pour développer ses vices, et l'on n'en a plus pour être vicieux d'une façon soutenue.

Je crois d'ailleurs que l'on goûterait beaucoup moins aujourd'hui qu'au grand siècle ce dénigrement obstiné de l'homme, affecté par des moralistes qui sont des hommes aussi pourtant, et qui, dans cette condamnation générale, semblent bien modestes s'ils s'y comprennent, ou bien présomptueux s'ils s'exceptent. Indépendamment des autres causes, l'influence de la chaire avait peut-être contribué au XVIIe siècle à donner par imitation, même aux laïques, cette propension à médire du siècle au delà de toute mesure et de toute justice. Le style ecclésiastique est naturellement ami de l'hyperbole. De plus, il semble à peu près inévitable que le confessionnal, « ce tribunal qui justifie ceux qui s'accusent », les justifie un peu aux dépens de la nature humaine en général, et, si le prêtre n'y prend garde, l'habitue à voir le mal que l'on confesse un peu plus souvent que le bien dont on ne parle point. Quelle que soit du reste la cause de cette malveillance contre notre espèce, elle est universelle au XVIIe siècle ; Vauvenargues, en remarquant que l'homme était alors en disgrâce auprès de ceux qui pensent et que c'était à qui le chargerait de plus de vices, ajoutait : « Peut-être est-il sur le point de se relever. » Lui-même à cet égard a donné le signal d'une réaction légitime. Sans se piquer d'une sévérité ou d'une indulgence systématique, M. Frémy dit le bien, le mal, comme il les voit, sans exagérer ni l'un ni l'autre ; il a cette loyauté assez rare de ne pas charger les couleurs pour rendre la pensée plus voyante et d'un effet plus saisissant. Cette préoccupation, toute littéraire, est ce qui frappe le plus chez certains écrivains de notre temps dont M. Edgar Quinet signale et combat le pessimisme dans ce beau livre né d'hier, *l'Esprit nouveau* : le pessimisme est le plus souvent une pose personnelle ou un moyen d'effet littéraire, quand ce n'est pas un procédé pour excuser ses propres défaillances aux dépens d'autrui. Le XVIIe siècle au moins y mettait plus de candeur, et surtout il n'avait pas inventé « la perte des illusions » comme une recette pour faire son chemin.

Le plaisir que donnent ces recueils, c'est l'espèce de tête-à-tête qu'on se suppose avec l'écrivain ; on discute, on conteste, et ici, après réflexion, on arrive le plus souvent à être de l'avis du moraliste. M. Frémy dit son opinion sur toutes les choses qui relèvent de l'observation morale, et il n'est guère de sujets qu'il ne touche. La politique, c'est-à-dire le sort de son pays, ne le trouve pas indifférent ; mais il s'y intéresse en simple spectateur, sans croire toutefois que le rôle de celui qui n'y prend pas une part active soit tout à fait inutile : « Notre tort, dit-il, est de nous imaginer trop souvent que nous n'avons, en dehors de la politique, aucun service éminent à rendre à nos concitoyens, comme si l'homme tête privée, lui aussi, entendue et incessamment pratiquée,

(1) Chap. de l'*Homme*.

n'était pas déjà un service réel rendu à la chose publique. »

Il est assez naturel que, pour lui, ancien journaliste et des plus dignes, l'état actuel d'une partie de la presse et le succès de certaines feuilles soient une de ses préoccupations; il n'est que juste quand il écrit : « Lire un mauvais journal est toujours une mauvaise action, presque aussi mauvaise que le fait de le publier. » Mais quand il ajoute : « On juge un parti sur la qualité et la dignité des plumes qu'il emploie pour le soutenir, » ici, sans prétendre rien justifier et sans se piquer d'être, à l'égard d'adversaires, plus généreux qu'il ne faut, on peut trouver qu'il y aurait une distinction à faire entre les plumes qu'un parti *emploie* et celles dont il est obligé de subir la collaboration sans avoir le moyen de les évincer. Celles qu'il emploie volontairement le jugent en effet. Mais quand un parti a pour lui le succès, il lui arrive presque toujours des recrues dont il se passerait bien. A défaut même de succès, il lui suffit d'avoir de l'argent. C'est un des inconvénients de la prospérité, et je ne vois pas trop par quel moyen on pourrait s'en préserver. — Mais il est aisé de comprendre cette sévérité chez un écrivain qui s'est fait une haute idée de la dignité de la presse, et qui doit souffrir plus qu'un autre quand il la voit se prostituer. Nous aurions encore à faire nos réserves sur quelques autres pensées; mais il y en a qui sont d'une application journalière, et dont chacun peut apprécier la vérité. En voici une du moins qui, à l'approche du jour de l'an, où l'on va offrir aux enfants des livres d'une si amère bêtise, a le mérite de l'à-propos : « Nous avons dans nos mœurs actuelles une tendance à vouloir rendre l'enfance plus enfantine qu'elle ne l'est en effet; témoin les livres spéciaux que l'on fait pour elle et qui sont si souvent beaucoup moins sensés et raisonnables que les petites raisons auxquelles ils s'adressent. » Cette pensée pourrait se généraliser : est-ce que le défaut ordinaire des livres destinés aux femmes n'est pas de commencer aussi par les supposer plus frivoles, plus légères qu'elles ne le sont naturellement? Et dans les livres destinés au peuple, les auteurs ne devraient-ils pas s'interdire aussi cette affectation singulière à se faire petits, comme pour bien marquer qu'ils ont beaucoup à descendre pour se mettre à sa portée? Et le ton qu'ils emploient avec lui, n'est-il pas déjà une suprême impertinence? Croit-on que le peuple ne la sente point? Singulier moyen de séduction, que de dire aux gens : Voyez, je me fais niais à plaisir pour mieux être à votre niveau! — Mais nous aurions trop à faire si nous voulions commenter ou discuter les observations judicieuses qui remplissent ce volume. Le mieux est d'y renvoyer le lecteur. Ce livre est de ceux dont chacun trouve le véritable commentaire dans sa propre expérience et dans ses souvenirs.

EUGÈNE DESPOIS.

CAUSERIE LITTERAIRE

Je me hâte de dire que je ne me suis pas ennuyé à *la Haine*, de M. Sardou, car M. Sardou vient de déclarer solennellement dans le *Figaro* que quiconque s'ennuyait à son drame était un être incapable de sentir et de penser. Avez-vous lu cela, mon cher Sarcey? Je le répète donc, je ne me suis pas ennuyé. Je ne dirai pas que j'y ai ressenti un plaisir très-vif, ma prudence ne va pas jusque-là; mais enfin *Athalie* et *Cinna* ne sont pas des pièces amusantes non plus. On avait depuis assez longtemps infligé à M. Sardou le nom désobligeant d'amuseur : il vient de protester par son drame, je ne puis l'en blâmer. Félicitons-le bien plutôt d'avoir cherché à instruire. Il a voulu, en étalant l'effroyable spectacle des ruines matérielles et morales qu'amoncellent les haines politiques, donner aux partis qui s'agitent en France sans que Dieu les mène de sévères et terribles leçons. A sa place, j'étendrai plus loin mes bienfaits : qu'il envoie une bonne loge à Don Carlos et à son état-major, et voilà l'Espagne pacifiée. Qui eût jamais soupçonné M. Sardou de nourrir de si hauts desseins? Les malveillants diront sans doute qu'en nous montrant la ville de Sienne en proie à la guerre civile tandis que l'étranger est sous les murs, on réveille d'irritants souvenirs, de nature à raviver les haines plutôt qu'à les éteindre, et qu'ainsi *la Haine* est moins une œuvre d'apaisement qu'une œuvre de discorde : mais M. Sardou répondra qu'on a beau faire, on ne contentera jamais les malveillants. Les sceptiques, de leur côté, prétendront que M. Sardou a voulu tout simplement exploiter un souvenir pour donner un intérêt d'actualité à son drame moyen âge. En dramaturge habile, tirant parti de tout, il a, diront-ils, utilisé ce qui lui semblait un élément de grande attraction, et il se soucie moins d'opérer la conjonction des extrêmes ou même des centres que de réaliser de respectables droits d'auteur : mais il faut laisser dire les sceptiques, gens incorrigibles.

Pourquoi d'ailleurs se lancer dans l'hypothèse? M. Sardou a pris la peine de nous expliquer lui-même la genèse de son œuvre et d'en faire l'examen critique, s'autorisant pour cela de l'exemple de Corneille. Il reconnaît que son intention première n'était pas de prêcher la concorde aux peuples désunis. Il y a été amené presque fatalement par le développement de l'idée mère, idée plus modeste, mais morale et généreuse. Si l'accessoire est devenu le principal, si le cadre a mangé une grande partie de la toile, c'est la force des choses qui l'a fait. On sait, du reste, qu'il en est ainsi pour toutes les pièces de M. Sardou : qu'il le veuille ou non, l'idée mère se noie infailliblement. C'est pour ramener celle-ci sur la berge qu'il a écrit sa lettre. En même temps il est bien aise de dire que cette fois il n'a rien emprunté. Ni M. Assollant ni personne n'ont un prétexte pour crier qu'on démarque leur linge. Seule l'histoire a fourni un cadre, mais l'histoire luit pour tout le monde. Et encore on sent que M. Sardou regrette d'être débiteur envers l'histoire; voilà pourquoi il tient à opérer le sauvetage de l'idée mère, qui est à lui, à lui seul :

« Elle est à moi, moi seul au monde! »

comme dans la romance. Quelle est donc cette idée mère? Prenons *la Haine* à son point de départ :

M. Sardou nous apprend qu'il a la dévotion de la femme. Dans l'abaissement de l'esprit public, dans le désarroi des cœurs et des intelligences, il ne voit debout qu'une chose : l'éternelle bonté de la femme. Autour de lui et partout l'époux ne vaut pas l'épouse, le frère la sœur, le père la mère. Voilà pourquoi, à l'entendre, son théâtre est la glorification de la femme. Ne lui objectez pas madame et mesdemoiselles *Benoîton*; ne lui objectez pas *Séraphine*, ne lui objectez pas Dolorès de *Patrie!* Pourquoi donc chicaner les

gens? Saluez plutôt avec respect le chevalier du sexe et admirez comme moi les vues de la Providence qui, dans le siècle où naissait M. Dumas fils, a, par une juste compensation, fait naître M. Sardou. Donc il a la dévotion de la femme, et cependant il a sculpté la statue de l'infâme Dolorès. Inconséquence à jamais regrettable d'un poète placé entre son culte et la donnée d'un drame qui a chance de réussir ! Heure d'oubli, où le cœur se tait pour laisser la parole à l'esprit, qui suppute d'avance les bravos et les recettes ! Qui dira les remords de M. Sardou depuis ce jour fatal, et combien de fois la tête de Dolorès lui est apparue dans ses rêves ? Il fallait une réparation, une expiation, un buste de marbre éclatant à opposer à cette terre-cuite sombre. M. Sardou a essayé de réhabiliter et la femme et lui-même avec *les Merveilleuses*, puis avec les filles de *l'Oncle Sam*, les *flirteuses* américaines : tentative manquée. Non, ce n'était pas encore tout à fait l'idéal. Cherchons toujours ! Et il a trouvé Cordélia de *la Haine*; cette fois voilà le buste de marbre : Cordélia va expier *Dolorès*.

Cordélia devait donc être le type absolu de la bonté, de l'abnégation, de la charité féminine. M. Sardou l'a dégagée comme l'*inconnue* d'une sorte d'équation philosophique. Étant donnée la femme idéale, dans quelle circonstance sa charité native s'affirmera-t-elle d'une façon éclatante ? — Ce sera, s'est-il répondu, quand, victime d'un outrage pire que la mort, elle éprouvera pour son bourreau un sentiment de pitié qui la fera voler à son secours. Lucrèce sauvant la vie à Sextus, voilà la formule. Maintenant, où placer cette Lucrèce, où rencontrer ce Sextus? Dans la société moderne, à Paris, rue Saint-Denis? Impossible, quoi qu'en pense M. Touroude. Pour la victime, d'abord, *mopor e lagrimoso recevendo*. Pour le bourreau, il faut l'excuse, non de l'amour, mais de la haine ; il faut l'emportement de passions sauvages, primitives. Trouvons donc un monde et des mœurs et un milieu tels que le crime de l'un des héros ne semble pas une monstruosité, que la pitié de l'autre ne semble pas de la complicité tacite. — C'est ainsi que M. Sardou, se promenant de siècle en siècle et de ville en ville, s'est arrêté enfin à Sienne et au xve siècle. Il trouvait là un déploiement étrange de forces surhumaines, des luttes titaniques entre guelfes et gibelins, des colères furieuses, des haines héréditaires, des vengeances implacables, les rues pleines de cadavres, des palais envahis et incendiés, tous les excès, toutes les violences, toutes les horreurs. Joignez à cela l'étranger venant camper sous les murs, et au fracas de la guerre civile s'ajoutant encore le bruit des menaces qui retentissent au dehors. Voilà dans quel milieu on pourra comprendre l'outrage et le pardon, surtout si le crime est racheté par quelque grand acte de patriotisme. Lucrèce pourra avoir pitié de Sextus, et si Sextus se transforme en un Camille délivrant la patrie de l'étranger, la pitié pourra faire place à l'amour.

Tel est bien en effet le dessous et tel est le [illegible] du drame. Nous sommes à Sienne, au milieu du [illegible], au plus fort de ces luttes dont je parlais tout à l'heure. La [illegible] qui naguère a été délivrée par une jeune patricienne, Cordélia Spannocchi. Elle a, dans une [illegible], insulté un plebéien, un cardeur de laine, Orso Savagnano, qui a juré de se venger. Il [illegible] les [illegible] qui l'ont [illegible], à leur tête, il [illegible] le palais [illegible]. Le palais [illegible] d'assaut, il y trouve Cordélia et, dans les ténèbres, [illegible] reconnu d'elle, pour traiter la patricienne comme une courtisane, la déshonore. Cordélia a entendu la voix de l'infâme ; cet indice lui suffira pour le retrouver et, si ses frères ne sont pas là pour la venger, elle le frappera elle-même de son poignard. Et la voilà dans les rues de Sienne, sous un déguisement, se mêlant aux soldats guelfes, tendant une oreille avide. Tout à coup elle tressaille : Orso a dit quelques mots. C'est la voix de la nuit ; elle n'a plus qu'à saisir l'instant favorable pour sa vengeance. Quelqu'un l'y aidera, sa nourrice, qui voudrait même frapper à sa place ; car elle vient d'apprendre que son fils, tué la veille, un tout jeune homme, presque un enfant, est tombé sous la hache d'Orso. Mais la vengeance appartient à la haine la plus légitime, et, si la nourrice pleure un fils, Cordélia pleure son honneur. C'est donc Cordélia qui frappe ; Orso tombe à la renverse en poussant un grand cri. Quelques guelfes accourent à ce cri, ils emportent le cadavre, mais l'abandonnent bientôt, car la bataille a recommencé et ce n'est pas l'heure du sentiment.

Pourquoi Cordélia et Uberta, sa nourrice, errent-elles encore par les rues et les carrefours après la bataille ? C'est que la nourrice veut trouver le cadavre d'Orso pour en repaître ses yeux ; et, qui sait ? peut-être Orso a-t-il encore un reste de souffle. Alors, à elle la joie de l'achever. Orso n'est point mort, en effet ; il râle près d'une fontaine : « Un peu d'eau, de l'eau ! » murmure-t-il d'une voix défaillante. Heureusement pour lui, ce n'est pas Uberta, c'est Cordélia qui l'entend. « Je ne puis pourtant lui refuser une goutte d'eau, » dit-elle. Et elle lui humecte les lèvres après lui avoir placé la tête sur ses genoux. Et, quand elle voit passer Uberta se penchant sur chaque cadavre, elle se place devant Orso et le dérobe à cette hyène altérée de sang.

La haine a donc fait place à la pitié. La scène est d'un grand effet. On s'est étonné de la soudaineté du revirement ; pour moi, je le crois très-vrai, très-humain et suffisamment préparé. On sent que Cordélia a épuisé tout ce qu'elle avait de haine et de forces quand elle a donné le coup de poignard vengeur. Si elle cherche parmi les cadavres celui d'Orso, c'est parce que la nourrice l'entraîne. Peut-être, le rencontrant, verserait-elle sur lui une larme et une prière. Tout à l'heure encore, ne disait-elle pas d'une voix sombre, et comme épouvantée de ce qu'elle a fait : « Dieu veuille qu'il soit mort, car je n'aurais pas le courage de recommencer ! » Si je m'explique le revirement de Cordélia, je ne m'explique [illegible] cueilli par Cordélia dans le palais en ruines, à l'insu de tous; [illegible] Uberta pénètre le secret, au moment où Cordélia, pour sauver Orso, expose son propre frère à un immense danger. Et elle s'indigne, et elle rugit, et elle va tout découvrir, et elle [illegible] rien ; bien plus, pour sauver Orso, elle conduira l'aîné des [illegible] [illegible] Cordélia [illegible] s'explique pas. Et si [illegible] de la

nourrice n'a été créé et mis au monde par M. Sardou que pour jeter l'effroi dans cette scène, on avouera qu'il est trop commode de nous épouvanter ainsi sans chercher ensuite des moyens plus vraisemblables pour nous rassurer. Il y a comme un désappointement pour le spectateur, qui se dit : « J'étais vraiment bien bon d'avoir peur ! »

De la haine, Cordélia a passé à la pitié; de la pitié, elle va passer à l'amour, en même temps que le bandit Orso va devenir un héros. Le roi de Bohême, en apprenant que Sienne est en proie à la guerre civile, est venu envelopper les murs de ses bandes menaçantes ; il ne consentira à s'éloigner que moyennant rançon. La générosité de Cordélia a transformé Orso ; il sent qu'il serait digne d'elle s'il délivrait Sienne de cette étreinte humiliante. Il réunira donc guelfes et gibelins en une seule armée pour fondre sur l'ennemi ; il fera taire les cris de la haine impie en faisant retentir la voix de la patrie. Il y réussit, en effet, dans une belle scène tumultueuse, où sa généreuse parole dompte les clameurs de la foule et enchaîne ses colères. Guelfes et gibelins marchent sous sa conduite contre l'ennemi ; les Allemands sont chassés, Sextus est devenu Camille. Allons-nous enfin voir un rayon de soleil dans ce ciel jusqu'ici chargé de nuages et sillonné d'éclairs livides ? Les haines calmées un instant par Orso vont-elles s'éteindre à tout jamais ? Non, M. Sardou est implacable jusqu'au bout. Et il a raison, c'est la moralité de son œuvre ; c'en est l'enseignement suprême. Ne croyez pas, Orso ou Camille, que vous puissiez, pour vos passions ou vos intérêts, déchaîner la tempête, soulever la mer dans ses abîmes, puis apaiser ensuite d'un geste les vagues furieuses. On ne dit pas au flot courroucé : Tu t'arrêteras là ! Bien lugubre sans doute, le dénoûment de M. Sardou, mais logique et d'un puissant effet. A ne considérer même que la question d'art, notez que ceux qui reprochent à *la Haine* de finir si lugubrement eussent réclamé sans doute contre un dénoûment heureux ; ils eussent crié à la berquinade.

Et ce dénoûment si sombre n'est pas encore assez terrible au gré de M. Sardou. Il en avait imaginé un plus affreux encore, et qui remplacera celui-ci — qui n'est que provisoire — quand Orso ne sera plus enrhumé. Enfermé avec Cordélia dans la cathédrale, il ne mourra pas avec elle d'une mort relativement paisible. Aux cris entrecoupés de l'infortunée, il comprendra qu'elle ne meurt pas de la peste, mais du poison. Concevant la possibilité de la sauver, il s'élancera à la grille du chœur et appellera ses amis à l'aide. L'écho des voûtes lui répondra seul. Il courra à la grande porte, la secouant, l'ébranlant, redoublant ses appels tour à tour suppliants et furieux ; pour toute réponse, il n'entendra que son chant de victoire qui va s'éteignant tout au loin. Revenant à Cordélia expirante, il se jettera sur elle en pleurant; puis, se redressant avec rage, il se précipitera sur la grille du chœur pour l'arracher de ses gonds. Mais ce suprême effort rouvrira sa blessure : perdant tout son sang, il se traînera jusqu'à Cordélia pour recueillir son dernier souffle, et pour mourir par elle comme elle meurt par lui.

Alors le drame arrivera par un *crescendo* implacable aux dernières limites de la terreur et de l'horreur. Je crois qu'il manquera toujours quelque chose : la pitié. Les nerfs seront plus violemment secoués encore ; je n'imagine pas que beaucoup de larmes coulent. Ceux qui, comme moi, ont vu *la Haine* sans ennui, ne l'ont pas vue sans fatigue. Toujours des imprécations, des rugissements, des nerfs crispés, de l'écume à la bouche, des grincements de dents. Pas un seul instant donné à des émotions plus douces. Si, cependant : la scène où Orso, transfiguré par des sentiments nouveaux, propose à Cordélia de la mériter en délivrant la patrie, jette comme une bouffée d'air pur dans ce drame aride et sombre ; mais que cette détente est courte ! Immédiatement les fureurs, les cris stridents, enfin la haine, toujours la haine ! Pour reposer les yeux, des cadavres jonchant la scène, des flots de sang, des blessures béantes, des veuves ou des mères en longs voiles de deuil. C'est la monotonie dans l'horrible.

Maintenant reprocherai-je à M. Sardou ses prodigalités de mise en scène, son luxe d'accessoires, sa dépense de cadavres ? A quoi bon ? C'est l'article premier de sa poétique de frapper les sens avant de parler au cœur. Il faut bien reconnaître après tout que dans certaines scènes tout ce matériel concourt à rendre l'impression plus saisissante. Il en est d'autres aussi où ce déploiement d'accessoires ne fait que distraire et fatiguer l'attention. Parfois même on s'impatiente de voir l'action retardée par des épisodes pittoresques, mais parasites. Les quatre ou cinq grandes situations se trouvent ainsi espacées outre mesure ; dans tel tableau qui dure une demi-heure, ce n'est qu'à la dernière minute que sera dit le mot essentiel à la marche du drame. M. Sardou prend son temps :

Nunquam ad eventum festinat.

Fort bien cela pour l'opéra et la féerie ; mais non pour le drame. Aussi ce mot était-il dans toutes les bouches : c'est un opéra, moins la musique et les ballets. On aura beau dire, M. Sardou ne renoncera pas à sa poétique. Ainsi, sur quoi compte-t-il le plus dans le dénoûment différé ? c'est sur la grande porte ébranlée, sur les grilles violemment secouées. J'ai provisoirement supprimé, dit-il avec tristesse, la porte et les grilles, et je sais bien tout ce que j'y perds. — Puisqu'il tient tant à l'exactitude des détails, à la virilité de la mise en scène, je veux attirer son attention sur un point : ne lui semble-t-il pas que ses soldats sont trop flambant neuf, et que leurs boucliers sont bien fraîchement rétamés ? Je lui signale aussi un cadavre à gauche qui manque de rigidité ; il est vrai que c'est au dernier plan, et un cadavre de quatrième classe.

En somme *la Haine* est inférieure à *Patrie* ; mais bien au-dessus des *Merveilleuses*.

L'interprétation m'a semblé emphatique et exagérée ; mais c'est peut-être la faute de l'œuvre elle-même, qui nous transporte dans un monde de Titans et de Titans violents, emportés, écumants et furieux.

Je me suis laissé entraîner à discuter ce drame et l'espace me manque pour les livres nouveaux. Je veux employer ce qui me reste de place à recommander à mes lecteurs l'exposition et la vente qui se préparent pour le 18 et le 19 de ce mois au profit des Alsaciens-Lorrains émigrés en Algérie. Le comité des dames de la rue Scribe a déjà réuni plus de 400 000 francs en organisant des concerts au Conservatoire, des conférences, des ventes de tableaux. Les émigrés s'en sont heureusement ressentis, comme bien vous pensez, et ils ont béni ce Paris dont on dit tant de mal. Mais leur nombre augmente toujours, et il faut subvenir aux premiers besoins dee nouveaux venus. Le comité vient de faire un dernier appel aux peintres, aux compositeurs, aux

auteurs, aux sculpteurs, et voici que tableaux, bronzes, statues, livres, gravures, autographes, objets d'art de toute nature, ont afflué. Un musée précieux s'est ainsi formé. On ne lui donnera pas de conservateurs cependant, car en deux jours toutes ces richesses seront dispersées. Ce qu'il y a d'intelligent à Paris tiendra à honneur d'en remporter des dépouilles opimes en contribuant en même temps au succès d'une œuvre éminemment patriotique. En mémoire du commandant Franchetti, mort si glorieusement le 2 décembre 1870 sous les murs de Paris, le cercle des Mirlitons prête, par une première et dernière exception à son règlement, ses splendides salons. Retenez bien la date, le 18 et le 19. Moi j'ai gagé que tout serait enlevé dès le premier jour.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

D'UN GRAND-ONCLE A UN PETIT-NEVEU

Mon cher neveu,

Quand je suis rentré en France après la chute de Buonaparte, j'ai commencé par transiger. Sans cette transaction qui s'est appelée la charte constitutionnelle, ni moi, ni votre grand-père, ni votre père, ni votre oncle, nous n'aurions jamais remis les pieds aux Tuileries.

Une fois sur le trône, j'ai eu la faiblesse de prêter un peu trop l'oreille aux conseils des intransigeants de mon temps, et au bout d'un an l'ogre de Corse est revenu de l'île d'Elbe. Il m'a fallu retourner à Gand, où la visite de M. Guizot ne m'a pas consolé de la perte de mon trône.

J'y suis remonté cependant, et, à partir de ce moment, quoi qu'en aient pu dire les *ultras*, je n'ai fait que transiger avec la liberté de la presse, avec la liberté de conscience, avec la liberté parlementaire, avec la liberté des cultes, en un mot avec tous les principes de la Révolution, et je m'en suis bien trouvé puisque, seul de tous les souverains qui se sont succédé en France depuis l'an de grâce 1789, je suis mort sur le trône.

Votre grand-père, que mes transactions agaçaient fort, n'eut rien de plus pressé, lorsqu'il fut devenu mon successeur, que de déclarer qu'aucune raison au monde ne le forcerait désormais à transiger sur le terrain des principes fondamentaux sur lesquels repose la monarchie française, à savoir le droit divin et le pouvoir absolu. Charles X, votre grand-père et mon auguste frère, supprima donc la charte, et publia le 26 juillet ses fameuses ordonnances. Quatre jours après, il était en route pour Cherbourg, et le gouvernement anglais faisait préparer les appartements du château d'Holyrood pour le recevoir.

Vous pouviez bien avoir, mon cher petit neveu, une dizaine d'années à cette époque : à dix ans les événements sont capables de produire un effet salutaire sur l'esprit des enfants, mais on a fait tous les efforts imaginables pour empêcher que la leçon vous profitât, car, soit dit sans vous fâcher, vous êtes bien le plus intransigeant des membres de la plus intransigeante famille de souverains qui soit en Europe.

Je ne vous en veux pas, au contraire, car cette intransigeance vous a sauvé ; sans elle, vous auriez bien pu en 1873 vous trouver un beau matin sur le trône, et Dieu sait où vous seriez maintenant !

Si vous êtes intransigeant, tous vos amis sont loin de l'être, et il y a vraiment cruauté de votre part à les empêcher de transiger. — Enfin, disaient-ils en revenant des vacances, le comte de Chambord a bien voulu passer quatre mois sans nous écrire ; nous pourrons donc transiger avec le septennat. — Crac ! voilà qu'une lettre de Froshdorf leur arrive : il ne faut plus songer qu'à se tenir à l'écart, à bouder et à faire la moue.

Vous jouez là un jeu qui pourrait bien vous coûter cher, car je connais les hommes, et je ne serais pas surpris que la plupart de vos amis ne finissent par vous planter là, vous et votre intransigeance. Laissez-les livrés à eux-mêmes, sinon par prudence, du moins par respect pour vous. La retraite et le silence peuvent seuls vous grandir ou, pour mieux dire, vous empêcher de baisser ; toutes ces lettres que vous écrivez aux membres de la droite prennent un air de rancune et de taquinerie indignes de vous.

J'espère, mon cher petit-neveu, que vous comprendrez le sentiment qui dicte cette lettre à votre grand-oncle

LOUIS XVIII DIT LE DÉSIRÉ.

II

DE FRITZ A FRANTZ

Cher ami,

J'ai quitté Paris la veille de la guerre pour rejoindre mon régiment en Poméranie, et depuis cette époque je n'y étais pas retourné. Me voilà installé depuis hier pour deux ou trois mois dans cette capitale. Je n'y ai rien trouvé de changé.

C'est toujours le même Paris charmant, amusant, désœuvré, ne songeant qu'à se distraire et à distraire les autres, ayant sans cesse la tête pleine du plan de quelque grande fête. La fête qui préoccupe Paris en ce moment, c'est l'ouverture de la nouvelle salle d'Opéra.

En quoi consistera cette fête ? Les programmes qu'on lit dans les journaux ne sont ni très-nombreux, ni très-variés. Les uns parlent d'une représentation de gala à laquelle assisteraient le Président de la république, tous les grands corps de l'État, tous les corps constitués ; les autres proposent un grand bal qui serait donné par la ville de Paris, ou par souscription. Je viens de lire dans une feuille du matin qui passe pour sérieuse qu'il conviendrait de laisser l'entrée de l'Opéra libre pendant une huitaine de jours au moins, afin que le peuple fût admis à contempler les magnificences de « ce musée national ».

Appeler une salle de spectacle un musée, voilà une idée qui ne nous viendrait pas à nous autres Allemands, mais celle d'ouvrir librement pendant une semaine les portes de l'Opéra au peuple nous paraîtrait d'autant plus juste que c'est le peuple qui paye les soixante millions que coûtera cet édifice.

Soixante millions un Opéra ! Si quelque souverain excentrique nous avait engagés dans une dépense de ce genre, nous l'aurions acquittée, mais en faisant les plus grands efforts pour dissimuler à nous mêmes et aux autres cette folie. Ici

tout le monde en paraît fier, et il n'est guère de Parisien qui ne soit disposé à ranger l'Opéra et ses soixante millions dépensés au nombre des institutions que l'Europe lui envie.

Soixante millions à cinq pour cent d'intérêt font une somme de trois millions par an. J'ai demandé à un ancien directeur de spectacle très-versé, dans la matière, à combien il estimait la subvention nécessaire pour pourvoir aux frais de l'exploitation de l'opéra : — A deux millions au moins, m'a-t-il répondu.

Trois millions d'intérêt et deux millions de subvention forment un total de cinq millions consacrés à faire marcher un théâtre. C'est joli pour un pays où l'on n'assure même pas aux instituteurs et aux institutrices un morceau de pain dans leur vieillesse.

Encore si l'art musical profitait de ces cinq millions dépensés par an! Mais je me suis informé auprès d'un journaliste de ma connaissance du titre de l'opéra destiné à être représenté le premier sur la nouvelle scène.

— « Nous n'en avons point, m'a-t-il dit, et nous n'espérons guère en avoir. Rossini, Meyerbeer, Auber, Halevy sont morts; nos compositeurs vivants sont affligés d'une égale médiocrité. Nous avons bien Gounod, mais autant vaudrait compter sur le caprice en personne. Eût-on mis la main sur une œuvre nouvelle de quelque valeur, on manquerait d'artistes suffisants pour l'exécuter; nous n'avons pas plus de chanteurs en France que de compositeurs, et je ne crois pas vous révéler un bien grand mystère en vous apprenant que la musique est en pleine décadence chez nous.

» Heureusement nous n'avons besoin ni de compositeurs, ni de chanteurs ; ce sont des machinistes qu'il nous faut. La curiosité française et étrangère suffira pendant deux ou trois années et peut-être plus à remplir la salle. L'ancien répertoire, convenablement rajeuni par le costumier et par le décorateur, nous permettra d'attendre tranquillement la venue de quelque grand compositeur nouveau. Nous aurons d'ailleurs la ressource du ballet, et au besoin de la féerie. »

Pas de compositeur, et une salle d'Opéra coûtant soixante millions de construction et deux millions de subvention annuelle... toute la France est là. Nous n'avons pas besoin, mon cher Frantz, de trop hâter l'armement de nos nouvelles frontières; les Français ne sont pas à la veille de nous reprendre l'Alsace et la Lorraine.

Ton ami,

FRITZ.

III

DE FÉLICIEN CHIGARD A MM. LES REPORTERS PARISIENS

Messieurs,

Vous aurez beau frotter et faire reluire vos vieux clichés, allumer vos becs de gaz sur le boulevard, recueillir les prétendus bons mots des dominos à un franc cinquante par soirée, noter les cris des pierrots et des pierrettes à la solde de l'impresario, dessiner les pas des débardeurs, répéter les refrains de l'orchestre échevelé, non, vous ne parviendrez pas à ressusciter le carnaval.

Le carnaval était une institution patriarcale, une tradition de l'ancienne monarchie. La cour donnait autrefois le signal du carnaval à la ville; de la ville il passait dans les faubourgs, et des faubourgs dans la campagne. Il ne faut pas s'imaginer, parce qu'on rencontre des gens masqués dans les rues pendant les jours gras, que le carnaval soit une fête exclusivement populaire ; rien de plus aristocratique, au contraire. Le carnaval a brillé tant que les rois, les reines, les princes et les princesses y ont pris part : la Révolution arrive et la décadence du carnaval commence.

Le premier empire, qui tenait au maintien de la tradition monarchique, essaya de ressusciter le carnaval; on trouverait certainement encore, dans les archives de la Cour des comptes, plus d'une pièce constatant l'existence, à la Préfecture de police d'une sorte de budget du carnaval, et le payement des notes des préposés au maintien de la vieille gaieté française. Vains efforts! L'empereur ne s'est jamais rendu compte de l'essence essentiellement aristocratique du carnaval.

Ce n'est pas sur des dames et des forts de la Halle, des débardeurs de contrebande, mais sur lui-même qu'il devait compter pour restaurer le carnaval en France : un bal costumé aux Tuileries, dans lequel Napoléon Ier eût paru en costume de troubadour partant pour la Syrie, eût certainement plus fait pour rendre au carnaval son ancien lustre que tous les *engueulements* et tous les propos grivois échangés sur les boulevards, et appris par cœur d'après un programme sorti de la plume des poëtes de Fouché.

Louis XVIII était podagre, Charles X vieux et dévot ; sans cela vous auriez vu la monarchie légitime suivre sa pente naturelle et se jeter dans le carnaval comme dans toutes les traditions de l'ancien régime.

Pourquoi avons-nous eu une sorte de renaissance du carnaval après la révolution de 1830 ? C'est que le romantisme a été, dans tous les sens, une réaction contre la Révolution, un retour à l'esprit aristocratique de la vieille France. Aussi jamais le carnaval n'a-t-il été plus brillant que dans les premières années de la monarchie de juillet; la grande vogue des bals masqués de théâtre date de cette époque. Pourquoi les salles de spectacle étaient-elles alors pleines de masques amusants ? parce qu'ils s'amusaient eux-mêmes. C'est qu'à l'Opéra, aux Variétés, dans tous les théâtres dont les bals étaient à la mode, la jeunesse aristocratique tenait le haut bout et donnait l'exemple de la gaieté et de l'entrain.

Je suis sorti du mouvement carnavalesque de 1830 ; les penseurs verront en moi une dernière émanation du romantisme descendue dans les classes bourgeoises et marchandes de la société : marchand de cuir des environs de la Halle, conduisant dans les bals masqués une bande de marchands comme moi, j'ai vu peu à peu le carnaval s'affaisser et périr entre mes mains. Après moi sont venus les sceptiques, les gens qui, au lieu de prendre le carnaval au sérieux, l'ont *blagué*, — passez-moi l'expression, — ont fait la charge de ses costumes, de ses danses, de ses chants : de cette parodie d'une parodie est sortie l'universelle parodie qui remplit les théâtres de son dialogue et de ses chants.

Ces gens-là ont fait leur œuvre : ils ont rendu Offenbach possible. Quelle sera l'œuvre de leurs successeurs? En vain essayeriez-vous de leur en assigner une; cessez donc, messieur les reporters, de nous parler du carnaval : c'est un cadavre qu'on ne peut plus même galvaniser.

Agréez, etc.

FÉLICIEN CHIGARD.

IV

FÉL. HABENECK, ANCIEN CHEF D'ORCHESTRE DE LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE, A M. DELDEVEZ.

Mon cher successeur,

J'ai, pendant la moitié de ma vie, dirigé l'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, et je tiens trop à sa bonne renommée pour voir sans déplaisir le petit scandale qu'elle donne en ce moment au public, si j'en crois les divers journaux que nous recevons aux champs Elysées.

L'Assistance publique prétend augmenter d'un certain nombre de pour cent le chiffre de l'impôt qu'elle prélève sur les recettes de la Société. Celle-ci, pour quelques centaines de francs de plus qu'on lui réclame et qui tomberont, d'ailleurs, dans la poche des pauvres, gémit, crie, se plaint, invoque l'huissier et se lamente sur sa ruine prochaine.

La Société des concerts du Conservatoire n'est-elle donc plus, mon cher successeur, cette association riche, florissante, à la mode, qui n'avait qu'à afficher un concert pour voir le public prendre la salle d'assaut? Ne se transmet-on plus par héritage une loge ou une simple stalle aux concerts du Conservatoire? Les notaires, les avoués, les agents de change, les commissaires-priseurs de la bonne ville de Paris ont-ils perdu cette passion qui les distinguait pour la grande musique? La mode n'exige-t-elle plus qu'une bourgeoise qui n'a jamais joué sur son piano que des variations de Herz ou de Kalbrenner, ait l'air de comprendre Beethoven?

Si j'en crois cependant les informations que je puis prendre autour de moi, rien ne serait changé à la rue Bergère, et la Société des concerts du Conservatoire jouirait même d'une vogue encore plus considérable que de mon temps. Pourquoi donc alors cette lésinerie et ces débats criards avec l'Assistance publique?

Que les concerts du Cirque se débattent contre elle tant qu'ils peuvent, cela se conçoit, ils s'adressent à un public pauvre; augmenter le prix de leurs places, c'est les ruiner; mais vous qui avez affaire au public le plus riche de Paris, comment n'aimez-vous pas mieux élever le taux de votre abonnement que d'avoir l'air de refuser quelques écus aux pauvres?

Veuillez, monsieur et cher successeur, agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

FÉL. HABENECK.

V

FÉL. BERANGER A [illegible]

Messieurs,

Je lis quelquefois dans certains journaux l'expression d'amers regrets sur la décadence des salons en France. Une nation sans salons, disent-ils, est une nation finie. Si ces prophètes de malheur voulaient bien jeter un regard sur l'état de la société dans les autres pays, ils se [illegible] bien vite que le fait qu'ils signalent n'est point spécial à notre pays, et que partout, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Italie, les salons sont en décadence. Je ne prétends pas mon temps à chercher la cause de ce fait, auquel peut-être aucune importance, n'étant pas de ceux qui croient qu'une nation tient tout entière sur un canapé, et qu'elle n'est convenablement représentée que par une aristocratie qui résume son esprit en s'étalant dans un pouff ou dans un fauteuil à la Voltaire.

Quelques individus en habit noir et en cravate blanche, discourant autour d'une vieille femme, voilà un salon. Je ne veux point médire des salons, mais je ne leur trouve d'importance que sous le gouvernement despotique. Quand la presse est obligée de se taire, le salon parle, encore à voix basse; mais dans un pays libre, comment prendre au sérieux le rôle politique et l'influence des salons?

Si la vie de salon est pour les uns une distraction, elle est un ridicule pour les autres; elle diminue aujourd'hui plutôt l'importance des hommes qu'elle ne l'accroît. Les salons ont joué un grand rôle autrefois; ils sont devenus indifférents, et presque antipathiques à la France moderne; tout ce qui en sort lui inspire une certaine méfiance; elle n'en aime ni les hommes politiques, ni les hommes d'esprit.

Nous sommes sortis des salons depuis la Révolution, tâchons de n'y plus rentrer.

Votre serviteur très-humble,

FÉL. BÉRANGER.

VI

A M. LE MARQUIS DE CHENNEVIÈRES, DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS.

Monsieur le directeur,

Exposition annuelle des ouvrages de peinture et de sculpture au mois de mai;

Exposition des principaux tableaux du peintre Prudhon;

Exposition au profit des Alsaciens-Lorrains;

Exposition des peintures de M. Paul Baudry destinées à orner le foyer de l'Opéra;

Exposition des envois des élèves de l'Ecole de Rome;

Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie.

Est-ce là tout? Suis-je bien sûr de n'en point passer? Ah! j'oubliais l'exposition rétrospective des costumes, qui, en fait de costumes, contenait surtout des tableaux.

Sept expositions depuis le mois de mai, sept expositions en six mois, et voilà que vous nous parlez déjà d'une nouvelle exposition, l'exposition des principaux tableaux appartenant aux musées des départements!

Un simple coup d'œil jeté sur le catalogue de ces musées vous a prouvé, dites-vous, que rien ne serait plus facile que d'en extraire sept cents tableaux de premier ordre. Sept cents chefs-d'œuvre. Vous vous bornez à en prendre quatre cents, ni plus ni moins. Quatre cents chefs-d'œuvre!

Ce chiffre, Monsieur le directeur, m'effraye, je l'avoue. Je crains que vous ne finissiez par me rendre un peu blasé sur les chefs-d'œuvre. Je vous parle ici à cœur ouvert: j'aime la peinture, j'achète des tableaux, cela est vrai; mais il y a, entre nous soit dit, autant de parti pris dans ce goût que d'entraînement véritable; usez donc de précautions et de ménagement [illegible] vous les [illegible] pour [illegible] la peinture.

[illegible] les peuples [illegible] les Grecs du temps de Périclès et les [illegible] de la

Renaissance : ils n'y auraient certainement pas tenu si on les eût mis au régime auquel vous mettez les Parisiens. Une exposition par mois en moyenne, c'est plus que le tempérament d'aucun peuple moderne n'en peut supporter.

Enfin, je vous passe encore cette exposition des chefs-d'œuvre départementaux ; mais, par Raphaël et Véronèse, que ce soit la dernière, ou je ne réponds plus de moi !

Je profite de l'occasion, Monsieur le directeur, pour vous donner l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE PUBLIC.

X...

BULLETIN DES COURS

La séance d'ouverture des cours dirigés par M. Georges Renaud a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, dimanche dernier, 6 décembre, à la salle Saint-André, au milieu d'un nombreux public. C'était M. Clamageran qui présidait la séance et M. Laboulaye qui en était l'orateur.

M. Clamageran a parlé en termes chaleureux et élevés du relèvement de la France par l'instruction. M. Renaud a développé le programme des cours qu'il se propose de faire, dans un langage simple et précis.

Le succès de la séance a été pour M. Edouard Laboulaye. L'éminent professeur du Collége de France n'est pas un orateur dans l'acception ordinaire du mot, c'est avant tout un causeur. Non point qu'à l'occasion il ne trouve le mouvement, l'ampleur, et qu'il n'ait de ces coups d'aile qui l'enlèvent dans les hautes régions ; mais il semble que la nature de son talent le porte plutôt vers la causerie simple, abondante, familière, spirituelle. Sa place naturelle est dans une chaire de Faculté ou dans un salon, plutôt qu'à la tribune. Il a horreur des grands mots et des grandes phrases ; la vieille rhétorique avec ses apostrophes et ses lieux communs ambitieux lui fait peur ; il pense qu'on peut traiter les plus hautes questions sans menacer le ciel du poing et sans donner de la voix. Il a quelque part formulé en principes sa rhétorique personnelle ; il ne s'en est pas écarté dans son dernier discours, et en tous points il a été parfait. De l'esprit à pleines mains, des comparaisons aimables et justes, des aperçus ingénieux, une émotion contenue,... toute l'assemblée était sous le charme. On le lui a bien montré par les applaudissements unanimes qui ont accueilli sa péroraison.

Bonne séance, en résumé. Il est à souhaiter qu'elle porte des fruits, et que les jeunes femmes, pour lesquelles ces nouveaux cours viennent d'être institués, se montrent dignes, par leur empressement à les suivre, des éloges qu'on leur a donnés, sans peut-être assez les mesurer.

Collége de France

(Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.)

ÉLOQUENCE LATINE. — M. ERNEST HAVET exposera l'Histoire de l'éloquence latine au IVe siècle de notre ère, les mercredis, à deux heures et demie ; les samedis, à la même heure, Explication des textes.

POÉSIE LATINE. — M. GASTON BOISSIER étudiera, les lundis, à une heure et demie, la Poésie latine à l'époque chrétienne ; les mardis, à neuf heures du matin, il expliquera les Epîtres d'Horace.

PHILOSOPHIE GRECQUE ET LATINE. — M. CHARLES LEVÊQUE (de l'Institut) étudiera les Théories des successeurs d'Aristote et des stoïciens sur la matière et les comparera avec les Doctrines des philosophes modernes sur le même sujet, les vendredis, à deux heures, et les mardis, à midi.

PHILOSOPHIE MODERNE. — M. NOURRISSON (de l'Institut) traitera, les lundis, à une heure, des Théories modernes de la liberté, et étudiera, les samedis, à neuf heures, le De corpore politico, par Thomas Hobbes.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE — M. GASTON PARIS étudiera, les jeudis, à deux heures, les Contes orientaux dans la littérature française au moyen âge, et les mercredis, à neuf heures, expliquera des textes choisis.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE. — M. ANATOLE FEUGÈRE traitera, les mercredis, à deux heures, de Madame de Sévigné et de la Société de son temps, d'après sa correspondance ; et les samedis, à dix heures et demie, il commentera quelques-uns des chefs-d'œuvre de la poésie dramatique au XVIIe siècle.

LANGUES ET LITTÉRATURES D'ORIGINE GERMANIQUE. — M. GUILLAUME GUIZOT traitera de la Littérature et de la langue anglaise au IVe siècle, les mardis, à trois heures, et les vendredis, à midi.

LANGUES ET LITTÉRATURES DE L'EUROPE MÉRIDIONALE. — M. EDGAR QUINET, professeur. L'ouverture et le programme de ce cours seront annoncés ultérieurement par une affiche particulière.

LANGUES ET LITTÉRATURES D'ORIGINE SLAVE. — M. ALEXANDRE CHODZKO donnera, les lundis, à midi et demi, la partie historique des Chants du Rhodope, dans leurs épopées sur les tzars de Bulgarie Kroum, Boril et Siméon, et les mercredis, à la même heure, commentera le Sir-Thadée, de Mickiewicz, et la Goré-ot-Ouma, de Griboïedov.

GRAMMAIRE COMPARÉE. — M. MICHEL BRÉAL étudiera, les lundis, à onze heures un quart, les Tables Eugubines ; les jeudis, à la même heure, il étudiera la théorie du verbe, en sanscrit, en grec et en latin.

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES (GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE ÉCONOMIQUES). — M. E. LEVASSEUR (de l'Institut) traitera des Forces productives de la France ; suite de la Richesse agricole : la vigne, la soie, les forêts, etc. ; la Richesse industrielle et le développement des manufactures françaises comparé avec celui des manufactures étrangères, les lundis, à midi, et les jeudis, à une heure et demie.

COURS COMPLÉMENTAIRE

EPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES. — M. FOUCART expliquera un choix d'inscriptions relatives aux antiquités religieuses, les lundis, à dix heures et demie ; et les principaux décrets conférant la proxénie ou le droit de cité, les vendredis, à deux heures.

Congrès international des sciences géographiques

QUI SE TIENDRA A PARIS LE 15 MARS 1875

Sont admissibles tous les livres, cartes, instruments, collections et objets se rapportant à la géographie, toutes les œuvres ayant trait à la connaissance de la terre, dans les limites indiquées par le catalogue suivant :

1° Géographie mathématique, géodésie, topographie. — 2° Hydrographie, géographie maritime. — 3° Géographie physique, météorologie générale, géologie générale, géographie botanique et géologique, anthropologie générale. — 4° Géographie historique et histoire de la géographie, ethnographie, philologie. — 5° Géographie économique, commerciale et statistique. — 6° Enseignement et diffusion de la géographie. — 7° Explorations, voyages scientifiques, commerciaux et pittoresques.

Toute personne qui désire exposer un ou plusieurs des objets mentionnés dans le catalogue fera bien de s'adresser par lettre affranchie au commissariat général (M. le baron Reille, 10, boulevard de Latour-Maubourg, à Paris), pour obtenir l'envoi gratuit d'un exemplaire du règlement de l'Exposition, d'un catalogue et d'une formule de demande d'admission.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 25 19 DÉCEMBRE 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Puisque l'Assemblée ne peut vivre et durer qu'à condition de ne rien faire, nous avons le temps de causer : nous sommes à peu près sûrs qu'aucune solution imprévue ne viendra nous surprendre.

J'aurais bien envie de dire deux mots de la fameuse lettre du « vieil abonné » des *Débats*, qui a fait tant de bruit, douze heures durant, entre Paris et Versailles. Mais cela mènerait tout droit à la conjonc.... Je n'achève pas : vous en avez assez, je pense ; moi aussi. Laissons le *Monsieur* énumérer les concessions que le centre gauche ne fait pas au centre droit, et le *Temps*, celles que le centre droit ne fait pas au centre gauche. Comme la réconciliation de ces frères ennemis ne s'opérera jamais, pas même sur le papier, je ne vois nul inconvénient à parler d'autre chose ; de la neige, par exemple, ou des étrennes. Pour ce qui est de la loi des cadres, il faut attendre que M. le général de Cissey ait réussi à découvrir une majorité dans le parlement, ou que la Chambre se montre décidée à priver le gouvernement des lumières de M. de Cissey. MM. les officiers attendent bien, la France aussi; nous n'avons qu'à faire de même.

Donc, tout bien considéré, je ne vois guère que la querelle toujours pendante entre M. Laboulaye et M. Challemel-Lacour qui puisse nous fournir la matière et l'occasion d'un passe-temps parfaitement inoffensif. La question des cultes viendra plus tard, à son heure, quand la droite n'aura plus besoin des voix de la gauche pour compléter la « réforme » commencée en 1850.

J'aime autant confesser mon cas tout de suite ; aussi bien je suis incurable. Ni la « liberté du mal », ni même la « liberté du bien » n'ont pu me dégoûter de la liberté tout court. Je suis donc partisan de la « liberté de l'enseignement supérieur » comme de toutes les autres. Il est probable que mon témoignage sera récusé : j'appartiens à la secte des « littérateurs ennuyeux », pour parler comme la *République française* et comme M. Thiers. Lâchons le mot : je suis « économiste »; c'est tout dire. Excusez mon infirmité.

Je pensais bonnement que les « radicaux », d'accord avec nous, voulaient l'individu libre dans l'État libre. Il paraît que c'était pour rire. Ces réformateurs si pressés ont fait des réflexions ; ils se ravisent : ils ne veulent point permettre qu'on porte atteinte à « l'unité morale » de la France. L'intention est bonne. Seulement, il est vraiment dommage que « l'unité morale » de la France soit à se refaire, non à conserver, puisqu'elle n'est plus.

J'avais encore une autre illusion. La France nouvelle, pensais-je, doit procéder de la révolution, non de l'ancien régime. Erreur : nos hardis initiateurs ont aussi changé cela. Ils invoquent le droit public de l'ancienne monarchie. Ils se placent modestement sous le patronage des jurisconsultes, des hommes d'État, des ministres de la royauté. Ils marmottent avec componction les patenôtres éclectiques de M. Cousin. M. Guizot est leur oracle et M. Royer-Collard leur chef de file. D'ailleurs il leur en coûterait trop de laisser aux « libéraux » syllabisants l'heureux privilége de l'inconséquence. Eux aussi, les contradictions les attirent, et comme c'est leur droit de se contredire, après tout..., ils en abusent. Singuliers radicaux !... Enfin, cela les regarde.

Je sais bien que mes critiques sont de peu de poids, puisque je suis de la petite Église des « brise-raison ». N'importe, j'espère qu'on me pardonnera de vouloir expliquer le pourquoi de mon optimisme. La confiance « naïve » dont je ne me puis guérir n'a rien à faire, que je sache, avec la « métaphysique ». Le lecteur peut être tranquille.

Commençons par le commencement et discutons [illegible] des faits. Ils ont été exposés, cette année même, non sans talent, par M. Jung, dans un volume qui a parmi plusieurs mérites celui d'être court (1).

(1) [illegible]

Il est assez connu que la constitution de l'Église catholique est aujourd'hui changée. En bien, en mal ? Je ne sais. Ce ne sont point là mes affaires. Reste que, si le Saint-Père a perdu le domaine temporel de l'Église en Italie, il a conquis l'autocratie spirituelle dans la catholicité. Il est, du reste, fort bien servi. Par les deux congrégations qui connaissent de l'état et de la discipline des réguliers, il commande à une armée nombreuse, agissante, entreprenante, parfaitement organisée, parfaitement disciplinée : les ordres religieux. Le clergé régulier est présentement, selon l'ingénieuse expression de M. l'abbé Cambalot, « la troupe de ligne » du Saint-Siége. Quant au clergé séculier, fort déprimé depuis longtemps, enclin à la paix et non dressé pour la guerre, tenu en bride d'ailleurs et en haleine par les évêques, et ceux-ci par Rome, on peut dire qu'il est complétement maté à l'heure qu'il est. Bien que très-inférieur en nombre à la troupe active des réguliers (1), il leur sert néanmoins de rideau, pour ainsi dire. Il présente au siècle l'apparence inoffensive d'une simple « garde nationale » ecclésiastique, et, par l'éparpillement de ses membres, par l'isolement où ils sont maintenus, il empêche qu'on ne remarque la prodigieuse concentration qui s'est opérée au sein de la grande association sacerdotale dont le Saint-Père est aujourd'hui le chef absolu. Le chef nominal, s'entend. Le cerveau qui pense pour ce grand corps et le dirige, ou, si l'on veut, l'appareil excitateur qui le met en mouvement et qui l'anime, vous l'avez nommé... c'est la Compagnie de Jésus. Le dogme de l'infaillibilité « personnelle et séparée » n'a pas été inventé pour rien. Si le « pape blanc » est infaillible, c'est parce qu'il faut qu'il serve les desseins du « pape noir » et de son Ordre, lequel s'applique avec une rare énergie à modeler l'Église romaine tout entière sur le type qui lui est propre. Ainsi une révolution s'accomplit dans la société catholique en sens inverse de celle qui transforme la société civile.

J'accorde tout cela très-volontiers, sans songer d'ailleurs à m'en étonner, ni à m'en plaindre. C'est une simplification que je constate. Peut-être ne laisserons-nous pas d'en tirer avantage, un jour ou l'autre, si nous savons nous y prendre. Pour le moment, voyons simplement quel péril nous menace, puisque nous sommes en danger, dit-on.

« L'Internationale noire » a mis aux prises l'Église romaine et l'État laïque. Elle cherche un point d'appui solide afin d'égaliser les chances du combat. Elle trouve chez nous une base d'opérations qui est à sa convenance, et, comme il est naturel, elle s'en empare : elle la voudrait seulement moins étroite et plus assurée. Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour reconnaître que si la France se dérobait aux devoirs que la Compagnie de Jésus lui assigne, les révérends Pères seraient absolument hors d'état de prolonger beaucoup la lutte. Ils le savent et ils se hâtent. Au surplus, ils ont prise sur nous. Une bonne moitié de la haute bourgeoisie est à la dévotion des docteurs du syllabisme et, d'elle-même, s'est placée sous leur main, par peur de la démocratie. L'autre moitié résiste et se défend. Par où la prendre ? L'Ordre estime que s'il réussit à désarmer les rebelles, il sera en France maître de l'État, et qu'il pourra aisément mener à son gré tout le peuple.

Ce n'est pas chose facile que « d'ecléricaliser » la partie la plus valide, la plus vigoureuse, la plus cultivée de la bourgeoisie française, et aussi la plus imbue du « mauvais esprit » du siècle. Faute de pouvoir gagner les pères tout de suite, on tâchera d'abord d'avoir les fils. Les papas, les hommes mûrs, plus endurcis, seront réduits à la défensive et peut-être finiront par subir peu à peu, sans presque s'en apercevoir, l'ascendant des générations nouvelles : cela les rajeunira. S'ils s'obstinent, le mal sera fort atténué du moins ; et puis, ils ne dureront pas toujours. Donc, il y a nécessité de s'emparer des jeunes gens, et particulièrement de la jeunesse laborieuse, sérieuse, curieuse d'apprendre, avide de savoir, qui a hâte de s'avancer, de se pousser dans le monde. Ce n'est pas aux hommes de notre temps, affairés, enfiévrés par la lutte pour l'existence, qu'il faut rappeler le mot de saint Augustin : *Indocti surgunt et rapiunt cœlum.* Ils pensent à autre chose qu'à conquérir le ciel. C'est par l'espérance du succès, et d'un succès prochain et terrestre, que tant d'âmes jeunes, fortes, énergiques, sont accessibles à la séduction. L'Ordre fait des humanistes et aussi des mathématiciens : que l'on concède à l'Église, dans l'enseignement supérieur, la liberté qu'elle réclame, et la Compagnie de Jésus n'aura pas plus de peine à faire des médecins, des légistes, lesquels deviendront ensuite des avocats, des magistrats, des professeurs, des publicistes, des administrateurs, sans compter la foule des « politiciens » qu'elle aura dressés à son école. Portés, soutenus, poussés par elle, ses anciens disciples propageront au sein de la société laïque l'influence qu'ils auront subie. Si le milieu cède, nous sommes conquis ; s'il résiste, c'est une lutte dont nul ne peut prévoir les conséquences et la fin.

Voilà les raisons que font valoir les adversaires de la liberté d'enseignement. Du moins je fais de mon mieux pour traduire leur pensée sans l'affaiblir. Mais j'ai beau m'évertuer, il m'est impossible de frémir avec eux, et je ne réussis pas à me faire peur à moi-même.

Les contradicteurs de M. Laboulaye se font de la science, à ce qu'il semble, une idée assez singulière. Ils supposent, apparemment, qu'elle pourra être fléchie, assouplie, pliée à l'usage des révérends Pères, adaptée par eux à n'importe quelle conception du monde, et, pour tout dire, accommodée à la thèse syllabite. C'est là une conjecture qui trouvera parmi les savants plus d'un incrédule.

Je conviens que les bons Pères sont d'habiles gens, et je sais qu'ils ont pour premier principe de ne douter de rien. Bon moyen, dit-on, de réussir en ce monde. C'est selon. Je serais curieux de savoir, par exemple, comment ils pourront s'y prendre pour enseigner la physiologie, la philologie comparée, l'histoire du droit, sans suggérer à leurs élèves, plus ou moins involontairement, certaines idées qui ne laisseront pas de gêner les progrès de l'orthodoxie. Si la majeure partie des esprits cultivés est devenue rebelle à la doctrine de l'Église, ou, pour parler exactement, absolument indifférente, c'est parce qu'elle ne peut pas faire autrement, et non par parti pris d'hostilité. Les révérends Pères veulent tâter de la science moderne : qu'ils essayent. Ils n'enseigneront pas les lois de la vie individuelle sans aboutir au déterminisme, non plus que les lois de la vie sociale sans adopter, bon gré mal gré, la théorie de l'évolution. Quand leurs disciples en seront là, nous pourrons être tranquilles. Pour eux comme pour

(1) Les résultats généraux du dénombrement de 1872 donnent pour le clergé séculier en France le chiffre de 52 148 personnes, et pour le clergé régulier le chiffre de 97 402 individus des deux sexes.

nous, l'idée de cause, exclue du champ de la science, subsistera seule et nue, mais d'autant plus grandiose, dans le domaine de l'inconnaissable. Les besoins religieux de notre temps n'exigent rien de plus. Que restera-t-il alors du syllabisme? A peine une enseigne discréditée.

Au surplus, l'histoire de la célèbre compagnie est féconde en mésaventures pareilles. Toutes les fois qu'elle a essayé d'appliquer à la conversion des infidèles son fameux système de pieuse tolérance, c'est le christianisme positif qui a fait les frais de l'entreprise. Après avoir adopté en Chine, au XVIe siècle, la religion des lettrés, sous prétexte que le christianisme n'est qu'un renouvellement de la doctrine de Confucius, et, dans l'Inde, le brahmanisme, afin de ne pas heurter les préjugés de caste des indigènes, il serait digne des révérends Pères de tenter parmi nous, en plein XIXe siècle, un nouvel essai « d'accommodation ». Au fait, pourquoi n'essayeraient-ils pas de concilier la doctrine syllabite et la science expérimentale? Cela ne serait peut-être pas beaucoup plus difficile que de découvrir les principes essentiels de la foi chrétienne dans le déisme douteux des Jou-kiao. L'œuvre, en tout cas, serait grande, elle serait surprenante, elle a de quoi tenter le génie inventif de l'Ordre. On peut compter que le syllabysme ne survivrait pas à l'opération. Et en effet la Compagnie de Jésus a beau ne vouloir considérer que la fin, il est arrivé toujours, invariablement, qu'elle a fini par subordonner la fin aux moyens, je veux dire par sacrifier la fin au désir effréné du succès. C'est sa destinée; c'est aussi son châtiment.

En somme, s'il est vrai que la liberté soit une solution hasardeuse, il est manifeste aussi que le hasard n'est pas grand : toutes les chances sont pour nous, et pas une contre. Est-ce une raison parce que les catholiques sont malades pour nous mettre à la diète, nous autres qui sommes bien portants?

Appliqué à la presse, aux cultes, au droit d'association, au droit de réunion, ce système de prophylaxie nous mènerait loin. Il est vrai que les adversaires de la liberté d'enseignement réclament le privilége de l'inconséquence ; mais ils peuvent compter qu'on le leur disputera : ils ont pu constater déjà l'empressement des adversaires de la liberté des cultes à suivre leur exemple; selon toute apparence, les adversaires de la liberté de la presse ne tarderont guère. Faire de la liberté générale la somme de toutes les servitudes particulières, le problème n'est pas aisé à résoudre. Il faudrait pourtant chercher autre chose.

Du reste, si les innovations nous font peur, rassurons-nous : nous n'avons pas besoin d'inventer. Dès le début de la Révolution le plan a été tracé : il suffit de le suivre et de ne pas répudier l'œuvre des ancêtres glorieux d'où procède la France nouvelle. Voyons qu'ils n'y songeaient guère à attester les maximes des rois ni à invoquer le droit public de l'ancienne France. Ils voulaient autre chose que déplacer la tyrannie. C'est pourquoi, ayant d'abord la nation de la puissance souveraine, ils voulurent munir l'individu de ses droits, n'imaginant pas qu'aucune limite plus précise pût être assignée à la souveraineté que les droits de l'homme. Nous pouvons aujourd'hui railler leur simplicité d'âme et la candeur de leur foi : sous prétexte que nous avons à faire autre chose d'hommes d'État et non de métaphysiciens, mais si nous condamnons qu'ils ont voulu à la fois ces deux choses : le gouvernement de la nation par elle-même et la pleine et libre expansion des forces individuelles dans la démocratie, nous méconnaissons la profonde et forte originalité de la conception révolutionnaire, et nous désertons.

Tâchons donc de rester conséquents : cela sera plus sûr pour tout le monde. Tâchons aussi de nous défaire de la pusillanimité qui nous met en défiance contre toutes les nouveautés, même les plus inoffensives. Nous pouvons être braves sans risque. L'État n'a que l'embarras du choix, s'il lui faut des armes pour se défendre. Dans le cas qui nous occupe, une seule suffit. L'article 21 du code civil est déduit de principes très-clairs, ou, pour mieux dire, évidents d'eux-mêmes. Ils ont déjà servi : par exemple, quand on a voulu proscrire l'*Association internationale des travailleurs*. Ils peuvent servir encore. Rien ne sera si aisé que d'en déduire, quand on voudra, des dispositions de lois nouvelles qui pourront être appliquées, le cas échéant, à toute association internationale dont l'hostilité serait reconnue périlleuse. La Compagnie de Jésus sait par expérience qu'il est certaines conjonctures où son sort sera toujours inévitablement celui du pot de terre. Proscrite un peu partout, en Portugal sous Pombal, en Espagne sous Charles III, en France en 1762, à Parme en 1765, dans les Deux-Siciles en 1767, condamnée enfin et supprimée en 1773 par Clément XIV, partout et toujours elle s'est trouvée hors d'état de résister aux puissances de la terre, dès qu'elles ont eu la volonté de lui retirer leur appui, et de se dégager d'une complicité onéreuse. Il est donc manifeste, ce me semble, que nous pouvons sans inconvénient laisser les révérends Pères réclamer leur part d'une liberté qu'ils nous refuseraient très-assurément, s'ils en avaient le pouvoir, mais qui laissera toujours l'État puissamment armé contre eux. Une chose leur manquera toujours : l'assentiment de la conscience humaine. De là le néant de leur puissance prétendue redoutable.

Je suis même si bien convaincu de la vanité de leurs desseins, que je concéderais sans difficulté, à leur établissements aussi bien qu'à ceux de l'État ou des villes, la faculté de conférer des grades. A une condition, bien entendu : c'est que ces grades n'auraient qu'une valeur d'opinion ; qu'ils ne donneraient accès de plein droit à aucun office, qu'ils ne dispenseraient personne d'aucun examen professionnel dans les cas où la loi impose la nécessité de cette épreuve préalable. Il me paraît donc que, pour leur enlever tout motif de juste plainte, il suffirait de décider l'Université à se dessaisir du privilége qui lui appartient en cette matière. Des commissions d'examen instituées par le gouvernement, dans des conditions déterminées par la loi, feraient comparaître devant elles aussi bien les gradés des Facultés de l'État que ceux des Facultés libres, et prononceraient souverainement sur le mérite des candidats, sans avoir égard à rien qu'aux connaissances constatées, en [illegible] du choix des [illegible] ou elles [illegible] de cette façon, ni l'équité ne serait blessée, ni le public ne serait privé des garanties, plus apparentes que réelles, auxquelles il tient.

Mais [illegible] comme s'il s'agissait d'autre chose que de causer ; comme si [illegible] s'il y avait [illegible] dans l'Assemblée [illegible] quoi que [illegible] : le [illegible]

(Suite à [illegible])

COLLÈGE DE FRANCE

LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

COURS DE M. ANATOLE FEUGÈRE

Leçon d'ouverture. — Madame de Sévigné et son temps

Messieurs,

Mme de Sévigné, apprenant que son gendre, M. de Grignan, venait d'ouvrir par un discours les États de Provence, écrivait à sa fille : « J'admire toujours qu'on puisse prononcer une harangue sans manquer et sans se troubler, quand tout le monde a les yeux sur vous et qu'il se fait un grand silence (1). » J'ai de bonnes raisons pour partager aujourd'hui ce sentiment de Mme de Sévigné ; et bien qu'il ne s'agisse pas ici d'une harangue, mais d'un modeste entretien de littérature, j'aime à vous montrer, messieurs, que celle même dont je dois vous entretenir aurait eu quelque indulgence pour le genre d'embarras que j'éprouve et que je chercherais vainement à dissimuler. Le sentiment de mon inexpérience, les habitudes de simplicité toute familière contractées dans la pratique d'un autre enseignement, et qu'il me sera difficile de dépouiller tout à fait, suffiraient à m'inspirer de trop justes craintes : je suis plus intimidé encore quand je mesure par la pensée tout ce qu'il faudrait de science large et curieuse, d'esprit ingénieux, d'heureuse abondance, pour remplacer sans trop de désavantage le titulaire de cette chaire. J'aurais même décliné l'honneur de cette périlleuse épreuve, si je n'étais autorisé à vous faire espérer dès aujourd'hui qu'après quelques mois d'un repos rendu nécessaire par les fatigues d'un long enseignement, M. de Loménie reprendra, au commencement du second semestre, cette place où vous aimez à le voir. Jusque-là, messieurs, la bienveillance dont il m'a honoré sera auprès de vous, je me plais à le reconnaître, ma meilleure recommandation.

Si je ne puis espérer de vous rendre l'intérêt vif et varié des leçons de M. de Loménie, je voudrais du moins conserver quelque chose de cette heureuse méthode qui consiste à replacer un écrivain si exactement dans son milieu, à le suivre de si près dans toutes les phases et parfois dans les détails de sa vie, à grouper autour de lui tant d'observations et de faits contemporains, qu'en étudiant un seul personnage on apprend à connaître toute une société. C'est une vérité devenue banale et désormais sans contradicteurs, que la critique littéraire s'est rajeunie et renouvelée par l'histoire. Et combien ce rajeunissement n'a-t-il pas profité à l'histoire elle-même ! Combien cette étude concrète et vivante des principaux écrivains n'a-t-elle pas fourni de lumières sur les idées, les croyances, les mœurs des temps passés, enfin sur toute cette partie en quelque sorte intime de l'histoire, la plus cachée, mais la plus instructive et la plus véritablement morale ! Grâce au concours de la science historique, la critique littéraire, qui ne doit point pour cela renoncer à son rôle de juge, ni cesser de croire aux lois essentielles de l'art et aux conditions nécessaires du beau, ne se borne plus cependant à des jugements froids sur des œuvres mortes ; et grâce à la connaissance plus approfondie et plus vraie de la littérature de chaque époque, l'histoire à son tour est autre chose qu'une suite monotone de guerres et de négociations, de batailles et de traités. Ainsi cette union de la critique littéraire et de l'histoire, qui est loin d'avoir donné tous les résultats qu'on en peut attendre, cette union salutaire autant que féconde préserve l'une d'être trop abstraite, l'autre de rester superficielle et convenue, en même temps que toutes deux s'enrichissent mutuellement par un perpétuel échange de vues, de lumières et de découvertes.

Ce genre d'étude à la fois historique et littéraire n'est pour aucun autre écrivain plus naturel et plus nécessaire que pour Mme de Sévigné. Mme de Sévigné, en effet, est un témoin irrécusable, le plus précieux, le plus abondant que nous puissions consulter pour connaître et pour comprendre l'histoire et les mœurs du XVIIe siècle. Mme de Sévigné est en outre par sa vie, par le cours habituel de ses pensées, et surtout par les influences diverses qu'a subies son génie, une des expressions les plus fidèles et les plus pures de l'esprit de ce même siècle. Enfin, par l'originalité et par l'éclat de ses qualités personnelles, Mme de Sévigné est, dans son siècle même, un écrivain unique en son genre et incomparable. Tel est le triple intérêt de l'étude que nous allons entreprendre ensemble, et c'est sur ces trois points que je voudrais aujourd'hui vous présenter quelques considérations générales.

I

Avant d'interroger un témoin, on veut savoir s'il a bien connu la personne qui doit être l'objet de sa déposition, s'il a eu avec elle de longues et intimes relations, s'il a été en mesure d'être toujours bien informé, et s'il a la volonté de dire tout ce qu'il sait. Nous voulons interroger Mme de Sévigné sur la société française au temps du règne de Louis XIV ; répondons pour notre aimable témoin à ces questions préliminaires.

Née en 1626, les premières de ses lettres sont écrites au lendemain de l'avénement de Louis XIV : elle meurt presque à la fin du siècle, en 1696, un an avant le traité de Ryswick et le mariage du duc de Bourgogne. Sa correspondance active commence à peu près à l'époque où s'arrêtent les mémoires relatifs à Mazarin et à la régence d'Anne d'Autriche ; et quand cette même correspondance prend fin, Saint-Simon est âgé de vingt ans : il figure à la cour ; il prend déjà ces notes quotidiennes dont il composera ses immortels Mémoires. Placée entre ceux qui nous ont raconté la minorité de Louis XIV et ceux qui n'ont assisté qu'à ses dernières années, Mme de Sévigné est donc, plus que tout autre, exactement contemporaine du grand règne. Elle en a vu les premières splendeurs, le plein éclat, le déclin déjà attristé. Elle a vu les fêtes et les plaisirs où brillaient la gracieuse la Vallière et la première Madame ; elle a vu la domination d'abord absolue et impérieuse, puis ébranlée et inquiète, de Mme de Montespan ; elle a vu enfin la croissante faveur, puis le triomphe discret, mais durable et sûr, de Mme de Maintenon. La correspondance de Mme de Sévigné à la main, nous pouvons suivre presque au jour le jour toutes ces vicissitudes. Les grands événements même de la politique et de la guerre que les historiens nous racontent, non-seulement nous en retrouvons chez Mme de

(1) Lettre du 3 novembre 1675.

Sévigné la mention et l'écho ; mais nous pouvons par elle ressaisir l'impression qu'ils causaient sur ceux qui en furent les spectateurs intéressés. De la sorte, tandis que Voltaire, par exemple, nous montre le côté extérieur et brillant des choses, Mme de Sévigné, quoique bien étrangère à toute humeur chagrine et à tout esprit de satire, nous en révélera l'autre face et nous fera connaître, si je puis dire, le revers de la gloire. Tandis que Voltaire nous dit seulement à l'honneur de Louis XIV que « des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle », Mme de Sévigné, qui ne laissera pas d'admirer les magnificences de Versailles, nous fait entrevoir auparavant ce que coûte la construction de cette somptueuse demeure, les dépenses énormes, les travaux gigantesques, et « la mortalité prodigieuse des ouvriers dont on emporte toutes les nuits des charrettes pleines de morts (1) ». Tandis que Voltaire encore se contente de nous faire le récit rapide et animé des victoires et des conquêtes du grand roi, Mme de Sévigné, sans être insensible à ces succès inouïs, nous montrera néanmoins « tout le monde en inquiétude ou de son fils, ou de son frère, ou de son mari : car, ajoute-t-elle, malgré nos prospérités, il y a toujours quelque blessé ou quelque tué ». Et quand plus tard nous la verrons elle-même trembler pour la vie de Charles de Sévigné ou du jeune marquis de Grignan, quand nous lirons ces pathétiques peintures de la douleur d'une La Vallière ou d'une Longueville à la nouvelle que leurs fils sont tombés sur les champs de bataille, alors nous comprendrons de combien d'angoisses, de sang et de larmes il fallait acheter les plus beaux triomphes. Ainsi, le mot de Louis XIV mourant au jeune dauphin : « Mon enfant, ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; » ce mot fameux, les lettres écrites en ce temps-là par une mère à sa fille nous l'expliquent mieux que le brillant tableau de Voltaire. C'est que pour juger en toute équité ces princes magnifiques, ces superbes triomphateurs, comme parle Bossuet, il ne faut pas s'en tenir au récit des historiens, qui sont trop souvent les courtisans de la gloire ; il est bon aussi de recueillir quelquefois le témoignage des mères.

C'est pourquoi, à bien des égards, si l'on veut se rendre une époque familière et y pénétrer jusqu'au fond, rien ne vaut les lettres, messieurs ; pas même les mémoires. Sans doute les mémoires établissent davantage la suite et le lien des événements ; ils présentent déjà comme la trame de l'histoire : mais par la même ils portent le signe d'un arrangement, d'une composition, si simple qu'on la suppose ; on y voit les choses en détail et de tout près, j'en conviens, mais cependant à quelque distance encore et avec quelques effets de perspective. Dans les lettres au contraire, nous saisissons l'impression du moment, l'effet immédiat, et comme le cri spontané qui s'échappe du sein même de la société contemporaine. Tel est en général l'avantage des lettres sur tous les autres genres de documents : qu'est-ce donc quand ces lettres sont écrites par une personne que son caractère, sa naissance, ses relations, son esprit, ont placée dans les conditions les plus favorables pour tout savoir, pour tout comprendre, pour tout sentir, et pour rendre à merveille tout ce qu'elle savait, comprenait et sentait ?

Mme de Sévigné avait une disposition qui passe, chez quelques autres, pour un défaut, mais qui, chez un témoin, est un mérite bien précieux : elle était curieuse. Elle le devait un peu à son sexe, dit-on, beaucoup à l'activité naturelle de son esprit, toujours avide de connaître. Livres, sermons, pièces de théâtre, chansons, événements qui s'accomplissent ou qui se préparent, bruits qui circulent, tout ce qui est nouveau, elle le recherche, elle aime à s'en enquérir, à s'en assurer, à en juger par elle-même. Cette curiosité la suit partout et se porte sur les moindres choses. Est-elle en voyage ? elle remarque les particularités, les mœurs, les costumes des provinces où elle se trouve : à Vichy, par exemple, elle prend un plaisir infini à voir danser la bourrée par les paysans et les paysannes des environs. Est-elle à Paris et entend-elle dire qu'on montre à la foire de Saint-Germain (sur l'emplacement du marché actuel de ce nom) une femme géante ? Apparemment ces phénomènes étaient alors moins fréquents, moins voyageurs et moins lucratifs que de nos jours : Mme de Sévigné ne manque pas d'aller voir — je conserve la libre familiarité de son langage — « cette grande diablesse de femme (1) ». Circule-t-il quelque caricature politique, comme au mois de juin 1672, par exemple, à l'époque où Louis XIV commençait la conquête de la Hollande, et où tous les grands États de l'Europe semblaient déjà convoiter les dépouilles de la petite république ? Mme de Sévigné n'est pas la dernière à le savoir. « On a fait, écrit-elle, une assez plaisante folie de la Hollande : c'est une comtesse âgée d'environ cent ans ; elle est bien malade ; elle a autour d'elle quatre médecins : ce sont les rois d'Angleterre, d'Espagne, de France et de Suède. Le roi d'Angleterre lui dit : Montrez la langue : ah ! la mauvaise langue... (Rappelons-nous que la Hollande allait être châtiée dans cette guerre de l'insolence de ses gazetiers)... Le roi de France tient le pouls, et dit : Il faut une grande saignée... Cela est assez juste et assez plaisant (2). » Vous le voyez, ce n'est pas seulement de notre temps et sur les rives du Bosphore qu'un *malade* à riche succession est devenu pour les États bien portants qui l'environnent l'objet d'une touchante sollicitude. Mais, pour ne pas nous écarter de notre sujet, je n'en finirais pas, messieurs, si je voulais vous donner toutes les preuves de la curiosité toujours en éveil de Mme de Sévigné. C'est ainsi qu'elle voudrait entrer de moitié dans tout ce que les autres apprennent, et qu'elle leur envie presque les confidences qu'ils reçoivent. « Je comprends, écrit-elle à sa fille, la joie que vous avez eue de voir Mme de Monaco, et la sienne aussi. Hélas ! vous aurez bien causé ; elle ouvre assez son cœur sur les chapitres même les plus délicats. Je serais fort aise si vous me mandiez quelque chose des sujets de votre conversation (3). » Mme de Monaco avait, en effet, bien des aventures romanesques, [illegible] secrètes à raconter sans sortir de sa propre histoire, et Mme de Sévigné eut bien goûté le plaisir d'en apprendre les détails de l'héroïne même.

[illegible]

(1) [illegible] du 12 [illegible] 1671. [illegible] Bussy.

(1) Lettre du 13 mai 1671.
(2) Lettre du [illegible] juin 1672.
(3) Lettre du [illegible] 1672.

c'était cette multitude d'intrigues, de menées, d'aventures à demi ignorées, à demi connues, dont les mémoires du temps sont remplis, et qui forment avec la régularité apparente des mœurs et la solennité des dehors un si étrange contraste; mystères que le monde s'occupait à pénétrer, et qui en fin de compte se dérobaient d'autant moins que le plaisir de deviner assaisonnait le plaisir d'apprendre. Aussi, comme Mme de Sévigné aime à découvrir ce qu'elle-même appelle « les dessous de cartes »! et, dès qu'elle les a découverts, comme elle s'empresse de les révéler à sa fille! Elle n'a point, en effet, cette curiosité égoïste et concentrée qui garde pour soi tout ce qu'elle recueille, mais au contraire cette disposition plus aimable et plus française, qui nous porte à répéter ce qu'on vient de nous apprendre et qui tient moins de la passion de savoir que du goût de raconter. « Vous savez, écrit Mme de Sévigné, que je suis communicative, et que je n'aime point à jouir d'un plaisir toute seule. » Elle dit vrai. En rien, Mme de Sévigné n'est avare. Elle n'est pas sans doute de ces nouvellistes qui inventent ce qu'ils ignorent, pas plus qu'elle n'est de ces prodigues qui dissipent l'argent qu'ils n'ont pas : elle ne dépense pas plus qu'elle ne reçoit; mais elle ne reçoit rien qu'elle ne dépense. Tout ce qu'on lui communique, elle se fait une joie de le communiquer aussitôt à autrui ; et lorsque autrui est sa fille, ainsi qu'il arrive le plus souvent, je vous laisse à penser si elle se met à l'affût de tout ce qui se dit, pour que Mme de Grignan n'en ignore rien. Elle aime à ramasser jusqu'aux « *rogatons* » pour la divertir (1).

Cette curiosité communicative, Mme de Sévigné avait tous les moyens de la satisfaire. Outre que fort souvent elle avait vu elle-même ce qu'elle raconte, elle puisait aux meilleures sources d'informations et se piquait même de ne recourir qu'à ces sources-là. « Ce que je vous mande est toujours vrai, dit-elle, et vient de bon lieu » (2). — « Quand je vous mande de certaines choses de Versailles, écrit-elle encore, je les apprends ou de monsieur le Premier (3), que je vois assez souvent et chez lui et chez moi et chez mesdames de Lavardin ou de la Fayette, ou de monsieur le Grand maître (4), ou du fils de M. de la Rochefoucauld : ces auteurs-là ne sont pas méchants; ils ne veulent jamais être cités pour les moindres bagatelles. Il y a des gens bavards dont je ne prends jamais les nouvelles » (5). Quelquefois Mme de Sévigné interrompt une lettre commencée pour « aller faire un tour de ville et voir si elle n'apprendra rien qui puisse divertir » sa fille; puis, quand elle est allée chez Mme de Louvois, chez Mme de Villars, chez la maréchale d'Estrées, elle reprend sa lettre et conte à Mme de Grignan tout ce qu'elle vient d'apprendre. On bien elle attend que sa cousine, Mme de Coulanges, la nièce de Le Tellier, la cousine du ministre Louvois, — qui, sans emploi à la cour, y était pourtant toujours accueillie parce que son esprit, disait-on, était une dignité, — soit revenue de Versailles et lui en ait apporté les nouvelles. Comme d'ailleurs Mme de Sévigné était fort aimée de tous ceux qui la connaissaient, fort empressée elle-même à rendre service, comme on la voyait prendre un vif intérêt à tout ce qui lui était conté, on se faisait un plaisir de la renseigner et de la tenir au courant. Quand elle était aux Rochers, c'était à qui l'instruirait par lettres de tout ce qui se passait. « J'ai été accablée de lettres sur cette mort, écrit-elle après la mort de la dauphine; il semblait que tous mes amis et amies eussent peur que je l'ignorasse : c'était comme une conspiration. » Mais aux Rochers, Mme de Sévigné avait mieux encore que cette « conspiration » de correspondants officieux. Comme si un génie complaisant pour la curiosité de Mme de Sévigné et pour la nôtre s'était plu à rassembler autour d'elle tous les moyens d'information, Mme de Sévigné, aux Rochers, se trouvait en relations très-fréquentes, très-intimes, de voisinage et d'amitié avec la princesse de Tarente, la bonne Tarente, comme elle l'appelle, princesse d'origine allemande et tante de la seconde Madame, la Palatine. Madame écrivait beaucoup. Elle cherchait ainsi à se distraire de l'ennui que lui causaient l'étiquette, la vie de cour et l'abandon où la laissait son infâme mari. Ses lettres, écrites en allemand, ont été, vous le savez, en partie retrouvées, traduites et publiées de nos jours, et sont des plus instructives pour l'histoire du temps. Or, beaucoup des lettres de Madame étaient à l'adresse de la bonne Tarente, qui les traduisait aussitôt à Mme de Sévigné (1). Ainsi, par une coïncidence piquante, cette correspondance qui, sans être en rien comparable à celle de Mme de Sévigné, la complète cependant et y fait suite, c'est Mme de Sévigné elle-même qui en eut fort souvent la primeur. Tels étaient les moyens d'information multiples et sûrs que Mme de Sévigné mettait à contribution pour sa fille, lui donnant, comme elle le lui dit, « la fleur de tous les paniers ».

Ces habitudes d'une mère recueillant ainsi toutes les nouvelles de la cour, de la ville, politiques, littéraires, religieuses, militaires même, pour les envoyer à sa fille, nous semblent bien éloignées de nos mœurs. Il faut, pour les comprendre, se reporter par la pensée au XVIIe siècle. Alors les journaux n'existaient pas. On avait bien la *Gazette;* mais elle ne paraissait qu'une fois la semaine; elle était soumise à la censure préalable; elle se publiait sous l'œil du pouvoir, qui ne lui permettait d'annoncer que ce qu'il voulait qu'on sût. Les journaux officiels, quelque nom qu'ils portent, sont toujours, vous le savez, d'une discrétion et d'une réserve dont les lecteurs quelque peu curieux ne s'accommodent guère. Et de fait, qui ne lisait que la *Gazette*, au XVIIe siècle, était fort mal renseigné. Pour n'en citer qu'un exemple frappant, lorsque le fameux procès de la Voisin et des empoisonneurs fut jugé par un tribunal extraordinaire qui siégeait à l'Arsenal, procès sans exemple, qui dura près de trois ans et où furent compromis les plus hauts personnages, l'émotion, comme vous le pensez, fut grande à Paris et même dans les provinces; on ne parlait d'autre chose : eh bien! messieurs, la *Gazette* n'en dit pas un mot, et vous pouvez la lire sans soupçonner qu'il y ait eu en ces temps-là une *affaire des poisons*. Quant au *Mercure galant*, publication moins officielle, mais devenue promptement l'organe méprisé et ridicule de certaines coteries littéraires, il ne satisfaisait pas davantage la curiosité publique. Comment donc se répandaient les nouvelles, surtout dans les classes élevées de la société? La lecture de Mme de Sévigné nous éclaire constamment sur ce point : ceux

(1) Lettre du 15 octobre 1676.
(2) Lettre du 27 mai 1672.
(3) Henri de Beringhen, premier écuyer de la petite écurie du roi.
(4) Le comte du Lude, grand maître de l'artillerie.
(5) Lettre du 21 août 1675.

(1) Lettre écrite des Rochers, le 23 octobre 1675.

qui habitaient Paris apprenaient les nouvelles dans les compagnies, comme on disait alors, et par la conversation ; ceux qui habitaient la province les apprenaient par des correspondances fréquentes et suivies. Il y avait entre l'habitude de la conversation et celle d'écrire des lettres bien des rapports étroits, et particulièrement celui-ci, que le besoin de nouvelles entretenait l'une et l'autre. Les lettres étaient la conversation reprise avec les absents. Faisiez-vous un séjour à la campagne ? Vous laissiez toujours à Paris, comme l'exemple de Mme de Sévigné nous le montrait tout à l'heure, des amis obligeants qui s'empressaient de vous mander tout ce qu'ils entendaient dire. Tel était d'Hacqueville, le bon d'Hacqueville, si officieux, si zélé, qui se chargeait pour les autres de tant d'affaires que Mme de Sévigné l'appelle plaisamment *les* d'Hacqueville, comme si, à lui seul, il était plusieurs. D'Hacqueville donc entretenait sans cesse une volumineuse correspondance, informant avec une ponctuelle exactitude je ne sais combien de personnes éloignées. Et ce pourvoyeur de nouvelles y mettait tant de conscience que, lorsque Mme de Sévigné était en Bretagne, il lui envoyait des nouvelles de la Bretagne même et lui annonçait quelquefois ce qu'elle avait vu de ses propres yeux. Bien des gens faisaient métier de recueillir les bruits qui circulaient et, sans les contrôler, en les exagérant même ou les altérant quelquefois, les couchaient par écrit. De là ces gazettes ou Nouvelles à la main, fort nombreuses au temps de la Fronde, que Colbert avait proscrites et poursuivies par tous les moyens, mais qui furent toujours assez répandues au XVIIe siècle. Souvent, quand on n'avait pas le temps d'écrire longuement, on ajoutait à sa lettre quelques-unes de ces feuilles manuscrites qu'on s'était procurées. C'est ainsi qu'autrefois, à Rome, Célius, l'ami de Cicéron, pendant le proconsulat de ce dernier en Cilicie, chargeait des secrétaires de consigner toutes les nouvelles et en envoyait de gros paquets à Cicéron, se réservant d'écrire lui-même sur les choses importantes que ces manœuvres (*operarii isti*) ne pouvaient ni bien comprendre ni bien expliquer. Il en était encore à peu près de même sous le règne de Louis XIV. Le 14 mars 1676, Mme de Sévigné était à Grignan, où elle allait mourir quelques semaines plus tard ; Mme de Coulanges lui écrivait de Paris ces lignes curieuses : « Je vis avant-hier un commerce la Fronde, qui quête toutes les paperasses du monde pour vous les envoyer, et nous pensâmes nous quereller sur ce que je lui dis qu'il ne fallait point vous en envoyer, qu'il en fallait laisser le soin à l'abbé Bigorre, le plus exact et le plus régulier de tous les correspondants, et que c'était vous faire payer des ports qu'il était bon de vous épargner. » Mme de Coulanges aimait à mieux encore mieux [illegible] de la même à Mme de Sévigné, que de s'en remettre uniquement à l'exactitude de l'abbé Bigorre. Nous voyons en effet que pendant [illegible] de la vie de Mme de Sévigné, Mme de Coulanges lui écrit fréquemment pour l'informer de tout ce qui se passe, de tout ce qui se dit à la cour et dans les salons. Ainsi, au XVIIe siècle et jusqu'à la diffusion des journaux, les nouvelles se répandaient par la conversation et par les lettres, de même que dans les sociétés primitives, quand l'écriture n'était pas encore connue, le souvenir des événements passés se perpétuait par la tradition orale.

Aujourd'hui les journaux se chargent de divulguer les nouvelles, ou de les inventer, mille fois mieux que tous les nouvellistes et correspondants d'autrefois. Lire son journal, nous ne nous représentons pas quels changements ces trois petits mots supposent dans les habitudes et dans la vie. On dit beaucoup de mal des journaux, et l'on n'a pas toujours tort ; mais on les lit, et ceux d'entre nous qui font le plus haut profession de les maudire ou de les mépriser, s'ils se trouvaient tout à coup reportés à un ou deux siècles en arrière, auraient moins de peine, j'en suis sûr, à reprendre l'habitude de porter perruque et de voyager en coche, qu'à se passer de journaux. Mais il y a deux choses, je le dis avec regret, deux choses bien françaises auxquelles la diffusion des journaux me paraît avoir porté un très-grave préjudice : l'une est l'esprit de conversation, l'autre est le genre épistolaire. A quoi bon des courses dans tout Paris, des visites, des compagnies, des entretiens pour s'apprendre mutuellement les nouvelles, comme au temps de Mme de Sévigné, quand chacun de nous les apprend en dix minutes par son journal ? Et qui pourrait avoir l'idée d'écrire à des absents pour leur apprendre ce que le journal leur fera savoir avant que notre lettre leur soit parvenue ? Ce serait vouloir faire concurrence aux chemins de fer avec les chaises de poste et les diligences du bon vieux temps. Ajoutons qu'il fallait beaucoup de loisir pour tant causer et pour tant écrire. Nous en avons moins aujourd'hui ; nous vivons dans un siècle trop occupé. Chacun est à ses affaires, à ses spéculations, aux soins d'une profession exigeante, et il en apporte la préoccupation et la fatigue jusque dans les réunions du soir et dans le cercle de la famille. Je sais qu'il y a encore de fort aimables causeurs, qu'il s'écrit encore de charmantes lettres ; et les femmes n'ont pas perdu le privilége qu'elles avaient au XVIIe siècle d'être dans ce dernier genre naturellement supérieures aux hommes. Parmi les hommes même, on m'opposera sans doute bien des noms ; on me citera tel écrivain illustre et rare qui, n'aimant pas à se prodiguer, ni même à se dévoiler au public, garde pour une correspondante connue ou inconnue les confidences de sa pensée et les malices de son incisif esprit. Mais ce sont là des exceptions. En général, c'est chose peu commune de nos jours qu'un commerce de lettres régulier, suivi, sortant du cercle étroit des préoccupations intimes ou s'élevant quelque peu au-dessus des vulgarités de la vie bourgeoise. L'anecdote même, ce ragoût des conversations et des lettres, comme aurait dit Mme de Sévigné, ne leur appartient plus : la presse en fait chaque matin une partie de son bagage. Nous n'écrivons plus que des lettres de politesse ou d'affaires, toujours trop longues à notre gré. Nous voudrions donner à notre plume la rapidité, à notre style le laconisme télégraphiques. C'en est fait, messieurs ; le genre épistolaire se meurt entre le journal et la carte-poste.

Mais ne nous éloignons pas du XVIIe siècle. Vous voyez par les observations que je viens de vous soumettre quelle grande place les lettres qu'on écrivait ou qu'on recevait occupaient dans [illegible] au point de vue de l'histoire. Il faut, pour étudier le XVIIe siècle, examiner les correspondances de ce temps-là, comme il [illegible] nos journaux. Or, de toutes ces correspondances, la plus justement célèbre est celle de Mme de Sévigné. C'est une gazette, [illegible] ajoutons, ce qui ne gâte rien, la plus animée, la plus spirituelle, la plus étincelante.

Je me [illegible] Mme de S[illegible]

témoin singulièrement précieux pour nous de l'époque où elle a vécu, j'ai à vous montrer comment elle est une des expressions les plus pures de l'esprit de cette même époque.

II

Ce qui fait la supériorité de l'esprit français au XVIIe siècle, c'est le parfait équilibre de tous les éléments qui ont concouru à le former, et qu'il a pour ainsi dire fondus ensemble dans sa maturité vigoureuse, après se les être assimilés tour à tour dans la période de son lent et laborieux développement; c'est la combinaison admirablement proportionnée de toutes les influences qu'il a subies sans s'y asservir, empruntant à chacune ce qu'elle avait d'utile et de salutaire, se dégageant de tout ce qui eût été pour lui un excès ou une altération de ses caractères essentiels.

J'ai besoin, messieurs, de jeter un rapide coup d'œil en arrière pour marquer la suite de ces heureuses transformations. Appauvri, usé au déclin du moyen âge sans avoir enfanté de littérature vraiment durable, déjà dépourvu de force créatrice et d'élévation, l'esprit français, qui n'était encore que l'esprit gaulois, avait été tout à coup ranimé par la grande lumière de la Renaissance et par la violente secousse de la Réforme. Mais pendant toute la durée du XVIe siècle, il avait été partagé entre ces deux influences d'abord si contraires; les deux courants s'étaient heurtés sans se confondre. Chose digne de remarque : dans le même temps où la verve exubérante de Rabelais produisait cette épopée enluminée, cette bouffonnerie gigantesque qu'on prendrait pour une hallucination bachique de la gaieté gauloise enivrée du vin nouveau de la Renaissance, le dur Calvin composait son livre de l'*Institution chrétienne*, œuvre d'une logique nue, exclusive et impitoyable, qui exagérait la rigidité du christianisme et faisait de la religion une étroite et sombre tyrannie. Ainsi, tout est disparate, tout est contraste au XVIe siècle. On voit des érudits pousser jusqu'au fanatisme le culte de l'antiquité, et adopter la Réforme, qui regarde la renaissance des études antiques comme un piége de Satan. On voit nos rois mêmes, cette triste dynastie des Valois, incliner vers le calvinisme et massacrer les huguenots, donner l'exemple à la fois de toutes les violences et de toutes les faiblesses. Cependant les guerres civiles couvraient le royaume de ruines, triste mêlée où le fanatisme religieux faisait alliance tantôt avec les vieilles ambitions féodales, tantôt avec les convoitises démagogiques. En présence de ce chaos, le dernier en date des grands écrivains français du XVIe siècle, Montaigne, génie original, plein d'imagination, d'abondance et de grâce, mais nonchalant et peu fait pour la lutte, trouvait que le doute était un mol oreiller, remarquait avec complaisance les contradictions qui amusaient son pyrrhonisme, essayant de mille points de vue divers la peinture de l'homme et de lui-même, observant sans dogmatiser et comparant sans conclure.

Au XVIIe siècle, et dès que l'esprit français a repris possession du trône dans la personne d'Henri IV, les contradictions commencent à se concilier, les éléments qui s'étaient combattus jusque-là se tempèrent en s'unissant. Notre littérature s'abreuve aux sources antiques, mais sans pédanterie et sans paganisme. La réforme catholique, mouvement fécond et admirablement conforme aux besoins religieux de cette époque et de notre race, réagit au nom de l'orthodoxie elle-même contre la corruption de la discipline et refoule en même temps l'hérésie protestante, appelle la raison au secours de la croyance, tandis que la politique sagement tolérante d'Henri IV fait succéder les discussions graves et savantes à la contrainte brutale et aux luttes meurtrières, de telle sorte que jusqu'à la fatale Révocation de l'édit de Nantes on cherche à se convaincre et non plus à se détruire. La morale, l'étude infiniment variée de l'homme et de la vie, vaste domaine où la scolastique n'avait guère pénétré, mais où la Renaissance appelait l'esprit moderne et que Montaigne avait déjà si curieusement exploré, est maintenant parcourue, approfondie, sillonnée en tout sens, non plus au profit d'un scepticisme qui se complaît en lui-même, mais pour le perfectionnement des hommes, pour le service et la défense de la vérité. En même temps, le cartésianisme renouvelle la méthode dans la philosophie et dans les sciences, assure la prédominance de la raison et satisfait un besoin général d'ordre, de justesse et d'exactitude : tout se règle, tout se discipline, la poésie, l'éloquence, la langue et même le génie. Un instant on a pu croire que le mauvais goût espagnol et italien allait, avec Marini et Gongora, corrompre notre littérature : mais ici encore l'esprit français ne gardera que le bon et se dégagera à temps du mauvais. Il ne devra à l'Italie que le soin de la forme, le goût de l'élégance qui fait valoir la pensée, et du tour qui la relève : quant à l'influence espagnole, la mode de l'enflure castillane ne durera qu'un jour; mais *le Cid* est immortel. L'Hôtel de Rambouillet exercera une influence durable en développant la politesse et le goût des choses de l'esprit; mais son influence s'affaiblit quand elle cesse d'être utile, et les Précieuses sont discréditées dès qu'elles deviennent ridicules. Ainsi l'esprit français achève de se développer sous l'action de bien des causes diverses; mais, par un sentiment instinctif de ses besoins, il fait avec une merveilleuse justesse le départ entre ce qui doit lui profiter et ce qui pourrait lui nuire.

Or, presque toutes ces influences qui ont agi si heureusement sur l'esprit français, Mme de Sévigné les a très-directement ressenties, et, comme l'esprit français lui-même, elle n'en a gardé que l'excellent. Une forte éducation l'avait, nous le verrons, initiée à la connaissance de l'antiquité, mais sans nuire en rien à la grâce et à la spontanéité de son esprit, sans qu'elle devienne jamais ce qu'on est convenu d'appeler une femme savante. Elle sait à fond l'italien, elle a fréquenté l'hôtel de Rambouillet, elle y a connu les plaisirs des conversations élevées et délicates; c'est une précieuse, je le veux bien, puisque Somaize lui donne une place dans son *Dictionnaire*; mais c'est une précieuse dans le meilleur sens du mot. Elle ne se pique pas de métaphysique, elle n'est pas philosophe comme sa fille, qui l'est un peu trop à son gré; elle se montre même rebelle à Descartes; mais elle a, comme son temps, le goût des écrits solides et des raisonnements exacts, elle lit des traités conformes à l'esprit du plus pur cartésianisme, elle sait en raisonner à son tour, elle admire la prédication didactique de Bourdaloue, elle est enthousiaste de Nicole, elle s'aventure jusqu'à Malebranche. Petite-fille de sainte Françoise de Chantal, en relations fréquentes avec Port-Royal, elle est enveloppée des influences religieuses qui commandent en quelque sorte le XVIIe siècle; elle subit même avec un peu d'excès, nous essayerons de le montrer, celle du jansé-

nisme : mais, outre qu'elle n'embrasse pas aveuglément toutes les doctrines de la secte, le jansénisme ne comprime en rien le libre essor de son esprit et n'impose pas à son style si original et si vivant cette teinte monotone et terne, commune à tous les écrivains de Port-Royal, Pascal excepté. Pour Mme de Sévigné, la gravité des croyances chrétiennes et la solidité des convictions religieuses ont seulement l'excellent effet de contenir heureusement les ébats de sa gaieté folâtre, qui l'entraînerait parfois à des libertés un peu vives. Car, malgré la prédominance, dans cette riche et forte nature, de toutes les facultés actives, spontanées, qui font, pour ainsi parler, sortir l'âme d'elle-même, Mme de Sévigné a en même temps, bien plus qu'on ne se l'imagine, le tact, la retenue, la mesure, la possession de soi. Elle est en somme ce qu'il est si rare de rencontrer aujourd'hui, mais ce qu'on voyait plus fréquemment au XVIIe siècle : une intelligence parfaitement équilibrée.

Elle est même fort supérieure à son époque en ce que cette prudence, ce don de s'arrêter à temps, d'échapper aux influences qui vont devenir périlleuses, elle les montre dans sa conduite et dans ses mœurs, non moins que dans le développement de son génie. Jeune, belle, spirituelle, elle s'est trouvée jetée dans le tourbillon de la Fronde; mais elle n'a pas été une de ces galantes héroïnes, si célèbres par leurs intrigues et leurs amours. Elle est allée à la cour, mais ne l'a pas fréquentée; elle en a quelquefois partagé les plaisirs; jamais elle n'en a été étourdie. Elle a connu les attraits de la galanterie, elle n'y était pas insensible : elle est restée la plus aimable des femmes, vertueuse autant que libre et enjouée, étrangère à toute pruderie, supérieure à tout soupçon. On peut dire en un mot que toutes les séductions l'ont entourée; elle n'était pas de ces femmes sévèrement prudentes qui les fuient avec horreur; elle semblait même se plaire à les connaître de près, par une sorte de curiosité aventureuse; mais elle était sûre d'elle-même : elle ne s'est point laissé atteindre par la contagion des mauvaises mœurs, ce qui était bien plus difficile en ce temps-là que de se préserver de la contagion du mauvais goût. Enfin, pour lui appliquer, quoique dans un sens un peu différent, la poétique comparaison que s'appliquait si gracieusement à lui-même un poëte qu'elle aimait, elle aussi, « chose légère et semblable aux abeilles », elle a

Volé de fleur en fleur et d'objet en objet ;

mais elle n'a pris que le suc et le parfum, sans que jamais une poussière impure ait terni ses ailes ou appesanti son vol.

Si je ne devais me borner aujourd'hui à vous indiquer quelques-uns des points qui trouveront plus tard leur développement, je vous montrerais, messieurs, que Mme de Sévigné est une image, une expression de son temps par bien d'autres caractères encore : par la nature des sujets dont elle s'entretient le plus ordinairement avec sa fille ou avec ses amis; par ses habitudes, par ses opinions et ses jugements, enfin, pour ne rien dire de plus, par ce seul fait qu'elle est la femme la plus illustre dans un siècle où tant de femmes illustres se disputent l'admiration de la postérité.

III

Mais l'intérêt que nous offre Mme de Sévigné ne vient pas seulement de ce qu'elle est un témoin fidèle et une expression exacte de son temps : il vient aussi des qualités originales et du charme singulier de cet aimable génie.

Mme de Sévigné a un privilége qu'elle ne partage qu'avec La Fontaine : celui de s'être si bien identifiée avec le genre où elle a excellé, qu'on ne peut nommer l'art épistolaire sans penser à elle, pas plus que la fable sans songer à La Fontaine. Je ne m'étonne pas qu'on ait souvent rapproché ces deux écrivains; je ne m'étonne pas que La Fontaine ait été si bien compris par Mme de Sévigné. Quoique fort différents l'un de l'autre, ils ont dû tous deux à des mérites analogues leur supériorité incontestée, chacun dans son domaine, et cette sorte de popularité particulière et toute française qui s'attache à leur nom. L'un et l'autre a déployé dans un genre qui ne comporte pas les compositions étendues une merveilleuse souplesse, une infinie variété de tons et de couleurs. L'un et l'autre a cette faculté rare : sentir d'un sentiment vif et prompt l'impression des choses, et la rendre toute fraîche, toute sensible comme dans la réalité même, par un petit nombre de traits légers, rapides, expressifs et vrais. Quelques mots leur suffisent : tout est dit, tout est vu, tout est vivant. « Elle anime tout ce qu'elle touche, » a dit de Mme de Sévigné M. Sainte-Beuve, qui la compare en cela à La Fontaine et à Montaigne. Et puisque le nom de La Fontaine revient toujours à propos de Mme de Sévigné, ne peut-on pas appliquer encore aux lettres de celle-ci ce qu'elle-même disait des *Fables* : « Tout cela est peint. »

Cette faculté de tout faire vivre, de tout peindre, mais avec une mobilité perpétuelle dans le sentiment et dans le ton, sans effort, sans travail, d'une main légère et prompte qui n'appuie jamais, d'une plume qui « trotte » et court « la bride sur le cou »; tel est l'art, j'allais dire la magie de Mme de Sévigné. De là, dans son style, comme a dit encore l'éminent critique que je citais tout à l'heure, « ce don des images les plus familières et les plus soudaines, cette vivacité d'éclairs, cette veine d'imagination perpétuelle », qui crée une langue à part dans la langue de tous, langue inimitable de richesse expressive et de coloris. De là, quand elle raconte, cette animation du récit qui le transforme en un tableau, disons mieux, en une scène pathétique ou plaisante, en une *action* dont les péripéties se succèdent rapidement devant nous, dont les personnages agissent, respirent, palpitent sous nos yeux. En faut-il des exemples, messieurs? Je n'ai d'autre embarras que celui de choisir. Je ne lirai qu'une page, et je la cite de préférence, quoiqu'elle soit fort connue, parce qu'on peut y prendre pour ainsi dire sur le fait cette faculté que possède Mme de Sévigné de se présenter vivement les choses et de les représenter de même à autrui.

« Les acteurs étaient les marquis de [illegible] qui était chez Lamoignon, Monsieur de Tréguier, Monsieur de Coislin, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens [illegible] qui surprenait [illegible] le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, les [illegible]

donc ce livre si distingué dans son esprit. Despréaux ne voulut pas le lui dire. Corbinelli se joint au jésuite et conjure Despréaux de nommer ce livre, afin de le lire toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! monsieur, vous l'avez » lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, un *cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez ; eh bien, morbleu ! c'est » Pascal. — Pascal ! dit le Père tout rouge, tout étonné ; Pas- » cal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, reprit » Despréaux, le faux ! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est ini- » mitable ; on vient de le traduire en trois langues. » — Le Père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » — Despréaux s'échauffe et, criant comme un fou : « Quoi ! mon Père, nierez- » vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de » ses livres qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu ? » Oserez-vous dire que cela est faux ? — Monsieur, dit le Père » en fureur, il faut distinguer... — Distinguer, dit Despréaux, » distinguer, morbleu ! distinguer, distinguer si nous som- » mes obligés d'aimer Dieu ! » Et prenant Corbinelli par le bras, il s'enfuit au bout de la chambre ; puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie, qui était demeurée dans la salle où l'on mange. Ici finit l'histoire, le rideau tombe (1). »

Qui ne croirait qu'au moment où Mme de Sévigné écrivait cette page, elle sortait de chez Lamoignon, qu'elle venait d'assister à cette scène, qu'elle en avait encore l'impression toute récente ? Eh bien ! non, Messieurs, Mme de Sévigné n'avait pas même vu ce qu'elle raconte. La lettre est datée des Rochers ; c'était par une lettre de Corbinelli que Mme de Sévigné avait appris ce qui s'était passé chez Lamoignon. Je ne regrette pas beaucoup que la plupart des lettres de Corbinelli n'aient pas été conservées : celles qui restent sont lourdes, entortillées, pédantes, et, quoique rares, elles me paraissent bien assez nombreuses pour nous consoler de la perte des autres. Mais je voudrais avoir, j'en conviens, cette lettre où Corbinelli mandait à Mme de Sévigné cette plaisante querelle ; je voudrais pouvoir mesurer ce que Mme de Sévigné y ajoute de verve, de mouvement, de vie, et je suis sûr que la relation de Corbinelli, qui assistait à la scène, serait bien pâle auprès du récit de Mme de Sévigné, qui n'y assistait pas. Ou plutôt je me trompe, messieurs : elle y assiste quand elle la raconte ; elle la voit par l'imagination ; elle voit Despréaux qui d'abord s'amuse, puis se fâche peut-être ensuite pour tout de bon ; elle le voit qui saisit le bras du jésuite, qui se contient à peine, qui éclate enfin, qui court comme un forcené ; elle voit le jésuite et son sourire amer, et son air d'abord provocateur, puis piqué, puis furieux ; elle les entend crier à tue-tête ; elle est là, vous dis-je, elle suit toute la scène, elle en rit de bon cœur, et nous en rions encore !

Essayerai-je de faire passer sous vos yeux tous ces autres mérites charmants de Mme de Sévigné, toute cette abondance des dons les plus enchanteurs, qui a fait dire d'elle à une femme digne de la louer (2), « qu'elle représentait mieux que toute autre, dans ce qu'ils ont de meilleur et de plus aimable, son sexe et son pays » ; cette grâce, sans rien de mièvre ni de langoureux, mais alerte, vive, toujours unie à la verve et à la force, union rare qui est le signe de la parfaite santé de l'esprit ; ce tour qui, sans bizarrerie ni recherche, donne du prix aux moindres choses et rend originales les plus ordinaires ; cet enjouement que les auteurs des divers portraits de Mme de Sévigné ont tous remarqué en elle, et dont Mme de la Fayette disait à Mme de Sévigné elle-même : « La joie est l'état naturel de votre esprit ; » cette source intarissable de bonne plaisanterie, tantôt jaillissant en mille éclairs de franche gaieté, tantôt prenant la forme de l'ironie fine et qui se dérobe ; ce sérieux caché souvent sous ces plaisanteries mêmes, ou qui les interrompt pour jeter au travers une pensée chrétienne, une réflexion mélancolique et attristée ; ce goût de la solitude et de la nature, que Mme de Sévigné éprouve plus vivement que la plupart de ses contemporains, quand elle va chercher, par exemple, dans la jolie abbaye de Livry, « ces petits commencements de bruits et d'air du printemps, ces premiers chants des mésanges, des fauvettes et des roitelets », ou qu'elle se plaît à contempler « tout le triomphe du mois de mai » ; cette sensibilité si facilement émue et tout de suite éloquente, soit que le procès de Fouquet lui fasse connaître toutes les angoisses d'une amitié rendue plus vive encore par le malheur, soit qu'à la mort de Turenne son admiration et la douleur publique lui arrachent des accents d'un pathétique que Mascaron ni Fléchier n'égaleront, soit enfin que, pour satisfaire le perpétuel et pressant besoin de son âme, elle s'abandonne aux épanchements de l'amour maternel et que sur ce thème, par lui-même si touchant, elle exécute, pour ainsi dire, mais avec son cœur bien plus qu'avec son esprit, les variations sans nombre du regret, de l'attente, de la sollicitude inquiète, de la louange flatteuse, du doux reproche, de la reconnaissance, de la plainte, de la tendresse et de la passion !

Telle est celle dont nous nous entretiendrons ensemble, messieurs, et à qui nous demanderons de nous conduire à travers la société de son temps. M. Sainte-Beuve, parlant du livre de M. Walckenaër, ce biographe de Mme de Sévigné si curieux, si érudit, mais d'une érudition un peu diffuse et exubérante, le représente très-spirituellement comme un second d'Hacqueville, « vraiment un peu étendu dans ses soins, » ainsi que Mme de Sévigné le disait du premier, qui nous promènerait dans Versailles, Mme de Sévigné au bras, mais en s'arrêtant à chaque personne qu'il rencontre, car il connaît tout le monde, si bien que Mme de Sévigné finirait par lui dire doucement : « Mais, *les d'Hacqueville*, à ce train-là, nous n'en sortirons jamais ! » Je n'ai pas assez de science, messieurs, pour mériter l'honneur d'être comparé *aux d'Hacqueville* ; mais je tâcherai du moins d'éviter aussi le léger reproche que les d'Hacqueville peuvent quelquefois encourir en me rangeant autant que possible sous la conduite de Mme de Sévigné elle-même et en lui laissant souvent la parole.

Il m'a semblé que c'était pour moi une bonne fortune que de pouvoir vous proposer un si aimable guide, et j'ai cru, s'il faut vous découvrir tous mes calculs, que je risquerais moins de vous fatiguer en si bonne et si gracieuse compagnie. On raconte que Mme de Maintenon, à l'époque où elle n'était encore que Mme Scarron, recevait souvent à dîner, dans la maison du spirituel cul-de-jatte des personnes de la société la plus distinguée, mais ne leur faisait servir que des

(1) Lettre du 15 janvier 1690.

(2) Mme Tastu, *Éloge de Mme de Sévigné*, qui a obtenu le prix d'éloquence à l'Académie française.

dîners très-modestes comme sa fortune, et où les parts même étaient quelquefois un peu exiguës. Mme Scarron avait tant d'esprit, contait si bien, que ses convives oubliaient la frugalité du repas, et il arrivait parfois que son maître d'hôtel se penchait à son oreille et lui disait tout bas : « Madame, encore une histoire ; le rôt nous manque. » J'aime à pouvoir faire au besoin comme le maître d'hôtel de Mme Scarron, messieurs, et vous ne m'en voudrez pas si, moi aussi, je me retourne quelquefois vers l'aimable femme, bien supérieure encore à Mme de Maintenon, et qui sera pour quelques mois la maîtresse de céans, si je m'approche d'elle pour lui dire : Madame, encore une histoire, encore un de ces traits piquants, une de ces anecdotes pleines de sel, une de ces lettres étincelantes qui assaisonnent si agréablement les entretiens, et qui feraient un régal du plus modeste repas !

Une dernière considération m'a engagé à choisir le sujet pour lequel je sollicite votre bienveillante attention : c'est que ce sujet nous transporte en plein XVIIe siècle. Or, sans parler d'études personnelles qui m'ont plus particulièrement familiarisé avec le XVIIe siècle, je crois, messieurs, qu'à un point de vue plus élevé, il est souverainement utile et opportun de nous consacrer à l'étude attentive des grandes époques de notre littérature, qui sont aussi les belles époques de notre histoire. On a reproché à notre pays d'ignorer ses voisins, et le reproche s'est trouvé trop bien justifié ; mais un malheur plus grand pour une nation que d'ignorer les autres, ce serait de s'oublier elle-même, d'oublier les caractères essentiels de son génie, d'oublier les lois qui ont présidé à son développement et les conditions de son antique grandeur. C'est pourquoi il est bon que chacun de nous, dans la sphère de ses modestes études, se rende compte des causes qui ont assuré à notre nation la supériorité de l'esprit, la principale, messieurs, et qui tôt ou tard entraîne toutes les autres ; il est bon que chacun connaisse, comprenne de mieux en mieux les chefs-d'œuvre où l'esprit français a trouvé sa plus fidèle et sa plus complète expression. J'ajoute que l'étude des grandes époques classiques n'est pas épuisée comme on l'imagine trop souvent : d'abord parce qu'en croyant les connaître, souvent on les connaît mal ; parce qu'on a sur elles bien des demi-lumières et des préjugés qu'il faut dissiper, et puis parce que c'est leur privilége d'être inépuisables et d'offrir sans cesse un intérêt nouveau.

Mme de Sévigné (c'est par un mot d'elle que je veux finir), parvenue à un âge voisin de la vieillesse, pendant son dernier séjour aux Rochers, en 1690, se plaisait à relire, écrivait-elle à sa fille, « de certaines choses qui lui paraissaient toutes nouvelles ». C'étaient, par exemple, « les belles oraisons funèbres de Monsieur de Meaux, de M. Fléchier, de M. Mascaron, de Bourdaloue ». « Ce sont, ajoute-t-elle, de chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : Oh ! cela est vieux ! non, cela n'est point vieux ; cela est divin (1). » Eh bien, Messieurs, [illegible] quelqu'un d'entre vous, au sujet de Mme de Sévigné et du XVIIe siècle, était tenté de dire : Oh ! cela est vieux, permettez-moi de lui répondre, en modifiant un peu le mot que je viens de citer : Non, cela n'est point vieux, cela est français.

[illegible]

(1) Lettre du 11 janvier 1690.

SORBONNE

ÉLOQUENCE GRECQUE

COURS DE M. EGGER

de l'Institut

Leçon d'ouverture. — Des documents qui ont servi aux historiens grecs.

Messieurs,

Le long exercice de la parole publique, qui dure pour moi depuis plus de trente ans, vous le savez, dans cette chaire, ne me défend pas de quelque émotion chaque fois que j'y remonte au début de notre année scolaire, et cette émotion s'augmente aujourd'hui de celle qu'excite la discussion naguère ouverte devant nos législateurs sur l'enseignement des Facultés, sur les concurrences qu'on lui prépare, sur les développements et les améliorations qu'il a le droit d'attendre pour y faire pleinement honneur ; c'est là au moins pour nous tous un puissant mobile d'émulation (car j'écarte volontiers toute prévision inquiète et mesquine, toute pensée qui ne viserait pas à l'intérêt suprême de la science française, de l'honneur français) ; c'est un encouragement à redoubler de zèle et d'efforts pour rester à la hauteur de nos devoirs.

Mais à ces préoccupations bien naturelles chez un professeur de notre vieille Faculté des lettres, il s'en joint une que chaque année renouvelle, au début de nos cours. Ces premières leçons amènent d'ordinaire dans notre auditoire beaucoup d'esprits sympathiques et curieux qui, pour des raisons diverses, ne pourront pas nous prêter une attention, une assiduité soutenue, et qui demandent à une leçon d'ouverture le programme développé du cours entier, l'exposition anticipée des idées qui en seront la conclusion. A vrai dire, un tel résumé serait mieux fait pour la leçon de clôture ; car, si bien préparé que soit le professeur à sa tâche annuelle, il n'est pas de sujet qu'on ne possède mieux après l'avoir longuement traité devant le public et dont on ne soit plus capable alors de présenter un sommaire exact et substantiel. Néanmoins, messieurs, rien n'est plus juste que de satisfaire aujourd'hui à l'usage et aux convenances. Je vais donc de bon cœur et sans plus longues excuses remplir le devoir dont votre empressement me fait un plaisir.

Le programme du cours d'*éloquence grecque*, tel que vous l'avez lu sur l'affiche, contraste peut-être à vos yeux avec le titre nouveau de cette chaire, titre librement consenti avec l'autorité et avec mon collègue M. Girard. Des textes officiels, des recueils de lettres, des listes de magistrats, de prêtres, de vainqueurs dans les jeux publics, ne semblent guère la matière d'une étude sur les [illegible] de la Grèce ancienne, et pourtant j'ai la confiance, que j'espère bien vous [illegible] mon enseignement en vous [illegible] [illegible] Thucydide, Xénophon, Polybe, et les documents [illegible] sous la main pour écrire leurs histoires.

Si [illegible] purement classiques [illegible] quelques-unes des histoires modernes de la Grèce ancienne, par exemple

celle de M. Grote, celle de M. Duruy, ou bien celle que vient d'achever, en cinq gros volumes, le recteur actuel de l'Université d'Athènes, M. Paparrigopoulos, vous remarquerez dans celles-ci une variété de faits, une abondance singulièrement instructive de renseignements sur les mœurs et les institutions, un tableau plus complet de la vie du peuple grec ; dans les premières, bien des lacunes, bien des obscurités, tranchons le mot, une sorte d'indigence relative. La même différence se fait déjà sentir entre les récits de Plutarque et ceux de Thucydide. La société athénienne revit plus brillamment encore, et avec une plus complète vérité, chez le biographe de Cimon, de Périclès, de Nicias et d'Alcibiade, que dans les austères tableaux de l'annaliste qui a écrit la *Guerre du Péloponèse*. Or, d'où vient cette différence ? Elle vient de plusieurs causes principales que je veux vous faire comprendre. D'abord, il y a dans l'antiquité deux principales familles d'historiens : les historiens érudits, compilateurs de faits et de documents, et les historiens orateurs et philosophes, et de ces deux familles, la seconde nous est seule connue par des œuvres considérables, les unes, aujourd'hui intactes, comme celles d'Hérodote et de Thucydide ; les autres, incomplètes, mais encore appréciables dans l'état de ruine où les ont réduites les ravages du temps et de la barbarie. Les compilations, au contraire, les recueils de faits et de documents, les livres spéciaux sur les inventions, sur les arts et l'industrie, sur les mœurs et les institutions, ont presque entièrement péri, et il n'en reste que des débris, nombreux sans doute, mais informes. Certes, c'est beaucoup pour nous que d'avoir conservé des écrits comme ceux des trois historiens classiques du siècle de Périclès. C'est une belle et noble chose que l'histoire racontée par de tels hommes. En général, les souvenirs de la vie des peuples ne passent pas sans profit pour la postérité par le génie et par le cœur d'un Thucydide ou d'un Tacite : il y a dans ce que j'appellerais volontiers le foyer d'une grande âme je ne sais quelle force qui concentre les rayons de la vérité ; il y a dans le talent d'un écrivain supérieur un art puissant pour la faire reluire à nos yeux et pour la fixer dans notre esprit en traits ineffaçables. Dans leur enthousiasme patriotique ou dans leur sévérité chagrine, les jugements de Tite-Live ou ceux de Tacite me frappent d'une sorte de déférence dont je n'aime pas à me défendre pour me livrer contre eux aux enquêtes d'une critique scrupuleuse. Ce qu'ils ont admiré, je l'admire avec eux ; ce qu'ils ont maudit, je ne puis croire qu'ils l'aient maudit sans raison. Serait-ce, par hasard, que l'historien d'Agricola s'accorderait avec son ami Pline, avec Suétone, avec Juvénal, pour flétrir la mémoire d'un despote tel que Domitien ?

Mais tout en gardant un juste respect pour ces courageux interprètes de la conscience humaine en révolte contre le vice et le crime couronnés, tout en appréciant l'art incomparable de ces grands peintres, on doit reconnaître qu'ils ont le plus souvent conçu leur œuvre sur un plan un peu artificiel, qu'ils n'y ont pas réservé assez de place pour maint détail dont nous aurions aujourd'hui besoin pour comprendre bien leurs récits ; enfin, qu'ils ont écrit pour une postérité uniquement grecque et romaine, et qu'ils n'ont pu prévoir toutes ces nations de langues et de génies divers qui s'intéresseraient un jour à l'histoire d'Athènes et de Rome. Quand Thucydide ou Xénophon nous jettent au milieu des débats d'une délibération populaire, ils ne songent pas à l'éclairer en nous expliquant le jeu des institutions d'Athènes, les règles de son droit public, le nom et la fonction spéciale de chacun de ses magistrats. Quand ils décrivent une bataille, c'est le plus souvent à des lecteurs hellènes qu'ils s'adressent, à des lecteurs familiers avec la description des lieux, avec la forme et l'armure des galères, autant de choses que le temps a fort obscurcies pour nous. La *Guerre du Péloponèse* fut composée pour être un « monument à toujours », selon la forte expression de l'auteur ; mais qu'était-ce que *toujours* pour un contemporain de Périclès, et jusqu'où s'étendait son regard hors du monde hellénique, hors des horizons de la Méditerranée ?

Voilà pourquoi, messieurs, les historiens modernes de la Grèce ancienne ne se bornent pas et ne sauraient se borner à traduire et à remanier les récits des narrateurs anciens. Voilà pourquoi ils veulent les compléter et quelquefois les corriger à l'aide de tous les débris de l'histoire épars dans les compilations techniques, épars aussi sous le sol de l'orient d'où les retire, à notre grand profit, le travail incessant des voyageurs antiquaires.

Les fragments de l'érudition historique des Grecs, de ces livres modestes où s'étaient amassés tant de précieux documents, et qui formaient jadis une si riche collection dans les bibliothèques d'Athènes, de Pergame, d'Alexandrie et de Rome, ils sont, vous le savez, pour la plupart réunis dans de savants recueils où nous pouvons puiser tout à l'aise (1) ; les monuments épigraphiques, quoique fort signalés à l'attention depuis un demi-siècle, sont moins connus, et c'est dans cet ordre surtout que je voudrais vous faire apprécier tout l'intérêt qui s'attache pour nous au contrôle des narrateurs anciens par les documents originaux dont ils ont pu jadis se servir.

Et d'abord, messieurs, même à côté des plus exactes analyses d'un historien, le texte du document qu'il avait sous les yeux garde toujours, ce me semble, une saveur particulière. Tite-Live a résumé fort exactement le décret du sénat romain contre les Bacchanales ; mais cette page de son histoire semble ne nous rendre que plus intéressant le vieux texte sur bronze de ce sénatus-consulte tel qu'on le voit au musée de Vienne. Rien ne remplace, pour les curieux et les amateurs de la vérité historique, ce cachet d'une absolue authenticité. Or, les inscriptions antiques qui sont par milliers parvenues jusqu'à nous offrent, presque sans exception, des originaux. Tandis qu'entre le plus ancien manuscrit de Thucydide et l'autographe de cet historien, il y a peut-être la main de vingt copistes successifs, il n'y a pas un seul intermédiaire entre nous et l'ouvrier qui, sous les yeux de l'autorité publique, gravait, il y a deux mille ans, sur telle plaque aujourd'hui conservée dans notre musée du Louvre, la liste des soldats athéniens morts en 458 avant l'ère chrétienne, ou le compte des emprunts faits au trésor du Parthénon pendant la guerre du Péloponèse. Aussi, en présence de ces vénérables monuments, vous n'échappez pas, messieurs, au sentiment d'une sorte de pieux respect : c'est là plus que le souvenir, c'est presque le contact des hommes et des choses de l'antiquité.

L'imprimerie est devenue un merveilleux instrument pour

(1) Voy. surtout les *Fragmenta historicorum græcorum*, dont la réunion forme 5 volumes dans la Bibliothèque grecque-latine de Firmin Didot.

perpétuer les documents historiques. Mais l'industrie des peuples anciens avait déjà pourvu à cette noble ambition en consacrant l'usage de graver sur le bronze ou sur la pierre tout document officiel, depuis les plus humbles contrats entre particuliers jusqu'aux traités d'alliance entre deux peuples et aux lois d'un Solon. Les tables de bronze, quoique trop sensibles à mainte action chimique, trop faciles, d'ailleurs, à transformer pour d'autres usages, ont souvent conservé jusqu'à nous les textes qu'on y avait gravés. La pierre et le marbre ont encore mieux résisté aux atteintes des hommes et du temps, et il est vraiment remarquable qu'elles nous rendent aujourd'hui, et souvent presque intactes, des centaines de pièces qui sans cela seraient perdues pour l'histoire, où elles viennent chaque jour reprendre leur place, quelquefois une place d'honneur. Tels sont, par exemple, les quatre ou cinq cents actes d'affranchissement relevés sur les murs du temple d'Apollon, à Delphes, par MM. Foucart et Wescher. Pas un seul auteur ancien ne nous laissait même soupçonner ces sortes d'affranchissements d'esclaves sous la forme d'une vente au dieu de Delphes. Le fait, si honorable pour la civilisation ancienne, nous est révélé par la découverte de ces archives à la fois religieuses et civiles; il nous est exposé avec le même détail que pourrait être tel chapitre de la coutume de Normandie ou du Vermandois, d'après les registres d'un vieux tabellion (1). L'institution athénienne de l'*éphébie*, à peine constatée jusqu'ici par quelques témoignages épars chez les auteurs, se déroule aujourd'hui devant nous sur des *stèles* récemment découvertes à Athènes, et dont quelques-unes nous offrent des pages entières : ce sont des listes d'éphèbes, des décrets en l'honneur de cette jeunesse qui se partageait, pendant deux années, entre les exercices du corps et ceux de l'esprit; des décrets aussi en l'honneur de ses chefs et de ses maîtres. On y trouve la mention inattendue de maint usage qui rappelle ceux de notre temps; par exemple, on y voit particulièrement louée l'assiduité régulière aux leçons du professeur de philosophie, le don fait par les éphèbes de livres destinés sans doute à la bibliothèque de l'établissement où s'achevait cette éducation vraiment patriotique (2). A lire Polybe et ses navrantes descriptions du dépeuplement des villes grecques et de leur abaissement moral sous l'envahissante domination des armes romaines, on pourrait croire à une décadence irrémédiable de cette noble nation. Athènes du moins ne s'abandonnait pas et elle luttait contre la mauvaise fortune de la Grèce : on le voit avec bonheur sur ces monuments qui sont en partie contemporains de Polybe.

Mais, messieurs, pour remonter plus haut et nous renfermer dans le siècle classique par excellence, celui de Périclès, j'ai ici sous les yeux le recueil des inscriptions attiques antérieures à l'archontat d'Euclide, c'est-à-dire à l'an 403 avant l'ère chrétienne, époque mémorable où Athènes, rendue à la liberté par Thrasybule, revisa ses vieilles lois, en fit faire de nouvelles copies, en y consacrant l'usage de l'orthographe ionienne (1). Il y a là plus de cinq cents textes, la plupart, hélas! ou très-courts ou très-mutilés, mais qui pourtant éclairent d'une vive lumière les récits des annalistes athéniens, souvent leur apportent des compléments fort considérables. J'ouvre le livre presque au hasard. Voici la liste des tributs que payaient à l'orgueilleuse république deux cent trente-neuf cités dont le titre d'*alliance* cachait une oppression souvent rigoureuse. Les historiens et les géographes ne nous en faisaient pas connaître la moitié. Le chiffre de chaque annuité est inscrit à côté du nom de la cité tributaire. C'étaient là les sommes qui venaient s'accumuler dans le trésor du Parthénon, et c'est de là qu'elles se répandaient, par les soins des *hellénotamies*, ou trésoriers publics de la Grèce, tantôt pour payer les dépenses militaires, tantôt pour fournir aux constructions des édifices dont la ville de Minerve ne cessait de s'embellir, même au milieu d'une guerre désastreuse. Vous avez dans ces registres de marbre le commentaire authentique des trop courtes pages de Thucydide sur l'état des finances athéniennes au moment où s'ouvrit la grande lutte avec le Péloponèse. Comment les Athéniens procédaient dans leurs emprunts et dans leurs restitutions au trésor de Minerve et des autres dieux, vous le verrez, quelques pages plus haut, par des actes comme ceux dont je vous signalais tout à l'heure le texte original parmi les marbres grecs archaïques de notre musée national.

Mais ce que Thucydide nous laisse à peine deviner par quelques rapides allusions dans un discours de Périclès ou d'Alcibiade, c'est l'inépuisable fécondité du génie des arts durant cette période de luttes sanglantes (2). J'en relève un témoignage bien éloquent parmi les inscriptions attiques de cette période. Sur des plaques de marbre retrouvées près de l'Acropole nous sont parvenus des comptes datés de l'an 410 (c'est-à-dire de l'année où fut représenté l'*Oreste* d'Euripide), comptes relatifs à la construction de cet admirable temple d'Erechthée dont les restes, reproduits par d'exacts moulages, ornent une des salles du Louvre et la salle centrale de notre École des beaux-arts : ce sont là encore des fragments, mais où le détail des dépenses, qui suit de jour en jour et presque d'heure en heure les travaux des architectes, des artistes et des moindres manœuvres, nous présente une saisissante image de leur activité. Je ne crois pas que nos entrepreneurs aient jamais poussé plus loin l'exactitude et presque la minutie. On y voit mentionnés jusqu'aux prix des planchettes et du papier sur lequel ces comptes étaient écrits. On se croirait sur les chantiers où tant d'industries et de talents de tout ordre concourent à l'œuvre commune : ici les constructeurs des échafaudages qui serviront aux peintres (car la peinture, on le sait mieux que jamais, après tant de découvertes, avait sa part dans cette riche ornementation), les goujats qui leur montaient le pot à couleur, les modeleurs qui préparaient pour le sculpteur les maquettes de statues ou autres ornements, les scieurs et les appareilleurs, les marchands de matériaux divers, par exemple Adonis (un Syrien sans doute), « demeurant à Melite », chez qui étaient achetées des feuilles

(1) *Inscriptions recueillies à Delphes et publiées pour la première fois* par Wescher et Foucart. Paris, 1863. — P. Foucart, *Mémoire sur l'affranchissement des esclaves par forme de vente à un dieu*. — Paris, 1867.

(2) Le recueil le plus complet des inscriptions éphébiques, avec d'amples commentaires, va être prochainement publié en deux volumes par M. A. Dumont, directeur de notre École archéologique de Rome.

(1) *Corpus inscriptionum Atticarum* [illegible] *Berolinensis*. Vol. I. [illegible] *Athenis adiecit*. Ad. Kirchhoff. Berlin, 1873, in-folio.

(2) On retrouvera quelques vues [illegible] dans une leçon de M. [illegible], qui a publié le *Rétablissement du temple de Minerve à Athènes* du 22 octobre 1870.

d'or; là, des travailleurs d'un ordre plus relevé, « Antiphane, qui a fait le char et le jeune homme, et les deux chevaux qu'on attèle »; — « Iasos, qui a sculpté la femme devant laquelle la jeune fille est prosternée », et vingt autres artistes de ce genre. Même soin se remarque dans les fragments d'un autre compte relatif à l'érection de deux statues de bronze : achats de plomb, d'étain, d'airain, du bois et du charbon pour la fonte, salaire des ouvriers, rien n'est omis. Quand Plutarque nous montre Périclès se justifiant de prodiguer les richesses de l'État et des particuliers par une habile politique qui multipliait les services de l'art et de l'industrie pour intéresser des milliers d'étrangers et de citoyens au maintien de la paix et de l'ordre public, il semble que le biographe eût parcouru dans les archives d'Athènes tous ces registres dont les marbres ne nous ont transmis que des feuillets détachés et mutilés. Souvent on accuse les Athéniens de légèreté dans leur conduite, d'inconstance dans leurs discours; dans la gestion au moins de leurs finances avouons qu'il est difficile de trouver un peuple plus scrupuleux, plus ingénieux à multiplier les chiffres, à varier les contrôles, à se garantir contre la mauvaise foi ou la négligence des fonctionnaires de tout ordre qui maniaient les deniers de l'État. L'or et l'argent monnayés du trésor public n'étaient pas seuls soumis à une sévère surveillance. Les objets d'art déposés, la plupart à titre d'offrande, dans un des sanctuaires du Parthénon, étaient, chaque année, inventoriés avec soin par les trésoriers en charges, qui les transmettaient sous cette garantie à leurs successeurs. Il nous reste beaucoup de ces inventaires, aussi importants pour l'histoire de l'art que comme témoignage des règles suivies pour la conservation de ce riche musée.

Si de telles pages nous font pénétrer dans tous les recoins de l'administration athénienne, les épitaphes, soit en vers, soit en prose, nous apportent, malgré leur brièveté ordinaire, d'utiles renseignements sur les mœurs et les sentiments religieux des contemporains de Socrate. Ainsi la croyance à l'immortalité de l'âme, qui s'exprime si timidement à la fin de l'éloge funèbre que Thucydide a mis dans la bouche de Périclès, trouve une expression plus franche dans ce vers d'une épitaphe élégiaque à l'honneur des soldats morts devant Potidée :

« L'éther (ou : le ciel) reçoit leur âme, et la terre leur corps. »

Non moins ou même plus touchant est le distique ou une jeune fille, nommée Phrasicléa, s'adresse en ces termes au passant :

« ..... Toujours je m'appellerai vierge,
Puisque, au lieu de l'hymen, les dieux m'ont assuré ce nom. »

C'est la plainte même d'Antigone dans le monologue éloquent que lui prête le génie de Sophocle.

Permettez-moi, messieurs, de descendre encore d'un degré dans cette recherche des plus humbles documents de l'histoire. Mais pour finir et pour éviter des digressions et des longueurs dans un sujet qui m'est depuis longtemps familier, je vous lirai simplement quelques pages que je puis appeler inédites, puisqu'elles ont paru, il y a cinq jours à peine, dans le dernier cahier du *Journal des savants;* j'y ferai d'ailleurs quelques retranchements utiles, pour ne pas abuser de votre attention.

« On a souvent remarqué ce qui pourrait s'appeler la coquetterie des Grecs dans le choix de leurs noms propres et l'heureuse facilité de cette langue à former des noms d'hommes ou de femmes exprimant une idée noble, un sens religieux ou patriotique. La seule table des noms d'hommes et de femmes dans le volume de M. Kirchhoff est, à cet égard, déjà fort intéressante. Sur quinze cents noms ou environ qu'elle renferme, on en compterait à peine cinquante qui attestent une origine barbare ou qui renferment sous une forme hellénique des idées basses et vulgaires. Quelques-uns ont une physionomie étrangère; mais ce sont presque tous des noms d'artisans, de simples ouvriers domiciliés à Athènes.

. . . . . .

Σύνφερμος, d'une apparence plus grecque, se divise facilement en deux mots, mais dans le premier seul, la préposition σύν, nous est connue; Ἄδιμος, rapproché d'Ἀδείμαντος, s'explique sans peine par l'α privatif et la racine δι ou δει, signifiant *crainte*, c'est donc « l'homme sans crainte » ou « le brave » : nous voilà en plein hellénisme. Μηχανίων semble un sobriquet, originaire de μηχανή, *machine*. Κύδων paraît se rattacher de même à κύδος, et Πίθων à πίθος, comme nom d'artisan. D'autres désignent par dérision quelque défaut physique : la couleur de la peau, la calvitie, la respiration pénible, la couleur des cheveux, la petite taille, etc. Αἰσχρέας, Αἰσχίνης, Αἴσχρων, Αἰσχύλος, Αἰσχυλίων, Αἰσχυλίδης, s'expliquent et s'excusent par le sens physique (*tache*) que renferme leur primitif commun αἶσχος. Νόθαρχος (le chef des bâtards) et Ὑβρίδημος (l'insulteur du peuple) sont bien étranges, avec leur signification injurieuse et malheureusement peu contestable. Mais ces vilains noms, on peut en être sûr, ne se perpétuaient pas dans les familles. Grâce à la constitution de l'état civil chez les Athéniens, le père était toujours libre de donner à ses enfants le nom qu'il lui plaisait, et il ne pouvait lui plaire de maintenir dans sa famille un sobriquet désagréable, le souvenir d'un vice ou d'un déshonneur. La scène des *Nuées* d'Aristophane est bien connue où le père du jeune *Phidippide* expose par quel compromis entre sa noble mère et son père, simple bourgeois campagnard, l'enfant reçut le nom qui, grâce à une habile et difficile alliance de mots, rappelle en même temps l'épargne et la passion coûteuse des chevaux. Ainsi s'effaçaient dans les familles athéniennes, dès la seconde génération, les souvenirs de la précédente, quand ils avaient quelque chose de pénible ou de honteux, quelque laideur morale ou autre. Le Nicomaque contre qui Lysias a écrit un discours, était, dit l'orateur, un fils d'esclave; probablement son père ne portait pas ce beau nom de Νικόμαχος (victorieux dans les batailles); mais une fois affranchi, il n'avait eu garde de perpétuer sur le front de son enfant ce stigmate de la servitude. Dans le même discours nous trouvons un *Tisamenos* (le vengeur), fils de *Méchanion* (le constructeur); l'intention du père anoblissant son fils est ici manifeste. Ainsi s'explique la prédominance des beaux noms dans l'*onomasticon* athénien. Voyez, par exemple, dans notre musée du Louvre, sur les marbres dits de Nointel, cette liste de trois cents soldats que la République avait perdus, en 458 avant l'ère chrétienne, dans des combats glorieux : ce sont presque tous des mots faits pour flatter la vanité de ceux qui les ont reçus : Καλλικράτης (qui a beauté unie à la force), Ἀριστοκλείδης (gloire suprême), Τιμόδημος (l'honneur du peuple), Διόδωρος et Ἀπολλόδωρος (présent de Jupiter et d'Apollon), Δημόνικος (victoire du peuple), Ἁγνόδημος (sainteté du peuple), Φιλέταιρος (le bon camarade), Πολύξενος (le riche en hôtes), etc. C'est là un trait notable des mœurs athé-

niennes; on y reconnait bien le peuple qui a porté si loin la délicatesse et les raffinements du goût dans tous les arts et l'esprit. La population de l'Attique n'était sans doute pas autochthone, comme elle prétendait l'être, au sens rigoureux de ce mot; mais ces *Javanas* de race aryenne, ces Ἴονες, en devenant les Athéniens, avaient développé en eux-mêmes et cultivé par une éducation savamment patriotique des dons qui font d'eux le peuple le plus merveilleux de l'antiquité pour exprimer le beau par tous les moyens dont disposent le langage, la plastique et le dessin : ils s'étaient faits le peuple artiste par excellence, et cette originalité, quelle qu'en soit la cause primordiale et mystérieuse, vaut plus encore à nos yeux que l'*autochthonie* dont ils étaient si fiers.

» Quant au trait particulier que nous venons de faire ressortir, il acquiert un surcroît d'intérêt si nous comparons les usages athéniens avec ceux des Romains et des peuples latins de l'Occident, héritiers, en cela comme en beaucoup d'autres choses, de Rome plutôt que de la Grèce. La transmission nécessaire du nom paternel aux enfants d'une même famille, si elle est pour l'état civil, pour les droits et les devoirs qui s'y rattachent, une précieuse garantie d'ordre public, a l'inconvénient de perpétuer dans les familles, malgré le progrès des mœurs, bien des noms sales et ridicules :

Manserunt hodieque manent vestigia ruris,

encore *ruris* est-il ici un euphémisme. A combien de formalités est soumise la moindre correction dans l'état civil d'un Français, et à combien de ruses ne recourent pas les familles pour détruire ou dissimuler ces vices originels, en éludant les exigences de la loi ! Les noms de baptême et les noms de terre, sans compter les titres de noblesse, n'y sont qu'un remède insuffisant. L'Hellène en prenait plus à son aise : il pouvait librement éliminer tous les souvenirs de la barbarie ou de la grossièreté primitive et se donner l'orgueilleux plaisir de glorifier sa généreuse race jusque par le nom qu'il transmettait à ses enfants. »

Vous voyez, messieurs, que de simples noms recueillis jusque sur les cippes funèbres peuvent par leur rapprochement devenir pour l'historien antiquaire le sujet d'intéressantes observations : c'est là, si l'on veut, la poussière de l'histoire, mais elle vaut bien qu'on y relève çà et là des parcelles du plus précieux métal. Rien n'est à dédaigner dans l'héritage d'un peuple qui a produit tant de grands hommes, sur un sol où il est peu de ruines qui ne rappellent au philosophe et à l'homme de goût quelque souvenir noble ou gracieux.

[illegible]

ACADÉMIE DE BERLIN

[illegible] (1)

M. MOMMSEN

Leibniz et les Académies

Ma première pensée en consacrant ici, à cette date, quelques paroles à celui qui fut le fondateur intellectuel de notre Académie, est de rappeler les devoirs austères que nous a imposés notre illustre prédécesseur. La gloire du père n'est pas seulement un honneur pour le fils, mais un fardeau parfois bien lourd, et notre Académie doit se souvenir toujours, mais surtout en cet anniversaire, qu'elle a reçu de Leibniz un legs de gloire, mais aussi l'héritage d'un grand devoir à remplir, — devoir auquel elle ne saurait manquer sans compromettre cette gloire même.

Que de fois on a dit que Leibniz était à lui seul une académie ! et cependant cet éloge incomparable n'enferme pas encore tous ses mérites. Il est vrai que s'il vivait parmi nous, nous ne saurions pas dans laquelle de nos deux classes nous l'appellerions à siéger ; dans l'une on le rangerait aussi bien parmi les philologues que parmi les historiens ; dans l'autre, il appartiendrait à la section des sciences naturelles aussi bien qu'à celle des mathématiques. Parmi les sciences qui sont considérées comme pratiques, et qui à ce titre n'ont point accès dans notre Académie, il faut ajouter la jurisprudence. La rigueur imposante du droit romain, la force avec laquelle l'idée y domine et dirige le fait a exercé sur Leibniz une influence considérable, et contribué peut-être, dans une mesure plus grande qu'on ne croit, à lui imprimer ce tour philosophique et mathématique à la fois qui lui est particulier.

L'énergie et l'activité de Leibniz se sont étendues plus loin encore : à côté du savant il y avait en lui l'homme d'Etat, et l'on ne saurait dire exactement quel fut celui des deux qui dépensa le plus de temps et d'efforts. Sans doute son activité politique nous paraît parfois étrange, et plutôt celle d'un *dilettante* ; mais c'est là un reproche qui s'adresse plutôt à l'époque et à la nation qu'à l'homme même. L'époque de Leibniz était, comme la nôtre, remplie de guerres franco-allemandes, et durant des années il a accumulé les combinaisons et les efforts pour amener entre les deux grands peuples en proie à une lutte qui lui paraissait déplorable, une entente qui les eût rapprochés contre l'ennemi héréditaire du christianisme. L'aigle du Saint-Empire romain aurait repoussé le Croissant sur le Danube, la France promené son drapeau à Athènes et au Caire, et la paix universelle serait née de cette double victoire, pour la chrétienté tout entière. Aux Chambres de réunion de Louis XIV il opposait la conquête de l'Egypte, et dans l'âge mûr il écrivait encore : « *La conquête d'une belle et grande partie de la terre habitée vaudrait mieux que les misérables chicanes du côté des Pays-Bas et du Rhin pour quelques villes ou bailliages.* » Dans une pièce de vers qu'il adressa au pape Alexandre VIII, dont il espérait la médiation entre l'empereur d'Allemagne et le roi de France, il apostrophe celui-ci :

Quid longe diversis ibis, pervique fatigas
Concilio [illegible] tuo ?
Quanto pars mundi est, ubi se tua gloria versat !
An Tibi pro Nilo Sarcyed Illus erunt ? »

« Pourquoi manquer ton but et user ta puissance en de chétives poursuites ? Ce n'est qu'un coin du monde où tu promènes ta gloire. Prends-tu donc la Seer et l'Ill pour le Nil ? »

On ne saurait sans doute s'étonner de la réponse quelque peu tiède qui arriva de Paris à ces projets aussi fantastiques que pénétrés de patriotisme en faveur de la Hollande et du Palatinat : « Vous savez que les projets d'une guerre sérieuse ont cessé d'être à la mode depuis [illegible] » L'opinion quelque peu transcendentale sur la valeur effective des quelques villes

(1) Voyez le discours prononcé dans la même séance par M. Du Bois-Reymond, dans la *Revue scientifique* du 28 novembre.

ou bailliages, c'est-à-dire de l'Alsace, de la Lorraine et de la Flandre, est également passée de mode. Mais s'il n'est point probable que les académiciens d'aujourd'hui aient de pareils projets parmi leurs péchés de jeunesse, ils reconnaîtront, ainsi que tous les hommes capables d'un jugement sérieux, que chez Leibniz ces utopies sont la preuve d'une incomparable élévation d'esprit. Toutes ses pensées, toute sa vie étaient dévouées aux intérêts généraux de l'humanité et de l'État ; comme savant et comme homme il s'est toujours montré citoyen, il a toujours tourné à la pratique ses découvertes scientifiques, et il a toujours fait profiter la science de ses expériences pratiques. Il a ressenti dans son cœur et réalisé en son esprit, plus qu'aucun autre mortel, l'union étroite qui rapproche toutes les activités humaines. — Mais à cette époque, entre la guerre de Trente ans et celle de Sept ans, comment un Allemand pouvait-il se sentir citoyen sans être un philistin ou un rêveur, sinon l'un et l'autre à la fois? Leibniz a certainement rêvé; mais quelle portée de regard et d'espérance chez cet homme qui a vécu, en savant de cour, auprès de principicules allemands! Et que de fond dans ces rêves sur l'Égypte, « la Hollande de l'Orient », comme il l'appelait, dont l'importance à venir ne serait surpassée, croyait-il, que par celle de l'isthme d'Amérique, lorsque son jour arriverait! C'est encore, à l'heure qu'il est, une tradition en France, — traitée de *fable*, il est vrai, — que Bonaparte a tiré son plan d'expédition en Égypte des projets du philosophe allemand, et il est aujourd'hui encore plus d'un homme d'État du continent qui envierait à Leibniz ses vues sur la Méditerranée et la France.

Tel est l'homme dont le nom est notre drapeau et dont nous célébrons tous les ans la mémoire, comme celle de Frédéric II. Ce nom, avons-nous le droit de l'invoquer? ne devons-nous pas craindre de rappeler que l'Académie des sciences de Berlin remonte à Leibniz?

On a souvent dit que les sociétés savantes sont en décadence ; et c'est une opinion assez répandue qu'elles peuvent avoir leur utilité au début de la science, comme les corporations à l'origine de l'industrie, mais qu'elles sont devenues inutiles, sinon nuisibles, depuis l'émancipation du travail scientifique. Il y a dans ce reproche une part de vérité, mais une part seulement, et il serait imprudent d'en vouloir tirer les conséquences pratiques. Aussi réclamons-nous l'indulgence pour les académies, et nous allons dire pourquoi.

Parmi les raisons qui rendaient naguères les académies si utiles, il en est, il est vrai, qu'on ne saurait plus invoquer. L'époque où la typographie allemande avait besoin du patronage des académies est presque aussi éloignée de nous que celle où l'Académie publiait le calendrier royal de Prusse. Le développement de la littérature a donc amoindri l'importance des publications académiques, D'ailleurs la science encyclopédique s'efface de plus en plus devant les sciences spéciales. Il fut un temps où l'on regardait avec raison l'académie comme le théâtre sur lequel devait naturellement se produire la discussion générale des nouvelles idées scientifiques ; cette opinion n'est plus fondée. Dans toutes les branches de la littérature, les écrits spéciaux, les Revues spéciales surtout, occupent aujourd'hui le premier rang. Nous n'en sommes plus à l'époque où la publication d'un volume des *Philosophical Transactions* ou des *Acta eruditorum* était un événement, et c'est fort heureux. Maintenant la science a répandu sa semence, et tous les rameaux de l'arbre ont leur développement propre, indépendant, oublieux de la racine commune d'où est partie la séve qui les féconde. Mais ce caractère spécial, exclusif, de la science moderne, contient, à côté de grands avantages, un danger considérable. L'exemple de Leibniz est on ne peut plus instructif pour nous faire mesurer combien le monde est étroit et chétif aux yeux de celui qui n'y voit que des écrivains grecs et latins, ou des couches de terrains, ou des problèmes de mathématiques. L'institution des académies est un remède à ce mal : elles rappellent à l'individu que son cercle n'est pas un cercle, mais une corde de circonférence. Quiconque connaît les universités allemandes avouera que les études scientifiques reposent sur une base plus solide dans celles où quelque société savante forme un centre autour duquel se groupent les chercheurs. Si l'on veut venir en aide aux universités allemandes — autant que la chose est encore possible, — loin de supprimer les sociétés savantes où elles existent, on rattachera plutôt aux grandes universités des institutions académiques, sur le modèle du moins de celles de Gœttingue et de Leipzig.

Mais la véritable mission de notre Académie, de l'académie de Leibniz et Frédéric, de l'académie de l'empire allemand, je vais dire ce qu'elle est, et si aucun de nous n'a le droit de se nommer à côté de Leibniz, tous ensemble du moins, si nous agissons en cet esprit, nous pouvons nous proclamer ses fils.

Toute recherche scientifique repose sur le concours, la collaboration de divers individus, et si la loi de la division du travail est en toutes matières un des problèmes les plus ardus, la difficulté en apparaît surtout dans le domaine le plus élevé de tous et le plus libre, celui du travail scientifique. L'entêtement des savants est proverbial et légitime, car s'il n'y a point de tradition ni de croyance pour le savant, s'il a le droit de tout mettre en doute jusqu'à ce qu'il soit convaincu par l'évidence personnelle, cette liberté absolue d'opinion implique l'indépendance dans l'hypothèse et le droit de persister dans l'erreur. Lorsqu'un but pratique et immédiat, l'enseignement surtout, met des bornes à cette indépendance du savant, elle est gênante, mais, somme toute, tolérable ; dans la science pure, elle a produit des pertes de temps désastreuses. Considérez, par exemple, l'étude des manuscrits, ce fondement de la philologie et de l'histoire. Rien ne semble plus indiqué que d'établir pour les grandes bibliothèques un catalogue général de tous les documents anciens et importants, réparti en divisions rationnelles, composé sur un plan unique, et de compléter ce catalogue par des additions successives. Ces admirables bénédictins du XVIIe siècle étaient, à cet égard, dans la bonne voie, et des efforts poursuivis pendant des années eussent sans contredit atteint ce but, autant que se peut atteindre un but scientifique. Non-seulement ce catalogue n'existe pas, mais il n'y a pas encore de bibliothèque importante, à l'exception de celle de Florence, qui possède un catalogue vraiment pratique. Il en résulte que chaque chercheur doit au hasard de savoir où sont les manuscrits nécessaires à son travail, à moins que — ce qui est fort rare — quelque travailleur dévoué n'entreprenne de parcourir l'Europe entière par amour de Justin ou de Priscien et de jeter son filet après cet unique poisson dans chaque baie, dans les moindres lacs. Le plus souvent ce dévouement n'est pas possible, et il faut compter sur le hasard. — Il en est de même d'autres branches. L'association est le seul remède à ce ver rongeur qui épuise la science, car elle est l'organisation du travail et la

concentration des forces individuelles. Ce serait de l'injustice et de l'ingratitude que de taire les grands services qu'elle a rendus. Dans des cercles restreints, les sociétés savantes produisent des résultats étonnants, témoins ces associations aujourd'hui si nombreuses formées pour étudier l'histoire et les antiquités d'une ville ou d'une province. Dans des sphères même plus étendues, l'association s'est montrée féconde. On n'oubliera jamais les services rendus par l'Association pour l'histoire d'Allemagne, par l'Institut archéologique de Rome. L'une, directement issue de la renaissance politique de l'Allemagne, est devenue le modèle d'institutions analogues fondées par la Belgique, l'Angleterre et l'Italie ; l'Institut de Rome, international à l'origine, n'en a pas moins toujours justifié le nom que lui donne la population de Rome : «l'Institut des *Prussiani* », et il vient d'être placé au premier rang parmi les institutions scientifiques qu'entretient l'empire allemand.

Mais l'association ne suffit pas aux besoins de la science. La science réclame de grands sacrifices, et comme elle appartient à la nation, la nation seule peut lui donner les ressources dont elle a besoin. Pour d'autres raisons encore l'association est insuffisante : elle n'offre pas la garantie nécessaire aux grandes entreprises, je veux dire la certitude de se régénérer elle-même, en cas de décadence. Ce n'est point par un pur hasard que des deux associations privées dont je viens de parler, l'une est placée, sur son désir, depuis des années, sous la tutelle de notre Académie, et qu'il est question de faire subir à l'autre une transformation analogue. Il y a là un indice et comme une leçon pour l'avenir.

Toutes les entreprises scientifiques qui passent les forces de l'individu et des associations viables, et surtout l'accumulation des matériaux nécessaires à la science, incombent à l'Etat ; il doit s'acquitter de cette tâche suivant les ressources d'argent et d'hommes dont il dispose. Or, à cette fin, il lui faut un intermédiaire, et l'organe de cette médiation, c'est l'académie. Elle trouvera, le plus souvent dans son sein même, les chercheurs nécessaires.

Elle connaîtra ses bornes et ne croira pas devoir supprimer ni pouvoir provoquer l'initiative scientifique, mais elle trouvera des travailleurs dévoués qui fraieront la voie au génie et prépareront ses découvertes. Elle sera la protectrice des jeunes talents, l'interprète des savants qui ne sont pas encore connus et méritent de l'être. Travaillons en ce sens, et nous travaillerons dans l'esprit de Leibniz. Lorsqu'il eut fait sa plus grande découverte, celle du calcul différentiel, il la publia longtemps avant d'en avoir développé tous les corollaires autant qu'il l'eût voulu. « Je songeais bien plus, dit-il à ce sujet, à l'intérêt général qu'à ma gloire, que j'eusse servie peut-être en ne publiant point ma méthode. Mais il m'est doux de voir, même en d'autres jardins, les fruits de la semence que j'ai répandue. » Il nous montre, par son exemple, la route à suivre. Le travail de chacun de nous est notre propriété personnelle, mais comme académiciens nous devons nous efforcer de répandre une semence qui fructifiera dans d'autres jardins, nous devons diriger, féconder, aider le travail scientifique, montrer la voie à ceux qui doutent et leur assurer, au moins, leur procurer les ressources nécessaires.

Travailler dans cet esprit, ce sera faire [illegible] allemande. Je me trompe peut-être, mais il me semble que les entreprises considérables qui passent les limites d'une seule nation, n'ont réussi jusqu'à présent qu'en Allemagne, et que notre Académie peut en revendiquer une bonne part. Pour les inscriptions, Niebuhr et Böckh ont fondé une tradition vivace dans l'Institut de Rome. Le même esprit se fait jour dans les travaux astronomiques. Si le gouvernement a jugé bon d'augmenter les ressources qu'il nous accorde pour l'accroissement de la science, il a du même coup augmenté nos devoirs, celui surtout dont je parle. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur la difficulté de notre tâche. Il n'est guère probable, je l'ai dit déjà, que nous puissions compter, en ce domaine, sur le concours des Anglais, des Français, des Italiens ; l'universalité dans la science n'est point familière à ces peuples, et l'Allemagne, en ceci comme toujours et partout, est réduite à ses propres forces. Mais nous pouvons compter sur le concours actif de notre gouvernement, qui n'ignore point que les ressources qu'il nous confie directement ne peuvent que nous permettre de susciter et de former des chercheurs auxquels l'État pourra confier sans scrupule de grandes entreprises.

L'ancien grief contre le gouvernement, le reproche que nous lui adressions de sacrifier l'idéal au réel, n'était point légitime ; les grands événements des dernières années ont convaincu les savants eux-mêmes que le gouvernement avait de bonnes raisons pour s'occuper, des années durant, d'intérêts tout politiques. Mais il n'en est pas moins vrai que la science allemande a souffert de cette préférence ; les institutions et les personnes ont subi de dures atteintes, des aspirations naguère ardentes sont brisées, des germes pleins de promesses sont en souffrance, et plus d'un rameau s'étiole. Les hommes qui nous gouvernent le savent : les victimes des grandes victoires de l'Allemagne, ce n'est pas seulement dans les champs de Gravelotte et de Kœniggrætz qu'il les faut chercher; la science allemande a, elle aussi, ses martyrs. Il faudra aujourd'hui des milliers de francs là où des centaines eussent suffi naguère ; on n'épargne jamais rien à différer les dépenses nécessaires. Mais nous ne désespérons pas. La science allemande n'est pas ce qu'elle était, mais elle est encore capable de vie et d'avenir. — Notre gouvernement, que toute l'Europe nous envie et qui brille aujourd'hui de toute sa gloire, — n'a pas de soin plus pressant que d'entretenir et de fortifier les sources de la grandeur de l'Allemagne. Notre tâche est difficile, mais nous pouvons et nous voulons développer la science allemande, et si nous le faisons, nous aurons le droit de nous appeler les disciples fidèles du grand Leibniz.

CAUSERIE LITTERAIRE

Jeudi dernier, [illegible] M. Camille Rousset introduisait M. Mezières, l'histoire politique et administrative [illegible] à l'histoire littéraire. Il y a en effet [illegible] d'un [illegible] de plus [illegible] M. Saint-Marc Girardin, qui [illegible] à mille sujets, [illegible] leur tour [illegible] questions, et [illegible] prendre beaucoup [illegible]

différents travaux de M. Mézières une occasion de parler de Shakespeare, de Pétrarque, de Goethe : il en a naturellement usé.

La figure de M. Saint-Marc Girardin ressort bien nettement dans le discours de M. Mézières ; les ombres ne sont qu'indiquées, car il y a les convenances académiques à respecter, mais elles le sont suffisamment. Oui, c'est bien lui, tel qu'il était, homme d'esprit, professeur écouté et content de l'être, journaliste heureux du succès de chaque article, libéral sans intempérance, conservateur sans exagération, enclin à fronder, mais aimant en somme l'autorité, apôtre du bon sens, prédicateur d'une bonne morale bourgeoise. Même tempérament, équilibre aussi justement pondéré quand il s'agit de littérature. Ni classique, ni romantique ; ami du vrai et du naturel, et par dessus tout de la valeur morale de toute œuvre qu'il juge. Le voilà bien, renvoyant les mélancoliques, les pleurards, les désespérés, à l'étude paternelle ou au comptoir héréditaire, les mariant à la fille du commerçant d'en face, et leur donnant rendez-vous dans trois ans, sûr de les revoir pères de famille joyeux et maris engraissés. C'est bien là son bon sens sceptique, si défiant de tous les piéges et les évitant. Par quel paradoxe s'est-il jamais laissé séduire ? Il n'a cru ni à la vertu des bons villageois, et s'est raillé de l'idylle ; ni à l'amour platonique, et a dit aux platonisants : Fuyez loin l'un de l'autre, par prudence, ou allez vite à la mairie, ce qui ne sera pas la précaution inutile. Il n'a pas voulu admettre non plus qu'une seule vertu pût absoudre de tous les vices, et à Lucrèce Borgia, qui se vantait d'être une bonne mère, il a répondu : Tu n'es qu'une adultère et une empoisonneuse.

Après avoir montré M. Saint-Marc Girardin dans son cours de littérature dramatique, l'orateur l'a cherché dans ses études sur La Fontaine et sur Rousseau. Je n'ai pas le loisir de le suivre ; mais je veux dire du moins combien ses appréciations personnelles ont intéressé l'auditoire. Je ne suis pas aussi assuré que lui que la lecture de la *Nouvelle Héloïse* mène au christianisme ; je ne crois pas non plus que Rousseau ait toujours protesté ouvertement quand on prêchait devant lui le matérialisme (il y a dans les mémoires de Mme d'Épinay un passage qui nous montre Rousseau se taisant, tandis que Saint-Lambert, l'athée, lance ses blasphèmes ordinaires) ; — mais ce sont des détails, et nous ne différerions que du plus au moins. Sur l'homme politique et le journaliste, l'étude a été plus brève, et il m'a semblé y noter quelque embarras. M. Mézières a fait une impression profonde quand il a représenté avec émotion M. Saint-Marc Girardin forcé de mettre sa signature au bas du traité de paix qui enlevait à la France deux provinces. M. Mézières avait rappelé au début de son discours qu'il était de Metz, et qu'en l'appelant dans son sein l'Académie avait voulu montré à la Lorraine que les frontières littéraires n'avaient pas été déplacées.

M. Rousset a été plus explicite sur la question politique. M. Guizot et M. Saint-Marc Girardin ont été ses parrains à l'Académie, et la royauté constitutionnelle est par conséquent pour lui l'idéal suprême. La Révolution devient avec lui la tourmente révolutionnaire ; il craint à chaque moment de voir la société ébranlée sur ses bases ; hors le système anglais, point de salut. Il loue fort M. Saint-Marc Girardin d'avoir été libéral sous Charles X, et vivement conservateur une fois qu'il a eu une place sous Louis-Philippe. Je ne partage pas les sentiments politiques de M. Rousset, mais je reconnais qu'il les a exprimés avec la plus entière franchise. Sur les questions littéraires, il a dit de jolies choses, mais sans assez d'ordre et un peu au hasard. On sentait que l'historien venait d'aborder assez récemment ces sujets d'étude et pour la circonstance. Discours agréable en somme, et improvisation assez heureuse d'un homme d'esprit.

M. Rousset, qui vient de souhaiter la bienvenue à M. Mézières, devait également, dans quelques semaines, faire les honneurs de l'Académie à M. Alexandre Dumas fils. Il s'est récusé. Et pourquoi ? Il n'est pas, paraît-il, au courant du théâtre contemporain. Mme Aubray ne lui a jamais été présentée ; il ne sait pas de quelle femme de Claude il s'agit : est-ce Messaline ou Agrippine ? Il a vainement cherché dans l'histoire la princesse Georges ; il ne connaît que de réputation la dame aux Camélias. Que M. Dumas s'y résigne d'avance : il rencontrera un certain nombre de ses confrères en immortalité pour qui ses héros et ses héroïnes seront également des inconnus. Il aurait écrit de longues dissertations sur la famille des Arsacides, personne à l'Académie n'avouerait qu'il les ignore : mais des drames, des comédies qui ont passionné l'opinion publique, qu'est-ce que cela ? De la littérature facile !

M. D. Nisard a lancé contre la littérature facile un violent manifeste, il y a de cela quarante ans et plus. Il le réimprime aujourd'hui en tête d'un nouveau volume composé de vieux articles (1). Tout cela manque d'actualité. Ainsi, portrait de Victor Hugo en 1836, de Lamartine en 1837. Depuis ces temps reculés, les figures se sont accentuées, modifiées, nous voudrions un jugement définitif. De telles études présentent de l'intérêt pour les curieux seuls ; mais M. Nisard n'a jamais travaillé pour la foule, il ne songe qu'aux délicats. Comme Joachim du Bellay, il dirait volontiers :

> Arrière, arrière, ô méchant populaire !
> Dieu, que je hais ce sot peuple ignorant !

Depuis longtemps il officie dans une petite église où le gros troupeau des vulgaires fidèles n'afflue pas ; il met son orgueil à n'être compris que d'une élite aristocratique ; il fait fi de la popularité, cette gloire en gros sous : la monnaie est pourtant quelquefois bien commode. Peut-être a-t-il parfois éprouvé quelques regrets de voir qu'on n'essayait pas de forcer les portes qu'il affectait de tenir à peine entr'ouvertes. Tout en dédaignant ceux vers qui allait la foule, peut-être a-t-il eu, un instant, un seul instant, un mouvement, un seul mouvement de jalousie secrète. Qui le saura ? A cela, il n'y aurait pas de honte d'ailleurs. Les plus honnêtes femmes se disent bien parfois quand leur salon est déserté pour certains boudoirs : Eh ! mon Dieu, si j'avais voulu, moi aussi ! — Je me trompe sans doute ; mais enfin, il me semble surprendre dans son attitude dédaigneuse je ne sais quel air d'ennui secret, un peu d'humeur morose, je ne dis pas — notez-le bien — de regret. Confesserai-je cependant le petit travail auquel se livrait mon imagination, tandis que je relisais ce fameux manifeste qui fit tant de bruit en ce temps-là ? Prenez que c'est un pur roman qu'elle s'amusait à construire, et c'en est un, en effet.

(1) *Portraits et études d'histoire littéraires*, par D. Nisard, de l'Académie française. — Paris, 1874, Michel Lévy frères.

Je lisais donc ce manifeste spirituel, taquin, malin, narquois, amusant, quelquefois violent, brutal même à certains endroits, mais, à tout prendre, bon enfant, d'allure dégagée et de ton leste plutôt que distingué. J'y trouvais la plupart des défauts attaqués par l'auteur. En somme, c'était un manifeste facile contre la littérature facile. Je songeais en même temps à certain roman, péché de jeunesse dont M. Nisard n'aime pas à s'entendre rappeler le titre, et, sur cela, je me demandais jusqu'à quel point les coups donnés et reçus par l'auteur en cette lutte mémorable n'avaient pas influé sur sa vocation définitive. Ne s'était-il pas trouvé, après la bataille, plus engagé qu'il ne l'avait supposé d'abord? Repoussé par le camp où sa fronde avait lancé des pierres meurtrières, attiré par le camp opposé, ne s'était-il pas vu, un peu malgré lui, enrôlé, lui polémiste alerte et gai, parmi les critiques sérieux et graves? N'était-il pas, dès lors, classé à tout jamais? Oui, désormais la littérature facile lui était interdite, interdit le chemin banal : il ne pouvait plus suivre que les sentiers escarpés ni vivre que sur les hauteurs. Après avoir dit des choses si désagréables à l'homme de lettres, il ne lui était plus permis d'être que gentilhomme de lettres. Condamnation sans espérance ni recours! La littérature difficile à vie, la distinction à perpétuité!

Assurément il n'en a pas coûté beaucoup à cet esprit naturellement réservé, délicat, aristocratique, dont les premières effervescences n'étaient que les bouillonnements de la jeunesse. La pénitence a été douce, comme dit la veille chanson populaire. Ce que je veux expliquer simplement, c'est la persistance et le parti pris dans l'attitude. Un personnage américain, dans les *Femmes fortes* de Sardou, se répète à chaque moment : « N'oublions pas que nous sommes des pionniers! » M. Nisard s'est répété de même : « N'oublions pas que nous sommes distingués! » Journaliste et critique, il a semblé dire au public : « Ne me confondez pas avec les folliculaires à trois sous la ligne! » Professeur, il a dit : « N'allez pas me prendre, au moins, pour un monsieur en *us*, un régent de college! » Historien de la littérature, il a crié assez haut : « Je ne m'occupe que des écrivains qui en valent la peine, des poëtes de haut vol, des auteurs de bonne compagnie! » Sénateur de l'empire, il a voulu que son zèle discret ne fût pas confondu avec les gros dévouements bruyants et brillants. Il avait peur de tout ce qui était commun, vulgaire, mal porté.

Cette horreur du banal, ce besoin de prendre une position à part, fait le mérite des études qu'il publie aujourd'hui, et en même temps le trop grand souci qu'il a eu de lui, selon moi, le défaut de ses marques. A force de vouloir saisir ce qui ne sent pas le grand public, le critique [illegible] le fin, le délicat, et ne dit pas toujours le [illegible]. Prenez, par exemple, les pages discrètes qui sont consacrées à M. Saint-Marc Girardin, qui [illegible] la place [illegible] du moraliste [illegible]. Il [illegible] que ces [illegible] du professeur contient de l'effet qu'il produit, [illegible] ce que vous vous attendez à voir [illegible] traits ne sont pas au moins indiqués, le portrait ne sera pas ressemblant. Eh bien! non, M. Nisard [illegible] cette physionomie [illegible] cela, chacun l'a pu voir. Il ne veut noter, lui, que ce qui ne frappe pas tout le monde, et alors il se perd dans des considérations d'un ordre très-élevé sur le moraliste qui a l'esprit de son temps et le moraliste qui a l'esprit de tous les temps. Ce qu'il dit, tout le monde certes ne le trouverait pas, et il ne l'eût pas trouvé, lui tout le premier, s'il n'avait pas songé à se peindre un peu lui-même en esquissant la figure de M. Saint-Marc Girardin. Les délicats apprécient ces théories délicates, tout en regrettant d'avoir une esquisse à côté plutôt qu'un portrait fidèle. Le gros du public ne voit qu'une chose, c'est que ce n'est pas là le Saint-Marc Girardin qu'il a connu. Une reproduction exacte de la figure, voilà ce qu'il voulait trouver plutôt que des thèses ingénieuses, mais tirées :

> Et le moindre grain de mil
> Pesant bien mieux son affaire.

Ne voulant dire que les choses que tout le monde ne dirait pas, M. Nisard tient en outre à les dire autrement que tout le monde. Non qu'il charge son style d'ornements : il est trop distingué pour s'endimancher jamais; il cherche, au contraire l'élégance dans la simplicité; il veut être et il est, en effet, attique. Cette simplicité élégante, le gros du public n'en comprend pas très-bien le mérite. Les gens de goût en sont seuls frappés, et encore y trouvent-ils quelques traces d'affectation. Je parle des gens de goût d'aujourd'hui et non de ceux de 1835, pour qui M. Nisard écrivait les articles qu'il publie de nouveau aujourd'hui. Depuis quarante ans le goût public s'est singulièrement modifié. En fait de style, on préfère ce qui est plus uni et plus naturel. Peut-être même y a-t-il exagération en ce sens. Pour ma part, j'ai bien peur que l'on n'arrive à une insouciance fâcheuse de la forme; tel qui prenait la peine d'écrire il y a dix ans, laisse aujourd'hui courir sa plume et malheureusement n'en est pas moins goûté. Quoi qu'il en soit, le style de M. Nisard est pour nous trop délicat, trop raffiné, trop distingué peut-être. Sainte-Beuve, qui avait senti le goût public, se modifiait, avait pris une seconde manière plus aisée et plus unie; il s'était rapproché de la mode du jour. M. Nisard n'y a jamais consenti. Il nous faut donc en le lisant faire un double effort, et pour pénétrer toute la finesse de la pensée, et pour apprécier toute la délicatesse de la forme. Cela demande à être savouré et non lu en courant; on n'en sent tout le prix et l'on n'en goûte tout le charme qu'à cette condition. C'est alors un plaisir très-distingué. Dirai-je qu'il ne va pas sans quelque fatigue, comme celui que vous éprouvez à entendre de la musique savante? Ajouterai-je encore que, quelque plaisir qu'on trouve à lire ces pages, on s'arrête au besoin sans regret? On ne se sent pas, en effet, emporté par un courant rapide. Le mouvement et la chaleur manquent à tout cet atticisme.

J'ai cherché à expliquer comment le talent si délicat, si [illegible] de M. Nisard [illegible] qu'il pouvait attendre, le seul qu'il soit permis d'ambitionner à la littérature difficile. Le suffrage discret des délicats vaut bien après tout le gros fracas de la popularité. M. Nisard, en écrivant [illegible] qui [illegible] en sont d'agréables anneve[illegible]

[illegible]

(1) Paris, [illegible]

à toutes les précédentes. Le texte de Pascal a été restitué conformément aux manuscrits ; les œuvres de Vauvenargues ont été accrues presque du double ; pour La Bruyère et La Rochefoucauld, on s'est aidé des éditions les plus récentes et les plus recommandées. Ajoutez à cela des tables analytiques très-complètes et grâce auxquelles on peut quelquefois, sur un même sujet, comparer l'opinion des quatre moralistes. Ajoutez encore quatre notices de Sainte-Beuve tirées de ses *Portraits* ou de ses *Causeries*. L'intention et l'exécution sont excellentes.

L'*Histoire du costume en France* (1) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par le savant professeur de l'École des Chartes, M. Jules Quicherat, est une œuvre intéressante à bien des titres. La première partie, qui traite naturellement de la période la plus reculée, sera d'une grande utilité pour les artistes. Ils ont maintenant le manuel qui leur manquait et, grâce aux nombreuses gravures, des modèles exacts. Pour l'historien, il y trouvera de curieux documents sur les arts, l'industrie, le commerce et enfin les mœurs de chaque époque. En voyant comment chaque siècle s'habillait, on voit ce qu'il a dû être. Les grands fourreaux noirs, gais comme des linceuls, où s'emprisonnaient les dévotes du VIe siècle, et les transparentes tuniques de lin avec lesquelles se déshabillaient les merveilleuses du directoire, nous font sans peine pressentir deux sociétés toutes différentes. M. Quicherat ne s'interdit pas les excursions dans le domaine de la morale ; il cite les édits contre le luxe, les anathèmes des prédicateurs, les récriminations des poëtes. L'impression qui reste après cette vaste revue, c'est qu'à partir du XIIe siècle, les Français et les Françaises donnent dans la gandinerie, et que, relativement, nous sommes aujourd'hui d'une simplicité laconienne.

Le théâtre de l'Odéon tient un fort agréable succès avec la *Maîtresse légitime*. Ne vous laissez pas effrayer par ce titre prétentieux qui semble indiquer une thèse sociale ou antisociale, si mieux vous aimez. Non, grâce à Dieu, M. Louis Davyl ne démontre rien, Je lui aurais même reproché de ne pas s'occuper assez de la donnée première si elle était plus neuve et plus intéressante. La gaieté et le charme de l'ouvrage nouveau sont dans les détails semés à profusion autour de l'action principale. Elle s'y trouve un peu étouffée sans doute ; mais le mal n'est pas grand. Le Desgenais de la pièce a assez d'esprit et beaucoup de bonne humeur ; le ménage Coupry, accouplement d'une muse dijonnaise et d'un Prud'homme de la rue des Bourdonnais, provoque un éclat de rire continu. Je ne sais si l'on a dit à l'auteur que l'action secondaire, qui heureusement tient autant de place que la principale et aboutit au mariage de Desgenais, rappelle à s'y méprendre *Ceinture dorée* d'Émile Augier. C'est identiquement la même situation. Seulement l'honnête homme d'Émile Augier n'acceptait la main de la jeune fille qu'une fois le père ruiné. Ici Desgenais crie pendant quatre actes contre l'argent mal gagné, pour recevoir finalement en dot de l'argent volé. — C'est à lui qu'on l'a volé, dira-t-il. — A lui et à d'autres ; et quand même ce serait à lui seul ? Je ferais bien encore quelques chicanes à M. Louis Davyl. Mais il en est des comédies comme de certaines figures : peu importe l'irrégularité de tel ou tel trait ; si elles ont la beauté du diable, c'est l'essentiel.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, 1875. Hachette et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Quel but s'est-il proposé ? Je parle de M. de Bismarck. Le chancelier de l'empire est trop puissant, trop redouté, pour que l'on puisse croire qu'il se fasse rien à Berlin contre sa volonté. Les étranges documents mis en lumière à l'occasion du procès d'Arnim n'auraient pas été livrés à la publicité, s'il ne l'eût ordonné ou permis. Comme, d'autre part, ce politique avisé a l'habitude de savoir ce qu'il fait et de ne rien faire sans de bonnes raisons, il faut admettre qu'il a jugé utile la publication de ces pièces originairement destinées à rester secrètes. Dans quel intérêt a-t-il cru devoir nous faire cette injure, et quel profit en attend-il ?

Qu'il n'ait recherché qu'une vaine satisfaction d'amour-propre, et qu'il nous ait humiliés pour le seul plaisir de nous humilier, il n'y a pas à cela grande apparence. Nous nous sommes un peu consolés de nos défaites et de nos misères en maudissant nos vainqueurs. Mais c'est là une vengeance de vaincus, et surtout une vengeance toute française. Nous avons, dans notre pays, besoin de décharger notre bile, et nous laissons volontiers nos colères les plus légitimes se dépenser et s'user en paroles et en cris. Les Allemands sont plus pratiques et n'apprécient guère ces sortes de revanches et ces plaisirs d'imagination.

Assurément ils ne nous pardonneront pas de longtemps le mal qu'il nous ont fait, et ils nous haïssent de tout leur cœur. Mais ils sont gens à cuver et à mûrir leur haine en silence, jusqu'à ce que vienne le moment de lui donner une satisfaction réelle et positive. Je ne crois donc pas que M. de Bismarck ait cédé à la tentation de nous payer en un jour et avec usure tout ce qui a pu se dire et s'écrire en France, depuis quatre ans, de désobligeant pour son pays.

A-t-il voulu montrer sa force à l'Europe entière, et prouver une fois de plus qu'il est assez sûr de lui pour dédaigner les petits mystères et les petites cachoteries auxquels la diplomatie vulgaire attache tant de prix ? A-t-il mis son orgueil à révéler lui-même ses pensées et ses projets, et à écarter de sa propre main, par une sorte de bravade hautaine, tous les voiles et tous les nuages dont un homme d'État moins confiant dans sa propre puissance et dans sa propre habileté aurait cru devoir continuer à envelopper sa politique ?

Il est possible que M. de Bismarck ait simplement eu le dessein de mettre notre patience à une nouvelle épreuve. Il y a quelques mois, lors de l'envoi du *memorandum* espagnol, on a cru reconnaître dans la rédaction de ce document une inspiration étrangère. Il entre peut-être dans les vues du chancelier de l'empire de nous tâter ainsi de temps en temps, de nous harceler de ces coups d'épingle, afin de nous maintenir dans un état « psychologique » qui favorise, à un mo-

ment donné, ses combinaisons. Nous sommes, pour notre malheur, sujets aux emportements irréfléchis. On connaît en Allemagne et l'on a su exploiter déjà notre humeur inflammable. On peut y avoir intérêt à nous empêcher de nous remettre et de nous rasseoir tout à fait. On peut y souhaiter que nous compromettions un jour, par quelque coup de tête, la paix que nous avons payée si cher et dont nous avons si grand besoin. On peut, dans cette pensée charitable, se donner de propos délibéré le plaisir de nous piquer, de nous irriter, de nous exaspérer, à cette fin de nous trouver prêts à nous jeter tête baissée dans le premier panneau que l'on voudra nous tendre, lorsque l'heure fixée par la sagesse de M. le chancelier sera venue.

II

Certains journaux français ont eu la pensée patriotique de chercher dans la correspondance échangée entre l'ambassadeur d'Allemagne à Paris et son ministre des arguments et des armes pour leur parti. Les gens qui, depuis quatre ans, déversent l'outrage et la calomnie sur le grand citoyen qui a conduit si habilement nos affaires jusqu'au 24 mai, se sont félicités de se rencontrer avec M. d'Arnim dans un même sentiment de haine contre M. Thiers et de mépris pour notre pays. Il semblerait, à les en croire, que nous n'avons rien de mieux à faire que de prendre conseil de nos pires ennemis, et de nous donner au plus vite le gouvernement pour lequel M. l'ambassadeur d'Allemagne avait exprimé sa préférence. Quant à la république, M. d'Arnim a dit qu'elle n'était qu'un acheminement à la Commune. Il ne nous reste qu'à nous incliner au plus vite devant l'arrêt de cet étranger impartial et désintéressé.

A entendre les cris de joie et les chants de triomphe de ces bons Français, on aurait pu supposer au premier moment que la publication des *factums* de M. d'Arnim n'avait eu d'autre objet que de favoriser leurs prétentions et leurs intrigues. Les premières pièces parues semblaient écrites sous leur dictée. On y reconnaissait leurs mesquines rancunes contre les meilleurs serviteurs de notre pays, leur dédain pour tout ce qui n'est pas eux-mêmes et leur petite Église. Par malheur, les pièces qui suivirent montrèrent que l'Allemagne ne prend pas au succès de leurs manœuvres égoïstes autant d'intérêt qu'ils l'avaient cru. Elles montrèrent que ce n'est pas la république, mais la France que l'on hait de l'autre côté du Rhin; elles montrèrent que l'on y exècre également tous les Français, sans distinction d'opinion ni de couleur.

Personne n'est épargné dans cette cruelle correspondance; tous les partis, tous les chefs de parti y sont jugés, à leur tour, avec la plus malveillante sévérité. M. d'Arnim n'a eu qu'à écouter ce que nous disons de nous-mêmes et qu'à enregistrer notre propre témoignage pour être autorisé à nous envelopper tous dans un égal mépris.

Voilà le fruit de nos querelles et de ces polémiques impurieuses dont de prétendus conservateurs ont donné les premiers exemples. Vous répétez tous les jours et sur tous les tons que notre pays est profondément gangrené, et qu'il n'y reste plus rien d'honnête. Vous le déclarez incapable de se gouverner et de se laisser gouverner, vous prétendez que la masse des citoyens n'a que des appétits et des vices, et que le peuple français est un ramassis de malhonnêtes gens sans foi ni conscience, d'aventuriers, de déclassés, d'ennemis de la propriété et de la famille. Que vos candidats échouent dans une élection, vous vous vengez en représentant vos adversaires comme des hommes de désordre et vous invitez le gouvernement à jeter par les fenêtres les élus du suffrage universel. — Naturellement, les étrangers ne demandent pas mieux que de croire tout le mal que vous dites de vos adversaires, et celui que vos adversaires disent de vous par représailles. Ils nous jugent, sur notre propre aveu, indignes d'être libres et incapables de supporter aucune autorité. Ils s'habituent à nous considérer comme des ennemis de la paix européenne et à voir dans notre pays un foyer d'agitation et de révolution qu'il faut surveiller — et qu'il faudra peut-être éteindre.

III

Pour apprécier à leur juste valeur les jugements que porte l'ambassadeur d'Allemagne sur notre pays, il suffit de considérer les sources où il a puisé ses renseignements et les autorités qu'il allègue. C'est M. Bazaine, en 1872, qui déclare l'armée française corrompue jusqu'à la moelle! C'est l'homme de Metz et de Trianon qui se fait le juge de cette armée qu'il a trahie et déshonorée! M. d'Arnim recueille cet odieux propos et l'envoie tout chaud à Berlin. En croirons-nous M. Bazaine? Chaque fois qu'un étranger viendra ramasser chez nous, pour nous les rejeter à la face, des mensonges et des calomnies d'une provenance aussi suspecte, croirons-nous cet étranger? Des sottises que nous dédaignons dans les journaux français ont-elles acquis l'autorité qui leur manquait pour avoir été traduites en allemand par un ambassadeur?

C'est une action déloyale que d'invoquer dans nos querelles intérieures ces commérages diplomatiques. Ils ne prouvent rien que la malveillance des étrangers, qui épient et colportent tous les sots propos tombés de notre propre bouche, et la folie criminelle des hommes de parti qui fournissent à la malignité de nos ennemis un pareil aliment. Ce n'est pas sur de telles pièces que nous devons nous juger les uns les autres; nous n'avons rien à en tirer qu'une leçon de sagesse et de prudence et de tolérance réciproque.

Le seul parti que les révélations du procès de Berlin aient sérieusement compromis, c'est le parti bonapartiste. Il ne s'agit plus ici d'appréciations, mais de faits. Que M. de Bismarck croie l'empire plus capable qu'aucun autre gouvernement d'entretenir avec l'Allemagne des relations supportables, il n'y a encore rien à dire; cette opinion du chancelier n'est qu'une opinion aussi discutable que les prévisions pessimistes de M. d'Arnim sur l'avenir de la république. Mais il y a, dans une des lettres de l'ambassadeur à son ministre, une phrase d'une gravité exceptionnelle. Énumérant les titres des bonapartistes à la bienveillance du chancelier, M. d'Arnim dit textuellement : « Ils sont les seuls qui sollicitent ouvertement notre appui, tandis que les autres partis inscrivent tous le mot de *revanche* sur leur drapeau. » Il est ainsi avéré que le parti napoléonien ne s'est pas fait scrupule d'implorer la protection et l'assistance de notre ennemi contre nous-mêmes, et que le petit-neveu de Napoléon Ier rentrerait volontiers en France, comme un autre Louis XVIII, dans les fourgons prussiens. Cette famille dont le nom était jadis pour tant de Français synonyme de gloire

et de patriotisme, est désormais tombée dans la clientèle de l'empereur d'Allemagne. Napoléon IV consentirait à régner sur la France à titre de protégé et vassal de Guillaume. On est prêt, à Chislehurst, à toutes les bassesses, aux platitudes les plus déshonorantes, même à la trahison, pour remettre la main sur nous. Je ne l'aurais pas osé supposer.

Y***.

BIBLIOGRAPHIE

De quelques livres utiles

Je signalais dernièrement, à l'occasion de la rentrée des classes (1), une voie nouvelle où me semblaient entrer nos publications scolaires. Je constatais par quelques exemples frappants le caractère de plus en plus pratique des livres d'études qui se publient pour la jeunesse, et qui souvent parviennent en ses mains malgré l'opposition de la routine — décorée, en ceci comme ailleurs, du beau nom de tradition. Le mouvement dont je parlais se propage, il n'est point dû seulement à l'initiative de telle maison entreprenante parce qu'elle peut beaucoup oser; il est général, témoins les livres dont je vais dire un mot, que je ne choisis point à dessein et où règne le même esprit.

I

Le Ménage (2), de M. H. Fabre, ne rappelle en rien l'atticisme des *Économiques* de Xénophon; la tante Aurore, qui y entretient ses nièces de tous les sujets domestiques, des matières tinctoriales, du pétrole, du fromage de Roquefort, est, j'en ai peur, une vieille fille dénuée de grâce; mais quelle excellente ménagère ce doit être si sa pratique est d'accord avec sa théorie, si la science, comme le voulait Platon, est la vertu! Sauf le mot de *causerie*, un peu coquet peut-être pour ces entretiens qui ressemblent fort à des monologues, je ne vois rien à reprendre en ce volume. Les soixante-quinze leçons de tante Aurore, depuis la première sur le fil, jusqu'aux deux dernières sur le pot-au-feu, sont de tout point instructives et feraient les délices du bonhomme Chrysale. Ont-elles une autorité suffisante, la théorie du pot-au-feu est-elle exacte, la recette du café recommandable, c'est là une autre question, et j'éprouve le besoin de dire aux mères de famille, pour les rassurer, que M. Fabre est docteur ès sciences. Si ce titre ne leur est pas une garantie suffisante, qu'elles parcourent le livre lui-même : je gage que ce parfum de cuisine, de couture, de comestibles, de combustibles, leur paraîtra salutaire et qu'elles prendront le parti de faire lire à leurs filles, au sortir des leçons exquises de M. Paul Albert, une leçon de tante Aurore.

(1) Dans la *Revue* du 10 octobre.

(2) *Le Ménage, causeries d'Aurore aux [illegible]*, par H. Fabre. — Paris, Delagrave.

II

Le Ménage n'a point de prétentions à l'agrément : c'est un magasin de notions utiles, sans étalage, sans ornements. *Rose la fleuriste* (1), par MM. Jules Perin et Raoul de Navery, prétend mêler l'agréable à l'utile. C'est un petit roman avec dessins professionnels en guise de vignettes : tantôt un découpeur, tantôt un emporte-pièce; ici une pince de fleuriste, plus loin une presse à gaufrer. Il va sans dire qu'il s'agit d'une jeune fille sauvée de la misère par la fabrication des fleurs. Recueillie dans un atelier de fleuristes, elle finit elle-même par fonder une maison de fleurs, par épouser un amateur de fleurs qui devient lui-même fleuriste. Trop de fleurs, décidément! jusque dans le nom de l'héroïne; mais l'intention est excellente, et si nous doutons que l'Académie française décerne jamais une de ses palmes à cette idylle, nous trouvons fort naturel que la Société de protection des apprentis ait couronné cette histoire de la plus laborieuse, la plus habile, la plus vertueuse des ouvrières.

III

La Santé de l'ouvrier boulanger nous ramène de la poésie à la prose. Le docteur Carlier a composé pour la corporation des ouvriers boulangers un petit livre d'hygiène dont il nous semble que les profanes eux-mêmes, — j'entends ceux qui ne mettent point la main à la pâte, — pourraient faire leur profit. Il y a là quatre chapitres sur la respiration, la circulation, la digestion et les intestins, toujours avec figures, qui exposent avec une parfaite netteté le jeu de l'organisme et les causes des maladies qui l'affectent. Qu'on ne se figure donc point qu'il soit nécessaire d'être initié aux mystères du pétrin et du four pour trouver de l'intérêt à ce petit travail. Quant aux boulangers eux-mêmes, qu'ils se gardent d'aborder avec trop d'illusions la lecture des prescriptions hygiéniques que le docteur Carlier a rédigées à leur intention. On leur recommande, par exemple, de ne pas boire quand ils ont trop chaud : ils trouveront sans doute que c'est facile à dire et que le docteur en parle fort à son aise.

IV

Ce caractère d'utilité qui me frappe comme trait essentiel des publications récentes n'éclate en aucune d'elles avec plus de force que dans la nouvelle édition que nous offre M. Bonne de son *Traité élémentaire et pratique de droit français* (2). Ce livre, corrigé sur plus d'un point et considérablement augmenté, justifie parfaitement le titre que lui a donné son auteur et répond à merveille à son dessein de faire une œuvre qui fût à la portée de tout le monde. D'autre part, une introduction fort élevée d'esprit, où sont exposés avec une incontestable largeur de vues les rapports du droit avec la morale, distingue avec honneur ce manuel des recueils vulgaires qui entassent, sans philosophie, en une nomenclature

(1) Paris, Delagrave.

(2) Paris, Delagrave.

aride, les prescriptions des divers codes. Le droit civil, le droit commercial, le droit public et administratif nous sont présentés tour à tour en leur essence, leur histoire et leurs principales dispositions : c'est dire que chacun de nous, quelque situation qu'il occupe, trouvera dans cet ouvrage la solution des questions pratiques que suscite chaque jour; c'est dire qu'il n'est point de jeune homme, à son entrée dans la vie, qui ne puisse tirer du travail de M. Bonne un double et sérieux avantage : le respect des droits d'autrui et le sentiment plus vif de ses droits personnels.

V

La géographie devait naturellement profiter de ce goût pour les choses positives dans lequel M. de Tocqueville voyait le signe distinctif des sociétés démocratiques, et qui semble de plus en plus s'emparer de la nôtre. *La France en chemin de fer* est, à cet égard, un produit caractéristique de l'esprit du temps. C'est un in-octavo fort commode, destiné à faire, en chemin de fer, une concurrence redoutable aux lectures que comporte le voisinage de la locomotive. Ce sont d'abord six cartes donnant le réseau de chacune des six grandes lignes; à la suite viennent, par ordre alphabétique, quatre-vingt-six cartes fort exactes et très-détaillées des départements de la France. Revienne la saison des voyages, et je recommande chaleureusement cette façon d'apprendre à la vapeur sa géographie; je souhaite qu'on puisse dire de ce petit volume ingénieux et discret — quatre-vingt-douze pages les moins encombrantes du monde — ce que Cicéron disait des lettres, qu'elles nous accompagnent en nos excursions : *Nobiscum peregrinantur.*

H. D.

Les Livres d'étrennes de la maison Hetzel (1)

Il y a dix années environ que M. Hetzel a entrepris d'accomplir une véritable révolution dans un des points les plus négligés de la littérature française en créant sa *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. Il a donc fait appel à des maîtres autorisés et reconnus; il les a prévenus que l'entreprise serait régulière et permanente, qu'il les conviait à mettre désormais au service des générations naissantes toutes les qualités d'esprit, de savoir et de bonne humeur qui leur avaient fait un nom auprès du grand public.

C'est peut-être un des honneurs de la littérature contemporaine que cet appel ait été entendu. Jean Macé a ouvert la marche avec sa fameuse *Bouchée de pain* dont cinquante éditions n'ont pas épuisé le succès. La *Roche aux Mouettes* de Jules Sandeau, les *Contes et récits de morale familière* et la *Famille Chester* de P. J. Stahl, *Romain Kalbris* d'Hector Malot, l'œuvre complète de Jules Verne ont prouvé que le chemin était largement frayé. La course est dès à présent gagnée. Grâce à ces habiles et généreux efforts, la France n'a plus rien à envier à ses voisins. Nous possédons enfin une littérature de la famille qui est bien à nous, qui est si essentiellement française qu'elle est devenue, en quelques années, européenne.

Ecrire pour les enfants! Quoi de plus aisé? diront les dédaigneux ou les ignorants. Les plus indulgents disent fréquemment qu'ils ne veulent pas s'en mêler, mais que s'ils s'en mêlaient ce serait l'affaire de quelques heures de loisir. Il ferait beau les y voir! En réalité, plus d'un amuseur en renom y a échoué. Les meilleurs, expérience faite, conviennent volontiers qu'avant de s'y risquer ils ne se doutaient guère des difficultés de l'entreprise. Jugez-en plutôt : il faut distraire en même temps qu'enseigner, mettre le précepte en regard de la fable, donner une part égale au rire et à la réflexion; et cela sans toucher à aucun des ressorts violents qui passionnent les âmes viriles, mais qui imprimeraient à la sensibilité frémissante de l'enfant de dangereuses secousses. Éveiller l'intérêt, le soutenir jusqu'au dénoûment en se privant de parti pris des données habituelles du drame : l'amour, la terreur, le sanglot; tels sont les traits généraux du programme. Il n'y a pas un des sept péchés capitaux qui trouve grâce devant ce code inflexible. La loi est d'arriver au cœur de l'enfant en passant par son intelligence et son imagination, mais sans étonner son intelligence et sans imposer à son imagination de trop violentes surprises.

Avions-nous tort de dire que ce genre est un des plus délicats entre tous, et que ceux qui y ont réussi ont droit à l'estime sincère des gens de goût? Demandez plutôt à Jules Sandeau si, dans l'ensemble de son œuvre, il ne garde pas une place de prédilection à cette *Roche aux Mouettes*, amoureusement caressée jusqu'en ses moindres détails, et s'il regrette d'avoir mis en scène les joies et les aventures du premier âge avec une finesse de conteur et une verve de bon aloi que les maîtres du genre n'ont point surpassée? Demandez à Hector Malot s'il renie son *Romain Kalbris*, que notre confrère Sarcey appelait récemment encore un absolu chef-d'œuvre. Interrogez Stahl, l'auteur des *Bonnes fortunes parisiennes*, et vous verrez ce que lui ont coûté d'efforts de style et d'invention ces aimables *Contes et récits de morale familière!*

A quoi bon, dira-t-on encore, tant d'opiniâtres soucis? L'enfant est-il donc si difficile à contenter? Non, sans doute; l'enfant s'émeut d'un rien; il court à tout ce qui brille, à la pièce de monnaie fausse comme à la pièce de bon aloi. Sa sensibilité, qui ne s'est pas encore émoussée au contact de la vie, s'exalte au moindre choc : un rien suffit à la mettre en éveil. C'est là précisément le danger. Plus sa curiosité naissante est aisée à pervertir, plus le choix des premiers aliments intellectuels doit être rigoureux. Pendant combien d'années la littérature enfantine n'a-t-elle pas été de mauvais bon et de mauvais goût! C'est tantôt une [illegible] qui ne vaudrait [illegible] à la [illegible] du premier [illegible] Il était bien que le public de la famille en fût averti, pour qu'il pût, aidé de ses conseils, comparer le passé au présent et en faire son profit.

L'année nouvelle ne sera pas [illegible] de ses [illegible] Un [illegible] du *Magasin d'éducation*. [illegible] pages [illegible] est une [illegible] de morale assaisonnée de la [illegible] la plus gaie. On sait déjà que le genre enfantin est

(1) *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. — Librairie Hetzel, 18, rue Jacob.

proscrit de la *Bibliotheque d'éducation et de récréation :* c'est dire que cette morale-là ne se refuse pas le sourire attrayant et persuasif, qu'elle est sans empois et sans amidon. L'*Histoire d'un âne* est avant tout un récit et un récit humoristique. Si de piquants enseignements s'en dégagent, ce sont les événements qui les mettent en œuvre; ils ne sont jamais *à côté*, ils sont les fruits naturels de l'action. Et la preuve, c'est qu'à côté du héros principal, le personnage le plus amusant du livre est une pie, c'est-à-dire un composé de malice et de bon sens, une commère qui, par la sagesse et la retenue de ses discours, fait mentir le proverbe. On dit « bavard comme une pie », mais nul ne s'avisera que celle-là parle trop; nous serions même bien surpris si elle ne devait pas à Stahl la réhabilitation de son espèce.

Il faudrait raconter tout au long l'*Histoire d'un âne* pour révéler ce que ce délicat récit contient de leçons à la portée de tous les âges. Mais ce serait pitié que de déflorer par de sèches analyses ces récits tout de grâce et de sentiment. Il suffira de dire que Shtal a donné cette note personnelle, cet esprit sans fiel, cette gaieté sans ironie qui, dans ses œuvres justement populaires, ont ravi tant de générations de jeunes lecteurs. Heureux écrivain, mis au monde en quelque sorte pour réjouir l'enfant après avoir charmé la mère! Les *Bonnes fortunes parisiennes* n'ont-elles pas amené et préparé les séries suivantes? Et ne serait-il pas aisé de retrouver dans ces œuvres, en apparence si diverses, une filiation commune : le perpétuel souci de bien dire en même temps que le constant respect de la morale et du goût?

Il est assurément superflu de présenter au lecteur Jules Verne, et de lui dire ce que le *Docteur Ox* et la nouvelle édition du *Tour du monde en 80 jours* lui réservent de piquantes surprises. Qui ne sait que les œuvres de M. Verne sont, en leur genre, de véritables contes des *Mille et une nuits*, la fantaisie déréglée en moins et en plus l'imagination scientifique. Il est possible que ces derniers mots jurent d'être réunis, mais à des créations originales conviennent des définitions nouvelles. A chaque livre de M. Jules Verne, il semble qu'on ait affaire à des rencontres de verve et d'invention impossibles à retrouver. Et les années s'écoulent et les inventions se succèdent, chaque fois plus variées et plus imprévues. Il est vrai que la science est une mine inépuisable, mais inépuisable aussi est l'imagination de ce conteur qui ne connaît pas les heures de lassitude et de découragement. Le *Docteur Ox* est à lui seul une si surprenante révélation, que nous n'aurons garde de dire un mot qui puisse en dénoncer le secret.

Est-ce tout? Après les *Planteurs de la Jamaïque* de Mayne-Reid et *Mon premier voyage en mer*, deux livres traduits de l'anglais et adaptés avec un soin scrupuleux au goût français, il nous reste à parler des 45 albums qui forment la collection de la célèbre *Mademoiselle Lili*. Cette petite bibliothèque-là, qu'on ne s'y trompe pas, est tout simplement quelque chose d'unique, sans précédent dans la littérature enfantine de notre pays. Nous avons vu, pour notre part, plus d'un sérieux critique émerveillé de l'inépuisable fertilité d'imagiuation qu'il a fallu à P.-J. Stahl pour renouveler incessamment ses épisodes. Ces albums mettent en scène l'enfant à son début dans la vie, avec ses petits gestes naturels, son babillage ailé, ses allures d'oiseau. Et la fable, sans cesser jamais d'être naturelle, n'est jamais puérile dans la fâcheuse acception du terme. Elle petille d'esprit et de bonne humeur; elle déride les fronts vieillis comme elle amène le rire sur les lèvres roses. Si merveilleusement secondé que l'auteur du texte l'ait été par Froment et Frœhlich, ses dessinateurs habituels, c'est le texte qui est l'âme et la vie de ces petits albums illustrés. Comme nous voilà loin des enluminures tapageuses des albums anglais! Et comme il est vrai que le goût français est sans rival dans les branches les plus diverses!

Les deux nouveaux volumes du *Magasin d'éducation et de récréation* sont le complément indispensable de la collection de l'année. Nous n'aurions pas tout dit cependant si nous négligions d'ajouter que chacun de ces beaux livres est richement illustré, et qu'ainsi la fête des yeux est aussi complète que celle de l'esprit. Théophile Schuler, Férat, Émile Bayard, Marié, se sont particulièrement distingués, mais ce n'est pas faire trop pleine la mesure de l'éloge que de mettre hors de pair les illustrations de l'*Histoire d'un âne*, par Théophile Schuler. L'éminent artiste alsacien a été rarement mieux inspiré : on ne saurait trop louer la réalité vivante qui anime chacun de ces bois et l'agencement des détails et la sûreté de l'exécution. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que des livres pareils contribuent plus efficacement que de gros traités à fortifier le goût public, à répandre universellement le sentiment et la connaissance du beau et du bien.

AD. LEREBOULLET.

Les Français et les étrangers, sans aucune distinction, peuvent s'adresser directement au secrétariat de la Commission de géographie commerciale (3, rue Christine, à Paris), pour les documents, échantillons, objets divers, de nature à intéresser le commerce extérieur, qu'ils destinent à l'exposition du Congrès international des sciences géographiques qui se tiendra à Paris le 15 mars prochain.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 5 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscrition.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 26 26 DÉCEMBRE 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Trois questions ont occupé au cours de la semaine écoulée l'Assemblée et le pays : l'éternel et fastidieux problème de la conjonction des centres ; la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur ; la guerre au bonapartisme.

I

On ne s'est occupé de la conjonction des centres que dans les réunions extra-parlementaires, et, s'il faut dire la vérité on en a plus parlé et plus écrit qu'on ne s'en est réellement occupé. Seul, le centre gauche, dans une réunion solennelle, a abordé franchement le débat. La conclusion à laquelle s'est arrêté le centre gauche, c'est qu'il n'y a rien à faire en dehors du terrain de la proposition Casimir Périer : la république d'abord, on verra après. Or c'est précisément à éviter la république, à la passer sous silence et même à la nier, que tendent tous les efforts du centre droit. Il est donc permis de penser que toute espérance d'accord entre les deux groupes s'est évanouie. Les quelques dissidences qui avaient paru se produire au sein du centre gauche pendant les vacances parlementaires ne subsistent plus ; on s'est retrouvé, ressaisi, réengagé dans le groupe des républicains conservateurs, et, ce qui est plus important encore, les trois gauches, dont on avait proclamé beaucoup trop vite les divisions, se sont resoudées les unes aux autres ; le parti républicain est plus compacte que jamais. Il y a là un élément, une donnée absolument irréductible du problème : c'est affaire aux politiques du centre droit de savoir s'ils en veulent prendre bravement leur parti et venir conclure alliance avec nous sur le terrain de la république. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la gauche ne sortira point de ses lignes. Le jour où elle a voté la proposition Casimir Périer, avec la clause de révision partielle ou totale, elle a atteint la limite extrême des concessions auxquelles elle peut consentir ; elle n'ira pas plus loin. C'est ce que le centre gauche, pour sa part, a affirmé avec une autorité particulière dans la séance dont nous avons précédemment parlé, donnant ainsi aux fusionnistes sans mandat qui avaient tenté de le compromettre un salutaire avertissement.

II

Dans l'Assemblée, on a repris la discussion du projet de loi relatif à ce qu'on appelle la liberté de l'enseignement supérieur. On se souvient du grand et mémorable débat engagé au cours de la précédente semaine sur cette même question. Trois systèmes s'étaient trouvés en présence : celui de M. Challamel-Lacour, fidèle à la vieille thèse du droit exclusif et inaliénable de l'État en matière d'enseignement public ; celui de M. Paul Bert, plus ouvert aux concessions possibles, mais n'admettant pas qu'on sépare la liberté de l'enseignement supérieur des autres libertés du même ordre qui en sont le corollaire et la compensation ; enfin, le système de M. Laboulaye, rapporteur du projet de loi, système libéral, tout rempli d'illusions généreuses, mais où l'on ne tenait point un compte suffisant de la duplicité et de la perversité incorrigible du parti clérical.

Tant qu'il ne s'est agi que de proclamer théoriquement, en principe, la liberté de l'enseignement supérieur, on ne s'est heurté à aucune difficulté sérieuse. Quoi de plus beau, de plus noble, que la liberté ! Qui voudrait, lorsque la liberté est demandée, attacher son nom à un vote de défiance ? Pourtant, il était bien permis d'hésiter, et c'était bien le cas de dire, en présence de ce libéralisme inattendu de la droite

Timeo Danaos, et dona ferentes.

Qui voudrait de la liberté apportée par M. [illegible] ? La gauche a bien vu le piège, bien qu'une partie de ses membres ait cru devoir voter contre [illegible] ; la loi passe, sauf l'honneur à ses principes, sauf à reprendre ultérieurement

son vote quand on en viendrait à l'article capital de la loi : celui qui a trait à la collation des grades.

Mais il n'a point été besoin d'attendre si longtemps ; l'inévitable scission s'est produite dès la discussion de l'article 2, qui reconnaît à tout Français majeur le droit d'enseigner sous certaines garanties et réserves fixées par la loi. Le centre droit, par l'organe de MM. Adnet, Fournier et Buisson (de l'Aude), a opposé à cette rédaction un amendement qui en est la négation absolue ; car, au lieu de prendre pour base le droit de l'individu, il réserve cette prétendue liberté de l'enseignement supérieur pour les établissements constitués en Facultés. Contradiction audacieuse et intolérable ! Ces mêmes libéraux, qui se plaignaient si bruyamment du monopole de l'État, lui demandent maintenant de partager purement et simplement avec leurs associations à eux et leurs corporations cléricales le privilége dont il est investi. Ils n'ont pas même eu la pudeur de jouer leur comédie jusqu'au bout et d'attendre l'article de la collation des grades pour livrer leur grand combat. Il ne leur suffit point de dépouiller l'État, ils veulent empêcher les laïques de bénéficier avec eux de cette spoliation, qui ne pourrait être excusée que par une application absolue, impartiale et sans réserve des principes de la liberté ! Ils savent que nous, laïques, nous n'éprouverons pas le besoin de fonder des Facultés proprement dites, puisque nous avons celles de l'État et qu'elles nous suffisent, à la condition d'y introduire certaines réformes. Mais nous aurions pu faire surgir de toutes parts des cours isolés dont l'effet eût été de susciter d'une manière intense la vie intellectuelle dans ce pays. C'est ce que les cléricaux ne permettent point. Ils se contentent de demander la liberté des Facultés et des Universités, parce qu'ils ont des fonds tout prêts pour en constituer au moins une ; ils demandent aussi que les établissements libres d'enseignement secondaire puissent s'annexer des cours d'enseignement supérieur, parce que ces établissements libres sont pour la plupart des maisons cléricales. Tout pour eux, rien pour nous ; voilà ce qu'ils proposent et c'est là ce que nous avons été sur le point de voter au nom de la liberté !

Aujourd'hui, fort heureusement, le voile est déchiré, tout est rompu. La commission, à laquelle on a renvoyé l'amendement de MM. Adnet et Fournier, ne l'adoptera pas ; il ne lui serait point permis de se déjuger à ce point. Elle a cru bon de proposer à l'Assemblée de voter en principe la liberté de l'enseignement supérieur ; l'article 1er du projet de loi est formel sur ce point. Or, qu'est-ce que la liberté qui ne procède pas du droit primordial de l'individu ? Article 1er, l'enseignement est libre ; article 2, tout Français a le droit d'enseigner ; — ce sont là deux formules connexes et inséparables. Si vous supprimez la seconde, la première n'est plus qu'un mensonge. La commission se montrera donc fidèle à elle-même en repoussant énergiquement l'amendement qui a été soumis à son examen. Ou la liberté de l'enseignement supérieur, ayant pour base nécessaire le droit individuel de tout Français parvenu à l'âge d'homme ; ou bien le privilége de l'État, il faut choisir entre ces deux systèmes. Les libéraux, désillusionnés et trompés, comme vient de l'être M. Laboulaye, agiront sagement en se ralliant au second de ces deux systèmes et en cherchant avec M. Paul Bert à réformer la liberté de l'enseignement supérieur dans un sens libéral au sein même de l'Université. Après tout, c'est le système allemand, il a fait ses preuves ; le mieux est de l'imiter.

III

Nous avons dit au début de cet article que la troisième question qui s'était posée cette semaine était celle de la guerre au bonapartisme. C'est qu'en effet, à nos yeux, l'élection de la Nièvre et l'enquête qui vient d'être ordonnée par l'Assemblée sur les faits relatifs à cette élection ne sont qu'un incident et une phase de la longue lutte virtuellement engagée depuis quatre années entre la république et l'empire. Réduire le débat à une question de chicane sur le nombre des personnes appartenant à tel ou tel comité bonapartiste et sur la nature des rapports des divers comités bonapartistes entre eux, afin de déterminer si leur affiliation tombe, oui ou non, sous le coup de la loi, ce serait singulièrement amoindrir l'importance de la bataille qui a été livrée dans la séance de mercredi. Il s'agit de dire enfin si le parti bonapartiste a le droit de relever la tête dans le pays, quatre années après le vote de déchéance qui l'a jugé et accablé, lui, son principe, son empire et son ex-empereur ; il s'agit de dire si nous sommes un gouvernement sérieux, voulant être respecté, digne de l'être et capable d'imposer silence aux incorrigibles et aux factieux.

Ce n'est point avec une simple enquête parlementaire sur les faits d'une élection plus ou moins viciée et frauduleuse qu'on arrivera à cette affirmation et à ce résultat. La question est beaucoup plus haute, plus générale ; elle se rattache à celle du gouvernement de la France et de la politique suivie par le gouvernement. Qu'elle échappe ou non dans son ensemble aux répressions de la loi, la conspiration bonapartiste n'en existe pas moins à l'état disséminé dans le pays ; on la sent partout présente et en armes. Sa force lui vient de la tolérance d'une administration en grande partie composée d'anciens fonctionnaires de l'empire et de la faiblesse d'un gouvernement qui a peur de son principe, de son nom, ou qui veut tout ménager, tout concilier dans son vain désir de perpétuer cette illusoire et impossible trêve des partis, régime précaire et sans lendemain, qui décourage les timides et favorise les audacieux. Ce n'est point une enquête sur les faits relatifs à l'élection de la Nièvre qui serait nécessaire, mais bien plutôt un examen courageux des causes de l'anémie constitutionnelle qui est en ce moment la maladie de la France.

Ces causes sont au nombre de trois : nous n'avons pas de gouvernement, pas de ministère, pas d'administration ; nous n'avons de tout cela qu'une ombre et qu'un essai timide et à peine indiqué. Quant au remède, il est connu : il consisterait à reconnaître une fois pour toutes l'existence de la république, et à régler en conséquence la politique du gouvernement et la direction de l'administration placée sous ses ordres. Si l'on s'obstine à fermer les yeux à cette vérité d'évidence, toutes les enquêtes qu'on pourra faire dans la Nièvre ou ailleurs seront inutiles et dérisoires ; elles n'apprendront rien à des gens dont le parti est pris de ne rien voir et de ne rien vouloir.

Z...

SORBONNE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

COURS DE M. PAUL JANET

de l'Institut

La psychologie anglaise contemporaine.

Après avoir consacré plusieurs années à l'étude de la philosophie allemande, nous avons cru utile de changer le terrain de nos études et d'interroger d'un autre côté l'histoire de la philosophie européenne. C'est la philosophie anglaise qui doit être cette année l'objet de notre enseignement.

Nous ne croyons pas être infidèle au titre de cette chaire en introduisant ici l'étude d'une philosophie encore toute vivante, et qui n'a pas dit son dernier mot : car de même qu'il y a une histoire contemporaine, de même il peut y avoir une histoire de la philosophie contemporaine. Le principal, ou du moins le premier écrivain de cette école, M. St. Mill, mort récemment, appartient déjà à l'histoire; quant aux autres philosophes de l'école, quelques-uns de leurs écrits sont assez anciens pour avoir une valeur historique; et d'ailleurs on a souvent remarqué que la différence de pays équivaut à un intervalle entre les temps, et que l'éloignement constitue une sorte d'ancienneté. Sans doute il y aurait quelque inconvenance à faire apparaître dans cette chaire, tout historique, des philosophes encore vivants, qui ne seraient pas seulement nos contemporains, mais encore nos compatriotes. Mais une philosophie étrangère est moins mêlée que nos écoles françaises aux controverses militantes. Elle nous est plus objective en quelque sorte : et elle se prête plus facilement à une exposition impersonnelle et désintéressée. D'ailleurs, si dans notre cours du mardi nous nous sommes avancé un peu loin dans l'histoire moderne en la poussant jusqu'aux temps présents, nous essayerons de racheter et de compenser ce tort le mercredi matin en étudiant avec vous, sur les textes recueillis par MM. Ritter et Preller dans leur savante *Histoire de la philosophie græco-romaine*, les vieilles écoles grecques antésocratiques.

Nous ne pouvons aborder immédiatement aujourd'hui les écrits que nous aurons ultérieurement à analyser : nous devons d'abord nous contenter de vous y introduire en vous signalant, autant qu'elle peut être caractérisée et expliquée par anticipation, la pensée fondamentale de l'école : on verra par là quel en est l'intérêt, quelle en est la portée, et l'on sera préparé à en bien comprendre le développement.

Ce que je voudrais donc chercher à serrer de près dans cette leçon préliminaire, ce que je voudrais vous transmettre comme fil conducteur pour nos études ultérieures, c'est ce que j'appellerai la méthode explicative de l'école anglaise. Cette école, comme l'école écossaise, est éminemment psychologique : si elle a pris en se développant un caractère plus métaphysique, c'est là un caractère important sans doute, mais que nous écarterons provisoirement. C'est surtout comme école psychologique que nous avons à la considérer : c'est à ce point de vue que nous chercherons à déterminer quel est le mode d'explication qu'elle a généralisé dans la théorie des phénomènes psychologiques.

Essayons d'abord de surprendre cette méthode d'explication à son origine dans un exemple bien net, bien déterminé, qui puisse nous en donner une idée tout à fait juste et claire. Nous n'aurons plus ensuite qu'à vous en montrer le développement historique pour vous faire comprendre quel en est le caractère original et distinctif.

Cet exemple, nous l'emprunterons, messieurs, à un philosophe du XVIIe siècle qui n'a rien de commun avec l'école anglaise, mais chez lequel nous croyons saisir pour la première fois (autant qu'il peut y avoir une première fois en philosophie) la méthode d'interprétation psychologique qui a été depuis appliquée à l'esprit humain tout entier. Le philosophe dont je veux parler est Malebranche ; et le fait auquel je fais allusion est l'explication qu'il a donnée d'un phénomène optique fort singulier, qui a embarrassé les savants : à savoir comment les astres, et en particulier la lune, nous paraissent-ils plus grands à l'horizon qu'au zénith? Malebranche a donné de ce phénomène une théorie qui, plus ou moins amendée dans le détail, est restée quant au fond dans la science. Ptolémée, paraît-il, dans l'antiquité, avait eu une idée semblable, mais on n'en avait pas gardé le souvenir ; et c'est au nom de Malebranche que cette explication est restée attachée.

Je vous prie de m'excuser si j'ai l'air, pendant quelques instants, de m'écarter de notre sujet : c'est pour nous y ramener par ce que je crois être le plus court chemin.

Tout le monde sait que lorsqu'on regarde la lune à son lever, par une nuit bien claire, elle nous paraît sensiblement plus grande que lorsqu'elle est arrivée au-dessus de nos têtes, au point que l'on appelle le zénith. A quoi tient ce phénomène? La première idée qui se présente à l'esprit, c'est qu'il doit y avoir quelque cause physique pour qu'il en soit ainsi, et dans l'antiquité quelques astronomes, frappés de ce fait, en avaient donné pour origine la réfraction ; mais Ptolémée avait démontré que cette cause était illusoire : car la réfraction, bien loin de nous faire voir les astres plus grands à l'horizon, devrait au contraire nous les faire voir plus petits. Cependant un cartésien célèbre, contemporain de Malebranche, Régis, croyait encore à cette explication refutée par Ptolémée, et Malebranche eut à le réfuter à son tour sur ce point. Toute cause physique étant écartée, que reste-t-il pour expliquer le phénomène? Un jugement de l'esprit déterminé par l'habitude. Telle fut l'explication donnée par Malebranche.

L'expérience nous apprend, et la science confirme que les objets nous apparaissent d'autant plus petits qu'ils sont plus éloignés. Si donc deux objets se présentent à nous avec une même grandeur apparente, si nous savons que l'un est plus près, l'autre est plus loin de nous, nous supposons que la grandeur réelle du second est plus grande que celle du premier. Si donc la grandeur apparente de la lune restant toujours la même, nous avons quelque raison de croire qu'elle est plus éloignée de nous à l'horizon qu'au zénith, de cette égalité de grandeur apparente nous conclurons à l'inégalité de la grandeur réelle : et la grandeur [illegible] nous la jugerons plus grande. [illegible] plus grande : [illegible] Or l'un des signes [illegible] ment des objets [illegible] c'est l'interposition [illegible] chaîne. Si, par exemple, [illegible]

cinquante arbres à des distances connues, et d'un autre par cent arbres à distances semblables, il nous suffit de compter les arbres, ou même, sans les compter, d'en voir plus d'un côté que de l'autre pour juger de la distance relative des deux points. Si au contraire il n'y a rien du tout entre l'objet et nous, tout point de repère venant à manquer, l'objet paraîtra plus près, parce qu'en général il est rare que de grandes distances soient vides. C'est ainsi que dans les grands espaces comme le Champ-de-Mars, nous ne nous faisons aucune idée de la distance réelle : si l'on plantait une allée d'arbres allant du pont d'Iéna à l'École militaire, nous serions étonnés de l'éloignement. Maintenant, la lune à l'horizon est séparée de nous par un grand nombre d'objets, tandis que lorsqu'elle est à son zénith il n'y a rien entre elle et nous. Nous la supposerons donc plus éloignée dans le premier cas que dans le second, et, comme nous l'avons dit, sa grandeur apparente restant la même, nous lui attribuerons, puisqu'elle est plus loin, plus de grandeur réelle. Il y a donc dans cette perception, simple en apparence, deux jugements : le premier, par lequel nous supposons que la lune est plus éloignée à l'horizon qu'au zénith ; le second, par lequel nous concluons qu'elle est plus grande.

Nous avons deux observations à faire sur cette remarquable explication. La première, quelque importante qu'elle soit en elle-même, ne concerne qu'indirectement notre sujet actuel. La seconde, au contraire, nous y conduit tout droit.

Notre première observation est que cette théorie de Malebranche est en réalité une explication psychologique d'un fait en apparence tout physique. Ce n'est ni dans les conditions extérieures du fait, ni dans ses conditions physiologiques et anatomiques que l'on trouve ici l'explication du phénomène visuel ; c'est dans les actes habituels de notre esprit. Dira-t-on que c'est là une explication de philosophe, bonne dans un cas particulier et peu applicable à la généralité des phénomènes? Au contraire, nous voyons ce mode d'explication se développer de plus en plus dans l'optique physiologique, et les savants les plus autorisés et les plus profonds dans cette science, bien loin de le rejeter comme suranné et arbitraire, lui attribuent la plus haute importance et même le considèrent comme le seul qui soit capable de donner une liaison générale entre les faits. Voici comment s'exprime à ce sujet un savant illustre de l'Allemagne, le premier dans la science dont nous venons de parler, M. Helmholtz :

« Quelque opinion que l'on professe sur les actions psychiques, dit-il, et si difficile que puisse être leur explication, elles n'en possèdent pas moins une existence réelle, et leurs lois nous sont familières jusqu'à un certain point par les faits de l'expérience journalière. Quant à moi, je crois que c'est suivre une voie plus sûre que de rattacher l'explication des phénomènes de la vision à d'autres phénomènes qui eux-mêmes sans doute réclament une explication, mais dont l'existence est hors de doute ; je veux parler des actions psychiques les plus simples ; — c'est là, dis-je, une voie plus sûre que de la faire reposer sur des hypothèses relatives à une disposition anatomique inconnue du système nerveux et aux propriétés de la substance nerveuse, hypothèses arbitraires inventées *ad hoc*, et qui ne reposent sur aucune espèce d'analogie. Je ne me croirais le droit d'entrer dans une pareille voie qu'après avoir vu échouer toutes les tentatives d'explication appuyées sur les circonstances connues. Mais cette nécessité ne s'impose nullement, à mon avis, dans l'explication des perceptions visuelles : au contraire, plus j'ai porté d'attention à l'étude des phénomènes, plus j'ai constaté d'uniformité et d'accord dans l'action des preuves psychiques, et plus j'ai trouvé de conséquence et de connexion dans toute cette classe de phénomènes (1). »

Nous voyons par ce remarquable témoignage que l'explication psychologique des phénomènes de vision, dont Malebranche a été un des promoteurs, est devenue depuis lui une méthode systématique de plus en plus employée parmi les savants. Mais ce point, encore une fois, quelque haute importance qu'il ait à nos yeux, n'est pas celui sur lequel je tiens à appeler votre attention.

Ce second point, dont nous aurons surtout à apprécier les conséquences, c'est que Malebranche, dans cette théorie, réduit à un acte complexe et discursif de l'esprit ce qui paraît être un acte éminemment simple et intuitif. Expliquons d'abord ces deux termes. On appelle intuitif un acte de l'esprit qui s'applique immédiatement à son objet. J'ouvre les yeux et je reçois l'impression de la lumière : voilà le type de l'acte intuitif. Entre la lumière et la perception que j'en ai, il n'y a nul intermédiaire. Je ne conclus pas la lumière d'autre chose que d'elle-même. C'est elle qui est mon objet immédiat. Il y a lieu de penser qu'il y a des intuitions immédiates autres que celles des qualités sensibles. Telle est l'intuition des vérités premières, l'intuition du *moi* par lui-même, l'intuition ou conception immédiate de l'absolu, de l'infini, du parfait. On appelle, au contraire, discursif un acte de l'esprit qui d'une idée en tire une autre, soit par exemple lorsque dans le syllogisme on passe des prémisses à la conclusion, soit lorsque par le témoignage des hommes on affirme un fait qu'on n'a pas directement perçu, soit enfin lorsque l'on passe du signe à la chose signifiée. Dans ces différents cas, la première idée seule est intuitive ; la dernière, celle qui est l'objet final de l'affirmation, ne l'est pas. Mais le passage de l'une à l'autre est quelquefois si rapide qu'on est tenté de confondre l'acte discursif avec l'acte intuitif. C'est ce qu'on voit, par exemple, dans l'enthymème, où l'une des prémisses est sous-entendue et où souvent même la majeure ne fait qu'un avec la conclusion.

Si nous revenons à notre exemple, quoi de plus intuitif en apparence que la perception de la grandeur des objets? L'acte par lequel nous percevons la grandeur de la lune ne se distingue pas en apparence de celui par lequel nous percevons sa lumière. Voir l'objet et voir sa grandeur n'est qu'une seule et même chose ; et cependant, suivant Malebranche, ce n'est pas là un acte intuitif. Ce que nous voyons en effet, c'est une grandeur apparente qui est rigoureusement la même à l'horizon qu'au zénith. Voilà la part de l'intuitif dans le phénomène. Mais cette sensation, identique dans les deux cas, venant à être jointe à des signes différents, donne naissance à des conclusions différentes, et ce sont ces conclusions que nous prenons pour des perceptions ; en un mot, dans ce cas, la perception n'est qu'une interprétation de la sensation.

La méthode explicative dont Malebranche a fait le premier usage dans un cas notable et difficile fut bientôt appliquée à beaucoup d'autres difficultés du même genre, mais toujours

(1) Helmholtz, *Optique physiologique*, traduction française, p. 1000 (édition allemande, p. 797).

dans le même ordre d'idées, c'est-à-dire dans l'explication des phénomènes de vision. Le philosophe qui en a fait l'usage le plus remarquable, au point que c'est à lui que les Écossais en attribuent d'ordinaire l'invention, est Berkeley dans sa théorie de la vision. Dans ce remarquable ouvrage, Berkeley emploie la méthode de Malebranche pour expliquer la perception de distance en général. Il prouve que cette perception n'est pas immédiate et même qu'elle ne peut appartenir directement au sens de la vue, que la distance en elle-même est invisible, et qu'elle n'est qu'une conclusion de l'esprit, formée par l'expérience, à l'aide de certains signes visuels combinés avec le souvenir des phénomènes tactiles. Là, comme dans le cas précédent, nous croyons voir la distance, et par là même nous la voyons : la perception n'est encore qu'une induction.

Et non-seulement Berkeley a appliqué d'une manière plus large à une question beaucoup plus générale la méthode explicative de Malebranche; mais cette méthode elle-même a pris entre ses mains un nouveau degré de précision.

Nous avons distingué tout à l'heure l'intuitif et le discursif. Qu'on nous permette maintenant une nouvelle distinction. Le discursif lui-même est de deux sortes, à savoir le discursif logique et le discursif sensitif. Dans le premier cas, nous tirons d'une proposition générale telle proposition particulière qui y est contenue par le moyen d'une proposition intermédiaire, et c'est ce qu'on appelle le raisonnement, qui se fonde sur l'enveloppement hiérarchique des notions abstraites et générales les unes par les autres; dans le second cas, une sensation est suggérée immédiatement à l'esprit par une autre sensation présente à laquelle elle a été primitivement unie, et c'est ce qu'on appelle l'association des idées. Ces deux phénomènes sont très-distincts l'un de l'autre : car, par exemple, lorsque j'entends un certain bruit dans la rue et que je dis : Voilà une voiture qui passe, je ne fais pas de raisonnement, pas plus que n'en faisait le renard de Montaigne; mais ce bruit connu suggère immédiatement à mon esprit l'image d'une voiture, et j'en affirme l'approche exactement comme si je la voyais. De même, le son d'une voix me représente immédiatement la personne elle-même; de même les signes d'écriture nous représentent immédiatement la pensée elle-même. Celui qui lit oublie entièrement la forme et la couleur des lettres et n'attache sa pensée qu'à la pensée de l'auteur.

Maintenant, c'est Berkeley qui a mis en lumière cette distinction. Voici, en effet, comment il s'exprime : « Ce qui semble avoir trompé les écrivains d'optique en cette matière, dit-il, c'est qu'ils s'imaginent que l'on juge de la distance comme ils le font d'une conclusion en mathématiques; entre cette conclusion et les prémisses, il faut en effet qu'il existe une connexion nécessaire évidente. Mais il en est tout autrement dans les jugements soudains que les hommes portent sur la distance. Nous n'avons pas lieu de penser que les bêtes ou les enfants, ou même tout homme raisonnable adulte, lorsqu'ils jugent qu'un objet s'approche ou s'éloigne d'eux, le fasse en vertu d'une démonstration de géométrie. *Pour qu'une idée en suggère une autre à notre esprit, il suffit qu'elles se soient produites ensemble*, et cela sans aucune démonstration de leur nécessité, de leur coexistence, sans même savoir en aucune façon quelle est la raison qui les fait coexister. Il y en a mille exemples que personne n'ignore. » Ce passage est capital dans l'histoire de la philosophie anglaise moderne. Nous venons d'en entendre formuler le principe fondamental. Ce principe appliqué à l'interprétation non plus d'une question d'optique, mais de tous les phénomènes psychologiques sans exception, tel est le trait caractéristique de la psychologie anglaise actuelle. C'est par là qu'elle se distingue de l'empirisme du XVIIIe siècle, dont elle relève évidemment. Le XVIIIe siècle, en effet, ou du moins Locke et Condillac au XVIIIe siècle, n'ont connu (pour expliquer les idées et les jugements de l'esprit) que deux procédés: l'abstraction et la généralisation. Ils n'ont pas fixé leur attention sur l'association des idées : non pas qu'ils aient ignoré le fait en lui-même (Locke, au contraire, est un des premiers qui en aient parlé); mais ils n'en ont pas démêlé le rôle important dans l'économie de nos connaissances : ils n'y ont point pensé à y voir le ressort de l'intelligence tout entière. Ils n'ont pas soupçonné que l'on pût essayer d'appliquer à tous nos jugements la méthode d'explication qui a si bien réussi en optique pour nos jugements de grandeur et de distance. Tel est au contraire le but systématiquement poursuivi par l'école anglaise de Mill, Bain et Spencer : on ne la caractériserait pas assez en disant qu'elle est une école empirique; on ne la définirait pas non plus suffisamment en disant qu'elle est une école positiviste; quoiqu'elle soit certainement l'une et l'autre, elle est quelque chose de plus, et, pour la désigner avec précision, il faut absolument ne pas reculer devant un barbarisme, et l'appeler l'école *associationniste*.

Sans vouloir faire ici, bien entendu, un historique complet de ce que nous appellerons l'idée associationniste, il est impossible de ne pas signaler le fait capital et décisif qui a fait passer cette théorie de la sphère jusque-là circonscrite où elle s'était appliquée, je veux dire la théorie des perceptions visuelles, à la sphère bien autrement vaste de la psychologie et même de la philosophie tout entière. Tout le monde devine que je veux parler de la théorie de D. Hume sur la causalité.

Parmi les jugements de l'esprit humain, un de ceux qui paraissent avoir le plus manifestement le caractère d'un principe immédiat, d'une intuition directe de la vérité, c'est le principe de causalité. Que quelque chose puisse arriver sans cause, c'est une assertion ou une hypothèse qui répugne à la nature de l'esprit humain. Ce principe avait été admis par toutes les écoles de philosophie sans jamais avoir été soumis à une critique vraiment philosophique; c'est depuis D. Hume qu'il est devenu le nœud de toutes les questions de métaphysique, de psychologie et de morale. Or, comment Hume a-t-il entendu le principe de causalité? Il n'a fait autre chose que généraliser le principe de Berkeley posé plus haut, à savoir que toute idée tend à rappeler dans l'esprit celle à laquelle elle a été immédiatement associée. Parmi ces associations, les unes sont simultanées, les autres sont successives : les premières donnent la notion de substance, les secondes la notion de causalité. Deux phénomènes que l'expérience nous a constamment montrés se succédant l'un à l'autre, ou, pour être plus précis encore, deux sensations qui se sont succédé toujours dans notre esprit, finissent par se lier d'une manière indissoluble, de telle manière que la première étant donnée, nous attendons la seconde, ou que la seconde étant donnée rappelle le souvenir de la première. De ces deux phénomènes, nous appelons le premier la cause, et le second l'effet. Entre deux phénomènes consécutifs, la cause est donc l'antécédent, l'effet le conséquent, mes dans notre esprit l'un avec l'autre

par l'association des idées ; et comme l'expérience nous apprend à rattacher de plus en plus, et dans tous les ordres de faits, chaque phénomène conséquent à un phénomène antécédent, nous contractons l'habitude de supposer partout de telles liaisons ; et cette habitude est ce que l'on appelle le principe de causalité. Telle est la déduction mémorable que D. Hume a faite du compte des causes, — mémorable, car de là est né tout le mouvement philosophique moderne : en Allemagne, la philosophie de Kant, instituée, nous l'avons vu, pour résoudre le problème posé par D. Hume ; en France, la philosophie de Maine de Biran, qui, sur les traces de Hume et en opposition avec lui, reprend par la base le problème de causalité ; en Écosse, l'école de Reid, instituée exprès pour réfuter le scepticisme de Hume, et enfin l'école anglaise actuelle, qui, réagissant à son tour contre les trois écoles précédentes, reprend à son compte et renouvelle en la développant, en la généralisant, la doctrine de D. Hume.

Signalons encore ici le caractère distinctif de la théorie que nous venons de résumer : c'est la réduction d'un jugement, en apparence immédiat, qui porterait sur la réalité même des choses, à un simple fait chronologique et à une loi toute subjective et discursive qui lie un phénomène à un autre. Au lieu d'une révélation directe ou d'une intuition intellectuelle de la causalité, nous n'avons plus qu'une conclusion d'habitude, et cette conclusion elle-même n'est autre chose que l'évocation par l'imagination d'une sensation passée que l'expérience nous a toujours montrée jointe à une sensation qui est actuellement présente. C'est exactement de la même manière que, tout à l'heure, de la grandeur apparente et de la distribution des ombres et des lumières nous apprenions à conclure la distance, ou de l'éloignement supposé de la lune à lui supposer un plus grand diamètre. Par cette analyse subtile et hardie il semblait que la psychologie entrât dans la voie ouverte par les sciences physiques et qui consiste à écarter toutes qualités occultes pour les remplacer par des faits. Ici, ce qu'on appelle *cause*, *pouvoir*, *faculté*, paraissait être le principe même des qualités occultes, et le pouvoir par lequel on affirmait une telle causalité, appelé *raison*, *entendement*, semblait n'être également qu'une qualité occulte. Dans la doctrine de Hume, la causalité n'était plus qu'un phénomène antérieur, et la faculté qui la donnait n'était plus que l'association des idées : faculté qui elle-même se réduisait à une suite de sensations, de telle sorte que deux éléments seulement étaient nécessaires pour tout expliquer : la sensation et la succession.

Si nous voulions ici vous exposer l'historique complet des antécédents de notre école, nous devrions attacher une haute importance à un autre philosophe contemporain de Hume, et que les Anglais considèrent aujourd'hui comme un des ancêtres les plus notables de leur école. C'est David Hartley, moins connu que Hume, mais qui représente néanmoins une étape dans le développement de ce que j'ai appelé l'idée associationniste. Si, en effet, il n'a pas, comme Hume, marqué sa trace par une théorie aussi profonde et aussi originale que la théorie sur la cause, d'un autre côté il a conçu d'une manière plus systématique et plus générale le principe de l'école. Il a eu plus nettement que Hume l'idée que la loi d'association pouvait s'appliquer à l'interprétation de tous les phénomènes psychologiques. Enfin, à cette psychologie associationniste il joignait une physiologie mécanique par le moyen de laquelle les lois de la pensée se rattachaient aux lois de la physique ; en un mot, il établissait entre les phénomènes des deux ordres une correspondance rigoureuse qui permettait de considérer les uns comme la contre-partie et la réduplication des autres ; théorie qui, si on ne la trouve pas tout d'abord dans le chef de l'école anglaise, St. Mill, est devenue fondamentale chez ses successeurs.

L'importance des vues de Hartley n'a pas frappé ses contemporains, et l'on a confondu sa doctrine avec celle du matérialisme de son temps. Au contraire, les conclusions sceptiques que D. Hume avait tirées de son principe firent une très-vive impression, et ce fut le besoin d'échapper à ce scepticisme qui donna naissance à une nouvelle école philosophique, l'école de Reid, l'école du sens commun.

Si nous cherchons ce qui caractérise l'école écossaise au point de vue de la recherche historique que nous poursuivons ici, c'est précisément la tendance absolument opposée à celle de Hartley et de Hume, à savoir la tendance à rétablir partout et à introduire même à nouveau des principes immédiats et des facultés immédiates. Tandis que D. Hume et Hartley avaient essayé de ramener par l'analyse les phénomènes psychologiques les uns aux autres (suivant la méthode d'explication introduite par Malebranche et Berkeley dans les phénomènes d'optique), et ne reconnaissaient qu'un seul fait primitif, — la sensation avec ses lois de succession, — l'école écossaise rétablit sous le nom de facultés un certain nombre d'opérations primitives et irréductibles atteignant directement leur objet, et, sous le nom de principes du sens commun, un nombre bien plus grand encore de vérités immédiates admises invinciblement par l'esprit, reçues sans preuves, règles de croyance pour la vie pratique en même temps qu'axiomes incontestés pour le gouvernement de l'esprit. Cette école, en même temps qu'elle se mettait ainsi d'accord avec le sens commun, déployait dans l'analyse des phénomènes psychologiques beaucoup d'habileté et de finesse ; comme psychologie descriptive, elle dépassait en précision et en sagacité tout ce qui avait été fait jusque-là ; aussi fut-elle jugée comme une réaction légitime, non-seulement des croyances populaires, mais encore de l'esprit expérimental, contre les hypothèses téméraires et arbitraires de Condillac, de Berkeley, de Hume et de Hartley. Toutes ces hypothèses savantes parurent aux contemporains de Reid des romans aussi bien que les tourbillons de Descartes : de bonnes descriptions, des classifications régulières, des distinctions exactes semblaient être alors ce qu'il y avait de plus scientifique, et l'on n'appelait pas méthode expérimentale la réduction systématique et hypothétique de tous les faits à un seul.

En résumé, de même que M. Helmholz ramène à deux méthodes, ou à deux doctrines, toutes les tentatives d'explicaton des phénomènes de vision, — l'une qu'il appelle la théorie *empiristique* et l'autre la théorie *nativistique*; la première expliquant toutes les perceptions par des associations d'habitude et d'expérience, la seconde par des aptitudes natives et des facultés innées, — de même on peut distinguer, en psychologie, une école *empiristique*, née de Hume, ramenant tout à la loi primitive de l'association; l'autre *nativistique*, l'école écossaise, expliquant tout par des facultés et des lois innées. Mais si théoriquement la première paraît plus fidèle à l'esprit expérimental de la science moderne, cependant une réduction anticipée et forcée pouvait, en réalité, avoir moins de valeur scientifique que de judicieuses analyses tout

empiriques, à la vérité, mais plus fidèles à l'observation et à l'expérience. C'est ainsi que la théorie mécanique de Descartes pouvait avoir en soi une valeur scientifique plus haute que celle des physiciens du XVIIIe siècle, qui la méprisaient sans la comprendre; mais ceux-ci, toute théorie à part, connaissaient et décrivaient plus de faits véritables que n'en avait vu Descartes.

Quoi qu'il en soit, l'école écossaise tombait, il faut l'avouer, dans un défaut semblable à celui que Leibniz relevait chez la plupart des cartésiens de son temps : « Les philosophes vulgaires, dit-il, se font des principes à leur fantaisie; sous le nom de principes innés, on soutient souvent ses préjugés et on veut s'exempter de la peine des discussions. » Il combattait ce qu'il appelle « la paresse et la manière superficielle de penser de ceux qui, sous le prétexte spécieux d'idées innées et de vérités gravées naturellement dans l'esprit, où nous donnons facilement notre consentement, ne se soucient point de rechercher et d'examiner les sources, les liaisons et la certitude de ces connaissances ». Cette objection s'applique manifestement à l'école écossaise. Aucune école n'a plus abusé des facultés premières et des principes premiers. Ainsi il semble dans la destinée de toute doctrine philosophique de donner toujours prise à ses adversaires par des exagérations inutiles. Il n'est nullement évident que l'on puisse expliquer l'âme humaine tout entière à l'aide d'un seul fait : la sensation transformée ou l'association des idées. Mais, pour admettre quelque chose de primitif et d'inné, est-on forcé d'accepter cet essaim de principes premiers multipliés à satiété par les Écossais, et cet appel perpétuel au sens commun qui paraît une sorte de désaveu de la philosophie même? Une réaction était donc inévitable, qui devait ramener la doctrine de Hume au premier plan. Cette doctrine, qui n'avait jamais cessé d'exister et dont on peut saisir la filiation dans deux philosophes distingués, Thom. Brown, le successeur de Reid à l'Université d'Édimbourg, et James Mill, le père de John St. Mill, notre contemporain; cette doctrine, venant à se rencontrer avec un autre courant d'idées parti de France, à savoir la philosophie d'Auguste Comte, a suscité l'éclosion de l'école nouvelle dont nous voulons exposer l'histoire.

On a beaucoup discuté, en Angleterre, sur la part d'influence que la philosophie d'A. Comte a pu avoir sur la formation de l'école actuelle. M. Mill, M. Spencer, se sont défendus d'avoir subi cette influence autant qu'on l'avait dit. Tout en reconnaissant les analogies des deux écoles, ils y ont vu plutôt une rencontre qu'une imitation. Ils n'ont pas cependant pu nier entièrement l'influence d'A. Comte sur leurs idées; car c'est surtout l'admiration anglaise qui a relevé le nom de ce philosophe dans sa propre patrie; mais ils ont signalé cette influence plutôt comme action indirecte et générale que comme immédiate et déterminée, et même ils ont combattu et réfuté sa philosophie sur un certain nombre de points essentiels. Enfin M. Mill, s'expliquant sur les origines de son école philosophique, a surtout insisté naturellement sur le nom de son père, James Mill, et, remontant plus haut, il a signalé Hartley, D. Hume, et enfin Hobbes comme les véritables ancêtres de sa philosophie.

Il est évident, en effet, que si nous considérons l'école anglaise surtout comme une école psychologique (et c'est là son caractère principal), elle est si peu une dépendance du positivisme français qu'elle en est, au contraire, la contre-partie. En effet, le positivisme d'A. Comte nie formellement la psychologie comme science distincte, du moins ce que l'on appelle la psychologie subjective, celle qui part de l'observation intérieure; la psychologie n'est pour lui qu'une dépendance ou même une partie de la physiologie, que dis-je? de la phrénologie. A. Comte n'a jamais compris l'analyse psychologique, qui est, au contraire, la méthode de l'école anglaise, méthode par laquelle elle reste fidèle en partie aux traditions de l'école écossaise. Cependant, dans sa seconde période, on l'a vue de plus en plus s'associer à la physiologie et à toutes les sciences; à ce point de vue, on peut dire qu'elle touche encore au positivisme; mais des circonstances plus décisives et plus immédiates ont contribué à donner ce tour nouveau à l'école dont nous parlons. — Nous entrons ici dans un tout autre ordre d'idées.

Un illustre savant danois, le collaborateur d'Ampère dans les expériences célèbres qui ont fondé la théorie de l'électro-magnétisme, Œrstedt, dans son beau livre intitulé l'*Esprit dans la nature*, exprimait en ces termes l'hypothèse de l'unité des forces naturelles : « Les recherches les plus récentes, disait-il, ont rendu très-probable cette opinion que la lumière est produite par les vibrations d'une matière subtile, partout répandue, que l'on appelle l'éther; mais si la lumière consiste en de telles vibrations, la chaleur rayonnante doit se trouver dans le même cas..... La facilité avec laquelle nous convertissons l'électricité en chaleur, quand nous opposons une résistance à un courant, donne à penser que l'électricité ne dépend pas moins d'un état vibratoire. Les actions magnétiques sont inséparables des actions électriques, et, n'en différant qu'en direction, il serait étrange qu'elles dussent être rapportées à des substances matérielles différentes. Quiconque, enfin, connaît les recherches électro-chimiques de notre siècle, verra aisément combien elles ont modifié nos idées sur les actions chimiques et, par conséquent, sur les combinaisons et la formation des corps que l'expérience journalière nous fait rencontrer (1). »

Ces idées, encore conjecturales, sur l'unité des forces naturelles, devaient recevoir plus tard de l'expérience de surprenantes confirmations. Un savant anglais, M. Grove, dans une expérience célèbre, en 1843, essayait de montrer toutes les forces physiques naissant les unes des autres, ou toutes à la fois, par une action unique. Ainsi, dans un appareil préparé *ad hoc*, composé d'une plaque daguerrienne communiquant avec un galvanomètre et une hélice, en employant la lumière comme force initiale, il obtenait à la fois une action chimique sur la plaque, de l'électricité dans la pile, du magnétisme dans le galvanomètre, de la chaleur dans l'hélice, du mouvement dans les aiguilles (1). Cette expérience lui suggérait son profond ouvrage intitulé : *la Corrélation des forces*, ouvrage capital dans l'histoire de la science contemporaine, mais qui, pour nous, est particulièrement intéressant; car il nous semble avoir exercé une influence notable sur la seconde période de l'école anglaise, celle que représente notamment M. Herbert Spencer. Dans cet ouvrage, il développait l'idée contenue dans l'expérience précédente, à savoir

(1) Voyez Langel, [illegible] p. 10.
(1) *Ibid.*, p. 8.

une corrélation ou dépendance réciproque de toutes les forces physiques et leur transformation les unes dans les autres.

Mais ce qui n'était encore qu'une vue théorique et approximative dans Œrstedt et dans Grove, allait devenir une théorie positive, vérifiée à la fois par l'expérience et le calcul. On devine que je veux parler de la théorie mécanique de la chaleur. Il est très-important de rappeler ici, dans l'intérêt de notre sujet, que si la théorie mécanique de la chaleur, dont les germes étaient dans Carnot, est due principalement à Meyer, savant physiologiste allemand, c'est en Angleterre qu'a eu lieu l'expérience décisive qui en a donné la complète démonstration.

C'est M. Joule, savant anglais, qui réussit à surprendre sur le fait par l'expérience le grand principe de la conservation de la force, que Leibniz avait déjà démontré mathématiquement, et qui, en montrant comment dans une machine la chaleur perdue se reproduit en mouvement et réciproquement, découvrait et déterminait ce que l'on a appelé l'équivalent mécanique de la chaleur. En même temps, la théorie vibratoire, renouvelée de Descartes et de Huyghens, venait, grâce aux belles expériences de Fresnel, de triompher d'une manière éclatante sur la théorie newtonienne de l'émission, dans l'explication des phénomènes lumineux.

Ces deux théories combinées conduisirent à ne voir dans la nature tout entière qu'un grand phénomène mécanique, une suite de mouvements communiqués et transformés. Il était d'autant plus facile d'appliquer cette théorie aux actions vitales que c'était précisément dans le domaine de la vie qu'elle avait été découverte : c'était en comparant l'action mécanique d'un muscle avec sa température que Meyer avait été conduit à l'idée d'un équivalent mécanique de la chaleur. L'action du soleil sur la vie se trouvait par là expliquée : « C'est par une transformation de l'action solaire, dit le savant et regrettable Verdet, que s'engendre le seul combustible dont fassent usage aujourd'hui la race humaine et les plantes alimentaires où les animaux et nous-mêmes nous puisons toute notre force motrice. » Ainsi, de même que la lumière, la chaleur, l'électricité n'étaient plus considérées que comme des phénomènes mécaniques, de même la vie, et peut-être bientôt la pensée, ne seraient plus que des phénomènes du même genre.

La belle expérience de Joule et la théorie de Grove furent pour la seconde période de la philosophie anglaise contemporaine représentée par MM. Bain et Spencer, ce que la théorie de D. Hume sur la causalité avait été pour la première représentée par St. Mill ; ou pour mieux dire, ces deux idées, ces deux modes d'explication, ces deux formes du mécanisme, l'un interne, l'autre externe, finirent par se rencontrer et se rejoindre en une seule doctrine. A l'association des idées correspond dans l'organisme humain l'association des mouvements : la doctrine de Hartley, négligée par Mill, qui est resté fidèle exclusivement à la psychologie subjective, reprend le dessus dans Bain et surtout dans Spencer. La correspondance absolue des deux ordres de phénomènes est le principe commun de ces deux philosophes ; et poussant jusqu'à ses dernières conséquences la théorie mécanique de la chaleur, ils enseignent la transformation des forces mécaniques non-seulement en forces vitales, mais encore en forces mentales. De telle sorte que par un singulier retour et par un cercle inattendu, cette école qui, fidèle à l'esprit de Hume, réduisait d'abord tout à des états de conscience et définissait les corps « des possibilités de sensations », finissait par ne plus voir dans les états de conscience eux-mêmes que la réplique des états cérébraux, et dans les phénomènes internes que le contre-coup de phénomènes externes préexistants.

Il est difficile, dans une introduction nécessairement générale, d'exposer, d'une manière complète et avec une suffisante précision, toutes les influences historiques qui se sont rencontrées et combinées pour donner naissance à une école philosophique. Si le temps nous le permettait, nous aurions à signaler, par exemple, parmi les influences de cette sorte qui ont agi sur la nouvelle école anglaise, le darwinisme, si toutefois il n'était pas plus juste de le considérer comme un effet que comme une cause. En effet, le même mode d'explication que D. Hume avait introduit en psychologie devait produire, en physiologie et en géologie, quelque chose de semblable à l'hypothèse de Darwin. L'importance extrême que l'école de Hume attribue à l'habitude dans la formation de nos connaissances devait conduire à lui attribuer un rôle également considérable dans la formation de nos organes. Le principe psychologique de l'association des idées devait devenir le principe physiologique de l'accumulation des caractères, en y ajoutant l'hérédité ; réciproquement, le principe de la sélection naturelle devait servir plus tard à expliquer comment s'établissent nos jugements, et comment ils disparaissent, suivant que des chances plus ou moins heureuses constituent à certaines associations plus de force de résistance qu'à d'autres. C'est ainsi qu'à la longue la vérité l'emporterait sur l'erreur, parce que les associations vraies ont bien plus de chances pour subsister et se défendre que les associations fausses. Ainsi il y a eu action et réaction réciproques entre le darwinisme et l'école associationniste. Il est né d'un même ordre d'idées, d'une méthode analogue, et a contribué à son tour à confirmer cette méthode et à étendre et généraliser ce système d'idées.

Tels sont, messieurs, les traits principaux de l'école dont nous allons nous occuper cette année. La méthode que nous emploierons sera la même que celle dont nous avons usé à l'égard de la philosophie allemande. Ce sera plutôt une méthode d'exposition interprétative que de discussion. La préoccupation de la controverse rend très-difficile l'exposition exacte et fidèle des idées : ce qui est le premier devoir de l'historien. Sans doute il y a une part de critique inévitable, celle qui résulte des contradictions, des lacunes et des obscurités de l'auteur que l'on expose ; car ce serait une infidélité que de ne pas faire remarquer, par exemple, que l'auteur a posé telle question à laquelle il n'a pas répondu, qu'il a fait un faux raisonnement que l'on ne peut comprendre, si l'on ne sait qu'il est faux et en quoi il l'est, qu'il a donné des définitions équivoques et en quoi elles sont équivoques. Ces remarques et toutes celles de ce genre sont une partie nécessaire de l'interprétation. Quant à la controverse, elle n'est vraiment utile que lorsqu'elle est complétement dégagée de l'interprétation. Celle-ci doit donc se présenter d'abord d'une manière tout à fait indépendante. Que la controverse vienne ensuite, rien de plus juste ; mais elle appartient plutôt au domaine de la philosophie théorique qu'au domaine de l'histoire.

Cette méthode, qui consiste à exposer dans toute sa vé-

rité, dans toute sa sincérité, la doctrine d'un auteur, sans se substituer à lui et sans s'opposer à lui, mais, au contraire, en entrant dans sa pensée et en essayant de le comprendre comme il se comprend lui-même, et non à travers les préjugés d'une école, cette méthode a été quelquefois taxée de scepticisme. C'est une profonde erreur. Autre chose est le scepticisme, autre chose la justice et l'équité. Nul n'a intérêt à ce que les autres hommes aient tort. Leur donner tort avant de les avoir compris et écoutés, c'est supposer ce qui est en question. S'il fallait choisir entre le scepticisme et l'injustice, je choisirais le scepticisme : mais c'est l'injustice, au contraire, qui est le scepticisme ; car se refuser à écouter la parole d'un adversaire, c'est une preuve que l'on craint qu'il n'ait raison ; c'est qu'on ne se sent pas sûr de sa propre conviction et qu'on aime mieux prendre ses avantages d'avance dans la crainte de tout perdre en le suivant jusqu'au bout. L'histoire n'a point de tels partis pris. La pensée humaine est son objet, et c'est le développement de cette pensée qu'il lui importe de connaître. Il n'y a pas d'autre moyen pour cela que de s'oublier soi-même et de repenser la pensée d'autrui.

Si donc les nécessités de l'enseignement historique m'obligent à prendre successivement le langage des diverses écoles, gardez-vous bien de croire que j'appartienne successivement à chacune d'elles ; et si dans la controverse philosophique j'ai toujours essayé d'apporter la plus large impartialité, croyant avec Descartes que le premier devoir du philosophe, ce n'est pas d'affirmer beaucoup et hardiment, mais de n'affirmer que ce qui paraît évident, ne croyez pas que j'aie jamais été pour cela indifférent à la vérité. Je persiste à croire, malgré les réactions diverses, qu'entre les hauteurs transcendantes de la philosophie allemande et les généralisations empiriques de l'Angleterre il y a une voie moyenne qui est la vraie, celle qu'a ouverte Descartes et qu'a creusée Maine de Biran, et que M. Cousin voulait élargir par un noble éclectisme. C'est à cette école de néo-cartésianisme ou, si vous voulez, de bironisme leibnizien que j'appartiens, ainsi que mes maîtres, mes amis, mes collaborateurs en philosophie. Mais je n'ai jamais cru, je ne crois pas encore aujourd'hui qu'aucune école de philosophie soit et puisse rester immobile. Elle doit s'éclairer, se renouveler, se rajeunir à mesure que se produisent des faits nouveaux et des idées nouvelles. De là cette disposition à la sympathie que j'ai portée toujours dans l'étude des doctrines rivales, persuadé que c'était à elles à nous fournir ce qui nous manquait ; de là aussi cette sévérité que j'ai portée quelquefois dans l'examen de mes propres opinions, convaincu que la vraie règle en philosophie est la même qu'en morale : l'examen de conscience et la clairvoyance sur ses défauts. C'est par cette double méthode qu'une école, sans sacrifier ses principes, sans se renier soi-même, augmente sa rigueur didactique et dialectique, en même temps qu'elle s'enrichit par d'heureux emprunts.

Nous n'avons donc pas besoin de dire que nous faisons nos réserves sur les doctrines de l'école dont nous entreprenons l'étude. Autant nous reconnaissons qu'elle aura rendu de services dans l'étude des conditions mécaniques de la pensée, étude dont le spiritualisme cartésien ne s'était jamais effrayé et qu'il avait même poussée très loin, autant nous trouvons ce mécanisme insuffisant à expliquer la pensée elle-même. De même, nous avons trouvé l'école allemande admirable quand elle décrit avec tant de grandeur et de profondeur l'accord des lois du monde avec les lois de la pensée, et ce qu'il y a d'intelligible dans la nature ; mais nous n'avons pas pu comprendre que les lois de la nature ne fussent que les lois de notre esprit. — Mais si l'esprit humain n'est pas le produit de la nature, et si la nature n'est pas le produit de l'esprit humain, il reste que ce sont l'un et l'autre deux mondes distincts intimement liés dont l'unité doit être cherchée dans une cause suprême qui contient ce qu'il y a d'excellent et de parfait dans tous les deux. Telle est la doctrine fondamentale que nous n'avons jamais cessé de défendre, et qui n'exclut ni l'idéalisme, ni le réalisme, mais qui les concilie dans un spiritualisme théiste à la fois large et décidé.

Ces explications données, nous pourrons, en toute sûreté, aborder et poursuivre l'étude que nous vous avons promise, expliquer fidèlement et scrupuleusement toutes les idées, sans paraître suspect de faire cause commune avec les auteurs, enfin témoigner à de nobles esprits, à de sérieux penseurs, le respect et la sympathie qu'ils méritent.

On n'est pas un historien de l'esprit humain si l'on n'aime pas les idées ; et ce n'est pas aimer les idées que de les classer d'avance en bonnes et en mauvaises, en vraies et fausses. Le triage se fera plus tard, mais toute pensée est digne d'intérêt. Entrons donc dans notre sujet d'un esprit libre et bienveillant, sans autre préoccupation que celle de rapporteur fidèle et de témoin désintéressé. Dans notre prochaine leçon et peut-être dans la suivante, nous serons peut-être encore obligé d'insister sur quelques antécédents historiques ; mais nous ferons nos efforts pour ne pas vous y attarder et pour aborder le plus tôt possible cet esprit si noble, si ouvert, si éclairé, d'une si fine dialectique, d'un talent si ingénieux et si délié, que la science a perdu récemment et que regrette l'Europe pensante : M. John Stuart Mill.

PAUL JANET.

LES ORIENTALISTES EN CHAIRE

II

M. Léon de Rosny et les Japonais (1)

M. de Rosny est, avant tout, une personnalité. Il appartient à cette race normande qui, dit un Anglais, a donné à la France les seuls véritables pionniers qu'elle ait eus. Il est le compatriote des d'Estouteville, des Belin d'Esnambuc, des Jacques Cartier, des Angot et des Sébastien Cabot. Au XVIe siècle, il eût découvert le Japon ou fondé une colonie en Amérique : aujourd'hui il se contente d'enseigner le japonais et de tracer la voie de l'*américanisme*. Il est vrai que le japonais était, il y a quinze ans, quelque chose de si merveilleux, que l'américanisme nous apparaissait alors comme une *terra incognita* si mystérieuse et si inaccessible, que M. de Rosny a pu

(1) Voyez M. [illegible] dans le [illegible] du 12 décembre.

rester fidèle à sa vocation de pionnier. Ce n'est pas un médiocre service que d'avoir créé les études japonaises en France, et ce n'est pas un mince honneur que d'avoir abordé l'étude de l'Amérique antérieure à Christophe Colomb. Il fallait pour cela de l'audace, de la ténacité, de l'initiative. C'est par ces trois facultés que se distingue M. de Rosny.

Il est bien difficile de rester orthodoxe quand on quitte les sentiers battus de la science. Je ne sais pas si l'Écriture faisait prophétiquement allusion à la Sorbonne et à l'Institut quand elle s'écriait : *Væ soli !* Toujours est-il qu'à s'engager hardiment dans des études nouvelles, et à marcher de l'avant, on risque fort de passer pour hérétique. M. de Rosny appartient à cette école d'hérétiques et de révolutionnaires, gens remuants, savants d'avant-garde, que le gros de l'armée tient en mince estime. De fait, ils sont bien gênants. Avec eux, pas de douce quiétude possible. Au temps jadis, l'hébreu, le sanscrit, l'arabe et le persan étaient les quatre parties du monde de l'orientalisme : quelques audacieux franchissaient les colonnes d'Hercule et poussaient jusqu'à l'égyptologie, ou jusqu'aux langues modernes de l'Inde, en s'excusant de la liberté grande. Venir ouvrir, toutes grandes, portes et fenêtres, forcer les gens, bon gré mal gré, à franchir les monts et les mers, les traîner jusqu'au fin fond de l'Asie ou jusqu'en Océanie et en Amérique, voilà qui est d'une témérité inouïe. Stanislas Julien, Pauthier, Abel Rémusat eurent cette audace : ils étudièrent le chinois et l'enseignèrent. Il n'y eut plus de cryptographie ; aucune langue, aucune littérature ne furent épargnées. Le tatar-turk et le mongol, le chinois et le japonais, l'assyrien et le tibétain, le malay et l'annamite, firent irruption de toutes parts ; et derrière ces premiers bataillons d'envahisseurs grouillait encore la foule confuse des langues finnoises, des anciennes langues américaines, des langues océaniennes, lybiennes, nègres.

> Ein lang und breites Volksgewischt :
> Der erste wusste vom letzten nichts (1).
>
> (Goethe).

La science orthodoxe était débordée ; la linguistique avait à subir l'intrusion de quarante éléments nouveaux, et l'ethnographie prenait ses coudées franches.

M. de Rosny a joué son rôle dans cette invasion d'hérésies, dans cette révolution. Il a sur la conscience les études japonaises et américaines, ainsi que l'organisation du Congrès des orientalistes (2) qui fait la brèche pour toutes les autres.

I

M. de Rosny a débuté à l'américaine, par le journalisme. Il me semble que le journalisme est le début naturel dans notre civilisation, et que cette manière d'entrer dans la vie est appropriée aux exigences de la société moderne. La presse, avec ses petites misères, ses défaillances, ses faiblesses, ses scandales mêmes, doit être pour nous ce qu'étaient l'école publique chez les Athéniens, le barreau chez les Romains, les grands coups rués en bataille au temps glorieux de la chevalerie : un moyen de produire ses aptitudes et de les soumettre à l'appréciation du public. Que le public soit un jury ou une clientèle, je ne veux point discuter cette question ; il faut lui parler. Au moyen âge, on l'assommait : aujourd'hui, on l'instruit, on l'amuse ou on le passionne. M. de Rosny est donc entré dans la science par la porte du journalisme, qui en vaut bien une autre. Il lui est resté, de son passage à la *Presse*, au *Courrier du dimanche* et au *Temps*, des allures militantes et des habitudes de prestesse, d'activité et de travail au grand jour qui sont le propre de la vie moderne. Aussi n'est-il pas homme de cabinet ; il est incapable de se laisser moisir vingt ans entre deux rayons de bibliothèque. Notre siècle de vapeur, d'électricité et de journalisme, exige qu'on travaille vite et qu'on parle haut. J'estime fort les bénédictins, mais les bénédictins vivaient avant la Révolution et prenaient le coche quand nous prenons le chemin de fer. Travaillons-nous moins bien qu'eux ? Je ne le crois pas. Si un bénédictin avait voulu faire un dictionnaire japonais, il lui aurait fallu guetter quelques années l'occasion d'un navire hollandais qui l'aurait transporté à Désima en passant par le Cap. Il aurait attendu, caché dans un comptoir batave, qu'un pauvre diable vint lui donner les leçons convoitées, si tant est que les protestants bataves eussent accepté pour hôte ce moine catholique ; il serait revenu en Europe quand il aurait pu, et le dictionnaire aurait été tiré à la presse à bras, vingt ans après que son auteur aurait eu l'idée de l'écrire. Nous, nous prenons le *steamer* et nous brûlons la route par Suez. Il nous convient de mettre notre esprit de pair avec notre outillage et, vivant à la vapeur, de travailler à la course. M. de Rosny est homme de son temps.

En 1858, M. de Rosny est en Angleterre, où il compose un grand dictionnaire *japonais-anglais-français*. La même année, il fonde la *Revue orientale et américaine*. Un an plus tard, il fonde la *Société d'ethnographie*. En 1861, son *Histoire de la langue chinoise* mérite le prix Volney. En 1863, il occupe la chaire de japonais à l'École des langues orientales. En 1865, il fonde le *Comité d'archéologie américaine* et l'*Athénée oriental*. La même année, il sert d'interprète au gouvernement espagnol pour traduire en chinois le traité conclu entre l'Espagne et la Chine. En 1866, il jouit du don d'ubiquité : chargé par le ministère de l'agriculture et du commerce d'étudier les graines de ver à soie données à la France par le taïkoun, il est à la fois à Paris, où il traduit un important ouvrage japonais sur la sériciculture, — à Marseille, où il remplit sa mission, — en Suisse et en Italie, où il fait un voyage scientifique. En 1867, il est un des organisateurs de la section d'ethnographie à l'Exposition universelle. En 1869, il ouvre un cours d'ethnographie de la race jaune au Collége de France. Désigné comme premier interprète de la légation de France à Yédo, il accompagne, en 1872, l'ambassade japonaise en Hollande, en Prusse, en Russie. En 1873, le voilà de retour à Paris, organisant, dirigeant, animant le congrès des *orientalistes*. A peine sorti de là, il fonde la *Société des études tatares et japonaises*, contribue à l'organisation du prochain congrès des *américanistes* à Nancy, et pendant tout ce temps il fait son cours, il jette aux bulletins des Sociétés savantes des communications spéciales, il produit incessamment des vocabulaires japonais, chinois, coréen, aïno ; il déchiffre des langues américaines perdues, organise dix pu-

(1) Une longue et large masse de peuples,
Le premier ne savait rien du dernier

(2) Voy. un compte rendu de ce Congrès dans la *Revue* du 17 octobre dernier.

blications différentes, travaille à une Histoire générale de la race dite jaune, parle, écrit, administre, enseigne, préside, voyage. C'est la vie moderne. Si un bénédictin eût été condamné à marcher de ce train-là, il y eût vite perdu son latin et jeté son froc aux orties.

II

Quand on étudie des langues étrangères, on se passionne volontiers pour les peuples qui les parlent. M. Garcin de Tassy aime autant les Indiens que l'hindoustani, et M. Pavet de Courteille, qui enseigne le turk oriental, ne manque pas une occasion de dire quelque chose d'agréable aux Tatares de l'Asie centrale. Je connais un honnête savant, quelque peu voyageur et plongé dans le turk et le mongol, dont le rêve est d'aller batailler du côté de Kachgar et de se faire casser les os, au besoin, sous la bannière des descendants de Timour et de Tchenguiz. J'ignore si M. de Rosny est un patriote japonais ou chinois, et s'il rêve de grandes destinées pour la Nation Centrale ou pour l'empire du soleil levant. En tout cas, il s'est parfaitement initié à toutes les finesses du japonais, et reconnu dans toutes les ténèbres de l'écriture chinoise. Dans son enseignement et dans ses travaux, il ne sépare pas ces deux langues de l'histoire de leur formation. Il présente, en même temps que le mécanisme du langage, la littérature, l'histoire, la géographie, l'ethnographie qui s'y rapportent. Le langage est la lumière d'une lanterne magique ; l'enseigner sans faire voir qui s'en sert et à quoi il sert, c'est montrer la lanterne vide et sans tableaux. M. de Rosny est philologue d'instinct et grammairien jusqu'au bout des ongles, dans la bonne acception du mot ; il connaît toutes les ressources de la philologie et sait adroitement réduire un langage à son squelette et faire l'anatomie comparée de sa charpente osseuse. Mais il sait aussi quels sont les écueils de ces études sèches et arides, et ne manque pas, quand il a expliqué le fonctionnement grammatical d'une langue, de mettre en relief son fonctionnement moral, c'est-à-dire l'usage qu'en a fait et qu'en fait encore le peuple qui la parle et l'écrit. Il est un de ceux qui ont popularisé le Japon.

Le succès a été rapide. Ce peuple mystérieux se révélant brusquement et sans transition, sautant à pieds joints de sa vie recluse et féodale en pleine vie européenne, se dévoilant avec une sorte d'empressement, — lui, sa vie privée, son art si naïf et si original, — est un des phénomènes de l'histoire. Il y a quinze ans, on déchiffrait le japonais : aujourd'hui on le parle, on l'écrit, on l'imprime à Paris. M. de Rosny publie en collaboration avec un Japonais, M. Imamura Warau, les chroniques indigènes et non officielles de ce lointain pays. Il y a quinze ans, quelques rares collectionneurs se procuraient à grands frais les porcelaines, les bronzes, les laques du Japon ; aujourd'hui tout cela court les rues : nos artistes s'inspirent des albums de leurs confrères de là-bas ; il s'est formé ici une véritable école japonaise ; on met les Japonais en peinture et en musique, et le mot japonisme a complété [illegible] dans les dictionnaires. C'est un mérite de ce temps. M. de Rosny, après avoir été un précurseur, [illegible] Mais il n'est pas homme à se [illegible] et peut-être que trois personnes sachent le japonais aussi bien que lui, il trouvera une langue nouvelle à révéler, dût-il déchiffrer le *Quichua* et le *Maya*.

Le Japon actuel n'a donc plus de mystères pour nous. En est-il de même du Japon ancien et préhistorique? Certainement non. L'instinct philologique de M. de Rosny l'a conduit à soupçonner des affinités entre les idiomes de l'extrême Asie et les langues turkes et finnoises d'Asie centrale et d'Europe. C'est encore une nouvelle voie qu'il nous ouvre. Tant qu'on n'aura pas débrouillé les origines des races de l'Asie centrale et du Nord, on n'aura rien fait pour la connaissance véritable des origines de l'humanité. Le jour où l'on verra clair de ce côté, on aura trouvé la clef d'une bonne moitié des problèmes qui nous embarrassent en anthropologie et en ethnographie. M. de Rosny est un de ceux qui cherchent, et Dieu sait l'ardeur et la ténacité qu'il déploie quand il cherche quelque chose !

Tel qu'il est, travailleur infatigable, organisateur souple et tenace à la fois, comprenant le temps et le milieu où il vit et sachant se faire comprendre, le professeur de japonais de l'École des langues orientales est plus propre que qui que ce soit à instruire la jeunesse moderne, parce qu'il est moderne lui-même.

LÉON CAHUN.

L'ENSEIGNEMENT DES JÉSUITES

D'après M. J. Huber (1)

Il n'est point sans intérêt, en ce moment où nombre de bons esprits redoutent pour l'État la concurrence de l'enseignement clérical, de se demander si ces appréhensions sont fondées et de se rappeler à l'esprit quelle est la nature de l'instruction que répand en ses écoles une des corporations religieuses les plus redoutables assurément et les plus redoutées, au point de vue dont nous parlons. Retraçons rapidement et sans passion, en laissant parler les jésuites eux-mêmes, l'histoire de leur enseignement : il sortira peut-être de cet exposé quelque lumière sur la grande question qui se discute en ce moment à Versailles, et pour les libéraux alarmés quelque raison de se rassurer.

C'est à Loyola lui-même que remonte, dans l'Ordre, le désir de s'emparer des esprits par l'instruction, et dès l'origine aussi nous voyons la Société peu soucieuse de l'enseignement primaire, recommandant même l'ignorance au menu peuple, [illegible] de savoir lire et écrire, ou, s'ils le savent, d'en apprendre davantage », et consacrant toutes ses forces à l'éducation des fils de famille, [illegible] dans l'Église ou dans l'État. A leur intention, elle s'ingénie à combiner [illegible] le moyen [illegible] et la Renaissance, [illegible] ensemble imprime dès le premier jour à l'enseignement [illegible]

(1) *Les Jésuites*, traduction de M. [illegible]. — Paris, Sandoz et Fischbacher.

hérité, mais qu'elle commence à dépouiller aujourd'hui, je veux dire le formalisme.

Ce plan d'enseignement se trouve dans la quatrième partie des *Constitutions* de la Compagnie, ébauché par Aquaviva sur l'ordre de la congrégation générale ; la *Ratio atque institutio studiorum societatis Jesu*, rédigée en 1584 par une commission spéciale, est le développement de ce programme, et le plan d'études publié en 1832 ne fait aucun changement essentiel à cette *Ratio* du xve siècle : il se borne à y introduire « quelques améliorations nécessitées par le progrès des connaissances humaines » ! Les études, en ce plan, commencent par la division de *grammaire*, qui répond assez exactement aux classes de grammaire de nos lycées ; les exercices et les lectures y sont à peu près les mêmes ; on est quelque peu surpris toutefois de voir Catulle et Properce figurer parmi les textes qu'étudient les élèves de la troisième classe, notre quatrième d'aujourd'hui.

C'est surtout dans les cours d'*humanité* (notre troisième et notre seconde) et de *rhétorique* qu'éclate le formalisme des jésuites : « L'érudition, c'est-à-dire l'instruction dans les sciences historiques, n'y devra être poussée qu'avec modération, afin qu'elle excite de temps en temps l'esprit, *mais sans empêcher l'étude de la langue.* » Les prescriptions particulières à la rhétorique sont plus caractéristiques encore : « Les cours — dit le règlement, — sont de deux espèces dans cette classe : les uns ont pour objet l'art et expliquent les règles de l'éloquence ; les autres ont pour objet le style et expliquent les discours. » Distinction subtile à ce qu'il nous semble, mais qui n'en témoigne que mieux de l'inanité de cet enseignement !

Les classes supérieures commencent par celle de *philosophie*. Le cours de philosophie dure trois ans pour les *scolastiques*, c'est-à-dire ceux qui se préparent à entrer dans l'Ordre ; il comprend l'étude de la logique et de la morale, d'après Aristote, et celle des mathématiques, d'après Euclide.

Le couronnement de la science, c'est la *théologie*, dont l'étude embrasse quatre années et se divise en science de l'Écriture sainte, en théologie scolastique, fondée sur la *Somme* de saint Thomas, et en science des cas de conscience ou casuistique.

Telles étaient les classes et les facultés qui formaient le *collége* et *l'université*. Le collége comprenait les classes de grammaire, d'humanité et de rhétorique ; l'université, les facultés de philosophie et de théologie.

Dans ce cadre régnait une réglementation savante. Tout était calculé et prévu. On recommandait aux maîtres de songer que leurs élèves seraient peut-être sous peu des hommes comblés d'honneurs ; on interdisait aux élèves toutes relations entre eux, toute curiosité, toute lecture étrangère aux livres de classe ; on empêchait de mille manières le libre essor des cœurs et des esprits. La philosophie restait entre les mains des jésuites ce qu'elle avait été au moyen âge : la servante de la théologie ; la théologie s'en tenait exclusivement à la *Somme* de saint Thomas ; un catalogue spécial déterminait les points qui ne devaient pas être traités ; les maîtres devaient s'abstenir de toute initiative, de tout jugement : « Que personne, disait la *Ratio*, n'introduise des questions nouvelles ou des opinions qui n'appartiennent pas à des auteurs reconnus, même sur des points qui n'intéressent pas directement la foi et la piété, sans avoir pris l'avis des supérieurs. »

Le général Roothan apporta, il est vrai, en 1832, quelques réformes à ce règlement et tenta de faire pénétrer dans cet édifice scolastique un souffle d'esprit moderne ; mais, sauf en France, où la préparation aux écoles et aux concours de l'État a contraint les jésuites à remanier leur enseignement, ses préceptes judicieux n'eurent guère d'effet, et les modifications proposées n'ont point changé le caractère de la *Ratio*. En 1854, dans une lettre adressée au ministre des cultes d'Autriche, le Père Beckx, général de l'Ordre, la désignait comme la règle immuable de la Société et, déclarant que la tâche principale de l'enseignement des humanités est de donner à l'esprit une culture de pure forme, il s'opposait à ce qu'on fît la part trop large à l'histoire et aux sciences exactes dans l'instruction de la jeunesse.

De tout temps, il est vrai, des voix se sont élevées du sein même de l'Ordre pour accuser les vices de cette méthode et en déplorer les résultats. A la fin du xvie siècle déjà, Pontanus, célèbre professeur du collége d'Augsbourg, demandait à grands cris des réformes ; un peu plus tard, Mariana gémissait sur la stérilité scientifique de son Ordre et le jugeait même incapable de former de bons professeurs d'humanités ; il attribuait à son influence l'abandon et la décadence où était tombée l'étude du latin. De ces voix compétentes pour qualifier l'enseignement des jésuites, l'une des plus récentes et des plus autorisées est celle d'un de leurs élèves, le comte François Deym. Dans un ouvrage publié à Vienne, il explique par l'imperfection de leur enseignement leur désir de se dérober à la surveillance directe de l'État : toutes les matières enseignées par un seul professeur, dans les classes inférieures du moins, les heures de classes remplies par des questions adressées aux élèves et des exercices surtout mécaniques, l'étude des langues anciennes se bornant à la recherche des expressions et des tournures ; l'histoire impitoyablement sacrifiée, la religion et les mathématiques enseignées de la même façon, — par des formules ; — les sciences naturelles réduites à un squelette de nomenclature et de classification, la langue maternelle à peine cultivée : tels sont les principaux griefs du comte Deym contre ses maîtres ; il les résume en cette conclusion sévère : « Cette méthode retarde terriblement le développement de l'intelligence, et, en s'adressant uniquement à la mémoire, elle rend l'élève incapable de s'assimiler, même plus tard, autre chose que des mots. Aussi, le plus souvent, l'élève des Pères reste-t-il ce que ses maîtres ont fait de lui : un esprit borné, non développé, incapable de se passer de la direction paternelle du jésuitisme. »

L'enseignement supérieur des jésuites a-t-il été plus fécond que leur enseignement secondaire ? Est-il à craindre qu'ils n'attirent à leurs chaires, — si la loi nouvelle leur en accordé, — les étudiants de nos Facultés ? Leurs universités d'autrefois ne promettent pas grands succès à leurs universités à venir. A Ingyolstadt, dès que les jésuites pénètrent dans la Faculté des lettres, elle incline vers une décadence rapide ; à Vienne, lorsque Charles VI entreprend la réforme de l'université, ce sont les jésuites qui sont rendus responsables du déclin des études ; il en est de même de toutes les universités d'Autriche. Et c'est un archevêque, Mgr Migazzi, qui lance contre l'enseignement de l'Ordre les plus vertes accusations dans une lettre adressée au cardinal Crivelli. Sous l'influence des jésuites, l'université de Prague subit le même sort, et la renaissance de l'enseignement à tous ses degrés, en Bohême, date du jour de leur expulsion. Il serait

aisé de multiplier ces exemples; mais à quoi bon? L'âme de l'enseignement supérieur est la liberté, l'indépendance, la recherche désintéressée, l'amour de la science pour elle-même. N'est-il point évident, dès lors, qu'à moins d'abdiquer le fond même de sa doctrine, la société de Jésus ne s'éprendra jamais avec ardeur du haut enseignement? La *Civitta* est sans doute son interprète fidèle lorsqu'elle traite les universités d'ossements, non-seulement desséchés, mais puants; lorsqu'elle déclare pestilentielles leurs doctrines, et M. Huber achève de nous rassurer par cette question qu'il se pose : « Que faut-il penser d'une institution scientifique qui a besoin d'un ordre du général ou de la congrégation générale pour changer de grammaire, pour adopter un système de physique ou d'astronomie; d'une institution qui, sur ses milliers de professeurs de philosophie, n'en compte pas un qui ait quelque réputation; qui, sur ses milliers de professeurs de littérature, a produit si peu de bons ouvrages littéraires et si peu de mathématiciens sur ses deux mille professeurs de mathématiques? »

H. D.

LA LITTÉRATURE DES VOYAGES

Le Tour du monde en 1834 (1)

La littérature des voyages a pris une grande extension depuis quelque dix ans. Les entreprises géographiques se sont multipliées; la facilité des communications due à la vapeur a tué l'esprit casanier en éveillant la curiosité. Au temps de Montesquieu, on se contentait de dire avec ébahissement : « Ah! monsieur est Persan! » De notre temps on ne dédaigne pas de savoir quelle vie mènent chez eux Persans, Chinois, Indous, Siamois et autres prodiges de nos aïeux. La photographie est pour beaucoup dans l'attrait que la littérature des voyages inspire au grand public : elle ressuscite les hommes, les animaux, les monuments, les paysages, et communique pour ainsi dire au lecteur les impressions du touriste ou du savant. Les gravures souvent luxueuses des récits de voyage du *Tour du monde*, par exemple, sont presque toujours la reproduction de photographies rapportées par les voyageurs. Qu'on feuillette quelque ancien journal de voyage, leurs paysages sans originalité, les figures banales de leurs types nationaux, et l'on saisira d'un coup d'œil le progrès considérable accompli par l'art de la librairie.

Comparer le *Tour du monde* et la *Revue des deux mondes* à ses débuts, serait comparer les deux époques dont nous parlons. Car la *Revue des deux mondes* n'a pas toujours été le recueil sérieux que l'on connaît; elle se proposait d'amuser ses lecteurs..... à l'origine. C'était à la fin de la Restauration : *Revue des deux mondes* n'était qu'un avant-titre; le titre principal était JOURNAL DES VOYAGES, et M. Buloz le garda près de deux ans. *Revue des deux mondes*, Journal des Voyages, de l'administration, des mœurs chez les différents peuples du globe, *ou Archives géographiques et historiques du* XIXe *siècle*, par une société de savants, de voyageurs et de littérateurs français et étrangers.

Ce n'est qu'en 1831 que la Revue de M. Buloz s'appela la *Revue des deux mondes* tout court. Ce nom lui restait seul de sa première prétention à être un journal de voyages, et aujourd'hui elle croirait se déconsidérer en donnant des dessins et de la musique comme au début de sa carrière, en émaillant ses pages de vues de Tombouctou, de portraits du navigateur Lapérouse ou du président Jefferson, des portées de musique sur des paroles italiennes, ou des airs chinois notés!

Le *Tour du monde* n'a pas eu ces velléités ambitieuses. Journal de voyages il est né, journal de voyages il est resté. La beauté d'exécution de ses gravures, auxquelles leur origine photographique donne l'expression de la vérité, est pour beaucoup dans son succès; mais il le mériterait déjà par la variété et le choix de ses récits. L'année qui vient de s'achever ne le cède en rien aux précédentes.

Les tentatives infructueuses, mais réitérées, de hardis marins de toutes nations pour atteindre le pôle Nord, qui abrite sa virginité derrière une ceinture de glace, donnent un intérêt toujours présent au voyage des navires allemands *la Germania* et *la Hansa*. Il a été raconté en résumé aux lecteurs de notre *Revue* (1); mais le côté humain et pittoresque n'est pas le moins saisissant, et, en vérité, ce qui frappe le plus l'esprit, c'est moins la détermination topographique de terres inhabitées et inhabitables à jamais, que la lutte de l'homme contre une nature qui cherche à l'étreindre dans un vaste linceul de neiges et de glaces. Aussi est-ce vraiment faire un sort aux ours blancs que les enlever à leur ingrate patrie pour les installer dans nos ménageries, où ils mangent tous les jours. Mais les voyageurs en ramènent rarement; ils sont trop heureux de rencontrer de temps à autre cette provision de viande fraîche. Maigre proie, par la vie de misère que mène l'ours des régions polaires! Son existence n'est qu'une série de peines et de privations, tout cuirassé qu'il soit contre le froid par une enveloppe graisseuse de plusieurs pouces. Beaucoup de ces animaux tués par nos voyageurs avaient le ventre complétement vide; d'autres n'avaient dîné que d'herbes marines et d'eau claire; une fois même dans l'estomac d'un ours qui, pendant plusieurs mois, n'avait cessé de guetter le bâtiment pris dans les glaces et qui semblait en faire le siége, on n'avait trouvé qu'un morceau de flanelle jeté au rebut par les tailleurs de l'équipage. Triste destin que celui de ces bêtes forcées, d'errer sans relâche à la recherche de leur nourriture, à travers ce monde glacé, engourdi et ténébreux! Et comme il diffère de la vie aisée et confortable de l'ours brun d'Europe! Celui-ci vit en chanoine et celui-là en anachorète.

Le courage, qui est *le tout de l'homme*, comme a si bien dit un de nos écrivains, ne se montre nulle part sous une forme plus belle que dans ces volontaires aventures, et il semble qu'il inspire l'homme le plus simple. Un écrivain de profession écrivait il des lignes plus connues que ce passage emprunté au journal d'un *matelot* de l'expédition, à la date du jeudi 9 janvier 1870 :

---

(1) Librairie Hachette.

(1) Voyez le numéro du 17 octobre dernier.

« Hôtel du nord. Pendant la nuit, le temps avait été clair et tranquille. La lune était brillante, et la lumière boréale, ainsi que les étoiles, éclairaient un magnifique paysage de glaces et de neige mortellement monotone. Comme pendant la nuit on prêtait l'oreille avec attention, l'un de nous entend tout à coup un bruit sonore. De nouveau, il semble que quelqu'un s'approche lentement à pas comptés. — « Entends-tu? Qu'est-ce que ce peut être? » — Tout est tranquille, il n'y a pas un souffle dans l'air. Le bruit recommence; il ressemble à des gémissements. C'est la glace! Puis le bruit cesse, tout redevient calme, calme comme dans une tombe; et l'on jette les yeux vers la côte éclairée d'une façon sinistre par la pâle clarté de la lune et de laquelle surgissent de gigantesques rochers. — De la glace, des rochers et des milliers d'étoiles étincelantes, — telle est la nuit admirable, mais pleine de fantômes, des régions polaires! »

Le voyage dans l'Inde, de M. Rousselet, s'est achevé dans ce volume, et la *Revue* annonçait l'autre jour qu'il paraissait à part. Notre collaborateur, M. Gaucher, était peut-être un peu sévère en disant que ce qu'il y a de meilleur dans l'Inde, « c'est l'éléphant ». Ce n'est pas un mince mérite pour les Indous et, après eux, pour les Anglais, d'avoir su faire des auxiliaires dociles de ces monstrueux animaux. L'homme n'a pas montré partout cette intelligence, ni en Afrique, où l'éléphant n'est pas apprivoisé, ni même dans d'autres pays où il pourrait rendre bien des services.

On ne contestera pas que les Indous soient plus intéressants et plus civilisés que leurs homonymes, les Indiens, ou Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, que nous présente un touriste savant et spirituel, M. Simonin, dans sa course rapide de Washington à San-Francisco. « Pauvres Peaux-Rouges, derniers débris de nations autrefois si nombreuses et que nos pères, les Canadiens et Louisianais, qui ont dès le XVIIe siècle parcouru et colonisé ces parages, ont connues les premiers! Elles vont disparaissant, parce que l'homme qui ne travaille pas succombe devant celui qui travaille, parce que la grande loi de la lutte pour l'existence trouve partout son application en histoire naturelle, même quand il s'agit de l'espèce humaine. » Le grand chemin de fer du Pacifique n'était pas encore achevé; la locomotive déposa M. Simonin à la station de Benton, et la diligence transcontinentale à laquelle il confia ses membres devait lui laisser de peu agréables souvenirs. Il se dédommagea en observant le pays, sa conquête rapide par la civilisation américaine, sur les Indiens et sur ces Mormons qui ont érigé bravement en lois de leur monde les vices dont on fait un secret dans notre vieille société. Son odyssée s'arrêta à San-Francisco.

Mais la grande *attraction* de ce volume est le voyage au cœur de l'Afrique, du docteur George Schweinfurth. Le savant, le philosophe, le curieux, ne seront pas les seuls à trouver plaisir à cette lecture; par exemple, le jour où les modistes qui coiffent nos femmes ne sauront plus comment construire leur chevelure, elles trouveront chez les peuples sauvages de l'Afrique centrale des modèles d'une infinie variété. Si les Chillouks vont tout nus, du moins ils donnent la plus grande attention à leur coiffure. L'application répétée d'argile, de gomme et de bouse de vache (ce sont les cosmétiques du pays), agglutine et roidit si bien la chevelure, que celle-ci prend et conserve la forme voulue : soit une crête, soit un casque ou un éventail. La plus grande variété s'observe à cet égard. On voit beaucoup de gens avec une bande transversale de la hauteur de la main, bande qui va d'une oreille à l'autre et constitue un nimbe de couleur grise terminé, derrière la tête, par deux pendeloques circulaires. Une forme assez commune, et qui produit l'effet le plus grotesque, est l'imitation du casque de la pintade. Schweinfurth a vu des coiffure encores plus singulières chez les Niams-Niams, une surtout que reproduit un dessin de son récit, et qui ferait sensation dans les salons si une de nos élégantes en faisait l'essai. Elle se composait d'une roue formant auréole, et dont les rayons étaient formés par les cheveux même de l'individu. Ceux-ci, divisés en un grand nombre de petites nattes, allaient s'attacher à cette roue ou cerceau, que des traverses en fil de fer retenaient au bord inférieur de la toque. On enlève cette carcasse au moment de se coucher et la coiffure réclame chaque jour de nouveaux soins.

M. Schweinfurth est le premier Européen qui ait pu étudier de près ces célèbres Niams-Niams auxquels on a longtemps, sur de faux rapports, prêté une conformation singulière qui les rapprochait du singe. On sait aujourd'hui qu'ils ressemblent aux autres hommes, aussi bien par derrière que par devant (1). Ils sont antropophages, non par nécessité (le bétail ne leur manque pas), mais par gourmandise. Quand la viande leur manque, ils font la guerre aux peuples voisins. L'avouerons-nous? ce prétexte nous semble plus humain que celui de la *gloire*. Leur cri de guerre, que Schweinfurth leur a entendu pousser, est : « De la viande! de la viande! » Au reste, ils sont plus civilisés que leurs voisins, ils ont une organisation sociale relativement régulière, et la condition des femmes est, chez eux, moins abaissée.

D'autres récits, les voyages de M. Forgues au Paraguay, de M. Élisée Reclus en Transylvanie, de M. de Coster en Zélande, etc., donnent à ce volume le caractère de variété qui est un des attraits du *Tour du monde*. Peu de recueils ont mieux réussi à instruire en amusant, et si dans ces quelques lignes nous avons insisté sur ce dernier côté, c'est pour montrer que la géographie n'est pas sans avoir un élément pittoresque, et que le spectacle à la fois le plus intéressant et le plus divertissant qui se présente à l'homme sur la terre, — c'est l'homme lui-même.

NOTES ET IMPRESSIONS

Mémoires de l'année 1874

I

A peine arrivée sur cette planète pour y relever l'année 1873 de sa faction, je cours à Versailles présenter mes hommages à la commission des Trente.

Cette commission, nommée depuis un mois à peine pour

(1) Voyez les conférences de M. Guillaume Lejean dans la *Revue des cours littéraires*, année 1865.

préparer les lois constitutionnelles indispensables au fonctionnement du septennat, m'a semblé mettre précisément tous ses soins à retarder la confection de celles de ces lois qui peuvent passer pour les plus indispensables à la stabilité et à la sécurité du pouvoir exécutif. N'était-il pas plus naturel en effet de statuer sur la transmission de ce pouvoir et sur la seconde Chambre, que de se mettre à confectionner une loi électorale que personne ne lui demandait, et se diviser en sous-commissions chargées d'étudier les diverses élucubrations électorales sorties du cerveau des grands législateurs du monde ancien et du monde moderne, depuis Minos jusqu'à M. Antonin Lefèvre-Pontalis ?

L'opinion unanime de la commission et des sous-commissions est qu'il faut, avant tout, réorganiser le suffrage universel, changer sa direction, le moraliser, le discipliner. Il ne s'agit plus maintenant que de décider si on l'organisera par le haut ou par le bas, si l'on aura une représentation des intérêts pour faire contre-poids à la représentation du nombre, si l'on accordera un supplément de vote proportionnel au chiffre des contributions, ou inhérent à la qualité du père de famille, si l'on remplacera la candidature brutalement officielle de l'empire par une discrète et prudente tutelle administrative.

Laissant la commission des Trente résoudre ces importantes questions, je vais à la chasse aux nouvelles.

II

Divers membres de la droite de l'Assemblée sont d'avis, me dit-on, qu'il n'y a pas assez de toutes les difficultés intérieures léguées par l'année 1873 à l'année 1874, et qu'il convient d'y joindre quelques embarras extérieurs en interpellant, par exemple, le ministère sur ses rapports avec l'Italie. Je lis dans les journaux quelques mandements contre l'Italie et contre l'Allemagne qui prouvent que l'épiscopat partage l'opinion de la droite. On parle toujours, toujours d'ordre moral dans ce pays, où les évêques se jettent dans la politique à corps perdu et mettent leur patrie en péril à la grande satisfaction des gens qui se prétendent les conservateurs par excellence.

La colère des conservateurs et des évêques paraît surtout tenir à ce que le gouvernement a nommé un ambassadeur auprès du roi d'Italie. Il est vrai qu'après l'avoir nommé, il retarde tant qu'il peut son départ; mais l'épiscopat ne lui tient nul compte de cette amabilité.

III

J'assiste jeudi, sans en être trop surpris, à la mort du ministère et lundi à sa résurrection, mais ce qui m'étonne bien davantage, c'est en traversant le boulevard Malesherbes d'entendre crier : « Vive l'empereur ! » sur les marches de l'église Saint-Augustin par des gens qui sortent de l'office funèbre célébré pour le repos de l'âme du pieux Napoléon III. On raconte que le prince Napoléon, étant entré dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois, y a été reconnu par le suisse et le bedeau à l'odeur de sainteté qu'il exhale, et reçu par ces deux dignitaires de l'église avec tous les honneurs dus à son rang. L'impératrice, de son côté, rappelle à Mgr de Troyes le serment que les évêques ont prêté à son auguste époux, et dont elle ne les considère nullement comme déliés. On m'assure pourtant qu'il existe une loi qui proclame la déchéance de l'empire.

Je reviens de la séance de l'Académie. M. de Loménie a été reçu par M. Jules Sandeau; l'élu et le récipiendaire se sont répandus en belles phrases sur feu M. Mérimée, le prédécesseur de M. de Loménie. La *Revue des deux mondes* dit, en parlant du discours de M. Sandeau : « Tout n'est point perdu, puisqu'il y a encore des esprits de cette trempe en France, de ces écrivains de race qui continuent et ravivent les plus belles traditions de notre littérature. »

Qui se serait jamais douté qu'un discours d'Académie pût avoir cette influence ?

IV

On me dit que la Bourse a baissé et qu'il y a des complications dans l'air à cause de l'*Orénoque*, navire de guerre en station à Civita-Vecchia pour recevoir le pape dans le cas où la fantaisie lui prendrait de quitter Rome. Le commandant de ce navire ayant reçu l'ordre de ne faire de visite officielle, à l'occasion du premier jour de l'an, ni à Sa Sainteté ni au roi d'Italie, s'est rendu, malgré cela, au Vatican, mais le jour de Noël. Le gouvernement italien a fait présenter, assure-t-on, par son ministre à Paris, quelques observations au septennat à ce sujet. Le septennat répond que le commandant n'a été reçu qu'en « audience privée ». Il néglige cette particularité que le susdit commandant était suivi de son état-major et d'une partie de son équipage.

V

Les journaux ne parlent depuis quelques jours que de la fête de ce soir au palais de l'Elysée, et les Parisiens n'ont guère d'autre sujet de conversation.

Deux jeunes gens ne tarissaient pas d'admiration aujourd'hui, au cercle, sur les magnificences de la fête à laquelle ils se promettaient d'assister.

— Messieurs, leur dit un vieillard qui les écoute, c'est aujourd'hui 19 janvier, anniversaire de la reddition de Paris.

Les deux jeunes gens le regardèrent d'un air qui voulait dire : « Qu'est-ce que cela a de commun avec le buffet de l'Elysée ? »

Revenons à l'Assemblée.

VI

Il y a [illegible] qui est à Versailles [illegible] la France [illegible]

La commission des Trente [illegible] les

questions constitutionnelles résolues depuis quatre-vingts ans. L'un propose le grand collége de la Restauration, l'autre un corps de notables électeurs formé des délégués du suffrage universel et des plus fort imposés. Il est vrai qu'en dehors de la commission des Trente, M. de Lorgeril propose un impôt sur les chapeaux.

Les journaux ne sont pas plus divertissants que l'Assemblée : les uns se livrent à de sempiternelles discussions sur la conjonction des centres; les autres cherchent le moyen de rayer, en attendant mieux, le mot république de l'étiquette du septennat. Les journaux bonapartistes sont pleins du récit de la solennité qui vient d'avoir lieu à Chislehurst pour célébrer la majorité du prince impérial.

M. E. Ollivier, trouvant le moment favorable pour reparaître sur la scène, fait une fausse entrée à l'Académie, qui n'éprouvait guère le besoin de le recevoir. Encore s'il s'était présenté à ses collègues modestement, sans bruit, comme il convenait à un homme chargé d'un tel passé ; mais non, il faut lui ouvrir la porte à deux battants et se hâter de procéder à sa réception solennelle. Il n'y a pas un instant à perdre pour lui décerner les palmes si bien méritées par les services qu'il a rendus à son pays.

M. E. Ollivier s'était promis de profiter de son discours de réception pour forcer l'Académie et le public à entendre un éloge de l'empereur Napoléon III. L'Académie a résisté. M. E. Ollivier publie son discours dans le *Figaro*. C'est sa place.

M. E. Ollivier, en attendant, est-il reçu? ou n'est-il pas reçu? Qu'il aille à l'Académie travailler tant qu'il voudra au Dictionnaire, et qu'on n'en parle plus.

VII

Nous sommes en avril, cinq mois se sont écoulés depuis la fondation du septennat : l'Assemblée en est toujours à ne pouvoir faire la monarchie et à essayer de défaire la république, à saper le gouvernement qu'elle a fondé, et à travailler à la réalisation de ce problème qui consiste à faire qu'une porte ne soit ni ouverte ni fermée, ce qui, aux yeux des hommes d'État de Versailles, est l'idéal de la politique. Un brave homme nommé Dahirel n'en met pas moins l'Assemblée en demeure de fixer le jour prochain où elle décidera que la monarchie légitime est le gouvernement de la France.

Tout cela paraît fort ennuyeux aux Parisiens du boulevard. Heureusement une actrice du Théâtre-Français vient d'inventer une nouvelle manière de mourir sur la scène qui fait le succès d'une pièce nouvelle de M. Octave Feuillet et le sujet de toutes les conversations. La mort réelle de M. Beulé suscite à la mort de Mlle Croisette une concurrence dangereuse. M. Beulé s'est tué de deux coups de couteau dans le cœur. On a décidé qu'il est mort à la suite de la rupture d'un anévrysme. L'ordre moral l'exige.

VIII

L'Assemblée est en vacances depuis un mois : le duc de Broglie s'apprête-t-il à donner sa démission? M. Dufaure a-t-il vu le Président de la république? Le programme du prochain ministère de la fusion des modérés est-il prêt? Est-il vrai que le comte de Chambord soit parti de Froshdorf pour se rendre de nouveau à Versailles? Voilà les questions que l'on s'adresse; les disputes, les subtilités, les polémiques des journaux ne changent pas non plus; une agitation sans but, des mouvements sans résultat, un ministère qui s'obstine à vouloir faire les lois constitutionnelles avec ceux qui ne veulent pas en entendre parler, tel est l'agaçant tableau de la situation au début du mois de mai, la veille de l'ouverture de la session.

Pourquoi ce cri de satisfaction universelle? M. de Broglie est enfin tombé du ministère. M. de Goulard passe à l'état d'homme chargé de composer un cabinet. M. d'Audiffret-Pasquier consent à devenir son collègue, M. Decazes aussi, M. de Lavergne également. Il n'y aura bientôt plus un seu bonapartiste au pouvoir. La satisfaction est générale, on s'embrasserait presque dans les rues. Hélas! ce ministère qui devait satisfaire à la fois la droite et les deux centres disparaît tout à coup comme un mirage qui s'efface à l'horizon.

Sans les tumultes de la gare Saint-Lazare, je ne sais vraiment pas comment je serais parvenu à passer le mois de juin. L'impudence de ces gens-là m'amuserait si l'impudence n'irritait pas à la longue.

IX

Les Français, qui ne brillent pas en général par la modestie, prétendent qu'on ne peut vivre qu'en France. On se fatigue à la longue, qu'ils me permettent de le leur dire, d'un pays où la politique est l'art de vivre au jour le jour, où les combinaisons de l'heure et de la minute remplacent les intérêts permanents, où les conflits se masquent sous des équivoques, où, pour satisfaire aux plus mesquines prétentions particulières, les partis ne reculent pas même devant la crainte de relever le bonapartisme et de rendre, en employant ses moyens de gouvernement, la vie à un parti qui n'aurait pu certainement par lui-même abuser un pays sur lequel il venait d'attirer la ruine et le démembrement.

X

Pendant le mois de juin nous avons eu, pour nous distraire, une messe de Verdi; mais on ne croit pas plus aujourd'hui à la musique religieuse qu'à la peinture religieuse. Quant à la politique, il paraît qu'on a résolu de mettre un terme au *scherzo* de la symphonie parlementaire. Le centre gauche, par la voix de M. Casimir Périer, propose d'organiser la république selon les projets de M. Dufaure; le centre droit con-

sentirait à l'organisation des pouvoirs du maréchal avec le titre de Président de la république, les deux chambres, et le droit pour ces deux chambres réunies en congrès de régler au besoin la transmission du pouvoir exécutif. La droite se pique d'honneur et demande à l'inpromptu le rétablissement de la monarchie avec « le chef de la maison de France » pour roi, et le maréchal de Mac-Mahon comme lieutenant-général du royaume.

La première proposition est l'objet d'une déclaration d'urgence et est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles; la seconde obtient le même honneur, moins l'urgence; la troisième est modestement renvoyée à la commission d'initiative.

Nous avons, le 2 juillet, un manifeste du comte de Chambord. Le gouvernement en empêche la publication : grand gâchis parlementaire, ordre du jour motivé présenté par le centre droit, accepté par le gouvernement, repoussé par la droite et par la gauche, imbroglio parlementaire où chacun poursuit son rêve dans la confusion; la situation reste la même, quoique le Président de la république ait adressé « à tous les esprits modérés et patriotes » le plus pressant appel pour assurer à la France le repos qui lui est dû à l'abri d'institutions sérieuses. « Souviens-toi, dit le septennat à la majorité, que tu as promis de m'organiser. Tiens ta promesse, organise-moi, il y va des plus chers intérêts de la France. »

Proposition Casimir Périer, message, dissolution, agitations monotones, débats stériles, tout cela pour aboutir à la « grande politique des vacances ».

Que reste-t-il après cela de l'œuvre constitutionnelle si solennellement promise par la loi du 20 novembre? Rien. L'Assemblée a refusé de rétablir la monarchie à M. de Larochefoucauld-Bisaccia. M. Casimir Périer n'a pas pu obtenir d'elle la république définitive, mais révisable dans sept ans; la commission des Trente, poussée par le gouvernement, propose enfin sa petite organisation, et l'Assemblée, qui aurait pu la repousser, lui a fait la politesse de l'ajourner. Elle s'accorde quatre mois de vacances après ce grand effort.

XI

Les vacances sont terminées. Je n'ai plus que quelques jours à passer ici-bas. Ils sont marqués pour moi par un grand désenchantement.

Je croyais, je l'avoue, à la diplomatie prussienne. J'y voyais une science nouvelle élevant le protocole à la hauteur de la philosophie, mêlant la politique à la psychologie, jetant dans chaque dépêche les germes d'une sorte de physiologie internationale inconnue aux diplomates dont le nom ne se termine pas en *mann*, en *dorf*, en *berg*, en *auch* ou en *ow*.

Hélas! à la place du Talleyrand double de Kant que j'entrevoyais dans le moindre secrétaire d'ambassade germanique, le procès qui vient de se terminer à Berlin par la condamnation de M. d'Arnim ne m'a montré qu'un Germain d'outre-Rhin assez dépourvu d'esprit et de psychologie pour s'étonner et se formaliser qu'une dame qui est Alsacienne d'origine, demande à être placée à table à côté d'un autre convive que lui. Ce pauvre M. d'Arnim avait, il est vrai, choisi de singuliers pilotes pour le conduire au milieu des écueils du monde parisien, des gens connaissant les salons par les chroniques des *reporters*, et la politique par ce qu'ils en apprennent de la bouche des garçons de bureau des journaux. « Où est le temps, me disait ce matin un homme d'esprit, où les princes allemands avaient à Paris des hommes comme Grimm pour les renseigner sur la société française? » Il est vrai qu'à la place du baron Grimm, M. d'Arnim avait le baron Beckmann et le baron Ganesco.

XII

L'Opéra, toujours l'Opéra, on ne parle guère d'autre chose. Les députés, les membres de l'Institut, les amis de l'architecte, les membres du conseil municipal, ont été admis pendant deux soirées à visiter ce monument. Comme on s'arrange toujours dans ce pays pour transformer une gracieuseté en supplice, j'ai fait queue l'autre soir pendant une heure dans la neige, avant d'être admis à contempler ces merveilles qui coûtent soixante millions : un bel escalier, un avant-foyer charmant, un foyer public repoussant de dorures, un foyer de la danse qui ressemble à une boutique de confiseur, un lustre qui n'éclaire pas, voilà mes impressions.

Le jour de l'inauguration de ce magnifique et déplorable édifice n'est point encore fixé, mais il est certain que ni *Guillaume Tell* ni *les Huguenots* ne figureront sur l'affiche ce jour-là. Le patriotisme s'y oppose.

Les gens de bon sens, il est vrai, haussent les épaules. Il n'est pas, disent-ils, de feuilletoniste musical, depuis celui du *Journal des Débats* jusqu'à celui de la *Casquette de loutre*, qui n'ait dit, redit, répété, rabâché que Rossini et Meyerbeer se sont transformés sous l'influence du génie français, que *Guillaume Tell* et *les Huguenots* peuvent leur servir de lettres de grande naturalisation, que ce sont là des œuvres aussi françaises que possible. Que de variations les critiques n'ont-ils pas brodées sur ce thème depuis cinquante ans bientôt que Rossini s'est fait Français, on l'assure du moins, dans *Guillaume Tell*, et voilà qu'aujourd'hui on le met à la porte de l'Opéra comme Italien!

Mais alors il faut également, le soir de l'inauguration de l'Opéra, se priver du plaisir d'entendre la « chère et grande artiste » qui a accordé aux prières du *Figaro* ce qu'elle refusait obstinément aux larmes de son directeur et ce qu'elle devait au public bienveillant qui a fait sa réputation, — c'est-à-dire l'aumône de quelques airs détachés. Elle est quelque chose comme Suédoise, Dalécarlienne et Gothembourgeoise, cette chère et grande artiste, l'amie du *Figaro*. Vite, qu'on la remplace par une cantatrice authentique du Maine, de l'Aunis, du Perche, de l'Angoumois ou de toute autre province française depuis un siècle au moins avant Louis XIV.

Ne viens-je pas de lire dans les journaux que le directeur de l'Opéra national a signé avec M. Henri Herz, un traité qui assure à ce dernier la fourniture exclusive de tous les pianos nécessaires à la consommation de l'Opéra? La maison Herz! choisir ce fabricant au nom hébraïque quand on a sous la main le nom français d'Erard! Est-on bien sûr au moins de la nationalité de Sax et de ses trombonnes? On a de fortes raisons de supposer qu'un des copistes de musique de l'Opéra est né dans la baronnie aujourd'hui médiatisée de Thun

derten-Tronk ; qu'on vérifie le fait, et, s'il est exact, que cet étranger cesse de figurer sur la liste des employés de M. Halanzier !

Ce pauvre homme, vous connaissez sa mésaventure : plein de reconnaissance pour celui qui lui avait rendu sa cantatrice, il avait mis *sa salle*, pour une soirée, à la disposition des abonnés du *Figaro*. On l'a fort surpris en lui disant que c'était une inconvenance. Celle-là du moins partait du cœur ; le bon M. Halanzier cédait au double instinct de la reconnaissance et de l'avenir. N'est-ce pas le public du *Figaro* qui sera l'élite du public de l'Opéra ? N'est-ce pas pour lui qu'il a été fait ? n'est-ce pas le goût des abonnés du *Figaro* que le directeur, les compositeurs, les artistes, devront avant tout consulter ? Quoi de plus naturel que de leur donner la primeur de la contemplation d'une salle dans laquelle ils règneront bientôt en maîtres ?

XIII

J'aimais beaucoup la France, et quand mon père Saturne m'a annoncé que mon tour était venu d'y passer douze mois, j'ai fait avec empressement mes préparatifs de départ. C'est un beau spectacle, me disais-je, que celui d'un peuple qui se régénère. Hélas ! ces mémoires rapides serviront du moins à constater où en est la régénération politique de la France en 1874. L'année va finir par des vacances parlementaires pendant lesquelles on consolidera le gachis actuel. Quant à sa génération morale, j'aime mieux me taire là-dessus, mais il m'est impossible de ne pas convenir que je quitte avec autant de plaisir que j'y suis venue ce malheureux pays où l'on déclare en pleine Académie que « le XVIIIe siècle n'a pas connu la grandeur morale », — que seul il a comprise et pratiquée, où le moindre dramaturge n'écrit pas un mélodrame à moins d'avoir pour mission de réhabiliter quelque chose et de remplir une mission quelconque ; où les pédicures eux-mêmes ne sauraient se réunir pour festoyer sans que le menu de leur dîner ne figure dans vingt journaux ; où il n'est question que de festins, de bals, de dépenses folles, et où il semble enfin que la grandeur nationale consiste à exciter non pas l'envie ou l'émulation, mais les convoitises des autres peuples.

FIN

des mémoires de l'Année 1874.

Pour copie conforme,

X...

BIBLIOGRAPHIE

Entretiens sur la peinture. — Paris, Hippolyte Leyman, éditeur, 3, rue de la Chaussée-d'Antin.

L'habile directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. René Ménard, vient de publier sous ce titre un magnifique volume accompagné de cinquante eaux-fortes, la plupart admirables de vigueur et de vérité. A la beauté de l'exécution elles joignent un mérite qui n'est pas à dédaigner : c'est d'être la reproduction de chefs-d'œuvre anciens et modernes appartenant presque tous à des collections particulières, et par conséquent inaccessibles au plus grand nombre. La meilleure traduction d'un grand poëte perd de son prix pour qui peut lire le texte même ; la plus belle gravure offre un intérêt de moins quand on peut dans nos musées contempler l'original. Ici nous n'avons que des raretés : le choix fait par M. René Ménard constitue une sorte de musée inédit, qui intéresse à la fois le goût et la curiosité. Nous reparlerons plus à loisir du texte joint aux gravures ; mais nous avons hâte de signaler cette splendide publication, qui sort du cadre des vulgarités autorisées par l'approche du jour de l'an.

EUG. D.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 5 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscrition.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PUBLIÉES PAR LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Du 1er juillet au 31 décembre 1874

LEÇONS, CONFÉRENCES, ARTICLES SPÉCIAUX

Anonymes : H. D. Étude sur l'organisation du régiment d'infanterie, 329. — Les nouveaux livres de classe, 355. — De quelques livres utiles, 598. — Une nouvelle revue allemande, 471. — L'enseignement des jésuites, d'après J. Huber, 611. — H. G. Une carte murale de la France, 191. — Lexicologie allemande, 526. — C. L. M. Frédéric Morin (nécrologie), 216. — M. Gambetta considéré comme orateur, 242. — E. F. Une fête française au Canada, 263. — E. R. Les ennemis du suffrage universel, 27. — N. P. Un voyage dans la campagne russe. — Y. La Ligue et la Commune, 400. — N. Y. Z. Notes et impressions, 45, 93, 141, 164, 189, 214, 236, 261, 285, 310, 334, 359, 404, 427, 453, 477, 503, 523, 549, 573, 596, 614. — L'expédition autrichienne au pôle Nord, 378. — L'exploration française en Birmanie, 464. — Mort de M. Dourneaux-Duperré dans le Sahara, 90. — Aventures d'un Algérien dans le Sahara marocain, 116. — MM. Marche et de Compiègne en Afrique, 208. — Les nouvelles Indes françaises, 272. — La littérature des voyages ; le *Tour du monde*, année 1874. — Royalistes et républicains, études nouvelles sur le Directoire et la Restauration, 28. — La liberté religieuse en Europe depuis 1870, 66. — Un chapitre nouveau de l'*Esprit des lois*, 278. — L'enseignement secondaire en France au XVIIe siècle, 138. — Le dernier roman de M. Gustave Freytag, 176. — Les études philologiques en Italie, 256. — La *Revue européenne*, 543. — Les études slaves en Russie, 48. — L'École libre des sciences politiques, 287. — Le Congrès archéologique de Kiew, 458. — Cesare Cantù et Alexandre Manzoni, 498.

Beaussire (Émile). Albert Lemoine (nécrologie), 383.

Du Bois-Reymond (Académie de Berlin). De la fondation d'une académie pour la langue allemande, 74.

Bonet Maury. Les Hollandais à Sumatra : la prise d'Atchin, 395.

Lacroix (Alexandre). Une visite dans les musées du Nord, 556.

Cahun (Léon). Congrès des orientalistes de 1874, 368. — Les confessions d'un Grand Mogol, 155. — La collection des documents inédits de l'histoire de France, 469. — M. Garcin de Tassy et les Hindous, 565. — M. Léon de Rosny et les Japonais, 609.

Chamorran (J.-J.). L'Algérie, son présent et son avenir, 17, 32.

Cognet (M.). Discours à la distribution des prix des écoles professionnelles de jeunes filles, 239.

Dietrich (Eugène). Le journal de Gaëte et M. P. Dubois, 6. — Une légende de Sainte-Hélène. Napoléon Ier aux Champs-Élysées, 122. — Michelet, 153, 171, 209. — M. Guizot, 291, 315. — La révolution du 4 septembre, 448. — De quelques opuscules inédits de Montesquieu, 556. — Nouvelles publications sur l'histoire de la Comédie Française, 496. — Une nouvelle édition d'André Chénier, 597. — Les pensées de tout le monde, par Arnould Fremy, 568.

Dévérieux (Ludovic). Les Juifs en Europe, 98.

Desjardin (Anatole). Causeries politiques, 1, 49, 97, 149, 188, 217, 341, 361, 434, 481, 529, 577. — La liberté de la presse, 265.

Gaidoz (Sorbonne). Des documents qui ont servi aux historiens grecs, 587.

Filonzi (Anatole). Éloge de Bourdaloue (Académie française, prix d'éloquence), 224. — (Collège de France) Mme de Sévigné et son temps, 540.

Filonzi. Les classes ouvrières en Russie. L'ouvrier des villes, 159.

Fontpertuis (de). Le Congrès international de Bruxelles, 218. — L'Institut de droit international (session de Genève), 297. — Les émigrations européennes : L'émigration allemande et anglaise, 418. — Les émigrations italienne et française, 516.

Fouris (Élie). Notions de philosophie, par Joseph Fabre, 356.

Franz (C). L'intelligence prussienne et ses limites, 482.

Gaffarel (Paul) (Faculté des lettres de Dijon). Le chevalier de Villegagnon et la colonie française du Brésil au XVIe siècle, 146.

Gaidoz (Henri). Le catholicisme en Angleterre et en Écosse, 255.

Gaucher (Maxime). Causeries littéraires, 22, 42, 69, 233, 258, 282, 331, 377, 402, 424, 475, 500, 521, 546, 570, 593.

Gazier (A.). Une lettre inédite de Fénelon, 414.

Gebhart (Émile). Le pape Léon X, 530.

Gladstone. La question religieuse en Angleterre : le ritualisme, 343.

Hugues (Edmond). Le théâtre au XVIIe siècle, d'après M. Despois, 39. — Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, 560.

Janet (Paul) (Sorbonne). La psychologie anglaise contemporaine, 603.

Jeziérski (Louis). Le projet de loi sur les cadres de l'armée, 554.

Leger (Louis). Le théâtre moderne en Pologne ; une comédie d'Alexandre Fredro, 56.

Lemoine (L.). Les études historiques en 1874, 444.

Lereboullet (Ad.). Les livres d'étrennes de la maison Hetzel, 599.

Lévêque (Charles). Discours prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, 561.

Littré. De la philosophie positive, 320.

Mommsen (Académie de Berlin). Leibniz et les académies, 591.

Monod (Gabriel). L'enseignement supérieur de France à l'exposition de Vienne, 276.

Müller E. (Séance annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres). Un poète de la cour des Comnène, Théodore Prodrome, 410.

Perrot (Georges). La critique d'art en France : ses méthodes nouvelles, ses récentes publications, 363, 387.

Pressensé (E. de). Semaines politiques, 25, 121, 457.

Pressensé (Francis de). Le ministère conservateur et les réformes sociales en Angleterre, 2.

Quesnel (Léo). Poésie scandinave, Henrik Ibsen, 84. — Voyage en Sicile, 182, 208. — Mœurs et caractères en Espagne, 230, 251. — Le roman contemporain en Angleterre : Mme Oliphant, 302. — La reine Louise de Prusse, 324, 350. — Les blancs et les nègres aux États-Unis, 391. — Les fouilles de M. Schliemann à Troie, 440.

Rambaud (Alfred). Marie-Thérèse et Marie d'Argenteau, 12. — Marie-Antoinette et la cour de France, 59. — La Lorraine au moyen et au moderne, le bohémianisme, 398.

Ronchaud (L. de). Les peintures décoratives de l'Opéra, 305.

Stanley (A. P.). Les catacombes de Rome et le christianisme primitif, 195.

Tourtoulon (de) (Faculté des lettres de Bordeaux). Pétrarque et ses Triomphes et sa Canzone sur la gloire, 80.

Vapereau. Les États scandinaves vivants et l'Allemagne, 338. — Les drapeaux français, 541.

Vernier (Maurice). La critique moderne et la Bible, 512.

Veron (Eugène). L'Allemagne contemporaine, ses difficultés extérieures et intérieures, 266.

Vitzthum (Ch.). Histoire des électeurs saxons, 64.

OUVRAGES FRANÇAIS OU ÉTRANGERS

ANALYSÉS OU TRADUITS

Anonyme. Le maréchal Bazaine défendu contre ses détracteurs, par un officier brésilien, 168.
Albert (Paul). La littérature française au XVIIIe siècle, 450.
Allain (E.). La Bruyère dans la maison de Condé, 307.
Arago (Etienne). L'Hôtel de Ville de Paris au 4 septembre et pendant le siége, 448.
Bec de Fouquières. Malherbe, 333.
Belot. Hélène et Mathilde, 236.
Bladé (F.). Contes populaires recueillis en Agenais, 431.
Boissé (Jules). Le Christ. Madeleine. Les Chartreux (poëmes), 333.
Bonassies (Jules). La Comédie-Française, histoire administrative. Les auteurs dramatiques et la Comédie-Française au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les spectacles forains et la Comédie-Française, 495.
Bonne. Traité élémentaire et pratique de droit français, 598.
Brethous-Lafargue. Le Jugement, 426.
Carlier. La santé de l'ouvrier boulanger, 598.
Charbonnier (J.). Organisation électorale et représentative de tous les pays civilisés, 72.
Chénier (André). Œuvres poétiques. Nouvelle édition (Lemerre, éditeur), 507.
Claretie (Jules). Molière, sa vie et ses œuvres, 495.
Combes. Les libérateurs des nations, 430.
Coppée (François). Le Cahier rouge, 523.
Cratuesco (Jean). Le peuple roumain d'après ses chants nationaux, 259.
Croiset (Alfred). Xénophon, étude morale et littéraire, 22.
Daremberg et Saglio. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 388.
Daudet (Alphonse). Fromont jeune et Risler aîné, 477.
Davyl (Louis). La maîtresse légitime, 596.
Delatre (Luigi). Saggi linguistici, 256.
Delaunay (Ferdinand). Moines et sybilles dans l'antiquité judéo-grecque, 42.
Delavigne (Casimir). Don Juan d'Autriche (reprise à la Porte-Saint-Martin), 379.
Des Essarts (Emmanuel). Les élévations, 404.
Desjardins (Gustave). Recherches sur les drapeaux français, 541.
Despois (Eugène). Le théâtre sous Louis XIV, 39.
Dumas fils (Alexandre). Le Demi-Monde, 453.
Duruy (V.). L'empereur Hadrien, 445.
Ernouf (le baron). Histoire des chemins de fer français pendant la guerre franco-prussienne, 23.
Fabre (H.). Le Ménage, 598.
Fabre (Joseph). Notions de philosophie, 356.
Feugère (Anatole). Bourdaloue, sa prédication et son temps, 500.
Fierville (Ch.). Le cardinal Jean Jouffroy et son temps, 308.
Fourcade-Prunet. Une fin de monde, 69.
Fredro (Alexandre). La Revanche de l'échanson (comédie), 56.
Frémy (Arnould). Les pensées de tout le monde, 568.
Freytag (Gustave). Ingo, 176.
Friedlænder. Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins, 444.
Gaillardin (C.). Histoire du règne de Louis XIV. Tomes III et IV, 448.
Gaste (Armand). Jean le Houx et le vau de Vire à la fin du XVIe siècle, 546.
Gautier (Théophile). Portraits contemporains, 258.
Geffroy (A.). et d'Arneth. Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte Mercy d'Argenteau, 12, 50.
Gidel (Charles). Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance, 476.
Girardin (J.). Nous autres, 549.
Giron (Aimé) et Fiston (Cyrille). Les petits-fils des douze Césars (satires françaises), 378.
Grenier (Édouard). Marcel, poëme, 476.
Guerrier de Dumast (P.). Couronne poétique de la Lorraine, 398.
Herbette (Louis). Nos diplomates et notre diplomatie, 234.
Hollard (Marie). Fauvre garçon! 71.
Houdoy (Jules). Renard-le-Nouvel, par Jacquemart Giélée (nouvelle édition), 331.
Houssaye (Arsène). Les mains pleines de roses, pleines d'or et pleines de sang, 283.
Houssaye (Henri). Histoire d'Alcibiade et de la république athénienne, 23.
Huber (J.). Les jésuites, 611.
Hugo (Victor). Mes fils, 402.
Janin (Jules). La dame à l'œillet rouge, 379.
Jenkins (Édouard). Le petit Hodge (roman social), 105, 125.
Jouaust (D.). Voyage de Chapelle et de Bachaumont, 502.
Jullien (Adolphe). Théâtre des petits cabinets, 235.
Langeron (Ed.). Grégoire VII et les commencemente de la doctrine ultramontaine, 447.
Lantoine (Henri). Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIe siècle, 138.
Le Roy (Louis). La chute, 44.
Lescure (de). Les chevaliers de la mouche à miel, 648.
Louandre (Charles). Les conteurs français après La Fontaine, 282.
Maissiat (J.). Annibal en Gaule, 446.
Maudsley (H.). Le Crime et la Folie, 521.
Meilhac et Halévy. La Veuve, comédie, 477.
Mignet. Notice sur la vie et les travaux du duc Victor de Broglie, 560.
Milliet (Paul). Premières poésies, 24.
Moch (J.). Étude sur l'organisation du régiment d'infanterie, 329.
Monselet (Charles). Gastronomie, 477.
Nisard (Désiré). Les quatre grands historiens latins, 424. — Portraits et études d'histoire littéraire, 594.
Odysse-Barot. Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre, 475.
Oliphant (Mme). La chapelle de Salem. May, 302.
Pavet de Courteille. Mémoires de Bâber, fondateur de la dynastie mongole de l'Hindoustan, 435.
Perin (Jules) et Navery (Raoul de). Rose la fleuriste, 598.
Pétrarque. Sa Canzone sur la gloire, 80.
Philon (d'Alexandrie). Le traité de la vie contemplative, 43.
Pradère (O.). Souvenirs des bains de mer de Saint-Malo, 379.
Prévost (Gabriel). Le mari de la vieille, 236.
Quatrelles. Sans queue ni tête, 403.
Quicherat (Jules). L'Histoire du costume en France, 596.
Racine. Polyeucte (reprise au Théâtre-Français), 71.
Ralston. Contes populaires de la Russie, traduits par M. Loys Brueyre, 44.
Reuss (Édouard). La Bible (traduction nouvelle), 513.
Rivière (Henri). Berthe d'Estrées, 427. — La Faute du mari, 548.
Robinot-Bertrand. La fête de Madeleine, 24.
Rousselet (Louis). L'Inde des rajahs, voyage dans l'Inde centrale et dans les présidences de Bombay et du Bengale, 522.
Sacher-Mazoch. Le legs de Caïn, 44.
Sachs (Charles). Dictionnaire encyclopédique français-allemand et allemand-français, 527.
Sainte-Beuve. Premiers Lundis, 377.
Saint-Genest. Années joyeuses, 309.
Sarcey (Francisque). Feuilletons du *Temps* sur Jules Janin, 44.
Sardou. La Haine, 570.
Sayous (Ed.). L'origine et l'époque païenne de l'histoire des Hongrois, 447.
Scribe (Eugène). Une Chaîne (reprise au Théâtre-Français), 260.
Soury (Jules). Portraits de femmes, 403.
Spencer (Herbert). Introduction à la science sociale, 120.
Spencer Northcote et W.-R. Broulow. Rome souterraine, 389.
Thureau-Dangin. Royalistes et républicains, 28.
Vallery-Radot (René). Journal d'un volontaire d'un an, 425.
Verne et d'Ennery. Le tour du monde en quatre-vingts jours, 502.
Verne (Jules). Les naufragés de l'air, 333.
Vernes (Maurice). Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien, 64.
Véron (Eugène). Histoire de l'Allemagne depuis la bataille de Sadowa, 266.
Vinet (Ernest). L'art et l'archéologie, 364.
Vinot (Gustave). Les neveux du pape (drame), 426. — Joannis (poëme), 426.
Vitet. Études sur l'histoire de l'art, 363.
Watteville (de). Rapport au ministre sur la collection des documents inédits de l'histoire de France et sur les actes du comité des travaux historiques, 469.
Zola (Émile). Nouveaux contes à Ninon.

PARIS. — IMPRIMERIE DE G. MARTINET, RUE MIGNON, 2